D. SEARS

ENCYCLOPEDIE METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédee d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPEDIE
METHODIQUE.

ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE,
DIPLOMATIQUE DES CHARTRES,
ET CHRONOLOGIE.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Imprimeur-Libraire, hôtel de Thou, r ue des Poitevins.

M. DCC. XCII.

EXPLICATION

Des Abréviations qui expriment la rareté des Médailles.

LE ZÉRO signifie que la tête, ou la médaille dont on parle, ne se trouve point en tel métal, ou en tel module.

C. Que la médaille est commune, & n'a de valeur (sur-tout en bronze) qu'à proportion de sa conservation.

R. Que la médaille est rare, & qu'elle est d'un plus grand prix qu'une médaille commune.

RR. Que c'est une médaille précieuse ; qu'elle vaut le double (& souvent davantage) d'une médaille désignée par une seule R.

RRR. Que cette médaille est d'une grande rareté, & qu'elle manque souvent dans des collections nombreuses.

RRRR. Que cette médaille est unique, ou d'une rareté extrême.

G. B. désigne le grand bronze.

M. B. le moyen bronze.

P. B. le petit bronze.

ON observera que la collection entière des médailles de Pellerin est réunie au cabinet du roi ; la suite des impériales d'argent de l'abbé Rothelin, à celui du roi d'Espagne ; que les pierres gravées du baron de Stosch appartiennent aujourd'hui au roi de Prusse ; que le roi de Naples vient de réunir à la collection des antiques de Pompeia & d'Herculanum tout ce qui étoit renfermé à Rome dans les palais Farnèse & *Farnesina*, & dans la villa Farnèse ; qu'enfin le grand duc de Toscane a réuni à la galerie de Florence toutes les antiques, de la villa Medici de Rome.

M E

(*Les articles compris depuis* MEA *jusqu'à* MÉDAILLES, *se trouvent à la fin du troisième volume.*)

MÉDAILLES, MÉDAILLONS } Nous réunissons dans le même article les *médaillons* avec les *médailles*, parce que nous ne leur trouvons de différence que dans le volume, l'usage en ayant été le même. Nous avons emprunté des italiens le mot *médaillon*, *medaglione*, pour exprimer une grande *médaille*, comme celui de *salon*, *salone*, pour signifier une grande salle.

Chaque pays, chaque peuple, chaque ville, chaque roi ou empereur, chaque métal ayant un article particulier pour ses *médailles* & *médaillons* ; on ne trouvera dans celui-ci que des observations générales sur les *médailles* & les *médaillons*. Quant à leurs caractères particuliers, *voyez* ABRÉVIATIONS *sur les médailles*, CONSULAIRES, DENTELÉES, EXERGUE, GAULOISES, LÉGENDES, QUINAIRES, INSCRIPTIONS, &c.

Nous commmencerons nos recherches générales sur les *médailles* & *médaillons* par celle de leur destination.

Toutes les MÉDAILLES, *si l'on en excepte un très petit nombre, ont été des monnoies.*

Nous réfuterons brièvement Erizzo, qui a soutenu le premier que les *médailles* sur lesquelles on voit des têtes de femmes, de sœurs ou de filles d'empereurs, n'ont pu être des monnoies, parce qu'on ne plaçoit sur ces dernières que l'image du prince. Il n'a raisonné ici que d'après l'usage des modernes, usage qui n'est pas même général. On voit en effet en Portugal, sous de certains règnes, les bustes des reines accolés à ceux des rois. Cet écrivain d'ailleurs n'a cité aucun passage d'auteur romain qui fixât exclusivement à tout autre l'effigie des empereurs sur les monnoies. Nous pouvons de plus lui opposer des *médailles* de princesses, de Julia Pia par exemple, & d'autres, sur lesquelles on lit *Moneta Aug.*

Les monnoies, dit-il encore, doivent parler un langage simple & dénué d'ornement. Nous voyons cependant sur les *médailles* les noms des Césars accompagnés d'éloges, *pater patria*, *op-*

timus princeps, &c. Elles n'ont donc pas été monnoie. On en voit même sur lesquelles des sociétés ont mis leur nom, *equester ordo principi juventutis*, *cohortium præfecti principi suo*, &c. &c. Quelques-unes de plus sont ironiques : telle est selon lui la *médaille* de Gallien avec cette légende *Gallienæ augustæ*, & au revers *ubique pax*. D'ailleurs les fameuses lettres initiales *conob*, *comob*, *cornob*, &c. & autres choses inexplicables, n'ont pas appartenu à des monnoies qui, destinées à un usage journalier, devoient être entendues par tous les citoyens. Pourquoi enfin les *médailles* ne portent-elles pas ordinairement le nom de Rome, comme elles portent celui de Lyon, d'Arles, de Trèves, de Ravenne, d'Osca, de Bilbilis, &c. &c ? Si elles étoient des monnoies, Rome en auroit fait frapper une multitude innombrable qui porteroient le nom du lieu de leur fabrique. Il est très-rare cependant de voir des *médailles* avec le nom de Rome pris dans cette acception. Telles sont en abrégé les objections proposées par Erizzo, renouvellées par Hardouin, & combattues jadis avec quelques succès par Chamillard : nos réponses les feront apprécier à leur juste valeur.

Pour flatter les empereurs, les monétaires ont pu, sans blesser aucune loi, leur donner quelques éloges, rappeler la déférence du corps des chevaliers pour Néron, ou des chefs des cohortes pour Gallien. Mais on doit regarder avec M. l'abbé Barthelémi comme des inadvertances de monétaire le nom d'impératrice donné à ce prince, & la légende *ubique pax*, si usitée de son temps ; car le règne de Gallien fut troublé par un grand nombre de tyrans. D'ailleurs une seule *médaille* de ce genre ne prouveroit rien contre cent mille autres, qui toutes offrent le sérieux & la dignité convenables à des monumens publics. Disons-en autant des lettres initiales *conob. comob.* &c : elles ont fait long-temps & font encore le tourment de ceux des antiquaires qui ont la manie de tout expliquer. Observons seulement que ces lettres se trouvent quelquefois sur les *médailles* avec les mots *officina I* ou *II*, &c. Nous croyons que cela suffit pour faire reconnoître des monnoies.

Quant à l'absence du mot *Roma* sur les *médailles* frappées dans la capitale de l'univers connu, elle ne prouve pas davantage. D'abord cette absence seule auroit pu indiquer le lieu de la fabrication, comme le mot *urbs* seul indiquoit Rome. On voit même quelques *médailles* sur lesquelles on lit *Moneta urbis*. Considérons ensuite que les villes nommées sur les monnoies n'en faisoient frapper que par des concessions du sénat, des empereurs, ou des proconsuls ; ce qui étoit exprimé par le *S. C. permissu Cæsaris*, ou *D. D. decreto decurionum*, &c. Elles se glorifioient de ces privilèges, & les annonçoient sur les monnoies : c'est pourquoi leurs noms y sont placés ; tandis qu'on n'y voit point celui de Rome, qui avoit essentiellement le droit de battre monnoie. Nous croyons cette réponse satisfaisante ; & nous allons donner, en faveur des *médailles*-monnoies, des preuves qui ne le seront pas moins.

Ne seroit-ce pas une bizarrerie que de refuser le nom de monnoie à des pièces qui ont toutes les marques, toutes les divisions & sous-divisions de la monnoie ? Les *médailles* consulaires ou des familles, c'est-à-dire, celles qui ont été frappées du temps de la république, portent ordinairement sur l'argent la marque du denier *X*, celle du quinaire ou demi-denier *V* ou *Q* ; celle des sesterces, II-S, & sur le bronze o. co. ooo. cooo. une once, deux onces, trois onces, &c. Le petit nombre de *médailles* consulaires d'or, qui nous sont parvenues sont du même module & portent les mêmes empreintes que les consulaires d'argent ; elles ont été par conséquent destinées aux mêmes usages. Toutes les *médailles* des familles ont donc servi de monnoie. Le même raisonnement s'applique aux *médailles* impériales de tous métaux. Quoiqu'elles ne portent plus les marques de leur valeur comme les consulaires, elles ont cependant la même forme & sont composées dans le même goût : pourquoi leur disputeroit-on la même destination ?

Refusera-t-on d'ailleurs de croire sur leur destination des *médailles* qui l'annoncent elles-mêmes ? On lit sur les *médailles* de Chio : ΑССΑΡΙΑ ΔΥΩ, ΑССΑΡΙΑ ΤΡΙΑ, ΑССΑΡΙΟΝ, ΑССΑΡΙΟΝ ΗΜΙСΥ, ΔΙΧΑΛΚΟΝ, ΟΒΟΛΟС ; sur une médaille de Néron en argent, ΔΡΑΧΜΗ ; sur celles de Rhodes, frappées en l'honneur de Nerva & de Trajan, ΔΙΔΡΑΧΜΟΝ, &c. Nous trouvons *moneta Augusti*, *moneta Augg.* sur des *médailles* d'Antonin, de Septime Sévère, de Trajan Dèce, de Trébonien Galle, de Volusien, de Valérien, de Gallien, de Salonin, de Posthume, de Tetricus, de Claude le Gothique, de Tacite, de Florien, de Carus, de Carin, de Numérien, &c. &c. & sur des *médailles* des princesses elles-mêmes. Au défaut de *moneta*, on trouve souvent *æquitas Aug.* avec le même type, une femme assise ou debout, tenant une balance. C'est au nom de *moneta* que le roi Théodoric fait allusion, dans un passage de Cassiodore, que nous rapporterons plus bas en entier. Ce prince dit à l'intendant de ses largesses chargé de faire frapper la monnoie : *Monetamque facis de nostris temporibus futura sæcula commonere.* « A l'aide de la monnoie, vous apprenez à la postérité les événemens de mon regne ». Après la lecture d'un texte aussi formel, peut-on s'étonner encore de voir sur les monnoies des anciens les monumens de leurs combats, de leurs victoires, de leurs alliances, &c ? Ne sait-on pas enfin qu'Alexandre (*in Plutarcho*) se moquoit

de l'attention qu'avoit Philippe son père de faire représenter sur ses monnoies les victoires qu'il avoit remportées dans les jeux publics de la Grèce ?

On trouve enfin des millions de *médailles* contremarquées ; c'est une preuve certaine que ces pièces ont servi de monnoie, comme nous l'avons prouvé à l'article CONTREMARQUE. Appellera-t-on d'ailleurs du nom de jetton ou de celui de *médaille*, pris dans l'acception moderne, l'amas prodigieux de pièces antiques trouvées en Bretagne il y a quelques années, & dont le nombre passoit vingt mille. On imagine à peine une collection de jettons aussi nombreuse. Reconnoissons plutôt dans cet amas étonnant de monnoies un trésor perdu dans un marais, qui aura été desséché par la suite, ou dans un terrein couvert, & abandonné successivement par les eaux. Que doit-on penser des dix-huit cents Probus de petit bronze, possédés autrefois par l'abbé de Rothelin, & qui avoient tous des différences? Personne ne s'obstinera, sans doute, à en faire des *médailles* ordinaires. Il faut donc regarder les *médailles* antiques comme de vraies monnoies, ou bien il faut admettre une merveille qui est incroyable, & qui se renouvelleroit cependant tous les jours. La voici en deux mots : toutes les monnoies antiques auroient été détruites ou perdues, tandis que des millions de *médailles*, de pièces de plaisir, de pièces de largesse se seroient conservées précieusement, & sortiroient à chaque instant des entrailles de la terre pour enrichir les cabinets des curieux. Cette absurdité est révoltante.

Les MÉDAILLONS *ont tous servi de monnoie, si l'on en excepte un fort petit nombre.*

Mahudel publia, en 1727, des réflexions sur les caractères & l'usage des *médaillons* antiques. Il y établissoit que le nom de *médaillon* doit être réservé exclusivement pour des pieces plus fortes que les *médailles*, & dont le poids ne feroit pas multiple du poids des *médailles*. Nous avons été long-temps de son avis ; mais la lecture d'un passage de Lampride, que M. Dupuis a éclairci, nous a fait changer de sentiment. Ce texte servira à déterminer avec précision la nature des *médaillons*, avant d'en rechercher l'usage.

« Alexandre Sévère décria & fit fondre les *formes binaires, ternaires, quaternaires, dénaires, & au-dessus, les formes du poids de deux livres*, & même *centenaires*, inventées par Elagabale ; de sorte que ces *formes* ne furent plus appellées que *matière*. Cet empereur disoit qu'elles forçoient un souverain à être plus libéral qu'il ne vouloit l'être ; car en se servant des *formes*, dont une seule valoit dix pièces d'or, ou plus, il ne pouvoit donner moins de trois, cinq, dix *formes*, c'est-à-dire, trente, cinquante ou cent *aureus* d'or ; tandis qu'il auroit paru aussi généreux en ne donnant que dix pièces d'or, quoiqu'elles ne valussent qu'un *aureus* chacune ».

Si l'on eût présenté à Mahudel des *formes ternaires & centenaires*, les auroit-il placées au rang des simples *médailles*, ou les auroit il reconnues pour des *médailles ?* S'il ne les avoit appellées que *médailles*, parce que ces *formes* étoient multiples de l'*aureus*, on n'auroit plus alors de caractères fixes pour distinguer les *médaillons*, puisqu'il ne tenoit aucun compte du volume : ce caractère est cependant celui qui frappe le plus, & qui peut seul établir la ligne de séparation.

Cet antiquaire auroit-il reconnu les *formes* d'Elagabale pour des *médaillons ?* Alors la règle qui sert de base à son systême seroit détruite ; le volume seul distingueroit en effet les *médaillons* des *médailles*, quoique celles-ci fussent sous-multiples des premiers. C'est le sentiment que nous avons embrassé, & le volume seul détermine notre jugement. Nous croyons cette opinion simple & méthodique : elle a l'avantage de laisser seules les *médailles* proprement dites d'or & d'argent, en réunissant pour les suites des *médaillons* les pièces d'un module supérieur, telles que les didrachmes, les tridrachmes, les tétradrachmes, & au-dessus, les cistophores enfin, et toutes les grosses monnoies grecques, qui se font autant remarquer par leur volume que par la beauté du travail. Grace à cet ordre, il regnera dans tous les cabinets une uniformité que l'on n'y a jamais connue. Telle pièce qu'un amateur éclairé laisse parmi les *médailles*, ne sera plus rangée avec les *médaillons*, selon le goût ou le caprice d'un autre curieux, comme on le voit tous les jours avec regret.

Ceux qui ont adopté le systême de Mahudel, n'ont placé avec les *médaillons* que le très-petit nombre de pièces dont les sous-multiples leur sont inconnus. Ont-ils cependant comparé avec le poids de leurs *médaillons* celui des *médailles* qui existent dans tous les cabinets, pour pouvoir assurer qu'aucune d'elle n'est une sous division de leurs *médaillons ?* Osent-ils avancer que les sous-multiples de ceux-ci n'ont jamais existé ? Nous croyons ces difficultés insurmontables. Pour les éviter, & mettre dans les monnoies antiques un ordre clair & simple, nous donnerons le nom de *médailles* d'or & d'argent aux *aureus* & à leurs sous multiples, aux deniers & à leurs sous-multiples, & aux pièces analogues à celles-ci, dans quelques contrées qu'elles aient été frappées. Le nom de *médaillon* restera alors affecté indistinctement à toutes les pièces d'or & d'argent dont le volume ou le poids excède sensiblement ceux des *médailles*. Nous ne parlerons pas du bronze, parce que les trois modules sont bien prononcés

& en fixent invariablement les divisions. Les pièces de bronze plus fortes que les trois modules, seront les *médaillons* de ce métal.

Après avoir déterminé le sens du mot *médaillon*, nous allons prouver que toutes les pièces auxquelles on doit appliquer ce nom ont servi de monnoie, si l'on en excepte un petit nombre. Nos preuves subsisteroient dans toute leur force, lors même qu'on restreindroit encore, avec Mahudel, le sens du mot *médaillon*.

Personne ne refusera, sans doute, de reconnoître des monnoies dans les *médaillons* qui sont multiples d'une pièce avouée généralement pour monnoie; tels sont les *médaillons* grecs des rois, des républiques anciennes & des villes autonomes. Le nom de tétradrachmes & des autres multiples de la drachme, explique formellement leur destination. Les cistophores, selon Tite-Live, étoient égaux en valeur aux tétradrachmes attiques. D'ailleurs la province d'Asie acquittoit ses tributs avec des cistophores, seules pièces que la république romaine recevoit d'elle en paiement. Il faut donc reconnoître pour monnoies, d'abord les cistophores, ensuite les tétradrachmes & leurs sous multiples, plus fortes que la drachme, & par analogie, tous les *médaillons* grecs qui sont de même poids & de même forme, quoique la *ciste sacrée* n'y soit pas empreinte.

Pour ce qui est des tétradrachmes des empereurs, leur rareté les fait qualifier de *médaillons* par ceux mêmes qui refusent ce nom aux multiples des *aureus* & des deniers. Ainsi nous n'avons qu'à les nommer pour y faire reconnoître des monnoies, nous qui appellons *médaillons* toutes pièces plus fortes que des *médailles;* tel est ce beau *médaillon* d'or de l'empereur Auguste, trouvé dans Herculanum: il pèse, selon les rédacteurs des *Monumenti d'Hercolano*, 1 & $\frac{1}{7}$ once de Naples, égale à 8 gros $\frac{2}{3}$ un peu plus de France. Les *aureus* d'Auguste pèsent ordinairement deux gros à-peu-près; ainsi le *médaillon* d'Herculanum est quadruple de l'*aureus:* tels sont les *médaillons* d'or de Domitien, de Commode, du cabinet du roi, pesés par M. l'abbé Barthelemi.

Ces pièces d'un plus grand volume auroient eu sans doute un nom différent de celui des *médailles*, si elles n'eussent pas été monnoie comme elles. Les romains cependant n'ont connu que les deux synonymes *nummi* & *numismata.* Capitolin emploie le premier, lorsqu'il dit que Lucius Verus, étant jeune, s'amusoit à jetter dans les cabarets de très-grosses pièces de monnoie, pour casser les verres des buveurs (*nummos maximos*). Il faut observer que Marc-Aurèle, qui avoit associé ce prince à l'empire, a fait frapper un grand nombre de *médaillons* & de *médailles* du plus gros volume. On auroit certainement créé un mot particulier pour ces pièces extraordinaires que jettoit Lucius Verus, si elles eussent été autre chose que de fortes monnoies, & Capitolin l'auroit substitué à celui de grosses monnoies. Il paroît évident que ce mot n'a jamais existé, & c'est pour nous une preuve sans réplique.

Il est aussi difficile de répondre à l'induction que nous tirons en faveur de notre opinion, des types qui décorent les *médaillons* romains de tous métaux; ces types & leurs légendes sont absolument les mêmes que ceux des *médailles.* On trouve en effet sur les *médaillons*, dans le haut comme dans le bas empire, & sur-tout depuis Gallien jusques aux Constantins, la figure de la déesse *Moneta*, tantôt seule, tantôt sous l'emblême de trois femmes, portant chacune une balance. Ces symboles sont accompagnés des légendes usitées en pareil cas: *Moneta Aug. Æquitas Aug. Moneta Augg.* & sur un *médaillon* de Crispus, *Moneta urbis vestræ.*

Ne voit-on pas sur les *médaillons* les deux lettres *S. C.* qui sont ordinairement placées sur les *médailles* de bronze des trois modules, & qui annoncent l'autorité du sénat? Aucun écrivain n'a dit cependant que le sénat fît des largesses ou des libéralités. Les pièces qui portent la marque du *senatus-consulte*, quelque grandes & fortes qu'elles puissent être, n'ont donc été frappées par l'ordre de cette compagnie que pour servir de monnoies. Quoique ces deux lettres *S. C.* ne soient pas toujours empreintes sur les *médaillons* grecs des empereurs, ces pièces ne doivent pas être exclues du nombre des monnoies; car les lettres *S. C.* y sont remplacées par ces mots: ΕΠΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ, ΕΠΙ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ, ΑΡΧΟΝΤΟΣ, &c. qui en sont les équivalens.

Au reste, on observe généralement sur les *médaillons* de tous métaux, qu'ils sont aussi usés que les *médailles.* Cette destruction a certainement la même cause, le *frai*, c'est-à-dire, le frottement continuel auquel la circulation expose toutes les monnoies; les *médaillons* servoient donc au même usage, quoiqu'ils fussent beaucoup plus rares.

C'est envain que l'on objecte cette rareté aux partisans des *médaillons*-monnoies. Existe-t-il un peuple chez lequel les pièces du plus grand module soient, nous ne dirons pas en nombre égal, mais dans la proportion d'un à mille, avec ses sous-divisions de sa monnoie? Bien loin d'affoiblir notre opinion, cette rareté fortifie au contraire les rapports que nous avons établis entre les monnoies sous-multiples & multiples d'une part, & de l'autre les *médailles* & les *médaillons*. Ceux-ci portent souvent encore un caractère qui

ne convient qu'aux monnoies ; c'est la contremarque. Nous en avons déterminé plus haut l'objet, qui a toujours été relatif au commerce dans lequel rentroient les *médaillons*, après avoir été dans leur origine des pièces de largesses.

Telle a été, sans doute, leur première destination. On pourroit croire que les partisans des *médaillons*-monnoies les exclueroient du nombre des pièces de largesses ; & ne trouvant plus alors de ces dernières, on feroit de ce vuide une forte objection contre leur systême ; mais nous sommes bien éloignés de penser ainsi. Quoiqu'on ne lise pas sur les *médaillons*, *liberalitas I*, *II*, *III*, *IV*, *&c.* comme on le voit souvent sur les *médailles ;* nous croyons cependant qu'ils ont servi au même usage. Les empereurs les ont fait frapper pour les distribuer dans les jours solemnels, dans des occasions d'éclat, afin que leur volume rendît la distribution plus magnifique. Les possesseurs de ces pièces étoient ensuite les maîtres d'en faire usage pour les besoins de la vie & du commerce. Nous tirons cette conclusion naturelle d'un texte de Cassiodore ; cet écrivain faisant l'énumération des charges de la maison de Théodoric, qui étoit formée sur le modèle de la maison des empereurs, rapporte la formule du brevet des intendans de ses largesses. Le prince y dit de ces largesses : « Vous leur donnez un nouveau » relief en gravant notre effigie sur ces monu- » mens, qui sont d'un usage journalier ; & à » l'aide de ces monnoies, vous faites passer à la » postérité le souvenir de notre règne. *Verum* » *hanc liberalitatem nostram alio decoras obsequio*, » *ut figura vultûs nostri metallis usualibus impri-* » *matur*, *monetamque facis de nostris temporibus* » *futura sæcula commonere* ».

Les pièces de largesses étoient donc destinées à avoir cours avec les pièces de monnoie, *metallis usualibus*.

On peut assurer, après des témoignages aussi précis & des raisonnemens aussi convainquans, que les *médailles* & les *médaillons* ont tous servi de monnoie, si l'on en excepte un petit nombre, que nous allons déterminer.

Quelques MÉDAILLES *particulières*, *les contorniates*, *& quelques* MÉDAILLONS *singuliers*, *n'ont pas servi de monnoies ; mais ils ont été destinés à des usages différens.*

Nous placerons à la tête des pièces de métal antiques qui n'ont pas été des monnoies, le magnifique *médaillon* d'or de Justinien, qui appartient au roi : il a plus de trois pouces de diamètre, & plusieurs lignes de relief ; son volume extraordinaire & pareil à un *médaillon* d'or de Tetricus, appartenant à la même collection, doit lui faire attribuer le même usage. Les bélières qui sont fixées au *médaillon* de Tretricus, nous montrent qu'il a été destiné pour servir d'ornement ; c'est là peut-être un de ces *dona militaria* donnés par les chefs, & qui étoient des récompenses militaires. On doit mettre à la suite de ces *médaillons* les pièces qui sont bordées par des cercles ornés de moûlure, & qui ont un volume double de celui des monnoies auxquelles leurs types sont communs ; tantôt les cercles sont faits du même métal que ces pièces extraordinaires, & alors ils sont continus avec le champ ; tantôt ils sont composés d'un métal, ou plutôt d'un alliage différent de celui du *médaillon* avec lequel ils ont été soudés avant d'être placés entre les coins. Quelquefois même le cercle fait d'un métal ou d'un alliage différent, est lui-même enfermé dans une bordure dont la matière diffère encore de la sienne. On voit dans ces singularités un dessein arrêté de les mettre hors du commerce. Ces *médaillons* extraordinaires servoient d'ornemens aux enseignes militaires, soit qu'on les y pendît avec des bélières, soit qu'on les y fixât par des trous percés au milieu de leur diamètre, soit enfin qu'on les encastrât d'espace en espace ; ils portoient alors le nom d'*images sacrées*, & c'étoit à ces images que l'on adressoit les sermens militaires.

Peut-être employoit-on au même usage les *médaillons* qui étoient composés de deux alliages différens, & qui sont faciles à distinguer de ceux dont nous venons de parler ; car la légende s'étend dans les premiers & *mord* sur le métal extérieur, de manière que celui-ci n'est plus une bordure ou un simple ornement. Les *médaillons* extraordinaires n'ont jamais servi de monnoie. On en doit dire autant des pièces qui, dans le temps de leur fabrication, ont été argentées, dorées ou surdorées ; des *médailles* spintriennes, qui ont été fabriquées pour servir aux débauches de Tibère ; & des *médailles* CONTORNIATES, qui font le sujet d'un article particulier de ce Dictionnaire.

En réunissant sous un seul point de vue les différentes recherches qui composent cet article, on verra que les *médailles* & les *médaillons* antiques, à quelques légères exceptions fixées ci-dessus, ont servi de monnoies ; les contorniates seules ont été destinées à d'autres usages.

Quant à l'époque où les grecs & les romains ont commencé à mettre sur les monnoies les effigies des hommes célèbres, comme nous les plaçons sur les *médailles* modernes, on ne sauroit la fixer avec précision. On voit en effet la tête d'Homère, & celles d'autres hommes illustres, sur des *médailles* grecques, dont la fabrique annonce la plus haute antiquité. Chez les romains au contraire la fabrique des monnoies des familles

consacrées aux hommes célèbres, montre que l'usage d'y placer leurs têtes ne remonte pas avant le cinquième siècle de la république.

Nous avons, parmi les *médailles* qui composent tous les cabinets, des pièces qui se trouvent antiques dans une sorte de métal, ou dans une grandeur, & qu'on ne trouve point dans les autres suites. On ne doit cependant pas conjecturer que parce qu'on ne les a pas découvertes jusqu'ici, on ne les trouvera jamais antiques; la raison & l'expérience prouvent le contraire, puisqu'il est hors de doute que dès qu'on a fabriqué des *médailles*, soit pour un empereur, ou pour quelque personne de sa famille, on peut en avoir frappé dans les trois métaux, d'or, d'argent & de bronze, & même de différentes grandeurs, quoique jusqu'à présent il y ait des suites où il manque plusieurs têtes. Nous n'avons point d'*Othon* fabriqué à Rome du consentement du sénat, par la raison que le sénat ne se déclara pas pour ce prince : il voulut, avant que de le reconnoître pour son maître, & faire en conséquence fabriquer de la monnoie de bronze à son nom, voir terminer la guerre qui s'étoit élevée entre ce prince & Vitellius, son compétiteur à l'empire; mais cette raison, qui subsiste pour les *médailles* de bronze, à l'égard d'*Othon* & de *Pescennius Niger*, ne peut avoir lieu pour les autres règnes, puisque, comme on vient de le dire, on ne fabriquoit pas une seule sorte de *médailles*; & dès qu'on en a trouvé d'une espèce, on peut en découvrir de celles qui nous ont manqué jusqu'à présent.

La terre n'a pas encore rendu tous les trésors de *médailles* que les débris de tant de siècles lui ont confiés. On ne connoissoit pas l'*Annia Faustina* d'argent, qu'on a heureusement trouvée, & qui a passé dans le cabinet du roi d'Espagne; & depuis deux siècles qu'on a commencé à former des cabinets de *médailles*, elle étoit échappée aux recherches des antiquaires. Il en est de même de l'*Orbiana* d'or, & Vaillant avoit assuré qu'elle ne se trouvoit pas; cependant il en est entré depuis ce temps une à fleur de coin dans le cabinet du roi. On fait assez souvent de ces heureuses découvertes; il y a peu de curieux passionnés qui ne rencontrent, avec le temps, des pièces singulières, ou même uniques.

Beauvais avoit trouvé un magnifique *médaillon* de bronze d'Hadrien, au revers duquel est *Cos. iij*, avec la louve & les deux enfans. Cette pièce étoit inconnue. Il découvrit une *médaille* encore plus singulière; c'est un *Sévère Alexandre* de grand bronze, dont la légende du revers est POTESTAS PERPETUA, avec le type de la Sécurité assise; elle n'est nullement équivoque. C'est un titre qu'on n'avoit point encore vu à aucun empereur romain; il ne doit pourtant pas paroître étranger à ce prince, puisqu'on trouve au revers de ses *médailles* d'argent PERPETUITATI AUG. qu'on ne voit que sur ses *médailles*.

Ces *médailles*, ainsi que nombre d'autres qu'on pourroit citer, soit pour les têtes, soit pour les revers, ne resteront vraisemblablement pas uniques, & l'on n'en a pas fabriqué un assez petit nombre pour désespérer de les voir multipliées. Il est vrai que leur dégré de rareté subsistera jusqu'à de nouvelles découvertes. Ainsi, quoique nous n'ayons point encore vu de *Gordiens d'Afrique*, de *Maximus* & de *Pauline* d'or, &c. il n'est pas impossible qu'on en découvre dans la suite; puisque dès qu'on en a fabriqué en argent & en bronze, il est naturel de penser qu'on peut en avoir fait en même-temps en or, & ainsi des autres.

Il y a des auteurs qui ont avancé qu'ils n'avoient jamais trouvé deux *médailles* qui parussent avoir été frappées dans le même coin, & qu'il n'étoit pourtant pas croyable que l'on eût gravé un nouveau coin pour chaque *médaille*. Cela ne peut être en effet; car Beauvais assure qu'il en a vu plusieurs, & entr'autres deux de *Galba* en grand bronze, parfaitement conservées, qui avoient été fabriquées dans le même coin; & on en trouveroit beaucoup, si les *médailles* de bronze nous étoient toutes parvenues à fleur de coin; mais on les trouve la plupart frustes, c'est-à-dire, usées, & hors d'état par conséquent de pouvoir être comparées avec celles qui n'ont point de défauts.

Nous ne parlerons pas, dans cet article, des *médailles égyptiennes* avant les Ptolémées, parce qu'elles se réduisent à une ou deux; c'est pourquoi elles trouveront mieux leur place à l'article MONNOIE.

Il y a des *médaillons* d'or, d'argent & de bronze; & comme ceux d'or sont fort rares, les antiquaires qui en possèdent, se contentent de les mettre à la tête de l'or ou de l'argent, pour faire l'honneur de leur cabinet.

Le cardinal Gaspard Carpegna est un des premiers qui se soient attachés à former une suite de *médaillons*. Cependant, dans la première édition de son Recueil, on en fit graver seulement vingt-trois, & on donna la description de quarante-cinq. Dans la suite, cette collection s'étant fort augmentée, dans la seconde édition, à laquelle on ajouta les observations de Buonaroti, on en fit graver jusqu'à cent vingt-neuf. Vaillant en a décrit environ quatre cents cinquante, depuis César jusqu'à Constance, qu'il avoit vus dans différens cabinets de France & d'Italie. On publia

à Venise, il y a quelques années, sans date & sans nom de ville ni d'imprimeur, un autre Recueil de *médaillons*, sous le titre de *Numismata ærea selectoria maximi moduli, è musæo Pisano olim Corrario*. Il s'y trouve environ deux cents vingt-neuf *médaillons*, gravés en quatre-vingt-douze planches.

Les chartreux de Rome avoient une très-belle collection de *médaillons*, qu'ils avoient aussi fait graver; mais cette collection ayant été vendue à l'empereur, les planches passèrent avec les originaux dans le cabinet de S. M. I., & on supprima toutes les épreuves qui avoient été tirées, mais qui n'avoient pas encore été distribuées; en sorte que ces gravures sont aujourd'hui d'une extrême rareté.

Dans le siècle passé, on fit graver plus de quatre cents *médaillons*, qui se trouvoient alors dans le cabinet du roi: le nombre en a été extrêmement augmenté depuis ce temps-là, par l'acquisition que le roi a faite de tous ceux du maréchal d'Estrées. Cette suite comprend tous les *médaillons* qui avoient appartenu à l'abbé de Camps, outre ceux qui avoient paru avec des explications de Vaillant, & qui n'alloient qu'à cent quarante, dont j'ai vu des épreuves tirées. L'abbé de Rothelin en avoit aussi une suite assez considérable. Ainsi on pourroit aujourd'hui, sans sortir de Paris, exécuter le projet de Morel, c'est-à-dire, faire graver plus de mille *médaillons*; & le cabinet du roi suffiroit seul pour fournir ce nombre, & peut-être davantage, sur-tout depuis la réunion de l'ample collection des *médaillons* & *médailles* de Pellerin.

On a avancé, comme un principe fixe, que les colonies n'ont jamais battu de *médaillons*; mais c'est une erreur. Vaillant a fait graver un *médaillon* d'Auguste, frappé à Sarragosse; un de Livie, frappé à Patras; un de Tibère, frappé à Turiaso, aujourd'hui Tarascona en Espagne; & un autre d'Auguste, frappé à Cordoue, comme on l'apprend de la légende *Colonia patricia*.

On ne trouve que très-peu de *médaillons* d'argent, battus en Italie, qui soient du poids de quatre drachmes. Il n'y a eu que les grecs qui nous aient donné communément des *médaillons* de ce volume, soit de leurs villes, soit de leurs rois, soit des empereurs. Vaillant rapporte, dans son dernier ouvrage, un *Hadrien* de même poids. Nous avons les *Vespasiens* avec l'époque Ε Τοῦ Νεοῦ Ιερου. Patin cite des *médaillons* de Constantin & de Constant d'un beaucoup plus grand volume, mais d'une bien moindre épaisseur. Il y a dans le cabinet du roi un *Verus* d'argent parfaitement beau.

Les antiquaires font beaucoup plus de cas des *médaillons* que des *médailles* ordinaires, parce que leurs revers représentent communément des triomphes, des jeux, des édifices & des monumens historiques, qui sont les objets qu'un vrai curieux recherche davantage, & qu'il trouve avec le plus de satisfaction; ainsi l'on doit bien de la reconnoissance à ceux qui nous ont fait connoître les *médaillons* de leurs cabinets. Erizzo a commencé à nous en faire voir; Tristan en a fait graver plusieurs; Patin nous en a donné de forts beaux dans son Trésor; Carcavi a mis au jour ceux du cabinet du Roi; & l'abbé de Camps publia les siens quelque temps après, avec les belles explications de Vaillant.

Le recueil de *médaillons* de l'abbé de Camps parut sous ce titre: *Selectiora numismata in ære maximi moduli, è musæo, Ill. D. Francisci de Camps, abbatis Sancti Marcelli, &c concisis interpretationibus per D. Vaillant, D. M. &c. illustrata. Paris.* 1695, *in*-4°. Les *médaillons* de Carpegna furent publiés d'abord avec les explications de Jean-Pierre Bellori. Dans la suite, le nombre des *médaillons* du cardinal Carpegna ayant été fort augmenté, on les donna de nouveau au public avec les observations du sénateur Philippe Buonarotti: *Osservazioni istoriche sopra alcuni medalioni antichi, all' altezza serenissima di Cosimo III, grand duca di Toscana. Rom.* 1698, grand *in*-4°. C'est un excellent ouvrage.

MÉDAILLES bisarres.

« On voit dans les mémoires de l'académie de Cortone la *médaille* de bronze COL-NEM, ou de Nismes, chargée d'une excroissance, accompagnée d'une dissertation du président Bon, qui en explique le sujet; mais elle a paru si singulière, que Caylus a cru pouvoir la présenter de nouveau. Celle qu'il possédoit avoit de plus un avantage qui manque à celle qui appartenoit au président. Dans cette dernière, dit Caylus (*rec. II, pl.* 98, *n°.* 2), il faut deviner ce que représente le jet de bronze qui excède la *médaille*; cet excédent donne à peine la forme de ce qu'on a voulu représenter, au lieu que dans la *médaille* que j'ai fait graver, c'est un pied de biche très-distinctement figuré. J'ai, outre cela, quelques idées nouvelles à proposer sur ce monument, mais avant que de les exposer, je conviendrai avec le président Bon, qu'il n'est pas douteux que le pied de biche n'ait été fondu avec le flan, c'est-à-dire, avant que la *médaille* ait été frappée; car on voit clairement la marque du coin supérieur, simplement arrondie, & telle que la donnent ordinairement tous les coins, tandis que le mandrin, ou le coin inférieur, avoit une entaille pour recevoir & laisser sortir cet excédent, terminé & travaillé devant ou après l'opération du coin, selon la volonté du monétaire. Il me semble, en second lieu, que cette espèce de *médaille* se trouve trop com-

munément dans la ville de Nismes, pour croire qu'elle ait été frappée uniquement pour être jettée dans les fondations du temple de Diane, ainsi que Bon en paroît persuadé ».

« Je connois cinq ou six de ces *médailles* qui ont appartenu à Mahudel, indépendamment de deux qu'il indique, & de quelques autres, que des Anglois, selon le même Mahudel, emportèrent de Nismes en 1739 ».

« Au reste, Bon n'explique point la *médaille*, & il a raison; car elle est décrite par-tout. Ainsi je me dispenserai d'en parler. Cependant, s'il m'est permis de hasarder quelques conjectures sur ce monument bisarre, lorsqu'il est joint avec le pied de biche, voici les idées qu'il me donne ».

« Cette monnoie de la Colonie est si commune en elle-même, que l'on en a trouvé des boisseaux. Je croirois donc que, par une opération des plus faciles, on a ajouté à quelques-unes, en les frappant, le pied de biche en question: que ces pièces n'avoient point de cours dans le commerce avec cette augmentation, d'autant que si elles s'étoient répandues, on en auroit trouvé dans quelqu'autre endroit: & qu'enfin elles se vendoient dans la seule ville de Nismes, pour servir d'*ex-voto* à Diane, pour être portées par superstition, ou jettées dans la fontaine qui lui étoit consacrée. Ces réflexions simples me paroissent lever toute difficulté ».

On peut comprendre sous la dénomination de *médailles bisarres*, les *médailles* DENTELÉES (Voyez ce mot.), les *médailles* INCUSES (Voyez ce mot.), les *contorniates*, les *médailles* GAULOISES (Voyez ce mot.), peut-être même les *médailles* ESPAGNOLES. Cette dénomination renferme encore les *médailles* de bronze frappées particulièrement en Sicile, qui ont deux *pinçons*; si l'on peut employer pour une matière solide une expression qui caractériseroit parfaitement ces deux saillies aiguës, alors qu'elles seroient placées sur des *médailles* de cire ou d'argile.

MÉDAILLES FAUSSES, & MÉDAILLONS FAUX.

Médailles de coin moderne, dont la plûpart sont connues sous le nom de PADOUAN.

Les *médailles* que l'on appelle en général *du Padouan*, sont des *médailles* frappées avec des coins modernes, que les plus habiles ouvriers, soit d'Italie, soit d'ailleurs, ont gravés avec beaucoup d'art & de goût, en tâchant, autant qu'il étoit possible, d'imiter l'antique qu'ils copioient d'après les véritables *medailles*. Nous avons une quantité prodigieuse de ces pièces modernes, que l'antique seul peut effacer par sa beauté & sa noblesse. On en peut former d'assez belles collections, soit en *médaillons*, soit en *médailles* grecques, d'or, d'argent & de bronze, soit en *médailles* romaines, également dans les trois métaux, mais sur-tout dans les *médaillons* d'argent & de grand bronze. La plûpart des *médaillons* de bronze de l'empire romain, qui sont faux, ont été copiés d'après l'antique. On y a même gravé plusieurs revers nouveaux qui n'ont jamais paru sur les *médailles*, & qu'on a eu soin de fonder sur des faits historiques.

Les douze premiers empereurs ont été contrefaits une infinité de fois en grand bronze. On s'est principalement attaché à imiter les têtes les plus rares en ce genre, tels que le *Tibère*, l'*Othon*, qu'on ne trouve antique, que latin de la colonie d'Antioche, ou grec de fabrique égyptienne, dans les trois grandeurs de bronze; le *Vitellius*, le *Pertinax*, & les deux *Gordiens* d'Afrique, l'*Agrippine* de *Claude*, la *Domitie*, qui ne se trouve presque point; les trois femmes de la famille de *Trajan*, l'*Annia Faustina* & la *Tranquilline*.

Ce n'est pas seulement de nos jours, que l'appas du gain & l'envie d'en imposer aux curieux ont fait entreprendre à d'habiles ouvriers de contrefaire les *médailles* antiques.

Guillaume du Choul, qui vivoit il y a deux cents ans, & qui est un des premiers curieux qui aient écrit sur les monumens de la Grèce & de Rome, fit graver dans son livre *de la religion des anciens romains*, deux *médailles* d'Agrippa; une de grand bronze, au revers de laquelle on voit le *Panthéon*; l'autre d'argent, qui avoit au revers un *Neptune* dans un char traîné par deux chevaux marins, avec cette légende *Æquoris hic omnipotens*. Ces deux *médailles* étoient sûrement fausses.

Antoine Lepois, qui vivoit dans le même tems, & qui a écrit (en françois) fort amplement sur les *médailles*, à la manière de son siècle, en cite aussi plusieurs de la même espèce, tels qu'un *Scipion l'Africain* de bronze, le *pont Ælius* au revers d'*Hadrien*, & un *Pescenius Niger* d'or, qu'on ne connoissoit pas alors, mais dont on a trouvé depuis une *médaille* qui est au cabinet du roi, &c. ce qui nous fait connoître qu'à-peine a-t-il paru en France, ou dans les autres états, des curieux qui ont commencé à amasser des *médailles* antiques, qu'il y a eu aussi-tôt des fourbes qui ont cherché à les tromper.

Peu de tems après, parurent en Italie ces faussaires célèbres, connus sous le nom de *Padouan* & de *Parmesan*. Depuis ce tems, Michel Durieu, de Florence, & Cogornier, se sont distingués; le premier, en contrefaisant toutes les espèces de *médailles*

médailles antiques, principalement les *médaillons* de bronze; le second, en imitant, entr'autres, les tyrans, sous les règnes de Valérien & de Gallien.

En Hollande, *Carteron* & quelques autres aussi habiles, répandirent aussi chez les curieux un nombre infini de *médailles* fausses; la plûpart, à la vérité, sont d'un travail exquis: mais elles n'approchent ni de la force, ni du moëlleux de l'antique. C'est sous le nom de *Padouan* que la plus grande partie de ces *médailles* est connue aujourd'hui.

Moyens donnés par Beauveais pour reconnoître les médailles fausses.

Il n'est pas difficile de reconnoître les *padouanes* par le moyen des règles suivantes, que peut suivre un curieux qui n'a pas encore acquis un coup-d'œil sûr & exercé.

1°. Toutes les *médailles* de grand bronze, qu'on appelle *du padouan*, & desquelles seules il est ici question, sont ordinairement d'un flan bien moins épais que les antiques.

2°. Elles ne sont ni usées, ni rognées.

3°. Les lettres en paroissent modernes, c'est-à-dire, du même caractère que celui des *médailles* de notre tems.

4°. Elles n'ont jamais de vernis, à moins qu'il ne soit faux, & alors il est fort aisé de le reconnoître; car il est pour l'ordinaire noir, gras & luisant, & tendre à la piquûre, au lieu que le vernis antique est extrêmement brillant, & aussi dur que les *médailles* mêmes.

5°. Les rebords en ont toujours été limés; ce qui se reconnoît d'une façon plus ou moins sensible, pour peu qu'on y fasse attention.

6°. Enfin, ces *médailles* sont toujours fort rondes, au lieu que les antiques ne le sont jamais si régulièrement, sur-tout depuis le règne de Trajan. Voilà pour ce qui regarde en général les *médailles* de grand bronze de coin moderne.

Les *médaillons* de même métal sont aussi aisés à discerner, & cela par les mêmes règles. On ne risquera d'abord rien de regarder comme infiniment suspects tous ceux qui se présenteront depuis Jules César jusqu'à Hadrien; on n'en trouve presque point de véritables pendant ces quatorze premiers règnes de l'empire romain; ainsi tous ceux de ce tems peuvent être regardés comme des pièces supposées, à un très-petit nombre près, qui ne se trouvent véritablement antiques que dans les premiers cabinets.

Ceux des règnes suivans ne sont pas plus difficiles à distinguer; ils portent les mêmes marques de fausseté que les *médailles* de grand bronze; c'est la même fabrique, le même vernis, les mêmes rebords, en un mot, le même coup-d'œil.

Les *médailles* impériales d'argent ou d'or, & les *médailles* grecques de coin moderne, de quelques métaux qu'elles soient, sont aussi aisées à reconnoître. Si les rebords en imposent quelquefois davantage, les lettres décèlent aisément la *médaille*, & c'est la première connoissance qu'on doit acquérir que celle du caractère; ce qui n'est pas difficile, pour peu qu'un curieux, qui a du penchant pour la science des *médailles*, veuille s'y appliquer: car de quelque façon qu'une *médaille* soit fausse, soit qu'elle soit de coin moderne, moulée sur l'antique ou sur le moderne, réparée ou martelée, les lettres en sont toujours fausses. C'est-là (il faut l'avouer ici) l'art principal ou plutôt unique de reconnoître une *médaille* suspecte, quand on n'a pas encore acquis ce goût sûr de la fabrique des anciens, qui fait reconnoître sur le champ le vrai du faux.

Des médailles moulées sur celles qui sont de coin moderne.

Les *médailles* moulées sur celles de coin moderne sont en si grand nombre que tous les cabinets, qui n'ont point été formés par d'habiles maîtres, en sont remplis. Il est en effet bien plus aisé de les contrefaire de cette façon, que si on les mouloit sur l'antique. La plûpart des *médailles* rares antiques, les seules qu'on a intérêt de contrefaire, sont usées, & ont perdu une partie de leur beauté & de leur finesse, excepté celles d'or qui sont presque toujours à fleur de coin, au lieu que les *médailles* du *padouan* sont encore dans toute leur beauté. De-là la facilité des faussaires (qui n'ont pas assez de talens pour graver) à mouler ces sortes de *médailles*. Elles sont quelquefois plus difficiles à reconnoître que leurs originaux, parce qu'en les moulant, on leur donne l'épaisseur qu'on souhaite. En second lieu, on remplit avec du mastic les cavités que le sable y a laissées. On en retouche les lettres qu'on répare parfaitement avec le burin, & l'on passe sur toutes ces fourberies un vernis qui achève de les masquer. On ne doit pas s'étonner si la plûpart des curieux, sur-tout les commençans, sont trompés par ces sortes de *médailles*.

Elles ne sont cependant pas plus difficiles à dévoiler que celles de coin moderne, dès qu'on suivra les mêmes règles pour les reconnoître, qu'on fera attention que ces sortes de *médailles* sont plus légères que celles qui ont été frappées, par la raison que le feu raréfie le métal fondu, au lieu que le métal battu se condense, & devient

par conséquent plus pesant ; que les lettres n'en sont pas franches, outre que le mastic & le faux vernis sautent d'eux-mêmes aux yeux.

Celles qui sont moulées sur le moderne en or & en argent, sont plus aisées à reconnoître, parce qu'on ne peut les déguiser, ni avec le mastic, ni avec un vernis supposé ; elles montrent donc, pour ainsi dire, leur turpitude à découvert, & il faut qu'un curieux soit encore novice pour s'y méprendre.

La plûpart des rebords de toutes les espèces de *médailles* fausses en imposent assez souvent ; aussi voit-on que c'est ordinairement la première partie par où les curieux examinent une *médaille*. Le plus grand nombre a pour maxime que les rebords justifient le champ de la *médaille*, & que le champ sert à son tour à justifier les rebords ; mais rien de plus trompeur dans un sens. Nous avons, à la vérité, un grand nombre de *médailles* d'argent, dons les rebords ont été limés & arrondis du tems des romains, pour être ensuite enchassées dans des bagues, autour de certains vases, ou d'autres monumens semblables. On a souvent regardé ces pièces comme suspectes, & la plûpart des curieux s'en méfient encore, quoiqu'elles soient sûrement antiques.

D'ailleurs une infinité de *médailles* fausses ont les rebords piqués & mangés, comme s'ils avoient essuyé les outrages de plusieurs siècles, ce qui se fait de la manière suivante. On couvre les rebords d'une *médaille* fausse avec de la cire, qu'on pique ensuite en plusieurs endroits : les trous que la piqûre a faits, on les remplit d'eau forte, qui mange & mine les rebords de la *médaille*, autant & quelquefois mieux que s'ils étoient de la première antiquité. Il est donc impossible qu'ils justifient dans ce cas le champ de la *médaille* ; ainsi, rien en général de moins décisif que les rebords, puisque, par les raisons que je viens d'apporter, une *médaille* qui auroit ses bords limés, peut être antique, & que celle qui les aura mangés & usés, telle qu'une *médaille* antique doit naturellement les avoir, pourra être fausse.

Médailles moulées sur les antiques.

Les *médailles*, dont il est ici question, qui sont moulées sur les antiques, sont moins aisées à reconnoître que celles du *padouan*, ou celles qui sont moulées sur les pièces modernes, parce que, lorsqu'il s'agit de fondre ces *médailles*, on a soin de choisir pour l'empreinte du moule la *médaille* antique la mieux conservée qu'on puisse trouver, & qui produise des pièces assez bien imitées pour en imposer souvent aux plus éclairés. On en peut fondre de cette manière de toutes les grandeurs & de tous les métaux. Quand un habile faussaire a réparé ces sortes de *médailles* avec le burin, elles paroissent souvent aussi naturelles que les antiques, d'autant mieux que, comme on ne contrefait que des têtes & des revers rares, les ouvriers ont soin, pour en imposer davantage, d'employer pour leur matière des *médailles* antiques communes, fabriquées dans le tems de celles qu'ils contrefont, afin que l'argent qu'ils contrefont, soit au même titre. Par exemple, un ouvrier voudra contrefaire l'*arc de triomphe* de *Septime Sévère*, qui est un revers fort rare en argent, il aura soin de fondre une *médaille* commune de cet empereur, pour en fabriquer sa pièce fausse, & la rendre plus méconnoissable par l'égalité du titre de l'argent.

Il faut convenir que ces sortes de *médailles* sont ordinairement moins aisées à démasquer que les précédentes, parce qu'ayant été, comme je viens de le dire, moulées sur les *médailles* antiques les plus parfaites, elles ont conservé le goût de leur modèle, & ont réellement un coup-d'œil qui surprend : aussi voit-on la plûpart des curieux s'y tromper, principalement en fait de *médailles* impériales d'argent ; c'est l'espèce la plus aisée à imiter par la petitesse du volume. Il n'y a guères de cabinets où l'on ne trouve de ces *médailles* ; telle étoit une *médaille* d'argent fin de l'impératrice *Magnia Urbica*, que l'on conservoit autrefois dans un cabinet de Paris. Cette *médaille* en avoit imposé à plusieurs médaillistes, entr'autres au P. Banduri qui l'a citée dans son catalogue comme une pièce extrêmement rare ; elle fut cependant reconnue pour une *médaille* moulée, réparée avec beaucoup d'art & d'adresse, mais qui étoit fausse.

Les antiquaires doivent être extrêmement en garde sur ces sortes de *médailles*, par la ressemblance qu'elles ont avec les antiques. Il faut sur-tout se défier de toutes les grandes têtes en argent. Les femmes qui appartiennent à Trajan, le *Pertinax*, le *Didius Julianus*, le *Pescennius Niger*, les deux *Gordiens d'Afrique*, la *Tranquilline*, & la *Cornelia Supera*, ont été imitées mille & mille fois, & l'on a reconnu par expérience que sur vingt *médailles* de cette rareté, qu'on verra dans des cabinets de province, à peine en trouvera-t-on une ou deux véritables.

Il est nécessaire, pour reconnoître ces *médailles*, d'examiner deux choses, 1°. les lettres, 2°. le champ de la *médaille*. Dès qu'une *médaille* n'a pas été frappée dans un coin, comme la plûpart des *médailles* antiques, à l'exception de quelques-unes de bronze, dont on parlera en son lieu, les lettres en sont plus irrégulières ; elles ne sortent point du champ de la *médaille* avec netteté ; elles sont plus pâtées, & si le burin y a travaillé, on reconnoît qu'elles ont été altérées.

Il faut suivre une légende d'un bout à l'autre, examiner si toutes les lettres sont du même goût, & uniformes, si aucune ne cloche, & si elles sortent toutes avec la même égalité; quand ces conditions ne se rencontrent pas, la *médaille* doit paroître suspecte.

Le champ sert encore à assurer le sort de la *médaille*; quand elle est moulée, il n'est jamais si usé que lorsqu'une *médaille* a été frappée; on y voit toujours un certain creux, & des cavités causées par le sable. Ces défauts ne peuvent se cacher, comme sur les *médailles* de bronze, par le mastic & le faux vernis; il faut qu'ils paroissent à découvert sur les *médailles* d'or & d'argent, & le coup-d'œil sert beaucoup à les distinguer promptement, sur-tout quand on l'a acquis à un point où il n'est guères possible de se tromper.

Médailles antiques refaites, & dont on change les têtes & les types.

Voici l'espèce de *médailles* qui surprendra sans doute le plus, & dont on a moins lieu de se défier. Il faut être très versé dans la mécanique des *médailles*, pour ne pas s'y laisser surprendre. Ce sont des *médailles* antiques, auxquelles on substitue de nouvelles légendes, & dont on falsifie les têtes & les revers avec un art étonnant. Un curieux croît être en sûreté quand il acquiert ces sortes de *médailles*, dont on se défie d'autant moins, qu'elles sont réellement antiques; mais elles n'en sont pas moins fausses, en ce que ce sont en effet des *médailles* différentes de qu'elles représentent. Il est d'abord aisé d'imaginer qu'il n'y a que les têtes les plus rares, & les grands revers qu'on travestit ainsi. La plus grande partie de ces *médailles* nous viennent d'Italie, où on a commencé à les déguiser de cette façon, quand on s'est apperçu que les autres *médailles* fausses étoient trop connues.

Alors on s'est avisé de faire d'une *médaille* commune antique, une *médaille* rare; de travestir, par exemple, un *Claude* de bronze de la colonie d'Antioche en *Othon*; une *Faustine* la mère, *médaillon* de Potin, en *Titiane*; une *Julie* de *Sévère* d'argent en *Didia Clara*; un *Macrin* de Colonie en *Pescennius Niger*; une *Orbiana* de grand bronze en *Annia Faustina*; une *Mamée* en *Tranquilline*; le *Philippe* le père, ou le *Valérien* de grand bronze, en *Emilien*; ainsi du reste.

Quand les têtes ne sont pas à-peu-près ressemblantes, telles que celles dont je viens de parler, cette difficulté n'arrête pas pour cela la fourberie. On les fait retoucher avec le burin, d'une façon à les rendre semblables; on se sert ordinairement d'un *Marc Aurele* de bronze pour en faire un *Pertinax*; mais comme ces deux empereurs ne se ressemblent pas tout à-fait, on a soin de prendre un *Marc Aurele* au revers de sa consécration, qui est un revers qu'on trouve dans *Pertinax*; on épaissit la barbe de *Marc Aurele*, telle que *Pertinax* la portoit; on lui grossit le nez; & quand le nom est changé avec adresse, une pareille pièce, qui a le revers franc, & qui a d'ailleurs de vraies marques d'antiquité, est fort capable de séduire un curieux, charmé d'acquérir une tête de cette conséquence.

Toutes ces *médailles* antiques, ainsi travesties, sont très-communes dans les cabinets, sur tout dans les suites de grand & de moyen bronze, que le vernis déguise toujours mieux. Il est donc de l'intérêt des personnes qui forment des collections de *médailles*, de s'appliquer de bonne heure à démasquer cette fourberie, qui consiste presque toujours dans les lettres; la chose n'est pas aisée. Il y a en Italie des ouvriers qui ont employé toute leur vie à ce manége, qui possèdent l'art d'ôter d'une *médaille* les lettres qui nuisent à leur dessein, & d'en graver d'autres en place, qui paroissent si naturelles, que la plûpart des curieux y sont trompés. On a vu de grands connoisseurs partagés de sentimens sur une *Titiane* de Potin, fabrique égyptienne, qui, dans le fond, n'étoit qu'une *Faustine* travestie. La *Césonie* d'or, du cabinet de M. Lebret, étoit de cette espèce; elle fut reçonnue à son arrivée à Paris pour une *Agrippine* la mere, au revers de *Caligula*, dont on avoit ôté le nom, pour y substituer celui de *Césonie*, & faire par-là une *médaille* qui en avoit imposé à tous les antiquaires de province.

J'ai vu nombre de *médailles* des empereurs *Claude* & *Néron*, de la colonie d'Antioche, déguisées en *Othon*, & travaillées avec beaucoup d'art. Ces sorte de *médailles* se reconnoissent principalement par les lettres, qu'il faut examiner avec la sévérité prescrite à la fin de l'article précédent.

Outre les têtes, on fait de même les revers. Une *médaille* sera belle du côté de la tête, & fruste, c'est-à-dire, gâtée du côté du revers; si c'est un revers qui soit rare, & que la *médaille* soit de bronze, on le travaille avec le burin, & on en fait revivre toutes les figures en creusant un peu dans le champ de la *médaille*; il faut observer alors que ces sortes de revers ainsi refaits n'ont point de relief, & ne sortent pas hors du champ. C'est principalement à cette marque qu'on les reconnoît.

Un grand nombre de *médailles* (On parle encore ici de celles de bronze.) ont des revers rares qui sortent à fleur de coin, mais qui sont totalement postiches; ce sont encore des *médailles* antiques, à la tête desquelles on ne touche point

ordinairement. On creuse seulement le revers, qu'on remplit d'un mastic de la couleur que le tems a donné à la *médaille*, & qu'on attache au métal avec tant de solidité, qu'il ne le quitte pas sans peine. On grave alors sur ces revers les lettres, les figures, ou les autres ornemens qu'on veut y laisser, pour en faire des *médailles* rares & d'une grande conservation. On les vernit des deux côtés, & elles sont dans cet état d'autant plus capables d'en imposer, que l'acquéreur voyant que le côté de la tête est faux, ne s'avise pas toujours d'examiner le revers à la rigueur. Cependant une partie des plus beaux revers du grand bronze a été du plus au moins refaite de cette façon; quoiqu'ils ne soient pas tous refaits en entier, & qu'il y en ait beaucoup dont quelques parties seules ont été retouchées, c'est toujours en ce cas un très-grand défaut dans une *médaille*, & qui en diminue le mérite & le prix.

Il y a peu de suites de grand bronze où l'on ne trouve abondamment de ces *médailles*. Pour les reconnoître, il faut un grand usage, & s'être formé un goût sûr de la fabrique des romains; alors ces sortes de pièces ne peuvent échapper. En attendant, un curieux doit se méfier d'une *médaille* qu'il verra couverte d'un faux vernis; en piquer les parties les plus suspectes avec le burin, pour voir si elles résistent, ou si elles sont de mastic; examiner principalement si toutes les parties d'un revers forment un tout uniforme, tel qu'il faut imaginer qu'une *médaille* doit être, quand elle a été fabriquée dans un coin gravé avec art & justesse; s'il s'apperçoit de quelque inégalité, la *médaille* doit lui être suspecte.

Des médailles martelées & encastrées.

Les *médailles* que nous nommons *martelées*, sont à-peu-près de l'espèce de celles dont on vient de parler. Ce sont encore des *médailles* antiques communes qui doivent être bien conservées; on en lime totalement les revers, & on en frappe de nouveaux en place avec un coin moderne, qui imite assez bien l'antique; ce qui se fait en posant le côté de la tête, auquel on ne touche point, sur plusieurs cartons, afin qu'il ne puisse pas s'applatir; on met ensuite le coin moderne sur le revers de la *médaille*, & on lui en fait prendre l'empreinte à coups de marteau. Comme ces revers ainsi martelés sortent du coin, ils sont très-nets & uniformes, & imitent l'antique du plus au moins, suivant l'habileté du graveur. Ces sortes de revers sont pour l'ordinaire frappans par leur rareté, & la plupart même ne se trouvent point sur les *médailles* légitimes; tels sont *aquas Claudiam ex fontibus*, &c. au revers de *Claude*; *Pontem Ælium*, au revers d'*Hadrien*; *Expeditio Judaïca*, que j'ai vu au revers du même empereur, & d'autres monumens semblables. Ce sont donc ces *médailles* mêmes qui indiquent leur fausseté, parce qu'on doit savoir que la plupart de ces revers ont été imaginés à plaisir & n'ont jamais existé sur les *médailles* antiques; ce qui doit engager un curieux à connoître exactement les *médailles* qu'on trouve antiques, principalement dans le genre où il donne. Il est d'ailleurs facile de distinguer celles qui sont martelées, par la différence toujours sensible de la fabrique de la tête à celle du revers, ce qui fait un contraste aisé à reconnoître.

Après avoir parlé des *médailles* martelées, il est naturel que celles que nous appellons *encastrées* trouvent ici leur place. Ce sont deux moitiés de *médailles* communes qu'on joint ensemble & qui en font une rare; c'est ordinairement sur les *médailles* de bronze & d'argent qu'on exerce cette nouvelle fraude. On emploie, par exemple, un *Antonin*, dont on creuse le revers dans son entier; on prépare ensuite une tête de *Faustine*, qu'on applique dans ce revers, ce qui forme une *médaille* rare: si c'est une *médaille* de bronze, on a soin de choisir deux *médailles* d'un cuivre de la même couleur & du même vernis. Il y a des *médailles* jointes de cette façon avec tant de justesse, que la certitude seule où on est qu'elles sont encastrées peut les faire découvrir, d'autant plus que les rebords de la *médaille* qu'on creuse restent toujours intacts.

On a vu nombre de *médailles* d'argent, de la famille de Septime Sévère, qui avoient deux têtes, & qui n'étoient que des *médailles* encastrées proprement. Il faut encore une grande attention pour reconnoître ces pièces. Quand on les examine avec soin, & qu'on est prévenu, comme on le suppose, on découvre toujours à l'entour du grénetis quelques traces qui les font découvrir.

Ces *médailles* sont la plupart composées de deux têtes; mais on en trouve aussi avec des revers qui sont appliqués de la même façon, tel que l'*Amphithéâtre de Titus*, qu'on a quelquefois vu en grand bronze au revers de Domitien, &c.

Quoique ces pièces soient formées d'une tête & d'un revers antiques, elles n'en sont pas plus estimables, ce sont toujours des *médailles* fausses; & on doit les rejetter avec autant de mépris, que toutes les autres espèces de *médailles* falsifiées.

Il y a encore des *médailles*, soit de bronze, soit d'argent, qui sont deux demi *médailles* soudées ensemble par des ouvriers trop mal-adroits pour les encastrer; mais elles se reconnoissent à la seule inspection du rebord qui est toujours limé, & qui fait remarquer au premier examen les deux pièces.

Il ne faut pas cependant confondre les *médailles* encaſtrées avec une infinité de *médailles* antiques, que nous avons dans les trois métaux & dans toutes les grandeurs, dont les revers n'appartiennent point aux têtes qu'elles repréſentent. Ces erreurs ont été cauſées dans le temps par la faute des ouvriers employés à frapper les *médailles*, qui, prenant un quarré pour un autre, ont ſouvent joint à un empereur ou à une impératrice un revers d'un règne précédent, ou qui appartenoit à une autre tête différente. Il y a peu de cabinets dans leſquels on ne trouve quelques unes de ces *médailles*.

Ces revers ainſi tranſpoſés d'une *médaille* à une autre, ſont très-fréquens dans le petit bronze du commencement du bas-empire métallique, c'eſt-à-dire, ſous le règne de Gallien. Les trente tyrans qui s'élevèrent ſucceſſivement ſous ce prince, ne faiſoient la plupart que paroître ſur la ſcène, & étoient auſſi tôt détruits par des rivaux, qui à leur tour régnoient encore moins long-temps qu'eux. Les monétaires des provinces envahies avoient quelquefois à peine le temps de graver les têtes de leurs nouveaux maîtres, auxquelles ils joignoient des revers des règnes précédens; de-là le *Pacator orbis* au revers d'une *médaille* de Marius, qui ne régna que trois jours, & une infinité d'autres ſemblables dont il eſt néceſſaire d'être prévenu, afin de n'être pas arrêté à tout moment dans l'explication de ces *médailles*.

Des médailles qui ont des fentes & des contremarques.

Les fentes qu'on trouve ſur quantité de *médailles* antiques, principalement ſur celles de grand bronze, qui ont été ſujettes à cet accident par l'étendue de leur flan, a donné lieu aux fauſſaires d'imiter ce défaut, afin qu'à la faveur d'une fente bien contrefaite la *médaille* paſsât plus aiſément. La plupart des *médailles* fauſſes ont cette marque équivoque d'antiquité, ſur-tout, comme je viens de le dire, celles de grand bronze; par la raiſon que plus une *médaille* a de largeur, plus elle a été ſujette à éclater: or il eſt conſtant qu'il n'y a que la force du coin qui puiſſe faire fendre une *médaille*. Nous voyons peu, ou même nous ne voyons point de nos monnoies avec cette marque, parce qu'un ſeul coup de balancier leur donne l'empreinte qu'elles portent; au lieu que les anciens fabriquant à coups de marteau redoublés (une infinité de *médailles* où l'on voit des têtes, des revers & des légendes marqués à pluſieurs repriſes, le prouvent invinciblement), étoient ſujets à faire éclater la *médaille*. On s'eſt donc aviſé d'imiter ces fentes ſur quantité de *médailles* fauſſes, ſoit qu'elles aient été frappées telles que celles du Padouan, ou qu'elles ſoient ſeulement moulées. Il faut, pour reconnoître ſi la fente a été ajoutée après coup, l'examiner des deux côtés, voir ſi elle eſt égale dans ſa forme, ſi elle eſt naturelle, ſi elle ſerpente & va toujours en finiſſant par de certains filamens imperceptibles; quand ces conditions ſe rencontrent, on doit regarder la *médaille*, ou pour mieux dire le flan, comme antique, puiſque la *médaille* pourroit d'ailleurs avoir quelques-uns des défauts décrits plus haut.

Si au contraire la fente eſt large dans ſon commencement, & droite, & qu'elle ne finiſſe pas en ſerpentant, on doit juger de-là qu'elle a été ajoutée avec la lime, & il ne faut pas chercher alors d'autres marques de la fauſſeté de la *médaille*.

Il eſt hors de doute que toutes les *médailles* de bronze contremarquées ſont antiques, & l'on n'a pas encore obſervé qu'on y eût frappé des contremarques fauſſes: c'eſt donc une marque aſſurée que la *médaille* eſt légitime, dès qu'on y voit une contremarque; il ne s'agit plus que d'examiner ſi elle eſt d'ailleurs franche dans toutes ſes parties, & ſi ce n'eſt point une *médaille* commune refaite au burin & convertie en une *médaille* rare, telle que l'on a vu quelquefois l'*Agrippine* de *Germanicus* contremarquée, & avec le revers du *ſenatus-conſulte*, convertie en *Agrippine* de *Claude*. *Voyez* CONTREMARQUE.

MÉDECINE. Les dieux qui préſidoient à la *médecine* étoient Apollon, Eſculape & ſes enfans, que les grecs nomment *Téleſphore*, *Hygiéa*, *Jaſo*, *Phanacée*; il faut ajouter *Phéon* & *Méditrina*. *Voyez* ces noms.

MÉDECINS. Cet article appartient, dans ſa totalité, au *Dictionnaire de Médecine*. Nous ne mettrons ici que des obſervations relatives aux antiquités romaines.

Tant que les romains menèrent une vie dure & laborieuſe, ils ſe paſsèrent de *médecins*, ſans en être plus mal, & ils ne les avoient tolérés que dans des temps de peſte ou de maladie contagieuſe; mais le luxe de la table qui s'introduiſit à Rome, & les excès qui l'accompagnoient, leur firent ſentir des maladies qu'ils n'avoient pas connues auparavant. Ce fut alors que l'art de la médecine, pour lequel ils avoient témoigné juſques-là tant de répugnance, leur parut néceſſaire. Dès l'an 535, quelques *médecins* paſsèrent de Grèce à Rome; mais ils n'y eurent cependant un établiſſement fixe qu'en 600. Leur profeſſion parut d'abord indigne d'un homme libre; & fut abandonnée aux eſclaves & aux affranchis, ſelon l'opinion de quelques auteurs, qui ont été réfutés par Caſaubon, dans ſes Commentaires ſur Suétone, où il explique le paſſage de cet auteur qui a donné lieu à ce ſentiment: *Mitto tibi prœterea cum eo ex ſervis meis medicum*. La médecine

renfermoit alors la pharmacie & la chirurgie ; c'étoient les *médecins* qui composoient les remèdes & qui faisoient pareillement toutes les opérations chirurgicales, quoiqu'ils n'eussent encore qu'une connoissance très-imparfaite de l'anatomie, qui n'a commencé d'être cultivée que depuis environ deux siècles. Jules-César fut le premier qui donna le droit de bourgeoisie aux *médecins* ; & Auguste, pour récompenser son *médecin* Musa, qui l'avoit tiré d'une maladie dangereuse, exempta tout le corps des *médecins* de payer des impôts.

Médecins. Les écoles de gladiateurs avoient des *médecins* particuliers, & le régime athlétique l'exigeoit ainsi. On lit sur un marbre antique du temps des empereurs :

EUTYCHUS. AUG. L. MEDICUS. LUDI. MATUTINI.

Et sur un autre marbre de l'an 663 de Rome :

SILVANO SANCTO
C. AUSTURNIUS. MEDI
CUS. LUDI. GALLIC.
PORTIC. ET. EXEDR.
ET. SIGN. ÆN.
VOTO. SUSCEP.
L. M.
DEDIC. KAL. MAI
L. MARCIO. ET
SEX. JUL. COS.

Des femmes exerçoient aussi à Rome la profession de *médecin*, sans doute pour les femmes. L'inscription suivante en est garant (*Grut.* 312. 4.) :

SECUNDA L. LIVILLAE
MEDICA.

On trouve encore *medica* dans une inscription publiée par Muratori (*Thes. inscript.* 958. 6.).

MÉDÉE, fille d'Aëtès, roi de Colchide & d'Hécate. Hésiode lui donne cependant pour mère Idya, fille de l'Océan. *Voyez* Idya. Ayant vu arriver Jason à la tête des Argonautes, elle fut éprise de la beauté de ce prince, & en devint aussi-tôt amoureuse. Junon & Minerve, qui lui avoient inspiré cet amour, conduisirent la princesse hors de la ville, près du temple d'Hécate, dans le tems que Jason y étoit déjà allé implorer le secours de la Déesse. *Médée* fait connoître à Jason le tendre intérêt qu'elle prend à ses jours, & lui promet toutes sortes de secours, s'il veut lui donner sa foi. Possédant à fond l'art des enchantemens, elle l'assure qu'elle peut le tirer de tous les dangers auxquels alloit l'exposer la conquête de la toison d'or. En effet, elle le rendit victorieux de tous les monstres qui gardoient ce trésor, l'en mit en possession, & s'enfuit de nuit avec lui. *Voyez* Jason.

Aëtès fit poursuivre les grecs par Absyrthe, son fils, qui périt en cette entreprise. *Voyez* Absyrthe. *Médée* arriva heureusement en Thessalie avec Jason ; elle eut le secret d'y rajeunir le vieil Eson, père de son mari, & de faire périr Pélias, usurpateur du trône de Jason. *Voyez* Eson, Pelias. Cependant, elle ne put faire reconnoître son mari pour Roi d'Iolchos. Jason, obligé de céder sa couronne à Acaste, fils de Pélias, se retira avec *Médée* à Corinthe, où, assistés de leurs amis, ils vécurent dix ans en repos, & dans une parfaite union ; deux enfans furent le fruit de leur amour. Mais Jason se lassa enfin d'être fidèle, & oubliant qu'il devoit tout à *Médée*, qui l'avoit délivré d'un péril certain, & qui avoit tout sacrifié pour le suivre, résolut de l'exiler avec les enfans qu'il avoit eus d'elle, après avoir épousé à ses yeux Glaucé ou Créüse, fille du roi de Corinthe.

La vengeance qu'en tira *Médée* a fait le sujet de plusieurs tragédies, dont la première est d'Euripide. Ovide en avoit composé une qui n'est pas venue jusqu'à nous, & dont Quintilien nous a conservé ce vers si connu :

Servare potui, perdere an possim rogas ?

« Si j'ai pu le sauver, ne puis-je le détruire ? »

On dit que Mécène avoit traité le même sujet ; mais il ne nous reste que la *Médée* d'Euripide, & la *Médée* de Senèque.

Médée, dans Euripide, fait semblant d'approuver cet hymen politique, & de vouloir même gagner la bienveillance de la nouvelle reine : & pour cela, elle demande la permission de lui envoyer par ses enfans un don digne d'elle, une robe très-fine & une couronne d'or, gage précieux, dit-elle, que le Soleil, mon aïeul, a laissé à sa postérité. Ces présens sont acceptés ; mais à-peine Glaucé s'est-elle revêtue de la robe, à peine la couronne est-elle posée sur sa tête, qu'elle se voit entourée de feu, & consumée toute vivante. Le roi son père accourt à ses cris ; il se jette sur le corps de sa fille, & le tient serré dans ses bras. Les flammes se communiquent au père ; il en est dévoré, & meurt entre les bras de sa fille. *Médée* ayant appris l'issue de ses présens, court achever sa vengeance, en égorgeant, en présence de Jason même, les deux enfans qu'elle avoit eus de lui, & puis elle s'élève dans les airs

ſur un char que lui avoit donné le Soleil, emportant avec elle le corps de ſes enfans, qu'elle va cacher, dit-elle, dans un temple de Junon, pour enlever ces triſtes reſtes à la fureur de ſes ennemis. Horace & Sénèque diſent que ce char étoit traîné par des dragons ailés. Euripide ne dit rien de cette circonſtance.

Médée, ſelon Diodore, fuyant de Corinthe, ſe réfugia chez Hercule, qui lui avoit promis autrefois de la ſecourir, ſi Jaſon lui manquoit de foi. Arrivée à Thèbes, elle trouva qu'Hercule étoit devenu furieux; elle le guérit par ſes remèdes; mais voyant qu'elle ne pouvoit attendre aucun ſecours de lui dans l'état où il étoit, elle ſe retira à Athènes auprès du roi Egée. Celui-ci, non-ſeulement lui accorda un aſyle dans ſes états, mais l'épouſa ſur l'eſpérance qu'elle lui avoit donnée, qu'elle pourroit, par ſes enchantemens, lui faire avoir des enfans. Théſée étant revenu à Athènes en ce tems-là, pour ſe faire reconnoître par ſon père, *Médée* chercha à faire périr par le poiſon cet héritier du trône. Diodore dit qu'elle en fut ſeulement ſoupçonnée, & que, voyant qu'on la regardoit par-tout comme une empoiſonneuſe, elle s'enfuit encore d'Athènes, & choiſit la Phénicie pour ſa retraite. Depuis étant paſſée dans l'Aſie ſupérieure, elle épouſa un des plus grands rois de ce pays-là, & en eut un fils appellé Midas, qui, s'étant rendu recommandable par ſon courage, devint roi après la mort de ſon père, & donna à ſes ſujets le nom de *Mèdes*.

Pluſieurs anciens hiſtoriens nous repréſentent *Médée* avec des couleurs bien différentes; ſelon eux, c'eſt une perſonne vertueuſe, qui ne commit d'autre crime que l'amour qu'elle eut pour Jaſon, par qui elle fut abandonnée lâchement, malgré les gages qu'il avoit de ſa tendreſſe, pour ſe voir ſubſtituer la fille de Créon. C'étoit une femme qui n'employoit les ſecrets que ſa mére lui avoit appris, que pour le bien de ceux qui venoient la conſulter, qui ne s'étoit occupée en Colchide qu'à ſauver la vie à ceux que le roi vouloit faire périr, & qui ne s'étoit enfuie que parce qu'elle avoit horreur des cruautés de ſon père; enfin, une reine abandonnée, perſécutée, qui, après avoir eu inutilement recours aux garans des promeſſes & des ſermens de ſon époux, fut obligée d'errer de cour en cour, & enfin de paſſer les mers pour aller chercher un aſyle dans les pays éloignés.

Médée s'étoit retirée à Corinthe, parce qu'elle avoit droit à cette couronne, ſelon Pauſanias; effectivement elle y régna conjointement avec Créon. Diodore dit même que ce furent les corinthiens qui invitèrent cette princeſſe à quitter Iolchos pour venir prendre poſſeſſion d'un trône qui lui étoit dû. Mais ces peuples inconſtans, ſoit pour venger la mort de Créon, dont ils accuſoient *Médée*, ſoit pour mettre fin aux intrigues qu'elle formoit pour aſſurer la couronne à ſes enfans, les lapidèrent eux-mêmes dans le temple de Junon où ils s'étoient réfugiés. A quelque tems de-là, Corinthe fut affligée de la peſte, ou d'une maladie épidémique, qui faiſoit périr tous les enfans. L'oracle de Delphes avertit tous les corinthiens qu'ils ne verroient la fin de leurs maux, que lorſqu'ils auroient expiés le meurtre ſacrilège dont ils s'étoient rendus coupables. Auſſi-tôt ils inſtituèrent des ſacrifices en l'honneur des fils de *Médée*, & leur conſacrèrent une ſtatue qui repréſentoit la Peur. Pour rendre encore plus ſolemnelle la réparation que les corinthiens ſe trouvoient obligés de faire à ces malheureux princes, ils faiſoient porter le deuil à leurs enfans, & leur coupoient les cheveux juſqu'à un certain âge. Ce fait étoit connu de tout le monde, lorſque Euripide entreprit de mettre *Médée* ſur la ſcène, les corinthiens firent préſent au poëte de cinq talens pour l'engager à mettre ſur le compte de *Médée* le meurtre des deux jeunes princes; ils eſpéroient avec raiſon que cette fable s'accréditeroit par la réputation du poëte qui l'employeroit, & prendroit enfin la place d'une vérité qui leur étoit peu honorable. Pour rendre plus croyable cette première calomnie, les poëtes tragiques inventèrent tous les autres crimes dont l'hiſtoire de *Médée* eſt chargée, les meurtres d'Abſyrthe, de Pélias, de Créon & de ſa fille, l'empoiſonnement de Théſée, &c.

On la fit auſſi paſſer pour une grande magicienne, parce qu'elle avoit appris de ſa mère Hécate la connoiſſance des plantes, & pluſieurs ſecrets utiles, dont elle ſe ſervoit à l'avantage des hommes. Enfin, ceux qui l'ont chargée de tant de forfaits, n'ont pu s'empêcher de reconnoître que, née vertueuſe, elle n'avoit été entraînée au vice que par une eſpèce de fatalité, & par le concours des dieux, ſur-tout de Vénus, qui perſécuta ſans relâche toute la race du Soleil, parce qu'il avoit découvert ſon intrigue avec Mars. De-là ces fameuſes paroles d'Ovide :

Video meliora proboque,

Deteriora ſequor.

que Quinault a ſi bien imitées en ces deux vers :

« Le deſtin de *Médée* eſt d'être criminelle ;

» Mais ſon cœur étoit fait pour aimer la vertu »

Voici l'explication que donne de la fable de *Médée* M. Rabaud de Saint-Etienne :

« *Medée* avoit donné, dit-on, ſon nom à la

Médie. Hérodote & Pausanias rapportent que les *mèdes* avoient été appellés *ariens* avant l'arrivée de *Médée*; d'autres disent que ce pays fut ainsi nommé de Médus, fils de *Médée* & de Jason; d'autres le font venir de je ne sais quel autre Médus; ce qui nous est indifférent, parce que c'est toujours la Médie personnifiée ».

« La mère allégorique de *Médée* n'est pas toujours la même : tantôt c'est Iduia, fille de l'Océan & de Thétis, ce qui désigne une rivière; & en effet, dans l'énumération des rivières célèbres, Hésiode compte Iduia : tantôt c'est Hypsea ou l'Elevée, ce qui désigneroit les montagnes médiennes qui lioient la Médie, plus reculée, avec la Colchide : tantôt c'est Néra, l'une des néréïdes, ou la belle Eurylyte; enfin, elle eut aussi pour mère Hécate ou la Lune, tandis que son père étoit fils du Soleil. Cette filiation avec Hécate avoit rapport à la puissance des enchantemens qu'on attribuoit à *Médée*, & dont il faut chercher la raison ».

« Si la Colchide & la Circassie abondoient en poisons, la Médie étoit renommée pour de certains fruits dont le suc guérissoit le poison le plus subtil, & rétablissoit la poitrine des vieillards. C'est Virgile qui nous a laissé cette tradition. Citons les vers du Virgile français :

Vois les arbres du Mède, & son orange amère,
Qui, lorsque la marâtre aux fils d'une autre mère
Verse le noir poison d'un breuvage enchanté,
Dans leur corps expirant rappelle la santé.
L'arbre égale en beauté celui que Phébus aime;
S'il en avoit l'odeur, c'est le laurier lui-même.
Sa feuille sans effort ne se peut arracher;
Sa fleur résiste au doigt qui la veut détacher;
Et son suc, du vieillard qui respire avec peine,
Raffermit les poumons & parfume l'haleine.

« Telle était la vertu attribuée aux arbres de Médie (C'est le citronnier, selon Isidore.); & c'est d'après cette anecdote physique que *Médée* passa pour connoître parfaitement les vertus des plantes, ou pour avoir rajeuni le vieil Eson, père de Jason. C'étoit une tradition chez les grecs que les pays situés à l'orient de la Mer noire produisoient des plantes dont les habitans connoissoient les bonnes & les mauvaises qualités (*Natalis Comes*, à l'article de *Médée.*). C'est là que l'on savoit composer un breuvage corrosif & brûlant, dont l'effet étoit si prompt, qu'il ôtoit la vie dans vingt-quatre heures. On l'appelloit, à cause de cela, *ephemaium*; & à cause du pays où on le composoit, on disoit que *Médée* l'avoit inventé. On y savoit aussi préparer un feu inextinguible; où il entroit du naphte, qui abondoit dans le pays qu'arrose l'Euphrate; & voilà pourquoi l'on attribuoit à *Médée* d'avoir embrâsé le palais de Créon avec une composition particulière ».

« La Circassie, la Colchide, la Médie, furent donc célèbres chez les grecs par ces breuvages funestes & par ces feux redoutables; & comme ces pays étoient personnifiés, on en fit les magiciennes & les empoisonneuses Circé & *Médée*. Chez les anciens, le poison n'alloit pas sans les enchantemens. Dans ces pratiques superstitieuses, on invoquoit la Lune, pour la faire descendre du ciel; & c'est pourquoi, entre les diverses mères qu'on attribue à ces magiciennes, se trouve Hécate ou la Lune. Ajoutons que pour completter ce merveilleux de la magie, la Médie produisoit des serpens vénimeux, que l'on enchantoit en récitant, ou plutôt en chantant certains vers. La tradition & l'usage s'en conservèrent jusques chez les romains. Les marses, peuple d'Italie, se vantoient de suspendre l'effet du venin des serpens par leur rituel poétique; car c'étoit avec des chants qu'on faisoit ces prodiges & tous ceux de l'antiquité. C'étoit une suite de l'usage ancien, né dans des temps où le langage même étoit musical, & où la poésie étoit de la musique : c'est de-là que nous est venu le mot d'*enchantement*. Ovide, parlant de l'usage des marses, cite les serpens de Médie comme les plus renommés :

Nec Mediæ Marsis finduntur cantibus angues.

(Ovid. *in medicam. faciei.*) »

Un des plus beaux bas-reliefs antiques, est celui du palais Ruspoli de Rome, sur lequel on voit, selon Winckelmann, Jason donnant sa foi à *Médée*, assise près du dragon qui gardoit la toison d'or. Les figures de ce bas-relief ont tant de saillie, que l'on peut passer les doigts entre le fond & le col du héros.

La vengeance terrible qu'exerça *Médée* sur Glaucé & ses enfans, fait le sujet de trois bas-reliefs antiques, sur lesquels on la voit dans un char traîné par des serpens aîlés. Le premier est dans la cour du palais Lancellotti à Rome, & Winckelmann l'a publié dans ses *Monumenti inediti, n. 90 & 91*. Le second est une urne sépulchrale ou sarcophage de marbre, conservé dans la cour du palais Caucci. Le troisième enfin, placé à la villa Borghèse de Rome, a été restauré. Bellori & Montfaucon (*Ant. expl. t. I. pl. 40.*) l'ont donné à Cérès, furieuse de l'enlèvement de Proserpine. C'est ainsi qu'ils ont substitué la mère de Proserpine à *Médée*.

MÉDÉE (Pierre de), *medea*, étoit, selon Pline,

Pline, une pierre noire, traversée par des veines d'un jaune d'or, de laquelle suinte, selon le même écrivain, une liqueur de couleur de safran & qui a le goût du vin.

MÉDÉON, dans la Béotie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

MÈDES. Pour leur origine fabuleuse, *voyez* MÉDÉE; & pour leur costume, *voyez* PERSES.

Les anciens auteurs grecs confondent les noms des *mèdes* & des *perses*, à cause que ces peuples vinrent à ne composer proprement qu'une nation qui vivoit sous les mêmes souverains & selon les mêmes loix. Les rois de Médie, avant Cyrus, petit-fils d'Achéménès, étoient vrais *mèdes*; mais depuis que cette race fut éteinte, les noms *Mède* & *Médie* se perpétuèrent avec honneur sous les perses ou achéménides. Ecbatane, capitale de Médie, étoit, aussi bien que Suze, la résidence du roi de Perse. Il passoit l'été dans la première, & l'hiver dans l'autre. Son royaume pouvoit donc également s'appeller *Médie* ou *Perse*, & ses sujets *perses* ou *mèdes*. Ces derniers, même depuis la jonction de ces deux monarchies, conservèrent dans la Grèce l'éclat de leur nom & la haute réputation de leurs armes, comme on le voit dans Hérodote (*lib. VI.*).

MÉDÉSICARTE, une des filles naturelles de Priam, fut emmenée avec les autres captifs de Troye, & mariée à Imbrius, fils de Mentor, qui l'emmena dans la ville de Pédéon en Ausonie (*Iliad. n.* 173.).

MÉDIALES. *Voyez* HOSTIES.

MEDIASTINUS Aug. N. On lit ces mots dans une inscription rapportée par Gruter (577. 3.). Les *mediastini* étoient des esclaves du dernier rang, qui remplissoient les plus bas offices dans la maison & aux bains; ils étoient aussi employés à la campagne aux travaux les plus vils: *Magnoperè contemno*, dit Cicéron, *exercitum collectum ex senibus desperatis, ex agresti luxuriâ, & rusticis mediastinis.* Il faut mettre dans cette classe les aides de cuisine, les frotteurs, les cureurs de bain, les portiers, les balayeurs, ceux qui allumoient le fourneau.

MEDIASTUTICUS, souverain magistrat de Capoue, avant que cette ville se révoltât contre les romains: *Praerat Statius Metius*, dit Tite-Live (*lib. XXIV. cap.* 19.), *missus ab Cn. Magio Attellano, qui hoc anno mediastuticus erat.*

MÉDIATEUR, en grec μεσαζων. On nommoit *médiateurs*, μεσαζοντες, sous les empereurs de Constantinople, les ministres d'état qui avoient l'administration de toutes les affaires de la cour. Leur chef ou leur président s'appelloit *le grand médiateur*, μεγας μεσαζων; & c'étoit un poste de grande importance.

MEDICA (Minerve). La même qu'HYGIE. *Voyez* ce mot.

MEDICA, *MEDICUS*. } *Voyez* MÉDECINS.

MÉDIE (La) est fertile en beaucoup d'endroits, mais principalement vers les portes Caspiennes. Il y a de gras pâturages, où l'on élève un grand nombre de chevaux. Ce pays envoyoit tous les ans aux rois de Perse, outre un tribut en argent, trois mille chevaux, quatre mille mulets & cinquante mille moutons. Les satrapes d'Arménie envoyoient aussi en Perse vingt mille poulains tous les ans. C'est de la *Médie* que nous vient cette plante si utile pour la nourriture des chevaux, que nous appellons *luzerne*, & que les anciens appelloient *medica*. Elle fut d'abord apportée en Grèce dans le temps des guerres de Darius; de-là elle passa en Italie, d'où elle se répandit dans toute l'Europe. Cette plante est fort célébrée par les anciens, parce que, comme dit Columelle (*lib. II. cap.* 11.), 1°. lorsque la terre en est une fois ensemencée, elle s'y conserve & pousse abondamment pendant dix années; 2°. parce que chaque année on la fauche quatre & souvent jusqu'à six fois, 3°. parce qu'elle engraisse & fertilise la terre; 4°. parce qu'elle engraisse singulièrement tous les bestiaux qui s'en nourrissent; 5°. parce qu'elle rend la santé aux troupeaux malades; 6°. parce qu'un jugère en culture de luzerne fournit abondamment pour la nourriture de trois chevaux durant toute l'année, d'où il suit qu'un arpent de France suffiroit pour la nourriture de six chevaux. On peut voir ce qui concerne la culture de la luzerne dans Columelle, à l'endroit cité. (*Métrologie de M. Pauclon.*)

MÉDIE (Pierre de), *lapis medus* ou *medinus*, pierre fabuleuse qui, dit-on, se trouvoit chez les mèdes; il y en avoit de noires & de vertes. On lui attribuoit différentes vertus merveilleuses, comme de rendre la vue aux aveugles, de guérir la goutte, en la faisant tremper dans du lait de brebis, &c.

MÉDIMNE de Salamine, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, en mesure de France, selon M. Pauclon, 4 boisseaux & $\frac{234}{1000}$. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

$1\frac{1}{9}$ médimnes de Paphos & de Sicile,

ou 1 $\frac{2}{3}$ éphap,

ou 2 $\frac{1}{2}$ métrétès,

ou 3 $\frac{1}{3}$ fephel,

ou 5 modios.

MÉDIMNE, jugère, mefure pythique pour l'arpentage. Elle valoit, en mefure de France, felon M. Paucton, $\frac{5383}{10000}$ d'arpens. Elle valoit, en mefures anciennes,

2 demi-médimnes,

ou 6 hectes,

ou 12 hemihectes,

ou 20000 coudées médiocres carrées.

MÉDIMNE, achina, mefure grecque de capacité. Elle valoit, en mefure de France, felon M. Paucton, 3 boiffeaux & $\frac{501}{1000}$. Elle valoit, en mefures grecques,

6 hecteus,

ou 8 tétarton laconicon,

ou 12 hémihectes,

ou 48 chœnix,

ou 96 xeftès.

MÉDIMNE de Paphos & de Sicile, mefure de capacité de l'Afie & de l'Egypte. Elle valoit, en mefure de France, felon M. Paucton (*Métrologie*), 3 boiffeaux & $\frac{810}{1000}$. Elle valoit, en mefures anciennes,

1 $\frac{1}{2}$ éphap,

ou 2 $\frac{1}{4}$ métrétès,

ou 3 fephel,

ou 4 $\frac{1}{2}$ modios.

MÉDIMNE, mefure olympique pour l'arpentage. *Voyez* PLETHRE.

MÉDIOMATRICI, dans les Gaules. MEDIO.

Les médailles autonomes de ce peuple font :

RRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

MÉDION, dans l'Ætolie.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, felon Hardouin.

MÉDITERRANÉE. On dit qu'Hercule fépara, avec fes deux mains, deux montagnes nommées *Calpé* & *Abila*, qui, étant fituées entre l'Afrique & l'Efpagne, arrêtoient l'Océan, & qu'auffi-tôt la mer entra avec violence dans les terres, & forma ce grand golfe qu'on appelle la *Méditerranée.*

MEDITRINA, MÉDITRINALES. } On appelloit *méditrinales* des fêtes qui fe célébroient en automne le 11 octobre. On goûtoit ce jour le vin nouveau & le vieux en même temps, & cela pour raifon de fanté. On faifoit auffi en l'honneur de la déeffe *Méditrina* des libations de l'un & l'autre vin. La première fois que l'on buvoit du vin nouveau, on fe fervoit de cette formule (felon Feftus) : Je bois du vin vieux-nouveau; je remédie à la maladie vieille-nouvelle. *Vetus novum vinum bibo : veteri novo morbo medeor.* C'eft du mot latin *medeor* qu'on a fait les noms *meditrina* & *méditrinales.*

MEDIUS FIDIUS. Voyez FIDIUS.

MÉDOC. Aufone appelle la côte de Médoc *littus Medulorum.* Ses huîtres avoient alors une grande réputation :

Oftrea Baianis certantia quæ Medulorum

Dulcibus in ftagnis, refluí maris æftus opimat.

Les romains les nommoient *oftrea Burdigalenfia*, parce qu'ils les tiroient de Bordeaux. On les fervoit à la table des empereurs. Sidonius Apollinaris les nomme *Medulica fupellex*, & les friands de bonne chère qui en faifoient leurs délices, *Medulicæ fupellectilis epulones.*

MÉDON, fils aîné de Codrus, ayant voulu monter fur le trône après la mort de fon père, vit fes droits difputés par fon frère Nilée, qui, fous prétexte que *Médon* étoit boiteux, le méprifoit & refufoit de lui obéir. L'affaire ayant été portée à l'oracle de Delphes, la pythie prononça en faveur de *Médon* & lui adjugea le royaume. Ses frères ne pouvant digérer cette préférence, réfolurent d'aller chercher fort loin une demeure hors de leur pays, & vinrent s'établir fur la côte orientale d'Afie, où ils fondèrent Milet.

MÉDON, fut fils de Pylade & d'Electre.

MEDULICUS. Voyez MÉDOC.

MEDULLINUS, furnom de la famille *FURIA.*

MÉDUS, étoit fils de Jafon & de Médée, felon Héfiode; felon Diodore, d'Egée, roi d'Athènes, & de Médée. On le fait auteur des mèdes, quoique ces peuples n'aient commencé à paroître que vers le temps de la fondation de Rome, &

que Médée eût vécu plus de six cents ans auparavant.

MÉDUSE, l'une des trois Gorgones, étoit mortelle, dit Hésiode, au lieu que ses deux sœurs, Euriale & Sthéno, n'étoient sujettes ni à la vieillesse, ni à la mort. C'étoit une très belle fille; mais de tous les attraits dont elle étoit pourvue, elle n'avoit rien de si beau que la chevelure. Une foule d'amans s'empressèrent à la rechercher en mariage. Neptune en devint aussi amoureux, & s'étant métamorphosé en oiseau, enleva *Méduse*, & la transporta dans un temple de Minerve, qu'ils profanèrent ensemble. Noël le Comte dit seulement que *Méduse* osa disputer de la beauté avec Minerve, & se préférer à elle. La déesse en fut si irritée, qu'elle changea en affreux serpens les beaux cheveux dont *Méduse* se glorifioit, & donna à ses yeux la force de changer en pierres tous ceux qu'elle regardoit. Plusieurs sentirent les pernicieux effets de ses regards, & grand nombre de gens, autour du lac de Tritonis, furent pétrifiés.

Les dieux voulant délivrer le pays d'un si grand fléau, envoyèrent Persée pour la tuer. Minerve lui fit présent de son miroir, & Pluton de son casque. Ce casque & ce miroir avoient, dit Hygin, la propriété de laisser voir tous les objets, sans que celui qui les portoit put être vu lui-même. Persée se présenta donc devant *Méduse*, sans en être apperçu, & sa main conduite par Minerve même, coupa la tête de la Gorgone, qu'il porta depuis avec lui dans toutes ses expéditions. Il s'en servit pour pétrifier ses ennemis, ainsi qu'il en usa à l'égard des habitans de l'isle de Sériphe, qu'il changea en rochers, & à l'égard d'Atlas, qui devint par-là une grande montagne. Du sang qui sortit de la plaie de *Méduse*, quand sa tête fut coupée, naquirent *Pégase* & *Crysaor*; & lorsque Persée eut pris son vol par dessus la Lybie, toutes les gouttes de sang qui découlèrent de cette fatale tête, se changèrent en autant de serpens. C'est de-là, dit Apollodore, qu'est venue la quantité prodigieuse de ces animaux venimeux, qui depuis ont infecté toute cette contrée.

Persée, vainqueur de tous ces ennemis, consacra à Minerve la tête de *Méduse*, qui, depuis ce tems-là, fut gravée avec ses serpens, sur la redoutable égide de la déesse. « On voyoit au mi-» lieu de l'égide, dit Homère, la tête de la Gor-» gone, ce monstre affreux, tête énorme & for-» midable, prodige étonnant du père des immor-» tels ». Virgile la place aussi sur la cuirasse de Minerve, à l'endroit qui couvroit la poitrine de la déesse. Il y a même apparence que c'étoit l'ornement le plus ordinaire des boucliers du tems des héros; car Homère dit encore que cette même tête étoit gravée sur le bouclier d'Agamemnon, environnée de la terreur & de la fuite, c'est-à-dire, qu'on y gravoit ces affreux objets pour épouvanter les ennemis.

Cependant toutes les *Méduses* que les anciens monumens nous ont conservées, n'ont pas ce visage affreux & terrible. Il y en a qui ont un visage ordinaire de femmes; il s'en trouve même assez souvent qui sont très-gracieuses, tant sur l'égide de Minerve, que séparément. On en voit une entr'autres assise sur des rochers, accablée de douleur de voir que non-seulement ses beaux cheveux se changent en serpens, mais aussi que des serpens viennent sur elle de tous côtés, & lui entortillent les bras, les jambes & tout le corps. Elle appuye la tête sur sa main gauche; la beauté & la douceur de son visage font que, malgré la bizarrerie de cette fable, on ne sauroit la regarder sans s'intéresser à son malheur.

« Sans m'arrêter aux fables qu'on débite sur *Méduse*, dit Pausanias, voici ce que l'histoire en peut apprendre. Quelques-uns disent qu'elle étoit fille de Phorus; qu'après la mort de son père, elle gouverna les peuples qui habitent aux environs du lac Tritonis; qu'elle s'exerçoit à la chasse, & qu'elle alloit même à la guerre avec les Lybiens qui étoient soumis à son empire; que Persée, à la tête d'une armée grecque, s'étant approché, *Méduse* se présenta à lui en bataille rangée; que ce héros, la nuit suivante, lui dressa une embuche où elle périt; que le lendemain, ayant trouvé son corps sur la place, il fut surpris de la beauté de cette femme, lui coupa la tête, & la porta en Grèce, pour y servir de spectacle, & comme un monument de sa victoire ». Mais un autre historien en parle d'une manière qui paroît plus vraisemblable. « Il dit que, dans les lieux déserts de la Lybie, on voit assez communément des bêtes d'une grandeur & d'une forme extraordinaires; & que les hommes & les femmes y sont sauvages, & tiennent du prodige comme les bêtes; enfin, que de son tems, on amena à Rome un Lybien, qui parut si différent des autres hommes, que tout le monde en fut surpris. Sur ce fondement, il croit que *Méduse* étoit un de ces sauvages, qui, conduisant son troupeau, s'écarta jusqu'aux environs du marais Tritonis, où, fière de la force de corps dont elle étoit douée, elle voulut maltraiter les peuples d'alentour, qui furent enfin délivrés de ce monstre par Persée. Ce qui a donné lieu de croire, ajoute-t-il, que Persée avoit été aidée par Minerve, c'est que tout ce canton est consacré à cette déesse, & que les peuples qui l'habitent sont sous sa protection ».

Pausanias nous apprend encore une circonstance singulière sur *Méduse*; c'est que l'on gardoit dans un temple de Thégée des cheveux de

Méduse, dont Minerve, disoit-on, fit présent à Céphée, fils d'Aléus, en l'assurant que par-là Thégée deviendroit une ville imprenable : ce qui a rapport à ce que dit Apollodore, que l'on attribuoit aux cheveux de *Méduse* une vertu toute particulière, & qu'Hercule donna à Mérope, fille de Céphée, une boucle de cheveux de *Méduse*, en lui disant qu'elle n'avoit qu'à montrer cette boucle aux yeux des ennemis pour les mettre en fuite. *Voyez* GORGONE, PERSÉE.

Winkelmann étant mort avant la publication des trois derniers volumes des vases étrusques de d'Hancarville, n'a pu voir la planche 126 du 4e volume, qui représente les Gorgones, & Persée coupant la tête de *Méduse*. Les Gorgones ont un corps, des pieds & des mains de femme, avec des aîles, des têtes larges, hideuses, de grandes bouches très-ouvertes, avec les dents fort apparentes, & les langues tirées hors de la bouche. Ces grandes dents rappellent les défenses des sangliers, dont les poëtes ont armé les bouches des Gorgones. Mais les artistes ont rarement donné à *Méduse* les traits hideux qui caractérisent les Gorgones sur les vases étrusques. *Méduse* a même été souvent pour eux l'image de la plus haute beauté.

Une statue restaurée de Persée, conservée au palais Lanti, porte dans sa main la plus belle tête de *Méduse*. A l'égard de ces mêmes têtes sur des pierres gravées, les plus belles sont un camée du cabinet Farnèse à Naples, & une autre tête semblable gravée sur une cornaline, dans le cabinet Strozzi. Ces pierres sont toutes deux d'une plus haute beauté que la célèbre *Méduse* du même cabinet, marquée du nom de Solon. Cette fameuse tête, gravée sur une calcédoine, fut trouvée dans une vigne sur le mont Célius, près de l'église de S. Pierre & de S. Paul.

MÉDUSE (Tête de). Pallas orna de cette dépouille le champ de son bouclier, ou de son égide, pour inspirer de l'épouvante aux ennemis. (*Ovid. Metam. L. IV*, 801.) D'après cette idée, les artistes ont souvent représenté *Méduse* sous un aspect hideux & terrible, la langue pendante hors de la bouche, les cheveux hérissés & entortillés de serpens. Les anciens héros, tels qu'Achille (*Voyez* deux pierres gravées par Pamphile, dans l'ouvrage du B. Stosch.), Agamemnon (*Homer. Il. A.* 36.), Hector (*Winckelmann. mon. ant. pl.* 136.), portoient cette tête sur leurs boucliers, soit pour le même objet, soit parce que, suivant Lucien (*In Philopatride*), on lui attribuoit la vertu de préserver de tout accident, & c'est vraisemblablement pour cette raison qu'on trouve un si grand nombre de têtes de *Méduse* sur les pierres de toutes espèces, destinées la plupart à servir d'amulette.

MÉDUSE (Tête de) sur les médailles, est un symbole de Corinthe relatif à Persée. Cette tête est placée quelquefois au milieu de la triquetre de Sicile, pour désigner des colonies carinthiennes, établies dans cette isle.

Méduse portoit des aîles comme ses sœurs, & l'on en voit une sur les médailles de Sinope. La mort funeste de cette Gorgone est représentée sur les médailles d'Amastris, d'Amisus, de Cabire, de Sinope & de Comane; en général, sur les médailles du Pont.

MÉDUSE est le nom d'une fille de Priam. C'est aussi celui d'une fille de Sténélas.

MEFITIS, sur une inscription (*Gruter.* 96. 10.). *Voyez* MEPHITIS.

MÉGABYSE *ou* MÉGALOBYSE, nom des prêtres de la Diane d'Ephèse. Les *Mégabyses* étoient eunuques. Une déesse vierge ne vouloit pas d'autres prêtres, dit Strabon. Il s'en présentoit de différens endroits pour occuper ces places, & on leur portoit un très grand honneur. Des filles vierges partageoient avec eux l'honneur du sacerdoce. Cela ne fut pas toujours observé, & dans la suite, on garda une partie de ces coutumes, & on négligea l'autre.

MÉGADOMESTIQUE, nom de dignité & d'office à la cour des empereurs de Constantinople. Ce mot signifie proprement le *grand domestique*, & il répond à ce qu'on appelloit en Occident *dapifer*, *archidapifer*.

MÉGAHETERIARQUE, nom d'une dignité à la cour des empereurs de Constantinople. *Mégaheteriarcha*, le *mégaheteriarque* étoit le premier officier des cohortes palatines, que l'on appelloit *hétériennes*, de ἑταῖρος, *allié*, parce qu'elles étoient composées de soldats levés chez les peuples alliés.

MÉGALARTIES, fêtes que l'on célébroit à l'honneur de Cérès dans l'isle de Délos. Elles étoient ainsi nommées d'un grand pain qu'on qu'on portoit en procession. *Megas* signifie en grec *grand*, & *artos*, *pain*, dont on fit *mégalarties*.

MÉGALASCLÉPIADES, ou les grandes Asclépiades, fêtes qu'on célébroit à Epidaure en l'honneur d'Esculape. *Voyez* ASCLEPIES.

MÉGALÉ ou LA GRANDE, surnom qu'on donnoit à Junon, pour marquer sa supériorité sur les autres déesses. On le donnoit aussi à Cybèle, qui étoit la grande mère des dieux.

MÉGALÉSIE, fête instituée à Rome en l'honneur de Cybèle, ou de la grande mère, vers le tems de la seconde guerre punique. Les oracles sybillins marquoient, au jugement des Décemvirs, qu'on vaincroit l'ennemi, & qu'on le chasseroit d'Italie, si la mère idéenne étoit apportée de Pessinonte à Rome. Le sénat envoya des *legati* au roi Attalus, qui les reçut humainement, les amena à Pessinonte, & leur donna une pierre que les gens du pays appelloient la mère des dieux. Cette pierre apportée à Rome fut reçue par Scipion Nasica, qui la mit au temple de la Victoire, au mont Palatin, le 14 avril, auquel jour on établit une nouvelle fête à Rome, appellée *Mégalésie*. On y célébroit des jeux qui furent aussi nommés *Mégalésiens*. Pendant leur célébration, les personnes de qualité s'envoyoient réciproquement des présens, comme le pratiquoit le peuple dans les jeux institués en l'honneur de Cérès.

MÉGALÉSIENS (Jeux). *Voyez* MÉGALÉSIE.

MÉGALOBYSE. *Voyez* MÉGABYSE.

MÉGALOPOLIS, en Arcadie. ΜΕΓ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire est Pan nud, assis sur un rocher, tenant un bâton ou *pedum*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Caracalla, d'Elagabale.

MÉGALOTRIAQUE. *Voyez* MÉGAHÉTÉRIAQUE.

MÉGANIRE *ou* MÉTANIRE, femme de Triptolême, étoit mère de Déiphon. *V.* DÉIPHON. Elle avoit un temple en Béotie.

MÉGAPENTE, fils de Prætus, régnoit à Tyrinthe & sur toute la côte maritime de l'Argolide. Persée, son parent, ayant tué par malheur Acrisius son grand-père, & se reprochant un parricide, qu'il n'avoit pourtant commis que par mégarde, s'exila lui-même d'Argos, & proposa à *Mégapente* de changer de royaume avec lui; ce qui fut accepté. *Voyez* PERSÉE.

MÉGAPENTE & NICOSTRATE, fils naturels de Ménélas, étoient nés d'une esclave. Après la mort de leur père, ils voulurent s'emparer du trône de Sparte, & chassèrent Hélène; mais les lacédémoniens refusèrent de leur obéir, & appellèrent Oreste, fils d'Agamemnon, pour les gouverner, préférant un petit-fils de Tindare, leur ancien souverain, aux fils d'une esclave. *Voyez* HÉLÈNE.

MEGARA. C'est le nom qu'on donnoit dans l'Attique aux anciens temples de Cérès, dit Pausanias, parce qu'ils étoient plus grands que les temples ordinaires. Ce mot étoit synonyme de μεγαρον, *grand édifice*.

MÉGARA, en Sicile. ΜΕΓΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est le bœuf à tête humaine, ou un caducée.

Leur fabrique les fait distinguer aisément des médailles frappées à Megare dans l'Attique, ainsi que la légende abrégée.

MÉGARE, ville de l'Attique. Les mégariens prétendoient qu'Apollon avoit aidé Alcathoüs à bâtir leurs murailles; ils en prenoient à témoin, dit Pausanias, une grosse pierre qu'on voyoit près de la citadelle, sur laquelle ils assuroient que ce dieu déposa sa lyre, lorsqu'il voulut mettre la main à l'œuvre avec Alcathoüs. « En effet, ajoute » l'historien, si vous touchez cette pierre avec » un petit caillou, elle rend un son tout semblable à celui que rendent les cordes d'un instrument quand on les pince; j'en ai été surpris » moi-même ». *Voyez* MEGAREUS.

Il y avoit à *Mégare* un temple de Diane, surnommée *la protectrice*; en voici la raison, rapportée par Pausanias. « Les perses que Mardonius avoit amenés, après avoir ravagés tous les » environs de *Mégare*, voulurent rejoindre leur » chef qui étoit à Thèbes; mais par le pouvoir » de Diane, ces barbares se trouvèrent tout-à-coup environnés de si épaisses ténèbres, que » ne connoissant plus les chemins, ils s'égarèrent » & retournèrent du côté des montagnes; là, » croyant voir l'armée ennemie à leur poursuite, » ils tirèrent une infinité de flèches; les rochers » d'alentour, frappés de ces flèches, sembloient » rendre une espèce de gémissement, de sorte » que les perses croyoient blesser autant d'ennemis qu'ils tiroient de flèches: bientôt leurs » carquois furent épuisés; alors le jour revint; » les mégariens fondant sur les perses, & les » ayant trouvés sans résistance, en tuèrent un » grand nombre; & ce fut pour perpétuer la » mémoire de cette aventure, qu'ils consacrèrent » une statue à Diane-Protectrice ».

Il y a plus d'apparence que le nom de *Mégare*

fut donné à cette ville à cause de son premier temple, bâti par Car, fils de Phronée, à l'honneur de Cérès (Eustathe nous apprend que les temples de cette déesse étoient simplement appellés Μεγαρα.). Ce temple attiroit une si grande quantité de pélerins, que l'on fut obligé d'établir des habitations, pour leur servir de retraite dans les temps qu'ils y apportoient leurs offrandes. C'est ce temple dédié à Cérès, sous la protection de laquelle étoient les troupeaux de moutons dont Diogène fait mention, quand il dit qu'il aimeroit mieux être bélier d'un troupeau d'un mégarien, que d'être son fils; parce que ce peuple négligeoit de garantir ses propres enfans des injures de l'air, pendant qu'il avoit grand soin de couvrir les moutons, pour rendre leur laine plus fine & plus aisée à mettre en œuvre. Du moins Plutarque fait ce reproche aux mégariens de son siècle.

Passons aux idées qu'on nous a laissées des mégariens.

Ils n'étoient pas estimés : les auteurs grecs se plaisent souvent à peindre leur mauvaise foi; leur goût de plaisanterie avoit passé en proverbe, & s'appliquoit à ces hommes si communs parmi nous, qui sacrifient un bon ami à un bon mot : illusion de l'esprit, qui cherche à briller aux dépens du cœur! On comparoit aussi les belles promesses des mégariens aux vases de terre de leurs manufactures; ils imposoient à la vue par leur élégance, mais on ne s'en servoit point, & on les mettoit en réserve dans les cabinets des curieux, parce qu'ils étoient aussi minces que fragiles. Les larmes des mégariens furent encore regardés comme exprimées par force, & non par de vrais sentimens de douleur; d'où vient qu'on en attribuoit la cause à l'ail & à l'oignon de leur pays.

Les femmes & les filles de *Mégare* n'étoient pas plus considérées par leur vertu, que les hommes par leur probité; leur nom servoit dans la Grèce à désigner les femmes de mauvaise vie.

L'imprécation usitée chez les peuples voisins, *que personne ne devienne plus sage que les mégariennes!* n'est vraisemblablement qu'une dérision ou qu'une déclaration de l'opinion qu'on avoit du peu de mérite de ce peuple. Il paroît cependant qu'il y entroit beaucoup de partialité, parce que la politique des mégariens les avoit obligés d'être très-inconstans dans leurs alliances avec les divers peuples de la Grèce.

Mégare, dans l'Attique. ΜΕΓΑΡΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent. . , ... *Hunter.*

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Une proue de vaisseau, seule ou avec des dauphins.

Une lyre, & d'autres attributs d'Apollon.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Marc-Aurèle, de Vérus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Géta.

Mégare, fille de Créon, roi de Thèbes, fut la première femme d'Hercule. Erginus, roi des minyens, étant venu attaquer le roi de Thèbes, Hercule marcha contre les minyens, les tailla en pièces, tua leur roi, saccagea leur pays, & délivra Créon de la frayeur que lui avoient inspirée de fiers ennemis. Ce fut en reconnoissance de ce signalé bienfait que Créon le fit son gendre; mais ce mariage ne fut pas heureux. Après plusieurs exploits, Alcide voulut descendre aux enfers; & comme il ne reparoissoit plus, on le crut mort. Il s'éleva une sédition dans Thèbes : Lycus, chef des rébelles, tua Créon, s'empara du trône, & voulut faire périr toute la race d'Hercule. Le retour imprévu du héros changea toute la scène; il délivra *Mégare* & ses enfans des mains de Lycus, & punit ce téméraire de son entreprise. Mais bientôt après les furies s'étant saisies de lui, par l'ordre de l'implacable Junon, le portèrent à immoler lui-même, de ses mains, ceux qu'il venoit d'arracher à la cruauté de Lycus. C'est ainsi qu'Euripide fait mourir *Mégare* (dans son *Hercule furieux*). Mais Pausanias dit qu'Hercule ayant perdu tous les enfans qu'il avoit eu de *Mégare*, & croyant l'avoir épousée sous de malheureux auspices, il la répudia, & l'engagea à épouser Iolas, son fidèle compagnon de voyage. *Voyez* Hercule.

MÉGAREUS, fils de Neptune. Ayant épousé Iphinoë, fille de Nisus, qui régnoit dans un canton de l'Attique, il vint, avec une armée de béotiens, au secours de son beau-père, assiégé par Minos dans sa capitale; mais ayant été tué dans le combat, on lui éleva des monumens héroïques; & la ville, qui s'appelloit auparavant *Nisa*, fut nommée *Mégare*, du nom de ce héros. Il étoit père d'Hyppomène. *Voyez* Atalante, Hyppomène.

MÉGARUS, fils de Jupiter & d'une nymphe Sithnide, se sauva du déluge de Deucalion en gagnant le sommet du mont Géranie. Guidé par une bande de grues qui voloient de ce côté-là, par l'ordre de Jupiter, *Mégarus* nagea jusqu'au haut de cette montagne, qui depuis cet évènement s'est appellé *le mont Géranien*, de γεϱανος, *grue*.

MÉGARSUS, en Cilicie. ΜΕΓ. & ΜΕΓΑΡΣΩΝ

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est composé de trois croissans

MEGELLUS, surnom de la famille POSTUMIA

MÉGÈRE, une des trois furies dont les dieux se servoient pour punir les hommes. Son nom signifie *envie* ou *dispute*; il est dérivé de *μεγαιρειν*, *envier*, ou de *μεγαλα ἐρις*, *grande contention*. *Voyez* FURIES.

MÉGIA, en Mésopotamie. ΜΕΓΙΑΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Trajan.

MEHAH, *mea*, *maa*, *danacon*, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie. Elle valoit 1 sol 8 deniers $\frac{5}{6}$ monnoie actuelle de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en monnoie ancienne des mêmes pays,

2 pondion,

ou 4 phollis,

ou 16 kodrantes,

ou 32 perutah.

MEHERCULES, *MEHERCULE*, } serment qui revient à cette expression : *Ita me Hercules juvet*. Il n'étoit pas permis aux femmes de jurer par Hercule, parce que, dit Macrobe (*Sat. I. 12.*), il y avoit eu des femmes qui lui avoient refusé de l'eau lorsqu'il étoit pressé d'une soif ardente, en ramenant d'Espagne les bœufs de Gérion, ou plutôt parce qu'il ne convenoit pas, disent d'autres auteurs, à un sexe foible & timide de provoquer par un serment un héros vainqueur de la terre. Cette défense n'empêche pas une bonne vieille, dans Apulée (*Métam. IV.*), de faire le serment redoutable : *Sano animo esto, Mehercule, nec vanis somniorum figmentis terrere*. *Voyez* ECASTOR.

ΜΕΙΛΙΚΑΙ, MEILIQUES. } *Voyez* CESTE.

MÉLAMPUS, étoit fils d'Amythaon & d'Aglaïa. On a rapporté au mot AMPHIARAUS la généalogie d'Amythaon; on dira seulement ici, que les auteurs ne sont pas d'accord sur la mère de *Mélampus*. Les uns la nomment Aglaïa, d'autres Eidomène, & ajoutent qu'elle étoit fille de Phérès, fils de Cléthéus. *Mélampus* avoit un frère nommé Bias, auquel il procura une femme & une couronne. Nélée, roi de Pyle, dans le Péloponèse, exigeoit de ceux qui aspiroient au mariage de Péro, sa fille, qu'ils lui amenassent les bœufs qu'Iphiclus nourrissoit dans la Thessalie, & qu'il faisoit garder par un chien dont aucun homme n'osoit approcher. Bias, qui aspiroit à la main de Péro, implora le secours de *Mélampus*, qui lui promit d'avoir les bœufs en question, après qu'il auroit été un an en prison. On le prit effectivement comme il tâchoit de faire ce vol.

Il y avoit un an qu'il étoit en prison, lorsqu'il entendit le bruit que faisoient des vers qui rongeoient la poutre du toît. Il leur demanda combien ils avoient encore à ronger; ils répondirent qu'ils avoient peu de chose. Il demanda d'être transféré; à peine l'eut-il été, que la maison tomba. On dit que dans cette prison il étoit servi par un fort bon homme, marié à une fort méchante femme, de qui il avoit reçu de fort mauvais traitemens : que les vers ayant annoncé la chûte prochaine de la maison, il feignit d'être malade, & obtint qu'on le transportât avec son lit. Le mari se mit devant, & la femme derrière. Dès que le lit fut dehors presque tout entier, la maison tomba, & écrasa la femme. Le mari, instruit de l'évènement, le fit savoir à Iphiclus, qui comprit que *Mélampus* étoit devin; il le mit en liberté, il lui demanda de quelle manière il pourroit avoir des enfans d'Astioché sa femme, qui étoit stérile. Le prophète promit de faire cesser cette stérilité, pourvu qu'on lui donnât les bœufs. On les lui promit. Il evoqua les oiseaux; un vautour se présenta, qui lui dit que Philaque, père d'Iphiclus, mutilant des béliers, avoit laissé proche de son fils le couteau tout sanglant, qu'Iphiclus effrayé avoit pris la fuite, & fiché le couteau dans un arbre où il étoit encore; qu'il falloit l'en retirer, en ôter la rouille, & la faire boire à Iphiclus pendant 10 jours de suite, dans du vin. La recette réussit; Iphiclus devint père de Pardachès. Le devin emmena les bœufs qu'il falloit donner à Nélée, fit célébrer les noces de Bias & de Péro, & s'arrêta à Messène. Quelques écrivains ont dit que ce ne fut pas un couteau qui opéra ce prodige, mais que Philaque, irrité un jour contre son fils, l'avoit poursuivi l'épée à la main. Iphiclus eut si grande peur, qu'il en devint impuissant, & l'épée étoit restée dans un poirier où Philaque l'avoit fichée, n'ayant pu atteindre son fils. C'est ainsi qu'il obtint une femme pour son frère.

Voici comment il lui acquit un royaume. Proëtus, roi d'Argos, avoit trois filles, qui devinrent folles, en punition d'un acte d'indévotion. *Voyez* IPHIANASSE. Leur fureur devint si violente, qu'elles se mirent à courir les champs avec toutes sortes d'indécences; elles se croyoient vaches.

On s'adressa à *Mélampus* qui, outre l'art de deviner, savoit aussi la médecine. Il promit la guérison, pourvu que le roi lui donnât le tiers de son royaume. Le roi trouva d'abord que c'étoit payer trop cher la guérison de ses filles. Le mal empira, & devint contagieux; les autres argiennes en furent tellement tourmentées, qu'elles tuoient leurs enfans, & s'enfuyoient dans les déserts. On offrit à *Mélampus* ce qu'il avoit demandé : mais il voulut deux-tiers du royaume, un pour lui, un pour son frère, & qu'on lui donnât en mariage une des princesses qu'il guériroit. Il obtint sa demande, guérit toutes les femmes, & obtint la princesse.

On assuroit qu'il entendoit le langage des oiseaux, & que c'étoit par leur moyen qu'il apprenoit l'avenir. Il fut le premier qui enseigna aux grecs le culte de Bacchus. C'est lui qui, dans la médecine, fit usage le premier de l'espèce d'ellebore appelée *melampodium*. On lui éleva un temple célèbre après sa mort, & on célébra sa fête tous les ans. On le mit au rang des dieux de la médecine. Homère lui donne deux fils, Antiphates & Mantius. On dit que le talent d'entendre le langage des oiseaux lui fut communiqué par deux serpens qui allèrent un jour lui lécher les oreilles pendant qu'il dormoit. *Voyez* PROETIDES.

MÉLAMPUS, fils d'Atrée, fut surnommé *Dioscure*, avec ses deux frères Aléon & Eumolus, au rapport de Cicéron qui n'en dit pas la raison. Mais *voyez* DIOSCURE.

MÉLAMPYGUS, ou *l'Homme aux fesses noires*, comme ce mot signifie dans son origine grecque. Ce surnom fut donné à Hercule dans une occasion fort extraordinaire. Achémon & Basalas, deux frères de l'île de Pythécuse, dans la mer thyrrénienne, étoient si querelleurs, qu'ils attaquoient tous ceux qu'ils rencontroient. Leur mère, qui pratiquoit la magie, connoissant leur mauvaise inclination, les avertit de prendre garde de ne pas tomber entre les mains du *Melampyge*. Quelque tems après, dans un voyage, ils rencontrèrent Hercule qui dormoit sous un arbre, & l'attaquèrent selon leur coutume. Mais ce heros se relevant tout à-coup les prit par les pieds, & les attachant à la massue qu'il avoit sur son épaule, les porta la tête en bas, comme les chasseurs portent quelques pièces de gibier pendues à leurs armes. Ce fut en cette posture que ces frères voyant le derrière d'Hercule noir & vélu, se souvinrent du *Mélampyge*, dont leur mère les avoit menacés. Ah! voilà ce *Melampyge* que nous avions à craindre, se disoient-ils l'un à l'autre. Hercule qui les entendit, éclata de rire à ce nouveau nom qu'on lui donnoit, & les laissa aller sans leur faire aucun mal. C'est ce qui a donné lieu au proverbe des grecs: *Prens garde au Melampyge*. Ce conte est tiré du dictionnaire de Suidas au mot *Melampyge*.

MÉLANCHLOÈNES, *qui portent des habits noirs*. Pline place cet ancien peuple de la Sarmatie asiatique (*lib.* 5, *cap.* 9.) dans les terres situées entre le Palus-Méotide & le Volga. Hérodote a dit de ce peuple : « Tous les *Melanchloènes* portent des habits noirs, c'est de-là que leur vient ce nom. Ce sont les seuls des Sarmates qui se nourrissent de chair humaine ».

MÉLANEUS vint à la cour de Périérès, roi de Messenie. Il tiroit si bien de l'arc qu'à cause de son adresse, on le disoit fils d'Apollon. Périérès en fit tant de cas, qu'il lui donna dans ses états un petit état qui fut nommé Œchalie, du nom de la femme de *Mélaneus*.

MÉNALIDE, surnom que l'on a donné à Vénus, parce que, dit-on, Vénus cherche souvent les ténèbres pour se livrer à ses penchans. Ce mot est dérivé de μελας, noir, obscur.

MÉLANIDE, fils de Thésée & de la fille de Synnis, remporta le prix de la course, lorsque les épigonnes célébrèrent les jeux néméens, après qu'ils eurent terminé la guerre de Thèbes.

MÉLANION. C'est le nom qu'Apollodore donne à l'amant d'Atalante, que les autres mythologues nomment Hyppomène. *Voyez* ATALANTE.

MÉLANIPPUS, fils de Mars & de la nymphe Tritia, fille du fleuve Triton, prêtresse de Minerve, fonda une ville en Achaïe, à laquelle il donna le nom de sa mère. *Voyez* TRITIA.

MÉLANIPPUS, jeune homme, amant de Comètho, prêtresse de Diane.

MÉLANTHE fut aimée de Neptune, qui, pour la tromper, se métamorphosa en dauphin.

MÉLANTHIE, fille de Deucalion & de Pyrrha.

MÉLANTHO, nymphe, fille de Protée, la même que MELANTHE. *Voyez ce mot*.

MÉLANTHUS, fils d'Andropompe, & arrière petit-fils de Peryclimène, enleva la couronne d'Athènes à Thémoëtes, le dernier des descendans de Thésée, par une supercherie qui donna occasion à la fête des apaturies. *Voyez* APATURIES. Il fut père de Codrus, dernier roi d'Athènes.

MÉLAS,

MÉLAS, fils de Phrixus & de Calciope. *Voyez* CALCIOPE.

MÉLBOSIS, une des nymphes océanides, qui, selon Homère, jouoit avec Proserpine quand elle fut enlevée.

MELCARTHUS, dieu des tyriens, en l'honneur duquel les habitans de Tyr célébroient tous les quatre ans, avec une grande pompe, les jeux quinquennaux. *Voyez* QUINQUENNAUX.

Melcarthus est composé de deux mots phéniciens *melec* & *kartha*, dont le premier signifie *roi*, & le second *ville*, c'est-à-dire le roi, le seigneur de la ville. Les grecs, trouvant quelque conformité entre le culte de ce dieu de Tyr, & celui qu'on rendoit dans la Grèce à Hercule, s'imaginèrent que c'étoit la même divinité, &, en conséquence, ils appellèrent le dieu de Tyr, l'*Hercule* de Tyr. C'est ainsi qu'il est nommé par erreur dans les Machabées, d'après l'usage des grecs.

Il y a beaucoup d'apparence que *Melcarthus* est le *Baal* de l'Ecriture, dont Jézabel apporta le culte de Tyr chez les israélites; car comme *melec-cartha*, en Phénicie, signifie *le roi de la ville*; pareillement *baal cartha*, dans la même langue, veut dire *le seigneur de la ville*; & comme dans l'Ecriture *Baal* tout seul signifie *le dieu de Tyr*, *melec* se trouve aussi signifier seul *le même dieu*. Hesychius dit Μάλικα, τὸν Ἡρακλέα Ἀμαθούσιοι; *Malic*, nom d'Hercule chez les amathusiens: or les amathusiens étoient une colonie de tyriens en Chypre. *Voyez*, pour de plus grands détails, Sanchoniaton, *apud Euseb. de præpar. evang. I*; Bocharti, *Phaleg. part. II. lib. I. c. xxxiv.* & *lib. II. c. ij.* Selden, *de Diis Syriis*; & Fulleri, *Miscellan. III. xvij.* (*D. J.*)

MÉLÉAGRE, fils d'Œnée, roi de Calydon, fut un des héros de la Grèce. Dans sa première jeunesse, il eut part à l'expédition des argonautes. Il fut le chef de la fameuse chasse de Calydon. « Œnée, roi de Calydon, faisant un jour des sacrifices à tous les dieux, pour leur rendre grace de la fertilité de la terre, n'en fit point à Diane; de sorte que tandis que les autres dieux prenoient plaisir à recevoir l'odeur des hécatombes, la seule Diane voyoit ses autels nuds & négligés. Soit oubli, soit mépris, elle sentit vivement cette injure; & dans sa colère, la déesse, qui fait ses délices de ses traits, envoya un furieux sanglier qui ravagea toutes les terres d'Œnée, déracina les arbres chargés de fruits, & désola les campagnes. Le fils du roi, le brave *Méléagre*, assembla, de toutes les villes voisines, un grand nombre de chasseurs & de chiens; car il ne falloit pas moins qu'une armée contre cet affreux sanglier, qui étoit d'une grandeur énorme & monstrueuse, & qui, par ses carnages, avoit déjà allumé dans toute l'Etolie une infinité de bûchers. *Méléagre* le tue; mais Diane qui n'étoit pas encore satisfaite, excite entre les étoliens & les curètes un funeste démêlé pour la hure & pour la peau de la bête, chacun prétendant que cette glorieuse dépouille étoit due à sa valeur. La guerre s'allume; on en vient aux mains. Pendant que *Méléagre* combat à la tête de ses peuples, les curètes, quoiqu'en plus grand nombre, sont maltraités, & ne trouvent aucun lieu pour se mettre à couvert des furieuses sorties qu'il fait tous les jours sur eux. Mais bientôt après il se retire.....& se renferme avec sa femme, la belle Cléopâtre, outré de colère de ce qu'Althée, sa mère, au désespoir de la mort de ses frères, qu'il avoit tué dans le combat, faisoit contre lui les plus affreuses imprécations, en frappant la terre de ses mains, & en conjurant à genoux le dieu Pluton & la cruelle Proserpine d'envoyer la mort à son fils. La furie qui erre dans les airs, & qui a toujours un cœur violent & sanguinaire, entendit ces imprécations du fond des enfers. Aussitôt les curètes, ranimés par l'absence de *Méléagre*, recommencent leurs attaques, & donnent de furieux assauts. Les étoliens, dans cette extrémité, députent à *Méléagre* les plus sages vieillards & les prêtres les plus vénérables, pour le conjurer de sortir les armes à la main, & de les défendre, lui promettant un présent considérable dans le pays de Calydon; car ils lui offroient un enclos de cinquante arpens, qu'il choisiroit lui-même. Le père de *Méléagre*, le roi d'Œnée, monte dans l'appartement de son fils, se jette à ses genoux, lui représente le danger où il est, & le presse de prendre les armes. Ses frères joignent leurs prières à celles du roi; sa mère même, revenue de son emportement, & touchée de repentir, le conjure avec larmes: il n'en est que plus dur, & rejette toutes leurs supplications. Les curètes, déjà maîtres des tours, se saisissent des avenues du palais & vont embrâser la ville. Dans cette extrémité, la belle Cléopâtre se jette aux genoux de son mari, le conjure, le presse.....& touche enfin ce cœur endurci. Il demande ses armes, sort de son palais comme un lion, & combat avec tant de valeur & de succès, qu'il repousse les curètes & sauve les étoliens. Ces étoliens, qu'il avoit refusés si durement, ne lui font plus le présent qu'ils lui avoient offert: ainsi *Méleagre* sauva ces peuples & n'en fut point récompensé ». Phénix, dans Homère (*Iliad. lib. IX.*), se sert de cet exemple de *Méléagre* pour engager Achille à modérer son ressentiment.

Homère ne nomme pas ceux qui accompagnèrent *Méléagre* dans la chasse de Calydon. Voici leurs noms, tels qu'on les trouve dans Apollonius, Pausanias & Ovide: Castor & Pollux, Jason, Thésée & Pirithoüs, Toxée & Plexippe,

frères d'Althée; Lincée, Lucippe, Acaste, Idas, Cénée, Hippothoüs, Dryas, fils de Mars; Phénix, fils d'Amintor; Ménétius, père de Patrocle; Télamon, Pélée, Admète, Iolas, Philée, Eurithion, Echion, Lélex, Panopée, Hilée, Hippase, Nestor, Laërte, Ancée, Amphicide, Amphiaraüs, les deux fils d'Actor, les quatre fils d'Hippocaon, & la belle Atalante, l'ornement des forêts d'Arcadie, qui brilloit parmi la plus florissante jeunesse de la Grèce. Ovide, & les mythologues qui sont venus après Homère, ont ajouté beaucoup de circonstances à l'histoire de *Méléagre*. Voici les principales :

Méléagre ayant tué le sanglier, en donna la peau & la hure à Atalante, qui l'avoit blessé la première. Les deux frères d'Althée furent jaloux de cette distinction, & arrachèrent à la princesse la dépouille qu'elle venoit de recevoir. *Méléagre*, outré de cet affront, se jette sur ses deux oncles & les tue. « Cependant Althée qui alloit remercier les dieux de la victoire que son fils venoit de remporter, rencontra les deux corps de ses frères que l'on portoit à Calydon. A ce spectacle, elle quitte son habit de cérémonie, se couvre de deuil, & fait retentir toute la ville de ses cris & de ses gémissemens. Quand elle apprit ensuite que son fils étoit le meurtrier de ses frères, elle fit cesser ses larmes, & ne songea plus qu'à se venger. Lorsqu'elle accoucha de *Méléagre*, les parques avoient mis dans le feu un tison, auquel elles avoient attaché la destinée de ce prince; & commençant dès-lors à filer ses jours, elles prédirent qu'ils dureroient autant que ce morceau de bois. Comme elles étoient sorties après cet oracle, Althée avoit retiré du feu le fatal tison & l'avoit enfermé, pour conserver, en le gardant soigneusement, la vie de son fils. Pénétrée de douleur à la mort de ses frères, elle le prit & fit allumer du feu pour l'y jetter.....Que ce feu, dit-elle, en tenant à la main le tison fatal, & se tournant du côté de la flamme, que ce feu consume mes propres entrailles. Déesses, ajouta-t-elle, en adressant la parole aux euménides, qui êtes établies pour punir les forfaits, soyez témoins du sacrifice que je vais offrir : si je commets un crime, c'est pour en expier un autre. Elle jetta en tremblant & en détournant les yeux le tison dans le feu. *Méléagre* se sent aussi-tôt dévorer par un feu secret, qui lui cause les douleurs les plus cruelles ; il tombe ensuite dans une triste langueur, jusqu'à ce que le tison étant entièrement consumé, il rend le dernier soupir ».

Selon Pausanias, c'est Phrynicus, disciple de Thespis, qui le premier mit sur la scène cette fable du tison de *Méléagre*. Voici ses paroles, citées par l'historien : « *Méléagre*, dit-il, ne put éviter la mort. Sa cruelle mère mit le feu au tison fatal; & du même feu, son malheureux fils se sentit consumer ». Il paroît, d'après ces paroles, que le poëte parle d'un fait connu de toute la Grèce; car il ne fait proprement que l'indiquer. C'étoit-peut-être une tradition établie depuis Homère.

Cléopâtre, femme de *Méléagre*, ne put survivre à la perte de son mari; & Althée, qui avoit été la cause de sa mort, se pendit de désespoir. *Voyez* ALCYONE.

« On cite ordinairement, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. VI. c.* 7.), comme la plus belle production de l'art sous Hadrien, la statue nommée improprement l'Antinoüs du Belvédère, par la fausse idée que l'on a qu'elle représente le favori de cet empereur : tous les caractères qu'elle porte, indiquent qu'elle représente un *Méléagre*. On la range à juste titre parmi les statues de la première classe, mais plus pour la beauté des parties que pour la perfection du tout : les parties basses du corps, les jambes & les pieds, sont bien inférieures de forme & d'exécution au reste de la figure. La tête est sans contredit une des plus belles têtes de jeunesse de l'antiquité. Le visage d'Apollon respire la fierté & la majesté; mais la physionomie de *Méléagre* nous offre l'image des graces de la jeunesse & de la beauté du bel âge, accompagnée de l'innocence naïve & du desir modéré, sans l'indice d'aucune passion capable de troubler l'harmonie des parties diverses, & cette douce paix de l'ame imprimée à tous ses traits. Ensevelie dans ce calme profond, & livrée, pour ainsi dire, à la jouissance d'elle-même, cette noble figure indique, par sa position, ce silence de l'ame où les sens recueillis semblent n'avoir plus de commerce avec les objets extérieurs. Ses yeux cintrés avec une douce inflexion, comme ceux de la déesse des amours, mais sans indiquer le desir, parlent un langage plein d'innocence. Sa bouche, circonscrite dans un tour agréable, respire l'émotion sans paroître la sentir. Ses joues, nourries & arrondies par les graces, formant un bel accord avec son menton élevé & arrondi, achèvent de décrire le contour gracieux de ce noble adolescent. Cependant son front dénote déjà plus que le jeune homme; il annonce le héros futur, par la grandeur imposante qu'il acquiert, comme le front d'Hercule. Sa poitrine est puissamment élevée; ses épaules, ses côtes & ses hanches sont d'une beauté achevée. Mais ses jambes manquent de cette belle forme qu'exige un tel corps; ses pieds sont d'une exécution grossière, & son nombril est à peine indiqué ».

« Parmi les ouvrages chargés d'inscriptions, je citerai, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, l. V. c.* 1.), la figure (*Gruter. Inscript. p.* 989. *n.* 3.) que l'on découvrit il y a plus de deux cents ans près de S. Vite, dans l'archevêché de Saltzbourg,

& que l'archevêque & cardinal Mathieu Lange fit placer dans sa résidence. Cette statue, de grandeur naturelle, est de bronze, & ressemble, pour l'attitude, au *Méléagre* du Belvédère, nommé faussement *Antinoüs*. Une autre statue de bronze, toute semblable à celle-là, portant la même inscription au même endroit, c'est-à-dire, sur la cuisse, se trouve dans le jardin d'Aranjuez, château de plaisance du roi d'Espagne. Dans l'estampe, la figure de Saltzbourg tient une hache d'arme, qui est sans doute une addition moderne ajoutée par l'ignorance ».

Le prétendu Antinoüs du Belvédère que Winckelmann a nommé *Méléagre*, d'après une légère ressemblance d'attitude qu'il a avec le *Méléagre* du museum Pio-Clémentin, est Mercure, selon M. Visconti, éditeur de ce museum. Les médailles d'Antinoüs, sur lesquelles ce favori d'Hadrien est gravé, le représentent avec des cheveux bouclés, retombant sur le front dont ils cachent une partie, & sur la nuque du cou, où ils flottent légèrement bouclés; aussi il ne peut être reconnu dans cette figure, dont les cheveux sont très-courts, crépus & arrondis autour de la tête. D'autres la nommoient Thésée; mais cette opinion n'a pas la plus légère vraisemblance. Quelques-uns enfin avoient cru reconnoître Hercule jeune. La plus légère inspection de la statue suffit pour faire rejetter cette opinion. On ne trouve ici ni le gros cou, ni les muscles fortement ressentis même dans la jeunesse du fils d'Alcmène.

M. Visconti allégue les raisons suivantes pour soutenir son opinion, & il faut avouer que le respect dont nous sommes pénétrés pour Winckelmann ne peut nous empêcher de les trouver plausibles. Les traits du visage de la statue n'ont aucun rapport avec ceux de *Méléagre*, dont un grand nombre de bas-reliefs, conservés à Rome, offrent des portraits. D'ailleurs, on voit à la galerie Farnèse une petite statue, qui représente Mercure & dont les attributs sont aussi antiques que la statue elle-même. Elle ressemble trait pour trait au prétendu Antinoüs du Belvédère. Au moins peut-on l'assurer d'après le dessin qu'en a publié le même auteur à la fin du premier volume du museum Pio-Clémentin.

L'histoire de ce héros, la mort du sanglier de Calidon, la mort de *Méléagre*, le crime de sa mère, & les regrets d'Atalante, de ses sœurs, sont représentés dans le plus grand détail sur un bas-relief du capitole. Némésis y paroît aussi pour venger tous les crimes atroces de cette fable célèbre.

Un autre bas-relief du même museum offre le même héros poursuivant le sanglier terrible.

Sa mort fait le sujet d'un très beau bas-relief de la villa Borghèse.

Les funérailles de *Méléagre*, & la mort d'Althée, sa mère, qui se tua près de son bûcher, sont représentées sur un bas-relief du capitole, & sur un bas-relief du palais Barberin. La ressemblance du mort & des *Méléagre* qu'offrent les autres monumens, ainsi que les chiens conduits en lesse, servent à expliquer le sujet de ces deux marbres.

Dans la collection du baron de Stosch se trouvent plusieurs pierres gravées relatives à *Méléagre*. Sur une agate onyx on voit *Méléagre* debout devant un rocher sur lequel il s'appuye avec la main gauche, ayant à côté de lui deux javelots, & à ses pieds un chien qui paroît boire au bas du rocher.

Sur une pâte antique, *Méléagre* tuant le sanglier calydonien.

Sur une cornaline, *Méléagre* debout, deux javelots en main, devant une colonne sur laquelle il y a la hure du sanglier calydonien, contre laquelle son chien aboye. Autour on lit EL. AVG.

Sur une agate onyx, *Méléagre* dans la même attitude, devant un rocher sur lequel est une hure de sanglier.

Sur une prime d'éméraude, *Méléagre* debout devant une petite figure de Diane *Lucifera* posée sur un rocher.

Sur une sardoine, *Méléagre* debout, deux javelots en main, devant une petite figure de Diane *Lucifera*, qui est posée sur un piédestal orné de dépouilles de chasse; au bas du piédestal sont deux chiens dont l'un le regarde. C'est ici le fameux *Méléagre* si connu & si admiré des curieux.

MÉLÉAGRIDES. Les sœurs de Méléagre, désespérées de la mort de leur frère, se couchèrent auprès de son tombeau, & leur deuil dura jusqu'à ce que Diane, rassasiée des calamités de la déplorable famille d'Œnée, les changea en oiseaux, excepté Gorgé & Déjanire. Ces oiseaux étoient une espèce de poulets qu'on appeloit *oiseaux de Méléagre*, parce qu'on disoit que ces oiseaux passoient d'Afrique en Béotie, pour venir sur son tombeau. Dans les sacrifices d'Isis, les pauvres offroient, dit Pausanias, cette volaille qu'on appelle *oiseaux de Méléagre*. Ce sont les pintades, ou les poules de Numidie.

MELENIS, surnom de Vénus, qui signifioit *Vénus la noire*, parce que, dit-on, les plaisirs auxquels cette déesse préside, sont plus du ressort de la nuit que du jour. C'est elle qui apparut en

songe à la célèbre Laïs, pour annoncer l'arrivée d'un amant fort riche. Ce surnom est le même que celui de MELANIDE, qui signifie la même chose.

MÉLÈS, jeune athénien, étoit aimé d'un étranger appellé Timagoras, & il ne l'aimoit point. Un jour se laissant aller à son aversion, il lui commanda de se précipiter du haut de la citadelle. Timagoras crut devoir lui témoigner son amour aux dépens de sa vie; & accoutumé qu'il étoit à faire toutes les volontés de ce jeune homme, il se précipita. *Mélès* voyant Timagoras mort, en fut si fâché, qu'il monta au haut du même rocher, se jetta en bas, & périt de la même manière. Des étrangers qui étoient à Athènes, prirent de-là occasion d'élever un autel au génie *Antéros*, comme vengeur de Timagoras. *Voyez* ANTEROS.

MÉLÉTÉ, une des trois muses, dont le culte fut institué par les aloïdes à Thèbes en Béotie; elle étoit mère d'Ixion, qu'elle avoit eue de Jupiter. *Voyez* MUSES.

MÉLÉTÉTIQUE (*Musique inst. des anc.*). Suivant Solin, c'étoit la même flûte que celle qu'on appelloit en latin *vasca*; apparemment qu'elle étoit d'une exécution plus facile que les autres flûtes: car il a ajouté que les musiciens s'en servoient pour faire leurs premiers essais. D'autres veulent que la flûte *mélététique* soit la même que la phonasca ou phonascica, dont les musiciens se servoient pour diriger les tons de la voix, & que Quintilien appelle *tonorion*; en sorte que probablement la plagiaule, la flûte appellée *vasca*, celle surnommée *phonosca*, la *mélététique* & le tonorion ne sont qu'une seule & même flûte.

MELIA (*Terra.*). Voyez MÉLOS.

MELIA. Voyez PHOLUS.

MÉLIAQUE, fille du devin Mopsus. *Voyez* MELIES.

MÉLIBÉE. *Voyez* PÉRIBÉE.

MÉLIBÉE, une des filles de Niobé. Apollon & Diane immolèrent à leur ressentiment tous les enfans d'Amphion & de Niobé, à la réserve de cette jeune fille & de sa sœur Amycle, qui seules avoient bien voulu implorer la bonté de Latone. *Mélibée*, effrayée de la colère de ces divinités, n'avoit pu s'empêcher de marquer sa crainte par sa pâleur; & cette pâleur lui étant toujours restée depuis, on changea son nom de *Mélibée* en celui de Chloris, ou *pâle* en grec. Ces deux filles, en reconnoissance de la protection de la déesse, firent bâtir, en l'honneur de Latone à Argos, une statue auprès de la déesse. Cette histoire est contraire à ce que dit Homère, qu'aucun des enfans de Niobé n'échappa à la vengeance des enfans de Latone.

MÉLICERTE, fils d'Athamas, roi de Thèbes & d'Ino, fuyant avec sa mère les fureurs de son père, le précipita dans la mer; mais un dauphin le reçut sur son dos, & le porta dans l'isthme de Corinthe, sur le rivage près de Cromion, où Sysiphe, beau-père de Laërte, l'ayant trouvé exposé, le fit enterrer honorablement: & changeant son nom en celui de Palémon, il institua en son honneur les jeux isthmiques. *Mélicerte* fut honoré principalement dans l'île de Ténédos, où on porta la superstition jusqu'à lui offrir des enfans en sacrifices. *Voyez* PALEMON, PORTUMNUS.

On voit sur une pâte antique de la collection de Stosch, une figure héroïque, avec un bandeau royal, portée par un dauphin, avec des caractères étrusques. Cette figure paroît être *Mélicerte* ou Palémon qui fut sauvé par un dauphin, quand sa mère Ino se jetta avec lui dans la mer pour se dérober à la fureur de son mari Athamas, qui venoit de tuer son fils aîné Laercus. Les étrusques ont adopté les faits mémorables des grecs, & en ont fait les sujets de leurs gravures. Celle-ci passeroit pour grecque, sans les caractères qui la font connoître pour étrusque. Elle approche de la manière du célèbre Tydée, de la même collection, & elle doit être regardée comme un monument précieux de l'art des étrusques.

MELICRATUM, vin dans lequel on a délayé du miel, espèce d'hydromel. On en faisoit des libations dans les évocations des mânes (*Odyss.* K. 517.).

MÉLIE, fille de l'Océan. Ayant été enlevée par Apollon, son frère Caanthus eut ordre de l'aller chercher; mais quand il sut qu'elle étoit en la puissance d'Apollon, & qu'il ne pouvoit l'en tirer, de dépit il mit le feu au bois isménien, consacré à Apollon. Le Dieu lui décocha aussi-tôt une de ses flèches qui portent la mort. *Mélie* mit au monde deux enfans, Teucrus & Isménus: le premier reçut de son père l'art de prédire l'avenir, & l'autre eut l'honneur de donner son nom à un fleuve de la Béotie. *Voyez* ISMENIUS. *Mélie* fut encore la mère des nymphes appellées *MÉLIES*, qui formoient une des familles des nymphes marines.

MÉLINE, *melinum* (*Cels. Vitruv.*). Vitruve dit que la *méline* étoit un métal. Il parle comme les anciens, qui appelloient indifféremment métal tout ce qui se tiroit de la terre: car la *méline* étoit une vraie terre alumineuse & de couleur jaune, selon Dioscoride. Pline lui donne une couleur blanche, & Servius une couleur fauve. Mais

les modernes s'en tiennent au sentiment de Dioscoride ; & ce que les peintres appellent *ocre de rut*, approche fort de la description que cet auteur fait de la terre *méline*. Galien nomme sous ce titre diverses emplâtres qui devoient apparemment ce nom à leur couleur jaune. (*D. J.*)

MELINUM. Les anciens donnoient ce nom à une terre très-blanche, dont les peintres se servoient pour peindre en blanc. On nous dit que cette terre étoit légère, douce au toucher, friable entre les doigts, & qu'elle coloroit. Jettée dans l'eau, elle faisoit un petit bruit ou une espèce de sifflement : elle s'attachoit à la langue, & fondoit comme du beurre dans la bouche. C'est de cette terre que l'on se servoit anciennement pour le blanc dans la peinture. Depuis on lui a substitué le blanc de céruse, qui a l'inconvénient de jaunir. Hill prétend que le *melinum*, ou la terre dont on vient de parler, est exempte de ce defaut, & demeure toujours blanche; ce qui mérite d'être examiné.

MELINUS color. Voyez JAUNE.

MÉLISSES. C'étoient les filles de *Melisseus*, roi de Crète, qui se chargèrent de l'éducation de Jupiter. Leur nom est Adrasté & Ida. On a aussi donné ce nom aux abeilles ou mouches à miel (de μέλι, miel), qui nourrirent ce même dieu, d'où il est quelquefois appellé *Melisseus*. Les poëtes ont beaucoup varié sur l'éducation de Jupiter, & en ont attribué la gloire à différentes personnes. *Voyez* ADAMANTHÉE, ÆX, AMALTHÉE, CURÈTES. Dans cette même île de Crète, la prêtresse de la grande-mère se nommoit *Mélisse*.

MELISSEUS. Voyez MÉLISSES.

MELITA, aujourd'hui Malte. ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ. ΜΕΛΙΤΑΣ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

C. en bronze.

RRRR. en argent........ *Torremusa.*

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Une divinité ayant quatre aîles.

Un trépied.

Une lyre.

Une chaise curule.

Une tête de bélier.

Ses habitans ont frappé une médaille grecque & latine en l'honneur du proconsul Balbus.

Ovide appelle cette île *fertile*, *fertilis est Melita, sterili vicina cosyræ*. Mais c'étoient les habitans qui la fertilisoient. Ils travailloient aussi les laines avec beaucoup de goût; car c'est là-dessus que porte l'épithète de *lanigera*, dont Silius Italicus l'honore. Scylax & Ptolémée ont trop approché cette île de l'Afrique, à laquelle ils la donnoient ; au lieu que les romains, qui la connoissoient beaucoup mieux, la regardoient comme une annexe de la Sicile, dont elle est en effet bien plus voisine.

MELITHIA, gâteau fait avec du miel, qu'on offroit à Trophonius.

MELITITES, nom donné par les anciens auteurs lithologues à une espèce d'argile compacte, d'un blanc tirant sur le jaune, & semblable à la couleur du miel. On s'en servoit autrefois intérieurement, & on la regardoit comme un soporatif ; on l'appliquoit aussi extérieurement pour la guérison des ulcères.

MELIUS. Hercule étoit ainsi surnommé, ou parce qu'il avoit enlevé les pommes d'or du jardin des Hespérides (de μῆλος, *pomme*), ou parce qu'un bœuf qu'il vouloit immoler s'étant échappé, on en représenta un autre en petit, avec une pomme, à laquelle on ajouta des pieds & des cornes, selon la manière de ce temps-là d'imiter, ou avec de la pâte, ou autrement, les victimes qu'on vouloit immoler & qui venoient à manquer.

MELLARIUM, vaisseau rempli de vin, qu'on portoit dans les fêtes de la bonne déesse. On lui faisoit des libations de ce vin, qu'on n'appelloit point *vin*, mais *lait*; & le vaisseau étoit appellé *mellarium*.

MELLEUM marmor, nom donné par les anciens à une espèce de marbre d'un jaune clair, de la couleur du miel. On en trouve, dit-on, en plusieurs endroits d'Italie.

MELLITA, fruits ou légumes confits au miel. Le sucre ne servoit, chez les anciens, que pour la médecine, & le miel leur tenoit lieu de sucre pour tous les comestibles où nous employons ce dernier.

MELLONA ou *MELLIONA*, divinité champêtre qui prenoit sous sa protection les abeilles & le miel qu'on en tiroit. Celui qui voloit du miel, ou gâtoit les ruches de son voisin, s'attiroit, disoit on, la colère de la déesse *Mellonia* (*Arnob. adv. Gentes, lib. IV.*).

MELLOPROXIMUS à rationibus. Ce nom, qui se lit dans une inscription rapportée par Grutter (588. 1.), désigne les adjoints des *proximi* dans les dignités de l'empire.

MELON. On voit sur les médailles de Mélos un melon, qui est proprement une armoirie parlante.

MELOBOSIS, mot grec qui signifie *celui qui nourrit des oiseaux.* Hesiode (*Théogon.* 354.) donne ce nom à une des nymphes qui prennent soin de l'éducation des hommes depuis l'enfance, avec Apollon & les Fleuves.

MÉLOPHORE, surnom de Cérès, qui signifie *celle qui donne des troupeaux* (de μηλον, *brebis*). Cérès *Mélophore* avoit à Mégare un temple qui n'avoit pas de toît.

MELOPHORI, en grec μηλόφοροι, *soldats perses*, les mêmes que les *doryphores*. Le nom de *melophori* leur fut donné à cause des pommes ou grenades dorées dont étoit orné le bas de leurs lances, ou plutôt des vêtemens jaunes qu'ils portoient avec d'autres vêtemens pourpres, ainsi que le dit Elien (*lib. IX. Var. hist. c.* 3.).

MÉLOS, douceur du chant. Il est difficile de distinguer dans les auteurs grecs le sens du mot *mélodie*. Platon, dans son *Protagoras*, met le *mélos* dans les simples discours, & semble entendre par-là le chant de la parole. Le *mélos* paroît être ce par quoi la mélodie est agréable. Ce mot vient de *miel*.

MÉLOS, île. ΜΗΛΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RRR. en argent......... *Hunter.*

O. en or.

C. en bronze.

Leur type ordinaire est un melon ou une chouette. Le melon étoit une armoirie parlante.

On a frappé des médailles impériales grecques dans cette île en l'honneur de Néron, de Nerva.

MÉLOTE, μῆλοτες. Ce mot se prend en général, selon Henri Etienne, pour la peau de toutes sortes de quadrupèdes à poil ou à laine; mais il désigne en particulier une peau de mouton ou une peau de brebis avec la toison; car μῆλον signifie *brebis*. Les premiers anachorètes se couvroient les épaules avec une *mélote*, & erroient ainsi dans les déserts. Par-tout où la Vulgate parle du manteau d'Elie, les Septante disent la *mélote* d'Elie. Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, rapporte que les disciples de S. Pacôme portoient une ceinture, & dessus la tunique une peau de chèvre blanche, nommée en grec μῆλοτες, qui couvroit les épaules.

MELPHIS, mère de MÉRION.

MELPOMÈNE, muse de la tragédie. Une massue, un masque tragique & un sceptre, sur une médaille de la famille Pomponia, font reconnoître *Melpomène* dans la muse qu'elle représente. Ces deux premiers attributs la distinguoient des autres muses sur la plupart des monumens antiques; mais plus encore sa tunique traînante, *ortostadios*, son grand manteau, *palla*, ses cothurnes élevés de plus de quatre doigts, & sa ceinture large, quelquefois même double & triple.

Elle paroît ainsi sur le sarcophage du capitole, où sont sculptées les neuf muses; sur le marbre de l'apothéose d'Homère; sur le sarcophage de la villa Mattei; au palais Farnèse, &c.

On lui donne ordinairement sur les marbres l'attitude héroïque de poser un pied sur un objet plus élevé que le plan de la figure.

Melpomène présidoit à la tragédie, qui étoit chantée chez les grecs. C'est pourquoi le scholiaste d'Apollonius lui attribue l'invention du chant; & c'est pourquoi Phurnutus dérive son nom de la douceur de son chant, ἀπὸ τῆς μολπῆς.

Sa fonction principale est exprimée dans ce vers attribué à Virgile :

Melpomene tragico proclamat moesta boatu.

Dans un tableau d'Herculanum, *Melpomène* a les cheveux liés & rassemblés sur le sommet de la tête, espèce de coëffure servant à distinguer les jeunes filles des femmes mariées, qui portoient toujours leurs cheveux liés & tombans sur la nuque du cou.

Gruter (25. 9.) rapporte une inscription, peut-être unique, gravée en son honneur :

IUNONI. CLAUDIAE
ET. SAN...
MELPOMINE.

On voit dans la collection de Stosch, plusieurs pierres relatives à *Melpomène*, telles qu'une pâte antique, où paroît la tête de *Melpomène* regardant un masque tragique. Ceux (*Wisse num. Bodley*, *p.* 121.) qui expliquent ce sujet, en disant que c'est un oracle d'Orphée, n'ont pas consulté les pierres gravées, où cette (*Conf. mus. fl. t. I, c.* 44. 11.) muse est debout, appuyée sur une colonne, tenant & regardant avec attention un masque tragique tout-à-fait semblable à la prétendue tête d'Orphée. Et puis, la tête de cette pâte, de même que de la gravure où l'on a cru voir Virgile & Orphée, est sans contredit un masque tragique, comme le démontre l'élévation sur la tête appellée (*Pollux*,

Onom. lib. IV, sect. 133) ὄγκος en grec. Ὄγκος, étoit une coîffure de cheveux qui alloit quelquefois en pointe, témoin quantité de pierres gravées, & non pas un cône, tout nu, comme un chapeau pointu, ainsi que prétend *Cuper* (*Apotheos. hom. p.* 82.).

— Sur une pâte antique, *Melpomène* à mi-corps, avec l'air pensif. De la main droite elle soutient le vêtement qui lui couvre le sein ; de la gauche elle tient une branche de laurier, arbre consacré aux muses.

— Sur une pâte de verre, dont (*Mus. Florent. t. I, tab. XLIII, n.* 11) l'original est dans le cabinet de l'empereur à Florence, *Melpomène*, muse de la tragédie. Celui qui a dessiné cette pierre, a pris le volume roulé qu'elle tient à la main gauche pour une tasse ; & ce que la muse tient à la main droite, il l'a mis trop proche de la bouche. Le prévôt *Gori* n'en a donné aucune explication. Vinckelmann prend ce que la muse porte à la bouche & tient du bout des doigts, pour quelque chose qu'elle veut manger, & peut-être est-ce du laurier ; car les anciens croyoient que le laurier inspiroit l'enthousiasme poétique : c'est par cette raison que les poëtes étoient appellés (*Lycophr. Cassandr. v.* 6.) *Δαφνηφάγοι, mangeurs de laurier.*

— Sur une prime d'émeraude, *Melpomène* debout, appuyée sur un genou, tient un masque dans la main droite, & dans la gauche une baguette.

— Sur une cornaline, *Melpomène* debout devant une colonne, ayant un masque en main.

— Enfin sur une agate-onyx, *Melpomène* assise tient un masque à la main.

MELPOMENOS, surnom que les Acharniens donnoient à Bacchus ; il vient de *μέλπομαι, je chante*, et signifie *celui qui se plaît aux chants.*

MÉMACTE, surnom qu'on a donné chez les grecs à Jupiter, en l'honneur de qui on célébroit des fêtes appellées *mémactéries* ; & le mois dans lequel on faisoit cette solemnité, s'appelloit *mémacterion* : il commençoit l'hiver. On donne à ce nom plusieurs étymologies aussi peu certaines les unes que les autres. Festus nous apprend seulement qu'en ce jour-là on prioit Jupiter d'être plus doux & moins turbulent dans l'hiver.

MÉMACTÉRIES, MÉMACTÉRION. } *Voyez* MÉMACTE.

MEMBRANÆ, peaux de brebis sur lesquelles on écrivoit. *Voyez* PERGAMENUM.

MEMBRE. Chaque *membre* ou *portion du corps* étoit autrefois consacrée & vouée à quelque divinité ; la tête à Jupiter, la poitrine à Neptune, la ceinture à Mars, l'oreille à la mémoire, le front au génie, la main droite à la foi ou fidélité, les genoux à la miséricorde, les sourcils à Junon, les yeux à Cupidon, ou selon d'autres, à Minerve ; le derriere de l'oreille droite à Némésis, le dos à Pluton, les reins à Vénus, les pieds à Mercure, les talons & les plantes des pieds à Thétis, les doigts à Minerve, &c.

MÉMERCUS, un des deux fils de Jason & de Médée, que cette marâtre égorgea avant de s'enfuir à Athènes.

MEMMIA, famille romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

MEMMIA, seconde femme de Sévère-Alexandre.

SVLPICIA MEMMIA AVGVSTA.

On doute s'il existe des médailles de cette princesse. Goltzius en a cependant dessiné une qu'il rapporte, mais que l'on ne connoît dans aucun cabinet.

MEMNON, fils de Tithon & de l'Aurore, vint au secours de Troye, vers le milieu de la dixième année du siège, avec dix mille persans & dix mille éthiopiens d'Asie. Il y vint, parce qu'étant fils de Tithon, il étoit neveu de Priam. *Voyez* TITHON. Il s'y distingua d'abord par sa bravoure, & tua Antiloque fils de Nestor. Mais Achille vint l'attaquer ; & après un rude combat, le fit succomber sous l'effort de son bras. A ce triste spectacle, dit Ovide, on vit pâlir cette couleur vive & vermeille qui brille lorsque l'Aurore paroît, & le ciel demeura couvert de nuages. Cette tendre mère ne pouvant soutenir la vue du bûcher qui alloit réduire en cendres le corps de son fils, alla, les cheveux épars & les yeux baignés de larmes, se jetter aux pieds de Jupiter, le conjurer d'accorder à son fils quelque privilége qui le distinguât des autres mortels.

Le père des dieux exauça sa prière. Dans le moment, le bûcher déjà allumé s'écroula : on en vit sortir des tourbillons de fumée qui obscurcirent l'air, & des monceaux de cendres qui s'étant condensés, présentèrent d'abord un corps qui emprunta du feu la chaleur & la vie, & la légéreté de cet élément lui fournit des ailes. Un moment après on vit sortir de ces cendres une

infinité d'oiseaux qui firent trois fois le tour du bûcher, en faisant entendre tous les mêmes cris. Au quatrième, ils se séparèrent en deux bandes, & se battirent les uns contre les autres, avec tant de fureur & d'opiniâtreté, qu'ils tombèrent auprès du bûcher, comme des victimes qui s'immoloient aux cendres dont ils venoient de sortir, montrant par là qu'ils devoient la naissance à un homme rempli de valeur. Ce fut aussi de lui qu'ils prirent le nom de *Memnonides*. Ces oiseaux ne manquent pas de venir tous les ans dans le même endroit, où, par un semblable combat, ils honorent le tombeau de ce héros. Pour l'Aurore, elle versa des pleurs en abondance sur la mort de son fils, & depuis le jour fatal où elle le perdit, elle n'a point cessé d'en répandre. Ce sont ces mêmes larmes dont se forme la rosée du matin.

Pausanias, parlant des oiseaux de *Memnon*, dit : ceux qui habitent les côtes de l'Hellespont, assurent que tous les ans, à un jour déterminé, ces oiseaux viennent balayer un certain espace du tombeau de *Memnon*, où on ne laisse croître ni arbre ni herbe, & qu'ensuite ils l'arrosent avec leurs ailes, qu'ils vont exprès tremper dans l'eau du fleuve Esépus.

Memnon eut une statue colossale à Thèbes en Egypte, au-delà du Nil. On disoit que lorsque les rayons du soleil venoient à la frapper, elle rendoit un son harmonieux. Strabon, auteur judicieux, nous apprend qu'il l'a vue, & qu'il a entendu le bruit qu'elle faisoit. « J'étois, dit il, » avec Elius Gallus & une troupe d'amis, lorsque, considérant le colosse, nous entendîmes » un certain bruit, sans pouvoir assurer toutefois » s'il venoit de la statue ou de la base, ou s'il » venoit de quelqu'un des assistans ; car je croi» rois plutôt toute autre chose, que d'imaginer » que des pierres arrangées de telle ou telle ma» nière, puissent rendre un pareil son. » Le père Kirker attribue ce son à quelque ressort secret, qu'il croit avoir été une espèce de clavecin renfermé dans la statue, & dont les cordes relâchées par l'humidité de la nuit, se tendoient ensuite à la chaleur du soleil, & se rompoient avec éclat, faisant, dit Pausanias, un bruit semblable à celui d'une corde de viole qui se rompt. Cambyse ayant voulu éclaircir ce mystère, & y soupçonnant de la magie, fit briser le colosse depuis la tête jusqu'au milieu du corps : le reste subsista long-temps après, & rendit toujours le même son. On croyoit encore que *Memnon* rendoit par sa statue, un oracle tous les sept ans.

Huet (*dans son Traité sur la situation du paradis terrestre*), a exercé son talent pour les conjectures sur l'histoire de *Memnon*. En la dépouillant de tout le merveilleux mythologique, n'en a-t-il point fait une nouvelle fable ?

« Jablonski & le chancelier Mosheim n'ont su s'accorder entr'eux, dit M. Paw, au sujet d'un des colosses qu'on voit dans la Thebaïde, en avant de *Medinet Habu*. Celui qui est le plus mutilé, & dont on a chargé les pieds d'inscriptions grecques & latines, doit être, suivant Jablonski, la véritable statue vocale de *Memnon* ou *d'Aménophis*, dont il est tant parlé dans l'antiquité. (Voyez son Traité *de Memnone græco & ægyptio hujusque celeberrimâ in Thebaïde statuâ*) ; & je ne trouve que des conjectures très-vagues, très-peu fondées dans tout ce qu'on allègue pour combattre son sentiment. Il y a eu en Egypte beaucoup de souterrains, de grottes, de galeries percées dans cette couche de pierre calcaire qui y porte la terre végétale, dont la profondeur n'est souvent que de trois ou quatre pieds : or, comme nous savons, & par la connoissance du local, & par le témoignage de Pausanias, que la statue vocale n'étoit point fort éloignée de l'entrée des cryptes, il est plus que probable qu'un rameau de ces souterrains passoit directement sous le piedestal ; de sorte qu'il ne s'agissoit que de frapper contre le roc avec un instrument de métal, pour faire résonner le *Memnon* ; & ce qui décèle entièrement cet artifice, c'est que le son ne partoit pas de la tête, comme l'insinue Philostrate (*Vit. Apollon. lib. VI. c.* 3.) mais de la plinthe ou du trône sur lequel la figure étoit assise. Quand on a perdu la connoissance de ce souterrain, on a vu cesser aussi ce phénomène. Je sais bien qu'un savant a proposé là-dessus une autre explication, où il n'admet que la force des rayons du soleil & l'arrangement des pierres. (*Voyez Mémoire sur les obélisques par le p. G. de l'Oratoire.*) Mais on se dispensera de réfuter cette opinion bizarre qui, pour applanir une difficulté, en fait naître mille autres. L'excavation, pratiquée sous la base du colosse dont je viens de parler, n'est point une chose sans exemple ; car, sous la statue d'ivoire d'Esculape à Epidaure, on avoit également creusé un puits qui paroît plutôt avoir servi à favoriser quelque fraude pieuse, qu'à entretenir l'humidité de l'ivoire, comme on tâchoit de le persuader aux étrangers. Le chancelier Mosheim pensoit que les prêtres de Thèbes ayant perdu l'ancienne statue de *Memnon*, en firent résonner une autre sous le règne de l'empereur Domitien, pour opposer ce prétendu miracle aux progrès du christianisme ; mais c'est réellement porter trop loin l'audace de deviner dans l'histoire l'Egypte, où le premier ordre sacerdotal avoit été ruiné long temps avant qu'il fût question du christianisme dans le monde. Il est vrai que les inscriptions dont on a chargé les pieds de *Memnon*, ne remontent point à une époque plus reculée que le règne de Domitien ; mais cela ne prouve autre chose, sinon que les étrangers qui virent ce monument dans des temps antérieurs, ne jugèrent point à propos d'y écrire leurs noms, comme quelques

quelques voyageurs d'Europe ont gravé le leur au sommet de la plus haute des pyramides.

L'abbé Gédoyn dit, dans sa Traduction de Pausanias (*t. III. p.* 203.), qu'il sortoit du colosse de Memnon *un son tel que celui des cordes d'un instrument de musique, lorsqu'elles viennent à se casser.* Il y a dans le texte κιθάρας ἢ λύρας; ce qui doit désigner plus positivement le son des cordes qui rompent sur une cithare ou une lyre. La caisse de pierre qui est dans une des salles sépulchrales de la grande pyramide, retentit sur un ton à-peu-près semblable, lorsqu'on la frappe avec un instrument de métal. «

Un autre ouvrage (de basalte, ajoute Pline,) *que l'on dit aussi considérable que celui-ci* (le Nil), *a été consacré dans le temple de Sérapis à Thèbes; on assure qu'il représente la statue de Memnon, qui rend des sons tous les jours quand les rayons du soleil levant viennent la frapper.* Il ne faut pas confondre la statue de *Memnon* dont Pline parle, avec celle qui subsiste, & qui a inspiré une si grande curiosité aux voyageurs anciens & modernes: non-seulement cette dernière est colossale, mais elle est de granit; d'ailleurs elle étoit antique à l'égard de Pline, puisqu'elle étoit placée de son temps dans l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui, c'est-à-dire, hors la ville de Thèbes, assez près des tombeaux des anciens rois d'Egypte, & qu'elle avoit été élevée avant la conquête que les Perses firent de ces pays, tandis que la statue de *basalte*, que Pline présente comme un objet beaucoup moins considérable, étoit consacrée dans un temple de Sérapis, dont le culte n'a été introduit en Egypte que sous les Ptolémées.

MÉMOIRE. Dans les cérémonies de l'oracle de Trophonius, on faisoit boire à ceux qui venoient consulter *l'eau de l'oubli* & *l'eau de la mémoire*: on les faisoit aussi asseoir sur le trône de la *mémoire*. *Voyez* TROPHONIUS. La *mémoire* a été aussi mise au nombre des déesses, sous le nom de Mnémosine.

MÉMOIRES. *Voyez* COMMENTARIIS.

MEMORIA signifioit un écrit abrégé, un papier-journal. Aulu-Gelle dit dans ce sens: *In veteribus memoriis scriptum legimus.*

MEMORIA désignoit aussi un tombeau, un monument consacré à la mémoire de quelqu'un. On lit cette inscription:

SERVILIUS. TROILUS. SE. VIVO.
COMPARAVIT. MEMORIAM
SIBI. ET. SUIS.

MEMORIALES, historiographes, écrivains qui tenoient registre des grandes actions, pour les inscrire dans les actes publics, & pour en faire récompenser les auteurs.

MEMORIALES étoient aussi des secrétaires des empereurs, divisés en différens départemens.

MEMPHIS, fils de Jupiter & de Protogénie.

MEMPHIS, dans l'Egypte. ΜΕΜΦΙ. & ΜΕΜΦΕΙΤΗC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin.

« On donne, dit M. Paw, à *Memphis* une enceinte de trois lieues, & il ne faut pas douter qu'on n'y ait compris de grands étangs absolument comblés de nos jours, un parc ou une quantité de bosquets d'acacia, de palmiers, de sycomores; & ensuite tout le palais royal des Pharaons, qu'on fait avoir été étendu en longueur d'une extrémité de la ville à l'autre, parce que c'étoit probablement un amas de différens logemens où il y avoit des écuries, un sérail & des chapelles. Au reste, *Memphis* ne s'aggrandit, & ne se peupla qu'à mesure que Thèbes devint déserte; car il ne faut point croire que ces deux villes aient été très-florissantes à la fois, ce que la population de l'Egypte ne permettoit point; & si on lit, dans l'ouvrage de M. d'Origny, que vingt mille villes ont pu y exister sans faire aucun tort aux terres labourables (*Voyez l'Egypte ancienne, tom. I, chap.* 2.), nous dirons que de telles assertions sont des rêves, qui ressemblent à ceux que ce même homme a eus sur l'île Eléphantine, dont l'étendue lui paroissoit être prodigieuse, & nous avons déjà eu soin d'avertir que cette île n'est qu'un point de terre dans le Nil ».

« L'aggrandissement de Ptolémaïs & d'Alexandrie fit tomber *Memphis* à son tour, & la même révolution arriva lorsqu'on bâtit le Caire, sur lequel les voyageurs modernes se sont autant trompés, que les anciens se trompoient touchant la prétendue grandeur de Thèbes. On peut être certain que l'enceinte du Caire n'est pas à beaucoup près de trois lieues de 2500 toises chacune ».

MEMPHITE, nom donné par les anciens à une pierre, qui, mise en macération dans le vinaigre, engourdissoit les membres au point de rendre insensible à la douleur & même à celle de l'amputation. On la trouvoit, disoit-on, auprès de Memphis en Egypte.

On a donné aussi quelquefois le nom de *Memphitis* à une espèce d'onyx, composée de couches, dont l'inférieure est noire, & la supérieure blanche.

MEMPHITIQUE. *Voyez* DANSE.

MEN ou le *Dieu-Mois*. « Les antiquaires, dit M. le Blond dans l'*explication des pierres gravées du palais royal*, sont convenus de donner le nom de dieu *Lunus* à une figure de jeune homme, représentée sur les médailles avec différens attributs, dont les principaux sont le bonnet phrygien & le croissant; mais il s'en faut bien que les antiquaires aient défini d'une manière satisfaisante cette prétendue divinité. Leurs discussions, au contraire, n'ont enfanté que des doutes ou des assertions ridicules. La plupart ont cru sur la foi de Spartien, que le dieu *Lunus* n'étoit autre chose que la Lune même. Cet historien nous dit dans la vie de Caracalla, que les habitans de la ville de Carrhes croyoient, d'après une ancienne tradition, que ceux qui regardoient la Lune comme une divinité femelle étoient le jouet des femmes, & que ceux au contraire qui l'honoroient comme une divinité mâle, triomphoient des charmes & des artifices du beau sexe, idées puériles, & bien dignes de la superstition grossière qui régnoit au tems où Spartien écrivoit. Nous n'ignorons pas qu'on a quelquefois donné les deux sexes à la divinité; mais il ne seroit pas raisonnable de faire ici l'application de cette doctrine, qui d'ailleurs fut celle des orientaux plutôt que celle des grecs ».

« Le mot *Lunus* ne se trouve que dans Spartien, & cet historien cité une fois a dû l'être mille; telle est la marche des philologues & des commentateurs, & c'est ainsi qu'à force de transcrire & de répéter sans examen & sans critique, on parvient à consacrer les plus insignes erreurs. Pour échapper à celle que nous combattons ici, il suffit d'examiner les monumens & de consulter les auteurs qui peuvent servir à les expliquer ».

« Le bonnet phrygien fait assez connoître que la divinité dont il s'agit, tire son origine de Phrygie; & la multitude de médailles de cette province & des pays voisins, dont le type est celui d'un jeune homme avec le croissant & le bonnet phrygien, ne laisse sur cela aucun doute. Non seulement les médailles nous apprennent que cette divinité tire son origine de Phrygie, mais il y en a même sur lesquelles son nom est écrit. Haim en a publié une de la ville de Sardes (*Edit. Kell. part. II. tom. XXI.*), qui présente le buste d'un jeune homme avec le bonnet phrygien, le croissant autour des épaules, & la légende ΜΗΝ ΑΣΚΗΝΟϹ. Sur une autre de Laodicée du Liban (*Vaillant*, *in Septim. Sever.*), on voit un jeune homme debout, qui retient un cheval par la bride, avec cette légende ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΠΡΟϹ ΛΙΒΑΝΩ ΜΗΝ. Un troisième de la ville de *Tiberias* (*Vaillant*, *in Antonin.*) offre le même jeune homme debout, avec le bonnet phrygien & la légende ΤΙΒΕΡΙΕΩΝ ΜΗΝ. Enfin, sur une médaille d'Antioche de Pisidie (*Patin*, *Num. imperat. p.* 173.), après la légende COL. CAES. ANTIOCH., on lit le mot MENSIS, qui se rapporte à une figure semblable aux précédentes, avec cette différence cependant qu'aux attributs déjà cités, celle-ci joint une Victoire qu'elle tient de la main gauche, & un coq qui est à ses pieds. Il paroît donc incontestable que la figure représentée sur ces médailles est celle du *Mois*, non-seulement personnifié, mais encore déifié. En effet, si l'on consulte Strabon, on verra que dans différens pays de l'Asie-Mineure, & principalement en Phrygie, on rendoit un culte au *Mois* appellé ΜΗΝ en grec. Selon ce géographe, le *Mois* (*lib. XII. p.* 580.) avoit un temple entre Laodicée & Carrure, où on l'honoroit sous la dénomination particulière de ΚΑΡΟΣ. Le même auteur nous apprend qu'entre Antioche de Pisidie & Synnades, le *Mois* étoit encore honoré comme une divinité, & que les ministres de son culte y étoient en très-grand nombre : mais après la mort d'Amyntas, le temple & le culte furent détruits. Dans ce canton, le dieu *Mois* étoit surnommé ΑΡΚΑΙΟΣ. (Ailleurs il est nommé ΑΣΚΑΙΟΣ, peut-être faudroit-il lire ΑΣΚΗΝΟϹ, comme sur la médaille de Sardes citée ci-dessus.) »

« Non loin de la ville de Cabires, appellée depuis Sébaste par la reine Pytodoris qui l'avoit embellie, on voyoit un temple célèbre consacré au *Mois*, qui y étoit honoré sous le titre de ΦΑΡΝΑΚΗΣ. Il y avoit dans ce temple plusieurs *hiérodules* & un domaine sacré, dont le grand-prêtre percevoit les revenus. C'étoit là, dit Strabon, que les rois prononçoient le serment royal, en se servant de cette formule : *Je jure par la fortune du roi & par le mois Pharnace* (*Strabonis l. XII. p.* 557.). On ignore les véritables raisons qui ont fait donner à ce *mois* le nom de *Pharnace*, & qui l'ont rendu si célèbre. Il n'y en a de trace ni dans Strabon, ni dans aucun autre auteur. Peut-être le roi *Pharnace* s'étant distingué par de grands bienfaits ou par de grandes actions, voulut-on éterniser sa mémoire, en appellant un *mois* de son nom : de même que les romains, par honneur pour Jules-César & pour Auguste, donnèrent à deux de leurs *mois* les noms de ces empereurs (Juillet & Août, qui auparavant se nommoient *Quintilis* & *Sextilis*.). Le *Mois* étoit honoré comme un dieu dans presque toute l'Asie-Mineure, & l'on doit présumer que chaque *Mois* de l'année étoit encore révéré sous un nom particulier : or, c'est dans ce sens que l'on rendoit un culte à celui de *Pharnace*. Vaillant (*Reg. Parth. hist. tom. II. p.* 52.), M. Eckel (*Num. vet. anecdoti tab. XI. n°.* 3.) & Gori (*Mus. florentin.*) ont publié des médailles du roi *Pharnace*, dont le revers présente la figure d'un jeune homme avec différens attributs, &c. Ce type, qui a été pour eux une énigme, ne peut être autre chose que le *mois Pharnace* ».

« Il faut convenir qu'il y a un grand rapport entre la Lune & le dieu ΜΗΝ des grecs, d'autant que la plupart des anciens peuples ont compté leurs années par *mois* lunaires : mais ce rapport ne prouve rien contre notre opinion. L'origine de la déification du *Mois*, & de sa représentation avec le bonnet phrygien & le croissant, vient de ce que les habitans de Phrygie, après avoir adopté ou plutôt consacré la forme des *mois* lunaires, imaginèrent non-seulement de déifier le *Mois*, & de lui donner le croissant pour marque de sa dépendance de la Lune, mais de le représenter encore avec le bonnet phrygien, pour s'assurer à jamais la gloire de cette invention. Son culte fut établi dans plusieurs pays, sur les médailles desquels on le voit représenté ».

« Le bonnet phrygien & le croissant sont, comme nous l'avons déjà observé, les attributs principaux du dieu *Mois*. On voit cependant son buste avec le croissant, mais sans bonnet, & la tête couronnée de laurier, sur une médaille de Galatie (*Rec. de Méd. de peup. & de villes. tom. II. pl. XXXIX.*). On le voit au contraire sur une pierre gravée dans le recueil du comte de Caylus (*Antiq. tom. II. pl. XLIX.*), avec le *corno* ou bonnet phrygien, & sans croissant : on le reconnoit sur-tout à l'étoile placée des deux côtés du bonnet ; l'on doit remarquer qu'il n'a point de cou. C'est ainsi qu'on le voit sans cou & sans croissant sur une cornaline du cabinet du duc d'Orléans, ayant seulement un bonnet phrygien parsemé d'étoiles. Une médaille d'Antiochus Dionysus, sur laquelle il est représenté, avec le croissant aux épaules & le bonnet phrygien, ceint d'une espèce de diadême & orné d'étoiles (Liebe *Gotha. Numar. p.* 111.), ne permet pas de douter que ce ne soit la même divinité qui est sur notre cornaline ».

« D'autres fois, on le voit debout, habillé à la phrygienne, avec le bonnet du pays, s'appuyant sur une haste, tantôt sans fer & tantôt armée, portant souvent une petite montagne, une Victoire, ou tenant la patère, & ayant à ses pieds un coq & quelquefois une tête de bœuf ». *Voyez Lunus.*

MENA ou MÉNÉ, divinité qui étoit révérée à Rome & invoquée par les femmes & les filles, comme celle qui présidoit à l'écoulement de leur sang menstruel. Dans les dérangemens ou les suppressions de cette sécrétion naturelle, elles faisoient des offrandes à la déesse *Méné*. Son nom vient du grec μὴν, *mois*, ou μήνη, *lune*. Quelques philologues la prennent pour la lune elle-même. S. Augustin parle de *Mena* dans la *Cité de Dieu* (*liv. IV.*).

MENADES ou FURIEUSES. On appelloit ainsi les bacchantes, à cause des cérémonies étranges qu'elles faisoient dans leurs fêtes, où elles sautoient, dansoient, couroient toutes échevelées, & faisoient des contorsions extraordinaires & des actions violentes, jusqu'à tuer ceux qu'elles rencontroient, & porter leurs têtes en sautant. *Voyez* BACCHANTES, THIADES.

Ce mot est dérivé de μαίνεσαι, *être en fureur*.

MENÆ, en Sicile. ΜΕΝΑΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

RRR. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Deux torches en sautoir.

Une massue.

Une lyre.

Esculape.

Victoire dans un bige.

MENÆ, divinité des arabes avant la fondation du mahométisme.

MÉNAGYRTES, surnom des galles ou prêtres de Cybèle, ainsi appellés parce qu'ils alloient, à certains jours du mois, ramasser des aumônes pour la grande mère ; & parce que, pour attraper de l'argent, ils faisoient des tours de souplesse, ce que signifie ce nom. *Voyez* AGYRTES ; MÉTRAGYRTES, synonyme de MÉNAGYRTES ; BÉLISAIRE.

Ce mot est formé de μὴν, *mois*, & d'ἀγύρτης, *un charlatan*.

MÉNALE, montagne d'Arcadie, qui fut le théâtre d'un des travaux d'Hercule. Une biche qui avoit les cornes d'or & les pieds d'airain, avoit son gîte au mont *Ménale*. Elle étoit si légère à la course, que personne ne pouvoit l'atteindre. Hercule fut envoyé par Eurysthée pour la prendre ; il ne vouloit pas la tuer, parce qu'elle étoit consacré à Diane. Elle exerça pendant un temps Hercule à courir après elle ; mais enfin elle fut prise en voulant passer le fleuve Ladon. Hercule l'apporta sur ses épaules à Mycènes. Le mont *Menale* étoit particulièrement consacré à Diane, parce que c'étoit un terrein propre à la chasse.

Ménale étoit aussi une ville d'Arcadie, célèbre par le culte qu'on y rendoit au dieu Pan.

MÉNALIPPE, sœur d'Antiope, reine des amazones, fut faite prisonnière par Hercule dans

la guerre qu'il fit à ces héroïnes. Elle se racheta, en donnant pour sa rançon la ceinture de la reine, avec ses armes & son baudrier.

MÉLANIPPE, une des maîtresses de Neptune, fut honorée à Sycione, où l'on célébroit en son honneur une fête appellée de son nom *Ménalippies*.

MÉNALIPPE, fils de Théséc & de Périgone. *Voyez* PÉRIGONE.

MÉNALIPPIES. *Voyez* MÉNALIPPE.

MÉNALIPPUS, jeune homme, amant de Cométho.

« A Patra, en Achaïe, dit Pausanias, étoit le temple de Diane-Triclaria, dont la prêtresse étoit toujours une vierge, obligée de garder la chasteté jusqu'à ce qu'elle se mariât; dans lequel cas le sacerdoce passoit à une autre. Or il arriva qu'une jeune fille d'une grande beauté, nommée *Cométho*, étant revêtue du sacerdoce, *Mélanippus* le jeune homme de son temps le mieux fait, le plus accompli, devint amoureux d'elle. Voyant qu'il en étoit aussi aimé, il la demanda en mariage à son père. Le naturel des vieillards, d t l h storien, est de s'opposer toujours à ce que souhaitent les jeunes gens, & d'être sur-tout fort peu touchés de leurs amours; par cette raison, *Ménalippus* ne put obtenir de réponse favorable, ni des parens de la fille, ni des siens. On vit en cette occasion, comme en bien d'autres, que quand une fois l'amour nous posséde, toutes les loix divines & humaines ne nous sont plus de rien ».

« *Mélanippus* & Comètho satisfirent leur passion dans le temple même de Diane; & le saint lieu alloit être pour eux comme un lit nuptial, si la déesse n'avoit donné des marques terribles de sa colère : car la profanation de son temple fut suivie d'une stérilité générale, en sorte que la terre ne produisoit aucun fruit; & ensuite des maladies populaires emportèrent beaucoup de monde. Ces peuples ayant eu recours à l'oracle de Delphes, la pythie leur apprit que l'impiété de *Ménalippus* & de Comètho étoit la cause de tous leurs maux, & que le seul moyen d'appaiser la déesse étoit de lui sacrifier à l'avenir, tous les ans, un jeune garçon & une jeune fille qui excellassent en beauté sur tous les autres. Ainsi, pour le crime de ces deux amans, on voyoit périr de jeunes filles & de jeunes hommes qui en étoient très-innocens : leur sort & celui de leurs proches étoient bien cruels; tandis que *Ménalippus* & Comètho, seuls coupables, sembloient moins malheureux; car du moins avoient-ils contenté leurs desirs, & les amans se trouvent heureux de pouvoir se satisfaire, même aux dépens de leur vie ».

Pour savoir comment cessa cette barbare coutume de sacrifier des hommes à Diane-Triclaria, *voyez* EURYPILE, fils d'Evémon, & TRICLARIA. Ce passage est tout entier de Pausanias; & les réflexions qui y sont jointes, sont aussi de cet historien.

MÉNALUS, père d'Atalante. *V.* ATALANTE.

MÉNASINUS, fils de Pollux, avoit une statue à Corinthe, dans le temple bâti en l'honneur de son père.

MENDE, en Macédoine. ΜΕΝΔΙΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent............*Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire est Silène.

MENDÈS. Ce mot désignoit un bouc dans la langue antique des égyptiens, selon Hérodote (*lib.* 2. *cap.* 46.) le grand étymologique, & Suidas, au mot *Mendès*. Mais Jablonski (*Pantheon Ægyptiorum* (*lib. II. cap.* 6.) n'a jamais trouvé dans les livres cophtes, le mot *mendès*, pour exprimer le bouc; c'est toujours celui de *Bareit*. Il en a conclu avec vraisemblance qu'Hérodote s'étoit trompé, en donnant au bouc le nom égyptien du dieu dont cet animal étoit le symbole; & que son erreur avoit été copiée par les écrivains grecs qui l'ont suivi.

Les Grecs ont mieux connu l'origine de la divinité appellée *Mendès*, en l'assignant pour le symbole de la nature ou de la puissance créatrice de tous les êtres sublunaires, & en lui assimilant le dieu Pan dont l'origine grecque étoit la même. Le véritable sens du mot cophte *endès* est, celui qui engendre beaucoup.

C'est dans le sens de divinité productrice, que *mendès* étoit un des symboles du soleil, source de vie pour la nature entière.

Les anciens regardoient le bouc comme l'animal le plus enclin à l'acte de la génération. Horapollon (*lib. II. cap.* 48.) dit même que le bouc peut s'y livrer dès le septième jour après sa naissance. Ces propriétés réelles & fabuleuses le firent assigner par les égyptiens pour le symbole de *mendès*, & par les Grecs, pour celui de Pan, deux divinités qui, toutes les deux, étoient l'emblême d'une même propriété de la nature, celle de tout produire.

Par la même raison, le *phallus*, emblême de la génération, fut un second symbole de *Mendès* ou de Pan, adoré dans la ville de Panopolis, sous le nom de Chemmis.

Un nome & une ville appellés *Mendès*, & situés vers une des embouchures du Nil, rendoient un culte au bouc, & s'abstenoient, pour cette raison, de manger des chèvres. Des vers, rapportés par Strabon (*lib. XVII.*) font mention d'une cérémonie religieuse très-extraordinaire, pratiquée par les femmes de *Mendès*. Celles-ci, dans le dessein de se rendre fécondes, se prêtoient aux approches les plus lascives du bouc consacré au dieu de la fécondité.

La divinité adorée à Panopolis sous le nom de Pan, portoit encore les nom de *Mendès*, de *Chemmis*, d'*Ischmum*, d'*Esmum* ou le huitième, c'est-à-dire, la divinité créée la première après les sept planètes, d'*Antée* enfin, ou d'*Endès*. *Voyez* ces mots.

Mendès, dans l'Egypte. ΜΕΝΔ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur d'Hadrien.

MENDIANT. Les Egyptiens, dit Hérodote, ne souffroient ni *mendians* ni fainéans, sous aucun prétexte. Amasis avoit établi des juges de police dans chaque canton, pardevant lesquels tous les habitans du pays étoient obligés de comparoître de temps en temps, pour rendre compte de leur profession, de l'état de leur famille, de la manière dont ils s'entretenoient; & ceux qui se trouvoient convaincus de fainéantise, étoient condamnés comme des sujets nuisibles à l'état. Afin d'ôter tout prétexte d'oisiveté, les intendans des provinces étoient chargés d'entretenir, chacun dans leur district, des ouvrages publics, où ceux qui n'avoient point d'occupation étoient obligés de travailler: *vous êtes des gens de loisir*, disoient leurs commissaires aux Israëlites, en les contraignant de fournir chaque jour un certain nombre de briques; & les fameuses pyramides sont en partie le fruit des travaux de ces ouvriers, qui seroient demeurés sans cela dans l'inaction & dans la misère.

Le même esprit régnoit chez les Grecs: Lycurgue ne souffroit point de sujets inutiles; il régla les obligations de chaque particulier, conformément à ses forces & à son industrie. Il n'y aura point dans notre état de *mendiant* ni de vagabond, dit Platon; & si quelqu'un prend ce métier, les gouverneurs des provinces le feront sortir du pays. Les anciens Romains, attachés au bien public, établirent pour une première fonction de leurs censeurs, de veiller sur les *mendians* & les vagabonds, & de faire rendre compte aux citoyens de leur temps. *Cavebant ne quis otiosus in urbe oberraret.* Ceux qu'ils trouvoient en foule, étoient condamnés aux mines ou autres ouvrages publics. Ils se persuadèrent que c'étoit mal placer sa libéralité, que de l'exercer envers des *mendians* capables de gagner leur vie. C'est Plaute lui-même qui débite cette sentence sur le théâtre. *De mendico malè meretur qui dat ei quod edat aut bibat; nam & illud quod dat, perdit, & producit illi vitam ad miseriam.* En effet, il ne faut pas que dans une société policée, des hommes pauvres, sans industrie, sans travail, se trouvent vêtus & nourris; les autres s'imagineroient bientôt qu'il est heureux de ne rien faire, & resteroient dans l'oisiveté.

Ce n'étoit donc pas par dureté de cœur que les anciens punissoient ce vice, c'étoit par un principe d'équité naturelle; ils portoient la plus grande humanité envers leurs véritables pauvres qui tomboient dans l'indigence, ou par la vieillesse, ou par des infirmités, ou par des évènemens malheureux. Chaque famille veilloit avec attention sur ceux de ses parens ou de ses alliés qui étoient dans le besoin, & elle ne négligeoit rien pour les empêcher de s'abandonner à la mendicité qui leur paroissoit pire que la mort: *malim mori quàm mendicare*, dit un ancien. Chez les Athéniens, les pauvres invalides recevoient tous les jours du trésor public deux oboles pour leur entretien. Dans la plupart des sacrifices, il y avoit une portion de la victime qui leur étoit réservée; & dans ceux qui étoient offerts tous les mois à la déesse Hécate, par les personnes riches, on y joignoit un certain nombre de pains & de provisions; mais ces sortes de charités ne regardoient que les pauvres invalides, et nullement ceux qui pouvoient gagner leur vie. Quand Ulysse, dans l'équipage de *mendiant*, se présente à Eurimaque, ce prince le voyant fort & robuste, lui offre du travail & un salaire, sinon, dit il, je t'abandonne à ta mauvaise fortune. Ce principe étoit si bien gravé dans l'esprit des Romains, que leurs loix portoient qu'il valoit mieux laisser périr de faim les vagabonds, que de les entretenir dans leur fainéantise. *Potius expedit* dit la loi, *inertes fame perire, quàm in ignaviâ fovere.*

Mendiant (statue de). *Voyez* Bélisaire.

MENDICULA, habillement dont on ne connoît que le nom conservé dans ces vers de Plaute (*Epid.* 2. 2. 39.):

Quid erat induta? an mendiculam?

Quelques commentateurs ont hasardé cette conjecture; il faut lire *meddiculam* au lieu de *mendiculam*, & alors ce mot seroit dérivé de *meddix*, nom d'un magistrat des Osques, selon Festus.

MENDOLE, poisson du genre des spares. Les Grecs l'appelloient μαῖνη ou μαίς. Eustathe rapporte qu'on avoit coutume de le sacrifier à Diane, à cause de l'analogie de son nom avec la *ma-*

nie, espèce de fureur que l'on attribuoit à la colère de Diane.

MÉNÉ. *Voyez* MENA.

MÉNÉCÉE ou *MENETIUS. V.* CERBÈRE.

MÉNÉCÉE, fils de Créon, roi de Thèbes, fut une des victimes de la première guerre de Thèbes. Le devin Tirésias déclare à Créon de la part des dieux, que s'il veut sauver Thèbes, il faut que son fils *Ménécée* soit immolé. Créon, frappé de cet oracle, veut savoir du moins sur quel fondement les dieux demandent le sang de son fils. Il apprend que la mort de cet ancien dragon consacré à Mars, & tué par Cadmus, en est la cause. Le dieu, dit Tirésias, veut encore venger sa mort dans le sang d'un des princes issus des dents du dragon. Or, *Ménécée* étoit le dernier de cette race : il n'étoit point marié, en un mot c'étoit la victime que demandoit le dieu Mars, & il falloit que son sang teignît la caverne même du dragon. Créon se dispose à mourir plutôt lui-même, & il ordonne à son fils de fuir promptement loin de Thèbes. *Ménécée*, pour tromper la douleur de son père, fait semblant de se rendre à ses ordres ; mais il part décidé à se précipiter du haut des murs vers l'antre du dragon, après s'être frappé, afin de l'arroser de son sang. *Voyez* CADMUS.

MÉNELAIES, fête qui se célébroit à Théraphné, en l'honneur de Ménélas qui y avoit un temple. Les Habitans de cette ville de Laconie assuroient que Hélène & lui y étoient inhumés dans un même tombeau. Il est vrai que dans les *Troyennes* d'Euripide, Ménélas se réconcilie de bonne foi avec son infidelle épouse, & la ramène à Lacédémone.

Les Rhodiens avoient une autre tradition. *Voyez* POLIXO.

MENELAIS, dans l'Egypte. MENE. & MENEΛAI. & MENEΛAITΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Marc-Aurèle.

MÉNÉLAS ou MÉNÉLAUS, frère d'Agamemnon & fils d'Atré, selon l'opinion commune. *Voyez* ATRIDES. Ce prince épousa la fameuse Hélène, fille de Tyndare, roi de Sparte, & succéda au royaume de son beau-pere. Quelque temps après, le beau Pâris arriva à Sparte pendant l'absence de *Ménélas*, que les affaires de son frère avoient conduit à Mycènes ; & s'étant fait aimer d'Hélène, il l'enleva, & causa par ce rapt la guerre de Troyes. *Voyez* HÉLÈNE, PARIS.

Ménélas, outré de cet affront, en instruit tous les princes de la Grèce, qui s'étoient engagés par les sermens les plus saints de donner du secours à l'époux d'Hélène, si on venoit à lui enlever son épouse. *Voyez* TYNDARE. Les grecs prennent les armes, se rassemblent en Aulide, & tous prêts à partir, ils se voient arrêtés par un oracle qui exige qu'Iphigénie soit immolée, pour procurer aux grecs un heureux succès. Agamemnon, gagné par les raisons de *Ménélas*, consent au sacrifice de sa fille, & écrit à Clytemnestre de lui envoyer promptement Iphigénie au camp ; mais bientôt la pitié l'emporte, & il envoye un contre-ordre. *Ménélas*, instruit de son changement, arrête le messager, se saisit de la lettre, & va faire à son frère les plus vifs reproches sur son inconstance. Mais quand il voit la princesse & les larmes couler des yeux du père, il ne peut lui même retenir ses pleurs ; il ne veut plus qu'on sacrifie Iphigénie à ses intérêts. « La pitié est entrée dans mon cœur », dit-il (dans l'*Iphigénie en Aulide d'Euripide, act. II.*), « à la seule pensée d'une fille de mon frère, » égorgée sur les autels pour ma querelle. Qu'a » cette princesse à démêler avec Hélène ? & pourquoi faut-il racheter aux dépens de son sang » une ingrate beauté ? Congédions plutôt l'armée, & qu'elle parte d'Aulide ». *Voyez* IPHIGÉNIE.

Les grecs & les troyens étant en présence sous les murs de Troyes, prêts à combattre, Pâris & *Ménélas* proposent de se battre en combat singulier, & de vuider eux seuls la querelle. On convint que si Pâris tue *Ménélas*, il gardera Hélène avec toutes ses richesses, & les grecs retourneront en Grèce, amis des troyens ; mais que si *Ménélas* tue Pâris, les troyens rendront Hélène avec toutes ses richesses, & payeront aux grecs & à leurs descendans un tribut qui les dédommage des frais de cette guerre. Tout étant réglé, ils entrent en lice. *Ménélas* a l'avantage ; mais Vénus voyant son favori prêt à succomber, le dérobe aux coups de son ennemi, & l'emporte dans la ville, c'est-à-dire, que Pâris prend la fuite. Le vainqueur demande le prix du combat ; mais les troyens refusent d'accomplir le traité, & quelqu'un d'entr'eux lui tire une flèche dont il est blessé légèrement. Cette perfidie fit recommencer les hostilités.

Après la prise de Troyes, les grecs remettent Hélène entre les mains de *Ménélas*, & le laissent maître de sa destinée. Il est déterminé, dit il (dans les *Troyennes d'Euripide*), à la conduire dans la Grèce, pour l'immoler à son ressentiment & aux mânes de ceux qui ont péri dans la guerre de Troye. Hélène demande à se justifier : elle prétend d'abord que *Ménélas* doit s'en prendre à Vénus & non pas à elle. « Eh ! le moyen, dit-elle, de » résister à une déesse, à qui Jupiter même

» obéit » ! Elle reproche ensuite à son époux de s'être absenté fort à contre-tems de son palais, après y avoir reçu Pâris. Elle lui dit qu'après la mort de ce ravisseur, elle tâcha plusieurs fois de sortir de Troye pour se retirer au camp des grecs, & que les sentinelles la surprirent quand elle voulut descendre des murailles par une corde. Elle ajoute que ce fut par force qu'elle épousa Déiphobe : enfin, elle lui fait valoir comme une preuve de sa tendresse le sacrifice qu'elle lui fit de Déiphobe, qui avoit succédé auprès d'elle à Pâris, & qui fut livré à *Ménélas*. Cette dernière raison fit impression sur l'époux, il se réconcilia de bonne-foi avec Hélène, & la ramena à Sparte. Pausanias fait mention d'une statue de *Ménélas*, qui, l'épée à la main, poursuit Hélène, comme il fit, dit-il, après la prise de Troye L'on ajoute que l'épée lui tomba des mains, dès qu'il eut vu la gorge de sa femme, & qu'il souffrit ses embrassemens & ses caresses.

Ménélas n'arriva à Sparte que la huitième année après son départ de Troye. Les dieux, dit Homère, le jettèrent sur la côte d'Egypte, & l'y retinrent long-temps, parce qu'il ne leur avoit pas offert les hécatombes qu'il leur devoit. Il y seroit même péri sans le secours d'Eïdothée & de Protée. *Voyez* PROTÉE. Ce fut là que *Ménélas*, selon une tradition rapportée par Hérodote, retrouva Hélène, comme nous l'avons dit à son article. L'historien ajoute que ce prince, après avoir recouvré chez les égyptiens sa femme & ses trésors, se montra ingrat envers eux, & ne reconnut que par une action barbare les services qu'il en avoit reçus. Car voulant s'embarquer pour retourner en Grèce, & les vents lui étant toujours contraires, il s'avisa d'une chose horrible pour découvrir la volonté des dieux. Il prit deux petits enfans des habitans du pays, les fit tuer, & les ouvrit pour chercher dans leurs entrailles les présages de son départ. Par cette cruauté dont on eut bientôt connoissance, il se rendit odieux à toute l'Egypte, & ayant été poursuivi comme un barbare, il s'enfuit, sur ses vaisseaux, en Lybie.

Euripide fait encore jouer deux mauvais rôles à *Ménélas* dans son *Andromaque* & dans son *Oreste*. Hermione, ja'ouse de l'amour que Pyrrhus a pour Andromaque, veut faire périr cette princesse & son fils : *Ménélas*, se prêtant aux fureurs de sa fille, les fait lui-même conduire à la mort ; mais le vieux Pelée, père d'Achille, prend leur défense, fait de sanglans reproches à *Ménélas*, lui impute à lui seul tous les maux de la Grèce, pour racheter une furie qu'il auroit dû laisser à Troye avec exécration, en donnant même une récompense à ses ravisseurs, pour n'être pas forcé de la reprendre de leurs mains. Il ne menage pas plus l'honneur de *Ménélas* en fait de bravoure : il le représente comme un héros de parade, revenu seul sans blessures, qui, bien loin d'ensanglanter ses armes, les a tenues soigneusement cachées, & qui n'a rapporté de Troyes que celles qu'il y avoit portées. Il lui remet devant les yeux le sacrifice d'Iphigénie qu'il a extorqué d'Agamemnon, sans rougir de contraindre un frère à immoler sa propre fille. « Tant vous appréhendiez, dit-il, de ne pas recouvrer une femme » intraitable » ! Il lui fait un crime de ne l'avoir pas tuée en la revoyant, & de s'être laissé bassement gagner par d'artificieuses caresses. Enfin il le couvre de confusion au sujet de l'action odieuse qu'il veut commettre en la personne de Molossus & d'Andromaque, & ordonne enfin au père & à la fille de retourner au plutôt à Sparte.

Oreste, après avoir tué Clytemnestre sa mère, est poursuivi par Tyndare qui demande son supplice aux argiens. Oreste a recours à son oncle *Ménélas*, & lui dit : « Faites pour moi ce que » mon père a fait pour vous ; il s'est livré à la » guerre de Troyes pour votre querelle, il s'est » exposé durant dix années. Ce ne sont pas dix » années que je vous demande, c'est un seul jour » & quelques démarches en faveur du fils de » votre bienfaiteur & de votre frère ». *Ménélas* qui veut perdre Oreste pour envahir ses états, feint de s'intéresser pour lui ; mais il craint, dit-il, de prendre hautement sa défense, & offre seulement d'employer ses prières auprès des argiens. *Voyez* ORESTE.

Ménélas eut à Théraphné en Laconie un temple commun avec Hélène. Les habitans de cette ville prétendirent qu'Hélène & lui étoient inhumés dans le même tombeau. *Voyez* HÉLÈNE.

Winckelmann a reconnu *Ménélas* sur deux bas-reliefs antiques, l'un du capitole, appellé *l'urne d'Alexandre Sévère*, & l'autre de la villa Borghèse, publié dans les *Monumenti antichi inediti*, *n°*. 124. Ils représentent la colère d'Achille contre Agamemnon, à cause de l'enlèvement de Briseïs. Agamemnon & *Ménélas* sont assis l'un vis-à-vis de l'autre ; Ulysse est placé à côté de *Ménélas*, qui n'a ni bandeau royal, ni sceptre, ni marche-pied, comme son frère Agamemnon, parce qu'il lui obéissoit dans l'armée des Grecs.

MÉNÉPHRON, fut changé en bête brute, pour avoir cherché à commettre un inceste avec sa fille (*Ovid. Met. VII.*).

MÉNESTHÉE, fils de Péthéus, monta sur le trône d'Athènes par le secours des tyndarides. Il commandoit les troupes athéniennes au siège de Troyes. Il n'y avoit point d'homme égal à lui, dit Homère, pour ranger une armée en bataille.

MÉNESTHO, une des filles de l'Océan & de Thétis.

MENESTRATOR ab Hercul. primig. On lit dans une inscription rapportée par Gruter (315. 2.) ce mot, mis pour *ministrator*, aide, serviteur, &c.

MÉNÉTIUS, fils de Japet & frère d'Atlas, écrasé d'un coup de foudre & précipité dans les enfers, pour s'être souillé de plusieurs crimes, dit Hésiode, qui n'en spécifie aucun.

MÉNÉTIUS, bouvier de l'enfer. Ayant voulu s'opposer à Hercule, & défendre le chien Cerbère, fut tué par ce héros, qui l'embrassa & le serra tellement, qu'il lui brisa tous les os.

MÉNÉTIUS, fils d'Actor & d'Egine, fut père du fameux Patrocle. *Voyez* ACTOR.

MENI, idole que les juifs adorèrent. Les uns le prennent pour Mercure; les autres dérivent son nom de *manoh*, banquier, & en font aussi le dieu des commerçans. On croit enfin, avec plus de vraisemblance, que c'étoit le *Men* des assyriens, c'est à dire, le dieu du mois, ou la lune.

MÉNIAMBE (*Musiq. des anc.*) nome de cithare des grecs, qui s'accompagnoit avec les flûtes, ou que l'on exécutoit sur des flûtes. (Pollux, *Onomast. lib. IV. c. x.*)

MÉNIANE. *Voyez* COLONNE mœnienne.

MENIPPE, une des cinquante néréides.

MÉNIPPÉE, satyre mêlée de prose & de vers. Elle fut ainsi nommée de Menippe Gadarénien, philosophe cynique, qui, par une philosophie plaisante & badine, souvent aussi instructive que la philosophie la plus sérieuse, tournoit en raillerie la plupart des choses de la vie auxquelles notre imagination prête un éclat qu'elles n'ont point. Cet ouvrage étoit en prose & en vers; mais les vers n'étoient que des parodies des plus grands poëtes. Lucien nous a donné la véritable idée du caractère de cette espèce de satyre, dans son dialogue intitulé *la Nécromancie.*

Elle fut aussi appellée *Varronienne*, du savant Varron, qui en composa de semblables, avec cette différence que les vers qu'on y lisoit étoient tous de lui, & qu'il avoit fait un mélange de grec & de latin. Il ne nous reste de ces satyres de Varron que quelques fragmens, le plus souvent fort corrompus, & les titres, qui montrent qu'il avoit traité un grand nombre de sujets.

Le livre de Sénèque sur la mort de l'empereur Claude; celui de Boëce, *de la Consolation de la philosophie*; l'ouvrage de Pétrone, intitulé *Satiricon*; & *les Césars*, de l'empereur Julien, sont autant de *Satyres ménippées*, entièrement semblables à celles de Varron.

MENIPPUS, père d'Orphée, selon quelques mythologues.

ΜΗΝΙΣΚΟΙ, MÉNISQUES, } plaques rondes que les anciens plaçoient sur la tête des statues, afin que les oiseaux ne s'y reposassent point, & ne les souillassent point de leurs ordures.

On a cru, mal-à-propos, qu'elles étoient le modèle des auréoles placées autour de la tête des saints du christianisme. Mais les auréoles représentent le *nimbe* des anciens. *Voyez ce mot.*

MÉNOLE, MÉNOLIEN, } *tout furieux*, surnom de Bacchus, formé de *μαίνομαι*, *je suis furieux*, & d'*ὅλος*, *tout.* (*Clemens Alexandr Protrept.*)

MÉNOPHANE, un des généraux de Mithridate, comptant pour rien la religion, dit Pausanias, osa investir Délos, que le culte d'Apollon sembloit mettre à couvert de toute insulte. L'ayant trouvé sans fortifications ni murailles, & les habitans sans armes, il n'eut pas de peine à s'en rendre maître. Il passa au fil de l'épée tout ce qu'il y avoit de capable de résister, étrangers & citoyens, s'empara de leurs effets, pilla & enleva la statue du dieu, qu'il jetta dans la mer. Mais il ne put échapper à la vengeance d'Apollon, qui le fit périr sur la mer, lorsqu'il s'en retournoit chargé de ces sacrées dépouilles.

MENOTYRANNUS, surnom donné à Atys, pris pour le soleil, parce que cet astre est le seigneur & le maître de tous les mois. *V.* MOIS.

On lit dans l'inscription d'un taurobole, rapportée par Gruter, ce surnom, qui est formé de *μην*, *mois*, & de *τυραννος*, *roi.*

MENS, la pensée, l'intelligence, l'ame. Les romains en avoient fait une divinité, qui suggéroit de bonnes pensées, & détournoit celles qui ne servent qu'à séduire & à jetter dans l'erreur. Le préteur T. Ortacilius voua à cette divinité un temple, qu'il fit bâtir sur le capitole, lorsqu'il fut créé duumvir. Plutarque lui en donne un autre dans la huitième région de la ville. Ce dernier fut voué par les romains, dans la consternation où les jettèrent la perte de la bataille d'Allia & la mort du consul Flaminius. On consulta, dit Tite-Live, les Livres sybillins; & en conséquence, on promit de grands jeux à Jupiter, & deux temples, l'un à Vénus Erycine, l'autre au bon esprit *Menti.*

Ovide

Ovide rapporte cette tradition (*Fast. 6.* 240.) :

Mens quoque numen habet. Menti delubra videmus
Vota metu belli, perfide Pœne, tui.

On lit dans Gruter (99. 7.) l'infcription fuivante en l'honneur de *Mens* :

M. SEPTIMIUS. C. F.
MENTI. FIDEIQ. DEAB
PRÆSENTIBUS
EX. VOTO. S. P.

Le même compilateur rapporte un ancien calendrier, dans lequel on affigne à cette divinité une fête dans le mois de juin, deux jours après les nones.

MENSA. *Voyez* TABLE.

MENSA, large pierre fépulchrale placée fur les fépultures. Il en eft fait mention dans l'infcription fuivante, rapportée par Gruter (850. 6.) :

M : M
MINUCIÆ. RUFINÆ
INNOCENTISSIMÆ. FEMINÆ
QUÆ. VIXIT ANNIS. XXII
MENSE. UNO. DIEB. XXIV
MINUCIA. DOMITIA. SORORI
POSUIT. MENSAM. CONTRA
VOTUM.

MENSÆ défignoit les mets eux-mêmes & des gâteaux fur lefquels on les fervoit quelquefois.

MENSAIRE. *Voyez* *MENSARIUS*.

MENSALIS, furnom de Junon, qui étoit fynonyme de fon autre furnom *kalendaris*. On lui avoit confacré les kalendes de chaque mois, jours auxquels fe faifoient les prêts à intérêts & leurs paiemens. *Menfalis* étoit relatif aux prêteurs, *menfarii*, & à leurs comptes, appellés fouvent *menfa*.

MENSARII, MENSAIRES, } officiers que l'on élut à Rome, au nombre de cinq, l'an de cette ville 402, pour la première fois. Ils tenoient leurs féances dans les marchés. Les créanciers & les débiteurs comparoiffoient devant eux ; on examinoit leurs affaires ; on prenoit des précautions pour que le débiteur s'acquittât, & que fon bien ne fût plus engagé aux particuliers, mais feulement au public qui avoit pourvu à la sûreté de la créance. Il ne faut donc pas confondre les *menfarii* avec les *argentarii* & les *numularii* : ces derniers étoient des efpèces de marchands qui faifoient commerce d'argent. Les *menfarii*, au contraire, étoient des hommes publics qui devenoient ou quinquevirs ou triumvirs ; mais fe faifoit *argentarius* & *nummularius* qui vouloit. L'an de Rome 356, on créa, à la requête du tribun du peuple M. Minucius, des triumvirs & des *menfaires*. Cette création fut occafionnée par le défaut d'argent. En 538, on confia à de pareils officiers les fonds des mineurs & des veuves ; & en 542, ce fut chez des hommes qui avoient la fonction des *menfaires* que chacun alla dépofer fa vaiffelle d'or & d'argent, & fon argent monnoyé. Il ne fut permis à un fénateur de fe réferver que l'anneau, une once d'or, une livre d'argent. Les bijoux des femmes, les parures des enfans, & cinq mille *affes*, tout cela paffoit chez les triumvirs & les *menfaires*. Ce prêt, qui fe fit par efprit de patriotifme, fut rembourfé fcrupuleufement dans la fuite. Il y avoit des *menfaires* dans quelques villes d'Afie ; les revenus publics y étoient perçus & adminiftrés par cinq préteurs, trois queſteurs & quatre *menfaires* ou *trapezètes* ; car on leur donnoit encore ce dernier nom.

MENSORES, efpèce de fourriers ou de maréchaux-des-logis, qui avoient le foin d'aller marquer les logis quand l'empereur vouloit fe rendre dans quelque province ; lorfqu'il falloit camper, ils dreffoient le plan du camp, & affignoient à chaque légion fon quartier.

Les *menfores* défignoient auffi les arpenteurs, les architectes & les experts des bâtimens publics ; enfin ceux qui pourvoyoient l'armée de grain, fe nommoient *menfores frumentarii*.

Dans une infcription rapportée par Gruter (525. 3.), il eft fait mention du corps des ingénieurs de l'armée :

COLLEGIUM MENSORUM MACHINARIORUM.

MENTÈS. Minerve, dans le premier livre de l'*Odyffée*, prend la figure de *Mentès*, roi des taphiens, fe rend à Ithaque, auprès de Télémaque, à qui elle dit : « Je fuis *Mentès*, fils du » prudent Anchialus, & je règne fur les taphiens, » qui ne s'appliquent qu'à la marine. Je fuis venu » fur un de mes vaiffeaux pour aller trafiquer fur » mer avec les étrangers. Mon vaiffeau eft au » bout de l'île : nous fommes liés par les liens » de l'hofpitalité, de père en fils, Ulyffe & mon » père ; vous n'avez qu'à le demander au fage » Laërte ». Après avoir affuré qu'Ulyffe reviendroit bientôt, elle s'envole comme un oifeau. Télémaque eft faifi d'étonnement & d'admiration.

& ne doute point que ce ne soit un dieu qui lui ait parlé.

Ce *Mentès*, dit madame Dacier, étoit un célèbre négociant de l'île de Leucade, qui s'attacha Homère à Smyrne, le mena avec lui, & lui fit faire tous ses voyages. Le poëte, pour faire honneur à son ami, a consacré son nom dans son poëme.

MENTHE, étoit une nymphe aimée de Pluton. Proserpine n'ayant pu souffrir cette rivale, s'en délivra en la métamorphosant en une plante de son nom ; & pour ne pas chagriner tout-à-fait son époux, elle laissa à la nymphe de quoi plaire encore sous sa nouvelle forme, c'est-à-dire, la bonne odeur qu'a cette plante, que les grecs appellent pour cela ἡδύοσμος, (des mots ἡδὺς, *agréable*, & ὀσμὴ, *odeur*), & les latins *mentha*.

MENTO, surnom de la famille *Julia*.

MENTON. Les anciens avoient coutume de toucher le *menton* de ceux qu'ils vouloient émouvoir ou persuader. C'étoit une espèce de caresse qu'ils leur faisoient. On voit sur un marbre des *Monumenti inediti*, de Winckelmann, n°. 138, Andromaque, qu'un de ses frères cherche à consoler de la mort d'Hector. Ce jeune homme touche le *menton* de l'infortunée veuve. Les grecs exprimoient cette action par le mot ὑπογενειάζειν. C'est ainsi que dans l'*Iliade* (K. *v*. 454.) Dolon touche le *menton* de Diomède, en lui demandant la vie ; & que dans le même poëme (Θ. *v*. 371.), Thétis fléchit Jupiter en faveur d'Achille.

Sur la forme du menton des statues antiques, *voyez* FOSSETTE.

MENTOR, étoit un des plus fidèles amis d'Ulysse, & celui à qui, en s'embarquant pour Troyes, il avoit confié le soin de sa maison, pour la conduire, sous les ordres du bon Laërte. Minerve, prenant la figure & la voix de *Mentor*, dit Homère, exhortoit Télémaque à ne point dégénérer de la vertu & de la prudence de son père.

Ce *Mentor* étoit un des amis d'Homère, qui le plaça dans son poëme par reconnoissance, parce qu'étant abordé à Ithaque, à son retour d'Espagne, & se trouvant fort incommodé d'une fluxion sur les yeux, qui l'empêcha de continuer son voyage, il fut reçu chez ce *Mentor*, qui eut de lui tous les soins imaginables.

Dans le *Télémaque* moderne, Minerve accompagne le fils d'Ulysse dans tous ses voyages, sous la figure de *Mentor*, & lui donne des instructions bien plus solides & bien plus intéressantes que dans le poëte grec.

MÉNUTHIS *ou* EUMÉTHIS, fut, selon Epiphane (*in Anchorato*. 108.), la femme de Canobus, pilote de Ménélas ; tous deux furent enterrés à Alexandrie sur le bord de la mer, & tous deux furent honorés comme des divinités. Le même S. Epiphane (*adv. hæres. lib. III. p.* 1093) dit que dans le temple de *Ménuthis* les femmes étoient saisies de fureur, & oublioient la pudeur naturelle à leur sexe. C'est là tout ce qu'on sait de *Ménuthis*, dont le nom cophte signifie *celle qui aime les dieux*.

MÉON, roi de Phrygie, étoit père de Cybèle, selon Diodore. S'étant apperçu que sa fille étoit enceinte, il fit mourir Atys, avec les femmes de la princesse, & laissa leurs corps sans sépulture. *Voyez* CYBÈLE.

MÉONIUS.

Mœonius Augustus.

Les médailles de *Méonius* sont suspectes. Banduri en a rapporté une de P. B. d'Egypte. On en connoît un coin faux de M. B. grec de Cogornier.

MÆOTIS, poisson adoré à Elephantine en Egypte.

MEPHITIS, déesse des mauvaises odeurs. Virgile (*Æneid*. 7. 84.), Perse (*Sat. III.*) & Tacite (*lib. III. Histor. c*. 33.) en font mention. On croit que c'est la même que Junon, prise pour l'Air ; parce que c'est par le moyen de l'air que se font sentir les mauvaises odeurs.

Cette divinité bizarre avoit un temple auprès des murs de Crémère (*Tacit. Hist*. 13.). Gruter (96. 10.) rapporte l'inscription suivante gravée en son honneur :

MEFITI
L. CAESIUS
ASIATICUS
VI. VIR. FLAVIALIS
ARAM. ET. MENSAM
DEDIT. L. D. D. D.

MER. Non-seulement la *mer* avoit des divinités qui présidoient à ses eaux, mais elle étoit elle-même une grande divinité, à laquelle on faisoit de fréquentes libations. On s'embarquoit rarement sans avoir fait auparavant des sacrifices aux eaux de la *mer*. Lorsque les argonautes furent prêts à mettre à la voile, Jason ordonna un sacrifice solemnel pour se rendre la divinité de la *mer* favorable. Chacun s'empressa de répondre

aux vœux du chef de cette entreprise : on éleva un autel sur le bord de la *mer*, &, après les oblations ordinaires, le prêtre répandit sur l'autel de la fleur de farine, mêlée avec du miel & de l'huile, immola deux bœufs aux dieux de la *mer*, & les pria de leur être favorable pendant leur navigation. Ce culte de la *mer* étoit fondé sur l'utilité qu'on en tiroit, & plus encore sur les merveilles que l'on y remarquoit. L'incorruptibilité de ses eaux, causée par leur salure & par le flux & reflux qui en perpétue le mouvement, l'irrégularité de ce mouvement plus ou moins grand dans les différens quartiers de la lune, comme dans les différentes saisons; le nombre prodigieux & la variété des monstres qu'elle enfante, & la grandeur énorme de quelques-uns de ces poissons; tout ce merveilleux produisit l'adoration de cet élément.

Les égyptiens avoient la *mer* en abomination, parce qu'ils croyoient qu'elle étoit Typhon, un de leurs anciens tyrans. C'est pourquoi les prêtres s'abstenoient dans leur temps de chasteté, ou d'exercices pieux (ἐν ταῖς ἁγνείαις), de manger du sel marin (*Plutarchus de Iside*, *p.* 363. *Symposiac*, *lib. VIII. c.* 8. *de Iside*, *p.* 352.). Ils n'usoient que de sel gemme ou fossile.

Végéce (*liv.* 4. 39.) dit que la *mer* étoit fermée, c'est-à-dire, la navigation interrompue, depuis le 3 des ides de novembre jusqu'au 6 des ides de mars, ou depuis le 11 novembre jusqu'au 10 de mars. Le jour où l'on commençoit la navigation étoit célébré par des sacrifices & des cérémonies religieuses. Apulée (*métam. lib. II. p.* 365.) parle d'un navire neuf que l'on consacroit en ce jour par des offrandes & des libations. Végéce fait aussi mention des spectacles & des jeux que l'on célébroit dans cette journée.

MER D'AIRAIN. La description de ce vase extraordinaire doit se trouver dans le dictionnaire de théologie ou dans celui de la bible. Cependant nous en transcrivons ici une particulière, afin de donner aux lecteurs une idée approchée de ces *cratéres* si volumineux, dont il est parlé dans les anciens écrivains. Hérodote en décrit un de la capacité de 17 muids (*lib. I. n°.* 70.), & un autre (*lib. IV. n°.* 81.), qui en contenoit 35. *Voyez* CRATÈRE.

La description de la *mer d'airain* rendra plus croyable l'existence de ces énormes productions du luxe asiatique.

« La *mer d'airain* du temple de Salomon étoit, dit M. Paucton (*Métrologie*), un grand vase de cuivre jetté en moule. C'étoit un cylindre de cinq coudées sacrées, ou de dix pieds géométriques de profondeur, sur dix coudées sacrées, ou vingt pieds géométriques de diamètre intérieur. Il étoit revêtu par en-haut d'une ceinture ou cordon de même métal, orné de sculptures qui lui donnoit extérieurement la forme d'une coupe évasée ou d'un cône tronqué renversé. Il contenoit deux mille bathas, ou bien trois mille bathin ou métrétès hébraïques. *Fecit quoque* (*Salomon*) *mare fusile decem cubitorum à labio usque ad labium rotundum in circuitu; quinque cubitorum altitudo ejus, & resticula triginta cubitorum cingebat illud per circuitum. Et sculptura subter labium circuibat illud decem cubitis ambiens mare; duo ordines sculpturarum striatarum erant fusiles; & stabat super duodecim boves, è quibus tres respiciebant ad aquilonem, & tres ad occidentem, & tres ad meridiem, & tres ad orientem; & mare super eos desuper erat, quorum posteriora universa intrinsecùs latitabant. Crassitudo autem lateris trium unciarum erat; labiumque ejus, quasi labium calicis, & folium repandi lilii : duo millia bathos capiebat* (III. Reg. VII. 23. &c.). La description que fait Josephe (*Ant. Jud. lib. VIII. c.* 2.) de ce vase, est conforme à celle qu'on vient de voir. Mais au quatrième chapitre du second livre des paralipomènes, on lit que la *mer d'airain* contenoit trois mille *bathim*, que la vulgate rend par le mot métrétès ».

« Supposant donc avec les juifs le rapport du diamètre à la circonférence du cercle comme 1 à 3, nous trouverons par le calcul que la *mer d'airain* étoit un cylindre de la capacité de 375 coudées sacrées cubiques, lesquelles étant multipliées par huit, donnent 3000 gomeds ou pieds géométriques cubiques, d'où il suit que la cubature du pied géométrique étoit la capacité du bathim ou métrétès des hébreux. C'étoit donc par un calcul qui n'étoit pas parfaitement exact, & non en dépotant la *mer d'airain*, qu'on avoit évalué sa contenance à 3000 métrétès. Par un rapport plus exact entre le diamètre & la circonférence du cercle, nous conclurons la capacité de la *mer d'airain* non de 2000, mais de 2094 bathos, qui valent 246 muids & un tiers, mesure de Paris ».

Lemaître de Sacy, dans ses figures de la bible, donne à la *mer d'airain* la forme d'une demi-sphère, & il dit qu'elle servoit à purifier les prêtres lorsqu'ils entroient pour exercer les fonctions de leur sacerdoce. Dieu avoit donné cet ordre à Moïse, ajoute-t-il, & ce saint prophète avoit fait faire autrefois un grand bassin de cuivre, qui étoit entre le tabernacle & l'autel, afin que les prêtres se lavassent les pieds & les mains lorsqu'ils y entroient & qu'ils en sortoient ».

« Sur cela j'observe que si ce vase servoit au lavement des pieds, il falloit que les prêtres descendissent dedans; mais auroit-il été possible qu'ils s'y tinssent debout & sans être exposés à tomber, si le

fond en eût été sphérique ? Auroit-on pu y placer des sièges ? Non certainement ; & la *mer d'airain* étant une demi-sphère, n'auroit pu absolument servir à l'usage auquel elle étoit destinée. Au reste, ce qui a trompé M. de Sacy, c'est que Josèphe dit formellement que la *mer d'airain* étoit un hémisphère ; mais cet auteur ne l'avoit pas vue, il n'en savoit que ce que lui avoient appris les livres saints qu'il compiloit & expliquoit à sa manière ».

« La *mer d'airain* n'étoit pas comparable pour la contenence à l'immense & celèbre tonne d'Heidelberg, qu'on y voit dans le château. Elle est de cuivre, & les cercles sont de fer. Sur le devant sont les armes de l'électeur, & au dessus un grand Bacchus accompagné de plusieurs satyres, avec quelques inscriptions en vers allemands. Elle sert à mettre du vin, & contient 204 foudres, 3 olnus & 4 ankers, ce qui, à raison de 713 $\frac{1}{7}$ pintes le foudre, mesure de Paris, revient à environ 507 muids de Paris ».

« Josèphe, après avoir fait la description de la *mer d'airain*, ajoute que Salomon fit encore faire dix vases qu'il appelle *cythrogaules*. Ils étoient de cuivre, de forme ronde, & étoient également destinés aux purifications des prêtres. Chacun de ces vases avoit quatre coudées de hauteur sur autant de diamètre, & contenoit quarante chroüs ou conges. On voit que cet endroit est copié du troisième livre des rois (*VII*. 38.), où on lit : *Fecit quoque* (*Salomon*) *decem luteres æneos ; quadraginta batos capiebat luter unus, eratque quatuor cubitorum*. Ces vases, à ce qu'il paroît, avoient huit pieds géométriques de hauteur sur autant de diamètre. Si donc nous supposons, comme dans l'article précédent, le rapport du diamètre à la circonférence comme 1 à 3, nous trouverons qu'ils devoient contenir seulement 384 gomeds cubiques ; mais en calculant sur le vrai rapport du diamètre à la circonférence, on trouve qu'ils contenoient 402 $\frac{1}{10}$ gomeds cubiques chacun. Il est évident par-là qu'il faut lire dans l'hébreu *arbameot quadringentos*, au lieu d'*arbaim quadraginta* ; & que c'étoit en survuidant ces vases qui contenoient chacun 31 $\frac{32}{100}$ muids de Paris, & non en les calculant qu'on avoit déterminé leur capacité à 400 setiers. Ce passage du troisième livre des rois étoit corrompu dès le temps de Josèphe ». (*Métrologie de Paucton.*)

MÉRA, fille de Protée & de la nymphe Ausia, étoit une des compagnes de Diane. Un jour qu'elle suivoit la déesse à la chasse, Jupiter ayant pris la forme de Minerve, tira la nymphe à l'écart, & la surprit. Diane en fut si outrée, qu'elle la perça de ses flèches, & la changea en chienne, symbole de sa rage & de son désespoir. (*Ovid. métam. VII.*)

MERCATORES, marchands, ceux qui vendent une marchandise pour gagner de l'argent. La différence que les romains mettoient entre *mercatores* & *negociatores*, est que les premiers avoient leur séjour habituel à Rome, & n'alloient dans les provinces que pour le peu de temps qu'exigeoient les affaires ; au lieu que les négocians avoient établi le centre de leur commerce dans les provinces, ne venant guères à Rome que pour se trouver au dénombrement. Le collège des marchands fut institué à Rome en 279, selon Tite-Live (*liv. II.* 27.), sous le consulat de Claudius & de Servilius : *Certamen consulibus inciderat, uter dedicaret Mercurii ædem. Senatus à se rem ad populum rejecit, utri eorum dedicatio jussu populi data esset, eum præesse annonæ, mercatorum collegium instituere jussit.* La fête des marchands arrivoit le quinze de mars, en l'honneur de Mercure à qui fut dédié le temple dont on vient de parler. Ils sacrifioient au dieu une truie pleine, & alloient se purifier dans une fontaine, nommée *aqua Mercurii*, qui étoit à la porte Capène, priant Mercure de leur être favorable, & de leur pardonner les friponneries qu'ils faisoient dans le commerce.

MERCREDI, quatrième jour de la semaine, étoit personifié sous une figure de Mercure, qu'on distinguoit aisément aux aîlerons de son pétase.

MERCURE, fils de Jupiter & de Maïa, est celui de tous les dieux à qui la fable donne plus d'emplois & de fonctions : il en avoit de jour, il en avoit de nuit. *Mercure* étoit le ministre & le messager fidèle de tous les dieux, mais plus particulièrement de Jupiter son père : il les servoit avec un zèle infatigable, même dans des emplois peu honnêtes. C'étoit lui qui étoit chargé du soin de conduire les ames des morts dans les enfers, & de les ramener. Il étoit le dieu de l'eloquence & de l'art de parler, le dieu des voyageurs, des marchands & même des filoux. Ambassadeur & plénipotentiaire des dieux, il se trouvoit dans tous les traités de paix & d'alliance. Tantôt on le voit accompagner Junon, ou pour la garder, ou pour veiller à sa conduite ; tantôt Jupiter l'envoie pour engager une intrigue avec une nouvelle maîtresse : ici c'est lui qui transporte Castor & Pollux à Pallène. Là il accompagne le char de Pluton qui enlève Proserpine. Les dieux, embarrassés de la querelle mue entre les trois déesses, au sujet de la beauté, l'envoient avec elles au berger Pâris, pour assister au jugement.

Ecoutons *Mercure* se plaindre lui-même à sa mère de la multitude de ses fonctions. Lucien le fait ainsi parler. « Y a-t-il dans le ciel un dieu « plus malheureux que moi ; puisque j'ai tout seul » plus d'affaires que tous les autres dieux en-

» semble ? Premièrement il faut me lever dès le » point du jour, pour nettoyer la salle du festin » & celle des assemblées. Après cela il me faut » trouver au lever de Jupiter, pour prendre ses » ordres, & les porter de côté & d'autre. Au » retour, je sers de maître d'hôtel & quelquefois » d'echanson; au moins faisois je ce metier avant » la venue de Ganimède : mais ce qui m'incommode le plus, c'est que la nuit même, lorsque » tout le monde repose, il me faut conduire un » convoi de morts aux enfers, & assister à leur » jugement, comme si tout le jour je n'étois pas » assez occupé à faire le métier de sergent, » d'athlète, d'orateur & plusieurs autres semblables ». Malgré tant de services qu'il rendoit à Jupiter & à toute la cour céleste, il ne conserva pas toujours les bonnes graces de son père, qui le chassa du ciel; & pendant son exil, il fut réduit à garder les troupeaux avec Apollon aussi disgracié.

On fait de *Mercure* le dieu des voleurs; & suivant cette idée, on lui donne plusieurs traits de filouterie. Lucien les a rassemblés dans un joli dialogue entre Apollon & Vulcain. « *Apollon*. As-tu vu le petit *Mercure*, comme il est beau & sourit à tout le monde ? il fait assez voir ce qu'il sera un jour, quoiqu'il ne soit encore qu'un enfant. *Apollon*. L'appelles-tu enfant, lui qui est plus vieux que Japhet en malice. *Vulcain*. Quel mal peut-il avoir commis, il ne fait encore que de naître? *Apollon*. Demandez-le à Neptune dont il a emporté le trident, & à Mars, de qui il a pris l'épée, sans parler de moi dont il a dérobé l'arc & les flèches. *Vulcain*. Quoi ! un enfant encore au maillot ? *Apollon*. Tu verras ce qu'il sait faire s'il t'approche ? *Vulcain*. Il est déjà venu chez moi. *Apollon*. Et ne t'a-t-il rien pris ? *Vulcain*. Non, que je sache. *Apollon*. Regarde bien par-tout. *Vulcain*. Je ne vois point mes tenailles. *Apollon*. Je gage qu'on les trouvera dans ses langes. *Vulcain*. Quoi ! il est déjà si adroit, ce petit voleur ? je crois qu'il a appris à voler dans le ventre de sa mère. *Apollon*. Il a bien d'autres qualités : tu vois comme il cause; il sera un jour grand orateur & même bon lutteur, si je ne me trompe, car il a déjà donné le croc en jambe à Cupidon; & comme les dieux en rioient, & que Vénus le prit pour le baiser, il lui déroba son ceste, & eût emporté le foudre de Jupiter, s'il n'eût été trop chaud & trop pésant; mais il lui enleva son sceptre. *Vulcain*. Voila un hardi petit galant. *Apollon*. Il est aussi musicien. *Vulcain*. Comment cela. *Apollon*. Il a fait un instrument de la coquille d'une tortue, dont il joue en perfection, jusqu'à me rendre jaloux, moi qui suis le dieu de l'harmonie : sa mère dit qu'il ne dort pas même la nuit, & qu'il va jusqu'aux enfers pour faire quelque butin; car il a une verge d'une grande vertu, avec laquelle il rappelle les morts à la vie, & conduit les vivans au tombeau ».

Apollodore fait mention d'un autre vol que fit *Mercure* à Apollon. « Il sortit du berceau, dit-il, pour aller enlever les bœufs d'Apollon : il les fit marcher à reculons, pour tromper ceux qui auroient voulu le suivre à la piste; il en emmena une partie à Pylos, & mit les autres dans une caverne : il en immola deux dont il mangea une partie des chairs, & brûla le reste. Apollon vient redemander ses bœufs, & trouve Mercure dans le berceau : il dispute contre l'enfant, le menace s'il ne lui rend pas son troupeau; enfin, par composition, *Mercure* fait présent à Apollon du nouvel instrument qu'il avoit inventé, & Apollon lui cède ses bœufs ». Cette fable se trouve figurée dans un monument où l'on voit *Mercure* présenter à un bœuf un bouquet d'herbe, le bœuf qui étoit couché, se lève, attiré par les herbes.

Mercure, en qualité de grand négociateur des dieux & des hommes, porte le caducée, symbole de paix : il a des ailes sur son bonnet, & quelquefois à ses pieds, assez souvent sur son caducée, pour marquer la légéreté de sa course. On voit, dans quelques monumens gaulois, une chaîne d'or qui sort de sa bouche, & qui s'attache aux oreilles de ceux qu'il veut conduire, pour signifier qu'il enchaînoit les cœurs & les esprits par la douceur de son éloquence. On le représente en jeune homme, beau de visage, d'une taille dégagée, tantôt nud, tantôt avec un manteau sur les épaules, mais qui le couvre peu. Il a souvent un chapeau que l'on appelle pétase, auquel sont attachées des ailes. Il est rare de le voir assis. Ses différens emplois au ciel, sur la terre & dans les enfers, le tenoient continuellement dans l'action. Quelques peintures le représentoient avec la moitié du visage clair, & l'autre noire & sombre, pour exprimer qu'il est tantôt dans le ciel ou sur la terre, & tantôt dans les enfers, où il conduisoit les ames. La vigilance que tant de fonctions demandoient, fait qu'on lui donne un coq pour symbole. Le bélier est encore un animal qui accompagne souvent *Mercure*, parce qu'il est, selon Pausanias, le dieu des bergers. *Voyez* CRIOPHORE.

Mercure étoit la divinité tutélaire des marchands. Festus croit même que son nom latin vient des marchands ou marchandises (*Mercurius à mercibus*). C'est à ce titre qu'on lui met une bourse à la main; c'est son symbole le plus ordinaire, symbole qui étoit bien propre à lui attirer des vœux & des hommages. C'est pourquoi Appien appelle *Mercure* le plus grand des fils de Jupiter, & le plus admirable génie pour le gain.

Les marchands de Rome célébroient une fête en l'honneur de *Mercure*, le 15 de mai, auquel jour on lui avoit dédié un temple dans le grand cirque. Ils sacrifioient au dieu une truie pleine, &

l'arrofoient de l'eau d'une fontaine appellée *aqua Mercurii*, qui étoit à la porte Capenne, priant *Mercure* de leur être favorable dans leur trafic, & de leur pardonner les fupercheries qu'il y feroient, comme Ovide le rapporte dans fes faftes.

On voit fouvent une tortue près des images de *Mercure*. Lucien nous en a déjà indiqué la raifon, qu'Apollodore va développer : « *Mercure*, » dit il, ayant trouvé à l'entrée de fa caverne » une tortue qui broutoit l'herbe, la prit, vuida » tout le dedans, mit fur l'écaille des cordelettes » de peaux de bœufs, & en fit un inftrument » qui fut nommé depuis *tortue*, parce que fa » forme approchoit affez de celle de l'écaille d'une » tortue ».

Le culte de *Mercure* étoit admis particulièrement dans les lieux de commerce. L'île de Crète qui étoit autrefois une des plus commerçantes de toute la Méditerranée, célébroit avec grande folemnité des *Mercuriales*, qui attiroient dans l'île un grand concours d'étrangers, plus pour le commerce que pour la dévotion. Ce dieu étoit auffi particulièrement honoré à Cyllène, en Elide, parce qu'on croyoit qu'il étoit né fur le mont Cyllène, près de cette ville. Paufanias dit qu'il y avoit au milieu de la ville une ftatue de *Mercure* fur un piedeftal, avec l'attribut obfcène de Priape.

On offroit à ce dieu les langues des victimes, par analogie avec fon éloquence, comme auffi du lait & du miel pour en exprimer la douceur. En Egypte on lui confacroit la cigogne qui étoit l'animal le plus en honneur après le bœuf. Les gaulois qui l'honoroient fous le nom de Theutatès, lui offroient des victimes humaines, au rapport de Lucain & de Lactance; le mois de juin étoit fous fa protection.

Mercure eut un oracle célèbre en Achaïe, felon Paufanias. Il fe rendoit de cette forte : après beaucoup de cérémonies, on parloit au dieu à l'oreille, & on lui demandoit ce qu'on defiroit. Enfuite on fe bouchoit les oreilles avec les mains, on fortoit du temple, & les premières paroles que l'on entendoit alors étoient la réponfe du dieu. Enfin, pour qu'il fut plus aifé de faire entendre, fans être apperçu, telles paroles qu'on voudroit, cet oracle ne fe rendoit que le foir.

Les mythologues diftinguent plufieurs *Mercures*.

« On connoît un *Mercure*, fils du Ciel & du Jour (Le Jour fe met pour *Dies*, féminin), dit Cicéron (*Liv. II de la nature des dieux*); un autre, fils de Valens & de Phoronis; c'eft celui qui fe tient fur la terre, & qui s'appelle *Trophonius*; le troifième eft fils de Jupiter & de Maïa. C'eft de ce *Mercure* & de Pénélope qu'on dit que Pan naquit. Le quatrième eft un fils du Nil, que les Egyptiens croient qu'il n'eft pas permis de nommer. Le cinquième que les Phénéates honorent, eft, dit-on, celui qui tua Argus, & qui, par ce moyen, obtint l'empire d'Egypte, & donna aux Egyptiens des loix & la connoiffance des lettres. Les Egyptiens le nomment *Thoit* ou *Thot*; c'eft de lui que le premier mois de l'année-égyptienne a pris fon nom ». Lactance le grammairien n'en compte que quatre; « l'un, fils de Jupiter & de Maïa; le fecond, du Ciel & du Jour; le troifieme, de Liber & de Proferpine; le quatrième, de Jupiter & de Cyllène, qui tua Argus, & qui s'enfuit enfuite, difent les grecs, en Egypte, où il donna la connoiffance des lettres aux Egyptiens. Celui que la plupart des anciens reconnoiffent, & à qui les poëtes attribuent toutes les actions qui paffent fous le nom de *Mercure*, eft le fils de Jupiter & de Maïa. C'eft à lui que s'adreffoient les vœux des anciens ».

Les anciens hiftoriens, tels qu'Hérodote & Diodore, parlent du *Mercure* égyptien comme d'un des plus grands hommes de l'antiquité. Il fut furnommé *Trifmégifte*, c'eft-à-dire, trois fois grand. Il étoit l'ame des confeils d'Ofiris & de fon gouvernement; il s'appliqua à faire fleurir les arts & le commerce dans toute l'Egypte. Il acquit de profondes connoiffances dans les mathématiques, & fur-tout dans la géométrie, & apprit aux égyptiens la manière de mefurer leurs terres, dont les limites étoient fouvent dérangées par les accroiffemens du Nil, afin que chacun pût reconnoître la portion qui lui appartenoit; il inventa les premiers caractères des lettres, & régla, dit Diodore, jufqu'à l'harmonie des mots & des phrafes. Il inftitua plufieurs pratiques touchant les facrifices & les autres parties du culte des dieux. Enfin, on le faifoit auteur d'un grand nombre de livres fur la théologie, l'aftronomie & la médecine, qui étoient, difoit-on, perdus depuis long-temps.

Mais M. Paw (*Tom. II. pag. 66.*) obferve avec raifon que « Jablonski, dont l'autorité fera à jamais d'un grand poids dans toutes ces matières, a prouvé par d'invincibles argumens, que le *Toth*, le *Mercure Trifmégifte*, l'*Hermès* des égyptiens, eft un fpectre mythologique, c'eft-à-dire, un perfonnage qui n'a jamais exifté (*Pantheon ægypt. lib. V, cap. 5.*). Cependant la diftinction qu'il fait entre l'ancien Hermès & le nouveau, n'eft pas encore telle qu'elle devroit l'être. Tout le temps pendant lequel les prêtres ne gravèrent leurs hiéroglyphes que fur des pierres, eft le temps du premier Hermès. Les fiècles poftérieurs, pendant lefquels ils fe fervirent de livres

composés de feuilles de *papyrus* (car ils n'osoient toucher des livres de parchemin), appartiennent au second Hermès. Ces hommes-là parloient toujours allégoriquement, & ils ont trompé tous nos chronologistes modernes. C'est avec un plaisir mêlé de compassion qu'on lit les disputes élevées entre ces prétendus calculateurs sur le temps où vivoit Hermès ; c'est comme si l'on disputoit sur le temps où vivoit la fée Morgane». *Voyez* THOT & ANUBIS.

Les *Hermès* ou *Mercures à-gaine* n'avoient ordinairement de forme humaine qu'une tête âgée & le membre viril relevé, sans pieds ni mains. Pausanias, cité plus haut, s'est abstenu d'expliquer ce bisarre attribut ; mais Plutarque & Macrobe lui donnent une cause morale & allégorique. Le premier (*lib. an sit seni gerenda respublica*, *p.* 797.) dit que l'on vouloit montrer par-là le genre de soutien que la république attend des vieillards, qui ne gît ni dans les mains, ni dans les pieds, mais dans la tête & dans la fécondité de leur raison éloquente. Macrobe reconnoît dans les *Mercures-à-gaine* une image du soleil, qui est à la fois la tête & le principe créateur du monde, & qui agit comme la tête par une opération unique, sans avoir besoin des membres qui produisent une opération partielle & divisée.

Mercure présidoit aux combats des athlètes, ainsi qu'Hercule. Sous ce rapport, on le nommoit *Enagonius* ou l'athlète. Il avoit aussi le département des monnoies, des poids & des mesures ; c'est pourquoi il paroît sur les as romains & sur plusieurs poids d'Herculanum.

Mercure se métamorphosa en mouton, pour satisfaire sa passion avec Pénélope. Mais Pénélope ne fut pas la seule mortelle honorée des faveurs de *Mercure* ; il y eut encore Acacallis, fille de Minos ; Hersé, fille de Cécrops ; Eupolémie, fille de Mirmidon, qui le rendit père de plusieurs enfans ; Antianire, mère d'Echion ; Proserpine, & la nymphe Lara, dont il eut les dieux Lares.

Voici l'explication qu'a donnée de *Mercure* M. Rabaud de Saint-Etienne :

« *Mercure*-planète, qui passe le plus près du soleil, qui se tient auprès du père de la lumière, qui guide les constellations & les conduit en quelque manière après lui, & dont la marche est très-rapide. *Mercure* fut le messager des dieux, & conduisoit les ames en enfer. Il fut placé à la tête des signes ou du troupeau : le *bélier*, le premier de ceux du Zodiaque, lui fut consacré :

Tu princeps, auctorque sacri Cyllenie tanti,
Per te jam cœlum in terris, jam sidera nota,
Sublimes aperire vias, &c.

(Manil. Astron. l. I. v. 32.)

« Apollon & *Mercure* avoient été bergers ou guides du troupeau ; & ce fut *Mercure* qui, comme on sait, enleva un jour la lune du ciel, lorsqu'il tua Argus, ou le ciel étoilé, qui gardoit la vache Io. Personne n'ignore comment Junon mit les yeux d'Argus à la queue du paon, son oiseau favori : par où l'on voit, pour le dire en passant, que tout étoit allégorie chez les anciens ; & que si le paon fut l'oiseau de la reine du ciel, c'est parce que sa queue étoilée étoit un emblême du firmament ».

« La rapidité de la course de *Mercure*-planète décida les anciens à dire qu'il étoit le messager des dieux : c'est l'explication qu'en donne Fulgence (*Mythologicon III. Quarè celer dicatur?*). *Stellam verò, quæ στίλβων græcè nuncupatur, quam ei pagani adscribunt, ex quo etiam diei nomen invenere, tanto celerior planetis omnibus currit, ut septimâ die suos permeet circulos, quod Saturnus viginti octo annis, & Jupiter duodecim possunt ; undè etiam Lucanus ait : Motuque celer Cyllenius hæret.* Voilà pourquoi *Mercure* est le seul des dieux qui ait des aîles, & pourquoi le coq matinal lui étoit consacré ».

Mercur-Αἴπυτος ou *Aepitus* avoit un temple sous ce nom dans l'Arcadie. Ce surnom seroit-il une contradiction d'*αἰπώτιος*, élevé.

Mercure, fut nommé *Acacesius* par les arcadiens, de la ville du même nom, où il avoit une statue de marbre, & où il avoit été nourri & élevé par Acacus, fils de Lycaon, selon les traditions du même peuple.

Mercure-Agoræus. Voyez ce mot.

Mercure-Agetor ou *Ἀγήτωρ*, chef, c'est-à-dire, conducteur de morts.

Mercure-Argeiphonte. Voyez ce mot.

Mercure-Arcadien. Il porta ce nom à cause de l'Arcadie, où il avoit été nourri.

Mercure-Cadmillus ou *Camillus. Voyez* CAMILLE.

Mercure-Cerdemporus. Voyez ce mot.

Mercure-Criophore. Voyez ce mot & BÉLIER.

Mercure-Cyllénien. Voyez CYLLÈNE.

Mercure-Χαριδότης, qui donne la joie, ou porte de bonnes nouvelles.

Mercure-Δόλιος. Mercure avoit auprès de Pellène une statue à laquelle on donnoit ce surnom, qui signifie trompeur, parce que le dieu n'exauçoit pas tous les vœux qu'on lui adressoit.

Mercure-Δολιχός, ayant la lance droite. Ce surnom étoit relatif aux membres virils que l'on plaçoit au milieu des Hermès.

Mercure-Enagonius ou l'athlète, parce qu'il préſidoit aux combats des athlètes.

Mercure-Ἐνόδιος ou *vialis*, parce qu'il préſidoit à la sûreté des chemins.

Mercure-Ἐπιμήλιος ou diligent.

Mercure-Ἐπίθιος, qui perſuade.

Mercure-Malevolus. Feſtus dit qu'on lui donnoit ce ſurnom, parce que ſes ſtatues ne regardoient aucune boutique, & que le regard des dieux annonçoit leur protection. Les Hermès étant placés contre les murs des portiques, tournoient le dos aux boutiques.

Mercure-Nabus. *Voyez* ce mot.

Mercure-Nomius. *Voyez* ce mot.

Mercure-Polygius. Il y avoit à Corinthe une ſtatue dédiée à *Mercure* avec ce ſurnom dont on ignore l'origine.

Mercure-Πομπαῖος, c'eſt-à-dire, conducteur des ames.

Mercure-Promachus. *Voyez* ce mot.

Mercure-Pronaüs, ſurnom commun à Minerve & à *Mercure*, placés à l'entrée d'un temple de Béotie. Il ſignifie *dieux du veſtibule*.

Mercure-Propylée. Ce nom qui déſignoit l'entrée de la citadelle d'Athènes, fut donné à une ſtatue de *Mercure* qui y étoit placée.

Mercure-Quarré, ſurnom relatif aux Hermès ou *Mercures-à-gaîne*.

Mercure-Triceps. *Voyez* ce mot.

Mercure-Vialis. *Voyez* ce mot.

D'après la deſcription que les auteurs grecs font de *Mercure*, non-ſeulement ce dieu doit être repréſenté jeune, mais de plus avec un viſage qui annonce la gaieté. Il faut cependant que ſa beauté ſoit un peu mâle, qu'un léger duvet lui couvre les joues, que ſes cheveux blonds & crépus excèdent les bords de ſon pétaſe, lequel doit être orné d'ailes placées avec ſymmétrie aux deux côtés des tempes, & que ſon manteau attaché au-deſſus de la poitrine tombe avec grace ſur ſes épaules. Tel eſt le portrait qu'en fait Apulée (*Apul. apolog.*), portrait conforme à celui qu'en ont fait les autres auteurs, ainſi qu'à preſque tous les monumens.

Winckelmann a remarqué, d'après Clément d'Alexandrie (*Cohort. ad gentes*, *pag.*), que les ſculpteurs du plus beau temps de l'art faiſoient les *Mercures* reſſemblant à Alcibiade, & que les artiſtes qui leur ſuccédèrent, ſuivirent leur exemple.

Il regardoit comme la plus belle ſtatue de *Mercure* qui eut été conſervée, celle de la villa Ludoviſi.

On en voit encore une belle de grandeur naturelle à la villa Negroni, ayant à ſes pieds une lyre d'écaille de tortue, dont une ſeule branche a été reſtaurée. La baſe même eſt antique.

« On voit, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art*, *liv.* IV. *chap.* 2.), au palais Farnèſe, à Rome, un *Mercure* de grandeur naturelle, qui embraſſe une jeune fille. L'artiſte moderne qui a reſtauré la tête & une partie de la poitrine, lui a donné une barbe épaiſſe. Mais Homère, parlant de *Mercure* (*Odyſſ.* ω. *vers* 348.) qui accompagne Priam dans la tente d'Achille, dit qu'il prit la forme d'un jeune homme, c'eſt-à-dire, de cet âge où un tendre duvet couvre le menton & les joues ».

« La jeune beauté embraſſée par *Mercure* ne paroît pas être Vénus, qu'on avoit coutume, au rapport de Plutarque, de placer à côté de ce dieu, pour indiquer que la jouiſſance de l'amour vouloit être accompagnée d'une converſation agréable (*Lucien*, *præcept. conjug. pag.* 239. *lib.* XXIV.). Ce ſeroit plutôt Proſerpine, qui avoit eu trois enfans de *Mercure* (*Tzetz. ſchol. lycoph. v.* 680.), ou la nymphe Lara, mère des dieux Lares (*Ovid. faſt. lib. II. v.* 559.), ou Acacallis, fille de Minos, ou enfin Herſé, une des filles de Cécrops, qui avoit eu pareillement des enfans de ce dieu. Je me déciderois volontiers pour cette dernière opinion, ayant de fortes raiſons pour croire que ce grouppe a été découvert au même endroit que les deux fameuſes colonnes qui décoroient le tombeau de Régilla, femme d'Hérode-Atticus, ſur la voie Appienne. Ce qui ſert d'appui à ma conjecture, c'eſt l'épitaphe de Régilla, qu'on voit dans la villa Borghèſe. Il y eſt dit qu'Hérode-Atticus prétendoit deſcendre de Céryx, fils de *Mercure* & d'Herſé (*Salmaſ. not. in inſcr. herod. attic. pag.* 109.). Tout cela me fait croire que ce grouppe avoit été placé dans le tombeau en queſtion. Je remarquerai à cette occaſion que la ſeule ſtatue de marbre de *Mercure*, qui tienne dans la main gauche ſa bourſe ordinaire, ſe voit dans la cave de la villa Borghèſe ».

« La ſtatue de bronze de *Mercure*, celle que l'on a trouvée la dernière à Herculanum, eſt la plus excellente de toutes. Ce dieu eſt aſſis, & ce qu'il

y a de particulier, ce sont ses ailes : elles sont attachées aux pieds, de façon que l'attache des courroies se trouve sous la plante du pied, & sous la forme d'une rose applatie, comme si l'on eût voulu marquer que ce dieu n'est pas fait pour marcher, mais pour voler.

« Je n'avois point encore rencontré de *Mercure* dans l'attitude où nous voyons celui-ci, dit Caylus (3. *n°. I. pl.* 43.). L'action & le mouvement sont ordinairement la disposition que l'on donne à ce Dieu. Ses différens emplois ne permettent guères de le représenter couché ; mais soit que les anciens, conduits par quelqu'allégorie, aient imaginé cette représentation possible, soit qu'ils aient commis cette faute, ce monument bien authentique nous donne au moins une preuve des licences qu'ils ont prises quelquefois. Celui-ci contrarie si fort les idées qu'on a & qu'on doit avoir de *Mercure*, que, sans le caducée qu'il tient, & sans les ailes que l'on voit à sa tête & à ses talons, je n'aurois jamais osé lui donner ce nom. Cette figure de bronze est très-bien conservée ».

De toutes les statues de *Mercure* que j'ai vues, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv. IV. ch.* 3. *c.*), une seule a les jambes croisées telles qu'on les voit souvent à Apollon & à Bacchus. Elle est conservée dans la galerie de Florence, & c'est sur elle qu'a été moulé un *Mercure* de bronze du palais Farnèse. On en voit encore un autre de bronze dans le même palais, qui a la même position, & qui est de grandeur naturelle ; mais il ne faut pas oublier que ce *Mercure* est un ouvrage moderne ».

M. d'Hamilton avoit dans son cabinet à Naples un petit *Mercure* de bronze, armé d'une cuirasse, ayant les cuisses & les jambes nues. Cette armure & le casque que portoit à Elis une de ses statues, rappellent le combat des titans, dans lequel il parut armé, selon Apollodore (*Bibliot. liv. I. pag.* 10.).

Une cornaline du cabinet de Stosch offre *Mercure* coëffé d'une tortue toute entière, à la place de son pétase. Pococke a publié une autre figure de Thèbes en Egypte, qui a la tête couverte du même symbole, relatif à la lyre qu'inventa *Mercure*, & qu'il forma avec l'écaille d'une tortue.

Les grecs & les étrusques représentèrent quelquefois *Mercure* avec de la barbe. On en voyoit un de cette sorte à *Phera* en Achaïe. Il y en a un semblable sur un autel triangulaire de la villa Borghèse. Quelques *Mercures* anciens portoient sans doute une barbe pointue ; car on les appelloit Σφηνοπώγων Ερμης, *avec la barbe faite en forme de coin*. Cette forme de barbe ressemble à celle des Pantalons, & elle étoit sans doute particulière aux premiers étrusques & aux anciens grecs ou pélasges.

Sur le couvercle d'un sarcophage du capitole, orné de sculpture, on voit un *Mercure* infernal tenant de la main gauche le caducée & de la droite une verge courte. C'étoit elle qui lui servoit à conduire les ames aux enfers. Le rapprochement du caducée & de cette verge portés ensemble, exclut l'identité de ces deux attributs & fixe avec précision ce que désigne la verge de *Mercure*. C'est à cause de cette verge qu'il est appellé *Chrysorrapis* par Orphée & Musée.

Winckelmann a publié un vase étrusque célèbre par la peinture des amours de Jupiter & d'Alcmène. C'est une caricature de l'*Amphitrion* de Plaute. *Mercure* y joue le rôle de Sosie ; il tient de la main gauche son caducée abaissé, comme s'il vouloit le cacher de peur d'être reconnu, & de la droite une lampe qu'il élève vers la fenêtre d'Alcmène, pour éclairer Jupiter qui va l'escalader.

L'énorme priape que porte ce *Mercure* est une allusion aux Hermès, qui en étoient ordinairement chargés de très-volumineux.

Entre toutes les pierres gravées de Stosch, qui sont relatives à *Mercure*, nous ne rapporterons que les principales avec l'explication de Winckelmann.

Sur une améthyste, on voit *Mercure* assis sur un rocher, tenant une simple baguette en main, c'est-à-dire, telle qu'il la portoit avant que d'avoir appaisé les deux serpens irrités qui s'entortillèrent autour, comme on le voit sur une autre (*Bianchini, hist. univ. p.* 230.) pierre gravée, avec le coq, & autour des caractères étrusques. Le rocher sur lequel *Mercure* est assis, désigne apparemment un promontoire, parce que ce dieu présidoit à la navigation, & tel le voit on sur quelques médailles de Tibère. On peut admettre aussi que *Mercure* appellé ἐπάκτιος, c'est-à-dire, *sur le bord de la mer*, qui, sous ce nom, étoit adoré par les samiens, est celui qui est représenté ici.

Sur une cornaline, *Mercure* debout, le caducée à la main gauche, approchant la main droite vers la bouche, comme Harpocrate, avec une draperie sur l'épaule droite. On voit le même sujet dans le cabinet Strozzi à Rome. Le signe qu'il fait avec la main droite signifie sans doute le secret qu'il devoit garder comme messager des dieux, & la draperie sur l'épaule, la vitesse de ses expéditions.

Sur une pâte de verre, *Mercure* appellé *Agonios*, *Enagonius* ou *Palaestrites*, c'est-à-dire, *qui préside aux jeux publics*, tel qu'on le voit sur une médaille grecque de la famille *Annia*. Il est debout devant une colonne posée sur un piédestal, tenant son caducée renversé, comme pour enseigner ou corriger les jeunes athlètes, & ayant l'attitude de *Progymnaste* ou de *Paedotriba* Cela se rapporte à ce qu'on trouve dans les anciens, que les maîtres des gymnases ou les agonothètes, c'est-à-dire, selon (*Agonistic. lib. I. c.* 19.) la correction de *Faber*, les magistrats des jeux publics avoient pris la baguette à l'exemple de *Mercure*. Cette pâte paroît avoir été tirée d'une prime d'émeraude du cabinet du roi de France, que Mariette (*Pierres gravées, pl. XXVIII.*) a expliquée, en disant que c'étoit *Mercure*, dieu des voyageurs.

Sur une prime d'émeraude, paroît *Mercure* assis sur un rocher, d'un côté un chien, & de l'autre une Victoire sur un piédestal rond. Celle-ci tient quatre épis de bled en main. Le chien est le symbole de *Mercure*, comme protecteur des bergers.

Sur une cornaline, *Mercure* debout, tenant de la main droite une bourse, & de la gauche le caducée. Il semble que Dempster n'ait jamais vu des pierres gravées qui représentent *Mercure* avec la bourse en main; car il tâche de l'expliquer (*Paralip. ad Rosini antiq. pag.* 131.), en disant que c'est une ceinture, *zona*.

Sur une cornaline, *Mercure* debout, avec le caducée & la bourse en main, un croissant & une étoile sur la tête, & cinq autres étoiles autour. On le trouve aussi dans une pierre gravée rapportée par (*Ant. expl. t. I. pl.* 75. *n*°. 4.) Montfaucon, avec un croissant sur la tête. Un savant de France (*Dissert. sur un Mercure ant. dans les mém. de Trév. l'an* 1714. *août. pag.* 828.), ayant à expliquer un petit *Mercure* de bronze, avec le croissant entre les ailes de son pétase, y croyoit voir *Mercure* représenté comme dieu des voleurs: le croissant, selon lui, doit exprimer la nuit éclairée de la lune, comme le temps favorable aux voleurs, & le croissant lui semble en conséquence le symbole le plus propre à caractériser cette qualité. L'idée est ingénieuse, mais tirée de loin. Pour moi, je crois voir simplement dans notre pierre *Mercure* environné de six étoiles, comme représentant celle des planètes qui porte son nom.

Sur une agathe-onyx, *Mercure* debout, tenant de la main droite une bourse, & de la gauche le caducée, ayant à ses pieds un coq, son symbole ordinaire.

Sur un grenat, *Mercure* marchant, portant le jeune Bacchus sur le bras gauche, & tenant de la main droite le caducée. Praxitèle avoit représenté *Mercure* dans la même fonction. On voit encore le même sujet sur le célèbre vase qui est à Gaëtte, & un *Mercure* d'un bas-relief du palais *Albani*, à Rome, est aussi dans cette attitude, avec un pétase quarré, de manière que l'un paroît copié sur l'autre.

Sur une cornaline, *Mercure* assis, d'un côté un bélier, & de l'autre un scorpion. Macrobe dit (*Saturnal. lib. I. c.* 21. *& c.* 17. 19.) que le scorpion représente la vertu du soleil, & le même auteur veut que *Mercure* fût aussi regardé comme le dieu du soleil même. On en peut conclure que c'est pour cette raison qu'on le voit représenté avec le scorpion.

Sur une cornaline, *Mercure* debout, tenant de la main droite le caducée, & de la gauche une balance. Devant lui on voit le cancer & derrière lui les poissons & le scorpion, signes du zodiaque. On pourroit ici alléguer ces vers de Manilius :

Æquatâ tum libra *die cum tempore noctis*

Attrahit ardenti fulgentem scorpion *astro.*

Du reste, on sait que *Mercure* étoit le gardien (*Fabretti inscrip. c.* 6.) des balances & des poids. C'est pour cette raison qu'on trouve (*Mus. Florent. tom. II. pag.*153.) des balances dont les poids représentent une tête de *Mercure*. Il y a de semblables monumens parmi ceux qu'on a découverts à Herculanum. La gravure de notre pierre est fort belle.

Sur une pâte antique, *Mercure* berger du roi Admète.

Sur une améthyste, *Mercure* à cheval sur un bélier, tenant la baguette en main. On voit *Mercure* avec un bélier par plusieurs raisons, dont une est qu'il se transforma en bélier pour jouir de Pénélope.

Sur une cornaline, *Mercure* un casque sur la tête, tenant le caducée de la main droite, & de la gauche une corne d'abondance. Il a le pied droit appuyé sur un globe; devant lui est son épée crochue, appellée *harpa*, & derrière lui un bouclier. La gravure de cette pierre paroît étrusque. Il n'est pas ordinaire de trouver *Mercure* avec la corne d'abondance; mais anciennement on la donnoit à toutes les divinités. Le casque est plus singulier; on ne le trouve qu'à (*Mus. Etrusc. tom. I. tab. XXXIX.*) un petit *Mercure* en bronze.

Sur une cornaline taillée d'un scarabée, *Mercure*

avec des talonnières aux pieds, tenant de la main droite une épée en forme de faucille ; au bras gauche, il porte quelque chose de suspendu qui paroît une bourse, & de la même main il tient la tête d'Argus, dont il dégoutte du sang, de même que de la faucille. Autour on lit un mot écrit en ancien pélasgue. Je crois voir le même sujet représenté sur une patère étrusque de bronze dans la galerie de l'Empereur à Florence. *Mercure* assisté de Minerve, ayant la faucille à la main droite, & sa bourse suspendue au bras droit en forme de panier, met le pied sur le cou d'Argus pour lui couper la tête. Fabretti (*Inscrip. c. VII. p.* 542.) qui publia cette patère la première fois, l'a expliquée, en disant que c'est Médée qui, accompagnée de son fils Médon, tâche par des enchantemens de rajeunir Egée, roi d'Athènes. Il a adapté à son explication les noms étrusques de Minerve & de *Mercure* qui sont gravés à côté. La même patère a été publiée de nouveau (*T. I. p.* 78.) dans l'*Etruria* de Dempster, mais sans qu'on en ait donné la moindre explication.

Notre pierre nous enseigne en même-temps la signification de l'espèce de serpette ou de couteau, courbé comme celles avec lesquelles les vignerons taillent la vigne, que l'on voit derrière la tête de *Mercure* sur un *sextans* romain, que Molinet (*Cab. de bibl. de Sainte-Geneviéve p.* 48. *n°.* 9.) ne sachant expliquer, prend pour la marque du monétaire. C'est la faucille avec laquelle *Mercure* coupa la tête à Argus.

Sur une cornaline de gravure étrusque, *Mercure* forme une figure, dont le corps & le cou ressemblent à un cygne, & dont la tête est d'une jeune fille voilée par derrière. Ce sujet est difficile à expliquer ; je vais pourtant hasarder mes idées, quoiqu'elles ne me satisfassent pas moi-même. La fable rapporte que (*Hygin. astron. c. VIII. pag.* 441. *inter auctores mytographos. Ed. Vemstaveren.*) Jupiter n'ayant pu fléchir Némésis, qui avoit de la rigueur pour lui, persuada Vénus de se transformer en aigle. Jupiter avoit pris la figure d'un cygne, & alors Vénus sous la forme de l'aigle se jetta sur lui ; le cygne tâcha d'échapper à l'aigle, & se réfugia, comme en un asile, dans le sein de Némésis, où le faux cygne, Jupiter, contenta ses desirs. Némésis accoucha ensuite d'un œuf, que *Mercure* jetta dans le sein de Léda, d'où naquit Hélène. Or, comme l'on voit dans cette fable, les amours de Jupiter & de Léda y sont bien différentes de celles que nous avons observées à l'article de JUPITER ; mais il se peut faire que les étrusques aient suivi la tradition que je viens d'exposer ; du moins cette figure bizarrement composée y a quelque rapport. Hélène est née de Jupiter transformé en cygne, ce que signifieroit ici le corps du cygne. *Mercure* la fit éclore de l'œuf, & sur notre pierre il paroît la modeler, & lui donner la forme humaine.

Sur un jaspe noir, *Mercure* ayant des pavots dans la main gauche, verse, d'une corne qu'il tient dans la main droite, des songes sur les humains. *Mercure* présidoit au sommeil, & on lui sacrifioit au sortir (*Athen. Deipnos. lib. I. p.* 16. *B.*) du souper.

Sur une sardoine, *Mercure* évoque l'ame d'un mort, dont on ne voit que la tête. La gravure paroît étrusque, & est exécutée avec une grande finesse. Il y a dans le cabinet de l'empereur, à Florence, une (*Mus. Flor. tom. I. tab. LXX. n°.* 6.) pierre gravée avec le même sujet. *Mercure* adoré par les grecs sous le nom de Ταμίας ψυχῶν (*Diog. l. I. pag.* 514. *l. I.*), *le receveur & dispensateur des ames*, avoit aussi la même fonction parmi les (*Gori mus. étrusc. tom. II. pag.* 106. 107.) étrusques. Il conduisoit les ames des morts dans les champs élysées.

Tu pias lætis animas reponis

Sedibus, virgâque levem coerces....

(*Hor. lib. I. Od.* 10. *v.* 17.)

Il les ramenoit par la vertu de son caducée :

Tum virgam capit : hac animas ille evocat orco

Pallentes.........

(*Virg. Æneid. lib. IV. v.* 242.)

Et c'est ce que le graveur paroît avoir voulu exprimer ici en faisant mettre à *Mercure* le caducée sur la tête du mort, à qui de l'autre main ce dieu fait signe de monter & de paroître. *Mercure* porte ici la barbe ; les grecs & les étrusques le représentoient quelquefois ainsi.

Sur une cornaline sciée d'un scarabée de gravure étrusque, *Mercure*, le caducée dans la main droite, porte sur la gauche l'ame de Proserpine, & il a sur l'épaule droite une tortue, ou un pétase en forme de tortue. La fable rapporte que (*Buonarotti.*) Proserpine ayant mangé quelques grains de grenade dans les enfers, elle ne pouvoit plus sortir de la cour de Pluton, mais que Cérès avoit obtenu de Jupiter qu'elle n'y resteroit que six mois de l'année, & qu'elle passeroit le reste du temps auprès d'elle. Or, *Mercure* qui avoit le soin de ramener les ames des enfers, est représenté dans cette gravure portant Proserpine à sa mère. On croit aussi trouver le même fait dans un petit (*Gori mus. etrusc. t. I. tab. XXXVIII.*) *Mercure* de bronze, qui porte une déesse drapée, avec le diadème. Proserpine sur notre pierre est nue, & paroît porter un flambeau renversé à la main, peut-être pour signifier les courses que Cérès avoit faites avec le flambeau pour la chercher partout.

J'avois pris d'abord la tortue pour le chapeau de *Mercure*, rejetté de la tête sur les épaules, comme le porte Zethus qui conduit sa mère Antiope avec son frère Amphion, dans un bas-relief de la villa *Borghèse*, où sont marqués les noms des figures, & dans un autre bas-relief de la villa *Albani* qui lui ressemble. Mais une tête de *Mercure* en marbre dont le pétase est formé de l'écaille d'une tortue, me fait balancer; on y apperçoit les traces des ailes qui se sont perdues. De même je crois voir dans notre pierre, la forme d'une véritable tortue, dont on apperçoit même la queue, au lieu d'une aile de pétase. La tête de marbre que je cite, & qu'on peut dire unique, étoit dans le cabinet de M. *Mengs*, premier peintre du roi de Pologne, à Rome.

La tortue, comme attribut de *Mercure*, est moins rare.

Sur une améthyste de madame la comtesse de Chéroffini, à Rome, ce dieu est appuyé contre une colonne, tenant de la main gauche une tortue, & à ses pieds il y a un bélier & un coq. *Mercure* fit sa lyre de l'écaille de cet animal, & on voit une lyre faite ainsi aux pieds d'une (*Spencès Polymetis dial.* VIII. *pag.* 107.) statue de *Mercure* de grandeur naturelle, de la villa *Negroni*, autrefois *Montalto*, qui a sa base antique.

Sur une pâte de verre, *Mercure* debout parle avec une femme drappée & voilée, assise sur un rocher, & derrière laquelle on voit une branche d'arbre avec quelques feuilles. On pourroit croire que c'est ici un commerce amoureux de *Mercure*. Il en avoit eu avec Acacalis, fille de Minos, roi de Crète, selon le scholiaste d'Apollonius, de même qu'avec Rhéa & avec Hersé, fille de Cécrops, roi d'Athènes.

Mais comme le voile ne convient pas à une jeune fille, & qu'il convient mieux aux matrones & aux déesses, on peut aussi imaginer que la femme assise est Isis; ce qui devient d'autant plus probable, que *Mercure*, selon la tradition, étoit le conseiller & le premier ministre d'Isis (*Diodor. Sic. lib. I. pag.* 25. *lin.* 26.), pendant son gouvernement en Egypte, comme il l'avoit été d'Osiris auparavant. Sur le tombeau d'Isis, il y avoit une colonne avec cette inscription : *Je suis Isis, la reine de tout le pays, instruite par Mercure*, &c. Or, selon cette idée, comme les feuilles que l'on voit au bout de la branche qui est derrière la femme voilée ressemblent assez à celles du lierre, ce seroit-là encore de quoi appuyer notre conjecture, puisqu'Osiris, mari d'Isis, avoit découvert ou introduit cette plante en Egypte (*Diodor. Sicil. lib. I. pag.* 23. *ad fin.*).

Sur une cornaline, sont gravés un pied ailé & une massue. Je crois trouver ici un vœu fait à *Mercure* & à Hercule; car (*Feith. ant. hom. l. I. c.* 2. *p.* 3751. *B. in gron thes. ant. græc. tom. VIII.* les pieds étoient consacrés au premier; & comme d'ailleurs (*Aristid. orat. in Herc. pag.* 35. *tom. I. opp.*) les statues de ces deux dieux étoient placées ensemble dans les temples, il est probable qu'on a fait aussi des *ex-voto* à l'un & à l'autre pour les attacher ensemble à leurs statues.

Mercure paroît sur les médailles de Regium & Sybritus.

MERCURE OU VIF-ARGENT.

La fameuse mine de *vif-argent* d'Almaden en Espagne est la plus ancienne de ce genre qui soit connue, puisque Théophraste, qui vivoit trois siècles avant l'ère chrétienne, en fait mention. Pline nous dit que de son temps elle étoit fermée, & ne s'ouvroit que pour en tirer la quantité suffisante de cinnabre que l'on envoyoit à Rome. Il paroît que les sarrasins ne l'exploiterent point. Les freres Fuggers, qui l'eurent plusieurs années en ferme, en retirèrent un profit considérable, & ils laissèrent à leurs descendans une fortune qui les mit en état de vivre dans la classe des princes. Aujourd'hui elle est exploitée pour le compte du roi d'Espagne.

Les anciens, comme on l'apprend de Pline, faisoient un grand usage du *mercure* pour dorer & pour argenter. Ils composoient pour cela un amalgame de *mercure*, de pierre ponce, & d'or ou d'argent.

Ils employoient aussi le *mercure* pour extraire l'or & l'argent de leurs minerais. On peut assurer qu'ils pratiquoient le procédé appliqué récemment par M. de Born aux minerais de Hongrie. Pline dit en effet qu'on les broyoit d'abord dans des caissons, *in pilis*, & qu'ensuite on mêloit à ces minerais pulvérisés de l'alun & du *mercure*. On passoit après cela ce mélange, pour le purifier, à travers des sacs de peaux, comme on le pratique encore au Pérou. C'est sans doute ce qu'a voulu dire Pollux, en faisant mention de sacs de peaux entre les instrumens des mineurs. Mais les philologues, à qui les arts sont trop souvent étrangers, n'ont vu dans ces sacs que des besaces pour porter la nourriture.

En un mot, Isidore dit expressément qu'il étoit impossible de dorer ou d'argenter sans le *mercure*: *Sine hoc neque argentum neque æs inaurari potest.*

MERCURES. Les grecs appelloient *Mercures* de jeunes enfans de huit, dix à douze ans, qui étoient employés dans la célébration des mystères.

Lorsqu'on alloit consulter l'oracle de Trophonius, deux enfans du lieu, qu'on appelloit *Mercures*, dit Pausanias, venoient vous frotter d'huile, vous lavoient, vous nettoyoient, & vous rendoient tous les services nécessaires, autant qu'ils en étoient capables. Les latins nommoient ces jeunes enfans *Camilli*, des *Camilles*, parce que dans les mystères de Samothrace, *Mercure* étoit appelé *Camillus*. C'est à quoi se rapporte cet endroit de Virgile :

. . . . *Matrisque vocavit*

Nomine Casmillæ, mutatâ parte Camillum.

Statius Tullianus, cité par Macrobe, observe que *Mercure* étoit nommé *Camillus*, & que les romains donnoient le nom de *Camilles* aux enfans les plus distingués, lorsqu'ils servoient aux autels.

MERCURIALES, fête que l'on célébroit à Rome en l'honneur de Mercure, le 14 juillet selon les uns, ou le 15 mai selon d'autres. *Voyez* MERCURE. Elles étoient établies d'après celles que célébroient les crétois.

MERCURIALES, surnom des marchands, qui annonçoit la protection spéciale de Mercure.

MÉREAU. *Voyez* CONTREMARQUE & JETTON.

On peut appeller *méreaux* certaines tessères antiques, mais non pas toutes. Ce nom désignera fort bien les marques ou symboles dont il est parlé dans le code. Il y en avoit de deux sortes ; les *méreaux* qu'on distribuoit au théâtre, ou dans les réjouissances publiques, on les appelloit *tesseras missiles* ; les autres qu'on distribuoit au peuple en particulier, pour aller recevoir du blé ou d'autres provisions qui se donnoient au dépens du public, on les appelloit *tesseras annonarias*. Pour éviter la confusion dans ces distributions, on donnoit des *méreaux* sur lesquels étoit marquée la quantité que chacun devoit recevoir. Sous les empereurs, ils étoient inscrits du nom des empereurs. On voit par quelques loix du code qu'on pouvoit vendre ou léguer ces *méreaux*. On a fait autrefois des *méreaux* d'argent & de cuivre pour les fêtes de la cour, parce qu'il n'est pas aisé de les contrefaire comme les *méreaux* de plomb ou de carton. Les curieux en conservent parmi les jettons qui sont du règne de François I & de la reine Catherine de Médicis, qui fit aussi, en quelques fêtes, distribuer par les dames aux princes & aux grands seigneurs des médailles d'or, avec des devises ou des emblêmes. (*MÉNÉTRIER, art. des emblêmes & des devises.*)

MÉRELLE. Ce jeu étoit connu des romains, & Ovide en a parlé deux fois (*Arte amand.* 3. 365.) :

Parva tabella capit ternos utrinque lapillos,

In quâ vicisse est, continuasse suos.

& (*Trist.* 2. 481.) :

Parva sed & ternis instructa tabella lapillis,

In quâ vicisse est, continuasse suos.

MERENDA, le goûter, collation, repas qui n'étoit guères en usage chez les romains que pour les artisans & les gens de travail, qui soupoient au coucher du soleil, selon l'ancienne coutume : *Cibus*, dit Isidore, *qui, declinante die, sumitur, & proximus cœnæ, undè & ante-cœna à quibusdam vocatur ; item merendare quasi meridie edere* (20. 2.).

MÈRES (Déesses). *Voyez* DÉESSES MÈRES.

MERETRICES. *Voyez* COURTISANNES.

MERIDIANI, MÉRIDIENS, } nom que les anciens romains donnoient à une espèce de gladiateurs qui se donnoient en spectacle, & entroient dans l'arène vers midi, les bestiaires ayant déjà combattu le matin contre les bêtes.

Les *méridiens* prenoient leur nom du temps auquel ils donnoient leur spectacle. Les *méridiens* ne combattoient pas contre les bêtes, mais les uns contre les autres, l'épée à la main. De-là vient que Sénèque dit que les combats du matin étoient pleins d'humanité, en comparaison de ceux qui les suivoient.

MÉRIDIENNE. On appelle ainsi le sommeil que l'on prend après midi. Presque tous les animaux dorment aussi-tôt qu'ils sont rassasiés ; c'est l'effet d'un instinct qui ne les trompe jamais. L'usage de ce sommeil est très-ancien. On en peut juger par le passage de l'Odyssée d'Homère, où il est dit que Nestor dormoit après avoir mangé. Cet usage étoit très-commun à Rome & dans les pays chauds. Auguste, au rapport de Suétone, dormoit à la suite de son dîner. Varron dit qu'il n'auroit pu vivre, s'il n'eût partagé les jours de l'été par la *méridienne* (*De re rusticâ*, 1. 2.). *Æstivum diem si non diffinderem insititio somno meridiè, vivere non possem.*

MÉRION, fils de Molus & de Melphis, fut un des amans d'Hélène. Obligé par serment à prendre la défense de l'époux qu'elle avoit choisi, il conduisit avec Idoménée les crétois au siège de Troyes, sur vingt-quatre vaisseaux. Il étoit sem-

blable à l'homicide Mars, dit Homère. C'est lui qui conduisit le char d'Idoménée.

MERITORIA. Un ancien lexique désigne par ce nom un endroit dans les camps où se tenoient des courtisanes.

Boissard (*Topog. urbis Romæ, tom. I. pag.* 10.) dit que l'on désignoit à Rome par le nom *meritoria* un hôpital ou une retraite pour les soldats vieux ou infirmes; ils y étoient entretenus aux frais du trésor public. Cet édifice étoit situé où est aujourd'hui l'église de Sainte-Marie Transtévérine.

MERKEDONIUS. Plutarque (*in Numâ.*) nous a seul conservé le nom de ce mois des anciens romains. Il étoit intercalaire, & alternativement de 22 & de 23 jours. On le plaçoit tous les deux ans après le 23 février. Son nom étoit dérivé de celui de *Merkedona*, divinité qui présidoit aux marchandises & aux paiemens. *Merkedonias*, dit Festus, *dixerunt à mercede colendâ.*

MERLE. Varron dit qu'on exposoit à Rome en public, comme des objets de luxe, des *merles* blancs, avec des perroquets, &c.

MERMESSUS, dans la Troade.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

MÉROPE, fille de Cipselus, roi d'Arcadie, fut mariée à Cresphonte, un des Héraclides, roi de Messénie. Elle eut plusieurs enfans, entre lesquels on nomme Polyphonte, le dernier de tous. Les grands du royaume ayant pris Cresphonte en aversion, parce qu'il favorisoit trop le peuple, & que pour ne pas l'opprimer il évitoit la guerre, le tuèrent lui & ses enfans, par les mains d'Agavé & des bacchantes, & mirent sur le trône Polyphonte. *Mérope* fut presque réduite à épouser le tyran, meurtrier de son mari, pour sauver ses jours : elle s'en défendit long-temps, parce qu'elle avoit sauvé du massacre un de ses fils, qu'Aristote nomme Téléphon, & l'avoit envoyé secrettement en Etolie, où il fut élevé, inconnu à tout le monde, & sur-tout au tyran, qui le faisoit chercher par-tout. Elle espéroit le faire remonter un jour sur le trône de son père, par la faveur du peuple, qui lui paroissoit toujours attaché à ses intérêts. Le jeune prince devenu grand, s'échappa des mains de son gouverneur & vint à la cour de Messénie, où il se vanta d'avoir tué ce Téléphon, que le tyran faisoit chercher. Le vieillard à qui la reine l'avoit confié, se rendit aussi auprès de *Mérope*, pour lui apprendre l'évasion de son fils : elle ne douta plus que le jeune homme ne fût véritablement l'assassin de son fils; & un jour qu'elle le trouva endormi dans une salle du palais, elle fut sur le point de le tuer d'un coup de hache, lorsque le vieillard reconnut son prince, & retint le bras de la mère en lui nommant son fils.

Ils instruisirent alors Téléphon de sa naissance, & des crimes de l'usurpateur; il ne fut plus question que des moyens de se venger & de recouvrer le trône de Messénie. Pour y parvenir, *Mérope* feignit de se raccommoder avec le tyran, & de consentir à son mariage, qu'elle avoit si long temps rejetté. La reine & Polyphonte se rendirent au temple avec tout le peuple, pour offrir aux dieux des sacrifices d'actions de graces, & pour célébrer les noces en leur présence. Pendant les cérémonies du sacrifice, l'inconnu s'avança, armé d'une hache, comme pour frapper la victime, tua le tyran sur l'autel même, & se déclara fils de Cresphonte. La reine le fit reconnoître au peuple, & asseoir sur le trône de son père. C'est ainsi qu'Hygin (*ch.* 184.) raconte cette histoire, qu'il dit avoir tirée d'Aristote (*Ethic. l. III. c.* 1.). Pausanias ne dit rien de tout ce merveilleux, qui a fait le sujet de deux belles tragédies; l'une de Maffei, en italien, donnée en 1710; & l'autre de Voltaire, en 1740.

Selon Pausanias, le jeune homme, qu'il nomme Epytus, fut élevé chez Cypselus, son ayeul maternel. Lorsqu'il fut en âge de régner, les arcadiens le menèrent en Messénie, à la tête d'une armée, & le remirent sur le trône. Il ne se vit pas plutôt le maître, que pour venger la mort de son père & de ses frères, il en punit les auteurs & tous ceux qui y avoient eu quelque part. Ensuite, caressant les grands, libéral envers le peuple, affable à tout le monde, il s'acquit l'amour & l'estime universelle de ses sujets, & se rendit si illustre, que ses descendans se firent gloire de quitter le nom d'Héraclides, pour prendre celui d'Epytides.

MÉROPE, une des pleïades ou filles d'Atlas. Elle épousa Sisyphe, qui n'étoit point de la famille des Titans; tandis que ses six sœurs épousèrent chacune un de ces dieux; & comme des sept étoiles qu'on appelle *pleïades* il y en a une qu'on n'apperçoit guères depuis long-temps, on dit que c'étoit *Mérope* qui se cachoit, de honte d'avoir épousé un homme mortel. Elle en eut un fils nommé *Glaucus.*

Septima mortali Merope, tibi, Sisyphe, nupsit.

Pœnitet, & facti sola pudore latet.

(Ovid. *Fast. lib. IV. v.* 175.)

C'est ainsi qu'Ovide explique pourquoi on avoit coutume de dire qu'il y a sept pleïades, quoiqu'on n'en distingue que six à la vue simple.

MÉROPE, fille d'Œnopion. *Voyez* ORION.

MÉROPE, une des sœurs de Phaëton. *Voyez* HELIADES.

MÉROPS, le plus éclairé des devins du parti des troyens, ne vouloit pas que ses deux fils, Adraste & Amphius, allassent à la guerre de Troyes, parce qu'il avoit vu qu'elle leur seroit funeste; mais ils n'obéirent point à leur père, car le Destin, dit Homère, les conduisoit à la mort. Il fut aussi père d'Arisba, première femme de Priam. *Voyez* ESAQUE.

MEROS, montagne située entre l'Indus & le Cophis, au pied de laquelle étoit bâtie la ville de Nysa, dont on attribuoit la fondation à Bacchus.

Le nom grec de cette montagne étant le même que celui de la cuisse, μηρός; cette équivoque fit naître la fable que Bacchus avoit été renfermé dans la cuisse de Jupiter (*Quint. Curt. lib. VIII. cap.* 10.).

MERVEILLES, les sept *merveilles* du monde. Entre les merveilleux ouvrages de l'antiquité, il y en avoit sept qui surpassoient tous les autres en beauté & en magnificence, & qu'on a appellé depuis un grand nombre de siècles les *sept merveilles du monde*. On est assez d'accord sur le nombre de sept; mais tous ne rapportent pas les mêmes *merveilles*. Voici celles qu'on nomme ordinairement: les jardins de Babylone, soutenus par des colonnes; les pyramides d'Égypte; la statue de Jupiter-Olympien; le colosse de Rhodes; les murs de Babylone; le temple de Diane d'Ephèse, & le tombeau de Mausole. Quelques-uns y ont ajouté l'Esculape d'Epidaure, la Minerve d'Athènes, l'Apollon de Délos, le capitole, le temple d'Hadrien de Cysique, &c.

MERVLA, surnom de la famille CORNELIA.

Ce nom désignoit, chez les romains, un poisson de l'espèce des labres, appellé aujourd'hui *merle*, mais qui est moins estimé qu'il ne le fut autrefois.

MESAMBRIA, en Thrace. ΜΕΣΑΜΒΡΙΑΝΩΝ. & ΜΕΤΑΜΒΡΙΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.........*Hunter.*

RR. en bronze..........*Pellerin.*

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Sévère, de Gordien, des deux Philippes, de Caracalla (*Eckhel*).

MESARNUM, impôt de la valeur de la moitié d'une brebis. Il en est fait mention dans une novelle d'Isaac Comnène.

MESAULON. C'est ainsi que les grecs & les romains appelloient, selon Vitruve, une petite cour qui étoit entre deux corps de logis, & qui faisoit le même effet que font aujourd'hui dans plusieurs palais de petites cours pour éclairer les garderobes, escaliers dérobés & autres pièces des doubles corps de logis, qui seroient obscurs sans cette commodité.

MESCINIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *RVFVS.*

Gottzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MÉSE est dans l'*ancienne musique* le nom de la corde la plus aiguë du second Tétracorde (*Voyez méson.*). *Mése* signifie *moyenne*, & ce nom fut donné à cette corde, non pas, comme dit Brossard, parce qu'elle est mitoyenne & commune entre les deux octaves de l'ancien systême; car elle portoit ce nom bien avant que le systême eût acquis cette étendue; mais parce qu'elle formoit précisément le milieu entre les deux premiers tétracordes, dont ce systême avoit d'abord été composé (D. J.).

MESITICUM, redevance que l'on payoit pour occuper une place dans le marché. Le marché lui-même est appellé *mése* dans les gloses, ἀγορὰ ἡ μέση.

MÉSOCHORE, μεσόχορος. Les *mésochores* étoient chez les grecs & les romains les musiciens qui dirigeoient & conduisoient les concerts, qui en régloient la mesure, en frappant le pavé avec leur *scabillum*, ou sandale sonore.

Le *mésochore*, dans les jeux publics & dans les auditoires publics ou privés, donnoit le signal pour les acclamations, afin que tous les assistans battissent à-la-fois des mains.

MESOCOPE (*musiq. instrum. des anc.*), espèce de flûte des grecs, dont Pollux ne rapporte que le nom, *Onomast* (*lib. IV. cap.* x.).

MÉSOCURE, μεσόκουρος, nom que les anciens donnoient à une actrice des tragédies qui avoit la moitié de la tête rasée. C'étoit une jeune esclave ou suivante; on n'en sait pas davantage.

MÉSOIDE (*musiq. des anc.*), sorte de mélopée dont les chants rouloient sur les cordes moyennes, lesquelles s'appelloient aussi *mésoïdes*; de la *mése* ou du tétracorde meson.

Mésoïdes, sons moyens ou pris dans le *medium* du systême.

MÉSOPYCINI (*musiq. des anc.*). Les anciens appelloient ainsi, dans les genres épais, le second son de chaque tétracorde; ainsi les sons *mésopycini* étoient cinq en nombre.

MESSAGER des magistrats & des empereurs romains. *Voyez* LICTEUR & *VIATOR*.

MESSALA, surnom de la famille *VALERIA*. Il fut donné pour la première fois au Valerius qui prit Messine en Sicile, ainsi que nous l'apprenons de Macrobe (*Sat.* I. 6.): *Sic Messala tuus, Aviene, dictus cognomento Valerii-Maximi, qui, postquam Messanam urbem Siciliæ nobilissimam cepit, Messala cognominatus est.*

MESSALINE, femme de Claude.

VALERIA MESSALINA. AUGUSTA.

Ses médailles sont:

O. en or, en argent & en bronze, de coin romain.

RRR. en M. B. de Colonies.

Patin a rapporté une médaille latine de ce module, où *Messaline* est au revers de Claude.

RRR. en P. B. au revers de Claude.

RRRR. en G. B. grec.

RR. en M. B. au revers de Claude.

RR. en P. B.

« On voit, dit Winckelmann, sur une cornaline de Stosch une femme drapée, assise sous un arbre, un rameau à la main droite, appuyant sa tête sur la gauche, dans l'attitude d'une personne qui est dans une profonde rêverie ou en méditation. Vis-à-vis d'elle il y a un terme de Priape, dans une *Ædicula* placée sur deux bases ou autels qui sont l'un sur l'autre. Au revers de la pierre, on voit sept Priapes rangés en cercle autour d'un limaçon qui en forme le centre, avec autant de lettres, chacune séparée des autres par un des Priapes, qui composent ensemble le mot *INVICTA*. Au-dessus on lit *MESSAL*, & au-dessous *CLAUDI*. Le mot *INVICTA* semble une allusion à ce que dit Juvenal de la même *Messaline*.

Et lassata viris necdum satiata recessit.

(*Sat. VI. v.* 129.)

» Le limaçon est ici un symbole de la lubricité & de la volupté; car chaque individu de ce genre d'animal a les deux sexes; il jouit & fait jouir en même-temps, *genera è partorisce*. On le voit représenté avec la même idée sur une pierre de la même collection (*Class. II. num.* 1654.). Le mot (*Athen. Deipn. liv. VI. p.* 258. *c.*) ὑγρότης, la lubricité, qui exprime la propriété du limaçon, & dont lui est dérivée l'épithète (*ibid. l. II. p.* 63. *l.* 17.) ὑγροκέλευθος, signifie aussi la lascivité, & l'ὑγρὸς ὀφθαλμὸς de (*Imag. p.* 463.) de Lucien, est synonime de l'expression des poëtes latins: *Patrantes oculi*, des yeux friands & convoitans. *Marc-Antoine Sabattini*, cité plusieurs fois dans cet ouvrage, avoit une pierre gravée où étoit, au milieu d'une couronne de Priapes, une femme nue, assise sur un limaçon, & au-dessous le nom *Messalina*. *Baudelot de Dairval*, de l'académie des inscriptions, en a donné l'explication dans une dissertation imprimée *in*-4°. A Paris, en 1708 ».

MESSALINE, troisième femme de Néron.

STATILIA MESSALINA.

Ses médailles sont:

RRRR. frappées dans la Grèce. On en connoît une rapportée dans le *trésor britannique*.

Tristan en a donné une également grecque, du module du M. B. où Messaline est debout, au revers de la tête de Néron.

MESSÈNE, fille de Triopas, roi d'Argos, fut mariée à Polycaon, fils cadet de Lelex, roi de Laconie. Cette princesse, fière de la grandeur de son père, ne put souffrir de se voir déchue de son rang, & mariée à un simple particulier; elle persuada à son mari de se faire roi à quelque prix que ce fût. Il leva des troupes, & se rendit maître d'une contrée voisine de la Laconie, à laquelle il donna le nom de *Messenie*, en considération de sa femme. *Messène* introduisit dans son nouveau royaume le culte & les cérémonies des grandes déesses (Cérès & Proserpine), & reçut après sa mort, dit Pausanias, des honneurs tels qu'on en rend aux héros, par des offrandes faites sur leur tombeau. Elle eut un temple à Ithome, & une statue qui étoit moitié or & moitié marbre de Paros.

MESSÈNE dans la Messenie. ΜΕΣ. & ΜΕϹϹΗΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Leurs

Leurs types ordinaires ſont :

Un trépied.

Jupiter debout.

Pégaſe à mi-corps.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Septime-Sévère, de Géta.

MESSINE en Sicile. ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ, ΜΕΣΣΕΝΙΩΝ & ΠΕΛΩΡΙΑΣ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

C. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Un lièvre courant.

Un trident.

Un lion paſſant.

Une Victoire dans un char.

MESTOR, fils de Perſée. *Voyez* ALCMÈNE.

MESURES. L'hiſtoire & l'ancienne géographie, dit Fréret (*mém. de l'académie des belles-lettres, tom. XXIV.*), feront toujours couvertes de ténèbres impénétrables, ſi l'on ne connoît la valeur des *meſures* qui étoient en uſage parmi les anciens. Sans cette connoiſſance, il nous ſera preſqu'impoſſible de rien comprendre à ce que diſent les hiſtoriens grecs & romains des marches de leurs armées, de leurs voyages, & de la diſtance des lieux où ſe ſont paſſés les événemens qu'ils racontent ; ſans cette connoiſſance, nous ne pourrons nous former aucune idée nette de l'étendue des anciens empires, de celle des terres qui faiſoient la richeſſe des particuliers, de la grandeur des villes, ni de celle des bâtimens les plus célèbres. Les inſtrumens des arts, ceux de l'agriculture, les armes, les machines de guerre, les vaiſſeaux, les galères, la partie de l'antiquité la plus intéreſſante & même la plus utile, celle qui regarde l'économique ; tout, en un mot, deviendra pour nous une énigme, ſi nous ignorons la proportion de leurs *meſures* avec les nôtres.

Les *meſures creuſes*, ou celles des fluides, ſont liées avec les *meſures longues* ; la connoiſſance des poids eſt liée de même avec celle des *meſures creuſes* ou de capacité ; & ſi l'on ne rapporte le poids de leurs monnoies à celui des nôtres, il ne ſera pas poſſible de ſe former une idée tant ſoit peu exacte des mœurs des anciens, ni de comparer leur richeſſe avec la nôtre.

Cette conſidération a porté un très-grand nombre d'habiles gens des deux derniers ſiècles à travailler ſur cette matière. Ils ont ramaſſé avec beaucoup d'érudition les paſſages des anciens qui concernent les diviſions & les ſubdiviſions des *meſures* uſitées dans l'antiquité. Ils ont même marqué ſoigneuſement la proportion qui ſe trouvoit entre diverſes *meſures* des grecs, des romains & des nations barbares. Mais comme pluſieurs ne nous ont point donné le rapport de ces *meſures* avec les nôtres, leur valeur ne nous eſt pas mieux connue. Il eſt vrai que quelques uns ont déterminé ce rapport ; mais ils l'ont fait avec ſi peu de ſolidité, que les évaluations qui réſultent de leurs hypothèſes rendent incroyables les choſes les plus naturelles, parce que dans leurs calculs les villes, les pays, les monumens, les inſtrumens des arts, &c. deviennent d'une grandeur exceſſive. C'eſt dommage qu'on ne puiſſe excepter de ce nombre le ſavant Édouard Bernard, dans ſon livre *de ponderibus & menſuris*, & moins encore le fameux docteur Cumberland, mort en 1708 évêque de Pétersboroug. Il n'a manqué à M. Gréaves, dans ſon excellent livre écrit en anglois ſur le pied romain que de n'avoir pas étendu ſes recherches auſſi loin qu'il étoit capable de le faire.

Les bornes de ce dictionnaire qui l'empêchent de renfermer la connoiſſance approfondie des rapports qu'ont avec les *meſures* modernes toutes les *meſures* antiques, c'eſt-à-dire, la *métrologie* des anciens, me forcent à ne donner que les réſultats des recherches les plus modernes. Le public doit les premiers à M. Paucton, auteur d'une *métrologie* qui ne peut être mieux appréciée que par l'auteur de la ſeconde *métrologie*, dont je joins les réſultats à ceux de M. Paucton. Cet écrivain eſtimable eſt feu de Romé de l'Iſle, qui a donné en 1789 un travail immenſe ſur les poids, les *meſures* & les monnoies des anciens. Je conſeille d'employer ſes évaluations de préférence à celles de M. Paucton, lorſqu'elles diffèrent, parce que les réſultats du dernier ſe ſentent de l'imperfection dont ne peut ſe défendre l'écrivain qui ouvre une vaſte carrière. On trouvera les autres réſultats de ces deux écrivains aux mots MONNOIES, POIDS, & à chaque article particulier.

EXTRAIT de la métrologie de M. Paucton.

« L'invention des *meſures* & des poids doit être auſſi ancienne que le monde ; & dès l'inſtant que deux frères eurent quelque partage à faire entr'eux, ils dûrent convenir d'une *meſure* & d'un poids. Ce ſeroit donc perdre inutilement ſon temps que de chercher une autre origine des *meſures* en général. Mais, d'un autre côté, ce ſeroit une choſe aſſez curieuſe que de ſavoir

quels ont été les législateurs géomètres qui ont réglé les systêmes métriques, soit de l'Asie, soit de la Grèce, soit de Rome. Le systême asiatique sur-tout est si admirablement combiné & si savant, que son auteur, quel qu'il soit, mérite d'être connu dans tous les siècles. Selon Diodore de Sicile (*liv. V.*), ce fut Mercure, premier ministre d'Osiris, qui régla les *mesures* & les poids, & c'est pour cela qu'il a été regardé comme le dieu du commerce & des négociations par tous les peuples de l'antiquité. Je ne vois rien que de très-plausible dans cette assertion de Diodore; car, en premier lieu, il est certain que nous ne devons rechercher l'établissement des *mesures* systématiques de l'Asie, que dans les temps réputés fabuleux par les écrivains, puisque ces *mesures* ont été employées aux mesurages des plans de Babylone & de Ninive, & à ceux de la construction des pyramides d'Egypte; en second lieu, les loix métriques de l'Asie dûrent être promulguées non-seulement sous un prince éclairé & zélé pour le bien du genre humain, mais encore sous un prince puissant, & dont la domination s'étendoit en même-temps sur tous les pays où ces *mesures* furent ordonnées & établies, & par conséquent dont l'empire s'étendoit également sur l'Egypte & sur toutes les parties de l'Asie. Or je ne trouve que le règne d'Osiris susceptible d'une législation aussi sage & en même-temps aussi étendue ».

« S'il est une époque, dans l'antiquité la plus reculée, favorable à l'établissement d'un systême de *mesures* raisonné, c'est le règne d'Osiris; & s'il a existé un géomètre assez habile pour concevoir ce systême & le rédiger, cet homme ne semble pouvoir être que Mercure Trismégiste, appellé Thouth par les égyptiens, Thot par les alexandrins, & Hermès par les grecs. C'est une fable que ce que rapporte Eutrope dès le commencement du premier livre de son histoire, que ce fut Sidonius ou un sidonien qui inventa les *mesures* & les poids, vers le temps que Procas régnoit sur les albains, Aza sur les juifs, Jéroboam à Jérusalem. Il est certain que cette invention est beaucoup plus ancienne ».

» Selon Pline (*lib. VII. cap. LVI.*), ce fut Phidon d'Argos, ou Palamède, suivant le témoignage d'Aulugelle, qui régla le systême métrique & pondéral de la Grèce. Strabon (*lib. V.*) attribue ce mérite à Phédon d'Elide. Diogène-Laerce veut que les grecs en aient l'obligation à Pythagore; mais tout ce que fit Pythagore, ce fut de rapporter de l'Egypte, où il voyagea, des modèles de *mesures* plus exacts que ceux que l'on conservoit à Samos & dans les autres îles de la mer Egée, voisines de l'Asie, où l'on se servoit des mêmes *mesures* qu'en Egypte ».

On n'avoit pas encore bien vu que les anciennes *mesures* avoient été étalonnées sur un prototype invariable, pris dans la nature même, & auquel nos *mesures* actuelles ont également un rapport connu. L'Egypte conservoit le module authentique de cette *mesure* universelle, & c'étoit à ce module que les grecs, comme Pythagore, confrontoient & justifioient leurs *mesures* qui devoient y avoir un rapport fixe & assigné. C'est donc sur cet étalon inaltérable qu'il faut mettre en parallèle les *mesures* de l'antiquité avec les nôtres, & pour constater que les anciens ont été exacts dans la vérification de leurs *mesures* sur cette *mesure* fiducielle, nous ferons intervenir en preuves les mesurages divers des monumens anciens actuellement existans.

Le prototype ou étalon naturel auquel les anciens avoient rapporté leurs *mesures*, est la *mesure* de la terre. La grandeur connue d'un degré de méridien terrestre n'est guères moins propre à fixer invariablement la valeur absolue d'une *mesure*, que la longueur du pendule si vanté de nos jours.

« Si l'on arrêtoit que la *quatre cent millième* partie d'un degré de méridien seroit la seule *mesure* à laquelle on attribueroit la dénomination de pied, alors, dans chaque pays, où ordinairement la *mesure* itinéraire est une partie entière du degré, cette *mesure* contiendroit sans fraction un certain nombre de pieds. Par exemple, en France la lieue de vingt-cinq au degré seroit de 16000 pieds, au lieu de 13608 pieds de roi qu'elle contient aujourd'hui; mais il seroit encore mieux de prendre par-tout pour *mesure* itinéraire commune la même partie d'un dégré. Il arriveroit de-là que dans tous les pays le voyageur seroit dans sa patrie à l'égard des distances, & ne seroit plus exposé à recevoir des indications trompeuses. On voit par ce court exposé qu'une *mesure* universelle déduite de la grandeur d'un arc du méridien auroit au moins cet avantage sur une *mesure* semblable déduite de la longueur du pendule, que la première seroit partie aliquote d'un degré de grand cercle de la terre, & par-là simplifieroit les opérations géographiques ».

» Voilà précisément quel étoit le systême *métrique* des peuples dans l'antiquité la plus reculée. Cette partie de la législation leur avoit paru mériter une attention particulière. Ils fixèrent d'une manière irrévocable leurs *mesures*, en les rendant dépendantes de la grandeur du méridien. Ils en prirent précisément la quatre cent millième partie qu'ils appellèrent tantôt pied & tantôt coudée, ou peut-être lui avoient-ils donné une dénomination que les écrivains ont rendue à volonté par l'un ou l'autre de ces mots. Pour le mieux désigner & ôter toute équivoque, je l'appellerai *métrètès linéaire* ou *pied géométrique*. Ce nom lui doit

convenir plus ſpécialement qu'à toute autre *meſure*. Ce n'eſt pas que l'on ne trouve dans l'antiquité d'autres petites *meſures* qui étoient également partie aliquote & ronde d'un degré de grand cercle. Par exemple, le pied *pythique* ou de *meſure* naturelle en étoit la quatre cent cinquante millième partie, le pied romain, la trois cent ſoixante millième partie; le pied grec, la $\frac{1}{345600}$ partie; le *pygon* ou pied de Drufus, la trois cent vingt cinq millième partie; le pied royal ou *phylétérien*, qui eſt la coudée pythique ou la coudée médiocre d'Hérodote, en eſt la trois cent millième; l'*ammah* ou coudée ſacrée des égyptiens & des hébreux en eſt la deux cent millième partie; mais le pied géométrique avoit une propriété qui lui étoit plus particulière. Les *meſures* anciennes avoient été réglées ſur les proportions naturelles d'un homme de moyenne taille, & avoient été toutes aſſujetties à ce pied qui étoit lui-même la *meſure* du coude au poignet; la ſeizième partie étoit la *meſure* d'un travers de doigt; la huitième partie appellée *condyle* étoit la *meſure* de l'intervalle compris entre les deux articulations du milieu du grand doigt ou du pouce; le quart appellé *paleſte* ou palme étoit la *meſure* de l'épaiſſeur des quatre doigts de la main; les $\frac{5}{8}$ appellés *lichas* étoient la *meſure* de l'étendue entre le pouce & l'index ouverts; les $\frac{11}{16}$ appellés *orthodoron* étoient la diſtance du poignet à l'extrémité du grand doigt; les $\frac{3}{4}$ appellés *ſpithame* meſuroient l'ouverture entre le pouce & le petit doigt; les $\frac{8}{9}$ étoient la *meſure* du pied naturel de l'homme; un pied géométrique & un quart faiſoient le *pygon*, c'étoit la diſtance du coude à la première articulation du petit doigt; un pied géométrique & un tiers faiſoient la *coudée médiocre* compriſe entre le coude & la naiſſance du petit doigt en-dedans de la main; un pied géométrique & demi faiſoient la *coudée lithique*, c'étoit la coudée priſe du coude à l'articulation du milieu du grand doigt; deux pieds géométriques donnoient la coudée ſacrée qui ſe prenoit de l'aiſſelle à l'extrémité de la main, les doigts non compris, & ſervoit ſans doute pour l'aunage des étoffes & des toiles; cinq pieds géométriques faiſoient le *bêma diploun*, c'eſt ce que nous appellons pas géométrique; ſa moitié appellée *bêma uploun* étoit la *meſure* du pas naturel d'un voyageur, & valoit deux pieds & demi géométriques; enfin, ſix pieds géométriques faiſoient la ſtature de l'homme; on l'appelloit *orgye*, *paſſus*, c'étoit la braſſe ou la *meſure* de l'étendue des bras ouverts, & cette braſſe valoit ſix pieds trois quarts pythiques ou de *meſure* naturelle. En voilà aſſez pour faire connoître les raiſons de la préférence que nous donnons au pied géométrique, en le faiſant l'élément de toutes les autres *meſures* de l'antiquité. (*Métrologie de Paucton.*)

On ſent bien que ce ne peut être que par des comparaiſons de *meſurages* faits anciennement & de nos jours ſur des monumens encore exiſtans, que je puis déterminer à combien de nos toiſes les géomètres de l'antiquité au oient évalué un degré du méridien. Or je trouve 1°. que *le côté de la baſe de la grande pyramide d'Egypte* pris 500 fois; 2°. que la *coudée du nilomètre* (dite auſſi *coudée ſacrée*) priſe 20,000 fois, 3°. qu'un *ſtade exiſtant* & meſuré à Laodicée dans l'Aſie mineure par M. Smith, pris 500 fois; je trouve, dis-je, que ces trois produits ſont de même valeur, & que chacun en particulier eſt préciſément la même *meſure* d'un degré qui a été déterminé par nos géomètres modernes. D'où je conclus, 1°. que le côté de la baſe de la grande pyramide etoit d'un ſtade juſte, tel qu'il eſt défini par Marin de Tyr, par Ptolémée & par Héron; 2°. que la coudée du nilomètre (Elle ſert encore aujourd'hui à meſurer les crues du Nil.) eſt la grande coudée, évaluée à deux pieds géométriques par Héron; 3°. que le ſtade de Laodicée étant de même grandeur que celui d'Alexandrie ou de la grande pyramide, les *meſures* de l'Egypte ne lui étoient pas particulières, puiſqu'elles ſe retrouvent dans un ſtade de l'Aſie-Mineure meſuré de nos jours.

« Dans tous les temps, les peuples ont ſenti les inconveniens qui réſultent de la multiplicité des étalons & des *meſures* de jauge différente, tels que les ſurpriſes & l'embarras qu'elle occaſionne dans le commerce, la perte qu'elle cauſe à un état, en lui enlevant le travail d'un nombre conſidérable d'individus occupés à en faire les réductions, & dont l'induſtrie pourroit être appliquée plus utilement, &c. L'uniformité des *meſures* étoit trop viſiblement avantageuſe, pour ne pas entrer dans le plan d'un habile légiſlateur. Elle y eſt entrée en effet; & s'il n'eſt pas démontré que dans l'antiquité la plus reculée, il n'y avoit qu'une ſeule & même *meſure* ſur toute l'étendue de notre continent. Au moins eſt-il facile de prouver que les états & même de grandes régions entières contenant pluſieurs états, n'avoient chacun qu'un même & unique étalon primordial de leurs *meſures* ».

» Du temps d'Ariſtide, comme il le témoigne lui-même (*Ariſtid. in res ſacras.*), tous les états & toutes les provinces de l'Aſie, la Paleſtine & l'Egypte même compriſes, ſe ſervoient des mêmes *meſures*, ſans aucune inégalité ni différence. Nous ne retrouvons dans la Grèce que deux étalons originaux; l'un des *meſures* attiques, en uſage dans le Péloponèſe & l'Attique; & l'autre des *meſures* pythiques, dont on ſe ſervoit dans toute la partie ſeptentrionale de la Grèce, & dans la Macédoine & la Thrace. Ce fut ainſi que les romains en uſèrent dans tous les lieux de leur vaſte empire; tous les poids & toutes les *meſures* y étoient réglés ſur ceux de la ville capitale, &

le prince croyoit au nombre de ses obligations celle de tenir la main à l'observation de ce réglement. L'empereur Julien ordonna à Prétextat, préfet de Rome, d'en établir de justes dans les provinces, pour empêcher les abus qui s'y commettoient, en les altérant par l'avidité du gain. Justinien ordonna de même la réforme des poids & des *mesures* dans toutes les villes de l'empire, sur des étalons publics qui seroient gardés dans la principale église du lieu. Théodose renouvella ce même réglement, & y ajouta que ces étalons des *mesures* seroient d'airain ou de pierre. Honorius chargea les gouverneurs, qui étoient les premiers magistrats des provinces, d'avoir une inspection intime sur les poids & les *mesures*, & de punir ceux qui en abuseroient. L'uniformité des *mesures* étoit regardée comme une chose si essentielle, que depuis la translation du siège de l'empire en Orient, les empereurs envoyoient de Constantinople à Rome les étalons prototypes des *mesures*, pour y être conservés & y servir de règle sous leur autorité : *Acceptas ab imperatore mensuras, vel papa, vel senatus, servabant* ».

» On pense que les *mesures* de capacité des romains passèrent dans les Gaules avec leur domination, & que nos premiers rois en conservèrent l'usage. Les capitulaires de Charlemagne de l'an 809, & de Charles-le-Chauve de l'an 864, Grégoire de Tours, Walafrède-Strabon & Adalard font mention du *sextarius ;* le *demi-sextarius* ou l'*hémine* se trouve dans les capitulaires de Louis-le-Débonnaire de l'an 817, & dans plusieurs anciens cartulaires rapportés par Ducange ; le *quartarius*, dans Grégoire de Tours, dans Adalard, & dans une ancienne charte de Philippe I de l'an 1052 ; & le *modius*, dans les capitulaires de Dagobert II, de Charlemagne & de Charles-le-Chauve. Mais ces dénominations ne prouvent rien, & on peut les avoir appliquées à des *mesures* de capacité différente de celles des *mesures* romaines, comme cela se pratique encore aujourdhui parmi les écrivains peu réfléchis, lesquels écrivant en latin, appellent *modius* tantôt le boisseau, tantôt le muids de Paris, & qui écrivant en françois, appellent boisseau le *modius* romain, comme si c'étoit la même *mesure*.

Quoi qu'il en soit, toutes les *mesures* étoient égales en France sous nos premiers rois. Un des principaux soins dont ils chargoient par leurs ordonnances les magistrats, étoit d'entretenir cette uniformité dans toutes les provinces, & d'égaler les *mesures* sur l'étalon ou prototype qui étoit gardé dans le palais royal : *Volumus ut æquales MENSURAS & rectas, pondera justa & æquata omnes habeant, sive in civitatibus, sive in monasteriis, sive ad dandum in illis, sive ad accipiendum, sicut in lege Domini præcepta habemus.* (*Carol. Magn. an.* 789. *capit. reg. Fr. tom. I. col.* 238.)

Volumus ut unusquisque judex in suo ministerio MENSURAM modiorum, sextariorum, & siculas per sextaria, octo & corborum eò tenere habeat, sicut & in palatio habemus. (*Idem, ann.* 800. *ibid. col.* 333.)

Volumus ut pondera vel MENSURÆ ubique æqualia sint & justa. (*Idem, ann.* 813. *ibid. col.* 503.)

Mandamus & expressè præcipimus ut comes & reipublicæ ministri ac cæteri fideles nostri provideant quatenùs justus modius æquusque sextarius, secundùm sacram scripturam & capitula prædecessorum nostrorum, in civitatibus, & in vicis, & in villis, ad vendendum & emendum, fiat ; & MENSURAM secundùm antiquam consuetudinem de palatio nostro accipiant, & non pro hac occasione à mansuariis vel ab his qui censum debent, major modius, nisi sicut consuetudo fuit, exigatur. (*Carol. Calv. an.* 864. *capit. reg. fr. tom. II. col.* 182.)

Ces ordonnances nous instruisent de deux choses importantes au sujet des *mesures ;* la première ; qu'autrefois toutes celles dont on se servoit en France, étoient uniformes & ajustées sur l'étalon qui étoit gardé dans le palais du roi. La seconde, que sur la fin du règne de Charlemagne, & encore plus sous celui de Charles-le-Chauve, son petit fils, cette égalité commençoit à s'altérer ; elles nous apprennent encore que ce changement arriva, selon toutes les apparences, à l'occasion des cens & autres droits seigneuriaux qui prirent naissance environ dans ce temps-là par les inféodations de quelques-unes des provinces du royaume à titre de seigneurie particulière : ainsi la même raison qui a fait la différence de nos coutumes, a établi celle de l'inégalité de nos *mesures*. Chaque seigneur profitant des troubles de l'état, se rendit assez puissant pour introduire dans sa terre des usages conformes à ses intérêts. Il se trouve de ces *mesures* seigneuriales qui étoient plus grandes que l'archétype ou étalon royal ; d'autres qui avoient été établies plus petites ; celles-là pour tirer de plus grands droits des vassaux, & celles-ci peut-être pour attirer par un traitement plus doux un plus grand nombre d'habitans sous sa domination. Ce fut dans ces deux vues que Charles-le-Chauve rendit cette dernière ordonnance de l'an 864. Il veut dans la première partie que les *mesures* qui se trouveront trop grandes soient réduites en règle, selon l'ancien usage, sur l'étalon royal : *Ut mensuram, secundùm antiquam consuetudinem, de palatio nostro accipiant.* Et dans la seconde, il déclare qu'il n'entend pas néanmoins que ceux qui se trouveront avoir établi les *mesures* plus petites pour recevoir les droits de vasselage ou de censives, se puissent prévaloir de cette ordonnance pour les augmenter : *Non pro hac occasione à mansuariis vel ab his qui censum debent, major modius, nisi sicut consuetudo fuit, exigatur.*

Mesures de l'Aſie & de l'Egypte, ſelon M. Paucton.

Meſures linéaires & itinéraires.

										Pouces.
Esbaa, dactyle, *travers de doigt*										0.6420
2	condyle									1.284
4	2	tophach, paleſte, *palme*								2.568
10	5	2 1/2	lichas, cœnoſtome							6.420
12	6	3	1 1/5	zéreth, tertô, ſpithame						7.704
16	8	4	1 3/5	1 1/3	pied géométrique					10.272
20	10	5	2	1 2/3	1 1/4	coudée commune				12.84
21 1/3	10 2/3	5 1/3	2 2/15	1 7/9	1 1/3	1 1/15	pied philétérien			13.69
24	12	6	2 2/5	2	1 1/2	1 1/5	1 1/8	coudée lithique		15.408
32	16	8	3 1/5	2 2/3	2	1 3/5	1 1/2	1 1/3	coudée ſacrée	20.544

											Pouces.
Bême aploun, *pas ſimple de voyageur*											25.68
2	bême diploun, ampelos										51.36
2 2/5	1 1/5	orgye, hexapode, braſſe									61.632
											Toiſes.
4	2	1 2/3	décapode, acène								1.427
24	12	10	6	chébel, chaîne *ou* corde							8.560
40	20	16 2/3	10	1 2/3	pléthre, aſla						14.267
240	120	100	60	10	6	ſtade nautique					85.60
320	160	133 1/3	80	13 1/3	8	1 1/3	grand ſtade				114.1
2400	1200	1000	600	100	60	10	7 1/2	mil, miliaire			856
7200	3600	3000	1800	300	180	30	22 1/2	3	paraſange		2568
9600	4800	4000	2400	400	240	40	30	4	1 1/3	ſchene du delta	3424

Mesures géodétiques ou gromatiques.

								Mesure	Arpens.
								Pied géométrique quarré	
4								coudée sacrée quarrée	
100	25							décapode quarrée	
416 $\frac{2}{3}$	104 $\frac{1}{6}$	4 $\frac{1}{6}$						beth-rob	0.0063
1666 $\frac{2}{3}$	416 $\frac{2}{3}$	16 $\frac{2}{3}$	4					beth-cab	0.0252
5000	1250	50	12	3				focarion	0.0757
10000	2500	100	24	6	2			aroure, plethre, verse, beth-séah, modios	0.1514
150000	37500	1500	360	90	30	15		beth-lethec	2.271
300000	75000	3000	720	180	60	30	2	beth-cor	4.542

Ces mesures de superficie étoient appropriées à des mesures solides qui régloient la quantité de semence, soit de bled, soit d'orge, qu'elles devoient recevoir. Le beth-cor étoit ensemencé avec un cor ou coros de bled ou d'orge ; le beth-lethec, avec un lethec de bled ; le modios ou l'aroure, avec un modios ou séah de bled ; le beth-cab, avec un cab de bled ; & le beth-rob, avec un rob ou log. On voit par-là qu'on consume en Asie & en Egypte beaucoup moins de semence qu'en France, puisque 5,593 boisseaux de Paris ensemenceroient là, suivant le rapport des mesures du pays, un arpent royal de France, tandis qu'il en faut 8 $\frac{1}{2}$ boisseaux.

Meſures de capacité.

										Meſure	Pintes.
										Mine, halimène, hémine, cotyle, ſédafa	0.2352
2										log, rob, xeſtès, acſac, évid	0.4704
4	2									chénice, *meſure, bilibris tritici*	0.941
6	3	$1\frac{1}{2}$								mares, maris, capitha *de Perſe*	1.411
8	4	2	$1\frac{1}{3}$							cab, chila, gerra, campſacès	1.882
12	6	3	2	$1\frac{1}{2}$						conge ſacré, lagène	2.823
$14\frac{2}{5}$	$7\frac{1}{5}$	$3\frac{3}{5}$	$2\frac{2}{5}$	$1\frac{4}{5}$	$1\frac{1}{5}$					gomor, homer, décime	3.387
16	8	4	$2\frac{2}{3}$	2	$1\frac{1}{3}$	$1\frac{1}{9}$				piloc, addix	3.763
24	12	6	4	3	2	$1\frac{2}{3}$	$1\frac{1}{2}$			hin, dadix	5.645
36	18	9	6	$4\frac{1}{2}$	3	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{4}$	$1\frac{1}{2}$		cophinos	8.468
48	24	12	8	6	4	$3\frac{1}{3}$	3	2	$1\frac{1}{3}$	modios	11.29

									Meſure	Pintes.
									Log, lega, luga, rob, roba, xeſtès, carura	0.4704
24									modios, ſaton, ſéah, ſéa, ſaa	11.29
36	$1\frac{1}{2}$								ſephel, ſimpulum, amphoreus	16.93
48	2	$1\frac{1}{3}$							métrétès, rebehin, bathim	22.58
72	3	2	$1\frac{1}{2}$						éphad, bath, artaba	33.87
144	6	4	3	2					vœba *des arabes*	67.74
288	12	8	6	4	2				caphizos, cavizos	135.5
360	15	10	$7\frac{1}{2}$	5	$2\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{4}$			léthec, ardeb	169.3
720	30	20	15	10	5	$2\frac{1}{2}$	2		cor, chomer	338.7
960	40	$26\frac{2}{3}$	20	$13\frac{1}{3}$	$6\frac{2}{3}$	$3\frac{1}{3}$	$2\frac{2}{3}$	$1\frac{1}{3}$	micné	451.6

Les mêmes Meſures évaluées en boiſſeaux de Paris.

											Boiſſeaux.
Hémine, cotyle, tryblion, corboni											0.0176
2	log, rob, xeſtès, keſt, kiſt, kodda										0.0353
4	2	chénice, métron, *bilibris tritici*									0.0706
6	3	1 1/2	marès, capitha *des chaldéens*								0.1058
8	4	2	1 1/3	cab, cabba, campſacès, capitha							0.1411
12	6	3	2	1 1/2	conge ſacré, lagenon						0.2117
14 2/5	7 1/5	3 3/5	2 2/5	1 4/5	1 1/5	gomor, gomer, humra					0.25,0
16	8	4	2 2/3	2	1 1/3	1 1/9	piloc, addix				0.2822
24	12	6	4	3	2	1 2/3	1 1/2	hin, dadix			0.4234
36	18	9	6	4 1/2	3	2 1/2	2 1/4	1 1/2	cophinos		0.6351
48	24	12	8	6	4	3 1/3	3	2	1 1/3	modios	0.8468

Modios, ſalon, ſéah, ſagon, ſabilha *d'Aſçalon*											0.8468
1 1/2	ſéphel, ſimpulum, amphoreus										1.270
2	1 1/3	métrétès, ſabitha *de Syrie*, ſaïtès, cypros									1.693
3	2	1 1/2	éphap, oiphi, hyphi, artaba								2.540
4 1/2	3	2 1/4	1 1/2	médimne *de Paphos & de Sicile*							3.810
5	3 1/5	2 1/2	1 2/3	1 1/9	médimne de *Salamine*						4.234
6	4	3	2	1 1/3	1 1/5	væba *des arabes*					5.081
12	8	6	4	2 2/3	2 2/5	2	caphizos, cavizos				10.161
15	10	7 1/2	5	3 1/3	3	2 1/2	1 1/4	lethec, ardôb			12.700
30	20	15	10	6 2/3	6	5	2 1/2	2	cor, chomer		25.40
40	26 2/3	20	13 1/3	8 8/9	8	6 2/3	3 1/3	2 2/3	1 1/3	micné	33.87

MESURES

Meſures du Péloponnèſe, de l'Attique, la Sicile, la grande Grèce, ſelon M. Pauſton.

Meſures linéaires.

						Pouces.
Dactyle, *travers de doigt*						0.7431
4	palette, palme					2.972
16	4	pied olympique *ou* pied grec				11.889
24	6	1 ½	coudée de meſure naturelle			17.83
						Toiſes.
160	40	10	6 ⅔	décapode, acène		1.651
9600	2400	600	400	60	ſtade olympique *ou* grec	99.075

Meſures linéaires de la Phocide, de l'Illyrie, de la Theſſalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Aſie, & de Marſeille en Gaule.

						Pouces.
Dactyle						0.571
4	paleſte, palme					2.284
16	4	pied pythique *ou* de meſure naturelle				9.131
24	6	1 ½	coudée médiocre, pied philétérien			13.69
						Toiſes.
160	40	10	6 ⅔	décapode, acène		1.268
9600	2400	600	400	60	ſtade pythique *ou* delphique	76.09

Meſures olympiques pour l'arpentage des terres.

					Arpens.
Pied olympique quarré					
36	hexapode quarrée				
2304	64	hémihecte, douzième de terre			0.407
4608	128	2	hectos, modios de terre		0.093
27648	768	12	6	pléthre, médimne, jugere	0.5607

Mesures pythiques pour l'arpentage.

					Arpens.
Coudée médiocre quarrée					
1666⅔	hémihecte, douzième de terre				...
3333⅓	2	hectos, modios de terre			
10000	6	3	demi-médimne, trimodios		0.2691
20000	12	6	2	médimne, jugère	0.5383

Mesures grecques de capacité.

							Pintes.
Cyathe							0.0405
1 ½	oxibaphon, oxybathon						0.0608
6	4	cotyle, tryblion					0.2431
12	8	2	xeftès				0.4862
72	48	12	6	chous			2.918
432	288	72	36	6	amphoreus, diota		17.50
864	576	144	72	12	2	kéramion, ftamnos, métrétès, pithos, cados (*)	35.01

						Boiffeaux.
Xeftès						
2	chœnix, chénice, métron, *mefure*					0.0729
8	4	hémihecte, tétramétron, *demi-fixième*				0.2917
12	4	1 ½	tétarton laconicon, *quartier laconique*			0.4376
16	8	2	1 ⅓	hecteus, *fixième*, modios (**)		0.5835
96	48	12	8	6	médimne, achana	3.501

(*) Les anciens ont appellé *amphore* & *diota*, c'eft-à-dire, *vafe à deux anfes* ou *à deux oreilles*, le bath afiatique, le métrétès attique, l'amphore romaine, &c.

(**) M. Rollin (*Hift. anc. t. III. p. 69. édit. in-4°.*) rend le mot *modios* par celui de *muid*, quoique le modios ne foit que la 247ᵉ partie du muid.

Mesures des Romains, selon M. Paucton.

Mesures linéaires.

									Pouces.
Scripule									0.0396
6	ficilique								0.2378
8	1 1/3	duelle							0.3171
12	2	1 1/2	semi-once						0.4555
18	3	2 1/4	1 1/2	doigt					0.7133
24	4	3	2	1 1/3	once				0.9511
72	12	9	6	4	3	palme			2.853
288	48	36	24	16	12	4	pied		11.415
432	72	54	36	24	18	6	1 1/2	coudée	17.12

												Pouces.
Uncia												0.9511
2	sextans											1.902
3	1 1/2	quadrans, triunx, teruncium										2.853
4	2	1 1/3	triens									3.804
5	2 1/2	1 2/3	1 1/4	quincunx								4.756
6	3	2	1 1/2	1 1/5	sexunx, semis							5.707
7	3 1/2	2 1/3	1 3/4	1 2/5	1 1/6	septunx						6.658
8	4	2 2/3	2	1 3/5	1 1/3	1 1/7	bes, bessis, des					7.609
9	4 1/2	3	2 1/4	1 4/5	1 1/2	1 2/7	1 1/8	dodrans, nonuncium				8.560
10	5	3 1/3	2 1/2	2	1 2/3	1 3/7	1 1/4	1 1/9	dextans			9.511
11	5 1/2	3 2/3	2 3/4	2 1/5	1 5/6	1 4/7	1 3/8	1 2/9	1 1/10	deunx		10.462
12	6	4	3	2 2/5	2	1 5/7	1 1/2	1 1/3	1 1/5	1 1/11	as, pied	11.415

Mesures itinéraires.

					Mesure	Valeur
					Pes, pied romain	Pouces. 11.415
2 ½					*gradus*, *gressus*, pas de voyageur	28.53
5	2				*passus*, pas ou brasse	Toises. 0.792
10	4	2			*decempeda*, décempede	1.585
5000	2000	1000	500		*milliarium*, *mille passus*	792.6
360000	144000	72000	36000	72	dégré de la terre	......

Mesures gromatiques.

										Mesure	Valeur
										Pied romain quarré	Toises quarrées. ......
100										scrupule de terre, décempède quarrée	2.513
400	4									sextule de terre	10.05
480	4 ⅘	1 ⅕								acte simple, *porca*, sillon(*)	12.06
600	6	1 ½	1 ¼							sicilique de terre	15.08
2400	24	6	5	4						once de terre	60.31
14400	144	36	30	24	6					acte quarré	Arpens. 0.269
28800	288	72	60	48	12	2				jugere, *as*	0.538
57600	576	144	120	96	24	4	2			hérédie	1.077
				9600	2400	400	200	100		centurie	107.7
					9600	1600	800	400	4	salte	430.7

(*) L'acte simple étoit une planche ou sillon de 4 pieds romains de largeur, sur 120 de longueur.

Divisions particulières du jugère.

												Toises quarrées.
Uncia												60.31
2	sextans											120.62
3	$1\frac{1}{2}$	quadrans, triunx, teruncium										180.9
4	2	$1\frac{1}{3}$	triens									241.2
5	$2\frac{1}{2}$	$1\frac{2}{3}$	$1\frac{1}{4}$	quincunx								301.5
6	3	2	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{5}$	sexunx, semis, acte quarré							361.9
7	$3\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{3}$	$1\frac{3}{4}$	$1\frac{2}{5}$	$1\frac{1}{6}$	septunx						422.2
8	4	$2\frac{2}{3}$	2	$1\frac{3}{5}$	$1\frac{1}{3}$	$1\frac{1}{7}$	bessis, bes, des					482.5
9	$4\frac{1}{2}$	3	$2\frac{1}{4}$	$1\frac{4}{5}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{2}{7}$	$1\frac{1}{8}$	dodrans, nonuncium				542.8
10	5	$3\frac{1}{3}$	$2\frac{1}{2}$	2	$1\frac{2}{3}$	$1\frac{3}{7}$	$1\frac{1}{4}$	$1\frac{1}{9}$	dextans			603.1
11	$5\frac{1}{2}$	$3\frac{2}{3}$	$2\frac{3}{4}$	$2\frac{1}{5}$	$1\frac{5}{6}$	$1\frac{4}{7}$	$1\frac{3}{8}$	$1\frac{2}{9}$	$1\frac{1}{10}$	deunx		663.4
12	6	4	3	$2\frac{2}{5}$	2	$1\frac{5}{7}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{3}$	$1\frac{1}{5}$	$1\frac{1}{11}$	as, jugerum	723.7

Mesures de capacité pour les grains, &c.

								Pintes.
Ligule, cochlear								0.0134
4	cyathe, once du setier							0.0538
6	$1\frac{1}{2}$	acétabule						0.0807
24	6	4	hémine, trulla					0.3226
48	12	8	2	setier, as				0.6453
								Boisseaux.
72	18	12	3	$1\frac{1}{2}$	chénice			0.0726
384	96	64	16	8	$5\frac{1}{3}$	semi-modius		0.3872
768	192	128	32	16	$10\frac{2}{3}$	2	modius	0.7744

Mesures romaines de capacité pour les liqueurs.

										Pintes.
Ligule, cochlear										0.0134
4	cyathe, once du setier									0.0538
6	1 1/2	acétabule								0.0807
12	3	2	*quartarius*, quartier							0.1613
24	6	4	2	hémine, trulla, livre d'huile						0.3226
48	12	8	4	2	*sextarius*, setier, as					0.6453
288	72	48	24	12	6	conge				3.8725
1152	288	192	96	48	24	4	urne			15.49
2304	576	384	192	96	48	8	2	amphore, diota, quadrantal, métrétès		30.98
		7680	3840	1920	960	160	40	20	dolium, culeus, culleus	619.5

												Roquilles
Uncia, cyathe												1.721
2	sextans											3.442
3	1 1/2	quadrans, quartarius, triunx, teruncium										5.162
4	2	1 1/3	triens									6.883
5	2 1/2	1 2/3	1 1/4	quincunx								8.604
6	3	2	1 1/2	1 1/5	sexunx, semis, hémine							10.325
7	3 1/2	2 1/3	1 3/4	1 2/5	1 1/6	septunx						12.05
8	4	2 2/3	2	1 3/5	1 1/3	1 1/7	bessis, bes, des					13.77
9	4 1/2	3	2 1/4	1 4/5	1 1/2	1 2/7	1 1/8	dodrans, nonuncium				15.49
10	5	3 1/3	2 1/2	2	1 2/3	1 3/7	1 1/4	1 1/9	dextans			17.21
11	5 1/2	3 2/3	2 3/4	2 1/5	1 5/6	1 4/7	1 3/8	1 2/9	1 1/10	deunx		18.93
12	6	4	3	2 2/5	2	1 5/7	1 1/2	1 1/3	1 1/5	1 1/11	as, setier	20.65

Extrait de la Métrologie de Romé de Lille.

Ce laborieux écrivain a cherché d'abord la valeur de la livre romaine ; par elle il eſt arrivé aux *meſures* creuſes, d'où il a déduit la cubature du pied romain. La valeur de ce pied déterminée lui a donné toutes les *meſures* romaines. Il a opéré de même ſur les poids des grecs, & une marche parallèle lui a fait conclure leurs *meſures* longues & cubiques. Ecoutons cet auteur exact & précis :

Pour obtenir la valeur de la livre romaine par celles des ſous-multiples & de ſes multiples, ... « J'ai peſé avec toute l'exactitude poſſible les monnoies romaines de bronze qui portent la marque de l'*as* ou livre romaine, & de ſes ſous-multiples, ainſi que les diverſes réductions de ces monnoies, vulgairement & fauſſement déſignées ſous le nom de *poids romains*. J'ai enſuite comparé les réſultats que j'avois obtenus avec ceux qu'a publiés Dom Bernard de Monfaucon, dans le IIIe. volume du *Supplément à l'antiq. expliquée ;* j'ai trouvé les uns parfaitement d'accord avec les autres, ce qui m'a décidé à les préſenter réunis dans un ſeul & même tableau.

Comme les diviſions de la livre romaine ſont marquées ſur toutes ces monnoies par un certain nombre de points ou globules, rien ne ſemble plus facile au premier coup d'œil, que d'en déduire le rapport de cette livre avec la nôtre ; mais il s'en faut bien que cela ſoit ainſi. L'altération plus ou moins ſenſible qu'ont éprouvée ces monnoies, ſoit par l'uſage & les frottemens, ſoit par leur long ſéjour dans la terre parmi les autres débris de l'antiquité, vient s'oppoſer à l'acquiſition de cette connoiſſance, qu'il faut chercher dans des métaux moins imparfaits & moins ſujets à s'altérer que le bronze : tels ſont l'or & l'argent.

J'ai donc peſé toutes les monnoies romaines d'or & d'argent, qui, par un dégré ſupérieur de conſervation, pouvoient faire connoître leur poids légitime & primitif, & j'ai eu la ſatisfaction, parmi celles qui compoſoient la riche collection de M. d'Ennery, d'en trouver un grand nombre, & de tous les modules, qui ne permettent plus de douter que l'once romaine ne fût à la nôtre dans le rapport de 7 à 8 ; & le ſcrupule romain du poids de 21 de nos grains.

Pline l'ancien nous apprend que les premières monnoies d'or frappées à Rome (vers l'an 547 de ſa fondation) étoient telles que le ſcrupule ou la vingt-quatrième partie de l'once romaine valoit 20 ſeſterces ou 5 deniers d'argent : *Aureus nummus poſt annum LXII percuſſus eſt quam argenteus, ita ut ſcrupulum valeret ſeſtertiis vicenis* (*Nat. hiſt. lib. XXXIII. c.* 3.). Trois de ces monnoies d'or, dont parle Pline, ſe trouvoient dans la ſuite des médailles conſulaires de M. d'Ennery ; & de ces trois, il y en avoit deux qui ne laiſſoient rien à deſirer pour la conſervation. Toutes donnent le ſcrupule romain du poids exact de 21 de nos grains, & l'on peut d'autant mieux compter ſur ce poids qu'il exiſte non-ſeulement dans la pièce d'un ſcrupule, & de la valeur de 20 ſeſterces dont je viens de parler ; mais encore dans deux autres de trois ſcrupules, & de la valeur de ſoixante ſeſterces, exprimée ſur ces deux médailles, leſquelles donnent le triple du poids précédent, ou 36 de nos grains.

Le ſavant Hardouin avoit obſervé le même rapport dans deux médailles d'or pareilles, dont il fait mention dans ſes notes ſur Pline. Voici ce qu'il dit à l'occaſion du paſſage de Pline, cité plus haut : « *Aurei cujuſvis nummi ſcrupulum æſtimabatur vicenis argenti ſeſtertiis, ſive, quod idem eſt, denariis quinque. Luculentum hujus rei teſtimonium præbent nummi aurei duo quos vidimus tum in bibliothecâ regiâ, tum in muſæo Sanctæ Genovefæ. Alter nummus eſt unius ſcrupuli pondere, hoc eſt, granorum* 21 ; *alter majuſculus pondere omnino triplo majore, hoc eſt, granorum* 36 (*Hardouin, in Plin.*) ». On a lieu d'être étonné que cette connoiſſance ſoit demeurée ſtérile entre les mains de cet habile antiquaire, qui eût pu en déduire, comme je l'ai fait, l'exacte évaluation de la livre romaine, évaluation qui, juſqu'à ce jour, a paſſé pour un problême inſoluble, à cauſe des vains efforts de ceux qui s'en étoient occupés.

Cette évaluation eſt de plus confirmée par les monnoies d'or de Conſtantin & de ſes ſucceſſeurs ; car les hiſtoriens diſent que le *ſou d'or*, qui commença ſous Conſtantin, étoit du poids de quatre ſcrupules ou d'un ſixième d'once romaine ; or le poids de ces *ſous d'or*, qui étoient en grand nombre & des mieux conſervés dans la ſuite impériale de M. d'Ennery, eſt de quatre-vingt-quatre grains. La même collection offroit non-ſeulement des *demi-ſous d'or* du poids de 42 grains, des *tiers de ſous d'or* du poids de 28 grains, mais encore une ſuite très précieuſe de MÉDAILLONS D'OR du poids de 6, de 8, de 18 & de 36 ſcrupules, qui tous donnent le même rapport du ſcrupule à 21 de nos grains.

Il ſeroit trop long d'examiner & de diſcuter en détail les différens ſyſtêmes des ſavans qui m'ont précédé dans cette carrière, il ſuffira de préſenter ici le réſultat des apperçus de chaque auteur ; ſi je ne cite point ici le P. Merſenne, Agricola, Voſſius, Gronovius, Arbuthnoth, Edouard, Bernard & pluſieurs autres auxquels on doit des recherches plus ou moins approfondies ſur les poids & *meſures*

des anciens, c'eſt que les uns ſont d'un ſentiment peu différent de ceux que j'ai rapprochés dans ce tableau, & que les autres, en évaluant les poids, les *meſures* & les monnoies des anciens, n'ont point eu pour objet de les comparer directement avec la livre de Paris dont il s'agit ici, ſur le rapport qu'avoit la livre romaine avec notre poids de marc.

La livre romaine valoit :		Onces.	Gros.	Grains.	Nombre de grains à la livre.
1°. Suivant Budé (*de aſſe* 1514)..........	100 drachmes ou deniers de 72 grains..........	12	4	....	7200
2°. Suivant M. de la Barre (*Mémoires de l'acad. royale des Inſcript. ann.* 1728)........	96 deniers de 75 grains...	12	4	....	7200
3°. Suivant M. d'Hancarville (*ann.* 1785), d'après la meſure du conge, par Auzout.....	....	10	7	12	6276
4°. Suivant M. Auzout, d'après le conge du capitole (*Acad. royale des Sciences, an.* 1680).	....	10	7	38	6302
ou d'après un autre réſultat du même......	....	10	6	34	6226
5°. Suivant M. Paucton (dans ſa *Métrologie, ann.* 1780)................................	....	10	7	48	6312
6°. Suivant M. Dupuy (*Acad. royale des Inſcript. ann.* 1757)......................	84 deniers de 74 grains...	10	7	36	6300
7°. Suivant Eiſerſchmidt (*Traité des poids & meſures des anciens*, 1708).............	84 deniers de 74 grains...	10	6	24	6216
8°. Suivant Le Blanc (*Traité des monnoies de France*, 1689)......................	....	10	5	24	6144
9°. Suivant de la Nauze (*Acad. royale des Inſcript. ann.* 1760)....................	....	10	5	24	6144
10°. Suivant le dernier réſultat préſenté dans cet ouvrage. (*Métrol. de Romé de l'Iſle.*).....	96 drachmes ou deniers de 63 grains..............	10	4	....	6048

S'il reſtoit quelques doutes ſur la certitude de ce dernier réſultat, la cubature du pied romain viendroit bientôt les diſſiper. Nous ſavons que l'*amphore* étoit une *meſure* romaine des liquides, qui portoit auſſi le nom de QUADRANTAL, parce qu'elle étoit la cubature du pied romain; nous ſavons de plus que le *conge* en étoit la huitième partie ou le demi-pied cube romain. Or, ſi l'on cube le pied romain, qui a 10 pouces 10 lignes & $\frac{6}{10}$ de lignes de notre pied de roi, on obtient, à une très légère fraction près, le même réſultat auquel on parvient par la multiplication du ſcrupule d'or du poids de 21 grains.

La *meſure* du conge romain publiée par Auzout eſt ſenſiblement erronée, puiſqu'elle donne un pied romain de 11 pouces & $\frac{1}{15}$, ou même de 11 pouces 2 lignes, tandis que ce même pied, ſi l'on en juge par ceux que l'antiquité nous a tranſmis, n'a pas même 11 pouces complets du pied de roi.

D'un autre côté, ſi M. Paucton exagère le pied romain juſqu'à lui donner 11 pouces 4 lignes $\frac{8}{10}$ du pied de roi, c'eſt qu'il le confond toujours avec pied grec olympique qui a 6 pouces 2 $\frac{2}{10}$ lignes de plus que le pied romain. Il n'eſt donc pas étonnant que la cubature de ce faux pied romain lui ait fait attribuer au conge une capacité de 185 pouces cubiques & $\frac{17}{20}$; quoique, d'après le vrai pied romain cité plus haut, elle n'excède pas 162 pouces.

Cependant M. Paucton n'ignoroit pas que parmi un aſſez grand nombre de pieds romains antiques, dont la meſure avoit été priſe avec exactitude, aucun n'excédoit onze pouces de notre pied de roi, ni même 10 pouces 11 lignes; & comme ces pieds, plus courts que celui qu'il avoit adopté, l'embarraſſoient, il a cru, pour ſe tirer de ce mauvais pas, devoir avancer que le pied romain fut altéré ſous les empereurs, & qu'il devint alors plus court qu'il ne l'étoit du temps

temps de la république ; mais cette assertion, d'ailleurs dénuée de preuves, tombe aussi-tôt qu'il est prouvé, comme on le verra par nos tables, que le prétendu pied romain de M. Paucton n'est que le pied grec olympique, & que le vrai pied romain de 10 pouces 10 lignes $\frac{6}{10}$ est en rapport avec la capacité de l'amphore, évaluée à 27 pintes de Paris.

Pour arriver donc à la connoissance du poids de la livre romaine par la capacité du conge ou celle du quadrantal, non en mesurant la quantité d'eau que pouvoient contenir ces vaisseaux dans leur état actuel, mais en déterminant *à priori* celle qu'ils devoient contenir d'après la cubature même du pied romain, dont la vraie longueur est aujourd'hui constatée, non seulement par la *mesure* scrupuleuse qu'en ont prise immédiatement les savans, mais encore par l'accord qui se trouve entre le produit de sa cubature & la livre romaine évaluée par la pesée des médailles.

J'ai suivi, pour la détermination des *mesures* & des monnoies grecques, la marche qui m'avoit conduit à la découverte du poids précis de la livre romaine. J'ai pesé non-seulement toutes les médailles d'argent des villes autonomes, des îles & des colonies de la Grèce ou de l'Asie-Mineure, décrites dans le catalogue de M. d'Ennery, mais aussi celles d'or & d'argent des rois de Macédoine, d'Egypte, de Syrie, de Sicile, &c. qui faisoient partie de ce cabinet. Par ce moyen j'ai reconnu que ces monnoies se rapportoient à différentes drachmes que j'ai désignées par un nom particulier, relatif à la plus célèbre des îles ou villes qui viennent se ranger sous une même division.

Pline & quelques auteurs anciens ayant dit que la drachme attique avoit le poids du denier romain, & qu'on prenoit différemment le denier pour la drachme, ou la drachme pour le denier, la plupart des auteurs qui, depuis Budé jusqu'à M. Paucton, se sont occupés du rapport qu'avoit la drachme attique avec le denier romain, ont pris pour base de ce rapport, les uns la drachme de 72 grains, les autres une drachme attique de 74 à 75 grains, qu'ils ont ensuite comparée avec un denier romain du même poids ; mais comme le poids du denier n'a pas moins varié chez les romains que celui de la drachme chez les grecs, il est bon de rappeller ici qu'il y avoit chez ces peuples une drachme pondérale ou *drachme-poids*, égale à 3 scrupules ou à la huitième partie de l'once romaine, & cette drachme que je désigne sous les noms de petite *drachme attique* ou *drachme de Samos*, servoit à évaluer le poids variable des *drachmes* ou *deniers-monnoies*.

C'est cette drachme, du poids de 3 scrupules, que Dioscoride & Galien nomment *holce* ou *drachme attique*, comme ils appelloient *obole attique* la sixième partie de cette drachme ou le demi-scrupule. Envain M. Paucton prétend il rejetter un témoignage aussi formel à l'égard de cette drachme, qu'il nomme *drachme* ou *denier romain de Néron*, parce qu'en effet tel étoit le poids du denier dans les dernières années du règne de ce prince ; mais ce n'est point *improprement*, comme il le dit, que ces auteurs la désignent sous les noms que je viens d'indiquer, puisqu'au contraire c'étoit la vraie *drachme-attique-poids*, également en usage chez les grecs & chez les romains.

Quant aux *drachmes monnoies*, on verra par les tables que j'en ai dressées le rapport qu'elles ont entr'elles & avec les deniers romains de différens poids qui ont été frappés sous la république, sous les triumvirs & sous les empereurs.

La plus foible de ces drachmes est celle d'*Ægium* ou du *Péloponèse*. Elle ne pèse que 60 grains, tandis que la plus forte, qui est celle d'*Egine*, en pèse 140 ou deux gros moins quatre grains.

C'est sur la valeur inégale de ces différentes drachmes, qu'étoit fondée, comme nous l'apprend Pollux, la valeur plus ou moins considérable des différens TALENS.

Un talent étoit composé de 60 mines, & chaque mine de 100 drachmes ; mais il est aisé de sentir que le poids & conséquemment le prix du talent ont dû varier selon le poids des drachmes dont il étoit composé. Priscien nous apprend que le poids du *grand talent attique* (lequel étoit composé de 6000 drachmes attiques du poids de quatre scrupules) étoit de 83 livres & 4 onces romaines. Le *petit talent attique*, composé de 6000 drachmes du poids de trois scrupules, ne devoit donc peser que 62 livres & demie romaines, & le double de ce poids, ou 125 livres, est précisément celui que saint Epiphane donne au *talent d'Alexandrie*, dont le poids égaloit celui de deux *petits talens attiques*. La livre romaine, plus foible de quatre *drachmes pondérales* que la petite mine attique, étoit donc composée de 96 drachmes ou deniers de 63 grains (qui étoient de petites drachmes attiques ou pondérales) ; de 84 drachmes ou deniers d'Auguste, du poids de 72 grains ; de 75 drachmes attiques moyennes ; enfin, de 72 grandes drachmes attiques, du poids d'une sextule ou sixième d'once romaine.

Ce rapport exact de la livre romaine, telle que je la donne ici, avec le poids des principaux talens évalués en livres romaines par quelques anciens, suffiroit seul pour démontrer que le problême de l'exacte détermination de cette livre est enfin résolu.

Pour rendre plus complettes les tables des différentes drachmes qui paroiſſoient ici pour la première fois, j'ai cru devoir ajouter aux médailles de villes de M. d'Ennery que j'ai peſées moi-même, un nombre encore plus conſidérable de celles du très-riche catalogue d'Hunter, beaucoup plus complet en cette partie, que ne l'étoit celui de l'antiquaire françois; & dans la quantité de médailles grecques dont M. Combe, auteur du catalogue d'Hunter, a donné le poids en grains anglois de la livre de Troy, j'ai choiſi les mieux conſervées, ou du moins celles que j'ai préſumé telles par la ſupériorité du poids dans chaque multiple ou ſous-multiple de la drachme ſous laquelle ces monnoies viennent ſe ranger. Il eſt facile de voir par la réduction que j'ai faite du poids d'Angleterre à celui de France, que le rapport qu'ont entr'elles ces différentes drachmes n'eſt point arbitraire; que celles d'un même peuple, d'une même ville, quelquefois auſſi celles d'un même type, viennent aſſez conſtamment ſe placer dans la même diviſion.

Après avoir ainſi comparé les poids & les monnoies des romains avec les différens talens de la Grèce & des autres peuples, j'ai cru devoir jetter un coup-d'œil ſur le rapport qu'avoient entr'elles & avec les nôtres les *meſures* grecques & romaines de capacité, ſoit pour les liquides, ſoit pour les grains. Il réſulte des tableaux comparés que je préſente de ces *meſures*, que celles des grecs ſont en général plus petites d'un quart que celles qui leur correſpondent chez les romains; que le pied cube romain eſt auſſi d'un quart plus petit que le nôtre, & qu'enfin notre boiſſeau compoſé de 16 litrons (Notre litron tire ſon nom du grec λίτρα, qui ſignifie livre.) eſt au *modius* ou boiſſeau romain, compoſé de 16 ſextiers, comme 13 $\frac{1}{3}$ eſt à 9, ou 20 à 13 $\frac{1}{2}$; car le ſextier romain eſt égal à $\frac{9}{16}$ de la pinte de Paris, & 9 de nos pintes égales à 16 de ces ſextiers font juſte le modius romain.

Ce rapport qu'ont avec les nôtres les *meſures* cubiques des grecs & des romains, nous eſt d'autant moins étranger, que la livre romaine, ſi peu différente de la mine ou livre grecque, a ſubſiſté parmi nous ſous la première race de nos rois, & que la livre gauloiſe ou de Charlemagne qui l'a remplacée, a bientôt été ſuivie de l'introduction de la livre de ſeize onces compoſée de deux de nos marcs actuels.

Les différences qui exiſtent entre nos *meſures linéaires, cubiques* & *pondérales*, & celles qui leur étoient analogues chez les grecs & chez les romains, étant déſormais bien déterminées, il ſera plus aiſé d'aſſigner auquel de ces peuples ont appartenu non-ſeulement les différens poids de bronze, de marbre, de pierre ou de plomb, mais encore les *meſures* de capacité & les vaſes de toute eſpèce, qui ſe rencontrent journellement dans la terre à quelques pieds au-deſſous de ſa ſurface.

Enfin, comme les *meſures* de capacité ont un rapport néceſſaires avec les différens pieds dont elles ſont la cubature, je me ſuis vu conduit à examiner de nouveau tout le ſyſtême métrique linéaire des anciens, déjà très-approfondi par M. Paucton; mais cet habile métrologue a malheureuſement confondu le pied grec olympique avec le pied romain, en donnant le pygon pour le pied grec olympique. Il eſt réſulté de cette double mépriſe une multitude de faux rapports, qui ont rendu défectueuſe une grande partie de ſes calculs.

Cette conſidération m'a déterminé à les refaire en partie & à préſenter au public un nouveau tableau des *meſures* linéaires des anciens comparées avec les nôtres, depuis le *dactile* ou travers de doigt juſqu'aux plus longues diſtances itinéraires.

Je ne dois pas diſſimuler ici le ſecours que j'ai trouvé dans les ſavantes recherches ſur les différents ſtades qu'a données M. Bailly, de l'académie royale des ſciences, dans le ſecond volume de ſon *Hiſt. de l'aſtrom. ancienne*. C'eſt à lui que j'ai l'obligation d'avoir renoué le fil qu'avoit rompu M. Paucton. Ce dernier auteur n'a parlé que des quatre principaux ſtades, qui ſont le delphique ou le pythique, le nautique ou perſien, l'olympique & l'égyptien ou alexandrin. A ces ſtades j'en ajoute quatre autres donnés par M. Bailly, qui ſont le ſtade d'Ariſtote ou petit ſtade macédonien, celui de Cléomède, celui d'Eratoſthène & le ſtade philétérien. D'après la réunion que j'ai faite des pieds de ces quatre derniers ſtades à ceux qu'avoit publiés M. Paucton, il eſt facile de ſe convaincre que ſon prétendu pied romain n'eſt autre que le pied ou la 600ᵉ. partie du ſtade olympique, & que ſi l'on ajoute à ce pied qui eſt de 17 $\frac{7}{9}$ doigts les 14 $\frac{2}{9}$ doigts du pied pythique, il en réſulte les 32 doigts de la coudée ſacrée. On voit de plus que le prétendu pied grec olympique de M. Paucton n'eſt autre que le pygon qui n'eſt le pied d'aucun ſtade connu; car le pygon ou *palmipes* de M. Paucton ne peut être que le pied philétérien, puiſqu'il eſt la ſix-centième partie du ſtade philétérien. On ne peut donc donner avec lui ou avec ceux qu'il a ſuivis, le nom de *pied philétérien* à la petite coudée de 21 $\frac{1}{3}$ doigts, puiſque celle-ci, loin d'appartenir au ſtade philétérien ſe trouve être la 600ᵉ. partie du ſtade alexandrin. Quant au ſtade d'Eratoſthène, j'ai cru devoir m'écarter de ce qu'en dit M. Bailly, pour me conformer à ce que nous en apprend Strabon, qui compte 700 de ces ſtades au degré, ce qui fait 252,000 ſtades pour la circonférence du globe.

Malgré les méprises dans lesquelles est tombé M. Paućton sur deux ou trois *mesures* fondamentales des anciens, ce savant est le premier qui nous ait fait connoître toute la beauté de leur systême métrique linéaire, que l'on peut regarder à juste titre comme un des chef-d'œuvres de l'esprit humain. En effet, si l'on compare l'harmonie qui règne entre ces *mesures* avec l'incohérence de la plupart des nôtres, on sera forcé de convenir que les anciens sont à cet égard infiniment supérieurs aux modernes.

Strabon, Pline & Pomponius Méla s'accordent à donner un stade de longueur au côté de la base de la grande pyramide. Hérodote donne à cette base huit pléthres, dont chacun étoit, dit-il, composé de 100 pieds (géométriques), ce qui fait 50 coudées du nilomètre, & 400 pour la longueur de ce stade. D'un autre côté, Philon de Bysance (*De septem orbis spectaculis.*) évalue cette même base à six stades de circuit. On pourroit le croire en contradiction avec les auteurs précédens; mais il est évident que Philon parle ici de stades pythiques ou delphiques, qui contenoient 266 $\frac{2}{3}$ coudées du nilomètre. Or, si l'on multiplie ce nombre par 6, on aura 1600 coudées ou quatre stades alexandrins pour le périmètre de la grande pyramide d'Egypte, & Philon est alors parfaitement d'accord avec les témoignages précédens.

Les deux pyramides du lac Mœris avoient, au rapport d'Hérodote, chacune un stade de hauteur; mais on n'en voyoit que la moitié supérieure, l'autre moitié restant cachée dans le lac. Ce stade, qui étoit le *nautique* ou *persien*, n'étant composé que de 300 coudées du nilomètre, étoit d'un quart plus court que le stade alexandrin dont il s'agit ici, & qui passoit avec raison pour le plus grand de tous.

Par la vérification faite de nos jours, tant de la coudée du nilomètre que du stade alexandrin, 400 de ces coudées sont égales à 114 toises 9 pouc. 7 $\frac{2}{10}$ lignes de France, & 200,000 de ces coudées (égales à 400,000 pieds géométriques) donnent, ainsi que les *mesures* modernes les plus exactes, 57,066 $\frac{2}{3}$ toises pour la grandeur d'un degré du méridien.

Ainsi ces pyramides, que le vulgaire des écrivains n'envisage que comme un monument de l'orgueil & de la vanité puérile & tyrannique des princes qui les élevèrent, sont pourtant un des plus superbes & des plus respectables témoins de la science qu'avoient acquise les anciens sur la *mesure* de la terre & de l'application ingénieuse qu'ils en firent aux *mesures* usuelles de la société.

MESURES DES ANCIENS

Avec leur évaluation, par M. de Romé de l'Isle.

MESURES LINÉAIRES ou DE SUPERFICIE.

Noms des petites Mesures.	Pouces.	Lignes.	Centièmes de lignes.
1. Le dactyle ou doigt	......	7	59
2. Le condyle	1	3	35
3. Le palme ou paleste	2	6	70
4. Pied du petit stade	6	1	28
5. Le lichas	6	5	9
6. L'orthodore	7	......	68
7. La spithame	7	8	44
8. Pied du stade de Cléomède	8	2	66
9. Pied pythique ou delphique	9	1	48
10. Pied du stade d'Eratosthène	9	9	69
11. Le pied géométrique	10	3	31
12. Le pied romain	10	10	60
N. B. Le pied anglois est de	11	3	25
13. Le pied grec olympique	11	4	80
14. La pygme, d'où dérive le mot *pygmée*	11	6	66
15. Le pygon	11	10	55
16. Le pied royal ou philétérien. (On le nommoit aussi *palmipes*, parce qu'il étoit composé du palme & du pied géométrique.)	12	10	18
17. La coudée pythique ou delphique. C'est la petite d'Egypte ou de Samos	13	8	29
18. La coudée lithique, ou coudée moyenne d'Hérodote, dite aussi *coudée commune*	15	4	74
19. La coudée royale ou babylonienne d'Hérodote, *coudée noire* des arabes	17	4	......
20. La coudée sacrée, dite aussi coudée du Caire ou du Nilomètre	20	6	44

MESURES DE L'ARPENTAGE, ou MOYENNES.

NOMS DES MESURES.	Mesures de France.			
	Toises.	*Pieds.*	*Pouces.*	*Lignes.*
21. Le pas ſimple ou de voyageur.....................	.....	2	1	8
22. Le xylon. (Si, comme paroît l'indiquer l'étymologie, cette meſure étoit propre au bois de chauffage, elle répondoit à notre *demi-corde* ou *voie de bois*, qui porte à Paris 4 pieds de large ſur autant de hauteur, les bûches ayant 3 ½ pieds de largeur.).	......	3	10	2
23. Le pas double ou géométrique.....................	......	4	3	4
24. Le pas romain ou braſſe romaine.....................	......	4	6	5
25. L'orgyie, dite auſſi hexapode, braſſe grecque, ou pas perſien.	......	5	1	7
26. L'acène, dite auſſi décapode, ou canne commune........	......	8	6	7
N. B. Cette meſure ſervoit aux architectes & aux arpenteurs. La perche romaine étoit un peu plus forte ; elle valoit 10 pieds romains, qui font 9 pieds 10 lignes de France.				
L'*aroure* étoit une meſure de ſuperficie qui contenoit 100 acènes quarrées ; ce qui fait 50 coudées ſacrées, ou 100 pieds géométriques en tous ſens.				
27. La grande acène, dite auſſi dodécapode, ou canne hachémique.	......	10	3	2
28. La canne double.....................	......	17	1	2
29. Le chebel ou chaîne d'arpenteur, ou demi-ſchoène perſien..	8	3	3	7
30. Le plethre ou jugère des latins.....................	14	1	6	......
31. Le ſchoène perſien.....................	17	......	7	2

GRANDES MESURES.

NOMS DES MESURES.	MESURES DE FRANCE.			
	Toises.	*Pieds.*	*Pouces.*	*Lignes.*
32. Le petit stade, ou stade d'Aristote, ci-dessous N°. I.	51	1	1	$\frac{92}{100}$
33. Le stade de Cléomède, ci-dessous N°. II.	68	2	10	$\frac{56}{100}$
34. Le stade phytique ou delphique, ci-dessous N°. III.	75	3	7	
N. B. 10 de ces stades font un mille grec égal au mile romain de 756 toises.				
35. Le stade d'Eratosthène, ci-dessous N°. IV.	81	4	1	$\frac{44}{72}$
36. Le stade nautique ou persien, dit aussi stade d'Hérodote ou de Possidonius, ci-dessous N°. V.	85	3	7	$\frac{20}{100}$
37. Le stade grec olympique, ci-dessous N°. VI.	95		8	
38. Le stade philétérien, ci-dessous N°. VII.	107	4	11	
39. Le grand stade, dit aussi stade égyptien ou alexandrin, ci-dessous N°. VIII, ou *stade des stades* de Moïse de Khoréne. Ses étalons sont le côté de la base de la grande pyramide d'Egypte & la coudée du Nilomètre ou coudée sacrée, encore existante au Caire	114		9	$7\frac{3}{10}$
40. Le diaule ou stade double	171	1	2	4
41. L'hippicon. (C'étoit la carrière destinée pour la course des chevaux.)	342	2	4	8
42. Le chemin sabbatique, égal au demi mille gaulois	356	3	9	1
43. Le mille hébreu	570	4		
44. Le mille romain	755	4	8	8
ou en nombre rond, selon d'Anville	756			
45. Le mille ou milliaire persien ou asiatique	856			
Le coss indien	1284			
46. Le dolichos	1369	3	7	
47. L'ancien mille européen, ou mille gaulois, d'un quart d'heure de chemin	713	2		
48. La lieue gauloise & de la Grande Bretagne, ou lieue d'Irlande.	1070			
49. La lieue de demi-heure de chemin	1426	4		
N. B. Tels sont les coss de 40 au dégré.				
50. La lieue de trois quarts d'heure de chemin, ou de $26\frac{2}{3}$ au dégré	2140			
51. La parasange d'Hérodote	2568			
Firseng des persans, *farsang* d'Arménie, *pharsac* d'Arabie.				
52. La lieue marine de France, ou d'une heure de chemin, & de 20 au dégré	2853	2		
53. La lieue commune de France, de 25 au dégré	2283			
54. Le schoène du delta ou de la basse Egypte	3424			
Le grand *pharsac* d'Arabie, de $16\frac{2}{3}$ au dégré.				
55. Le schoène de la Thébaïde ou de la haute Egypte	5136			
Gau indien, & *stathme* ou relai d'Asie.				
56. Le schoène de l'Heptanome ou de la moyenne Egypte	10272			
Iiom ou *giam* d'Arabie.				
57. La journée de chemin, *diæta*	25680			
58. Un dégré de grand cercle de la terre	57075			

MESURES ITINÉRAIRES DES ANCIENS.

TABLEAU comparé des huit principaux Stades.

I.	II.	III.	IV.
PETIT STADE *ou* STADE D'ARISTOTE.	STADE DE CLÉOMÈDE.	STADE PYTHIQUE *ou* DELPHIQUE.	STADE D'ERATOSTHÈNE.
51 t. 1 p. 1 pouc. $\frac{91}{100}$ l. diffère avec le suivant 17 1 8 $\frac{64}{100}$ Il vaut 18 coudées sacrées & 337 $\frac{2}{3}$ pieds romains. C'est le stade d'Alexandre par Arrien.	68 t. 2 p. 10 pouc. $\frac{56}{100}$ l. diffère avec le suivant 9 0 8 $\frac{44}{100}$ Il vaut 240 coudées sacrées & 454 $\frac{1}{2}$ pieds romains. Il est au précédent comme 12 est à 9.	75 t. 3 p. 7 pouc. 0 l. diffère avec le suivant 6 0 6 $\frac{44}{70}$ Il vaut 266 $\frac{2}{3}$ coudées sacrées & 500 pieds romains. Il est de $\frac{1}{5}$ plus court que le stade olympique.	81 t. 4 p. 1 pouc. $\frac{44}{70}$ l. diffère avec le suivant 3 5 6 0 Il vaut 286 $\frac{17}{41}$ coudées sacrées & 540 $\frac{1}{2}$ pieds romains, & de pieds géométriques 573 $\frac{1}{3}$.

V.	VI.	VII.	VIII.
STADE NAUTIQUE *ou* PERSIEN.	STADE GREC *ou* OLYMPIQUE.	STADE PHILÉTÉRIEN *ou* STADE ROYAL.	STADE ÉGYPTIEN *ou* ALEXANDRIN.
85 t. 3 p. 7 pouc. $\frac{20}{100}$ l. diffère avec le suivant 9 3 1 $\frac{2}{10}$ Il vaut 300 coudées sacrées & 571 $\frac{1}{7}$ pieds romains. C'est le stade dont se servent Hérodote & Xénophon.	95 t. 0 p. 8 pouc. 0 l. diffère avec le suivant 12 4 3 0 Il vaut 333 $\frac{1}{3}$ coudées sacrées & 625 pieds romains. Pline n'a connu que ce stade, qui est de 94 toises 3 pieds selon d'Anville.	107 t. 4 p. 11 pouc. 0 l. diffère avec le suivant 6 1 10 7 Il vaut 378 coudées sacrées & 714 $\frac{2}{7}$ pieds romains. Le pied de ce stade est de 20 doigts.	114 t. 0 p. 9 pouc. 7 $\frac{2}{10}$ l. *ou* 684 9 $\frac{60}{100}$ Il vaut 400 coudées sacrées & 769 $\frac{1}{6}$ pieds romains. C'est le stade employé par Ptolémée.

MESURES DE CAPACITÉ OU CREUSES,

Évaluées en pouces cubiques du pied de Roi, en pintes de Paris & en livres romaine & françaiſe, d'après la peſée des médailles & la cubature du pied romain.

NOMS DES MESURES.	Poids romains. Livres.	Onces.	Drach.	Scrup.	PINTE DE PARIS & ſous-diviſions.	Poids de France en eau pure. Livres.	Onces.	Gros.	Grains.
Le *culeus* contenant XX amphores.	1600	..	..	..	540 pintes.	1050	..	..	..
L'amphore *ou* quadrantal... 2 urnes.	80	..	..	..	27.	52	8	..	..
N. B. C'eſt le pied cube romain.									
L'urne. . . . 4 conges.	40	..	..	..	13 ½.	26	4	..	..
Le conge. . . . 6 ſextiers.	10	..	..	..	3 ⅜.	6	9	..	..
Le ſextier. . . . 2 hémines.	1	8	..	..	1 chopine & ½ poiſſon.	1	1	4	..
L'hémine ou ½ ſextier... 2 *quartarius*.	....	10	..	..	1 demi-ſextier ¼ poiſſon.	....	8	6	..
Le *quartarius*. . . . 2 acétabules.	....	5	..	..	1 poiſſon & ½ roquille.	....	4	3	..
L'acétabule. . . . 1 ½ cyathe.	....	2	4	..	½ poiſſon & ¼ roquille.	....	2	1	36
Le cyathe. . . . 4 cuillerées.	....	1	5	1	⅓ poiſſon & ⅙ roquille...	....	1	3	48
Le ½ cyathe. . . . 2 cuillerées.	....	..	6	2	⅙ poiſſon & $\frac{1}{12}$ roquille..	....	..	5	60
La cuillerée ou ligule.	....	..	3	1	$\frac{1}{12}$ poiſſon & $\frac{1}{24}$ roquille.	....	..	2	66

N. B. L'amphore valoit. . . . 1344 pouces cubiques romains.
L'urne. . . . 672
Le conge. . . . 168
Le ſextier. . . . 28

Le conge contenoit 6 ſextiers, 12 hémines, 24 quartes, 48 acétabules, 72 cyathes, 144 demi-cyathes & 288 cuillerées.

MESURES A BLED DES ROMAINS.

VALEUR DES MESURES.	Peſoit en bled, poids romain. Liv.	Once rom.	Poids de France. Liv.	Once	Gr.
Le *modius* valoit. . . . 16 ſextiers.	24	0	13	8	
Le demi-*modius*. . . . 8 ſextiers.	12	0	6	12	
Le ſextier & ſes ſubdiviſions, comme ci-deſſus.	1	6		13	4

RAPPORT

Rapport des Mesures romaines de capacité aux Mesures grecques correspondantes, évaluées en drachmes de 63 grains ; d'où il résulte que la cotyle grecque est à l'hémine romaine comme 9 est à 12, ou comme 3 est à 4, tandis que le métrète ou pied cube romain n'est au métrète ou pied cube grec que comme 8 est à 9.

NOMS DES MESURES ROMAINES.	*Drachmes de 63 grains.*	NOMS DES MESURES GRECQUES,	*Drachmes de 63 grains.*		
Amphore *ou* quadrantal (C'est le métrète ou pied cube romain.), valoit 8 conges ou 80 livres..........	7680....	cados ou diota, valoit 12 chous. . . .	8640 *ou*	90 liv.	1 onc.
Urne *ou* 4 conges..............40..............	3840....	amphoreus *ou* 6 chous.	4320	45	
Conge *ou* 6 fextiers..............10..............	960....	chous....	720	7	6
Sextier.................... 1 8..............	160....	xeftès....	120	1.	3
L'hémine *ou* $\frac{1}{2}$ fextier..............10..............	80....	cotyle....	60		$7\frac{1}{2}$
Quartarius................................	40....	tétarte...	30		
Acétabule................................	20....	oxybaphe.	15		
Cyathe................................	$13\frac{1}{3}$..	cyathe...	10		
Demi-cyathe................................	$6\frac{2}{3}$..	conque...	5		
Cuillerée *ou* ligule................................	$3\frac{1}{3}$..	myftron. .	$2\frac{1}{2}$		
Myftron vétérinaire chez les grecs....................	$2\frac{2}{3}$..	chême.. .	2		
Cuillerée vétérinaire des grecs....................	$1\frac{1}{3}$..	cuillerée commune.	1		

N. B. Ces deux dernières petites mefures n'étoient d'ufage que chez les grecs ; les romains n'alloient point au-delà de la ligule, comme on le voit dans le tableau précédent. Le métrète de 8640 drachmes de 63 grains, égal à 90 livres romaines ou 59 livres 1 once de France, donne au pied cube 30 pintes & un peu plus de $\frac{3}{8}$. Cette mefure s'éloigne un peu du métrète olympique, & paroît tenir le milieu entre la cubature de la pygme & celle du pied romain.

Le chous ou conge grec contenoit 3 chenices, 6 fextiers ou xeftès, 12 cotyles, 24 tétartes, 48 oxybaphes, 72 cyathes, 144 conques, 288 myftrons ou cuillerées romaines, 360 chêmes, & 720 cuillerées grecques.

MESURES DES GRECS POUR LE BLED.

Valeur des Mesures.	Pesoit en bled, poids romain.			Poids de France.			Boisseaux de Paris.
	Liv.	*Once.*	*Dr.*	*Liv.*	*Once.*	*Gr.*	
Le médimne attique valoit 1 $\frac{1}{2}$ métrète ou 16 chous, 6 hectes ou modios..................................	108, selon Suidas.			70	14		3 *boisseaux* & 8 $\frac{7}{10}$. *Litrons.*
Le hecte ou modios valoit 2 hémihectes.............	18			11	13		9 $\frac{27}{60}$.
L'hémihecte valoit 1 $\frac{1}{3}$ chous ou 8 xestès............	9			5	14	4	4 $\frac{87}{120}$.
Le xestès ou setier, 2 cotyles, &c. comme ci-dessus..	1	1	4	11	6	36	$\frac{567}{960}$.
Le chous ou conge grec, 3 chénices...............	6	9		4	6	7	3 $\frac{696}{1280}$.
Et la chénice, 2 sextiers ou xestès................	2	3		1	7	5	1 $\frac{232}{1280}$.

N. B. On voit que le *modius* grec est au *modius* romain dans le même rapport de 18 à 24, ou de 9 à 12, que nous avons trouvé ci-dessus.

META, borne dans le cirque. C'étoient trois colonnes ou pyramides en forme de cône ou de cyprès, autour desquelles les chars tournoient, & on les appelloit *bornes* : *metaque fervidis evitata rotis*, dans Horace. Il falloit tourner sept fois autour de ces bornes, & avoir attention en tournant de ne les point approcher de trop près, de crainte, en les heurtant, de s'y briser. D'ailleurs, en s'éloignant trop, on couroit risque de se laisser couper par un concurrent qui auroit sçu profiter de cet intervalle. Ces bornes étoient de bois, & l'empereur Claude, au rapport de Suétone, les fit dorer : *Circo maximo marmoreis carceribus, auratisque metis, quæ utraque & tophina ac lignea anteà fuerant, exculto* (*c.* 21. 6.).

On voit dans la collection de Stosch, sur une cornaline, une *borne* du cirque autour de laquelle courent deux biges.

Sur une pâte de verre une *borne* du cirque avec trois biges qui courent autour.

Sur une pâte antique, quatre quadriges courant autour d'une *borne*. Le même sujet sur une pâte antique, avec le nom du graveur ΔΕΥΤΟΝΟϹ, se trouve dans le cabinet qui appartenoit au comte de *Thoms*.

Sur une cornaline, quatre quadriges courant autour de la *spina* du cirque, à chaque bout de laquelle sont placées les *bornes*. Grævius (*Præf. tom. IX. thes. ant. rom. p.* 2.) prétend qu'il n'y avoit qu'une seule *meta* à l'extrémité de la *spina*, vers l'hémicycle du cirque. Sa conjecture pourroit passer pour probable, si elle n'étoit réfutée par cette pierre & par huit autres pièces de cette collection, tant pierres que pâtes, & même par des bas reliefs. (*Galler. Giustin. tom. II. tav.* 94. 109.)

Meta sudans, fontaine située entre l'amphithéâtre de Titus, l'arc de Constantin & les jardins de Sainte-Marie la *Neuve*. Elle avoit la forme d'une borne du cirque, de l'extrémité de laquelle l'eau jaillissoit & arrosoit le bas. On en voit encore aujourd'hui des restes qui suffisent pour faire juger de sa forme. Il paroît par un endroit de Sénèque que cette fontaine existoit de son temps.

Meta murcia étoit le nom de la première borne du cirque, laquelle se trouvoit auprès du temple de la déesse *Murcia*.

MÉTABUS, fils de Sisyphe, petit-fils d'Eole, fonda Métaponte, & y reçut des honneurs & un culte. (*Steph.*)

MÉTACATATROPA (*Musiq. des anc.*). Ce

mot grec, composé de *meta* (après) & de *catatropa* (course), étoit la cinquième partie du mode des cithares, suivant la division de Terpandre (*Pollux onomast. liv. IV. chap. 9.*). La *métacatatropa* suivoit la *catatropa*.

MÉTACHRONISME, espèce d'anachronisme qui consiste à placer un fait dans un temps antérieur à celui auquel il est arrivé.

MÉTAGITNIES (mot formé de *μετά*, *près*, & de *γειτνία*, *voisinage*.). Les habitans de Mélite, bourg de l'Attique, quittèrent le bourg qu'ils habitoient, & sous les auspices d'Apollon, ils allèrent s'établir dans un bourg voisin; & parce que cette transmigration fut heureuse, ils donnèrent à Apollon l'épithète de *Métageitnios*, comme qui diroit protecteur de ceux qui abandonnent leur pays, pour se transporter dans un pays voisin. L'épithète du Dieu donna le nom aux fêtes que l'on institua en mémoire de cet évènement, & de ces fêtes il passa au mois durant lequel on les célébroit.

MÉTAGITNION, terme de calendrier, nom du septième mois de l'année des athéniens. On croit qu'il répond à notre mois de juillet. Plutarque, dans la vie de Camille, dit qu'il répondoit au mois de mai des romains.

Ce nom est celui d'une épithète qu'on donnoit à Apollon, auquel on faisoit des sacrifices dans ce mois-là. *Voyez l'article precédent.*

METALLUM, nom générique sous lequel on comprenoit tout ce que l'on tire des entrailles de la terre, l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le sable, les pierres & autres matières. Ce mot se prenoit aussi pour la mine ou la carrière de laquelle on tiroit quelques unes de ces matières : *Pecunia publica quæ ex metallis redibat*, dit Cornelius Nepos. *Opus metalli* étoit un travail sur les minerais auquel on condamnoit les esclaves & les criminels selon l'usage des égyptiens, de qui les romains l'avoient emprunté. Ceux qui étoient condamnés à cette peine, ne portoient que des chaînes légères qui leur laissoient la liberté de transporter les minerais & de les travailler; mais il y en avoit d'autres condamnés à extraire les minerais de la mine : *Damnati in metallum.* Ceux-là portoient des chaînes très-pesantes & ne sortoient jamais de la mine. La différence des deux états se remarque encore dans la punition qu'on exerçoit envers ceux qui s'enfuyoient & qui étoient repris. Les premiers n'étoient condamnés qu'au travail dans la mine, & les autres à la mort.

MÉTAMORPHOSE. C'est la transformation d'une personne, son changement dans une autre forme (*μεταμορφωσις* est formé de la préposition *μετα* qui marque *changement*, passage d'un état à un autre, & *μορφη*, *forme.*). Les *métamorphoses* sont fréquentes dans la mythologie. Il y en a de deux sortes; l'une, la *métamorphose* des dieux, comme celle de Jupiter en taureau, de Minerve en vieille, n'étoit qu'apparente, parce que ces dieux ne conservoient pas la nouvelle forme qu'ils prenoient. Mais les *métamorphoses* de Lycaon en loup, de Coronis en corneille, d'Arachné en araignée, étoient réelles, c'est-à-dire, qu'ils restoient dans leur nouvelle forme. Ovide a donné le recueil le plus complet des *métamorphoses* de la fable.

« Les peuples, dit M. Rabaud de S. Etienne, qui dépeignirent, sous des figures animées, les astres & les constellations, c'est-à-dire, les égyptiens, les phéniciens, les grecs, &c. employèrent la même écriture, le même langage, pour désigner leurs aspects, leurs conjonctions, leurs oppositions, & tous les phénomènes journaliers qu'ils présentent. Ils ne pouvoient s'écarter de l'analogie; & parlant des astres comme de personnages, ils dûrent parler de leurs rapports comme d'aventures. Le *lever* de ces astres qui étoient attendus pour régler les travaux de la campagne, leur *depart* de dessus l'hémisphère, étoient annoncés comme une *naissance* & comme une *mort*. Celui qui, en se levant, en faisoit disparoître un autre, le *tuoit*. Ce personnage descendoit dans les enfers, tandis que ceux qui régnoient en son absence sur l'hémisphère, y éprouvoient autant d'aventures qu'il leur arrivoit de changemens, & ces changemens étoient appellés *métamorphoses*, mot qui en grec a précisément ce sens ».

» Par une suite du même langage, le rapport que les constellations avoient entr'elles par leur position, les attributs significatifs qu'on leur donnoit, étoient *récités* en forme d'histoires que les grecs prirent ensuite à la lettre. *Persée* avec son glaive & son égide, *Céphée* avec son sceptre, la brune *Cassiopée* assise sur son trône, & la malheureuse *Andromède* attachée à un roc, près de la *baleine* qui va la dévorer, ce grouppe de constellations réunies à l'œil l'ont été dans la même fable; elles ont servi à charger la mythologie, & même l'histoire des grecs ».

MÉTANIRE. *Voyez* MÉGANIRE.

MÉTAPONTUM, en Sicile. ΜΕΤΑ & ΜΕΤΑΠΟΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un épi d'orge.

Trois grains d'orge.

MÉTARCHA (*Musiq. des anc.*), troisieme partie du mode des cithares, suivant Terpandre. La *métarcha* suivoit l'*éparchia*.

METATOR. On appelloit ainsi un tribun de chaque légion, ou des centurions, qui, lorsque l'armée étoit en marche, la précédoient pour tracer la place du camp, & assigner le quartier à chaque bataillon : *Metatores*, dit Végèce, *qui præcedentes locum eligunt castris* (27.). Ces maréchaux des logis désignoient d'abord le lieu où devoit être la tente du général de l'armée, & ils y plantoient un étendart ; puis ils marquoient, en traçant des sillons, la place que devoit occuper chaque légion, en sorte que lorsque l'armée arrivoit, chacun reconnoissoit où il devoit être, & que les soldats entroient dans leur nouveau camp, comme dans une ville dans laquelle ils auroient eu coutume d'habiter.

METAXA, *METAXIATICUM*. } Le mot grec μεταξα désignoit le *fil* le plus précieux, celui de soie. L'impôt mis sur cette matière si chère pour les romains, fut appellée *metaxiaticum*.

METELIS, dans l'Egypte. METHAI.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

METELLUS, surnom de la famille *Cæcilia*.

MÉTEMPSYCOSE, transmigration de l'ame dans différens corps d'hommes, d'animaux ou de plantes. (Ce mot est formé des prépositions μέτα, *inter*, ἐν, *in*, & de ψυχη, *ame*.). Les prêtres égyptiens admettoient une circulation perpétuelle des ames dans différens corps d'animaux terrestres, aquatiques, volatiles, d'où elles revenoient animer des corps d'hommes, circuit qu'elles achevoient en trois mille ans. Cette doctrine étoit fondée sur l'immortalité de l'ame, sur la nécessité de récompenser la vertu & de punir le vice, & sur l'origine du mal moral & du mal physique.

Si l'on demandoit à Pythagore : Pourquoi les hommes sont-ils doublement malheureux sur la terre, & par les disgraces qu'ils ont à craindre des objets du dehors, & par les inquiétudes qu'ils se procurent sans cesse au-dedans d'eux-mêmes ? Sa réponse étoit que cette vie est la punition d'une vie antérieure, que l'ame de l'homme, par ses desirs immodérés, s'est séparée de l'ame du monde, qui est Dieu même, à qui elle étoit unie de sa nature. Auparavant qu'elle s'y rejoigne, il faut qu'elle subisse plusieurs épreuves, qu'elle change souvent de prison, qu'elle répare ses anciennes fautes, en animant un certain nombre de corps. Origène, philosophe chrétien, adoptoit la même idée. Pourquoi Dieu avoit-il créé le monde ? C'est, selon lui, pour punir les ames qui avoient failli dans le ciel, qui s'étoient écartées de l'ordre, afin que les intelligences dégradées, qui devoient être ensevelies dans les corps, souffrissent davantage.

La plupart des philosophes grecs & des orientaux croyoient que les ames séjournoient tour-à-tour dans les corps de différens animaux, passoient des plus nobles aux plus vils, des plus raisonnables aux plus stupides, & cela suivant les vertus qu'elles avoient pratiquées, ou les vices dont elles s'étoient souillées dans le cours de chaque vie. Plusieurs ajoutoient que la même ame, pour surcroit de peines, alloit encore s'ensevelir dans une plante ou dans une arbre, persuadés que tout ce qui végète a du sentiment, & participe à l'intelligence universelle. Lucain appelle cette erreur un officieux mensonge, qui épargne les frayeurs de la mort, & qui entretient dans la douce pensée que l'ame ne fait que changer de demeure, & qu'on ne cesse de vivre que pour recommencer une autre vie. Cette doctrine fait encore aujourd'hui le principal fondement de la religion de l'Inde & de la Chine.

MÉTEMPTOSE. On se sert de ce mot dans les traités du calendrier pour exprimer l'équation solaire, qu'il faut faire pour empêcher que les nouvelles lunes n'arrivent un jour trop tard ; comme on nomme *proëmptose* ou équation lunaire, celles qu'il faut faire pour empêcher que les nouvelles lunes n'arrivent un jour trop tôt. Les nouvelles lunes viennent d'un jour entier plutôt au bout de 312 ans & demi. Ainsi, par cette proëmptose, on ajoute un jour tous les 300 ans, & de plus tous les 2400 ans. D'ailleurs, à cause de la *métemptose*, il faut supprimer un bissextile tous les 134 ans, c'est-à-dire, trois fois en 400. On ne fait ces changemens qu'au bout de chaque siècle, parce que ce terme est plus remarquable, & rend la pratique du calendrier plus aisée. Il y a trois règles pour faire ce changement d'addition ou de suppression du jour bissextile, & par conséquent pour changer l'indice des épactes. 1. Quand il y a *métemptose* sans proëmptose, il faut prendre l'indice suivant ou inférieur. 2. Quand il y a proëmptose sans *métemptose*, on prend l'indice précédent ou supérieur. 3. Quand il y a proëmptose & *métemptose*, ou qu'il n'y a ni l'une ni l'autre, on garde le même indice. Ainsi en 1600 on avoit D. En 1700, à cause de la *métemptose*, on prend C. En 1800 il y a proëmptose & *métemptose*, & ainsi

on retiendra l'indice C. En 1900 il y aura encore *métemptose*, & on prendra B, qu'on retiendra en 2000, parce qu'il n'y aura ni l'une ni l'autre. *Voyez* Clavius qui a fait le calcul d'un cycle de 301,800, au bout duquel temps les mêmes indices reviennent & dans le même ordre.

Ce mot vient de *πίπτω*, *je tombe*, & de *μετα*, *après*.

MÉTENSOMATOSE, terme grec & dogmatique, dont on trouvera l'explication dans l'exemple qui suit. La destinée de l'ame au sortir du corps, dans le système des druïdes, n'est pas une chose facile à décider. Admettoient-ils une métempsycose ou bien une *métensomatose*, c'est-à-dire, admettoient-ils le retour des ames dans de nouveaux corps (voilà la métempsycose), ou simplement imaginoient-ils un pays inconnu où les ames allassent après la mort? Croyoient-ils à ce pays des ames, dont plusieurs nations sauvages supposent aujourd'hui la réalité? C'est ce qu'on appelle *métensomatose* (Fénélon.).

MÉTÉOROMANCIE, divination par les météores; & comme les météores ignés sont ceux qui jettent le plus de crainte parmi les hommes, la *météoromancie* désigne proprement la divination par le tonnerre & les éclairs. Cette espèce de divination passa des toscans aux romains, sans rien perdre de ce qu'elle avoit de frivole. Sénèque nous apprend que deux auteurs graves, & qui avoient exercé des magistratures, écrivoient à Rome sur cette matière. Il semble même que l'un d'eux l'épuisa entièrement; car il donnoit une liste exacte des différentes espèces de tonnerres. Il circonstancioit & leurs noms & les pronostics qui s'en pouvoient tirer; le tout avec un air de confiance plus surprenant encore que les choses qu'il rapportoit. On eut dit, tant cette matière *météorologique* lui étoit familière, qu'il comptoit les tableaux de sa galerie, ou qu'il faisoit la description des fleurs de son jardin.

METHANA, dans l'Argolide. ΜΕΘΑΝΑΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia Domna & de Caracalla.

METHON. *Voyez* MÉTON.

METHONE, dans la Macédoine.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

MÉTHONIQUE, METHONIEN, } (Cycle.) *Voyez* MÉTON.

METHRÈS, petit-fils d'Agénor, & aïeul de Didon.

METHVER, surnom d'Isis, qui signifie en copthe *pleine de force créatrice* (*Jablonski panth. ægypt. lib. III. cap. 5.*).

METHYDRIUM, ville d'Arcadie, dont on ne voit des médailles que dans Goltzius.

Il y avoit près de cette ville un temple de Neptune équestre, ou *Hippius*, & une montagne surnommée *thaumasie*, ou miraculeuse. On disoit que sur cette montagne Cybèle, accouchée de Jupiter, avoit trompé Saturne, en lui donnant à dévorer une pierre au lieu de l'enfant qu'elle mit au monde. On y montroit aussi la caverne de cette déesse, dans laquelle on ne laissoit entrer que les femmes consacrées à son culte.

METHYMNA, dans l'île de Lesbos. ΜΑΘΥ & ΜΗΘΥΜΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Une lyre.

Une diote.

Un vase.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, de Faustine jeune, de Septime Sévère, de Trajan, de Geta, d'Alexandre Sévère, de Commode, de Livie avec Auguste, & de Trajan.

MÉTHYMNE, ville située à la partie occidentale de l'île de Lesbos. Elle étoit celèbre par ses bons vins; elle l'étoit encore par la naissance d'Arion, qui, jetté dans la mer, fut reçu & porté par un dauphin jusqu'au cap Ténare, près de Lacédémone. On y voyoit du temps de Pausanias sa statue assise sur un dauphin.

Elle avoit pris son nom de *Methymna*, fille de Macaris.

METIA porta. On croit que c'est la porte Esquiline, que Plaute indique sous ce nom dans les vers suivans (*Pseudolus*, 1. 3.):

Extra portam Metiam currendum est priùs;

Lanios indè arcessam duos cum tintinnabulis.

MÉTICHÉE, tribunal d'Athènes. Il falloit

avoir passé 30 ans. s'être fait considérer, & ne rien devoir à la caisse publique, afin d'y être admis à l'administration de la justice. En entrant en charge, on juroit à Jupiter, à Apollon & à Cérès, de juger en tout suivant les loix; & dans le cas où il n'y auroit point de loi, de juger selon sa conscience. Le *métichée* fut ainsi nommé de l'architecte *Metichius*.

METINA. Le lexique universel d'Hoffmann fait mention d'une déesse du vin adorée sous ce nom à Rome, le dernier jour de novembre; mais il ne cite point son autorité. Le dictionnaire de Trévoux, qui en parle aussi sans citer d'autorité, ajoute qu'il auroit fallu l'appeller plutôt *Méthyn*, de μεθυ, *du vin*.

MÉTIS, déesse dont les lumières étoient supérieures à celles de tous les autres dieux & de tous les hommes. Jupiter l'épousa; mais ayant appris de l'oracle qu'elle étoit destinée à être mère d'un fils qui deviendroit le souverain de l'univers, lorsqu'il la vit prête d'accoucher, il avala la mère & l'enfant. Le Ciel & la Terre lui avoient donné ce conseil, & l'avoient averti qu'autrement il perdroit son sceptre, les Destins ayant ordonné qu'après que *Metis* auroit mis la sage Minerve au monde, elle accoucheroit d'un garçon qui régneroit sur les dieux & sur les hommes. Il devint lui-même gros de l'enfant que *Métis* portoit, & accoucha de Minerve. *Voyez* MINERVE.

C'est Hésiode qui raconte cette fable. Apollodore dit seulement que Jupiter, quand il fut grand, s'associa *Métis* (μητις, *prudençe*), dont le nom signifie *prudence*, *conseil*; ce qui veut dire que Jupiter fit paroître beaucoup de prudence dans toutes les actions de sa vie. Ce fut par le conseil de *Metis* qu'il fit prendre à son père Saturne un breuvage qui lui fit vômir premièrement la pierre qu'il avait avalée, & ensuite tous les enfans qu'il avoit dévorés. *Voyez* PORUS.

MÉTIS, nom d'une nymphe, fille de l'Océan & de Thétis.

METŒCIE, tribut que les étrangers payoient pour avoir la liberté de demeurer à Athènes. Il étoit de 10 ou 12 drachmes. On l'appelloit aussi *œnorchion*; mais ce dernier mot est l'*habitatio* des latins, désignant plutôt un loyer qu'un tribut. Le *métœcie* entroit dans la caisse publique; l'*œnorchion* étoit payé à un particulier propriétaire d'une maison.

METŒCIES, fêtes célébrées par les athéniens en l'honneur de Thésée, & en mémoire de ce qu'il les avoit fait demeurer dans une ville où il les avoit rassemblés tous, des douze petits lieux où ils étoient auparavant dispersés.

MÉTOECTE, METOICIEN. } On appelloit *métoiciens*, μετοικοι, les étrangers établis à Athènes. Ils payoient un tribut à la république, un impôt nommé μετοικιον; cet impôt étoit par année de 12 drachmes pour chaque homme & de 6 drachmes pour chaque femme. La loi les obligeoit encore de prendre un patron particulier qui les protégeât & qui répondît de leur conduite. On nommoit ce patron μετοικοφυλαξ. Le polémarque, l'un des neuf archontes, prononçoit sur les prévarications que les *métoiciens* pouvoient commettre.

Rien n'est plus sensé que les réflexions de Xénophon sur les moyens qu'on avoit d'accroître les revenus de la république d'Athènes, en faisant des loix favorables aux étrangers qui viendroient s'y établir. Sans parler, dit-il, des avantages communs que toutes les villes retirent du nombre de leurs habitans, ces étrangers, loin d'être à charge au public, & de recevoir des pensions de l'état, nous donneroient lieu d'augmenter nos revenus par le paiement des droits attachés à leur qualité. On les engageroit efficacement à s'établir parmi nous, en leur ôtant toutes ces espèces de marques publiques d'infamie, qui ne servent de rien à un état; en ne les obligeant point, par exemple, au danger de la guerre, & à porter dans les troupes une armure particulière; en un mot, en ne les arrachant point à leur famille & à leur commerce. Ce n'étoit donc pas assez faire en faveur des étrangers, que d'instituer une fête de leur nom, μετοικια, comme fit Thésée, pour les accoutumer au joug des athéniens; il falloit sur-tout profiter des conseils de Xénophon, & leur accorder le terrein vuide qui étoit renfermé dans l'enceinte des murs d'Athènes, pour y bâtir des édifices sacrés & profanes.

Il n'y avoit point dans les commencemens de distinction chez les athéniens entre les étrangers & les naturels du pays; tous les étrangers étoient promptement naturalisés, & Thucydide remarque que tous les Platéens le furent en même-temps.

Cet usage fut le fondement de la grandeur des athéniens; mais à mesure que leur ville devint plus peuplée, ils devinrent moins prodigues de cette faveur, & ce privilége s'accorda seulement dans la suite à ceux qui l'avoient mérité par quelque service important. (D. J.)

MÉTON (Cycle de). *Voyez* ANNÉE des grecs.

ΜΕΤΩΠΟΝ. *Voyez* CASQUE & VISIÈRE.

MÉTOPOSCOPE, MÉTOPOSCOPIE. } Ces deux mots formés

de *μέτωπων*, *visage*, & de *σκέπτομαι*, *je regarde*, désignoient le premier un devin qui faisoit profession de connoître les inclinations & les mœurs des hommes par l'inspection du visage, le second cet art mensonger.

MÉTRA, fille d'Eréfîcthon, ayant été aimée de Neptune, obtint de ce dieu le pouvoir de prendre différentes figures. Elle fit usage de cette faculté pour soulager la faim devorante de son père, se laissant vendre à différens maîtres pour fournir, au prix de sa servitude, des alimens à Eréfîcthon. Ovide dit que *Métra* ayant été vendue à un maître qui l'amena sur le bord de la mer, elle se changea à ses yeux en un pêcheur qui tenoit une ligne à la main, qu'elle se déroba des mains de plusieurs autres maîtres sous la forme d'une génisse, sous celle d'une jument, d'un oiseau ou d'un cerf. Ces différentes métamorphoses expriment bien la piété de cette fille, qui mettoit tout en usage pour nourrir son père, après qu'il se fût ruiné par ses débauches. Après la mort de son père, elle épousa Autolicus, grand père d'Ulysse. *Voyez* AUTOLICUS, ERÉSICTHON.

MÉTAGYRTES, quêteurs de Cybèle, qui mendioient en son nom. *Voyez* BÉLISAIRE & CORYBANTES.

MÉTRÉTÈS, *rebehin*, *bathim*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton (*Métrologie.*), en mesures de France 22 pintes & $\frac{58}{100}$. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{3}$ sephel,
ou 2 modios,
ou 48 logs.

Voyez à l'article MESURES les évaluations de Rome de l'Isle.

MÉTRÉTÈS, *sabitha de Syrie*, *saïtas*, *cypros*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit en mesure de France, selon M. Paucton, 1 boisseau $\frac{623}{1000}$. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{3}$ sephel,
ou 2 modios.

MÉTRÉTÈS, mesure grecque de capacité. *Voyez* KERAMION.

MÉTRÉTÈS, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains. *Voyez* AMPHORE.

MÉTRON, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* CHÉNICE & MESURES.

MÉTRON, mesure grecque de capacité. *Voyez* CHÉNIX & MESURES.

MÉTRONOMES, inspecteurs des mesures dans les marchés d'Athènes.

MÉTROPOLE. On lit dans une inscription trouvée à Cyzique,

ΤΗΣ ΛΑΝΠΡΟΤΑΤΗΣ
ΜΕΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ,

très-illustre métropole de l'Asie. La province proconsulaire d'Asie, d'une grande étendue, comprenoit diverses provinces, qui avoient été anciennement séparées, la Lydie, l'Ionie, la Mysie, &c., & qui avoient chacune leur capitale, *Sardes*, *Ephèse*, *Smyrne*, *Cyzique*, &c. Ces villes ambitieuses & rivales prétendoient être *métropoles* de la province d'Asie; elles se disputèrent les honneurs de la primauté; on peut voir dans plusieurs mémoires de l'académie jusqu'à quel point ces contestations furent portées. Les grandes villes de la province d'Asie étoient *métropoles*, non de cette province en général, mais séparément chacune de sa nation, ΜΕΤΡΟΠΟΛΕΙΣ τῶν Ἔθνων, suivant (*Dig. l. VI p.* 11. *de excusat.*) le rescrit de l'empereur Antonin Pie. Cette décision ne termina point les disputes; les orateurs parlèrent envain pour ramener la concorde. Ephèse prétendit être la *seule première ville de l'Asie* (*Mém. de l'acad. tom. XVIII. p.* 122.). Smyrne fondoit sa *primauté* sur sa *beauté* & sur sa *grandeur*. Sardes se qualifioit *première métropole de l'Asie*, de *Lydie* & même de l'*Ionie*. Suivant ce marbre, la ville de Cyzique prenoit sous Marc-Aurèle ou sous le règne de Commode, le titre de *métropole de l'Asie*, qui ne se voit sur aucune de ses médailles, ΜΕΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ; elle y ajoutoit l'épithète de *très-illustre*, ΛΑΝΠΡΟΤΑΤΗΣ.

On trouve dans les inscriptions (*Murator. pag.* 551, 554, 559. *Spon. voy. tom. III. pag.* 98.), que des villes moins considérables, Mégare, Paros, Thyatires & Périnthe se qualifioient aussi *très-illustres.*

Voyez l'article COLONIES pour connoître l'origine, les droits & les devoirs des *métropoles*.

MÉTROPOLIS, dans l'Ionie. ΜΕΤΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. ΤΩΝ. ΕΝ. ΙΩΝΙΑ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Caracalla, de Mamée, de Maximin, de Maxime, de Gordien-Pie, de Tranquilline, d'Otacile, de Philippe fils, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Domna.

Leur légende suffit pour les faire adjuger à l'Ionie.

MÉTROPOLIS, en Phrygie. ΜΕΤΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ & ΜΕΤΡΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leurs légendes simples suffisent pour les distinguer des médailles frappées dans les autres *Métropolis.*

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Trajan, de Marc-Aurèle, de Commode, de Sévère, de Caracalla, de Géta, d'Alexandre-Sévère, de Maxime, de Gordien-Pie, de Tranquilline, de Philippe père, d'Otacile, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Salonin, d'Hostilien, de Valérien jeune.

MÉTROPOLIS, dans l'Isaurie. ΜΕΤΡΟΠΟΛΕΟϹ ΙϹΑΥΡΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Faustine jeune, d'Elagabale.

Leur légende suffit pour les affecter à l'Isaurie.

MÉTROUM, dans la Bythinie. ΜΗΤΡΟΣ.

Eckhel attribue à cette ville une médaille autonome de bronze avec cette légende, & un lion assis entre les bonnets des dioscures.

MÉTROUS, troisieme mois des bithyniens, qui répondoit à-peu-près à notre mois de décembre.

METTIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

MEULE pour moudre le bled. Servius dit que les anciens romains n'avoient point l'usage des *meules*, & qu'ils faisoient rôtir le bled, pour le piler ensuite dans un mortier : *Apud majores nostros molarum usus non erat, frumenta torrebant, & ea ut pilas missa pinsebant : & hoc erat genus molendi ; indè & pinsores dicti, qui nunc pistores dicuntur.* Cependant les *meules* étoient connues dans la plus haute antiquité, puisqu'Homère en parle. On faisoit d'abord rouler la *meule* par le moyen d'un âne, d'où lui vint le nom de *mola asinaria* ; puis on employa l'eau pour la faire tourner, & pour cela on l'appella *mola aquaria.* Avant tout, on la fit tourner à la main, & on l'appelloit *mola trusatilis.* Les grecs de même, avant l'invention des *meules*-à-eau, ne se servoient pour moudre le bled que de mortier à bras, & c'étoient des femmes esclaves qui étoient employées à cet usage.

Les *meules* de moulin antiques qui ont échappé aux injures des temps, sont beaucoup plus petites que celles des modernes. Thoresby rapporte que l'on en a trouvé deux ou trois en Angleterre parmi d'autres antiquités romaines ; elles n'avoient que 20 pouces anglois de diamètre & autant d'épaisseur.

On en a trouvé dans les fouilles d'une ville gauloise, découverte au Châtelet près de Joinville. Elles étoient faites de lave ou pierres de volcan, & elles avoient à-peu-près les mêmes dimensions que les *meules* décrites par Thoresby.

MEULIVIACO Deo. Muratori rapporte l'inscription suivante, trouvée en Espagne, & gravée en l'honneur d'un dieu inconnu, dieu *topique* sans doute :

DEO MEULI
VIACO
M. ATILIUS
SILONIS. F.
QUIR. SILO
EX VOTO.

MÉZENCE. Roi des étruriens, est appellé par Virgile (*Æn. l. VII. v.* 648. *l. VIII. v.* 483. *l. X. v.* 574.) le cruel *Mézence*, le contempteur des dieux. Il avoit conquis la capitale des étruriens, & y régnoit en tyran, exerçant sur ses sujets les plus barbares forfaits. Il prenoit plaisir à étendre un homme vivant sur un cadavre, à joindre ensemble leurs bouches, leurs mains & tous leurs membres. Il faisoit ainsi, par une mort violente, & au milieu d'une affreuse infection, mourir les vivans dans les embrassemens des morts. Ses sujets, las enfin d'obéir à ce prince inhumain, se soulevèrent, prirent les armes, égorgèrent ses gardes, l'assiegèrent dans son palais, & y mirent le feu. Il s'échappa au milieu du carnage, & se sauva chez les rutules auprès de Turnus. Il combattit vaillamment contre les troyens, & après de grandes actions de valeur, il fut attaqué par Enée. Voyant venir à lui ce héros, il l'attend sans le craindre. Mon bras, dit-il, est mon dieu ; je l'implore ainsi que le trait que je

je vais lancer. Ils se battirent, & *Mézence* fut vaincu.

MICA, fille de Philodème, de la ville d'Elée, fut égorgée par Lucius, fils du tyran Aristotime, parce qu'elle refusoit de se rendre à ses desirs déréglés. On voyoit à Rome sa statue dorée, que l'on appelloit *Mica*. D'autres prétendent qu'il faut entendre ces mots *mica aurea* de la statue d'une ourse, que l'empereur Valentinien aimoit avec passion, selon le témoignage d'Ammien Marcellin : *Cùm duas haberet ursas sævas hominum ambestrices, micam auream & innocentiam, cultu ità curabat enixo, ut earum caveas propè cubiculum curaret.* Martial parle aussi d'une salle à manger, nommée *mica*, qui étoit près du palais de Domitien (209.) :

Mica vocor : quid sim, cernis : cænatio parva.
Ex me Cæsareum prospicis, ecce, tholum.

MICATIO, MICARE, MICATION. La *mication* est la *mourre* des pays méridionaux de l'Europe. Jouer à la mourre, se dit en latin *micare digitis ;* c'est le terme de Cicéron, parce que dans ce jeu les doigts paroissent, *micant.* Pétrone se sert du seul mot *micare*, sous-entendant *digitis.*

On joue à ce jeu en montrant un certain nombre de doigts levés à son adversaire, qui fait la même chose de son côté. On accuse tous deux un nombre en même-temps, & l'on gagne quand on devine le nombre de doigts qui sont présentés. Ainsi on n'a besoin que de ses yeux pour savoir jouer à ce jeu.

Il est très-ancien, & l'un de ceux qui étoit le plus en usage parmi les lacédémoniennes ; c'étoit à ce jeu qu'elles tiroient au sort pour disputer le bonheur l'une contre l'autre, & même contre leurs amans. Il faut tomber d'accord que ce jeu, qui n'entre aujourd'hui que dans les divertissemens galans du petit peuple en Hollande & en Italie, devoit faire fortune chez les lacédémoniens, si l'on se rappelle que la personne qui l'inventa fut Hélène : elle y joua contre Pâris, & le gagna. C'est un passage d'Héphestion (dans Photius, *p.* 247.) qui nous apprend ce trait d'Histoire.

Ce jeu prit grande faveur chez les autres grecs & chez les romains : c'est à ce jeu qu'ils achetoient & vendoient quantité de choses, comme nous ferions aujourd'hui à la courte-paille. *Dignus est quicum in tenebris mices*, dit Cicéron (*Off.* 3. 19.) : il est si homme de bien, que vous pouvez jouer à la mourre avec lui dans les ténèbres, sans craindre qu'il vous trompe ; expression qui passa en proverbe ; pour peindre quelqu'un de la plus exacte probité. (*D. J.*)

MICHEL RHANGABÉ, Ier du nom.

Michael Augustus.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent.

R. en M. & P. B.

Michel II, dit *le Bègue.*

Michael Augustus.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent.

R. en M. & P. B. sur lesquelles il est avec son fils.

Michel III, fils de Théophile.

Michael Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent & en B.

Michel IV (*le Paphlagonien.*)

Michael Augustus Paphlago.

Ses médailles ne sont point connues.

Michel V (*Calafate.*)

Michael Augustus Calafates.

Ses médailles manquent.

Michel VI (*Stratiotique.*)

Michael Augustus.

On ne connoît point de médailles de ce prince.

Michel VII Ducas.

Michael Ducas Augustus.

Ses médailles sont :

R. en or.

O. en bronze.

Pellerin en a publié une médaille unique d'argent.

Michel VIII, Paléologue.

Michael Palæologus Augustus.

Ducange rapporte un médaillon de bronze de cet empereur.

MICHEL IX, PALÉOLOGUE.

MICHAEL PALÆOLOGUS AUGUSTUS.

Ses médailles manquent.

MICHEL-ANGE (Cachet de), fameuse cornaline du cabinet du roi de France, ainsi nommée parce qu'on croit qu'elle servoit de cachet à *Michel-Ange*. Quoi qu'il en soit, cette cornaline est transparente, gravée en creux, & contient, dans une espace de cinq à six lignes, treize ou quatorze figures humaines, sans compter des arbres, quelques animaux, & une exergue, où l'on voit seulement un pêcheur. Les antiquaires français ont beaucoup travaillé pour trouver le sujet de cette pierre gravée. Moreau de Mantoue y découvre un sacrifice en l'honneur de Bacchus & en mémoire de sa naissance, & Baudelot y reconnoît la fête que les athéniens nommoient *Puanepties*. Quand vous aurez vu dans l'*Histoire de l'académie des Belles-Lettres* la figure de ce prétendu *cachet de Michel-Ange*, vous abandonnerez l'énigme, ou vous en chercherez quelque nouvelle explication, comme a fait M. Elie Nosmann, dans ses Remarques sur ce cachet, imprimées à la Haye en 1752, *in*-8°. (*D. J.*)

Je ne puis être de l'avis de de Jaucourt. J'ai examiné cette pierre gravée, qui n'est certainement pas antique; mais elle est ancienne, c'est-à-dire, gravée dans le XVIe ou XVIIe siècle par quelque habile artiste de Florence ou de Rome. D'ailleurs, on ne peut se méprendre sur le sujet de cette gravure, qui représente une Bacchanale, de même que le vase de Saint-Denys.

MICIPPE, fille de Pélops. *Voyez* ALCMÈNE, EURYSTHÉE.

MICNÉ, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton, en mesure de France, 33 boisseaux & $\frac{87}{100}$. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{3}$ cor,

ou 2 $\frac{2}{3}$ léthec,

ou 3 $\frac{1}{3}$ caphizos,

ou 6 $\frac{2}{3}$ væba *des arabes*,

ou 8 médimnes *de Salamine*,

ou 8 $\frac{8}{9}$ médimnes *de Paphos & de Sicile*,

ou 13 $\frac{1}{3}$ éphap,

ou 20 métrétès,

ou 26 $\frac{2}{3}$ sephel,

ou 40 modios.

MICNÉ, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton, en mesure de France, 451 pintes & $\frac{6}{10}$. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{3}$ cor,

ou 2 $\frac{2}{3}$ léthec,

ou 3 $\frac{1}{3}$ caphizos,

ou 6 $\frac{2}{3}$ væba *des arabes*,

ou 13 $\frac{1}{3}$ éphab,

ou 20 métrétès,

ou 26 $\frac{2}{3}$ sephel,

ou 40 modios,

ou 960 log.

MICROSCOPE. *Voyez* VERRE.

MIDÆUM, en Phrygie. ΜΙΔΑΕΩΝ. & ΜΙΔΑΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Julia Domna, de Caracalla, de Gordien-Pie, de Trajan, d'Alexandre-Sévère.

MIDAS, fils de Gordius & de Cybèle, régna dans cette partie de la grande Phrygie où coule le Pactole. Bacchus étant venu en ce pays, accompagné de Silène & des satyres, le bonhomme Silène s'arrêta vers une fontaine où *Midas* avoit fait verser du vin, dit Pausanias, pour l'y attirer; car il en étoit très-friand. Quelques paysans qui le trouvèrent ivre en cet endroit, après l'avoir paré de guirlandes & de fleurs, le conduisirent devant *Midas*. Ce prince, qui avoit été instruit dans les mystères de Bacchus par Orphée & par l'athénien Eumolpe, ravi d'avoir en sa puissance un ministre fidèle du culte de ce dieu, le reçut magnifiquement & le retint pendant dix jours, qui furent employés en réjouissances & en festins; ensuite il le rendit à Bacchus. Ce dieu, charmé de revoir son père nourricier, ordonna au roi de Phrygie de lui demander tout ce qu'il souhaiteroit. *Midas*, qui ne prévoyoit pas la suite de sa demande, le pria de faire ensorte que tout ce qu'il toucheroit devînt or. Bacchus, fâché qu'il ne lui eût pas demandé quelque chose de plus avantageux, lui accorda un pouvoir qui alloit lui être tout-à-fait inutile; & le roi, qui se crut au comble de la félicité, se retira, très-satisfait de la grace qu'il venoit d'obtenir. Comme il se défioit d'une faveur si singulière, il prit d'abord une branche d'arbre, & elle fut aussi tôt changée en un rameau d'or; il arracha quelques épis de bled, qui devinrent dans le moment la plus précieuse de toutes les moissons; il cueillit une pomme, qu'on auroit prise un moment après pour une de celles qu'on trouve dans le jardin

des Hespérides ; à peine eut-il touché les portes de son palais, qu'elles commencèrent à jetter un éclat surprenant ; lorsqu'il se lavoit les mains, l'eau prenoit une couleur qui auroit trompé Danaé. Charmé d'une vertu si extraordinaire, *Midas* se livroit à tous les transports de sa joie, lorsqu'on vint l'avertir qu'on avoit préparé son repas. Quand il fut à table & qu'il voulut prendre du pain, il le trouva converti en or ; il porta à la bouche un morceau de viande, & il ne trouva que de l'or sous sa dent ; lorsqu'on lui présenta à boire du vin, mêlé avec de l'eau, il n'avala qu'un or liquide. Surpris d'un prodige si nouveau, pauvre & riche tout-à-la-fois, il déteste une opulence si funeste, & se repent de l'avoir souhaitée. Au milieu de l'abondance, il ne peut ni assouvir sa faim, ni étancher la soif qui le dévore ; & cet or qui avoit fait l'objet de ses vœux, devient l'instrument de son supplice. « Père Bacchus, dit-» il alors, en levant les mains vers le ciel, je » reconnois ma faute, pardonnez-la moi, & dé-» livrez-moi, je vous prie, d'un état qui n'a que » l'apparence du bien ».

Bacchus, touché de son repentir, l'envoya se laver dans le Pactole. « Remontez jusqu'à sa » source, dit-il ; & quand vous y serez arrivé, » plongez-vous dedans, afin que l'eau, en pas-» sant sur votre tête, puisse effacer la faute que » vous avez commise ». *Midas* obéit à cet ordre ; & en perdant la vertu de convertir en or tout ce qu'il touchoit, il la communiqua au Pactole, qui depuis ce temps-là roule un sable d'or. Cette fable, si agréablement contée par Ovide (*Metam. lib. II.*), est suivie d'une autre sur *Midas*.

Pan s'applaudissant un jour en présence de quelques jeunes nymphes qui l'écoutoient, sur la beauté de sa voix & sur les doux accens de sa flûte, eut la témérité de les préférer à la lyre & aux chants d'Apollon : il poussa la vanité jusqu'à lui faire un défi. On prit pour juge le mont Tmolus, qui adjugea la victoire à Apollon. Toute l'assemblée applaudit à ce jugement, à l'exception de *Midas*, qui le blâma hautement. Apollon ne voulant pas que des oreilles si grossières conservassent plus long-temps la figure de celles des autres hommes, les lui allongea, les couvrit de poil, & les rendit mobiles ; en un mot, il lui donna des oreilles d'âne. *Midas* prenoit grand soin de cacher cette difformité, & la couvroit sous une tiare magnifique. Le barbier qui avoit soin de ses cheveux s'en étoit apperçu, mais il n'avoit osé en parler à personne. Incommodé de ce secret, il va dans un lieu écarté, fait un trou dans la terre, s'en approche le plus près qu'il lui est possible, & dit, d'une voix basse, que son maître avoit des oreilles d'âne ; ensuite il rebouche le trou, croyant y avoir enfermé son secret, & se retire. Quelque temps après, il sortit de cet endroit une grande quantité de roseaux, qui étant secs au bout d'un an, & étant agités par le vent, trahirent le barbier en répétant ses paroles, & apprirent à tout le monde que *Midas* avoit des oreilles d'âne.

Hérodote dit que *Midas* envoya de riches présens au temple de Delphes, entr'autres une chaîne d'or, d'un prix inestimable.

MIDAS, fils de Médée, donna son nom à la Médie.

MIDAS étoit le nom d'un coup de dés très-heureux, celui des trois six.

MIDGAR. *Voyez* ODIN.

MIEL. Les anciens offroient du *miel* aux dieux au commencement de l'année, comme un présage qu'elle seroit heureuse. Ils commençoient aussi leurs repas par le *miel*, selon Varron : *Mella principia convivii.* Ils s'en servoient aux usages auxquels nous employons le sucre, qu'ils ne connoissoient pas. Avec le *miel*, ils embaumoient encore les morts : *Mellis quidem ipsius natura talis est*, dit Pline, *ut putrescere corpora non sinat, jucundo sapore, atque non aspero, alia quam salis natura.* (22. 24.)

Les grecs & les romains donnoient le nom de *miel* à trois substances très-différentes, au *miel* proprement dit, à la manne des frênes, ou *miel de rosée*, & au sucre, qu'ils appelloient *miel de roseau*, μελικαλάμινον.

Outre les confitures de fruits, *melimelum*, & les syrops, les anciens composoient plusieurs boissons avec le *miel* ; l'hydromel, ou mêlange d'eau & de *miel* ; l'élomeli, ou mêlange de vin & de *miel* ; l'oxymel enfin, ou mêlange de vinaigre & de *miel*.

Les *miels* les plus renommés étoient celui du mont Hymette dans l'Attique, celui des Cyclades, & celui de Sicile, plus connu sous le nom de *miel* du mont Hybla.

MIGONITIS, surnom que Pâris donna à Vénus. On dit qu'Hélène avoit refusé de satisfaire la passion de ce ravisseur, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée avec lui sur le rivage de la terre ferme, en Laconie, vis-à-vis de l'île de Cranaé ; que pour témoigner à la déesse sa reconnoissance de cette faveur, il fit bâtir un temple, dans le lieu même, en l'honneur de Vénus-*Migonitis*, & nomma le territoire *Migonium*, d'un mot qui signifie *l'amoureux mystère*. Ménélas alla visiter ce temple, qui étoit un monument éternel de son déshonneur : il n'y fit aucun dommage, & se

contenta de faire mettre aux deux côtés de la ſtatue de Vénus les images de Thétis & de Praxidice, déeſſe des châtimens.

MIHIR *ou* MHIR, étoit une divinité perſane que les grecs & les romains nommoient *Mithra*, qu'ils ont confondue avec le ſoleil, & qu'ils ont cru le principal objet du culte des perſes. Mais Hérodote, beaucoup mieux inſtruit de la religion & des mœurs perſanes que tous les écrivains qui l'ont ſuivi, nous en donne une idée fort différente. Les perſes, dit-il, n'ont ni temples, ni ſtatues, ni autels; ils traitent ces pratiques d'extravagance, parce qu'ils ne penſent pas, comme les grecs, que la nature des dieux ait rien de commun avec celle des hommes. Ils ſacrifient à Jupiter ſur le ſommet des plus hautes montagnes, & donnent le nom de *Jupiter* à toute la circonférence du ciel. Ils offrent encore des ſacrifices au ſoleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'air & aux vents : telle eſt, continue-t-il, l'ancienne religion du pays; mais ils y ont joint dans la ſuite le culte de la Vénus céleſte, ou Uranie, qu'ils ont emprunté des aſſyriens & des arabes. Les aſſyriens l'appellent *Mylita*, les arabes *Alyta*, & & les perſes *Mithra*.

On voit, par ce paſſage d'Hérodote, que le culte de *Mithra* étoit un culte nouveau, emprunté des étrangers, qui avoit pour objet non le ſoleil, mais la Vénus céleſte, principe des générations & de cette fécondité par laquelle les plantes & les animaux ſe perpétuent & ſe renouvellent.

Telle eſt l'idée que les anciens nous donnent de la Vénus-Uranie, & celle qui répond aux différens noms ſous leſquels elle étoit déſignée. *Maouledta*, dans le ſyrien d'aujourd'hui, ſignifie *mère ;* dans l'ancien perſan, le mot *miho* ou *mihio* ſignifie *amour*, *bienveillance :* de-là vient le mot de *mithridate*, ou plus régulièrement *meherdate*, comme il ſe lit ſur une inſcription ancienne, ainſi que dans Tacite ; c'eſt en perſan *mihiodad*, *amour de la juſtice*. Le nom d'*alitta*, employé par les arabes, déſignoit ſeulement le ſexe de Vénus-Uranie : *ilahat* ou *alilaat* étoit encore, du temps de Mahomet, le général des déeſſes inférieures, filles du dieu ſuprême, dont il reproche le culte à ſes compatriotes.

Le *mihio* des perſes, pris pour le nom de l'*amour*, ſentiment naturel qui eſt le principe de l'union & de la fécondité des êtres vivans, convient parfaitement avec l'idée que les anciens avoient de la Vénus-Uranie. Porphyre aſſure que le *Mithra* des perſes préſidoit aux générations, & il rapporte à cette idée les attributs joints à la repréſentation de *Mithra* dans l'antre qui lui étoit conſacré ; antre myſtique, dont nous voyons une image ſur quelques bas-reliefs & ſur quelques pierres gravées.

Quoiqu'à certains égards le ſoleil puiſſe être conſidéré comme le principe & la cauſe phyſique de toutes les générations, ou du moins de la chaleur qui leur eſt néceſſaire, les perſans ne l'ont jamais confondu avec *mihio ;* le mot *mihio* n'entre dans aucune des différentes dénominations qu'ils donnent à cet aſtre ; les mages poſtérieurs proteſtent que ni eux ni leurs ancêtres n'ont jamais rendu de culte au ſoleil, aux élémens, & aux parties de l'univers matériel, & que leur culte n'a jamais eu d'autre objet que le dieu ſuprême & les intelligences qui gouvernent l'univers ſous ſes ordres.

Les nations ſituées à l'occident de la Perſe, accoutumées à un culte dont les objets étoient groſſiers & ſenſibles, firent une idole du *mihio* des perſans, & le confondirent avec le feu & le ſoleil. Les romains embraſsèrent la même erreur, & inſtituèrent les fêtes appellées *Mitriaques*, fêtes bien différentes de celles que les perſans nommoient *Mihragan*, & qu'ils célébroient ſolemnellement en l'honneur de Vénus Uranie. (*D. J.*)

MIKIAS. *Voyez* Nilomètre.

MIL, *miliaire*, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit, ſelon M. Paucton, 856 toiſes de France. Elle valoit, en meſures anciennes des mêmes pays,

$7\frac{1}{2}$ grands ſtades,

ou 10 ſtades nautiques,

ou 60 pléthres,

ou 100 chébels,

ou 600 décapodes,

ou 1000 orgyes,

ou 1200 bêmes diploun,

ou 2400 bêmes aploun.

Voyez Mesures, pour l'évaluation de Romé de l'Iſle.

MILES. On lit à la fin d'une charte de l'an 697, pour le monaſtère de Limeux : *Bertinus miles ſubſcripſi. Berdandus miles ſubſcripſi.* Mabillon ſoupçonne que celui qui a tranſcrit cette pièce ſur l'original, n'a pas bien lu le mot *miles*, parce qu'il y a, dit-il, lieu de douter qu'il fût en uſage de ce temps-là. Mais Bertin & Berdand étoient deux français uniquement occupés de l'exercice des armes, comme le reſte de leur nation ; eſt-il donc extraordinaire qu'ils aient pris le titre de *miles*, guerrier ? Ce mot a eu, dans ſon origine, une ſignification aſſez étendue : chez les anciens latins, il ſignifioit un ſoldat ; dans le langage du Xe ſiècle & des ſuivans, il ſignifie un

chevalier, & très-souvent un noble. Il paroît, par les actes du concile de Limoges, tenu en 1031, que ce terme étoit alors en usage pour marquer un gentilhomme. On donnoit dès le X[e] siècle, en Angleterre, le titre de *miles* à tous ceux qui avoient quelque charge dans la maison du roi. Ce titre fut depuis réservé à ceux qui s'étoient distingués dans la profession des armes : c'est la signification la plus ordinaire dans les actes anciens. Muratori observe, pour l'Italie, que chaque chevalier marchoit avec trois chevaux, sans compter les donzels, espèce de pages, & les écuyers, les uns & les autres à cheval ». (*Nouvelle Diplomatique.*)

MILET. Les auteurs ne sont d'accord ni sur la naissance ni sur la femme de ce prince. Les uns ont dit qu'il étoit fils d'Apollon & de Deïone; d'autres lui donnant le même père, ont dit qu'il étoit fils d'Acacallis, fille de Minos. On lit ailleurs qu'il étoit le mari & non le fils de cette Acacallis. On paroît assez s'accorder sur le lieu de sa naissance : ce fut en Crète, d'où il fut obligé de sortir pour différens motifs. Selon les uns, il n'en eut point d'autres que de conduire une colonie dans la Carie, où il conquit une ville, à laquelle il donna son nom. Tous les hommes qui étoient dans la ville ayant été tués pendant le siège, les vainqueurs épousèrent leurs femmes & leurs filles, & *Milet* eut pour son partage Cyanée, fille de Méandre. D'autres ont dit que Minos fut la cause de cette retraite; mais ils ne s'accordent pas sur la nature de cette cause. Ovide dit que Minos se voyant vieux & sans forces, craignit que *Milet* ne le détrônât; celui ci, pour appaiser les inquiétudes du roi, quitta le pays. Selon d'autres auteurs, la beauté du jeune *Milet* l'exposa, de la part de Minos, à des violences dont il crut devoir se mettre à l'abri par la fuite. Il se retira en Carie auprès du roi Eurytus, dont il se procura les bonnes graces au point qu'il épousa Eidothée sa fille, de laquelle il eut Biblis & Caunus. Selon d'autres, ce ne fut pas la fille du roi qu'il épousa, mais la nymphe Cyanée, fille du fleuve Méandre. Enfin d'autres assurent que sa mère s'appelloit Arie, & d'autres la nomment Frugasia. *Voyez* BIBLIS.

MILET, en Ionie. MI. en monogramme, & ΜΙΛΗϹΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leur type ordinaire est un lion debout ou couché, retournant la tête pour regarder une étoile.

Cette ville, colonie d'Athènes, a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Auguste, de Caligula, de Drusille, de Claude, de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Faustine jeune, de Verus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Balbin, de Gordien-Pie, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Plautille, de Pupien.

MILETOPOLIS, en Mysie. ΜΕΙΛΗΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ & ΜΙΛΗΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est une chouette double.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, sous l'autorité de ses préteurs, en l'honneur de Vespasien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Lucille, de Commode, de Crispine, de Macrin, de Gordien-Pie, de Domna, d'Elagabale.

MILIAIRE, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* MIL.

MILIARÉSION, *argyre*, monnoie des romains. Elle valoit, selon M. Paucton, sous le grand Constantin & ses successeurs, 1 liv. 5 s. de France. Elle valoit, en monnoie du même peuple,

$1\frac{1}{7}$ lepton d'argent,

ou $1\frac{3}{5}$ denier de Néron,

ou 2 livres de cuivre,

ou 24 nummus,

ou 96 assarions.

Voyez LEPTON d'argent & MONNOIES, pour l'évaluation de Romé de l'Isle.

MILIARIA. Les romains désignoient par ce nom généralement tous vases destinés à chauffer les liquides, & en particulier trois grands vases d'airain qui étoient placés dans le sallon des thermes. Ils contenoient l'eau froide, l'eau tiède & l'eau chaude. Ils étoient tellement disposés, que l'eau en sortoit immédiatement, ou qu'elle passoit de l'un dans l'autre à l'aide de plusieurs syphons, & au gré des baigneurs.

MILIARIUM, milliaire doré. *Voyez* MILLIARIUM.

MILICE des égyptiens.

« Les égyptiens, dit M. Paw, étoient divisés en trois grands corps, comme cela s'observe encore de nos jours parmi les cophtes ou les égyptiens modernes, dont les mébachers représentent en quelque sorte les anciens calasires & les hermotybes, ou, ce qui est la même chose, les familles militaires, qui pouvoient, suivant Hérodote, mettre sur pied quatre cents dix mille hommes; mais c'est là une de ces exagérations à laquelle il ne faut pas même s'arrêter ».

« Dans un temps où l'argent étoit fort rare, on se sera avisé en Egypte d'assigner des terres aux soldats, & bientôt il se sera élevé entr'eux de grandes disputes sur le produit, qui, par la diversité du sol, ne pouvoit être le même sur une étendue donnée. Pour remédier à ces inconvéniens, le législateur ordonna que les portions militaires circuleroient sans cesse, & passeroient d'année en année d'un soldat à un autre; tellement que ceux qui en avoient d'abord eu une mauvaise, en recevoient ensuite une meilleure. Par cette opération, on ôta entièrement la propriété des terres au corps de la *milice*, pour ne lui en laisser que le simple usufruit. Ensuite on défendit à chaque soldat en particulier trois choses de la dernière importance : on leur défendit de cultiver, de commercer & d'exercer des arts mécaniques ».

« Comme les hommes qui naissent dans la Basse-Egypte ont peut-être plus de force & de vigueur que ceux qui naissent dans la Thébaïde, on avoit tellement arrangé les choses que la plupart des familles militaires se trouvoient dans le *Delta*, c'est-à-dire dans la partie septentrionale; & on croit avoir observé le même arrangement aux Indes, où les familles militaires des *Rayas* & des *Naires* habitent aussi le plus qu'elles peuvent vers le Nord ».

« Les établissemens de la *milice* égyptienne comprenoient sur-tout la ville de Saïs, décorée d'un temple de Minerve, que les soldats avoient choisie pour leur protectrice, ainsi que nous le voyons par la figure du scarabée qui étoit sculptée sur le chaton de toutes les bagues militaires; car cet insecte fut toujours un des premiers symboles de la Minerve égyptienne, qui paroît aussi armée dans quelques monumens comme la Pallas des athéniens, qui mirent également les gens de guerre sous la protection de cette divinité, comme les artisans étoient sous celle de Vulcain ».

« Quant à ces termes de *calasires* & de *hermotybes*, que jamais personne n'a pu interpréter, & par lesquels on distinguoit les deux corps de la *milice* égyptienne (Le terme de *calasiris* désigne l'habit ordinaire qu'on portoit en Egypte; & nous trouvons dans Pollux le mot d'*hémithybion* pour indiquer une autre espèce particulière de tunique égyptienne. Le traducteur latin a cru que la racine de ce mot étoit grecque; mais c'est un terme grécisé & corrompu, de même que celui d'*hermotybiès*.), je crois qu'ils sont uniquement pris de la forme des habits & non de la forme de l'armure, qui consistoit d'abord dans un de ces grands boucliers comme en ont eu les gaulois, & qui, en couvrant toutes les parties du corps, en gênent aussi tous les mouvemens. Comme les égyptiens se rangeoient en pelotons qui agissoient séparément, l'ennemi venoit les investir & les serrer les uns dans les autres au point qu'ils recevoient tous les coups qu'on leur portoit, & n'en donnoient pas à cause de l'embarras qui provenoit des boucliers. César décrit une armure défensive qui mit une peuplade germanique dans le même cas : elle ne put se remuer pendant l'action, & fut par conséquent défaite. L'usage des grands boucliers a été généralement réprouvé par les romains, les grecs, les macédoniens, & même par les chinois, qui sont d'ailleurs très-sujets à se cacher sous leurs rondaches, & à faire une espèce de tortue fort bizarre ».

« Les mauvais principes que les égyptiens avoient sur la tactique, provenoient en grande partie de ce qu'ils employoient des chars armés dans les batailles; car si l'on en excepte les éléphans, rien ne peut occasionner un plus grand désordre dans les attaques que les chars : il n'y a pas de peuple de l'ancien continent qui ne les ait essayés & qui n'y ait renoncé. Indépendamment de la confusion & de l'embarras, on perd par ce moyen le meilleur parti qu'on puisse tirer des chevaux dans des endroits sablonneux, comme l'étoient ceux qu'il importoit sur-tout aux égyptiens de défendre à l'orient & à l'occident du *Delta*, où ils ont été bien des fois battus ».

« Quoique ce soit une opinion reçue que les soldats de l'Egypte ne portoient point de casque, ce n'en est pas moins une erreur, qui provient uniquement de ce conte que fait Hérodote : il prétend avoir observé du côté de Péluse que les têtes des persans, répandues sur un ancien champ de bataille, étoient très-molles vers le haut du crâne, & les têtes des égyptiens très-dures, parce qu'ils étoient toujours rasés, & ne portoient, suivant lui, aucune espèce de coëffure. Mais ils avoient des casques de cuivre & des cuirasses de lin, dont quelques-unes, telles que celles du Pharaon *Amasis*, ont fait l'admiration de tous ceux qui les virent à Samos & à Lindus dans l'île de Rhodes, où la plus belle avoit été consacrée à Minerve. Cette armure, dont Hérodote a décrit la broderie, étoit remarquable par sa trame, où chaque fil avoit été tordu de 365

autres, par une allufion fingulière à la durée de l'année vague ; car les égyptiens ne pouvoient s'empêcher de revenir toujours aux allégories dans les chofes mêmes où il n'en falloit point. Quoique la *milice* d'Athènes ait pris de ces cuiraffes égyptiennes par l'ordre d'Iphicrate, Paufanias a eu grande raifon d'obferver qu'elles ne valoient abfolument rien, puifqu'elles ne réfiftoient point aux armes pointues, mais feulement à celles qui tranchent ou qui brifent, comme les balles & les pierres lancées avec des frondes. Outre les armes, les drapeaux & les inftrumens de mufique, les formidables calafires de l'Egypte portoient encore avec eux, dans les expéditions, un grand nombre d'oifeaux de proie, & principalement des vautours, dont ils tiroient, fuivant leur méthode ordinaire, des pronoftics, comme nous le favons par Orus-Apollon, qui en parle en deux différens endroits des Hiéroglyphiques ; & tout cela eft encore précifément ainfi de nos jours aux Indes, où les *naires* & les *rayas* ne livrent point de bataille lorfque les vautours qui fuivent l'armée paroiffent mornes & tranquilles ; mais je crois que les généraux ont un fecret pour leur donner de la vivacité quand ils veulent, en leur faifant prendre de l'opium, ainfi que les marattes en font avaler à leurs chevaux, ce qui les rend fi impétueux, que rarement l'ennemi eft en état de les arrêter. On prétend que dans l'antiquité les égyptiens avoient auffi une cavalerie très-nombreufe, indépendamment de leurs charriots de guerre, dont on voit encore la figure fculptée fur quelques monumens de la Thébaïde. Mais quand on réfléchit au débordement régulier du Nil, il eft facile de concevoir qu'on a beaucoup exagéré le nombre des chevaux, dont les égyptiens ne pouvoient fe fervir que quand ce fleuve étoit rentré dans fon lit ; & ce feul inconvénient, fans parler des canaux & des foffés qu'on trouvoit à chaque pas, a dû les dégoûter de la cavalerie, & ils faifoient confifter la force de leurs armées dans les gens de pied, comme Xénophon le dit ».

« Il règne tant de contradiction en ce que les anciens ont écrit touchant Séfoftris, qu'on voit aifément qu'ils en parloient au hafard : les uns veulent que ce prince ait travaillé toute fa vie à énerver l'efprit militaire des égyptiens en les plongeant dans la molleffe, afin de prévenir ces révoltes fi funeftes & fi fréquentes parmi les *milices* de l'Orient : d'autres hiftoriens prétendent au contraire, avec Ariftote, que Séfoftris perfectionna l'art militaire, & donna une force nouvelle à la difcipline. On avoit fur-tout cherché dans ce pays à conduire les foldats plus par l'honneur que par les fupplices : ils devenoient infâmes en défobéiffant à leurs chefs, & ils recouvroient leur honneur en donnant des preuves de bravoure ; mais je doute qu'ils aient pu fe glorifier de leur expédition de Jérufalem, puifqu'il étoit très-aifé de battre les juifs ; ce malheureux peuple ayant été battu par prefque tous ceux qui ont voulu l'attaquer ».

« D'un autre côté, on a fait tort aux *calafires* & aux *hermotybes* en les accufant de la dernière lâcheté dans des actions où ils ne fe font point trouvés ; car, fuivant nous, toute la *milice* nationale de l'Egypte fe retira en Ethiopie du temps de Pfammétique, & ne combattit jamais plus fous les Pharaons. (Les auteurs font monter à plus de deux cents mille hommes le nombre des foldats égyptiens qui fe retirèrent en Ethiopie. Mais quand on fuppoferoit que ce nombre étoit une fois moindre, il s'enfuivroit toujours que toute la *milice* nationale abandonna alors fon pays.) Ainfi cette *milice* ne fe trouva pas au fiège d'Azot, qu'Hérodote fait durer vingt-neuf ans ; & depuis que le monde exifte, dit-il, il n'y a point d'exemple qu'une place ait tenu fi long-temps, parce que les troupes étrangères, que les rois d'Egypte avoient à leur folde, ne vouloient point monter à l'affaut ; & on ne fait point ce qu'euffent fait, dans de tels cas, les *calafires* & les *hermotybes*, qui vivoient alors paifiblement en Ethiopie, & ils n'eurent aucune part à toutes les opérations qui fuivirent ce fiège, ni fur-tout à la bataille qu'on livra aux troupes de Cambyfe. Il faut obferver ici qu'on prête à ce prince un ftratagême dont il ne s'eft affurément pas fervi : on veut qu'en affiégeant Pélufe, il ait fait mettre au front de fon armée un rang d'animaux facrés ; de forte, dit-on, que les égyptiens n'osèrent lancer aucun trait ; mais il n'y a auffi en cela aucune vérité. D'abord Cambyfe n'affiégea point Pélufe, qui dût fe rendre d'elle-même ; enfuite les troupes mercénaires de la Carie, de l'Ionie & de la Lybie, qu'on oppofa alors aux perfans, fe feroient mifes très-peu en peine des animaux, qui n'étoient point facrés pour elles. Ainfi on voit que cette fable a été imaginée par un écrivain fort ignorant dans l'hiftoire, & qui croyoit que les anciens *calafires* & les *hermotybes* exiftoient encore en Egypte lorfque cette contrée tomba fous le pouvoir du fils de Cyrus ; ce qui n'eft point vrai ».

« Le côté honorable a toujours été en Egypte la droite : or le Pharaon Pfammétique, qui viola d'abord les loix & enfuite les ufages, voulut mettre à l'aîle droite les troupes étrangères qu'il avoit à fa folde, & rejetter les *hermotybes* & les *calafires* à la gauche ; tellement que ces malheureux fe crurent déshonorés par l'injufte préférence qu'on accordoit à des grecs faméliques & à des mercénaires fans foi : enfin ils ne voulurent plus fervir & quittèrent l'Egypte, malgré l'ancienne maxime de cette contrée, d'où les habitans ne fortoient point pour aller s'établir ailleurs, comme le remarque Clément d'Alexandrie. (*Stromat. p.* 354.) »

« Je conviens que le récit d'Hérodote ne s'accorde point touchant la retraite des soldats égyptiens, avec celui de Diodore, qui attribue leur mécontentement au seul affront dont on avoit cherché à les couvrir. Hérodote au contraire prétend qu'ils avoient été laissés pendant trois ans dans les garnisons de la Thébaïde, d'où Psammétique ne vouloit pas qu'ils sortissent ; mais cela n'est point probable, & cet écrivain se trompe encore lorsqu'il place beaucoup trop avant dans l'Ethiopie l'établissement que ces déserteurs y avoient formé. Il paroît presque certain qu'ils se fixèrent sur les bords de l'Astaboras, & y ouvrirent même un canal qui se déchargeoit dans la Mer rouge, sans qu'on se soit apperçu que cette saignée artificielle faite à l'Astaboras, ait diminué les eaux du Nil ; ce qui a cependant dû arriver, mais la diminution a pu être insensible ».

Milice des grecs.

Quelques auteurs prétendent que Philippe, roi de Macédoine, & père d'Alexandre le grand, a été l'inventeur de la phalange ; mais ils ont confondu l'époque de sa perfection avec celle de son invention. Le terme de *phalange* étoit connu chez les grecs long-temps avant lui, & il désignoit chez eux un grand corps d'infanterie pesamment armé, mis en bataille sur beaucoup de front & de hauteur, & qui ne laissoit aucun intervalle entre ses divisions. Cette manière de ranger leur infanterie, leur étoit commune avec les peuples d'Asie, avec les égyptiens, les carthaginois, les gaulois & les romains même, dans les premiers siècles de leur république. Polyen attribue cette disposition à Pan, général de l'armée de Bacchus. Mais, sans recourir au temps fabuleux, les monumens historiques nous offrent assez de lumières sur l'ancienneté de la phalange. Xénophon, en parlant des règlemens militaires de Lycurgue, se sert du nom de *phalange*, dans le sens que Polyen lui donne. Plutarque en fait usage aussi dans la vie de ce législateur : il en est également parlé dans la *Cyropœdie*. Les égyptiens se formèrent en plusieurs bataillons quarrés de dix mille hommes chacun, contre le gré de Crésus, qui vouloit donner à sa phalange le plus d'étendue qu'il étoit possible. Tous ces exemples prouvent que le mot de *phalange* a été de tout temps propre à la tactique des grecs. Deux causes ont pu donner cours à l'opinion contraire : il n'y avoit point de corps particulier dans les troupes grecques, auquel on donnât le nom de *phalange*. Depuis Philippe, il y en eut toujours un dans celles des macédoniens, qui fut distingué par cette dénomination. Le dénombrement des premières ne nous montre de distinction entr'elles, que dans la différence de leurs armes. On n'entendoit par le mot de *phalange*, que la disposition ordinaire de l'infanterie pesante dans les batailles. Pour recevoir ce nom, il falloit qu'elle fût mise en ligne : elle le conservoit ensuite dans les manœuvres qui dépendoient du premier arrangement. Chez les macédoniens, au contraire, on ne voit qu'une seule troupe, toujours remarquable par le choix & la qualité des soldats, & par leur expérience, qui soit ainsi nommée : mais comme la constitution que Philippe lui donna contribua beaucoup à son excellence, il n'est pas étonnant qu'on l'en ait cru l'inventeur. Il n'embrassa point d'autre système de tactique que celui des grecs ; il en fit la base de ses opérations militaires.

L'ordonnance solide, unie & condensée, qui fut toujours affectée à l'infanterie pesante des grecs, & qui rendoit le choc de la phalange si formidable, est clairement écrite dans Homere ; & il est aisé de s'assurer par la lecture de l'Iliade, que les manières de se former, de combattre, de se retrancher, que l'on voit chez les Grecs dans les siècles postérieurs, étoient pratiquées par eux dès le temps de la guerre de Troye. Ils avoient dès-lors pour armes le casque, la cuirasse, les greves, le bouclier, des javelots à lancer, la pique & l'épée. Le combat commençoit avec des cris extraordinaires, par les armes de jet, les flèches, les traits, les dards : on se joignoit ensuite, soit avec la pique, soit avec l'épée ; & pendant la mêlée, les armés à la légère, placés derrière les autres combattans, envoyoient par-dessus leurs têtes une grêle de traits sur l'ennemi. On apperçoit dans l'armée des grecs, comme dans celle des troyens, une égale attention pour découvrir & pénétrer les desseins de l'ennemi, pour surprendre & s'empêcher d'être surpris, en un mot, autant de sagacité que de courage dans l'attaque & dans la défense. Xénophon, dans son *Traité de la république de Lacédémone*, nous a conservé les règlemens militaires de Lycurgue : les évolutions particulières, les manœuvres générales, la forme des camps, les exercices des soldats, &c., tout s'y trouve ordonné avec soin.

L'infanterie étoit divisée en six corps égaux, & la cavalerie dans le même nombre d'escadrons. Ceux-ci étoient de cinquante cavaliers qui se formoient en quarré. Chaque corps d'infanterie étoit commandé par un *polémarque*, quatre *locarques* ou capitaines, huit lieutenans & seize *énomotarques* ou chefs d'escouade. Ces escouades se partageoient encore en trois ou six pelotons ; chaque corps d'infanterie, à ce que dit Xénophon, contenoit quatre cents oplites armés de boucliers d'airain. Thucydide leur en donne cinq cents douze, & dit que l'*énomotie* ou escouade, avoit ordinairement quatre hommes de front sur huit de hauteur. Xénophon dit que l'on mettoit la phalange en bataille sur plus ou moins de profondeur, suivant les occurrences, & que les commandemens étoient faits à la voix par chaque *énomotarque*,

motarque, qui rempliffoit à cet égard les fonctions ordinaires des hérauts.

On plaçoit à la tête des files les meilleurs foldats. Les marches fe faifoient en colonne par énomotie. L'ennemi fe préfentoit-il, chaque fection avançant, ou fur la droite, ou fur la gauche de celle qui la précédoit, la troupe fe trouvoit en bataille, allignée fur le front de la première énomotie. Si l'on étoit attaqué par derrière, on oppofoit, par une contre-marche, les chefs de file à l'ennemi. Lorfque les conjonctures l'exigeoient, on portoit, avec la même facilité, la droite à la place de la gauche, la gauche à la place de la droite; & s'il arrivoit qu'on fût enveloppé par des forces fupérieures, on faifoit auffitôt front de tous côtés, on oppofoit par-tout une égale réfiftance.

On campoit en rond, à moins que la difpofition du terrein ne contribuât elle-même à la fûreté de quelque côté du camp. On établiffoit dans l'intérieur des retranchemens des poftes d'infanterie pour la police & le bon ordre, & au-dehors des gardes de cavalerie pour découvrir au loin, & fe garantir des furprifes.

On exerçoit les foldats tous les jours; on commençoit dès le point du jour à les faire manœuvrer, marcher & courir, en obfervant que dans la courfe comme dans la fimple marche, ils gardaffent exactement leurs rangs. Les manœuvres finies, le polémarque faifoit fon infpection particulière, après laquelle il envoyoit la troupe faire le repas du matin. Les mêmes exercices fe reprenoient dans l'après-midi; & lorfqu'ils étoient achevés, un héraut commandoit aux foldats d'aller prendre le repas du foir, d'offrir aux dieux un facrifice, & de fe coucher enfuite auprès de leurs armes. L'efprit de querelle & de diffention, & tous les vices que l'oifiveté traîne après foi, n'avoient pas le temps d'infefter les foldats toujours affemblés, toujours occupés, dont les actions les plus communes étoient affujetties à un ordre invariable.

L'armée étant rangée en bataille, à la vue de l'ennemi, le roi facrifioit une chèvre à la Diane des champs en préfence de tous les foldats, dont les armes étoient luifantes & qui avoient la tête ornée de couronnes de fleurs. Après le facrifice, les joueurs de flûtes, dont il y avoit plufieurs dans les rangs, ayant commencé l'air de la chanfon de Caftor, le roi fe mettoit en marche le premier: l'armée le fuivoit, et s'avançant en cadence au fon de ces inftrumens, & d'un pas égal, fans troubler fon ordre, ni confondre fes rangs, elle alloit affronter la mort.

La douce harmonie de la flûte tempéroit le courage bouillant des lacédémoniens, empêchoit que leur valeur impétueufe ne les emportât trop loin, & les rendoit bien plus redoutables, en les retenant unis & ferrés dans leurs rangs, malgré la célérité de leur marche. L'ennemi rompu & mis en fuite, il ne leur étoit permis de le pourfuivre, qu'autant qu'il le falloit pour que la déroute fût entière & la victoire affurée. Lycurgue regardoit comme indigne d'une nation libre & généreufe de maffacrer de fang-froid des gens épars, débandés, hors d'état de fe rallier. Cette maxime n'étoit pas moins avantageufe qu'honorable aux fpartiates: ceux qui combattoient contr'eux, affurés qu'en s'opiniâtrant à leur tenir tête, ils avoient tout à redouter & rien en fuyant, préféroient fouvent le parti de la fuite à une défenfe trop obftinée.

Dans les beaux fiècles de la Grèce tout citoyen étoit foldat: lorfqu'il s'agiffoit du falut de la patrie, ou de la défenfe de fon propre pays, perfonne n'étoit difpenfé de prendre les armes; les plus vigoureux marchoient en campagne, les jeunes gens & les vieillards demeuroient pour la garde des remparts.

Auffi-tôt que les jeunes gens avoient atteint leur vingtième année, le nom en étoit infcrit dans les regiftres publics, & ils devoient marcher à la guerre. Chez les athéniens, on les envoyoit dès l'âge de dix-huit ans dans les forts ou châteaux, où ils étoient dreffés à tous les exercices militaires; cependant on ne les admettoit point dans les armées qu'ils n'euffent vingt ans; ce n'eft qu'à cet âge qu'on recevoit leur ferment militaire. Tout athénien étoit obligé de le prêter, lorfqu'il étoit mis pour la première fois fur la lifte des citoyens; & pour le rendre plus inviolable, la cérémonie s'en faifoit publiquement dans le temple d'Agraule. « Je jure, difoit le candidat, que je ne déshonorerai point la profeffion des armes; que je ne fauverai jamais ma vie par une fuite honteufe, & que je combattrai jufqu'au dernier foupir pour la défenfe de ma patrie, de concert avec tous mes concitoyens, & feul même, s'il le faut: j'en prends à témoins Agraule, Mars & Jupiter ».

Il falloit à Sparte quarante ans de fervice pour être exempt de marcher aux guerres étrangères: les athéniens jouiffoient communément de cette exemption à l'âge de quarante-cinq ans. Cependant, il dépendoit quelquefois des généraux de leur faire prendre les armes dans un âge beaucoup plus avancé.

La loi du fervice perfonnel dans les armées obligeoit indiftinctement tous les citoyens, quels que fuffent leur état & leur bien, & chacun s'acquittoit fucceffivement de ce devoir envers la patrie. Dans Athènes, le peuple régloit la forme

des levées sur les représentations des généraux nommés pour commander l'armée ; après quoi, l'un d'entr'eux étant monté sur un tribunal élevé dans la place publique, ceux qui se trouvoient dans le cas de marcher, venoient se faire enrégistrer en sa presence : on en faisoit ensuite la revue dans le licée, & l'on choisissoit les plus propres pour le combat. Quiconque ne se fût pas présenté pour marcher à son tour, eût été déclaré infâme, & comme tel banni de la place publique & des temples.

La guerre étoit le véritable élément des grecs ; & lorsqu'il falloit les contraindre de marcher, plusieurs s'offroient volontairement. Les premières guerres que les grecs eurent les uns contre les autres, se faisoient de proche en proche : les opérations en étoient vives, promptes & de peu de durée. Après une bataille, ou gagnée ou perdue, après quelques incursions dans le temps de la moisson, chacun se retiroit chez soi, jusqu'à l'année suivante. Les armées n'étoient alors composées que de citoyens qui marchoient à leurs dépens ; quelquefois il s'y joignoit un petit nombre de troupes fournies par les peuples voisins & alliés. La pauvreté commune empêchoit qu'on ne pût avoir des soldats mercenaires : l'usage d'en employer s'introduisit néanmoins d'assez bonne heure.

Les troupes des grecs ne consistèrent d'abord qu'en infanterie ; soit pauvreté de leur part, soit que leur pays ne pût nourrir beaucoup de chevaux, ils furent long temps sans cavalerie, ou n'en eurent qu'un si petit nombre, & si peu expérimentée, qu'elle n'étoit d'aucune utilité dans les batailles. Les peuples du Péloponnese ignoroient encore l'art de manier un cheval, lorsque la première guerre de Messene commença. A mesure qu'ils devinrent plus profonds dans la tactique, ils eurent aussi plus de cavalerie.

Les grecs avoient trois sortes de fantassins : les pesamment armés, connus sous la dénomination générale d'*oplites ;* ceux qui avoient la pelte pour bouclier ; & les armés à la légère. Les armes des peltes, quoique semblables à celles des oplites, étoient beaucoup moins pesantes, rien ne nuisoit à leur agilité.

Les armes défensives de l'infanterie pesante étoient le casque, la cuirasse, les grèves, un grand bouclier. Les armes offensives furent d'abord une épée assez courte, une lance & des dards. La pique vînt ensuite ; mais l'usage de celle-ci, quoique connu du temps d'Homère, & la meilleure arme qui convînt à un corps destiné à faire des efforts extraordinaires, ne s'introduisit que fort tard. Sa longueur, chez les grecs, étoit moindre que celle des sarisses macédoniennes ; mais il n'y avoit rien là-dessus d'uniforme : les uns les portoient plus longues, les autres plus courtes. Epaminondas, qui fut le créateur de l'infanterie thébaine, ne put assujettir ses citoyens à une règle fixe & constante. Plusieurs de son temps portoient encore des massues ; les arcadiens s'en servoient aussi.

Iphicrate fit un changement général dans les armes de l'infanterie pesante d'Athènes. Trouvant les bouchers trop grands, les cuirasses trop pesantes, les piques & les épées trop courtes, il diminua la grandeur des boucliers, augmenta la longueur des piques & des épées ; enfin, au lieu de cuirasses de fer, il en donna de toile de lin à ses soldats. Philippe arma ses phalangistes de grands boucliers, de casques, de cuirasses, de grèves, de piques qui avoient vingt pieds de long, & d'épées courtes & tranchantes, dont ils se servoient avec beaucoup de dextérité lorsque leurs piques venoient à se rompre, ou que joignant l'ennemi, l'usage de cette arme leur devenoit inutile.

Les lacédémoniens, mieux exercés, mieux disciplinés que les autres grecs, eurent aussi la meilleure infanterie pesante : ils ont pu se glorifier long-temps de n'avoir jamais eu le dessous en combattant à pied.

Chez les grecs, la même infanterie qui combattoit sur terre étoit encore employée sur mer. Egalement exercée dans les deux genres de combat, elle conservoit sur les vaisseaux autant de discipline, autant d'intrépidité qu'en pleine campagne.

Les armés à la légère furent, dès le commencement, une portion d'autant plus essentielle de l'infanterie des grecs, qu'ils suppléoient en quelque sorte au peu de cavalerie qu'il y avoit dans leurs armées. La légèreté de leurs manœuvres, la célérité de leurs mouvemens, leurs attaques brusques, vives, répétées & faites de loin, contrastoient avec la lenteur, la fermeté, l'uniformité d'action des pesamment armés. Comme ils pouvoient, par leurs armes de fer, leur nuire extrêmement, aussi leur rendoient-ils à peu près autant de service que la cavalerie ; & cela fit qu'on ne s'apperçut pas si-tôt de la nécessité de celle-ci. L'infanterie légère éclairoit les marches, éventoit les embuscades, s'emparoit des postes avancés, des défilés, des gorges de montagnes & des hauteurs qui les dominoient : elle assuroit les retraites, harceloit l'ennemi, & l'obligeoit de se tenir continuellement sur ses gardes ; dans le combat, elle tomboit sur lui la première, & mettoit la confusion dans ses rangs avant qu'il pût en venir aux mains. S'il étoit vaincu, elle s'abandonnoit sur lui, achevoit de le rompre, & l'empêchoit de se rallier.

Les grecs avoient cru pouvoir remplacer leur cavalerie par des troupes armées à la légère; mais ils ne tardèrent pas à revenir de leur erreur. La cavalerie ne faisoit auparavant que la dixième ou la onzième partie des armées; mais sa proportion à l'infanterie augmenta lorsqu'Alexandre eut formé le projet de détruire l'empire des perses. Il passa en Asie à la tête de trente-cinq mille hommes, dont cinq mille étoient de cavalerie. Ce prince étoit si persuadé de l'avantage que procure une bonne cavalerie, & de sa nécessité pour soutenir même la meilleure infanterie, qu'il s'attacha particulièrement à en former une qui pût, dans son genre de service, égaler la phalange. Il la composa de la jeunesse macédonienne la plus distinguée par la naissance & le courage : il voulut qu'elle s'appellât par distinction *la troupe des amis*, & dans toutes les batailles il combattit à la tête de ce corps.

Les grecs regardoient l'infanterie, dans l'instant du choc, comme un grand corps mis en mouvement, dont, en lui supposant toujours une égale vîtesse, l'effort sur les obstacles qu'il rencontre doit croître en raison de sa masse. Sur ce principe, pour imprimer à leurs phalanges une force prodigieuse dans l'attaque, ils leur donnoient beaucoup de front & d'épaisseur, & tiroient étroitement les parties de ce grand corps, en observant que les rangs & les files fussent extrêmement serrés.

Il n'y eut jamais rien d'uniforme sur la longueur de chaque troupe; elle dépendoit de sa force & de sa hauteur : la force changeoit suivant les conjonctures; la hauteur, selon l'usage des lieux ou la volonté des généraux. Les lacédémoniens se mettoient ordinairement en bataille sur huit, au plus sur douze de hauteur; les athéniens sur huit, sur seize, & quelquefois sur trente. Philippe & Alexandre préférèrent le nombre de seize; celui de trente ou de trente-deux prévalut chez les princes grecs d'Asie, à mesure que la discipline se relâcha, que l'art militaire pencha vers sa décadence.

Les grecs, dont les armées étoient presque toujours composées de troupes fournies par divers alliés, avoient accoutumé de ranger leur infanterie par cantons, & ils la formoient sur une seule ligne droite continue, sans avoir d'intervalles entre ses différens corps. Le front de leur bataille se divisoit seulement en deux parties, l'aîle droite, l'aîle gauche, & chaque aîle, en deux sections. Ils plaçoient toujours aux aîles tout ce qu'ils avoient de meilleures troupes : c'étoient là les deux postes d'honneur. Ils savoient manœuvrer avec tant d'ordre & de précision, qu'ils craignoient peu d'être enfoncés par le centre, certains de rétablir ce désavantage par la grande supériorité de leurs aîles. Leur méthode de partager en quatre sections le front de leur bataille, étoit très-ancienne; ceux de l'armée du jeune Cyrus combattirent dans cet ordre à Curtana.

Chaque nation alliée formoit sa phalange plus ou moins forte, plus ou moins épaisse, ordonnée à sa manière, & dont la manœuvre étoit souvent différente de celle des autres. La réunion de ces phalanges sur une seule ligne, formoit ensuite la bataille, à qui l'on donnoit de même en général le nom de *phalange*. Ce fut apparemment sur le modèle de ces petites phalanges que Philippe forma le corps des macédoniens qu'il appella par excellence *la phalange*; il ne la composa d'abord que de six mille hommes choisis; par-là il la rendit au moins égale, en nombre de combattans, aux plus grandes phalanges particulières des différens peuples de la Grèce; mais il lui procura bientôt sur elles, par sa manière de l'exercer, une supériorité réelle. Alexandre se contenta de doubler la phalange, mais ses successeurs allèrent plus loin; & l'ayant portée jusqu'à seize & vingt mille hommes, ils parurent s'être plus attachés à la faire nombreuse qu'à y maintenir l'esprit de valeur & de discipline auquel cette troupe avoit dû toute sa gloire. L'ordre en phalange avoit, pour l'attaque & pour la défense, une force à laquelle il étoit bien difficile de pouvoir résister.

Lorsqu'il s'agissoit d'attaquer l'ennemi, les rangs & les files se serroient de manière que chaque soldat n'occupoit que 3 pieds grecs de terrein. Les piques des cinq ou six premiers rangs hérissoient le front de la phalange; celles des autres rangs, la pointe haute & à demi penchée en avant, servoient à rompre la force des traits. La phalange ainsi disposée, s'avançoit en silence, d'un pas lent, égal & mesuré, jusqu'à cinquante pas de l'ennemi; alors les soldats s'animant les uns les autres par des cris extraordinaires, & excités par le bruit des instrumens militaires, commençoient à courir de toutes leurs forces, & arrivoient sur l'ennemi avec une rapidité d'autant plus étonnante, que les parties de cette masse n'en demeurant pas moins unies & serrées qu'auparavant, la vîtesse acquise par la course servoit à rendre la violence du choc plus impétueuse & plus terrible.

Les cris militaires n'étoient point particuliers aux grecs; chaque nation avoit le sien. Leur but étoit de remplir le soldat d'une nouvelle ardeur au moment de la charge, & d'inspirer de l'effroi à l'ennemi. Au lieu de ces cris, les grecs ont eu long-temps une sorte de chanson, qu'on peut nommer leur *hymne de combat*. Cet hymne se chantoit à différentes reprises, & avoit plusieurs couplets, mis sans doute sur l'air que les instrumens militaires faisoient entendre. Ils chantoient les premiers lorsqu'ils alloient fondre sur l'ennemi, les autres pendant la mêlée.

Lorſque la phalange vouloit attendre le choc d'un ennemi ſupérieur en forces, les ſoldats ſe ſerroient au point qu'ils n'occupoient plus qu'un pied & demi de terrein chacun. Dans cet état de condenſation, & le front de la troupe toujours hériſſé de cinq ou ſix rangs de piques, les phalangites du premier rang croiſoient encore leurs boucliers les uns ſur les autres; & ſe tenant extraordinairement preſſés, élevoient devant eux comme un mur impénétrable, derrière lequel les ſoldats ne portoient que des coups certains.

La poſition de la cavalerie dans les batailles, ainſi que celle des armés à la légère, varioit ſuivant les conjonctures & la volonté des généraux. Ces deux ſortes de troupes étoient miſes ou enſemble ou ſéparément, tantôt ſur le front, tantôt ſur les flancs, tantôt à la queue de l'infanterie peſante: on peut néanmoins diſtinguer des troupes où chacune de ces méthodes a été plus particulièrement en uſage.

Tandis qu'il n'y eut chez les grecs que très-peu d'armés à la légère, & moins encore de gens à cheval, comme ils ne pouvoient alors rendre beaucoup de ſervice dans une action, on les plaçoit derrière les peſamment armés, ſur qui ſeuls rouloit le poids du combat, & ils y demeuroient comme en réſerve, juſqu'à ce que la phalange oppoſée vînt à plier; alors le victorieux abandonnoit à la pourſuite des vaincus ſes petites troupes de cavaliers ou d'armés à la légère, pour achever de rompre & de diſperſer l'ennemi, tandis qu'il ſe remettoit lui même en ordre & s'avançoit en bonne contenance, prêt à tenter un nouvel effort ſi l'ennemi ſe rallioit.

L'infanterie légère ayant été enſuite augmentée, ſans que l'on touchât encore à la cavalerie, on voulut la rendre utile pendant le combat; & comme elle conſiſtoit principalement en archers & en frondeurs, & qu'ils n'avoient aucune arme défenſive, on ſe contenta de les rapprocher du corps de bataille, à couvert duquel ils envoyoient par-deſſus la tête des phalangiſtes leurs pierres & leurs flèches contre l'ennemi. Il faut avouer cependant que dans cette poſition leurs coups devoient être très-incertains, & non moins dangereux pour leurs propres troupes que pour l'ennemi; & qu'avec quelque vigueur qu'ils fuſſent pouſſés, étant toujours portés de bas en-haut, ils ne pouvoient jamais tomber ſur lui qu'après avoir perdu la plus grande partie de leur force. L'expérience découvrit bientôt aux grecs ces inconvéniens, & leur apprit à tirer de l'infanterie légère un beaucoup meilleur ſervice qu'ils n'avoient encore fait: ils l'exercèrent avec un grand ſoin; ils augmentèrent le nombre des gens de trait, & donnèrent à la plupart d'entr'eux des armes défenſives, peu différentes de celles des phalangiſtes, mais moins peſantes. Les armés à la légère ayant acquis par ce moyen plus de confiance en leurs propres forces, ils ne craignirent plus de s'expoſer au danger: ils furent donc placés en premières lignes, ſoit qu'ils fuſſent répandus ſur toute l'étendue du front de la bataille, ſoit qu'ils n'en couvriſſent que le centre ou les aîles; ils étoient chargés d'engager le combat, en faiſant tomber ſans interruption ſur l'ennemi une grêle de traits, de flèches & de pierres; ils ne cherchoient pas ſeulement à repouſſer les armés à la légère qu'ils avoient en face; ils tâchoient, en tirant ſur la phalange oppoſée, de mettre le déſordre dans ſes rangs, pour procurer à la leur une victoire aſſurée. Quand ils ſe voyoient contraints de plier, ils cédoient peu-à-peu le terrein, combattant toujours avec leurs armes de jet, & ſe retiroient par les flancs & par des intervalles ménagés exprès ſur le front de la ligne, derrière leur infanterie peſante; lorſque celle-ci étoit aux mains, ils reſſortoient par les mêmes ouvertures & venoient fondre bruſquement ſur l'ennemi: s'il étoit enfoncé, ils s'attachoient à ſa pourſuite. Les armés à la légère ont long-temps ſuppléé chez les grecs au défaut de cavalerie, & fait une portion très-conſidérable de leurs troupes.

Telle fut l'ordonnance générale des armées, lorſque les grecs ſe furent perfectionnés dans la tactique. L'infanterie peſante, ſur huit, douze ou ſeize de profondeur, formoit le corps de bataille; la cavalerie étoit miſe de part & d'autre ſur les aîles; & en avant de celle-ci, les armés à la légère qui en étoient ainſi protégés. Lorſqu'ils ſe ſentoient trop vivement preſſés, la cavalerie s'avançoit pour les ſoutenir, & ils ſe replioient derrière les eſcadrons, à la faveur de leurs intervalles, d'où ils revenoient enſuite, pendant la mêlée, prendre l'ennemi en flanc & en queue.

La ſcience militaire des grecs n'éclate pas ſeulement dans leurs ordres de bataille & de leurs évolutions, on l'admire encore dans leurs retraites & dans leurs marches; tout leur art, lorſqu'ils ſe retiroient devant un ennemi ſupérieur, conſiſtoit preſque dans l'ordre quarré, dont ils déterminoient la grandeur ſur le nombre des troupes & la nature du terrein qu'il falloit traverſer: ordinairement c'étoit un quarré à centre plein, quand ils marchoient ſans bagages, & à centre vuide pour les y enfermer quand ils en avoient avec eux. Ils plaçoient aux côtés extérieurs du quarré l'infanterie peſante, & au dedans de celle-ci leurs armés à la légère: la cavalerie étoit à la tête & à la queue de la marche. S'ils manquoient de cette arme, ils formoient une arrière-garde, compoſée de tout ce qu'il y avoit de jeunes gens robuſtes & courageux, & ils y ajoutoient un autre corps compoſé de même & mêlé d'armés à la légère.

Les marches ordinaires se faisoient communément sur une seule colonne ; dans celles de jour, le rang des troupes étoit toujours réglé sur la nature des lieux ; s'ils étoient couverts, difficiles & montagneux, les armés à la légère s'emparoient des bois, des hauteurs, & de tous les postes embarrassés ; en plaine, la cavalerie précédoit tout, & couvroit l'infanterie. Dans les marches de nuit, on avoit attention que tout ce qui se remuoit le plus difficilement fût à la tête de l'armée ; ainsi l'infanterie pesante marchoit la première, après elle venoient les armés à la légère & le bagage, suivis de la cavalerie.

Soit que les grecs prétendissent rendre la tête des marches plus assurée, ou qu'ils voulussent plutôt prévenir le trop grand allongement des colonnes, chaque corps ne défiloit point ses différentes troupes l'une à la suite de l'autre, mais par plusieurs à-la-fois, mises chacune sur une seule file : par exemple, si le terrein le permettoit, tous les chefs d'une troupe d'infanterie de cent ou de deux cents hommes, & dans la cavalerie tous les commandans d'escadrons marchoient sur le même front, suivis chacun de leur troupe sur une seule file. Lorsque le chemin devenoit plus étroit, ou qu'il falloit passer par un défilé, les troupes qui l'avoient en face passoient les premières, & toujours dans le même ordre ; les autres les suivoient à leur tour, et se remettoient en front avec elles aussi-tôt après : on observoit le même ordre dans les troupes particulières, elles défiloient par files & non par rangs ; par ce moyen, les parties les plus fortes d'un corps ou d'une troupe s'engageoient les premières dans les endroits difficiles, & la marche s'en faisoit plus légèrement. Conformément aux mêmes principes, ils changeoient l'ordre de marche, lorsqu'ils avoient plus à craindre pour les flancs ou la queue que pour la tête : les troupes alors formoient quelquefois plusieurs colonnes, & au lieu de défiler par le front, elles marchoient par l'aîle, ayant leur chef-de-file sur la droite ou sur la gauche, & se tenant prêtes à faire face de tous côtés.

Les jeunes gens, chez les grecs, étoient à peine sortis de l'enfance, qu'ils apprenoient à se servir avec adresse & avec force des différentes armes qui étoient en usage dans ces temps-là, à tirer de l'arc, à lancer le javelot, à manier la pique, l'épée & le bouclier : ils prenoient ensuite des leçons de tactique chez d'autres maîtres entretenus pour cet effet aux dépens du public, de même que les premiers. La danse même contribuoit à leur procurer cette force & cette souplesse de membres si nécessaire dans les combats. Ils en avoient une, c'étoit la pyrrhique, dont les diverses attitudes n'étoient que la pure expression de tous les mouvemens qu'exigeoient l'attaque & la défense selon les différentes armes dont on se servoit. Ces exercices, auxquels présidoient les rois & les citoyens les plus distingués, embrassoient généralement toutes les manœuvres propres à chaque espèce de troupes. Si l'on notoit d'infamie le citoyen qui refusoit de porter les armes, jusqu'à lui interdire l'entrée des temples, l'éclat des récompenses les engageoit à préférer l'honneur à la vie, & à s'exposer aux plus grands périls, par le seul amour de la gloire. Ces récompenses étoient telles qu'il les faut à un peuple qui ne connoît d'autre bien que la liberté, & d'autre grandeur que celle de l'ame ; des funérailles publiques, des éloges, des statues, des couronnes. Les places, les édifices publics étoient remplis de peintures & de statues qui servoient à éterniser la mémoire des grandes actions ; & les environs des villes étoient couverts de monumens érigés à l'honneur des citoyens morts les armes à la main en combattant pour la patrie. Après un combat, on ne manquoit jamais de faire une recherche exacte des actions dignes de blâme ou de récompense ; on donnoit à celles-ci de justes éloges, & l'on prononçoit des peines contre les autres. On célébroit ensuite, pendant l'hiver, les funérailles de ceux qui étoient morts sur le champ de bataille, & cette cérémonie étoit terminée par une oraison funèbre.

Tant que des maximes si sages animèrent le courage des grecs, ce peuple demeura libre & triompha de ses voisins ; mais une aveugle indolence, la passion des spectacles & la soif des richesses les ayant enfin corrompus, ils subirent le joug de leurs ennemis, & chaque république succomba, plutôt ou plus tard, selon que la discipline militaire s'étoit plus ou moins conservée chez elle.

MILICE des romains.

Nous considérerons, d'après Juste-Lipse, ou plutôt d'après l'extrait qu'en a fait Nieupoort, cinq choses principales dans la *Milice* des romains ; savoir, la levée des soldats, leurs différens ordres, leurs armes, leur manière de ranger une armée, & leur discipline militaire. Nous aurons sur-tout égard aux temps qui ont précédé Marius ; car sous lui & sous Jules César, la discipline des troupes fut entièrement changée, comme Saumaise l'a prouvé dans son ouvrage posthume sur ce sujet, inséré dans le Xe. tome des *Antiquités* de Grævius.

De la levée des soldats.

Lorsque les consuls étoient désignés, on faisoit vingt-quatre tribuns de soldats pour quatre légions. Quatorze étoient tirés de l'ordre des chevaliers, & ils devoient avoir cinq ans de service : on en tiroit dix d'entre le peuple, &

ceux-ci devoient avoir servi dix ans. Les chevaliers n'étoient obligés qu'à dix ans de service, parce qu'il importoit à la république que les principaux citoyens parvinssent de bonne heure aux dignités. Les autres étoient obligés de servir vingt-neuf ans, à commencer depuis la dix-septième année jusqu'à la quarante-sixième; & l'on pouvoit obliger à servir jusqu'à la cinquantième année ceux dont le service avoit été interrompu par quelqu'accident. Mais à l'âge de cinquante ans, soit que le temps du service fût accompli, soit qu'il ne le fût pas, on étoit dispensé de porter les armes. Personne ne pouvoit posséder une charge de la ville, à moins qu'il n'eût dix ans de service.

Dans les commencemens de Rome, on ne tiroit de soldats de la dernière classe des citoyens qu'au cas d'un besoin urgent. Les citoyens de la lie du peuple & les affranchis étoient réservés pour le service de mer. On vouloit que les plus riches allassent à la guerre, comme étant plus intéressés que les autres au bien commun de la patrie. Dans la suite, & même du temps de Polybe, on commença à enrôler ceux qui avoient seulement la valeur de 4000 livres de fonds, *quatuor millia æris*. Enfin, du temps de Marius, on enrôla les affranchis & ceux même qui n'avoient aucun revenu, parce que c'étoit à ces gens là qu'il devoit sa fortune & sa réputation. Les esclaves ne servoient jamais; à moins que la république ne fût réduite à une grande extrémité, comme après la bataille de Cannes, &c. Bien plus, celui à qui il n'étoit pas permis de s'enrôler, & qui le faisoit, se rendoit coupable d'un crime dont il étoit sévèrement puni.

Quand les consuls devoient lever des troupes, ils faisoient publier un édit par un héraut, & planter un étendard sur la citadelle. Alors tous ceux qui étoient en âge de porter les armes, avoient ordre de s'assembler dans le capitole ou dans le champ de Mars. Les tribuns militaires, suivant leur ancienneté, se partageoient en quatre bandes, de manière que dans la première & dans la troisième ils fussent quatre des plus jeunes, & deux des plus vieux, & dans la seconde & dans la quatrième, trois des plus jeunes & autant des anciens; car ordinairement on levoit quatre légions.

Après cette division, les tribuns s'asseyoient dans le rang que le sort leur avoit donné, afin de prévenir toute jalousie; & ils appelloient les tribus dans lesquelles ils choisissoient quatre jeunes gens à-peu-près du même âge & de même taille, en mettoient un dans chaque légion, & continuoient de même jusqu'à ce que les légions fussent remplies. On agissoit ainsi pour rendre les légions à-peu-près égales en force; ils choisissoient avec plaisir des soldats qui eussent un nom heureux, comme Valerius, Salvius, &c. quelquefois aussi on les levoit à la hâte & sans choix, sur-tout quand on avoit une longue *guerre* à soutenir; on appelloit ces soldats *subitarii* ou *tumultuarii*; ceux qui refusoient de s'enrôler, y étoient forcés par des peines & par la confiscation de leurs biens; quelquefois même ils étoient réduits en esclavage ou notés d'infamie; mais les tribuns du peuple s'y opposoient dans l'occasion, quoique ce fût aux consuls à en décider, puisque c'étoit eux qui dirigeoient les affaires de la *guerre*. Il y avoit quelquefois des citoyens qui, de peur de porter les armes, se coupoient le pouce, & peut-être est-ce là l'étymologie du mot *poltron* dans la langue françoise, *pollex*, pouce, & *truncus*, coupé.

Il y avoit néanmoins des raisons légitimes pour s'exempter de la *guerre*; comme le congé qu'on avoit obtenu à cause de son âge, ou de la dignité dont on étoit revêtu, telle que celle de magistrat, de préteur, & comme une permission accordée par le sénat ou par le peuple. On étoit encore exempt d'aller à la *guerre*, lorsqu'on avoit servi le temps prescrit, qu'on étoit malade, ou qu'on avoit quelque défaut naturel, par exemple, d'être sourd à ne pouvoir pas entendre le son de la trompette. On n'y avoit pas cependant beaucoup d'égard dans une guerre imprévue & dangereuse.

Cette manière de lever des soldats cessa sous les empereurs. Les levées dépendirent alors de l'avarice ou du caprice de ceux qui les faisoient; à quoi on doit attribuer en partie la ruine de l'empire romain.

La levée de la cavalerie étoit plus facile, parce que tous les chevaliers étoient écrits sur les régistres des censeurs; on en prenoit trois cents pour chaque légion. Il ne paroît pas qu'avant Marius une partie de la cavalerie fût de l'ordre des chevaliers, & l'autre composée de citoyens particuliers qui servoient à cheval.

La levée des soldats étant faite, on en prenoit un de chaque légion qui prononçoit les paroles du serment avant tous les autres, qui les répétoient ensuite. Par ce serment, ils promettoient d'obéir au général, de suivre leur chef, & de ne jamais abandonner leur enseigne.

On ne les obligea à faire ce serment que l'année de la bataille de Cannes; on leur demandoit seulement auparavant s'ils ne promettoient pas d'obéir, &c.

Les soldats alliés se levoient dans les villes d'Italie par les capitaines romains, & les consuls leur indiquoient le jour & le lieu où ils devoient se rendre. Ces alliés servoient à leurs dépens;

les romains ne leur donnoient que du bled; c'est pourquoi ils avoient leurs questeurs particuliers. Il ne faut pas confondre avec les alliés les troupes auxiliaires qui étoient fournies par les étrangers. Ceux qu'on appelloit *evocati*, étoient des soldats vétérans, qui, ayant accompli le temps de leur service, retournoient à la guerre par inclination pour les commandans. Ils étoient fort considérés dans l'armée, & exempts des travaux militaires; ils portoient même la marque qui distinguoit les centurions, c'étoit un sarment.

Des ordres différens qui composoient la milice.

Les chefs & les soldats composoient deux différens ordres. D'abord, il y avoit quatre ordres de fantassins; savoir, les *vélites*, qui étoient les plus pauvres & les plus jeunes citoyens: ce corps n'étoit pas fort considéré, & on comptoit peu sur lui. Après eux venoient les piquiers *hastati*, suivis des *principes*, jeunes gens ainsi nommés, parce qu'ils commençoient le combat. Ensuite venoient ceux qu'on appelloit *triarii* ou *pilani*, parce qu'ils se servoient du javelot. Les derniers s'appelloient *antepilani*: c'étoient les plus âgés & les plus expérimentés. On les plaçoit au troisième rang dans le corps de réserve, & on n'y en mettoit jamais plus de six cents. On subdivisoit ces corps en dix compagnies appellées manipules, *manipuli*.

Chaque compagnie de piquiers & d'enfans perdus étoit de deux centuries de soixante ou soixante-dix hommes; car on ne doit pas entendre par centurie une compagnie précisément de cent hommes, mais un certain nombre d'hommes. La compagnie des triariens étoit de soixante hommes seulement. On composoit une cohorte de trois compagnies de chaque ordre, & d'une compagnie de frondeurs, ce qui faisoit quatre cents vingt hommes; mais la cohorte ne fut pas ordinaire dans le temps de la république, on ne s'en servoit que quand l'occasion l'exigeoit: d'une compagnie de chaque ordre, on composoit un corps, qui étoit à-peu-près ce que nous nommons aujourd'hui *brigade*.

La légion étoit composée de dix cohortes du temps de Romulus; comme les cohortes étoient petites, la légion étoit de trois mille hommes, & elle ne fut que de quatre mille deux cents hommes tant que la république fut libre, mais elle devint beaucoup plus grande dans la suite: elle ne passa cependant jamais six mille hommes. A chaque légion, on joignoit toujours trois cents chevaux qu'on appelloit *ailés*, & cette aîle étoit divisée en dix troupes nommées *turmæ*; chaque turme étoit divisée en trois décuries ou dixaines.

Le nombre des fantassins alliés égaloit & quelquefois surpassoit celui des romains, & la cavalerie étoit deux fois plus nombreuse. Tous les alliés étoient séparés en deux corps, que l'on mettoit aux deux côtés de l'armée: peut être les plaça-t-on ainsi, afin que s'ils vouloient entreprendre quelque chose contre les romains, leurs forces se trouvassent divisées. On choisissoit la troisième partie de leurs cavaliers, qui faisoit le nombre de deux cents, pour être aux ordres des consuls, qui de ces deux cents, appellés *extraordinaires*, tiroient une troupe pour leur servir de garde. Les autres quatre cents étoient distribués en dix troupes. Les Romains se conduisoient ainsi en apparence pour faire honneur aux alliés; mais la véritable raison étoit afin que les plus distingués, combattant sous les yeux du général, devinssent autant d'ôtages & de garants de la fidélité des peuples qui les avoient envoyés; & qu'en cas qu'ils voulussent faire quelque entreprise contre les intérêts de la république, ils ne fussent pas en état d'en venir à bout.

La cinquième partie de l'infanterie (ce qui faisoit 8400 fantassins) étoit distribué en huit cohortes de 336 hommes, avec une demi-cohorte de gens d'élite, *ablecti*, composée de 168 soldats; le reste étoit divisé en dix cohortes de 336 hommes. Il est incertain si les alliés étoient divisés par compagnies, ce qui est pourtant assez vraisemblable: deux légions avec les troupes des alliés & la cavalerie, faisoient une *armée consulaire*, qui étoit en tout de 18,600 hommes.

Il y avoit des officiers particuliers & des officiers généraux: les officiers particuliers étoient les centurions qui conduisoient les différens corps, *ordinum ductores*. Les tribuns, par l'ordre des consuls, les choisissoient dans tous les ordres des soldats, excepté dans celui des vélites, & on avoit sur tout égard à la bravoure. Ces centurions, pour marque de leur charge, portoient une branche de sarment. Chaque centurion choisissoit deux sous-centurions, qui étoient à-peu-près comme nos lieutenans, & deux enseignes, gens distingués par leur courage.

Les officiers s'avançoient, en passant d'un ordre dans un autre; de façon que le centurion de la dixième compagnie des piquiers montoit à la dixième compagnie de ceux qu'on appelloit *principes*: de celle-là il passoit à la dixième de ceux qu'on appelloit *triaires*. Quand on étoit parvenu à la première compagnie, un centurion, après avoir été le dixième, devenoit le neuvième, le huitième, &c., jusqu'au grade de premier centurion, ce qui ne pouvoit arriver que fort tard; mais celui qui avoit ce beau grade étoit admis au conseil de guerre avec les tribuns: son emploi consistoit à défendre l'aigle, d'où vient que Pline & Juvénal se servent du terme d'*aigle* pour expri-

mer le premier centurion. Il recevoit les ordres du général ; il avoit des gratifications considérables, & étoit sur le pied de chevalier romain.

Les tribuns étoient au nombre de trois, sous Romulus ; mais dans la suite les légions ayant été composées d'un plus grand nombre de soldats, on fit six tribuns pour chaque légion. Ils furent choisis par les rois dans le temps de la monarchie, & puis par les consuls, jusqu'à-ce que le peuple commença à en créer six l'an 345, & seize dans l'année 444. Après la guerre de Persée, roi de Macédoine, les consuls en nommèrent la moitié, & le peuple l'autre. Du temps de Cicéron, ils furent choisis dans les camps mêmes, par les consuls ou par les proconsuls. Quelquefois les tribuns militaires avoient été préteurs.

Les empereurs commencèrent à faire des tribuns de soldats pour six mois seulement, afin qu'ils pussent gratifier un plus grand nombre de personnes ; il y en avoit même qu'on appelloit *laticlavii*, laticlaviens, parce qu'ils devenoient sénateurs, comme le disent Dion & Xiphilin : d'autres se nommoient *angusticlavii*, angusticlaviens, parcequ'ils ne pouvoient aspirer qu'à l'ordre des chevaliers.

Les tribuns avoient pour marque distinctive une espèce de poignard ou de couteau de chasse ; leur charge étoit de rendre la justice, de recevoir le mot du général, de le donner aux autres, de veiller sur les munitions, de faire faire l'exercice aux troupes, de poser les sentinelles, &c. Deux des tribuns commandoient la légion chacun leur jour pendant deux mois ; ensorte que dans une armée consulaire, il y en avoit au moins quatre pour faire exécuter les ordres du général. Ceux qui avoient passé par le tribunat militaire étoient censés chevaliers, comme nous l'avons dit des premiers centurions appellés *primipili*, & ils portoient un anneau d'or au doigt. Il y en avoit trois à la tête de chaque corps de cavalerie ; celui des trois qui avoit été nommé le premier, commandoit tout le corps, & dans son absence celui qui suivoit : ils se choisissoient autant de lieutenans. Les alliés avoient leurs commandans particuliers, qui étoient nommés par les consuls pour la sûreté de la république.

Ceux qui avoient le commandement de toute l'armée étoient le général & ses lieutenans : le général étoit celui à qui toute l'armée obéissoit, qui faisoit tout par lui même, ou qui le faisoit faire sous ses auspices. Cette coutume fut toujours observée dans les malheurs de la république, & c'étoit un usage fort ancien de ne rien entreprendre qu'après avoir pris les auspices. Ce qui distinguoit le général étoit le manteau ; mais il est vraisemblable qu'il ne portoit ordinairement qu'une casaque, *sagum* : ces mots du moins se confondent souvent.

Les lieutenans étoient ordinairement choisis par les généraux ; il leur falloit cependant un décret du sénat pour cette élection. Ces lieutenans étoient, pour l'ordinaire, d'un courage & d'une prudence consommés : leur charge étoit aussi importante qu'honorable. Nous voyons dans l'histoire que l'illustre P. Cornelius Scipion l'Africain, qui soumit les carthaginois, avoit été lieutenant de Lucius son frère, dans la guerre contre Antiochus ; & l'an 556, P. Sulpicius, & P. Velleius, deux hommes consulaires, furent lieutenans en Macédoine.

Le nombre des lieutenans varia plusieurs fois dans les occasions. Pompée en eut 25 dans la guerre contre les pirates, parce que cette guerre s'étendoit sur toute la mer Méditerranée. Cicéron étant proconsul de Cilicie, en avoit quatre ; cependant on régloit ordinairement le nombre des lieutenans sur celui des légions : leur devoir étoit d'aider en tout le général, ce qui leur fit donner dans la suite le nom de *sous consuls*. Leur pouvoir étoit fort étendu, quoique cependant par commission. Auguste étant général, & ayant les auspices sous lui seul, fit tout par ses lieutenans, & donna à quelques-uns le titre de *consulaires* ; ceux-ci commandoient toute l'armée, & les autres qui conduisoient chaque légion, portoient le nom de *prétoriens*.

Des armes de la milice romaine.

Les armes, chez les romains, étoient défensives & offensives ; les offensives étoient principalement le trait. Il y en eut de bien des espèces, selon les différens ordres des soldats.

Les soldats armés à la légère, s'appelloient en général *ferentarii*.

Les vélites qui furent créés vers l'an 542, cessèrent quand on donna le droit de bourgeoisie à toute l'Italie : on leur substitua les frondeurs, *funditores*, & les archers, *jaculatores*.

Les armes des vélites étoient premièrement le sabre d'Espagne, commun à tous les soldats. Ce sabre avoit une excellente pointe, & coupoit des deux côtés ; ensorte que les soldats pouvoient se servir du bout & des deux tranchans. Du temps de Polybe, ils le portoient à la cuisse droite. Ils portèrent en second lieu sept javelots ou demi-piques qui avoient un doigt d'épaisseur, trois pieds de longueur, avec une pointe de neuf doigts. Cette pointe étoit si fine, qu'on ne pouvoit renvoyer le javelot quand il avoit été lancé, parce que la pointe s'émoussoit en tombant. Ils portoient

toient encore un petit bouclier de bois d'un demi-pied de large, couvert de cuir. Leur casque étoit une espèce de chaperon de peau, appellé *galea* ou *galerus*, qu'il faut bien distinguer des casques ordinaires qui étoient de métal, & qu'on appelloit *cassis*; cette sorte de casque étoit assez commune chez les anciens.

Les armes des piquiers & des autres soldats étoient premièrement un bouclier qu'ils appelloient *scutum*, différent de celui qu'ils nommoient *clipeus*. Celui-ci étoit rond, & l'autre étoit ovale; la largeur du bouclier étoit de deux pieds & demi, & sa longueur d'environ quatre pieds : de façon qu'un homme, en se courbant un peu, pouvoit facilement s'en couvrir, parce qu'il étoit fait en forme de tuile creuse, *imbricatus*. On faisoit ces boucliers de bois pliant & léger, qu'on couvroit de peau ou de toile peinte; c'est, dit-on, de cette coutume de peindre les armes, que sont venues les armoiries. Le bout de ce bouclier étoit garni de fer, afin qu'il pût résister plus facilement, & que le bois ne se pourrît point quand on le posoit à terre. Au milieu du bouclier, il y avoit une espèce de bosse de fer pour le porter; on y attachoit une courroie.

Outre le bouclier, ils avoient le javelot qu'ils nommoient *pila* : les uns étoient ronds & d'une grosseur à remplir la main; les autres étoient quarrés, ayant quatre doigts de tour & quatre coudées de longueur. Au bout de ce bois étoit un fer à crochet qui faisoit qu'on ne retiroit le javelot que très-difficilement : ce fer avoit à-peu-près trois coudées de long; il étoit attaché de manière que la moitié tenoit au bois, & que l'autre servoit de pointe : ensorte que ce javelot avoit en tout cinq coudées & demie de longueur. L'épaisseur du fer qui étoit attaché au bois, étoit d'un doigt & demi, ce qui prouve qu'il devoit être fort pesant, & propre à percer tout ce qu'il atteignoit. Ils se servoient encore d'autres traits plus légers qui ressembloient à-peu-près à des pieux.

Ils portoient un casque d'airain ou d'un autre métal, qui laissoit le visage nud; d'où vient le mot de César à la bataille de Pharsale : *Soldats, frappez au visage*. On voyoit flotter sur ce casque une aigrette de plumes rouges et blanches, ou de crin de cheval. Les citoyens d'un certain ordre étoient revêtus d'une cuirasse à petites mailles ou chaînons, & qu'on appelloit *hamata*; on en faisoit aussi d'écailles ou de lames de fer : celles-ci étoient pour les citoyens les plus distingués, & pouvoient couvrir tout le corps. Héliodore en a fait une description fort exacte; cependant, la plupart des soldats portoient des cuirasses de lames de cuivre de douze doigts de largeur, qui couvroient seulement la poitrine.

Le bouclier, le casque, la cuirasse, étoient enrichis d'or et d'argent, avec différentes figures qu'on gravoit dessus; c'est pourquoi on les portoit toujours couvertes, excepté dans le combat ou dans quelque cérémonie. Les romains avoient aussi des bottines, mais quelquefois une seule à une des deux jambes. Les fantassins portoient de petites bottines garnies de clous tout autour, & qu'on appelloit *caligæ*, d'où est venu le nom de *Caligula*, qui fut donné à l'empereur Caius, parce qu'il avoit été élevé parmi les simples soldats, dans le camp de Germanicus, son père.

Dans les premiers temps, les cavaliers, chez les Romains, n'avoient qu'une espèce de veste; point de selle sur leurs chevaux, mais une simple couverture. Ils avoient des piques fort légères, & un bouclier rond de cuir. Dans la suite, ils empruntèrent leurs armes des Grecs, qui consistoient en une grande épée, une longue pique, un casque, un bouclier & une cuirasse; ils portoient aussi quelquefois des javelots. Voilà à-peu près les armes des soldats romains, tant à pied qu'à cheval : parlons maintenant de leurs machines de guerre.

Les machines que les romains employoient pour assiéger les villes, étoient de différentes espèces. On nomme d'abord la tortue dont ils se servoient dans les combats, en mettant leurs boucliers sur leurs têtes pour avancer vers la muraille. Tite-Live, *liv. XLIV, ch. ix*, nous en fait une très-belle description : ce qu'on entend ordinairement par *tortue*, étoit une machine de bois qui couvroit ceux qui sappoient la muraille. Il y avoit outre cela, les claies, *crates*; les mantelets, *vineæ*; avec d'autres claies couvertes de terre & de peaux de bœufs nouvellement écorchés, *plutei*. Toutes ces machines servoient à couvrir les travailleurs, à mesure qu'ils approchoient de la muraille. Ils employoient quelquefois des tours, montées sur des roues pour les faire avancer plus facilement; & ces tours avoient souvent plusieurs étages remplis de soldats.

Ils se servoient encore, pour abattre les murailles, d'une machine qu'ils nommoient *bélier* : c'étoit une grosse poutre, au bout de laquelle étoit une masse de fer en forme de tête de bélier, & c'est ce qui lui fit donner ce nom. Cette machine étoit très-forte; aussi quand on assiégeoit une ville, on lui promettoit de la traiter favorablement, si on vouloit se rendre avant qu'on eût fait approcher le bélier, comme nous pouvons faire aujourd'hui par rapport au canon. Ils avoient encore des machines qu'ils appelloient *catapultes* & *balistes*, dont la force consistoit dans celle des hommes qui les faisoient agir. Les catapultes servoient à lancer de grands javelots, & les balistes à jetter des pierres, des torches allumées & autres matières combustibles. On a souvent confondu le nom de ces deux machines, qui servoient à

empêcher les ennemis d'approcher du camp ou des villes qu'ils vouloient assiéger. Il faut lire Folard sur ce sujet, que nous ne traitons ici qu'en passant.

De la manière dont les Romains se rangeoient en bataille.

Après avoir parlé des armes & des machines de guerre des romains, il est à propos d'expliquer la manière dont ils mettoient une armée en bataille. Elle étoit rangée de façon que les vélites commençoient le combat : leur place étoit à la tête de toute l'armée, ou entre les deux aîles. Après eux combattoient les piquiers, *hastati*; s'ils ne pouvoient enfoncer l'ennemi, ou s'ils étoient eux-mêmes enfoncés, ils se retiroient parmi ceux qu'on appelloit les *principes*, ou bien derrière eux s'ils étoient fatigués. Quelquefois ils se retiroient peu-à-peu jusqu'aux *triariens*, auprès desquels il y avoit un corps de réserve composé des alliés. Alors ceux-ci se levant, car ils étoient assis par terre, d'où on les appelloit *subsidiarii*, rétablissoient le combat. Les mouvemens se faisoient aisément, à cause des intervalles qui étoient entre les compagnies arrangées en forme d'échiquier : ces intervalles étoient ou entre les différens ordres des soldats, ou entre les compagnies de chaque ordre.

La cavalerie étoit quelquefois placée derrière l'infanterie, ce qui faisoit qu'on pouvoit l'avoir assez promptement à son secours; mais le plus souvent on la rangeoit sur les aîles. Les alliés étoient d'un côté & les citoyens de l'autre. L'infanterie alliée étoit ordinairement rangée aux côtés de celle des romains. La place du général étoit entre ceux qu'on appelloit *triariens*, pour avoir plus de facilité à envoyer ses ordres par-tout, étant à-peu-près au centre de l'armée. Il avoit auprès de lui une partie des lieutenans, des tribuns, des préfets, & les principaux de ceux qu'ils appelloient *evocati*, qui étoient, à ce que je crois, une troupe d'élite. On les distribuoit aussi dans les compagnies, afin d'animer les troupes. Chacun connoissoit si bien le poste qu'il devoit occuper, que dans une nécessité les soldats pouvoient se ranger sans commandant.

Voilà ce qui regarde la disposition ordinaire de l'armée; mais elle se rangeoit différemment, selon les circonstances & la situation des lieux. Par exemple, on se mettoit quelquefois en forme de coin, quelquefois en forme de tenailles ou en forme d'une tour. Les centurions assignoient aux simples soldats le poste qu'ils jugeoient à propos; celui qui s'en éloignoit seulement d'un pas, étoit puni très-sévèrement. Lorsque l'armée étoit en marche, celui qui s'éloignoit assez pour ne plus entendre le son de la trompette, étoit puni comme déserteur.

Les enseignes n'étoient d'abord qu'une botte de foin que portoit chaque compagnie, *manipulus fœni*; ce qui leur fit donner le nom de *manipules*. Ils se servirent dans la suite d'un morceau de bois mis en travers au haut d'une pique, au-dessus de laquelle on voyoit une main, & au-dessous plusieurs petites planches rondes où étoient les portraits des dieux. On y ajouta finalement celui de l'empereur, ce qui se prouve par les médailles & autres monumens. La république étant devenue très-opulente, les enseignes furent d'argent, & les questeurs avoient soin de les garder dans le trésor public. Depuis Marius, chaque légion eut pour enseigne une aigle d'or placée sur le haut d'une pique, & c'étoit dans la première compagnie des triariens qu'on la portoit. Avant ce temps-là, on prenoit pour enseigne des figures de loup, de minotaure, de cheval, de sanglier. Les dragons & autres animaux servoient aussi d'enseigne sous les empereurs.

Les cavaliers avoient des étendards à-peu-près semblables à ceux de la cavalerie d'aujourd'hui, sur lesquels le nom du général étoit écrit en lettres d'or. Toutes ces enseignes étoient sacrées pour les romains; les soldats qui les perdoient, étoient mis à mort, & ceux qui les profanoient étoient punis très-sévèrement; c'est pourquoi nous lisons que dans un danger pressant, on jettoit les enseignes au milieu des ennemis, afin que les soldats, excités par la honte & par la crainte de la punition, fissent des efforts incroyables pour les recouvrer. Le respect qu'on avoit pour les enseignes, engagea Constantin à faire inscrire les lettres initiales du nom de Jésus-Christ sur l'étendard impérial, appellé *labarum*.

Avant que de livrer la bataille, le général, élevé sur un tribunal fait ordinairement de gason, haranguoit l'armée. Les soldats, pour témoigner leur joie, poussoient de grands cris, levoient leur main droite, ou frappoient leurs boucliers avec leurs piques. Leur crainte & leur tristesse se manifestoient par un profond silence; plusieurs faisoient leur testament, qui etoit seulement verbal. On appelloit ces testamens *testamenta in procinctu facta*, *non scripta*, *sed nuncupativa*, testament de vive voix. Après la harangue du général, tous les instrumens donnoient le signal pour le combat. Ces instrumens étoient des trompettes d'airain un peu recourbées, ou une espèce de trompettes semblables à nos cors de chasse, & qu'on appelloit *buccinæ* lorsqu'elles étoient petites : les romains n'avoient point de tambours, comme nous. Lorsqu'on étoit en présence de l'ennemi, les soldats faisoient retentir l'air de cris confus, pour l'épouvanter & pour s'animer eux-mêmes. On jugeoit souvent de l'ardeur des troupes par la vivacité de ses cris; on en tiroit un présage favorable pour le succès du combat : un autre

signal, qui annonçoit la bataille, étoit un drapeau rouge suspendu au-dessus de la tente du général.

Du camp des Romains.

L'endroit où s'observoit le plus exactement la discipline militaire étoit le camp. Les armées romaines ne passoient pas une seule nuit sans camper, & ils ne livroient presque jamais de combat qu'ils n'eussent un camp bien fortifié pour servir de retraite, en cas qu'ils fussent vaincus : ce camp étoit presque toujours quarré ; il y en avoit pour l'été & pour l'hiver. Celui d'été étoit quelquefois pour une seule nuit, & il s'appelloit *logement ;* au moins dans les derniers temps, lorsqu'ils étoient faits pour plusieurs nuits, on les appelloit *stativa.* Les camps d'hiver étoient beaucoup mieux munis que ceux d'été. Aussi Tite-Live, en parlant de leur construction, se sert de cette expression, *ædificare hiberna* (*lib. XXVI. cap.* 1.). Il y avoit un arsenal, des boutiques de toutes sortes de métiers, un hôpital pour les malades, outre l'endroit nommé *procestrium*, où étoient les goujats, les valets, les blanchisseuses, & autres gens de cette espèce. Il y régnoit un ordre & une police admirables.

La forme de ces camps d'hiver a été décrite par Juste-Lipse. Il nous apprend que le camp étoit séparé en deux parties par un chemin fort large : dans la partie supérieure étoit la tente du général, au milieu d'une place large & quarrée. La tente du questeur étoit à la droite de celle du général, & à gauche étoient celles de ses lieutenans ; vis-à-vis étoit une place où les denrées se vendoient, où l'on s'assembloit, & où l'on donnoit audience aux députés.

Les tribuns avoient leurs tentes, *prætorium*, près de celle du général, & ils étoient six de chaque côté, ayant chacun un chemin qui conduisoit aux endroits où les légions étoient postées. Les officiers-généraux des alliés étoient aussi au nombre de six de chaque côté, & avoient pareillement un chemin qui les conduisoit vers leurs troupes.

La partie inférieure du camp étoit divisée en deux autres parties, par un chemin qui la traversoit, & qui des deux côtés aboutissoit au lieu où la cavalerie des légions étoit postée. Lorsqu'on avoit passé ce chemin, on trouvoit les triariens, ceux qu'on appelloit les princes, *principes*, & ensuite les piquiers dont la cavalerie & l'infanterie des alliés étoient séparées. Les vélites avoient leurs postes près de la circonvallation.

Les tentes des soldats étoient le plus souvent faites de peaux : *sub pellibus hiemare*, dans Florus, *l. XI. cap.* 12 ; c'est camper durant l'hiver. Elles étoient tendues avec des cordes, & c'est pour cela qu'on les appelloit tentes, *tentoria.* On employoit des planches pour les tentes d'hiver, afin qu'elles résistassent davantage. Il y avoit dans chaque tente dix soldats avec leur chef, & ces tentes s'appelloient *contubernia.*

Le camp étoit environné d'une palissade, *vallum*, qui de tous côtés étoit éloignée des tentes de deux cents pas. Cette palissade étoit formée d'une élévation de terre & de pieux pointus par en-haut. Chaque soldat avoit coutume de porter trois ou quatre pieux, *valli*, & même davantage : Tite-Live (*lib. XXXIII. cap.* 5.) en a fait la description avec exactitude. Ces palissades avoient trois ou quatre pieds de profondeur, à moins que l'ennemi ne fût proche, auquel cas on les faisoit plus hautes ; elles étoient défendues par un fossé de neuf pieds de profondeur & de douze de largeur.

Le camp avoit quatre portes qui avoient chacune leur nom : la première s'appelloit *prétorienne*, & étoit ordinairement vis-à-vis de l'ennemi. La porte *décumane* étoit à l'opposite : on l'appelloit ainsi parce qu'elle étoit la plus éloignée des dixièmes cohortes, qui avoient leur sortie par cette porte. Des deux côtés étoient les portes appellées *principales.* De plus, il y avoit dans le camp trois rues de traverse & cinq grandes : la première rue de traverse passoit au-dessus de la tente du général, & la dernière coupoit la cohorte en deux parties égales ; celle du milieu s'appelloit *principia :* c'est là où les tribuns rendoient la justice, où étoient placés les autels, les portraits des empereurs, & les principales enseignes des légions ; c'étoit là encore qu'on prêtoit serment & qu'on exécutoit les coupables : enfin on y conservoit, comme dans un lieu sacré, l'argent que les soldats y avoient déposé.

Voilà la description de Juste-Lipse, dont on vante l'exactitude, sans laquelle on ne peut se former l'idée nette d'un camp des romains. J'ajoute ici que les travaux s'y faisoient sous l'inspection des tribuns & des autres officiers supérieurs, par tous les soldats de l'armée. Dans le temps de la république, le général n'exemptoit que quelques vétérans de cette fatigue ; mais dès que cette exemption vint à s'acheter, sous les empereurs, on y mit l'enchère, le camp ne fut plus fortifié, le luxe & la mollesse s'y introduisirent, & les barbares le forcèrent sans peine & sans péril.

Milice de mer. La *milice* marine chez les romains étoit bien inférieure à celle de terre, & jamais elle ne fut aussi honorable ; peut-être parce que la gloire qu'on y acquiert dépend plus du hasard que du courage, & que les matelots ont presque autant de part à la victoire que

les soldats : ils pouvoient aussi penser que la fureur des flots & des vents étoient des prétextes dont on pouvoit colorer sa lâcheté ; au lieu que sur terre, on ne peut rejetter la fuite d'un soldat que sur le manque de courage. Quoi qu'il en soit de ces raisons, il est certain que le service de mer ne fut jamais aussi considéré que celui de terre, & tous les auteurs latins s'accordent sur ce point. Nous ne citerons que le témoignage de Tite-Live, qui s'exprime ainsi : *Navales socii, relictis nuper classibus, ad spem honoratioris militiæ transgressi sunt.* C'étoit pour cette raison que les affranchis y furent admis long-temps avant qu'on leur permît d'entrer dans le service de terre. Les romains ne commencèrent qu'assez tard à équiper des flottes : on ne voit point qu'ils en aient eu avant la première guerre punique, c'est-à-dire vers l'an 490 de Rome ; &, quoique tout neufs dans ce genre de combat, ils gagnèrent leur première bataille navale contre les carthaginois, qui étoient alors les peuples les plus expérimentés dans la marine. Ce premier armement fut composé de cent vingt galères, dont cent étoient à cinq rangs de rames, et le reste à trois. Peu de temps après, dans cette même guerre, ils mirent en mer jusqu'à trois cent trente galères à éperons, ayant chacune trois cents rameurs, & portant cent vingt soldats. On peut juger par ce détail de la grandeur de ces bâtimens ; & pour faire connoître quelles ont été leurs forces maritimes, il suffit de citer quelques faits. Pompée eut dans la guerre civile jusqu'à six cents vaisseaux, ou galères, ou bâtimens légers. Marc-Antoine, à la bataille d'*Actium* contre Auguste, eut une armée navale composée de cinq cents bâtimens, parmi lesquels il y en avoit à huit & à dix rangs de rames. Après les guerres civiles, Auguste entretint trois armées de mer en Italie, l'une au port de Misène dans le royaume de Naples, l'autre à Ravenne dans le golfe Adriatique, & la troisième à Fréjus sur les côtes de Provence. L'empereur Hadrien eut jusqu'à deux mille bâtimens légers, & quinze cents vaisseaux ou galères à trois ou cinq rangs de rames. Tous les bâtimens de mer des romains, propres pour la guerre, étoient des espèces de galères ou galéasses, parce qu'ils alloient tous à force de rames. Leur construction approchoit plus de nos galères que de nos vaisseaux, ayant tous des éperons de cuivre ou de bronze comme les galères, étant longs, n'ayant qu'un mât, & portant par conséquent beaucoup moins d'agrêts que nos vaisseaux. Les romains ne connurent d'abord que très-foiblement l'art de la navigation ; & Appien remarque qu'ils étoient encore peu habiles dans le premier combat qu'ils livrèrent à l'armée d'Antiochus, commandée par Polixenidas. Ce ne fut que quelque temps après qu'ils eurent poussé leurs conquêtes hors de l'Italie, qu'ils commencèrent à devenir experts dans la marine.

La marine des grecs eut aussi des commencemens très-imparfaits ; ils n'avoient que des vaisseaux de charge. Ce ne fut que du temps de Thémistocles que les athéniens construisirent des vaisseaux couverts & des galères ; & après la bataille de Marathon ils commencèrent à se rendre célèbres sur mer. Ils passèrent depuis pour les plus grands hommes de mer qu'il y eût au monde ; & de-là vint le proverbe parmi les grecs, *les athéniens pour la mer.* Supérieurs en vaisseaux à tous les autres peuples de la Grèce, ils pouvoient sans peine composer une flotte de trois cents voiles. Telle fut celle qui sortit du port d'Athènes, pour l'expédition de Sicile. Leurs vaisseaux mêmes étoient toujours si bien pourvus de tout, qu'un seul pouvoit, sans désavantage se battre contre deux vaisseaux ennemis.

MILICHIUS, surnom donné à Bacchus, parce que c'étoit lui, disoit-on, qui avoit planté les premiers figuiers dans la Grèce, & qui avoit appris aux hommes à se servir de leur fruit contre la vapeur du vin. *Milicha* étoit l'ancien nom grec de la figue. Jupiter avoit aussi le même surnom. *V.* Diasies.

MILITES adscriptitii, étoient des soldats sans fonction qui suivoient l'armée pour remplacer les soldats morts ou tués. Il y en avoit un certain nombre à la suite de chaque légion, & afin qu'ils ne fussent pas totalement inutiles, on les armoit de frondes pour inquiéter l'ennemi à l'avant-garde.

Milites *causarii*, étoient ceux à qui l'on avoit donné leur congé pour cause de maladie : ce mot se trouve dans Tite-Live : *Tertius exercitus ex causariis senioribusque T. Quintio scribatur, qui urbi mœnibusque præsidio sit.* (*VI. 6.*)

Milites *consumati*, étoient les soldats *émérites*, qui avoient fait leur temps.

Milites *mercenarii*, étoient les troupes auxiliaires que la république faisoit marcher à ses frais.

Milites *ordinarii, numerarii, prætoriani, protectores.* (*V. ces derniers mots.*)

Milites *provinciales*, étoient les soldats des légions. Dans les premiers temps de Rome, avant que l'Italie fût soumise à son pouvoir, les légions romaines n'étoient composées que de citoyens romains, & les troupes auxiliaires se prenoient chez les peuples alliés de l'Italie. Les troupes auxiliaires surpassoient, ou du moins égaloient les légionaires. Mais après que l'Italie eut obtenu le droit de bourgeoisie, ses habitans jouirent aussi de celui d'être enrôlés dans les légions, & les

auxiliaires furent pris chez d'autres peuples alliés, ou furent enrôlés pour de l'argent. Depuis, Antonin *le Pieux*, ayant rendu citoyens tous les sujets de l'empire, on leva dans toutes les parties des soldats pour compléter les légions, & on emprunta des troupes auxiliaires des barbares qui n'étoient pas encore soumis au joug des romains.

Milites stationarii, étoient des corps de troupes placés dans certains endroits, pour empêcher les brigandages, les troubles, les séditions, & en traduire les auteurs aux magistrats du lieu : ils furent institués par Auguste, selon le rapport de Suétone : *Igitur grassatores dispositis per opportuna loca stationibus prohibuit.* (32. *c.* 3.)

Milites subitarii, étoient des soldats levés à la hâte & sans choix, sur-tout quand on avoit une guerre dangereuse à soutenir : *Senatum consules vocant*, dit Tite-Live, *jubentur scribere exercitum, atque in Algidum ducere.* Dans ce cas, on enrôloit indifféremment les jeunes gens & les vieillards.

Milites urbani, soldats de la ville, n'étoient pas les mêmes sous les empereurs que du temps de la république. Ceux-ci étoient des soldats ordinaires, que, dans une guerre subite, on laissoit pour la garde de la ville, tandis que les autres marchoient à l'ennemi, & ils n'avoient aucune distinction particulière ; mais sous les empereurs, ce fut un corps distingué qui ne le cédoit qu'aux prétoriens, & qui étoit commis à la garde de la ville, où il avoit son camp, connu sous le nom de *castra urbana*. Ils étoient en grande faveur auprès des empereurs, & avoient la meilleure part aux legs que ceux-ci faisoient dans leurs testamens. Ils recevoient la moitié de la paie des prétoriens, obtenoient leur congé plus promptement que les autres, & jouissoient de plusieurs autres priviléges. Il étoient commandés par le préfet de la ville.

MILITIIS (*à*). On trouve dans Gruter *à militiis candidatus consulis* : ces mots étoient peut-être synonymes de ceux-ci, qui se voient souvent dans les anciennes inscriptions : *à copiis militaribus.*

Militiis missus (*à*). Ces mots, qu'on lit dans une inscription rapportée par Muratori (820. 7.), désignent un soldat qui a obtenu son congé, *missionem.*

MILLET. Notions des anciens sur ce grain, recueillies par M. Paucton, dans sa *Métrologie.*

» La tige, soit du *millet*, soit du *panis*, est noueuse, concave, & rameuse à son extrémité supérieure. Les semences n'ayant point été pourvues de tuniques, sont sans défense & exposées aux insultes des petits oiseaux. Le *millet*, *milium*, κέγχρος, tire son nom latin, selon Festus, du mot *mille*, à cause de sa fécondité. Ses graines, attachées & soutenues par des filets pliés & recourbés, forment comme une chevelure éparpillée. Le *panis*, *panicum*, μελίνη, représente une gerbe ou une jube d'un pied de longueur, dans laquelle le grain est entassé & pressé par petites houpes ou bouquets : il s'appelle ainsi, des panicules ou sommités filamenteuses & languissamment flottantes qui soutiennent les graines. Il y a de plusieurs sortes de panis : le mammeux est remarquable par sa double tête, composée de panicules très-déliés, & qui ressemblent à deux quenouillées ou à deux grappes de raisin. On distingue aussi le panis par la couleur : il y en a de blanc, de noir, de doré & de purpurin. Il est rare que l'on fasse du pain de panis ; mais on fait du pain de *millet* de plusieurs sortes : ce pain peut se manger avec plaisir lorsqu'il est chaud & sortant du four. Aucun froment ne pèse autant que le *millet*, & il n'en est point qui se multiplie davantage à la cuisson. D'un modius de ce grain on fait soixante livres de pain (53 livres poids de marc par boisseau mesure de Paris) ; & trois setiers du même grain détrempé pour faire de la bouillie ont produit seize setiers. Depuis environ dix ans, dit Pline, on nous a apporté de l'Inde en Italie une sorte de *millet* dont le grain est noir & d'une grosseur prodigieuse. La tige de cette plante ressemble à celle du roseau, & s'élève à la hauteur de sept pieds (6 pieds 8 pouces de roi). Ses sommités, en forme de jubes ou de gerbes, font un grand volume : on les appelle *phobes*. Cette espèce de *millet*, qui se plaît dans les lieux aquatiques, est la plus féconde de toutes, car d'un seul grain de sa semence on en recueille jusqu'à trois setiers (environ deux pintes) ».

» C'est dans la Campanie en général que le *millet* est un objet de culture considérable. On y en fait de la bouillie avec du lait qui est très-blanche & assez bonne ; on y en fait aussi du pain d'une saveur douce & agréable. La bouillie de *millet* est la principale nourriture des Sarmates ; ils en mangent même la farine sans la faire cuire ; ils se contentent de la délayer dans du lait de jument ou dans le sang qu'ils tirent de leurs chevaux en leur ouvrant les veines de la cuisse. Les éthiopiens ne connoissent pas d'autres grains que le *millet* & l'orge. Les peuples de la Gaule, & sur-tout de l'Aquitaine, font usage du panis : les Italiens des environs du Pô en préparent aussi pour leur nourriture, mais ils y mêlent des fèves comme dans tous leurs autres alimens. Les habitans du Pont préfèrent le panis à tout autre mets. La farine de *millet*, paîtrie avec du vin doux, est bonne pour faire du levain. Les anciens, au temps de la vendange, avoient soin d'en préparer une provision pour toute l'année.

Le *millet* & le panis n'aiment pas l'eau, quand ils ne sont encore qu'en herbe. On dit qu'il ne faut pas les semer parmi les arbres fruitiers, ni dans les vignes, parce qu'ils usent & amaigrissent la terre. »

MILLIAIRE DORÉ, *Milliarium aureum*, comme disent Pline & Tacite; colonne qui fut dressée au centre de Rome, & sur laquelle étoient marqués les grands chemins d'Italie, & leurs distances de Rome par milles. Ce fut Auguste pendant qu'il exerçoit la charge de *curator viarum*, qui fit élever cette colonne & l'enrichit d'or; d'où elle reçut son nom de *milliaire doré*. Il ne faut pas croire, d'après Varron, que tous les chemins d'Italie ayent abouti à la colonne *milliaire* par une suite de nombres: cela n'étoit point ainsi; plusieurs villes célèbres interrompoient cette suite, & comptoient leurs distances des unes aux autres par leurs *milliaires* particuliers: encore moins cette suite se rencontroit-elle depuis Rome jusqu'aux autres parties de l'empire, comme, par exemple, dans les Gaules, puisque l'on trouve plusieurs colonnes où le nombre gravé n'est que d'un petit nombre de milles, quoiqu'elles soient éloignées de plus de cent lieues de Rome.

La *colonne milliaire* d'Auguste étoit érigée dans le *forum romanum*, près du temple de Saturne. Elle ne subsiste plus aujourd'hui, & ce n'est que par une vaine conjecture qu'on suppose qu'elle étoit posée à l'endroit où l'on voit maintenant l'église de Sainte-Catherine de la consolation, dans le quartier de *Campidoglio*, qui est au milieu de Rome moderne. (D. J.)

Constantin plaça aussi dans Constantinople un *milliarium* par excellence. Il étoit dans le *forum* près de l'ὥρεῖον ou grenier public. Une inscription fait mention de trois cochers du cirque situé près de ce *milliaire*, ou des jeux qu'on célébroit auprès de ce *milliaire*:

TRES AGITATORES MILLIARII
FACTIONIS VENETÆ NOVIS
COACTIONIBUS ET NUNQUAM
ANTE TITULIS SCRIPTIS.
(*Buleng. de circo*, *c.* 52.)

MILLIAIRE (Colonne). Sur toutes les voies ou chemins des romains, étoient placées, de mille pas en mille pas, des colonnes *milliaires*. On gravoit sur ces *milliaires* le nombre de *milles* dont elles étoient distantes de Rome. De-là vinrent ces expressions si fréquentes chez les écrivains latins, *tertio ab urbe lapide*, *ad quartum lapidem*, *&c.*, pour marquer une distance de trois, de quatre milles de Rome. On abrégea encore ces expressions latines: nous en avons de fréquens exemples dans l'*Itinéraire* d'Antonin & dans la Carte de Peutinger, où nous voyons plusieurs lieux qui ne sont désignés que par le nombre des milliaires, *ad vigesimum*, *ad septimum*, *ad octavum*. De-là aussi sont venus plusieurs noms de lieux en françois. Par exemple, d'*octavus* s'est fait le nom d'otiers, de *septimus* septesme, de *decimus* dielme, parce qu'en ces lieux étoit la huitième, la septième, la dixième pierre ou *colonne milliaire*. (*Chorier*, *Hist. de Dauph. l. IV*, *p.* 232.)

On conserve encore plusieurs de ces pierres *milliaires*. On voit au capitole le premier *milliaire* qui fut trouvé près la voie Appienne. Etoit-il placé anciennement dans l'endroit où on l'a découvert? Alors on n'auroit pas commencé à compter depuis le *milliaire doré*, c'est-à-dire du milieu de Rome au bas du capitole; car on l'a trouvé dans cet endroit éloigné de plus d'un mille & demi du capitole. Mais on n'auroit commencé à compter que depuis la porte de Saint-Sébastien. On ne peut rien dire de positif sur cette question; parce que le premier *milliaire* qui, dans le cas contraire, auroit été placé dans la ville, en comptant depuis le *milliaire doré*, auroit pu avoir été transporté, comme une antique précieuse, dans l'endroit où il a été découvert.

La forme ordinaire des colonnes *milliaires* est un fût de colonne posé sur une base quarrée, le tout d'une seule pierre. Quelquefois la distance est gravée seule sur ces colonnes; mais souvent on y lit les noms des princes qui les ont fait élever, qui ont réparé les chemins, ou qui se sont rendus chers à la province par quelque bienfait.

Les distances sont marquées sur les *milliaires* de plusieurs manières; d'abord à un seul lieu, tel que Rome, quelquefois à la ville la plus voisine, souvent à plusieurs lieux voisins. C'est en *milles* que sont exprimées les distances en Italie & dans la Gaule jusqu'à Lyon: mais depuis Lyon, en allant au nord, elles sont marquées en *leucæ*, ou lieues Gauloises, égales environ à une demie de nos plus grandes lieues. Cette distinction rappelle le surnom d'entrée des Gaules, *exordium Galliarum*, donné à Lyon par Ammien Marcellin. Nous allons donner quelques exemples pris en France.

En 1757, on découvrit, entre Montelimart & Valence près de la Paillasse, un *milliaire* haut de près de huit pieds, sur lequel on lisoit: *Imp. Caes. T. Ael. Had. Ant. Aug. Pio. p. p. p. m. tr. pot. X. cos. IIII. VI.* C'est-à-dire: *Imperatori Cæsari Tito Ælio Hadriano Antonino Augusto Pio Patri Patriæ Pontifici Maximo Tribunitiâ Potestate decimùm Consuli quartùm. Sextum* milliarium.

Dans le cimetière du village de Saquenay en

Bourgogne, entre Langres, Til-Châtel & Mirebeau, est placée une colonne *milliaire* découverte en 1703; on y lit cette inscription: *Ti. Claud. Drusi. f. Caesar. Aug. Germanic. Pont. Max. trib. potes. II. Imp. III. p. p. Coss. II. designat. III.*

An. m. pp. XXII.

Moreau de Mautour en publia dans le journal de *Trévoux*, septembre 1703, cette explication: *Tiberius Claudius Drusi filius Cæsar Augustus Germanicus Pontifex Maximus tribunitiâ potestate secundùm, Pater patriæ, Consul secundùm, designatus tertiùm. Andomatunum millia passuum XXII.* Langres s'appella *Andomatunum* avant de porter le nom de *Lingones*. On remarquera dans cette inscription placée dans un endroit plus septentrional que Lyon, les *milles* employés à la place des lieues.

La même remarque s'applique à l'une des colonnes *milliaires* conservées à Juvigny, village distant de deux lieues de Soissons. On y lit: *M. VII. ab. Aug. millia VII ab Augustâ Suessionum.*

A Noetingen, village situé près de Dourlach, on lit sur une colonne *milliaire*, après les noms de Sévère-Alexandre, ces mots: *Civ. Aur. Aq. ab. Aquis. leug. XVII.* que Schoepflin explique ainsi: *Civitas Aurelia Aquensis ab Aquis leugis XVII.* La ville de Baden sur le Rhin (*Aurelia Aquensis*), célèbre par ses bains, est éloignée de Noettingen de huit grandes lieues qui répondent aux 17 lieues gauloises.

Enfin nous citerons le débris d'une colonne *milliaire*, publié par Caylus, & trouvé dans le Berri, près de Bruere. Voici ses paroles:

« Le plus considérable de ces monumens est représenté sous ce numéro. Il fait voir une pierre sur laquelle on lit cette inscription, écrite en très-beaux caractères romains:

FELICI. AUG. TRIB. P. COS. III
P. P. PROCOS. AVAR. L. XIIII
MEDI. XII. NERI. XXV.

Cette pierre a six pieds de longueur, un pied neuf pouces de largeur; elle a été creusée en forme de tombeau sur la face opposée à l'inscription, & l'on ne peut douter que cette pierre, avant que d'être employée à cet usage, n'ait été construite pour servir de colonne *milliaire*: mais pour en faire un tombeau, il a fallu couper une des extrémités de la colonne. Le malheur est tombé sur la partie superieure, & l'on n'a conservé que les trois dernières lignes de l'inscription, dans laquelle on voyoit sans doute le nom de l'empereur qui l'avoit fait élever. Le titre de Felix, qui n'a commencé à être donné aux empereurs que sous Commode, & qu'on lit dans l'inscription, démontre que ce monument est au plutôt du règne de ce prince, & qu'il peut être de celui de Septime Sévère, ou de Caracalla, & même d'Elagabale, ou bien enfin de Sevère Alexandre; car ces princes ont été trois fois consuls, Cos III. De plus, la beauté des caractères donne l'exclusion aux règnes postérieurs ».

Mais ce qui prouve que cette pierre étoit une colonne *milliaire*, & ce qui rend ce monument précieux, c'est que ce fragment d'inscription marque les distances itinéraires en lieues gauloises, depuis l'emplacement de cette colonne jusques à trois villes ou lieux considérables de l'ancienne cité des *Bituriges*, savoir: A *Avaricum*, Bourges la capitale, quatorze lieues gauloises, AVAR *Leugas* XIV; à *Mediolianum*, Château-Meillan, douze lieues gauloises, MEDI XII; à *Néris*, vingt-cinq lieues gauloises, NERI XXV.

MILLIARE, *MILLIARIUM*, } *mille passus*, mesure itinéraire des anciens romains. Elle valoit 792 toises & $\frac{1}{10}$ de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures du même peuple,

500 *decempeda*,
ou 1000 *passus*,
ou 2000 *gradus*,
ou 5000 pieds romains.

MILO (l'ancienne *Melos*). La terre de *Milo* est une véritable craie.

MILON, Crotoniate, fils de Diotime, un des plus célèbres athlètes de la Grèce. Pausanias dit qu'il fut six fois vainqueur à la lutte, aux jeux olympiques; la première fois, dans la classe des enfans: il eut un succès pareil aux jeux pythiques. Il se présenta une septième fois à Olympie, mais il ne put y combattre faute d'antagoniste. On raconte de lui, continue le même auteur, plusieurs autres choses qui marquent une force de corps extraordinaire. Il tenoit une grenade dans sa main; & par la seule application de ses doigts, sans écraser ni presser ce fruit, il le tenoit si bien que personne ne pouvoit le lui arracher. Il mettoit le pied sur un disque arrosé d'huile, & par conséquent fort glissant; cependant, quelqu'effort que l'on fît, il n'étoit pas possible de l'ébranler ni de lui faire lâcher pied. Il se ceignoit la tête avec une corde en guise de ruban, puis il retenoit sa respiration; dans cet état violent, le sang se portant au front lui enfloit tellement les veines que la corde rompoit. Il tenoit le bras droit derrière le dos,

la main ouverte, le pouce levé, les doigts joints, & alors nul homme n'eût pu lui séparer le petit doigt d'avec les autres. Ce qu'on dit de sa voracité est presqu'incroyable; elle étoit à peine rassasiée de vingt livres de viandes, d'autant de pain, & de quinze pintes de vin en un jour. Athénée rapporte qu'une fois ayant parcouru toute la longueur du stade, portant sur ses épaules un taureau de quatre ans, il l'assomma d'un coup de poing, & le mangea tout entier dans la journée.

Il eut une fois occasion de faire un bel usage de ses forces. Un jour qu'il écoutoit les leçons de Pithagore, car il étoit l'un de ses disciples les plus assidus, la colonne qui soutenoit le plafond de la salle où l'auditoire étoit assemblé ayant tout d'un coup été ébranlée par quelqu'accident, il la soutînt lui seul, donna le temps aux auditeurs de se retirer, & après avoir mis les autres en sûreté, il se sauva lui même. La confiance qu'il avoit en ses forces lui devînt fatale. Ayant trouvé un vieux chêne entr'ouvert par quelques coins qu'on y avoit enfoncés à force, il entreprit d'achever de le fendre avec ses mains; mais l'effort qu'il faisoit pour cela ayant dégagé les coins, ses mains se trouvèrent prises & serrées par le ressort des deux parties de l'arbre qui se rejoignirent; de manière que ne pouvant se débarrasser, il fut dévoré par les loups ou par un lion.

MILON, puni pour le meurtre de Laodamie, lapidée au pied des autels de Diane. *Voyez* LAODAMIE.

MILVINA, (*Musiq. inst. des anc.*) Quelques auteurs anciens parlent d'une flûte surnommée *milvina*, soit parce qu'elle étoit faite d'un os de milan, soit parce que son ton, qui étoit fort aigu, ressembloit au cri de cet oiseau de proie. Festus dit que les flûtes appellées *milvines*, avoient un son très-aigu. (F. D. C.)

MIMALLONIDES, surnom donné aux bacchantes, & dont on ne sait pas précisément l'étymologie. Quelques auteurs le tirent de *Mimas*, montagne d'Ionie, célèbre par le culte de Bacchus: d'autres du mot grec μιμεῖσθαι, parce qu'elles imitoient les voyages & les conquêtes de Bacchus.

MIMAS, un des géans qui firent la guerre aux dieux. Il fut tué par le dieu Mars.

MIMAULI, acteur des *mimes* qui se faisoient accompagner par des flûtes.

MIMES, en grec μιμοί, en latin *mimi*; c'est un nom commun à une certaine espèce de poésie dramatique, aux auteurs qui la composoient, & aux acteurs qui la jouoient. Ce nom vient du grec μιμεῖσθαι, *imiter*; ce n'est pas à dire que les *mimes* soient les seules pièces qui représentent les actions des hommes, mais c'est qu'elles les imitent d'une manière plus détaillée & plus expresse. Plutarque (*Sympos.*, *liv. VII*, probl. 8.) distingue deux sortes de pièces *mimiques*; les unes étoient appellées ὑποθέσεις; le sujet en étoit honnête aussi bien que la manière, & elles approchoient assez de la comédie. On nommoit les autres παίγνια; les bouffonneries & les obscénités en faisoient le caractère.

Sophron de Syracuse, qui vivoit du temps de Xerxès, passe pour l'inventeur des *mimes* décents & semés de leçons morales. Platon prenoit beaucoup de plaisir à lire les *mimes* de cet auteur; mais à peine le théâtre grec fut formé, que l'on ne songea plus qu'à divertir le peuple avec des farces & des acteurs qui, en les jouant, représentoient, pour ainsi dire, le vice à découvert. C'est par ce moyen qu'on rendit les intermèdes des pièces de théâtre agréables au peuple grec.

Les *mimes* plûrent également aux romains, & formèrent la quatriéme espèce de leurs comédies. Les acteurs s'y distinguoient par une imitation licentieuse des mœurs du temps, comme on le voit par ces vers d'Ovide (*Trist.* 2. 515.):

Scribere si fas est imitantes turpia mimos.

Ils y jouoient sans chaussure, ce qui faisoit quelquefois nommer cette comédie *déchaussée*; au lieu que dans les trois autres, les acteurs portoient pour chaussure le brodequin, comme le tragique se servoit du cothurne. Ils avoient la tête rasée, ainsi que nos bouffons l'ont dans les farces; leurs habits étoient de morceaux de différentes couleurs, comme celui de nos arlequins. On appelloit cette sorte d'habit *paniculus centumculus*. Ils paroissoient aussi quelquefois sous des habits magnifiques & des robes de pourpre; mais c'étoit pour mieux faire rire le peuple, par le contraste d'une robe de sénateur avec la tête rasée & les souliers plats. C'est ainsi qu'arlequin sur notre théâtre revêt quelquefois l'habit d'un gentilhomme. Ils joignoient à cet ajustement la licence des paroles & toutes sortes de postures ridicules. Enfin, on ne peut leur reprocher aucune négligence sur tout ce qui tendoit à amuser la populace.

Leur jeu passa jusques dans les funérailles, & celui qui s'en acquittoit fut appellé *Archimime*. Il dévançoit le cercueil, & peignoit par ses gestes les actions & les mœurs du défunt: les vices & les vertus, tout étoit donné en spectacle. Le penchant que les *mimes* avoient à la raillerie, leur faisoit même plutôt révéler dans cette cérémonie funèbre, ce qui n'étoit pas honorable aux morts, qu'il ne les portoit à peindre ce qui pouvoit faire leur gloire.

Les

Les applaudiſſemens qu'on donnoit aux pièces de Plaute & de Térence, n'empêchoient point les honnêtes gens de voir avec plaiſir les farces *mimiques*, quand elles étoient ſemées de traits d'eſprit & repréſentées avec décence. Les poëtes *mimographes* des latins qui ſe diſtinguèrent en ce genre, ſont Cneus Mathius, Decimus Laberius, Publius Syrus, ſous Jules Céſar; Philiſtion, ſous Auguſte; Silon, ſous Tibère; Virgilius Romanus, ſous Trajan; & Marcus Marcellus, ſous Antonin. Mais les deux plus célèbres entre ceux que nous nommons, furent Decimus Laberius & Publius Syrus. Le premier plût tellement à Jules Céſar, qu'il en obtint le rang de chevalier romain & le droit de porter des anneaux d'or. Il avoit l'art de ſaiſir à merveille tous les ridicules, & ſe faiſoit redouter par ce talent. C'eſt pourquoi Cicéron, écrivant à Trébatius, qui étoit en Angleterre avec Céſar, lui dit : *Si vous êtes plus long-temps abſent ſans rien faire, je crains pour vous les* mimes *de Laberius.* Cependant Publius Syrus lui enleva les applaudiſſemens de la ſcène, & le fit retirer à Pouzole, où il ſe conſola de ſa diſgrace par l'inconſtance des choſes humaines, dont il fit une leçon à ſon compétiteur dans ce beau vers.

Cecidi ego : cadet qui ſequitur ; laus eſt publica.

Il nous reſte de Publius Syrus des ſentences ſi graves & ſi judicieuſes, qu'on auroit peine à croire qu'elles ont été extraites des *mimes* qu'il donna ſur la ſcène : on les prendroit pour des maximes moulées ſur le ſoque & même ſur le cothurne. (D. J.)

MIMOGRAPHUS. Gruter (104. 7.) rapporte une inſcription dans laquelle on lit ce mot, qui déſigne un auteur de *mimes.*

MINA, poids & monnoie. *Voyez* MINE.

MINARI, menacer, préſager des évènemens funeſtes ; expreſſion des aruſpices relative aux entrailles des victimes, *fibræ minaces.* (Virgil. *Georgic.* 1. 484.)

MINATIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le ſurnom de cette famille eſt *Sabinus.*

MINDIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

MINE de métaux ou de foſſiles. *Voyez* OR.

MINE de Moïſe, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Aſie. Elle valoit 125 liv. monnoie actuelle de France, ſelon M. Paucton. Elle valoit, en monnoie des mêmes pays,

$2\frac{2}{5}$ grands ceſephs,
ou $2\frac{1}{2}$ onces d'or,
ou 5 dariques,
ou 15 tétraſtatères,
ou 30 diſtatères,
ou 40 hexadrachmes,
ou 60 tétradrachmes.

Voyez MONNOIE & POIDS, pour connoître l'évaluation de Romé de l'Iſle.

MINE attique, poids & monnoie des grecs. Elle valoit, ſelon M. Paucton, en poids de France, $\frac{9132}{10000}$ de livre ; & en monnoie du même pays, 100 liv. de France. Elle valoit, en poids & monnoie des grecs,

5 ſtatères d'or,
ou 100 drachmes.

MINE de Moïſe, ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte. Il valoit, en poids de France, ſelon M. Paucton, 1 livre $\frac{1415}{10000}$. Il valoit, en poids des mêmes pays,

$2\frac{2}{5}$ mines talonudiques,
ou $2\frac{1}{2}$ rotules,
ou 15 tétraſtatères,
ou 30 onces,
ou 40 hexadrachmes,
ou 60 tétradrachmes,
ou 240 drachmes.

MINE talmudique, ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte. Il valoit, en poids de France, ſelon M. Paucton, $\frac{4756}{10000}$ de livres. Il valoit, en poids des mêmes pays,

$1\frac{1}{24}$ rotule,
ou $6\frac{1}{4}$ tétraſtatères,
ou $12\frac{1}{2}$ onces,
ou $16\frac{2}{3}$ hexadrachmes,
ou 25 tétradrachmes,
ou 100 drachmes.

MINE (Petite), ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* ROTULE.

Mine italique, *pondo*, livre, poids des romains. Il valoit, ſelon M. Paucton, en poids de France, $\frac{6849}{10000}$ de livre. Il valoit, en poids romains,

12 onces,
ou 36 duelles,
ou 48 ſiciliques,
ou 72 ſextules,
ou 84 deniers de Papirius,
ou 96 deniers de Néron,
ou 288 ſcripules,
ou 504 ſextans de Celſe,
ou 576 ſimplium,
ou 1728 ſiliques.

Mine, halimène, hémine, cotyle, ſédaſa, meſure de capacité de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit $\frac{2352}{10000}$ de pinte de France, ſelon M. Paucton (*Métrologie*).

MINEIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

MINÉIDES, ou les filles de Minias, étoient de Thèbes; elles refuſèrent de ſe trouver à la célébration des orgies, ſoutenant que Bacchus n'étoit pas fils de Jupiter; & pendant que tout le monde étoit occupé à cette fête, elles ſeules continuèrent à travailler, ſans donner aucun repos à leurs eſclaves; marquant par-là, dit Ovide, le mépris qu'elles faiſoient de Bacchus & de ſes fêtes; lorſque tout d'un coup elles entendirent un bruit confus de tambours, de flûtes & de trompettes, qui les étonna d'autant plus qu'elles ne virent perſonne. Une odeur de myrthe & de ſafran ſe répandit dans leur chambre; la toile qu'elles faiſoient, ſe couvrit de verdure, & pouſſa des pampres & des feuilles de lierre. Le fil qu'elles venoient d'employer, ſe convertit en ceps chargés de raiſins, & ces raiſins prirent la couleur de pourpre qui étoit répandue ſur l'ouvrage. Sur le ſoir, un bruit épouvantable ébranla toute la maiſon; elle parût tout-à-coup remplie de flambeaux allumés & de mille autres feux qui brilloient de tous côtés: on entendit des hurlemens affreux, comme ſi toute la maiſon eut été remplie de bêtes féroces. Les *Minéïdes* effrayées, allèrent ſe cacher, pour ſe mettre à couvert du feu & de la lumière; mais pendant qu'elles cherchent les endroits les plus ſecrets de la maiſon, une membrane extrêmement déliée couvre leur corps, & des aîles fort minces s'étendent ſur leurs bras: elles s'élèvent en l'air par le moyen de ces aîles ſans plumes, & s'y ſoutiennent; elles veulent parler, une eſpèce de murmure plaintif eſt toute la voix qui leur reſte pour exprimer leurs regrets; en un mot, elles ſont changées en chauve-ſouris. Les partiſans du culte de Bacchus ne ceſſoient de répéter aux enfans ces contes abſurdes.

MINERVAL, honoraire que les écoliers de Rome payoient à leur maître le 3 janvier & le 19 de mars, pendant les fêtes de Minerve, qui étoient pour eux des jours de congé. Quelques philologues penſent que l'honoraire ſe payoit tous les mois, comme le dit Horace, *octonis referebant idibus æra*; & que le *minerval* étoit un préſent extraordinaire, une eſpèce d'étrenne.

MINERVALES, fêtes que les romains célébroient en l'honneur de Minerve. On en célébroit une le 3 janvier, l'autre le 19 mars, & elles duroient chacune cinq jours. Les premiers ſe paſſoient en prières & en vœux qu'on adreſſoit à la déeſſe; les autres étoient employés à des ſacrifices & à des combats de gladiateurs: on y repréſentoit auſſi des tragédies; & les auteurs, par la lecture de divers ouvrages, y diſputoient un prix fondé par l'empereur Domitien. Pendant cette fête, les écoliers avoient vacances, & portoient à leurs maîtres des étrennes ou un honoraire nommé *minerval*. *Hoc menſe*, dit Macrobe, *mercedes exſolvebant magiſtris quos completus annus deberi fecit*; les romains, toujours délicats dans leurs expreſſions, ayant donné à ce ſalaire ſi légitime un nom tiré de celui de la déeſſe des beaux arts.

MINERVE. « Quoique l'égyptianiſme des grecs, dit M. de Sainte-Croix, ſoit démontré par des preuves multipliées, cependant quelques auteurs en ont douté, & même l'ont nié, à l'égard de certaines divinités. Le judicieux Mosheim, entr'autres, n'a point voulu croire à l'identité d'Iſis & de *Minerve*. (*Not. ad Cudw t. I, p.* 460-61.) Il ſeroit étonnant que cette dernière, étant la déeſſe tutélaire d'un pays qu'on appelloit *une autre Egypte* (*ariſtophan. ap. Athen.*, *l. IX*, *pag.* 373.), par la reſſemblance de ſon culte avec celui de cette célèbre contrée, n'en eut pas tiré ſon origine. Je crois que ce ne ſera plus un problême, quand on aura lu le parallele ſuivant ».

» *Minerve* eſt reconnue par pluſieurs écrivains de l'antiquité (*Hérod. l. II*, *c.* 59, *Plat. in Tim.*, *p.* 1043, *Arnob.*, *l. IV*, *p.* 143.), pour Iſis, honorée à Saïs, ſous le nom de *Neith*, c'eſt-à-dire *ancienne* (comme le prouve la verſion cophte du Nouveau Teſtament, ainſi que le témoignage de Diodore, *l. I*,) : auſſi fut-elle ſuppoſée avoir civiliſé le genre humain. (*Diod.*, *l. I*, *§.* 14; *Stob. Eclog. phyſic. p.* 124.) *Minerve* retira de l'état de

barbarie les peuples de l'Attique, & apprit aux grecs l'art de bâtir les maisons. (*Appian. de Piscat.*, *l. II*, *v.* 25; *Lucian. Hermot.*, §. 20.) Les loix furent établies par elle : c'est pourquoi Eschyle met ces paroles dans sa bouche, à l'occasion du crime d'Oreste : « Ecoutez mes loix, ô athéniens, » dans le premier jugement que vous allez rendre » contre le meurtre. Cette assemblée sera le tri- » bunal perpétuel des enfans d'Egée ; vous l'appel- » lerez l'aréopage, &c. (*Eumenid. v.* 684, *&c.*) ».

« La législation est tout-à-la-fois la cause & l'effet de l'agriculture : ne soyons donc pas surpris que *Minerve* ait passé pour en avoir accéléré le progrès par ses découvertes. (*Aristid. in Minerv. p.* 13.) Mais sa principale gloire est l'invention des arts : elle la devoit à Isis, qui les protégea. (*Diod. Sic*, *l. I*, §. 15.) Cette déesse représentée à Saïs assise, comme une femme qui ourdit (*Eustath. ad Homer. Iliad.*, *l. I*, *p.* 31, *ed. Rom.*), a donné lieu d'imaginer que *Minerve* avoit enseigné cet art. Les amours de cette dernière déesse avec Vulcain, sont l'allégorie de l'union des arts. Cette union doit son origine aux rapports de *Neith*, ou Isis, avec *Phtha*, le prototype de Vulcain. (*Procl. in Tim. Plat. p.* 30.) Peut-être encore que la représentation de *Neith* avec la marque des deux sexes (*Horapoll.*, *l. I*, §. 12.), fit naître chez les grecs cette fable ».

« Suivant Plutarque, Typhon étoit représenté comme l'ennemi d'Isis, à cause de son ignorance & de son obstination dans l'erreur (*Plut. de Is. & Osir.*, §. 2.) ; en conséquence, il explique le nom de la déesse égyptienne, par celui de *Science* (*Ibid.* §. 60.) : tous les genres de connoissances étoient du ressort de *Minerve* ; & sans son secours, on ne pouvoit y faire aucun progrès. Les poëtes (*Catull. ad Com. Nep.*, *v.* 9; *Ovid Fast.*, *l. III*, *v.* 833,) ; les philosophes (*Procl. in Tim. Artemid. de Somn.*, *l. II*, §. 34,) ; & les artistes (*Pind. Olymp. VIII*, *Antistroph. III*,), la regardoient comme leur divinité tutélaire ».

« Platon croyoit que la musique devoit son origine à un dieu ou à quelque homme divin, & que pour cette raison, les plus anciens chants étoient attribués à Isis (*Plat. de Leg.*, *l. II*, *p.* 790,), considérée dans le *nôme* d'Hermopolis, comme la première des muses. (*Plut. de Is. & Osir.*, §. 3.). Le sistre étoit un instrument de son invention avec lequel on la représentoit, cherchant sur le bord du Nil, Osiris son époux. (*Euseb. Præp. l. V*, *c.* 7.). Epicharme avoit introduit dans une de ses pièces *Minerve*, armée, & accompagnant de la voix Castor & Pollux, qui jouoient de la flûte (*Athen.*, *l. IV*, *p.* 184,), dont Apollon, selon Corinne, prit des leçons de la déesse. (*Plut. de Music.*, *t. II*, *op. p.* 1136.). Pindare, en parlant de Midas, s'exprime en ces termes : » Il s'est montré le premier dans cet art, que Pallas inventa, lorsque » réunissant des roseaux, elle y fit passer les plain- » tes effroyables des audacieuses Gorgones. (*Pyth.* » *Od. XII*, *Strop. I.*) ». On faisoit aussi l'honneur à Minerve d'avoir inventé la lyre & la cithare. (*Plin. l. XXXIV*, *c.* 19.) ».

« On a vu (article d'Isis) ce que l'art nautique devoit à Isis, & qu'on portoit la figure d'un vaisseau à ses fêtes. Cet usage avoit été imité par les grecs & par les romains, dans celles de *Minerve*, qu'on croyoit avoir enseigné la manière de construire les vaisseaux. (*Maxim. Tyr. Diss. XXXVII*, §. 8, *Théon ad. Arat. ed. Morel*, *p.* 41, *Tertull. de Spect.*, *c.* 8.). Celui sur lequel Danaüs enfuit d'Egypte, & le fameux navire Argo, passoient également pour ses ouvrages. (*Hygin. Fab. CLXVIII*, *CCLXXVII*, *Apollon. Argon.*, *l. I*, *v.* 551, *&c.*) ».

» Isis, surnommée *Neith*, présidoit à la guerre (*Procl. in Tim. Plat.*, *p.* 30) ; & le scarabée, animal emblématique, qui désignoit, dans l'écriture hiéroglyphique, un soldat (*Ælian. de Anim.*, *l. X*, *c.* 15; *Plut. de Is. & Osir.*, §. 10,), étoit le symbole de cette déesse. (*Horapoll. l. I*, *c.* 13.). On sait que la guerre étoit du département de *Minerve*, & qu'elle présidoit à tous les exercices militaires ».

« Saïs reconnoissoit Neith pour sa fondatrice (*Plat. in Tim.*, *p.* 1043,), comme Athènes, *Minerve*-Pallas, pour la sienne. Les poëtes grecs appellent souvent cette dernière ville la cité de Pallas (*Eurip. Med.*, *v.* 771,), & l'Attique, la terre de Minerve. (*Æschyl. Eumenid.*, *v.* 922, *Aristoph. Nub. v.* 299, *&c.*). Enfin, on célébroit à Saïs la fête d'Isis avec des cérémonies peu différentes de celles que les athéniens pratiquoient en l'honneur de *Minerve*. (*Herod.*, *l. II*, *c.* 6, & *Marsham*, *Chron.*, *p.* 228, *ed. Lips.*) ». (Article tiré des *recherches sur les mystères du paganisme*, de M. de Sainte-Croix.) ».

Minerve étoit la déesse de la sagesse & des beaux arts. Les anciens ont beaucoup varié sur l'origine de cette divinité ; ils en ont même compté plusieurs qui ont porté ce nom. Cicéron en compte cinq : la première, qui fut mère d'Apollon ; la seconde, fille du Nil, honorée en Egypte par les Saïtes ; la troisième, celle qui fut engendrée de Jupiter, par Jupiter même ; la quatrième, fille de Jupiter & de Coryphe ou Corie, une des océanides que les arcadiens regardoient comme l'inventrice des quadriges ; la cinquième, fille de Pallas, qui tua son père, parce qu'il voulut la violer. Pausanias parle encore d'une *Minerve*, fille de Neptune & de Tritonis, nymphe du lac Triton. Les lybiens qui habitoient autour de ce lac, célébroient tous les ans une fête solemnelle en l'honneur de *Minerve*, pendant laquelle les filles se partageoient en deux bandes, se battoient à coups

de pierres, de bâtons, & regardoient comme de fausses vierges celles qui mouroient de leurs blessures.

Mais la plus connue, & celle que les poëtes ont le plus chantée, est celle qui naquit de Jupiter sans mère. Il la conçut dans sa tête, sans autre secours que celui de sa propre puissance. Quelques auteurs ont dit, cependant, qu'il ne la conçut pas, mais qu'il la conserva seulement dans ses entrailles, & la fit passer dans sa tête, quand il eut dévoré Métis, qu'il avoit lui-même rendue enceinte de *Minerve*. (*Voyez* MÉTIS). Les douleurs de la grossesse lui donnèrent tant d'humeur & d'inquiétude, que le ciel fut souvent dans de grandes allarmes. Ce fut bien pis, quand les douleurs de l'enfantement le saisirent; il fallut que Vulcain, pour le soulager, lui fendit la tête d'un coup de hache. Cette dangereuse opération obligea le nouvel accouché de garder le lit pendant plusieurs jours. Ces douleurs ne sont point surprenantes, puisqu'il accoucha d'une grande fille qui sortit de son cerveau armée de pied en cap, & qui à l'instant de sa naissance, se mit à danser la fameuse danse pyrrhique : elle eut cependant un nourricier nommé Alalcoménée.

La dispute de *Minerve* avec Neptune est le trait le plus fameux de son histoire. Ces deux divinités se disputoient la gloire de donner le nom à la ville d'Athènes. Les dieux ordonnèrent que celui qui feroit un meilleur présent aux hommes, auroit cet avantage. Neptune frappa le rivage de son trident, & en fit sortir un cheval. (*Voyez* ARION.) Mais *Minerve* produisit l'olivier, & remporta la victoire. L'aréopage céleste ayant jugé que la paix, dont l'olivier est le symbole, vaut mieux que la guerre, à quoi le cheval est propre. Elle nomma la ville, du nom d'*Athena*, sous lequel elle étoit connue en Egypte.

Minerve conserva scrupuleusement sa virginité; elle fut cependant attaquée par Vulcain, & Erycthonius naquit des efforts inutiles de ce dieu. (*Voyez* ERYCTHONIUS.) Il y a cependant des auteurs qui ont prétendu qu'elle ne fut pas toujours cruelle : ils disent qu'elle fut sensible aux charmes du soleil, qu'elle poussa même la foiblesse jusqu'à souffrir qu'il la rendît mère des telchines.

Plusieurs villes se distinguèrent dans le culte qu'elles rendirent à *Minerve*, entr'autres Athènes & Rhodes. Cependant Saïs en Egypte, le disputoit à toutes les autres villes du monde; & cette déesse y avoit un temple magnifique. Les rhodiens s'étoient mis sous la protection de *Minerve*; & l'on dit que le jour de sa naissance, on vit tomber dans cette ville une pluie d'or. Mais ensuite, piquée de ce qu'on avoit oublié de porter du feu dans un de ses sacrifices, elle abandonna le séjour de Rhodes, pour se donner toute entière à Athènes. On lui dédia dans cette ville un temple magnifique; & on y célébra en son honneur des fêtes, dont la solemnité attiroit à Athènes des spectateurs de toute la Grèce. (*Voyez* PANATHENEES.)

Minerve est ordinairement représentée le casque en tête, tenant une pique d'une main, & un bouclier de l'autre, avec l'égide sur la poitrine. Ses statues étoient anciennement assises, dit Strabon : c'étoit la manière la plus ordinaire de la représenter. On en voit en effet plusieurs assises. Les animaux consacrés à cette déesse étoient principalement la chouette & le serpent, qui accompagnent souvent ses images. C'est ce qui donna lieu à Démosthènes, envoyé en exil par le peuple d'Athènes, de dire que *Minerve* se plaisoit dans la compagnie de trois vilaines bêtes, le serpent, la chouette & le peuple.

Voici les principaux surnoms de *Minerve*, dont la plupart sont pris des lieux où elle étoit honorée d'un culte particulier.

Agoræa. Un temple lui étoit consacré à Lacédémone sous cette dénomination, que portoit aussi Mercure. V. *AGORÆUS*.

Ajantis, ou *Aeantis*, surnom d'une statue de *Minerve* élevée à Mégare par Ajax, fils de Télamon.

Alalcoménie. V. ce mot.

Alcides. Tite-Live (42. 51.) dit que les Macédoniens donnoient ce surnom à *Minerve*, sans que l'on en sache la raison.

Alea. V. ce mot.

Ambulia. V. *AMBULII*.

Anemotis, ou des-vents. Minerve avoit à Mothone un temple & une statue élevés sous cette dénomination, relative aux orages & aux tempêtes dont ils croyoient qu'elle avoit délivré cette ville.

Apaturienne, ou trompeuse. Dans l'île Sphéria, près de Trézène, Æthra, veuve de Sphérus, cocher de Pélops, éleva un temple à *Minerve* sous cette dénomination, en mémoire de la victoire de Pélops.

Area, qui appaise. Oreste, absous dans l'aréopage par le secours de *Minerve*, lui éleva un autel sous cette dénomination.

Asia. Castor & Pollux, révenus de l'expédition de la Colchide, élevèrent un temple à *Minerve-Asia*, ou d'Asie.

Axiopoena, ou la vengeresse; Hercules s'étant vengé d'Hippocoon, dédia dans la Laconie un temple à *Minerve* sous cette dénomination.

Auxiliaire. Plutarque dit que Cassius Brutus se retira à Rome dans le temple de *Minerve-Auxiliaire*..

Cæsia, aux yeux bleus.

Capita. Ovide (*Fast.* 3. 835.), parlant du temple de *Minerve-Capita*, qui étoit placé au bas du mont Cœlius, parle ainsi de l'origine de ce surnom :

Nominis in dubio causa est : capitale vocamus
Ingenium solers : ingeniosa dea est.
An quia de capitis fertur sine matre paterni
Vertice cum clypeo prosiluisse suo?
An quia perdomitis ad nos captiva Phaliscis
Venit, & hoc signo syllaba prima docet?
An quòd habet legem, capitis quæ pendere pœnas
Ex illo jubeat furta reperta loco?

Catuliana. Statue de *Minerve*, ouvrage d'Euphranor, placée au bas du capitole par Q. Lutatius Catulus.

Celeuthеia, ou du-chemin, surnom donné par Ulysse à *Minerve*, après qu'il eut vaincu à la course sur un chemin les amans de Pénélope.

Chalcidica, *Chalcioeca*. } V. *Chalcioeca*.

Chalinite. V. ce mot.

Cissæa, ou de lierre, surnom d'une statue célèbre de *Minerve*, placée dans la citadelle à Corinthe.

Corie. V. ce mot.

Coryphasia, ou sortie de la tête. *Minerve* étoit ainsi nommée dans son temple de Pylos.

Cranée, ou des montagnes, ou sauvage, surnom de *Minerve* chez les Elatéens.

Cydonia, de Cydonia en Crète.

Cyparissia, de Cyparissa dans le Péloponnèse.

Hippia. V. ce mot.

Hippolaïs, d'Hippola, ville située près du promontoire Ténare, détruite au temps de Pausanias.

Hospitalière, surnom de *Minerve* à Lacédémone.

Hygia, ou *Medica*. V. Hygie.

Ithomia, *Ithonia*, } d'Ithome en Thessalie.

Larissæa, des bords du fleuve Larisse, entre l'Achaïe & l'Elide.

Lemnienne, surnom d'une statue de *Minerve* élevée par des lemniens dans la citadelle d'Athènes.

Littorea (*Stat. Achilleid.* 1. 285.), qui aime à être adorée sur les rivages.

Machinatrix. *Minerve* étoit adorée dans l'Arcadie sous cette dénomination, comme auteur des bons conseils, & créatrice des arts.

Mère. Les éléennes firent vœu d'élever un temple à *Minerve*, si elles devenoient mères aussi-tôt qu'elles entreprendroient de réparer les pertes que leur patrie avoit essuyées par les guerres. Leur vœu fut accompli, & *Minerve* en reçut le surnom de *Mère*.

Memor, qui se ressouvient des prières, qui les exauce. On lit cette inscription dans Gruter (1067. 4.) :

MINERVÆ. MEMORI. TULLIA. SUPERIANA.
RESTITUTIONE. FACTA. SIBI. CAPILLORUM.

Narcæa. V. ce mot.

Onca, ou *Onga*. V. ce mot.

Ophthalmitès, aux bons yeux. Lycurgue ayant eu un œil crevé par Alcandre, ennemi de ses loix, se retira dans un village où les lacédémoniens accourus le défendirent des attaques d'Alcandre. Le législateur reconnoissant éleva un temple à *Minerve*, qui avoit conservé son second œil.

Ὀξυδερκοῦς, qui voit clair. Diomède éleva dans les environs de Corinthe un temple à *Minerve* sous cette dénomination, en reconnoissance de ce qu'elle avoit dissipé le nuage qui l'enveloppoit dans son combat devant Troie.

Pœonienne. V ce mot.

Pallas. Ce nom fut donné à *Minerve*, après qu'elle eut tué le titan Pallas.

Panachæis, de tous les grecs, ou favorable à

tous les grecs. Près de Laphria *Minerve* avoit un temple & une statue sous cette dénomination.

Pania. A Corinthe on voyoit une statue de *Minerve-Pania.*

Pareia. Une statue de *Minerve* placée près de Sparte portoit ce nom. Signifieroit-il aux belles joues?

Minerve-aux-plongeons, ou *Aethyia*, nom d'un écueil près de Mégare.

Poliade. V. ce mot.

Poliuchus, qui conserve les villes : synonyme du précédent.

Promachorma, ou la première au combat,

Προναία, des vestibules, surnom de *Minerve* & de Mercure relatif aux hermathènes.

Saïtide, ou de Saïs en Egypte.

Salpinga, ou *Minerve*-trompette. Hègélaüs, fils de Tyrrhenus, à qui Hercule & une lydienne avoient donné le jour, inventa la trompette, & fit honneur de cette invention à *Minerve*, en lui consacrant un temple sous le nom de *Minerve*-trompette.

Sthenias, puissante.

Sunias, de Sunium.

Telchinie, bâtie par les Telchines. *V.* ce mot.

Tritonia. V. Egide.

Eschile (*Eumenid. v.* 830.) lui donne l'épithète de porte-clefs, Κληδοῦχος, à cause que cette déesse connoissoit seule l'endroit où Jupiter cachoit la clef du cabinet qui renfermoit son redoutable foudre.

Le surnom *Musica* fut donné à *Minerve*, parce qu'elle avoit inventé les flûtes. Elle en tient deux sur un bas-relief de la Villa-de-Belvédère à Frescati, sur une pâte antique de la collection de Stosch (*p.* 65. *n°.* 211.), & dans le dessin d'une peinture des thermes de Titus (*Monum. inedit. n°.* 15.). Mais elle renonça à cet instrument, parce que son usage lui faisoit trop enfler les joues.

Pallas étoit prise pour la providence ou la prévoyance : de-là vinrent son surnom Πρόνοια, & l'inscription Προνοίας Ἀθηνᾶς, à Pallas prévoyante, que l'on voyoit sur ses temples de l'île de Délos (*Herodot.* 1. *c.* 92.), & de Delphes. (*Diodor. Sicul. l. II.*).

Le surnom *Colocasia* donné à *Pallas*, est formé, selon Paulmier, des mots κάσοας & κόλο, manteau de feûtre court. On le voit, à quelques statues de *Pallas*, tenir lieu d'égide.

On voit sur une sardoine de la collection de Stosch, *Minerve* salutaire, *salutarifera*, ou *medica*, marchant précédée d'un serpent. Ce qu'elle a de particulier, est une espèce de *parazonium* qu'elle porte au côté gauche ; la garde en est couverte par le bouclier qu'elle porte sur les épaules. On trouve aussi *Minerve* avec un *parazonium*, dans trois empreintes de pierres gravées de la même collection. Quelquefois cette déesse est représentée tenant deux piques. Winckelmann pense que *Minerve*, appellée ζωστήρια, *accingens se*, c'est-à-dire, qui s'arme, étoit représentée ainsi ; car comme le casque & l'égide étoient son armure ordinaire, il falloit donc que lorsqu'elle étoit appellée ζωστήρια par excellence, elle eût outre son armure quelque chose de particulier, qui peut avoir été le *parazonium.* Il se peut aussi que *Minerve* ζωστήρια soit la même qui est appellée στρατεῖα par Lucien. Il faut pourtant avouer qu'on confond souvent *Minerve* & Bellone : & la notre, sans le serpent, seroit prise pour Bellone, de même que les trois pierres suivantes de la même collection, par rapport aux armures sur lesquelles elle pose son bouclier ; car les trophées semblent convenir plutôt à Bellone qu'à *Minerve.* La prétendue Bellone de quelques médailles est un peu équivoque, & n'a point d'attributs assez distinctifs : la déesse qui passe pour Bellone dans *Beger*, est dans la même attitude que *Minerve*, sur les médailles de Pyrrhus.

Dans la même collection est gravée sur une cornaline, *Minerve* debout, appuyée contre une colonne, donnant à Esculape, qui est assis devant elle, le bâton autour duquel le serpent est entortillé.

Sur une cornaline sciée d'un scarabée, dans la collection de Stosch, paroît *Minerve*, vue de face, debout à côté d'un autel, sur lequel il y a deux feux allumés : elle tient une victoire sur la main gauche. La mythologie nous enseigne que *Minerve* communiqua l'immortalité & la divinité à la fille de Pallante, qui étoit fils de Lycaon, & qu'elle lui donna le nom de *Victoria ;* on prétend qu'elle avoit été élevée avec *Minerve.* On la trouve encore avec la victoire sur des monumens étrusques. La pique qu'elle tient de la main droite est toute formée de globes à-peu-près comme les *broches* ou appuis de Diane d'Ephèse. La gravure de cette cornaline paroît être très-antique. On y reconnoît *Minerve-Victoria*, ou Νίκης, des athéniens.

Il est très-difficile d'expliquer la *Minerve* en marbre de la ville Albani, qui est toute couverte d'un voile ou d'une draperie. On ne peut la reconnoître qu'à son air, son casque & son bouclier, qu'on apperçoit à travers le voile. Si ce n'est pas la *Minerve* appellée Πλυντηρία, dont les athéniens couvroient la statue pendant certaines fêtes, le savant Winckelmann croit qu'elle sera toujours un problême insoluble.

Minerve-Erganè, ou laborieuse, avoit été adorée la première fois sous ce nom par les athéniens. Les Spartiates lui élevèrent ensuite un temple à Thespia en Béotie. La statue de Plutus étoit placée auprès de celle de *Minerve-Erganè*. Le coq étoit consacré à *Minerve-Erganè*. Nous apprenons ces détails de Pausanias.

Pallas & Diane, dit Winckelmann (*Hist. de l'art*, *l.* 4, *ch.* 2,), sont toutes deux armées de traits redoutables, toutes deux ont leur blonde chevelure nouée par-dessus la tête, & sont toujours d'un maintien grave. *Pallas*, selon l'idée que nous en donne Stace, est sur-tout l'image de la pudeur virginale. Exempte de toutes les foiblesses de son sexe, elle a vaincu l'amour. Les yeux de *Pallas* semblent expliquer la dénomination que les grecs & les romains donnoient à la prunelle de l'œil : ceux-ci l'appelloient *Pupilla*, jeune fille, & ceux-là κόρη, qui a la même signification. Cette déesse a les yeux moins ceintrés & moins ouverts que Junon ; elle ne porte point la tête haute, & ses yeux sont baissés, comme ceux d'une personne ensevelie dans une douce méditation. Le contraire de cette attitude paroît dans les têtes de *Roma*, qui, en qualité de dominatrice de tant d'empires, annonce dans son maintien une confiance royale, & qui est coîffée d'un casque, ainsi que *Pallas*. Je remarquerai ici que la configuration de *Pallas* sur les médailles grecques en argent de la ville de Velia en Lucanie, où elle porte des aîles aux deux côtés de son casque, nous offre exactement le contraire de ce que j'ai dit des statues & des bustes de cette déesse ; car sur ces monumens elle a de grands yeux, & elle porte ses regards en avant ou en haut. Ses cheveux attachés ordinairement fort bas derrière la tête, descendent par étage en longues boucles par dessous le ruban qui les noue. C'est de cette coîffure particulière que *Pallas* paroît avoir reçu le surnom peu connu de παραπεπλεγμένα. Pollux explique ce mot par ἀναπεπλεγμένα, ce qui ne rend pas l'idée plus claire. Vraisemblablement cette épithète fait allusion à ces sortes de cheveux, dont la manière de les nouer expliqueroit l'écrivain en question. Comme cette déesse a coutume de porter ses cheveux plus longs que les autres divinités, il se peut qu'on ait pris occasion de-là de jurer (*Tibull. I*, *Eleg.* 4.-22.) par ses cheveux. Il n'est pas ordinaire de voir *Pallas*, la main droite posée sur sa tête surmontée d'un casque, assise à côté de Jupiter sur le faîte du temple de ce dieu. Elle est ainsi figurée sur un bas-relief du capitole, représentant un sacrifice de Marc Aurele. On la voit encore de même sur un médaillon d'Hadrien, dans la bibliothèque du Vatican ».

Minerve emprunta le casque de Pluton, qui rendoit invisible (Ἄϊδος κυνῆ), lorsqu'elle se plaça sur le char de Diomède, à côté de ce héros, pour combattre le dieu Mars. (*Iliad. E. vers* 845.)

Le casque de *Minerve* est ordinairement surmonté d'un panache garni de crins ; car c'étoit ainsi qu'on les portoit dans les siècles héroïques. (Ἱππόκομοι κόρυθες, dit Sophocle, *Antigon.*, *v.* 117.) C'est ainsi qu'il est figuré sur les médailles & les pierres gravées.

Une belle *Pallas* de la Villa Albani, porte pour ajustement de tête, au lieu de casque ordinaire, la peau d'une tête de chien ; de manière que le museau supérieur avec les dents tombe sur le front de la déesse.

Sur un grand vase de marbre de la Villa Albani, on voit *Pallas* chasseresse, coîffée d'un chapeau : on sait que cette déesse aimoit aussi la chasse.

» Les monumens les plus considérables, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *l. IV*, *ch.* 6.), & l'on peut dire les seuls qu'il y eut à Rome du temps du haut style, sont, autant que j'en peux juger, la *Pallas* de la Villa Albani (statue qu'il ne faut pas confondre avec la *Pallas* du premier style, qui s'y trouve aussi), ensuite la Niobé avec ses filles de la Villa Medicis. La *Pallas* est digne des grands statuaires de ce temps, & le jugement que nous en portons peut être d'autant plus juste que nous en voyons la tête dans toute sa beauté primitive : elle est d'une si belle conservation, qu'elle n'a pas éprouvé la moindre altération, & elle est aussi pure, aussi brillante que si elle sortoit des mains de l'ouvrier. La tête de cette figure, indépendamment de la haute beauté dont elle porte l'empreinte, a les caractères que nous avons assignés à ce style, & décèle une sorte de dureté plus aisée à sentir qu'à décrire. On désireroit dans sa physionomie une certaine grace qu'on auroit pu lui donner par un trait plus arrondi & plus moëlleux ; & c'est sans doute là cette grace que Praxitèle, dans l'âge suivant de l'art, sut imprimer à ses figures. Niobé & ses filles doivent être regardées comme des monumens incontestables du haut style. Mais les figures de ce fameux grouppe ne portent pas la marque distinctive de ce style, cette dureté apparente qui caractérise la *Pallas* antique, & qui fixe son âge ».

Cette *Pallas* de la Villa Albani, que Winckel-

mann a publiée avant la restauration dans ses monumens de l'antiquité, lui paroît être la plus ancienne statue de ce style. Le tour du visage & les formes des parties y sont traités de façon que si la figure étoit de basalte, on la croiroit de fabrique égyptienne. La tête de cette antique est parfaitement semblable aux têtes de femme qui se trouvent sur les anciennes médailles grecques : du reste, on pourroit y trouver aussi le style étrusque.

A l'une des belles statues de *Pallas*, conservées à la villa Albani, la lèvre inférieure avance insensiblement, pour mieux rendre l'air de gravité qui convient à cette déesse.

Les artistes doivent observer soigneusement de ne pas mettre sur le bouclier de *Minerve* la tête de Méduse avant le temps de la fable de Persée. Le graveur d'une sardoine de Stosch a suivi cette maxime, & , dans la guerre des titans, il n'a mis qu'un cheval sur le bouclier de *Minerve*. Cet attribut pourroit la faire reconnoître pour *Minerve Hippia* ; mais cette dénomination ne lui fut donnée qu'après le combat avec les titans, selon la tradition qu'en a conservée Pausanias. Il faut donc, par conséquent, que ce cheval soit Pégase, qu'elle avoit dompté, & que l'on voit quelquefois sur son casque, comme dans une médaille de Cyrène ; parce que la fable veut que *Minerve-Hippia* ou *Equestre* soit née en Afrique, C'est dans ce seul sens que le cheval que nous trouvons dans ce fragment, peut s'accorder avec le combat des géants.

La *Minerve* étrusque portoit des aîles, non-seulement aux épaules, mais encore aux pieds, comme on le voit dans l'Etrurie de Demster (*tab.* 100. & *Mus. Etrusc. t.* 35.), & dans Cicéron (*de naturâ deor. l.* 3.).

C'est donc bien à tort qu'un écrivain anglois a dit qu'on ne trouve point de *Minerve* aîlée, & qu'aucun auteur n'a parlé de cet attribut.

Minerve foudroie les titans sur des médailles de Phaselis en Lycie (*Pellerin*, *t.* II, *pl.* 69.), & sur des pierres gravées de la collection de Stosch (*p.* 51.).

On voit sur une cornaline de Stosch *Minerve* debout, tenant de la main gauche sa lance & son bouclier, & sur la main droite une chouette ; telle qu'une petite figure de bronze de la galerie du collège de Saint Ignace à Rome. Pausanias fait mention d'une statue de *Minerve* qui tenoit une corneille sur sa main. La corneille étoit anciennement son symbole ; mais depuis que cet oiseau eut accusé les filles de Cécrops, *Minerve* la chassa, & prit la chouette à sa place.

Caylus publiant une *Minerve* portée sur un char, avec une chouette posée sur sa lance, dit : » Les monumens de tous les genres nous représentent souvent les chars consacrés à la course, ou destinés à la guerre. Mais la chouette posée sur la haste, offre ici une singularité agréable pour la composition, & qui peut nous fournir des conjectures heureuses sur l'objet de ce monument. En effet, elle prouve au moins que la divinité qui parcourt les airs sur son char, n'est point Pallas ni Bellone, mais *Minerve*, &, selon les apparences, *Minerve* d'Athènes. En la voyant ainsi armée contre son ordinaire, on pourroit croire qu'un très-vif intérêt l'anime, & qu'elle prend une très-grande part à l'action qu'on veut représenter (*Caylus*, 2, *pl.* 42, *n*°. 1.) ».

Les mers formoient l'empire de *Pallas*, ainsi que celui de Neptune. C'est elle qui apprit aux grecs à construire le premier navire (*Aristid. orat. in Pallad. p.* 28. *p.* 23.). Elle soulève, dans Homère (*Odyss.* E. *v.* 109 & 383.) les flots contre la flotte des grecs à leur retour de Troie, & elle les appaise pour sauver Ulysse. Aussi voit-on au palais Rospigliozi de Rome, sa statue avec un monstre marin à ses pieds. Winckelmann croit qu'elle représente cette *Minerve* à qui l'on attribuoit une espèce de puissance sur la mer, que l'on sculptoit aux proues des vaisseaux, & que l'on portoit à Athènes en procession le long du rivage de la mer.

Il y avoit aussi sur le promontoire de Misène une *Minerve*, à laquelle les mariniers qui venoient d'Alexandrie rendoient un culte particulier, en faisant des libations de vin. Cette statue devoit sans doute être distinguée par quelqu'attribut relatif à la mer ; & l'on pourroit la reconnoître dans la statue du palais *Rospigliozi*.

Dans une peinture des thermes de Titus (*Monum. inedit. n*°. 18.), la tunique courte de *Pallas* est gorge-de-pigeon ; celle qui est au-dessous est couleur de feu, quoiqu'elle soit ordinairement bleue. Sa ceinture est de couleur de laque ; & le cimier de son casque, rouge comme sa tunique de dessous. En général, le rouge convient à cette divinité guerrière.

Vulcain obtint les faveurs de *Pallas*, qu'il avoit sollicitées long-temps sans succès. (*Hygin. Fab.* 146. *Tzetz. Schol. Lycophron. p.* 16. *a. l.* 31.)

Ce fut *Pallas* qui plaça une couronne de laurier sur la tête de Jupiter vainqueur des Titans (*Diodor. apud Tertullian. de coron. milit. p.* 124. *B.*), après l'avoir aidé à les foudroyer. On voit au Museum du collège romain une *Minerve* ciselée sur un vase d'argent, qui lance la foudre sur Encelade. On voit *Minerve* représentée de même sur une pierre gravée de la collection de Stosch (*p.* 51.).

Sur

Sur un bas-relief de la villa Albani, publié dans les *Monumenti inediti*, *n°*. 111, qui représente les noces de Thétis & de Pelée, & où les dieux viennent offrir des présens aux nouveaux époux, on voit *Pallas* qui porte un casque & une lance. Sur une peinture antique (*Ibid. n°*. 113.), *Pallas* offre à Pâris, pour en obtenir la pomme, un bandeau royal de pourpre, comme le symbole de la souveraine puissance.

Le suffrage favorable à Oreste, que *Pallas* donna pour départager l'aréopage sur le sort de cet illustre infortuné (*Æschyl. Eumenid. v.* 588. 688. 738.), fait le sujet de plusieurs monumens antiques, entr'autres d'un bas-relief du palais Giustiniani, d'un fragment de camée de la collection de Strozzi, & d'un beau vase d'argent trouvé dans le port d'Anzio (*Monumenti inediti*, *n°*. 151.).

Une cornaline de Stosch offre *Minerve* & Mars debouts l'un auprès de l'autre. Leurs statues étoient placées de cette manière à Coronée en Béotie (*Strab. l. IX. p.* 631.), pour une raison mystérieuse, comme prétendoient les habitans de ce pays, mais que l'on ne nous a point révélée.

Domitien fit bâtir un temple à *Pallas* dans le *forum* du Palladium : sa frise, dessinée & gravée par Bartoli, se trouve dans son Recueil de bas-reliefs antiques. La figure de *Pallas*, de grandeur naturelle, & exécutée de ronde-bosse, est placée au milieu & au-dessus de l'entablement des colonnes. Cette figure perd par la proximité dans laquelle on la voit, aujourd'hui que le pavé est élevé jusqu'au milieu des colonnes, & elle ne semble qu'ébauchée en la comparant aux décorations entassées de l'entablement.

MINERVIUM, temple consacré à Minerve. Il y en avoit un célèbre à Rome, près du mont Cœlius, où elle étoit adorée sous le nom de *Minerva-capita*. Ovide (*Fast.* 3. *v.* 835.) rend plusieurs raisons de ce surnom ; mais aucune n'est satisfaisante.

MINES. *Voyez* Or.

MINICULATOR, enlumineur, esclave qui écrivoit en rouge les titres des loix, qui employoit le *minium* dans les livres.

MINISTERIUM, buffet & vases dont il étoit rempli.

MINIUM. Le véritable *cinnabre*, selon Pline, étoit le *sang-dragon*, tiré de l'île de Dioscoride ; & le *minium* étoit, selon le même auteur, le *cinnabre* ordinaire, tiré des mines de mercure : c'étoit celui que les romains employoient. On apportoit cependant à Rome du véritable *minium*. C'étoit une préparation de plomb calciné ; que l'on vendoit pour le *minium* natif ou *cinnabre*.

Les peintres s'en servoient chez les anciens pour leurs travaux, & les chirurgiens pour les emplâtres ; cependant ils le confondoient avec le *cinnabre*, & Dioscoride particulièrement (*v.* 109.) dit que le *minium* se tiroit d'une mine d'Espagne. Il est évident qu'il veut parler du *cinnabre* d'Almaden en Espagne.

Les empereurs romains affectoient la couleur rouge, comme un attribut exclusif de la souveraineté : c'est pourquoi les insensés Caligula & Néron firent sabler le cirque avec du *minium*, pour annoncer qu'ils donnoient les jeux.

On peignoit en rouge avec du *minium* les statues des dieux dans les grandes solemnités (*Eclog.* 10. 27.), & souvent aussi pour empêcher la carie du bois des statues.

C'étoit aussi avec du *minium* que l'on peignoit les bâtons sur lesquels on rouloit les livres. L'on faisoit des corrections sur les livres avec de l'encre rouge.

Enfin les triomphateurs se barbouilloient avec du *minium*, pour se donner un air plus martial. C'étoit l'usage des éthiopiens, mais réservé pour leurs chefs.

MINOS, roi de Crète, étoit fils de Jupiter & d'Europe. Il gouverna son peuple avec beaucoup d'équité & de douceur. Les loix qu'il donna aux crétois l'ont toujours fait regarder comme un des plus grands législateurs de l'antiquité. Pour donner plus d'autorité à ses loix, il se retiroit souvent dans un antre, où il disoit que Jupiter son père les lui dictoit : il n'en revenoit jamais qu'il n'en rapportât quelque nouvelle loi. La sagesse de son gouvernement, & sur-tout son équité, lui ont fait donner, après sa mort, par les poëtes, la fonction de juge souverain des enfers. *Minos* étoit regardé proprement comme le président de la cour infernale ; & les deux autres juges, Eaque & Radamanthe, n'étoient pour ainsi dire que ses assesseurs. *Voyez* Juges des enfers. Homère nous le représente avec un sceptre à la main, assis au milieu des ombres dont on plaide les causes en sa présence. Virgile dit qu'il tient à la main & qu'il remue l'urne fatale où est renfermé le sort de tous les mortels : il cite les ombres muettes à son tribunal ; il examine leur vie, & recherche tous leurs crimes. On lui reproche cependant une faute qui occasionna un des douze travaux d'Hercule. Il avoit négligé de sacrifier à Neptune un taureau qu'il lui avoit promis. Ce dieu, pour l'en punir, envoya un taureau furieux

qui souffloit le feu par les narines, & qui ravageoit les états de *Minos*. Hercule le prit en vie.

L'histoire distingue deux *Minos*, dont le premier étoit fils de Jupiter, ou plutôt d'Astérius, roi de Crète: c'est le législateur. *Minos* second étoit fils du premier & petit-fils de Lycaste : c'est à ce dernier qu'il faut rapporter les fables de Pasiphaë, du Minotaure, de Dédale, & de la guerre contre les athéniens. *Minos* mourut en Sicile, où il étoit allé à la poursuite de Dédale. *Voyez* ANDROGÉE, DÉDALE, MINOTAURE, PASIPHAÉ.

MINOS, roi de Crète. ΚΝΟΣΙΩΝ, *Gnossiorum*.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

On y voit pour types une tête ceinte d'un diadème, le labyrinthe au revers.

O. en or.

O. en bronze.

MINOTAURE, monstre au corps d'homme & à tête de taureau, étoit le fruit d'une infâme passion de Pasiphaë pour un taureau blanc. Minos, dit la fable, sacrifioit tous les ans à Neptune le plus beau taureau de ses troupeaux. Il s'y en trouva un de si belle forme, que Minos le voulant sauver, en destina un autre de moindre valeur pour victime. Neptune en fut si irrité que pour s'en venger, il inspira à Pasiphaë, femme de Minos, une honteuse passion pour ce taureau chéri : de-là suivit la naissance du *minotaure*. Mais la plupart des poëtes ont attribué cette passion affreuse de Pasiphaë à la colère de Venus. Minos, pour cacher aux yeux du public un objet qui le couvroit d'infamie lui & sa femme, fit renfermer dans le fameux labyrinthe bâti par Dédale, ce monstre qu'on nourrissoit de chair humaine.

Les athéniens ayant été vaincus dans la guerre que leur fit Minos, pour la mort de son fils Androgée, furent condamnés par le traité à envoyer tous les sept ans en Crète, sept jeunes garçons & autant de jeunes filles, pour servir de pâture au monstre. Le tribut fut payé trois fois ; mais à la quatrième, le sort étant tombé sur Thésée, ce héros tua le monstre, & délivra sa patrie d'un si honteux tribut. *Voyez* ARIADNE, DEDALE, PASIPHAE, PHÈDRE, THÉSÉE.

Servius (sur Virgile) explique ainsi la fable du *minotaure :* Pasiphaë, femme de Minos II, roi de Crète, avoit pris de l'inclination pour Taurus, que quelques-uns font l'un des secrétaires de Minos, & d'autres, l'un de ses lieutenans généraux. Dédale favorisa leurs amours ; il leur procura la liberté de se voir ; il leur prêta même sa maison. Pasiphaë étant accouchée d'un fils, que les auteurs nomment *Astérius* ou *Astérion*, comme le père en étoit incertain, & qu'on pouvoit croire ce fils de Taurus, aussi bien que de Minos, on l'appella *Minautore*.

Dédale, complice des amours de la reine, encourut l'indignation de Minos, qui le fit mettre en prison. Pasiphaë l'en tira, en lui faisant donner un vaisseau, où Dédale s'étant embarqué pour échapper à la colère du roi & à la flotte qui le poursuivoit, il s'avisa de mettre une voile & des vergues ou antennes au bout d'un mât : Icare, monté sur un autre bâtiment, ne sût pas le gouverner, il fit naufrage ; & le flot ayant porté son corps dans une isle proche de Samos, Hercule qui s'y trouva par hasard, lui donna la sépulture. Minos poursuivit Dédale en Sicile, où régnoit Cocalus ; mais les filles de ce monarque, touchées du mérite de Dédale, concertèrent de lui sauver la vie aux dépens de celle de Minos. Un jour que ce prince étoit dans le bain, elles lui firent mettre l'eau si chaude, qu'il y fut suffoqué, & sa mort passa pour naturelle.

Ainsi périt, dans une terre étrangère, Minos II, qui auroit tenu une place honorable dans l'histoire, sans la haine qu'Athènes avoit conçue contre lui. Tant il est dangereux, dit Plutarque, d'offenser une ville savante qui a, dans les ressources de son esprit, des moyens de se venger. La mémoire de Minos étoit odieuse aux athéniens, à cause du tribut également cruel & humiliant qu'il leur avoit imposé. Les autres grecs embrassèrent leur cause, pour travestir l'histoire de Minos, & la crayonner des couleurs les plus noires.

Festus dit que les romains portoient quelquefois pour enseigne le *Minotaure*, pour montrer que les desseins des généraux doivent être cachés dans leur sein, comme le monstre étoit enseveli dans le labyrinthe.

» D'après deux passages, l'un de Virgile & l'autre d'Ovide, plusieurs antiquaires ont cru reconnoître le *minotaure* dans le bœuf à face humaine des médailles de Naples, de Nole, &c. Mais la description de ces deux poëtes est très-imparfaite & manque de précision, quand le témoignage de plusieurs auteurs sur le *minotaure* n'a rien d'équivoque, & que ce témoignage est confirmé par une infinité de monumens où ce monstre est représenté constamment sous la même forme. Béger, le baron de Spanheim, Antoine Augustin, & Liébe, ont eu sur ce point de fausses idées, & nous ne concevons pas comment le judicieux & profond abbé Winckelmann a pu les adopter & prendre pour le *minotaure* le bœuf à face humaine qu'on voit sur les médailles de Naples ».

» Virgile dit seulement que le *minotaure* étoit composé de deux genres. Ovide ne s'explique pas plus clairement dans les deux endroits où il dépeint ce fruit des amours honteux de Pasiphaë; mais Apollodore dit positivement qu'il avoit une tête de taureau sur un corps humain ; de plus sur un médaillon de Gnosse de la plus haute antiquité, lequel a pour type d'un côté le labyrinthe, & de l'autre le *minotaure;* sur deux médailles d'Athènes, qui représentent le combat de Thésée contre le *minotaure*, & que Pellerin a publiées ; sur un vase de la collection d'Hamilton ; sur une pierre gravée dans le recueil du baron de Stosch, où le monstre paroît vaincu par Thésée ; dans une peinture *d'Herculanum*, où on le voit étendu & couvert de sang aux pieds du héros ; sur tous ces monumens, le *minotaure* a la tête d'un taureau & le corps d'un homme. On pourroit y ajouter une pierre gravée du cabinet du roi, qui représente le même sujet, & non, comme l'a cru l'éditeur, le combat d'Hercule contre *Achélous* ».

(*Pier. grav. du Palais-Royal. I. pag.* 125.)

MINVCIA, *MINVTIA*, } famille romaine dont on a des médailles,

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont : *Thermvs*, *Avgvrinvs*, *Rvfvs*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

MINUSCULARII, citoyens dont la fortune ne s'élevoit pas à 50 sous d'or (*lib. I. C. de defens. civ.*).

MINUTAL, ragoût fait de plusieurs sortes de comestibles hachés. (*Juven.* 14.-129.)

Hesternum solitus medio servare minutal.

MINUTIA, famille. *Voyez* *Minucia*.

MINUTIA porta. On ignore où étoit placée cette porte, près de laquelle étoit bâti le petit temple du dieu Minutius.

MINUTIUS augurinus. La colonne surmontée de la statue de ce préfet célèbre de l'annone, étoit placée hors de la porte *Trigemina*, près des greniers publics.

Minutius, dieu que l'on invoquoit pour les petites choses, pour les petites entreprises, pour les petits voyages, &c. Festus & Lampride parlent de ce dieu, dont le temple donnoit le nom à la porte *Minutia*.

MINUTUM, monnoie de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* Perutah.

MINYA, dans la Thessalie. MINY.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont un cheval & un raisin.

MINYAS. *Voyez* Minéides.

MIRMIDON, fils de Jupiter, & père d'Actor. *Voyez* Actor.

MIRMILLON, ou *secutor*, classe particulière de gladiateurs romains. On en voit un sur une cornaline de Stosch ; il est nud ; il tient de la main droite le bouclier, & de la gauche une fourche à deux pointes, nommée *fuscina*, comme sur un (*Gori Mus. Etrus. T. II. Tab.* 188.) vase antique ; on en voit une à une autre *mirmillon*.

Juste Lipse (*Saturnal. l. II. c.* 8. *p.* 78.) prétend que les *Retiarii* n'étoient armés ni de bouclier, ni de casque ; mais s'il l'a cru ainsi, fondé seulement sur quelques passages d'auteur qu'il cite, cela vient de ce qu'il n'a pas vu les monumens où il pouvoit trouver de quoi donner une meilleure explication. Pour moi, dit Winckelmann, je suis convaincu du contraire à la vue d'une peinture antique, copiée au naturel d'après un original qui ne se trouve plus à Rome, mais dont la copie existe dans le cabinet du cardinal *Alexandre Albani.* Elle représente un *Retiarius* habillé, armé d'un casque & d'un bouclier de la forme d'un quarré long, & de plus, tout couvert d'un filet qui descend jusqu'aux jambes. Le *mirmillon* qui combat avec lui, n'a d'autre arme qu'une *fuscina*, & à côté de lui est le *lanista*, ou le maître des gladiateurs, qui tient une baguette ; au-dessous des figures sont marqués leurs noms, Astianax, Kalendio ø.

Sur la seconde partie de cette peinture, il y a le même *mirmillon*, renversé par le *retiarius ;* & on y voit présent le *lanista*, avec une autre figure. Au-dessus des figures est l'inscription Astianax Vicit Kalendio ø. Suit un dernier caractère qui est le même que la marque placée après *vicit*, une (*Corsini Not. Græc. p.* 70.) interponction.

L'inscription que le marquis Maffei donne,

n'eſt donc pas la ſeule qui ſe ſoit conſervée avec le mot *retiarius*, comme il le (*Muſ. Veron. p.* 125. *ad. n.* 4.) prétend. Outre cette peinture qui, par l'expreſſion de la figure, ſupplée aſſez à la parole, il y a deux années qu'on a trouvé une autre inſcription qui contient des noms de gladiateurs qui formoient un collège (*collegium*) de gladiateurs, dévoués au dieu Silvain du temps de l'empereur Commode. On y voit mentionnés deux *retiarios weteranos* & ſept *retiarios tirones*. Cette inſcription eſt dans le cabinet du cardinal *Alexandre Albani*; & l'abbé *Venuti* l'a expliquée.

Pour revenir à notre ſujet, le *mirmillon* qui, dans la peinture dont je viens de parler, n'a point de bouclier, en a un ſur notre pierre & ſur (*Venuti Collect. Ant. Tab.* 94.) une lampe antique; de ſorte que voilà ce qui décide que le *retiarius* & le *mirmillon* portoient tous deux des bouchers: &, ſelon moi, ce ſont les monumens qui doivent décider du ſens des paſſages des livres des anciens. Ceux-ci parlent de choſes qui étoient connues de leur temps; ils ne ſont jamais auſſi clairs qu'il le faudroit pour les bien entendre, dans des ſiècles où les uſages & les mœurs ſont abſolument changés. Mais ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans des diſcuſſions de cette nature.

Le chevalier romain de *Juvénal*, dont parle (*l. c. p.* 77.) Lipſe, qui combattoit en *retiarius*, la tête découverte, ne forme pas une contradiction avec la peinture que je cite; car le caſque à petit bord du *retiarius* ne couvre que le ſommet de la tête, ce qui pouvoit faire conſidérer comme nue une tête ainſi armée: au lieu que les autres gladiateurs ſe la couvroient mieux, & ſe garantiſſoient même le viſage avec la viſière, qui étoit attachée au caſque; ce que je vois clairement dans un autre peinture antique du même goût que la précédente, qui eſt dans le même cabinet, & qui ſemble avoir été le pendant de l'autre. Les noms des combattans qu'on y voit, ſont MATERNUS HABILIS; & au-deſſus des noms, il y a l'inſcription *quibus pugnantibus ſimmachus ferrum miſit*. Simmachus étoit le *laniſta*. Le caſque ſur (*Fabretti ad Columnn. Traj. c.* 8.) le monument d'un gladiateur nommé BATO, eſt garni auſſi de la viſière. Dans les jeux ſolemnels, on diſtribuoit des marques, *teſſera*, qui étoient ordinairement faites d'os ou d'ivoire, comme il y en a dans notre cabinet; & on les donnoit aux gladiateurs, comme un témoignage qu'ils avoient combattu en public: il y a de ces marques avec une (*Fabretti inſcrip. p.* 38.) *fuſcina* & une palme. Peut-être que les empereurs en diſtribuoient auſſi en pierres gravées; & de là, il pourroit s'en ſuivre que la pierre que nous décrivons ne ſeroit autre choſe qu'une de ces marques.

Quant à la *fuſcina* & au bouclier que notre *mirmillon* tient, la première de la main gauche, & celui-ci avec la main droite, je ne ſaurois dire ſi cela eſt arrivé par une mépriſe du graveur; car on voit auſſi ſur une pierre ſuivante un gladiateur combattant un ours, qui porte le bouclier ſur le bras droit, & qui tient l'épée de la main gauche. Il ſe pourroit bien que cette manière oppoſée à l'uſage, déſignât l'adreſſe avec laquelle le gladiateur faiſoit paſſer les armes d'une main à l'autre, ſelon que cela pouvoit lui être plus avantageux. Hector étant ſur le point de combattre contre Ajax, ſe vante de cette adreſſe dans l'Iliade.

MIROIRS. « M. Paw aſſure que les égyptiens n'ont point connu d'autres *miroirs* que ceux de métal, qui paroiſſent même avoir tous été petits & portatifs; car la critique dont nous faiſons, dit-il, l'uſage le plus rigoureux, nous oblige à ranger parmi les fables ce qu'on a dit de deux prodigieux *miroirs*, dont l'un étoit ſuſpendu a la tour du Phare, & l'autre incliné ſur le ſommet du temple d'Heliopolis, où il réfléchiſſoit l'image du ſoleil par une ouverture du toît ou de la terraſſe. Je n'ignore point que les anciens ont quelquefois placé dans les temples des *miroirs* dont les effets étoient ſinguliers, & qu'on nommoit pour cela monſtrueux; car il eſt ſûr qu'il y en a eu de tels dans le temple de Smyrne: mais pour celui d'Heliopolis, Strabon le décrit très exactement, ſans dire un ſeul mot de ce faiſceau de rayons qui éclairoient l'autel aux yeux des ſpectateurs, qui ne pouvoient appercevoir la ſource de la lumière. Ainſi ce prétendu preſtige, auquel les prêtres de l'Egypte ne penſèrent jamais, n'a pas donné lieu à celui qui eſt aujourd'hui en vogue dans une égliſe des chrétiens Coptes, dédiée à Sainte-Damiane, où les moines ſont paroître, par le moyen de deux petites fenêtres baſſes, des ombres contre le mur oppoſé. Je crois bien, comme Vanſleb le dit, que cette égliſe, qu'on rencontre près de *Tekébi*, à plus de vingt-ſept lieues de l'ancienne Heliopolis, n'a pas été bâtie ſuivant les vrais principes de l'Optique, dans la ſeule vue de tromper le peuple; mais ſi Vanſleb & le père Sicard euſſent été plus verſés dans la phyſique, ils ſe ſeroient d'abord apperçus que l'apparition des ombres ne ſauroit avoir lieu dans un endroit bien éclairé (*Vansleb Journal. pag.* 158...... *Mémoires des Miſſions du Levant. Tom. II. pag.* 99.): de ſorte qu'on peut toujours ſoupçonner que celui-ci a été rendu à deſſein aſſez ſombre pour y produire cette illuſion, laquelle eſt à-peu-près ce qu'eſt l'effet de la chambre obſcure. Ce tour me paroît un peu moins groſſier que celui que font de certains charlatans à Naples; quoiqu'au fond tout ce qui tend à tromper le peuple en fait de religion, ſoit également abominable aux yeux des philoſophes ».

» Quant au grand *miroir* du Phare d'Alexandrie, j'ai eu la patience de lire ce qu'en a écrit un académicien de Barcelone (*Amuſemens philoſophiques*

sur diverses parties des sciences. Amus. VI.), qui suppose que par ce moyen on a pu appercevoir les objets d'aussi loin qu'on les apperçoit avec des lunettes d'approche ; & ensuite il se jette dans d'inutiles détails pour prouver que les anciens savoient étamer le verre, en citant un passage d'Isidore, qui mourut en 636, & un autre passage de Vincent de Beauvais, qui écrivoit vers l'an 1240. Il est clair qu'il ne s'agissoit point du tout ici ni de Vincent, ni d'Isidore : il falloit prouver, par des témoignages d'écrivains antérieurs à notre ère, l'existence du *miroir*, & ensuite raisonner ; mais Ptolémée Evergète, ni aucun de ses successeurs, ne pensa jamais à une telle folie. En un mot, il n'y a non plus eu de *miroir* au sommet de la tour du Phare, que quatre écrevisses de verre pour supporter ce bâtiment, qui doit avoir été plus qu'aucun autre en bute à l'imagination des exagérateurs. Il est vrai que Vossius, si fameux par son érudition, & si décrié par la foiblesse de son jugement, a prétendu expliquer ce fait en supposant que ces écrevisses avoient été fabriquées d'une pierre obsidienne, véritable ou sophistiquée par le verre noir, dont les égyptiens savoient couler des statues (*Commentar. ad Pomp. Melam. p.* 271.) ; mais malgré l'autorité du manuscrit que Vossius doit avoir eu dans sa bibliothèque, il ne faut pas douter un instant que cette fable n'ait été forgée par les arabes, qui paroissent aussi avoir imaginé la *table smaragdine*, ou cette prodigieuse lame d'émeraude sur laquelle Hermès, personnage qui n'a jamais existé, grava à la pointe du diamant le secret du grand-œuvre ».

Les grecs & les romains se servirent aussi de *miroirs* de métal, & même de métal étamé ; mais ils ne connurent pas les verres étamés : au moins n'en trouve-t-on aucun vestige avant Isidore, qui mourut en 636.

Pline dit (36. 26.) que l'on se servoit de pierre obsidienne, ou verre noir des volcans, pour en faire des *miroirs* que l'on incrustoit dans les murailles, après qu'Obsidius eut fait connoître cette substance rapportée de son voyage dans l'Ethiopie. Ce verre noir, scié en lames, & du verre enduit de bitume noir, peuvent seuls avoir servi à faire des *miroirs* de la grandeur d'un homme, dont parle Sénèque (*Nat. quæst. l. c.* 17.) ; peut-être même à faire ces *miroirs* convexes dont un débauché, cité par le même écrivain, se servoit dans ses orgies pour enflammer ses desirs. A la rigueur, ces *miroirs* convèxes auroient pu être faits de métal ; mais leur grandeur en auroit rendu le travail & le poliment presqu'impossible.

On voit à Portici deux miroirs tirés des fouilles d'Herculanum ; un rond, et un quarré oblong. Le rond peut avoir environ huit pouces de diamètre : tous deux sont de métal bien poli. Bajardi (*Catal. de Monum. d'Ercol. p.* 271. *n°.* 768.) nous dit qu'il a trouvé dans ce cabinet deux *miroirs* garnis de longs manches ; mais, quelques recherches que j'aie faites, dit Winckelmann, il ne m'a pas été possible de les déterrer. Les *miroirs* des anciens étoient ronds en général : sur une pierre gravée du cabinet de Stosch, Vénus est représentée tenant un pareil miroir par le couvercle. Ils sont faits à-peu-près comme quelques-uns de nos *miroirs* de voyage.

On reconnoît un pareil *miroir* de forme ronde, avec son couvercle, sur une urne funéraire étrusque de Volterra, dont le cardinal Albani a fait présent à la bibliothèque du vatican.

On m'a envoyé d'Arles dit Caylus (*rech.* 3. 331.) trois *miroirs*, à l'usage des romains, & tous très-bien conservés. Le plus grand est d'une forme absolument circulaire : il est inutile de le dessiner, il est renfermé dans une boëte de forme pareille, et de même matière. Ce miroir a quatre pouces quatre lignes de diamètre, & s'emboëte encore aujourd'hui avec la plus grande justesse dans l'espèce d'étui de métal dont j'ai parlé, & dont l'épaisseur est de cinq lignes. On peut regarder les deux autres *miroirs* comme pareils : ils le sont pour le diamètre, on voit seulement quelques différences dans les cercles dont ils sont ornés. L'un & l'autre sont parfaitement ronds & très-bien conservés : la matière dont ils sont composés, & l'étamage qui leur procuroit la réflexion, sont travaillés avec soin. Je ne donne que le dessein de l'un des deux ; mais j'ai cru devoir rapporter le profil du numéro 6, pour mettre en état de sentir la forme extraordinaire de cette espèce de *miroirs*. Il étoit plus naturel que leur forme eût été plane. Ce qu'il y a de constant, c'est que ni les uns ni les autres n'ont éprouvé aucune altération, & que le premier coup-d'œil donne l'idée de nos moules de pâtisserie, d'autant qu'ils n'ont jamais eu de manche pour les porter, ni de trou pour les suspendre. Je ne doute pas qu'ils n'aient eu autrefois des étuis, & je le crois, parce qu'ils sont étamés en dedans comme en dehors, pour réfléchir également l'objet ».

Caylus fit faire l'analyse chymique d'un *miroir* antique ; & il résulta de ces expériences, que la matière dont les anciens faisoient leurs *miroirs*, étoit un alliage de cuivre, de régule d'antimoine & de plomb. Le cuivre dominoit, & le plomb en faisoit la plus petite partie ; mais on sait combien il est difficile de déterminer avec quelqu'exactitude la proportion des substances contenues dans ces sortes d'alliages (*rech.* 5. *p.* 176.).

Miroir ardent. Quelques auteurs croient que les verres convexes étoient inconnus aux an-

ciens; mais on a cru qu'ils connoissoient les *miroirs* concaves. Les historiens nous disent que ce fut par le moyen d'un *miroir* concave qu'Archimède brûla toute une flotte; &, quoique le fait ait été fort contesté, on en peut toujours tirer cette conclusion, que les anciens avoient connoissance de ces sortes de *miroirs*. On ne doute nullement que ces *miroirs* ne fussent concaves & métalliques, & on est persuadé qu'ils avoient leur foyer par réflexion. A l'égard des verres brûlans, la Hire prétend que la pierre ou le verre dont il est parlé dans les Nuées d'Aristophane, qui servoit à allumer du feu & à fondre la cire, ne peut avoir été concave, parce qu'un foyer de réflexion venant de bas en haut, n'auroit pas été propre, selon lui, pour l'effet dont on a parlé ici, car l'usage en auroit été trop incommode, au lieu qu'avec un foyer de réfraction venant de haut en bas, on pouvoit aisément brûler l'assignation (*Hist. acad.* 1708.). Ce sentiment est confirmé par le scholiaste d'Aristophane. Pline fait mention de certains globes de verre & de crystal qui, exposés au soleil, brûloient les habits & même le dos de ceux sur lesquels tomboient les rayons; & Lactance ajoute qu'un verre sphérique plein d'eau & exposé au soleil, allume du feu, même dans le plus grand hiver; ce qui paroît prouver que les effets des verres convexes étoient connus des anciens.

Cependant il est difficile de concevoir comment les anciens, qui avoient connoissance de ces sortes de verres ardens, ne se sont pas apperçus en même temps que ces verres grossissent les objets: car tout le monde convient que ce ne fut que vers la fin du treizième siècle que les lunettes furent inventées. De la Hire remarque que les passages de Plaute qui semblent annoncer que les anciens avoient connoissance des lunettes, ne prouvent rien de semblable; & il donne la solution de ces passages, en prouvant que les verres ardens des anciens étant des sphères ou solides ou pleines d'eau, le foyer n'étoit pas plus loin qu'à un quart de leur diamètre. Si donc on suppose que leur diamètre étoit d'un demi-pied, qui est, selon de la Hire, la plus grande étendue qu'on puisse donner, il auroit fallu que l'objet fût à un pouce & demi d'éloignement pour qu'il parût grossir; car les objets qui sont plus éloignés ne paroîtront pas plus grands, mais on les verra plus confusément à travers le verre qu'avec les yeux. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que la propriété qu'ont les verres convexes de grossir les objets ait échappé aux anciens, quoiqu'ils connussent peut-être la propriété que ces mêmes verres avoient de brûler: il est bien plus extraordinaire qu'il y ait eu trois cents ans d'intervalle entre l'invention des lunettes à lire & celle des télescopes. *Voyez* TELESCOPE.

Les *miroirs ardens* d'Archimède & de Proclus sont célèbres parmi les anciens. Par leur moyen, Archimède, dit on, brûla la flotte des romains qui assiégeoient Syracuse, sous la conduite de Marcellus, selon le rapport de Zonare, de Gallien, d'Eustathe, &c Proclus fit la même chose à la flotte de Vitalien, qui assiégeoit Byzance, selon le rapport du même Zonare. Cependant, quelqu'attestés que soient ces faits, ils ne laissent pas d'être sujets à de fort grandes difficultés; car la distance du foyer d'un miroir concave est au quart de son diamètre. Or, Kircher passant à Syracuse, & ayant examiné la distance à laquelle pouvoient être les vaisseaux des romains, trouva que le foyer du *miroir* d'Archimède étoit au moins à trente pas; d'où il s'ensuit que le rayon du *miroir* devoit être fort grand. De plus, le foyer de ce *miroir* devoit avoir peu de largeur. Ainsi il paroît difficile, selon plusieurs auteurs, que les *miroirs* d'Archimède & ceux de Proclus pûssent avoir l'effet qu'on leur attribue.

L'histoire d'Archimède deviendra encore plus difficile à croire, si l'on s'en rapporte au récit pur & simple que nous en ont donné les anciens: car, selon Diodore, ce grand géomètre brûloit les vaisseaux des romains à la distance de trois stades; & selon d'autres, à la distance de trois mille pas.

Mais l'expérience de Dufay prouve qu'on peut porter avec un *miroir* plan, à une assez grande distance, l'image du soleil, dont les rayons seront peu affoiblis; & si plusieurs *miroirs* plans étoient posés ou tournés de façon qu'ils portassent cette image vers un même point, il se pourroit faire en ce même point une espèce de foyer artificiel qui auroit de la force. Ce fut ainsi, au rapport de Tzetzès, poëte grec, mais fort postérieur à Archimède, que ce célèbre mathématicien brûla les vaisseaux des romains. Ce poëte fait une description fort détaillée de la manière dont Archimède s'y prit pour cela. Il dit que ce grand géomètre disposa les uns auprès des autres plusieurs *miroirs* plans, dont il forma une espèce de *miroir* polygone à plusieurs faces; & que, par le moyen des charnières qui unissoient ces *miroirs*, il pouvoit leur faire faire tels angles qu'il vouloit; qu'il les disposa donc de manière qu'ils renvoyassent tous vers un même lieu l'image du soleil, & que ce fut ainsi qu'il brûla les vaisseaux des romains. Tzetzès vivoit dans le douzième siècle, & il pourroit se faire que Proclus, qui vivoit dans le cinquième, eût employé une méthode semblable pour détruire la flotte de Vitalien. Buffon, de l'académie des sciences de Paris, a exécuté ce que Tzetzès n'avoit fait que raconter, ou plutôt, comme il n'en avoit aucune connoissance, il l'a exécuté d'une manière différente. Il a formé un grand *miroir* composé de plusieurs *miroirs* plans d'environ un demi pied en quarré; chacun

de ces *miroirs* eſt garni par derrière de trois vis, par le moyen deſquelles on peut, en moins d'un quart d'heure, les diſpoſer tous de manière qu'ils renvoient vers un ſeul endroit l'image du ſoleil. Buffon, par le moyen de ce *miroir* composé, a brûlé à deux cents pieds de diſtance; &, par cette belle expérience, a donné un nouveau degré de vraiſemblance à l'hiſtoire d'Archimède, dont la plupart des mathématiciens doutoient depuis le jugement de Deſcartes.

MISCELLI ludi. *Voyez* JEUX.

MISÈNE, fils d'Eole, un des compagnons d'Enée, n'eut jamais ſon égal, dit Virgile, dans l'art d'emboucher la trompette, d'exciter par des ſons guerriers l'ardeur des combattans. Etant au port de Cumes, où il faiſoit retentir le rivage du ſon perçant de ſon inſtrument, il oſa défier les dieux de la mer. Triton, le trompette de Neptune, jaloux du talent de *Miſene*, le ſaiſit & le plongea dans les flots. Enée le regretta beaucoup, & lui éleva un ſuperbe monument ſur une haute montagne, qui fut depuis appellée *le cap de Misène.*

MISÉRICORDE. Les grecs & les romains avoient fait une déeſſe de cette vertu, qui déſigne l'indulgence, la pitié, la compaſſion. Elle avoit à Athènes & à Rome des autels & un temple, qui étoient des lieux d'aſyle, & dont les privilèges ſubſiſtèrent long-temps. Pauſanias, en parlant de l'autel de la *Miſéricorde*, qu'il avoit vu à Athènes, dit: « La vie de l'homme eſt ſi chargée » de diſgraces & de peines, que c'eſt la déeſſe » qui mériteroit d'avoir le plus de crédit. Toutes » les nations du monde devroient lui offrir des » ſacrifices, parce que toutes les nations en ont » un mutuel beſoin ». Ce fut à l'autel de la *Miſéricorde* que les Héraclides eurent recours, ſelon Servius, lorſqu'Euryſthée les pourſuivit après la mort d'Hercule.

MISSI, envoyés par les empereurs ou le ſénat pour des objets particuliers, commiſſaires. On lit dans Gruter (*p.* 360. *n.* 13.) l'inſcription ſuivante:

Q. AQUIUS. SCAEVÆ. ET. FLAVIÆ.

FILIUS. COS. ITERUM. EXTRA. SOR

TEM. AUCTORITATE. C. CÆSAR.

ET. S. C. MISSUS. AD. COMPONEN

DUM. STATUM. IN. RELIQUUM

PROVINCIÆ. CYPRI.

MISSICIUS, vétéran, ſoldat qui avoit obtenu un congé honorable, *honeſtam miſſionem.* On écrivoit auſſi MISSITIUS. Une inſcription trouvée à Nîmes en fait mention:

TI. CÆSARIS. AUGUSTI. FIL.

AUGUSTI. MILES. MISSICIUS. T. JUL.

FESTUS. MILITAVIT. ANNOS XXV.

On lit encore ce mot dans une inſcription publiée par Muratori (*Theſ. inſcr.* 822. 2.).

MISSILIA, préſens en argent qu'on jettoit au peuple. On enveloppoit l'argent dans des morceaux de draps, pour qu'il ne bleſſaſſent pas. On faiſoit de ces préſens aux couronnemens. Il y eut des tours deſtinées à cet uſage. Quelquefois au lieu d'argent, on diſtribuoit des oiſeaux, des noix, des dattes, des figues. On jetta auſſi des teſsères: ceux qui pouvoient s'en ſaiſir, alloient enſuite ſe faire délivrer le bled, les animaux, l'argent, les habits déſignés par leur teſsère. L'empereur Léon abolit ces ſortes de largeſſes, qui entraînoient toujours beaucoup de déſordre. Ceux qui les faiſoient, ſe ruinoient: ceux qui s'attroupoient pour y avoir part, y perdoient quelquefois la vie.

MISSIO, renvoi, congé, exemption du ſervice militaire que le ſoldat obtenoit après avoir fait ſon temps, qui étoit de vingt ans dans l'infanterie & de dix dans la cavalerie. Les ſoldats de la flotte, ainſi que les matelots, avoient auſſi un congé à eſpérer; mais leur temps de ſervice étoit plus long, ſelon le ſentiment de Lipſe: *Nauticos milites deteriore conditione fuiſſe, & annos 25 militaſſe è lapidibus Domitiani diſcas.*

Il y avoit deux ſortes de congés, le légitime & celui qui ne l'étoit pas: le premier étoit honnête, & on l'obtenoit après avoir ſervi tout le temps preſcrit; ou il avoit quelque cauſe de néceſſité, comme la maladie ou la difformité, & on l'appelloit *cauſaria.* Voyez MILITES *cauſarii.* Une loi de Valentinien nous apprend que les ſoldats qui obtenoient ce dernier congé, n'étoient pas privés de la récompenſe due à leurs travaux: *Alii verò qui honeſtas miſſiones, ſive cauſarias conſequuntur, ſinguli para boum, & quinquaginta modios utriuſque frugis accipiant.*

MISSIO injuſta, étoit auſſi de deux ſortes: le congé que l'on obtenoit par la faveur des généraux, & que ſouvent les cenſeurs ne ratifioient pas, & le congé diffamant, qui conſiſtoit à être chaſſé & déclaré incapable de ſervir, & cela pour quelque crime. La formule de ce renvoi injurieux nous a été conſervée par Lampride, dans la vie d'Elagabale: *Quirites, diſcedite, atque arma deponite.* Alors on dépouilloit le ſoldat de ſes armes, il étoit chaſſé du camp avec ignominie, & il ne

pouvoit plus reparoître devant son général si le renvoi étoit perpétuel ; car s'il n'étoit chassé que pour un temps, il rentroit dans tous ses droits après avoir gardé son ban.

Sous l'empereur Auguste, on mit en usage un congé appellé *exauctoratio*, qui ne dégageoit point le soldat jusqu'à ce qu'il fût devenu vétéran, & ce que l'on appelloit *vexillaire*, parce qu'il étoit attaché à un drapeau, & que dans cet état il attendoit les récompenses militaires. Quand son temps de service étoit fini, on lui donnoit, sous Auguste, douze mille sesterces. Les prétoriens qui furent institués par cet empereur, au bout de seize ans de service, en recevoient vingt mille. Mais l'empereur Caius retrancha la moitié de ces deux sommes, trouvant à peine de l'argent pour satisfaire à l'excès de son luxe. Quelquefois, surtout après les guerres civiles, on leur donnoit des terres en Italie ou en Sicile.

MISSORIUM, grand plat.

MISSUS, service de table. Les romains apportoient chaque service sur des tables différentes.

Missus, coup de dés.

Missus, les sept tours que les chars faisoient autour du cirque. A chaque course, ou *missus*, on ouvroit quatre *carceres*, de chacune desquelles sortoit un char : ce qui en donnoit quatre par course. Le nombre ordinaire des courses étoit de vingt-cinq dans un jour ; & par conséquent les spectateurs voyoient cent chars passer sous leurs yeux. Le dernier *missus* étoit appellé *ærarius*, parce que, dit Servius (*Georgic.* 3. 18.), dans les premiers siècles de Rome le trésor public ne faisoit la dépense que de vingt-quatre *missus*, & que les spectateurs se cotisoient pour fournir à celle du vingt-cinquième. Cet usage fut aboli ; mais le nom ne changea point.

Missus, athlète abattu, auquel le prince ou le président des jeux accordoit la vie. On lit cette inscription sicilienne dans Gruter (*p.* 334. *n.* 4.) : FLAMMA. SIC. VIX. ANN. XXX. PUGNAVIT. XXIII. VICIT. XXI. STANS. VIIII. MIS. IIII. NAT. SUS. HUI. DELICATUS. COARMIO. MERENTI. FECIT. c'est-à-dire, Flamma a combattu XXIII fois, vaincu XXI, partagé la victoire VIIII (s'arrêtant tous les deux au même moment au terme de la course), abattu & pardonné IIII, &c.

MISY, nom donné par les anciens naturalistes à une substance minérale d'un jaune orangé, très-chargée de vitriol. Henckel croit que ce n'est autre chose qu'un vitriol martial décomposé, dont la partie ferrugineuse est changée en rouille jaune, comme cela arrive à tout vitriol de cette espèce qui a été quelque temps exposé à l'air (*Pyritologie*, *ch.* 14.).

Dioscoride dit que le *misy* de la meilleure espèce est celui de l'île de Chypre : il faut, selon lui, qu'il soit dur, de couleur d'or, & qu'il brille lorsqu'on l'écrase, comme s'il contenoit des paillettes d'or.

MITELLA, *MITRELLA*, } espèce de mitre ou de coëffure orientale qui enveloppoit les cheveux, couvroit les joues, & s'attachoit sous le menton. On en voit une parsemée d'étoiles & bien prononcée sur une pierre gravée de Stosch, publiée par Winckelmann, dans ses *Monumenti inediti*, & qui représente Pâris. Les femmes en portoient en Grèce de pareilles, & sur-tout les femmes âgées. Virgile dit (*de Copa*, *n.* 1.) :

Copa syrisca caput graja redimita mitella.

Les romains efféminés s'en servoient, de même que les femmes (*Cicero pro Rabir. Post. c.* 10.). *Deliciarum causa & voluptatis, non modò cives Romani, sed & nobiles adolescentes, & quosdam etiam senatores summo loco natos, non in hortis, aut suburbanis locis, sed Neapoli in celeberrimo oppido cum mitella sæpe videmus.* Apulée (*Met.* 8. *p.* 260.), parlant aussi d'hommes efféminés, dit : *Die sequenti variis coloribus indusiati, & deformiter quisque formati, facie cœnoso pigmento delita, & oculis obunctis graphice prodeunt ; mitellis injecti.*

On appella aussi *mitellæ* des couronnes liées avec des bandelettes de soie, & parfumées des odeurs les plus recherchées.

MITELLITA, distribution des couronnes appellées *mitellæ*. Néron en exigeoit de ceux dont il étoit le convive. Une de ces distributions coûta quatre millions de sesterces.

MITHCALOS, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* DRACHME.

MITHRA, MITHRAS, MITHRIAQUES. } « Les mystères de *Mithra* très-répandus dans les premiers siècles du christianisme, l'étoient fort peu avant sa naissance, dit M. de Sainte-Croix. Leur origine n'est point incertaine, & leur nom seul prouve qu'ils avoient passé de la Perse dans le reste du monde. Ils paroissent avoir été établis dans la Cilicie, au temps de Pompée, puisque Plutarque rapporte que ce fut aux pirates détruits par ce général, & la plupart réfugiés dans cette contrée, que les romains en dûrent la connoissance (*Rut. Vit. Pom. t. III. p.* 447.). Ce peuple n'étoit point alors aussi empressé

pressés d'adopter les rites étrangers, qu'il le fut dans la suite sous ses empereurs, où le despotisme encourageoit la superstition, & voyoit avec plaisir ses rapides progrès. Le culte mystérieux de *Mithra* ne s'établit à Rome qu'au règne de Trajan, vers l'an 101 de Jésus-Christ, suivant la remarque de Fréret. Ce savant conjecture très-bien qu'avant cette époque il n'avoit pas été généralement adopté dans la Grèce & les autres parties de l'empire (*Acad. des Insc. t. XVI. p.* 272-73.). Il n'y pénétra que postérieurement, comme l'attestent différens monumens d'Italie (*Monum. vet. Antiq. p.* 157-59-61.); d'Helvétie (*Martin, Rel. des gaulois, t. I. p.* 442.), des Gaules & de Germanie ».

« On voit un bas-relief qui a exercé la sagacité des savans du premier ordre, & dont la description complette seroit ici trop longue. Il suffira de dire qu'on y remarque un taureau couché, faisant des efforts pour se relever, & ayant sur lui une jeune homme avec un écharpe flottante & un bonnet persan. Il saisit d'une main une corne de l'animal, & de l'autre lui présente un poignard, ou le lui plonge près du cou. On voit ensuite une personne du même âge tenant un flambeau allumé. Le cancer ou scorpion, un serpent, des chiens, une tête rayonnante de femme, des oiseaux de proie, le char du soleil, celui de la lune, sont encore des objets gravés sur la pierre. *Mithra* passoit pour en être sorti (*Inst. Mart. contr. Typh. p.* 176.); fable qui fait allusion au lieu où l'on célébroit ses mystères: c'étoit toujours dans des antres (*Porph. de Antr. nymph. c.* 18.). Ces réduits ténébreux de la superstition dont les pères de l'église parlent si souvent, & où l'on ne pouvoir être admis sans de longues & pénibles épreuves ».

« Il y en avoit de plusieurs espèces. Elles commençoient par être légères, & finissoient par être violentes & presqu'insupportables. D'abord, on s'exerçoit pendant plusieurs jours à traverser à la nage une grande étendue d'eau: ensuite on s'y jettoit, & on ne s'en retiroit qu'avec peine. Plongés dans une affreuse retraite, les récipiendaires devoient y garder le jeûne le plus rigoureux. Enfin, des tourmens de plus d'un genre, & qui alloient toujours en croissant, mettoient souvent la vie des aspirans en péril. S'ils avoient le bonheur d'en échapper, ils ne pouvoient sans doute devenir adeptes, qu'après avoir porté le certificat d'un prêtre dont l'emploi consistoit à veiller sur l'exacte observation de toutes ces douloureuses pratiques (*Philip. à Torre, Monum. vet. Ant. p.* 112 13.). La force qu'elles exigeoient méritoit aux hommes le nom de lion, & aux femmes celui d'hyène (*Porph. de Abst. l. IV.* §. 16.) ».

« Purifiés par ces supplices, les initiés s'imaginoient être ensuite régénérés par une espèce de baptême, toujours accompagné d'une lustration d'eau par toute la ville & dans le temple (*Tertull. de Bapt. c.* 5. *p.* 226.). On imprimoit sur le front de l'aspirant une certaine marque (*Ibid. de Præscript. hæres. c.* 50.); ou peut-être y faisoit-on une onction conforme à celle des chrétiens (*Rigalt. Not. ad Tertull. p.* 216-17.). Il offroit du pain & un vase d'eau, en prononçant des paroles mystérieuses (*S. Just. Apolog.* §. 66. *p.* 86. *Tertull. de Præscript. c.* 40.). Après cela on lui présentoit une couronne soutenue d'une épée ou glaive, & qu'on mettoit ensuite sur sa tête: il étoit obligé de la rejetter par-dessus l'épaule, en disant: C'est Mithra qui est ma couronne (*Tertull. de Coron. c.* 15.). Aussi tôt on le déclaroit soldat de *Mithra*; *statimque creditur Mithræ miles. Ibid.*), & il appelloit les assistans ses compagnons d'armes (*Erubescite, commilitones ejus. Ibid.*) ».

« Toutes ces pratiques, qu'on regardera, avec S. Justin, Tertullien, S. Jean-Chrysostôme & S. Grégoire de Nazianze, comme autant d'imitations des cérémonies de l'église, étoient les seules qui ouvroient les portes du sanctuaire de *Mithra*, où l'on pouvoit néanmoins être élevé à différens grades. Le premier étoit celui de *soldat*, & le second celui de *lion* pour les hommes, & d'*hyène* pour les femmes. Warburton a pris ces titres pour des noms de prêtres & de prêtresses d'un ordre supérieur (*the divin. Legat. t. I. p.* 211. *not.*); mais il se trompe, & le passage de Porphyre qu'il rapporte, lui est absolument contraire. D'abord, Tertullien appelle les initiés aux mystères de *Mithra*, *les soldats de cette divinité* (*adv. Marcion. l. I. c.* 13. *p.* 372.). Il paroît que ce n'étoit qu'après avoir été *lion* qu'on entroit dans la classe des prêtres, celle des *corbeaux* (*Porphyr. de abst. l. IV.* §. 16.). Ceux-ci parvenoient à la dignité de *perse*, remarquable par le costume de cette nation; ensuite à celle de *bromius* & d'*helios*, c'est-à-dire, de ministre chargé de représenter Bacchus ou un satyre (*Hesych. in h. v.*); & le soleil, principal objet de leur culte. Ces derniers prêtres ne reconnoissoient au-dessus d'eux que les *perses*, ou anciens, qui avoient à leur tête le *pater patrum* (*Inscript. ap. Grut. p.* 27. *n.* 2.), le véritable hiérophante. Ces grades étoient au nombre de sept, & avoient rapport aux sept planètes. Les figures bizarres ou monstrueuses de ces personnages, dont S. Jérôme nous a conservé le nom, n'étoient pas ce qu'il y avoit de moins curieux dans ces fêtes, appellées par cette raison *Leontica*, *Heliaca*, *Coracica*, ou *Hierocoracica* & *Patrica* (*Vandal. Diss. Taurobol. p.* 10. & *Phil. à Turre monum. vet. Ant.*). Chacune devoit être consacrée spécialement à la réception des initiés dans les grades dont il vient d'être question. Par exemple à la dernière, on devenoit *pater patratus*, qui revient au *pater sacratus*, comme différentes inscriptions nous l'indiquent. Le récipiendaire en

faisoit les fonctions (*Isidor. Gloss. in v. patravit*, *&c.*), & y étoit toujours installé par des cérémonies particulières à ce jour. Aux Patriques, il prenoit le nom d'*aigle*, au lieu de celui de *lion* ; & les prêtres n'étoient point appellés *corbeaux*, mais *éperviers* (*Porphyr. de abst. l. IV.* §. *16. p.* 350-51.). Au Léontique, l'eau étoit regardée comme un élément contraire, & on ne s'y servoit que du miel, dont on frottoit les mains & la langue des initiés, pour les purifier (*Ibid. de antr. Nymph. c.* 15.). Dans les Persiques, on ne faisoit à *Mithra* que des offrandes de miel (*Ibid. c. 16.*). Je conclus de tout cela, qu'il devoit y avoir dans ces fêtes mystérieuses des différences marquées, soit dans les pratiques, soit dans les dénominations générales ou particulières ».

« Le spectacle des *griffes* ou griffons n'étoit attaché à aucune de ces fêtes en particulier, & paroît par deux inscriptions (*Laudat. à Vandal. & Phil. à Turre*, *l. supr. c.*) avoir été fixé au VIII des calendes de mai. Dans l'une, nous voyons qu'Aurel. Vict. Augentius, la trentième année de sa consécration, montra pour son fils, & avec lui, ces figures fantastiques, qui étoient représentées, comme nous l'apprend Apulée (*l. XI. p.* 240.), sur les robes des initiés. Parés de cette manière, ils étoient placés derrière un rideau, qu'on tiroit tout-à coup, & ces figures de griffons étoient exposées aux yeux des assistans ce jour-là ; celui de la grande initiation *mithriaque*. Quoique l'auteur que je viens de citer semble n'avoir voulu parler que des Isiaques, cependant le témoignage de Porphyre prouve que cette cérémonie étoit aussi d'usage aux mystères de *Mithra*. « La personne, dit-il, qui se fait recevoir aux Léontiques, s'enveloppe de figures de toutes sortes d'animaux (*Porphyr. de abst. l. IV.* § 16.) ». Cet habillement bizarre étoit appellé *olympique* (*Apul. Metam. l. XI. p.* 240.), & se portoit encore aux Coraciques ou Hiéracoraciques, & tous les jours qu'on faisoit voir les *griffes*, c'est à-dire, les adeptes, vêtus de leurs robes mystérieuses, sur lesquelles on avoit peint des griffons. Tout cela étoit aux frais d'un des principaux prêtres ou anciens initiés; & l'on conservoit, par une inscription publique, le souvenir de sa générosité, qui s'étendoit aussi sur les sacrifices ».

« On s'y servit de victimes humaines, sans distinction d'âge ni de sexe ; & c'étoit par l'inspection de leurs entrailles qu'on alloit dans un temple, près d'Alexandrie, chercher à découvrir l'avenir (*Socrat. Hist. eccl. l. III. c.* 2. *Phot. Bibl. p.* 1446.). Hadrien défendit à Rome ces horribles cérémonies (*Porphyr. de abst. l. XI. p. 56.*) ; mais soit qu'il ne pût les abolir entièrement, soit qu'on eût trouvé moyen bientôt après de les faire renaître, il est certain qu'elles furent encore pratiquées sous le règne de Commode. Cet empereur immola de sa propre main, à *Mithra*, un homme, dans un temps où cette affreuse coutume étoit devenue rare, & où peut-être, comme Lampridius veut le faire croire, l'on n'en faisoit qu'une seule représentation, sans effusion de sang humain (*Al. Lamprid. vit. Commod. hist. August. ed. var. p.* 498.). Après ces sacrifices, suivis d'un discours sur la justice (*S. Just. adv. Tryph.* §. 70. *p.* 176.), les hiérophantes, ou principaux ministres, expliquoient aux initiés les symboles de leur culte. Le premier, & peut-être le plus secret, puisqu'on ne le voit représenté sur aucun bas-relief, étoit celui qui avoit rapport aux étoiles fixes, aux planètes, & au passage de l'ame humaine par ces astres. Ce symbole, selon l'épicurien Celse, consistoit en une espèce d'échelle, le long de laquelle il y avoit sept portes, & tout au haut une huitième : la première, de plomb, étoit attribuée à Saturne, à cause de sa lenteur ; la seconde, d'étain, à Vénus, parce que ce métal est mou & d'abord brillant ; la troisième, d'airain, à cause de la dureté & de la solidité de cette composition métallique, à Jupiter ; la quatrième, de fer, à Mercure, regardé comme infatigable & adonné au commerce ; la cinquième, d'un métal mélangé, à Mars, changeant & inégal ; la sixième, d'argent, à la Lune ; & la septième, d'or, au Soleil. Ces deux dernières représentoient ainsi les couleurs apparentes de ces deux astres (*Origen. l. VI. p.* 290.) ».

« Cette échelle & toutes ces portes ont sans doute trait à un systême astronomique ; mais excluoit-il les allégories morales ou métaphysiques ? Ce passage de l'ame, dont parle Celse, y entroit certainement pour quelque chose, & prouve que la métempsycose étoit la véritable doctrine des *mithriaques*, comme Porphyre l'assure. Ce philosophe nous a conservé un fragment de Pallas, qui a composé un ouvrage particulier sur tous ces objets mystérieux. Cet écrivain, après y avoir rapporté l'opinion de ceux qui ramenoient ces symboles à l'astronomie, ajoute : « Mais le sentiment vrai & exact est, qu'on a voulu désigner, d'une manière énigmatique, les révolutions successives des ames humaines dans les différens corps (*Porphyr. l. IV.* §. 16. *p.* 351.) ». Après leur séparation de ces corps, elles devoient passer dans les astres, suivant la doctrine qui s'est perpétuée chez les perses. « Ils distinguent, selon M. Anquetil, différens cieux, où les ames jouissent, jusqu'à leur résurrection, d'un bonheur proportionné à leur vie passée. Celui du Soleil, *korschid paé*, est le plus élevé ; au-dessus est le *gorotman*, séjour d'Ormusd & des esprits célestes, lequel répond à la porte dont parle Celse (*Vie de Zoroastre.....Zend-à-Vesta*, *t. II. p.* 28-29.) ».

« Avant d'entretenir les initiés de ces différentes périodes célestes & de leur objet, il est probable qu'on mettoit sous leurs yeux la représentation

de *Mithra* sous la figure d'un jeune homme domptant un taureau, tantôt l'égorgeant, tantôt prêt à l'égorger, avec tous les accessoires dont il a déjà été question. Cela fixoit d'abord l'attention à l'entrée de l'antre sacré, qui étoit exactement tracé sur d'anciens bas-reliefs. N'en soyons pas étonnés : le gouvernement s'embarrassoit fort peu que ces mystères fussent connus, puisque le poëte Stace en parle sans crainte & d'une manière très-claire (*Theb.* 1. 719.). Porphyre dit même que *Mithra*, comme le taureau placé près de la ligne équinoxiale, est le démiourgue, le maître ou auteur de la naissance (*de antr. Nymph. c.* 24.) ; ce qui désigne la véritable explication de ces bas reliefs allégoriques, laquelle n'a point échappé aux recherches de M. Anquetil. Selon cet académicien, ils ont particulièrement rapport aux équinoxes de printemps & d'automne, temps où la renaissance de la nature & sa fécondité annonce le triomphe de *Mithra*, protecteur du juste, & ennemi d'Ahriman, qu'il combat, pour diminuer sur la terre son pouvoir, c'est-à-dire, le mal moral (*Acad. des Inscript. t. XXXI. p.* 421-22.). Le systême des deux principes faisoit donc partie de la doctrine des *mitriaques* : c'est pourquoi Archélaüs reprochoit à Manès de croire à la présence de *Mithra* éclairant ces lieux mystiques. « Où tu vas, » barbare persan, s'écrioit-il, en imposer au » peuple, & comme un habile comédien, célé» brer les mystères de cette divinité (*Acta disput.* « *Archel. & Manet. apr. Zacagni Monum. græc. &* » *lat. p.* 26-63.) ».

« Est ce une calomnie de la part d'Archélaüs ? ou le reproche qu'il fait à Manès est-il fondé ? La réponse à cette question n'appartient point à mon sujet ; il suffira de remarquer, dans les paroles qu'on vient de lire, une allusion claire à quelque drame-pantomime usité dans les mystères de *Mithra*. Des personnages divers devoient y représenter le sujet des bas-reliefs dont j'ai déjà parlé, & d'autres choses qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Les hiérophantes en donnoient aux adeptes des explications physiques (*Tertull. adv. Marcion. c.* 13. *p.* 72.) ou astronomiques, conformément à leurs principes ».

« Mosheim a prétendu que *Mithra* n'avoit été, selon eux, qu'un fort chasseur, qui, ayant délivré la Perse du ravage des bêtes féroces, & rendu ainsi la tranquillité à ses habitans, avoit mérité de leur part les honneurs divins (*Stat. ad Cudw. tom. I. p.* 424.). Le savant abbé Foucher a trop bien réfuté cette opinion singulière, dans son excellent Traité de la religion des perses (*Acad. des inscrip tom. XXIX. p.* 131.), pour que je puisse être tenté de l'adopter. Mais une conjecture moins invraisemblable seroit celle que dans les *mithriaques*, comme dans les autres mystères, on faisoit mention des bienfaits de la civilisation & du cruel état dont elle avoit retiré le genre humain. Il seroit même possible d'expliquer, suivant cette idée, une partie du bas-relief. La description des désordres de la vie sauvage ne pouvoit que plaire aux pirates, qui avoient embrassé ce culte préférablement à tout autre (*Plut. Vit. Pomp. tom. III. pag.* 445.). Enfin, on ne sauroit trop le répéter, jamais les anciens mystagogues ne connurent l'unité de doctrine, ils eurent différens systêmes, en changèrent souvent, & furent toujours y adapter les allégories anciennes, qui en étoient, pour ainsi dire, le thême perpétuel ».

« Néanmoins, ce seroit étrangement abuser de cette remarque, si l'on s'imaginoit que je veuille par-là approuver toutes sortes d'explications. Celle de Boulanger n'est certainement pas dans ce cas, & n'a d'autre mérite que la singularité. Selon lui, « tout le culte de *Mithra* n'est qu'une formule » de période, qu'un planisphère astronomique & » qu'une image cyclique, qui, par la suite, est » devenue la divinité redoutable des Cycles, des » Temps & des Périodes, à laquelle les *mithria-* » *ques* ont sacrifié des victimes humaines. En effet, » il n'est point de dieu plus cruel que celui de la » fin des temps ; on ne sauroit se le rendre favo- » rable que par des sacrifices très-précieux ; puis- » qu'il détruit tout, les sacrifices ont dû être bar- » bares, inhumains, destructeurs (*Antiq. dévoil.* » *tom. II p.* 301.) ». Que de gens rêvent sans être endormis ! Les savans ont eu quelquefois ce privilège, & ils le doivent toujours à l'esprit systématique ».

« Non contens de changer d'opinion suivant le temps & les circonstances, les mystagogues firent plus d'une fois un mélange bizarre de pratiques différentes. Celles des grecs & des romains ne parurent point aux prêtres de *Mithra* contrarier leur culte, d'origine persanne, qu'ils vouloient accréditer parmi ces peuples. Citons quelques exemples de cette opposition de rites & d'opinions. Les abstinences excessives que les nouveaux *mithriaques* exigeoient, étoient condamnées par la religion de Zoroastre, comme le savant Hyde (*Hist. rel. vet. pers. ed ultim. p.* 109.) & Fréret (*Acad. des Inscrip. tom. XVI. p.* 283.) l'ont observé d'après le *Sadder*. Les perses rejettent également le jeûne, & leur religion est peut-être, dit M. Anquetil, la seule dans laquelle il ne soit ni méritoire, ni même permis (*Théol. cérém. & morale de Zoroastre, Zend, A Vesta, tom. III. p.* 601.). La virginité & le célibat, auxquels les *mithriaques* obligeoient les personnes des deux sexes qui aspiroient à la perfection (*Tertull. de præscript. CXL. p.* 217.), n'étoient pas moins contraires aux principes des mages, qui les regardoient comme un état réprouvé (*Acad. des inscrip. tom. XVI. p.* 283.). Fréret ajoute à cette remarque, que le temps de la célébration des *mithriaques* ne convient point à celui des *mirhagan* de Perse. Ces premières fêtes se célébroient à Rome après l'é-

quinoxe du printems, au lieu que ces dernières commençoient quelques jours après le solstice d'hiver (*ibid.*). De ces différences marquées, le savant académicien voudroit conclure que les cérémonies de *Mithra*, telles qu'elles étoient pratiquées en Italie & dans la Grèce, n'avoient point une origine persanne, mais chaldéenne. Les preuves qu'il en donne ne sont point convaincantes. Pour avoir ajouté à l'ancien culte, les prêtres de *Mithra*, répandus de toutes parts dans l'empire romain, n'en conservoient pas moins les traces, quoiqu'ils cherchassent à les cacher, & on ne peut les méconnoître dans les détails que renferme cet article ».

» Ce célibat, ces jeûnes, ces macérations, ce baptême, cette offrande de pain, sont évidemment des pratiques & des cérémonies que les mystagogues avoient empruntées du christianisme. Elles étoient comme autant d'armes avec lesquelles ils s'imaginoient pouvoir le combattre avec avantage. Ils profitèrent du zèle ou du désespoir des partisans du paganisme expirant, pour tâcher de le ranimer en quelque sorte par la célébration de leurs mystères, & de plusieurs autres fêtes inconnues dans l'ancienne religion grecque & romaine. En effet, ce n'est, comme le remarque Fréret, qu'après Constantin qu'on commence à trouver des inscriptions qui parlent des mystères & des fêtes de *Mithra* (*Acad. des inscrip. tom. XVI. p.* 176-77.). Les uns & les autres furent proscrits l'an 378 de l'ère vulgaire, & l'antre sacré des *mithriaques* fut aussi-tôt ouvert & détruit par les ordres de Gracchus, préfet du Prétoire. Ne doit-on pas regretter que quelque témoin oculaire ne nous ait pas laissé une description complette de tout ce qu'on trouva dans cet endroit, un des derniers repaires de la superstition » ? (*Article tiré des Recherches sur les mystères du paganisme, de M. le baron de Sainte Croix*).

M. Dupuis explique, selon son systême, le célèbre monument de Mithra, qui est dans l'*Antiquité expliquée, tome I, pl.* 215. *fig.* 4.

« On y voit ce génie, qui ayant le genou sur un taureau atterré, tient son muffle de la main gauche, & de la droite lui plonge un poignard dans le cou. Au côté droit de la figure sont deux génies vêtus comme *Mithras*. Chacun d'eux tient un flambeau; l'un l'élève en haut, l'autre le baisse contre terre pour l'éteindre. Un chien avance vers le cou du taureau pour lécher le sang qui coule de sa plaie. Un lion couché auprès d'un serpent, est représenté baillant & sans action au-dessous du taureau. Sous le ventre du même taureau est un scorpion qui tient de ses deux pinces les testicules de cet animal. Devant la tête du taureau est un petit arbre couvert de feuilles, auquel est attachée une torche allumée: au-dessous est une tête de bœuf. Derrière *Mithras*, ou plutôt de l'autre côté, on voit un arbre chargé des fruits de l'automne, sur lequel est appuyé un autre flambeau, dont le bout qui éclaire est tourné vers la terre. Auprès de ce flambeau est un petit scorpion: plus haut on remarque un corbeau ».

« D'autres symboles font le couronnement de ce bas relief; ils sont tous posés sur la même ligne droite: le premier est un génie à tête rayonnante comme le soleil, monté sur un char tiré par quatre chevaux, presque tous dressés, & regardant de différens côtés. Auprès du char est un homme entortillé d'un serpent, qui élève sa tête au-dessus de celle de l'homme. Après lui viennent trois autels flamboyans, & entre les autels autant de fioles carrées. L'homme nud, qui vient ensuite, est également entortillé d'un serpent; il a des aîles, et tient de la gauche une pique. Quatre autels flamboyans sont placés à la suite, & séparés également par des fioles; ensorte qu'il y a sept autels & six fioles. Le tout est terminé de ce côté par un génie, dont la tête est dépouillée de rayons, & dont la parure ressemble assez au croissant de la lune. Il n'a que deux chevaux, dont il tient les rênes. Les chevaux s'abattent, et ne peuvent plus avancer. Voilà quels sont à-peu-près tous les symboles de ce monument allégorique, dans lequel il ne se trouve aucun animal qui ne soit dans les constellations, & qui n'ait un rapport direct aux équinoxes & aux solstices de ces siècles-là ».

« Les points équinoxiaux sont indiqués d'un côté par le petit taureau, ou la tête de taureau attachée à un arbre couvert de feuillages, auquel est suspendu un flambeau allumé; & de l'autre côté, par un arbre chargé de fruits, auquel est attaché un flambeau renversé & éteint, & au pied un scorpion. Tout cela désigne d'une manière frappante, les deux signes équinoxiaux, & l'état de la lumière, & le départ du soleil; la renaissance & la mort de la nature; les limites de l'empire de la lumière & des ténèbres, du bien & du mal, du règne d'Oromaze & de celui d'Arhiman. Ce sont ces deux génies vraisemblablement que l'on voit à droite, habillés à-peu-près comme *Mithras*, & dont l'un élève un flambeau allumé, & l'autre l'éteint. L'un est le génie du taureau, ou de l'animal dont le sang féconde la terre, l'autre, celui du scorpion, ou du signe d'automne, qui se trouve placé à côté d'un arbre chargé de fruits, & d'un flambeau renversé. Ce scorpion est ensuite répété sous le ventre du taureau équinoxial, dont il dévore les testicules; symbole naturel de la cessation de l'action productive de la nature, à l'entrée du soleil au scorpion céleste, ou à l'équinoxe d'automne. Les coptes appellent encore le génie de la destruction, Typhaniel (*Kirker, Œdip. tom. II. part. II. pag.* 234.); & c'étoit dans le scorpion qu'on plaçoit l'empire de Typhon. Le chien que nous voyons à côté du taureau est Sirius, génie du taureau, celui qu'Oromaze avoit mis à la tête

de tous les génies, & qui par son coucher héliaque annonçoit l'équinoxe du printemps, comme le dit Virgile ».

« Les romains immoloient un chien en l'honneur du chien céleste, sous le signe du taureau, dans les fêtes appellées *robigalia*, le septième jour avant les calendes de mai, neuf jours après l'entrée du soleil au taureau ».

« Pline ajoute : *Hoc tempus Varro determinat sole decimam partem obtinente...... Quod canis occidit, sidus per se vehemens, &c.* (*Plinii, lib.* 17.) »

« C'est ce chien qui fournissoit les attributs du cynocephale, ou de l'homme à tête de chien, dont se servoient les égyptiens, suivant Hor-Apollo ; pour peindre l'équinoxe. C'est ce chien qui étoit un des quatre animaux sacrés qui précédoient les processions égyptiennes : suivant saint Clément d'Alexandrie, il désignoit le passage du soleil d'un hémisphère à l'autre, & il regardoit le passage du soleil au nord, *transitum solis ad arctum.* Le chien est représenté léchant le sang du taureau, qui doit, comme celui d'Uranus, féconder la terre, ou donner naissance à la déesse de la génération. Le lion est le signe solstitial, ou le terme de la course du soleil, le point de son repos : aussi le lion est représenté couchant & baillant ; & à ses côtés est l'hydre, dont le lever héliaque accompagne celui du lion, sous lequel elle est placée dans la sphère. Ainsi on voit que les deux signes du zodiaque qui se trouvoient alors, l'un à l'équinoxe du printems, l'autre au solstice, ont à côté d'eux ce qu'on regardoit comme leurs génies inspecteurs, le chien & l'hydre. Le corbeau qui est en haut est le corbeau céleste, autre génie ou constellation qui annonçoit, par son coucher héliaque, le solstice, comme l'hydre par son lever du matin. On trouve dans les livres zends des prières adressées au corbeau céleste, sous le nom d'*eorosch* (*Zend. Avesta. tome II p.* 216.). L'inspection seule d'une sphère, suffit pour justifier les positions que nous donnons. Le génie placé sur le taureau peut représenter le cocher, ou peut-être Persée, qui, par son lever du matin, fixoit aussi autrefois l'équinoxe du printems, comme le chien par son coucher ; ils ont même pu déterminer cette époque importante dans le même siècle, pour peu que ce monument ait été fait au-delà de 40 degrés de latitude ».

» En effet, Nonnus (*lib.* 21. *v.* 245.) appelle *Mithra* le phaëton des assyriens, & le cocher dans notre systême est le phaëton des anciens, ou le génie du printemps. Persée étoit aussi le père des perses, celui qui leur donna leur religion, & apporta le feu céleste sur la terre. Persée est placé dans la sphère près du taureau, alors signe équinoxial, & on lui attribua la même fonction & la même place qu'à *Mithras* ; ce qui pourroit faire croire que ce *Mithras*, placé comme Persée, près du taureau, portant comme lui le harpé (*Zend-Avesta. tome II. p.* 211.) & les talonnières, pourroit n'être que le saturne des phéniciens, le cyllenius des romains. Voici ce que dit Porphyre (*de antro Nymphar. p.* 124.) sur ce *Mithras* & sur la place qu'on lui assignoit dans l'antre représentatif de l'ordre du monde & des sphères : *Mithræ peculiarem sedem juxtà æquinoctia attribuerunt. Ideò Arietis, Martii Signi, gladium fert, vehiturque tauro, signo veneris. Vere Mithra æque ac taurus, autor, productorque rerum est & generationis dominus. Positus est juxta æquinoctialem circulum, habens à dextris partes septentrionales, à sinistris australes, &c.* C'est évidemment la place qu'occupoit alors Persée dans la sphère dont cet antre étoit une image. Persée étoit, comme *Mithras*, le dieu de l'agriculture chez les perses, *persæ*, ou Τῷ Πέρσῃ, *frugum custodi mel offerunt.* (*Ibid. p.* 117.) C'étoit lui qui précédoit au départ des signes, & ouvroit la marche des génies ; il présidoit au renouvellement de la nature ».

« Le Zend-Avesta (*tome II. p.* 225.) appelle *Mithras* chef des rues, & tel étoit aussi Mercure ou Persée. *Mithra* étoit le génie moteur des sphères, & l'ame du premier mobile, comme l'annonce ce vers de Claudien :

Et vagua testatur volventem sidera Mithram.

Il donnoit l'impulsion à toutes les sphères ; dont le point de départ étoit alors rapporté au taureau, le premier des signes. Aussi le Zend-Avesta, qui fixe la création au taureau, nous dit que les astres alors commencèrent à fournir leur carrière au neurouz, ou au commencement de l'année équinoxiale ». *Voyez* MIHIR.

MITHRAX, nom que Pline donne à une pierre précieuse qui se trouvoit en Perse, qui, présentée au soleil, montroit une grande variété de couleurs ; il nomme cette même pierre *gemma solis*, ou *pierre du soleil* dans cet endroit. Solin a donné par corruption le nom de *mitridax* à cette pierre, qui, suivant sa description, paroît être une opale. On la trouve aussi nommée *mitridates* ; c'est peut-être le girasol des modernes.

MITHRIAQUES. *Voyez* MITRA.

MITHRIDATE, premier roi de Pont. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ.

Pellerin a publié un médaillon d'argent de ce roi.

MITHRIDATE-Evergéte, roi de Pont, père d'Eupator.

On a une médaille de ce roi.

MITHRIDATE-Eupator, roi de Pont. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

RR. en argent.

O. en bronze.

Leur type ordinaire est un cerf paissant dans une couronne de lierre.

Il y a de ce roi un médaillon padouan.

On voit dans la galerie du palais Farnèse à Rome une tête que les antiquaires appelloient *Mithridate*, à cause du surnom Διόνυσος que ce roi avoit pris, relatif à la couronne de lierre dont elle est ornée. Mais c'est un Bacchus indien. On ne voit en effet aucune vraisemblance entre cette tête & celles de *Mithridate* qui sont placées sur les médailles. Il est visible d'ailleurs que cette tête est idéale, & formée comme celle des divinités.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une cornaline une tête de *Mithridate*, parfaitement ressemblante à celle qui est gravée sur ses médailles.

A la galerie de Florence, on voit cette même tête (*Mus. Flor. tom. II. tab.* 25 *n.* 11.) sur une pierre gravée, & elle y a été prise mal-à-propos pour la tête de Massinissa.

MITRA, écrit sans aspiration, étoit, selon Hérodote, le nom que les perses donnoient à Vénus Uranie.

MITRE. Les écrivains anciens ont souvent donné les mêmes noms, tels que bonnet, cidaris, *mitre* & tiare, à des habillemens de tête très-différens. Quoiqu'il soit très-difficile de porter dans leur distinction une précision rigoureuse, je vais cependant proposer, d'après le savant antiquaire Pellerin, des caractères qui pourront aider à les distinguer.

Le bonnet ou cidaris sera le bonnet simple, sans forme déterminée & sans accessoires, tel que celui d'Ulysse, de Vulcain, des Dioscures, de la Liberté, &c, avec une légère pointe droite ou recourbée, & même sans pointe sensible. La cidaris sera formée du bonnet, tel que je viens de le dire, en y ajoutant des fanons pendans sur les épaules, ou des cordons qui se lient sous le menton.

La *mitre* & la tiare seront des bonnets ou cidaris très-ornées, mais de forme très-prononcée. La *mitre* est pointue, & la tiare est ronde ou cylindrique comme une tour. Toutes deux sont ornées de fanons, & leur grandeur varie, sans que leurs caractères distinctifs soient changés. Après ces notions préliminaires, je vais laisser parler Pellerin.

Pellerin (*Lettre II sur diverses médailles.*) dit: « La coëffure appellée *mitre* en grec & en latin, comme en françois, étoit la plus distinguée dans la haute antiquité. C'étoit celle que portoient les souverains pontifes chez les hébreux; elle fut portée ensuite sous le nom de *cidaris* par les rois orientaux, & par les pontifes dans le paganisme, avec quelque légère différence. La *mitre* proprement dite avoit au-bas une bordure plate qui l'entouroit & couvroit une partie du front, d'où elle s'élevoit en forme de cône & se terminoit en pointe. C'est ce que Philon exprime assez clairement, en disant que la partie supérieure de la *mitre* étoit la cidaris, & c'est aussi ce que Tertullien fait entendre, lorsqu'en parlant mistiquement du second avènement de Jésus Christ, il dit qu'il paroîtra alors *cum mitrâ & cidari mundâ*, avec la *mitre* & la cidaris purifiée. La coëffure pontificale, appellée *mitre* par ceux-là, est appellée *cidaris* par S. Jérôme & par Joseph, qui ne distinguent point l'une de l'autre, & ne disent point s'il y avoit au-bas des bordures, ou non, ni s'il y en avoit avec des fanons ou sans fanons. C'etoit apparemment des accessoires qui y étoient ajoutés, & qu'on en retranchoit à volonté, selon les temps & les circonstances. Il y a cependant lieu de croire qu'il y avoit des *mitres* qui ressembloient à la cidaris; telle est celle qui est représentée sans bordures ni fanons, mais entourée du diadême sur la médaille d'or qui a été insérée dans le fleuron du titre du *Suppl. III*, laquelle est, selon les apparences, d'un pontife inconnu qui portoit le diadême, comme le portoient les pontifes de *Comane*, & quelques autres, en qualité de souverains dans les états qu'ils possédoient. Puisque les coëffures de forme conique terminées en pointe, que les médailles nous montroient avoir été portées par des rois & par des pontifes, étoient appellées soit du nom de cidaris, soit de celui de *mitre*, je ne conçois pas sur quoi peuvent se fonder les auteurs modernes, qui, dans leurs écrits, aiment mieux leur donner le nom de tiare, dont la forme étoit si différente. Je ne sais si ce n'est pas porter les conjectures au-delà de leurs bornes, que de dire, comme on a fait, que la coëffure de Xercès, roi d'*Arsamosate*, fait présumer que les tiares des rois de cette dynastie étoient fort pointues. On a toujours comparé les tiares à des tours, qui, bien loin d'être de forme conique & pointue, avoient à-peu-près autant de largeur par le haut que par le bas. Si l'on ne veut point appeller la cidaris de son nom persan & arménien, parce qu'il nous est trop étranger & peu connu, on devroit du moins, ce me semble, lui rendre celui de *mitre* qu'elle avoit primordialement, & qu'il nous est si aisé de distinguer par les notions communes que nous en donnent les *mitres* de nos abbés & de nos évêques Je ne doute point que ce ne soit par ces raisons que le P. Frœlich a donné, sans le dire, le nom de *mitre* à la coëffure du roi Saurus ».

La *mitre* phrygienne ressemble au *corno* ou bonnet phrygien, excepté qu'elle est plus écrasée, & qu'elle a de longs pendans ou *fanons*, avec

lesquels on l'attachoit sans doute sous le menton. Ces fanons sont appellés par Virgile *redimicula mitræ*, & par Achille Alexandrin Σωσματα (*Erot.* 13.). On voit Pâris avec cette *mitre* à quatre fanons, ornée d'étoiles & du diadême, sur une pierre publiée par Natter, & qui l'a été de nouveau dans les *Monumenti inediti* de Winckelmann (n°. 112.), sur une tête de Priam gravée en creux, appartenant au prince de Piombino, & sur une autre du collége romain.

La *mitre* phrygienne avoit quelquefois les deux fanons ou pendans pointus, terminés par des nœuds ou boutons, & pendans sur la poitrine, comme l'ornement de tête ou diadême des sphinx & des figures égyptiennes. On voit un prêtre de Cybèle qui en est coëffé sur son tombeau, dessiné par Boissard (*Antiq. tom. III. p.* 90.).

La *mitre* ressembloit aux coëffes anciennes de nos femmes, à celles que portent encore les paysannes, les *barbes* rabattues sur la poitrine offrant l'image des pendans (*redimicula*) de la *mitre*.

MITRES des manuscrits & des plus anciens monumens ecclésiastiques.

« Les plus anciens auteurs, tant sacrés que profanes, se servent du nom de *mitre* pour exprimer une certaine coëffure commune aux hommes & aux femmes, & que les rois orientaux portoient avec le diadême. S. Grégoire de Nazianze dit dans son Apologétique, qu'au jour de son sacre on l'oignit, qu'on le revêtit d'une longue robe, & qu'on lui mit une *tiare* sur la tête. Pour donner une *mitre* à S. Ambroise, on cite cette épigramme d'Ennodius :

Serta redimitus gestabat lucida fronte

Distinctâ gemmis, ore parabat opus.

» Mais la cydare ou tiare de S. Grégoire de Nazianze & la couronne de S. Ambroise étoient différentes des *mitres*, dont les évêques se parent comme d'un ornement ecclésiastique. Il est néanmoins très-certain que l'usage en est plus ancien que le dixième siècle. On trouve dans les actes du VIII[e] concile général, célébré en 870, une lettre de Théodose, patriarche de Jérusalem, à S. Ignace, patriarche de Constantinople, où il est dit que les prédécesseurs de Théodose ont toujours porté la *mitre* & les ornemens de S. Jacques, frère du Seigneur. La statue de S. Pierre, placée, au VII[e] siècle, à la porte de la basilique de Corbie, porte une *mitre* ronde, haute & pyramidale. Celles des papes, après S. Pierre, sont semblables. On peut les voir dans le *Propylæum* du mois de mai des bollandistes. Théodulfe, évêque d'Orléans, parlant des ornemens pontificaux, n'a pas oublié la *mitre* :

Illius ergo caput resplendens mitra *tegebat.*

« Ainsi, quoiqu'en disent Ducange & plusieurs autres savans, les auteurs ecclésiastiques ont parlé de la *mitre* comme d'un ornement ecclésiastique, avant le dixième siècle. En Orient, excepté les patriarches, les évêques n'en ont pas fait usage, se contentant de porter un bâton à la main. Quoique l'usage de la *mitre* ne fût pas commun à tous les évêques d'Occident, dès le onzième siècle, le pape Alexandre II accorda le privilége de la porter aux abbés de Saint-Augustin de Cantorbéry & de Cave, & Urbain II aux abbés du mont Cassin & de Cluni. Les pontifes suivans en usèrent de même envers les abbés, malgré les plaintes qu'en firent S. Bernard & Pierre de Blois. Du moins, devoient-ils épargner les abbés à qui l'on n'accordoit l'usage de la *mitre* qu'à la demande des princes. Quoi qu'en ait dit S. Bernard dans sa 42[e]. lettre, les abbés de son ordre ou plutôt de sa réforme n'ont point fait difficulté de prendre les habits pontificaux, & de se décorer de la crosse & de la *mitre*. Ce dernier ornement passa aux chanoines de diverses églises cathédrales & collégiales, & même à des princes séculiers. Dans le différend survenu entre l'évêque de Lincoln & Robert, abbé de Saint Alban, l'archidiacre de Poitiers dit en faveur de l'abbé : *Meus vicarius in ecclesiâ beati Hilarii incedit mitratus in omnibus præcipuis anni solemnitatibus*, NEC DEROGAT MITRA EPISCOPALI DIGNITATI. (*Voyez* la seconde édit. de l'excellent ouvrage de D. Martenne, sur les anciens Rites ecclésiastiques.) »

» Les anciennes *mitres* des papes sont rondes, pyramidales & en façon de pain de sucre. Celle de Calixte II paroît plate, tant l'angle que forme sa pointe est obtus. Les sceaux offrent des *mitres* basses, souvent terminées en angle, & quelquefois ressemblant à des bonnets attachés avec une bande par derrière, dont les bouts tombent sur l'épaule. La plus ancienne *mitre*, qui approche le plus de celles du dernier temps, est celle qu'on a vu sur le sceau de Roricon, évêque de Laon, au dixième siècle. En général, D. Martenne décrit ainsi les *mitres* antiques des évêques : *Episcoporum verò* (*mitra*) *erat bicornis seu bifida, sed ab hodiernâ paulò humilior, quam olim ab eâ parte quâ aperitur, fronte gestabant, ut videre est in antiquis episcoporum statuis, idque deprehendimus in pluribus eorum sigillis, chartis majoris monasterii appensis.* On ne trouve point de *mitres* pyramidales sur les tombeaux, & aux sceaux originaux des évêques, depuis le onzième siècle (*Nouvelle diplomatique des bénédictins.*).

MITREIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

MITTENDARII. On appelloit ainsi les commissaires qui étoient envoyés dans les provinces en certaines occasions importantes, pour avoir l'œil sur la conduite des gouverneurs provinciaux, & faire le rapport au préfet du prétoire, qui seul avoit le droit d'y veiller. On appelloit aussi *mittendarii* ou *mittendaires*, des officiers que le préfet prétorien envoyoit dans les provinces, pour voir ce qu'il y avoit à faire, & ordonner des réparations. Les *mittendarii* faisoient leur rapport au préfet, qui prononçoit suivant l'exigence des cas. Ils avoient aussi quelquefois leur commission directement de l'empereur : ils s'appelloient aussi *missi*, envoyés.

MIXIS, μίξις, *mixtio*, en *musique*, est une des parties de l'ancienne mélopée, par laquelle le compositeur apprend à bien combiner les intervalles, & à bien distribuer les genres, selon le caractère du chant qu'il s'est proposé de faire. *Voyez* MELOPÉE (S.).

MIXO-LYDIEN est le nom de l'un des modes de l'*ancienne musique*, appellé autrement *hyperdorien*; parce que sa fondamentale ou tonique étoit une quarte au-dessus de celles du mode dorien. *Voyez* HYPERDORIEN.

Le mode *mixo-lydien* étoit le plus aigu des sept auxquels Ptolomée avoit réduit tous ceux de l'ancienne musique. *Voyez* MODE. On attribue à Sapho l'invention de ce mode.

MNASINUS. *Voyez* ANAXIS.

MNÈME étoit l'une des trois muses dont le culte fut établi, selon Pausanias, par les Aloïdes à Thèbes en Béotie. Il signifie *Mémoire* (du verbe *μνάομαι*, *je me souviens*), de même que le nom de Mnémosyne. *Voyez* MUSES.

ΜΝΗΜΟΝΕΥΕ, *souvenez-vous*. On voit sur une cornaline de Stosch une main qui tient de deux doigts le bout d'une oreille, avec l'inscription ΜΝΗΜΟΝΕΥΕ. On voit le même type avec la même inscription (*Mus. flor. t. II. tau. XXII.* 2.) sur un jaspe de la galerie ducale à Florence; & le prévôt *Gori* a fort bien observé, à cette occasion, la coutume des anciens rapportée par Pline (*l. II. c.* 3.) de toucher l'extrémité de l'oreille de ceux à qui on demandoit une part dans leur souvenir.

MNÉMOSYNE, ou la déesse de la mémoire, étoit, selon Diodore, de la famille des titans, fille du ciel & de la terre, & sœur & de Saturne & de Rhéa. On lui accorde généralement, dit le même auteur, le premier usage de tout ce qui sert à rappeller la mémoire des choses dont nous voulons nous souvenir, & son nom même l'indique assez. On lui attribue aussi l'art du raisonnement, & l'imposition des noms convenables à tous les êtres, de sorte que nous les indiquons & en conversons sans les voir. Jupiter devint amoureux, dit la fable, de *Mnémosyne*, & s'étant métamorphosé en berger, la rendit mère des neuf muses. *Voyez* MUSES, TITHON.

Pline (35. 11.), parle d'un excellent tableau de cette déesse, fait par Philistus. Pausanias cite une fontaine de son nom dans la Béotie, sa statue à Athènes.

On voit au Museum Pio-Clémentin une statue antique, avec la base & l'inscription antiques, ΜΝΗΜΟΣΥΝΗ. Cette statue ne porte aucun attribut; mais elle est enveloppée dans un grand manteau, sous lequel elle élève sa main droite vers le menton. Cette attitude lui est propre, ainsi qu'à Polymnie, parce qu'elles sont toutes deux les déesses de la mémoire, & que cette attitude annonce une personne qui se recueille pour rappeller à sa mémoire quelqu'objet. On peut reconnoître aussi *Mnémosyne* dans la statue antique dont on voit aux galeries une belle copie de Le Gros.

MNEVIS, taureau consacré au soleil dans la ville d'Héliopolis en Egypte. Il tenoit, après Apis, le premier rang parmi les animaux qu'on honoroit en Egypte. Son culte étoit beaucoup plus ancien que celui d'Apis; mais la célébrité d'Apis fit négliger peu à peu & oublier *Mnévis*.

Mnévis étoit presque tout noir (*Plutarc. de Isid. & Osir.*), tandis qu'Apis étoit mêlé de noir & de blanc. Porphyre (*Euseb. Præp. evangel.* 3. 13.) dit que les poils de sa queue & de tout son corps se dirigeoient de la queue à la tête. Son temple fut fort endommagé par Cambyse.

Jablonski (*Panth. ægypt.*) dit que son nom signifie, dans la langue cophte, *consacré au soleil*.

M. Paw dit (*t.* 2. *p.* 166.) : « Le pharaon Bocchoris conçut l'idée d'ôter à la ville d'Héliopolis le bœuf sacré connu sous le nom de *Mnévis*; & cette seule idée lui fit perdre à jamais l'estime d'un peuple qui avoit nourri des bœufs à Héliopolis & des lions pendant plus de siècles que n'a subsisté l'empire romain ».

MOAGETE, roi de Cybire. B. ΜΟΑΓ.

Ses médailles, avec la tête d'Hercule, sont :

RRR. en bronze, avec la tête de Diane.

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

MOBILE. On appelloit *cordes mobiles*, ou *sons mobiles* dans la musique grecque, les deux cordes moyennes

moyennes de chaque tétracorde, parce qu'elles s'accordoient différemment selon les genres, à la différence des deux cordes extrêmes, qui ne variant jamais, s'appeloient *cordes stables. Voyez* TÉTRACORDE, GENRE, SON. (*Musique.*)

MOBILES (corps). Caylus dit : « Ce morceau d'ivoire présente un buste qui n'est point du tout proportionné aux quatre colonnes accouplées qui lui servent de piédestal. Ce buste est coiffé à l'égyptienne, c'est-à-dire que la tête est surmontée par des plumes. Elles sont assez mal travaillées. Cependant elles rappellent l'idée des coiffures qu'on voit sur la table isiaque ; mais les cheveux frisés & le genre des nattes qui pendent sur les épaules, s'écarrent absolument de leur première origine. Cet ouvrage est assez mal exécuté dans toutes ses parties, & ne peut être regardé que comme romain & très-commun dans ce genre. Il offre la singularité de trois petites boules ou corps arrondis qui occupent le milieu des quatre colonnes, et qui, détachées les unes des autres, sont mobiles & roulantes. J'aurois eu peine à me persuader, sans une preuve aussi constante, que les anciens, & en particulier les Romains, eussent été capables d'un badinage ou d'une patience dont les allemands nous donnent depuis long-temps de si grandes preuves ; mais l'antiquité a tout connu & tout pratiqué dans les arts ».

« J'ajouterai que ce petit monument pourroit avoir servi de tête à une des aiguilles dont les femmes romaines faisoient usage dans leurs coiffures ». (*Recueil IV. pl.* 21. *n°.* 6.)

MOCA, dans l'Arabie Pétrée. MOKA.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Antonin, de Sept. Sévère.

MOCCUS, surnom de Mercure, dont on ignore la signification, & que l'on lit dans une inscription publiée par Muratori: DEO MERCURIO MOCCO.

MOCOCLE *ou* MOCCLE, dans la Phrygie. ΜΟΚΟΚΛΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Gordien-Pie.

MODE, en terme de musique, se dit de la diverse manière de chanter ou de composer les pièces de musique. Le *mode* est le lieu du systême où commence chaque espèce d'octave, ou la suite & le progrès des sept intervalles ; car les modes le changent selon la variété des lieux où se trouvent les deux demi-tons du diapason. Il y a six *modes* qui peuvent avoir la quinte dessous, & six autres qui la peuvent avoir dessus ; de sorte que cela fait douze variations. Ceux qui sont en nombre impair, comme le 1, le 3, le 5, ont la quinte dessous & la quarte dessus, & sont appellés *authentiques* ou *maîtres*. Ceux qui sont en nombre pair, comme le 2, le 4, le 6, &c., ont la quarte dessous & la quinte dessus, & s'appellent *plagaux* ou *serviteurs*, parce qu'ils sont moins agréables. Les compositeurs de musique ont été en différend sur les modes. Boëce en met sept, Ptolémée huit, & les grecs douze. Les principaux sont : le *dorien*, qui est mêlé de gravité & d'allégresse, inventé par Thamiras de Thrace ; le *phrygien*, qui est propre pour émouvoir la colère, inventé par Marsyas Phrygien ; le *lydien*, propre aux chants funèbres, inventé par Amphion, comme dit Pline ; le *myxolydien*, inventé par Sapho ; l'*æolien*, l'*ionien*, le *sous-dorien*, inventés par Polixène, & le *sous-lydien* par Polymneste Colophonien. Les *modes plagaux* sont ceux qui sont entre deux, qui commencent trois intervalles plus bas ; ils s'appellent *sous-phrygien* ou *sous-æolien*, &c., & l'on en voit les tons & les consonnances dans des tables qu'en a écrites le P. Mersenne, dans son harmonie universelle.

MODÈLES des sculpteurs. Winckelmann (*Hist. de l'Art*, 4. 7) dit : » Je commence par l'argile, comme la première matière employée par l'art, & sur-tout pour les *modèles* en terre cuite & en plâtre. Les artistes anciens, de même que les nôtres, travailloient les *modèles* avec l'ébauchoir, comme on le voit à la figure du statuaire Alcamene, sur un petit bas-relief de la Villa Albani. Mais ils se servoient aussi des doigts, & particulièrement des ongles, pour rendre de certaines parties délicates, & pour imprimer plus de sentiment à l'ouvrage. C'est de ces touches fines que parle Polyclète, lorsqu'il dit que la plus grande difficulté dans l'exécution ne se manifeste que quand la terre se glisse sous les ongles. Ὅταν εἰς ὄνυχα ὁ πηλὸς ἀφῖκηται. Du reste, ce passage n'a pas été entendu par les savans ; & quand François Junius le traduit par, *cùm ad unguem exigitur lutum*, il ne répand pas plus de jour sur la sentence du statuaire grec. Les mots ὀνυχίζειν, ἐξονυχίζειν, paroissent désigner les dernières touches que le sculpteur donne à son *modèle*. Ce *modèle* des artistes s'appelloit κιννάβος. C'est à ces derniers coups d'ongles donnés au *modèle*, que se rapporte l'expression d'Horace, *ad unguem factus homo*, & ce que le même poëte dit dans un autre endroit, *perfectum decies non castigavit ad unguem*. Il me semble que ni ces deux passages latins, ni l'expression grecque, n'ont jamais été entendus. On voit qu'on peut appliquer ces façons de parler à la dernière main donnée aux *modèles* avec les ongles des doigts. Les anciens nomment pareillement le pouce, lorsqu'il est question de la manœuvre des figures de cire ». (*Conf. Rutger. var. lect. l. I. c.* 7. *p.* 8.)

Exigite ut mores teneros ceu pollice ducat,

Ut si quis cera vultum facit.......

(*Juvenal*, *Sat.* 7.)

Quand Diodore de Sicile dit que les artistes égyptiens travailloient d'après une donnée, & que les sculpteurs grecs opéroient le compas dans l'œil, il ne faut pas croire, avec un écrivain célèbre, le comte de Caylus, que l'auteur cité ait voulu nous apprendre que les artistes grecs ne composoient point de *modèles*. Plusieurs morceaux antiques nous prouvent le contraire de cette opinion. Indépendamment des *modèles* en terre cuite de plusieurs figures de ronde-bosse, nous pouvons citer une pierre gravée du cabinet de Stosch, représentant Prométhée qui fait l'homme, & qui se sert du plomb pour mesurer les proportions de sa figure. (*Descr. des pierres gr. du cabinet de Stosch. p.* 315. n°. 6.) Le sculpteur opère avec le compas dans la main, & le peintre travaille avec la mesure dans l'œil ».

MODERATOR urbium campaniæ. Dans une inscription publiée par Muratori (1083. 1.), on lit ces mots, qui désignent un officier ou procureur des villes de Campanie. On lit aussi dans Gruter (44. 1.), le nom d'un chef ou *modérateur* du collège des épulons.

MODIALIS, de la grandeur ou de la capacité de la mesure appellée *modius*. Il y avoit des cratères ou larges coupes de cette grandeur. Plaute en fait mention (*Captivi IV*. 4. 8.):

Aulas, calicesque omnes confregit, nisi quæ modiales essent.

MODIMPERATOR, le convive que l'on élisoit roi du festin, & qui régloit la manière de boire. *Voyez* ARBITER *bibendi.* Varron (*Rerum humanar. XX.*) dit: *In conviviis qui sunt instituti potandi modimperatoris.*

MODIOLUS, le quart du *modius*, vase à boire & coîffure de femme qui avoient la forme de cette mesure.

MODIOS & *MODIUS*, mesure des grains & des terreins qui pouvoient les produire.

MODIOS, saton, seah, sagon, sabitha d'Ascalon, mesure creuse pour les grains de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, en mesure de France, selon M. Paucton, $\frac{8468}{10000}$ de boisseau. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{2}$ cophinos,
ou 2 hin,
ou 3 piloc,
ou 3 $\frac{1}{3}$ gomer,
ou 4 conges sacrés,
ou 6 cabba, capitha,
ou 8 marès,
ou 12 chénices,
ou 24 logs,
ou 48 hémines.

Ce *modios*, évalué en pintes, valoit 11 pintes & $\frac{19}{100}$.

MODIOS de terre, mesure pythique pour l'arpentage. *Voyez* HECTOS, du même pays.

MODIOS, mesure grecque de capacité. *Voyez* HECTEUS.

MODIOS de terre, mesure olympique pour l'arpentage des terres. *Voyez* HECTOS olympique.

MODIOS, mesure géodétique ou gromatique de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* AROURE.

MODIUS, mesure de capacité pour les grains des romains. Elle valoit, en mesure de France, selon M. Paucton, $\frac{7744}{10000}$ de boisseau. Elle valoit, en mesures du même peuple,

2 semi-modius,
ou 10 $\frac{2}{3}$ chénices,
ou 16 setiers,
ou 32 hémines,
ou 128 acétabules,
ou 192 cyathes,
ou 768 ligules.

MODIUS sur la tête des divinités. *V.* BOISSEAU.

Caylus dit, au sujet d'une Fortune qui porte le *modius* sur la tête: » Il est certain que cette allégorie fait allusion au bon & heureux gouvernement. Cette flatterie, ou plutôt cette vérité rare, n'a presque jamais été employée que sous les empereurs, du moins sur les médailles. On sait que les romains n'ont adopté le *boisseau* ou le *modius*, & ne l'ont employé comme un signe de l'abondance, qu'en recevant le culte égyptien en général, & celui de Sérapis en particulier. Ils ne l'ont admis que sous le règne d'Hadrien; & le *modius* étant placé sur la tête de cette Fortune, on ne peut faire remonter plus haut la fabrique de ce monument (*Rech.* 5. *p.* 187.). *V.* BOISSEAU.

MODULE, terme emprunté de l'architecture par les antiquaires, qui désigne le diamètre d'une

médaille. Pour composer une suite de médailles de bronze, on a réduit toutes les grandeurs à trois *modules*. On les nomme pièces du grand, du moyen & du petit bronze; par abréviation : G. B. M. B. P. B. Les médailles du petit bronze sont d'un moindre *module* que celles du moyen; celles du moyen sont d'un moindre *module* que celles du grand. Les *quinaires* sont, de toutes les médailles, celles du plus petit module. *Voyez* QUINAIRE.

MOENIANE. *Voyez* COLONNE.

MOERIS (Lac). *Voyez* CANAUX.

MŒURS, partie considérable de la musique des grecs, appellée par eux *hermesmenon*, laquelle consistoit à connoître & choisir le bienséant en chaque genre, & ne leur permettoit pas de donner à chaque sentiment, à chaque objet, à chaque caractère, toutes les formes dont ils étoient susceptibles, mais les obligeoit de se donner à ce qui étoit convenable au sujet, à l'occasion, aux personnes, aux circonstances. Les *mœurs* consistoient encore à tellement accorder & proportionner dans une pièce toutes les parties de la musique, le mode, le temps, le rhythme, la mélodie, & même les changemens, qu'on sentît dans le tout une certaine conformité qui n'y laissât point de disparate, & le rendît parfaitement un. Cette seule partie, dont l'idée n'est pas même connue dans notre musique, montre à quel point de perfection devoit être porté un art où l'on avoit même réduit en règles ce qui est honnête, convenable & bienséant (S.).

MOIRE. On ignore si les anciens ont su *moirer* les étoffes, c'est-à-dire, les passer sous la calandre pour y former des impressions semblables à des ondes. S'ils l'ont su, l'explication des *togæ undulatæ* se trouve dans la pratique de la *moire*. Dans le cas contraire, il faudra recourir à des broderies faites en ondes, à des bordures ondoyantes appellées aujourd'hui *festons*. Ovide les dépeint ainsi (*Arte amandi*, *l. III.* 177.) :

Hic undas imitatus, habet quoque nomen ab undis :

Crediderim nymphas hâc ego veste tegi.

MOIS. Les anciens avoient fait un dieu du mois, sous le nom de *men* (*Voyez* ce mot.). Ils donnoient aussi à Attis, favori de Cybèle, le surnom de roi des mois, *menotyrannus*. Chaque *mois* étoit sous la protection d'une divinité. La divinité tutélaire de janvier étoit Junon; de février, Neptune; de mars, Minerve; d'avril, Vénus; de mai, Apollon; de juin, Mercure; de juillet, Jupiter; d'août, Cérès; de septembre, Vulcain; d'octobre, Mars; de novembre, Diane; de décembre, Vesta. *Voyez* à chaque nom de *mois*, dans son ordre, ce qu'il y a à remarquer relativement à la mythologie.

MOIS égyptiens, éthiopiens & romains. *Voyez* ÈRE de Dioclétien.

MOIS des grecs. Chez les anciens grecs, l'année étoit partagée en douze *mois*, qui contenoient chacun alternativement trente ou vingt-neuf jours. Mais comme les *mois* de trente jours précédoient toujours ceux de vingt neuf, on les nommoit *pleins*, πληρεις ou δεκαφθινοι, comme finissant au dixième jour. Les *mois* de vingt-neuf jours étoient appellés *creux*, κοῖλοι; & comme ils finissoient au neuvième jour, on les nommoit εννεαφθινοι.

Pour entendre la manière dont les grecs comptoient les jours des *mois*, il faut savoir que chacun de leurs *mois* étoit divisé en trois décades ou dixaine de jours, τρια δεχήμερα; la première décade étoit du *mois* commençant, μηνος αρχομενου ou ισαμενου; la seconde décade étoit du milieu du *mois*, μηνος μεσοῦντος; la troisième décade étoit du *mois* finissant, μηνος φθινοντος, ou παυομενου, ou λεγοντος.

Ils nommoient le premier jour du *mois* νεομηνια, comme tombant sur la nouvelle lune; ils l'appelloient aussi πρωτη αρχομενου ou ισαμενου, parce qu'il faisoit le premier jour de la première décade; le second jour se nommoit δευτερα ισαμενου; le troisième, τριτη ισαμενου, & ainsi de suite jusqu'à δεκατη ισαμενου.

Le premier jour de la deuxième décade, qui faisoit le onzième jour du *mois*, s'appelloit πρωτη μεσοῦντος, ou πρωτη επι δεκα, c'est-à-dire, le premier au-dessus de la dixaine; le second de cette même décade se nommoit δευτερη μεσοῦντος, ou δευτερα επι δεκα, & ainsi de suite jusqu'à εικας, le vingtième, qui étoit le dernier de la deuxième décade.

Le premier jour de la troisième décade étoit nommé πρωτη επεικαδι; le second, δευτερα επεικαδι, & ainsi des autres.

Quelquefois ils renversoient les nombres de cette dernière décade, appellant le premier jour φθινοντος δεκατη; le second, φθινοντος εννατη; le troisième, φθινοντος ογδοη, & ainsi de suite jusqu'au dernier jour du *mois*, qui se nommoit δημητριας, en l'honneur de Démétrius Poliorcete. Avant le règne de ce prince, & en particulier du temps de Solon, on appelloit le dernier jour du *mois* ἔνη καὶ νεα, le vieux & le nouveau, parce que la nouvelle lune arrivant alors, une partie de ce jour tomboit sur la vieille lune, & l'autre partie sur la nouvelle. On le nommoit encore τριακας, le trentième, & cela non-seulement dans les *mois* de trente jours, mais aussi dans ceux de vingt-neuf. A l'égard de ces derniers, on ne comptoit pas le vingt-deux, & selon d'autres le vingt-neuf;

mais on comptoit toujours conſtamment le trentième. Ainſi, conformément au plan de Talès, tous les *mois* étoient nommés *mois* de trente jours, quoique par le réglement de Solon la moitié des *mois* n'avoit que vingt-neuf jours. De cette manière, l'année lunaire des athéniens s'appelloit une année de 360 jours, quoique réellement elle en eût ſeulement 354.

Comme les noms des *mois* étoient différens dans les différentes parties de la Grèce, & que nous n'avons de calendriers complets que ceux d'Athènes & de Macédoine, c'eſt aſſez de conſidérer ici les *mois athéniens*, en mentionnant ſimplement ceux de quelques autres grecs qui leur répondent.

1°. *Hecatombæon* étoit le premier *mois* de l'année athénienne : il commençoit à la nouvelle lune après le ſolſtice d'été, & répondoit, ſuivant le calcul du ſavant Potter, à la fin de notre *mois* de juin & au commencement de juillet. Il avoit trente jours : il s'appelloit chez les béotiens *Hippodromus*, & chez les macédoniens *Loüs* : ſon ancien nom étoit *Cronius*.

2°. *Metageitnion*, ſecond mois de l'année athénienne, qui répondoit à la fin de juillet & au commencement d'août. Il n'avoit que vingt-neuf jours, & étoit appellé par les béotiens *Panemus*, & par le peuple de Syracuſe, *Carnius*.

3°. *Boedromion* étoit le troiſième *mois* de l'année athénienne. Il contenoit trente jours, & répondoit à la fin de notre *mois* d'août & au commencement de ſeptembre.

4°. *Memacterion*, quatrième *mois* de l'année des athéniens, étoit compoſé de vingt-neuf jours. Il répondoit à la fin de notre *mois* de ſeptembre & au commencement d'octobre. Les béotiens le nommoient *Alalcomeneus*.

5°. *Pyanepſion* étoit le cinquième *mois* de l'année des athéniens. Il avoit trente jours, & répondoit à la fin de notre octobre & au commencement de novembre. Il étoit appellé par les béotiens *Damatrius*.

6°. *Antheſterion* étoit le ſixième *mois* de l'année athénienne. Il répondoit à la fin de notre *mois* de novembre & au commencement de décembre. Il avoit vingt-neuf jours : les macédoniens le nommoient *Dæſion*.

7°. *Poſideon*, ſeptième *mois* de l'année athénienne, répondant à la fin de décembre & au commencement de janvier, & contenant trente jours.

8°. *Gamelion* étoit le huitième *mois* de l'année des athéniens. Il répondoit en partie à la fin de notre janvier, en partie au commencement de février, & il n'avoit que vingt-neuf jours.

9°. *Elaphæbolion* étoit le neuvième *mois* de l'année athénienne. Il étoit de trente jours, & répondoit à la fin de février, ainſi qu'au commencement de mars.

10°. *Munychion*, dixième *mois* de l'année des athéniens. Il étoit de vingt-neuf jours, & répondoit à la fin de mars & au commencement d'avril.

11°. *Thargelion* étoit le onzième *mois* de l'année des athéniens. Il répondoit à la fin de notre *mois* d'avril & au commencement de mai. Il avoit trente jours.

12°. *Scirrophorion* étoit le nom du douzième & dernier *mois* de l'année des athéniens. Il étoit compoſé de vingt-neuf jours, & répondoit en partie à la fin de mai, & en partie au commencement de juin.

Telle eſt la réduction du calendrier attique au nôtre, d'après Potter ; & je l'ai pris pour mon guide, parce qu'il m'a paru avoir examiné ce ſujet avec le plus de ſoin & d'exactitude. Pétau diſpoſe bien différemment les douze *mois* des athéniens : il en met trois pour l'automne, ſavoir, *Hecatombeon*, *Metagitnion* & *Boedromion*, ſeptembre, octobre, novembre ; trois pour l'hiver, *Memacterion*, *Pyanepſion* & *Poſideon*, décembre, janvier, février ; trois pour le printemps, *Gamelion*, *Antheſterion* & *Elaphebolion*, mars, avril, mai ; & trois pour l'été, *Munychion*, *Thargelion* & *Scirrophorion*, juin, juillet, août. Mais, quelque reſpect que j'aie pour tous les ſavans qui ont entrepris d'accorder le calendrier des athéniens avec le nôtre, je ſuis perſuadé que la choſe eſt impoſſible, par la raiſon que les *mois* des grecs étant lunaires, ils ne peuvent répondre avec la même juſteſſe à nos *mois* ſolaires. C'eſt pourquoi je penſe qu'en traduiſant les anciens auteurs, il vaut mieux retenir, dans nos traductions, les noms propres de leurs *mois*, que de ſuivre aucun ſyſtême, en les accordant mal ou fauſſement avec notre calendrier romain. (*D. J.*)

MOISSON. Suivant le droit romain (*l.* 14. *ff. de feriis*), ſous les empereurs, le gouverneur de chaque province faiſoit publier un ban pour l'ouverture de la *moiſſon*.

MOL, épithète que donnent Ariſtoxène & Ptolemée à une eſpèce du genre diatonique, & à une eſpèce du genre chromatique, dont j'ai parlé au *mot* GENRE.

MOLA. *Voyez* MEULE.

MOLA SALSA, pâte faite de farine de froment & de sel, que l'on plaçoit entre les cornes de la victime avant que de l'égorger ; cérémonie qui s'appeloit *immolatio*, d'où vient le terme d'*immolare.* Suivant la loi de Numa, on ne faisoit aucun sacrifice sans y offrir de la pâte de froment & du sel, afin de rendre l'agriculture recommandable par cette cérémonie religieuse.

MOLES hadriani. Voyez ADRIANEUM.

MOLIONE. *Voyez* MOLIONIDES.

MOLIONIDES, étoient deux frères ; l'un se nommoit Eurytus, & l'autre Cteatus. Ils étoient fils d'Actor & de Molione. On a écrit qu'Actor n'étoit que leur père putatif, & que leur véritable père étoit Neptune. Quoi qu'il en soit, le père étant incertain, on les nomma *Molionides*, du nom de leur mère. On les a fait naître aussi dans un œuf d'argent. Ils étoient très-braves, & ils furent chargés, par Augias, leur oncle, du commandement de ses troupes, quand il sçut qu'Hercule venoit l'attaquer. Une blessure que ce héros avoit reçu à l'expédition de Cos (*Voyez* HERCULE.) ; se rouvrit lorsqu'il marchoit contre Augias, & le retint malade. Il fit la paix avec les *Molionides* ; mais ceux-ci instruits de la maladie de leur ennemi, se prévalurent de l'occasion & tuèrent beaucoup de ses compagnons, entr'autres Iphiclus son frère utérin. Hercule, pour s'en venger, tendit dans la ville de Chone un piège aux *Molionides*, lorsqu'ils alloient aux jeux isthmiques, et les tua. Quelques auteurs n'attribuent qu'à la valeur des *Molionides*, & non à la maladie d'Hercule, la nécessité où il fut de leur tendre des pièges pour s'en défaire. *Molione* découvrit les auteurs de l'assassinat, & voulut que les argiens lui livrassent Hercule : ceux-ci le refusèrent. Elle demanda aux corinthiens que les argiens fussent désormais exclus du spectacle des jeux isthmiques, comme infracteurs des loix sacrées de ces jeux : elle ne put l'obtenir ; mais elle maudit ceux des Eliens ses sujets qui s'y trouveroient, ce qui fit une telle impression sur eux, qu'au tems même de Pausanias, les athlètes de cette nation n'assistoient jamais aux jeux Isthmiques.

Les *Molionides* avoient épousé les deux filles de Dexamène, roi d'Olène. Chacun laissa un fils : celui d'Eurytus eut pour nom Tolpius, & celui de Ctéatus s'appella Amphimacus. Ils régnèrent après la mort d'Augias, conjointement avec son fils Agasthènes. Mais cette histoire est rapportée différemment par différens auteurs. *Voy.* AUGIAS, HERCULE.

On dit encore que les *Molionides* n'avoient qu'un corps à eux deux, avec deux têtes, quatre mains & quatre pieds ; qu'ils formoient un cocher fort adroit, la main de l'un tenoit la bride & l'autre le fouet. Ils s'entendoient parfaitement, & jamais Hercule ne put les vaincre que par artifice.

MOLO, surnom de la famille POMPONIA.

MOLOCH, une des principales divinités de l'orient, étoit représentée sous la figure monstrueuse d'un homme & d'un veau. On avoit ménagé vers les pieds de la statue, plusieurs fourneaux, dans lesquels on jettoit des enfans, malheureuses victimes d'une cruelle superstition ; & pour empêcher qu'on n'entendît leurs cris, les prêtres du dieu battoient du tambour. C'étoit la grande divinité des ammonites, le Saturne des carthaginois, le mithras des perses. *Moloch* signifie roi. Les hébreux s'adonnèrent souvent au culte impie & barbare de cette idole.

MOLOCHINUM.
MOLOCHINARIUS. } Les romains appelloient du premier nom la couleur qui ressembloit à celle de la fleur de mauve. Nonius dit (XVI. 2.) : *Molochinum a græco color est flori similis malvæ.* Les ouvriers qui préparoient cette couleur portoient le second nom.

MOLOH, héros que les gortyniens, habitans de Créte, honoroient comme un dieu. Il étoit petit-fils de Minos. (*Diod. Sicul. l.* 5.)

MOLORCHUS, berger qui exerça l'hospitalité envers Hercule, lorsque cet héros vint tuer le lion de Némée. On donna depuis son nom à la forêt de Némée.

MOLOSSES, dans l'Epire. ΜΟΛΟΣΣΩΝ. M. Eckel attribue à ce peuple une médaille de bronze avec cette légende & un foudre dans une couronne.

Les chiens des *Molosses* étoient célèbres pour la chasse & pour la garde des troupeaux.

MOLOSSUS, surnom donné à Jupiter, parce que chez les Molosses, peuple de l'Epire, il y avoit un oracle de ce dieu, qui se rendoit par des chênes. *Voyez* ORACLE.

MOLOSSUS, fils de Pirrhus & d'Andromaque. Dans l'Andromaque d'Euripide, Hermione veut faire mourir *Molossus* avec sa mère ; elle profite de l'absence du père pour satisfaire sa jalouse rage ; mais les jours du jeune prince sont défendus par le vieux Pélée. Après la mort de Pyrrhus, le jeune *Molossus* fut obligé de céder le trône à Hélénus, auquel il succéda ensuite. On croit que c'est de son nom qu'une partie de l'Epire fut appellée Molossie, & ses peuples *Molosses*.

MOLUS, père de Mérion.

MOLY. Ulysse étant prêt à entrer dans le palais de Circé, Mercure vint à sa rencontre, sous la forme d'un jeune homme, lui apprit que ceux de ses compagnons qui étoient entrés dans ce palais, y étoient enfermés comme des pourceaux dans des étables, & que le même sort l'y attendoit, s'il n'y prenoit garde. En même tems le dieu lui fit voir une plante qui est un excellent préservatif contre toutes sortes d'enchantemens; il l'arracha de terre en sa présence, & lui en enseigna les vertus. « C'étoit, » dit Homère, une espèce de plante dont la racine » étoit noire, & la fleur blanche comme du lait. » Les dieux l'appellent *moly*; il est difficile aux » mortels de l'arracher, mais les dieux peuvent » toutes choses ». Les botanistes reconnoissent plusieurs espèces de *moly*, une entr'autres, que Gaspard Bauhin appelle *moly latifolium liliflorum*, qui a des fleurs blanches & une racine noire; c'est une espèce d'ail.

MOMIE ou MUMIE, corps embaumés que l'on tire des anciens souterrains de l'Egypte. On lira à l'article EMBAUMEMENT, les manières diverses que l'on pratiquoit pour faire les *momies*; nous n'en traiterons ici que la partie historique.

On trouve les *momies* en Egypte, près du grand Caire, aux environs d'un village nommé *Sakara*. Le terrein ressemble à un vaste cimetière, orné de plusieurs pyramides. Il y a sous terre un grand nombre de grottes ou chambres voutées, où l'on descend par une ouverture en forme de puits. Les *momies* sont enveloppées dans de petites bandes de toile de coton, trempées dans une composition propre à empêcher la pourriture; ces bandes font tant de tours & de détours, qu'il y en a quelquefois plus de mille aunes. Souvent la bande qui règne en long depuis la face jusqu'aux pieds, est ornée de figures hiéroglyphiques, peintes en or. Il y a aussi des *momies* qui ont sur le visage une feuille d'or appliquée fort délicatement; d'autres ont une manière de casque, fait de toile enduite de plâtre, sur lequel on représente encore le visage de la personne.

En développant les *momies*, on trouve quelquefois dans l'intérieur de petites idoles de bronze, ou d'autres matières travaillées avec art: quelques unes ont une petite pièce d'or sous la langue.

On voit des *momies* enfermées dans des caisses faites de plusieurs toiles collées ensemble, ou de carton, selon quelques-uns.

Ces corps tirés des fossés ou catacombes qui se trouvent proche le grand Caire, où les égyptiens enfermoient les cadavres après les avoir embaumés, sont les vrais *momies* qu'on recherche avec tant de soin, & auxquels on a follement attribué des propriétés extraordinaires.

Mais on donne encore le nom de *momies* ou *mumies*, aux squelettes que l'on trouve enterrés sous les sables mouvans des déserts de la Libie, qui ont été desséchés par les ardeurs du soleil, & par ce moyen préservés de la corruption.

Quelques-uns croient que ce sont les squelettes des cadavres qui y ont été enterrés, afin de les conserver en entier sans les embaumer. D'autres pensent que ce sont les squelettes des voyageurs enterrés & étouffés sous les tourbillons de sable que les vents élèvent dans ces déserts, & qui ont été ensuite desséchés par la chaleur du soleil.

M. Paw a beaucoup parlé des *momies* dans ses recherches sur les égyptiens & les chinois; il s'exprime ainsi: » L'art d'*embaumer* paroît avoir été inventé par les éthiopiens, qui ne renfermoient pas leurs plus précieuses *momies* dans des caisses de bois, mais ils les enveloppoient d'une matiere diaphane que les grecs, comme Hérodote, Diodore, Strabon & Lucien, ont pris pour du verre, quoique ce semble avoir été réellement une résine transparente à-peu-près de la même nature que l'ambre jaune, qui conserveroit aussi bien des cadavres humains, qu'il conserve des cadavres d'insectes, si l'on avoit le secret de le fondre & de le préparer. Les égyptiens qui ne trouvèrent point de telle substance dans leur pays, furent obligés de faire pour les *momies* des caisses de bois; & ce fut ensuite sur ces caisses mêmes qu'ils copièrent les premières statues, qui se trouvèrent toutes taillées comme des figures emmaillottées. Quand on vouloit leur communiquer un peu plus de vie en écartant les langes, ou ce qui en tenoit la place, on laissa toujours les pieds joints, comme ils le sont dans le colosse de *Memnon*. C'est ainsi que cet usage s'établit, & les prêtres le consacrèrent uniquement pour les symboles de la religion ».

» Les égyptiens ont fait aussi pour conserver les *momies* des caisses de verre, telles que celle où reposoit le corps embaumé d'Alexandre de Macédoine. Ils en ont fait de marbre blanc, de marbre noir, de basalte & de pierre de touche (*lapis phalaris*), telle que celle qu'on voit en France au château d'Ussé dans la Touraine, & dont on trouve une description à la page 329 du *recueil d'antiquités dans la Gaule*, par M. de la Sauvagère, qui dit que les égyptiens n'embaumèrent plus les corps après la conquête de Cambyse; mais il y a en cela une erreur de plusieurs siècles, puisqu'ils continuèrent à embaumer probablement jusqu'au règne de Théodose ».

» Les égyptiens étoient un peuple si jaloux, qu'on l'a même accusé de craindre les embaumeurs. Hérodote croit que ces terribles hommes insultoient effectivement à des cadavres; mais il faut

croire que la jalousie, qui exagère tout, y avoit fait naître à leur égard ces soupçons injurieux. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que le temps n'a point adouci la passion dominante des habitans de cette malheureuse contrée, comme on le peut voir par ce qu'en dit le chevalier d'Arvieux, & surtout par ce qu'en dit M. Maillet. (*Arvieux Voyage au Lev. tom. I. page 206. Maillet Description de l'Egypte. Part. II. p. 115. de l'édit. in-4°.)* ».

» Quelques voyageurs ont prétendu qu'anciennement on embaumoit en égypte avec beaucoup plus de soin & de magnificence les corps des femmes que ceux des hommes ; mais c'est un pur hasard qui a donné lieu à ce préjugé. La plupart des *momies* envoyées jusqu'à présent en Europe, se sont trouvées en effet être des corps de femmes, parce qu'on les a prises dans les souterrains de *Sakara* & de *Busiris*, où l'on enterroit beaucoup de personnes du sexe. Si les turcs & les arabes vouloient permettre de fouiller dans des endroits où l'on sait qu'il y a des cryptes, on n'en tireroit peut-être que des *momies* d'hommes, dont M. Pococke a supposé que la sépulture se trouvoit, pour cette partie de l'Egypte la plus voisine de Memphis, dans les grottes qu'on voit le long de la rive orientale du Nil. (*Descrip of the East. B. V. cap. 3.*) Ce n'est donc pas sur des choses qui dépendent uniquement du plus ou moins de bonheur de ceux qui fouillent dans des ruines, qu'on peut appuyer son jugement. Au reste, je ne crois point que quelques-unes de ces *momies* de *Sakara* soient des corps de femmes publiques, comme M. le docteur Shau le prétend ; les cassettes qu'on a trouvées auprès d'elles, & qui renfermoient de petites statues dans des attitudes très-libres, & ensuite des pinceaux avec du *surmè* ou de l'antimonie pour noircir les yeux, ne le prouvent pas : car dans l'Orient l'usage de se peindre les yeux a été & est encore aujourd'hui en vogue parmi les personnes de la première qualité. Quant à ces petites statues dont M. Shau & le consul de France ont si mal jugé, ce sont indubitablement des Osiris avec le *phallus* ».

» Quant à l'art d'embaumer les corps, il n'exigeoit point, ainsi que l'on s'imagine, des connoissances chymiques fort approfondies ; & quelques observations réitérées ont pu d'abord faire découvrir la durée du temps qu'il falloit laisser à l'action de l'alkali fixe pour pénétrer la peau & la chair ; & il n'y a personne qui ne sache que ce terme avoit été fixé pour toujours à soixante dix jours, ce qui heureusement ne fournit pas deux mois philosophiques, qui sont chacun de quarante jours, sans quoi les alchymistes eussent encore voulu découvrir de grands mystères. Ce qu'il y a de plus remarquable au sujet des *momies*, c'est que plus on avance vers la haute Egypte, moins on en trouve, & encore celles que Vansleb prétend avoir été découvertes dans la Thébaïde, étoient-elles très-mal conservées. On sait, par le témoignage des anciens, que les couleuvres cornues reposoient après leur mort dans le temple de Thèbes ; mais on n'en a jamais déterré le moindre débris. Et en général, je doute qu'on ait vu en Europe beaucoup de *momies* d'animaux tirées de quelque catacombe située au-delà du vingt-sixième degré de latitude Nord : tandis qu'aux environs de *Sakara* & de *Busiris* on trouve par milliers des vases qui renferment des ibis. Comme les européens s'établissent fort rarement dans quelque ville de l'Egypte plus méridionale que le Caire, il est sûr que cela est en quelque sorte cause du peu de recherches qu'on a faites dans les différens cantons de la Thébaïde : car je ne parle point de l'Ethiopie, dont les *momies* nous sont entièrement inconnues, quoique rien ne seroit plus curieux que de retrouver quelques corps humains enveloppés de cette substance que les anciens ont prise pour du verre, & qui peut avoir été une résine diaphane, & peut-être même une gomme, qu'on sait se trouver abondamment dans cette contrée ; car une partie de l'Arabie, l'Egypte & l'intérieur de l'Afrique jusqu'au-delà du Sénégal, produisent plus de gomme que le reste du monde connu, parce que l'acacia se plait singulièrement dans ces régions brûlées, & il y répand sans comparaison plus de substance gélatineuse qu'on en obtient des arbres de son espèce plantés sous d'autres climats ; & l'extrême rigueur du froid semble produire un effet assez semblable sur les arbres résineux ».

» Les opinions des savans sont partagées sur les véritables causes de la rareté des animaux embaumés de la Thébaïde : les uns, en faisant quelque violence au texte de Plutarque, prétendent par-là démontrer que réellement les thébains n'embaumoient jamais aucune bête ; d'autres pensent que les Pharaons ayant transporté leur cour à Memphis, firent placer aux environs de cette ville, par je ne sais quelle politique, toutes les sepultures des animaux sacrés. Mais ce sentiment des modernes paroît aussi peu probable que tout ce que les anciens ont dit d'un tribunal établi pour juger les morts, & qui ne peut avoir subsisté de la manière dont on le croit vulgairement. Enfin l'imagination des grecs a travaillé beaucoup sur l'histoire de l'Egypte : souvent ils entrent dans des détails qui semblent porter un caractère frappant de candeur & de vérité aux yeux des lecteurs ordinaires, & qui s'évanouissent comme des rêves, dès qu'on les soumet à un examen rigoureux ; & si l'on n'avoit déjà assez bien prouvé dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions* (*tome XXIII. p. 125.*), que de certains procédés, qu'Hérodote rapporte touchant la manière d'y embaumer les corps humains, sont impossibles dans la pratique, on pourroit ici le démontrer sans beaucoup de peine. Au

reste, je crois entrevoir le véritable motif de la rareté des animaux embaumés de la Thébaïde, dans la difficulté où l'on y a été de s'y procurer en assez grande quantité les drogues nécessaires, & dont les meilleures, comme la cédria & le bitume judaïque, étoient apportées avec les aromates par les caravanes arabes, qui ayant dépassé l'isthme de Suez, n'alloient pas plus loin, & s'arrêtoient dans les premières villes du *Delta*. Car il n'y avoit alors aucune communication entre l'Arabie & la Thébaïde par la mer Rouge. Les égyptiens, loin de naviguer sur cette mer-là, n'avoient point même fait de chemin pour se rendre aux endroits où l'on a vu depuis les ports de *Myos hormos*, de *philoteras* & de *Bérenice Troglodytique*. Tout cela étoit pour eux un pays inconnu ou indifférent. Et ce ne fut que dans des temps bien postérieurs à ceux dont il s'agit ici, que les Ptolemées ouvrirent les routes que les égyptiens avoient tenues constamment fermées. Après cela, on peut bien concevoir qu'il en coûtoit sans comparaison moins pour embaumer un corps à Memphis qu'à Thèbes, où il falloit acheter de la troisième ou quatrième main les drogues venues de l'Arabie ».

On voit sur un jaspe verd de la collection des pierres gravées de Stosch, Anubis & une *momie ;* un croissant & une étoile sont placés entr'eux deux.

MOMIME. L'empereur Julien dit dans son IVe discours sur le Soleil, que les phéniciens d'Edesse donnent deux assesseurs au Soleil, *Momime* & Azize. Jamblique, précepteur de Julien, disoit que *Momime* étoit Mercure, & Azize Mars.

MOMUS étoit fils du Sommeil & de la Nuit, selon Hésiode (*Théog.*). Son nom grec μῶμος signifie *réprimande*, *raillerie* : aussi passoit-il chez les anciens pour le dieu de la raillerie & des bons mots. Une épigramme de l'Anthologie (*Lib. I. c. 11. ép.* 4.) lui donne des aîles.

Lucien, dans son livre du Conseil des dieux & dans son Dialogue des sectes, parle souvent de *Momus ;* il en raconte entr'autres cette fable ingénieuse :

« Son occupation ordinaire étoit d'examiner les actions des dieux & des hommes, pour les tourner en raillerie & s'en moquer. Neptune, Minerve & Vulcain l'ayant choisi pour juger de l'excellence de leurs ouvrages, il trouva que Neptune, en faisant le taureau, lui avoit mal placé les cornes, & qu'il les devoit mettre sous ses yeux, afin d'ajuster plus sûrement ses coups, ou du moins aux épaules pour les donner plus forts. La maison de Minerve lui parut mal construite, en ce qu'elle n'étoit pas assez mobile pour la pouvoir facilement transporter quand on avoit de mauvais voisins. Et pour l'homme de Vulcain, il péchoit, disoit-il, en ce qu'il lui devoit faire une petite fenêtre vis-à-vis du cœur, pour laisser voir les pensées les plus secrettes, & éviter par-là toutes les fourberies & les trahisons qui se commettent.

MONAULE. Les grecs appelloient *monaule* la flûte à une tige, dont les uns attribuent l'invention à Osiris, & d'autres à Mercure. Bullenger, dans son traité *De theatro*, rapporte aussi qu'on appelloit *monaule* celui qui joue de la flûte seule & sans aucun autre accompagnement. Je pense que le mot *monaule* étoit moins le nom d'une sorte particulière de flûte, qu'une épithète ou un nom général pour toutes les flûtes simples ou à une tige.

MONDAINE DES JUIFS MODERNES (Ère). Les juifs modernes se servent d'une ère du monde, qu'ils prétendent être fort ancienne, mais que plusieurs critiques ne font remonter qu'au XIVe siècle : quelques-uns néanmoins en placent l'origine au XIe. Quoi qu'il en soit, les juifs comptent 3761 ans depuis la création du monde jusqu'à J. C., de manière que leur année 3762 commence, pour le style ecclésiastique, au printems de la première année de notre ère vulgaire, & pour le civil à l'automne suivant.

L'année des juifs est une année lunaire composée de 12 mois, qui sont alternativement pleins & caves, c'est-à-dire, de 30 & de 29 jours. Lorsque l'excès de l'année solaire sur cette année lunaire fait 30 jours ou davantage, ils ajoutent un mois, en répétant le mois Adar. Pour lors, l'année est de 13 mois, & on l'appelle *embolimique*.

Les juifs modernes tiennent, comme nous, des anciens hébreux, un cycle lunaire de dix-neuf ans, par lequel ils divisent tout l'espace de leur ère. Jusqu'à J. C., selon eux, il s'est écoulé 198 cycles, & le 198e a commencé à l'automne de la première année de l'ère chrétienne.

Dans la révolution de chaque cycle, il se trouve, comme dans celle du nôtre, sept années *embolimiques*, qui sont les 3, 6, 8, 11, 14, 17 & 19e ; les autres années sont communes. Mais ni les unes ni les autres n'ont pas toutes le même nombre de jours.

Les juifs distinguent trois sortes d'années *embolimiques*, dont la plus petite qu'ils nomment *deficiente*, est de 383 jours, la moyenne & ordinaire de 384, & la plus grande qu'ils appellent *abondante*, est de 385 jours.

De même ils distinguent trois espèces d'années communes, dont la plus petite ou *déficiente* est de

353

353 jours, la moyenne & ordinaire de 354, & la plus grande ou *abondante* de 355. Les deux tables suivantes représentent toutes ces variétés, avec le nombre de jours qui convient à chaque mois, dans les différentes sortes d'années, la somme totale qui en résulte à la fin de l'année, & les mois juliens qui leur correspondent.

Années communes des Juifs.					Années embolimiques des Juifs.			
Noms des mois judaïques.	Années			Mois juliens correspondans.	Noms des mois judaïques.	Années		
	Déficiente.	Ordinaire.	Abondante.			Déficiente.	Ordinaire.	Abondante.
Nisan.	30 jours.	30 jours.	30 jours.	Mars, Avril.	Nisan.	30 jours.	30 jours.	30 jours.
Jiar *ou* Zius.	29	29	29	Avril, Mai.	Jiar.	29	29	29
Siban.	30	30	30	Mai, Juin.	Siban.	30	30	30
Thamuz.	29	29	29	Juin, Juillet.	Thamuz.	29	29	29
Ab.	30	30	30	Juillet, Août.	Ab.	30	30	30
Elul.	29	29	29	Août, Sept.	Elul.	29	29	29
Thisri.	30	30	30	Sept. Octob.	Thisri.	30	30	30
Marchesuan.	29	29	30	Octob. Nov.	Marchesuan.	29	29	30
Casleu.	29	30	30	Nov. Déc.	Casleu.	29	30	30
Tebeth.	29	29	29	Déc. Janvier.	Tebeth.	29	29	29
Sabath.	30	30	30	Janvier, Févr.	Sabath.	30	30	30
Adar.	29	29	29	Février, Mars.	Adar 1.	30	30	30
				Mars.	Adar 2.	29	29	29
Somme totale des jours.	353	354	355		Somme totale des jours.	383	384	385

Les juifs ont des jours de rebut, par lesquels ils ne veulent point commencer l'année, de peur que la fête de pâques ne tombe ces mêmes jours là. Ils appellent *Kébies* les autres jours, par lesquels il est permis de commencer l'année. Ils nomment aussi *Rosch hascana* le commencement de l'année civile. Pour ne point commencer l'année, ou célébrer les fêtes aux jours de rebut, on fait une translation de férie, quand le cas y écheoir. La méthode pour faire cette translation est fondée sur ce proverbe, *nunquam Nisan in Badu*, *nunquam Thisri in Adu*. Voici quel est le sens de ce proverbe : *Badu* répond à ces nombres, 2, 4, 6, & *Adu* à ceux-ci 1, 4, 6. Les juifs veulent donc dire par ces mots : *Nunquam Nisan in Badu*, qu'il ne faut jamais faire la *néoménie*, ou nouvelle lune de Nisan, ni par conséquent pâques, qui tombe toujours le 15 de cette lune, aux féries 2, 4, 6, & par ceux-ci : *Nunquam Thisri in Adu*, qu'on ne doit jamais célébrer la nouvelle lune de Thisri, par laquelle s'ouvre l'année civile, ni commencer la fête des tabernacles par les féries 1, 4, 6 ; & comme la pentecôte est le 50e jour après pâques, & doit par conséquent tomber à la férie qui suit celle où l'on a fait pâques, ils veulent aussi qu'on ne fasse jamais la pentecôte les féries 3, 5, 7. C'est ainsi qu'ils remettent ces fêtes aux jours licites, qu'ils appellent *Kébies*.

Ayant une fois fixé la *Kébie* de Thisri, ils voient de quel espace sera l'année. Pour cela, ils ôtent la *Kébie* de l'année de celle de l'année immédiatement prochaine, en y ajoutant 7, si l'on ne peut pas sans cela faire la soustraction ; & suivant que le reste est 3, ou 4, ou 5, ils concluent que l'année est déficiente, ou moyenne, ou abondante ; & si le reste est 5, ou 6, ou 7, ils disent que l'année est embolimique, déficiente, moyenne, ou abondante. Supposons donc que la *Kébie* d'une année soit la troisième férie, & que la *Kébie* de l'année qui vient soit la septième férie, de 7 ôtez 3, restera 4, qui fera connoître que l'année est commune & moyenne (*L'Art de vérifier les dates*).

MONDE, *mundus* (*Plutarq. in Romul.*). C'est le nom qu'on donnoit à Rome à une grande fosse, qui étoit dans l'une des places de cette ville, près des comices ; dans laquelle Romulus ordonna que chacun eût à jetter les prémices de toutes les choses dont on se servoit, soit pour la nécessité, l'honnêteté ou la volupté. On ordonna même dans la

ſuite à chaque particulier d'y jetter quelques poignées de la terre où il avoit pris naiſſance, & d'où il étoit ſorti pour venir s'établir à Rome ; peut-être pour marquer par ce mélange de tant de choſes l'union qui devoit régner entre tous ces différens peuples ainſi réunis.

MONDE ouvert, *mundus patens*, petit temple rond dédié aux dieux infernaux, que l'on nomma *mundus*, à cauſe de ſa figure : *mundi nomen impoſitum eſt ab eo mundo qui ſuprà eſt.*

Il ne s'ouvroit que trois fois l'an, le lendemain des Volcanales, le cinq d'octobre, & le ſept des ides de novembre. Pendant tout ce temps, on n'auroit oſé livrer bataille, tenir des aſſemblées, ſe marier, ni faire aucune affaire publique ni particulière, pour la raiſon, dit Macrobe, que l'enfer étoit ouvert : *Mundus cum patet, deorum triſtium atque inferûm quaſi janua patet* (*Sat.* 1. 16.)

ΜΟΝΗΜΕΡΙΟΝ, *MONOMERIUM*, } ſpectacle, ou jeux qui ne duroient qu'un jour.

MONERIS, du grec μονήρης, navire à un ſeul rang de rames, tel que les galères modernes.

MONETA. On trouve au mois de juin dans un calendrier des marbres romains (*Gruter.* 133.) ces mots : *Dedicatio ædis Junonis monetæ.* En voici l'explication : Junon préſidoit à la monnoie chez les romains, & elle avoit un temple ſous ce nom dans lequel elle étoit repréſentée avec les inſtrumens de la monnoie, le marteau, l'enclume, les tenailles & le coin.

Cicéron donne une autre origine à ce ſurnom. Un grand tremblement de terre étant arrivé à Rome, dit-il (*Liv. I de la Divination*), on entendit ſortir du temple de Junon une voix qui avertiſſoit d'immoler en expiation une truie pleine. De-là vint que ce temple fut appellé le temple de Junon *avertiſſante*. Il ajoute plus bas : Depuis l'avertiſſement que Junon-*Moneta* donna d'enterrer une truie pleine, de quoi nous a-t-elle jamais avertis ?

On voit ſur les médailles conſulaires la tête de *Moneta*, & ſur les impériales ſa ſtatue. Sur les médailles impériales on voit quelquefois juſqu'à trois ſtatues de *Moneta*, pour déſigner ſans doute les trois métaux employés aux monnoies, l'or, l'argent & le cuivre.

MONILE. Voyez COLLIER.

MONITORES, ceux qui étoient chargés de veiller ſur les jeunes-gens qui faiſoient leurs exercices au champ de Mars. On choiſiſſoit pour cet emploi des hommes graves & d'une conduite irréprochable, qui fuſſent en état de joindre l'exemple au précepte. Ils avoient auſſi le droit de correction ſur ceux qui ſe négligeoient dans leur devoir, & le poëte Claudien nous en repréſente un la verge à la main :

.... *Inſonuit cum verbere ſigna magiſter.*

Monitores étoient auſſi les mêmes que *nomenclatores*. On appelloit encore de ce nom ceux qui venoient au ſecours de la mémoire troublée des acteurs, que nous connoiſſons ſous le nom de *ſouffleurs*, & les valets qui rappelloient à leurs maîtres ce qu'ils avoient à faire pendant la journée.

MONÉTAIRES, *MONETALES*, *MONETARII.* } Le mot françois collectif *monétaires* déſigne & les *triumvirs-monétaires*, *monetales*, qui avoient la direction des monnoies, & les *monetarii*, ouvriers des monnoies. Il ſera queſtion des premiers à l'article des TRIUMVIRS.

Les ſeconds formoient avec leurs femmes & leurs enfants un corps uniquement occupé à cette fonction, & ils obéiſſoient à des procurateurs. Leur nombre fut ſi grand ſous l'empereur Aurélien, qu'ils eurent l'audace de ſe ſoulever contre ce prince, après avoir tué un certain Féliciſſime, leur procurateur, & ils ſoutinrent une guerre qu'on eut bien de la peine à terminer.

MONNOIES des anciens (*Extrait de la Métrologie de M. Paucton.*).

» Dans les anciens temps, on ne faiſoit point ce qu'on appelle des achats & des ventes ; on échangeoit les marchandiſes ſuperflues que l'on poſſédoit contre les marchandiſes ſuperflues qu'un autre avoit, mais que l'on n'avoit pas ſoi-même. Dans cet état des choſes, on ne pouvoit conſerver long-temps chez ſoi les productions qui excédoient le néceſſaire, & l'on ne pouvoit acquérir celles que l'on n'avoit pas, qu'à proportion de ſes beſoins. Dans ces temps-là, il étoit donc beaucoup plus difficile qu'un particulier s'enrichît en épuiſant un autre particulier ».

» Ce fut Bacchus, c'eſt-à-dire Oſiris, qui, ſelon Pline (*l. VII. c.* 56.), apprit aux hommes l'art de vendre & d'acheter : *emere ac vendere inſtituit Liber pater.* Ce fut donc lui qui inventa la *monnoie* ».

» Si nous en croyons Hérodote (*l. I.*), les lydiens ont été les premiers peuples qui aient commencé à battre de la *monnoie* d'or & d'argent

pour le commerce; de même qu'ils ont inventé les jeux qui leur étoient communs avec les grecs, le jeu des dames ou des échecs, le jeu de la balle, & d'autres frivolités semblables. De-là on pourroit conclure que la *monnoie* de Bacchus ou d'Osiris n'étoit ni d'or ni d'argent, mais de quelqu'autre métal, &c. Suivant Ephore & Strabon (*Geogr. l. VIII.*), Ce fut Phédon ou Phidon qui le premier fit fabriquer des *monnoies* d'argent dans la Grèce. Argée ou les naxiens, au rapport d'Agloasthènes, furent les premiers qui firent des *monnoies* d'or, d'argent, de cuivre & de fer : Erecthée en fabriqua le premier à Athènes, & Xénophanes en Lydie & en Lycie : Lycurgue fit battre le premier de la *monnoie* de fer à Sparte; & Saturne ou Janus fut le premier qui ordonna de la *monnoie* de cuivre en Italie. Tite-Live dit qu'on s'avisa fort tard de faire fabriquer à Rome de la *monnoie* d'argent. Nous lisons dans Eutrope (*l. II.*) que ce fut vers l'an 483; & dans Pline, que ce fut l'an 484 ou 485 de la fondation de Rome. Selon le même Pline, ce ne fut que l'an 537 de la fondation de Rome, que l'on fabriqua dans cette ville de la *monnoie* d'or.

Laissons ces recherches très-incertaines, puisque les autorités se croisent, sur l'époque & l'ancienneté de l'institution des *monnoies*, & venons à ce qui les concerne plus intimement. ».

» La *monnoie* est la mesure relative & comparative de la valeur réciproque de toutes les choses destinées aux besoins ou au luxe des hommes; mais ce n'est que respectivement aux temps, aux mœurs & aux circonstances, que l'or, l'argent & les autres métaux *monnoyés* font la mesure de la richesse. Ce n'est ni l'or ni l'argent qui assigne la valeur absolue aux choses de première nécessité; ce sont ces choses au contraire qui assignent du prix à l'or & à l'argent. Si, par exemple, en 1777, la mesure de bled valoit quarante sous; qu'en 1778 elle ne vaille que vingt sous, & que dans ces deux années la valeur des autres denrées, & de toutes les choses nécessaires à la vie & aux commodités de l'homme, ait suivi la proportion du prix du bled : on pourra dire avec raison & vérité, qu'en 1778, l'or & l'argent ont moitié plus de prix qu'en 1777, puisqu'avec la même quantité de *monnoie*, on a en 1778 moitié plus de marchandise qu'on n'en avoit en 1777. Nous lisons dans Pline (*l. XVIII. c. 3.*), que sous plusieurs édiles, & particulièrement l'année que L. Métellus triompha à Rome, le modius de bled n'y valut qu'un as. Là-dessus je fais une supposition; savoir, que l'as d'alors n'étoit que du poids d'une once romaine de cuivre, que le denier étoit à la taille de soixante-douze à la livre romaine, & valoit vingt sous; & je dis : Dans le temps qu'un modius valoit à Rome un as ou une once romaine de cuivre, il falloit trente-une onces de cuivre poids romain pour procurer la quantité de bled annuelle nécessaire à la subsistance d'un citoyen. Or, il n'y a pas long-temps qu'en France le setier de bled mesure de Paris valoit trente livres-*monnoie*, & plus; il faut deux setiers de bled pour égaler trente-un modius; soixante livres-*monnoie* n'étoient donc pas plus utiles en France, lorsque le setier de bled s'y vendoit trente livres, que trente-une onces de cuivre poids romain, qui, à raison de dix as pour un denier, font trois deniers & un dixième, ou trois livres peu plus, *monnoie* de France, ne le furent lors du triomphe de Métellus à Rome. La *monnoie* n'est donc que la mesure relative de la valeur des choses nécessaires à la vie de l'homme ».

« La *monnoie* n'étant que le signe symbolique, représentatif & conventionnel des marchandises, & n'ayant point d'autre valeur que la valeur même de ces marchandises, il est évident qu'elle ne peut nous donner une idée juste de la richesse, des dépenses, des récompenses, des salaires, &c. chez les anciens, qu'autant que nous les rapporterons à la valeur intrinsèque des choses nécessaires : l'exemple précédent en montre la raison. Sous le consulat de Métellus, la provision annuelle de bled pour une personne revenoit, par supposition, à soixante sous de notre *monnoie* actuelle; & ces années dernières, la même quantité de bled valoit en France soixante livres; d'où il suivroit que, sous le consulat de Métellus, celui qui jouissoit d'un revenu de dix mille deniers romains, qui, dans notre hypothèse, vaudroient intrinséquement dix mille livres de la *monnoie* actuelle de France, possédoit réellement la même fortune que celui qui a aujourd'hui deux cent mille livres livres de rentes ».

« Il sembleroit, d'après ces notions, qu'il est peu utile de réduire les espèces anciennes aux taux des espèces qui ont cours aujourd'hui dans le commerce; mais ce n'est qu'une supposition que nous avons faite, & jamais le bled n'a été à si bas prix. Dans tous les temps, les choses nécessaires à la nourriture & aux besoins de l'homme ont toujours eu pour mesure appréciative une quantité d'or, d'argent ou de cuivre, fort approchante de celle d'aujourd'hui. Le bled & les autres choses valoient, sous le consulat de Métellus, ce qu'elles valent de nos jours dans les années fertiles & abondantes. Par conséquent, la réduction des *monnoies* anciennes aux nôtres peut servir suffisamment à l'appréciation des richesses de l'antiquité, & la connoissance de leur rapport réciproque ne doit pas paroître une chose indifférente; mais pour connoître ce rapport, il est nécessaire de prendre quelques notions relatives à la fabrique des *monnoies*; & au prix actuel de l'or, de l'argent & du cuivre dans le commerce. Dans un état gouverné avec religion, sagesse & équité, les *monnoies* & la qualité des métaux qui servent à les fa-

briquer, doivent, une fois pour toutes, être réglées & fixées sur un pied où il ne soit plus permis de faire de changement : car les *monnoies* sont des mesures destinées à régler & à fixer la propriété des citoyens débiteurs & créanciers, & elles doivent être immuables comme les poids & les autres mesures »..

« Les égyptiens, tous les asiatiques, les grecs & les romains, dans les beaux temps de la république, eurent grand soin de n'employer pour la fabrication de leur *monnoie*, que des métaux bien épurés de toute matière étrangère : ils ne mettoient en œuvre que de l'or & de l'argent affinés au degré où l'industrie humaine peut atteindre : procédé dispendieux, qui fut néanmoins suivi par tous les anciens peuples. Je suis même persuadé que la *monnoie* euboïque s'appella ainsi, non parce que c'étoit celle de l'île d'Eubée, ni précisément parce qu'elle portoit l'empreinte d'un bœuf, mais parce que l'argent en étoit très-fin ».

» Les romains furent les premiers qui apprirent au monde l'art d'altérer la pureté des métaux destinés à la fabrication des *monnoies*. Livius Drusus, tribun du peuple, mêla, au rapport de Pline (*l. XXXIII c. III.*), une huitième partie de cuivre avec sept huitièmes d'argent pour la fabrication de la *monnoie. Livius Drusus in tribunatu plebis octavam partem æris miscuit argento.* Le triumvir Antoine altéra aussi la pureté de l'argent du denier, en y faisant entrer du fer : *Miscuit denario triumvir Antonius ferrum. Miscuit æri falsæ monetæ* (*Plin. l. XXXIII. c. 9.* Les mêmes romains enseignèrent encore aux hommes l'art frauduleux d'altérer le poids du denier. *Alii è pondere substrahunt* : sur quoi Pline s'écrie : *Mirumque in hâc artium sola vitia discuntur, & falsum denarii spectant exemplar, pluribusque veris denariis adulterinus emitur* ». (*Métrologie de Paucton.*)

MONNOIE des égyptiens.

» Quoiqu'une loi égyptienne rapportée par Diodore, dit M. Paw, ait fait croire à plusieurs savans qu'on se servoit jadis dans cette contrée, avant les Ptolémées, d'une *monnoie* d'or & d'argent, il faut remarquer ici que rien au monde n'est moins vrai ; puisqu'on y coupoit & pesoit le métal, ainsi que nous le voyons pratiquer par ceux qui devoient payer au temple les vœux qu'ils avoient faits pour la santé de leurs enfans ».

» La première *monnoie* qu'on ait eue en Egypte, y avoit été frappée par Aryandès sous la domination des persans, qui ne mirent point un grand nombre de ces espèces dans le commerce, ainsi que Sperling l'a fort bien remarqué (*De nummis non cusis.*). Et il paroît même que celles qu'ils y avoient mises, furent insensiblement retirées par le moyen du tribut annuel : car les arabes qui cherchent parmi les ruines de l'Egypte, & qui font même passer beaucoup de sable mouvant par des espèces de tamis, n'en ont jamais découvert aucune seule pièce. On sait que toutes les médailles qui leur sont tombées entre les mains ne remontent pas au-delà du siècle d'Alexandre; soit qu'elles aient été frappées à la cour même des Ptolémées soit qu'elles appartiennent à des villes égyptiennes qui avoient acquis le droit d'en fabriquer sous la domination grecque, comme Péluse, Memphis, Abydus, Thèbes, Hermopolis, & la grande cité d'Hercule (*Vaillant Hist. Ptolem. ad fidem numismatum accommodata.* 104) ».

» Parmi les différentes nations, auxquelles les anciens & les modernes ont attribué l'invention de la *monnoie*, on n'a même jamais pensé à nommer les égyptiens, & Pollux, qui entre là-dessus dans de grands détails, ne fait point la moindre mention d'eux. Il n'y a pas de doute que le comte de Caylus ne se soit trompé, lorsqu'il a cru que de petites feuilles d'or plissé avoient servi en Egypte de monnoie courante (*Recueil d'antiquités, t. II. p.* 18.) ».

« Ces sortes de bractéates dont il est ici question, sont toujours tirées du corps ou de la bouche de quelque momie ; tellement qu'on doit les envisager comme des amulettes, des philactères ou de simples représentations de feuilles de Persea. La loi défendoit aux marchands égyptiens de marquer sur les lingots un faux titre & un faux poids ; mais il étoit libre à tout le monde de se servir d'une balance, comme on le faisoit aussi dans les paiemens par sicles, lorsqu'on les soupçonnoit d'être trop légers. Si les égyptiens avoient eu de petites feuilles de métal, comme le comte de Caylus l'a imaginé, ils ne se seroient point servis de la balance pour s'acquitter des vœux par lesquels ils promettoient de donner une certaine quantité d'argent qu'on devoit peser. Enfin il en étoit d'eux comme des hébreux, chez lesquels aucun sicle ne fut *monnoyé* jusqu'à la construction du second temple. Et ces peuples ont eu trop de liaison entr'eux, pour que l'un eût ignoré l'usage de la *monnoie*, tandis que l'autre l'auroit connu ».

» Au reste, ce sont les pyramides, les obélisques, les temples & les exagérations d'Homère, qui ont fait croire à tant d'auteurs que les anciens Pharaons étoient des princes extrêmement riches ; mais la matière de tous ces ouvrages ne leur avoit rien coûté, & leurs revenus étoient plus que suffisans pour payer les ouvriers, qui jadis ne gagnoient pas dans les pays chauds la dixième partie de ce qu'ils gagnent aujourd'hui en Europe ».

Caylus dit (*Recueil d'Antiquités, tom. II. pag.* 22.), « en examinant les restes d'une momie fort

délâbrée, je trouvai une pièce d'or ressemblant à une feuille d'arbre au milieu des bandelettes qui couvroient l'estomach. Je la pris d'abord pour un de ces ornemens précieux qui excitent l'avidité des arabes, & causent la ruine des mumies. Les côtes ou fibres marquées en creux d'un côté sont en relief de l'autre, & paroissent formées par un outil doublé de la longueur du trait, tandis que la grande côte du milieu est produite par un outil simple & uni. Un morceau d'or aussi mince reçoit aisément toutes les impressions qu'on veut lui donner ».

« Il vient peu de mumies entières en Europe. Parmi celles qu'on y voit, il en est peu qu'on ait fouillées avec exactitude; & quand elles l'ont été, on a dû s'appercevoir de la singularité qui fait l'objet de cet article. Baudelot, de l'académie des belles-lettres, rapporte (*Dissert. sur les urnes égypt.*) dans un mémoire manuscrit, qu'il avoit vu chez Girardon une feuille d'or parfaitement semblable à celle qui est gravée dans cette planche, & qui avoit été trouvée sous la langue d'un corps embaumé, & apporté d'Egypte. Si dans la suite, on prête plus d'attention à l'ouverture des mumies, les exemples semblables se multiplieront sans doute, & tourneront à l'avantage de l'opinion que je viens de proposer «.

« Cette feuille, que j'ai mise dans le cabinet du roi, où elle doit tenir une place honorable, est *d'or ducat & du poids de dix huit grains*. Je la prends pour une monnoie égyptienne ».

MONNOIES des hébreux, de Babylone & d'Alexandrie.

Prideaux sera notre guide sur cet article, parce que ses recherches sont vraiment approfondies, & que ses évaluations ont été faites sur les *monnoies* d'Angleterre, qui ne sont pas variables comme les nôtres.

La maniére la plus commune de compter chez les anciens étoit par talens, & le talent avoit ses subdivisions, qui étoient pour l'ordinaire des mines & des drachmes, c'est-à-dire, que leur talent étoit composé d'un certain nombre de mines, & la mine d'un certain nombre de drachmes; mais, outre cette manière de compter, les hébreux avoient encore des sicles & des demi-sicles ou des békas.

La valeur du talent des hébreux est connue par le passage du *xxxviij chap. de l'exode, v. 25 & 26.* Car on y lit que la somme que produit la taxe d'un demi-sicle par tête payée par 603550 personnes fait 301775 sicles; & cette somme réduite en talens dans ce passage, est exprimée par celle de cent talens, avec un reste de 1775 sicles: il n'y a qu'à retrancher ce reste, 1775 sicles, du nombre entier 301775; & en en divisant les 300000 qui restent par cent, qui est le nombre des talens que cette somme forme dans le calcul de Moïse, on trouve qu'il y avoit 3000 sicles ou talens.

On sait d'ailleurs que le sicle pesoit environ trois schelins d'Angleterre. *Ezéchiel* nous apprend qu'il y en avoit soixante à la mine; d'où il suit qu'il y avoit 50 mines au talent des hébreux.

Pour leurs drachmes, l'*évangile selon S. Mathieu* fait voir que le sicle en contenoit quatre, de sorte que la drachme des juifs devoit valoir 9 sous d'Angleterre; car, au *chap. xvij. v. 34*, le tribut que chaque tête payoit tous les ans au temple, qu'on sait d'ailleurs qui étoit d'un demi-sicle, est appellé du nom de *didrachme*, qui veut dire une pièce de deux drachmes: si donc un demi sicle valoit deux drachmes, le sicle entier en valoit quatre. Josephe dit aussi que le sicle valoit quatre drachmes d'Athènes, ce qu'il ne faut pas entendre du poids, mais de la valeur ou prix courant: car, au poids, la drachme d'Athènes la plus pesante ne faisoit jamais plus de huit sous trois huitième, *monnoie* d'Angleterre, au lieu que le sicle en faisoit neuf, comme je l'ai déjà remarqué. Mais ce qui manquoit au poids de la drachme attique, pour l'égaler à la juive, elle le gagnoit apparemment en finesse, & par son cours dans le commerce: en donnant donc neuf sous d'Angleterre d'évaluation à la drachme attique & à la juive, le béka ou le demi-sicle fait un schelin six sous d'Angleterre, le sicle trois schellins, la mine neuf livres sterling, & le talent 450 livres sterling.

Voilà sur quel pied étoit la *monnoie* des juifs du temps de Moïse & d'Ezéchiel, & c'étoit la même chose du temps de Josephe. Cet historien dit que la mine des hébreux contenoit deux litres & demi, qui font justement neuf livres sterling; car le litre est la livre romaine de douze onces, ou de 93 drachmes: par conséquent, deux litres & demi contenoient 140 drachmes, qui, à neuf sous pièce, font justement 60 sicles ou neuf livres sterling.

Le talent d'Alexandrie étoit précisément la même chose. Il contenoit 12 mille drachmes d'Athènes, qui, sur le pied de la valeur en Judée, faisoient autant de neuf sous d'Angleterre, & par consequent 450 livres sterling, qui sont la valeur du talent mosaïque. Cependant, il faut remarquer ici que quoique le talent d'Alexandrie valût 12000 drachmes d'Athènes, il n'en contenoit que 6000 d'Alexandrie: ce qui prouve que les drachmes alexandrines en valoient 2 de celles d'Athènes. De-là vient que la version des septantes, faite par les juifs d'Alexandrie, rend le mot de sicle dans

cet endroit, par celui de didrachme, qui signifie deux drachmes, entendant par-là des *didrachmes* d'Alexandrie. En suivant donc ici la même méthode qu'on a suivie pour le talent de Judée, on trouvera que la drachme d'Alexandrie valoit 18 sous, *monnoie* d'Angleterre; les deux drachmes, ou le sicle, qui en font quatre d'Athènes, trois schellins; la mine, qui étoit de 60 didrachmes ou sicles, neuf livres sterling; & le talent, qui contenoit 50 mines, 450 livres sterling, qui sont aussi le talent de Moïse & celui de Joseph.

Les babyloniens comptoient par drachmes, par mines & par talent; la mine de Babylone contenoit 116 drachmes d'Athènes, & le talent contenoit, selon les uns, 70 mines, ou 8120 drachmes d'Athènes, &, selon les autres, il contenoit seulement 60 mines, ou 7000 drachmes d'Athènes. Il résulte d'après cette dernière évaluation, qui me paroît la plus vraisemblable, que le talent d'argent de Babylone fait, *monnoie* d'Angleterre, 218 livres sterling, 15 schellins; le talent d'or, à raison de 16 d'argent, 3500 livres sterling; mais, selon le docteur Bernard, qui en a fait l'évaluation la plus juste, le talent d'argent de Babylone revient à 240 livres sterling 12 schellins 6 sous, & le talent d'or, à raison de 16 d'argent, revient à 3850 livres sterling.

Tout ce que nous venons de dire ne regarde que l'argent. La proportion de l'or avec ce métal chez les anciens étoit d'ordinaire de 10 à 1, quelquefois de 1 à 11, à 12, & même jusqu'à 13. Du temps d'Edouard I, elle étoit en Angleterre, comme chez les anciens, de 10 à 1; mais aujourd'hui elle est montée à 16, & c'est sur ce pied là qu'on a fait les calculs précédens; mais ils paroîtront encore bien plus clairs par les tables de ces évaluations, que nous allons joindre ici.

Monnoies des Hébreux, selon Brerewood.

		Monnoie de France.
	L. st. Sc. S.	Liv. Sols.
La drachme valoit........	9	18
Deux drachmes faisoient le béka ou le demi-sicle, qui étoit la somme que chaque juif payoit au temple...............	1 6	1 15
Deux békas faisoient le sicle................	3	3 9
Soixante sicles faisoient la mine................	9	213 7
Cinquante mines faisoient le talent.............	450	10,665
Le talent d'or, sur le pied de 16 d'argent.........	7200	170,640

Monnoies d'Alexandrie.

		Monnoie de France.
	L. st. Sc. S.	Liv. Sols.
La drachme d'Alexandrie valant 2 drachmes d'Athènes, sur le pied où cette drachme étoit en Judée................	1 6	1 15
Le didrachme ou les deux drachmes, qui faisoient le sicle hébreu.........	3	3 9
Les 60 didrachmes, qui faisoient la mine.........	9	213 7
Les 50 mines, qui faisoient le talent..............	450	10,665
Le talent d'or, à raison de 16 d'argent..........	7200	170,640

Ceux qui desireront de plus grands détails, pourront consulter le livre de l'évêque de Cumberland, des mesures, des poids & de la *monnoie* des juifs; Brerewood, *de ponderibus & pretiis veterum nummorum;* Bernard, *de mensuris & ponderibus antiquis;* & autres savans anglois, qui ont traité le même sujet (D. J.).

MONNOIE des grecs.

Du temps de la guerre de Troye, la *monnoie* n'étoit pas encore en usage chez les grecs, & on ne trafiquoit que par échange, du moins à ce qu'on peut conclure du silence d'Homère. Les richesses d'un particulier se marquoient par le nombre de ses troupeaux; celles d'un pays par l'abondance des pâturages, & la valeur des choses par un certain nombre de bœufs & de moutons. C'est du moins ainsi que s'expriment Homère & Hésiode, qui ont vécu depuis la guerre de Troye. La *monnoie* ne fut donc mise en usage que long-temps après; ce fut, selon la plus commune opinion, Phidon, roi d'Argos, contemporain de Licurgue, qui l'introduisit le premier, à l'occasion de la stérilité de l'île d'Egine, dont les habitans ne pouvoient point gagner leur vie par le commerce. Ces premières *monnoies* ressembloient un peu à de petites broches de fer ou d'airain; & de-là elles furent appellées *oboles*, mot qui en grec signifie *broche*. Le nom de drachme, qui vaut six oboles, a la même analogie, parce que ce mot signifie une *poignée;* en effet, il falloit six de ces petites verges ou broches pour remplir la main. Les *monnoies* d'or ou d'argent ne vinrent qu'après; ce ne furent d'abord que des pièces informes & sans empreinte, qui avoient seulement un certain poids & une certaine valeur. Les plus anciennes, & dont l'époque soit connue, sont de Pausanias, cinquième roi de Macédoine, avant & en comptant depuis Alexandre *le Grand*. Quand cet usage

se fut introduit, chaque peuple mit sur ses *monnoies* des hiéroglyphes ou des figures énigmatiques qui lui étoient particulières. Les athéniens y mirent une chouette, qui étoit l'oiseau de Minerve, leur principale divinité, & qui signifioit la *vigilance*. Les macédoniens y représentoient un bouclier, signe de la force & de la puissance de leur milice; les béotiens, un Bacchus, avec une grappe de raisin & une coupe, qui étoient la marque de l'abondance de leur terroir.

Monnoie des romains (*d'Hancarville.*).

Pline (*Hist. nat. lib. XXIII. cap.* 13.) dit: *Servius, rex primus, signavit æs. Antea rudi usus Romæ Timæus tradit.* Quelques-uns ont conclu de ce passage, qu'il n'existoit pas de *monnoies* en Italie avant le règne de Servius Tullius; mais Tite-Live (*Lib. I. p.* 12.), & Denis-d'Halicarnasse (*Lib. III. p.* 174.), assurent qu'il en existoit à Rome même, avant cette époque. Lactance, en parlant des livres sybillins, dit: *Rex & residuos libros trecentum aureis emit.* Ce roi, c'étoit Tarquin l'ancien, prédécesseur de Servius Tullius. Les sabins payèrent des sommes en argent à Tullus Hostilius (*Dyonis. ub. supr.*) Enfin Perse parle de la *monnoie* de cuivre du roi Numa (*Satyr. II. v.* 58):

Aurum vasa Numæ, saturniaque impulit æra,

Vestalesque urnas, & thuscum fictile mutat.

Cette *monnoie* de Numa étoit la même que celle de Janus: c'est pourquoi le poëte l'appelle *æs asper*. C'est l'*æs rudis* dont parloit Timée. Ainsi, quand cet auteur dit que Servius fut le prémier à *marquer* la *monnoie*, il entend la *marquer* avec le *coin*; ce qui ne se pratiquoit pas à Rome avant lui; & quand Pline dit: *Servius rex ovium boumque effigie primus æs signavit*, on voit par ceci qu'il entend que ce prince fut le premier des romains à employer ces marques à la manière des grecs. Les *monnoies* romaines paroissoient n'avoir eu jusqu'alors d'autres empreintes que celles du *navire* & de *Janus*, dont la grande antiquité remontoit au temps d'Ovide, parce qu'elles étoient presqu'effacées, ce qu'il exprime par ces vers des *Fastes*:

Noscere me duplici posses in imagine vultu,

Ni vetus ipsa dies extenuaret opus.

« Romulus, fondateur de Rome, institua, dit M. Paucton (*Métrologie.*), des loix telles qu'elles peuvent convenir à un peuple agreste. Il fit un partage égal des terres de sa nouvelle ville. Il en donna à chacun des habitans une portion de deux jugères ou d'une hérédie, étendue qui revient à un peu plus d'un arpent royal de France, & qui est la quantité de terre strictement nécessaire pour procurer à un individu ses besoins. La petitesse de ces possessions ne permettoit point aux propriétaires d'avoir des superflus qu'ils pussent vendre; ainsi il ne devoit point y avoir de commerce, & par conséquent la *monnoie* auroit été inutile: aussi n'en fabriqua-t-on pas. Cependant l'usage de l'or & de l'argent étoit dès-lors connu à Rome. Il y en venoit quelque peu des autres villes de l'Italie & des pays d'outre-mer, de l'Illyrie & d'ailleurs. Cet argent, j'ignore par quels procédés & sur quels fondemens de justice, étoit partagé entre les citoyens, & c'étoient les sénateurs qui étoient chargés du soin d'en faire la répartition, aussi-bien que celle des terres. Car les cent pères qui composoient le sénat de Romulus furent créés par ce prince, pour l'aider de leurs conseils dans le gouvernement de la république, pour distribuer au peuple avec égalité les terres de la campagne, & les sommes d'argent dont l'état se trouvoit en possession. *Patres appellantur, ex quibus senatus constat, quos initio urbis conditæ Romulus C. delegit; & sic appellavit quorum consilio atque prudentiâ respublica administraretur atque gubernaretur: quique agrorum partes attribuerent tenuioribus perindè ac liberis, ac pecunias dividerent: etenim solebant jam indè à Romulo nummis auri atque argenti signati ultramarinis uti: id quod publicæ & privatæ rationes commentariorum docent.* (*Sextus Pompeius Festus, de verborum significatione.*) ».

» S'il y avoit quelque commerce de marchandises parmi les premiers romains, il se faisoit presque tout par des échanges: on donnoit des bestiaux pour d'autres bestiaux, pour des grains, pour des habits, pour des instrumens aratoires, pour des armes, &c. & réciproquement. *Pecuniosus, à pecuniâ magnâ: pecunia à pecu: à pastoribus enim horum vocabulorum origo...... pecus ab eo quòd perpascat, à quo pecunia universa, quòd in pecore pecunia tùm consistebat à pastoribus* (*Varro, de L.L.*) Les salaires & les récompenses, le pécule des esclaves, s'estimoit & se payoit en marchandises en nature: *Peculium servorum à pecore item dictum, ut & pecunia patrum-familiæ.* (*Pomp. Fest.*). Les offrandes pour les sacrifices, faites pour les biens de la terre, étoient également présentées en productions naturelles; on offroit des grains, des fruits, des gâteaux, des bestiaux, &c. *Pecuniâ sacrificium fieri dicebatur, cùm frugum fructuumque causâ mola pura offerebatur in sacrificio, quia omnis res familiaris quam nunc pecuniam dicimus, in his rebus constabat* (*Pomp. Fest.*). Les amendes légales étoient taxées à un certain nombre de bœufs, de moutons ou d'autres bestiaux. Les plus fortes amendes imposées pour des vols ou pour des injures, étoient réglées à trente bœufs, & les moindres à deux moutons ou brebis. C'est de cet ancien usage encore que vient le mot *péculat* qui est une concussion ou un vol

des deniers publics : *Peculatus furtum publicum dici cœptus est à pecore, quia ab eo initium fraudis esse cœpit. Siquidem ante æs aut argentum signatum, ob delicta pœna gravissima erat duarum ovium & triginta boum.... Eam legem sanxerunt T. Menenius Lanatus, & P. Sestius Capitolinus consules.... Peculatus est nunc quidem qualecumque publicum furtum, sed inductum est à pecore, ut pecunia quoque ipsa. Jàm noxii pecore mulctabantur, quòd neque æris adhuc, neque argenti erat copia. Itaque suprema multa etiàm nunc appellatur..... Aliàs supremus ponitur pro maximo, cùm duas oves & triginta boves supremam multam* (*Pomp. Fest.*) ».

» Numa Pompilius, second roi de Rome, fut le premier qui fit fabriquer une espèce de *monnoie* de cuivre, & il avoit établi pour cela une compagnie de monnoyeurs appellés *ærarii* (*Plin. l. XXXIV. c.* 1.). Mais cette *monnoie* n'avoit point encore une forme certaine ; ce n'étoient que des pièces, des lingots ou des tronçons de métal, sans marque, sans empreinte & d'inégale grandeur, que l'on donnoit au poids, & la balance à la main. Cette *monnoie* grossière s'appelloit *æs, æs rude, æs grave, rodus, raudus, raudusculus*, c'est-à-dire cuivre ou cuivre pesant. On l'appelloit encore plus particulièrement *stips*, tronçon, d'où sont dérivés les mots *stipare, stipulari, stipula, stipes, stipendium, &c. rodus vel raudus significat rem rudem & imperfectam...... Vulgus quidem in usu habuit, non modò pro ære imperfecto, ut Lucilius, cùm ait : Plumbi paxillum rodus linique matexam ; sed etiàm pro signato, quia in mancipando, cùm dicitur, rudusculo libram ferito, asse tangitur libra. Cincius de verbis priscis ait : Quemadmodùm omnis ferè materia non deformata, rudis appellatur, sicut vestimentum rude, non perpolitum : sic æs infectum rudusculum apud ædem Apollinis æs conflatum jacuit, id adrudus appellabant...... in æstimatione censoriâ æs infectum rudus appellabatur...... Nam æs, ut Varro in libro Antiquitatum, raudus dicebatur : atque ex eo dici in mancipando, raudusculo libram ferito...... stipem esse nummum signatum, testimonium est & de eo quod datur stipendium militi, & cùm spondetur pecunia, quod stipulari dicetur...... stipem dicebant pecuniam signatam, quòd stiparetur : ideò stipulari dicitur is qui interrogatus, spondet stipem, id est æs...... stipatores ait* (*Verrius*) *dictos à stipe quam mercedis nomine accipiant custodes cujusque corporis* (*Fest. Pomp.*) ».

« La *monnoie* de Numa, toute informe & imparfaite qu'elle étoit, ne laissa pas d'avoir cours pendant plus de cent cinquante ans, jusqu'au règne de Servius Tullius. Durant cet intervalle, tous les comptes furent liquidés & les paiemens effectués au poids & à la livre ; les amendes, les salaires, &c. Tout s'acquittoit la balance à la main : *Pœnas pendere in eo propriè dicebant, qui pecuniam ob delictum solvit ; quia penso ære olim utebantur* (*Pomp. Fest.*). On disoit donc alors, peser des amendes, *pœnas* ou *multas pendere*, pour payer des amendes, *multas solvere* ; & c'est de-là que sont venus les mots latins *impendere, dispensator, expensum, pensum, pensio, dispendium, compendium, stipendium, libripens*, &c. Ce dernier mot étoit le nom de l'officier qui étoit chargé du soin du poids public, qui tenoit la balance dans la cérémonie de la passation du contrat de vente appellé *mancipatio*, & qui pesoit l'argent qu'on donnoit aux soldats romains. Il restoit encore quelques vestiges de l'ancienne coutume de peser les métaux pecuniaires au temps de Varron, c'est-à-dire trente ou quarante ans avant la naissance de Jésus-Christ : car cet auteur assure que dans le temple de Saturne on conservoit encore alors une balance qui servoit à cela : *Per trutinam solvi solitum, vestigium etiàm nunc manet in æde Saturni, quod ea etiàm nunc propter pensuram, trutinam habet positam* (*de L.L.*) ».

« Cet usage de peser les métaux dans les comptes & les paiemens dura long-temps chez les romains ; & il avoit été connu dans la plus haute antiquité. A Rome, vers l'an 365 de la fondation de la ville, on pesoit l'or & l'argent dans les comptes de finances. Les gaulois, maîtres de Rome, & pressant les romains, qui s'étoient retirés dans le capitole, il y eut une conférence entre Brennus leur roi, & Quintius Sulpicius tribun militaire, dans laquelle il fut arrêté que les gaulois se retireroient moyennant mille livres pesant d'or, c'est-à-dire, 1,087,000 livres, que les romains s'obligeoient de leur payer. Tite-Live dit que les barbares abusant de l'avantage que leur donnoit la victoire, apportèrent de faux poids, & que le tribun s'en plaignant, Brennus avoit encore ajouté son épée aux poids, en disant : Malheur aux vaincus. Festus ici s'exprime en ces termes : *Væ victis in proverbium venisse existimatur, cùm Româ captâ à senonibus gallis aurum ex conventione & pacto adpenderetur ut recederent, quòd iniquis ponderibus exigi à barbaris querente Ap. Claudio, Brennus, rex gallorum, ad pondera adjecit gladium, & dixit : Væ victis. Quem posteà persecutus Furius Camillus, cùm insidiis circumventum concideret, & quereretur contra fœdus fieri, eàdem voce remunerasse dicitur.* Enfin la méthode de peser les métaux comme *monnoie* fut trouvée bonne. On n'en employa pas d'autres, parce qu'on n'en connoissoit pas de meilleure ; & l'on s'en contenta jusqu'au temps où on lui substitua des pièces avec des caractères qui en marquoient le poids & la valeur, soit en cuivre, soit en argent, soit en or ».

« Ce fut Servius Tullius, sixième roi de Rome, qui le premier fit fabriquer de véritables *monnoies* de cuivre : *Servius, rex primus, signavit æs* (*Plin. l. XXXIII. c.* 3.). Il marqua sur cette *monnoie* l'empreinte

l'empreinte des animaux dont elle étoit la valeur représentative ; la figure d'un bœuf, celle d'un mouton [illegible] elle prit le nom de *pecunia : signatum est [illegible] peculum, unde & pecunia appellata* (*Ibid.*). *Servius rex ovium boumque effigie æs signavit* (*Plin. l. XVIII. c. 3.*) ».

« La principale de ces *monnoies* de cuivre fut l'*as*, appellé aussi *æs grave* & *assipondium* ; c'étoit le poids d'une livre romaine de cuivre. On en fabriqua de plus petites, des déunx, des dextans, des dodrans, des bés, des septunx, des sémis, des quincunx, des triens, des quadrans, des sextans, des sesconces, des onces, des semi-onces & des sextules, c'est-à-dire des pièces de 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, $1\frac{1}{2}$, 1, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{6}$, onces ; & tels sont les sous-multiples de l'as de douze onces. On en fabriqua également de plus grandes que l'as, des dupondius, des sesterces, des tressis, des quatrussis, des quinquessis, des sexis, des septussis, des octussis, des nonussis, des decussis, des vicessis, &c. des tricessis, des centussis, qui valoient 2, $2\frac{1}{2}$, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 30, &c. 100 as : tels sont les multiples de l'as, & si tous ces noms n'exprimoient pas des *monnoies* effectives, ils composoient au moins le numéraire monétaire d'alors. *Multa pecuniæ signatæ vocabula sunt. Æris hæc. As ab ære. Dupondius à duobus ponderibus, quòd unum pondus assipondium dicebatur. Id ideò quòd as erat libræ pondus, deindè ab numero reliquum dictum usque ad centussis, ut as singulari numero ab tribus assibus, tressis, & sic proportione usque ad nonussis. In denario numero hoc mutat ; quod primum est, ab decem assibus decussis : secundum à duobus decussibus bicessis (vicessis), quòd dixi solùm à duobus decussibus bicessis. Reliqua conveniunt, ut tricessis à tribus, sic proportione usque ad centussis, quo majus æris vocabulum non est. Nam ducenti in proportione cùm dicuntur, non magis asses quàm denarii, aliæve res significantur. Æris minima pars, sextula, quòd sexta pars unciæ : semuncia, quòd dimidia pars unciæ : se valet dimidium, ut in selibrâ & semodio. Uncia ab uno : sextans quòd sexta pars assis : sicut quadrans, quòd quarta ; & triens, tertia pars. Semissis, quòd semiæs, id est dimidium assis, ut suprà dictum est. Septunx, à septem & unciâ conclusum : reliqua obscuriora, quòd à diminutione, & ea quæ diminuuntur ità sunt, ut extremas syllabas habeant. Ut à duodecim una empta uncia, deunx. Dextans, dempto sextante : dodrans, dempto quadrante. Bes, ut olim des, dempto triente...... sestertius, quòd semis tertius. Dupondius enim & semis antiquus sestertius est : & veteris consuetudinis ut retrò æra dicerentur, ità ut semis tertius, semis quartus pronuntiarent. Sestertius igitur ab semis tertius dictus* (*Varro, de L.L.*).

« Il faut remarquer, sur cet endroit de Varron, que les anciens romains disoient un *tiers-troisième*, c'est-à-dire un tiers au troisième rang, pour exprimer *deux & un tiers* : ici le nombre ordinal *troisième* désigne la place du nombre fractionnaire *un tiers* ; il doit être au troisieme rang ou le troisième en nombre, ce qui suppose que le premier & second rang sont occupés par des unités d'entiers, ou bien, ce qui revient au même, que le premier & le second nombres sont des entiers. Ainsi, suivant cet usage, si je veux exprimer *un & demi*, je dirai en latin, *semis secundus* ou *semis alter* ; un & un sixième, *sextans secundus* ou *sextans alter* ; quatre & un quart, *quadrans quintus* ; cinq & trois quarts, *dodrans sextus* ; huit & cinq sixièmes, *dextans nonus* ; deux & demi, *semis tertius*, & par contraction, *sestertius*. C'est ce qui est expliqué très-clairement dans Faustus, dont voici les paroles : *Trientem tertium pondo coronam auream dedisse se Jovi donum scripsit T. Quintius dictator, quòm per novem dies, totidem urbes, & decimam Præneste cepisset. Id significare ait Cincius, in Mystagogicon, l. II. duas libras pondo & trientem, quâ consuetudine hodièque utimur, quòm lignum bes alterum dicimus, id est pedem & bessem latitudinis habens ; & sestertium, id est duos asses & semissem tertium. Item si tres asses sunt & quadrans, quadrans quartus dicitur* ».

« Avant les victoires que les romains remportèrent sur Pyrrhus, roi des épirotes, & la défaite de ce prince par le consul Curius Dentatus, l'an 480 de la fondation de la ville, on n'avoit point encore fait frapper de *monnoie* d'argent à Rome : *Populus romanus ne argento quidem signato, antè Pyrrhum regem devictum, usus est* (*Plin. lib. XXXIII. c. 3.*). Ce n'est pas que les romains ne fissent aucun usage de ce métal ; dès le temps de Romulus, la *monnoie* d'argent de leurs voisins avoit cours chez eux, & Pline lui-même témoigne que le quinaire ou victoriat, qui dans la suite fut frappé à Rome, y étoit apporté d'Illyrie ; mais il observe en même-temps qu'il n'y étoit reçu que comme marchandise : *Qui nunc victoriatus appellatur, lege Clodiâ percussus est. Anteà enim, hic nummus, ex Illyrico advectus, mercis loco habebatur. Est autem signatum victoriâ, & indè nomen.* Cette *monnoie* portoit le type d'une victoire, d'où lui vint le nom de *victoriatus* chez les romains, & de *tropaïcon* chez les grecs ».

« On ne commença à Rome à fabriquer de la *monnoie* d'argent que l'an 485, sous le consulat de Q. Ogulnius & de C. Fabius, cinq ans après la retraite de Pyrrhus, & cinq ans avant la première guerre punique, & il fut réglé alors que le denier d'argent seroit de la valeur de dix as ou de dix livres de cuivre ; que le quinaire vaudroit cinq as ou livres de cuivre, & le sesterce deux livres & demie : *Argentum signatum est anno urbis CCCC. LXXXV. Q. Ogulnio, C. Fabio coss. quinque annis antè primum bellum punicum. Et placuit denarium pro decem libris æris, quinarium pro quinque,*

sestertium pro dupondio ac semisse (*Plin. ibid.*) *Sestertius dicitur quarta pars denarii, quo tempore is decussis valebat, id est, dupondius semis* (*Pomp. Fest.*) ».

« Pline nous fait connoître ici trois pièces réelles d'argent, le denier, le quinaire, qui en étoit la moitié, & le sesterce, qui en étoit le quart; ainsi il y eut alors des sesterces de cuivre & des sesterces d'argent. Mais ce n'est pas tout, on fit frapper encore en argent des libelles, dont chacune valoit la dixième partie du denier, ou une livre de cuivre, d'où lui est venu son nom; des sélibelles, semilibelles, sembelles, singules, ou en grec hémilitrons, dont chacune étoit la moitié de la libelle, & la vingtième partie du denier. Enfin, on fit frapper en argent des téronces, dont chacun valoit la moitié de la sembelle & la quarantième partie du denier, ensorte que le dernier valoit deux quinaires, quatre sesterces, dix libelles, vingt sembelles, quarante téronces, & toutes ces espèces étoient d'argent : *In argento nummi id à Siculis. Denarii, quòd denos æris valebant. Quinarii, quòd quinos. Sestertius, quòd semistertius. Nummi denarii decima libella, quòd libram pondo as valebat, & erat ex argento parva sembella, quòd sit libellæ dimidium, quòd semis assis. Teruncius à tribus unciis, sembellæ quòd valet dimidium; & est quarta pars, sic ut quadrans, assis* (*Varro, de ling. lat.*) ».

« Si le denier de ce temps-là avoit été à la taille de quatre-vingt-quatre à la livre, comme il le fut sous l'empire d'Auguste, une livre d'argent auroit valu huit cent quarante livres de cuivre, & non pas mille, comme le dit Crevier, dans son traité des poids, monnoies & mesures, imprimé à la tête du premier volume de son édition de Tite-Live. D'un autre côté, comme ce denier n'auroit contenu que $75\frac{1}{7}$ grains de la livre de Paris, le téronce n'en auroit contenu que $1\frac{7}{8}$, la sembelle $3\frac{3}{4}$, & la libelle $7\frac{1}{2}$, toutes conséquences révoltantes & inadmissibles. L'usage de l'argent parmi les hommes devoit alors être aussi commun qu'il l'est aujourd'hui. Le défaut de commerce pouvoit le rendre un peu plus rare à Rome; mais on peut croire qu'il n'y étoit pas si rare. L'opulence de Crésus, roi de Lydie, celle des perses, sont des preuves que ce métal étoit abondant dans l'antiquité. Or, si l'argent étoit commun dans toute l'Asie, le commerce immense que faisoient les tyriens & les carthaginois qui exploitoient les mines de la Bétique, devoit le faire refluer sur toute l'étendue du continent, & principalement dans les contrées maritimes, telles que l'Italie. Si donc l'argent n'étoit point rare, comment y auroit-il pu y avoir une si grande disproportion entre la valeur appréciative de ce métal & celle du cuivre? On a pu rire de Savot qui, ne pouvant comprendre une si grande disproportion, avoit imaginé qu'alors le denier romain étoit du poids d'une once d'argent. Sa cause paroît trop juste & trop fondée en raison, pour qu'on puisse craindre de se compromettre en la défendant. Le premier denier romain fut du poids d'une once d'argent; car certainement les romains le fabriquèrent du poids d'un des sous-multiples de leur livre, & ce sous-multiple ne put être que l'once pour cette fois. D'où il résulte que la livre d'argent valut cent vingt livres de cuivre, proportion d'autant plus raisonnable qu'elle se rapprochoit de celle qui étoit alors reçue chez les asiatiques & les égyptiens, & qui le fut toujours dans la suite. Le denier fut donc du poids de 526 grains du marc de Paris, le quinaire de 263 grains, le sesterce de $131\frac{1}{2}$, & de la valeur du sicilique romain, la libelle de $52\frac{3}{7}$, la sembelle ou singule de $26\frac{2}{10}$, & la téronce de $13\frac{3}{20}$. Nos pièces de six sous sont de 27 à 28 grains; ainsi elles sont un peu plus grandes que les sembelles romaines, & plus que doubles des téronces; qu'on juge s'il auroit été possible d'effectuer des *monnoies* de moindre poids que celle-ci ».

« On peut encore apporter en preuve de l'assertion que nous défendons, que Savot a examiné dans la balance des *monnoies* romaines d'argent, qui portoient le caractère de la plus haute antiquité, elles pesoient 126 grains, poids de marc. Du côté de l'effigie est un Janus à deux visages, & au revers un Jupiter armé de son foudre, accompagné d'une Victoire, & porté sur un char tiré par quatre coursiers, avec la légende *Roma*. Eisenschmid assure que non-seulement il en a vu de pareilles chez ses amis, mais que même il en possédoit une de la plus haute antiquité & très-bien conservée. Les lettres n'y sont point en relief comme sur les autres *monnoies* anciennes; mais elles y ont été gravées après la fabrication. La configuration du mot *Roma* témoigne son ancienneté. Elle pèse 124 grains de Paris. Savot en avoit encore vu d'autres de même poids, avec l'empreinte d'un cheval & l'inscription *Romano* (*Eisenchmid, de pond. & mens. pag.* 134 & 135) ».

« Pour peu que l'on veuille comparer la description de ces espèces avec ce que dit Pline : *Nota argenti fuere bigæ atque quadrigæ, & indè bigati quadrigatique dicti*, & avec ce que Festus dit : *Apud antiquos denarius & quinarius in usu erant, & valebant, denarius denos asses, quinquesim quinarius : quadrigati, bigati*, on se convaincra sans peine que ces *monnoies* sont des sesterces, & des premiers qui furent fabriqués chacun du poids d'un silique ou de $131\frac{1}{2}$ grains, mais dont le long user & le frottement leur en font perdre $5\frac{1}{2}$. On doit donc enfin conclure que les premiers deniers romains furent de la valeur de $6\frac{1}{4}$ liv. de notre *monnoie*, les quinaires de $3\frac{1}{8}$ liv., les sesterces de $1\frac{9}{10}$ liv., les libelles de $12\frac{1}{2}$ sous, les sembelles ou singules de $6\frac{1}{4}$ sous, & les téronces de $3\frac{1}{8}$ sous; le tout en supposant que ces *monnoies* étoient d'un métal pur ».

Évaluation des Monnoies des Anciens, selon M. Pauſton.

Monnoies de l'Égypte et de l'Asie.

Numéraire des Monnoies.

									Perutah, pruta, lepton, minutum, ſemuna	$\frac{125}{192}$ d.
2									kodrantès, quadrans, tétarton	$1\frac{29}{96}$ d.
8	4								phollis, aſſar, aſſarion, taſſügon, chalcous	$5\frac{5}{24}$ d.
16	8	2							pondion, dipondion, hémidanakion	$10\frac{5}{12}$ d.
32	16	4	2						mehah, mea, maa, danacon	1 ſ. $8\frac{5}{6}$ d.
$38\frac{2}{5}$	$19\frac{1}{5}$	$4\frac{4}{5}$	$2\frac{2}{5}$	$1\frac{1}{5}$					gerah, agorah, obole	2 ſ. 1 d.
96	48	12	6	3	$2\frac{1}{2}$				rébiite, demi-denier	5 ſ. $2\frac{1}{2}$ d.
192	96	24	12	6	5	2			drachme, denier	0.5208 l.
384	192	48	24	12	10	4	2		didrachme	$1\frac{1}{24}$ liv.
576	288	72	36	18	15	6	3	$1\frac{1}{2}$	tridrachme	$1\frac{9}{16}$ liv.

											Livres.
										Tétradrachme, ſtatère, ſicle, petit céſeph	$2\frac{1}{12}$
$1\frac{1}{2}$										hexadrachme	$3\frac{1}{8}$
2	$1\frac{1}{3}$									diſtatère, once d'argent pur	$4\frac{1}{6}$
4	$2\frac{2}{3}$	2								tétraſtatère, tétraſtatérion	$8\frac{1}{3}$
12	8	6	3							darique, cyzicène, chryſos	25
24	16	12	6	2						once d'or, litre d'argent	50
25	$16\frac{2}{3}$	$12\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{4}$	$2\frac{1}{12}$	$1\frac{1}{24}$					grand céſeph, grand argyre	$52\frac{1}{12}$
60	40	30	15	5	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{2}{5}$				mine de Moyſe	125
2400	1600	1200	600	200	100	96	40			cintar	5000
3000	2000	1500	750	250	125	120	50	$1\frac{1}{4}$		talent de Moyſe	6250
3600	2400	1800	900	300	150	144	60	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{5}$	talent babylonien	7500

MONNOIES DES GRECS.

Poids & Monnoies des Grecs.

					Poids.	Monnoies.
Chalcous					*Grains.* 2 $\frac{76}{225}$	6 $\frac{2}{3}$ d.
6	obole				14 $\frac{2}{75}$	3 $\frac{1}{3}$ ſ.
36	6	drachme			84 $\frac{4}{25}$	*Livres.* 1
72	12	2	didrachme		168 $\frac{8}{25}$	2
144	24	4	2	tétradrachme	336 $\frac{16}{25}$	4
Drachme					84 $\frac{4}{25}$	1
20	ſtatère d'or, chryſos, aureus				168 $\frac{8}{25}$	20
100	5	mine attique			*Livres.* 0.9132	100
6000	300	60	talent attique & euboïque		54.79	6000
60000	3000	600	10	talent attique d'or	547.90	60000

J'ai ſuppoſé, dans ce numéraire, que le chalcous-poids étoit fort différent du chalcous-*monnoie ;* au reſte, il eſt incertain ſi les grecs avoient des chalcous-*monnoie*, ou d'autres *monnoies* de cuivre, ou plutôt ils n'en avoient point, ſi nous en croyons Fannius, qui dit :

Nam nihil his (græcis) obolove minus, majuſve talento.

Je n'ai point cru devoir faire entrer dans ce numéraire le talent d'or attique & macédonien, d'après les autorités de Pollux & d'Euſtathius, qui ſe ſont trompés ſur cet objet.

Monnoies des Romains.

Premier numéraire de la monnoie romaine, qui fut en usage jusqu'à l'an 485 de la fondation de Rome.

								L.	S.	D.
Sextula								0	0	$3\frac{1}{3}$
3	semuncia							0	0	10
6	2	uncia						0	1	8
9	3	$1\frac{1}{2}$	sescuncia					0	2	6
12	4	2	$1\frac{1}{3}$	sextans				0	3	4
18	6	3	2	$1\frac{1}{2}$	quadrans, triunx			0	5	0
24	8	4	$2\frac{2}{3}$	2	$1\frac{1}{3}$	triens		0	6	8
30	10	5	$3\frac{1}{3}$	$2\frac{1}{2}$	$1\frac{2}{3}$	$1\frac{1}{4}$	quincunx	0	8	4
Uncia								0	1	8
6	semis, sexunx							0	10	0
7	$1\frac{1}{6}$	septunx						0	11	8
8	$1\frac{1}{3}$	$1\frac{1}{7}$	bessis, bes, des					0	13	4
9	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{2}{7}$	$1\frac{1}{8}$	dodrans, nonuncium				0	15	0
10	$1\frac{2}{3}$	$1\frac{3}{7}$	$1\frac{1}{4}$	$1\frac{1}{9}$	dextans			0	16	8
11	$1\frac{5}{6}$	$1\frac{4}{7}$	$1\frac{3}{8}$	$1\frac{2}{9}$	$1\frac{1}{10}$	deunx		0	18	0
12	2	$1\frac{5}{7}$	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{3}$	$1\frac{1}{5}$	$1\frac{1}{11}$	assipondium, as, æs	1		
Dupondius, dupondium								2		
Sestertius, sestertium								2	10	
Tressis								3		
Quatrussis								4		
Quinquessis								5		
Sexis, sexussis								6		
Septussis								7		
Octussis								8		
Nonussis								9		
Decuis, decusis, decussis								10		
Vicessis, bicessis								20		
Tricessis								30		
Centusis, centussis								100		

L'as, évalué rigoureusement sur le cuivre, vaudroit 28 sous.

Second numéraire de la monnoie, en uſage depuis l'an de Rome 485 juſqu'à l'an 537, & auquel il faut ajouter le numéraire précédent.

						L.	S.	D.
					Téronce	0	5	
2					ſembelle, ſingule	0	10	
4	2				livre, as, livre de cuivre	1		
10	5	2 ½			ſeſterce, numus, nummus	2	10	
20	10	5	2		quinaire, victoriat, tropaïcon	5		
40	20	10	4	2	denier, once d'argent	10		

Troiſième numéraire de la monnoie romaine, depuis l'an de Rome 537 juſqu'à l'an 544.

								L.	S.	D.
							Once de l'as	0	0	3
6							once peſant de cuivre	0	1	6
12	2						as	0	3	
30	5	2 ½					ſeſterce, numus, nummus	0	7	6
60	10	5	2				quinaire, victoriat	0	15	
120	20	10	4	2			denier, ſextule d'argent	1	10	
720	120	60	24	12	6		once peſant d'argent	9		
8640	1440	720	288	144	72	12	livre d'argent	108		

Quatrième numéraire de la monnoie romaine, depuis l'an de Rome 544 juſqu'à l'an 547.

						L.	S.	D.
					Once de l'as	0	0	2
12					as, peſant de cuivre	0	1	10½
48	4				ſeſterce, numus, nummus	0	7	6
96	8	2			quinaire, victoriat	0	15	
192	16	4	2		denier, ſextule d'argent	1	10	
1152	96	24	12	6	once d'argent	9		

Cinquième numéraire de la monnoie romaine, depuis l'an de Rome 547 jusqu'à l'an 560.

								L.	S.	D.
							Once de l'as	0	0	2
12							as, once pesant de cuivre	0	1	10½
48	4						sesterce, numus, nummus	0	7	6
96	8	2					quinaire, victoriat	0	15	
192	16	4	2				denier, sextule d'argent	1	10	
1152	96	24	12	6			once d'argent	9		
	320	80	40	20	3 1/7		aureus, solidus	30		
	1920	480	240	120	20	6	once d'or	180		

Sixième numéraire de la monnoie romaine, depuis l'an de Rome 560 jusqu'à l'an 586.

								L.	S.	D.
							Once de l'as	0	0	2
12							as, once de cuivre	0	1	10½
48	4						sesterce, numus, nummus	0	7	6
96	8	2					quinaire, victoriat	0	15	
192	16	4	2				denier, sextule d'argent	1	10	
1152	96	24	12	6			once d'argent	9		
4608	384	96	48	24	4		aureus, solidus	36		
		384	192	96	16	4	once d'or	144		

Septième numéraire de la monnoie romaine, depuis l'an 586 jusqu'au règne de Claude ou de Néron.

									L.	S.	D.
Once de l'as									0	0	$1\frac{1}{8}$
12	as								0	1	$1\frac{1}{2}$
24	2	once pesant de cuivre							0	2	3
48	4	2	sesterce, numus, nummus						0	4	6
96	8	4	2	quinaire, victoriat					0	9	
192	16	8	4	2	denier				0	18	
1344	112	56	28	14	7	once d'argent			6	6	
	384	192	96	48	24	$3\frac{3}{7}$	aureus, solidus		21	12	
	1344	672	336	168	84	12	$3\frac{1}{2}$	once d'or, livre d'argent	75	12	

Huitième numéraire de la monnoie romaine, depuis le règne de Claude ou celui de Néron jusqu'à Constantin.

Once de l'as								1 d. env.
12	as, sicilique de cuivre							*Sous.* 1 envir.
48	4	sesterce, numus, once de cuivre						$3\frac{31}{32}$
96	8	2	quinaire, victoriat					$7\frac{15}{16}$
192	16	4	2	denier, trigramme				$15\frac{7}{8}$
1536	128	32	16	8	once d'argent			*Livres.* $6\frac{1}{4}$
4800	400	100	50	25	$3\frac{1}{8}$	aureus, solidus		$19\frac{17}{32}$
	1536	384	192	96	12	$3\frac{21}{25}$	once d'or, livre d'argent	75

Les *monnoies* des sept premiers numéraires sont évaluées & réduites à nos *monnoies* sur le prix du cuivre combiné avec l'argent, sans avoir égard à l'or, qui, dans les commencemens sur-tout, ne fut pas d'un grand usage dans le commerce. Dans le huitième numéraire & le suivant, on n'a considéré ni le cuivre ni l'or, & l'on y a évalué les *monnoies* sur le pied actuel du marc d'argent, l'argent étant alors le métal dominant. J'aurois pu évaluer de même uniquement sur l'argent les *monnoies* du septième numéraire, mais j'aurois trouvé très-peu de différence; savoir, 17 s. 10 $\frac{2}{7}$ d. au lieu de 18 s. pour la valeur du denier: j'ai préféré un nombre rond & entier.

Neuvième

Neuvième numeraire de la monnoie romaine. Monnoies du grand Constantin & de ses successeurs.

												Liv. tourn.
											Assarion, lepton, kodrantès, quadrans	0.013
4											nummus, phollis, tétrassarion	0.052
48	12										livre de cuivre, kération d'or	0.625
60	15	1 ¼									denier de Néron	0.7813
84	21	1 ¾	1 ⅖								lepton d'argent, miliarésion	1.094
96	24	2	1 ⅗	1 1/7							miliarésion, argyre	1l. 5 s.
1152	288	24	19 ⅕	13 5/7	12						sou d'or, nomisma	15
5760	1440	120	96	68 4/7	60	5					livre d'argent	75
10500	2625	218 ¾	175	125	109 ⅜	9 11/96	1 79/96				phollis militaire	136 7
15000	3750	312 ½	250	178 4/7	156 ¼	13 1/48	2 29/48	1 3/7			phollis *ou* balantion	195 3
		1728	1382 ⅖	987 3/7	864	72	14 ⅖	7 787/875	5 331/625		livre d'or	1080
		6000	4800	3428 4/7	3000	250	50	27 3/7	19 ⅕	3 17/36	sportula	3750

On a évalué ici en supposant toujours que la *monnoie* d'argent étoit au titre de 12 deniers : quant à l'or, il n'étoit qu'à 20 karats 4/7, & la livre pesant ne valoit que 939 liv. On fera les corrections qu'on jugera à propos.

MONNOIES DE LA LOI SALIQUE.

					Liv. tourn.
				Denier d'argent, saiga, scripule d'argent	25/96
12				sou d'argent	3 ⅛
40	3 ⅓			sou d'or	10 5/12
288	24	7 ⅕		livre, poids romain d'argent	75
2880	240	72	10	livre d'or, poids romain	750

MONNOIES des Anciens, évaluées par M. de Romé de l'Isle, en 1789, sur les médailles.

N. B. *Voyez les* POIDS, *qui souvent ont servi de* MONNOIES *aux Anciens.*

MONNOIES DES GRECS.

TABLEAU comparé des différentes drachmes & de leurs talents, évalués en livres romaine & de France, avec le prix de chaque talent en argent de France.

N°. I. *DRACHME D'ÆGIUM* ou *DU PÉLOPONÈSE.*

	Grains.		*Grains.*		*Gros.*	*Gr.*
Obole	10	$\frac{1}{4}$ de drachme	15	Didrachme	1	48
Diobole	20	Tétrobole	40	Tridrachme	2	36
Triobole	30	Drachme	60	Tétradrachme	3	24

Cette drachme, qui est la plus petite, pèse 60 grains, & vaut 13 sols 4 deniers. Son talent contient 5714 petites drachmes attiques, & $\frac{18}{63}$ ou $\frac{2}{7}$ de drachme. Il pèse, poids romain, 59 liv. 6 onces $2\frac{2}{7}$ drachmes, & vaut en argent de France, 4000 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions & tous les multiples de la drachme.

N°. II. *DRACHME DE SAMOS,* ou *PETITE DRACHME ATTIQUE.*

	Grains.		*Grains.*		*Gros.*	*Gr.*
Obole	10 $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$ de drachme	15 $\frac{3}{4}$	Didrachme	1	54
Diobole	21	Tétrobole	42	Tridrachme	2	45
Triobole	31 $\frac{1}{2}$	Drachme	63	Tétradrachme	3	36

Cette petite drachme attique pèse 63 grains, & vaut 14 sous. Son talent, qui est le talent attique commun, contient 6000 drachmes; il pèse, poids romain, 62 liv 6 onces, & vaut, argent de France, 4200 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples.

N. B. Avant Solon, on appelloit *talent attique* ou *sicilien*, l'*hexadrachme* de cette petite drachme attique. Ce talent numismatique ancien étoit l'once de l'ancienne *mine attique;* car la mine attique, avant Solon, pesoit 12 $\frac{1}{2}$ de ces *onces* ou *talens numismatiques*, ce qui faisoit 75 petites drachmes attiques, de même qu'après Solon, la nouvelle mine, composée de 100 petites drachmes attiques, pesoit 12 $\frac{1}{2}$ hexadrachmes du n°. IX, c'est-à-dire 75 grandes drachmes attiques; le *talent d'or numismatique*, évalué par Pollux à trois chrysos, étoit également un hexadrachme d'or, car chaque chrysos ou statère d'or pesoit un didrachme d'argent.

N°. III. *DRACHME DE CHALCIS* ou *D'EUBÉE.*

	Grains.		*Grains.*		*Gros.*	*Gr.*
Obole	11	$\frac{1}{4}$ de drachme	16 $\frac{1}{2}$	Didrachme	1	60
Diobole	22	Tétrobole	44	Tridrachme	2	54
Triobole	33	Drachme	66	Tétradrachme	3	48

La drachme de Chalcis ou d'Eubée pèse 66 grains, et vaut 14 sous 8 deniers. Son talent, qui est le *talent euboïque*, contient 6285 petites drachmes attiques & $\frac{45}{63}$; il pèse, poids romain, 65 livres 5 onces $5\frac{5}{7}$ drachmes, & vaut, argent de France, 4400 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples.

N°. IV. *Drachme de Tyr* ou *de Phénicie.*

	Grains.		Grains.		Gros. Gr.
Obole	11 $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$ de drachme	17 $\frac{1}{4}$	Didrachme	1 66
Diobole	23	Tétrobole	46	Tridrachme	2 63
Triobole	34	Drachme	69	Tétradrachme	3 60

La drachme tyrienne ou phénicienne pèse 69 grains, & vaut 15 sous 4 deniers. Son talent contient 6571 petites drachmes attiques, plus $\frac{27}{63}$ ou $\frac{3}{7}$; il pèse, poids romain, 68 liv. 5 onces 3 $\frac{1}{7}$ drac., & vaut, argent de France, 4600 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples.

N. B. Carthage, la plus célèbre & l'une des plus anciennes colonies de Tyr, avoit, comme on le voit, adopté dans ses monnoies, le poids de la drachme tyrienne. Les points ou globules que l'on observe sur quelques-unes de ces monnoies carthaginoises, semblent destinés, de même que ceux des monnoies de cuivre de la république romaine, à en indiquer le poids. En effet, on voit que le didrachme ou statère d'or est marqué de deux points, tandis qu'il y en a trois sur le tridrachme. On voit aussi que c'est avec raison que l'historien Josephe dit que le sicle hébraïque ou samaritain avoit le poids du *nummus tyrius* ou tétradrachme de Tyr. Quant aux monnoies de Syracuse, on peut remarquer que toutes celles qui portent, aux revers de la tête d'Apollon, le symbole de la lyre ou du trépied, viennent se ranger sous cette drachme avec celles du même type, qui appartiennent à *Tauromenium*, Zacynthe, Chalcis & Colophon.

N°. V. *Drachme d'Éphèse* ou *d'Ionie.*

	Grains.		Grains.		Gros.
Obole	12	$\frac{1}{4}$ de drachme	18	Didrachme	2
Diobole	24	Tétrobole	48	Tridrachme	3
Triobole	36	Drachme	72	Tétradrachme	4

La drachme éphésienne pèse 1 gros ou 72 grains, & vaut 16 sols. Son talent contient 6857 petites drachmes attiques, plus $\frac{9}{63}$ ou $\frac{1}{7}$ de drachme ; il pèse, poids romain, 71 liv. 5 onces 1 $\frac{1}{7}$ drachmes, & vaut, argent de France, 4800 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples.

N. B. Ce talent étoit égal à 24,000 sesterces ou à 6000 deniers de 84 à la livre romaine, c'est-à-dire, du poids de 72 grains. *Talentum in quo XXIV sestertia sunt*, dit Sénèque. (*Lib. X. Controvers.*)

N°. VI. *Drachme de Crète* ou *de Chio.*

	Grains.		Gros. Gr.		Gros. Gr.
Obole	12 $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$ de drachme	18 $\frac{1}{4}$	Didrachme	2 6
Diobole	25	Tétrobole	50	Tridrachme	3 9
Triobole	37 $\frac{1}{2}$	Drachme	1 3	Tétradrachme	4 12

La drachme crétoise pèse 1 gros 3 grains, & vaut 16 sous 8 deniers. Son talent contient 7142 petites drachmes attiques, plus $\frac{54}{63}$ ou $\frac{6}{7}$; il pèse, poids romian ; 74 liv. 4 onces 6 $\frac{6}{7}$ drachmes, & vaut, argent de France, 5000 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples.

N. B. Les monnoies d'Athènes qui appartiennent à cette drachme sont toutes antérieures au beau siècle de Périclès, ainsi que celles de la même ville, que l'on doit ranger sous les drachmes des numéros II & IV. Ces monnoies d'ancienne fabrique sont d'un travail plus grossier que la plupart des monnoies attiques appartenantes aux trois drachmes des numéros suivans. Dans celles-ci, la tête de Minerve présente sur son casque, le griffon, le panache & les autres accessoires qui décoroient celui de la Minerve de Phidias, statue placée dans la citadelle d'Athènes. Cette même rudesse de travail qu'on observe sur les premières monnoies d'Athènes, se fait aussi remarquer sur les plus anciennes de l'isle de Crète, entr'autres sur celles de Gortyne, dont le type est relatif à l'enlèvement d'Europe par *Taurus*, & selon la fable, par Jupiter, sous la forme d'un taureau. Europe arriva dans

l'isle par l'embouchure du fleuve Léthé, qui passoit à Gortyne. Les grecs voyant sur cette rivière des platanes toujours verds, publièrent que ce fut sous un de ces arbres que se passèrent les premières amours de Jupiter avec Europe. Aussi voit-on sur ces médailles, Europe, l'aigle & le platane représentés avec plus ou moins de finesse & de correction dans le dessin, suivant l'époque plus récente ou plus reculée de la fabrication de la médaille.

N°. VII. *Drachme attique.*

	Grains.		Gros.	Gr.		Gros.	Gr.
Obole	13	$\frac{1}{4}$ de drachme		19 $\frac{1}{2}$	Didrachme	2	12
Diobole	26	Tétrobole		52	Tridrachme	3	18
Triobole	39	Drachme	1	6	Tétradrachme	4	24

Cette moyenne drachme attique pèse 1 gros 6 grains, & vaut 17 sous 4 den. Son talent contient 7428 petites drachmes attiques, plus $\frac{36}{63}$ ou $\frac{4}{7}$ de drachme; il pèse, poids romain, 77 liv. 4 onces 4 $\frac{4}{7}$ drachmes, & vaut, argent de France, 5200 l. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples.

N°. VIII. *Drachme attico-sicilienne.*

	Grains.		Gros.	Gr.		Gros.	Gr.
Obole	13 $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$ de drachme		20 $\frac{1}{4}$	Didrachme	2	18
Diobole	27	Tétrobole		54	Tridrachme	3	27
Triobole	40 $\frac{1}{2}$	Drachme	1	9	Tétradrachme	4	36

La drachme attico-sicilienne pèse 1 gros 9 grains, & vaut 18 sous. Son talent contient 7714 petites drachmes attiques, plus $\frac{18}{63}$ ou $\frac{2}{7}$ de drachme; il pèse, poids romain, 80 liv. 4 onces 2 $\frac{2}{7}$ drachmes, & vaut, argent de France, 5400 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples. *Talentum ne minus pondo LXXX Romanis ponderibus pendat.* Tite-Live. (*Lib.* 38.) C'est le talent que les Romains exigèrent d'Antiochus III. *Talentum Ægyptium pondo LXXX patere Varro tradit.* Pline. (*Hist. lib.* 33. §. 15.)

N. B. On peut d'autant mieux compter sur le poids des monnoies grecques d'or & d'argent de cette *drachme attico-sicilienne*, que la plupart des médailles qui l'ont fourni sont de la plus belle conservation, &, comme l'on dit, *à fleur de coin.* Ainsi, quoique ces monnoies de villes & de rois aient aujourd'hui plus de deux mille ans d'antiquité, il n'en est pas moins vrai que plusieurs ont conservé leur poids légitime & primitif, & que beaucoup d'autres n'ont perdu qu'un ou deux grains de ce même poids. Cela se fait sur-tout remarquer dans l'or, ce métal étant celui de tous qui résiste le mieux à l'action lente & corrosive du temps. Au surplus, cette belle drachme attique paroît avoir été celle des villes les plus florissantes de la Sicile & de la Grande-Grèce; on voit même que son poids fut adopté, non-seulement par la Cyrénaïque & par plusieurs villes d'Ionie, de Crète & de l'Asie-Mineure, mais encore par les rois de Macédoine, d'Epire, de Syrie, de Pont, de Pergame, &c.

N°. IX. *Grande drachme attique* ou *corinthienne.*

	Grains.		Gros.	Gr.		Gros.	Gr.
Obole	14	$\frac{1}{4}$ de drachme		21	Didrachme	2	24
Diobole	28	Tétrobole		56	Tridrachme	3	36
Triobole	42	Drachme	1	12	Tétradrachme	4	48

La grande drachme attique pèse 1 gros 12 grains, & vaut 18 sous 8 deniers. Son talent contient 8000 petites drachmes attiques du n°. II; il pèse, poids romain, 83 liv 4 onces, & vaut, argent de France, 5600 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples. Cette grande drachme attique est égale au denier de 84 grains ou de 4 scrupules, & de 72 de taille à la livre romaine.

N. B. Cette drachme, du poids de 4 scrupules, suffit pour constater l'existence du *grand talent attique* de Priscien, & l'évaluation qu'il en a faite à 8000 petites drachmes attiques à 83 liv. 4 onces,

poids romain. Plusieurs savans, parmi les modernes, avoient cru devoir rejetter ce talent comme une chimère de l'invention de Priscien ; mais on voit que ce Priscien, pseudonyme ou non, étoit mieux instruit que ses critiques. Si M. de Romé de l'Isle a de plus désigné cette drachme par l'épithète de *corinthienne*, c'est qu'on y voit, pour ainsi dire, réunis les peuples & les villes qui, par par l'adoption du type du cheval pégase sur leurs monnoies, se faisoient honneur d'appartenir à Corinthe, ou d'en avoir reçu quelque Colonie. Tels sont Argos & Cleones, dans l'Argolide ; Ambracie, dans l'Epire ; Leucade, Anactorium, Amphiloque, dans l'Acarnanie ; les épicnémédiens & les opontiens, dans la Locride ; Naupacte & Lysimachie, dans l'Etolie ; Syracuse, en Sicile ; Thurium, en Italie ; & enfin les Corcyréens, qui par la suite eurent des démêles si vifs avec cette même Corinthe dont ils tiroient leur origine.

N°. X. *Drachme d'Abacène* ou *d'Istrus.*

	Grains.		Gros.	Gr.		Gros.	Gr.
Obole	15	¼ de drachme		22 ½	Didrachme	2	36
Diobole	30	Tétrobole		60	Tridrachme	3	54
Triobole	45	Drachme	1	18	Tétradrachme	5	

Cette drachme pèse 1 gros 18 grains, & vaut 1 liv. ou 20 sous de France. Son talent contient 8571 petites drachmes attiques, plus $\frac{27}{63}$ ou $\frac{3}{7}$ de drachme ; il pèse, poids romain, 89 liv. 3 onces 3 $\frac{3}{7}$ drach., & vaut, argent de France, 6000 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions de la drachme & tous ses multiples, à l'exception du tétradrachme.

N°. XI. *Drachme de Pylos* ou *d'Élide.*

	Grains.		Gros.	Gr.		Gros.	Gr.
Obole	16	¼ de drachme		24	Didrachme	2	48
Diobole	32	Tétrobole		64	Tridrachme	4	
Triobole	48	Drachme	1	24	Tétradrachme	5	24

La drachme de Pylos pèse 1 gros 24 grains, & vaut 21 sous 4 deniers. Son talent contient 9142 petites drachmes attiques, plus $\frac{54}{63}$ ou $\frac{6}{7}$ de drachme ; il pèse, poids romain, 95 liv. 2 onces 6 $\frac{6}{7}$ drachme, et vaut, argent de France, 6400 l. Point de divisions supérieures à la drachme, dans les médailles, excepté un médaillon de Lysimaque.

N. B. Il faut observer que les monnoies de Pylos, de Camarine, des léontins & des maléens, que présente cette drachme, sont toutes avec le quarré creux, & conséquemment de fabrique très-ancienne, puisqu'elles sont antérieures à l'an 664 avant J. C., époque où l'art monétaire fut assez perfectionné pour substituer un type & des légendes au méchanisme grossier qui subsistoit alors. On peut observer aussi que la plupart de ces monnoies de fabrique très-ancienne sont venues se ranger, les unes sous les petites drachmes des n°s. I à IV, les autres sous les grandes drachmes des derniers numéros, & qu'il ne s'en trouve qu'un très petit nombre sous les drachmes intermédiaires ; d'où l'on peut conclure que dans ces premiers temps, le poids des monnoies fut fort inégal, & vraisemblablement proportionné à la richesse plus ou moins grande du peuple qui les faisoit frapper. Beaucoup n'eurent que des monnoies de cuivre ; & s'ils en firent fabriquer d'argent, ces monnoies n'excédoient point le poids de la drachme, ou tout au plus du didrachme. En général, le poids des premières monnoies d'or & d'argent, d'abord foible chez les grecs & chez les romains, s'accrut avec les richesses de ces peuples, & diminua par la suite dans la même proportion. C'est ce qui se fait sur-tout remarquer dans la décadence de l'empire romain, par l'altération du titre des monnoies, qui jusqu'alors avoit été respecté. La seule monnoie d'or se maintint dans sa pureté jusqu'à la fin du même empire romain.

N°. XII. *Drachme de Rhegium* ou *de Naxos.*

	Grains.		Gros.	Gr.		Gros.	Gr.
Obole	17 ½	¼ de drachme		26 ¼	Didrachme	2	66
Diobole	35	Tétrobole		70	Tridrachme	4	27
Triobole	52 ½	Drachme	1	33	Tétradrachme	5	60

La drachme de Rhegium pèse 1 gros 33 grains, & vaut 23 sous 4 deniers. Son talent contient 10,000 petites drachmes attiques. C'est la myriade; il pèse, poids romain, 104 liv. 2 onces, & vaut, argent de France, 7000 liv. Elle donne, par les médailles, toutes les divisions inférieures; mais point de multiples au-dessus du didrachme.

N. B. Si les 10 oboles attiques que valoit la drachme d'Egine, étoient des oboles du n°. II, alors le talent d'Egine viendroit se confondre avec celui de Rhegium.

N°. XIII. *Drachme* ou *Talent d'Alexandrie.*

	Grains.		*Gros.*	*Gr.*		*Gros.*	*Gr.*
Obole	21	½ de drachme		31 ½	Didrachme	3	36
Diobole	42	Tétrobole	1	12	Tridrachme	5	18
Triobole	63	Drachme	1	54	Tétradrachme	7	

Le talent d'Alexandrie, dont il n'existe point de drachme particulière, si ce n'est celle des anciens rois Perses, contenoit 1200 petites drachmes attiques ou 2 talens; il pèse, poids romain, 125 liv., comme nous l'apprend Saint-Epiphane. Ce talent est le même que celui des hébreux.

N. B. On ne connoît point de monnoies de villes autonomes qui appartiennent à cette drachme; mais elle paroît avoir été celle des anciens rois Perses, de la race des achæménides, sur laquelle on voit le costume & les figures symboliques, dont il existe encore des vestiges dans les ruines de Persépolis.

N°. XIV. *Drachme d'Égine.*

	Grains.		*Gros.*	*Gr.*		*Gros.*	*Gr.*
Obole	23 ⅓	½ de drachme		35	Didrachme	3	64
Diobole	46 ⅔	Tétrobole	1	21 ⅓	Tridrachme	5	60
Triobole	70	Drachme	1	68	Tétradrachme	7	56

Si cette drachme étoit composée de 10 grandes oboles attiques de 14 grains, son talent devoit contenir 13,333 ⅓ petites drachmes attiques, & peser, poids romain, 138 liv. 10 onces 5 ⅓ drach.; mais en la supposant de 10 petites oboles attiques de 10 ½ grains, alors son talent seroit le même que celui de Rhegium ou de 10,000 des mêmes drachmes.

N. B. Les médailles d'Achaïe, d'Arcadie, de Béotie, de Thrace & de Thessalie, appartiennent pour la plupart à la drachme de 60 grains, qui est celle d'*Ægium* ou du *Péloponnèse*; celles de la Cyrénaïque, de Cos et de Samos, à la petite *drachme attique* de 63 grains; une partie de celles de Chalcis ou d'Eubée, de Crotone, de Métaponte, d'Héraclée, de Rhodes & d'Égypte, à la *drachme euboïque* de 66 grains; plusieurs de celles d'Ionie, de Carthage, de Syrie, de Lesbos, de Tyr & tous les sicles samaritains, à la *drachme phénicienne* de 90 grains; celles de Dyrrhachium, d'Ephèse, de Néapolis, de Cumes & de Pæstum, à la *drachme éphésienne* de 72 grains; celles d'Apollonie, d'Aptere, Chersonesus, Cnossus, Cydonie, Eleutherne, Gortyne, Itanus, Littus, Phaestus, Polyrhenium, &c., à la *drachme crétoise* de 75 grains; plusieurs drachmes ou tétradrachmes d'Athènes, de Clazomène, de Magnésie, de Smyrne, à la *moyenne drachme attique* de 78 grains; celles d'Alèse, de Camarine, de Catane, de Géla, d'Himère, des Léontins, de Messine, de Ségeste, de Sélinonte & de Siracuse, à la *drachme attico-sicilienne* de 81 grains; enfin, celles d'Agrigente, plusieurs de Catane, de Corinthe & de ses colonies, designées par le type de Pégase, à la *grande drachme attique* ou *corinthienne* de 84 grains. C'est encore sous la drachme attico-sicilienne que viennent se ranger la plupart des médailles ou médaillons d'or et d'argent des rois de Macédoine, de Pont, de Sicile, & même une partie de celles des rois de Syrie; tandis que celles des médailles de ces derniers rois, qui sont de fabrique tyrienne, rentrent par leur poids dans la *drachme phénicienne* ou de 69 grains.

Le rapport des *monnoies* grecques entre elles étant ainsi déterminé, il est aisé de les comparer à ceux des deniers romains, qui sont plus forts ou plus foibles, & souvent du même poids. Ainsi tel tétradrachme pouvoit valoir quatre & même cinq deniers romains, tandis que tel autre plus foible en valoit à peine trois, comme l'observe Pline à l'occasion des tétradrachmes qui parurent à Rome lors du triomphe de Quintius Flaminius; d'un autre côté, les médailles que la plupart des modernes sont convenus d'appeller *cistophores*, étant communément du poids de 3 gros & de 21 à 24 grains, peuvent être considérées comme des tridrachmes, relativement à la drachme attico-sicilienne, ou comme des tétradrachmes, relativement à celle d'Ægium ou du Péloponnèse.

Différentes époques de la monnoie d'or chez les Romains, & ses rapports avec l'argent, selon M. de Romé de l'Isle.

1°. Sous la république.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Depuis l'an de Rome 547 (avant J. C. 207), où la monnoie d'or commença dans la république, jusques vers l'an 560; le scrupule romain, de 288 à la livre, ayant pesé 21 grains, & suivant M. de la Nauze 21 $\frac{1}{7}$ grains.

N. B. Toutes les pièces d'or romaines du poids d'un, de deux & trois scrupules, & de la valeur de 20, de 40 ou de 60 sesterces, exprimée sur ces médailles, appartiennent à cette époque. Il en est de même des deniers consulaires du poids de 63 grains, & peut-être même de ceux de 68 à 69 grains.

SECONDE ÉPOQUE.

Depuis environ l'an 560, jusques vers l'an 620, le denier d'or de 48 à la livre ayant pesé 6 scrupules ou un gros 54 à 59 grains, les 48 deniers d'or à la liv., multipliés par 25 deniers d'argent que valoit chaque denier d'or, donnent 1200, qui, divisés par 84 deniers d'argent à la livre, donnent 14 $\frac{2}{7}$ pour la proportion de l'or.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Depuis environ l'an 620, jusques vers l'an 635, le denier d'or de 45 à la livre ayant pesé 6 $\frac{2}{3}$ scrupules ou 1 gros 68 grains, donne pour la proportion de l'or à cette époque 13 $\frac{11}{18}$, & pour la valeur du scrupule d'or 3 deniers $\frac{29}{32}$.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Depuis environ l'an 635, jusques vers l'an 650, le denier d'or de 42 à la livre ayant pesé 7 scrupules ou 2 gros 3 grains, donne 12 $\frac{1}{2}$ pour la proportion de l'or.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Depuis environ l'an 650, jusqu'à l'an 717, le denier d'or de 40 à la livre ayant pesé 7 $\frac{8}{21}$ scrupules ou 2 gros 8 à 9 grains, la proportion de l'or fut dans cette époque de 11 $\frac{19}{21}$; car les 40 deniers d'or à la livre, multipliés par les 25 deniers d'argent, valeur du denier d'or, donnent le produit 1000, qui, divisé par les 84 deniers à la livre d'argent, fait 11 $\frac{19}{21}$. C'est comme l'observe très-bien M. de la Nauze, la proportion presque douzième, & la proportion douzième juste mettroit nécessairement des fractions ou dans le nombre des 40 deniers d'or à la livre, ou dans les 25 deniers d'argent, valeur du denier d'or. Or, il est plus naturel de faire tomber les fractions sur la proportion de l'or, secrettement combinée par les officiers de la monnoie, que sur le rapport entre les espèces d'or & celles d'argent. Ce dernier parti, en exigeant journellement des appoints, auroit trop embarrassé la circulation journalière des espèces. Les médailles d'or de cette époque & des suivantes, sont plus multipliées que celles des quatre premières époques.

2°. Sous les empereurs.

SIXIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'an 717, jusqu'à la mort d'Auguste en 767, le denier d'or de 41 à la livre ayant pesé 7 $\frac{1}{7}$ scrupules ou 2 gros 5 à 6 grains, le denier d'or d'Auguste, excepté quelques-uns de l'an 734, ayant passé de 40 à 41 à la livre, le denier d'argent passa de 84 à 86 à la livre : si l'on multiplie donc 41 par 25, le produit 1025 divisé par 86, donne 11 $\frac{69}{86}$ pour la proportion de l'or.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

Depuis la mort d'Auguste, jusqu'aux dernières années du règne de Néron, le denier d'or ayant passé de 7 $\frac{1}{7}$ scrupules ou 2 gros 6 grains, à 7 scrupules juste ou 2 gros 3 grains, puis à 6 $\frac{7}{8}$ scrupules ou 1 gros 70 grains, & enfin, dans les dernières années de Néron, à 6 $\frac{1}{2}$ scrupules ou 1 gros 65 grains, le denier d'or étant alors de 45 à la livre, comme dans la troisième époque.

HUITIÈME ÉPOQUE.

Depuis les dernières années de Néron, jusqu'aux dernières de Caracalla. Dans cette époque, le denier d'or continua de se maintenir sur le pied de 6 $\frac{1}{2}$ scrupules ou d'un gros 65 à 66 grains, excepté sous Domitien, où il remonta, de même que sous Galba, jusqu'à 7 scrupules ou 2 gros 3 à 4 grains. Les autres deniers d'or de cette époque ayant été de 45 à la livre, & le denier d'argent de 96 à la livre, si l'on multiplie 45 par 25, le produit 1125, divisé par 96, donnera 11 $\frac{23}{32}$ pour la proportion de l'or.

N. B. Les dernières médailles d'or de Caracalla, & les suivantes, jusques vers le règne de Constantin, sont d'un poids si inégal & si disproportionné, qu'il ne seroit pas possible, comme l'observe avec raison M. de la Nauze, d'en rien conclure pour le poids de la livre romaine.

Neuvième et dernière époque.

Depuis le règne de Conftantin, jufqu'à la fin de l'empire romain, le denier d'or ayant été remplacé par le *fou d'or* de 72 à la livre & du poids de 4 fcrupules ou 1 gros 12 grains, la même époque fournit des quinaires ou *demi-fous d'or*, du poids de 2 fcrupules ou de 42 grains, & des *tiers de fou d'or*, du poids d'un fcrupule ½ ou de 28 grains.

Les *fous d'or*, dont l'ufage commença vers le règne de Conftantin, étoient de 72 à la livre, & pefoient, non pas 1 gros 13 ½ de nos grains, comme le dirent le Blanc & M. de la Nauze, pour la juftification de leur livre romaine de 6144 grains, mais 1 gros 13 grains, comme le prouve le tableau des monnoies de cette neuvième époque. Une loi du code théodofien de l'an 367, renouvellée par Juftinien en 534, s'exprime ainfi: « *Quotiefcumque certa fumma folidorum debetur, in feptuaginta duo folidos libra feratur accepta.* (Code Juftin. *lib. X. in leg. de fufceptoribus, præpofitis & arcariis.*) Une autre loi du code défendoit de jouer au-delà de ce même fou d'or de 72 de taille à la livre, & de la valeur d'environ 15 francs de notre monnoie.

Sous Placide Valentinien III, le tiers de fou d'or pefoit 27 à 28 grains; fous *Libius Severus*, il ne pefoit plus que 27 grains, & le quinaire ou demi-denier d'argent 17 grands, ce qui donne 34 grains pour le denier d'alors. Sous *Anaftafe*, le tiers de fou d'or pefoit encore 27 grains; mais on trouve à cette époque un quinaire d'argent de 26 grains, & un fefterce ou quart de denier de 13 grains. Il en eft de même fous *Juftin*, *Théodebert* & *Juftinien*, où le fou d'or étoit encore d'un gros 10 à 12 grains. Bouteroue (*p.* 132.) cite un fou d'or de Juftinien, du poids jufte de 84 grains. Sous *Maurice Tibere* & *Heraclius*, le fou d'or étant toujours d'un gros 12 grains, le fefterce d'argent ne pefa plus que 7 grains ou un tiers de fcrupule. Enfin, fous *Romain Lécapene* & *Conftantin Porphyrogenète*, on trouve de petites pièces d'argent du poids de 5 grains. C'eft fans doute une des plus petites pièces de monnoie qui ayent été frappées. Alors le fou d'or paffa d'un gros 12 grains à 1 gros 10, un gros 8 grains, & le tiers de fou d'or de 27 à 24, à 23, & même à 21 grains; mais ces derniers qui commencèrent fous *Nicéphore Phocas*, font des *quarts de fou d'or* (*quartarii*), lefquels n'excèdent pas le poids d'un fcrupule.

La valeur exacte de la livre romaine eft démontrée, par les *monnoies* d'or de Conftantin & de fes fucceffeurs, à 6048 grains, qui font 96 drachmes ou deniers de 63 grains, 84 deniers de 72 grains ou 10 onces 4 gros de notre poids de marc.

RAPPORT

RAPPORT

De l'or à l'argent chez les Romains, selon M. de Romé de l'Isle; & valeur du sesterce en monnoie de France, depuis l'an de Rome 547, jusqu'au règne de Constantin.

ÉPOQUES.		Nomb. d'*aureus* à la livre.	Nombre de deniers à la livre romaine.	Valeur de l'*aureus* en sesterces.	Nombre de sesterces à la livre d'or.	Rapport de l'or à l'argent.	Valeur de 1000 sesterces en argent de France. Liv. S. D.	Valeur de la livre d'or en argent de France Liv. S. D.
Iere.	Espace de 13 ans, depuis l'an de Rome 547, jusques vers 560.	96	96	60 à 4 f. 8 d. le sester.	5760	1 à 20.	233 6 8	1344
IIe.	Espace de 60 ans, depuis l'an 560, jusques vers 620.	48	84	100 à 4 sous le sester.	4800	1 à 14 $\frac{2}{7}$.	200	960
IIIe.	Espace de 15 ans, depuis environ l'an 620, jusques vers 635.	45	84	100 à 4 f. $\frac{7}{9}$ d.	4500	1 à 13 $\frac{11}{18}$.	203 4 9 $\frac{7}{9}$	914 13 4
IVe.	Espace de 15 ans, depuis environ 635, jusques vers l'an 650.	42	84	100 à 4 f. le sest. *valeur moyenne du sesterce.*	4200	1 à 12 $\frac{1}{2}$.	200	840
Ve.	Espace de 67 ans, depuis environ 650, jusqu'à l'an 717.	40	84	100 à 4 sous le sester.	4000	1 à 11 $\frac{19}{21}$.	200	800
VIe.	Espace de 50 ans, depuis l'an 717, jusqu'à l'an 767.	41	86	100 à 3 sous 10 $\frac{2}{3}$ den.	4100	1 à 11 $\frac{69}{86}$.	193 9	793 2 4
VIIe.	Espace de 54 ans, depuis la mort d'Auguste, jusqu'à Néron.	41	88	100 à 3 sous 10 den.	4100	1 à 11 $\frac{57}{88}$.	191 13 4	785 13 8
VIIIe.	Espace de 148 ans, depuis la fin du règne de Néron, jusqu'à celui de Caracalla.	45	96	100 à 3 sous 6 den.	4500	1 à 11 $\frac{23}{32}$.	175	787 10
IXe.	Dernière époque, sous Constantin-le-Grand.	72	100	20 den.	1440	1 à 14 $\frac{2}{3}$.	....	967 13 6

MONNOYAGE. *V.* Moulées ou Virole.

MONOBOLON, espèce de saut ou d'exercice du corps que l'empereur Justinien substitua aux jeux de hasard, & qu'il permit seul dans l'empire, *duntaxat ludere liceat*, μονόβολον. (*l. victum C. de aleator.*). Les scholies de Balsamon expliquent le mot *monobolon* par course, & non par saut : *Scito quòd monobolon dicitur cursus.*

Ce nom est formé de μόνος, *solus*, & de βόλος, *jactus.*

MONOCEROS. *Voyez* Licorne.

MONOCHROMATA. Caylus dit (*Recueil* 7. *pl. XLII.*) : « Cette marche de Bacchus, content & triomphant, presente une idée des *monochromata*, ou peintures d'un seule couleur, dont Pline fait mention, & dont j'ai donné l'explication dans le XXVe. volume des mémoires de l'académie des belles-lettres, *p.* 149. C'est le noir seul qui produit tout l'effet; on a seulement réservé des nervures blanches dans l'intérieur des corps, pour les rendre plus distincts & plus légers. Ce goût de travail est très-ancien ; les étrusques l'ont connu, & j'ai rapporté une vignette, dans le premier volume de ces antiquités, absolument pareille ».

Winckelmann (*Hist. de l'art*, *l. IV. c.* 8.) dit : « La peinture n'eut d'abord qu'une seule teinte, & les figures n'étoient formées que par des lignes d'une seule couleur, qui étoit ordinairement le rouge fait avec le cinnabre & le minium ».

» Au lieu du rouge, on employoit quelquefois le blanc. On sait que Zeuxis peignit des *camaïeux* en blanc. Les tombeaux antiques des Tarquinia, près de Corneto, nous offrent encore aujourd'hui des figures formées par des couleurs blanches couchées sur un fond obscur. Cette sorte de peinture s'appelloit *monochrome ;* c'est notre peinture en camaïeux, c'est-à-dire d'une seule couleur ».

« Il paroît qu'Aristote a voulu caractériser les tableaux en couleur blanche par le mot λευκογραφειν. Ce philosophe dit que les tragédies dans lesquelles on n'a pas cherché à rendre le caractère des passions, ou dans lesquelles on l'a fait sans succès, doivent être regardées comme ces tableaux qui manquent d'expression, & qui, malgré la beauté des couleurs employées par le peintre, ne touchent pas plus le spectateur que ces peintures qui sont entièrement exécutées en blanc : λευκογραφησας εικονα. Par-là il a peut être voulu désigner Zeuxis, qui avoit coutume de peindre avec cette seule couleur, & qui n'avoit pas donné d'expression ou d ἦθη à ses figures, ainsi que notre philosophe l'a remarqué ailleurs ».

« Quant à la seconde espèce de *monochromes* ou de camaïeux en rouge, il nous reste les quatre morceaux d'Herculanum, exécutés sur des tables de marbre blanc. Ces morceaux peuvent être cités pour prouver que ce genre de peinture primitive a été constamment pratiqué. La couleur rouge de ces quatre camaïeux a noirci sous les cendres brûlantes du Vésuve, de façon pourtant qu'on apperçoit encore par-ci par-là des traces de l'ancienne couleur rouge ».

« Enfin les monumens les plus nombreux dans ce genre de peinture sont les vases en terre cuite, dont la plupart sont peints d'une seule couleur, & peuvent par conséquent être appellés *monochromes*, comme je l'ai fait voir au livre des Etrusques. C'est ainsi qu'on peint encore des vases dans tous les pays du monde ».

MONOCORDE. La Chausse a publié un *monocorde* : il rapporte, d'après Censorinus, qu'Apollon trouva le *monocorde* dans l'arc de sa sœur Diane ; il paroît plus probable que le premier instrument à corde n'a été qu'un *monocorde*, & celui-ci un arc. Je soupçonne que la clochette pendante au *monocorde* de la Chausse a été mal copiée, & que ce n'est qu'un poids qui servoit à tenir la corde au même degré de tension. On trouve aussi un ancien *monocorde* dans l'édition des *Harmoniques* de Ptolémée, publiée par Vallis. Si ce *monocorde* n'a pas été dessiné par Ptolémée, il l'est au moins par quelqu'ancien copiste ou scholiaste.

Le *monocorde*, selon Boëce, est un instrument qui a été inventé par Pythagore, pour mesurer géométriquement ou par lignes les proportions des sons.

Le *monocorde* ancien étoit composé d'une règle divisée & subdivisée en plusieurs parties sur laquelle il y avoit une corde de boyau ou de métal médiocrement tendue sur deux chevalets par ses extrémités ; au milieu de ces deux chevalets, il y en avoit un autre mobile par le moyen duquel, en l'appliquant aux différentes divisions de la ligne, on trouvoit en quels rapports les sons étoient avec les longueurs des cordes qui le rendoient.

On appelle aussi le *monocorde*, *règle harmonique* ou *canonique*, parce qu'elle sert à mesurer le grave & l'aigu des sons.

Ptolémée examinoit ces intervalles harmoniques avec le *monocorde.*

Le nom du *monocorde* est formé des mots grecs μόνος, *seul*, & χορδὴ, *corde.*

MONOCROTON, vaisseau à un rang de rames de chaque côté. On l'appelloit aussi *moneris* : ce n'étoit donc pas, comme on le pourroit croire, une barque qu'un seul homme pût gouverner,

MONOCULES (mot formé de μόνος, *seul*, & d'*oculus*, œil), peuples qui n'avoient qu'un œil, au rapport d'Hérodote, de Ctésias, & de quelques autres auteurs. Ces *monocules* fabuleux étoient les Scythes, qui tirant continuellement de l'arc, tenoient toujours un œil fermé pour viser plus juste. Il n'y a jamais eu d'hommes qui n'eussent en réalité qu'un œil. Les cynocéphales, qu'on a pris pour des hommes, sont des singes d'Afrique à longue queue; & ces peuples, qui passoient pour avoir des pieds si larges, sont les habitans de la zone glaciale, qui marchent sur des raquettes pour franchir les neiges dont leur pays est presque toujours couvert. (*D. J.*)

MONODIARIA. Ce nom désigne, dans une inscription publiée par Gruter (1085. 11.), une femme payée pour chanter auprès des morts l'espèce de chanson nommée *monodia*.

MONODIE, μονῳδία, dans l'ancienne poésie grecque, sorte de lamentation ou de chanson lugubre qu'on chantoit à une voix seule, comme l'indique assez ce mot formé du grec μόνος, *seul*, & de ᾠδὴ, *chant*. On appelloit ainsi cette espèce de chant, par opposition à ce que les anciens nommoient *chorodies*, ou musiques exécutées par le chœur.

MONOECUS, dans la Ligurie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

MONOGRAMME (mot formé de μόνος, *seul*, & de γράμμα, *lettre*.), caractère ou chiffre formé de plusieurs lettres entrelacées, qu'il faut bien distinguer des lettres INITIALES & des ABRÉVIATIONS ou *sigles*. Les *monogrammes* servoient de signe, de sceau, ou d'armoirie.

« Les *monogrammes* que l'on voit sur les médailles antiques, consistent ordinairement en deux ou trois lettres liées ensemble, dont la plupart sont estimées être les initiales du nom des villes où elles ont été frappées: mais comme il y avoit beaucoup de villes qui portoient le même nom, & d'autres dont les noms commençoient par les mêmes lettres, il en résulte des doutes par rapport à celles de ces villes auxquelles ces sortes de *monogrammes* doivent être attribués. Il y en a d'autres si compliqués, & si bizarrement construits, qu'il n'est pas possible d'en former des noms certains; on en trouve même plusieurs où l'on ne distingue aucune lettre, de manière qu'ils paroissent être plutôt des marques de monétaires, que des lettres composant des noms de villes, de rois ou de magistrats. Différens antiquaires qui ont tenté de donner l'explication des uns & des autres, se sont trouvés n'être pas toujours de même avis, & ont interprété différemment le même *monogramme*. Frœlich, d'après eux, en a rassemblé un grand nombre dans une table qu'il a ajoutée avec leur interprétation à la fin de la seconde édition de ses Annales des rois de Syrie. Quelles qu'aient été les connoissances & la sagacité de ce célèbre auteur, il ne paroît pas que l'on doive s'en rapporter entièrement à ses interprétations, dont plusieurs sont visiblement arbitraires, & par conséquent incertaines. S'il y a quelques-uns de ces *monogrammes* qui se trouvent effectivement sur les médailles des villes auxquelles il les attribue, l'on en voit beaucoup d'autres tout-à-fait différens sur d'autres médailles des mêmes villes: & tels *monogrammes* sont attribués communément à certaines villes, comme Α dans Π, à Apamée, Α & Ρ liés à Arade, Η & Ρ liés à Héraclée, Ο dans Π à Oponte, ΣΕ à Séleucie, Α & Ρ liés sous le Τ à Tarse, &c. lesquels sont fréquemment sur des médailles d'autres villes. Tout cela en rend la signification équivoque & incertaine; & ils ne doivent être réputés appartenir véritablement aux villes sur les médailles desquelles ils se trouvent, qu'autant que les médailles qui les contiennent, ressemblent par leur type & par leur fabrique à d'autres médailles des mêmes villes dont le nom est exprimé dans la légende; car, quand ces *monogrammes* sont sur des médailles contenant d'autres noms de villes, ils n'y sont que comme marques monétaires ou initiales de noms de magistrats. On pourroit penser qu'ils y auroient peut-être été mis pour marquer l'union des villes qui ont fait frapper les médailles, avec celles qui sont désignées par ces *monogrammes*; mais c'est de quoi il seroit difficile de fournir des preuves ».

« Il y a cependant des *monogrammes* dont l'interprétation ne souffre point de difficulté, & qui doivent être regardés comme certains: ce sont ceux qui se trouvent seuls sur des médailles de villes autonomes, dont les noms sont bien reconnoissables par les lettres qui composent les *monogrammes*, tels que sont les suivans: savoir, Α & Ν liés désignant Antioche sur l'Oronte; Α dans le Χ, l'Achaïe; Α dans Π avec Ρ liés, Patras; Υ dans Μ & Ρ surmontés du Σ, Smyrne; Π & Ε liés, Pergame; Η & Ρ liés, sigma couché, Héraclée-Sintique; Υ sur Τ & Ρ liés, Tyr; & quelques autres, mais en petit nombre. Au reste, ce qui peut servir à faire mieux connoître les villes qui sont désignées par ces sortes de *monogrammes*, c'est de savoir précisément de quels pays les médailles sont venues, & dans quels endroits elles ont été trouvées; avec cette attention, l'on distinguera, entre les différentes villes de même nom, celles qui ont employé les *monogrammes* qui contiennent les premières lettres de leurs noms (*Pellerin.*) ».

Les peuples & les villes grecques qui s'en ser-

voient pour marques distinctives de leurs monnoies sont entr'autres,

Les Achéens.

Agragas.

Antioche sur l'Oronte.

Apamée.

Arade.

Argos.

Corcyre.

Crotone.

Gaza.

Héraclée.

Mallée.

Milet.

Oponte.

Patras.

Pergame.

Séleucie.

Tarse.

Tyr.

Sur les médailles du Bas-Empire, Hardouin assure que les *monogrammes* marquoient les différens tributs qu'on payoit à l'empereur, du dixième, du vingtième, du trentième, du quarantième, & du cinquantième. Selon lui, I marque le dixième denier, K le vingtième, M le quarantième : de même, le simple X dénote le dixième, XX le vingtième, XXX le trentième, XXXX le quarantième : mais cette opinion a été abandonnée par tous les savans.

Il seroit plus raisonnable de conjecturer que ces lettres dénotent le prix de la monnoie; que l'I ou l'X marquent, par exemple, des oboles ou de semblables petites monnoies du pays; le K ou les XX vingt, &c. comme on voit sur les ochavo d'Espagne, ou le VIII marque 8 maravedis.

On trouve dans le Bas-Empire des *monogrammes* de villes & de fleuves, comme de Ravenne, du Rhône, & quelques autres que du Cange a recueillis.

Les *monogrammes* sont parfaits, quand toutes les lettres qui composent le mot y sont exprimées : tel est celui du Rhône dans la médaille de Justin, celui de Ravenne & semblables; telles sont les monnoies de Charlemagne & de ses descendans, où le revers porte CARLUS en *monogramme*. Ils sont imparfaits, quand il n'y a qu'une partie des lettres exprimée; tel est celui de la ville de Tyr, où l'on ne trouve que la tige du T, qui est la massue d'Hercule, divinité tutélaire des Tyriens. Le *monogramme* de cette ville est aussi souvent figuré par Y.

Il faut prendre garde à ne pas confondre les *monogrammes* avec les contre-marques des médailles. Les contre-marques sont toujours enfoncées, parce qu'elles sont frappées après la médaille battue; les *monogrammes* battus en même-temps que la médaille forment un petit relief. Pour les expliquer, il faut beaucoup de sagacité, & une grande attention au lieu & au temps où la médaille a été frappée, à toutes les lettres qu'on peut former des différens jambages qu'on y découvre, & aux lettres qui sont répétées, où les mêmes traits servent deux ou trois fois. Tel est le *monogramme* de Justinien sur le revers d'une médaille grecque de Césarée, où la première branche qui fait I, sert trois fois dans le mot IOYCTINIANOC. Le C & la lettre N servent deux fois. Les lettres uniques initiales qui marquent le nom des villes, comme Π, Paphos, Σ, Samos, &c. ne doivent point être comptées parmi les *monogrammes*, ce sont de vraies lettres initiales. (*D. J.*)

« La signature avec des *monogrammes* étoit fort en usage aux septième & huitième siècles. Charlemagne se servoit d'un *monogramme* dans ses signatures, comme plusieurs titres de ces temps-là le justifient : il le fit même graver sur un calice dont Louis le Débonnaire, ou plutôt le Foible, fit présent à S. Médard, ainsi que l'assure l'auteur de la Translation de S. Sébastien : *Calicem cum paterâ patris sui magni Caroli* monogrammate *insignitâ*. L'on commença pour lors, à l'imitation de l'empereur, à se servir en France plus fréquemment de *monogramme*. Eginard rapporte que Charlemagne ne savoit pas écrire; qu'il tenta sans succès de l'apprendre dans un âge avancé, & que son ignorance fut cause qu'il se servit pour sa signature du *monogramme*, qui étoit facile à former : *Ut imperitiam hanc honesto ritu suppleret*, monogrammatis *usum loco proprii signi invexit.* Nombre d'évêques de ce temps-là étoient obligés de se servir du *monogramme* par la même raison ».

« On trouve aussi le *monogramme* de Charlemagne sur les monnoies de ce prince, & c'est une preuve que Charles-le-Chauve n'a pas été le premier, comme l'a cru le père Sirmond, qui ait ordonné par un édit qu'on marquât les monnoies avec son *monogramme*; puisqu'il est certain que, sans l'ordre exprès du souverain, on n'a pas la témérité de changer la marque de la monnoie, qui est une chose sacrée. Sous la seconde race de nos rois, on mit presque toujours le *monogramme* du prince sur la monnoie, & cette coutume dura jusque sous le roi Robert. Du Cange s'est donné la peine de recueillir les *monogrammes* des rois de France, des papes & des empereurs ».

« Non-seulement les papes, les empereurs & les rois employèrent les *monogrammes* pour signer leurs diplômes, & sur leurs monnoies ; mais les évêques s'en servirent de temps en temps. La signature de Quiriace, évêque de Nantes, est exprimée par son *monogramme* dans un titre original de l'abbaye de Saint-Florent. Il ne seroit pas difficile d'en produire d'autres exemples. Les *monogrammes* devinrent arbitraires & ne supposèrent aucune signature. Raban nous en a laissé dix-huit de cette espèce, dont seize sont à croix simple, & deux à croix double, c'est-à-dire en étoile. On y voit souvent l'Y prétendu mystérieux, que dom Mabillon a cru, on ne sait sur quel fondement, avoir été écrit de la main de nos rois, quoique ces *monogrammes* de Raban ne supposent aucune signature, & que quelques-uns ne soient pas même des noms propres : tels sont *dominus*, *sanctus*, *sancta* ».

« Il faut distinguer entre lettres liées & lettres conjointes. Les lettres liées ne perdent aucun trait par leur liaison ; au lieu que les lettres conjointes en perdent quelqu'un qui leur est commun par leur conjonction. C'est une méprise de la part de Maffei, d'avoir dit qu'il ne se fait jamais de conjonction de lettres dans l'écriture capitale. Une multitude de monumens antiques attestent le contraire ».

« Les lettres conjointes ne se montrent régulièrement qu'à la fin des lignes des manuscrits de la plus haute antiquité. Nous pouvons citer en preuves le Virgile de Médicis, où l'on conjoint assez souvent l'N & le T à la fin des vers. On voit bien que cette conjonction, & autres semblables, ont été inventées pour contenir les vers dans l'espace marqué, & pour ne pas porter l'extrémité de la ligne sur la marge. On trouve les mêmes conjonctions de lettres dans les pandectes florentines. Mais les lettres *monogrammatiques* y sont rares. Le S. Prosper de la bibliothèque du roi ne met presque point la conjonction Æ dans le corps du discours, mais seulement à la fin ou vers la fin des lignes ; par la même raison qu'on use de lettres conjointes, de lettres plus petites, soit onciales, soit capitales, soit minuscules, vers la fin de la ligne, afin de n'être pas obligé de porter à la ligne suivante une partie de vers. Alors on met l'U ou l'O sur la ligne pour abréger l'écriture des mots dont ces lettres font partie. On observe à-peu-près tous ces moyens de gagner du terrein dans la prose, quoiqu'on n'y fasse pas ordinairement difficulté de rejetter à la ligne suivante une portion de mot commencé à la précédente. Les conjonctions sont assez fréquentes dans le S. Prudence du roi, à cause des vers qu'on veut finir dans une ligne. Elles ne paroissent qu'à la pénultième syllabe, ou à la fin de la ligne, dans le S. Paul de la même bibliothèque. Il y en a peu dans les évangiles en velin pourpré & en lettres d'or de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés : on y lit l'F avec les voyelles. Dans l'écriture onciale, depuis le sixième siècle jusqu'au dixième, les conjonctions se multiplient indifféremment vers le commencement, au milieu & à la fin des lignes. Il faut excepter les Heures de Charles-le-Chauve, où l'on ne trouve guère de lettres conjointes, même à la fin des lignes. Dans le manuscrit du roi, n. 1820, il y a des conjonctions d'onciales avec les minuscules à la fin de la ligne. On y rencontre aussi des mots terminés par des conjonctions majuscules, quoique l'écriture soit minuscule. On rencontre encore dans celle-ci la conjonction du T & de l'N au onzième siècle. Elle n'est pas rare dans les diplômes de Charles le-Chauve, où nous en avons remarqué plusieurs autres. Sur le dos d'un diplôme de Louis-le-Débonnaire, de la bibliothèque du roi, n°. 1, nous avons vu une notice ancienne en lettres conjointes & enclavées. Elle peut bien être du dixième siècle, si elle n'est pas du précédent. Elle porte : *Paptum domini Ludovici ymperatoris ad Atalanem ab.* La devise *Verbo Domini cœli firmati sunt*, écrite dans le cercle excentrique qui renferme la signature de Pascal II, offre plusieurs lettres conjointes *monogrammatiques* (*Nouvelle Diplomatique des bénédictins.*).

MONOGRAMME, μονογραμμος, & *monogrammus* dans Cicéron.

Il faut entendre par ce mot de simples esquisses, des dessins où il n'y a que le trait. Nous les appellons aujourd'hui des *traits*, & c'est en ce sens que Cicéron disoit que les dieux d'Epicure, comparés à ceux de Zénon, n'étoient que des dieux *monogrammes* & sans action ; ce n'étoit, pour ainsi dire, que des ébauches de divinités. D'Olivet, qui montre beaucoup de sagacité & de justesse dans l'interprétation des auteurs anciens, s'est trompé néanmoins en prenant le *monogramme* pour une figure faite d'un seul trait. La définition de Lambin, fondée sur celle que Nonius Marcellus avoit déjà donnée, est plus conforme à la pratique de l'art. *Monogramme*, dit-il, est un ouvrage de peinture qui ne fait que de naître sous la main de l'artiste, où l'on ne voit que de simples traits, & où l'on n'a pas encore appliqué la couleur, *quod solis lineis informatum & descriptum est, nullisdùm coloribus adhibitis.*

MONOLINUM, un rang ou un fil de perles.

MONOPHAGIES, fêtes en l'honneur de Neptune chez les éginètes, en grec μονοφαγια. On appelloit *monophages* ceux qui célébroient cette fête, parce qu'ils mangeoient ensemble, sans avoir aucun domestique pour les servir. Il n'étoit permis qu'aux seuls citoyens & domiciliés de l'île d'Egine d'y pouvoir assister.

MONOPODIUM, table à un seul pied. Ces sortes de tables étoient d'usage pour le repas. Dans le temps du luxe des romains, on en faisoit de bois d'érable, quelquefois de bois de *citre*, soutenues par un seul pied d'ivoire bien travaillé. On les vendoit un prix exorbitant, sur-tout si le bois de *citre* étoit de différentes couleurs naturelles. C'est ce que nous apprennent Horace, Martial, Juvénal, Pline & Sénèque. Cicéron en avoit une qui coûtoit deux cent mille sesterces; quatre sesterces valant, selon Bernard, sept sous & demi d'Angleterre, c'est-à-dire, 15 sous de France, 200,000 sesterces font environ 37,500 livres.

MONOPTÈRE, sorte de temple chez les anciens, qui étoit de figure ronde sans murailles pleines, en sorte que le dôme qui le couvroit n'étoit soutenu que par des colonnes posées de distance en distance; ce mot est composé de μονος, *seul*, & de πτερον, *aîle*, comme qui diroit bâtiment composé d'une *seule aîle*.

ΜΟΝΟΞΥΛΟΝ, canots faits d'un seul tronc d'arbre, tels que ceux des sauvages.

ΜΟΝΟΧΙΤΩΝ, vêtu d'une seule tunique, synonyme de l'expression moderne *en chemise*. Les femmes ne portoient dans le lit qu'une seule tunique, sans autre vêtement; elles étoient alors μονοχιτωνες. Plutarque, décrivant l'entrevue d'Auguste & de Cléopatre, dit qu'il trouva cette reine couchée dans un lit très-simple, & qu'en le voyant, elle se jetta à ses pieds; telle qu'elle se trouvoit dans le lit, & μονόχιτων, c'est-à-dire, vêtue d'une seule tunique très-légère.

MONSTRE. C'est par ce nom qu'il faut désigner les êtres chimériques dont sont remplies les mythologies anciennes. Tels sont les Sphinx, la Chimère, les Harpies, Scylla, Cerbère, les Sirènes, le Dauphin (si différent du Cétacé qui porte aujourd'hui ce nom), les Panthères (qui différent un peu de la famille des Tigres), les Dragons, &c.

De tous les animaux fantastiques, les marins ont le plus exercé l'imagination des anciens artistes; ceux-ci ont transporté au sein des mers les chevaux, les boucs, les beliers, les chiens, &c., en leur conservant le devant du corps, tel qu'ils l'ont reçu de la nature, & en substituant au derrière des queues de poisson.

La collection des pierres gravées de Stosch renferme plusieurs de ces animaux marins fantastiques, entre lesquels voici les plus extraordinaires.

Sur une cornaline, paroît un *monstre* marin composé d'une tête, d'un cou & de jambes de cheval, ayant une tête d'homme placée sur le poitrail, & des nageoires au-dessous. Il est suivi d'un dauphin.

Sur une cornaline, paroît un autre *monstre* marin, composé de tête, cou & jambe de cheval, d'une tête d'homme, d'une tête de bélier, & d'un dauphin, dont la queue se termine aussi en tête d'homme; il est traversé par un trident.

MONTAGNES. Les plus hautes *montagnes* reçurent une espèce de culte chez les anciens, parce qu'ils croyoient qu'elles étoient habitées par les dieux.

Les nymphes des *montagnes* se nommoient *Oreades*.

Hésiode dit que la Terre forma les *montagnes*.

On trouve dans les inscriptions grecques ces mots: θεοις ακραιοις, aux dieux des *montagnes*. Ils sont appellés *dii montenses* dans l'inscription suivante (*Grutter*. 21.): *Aram Jovi fulguratori ex præcepto deorum montensium*. Quelques interprêtes croient que *dii montenses* sont les divinités qui présidoient aux sept collines de Rome.

M. Rabaud de Saint-Etienne dit: « Dans le langage allégorique, les *montagnes* furent appellées *les rois du pays*, & dans les temps postérieurs, on en parla comme de rois réels; souvent elles furent peintes comme des géans, & depuis on en parla comme de geans réels, qui tiennent leur rang dans les aventures merveilleuses de cet âge. Les *monts* élevés furent en effet les sauveurs & les pères du genre humain, après les ravages du déluge; & c'est dans ce sens, dit un poëte latin, que les rochers échappés des mains de Deucalion & de Pyrrha furent les réparateurs de notre espèce. Les plaines restèrent long temps désertes, & l'on habita sur les hauteurs, d'où vint & cet usage de bâtir des temples sur les *montagnes*, & cette idolâtrie où tombèrent quelquefois les juifs eux-mêmes, de *sacrifier sur les hauts lieux*. Les *monts* élevés ont donc été réellement les pères des peuples; ceux qui en descendirent pour habiter les plaines, furent leurs enfans, & dans un autre sens allégorique, une *montagne* étoit la mère de la ville qui y étoit fondée: *Jérusalem* étoit *la fille de Sion* ».

« C'est-là une explication naturelle & vraie surtout de ces généalogies bizarres où les *montagnes* entrèrent comme des personnages, & dont je vais citer quelques exemples ».

« En Arcadie, le mont *Ménale*, duquel découloit une rivière du même nom, sur laquelle fut bâtie la ville de *Ménale*. Cette *montagne* fut une reine, fille du Ciel & de la Terre, & mère du roi *Ménalos* ».

« En Laconie, la *montagne* Taygète (qui, par hasard, a le même nom qu'une des pléïades) étoit une princesse, fille d'Atlas, & elle fut mère de *Lacédémon*, qui bâtit Lacédémone ».

« En Béotie, le mont *Cythéron* étoit le premier roi du pays ».

« Dans la Thrace, étoit le mont *Æmus* ou *Æmon*, qui donna son nom à l'Æmonie, & la célèbre *montagne* de *Rodope*, près de laquelle coule le fleuve *Strymon*. On raconta dans le style du temps, que la princesse *Rodope*, fille de *Strymon*, avoit épousé le roi *Æmus*, mais qu'ayant osé dire qu'ils étoient l'un Jupiter & l'autre Junon, & se faire adorer de leurs sujets, Jupiter les avoit changés en *montagnes* ».

« Quand *Æmus* étoit appellé Æmon, il n'étoit plus l'époux, mais le père de *Rodope*. Jupiter les avoit également transformés en *montagnes*, pour les punir de leur passion incestueuse. Si l'on veut savoir de qui *Æmus* lui-même étoit fils, on apprendra qu'il devoit le jour au vent du Nord, à *Borée* & à *Orythie*; mais s'il s'appelle Æmon, c'est à *Deucalion* qu'il doit la naissance; car, ainsi que les autres *monts*, il fut pour les mortels un asyle après le déluge ».

« *Eryx*, la plus haute *montagne* de Sicile après l'Etna, avoit été un homme puissant, fils de Butta & de Vénus (car Vénus-*Erycine* avoit un temple sur son sommet). Hercule, à son retour d'Espagne, passa par-là, le vainquit au combat du ceste, & l'ensevelit sous la *montagne* à laquelle *Eryx* donna son nom ».

« Enfin, & pour abréger, les monts *Pyrénées* devoient leur nom à la belle Pyrène, fille de *Bébrix*. Hercule, qui passa aussi un jour dans ces cantons, en devint amoureux & l'épousa; mais obligé de faire une absence, Pyrène fut déchirée par les bêtes féroces. Hercule de retour l'ensevelit sous ces *montagnes* qui portent encore son nom ».

« En est-ce assez pour prouver que les anciens personnifioient les *monts*? Et qui voudra croire à la reine *Ménale* & à son fils *Menalus*, au roi *Cytheron* & *Æmus*, aux princesses *Rodope*, *Taygète* & *Pyrène*, ainsi qu'au bonhomme *Strymon*. *Voyez encore* VOLCAN, PROMONTOIRE, ÉCUEILS.

MONTAGNES ou COLLINES de Rome. Au-dedans étoient placés le mont *Palatin*, le mont *Quirinal*, le mont *Cœlius*, le mont *Capitolin*, le mont *Aventin*, le mont *Esquilin*, le mont *Viminal*, le mont *Janicule*, le mont *Testaceo*; au-dehors le mont *Sacré* & le mont *Vatican*. On les trouvera tous à leurs articles. On observera seulement ici que le nom de *montagnes* leur a été donné par emphase; car aucun d'eux n'égale en hauteur seulement l'élévation de l'Observatoire de Paris au-dessus du niveau de la Seine.

MONTANA, *Diane des montagnes*, surnom qui convient à une déesse qui fait sa principale occupation de la chasse; c'est pourquoi on la représentoit quelquefois entre des rochers.

MONTANI, nom par lequel on désignoit à Rome les citoyens qui habitoient sur les collines (*Cicero*, *pro domo*, *c.* 28.).

MONTENSES Dii. *Voyez* MONTAGNES.

MONTINUS. Arnobe (*IV*. *p*. 132.) désigne par ce nom le dieu des montagnes: *Quis Montinum montium deum esse credat?*

MONTOIRS. On plaçoit sur les voies romaines des *montoirs* de pierre, pour aider les cavaliers à monter & à descendre: parce que les étriers ne furent en usage que du temps de Théodose.

MONT SAINT-MICHEL. Avant le christianisme, le *Mont Saint-Michel* s'appelloit le *Mont Belen*, parce qu'il étoit consacré à *Belenus*, un des quatre grands dieux qu'adoroient les gaulois. Il y avoit sur ce *mont* un collége de neuf druïdesses; la plus ancienne rendoit des oracles. Elles vendoient aussi aux marins des flèches qui avoient la prétendue vertu de calmer les orages, en les faisant lancer dans la mer par un jeune homme de vingt-un ans, qui n'avoit point encore perdu sa virginité. Quand le vaisseau étoit arrivé, on députoit le jeune homme pour porter à ces druïdesses des présens plus ou moins considérables (*Essais sur Paris*. *tom*. *V*. *p*. 48.).

MONUMENS ÉGYPTIENS. M. Pauĉton dit dans sa *Métrologie*:

« Hérodote (*Lib*. *II*. *c*. 175.) raconte qu'Amasis, roi d'Egypte, fit apporter d'Eléphantis à Saïs, par une distance de vingt journées de navigation (Il n'y a pas plus de 200 lieues.) un édifice d'une seule pierre. Cet édifice avoit extérieurement vingt & une coudée de longueur, quatorze de largeur & huit de hauteur, & intérieurement dix-huit coudées & un pigon de longueur, douze coudées de largeur & cinq de hauteur. On employa trois années à faire ce transport, qui fut exécuté par deux mille hommes. La coudée dont il s'agit ici est évidemment la coudée des architectes, la coudée lithique. Ainsi cet édifice avoit de longueur extérieurement 25.28 pieds de roi, 16.85 de largeur & 10.272 de hauteur, & intérieurement 24.182 pieds de longueur, 15 408 de largeur & 6.42 de hauteur. Ce bloc de pierre avoit de solidité totale 2352 coudées cubiques, qui valent 4979 pieds de roi cubiques. Otant la

capacité de la masse totale, reste 2587 pieds cubiques pour la solidité des parois. Supposant à présent que la pesanteur spécifique de cette pierre fut la même que celle du marbre commun, c'est-à-dire, 189 ou 190 livres le pied cubique, cette pierre aura été du poids d'environ 4906 quintaux. Mais cet édifice n'est rien en comparaison du suivant :

« Il y a, dit encore Hérodote au même endroit, dans la ville de Butos, un temple d'Apollon & de Diane, entre celui de Latone, dans lequel il se rend des oracles. Ce dernier temple est grand, & il y a des portiques de dix orgies de haut. De tout ce que j'y vis, voici ce qui me causa le plus d'admiration ; il y a dans l'enceinte consacrée à Latone un temple fait d'une seule pierre en hauteur & en longueur. Les côtés en sont égaux ; chacune de ses dimensions est de quarante coudées : la couverture de la partie supérieure est une autre pierre, ayant un entablement de quatre coudées. Ce temple est de tout ce que j'ai vu la chose la plus étonnante ». Un bâtiment comme celui-ci, fait d'une seule pierre, ayant extérieurement 51.36 pieds de roi en tout sens, a dû être fabriqué sur le lieu même : aussi Hérodote ne dit pas qu'il ait été transporté d'ailleurs. Dans ce cas, il n'auroit rien de bien surprenant, puisque l'on voit à une lieue de Fribourg en Suisse, un hermitage assis sur un rocher, & taillé dans le roc vif par un seul homme avec son valet, dans l'espace de vingt-cinq ans. L'église de ce couvent a 63 pieds de long & 36 de large, avec son clocher qui a 70 pieds de hauteur, une sacristie, un réfectoire, une cuisine dont la cheminée a 70 pieds de haut, une grande salle longue de 93 pieds sur 22 de large, deux chambres à côté qui ont ensemble 54 pieds de long, deux escaliers, & au-dessous une cave assez grande, & plus bas un caveau où s'est trouvé heureusement une source de très-bonne eau. Devant l'hermitage est un petit potager qui fournit des herbages & des fleurs. L'Hermite dont il est ici question est mort en 1708 ».

MONUMENTUM, monument, tout ce qui sert à éterniser un nom, ainsi que le définit Festus : *Monumentum est quidquid ob memoriam alicujus factum est, ut fana, porticus, scripta & carmina.* Dans un sens moins étendu, ce mot se prend pour *sepulchrum*, tombeau, dans lequel reposent les cendres d'un mort distingué. Ces sortes de *monumens* étoient élevés non-seulement dans les enclos particuliers, mais encore près des chemins publics, afin que les passans pussent lire les éloges de ceux qui y étoient renfermés, & qu'à la vue de ces tristes restes, ils se souvinssent qu'ils étoient mortels & destinés à la même fin. *Monumenta ideò secundùm viam*, dit Varron (*Ling. lat. v. 6.*) *quo prætereuntes admoneant, & se fuisse, & illos esse mortales.* On les invitoit à s'arrêter par ces formules écrites sur le tombeau : *Aspice, viator, terne, viator*, & autres semblables. Il étoit défendu de vendre ou d'aliéner les tombeaux, & ceux qui les faisoient construire, avoient presque toujours soin de le défendre à leurs héritiers, sous peine d'une amende qu'ils les condamnoient à porter dans le coffre des pontifes ; c'est ce qu'attestent plusieurs inscriptions, dont quelques-unes nous apprennent aussi que souvent un homme ne faisoit dresser un tombeau que pour lui seul, & en excluoit toute sa famille & ses héritiers ; telle étoit la formule de cette exclusion : *Hoc monumentum hæredem non sequitur.*

Toute personne avoit le droit de se faire construire un *monument ;* mais quand il étoit une fois consacré par l'usage religieux auquel il étoit destiné, il falloit un ordre du pontife pour le rétablir. C'étoit aussi un sacrilège d'usurper ou de se servir du tombeau d'une autre famille, & il y avoit la peine d'une amende considérable décernée contre les usurpateurs. Ces tombeaux étoient ordinairement de petits édifices bâtis en briques ou en pierres, dans tout le pourtour intérieur desquels étoient pratiquées des niches, comme dans un colombier, ce qui les faisoit aussi nommer *columbaria.* Dans chacune de ces niches, on pouvoit placer deux ou trois urnes sur lesquelles ou au-dessous desquelles étoit gravée l'épitaphe ; mais le luxe, suite ordinaire des richesses des particuliers, les porta bientôt à imiter la magnificence des grecs jusques dans leurs tombeaux ; & à leur manière, ils construisirent des bâtimens souterrains, composés de plusieurs chambres ou appartemens qu'on appelloit *hypogées*, dans lesquels il y avoit pareillement des niches pour placer les urnes sépulchrales. Ces appartemens souterrains étoient ornés de peintures à fresque, de mosaïque, de figures de reliefs en marbre, d'une richesse & d'une dépense singulière, comme il paroît par celles qu'on a découvert sous terre, auprès de Rome, depuis quelque temps.

MONUMENTUM SUB ASCIA. Voyez *ASCIA.*

MONUMENTUM EXTRA SORTEM, ces mots qui se lisent sur une inscription trouvée à Ravenne, ont fort embarrassé les antiquaires. Guichard prétend, & son sentiment est le plus vraisemblable, que cette expression doit se rapporter à la distribution des terres que l'on faisoit à ceux que l'on envoyoit dans les colonies. Il arrivoit que quelques-uns ne se faisoient pas enterrer dans la portion de terre attribuée à leur famille, *sors*, & ceux-là étoient censés ensevelis *extrà sortem.*

MONUNIUS, roi de Dyrrachium. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΟΝΟΥΝΙΟΥ. ΔΥΡΡΑΚ.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

MOPSIUM,

MOPSIUM, en Thessalie. ΜΟΨΕΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

MOPSOS ou MOPSUESTIA, en Cilicie. ΜΟΨΕΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un autel allumé.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur d'Antonin, de Verus, de Septime Sévère, de Caracalla, de Plautille, de Macrin, de Trajan Dèce.

MOPSUS, devin qui exerça ses fonctions dans le voyage de la Colchide ; car on le compte au rang des argonautes. Il étoit fils de la nymphe Chioris & d'Ampicus. Il est quelquefois désigné par le nom d'*Ampicides*. On dit qu'au retour de Colchos, il alla s'établir en Afrique près de Teuchira, dans le golfe où depuis fut bâtie Carthage. Là, il se rendit si recommandable par son habileté dans la divination, qu'après sa mort les habitans lui décernèrent les honneurs divins, & lui établirent un oracle qui fut long-temps fréquenté.

Mopsus, fils, selon les uns, de Rhacius, &, selon les autres, d'Apollon & de Manto, fille du fameux Tirésias, fut aussi célèbre devin que son grand père. *Voyez* Manto. *Mopsus* donna lieu par son habileté à ce proverbe : *Plus certain que Mopsus*. Il signala son talent au siège de Thèbes, mais principalement à la cour d'Amphimaque, roi de Colophon. Ce prince méditant une expédition importante, consulta ce devin sur le succès ; *Mopsus* ne lui annonça que des malheurs, s'il exécutoit son entreprise. Amphimaque, à qui elle tenoit fort à cœur, s'adressa encore à Calchas, autre devin célèbre qui lui promit une victoire signalée. L'événement justifia *Mopsus ;* car le roi fut entièrement défait, & Calchas honteux d'avoir si mal deviné, en mourut de chagrin.

On raconte autrement la victoire de *Mopsus*. Calchas étoit allé à pied de Troye à Claros avec Amphilocus ; & pour éprouver *Mopsus*, il lui avoit demandé, en lui montrant une truie pleine, combien elle portoit de petits, *Mopsus* répondit qu'elle en portoit trois, parmi lesquels étoit une femelle ; ce qui se trouva véritable. *Mopsus* demanda à son tour à Calchas le nombre précis des figues qui étoient sur un figuier. Calchas ne put le dire, & en mourut de regret. Quelques auteurs ont écrit que ce fut Calchas qui demanda le nombre des figues, que *Mopsus* lui répondit qu'il y en avoit dix mille, & qu'elles pourroient tenir toutes, à une près, dans une mesure qu'il nomma. Cette réponse vérifiée par l'épreuve, fit mourir Calchas de chagrin. D'autres disent que Calchas ne donna à deviner que le nombre des petits de la truie, & que la seule justesse de la réponse le tua. On lit dans d'autres écrivains que ce fait se passa non à Claros, mais dans la Cilicie, d'autres à Colophon, ville d'Ionie.

Une autre espèce de contestation fit périr *Mopsus* (*Voyez* Amphilocus.). Il fut père de trois filles, Rhode, Méliade & Pamphilie. *Mopsus*, après sa mort, fut honoré comme un demi-dieu, & eut un oracle célèbre à Malle, en Cilicie. Plutarque (*dans son Traité des oracles qui ont cessé*) raconte que le gouverneur de cette province ne sachant que croire des dieux, parce qu'il étoit obsédé d'épicuriens qui avoient jetté beaucoup de doutes dans son esprit, résolut, dit agréablement l'historien, d'envoyer un espion chez les dieux, pour apprendre ce qui en étoit. Il lui donna un billet bien cacheté pour le porter à *Mopsus*. Cet envoyé s'endormit dans le temple, & vit en songe un homme fort bien fait qui lui dit *noir*. Il porta cette réponse au gouverneur. Elle parut très ridicule aux épicuriens de sa cour. Mais il en fut frappé d'étonnement & d'admiration, & en ouvrant son billet, il leur montra ces mots qu'il y avoit écrits : *T'immolerai-je un bœuf blanc ou noir ?* Après ce miracle, il fut fort dévot toute sa vie au dieu *Mopsus* (*Origen. lib. III. adv. Celsum & Tertulian. de animâ. c.* 46.).

Mopsus. Ce nom est célèbre dans les poésies pastorales des grecs & des Romains. En voici la raison : L'argien Lacius, frère d'Antiphême, envoya une colonie s'établir dans les montagnes des environs de Colophon, sous le commandement de *Mopsus*. Celui-ci acheta de Cylabras, berger de la contrée, une portion de terre sur laquelle il bâtit la ville de Phasélis. Antiphême de son côté alla fonder une colonie en Sicile, y transporta les dieux & la religion de son pays. Il y bâtit la ville de Géla, à laquelle il donna aussi le nom de *Mopsus*, pour conserver la mémoire de ce guerrier. De-là vient que les poëtes bucoliques de Sicile & les autres à leur exemple ont chanté si souvent *Mopsus* (*Scaligeri poetic.* 1. 4.).

MOR. *Voyez* Mirrha.

MORA, troupe de spartiates, composée ou de 500, ou de 700, ou de 900 hommes. Les sentimens sont variés sur cette appréciation. Il y avoit

six *mora*; chacune étoit commandée par un polémarque, par quatre officiers sous le polémarque, par huit sous ces premiers, & seize sous ceux-là. Donc si ces derniers avoient sous leurs ordres 50 hommes, la *mora* étoit de 400, ce qui réduit toute la milice de Lacédémone à 2400 : c'est peu de chose, mais il s'agit des temps de Lycurgue. On ne recevoit dans cette milice que des hommes libres, entre 30 ou 60 ans.

MORATOR ludi circensis. On lit dans une inscription rapportée par Boulenger (*de Circo. c.* 44.), ces mots : Q. RAPIDIO. Q. F. LEM. MULIONI MORATORI LUDI CIRCENSIS. Le mot *mulio* fait conjecturer que la fonction du *morator*, dans les jeux du cirque, consistoit à empêcher que les chars ou les chevaux ne partissent avant le temps, ou hors de leur rang.

MORBUS comitialis. Voy. ÉPILEPSIE.

MORDS gaulois. *Voy.* LUPATA.

MORETUM, hachis composé d'ail, d'ache, de rhuë, de coriande, d'échalote, de fromage, d'huile & de vinaigre.

MORGANTIUM, en Sicile. ΜΟΡΓΑΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leur type ordinaire est un lion dévorant un cerf.

MORILLE. Les romains aussi voluptueux que nous, & beaucoup plus riches, faisoient leurs délices des *morilles*. Néron appelloit ce genre de nourriture un mets des dieux, *cibus deorum*. Elles sont excellentes, dit Pline (*liv. XXII. c.* 22.); mais elles ont été accusées de malignité dans une célèbre conjoncture. Agrippine s'en servit pour empoisonner l'empereur Claude. Il est pourtant certain que les *morilles* ne causèrent pas seules la mort de cet empereur; ce fut la violence du poison dont on les farcit, qui le fit périr. C'est pourquoi Suétone, qui rapporte le fait dans la vie de Claude, se sert du mot *boletus medicatus*, des *morilles empoisonnées*.

MORION, nom donné par Pline & d'autres anciens naturalistes, à une pierre noire à l'extérieur; mais qui, tenue entre l'œil & le feu ou une flamme, paroissoit être transparente & d'un beau rouge. On l'appelloit aussi *pramnion*. Il paroît que c'étoit un cristal ou fluor noir.

MORIONS, personnages bossus, boiteux, contrefaits, à tête pointue, à longues oreilles, & de physionomie ridicule, qu'on admettoit dans les festins pour amuser les convives. Plus un *morion* étoit hideux, plus chèrement il étoit acheté. Il y en a qui ont été payés jusqu'à 2000 sesterces.

Martial en est garant (VIII. 13.), lorsqu'il dit :

Morio dictus erat : viginti millibus emi :

Redde mihi nummos, Gargiliane, sapit.

MORISTASGUS. Le *moristasgus* des gaulois paroît avoir été une divinité locale des senonois; car un homme de ce nom étoit roi du pays dans le temps que César arriva dans les Gaules, & la royauté avoit été déjà dans sa famille. Il y a donc bien de l'apparence que ce roi portoit le nom d'un dieu particulier du lieu, ou qu'il étoit lui-même cette divinité, après avoir été mis au nombre des dieux par la superstition de ces peuples. Quoi qu'il en soit, dans les inscriptions recueillies par Reinesius, on trouve que Titus Cl. Professus Niger, lequel avoit obtenu toutes les charges des cités de Langres & d'Autun, ordonna par son testament que l'on ajoutât un portique au temple du dieu *moristasgus*, tant en son nom qu'en celui de sa femme & de ses filles. Cette inscription a été découverte dans les ruines de l'ancienne ville d'Alésia. (*Mém. de l'Ac. des inscript. tom. XXIV. p.* 361.) (D. J.)

ΜΟΡΙΟΣ, *morius*, partiel, surnom donné par les athéniens à Jupiter. On le croit formé de μόρος, partie ou membre. Etoit-ce un synonyme de *patrius*.

ΜΟΡΜΩ. ΜΟΡΜΟΛΥΚΕΙΑ. } Le premier de ces mots désignoit un spectre, une femme monstrueuse, telle que les prétendues Lamies, Le second désigne des masques de théâtre, hideux, affectés à ces êtres fantastiques.

MOROCHTUS, *MOROCHITES* ou *MOROCTES*, nom donné par Pline à une substance minérale qui servoit à enlever les taches des habits. On dit qu'elle étoit très-dure, très-pesante, douce au toucher, d'un blanc tirant sur le gris & verdâtre. Hill croit que c'est la même chose que la craie de Briançon; dans ce cas, ce seroit un vrai talc. Boece de Boot donne le nom de *morochtus* à une pierre très-différente, que les allemands appellent *milchstein* ou *pierre de lait*, parce qu'il en sort un suc laiteux : il dit qu'on en trouve aussi de noires; il ajoute qu'il s'en trouve aussi de verdâtres, de couleur de miel, de blanches & de grises. D'autres naturalistes ont regardé avec raison le *morochtus* comme une espèce d'argile durcie, et de stéatite, & ayant une consistance de pierre; d'autres encore ont donné ce nom à une craie ou marne durcie.

ΜΟΡΦΑΣΜΟΣ, espèce de danse des grecs, dans laquelle on imitoit les gestes & les attitudes de différens animaux. (*Polluc. & Athen.* 14.)

MORPHÉE, fils du sommeil & de la nuit, le premier des songes, & le seul qui annonce la vérité, étoit, dit Ovide, le plus habile de tous à prendre la démarche, le visage, l'air & le son de voix de ceux qu'il vouloit représenter. Le dieu du sommeil le chargea d'aller, de la part de Junon, apprendre à Alcyone la mort de son époux. Ce songe n'est que pour les hommes; il a pour frères, Phobetose & Phantase. Son nom est dérivé de μορφή, forme, figure, apparence.

Ce dieu paroît sur les monumens sous la figure d'un vieillard barbu, portant sur la tête deux petites aîles, comme Mercure, & aux épaules deux grandes aîles de papillon, tenant à la main une corne, d'où se répandent les songes & les illusions nocturnes. C'est ainsi qu'on le voit assister aux nôces de Thétis & de Pélée, sur un bas-relief du palais Mattei (*Monum. inediti* n°. 110.); sur un autre du même palais, où l'on voit Arianne endormie dans l'île de Naxos; sur deux sarcophages du capitole, & enfin sur un bas-relief de la Villa Albani, où les aîles des épaules de *Morphée* sont celles d'un aigle.

Sur le sarcophage du capitole où est représentée la fable d'Endymion, on voit *Morphée* qui dort la tête appuyée sur son bras gauche. Il est vêtu d'une tunique à manches tombant jusqu'aux poignets; il a des aîles de papillon au dos, & de petites aîles d'oiseaux à la tête.

M. Visconti, éditeur du muséum Pio-Clémentin, reconnoît *Morphée* dans un buste d'Hermès, gravé sur une pierre avec des aîles de papillon à la tête. Winckelmann l'avoit pris pour Platon; mais les traits n'ont aucune ressemblance avec le buste de ce philosophe, qui porte son nom écrit en caractères antiques à la galerie de Florence. D'ailleurs, ses cheveux & sa barbe ressemblent parfaitement à ceux du dieu Terme, ou Jupiter-Terme.

MORPHO, surnom de Vénus, sous lequel elle avoit à Lacédémone un temple singulier; c'étoient proprement deux temples l'un sur l'autre. Celui de dessus étoit dédié à Vénus-armée, & celui de dessous à Vénus *Morpho*. La déesse y étoit voilée, & avoit des chaînes aux pieds. « On disoit, » au rapport de Pausanias, que c'étoit Tyndare » qui lui avoit mis ces chaînes, pour donner à » entendre que la fidélité des femmes envers leurs » maris doit être inviolable : d'autres disoient » qu'il l'avoit fait pour se venger de Vénus, à » qui il imputoit l'incontinence & les désordres » de ses propres filles; mais je ne puis le croire, » ajoute l'historien; car il faudroit être insensé » pour s'imaginer que l'on se venge d'une déesse » en la représentant par une statue de bois de » cèdre avec des chaînes aux pieds ».

MORT. Toutes les nations ont donné à la *mort* un port & des attributs analogues à l'état auquel les ames doivent être réduites, selon leurs opinions particulières. Les grecs & les Romains espéroient être transportés dans les champs élisées. Car tous les hommes désirent d'être vertueux, en vivant même au sein du désordre, & s'occupent plus des récompenses promises à la vertu, que des supplices préparés pour les coupables. Cette perspective fixa l'idée des anciens sur la *mort*.

Elle ne leur offrit rien d'affreux, de rebutant : elle ne fut pour eux que le passage de cette vie aux régions inférieures. Aussi le souvenir de cet instant, loin d'empoisonner leurs plaisirs (*Petr. c.* 34.), leur donnoit au contraire une vivacité plus piquante. Trimalcion fait apporter à ses convives un squelette d'argent, & en prend occasion de les inviter à la débauche. Gori (*Inscr. Etr. t.* 3. *p.* 6.) cite une sardoine sur laquelle sont gravés en relief une tête de mort, & un trépied couvert de mets. Entre ces deux objets, on lit l'inscription suivante en lettres blanches réservées de relief.

ΠΙΝΕ ΛΕ
ΓΕΙΤΟ ΓΑΥΜΜΑ ΚΑΙ
ΕCΘΙΕ ΚΑΙ ΠΕΡΙΚΕΙ
CΟ ΑΝΘΕΑ ΤΟΙΟΥΤ
ΟΙ ΓΕΙΝΟΜΕΘΑ Ε
ΞΑΠΙΝΗC

Bois, dit cette sculpture, *& mange*, *& couronne-toi de fleurs : c'est ainsi que nous serons bientôt.*

Nous voyons dans Ammien Marcellin (*XVI.* 18.) que dans les grands repas qui se donnoient à la fin du jour, les serviteurs, en apportant les lumières, disoient : Il faut user de la vie, parce qu'on cessera de vivre, *vivamus, pereundum est.* L'incertitude du moment où les hommes doivent être réduits à cet état d'anéantissement, doit, selon les voluptueux, les engager à donner au plaisir le présent, qui est le seul temps dont ils puissent disposer.

Gori (*Mus. Florent. tom.* 1. *Tab.* 91. *n°.* 3.) décrit une sardoine sur laquelle un squelette danse devant un paysan assis & jouant de la flûte double. Prométhée (*Pierres de Stosch. pag.* 314. 317.) sur un jaspe gris fait le squelette d'un homme. On en voit deux autres dans le cabinet de Stosch. (*Tom.* 5. *pag.* 148.) Montfaucon a donné d'après Bartoli, une peinture du Styx, qui le représente comme les autres fleuves, si l'on excepte

un ferpent qu'il tient de la gauche, & une tête de *mort* placée au deffus de fa tête fur un rocher. Cette tête eft placée auffi à côté d'un fphynx, & devant un philofophe contemplatif fur des pierres gravées. (*Stofch. pag.* 321. 424.) Ce font là prefque les feuls monumens où nous voyons les anciens mettre fous les yeux des fquelettes, des os de morts, & tous ces objets hideux que l'ignorance & le mauvais goût ont reproduit depuis quinze fiècles avec tant de profufion.

Paufanias nous a confervé le plus ancien monument de fculpture fur lequel on ait tracé l'image de la mort. (*Eliac.p.* 321.) C'eft le coffre de Cypfelus. « On voyoit fur le côté gauche une femme qui » tenoit dans fes bras deux enfans endormis ayant » les jambes croifées. Celui qu'elle portoit du côté » droit étoit blanc, & l'autre étoit noir. On les » reconnoîtroit aifément fans infcriptions. Il y en » a cependant, & elles apprennent que l'un d'eux » repréfentoit la *Mort* & l'autre le fommeil, & » que leur nourrice étoit la nuit ». Les anciens la donnoient pour mère à la *Mort*, & immoloient un coq à celle ci. La nuit aimoit cette victime, parce que la tranquillité de fon règne étoit troublée par le chant de cet oifeau. Ils crurent honorer la fille, en lui faifant un offrande qui flattoit la mère.

Ils repréfentoient la *Mort* avec des aîles noires. Horace les a chantées, *feu mors atris circumvolat alis*; & ailleurs, *mors atra caput fufcis circumvolat alis*.

Cette peinture eft extraite des anciens poëtes; car il ne nous refte aucun monument des arts fur lequel on voye la *Mort* repréfentée. Nous connoiffons feulement des emblêmes ingénieux qui rappellent cette redoutable divinité. Les recueils de pierres gravées nous offrent fouvent des génies tenant des flambeaux renverfés (*Pierres de Stofch. p.* 145 & 149.), & les tombeaux en font ornés ainfi que de vafes & de fleurs. Chaque année les parens en alloient répandre fur les fepultures........ *Hortos....... donavit. ut. ex. reddita. eo largius. rofæ. & efcæ. patrono. fuo. & quandoque. fibi. ponerentur. ut. fuperftes. rofis. Sepulcrum. jacentis. quotann. Kal. Jul. exornet.* Et ailleurs...... *Ad rofas & profufiones.* Dans une autre épitaphe, *ut quotannis rofas ad monumentum ejus deferant, &c. &c. &c. &c.* (*Gruteri pag.* 237. 435. 753. 803. 1021, &c.) De-là viennent les comparaifons fréquentes des poëtes entre la briéveté de la vie, & l'éclat paffager des rofes. C'étoit ainfi que les anciens favoient émouvoir l'ame par de douces allégories, fans choquer les yeux par des peintures dégoûtantes.

La Grèce n'éleva à la *Mort* ni temple, ni autel; & quoique reconnue pour déeffe, cette divinité n'eut aucun prêtres dans cette contrée fuperftitieufe. Les feuls habitans de Cadix, dit Euftathe (*in Iliad.* 9.), avoient confacré un autel à la *mort*. On a blâmé un auteur moderne qui a reproduit ce monument fur la fcène françoife, parce qu'on le croyoit le fruit de fon imagination. Mais Élien & Denys Periégete (*Ælianus in Historia varia & Dion Perieg.*) ont parlé de cet autel comme Euftathe. On ne fauroit donc révoquer en doute fon exiftence. Il faut feulement rechercher quelle raifon particulière avoit pu engager les habitans de Cadix à donner ce témoignage public de leur vénération pour la *Mort*. Nous la trouverons facilement, en examinant la pofition que l'on affignoit aux enfers & aux îles fortunées. On les fuppofoit placés au couchant de l'Europe, & dans la mer atlantique. C'eft pourquoi on regardoit la Bétique & la Lufitanie comme les dernières portions du globe. Les habitans de Cadix paroiffoient être les derniers des hommes vers l'occident, & les premières victimes de la *Mort*, ou plutôt dans le langage poétique, les premiers fujets de fon redoutable empire. De là vinrent le culte fpécial qu'ils lui rendirent, & le monument unique qu'ils lui élevèrent pour adoucir fes rigueurs.

On trouve dans Gruter & Muratori un grand nombre d'épitaphes avec ces invocations....... (*pag.* 819. *n°.* 8. *pag.* 993. *n°.* 1.): *Somno perpetuali, fomno æternali, &c. Sacrum.* La mort étoit le fommeil éternel auquel ces vœux s'adreffoient. Ils étoient accompagnés, chez les romains, de facrifices dans lefquels on immoloit des bœufs.

» *Multa boum circa mactantur corpora morti* ».

Servius (*in* 11. *Æneid.*) expliquant ce vers, affure que la *mort* étoit une divinité, & cite en preuve Lucain & Stace.

Efchyle écrivant dix-fept fiècles avant Euftathe, & ne connoiffant pas l'autel de Cadix, dit précifément que feule entre les dieux, la *Mort* n'aimoit pas les préfens. Elle n'avoit, felon lui, ni autels ni chants facrés; perfonne ne lui offroit de facrifices ou même de fimples libations; elle vivoit toujours en méfintelligence avec la déeffe de la Perfuafion. Que penfer, après une affertion auffi pofitive, de l'encens qui lui eft confacré dans une hymne du prétendu Orphée (*Orphei fuffim. Mortis.*). C'étoit apparemment une allufion aux parfums qu'on brûloit autour des cadavres. Nous rapporterons ce poëme comme un monument de l'ancienne croyance des grecs fur la *Mort* :

« Ecoutez mes prières, ô vous qui favez plier fous votre fceptre tous les mortels, & qui faites luire un jour pur & ferein pour les ombres mêmes qui ne font plus fous votre empire. Le fommeil éternel que vous procurez à ceux dont vous connoiffez les deftinées, rompt les liens corporels dans lefquels l'ame étoit captive. Quoique

vous soyez équitable envers tous les hommes, la jeunesse arrêtée au commencement de sa course rapide, vous accuse de partialité & d'injustice. Vous seule, au contraire, ne faites acception de personne. Les prières & les libations ne sauroient arrêter vos coups redoutables, ni prolonger la vieillesse. Cependant, s'il étoit permis de vous adresser mes vœux, & de vous offrir des victimes, je vous supplierois ardemment d'accorder pour récompense aux hommes vertueux une vieillesse longue & heureuse ». Eschyle & l'auteur de ce poëme ont eu les mêmes idées sur l'inflexibilité de de la *Mort*. N'est-il pas vraisemblable que le tragique a connu l'hymne du prétendu Orphée, & que ce poëme a été composé dans des temps bien antérieurs aux beaux siècles de la Grèce ?

La répugnance qu'avoient les anciens artistes à peindre la *Mort*, a seule pu les empêcher de s'exercer sur la fable suivante, quoiqu'elle prêtât beaucoup à leur imagination. Pherécide l'a transmise, & Fréret l'a rapportée pour rendre vraisemblable la longue vie qu'il donne à Sisyphe dans ses calculs. Nouveau Prométhée, ce roi de Corinthe fut admis au conseil des dieux, mais sans jouir de leurs glorieuses prérogatives. Il les désira bientôt. L'immortalité fut celle qu'il leur envia la première, & il résolut de tout entreprendre pour y participer. Enchaîner la *Mort*, qui seule lui apportoit une résistance invincible, lui parut un moyen de réussite assurée. Il abusa donc de la familiarité dans laquelle il vivoit avec les dieux de l'Olympe, attira la *Mort* dans une embuscade, s'en rendit le maître, & la jetta dans une forte prison.

Elle y languit long-temps. Pluton cependant voyoit son royaume désert, parce que les victimes ne tomboient plus sous les coups de la redoutable déesse. Il se plaignit à son frère, qui, ayant assemblé le conseil des dieux, s'apperçut de l'absence de la *Mort*, & s'informa de sa détention. Mars fut chargé de la délivrer. Sisyphe lutta vainement contre le dieu de la guerre ; il fut vaincu, & le premier il devint la proie de son ancienne captive. Pluton fit de cet audacieux un exemple terrible. Il le condamna à élever sans cesse un rocher énorme jusqu'au haut d'une colline. Parvenu au sommet, le rocher lui échappe, & roule avec fracas dans le fond du vallon.

Le lecteur apperçoit d'un coup d'œil quel parti avantageux l'art eut pu tirer de cette lutte & de cette délivrance. Mais il falloit personnifier la *Mort*, & la main & la délicatesse des artistes grecs s'y refusèrent toujours.

La moralité de cette allégorie est frappante. Elle apprend aux mortels que leurs efforts seront vains, lorsqu'ils entreprendront de reculer le terme fixé par les destins.

Les anciens, comme nous l'avons déjà dit, ne représentoient pas la *Mort* comme un squelette ; mais ils suivoient l'idée d'Homère, & la représentoient comme le frère jumeau du Sommeil, & ils donnoient à la *Mort* & au Sommeil cette ressemblance qui naturellement doit exister entre deux frères jumeaux. Sur un coffre de bois de Cypsélus, placé dans le temple de Junon à Elis, on les voyoit tous les deux représentés comme de jeunes enfans reposant dans les bras de la Nuit ; avec cette différence que l'un étoit blanc & l'autre noir ; que l'un dormoit, que l'autre paroissoit dormir. Tous les deux avoient les jambes croisées (*Pausanias*, *Eliac. cap.* 18. *p.* 442. *edit. Kuh. Nota.*) L'abbé Gédoyn a mis dans sa traduction *les jambes torses*, au lieu de *jambes croisées ;* mais c'est une faute palpable.

On peut citer, pour le prouver, un sarcophage qui est représenté dans Boissard (*Par. V. p.* 115.). Gruter rapporte aussi l'inscription de ce sarcophage, & il appelle les deux génies qui l'accompagnent avec leurs flambeaux renversés, *Cupidines* (*Pag.* 712.). Mais la représentation du Sommeil ne peut être méconnue ici, où il se trouve avec une jambe croisée sur l'autre. Mais pourquoi la même figure est-elle ici répétée ? ou, pour mieux dire, pourquoi est-elle double, & fait-elle pendant l'une à l'autre ? Ces deux figures représentent également le Sommeil, c'est-à dire, l'une le sommeil passager, & l'autre le sommeil éternel ; en un mot, ce sont les deux frères jumeaux, le Sommeil & la *Mort*.

Les recueils de tombeaux de Boissard, de Gruter, &c., offrent plus de dix fois ces deux génies, le Sommeil & la *Mort*, tenant des flambeaux renversés & ayant les jambes croisées. Il faut donc regarder ce dernier caractère comme un attribut essentiel des deux frères. *Voyez* LARVES.

Suivant l'opinion des anciens, un corps *mort* souilloit tout ce qui en approchoit, non-seulement les hommes qui le touchoient ou le regardoient, mais les dieux mêmes. La vue d'un *mort* n'étoit permise à aucun d'eux. C'est ce que l'on voit par les paroles qu'adresse dans Euripide Diane à Hyppolyte mourant.

Pour éviter cet aspect, les dieux étoient obligés de s'éloigner même avant que le mourant ne rendît le dernier soupir, comme il paroît par ces mêmes paroles de Diane. Elle quitta son favori par la même raison qu'Apollon dit (chez le même poëte) qui le forçoit de quitter la demeure de son cher Admète, c'est-à-dire, parce qu'Alceste approchoit de sa fin.

On attribuoit toutes les *morts* subites à la colère d'Apollon & de Diane, avec cette différence

qu'on attribuoit au dieu celle des hommes, & à la déesse celle des femmes, parce qu'on croyoit qu'elles étoient l'effet des influences malignes du soleil & de la lune.

Les *morts* prématurées étoient aussi regardées comme une punition des dieux vengeurs de quelque crime. C'est pourquoi ceux qui se voyoient prêts de mourir dans un âge peu avancé, cherchoient à prévenir les effets de ce fatal préjugé. C'est ainsi que Titus (*Suet. c.* 10. *n.* 3.) gissant dans son lit de *mort*, tourna les yeux vers le ciel, & se plaignit de se voir *mourir* si jeune, sans l'avoir mérité, sans avoir fait des actions dont il eût à se repentir, une seule exceptée : *Eripi sibi vitam immerenti, neque enim exstare ullum suum factum pœnitendum, excepto duntaxat uno.* On voit ce douloureux sentiment exprimé plus vivement dans la célèbre inscription d'un tombeau, rapportée à l'article MAINS ouvertes : *PROCOPE MANUS LEBO CONTRA DEUM QUI ME INNOCENTEM SUSTULIT QUÆ VIXI ANN. XX.*

MORTIÆ (*DIIS, DEABUSQUE, DEÆ*). On lit ces mots dans une inscription publiée par Gruter (n°. 17.). La déesse *Mortia* seroit-elle la même que *Nortia* (*Voyez ce mot.*)? Du moins n'en est-il jamais question dans les auteurs anciens.

MORTICINA, animaux morts sans violence & de leur mort naturelle (*Servius in Æneid. IV.* 518.).

MORTS. Lorsque les anciens introduisoient les *morts* sur la scène, ils les représentoient enveloppés en entier dans une vaste draperie. Euripide (*Hercul. fur.* 548.) appelle cet accoûtrement l'habillement convenable aux *morts*.

MORTUALIA. Ce mot désignoit tout l'attirail des funérailles, les habits de deuil, & les chants lugubres des pleureuses. Nævius (*in Licurgo*) dit :

Palliis, petagiis, crocotis, malacis, mortualibus.

& Plaute (*Asin.* 4. 163.):

Hæc non sunt nugæ, non enim mortualia.

MOSAIQUE. On donnoit autrefois différens noms à la *mosaïque*, à cause de ses variétés. Les uns l'appelloient *musaïque*, du latin *musivum*, & les ouvriers, *musivarii*, qui signifie en général *un ouvrage délicat*, ingénieux & bien travaillé; &, selon Scaliger, du grec μοῦσον, parce que ces sortes d'ouvrages étoient polis. En effet, μοῦσον, ἔμμουσον & μουσικὸν se prennent en ce sens chez les grecs. Les autres l'appelloient *musibum*, comme on le voit encore dans quelques manuscrits, & sur-tout dans les inscriptions de Gruter; d'autres lui ont donné les noms de *musaïcum*, *museacum* & *mosiacum*, *de museis*, comme le rapporte Jean-Louis Vives (*Lib. XVI. S. Aug. de Civitate Dei*). D'autres encore le font dériver du grec μουσεῖον, *musico cantu*; mais Nebricensis & quelques autres croient, ce qui paroît plus vraisemblable, qu'il dérive du grec μοῦσα, *muse*, parce que, dit-il, il falloit beaucoup d'art pour ces sortes de peintures, & que la plupart servoient d'ornement aux muses.

L'usage de faire des ouvrages de *mosaïque*, est, selon quelques auteurs, fort ancien. Plusieurs prétendent que son origine vient des perses, qui, fort curieux de ces sortes d'ouvrages, avoient excité les peuples voisins à en faire d'exactes recherches. Nous voyons même dans les livres des juifs qu'Assuérus leur roi fit construire de son temps un pavé de marbre si bien travaillé, qu'il imitoit la peinture. D'autres assurent que cet art prit naissance à Constantinople, fondés sur ce que cette ville étoit de leur temps la seule dont presque toutes les églises & les bâtimens particuliers en étoient décorés, & que de-là il s'est répandu dans les autres provinces de l'Europe. En effet, on en transporta des confins de ce royaume chez les peuples voisins d'Assyrie, de-là en Grèce; & enfin, selon Pline, du temps de Scylla, on en fit venir dans le Latium, pour augmenter les décorations des plus beaux édifices. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il commença à paroître vers le temps d'Auguste, sous le nom d'une nouvelle invention. C'étoit une manière de peindre avec des morceaux de verre qui demandoient une préparation particulière. Cette préparation consistoit à le fondre dans des creusets, à le couler sur des marbres polis, à le tailler par petits morceaux, soit avec des tranchans, soit avec des scies faites exprès, & à les polir pour les assembler ensuite sur un fond de stuc. A ces morceaux de verre succédèrent ceux de marbre, qui exigeoient beaucoup moins de difficultés pour la taille. Enfin cet art négligé depuis plusieurs siècles, renouvellé ensuite, a été de nouveau abandonné, sur-tout depuis que l'on a trouvé la manière de peindre sur toutes sortes de métaux, qui est beaucoup plus durable, n'étant pas sujette comme la première à tomber par écailles. On lui donnoit autrefois le nom de *marqueterie en pierre*, que l'on distinguoit de la marqueterie en bois ou ébénisterie; & sous ce nom l'on comprenoit non-seulement l'art de faire des peintures par pierres de rapport, mais encore celui de faire des compartimens de pavé de différens dessins.

L'art de la peinture en *mosaïque* se conserva à Constantinople après la chûte de l'empire romain. Les vénitiens ayant fait venir en Italie quelques peintres grecs au commencement du treizième siècle, Apollonius, l'un de ces peintres grecs,

montra le ſecret de peindre en *moſaïque* à Taſſi, & travailla de concert avec lui à repréſenter quelques hiſtoires de la Bible dans l'égliſe de Saint-Jean de Florence. Bientôt après, Gaddo-Gaddi s'exerça dans ce genre de peinture, & répandit ſes ouvrages dans pluſieurs lieux d'Italie; enſuite Giotto, élève de Cimabué, & né en 1276, fit le grand tableau de *moſaique* qui eſt ſur la porte de l'égliſe de Saint-Pierre de Rome, & qui repréſente la barque de S. Pierre agitée par la tempête. Ce tableau eſt connu ſous le nom de *nave del Giotto*. Beccafumi, né en 1484, ſe fit une grande réputation par l'exécution du pavé de l'égliſe de Sienne en *moſaïque*. Cet ouvrage eſt de clair-obſcur, compoſé de deux ſortes de pierre de rapport, l'une blanche pour les jours, l'autre demi-teinte pour les ombres. Joſepin & Lanfranc parurent enſuite, & ſurpaſsèrent de beaucoup leurs prédéceſſeurs par leurs ouvrages en ce genre de peinture.

Avant que d'entrer dans les détails qui doivent former cet article, je dois faire obſerver qu'il y a deux ſortes de *moſaïque* très-diſtinctes. L'une eſt la *moſaïque* proprement dite, *opus teſſellatum*, celle qui étant compoſée de petits cubes de marbre, ou de verre coloré, exprime les teintes & les nuances par des cubes colorés plus ou moins fortement, de ſorte que chaque teinte eſt compoſée de pluſieurs rangs de cubes. La plus célèbre manufacture de cette *moſaïque* eſt celle qui travaille à Saint-Pierre de Rome, & qui ſurpaſſe les anciennes, témoins la Sainte Pétronille & le S. Jérôme du Vatican, témoin encore le S. Pierre du Guide, dans la ſacriſtie de S. Pierre.

La ſeconde ſorte de *moſaïque* étoit appellée par les romains *ſectilia*, & par les italiens *di commeſſo*. Les françois la nomment *pierres de rapport*, parce que l'on y emploie non-ſeulement des marbres de toutes couleurs, mais encore des agathes, des cailloux d'Egypte, le lapis-lazuli, & même les pierres fines colorées, telles que la cornaline, le rubis, le ſaphir, l'émeraude, &c. Le caractère qui la diſtingue de la première ſorte de *moſaïque* eſt que chaque teinte eſt formée par une ſeule eſpèce de pierre & par un ſeul morceau. Les anciens ont connu cette ſeconde ſorte de *moſaïque*, & Vitruve la diſtingue parfaitement de la première (7. 1.) : *Supra nucleum, ad regulam & libellam exacta pavimenta ſtruantur, ſive ſectilibus, ſive teſſeris.* De même Suétone (*Jul. c.* 46. *n.* 3.) dit : *In expeditionibus teſſellata & ſectilia pavimenta circumtuliſſe.* On voit au palais Albani à Rome une *moſaïque* antique de pierres de rapport, ou *di commeſſo*, qui repréſente Hylas enlevé par les nayades (*Ciampini vet. Monum. t. I. tab.* 34.). Elle a été détachée d'une urne dont elle faiſoit partie. Vaſari dit encore qu'il y avoit autrefois à Rome, au portique de S. Pierre, une table de porphyre fort ancienne, où étoient encaſtrées des pierres fines qui repréſentoient une cage. Pline parle d'un oiſeau fait de différens marbres, & ſi bien travaillé ſur le pavé du lieu qu'il décrit, qu'il ſembloit que ce fût un véritable oiſeau qui bût dans le vaſe qu'on avoit repréſenté auprès de lui (34. 19.).

C'eſt d'un pavé fait de pierres fines rapportées, telles que les onyx, &c., qu'on doit entendre les vers de Lucain ſur le luxe de Cléopâtre :

.... *Totâque effuſus in aulâ*

Calcabatur onyx.

La *moſaïque* en marbre & pierre de rapport, qu'on emploie au pavé des égliſes & des palais, ou en incruſtation & placage des murailles intérieures de ces édifices, a ſon fond de marbre ſur un maſſif de marbre blanc ou noir, ou quelquefois d'une autre couleur. Lorſqu'on veut y procéder, on commence par calquer ſur le fond le deſſin qu'on veut repréſenter; on l'entaille enſuite au ciſeau de la profondeur d'un pouce, quelquefois même davantage; on remplit enſuite l'entaille d'un marbre de couleur convenable, après l'avoir réduit d'épaiſſeur, & contourné conformément au deſſin.

Pour faire tenir ces pierres de rapport dans les entailles, on ſe ſert d'un ſtuc compoſé de chaux & de poudre de marbre, ou d'un maſtic, à la volonté de l'ouvrier; après quoi on polit l'ouvrage à demi avec du grès.

Quand les figures ne ſont pas terminées par le marbre du fond, le peintre ou le ſculpteur fait des traits ou hachures aux endroits où doivent être les ombres, les gratte avec le ciſeau, & les remplit avec un maſtic noir fait avec de la poix de Bourgogne, il polit enſuite le marbre, & le rend ſi uni, qu'il paroît tout d'une pièce. Le pavé de l'égliſe des Invalides de Paris & celui de la chapelle de Verſailles ſont dans ce goût.

Il exiſte de ces ſortes d'ouvrages de toutes les grandeurs. Un des plus conſidérables & des plus grands, eſt ce beau pavé de l'égliſe cathédrale de Sienne, où l'on voit repréſenté le ſacrifice d'Abraham. Il fut commencé par un peintre, nommé *Duccio*, & enſuite achevé par *Dominique Beccafumi*. Il eſt compoſé de trois ſortes de marbres, l'un très-blanc, l'autre d'un gris un peu obſcur, & le troiſième noir; ces trois différens marbres ſont ſi bien taillés & joints enſemble, qu'ils font l'effet d'un grand tableau peint de noir & de blanc. Le premier marbre ſert pour les reſſauts & les fortes lumières, le ſecond pour les demi-teintes, & le troiſième pour les ombres.

Il y a des traits en hachure remplis de marbre noir ou de mastic, qui joignent les ombres avec les demi-teintes.

Mais les ouvriers dans cet art l'ont encore poussé plus avant; car comme, vers l'année 1563, le duc Côme de Médicis eût découvert dans les montagnes de *Pietra Santa* un endroit, dont le dessus étoit de marbre très-blanc, & propre pour faire des statues, l'on rencontra dessous un autre marbre mêlé de rouge & de jaune; & à mesure qu'on alloit plus avant, on trouvoit une variété de marbres de toutes sortes de couleurs, qui étoient d'autant plus durs & plus beaux, qu'ils s'enfonçoient davantage dans l'épaisseur de la montagne.

C'est de ces sortes de marbres que les ducs de Florence ont depuis ce temps fait enrichir leurs chapelles, & qu'ensuite on a fait des tables & des cabinets de pièces de rapports, où l'on voit des fleurs, des fruits, des oiseaux, & mille autres choses admirablement représentées. On a même fait avec ces mêmes *pierres* des tableaux qui semblent être de véritable peinture; & pour en augmenter encore la beauté & la richesse, on se sert de lapis, d'agathe, & de toutes les *pierres* les plus précieuses.

Lorsqu'on veut enrichir la *mosaïque* de pierres & de cailloux précieux, on les débite en feuillets d'une demi-ligne d'épaisseur, avec une scie sans dents, comme celle des marbriers, mais qui est montée comme celle des menuisiers. On attache fortement avec des cordes la pièce qu'on veut scier; on l'affermit au moyen de deux chevilles de fer qui dirigent la scie; & avec de l'émeri détrempé dans de l'eau, on use la pierre, on la coupe insensiblement, & on la partage en autant de pièces qu'on le veut.

Ce procédé exige beaucoup de patience, mais moins d'adresse que quand il faut les contourner. On met pour lors ces feuilles dans un étau de bois qui traverse l'établi, sous lequel il y a une cheville en forme de coin, pour le serrer fortement.

L'*archet*, ou scie à contourner dont on se sert alors, n'est qu'un fil de laiton très mince, bandé sur un morceau de bois plié en arc, qui, avec de l'émeri détrempé, contourne peu-à-peu la feuille, en suivanr les traits du dessin qui est fait sur du papier, & qui est collé sur la pièce.

A mesure qu'on a des feuilles préparées, on les place avec des pincettes sur un mastic, ou une sorte de stuc, qu'on met par petites couches sur des pierres de liais qui soutiennent ordinairement cette *mosaïque*.

Si quelque pièce contournée n'a pas la figure qu'elle doit avoir, ou qu'elle soit trop grande, on la met de proportion avec la lime de cuivre; si elle est trop petite, on se sert du touret & des petits outils des lapidaires, pour couper & polir ce qu'il faut de plus pour le remplissage.

Les Gobelins ont fourni long-temps les beaux cabinets & les belles tables en ce genre, qui ornent les appartemens de Versailles.

Passons à la *mosaïque* proprement dite, « sorte de peinture composée de plusieurs petites pierres dures, ou de plusieurs petites pièces de verre de différentes couleurs (*Winckelman hist. de l'Art. liv. IV. c.* 8.) ».

« D'après cet exposé, on voit qu'il existe aussi deux sortes de *mosaïques* proprement dites. Les *mosaïques* les plus ordinaires de la première espèce sont celles qui consistent en petites pièces quarrées blanches & noires. Dans les ouvrages les plus fins de cette manière, composés de simples pierres, il paroît qu'on a évité les couleurs vives, telles que le rouge, le vert & semblables, attendu qu'il ne se trouve point de marbre coloré d'une de ces couleurs uniques dans le plus haut & le plus bas ton. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le plus beau morceau de ce genre, la *mosaïque* du Capitole représentant des colombes, l'artiste n'a pratiqué que des couleurs mattes. Quant aux *mosaïques* de la seconde espèce, elles sont de toutes les couleurs possibles, mais faites avec des pâtes de verre, ou des verres colorés. C'est ainsi que sont exécutés les deux morceaux du cabinet d'Herculanum, composés par Dioscoride de Samos. On en trouvera une description plus bas. Cependant je ne prétends pas soutenir que les peintures en *mosaïque* ne renfermenr pas des couleurs jaunes, rouges & autres; ce qui seroit démenti par l'inspection des yeux, je parle seulement du plus haut degré de force de quelques-unes de ces couleurs ».

« La *mosaïque* étoit singulièrement destinée pour les pavés des temples & des autres édifices. Ensuite ce genre de peinture a servi à revêtir les voûtes des bâtimens. Ainsi que nous le voyons encore aujourd'hui à une galerie souterraine de la fameuse Villa-Adriana à Tivoli, usage qui a été aussi pratiqué dans les temps modernes; témoin la grande & la petite coupole de Saint-Pierre de Rome. Ces pavés sont composés de pierres de la grandeur de l'ongle du petit doigt. Quand on en rencontre avec des ornemens particuliers, on en fait des tables; aussi se trouve-t il de ces tables dans plusieurs cabinets de Rome, entr'autres à celui du Capitole. Les pierres qui composent la fameuse *mosaïque* de Palestine, sont de la grandeur que je viens d'indiquer. Dans les appartemens

mens fomptueux, on exécutoit quelquefois au milieu ou en d'autres endroits du pavé, des figures de différentes couleurs, fur-tout lorfque le refte étoit compofé de pierres blanches & noires. C'eft de cette efpèce qu'eft la *mofaïque* d'un fallon découvert au-deffous de Paleftrine, il y a peu d'années. Les morceaux d'une exécution très-fine fe trouvent foutenus par le bas & fur les côtés par de petites plaques de marbre; ils ont été par conféquent incruftés dans le corps de l'ouvrage. C'eft dans cet état qu'on trouva les colombes antiques & les deux morceaux de Diofcoride dans le pavé de deux fallons d'un bâtiment de Pompeïa».

« Pline a confervé la mémoire du peintre Sofus, qui travailloit à Pergame, & qui excelloit dans les ouvrages de *mofaïque*. Il avoit repréfenté fur un pavé les balayures amaffées, ouvrage fait de mille petites pierres rapportées, & appellées pour cette raifon *Ασαρὸτος οἶκος, la maifon non balayée*. Sur ce même pavé, & fans doute vers le milieu, l'artifte avoit figuré une colombe qui buvoit dans une jatte & qui réfléchiffoit fon ombre dans l'eau, tandis que fur les bords de la même jatte d'autres colombes fe délectoient & fe béquetoient au foleil».

« J'expoferai plus bas, dit Winckelmann, mes doutes fur l'opinion de ceux qui croient que la *mofaïque* découverte dans la maifon de campagne d'Hadrien, au-deffous de Tivoli, eft le même morceau cité par Pline, & qui s'imaginent que cet empereur l'a fait tranfporter de Pergame en Italie pour en orner fa maifon ».

« Entre les plus précieufes antiques, dit Winckelmann (*Hift. de l'Art, t. VI. 7.*), tirés de la villa Adriana, on doit compter le fameux tableau en *mofaïque*, repréfentant une jatte pleine d'eau, fur les bords de laquelle il y a quatre colombes, dont l'une veut boire. Le mérite de cet ouvrage confifte principalement en ceci, qu'il n'eft compofé que de pierres, & de fi petites pierres, qu'il y en a jufqu'à cent foixante dans l'efpace d'un pouce quarré du pied romain, environ dix lignes quarrées de France. Il eft peut-être l'unique de fon efpèce; car dans tous les autres tableaux de ce genre, on a eu recours aux pâtes de verre pour produire des couleurs dont les nuances font difficiles à rendre avec des pierres. D'ailleurs les loix de la perfpective y font bien obfervées; ce qui prouve que les anciens ne les ignoroient pas. Ce morceau a été trouvé incrufté au milieu d'un pavé, compofé d'une *mofaïque* plus groffière, & entouré d'une bande de fleurs de la largeur de la main, d'un travail auffi délicat que le tableau des colombes. Le cardinal Alexandre Albani fit incrufter un morceau de ces bandes de fleurs dans une table d'albâtre oriental placée dans fa villa. Il fit préfent d'une table toute pareille à Chriftian-Frédéric, père de l'électeur de Saxe, lors de fon féjour à Rome».

« Ce tableau des colombes fut acheté pour le cabinet du capitole, par le pape Clément XIII, des héritiers du cardinal Furietti. Ce prélat en a fait une defcription dans un mémoire particulier, où il s'eft efforcé de prouver que ce morceau eft le même que celui que le peintre Sofus avoit exécuté fur le pavé d'un temple à Pergame, parce qu'ils fe reffembloient. La principale raifon qui a engagé l'ancien poffeffeur à adopter ce fentiment, eft que cette *mofaïque* a été trouvée incruftée féparément dans le pavé; il a prétendu conclure de-là qu'elle n'a pas été travaillée dans l'endroit où elle a été découverte, mais qu'elle a été apportée d'ailleurs. Ce fentiment perd toute fa force, lorfque l'on confidère quelles difficultés il y avoit d'enlever de fa place & de tranfporter d'Afie en Italie un ouvrage compofé d'une infinité de petites pierres. De plus, il faudroit fuppofer que les bandes de fleurs dont nous avons parlé, & qui font d'un travail tout auffi fini, euffent été pareillement apportées de Pergame, ce qui ne paroît nullement croyable. Mais rien ne démontre mieux le peu de fondement de cette conjecture que de penfer qu'une *mofaïque* d'un travail fi délicat n'a pas pu être exécutée ni dans le même temps, ni de la même manière que le pavé, qui eft d'une manœuvre plus groffière; par conféquent, un morceau d'une exécution auffi finie que celle de notre *mofaïque*, exigeoit d'être travaillé à part, & d'être placé enfuite à l'endroit de fa deftination».

« Deux tableaux en *mofaïque*, trouvés dans les débris de la ville de Pompeia, atteftent qu'on avoit coutume de procéder ainfi: ces tableaux étoient incruftés au milieu d'un pavé de *mofaïque* groffière, de manière qu'ils étoient non-feulement garnis à l'entour, mais auffi par-deffous, de dalles de marbre très-minces. Ces deux morceaux précieux, chacun de deux palmes de hauteur (environ quinze pouces de France), font de la main d'un même artifte, nommé Diofcoride & natif de Samos, comme le témoigne l'infcription fuivante, faite de petites pierres noires:

ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΗΣ ΣΑΜΙΟΣ ΕΓΟΙΗΣΕ.

« Je me flatte qu'on ne fera pas fâché de voir ici une defcription de ces *mofaïques* ».

« Le premier tableau fut trouvé à Pompéia le 28 avril 1763. Il préfente trois figures de femmes & une figure d'enfant; les femmes portent des mafques comiques fur le vifage, & jouent de divers inftrumens. La première figure à droite repréfente une vieille femme, & joue du tambourin; la feconde, dont le mafque eft pareille,

ment d'un âge avancé, frappe deux petits baſſins l'un contre l'autre; la troiſième, tournée de profil, eſt aſſiſe & joue de deux flûtes, l'enfant joue du chalumeau ».

« Remarquons que le travail n'en eſt pas ſi extraordinairement petit qu'il ſoit beſoin de ſe ſervir de la loupe pour le bien voir, ainſi qu'on a cherché à le perſuader, tant de bouche que par écrit. Ce travail n'approche même pas, pour la délicateſſe, de celui des colombes ſi connues du feu cardinal Furietti, que l'on voit au Capitole, ainſi que les centaures. La ſeconde *moſaïque* ſe trouvoit, de même que la première, placée au milieu d'une *moſaïque* groſſière en plâtre, & fut entièrement découverte en ma préſence, le 8 février 1764; de ſorte que nous fûmes, mes deux compagnons de voyage & moi, les premiers qui la virent ſortir des mains des travailleurs. Cette *moſaïque* a un palme romain & dix pouces & demi de hauteur ſur un palme & demi de largeur, en y comprenant le cadre étroit d'albâtre blanc, d'un pouce de large; & c'eſt avec ce cadre que la *moſaïque* a été inſérée dans le pavé d'une chambre de Portici. Elle eſt du même maître que la première, ainſi que nous l'apprend le nom de cet artiſte, ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΗΣ ΣΑΜΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕ, qui ſe trouve placé au haut de cet ouvrage, lequel repréſente auſſi trois figures de femmes, couvertes de maſques comiques, & un jeune garçon ».

« La première figure, à la droite, eſt aſſiſe ſur un tabouret ou ſiège ſans doſſier, qui eſt couvert d'un tapis travaillé en échiquier de trois couleurs, jaune, rouge & couleur de chair, aux bouts duquel pendent à des cordons de longues houpes; ſur ce tapis eſt placé un couſſin à raies des mêmes couleurs. Cette figure paroît prêter une grande attention au diſcours de celle qui ſe trouve à côté d'elle; & elles ſemblent ſe preſſer les mains l'une dans l'autre, comme on a coutume de faire dans un moment de grande ſurpriſe ou d'affliction. La ſeconde figure eſt aſſiſe devant une belle table à trois pieds, ſur laquelle eſt une caſſette blanche; à côté de cette caſſette eſt un cratère ou une coupe ſur un piédouche à griffes de lion; près de-là on voit un rameau de laurier. Cette figure a le corps couvert d'une draperie jaune, & paroît occupée à faire un récit, comme l'indique le mouvement de ſa main. La troiſième figure, couverte d'un maſque qui repréſente une vieille femme, tient une coupe à la main, & a ſa draperie, qui eſt pareillement jaune, paſſée ſur ſa tête: à côté de cette dernière figure eſt un jeune garçon enveloppé dans un manteau. Au-deſſous de ces figures il y a trois raies en forme de degrés, dont celle d'en haut eſt ornée alternativement de têtes de bœufs écorchées & de néréides à double queue de poiſſon: ſur la raie du milieu il y a des griffons qui tiennent un bouclier de forme ronde; la troiſième raie offre pour ornement des oves & des rudentures à baguettes verticales, placées alternativement. Ces raies ne ſont que d'une ſeule couleur, & faites dans le goût de ce que nous appellons *camayeu* ».

« Le temple de la Fortune de Préneſte, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art.* 65.), étoit élevé ſur le penchant de la montagne, le long de laquelle règne maintenant la ville de Paleſtrine, bâtie ſur les débris mêmes du temple, de manière pourtant que la ville moderne embraſſe moins de terrein que l'ancienne. C'étoit en montant cette colline aſſez rude, qu'on arrivoit au temple proprement dit. De diſtance en diſtance on trouvoit ſept terraſſes dont les aires ſpacieuſes repoſent ſur de longs maſſifs de pierres de taille, à l'exception de celui du bas, qui eſt bâti de briques polies, & orné de niches. Sur les aires de toutes ces terraſſes, il y avoit de belles pièces d'eau & de ſuperbes fontaines, qu'on reconnoît encore aujourd'hui. La quatrième étoit le premier périſtyle du temple, dont il reſte encore ſur pied une grande partie de la façade avec des cippes ou des demi-colonnes. La place qui étoit devant forme aujourd'hui le lieu du marché de Paleſtrine. C'étoit dans ce périſtyle qu'on voyoit le pavé de *moſaïque* qui va faire l'objet d'une diſcuſſion. Cette *moſaïque*, enlevée de cet endroit, ſert aujourd'hui de pavé à un veſtibule du château du prince Barbérini, appelé *Paleſtrina*. Le temple de la Fortune étoit ſitué ſur la dernière terraſſe, & cet eſpace eſt occupé par le château du poſſeſſeur moderne ».

« Sylla fit, au rapport de Pline, exécuter à Préneſte la première *moſaïque* qui ait été faite en Italie: il eſt à préſumer que le grand morceau de ce travail qui s'eſt conſervé date de ce temps. Il eſt certain que ceux qui attribuent cet ouvrage à Hadrien, n'ont pas d'autre raiſon que l'explication conjecturale qu'ils en ont donnée. L'opinion la plus reçue eſt que le ſujet de cette compoſition repréſente l'arrivée d'Alexandre-le-Grand en Egypte. Mais comme on eſt accoutumé à chercher la vérité des faits dans les ouvrages antiques, on n'a pas trop pu concevoir par quelle raiſon Sylla auroit fait repréſenter cet évènement plutôt qu'un autre: d'après cette idée, le ſujet de ce morceau devoit plutôt repréſenter un trait d'hiſtoire relatif à notre dictateur. Cela ſuppoſé, M. l'abbé Barthélemi a cru que le chemin le plus facile pour arriver à une explication raiſonnable de cet ouvrage, étoit d'établir qu'il devoit être attribué à Hadrien, & non à Sylla. En partant de ce principe, ce ſavant antiquaire cherche à prouver que la *moſaïque* de Paleſtrine repréſente le voyage de cet empereur en Egypte ».

« Mais pourquoi ne ſeroit-ce pas plutôt un ſujet

tiré de la fable & emprunté d'Homère? Cette conjecture acquiert d'autant plus de force, qu'il est presque prouvé que les artistes n'ont pas traité d'évènemens postérieurs au retour d'Ulysse à Ithaque: époque qui termine le cercle mythologique. Ne pourroit-on pas dire que l'artiste a représenté les aventures de Ménélas & d'Hélène en Egypte, Du moins, au moyen de cette conjecture, on peut rendre raison de plusieurs parties du tableau. Ménélas pouvoit être le héros qui boit dans une corne, la figure de femme qui a versé quelque chose dans la corne, seroit Polydamna tenant dans sa main un simpulum, vase que personne n'avoit encore pris pour tel sur ce monument. On pourroit dire qu'elle lui fait boire du vin dans lequel elle a mêlé de cette poudre merveilleuse nommée Népenthès, poudre qu'Hélène tenoit de Polydamna, & qui avoit la vertu d'assoupir le chagrin. Euripide nous apprend qu'Hélène étant à la cour d'Egypte, & voyant que le roi Théoclymènes étoit éperduement amoureux d'elle, conçut le projet de prendre la fuite avec Ménélas. Pour favoriser son évasion, elle fit courir le bruit de la mort de son époux, & dit que puisqu'il avoit péri sur mer, il falloit qu'elle lui rendît les derniers honneurs sur la mer. Elle feignit de vouloir lui faire des obsèques comme dans les funérailles réelles, où l'on portoit le lit du mort, & où l'on pratiquoit d'autres cérémonies. C'est ce que paroît signifier la longue caisse portée comme un cercueil par quatre personnes. La figure de femme qui est assise à terre devant cette procession pourroit être Hélène. Pour faire ces obsèques, Théoclymènes lui avoit donné un vaisseau équipé, qu'on voit aussi près du rivage. Cependant le roi d'Egypte avoit ordonné à ses sujets de célébrer d'avance la fête de ses noces avec Hélène, & de chanter les airs joyeux de l'hyménée, fête qui est représentée par les figures qui boivent & se divertissent dans un berceau ouvert. On n'a pas pu déchiffrer jusqu'ici ce que signifie sur cette *mosaïque* le mot qui est sous ΣΑΥΡΟΣ près d'un lézard, parce que quelques-unes des petites pierres qui composent ce nom ont été dérangées : le mot est ΠΗΧΥΑΙΟΣ, & forme l'adjectif de ΠΗΚΥΣ, mot qui désigne la mesure d'un pied & demi : ainsi il faut lire ΣΑΥΡΟΣ ΠΗΚΗΥΑΙΟΣ, un lézard d'un pied & demi, qui est justement la longueur de cet animal ».

« Du reste, le travail de ce morceau n'est pas des mieux finis. Dans le palais Barbérini, à Rome, on voit une autre *mosaïque* plus petite, tirée pareillement d'un pavé de ce temple, mais d'une exécution beaucoup plus délicate. Elle représente l'enlèvement d'Europe : on voit en haut, sur le rivage de la mer, les compagnes de la princesse saisies de frayeur, & Agénor, le père d'Europe, accourir d'un air troublé ».

On voit au palais Massimi de Rome quelques morceaux de *mosaïque* qui représentent des courses de chars, avec les noms des concurrens. On les croit du temps de Marc-Aurèle.

A Ravenne on conserve deux figures en *mosaïque* de Justinien & de son épouse Théodora. Elles sont d'aussi mauvais goût que les *mosaïques* de Sainte-Sophie, édifice bâti par le même empereur.

Les incrustations de la galerie de Sainte-Sophie à Constantinople, sont des *mosaïques* faites la plupart avec des dés de verre qui se détachent tous les jours de leur ciment ; mais leur couleur est inaltérable. Ces dez de verre sont de véritables doublets ; car la feuille colorée de différentes manières est couverte d'une pièce de verre fort mince, collée par-dessus ; il n'y a que l'eau bouillante qui puisse la détacher. C'est un secret connu, & que l'on pourroit mettre en pratique si les *mosaïques* revenoient à la mode parmi nous. Quoique l'application de ces deux pièces de verre qui renferment la lame colorée soit vétilleuse, elle prouve que l'invention des doublets n'est pas nouvelle. Les turcs ont détruit le nez & les yeux des figures que l'on y avoit représentées, de même que le visage des chérubins, placés aux angles du dôme.

On ne sait à quelle époque rapporter la *mosaïque* suivante, publiée par Caylus, dans ses *Recueils d'Antiquités*, *t. III. pl. 59*. Elle représente un prêtre de Bacchus, tenant un thyrse à la main, & recevant les prémices de la vendange, que lui apporte un âne. Le dessin en est lourd, incorrect ; il annonce la décadence des arts & la barbarie naissante. Cette *mosaïque*, autrefois possédée par Ficoroni, & trouvée à Rome, a été établie sur une brique. Les exemples de cette disposition de travail ne sont pas rares. A la réserve des cubes bleus qui sont de verre, & des verds qui sont d'émeraudes communes, les autres sont de marbre, ou rouge d'Egypte, ou jaune, que nous appellons *antique*.

« J'ai vu, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. tome III. pl. 59. n°. 1.*), quelques ouvrages de *mosaïque* en relief, mais ils sont rares. Il est encore plus difficile d'en trouver de la beauté & de la correction de ce buste de femme de demi-bosse. Il joint à la justesse du dessin & à la convenance des pièces rapportées, une saillie & une rondeur si justes, que je ne crains point d'avancer que ce médaillon, dont la conservation est parfaite, est un des plus beaux que l'on puisse exécuter en ce genre. Il fait partie des richesses que renferme la salle des antiques du roi. L'accord & la sagesse des couleurs sont très-bien entendus. Ce buste représente une jeune personne, que l'on pourroit regarder comme Vénus, à cause de la disposition & de l'arrangement des cheveux, souvent traités de cette manière dans les monumens antiques ».

J'ai comparé ce médaillon avec la tête de la Vénus de Médicis, & j'ai reconnu une ressemblance parfaite. Le grand diamètre de ce beau médaillon ovale est d'environ deux pieds.

« On a décrit plus haut, dit Caylus (*Recueil d'Antiquités, t. VI. pl. 86. n. 1.*), un médaillon qui représente une tête travaillée de relief & en *mosaïque*. Les ouvrages de ce genre me paroissent peu communs; mais la surprise que plusieurs curieux d'Italie m'ont témoignée sur le travail de ce monument, m'a prouvé la rareté de ces morceaux, & m'a engagé à faire dessiner le bas-relief que l'on voit sous ce numéro. Le mérite & la singularité de ce monument sont encore plus étendus; une figure entière, drapée ou non drapée, exige toujours plus de détails qu'une tête; l'exécution & le travail en étant plus compliqués, produisent avec peine une sorte de finesse & de précision dans le trait & dans le contour, surtout quand la proportion d'une figure est aussi médiocre que celle dont il est question ».

« Cette *mosaïque* est conservée dans le cabinet du roi: j'ignore par quelle voie elle y est parvenue, & par conséquent le lieu de sa découverte; mais je suis plus fâché d'ignorer le sujet qu'elle représente. L'idée d'une muse est la première qui s'offre à l'esprit; mais aucun détail ne peut confirmer cette opinion, & je ne puis reconnoître si l'instrument ou la fleur que cette femme tient dans une de ses mains est une fleur ou bien un attribut. Cette figure pourroit représenter une des divinités du second ordre, qui étoient en si grand nombre chez les romains, qu'il étoit sans doute impossible au même homme de les connoître toutes sans une étude particulière. L'ouvrage de ce monument est bien conservé, & l'exécution en est belle; je le croirois volontiers de la même main que le buste ».

La collection d'antiques, dite *de Sainte-Geneviève*, renferme une troisième *mosaïque* en relief. C'est un victimaire nud, qui conduit un bélier. Elle joint la beauté du dessin à l'exactitude des contours. Sa hauteur, égale à-peu-près à celle de la *mosaïque* décrite ci-dessus, est environ d'un pied sur neuf pouces de largeur.

« Un pavé de *mosaïque* conservé à Lyon, dans l'église d'Aisnai, offre une particularité bien remarquable: il est composé de cubes coloriés d'environ six lignes, & travaillés à l'ordinaire: il étoit recouvert par deux autres qui, selon les apparences, avoient été faits pour réparer le premier dont je parle, dit Caylus (*Rec. d'antiq. 7. p.* 273.). En effet, les couleurs appliquées sur le verre paroissent usées par le frottement des pieds. Cependant cette raison ne me paroît pas la seule de sa dégradation. Les cubes de verre qui la composent sont encastrés dans une couche de plomb, & ne peuvent par conséquent avoir jamais eu la solidité nécessaire pour ce genre d'ouvrage. Ce pavé ne peut avoir été établi, selon moi, qu'en posant les cubes sur un plan exact, & sur le côté qui devoit être apparent: alors on couloit du plomb fondu sur ce revers, que l'on distinguoit par des carreaux plus ou moins grands, selon la chaleur nécessaire au plomb, & l'on formoit le pavé de ces différens carreaux, également retenus & soudés par du plomb. Au reste, je ne crois pas que cette opération ait jamais été pratiquée en Italie; son peu de solidité m'empêche de le croire ».

« On m'a également apporté de l'ancien bâtiment connu à Toulouse sous le nom de la Dorade, & dans lequel les bénédictins travaillent, des morceaux de *mosaïque* beaucoup mieux conservés & moins grossiers que ceux d'Aisnai; & que l'on m'a dit avoir été également encastrés dans du plomb. Je n'en ai pas la preuve aussi constante, mais j'ai lieu de croire la vérité de ceux qui m'en ont instruit ».

» Une *mosaïque* trouvée à Metz en 1755, dit Caylus (*Recueil d'antiq. n.* 2 & 3 *pl. XCVIII. t.* 5.), présente une singularité dont aucun antiquaire n'a fait mention, en décrivant les pavés des anciens. Elle consiste dans l'arrangement donné à des pots de terre rouge. Ils étoient destinés sans doute à redoubler la force du chant des hymnes & du son des instrumens dans les sacrifices: car ils étoient placés dans toute l'étendue de la *mosaïque*, à une distance égale & peu considérable, & engagés dans la maçonnerie qui soutenoit le pavé. Ce n'est pas tout: ils étoient posés en sens contraire par rapport au plan, c'est-à-dire renversés. Cette position paroît s'opposer aux idées naturelles, c'est-à-dire rendre ces vases moins susceptibles de la vibration de l'air: cependant il faut présumer que cette situation étoit plus avantageuse pour le dessein qu'on avoit, puisqu'elle a été pratiquée d'une manière opposée aux simples apparences. Après tout, ces décisions ne dépendent que de l'expérience, & les modernes ont eu jusqu'ici peu d'attention pour ces sortes de recherches. Non-seulement les romains les ont faites, mais ils les ont pratiquées dans leurs théâtres. Ils paroissent n'avoir rien négligé pour l'augmentation de la voix & du son, dans les bâtimens qui pouvoient en avoir besoin; & j'avoue que je n'avois point imaginé jusqu'ici qu'on mît dans l'objet de ces recherches les temples dans un desquels cette *mosaïque* a été trouvée ».

L'opinion de Caylus sur l'usage des poteries dans l'épaisseur des murs paroît erronée, lorsqu'on sait qu'on en trouve de semblables, mais d'un plus grand diamètre, dans les reins des

voûtes qui portent les gradins du cirque de Caracalla. Il est évident qu'on ne les y avoit placées que pour décharger ces reins, & alléger par des vuides leur fardeau. La même raison en a fait placer sans doute sous la *mosaïque* de Metz.

Il faut observer soigneusement qu'on jugeroit mal du pinceau des anciens, si l'on vouloit en juger sur les *mosaïques* qui nous restent d'eux. Les curieux savent bien qu'on ne rendroit pas au Tirien la justice qui lui est due, si l'on vouloit juger de son mérite par les *mosaïques* de l'église de Saint-Marc de Venise, qui furent faites sur les dessins de ce maître de la couleur. Il est impossible d'imiter, avec les pierres & les morceaux de verre donr les anciens se sont servis pour peindre en *mosaïque*, toutes les beautés & tous les agrémens que le pinceau d'un habile homme met dans un tableau où il est maître de voiler les couleurs. En effet la peinture en *mosaïque* a pour défaut principal celui du peu d'union & d'accord dans les teintes, qui sont assujetties à un certain nombre de perits morceaux de verres coloriés. Il ne faut pas espéret de pouvoir, avec cet unique secours, qui est fort borné, exprimer cette prodigieuse quantité de teintes qu'un peintre trouve sur sa palette, & qui lui sont absolument nécessaires pour la perfection de son art: encore moins, avec l'aide de ces petits cubes, peut-on faire des passages harmonieux. Ainsi la peinture en *mosaïque* a toujours quelque chose de dur: elle ne produit son effet qu'à une distance éloignée, & par conséquent elle n'est propre qu'à représenter de grands morceaux. On ne connoît point de petits ouvrages de ce genre qui, vus de près, contentent l'œil.

MOSELLE (Canal de la). *Voyez* CANAUX des anciens.

MOSTÈNE, en Lydie. MOCTHNΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Faustine jeune (*Eckhel*), de Vérus.

MOSTIS, roi de Dalmatie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΟΣΤΙΔΩΣ.

Ses médailles sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

MOTHON, air de danse chez les grecs. On l'exécutoit sur des flûtes.

MOTHONE dans la Messénie, ΜΟΘΩ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Géta, de Plaurille.

MOTS (*Nouvelle Diplomatique des bénédictins*). Les colonnes ou pages commençant par une lettre plus grande que les aurres, tandis que les iniriales des phrases & des alinea ne passent poinr celles du texte, nous offrent une indication d'antiquité, qu'on rabaisseroit difficilement au septième siècle.

Dans les plus anciens manuscrits, on ne faisoit nulle difficulté de porter une fin de *mot* à la ligne suivante. Plusieurs de cette nature affectent souvent néanmoins de terminer les *mots* avec les lignes. Pour y réussir, on passe les bornes prescrites par des lignes perpendiculaires, on emploie des lettres plus petites, on fait des conjonctions de caractères, on réunit plusieurs de ces moyens. Les lettres conjointes n'ont coutume de se montrer qu'à la fin des lignes des manuscrits de la plus haute antiquité. Moins ils sont anciens, à compter depuis le sixième siècle jusqu'au dixième, plus ces conjonctions se répandent dans l'intérieur de la ligne, & s'avancent vers son commencement. Indifféremment insérée au milieu comme à la fin, sans qu'on y soit forcé par un espace trop étroit, pour terminer le vers, le verset, ou quelque *mot* un peu long; c'est beaucoup, si l'on pousse ce signe jusqu'au sixième siècle. Les indices, au reste, qu'on vient d'accumuler, regardent tous l'écriture onciale. La minuscule des huitième & neuvième siècles est pleine d'exemples de lettres onciales conjointes à la fin, au milieu, & même au commencement des lignes.

MOTYE, en Sicile, MOTYAION.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

MOUCHES. Les acarnaniens honoroient les *mouches*, dit Plutarque. Les habitans d'Accaron ne les adoroient pas, mais ils offroient de l'encens au dieu qui les chassoit. *V.* BÉELZÉBUT. Les grecs avoient aussi leurs dieux chasse-mouches? *Voyez* MYIAGRUS. Elien dit que les mouches se retirent d'elles-mêmes aux jeux olympiques, & passent au delà de l'Alphée, avec les femmes, qui se tiennent aussi de l'autre côté. Il ajoute que, dans le temple d'Apollon qui est à Actium, lorsque la fête approche, on immole un bœuf ou

un taureau aux *mouches*. Elles s'attachent au sang de la victime, & dès qu'elles en sont rassasiées, elles se retirent ; au lieu que les *mouches* de Pise ou des jeux olympiques se retirent d'elles-mêmes sans cela, & semblent marquer la vénération qu'elles ont pour la divinité. Il y avoit encore un temple à Rome, où les *mouches* n'entroient jamais, selon Pline : c'étoit le temple d'Hercule vainqueur. *Voyez* JUPITER-APOMYOS.

Les anciens qui habitoient les pays chauds, étoient fort tourmentés par les *mouches*; & quoiqu'ils s'adressassent aux dieux pour en être délivrés, ils prenoient aussi des moyens physiques. Le meilleur étoit un chasse-mouche. C'est encore aujourd'hui chez les Indiens un meuble très-employé, & quelquefois très-orné. On le fait avec une queue de cheval & un manche d'ivoire garni de pierres précieuses. Ce meuble paroît dans les sculptures de Persépolis, où il est porté près du principal personnage, avec un parasol. Nous voyons dans Martial (3. 82. 10.) que les romains lui avoient substitué une branche de myrte :

Et æstuanti tenue ventilat frigus
Supina prasino concubina flabello,
Fugatque muscas myrteâ puer virgâ.

La crédulité faisoit sans doute employer les amulettes par les anciens pour chasser les *mouches*. Je le présume d'après le grand nombre de pierres gravées sur lesquelles on voit des *mouches*. Dans la seule collection de Stosch, on en trouve une douzaine, dont quelques-unes sont armées & combattent les uns contre les autres.

MOUCHE. Les romains donnoient ce surnom aux parasites qui dévoroient les mets qu'ils n'avoient point apprêtés.

MOUCHE-d'airain. *Voyez* *MUSCA-ÆNEA*.

MOUCHOIR. On ne voit dans les monumens antiques aucun *mouchoir*; & les écrivains grecs & latins, avant le Bas-Empire, n'en ont fait aucune mention. C'est pourquoi Winckelmann (*Hist. de l'art. l. IV. c. 5.*) dit que « les *mouchoirs* n'étoient pas en usage chez les anciens, du moins chez les grecs. On voit que les personnes de distinction se servoient de leur manteau pour s'essuyer les yeux, comme fit Agathocle, frère d'une reine d'Egypte, dans une assemblée du peuple à Alexandrie (*Polyb. l. 15. p. 712.*). » Arnobe paroît avoir eu en vue un *mouchoir*, lorsqu'il dit du muccinium (2. *p.* 59.).... *Indicat in quos habitus vestis stragula facta sit muccinium.*

Le plus ancien texte où il soit fait une mention expresse des *mouchoirs*, est le suivant tiré des gloses sur les basiliques : *Odonaria & odonia sunt panni longi qui & oraria vocantur quibusdam. Hæc ferè qui in palatium ibant senatores gerebant, illis utebantur ad emungendum & expuendum.* Voyez ORARIUM.

MOUFFETTES. *Voyez* GROTTE.

MOULE. *Voyez* COQUILLES.

MOULÉES (Médailles).
MOULES de médailles. } « Au commencement de ce siècle, il se fit à Lyon, dit Caylus (*Recueil des Antiq. I.* 286.), des découvertes d'antiques considérables, dont Menestrier fait mention dans une lettre insérée dans les mémoires de Trévoux (1704. *pag.* 121.). Mais elles n'ont été ni dessinées ni décrites exactement, peut-être même en a-t on dissipé la plus grande partie. Quoiqu'on dise à tout propos, *dans un siècle aussi éclairé que le nôtre*, on peut assurer que la race des barbares n'est pas encore éteinte. Parmi ces restes d'antiquité étoient les *moules* de médailles représentées sous ce numéro. Je vais tâcher d'en donner une légère idée ».

« Si l'on paîtrit deux morceaux de terre, si on leur donne à chacun la forme d'une tablette applatie de chaque côté, épaisse de quelques lignes & arrondie par les bords ; si l'on applique ensuite sur l'une & sur l'autre une pièce de monnoie, il est visible que chacune de ces tablettes représentera en creux sur une de ses faces un des deux types que la pièce de monnoie représentoit en relief. Qu'on joigne les deux tablettes, en les luttant par les bords, & en ménageant sur ces bords rapprochés un trou, une entaille par où quelque matière fusible puisse s'introduire, on aura un vrai *moule* qu'on fait cuire, & dans lequel on jettera en fonte des monnoies en quelque métal que ce soit. Dans l'opération que je viens de décrire, chaque tablette n'est imprimée que d'un côté ; mais si sur l'autre côté on avoit appliqué d'autres pièces de monnoie, & qu'on eût fait correspondre ces nouveaux types gravés en creux à d'autres tablettes également imprimées, on auroit une suite & un rouleau de *moules* liés ensemble, dans lesquels on couleroit à la fois plusieurs médailles, & tel est celui que je décris. C'est un cylindre dont la hauteur est d'un pouce & demi & la largeur d'environ un demi-pouce. Il n'est pas entier, car le côté supérieur offre un revers de médaille, qui étoit relatif à une tête imprimée sur une tablette qui étoit séparée du rouleau. Dans l'état où il se trouve, il est composé de huit tablettes, qui forment autant de *moules* entiers qu'on apperçoit de petits trous dans la hauteur du cylindre ».

« Dès que j'eus ces *moules*, j'essayai d'y faire couler de l'étaim pour voir quel en seroit l'effet.

Quand je le crus suffisammnnt refroidi, je séparai tous les *moules* avec une scie très-fine. Mais ils ne me donnèrent que des pièces informes, parce que leur capacité se trouvoit à demi remplie par de la terre qui s'y étoit introduite. Je nettoyai chaque tablette en particulier. Je les remis chacune en leur place, les luttai de nouveau, & y ayant fait couler de l'étaim, j'en retirai sept médailles bien exprimées. Je répétai souvent la même expérience, le succès en fut toujours le même, & j'en conclus que les mêmes *moules* avoient pu servir plus d'une fois. Ceux-ci conservent l'empreinte de quelques médailles déjà connues, & ils paroissent avoir été fabriqués dans l'intervalle de temps où Caracalla & Geta régnoient ensemble. Ils offrent des médailles de ces princes, de Julia Domna leur mère, & de Julia Mœsa qui y est nommée *Auguste* ».

Voici ce que Beauvais disoit généralement des médailles *moulées* : « Quoique j'aie avancé que toutes les médailles antiques étoient frappées au marteau, & que celles qui sont *moulées* doivent être regardées comme des pièces fausses, fabriquées sur l'antique ou sur le modèle; je conviens cependant qu'il y a des médailles de bronze antiques qui ont été *moulées*. Je n'entends point parler ici de ces pièces d'un volume fort étendu, qui représentent la tête de Rome, & qui servoient de poids chez les romains, ainsi que de celles à-peu-près d'un poids semblable, où on voit les têtes des *Ptolémées*, rois d'Egypte, qui étoient destinées au même usage, & qui n'ont pu être fabriquées qu'à la faveur du *moule* ; mais je veux parler des médailles qu'on voit dans tous les cabinets, & qui ont été *moulées* ; telles sont la plûpart des médailles de bronze égyptiennes, ou les médaillons de potin de la même fabrique, qu'on a fait sous les règnes des empereurs. D'autres, qui sont grecques, de la fabrique d'Antioche ou de quelques autres colonies de la Grèce, sont aussi *moulées*, mais d'un *moule* & d'une fabrique si visiblement antique, qu'il est impossible de la méconnoître. Il est vrai qu'un nouveau curieux rejettera ces médailles ; mais quand on s'est formé un goût sûr de la fabrique des anciens, elles ne sont point suspectes ».

« Je ne connois dans les médailles latines que celles de *Posthume*, en grand & moyen bronze, parmi lesquelles on en trouve de *moulées*. En effet, la plupart des médailles de ce tyran le sont visiblement, mais avec ce goût de l'antique qui rassure d'abord un connoisseur. On ne manquoit pourtant pas alors d'habiles graveurs dans les Gaules, témoins une bonne partie des médailles de bronze du règne des *Postumes*, & principalement celles d'or de *Postume* le père, qui sont d'un goût & d'une délicatesse dignes des plus beaux règnes de l'empire. Il ne faut pas qu'un curieux rejette indistinctement toutes les médailles *moulées*, ou celles qui paroissent l'avoir été, il est bon d'observer que la plûpart des médailles que l'on trouve dans la terre, sont couvertes (quelque bien qu'elles soient conservées) d'une rouille épaisse qui couvre toute la figure. Les artistes qui les achètent, les mettent au feu pour les decouvrir, & comme il y a de l'alliage, soit dans l'argent, soit dans le bronze, comme par exemple de l'étaim, il arrive que le métal le plus tendre se fond & se dissipe en fumée, tandis que l'autre s'échauffe simplement sans s'ébranler ; d'où il résulte que le métal évaporé laisse des cavités sur la surface de la médaille, ce qui la fait soupçonner d'être fondue, quoiqu'elle ne le soit pas, & qu'elle n'ait d'autres défauts que d'avoir été mise au feu pour être nettoyée ».

Les premiers travaux entrepris cette année à Paris (1791) pour fondre les cloches & en former des sous & des double sous, m'ont servi à reconnoître les procédés employés par les anciens. J'ai profité pour mes recherches des lumières de l'artiste habile (M. Daumy) qui a imaginé & établi ces travaux aux Barnabites.

Quoi qu'ait pu dire Beauvais cité plus haut, la plûpart des médailles antiques sont *moulées*, & quelques unes frappées. Mais on peut assurer généralement qu'elles ont toutes été *moulées*, c'est-à-dire, les unes *moulées* en flans destinés d'abord à être frappés, & les autres jettées immédiatement dans les *moules* de médailles parfaites.

On a trouvé de petits morceaux d'or du poids d'un *aureus*, ou médaille impériale, fondus sous la forme de fêves ou de haricots. C'étoient des flans destinés à être placés sous cette forme entre les deux coins, & remplir par la pression du marteau les creux de la tête, du type & des lettres. Les caisses militaires paroissent avoir été composées de flans de cette espèce que l'on frappoit dans les camps, au moment & en proportion du besoin. Cette conjecture est fondée ; 1°. sur le grand nombre de ces *fèves* d'or trouvées à la fois près de Cologne & en d'autres lieux ; 2°. sur les bosses de ces flancs, qui, étant placées dans le milieu, devoient entrer dans les cavités de la tête & du type ; 3°. sur la manière simple & naturelle que donne cette conjecture, pour expliquer la promptitude avec laquelle des généraux élus empereurs dans un camp, tels que Marius le tyran, ont vu leur monnoies frappées en moins de trois ou quatre jours. On observera ici que les coins étoient de bronze, & qu'ils pouvoient être fondus en moins d'une nuit, ainsi que leurs *moules* formés promptement à l'aide de poinçons de lettres mobiles gravées en relief.

Les premiers essais pour la fonte des sous con-

ſiſtoient en deux cadres remplis de terre à *mouler*, ſur laquelle on imprimoit autant de pièces que les cadres en pouvoient contenir, en s'appliquant l'un ſur l'autre. On établiſſoit un petit vuide ou une petite rigole, communiquant d'un *moule* de pièce à l'autre, afin de couler toutes les pièces du même rang d'un ſeul jet; ce qui réuſſiſſoit bien. Enſuite, on ſéparoit les pièces, en caſſant les deux jets de métal qui les réuniſſoient. Comme il ne s'agiſſoit que de monnoies de la plus petite valeur & du métal le moins précieux, on négligeoit d'ébarber les traces du jet qui laiſſoit toujours des ſaillies plus ou moins légères. L'inſpection de ces traces du jet m'a rappellé de ſemblables ſaillies, que l'on remarque à pluſieurs médailles de bronze, ſoit de Sicile, ſoit de Syrie, & m'a découvert leur origine que je crois être la même. Quelques-unes de ces médailles ont été frappées, ſans que l'on ait cherché à détruire les traces du jet. On y remarque de plus que l'on a caſſé le jet en le tordant en pluſieurs ſens; car ces traces ſont pour la plûpart obliques.

Les médailles de bronze trouvées à Niſmes, auxquelles tient un pied de biche, ont été évidemment *moulées* avec cette addition, de même que les médailles portant des bélières ou anneaux.

Les anciens ont frappé des médailles & médaillons de bronze du plus grand volume, même les énormes médaillons des Ptolémées, quoique Beauvais ait penſé le contraire. Je me ſuis aſſuré de ce fait, en faiſant chauffer au rouge les flans de bronze, avant que de les placer entre les coins, & l'opération a réuſſi.

Pour finir cet article du *moulage* & du *monnoyage* des anciens, on lira l'article COIN que celui-ci redreſſe en quelques points, l'article BRONZE & celui du MOUTON.

Il n'eſt pas queſtion ici du laminoir que les anciens n'ont pas connu, ni du coupoir qui ne peut ſervir ſans le laminoir, ni du balancier, à la place duquel ils employoient le marteau, le mouton, & peut-être la preſſe, foible ébauche du balancier.

MOULINS à eau & à vent. « M. Poinſinet, dans ſa traduction de Pline (*chap. 56. note 6.*), prétend que les *moulins* à eau ſont d'une extrême nouveauté, & les anciens, ajoute-t-il, paroiſſent n'avoir connu que la meule à bras, ou tout au plus celle que des animaux faiſoient tourner. Auſſi paroît-il douter qu'il en ſoit fait mention dans le paſſage ſuivant de Pline: *Major pars Italiæ fluido utitur pilo, rotis etiam quas aqua verſat obiter & molat.* Il croit que Pline a voulu dire ſeulement qu'en Italie on a quelquefois recours à la meule, & ſans contredit, dit-il, à une petite meule à bras; cependant on voit clairement que Pline parle des *moulins* à eau. Mais ſi M. P. eût ſçu qu'ils étoient connus ſous Jules Céſar, il n'auroit pas trouvé étrange que Pline, qui vivoit plus de 150 ans après cette découverte, en eût parlé. Quoi qu'il en ſoit, voici les preuves de ce que j'avance. Strabon, qui floriſſoit ſous Auguſte, nous apprend qu'on voyoit près de la ville de Cabire & du palais de Mithridate, un *moulin* à eau, & Palmerius, ſur ce paſſage, croit qu'on devoit cette admirable découverte à Mithridate; & Saumaiſe, dit-il, a eu raiſon de dire dans ſes notes ſur Héliogabale de Lampridius (*c.* 24.), que ces machines furent inventées du temps de Cicéron qui vivoit alors. Il paroît aſſez vraiſemblable que ces machines furent inventées dans l'Aſie Mineure. C'eſt néanmoins la conſéquence qu'on pourroit tirer du paſſage de Strabon. Pomponius Sabinus dit auſſi qu'ils étoient connus ſous Jules Céſar, & ce prince étoit contemporain de l'orateur romain. En liſant Lucrèce, qui vivoit 75 ans avant J. C., j'ai trouvé qu'il en parloit par comparaiſon dans le vers ſuivant:

Ut fluvios verſare rotas atque hauſtra videmus.

Il eſt bon de remarquer que Lucrèce par ce vers ſemble déſigner deux ſortes de machines également mues par l'eau, & c'eſt au moins ce qu'on peut croire du *hauſtra*, & je crois que c'étoit une eſpèce de roue dont parle Vitruve, où autour de ſa circonférence on attachoit des ſceaux, & ces ſortes de roues ſervoient à puiſer de l'eau. Antipater de Theſſalonique a conſacré dans une épigramme grecque l'utilité des *moulins* à eau; en voici la traduction......: Femmes occupées à moudre le bled, ceſſez de fatiguer vos bras. Vous pouvez dormir à votre aiſe, & laiſſer chanter les oiſeaux dont le gazouillement annonce le retour de l'aurore. Cérès ordonne aux nayades de faire ce que faiſoient vos mains. Elles obéiſſent, elles s'élancent juſqu'au haut d'une roue, & font tourner un eſſieu. L'eſſieu, par le moyen des rayons qui l'entourent, fait tourner avec violence la peſanteur des meules creuſes qu'il entraîne. Nous voilà revenus à la vie heureuſe & tranquille de nos premiers pères. Nous apprenons à nous faire des repas & à recueillir ſans peine le fruit des travaux de Cérès......, On voit par cette épigramme & par Vitruve, que les *moulins* à eau des anciens étoient ſemblables aux nôtres. Antipater vivoit ſur la fin du règne de Jules Céſar, & Vitruve écrivoit ſous Auguſte. Les *moulins* à eau étoient connus en France dès le commencement de la monarchie; il en eſt fait mention dans la loi ſalique.....: *Si quis ferramentum de molino alieno furaverit, M. D. CC. denar. qui faciunt XLV. ſol. culpabilis judicetur.*

Une choſe que les anciens n'ont certainement point

point connue, c'est les *moulins* à vent, & cette découverte est due aux orientaux; l'usage en fut apporté en France & en Angleterre vers 1040.

Enfin, M. P. manque encore d'exactitude lorsqu'il dit *que la meule étoit d'une invention pour ainsi dire récente à l'égard de Pline*. Cependant je trouve que cette découverte remonte aux temps les plus reculés; car il en est parlé dans Job & Moïse. Chez les grecs, Myles, fils de Lelex premier roi de Laconie, passoit pour avoir inventé les *moulins* à bras. Homère en parle par comparaison. C'est dans l'instant où Ajax ramasse une énorme pierre pour lancer à Hector, & elle étoit, dit ce poëte, comme une meule de *moulin*. Plutarque nous a conservé dans le banquet des sept sages une chanson qu'on chantoit en tournant la meule. En voici la traduction : *Moulez, meule, moulez; car Pittacus qui règne dans l'auguste Mytilène, aime à moudre*. Pour les romains, ils n'en connurent l'usage qu'au retour de l'Asie, vers 191 ans avant J. C. Mais comme dans le passage de Pline, sur quoi M. P. fait cette remarque, il s'y agit de l'usage de moudre dans l'Attique, cela est par conséquent bien différent (*Journal des savans*, 1779. *pag.* 504.).

Les *moulins* à vent étoient d'usage en Hongrie bien avant 718. Heringius dit : *Recenset tamen & Winceslaus Hagec. in Chron. Bohem. quod anno demum Christi* 718 *primum molendicum aquaticum in Bohemiâ fit exstructum : cùm anteà solis molendinis vento agitatis & in montibus exstructis uterentur*. D. Mabillon rapporte sur l'an 1105 un acte de Guillaume, comte de Mortain, qui permet à Vital, abbé de Savigni, d'établir des *moulins* à vent dans les diocèses de Bayeux, d'Evreux & de Coutances (*Annal. benedict. t. V. p.* 474.). Ainsi les *moulins* à vent ne viennent point des pays orientaux, du temps des Croisades, comme on le dit plus haut. D'ailleurs, les voyageurs assurent n'en avoir jamais vu en Egypte, en Perse, ou en Arabie.

MOULIN, nom donné au laminoir par ses inventeurs. Les anciens ne paroissent pas l'avoir connu; cependant nous en donnons ici la description, parce que sa connoissance complettera l'art du monnoyage.

Le *moulin* est une machine qui sert à la fabrication des monnoies, pour préparer les lames ou bandes de métal, & les rendre d'une épaisseur & d'une dureté convenable, avant que d'être marquées. Cette machine est moderne; elle n'a paru en France que vers l'année 1638. On a cru alors qu'elle étoit l'invention de Briot ou de Varin, fameux graveurs, qui ont fait les premiers la fonte des louis d'or & d'argent; mais il est certain qu'elle est venue d'Allemagne, où elle étoit en usage long temps auparavant, comme le prouve Fréhérus par un témoignage tiré *ex herculeo Stephani Pyghii campensis*, *p.* 232, où il la décrit ainsi : « C'étoit un *moulin* dont la roue tournoit par le moyen de l'eau. Il avoit plusieurs roues dentées, comme celles des horloges, qui faisoient mouvoir deux cylindres d'acier, entre lesquels on faisoit passer les lames ou bandes de la monnoie, pour les disposer suivant l'épaisseur qu'on leur vouloit donner ». A cette imitation, Briot & Varin firent au Louvre une forte machine de charpente en forme d'un grand travail de maréchal, qui faisoit tourner de semblables cylindres d'acier, & parce qu'on les faisoit tourner par le moyen d'une jument qu'on enfermoit au milieu de la machine, cela lui fit aussi donner le nom de *jument*; on l'appelle maintenant *laminoir*. Ducange dit avec raison que la monnoie au *moulin* a été établie en France par édit donné à Blois le 27 janvier 1550, & que ce fut dans la maison de Bains, où est aujourd'hui la la place Dauphine; mais, sous Henri III, on supprima comme trop dispendieuse la fabrication au *moulin*, & l'on rétablit la fabrication au marteau.

MOUNO (DEO). On lit dans une inscription publiée par Muratori (*Thes. inscrip. diatrib. col.* 59. *tom. I.*), ces mots que l'on ne peut expliquer. *Mounus* seroit-il mis pour μουνὸς, *solus*, & auroit-on voulu mettre : Au seul Dieu ?

MOURANS. Les anciens recueilloient avec soin les dernières paroles des *mourans*. Ils croyoient que leurs ames se trouvant dégagées à demi des liens terrestres, voyoient déjà l'avenir à découvert. C'est pourquoi les historiens rapportent si souvent les dernières paroles des hommes célèbres.

Lorsque les *mourans* vouloient déclarer leurs dernières volontés, ils remettoient leur anneau à celui qu'ils désignoient pour leur héritier. Ils s'adressoient à leurs amis, & leur recommandoient la vengeance de leur mort, s'ils ne la croyoient pas naturelle. C'est ce que fit le malheureux Germanicus, *mourant* empoisonné par l'ordre de Tibère; & ses amis lui serrant la main droite, jurèrent de mourir tous plutôt que de ne le pas venger (*Tacit. Annal.* 2. 71. 8.).

La tendresse & l'amitié portoient les anciens jusqu'à appliquer leur bouche sur celle des *mourans*, pour recueillir leur dernier soupir. Cicéron le dit expressément des mères (*Verr.* 5. 45.) : *Matres miseræ pernoctabant ad ostium carceris, ab extremo complexu liberorum exclusæ, quæ nihil aliud orabant, nisi ut filiorum extremum spiritum excipere sibi liceret*.

Virgile, en parlant d'Anne, sœur de Didon (4. 684.) :

...... *Extremus si quis super halitus errat,*

Ore legam.

Les hommes donnoient aussi aux *mourans* cette grande preuve d'attachement. On lit dans Albinovanus (*Consol. ad Liviam, n.* 157.):

Sospite te saltem moriar, Nero! Tu mea condas

Lumina, & excipias hanc animam ore pio.

Les *mourans* s'occupoient de leur passage sur les sombres bords, & ils cherchoient par des libations faites avec leur dernier breuvage, à se rendre favorable Mercure conducteur des ames. Valère Maxime raconte qu'une romaine buvant une coupe empoisonnée, s'acquitta de ce dernier devoir (2. 6.): *Poculum, in quo venenum temperatum erat, constanti dexterâ arripuit. Tùm defusis Mercurio delibamentis, & invocato numine ejus, ut se placido itinere in meliorem sedis infernæ deduceret partem, cupido haustu traxit mortiferam potionem.*

MOURRE. *Voyez* MICARE.

MOUSTACHE, μυςαxα dans Plutarque, & *crista* chez les latins, barbe placée sur la lèvre supérieure.

Les anciens représentoient sur leurs monumens les barbares avec une *moustache*, & Winckelmann s'est servi de ce caractère pour reconnoître un soldat barbare dans le grouppe de la villa Lodovisi, appellé si improprement *Arie* & *Petus*.

Les bretons du temps de César (*Bell. gall. l. V. c.* 14.) se rasoient le menton, & conservoient une simple *moustache* : *Capillos ac barbam radere præter caput & labrum superius.*

Les goths & les francs ne portoient qu'une *moustache*, appellée par Plutarque μυςαxα, & *crista* par les latins. Clodion ordonna aux francs de laisser croître leur *barbe* & leurs cheveux, pour les distinguer des romains.

MOUTH, nom que les anciens espagnols donnoient à Pluton ou à la Mort, à qui ils rendoient un culte particulier à Cadix.

MOUTON. Il est très-vraisemblable que les anciens employoient une machine plus forte que le marteau pour frapper les médaillons & les masses énormes de métal qu'Elagabale destinoit pour faire des largesses. On pense bien que nous ne voulons pas parler du balancier, dont l'inventeur, français à jamais célèbre, vivoit sous Louis XIII. Nous croyons qu'ils se servoient d'un *mouton* semblable à celui qui est employé par les boutonniers & par les ouvriers en acier. Cette machine étoit employée en France dans les hôtels des monnoies, sous Henri II, sous ses trois fils, sous Henri IV & sous Louis XIII, jusqu'en 1640. La virole servoit alors, avant l'ingénieuse machine de Castaing, à former des lettres sur la tranche des pieds forts. Cette pièce, qui enveloppe & assujettit le flaon & les coins, étoit inconnue aux anciens, comme M. l'abbé Barthélemy (*Mém. de l'acad. des Inscript. t. XXIV. p.* 44.) l'a démontré, d'après les bords de leurs médailles, toujours défectueux. On voit des pieds forts qui ont jusqu'à six lignes d'épaisseur & seize de diamètre. Ils attestent la force du *mouton*, & nous font concevoir la manière dont les anciens s'y sont pris pour frapper les beaux médaillons grecs & les pièces de largesse.

L'impossibilité où ils étoient de les frapper habituellement au marteau suffiroit seule pour leur faire attribuer l'usage du *mouton*. Nous allons cependant montrer de plus qu'ils connoissoient cette puissante machine; ils l'employoient pour enfoncer les pilotis, Vitruve parlant d'un terrein sur lequel on veut établir des fondations, dit que s'il n'est pas solide, on l'affermira en y chassant des pilotis à l'aide du *mouton*, *solidanda fistucationibus*. Il parle encore de cette manière de fonder, dans un autre endroit. César en fait aussi mention dans ses Commentaires. Il est certain que les anciens distinguoient deux espèces de *moutons*, car ils connoissoient aussi la hie des paveurs. Ces machines, qu'ils voyoient tous les jours dans les mains de leurs esclaves, leur offroient un moyen simple & expéditif pour frapper les fortes monnoies qui auroient résisté aux coups de marteau. Toutes les circonstances font donc conjecturer qu'ils le saisirent, & qu'il a produit ces chefs-d'œuvres de l'art, qui font l'ornement des cabinets. Peut-être employoient-ils aussi à cet usage une presse à vis, telle qu'on la voit dans les pressoirs de vendange, sur la médaille de Trajan-Dèce, frappée à Bostra en Arabie; sur une médaille de Sévère-Alexandre (*Pellerin, Peuples, tome III. page* 155.), & sur une troisième, que Vaillant a cru être de Tyr, & frappée pour Gallien. Cette presse auroit été une ébauche du balancier.

De pareilles machines, dira-t-on, devoient pulvériser des coins de bronze. Il est facile de répondre à cette objection, en remettant sous les yeux le coin romain, que nous avons décrit à l'article COIN. Il ne porte aucune empreinte de coup, & n'a aucune trace de percussion, quoiqu'il soit très-usé par le travail. Les romains ont donc su l'employer long-temps sans le fatiguer, & cela par un moyen fort simple : ils se servoient probablement d'une masse de fer ou de cuivre durci par un fort alliage d'étain, ou enfin de quelque substance plus dure que le bronze

ordinaire. Cette masse étoit creusée pour recevoir & serrer le coin, comme la machine appellée *mandrin* par les tourneurs. Elle le recouvroit de tous les côtés, excepté celui de l'empreinte, & offroit au *mouton* une forte résistance. Ce n'est point ici une supposition gratuite. De légères traces de pression, imprimées sur les côtés du coin, près de sa base, nous ont fait naître cette idée si simple & si naturelle, que Caylus (*Rec. d'Antiq. t. I. p.* 284.) avoit eue avant nous. On n'auroit pas pu faire usage du mandrin en frappant avec le marteau, parce que le coup de cet instrument, beaucoup moins énergique que le *mouton*, auroit trop perdu de sa force si elle avoit été transmise au coin à travers un corps inermédiaire.

MOUTONS. *Voyez* BREBIS.

MUCCINIUM, dérivé de *muccus*, muçosité du nez.

Arnobe (2. *p.* 59.) a probablement désigné par ce mot un mouchoir, lorsqu'il a dit....... : *Judicet, in quos habitus vestis stragula facta sit, muccinium.*

ΜΥΚΗΣ, champignon. Ce mot qui a été rendu par celui de *fungus* ou de *champignon*, signifie une partie de l'épée ou du fourreau des grecs, mal déterminée. Les uns entendent mal-à-propos par-là le *pommeau* de l'épée, & en dérivent le nom de *Mycène*, ville que Persée bâtit dans l'endroit où il avoit perdu & retrouvé le pommeau de la sienne. Mais Hérodote (*Liv. III. c.* 64.), parlant de la mort de Cambyse, dit que ce roi montant à cheval, se fit à la cuisse une blessure qui le conduisit au tombeau. Elle fut occasionnée par la chûte de la pointe (μύκης) du fourreau qui renfermoit son épée. Celle-ci étant à nud par le bout lui perça la cuisse. Le nom de *champignon* conviendroit aussi bien à cette partie du fourreau qui étoit large & arrondie. Car on doit observer soigneusement que l'épée des anciens (*parazonium*) alloit en s'élargissant par la pointe, qui étoit très-obtuse. On conçoit difficilement comment la garde d'une épée peut perdre son pommeau, & moins encore comment cette garde peut percer la cuisse de celui qui la porte, sur-tout si Cambyse suivoit l'usage des anciens grecs, qui plaçoient leurs épées sous le bras, immédiatement sur les côtés.

MVCIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont CORDVS, SCÆVVLA.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MUCIANUS, surnom de la famille LICINIA.

MUETTE, divinité romaine. *Voyez* MUTA.

MUGE, *mugil*, poisson de la classe des abdominaux. La première nageoire du dos a cinq rayons forts & épineux. Entre les yeux & les coins de la gueule sont placés de chaque côté deux osselets hérissés d'aspérité.

Je ne parle ici de ce poisson & des aspérités dont il est garni, que pour faire connoître le supplice destiné chez les romains aux hommes surpris en adultère. On leur inséroit avec force un *muge* dans le fondement, ou une rave, *raphanus*, à défaut de *muge*, ou tous les deux l'un après l'autre.

Catulle (15. 19.) dit :

Quem attractis pedibus, patente portâ,

Percurrent raphanique, mugilesque.

Le scholiaste de Juvénal, expliquant le 317[e]. vers de la satyre X,

.... *Quosdam mœchos & mugilis intrat.*

dit : *Piscis grandis capitis, postremis exilis, qui in podicem mœchorum deprehensorum solebat immitti.*

MUGILIANI PAPILII, famille de Rome, laquelle obtint trois consulats, autant de tribunats militaires, & une censure. Le dernier, qui fut deux fois tribun militaire, en 335 & 337, fut tué dans le sac de Rome par un gaulois à qui il avoit donné un coup de son bâton d'ivoire, parce que celui-ci avoit eu la hardiesse de saisir sa barbe, le voyant posé comme une statue sur sa chaise curule.

MULCIBER, surnom de Vulcain, que Festus dérive de l'art de ramollir le fer : *Mulciber Vulcanus à mulcendo scilicet ferro dictus est ; mulcere enim mollire, sive lenire est.* C'est par la même raison qu'il est appellé *ductor ferreus* dans les priapées (*XXXII.* 13.) :

Ductor ferreus insularis, aquè

Laternæ videor fricare cornu.

Donat dérive le surnom *Mulciber* de *mulcare*, synonyme de *multare*, immoler, tuer. *Mulcavit*, dit-il sur un vers de la 2[e]. scène du premier acte des Adelphes, *mutilavit, maceravit, mollivit atque dissolvit, undè Mulciber.*

MULET & MULE. Ces animaux que le luxe rendit précieux, devinrent plus chers à Rome que

les chevaux, que les maisons mêmes, si l'on s'en rapporte à Martial (3. 62. 6.):

Quod pluris mula est, quàm domus, empta tibi.

Les romains en firent usage pour leurs chars; & comme les dames s'en servoient indistinctement, il y eut sous Elagabale un sénatus-consulte qui régla le rang de celles qui pourroient se servir de *mules*, & de celles qui se serviroient d'un âne: *Quæ asino veheretur, quæ carpento mulari* (*Lamprid. c.* 4.).

Les anciens voulant les distinguer des chevaux, leur coupoient les crins (*Catalect. Virgil. p.* 95.) Ils les ferroient. Voyez-en les preuves au mot FERRER.

MULET de centurie, *mulus centuriatus*. C'étoit un *mulet* commun à toute une centurie, qui portoit les bagages des soldats dont elle étoit composée (*Vopisc. Aurelian. c.* 7.).

MULET-poisson. Le *mullus* des romains étoit un rouget. *Voyez* ROUGET.

MULLEUS. Voyez CHAUSSURE.

Festus dit: *Mulleos genus calceorum aiunt esse, quibus reges albanorum primi usi sunt....... Mulleis deindè patricii usi sunt.* C'étoit la chaussure que portoient les rois d'Albe. Romulus la prit; les rois ses successeurs s'en servirent aussi. Elle fut à l'usage des magistrats curules dans les jours solemnels. Jules César porta le *mulleus*. Il étoit de cuir rouge; il couvroit le pied & la moitié de la jambe; le bout en étoit recourbé en dessus, ce qui le fit appeller aussi *calceus uncinatus*. Les empereurs grecs y firent broder l'aigle en or & en perles. Les femmes prirent les *mulleus*, & les courtisannes se chaussèrent aussi de la même manière.

MULLUS. Voyez ROUGET; car le *mullus* en étoit un.

MULOT. Il faut que ces animaux aient fait autrefois de furieux dégâts à Ténédos, puisque Strabon parle d'un des temples de cette île, dédié par cette raison à Apollon Sminthien. Qui croiroit qu'Apollon eût reçu ce surnom à l'occasion des *mulots*? On les a pourtant représentés sur des médailles de l'île, & l'on sait que les crétois, les troyens, les éoliens les appelloient σμίνθοι. Elien rapporte qu'ils faisoient de si grands ravages dans les champs des troyens & des éoliens, qu'on eut recours à l'oracle de Delphes; la réponse porta qu'ils en seroient délivrés s'ils sacrifioient à Apollon Sminthien.

Nous avons deux médailles de Ténédos, sur lesquelles les *mulots* sont gravés; l'une a la tête radiée d'Apollon, avec un *mulot*, & le revers représente la hache à double tranchant; l'autre médaille est à deux têtes adossées, le revers montre la même hache élevée, & deux *mulots* au bas du manche. Strabon ajoute qu'on avoit sculpté un *mulot* auprès de la statue d'Apollon, qui étoit dans le temple de Crysa, pour expliquer la raison du surnom de Sminthien, qu'on lui avoit donné, & que même cet ouvrage étoit de la main de Scopas, ce sculpteur de Paros si célèbre dans l'histoire (D. J.).

MULSA, hydromel, miel délayé dans l'eau & fermenté.

MULSUM, miel délayé dans le vin, boisson par laquelle les romains commençoient les repas (*Horat. Sat. II.* 4. 25.):

.... *Vacuis committere venis*

Nil nisi lene decet, leni præcordia mulso

Prolueris melius.

Cette liqueur étoit fort agréable pour les romains, & ils en faisoient le même usage que nous faisons des liqueurs fortes. Les généraux triomphans en donnoient aux soldats qui devoient former la pompe du triomphe (*Plaut. Bacch. IV.* 9. 149.):

Sed, spectatores, vos nunc ne miremini,

Quòd non triumpho; pervulgatum est, nihil moror.

Verumtamen accipientur mulso milites.

MULTICIUM, tunique légère & fort précieuse, faite d'abord de la laine la plus fine, & ensuite d'une espèce de gaze dont la chaîne étoit de lin & la trame de soie (*subsericeæ*). Les femmes riches commencèrent à en porter à Rome sous les empereurs. Les hommes les imitèrent sous Aurélien; car Vopisque dit (*Aurel. c.* 12.) *Tunicas multicias viriles decem.*

Un scholiaste de Juvénal (*Satyr. II.* 77.) dit qu'elles étoient de laine: *Multicia genus est vestis laneæ subtili arte contextæ. Dicta multicia, quòd sit multa, & inerrabili arte expressa, quá solummodo uti licitum erat innuptis puellis & viduis matronis.* Cependant Saumaise (*in Vopiscum*) assure d'après des rapprochemens heureux, que les *multicia* étoient faites d'une étoffe dans laquelle il entroit de la soie; ce qui put arriver vers le temps d'Alex. Sévère, où la soie, quoique payée au poids de l'or, fut en usage à Rome.

MULTIMAMMIA, surnom de la Diane d'E-

phèse, au rapport de S. Jérôme ; il signifie *à plusieurs mamelles*. En effet, c'est principalement par cette quantité de mamelles que la Diane d'Ephèse est distinguée des autres Dianes. Voyez la raison de cet attribut au mot DIANE d'Ephèse.

MUMIE. *Voyez* MOMIE qui se dit plus communément.

MUMMIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

MUNATIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est *PLANCUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MUNDUS, jeune chevalier romain, étant devenu amoureux de Pauline, dame romaine, après avoir employé inutilement tous les moyens de la rendre sensible, s'avisa, dit l'historien Josephe (*Au liv.* 18 *de ses Antiquités.*), de gagner les prêtres d'Anubis, qui firent savoir à Pauline que le dieu désiroit qu'elle vînt passer la nuit dans son temple, parce qu'il étoit amoureux d'elle. La jeune dame, se croyant fort honorée de l'amour d'une divinité, les suit, ainsi que son mari, qui la conduisit lui-même au temple, dès le même soir. Quelques jours après, l'imprudent chevalier, ayant rencontré Pauline, osa se vanter d'avoir eu ses faveurs malgré elle, & lui découvrit son stratagême. Pauline, au désespoir de se voir ainsi abusée par les ministres de la religion, alla se jetter aux pieds de Tibère pour lui demander justice. L'empereur la lui rendit prompte & bonne ; car il fit brûler tous les prêtres d'Anubis, & traîner la statue du dieu dans le Tybre. Pour le chevalier, il se contenta de l'exiler.

MUNDUS. Voyez MONDE.

MUNDUS patens. Voyez MONDE ouvert.

MUNDUS muliebris. Voyez TOILETTE.

MUNERA (*Adlectus ad*), officier choisi pour inspecter les combats de gladiateurs donnés au peuple par les empereurs, & appellés *munera*.

MUNERARIUS, } *MUNERATOR*, } celui qui donnoit le spectacle de gladiateurs qui étoit appellé *munus*, devoir, parce qu'il se donnoit d'abord en l'honneur des morts, & que c'étoit une espèce de devoir qu'on leur rendoit. On l'appelloit aussi *editor* & *dominus* ; & pendant tout le temps du spectacle, quoiqu'il ne fût qu'un simple particulier, il avoit droit de porter les marques de la magistrature.

MUNICIPES, habitans des villes municipales, c'est-à-dire, auxquelles on avoit accordé le droit de bourgeoisie romaine. Ils étoient appellés *municipes*, parce qu'ils ne jouissoient de leurs privilèges que par une concession de la république. Ils avoient donc le droit de vivre selon les loix & les coutumes particulières de leur pays, & avoient de plus part aux dignités de Rome, de même que les colonies, & par conséquent au gouvernement de la république. C'étoit un effet de la politique romaine, d'accorder la qualité d'alliés aux nations étrangères, & de s'attacher les peuples d'Italie par le titre de bourgeoisie romaine : *Nunquàm enim*, dit Cicéron (*pro Balbo*, *c.* 13.), *intermissa est communicatio civitatis* : moyen que les romains regardoient comme très efficace pour gagner les cœurs des peuples, & accroître leur empire. Ainsi, quand ils avoient éprouvé la bonne volonté d'une nation à leur égard, ils lui accordoient le droit de cité ; mais non pas à toutes de la même manière. Ils le donnoient à quelques-unes avec la liberté des suffrages, & à d'autres sans ce privilège. Ceux qui acquéroient le droit dans toute son étendue étoient appellés *municipes*, & les autres *cærites*. Cette différence subsista jusqu'à la guerre marsique ; alors presque toute l'Italie acquit le droit dans son entier, & ses habitans devinrent *municipes*, citoyens romains, donnèrent leur suffrage, & parvinrent aux magistratures. C'est en conséquence de cet arrangement que les Curius, les Coruncanius, les Porcius, les Pompeius, les Marius, les Tullius, & d'autres familles sorties des villes municipales, furent revêtues des plus grandes charges de la république. On ne les appelloit cependant pas *ingenui*, & ils n'obtenoient ce titre qu'en venant s'établir à Rome. Mais en restant dans leur ville, ils jouissoient de tous les droits de citoyens romains, à cela près que, n'étant point insérés dans les curies, qui ne subsistoient que dans la ville, ils ne pouvoient assister aux comices par curies ; dans lesquels, au reste, on ne traitoit que des affaires de peu de conséquence.

Paulus distingue trois sortes de *municipes* : 1°. les hommes qui venoient demeurer à Rome, & qui, sans être citoyens romains, pouvoient pourtant exercer de certains offices conjointement avec les citoyens romains ; mais ils n'avoient ni le droit de donner leur suffrage, ni les qualités requises pour être revêtus des charges de la magistrature. Tels étoient d'abord les peuples de Fondi, de Formies, de Cumes, d'Acerra, de Lavinium, de Tusculum,

qui quelques années après devinrent citoyens romains.

2°. Ceux dont toute la nation avoit été unie au peuple romain, comme les habitans d'Aricie, les cérites, ceux d'Agnani.

3°. Ceux qui étoient parvenus à la bourgeoisie romaine à condition qu'ils conserveroient le droit propre & particulier de leur ville, comme étoient les citoyens de Tibur, de Prénelte, de Pise, d'Arpinum, de Nole, de Bologne, de Plaisance, de Sutrium & de Lucques.

Quoique l'exposition de cet ancien auteur ne soit pas fort claire en quelques points, nous ne laissons pas d'y voir que les *municipes* ne se faisoient pas par-tout aux mêmes conditions ni avec les mêmes circonstances. De-là nous devons inférer que ce nom de *municipes* a eu des significations différentes, selon les temps & les lieux. Or c'est à ce sujet qu'Aulugelle nous a conservé quelques remarques qui répandent un grand jour sur cette matière. Insensiblement tous les *municipes* devinrent égaux pour le droit de suffrage. Enfin cet usage même changea de nouveau. Les *municipes*, amoureux de leur liberté, aimèrent mieux se gouverner par leurs propres loix que par celles des romains.

MUNICIPE, *MUNICIPIUM*, } ville qui avoit obtenu le droit de bourgeoisie romaine par concession de la république ; ce qui lui donnoit les mêmes privilèges dont jouissoient les colonies, lesquelles avoient par leur origine le droit de cité. Les *municipes* avoient de plus le droit de vivre selon les loix & les usages particuliers de leur pays ; elles avoient des décurions municipaux, formant dans chaque ville un petit sénat qui dans la suite, à l'imitation de Rome, eut deux magistrats qui lui tenoient lieu de consuls, & en faisoient les fonctions : on les nommoit duumvirs, par rapport au nombre de deux ; ils étoient élus par les décurions, & pris de leurs corps. On nommoit en latin ces décurions *honorati municipiorum senatores*. Il falloit avoir vingt-cinq ans, & au moins la valeur de trois mille livres de rente, pour parvenir à cette charge. Ils rendoient des sentences que l'on nommoit *decreta decurionum* ; ils avoient inspection sur tout ce qui concernoit le bien de leur ville & les revenus de la république. Les *municipes*, ainsi que les colonies, avoient aussi leurs censeurs, qui faisoient le cens comme à Rome, recevant de ceux de cette ville la forme de leur cens, & leur rendant compte de leur conduite.

MUNIFICES. C'étoit le nom que l'on donnoit aux soldats qui, n'ayant aucune exemption, étoient à toutes mains, & non seulement faisoient le service militaire, mais aussi portoient dans le camp l'eau, le bois, & remplissoient d'autres bas offices : *Reliqui munifices appellantur*, dit Végèce, *quia munera facere coguntur.*

MUNICHIUS. Voyez MUNITUS.

MUNITUS étoit fils d'Acamas & de Laodice. Plutarque le nomme *Munichus*, mais c'est une faute, tous les auteurs le nomment constamment *Munitus*. Son père, après la prise de Troie, l'emmena en Thrace, où il mourut d'une morsure de serpent. *Voyez* ACAMAS.

MUNUS, présent. Quand on alloit brûler un corps, les amis du défunt qui avoient suivi la pompe funèbre, jettoient dans le bûcher les habits, les armes & les autres choses que le défunt avoit le plus aimées ; quelquefois même de l'or & de l'argent, & c'est ce qu'on appelloit les présens. La loi des douze tables défendit cet usage. Cependant, aux funérailles de Jules-César, les soldats jettèrent leurs armes sur son bûcher pour lui faire honneur, & Suétone les appelle en cet endroit des présens : *Præferentibus munera, quia suffecturus dies non videbatur, præceptum est ut, omisso ordine, quibus quisque vellet itineribus urbis portaret in campum.*

MUNUS NUPTIALE, le présent des noces. Le lendemain du mariage, jour où l'on donnoit le festin apellé *repotia*, les amis & les parens des deux époux leur envoyoient des présens avec beaucoup de solemnité. La marche commençoit par un jeune garçon vêtu de blanc, qui portoit un flambeau allumé, & étoit suivi d'une femme tenant une corbeille dans laquelle étoient les présens ou bijoux & meubles d'usage.

MUNYCHIA, surnom de Diane, parce qu'elle avoit un temple illustre dans le port d'Athènes nommé *Munychie*, & parce qu'on y célébroit en son honneur les fêtes dites *Munychies*. Les athéniens donnèrent le nom d'un des ports de leur ville au bourg voisin, à un de leur mois, à une divinité, à des fêtes solemnelles qu'on lui avoit consacrées, & à un de ses temples qui servoit d'asyle aux débiteurs.

MUNYCHIE, *Munychia* ou *Munychius portus*, l'un des trois ports d'Athènes. Ce port, présentement abandonné, avoit un bourg de même nom enfermé par de longues murailles, qui s'étendoient jusqu'au Pirée. On voit encore assez près des côtes de la mer des ruines de voûtes, de colonnes, de murailles, & des restes de fondemens d'un temple : c'étoit peut-être celui de Diane que l'histoire a tant célébré, & qui servoit d'asyle à ceux qu'on poursuivoit pour dettes. Les deux

autres fameux ports de l'Attique étoient le Pirée & Phalère. *Voyez* PHALÈRE & PIRÉE (*D. J.*)

MUNYCHIES, Μενυχία, fête annuelle qu'on célébroit à Athènes, dans le port du même nom, le seizième du mois munychion, en l'honneur de Diane-*Munychia*.

MUNYCHION, Μενυχιὼν, le dixième mois de l'année athénienne; il contenoit vingt-neuf jours, & répondoit, selon Potter & Giraldi, à la fin de notre mois de mars & au commencement de notre mois d'avril. On l'appelloit *munichion*, parce que pendant ce mois on célébroit à Athènes, en l'honneur de Diane, les fêtes nommées *Munichies*..

MUR. *Voyez* MURAILLE.

MURÆNA, lamproie (*Voyez* ce mot.). Ce fut le surnom de la famille LICINIA; & il lui vint du soin ridicule & minutieux que prirent des lamproies quelques-uns de ses membres.

MURÆNA, collier d'or ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec une lamproie qui mord sa queue (*Isidor.* 19. 31.).

MUR, MURAILLE. } M. Paw (*Recherches sur les égyptiens.* (*t.* 2. *p.* 79.) dit :

» Les égyptiens paroissent être le premier de tous les peuples qui ait cru qu'on pouvoit fortifier un pays comme on fortifie des citadelles : car il faut regarder le grand rempart de l'Egypte comme beaucoup plus ancien que le rempart de la Médie, dont nous indiquerons la position dans l'instant ».

« Sésostris, dont on fait si mal-à-propos un conquérant, tacha de mettre un peu son royaume en état de défense, en élevant une muraille qui alloit, par une ligne oblique, depuis la ville du soleil, située hors du delta, jusqu'à Péluse, par un trajet de quinze cents stades de la petite mesure, & qui étant évalués comme ils doivent l'être, font précisément trente lieues de 2500 toises chacune. Ce prétendu héros vouloit principalement empêcher les pasteurs de l'Arabie de rentrer en Egypte, d'où on les avoit chassés, parce que leurs excès y étoient parvenus à un degré insoutenable : & ce qu'il y a de singulier, c'est que les arabes bédouins, qui campent aujourd'hui insolemment sur les ruines d'Alexandrie, ont conservé parmi eux la tradition de cette longue *muraille*, laquelle renfermoit tous les défauts imaginables, car elle aboutissoit, comme on vient de le dire, à Péluse (*Diodor. Bibl. l.* 1 *c.* 57.). Il eût été plus court, pour bien fermer l'Egypte, de bâtir une *muraille* depuis Péluse jusqu'à la ville des héros; & j'avois d'abord cru que le texte de Diodore avoit été altéré, & qu'il falloit y lire Ηρωωνπόλις au lieu d'Ηλιυπόλις; mais d'autres considérations ne permettent point d'adopter cette leçon. Ainsi il ne s'agissoit que de s'emparer de cette ville pour rendre inutiles tous les travaux de Sésostris, qu'on laissoit à gauche; & on remontoit ensuite le Nil sans obstacle, comme le fit Cambyse, & comme le fit encore Alexandre ».

« Ce grand *mur* de l'Egypte a disparu sans qu'on sache comment; mais il y a de l'apparence qu'on le rasa lors de la conquête des persans; car il n'existoit déjà plus sous Artaxerxe-Memnon, c'est-à-dire en un temps où les égyptiens, soutenus par les troupes auxiliaires de Lacédémone ou d'Athènes, firent un dernier effort pour briser leurs chaînes, qu'ils ne brisèrent point. Alors le pharaon Nectanèbe retrancha de nouveau par des *murailles* tout le bord du Nil le long du bras Pélusiaque; & Chabrias, qui commandoit sous lui les grecs, couvrit une seconde fois les avenues de Péluse d'un boulevard qu'on nommoit le *Charax Chabriæ* (*Corn. Nep. in Vit. Chabriæ. Strabo geogr. l.* 17.). Mais il ne reste non plus de vestige de ces ouvrages que de ceux de Sésostris; on ne les retrouve que dans l'histoire & dans la carte qu'on a dressée, afin d'en donner au lecteur une notion précise ».

M. de Maillet prétend qu'on découvre dans l'Heptanomide quelques pans d'un autre rempart construit par les égyptiens, & qui doit avoir eu plus de vingt-quatre pieds d'épaisseur; (*Description de l'Egypte*, *p.* 321) mais l'existence en a été inconnue à tous les auteurs ».

« On a soutenu que cette idée de fermer un pays par des *murailles*, étoit due aux égyptiens; il faut démontrer ici que cette idée est venue à toutes les anciennes nations policées qui ont eu dans leur voisinage des barbares ou des nomades, qui ne cultivant pas la terre, sont le fléau de tous ceux qui la cultivent. Car la vie pastorale, que des historiens qui n'étoient point philosophes ont cru être le véritable état d'innocence, excite tellement au brigandage, qu'il n'y a presque pas de différence entre le terme de nomade & le terme de voleur, parce que dans cette vie pastorale le droit des gens pèche singulièrement ».

» Un grand *mur*, assez bien imaginé si l'on n'en considère que la position, est celui qui fermoit la vallée entre le Liban & l'Anti-Liban pour arrêter les arabes scénites. Cet ouvrage avoit été prodigieusement fortifié; mais il n'existoit déjà plus au temps de Pline, qui en parle comme d'un monument dont on conservoit seulement la mémoire; mais on peut en voir une description plus détail-

lée dans Diodore de Sicile (*Plin. l. V. c. 20... Diodor. l. XIV. c. 22*) ».

« On sera surpris que des juifs aient aussi entrepris de bâtir une *muraille* longue de cent cinquante stades, & déployée depuis la ville de Joppé jusqu'à la ville d'Antipatris (*Joseph. Ant. judai. l. XIII. c. 23.*). Ce rempart fut comme tous les autres, d'abord renversé; & les juifs qui prétendoient le défendre contre Antiochus, s'y laissèrent battre de la manière la plus infâme ».

« En allant de Joppé toujours le long des côtes de la Méditerranée, on rencontroit le grand *mur* qui environnoit toute la province de Pamphylie & une partie de la Pisidie. Des voyageurs faisant vers la fin du dix-septième siècle, le trajet d'Antholie à Smyrne, découvrirent les débris de cet immense boulevard (*Spon. Miscell. erudit. antiquitat. sectio VI. in-folio*), dont aucun auteur ancien n'a parlé; tellement qu'on ne fait ni par qui, ni quand il a été construit; mais il n'y a pas de doute qu'il n'ait été destiné à défendre la Pamphylie contre les habitans de l'Isaurie, qu'il a toujours été difficile d'accoutumer au repos. Leurs montagnes étoient fort arides, & ils cultivoient mal, aimant mieux entreprendre des courses par-tout où il y avoit quelqu'espoir de pouvoir piller. On les appelloit les voleurs par excellence, parce qu'ils faisoient encore mieux ce métier que les juifs & les arabes, & presqu'aussi bien que les algériens font la piraterie. Les romains les châtièrent plus d'une fois; mais ils redevinrent formidables sous le règne de Valens & sous celui de ses successeurs: de sorte que, sans entrer dans de plus grands détails à cet égard, on peut regarder le rempart de la Pamphylie comme un ouvrage du Bas Empire, & nous en indiquerons d'autres qui répondent à la même époque ».

« En passant de-là dans le centre de l'Asie, on trouvoit la grande *muraille* de la Médie, allongée à peu-près du Tigre à l'Euphrate. Xénophon, le seul historien qui ait parlé de cet ouvrage comme l'ayant vu, au moins dans sa partie orientale, en fixe la longueur à vingt parsangues (*Expedit. des Dix-mille, l. 2*), mesure qu'on ne peut guères accorder avec celle de Lucius Ampélius (*de Mirabilibus, c. 9.*). Les trente milles romains qu'Ampélius donne à la *muraille* de la Médie ne font que dix parsangues. Ainsi il faut corriger son texte, & lire *soixante milles*, qui font les vingt parsangues de Xénophon à trente toises près. Mais ce qu'il y a d'impardonnable dans Ampélius, c'est d'avoir placé ce rempart au rang des sept merveilles du monde: il étoit élevé à la vérité de cent pieds grecs, & en avoit au moins vingt d'épaisseur; et, malgré tout cela, ce n'étoit pas une merveille du monde; comme on l'avoit cimenté avec du bitume, on pouvoit aussi par le moyen du bitume l'entamer, en y appliquant des gâteaux allumés, pour calciner les endroits qu'on se proposoit d'ouvrir. Artaxerxe, dans la vue de prévenir de tels accidens, avoit fait tirer en avant de larges fossés dans lesquels le Tigre dérivoit; tellement que, pour protéger un ouvrage très-foible, il en avoit entrepris un autre qui n'étoit pas plus fort ».

« On voit clairement que ces prodigieuses fortifications, dont il n'est resté aucune ruine sur la face de la terre, avoient été faites dans le dessein d'assurer Babylone & la partie méridionale de la Babylonie contre les invasions d'un peuple qui habitoit les confins de l'Arménie & de la Mésopotamie; & ce peuple ne peut jamais avoir été fort nombreux, car il occupoit des montagnes aussi stériles que celles de l'Isaurie; & je crois que les sacchis qu'on trouve vers le Senjar en sont un reste ».

« Comme c'étoit la folie des grecs & des romains d'attribuer à Sémiramis toutes les constructions qu'ils rencontroient au delà de l'Euphrate, ils n'ont pas manqué de lui attribuer aussi le *mur* de la Médie. Mais si cela étoit bien vrai, il s'ensuivroit que les assyriens, qui trembloient alors devant une petite nation sauvage, n'étoient point en état de faire trembler l'Asie à leur tour en la couvrant d'armées innombrables. Mais souvenons-nous toujours que cette histoire des assyriens & de Sémiramis n'a été écrite que par des philosophes ».

« Avant que de parvenir au Van-ly de la Chine, on trouvoit jadis à l'orient de la mer Caspienne deux *murs*, qui ont fait partie de la chaîne de retranchemens dont on a environné presque toute cette prodigieuse portion du globe que nous appellons la Tartarie, comme les anciens l'appeloient la Scythie; & quoique cette dénomination soit fort impropre, il n'est guères possible d'en trouver une plus commode pour désigner une foule de nations presque toutes nomades ou ambulantes ».

« Parmi les déserts de l'Hyrcanie, qui sont sablonneux, il y a un canton privilégié d'une extrême beauté, & qu'on connoit dans la géographie sous le nom de Margiane. Alexandre en fut si charmé, qu'il résolut d'y fonder une ville; mais ce projet, qui n'eut pas lieu de son vivant, fut repris par Antiochus, fils de Séleucus Nicator, qui s'apperçut bien que toutes les terres qu'on y défricheroit seroient ravagées par les Scythes, si on ne les arrêtoit d'une manière ou d'une autre: là-dessus il se détermina à envelopper toute la Margiane d'une *muraille* de quinze cents stades, qu'on ne sauroit évaluer à moins de quarante-cinq lieues; & c'étoit par conséquent un ouvrage qui n'a point dû échapper à nos recherches (*Strabo geograph. l. XI.*)

l. XI.). Quand on ſait que cette ville, fondée par Antiochus, a été depuis pillée, ſaccagée & brûlée plus d'une fois par les tartares, alors il eſt ſuperflu d'obſerver que ce boulevard de la Margiane rentre dans le cas de tous les autres par ſon inutilité la plus complette ».

» Sous le quarante-deuxième degré de latitude nord a exiſté le grand mur de l'Ilak ; déployé depuis le mont Shabaleg juſqu'à l'extrémité de la vallée d'alshash, diſtance qui peut être de vingt grandes lieues. Pour peu qu'on ait quelque notion du local, il eſt aiſé de voir que cet ouvrage avoit été entrepris contre les voleurs de Turkeſtan, dans la vue d'aſſurer la ville de Toncat & ſes environs, qui, lorſqu'ils étoient cultivés au quatorzième ſiècle, formoient un grand jardin entrecoupé de mille canaux. La nature, dit Abulféda, n'eſt nulle part au monde plus belle que dans cet endroit tout couvert de verdure, de fleurs & de fruits. (*Locorum omnium quæ Deus creavit*, *amœniſſimus*, dit le traducteur d'Abulféda. *Deſcript. Choraſ. Mawaralnahræ.* p. 51. *in*-4.) Mais le voiſinage des tartares errans a dû diminuer beaucoup ces agrémens de Toncat, dont les environs ſont preſque convertis aujourd'hui en un déſert. Quelques autres villes conſidérables de la Mawar-al-ennar, comme Samarcand & Bochara, ont eu auſſi d'immenſes enceintes *murées*, qui enveloppoient tout leur territoire & tous leurs champs labourés à pluſieurs lieues à la ronde ; car c'eſt principalement les les champs labourés qu'il importoit d'y préſerver contre des peuples paſteurs qui croient avoir le droit de fourrager par-tout : & cette prévention eſt fondée ſur leurs maximes, ſuivant leſquelles ils ne reconnoiſſent pas la propriété qui réſulte de la poſſeſſion des terres ».

« Le nombre des provinces fortifiées par des *murailles* dans l'ancienne Europe a auſſi été très-grand ; & ſi l'on n'y a pas vu des ouvrages comparables à ceux de l'Aſie par leur étendue, on peut au moins les leur comparer par leur inutilité. D'abord, des colonies athéniennes, envoyés dans la Cherſonèſe de Thrace ſous la conduite de Miltiades, enfermèrent l'iſthme par un *mur* que les grecs nommoient le *macron teichos*. (*Herodot. l. VI.... Plin. l. IV. c. XI.*) Il alloit depuis Pactie juſqu'à Cardie ; & dans le Périple de Scylax, la diſtance entre ces deux villes eſt indiquée de quarante ſtades. Il paroît que cette conſtruction fut bientôt percée, enſuite réparée & augmentée encore de deux bras, dont il n'exiſte plus de veſtiges »

« Après tous les travaux dont il eſt tant parlé dans les auteurs de l'antiquité pour ouvrir l'iſthme de Corinthe, on ſe détermina enfin à le fermer ; mais celui qui le ferma le mieux fut Manuel Paléologue : il y fit conſtruire un *mur* très-épais, auquel les grecs croyoient que le ſalut de leur pays étoit attaché. Et cela eût été vrai comme ils le croyoient, s'ils y avoient témoigné plus de bravoure, & fait de meilleures diſpoſitions : mais cette *muraille*, derrière laquelle ils ſe cachèrent, les empêcha de combattre, enſuite elle les empêcha de fuir. Les turcs ne firent jamais plus de priſonniers en un jour, qu'au jour qu'ils forcèrent la *muraille* de la Morée, que les vénitiens ont été aſſez laborieux pour relever : ce qui a une ſeconde fois donné aux muſulmans la peine de la raſer. Car, s'il importoit beaucoup aux vénitiens que l'iſthme de Corinthe fût fermé, il importoit bien davantage aux muſulmans qu'il fût ouvert ».

« Il faut maintenant indiquer le troiſième *macron teichos*, ou le long *mur* d'Anaſtaſe, placé à neuf ou dix lieues en avant de Conſtantinople. Zonare aſſure qu'il commençoit à Sélembrye (*Annal. in Anaſtaſ. Dicor.*) ; mais les débris qui en reſtent, & qui en indiquent mieux la direction, prouvent qu'il commençoit un peu au-delà d'Héraclée, & qu'il aboutiſſoit à Dercon ; de façon qu'il occupoit tout l'eſpace qu'il y a de la Propontide au Pont-Euxin, eſpace qu'on évalue à quatre cent vingt ſtades. Un auteur eccléſiaſtique nommé Evagre inſinue que derrière ce boulevard on avoit creuſé un canal par lequel les navires paſſoient au travers du continent de la Propontide dans le Pont-Euxin : mais cet Evagre eſt ſi peu judicieux, qu'on ne ſauroit faire aucun fond ſur ſon témoignage. Conſtantinople, dit-il, qui avoit toujours été ſituée dans une péninſule, ſe trouva alors dans une île (*Evagr. l. III. c.* 38. *Suidas Niceph. l. XXXIX. c.* 16.). N'eſt-il point honteux qu'il ait fallu bâtir un tel rempart ſi près de la capitale de l'empire d'Orient pour arrêter la cavalerie des bulgares, celle des thraces & celle des ſcythes ! Mais Anaſtaſe n'avoit lui-même aucune cavalerie en état de ſe préſenter devant l'ennemi ; tellement que pour conſerver ſa capitale, il ſe vit dans la néceſſité de ſe dépouiller de tous ſes états en Europe ; car ce qu'il poſſédoit en Europe, ſe réduiſoit réellement au peu de terrein compris entre le grand *mur* & l'enceinte de Conſtantinople ; ce qui formoit à peine une ſeigneurie. Au-delà tout étoit à la diſcrétion des barbares, qui avoient ouvert depuis long-temps les gorges du mont Hémus, murées ſous Valens, & qui ouvrirent bientôt auſſi le *macron teichos*, que les turcs ne trouvèrent plus en venant aſſiéger Conſtantinople ».

« En vain ſouhaiteroit on de pouvoir donner quelques éclairciſſemens ſur un quatrième *macron teichos*, plus grand encore que celui d'Anaſtaſe, & dont on trouve des veſtiges dans la Bulgarie, aux environs d'une ville connue ſous le nom de *Dryſta*. Tout ce qu'on peut en dire, c'eſt que la

construction décèle l'ouvrage d'un empereur grec, qui opposa encore inutilement cette digue aux inondations des barbares. Il ne faut pas s'étonner au reste que nous soyions aujourd'hui si peu instruits sur un monument caché dans une région presque sauvage ; car nous n'en savons pas davantage sur la *muraille* du Valais, dont il existe de grands restes entre le Rhône & le Burgberg : on ignore si elle a été élevée à l'imitation du rempart que fit faire César pour arrêter les suisses, qu'il n'arrêta cependant point, ou si elle est antérieure aux temps même de César, ce que je ne saurois me persuader ».

« Il règne aussi beaucoup de confusion dans tout ce qu'on a écrit touchant les ouvrages entrepris & exécutés par des empereurs romains dans la Grande-Bretagne, & les auteurs mêmes de ce pays sont difficiles à concilier ; mais on tâchera d'applanir toutes ces difficultés en quelques mots. Agricola, qui connoissoit bien la Bretagne, étoit d'avis que pour s'y maintenir il falloit conserver le détroit entre la rivière de *Clyd* & le *Firth of Forth*. Cependant Hadrien, au lieu de choisir ce terrein, large seulement de 32 milles, en choisit un autre, large de 80, & il faut observer que sur les voies militaires de cette île le mille est évalué à 420 pieds plus que sur les voies du continent : cela engagea alors les romains à faire un *vallum* ou un rempart de pieux & de gazon une fois plus long qu'il n'auroit dû l'être. Ce rempart de l'empereur Hadrien ne résista pas : l'empereur Antonin-Pie en fit faire un autre, qui fut encore bientôt renversé. L'empereur Sévère en fit faire un troisième, qui fut encore renversé. Enfin sous Valentinien III, Aëtius se mit dans l'esprit que tous ces ouvrages avoient péché par leur construction, de sorte qu'il fit élever en Angleterre une véritable *muraille*, épaisse de vingt pieds ; mais ce qui prouve qu'Aëtius s'étoit prodigieusement trompé, c'est que son rempart résista moins que les autres ; car il n'étoit achevé que depuis cinq ans lorsqu'on le força à Gramsdick, & ensuite on le força par-tout. Buchanan assure que ce ne fut que de son temps qu'on en retrouva les ruines, qui ont au moins servi à quelque chose, puisqu'elles ont servi à bâtir des maisons. (*Buch. lib. IV. in Rege* 27..... *Polydor. Virgil. lib. I. Hist.*) ».

« On voit par ces faits, & par d'autres circonstances qui y ont rapport, que c'est au règne d'Hadrien qu'il faut faire remonter l'origine de la puissance des barbares. La manière dont on se fortifioit contre eux, leur apprenoit le secret de leurs forces ; car plus les romains retranchoient les limites de l'empire, & plus la discipline militaire dégénéroit parmi eux ; & je crois qu'elle a dégénéré dans tous les pays qu'on a tâché de fermer par des *murailles*, sans même excepter la Chine ».

« On ne fut pas en état, comme nous l'avons fait voir, de défendre un seul de tous les remparts de la Bretagne, qu'Agricola avoit su tenir sous le joug par la seule disposition de ses postes & de ses cantonnemens. Au reste ; tout ceci n'est pas comparable à ce que les romains ont fait dans la haute Allemagne, où ils avoient une espèce de *Van ly*, rempli d'autant de défauts que celui de la Chine, & aussi difficile à défendre que celui de la Chine. Une carte de la Germanie ancienne, dressée par M. d'Anville, le fait commencer vis-à-vis d'Ober-Wesel, y représente de grands interstices, & en assigne la principale force dans l'endroit où étoient les travaux de Valentinien, sur le bas-Necker. Mais cet arrangement n'est point tel qu'on puisse l'adopter ; car il s'agit certainement d'une ligne non interrompue, & également fortifiée dans toute son étendue. M. Hanselmann, qui a très-bien décrit ce monument dans un ouvrage allemand, dit que la tradition constante du pays en rapporte l'origine au règne d'Hadrien, & la continuation aux empereurs suivans. En effet, la dernière branche, qui alloit vers le Danube, y avoit été ajoutée par Probus ; & les médailles de ce prince, qu'on y a découvertes, en font foi (Voyez *Dœderlein Vorstellung des altem Ræmischen* Valli *und Landwehr*, III. Absch. On peut consulter aussi l'ouvrage de M. Hanselmann, dont le but est de rechercher jusqu'où les romains ont pénétré dans la Souabe & la haute Allemagne) ».

« Ce rempart s'élevoit sur la rive du Rhin, vis-à-vis de Bingen, où les romains ont eu, dès le temps d'Auguste, un camp retranché ; de-là il s'étendoit dans le comté de Solms, où il formoit un grand coude pour pouvoir se replier sur le Mein. Ensuite il s'enfonçoit dans la forêt d'Otton ou l'Odenwald, traversoit la comté de Holach, touchoit au Necker, s'élevoit de-là jusqu'à Hall en Souabe, & venoit par Eichstadt & Weissenbourg se terminer à Pfeurring dans le territoire de Ratisbonne ; de sorte qu'il n'existoit point de passage entre le Rhin & le Danube, toute cette immense étendue de pays ayant été fermée par la même barrière. Il paroît, par les ruines qu'on en déterre, que des citadelles entières y avoient été enclavées, & qu'on en avoit fortement muré toutes les tours ».

« La cause des sinuosités que décrivoit cet ouvrage nous est bien connue : les romains étoient alliés de la manière la plus étroite avec quelques nations transrhénanes, comme les *mattiaques*, de façon qu'ils furent obligés d'envelopper aussi le territoire de ces alliés-là ; mais quand même on eût conduit ce rempart par le chemin le plus court, & avec toute la régularité possible, il n'en auroit point été pour cela plus propre à remplir l'objet qu'on se proposoit, & qui étoit de contenir les

cattes & toutes les peuplades germaniques, qu'on nommoit *ambulantes*, c'eſt-à-dire, celles qui n'ayant pas de patrie, en cherchoient toujours une dans le monde entier, qui marchoient avec leurs troupeaux, comme les tartares, & ſe battoient comme eux, en paſſant avec une facilité étonnante de l'état de berger à l'état de ſoldat. Il y a eu dès la plus haute antiquité, dans la Germanie, de ces hordes plus inquiètes que les autres, & qui erroient toujours, ou qui ſe tranſplantoient ſouvent. Les peuplades ſédentaires ne trouvèrent d'abord contre ces aſſauts imprévus d'autre remède que de faire autour d'elles une vaſte ſolitude; & cette méthode, encore adoptée du temps de Jules-Céſar, eût à jamais entretenu la barbarie. Mais depuis, les germains s'étant procuré de meilleurs inſtrumens de fer pour abattre le bois & creuſer la terre, ſe fortifièrent les uns contre les autres par des ouvrages qu'ils appelloient *landwehr*, & dont ils paroiſſent avoir pris l'idée dans la Gaule, où on en découvre les premières traces, quoiqu'en général ce ſoit là la pratique de toutes les nations qui veulent quitter la vie ſauvage ou la vie paſtorale, pour entreprendre de cultiver régulièrement la terre dans des contrées où leurs voiſins ne la cultivent pas encore ».

« Il ſuffira ici d'avoir indiqué un rempart ou un *vallum romanum*, allongé depuis Vidin juſqu'au petit Waradin, & quelques autres ouvrages dans le même goût, mais conſtruits par les goths; car de tous les barbares qui parurent alors, les goths inclinoient le plus à ſe policer. Ce qui, dans le nord de l'Europe, mérite quelque conſidération, c'eſt le *danewerk* élevé par les normands, lorſqu'ils commencèrent à ſe faire connoître ſous le nom de *danois*. Pour n'être pas inquiétés dans la Juthie par les ſaxons, ils tâchèrent de la fermer en la couvrant d'une terraſſe conduite juſqu'au bord de la mer Baltique, & c'eſt ſur cette digue même que Waldemar-le-Grand fit depuis bâtir une *muraille*, qui eſt moins ruinée de nos jours que l'on auroit dû s'y attendre ».

Murailles (Longues). C'étoient celles qui embraſſoient tout le Pirée, & le joignoient à Athènes; on les nommoit μακρὰ τείχη. Elles étoient longues de 40 ſtades, qui font cinq mille pas, hautes de 40 coudées, & ſi larges, que deux chariots y pouvoient paſſer de front. On n'avoit employé à leur conſtruction que de groſſes pierres de taille jointes enſemble avec du fer & du plomb fondu. Ce fut Cimon qui en jetta les fondemens, au rapport de Plutarque, & Périclès les fit achever.

Murailles des villes. Romulus établit une loi par laquelle les *murailles* des villes étoient un objet ſacré, un objet de culte; & c'eſt pour cela, dit Plutarque (*Quæſti. Roman.* 27.), que ce roi tua ſon frère qui avoit profané la ſainteté des *murs* de Rome. Voyez Pomerium.

Néron revenant vainqueur des jeux de la Grèce, fit abattre une partie des *murailles* de Rome, afin d'y entrer par la brêche, comme le pratiquoient dans leur patrie les vainqueurs des jeux publics de Grèce.

De ſimples particuliers relevoient quelquefois à leurs frais les *murs* ou une partie des *murs* d'une ville, & l'on annonçoit cette munificence par des inſcriptions. En voici une trouvée à Carthagène:

C N. C O R N E L I U S. L. F.
G A L. C I N N A. I I. V I R
M U R U M. L O N G. P. C I I
E X D. D. F. F. I. Q. P.

Cneius Cornelius, Lucii filius, Gal. Cinna duumvir, murum longum pedes CII ex decreto decurionum fieri fecit, idemque probavit (*Nicol. de ſiglis vet.* c. 30.).

MURALE, épithète que les romains donnoient à la couronne dont ils honoroient ceux qui les premiers avoient ſauté ſur les murs des ennemis. C'étoit un cercle d'or crénelé, qui repréſentoit les créneaux d'une muraille. Sur les monumens, les divinités & les génies tutélaires d'un pays portent des couronnes tourelées ou crénelées. Les figures de femmes que l'on voit ſur les médailles pour repréſenter des villes, des provinces ou des royaumes, ſont auſſi repréſentées avec la couronne *murale*.

MURCI. On appelloit ainſi ceux qui, dans la crainte d'être obligés de porter les armes, ſe coupoient le pouce, *pollicem*, uſage qui paroît être l'étymologie du mot de poltron ou *pollice trunco*, dans la langue françoiſe. Quand ils étoient ainſi mutilés, ils ne pouvoient plus manier l'épée, & par-là étoient exempts du ſervice. On les appella *murcos*, par alluſion à la déeſſe *Murcia*, divinité de la pareſſe & de l'oiſiveté: *Nec eorum aliquandò quiſquam*, dit Ammien Marcellin, *ut in Italiâ, munus martium pertimeſcens, pollicem ſibi præcidit, quos jocaliter murcos appellant* (*XV.* 12.).

MURCIA, déeſſe de la pareſſe, qui avoit un temple à Rome ſur le mont Aventin. C'étoit la divinité favorite du beau ſexe, au rapport de Plutarque. Mais je crois qu'il confond cette divinité avec Vénus ſurnommée *Murtia*.

MURCUS, ſurnom de la famille Statia.

MURENA, ſurnom des familles Licinia & Terentia.

MUREX ferreus. Voyez CHAUSSE-TRAPE.

Murex, coquillage qui servoit à faire la couleur pourpre par le moyen d'une liqueur renfermée dans son corps. Pline dit qu'on s'efforçoit de le prendre vivant, parce qu'il perdoit ce suc avec la vie : *Vivos capere contendunt, quia cum vitâ suâ succum illum evomunt.* Voyez POURPRE.

MURGANTIA, dans le Samnium. ΜΥΡΓΑΝΤΙΑ en caractères étrusques.

Pellerin a publié une médaille de bronze autonome avec cette légende.

MURIA, eau dans laquelle on avoit dissous du sel marin. Les romains en servoient sur leurs tables, pour la mêler avec les mêts, comme nous faisons du sel servi dans les salières. Ils plongeoient dans la *muria* les poissons & les viandes qu'ils vouloient conserver. On les appelloit alors *muriatica* (*Plaut. Poen.* 1. 2. 32.).

Ils appelloient *muria dura* une eau saturée de sel marin, au point de n'en pouvoir plus dissoudre. Columelle (*XII. 6.*) enseigne le moyen d'obtenir la *muria dura*. Elle servoit pour lessiver les olives.

Les médecins faisoient un grand usage de la *muria* pour laver les plaies, pour prévenir la gangrène, &c.

La *muria* la plus recherchée étoit celle d'Antibes, de Thurium (*Plin.* 31. 8.) & de la Dalmatie. On la faisoit avec le sang & les autres liqueurs qui s'écouloient des thons après leur mort. On la mêloit au *garum* pour le rendre plus fluide, & en faire un assaisonnement parfait, appellé *sausse-noire*.

Pollux (*VI.* 19.) & Athénée (*X.*) racontent qu'on proposoit des énigmes, *gryphos*, dans les repas, que l'on donnoit un plat de viandes à celui qui les devinoit; mais que ceux qui ne les expliquoient pas, étoient condamnés à mêler de la *muria* dans leur boisson, & à en avaler une coupe sans prendre haleine.

MURIATICA. Voyez *Muria*.

MURIER. *Voyez* THISBÉ.

MURILEGULI, pêcheurs employés à recueillir les *murex* dont on tiroit la pourpre.

MURINES, *MURINITES*, } vin dans lequel on faisoit dissoudre de la myrrhe. Les romains prirent des grecs ce goût bizarre, & les courtisannes lui attribuèrent une vertu excitative qui la leur faisoit rechercher. *Murrinum mihi aafit*, dit une d'elles dans un ancien comique, *quo virilibus armis occurram fortiuscula.*

MURRINS (Vases), *MURRATA*, *MURRINA*, dérivés de *MURRA*, pierre avec laquelle on les croyoit fabriqués. Parmi les riches dépouilles que Pompée, vainqueur de Mithridate & maître d'une partie de l'Asie, fit voir à Rome, lorsqu'il obtint le triomphe, entre une infinité de bijoux de toute espèce, de pierres précieuses, & d'ouvrages inestimables où l'art le disputoit à la nature, on admira pour la première fois plusieurs de ces beaux *vases* appellés *vasa murrhina*. C'étoit une nouveauté pour les romains, une nouveauté de matière fragile, & qu'on leur présentoit comme une chose aussi rare qu'elle étoit parfaite; on en voulut à tout prix.

On vit un ancien consul y consumer tout son patrimoine, acheter un seul de ces vases 70 talens, qui font plus de 150 mille livres de notre monnoie, & boire, tout brisé qu'il étoit, sur ses bords, avec la même satisfaction, & peut-être encore plus de délices, que quand il étoit entier. Mais Néron, & Pétrone le ministre de ses plaisirs, allèrent bientôt au-delà, & l'on n'ose écrire les sommes qu'ils y dépensèrent, on craint de n'être pas cru. Une pareille folie étoit digne d'un empereur, qui, après avoir rassemblé autant qu'il avoit pu de *vases* de cette espèce, & en avoir enrichi le théâtre sur lequel il osoit faire à la vue de toute la capitale, le personnage d'acteur, ne rougissoit point de recueillir jusqu'aux débris de ces vases, de leur préparer un tombeau, & de les y placer, à la honte du siècle, avec le même appareil que s'il se fût agi de rendre un honneur semblable aux cendres d'Alexandre.

Il en coûta à Pétrone pour acquérir un bassin, *trullum murrhinum*, 300 talens, qui réduits à leur moindre valeur font la somme de 720 mille livres; & Néron en dépensa autant pour un vase à deux anses de la même matière.

Pline, qui s'est attaché à décrire l'auguste cérémonie du triomphe de Pompée, d'après les actes mêmes qu'il avoit eus en communication, nous parle de *vases* faits avec de l'or & avec les pierres les plus précieuses, qui ornèrent ce triomphe, & qui étoient en grande abondance. C'étoient les *vases* de Mithridate, mais cet écrivain ne tarde pas à nous avertir que ce fut en cette occasion qu'on vit paroître les premiers *vases murrhins*, *vases* qui furent reçus avec une admiration mêlée, si on peut le dire, de respect, jusque-là que Pompée crut qu'il étoit de son devoir d'en consacrer au moins six dans le temple de Jupiter-Capitolin.

Ces *vases* étoient précieux par leur belle forme,

leur éclat, leur transparence en plusieurs endroits. On n'est pas d'accord sur leur matière ; mais on conçoit bien qu'elle n'étoit pas de myrrhe, substance résino-gommeuse ; cette idée seroit ridicule.

Plusieurs savans ont jugé que ces *vases* étoient d'une sorte d'agate, comme, par exemple, de celle que Pline nomme *antachates* ; mais cette conjecture très-vraisemblable offre des difficultés apparentes. Ces *vases murrhins* étoient d'une grandeur considérable, ayant une même disposition de figures, avec des ornemens de couleurs différentes du fonds ; or la nature produit rarement des morceaux d'agate d'une certaine étendue ; on n'y trouve jamais les mêmes dispositions de figures ; il est contre le caractère de l'agate d'être litée en sens contraire, comme il le faudroit, pour rencontrer dans le même morceau des ornemens d'une couleur différente du fonds. Ces raisons ont déterminé quelques savans à penser que les *vases murrhins* étoient des procédés de l'art, & c'est peut-être le seul sujet sur lequel Jules César Scaliger & Jérôme Cardan se soient accordés. Ils ont avancé tous les deux que les *vases murrhins* venoient de l'Inde, & qu'ils étoient de porcelaine. Mariette a adopté la même opinion, & s'est si bien attaché à la faire valoir dans son Traité des pierres gravées, que Caylus avoue que ses preuves l'ont convaincu. Elles ont paru au chevalier de Jaucourt d'autant plus vraisemblables, que Properce dit positivement que les *vases murrhins* se faisoient au moyen du feu :

Myrrheaque in parthis pocula cocta focis.

Voici l'opinion du savant Winckelmann sur les *vases murrhins*. Il explique une cornaline de la collection de Stosch, sur laquelle est gravé un *vase murrhin* à anses, auquel un dauphin placé au milieu de deux épis de bled sert de support ; sur le vase est un oiseau. « J'appelle, dit-il, ce *vase* un *vase murrhin*, parce que nous avions dans notre cabinet un beau fragment d'un semblable vase à anse, qui ressembloit assez à celui que représente cette gravure. Nous y reconnoissons tous les caractères que Pline donne aux *vases murrhins* (*Lib. XXXVII.* 8.), & qui sont ceux de la belle sorte d'agate, appellée *sardonique*, parce qu'elle est composée en très grande partie de (*Joan. de S. Laurent delle pietr. pref. degli ant. Diss. I. c. 9. in Diss. acad. cort. t. V.*) sardoine. En comparant ce fragment avec d'autres de nos morceaux de vases de verre antiques, nous avons eu la satisfaction de trouver dans ceux-ci les débris même des *murrhins factices*, c'est-à-dire, de ceux avec lesquels l'art de la verrerie des anciens avoit cherché, selon Pline, à imiter les véritables *vases murrhins* : *Fit & album & murrhinum, aut hyacinthos saphirosque imitatum, & omnibus aliis coloribus* (*Lib. XXXVI.* 67. *Arrian. Peripl. Genev.* 1577. *p.* 2. & *Diss. acad. cort. loc. cit p.* 45. *not. C.*). Partout c'est le même caractère. Dans les véritables, on trouve formé naturellement ce que l'art a cherché à contrefaire dans les factices, c'est-à-dire des lignes ou des veines qui forment des angles, des sinuosités, des cercles, de la transparence ou de l'opacité, & enfin de ces couleurs qu'on observe dans l'agate & dans la sardoine, & rien de plus. Si les *vases murrhins* eussent été de la porcelaine, on ne comprend pas comment un naturaliste aussi judicieux & aussi bien informé que l'étoit Pline, auroit pu les comprendre toujours (*l. XXXIII.* 11. 36. 1. 37. 8. 9. *Conf. Paus. Arcad. lib VIII. p.* 636. *l. I.*) parmi les pierres, & les distinguer d'avec les ouvrages de terre cuite. *In sacris quidem*, dit-il dans un endroit (*Lib. XXXV.* 46.), *non murrhinis cristallinisve, sed fictilibus prolibatur simpuviis* ; & dans un autre endroit (*Ibid* 46.) : *Quoniam eò pervenit luxuria, ut etiam fictilia pluris constent quàm murrhina.* Dans ce cas, il faudroit donc convenir qu'il auroit très-mal caractérisé ces vases, & qu'en conséquence on ne pourroit déduire de sa description quelle en étoit la nature. Il faudroit en conclure aussi que cet auteur auroit très-mal caractérisé la difference qu'il fait des *murrhins* d'avec les autres vases factices, puisqu'enfin la porcelaine n'est qu'une matière factice, qui se fait comme les autres ouvrages de terre cuite, & qu'il n'est pas vraisemblable que depuis plus de cent ans qu'on voyoit des *vases murrhins* à Rome, on fût encore alors à ignorer de quelle sorte de matière ils étoient fabriqués. Il y a plus ; supposé que les *vases murrhins* eussent été de la porcelaine peinte, ils auroient représenté quelque chose, comme des fleurs, des arbres, des animaux & d'autres sortes de figures. Je veux que tout cela eût été estropié, comme l'est tout ce que nous donne la peinture des chinois. Cependant ce n'en auroit pas moins été quelque chose de reconnoissable. Mais les anciens avoient-ils moins des yeux que nous ? Et pourquoi donc n'auroient-ils fait aucune mention de ces sortes de figures, eux qui accoutumés aux productions des meilleurs pinceaux, auroient dû être choqués des disproportions d'un dessin irrégulier & bizarre ? Les agates arborisées, & sur-tout celles qu'on appelle *pierres de Mocha*, ne représentent rien d'exact dans les images qui s'y trouvent, si ce n'est à l'aide de l'imagination dans laquelle le jeu des taches & des veines de la pierre, ainsi que l'a observé Pline (*Lib. II.* 95. 37. 3.), réveille les idées des choses avec lesquelles elles ont une ressemblance confuse. Malgré cela néanmoins, les anciens ne laissèrent pas que d'y faire attention, & le même Pline rapporte qu'on y distinguoit (*Ibid. III.* 54.) des arbres, des bois, des fleuves, des animaux, & toutes sortes de choses ».

« Mais s'il en est ainsi, si le naturaliste que je

cite, porta dans son histoire naturelle des regards curieux sur tout ce qui fut produit par la nature, ou qui sortit de la main de l'homme ; si, en fait de peinture, depuis la *sciographie* & le *monogramme*, qui furent les premiers élémens de l'art, il en suivit tous les progrès, & en parcourut toutes les parties jusqu'à l'encaustique, la mosaïque, l'art de faire des pâtes de verre de toutes sortes de couleurs, & même celui de faire des toiles peintes à la façon de nos indiens ; s'il rendit dans ses descriptions chaque chose avec un caractère de vérité que de jour en jour on reconnoît plus exact, comment peut-on penser que lorsqu'il parle des *vases murrhins*, & qu'il n'y décrit que les qualités ordinaires des pierres, que des veines, que des taches & quelques dégradations de couleurs, comment, dis-je, peut-on penser sainement qu'il les représente comme quelque chose de peint » ?

« Sur ce pied-là il s'ensuivroit donc que dans les descriptions qu'il fait de l'onyx & de la *sardoine*, qui ne diffèrent des *vases murrhins* que par le caractère spécifique de chaque sorte de ces pierres, on pourroit y trouver la même expression d'un ouvrage de peinture. En effet, qu'à cette description des *vases murrhins* « *Splendor his sine viribus* (*Lib. XXXVII.* 8.) *nitòrque verius quàm splendor. Sed in pretio varietas colorum subindè circumagentibus se maculis in purpuram candoremque, & tertium ex utroque ignescentem, veluti per transitum coloris, in purpurâ aut rubescente lacteo. Sunt qui maximè in iis laudent extremitates & quosdam colorum repercussus, quales in celesti arcu spectantur, his maculæ pingues placent.* » on compare la description de la Sardoine (*Plin. l. XXXVII.* 23.) : « *Cœperuntque pluribus coloribus....... intelligi, radice nigrâ aut cæruleum imitante, & ungue minium, incretum candido pingui, nec sine quâdam spe purpuræ candore in minium transeunte..... Arabicæ excellunt candore circuli prælucido atque non gracili, neque in recessu gemmæ, aut in dejectu ridente, sed in ipsis umbonibus nitente, præterea substrato nigerrimo colore & hoc in indicis cereum aut corneum invenitur etiam circuli albi ; quædam in iis cœlestis arcûs anhelatio est......* » & celle de l'onyx (*Ibid.* 24.) : « *Veram autem onychem plurimas variasque cum lacteis zonis habere venas, omnium in transitu colore inenarrabili & in unum redeunte concentrum, suavitate grata* ». Certainement en consultant le sens littéral, il n'y a dans tout cela que des traits fort ressemblans (*Dissert. acad. corton. tom. V. loc. cit. pag.* 57. *seq.*), tels que des couleurs, & des couleurs qui se marient bien, des lignes ou des veines, & des taches circulaires qui s'unissent ou qui forment des cercles, & enfin dans la sardoine & dans les *vases murrhins*, des taches d'un œil gras, & quelquefois de certaines réflections de couleurs, comme celle qu'on voit briller dans l'arc en-ciel ».

« Les *vases murrhins* ne furent jamais de la porcelaine. S'ils eussent été de cette matière & les productions d'un peuple industrieux, depuis l'ouverture du commerce des Indes après Pompée, ils n'auroient jamais pu être aussi rares ni aussi chers qu'ils le furent jusqu'au temps de Pline. C'est un principe qu'en fait d'ouvrages de fabrique, la recherche fait naître la concurrence, & que celle-ci réduit bientôt les marchandises les plus chères à un prix qui se règle sur la nature de la chose. Ces vases durent être ce que nous avons annoncé qu'ils étoient, c'est-à-dire des vases d'une agate précieuse, où la nature & l'art pour les produire, tels que le luxe les vouloit, devoient avoir fait des efforts. Une pièce d'une semblable agate, propre à être travaillée & à former un vase (*Plin. lib. XXXVII.* 7.) de trois *septiers* (si par hasard on en trouvoit), seroit encore aujourd'hui un morceau de grand prix ; ce morceau, pour le faire travailler au touret par un artiste du premier ordre, demanderoit des années de travail ; ce seroient les années d'un maître de qui on paie souvent les momens fort chèrement, & de plus il faudroit porter en compte le danger de se rompre, auquel pourroit être exposé le vase en le travaillant. Ainsi, s'il y avoit encore à présent le même goût & le même esprit de luxe qu'il y eut autrefois pour la recherche de ces vases, on comprend qu'ils n'auroient point de prix, & que les particuliers les plus riches les paieroient avec la même prodigalité, avec laquelle les romains payèrent ceux qu'ils purent acquérir. Voilà ce que sont les *vases murrhins*, il est absurde de penser qu'ils aient pu être de la porcelaine, matière précieuse qui entre dans notre luxe, mais dont chaque pièce créée par la main de l'ouvrier dépend de la volonté de l'homme, & peut toujours se faire sans d'insurmontables difficultés, & s'obtenir à un juste prix selon les règles qu'on observe dans le commerce ».

J'ai flotté long-temps entre les deux opinions sur la nature des vases *murrhins* ; mais la vue du beau vase de sardonix, placé jadis dans le trésor de l'abbaye de Saint Denys, & la vue de l'agate appellée *de la Sainte-Chapelle*, m'avoient fait rejetter la porcelaine & adopter les sardoines & les sardonix. Chargé par l'assemblée nationale constituante, en 1791, de travailler à l'inventaire & à l'appréciation des objets renfermés dans le garde-meuble de la couronne, j'ai trouvé amplement de quoi me confirmer dans cette opinion. Il y a entr'autres belles sardonix deux vases ; l'un, fait en aiguière de dix pouces de haut sur quatre de diamètre, ayant son anse prise sur pièce ; & le second, creusé en jatte de dix pouces de diamètre, qui sont certainement antiques & des *murrhins*. L'aiguière est toute entière de sardoine, couleur de café, rougeâtre & demi-transparente. De belles veines blanches, bleues, & d'autres nuances, circulent dans la jatte, sans lui ôter sa demi-trans-

parence : le fond eſt de la même couleur que l'aiguière.

Les eſtimations des joailliers ont porté ces vaſes à 150,000 liv. chacun, quoiqu'il n'y eût aucune gravure en creux ni en relief, mais en conſidération de la beauté de la matière, de la fineſſe du poli, & de la difficulté qu'il y a eu à évuider l'aiguière. Ces évaluations paroîtroient exagérées ſi l'on ignoroit que le vaſe antique du duc de Brunſwick, venant du ſac du palais des ducs de Mantoue, en 1631, a été eſtimé juſqu'à cent & cent cinquante mille écus d'Allemagne. Ce vaſe, fait en burette, eſt de ſardonix; ſa gravure de relief repréſente les myſtères de Cérès & de Bacchus; mais il n'a point d'anſe primitive, & ſon diamètre n'eſt que de deux pouces & demi (Montfaucon, *Antiq. expliq. pl. LXXVIII du tome II.*).

L'agate réſiſtant au plus grand feu, les *murrins* avoient éminemment la propriété de réſiſter à la chaleur des liqueurs bouillantes, comme Martial le fait obſerver :

Si calidum potas, ardenti murra Falerno

Convenit, & melior fit ſapor indè mero.

L'ouvrage le plus complet & le mieux approfondi que nous ayions ſur les vaſes *murrins*, eſt ſans contredit celui de Chriſtius, qui, à un paſſage près de Martial, dont il n'a point eu connoiſſance, produit généralement tout ce qu'on peut trouver ſur cette matière dans les auteurs de l'antiquité (Voyez *Joh. Frid. Chriſtii de* Murrinis veterum *liber ſingularis. Lip.* 1743.); car pour les modernes, il les a aſſez négligés, & ne parle point même de ces détails curieux qu'on trouve dans le Gloſſaire de Ducange au mot *Madre.* Au reſte, Chriſtius prouve, par d'invincibles argumens, que les *murrins* n'étoient pas des porcelaines, mais des pierres du genre des onyx. Voici le diſtique de Martial, que Chriſtius a omis :

Nos bibimus vitro, tu murrâ, Pontice, quare?

Prodat perſpicuus ne duo vina calix.

Les anciens écrivains diſent que l'on fabriquoit de faux *murrins*, particulièrement en Egypte. Caylus en poſſédoit pluſieurs débris (*Rec. d'Antiq. t. III. pl. 7. n.* 1, 2 & 3. *pl. 6. n.* 2, 3 & 4. *pl. 9. n.* 4.).

« La difficulté, dit M. Paw, eſt de ſavoir comment & avec quelle matière les égyptiens faiſoient les faux *murrins.* On ſeroit d'abord porté à croire qu'ils employoient une eſpèce d'alabaſtrite gypſeuſe, c'eſt-à-dire, qui n'eſt point calcaire, & à laquelle on pouvoit faire eſſuyer un aſſez grand degré de feu pour y incorporer des couleurs : cette pierre ſe trouvoit en abondance dans les carrières de l'Heptanomide, à ſoixante lieues ou à-peu près au-deſſous de Thèbes; mais elle n'approchoit ni de la beauté ni de la fineſſe des alabaſtrites de la Carmanie (M. Paw veut parler d'une ſubſtance vitrifiable.) ».

« On embraſſeroit, dis-je, aſſez volontiers ce ſentiment, ſi Pline, lorſqu'il parle du *murrin* adultéré, n'aſſuroit clairement que c'étoit du verre, *vitrum murrinum.* Ainſi les égyptiens n'altéroient point l'alabaſtrite de l'Heptanomide, mais employoient des pâtes de verre, avec leſquelles on pouvoit tromper de temps en temps ceux d'entre les romains qui n'étoient point de grands connoiſſeurs; mais on trompoit infailliblement par ce moyen des nations aſſez groſſières & barbares, comme les moſcophages, & toutes celles qui habitoient le long de la côte orientale de l'Afrique, depuis la hauteur du quinzième dégré, juſqu'aux environs de Bérénice Epi-dires ou le cap Raſbel. Auſſi voyons-nous que la majeure partie des faux *murrins* paſſoit dans les ports du golfe Arabique (*Peripl. Mar. Erythr. p.* 145.), où les vaiſſeaux s'en chargeoient pour les porter à ces peuples dont je viens de parler, & auxquels ces vaſes pouvoient ſervir à contenir toutes ſortes de liqueurs, pourvu qu'elles ne fuſſent ni bouillantes ni trop chaudes; car on peut bien croire que les faux *murrins* ne réſiſtoient pas aux mêmes épreuves que les véritables, qui doivent avoir diſparu entièrement par les invaſions des barbares qui en auront enlevé & briſé une grande partie; & on peut ſoupçonner que ce qu'il y a eu de plus précieux en ce genre à Rome a paſſé enſuite à Conſtantinople, où il ſeroit impoſſible aujourd'hui de retrouver un ſeul débris de la ſtatue de verre coloré, dans le goût de l'émeraude, qu'on y voyoit au temps de l'empereur Théodoſe, & qui étoit de même, ſuivant la tradition conſervée dans Cédrène (*page* 322.), un ouvrage exécuté en Egypte ſous Séſoſtris. Si des monumens d'un tel volume ont été anéantis, il eſt aiſé de ſe figurer quel aura été le ſort des vaſes *murrins*, preſque auſſi fragiles que le verre ».

MURHA. Voyez Myrhe.

MURROBATHARII. V. *Myrobathrarii.*

MURTEA, *MURTIA*, } ſurnom donné à Vénus, à cauſe du *myrthe* qui lui étoit conſacré.

MUSA, reine de Bithynie.

Il faut conſulter Maffei & M. Eckhel ſur cette reine & ſur la médaille qu'ils lui attribuent.

Musa, arbre dont les feuilles forment la couronne d'Iſis. *Voyez* Isis.

MUSA, déesse des payens, qu'on invoquoit, & à laquelle on sacrifioit, pour empêcher les médisances; on la nommoit autrement *Tacita*. On la disoit fille du fleuve Almon. Elle avoit été très-causeuse, & elle avoit rapporté à Junon les amours de Jupiter avec Juturna. Ce dieu en fut si irrité, qu'il lui coupa la langue, & ordonna à Mercure de la conduire aux Enfers, parce qu'elle étoit indigne de voir le jour. Mercure, en la conduisant, fut touché de sa beauté, la séduisit, & la rendit mère de deux enfans nommés *Lares*, qui furent les dieux tutélaires, ou les génies, qu'on croyoit être les gardiens des hommes pendant leur vie. Il ne faut pas la confondre avec *Mutimus*, dieu du silence, dont il sera parlé ci-après.

MUSAGÈTES, ou le conducteur des muses. Ce nom fut donné à Apollon, parce qu'on le représentoit souvent environné ou accompagné de ces doctes sœurs. Hercule eut le même surnom. Le culte de l'Hercule *musagètes* fut apporté de Grèce à Rome par C. Fulvius qui lui bâtit un temple dans le cirque de Flaminius, où étoient aussi les neuf sœurs. Il les mit sous la protection d'Hercule, parce que le héros doit procurer aux muses du repos en les protégeant, & les muses doivent célébrer la vertu d'Hercule. L'Hercule *musagète* est désigné par une lyre, qu'il tient d'une main, pendant qu'il s'appuie de l'autre sur sa massue.

MUSAICUM. Voyez MOSAIQUE.

MUSARAIGNE. « Entre les superstitions égyptiennes, dit Paw, il en est quelques-unes dont on ne découvre d'abord ni la cause prochaine, ni la cause éloignée. Telle est, par exemple, la dévotion envers les *Musaraignes*, qu'on révéroit dans la ville d'Athribis, & qu'après leur mort on embaumoit pour les porter à Buto où étoit leur sépulture, quoiqu'il y eût plus de dix-neuf lieues de distance de Buto à Athribis ».

« Comme dans ce petit animal les yeux sont presqu'aussi cachés que dans la taupe, Plutarque prétend que les égyptiens le supposoient entièrement aveugle, & lui trouvoient quelque rapport avec l'affoiblissement de la lumière dans la lune qui décroît, & avec l'*Athor* ou cet attribut de la divinité qu'on avoit personnifié sous ce nom là, & qui n'étoit autre chose que l'incompréhensibilité de Dieu, comparée aux plus épaisses ténèbres de la nuit & du cahos. Mais avant qu'on ait pu parvenir à des similitudes si forcées, si compliquées enfin, il faut bien qu'on ait reconnu dans la *Musaraigne* quelqu'autre propriété beaucoup plus naturelle; & j'ai toujours soupçonné que les égyptiens rangeoient cet animal, tout comme les naturalistes grecs, dans la classe des belettes, qu'on ne tuoit non plus que les ichneumons, que nous savons avoir été consacrés à l'Hercule égyptien, qui ne fut jamais qu'une seule & même divinité avec Hercule de Thèbes en Béotie. (Les grecs nommoient la *Musaraigne* souris-belette, parce qu'ils la croyoient composée de ces deux espèces: & elle ressemble beaucoup à la belette, & point du tout à une araignée). Mais, comme dans la Béotie on ne trouve point d'ichneumons, les thébains avoient cru pouvoir, sans aucune difficulté, les remplacer par les belettes, auxquelles ils rendoient un culte religieux. Et quoiqu'ils soient grecs de nation, dit Elien, ils ne méritent pas moins d'être à jamais l'objet de la risée à cause d'une dévotion si impertinente (*Thebani, quamvis natione græci, risu sunt obruendi, qui mustellam, ut audio, religiosè colunt* (*De nat. animal. lib. XII. cap. 5.*). Mais la guerre que ces animaux font sans cesse aux rats & aux souris, avoit porté les égyptiens à les mettre sous la protection des loix; & il leur a suffi de trouver dans la *Musaraigne* quelque chose qui ressemblât tant soit peu à la belette, pour imaginer ensuite toute la doctrine symbolique dont on vient de parler ».

MUSC. « En faisant percer, dit Caylus (*Rec. 5. p. 48.*) devant moi un petit trou dans le dessous de ce fragment d'albâtre égyptien, pour le poser sur un piedestal, le conserver & le voir plus aisément, le premier coup d'outil le divisa en deux parties égales, & dans toute sa longueur. Je ne doutai pas d'une cassure; mais je fus étonné de voir que ce morceau avoit été travaillé dans cette intention, c'est-à-dire évuidé à dessein, & qu'on avoit ensuite employé du gypse ou des matières calcaires très fines, pour réunir les deux pièces. Cette opération avoit été si parfaitement exécutée, que malgré l'attention avec laquelle j'avois examiné ce morceau, je n'avois apperçu aucune apparence de réunion; ce qui prouve que l'ouvrage avoit été terminé après une opération, dont l'objet étoit l'introduction du *musc*. En effet je le trouvai encore placé dans l'espace d'un quarré long d'environ six lignes. Ce *musc* en poudre existoit donc quand les deux parties se séparèrent. Je le fis tomber en l'examinant, & son parfum avoit conservé toute sa force. L'odeur pouvoit s'exhaler autrefois par les pores de cet albâtre, ou peut-être par des petits trous faits à ce dessein, & que la crasse ou les ordures ont bouché dans la suite; peut-être aussi que l'excessive ardeur du soleil, à laquelle on exposoit ce monument, ou même une chaleur artificielle, servoient à flatter la superstition par l'odeur qui se communiquoit. Je croirois assez que l'on préféroit le dernier moyen. Car en faisant recoller quelques-unes de ces petites figures égyptiennes de terre cuite, & d'espèce de porcelaine recouverte d'émail, elles ont rendu une odeur de *musc*, quand on les a présentées au feu nécessaire à cette petite opération, & j'ai répété cinq ou six fois cette expérience; mais je n'ai point

point reconnu que le *musc* eût été introduit dans une chambre ou cellule, comme je l'ai trouvé dans le sphinx de ce numéro ».

MUSCA, nom sous lequel on désignoit à Rome un parasite, c'est-à-dire, un homme qui recherche les bons repas, comme les mouches recherchent les viandes (*Plaute*, *Poen.* 3. 3. 77.):

LYC. *Hospitium te ajunt quaritare.* COL. *Quarito.*

LYC. *Ita illi dixerunt, qui hinc à me abierunt modo,*

Te quaritare à muscis. COL. *Minime gentium.*

LYC. *Quid ita?* COL. *Quia à* muscis *si mihi hospitium quarerem*,

Adveniens huc irem in carcerem rectâ viâ.

MUSCA ÆNEA, jeu d'enfans en usage chez les grecs, qui s'introduisit chez les romains, & qui est venu jusqu'à nous sous le nom de *collin-maillart*. Pollux explique la manière dont ce jeu se jouoit: *Musca ænea: Fasciâ pueri oculos obligantes hic quidem convertitur clamans, æneam venabor muscam. Hi verò respondentes, venaberis, sed non capies, funiculis ipsum cædunt, usque dùm aliquem arripuerit* (*IX.* 7.).

MUSCARII. Vitruve appelle de ce nom des clous qui portoient aussi ceux de *capitati* & de *bullæ*. Ils étoient tous les trois relatifs aux divers ornemens qui en formoient les têtes. Le premier sur-tout exprimoit les sommités des fleurs de certaines plantes, telles que l'anis, le fenouil, &c. que l'on appelloit *muscarium*, à cause de la ressemblance avec les chasses-mouches employées dans les pays chauds. On en vint jusqu'à sculpter en relief des mouches sur les têtes de clous, & Paciandi en avoit acquis un à Rome pour le comte de Caylus. On voit dans la collection des antiques du roi deux clous à tête large & travaillés, que l'on croit avoir servi aux portes de bronze du Panthéon.

MUSCARIUS, surnom de Jupiter. Il signifie la même chose qu'*Apomyius*. Voyez ce mot.

MUSCELLUS. Le scholiaste d'Aristophane rapporte qu'un oracle ayant ordonné à un certain *Muscellus* de bâtir une ville au lieu où la pluie le prendroit dans un temps serein, cet homme désespéroit de pouvoir jamais obéir à l'oracle, parce qu'il savoit bien qu'il ne pouvoit y avoir de pluie sans nuages; un jour qu'il étoit en Italie, & se promenoit fort inquiet, une femme qui étoit avec lui se mit à pleurer, & à verser des torrens de larmes: le temps étoit alors fort pur & fort serein, & *Muscellus* ne manqua pas de prendre ces larmes pour la pluie dont l'oracle avoit voulu parler. Il bâtit en ce lieu une ville de son nom.

MUSCULARII, MUSCULE, *MUSCULUS*. } Le *muscule* ou *musculus* étoit une machine de guerre des anciens, que faisoient agir les *muscularii*. César (*De bello civil. l. II. c.* 10) décrit une de ces machines que ses soldats construisirent pendant le siége de Marseille, pour aller à couvert jusqu'au pied de la muraille & la sapper. Vigénère, dans sa traduction de César, l'appelle un mantelet de charpentier. C'étoit comme un berceau de charpente couvert de terre, de tuiles, de peau crue, &c. Végèce (*Liv. IV.* 16.) décrit la même machine; mais il dit qu'elle servoit aux soldats qui portoient de la terre & des pierres pour frayer le chemin aux tours roulantes. Le *muscule* des anciens étoit une véritable tortue, fort basse, d'une très-grande longueur & en comble aigu. Nous l'appellerions aujourd'hui une galerie de charpente; il servoit pour aller à la muraille, & pour la renverser par la sappe.

Le soldat ou travailleur faisoit avancer devant lui cette machine par le moyen des roulettes sur lesquelles elle étoit soutenue.

César distingue souvent la tortue du *muscule*. Le chevalier Folard dit que c'étoit une espèce de mantelet ou gabion, fait en demi-cercle, servant pour l'usage dont on vient de parler, par le moyen des roulettes, & il se mocque de ceux qui en font une boîte carrée, renfermant un ressort qu'on faisoit jouer par le moyen d'une manivelle, pour dégrader & miner les murs de la ville assiégée.

L'Académie dit *muscule*, & c'est le mot que l'on emploie ordinairement, à moins qu'on n'aime mieux se servir du mot latin *musculus*.

MUSE. *Voyez* MUSES.

MUSEARII, ouvriers en mosaïque.

MUSÉE, bâtiment destiné aux sciences & aux arts. Voyez *MUSEUM*.

MUSÉES, fête que célébroient les thespiens, sur le mont Hélicon, en l'honneur des muses. On les célébroit avec toutes sortes de jeux & de solemnités. Elles duroient neuf jours, à cause du nombre des muses.

Les macédoniens célébroient aussi les *Musées*, μȣσεια, en l'honneur des muses & de Jupiter; leur roi Archélaüs avoit institué ces fêtes.

MUSEIARIUS (*Gruter.* 586. 3.), ouvrier en mosaïque.

MUSES. Ces déesses si célèbres chez les poë-

tes, étoient filles de Jupiter & de Mnémosine, dit Hésiode. Quand elles étoient dans l'Olympe, elles chantoient les merveilles des dieux. Elles connoissoient le passé, le présent & l'avenir, & rien ne réjouissoit tant la cour céleste, que leurs voix & leurs concerts. Il n'y eut d'abord que trois *muses*, au rapport de Pausanias, dont le culte fut établi dans la Grèce par les aloïdes, qui les nommèrent *Mélété*, *Mnémé* & *Aœdé*, c'est-à-dire, *la Mémoire*, *la Méditation* & *le Chant*: d'où il est aisé de juger qu'en donnant ces noms aux *muses*, on ne faisoit que personnifier les trois choses qui servent à composer un poëme. Hésiode est le premier qui ait compté neuf *muses*.

Varron donne une raison singulière de ce nombre de neuf: « La ville de Sycione, dit-il, donna ordre à trois sculpteurs de faire chacun trois statues des *muses*, pour les mettre au temple d'Apollon, & les offrir à ce dieu, & cela dans le dessein de les acheter de celui des sculpteurs qui les auroit le mieux travaillées; mais s'étant rencontré que toutes celles des trois sculpteurs étoient également belles, la ville les acheta pour les dédier à Apollon. Il a plu à Hésiode d'imposer des noms à chacune de ces statues. Ce n'est donc pas Jupiter, continue Varron, qui engendra neuf *muses*; mais ce sont trois sculpteurs qui les ont faites. Il ne faut pas dire que cette ville avoit ordonné de faire ces trois statues, parce que quelqu'un d'entr'eux les avoit vues en songe, ou parce qu'elles s'étoient présentées à ses yeux en ce nombre; mais parce qu'il n'y a que trois sortes de sons & de manières de chanter, savoir de la voix & sans instrument, du soufle avec des trompettes & des flûtes, & de la pulsation avec des cithares, des cymbales & d'autres instrumens semblables ». Voyez une autre raison du nombre de neuf, au mot Piérus.

Diodore donne encore aux *muses* une autre origine. Osiris, dit-il, aimoit la joie, & prenoit plaisir au chant & à la danse; il avoit toujours avec lui une troupe de musiciens, parmi lesquels étoient neuf filles, instruites de tous les arts qui ont rapport à la musique; c'est les grecs qui les ont appellé les neuf *muses*; elles étoient conduites par Apollon, frère du roi. M. Leclerc (dans ses *Notes sur Hésiode*) croit que la fable des *muses* vient des concerts que Jupiter avoit établis en Crète, & qui étoient composés de neuf chanteuses; que ce dieu n'a passé pour le père des *muses*, que parce qu'il est le premier parmi les grecs qui ait eu un concert réglé, & qu'on leur a donné Mnémosine pour mère, parce que c'est la Mémoire qui fournit la matière des vers & des poëmes.

L'opinion commune est donc qu'il y a neuf *muses*, qu'Hésiode a nommées en cet ordre: Clio, Euterpe, Thalie, Melpomène, Therpsichore, Erato, Polymnie, Uranie & Calliope, la plus savante d'entr'elles. « On les fait présider, dit encore Diodore, chacune en particulier à différens arts, comme à la musique, à la poésie, à la danse, aux chœurs, à l'astrologie & à plusieurs autres. Quelques uns disent qu'elles sont vierges, parce que les vertus de l'éducation sont inaltérables (Il n'y en a presque pas une à qui différens auteurs n'aient donné des enfans.). Elles sont appellées *muses*, d'un mot grec (μυεῖν, *instruire des choses secretes*), qui signifie *expliquer les mystères*, parce qu'elles ont enseigné aux hommes des choses très-curieuses & très-importantes, mais qui sont hors de la portée des ignorans. On dit que chacun de leurs noms propres renferme une allégorie particulière. Clio, par exemple, a été ainsi appellée parce que ceux qui sont loués dans les vers acquièrent une gloire immortelle; Euterpe, à cause du plaisir que la poésie savante procure à ceux qui l'écoutent; Thalie, pour dire qu'elle fleurira à jamais; Melpomène, pour signifier que la mélodie s'insinue jusque dans le fond de l'ame des auditeurs; Terpsichore, pour marquer le plaisir que ceux qui ont appris les beaux arts, retirent de leurs études; Erato semble indiquer que les gens savans s'attirent l'estime & l'amitié de tout le monde; Polymnie avertit par son nom que plusieurs poëtes sont devenus illustres par le grand nombre d'hymnes qu'ils ont consacrées aux dieux. On se souvient, en nommant Uranie, que ceux qu'elle instruit élèvent leur contemplation & leur gloire même jusqu'au ciel. Enfin, la belle voix de Calliope lui a fait donner ce nom, pour nous apprendre que l'éloquence charme l'esprit, & entraîne l'approbation des auditeurs ». On verra d'autres allégories dans l'article de chacune des *muses*.

Les *muses* furent non-seulement surnommées déesses; mais elles jouirent encore de tous les honneurs de la divinité; on leur offroit des sacrifices dans plusieurs endroits de la Grèce & de la Macédoine. Dans l'académie d'Athènes, elles avoient un autel sur lequel on sacrifioit souvent. Le mont Helicon dans la Béotie, leur étoit consacré, & les thespiens y célébroient chaque année une fête en l'honneur des *muses* dans laquelle il y avoit des prix pour les musiciens. Rome avoit aussi deux temples des *muses* dans la première région de la ville, & un autre des camènes dans la même région. Mais personne ne les a tant honorées que les poëtes, qui ne manquent jamais de les invoquer au commencement de leurs poëmes, comme des déesses capables de leur inspirer cet enthousiasme qui est si essentiel à leur art.

Clio présidoit à l'histoire, Melpomène à la tragédie, Thalie à la comédie, Euterpe à la flûte &

aux autres inſtrumens à vent; Terpſichore avoit inventé la harpe, Erato la lyre & le luth, Calliope les vers héroïques; Uranie étoit la déeſſe de l'aſtrologie, & Polymnie de la réthorique. On les appelloit *Aganippides*, de la fontaine d'Hyppocrène qui avoit le nom d'*Aganippe ; Aonides*, des montagnes d'Aonie; *Camœnæ*, *à canendo*, chanter; *Caſtalides*, de Caſtalie, fontaine du Parnaſſe; *Héliconides*, d'Hélicon, montagne de Béotie; *Méonides*, de Méonie; *Olympiades*, du mont Olympe; *Pégaſides*, à cauſe du cheval Pégaſe qui, d'un coup de pied, fit ſortir l'Hippocrène; *Piérides*, du mont Piérius, où elles ſe plaiſoient à habiter; *Theſpiades*, de Theſpie, ville de Béotie, où elles étoient ſingulièrement honorées.

Les *muſes* & les graces n'avoient le plus ſouvent qu'un même temple, pour déſigner l'union intime qui régnoit entre ces divinités. On ne faiſoit point de repas agréable ſans les y appeller les unes & les autres, & ſans les honorer de libations communes.

Héſiode, après avoir dit que les *muſes* ont établi leur ſéjour ſur l'Hélicon, ajoute que l'amour & les graces habitent auprès d'elles. L'amour n'y étoit pas déplacé; car pluſieurs d'entr'elles cédèrent à ſon pouvoir. Orphée étoit fils de Calliope. Platon (*Sympoſ.*) parle des amours de Polymnie & d'Uranie. Quelques anciens dérivoient le nom d'Erato, ἀπὸ τȣ͂ ἔρων, de ſes amours. Les Sirènes, ſelon Apollonius (*IV.*), étoient iſſues de la violence que fit à Terpſichore le fleuve Achéloüs.

« On peut, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art.* 4. 2.), juger aiſément de la beauté que les anciens artiſtes affectoient aux *muſes*. On les voit repréſentées ſur différens monumens avec bien plus de variété dans le maintien, ainſi que dans la poſition & dans l'action, que les autres nymphes. Melpomène, la *muſe* tragique, ſe diſtingue de Thalie, la *muſe* comique, indépendamment des attributs qui la caractériſent; & Thalie, ſans déſigner nommément les autres *muſes*, ſe diſtingue d'Erato & de Terpſicore, qui préſident à la danſe. Le caractère & le maintien de ces deux dernières *muſes* auroient dû donner d'autres idées à ceux qui ont fait une déeſſe des fleurs de la fameuſe ſtatue qui eſt dans la cour du palais Farnèſe, & qui relève de la main droite ſon vêtement de deſſous, à la manière des jeunes danſeuſes. Induits en erreur par l'addition moderne d'une guirlande de fleurs qu'elle tient dans la main gauche, ils en ont fait une Flore, & elle n'eſt connue que ſous ce nom. Sans autre examen, cette dénomination a ſervi enſuite à faire donner le nom de Flore à toutes les figures de femmes, dont la tête eſt couronnée de fleurs. Je ſais bien que les romains avoient une déeſſe Flore; mais cette divinité étoit inconnue aux grecs, de qui nous admirons l'art dans ces ſortes de ſtatues. Or, comme il ſe trouve pluſieurs *muſes* beaucoup plus grandes que le naturel, parmi leſquelles celle qui a été métamorphoſée en Uranie, ſe voit auſſi au palais de Farnèſe, ſi je ſuis aſſuré que cette prétendue Flore repréſente ou Erato ou Terpſichore ».

« Comme il eſt difficile, dit Winckelmann, de diſtinguer la grace ſublime de la grace attrayante, il faut obſerver avec ſoin la première dans une *muſe*, plus grande que le naturel, & conſervée au palais Barberini, & tenant dans ſes mains une grande lyre nommée *barbiton*. Je crois que cette ſtatue eſt de la main d'Agélades, maître de Polyclète, & faite par conſéquent avant Phidias. Tandis que vous aurez l'eſprit encore rempli de cette figure, tranſportez-vous au jardin du Pape ſur le Quirinal, & contemplez-y une autre *muſe*, portant une lyre toute ſemblable & ayant un ajuſtement pareil à la première. Après avoir comparé l'un avec l'autre, vous trouverez la grace attrayante imprimée à la belle tête de cette dernière figure ».

« Une des plus anciennes ſtatues de l'art grec, qui ſoit à Rome, & qui date environ de la 77ᵉ Olympiade, eſt une *muſe* qui tient une grande lyre, & qui ſe trouve au palais Barberini; cette figure, deux fois grande comme nature, porte tous les caractères de cette haute antiquité. En vertu de ces caractères, elle pourroit être une des trois *muſes* exécutées par trois grands artiſtes: l'une, de la main de Canachus de Sicyone, tenoit deux flûtes; l'autre, faite par Ariſtocle, frère de Canachus, avoit une lyre nommée *chelys ;* & la troiſième, qui étoit un ouvrage d'Ageladas d'Argos, portoit une autre lyre appellée *barbytos*. Cette notice nous a été conſervée dans une épigramme d'Antipater (*Anthol. l. IV. c.* 12. *p.* 334.). Si cet Antipater eſt de Sidon, comme il le paroît par une autre épigramme faite ſur un Bacchus placé à côté de la ſtatue d'un Piſon, & compoſée ſans doute à Rome, il y a grande apparence que cette épigramme a pour objet les trois *muſes* qui étoient à Rome, & que notre poëte Sidonien a vécu dans cette ville. Ceci pourroit ſervir à prouver l'opinion que je cherche à établir; du reſte, il n'eſt pas poſſible d'indiquer poſitivement la différence des divers inſtrumens de muſique que nous déſignons dans les langues modernes par le terme de *lyre*. Les auteurs anciens même confondent *lyra* avec *chelys ;* de ſorte qu'ils en attribuent l'invention tantôt à Mercure, tantôt à Apollon. Il s'enſuit toujours de-là que *lyra* & *chelys* ont été ſinon le même inſtrument, du moins très-reſſemblant. On voit la *lyra* dans les mains d'une *muſe* des peintures d'Herculanum, avec cette inſcription: ΤΕΡΨΙΧΟΡΗ ΛΥΡΑΝ; c'étoit une petite lyre, & faite vraiſemblablement comme celle qui fut fabriquée par Mercure avec l'écaille d'une

tortue, & qui s'appelloit de-là *chelys* : c'eſt ſous cette forme qu'on voit cette lyre aux pieds de la ſtatue de Mercure dans la villa Négroni ; de-là vient qu'Aratus nomme *chelys* la petite lyre (*Phœnomen.* 264.), pour la diſtinguer ſans doute de la grande lyre, nommée *barbytos* ; & cela, non comme ſe l'imagine le ſcholiaſte de ce poëte, parce qu'elle a peu de front. Quant à la lyre de la *muſe* du palais Barberini, elle eſt de la grande eſpèce, & reſſemblante à celle que tient Apollon dans un autre tableau d'Herculanum (*t. II. tab.* 1.). Il paroît que cet inſtrument eſt le même que celui qui s'appelle *barbytos*, & que Pollux nomme *barymitos*, c'eſt-à-dire, garni de groſſes cordes ».

« En conſéquence de cette conjecture, je me figure que la *muſe* d'Ariſtocle aura tenu une petite lyre nommée *chelys*, & celle de la main d'Agéladas une grande lyre appellée *barbytos*. Il s'en ſuivroit de-là que la *muſe* Barberini ſeroit un ouvrage de ce dernier ſculpteur. Suidas ſe trompe lorſqu'il nomme l'auteur de cette *muſe* Geladas, au lieu d'Agéladas, faute que Kuſter n'a pas relevée dans la dernière édition du Lexicographe grec ».

« La *muſe* du palais Barberini offre une ſingularité qui ſe voit auſſi à la tête coloſſale d'Antinoüs de Mondragoné, près de Freſcati. A la tête de cet Antinoüs, la prunelle eſt faite de marbre Palombino, très-blanc, ſous le bord des paupières, ainſi qu'aux points lacrymaux, il eſt reſté la trace d'une plaque d'argent très-mince, qui ſervoit, ſelon toutes les apparences, à revêtir entièrement la prunelle, avant qu'on eût mis celle qui exiſte aujourd'hui. L'objet qu'on ſe propoſoit étoit d'imiter, par l'éclat de l'argent, la véritable couleur de cette tunique brillante & blanche qu'on appelle *la cornée*. Cette plaque d'argent eſt découpée tout autour, depuis le devant de la prunelle juſqu'au cercle de l'iris. Au centre de cette partie colorée de l'œil, il y a un trou encore plus profond, tant pour marquer l'iris, que pour indiquer la prunelle ; ce qu'on aura fait avec deux différentes pierres précieuſes, afin de repréſenter les diverſes couleurs de l'œil. C'eſt de la même manière qu'ont été incruſtés les yeux de la *muſe* Barberini, ainſi que nous en pouvons juger par la bordure d'argent qui règne tout autour des paupières ».

Jamais on n'a vu les *muſes* avoir le ſein découvert. Ces divinités ſont toujours repréſentées vêtues avec la plus grande décence ; tandis que les nymphes ſont toujours peintes demi-nues. On peut les diſtinguer par ce caractère.

On voit les *muſes* ſur les médailles de la famille Pomponia, où elles font alluſion à ſon ſurnom *Muſa*. Elles ſont ſculptées ſur un ſarcophage du Capitole, ſur un ſecond de la villa Mattei, publié par Spon, Gronovius & Montfaucon, qui en a fait graver deux autres du muſeum Giuſtiniani ; ſur un troiſième de Sainte-Marie ſur l'Aventin du prieuré de Malte à Rome, &c. Le plus ſouvent, les *muſes* y paroiſſent vêtues de longues tuniques & de manteaux très amples, & portant une ou deux plumes droites dans leur chevelure, ſur le milieu du front, à la naiſſance des cheveux : ces plumes ſont une alluſion aux aîles qu'elles prirent pour échapper à la violence de Pierius, roi de Thrace, ou plutôt aux aîles des ſirènes, qu'elles leur coupèrent après les avoir vaincues par leurs chants. On voit très-diſtinctement ces plumes ſur un bas-relief du palais Barberini, au muſeum du Capitole (*tome III. tab.* 39), & à la villa Albani.

Phurnutus (*de natura Deor. c.* 14. *p.* 161.) leur donne des couronnes de palmes ou de branches de palmier.

Sur un tombeau étruſque, publié par Gori (*Inſcr. étrur. t. III. pl.* 33.), on voit les *muſes* qui tuent les filles de Pierius. Ces neuf déeſſes portent un diadême auquel ſont fixées deux plumes au-deſſus & au milieu du front.

1. Euterpe tient deux flûtes, eſt vêtue d'une longue robe avec de grandes manches, & une ceinture large ſur le nombril.

2. Uranie a une ſphère à ſes pieds : on ne peut diſtinguer ſon habillement.

3. Polymnie, enveloppée dans un grand manteau, tient de la main gauche quelque choſe de peu diſtinct, peut-être une partie de ſon manteau, ou plutôt un volume roulé.

4. Thalie. On n'en voit que la tête, & le maſque qui eſt à ſes pieds.

5. Terpſichore joue de la lyre avec un *plectrum* ; elle porte une longue robe attachée avec la ceinture des femmes, & ayant des manches juſqu'à la moitié de l'avant-bras.

6. Calliope n'a aucun attribut, porte un manteau plié en baudrier autour de ſon corps : elle tient des deux mains une Piéride.

7. Clio ou Erato n'a aucun attribut, ne porte qu'une ſimple tunique avec un *amiculum*, ſans manches, & une ceinture : elle tient des deux mains une Piéride.

8. Erato ou Clio eſt vêtue comme 7 : elle tient deux courroies, & de la gauche une Piéride qu'elle châtie.

9. Melpomène est enveloppée dans un grand manteau, & tient un poignard pointu.

On voit dans la collection des pierres gravées de Stosch, sur une pâte antique, la tête de Melpomène, *muse* de la tragédie, regardant un masque tragique. Ceux qui expliquent ce sujet en disant que c'est un oracle d'Orphée, n'ont pas consulté les pierres gravées, où cette *muse* est debout, appuyée sur une colonne, tenant & regardant avec attention un masque tragique, parfaitement ressemblant à la prétendue tête d'Orphée. D'ailleurs, la tête sur cette pâte, de même que sur la gravure, où l'on a cru voir Virgile & Orphée, est sans contredit un masque tragique, comme démontre la touffe de cheveux élevée sur la tête, appellée ὄγκος en grec. Ὄγκος étoit une coëffure de cheveux qui alloit quelquefois en pointe, témoin quantité de pierres gravées, & non pas un cône tout nud, comme un chapeau pointu, ainsi que le prétend Cuper.

Sur une pâte antique, Melpomène paroît à mi-corps, avec l'air pensif. De la main droite elle soutient le vêtement qui lui couvre le sein, & de la gauche elle tient une branche de laurier, arbre consacré aux *muses*.

Sur une pâte de verre, dont l'original (*Mus. Florentin. t. I. tab. XLVI. n.* 11.) est dans la galerie de Florence, paroît Melpomène, *muse* de la tragédie. Celui qui a dessiné cette pierre, a pris le volume roulé, qu'elle tient à la main gauche, pour une tasse; & ce que la *muse* tient de la main droite, il l'a mis trop près de la bouche. Gori n'en a donné aucune explication. Winckelmann prend ce que la *muse* porte à la bouche, & tient du bout des doigts, pour quelque chose qu'elle veut manger, & peut-être est-ce du laurier; car les anciens croyoient que le laurier inspiroit l'enthousiasme poétique: c'est par cette raison que les poëtes étoient appellés δαφνηφάγοι, *mangeurs de laurier* (*Lycophr. Cassandr. v. 6.*).

Sur une prime d'émeraude, Melpomène debout appuyée sur un genou, ayant un masque dans la main droite, & dans la gauche une baguette.

Sur une cornaline, Melpomène debout devant une colonne, ayant un masque en main.

Sur une pâte antique, Terpsichore debout, tenant la lyre en main.

Sur une autre pâte antique, la même *muse* accordant sa lyre.

Sur une cornaline, la même *muse* assise, accordant sa lyre.

Sur une pâte de verre, la même *muse* ayant une lyre ornée d'une tête de Cupidon, appuyée sur un arbre; à son côté est un amour qui joue des deux flûtes.

Sur une prime d'émeraude, Euterpe jouant des deux flûtes; à ses pieds d'un côté est un bâton pastoral, & de l'autre une flûte à plusieurs tuyaux.

Sur une sardoine, la même *muse*. On y apperçoit sur les flûtes, comme dans d'autres gravures de la même collection, des éminences ou des espèces de petits tuyaux qui sont placés sur les trous (*Bartholin. de Tibiis, p.* 59.).

Sur une sardoine, Polymnie, *muse* de la rhétorique, tenant à la main un volume roulé. On ne peut alléguer d'autre raison de cette dénomination que le rouleau, parce que dans les statues & bas-reliefs antiques on le voit ordinairement à la main des rhéteurs & de ceux qui haranguoient. Une des *muses* de l'apothéose d'Homère, prise sans fondement par Schott pour la Pythie, tient ce rouleau, en faisant le geste d'un orateur. Une figure de femme dans la même attitude, qui est debout contre une colonne, sur une médaille de la famille *Vibia* (*Vaillant, n.* 20. *Pembrocke, p.* 1. *pl.* 7.), tient un rouleau semblable, & a été prise pour Vénus avec le sceptre, peut-être parce qu'elle est nue jusqu'aux cuisses. On voit encore sur une médaille de Prusias (*Teutam. Num. p.* 297.) une figure semblable, à la différence près de la feuille qu'on prétend y trouver; & Frœlich en a voulu faire une Sybille ou une prêtresse de Cybèle. Notre *muse* a sa robe retroussée de même au-dessous de la ceinture, & jusques là elle paroîtroit nue, sans quelques petits plis de draperie qui prouvent le contraire. Je crois que les figures des médailles citées sont habillées comme la nôtre, qui a son vêtement étroitement joint au corps.

Sur une sardoine, la même *muse* debout auprès d'une colonne, tenant un rouleau.

Sur une sardoine, la même *muse* assise, avec un rouleau en main.

Sur une sardoine, Clio, *muse* de l'histoire, debout auprès d'une colonne, lisant un volume déroulé, qu'elle tient en main.

Sur une sardoine, Clio, courbée & appuyée sur le genou gauche, le pied posé sur un chapiteau d'ordre ionique: elle lit un volume où l'on voit des caractères tracés; à côté sont les lettres MA Σ.

Sur une pâte antique, le même sujet.

Sur une cornaline, Calliope, *muse* de la poésie héroïque, les bras enveloppés dans son vêtement, & appuyée sur une colonne.

Sur une pâte de verre, Uranie, *muse* de l'astronomie, assise devant un globe, au-dessus duquel il y a un croissant & une étoile (Voyez *Causei Gemmæ, tab.* 107.).

Sur une prime d'émeraude, Thalie, *muse* de la comédie, assise sur un autel, derrière lequel il y a une colonne ornée de festons; elle tient un masque de la main droite, & derrière elle on voit un *pedum*, pour désigner l'origine de la comédie, qui commença chez les bergers.

Sur une agathe-onyx, Thalie assise, tenant en main un masque & un bâton pastoral.

Sur une cornaline, Thalie assise, tenant de la main droite un masque & de la gauche un thyrse.

Sur une cornaline, Thalie assise, avec un masque en main, devant une colonne, sur laquelle est placé un terme de Priape.

MUSÉE, lieu de la ville d'Alexandrie en Egypte, où l'on entretenoit aux dépens du public un certain nombre de gens de lettres distingués par leur mérite; comme l'on entretenoit à Athènes dans le Prytane les personnes qui avoient rendu des services importans à la république. Le nom des muses, déesses & protectrices des beaux arts, étoit incontestablement l'origine de celui du *musée*.

Le *musée* situé dans le quartier d'Alexandrie appellé *Bruchion*, étoit, selon Strabon, un grand bâtiment orné de portiques & de galeries pour se promener, de grandes salles pour conférer ou converser sur des matières de littérature, & d'un sallon particulier où les savans mangeoient ensemble. Cet édifice étoit un monument de la magnificence des Ptolémées, amateurs & protecteurs des lettres.

Le *musée* avoit des revenus particuliers pour l'entretien des bâtimens & de ceux qui l'habitoient. Un prêtre nommé par les rois d'Egypte y présidoit. Ceux qui demeuroient dans le *musee*, ne contribuoient pas seulement de leurs soins à l'utilité de la bibliothèque, mais encore par les conférences qu'ils avoient entr'eux, ils entretenoient le goût des belles lettres, & excitoient l'émulation. Nourris & entretenus de tout ce qui leur étoit nécessaire, ils pouvoient se livrer tout entiers à l'étude. Cette vie heureuse & tranquille étoit la récompense, & en même-temps la preuve du mérite & de la science.

On ne sait positivement si le *musée* fut brûlé dans l'incendie qui consuma la bibliothèque d'Alexandrie, lorsque Jules-César assiégé dans le Bruchion, fut obligé de mettre le feu à la flotte qui étoit dans le port voisin de ce quartier. Si le *musée* fut enveloppé dans ce malheur, il est certain qu'il fut rétabli depuis; car Strabon qui écrivoit sa géographie sous Tybère, en parle comme d'un édifice subsistant de son temps.

Quoi qu'il en soit, les empereurs romains devenus maîtres de l'Egypte, se réservèrent le droit de nommer le prêtre qui présidoit au *musée*; comme avoient fait les Ptolémées.

L'empereur Claude fonda encore un nouveau *musée* à Alexandrie, & lui donna son nom. Il ordonna qu'on y lût attentivement les antiquités d'Etrurie & celles des carthaginois qu'il avoit écrites en grec. Il y avoit donc des leçons réglées & des conférences faites par des professeurs, très-fréquentées, & auxquelles les princes mêmes ne dédaignoient point d'assister. Spartien nous apprend qu'Hadrien étant venu à Alexandrie, y proposa des questions aux philosophes, & répondit à celles qu'ils lui firent, & qu'il accorda des places dans le *musée* à plusieurs savans.

La ville d'Alexandrie s'étant révoltée sous l'empire d'Aurélien, le quartier de Bruchion où étoit placée la citadelle, fut assiégé & le *musée* détruit. Depuis ce temps-là le temple de Sérapis & son *musée* furent le refuge des livres & des savans. Mais, sous Théodose, Théophile, patriarche d'Alexandrie, homme ardent, fit démolir le temple & le *musée*, ensorte que la réputation de cette dernière école fut tout ce qui en subsista jusqu'à l'année 630 de Jésus-Christ, que les sarrasins brûlèrent les restes de la bibliothèque d'Alexandrie (*Mém. de l'acad. tom. IX.*).

MUSÉE (*Géog. anc.*), colline de l'Attique dans la ville d'Athènes. On la trouve aujourd'hui au sud-ouest de la citadelle. Cette colline avoit tiré son nom de l'ancien poëte *Musée*, fils d'Eumolpus. Une inscription trouvée par Spon dans ce même lieu, dit que le tombeau de ce poëte étoit au port Phalère, & Pausanias écrit qu'il étoit à la colline *musée*. L'Ilissus passe au pied de cette colline; mais il est presque toujours sec dans cet endroit, à moins que les pluies ou les neiges du mont Hymète ne lui fournissent de l'eau; car les turcs en ont détourné le lit.

Ce n'est pas de cette colline d'Athènes, mais du fameux bâtiment d'Alexandrie, que l'on a pris l'usage de nommer *musæum* le cabinet des gens de lettres, ainsi que tous les lieux où l'on s'applique à la culture des sciences & des beaux arts (D. J.).

MUSICA. Minerve la musicienne avoit pris ce ce nom d'une statue que Démétrius lui avoit consacrée, où les serpens de la gorgone qui formoient son égide, résonnoient comme une cythare lorsqu'on les frappoit.

MUSICARIUS ingeniosissimus. On lit dans une inscription recueillie par Gruter (654. 1.), cet éloge d'un musicien.

MUSICIENS (Habillemens & conduite des). *Voyez* CITHARŒDUS. Les jeux où l'on disputoit

des prix de musique, avoient des loix particulières dont on ne pouvoit s'écarter impunément. Un *musicien*, par exemple, quelque fatigué qu'il fût, n'avoit pas la liberté de s'asseoir; il n'osoit essuyer la sueur de son visage qu'avec un bout de sa robe. Il ne lui étoit pas permis de cracher à terre, &c. Tacite (*Annal. 16.*) représente l'empereur Néron soumis a ces loix sur le théâtre, & affectant une véritable crainte de les violer.

MUSIQUE. Nous dirons peu de chose de la *musique*, parce qu'elle aura un dictionnaire particulier.

Les écrits qui nous restent de l'antiquité, & les recherches des modernes ne suffisent pas pour nous faire décider de la qualité & du mérite de la *musique* des anciens. D'un côté, le peu de monumens qui subsistent ne nous permet pas de juger jusqu'où ils ont poussé cet art. De l'autre, toutes les probabilités nous portent à croire qu'ils l'ont porté au plus haut point de la perfection, ainsi que les autres arts dans lesquels ils excelloient, & principalement ceux qui consistoient dans l'imitation. *Voyez* Accords. La *musique* chez les anciens faisoit partie de l'éducation, comme on le voit dans Platon, qui, prescrivant la manière dont les enfans doivent être élevés dans sa république, ordonne entr'autres choses de les appliquer à la *musique* pendant trois ans. Non seulement elle faisoit partie de l'éducation des enfans, & elle étoit l'objet des études des plus savans hommes, mais on voit encore que ceux qui en faisoient une profession particulière, étoient quelquefois élevés aux plus grandes dignités; témoin cet Isménias, dont parle Elien (*Var. hist. lib. I. c. 21.*), qui fut envoyé ambassadeur en Perse; témoin le poëte Tirtée qui servit si heureusement les Lacédémoniens dant une bataille contre les Messéniens. Cela pourroit faire croire que les anciens savoient tirer de la *musique* des secours que nous ignorons, & qu'elle devoit leur servir pour des choses plus importantes que de simples divertissemens. Au reste, en considérant la *musique* seulement du côté de l'agrément, il y a lieu de croire qu'ils en faisoient un fréquent usage; elle régnoit dans toutes leurs fêtes; elle accompagnoit presque toutes leurs poésies, & mêlant son harmonie propre à celle des vers, elle donnoit une nouvelle force au sens des paroles. Aussi les grecs sur-tout étoient-ils passionnés pour la poésie & pour la *musique*.

Le judicieux Polybe nous dit que la *musique* étoit nécessaire pour adoucir les mœurs des arcadiens, qui habitoient un pays où l'air est triste & froid; que ceux de Cynète qui négligèrent la *musique*, surpassèrent en cruautés tous les grecs, & qu'il n'y avoit point de ville où l'on eût vu autant de crimes. Athénée nous assure qu'autrefois toutes les loix divines & humaines, les exhortations à la vertu, la connoissance de ce qui concernoit les dieux & les hommes, les vies & les actions des personnages illustres, étoient écrites en vers, & chantées publiquement par un chœur, au son des instrumens. On n'avoit point trouvé de moyen plus efficace pour graver dans l'esprit des hommes les principes de la morale, & la connoissance de leurs devoirs.

La *musique* faisoit partie de l'étude des anciens pythagoriciens. Ils s'en servoient pour exciter l'esprit à des actions louables, & pour s'enflammer de l'amour de la vertu. Selon ces philosophes, notre ame n'étoit, pour ainsi dire, formée que d'harmonie, & ils croyoient faire revivre par le moyen de la *musique* l'harmonie primitive des facultés de l'ame, c'est-à-dire l'harmonie qui, selon eux, existoit avant qu'elle animât nos corps, & lorsqu'elle habitoit les cieux.

La plus ancienne *musique* des grecs étoit sage, mâle, réglée, propre à former les mœurs, & inspirer le respect des dieux. Elle ne connoissoit que trois modes, qui étoient à un ton de distance l'un de l'autre, le dorien qui étoit le plus grave, le lydien qui étoit le plus aigu, & le phrygien qui tenoit le milieu. Le premier étoit employé à la guerre & dans les cérémonies, le second dans les enterremens & les occasions de tristesse, & le troisième dans tous les mystères de la religion & dans ceux de l'amour. Ensuite on ajouta deux autres modes, qui furent l'*ionien*, placé entre le dorien & le phrygien, & l'*éolien*, entre le phrygien & le lydien. Enfin, on établit dix autres nouveaux modes, soit du côté de l'âpre, soit de celui du grave. Les cinq d'en haut furent désignés par l'addition de la préposition *hyper* qui veut dire *sur*, & les cinq d'en bas par la préposition *hypo* qui signifie *sous*. Mais Ptolémée réduisit ces quinze modes à sept, qui furent *l'hypo-dorien, l'hypo-phrygien, l'hypo-lydien, le dorien, le phrygien, le lydien & le mixo-lydien* ou *l'hyper-dorien*. Alors la *musique* des grecs étoit à l'usage des théâtres, &, par les changemens qu'on y fit, elle ne fut plus guères propre qu'à exciter les passions les plus voluptueuses.

MUSIVARII, ouvriers en mosaïque.

MUSSIDIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en or.

C. en argent.

RR. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont Longus, Priscus.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

MUSTACEUM, gâteau fait avec de la farine & du vin doux. Le jour des noces, on en envoyoit aux parens & aux amis; usage auquel Juvénal fait allusion, lorsqu'il exhorte à ne pas épouser une femme de mœurs déréglées (*Sat. 6.* 202.).

. . . . *Ducendi nulla videtur*

Causa; nec est quare cœnam & mustacea perdas.

De-là vint aussi le proverbe : *Laureolam in mustaceo quærere*, chercher de la gloire dans une entreprise frivole, par allusion à la paresse des Pinariens, qui, étant arrivés trop tard au sacrifice que leur famille offroit à Hercule, conjointement avec les Potitiens, ne trouvèrent que le laurier dont on couvroit le gâteau offert à ce dieu. Ainsi Cicéron, en parlant de Bibulus qui étoit arrivé après l'entière défaite des habitans du mont Amanus, écrit à Atticus qu'il étoit venu *in mustaceo laureolam quærere* (*Lib. V.* 20.).

MUTA, déesse du silence chez les romains. Ils célébroient ses fêtes le 12 des calendes de mars, c'est-à-dire, le 18 février. *Muta* étoit la même divinité qu'Agérone; ou plutôt *Muta* étoit-elle la déesse du silence en général, & Agérone celle du silence sur le nom secret de la divinité tutélaire de Rome?

MUTATIONES, stations, postes, la même chose que *mansio*. C'étoient des endroits fixés de distance en distance, où les couriers publics s'arrêtoient pour changer de chevaux & pour se reposer. On évitoit ordinairement de les mettre dans des villes; mais on choisissoit des villages & des bourgs non fermés, afin que de nuit comme de jour le service se fit avec plus de facilité, & qu'on pût aisément changer de chevaux pour continuer sa route. Il n'y avoit qu'une différence entre les postes qui étoient appellés *mutationes*, & ceux qui étoient connus sous le nom de *mansiones*; c'est que les premiers n'étoient destinés qu'à la course publique, au lieu que les derniers, outre cet usage, étoient encore faits pour le logement des soldats: *Eas esse stationes, in quas se milites expeditionis tempore quiescendi causâ recipiebant.* D'ailleurs, les *mansiones* ne se trouvoient que d'une journée à l'autre, & les *mutationes* aussi souvent qu'il falloit changer de chevaux.

MUTATORIUM Cæsaris, étoit, selon Rufin & Victor, une maison que César, étant grand pontife, habita dans le premier quartier à la porte Capène, & dont Suétone parle : *Post autem pontificatum maximum in sacrâ viâ domo publicâ.* Selon d'autres auteurs, c'étoient des maisons agréables, où les empereurs romains se retiroient pour se délasser & changer d'air, telles que les *Thermes* d'Aurélien dont parle Vopiscus : *Thermas intrans, tyberinâ regione facere paravit hyemales.* Tel est l'usage des papes qui quittent le Vatican pendant l'été, & viennent demeurer au Quirinal, palais que dans ce sens on peut appeller leur *mutatorium.*

MUTH, surnom d'Isis, que Plutarque dit avoir signifié mère. Il convenoit parfaitement à cette déesse que les égyptiens confondoient avec la nature. Jablonski, recherchant l'origine du mot *Muth* dans la langue des coptes, a trouvé qu'il vouloit dire celle qui tire de l'eau, & qu'il étoit analogue à l'humidité si nécessaire à l'Egypte, que l'on croyoit obtenir d'Isis.

MUTIMUS. Turnèbe (*Adversar. lib. XVII.*) dit que c'étoit le dieu du silence, ainsi nommé de *mutire*, parler bas, ou parler entre les dents, comme font ceux qui n'osent déclarer ouvertement leurs pensées. Mais on ne trouve ce dieu *Mutimus* ni dans les poëtes ni dans les mythologues. C'est une divinité créée par quelques modernes, à moins qu'ils n'aient voulu parler du dieu *Mutinus*, pris dans le sens d'une divinité qui présidoit au secret des actions cachées. Lucillius en fait mention dans ces vers :

Sed quid Mutino, subjectoque huic opus signo?

Ut lucraretur lardum, & carnaria furtim

Patrum conficeret.

MUTINUS, *MUTUNUS.* } Ce nom latin du Priape des grecs étoit dérivé de μυτ]ὸς ou μυσὸς, noms par lesquels les éoliens & les siciliens désignoient le sexe des femmes. Cette infâme divinité avoit à Rome, dans le quartier des Véliens un temple & une statue très-obscène, sur les genoux de laquelle on avoit coutume de faire asseoir les nouvelles mariées la veille de leurs noces, pour détourner les enchantemens. Arnobe & Lactance reprochent cet usage aux payens. Le premier (*IV. p.* 131.) dit : *Etiamne Mutunus, cujus immanibus pudendis, horrentique fascino, vestras inequitare matronas, & auspicabile ducitis & optatis?* Le second (*I.* 20.) dit aussi : *Mutinus, in cujus sinu pudendo nubentes præsident, ut illarum pudicitiam prior deus deliberasse videatur.*

Si l'on se rappelle que le membre viril étoit chez les anciens le symbole de la fécondité, & de la puissance génératrice de l'univers, on regardera cet usage avec plus de pitié que d'indignation.

MUTITATIO, coutume établie chez les romains, qui consistoit à inviter pour le lendemain chez soi ceux qu'on avoit eus pour convives chez un autre.

MYCALESSUS, dans la Bœotie. MY.

Eckhel attribue à cette ville une médaille d'argent autonome, avec la légende ci-dessus & le bouclier bœotien.

MYCÈNE. *Voyez* ΜΥΚΗΣ.

MYCONUS, île. ΜΥΚΟΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Deux épis d'orge.

Un raisin.

On a frappé dans cette île, une médaille impériale grecque en l'honneur d'Auguste.

MYCONE, île de la Mer Egée, l'une des cyclades, servit, comme Gyaros, à assurer la situation de Délos, auparavant flottante ; elle a environ trente-six mille de tour ; on n'y trouve que deux montagnes peu élevées, quoique Virgile l'appelle *celsa Mycone*.

Les poëtes avoient fait de cette île le tombeau des centaures défaits par Hercule, d'où étoit venu chez les anciens le proverbe, *tout à Mycone*, qu'on applique à ceux qui dans un discours veulent parler de tout, ramenant à leur sujet des matières tout-à-fait étrangères.

MYGDON, frère de l'amazone Hippolyte, fut tué par Hercule. *Voyez* HIPPOLYTE.

MYGDONIENNE, surnom donné à Cybèle, à cause du culte fameux dont on l'honoroit dans la Phrygie, pays auquel appartenoit la Mygdonie asiatique.

MYGDONIENNE, espèce de flûte des anciens, propre au mode phrygien, à ce que dit Bartholin dans son traité *De tibiis veter.*

MYGDONUS, frère d'Hercule & père de Coræsus, qui pour cette raison fut appellé *Mygdonides*. Voyez CASSANDRE, CORÆSUS.

MYIAGRUS. Les arcadiens, dit Pausanias, ont des jours d'assemblées & de foires en l'honneur d'une certaine divinité qui est Minerve, selon toutes les apparences. Dans ces occasions, ils sacrifient premièrement à *Myiagrus*, adressant leurs vœux à ce héros, & l'invoquant par son nom. Avec cette précaution, ils ne sont jamais incommodés des mouches durant leurs sacrifices. Ce *Myiagrus* est un génie imaginaire, dont le nom est formé de *μυῖα*, mouche, & d'*ἀγρεύ*, capture, parce qu'on lui attribuoit la vertu de chasser les mouches pendant le sacrifice. On trouve aussi ce nom attribué à Hercule. Voyez *APOMYIUS*, MOUCHES.

Le peuple romain honoroit aussi cette divinité imaginaire sous le nom de *Myiodes*, parce que les mouches s'appellent en grec *μυῖαι*. Pline rapporte qu'elles désoloient les assistans aux jeux olympiques, mais qu'elles s'envoloient par nuages, & se jettoient ailleurs, aussi-tôt qu'ils avoient sacrifié un taureau au dieu *Myiodes*. Cependant on ne lui faisoit que rarement cet honneur à Olympie, & seulement une fois dans le cours de plusieurs années. Les éliens, au contraire, encensoient avec constance les autels de ce dieu, persuadés que s'ils y manquoient, des flots de mouches viendroient infester leur pays sur la fin de l'été, & y porter la peste & la désolation.

L'incommodité de tous ces insectes, que nous appellons *mouches*, *moucherons*, *cousins*, est si grande dans les pays chauds, que la superstition s'est imaginé sans peine qu'il ne falloit pas moins qu'un dieu pour les chasser, ou les faire périr ; & comme il y avoit à Rome des expositions avantageuses où l'on étoit moins incommodé de ces sortes d'insectes aîlés, que dans d'autres quartiers, ce qui se trouvoit également vrai dans plusieurs villes ; le peuple se persuada devoir cette faveur aux bontés éclatantes d'une divinité particulière, qu'il nomma *Myiodes*, *Myiagrus*, *Apomyos*, suivant les lieux & les pays. (D. J.)

MYIODES, nom que Pline donne au dieu chasse-mouche ou *Myiagrus*. Voyez ce mot.

MYLASA ou MYLASSA, ville de la Carie, à 80 stades de la mer, selon Pausanias. Elle étoit située dans une riche campagne, au rapport de Strabon, & elle passoit pour une des trois principales villes de la province. Il n'y en avoit point dans toute l'Ionie qui fut décorée de plus de temples, de portiques & d'autres édifices publics, parce qu'elle avoit dans son voisinage une fameuse carrière de très-beau marbre blanc. Jupiter Carien y avoit un temple célèbre ; sa statue tenoit à la main, au lieu du foudre, la hache d'amazones, qu'Hercule avoit rapportée de son expédition contre ces guerrières. On voit encore cette hache à deux tranchans sur les médailles de *Mylasa* ; mais elle est mieux représentée sur un bas-relief, où Jupiter Carien est nommé *Dolichenus*, du nom d'une île voisine des côtes de la Carie.

MYLASA, en Carie. ΜΥΛΑCCΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires font la bipenne & le trident.

Cette ville a fait frapper fous l'autorité de fes *fcribes* des médailles impériales grecques en l'honneur d'Augufte, d'Hadrien, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Septime Sévère.

MYLITTA. Les affyriens donnent le nom de *Mylitta* à Uranie ou Vénus célefte, felon Hérodote. Elle avoit fous ce nom à Babylone un temple où fe commettoient des abominations autorifées & ordonnées même par les loix du pays. Hérodote (*I. c.* 131.) dit que *Mylitta* étoit la même divinité qu'*Alitta* des arabes & *Mithra* des perfes (*Strabon.* 16.).

MYLOTHROS, dérivé de μύλος, meule. Euftathe (*Iliad.* Φ. *p.* 1324.) dit que c'étoit une chanfon propre à ceux qui faifoient agir la meule. Etoit-elle la même que l'épiaulie ?

MYNDUS, en Carie. ΜΥΝΔΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville font:

RRR. en argent.......... *Pellerin.*

O. en or.

R. en bronze.......... *Hunter.*

Leurs types ordinaires font :

Un aigle éployé fur un foudre.

Un foudre aîlé.

Un trépied.

Un arc & un carquois.

Cette ville a fait frapper, fous l'autorité de fes archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Vérus, de Sévère, de Domna.

MYNÈS, mari de Brifëis. *Voyez* BRISEIS.

MYNITUS, un des fept fils de Niobé, qui périrent fous les traits d'Apollon, felon Apollodore.

MYOMANCIE, mot formé de μῦς, fouris, & de μαντεία, divination. Il fignifie manière de prédire les évènemens futurs par le moyen d'une fouris.

Quelques auteurs regardent la *myomancie* comme une des plus anciennes manières de deviner, & croient que c'eft pour cela qu'Ifaie (*Liv. XVI.* 17.) compte la fouris parmi les abominations des idolâtres. Mais outre qu'il n'eft pas certain que le mot hébreu employé par le prophète fignifie une fouris ; il eft évident que le prophète ne parle point en cet endroit de deviner par le moyen de cet animal, mais de l'abomination que commettoient contre la loi de Moyfe ceux qui mangoient des fouris, *abominationem & murem*, porte la Vulgate.

Les fouris ou les rats entroient cependant pour quelque chofe dans le fyftême général de la divination parmi les romains, & l'on tiroit des préfages malheureux ou de leur cri ou de leur voracité. Elien (*Liv. I.*) raconte que le cri aigu d'une fouris fuffit à Fabius Maximus pour fe démettre de fa dictature ; &, felon Varron, Caffius Flaminius quitta la charge de général de la cavalerie fur un pareil préfage. Plutarque, dans la vie de Marcellus, dit qu'on augura mal de la dernière campagne de ce conful, parce que des rats avoient rongé l'or de Jupiter.

MYOPARO. Cicéron (*De republicâ*, 3.) parle de ce navire de corfaire : *Nam cùm quæreretur ex eo, quo fcelere impulfus mare haberet infeftum uno myoparone, eodem, inquit, quo tu orbem terræ !*

MYRA, dans la Lycie. ΜΥΡΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Plautille, de Gordien, de Tranquilline.

MYRIANDROS, dans la Cilicie. ΜΥΡΙΑΝΔΡΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Marc Aurèle.

MYRINA, en Æolie. ΜΥΡΙΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

C. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leur type ordinaire eft ou une femme debout tenant une patère & une branche d'arbre, ou un vafe.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sabine, d'Antonin, de Marc Aurèle, de Tranquilline, d'Elagabale.

Apollon, honoré d'un culte particulier à *Myrina*, en prit le furnom de *Myrinien.*

MYRIONIME, ou qui a mille noms. On appelle ainfi Ifis & Ofiris, parce qu'ils renfermoient, difoit-on, fous différens noms, tous les dieux du paganifme. Ifis étoit, felon ces auteurs, la Terre, Cérès, Junon, la Lune, Minerve, Cybèle, Vénus, Diane, toute la Nature en un mot. De même

Ofiris eft Bacchus, le Soleil, Sérapis, Jupiter, Pluton, Pan, Apis, Adonis. *Myrionime* eft formé de *μυρίος*, *innombrable*, *infini*, & de *ὄνομα*, *nom.*

MYRLEA, depuis Apamée, en Bythinie. ΜΥΡ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

RRRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

ΜΥΡΜΗΚΕΣ. *Voyez* CESTE.

MYRMIDONS, peuples de Theffalie, des environs du fleuve Pénée, qui fuivirent Achille au fiège de Troye. Ils avoient pris leur nom d'un de leurs rois, appellé *Myrmidon.*

On appella auffi *myrmidons* les habitans dont l'île d'Egine fut repeuplée par la merveille racontée par Philoftrate (*in Heroicis*). La pefte ayant défolé ce pays, & fait périr prefque tous les habitans, Eaque qui en étoit roi, pria Jupiter de détourner ce fléau, & de remédier à la dévaftation qu'il avoit caufée. Il vit alors en fonge fortir du tronc d'un vieux chêne un grand nombre de fourmis qui, à mefure qu'elles paroiffoient, étoient changées en hommes. Le lendemain matin à fon réveil on vint lui annoncer que fes états étoient plus peuplées qu'ils ne l'avoient été avant la pefte. *Voyez* EAQUE. Le nom de ces peuples vient du grec *μυρμηξ* ou *μυρμος*, fourmi.

Le furnom de *myrmidons* ou de fourmis fut donné, à ce que l'on conjecture, aux éginètes, parce qu'ils creufoient la terre pour y enfouir & conferver les grains. D'autres l'attribuent à l'ufage où ils étoient de fe creufer des demeures fous terre, à défaut de matériaux de conftruction.

MYRMILLON. *Voyez* MIRMILLON.

MYROBATHRARII, *MYROBRECHARII*. } On lit dans Plaute (*Aulul.* 3. 5. 37.) ;

Aut munulearii, aut murrobathrarii.

Lambin corrige ce texte, & reftitue *myrobrecharii*, parfumeurs, ou ceux qui répandent les parfums.

MYRON, natif d'Eleuthère en Béotie, fit une vache d'airain qui imitoit tellement la nature que les taureaux s'y trompoient.

MYROPOLE, ville de Grèce, près des Thermopiles, vis-à-vis d'Héraclée. Procope dit que le temps ayant ruiné les fortifications qu'on avoit faites au paffage des Thermopiles, d'un côté par la ville d'Héraclée, & de l'autre par celle de *Myropole*, qui eft proche de ce paffage. Juftinien répara les fortifications de ces deux places, & éleva un mur très-folide, par le moyen duquel il boucha cet endroit, qui étoit auparavant ouvert. Les lacédémoniens furent invincibles tant que Sparte n'eut point de murailles ; & dès que Juftinien eût fini tant de beaux ouvrages décrits par Procope, les barbares les détruifirent, pénétrèrent de toutes parts, & firent écrouler l'empire (D. J.).

MYRRHA, fille de Cinyras, roi de Cypre, devint fi éperduement amoureufe de fon père, qu'il lui fut impoffible de réfifter à fa paffion. Les uns ont dit que la colère du foleil fut caufe de cette paffion ; d'autres l'attribuent à Vénus irritée de ce que Cénchréis, mère de *Myrrha*, avoit préféré la beauté de fa fille à celle de la déeffe, ou de ce que *Myrrha* elle-même, en peignant fes cheveux, avoit dit qu'ils étoient plus beaux que ceux de Vénus. On raconte diverfement fon aventure. Selon quelques-uns, Cynnor ou Cyniras, grand-père d'Adonis, s'étant un jour enivré, s'endormit d'une manière indécente ; Mor ou *Myrrha*, fa bru, femme d'Ammon, l'ayant vu dans cet état, avec Adonis fon fils, en avertit Ammon fon mari. Celui-ci, quand l'ivreffe de fon père fut paffée, l'en reprit, & ce vieillard en fut fi indigné, qu'il chargea de malédictions fa bru, fon petit-fils, & les chaffa de chez lui. *Myrrha*, avec fon fils, fe retira en Arabie, & Ammon en Egypte où il mourut.

D'autres ont dit que *Myrrha* étoit fille de Cinyras, & que, pour fatisfaire la paffion qu'elle avoit conçue pour fon père, elle l'avoit ennivré, & profitant de l'état de déraifon où elle l'avoit réduit, elle avoit commis avec lui l'inceſte qui donna naiffance à Adonis.

Ovide (*Metam.* 10.) raconte cette fable différemment ; il dit que *Myrrha* éperduement amoureufe de fon père, combattit fa paffion de toutes forces, & que ne pouvant la vaincre, elle avoit pris le parti de fe pendre. Elle étoit déjà attachée au fatal lacet, quand fa nourrice, attirée par le bruit, entra dans fa chambre, coupa la corde, & déchira le nœud qui alloit étrangler *Myrrha*. A force de follicitations, la nourrice arracha le fecret de la princeffe, & lui promit de lui faciliter les moyens de contenter fes defirs. Elle choifit le temps où l'on célébroit les fêtes de Cérès, qui duroient neuf jours, pendant lefquels les femmes n'approchoient pas de leurs maris. La nourrice propofa à Cinyras de lui procurer pendant ce temps la compagnie d'une jeune fille de l'âge de la fienne. La propofition acceptée, *Myrrha* fut in-

troduite plusieurs nuits de suite dans le lit de son père, sans qu'il la connût. Il voulut enfin voir sa maitresse, & ayant découvert un flambeau qu'il avoit caché, il reconnut sa fille & son crime. Saisi d'horreur, il se jette sur son épée; sa fille lui échappe, & les ténèbres la dérobent à sa vengeance. Elle erra pendant neuf mois. Fatiguée enfin de tant de courses, & encore plus de l'incommodité de sa grossesse, elle s'arrête dans le pays des sabéens. Elle demanda aux dieux la punition qu'elle méritoit; mais, pour n'être pas l'opprobre & le scandale de la terre, si elle y restoit, ni la honte & l'effroi des ombres, si elle descendoit aux Enfers, elle demanda d'être bannie de l'un & de l'autre empire, & par un prodige nouveau, de n'être ni morte ni vivante. Elle fut changée dans l'arbre résineux qui porte son nom, & qui n'a cessé de pleurer le crime qui avoit occasionné cette métamorphose. Cependant le fruit de son inceste existoit sous l'écorce, & ne sortit qu'au terme. Ce fut Adonis. *Voyez* ADONIS.

Sur une cornaline de Stosch, on voit *Myrrha* qui vient solliciter au crime son père Cinyras.

MYRRHE, suc résino gommeux qui découle d'un arbre cultivé seulement en Egypte, en Ethiopie, en Abyssinie & au pays des troglodytes, autrement dit la Côte d'Abex.

Cet arbre étoit originairement l'incestueuse *Myrrha*, selon la fable.

Les anciens employèrent la *myrrhe* pour la médecine & pour les parfums. Ils poussoient la sensualité jusqu'à en donner l'odeur à leurs boissons & à leurs vases à boire; ce qui fit croire à quelques-uns que certaines pierres ou agates dont étoient faits ces vases, avoient naturellement l'odeur de la *myrrhe*.

MYRRHÉ (Vin), *myrrhinum vinum*. C'étoit chez les anciens du vin mêlé d'un peu de *myrrhe*, pour le rendre meilleur & le conserver plus long-temps. Suivant Aëtius (*Tetrab.* 4. *serm.* 41. *pag.* 123.), on en faisoit grand cas, ainsi que de quelques autres boissons *myrrhées*. Pline (*Liv. XIV. chap.* 13.) le dit aussi : *Lautissima apud priscos vina erant myrrhæ odore condita.* Les loix des douze tables défendoient d'en répandre sur les morts.

Ce n'étoit pas de ce vin de *myrrhe* si prisé qu'on offroit à boire chez les juifs aux suppliciés, pour amortir, à ce qu'on croit, en eux le trop vif sentiment de la douleur. Le vin *myrrhé* qu'on leur donnoit étoit une liqueur assoupissante, dans laquelle il entroit beaucoup de *myrrhe* qui la rendoit amère. Apulée (*Métam. liv. VIII.*) raconte qu'un certain homme s'étoit prémuni contre la violence des coups par une potion de *myrrhe*. Apparemment que c'étoit dans cette vue qu'on croyoit devoir donner du vin *myrrhé* aux suppliciés chez les juifs. Ce vin étoit sans doute très-amer, puisque S. Mathieu rapporte que c'étoit du vin mêlé de fiel. Le fiel de S. Mathieu & la *myrrhe* de S. Marc (*ch.* 15. *v.* 25.) ne désignent qu'une même chose, c'est-à-dire, une boisson très-amère au goût. Th. Bartholin, *de vino myrrhato*, donne de plus grands détails sur cet article (D. J.).

MYRRHINITE, nom donné par quelques auteurs à une pierre qui avoit l'odeur de la myrrhe. Etoit-ce une odeur naturelle ou un effet de l'art ? c'est ce que nous ne pouvons décider aujourd'hui.

MYRRHITES, nom donné par les anciens naturalistes à une pierre jaunâtre & demi transparente, que l'on soupçonne être une agate jaune.

MYRTE, arbrisseau odorant & toujours verd. Il étoit consacré à Vénus, parce qu'il lui avoit été un jour d'un grand secours. La déesse étant sur le bord de la mer, dit Ovide (*au liv. IV. des Fastes*), occupée à sécher ses beaux cheveux qu'elle avoit mouillés dans le bain, apperçut de loin des satyres, troupe pétulante, & qui ne respecte personne. Aussi-tôt elle alla se cacher sous des *myrtes* touffus qui la dérobèrent parfaitement à tous les yeux. En mémoire de cet évènement, elle affectionna cet arbrisseau, & voulut que les dames dans le bain fussent couronnées de *myrte*. Les couronnes de *myrte* se donnoient aux dieux Lares, du moins dans les maisons peu accommodées de la fortune, selon Horace (*L. III. od.* 23.).

A Athènes, les supplians & les magistrats portoient des couronnes de *myrte*, aussi bien que tous les vainqueurs dans les combats des jeux isthmiques.

On s'en couronnoit aussi dans les festins. Les triomphateurs à Rome étoient couronnés de *myrte* (*Pline*, 15. 29.).

On ne portoit jamais de *myrthe* dans le temple de la Bonne-Déesse, parce qu'elle l'avoit en horreur. Plutarque en donne pour raison que le dieu Faune ayant un jour trouvé sa femme prise de vin, il la fouetta tant avec des verges de *myrte*, qu'il la fit mourir. S'étant ensuite repenti de la cruauté dont il avoit usé à son égard, il la mit, pour la dédommager, au rang des divinités, sous le nom de *Bonne-Déesse*. Voyez FATUA.

Le *myrthe* étoit consacré à Vénus, & c'étoit un motif de plus pour l'éloigner du temple de *Fatua*, qui se flattoit d'avoir sévèrement gardé la foi conjugale : *Itaque myrtum ut veneri sacrum, abominantur.*

MYRTE. Le génie de la ville de Myrine tient, sur quelques médailles, un rameau de *myrte*, par allusion à son nom grec (*Goltzius*, *Græc. tab.* 14).

MYRTEA, surnom de Vénus, à cause du *myrte* qui lui étoit consacré.

MYRTIL, fils de Mercure, étoit cocher d'Œnomaüs, roi de Pise, & par lui-même un homme considérable; car la qualité d'écuyer & de cocher étoit honorable en ce temps-là; & souvent les rois eux-mêmes, ou quelques princes de leur cour, conduisoient leurs charriots. *Myrtil* conduisoit les chevaux du roi avec tant d'adresse, dit Pausanias, que sur la fin de la course son maître atteignoit toujours ceux qui pour avoir Hippodamie osoient entrer en lice avec lui, & aussi-tôt il les perçoit de son javelot. *Myrtil*, devenu lui-même amoureux de la princesse, & n'osant disputer contre son maître, continua les fonctions d'écuyer; mais on dit qu'il trahit Œnomaüs en faveur de Pélops, après avoir fait promettre à celui-ci qu'il le laisseroit jouir d'Hippodamie durant une nuit. Pélops ensuite, sommé par *Myrtil* de lui tenir sa promesse, fut si indigné de son audace, qu'il le jetta du haut de son navire dans la mer. On ajoute que son corps, poussé par les flots, fut recueilli par les Phénéates, qui lui donnèrent la sépulture derrière le temple de Mercure son père, & qui célébrèrent tous les ans son anniversaire durant une nuit entière. Pausanias, parlant ailleurs de ces fameux désastres arrivés aux Pélopides, ajoute ces mots: S'ils ont payé la peine du crime de Pélops, & si les mânes vengeurs de *Myrtil* les ont poursuivis jusqu'à ce point, il faut avouer que rien ne montre tant la vérité de ce que la Pythie dit un jour à quelqu'un qui la consultoit sur un faux serment: *Que quiconque se parjure, attire la colère du ciel sur ses enfans & sur leurs descendans*. *Voyez* HIPPODAMIE, ŒNOMAUS, PÉLOPS, TARAXIPPUS.

MYSIE d'Asie. Les habitans de cette contrée ont fait frapper des médailles grecques en l'honneur de Domitien.

Pausanias (*lib. II. c.* 18.) nomme aussi *Mysie* une petite contrée du Péloponnèse, où étoit un temple fameux dédié à Cérès, & où l'on célébroit les *Mysies*. Le nom de *Mysie* donné à ce canton, tiroit son origine d'un certain *Mysius*, que les habitans d'Argos disoient avoir été hôte de Cérès.

MYSIES, fêtes en l'honneur de Cérès, qui se célébroient dans le Péloponnèse pendant trois jours; au troisième, les femmes chassoient du temple de la déesse les hommes & les chiens, & s'y renfermoient pendant la journée avec les chiennes. Le lendemain, elles rappelloient les hommes, & cette journée se passoit dans la joie & les festins. *Voyez* MYSIE.

MYSTAGOGUE, μυσαγογος, étoit proprement, chez les anciens, celui qui introduisoit les autres dans la connoissance des mystères; mais dans Cicéron, ce mot désignoit celui qui montroit les trésors & les autres raretés des temples des dieux.

MYSTE. On appelloit *mystes* ceux qui étoient initiés aux petits mystères de Cérès, & ils ne pouvoient entrer que dans le vestibule du temple. Il leur falloit au moins un an pour être admis aux grands mystères & pour entrer dans le temple même. Au moment qu'ils jouissoient de cette prérogative, on les appelloit *époptes*, inspecteurs, ou, comme nous dirions, *confrères*. Alors on leur montroit toutes les choses saintes, excepté quelques-unes, qui étoient réservées pour les prêtres seuls. Il étoit défendu de conférer en même-temps à personne les deux qualités de *myste* & d'*épopte*. On ne viola la loi qu'en faveur du roi Démétrius, qui, dans un même jour, fut fait initié & confrère. (*D. J.*)

MYSTÈRES. Les grecs se servoient des mots μυςήρια, τελετὴ, ὄργια, pour exprimer les cérémonies secrettes de leur culte.

Casaubon (*Exerc. ad Annal. Baron. XVI.*) & quelques autres savans dérivent le premier de *mistar* ou *mistor*, lequel signifie dans la langue hébraïque *chose cachée*. Mais Albert Schultens a réfuté cette étymologie, & il n'est point nécessaire d'avoir recours aux langues orientales pour expliquer un terme grec. Clément d'Alexandrie dérive celui-ci ἀπὸ τȣ̃ μύσȣς, *exécration* (*Protr. p.* 12.), à cause de Bacchus, ou ἀπὸ Μυοῦντος, nom d'un athénien qui périt à la chasse, μυςήρια différant peu de μυθήρια, *choses relatives à la chasse* (proprement *fabulæ venaticæ*, *ibid.*). Il est facile de s'appercevoir que ce savant Père n'emploie ces étymologies que pour tourner en ridicule les objets les plus sacrés de la religion grecque. Les conjectures d'Iamblique & de Cornutus ne méritent pas plus de crédit: le premier fait venir les *mystères* ἀπὸ τῶν μυῶν, parce que la magie qu'on exerçoit par le moyen des rats étoit la plus ancienne (*Iambl. de amor. Rhod. & Sim. ap. Phot. cod. XCIV.*); le second, de μυσιᾷν, *rassasier*; l'agriculture qui nous nourrit étant due aux *mystères* (*Cornutus*, *c. XXIII.*). Ces opinions sont ridicules; celle qui dérive ce nom de μῦθος, est également fausse (*Etym. magn. in v.*).

Le mot *mystère* est un substantif dérivé du verbe μυεῖν, *fermer*, d'où se forme naturellement μυςήρια, *silence*, μύςης, *qui a la bouche fermée* (*Eustath. ad Homer. Iliad. l. XXIV. p.* 1492.).

Par *orgies*, on entendoit en général des cérémonies religieuses (*Serv. ad Virg. Æn. l. VI. col.* 1067.); ce nom désigna ensuite plus particulièrement les fêtes de Bacchus. Il continua cependant d'être employé, même sur les monumens (*Chandl. Inscrip. l. CXXIII. p.* 78. *&c.*), pour désigner les *mystères* de Cérès; c'est pourquoi Clément d'Alexandrie le fait venir ἀπὸ τῆς ὀργῆς, de la colère de cette déesse contre Jupiter, parce qu'il avoit favorisé l'enlèvement de sa fille (*Protr. p.* 12.). D'autres dérivent ce mot de ὀρέγω; *je desire* (*Etym. Magn. in v.* Ὄργια), opinion qui n'est guères plus vraisemblable que celle qui en rapporte l'origine παρὰ τὸ εἴργειν τὰς ἀμυήτους, *éloigner les profanes* (*Schol. Apoll. l. I. v.* 925.). D'ὄργια, les grecs firent ὀργιάζειν, dont Platon se sert pour *sacrifier* (*in Phæd. p.* 346. *de Leg. l. IV. p.* 601.), & ils ont ensuite formé ὀργιασταὶ, *initiés*, ἀνοργίαστοι, *profanes* (*Suid. in h. v. Tim. Lex. Plat. p.* 126-141, *& not. Cl. Ruhnken.*). Æneas Gaza appelle les éclectiques *les mystagogues des orgies de Platon* (*Dial. de Immort. anim. p.* 6.), c'est-à-dire, les interprètes de la doctrine ésotérique de ce philosophe.

Horus de Thèbes disoit que les Télètes étoient de grandes fêtes, accompagnées de cérémonies mystérieuses (*Ap. Etymol. magn. in. v.* Τελετή.). Le grammairien Timée, & un ancien lexicographe, expliquent τελεταὶ par *cérémonies & sacrifices mystérieux* (*Tim. Lex Plat. p.* 179 *Etym. magn. in v. supr. cit.*). Hésychius définit les Télètes par le nom de *fêtes* (*In v.* Τελεταί.); mais il auroit dû, comme Philémon, dont M. de Villoison a publié des Extraits, désigner l'acception propre de ce mot par l'épithète *mystique* (*Excerpta Lexici inediti Philemonis in not. Villoison, ad Apollonii Lex. Homer. t. II. p.* 767.). En conséquence, on appella les initiés τελούμενοι, & τὸ τελεῖσθαι fut employé ἀντὶ τοῦ μυεῖσθαι, pour *être initié* (*Ibid. t. II. p.* 767-68.). Télète étoit dérivé de τέλος, *fin*, *perfection* (*Eurip. Hyppol. v.* 25. *&c. &c.*). En effet, les Télètes étoient proprement la dernière initiation où les adeptes parfaits étoient admis (*Chrysip. ap. Etym. magn.*); ce qui engage Plutarque à dire τέλος ἐποπτείας τελετῆς (*Sympos. l. VIII. p.* 447. *t. II. op.*). Chrysippe explique les Télètes par *chose finale*, parce que c'étoient les dernières dont les initiés devoient être instruits (*ap. Etym. magn. l. C.*). Telle étoit la véritable signification de ce mot, dont cependant on se servit pour désigner les *mystères* en général, & quelquefois les fêtes & les sacrifices. (Article extrait des *Recherches sur les mystères du paganisme*, de M. le baron de Sainte-Croix.)

MYSTÈRES des égyptiens.

« Quand on considère l'habitude qu'avoient les prêtres égyptiens de méditer sous terre, alors on n'est point étonné, dit M. Paw, que les prêtres en aient contracté l'habitude de cacher sous un voile presqu'impénétrable tout ce qu'ils savoient & tout ce qu'ils croyoient savoir; ce qui fait que dans beaucoup de circonstances, il est aussi difficile de déterminer jusqu'où s'étendoit leur érudition, que de savoir jusqu'où s'étendoit leur ignorance; & voilà pourquoi on a porté des jugemens si opposés touchant les bornes de leur philosophie, que les uns renferment dans un cercle très-étroit, & que les autres portent à l'infini. Mais ce qu'il y a de vraiment intéressant à observer, c'est que cette coutume des prêtres de se retirer dans des souterrains, a donné lieu aux *mystères* de l'antiquité dont sans cela il n'eût jamais été question dans le monde. On voit que par-tout où on reçut les *mystères* de l'Egypte, on suivoit aussi l'usage de les célébrer dans des grottes ou souterrains; & ce ne fut que long-temps après, & lorsque cette institution avoit été fort altérée, qu'on fit à cet égard des changemens. L'évêque Warburton a rempli toute l'Europe de ses erreurs touchant le prétendu secret qu'on révéloit aux personnes initiées en Egypte; parce qu'il a pris pour une pièce authentique la lettre écrite par Alexandre à sa mère, tandis qu'elle a été manifestement supposée par quelques chrétiens. C'est la fraude pieuse la plus grossière dont j'aie jamais oui parler; & M. Silhouette qui a traduit des fragmens de Warburton, auroit dû s'appercevoir qu'il est ridicule de mettre en Egypte un grand-prêtre, nommé *Léon*; car jamais, avant la conquête d'Alexandre, aucun prêtre égyptien ne se nomma *Léon*; c'est comme si l'on disoit, qu'il y a eu un empereur de la Chine, qui s'appelloit Charles Martel. (*Dissertations sur l'union de la religion, de la morale & de la politique, t. I. pag.* 237. M. Silhouette cite cette lettre d'Alexandre pour refuter l'abbé Pluche, qui croyoit que les *mystères* étoient relatifs à l'agriculture.) J'insisterois ici davantage sur la supposition de cette lettre, si elle n'étoit aujourd'hui reconnue pour apocryphe par tous les véritables savans. D'ailleurs comment eût on pu révéler que les dieux de l'Egypte avoient été des hommes, puisqu'on sait maintenant à n'en plus douter, que jamais les égyptiens n'adorèrent des hommes déifiés, & qu'ils avoient pour cette espèce de culte une horreur inconcevable »?

« Les *mystères* paroissent avoir été dans leur origine une instruction secrette qu'on ne donnoit qu'aux prêtres, qui, avant leur consécration, essuyoient une terreur panique; & ce n'étoit que par des routes ténébreuses qu'on les conduisoit enfin dans un endroit fort éclairé; ce qui fit naître l'idée de copier les phénomènes de la foudre & du tonnerre. Tous les prêtres de l'Egypte, sans en excepter un seul, devoient être initiés, comme Diodore le dit, à ce qu'on appelloit les *mystères du dieu Pan*; de sorte qu'il n'y en avoit pas qui

n'eût essuyé la terreur panique dans l'obscurité des souterrains ».

« Il n'y a pas d'apparence que les égyptiens aient admis aux grands *mystères* des personnes qui n'étoient point de l'ordre sacerdotal, si l'on en excepte peut-être Pythagore. Quant aux petits *mystères*, on y admit avec le temps tous ceux qui se présentoient, hormis les criminels publics. Les vagabonds, qu'on prenoit pour des prêtres égyptiens dans la Grèce & l'Italie, se faisoient payer fort cher pour leurs initiations ou leurs *mystères* ».

« Quant aux argumens de Warburton, voici sur quoi ils sont principalement fondés. Comme son opinion est qu'on annonçoit l'unité de Dieu dans la célébration des *mystères* qui avoient été originairement institués en Egypte, il en résulte, par une conséquence nécessaire, que les égyptiens n'étoient point des athées; sans quoi ils se seroient bien gardés d'annoncer l'unité de Dieu dans les *mystères*, qui devinrent ensuite une branche de finances pour la république d'Athènes; car il falloit payer fort cher pour y être admis; & Apulée dit de Lucius, qu'à force de se faire initier, il s'étoit tellement appauvri, qu'il ne lui restoit plus qu'une robe, que les prêtres de Rome lui conseilloient encore de vendre pour se faire recevoir de nouveau. (*Postremò jussus, veste ipsâ meâ quamvis parvulâ distractâ, sufficientem corrasi summulam, & idipsum præceptum fuerat specialiter.* Met. lib. XI. p. 1016. Il est ici question des *mystères* d'Osiris, qu'on célébroit à Rome: & on peut s'étonner que Warburton n'ait trouvé aucune difficulté à croire qu'on révéloit à des femmes & à des enfans, que Jupiter Capitolin étoit un homme déifié, indigne de leur encens & de leurs victimes, puisque le Jupiter très-grand, très bon, *optimus maximus*, n'étoit assurément point un homme déifié.) Tout ceci démontre que l'ouvrage d'Apulée, que Warburton a cru être une excellente apologie des *mystères*, en est au contraire une cruelle satyre, où ces vagabonds, qui se faisoient passer pour des égyptiens dans la Grèce & en Italie, sont appellés par ironie les astres terrestres de la grande religion, *magna religionis terrena sidera*; quoique ce fussent pour la plupart des scélérats dignes du dernier supplice, qui employoient les intrigues & les profanations les plus scandaleuses pour dépouiller quelques dévôts de leur argent; ils alloient même jusqu'au point de les dépouiller de leurs habits; tant ils avoient l'art de répandre le fanatisme dans le cœur de la populace, dont ils favorisoient d'ailleurs toutes les débauches ».

« On ne doute plus que les hyérophantes grecs n'aient insensiblement fait de grands changemens à la doctrine des *mystères* de Cérès Eleusine. Et s'il est vrai que du temps de Cicéron ils annonçoient en secret que tous les dieux du paganisme étoient des hommes déifiés, ils se sont grossièrement trompés. Mais cette erreur même, en supposant qu'elle étoit inculquée aux initiés de la Grèce, ne concernoit en quelque manière que ce soit les véritables égyptiens, qui n'allèrent jamais à Athènes pour consulter les hiérophantes sur les différens points de leur religion, dont la doctrine me paroît avoir été telle que je tâcherai ici de l'exposer. Ils avoient personnifié les attributs de la divinité, mais en un sens bien différent de celui des indiens, qui ne se sont attachés qu'à la puissance de créer, de conserver, & de détruire; ce qu'ils désignent dans le style allégorique par trois personnages qui portent des noms différens ».

MYSTÈRES de Samothrace. Ils furent apportés à Troye par Dardanus, & de Troye en Italie par Enée. Les Vestales étoient chargées, dit Denis d'Halycarnasse, de garder ces *mystères*, dont elles seules avoient la connoissance. *Voyez* SAMOTHRACE.

MYSTÈRES des grecs. *Voyez* CORYBANTES, COTITTO, CURÈTES, DACTYLES, ELEUSINIE, IACCHUS, PRIAPE, ORPHIQUE, PROSERPINE, SABASIENNES & TELCHINES.

MYSTÈRES des barbares. *Voyez* ISIAQUES, MITHRIAQUES, SAMOTHRACE.

MYSTÈRES des romains. *V.* BONNE-DÉESSE, & tous les précédens.

MYSTÈRES (Fin des). L'empressement des orphiques à initier tout le monde fut la première cause du discrédit dans lequel tombèrent insensiblement les *mystères*. Il étoit déjà si grand sous les derniers Césars, que les rites en étoient alors mal observés, suivant la remarque de Josephe (*Contr Appion. l. II.* §. 22.). La décadence alla toujours depuis en augmentant. Les prêtres de Cybèle y contribuèrent beaucoup. On les voyoit par-tout jouer le rôle d'énergumènes, s'adonner à une mendicité scandaleuse, & ne se faire jamais respecter par l'honnêteté de leurs mœurs. Ils portoient ensemble leur divinité, les objets de son culte mystérieux, & leurs provisions de toute espèce. Apulée fait dire assez plaisamment à Lucius métamorphosé en âne, au service de ces ministres errans & fanatiques, qu'il leur servoit à la fois de temple & de grenier: *Et horreum simul & templum incederem* (*Métam. liv. VIII. p.* 163.).

Cet écrivain paroît avoir eu en vue dans son ouvrage, de montrer toute l'extravagance & la turpitude des *galles*, afin d'accréditer le culte secret des divinités égyptiennes, qu'il vouloit opposer

au christianisme. Il secondoit en cela les intentions des philosophes éclectiques, cherchant à participer à toutes les initiations, à en rétablir les pratiques, & à remédier aux désordres qui s'y commettoient. Les magistrats s'en embarrassoient si peu, qu'ils souffroient qu'on en donnât impunément des représentations par les places & les carrefours. Là des charlatans prétendoient initier la populace avec des cérémonies indécentes & tumultueuses; qui ne différoient guères des bacchanales les plus licencieuses (*Dion. Chrys. or. XXXVI. p.* 457.). Dès les temps de Cicéron, les mots *mystères* & *abomination* étoient presque synonymes. Warburton qui fait cette remarque (*The div. leg. t. I. p.* 195.), croit avec raison que la représentation obscène du *Phallus*, toutes les fables scandaleuses dont elle étoit accompagnée, enfin le danger des assemblées nocturnes, sont les véritables causes de la corruption totale des anciens *mystères*. La dernière attira sur-tout l'attention des empereurs chrétiens. Constance & Gratien défendoient de s'assembler la nuit (*Cod. Theodos. XVI. tit.* 10. §. 5. 7.); mais sur les représentations de Prétextat (*Zozim. hist. liv. IV. p.* 756. *ed. Silb.*), leurs édits ne furent point exécutés à Eleusis. La prescription générale n'eut donc lieu que sous Théodose, qui non-seulement renouvella les loix de ses prédécesseurs, mais encore fit démolir les temples (*Cod. Theodos. l. & tit. laudat.* §. 25. *Sozomen. Hist. eccl. l. IV. c.* 20. *Chron. Alex. p.* 704.). Les mystagogues avoient prévu cet évènement; & ne pouvant l'empêcher, ils voulurent avoir du moins la gloire de le prédire. Il n'arriva cependant pas au moment précis que l'hiérophante d'Eleusis avoit fixé (*Eunap. vit. Maxim. p.* 92.).

Ce fut environ dix-huit cents ans après l'établissement des *mystères* dans la Grèce qu'ils se trouvèrent tous proscrits & abolis. Ils auroient même été entièrement oubliés, si quelques sectaires n'en eussent initié ou fait revivre certaines pratiques. S. Epiphane va jusqu'à les regarder comme la cause de plusieurs hérésies (*adv. Hæres. l. III. c.* 12. *t. I. p.* 1094.). Tertullien reproche à celle des Valentiniens d'avoir dérobé ses cérémonies à Eleusis: *Eleusinia Valentini fecerant lenocinia* (*Tertull. adv. Valent. p.* 250.). Si nous avions plus de connoissance de la doctrine qui y étoit enseignée, sur-tout dans les derniers temps, il seroit possible d'en trouver les rapports avec l'opinion de ces hérétiques sur les *Eons*. Cette dernière étoit conforme aux idées des nouveaux platoniciens, lesquelles ont certainement été adoptées par les hiérophantes. Peut-être que ceux-ci se servoient des mêmes mots mystiques, dont l'interprétation dépendoit du systême qu'ils embrassoient. Par exemple, les sectaires dont je viens de parler appelloient *vanavin* l'initiation ou télète, qu'ils rendoient par le mot *lumière* (*S. Epiph. adv. hæres. t. I. p.* 165.), celle dont ils prétendoient éclairer les adeptes.

Beausobre exclut avec raison du nombre des chrétiens les Ophites (*Hist. du Manich. tom. II. p.* 66.), parce qu'ils n'introduisoient personne dans leurs assemblées sans que l'on n'eût prononcé des imprécations contre Jésus (*Origen. contr. Cels. p.* 294.). Cependant il est nécessaire de faire ici mention d'eux. Persuadés que le serpent qui avoit engagé le premier homme à manger du fruit défendu avoit rendu au genre humain un grand service, ils tenoient enfermé avec respect, dans une corbeille, un de ces animaux. Au moment de la célébration des *mystères*, la porte étoit ouverte à ce reptile, qu'ils regardoient comme un roi tombé du ciel. On l'appelloit alors; & s'il venoit, montoit sur la table, & s'entortilloit autour des pains dont elle étoit couverte, le sacrifice passoit pour parfait (*S. Epiph. op. laudat. t. I. p.* 272.).

Les termes mystiques & la formule dont les Marcosiens se servoient à l'égard de leurs adeptes, & les réponses de ceux-ci annoncent clairement une initiation des rites observés dans les sanctuaires du paganisme (*Ibid. p.* 256.). Les Marcionites & les Tatianiens employoient beaucoup d'eau dans leurs cérémonies, & toujours d'une manière fort mystérieuse (*Ibid. pag.* 304. 392.).

Les Peppuziens, qui conférent les fonctions du sacerdoce, comme celles de la magistrature, aux personnes du sexe, avoient une initiation où ils faisoient apparoître des fantômes. En prononçant certaines paroles, ils changeoient en bleu, dans un vase, la couleur pourpre qui avoit rapport aux élémens, & finissoient par admettre les femmes trompées ou abusées par leurs maris ou leurs amans (*S. Epiph. anaceph. p.* 141. *t. II. oper.*). Mais une horrible pratique qu'ils se permettoient, étoit, dit-on, celle d'égorger un jeune enfant (*Ibid. p.* 144.).

On ne vit jamais de semblables victimes dans le *Béma*, la fête secrète des Manichéens (*Beausobre hist du manich. t. II. p.* 713.). Après y avoir pris la nourriture, & invoqué la divinité sous différens noms, ils se répandoient de l'huile sur la tête. Leurs élus prononçoient le mot *Sabaoth*, qu'ils prétendoient désigner le *Phallus*, & l'adoroient (*Epiph. adv. hæres. liv. III. t. I. p.* 1092.). On les accusa d'une infamie révoltante, & dont l'impie le plus déterminé rougiroit (*S. August. de hæres. c.* 46.). Heureusement leur historien, le savant Beausobre, les en a disculpés (*Hist. du manich. l. IX. c.* 8.). (Article extrait des *Recherches sur les mystères du paganisme*, de M. le baron de Sainte-Croix).

MYSTÈRES (Secret des). Il étoit défendu de les divulguer directement ni indirectement, sous peine

peine de la vie. Diagoras Mélien fut pour cette seule raison proscrit par les athéniens, qui promirent un talent à celui qui le tueroit, & deux à celui qui le prendroit vivant. Le poëte Eschyle courut aussi un très-grand danger, pour avoir fait quelqu'allusion aux *mystères* dans une de ses tragédies. Alcibiade fut condamné à mort par contumace, dit Plutarque, pour avoir commis un sacrilége envers Cérès, en contrefaisant ses saints *mystères*, & en les montrant à ses camarades dans sa maison, comme fait le hyérophante lorsqu'il montre les choses saintes, se nommant lui-même le grand-prêtre, donnant à Politien le nom de porte-flambeau, à Théodore celui de héraut, & à ses autres camarades celui d'initiés ou de confrères contre les loix établies par les eumolpides & par les prêtres du temple de la sainte Eleusis : pour punition duquel crime le peuple l'a condamné à mort, à confisqué tous ses biens, & a enjoint à tous les prêtres & à toutes les prêtresses de le maudire.

Voilà la teneur de l'arrêt contre ce grand capitaine, qui n'étoit vraisemblablement que trop coupable du crime pour lequel il étoit condamné; cependant une seule prêtresse eut le courage de s'opposer à ce décret, & allégua pour unique raison de son opposition, qu'elle étoit *prêtresse pour bénir, & non pas pour maudire*; mot admirable qui devroit servir d'épigraphe à tous les temples du monde.

MYSTRUM, mesure anciennement usitée en pharmacie. Il y avoit un *mystrum magnum* & un *mystrum parvum*. Le premier contenoit trois onces, deux gros & deux scrupules de vin, ou trois onces d'huile ; le second contenoit six drachmes, deux scrupules de vin, ou six drachmes d'huile.

MYTHOLOGIE. La *mythologie* des anciens commence par l'union de l'*Ouranus* ou du Ciel avec la Terre, & finit par le retour d'Ulysse à Ithaque. Toute cette période s'appelloit κύκλος μυθικός, *le cercle mythique* ou *le cours de toute la fable*. C'est de celle-là seule qu'il va être question dans cet article.

Quant aux *mythologies* des barbares, tels que les égyptiens, les étrusques, les gaulois, les celtes, les germains, les sectateurs d'Odin, &c. on les cherchera aux articles de ces peuples.

La *mythologie*, selon Evhémère & Banier, est le culte qui a été rendu à des hommes par autorité publique, & qui a fait une des principales sources de l'idolâtrie. Ils ont pensé qu'il y a eu des hommes auxquels on a rendu véritablement les honneurs divins ; que les grecs n'avoient même guères d'autres dieux que des hommes déifiés. Diodore de Sicile suppose par-tout que les dieux avoient été des hommes ; il parle de Saturne, de Jupiter, d'Apollon, de Bacchus, & de tant d'autres, comme d'hommes illustres; il entre dans le détail de leurs actions & de leurs conquêtes, de leurs amours & de leurs malheurs, sans oublier l'histoire de leur naissance, de leur mort, & souvent même de leur tombeau. Les anciens poëtes, Homère & Hésiode, qui font la généalogie de la plupart des dieux, sont les plus anciens témoins de la tradition, qui portoit que les dieux avoient été des hommes. Les grecs & les romains ne sont pas les seuls qui ont déifié des hommes ; les égyptiens & les phéniciens, les plus anciens peuples du monde, en avoient donné les premiers l'exemple. Ils avoient, selon leurs historiens, de deux sortes de dieux ; les uns étoient immortels, comme le Soleil, la Lune, les Astres & les Elémens ; les autres, mortels, c'est-à-dire, les grands hommes qui, par leurs belles actions, avoient mérité d'être mis au rang des dieux immortels, & avoient, comme eux, des temples, des autels, un culte religieux. L'auteur du livre de la Sagesse, parlant des sources de l'idolâtrie, cite, comme une des principales, le regret & l'amour d'un père qui a perdu son fils dans un âge peu avancé : pour se consoler de sa mort, il fait faire la figure de cet enfant, & lui rend, dans sa famille, les honneurs qui ne sont dus qu'à sa divinité. De sa famille, le culte se répand dans la ville ; & d'un dieu particulier, on en fait bientôt une divinité publique. C'est ainsi que la plupart des dieux du paganisme se sont formés ; car il ne faut pas croire qu'ils ne doivent leurs divinités qu'à l'imagination des poëtes, ce furent les peuples, les pontifes, les villes entières, qui firent leur apothéose. Mais qui furent ceux qu'on déifia ainsi ? ce furent 1°. les anciens rois ; & comme on n'en connoissoit pas avant Uranie & Saturne, c'est pour cela qu'on les a regardés comme les plus anciennes divinités ; 2°. ceux qui avoient rendu aux hommes des services considérables, ou par l'invention de quelque art nécessaire à la vie, ou par leurs conquêtes & leurs victoires; 3°. les anciens fondateurs des villes ; 4°. ceux qui avoient découvert quelque pays, ou y avoient conduit des colonies ; & tous ceux en un mot qui étoient devenus l'objet de la reconnoissance publique ; 5°. ceux enfin que la flatterie éleva à ce rang, & de ce nombre furent les empereurs romains dont le sénat ordonnoit l'apothéose.

Dans combien d'erreurs sont tombés nos meilleurs auteurs, en voulant perpétuellement expliquer les fables & les concilier avec l'histoire ancienne des divers peuples du monde. L'un, entêté des phéniciens, les trouve par-tout, & cherche dans les équivoques fréquentes de leur langue, le dénouement de toutes les fables : l'autre, charmé de l'antiquité des égyptiens, les regarde comme les seuls pères de la théologie &

de la religion des grecs, & croit découvrir l'explication de leurs fables dans les interprétations capricieuses de quelques hiéroglyphes obscurs; d'autres, appercevant dans la Bible quelques vestiges de l'ancien héroïsme, placent l'origine des fables dans l'abus prétendu que les poëtes firent des livres de Moyse, qu'ils ne connoissoient pas; & sur les moindres ressemblances, font des parallèles forcés des héros de la fable & de ceux de l'écriture sainte.

Tel de nos savans reconnoît toutes les divinités du paganisme chez les syriens; tel autre chez les celtes; quelques-uns jusques chez les germains & les suédois; chacun se conduit de la même manière que si les fables formoient chez les poëtes un corps suivi, fait par la même personne, dans un même temps, dans un même pays, & sur les mêmes principes.

Ainsi nos écrivains se sont jettés dans mille erreurs différentes, pour vouloir nous donner des explications suivies de toute la *mythologie*. Chacun y a découvert ce que son génie particulier & le plan de ses études l'ont porté à y chercher. Que dis-je! le physicien y trouve par allégorie les mystères de la nature; le politique, les rafinemens de la sagesse des gouvernemens; le philosophe, la plus belle morale; l'alchymiste même, les secrets de son art. Enfin, chacun a regardé la fable comme un pays de conquête, où il a cru avoir droit de faire des irruptions conformes à son goût & à ses intérêts.

Mythologie expliquée par M. Dupuis, de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

M. Dupuis a donné, dans l'*Astronomie* de M. de Lalande (*tom. IV. p.* 422 *& suiv.*) l'explication de la *mythologie* par les constellations. Nous allons faire connoître son systême, en transcrivant ses preuves les plus claires & les plus convaincantes.

« L'astronomie & la fable, nées d'une source commune, mais à des époques différentes, unies dans leur marche pendant plusieurs siècles, se sont enfin divisées en deux branches, de manière à laisser ignorer aux âges suivans le point de réunion ou de départ. Ce n'est qu'en franchissant un espace de plusieurs siècles, que nous pouvons voir l'astronomie faire éclore de son sein la poesie, qui à son tour prête à la première son éclat & ses graces, & peuple l'Olympe de dieux. Ce fut là, pour ainsi dire, le luxe de l'astronomie, & peut-être l'écueil de sa grandeur: les fictions ingénieuses plurent infiniment mieux que les observations exactes; & le ciel physique fut oublié & méconnu sous le voile brillant de l'allégorie ».

« Les fables anciennes ne sont donc autre chose que les apparences célestes & les phénomènes de la nature, allégorisés & embellis des charmes de la poésie. Manilius (*lib. II. v.* 37.) dit:

Horum carminibus nihil est nisi fabula cœlum.

« On trouve de ces fables astronomiques jusques chez les arabes; les étoiles y sont nommées par leurs noms, mais elles y sont personnifiées. Nous en avons un exemple dans Albufarage (*specimen historiarum, cum notis Pococke, p.* 131.) & dans Ulug-Beigh: Sirius & Procyon sont deux sœurs, qui ont pour frère Canopus, qui épouse Orion; Canopus tue son épouse, & lui-même est poursuivi par ses sœurs ».

« Ce roman astronomique est tout entier fondé sur l'ordre & la succession des levers & des couchers. Aussi le même auteur (*page* 101.) remarque-t-il que les arabes s'occupoient beaucoup d'observations de cette nature: *Noti illis erant stellarum ortus & obitus, item quænam ex illis ita opposita sint, ut oriente hâc, illa occidat.* La fable du mariage d'Atlas & d'Hespérie, d'où naissent les pléiades, est de cette nature; celle d'Atlas, ou du Bootès, pétrifiés par Persée, ou détrôné par Chronus; la pétrification d'Ariadne par le même Persée dans Nonnus, &c. sont formées sur ces oppositions des levers & des couchers. Il en est de même des filiations que les grecs établissoient entre les dieux; des mariages, des morts qu'on chantoit dans les poëmes astronomiques; mais ce qui nous en reste dans les mythologues grecs, se réduit tout au plus à des fragmens: ce sont les titres d'anciens poëmes sur l'année & les saisons, dans lesquels on faisoit entrer les constellations, qui les annonçoient & sembloient y présider. Tels étoient les chants sur les hyades, sur Arcturus & sur les ourses, dont nous parle Virgile à la fin du premier livre de son Enéide. Ce poëte, pour se conformer aux usages du siècle dans lequel il faisoit vivre son héros, suppose qu'à la fin du repas la reine de Carthage fait des libations aux dieux, accompagnées de chants sur les étoiles & sur la nature.

.... Citharâ crinitus Iopas
Personat auratâ, docuit quem maximus Atlas.
Hic canit errantem lunam, solisque labores;
Undè hominum genus & pecudes; undè imber & ignes;
Arcturum, pluviasque hyadas, geminosque triones.

(Æneid. liv. I. v. 744.)

« Certainement ce n'étoit point par des chants sur les étoiles qu'on terminoit les festins d'Auguste; mais Virgile, se transportant dans le siècle de

Didon, a cru devoir peindre les mœurs de son siècle. En effet, nous remarquons que plus nous remontons vers l'origine des sciences, plus nous trouvons les noms des étoiles employés dans les poëmes. Les saisons & les heures de la nuit n'y sont ordinairement désignées que par des levers & des couchers, & des hauteurs d'étoiles, comme nous le voyons dans Homère, Hésiode, Théocrite, Anacréon, Euripide, &c. C'étoit un reste de l'ancien langage poétique, dont nous ne trouvons plus de vestiges dans les écrits de nos jours. Mais il est assez naturel d'imaginer que si les anciens, comme nous le ferons voir, révéroient les astres comme génies & agens de la divinité, ils ont dû chanter les étoiles; en les chantant, ils célébroient les intelligences dépositaires d'une partie de la force motrice de l'univers: c'étoit la matière de leurs hymnes sacrés & la base de leur religion. Aussi Virgile place-t-il ces chants au moment où les tyriens & les troyens font une libation à Jupiter ou à l'ame du monde, comme dit Macrobe, & conséquemment à la suite d'une cérémonie religieuse. On attribuoit à Orphée une astronomie & une théogonie, parce que la liaison de ces deux sciences étoit si intime, que chanter les étoiles c'étoit chanter les dieux: de-là sont venues sans doute, dans la Grèce, toutes les théogonies astronomiques & les cosmogonies allégoriques ».

« On n'imagine pas aujourd'hui ce qu'on pourroit dire sur un sujet en apparence aussi stérile qu'un lever ou un coucher d'étoiles; & cependant on verra que le génie fécond des orientaux a tiré de ce fonds aride les fictions les plus variées, & que les débris de ces vieux poëmes sont encore aujourd'hui le dépôt le plus riche où la poésie, la sculpture & la peinture prennent les idées des grands tableaux qu'elles nous présentent ».

« Au reste, les anciens semblent nous en avoir averti. Lucien (*de Astrologiâ, t. I. p.* 992.) nous dit: *Licet potissimum ex Homeri poetæ Hesiodique carminibus intelligere priscorum fabulas cum astrologiâ consentire.......Nam quæcumque de Veneris & Martis adulterio dixit, deque detectione, haud aliundè, quàm ex hac scientia sunt confecta.* On croyoit que certaines avantures de Mars & de Vénus ne peuvent s'expliquer que par les apparences célestes: donc ces divinités sont elles-mêmes au nombre des corps célestes; & par une conséquence assez naturelle, on y doit trouver aussi les autres dieux avec lesquels Mars & Venus figurent dans les anciens poëmes, & avec lesquels ils ont une filiation commune. Aussi voyons-nous que toutes les fois qu'Hésiode parle des dieux dans sa Théogonie, il nous dit qu'ils sont les enfans du ciel étoilé. « Chantez, dit-il, ô muses! » les dieux immortels, enfans de la terre & du » ciel étoilé, nés du sein de la nuit, & alimentés » par les eaux de l'Océan (*Hésiod. Théog. v.* 105.)». Est-il possible de mieux caractériser la génération de pareilles divinités, que de les faire naître & se nourrir au sein même de l'élément duquel le soleil & les astres semblent sortir chaque jour, & d'appeller ces dieux-étoiles les enfans de la nuit? N'est-ce pas dire clairement: les dieux que je vais chanter, & dont je donne la théogonie, sont des astres? En effet, on en remarque plusieurs qui ne sont évidemment que le soleil & la lune, unis à des idées allégoriques sur les saisons. On y voit Crios au nombre des fils d'Uranus ou du Ciel; celui-ci eut pour fils, suivant Apollodore (*liv. I.*), Astérus, qui, ayant épousé sa cousine Aurore, fut le père des astres & des vents: tout le reste est du même genre; & bien des auteurs l'ont soupçonné sans pouvoir le prouver, comme je crois être en état de le faire par le secours de l'astronomie ».

On a dit souvent que les prétendues absurdités de la théologie & de la *mythologie* des anciens n'étoient que des allégories; mais personne n'a employé la clef astronomique & la théorie des levers & des couchers d'étoiles, & le passage du soleil dans les différentes constellations, pour expliquer les monumens, les symboles simples ou composés des divinités, & les fables de l'antiquité; il falloit, sur-tout pour cela, faire usage de la précession des équinoxes, qui, déplaçant tout, & changeant les aspects des cieux, a dû varier les allusions, multiplier les génies, & changer les caractères de l'écriture hiéroglyphique ».

« Cependant les phéniciens, & les égyptiens eux-mêmes, nous ont dit que c'étoit-là leur théogonie, & la base de leurs mystères & de leurs fables. Sanchoniaton dit que ce sont des allégories physico-cosmiques; & Iamblique (*Epistola ad Annebonem à Porphyrio allata*) nous cite l'autorité de Chérémon & des plus savans prêtres égyptiens, qui disoient que leur religion & leurs fables sacrées rouloient sur des levers & des couchers d'étoiles. *Chæremon aliique multi; nil quidquam agnoscunt antè mundum hunc aspectabilem, nec alios Ægyptiorum in ipsis scriptorum suorum exordiis ponunt deos, præter vulgo dictos planetas & zodiaci signa, & stellas simul cum his in conspectum venientes, sectiones decanorum & horoscopos. — Quippe videbat enim qui solem universi architectum esse dicerent, ab illis non ea tantùm quæ ad Isidem & Osiridem pertinent, sed etiam quidquid sacrarum fabularum erat, partim in stellas, partim in lunæ varietatem, partim in solis cursum, vel in diurnum aut nocturnium hemisphærium, vel in Nilum fluvium, cunctas denique in res naturales, nihil in naturas corporeâ mole carentes viventesque conferri* ».

« Ce passage est fondamental pour mon systême; & je vais faire voir la vérité de ce que disoit

Chérémon, que les fables anciennes ne contiennent qu'une théorie physico-astronomique, & ont pour objet les aspects célestes & les agens de la nature. Cependant il paroît que les anciens n'ont pas borné là leur culte & leur adoration; leurs fables, quoiqu'expliquées en caractères astronomiques, supposent toujours des intelligences unies aux corps célestes, une ame motrice de la nature, émanée elle-même du sein de la divinité. C'est sur cette ame répandue dans toutes les parties de la nature, & qui varie ses formes à l'infini, à raison des effets qu'elle produit & des êtres différens qu'elle organise, que roule toute leur théogonie allégorique. Macrobe (*Somn. Scip. l. II. c.* 5.) distingue les différens dégrés de l'Etre suprême : *Aut enim Deus summus est, aut mens ex eo nata, aut mundi anima*....... Et il dit plus haut (*cap.* 2.), que c'est sur cette ame, source de toutes les autres ames, & les puissances éthérées, que sont faites les fables; c'est-à-dire, qu'elles ont pour objet le monde visible & la force motrice qui l'anime : *Sciendum non in omnem disputationem philosophos admittere fabulosa, sed his uti solent, cùm vel de animâ, vel de aëris ætherisve potestatibus, vel de cæteris diis loquuntur. Cæterum cum ad summum & principem omnium deum...... tractatus se audet attollere, vel ad mentem quam græci νοῦν appellant......ex summo natam, & profectam deo...Nihil fabulosum penitùs attingunt.... qui suprà naturam sunt, quo nihil fas est de fabulis pervenire......de animâ non frustra se, nec ut oblectent ad fabulosa convertunt; sed quia sciunt inimicam esse naturæ apertam nudamque expositionem sui......Quæ à prudentibus arcana sua voluit per fabulosa tractari.* Les fables, selon lui, n'étoient donc que le voile ingénieux qu'une main prudente avoit jetté sur les opérations de la nature; c'est donc la nature qui en fournit le fonds, & c'est par elle qu'il faut les expliquer. Tout ceci sera développé beaucoup plus au long dans l'ouvrage dont ce Mémoire n'est qu'une esquisse. En attendant, je donnerai ici quelques essais sur la théologie ancienne, expliquée par des principes : on les trouvera dans ce Dictionnaire aux articles Bacchus, Cadmus, Chymère, Hercule, Janus, Phaeton, &c.

Les statues & les images des génies étoiles, continue M. Dupuis, doivent être également la représentation des constellations. Synésius nous dit en effet que c'étoit avec des sphères que les prêtres égyptiens formoient les statues-composées de leurs génies; ce passage est précieux, je vais en extraire une partie, d'après la trad. latine : *Apud ægyptios prophetæ vilium & profanarum rerum artificibus minimè permittunt formare simulachra deorum, ne scilicet in opere transgrederentur. Ipsi verò descendunt in sacra antra, ubi secretò rem peragunt. Habent enim comasteria, quæ arcæ sunt, quasdam, ut aiunt, occulentes spheras, quas si vulgus conspiceret, molestè ferret. Nam, quod intellectu facillimum est, despicit, & prodigiosis ei opus est mendaciis. Neque aliter fieri potest, cùm sit vulgus* (Synesius in Calvitio.). L'évêque de Cyrène, qui nous atteste ce fait, avoit vécu avec les prêtres égyptiens; & lorsqu'il nous parle de ces génies, il nous dit qu'il est défendu d'en dire davantage, mais que ceux qui sont initiés l'entendent. Si c'étoit sur des sphères que les prêtres égyptiens composoient les statues symboliques de leurs dieux, c'est avec des sphères qu'il faut les décomposer; si les fables sacrées, comme le dit Chérémon, étoient faites sur le mouvement du soleil & de la lune, sur les douze signes du zodiaque, sur les aspects des constellations entr'elles, & sur leurs rapports avec le soleil, la lune, la terre, le nil, il faut donc prendre un globe, le monter à la latitude du pays où elles furent faites, fixer le point équinoxial à l'endroit du zodiaque étoilé où il dût être, & alors observer à l'horison quels astres par leur lever ou leur coucher annonçoient le soir & le matin, l'entrée du soleil dans chaque signe, & sur-tout ceux qui fixoient les équinoxes & les solstices. C'est par des observations de cette nature, faites sur un globe & comparées avec les histoires des différentes divinités, avec les attributs qu'on leur donnoit & les noms allégoriques qu'elles ont porté, & celui des constellations que je suis parvenu à lire dans l'écriture sacrée, dont les constellations contiennent pour ainsi dire l'alphabet.

Le culte rendu à l'ame de la nature, uni au culte du soleil, de la lune, des astres & des autres agens de la divinité, a formé la religion de presque tous les peuples de l'univers. Les grecs, dès la plus haute antiquité, n'adoroient que le soleil, la lune & les étoiles, suivant Platon. Hérodote assure que presque tous les dieux de la Grèce venoient d'Égypte, où, suivant Chérémon, on adoroit les astres. Le même Hérodote nous dit que cette religion étoit aussi celle des perses, c'est-à-dire, d'un peuple conquérant qui avoit subjugué une partie de l'Afrique & presque toute l'Asie; que c'étoit celle des africains, & celle des scythes qui occupoient une vaste étendue de pays au nord de l'Asie.

Eusèbe assure que c'étoit la religion des phéniciens, qui l'avoient portée aux extrémités de l'univers, à la faveur d'un commerce qui embrassoit tout le monde connu : *Phœnices quidem & ægyptios omnium principes soli, lunæ ac stellis divinitatem tribuisse, vulgatum est, iisque solis rerum omnium ortûs & interitûs causam assignasse; deinde verò, quæ passim ubique jactantur*, Θεοποιίας καὶ Θεογονίας, *in mundum invexisse.* Eusèbe dit donc que la plupart des théogonies répandues dans l'univers étoient venues des phéniciens & des égyptiens, & que ces peuples adoroient comme dieux le soleil, la lune & les astres, & les regar-

doient comme les causes uniques des générations & des destructions qui s'opèrent dans la nature. Il est donc clair que c'est par le soleil, la lune & les astres, qu'il faut expliquer les théogonies de ces peuples, & celles de tous les autres peuples qui ont emprunté d'eux leurs fables ingénieuses.

Application des principes de M. Dupuis à la théogonie des chrétiens, par M. Volney (Ruines, *in*-8°. pag. 293.).

« En constituant un peuple séparé, Moïse avoit vainement prétendu le defendre de l'invasion de toute idée étrangère ; un penchant invincible fondé sur les affinités d'une même origine, avoit sans cesse ramené les hébreux vers le culte des nations voisines ; & les relations indispensables du commerce & de la politique qu'il entretenoit avec elles, en avoient de jour en jour fortifié l'ascendant. Tant que le régime national se maintint, la force coercitive du gouvernement & des loix s'opposant aux innovations, retarda leur marche ; & cependant les *hauts lieux étoient pleins d'idoles*, & *le dieu Soleil avoit son char* & ses chevaux peints dans les palais des rois, & jusques dans le temple d'*Yâhouh* ; mais lorsque les conquêtes des rois de *Ninive* & de *Babylone* eurent dissous le lien de la puissance publique, le peuple livré à lui-même, & sollicité par ses conquérans, ne contraignit plus son penchant pour les opinions profanes, & elles s'établirent publiquement en Judée. D'abord les colonies assyriennes, transportées à la place des tribus, remplirent le royaume de Samarie des dogmes des mages, qui bientôt pénétrèrent dans le royaume de Juda. Ensuite Jérusalem ayant été subjuguée, les *égyptiens*, les *syriens*, les *arabes* accoururent dans ce pays ouvert, y apportèrent de toute part les leurs, & la religion de Moïse fut déjà doublement altérée. D'autre part, les prêtres & les grands transportés à Babylone, & élevés dans les sciences des chaldéens, s'imburent, pendant un séjour de 70 ans, de toute leur théologie, & de ce moment se naturalisèrent chez les juifs les dogmes du génie *ennemi* (Satan), *de l'archange Michel*, *de l'ancien des jours* (Ormuzd), *des anges rebelles*, *du combat des cieux*, *de l'ame immortelle* & *de la résurrection* ; toutes choses inconnues à *Moïse*, ou *condamnées* par le silence même qu'il en avoit gardé. De retour dans leur patrie, les émigrés y rapportèrent ces idées, & d'abord leur innovation y suscita les disputes de leurs partisans, les *pharisiens*, & des représentans de l'ancien culte national, les *saducéens* ; mais les premiers, secondés du penchant du peuple & de ses habitudes déjà contractées, appuyées de l'autorité des *perses* leurs libérateurs, terminèrent par prendre l'ascendant, & les enfans de Moïse consacrèrent la théologie de Zoroastre ».

« Une analogie fortuite entre deux idées principales favorisa sur-tout cette coalition, & devint la base d'un dernier systême, non moins étonnant dans sa fortune que dans les causes de sa formation ».

« Depuis que les assyriens avoient détruit le royaume de *Samarie*, des esprits judicieux, prévoyant la même destinée pour *Jérusalem*, n'avoient cessé de l'*annoncer*, de la *prédire* ; & leurs *prédictions* avoient toutes ce caractère particulier, d'être terminées par des *vœux de rétablissement & de régénération*, énoncées sous la forme de *prophéties*. Les hiérophantes, dans leur enthousiasme, avoient peint *un roi libérateur* qui *devoit rétablir la nation dans son ancienne gloire ; le peuple hébreu devoit redevenir un peuple puissant, conquérant*, & *Jérusalem* la capitale *d'un empire étendu sur tout l'univers* ».

« Les événemens ayant réalisé la première partie de ces prédictions, la *ruine* de *Jérusalem*, le peuple attacha à la seconde une croyance d'autant plus entière qu'il tomba dans le malheur ; & les juifs affligés attendirent avec l'impatience du besoin & du desir *le roi victorieux & libérateur qui devoit venir* sauver la nation de *Moïse* & relever l'empire de *David* ».

« D'autre part, les traditions sacrées & mythologiques des temps antérieurs avoient répandu dans toute l'Asie un dogme parfaitement analogue. On n'y parloit que d'un *grand médiateur*, d'un *juge final*, d'un *sauveur futur*, qui, *roi*, *dieu*, *conquérant* & *législateur*, devoit ramener l'*âge d'or* sur la terre, la délivrer de l'empire *du mal*, & rendre aux hommes le *règne du bien*, *la paix* & *le bonheur*. Ces idées occupoient d'autant plus les peuples, qu'ils y trouvoient des consolations de l'état funeste & des maux réels où les avoient plongés les dévastations successives des conquêtes & des conquérans, & le barbare despotisme de leurs gouvernemens. Cette conformité entre les *oracles* des *nations* & ceux des *prophètes*, excita l'attention des juifs ; & sans doute les *prophètes* avoient eu l'art de calquer leurs tableaux sur le style & le génie des livres sacrés employés aux *mystères payens*. C'étoit donc en Judée une attente générale que celle du grand *envoyé*, du *sauveur* final, lorsqu'une circonstance singulière vint déterminer l'époque de sa venue ».

« Il étoit porté dans les *livres sacrés* des perses & des Chaldéens, que le monde composé d'une *révolution* totale de *douze mille* étoit partagé en deux *révolutions* partielles, dont l'une, *âge* & *règne* du *bien*, se terminoit au bout de *six mille*, & l'autre, *âge* & *règne du mal*, se terminoit au bout de *six autres mille* ».

« Par ces récits, les premiers auteurs avoient entendu parler de la *révolution* annuelle du *grand*

orbe céleste, appellé le *monde* (*révolution* composée de *douze mois* ou *signes*, divisés chacun en *mille parties*); & les deux périodes systématiques de l'*hiver* & de l'*été*, composée chacune également de *six mille*. Ces expressions toutes équivoques ayant été mal expliquées, & ayant reçu un sens *absolu* & *moral*, au lieu de leur sens *physique* & *astrologique*, il arriva que le *monde annuel* fut pris pour un *monde séculaire*; les *milles* de temps pour des *milles d'années*; & supposant, d'après les faits, que l'on vivoit dans *l'âge du malheur*, on en inféra qu'il devoit finir au bout des six *mille ans* prétendus ».

« Or, dans les calculs admis par les juifs, on commençoit à compter près de six mille ans depuis la création (fictive) du *monde*. Cette co-incidence produisit de la fermentation dans les esprits. L'on ne s'occupa plus que d'une *fin prochaine*; on interrogea les *hiérophantes* & leurs livres *mystiques*, qui en assignèrent divers termes; on attendit le *grand médiateur*, le *juge final*; on le désira pour mettre fin à tant de calamités. A force de parler de cet *être*, quelqu'un fut dit l'avoir vu, & ce fut assez d'une première *rumeur* pour établir une *certitude* générale. Le bruit populaire devint un *fait avéré*; *l'être imaginaire* fut réalisé; & sur ce fantôme, toutes les *circonstances* des *traditions mythologiques* venant à se rassembler, il en résulta une histoire *authentique* & *complette*, dont il ne fut plus permis de douter ».

« Elles portoient, ces traditions *mythologiques*, que, dans l'*origine*, une *femme* & un *homme* avoient par leur chûte introduit dans le *monde* le *mal* & le péché ».

« Et par-là, elles indiquoient le fait *astronomique* de la *vierge céleste* & de l'*homme bouvier* (Bootès), qui, en se couchant héliaquement à l'*équinoxe* d'automne, livroient le *ciel* aux constellations de l'*hiver*, & sembloient, en *tombant* sous l'horison, *introduire* dans le *monde* le génie du *mal*, *Ahrimanès*, figuré par la constellation du *serpent* ».

« Elles portoient, ces traditions: *Que la femme avoit entraîné*, séduit *l'homme* ».

« En effet, la vierge se *couchant* la *première*, semble entraîner à sa suite le bouvier : « *Que la femme l'avoit tenté en lui présentant des fruits beaux à voir & bons à manger*, qui donnoient la science du bien & du *mal* ».

« En effet, la *vierge* tient en main une *branche de fruit*, qu'elle semble étendre vers le *bouvier*; & le rameau, emblême de l'automne, placé dans le *tableau* de *Mithra*, sur la frontière de l'*hiver* & de l'*été*, semble ouvrir la porte, & donner la *science*, la *clef* du *bien* & du *mal* ».

« Elles portoient que ce *couple avoit été chassé* du *jardin céleste*, & qu'un *chérubin*, *à épée flamboyante*, *avoit été placé à la porte pour le garder* ».

« Et en effet, quand la *vierge* & le bouvier tombent sous l'horison du couchant, *Persée monte* de l'autre côté, &, l'épée à la main, ce génie semble les chasser du *ciel* de l'*été*, *jardin* & *règne* des *fruits* & des *fleurs* ».

« Elles portoient que de cette *vierge devoit naître & sortir un rejetton, un enfant qui écraseroit la tête du serpent. & délivreroit le monde du péché* ».

» Et par-là elles désignoient le *soleil*, qui, à l'époque du solstice d'*hiver*, *au moment* précis où les *mages des perses tiroient l'horoscope de la nouvelle année*, *se trouvoit placé dans l'étable du bouc* (capricorne) au méridien inférieur à minuit, au moment où *la vierge-céleste montoit à l'orient* sur l'horison, & qui à ce titre étoit figuré dans leurs tableaux astrologiques, sous la forme d'un *enfant*, allaité par une *vierge chaste*, & devenoit ensuite à l'équinoxe du printems, le *bélier & l'agneau*, *vainqueur* de la constellation du *serpent*, qui disparoissoit des cieux ».

« Elles portoient que dans son enfance ce *réparateur* de la *nature divine* ou *céleste* vivroit *abaissé*, *humble*, *obscur*, indigent ».

« Et cela, parce que le *soleil* d'hiver est *abaissé* sous l'horison, & que cette période, première de ses quatre *âges* ou *saisons*, est un temps d'*obscurité*, de *disette*, de *jeûne*, de *privations* ».

« Elles portoient que, mis à mort par des *méchans*, il étoit *ressuscité glorieusement*, qu'il étoit remonté des *enfers* aux *cieux*, où il régneroit éternellement ».

« Et par-là elle retraçoit la *vie* du *soleil*, qui, terminant sa *carrière* au *solstice d'hiver*, lorsque dominoient *Typhon* & les *anges rebelles*, sembloit être mis à *mort* par eux, mais qui bientôt après *renaissoit*, *ressurgeoit* dans la voûte des cieux où il est encore ».

« Enfin ces traditions, citant jusqu'à ses noms *astrologiques* & mystérieux, disoient qu'il s'appelloit *Chris*, c'est-à dire, *le conservateur* (& voilà ce dont les indiens ont fait leur dieu *Chris-en* ou *Chris-na*, & les chrétiens grecs & occidentaux leur *Chris-tos*, fils de *Marie*.); & tantôt qu'il s'appelloit *Yès*, par la réunion de trois lettres, lesquelles, en valeur numérale, formoient le nombre 608, l'une des *périodes solaires*; & voilà ô européens! le nom qui, avec la finale latine, est devenu *Jès-us* ou *Jesus*, nom ancien & caba-

listique, attribué au jeune *Bacchus*, *fils clandestin* (*nocturne*) de la *vierge Minerve*, lequel, dans toute l'histoire de sa vie & même de sa mort, retrace l'histoire du *Dieu* des *chrétiens*, c'est-à-dire, de l'*astre du jour*, dont ils sont tous les deux l'emblême ».

M. Rabaud de Saint-Etienne a ajouté aux principes de M. Dupuis plusieurs idées très-ingénieuses & très-solides. Il dit :

« On a cru jusqu'à présent que la *mythologie* étoit un corps d'histoire mêlé de fables ; & la thèse que je pose, c'est que tout en est fabuleux. D'abord on ne peut me nier qu'il n'y ait dans la *mythologie* beaucoup de plantes, d'oiseaux, d'insectes métamorphosés en hommes, & desquels elle nous dit que ce sont des hommes qui ont été changés en ces animaux. Nous ne croyons pas, sans doute, à ces métamorphoses ; mais on a eu quelque raison de faire ces histoires, & il ne peut y en avoir d'autre que celle que j'ai dite, que dans un certain âge on peignit sous les figures allégoriques les divers objets de la nature, & que l'on parla de ces figures comme si elles avoient de l'ame & de la vie. Nous commençons donc à poser ici pour règle, qu'il ne faut pas admettre sans examen tous les personnages de la *mythologie*, & qu'il y en a certainement qui n'ont point existé du tout ».

« Après cela, si nous regardons ces métamorphoses ou changemens de formes comme une suite du langage figuré, bien loin de croire que Daphné ait été changée en laurier & Progné en hirondelle, nous croirons au contraire que c'est l'hirondelle & le laurier qui ont été métamorphosés en femmes. De-là naît une vue féconde, ou, si l'on veut, ce soupçon, qu'il faut prendre les métamorphoses au rebours ; & qu'au lieu de croire que tel prince ou telle princesse aient été changés en montagne, c'est la montagne qui a été changée en prince ».

« Les métamorphoses nous seront donc très-suspectes. Quand on nous donnera une liste de princes & de rois qui ont été changés en fleuves, en montagnes ou en oiseaux, nous jugerons que ces personnages entrent dans le catalogue des êtres fabuleux, ou du moins nous demanderons des preuves plus certaines de leur existence. Il ne servira même de rien que nous trouvions ces personnages dans une histoire, parce que nous jugerons que l'historien s'est trompé, plutôt que de croire une absurdité. Une fable n'est pas moins fable pour être dans un livre ; & tout ce qu'il pourroit arriver, c'est que nous dirigeassions notre critique sur l'historien lui-même ; car après avoir examiné une histoire suspecte, je ne puis me dispenser d'examiner jusqu'à quel point celui qui la raconte est digne de foi ».

« Les historiens sont venus après les poëtes, & ils les ont copiés. Ce qui prouve qu'ils les ont copiés, c'est que les poëtes chantent les avantures & les héros que les historiens ont mis en prose. Lors donc que nous lisons les historiens, nous ne lisons que les poëtes ; mais si ces derniers ont conté des fables, quelle foi peut-on ajouter aux premiers ? »

« Cependant, dans la même époque où s'opérèrent les métamorphoses que je ne crois point, il me seroit difficile d'admettre des métamorphoses que je crusse ; car les premières ne furent imaginées que d'après une certaine tournure d'esprit propre aux hommes qui les firent ; & s'ils appliquèrent ce génie à une certaine quantité d'objets physiques, ils purent l'appliquer à un plus grand nombre d'objets. Non-seulement ils le purent, mais ils le dûrent, puisque c'étoit leur génie, & que leur langage & leur écriture étant figurés, ils ne pouvoient éviter d'appliquer leur génie à tous les objets qui sont du ressort de l'écriture & du langage. Tout ce qui a été écrit dans l'âge alphabétique, a été écrit selon l'alphabet ; tout ce qui a été écrit dans l'âge allégorique, dut l'être en allégories ; car l'alphabet n'existoit pas ».

« Toutes les fois donc que nous trouverons un prince dont l'existence n'est fondée que sur une métamorphose ou une allégorie, & que nous verrons dans la nature l'être qui lui est analogue, celui dans lequel il a été changé, nous ferons le raisonnement que j'ai dit : ce prince n'a pu être métamorphosé en rivière, donc c'est la rivière qui a été changée en prince ; & si en parcourant toute la Grèce je trouve par-tout de ces changemens de figures, & que je me rappelle ce que je sais du génie de ces peuples, ma surprise ne sera plus de ce que je trouve de tels rois sur ma route, mais de ce qu'ils ne sont pas tous dans le même génie, puisqu'ils sont tous contemporains, parens, amis ou ennemis les uns des autres ».

« De même, je ne crois point que les géans Encelade, Typhée, Briarée aient existé ; je ne crois pas non plus qu'ils aient été changés en montagnes, &, selon le principe que j'ai posé, je conclus que ce sont les montagnes qui ont été changées en géans : cette figure même me paroît belle ; elle est grande, sans contredit, & digne de son objet. Mais si ce ne sont que des géans allégoriques, je ne croirai ni à leurs pères, ni à leurs mères, ni peut-être aux héros qui les combattirent ; & marchant toujours entre les personnages allégoriques & les êtres physiques qui leur correspondent, il naîtra pour moi une conviction que rien ne pourra ébranler ».

« Si, poursuivant mon examen scrupuleux, je trouve que les êtres auxquels je ne crois plus

ont des relations de parenté ou d'aventure avec des personnages auxquels je crois encore, il est certain que je dois m'arrêter & me défier de l'existence de ceux-ci. Je ne crois pas que Progné ait été changée en hirondelle, ni Philomèle en rossignol; mais que ferai-je de Pandion leur père, & de Térée, époux de l'une & beau-frère de l'autre? Il est démontré pour moi que telle montagne n'a pas été un roi; mais pourrai-je croire à la femme & aux enfans de ce roi prétendu? Et si je vois que cette femme & ces enfans sont une fontaine, des rivières & des villes voisines, je ne douterai pas que *parenté*, en style allégorique, ne signifie *voisinage*. Je retranche encore ces rois de l'histoire ».

« La question n'est donc pas d'examiner si les princes de ce temps là purent donner leurs noms & ceux de leurs enfans aux royaumes, aux provinces, aux villes, aux fleuves, aux fontaines, aux montagnes, aux prairies, aux grottes: la question est de savoir s'ils le firent; car si, après avoir porté la lumière dans toutes ces familles, nous avons été forcés d'écarter beaucoup de pères & d'enfans dont l'existence est absolument fausse, il se présente une question bien différente à examiner; c'est de savoir si les princes qui restent ont une existence plus réelle que ceux que nous avons expulsés de cette histoire prétendue ».

« Il y a lieu de croire que non, parce que la multitude des personnages fabuleux s'est tellement accrue par mes recherches, que la fable est déjà presque tout, & que je ne vois plus de vérité; & comme *fable* est ici *allégorie*, je vois dans la *mythologie* un corps d'histoire allégorique, ce qui me feroit volontiers présumer que dans ce recueil ancien il n'y a point d'histoire du tout. En effet, il y a plus de raison de conclure ici d'une existence fausse à une existence fausse, qu'à une existence vraie. Quand je trouve tant d'êtres allégoriques, je suis fondé à croire que ceux auxquels ils ont affaire sont allégoriques comme eux; mais il est impossible qu'un être allégorique me conduise à la connoissance d'un être réel; car il n'y a nulle liaison entre ce qui n'est pas & ce qui est ».

On trouvera dans ce Dictionnaire un grand nombre d'articles extraits de l'ouvrage de M. Rabaud de Saint-Etienne. Les voici: *Céphée*, *Chronologie*, *Circé*, *Cycle*, *Cyclopes*, *Cycnus*, *Ecueils*, *Eridan*, *Erymanthe*, *Fleuves*, *Fondateurs*, *Géographie*, *Gémeaux*, *Hyades*, *Jasion*, *Jason*, *Jupiter*, *Mars*, *Marsyas*, *Médée*, *Mercure*, *Métamorphose*, *Montagnes*, *Niobé*, *Nymphes*, *Orion*, *Osimandias*, *Pélasge*, *Persée*, *Phaéton*, *Pleïades*, *Port*, *Promontoire*, *Soleil*, *Sphères*, *Taureau*, *Thésée*, *Toison d'or*, *Vénus*, *Volcan*.

MYTHOS, la Fable. Dans l'apothéose d'Homère, la Fable est personnifiée & représentée sous la figure d'un jeune homme qui assiste à un sacrifice en qualité de Camille, tenant d'une main un préféricule, & de l'autre une patère. Comme le mot μυθος en grec est masculin, on a peint la Fable en garçon.

MYTHRAS. *Voyez* MITHRAS.

MYTILÈNE, dans l'île de Lesbos. ΜΥΤΙΛΗΝΑΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Une lyre.

Un terme.

Un trépied.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées sous l'autorité de ses prêteurs en l'honneur de César, de Livie, de Tibère, de de Caligula, de Germanicus, d'Agrippine mère, de Julie, sœur de Caligula, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Vérus, de Commode, de Crispine, de Domna, de Caracalla, d'Alexandre-Sévère, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Matidie, de Plotine, d'Antonin, de Sévère.

MYTILUS, surnom de la famille PAPIA.

N.

ON peut diviser en six grandes séries les N des marbres, des médailles & des manuscrits.

La première grande série de N est distinguée par le jambage gauche, qui descend plus bas que le droit; elles se réclament spécialement des trois premiers siècles, excepté celles de la quatrième sous-série, & quelques figures de la cinquième, particulières aux huitième, neuvième & dixième 1°. jambage gauche oblique, 2°. courbe en dehors, 3°. le droit coupant le mitoyen, 4°. perpendiculaire, tranché, 5°. rabattu en forme de M, en ν grecque, &c.

La seconde grande série est à jambages à-peu-près égaux, un peu irréguliers; elle règne depuis sept siècles avant J. C. jusqu'au Ve. 1°. jambages obliques, 2°. courbes, &c. 3°. tortueux ou brisés, 4°. détachés.

La troisième série se reconnoît par les excédens de ses jambages; 1°. côté droit prolongé en dessus, 2°. courbé, 3°. plus étendu en dessous, 4°. haut du gauche supérieur au jambage mitoyen, &c. 5°. celui-ci par le bas plus long que le droit, 6°. toujours en se courbant, 7°. plus haut que le gauche, 8°. terminaison en courbe, 9°. plus long que les deux autres jambages, 10°. gauche plus court qu'eux. Cette série est du ressort des plus beaux siècles; nous ne voyons que quelques caractères de la troisième sous-série qu'on puisse restreindre au VIIe.

La quatrième grande série contient les N ordinaires ou tranchées; elle s'étend depuis deux siècles avant J. C. jusqu'aux derniers temps. L'antiquité ne tombe guères que sur les premières de chaque sous-série; 1re. peu uniforme, 2e. jonctions aiguës, 3e. carrées, 4e. N pattées, &c.

Les N de la cinquième série approchant de la figure de l'H; 1°. à transversale, descendant de gauche à droite, fréquentes du IVe. au IXe. siècle; 2°. à traverse, commençant en horisontale; 3°. supprimée, &c. entre les VIIIe. & XIe.; 4°. s'abaissant de droite à gauche, depuis le Xe., 5°. en Z rares.

Celles de la sixième série sont minuscules, & commencent au IIIe. siècle; 1°. sans base ni courbure éminente au pied, 2°. côté droit recourbé de bas en haut, 3°. passant par-dessus le haut de l'autre, 4°. en h aux VIIIe. ou IXe. siècles; les N suivantes généralement depuis le XIIIe. 5°. applaties en dessus, 6°. en R, D, B, &c. 7°. en p, q, &c. 8°. n à rebours, 9°. à pièces détachées, anguleuses & gothiques (*Nouvelle diplomatique, t. II, p. 325.*).

Dans la minuscule, des manuscrits sur-tout, il régnoit aux XIV & XVe. siècles une si grande confusion entre l'n & l'u, qu'on substitua souvent l'une à l'autre. De-là *Nemansum* pour *Nemausum*, *Antisiodorum* pour *Autisiodorum*, &c. La distinction entre ces deux lettres est quelquefois si difficile, qu'on ne sait à quoi s'en tenir. Dans le gothique, même majuscule, l'n usurpe ordinairement la place de l'N. Mais dès le XIIe. siècle, elle altère un peu sa figure, en substituant à sa courbe une ς contournée, qu'elle ne fait partir qu'un peu au-dessous du sommet de son jambage très-perpendiculaire (*Nouvelle diplomatique.*).

Dans les jugemens, ces lettres N. L. sur la tablette des juges annonçoient qu'à leur avis l'affaire n'étoit pas assez éclaircie; elles étoient les initiales de *non liquet*.

Les permutations de la lettre N étoient fréquentes chez les anciens.

N se changeoit quelquefois en L; ainsi, dans Hérodote, on lit *Labunitus*, & *Nabunidus* dans Bérose; ainsi *Perna* pour *perla*, πλεύμων pour πνεύμων, *lympha* pour *nympha*, *ullus* pour *unus*, *catella* pour *catena*, &c.

N prenoit quelquefois la place de M; ainsi on a dit *ocinum* pour *ocimum*, νετώπιον pour μετώπιον, *nappa* pour *mappa*.

N se changeoit quelquefois en R: ainsi de γνώμα on fit *groma*, de τόνος *torus*, de μενὸς *merus*, de δεινὸς *dirus*, &c.

N s'est aussi changée en V; ainsi *Narista* ou *Varista*, Ουαριστοὶ de Ptolémée sont les Ναριστοι de Dion.

N se changera toujours en Γ devant un autre Γ, témoin une pâte de verre de Stosch, dont l'original étoit entre les mains de la comtesse de Lunéville à Naples. On y voyoit la tête de Pompée le grand avec un peu de barbe, mais autant seulement que l'on en voit à un homme qui ne s'est pas fait raser depuis quelques jours. On y lisoit le nom du graveur ΑΓΑΘΑΝΓΕΛΟΥ, qui devroit être écrit ΑΓΑΘΑΓΓΕΛΟΥ, l'N se changeant en Γ devant un

autre r. Mais (*Henr. Steph. paralip. gram. pag.* 7. 8. *& index gram. ad Gruter. inscr. lit. N.*) on s'est dispensé quelquefois d'observer cette euphonie.

Les jurisconsultes romains, se proposant des questions de droit à résoudre, pour les mieux particulariser, introduisoient des personnages imaginaires, à qui ils donnoient les noms vagues de Titius, de Sempronius, &c. Nos anciens francs en usoient à-peu-près de même. C'est ainsi que Eckhard entend *Nestigans* & *Nestigantius*, au titre LIII du pacte de la loi salique, nombre 2. Il suppose ce mot forgé par les barbares pour *nesciens*, c'est-à-dire, pour une personne inconnue ou incertaine. En disant *un tel*, on désigne quelqu'un dont on ne veut ou dont on ne peut pas encore déclarer le nom. Les formules de prières ou d'actes énoncent depuis long-temps ces sortes de noms par une seule N. Auparavant elles les rendoient par *ille*, *illum*, *illos*, & plus ordinairement encore par leurs abréviations *ill.*

Comme l'N leur fut substituée, on demande quelle fut l'époque de ce changement. Nous apprenons, dit Echard, d'une lettre du B. Venturin de Bergame, qu'au quatorzième siècle les notaires, suivant une ancienne coutume, employoient la lettre N, pour marquer un nom propre quelconque, & qui ne commençoit point par cette lettre. Elle étoit aussi depuis long temps invariable dans les livres ecclésiastiques. Hugues Ménard, dans ses observations sur le sacramentaire de S. Grégoire, ne fait remonter cet usage qu'un peu avant le onzième siècle. Qu'il fut déjà pratiqué dès le neuvième, Mabillon le prouve par divers manuscrits, & sur tout par les lettres imprimées de Frothaire, évêque de Toul; mais ne pourroit-on pas accorder Ménard & Mabillon, en supposant que le second auroit parlé du commencement de l'usage de l'N, avant qu'il eût banni celui d'*ille*; & que le premier auroit eu en vue le même usage devenu plus général, lorsque celui du pronom cessa d'avoir cours, ou plutôt d'être ordinaire? Au neuvième siècle, on trouve beaucoup d'exemples d'*ill.* Du reste, au lieu de chercher l'origine de cette N dans *nestigantius*, ou *nesciens*, ou *nescio quis*, ne seroit-il pas plus simple de l'attacher au mot *nomen* ou *nominatur*? Alors l'N marqueroit la place où il faudroit mettre le nom de la personne désignée en général, lorsqu'il seroit connu. (*Nouvelle diplomatique.*).

Pour connoître les abréviations, ou sigles formées par la lettre N seule ou jointe à quelqu'autre. *Voyez* ABRÉVIATIONS, CONSULAIRES, LÉGENDES & LETTRES.

N fut souvent retranchée, quand elle n'étoit pas finale, par les grecs & les romains. Ils disoient *Hortesius*, Ὀρτήσιος, pour *Hortensius*, Ὀρτήνσιος. Cicéron écrit souvent *Foresia*, *Megalesia*, *Hortesia*, pour *Forensia*, *Megalensia*, *Hortensia*. On lit MES. JANVAR. dans un ancien calendrier pour *mens. januar.*; dans une inscription (*Gruter.* 173. 1.), IMPESA pour *impensa*; dans une autre (*Fabretti columna. trajan. p.* 68.), MESIBUS pour *mensibus*; dans Plaute (*Prol. Mercat. n.* 49.), MUSSAS pour *mussans*; dans le même (*Stich.* 4. 2. 13.), STAS pour *stans*:

Summo hæc clamore interdùm mussas....

Quin tu: stas obtrusero aliquid strenuè.

N étoit une lettre numérale qui, selon Ugution, valoit 90:

N nonaginta capit, quæ sic caput esse videtur.

Dans les notes anciennes, on lit aussi: N LXXXX. Baronius la fait valoir 900:

N quoque nongintos numero designat habendos.

Lorsque N est barrée ainsi ($\overline{\text{N}}$), elle désigne 90000.

N (50), lettre numérale des grecs, a été quelquefois employée dans le même sens par les latins, c'est-à dire, pour 50 & non pour 90. Fabretti le prouve par l'épitaphe suivante, trouvée dans le tombeau commun des Nasons, découvert en 1674 sur la voie Flaminienne: D. M. L. VOUSIO. SCADRIA. FORTUNATA. COIUX. QUAE. VIXIT. CUM. IUM. ANNIS. X. M. III. COIUGI. BENEMERENTI. QUI. VIXIT. AN. XN. M. III. DIEBUS. V. BENEMERENTI. FECIT. Si XN est la même chose que XXC, en ôtant les dix ans de mariage des 80 de vie, on auroit 70 pour l'âge de l'époux à l'époque de son mariage; ce qui est invraisemblable. Mais si N est grecque, & vaut 50 (comme on en trouve plusieurs exemples dans les monumens latins (*Dausqueri orthogra. vol. I. p.* 197.), alors l'âge de l'époux à sa mort aura été de 50 moins dix ou de 40, & à l'époque du mariage, de 30 ans; ce qui est vraisemblable (*Fabretti inscript. p.* 221.).

NABIS. *Voyez* ANTUBEL.

NABLE *ou* NÉBEL. C'est la même chose que *nablum*; on le nomme encore quelquefois *naulum*.

Quoique quelques auteurs hébreux prétendent que le *nable* étoit une espèce de cornemuse; cependant la plus grande partie & les plus savans s'accordent tous à en faire un instrument à corde, que l'on pinçoit ou que l'on touchoit avec un *plectrum*.

Calmet, d'après les Septante, rend le *nable* par

pſaltérion. Dans ce cas, il diffère de la cithare ou aſur qui, ſuivant le même auteur, n'étoit autre choſe que la harpe, il en diffère, dis-je, en ce que ſon ventre creux étoit en haut, & qu'on touchoit par le bas les cordes tendues du haut en bas.

Mais Kircher donne dans ſa *Muſurgie* une toute autre figure au *nable;* cette figure prouve que cet inſtrument étoit à-peu-près le pſaltérion moderne; car pour en jouer il falloit le poſer à plat, les cordes en haut, & frapper ces cordes avec une baguette ou *plectrum*, ou les pincer avec les doigts. Cette dernière façon de jouer du pſaltérion moderne ou tympanon eſt encore uſitée, en Italie. Au reſte, Kircher aſſure avoir tiré ſa figure du *nébel* d'un ancien manuſcrit du Vatican, & c'eſt ce qui feroit préférer ſa figure à celle de D. Calmet, qui ne tire la ſienne que de deſcriptions aſſez vagues, & qui ſuppoſe prouvé que le *nable* & le pſaltérion ſont le même inſtrument.

Il paroît par différens auteurs que le *nable* avoit tantôt plus, tantôt moins de cordes. Dans le ſeillte Haggiborim, on lui en donne vingt-deux, faiſant trois octaves. L'hiſtorien Joſephe ne lui en donne que douze. (*F. D. C.*)

NABO *ou* NÉBO, grande divinité des babyloniens, laquelle tenoit le premier rang après Bel. Il en eſt parlé dans Iſaïe, ch. xlviij. Voſſius croit que *Nabo* étoit la lune & *Bel* le ſoleil; mais Grotius penſe que *Nabo* avoit été quelque prophète célèbre du pays, & ce ſentiment ſeroit conforme à l'étymologie du nom, qui, ſelon S. Jérôme, ſignifie *celui qui préſide à la prophétie.* Les chaldéens & les babyloniens, peuples entêtés de l'aſtrologie, pouvoient bien avoir mis au rang de leurs dieux un homme ſupérieur en cet art. Quoi qu'il en ſoit, la plupart des rois de Babylone portoient le nom de ce dieu, joint avec le leur propre, Nabo-Naſſar, Nabo-Polaſſar, Nabu-Sardan, Nabu Chodonoſor, &c. Au reſte, le Nabahas des helviens étoit le même dieu que *Nabo* (*D. J.*).

NABONASSAR (Ère de). Rien n'eſt plus fameux dans les tables des anciens aſtronômes que l'ère de *Nabonaſſar*, fondateur du royaume des babyloniens. Ptolémée eſt celui qui en a fait le plus d'uſage. Ses obſervations ſont appuyées, pour la plupart, ſur cette époque, & ceux qui l'ont bien examinée, remarquent qu'elle a dû commencer un mercredi (ou férie 4), 26 février de l'an 747 avant J. C. Les années dont elle eſt compoſée, ſont des années vagues de 365 jours, ſans intercallation à la quatrième année, de même que celles des anciens égyptiens; ce qui produit, comme on l'a dit ailleurs, une année de moins ſur les 1460 années juliennes. De-là vient que Cenſorin, dans le paſſage que nous rapportons de lui à l'article de l'ère des Séleucides, compte à l'an 238 de l'ère chrétienne, 986 ans de l'ère de *Nabonaſſar*, quoiqu'il n'y ait que 985 années juliennes. Nous n'en dirons pas davantage ſur cette époque, qui eſt moins d'uſage en chronologie pour les années qui ont ſuivi J. C., que pour celles qui ont précédé (*L'art de vérifier les dates.*).

NABUS. Mercure étoit adoré ſous ce nom à Cyzique. C'eſt le nom que les ſyriens donnoient à ce dieu.

NACOLIA, en Phrygie. ΝΑΚΟΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.........*Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Caracalla, de Gordien, de Domitien.

NACRASA, en Lydie. ΝΑΚΡΑϹΕΩΝ & ΝΑΚΡΑϹΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, de Domitia, de Trajan, de Marc-Aurèle, de Vérus, de Commode, de Sévère, de Fauſtine jeune.

NÆNIA, vers funèbres que chantoient à la louange des morts des femmes nommées *præficæ*, qui ſe louoient pour cette cérémonie: *Nænia eſt carmen*, dit Feſtus, *quod in funere, laudandi gratiâ, cantatur ad tibiam.* Le métier de ces femmes étoit de faire des lamentations ſur la mort du défunt, & en pleurant, elles chantoient ſes louanges ſur des airs lugubres, & donnoient le ton à tous les autres. Chez les grecs, il y avoit trois eſpèces de chanſons triſtes & lugubres, ſavoir: la *lamentation*, qui ſe chantoit dans des occaſions de mort; l'*Ialemos*, que l'on chantoit dans le deuil, & le *linos*, qui ſe chantoit pour marquer la triſteſſe.

Nænia étoit auſſi la déeſſe qui prenoit ſous ſa protection ceux qui étoient ſur le point de mourir: *In tutelâ ſunt Næniæ*, dit Arnobe (*IV. p.* 131.), *quibus extrema ſunt tempora.*

Le mot de *Nænia* ſe prend encore pour un chant joyeux, pour des vers frivoles, & pour des chants

ennuyeux & propres à faire dormir. Ce mot vient d'un jeu badin qui étoit fort en usage parmi les enfans de Rome, dans lequel on faisoit roi celui qui réussissoit le mieux. Horace en parle (*Epist. I. l. 62.*) :

Roscia, dic sodes, melior lex an puerorum est

Nænia, quæ regnum rectè facientibus offert.

NÆVIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *Balbus*, *Capella*, *Surdinus*, *Sura*.

NAGER. Chez les anciens, l'art de *nager* ou la natation faisoit une partie si essentielle de l'éducation, que, pour désigner un homme grossier & mal élevé, on disoit qu'il n'avoit appris ni à lire ni à *nager*.

Les romains s'accoutumoient dès la jeunesse à *nager*, & c'étoit un des exercices du Champ de Mars. Les parens eux-mêmes formoient les enfans à cet art, comme Plutarque le raconte de Caton : *Filium suum præivit & docuit ipse fluminum vorticosa aut rapidiora natando superare ac transmittere.* Aussi les soldats de la république n'étoient jamais embarrassés, quand il s'agissoit de franchir un fleuve ou une rivière, parce que, comme le dit Végèce : *Romani veteres Campum Martium vicinum Tiberi delegerunt, in quo juventus post exercitum armorum, sudorem pulveremque dilueret, ac lassitudinem cursûs, natandi labore deponeret* (1. 10.).

NAGIDUS, en Cilicie. ΝΑΓΙΔ.

M. Combe attribue à cette ville une médaille autonome de bronze de Hunter, malgré les réclamations d'Eckhel.

M. Neumann en a publié une semblable de *Nagidus*.

Goltzius seul lui a attribué des médailles impériales grecques.

NAHITIS, nom que les mages de Perse donnoient à Vénus.

NAIADES. C'étoient les nymphes qui présidoient aux fontaines & aux rivières. On les peint assez ordinairement versant l'eau d'une urne, ou tenant une coquille à la main. On leur offroit des sacrifices ; c'étoit quelquefois des chèvres & des agneaux qu'on leur immoloit, avec des libations de vin, de miel & d'huile ; plus souvent on se contentoit de leur présenter du lait, des fruits & des fleurs ; mais ce n'étoient que des divinités champêtres, dont le culte ne s'étendoit pas jusqu'aux villes. On distinguoit les *naïades* (Ce mot vient de *ναειν*, *couler.*) en *naïades* potamides ou des fleuves, & en *naïades* limnades ou des lacs. *Voyez* Crenées, Limnades, Nymphes, Pegées, Potamides. Nonnus dit que les *naïades* étoient mères des satyres. Priape avoit aussi une *naïade* pour mère.

Les *naïades* étoient des prêtresses de Bacchus, selon Strabon (*Liv. X.*).

La couleur verte convient aux habillemens des *naïades*, ainsi qu'à ceux des fleuves. On les voit ainsi représentés sur le dessin colorié d'une peinture antique, conservé au Vatican.

Stace (*Sylv.* 2. 6. 600.) fait habiter les *naïades* dans les champs élysées, sur les bords du Léthé, où elles sont occupées à réjouir les ames heureuses :

.... *Aut illi per amæna silentia Lethes*

Forsan avernales alludunt undique mixtæ

Najades.

NAINS & NAINES, *NANI & NANÆ*, } petits hommes & petites femmes fort au-dessous de la taille ordinaire : *parvâ nimis staturâ*, dit Aulugelle (19. 13.), *brevi atque humili corpore homines, paulùm suprà terram extantes.* Ces petits monstres entroient dans les plaisirs des grands de Rome, qui se plaisoient à en avoir auprès d'eux, & le luxe barbare avoit fait une profession de la vente de ces petites figures, jusques-là qu'il se trouvoit des hommes assez cruels pour en faire commerce, & en multiplier l'espèce (*Longinus, sect.* 39.), en nourrissant dans des coffres des enfans qu'ils emmaillotoient étroitement pour arrêter les progrès de la nature. Il y en avoit un dans le palais d'Auguste, qui servoit à divertir sa petite fille *Julia*. Ce *nain* s'appelloit *Conopas*, & n'avoit que deux pieds & un palme de haut (24 pouces de France.). Suétone remarque cependant qu'Auguste ne pouvoit souffrir ces difformités de la nature : *Pumilos atque distortos & omnis generis ejusdem, ut ludibria naturæ malique ominis abhorruisse* (*c.* 83.).

La plupart de ces *nains* venoient de Syrie & d'Egypte.

On en a trouvé de bronze antique ; Kircher (*Œdip. Ægypt. t. II. pag.* 522.) en a publié un. Caylus en possédoit un bien conservé, qui se voit à Paris au cabinet des Antiques nationales (*Rec. d'Antiq. VI. pl.* 88. *n°.* 1. 2.).

On a donné à Auguste ce *nain* remarquable par

l'extrême grandeur du membre viril, c'est-à-dire qu'on a voulu qu'il lui ait appartenu, on ne sait sur quel fondement; car si l'on en croit Suétone, auquel on peut s'en rapporter sur les événemens de la vie de ce prince, il dit: *Animi laxandi causâ, modò piscabatur hamo, modò talis aut ocellatis, nucibusque ludebat cum pueris minutis, quos facie & garrulitate amabiles undiquè conquirebat, præcipuè mauros & syros; nam pumilos atque distortos, &c.*

Le passage de Suétone est positif sur les délassemens qu'Auguste pouvoit prendre. Il est trop circonstancié & trop accompagné de détails, pour qu'il soit permis de croire que ce prince, avec une pareille aversion, ait voulu, dans aucun temps de sa vie, avoir sans cesse devant les yeux une figure que Suétone semble avoir choisie pour le modèle des descriptions critiques des *nains*. Il faut cependant convenir que Suétone dit dans un autre endroit, & toujours à l'occasion d'Auguste (*In August. c. 43.*): *Posteà nihil sanè præterquàm adolescentulum Lucium honestè natum habuit tantùm, ut ostenderet; quòd erat bipedali minor* (moins de 22 pouces), *librarum septemdecim ac vocis immensæ.*

La taille de ce Lucius convient assez au *nain* dont Caylus rapporte la figure; mais l'âge de ce petit acteur & les idées que donne l'épithète d'*adolescentulus*, n'ont aucun rapport avec les idées que l'on peut prendre de cette figure. Un passage de Plutarque fortifie cette opinion. Il dit (*In M. Antonio, pag.* 943.) que *Sarmentus* étoit un de ces enfans dont Auguste se divertissoit, & que les romains appelloient *deliciæ*. Il semble en effet que *Sarmentus* & *Lucius* présentent le même caractère, & qu'ils ont l'un & l'autre le même objet.

Dans la vérité, il est impossible de retrouver aujourd'hui le propriétaire de ce *nain*; presque toutes les femmes considérables de Rome avoient une de ces espèces d'hommes dans leurs maisons, comme elles ont en Europe des singes & des chiens; elles les comptoient même pour si peu de chose, qu'ils étoient ordinairement tout nuds, & cette nudité ne les empêchoit pas de les parer de pierres précieuses & des autres ornemens destinés à l'usage particulier de leurs maîtresses.

Les turcs ont conservé un goût aussi bizarre. Les *nains* sont recherchés pour les amusemens du grand-seigneur; ils tâchent de le divertir par leurs singeries, & ce prince les honore souvent de quelques coups de pied. Lorsqu'il se trouve un *nain* qui est né sourd & par conséquent muet, il est regardé comme le phénix du palais; on l'admire plus qu'on ne feroit le plus bel homme du monde, sur-tout si ce magot est eunuque. Cependant ces trois défauts qui devroient rendre un homme méprisable, forment, à ce que dit Tournefort, la plus parfaite de toutes les créatures aux yeux & au jugement des turcs (*D. J.*).

NAIS, mère du centaure Chiron, selon Pline. Il y en a qui la font aussi mère de Glaucus. *Voyez* GLAUCUS.

NAISSANCE (Jour de la). Le *jour de la naissance* étoit particulièrement honoré chez les romains. Des mouvemens de tendresse & de religion consacroient chez eux une journée, où il sembloit qu'ils recevoient les enfans des dieux mêmes, & pour ainsi dire de la main à la main. On les saluoit avec cérémonie, & dans ces termes: *Hodiè nate, salve.* Ils invoquoient le génie comme une divinité qui présidoit à la nativité de tous les hommes.

La solemnité du *jour* de cette *naissance* se renouvelloit tous les ans, & toujours sous les auspices du génie. On dressoit un autel de gazon, entouré de toutes les herbes sacrées, & sur lequel on immoloit un agneau. On étaloit chez les grands tout ce qu'on avoit de plus magnifique, des tables, des cuvettes, des bassins d'or & d'argent, mais dont la matière étoit encore moins précieuse que le travail. Auguste avoit toute l'histoire de sa famille gravée sur des meubles d'or & d'argent. Le sérieux d'une cérémonie religieuse étoit égayé, par ce que les fêtes ont de plus galant. Toute la maison étoit ornée de fleurs & de couronnes, & la porte étoit ouverte à la compagnie la plus enjouée. « Envoyez-moi Philis, dit Iolas à un berger, dans Virgile; car c'est aujourd'hui le *jour* de ma *naissance*; mais pour vous, ne venez ici que lorsque j'immolerai une génisse pour les biens de la terre ».

Les amis ce jour-là ne manquoient guères d'envoyer des présens. Martial raille finement Clyté, qui, pour en avoir, faisoit revenir le *jour* de sa *naissance* sept ou huit fois l'année:

Nasceris octies in anno.

On célébroit même souvent la *naissance* de ces grands hommes dont la vertu consacre la mémoire, & qui enlevés aux yeux de leurs contemporains, se réveillent pour la postérité qui en connoît le mérite dans toute son étendue, & quelquefois les dédommage de l'injustice de leur siècle. Pourquoi, dit Sénèque, ne fêterai-je pas le *jour* de la *naissance* de ces hommes illustres? Pline, dans le troisième livre de ses épitres, rapporte que Silius Italicus célébroit le *jour* de la *naissance* de Virgile plus scrupuleusement que le sien même.

La flatterie ne manqua pas de solemniser la na-

tivité des personnes que la fortune avoit mis dans les premières places, & par qui se distribuoient les graces & les bienfaits. Horace invite une de ses anciennes maitresses à venir célébrer chez lui la *naissance* de Mécène, & afin que rien ne trouble la fête, il tâche de la guérir de la passion qu'elle avoit pour *Telephus*. « Philis, j'ai chez moi, dit-il, du vin de plus de neuf feuilles; mon jardin me fournit de l'ache pour faire des couronnes. J'ai du lierre propre à relever la beauté de vos cheveux. L'autel est couronné de verveines; les jeunes garçons & les jeunes filles qui doivent nous servir, courent déjà de tous côtés. Venez donc célébrer le jour des ides qui partage le mois d'avril, consacré à Vénus; c'est un jour solemnel pour moi, & presque plus sacré que le jour de ma *naissance*; car c'est de ce jour-la que Mécène compte les années de sa vie ».

On voit dans cette ode une image riante d'une fête destinée à la célébration d'un jour de *naissance*; il ne s'agit pas de savoir si elle étoit conforme à l'esprit de l'institution; sans doute que ce vin délicieux, cette parure galante, cette propreté, ce luxe, cette liberté d'esprit que le poëte recommande à Philis, plus dangereuse que la passion même; enfin, cette troupe de jeunes filles & de jeunes garçons n'étoient guères appellés dans les fêtes religieuses où on songeoit sérieusement à honorer les dieux.

Le *jour* de la *naissance* des princes étoit sur-tout un jour consacré par la piété ou par la flatterie des peuples. Leur caractère, la distinction de leur rang & de leur fortune, devenoient la mesure des honneurs & des réjouissances établis à cette occasion. La tyrannie même, bien loin d'interrompre ces sortes de fêtes, en rendoit l'usage plus nécessaire, & dans la durée d'un règne où chacun craignoit de laisser échapper ses sentimens, on entroit avec une espèce d'émulation dans toutes les choses dont on pouvoit se servir pour couvrir la haine qu'on portoit au prince. Tous ces signes d'amour & de respect étoient fort équivoques, & cependant les empereurs en étoient extrêmement jaloux. Suétone remarque que Caligula fut si piqué de la négligence des consuls qui oublièrent d'ordonner la célébration du jour de sa *naissance*, qu'il les dépouilla du consulat, & que la république fut trois jours sans pouvoir exercer l'autorité souveraine.

Ces honneurs eurent aussi leur contraste; on mit quelquefois avec cérémonie au rang des jours malheureux le jour de la *naissance*, & c'étoit la marque la plus sensible de l'exécration publique. La mémoire d'Agrippine, veuve de Germanicus, fut exposée à cette flétrissure par l'injustice & la cruauté de Tibère.

NAMA SEBESSIO (Gruter. 34. 6.), mots barbares relatifs à Mithra, écrits sous sa figure sur un marbre antique.

NANÉE. C'étoit la Lune ou la Diane des perses, du moins la même divinité qu'Anaïtis. Antiochus VII, fils de Démétrius Soter, étant passé en Perse dans l'intention de piller le temple de la déesse, il déclara qu'il venoit l'épouser & recevoir les richesses qu'elle pouvoit avoir, & qui devoient faire partie de son douaire. Alors les prêtres de *Nanée* feignirent d'entrer dans ses vues, l'admirent dans l'enclos du temple, où étoient les trésors de la déesse; & en ayant fermé les portes, ils l'assommèrent, avec quelques-uns des gens qui l'accompagnoient, d'une grêle de pierres qu'ils firent pleuvoir sur eux par une ouverture du lambris: *Cecidit in templo Naneæ, consilio deceptus sacerdotum Naneæ.* C'est ainsi que l'auteur des livres des Machabées raconte la mort de ce prince (*lib. II. c. 1. v. 13. & seq.*); mais les historiens profanes, Appien, Justin & autres, rapportent qu'il fut tué dans un combat contre les parthes, l'an 130 avant Jésus-Christ. (*D. J.*)

NANUS. Les romains emprumtèrent des grecs cette dénomination d'un vase pour tenir l'eau, creux, & peu élevé. Festus nous l'apprend: *Nanum græci vas aquarium dicunt humile & concavum, quod vulgò vocant situlum barbatum.* On ignore à quelle particularité de ce vase étoit relative l'épithète *barbatus*.

NAPÉES, nymphes qui présidoient aux forêts & aux collines. Vossius croit qu'elles étoient les nymphes des vallées seulement, parce qu'il tire leur nom d'un mot grec (νάπος ou νάπη, *bocage, lieu ombragé*) qui signifie *lieu humide*, tel que sont les vallées. On leur rendoit à-peu-près le même culte qu'aux naïades.

On lit dans Gruter (1074. 1.) une inscription NAPÆIS, &c.

NAPHTÉ, nom de la Victoire chez les égyptiens.

NAPHTE, bitume blanc qui surnage à l'eau, & très-inflammable. On le tiroit de la Babylonie & de la Chaldée.

A une lieue de l'endroit où sont, près d'Astracan, les puits d'où l'on tire le *naphte*, est un lieu appellé *Bakul*, où le terrein brûle perpétuellement. C'est un espace qui a environ un demi-quart de lieue de tour. Le terrein n'y paroît point visiblement enflammé; pour s'appercevoir du feu, il faut faire un trou d'un demi-pied de profondeur, & alors on n'a qu'à y présenter un bouchon de paille, il s'allumera sur-le-champ. Les gaures, ou guèbres, ou persans, qui adorent le feu & qui suivent la religion de Zoroastre, viennent en

cet endroit pour rendre leur culte à Dieu, qu'ils adorent sous l'emblême du feu. C'est là le feu perpétuel de Perse; il a cela de particulier qu'il ne répand en brûlant aucune odeur, & qu'il ne laisse point de cendres. Ce détail est tiré d'une lettre allemande, datée d'Astrakan le 2 juillet 1735, & insérée dans un ouvrage de Zimmermann, intitulé *Académie minéralogique.*

NAPLES, NAPLOUSE, NAPOLI. } *Voyez* NEAPOLIS.

NAPPES. Les philologues ne sont pas d'accord sur le nom latin de *nappe;* les uns disent *mappa*, d'autres *mantile.* Il est vrai que quand ces deux mots sont ensemble, le premier signifie une *nappe*, & le second une *serviette;* mais quand on les a employés séparément, on leur a donné indifféremment l'une & l'autre signification. *Mappa* signifie en général tout le linge de table que devoit fournir le maître du repas, c'est à dire, les *nappes* qui couvroient les tables, quelquefois les lits & les serviettes dont on se servoit pour s'essuyer les mains avant que de se mettre à table; car pour ce qui est des serviettes que les convives avoient devant eux pendant le repas, l'usage étoit que chacun les apportât de chez soi, comme il paroît par deux épigrammes, l'une de Catulle & l'autre de Martial. (*D. J.*)

NARCEA, surnom de Minerve, pris d'un temple qui lui fut bâti en Elide par Narcée.

NARCÉE, fils de Bacchus & de la nymphe Physcoa, se rendit fort puissant en Elide, institua le premier des sacrifices en l'honneur de Bacchus son père; & en l'honneur de sa mère, il institua un chœur de musique, qui fut long-temps appellé dans l'Elide *le chœur de Physcoa.* On chargea de ce chœur les seize nations qui avoient la direction des jeux olympiques. Comme la sagesse est l'ame du bon gouvernement, quand il vit son autorité affermie, il bâtit un temple à Minerve, à laquelle il donna son nom.

NARCISSE, jeune homme d'une grande beauté, étoit fils du fleuve Céphise & de la nymphe Liriope. Il se regardoit sans cesse dans une fontaine; & ne comprenant pas que ce qu'il voyoit n'étoit autre chose que son image, il se laissa consumer d'amour & de desirs sur le bord de cette fontaine. Comme il n'avoit marqué que du mépris pour toutes les femmes qui avoient conçu de la tendresse pour lui, on dit que c'étoit l'Amour qui s'étoit vengé de son indifférence en le rendant amoureux de lui-même. Cette folie l'accompagna, dit la fable, jusques dans les enfers, où il se regarde encore dans les eaux du Styx. Pausanias dit après le récit de cette fable; « C'est un conte » qui me paroît peu vraisemblable. Quelle apparence qu'un homme soit assez privé de sens » pour être épris de lui-même comme on l'est » d'un autre, & qu'il ne sache pas distinguer » l'ombre d'avec le corps? Aussi il y a une autre » tradition, moins connue à la vérité, mais qui » a pourtant ses partisans. On dit que *Narcisse* » avoit une sœur jumelle qui lui ressembloit parfaitement; c'étoient les mêmes traits, la même » chevelure; souvent même ils s'habilloient l'un » comme l'autre, & chassoient ensemble. *Narcisse* devint amoureux de sa sœur; mais il eut » le malheur de la perdre. Après cette affliction, » livré à la mélancolie, il venoit sur le bord » d'une fontaine, dont l'eau étoit claire comme » un miroir, où il prenoit plaisir à se contempler, non qu'il ne sût bien que c'étoit son » ombre qu'il voyoit; mais en la voyant, il » croyoit voir sa sœur, & c'étoit une consolation pour lui...... Quant à ces fleurs que l'on » appelle *narcisses*, elles sont plus anciennes que » cette aventure; car long-temps avant que *Narcisse* le thespien fût né, la fille de Cérès cueilloit des fleurs dans une prairie, lorsqu'elle fut » enlevée par Pluton; & ces fleurs qu'elle cueilloit, & dont Pluton se servit pour la tromper, » c'étoient, selon Pamphus, des *narcisses*, & non » des violettes ». Ovide dit que *Narcisse* fut changé en cette fleur qui porte son nom. On dérive ce nom de ναρκη, qui signifie *assoupissement. Voyez* ÉCHO.

On pourroit croire que le nom de la fontaine appellée ναρκίσσου πηγή, qui étoit dans le village d'Hédonacon, sur les confins du terriroire des thespiens, & citée par Pausanias (*lib. IX.*), a pu donner lieu à inventer la fable de *Narcisse.*

Une pierre gravée de Stosch, publiée par Winckelmann, représente *Narcisse* se regardant dans le bassin d'une fontaine. L'Amour, debout devant lui, l'observe attentivement, & derrière lui est une petite statue de Diane, reconnoissable à ses torches & à la tête d'un cerf, pendue en guise d'*ex-voto.*

On voit au cabinet de S. M. I. à Florence, une sardoine représentant, selon l'explication de Gori, *Narcisse* qui se mire dans l'eau. Le chapeau, attaché à un arbre qu'on voit derrière lui, est semblable à celui d'une tête des médailles des étoliens, qu'on croit être celle de Méléagre (*Beger, observ. in num. p.* 2.), & à celui que sur d'autres médailles de la même nation on trouve derrière le dos du buste (*Spanhem, ep. ad Beg. p.* 134. 142.). Au reste, le chapeau dédié & appendu à Hécate, étoit le vœu d'un voyageur ou d'un *cursor* (*Cephalæ, Antholog. græc. epigr.* 454), & le maître d'un gymnase mettoit son chapeau parmi les autres attributs & symboles de sa profession (*Ibid.*

epigr. 500.). Le lecteur ajoutera à ceci ce que nous dirons au sujet du chapeau de Zéthus.

NARCISSE, fleur chérie des divinités infernales, dit Sophocle, à cause du malheur arrivé au jeune *Narcisse*. On offroit aux furies des couronnes & des guirlandes de *narcisses*, parce que, selon le commentateur d'Homère, les furies engourdissoient les scélérats, selon l'etymologie du mot de *Narcisse*.

NARCISSITE, pierre dont Pline fait mention, & dont il ne nous apprend rien, sinon que l'on y voit des veines ou taches qui ressembloient à des narcisses.

NARD, plante de la famille des graminées, avec laquelle les anciens composoient une essence dont l'odeur étoit fort agréable. Les femmes de l'Orient en faisoient un grand usage. « Le *nard* » dont j'étois parfumée, dit l'épouse dans le » Cantique des Cantiques, répandoit une odeur » exquise ». La boîte de la Madeleine, quand elle oignit les pieds de Jésus (*Marc*, *c.* 14. *v.* 3. *Luc*, *c.* 7. *v.* 37. *Jean*, *c.* 12. *v.* 3.), étoit pleine de *nard* pistique, c'est-à-dire, selon la plupart des interprètes, de *nard* qui n'étoit point falsifié, du mot grec *πίστις fides*, c'est-à-dire, du *nard fidèle*, sans mêlange ni tromperie.

Les latins ont dit *nardus*, f. *nardum*, n. Le premier signifie communément *la plante*, & le second *la liqueur*, *l'essence aromatique.* Horace (*liv. V. ode XIII.*) donne au *nard* l'épithète d'*achæmenia*, c'est-à-dire, de Perse, où Achemène avoit régné.

Nunc & achæmeniâ

Perfundi nardo juvat.

« Ne songeons qu'à nous parfumer des essences » des Indes». Les indiens vendoient le *nard* aux persans, & ceux-ci aux syriens, chez qui les romains alloient le chercher : de-là vient que dans un autre endroit Horace l'appelle *assyrium*. Mais après l'année 727, où Auguste conquit l'Egypte, les romains allèrent eux-mêmes aux Indes chercher les aromates & les marchandises du pays, par le moyen de la flotte qui fut établie pour cela dans le golfe arabique.

NARES, décharge d'un conduit ou d'un aqueduc (*Vitruve*, 7. 4.).

NARNI, petite ville de trois mille ames, à 55 milles de Rome, bâtie en amphithéâtre. Pline l'appelle *Narnia ;* mais il dit qu'on l'appelloit autrefois *Nequinum*, à cause de la férocité de ses habitans, qui aimèrent mieux égorger leurs enfans que de les donner par composition à des ennemis qui alloient prendre leur ville.

On y avoit percé un aquéduc de 15 milles de long, au travers des montagnes, qui fournissoit de l'eau à plusieurs fontaines. On ne voit plus que les restes du pont magnifique bâti par Auguste, pour joindre deux collines. On trouve dans quelques voyageurs que l'arche du milieu a 160 pieds. M. de Lalande, qui l'a mesurée en 1765, n'en a trouvé que 85. Martial en parle dans une épigramme à Quintius (*lib. VII. v.* 93.). On en a publié à Rome, en 1675, une description *in*-4°. Ce pont est bâti, sans ciment, de larges blocs d'une pierre blanche dont est formée la montagne de cette ville : elle ressemble au marbre blanc.

NARTHECIUM, boîte de médicamens. Ce nom est formé de *narthex*, férule, plante dans la tige de laquelle on renfermoit des médicamens, après en avoir ôté la moëlle.

NARWAL *ou* NHARWAL. Les danois & les autres peuples du Nord vont à la pêche d'un très-gros cétacé, appellé *narwal*, dont les dents sont plus estimées que celles de l'éléphant, parce qu'elles sont d'un ivoire d'une grande blancheur, & qui n'est pas sujet à jaunir. Le même poisson a les deux côtés de la mâchoire inférieure armés d'une très-longue dent d'une sorte d'ivoire, qui peut avoir jusqu'à sept à huit pieds. Ce sont ces dents que l'on trouve dans les cabinets des curieux, & qu'on a fait passer si long-temps pour des cornes de licorne, animal chimérique qu'on n'a pas encore pu trouver. Ce cétacé est aussi connu sous le nom de licorne de mer : *Unicornu marinum*, *unicornu monoceros.*

L'ivoire que fournit ce poisson est très-blanc, & prodigieusement dur : c'est pour cela que les dentistes l'emploient pour faire des dents & des rateliers postiches. Il est rare de trouver la mâchoire du *narwal* garnie de ses deux dents ; il en manque presque toujours une.

NASAMMONITE, ou du pays des nasamons, en Afrique, vers la Syrte. Pline appelle de ce nom des pierres qui étoient d'un rouge de sang, & remplies de veines noires. On ne sait si c'étoit jaspe ou agate.

NASCIO ou *NATIO*, déesse qui présidoit à la naissance des enfans : on l'invoquoit au moment qu'ils voyoient le jour. Les femmes, dans leurs couches, avoient aussi recours à elle. Elle avoit un temple près d'Ardée. Son nom venoit du latin *nasci*, naître. Cicéron en parle dans le troisième livre de la Nature des Dieux (*c.* 18.) : *Quæ quia partus matronarum tueatur, à nascentibus natio nominata est.*

NASITERNA, vase ou aiguière à anses & à large goulot (*Non. c.* 15. §. 25.).

NASICA,

NASICA, furnom de la famille *Cornelia*.

NASIDIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

NASO, furnom de la famille *Axia*.

NASONS, branche de la famille *Axia* qu'Ovide a rendu célèbre. En 1674, on découvrit près de Rome, fur la voie flaminienne, le monument des *Nafons* ou leur tombeau commun. Il étoit remarquable par les peintures que Bartoli a publiées. La villa Albani conferve un morceau des peintures antiques tirées du tombeau de la famille des *Nafons*, conjointement avec plufieurs autres peintures, gravés par Pierre Sante Bartoli. Ce morceau repréfente Œdipe avec le fphinx. On croit affez généralement, mais à tort, que toutes ces peintures font détruites, opinion que Wrigt a adoptée comme les autres. Dans la partie fupérieure de ce tableau on voit un homme & un âne, que Bartoli a fupprimés dans fa gravure comme des hors-d'œuvre : & cet âne cependant eft ce qu'il y a de plus favant dans la compofition. La fable nous apprend qu'Œdipe enleva le fphinx, après qu'il fe fût précipité du rocher, & le chargea fur un âne ; c'eft ainfi qu'il arriva à Thèbes, portant avec lui la preuve de la folution de l'énigme.

Du refte, il ne faut pas s'étonner de n'y point voir le fphinx, tout le tableau ayant été retouché.

NASSICA. La ville de Calaguris en Efpagne portoit le furnom de *Naffica*, qu'elle avoit emprunté de Scipion Nafica. On voit ce furnom fur les médailles des colonies.

NASTRANDE. C'eft ainfi que les anciens celtes fcandinaves appelloient le fecond enfer ou le féjour malheureux, qui, après l'embrâfement du monde & la confommation de toutes chofes, étoit deftiné à recevoir les lâches, les parjures, les meurtriers. Le *naftrande* ou rivage des morts eft décrit dans l'Edda des irlandois. Il y a un bâtiment vafte & infâme dont la porte eft tournée vers le nord ; il n'eft conftruit que de cadavres de ferpens, dont toutes les têtes font tournées vers l'intérieur de la maifon ; ils y vomiffent tant de venin, qu'ils forment un long fleuve empoifonné ; c'eft dans ce fleuve que flottent les parjures & les meurtriers, & ceux qui cherchent à féduire les femmes d'autrui ; d'autres font déchirés par un loup dévorant ». Il faut diftinguer l'enfer appellé *naftrande* dont nous parlons, de celui que ces peuples appelloient *niflehcim*, qui étoit deftiné à fervir de féjour aux méchans jufqu'à la fin du monde feulement. *Voyez* NIFLEHEIM, & *voyez* l'*Edda des irlandois*, publié par Mallet, *pag.* 112.

NATALIS, furnom donné à Junon, parce qu'elle préfidoit au jour de la naiffance.

Natalis Solis invicti, naiffance du Soleil. On lit ces mots au 25 décembre fur un calendrier des marbres du Capitole, gravé avant le chriftianifme.

Natalis fignorum vexillariorum, la fête anniverfaire des enfeignes d'une légion. On lit ces mots dans une infcription publiée par Muratori (336. 3.).

Natalis dies. Voyez NAISSANCE (Jour de la).

NATALIUM ludi. Voyez JEUX.

NATATION. Voyez NAGER.

NATIO, déeffe. Voyez *Nascio*.

NATRON. La fubftance que Pline appelle *nitre*, n'eft pas le *nitre* des modernes proprement dit. C'eft le *natron* des anciens, l'alkali bafe du fel marin, le fel fixe qu'on extrait des plantes qui croiffent fur les bords de la mer ; c'eft enfin le fel de la foude. Qu'on life attentivement Pline & fur-tout le chap. 10 de fon trente-unième livre, on verra que le nitre dont il parle, eft toujours l'alkali fixe qu'on appelle encore *natron* dans la Baffe-Egypte.

Si l'on fait attention aux propriétés qu'il attribue à ce qu'il dénomme *nitre* dans différens endroits de fon hiftoire naturelle, on fe convaincra qu'elles ne peuvent convenir qu'à un fel alkali, & nullement au *nitre* proprement dit. Dans le livre 31, & au même chapitre 10 déjà cité, il veut qu'on rende le *nitre* cauftique avec la chaux ; ce qui n'eft poffible que pour un fel alkali, & non pour le *nitre*, lequel, en fa qualité de fel neutre, eft incapable de caufticité. Voici les termes dont il fe fert : *Adulteratur in Ægypto calce, deprehenditur guftu ; fincerum enim facilè refolvitur, adulteratum pungit..... Uritur in teftâ, ne exultet ; aliàs igni non exilit nitrum..... Sal nitrum fulphuri concretum in lapidem vertitur.* « On le dénature en Egypte par la chaux ; on le diftingue au goût ; quand il eft pur, il fe diffout aifément ; quand il eft dénaturé, il pique.... On le chauffe dans un pot de terre, pour empêcher que l'ébullition ne verfe ; le *nitre* ne pétille pas au feu.... Le fel de *nitre* combiné avec le foufre forme une pierre ».

Le *nitre* de Pline est un alkali fixe qui sert de fondant au sable dans la composition du verre. Il lui attribue cette propriété dans le ch. 26 du livre 31 : *Jam verò & in Vulturno mari Italiæ arena alba nascens.... Quæ mollissima est, pilâ molâque teritur. Dein miscetur tribus partibus nitri pondere vel mensurâ, ac liquata in alias fornaces confunditur. Ibi fit massa quæ vocatur ammonitrum, atque hæc recoquitur, & fit vitrum purum, ac massa vitri candidi.* « En Italie, le sable blanc de la mer de Naples se broie aisément avec des pilons, ou avec une meule. On le mêle à trois parties de *nitre*, prises soit en poids soit en mesure. Lorsqu'il est en fusion, on le jette dans un autre fourneau, où il se met en masse appellée *ammonitrum*. Cette masse doit être recuite, pour que le verre devienne pur, & que la masse soit entièrement un verre blanc ».

Cette confusion de noms duroit encore du temps d'*Agricole* & de *Ferrante Imperato*. Ils appelloient *nitre* ce que nous nommons communément *alkali marin*.

Les carthaginois avoient chez eux le *natron* natif aussi commun que l'ont aujourd'hui les habitans d'Egypte, de Tripoli & de Tunis. La découverte de l'existence de ce sel dans les cendres des plantes marines, n'est venue que bien tard. Depuis environ deux siècles seulement nous savons que le *natron* est la base du sel marin, & que nous le trouvons presqu'en tous lieux.

NATTA, surnom de la famille *Pinaria*. Il avoit pour fondement quelque tumeur ou excroissance de chair.

NATURALISATION. *Voyez* Cité & Citoyens. Voici à ce sujet un passage de Tacite (*Annal. XII.*) bien précieux. « Nous repentons-nous d'avoir été chercher les familles des Balbes en Espagne, & d'autres non moins illustres dans la Gaule Narbonnoise ? Leur postérité fleurit encore parmi nous, & ne nous cède en rien en amour pour la patrie. Qu'est-ce qui a causé la ruine de Sparte & d'Athènes qui étoient si florissantes ? C'est d'avoir fermé l'entrée de leur république aux peuples qu'ils avoient vaincus. Romulus, notre fondateur, fut bien plus sage de faire de ses ennemis autant de citoyens dans un même jour ». Le chancelier Bacon ajoutoit : « On ne doit pas tant exiger de nous ; mais on peut nous dire : Naturalisez vos amis, puisque les avantages en sont palpables ».

NATURE. Chez les poëtes, la *nature* est tantôt mère, tantôt fille, & tantôt compagne de Jupiter. La *nature* étoit représentée par les symboles de la Diane d'Ephèse. Les anciens philosophes croyoient que la *nature* étoit le dieu de l'univers, ou l'assemblage de tous les êtres, ou le Pan, c'est-à-dire, le tout.

NAVALE (Couronne), *corona navalis* chez les anciens romains, étoit une couronne ornée de figures de proues de vaisseaux ; on la donnoit à ceux qui dans un combat *naval* avoient les premiers monté sur le vaisseau ennemi.

Quoiqu'Aulugelle semble avancer comme une chose générale, que la couronne (*Liv. V.* 16.) *navale* étoit ornée de figures de proues de vaisseaux : cependant Juste Lipse distingue deux sortes de couronnes *navales*, l'une simple, l'autre garnie d'éperons de navires (*Milit. rom. lib. V. c.* 17.).

Selon lui, la première se donnoit communément aux moindres soldats ; la seconde, *rostrale*, beaucoup plus glorieuse, ne se donnoit qu'aux généraux ou amiraux, qui avoient remporté quelque victoire navale considérable. (*Chambers.*) (*D. J.*).

NAVALE. Ce mot avoit plusieurs significations différentes ; il signifioit un *port*, un *havre*, quelquefois le *lieu du port* où l'on construit les vaisseaux, comme à Venise, ou le bassin dans lequel ils sont conservés & entretenus, comme au Havre-de-Grace ; mais ce n'est point là le principal usage de ce mot. Il y avoit des villes qui étoient assez importantes pour exercer un commerce maritime, & qui néanmoins n'étoient pas situées assez près de la mer pour faire un port. En ce cas, on en choisissoit un le plus près & le plus commode qu'il étoit possible. On bâtissoit des maisons à l'entour, & ce bourg ou cette ville devenoit le *navale* de l'autre ville. C'est ainsi que Corinthe, située dans l'isthme du Péloponèse, avoit deux ports, *duo navalia*, savoir, *Lechaeum* dans le golfe de Corinthe, & Cenchrées dans le golfe Saronique. Quelquefois une ville se trouvoit bâtie dans un lieu qui n'étoit pas un port suffisant pour ses vaisseaux, parce que son commerce, auquel des barques avoient suffi d'abord, étoit devenu plus florissant, & demandoit un havre où de gros bâtimens pussent entrer ; alors quoique la ville eût déjà une espèce de port, elle s'en procuroit un autre plus large, plus profond, quoiqu'à quelque distance, & souvent il s'y formoit une colonie aussi florissante que la ville même. C'est une erreur de croire que le port ou *navale* fût toujours contigu à la ville dont il dépendoit ; il y avoit quelquefois une distance de plusieurs milles.

A Rome, ce qu'on appelloit *navalia*, étoit un quai où les vaisseaux abordoient & déposoient leurs marchandises. Il étoit sur le Tibre auprès du pont Sublicien, & selon Denys d'Halicarnasse, Ancus Martius l'avoit fait construire. Aurélien

fut le premier qui songea à enfermer de murs cet endroit, de crainte que dans un cas d'incursion, les marchandises qui y étoient en réserve ne tombassent entre les mains des ennemis : *Cùm videret* (*c.* 21.), dit Vopiscus, *posse fieri ut aliquid tale iterum quale sub Gallieno evenerat, proveniret, adhibito consilio senatûs, muros urbis Romæ dilatavit.* Car sous Gallien, les goths & les scythes avoient fait de fréquentes irruptions sur toutes les terres de l'empire romain.

NAVALES socii. Cette expression, dans les auteurs latins, se prend souvent pour *remiges*, comme en convient Servius : *Quidam socios pro remiges accipiunt, sed illi socii navales appellantur.* Tite-Live qui lui donne ce sens, la prend aussi dans un autre, & lui donne la même signification qu'au mot *classici*, comme dans ce passage (26. 48.) : *Duo coronam muralem professi sunt Q. Trebellius, centurio legionis quartæ, & Sag. Digitus socius navalis.*

NAVALIS porta. Voyez PORTE.

ΝΑΥΑΡΧΟΙ. C'étoient les amiraux des grecs ; τριήραρχοι étoient chez eux ce que sont aujourd'hui nos capitaines de vaisseaux. Les triérarques étoient nécessairement en très-grand nombre ; mais celui des *navarques* étoit borné à deux, trois, quatre, jusqu'à dix. Quelquefois même il n'y en avoit qu'un seul.

NAVARCHUS, chez les romains, commandant d'un vaisseau, qu'on appelloit d'abord *magister navis.* Voici quelles étoient ses fonctions, selon Végèce : *Singulæ liburnæ singulos navarchos, id est, quasi navicularios habebant, qui exceptis cæteris nautarum officiis, gubernatoribus, atque remigibus, & militibus exercendis, quotidianam curam & jugem exhibebant industriam* (*l. V. c.* 2.). C'étoit aussi lui qui donnoit l'ordre, & régloit toutes choses dans le combat.

NAUCLARE *ou* NAUCRARE, officier de tribu chez les athéniens. Les *nauclares* furent établis à Athènes par Solon, ou l'étoient même avant lui. Ils avoient la même jurisdiction ou les mêmes fonctions que ceux qu'on appella dans la suite *démarques*, ou chefs du peuple, institués par Callisthène. Hésychius dit qu'il y en avoit douze de chaque tribu, & qu'ils avoient soin de lever les impositions sur le peuple.

NAUCLARIE ou NAUCARIE, douzième partie d'une tribu attique. Samuel Petit, dans son *Commentaire sur les loix attiques* (*L. III. tit.* 4.), croit qu'il faut dire *naucarie*, & dit que c'étoit la douzième partie d'une tribu ; de sorte qu'il y en avoit douze dans chaque tribu, & que ces parties de tribu furent appellées *naucaries*, parce que chacune devoit équiper un vaisseau, en grec ναῦς.

NAUCRATIS, ville d'Egypte dans le Delta, au-dessus de Métélès, en remontant le Nil.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées avec la légende ΝΑΥΚΡΑΤΙϹ en l'honneur de Trajan & de Marc Aurèle.

Naucratis faisoit un grand commerce de nitre ou plutôt de natron & de poteries. Elle étoit ancienne, & fut bâtie par les milésiens, selon Strabon ; mais il ne s'accorde pas avec lui-même, & il y a bien des raisons, dit Bayle, qui combattent son sentiment, outre que Diodore de Sicile ne lui est point favorable. Si nous avions l'ouvrage d'Apollonius de Rhodes sur la fondation de *Naucratis*, nous pourrions décider la question. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette ville a été fort célèbre par son commerce, qui fut tel qu'on ne souffroit pas en Egypte qu'aucun navire marchand déchargeât dans un autre port. Cette prérogative lui procura un grand concours d'étrangers & de courtisannes, qui, au rapport d'Hérodote, y prenoient un soin extrême de leur beauté. Rhodope y gagna des sommes immenses, & Archidice, qui eut un si grand renom dans toute la Grèce, vint aussi s'y établir. Enfin, cette ville prétendoit avoir bonne part à la protection de Vénus, & se vantoit de posséder une image miraculeuse de cette déesse, que l'on avoit consacrée dans son temple.

Origène remarque qu'on y honoroit particulièrement le dieu Sérapis, quoiqu'anciennement on y eût adoré d'autres dieux. Athénée, Julius Pollux, Lycéas & Polycharme ne sont pas les seuls auteurs dont *Naucratis* soit la patrie ; car, selon quelques-uns, Aristophane & Philistus y naquirent aussi (*D. J.*).

NAVET. « Les médecins anciens font deux classes du *navet*, *napus*, l'un mâle, l'autre femelle. Les *navets* mâles sont ronds, les *navets* femelles sont plus gros, raccourcis & creux ; ce sont ceux qui ont le plus de saveur. Les anciens distinguent également cinq sortes de *navets*, le *navet* corinthien, le cléonée, la liothalasse, le béotique & le verd. C'est le corinthien qui devient le plus gros de tous ; son tubercule conique est presqu'entièrement nud & à découvert. C'est la seule espèce de ce genre, dont la racine tende à sortir de terre ; les autres au contraire aiment à s'y enfoncer plus ou moins. Le *navet* liothalasse ne redoute pas les gelées ; quelques-uns l'appellent *navet de Thrace.* Le *navet* béotique est d'une saveur douce & agréable ; il est remarquable par sa forme ronde & raccourcie, au contraire du cléonée qui est fort long. Les *navets* dont les feuilles

font petites & douces au toucher, font les plus doux & les meilleurs ; ceux au contraire dont les feuilles font âpres, anguleufes & piquantes, font les plus amers. Il y a encore une efpèce de *navet* fauvage, dont les feuilles reffemblent à celles de la roquette. Les *navets* les plus renommés à Rome étoient ceux d'Amiterne ; ceux de Nurfie tenoient le fecond rang, & enfin ceux des potagers de Rome le troifième ». (Métrologie de M. Paućton, qui a extrait cet article des auteurs *de re ruſticâ*.)

NAUFRAGI. Ceux qui avoient fait naufrage, chez les anciens, fe rafoient la tête, & fufpendoient dans un temple de Neptune leurs habits, avec un tableau où étoit tracée l'hiftoire de leur nauffrage. Ceux dont la mer avoit englouti toutes les richeffes, alloient mendier ayant un pareil tableau attaché au cou, pour émouvoir la charité du public par le fpectacle de leur défaftre. Juvénal fait allufion à cette coutume, dans ces vers (*Sat. XIV. v.* 301.) :

..........*Merſâ rate naufragus aſſem*

Dum rogat, & picta ſe tempeſtate tuetur.

Ceux qui étoient tellement ruinés qu'ils n'avoient pu fe procurer le tableau, fe contentoient de porter un tronc orné de bandelettes, & racontoient leur hiftoire. Martial dit (*XII.* 57. 12.) :

Nec faſciato naufragus loquax trunco.

On trouvera dans Pétrone la defcription des cérémonies fuperftitieufes que pratiquoient les anciens lorfqu'ils fe croyoient près de faire naufrage. Ils adreffoient d'ardentes prières aux Vents & à Neptune. Ils coupoient leurs cheveux, & fufpendoient à leurs cous des pièces d'or, ou quelqu'autre objet précieux, pour récompenfer la piété de ceux qui trouvant leurs cadavres après la tempête, leur donneroient la fépulture (*Syneſius, epiſt.* 4.).

NAVIA, NAVIARE. } Les romains appelloient *luſus naviandi* le jeu des enfans que nous appellons *croix ou pile.* Les anciens as avoient pour types d'un côté la tête de Janus ou de Mercure, & de l'autre une proue de navire. Les enfans jettant en l'air les as, difoient : lequel appellez-vous, de la tête ou du navire ? *Capita aut naviam ?* Ils confervèrent la même expreffion en fe fervant des deniers, quoique ceux-ci portaffent d'autres types. Les français ont confervé de même l'expreffion *croix ou pile*, qui convenoit aux pièces d'argent de la feconde race de leurs rois, marquées d'une croix & d'un péryftile, ou de colonnes appellées alors *des piles.*

Macrobe (*Saturn.* 1. 7.) nous a confervé le fouvenir du *luſus naviandi.* Il dit : *Æs ita fuiſſe ſignatum hodieque intelligitur in aleæ luſu, cum pueri denarios in ſublime jactantes, capita aut naviam, luſu teſte vetuſtatis, exclamant.*

NAVICULARII, les mêmes que les NAVARCHI.

NAVIRES. Les poëtes attribuent à Neptune l'invention de l'art de naviguer ; d'autres l'attribuent à Bacchus ; d'autres à Hercule ; d'autres à Jafon ou à Prométhée ; quelques-uns à Minerve, qui avoit dirigé la conftruction du *navire* Argo ; d'autres enfin à Janus, qu'on difoit avoir monté le premier *navire.* Athénée ajoute en faveur de Janus, regardé auffi comme inventeur de la monnoie, qu'il y avoit un *navire* gravé fur les plus anciennes monnoies de Grèce, de Sicile & d'Italie.

Les hiftoriens attribuent l'invention de cet art aux éginètes, aux phéniciens, aux tyriens ; quelques-uns même aux habitans de la Grande-Bretagne.

On dit que les inventeurs des *navires* en prirent l'idée fur la forme d'un poiffon ; qu'ils trouvèrent dans la figure de fon dos la carène du *navire*, la proue dans la forme de fa tête, la poupe dans fa queue, & les rames dans fes nageoires. Quelques écrivains affuroient que les *navires* avoient été faits à l'imitation des oifeaux, dont chaque membre avoit fourni l'idée d'une partie analogue dans le *navire.*

Quittons la fable & les régions des chimères ; cherchons auquel des anciens peuples on doit la navigation. Perfonne fans doute ne propofera les égyptiens.

« Ce qu'il y a d'étrange, dit M. Paw, c'eft cette flotte de fix cents vaiffeaux longs que Séfoftris fit bâtir fur la Mer rouge. On place de tels prodiges dans un temps où l'ignorance des égyptiens, par rapport à la marine, étoit extrême, parce que leur averfion pour la mer étoit encore alors invincible, & l'on voit que cette averfion eft une chofe très-naturelle dans les principes de leur religion & dans les principes de leur politique. Les prêtres ne pouvoient approuver le commerce extérieur ; & ce qu'il y a de bien fingulier, ils avoient raifon dans leur fens ; car quand toutes les inftitutions d'un peuple font relatives à fon climat, comme l'étoient les inftitutions des égyptiens, il convient de gêner le commerce extérieur, & d'encourager l'agriculture : maxime dont les prêtres ne s'éloignèrent que quand ils y furent forcés par des princes qui ébranlèrent l'état ».

« D'un autre côté, le bois de conftruction manquoit tellement en Egypte, qu'on y fut d'abord embarraffé pour completter le nombre des

barques employées sur le Nil & sur les canaux, & ce ne fut qu'après beaucoup d'essais sans doute qu'on parvint à en faire de terre cuite, ce qu'aucun peuple du monde, que je sache, n'a osé imiter. Juvénal (*Sat. XV. v.* 127.) dit de ces barques :

Parvula fictilibus solitum dare vela phaselis,

Et brevibus pictæ remis incumbere testæ.

Aussi la méthode de cuire ces vaisseaux au feu, de leur donner une certaine solidité par des proportions exactes, de les bien vernisser & de les revêtir de joncs, est-elle aujourd'hui au nombre des choses inconnues, & peut-être par rapport à nous au nombre des choses inutiles. Quand les Ptolémées voulurent faire le commerce des Indes par la Mer rouge, le défaut de bois les obligea aussi à se servir de mauvaises barques, cousues de jonc & de *papyrus*, qui ne pouvant porter que de petites voiles & des équipages très-foibles, marchoient mal, & se défendoient mal contre les pirates : encore paroît-il qu'elles étoient toujours conduites par des pilotes grecs ; car les égyptiens n'entendoient pas la manœuvre, quoiqu'en dise M. Ameilhon, qui s'imagine que les égyptiens étoient fort habiles dans la marine, parce qu'ils descendoient, dit-il, la cataracte du Nil en canot (*Histoire de la navigation & du commerce des égyptiens sous les Ptolémées*, *p.* 129.). Mais la descente de la plus forte cataracte, dont la chûte n'est pendant les crues que de sept ou huit pieds, comme M. Pocoke l'a vu, n'a pas le moindre rapport avec les connoissances qu'il faut posséder pour bien naviguer en mer ».

Cependant les historiens nous représentent les phéniciens, & particulièrement les habitans de Tyr, comme les premiers navigateurs ; ils furent, dit-on, obligés d'avoir recours au commerce avec les étrangers, parce qu'ils ne possédoient le long des côtes de la Syrie qu'un terrein stérile & de peu d'étendue ; de plus, ils y furent engagés parce qu'ils avoient deux ou trois excellens ports ; enfin, ils y furent poussés par leur génie, qui étoit naturellement porté au commerce.

Le mont Liban & d'autres montagnes voisines leur fournissoient d'excellens bois pour la construction des vaisseaux : en peu de temps, ils se virent maître d'une flotte nombreuse, en état de soutenir des voyages reitérés. Augmentant par ce moyen leur commerce de jour en jour, leur pays devint en peu de temps extraordinairement riche & peuplé, au point qu'ils furent obligés d'envoyer des colonies en différens endroits, principalement à Carthage. Cette dernière ville, conservant toujours le goût des phéniciens pour le commerce, devint bientôt non-seulement égale, mais supérieure à Tyr : elle envoyoit ses flottes par les colonnes d'Hercule (aujourd'hui le détroit de Gibraltar), le long des côtes occidentales de l'Europe & de l'Afrique ; même, si l'on en croit quelques auteurs, jusques dans l'Amérique même, dont la découverte a fait tant d'honneur à l'Espagne plusieurs siècles après, & jusqu'aux îles Britanniques, où ils alloient chercher l'étain.

La ville de Tyr, dont les richesses & le pouvoir immense sont tant célébrés dans les auteurs sacrés & profanes, ayant été détruite par Alexandre-le-Grand, sa navigation & son commerce furent transférés par le vainqueur à Alexandrie, ville que ce prince avoit bâtie, admirablement située pour le commerce maritime, & dont Alexandre vouloit faire la capitale de l'empire de l'Asie, qu'il méditoit. C'est ce qui donna naissance à la navigation des égyptiens, rendue si florissante par les Ptolémées : elle a fait oublier celle de Tyr, & même celle de Carthage. Cette dernière ville fut détruite, après avoir long-temps disputé l'empire avec les romains. L'Egypte ayant été réduite en province romaine après la bataille d'Actium, son commerce & sa navigation commencèrent à dépendre d'Auguste ; Alexandrie fut pour lors inférieure à Rome seulement : les magasins de cette capitale du monde étoient remplis des marchandises de la capitale de l'Egypte.

Enfin, Alexandrie eut le même sort que Tyr & Carthage : elle fut surprise par les Sarrasins, qui, malgré les efforts de l'empereur Héraclius, infestoient les côtes du nord de l'Afrique. Les marchands qui habitoient cette ville la quittèrent peu-à peu, & le commerce d'Alexandrie devint de jour en jour plus languissant, quoique cette ville soit encore aujourd'hui la principale où les européens fassent le commerce dans le Levant.

La chûte de l'empire romain entraîna après elle non-seulement la perte des sciences & des arts, mais encore celle de la navigation ; & les barbares qui ravagèrent Rome, se contentèrent de jouir des dépouilles de ceux qui les avoient précédés.

Les colonies des phéniciens & des égyptiens apprirent aux grecs l'art de la navigation. Cécrops, Cadmus, Inachus & Danaüs conduisirent ces colonies. Mais les athéniens oublièrent bientôt les connoissances que Cécrops leur avoit apportées. Plutarque raconte en effet dans la vie de Théfée, que quand ce roi voulut passer en Crète, il ne trouva parmi les athéniens personne en état de l'y conduire. Il fut obligé de faire venir de Salamine un pilote nommé Nausithée, & un autre matelot nommé Phéax, pour être à la proue du vaisseau.

Le *navire* qui porta Jason est le premier vaisseau long, & par conséquent guerrier, qui ait été construit dans le chantier de la Grèce ; car les

grecs, comme les phéniciens, désignèrent par bâtimens ronds ou longs les *navires* marchands ou ceux qu'on destinoit à combattre. Le vaisseau de Jason fut sans contredit le plus vaste & le plus superbe qui eût encore paru dans cette contrée. Un décret public défendit à d'autres que ce héros de mettre en mer aucun vaisseau avec plus de cinq hommes. Lui seul eut le droit de défendre les côtes, & de combattre les pirates. On lui en donna même une commission expresse.

Quelque hardiesse que suppose l'expédition des argonautes, on ne peut s'empêcher de convenir que les grecs, à cette époque, n'avoient encore de la mer que des connoissances très-imparfaites, quand on les voit persuadés que les Cyanées, suite de rochers vers l'entrée du Pont-Euxin, étoient mobiles, & se rejoignoient pour briser les vaisseaux qui osoient aspirer à les franchir. Cette « ignorance se perpétua long-temps, & dans » le siècle même d'Homère, on ne leur voit » encore que des idées absurdes sur les pays situés » au-delà de la Sicile. Ils y plaçoient des cyclo- » pes, des lestrigons, les portes du jour & de la » nuit, le séjour des ames, &c. ». (*Mém. de l'acad. t. XVIII. p. 96.*).

La guerre de Troye est postérieure de trente ou quarante ans à l'expédition des argonautes. L'armement des grecs étoit composé de vingt-huit flottes, commandées par soixante & neuf chefs, & renfermant onze cent quarante-trois vaisseaux. La Béotie en fournit cinquante, Sparte soixante, l'Arcadie soixante, Pylos soixante-dix, Mycène, Corinthe & quelques autres villes cent, &c. On voit dans cette guerre plusieurs trirêmes conduites par les rhodiens & les phocéens. Après ce siége fameux, les grecs, en retournant dans leur patrie, eurent une navigation malheureuse. Diomède & Ménélas furent jettés par les vents en Egypte; Ulysse erra long-temps avant de revoir ses foyers.

Les grecs ne firent pas de grands progrès dans la navigation, parce qu'ils ne connurent point la boussole, cette belle invention moderne. Ils ne se régloient sur mer dans la conduite de leurs vaisseaux, que par l'inspection du soleil pendant le jour, & par celle des étoiles pendant la nuit; ce qui les jettoit dans de grands embarras, lorsque le temps devenoit gros & obscur; ce qui les empêchoit par conséquent d'entreprendre des voyages de long cours, & encore plus de tenter, comme on a fait après eux, de nouvelles découvertes à travers des mers inconnues. Dans leurs voyages maritimes, ils se conduisoient par la grande ourse, ou *Helice*, constellation qui, ne montrant le nord que d'une manière vague, devenoit pour leurs pilotes un guide peu sûr. Ils ne connoissoient pas l'usage des cartes marines, & ils ne se servoient d'autre moyen pour connoître les îles & les côtes, que du vol de plusieurs oiseaux qu'ils portoient avec eux dans leurs vaisseaux, pour leur indiquer les terres où ils vouloient aborder; ainsi ils ne faisoient que cotoyer les rivages.

Thucydide dit que les *navires* dont on se servit à la guerre de Troye n'avoient point de pont, & qu'ils étoient construits comme de simples bateaux. Cependant, suivant la traduction de madame Dacier (*Odyss. tom. II. fol.* 233.), il fut dressé un lit à Ulysse sur le pont. Il se peut qu'Homère ait attribué aux phéaciens cette particularité inconnue aux autres grecs; ce qui seroit assez conforme à tout ce qu'il dit des premiers. On ne connoissoit point alors les *navires* à plusieurs rangs de rames. Les phocéens, qui fondèrent Marseille, & qui vainquirent sur mer les carthaginois, ne se servoient que de vaisseaux longs & simples avec un seul rang de cinquante rames. Il paroît par le témoignage de Thucydide, que peu avant la guerre des perses & la mort de Darius, successeur de Cambyse, les habitans de Corcyre & les tyrans de Sicile avoient plusieurs *navires* à trois rangs. Cependant ce ne fut qu'au temps de Thémistocle (*Thucyd.*) que les grecs & sur-tout les athéniens, à sa persuasion, armèrent ces *navires* pendant la guerre qu'ils faisoient aux éginètes, & en attendant la venue de Xerxès; aussi durent-ils à ces *navires* le gain de la bataille de Salamine; mais alors il n'y avoit point de pont.

Les romains ne connurent la navigation que lors de la première guerre punique. L'an 490 de Rome, ils furent forcés d'équiper une flotte par les succès que donnoit aux carthaginois leur supériorité sur mer, & il arriva que, quoique tout neufs dans ce genre de combat, ils vainquirent leurs adversaires qui étoient alors les peuples les plus expérimentés dans la marine. Leur manière de combattre étoit de prendre en flanc le bâtiment qu'ils attaquoient, afin que du choc violent de l'éperon, ils pussent l'entr'ouvrir, & le couler à fond, ou bien le raser de près pour en rompre les rames, ou l'accrocher avec des mains & des crochets de fer qu'ils jettoient pour le joindre & aller à l'abordage. Quand ils se préparoient à un combat, ils élevoient dans leurs vaisseaux des tours de charpente qui se montoient & se démontoient facilement, & d'où ils jettoient avec avantage des pierres & des traits sur leurs ennemis. Ils se servoient encore pour cela des machines, telles que de grosses arbalêtres placées en différens endroits du vaisseau, qui lançoient des pierres assez grosses & des lances à feu. Ces derniers étoient de gros dards garnis de poix & d'autres matières combuistbles qui, étant enflammées, mettoient le feu aux vaisseaux.

Comme ils n'avoient point encore l'usage de la

boussole, ils se conduisoient la nuit par les étoiles, & le jour par la vue des côtes ou des îles dont ils avoient connoissance, & qui servoient à guider le pilote; c'est ainsi qu'ils navigeoient sur la Méditerranée, qui étoit la seule mer fréquentée alors, & où l'on n'est pas long-temps sans découvrir quelque terre. Ils ne connoissoient d'autre navigation sur l'Océan que le long des côtes. Ils avoient l'usage des ancres pour arrêter le vaisseau, & celui de la sonde pour connoître le fond; mais ils ne connoissoient pas assez la science de la navigation pour s'exposer à un gros temps; s'ils en étoient surpris, ils cherchoient pour s'en garantir la terre, à dessein de se faire échouer, & ils observoient la même manœuvre quand ils étoient poursuivis de trop près par un ennemi supérieur. Lorsque le danger étoit passé, on remettoit le bâtiment en mer à force de bras & de leviers.

Les qualités propres à un bon vaisseau étoient chez les anciens 1°. une grandeur raisonnable (*Curt.* 4. 2.): *Videsne ut navigia quæ modum excedant, regi nequeant?* Ce fut l'inconvénient des vaisseaux des carthaginois qui s'embarassèrent dans leur propre grandeur, *quod ipsum exitio fuit*, dit Florus (2. 2. 34.). 2°. La légèreté, pour pouvoir manœuvrer plus aisément. C'étoit l'avantage des vaisseaux romains, ainsi que nous l'apprend le même Florus (2. 2. 35.): *Romana classis prompta, levis, & quodam genere castrensis, sic remis quasi habenis agebatur.* 3°. Il faut encore observer la qualité de bois qui ne doit pas être coupé indifféremment en tout temps; car le bois coupé mal-à-propos est sujet à être rongé de vers: *Tempore importuno cæsæ arbores* (*in Georg. I.*), dit Servius, *teredines faciunt.* Le bois le plus propre à construire des *navires* est le sapin, parce qu'il est fort léger, ainsi que le dit Théophraste: *Triremes ac majores longas naves ex abiete, levitatis causâ, faciunt.* L'aulne, le cèdre, le cyprès, le pin sont encore propres à cet usage; le même auteur l'atteste des deux derniers: *Pinus, cedrus, ut generatim dicam, ligna sunt ex quibus naves fabricantur.*

On se servoit anciennement de clous de fer pour joindre les différentes parties du vaisseau; mais Végèce (*IV.* 34.) assure que les clous de cuivre sont préférables, parce que ce métal est moins sujet à se rouiller dans l'eau que le fer: *utilius æneis clavis quàm ferreis compingenda.*

On a trouvé près de Florence un bateau antique qui étoit doublé de plaques de plomb attachées avec des clous de cuivre. *V.* DOUBLAGE. Les fentes du bordage étoient remplies d'étoupes & de poix-résine.

Les vaisseaux prenoient leur dénomination générale 1°. de l'usage auquel on les destinoit, par exemple, ils s'appelloient *frumentariæ*, lorsqu'ils étoient destinés au transport des bleds, & *piscatoriæ*, quand ils l'étoient à la pêche; 2°. du nombre des rangs des rameurs, tels que les birêmes, les trirêmes, les quadrirêmes, &c.

Ils avoient chacun un nom particulier tiré de leur symbole, & l'usage très-ancien de donner aux vaisseaux le nom des animaux qui étoient représentés sur la proue, a, selon quelques philologues, enrichi la mythologie. Elle ne dit point que Persée voyageoit sur un vaisseau, mais qu'il étoit monté sur un cheval aîlé. Dédale s'enfuit de Crête sur un vaisseau à voiles, qui alloit plus vîte que le vaisseau à rames qui le poursuivoit. Voilà les aîles avec lesquelles il s'envola. Minerve en construisant le vaisseau des argonautes, avoit employé au gouvernail un des chênes de la forêt de Dodone, qui rendoit des oracles; & cette fable n'est fondée que sur un mot phénicien qui est équivoque, & qui signifie également la *parole* ou un *gouvernail*. Virgile n'a garde de dire grossièrement que Turnus brûla la flotte de son héros dans le port. Il transforme les vaisseaux d'Enée en des déesses immortelles. On voyoit déjà, nous dit-il, voler les tisons ardens & les torches enflammées de Turnus. Déjà une épaisse fumée s'élevoit jusqu'aux astres, lorsqu'une voix redoutable se fit entendre: Troyens, dit elle, ne vous armez point pour la défense de mes vaisseaux; Turnus embrâsera plutôt les mers que cette flotte sacrée. *Navires*, nagez & devenez déesses de l'Océan, c'est la mère des dieux qui l'ordonne. Aussi-tôt chaque *navire* brise ses cables, & comme des dauphins se plongeant dans le sein de l'onde, ils reparoissent à l'instant, & offrent aux yeux autant d'océanides. Ces nouvelles déesses se souvenant des dangers qu'elles avoient couru, présentent depuis lors une main secourable à tous les vaisseaux menacés du naufrage, excepté aux vaisseaux des grecs..... Que d'idées ingénieuses & brillantes dans ce seul endroit de l'Enéide (*D. J.*).

Les marins ne s'embarquoient jamais sans adresser à Neptune & aux autres divinités de la mer des vœux ardens pour obtenir un heureux voyage & un prompt retour. Horace a chanté le départ de son ami Virgile (*Od. I.* 3.) dans une belle ode où il le recommande aux vents. Nous lisons sur un marbre antique (*Tomasius de donariis, c.* 25.): NEPTUNO. ET. DIS. AQUATILIB. PRO. SALUT. ET INCOLUMIT. SIM. QUART. SECUNDIN. Ils immoloient des victimes à la mer, & les engloutissoient dans ses flots (*Cicer. natur. deor.* 3. 20.): *Nostri duces mare ingredientes, immolare fluctibus hostiam consueverunt.* Avant que de s'embarquer, ils baisoient le rivage qu'ils alloient quitter (*Valer. Flacc.* 4. 373.):

Ultima jam patriæ cedens dedit oscula ripæ.

Enfin les matelots aidant les passagers à monter sur le *navire*, employoient cette formule religieuse : *Conscende, quod bene vertat.*

Lorsque tout l'équipage étoit monté sur le *navire*, on le dédioit, s'il étoit neuf, à quelque divinité, avec de grandes cérémonies ; on le couronnoit de fleurs, & tout l'équipage s'en couronnoit aussi. On agissoit de même, à la dédicace près, lorsque le *navire* n'étoit pas neuf, pour obtenir une heureuse navigation. Arrivés au port desiré, les autels fumoient de nouveau, on offroit les sacrifices d'actions de graces. C'est ainsi qu'Enée promet (*Æneid. V.* 235.) aux divinités maritimes de leur immoler à son arrivée un taureau blanc :

Dî, quibus imperium est pelagi, quorum æquora curro,

Vobis lætus ego candentem in littore taurum

Constituam ante aras voti reus.

On lit aussi à Rome sur un cippe (*Tomas. de donar. c.* 25.) : *CASTORI. ET. POLLUCI. SACRUM. OB. FELICEM. IN. PATRIAM. REDITUM. TOT. SUPERATIS. NAUFRAGII. PERICULIS.......... EX. VOTO. CUM. SOCIIS. L. M. P. C. VALERIUS. C. F. AGELLUS......*

Le nom de chaque *navire* étoit écrit sur une tablette appellée *ptychis*, que l'on clouoit à la proue. Aux deux côtés de la proue, sortoient en saillie deux forts madriers, appellés *épotides*, qui servoient à défendre le *navire* du choc du rivage & des *navires* ennemis.

La proue étoit de bronze, & garnie d'un ou de plusieurs éperons destinés à percer le flanc des *navires* ennemis. L'acrostole étoit un ornement élevé au-dessus de l'éperon, & s'élevoit en se recourbant vers le *navire*. Le chénisque, ou col & tête d'oie, étoit l'ornement de la poupe qui faisoit le pendant de l'acrostole, & qui se recourboit vers la mer. Lorsqu'il y avoit des châteaux à la proue & à la poupe, on les nommoit Παραβλημα. Le pont s'appelloit Κατάστρωμα. Au plus grand nombre des *navires* sculptés sur les monumens antiques, on voit la proue figurée en forme de tête de poisson, ou du dauphin des anciens, avec des yeux exprimés très-distinctement des deux côtés. Cet œil seroit-il la pièce ronde appellée ὀφθαλμος, *œil*, que Pollux & Eustathe disent avoir porté le nom du vaisseau. Il y avoit de chaque côté du *navire*, un, quelquefois même deux gouvernails. Cette pièce paroît renfermée, à sa sortie du *navire*, dans une espèce de coffre saillant, qui servoit sans doute à faire manœuvrer le gouvernail perpendiculairement à la mer par des manœuvres de renvoi.

Le symbole παράσημα, qui donnoit le nom au *navire*, étoit placé à la proue ; mais la divinité protectrice avoit sa statue & son autel placés à la pouppe. La pouppe du vaisseau d'Abos (*Æneid. X.* 171.) portoit une statue d'Apollon.

C'est ici le lieu de traiter la question si souvent agitée des rangs de rameurs & de la forme des rames. La colonne trajanne (*fol.* 59. 60.) des peintures antiques & d'autres monumens attestent que les rangs des rameurs étoient placés les uns au-dessus des autres, conformément au sens d'un passage de Pausanias, lequel, comme l'a traduit Bayse (*L. Baysius, de re navali, fol.* 144.), parle d'un vaisseau, qui, depuis le pont jusqu'à l'eau, avoit neuf rangs de rames. Ce passage s'accorde avec Appien d'Alexandrie (*Liv. V. fol.* 535.), qui dit qu'*Agrippa fendit le vaisseau de Papia, en lui donnant un furieux coup d'éperon, & tous les rameurs des rangs d'en-bas furent noyés.* Les *navires* qu'on apperçoit sur les monumens ont aussi les rames placées les unes au-dessus des autres ; mais l'intervalle entre les rangs ne suffit pas à l'espace que devoient occuper les hommes, première difficulté. La plus forte est de se représenter comment trente rangs de rames pouvoient être disposés ainsi. L'histoire cite cependant de pareils *navires* (*Pline, liv. VII. ch.* 56.). Quelle immense longueur devoient donc avoir les rames du rang supérieur pour arriver jusqu'à l'eau ? Cette difficulté a paru triompher jusqu'à présent de toutes les conjectures. Venons-en aux proportions : Philopator (*L. Baysius, de re navali, fol.* 41. *rapporte ce passage d'Elien.*) fit construire un vaisseau à quarante rangs de rames, long de 280 coudées, large de 38 ; depuis le pont jusqu'au bas, il avoit 48 coudées de haut, du sommet de pouppe jusqu'à l'eau 53 coudées. Les rames les plus longues avoient 38 coudées : leur poignée étoit garnie de plomb pour contrebalancer l'extrême longueur. Le vaisseau avoit quatre gouvernails de 30 coudées, & recevoit 4000 rameurs.

Ces grands bâtimens étoient par leur volume peu propres au service ; aussi ne se servoit-on ordinairement que de *navires* à deux, à trois, & au plus à cinq rangs de rames. Une peinture antique (*Tournbull à treatise on ancient painting, tab.* 25.) & un monument rapporté par Bayse, représentent ces *navires* à trois rangs, remarquables par les seules ouvertures ou passages des rames placées obliquement les unes au dessus des autres, de manière que le premier rameur du troisième rang se trouvoit perpendiculairement au-dessous du second rameur du premier, & ceux du second rang, au-dessus des rameurs du quatrième, s'il y avoit un quatrième rang. De-là on sent que quatre rangs de rameurs ne prenoient pas plus d'espace en hauteur que n'en feroient deux posés perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre. Du reste, les monumens

monumens cités paroîtront peut-être encore insuffisans, par le peu d'espace qui se remarque entre les ouvertures; mais il faut faire attention que la plupart des monumens pèchent par défaut de proportion, soit qu'ils représentent des *navires*, des maisons, des temples, des portiques, & d'autres bâtimens semblables. Quant aux rames, celles d'en haut étoient assurément très-longues; aussi avoit-on attaché une plus forte paie à ces rameurs (*L. Bayfius, de re navali, fol.* 146.).

Le comte de Caylus (*Recueil d'antiquités, t. IV. fol.* 246.) pense que c'étoit le nombre d'hommes employé sur chaque rame, ou destiné à la manier tour-à-tour, qui determinoit le nom du vaisseau, & non le nombre des rangs, comme nous le pensons.

Les savans ne sont pas d'accord sur un passage de l'interprète d'Aristophane. Winckelmann prétend que la plupart des savans n'ont pas bien compris cet auteur, qui, selon lui, ne contredit pas la disposition des rameurs les uns au-dessus des autres (*Monumenti ant. ined. t. II. fol.* 278.); mais eut-il, selon Bayfe (*de re navali, fol.* 147.) & autres, divisé les rangs d'une trirême dans le sens de sa longueur, le premier à la poupe, le second au milieu, & le troisième à la proue; on demandera toujours à quoi servoient les quatre mille rameurs pour quarante rames, fussent-elles de chaque côté, & des rames de trente-huit coudées, comme on en a vu plus haut? Et pourquoi les vaisseaux à cinq rangs étoient-ils plus hauts que ceux à quatre (Tite-Live, cité par Bayfe, *de re navali, fol.* 42.)? Il paroît par Thucydide que les rameurs d'en haut portoient des armes, & qu'au besoin ils étoient de la classe des soldats.

Winckelmann (*Monum. antichi inediti, t. II. fol.* 277.), en parlant des rames, a prétendu qu'elles n'étoient pas toujours droites dans toute leur longueur, mais qu'elles formoient un angle près du point d'appui; ce qu'il faut entendre comme si le bout de la rame empoigné par le rameur n'eût prolongé sa direction droite qu'à une petite distance hors de la galère, puis le prolongement de la rame eût fait un angle jusqu'à l'eau. Winckelmann a pris cette idée d'un *navire* sculpté sur un marbre conservé à Palestrine, auquel le sculpteur, pour éviter le trop grand relief qu'auroient eu les rames d'une galère représentée de profil, a collé pour ainsi dire ces rames contre le bâtiment, ce qui leur fait faire cet angle; mais dans le fait, il seroit impossible que cela fût, parce qu'un levier quelconque perd sa force lorsqu'il est coupé par un angle trop près du point d'appui.

Le *navire* sculpté sur le marbre conservé à Palestrine, est de l'espèce à deux rangs appellée *birêmes*; les rames sont ornées d'une espèce de calice de fleur à l'endroit où elles sortent du *navire*. Le sculpteur n'a point marqué les ouvertures qu'on voit très-grandes à une peinture du Virgile de la bibliothèque du Vatican.

Les *navires* des anciens alloient également à la voile & à la rame. Télémaque (*Odyss.*) dit à ses compagnons: *Mes amis, préparez vos rames, déployez vos voiles*. Winckelmann remarque cependant, après Dion Cassius (*lib. L. p.* 440.), que les vaisseaux (*Monum. ant. ined. t. II fol.* 280) disposés pour le combat n'avoient ni voiles ni antennes.

Les plus fameux *navires* de l'antiquité sont celui de Ptolémée Philopator, qui étoit long de 280 coudées, large de 38, haut de 48, & qui du haut de la poupe jusqu'à la mer en avoit 54. Il portoit 400 rameurs, 400 matelots & 3000 soldats. Celui qu'il fit pour naviguer sur le Nil, étoit long d'un demi stade, & large de 30 coudées. Mais ce n'est rien en comparaison du *navire* d'Hiéron, construit sous la conduite d'Archimède, de la fabrique duquel Moschion, au rapport de Snellius, a écrit un livre entier.

On y employa le bois destiné à faire soixante *navires* ordinaires, & trois cents ouvriers, sans les manœuvres. Le dedans étoit si bien distribué, qu'il y avoit une loge pour chacun des rameurs, des matelots, des soldats & des passagers. Il y avoit aussi plusieurs salles à manger, chambres, promenoirs, galeries, jardins, viviers, fours, écuries, cuisines, moulins, un temple de Vénus, des bains, des salles de conversation, &c; outre cela, il y avoit un rempart de fer, huit tours, deux à la proue, deux à la poupe, les autres sur les côtés, avec des murs & bastions, sur lesquels étoient placés plusieurs machines de guerre, dont une jettoit une pierre du poids de 300 livres, ou une flèche de douze coudées, à la portée de 600 pas, avec plusieurs autres merveilles dont Athénée a fait mention.

Maxime de Tyr nous a donné la description d'un vaisseau d'un roi phénicien, qui s'en servit pour faire un voyage à Troye: c'étoit un palais flottant, divisé en plusieurs appartemens richement meublés. Il renfermoit des vergers assez spacieux, remplis d'orangers, de poiriers, de pommiers, de vignes, & d'autres arbres fruitiers. Le corps du bâtiment étoit peint de diverses couleurs, & l'or & l'argent y brilloient de toute part.

Les vaisseaux de Caligula étoient encore plus magnifiques que celui-ci. L'or & les pierreries enrichissoient leurs pouppes; des cordes de soie

de différentes couleurs en formoient les cordages ; & la grandeur de ces bâtimens étoit telle, qu'ils renfermoient des salles & des jardins remplis de fleurs, & des vergers & des arbres. Caligula montoit quelquefois ces vaisseaux ; & au son d'une symphonie formée de toutes sortes d'instrumens, il parcouroit les côtes de l'Italie (*Sueton. in Caligul.*).

Cet empereur avoit encore fait construire des bâtimens qui ont été célèbres dans l'antiquité par leur énorme grandeur ; tel a été celui dont il se servit pour faire venir d'Egypte l'obélisque qui fut placé dans le cirque du Vatican, & que Suétone appelle *le grand obélisque*. Ce fut le plus grand vaisseau qu'on ait vu sur mer jusqu'au temps de Pline. On dit que quatre hommes pouvoient à peine embrasser le pin qui lui servoit de mât.

Les empereurs romains faisoient conduire dans les amphithéâtres des *navires* qui s'ouvroient d'eux-mêmes, pour donner issue aux bêtes sauvages & aux divers animaux que l'on y avoit renfermés pour l'amusement du peuple.

Les anciens ont eu des *navires* de plusieurs sortes. Il y en avoit qu'on faisoit naviger fort vîte, par le moyen de 10, 20, 30, 40, 50, & même 100 rames d'un & d'autre bord, *naves actuariæ*. Ceux qui avoient la proue garnie d'un éperon de bronze, & qui étoient employés à percer le flanc ennemi, s'appelloient *æratæ* ou *aneæ* ; ceux qui apportoient des vivres, *annotinæ* ou *frumentariæ* ; ceux qui avoient été construits dans l'année, *hornotinæ* ; ceux qui avoient à l'arrière & à l'avant deux tillacs séparés par une ouverture ou vuide placé entre deux, *apertæ* ; les combattans étoient placés sur ces tillacs ; ces bâtimens étoient communément à deux rames, ou même plus petits ; les rameurs s'appelloient *thranitæ* ; ceux qui étoient à voiles ou à rames, & qui n'alloient dans le combat qu'à rames, *armatæ* ; ceux dont on usoit sur le Tybre, & qui étoient faits de planches épaisses, *caudicariæ* ou *codicariæ* ; ceux dont le tillac occupoit tout le dessus de l'arrière à l'avant, *constratæ* ; ceux où l'on avoit pratiqué des appartemens & toutes les autres commodités d'une maison, *cubiculatæ* ; ceux qu'on n'employoit que sur les rivières, *lentreæ*, *pontones fluviatiles* ; ceux qui, faute de tillac, étoient fort légers, *leves* ; ceux qu'on avoit construits pour porter un grand nombre d'hommes, *longæ* ; ils étoient tous à rames ; ceux sur lesquels on se promenoit, & qui servoient de *navires* d'observation, *lusoriæ*. Les vaisseaux appellés *militares* étoient les mêmes que les vaisseaux appellés *longæ*. Les vaisseaux de charge étoient à rames & à voiles, *onerariæ* ; les vaisseaux côtiers, *orariæ*, *trabales*, *littorariæ* ; les vaisseaux construits de bois & de cuivre, & qu'on pouvoit désassembler & porter par terre, *plicatiles* ; ceux qui précédoient les flottes, *præcursoriæ* ; ceux qui étoient longs, vîtes, légers & à l'usage des pirates, *prædatoriæ*, *prædaticæ* ; ceux qui portoient les amiraux, *prætoriæ* ; ils étoient grands & forts ; on les discernoit à une banderole & à une lanterne ou fanal ; le pavillon rouge placé sur le *navire* (*Plin. XX.* 1.) d'Antoine à Actium, fut le signal du combat ; ceux sur lesquels étoient les gardes avancées de la flotte, *prophulactoriæ* ; ceux qui se composoient, se décomposoient, prenoient différentes formes, laissoient échapper de leur flanc à l'amphithéâtre des bêtes féroces, *naves solutiles* ; Néron fit promener sa mère dans un vaisseau de cette espèce ; le vaisseau se décomposa, mais Agrippine se sauva à la nage ; ceux qu'on envoyoit reconnoître l'ennemi, *speculatoriæ* ; ceux qui demeuroient fixés à l'ancre, *stationariæ* ; ceux qui étoient tissus de fortes baguettes, & revêtus de cuir, *futiles* ; ceux qui étoient légers, & qu'on détachoit de la flotte pour aller annoncer son approche, *tabellariæ* ; ceux qui étoient creusés d'une seule pièce, *trabariæ*, *lintres* ; ceux qui portoient deux tours, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière, *turritæ*, *&c. &c.*

NAVIRES SACRÉS. On appelloit *navires sacrés* chez les égyptiens, les grecs & les romains, des bâtimens qu'on avoit dédiés aux dieux.

Tels étoient chez les égyptiens 1°. le vaisseau qu'ils dédioient tous les ans à Isis ; 2°. celui sur lequel ils nourrissoient pendant quarante jours le bœuf Apis, avant que de le transférer de la vallée du Nil à Memphis, dans le temple de Vulcain ; 3°. la nacelle nommée vulgairement *la barque à Charon*, & qui n'étoit employée qu'à porter les corps morts du lac Achétuse ; c'est de cet usage des égyptiens qu'Orphée prit occasion d'imaginer le transport des ames dans les Enfers au-delà de l'Achéron.

Les grecs nommèrent leurs *navires sacrés*, θεωρίδες ; mais entre les bâtimens sacrés qu'on voyoit en différentes villes de la Grèce, les auteurs parlent sur-tout de deux *navires sacrés* d'Athènes, qui étoient particulièrement destinés à des cérémonies de religion, ou à porter les nouvelles dans les pressans besoins de l'état.

L'un se nommoit *la parale* ou *la galere paralienne*, ναῦς πάραλος. Il emprunta son nom du heros Paralus, dont parle Euripide, & qui joint à Thésée se signala contre les Thébains. Ceux qui montoient ce *navire* s'appelloient *paraliens* ; leur paie étoit plus forte que celle des autres troupes de marine. Quand Lisander eut battu la flotte athénienne dans l'Hellespont, l'on dépêcha le *navire* paralien, avec ordre de porter au peuple cette triste nouvelle.

L'autre vaisseau, dit le *salaminien*, ναῦς σαλαμίνια, prit, selon les uns, sa dénomination de la

bataille de Salamine, &, selon les autres, de Nausitheus, son premier pilote, natif de Salamine. C'étoit ce fameux *navire* à trente rames, sur lequel Théfée passa dans l'île de Crête, & revint victorieux. On le nomma depuis *déliaque*, parce qu'il fut consacré à aller tous les ans à Délos porter les offrandes des athéniens, à l'acquit du vœu que Théfée avoit fait à Apollon Délien pour le succès de son expédition de Crète. Pausanias assure que ce *navire* étoit le plus grand qu'il eût jamais vu. Lorsqu'on rappella de Sicile Alcibiade, afin qu'il eût à se justifier des impiétés dont on l'accusoit, on commanda pour son transport le *navire* salaminien. L'un & l'autre de ces *navires sacrés* servoient aussi à ramener les généraux déposés; & c'est en ce sens que Pitholaüs appelloit le *navire* paralien *la massue du peuple*.

Les athéniens conservèrent le *navire* salaminien pendant plus de mille ans, depuis Thésée jusqu'au temps de Ptolémée Philadelphe. Ils avoient très grand soin de remettre des planches neuves à la place de celles qui vieillissoient; d'où vint la dispute des philosophes de ce temps-là, rapportée dans Plutarque, savoir si ce vaisseau, dont il ne restoit plus aucune des premières pièces, étoit le même que celui dont Théfée s'étoit servi; question que l'on fait encore à présent au sujet du Bucentaure, espèce de galéasse sacrée des vénitiens.

Outre ces deux vaisseaux sacrés dont on vient de parler, les athéniens en avoient encore plusieurs autres, savoir, l'*Antigone*, le *Demetrius*, l'*Ammon*, & celui de *Minerve*. Ce dernier vaisseau étoit d'une espèce singulière, puisqu'il étoit destiné à aller non sur mer, mais sur terre. On le conservoit très-religieusement près de l'Aréopage, ainsi que le dit Pausanias, pour ne paroître qu'à la fête des *grandes panathénées*, célébrées tous les cinq ans le 23 du mois hécatombéon, qui, selon Potter, répondoit en partie à notre mois de juillet. Ce *navire* servoit alors à porter en pompe au temple de Minerve l'habit mystérieux de la déesse, sur lequel étoient représentées la victoire des dieux sur les géants, & les actions les plus mémorables des grands hommes d'Athènes. Mais ce qu'on admiroit le plus dans ce *navire*, c'est qu'il voguoit sur terre à voile & à rames, par le moyen de certaines machines que Pausanias nomme *souterraines*, c'est-à-dire, qu'il y avoit à fond de calle des ressorts cachés qui faisoient mouvoir ce bâtiment, dont la voile, selon Suidas, étoit le manteau de Minerve.

Voici les monumens qui servent de preuves aux différentes assertions renfermées dans cet article sur les *navires* des anciens. La plupart sont tirés de la collection des pierres gravées de Stosch. Winckelmann donnant la description de cette belle suite, a séparé en un livre particulier toutes les pierres dont les sujets sont relatifs à la navigation & aux *navires* des anciens. J'en ai extrait les principaux, & notamment ceux qui servent de preuves à quelques points de cet article.

Minerve présidant à la construction du *navire* Argo, enseigne aux hommes à se servir de voiles pour la navigation, sujet qui sert de fleuron aux *Monumenti*, & qui s'y trouve expliqué. L'original, qui est un bas-relief de terre cuite, se voit à la villa Albani. On y voit Argo qui travaille à creuser le *navire* avec un ciseau & un marteau. Typhis arrange la voile sur le mât, & Minerve assise lui en montre la manière. La chouette placée sur une colonne fait reconnoitre Minerve.

Porphyre, en appuyant son sentiment de celui de Numénius, nous apprend que les divinités égyptiennes ne posoient pas le pied sur la terre ferme, mais sur un *navire*. Suivant la doctrine des égyptiens, le père du jour, le Soleil, ainsi que toutes les ames, nagent sur l'élément fluide. C'est d'après ce systême que le même auteur a voulu expliquer le fameux passage de Moïse sur la création: L'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux. Telle étoit aussi la doctrine du philosophe Thalès, qui soutenoit que la terre flottoit sur les eaux comme un vaisseau, doctrine qui se présente sur quelques monumens. A la villa Ludovisi, il y a une petite Isis de marbre dont le pied gauche repose sur un vaisseau & sur des bases arrondies; à la villa Mattei, l'on voit une représentation du culte égyptien adopté par les romains, où il y a une figure dont les deux pieds portent sur un vaisseau. Mais rien ne donne une idée plus complette de cette doctrine des égyptiens, que le Soleil qui, accompagné de la Lune personnifiée, est monté sur un char traîné par quatre chevaux, tandis que le char roule sur un vaisseau. Cette représentation du Soleil, peinte sur un vase de terre cuite, se voit à la bibliothèque du Vatican, & se trouve discutée dans les monumens de l'antiquité de Winckelmann.

Sur une cornaline, on voit une barque sous la forme d'un dauphin, dont l'extrémité de la gueule forme l'éperon; le devant de la tête, la proue; le corps, la carène & les bordages; & la queue, la pouppe avec trois rameurs dedans, & le gouvernail. Sur l'éperon est un lièvre dans l'action de s'élancer en courant; sur la barque, pardessus les rameurs, un grand lévrier courant de toutes ses forces; & enfin, sur la queue du dauphin, qui s'élève en forme d'*aplustre*, & au-dessus des deux timons, un autre quadrupède dressé sur les jambes de derrière, qui avec celles de devant paroît jouer des deux flûtes. Cette pierre singulière doit être le symbole de l'invention & de

la pratique de l'art de naviguer. Tous ces animaux considérés en général représentent que les hommes, avant que de naviguer, commencèrent à passer les eaux sur les quadrupèdes. Mais comme, après ces premiers essais, ils en vinrent à se servir des bois flottans, & qu'ils cherchèrent à imiter les poissons qui vivoient dans l'eau, leur élément naturel, où ils les voyoient nager avec tant de facilité, il fut dans l'ordre des choses que pour naviguer, ils prissent leurs modèles sur les poissons. C'est ainsi que le dauphin servant ici de vaisseau, paroît désigner que, parmi les poissons, le dauphin fut ce modèle même, & sa forme l'y rend propre par-dessus celle de tous les autres poissons.

Au reste, nous plaçons ici d'abord les bâtimens à rames, parce que ce furent les premiers dont on se servit, avant qu'Icare ou Dédale inventassent les voiles. Ce n'est pas que, dans tous ceux que nous allons voir, nous croyons qu'il n'y en ait pas eu qui allassent à la voile ; ce seroit une erreur que de donner dans cette idée. Homère nous apprend dans plusieurs endroits de ses poëmes, que dans la guerre de Troye, les mâts n'étoient pas fixés dans les vaisseaux, mais qu'on les mettoit & qu'on les ôtoit selon le besoin (*Iliad. & Odyss.*), à peu près comme on fait dans nos felouques & autres petits bâtimens.

Sur une agate-onyx, un vaisseau léger à rames, la proue garnie d'éperon, & la pouppe d'un *aplustre* l'un & l'autre assez élevés. On remarque qu'il ne s'y trouve qu'un seul gouvernail sous la pouppe, avec au-dessus un assemblage de charpente composé de montans & de traverses qui pouvoient servir au pilote pour faire agir le timon. Cette machine ne seroit-elle pas ce que Pline (*lib. VII. cap.* 57.) appelle *adminicula gubernandi*, & dont il attribue l'invention à Typhis ?

Sur une pâte antique, un vaisseau léger à rames, dont la proue est terminée par un chénisque en forme d'un long cou de cycogne, précisément à la place du mât & de la voile de misaine, deux grandes voiles étendues propres à prendre le vent, disposées pour voler. La poupe est terminée par un autre chénisque presque semblable, au-dessous duquel on voit l'assemblage de charpente observé ci-devant, avec trois hommes armés de longues piques & de boucliers ronds. Cette pâte est précieuse, puisqu'elle explique clairement la fable de Dédale & (*Plin. lib. VII.* 57. *Pauf. in Bœt.*) d'Icare. Ces aîles appliquées au vaisseau font le symbole de l'invention des voiles, qu'ils imaginèrent pour donner plus de vitesse à leur bâtiment ; ce qui fit que les poëtes composèrent une fable sur ce fonds réel. Dans la galerie de S. M. I. à Florence, il y a une gravure (*tom. II tab. XLIX.* 5.) semblable sur une sardoine ; mais on n'y a presque pas fait attention dans le *museum florentinum*.

C'est maintenant de ce point que nous partirons pour ranger les vaisseaux à voile, & l'on verra d'abord que l'art de naviguer avec des voiles étant encore imparfait dans les commencemens, on ne se servoit sans doute de la voile que lorsque le vent étoit favorable. Ce ne fut qu'avec le temps qu'on pût arriver à s'en servir, même lorsqu'il étoit contraire, comme on fait aujourd'hui, & comme Pline nous apprend qu'on faisoit déjà de son temps (*Plin. l. II.* 48.) : *Isdem autem ventis in contrarium navigatur prolatis pedibus, ut nocte plerumque adversa vela concurrant.*

Sur une pâte antique, un *cercure* (*Aul. Gell. noct. attic. l. X. c.* 25.), avec quatre rameurs, une cabane à la pouppe, terminée par un aplustre en forme de queue, deux gouvernails qui paroissent liés avec des cordes pour les régler, & un mât d'avant sans voile.

Sur une cornaline, un vaisseau léger à rames, avec un seul gouvernail sous la pouppe, ornée d'un aplustre ; deux épotides ou poutres (*Montfauc. ant. expl. t. IV. part. II. l. III. c.* 5.) à la proue, aux deux côtés de l'éperon, & un mât d'avant fixé proche de la proue par une pièce de charpente.

Sur une cornaline, un vaisseau couvert, ou *cataphracte*, à rames & avec un mât de misaine sans voile, dont la proue prend l'eau profondément, & fend en avant les flots fort bas par sa (*Voyez la tropide dans Montfauc. ant. expl. t IV. p. II. l. III. c.* 3.) tropide. La forme du bâtiment par la courbe de la pouppe fort alongée, paroît indiquer un *cercure*. On y voit un grand gouvernail, & les rames y sont placées fort au-dessous du pont.

Sur une cornaline, un vaisseau couvert à rames, avec le grand mât & la voile au vent ; le vaisseau a trois éperons, & la voile qui est quarrée, est divisée en petits carreaux.. Les anciens avoient quelquefois leurs voiles de couleur bleue, & ils ont porté le luxe jusqu'à (*Plin. lib. XIX.* 5. *Veget. l. IV. cap.* 37.) les avoir teintes en pourpre ; peut-être en ont-ils eu de deux couleurs à petits carreaux, comme on en voit parmi nous. Les voiles à carreaux bleus & blancs sont ordinaires dans les felouques & les gondoles. Pline dit dans un endroit : *Tentatum est tingi linum... In Alexandri magni primùm classibus, Indo amne navigantis, cùm duces ejus ac præfecti in certamine quodam variassent insignia navium ; stupueruntque littora flatu versicoloria implente.*

Sur une pâte antique, un vaisseau à rames al-

lant à pleines voiles, avec deux hommes occupés à la manœuvre, & un dauphin nageant auprès de la proue qui a trois éperons.

Sur un jaspe rouge, un vaisseau couvert à rames, avec le grand mât, & la voile à-demi appareillée, à la manœuvre de laquelle travaillent deux hommes placés sur les châteaux d'avant & d'arrière.

La forme de ce vaisseau, avec ces deux châteaux d'avant & d'arrière, est très-remarquable, & mérite qu'on y fasse quelqu'attention; elle nous feroit croire qu'il est probablement un de ceux que l'on appelloit (*Aul. Gell. noct. attic. l. X. c. 25. Fest. v. hippagines. Vid. Plin. l. VII. 57.*) *hippagines*, & qui servoient à transporter les chevaux des armées. Car, selon (*In Pyrrho.*) Plutarque, il paroît que c'étoient des bâtimens couverts, & cela posé, en réfléchissant sur le peu de facilité qu'avoient les anciens dans leur manœuvre, pour mettre les chevaux dans les entreponts, comme on fait parmi nous; il semble que les deux châteaux que nous trouvons dans notre pierre, ne peuvent servir à rien de plus propre qu'à les y mettre & qu'à les y tenir commodément. Nous ne devons pas non plus omettre que le bout du mât est taillé en forme de fourche, entre les branches de laquelle passent les cordes, par où est suspendue l'antenne.

Sur une cornaline brûlée, un vaisseau long à rames, avec deux mâts semblables, allant à la grande voile seulement. On n'y remarque qu'un seul gouvernail sous la pouppe, qui est ornée d'un bel aplustre.

Sur un jaspe verd, un vaisseau de charge sans rames, allant à toutes voiles, tant du mât d'avant que du grand mât, au haut duquel est une banderole. Il semble même qu'au dessus de l'antenne il y ait une hune ou gabie, où aboutissent les cordages & une échelle de cordes; ce qui dès-lors fait reconnoitre ce vaisseau pour un de ceux qu'on appelloit (*A. Gell. noct. attic. l. X. c. 25. Fest. v. corbitæ.*) *corbitæ*, c'est-à-dire, à mon avis, bâtimens de gabie ou de hune; car ils tiroient ce nom *corbitæ*, de *corbis*, le panier, c'est-à-dire, la gabie, la hune, qui les distinguoit. A la pouppe, on voit l'entrée d'une cabanne ou chambre, à côté de laquelle sont placés les deux gouvernails. Cette gravure est très-remarquable.

Sur un jaspe rouge, un autre beau vaisseau de charge, sans rames, qui peut passer, comme le précédent, pour un *corbite*, & qui va à toutes voiles du mât d'avant & du grand mât. La tête de Jupiter Sérapis, qui est sur l'extrémité de la pouppe, marque que ce *navire* étoit sous la protection de ce dieu (*Montfauc. ant. expl. t. IV. part. II. liv. IV. ch. 4.*). (*Ovid. epist. Paridis, v. 112.*):

Accipit & pictos puppis adunca deos.

Sur un jaspe rouge, un vaisseau de charge sans rames, avec le grand mât & le mât d'artimon, allant à toutes voiles. Le gouvernail est en forme d'éperon, & seroit pris pour tel, si on ne voyoit au-dessus l'assemblage de charpente observé ci-dessus, qui se trouve constamment à la pouppe, au-dessus du gouvernail. Nous croyons devoir faire cette observation, parce que c'est ici le premier mât d'artimon que nous ayons vu avec sa voile, & qu'il nous paroît essentiel de ne rien omettre de ce qui peut établir son existence, qui est prouvée aussi-tôt qu'on le voit placé vers la pouppe.

Sur un jaspe verd, un port de mer, dont le bassin creusé en forme de croissant renferme un vaisseau à l'ancre. Nous remarquons qu'il s'y trouve à côté du phare une branche d'arbre à l'entrée du port. Peut-être qu'elle désigne l'usage qui existoit dans quelques ports d'élever des mâts couronnés de laurier pour servir de signal & de guide aux pilotes, comme Rutilius Numantianus le dit du port de Vada:

Incertas geminâ discriminat arbore fauces,
Defixasque offert limes uterque sudes.
Illis proceras mos est adnectere lauros
Conspicuas ramis & fruticante comâ.

Sur une sardoine brûlée, deux liburnes à rames, qui paroissent jointes ensemble, sur lesquelles on voit une enseigne militaire & une machine inconnue.

Sur une pâte antique, une espèce de liburne à rames, très-remarquable en ce qu'elle semble composée de trois vaisseaux joints ensemble; si du moins on en peut juger ainsi par deux espèces de chénisques qu'on y voit à la proue. On y remarque un mât de misaine sans voile, mais avec des cordages attachés à la pouppe. Sur le milieu du vaisseau, est une espèce de tour quarrée de maçonnerie, avec une grande porte, comme on en voit une dans un des vaisseaux (*Ant. expl. t. IV. p. II. pl. 142.*) des bas-reliefs du duc d'Ascala, cités par Montfaucon; à la différence près que les trois créneaux qu'on observe dans celle de ces bas-reliefs, semblent plutôt être ici des espèces de vases. Seroit-ce des vases remplis de matières combustibles, propres à être jettés sur les vaisseaux ennemis, comme (*Lib. IV. cap. 43.*) Végèce nous apprend qu'on faisoit dans les batailles navales? Un autre objet, qui dans cette pâte peut mériter attention, c'est une espèce de mât, ou d'antenne

qui eſt ſuſpendue perpendiculairement à côté de la tour vers la proue, & qui, à chacune de ſes extrémités, paroît terminée par une petite traverſe. Seroit-ce encore là une machine de guerre, celle que (*Lib. IV. cap.* 44.) Végèce appelle *aſſer*, qui étoit formée d'une longue poutre, ſemblable à un antenne ferrée par les deux bouts, & dont on ſe ſervoit, comme d'un bélier, pour frapper à droite & à gauche dans les vaiſſeaux ennemis, & y cauſer du ravage?

Sur une cornaline, une liburne dont la proue ornée d'un grand taureau ſculpté lui avoit ſans doute fait donner le nom de taureau. Ce bâtiment eſt fort rond, ſans rames, orné tout autour d'une galerie, avec le grand mât plié au milieu, & la voile pliée ſur l'antenne; il eſt chargé de cinq tours rondes de maçonnerie, ſavoir de deux groſſes à la proue & à la pouppe, de trois plus petites qui ſont entre deux, & enfin d'un grand bouclier qui couvre la pouppe. Ce bouclier lui ſert de (*Veget. lib. IV. cap.* 37. 46.) rempart, & peut-être eſt là principalement pour garantir le gouvernail contre les entrepriſes de petits bâtimens ennemis qui rodoient en cachette autour des flottes, & qui ſe jettant ſecrettement, quand ils pouvoient, parmi les gros vaiſſeaux, tâchoient de couper les cordes de leurs gouvernails. Au ſurplus, ces liburnes ainſi fortifiées étoient, ſelon l'expreſſion de (*Sed armatæ claſſes imponunt ſibi turrium propugnacula, ut in mari quoque pugnetur velut è muris. lib. XXXII.* 1.) Pline, des fortereſſes de mer.

Sur une cornaline, une belle liburne ſans rames, avec le grand mât & la voile pliée ſur l'antenne, & avec ſix tours rondes, rangées dans l'ordre ſuivant; la plus groſſe qui eſt de maçonnerie avec des créneaux, eſt à la proue; deux autres tours de moyenne groſſeur, auſſi de maçonnerie, couvertes de coupoles, & qui communiquent de l'un à l'autre par un pont, ſont placées ſur la pouppe; enfin les trois dernières, qui ſont les plus petites, toutes trois couvertes auſſi de coupoles, & dont deux ont une fenêtre, ſe trouvent attenantes aux premières, rempliſſent tout l'eſpace qui reſte entr'elles.

Sur une cornaline, un timon avec la traverſe crochue, qui ſert à l'attacher à la corde, ou à la pièce de charpente néceſſaire pour gouverner un vaiſſeau avec plus de facilité, *adminicula gubernandi.* Cette traverſe eſt apparemment une eſpèce de *clavus.*

Sur un jaſpe rouge, paroît un amour monté ſur un dauphin, avec le fouet à la main; c'eſt ainſi, mais ſans fouet, qu'on le voit ſur les médailles des familles (*Vaillant num. fam. t. I. pl.* 45.) *Cordia* & (*Ibid. t. II. tab.* 87.) *Lucretia*, & ſur un camée de la comteſſe *Chéroffini* à Rome, avec l'inſcription ΕΥΠΛΟΙ, c'eſt-à-dire, *à l'heureuſe navigation.* Le mot (*Plutarch. paradox. ſtoic. pag.* 1943. *Edit. Henric. Stephani.*) ευπλοια etoit l'enſeigne de quelques navires des anciens. Un beau camée du baron de *Gleichen*, chambellan de ſa majeſté *danoiſe*, repréſentoit le même ſujet.

Navire (On voit un *navire* ou une proue de) ſur les médailles d'Aſcalon, de Sidon, de Tyr, de Magnéſie en Theſſalie. Le *navire* eſt ordinairement le ſymbole des villes maritimes; auſſi le voit-on ſur les médailles de preſque toutes les villes de la côte orientale de la Méditerranée.

NAVISALVIÆ. Muratori (96. 3. *Theſ.*) rapporte une inſcription gravée en l'honneur de la mère des dieux & de *Naviſalvia.* Celle-ci étoit-elle une divinité protectrice des navigateurs?

NAVIUS. *Voyez* Accius. Nous ajouterons ici quelque choſe à ce que nous avons déjà dit de cet augure. Cicéron rapporte qu'Accius ou Atius *Navius* étant jeune fut réduit par la pauvreté à garder les pourceaux, qu'en ayant perdu un, il fit vœu que, s'il le retrouvoit, il offriroit au dieu la plus belle grappe de raiſin qu'il y avoit dans toute l'étendue d'une vigne. Après avoir partagé l'horiſon en quatre, & après avoir eu dans les trois premiers quarts le préſage des oiſeaux contraires, dans le quatrième, il trouva une grappe de raiſin d'une merveilleuſe groſſeur. Cette aventure fut bientôt ſçue, & alla juſqu'aux oreilles de Tarquin, qui le fit venir devant lui, & qui voulant éprouver ce qu'il ſavoit en matière d'augure, lui demanda ſi la choſe à laquelle il penſoit alors pouvoit ſe faire. *Navius* prit ſon augure, répondit qu'elle ſe pourroit faire; & Tarquin ayant déclaré qu'il ſongeoit ſi on pourroit couper un caillou avec un razoir, l'augure en fit ſur le champ l'épreuve, en préſence du roi & de tout le peuple, & le caillou fut coupé en deux. D'après cela, le roi retint *Navius* pour ſon augure; &, depuis ce temps, tout le peuple s'adreſſoit à lui dans les moindres occaſions. Cicéron, après avoir rapporté ce conte dans le premier livre de la Divination, le refute au ſecond par ces mots: « Ne me parlez point du caillou » d'Atius *Navius.* Les fables ne doivent pas avoir » place dans les queſtions de philoſophie ».

Sur un médaillon d'Antonin, on voit cet augure coupant une pierre avec un razoir.

NAULAGE, ou le droit de paſſage de la barque à Charon. Dès qu'on eût une fois imaginé que Charon ne paſſoit perſonne *gratis* ſur le rivage des morts, on établit la coutume de mettre ſous la langue du défunt une pièce de monnoie que les latins appelloient *naulum*, & les grecs δανακη, pour le droit du paſſage, autrement dit *naulage.* Cette coutume venoit des égyptiens, qui don-

noient quelque chose à celui qui passoit les morts au delà du marais Achéruse. Lucien assure que l'usage de mettre une obole dans la bouche des morts, pour payer le droit de *naulage*, étoit général chez les grecs & les romains; on ne connoît que les hermoniens qui s'en dispensoient, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il fût nécessaire de rien payer pour le voyage. Mais Charon n'y perdoit pas grand chose; car, si ce peuple ne lui payoit pas ses émolumens, les athéniens prétendirent qu'il falloit donner quelque chose de plus pour les gens riches, afin de les distinguer du vulgaire, & ils mirent dans leur bouche jusqu'à trois pièces d'or. Eaque ramassoit ce tribut, selon Lucien.

Il importe de remarquer qu'on ne se contentoit pas de cette pièce de monnoie, mais qu'afin de mieux assurer le passage, on mettoit dans le cercueil du défunt une attestation de vie & de mœurs.

Nous avons pour garant de ce fait singulier Eustathe sur Homère & le scholiaste de Pindare. Cette attestation de vie & de mœurs étoit une espèce de sauf-conduit qu'on requéroit pour le défunt. Un ancien auteur (*Fab. Cel. lib. III. Anthol.*) nous a conservé le formulaire de cette attestation: *Ego Sextus Anicius pontifex, testor hunc honestè vixisse; manes ejus inveniant requiem:* « Moi, soussigné Anicius Sextus pontife, j'atteste » qu'un tel a été de bonne vie & mœurs; que » ses mânes soient en paix ». Il paroît par ce formulaire, qu'afin que cette attestation fût reçue dans l'autre monde, il falloit que le pontife lui-même l'écrivît ou la signât. (*D. J.*)

NAUMACHIA étoit à Rome l'arsenal où l'on déposoit tout ce qui servoit à équiper les navires quand ils alloient en mer; il étoit placé dans l'endroit où l'on débarque actuellement le vin qui arrive d'Ostie par le Tybre, pour être vendu à *Ripetta*.

NAUMACHIARII, prisonniers & criminels que l'on forçoit à combattre dans les *naumachies*.

NAUMACHIE, représentation d'un combat naval, qu'on donna d'abord à Rome dans un lac creusé tout simplement près du Tybre. *Item navale prælium*, dit Suétone (*Aug. c.* 43.), *circà Tyberim cavato solo*. Dans la suite, le plaisir que les romains prirent à ces sortes de spectacles, les engagea à faire construire avec art, & décorer des endroits faits exprès pour les représenter, appellés *naumachies*. On les représentoit aussi quelquefois dans l'amphithéâtre & dans le grand cirque, à cause de la facilité que donnoient les canaux d'en inonder tout le bas, & d'en former une espèce de lac. Les empereurs firent des dépenses énormes pour ces sortes de combats. On y voyoit des nymphes, des monstres marins; & du temps de Claude, Suétone parle d'un triton d'argent qui, par le moyen d'une machine, étoit poussé sur le lac, & qui de sa conque marine animoit les combattans. L'eau entroit dans ces lacs par des canaux avec tant de rapidité, que les spectateurs n'avoient pas le temps de s'en appercevoir, & elle en sortoit de même, pour laisser la place libre à un autre divertissement. Ces représentations furent d'abord imaginées pour exercer les soldats aux combats de mer, comme dans le temps de la première guerre punique, lorsque les romains voulurent former une flotte pour résister aux carthaginois; mais dans la suite, les *naumachies* ne servirent qu'à l'amusement du peuple.

Jules César ayant trouvé un endroit favorable sur le bord du Tybre, & assez proche de la ville, le fit creuser, & y donna le premier le divertissement d'une *naumachie*. On y vit combattre des vaisseaux tyriens & égyptiens; & les apprêts qu'on fit pour ce nouveau spectacle, piquèrent tellement la curiosité des peuples, qu'il fallut loger sous des tentes les étrangers qui s'y rendirent presqu'en même temps de tous les endroits de la terre (*Suétone, vie de César, ch.* 39.).

Ensuite Lollius, sous le règne d'Auguste, donna, pour lui faire sa cour, le second spectacle d'un combat naval, en mémoire de la victoire d'Actium. Les empereurs imitèrent à leur tour cet exemple.

Dans la *naumachie* de Claude, qu'il donna sur le lac Fucin, il fit combattre douze vaisseaux contre un pareil nombre, sous le nom de deux factions, l'une rhodienne & l'autre tyrienne. Elles étoient animées au combat par les chamades d'un triton, qui sortit du milieu de l'eau avec sa trompe. L'empereur eut la curiosité de voir passer devant lui les combattans, parmi lesquels se trouvoient plusieurs condamnés à mort. Ils lui dirent en passant: Seigneur, recevez le salut des troupes qui vont mourir pour votre amusement: *Ave, imperator, morituri te salutant*. Il leur répondit en deux mots: *Avete, vos*, & le combat se donna.

Néron fit exécuter une *naumachie* encore plus horrible & plus considérable; car il perça exprès pour cet effet la montagne qui sépare le lac Fucin de la rivière de Lyre. Il arma des navires à trois & quatre rangs, y embarqua 19 mille combattans, & fit paroître sur l'eau toutes sortes de monstres marins.

Cependant la plus singulière de toutes les *naumachies*, & la plus fameuse dans l'histoire, est celle que donna l'empereur Domitien, quoiqu'il ne fit paroître dans ce combat naval que trois mille combattans, divisés en deux partis, dont il

appella l'un *celui des athéniens*, & l'autre *celui des syracusains*; mais il entoura tout le spectacle de portiques d'une grandeur prodigieuse & d'une exécution admirable. Suétone (*dans la vie de cet empereur, ch.* 51.) nous a conservé la description de cette *naumachie*; & les curieux la trouveront représentée dans la sixième planche de l'essai historique d'architecture de Fischer. (*D. J.*).

NAUPACTUS, en Ætolie. NAY.

M. Combe attribue à cette ville une médaille autonome d'argent de Hunter, avec les lettres ci-dessus & le pégase volant. Pellerin en avoit déjà publié une semblable.

NAUPLIUS, fils de Neptune & d'Amymone, une des danaïdes, fut roi de l'île d'Eubee. Ayant épousé la belle Clymène, selon Apollodore (*Bibliot. lib. I. & II.*), il en eut plusieurs enfans, entre lesquels furent Palamède, un des princes grecs qui allèrent au siège de Troie. La mort malheureuse de ce héros, qui fut l'effet des artifices d'Ulysse, alluma dans le cœur de *Nauplius* un grand desir de vengeance. Il se mit, dit-on, a parcourir toute la Grèce, & à attirer dans la débauche un grand nombre de jeunes gens, avec les femmes des principaux chefs de l'armée qui assiégeoit Troye, espérant par-là mettre la haine & la dissension parmi ces jeunes gens, qui ne manqueroient pas, en s'entretuant, de venger la mort de Palamède. Après la prise de Troye, la flotte des grecs revenant en Grèce, fut battue d'une furieuse tempête, qui en dispersa une partie, & jetta le reste sur les côtes d'Eubée. *Nauplius* en ayant eu avis, fit allumer la nuit des feux parmi les rochers dont son île est environnée, dans le dessein d'y attirer les vaisseaux des grecs, & de les voir périr contre cet écueil; ce qui arriva en effet. Les vaisseaux se brisèrent, & une partie des équipages se noya; l'autre partie ayant gagné la terre avec grande peine, fut assommé par ordre de *Nauplius*. Mais le principal auteur de la mort de Palamède échappa à la vengeance de *Nauplius*, parce qu'il avoit été rejetté en pleine mer par la tempête, de quoi ce prince fut si faché qu'il se jetta dans la mer, selon Hygin (*Fabul.* 116.).

Dans la liste des Argonautes, il est fait mention d'un *Nauplius*. Plusieurs doutent que ce soit le même que le père de Palamède. Les enfans de *Nauplius* héritèrent de la haine de leur père contre les chefs de l'expédition de Troye; ils s'unirent à Egysthe pour le soutenir contre Agamemnon; & lorsqu'Oreste attaqua le tyran, ceux-ci coururent à son secours; mais Pilade soutint leurs attaques, pendant que son ami étoit aux mains avec Egysthe, & les tua.

NAUSICAA, fille d'Alcinoüs, roi des phéaciens, étoit, dit Homère parfaitement semblable aux déesses, & par les qualités de l'esprit, & par celles du corps. Minerve lui inspira pendant une nuit le dessein d'aller le lendemain matin à la rivière avec ses femmes, pour y laver ses habits. Ulysse qui venoit d'échapper seul à un naufrage, ayant pris terre dans l'île des phéaciens, s'etoit couché sur le bord du fleuve, & accablé de lassitude, il s'y étoit endormi. Au bruit que firent les femmes de *Nausicaa*, il se réveilla; mais il étoit tout nud, & si défiguré par l'écume de la mer, que les compagnes de la princesse en furent épouvantées, & prirent la fuite. Pour *Nausicaa*, rassurée par Minerve, elle l'attendit sans crainte.

Ulysse, lui adresse la parole de loin, lui demande des habits pour se couvrir, & la prie de lui enseigner le chemin à la ville. *Nausicaa* rappelle ses femmes, envoie des habits à Ulysse, & le conduit elle même au palais du roi son père; mais elle lui conseille, en approchant de la ville, de se séparer d'elle, & de ne la suivre que de loin, pour prévenir les médisances. Ulysse n'arrive au palais que sur le soir; il est présenté au roi par *Nausicaa*, qui, sur sa bonne mine, avoit pris des sentimens très-favorables pour lui. « Plaise à Jupiter, disoit-» elle à ses femmes, que le mari qu'on me des-» tine soit fait comme cet étranger; que celui-ci » voulût s'établir dans cette île, & qu'il y fût » heureux »! Quelques auteurs ont dit qu'elle épousa Télémaque, fils d'Ulysse, & qu'elle en eut un fils.

NAUSICAA, nom d'une femme inconnue, que l'on trouve sur les médailles de Mytilène.

NAUSINOUS & NAUSITHOUS, deux fils de Calypso & d'Ulysse.

NAUSITHOUS, fils de Neptune & de Périhbée, fut père d'Alcinoüs, roi des phéaciens.

NAUTA, matelot qui fait la manœuvre du vaisseau. Dans les premiers temps de Rome, il n'y avoit, au pilote près, d'autres matelots que les soldats; mais depuis, lorsqu'on eut perfectionné la navigation, on fit un corps à part des matelots, dont les uns furent employés à la rame, & les autres à diverses fonctions. Végèce (*IV.* 3.) en distingue trois espèces, à chacune desquelles il attribue une qualité propre: *In nautis diligentia, in gubernatoribus peritia, in remigibus virtus eligitur.* Dans les premiers temps où l'on équipa des flottes à Rome, les chevaliers se chargèrent de la paie des matelots, qui depuis la reçurent du trésor public. On ne sait à quoi elle se montoit; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle fût aussi forte que celle des troupes de terre, à raison de la différence que les romains ont toujours mise entre les deux services. Il est cependant certain que leur paie devint-

devint plus forte sous les empereurs ; & nous lisons que, sous l'empereur Anastase, les matelots avoient cinq *nummus* d'or appellés *solidi*. Dans une tempête, les matelots avoient recours à Castor & Pollux, dont les étoiles leur étoient favorables, & c'est pour cela que dans la Samothrace ces dieux avoient un temple sur le port, où les matelots échappés au naufrage alloient s'acquitter des vœux qu'ils avoient faits dans les dangers.

Sur une pierre gravée de Stosch, publiée par Winckelmann (*Monum. inediti*, *n°*. 158.), on voit un matelot ou *nauta* revêtu d'un gros surtout garni de capuchon, semblable à celui des matelots de la Méditérannée, excepté les manches.

Locus datus decreto nautarum araricorum, c'est-à-dire, que la compagnie des navigateurs de la Saone avoit désigné par décret l'emplacement de la statue, dont la base portoit l'inscription dont on lit ici le reste (*Caylus*, *VII. pag.* 265.).

Le mot *nauta* désignoit non seulement un *matelot*, mais aussi un *marchand*, un riche négociant qui équippe des vaisseaux à ses frais, & fait un commerce considérable. Il paroît même par quantité d'inscriptions que les *nautæ* composoient un corps, dont des magistrats & des chevaliers ont souvent fait partie.

Les *nautæ* étoient dans Paris d'honorables citoyens, unis & associés pour faire le commerce par eau. Les inscriptions trouvées dans le mois de mars 1711, en creusant la terre sous le chœur de Notre-Dame de Paris, nous apprennent que, sous le règne de Tibère, la compagnie des *nautæ* établie à Paris, éleva un autel à Esus, à Jupiter, à Vulcain, à Castor & à Pollux. *Voyez* une *dissertation* de M. Leroi, mise à la tête du premier volume de l'histoire de Paris, par le P. Félibien.

Il est assez naturel de présumer que les *mercatores aquæ parisiaci*, dont il est parlé sous les règnes de Louis le Gros & de Louis le Jeune, avoient succédé, sous un autre nom, à ces anciens commerçans. *Voyez* Nautonier d'Athènes.

NAUTÈS, un des compagnons d'Enée. Minerve lui avoit inspiré la sagesse, dit Virgile, (*Æneid. lib. II.*), & avoit pris elle-même la peine de l'instruire. C'étoit à lui que la garde du Palladium avoit été confiée ; & Diomède, après l'avoir enlevé, craignant la colère de Minerve, rendit sa statue à *Nautès*, qui la transporta en Italie. C'est pourquoi ses descendans furent toujours chargés de veiller à la garde de ce trésor ; & du tems d'Auguste, ils jouissoient des mêmes honneurs. Ce *Nautès* passoit aussi pour devin. Lorsque les vaisseaux d'Enée furent brûlés au port en Italie, *Nautès* avertit Enée que ce malheur étoit arrivé par la haine de Junon, qui vouloit empêcher les troyens d'aborder en Italie, & il l'exhorta à tenir ferme contre la mauvaise fortune. *Voyez* Palladium.

Virgile paroît avoir créé cet être fabuleux, pour donner une brillante origine à la famille

NAUTIA, qui tenoit un rang distingué dans Rome, & dont on ne trouve des médailles que dans Goltzius.

NAUTODICE, officier subalterne chez les athéniens. Les *nautodices* terminoient les différends survenus entre les marchands, les matelots & les étrangers, dans les affaires de commerce maritime. Leur audience générale se tenoit le dernier jour de chaque mois.

NAUTONNIER d'Athènes. Les *nautonniers d'Athènes* étoient des matelots expérimentés, employés au trajet de cette ville à Salamine. Si quelqu'un d'entr'eux culbutoit sa barque, la loi ne lui permettoit plus de remonter sur mer. « Vous, Messieurs, dit Eschine dans sa harangue contre Ctésiphon, qui avez établi cette loi sage, afin que nul n'expose légèrement la vie des grecs, ne rougiriez-vous pas de permettre que celui qui a culbuté volontairement Athènes & toute la Grèce, ose reprendre le gouvernail de l'état ?

NAXOS *ou* NAXUS, une des îles Cyclades. Bacchus y avoit un temple célèbre ; on disoit qu'il y avoit été nourri. *Naxos* étoit surnommée *Dyonisia*, & l'on y célébroit les orgyes avec grande solemnité. On y a recueilli de tout temps d'excellent vin ; & de-là naquirent toutes ces fables relatives à Bacchus, & à Ariadne son épouse.

Naxos, } île. ΝΑΞΙΩΝ.
Naxus, }

Ses médailles autonomes sont :

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont tous relatifs à Bacchus, que l'on disoit y avoir été élevé. Ce sont :

Un raisin.

Une diote.

Silène.

Les habitans de cette ville ont fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Géta.

Winckelmann a reconnu la tête d'Ariadne sur

une pâte antique de la collection de Stosch. « Je fonde, dit-il, ma dénomination sur la parfaite ressemblance de cette tête avec celles que l'on voit sur quelques médailles de l'île de *Naxos*, du cabinet des médailles du roi de Naples, & de celui de l'empereur à Florence; elles ne sont pas même différentes dans la manière; car le dessin de toutes ces têtes est en même temps fort rude, peu savant, & paroît se ressentir de la plus haute antiquité. Mais celles des médailles semblent des copies d'une tête de l'art naissant, puisque celles-ci n'ont pas l'antiquité que la tête montre, si on en excepte une en argent, qui est la plus rare de toutes. On voit dans cette dernière, d'un côté cette tête, & de l'autre Hercule avec la corne d'abondance, qui n'est pour ainsi dire qu'ébauchée, mais qu'on reconnoît au moyen d'une autre médaille en bronze de la même île, qui est peu commune aussi. Ces deux médailles étoient dans le cabinet des médailles grecques de M. *Casanuova*, vénitien, peintre, pensionnaire du roi de Pologne à Rome. Celle d'argent porte le nom de l'île de *Naxos*, écrit de la main droite à la gauche. Pour revenir à notre tête, elle est couronnée de lierre, & couverte par derrière d'un voile qui n'empêche pas qu'on n'apperçoive les pendants d'oreilles dont elle est ornée. D'autres médailles de *Naxos* représentent une fort belle tête de femme couronnée de laurier que (*Thes. Brand. tom. I. pag.* 432.) Beger prend pour celle de Bacchus. Nonnius (*Ad Goltz. Græc. p.* 246.) s'est dispensé d'en parler. Selon Plutarque (*In Thes. p.* 17. *Ed. Steph.*), il y a eu deux Ariadnes. Bacchus se maria avec l'une d'elles dans l'île de *Naxos*, & la rendit mère de Staphylos; l'autre fut cette malheureuse amante que Thésée abandonna dans cette même île où elle mourut. A toutes les deux, on rendit ensuite des honneurs divins, & on célébra leurs fêtes en plaintes & en deuil. Après cet exposé, je m'en remets au lecteur, & c'est à lui à décider sur le nom de la tête tant des médailles alléguées que de notre pâte ».

NAXUS, fils d'Apollon & d'Acacallis. *Voyez* ACACALLIS.

NAXUS, en Sicile. ΝΑΞΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

C. en argent.

O. en bronze.

(*Combe, Eckhel, Torremusa.*)

NEA, île de la mer Egée. ΝΕ.

Ses médailles autonomes sont :

RRR. en bronze .... *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires sont Minerve ou ses attributs.

NEALENIA. *Voyez* NEHALENIA.

NÉANTHUS, fils de Pittacus, tyran de Lesbos, ayant acheté des prêtres d'Apollon la lyre d'Orphée, qui avoit été déposée dans le temple du dieu, crût qu'il n'y avoit qu'à la toucher pour attirer les arbres & les rochers; mais il y réussit si mal, que les chiens du lieu où il jouoit se jettèrent sur lui, & le mirent en pièces.

NÉAPOLIS, dans la Palestine.

COL. NEAP. Colonia Neapolis.

COL. SERG. NEAPOL. Colonia Sergia Neapolis.

ΦΛ. ΝΕΑΠ. *Flavia Neapolis.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles impériales en l'honneur des deux Philippes, d'Otacile, de Gallus, de Volusien.

Elle prit aussi le surnom *FLAVIA*, & fit frapper avec la légende ΦΛ. ΝΕΑΠ. des médailles impériales grecques en l'honneur de Titus, de Domitien, d'Antonin, de Marc Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, de Maximin, de Mœsa, de Volusien, de Trébonien Gallus, de Philippe père, de Verus, d'Alexandre Sévère.

NÉAPOLIS, en Carie. ΝΕΑΠ.

M. Combe attribue à cette ville une médaille autonome de bronze du cabinet de Hunter, avec les lettres ci-dessus & un raisin.

NÉAPOLIS, en Macédoine. ΝΕΟ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire est un masque.

NÉAPOLIS, en Italie. ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΝΕΟΠΟΛΙΤΗΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Le bœuf à tête humaine, entier ou à mi-corps.

Une lyre.

Un cavalier galoppant.

Un trépied.

Une corne d'abondance.

NÉBEL, mesure hébraïque, qui contenoit trois bathes, c'est-à-dire, quatre-vingt-sept pintes, chopine, demi-septier, deux pouces cubes, & $\frac{15536}{704969}$ de pouce, mesure de Paris, suivant l'évaluation qu'en donne Calmet, à la tête de son Dictionnaire de la Bible.

NÉBRIDE, νεϐρίς, peau de cerf ou de faon.

NÉBRITES, nom que les anciens donnoient à une pierre dont on ne connoit point la nature ; on nous apprend seulement qu'elle étoit rougeâtre ou d'un jaune brun, comme la peau des faunes ou satyres, & qu'elle étoit consacrée à Bacchus. Cependant Pline dit que cette pierre étoit noire.

NECESSARIUS AUGG. ET COMES PER EXPEDITIONES. On lit dans une inscription recueillie (270. 6.) par Gruter ces mots, qui désignent un courtisan admis dans la plus grande intimité des Augustes.

NÉCESSITÉ. Il y avoit dans la citadelle de Corinthe un petit temple dédié à la *Nécessité* & à la Violence, dans lequel il n'étoit permis à personne d'entrer, excepté les ministres de ces déesses. La *Nécessité* est souvent prise chez les poëtes pour le Destin, la Fatalité à qui tout obéit. C'est en ce sens qu'ils ont dit que les parques étoient filles de la fatale *Nécessité.* Les dieux mêmes lui étoient assujettis. Horace la fait compagne de la Fortune, & lui donne pour attribut de grands clous & des coins qui servent sans doute à fixer les destinées des dieux & des hommes.

ΝΕΚΡΟΔΕΙΠΝΟΝ, repas des morts. On voit sur une améthiste de Stosch deux amours, dont l'un porte un flambeau renversé, & le second tenant d'une main l'arc & la flèche, présente de l'autre un bocal à celui qui est vis-à-vis de lui. Cette gravure pourroit être une allusion aux réjouissances que les parens faisoient après l'enterrement d'un défunt. L'amour avec le flambeau renversé, est le symbole de la mort. Aux funérailles des soldats & des magistrats, on portoit les piques & les faisceaux d'armes renversés. Le bocal que l'autre amour présente, pourroit signifier ce que les grecs appelloient (*Potter. Archaeol. g. tom. II. chap.* 8. *pag.* 230.) περιδεῖπνον, νεκροδεῖπνον, τάφος, en latin *circumpotatio.*

NÉCROMANCIE, sorte de divination par laquelle on prétendoit évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir, par le ministère des mânes, qui faisoient rentrer les ames des morts dans leurs cadavres, ou faisoient apparoître à ceux qui les consultoient, leur ombre ou simulacre. Elle étoit fort en usage chez les grecs, & sur-tout chez les thessaliens. Ils arrosoient de sang chaud le cadavre d'un mort, & prétendoient qu'ensuite il leur donnoit des réponses certaines sur l'avenir. Ceux qui les consultoient devoient auparavant avoir fait les expiations prescrites par le magicien qui présidoit à cette cérémonie, & sur-tout avoir appaisé, par quelque sacrifice, les mânes des défunts, qui, sans ces préparatifs, demeuroient constamment sourds à toutes les questions qu'on pouvoit leur faire. On sent assez, par tous ses préliminaires, combien de ressources & de subterfuges se préparoient les imposteurs qui abusoient de la crédulité du peuple.

Delrio, qui a traité fort au long cette matière, distingue deux sortes de *nécromancies* ; l'une, qui étoit en usage chez les thébains, & qui consistoit simplement dans un sacrifice & un charme ou enchantement, *incantatio.* On en attribue l'origine à Tirésias. L'autre étoit pratiquée par les thessaliens, avec des ossemens des cadavres, & un appareil tout-à-fait formidable. Lucain (*l. VI.*) en a donné une description fort étendue, dans laquelle on compte trente-deux cérémonies requises pour l'évocation d'un mort. Les anciens ne condamnoient d'abord qu'à l'exil ceux qui exerçoient cette partie de la magie ; mais Constantin décerna contre eux la peine de mort. Tertullien (*dans son livre de l'ame*) dit sérieusement qu'il ne faut pas s'imaginer que les magiciens évoquassent réellement les ames des morts, mais qu'ils faisoient voir à ceux qui les consultoient, des spectres ou des prestiges ; ce qui se faisoit par la seule invocation, ou que les démons paroissoient sous la forme des personnes qu'on desiroit de voir, & cette sorte de *nécromancie* ne se faisoit point sans effusion de sang ». D'autres ajoutent que ce que les magiciens & les prêtres des temples des mânes évoquoient, n'étoit proprement ni le corps, ni l'ame des défunts, mais quelque chose qui tenoit le milieu entre le corps & l'ame, que les grecs appelloient εἴδωλον, les latins *simulacrum, imago, umbra tenuis.* Ainsi, quand Patrocle prie Achille de le faire enterrer, c'est afin que les images légères des morts, εἴδωλα καμόντων, ne l'empêchent pas de passer le fleuve fatal. Ce n'étoit ni l'ame, ni le corps qui descendoient dans les Champs Elysées, mais ces *idoles.* Ulysse voit l'ombre d'Hercule dans les Champs Elysées, pendant que ce héros est lui même dans l'Olympe avec les dieux immortels. (*Delrio, lib. IV, p.* 540 & 542. *Mémoires de l'acad. des belles-lettres, tom. VII. p.* 30.)

NECTAR. C'est la boisson des dieux, quoiqu'en dise Sapho, qui la prend pour le manger de la cour céleste; mais Homère, mieux instruit à ce sujet que la muse de Lesbos, fait toujours du *nectar* le breuvage des déités. Il donne d'ordinaire l'épithète de *rouge* à celui que Ganymède versoit au maître du tonnerre. Hébé en servoit aux autres divinités. Festus l'appelle *murrhina potio*; il falloit bien que ce fut un breuvage délicieux, car ce mot a été ensuite employé métaphoriquement par les poëtes de toutes les nations, pour désigner les plus excellentes liqueurs. Quand on faisoit à Rome l'apothéose de quelqu'un, on disoit qu'il buvoit déjà le *nectar* dans la coupe des dieux.

NECUSIES, νεκύσια ou θανατουσια, fête solemnelle qu'on célébroit à Athènes & dans plusieurs autres villes de la Grèce, en l'honneur des morts, pendant le mois antistérion. Les romains empruntèrent des grecs le culte qu'ils rendirent aux morts, & ce culte a passé dans d'autres religions.

NÉCYS ou NÉTOS; divinité des espagnols. Macrobe (*Saturnal*, *l. I. c.* 19.) dit que les anciens peuples d'Espagne adoroient d'une manière très-particulière une statue de Mars, ornée de rayons; qu ils lui rendoient de grands honneurs, & qu'ils l'appelloient *Nécis*, selon l'édition de Paris de l'an 1584, ou *Nétos*, comme disent trois éditions de la Haye, deux citées par Bollandus (*Acta sanct. t.* 1 *febr. p.* 9. *E.*), l'une de 1597, & l'autre de 1628, faites par les soins de Jean-Isaac Pontanus, & une troisième de l'an 1678, avec les notes de Pontanus, de Meursius & de Gronovius. Bollandus, à l'endroit cité, sans vouloir déterminer laquelle de deux leçons est la véritable, remarque, ce qui est vrai, que ces deux mots semblent venir du grec; le premier de νέκυς, un mort, un corps mort, un cadavre; & le second de νητος, *postremus*, ou de νύτος, *congestus*, *accumulatus*. Vossius (*de idol. l. I.* 33.) remarque que les thraces étoient autrefois comptés parmi les scythes; que Mars étoit leur dieu, & qu'il passoit même pour être né parmi eux; que les scythes juroient par le cimeterre, non pas qu'ils crussent que le cimeterre fût un dieu, mais parce qu'ils le regardoient comme le symbole du dieu Mars; & de tout cela il conclut que s'il est vrai que les anciens espagnols fussent une colonie des scythes, il se pourroit bien faire qu'ils eussent apporté de Scythie le culte de Mars.

NÉDA & ITHOMÉ, passoient chez les messéniens pour avoir été les nourrices de Jupiter, & par cette considération, elles donnèrent leur nom l'une au fleuve Nédès & l'autre au mont Ithome. *Voyez* LYCÉUS.

La jeunesse de Phigalée alloit, dans certains jours, se couper les cheveux sur les bords du *Nédès* ou *Néda*, pour les lui consacrer; car c'étoit un usage commun dans la Grèce, de vouer ses cheveux à quelque fleuve (*Pausan. IV. c.* 10).

NÉÉRÉ, dont le nom signifie *jeunesse*. Elle fut aimée d'Apollon, qui la rendit mère de Phaëtuse & de Lampétie. *Voyez* PHAÉTUSE. Ce furent elles qui découvrirent les troupeaux de leur père à Ulysse, lorsqu'il passa près de la Sicile (*Odyss.* 12.)

NÉÉTINI, en Sicile.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

O. en or.

O. en argent.

Unique en bronze...... *Torremusa*.

NEGOCIATOR. *Voyez* la différence de ce mot avec celui de *mercator*, à l'article *MERCATORES*. Dans les inscriptions, le mot *negociator* est joint à l'art qu'il exerçoit. On trouve dans le recueil de Muratori (955. 7.) AERIS NEGOCIATOR; dans celui de Gruter, NEGOCIATOR STIPIS ARGENTARIÆ, αργυροκοπος, κολλυβιστὴς, &c.

NÉFASTE. Mot formé du latin *nefastus*. Les romains appelloient jours *néfastes*, les jours pendant lesquels il n'étoit pas permis d'agir en justice, ni au prêteur de prononcer ces trois mots solemnels, ou ces trois formules de droit, *do*, *dico*, *addico*; c'est-à-dire, *je donne*, *j'ordonne*, *j'adjuge* (*Ovid. fast.*).

Ille nefastus erit, per quem tria verba silentur.

Fastus erit, per quem lege licebit agi.

Ces jours *néfastes* étoient marqués sur le calendrier par la lettre N. ou par N. P., c'est-à-dire, *nefastus primo*, quand le jour étoit *néfaste* pour le matin seulement. Les jours *néfastes* étoient ceux qui étoient consacrés au repos, & dans lesquels il étoit défendu par la religion de travailler aux affaires publiques. Ce terme désignoit également les jours de fêtes solemnelles qui étoient accompagnées de sacrifices ou de spectacles, & ceux de deuil & de tristesse, condamnés à l'inaction, & regardés comme malheureux, à cause de quelque disgrace arrivée au peuple romain. L'anniversaire de la journée de Cannes étoit un jour *néfaste*.

NÈGRE (Roi) de Numidie & de Mauritanie.

Ses médailles sont:

RRRR. en bronze....... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

NEGREPONT, nom moderne de l'île d'Eubée. *Voyez* EUBÉE.

NEHALENNIA. Cette déesse, adorée dans le fond septentrional de la Germanie, étoit tout-à fait inconnue, lorsque le 5 de Janvier 1646, un vent d'est soufflant avec violence vers la Zélande, le rivage de la mer se trouva à sec proche d'Oësbourg, dans l'île de Valchren, & on y apperçut des masures que l'eau couvroit auparavant. Parmi ces mesures étoient des autels, des vases, des urnes & des statues, & entr'autres plusieurs qui représentoient la déesse *Néhalennia*, avec des inscriptions qui apprenoient son nom. Ce trésor d'antiquités fut bientôt connu des savans; & Urcé, dans son histoire des comtes de Flandre (*tom. I. p. 51.*), fit graver quatorze de ces statues, qui toutes portent le nom de cette déesse, à l'exception d'une seule. Montfaucon ne les a pas négligées, & on en trouve sept à la fin du second tóme de son antiquité expliquée par les figures.

Jacques Martin, dans son histoire de la religion des gaulois (*tom. II. cap.* 17.), s'est donné la peine de nous marquer toutes les attitudes qu'a cette déesse sur ces différentes statues. Tantôt assise, tantôt debout, un air toujours jeune, & un habillement qui la couvre depuis les pieds jusqu'à la tête, la caractérisent par-tout; & les symboles qui l'environnent, sont une corne d'abondance, des fruits qu'elle porte sur son giron, un panier, un chien, &c.

Comme une découverte est souvent l'occasion d'en faire naître d'autres, Keisler, dans ses antiquités septentrionales, dit qu'en examinant avec soin les idoles qu'on voit encore dans la Zélande, on en remarque quelques-unes qui avoient tout l'air de *Néhalennia*, quoiqu'on ne se fût pas avisé de le soupçonner: du moins est-il sûr que ce ne fût point dans cette province seule qu'étoit connue & honorée cette déesse, puisque Gruter rapporte une inscription trouvée ailleurs, qui est consacrée à cette divinité par Eriatius, fils de Jucondus: *DEÆ NEHAL ERIATTIUS JUCONDI PRO SE ET SUIS VOTUM SOLVIT, LIBENS MERITO*; car il n'est pas douteux que ce ne soit le nom de *Néhalennia* en abrégé. Mais quand on voudroit n'en pas convenir, il est sûr du moins que cette déesse étoit honorée en Angleterre, puisqu'on y a trouvé une inscription où son nom est écrit en entier. On prétend encore qu'une image en mosaïque déterrée à Nîmes, la répresente: mais la chose n'est rien moins que certaine.

Comme Neptune se trouve trois fois joint aux figures de *Néhalennia*, on pense que cette déesse étoit aussi invoquée pour la navigation; & cette opinion est confirmée par une inscription d'Angleterre, dans laquelle Secondus Sylvanus déclare qu'il a accompli le vœu qu'il avoit adressé à cette déesse pour l'heureux succès du commerce de Craie qu'il faisoit.

On ignore cependant ce qu'étoit la déesse *Nehalennia*; les uns la prennent pour la Lune ou pour la nouvelle Lune; d'autres pour une des déesses mères; & les symboles dont nous avons parlé à leur article, lui conviennent assez bien. Comme on a découvert des monumens de ces déesses champêtres en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, il ne seroit pas étonnant qu'on en eût trouvé dans la Zélande.

NEHERA, mère de Triptolême. *Voyez* TRIPTOLÊME.

NEIGE. Les romains rafraîchissoient leurs boissons avec de la *neige*, comme on le pratique encore en Italie. Ils épuroient cette *neige*, en la faisant passer à travers un *COLUM vinarium*. Voyez ce mot.

NEITH, NEITHA, NEITHE, } divinité principale de Saïs & de la Basse-Egypte. Elle étoit honorée d'un culte si célèbre, que Pausanias appelle la divinité elle-même *Saïs* (*In bœoticis ubi de Minervâ thebanâ*). Platon (*In Timœo.*) dit expressément que *Neith* de Saïs étoit la Minerve des athéniens. Eratosthène, cité par le Syncelle, dit que la reine de Babylone, célèbre dans Hérodote, Nitocris portoit un nom qui signifioit *Neith* victorieuse ou Minerve victorieuse. Hyde & Reland ont donc eu grand tort de confondre la chaste *Neith* avec l'impudique *Anaïtis* ou Vénus.

Nous voyons dans Horus-Apollo (*Hieroglyph. lib. I. c.* 12.), que *Neith* & Vulcain ou Phtha, les premières des divinités, étoient à-la-fois mâles & femelles, & que le scarabée étoit le symbole de *Neith.*

A l'entrée du célèbre temple de *Neith* à Saïs, on lisoit cette inscription (*Proclus, lib. I. in Timæum.*): « Je suis ce qui est, ce qui sera, ce qui a été. Personne n'a soulevé mon vêtement, le fruit que j'ai produit est le Soleil ». D'après cette inscription, on trouve quelqu'analogie entre *Neith* & Isis. *Neith* seroit la cause productrice de l'univers & du soleil en particulier.

Le scarabée désignoit en Egypte un soldat; c'est pourquoi les soldats en faisoient graver un sur leur anneau (*Ælian. de anim. lib. IX. c.* 15. & *Plutarch. de Isid. & Osir.*). Cet animal étoit aussi le symbole de *Neith*. De-là vint qu'on l'appella, comme Minerve, φιλόσοφον & φιλοπόλεμον, *déesse*

de la sagesse & des combats (*Proclus*, *lib. I. in Timaum*).

Neith, dont le nom avoit la même signification que celui de *Phtha* ou Vulcain, étoit l'ame de l'univers. Proclus le dit expressément : C'étoit une divinité créatrice, invisible & visible, à qui le ciel étoit échu en partage, mais qui échauffoit cependant & vivifioit les générations........... Elle remuoit tout.......

On la représentoit toujours assise. Eustathe (*In Iliad.* A. *pag.* 31.) en donne une raison, qui devient une nouvelle analogie avec Minerve....... Une femme d'Egypte fut la première qui fit de la toile en travaillant assise ; c'est pourquoi les égyptiens représentoient leur Minerve assise......... Voilà Minerve créatrice des arts.

Horus-Apollo (*Lib. I. c.* 2.) dit que *Neith* occupoit l'hémisphère supérieur du ciel, comme Junon l'inférieur. Proclus ajoute que le zodiaque entier & le bélier en particulier lui étoient consacrés. De-là vint que les habitans de Saïs (*Strab. lib. XVII.*) adoroient un mouton, de même que les thébains de l'Egypte-Supérieure. C'étoit chez ces derniers le symbole d'Ammon, à qui ils consacroient le zodiaque.

NÉLÉE fut fils de Tyro, fille de Salmonée & de Neptune. *Voyez* TYRO. *Nélée* ayant été exposé dès sa naissance, fut trouvé par des bergers qui en prirent soin jusqu'à ce que devenu grand, il se fit reconnoître par sa mère, & se mit en possession, avec son frère Pélias, des états dont elle avoit hérité en Elide de Salmonée. *Nélée* fut bientôt après chassé d'Iolchos par Pélias, & obligé de se refugier chez Aphareus, son parent, qui non seulement lui donna retraite dans ses états, mais lui abandonna même toute la côte maritime, où il y avoit plusieurs villes, & entr'autres Pylos. *Nélée* choisit Pylos pour le lieu de sa résidence ; elle devint si florissante sous son règne, qu'Homère l'appelle par excellence la ville de *Nélée*. La grande richesse consistoit alors, dit Pausanias, à avoir une grande quantité de bœufs & de chevaux. *Nélée* en fit venir un grand nombre de Thessalie, pour les faire multiplier dans son nouvel état ; & l'on montroit comme une curiosité les étables de *Nélée*. Quand il fut bien établi, il se rendit à Orchomène, pour y épouser Chloris, fille d'Amphion, dont il eut douze enfans, onze fils & une fille, qui augmentèrent beaucoup sa puissance. Fier d'une si nombreuse famille, il osa faire la guerre à Hercule, & se liguer avec Augias contre ce héros ; mais il vit saccager Pylos, & fut tué lui-même avec onze de ses enfans. *Voyez* PÉRICLYMÈNE. Le jeune Nestor fut seul épargné, & mis en possession du royaume de son père, parce qu'il n'avoit pas été du complot de ses frères. On donne un prétexte plus frivole à la guerre d'Hercule contre *Nélée*. Celui-ci & ses enfans avoient refusé d'expier Hercule du meurtre d'Iphitus. *Nélée* est compté parmi les argonautes. *Voyez* HERCULE, MELAMPUS.

NEMAUSUS, descendant d'Hercule, fondateur de la ville de Nismes, y reçut les honneurs divins. *Voyez* NISMES.

NEMAUSUS (*Urbs*). *Voyez* NISMES.

NEMAUSUS (Nismes), dans les Gaules.

COL. NEM. Colonia Nemausus.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Devenue colonie romaine sous Auguste, elle a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Agrippa.

Le type ordinaire est un palmier auquel est lié un crocodile. Il désigne l'année où cette ville fut créée colonie, année célèbre par la réduction de l'Egypte en province romaine.— Pour ses médailles, avec des pieds de biche, *voyez* MÉDAILLES bisarres.

NÉMÉE, ville célèbre d'Achaïe dans les temps héroïques, & par la victoire d'Hercule sur un terrible lion, & par les jeux *néméens*. Dans une forêt, auprès de *Némée*, étoit, dit on, un lion d'une grosseur prodigieuse, qui faisoit d'horribles dégâts dans le pays. Hercule envoyé à l'âge de seize ans pour garder des troupeaux, attaqua ce lion. Il épuisa son carquois contre cet animal dont la peau étoit impénétrable, & il brisa sur lui sa massue couverte de fer, ou toute de fer, selon quelques-uns. Enfin, après avoir fait des efforts inutiles, il saisit ce lion, le déchira de ses mains, & lui enleva avec ses ongles la peau, qui servit depuis de bouclier & de vêtement à ce héros. Tel fut le premier des douze travaux d'Hercule.

NÉMÉE, fille de Jupiter & de la Lune, donna son nom à une ville de l'Argolide.

NÉMÉENS (Jeux). C'étoit une des quatre sorte de grands jeux ou combats célèbres chez les grecs. *Voyez* JEUX.

Quelques-uns disent qu'Hercule les institua après avoir tué le lion qui ravageoit la forêt de *Némée*, où on célébra depuis ces jeux en mémoire de la victoire de ce héros.

D'autres rapportent que les sept chefs qui mar-

chèrent contre Thèbes, sous la conduite de Polynice, étant extrêmement pressés de la soif, rencontrèrent Hypsipile de Lemnos, qui tenoit dans ses bras Opheltès, fils de Lycurgue, prêtre de Jupiter & d'Euridice. L'ayant prié de leur enseigner un endroit où ils pussent trouver de l'eau, Hypsipile mit l'enfant sur l'herbe, & les mena vers une fontaine; pendant son absence un serpent tua l'enfant; la nourrice fut accablée de désespoir. Les chefs, au retour de leur expédition, tuèrent le serpent, brulèrent le corps d'Opheltès, & pour dissiper la douleur d'Hypsipile, ils instituèrent les jeux *néméens*.

Elien dit que ces jeux furent, à la vérité, institués par les sept chefs envoyés pour assiéger Thèbes; mais que ce fut en faveur de Phronax.

Pausanias en attribue l'institution à Adraste, & le rétablissement à ses descendans.

Enfin Hercule, après sa victoire sur le lion de *Némée*, augmenta ces jeux, & les consacra à Jupiter *néméen*, dans la cinquante-unième olympiade.

L'ouverture des jeux *néméens* se faisoit par un sacrifice que l'on offroit à Jupiter; on lui nommoit un prêtre, & on proposoit des récompenses pour ceux qui seroient vainqueurs dans ces jeux.

On les célébroit tous les trois ans, dans le mois appellés par les corinthiens, *panémos*, & par les athéniens, *boédromion*.

Les argiens en étoient les juges, & étoient vêtus de noir pour marquer l'origine des jeux.

Comme ils avoient été institués par des guerriers, on n'y admettoit d'abord que des gens de guerre, & les jeux n'étoient que des combats équestres ou gymniques. Dans la suite, on y admit indifféremment toutes sortes d'exercices gymnastiques.

Les vainqueurs furent couronnés d'olivier jusqu'au tems de la guerre des grecs contre les mèdes: un échec qu'ils reçurent dans cette guerre leur fit changer l'olivier en ache, plante funèbre: D'autres croyent cependant que la couronne étoit originairement d'ache, à cause de la mort d'Opheltès, autrement appelé *Archemore*: on supposoit que cette plante avoit reçu le sang qui couloit de la blessure que le serpent lui avoit faite..

NÉMÉONIQUE. C'étoient les vainqueurs dans les jeux *néméens*. Pindare, dans son troisième livre ne célèbre que les *néméoniques*.

Ce mot est formé de Νέμεα, *Némée*, & de νίκη, *victoire*.

NEMERTÈS ou NEMERTIS. C'est la dernière des Nereïdes dans le dénombrement qu'en fait Hésiode (*Theogon.* 262.). Elle étoit fille de Nérée & de la nymphe Doris.

NÉMÉSÉES, fêtes en l'honneur de *Némésis*: elles étoient *funèbres*, parce qu'on croyoit aussi que Némésis prenoit sous sa protection les morts, & qu'elle vengeoit les injures qu'on faisoit à leurs tombeaux.

NÉMÈSES, divinités qui, selon Hygin, étoient filles de l'Erèbe & de la Nuit. Pausanias raconte qu'Alexandre-le-Grand, en chassant sur le mont Pagus, fut conduit par la chasse près du temple des *Némèses*. Fatigué, & trouvant une place sur le bord d'une fontaine, il se coucha & s'endormit. Là, durant son sommeil, les *Némèses* lui apparurent; elles lui ordonnèrent de bâtir une ville en ce lieu même, & d'y transférer les habitans de Smyrne. Ces peuples en ayant été avertis, envoyèrent aussi-tôt à Claros pour consulter l'oracle sur ce qu'ils avoient à faire; la réponse fut qu'ils seroient très-heureux s'ils alloient habiter le mont Pagus au delà du Mélès; c'est pourquoi ils changèrent volontiers de demeure. On croit que ces *Némèses* étoient les mêmes que les Euménides. On les représentoit avec des ailes, & elles étoient en grande vénération à Smyrne.

On voit sur un médaillon de l'empereur Macrin, des *Némèses* avec le timon, comme la Fortune (*Buonaroti osserv. sopra alcuni medaglioni p.* 225.). Pour plus de détails, voyez NEMÉSIS, dont les *Némèses* n'étoient qu'une répétition.

NÉMÉSIS, étoit, selon Hésiode (*Théogon.* 233.), fille de l'Océan & de la Nuit, & selon Hygin, fille de la Justice. Elle étoit préposée pour examiner les actions des humains, pour venger l'impiété & récompenser les actions vertueuses. Elle étoit, dit Ammien Marcellin, l'arbitre dans toutes les affaires, & fille de la Justice: elle avoit l'œil à tout ce qui se faisoit sur la terre. L'antiquité lui donna des ailes qui marquoient la vîtesse avec laquelle elle suivoit tous les hommes pour examiner leurs actions. Pour connoître la divinité que les égyptiens chargeoient du même emploi que *Némésis*, voyez BUBASTE, TITHRAMBO.

Némésis avoit à Rhamnusia, bourg de l'Attique, un temple célèbre. « C'est de toutes les divinités celle qui s'irrite le plus de l'insolence des hommes, dit Pausanias: on dit que sa colère se fit sur-tout sentir aux Perses, qui débarquèrent à Marathon. Ces barbares, fiers de leur puissance, méprisoient les forces d'Athènes, & croyant marcher à une victoire certaine, ils avoient déjà fait venir du

marbre de Pâros, pour ériger un trophée sur le champ de bataille ; mais ce marbre servit à un usage bien différent. Phidias l'employa à une statue de *Némésis*, qui fut élevée à Rhamnusia. La déesse a sur la tête une couronne, surmontée de cerfs & de petites victoires ; elle tient de sa main gauche une branche de pommier sauvage, de la droite une coupe, où sont représentés des Ethiopiens ».

La statue de *Némésis*-Rhamnusia étoit d'une grande beauté : elle avoit dix coudées de haut, & étoit d'une seule pierre. Pline dit qu'elle avoit d'abord été ébauchée pour une Vénus ; que deux disciples de Phidias, Agoracrite & Alcamène, avoient travaillé tous deux à l'envi à faire une Vénus pour Athènes. Quand les statues furent finies, les athéniens, pour favoriser Alcamène, leur concitoyen, donnèrent la préférence à sa statue, sur celle d'Agoracrite, Parien ; quoique ce dernier eut mieux réussi que l'autre. Agoracrite, indigné de cette injustice, la vendit, à condition qu'elle ne seroit point dans Athènes, & qu'elle porteroit le nom de *Némésis* : elle fut placée à Rhamnusia. *Voyez* RHAMNUSIA.

Némésis eut aussi un culte établi à Rome. On lui sacrifioit dans le Capitole ; mais sans lui donner de nom latin, comme le dit Pline ; & quand les romains partoient pour la guerre, ils avoient coutume d'offrir un sacrifice à cette déesse, & de donner en son honneur un spectacle de gladiateurs, pour montrer qu'ils n'entreprenoient jamais que des guerres justes. Mais alors *Némésis* étoit prise pour la Fortune, qui doit accompagner & favoriser les guerriers. Cette opinion paroissoit fondée sur la roue & le timon, qui accompagnent quelquefois ses statues.

Le nom de *Némésis* est formé de νεμεσάω, je m'indigne.

Platon dit que cette déesse avoit une inspection particulière sur les offenses faites aux pères par les enfans.

Némésis, selon quelques anciens poëtes, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère d'Hélène (*Hygin. Poet. astronom. l. n. VIII.*) ; & selon d'autres, elle étoit fille de Jupiter & de la Nécessité.

Elle fut surnommée *Adrastie*, d'un temple que lui avoit élevé un héros Adrastée, qui est d'ailleurs absolument inconnu. On donne à ce surnom une autre origine, & on la puise dans l'étymologie. *Adrastia* peut avoir été formé des mots ἀεὶ δρῶν, toujours agissante, ou de l'ἀ privatif, & de δράω ou διδράσκω, je fuis : divinité dont on ne sauroit fuir la vengeance.

Plusieurs des anciens ont confondu Leda avec *Némésis*. Pausanias dit que Léda n'étoit point la mère d'Hélène, mais seulement sa nourrice. Phidias se conformant à cette tradition, représenta Léda de telle sorte sur la base de la statue de *Némésis*, qu'elle sembloit amener Hélène à cette déesse. D'autres enfin ont dit que ce fut *Némésis* qui pondit l'œuf, & que Léda l'ayant trouvé, le couva, & en fit éclore Castor, Pollux & Hélène. (*Voyez* le mot HÉLÈNE, où l'on expose les différentes traditions touchant cet œuf mystérieux).

L'usage a consacré la dénomination de Léda pour toutes les femmes qu'on voit caressées par un cygne, de quelque manière qu'elles soient représentées : peut-être seroit-on plus fondé à leur donner le nom de *Némésis*.

Nous trouvons cependant un caractère distinctif dans la fable ; elle nous apprend que Jupiter déguisé en cygne, & poursuivi par Vénus, métamorphosée en aigle, alla chercher un asyle dans le sein de *Némésis*. Cette déesse recueillit l'oiseau fugitif, qui en jouit pendant son sommeil, & s'envola à son réveil. On pourroit donc appeller *Némésis* les femmes qui sont représentées endormies sur les monumens antiques, & caressées par un cygne. Le nom de Léda appartiendroit exclusivement aux femmes qui seroient représentées avec le cigne, mais éveillées, ou dans toute autre attitude que couchées.

Les anciens donnoient à *Némésis* une roue pour attribut. Elle étoit le symbole des imprécations que les amans lui adressoient contre les personnes qui ne répondoient pas à leur amour. Ils tournoient une roue, en suppliant *Némésis* de faire tomber l'amant dédaigneux à leur porte, & *de le faire rouler sur lui-même comme la roue tournoit sur son axe.* Ce sont les termes de la magicienne de Théocrite (*Idyll. 2. v. 30.*). *Némésis*, comme fille de la Justice, vengeoit toute sorte d'injure, & les amans (*Lucian. dial. meretric. 6.*) juroient par cette divinité vengeresse. Properce (*Eleg. 6. v. 26. Eleg. 8. v. 7.*) fait souvent allusion à la roue de *Némésis*. Cette roue a souvent fait confondre ses figures avec celles de la Fortune, dont elle tient aussi quelquefois le gouvernail.

Elle est quelquefois coëffée avec des tours, comme Cybèle, c'est ainsi qu'elle est représentée sur un médaillon de Macrin, dans Buonaroti (*Oss. sopr. alc. med. p. 223.*).

Les anciens lui rendoient un culte particulier afin qu'elle les préserva d'orgueil (*Macrob. Saturn. l. 1. c. 22.*). Ce culte consistoit, selon Sénèque (*Epist. 10.*), à se réduire volontairement à la mendicité, & à contrefaire les pauvres. Suétone dit

dit qu'Auguste pratiquoit tous les ans, pendant un jour entier, cette superstition. Winckelman le reconnoît dans une statue appellée faussement BÉLISAIRE. *Voyez* ce mot.

La figure de cette déesse est souvent placée sur les médailles & les pierres gravées; mais on n'en connoit qu'une seule statue de marbre, qui est à la villa Albani. Elle est très-reconnoissable à son attitude ordinaire, qui est d'élever avec la main gauche un pan de sa robe vers son menton, comme pour cacher son visage. *Némésis* cherche à éviter la vue des crimes, qu'elle punit cependant tôt ou tard. Peut-être aussi les anciens ont-ils voulu exprimer par cette attitude, l'origine de *Némésis*, que quelques-uns font naître de la Nuit.

Ce bras plié devant le sein signifie aussi qu'elle mesure (examine) les hommes; car la mesure ordinaire des grecs s'appelloit πυγών, *coudée*. & elle se prenoit depuis la seconde jointure des doigts jusqu'au coude. C'est ce que nous enseigne un ancien hymme de Denys sur cette déesse:

Ὑπὸ πῆχυν ἀεὶ βιοτὸν μετρεῖς.

« Vous mesurez toujours la vie avec la coudée ».

Némésis regarde ordinairement en bas vers son sein avec un air austère, comme nous la dépeint le même poëte.

Νεύεις δὲ ὑπὸ κόλπον ἀεὶ κάτω ὀφρὺν.

« Vous baissez toujours vos sourcils vers votre sein ».

On voit cette divinité redoutable sur le bas-relief du Capitole, qui représente la mort fatale de Méléagre. Elle est reconnoissable à son bras droit élevé, à la roue sur laquelle est posé son pied gauche, & au rouleau qu'elle tient de la main gauche. *Némésis* regarde avec attention ce triste évènement, & paroit en menacer les auteurs avec son bras droit qui est levé.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une onyx un buste de *Némésis* avec des ailes, élevant d'une main le bout de son voile un peu au-dessus de son sein, & y fixant ses regards.

Sur une pâte antique le même sujet, mais sans ailes.

Sur une sardoine *Némésis* debout avec de grandes ailes, qui de la main droite se découvre un peu la gorge de la même façon qu'elle est représentée sur des médailles, & qui de la main gauche tient comme (*Pausan. lib. I. p.* 81. *l.* 14. *conf. Suidas. Voyez* Ραμνούσια.) la *Némésis* de Phidias, un rameau de pommier sauvage, appellé en grec Μελν ou μελία, du bois duquel les anciens faisoient leurs (*Conf. Eustath. ad l. B. p.* 282. *b.* 13.) piques & leurs javelots. C'est-là probablement un attribut qui doit marquer la dureté inexorable de cette déesse.

Deux autres *Némésies* semblables à la nôtre sont au cabinet *Strozzi* à Rome, & au cabinet qui appartenoit au comte Thoms. Tournefort (*Mém. de l'acad. des inscr. t. IV. p.* 187.) ayant trouvé la statue d'une femme drappée, sans tête & sans bras, la prenoit pour une *Némésis* qui poursuit quelqu'un; mais cette déesse n'a jamais été représentée dans l'action de courir.

Sur une prime d'émeraude, *Némésis* debout dans la même attitude, mais avec une roue à ses pieds, & tenant de la main gauche une bride au lieu de rameau.

Sur une prime d'émeraude, *Némésis* debout dans la même attitude, tenant de la main gauche la bride & le rameau, & ayant à ses pieds la roue & une quenouille des Parques.

Sur une pâte antique imitant la sardoine, *Némésis* debout, tenant son voile élevé de la main gauche, & ayant la main droite sur une roue qui est sur une colonne vis-à-vis d'elle. Au pied de la colonne on voit un petit amour tirant une corde qui passe sur la roue, & dont *Némésis* tient sans doute l'autre bout; image qui peut signifier que *Némésis* est supérieure à l'Amour, & peut châtier son orgueil.

Sur un jaspe rouge deux *Némésis*, dont l'une ayant la roue à ses pieds, tient un bâton de la main droite & un poignard de la gauche; & l'autre nommée (*Buonarroti osserv. sopr. alc. Medagl. p.* 123.) *Adrastea*, a en main une fronde lâchée.

Sur une cornaline deux *Némésis*, au-dessus desquelles sont placées la Fortune & la Victoire.

NEMESTRINUS, divinité qui présidoit aux forêts, & qu'on regardoit comme le souverain des Dryades, Hamadryades, Faunes, Satyres & autres dieux habitans des bois. Arnobe (*Contra gentes lib.* 3.) est le seul écrivain qui ait parlé de cette divinité, dont le nom paroît formé de *nemus*, forêt.

NEMORALES, fêtes qui se célébroient dans la forêt d'Aricie, en l'honneur de la déesse des bois.

NEMORENSIS, surnom de la Diane ARICINIA.

NÉNIATON. Pollux (*Chap. X, du liv. IV, de l'onomast.*) dit qu'un des airs spondées ou spondaïques, se nommoit *néniaton*, & soupçonne que

c'eft le *nénia* dont il eft parlé à l'article fuivant. Puifque c'étoit un air fpondée, il étoit compofé de notes longues & égales ; ce qui peut également former un air trifte & un air propre à endormir les enfans (F. D. C.).

NÉNIES. *Voyez* NÆNIA.

NÉNUPHAR. *Voyez* NYMPHÆA.

NÉOCŒSARÉE, dans le Pont. ΝΕΟΚΑΙCΑΡΕΙC & ΝΕΟΚΑΙCΑΡΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec fon époque, en l'honneur de Tibère, de Caligula, de Marc Aurèle, de Septime Sévère, de Domna, de Géta, d'Alex. Sévère, de Domitien, de Fauftine jeune, de Valérien.

M. Eckel en a publié une médaille autonome de bronze.

Néocéfarée fignifie en grec *Nouvelle-Céfarée*.

NÉOCORAT. NÉOCORE. } « Indépendamment de tout ce que Vaillant a écrit dans fon recueil intitulé : *Numifmata imperatorum Græcè loquentia*, dit Pellerin (*Mélanges II. 266.*), au fujet du titre de *Néocore*, que plufieurs villes grecques ont pris fur leurs monnoies ; il a encore traité pareillement cette matière dans une differtation poftérieure, qui eft imprimée dans le tome II des mémoires des infcriptions & belles-lettres. Il y a rapporté ce que différens auteurs ont écrit fur la fignification du mot *Néocore* dans fon origine, & fur celle qui dans la fuite lui fut donnée par extenfion, lorfque des villes follicitèrent & obtinrent ce titre des empereurs romains, titre dont elles ne jouirent d'abord qu'en vertu de décrets du Sénat. Il fait enfuite mention de leurs différentes opinions, tant fur les prérogatives que le *néocorat* leur donnoit, & fur les obligations qu'il leur impofoit en même tems, que fur la manière d'interpréter les médailles qui marquent un fecond & un troifième *néocorat*, & même un quatrième, que l'on trouve feulement fur quelques-unes de la ville d'Ephefe. Depuis Vaillant, le favant abbé Mazzoleni, bénédictin, a traité auffi la même matière ; & après avoir difcuté le fentiment de tous ceux qui l'avoient précédé, il a donné le fien, qui fe réduit à fuppofer que le nombre des *néocorats* étoit relatif au nombre & à l'efpèce des principaux privilèges que fes villes obtenoient par degrés, & proportionnément à la pompe & à la magnificence qui accompagnoient leur culte religieux, de forte que le premier *néocorat* confiftoit dans le titre de *facrées*, & dans le droit d'afyle qui, felon lui, en étoit inféparable ; le fecond *néocorat*, dans le privilège d'immunité ; le troifième ou le quatrième en d'autres prérogatives qu'il ne fpécifie pas. Mais cette interprétation, fujette d'ailleurs à beaucoup d'objections, ne levant pas mieux les difficultés que préfentent les médailles dont il s'agit, que les interprétations qui ont été données par les autres antiquaires, on a cru pouvoir en propofer une nouvelle explication, qui femble concilier d'une manière plus vraifemblable, les contrariétés apparentes que ces médailles contiennent ».

» Ces contrariétés confiftent, d'une part, en ce que des villes qui avoient obtenu deux & trois *néocrats*, ont quelquefois employé enfuite le fimple mot ΝΕΩΚΟΡΩΝ fur leurs monnoies ; & qu'après y avoir marqué leur troifième *néocorat*, elles n'y ont marqué que le fecond, & ont cependant repris le titre du troifième dans des tems poftérieurs. Telle eft entr'autres la ville de *Nicomédie*, qui, après avoir marqué fur des médailles de Caracalla fon fecond & fon troifième *néocorat*, n'a marqué que le fecond fur les médailles des empereurs fuivans, jufqu'au règne de Valérien, fur les médailles duquel il eft fait mention de nouveau de fon troifième *néocorat*.

» Une autre contrariété non moins frappante eft que des villes ont marqué leur deuxième & leur troifième *néocorat* fur des médailles de la même année. Telles font celles de Caracalla, frappées à *Sardes*, fous la magiftrature d'Annius Rufus, & celles de Gordien, frappées dans la même ville, fous la magiftrature de Rufinus. Ces médailles, qui ont été rapportées par Vaillant, ont pour légende ΔΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ dans les unes, & ΤΡΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ dans les autres. Comme la magiftrature de celui qui mettoit fon nom fur les monnoies étoit annuelle, il s'enfuit que les médailles de Caracalla, dont il s'agit, ont été frappées dans le courant d'une année, ainfi que celle de Gordien. On n'a point conçu ni pu expliquer comment la ville de *Sardes* pouvoit avoir marqué fon fecond & fon troifième *néocorat* fur fes monnoies, dans une même année, fous les règne des deux empereurs différens ».

» Vaillant n'a point parlé de ces médailles, mais feulement de celles des villes qui ayant marqué leur fecond *néocorat* fous un empereur, ont pris le titre de ΝΕΩΚΟΡΩΝ fimplement fous les empereurs fuivans. Il paroît douter qu'il y ait des médailles où le fecond *néocorat* foit marqué fous des règnes poftérieurs à ceux des empereurs, fur les médailles defquels on trouve le troifième *néocorat*. Il foupçonne que ces fortes de médailles ont été mal lues, & dit qu'il faudroit les voir pour en juger. Elles font cependant affez fréquentes, & il en a publié lui-même plufieurs de *Nicomédie*, où le fecond *néocorat* eft marqué après le règne de Caracalla, qui avoit accordé le troi-

fième à cette ville, comme il fera obfervé ci-après ; & d'autres de la ville de Sardes, qui marque auffi le fecond *néocorat* après le règne de Gordien, de qui elle avoit pareillement obtenu le troifième. Il conclut par dire que comme *TR. POT.* fur des médailles latines de quelques empereurs ne fignifie pas toujours la première puiffance de tribun, les villes mettoient fimplement ΝΕΩΚΟΡΩΝ fur leurs monnoies, après avoir mis auparavant fur d'autres ΔΙΣ. & ΤΡΙΣ. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Il eft évident que cette allégation ne décide point la queftion, fans qu'il foit befoin d'en dire rien de plus ».

» Avant que d'expofer pourquoi, & à quelle occafion les villes dont il s'agit ont marqué fur fur leurs monnoies le premier *néocorat* après le deuxième, & le deuxième après le troifième, il eft à propos d'expliquer ce que c'étoit que le *néocorat* qui leur étoit accordé par les empereurs, & confirmé par des décrets du fénat. Il faut d'abord le diftinguer du *néocorat* particulier des temples des divinités dont le culte étoit établi dans chaque ville où chaque temple avoit fon *néocore*, (mot formé de *ναὸς, temple*, & de *κορέω, je balaye.*), qui en étoit comme l'intendant, & veilloit à ce que le temple confié à fes foins fût entretenu, & deffervi convenablement. Ce n'étoit point cette efpèce de *néocorat* que les empereurs conféroient Les *néocorats* que les villes ambitionnoient, & qui contribuoient à leur donner de l'illuftration, confiftoient non-feulement dans la faculté de bâtir des temples pour ces empereurs, mais auffi dans l'obligation d'y offrir des facrifices folemnels, & de célébrer en même-temps des fêtes & des jeux publics en leur honneur. Ces temples étant confacrés à des empereurs, elles en prenoient le titre de *néocores* des empereurs, comme on le voit par des médailles qui ont pour légende ΝΕΩΚΡΩΝ. ΤΩΝ. ΣΕΒΑΣΤΩΝ. D'abord chaque *néocorat* étoit attaché, pour ainfi dire, au temple confacré à l'empereur qui l'avoit accordé ; mais l'on ne trouve point que toutes les villes qui étoient *néocores*, aient érigé des temples à tous les empereurs pour lefquels elles offroient des facrifices, accompagnés de fêtes & de jeux publics. Elles fe fervoient alors vraifemblablement, pour offrir ces facrifices, des temples confacrés aux précédens empereurs, ou de ceux des divinités dont le culte étoit établi dans ces villes. On ne trouve point non plus que les anciens auteurs aient marqué en quoi confiftoient les fêtes & les jeux qu'elles avoient fait célébrer en obtenant chaque *néocorat* ; mais il y a tout lieu de préfumer que l'efpèce en étoit différente, & que chacun des trois *néocorats* étoit diftingué par des fêtes particulières. Comme elles étoient toutes célébrées avec grand appareil, & beaucoup de magnificence, elles caufoient conféquemment des dépenfes très-confidérables. Auffi n'y eut-il que les villes les plus peuplées & les plus opulentes qui obtinrent un troifième *néocorat* ; favoir, *Ephèfe*, *Smyrne*, *Sardes*, *Pergame*, *Nicomédie & Theffalonique.* Il n'en fut accordé qu'un deuxième aux villes du fecond ordre, & un feulement aux moindres villes, qui étoient toutefois en état de fupporter les dépenfes que ce *néocorat* exigeoit. Les empereurs & le fénat avoient fans doute en cela égard aux facultés des villes, & n'accordoient ces titres qu'à celles qui pouvoient fournir aux dépenfes des fêtes & des jeux, fans trop charger les peuples, dont il falloit néceffairement exiger des contributions pour y pourvoir. Ils s'y foumettoient volontiers quand elles n'étoient pas exceffives, parce qu'ils aimoient paffionnément les fêtes & les fpectacles, que l'on varioit, & qu'on multiplioit même fréquemment pour fatisfaire leur goût à cet égard ».

« On ne fait point fi les villes qui étoient fimplement *néocores*, renouvelloient tous les ans les facrifices folemnels & les fêtes que ce *néocorat* leur donnoit droit de faire célébrer. Ces fêtes étoient apparemment plus ou moins fréquentes, & plus ou moins fplendides, proportionnément à leurs facultés. Mais les médailles frappées dans les villes qui avoient obtenu un fecond & un troifième *néocorat*, femblent faire connoître qu'elles en ont célébré tous les ans en l'honneur de plufieurs empereurs, & même que quelques-unes en ont célébré de deux efpèces dans une même année, en différens temps. C'étoit fans doute pour ne pas donner toujours la même fête, qu'elles faifoient célébrer tantôt les unes, tantôt les autres, fuivant les circonftances & fuivant le defir du peuple, à qui la variété plaifoit. C'eft pourquoi elles lui en donnoient auffi quelquefois de celles qui étoient appellées ΟΛΥΜΠΙΑ, ΠΥΘΙΑ, ΔΗΜΗΤΡΙΑ, & plufieurs autres. Les villes qui n'étoient pas *néocores*, faifoient célébrer plus fouvent ces dernières, avec la permiffion des gouverneurs des provinces ; & comme elles ne manquoient pas, dans le temps de leur célébration, de faire battre des monnoies fur lefquelles il en étoit fait mention, les villes qui étoient *néocores* en faifoient frapper de même pour les fêtes qu'elles donnoient ordinairement, & elles y faifoient marquer le *néocorat* qu'elles exerçoient alors, lequel défignoit l'efpèce de la fête & des jeux, à l'occafion defquels ces monnoies avoient été fabriquées ».

« Par conféquent, les médailles qui n'ont que le mot ΝΕΩΚΟΡΩΝ joint au nom des villes, ont été frappés pour les fêtes & les jeux que le premier *neocorat* leur donnoit droit de célébrer ; & c'eft à l'occafion des autres efpèces de fêtes & de jeux, que le fecond & le troifième *neocorat* leur permettoit auffi de célébrer, qu'elles ont fait frapper les médailles fur lefquelles on trouve ΔΙΣ. & ΤΡΙΣ. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Ainfi le nombre des *néocorats*

qu'elles y faisoient marquer, étoit celui qu'elles exerçoient dans le temps de leur fabrication. Si l'on en trouve quelques-unes qui, avec les titres de ΔΙC. & de ΤΡΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, marquent les noms des fêtes ou jeux appellés ΟΛΥΜΠΙΑ, ΠΥΘΙΑ, ΔΗΜΗΤΡΙΑ, & autres de cette sorte, c'est que ces villes, pour augmenter la splendeur des fêtes ordinaires, y joignoient quelques-uns de ces différens jeux. Par la même raison, les villes qui n'étoient pas *néocores*, en faisoient représenter assez souvent plusieurs ensemble, comme on le voit par une médaille de *Périnthe*, qui a pour légende ΑΚΤΙΑ. ΠΥΘΙΑ. ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΑ; par une de *Tarse*, avec CΕΥΗΡΕΙΑ. ΟΛΥΜΠΙΑ. ΕΠΙΝΕΙΚΕΙΑ; par une autre d'*Ancyre*, avec ΑCΚΛΗΠΙΑ. CΕΥΗΡΕΙΑ. ΙCΘΜΙΑ. ΠΥΘΙΑ, & par plusieurs autres qui contiennent à-la-fois les noms de quatre, cinq & même jusqu'à six sortes de jeux ».

« Il résulte des observations précédentes que les villes qui avoient obtenu des empereurs deux & trois *néocorats*, ne prenoient sur leur monnoie que le titre de celui qu'elles exerçoient à l'instant où elles ont été frappées. Par cette explication simple & naturelle, on conçoit aisément pourquoi, après avoir marqué sur quelques-unes leur second *néocorat*, elles n'ont pris sur d'autres que le titre de ΝΕΩΚΟΡΩΝ simplement, & pourquoi elles ont pris le titre de ΔΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, après avoir pris auparavant celui de ΤΡΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Par là on concilie aussi la contrariété apparente que présentent les médailles de Caracalla & de Gordien, frappées à *Sardes*, dont il a été ci-devant parlé, sur lesquelles cette ville a marqué son second & son troisième *néocorat* sous les mêmes magistrats, c'est-à-dire, dans une même année. Il faut seulement admettre pour cela que la ville de *Sardes* avoit en différens temps célébré deux fêtes dans une année. On objectera peut-être que, sous Caracalla, cette ville a pu marquer l'un & l'autre *néocorat* sur ses monnoies, avec le même nom de magistrat, si c'étoit dans l'année de sa magistrature qu'elle avoit obtenu son troisième *néocorat* de cet empereur; mais on ne peut alléguer la même chose pour les médailles de Gordien, dont l'une avec le nom du magistrat Rufinus, a pour légende CΑΡΔΙΑΝΩΝ. Β. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, & l'autre avec le même nom CΑΡΔΙΑΝΩΝ. Γ. ΝΕΩΚΟΚΩΝ. Il n'est pas étonnant, au surplus, qu'une ville aussi riche & aussi puissante que l'étoit celle de *Sardes*, ait fait la dépense de deux pareilles fêtes dans une année. Mais on ne peut juger par les médailles qui nous restent des autres villes, s'il y en a eu quelques-unes qui aient pratiqué la même chose, ni de l'intervalle qu'elles mettoient entre les fêtes qu'elles faisoient célébrer. On fait seulement qu'elles avoient deux jours de chaque année qui étoient consacrés particulièrement à des réjouissances publiques, lesquelles se faisoient avec plus ou moins de solemnité, suivant les dispositions & facultés des peuples qui les habitoient. Ces deux jours étoient, l'un le premier de l'année civile, auquel on offroit des sacrifices solemnels pour la conservation de l'empereur régnant; l'autre jour, celui auquel l'empereur étoit parvenu à l'empire; & les fêtes qui se célébroient ce jour là étoient renouvellées à l'anniversaire de son avènement. Il y a tout lieu de croire que c'étoit à ces occasions que la plupart des médailles impériales en question étoient frappées par les villes qui avoient d'ailleurs pour l'usage commun de leurs habitans, & pour leur commerce, d'autres espèces de monnoies, savoir, celles que nous appellons *médailles autonomes* ».

« Buonarotti & Vandale, qui avoient des médailles impériales, sur lesquelles deux, trois & même quatre temples sont représentés, ont cru que le nombre des *néocorats* répondoit à celui de ces temples; que les villes en avoient fait bâtir plusieurs pour un empereur, pour sa femme & pour ses enfans, & que par conséquent elles avoient obtenu d'eux trois ou quatre *néocorats* d'un même empereur. Vaillant a combattu leur sentiment à cet égard, & a observé entr'autres que la plûpart des médailles qui marquent plusieurs *néocorats*, n'ont point de temples, & que sur la petite quantité de celles qui en représentent, le nombre de *néocorats* qui est marqué ne répond pas ordinairement à celui des temples. On trouve en effet plusieurs médailles de villes jouissant d'un deuxième & d'un troisième *néocorat*, sur lesquelles il n'y a qu'un temple, avec le titre de ΔΙC. & de ΤΡΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Il y en a aussi qui ont pour type deux temples, avec le titre de ΤΡΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Ces sortes de médailles font voir évidemment que le nombre des *néocorats* qui y est marqué n'a aucun rapport à celui des temples qu'elles représentent. *Voyez* TEMPLES sur les médailles ».

« A l'égard des médailles sur lesquelles *Ephèse* a pris le titre de ΤΕΤΡΑΚΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ; ce quatrième *néocorat* différoit des trois autres en ce qu'il étoit attaché au temple de Diane. Une médaille que Vaillant rapporte, marque cette différence par la légende qu'elle contient, savoir, ΕΦΕCΙΩΝ. ΤΡΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. ΚΑΙ. ΤΗC. ΑΡΤΕΜΙΔΟC. (C'est ainsi que Vaillant rapporte cette médaille de Caracalla dans le chapitre des villes *néocores*, pag. 218.) Il l'avoit décrite autrement, pag. 100, savoir, ΕΦΕCΙΩΝ ΔΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. ΚΑΙ. ΤΗΣ. ΑΡΤΕΜΙΔΟC. *Ephesiorum iterùm neocorum*, *&c.* Il y a faute dans l'un ou l'autre endroit.) Cette légende fait entendre deux choses; l'une, qu'Ephèse avoit donné les fêtes & les jeux que son troisième *néocorat* lui permettoit de faire célébrer en l'honneur de l'empereur, & l'autre, qu'elle avoit fait aussi célébrer en même-temps la fête de Diane en qualité de son *néocore*. Par ce quatrième

néocorat, elle s'étoit chargée de l'intendance du temple de Diane, qui étoit le plus grand & le plus magnifique de tous les temples, & conséquemment du soin de faire célébrer les fêtes de cette déesse. C'est sur quoi les auteurs anciens ne nous ont point laissé d'éclaircissement. On ne trouve rien non plus dans leurs écrits qui nous fasse connoître si cette ville avoit été autorisée par des empereurs, ou seulement par le consentement du peuple, à prendre cette espèce de *néocorat*. Il est à observer, par rapport aux médailles qui ont pour légende ΤΕΤΡΑΚΙϹ. ΝΕΩΚΟΡΩΝ. & qui représentent quatre temples, qu'elles sont rares, parce que, selon les apparences, les occasions de donner autant de fêtes à-la-fois n'étoient pas fréquentes. Parmi plusieurs autres médailles qui ont le même titre de ΤΕΤΡΑΚΙϹ. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, on ne voit qu'un temple sur les unes, deux & quelquefois trois sur les autres. Cette variété dans le nombre des temples représentés sur ces médailles, est une preuve de la variété qu'il y avoit aussi dans la célébration de la fête de Diane, qui étoit propre à son temple, & qui étoit quelquefois donnée seule, & d'autres fois avec d'autres fêtes, qui y étoient jointes suivant les circonstances, afin de la rendre plus pompeuse & plus éclatante.

NÉODAMODES. C'étoient à Lacédémone des esclaves à qui l'on avoit accordé la liberté, en récompense de quelqu'action héroïque.

NÉOÉNIES, en grec νεοινια, fête qu'on célébroit en l'honneur de Bacchus, quand on goûtoit pour la première fois le vin nouveau de chaque année (*Voyez Potter.*).

NÉOMÉNIASTE, νεομηνιαστος. On appelloit chez les grecs *néoméniastes* ceux qui célébroient la fête des néoménies, ou de chaque mois lunaire.

NÉOMÉNIE. C'est le jour de la nouvelle lune. Les *néoménies* sont d'un usage indispensable dans le calcul du calendrier des juifs, qui leur donnent le nom de *Toled*.

NÉOMÉNIES, en grec νεομηνια, c'est-à-dire, *nouvelle lune*, de νεος, *nouveau*, & de μηνη, *lune*, fête qui se célébroit chez les anciens à chaque nouvelle lune.

Le desir d'avoir des jours heureux introduisit la fête des *néoménies* chez tous les peuples du monde. Les égyptiens pratiquoient cet usage long-temps avant la promulgation de la loi de Moïse: il fut prescrit aux hébreux; il passa de l'Orient chez les grecs, chez les romains, ensuite chez les premiers chrétiens, avec les abus qui s'étoient glissés dans cette fête; ce qui la fit condamner par S. Paul; mais il en reste encore quelques vestiges parmi nous.

La *néoménie* étoit un jour solemnel chez les juifs; ils avoient une vénération particulière pour le premier de la lune. Ils le célébroient avec des sacrifices au nom de la nation, & chaque particulier en offroit aussi du sien. C'étoit au sanhédrin à déterminer le jour de la nouvelle lune, parce qu'il étoit de sa jurisdiction de fixer les jours de fêtes. Les juges de ce tribunal envoyoient ordinairement deux hommes pour découvrir la lune, & sur leur rapport ils faisoient publier que le mois étoit commencé ce jour-là. Cette publication se faisoit au son des trompettes, qui étoit accompagné du sacrifice solemnel; il n'étoit cependant pas défendu de travailler ou de vaquer à ses affaires, excepté à la *néoménie* du commencement de l'année civile, au mois de tizri. Ce jour étoit sacré & solemnel, & il n'étoit permis de faire aucune œuvre servile.

Les égyptiens célébroient aussi les *néoménies* avec beaucoup d'appareil; on sait que tous les mois de leur année étoient représentés par des symboles, & que le premier jour de chaque mois ils consacroient les animaux qui répondoient aux signes célestes, dans lesquels le soleil & la lune alloient entrer.

Les grecs solemnisoient les *néoménies* au commencement de chaque mois lunaire, en l'honneur de tous les dieux; mais particulièrement d'Apollon, nommé *Néoménius*, parceque tous les astres empruntent leur lumière du soleil. On trouvera dans *Potteri*, *Archæol. tom. I, p.* 416. les détails des cérémonies de cette fête.

Elle passa des grecs aux romains, avec l'idée du culte qui y étoit attaché. Ils appelèrent *calendes* ce que les grecs appelloient *néoménies*. Au commencement de chaque mois ils faisoient des prières & des sacrifices aux dieux en reconnoissance de leurs bienfaits; & la religion obligeoit alors les femmes de se baigner; mais les calendes de mars étoient les plus solemnelles, parce que ce mois ouvroit l'année des romains (*D. J.*).

NEOPHYLAX. On lit ce mot dans une inscription recueillie par Muratori (823. 7.). Il veut dire gardien d'un temple.

NÉOPTOLEME, fils d'Achille, fut ainsi nommé à cause de la grande jeunesse où il étoit encore, quand on lui fit prendre les armes devant Troyes. C'est le même que Pyrrhus. *Voyez* PYRRHUS.

NÉOPTOLÉMÉES, fêtes en l'honneur de Pyrrhus. *Voyez* PYRRHUS.

Pausanias parle des *néoptolémées* dans les Phocides ; & Héliodore les décrit dans le troisième livre de ses Ethiopiques.

Elles étoient célébrées tous les ans avec beaucoup de pompe par les habitans de Delphes, en mémoire de Néoptolème, fils d'Achille, qui périt dans son entreprise de piller le temple d'Apollon, à dessein de venger la mort de son père, causée par ce dieu au siége de Troyes. Les delphiens ayant tué *Néoptolème* dans le temple même, ils crurent devoir fonder une fête à sa gloire, & honorer ce prince comme un héros.

NÉORITES. Les *néorites*, dit Diodore de Sicile (*lib. XVII.* §. 57.) ressemblent, en général, aux autres peuples des Indes ; mais ils se distinguent d'eux par une circonstance très-particulière. Tous les parens d'un mort l'accompagnent nuds & armés de lances ; & après avoir fait porter son corps dans un bois, ils le dépouillent eux-mêmes de tous ses vêtemens, & le laissent en proie aux animaux de la forêt. Ils brûlent ensuite tout ce qui le couvroit en l'honneur des génies du lieu, & terminent toute la cérémonie par un grand festin qu'ils donnent à leurs amis (*D. J.*)

NEOTERA ou *la jeune déesse*. C'étoit Cléopâtre, reine d'Egypte, qui prit ce nom, Θεα νεωτηρα comme on le voit dans une de ses médailles : ce qui revient à ce que dit Plutarque de Marc-Antoine, que ce prince fut appellé en Egypte, le nouveau Bacchus, & que Cléopâtre ayant pris un habit sacré d'Isis, fut nommée la nouvelle Isis.

NÉPENTHÈS, plante d'Egypte dont Homère (*Odyss. IV*, 220.) dit que Hélène se servit pour charmer la mélancolie de ses hôtes, de Télémaque en particulier, & pour leur faire oublier leurs chagrins. Télémaque étant à table chez Ménélas, & entendant parler des aventures de son père Ulysse se mit à pleurer, & tous les convives l'imitèrent. La belle Hélène, pour ramener la joie, « imagina, dit le poëte, quelque chose qui fut d'un grand secours. Elle mêla dans le vin qu'on servoit à table, *une poudre qui assoupissoit le deuil, calmoit la colère, & faisoit oublier tous les maux.* Celui qui en avoit pris dans sa boisson n'auroit pas versé une seule larme dans toute la journée, quand même son père & sa mère seroient morts, qu'on auroit tué en sa présence son frère ou son fils unique, & qu'il l'auroit vu de ses propres yeux. Telle étoit la vertu de cette drogue que lui avoit donnée Polydama, femme de Théocris, Roi d'Egypte..... Après qu'Hélène eut mêlé cette merveilleuse drogue dans le vin, elle dit aux conviés : le grand Jupiter mêle la vie des hommes de biens & de maux, comme il lui plaît, car sa puissance est sans bornes ; c'est pourquoi jouissez présentement du plaisir de la table, & divertissez-vous à raconter des histoires qui puissent vous amuser ; je vais vous en donner l'exemple, &c ».

Il faut remarquer que *népenthès* n'est pas le nom de la plante, mais une épithète qui signifie remède contre la tristesse & la douleur. Plusieurs auteurs, comme Diodore, Théophraste, Pline, expliquent cet endroit d'Homère à la lettre) & parlent toujours du *népenthès* comme d'une plante qui étoit en Egypte, & dont Homère a exagéré la vertu. Diodore dit même que de son tems, c'est-à-dire, du tems d'Auguste, auquel les romains faisoient un grand commerce avec les égyptiens, les femmes de Thèbes, en Egypte, se vantoient de composer une boisson qui, non-seulement faisoit oublier tous les chagrins, mais qui calmoit les plus vives douleurs & les plus grands emportemens de colère, & il ajoute qu'elles s'en servoient avec succès. Pline parle d'une plante appellée *hellenium* (du nom d'Hélène, vraisemblablement), qu'il croit être le *népenthès* d'Homère, & à laquelle il attribue la même vertu de réjouir & de dissiper la tristesse quand on la prend avec du vin.

Madame Dacier, après Plutarque, Athénée, Macrobe, Philostrate, dit que cette drogue n'est autre chose que les contes agréables qu'elle leur fit ; car il n'y a rien de plus capable de faire oublier aux plus affligés le sujet de leurs larmes, qu'un conte bien inventé & accommodé aux tems, aux lieux & aux personnes.

Le mot *népenthès* est formé de la particule négative νη & de πένθος, deuil, douleur.

NÉPHÉLIES, sacrifices qui s'accomplissoient sans vin, ce que marque le mot même qui signifie en grec sobriété. On y sacrifioit avec de l'hydromel. Les athéniens célébroient les *néphélies* en l'honneur de Mnemosine, de l'Aurore, du Soleil, de la Lune, de Vénus, d'Uranie, & des Nymphes. On y brûloit toutes sortes de bois, excepté celui de la vigne & du figuier. C'est tout ce que nous en apprennent Pollux & Suid...

NÉPHÉLÉ, seconde femme d'Athamas, roi de Thèbes, donna à ce prince deux enfans, Phryxus & Hellé. Comme elle étoit sujette à des accès de folie, le roi en fut bientôt dégoûté, & reprit Ino, sa premiere femme. Les enfans de *Néphélé* eurent part à la disgrace de leur mère ; ils furent persécutés par leur marâtre & ne dûrent leur salut qu'à la fuite. On dit qu'un oracle, forgé par les artifices d'Ino, demanda que les enfans de *Néphélé* fussent immolés aux dieux ; & que dans le moment où on alloit exécuter ce barbare

ſacrifice, la mère ſe changea en nuée, enveloppa ſes deux enfans, & les chargea ſur le dos d'un mouton à toiſon d'or. Cette fable a été compoſée d'après le nom de *Néphélé*, qui, en grec, ſignifie *nuée*. La mère trouva moyen de faire enlever ſes enfans avec les tréſors du roi, & de les faire paſſer dans la Colchide. *Voyez* ATHAMAS, INO, PHRYXUS, TOISON D'OR.

NEPHELIM. C'eſt un nom qui ſignifie également géans ou brigands: ainſi l'on peut croire que les géans dont parle ſouvent la fable, n'étoient que des brigands qui infeſtoient ſouvent les pays où ils faiſoient leur demeure. On trouve ce nom donné quelquefois aux centaures, à qui il convenoit bien dans les deux ſens.

NÉPHTÉ, ΝΕΦΘΥΣ, } femme de Typhon, vivant trop familièrement avec Oſiris, ſon beau-frère, excita la jalouſie de ſon mari, & occaſionna les guerres qu'il y eut entre les deux frères, & qui ſe terminèrent par le détrônement & la mort d'Oſiris. Plutarque dit que la terreur que *Néphté* eut de Typhon, lorſqu'elle ſentit que ſon intrigue étoit découverte, la fit accoucher, avant terme, d'un fils, qui fit depuis la même fonction auprès des dieux que les chiens font auprès des hommes. Ce fils fut *Anubis*. Elle étoit fille d'Athor. On lui rendoit un culte particulier dans certaines villes d'Egypte; ſouvent on plaçoit ſa repréſentation ſur les ſiſtres.

Plutarque (*de Iſide.*) dit expreſſément que dans le langage ſacerdotal on appelloit *nephthys* l'extrémité déſerte & inculte de l'Egypte que baigne la mer Rouge. Son adultere avec Oſiris déſignoit les inondations extraordinaires du Nil, qui le faiſoient refluer & couler dans la mer Rouge. Après ſa retraite, on voyoit croître quelques plantes & ſur-tout le mélilot, dont une couronne laiſſée par Oſiris ſur la couche de *Nephthys*, avoit, ſelon le langage ſacerdotal, fait découvrir à Iſis, l'infidélité de ſon époux.

Cette partie aride de l'Egypte étoit appellée l'Arabie égyptienne & *Nephthys*, tandis que la partie fertile traverſée par le Nil, s'appelloit *Iſis*. De-là vint l'antipathie qui régnoit entre ces deux divinités. L'Arabie égyptienne étoit le règne (*Heſychius* Ἀραβικὴ πνοὴ, ἡ Τυφωνική) du vent brûlant d'Orient; c'eſt-à-dire, de Typhon; delà vint ſon mariage avec *Nephthys*. Les égyptiens fixoient en effet pour demeure à Typhon les environs de Péluſe & du lac Serbonis.

L'étymologie copte du mot *nephthys* confirme cette explication: il veut dire expoſé au vent, & la frontière ou l'extrémité. Outre *Nephthys*, ſa légitime épouſe, Typhon lia un commerce amoureux avec *Thueris*. *Voyez* ce mot.

NEPOS, dans les auteurs de la bonne latinité, ſe prend pour petit-fils; mais dans les auteurs de la baſſe, il ſe prend pour *neveu*. C'étoit auſſi un ſurnom commun à pluſieurs familles de Rome, ſur-tout à celle des *Metellus*. On appelloit encore *nepotes* les gens perdus de débauche, & qui s'étoient ruinés par leurs excès, par alluſion ſans doute à la coutume qu'ont les grands-pères de gâter leurs petits-fils. L'Empereur Hadrien ordonna des peines afflictives contre les diſſipateurs de ce genre; il les faiſoit fouetter publiquement au milieu de l'amphitéâtre, & après cela on les laiſſoit aller où ils vouloient.

NÉPOTIEN, tyran de Rome ſous Magnence.

FLAVIUS POPILIUS NEPOTIANUS, ou FLAVIUS NEPOTIANUS CONSTANTINUS AUGUSTUS.

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RRR. en M. & P. B.

On le trouve plutôt en moyen bronze qu'en petit, ou plutôt, le module peut être placé dans les deux ſuites.

NEPTUNALES, fêtes de Neptune, qui ſe célébroient à Rome le 23 de juillet. Elles étoient différentes des conſuales, quoique celles-ci fuſſent auſſi célébrées en l'honneur de Neptune.

On les célébroit ſous des cabanes de branchage, que l'on conſtruiſoit ſur les bords du Tibre.

On immoloit un taureau à Neptune.

Les grecs célébroient des *neptunales* le huitième jour de chaque mois.

Pendant les *neptunales* les chevaux & les mulets étoient couronnés de fleurs, de branchages, & ne faiſoient aucun travail.

NEPTUNE étoit fils de Saturne & de Rhéa, & frère de Jupiter & de Pluton. Rhéa ayant accouché de Neptune, le cacha dans une bergerie de l'Arcadie, & fit accroire enſuite à Saturne qu'elle avoit accouché d'un poulain, qu'elle lui donna à dévorer. Pauſanias, en racontant cette fable, ajoute ces mots remarquables, qui nous apprennent comment penſoient les gens ſenſés du paganiſme. « Autrefois, dit-il, lorſque j'avois à rapporter ces ſortes de fables, inventées par les grecs, je les trouvois ridicules & pi-

toyables; mais à présent j'en juge autrement; je crois que les sages de la Grèce nous ont caché d'importantes vérités sous des énigmes, & que ce que l'on dit de *Neptune*, est de cette nature. Quoi qu'il en soit, pour ce qui regarde les dieux, il faut s'en tenir à ce qui est établi, & en parler comme le commun des hommes en parle ».

Dans le partage du monde entre les trois frères, l'empire des eaux échut à *Neptune*. Il avoit pour sceptre un trident, c'est-à-dire, une espèce de fourche à trois branches.

Apollodore (*Bibliotheca.*) raconte que sous le règne de Cécrops, chacun des dieux voulant choisir une ville & un pays où il fût particulièrement honoré, *Neptune* vint le premier dans l'Attique, & qu'en frappant la terre de son trident, il en fit sortir une mer. Minerve y arriva ensuite, & en présence de Cécrops, elle planta un olivier, qui se voyoit encore, dit Apollodore, dans le tems de Pandrose. Ces deux divinités, à raison de leurs bienfaits, se disputoient l'Attique. Jupiter les voulant mettre d'accord, leur donna pour juges les douze dieux, qui adjugèrent Athènes & toute l'Attique à Minerve. *Neptune* eut une semblable dispute avec la même déesse au sujet de Trezène, au rapport de Pausanias, qui ajoute que Jupiter les mit d'accord, en partageant cet honneur entre l'un & l'autre, en sorte que les trézéniens honorèrent Minerve sous le nom de *Poliade*, & *Neptune* sous celui de roi; & ils mirent sur leur monnoie, d'un côté, un trident, & de l'autre une tête de Minerve. Il y eut encore un différend entre Junon & *Neptune* pour la ville de Mycènes. *Voyez* INACHUS; & entre le Soleil & *Neptune*, au sujet de Corinthe. *Voyez* ISTHME. *Neptune* ayant été chassé du ciel avec Apollon, pour avoir conspiré contre Jupiter, s'occupa à bâtir les murailles de Troyes pour le service de Laomédon; & ensuite ayant été frustré de son salaire, il se vengea de la perfidie du roi en renversant les murailles de cette ville. *Voyez* APOLLON, LAOMÉDON. Ce dieu eut pour femme Amphitrite; mais on lui donne une infinité de maîtresses; voici les noms de quelques-unes : Alcyone, Alopé, Amymone, Céléno, Chyone, Hippothoé, Méduse, Ménalippe & beaucoup d'autres. Il savoit, comme Jupiter, son frère, prendre différentes figures pour tromper les déesses & les mortelles. *Voy.* ARION.

Neptune a été un des dieux du paganisme des plus honorés : les lybiens le regardèrent comme leur plus grande divinité. Il y eut en Grèce, & dans l'Italie, sur-tout dans les lieux maritimes, un grand nombre de temples élevés en son honneur, avec des fêtes & des jeux. Les jeux isthmiques & ceux du cirque, à Rome, lui furent particulièrement consacrés sous le nom d'Hippius, parce qu'il y avoit des courses de chevaux. Les romains avoient tant de vénération pour ce dieu, qu'outre les *neptunales* qu'ils célébroient en son honneur, au mois de juillet, ils lui avoient encore consacré tout le mois de février, pour le prier d'avance d'être favorable aux navigateurs, qui, dès le commencement du printems, se disposoient aux voyages de mer. Ce qu'il y avoit de singulier, c'est que comme on croyoit que *Neptune* avoit formé le premier cheval, les chevaux & les mulets couronnés de fleurs, demeuroient sans travailler pendant les fêtes de ce dieu, & jouissoient d'un repos que personne n'osoit troubler.

Les victimes ordinaires de ce dieu étoient le cheval & le taureau. Les aruspices lui offroient le fiel des victimes, par la raison que l'amertume de ce viscère, convenoit à l'eau de la mer. Platon, dans son Critias, nous apprend que Neptune avoit un temple magnifique dans l'île atlantique, où l'or, l'argent & les plus précieux métaux brilloient par tout. Des figures d'or représentoient le dieu sur un char traîné par des chevaux aîlés. Cette île atlantique, ajoute-t-il, étant échue à *Neptune*, il eut d'une fille de Cliton & de Leucippe dix enfans qui peuplèrent ensuite tout ce pays. Hérodote parle d'une statue d'airain haute de sept coudées, que *Neptune* avoit près de l'isthme de Corinthe.

On attribuoit à ce dieu les tremblemens & autres mouvemens extraordinaires qui arrivoient sur la terre & dans la mer, & les changemens considérables dans le cours des fleuves & des rivières. Aussi les thessaliens, dont le pays avoit été inondé, ne manquèrent pas de publier, lorsque les eaux furent écoulées, que c'étoit *Neptune* qui avoit ouvert un canal aux eaux pour se retirer. « Et certes, dit Hérodote à cette occasion, leur » sentiment est raisonnable; car tous ceux qui » estiment que ce dieu fait trembler la terre, & » que les gouffres qui se forment sont des ou- » vrages de ce dieu, n'auront pas de peine à » croire que *Neptune* avoit fait ce canal, quand » ils le verront ».

Voici la belle description que Virgile a faite du cortège de ce dieu, quand il marche sur la mer : « *Neptune*, dit-il (*Æneid. lib. V.*), fait » atteler ses chevaux à son char doré, & leur » abandonnant les rênes, il vole sur la surface de » l'onde. A sa présence, les flots s'applanissent, » & les nuages fuient. Cent monstres de la mer se » rassemblent autour de son char; à sa droite, la » suite du vieux Glaucus, Palémon, les légers » Tritons; à sa gauche, les Néréïdes ». Homère fait tirer le char de *Neptune* par des chevaux aux pieds d'airain; seroit-ce pour exprimer leur grande légèreté?

Neptune fut surnommé *Asphalion*, *Consus*, *Epoptes* ou *Inspector*, *Equestris* ou *Hippius*, *Genesius*, *Genethlius*, *Onchestius*, *Phytalmius*, *Portunus*, *Prosclystius*, *Ténarien*. Voyez ces mots.

Il fut aussi surnommé *Hippocurius*, qui élève ou produit le cheval.

Domatites ou Δωματίτης, *qui bâtit*. Il avoit un temple sous ce nom à Lacédémone (*Pausan. Laconic.*). Ce surnom étoit peut-être relatif aux murailles de Troye, qu'il bâtit avec Apollon.

Heliconius. Sous ce surnom, *Neptune* avoit un temple & un culte célèbre à *Hélice*, dans l'Achaïe près d'Egé. Ce culte fut porté dans l'Ionie & à Téos (*Pausan. Achaic.*).

Isthmius. Près du monument d'Aratus, on voyoit à Corinthe un autel dédié à *Neptune*-Isthmien.

Père. On voyoit à Eleusis un petit temple consacré à *Neptune*-Père (*Pausan. Attic.*).

Roi. *Neptune* étoit appellé *Roi* à Trèzène ; on en a vu la raison plus haut.

Ennosigæus, Ἐννοσίγαιος ou Ἐνοσίχθον, *qui ébranle la terre*. On attribuoit à *Neptune* les tremblemens de terre, & son surnom fut formé de Ἔννοσις, *concussio*, & de γαῖα, *terra*. Juvénal (*Sat. X.* 182.) dit :

Ipsum compedibus qui vinxerat Ennosigæum.

Redux pour *reducens*, qui ramène à bon port. Les matelots lui offroient des sacrifices d'action de grâce sous ce surnom. L'on a trouvé à Ostie cette inscription antique :

NEPTUNO. REDUC
SACRUM
Q. MANLIUS Q. F. PAL
SEVERIANUS
VIVIR. AUGUST. ET FLAM
TITIAL. V. S. L. M.

Sisichton, Σεισιχθον, *qui ébranle la terre* ; surnom formé de σειω, *j'ébranle*, & de χθων, *terre*.

Les statues antiques de *Neptune* sont de la plus grande rareté. On en voit une belle au muséum Pio-Clémentin, dont la triple pointe du trident & le dauphin sont modernes. La forme quarrée du manche de ce trident excluoit l'idée du sceptre, & n'admettoit que l'attribut de *Neptune* ou de Pluton. Mais la nudité de la statue & l'air du visage empêchoient d'y reconnoître le dieu des enfers, qui paroît toujours vêtu & avec un air farouche.

« Selon toutes les apparences, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv. VI. ch.* 3.) la grande & belle statue de *Neptune*, tirée des excavations de Corinthe vers le milieu de ce siècle, fut exécutée lors de son rétablissement par César. La forme des lettres de l'inscription qui se lit sur la tête d'un dauphin placé au pied de la statue, sembloit indiquer ce temps. Voici cette inscription :

Π. ΛΙΚΙΝΙΟϹ
ΠΡΕΙϹΚΟϹ
ΙΕΡΕΥϹ...

Elle dit que cette statue avoit été érigée par Publius, membre du collége des prêtres. En effet, il n'est pas rare de voir le nom de la personne qui a fait élever un monument à côté de celui de l'artiste qui l'a exécuté ».

« La configuration de *Neptune*, dit Winckelmann, dans la seule statue de ce dieu qui soit à Rome, & qui se trouve à la villa Médicis, est un peu différente de celle de Jupiter. Il a la barbe plus crêpue, & il y a une différence considérable dans le jet des cheveux qui s'élèvent au-dessus de son front ».

« A ce propos je me rappelle un passage mal entendu de Philostrate, où ce rhéteur, en faisant la description d'un tableau de *Neptune* & d'Amymone, s'exprime ainsi : κυμα γαρ ηδη κυρτουται ες τον γαμον, Γλαυκον εςι, και τε χαροπου, πορφυρουν δε αυτον ο Ποσειδων γραφει (*Philostrat. liv. I. Icon.* 7. *p.* 775.). Olearius, dans ses remarques sur Philostrate, a interprêté le dernier membre de la phrase par un cercle d'or ou par une auréole autour de la tête de *Neptune*. Il reprend à cette occasion le scholiaste d'Homère, qui rend le mot πορφυρεος par *obscurus*. Cet interprête se trompe dans l'une & l'autre assertion. Philostrate dit : La mer commence à former des ondulations, κυρτουται, & *Neptune* la colore d'une teinte de pourpre. Cette description est fondée sur une remarque qu'on a faite, savoir, que la première agitation de la mer méditérannée, après un calme profond, offre dans le lointain un éclat rougeâtre, de sorte que les vagues paroissent alors de pourpre ».

S'il nous étoit parvenu quelque peinture antique de *Neptune*, ce dieu y porteroit sans doute un vêtement verd-de-mer ou céladon, comme le portent les néréïdes (*Ovid. art. l III. v.* 178.). Sextus Pompée, fils du grand Pompée, ayant (*Dio. Cass. l. XLVIII.*) remporté une victoire sur mer, & battu la flotte d'Auguste, prit des habits de couleur céladon, croyant être un fils de

Neptune. Marcus Agrippa ayant gagné une victoire navale sur le fils de Pompée, fut à son tour gratifié par Auguste d'une enseigne couleur verd-de-mer (*Suet. Aug. c.* 25.).

Winckelmann (*II. clas. n°.* 417.) a cru reconnoître sur une pâte antique du baron de Stosch la tête de *Neptune*, quoiqu'elle ne soit accompagnée d'aucun attribut. Il n'a eu d'autre fondement pour ranger cette tête, qui est fort belle, parmi celles de *Neptune*, que la manière dont les cheveux sont agencés. Ils tombent sur le cou en boucles perpendiculaires & parallèles, ce qui paroît avoir été particulier à *Neptune;* car lorsqu'on lui a fait des cheveux flottans, on a disposé (*Goltz. mag. græc. tab. III. n.* 8. *XIX. n.* 4. *XXXIV. n.* 8. *Beger. thes. br. t. II. p.* 574. *Vaillant. num. imp. t. III. n. 6. Maria. n.* 2. *Posth. n.* 1. *n.* 7.) sa barbe de la même manière que les cheveux sont traités sur cette pâte; quelquefois aussi sa barbe & ses cheveux (*Vaillant. num. fam. cæcil. n.* 7. *Falv. n. 6. Mucia. n.* 1.) sont arrangés de la même façon.

« On trouve souvent, dit M. Eckel, des figures antiques debout, un pied posé sur terre & l'autre sur une grosse pierre ou quelqu'objet élevé. Les antiquaires n'ont pas manqué d'observer que les anciens prétoient fréquemment cette attitude à *Neptune* sur les médailles & sur d'autres monumens; cependant quoiqu'il soit évident qu'ils aient eu l'intention d'y renfermer quelqu'allégorie, je ne me rappelle pas que personne se soit donné la peine d'en rechercher le sens. J'ai déjà fait remarquer que l'attitude de poser le pied sur quelque chose étoit en général un signe de propriété. Or, si l'on juge de l'attitude de *Neptune* d'après cette observation, il paroîtra bien vraisemblable que les artistes ont voulu par là faire allusion à la puissance de ce dieu sur la terre, comme ils désignoient ordinairement sa domination sur la mer par le trident ou le dauphin. En effet, ce double empire est prouvé par nombre d'anciens témoignages, entr'autres par une belle épigramme, où *Neptune* est nommé *roi de la mer & maître de la terre* (*Brunch. analect. t. III. p.* 117.). Il y a tout lieu de présumer qu'on fait partager à *Neptune* l'empire de la terre, parce que, dans l'opinion des anciens, c'étoit ce dieu qui causoit les tremblemens de terre; de-là vient qu'il est nommé Ἐνοσίγαιος, c'est-à-dire, *qui ébranle la terre.* Ajoutons que si *Neptune* étoit particulièrement révéré par les insulaires & les habitans des côtes de la mer, il ne l'étoit pas moins par les peuples qui habitoient l'intérieur des terres, tels que les phrygiens qui, selon Strabon, cherchoient à se le rendre propice, afin d'être préservés de ce terrible fléau (*L. XII. p. m.* 868.). Remarquons encore qu'à l'exception de *Neptune*, l'attitude dont il s'agit désigne dans d'autres figures quelqu'un qui écoute un discours avec attention, ou qui contemple un objet qui l'intéresse (*Buonaroti osservaz. istor.* dans la préface, *pag. viij.* & le *Mus. ercolan. Bronzi. t. II. p.* 232.).

Neptune porte la foudre sur une médaille de Claude (*Tristan. com. hist. t. I. p.* 185., & sur une pierre gravée (*Monumenti inediti, n°.* 3.).

On ne voit jamais dans les monumens antiques *Neptune* avec une couronne de joncs; mais il porte ordinairement, comme son frère Jupiter, un diadême ou bandeau royal. La couronne de joncs n'est donnée qu'aux tritons & aux autres divinités marines subalternes (*Monumenti inediti, t. II. pag.* 47.).

Les cyclopes avoient forgé un seau pour abreuver les chevaux de *Neptune* (*Callim. hymn. Dion.* 50.).

NEPTUNE paroît debout sur les médailles des béotiens, de Posidonia, de Ténos.

— Debout ou assis, tenant le trident & l'acrostolium, ou un dauphin, sur les médailles de Bysantium, de Carteïa.

On voit sa tête sur plusieurs médailles consulaires.

NERATIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

NERE, *NEROS*, espace de temps dont les chaldéens faisoient usage dans leur chronologie. Ils divisoient le temps en sares, en *néres* & en soses. Le sare, suivant Syncelle, marquoit un espace de trois mille six cent ans; le *nére* en marquoit six cent, & le *sose* soixante. Cette manière de compter donne à la durée des premiers règnes un nombre fabuleux d'années; mais lorsqu'on ne regarde les sares que comme des années de jours, & les *néres* que comme de simples heures, le calcul des anciens auteurs paroît quadrer avec le nombre d'années que Moyse donne aux premiers patriarches; c'est du moins l'opinion de Scaliger, de Pétau, & des auteurs anglois de l'Histoire universelle (*D. J.*).

NÉRÉE, dieu marin plus ancien que Neptune, étoit, selon Hésiode (*Thegon.* 233.), fils de l'Océan & de Thétis, &, selon d'autres, de l'Océan & de la Terre. On le représente comme un vieillard doux & pacifique, qui aimoit la justice & la

modération. Il excella dans l'art de connoître l'avenir ; il prédit à Pâris les maux que l'enlèvement d'Hélène devoit attirer sur sa patrie. Il apprit à Hercule où étoient les pommes d'or qu'Eurysthée lui avoit ordonné d'aller chercher. Il voulut, dit-on, se changer en différentes figures pour s'empêcher de donner cet éclaircissement au prince grec ; mais celui-ci le retint jusqu'à ce qu'il eût repris sa première figure. Apollodore nous apprend qu'il faisoit son séjour ordinaire dans la mer Egée, où il étoit environné des néréïdes, ses filles, qui le divertissoient par leurs chants & leurs danses. Il avoit épousé Doris, sa propre sœur. Les poëtes ont pris souvent *Nérée* pour l'eau même (De *ναρὸς*, qui signifie *coulant*, ou, selon d'autres, de *νεῖσαι*, *nager*.) que son nom signifie.

Pour la couleur de son vêtement, *voyez* NÉRÉIDES.

Sur un marbre antique, *Nérée* porte la coquille appellée *conque*, en guise de trompette, comme les tritons.

NÉRÉIDES, filles de Nérée & de Doris, formoient une des familles des nymphes marines. Hésiode (*Theogon.* 240.) en compte cinquante, dont voici les noms : Aetée, Agavé, Amphitrite, Autonomé, Cimo, Cimatolège, Cymodoce, Cimothoé, Doris, Doto, Dynamène, Ejone, Erato, Evagore, Everné, Eucrate, Eudore, Eulimène, Eunicé, Eupompe, Galathée, Galéné, Glaucé, Glauconomé, Halimède, Hypponoé, Hypothoé, Laomédée, Liagore, Lysmaste, Mélite, Ménippe, Némertès, Nésée, Niso, Panope, Pasythée, Pherusa, Polynomé, Pontopona, Pronoë, Proto, Protomédée, Psamathe, Sao, Speo, Thalie, Thémisto, Thètis....... Homère (*Iliade*, 18) en donne les noms un peu différemment, & n'en compte que trente-trois. Aetea, Agavé, Amathie, Amphinome, Amphitoë, Apseudès, Callianaste, Callianira, Clymène, Cymodocé, Cymothoa, Dexamène, Doris, Dotho, Dynamène, Galathée, Glaucé, Halia, Janesse, Janire, Jera, Lymnoria, Mélita ; Mœre, Nemertès, Nesæa, Orythie, Panope, Pherusa, Proto, Spio, Thalie, Thoa. Ces noms, au reste, presque tous tirés de la langue grecque, conviennent bien à des divinités de la mer, puisqu'ils expriment les flots, les vagues, les tempêtes, la bonace, les rades, les isles, les ports, &c.

Les *Néréïdes* avoient des bois sacrés & des autels en plusieurs endroits de la Grèce, sur-tout sur les bords de la mer. On leur offroit en sacrifice du lait, du miel, de l'huile, & quelquefois on leur immoloit des chèvres. La *néréïde* Doto, dit Pausanias, avoit un temple célèbre à Gabala. (*Corinthiac.*)

Pline parle d'êtres marins que l'on croyoit être des *néréïdes* ; mais des naturalistes modernes n'y verroient que des poissons.

On connoît des médailles d'Agrippine frappées à Corinthe & une de Marseille, sur lesquelles on voit des figures moitié femmes & moitié poissons, qu'on est convenu d'appeller *néréïdes*. Elles sont quelquefois portées par des tritons ; mais plus communément les artistes les ont représentées assises sur un cheval marin & traversant les eaux qu'elles ne font qu'effleurer de la plante des pieds. Les *néréïdes* de marbre que Pline met au nombre des ouvrages du célèbre Scopas, étoient portées par des cétacées, des dauphins & par des chevaux marins. Les peintures d'Herculanum nous en offrent trois : la première est sur un cheval marin, la seconde sur un gros poisson, & la troisième est sur un jeune taureau terminé en dauphin, qu'elle semble caresser, ce qui s'accorde assez bien avec une description que fait Claudien, de *néréïdes* portées par différens monstres marins. (Pierres gravées du duc d'Orléans. I. p. 123)

On donnoit ordinairement aux *néréïdes* des draperies vert-de-mer ou céladon (*Ovid. art. l.* 3. *v.* 178.). En général, tout ce qui avoit rapport aux divinités de la mer, jusqu'aux animaux qu'on leur sacrifioit, portoit des bandelettes de cette couleur ; de même les nymphes, parce qu'elles tiroient leur nom de l'eau.

Sur une pâte antique de la collection de Stoch, on voit une *néréïde* portée sur un cheval marin. Cette figure est entièrement drappée, & les autres ne sont drappées que par en bas, comme la belle statue d'une Thétis ou d'Amphitrite en pied, qui a été trouvée en 1744, dans les ruines de la villa d'Antonin le pieux, entre Genzano & Lavinio. La draperie qui couvre les cuisses & une jambe, & passe sur le bras gauche de cette statue, est la plus fine & la plus belle qu'on puisse voir. Elle tient un gouvernail, qui pose sur un monstre marin couché à ses pieds. La base même de cette statue s'est conservée ornée d'un *rostrum*. Le card. Alex. Albani, qui en a fait l'acquisition, l'a fait restaurer.

NÉREINE. *Voy.* MARS.

NERFS (Cordes de) *Voy.* CORDES.

NERIA. Famille romaine, dont on a des médailles

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

NÉRIENE. *Voy.* BELLONE.

NERO, furnom de la famille *Claudia*.

NÉRON & DRUSUS, Céfars, fils de Germanicus.

NERO & DRUSUS, Cæfares.

Leurs médailles font :

O. en or & en argent.

C. en M. B. de coin romain, où ils font à cheval.

RR. en M. B. de Colonies, avec leurs têtes.

NÉRON, fils adoptif de Claude.

NERO CLAUDIUS CESAR, AUGUSTUS.

Ses médailles font:

C. en or, quelques revers font R.

C. en argent; quelques revers font R.

RR. en médailles grecques:

RR. en médaillons d'argent.

Il y en a un beaucoup plus rare, avec la tête de ce prince & la qualité d'Apollon combattant.

C. pour la plupart en médailles de potin d'Egypte.

C. en G. B. de coin romain; quelques revers font en R.

C. en M. & P. B.

O. en G. B. de Colonies.

R. en M. & B. P.

RR. en G. B. grec.

C. en M. B.

RR. du même module, avec la tête d'Agrippine.

C. en P. B.

RRR. du même module, avec la tête de Rhafcuporis, roi de Thrace; elle a été gravée dans Seguin.

R. dans les médailles contorniates. Ces médailles, dont on trouve un affez grand nombre dans différens règnes, n'ont point été fabriquées fous les princes qu'elles repréfentent. On les range dans les fuites du grand bronze, ou avec les médaillons, à caufe de leur largeur.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit la tête de *Néron* fur une cornaline & fur un cryftal de roche; fa tête jeune, avec celle d'Agrippine, fur un lapis lazuli. On y trouve enfin, fur une pâte, dont l'original appartenoit à la comteffe *Chéroffini*, deux petits médaillons entourés de laurier, portés par une victoire debout, & où l'on voit les têtes de *Néron* & d'Agrippine.

« *Néron*, fucceffeur de Claude, témoigna, dit Winckelmann, une paffion effrénée pour tout ce qui étoit relatif aux arts; mais cette paffion reffembloit chez lui à celle de l'avarice, qui cherche plutôt à entaffer qu'à produire. La ftatue de bronze d'Alexandre, de la main de Lyfippe, qu'il fit dorer, nous attefte la dépravation de fon goût. Pline, qui rapporte ce fait, ajoute que la richeffe de ce métal ayant fait perdre à la ftatue la fineffe du travail, l'on fut obligé d'en ôter l'or, & que malgré les cicatrices que la dorure y avoit laiffées, on l'eftimoit davantage telle qu'elle étoit. Ce qui prouve encore fon mauvais goût, ce font d'abord les rimes qu'il cherchoit à placer à l'hémiftiche & à la fin du vers, puis les métaphores ampoulées qu'il entaffoit les unes fur les autres : vices de diction que Perfe tourne en ridicule. Il y a grande apparence que Sénèque, qui exclut cependant les peintres & les fculpteurs du cercle des arts libéraux, eut beaucoup de part au goût de ce prince ».

» Il n'eft pas aifé de porter un jugement fur le ftyle de l'art du temps de *Néron*; car, à l'exception de deux têtes mutilées de cet empereur, de la prétendue ftatue d'Agrippine fa mère, & d'un bufte de Poppée, fa femme, il ne nous eft rien parvenu de confidérable. Pour ce qui eft des prétendus portraits de Sénèque, ils ne peuvent pas repréfenter ce romain ainfi que je le ferai voir ci-après ».

« La tête de *Néron*, confervée dans le cabinet du capitole, n'a d'antique que la partie fupérieure, & le vifage même n'a d'original qu'un œil. Dans la fuperbe collection des portraits des empereurs, expofés à la villa Albani, la tête de *Néron* manque, d'où l'on peut juger de la rareté des images de ce prince. D'après cet expofé, que veut-on prouver par une tête de bronze de la villa Mattei? Cette tête, d'un travail moderne des plus médiocres, mériteroit auffi peu d'être citée ici, qu'une autre tête moderne de *Néron*, fi on ne la trouvoit pas citée par Keyfler comme une antique du premier mérite, d'après les livres auffi plats que mal raifonnés qu'il a copiés. Il en eft de même du cabinet du capitole : des infpecteurs ignorans y ont placé une tête de *Néron* entièrement moderne à côté de la tête reftaurée, dont je viens de faire mention. On y trouve pareillement une tête de cet empereur travaillée de relief dans le goût des médaillons. Je ferai ici une obfervation générale, c'eft que toutes ces têtes, traitées de demi-boffe, font des productions modernes ».

NERONIAS, en Palestine, jadis Césarée Panéade. ΝΕΡΩΝΙΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de *Néron*, dont Agrippa lui avoit fait prendre le nom.

NÉRONIENS, jeux littéraires institués par Néron, l'an 813 de Rome. Cet empereur qui aspiroit à la gloire frivole d'être poëte & orateur, crut signaler son règne par l'établissement d'un combat littéraire. Dans les jeux qui de son nom furent appellés *néroniens*, *neronia certamina*, & qui devoient avoir lieu tous les cinq ans, mais qu'il fit célébrer beaucoup plus fréquemment; dans ces jeux, dis-je, il y avoit entr'autres, à la manière des grecs, un combat de musique, *musicum certamen*. Par ce mot de musique, *musicum*, on doit entendre un combat poétique; ce qui prouve cette interprétation, c'est qu'on lit dans Suétone (*ch. xij.*) que cet empereur par le suffrage des juges qu'il avoit établis pour présider à ce combat, y reçut la couronne du vainqueur en poésie & en éloquence; quoique cette couronne fût l'objet de l'émulation de tout ce qu'il y avoit alors de gens distingués par leurs talens dans ces deux parties.

NERVA, surnom des familles *Cocceia*, *Licinia*.

NERVA. *Nerva Cesar Augustus*.

Ses médailles sont :

R. en or.

RRR. restituées par Trajan.

C. en argent. Il y a quelques revers rares.

R. en médailles grecques.

RR. en médaillons latins & grecs, d'argent.

C. en G. B. de coin romain, excepté les revers rares dont on ne trouve que dix à douze.

C. en M. & P. B.

O. en G. B. de colonies.

RR. en M. & P. B.

RRR. en G. B. grec, principalement avec le titre de dieu.

Spanheim en a fait graver la tête.

RR. en M. & P. B.

« Le règne de *Nerva* fut trop court & trop agité, dit Winckelmann, pour avoir été fécond en ouvrages de l'art. Aussi, en exceptant une partie de son *forum*, & sur-tout les trois superbes colonnes d'un portique, avec son plafond ainsi que quelques têtes, il ne nous en reste rien. Les Méandres se trouvent très-fréquemment sur les peintures & les vases antiques, mais ils sont très-rares sur les plafonds des anciens édifices; Rome n'en fournit qu'un exemple : c'est le plafond du portique de *Nerva*; & hors de Rome on ne connoit en bâtiment, avec de semblables ornemens, que le plafond de Palmyre ».

« Le cabinet du Capitole renferme une tête très-belle & très-rare de cet empereur. Il est faux, ainsi qu'on l'a avancé, que cette tête soit un ouvrage de l'Algarde; il n'y a eu d'autre part que d'en avoir restauré le bout du nez, l'extrémité de l'oreille & de l'avoir traitée avec tant de circonspection, qu'il s'est fait scrupule d'enlever la terre nichée entre les cheveux. Le cardinal Albani, des mains duquel cette antique a passé au Capitole, la tenoit du prince Pamfili. Mais le marquis de Rondinini possède un buste avec son socle d'une conservation parfaite; c'est sans doute aussi un portrait de cet empereur, & du nombre des têtes rares dont le nez n'est pas endommagé ».

« Suivant Fulvius Ursinus, ce seroit du temps de *Nerva* que dateroit une figure moitié grande comme le naturel, & placée dans la cour du palais Altieri. L'inscription mise sur son socle nous apprend que cette statue fut érigée à M. Mettius Epaphrodite, par son frère. Ce savant croit qu'elle peut représenter un Epaphrodite de Chéronée, qui, selon Suidas, fleurit sous Néron & sous *Nerva* ».

NERULINUS, surnom de la famille *Suillia*.

NERVUS, lien de bois que l'on mettoit aux pieds, aux mains & au cou. Il y avoit cinq trous par lesquels on faisoit passer les cinq membres : *Quinque foramina habens, quibus pedes & manus & cervix inseruntur.* La situation dans laquelle le criminel étoit ainsi attaché étoit très-gênante, puisque, toujours courbé, sa tête passoit presqu'entre ses genoux.

NÉSÉE, une des néréïdes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mère d'Aristhée. Son nom signifie *la nageuse* (de νεω, *je nage.*).

NÉSIBIS. *Voyez* Nisibe.

NÉSIS, ville de Campanie, près de Pouzzole, dont Pline vante les asperges.

NESSUS, centaure, qui fut tué par Hercule pour avoir voulu enlever Déjanire. Il étoit fils d'Ixion & d'une Nue. *Voyez* Centaures, Déjanire, Ixion.

NESTÉES ou JEUSNE. C'étoit un jeûne établi à Tarente, en mémoire de ce que la ville étant assiégée par les romains, les habitans de Rhégio, pour leur fournir des vivres, résolurent de s'abstenir de manger tous les dixièmes jours,

& ravitaillèrent ainsi la ville, qui fut délivrée du siége. Les tarentins, pour laisser un monument, tant de l'extrémité où ils avoient été réduits, que du bon office que leur avoient rendu les rhégiens, instituèrent cette fête ou ce jeûne. Son nom est formé de *νῆστις*, *qui est à jeûn.*

NESTOR, un des douze fils de Nélée, n'ayant pris aucune part à la guerre que son père & ses frères firent à Hercule en faveur d'Augias, resta seul de toute sa famille, & succéda a son père au royaume de Pylos. Il étoit fort âgé lorsqu'il alla au siége de Troye, où il commanda les messéniens. Un jour Hector étant venu entre les deux armées défier tous les grecs au combat, *Nestor* voyant que personne ne se présentoit pour combattre contre le prince troyen, s'écria (*Iliad. l. VII.*) : « Ah! grand Jupiter, que ne suis-je » dans la fleur de la jeunesse où j'étois lorsque » les pyliens & les peuples de l'Arcadie se fai- » soient une cruelle guerre sur les rives du Cé- » ladon. Le vaillant Ereutalion paroissoit comme » un dieu à la tête des troupes d'Arcadie, & » défioit les plus vaillans; mais personne n'osoit » paroître devant lui. Honteux & las de ses in- » sultes, quoique je fusse le plus jeune de l'ar- » mée, je me présente pour le combat; il mé- » prise ma jeunesse; mais je combats avec tant » d'audace qu'enfin Minerve secondant mes ef- » forts, j'abbats à mes pieds ce redoutable en- » nemi. Que n'ai-je donc les forces que j'avois » dans cette florissante jeunesse! Hector me ver- » roit bientôt voler à sa rencontre, pour me me- » surer avec lui ». Les reproches du vieillard furent si efficaces, que neuf généraux grecs se présentèrent aussi-tôt.

Nestor raconte (*Iliad. l. II. & I.*) ailleurs les succès qu'il eût dès ses premières années dans la guerre des pyliens contre les éléens. Mais au siége de Troye, il n'étoit plus que pour le conseil. Il y perdit son fils Antiloque (*Voyez ce mot.*). Aussi Homère dit que c'étoit l'homme le plus éloquent de son siècle. Les paroles qui sortoient de sa bouche étoient plus douces que le miel; elles étoient pleines de vérité, & marquoient sa grande sagesse.

Nestor avoit déjà vu deux âges d'homme, continue le poëte, & il régnoit sur la troisième génération. Hérodote & d'autres auteurs évaluent un âge d'homme ou une génération à trente ans ou environ, & pour lors il n'y aura rien d'extraordinaire dans la longue vie de *Nestor*, qui peut avoir vécu au-delà de quatre-vingt-dix ans; ce qui se justifie par la date des évènemens que *Nestor* avoit vus; car il dit qu'il étoit fort jeune du temps de la guerre des lapithes avec les centaures, & que cependant il étoit en état de donner des conseils. Il pouvoit donc avoir dès-lors environ vingt ans. On compte environ soixante ans de la guerre des lapithes à la prise de Troye; ainsi *Nestor* au siége de Troye, pouvoit avoir plus de quatre-vingt ans. Mais Ovide fait dire à *Nestor*: « Personne n'a vu autant de chose que » moi, puisque j'ai déjà vécu deux siècles, & que » je cours maintenant le troisième ». Hygin ajoute que *Nestor* jouit d'une si longue vie par le bienfait d'Apollon, qui voulut transporter sur lui toutes les années dont avoient été privés les enfans de Niobé, frères de sa mére Chloris. Cette fable a donné origine à cette coutume des grecs, quand ils vouloient souhaiter à quelqu'un une longue vie, de lui souhaiter les années de *Nestor.*

Philostrate (*Liv. II.*) peint *Nestor* vêtu de draperie rouge.

Athénée (*Lib. II.*) dit que les anses de la coupe de *Nestor* étoient formées par deux pigeons.

On voit sur une sardoine de la collection de Stosch, un vieillard avec une forte barbe, armé d'une pique, d'une épée & d'un bouclier rond, parlant à un jeune homme armé de la même manière. Ce pourroit être *Nestor* qui persuade à Patrocle (*Il. Λ. v. 654. seq.*) de retourner combattre contre les troyens. La gravure est de la première manière de l'art.

NÉTE. C'est ainsi que s'appelloit chez les grecs la plus aiguë ou la quatrième corde du troisième & du quatrième tétracorde.

Quand le troisième tétracorde étoit conjoint avec le second, c'étoit le tétracorde synnemenon, & sa *néte* s'appelloit *néte synneménon.*

Ce troisième tétracorde portoit le nom de *diazeugménon*, quand il étoit disjoint d'avec le second, & sa *néte* s'appelloit aussi *néte diazeugménon.*

Enfin, le quatrième tétracorde portant toujours le nom d'*hyperboléon*, sa *néte* s'appelloit aussi toujours *néte hyperboléon.*

Nete, dit Boëce, *quasi neute*, id est, *inferior.* Car les anciens, dans leurs diagrames, mettoient en bas les sons aigus & les graves en haut (8).

NÉTOIDES, *en musique*, sons aigus. *Voyez* LEPSIS.

NÉTOPION, en grec *νετώπιον*, nom donné par les anciens à un oignement ou onguent précieux & très-odoriférant, composé d'un mélange de fines épices, comme le *spicatum*, le *comagenum* & le *susinum*; les dames romaines en usoient par

luxe. Hippocrate le prefcrit affez fréquemment dans les maladies de la matrice; il le confeille auffi contre la furdité, quand elle eft caufée par des humeurs groffières & vifqueufes raffemblées dans la première chambre de l'oreille. Le mot *nétopion* défigne quelquefois l'*onguent égyptiatique*, & quelquefois auffi l'*huile d'amendes douces* (*D. J.*).

NÉTOS. *Voyez* ESPAGNOLS & NETYS.

NETUM, en Sicile. ΝΕΗΤΩΝ.

Pellerin a publié une médaille autonome de bronze frappée dans cette ville.

NÉVÉRITE, *Neverita*. Martianus Capella la place dans la dixième région du ciel. Quelques manufcrits portent *Nérite* au lieu de *Névérite*; d'où quelques critiques ont conjecturé que ce pourroit être *Nérine*. On trouve cependant dans les glofes: *Neverita, reverentiæ dea*, déeffe du refpect.

NEUF. Ce nombre étoit confacré aux expiations (*Ovid. met. l. X. v.* 434. & *Proper. l. II. eleg.* 24.).

NEVROBATÆ. Voyez DANSEURS de corde.

ΝΕΥΡΟΣΠΑΣΤΑ. Voyez MARIONNETTES.

NEXUS, contrat entre les citoyens à deniers découverts, & en préfence de témoins & de celui qui portoit la balance. C'étoit une formalité du droit romain, par laquelle les citoyens contractoient enfemble, & vendoient ou acquéroient le droit de propriété fur une chofe, en préfence de cinq témoins, avec la balance & l'argent comptant. Tous les biens qui pouvoient s'aliéner, c'eft-à-dire, paffer d'un maître à un autre, étoient appellés *res mancipi*, & cette aliénation fe faifoit par la formalité du *nexus*; & cette formalité, felon le jurifconfulte Caius, s'exécutoit de cette manière: *Mancipatio eft imaginaria quædam venditio, quod ipfum jus eft romanorum civium, eoque res ita agitur, abhibitis non minùs quinque teftibus civibus romanis puberibus, & prætereà alio ejufdem conditionis, qui libram æneam teneat, qui appellatur libripens.* Celui qui achetoit la propriété, ajoute cet auteur, tenant fon argent, parloit ainfi: *Hunc ego hominem ex jure quiritium meum effe aio, ifque mihi emptus ex hoc ære æneâque librâ.* Enfuite il touchoit la balance avec fon argent qu'il donnoit au vendeur, comme le prix de la chofe qu'il achetoit. Selon la loi des douze tables, conclut le jurifconfulte, il n'y avoit pas d'autre manière d'aliéner un bien. Ce droit du *nexus* n'avoit lieu qu'entre les citoyens romains.

NEXUS, c'eft-à-dire, attaché par efclavage à fon créancier pour dettes. On appelloit *nexi* chez les romains ceux qui ayant contracté des dettes & ne les pouvant acquitter au jour marqué, devenoient les efclaves de leurs créanciers, qui pouvoient non-feulement les faire travailler pour eux, mais encore les mettre aux fers & les tenir en prifon: *Liber qui fua opera in fervitude pro pecuniâ quam debet, dum folveret, dat, nexus vocatur*, dit Varron.

La condition de ces débiteurs, appellés *addicti*, étoit d'autant plus miférable, que leurs travaux & leurs peines n'entroient point en déduction de leurs dettes; mais lorfqu'ils avoient payé, ils recouvroient avec la liberté tous leurs droits; car cet efclavage étoit différent du véritable efclavage, en ce que les *nexi* pouvoient, malgré leur maître, fe délivrer de la fervitude, en payant leurs dettes, & en ce qu'ils n'étoient pas regardés comme affranchis après être fortis de fervitude, mais comme citoyens libres, *ingenui*, puifqu'ils ne perdoient pas la qualité de citoyen romain, pouvant même fervir dans les légions romaines: *Servus cùm manumittitur fit libertinus; addictus, receptâ libertate eft ingenuus. Servus, invito domino, libertatem non confequitur; addictus folvendo, citrà voluntatem domini, confequitur. Ad fervum nulla lex pertinet, addictus legem habet; propria liberi, quæ nemo habet nifi liber, prænomen, nomen, cognomen tribuni habet hæc addictus.* Ce font les termes de Quintilien.

Cette coutume fut en ufage à Rome jufqu'à l'an 429, & elle donna occafion à plufieurs tumultes de la part des plébéïens; ils la regardoient comme une véritable tyrannie, qui obligeoit les enfans mêmes à fe rendre efclaves pour les dettes de leurs pères. Un jeune homme nommé Caius Publilius, ayant été maltraité cruellement pour n'avoir pas voulu condefcendre aux defirs infâmes de Lucius Papirius fon maître, à qui il s'étoit donné comme efclave pour les dettes de fon père, *cui cùm fe C. Publilius ob æs alienum paternum nexum dediffet*, il excita la commifération des citoyens, & fut caufe de la loi qui ordonnoit que les biens des débiteurs répondroient à l'avenir de l'argent prêté, mais que les perfonnes feroient libres: *Pecuniæ creditæ bona debitoris, non corpus obnoxium effet; ita nexi foluti, cautumque in pofterum ne nectèrentur*, dit Tite-Live, lib. VII. cap. xxviij. (*D. J.*)

.........NGE, prince inconnu.

Ses médailles font:

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en argent.

NICASIA, île fporade, jadis ICARIA.

On a quelques médailles impériales grecques frappées dans cette île, selon le P. Hardouin.

Strabon (*Liv. XIV. p. 638.*) assure qu'il y avoit dans *Nicaria* un temple de Diane, appellé *tauropolium*; & Callimaque n'a pas fait de difficulté de dire que de toutes les îles il n'y en avoit pas un de plus agréable à Diane que celle-ci. Goltzius a donné le type d'une médaille représentant d'un côté une Diane chasseresse, & de l'autre une personne assise sur un taureau, avec cette légende Ικαρίων. On pourroit prendre cette personne pour Europe; mais, selon la conjecture de Nonius, c'est plutôt la même Diane; le taureau marquant l'abondance des pâturages de l'île, & la protection de cette déesse.

NICATES ou *nisitæ*, peuples de l'Ethiopie, au-dessus de l'Egypte, selon Pline (*L. VI. c. 30.*), qui dit que ce mot signifie *des hommes qui ont trois ou quatre yeux*; non que ces peuples fussent tels, mais parce qu'ils appliquoient toute leur attention à bien lancer leurs flèches.

NICATORIS, près de l'Euphrate en Syrie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

NICÉ. C'est le nom grec de la Victoire, qu'Hésiode dit être fille de Pallas & du Styx, & compagne inséparable de Jupiter. Ce mot est la racine du nom de plusieurs hommes & de plusieurs villes.

NICÉE, naïade, fille du fleuve Sangar. Bacchus l'enivra, dit-on, en changeant en vin l'eau d'une fontaine où elle buvoit ordinairement, & la rendit mère des Satyres. *Voyez* SATYRES.

NICÉE, en Bithynie. ΝΙΚΑΕΙΩΝ. ΝΕΙΚΑΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

RR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en argent.

Elle a fait frapper plusieurs médailles de famille, & des médailles impériales grecques, sous l'autorité de ses proconsuls, en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis le successeur de César jusqu'à Salonine, Valérien jeune & Macrien jeune.... M. Neuman en a publié une de Mamée.

NICÉE, dans l'Asie-Mineure, près de Cilbianus. ΝΕΙΚΑΙΕΩΝ ΤΩΝ ΕΝ ΚΙΛΒΙΑΝΩ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domna, de Géta, de Gordien-Pie.

NICÉPHORE I.

NICEPHORUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RR. en or.

O. en argent & en B.

C'est sous ce règne que les médailles grecques qui ont cessé depuis Galère Maximien, se retrouvent jusqu'à la fin de l'empire.

NICÉPHORE Phocas ou II.

NICEPHORUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

O. en argent.

RR. en M. B.

NICÉPHORE III ou Botoniate.

NICEPHORUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

O. en argent & en B.

NICÉPHORE, fils d'Artavasde.

NICEPHORUS AUGUSTUS.

RRRR. en or, où il est au revers d'Artavasde. Cette médaille est au cabinet du roi, & on en trouve une autre dans le cabinet de Pellerin.

NICEPHORIUM, dans la Mésopotamie. ΝΙΚΗΦΟΡΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Gordien-Pie.

NICETERIES. Les anciens appelloient *niceteria* le prix d'une victoire, une réjouissance pour une victoire. On célébroit une fête à Athènes nommée *nicéteries*, en mémoire de la victoire que Minerve remporta sur Neptune dans la dispute qu'ils eurent ensemble, pour savoir qui donneroit le nom à la ville, nommée depuis Athènes.

NICHES. Les bains de Dioclétien, qui subsistoient encore en grande partie, il y a deux siècles, étoient alors la principale école des architectes pour la partie de l'élégance. Chambrai (*c. 16. & 29.*) en a représenté deux morceaux. C'est d'après les *niches*, avec les colonnes des deux côtés & la corniche au-dessus, que San Gallo fit le premier des ornemens pareils à ceux des anciens, aux fenêtres du palais Farnèse.

Les archivoltes des *niches* étoient ornés d'une espèce de coquille. Le plus ancien ouvrage auquel

cet ornement se soit conservé, est un bâtiment circulaire en forme de théâtre, lequel a probablement appartenu au *forum* de Trajan. Cette coquille se trouve aussi dans les *niches* de Palmyre & au temple de Rome, auquel on a faussement donné le nom de temple de Janus.

On voit souvent sur les pierres gravées de petites statues de divinités placées dans des *niches* faites de planches, que l'on appelloit (*Priap. carm.* 13. 49.) *sacella* ou *tentoria*.

NICOCRÉON. *Voyez* ARSINOÉ.

NICOLAI, Νικολάοι. C'est le nom qu'Auguste donna aux dattes fameuses que produisoit la vallée de Jéricho. Il n'y en avoit point de plus estimées; & l'empereur, pour les distinguer des dattes ordinaires, les appella du nom de *nicolas*, ainsi qu'Athénée nous l'apprend (*L. XIV. c.* 18.). Plutarque en parle en ces termes, selon la version d'Amiot (*Propos de table, l. VIII. quest. iv.*): « Si la palme produisoit en Grèce les dattes comme elle fait en Syrie ou en Egypte, ce seroit bien le plus beau fruit que l'on sauroit voir, le plus doux que l'on sauroit savourer, & il n'y en auroit point d'autre qui fût digne de lui être comparé; c'est pourquoi l'empereur Auguste aimant singulièrement *Nicolas*, philosophe péripatéticien, appella les plus belles & les plus grandes dattes *nicolas*, & jusqu'aujourd'hui encore les appelle-t-on ainsi ».

Photius (*Bibl. cod.* 189.) prétend que les *nicolaï* n'étoient point des dattes, mais des espèces de gâteaux que *Nicolas* de Damas envoyoit en présent à Auguste. Eustathe, Suidas & Hésychius sont du même avis. Spanheim conjecture que les dattes faisoient le principal mérite de cette pâtisserie; mais l'abbé Sévin paroît en avoir mieux jugé dans les *Mém. de l'acad. des inscript.*: « Malgré mon respect, dit-il, pour ce savant homme (Spanheim), je ne serai point de son avis, & cela avec d'autant plus de justice, que les paroles de Plutarque & d'Athénée ne sont pas susceptibles d'une semblable explication. Ces auteurs rapportent que les dattes de *Nicolas* de Damas, supérieures aux autres & par leur grosseur & par leur bonté, furent appellées *nicolaï*; ici il n'est point mention de gâteau; & dès-lors le parti que prend Spanheim doit paroître insoutenable. Quant à moi, je ne me ferai point un scrupule d'abandonner Hésychius & Suidas, lorsque leur autorité sera combattue par des témoins aussi respectables que le sont ceux dont on vient de parler ». Grotius préfère aussi l'autorité d'Athénée, de Plutarque & de Josephe à celle des auteurs plus modernes, tels que Photius, Suidas & Hésychius. (*D. J.*)

NICOMAQUE. La ville de Phère dans le Péloponnèse lui bâtit un temple, & plaça au rang des dieux ce fils de Machaon que l'on invoquoit dans les maladies.

NICOMÉDE I, roi de Bithynie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΝΙΚΟΜΗΔΟΥ.

Ses médailles sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

NICOMÉDE II, roi de Bithynie.

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

NICOMÉDE III, roi de Bithynie.

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

NICOMÉDIE, en Bithynie. ΝΙΚΟΜΗΔ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses gouverneurs & de ses préteurs des médailles impériales grecques en l'honneur de la plupart des Augustes depuis le premier jusqu'à Valérien jeune; ..... & des médailles de famille.

NICON. Ce mot signifie en grec *vainqueur.* Auguste s'avançant vers Actium, pour livrer bataille à Antoine, trouva un homme qui conduisoit un ane; l'homme s'appelloit *Eutychus*, qui veut dire en grec *bien fortuné*, & l'âne *Nicon*, qui veut dire *vainqueur.* Il prit cela pour une marque de sa victoire future; & après qu'il l'eût remportée, il bâtit, au même lieu où étoit son camp, un temple dans lequel il mit la figure de l'âne & de l'ânier.

NICON, fameux athlète de Thase, île de la mer Egée, avoit été couronné vainqueur jusqu'à quatorze fois dans les jeux solemnels de la grèce. Un homme de ce mérite ne manqua pas d'envieux. Après sa mort, un de ses rivaux insulta sa statue, & la frappa de plusieurs coups, peut-être pour se

venger de ceux qu'il avoit reçus autrefois de celui qu'elle repréfentoit ; mais la ftatue, comme fi elle eût été fenfible à cet outrage, tomba de toute fa hauteur fur l'auteur de l'infulte, & le tua. Les fils de l'homme écrafé pourfuivirent la ftatue en juftice, comme coupable d'homicide & puniffable en vertu d'une loi de Dracon. Ce fameux légiflateur d'Athènes, pour infpirer une plus grande horreur de l'homicide, avoit ordonné qu'on exterminât les chofes même inanimées, qui pourroient occafionner la mort d'un homme. Les thafiens, conformément à cette loi, ordonnèrent que la ftatue feroit renverfée avec ignominie, & jettée dans la mer. Mais quelques années après, étant affligés d'une grande famine, ils firent confulter l'oracle de Delphes, qui leur répondit que, pour fe délivrer de ce fléau, il falloit qu'ils rétabliffent la ftatue de *Nicon* en fon premier état. Ils firent donc repêcher la ftatue, & la placèrent dans le lieu le plus honorable, ne la regardant plus qu'avec une extrême vénération.

NICOPOLIS, ville de la victoire, ou ville fondée à caufe de la victoire, formé de *νικη*, *victoire*, & de *πολις*, *ville*.

Romulus, Bacchus & Caftor bâtirent des villes dans les lieux où ils avoient triomphé, ou établirent des colonies dans les lieux dont ils avoient chaffé les anciens habitans ; c'eft ce que Pompée, Céfar, Augufte, Titus, Trajan & autres empereurs imitèrent, en donnant aux villes qu'ils élevèrent le nom de *Nicopolis*. C'eft pourquoi nous trouvons dans l'hiftoire plufieurs villes de ce nom.

NICOPOLIS, en Epire. ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΩϹ & ΝΙΚΟΠΟΛΕΩϹ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

RRRR. en argent. }
RRR. en bronze. } ..... *Pellerin*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de la plupart des Auguftes, depuis le fucceffeur de Céfar jufqu'à Salonine. Elles portent fon nom, ou un Α dans une couronne ; cette lettre eft initiale d'ΑΚΤΙΑ, jeux qu'Augufte y avoit inftitués.

Cette ville doit fa fondation à Augufte, qui la fit bâtir pour être le monument de la victoire qu'il avoit remportée fur Antoine à la célèbre journée d'Actium.

Ce fait hiftorique eft marqué par deux médailles, qui repréfentent toutes deux d'un côté la tête d'Augufte, avec cette infcription grecque, Σεβαστος κτιστης, *Augufte fondateur* ; & au revers, l'une a au milieu d'une couronne à becs de vaiffeau une palme avec ces mots, Ιερα Νικοπολις, *la facrée Nicopolis* ; & l'autre a la tête d'un fanglier percée de deux flèches, avec ce mot autour, Νικοπολεος, *Nicopoleos*. C'étoit la tête du fanglier calydonien, qui étoit gardée à Tégée dans le temple de Minerve, & qu'Augufte fit tranfporter à *Nicopolis*, pour punir ceux de Tégée d'avoir fuivi le parti d'Antoine.

NICOPOLIS, fur l'Ifter ou Danube, dans la Mœfie. ΝΙΚΟΠΟΛΙϹ & ΝΙΚΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper, fous l'autorité des gouverneurs de la Thrace, des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Crifpine, d'Hadrien, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Mœfa, d'Alex. Sévère, de Gordien-Pie.

On trouve fur ces médailles ΥΠΟ pour ΕΠΙ, ainfi que fur celles de la Thrace.

NICOPOLIS, fur le Meftus, dans la Thrace. ΝΙΚΟΠΟΛΕΩϹ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Crifpine, de Caracalla, de Géta, de Commode.

NICOPOLIS, dans la Séleucide. ΝΙΚΟΠΟΛΕΟϹ & ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ϹΕΛΕΥΚΙΔΟϹ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Fauftine mère, de Sévère-Alexandre. L'époque de ces médailles les a fait attribuer à la Paleftine.

NICOPOLIS, dans l'Egypte.

Goltzius feul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

NICOSTRATE, fils de Ménélas. *Voyez* MÉGAPENTE.

NICTÉE. *Voyez* NYCTÉE.

NICTIMÈNE. *Voyez* NYCTIMÈNE.

NIELLE, en latin *rubigo* ou *robigo*. Les romains en avoient fait une divinité, qu'ils invoquoient pour empêcher que la *nielle* n'infectât leurs bleds. Ils lui avoient érigé un temple dans la cinquième région de leur ville.

NIFLHEIM, nom que les anciens fcandinaves ou goths donnoient à leur enfer. Ce mot fignifie dans la langue gothique *féjour des fcélérats*. Ils difoient qu'au milieu de ce lieu terrible étoit une fontaine nommée *Auegelmer*, d'où découloient les fleuves fuivans, l'Angoiffe, l'Ennemi de la joie, le Séjour de la mort, la Perdition, le Goufre, la Tempête, le Tourbillon, le Rugiffement, le Hurlement, le

Vaſte ; celui qui s'appelle *Bruyant* coule près des grilles du Séjour de la mort. (*Edda des irlandais.*)

NIGER, ſurnom des familles *Cæcilia* & *Valeria.*

NIGER (C. Peſcennius).

C. Pescennius Niger Justus Aug.

Ses médailles ſont :

RRRR. en or. Il y en a une au cabinet du roi, on la regarde comme unique.

RRR. en argent.

C'eſt la plus rare des têtes impériales en argent, quoique l'on en connoiſſe plus de vingt revers différens. Il y en a douze dans le cabinet du roi, environ autant dans celui du roi d'Eſpagne. Pellerin en avoit auſſi pluſieurs.

RRRR. en médaillons grecs d'argent.

Il y en a d'un coin faux, auxquels il faut prendre garde.

O. fabriquées à Rome & dans les colonies.

On voit au palais Barberini une ſtatue de bronze unique, repréſentant Septime - Sévère. Mais la ſtatue de Peſcennius-*Niger*, que l'on voit au palais Altieri, ſeroit encore plus rare que celle de Sévère, ſi elle pouvoit repréſenter véritablement ce général, qui, ayant diſputé l'empire à Sévère, fut défait & tué par ce dernier. D'ailleurs la tête de cette ſtatue reſſemble beaucoup à celle de Sévère.

C'étoit de baſalte, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art. liv. II. ch.* 2.), & de la ſorte la plus commune qu'étoit la ſtatue de Peſcennius *Niger*, que Spartien dit avoir été faite d'une pierre noire, & envoyée à cet empereur par un roi de Thèbes. Du temps de l'écrivain que nous venons de citer, on voyoit encore cette ſtatue placée au faîte de la maiſon de ce prince à Rome, & accompagnée d'une inſcription grecque. La couleur de la pierre étoit une alluſion ſymbolique au nom de *Niger.* Du reſte, l'Egypte n'avoit point de roi alors; l'on ne peut donc entendre ce paſſage que d'un gouverneur romain qui réſidoit à Thèbes comme vice-roi, ainſi qu'on l'a expliqué avant moi.

NIGLARIEN, nom d'un nome ou d'un chant, d'une mélodie efféminée & molle, comme Ariſtophane le reproche à Philoxène, ſon auteur.

Pollux (*Onomaſt. liv. IV. chap.* 10.) dit que le chant *niglarien* étoit un air de flûte ; & Cœlius Rhodiginus (*Lection. antiquar. lib. V. cap.* 11.) ajoute qu'il étoit propre à exhorter quelqu'un. (*F. D. C.*)

NIGRINA (*Arria*), femme de Carinus.

Arria Nigrina Augusta.

Les médailles de cette princeſſe ne ſont connues que dans le recueil de Goltzius.

NIGRINIEN, fils de Carinus.

Divus Nigrianus.

Ses médailles ne le repréſentent qu'avec ſa conſécration ; elles ſont :

O. en or.

RRRR. en argent.

RR. en M. B.

RR. en P. B.

NIHIL credas mihi divini & humani, formule de ſerment en uſage chez les anciens, par laquelle on conſentoit à n'être jamais cru, ſi ce qu'on diſoit actuellement n'étoit pas vrai.

Nihil vos moramur, formule dont on ſe ſervoit pour congédier le ſénat ; c'étoit celui qui l'avoit convoqué qui faiſoit finir la ſéance en ces termes : *Pères conſcripts, nous ne vous retenons pas davantage.*

NIL, fleuve d'Egypte. L'utilité infinie que ce fleuve a toujours apporté aux égyptiens, le fit prendre pour un dieu, & même pour le plus grand des dieux. Il étoit appellé chez les éthyopiens *Siris*, ce qui l'a fait confondre mal à propos par quelques modernes avec *Oſiris*, dont le *Nil* n'étoit qu'une émanation. On le faiſoit père de toutes les divinités égyptiennes, auxquelles on n'en donnoit pas un particulier. Apis étoit un des ſymboles du *Nil.*

On célébroit une grande fête en ſon honneur vers le ſolſtice d'été, à cauſe que ce fleuve commence alors à croître & à ſe répandre dans tout le pays. Cette fête ſe célébroit avec plus de ſolemnité & de réjouiſſance qu'aucune autre, & pour remercier d'avance le fleuve des biens que ſon inondation alloit produire, on jettoit dedans, par forme de ſacrifice, de l'orge, du bled & d'autres fruits. Mais, par une affreuſe ſuperſtition, on enſanglantoit une journée qui devoit être toute conſacrée à la joie, par le ſacrifice d'une jeune fille qu'on noyoit dans le fleuve.

« L'eau du *Nil*, dit M. Paw, a réellement la qualité de produire des puſtules ſur la peau de ceux qui la boivent pure, & ſur-tout pendant les premiers jours de ſa crue (Voyez *Pococke Deſcription of the EASt. B. IV. cap.* 5. Cette eau occaſionne auſſi des deſcentes & des dyſſenteries. Conſultez la *Relation de Granger. pag.* 21.). C'eſt un motif qui a obligé les indigènes de cette contrée à ſe procurer une liqueur factice, une bierre ou *zythum*, qui fut dépouillée par la cuiſſon & le

levain de cette propriété malfaisante, qui provient du natron ou de l'alkali fixe ».

« Tout ceci explique naturellement une chose qu'on n'a pu concevoir. Les prêtres égyptiens, qui paroissoient avoir tant de vénération pour l'eau du *Nil*, en buvoient fort rarement. On dit qu'ils possédoient un puits particulier pour leur usage à Memphis : mais ce récit porte tous les caractères de l'allégorie, puisqu'ils buvoient probablement du *zythum*, comme le reste de la nation ».

« M. Hasselquist a, pendant son séjour au Caire, éclairci quelques parties de l'Histoire Naturelle de l'Egypte, & envoyé sur-tout à l'académie de Stockholm une description fort détaillée de cette démangeaison produite par l'eau du *Nil*. Or nous ne doutons pas que ce ne soit là l'origine de l'Elephantiase, qui s'aigrit plus ou moins, suivant l'exactitude avec laquelle on s'abstient d'alimens qui lui sont contraires, de sorte que le poëte Lucrèce a dit avec assez de vérité :

Est elephas morbus, qui propter flumina Nili
Gignitur Ægypti in medio, neque prætereà usquam.

« Les prêtres ont su tout cela ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils ont tenu ce fait, par rapport aux eaux de leur fleuve, si caché aux yeux des étrangers, qu'aucun auteur grec ou romain ne l'a découvert. Car dans les observations en grand nombre que nous avons recueillies à ce sujet, il n'en est jamais parlé ; & si quelqu'un en avoit eu connoissance parmi les anciens, c'eut sans doute été Plutarque, qui, dans un Traité composé tout exprès, tâche de dévélopper le motif qu'avoient ceux qui naviguoient sur le *Nil*, de n'en puiser de l'eau pour la boire, que pendant la nuit & non pendant le jour. Cette fable répandue parmi les coptes ou les égyptiens modernes touchant une rosée ou une goutte, qui tombe du ciel dans le *Nil*, & le fait fermenter, paroît être une tradition allégorique des prêtres, laquelle s'est conservée jusqu'à présent dans le pays ; car ce fait que tant de voyageurs & sur-tout le père Vansleb ont cru réel, ne l'est assurément pas (*Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Egypte en 1672 & 73. pag. 67.*). Le *Nil*, sans fermenter, se trouble par un effet nécessaire de l'inondation, & ses eaux se remplissent alors tellement d'insectes & de *fucus*, qu'on ne sauroit les boire, sans les faire précipiter avec de la pâte d'amande ou du lait ».

« De tous ces éclaircissemens, il résulte que les habitans d'une telle contrée ont dû se soumettre à un régime diététique, dès qu'ils ont voulu être entièrement à l'abri des maux qui les menaçoient. Aussi nulle part au monde les loix civiles n'eurent un rapport ni plus direct, ni plus intime avec la santé ; tellement qu'un égyptien qui observoit bien ses loix, étoit déjà en quelque sorte médecin ; & voilà pourquoi ils ont eu tous la réputation de l'être, comme Plutarque le dit (*Au Traité que les animaux usent de la raison.*) ».

« Tandis que le caractère sombre des égyptiens les portoit vers une mélancolie invincible, leur imagination étoit très-vive. Allant sans cesse d'une extrémité à l'autre, & ne sachant jamais trouver de milieu, elle produisit ou des colosses prodigieux, ou des statues infiniment petites, telles que celles qu'on portoit en procession dans des châsses faites comme des bâteaux, & telles que celles qui sous la forme des pygmées, représentoient les seize coudées de la crue du Nil. Ce sont les sculpteurs grecs qui ont changé ces figures de nains hauts d'une coudée en seize enfans du *Nil*, comme dans la statue décrite par Pline, & une autre dont il est fait mention dans Montfaucon (*Diar. Italic. cap. XX.*) ».

« On croit que le style allégorique des prêtres de l'Egypte a donné lieu à la fable des pygmées d'Ethiopie, & de leur combat avec les Ibis, qui s'éloignent ou s'approchent du *Nil* à mesure qu'il croît & décroît ».

Diodore de Sicile (*lib. I.*) dit que le *Nil* avoit été anciennement appellé *aigle*.

Le *Nil* est représenté sur les monumens antiques, entr'autres sur les médailles, comme une des premières divinités des égyptiens ; mais entre les monumens qui lui furent consacrés, il n'y en a pas de plus majestueux que la statue colossale de basalte, que l'on voit au capitole, & dont il y a une belle copie dans le jardin des tuileries à Paris. Pline fait mention de ce chef-d'œuvre de l'art, & nous apprend que l'empereur Vespasien le fit placer dans le temps de la paix. On a eu soin de faire ciseler autour de cette statue les principaux symboles du *Nil*, tels que sont l'Hippopotame, le Crocodile, l'Ibis, l'Ichneumon, la plante du *lotus*, celle de *papyrus*, & seize enfans qui folâtrent à l'entour du dieu, depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête, pour désigner la crue du *Nil* à seize coudées, hauteur qui annonce à l'Egypte l'année la plus fertile qu'elle puisse souhaiter. La statue de ce fleuve tient aussi une corne d'abondance, signe de la fertilité qu'il procure à l'Egypte.

Une médaille de grand bronze de l'empereur Hadrien, frappée à Alexandrie, nous a conservé la mémoire d'un débordement du *Nil* à la hauteur de seize coudées, qui arriva la douzième année de l'empire de ce prince. (D. J.)

NIL, père de Mercure, selon Cicéron, qui dit que les égyptiens croient qu'il n'est pas permis

de le nommer, sans doute à cause du grand respect qu'ils lui portoient.

NILLÉE, fils de Codrus, & frère de Médon. *Voyez* MÉDON.

NILOMETRE. La coudée, dit M. Paucton (*dans sa métrologie*), nommée au Caire *dévakh*, sert principalement à mesurer la crue du *Nil*. Elle est marquée sur une ancienne colonne de marbre faisant partie d'un édifice appellé *mokkias ou mikkias* (ce mot signifie *mesure*), placé dans l'île de Rodda, au milieu du Nil, entre le Vieux-Caire & Gizé. On y observe effectivement chaque jour, par le moyen de la colonne graduée, l'accroissement ou la diminution des eaux du Nil, & c'est sur cela que les crieurs publics fondent les proclamations qu'ils font de ces événemens, à différentes heures, par la ville. « Ce *dévakh* est la mesure la plus authentique & la mieux conservée qui nous reste de l'antiquité. Ce point mérite d'être prouvé. On me pardonnera, dit Fréret, si je m'y arrête; & si je tâche de donner un nouveau jour aux preuves de cette opinion, qui m'est commune avec de savans hommes qui ont écrit sur les mesures anciennes ».

» Personne n'ignore que le Nil, grossi par les pluies qui tombent tous les ans en Ethiopie, lorsque le soleil s'approche du tropique, inonde l'Egypte regulièrement au temps du solstice, & que la fertilité dépend de cette inondation, qui non seulement engraisse les terres, mais qui remplissant les canaux & les réservoirs, fournit aux habitans les eaux nécessaires pour arroser leurs champs, dans un pays où la pluie est un phénomène rare ».

» La hauteur à laquelle s'élèvent les eaux du Nil, lors de sa crue, détermine l'étendue des pays qu'elles doivent inonder; & par une conséquence nécessaire, elle règle l'espérance de la récolte. Des deux bords du fleuve on a tiré des canaux qui portent l'eau dans les endroits les plus éloignés; & quand les eaux du fleuve baissent, on ferme les canaux avec des digues, que l'on n'ouvre que dans l'inondation, mais seulement à proportion de la hauteur du Nil, pour ne faire couler dans les canaux que l'eau qu'ils peuvent répandre sur les terres ».

« Par-là on voit qu'il doit y avoir un rapport constant entre la hauteur du Nil & la quantité d'eau que peuvent recevoir les terres. Ce rapport n'a pu être connu que par une longue expérience, dans laquelle on s'est toujours servi de la même mesure. Un changement dans la mesure en eût produit un dans le rapport, & il auroit fallu marquer un autre nombre de coudées pour donner celui qui promettoit une récolte abondante. Si, par exemple, seize coudées d'augmentation dans la crue du Nil suffisoient pour donner l'espérance d'une année fertile; en changeant la grandeur de l'ancienne coudée, ce nombre de seize n'auroit plus marqué la même augmentation des eaux du Nil. Ce principe est, ce me semble, incontestable, & de-là je suis en droit de conclure que si le nombre des coudées nécessaire à la hauteur des eaux du Nil pour donner l'abondance à l'Egypte, n'a point changé depuis le temps d'Hérodote, la grandeur de cette coudée est encore aujourd'hui la même qu'elle étoit de son temps. Diodore de Sicile, écrivain assez instruit de ce qui concerne l'Egypte, dit formellement dans son second livre, que les rois avoient soin de publier par toute l'Egypte la quantité de coudées & de doigts de la crue du Nil; par-là, ajoute-t-il, le peuple est instruit de la quantité de grains de la récolte prochaine; car les observations de ce rapport entre la crue du fleuve & la fertilité de la terre, ont été mises par écrit avec grand soin pendant plusieurs générations, & l'on a établi des principes & des règles là-dessus ».

» Pour ouvrir les canaux du Nil voisin du Caire, & par conséquent du lieu où étoit autrefois Memphis, on attend que le Nil se soit élevé de seize dévakhs, à ce que nous apprennent Thévenot & Monconis, voyageurs curieux, & dont les observations ont été faites avec exactitude. Si les eaux du fleuve s'élèvent à une moindre hauteur, il y a beaucoup de canaux que l'on n'ouvre pas, l'année est mauvaise; & comme la récolte est à peine suffisante pour nourrir les habitans, on fait une remise de la plus grande partie des impositions ».

» C'est par cette raison que l'on annonce au peuple la crue du Nil jusqu'à ce qu'il soit à la hauteur de quinze dévakhs: alors on ouvre les canaux; & quoique le Nil croisse encore d'une coudée dans les bonnes années, c'est-à-dire, que ses eaux montent jusqu'à seize dévakhs, on n'annonce plus cette crue ».

» El Edrissi, géographe arabe du douzième siècle, nous apprend que de son temps l'accroissement ordinaire & convenable pour la pleine récolte, étoit de seize coudées de vingt-quatre doigts; quand il passoit dix-huit coudées il causoit de grands ravages; & que quand il ne passoit pas douze coudées, il y avoit famine ».

» Nous voyons, par la cinquantième lettre de l'empereur Julien, que de son temps on publioit l'inondation du Nil dans toute l'Egypte, lorsqu'il s'étoit élevé à quinze coudées, & que les habitans des lieux voisins de ce fleuve, annonçoient cette importante nouvelle à ceux qui en étoient plus éloignés ».

» Pline nous donne un détail très-circonstancié

de l'effet que produisoient les divers degrés de hauteur à laquelle s'élevoient les eaux du Nil. *Justum incrementum est cubitorum sexdecim ; minores aquæ non omnia rigant ; ampliores detinent tardius recedendo. In duodecim cubitis Ægyptus famem sentit, in tredecim etiamnum esurit. Quatuordecim hilaritatem afferunt, quindecim securitatem, sexdecim delicias.* La hauteur convenable des eaux du Nil étoit-elle de seize coudées, il y avoit alors pleine récolte : si les eaux ne s'élevoient pas jusque-là, elles ne pouvoient être portées par-tout ; si elles montoient plus haut, elles séjournoient trop long-temps sur les terres. Lorsque la crue du Nil ne passoit pas douze coudées, la récolte manquoit ; à treize & à quatorze, il y avoit une mauvaise récolte, & il en falloit au moins quinze pour donner l'assurance d'une récolte suffisante. C'étoit donc la même chose au temps de Pline & de l'empereur Julien, qu'au temps d'El Edrissi & qu'au nôtre ».

» Hérodote dit la même chose pour son temps ; il nous assure que dans les bonnes années le Nil s'élevoit de seize coudées, ou au moins de quinze. Par conséquent le rapport n'a point changé entre la fertilité des récoltes de l'Egypte & le nombre des coudées de la crue du Nil ; par conséquent la coudée qui servoit de son temps étoit la même que celle d'aujourd'hui. Si l'on eût changé cette coudée, il faudroit supposer qu'il seroit arrivé un changement proportionnel dans la quantité de l'eau des pluies d'Ethiopie, qui causent la crue du Nil, ou dans la hauteur & l'étendue des terres d'Egypte. Je dis un changement proportionnel ; car il faudroit que ce changement eût été proportionné à celui de la coudée, sans quoi le même rapport n'eût pu subsister. Or bien loin de pouvoir supposer un tel changement, il n'y a pas même lieu de supposer qu'il en soit arrivé aucun ».

» Les pluies d'Ethiopie sont un phénomène cosmique & dépendant des loix générales de l'univers. L'approche du soleil produit tous les ans ces pluies réglées, dans les pays situés entre les tropiques, lorsqu'il approche de leur zénith. Elles sont à peu-près les mêmes toutes les années, & il n'y a aucun lieu de croire qu'elles soient aujourd'hui plus ou moins abondantes que du temps d'Hérodote. Je sais que d'une année à l'autre il y a quelque différence, ce qui cause l'inégalité de l'inondation & celles des récoltes ; mais cette différence ne peut être prise pour un changement constant & réglé, par lequel la quantité de ces pluies aille continuellement en augmentant ou en diminuant. Elle est tantôt plus grande, tantôt plus petite ; la variation est très-sensible d'une année à l'autre, & ne dépend que du concours des causes accidentelles, qui modifient la cause générale ; mais on n'a pu encore y appercevoir aucune règle, loin d'y pouvoir supposer un progrès constant & successif ».

« On ne peut pas supposer non plus qu'il soit arrivé un changement sensible dans la situation du terrein de l'Egypte. Ce pays est une longue vallée bornée à droite & à gauche par deux montagnes de roc : le Nil coule au milieu, & s'il y dépose un limon pendant l'inondation, la rapidité que ses eaux ont alors, fait qu'elles enlèvent quelques parties du terrein sur lequel elles coulent ; en sorte que les terres qu'elles amènent avec elles, ne font que rendre au sol de l'Egypte ce que ces eaux lui avoient ôté, pour le porter dans la mer ».

» Sur ces raisons & d'autres encore que Fréret rapporte dans son mémoire, il se croit en droit de conclure qu'y ayant le même rapport entre la hauteur des eaux & la quantité des terres inondées, ce rapport ne peut être exprimé par le même nombre de coudées, si la grandeur de cette coudée a changé : donc cette ancienne coudée d'Hérodote est la même que le devakh actuel du *nilomètre* ou mokkias, qui est près du Caire ».

« Pour prouver démonstrativement la vérité de l'assertion de Fréret, il faut en premier lieu connoître quel est le rapport du dévakh à notre pied de roi. M. Gréaves, qui a donné en anglois un ouvrage sur la grandeur du pied romain, ayant mesuré actuellement sur le lieu cette coudée avec une très-grande exactitude, l'a trouvée de 1824 millièmes parties du pied d'Angleterre ; ce qui revient à 20 $\frac{27}{50}$ pouces du pied de roi, ou très-exactement à 1. 712 pieds de roi. Voyons à présent si par le moyen de cette coudée nous trouverons la mesure de la terre prise par les anciens conforme aux mesurages modernes. Je remarque en premier lieu que quatre cent de ces coudées me donnent un stade de 684. 8 pieds juste, ou de 114. 13 toises, & ensuite que cinq cent de ces stades donnent 57066 $\frac{2}{3}$ toises pour la grandeur d'un degré de méridien. Or ce degré, selon Ptolemée, étoit de 200000 coudées ».

Le *nilomètre* étoit représenté par une coudée, ou pierre taillée sous la forme de la mesure appellée *coudée*. On en portoit de semblables avec grande pompe dans toute l'Egypte pendant les fêtes religieuses. Pendant l'automne, l'hyver & le printems, saisons où l'on n'avoit pas lieu d'observer la crue du Nil, on déposoit le *nilomètre* à Memphis, dans le temple de l'ancien Sérapis, le plus grand de tous les dieux, la source de tout bien ; mais lorsque le solstice d'été approchoit, temps où le Nil croissoit, on plaçoit le *nilomètre* dans le temple d'Apis, situé dans une île, au milieu du fleuve, vis-à-vis Memphis, pour observer

& annoncer la quantité de coudées dont le Nil s'élevoit.

Conſtantin abolit les ſacrifices que l'on offroit au Nil, & fit placer le *nilomètre* dans une égliſe voiſine du temple de Sérapis. L'empereur Julien le replaça dans le temple de Sérapis, où il reſta juſqu'au règne de Théodoſe qui fit abattre ce temple.

NIMBE ou LIMBE, cercle que l'on voit autour de la tête de quelques empereurs & des divinités. Le grammairien Servius qui commentoit Virgile du temps des fils de Théodoſe, le définiſſoit ainſi (*Æneid. II.* 590.) : *Propriè nimbus eſt, qui deorum vel imperantium capita quaſi clara nebula ambire videtur.*

On trouvera au mot LIMBE l'énumération des monumens, autres que les médailles ſur leſquels paroît le *limbe.* Il faut y ajouter ceux ci. Entre les ouvrages de Canochus, on fera mention de deux ſtatues d'Apollon, toutes deux ſemblables & toutes deux faites d'or & d'ivoire, l'une pour Milet, l'autre pour Thèbes. Ces deux figures portoient ſur la tête quelque choſe que Pauſanias nomme πολος, & qui n'a pas été entendu par les interprêtes, dit Winckelmann. « Je préſume, dit-il, que c'étoit un *limbus* ou une auréole, cercle de lumière que nos peintres mettent autour de la tête des ſaints. Dès les temps les plus anciens, l'auréole fut donnée aux figures de Phébus comme au dieu du ſoleil. C'eſt ainſi qu'un vaſe de terre cuite de la bibliothèque du Vatican, nous offre le ſoleil avec la lune placés tous deux ſur un char. J'ai publié ce morceau dans mes monumens de l'antiquité. Par-là nous expliquons auſſi l'éclairciſſement qu'Héſychius nous donne du mot de πολος, & qui a toujours été ſi mal entendu. Il dit que c'eſt κυκλος καὶ τοπος κορυφης κυκλοειδης η ακων, où d'ailleurs, au lieu de τοπος, il faut mettre le mot τυπος, comme chacun peut voir. Sans doute la tête de la première ſtatue de la Fortune, que le ſtatuaire Bupalus fit pour la ville de Smyrne, étoit ſurmontée d'une pareille auréole. Il y a grande apparence qu'il en étoit de même de la tête d'une Pallas de bois, de la main d'Eudochus, un des plus anciens artiſtes ».

Quant aux médailles, la plus ancienne que nous connoiſſions, ſur laquelle on voye le *nimbe*, eſt d'Antonin Pie, & rapportée par Oiſelius (*Theſ. num. tab.* 67. *n.* 1.). Ce prince eſt repréſenté ſur le revers debout, en habit militaire, la main droite étendue, tenant de la gauche une *haſte* ſans fer, avec un *nimbe* ſur la tête. On trouve enſuite le *nimbe* ſur une médaille de Fauſta, & ſur une médaille de Conſtantin, publiée par André Morel (*Specim. tabul.* 4. *n.* 4. *tab.* 7. *n.* 1.). Ce *nimbe* devint encore plus commun ſous les ſucceſſeurs de ce prince.

On peut conſulter ſur le *nimbe* des divinités, des empereurs & des ſaints, une diſſertation intitulée : *Diſquiſitio* de nimbis *antiquorum, imaginibus deorum, imperatorum olim, & nunc Chriſti apoſtolorum, à Joanne Nicolaï, Jenæ* 1699. *in*-12. & les obſervations du ſénateur Buonarotti, ſur les verres antiques trouvés dans les cimetières de Rome (Voyez *Oſſervaz. ſopr. fragm. di vetr. p.* 59.). (D. J.)

NIMBUS, voile ou bande que les femmes ceignoient autour de leur front : *Eſt faſciola tranſverſa ex auro aſſuta in linteo, quod eſt in fronte fœminarum* (*Iſidori.* 19. 31.). Comme le petit front étoit une marque de beauté, les femmes qui l'avoient trop grand, en diminuoient l'étendue par le moyen de cette bande, & elles le faiſoient avec tant d'art, qu'il étoit difficile de s'en appercevoir.

NIMBUS étoit auſſi le nom qui déſignoit des pièces de monnoie chargées de types obſcènes, que l'on jettoit aux ſpectateurs dans certains jeux de Rome. Martial le dit expreſſément (*VIII.* 78. 9.) :

Nunc veniunt ſubitis laſciva numiſmata nimbis ;

Nunc dat ſpectatas teſſera longa feras.

Cet écrivain déſigne peut-être les monnoies ou médailles ſpintriennes.

NIMBUS déſignoit, outre ces monnoies de largeſſe, le jet même de ces monnoies, & le vaſe avec lequel on les jettoit. Martial en eſt témoin (*De ſpectac.* 3. 8.) :

Et cilices nimbis his maduere ſuis.

& (*IX.* 39. 5.) :

Lubrica corycio quamvis ſint pulpita nimbo.

NIMES. *Voyez* NISMES.

NINIVE. Nous parlerons ici de *Ninive* relativement à l'évaluation des meſures antiques. M. Paucton dit : « Selon Strabon (*Lib. XVI.*), la ville de Ninus ou de *Ninive* étoit beaucoup plus grande que Babylone. On lit dans le prophète Jonas que *Ninive* étoit une grande ville de trois jours de chemin : *Ninive civitas magna itinere trium dierum.* Il paroît que l'on entend ici que cette ville avoit de longueur ou de traverſée trois journées de chemin. Ce qui confirme cette opinion, eſt ce qu'on lit encore dans Jonas : *Et cœpit Jonas introire in civitatem itinere diei unius, & clamavit, & dixit, &c.* & Jonas s'étant avancé d'une journée de chemin dans la ville, &c. Je crois avoir lu quelque part ailleurs, dans quelque commentaire de la Bible, que la traverſée de cette ville étoit d'une journée de chemin. Quoi qu'il en ſoit, cette ville bâtie par Ninus étoit un parallélo-

gramme ou quarré long. Sa longueur, au rapport de Diodore de Sicile (*Lib. II.*), étoit de 150 stades & sa largeur de 90; ce qui fait en tout 480 stades de circuit. Les murailles avoient 100 pieds de haut, & trois chariots pouvoient passer de front sur leur épaisseur. Elles étoient encore fortifiées de quinze cent tours, dont chacune avoit 200 pieds de hauteur ».

« Cette ville n'auroit pas eu plus de périmètre, & auroit été beaucoup plus petite que Babylone, s'il s'agissoit ici de stades nautiques; mais nous avons vu (*Voyez* BABYLONE.) que Diodore donnoit les mesures de Babylone en grands stades asiatiques, & l'on doit présumer qu'il donne les mesures de *Ninive* exprimées en la même sorte de stades. La longueur de cette ville étoit donc de 7 $\frac{1}{2}$ lieues, qui pouvoient faire une journée de chemin ordinaire; sa largeur étoit de 4 $\frac{1}{2}$ lieues, son circuit de 24 lieues, qui peuvent valoir trois journées de chemin, chacune de 8 lieues; & son aire contenoit 33 $\frac{3}{4}$ lieues quarrées, ou 130849 arpens de France. Diodore ainsi que Strabon regardent cette ville comme la plus grande qui ait jamais été, & je crois qu'ils ont raison. Mais sans doute que la plus grande partie du terrein renfermé dans ses murs consistoit, comme à Babylone, en terres labourables. Je pense d'après cela qu'on peut expliquer Jonas, en disant que l'enceinte de *Ninive* étoit de trois journées de chemin; & Jonas entrant dans la ville, & employant un jour à la traverser, crioit & disoit: Encore quarante jours, & *Ninive* sera détruite; & c'est probablement le sens du texte. Philon de Byzance, qui, sur le témoignage des plus anciens historiens, donne 360 stades à l'enceinte de Babylone, ajoute que c'est le chemin que peut faire un voyageur dans une journée entière. Un voyageur ordinaire ne peut point faire 18 lieues dans une journée entière; mais c'est en confondant le grand stade asiatique avec le stade pythique, qui étoit celui du pays de Philon, que cet écrivain dit que Babylone avoit une enceinte d'une grande journée de chemin. Les 360 stades pythiques valent 12 lieues, & peuvent être parcourus dans un jour; mais 360 stades asiatiques grands valent 18 lieues, & deux journées de chemin, chacune de 9 lieues de vingt-cinq au degré. (*Métrologie de M. Pauclon.*) ».

On croit que cette ville, entièrement détruite aujourd'hui, étoit placée sur le Tigre, vis-à-vis de l'endroit où étoit située Mosul.

NINNO, dans les Gaules. NINNO.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.......... *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

NIO, île de l'Archipel, l'ancienne *Ios.* Elle avoit été ainsi nommée par les ioniens, qui l'habitèrent les premiers. Sa célébrité vint du tombeau d'Homère qu'elle renfermoit dans son enceinte. Ce fameux poëte passant de Samos à Athènes, vint aborder à *Ios.* Il y mourut sur le port, & on lui dressa un tombeau, où l'on grava long temps après l'épitaphe rapportée par Hérodote, à qui on attribue la vie d'Homère.

Strabon, Pline & Pausanias parlent de ce tombeau; ce dernier ajoute qu'on y montroit aussi celui de Clymène, mère de cet excellent homme, & assure qu'on lisoit un ancien oracle à Delphes, gravé sur une colonne qui soutenoit une statue d'Homère. Il paroissoit par cette inscription que sa mère étoit de l'île d'*Ios.* On lit le même oracle dans Etienne le géographe, qui a été suivi par Eustathe sur Homère & sur Denis d'Alexandrie; mais Aulu-Gelle (*Noct. attic. liv. III. ch.* 11.) prétend qu'Aristote a écrit qu'Homère avoit pris naissance dans l'île dont nous parlons. Quoi qu'il en soit, on cherche inutilement les restes de ce tombeau à *Nio* autour du port. On n'y voit qu'une excellente source d'eau douce, qui bouillonne au travers d'une auge de marbre, à un pas seulement de l'eau salée.

Pour les médailles de *Nio*, voyez IOS.

NIOBÉ, fille de Tantale & d'une des pléiades, & sœur de Pélops, épousa Amphion, roi de Thèbes, celui qui bâtit la ville au son de sa lyre, & en eut un grand nombre d'enfans; Homère lui en donne douze, Hésiode vingt, & Apollodore quatorze, autant de filles que de garçons. Les noms des garçons étoient Sipylus, Agénor, Phœdimus, Isménus, Mynitus, Tantalus, Damasichthon. Les filles s'appelloient Ethoséa ou Théra, Cléodexa, Astioche, Phthia, Pélopia, Astyératéa, Ogygia, Mélibœe, Amycle.

Niobé, mère de tant d'enfans, tous bien nés & bien faits, s'en glorifioit, & méprisoit Latone qui n'en avoit que deux; elle s'oublioit jusqu'à lui en faire des reproches, & à s'opposer au culte religieux qu'on lui rendoit, prétendant qu'elle méritoit à bien plus juste titre d'avoir des autels. Latone, offensée de l'orgueil de *Niobé*, eut recours à ses enfans pour s'en venger. Apollon & Diane, voyant un jour, dans les plaines voisines de Thèbes, les fils de *Niobé* qui y faisoient leurs exercices, les tuèrent à coups de flèches. Au bruit de ce funeste accident, les sœurs de ces infortunés princes, accourent sur les remparts, & dans le moment elles se sentent frappées, & tombent toutes sous les coups invisibles de Diane, à l'exception de Mœlibée & d'Amycle. Enfin la mère arrive outrée de douleur & de désespoir; elle demeure assise auprès des corps de ses chers enfans; elle les arrose de ses larmes; sa douleur la

la rend immobile, elle ne donne plus aucun ſigne de vie ; la voilà changée en rocher. Un tourbillon de vent l'emporte en Lydie, ſur le ſommet d'une montagne, où elle continue de répandre des larmes, qu'on voit couler d'un rocher de marbre. Amphion, à la nouvelle du déſaſtre de ſa famille, s'étoit percé d'un coup d'épée qui lui avoit ôté la vie.

Ces enfans demeurèrent neuf jours ſans ſépulture, parce que les dieux avoient changé en pierres tous les thébains ; mais les dieux eux-mêmes leur rendirent les devoirs funèbres le dixième jour. *Voyez* AMPHION, ISMENUS, MELIBŒE.

Voici l'explication que M. Rabaud de Saint-Etienne a donné de cette fable : « *Niobé*, dit-il, ou la femme qui pleure. Il y avoit en Méonie une montagne ſurmontée d'un rocher qui ſe voyoit de loin, & qui repréſentoit la figure d'une femme qui pleure (*Pauſanias in atticis.*). On la nommoit le mont *Sipyle ;* & dans les temps antérieurs où elle jettoit des flammes, elle avoit été appellée *mons Keraunius*, le mont fulminant (*Plutarch. de montib. & flum.*). Au pied du mont Sipyle étoit une ville du même nom, & qui autrefois s'étoit appellée *Tantalis* (*Plin. l. V. c. 29.*), la fille de Tantale. Peut être étoit-ce une colonie de la ville de Tantale, ſituée à quelque diſtance de-là ſur le Méandre, & dans un marais, où, après de cruelles cataſtrophes, elle ſe vit environnée d'eaux, ſans qu'il lui fût poſſible de boire ».

« Pline raconte (*Plin. ibid.*) que la ville de Sipyle fut engloutie par un tremblement de terre, & qu'en ſa place il ſe forma un étang d'eau ſalée. Strabon (*Geograph. lib. I.*), en rapportant le même fait, dit que, ſous le règne de Tantale, il y eut de violens tremblemens de terre en Phrygie. Il s'y forma de grands lacs, la ville de Sipyle fut engloutie, & Troye elle-même fut ſubmergée (ce qui nous rappelle la ſubmerſion de Troye, ſous le règne de Laomédon). Et ce fait, dit ailleurs Strabon, n'eſt point une fable ; car, dans les temps poſtérieurs, il y a eu de grands tremblemens de terre dans ce canton (*Strab. Geogr. lib. XII*, ſur la fin.). Ce que nous avons dit de la montagne de Sipyle, qui fut un volcan, confirme cette anecdote phyſique. La forme même du roc décharné qui la couronnoit, eſt analogue aux effets bizarres que produiſent les éruptions volcaniques. Du ſommet du *roc de la femme qui pleure* découloit une eau continuelle, & qu'en langage figuré l'on appelloit *ſes larmes :*

Liquitur, & lacrymas etiam nunc marmora manant.

OVID. Metam. l. VI.

Avant que le tremblement de terre eût renverſé la malheureuſe ville de Sipyle, & formé ce lac ſalé qui prit ſa place, il couloit de la montagne une quantité de ſources qu'on portoit au nombre de douze :

.... *Geminis Niobe conſumpta pharetris*

Squallida, biſſenas Sipylon deduxerat urnas.

STAT. Theb. VI.

La ville profitoit de ces belles eaux ; ſans doute elles contribuèrent à ſa population & à ſa richeſſe, & elles furent les cauſes de l'orgueil qu'on lui reprocha. Le tremblement de terre détruiſit tout : la ville fut renverſée, la montagne ébranlée ; ſes eaux ſe perdirent, & un étang d'eau ſalée prit la place de cette ville ſuperbe ».

« Voilà l'hiſtoire phyſique prouvée par les témoignages des anciens, par l'analogie des noms & par la conformité des rapports. On a vu plus haut cette même hiſtoire racontée dans la langue figurée & mythologique ».

« Eſt-il difficile de reconnoître dans la fable l'hiſtoire figurée d'un grand & mémorable événement ? Cette roche ſuperbe, fille de Tantale & de celle qui domine au loin (*Euru-Anaſſa* ſignifie mot à mot *celle qui règne au loin.*), cette mère de Sipylus (*Sipylus* étoit un des fils de *Niobé ;* les noms de ſes filles étoient évidemment des noms de rivières.) eſt pétrifiée de douleur. Elle pleure de voir autour d'elle le pays inondé & détruit ; ſes ſources, filles ſuperbes qui arroſoient le pays, entièrement taries ; ſes fils, les villes voiſines, engloutis par la colère des dieux. Ah ! ſans doute elle avoit péché contre eux. La voilà maintenant plaintive & déſolée. Immobile ſur les débris qui l'environnent, il ne lui reſte plus de ſon ancien état que ſa forme & le triſte pouvoir de verſer des pleurs. Qui méconnoîtroit ici le ſtyle oriental, dont nous avons tant de précieux monumens dans les livres hébreux ? On croit entendre les cantiques lugubres des peuples échappés à cette funeſte cataſtrophe ; on ſe rappelle que Jérémie a déploré dans le même ſtyle les malheurs de Jéruſalem : « Comment la grande ville eſt-elle reſtée » *aſſiſe & ſolitaire ?* Elle *pleure pendant la nuit*, & » les larmes inondent ſes joues....... Jéruſalem » *a péché*, c'eſt pourquoi elle a été tournée en » dériſion. Tous ceux qui l'honoroient l'ont mé- » priſée, parce qu'ils ont vu *ſa nudité.* Elle-même » en a ſangloté, & elle a détourné la tête ; *ſa robe* » *avoit été ſouillée* ». Que nous aurions mauvaiſe grâce à gâter ce cantique vraiment ſublime, & à conter froidement que Jéruſalem étoit une princeſſe, fille de la reine *Sion ;* qu'elles ſe rébellèrent contre les dieux ; que ceux-ci, pour s'en venger, changèrent ſa mère en montagne ; qu'ils tuèrent le roi ſon mari, & la rendirent veuve ; & qu'enfin l'ayant dépouillée de ſa robe, ils la condamnèrent à reſter aſſiſe dans un déſert, où elle pleure toute la nuit ! Je vous demande pardon, monſieur (M. Bailli à qui l'ouvrage

est adressé), de vous mettre sous les yeux une aussi plate parodie; mais voilà précisément comment ont été écrites la plupart des histoires primitives des grecs ».

« Il est curieux de voir les explications qu'ont données les anciens de la fable de *Niobé*, & toutes celles qu'ont imaginées les modernes: Ils ont tout dit hors la vérité. Ce n'est point aux peuples qui parlèrent ce langage animé qu'il faut s'en prendre de ces erreurs; c'est à l'oubli de ce langage, à l'ignorance des peuples qui leur succédèrent, & au changement qu'occasionna dans l'esprit humain l'usage de l'écriture alphabétique ».

« S'il étoit besoin de plus de preuves pour établir cette vérité, il ne me seroit pas difficile d'en trouver dans les origines grecques, & dans certaines histoires asiatiques. Les grecs transportèrent celles-ci dans leur pays, ou peut-être elles leur furent apportées; & ils les confondirent avec leurs propres histoires toutes les fois que les noms asiatiques & les noms grecs leur présentèrent les plus légers rapports. C'est ainsi qu'il y avoit une *Niobé* thébaine, fille de Pélops & de Taygète, ou bien de Phoronée & de Laodice; elle fut l'épouse de Zéthus, ou d'Amphion, ou d'Alalcoménæus, & fondateur de villes en Béotie; elle fut mère d'Isménus, fleuve de Béotie; d'Argus, qui fonda Argos; d'Amyclas, qui fonda Amicla en Laconie; de Genna, qui fonda la ville de Gênes en Ligurie. Les grecs mêlèrent la fable thébaine à la fable méonienne; tous ces enfans de deux mères furent confondus; Pélops le grec père de l'une, fut le fils de Tantale méonien, père de l'autre. Dans cette confusion de fables évidemment géographiques, il n'y a que la géographie qui puisse nous guider; & si je ne me suis point trompé dans les explications que j'ai données, & dans les principes que j'ai posés, cette clef servira à expliquer une bonne partie des fables grecques ».

La punition de cette orgueilleuse mère, & la mort de ses enfans sont représentées sur un bas-relief de la villa Borghèse, publié par Winckelmann (*Momum. inediti*, n°. 89).

Sur un bas-relief, dit Winckelmann (*Pierres de Stosch*, *page* 394, *ou* 3ᵉ. *classe*, n°. 339.), qui étoit autrefois à Rome, représentant *Niobé* & ses enfans tués par Apollon & Diane, on voyoit la mère avec un de ses fils qui se jettoit dans son sein. On en trouve le dessin dans le cabinet du cardinal Aléx. Albani.

On voit au palais Rondinini à Rome un bas-relief représentant un guerrier couvert d'une cuirasse, la tête nue, élevant son bouclier & regardant le ciel. Il tient de la main droite un jeune homme nud & mourant. L'abbé Guattani, qui l'a publié (*Monum. inediti*, 1787, *décembre.*), croit y reconnoître Amphion, mari de *Niobé*, & un des fils de ces infortunés époux.

« On n'est pas d'accord, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 16. *ch.* 2.), sur l'auteur de la fameuse *Niobé*, & des figures qui l'accompagnent, réunies aujourd'hui dans une salle de la galerie de Florence, autrefois dans le jardin de Médicis à Rome: les uns l'attribuent à Scopas, les autres à Praxitele. Une épigramme grecque la donne à ce dernier statuaire. Si la *Niobé* qui s'est conservée est la même que celle dont parle Pline, la vraisemblance semble pencher du côté de Scopas, lequel a vécu un temps assez considérable avant Praxitele. Il est certain que la simplicité de la draperie des filles de *Niobé*, est une induction en faveur d'un temps antérieur. Mais si l'on aimoit mieux supposer, que cet ouvrage est une copie des statues de Scopas, attendu que Rome nous offre la répétition de plusieurs figures des enfans de *Niobé*, on aura eu soin d'imiter exactement le style de l'original, & dans ce cas-là, mon opinion est aussi recevable que dans le premier. Nous savons d'ailleurs, qu'on voyoit anciennement à Rome une statue de *Niobé* de la même grandeur, & vraisemblablement dans la même attitude, ainsi que nous l'apprenons par le plâtre d'une tête, dont le marbre est aujourd'hui égaré. Cette tête porte le caractère d'un style postérieur, applicable au temps de Praxitele. Les os de l'œil & les sourcils, qui sont rendus dans la *Niobé* de marbre par une saillie tranchante, sont tenus dans la dernière tête avec un arrondissement sensible, comme dans celle du Méléagre au belvédère: stratagême qui produit plus de graces, & dont Praxitele étoit l'inventeur. Les cheveux y sont aussi d'une exécution plus soignée, desorte qu'il se pourroit bien que cette tête de *Niobé* fût le fragment d'un ouvrage de Praxitele, dont il est parlé dans l'épigramme grecque. »

« Ce groupe devroit être composé, indépendamment de *Niobé* & d'Amphion son époux, de sept fils & de sept filles; mais des deux côtés il manque des figures. Il y a grande apparence que les deux fameuses figures, connues sous le nom des LUTTEURS de la galerie du grand duc de Toscane à Florence, sont deux fils de *Niobé*; aussi furent-elles regardées comme tels lorsqu'on en fit la découverte, & dans le temps qu'on n'en avoit pas encore les têtes qui se trouvèrent ensuite. Car c'est sous la dénomination des fils de *Niobé*, que ces figures se trouvent indiquées dans une estampe fort rare de l'année 1557; & je conjecture que, puisque la découverte de ces deux statues date du même temps que celle des autres figures du groupe de *Niobé*, elles ont été tirées du même endroit comme nous l'atteste aussi Flaminio Vacca, dans ses notices sur les découvertes faites

de son temps. La fable même donne un nouveau dégré de vraisemblance à ma conjecture; elle nous apprend que les fils ainés furent tués par Apollon, lorsqu'ils s'amusoient à faire des courses de chevaux dans une plaine, & que les plus jeunes périrent au moment qu'ils s'exerçoient à la lutte. L'art confirme aussi cette opinion par la ressemblance du style & de l'économie de la manœuvre, avec les autres figures de *Niobé*. Ce qui prouve encore, que ces deux figures ne sauroient être des lutteurs des jeux publics, c'est la forme de leurs oreilles qui ne sont pas faites comme celles des pancratiastes; d'ailleurs les lutteurs ordinaires, ou les pancratiastes, avoient coutume de se terrasser, tandis que les athlètes de Florence combattent & luttent debout. On peut appeler ces fils de *Niobé*, un *symplegma*, c'est-à-dire, un grouppe de lutteurs qui s'entrelacent; c'est ainsi que Pline nomme deux fameux grouppes de deux lutteurs, l'un de Céphissodore, dont il dit que les mains paroissoient entrer plutôt dans la chair que dans le marbre, & l'autre d'Héliodore, & qui représentoit la lutte de Pan & d'Olympus. Mais on ne peut pas donner cette dénomination à deux figures placées l'une à côté de l'autre, comme Gori le crut. Le cheval qui existe encore appartient à un des fils ainés : celui qui l'a restauré s'est attaché à rendre la poussiere que l'animal fait lever en galoppant sur la pierre qui lui sert d'appui. La figure d'un homme âgé, ajustée d'un habillement étranger, est celle du pédagogue, ou du gouverneur des enfans : c'est ainsi que sont vêtus deux figures semblables sur un bas-relief de la Villa Borghese, qui représente la même fable, & que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité. Cet habillement désigne des domestiques & des esclaves étrangers, parmi lesquels on choisissoit ceux qui étoient destinés à avoir l'inspection sur les enfans. Tel étoit Zopyre, que Periclès mit auprès d'Alcibiade. »

« Dans les ruines des anciens jardins de Sallufte à Rome, on avoit trouvé quelques figures de ronde bosse qui représentoient pareillement la fable de *Niobé*. Pietro Ligorio, qui rapporte cette anecdote dans ses manuscrits de la bibliothèque du Vatican, assure que ces figures étoient d'un beau travail. Un bas-relief, conservé dans la galerie du comte de Pembrock, à Wilton en Angleterre, offre le même sujet. Il paroit par le catalogue de cette galerie, qu'on a voulu apprécier la valeur de cette antique par son poids : on y remarque qu'elle pese près de trois mille livres, poids d'Angleterre. Cette même fable étoit encore exécutée en bas-relief sur la porte d'ivoire du temple d'Apollon, qu'Auguste fit bâtir sur le mont Palatin. »

« *Niobé* & ses filles, dit Winckelmann, doivent être regardées comme des monumens incontestables du haut style. Mais les figures de ce fameux grouppe ne portent pas la marque distinctive de ce style, cette dureté apparente qui caractérise la Pallas antique & qui fixe son âge. Les principaux traits qui leur sont assignés, & qui dénotent le haut style, sont d'abord cette notion pour ainsi-dire increéée de la beauté, ensuite cette noble simplicité, soit dans les airs de tête, soit dans les contours, soit dans la draperie, soit dans l'exécution. Cette beauté est comme une idée qui naitroit sans le concours des sens dans un esprit supérieur, dans une heureuse imagination qui auroit la force de s'élancer intuitivement jusques à la beauté divine : elle brille par une si grande simplicité de formes & de contours, que loin de paroître avoir été enfantée avec effort, elle semble avoir été conçue comme une pensée, & produite par un souffle. C'est ainsi que la main facile du grand Raphaël, prompte à exécuter les conceptions de son esprit, formoit d'un seul trait le plus beau contour d'une tête de vierge, & le fixoit de maniere qu'il n'y avoit rien à corriger pour l'exécution. »

« Les anciens, dit Winckelmann, exprimerent sur leurs monumens la douleur avec dignité, & sans grimace ni contorsion. Les groupes du Laocoon & de *Niobé*, servent de preuve. L'un nous offre cependant l'image de la mort, & l'autre le tableau de la douleur & des souffrances poussés à leur comble. »

« Les filles de *Niobé*, contre lesquelles Diane a dirigé ses flêches meurtrieres, sont représentées dans cette anxiété indicible, dans cet engourdissement des sens, que l'on éprouve par la présence inévitable de la mort, qui ravit à l'ame jusqu'à la faculté de penser. La fable nous donne une image de cette stupeur, de cette privation de tout sentiment, dans la métamorphose de *Niobé*, en rocher : d'après cela Eschyle, dans la tragédie de *Niobé*, la fait paroître gardant un profond silence. Une pareille situation, qui suspend le sentiment & la réflexion, & qui ressemble presqu'à l'indifférence, n'altère point les traits de la physionomie: par conséquent, le savant artiste pouvoit imprimer à ses figures la plus haute beauté, ainsi qu'il l'a fait. Aussi *Niobé* & ses filles sont, & seront toujours les modeles du vrai beau. »

NIOBÉ, fille de Phoronée, a été, dit Homère, la première mortelle aimée de Jupiter, comme Alcmène fut la dernière. L'amour de Jupiter pour *Niobé* donna naissance à Argus (*Pausan. Corinth.*).

NIORD étoit dans la mythologie des anciens peuples du Nord le dieu qui présidoit aux mers & aux lacs; il étoit le maître des vents, & appaisoit les eaux & le feu. Il demeuroit, suivant

les celtes dans un lieu appellé *noatun*. On l'invoquoit pour rendre heureuse la navigation, la chasse & la pêche, & pour obtenir des trésors.

Comme *Niord* présidoit au plus perfide des élémens, les celtes ne croyoient point qu'il fût de la véritable race de leurs grands dieux, qui descendoient d'Odin. Les gaulois connoissoient cette même divinité sous le nom de *Neith*, & Mallet nous apprend que dans le lac de Genève il se trouve un rocher qui lui étoit consacré, & qui porte encore le nom de *Neiton* (*Edda des irlandois*.).

NIPHATE. *Voyez* CAUCASE.

NIQUISCIVIT, nom d'une centurie établie par Servius Tullius, dans laquelle se rangeoient, pour donner leur suffrage, ceux des citoyens qui ne l'avoient pas donné dans la leur. Son nom désignoit l'ignorance où l'on étoit du nombre & des individus de cette centurie : *Niquiscivit* ou *nisi quis scivit*, dit Festus.

NIRÉE, fils de la nymphe Aglaïa & du roi Canopus. *Nirée* étoit le plus beau de tous les grecs qui allèrent à Troye, excepté Achille, dit Homère. Il conduisit sur trois vaisseaux les troupes de l'île de Symé, où son père régnoit. Cette île est entre celle de Rhodes & celle de Gnide.

NISA, nourrice de Bacchus se voyoit, dit Athénée, sur un char particulier, dans la magnifique pompe de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, dans laquelle Bacchus étoit représenté avec toute sa troupe.

NISA, en Sicile.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

NISAN. Ce mot veut dire *étendart*, mois des hébreux qui répond à une partie de notre mois de mars & à une partie d'avril, selon le cours de la lune. Aujourd'hui les juifs commencent le mois *Nisan* au septième avril. C'étoit le premier mois de leur année sacrée à leur sortie d'Egypte. « Ce » mois vous sera le premier des mois; ce sera » pour vous le premier mois de l'année (*Exod.* » *XII.* 2.) ». C'étoit le septième de leur année civile. Moïse l'appelle *abib*. On faisoit la Pâque le quatorzième jour de ce mois; le seizième, on offroit la gerbe des épis d'orge; le vingt-six, on commençoit les prières pour demander les pluies du printems; & le vingt-neuf, on célébroit la mémoire de la chûte des murailles de Jéricho.

Au reste, le nom *nisan* étoit inconnu aux juifs avant la captivité de Babylone, & ils ne s'en sont servis que depuis le temps d'Esdras, c'est-à-dire, depuis qu'ils furent retournés de la Chaldée en Judée. Le rabbin Elia Levi croit que c'est un mot chaldaïque ou persan.

NISIBE, dans la Mésopotamie.

ΣΕΠ. ΚΟΛΩ. ΝΕΣΙΒΙ. *Septimiæ Coloniæ Nisibis*.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de Julia Paula, d'Alex. Sévère, de Gordien-Pie, de Philippe père, d'Otacille, de Tranquilline, de Déce.

NISIROS, île de l'Asie-Mineure, qui fut formée du corps du géant Polybotès. *Voyez* POLYBOTÈS. Cherchez ses médailles à NISYROS.

NISMES. Pour connoître son fondateur & ses médailles, voyez les articles CROCODILE & NEMAUSUS.

Nismes a vu renouveller dans ce siècle la savante & ingénieuse opération par laquelle Adrien Auzout, de l'académie des sciences de Paris, avoit dans le siècle dernier rétabli l'inscription de l'arc de Sévère, placé au bas du Capitole. Les lettres de bronze de cette inscription avoient été arrachées; & Auzout les devina toutes les 32 par les trous qui en avoient autrefois reçu les tenons.

Le bâtiment que les habitans de *Nismes* appellent la *maison quarrée*, est un édifice des romains qui forme la plus belle des antiquités de cette ville & la plus conservée. Le rapport de convenance de toutes les parties de l'édifice, la proportion des colonnes, la délicatesse des chapiteaux & des ornemens le font admirer des personnes de goût.

Le péristyle qui y donne entrée présente une façade ornée de six colonnes d'ordre corinthien, dont l'entablement & la corniche rampante du fronton sont décorés de tout ce que l'architecture a de plus recherché. La frise de cette façade est lisse; elle n'a point de bas-relief ni aucun de ces ornemens aux autres côtés; de petits trous qui semblent mis au hasard, la percent dans toute son étendue, & ces mêmes trous se remarquent encore sur une partie de l'architecture.

La forme de l'édifice lui a fait donner le nom qu'il porte; c'est un quarré long isolé. La tradition ne nous a point transmis son nom primitif; de-là naissent les doutes & les conjectures des savans qui en ont parlé; mais ce qu'on en a dit a plutôt servi à le faire méconnoître, qu'à nous fournir des éclaircissemens sur son véritable usage. C'étoit, prétendoit-on, un capitole, une maison

consulaire, un prétoire, un palais pour rendre la justice, une basilique, un temple consacré à Hadrien. Enfin Séguier, dans une savante *Dissertation*, imprimée à Paris en 1759, *in*-8°, a détruit toutes ces fausses idées, & a rendu à ce magnifique édifice son ancien nom (le nom primitif qu'il portoit il y a plus de dix-sept siècles). Il a plus fait; il a prouvé quel étoit le véritable usage de la *maison quarrée*.

Elle passoit pour un temple auprès de ceux qui jugeoient sans prévention; elle en a la forme & l'ordonnance; mais il n'étoit pas facile de se décider sur la divinité ou sur le héros qui y étoit vénéré. Il ne paroissoit aucun vestige de l'inscription qui pouvoit l'indiquer; l'on étoit persuadé que, s'il y en avoit eu, les révolutions des temps & les barbares qui les ont occasionnées, l'avoient fait disparoître, & en avoient effacé jusqu'à la moindre trace.

Malgré ces préventions, il y eut au commencement du siècle dernier un homme qui, par la supériorité de son génie & la pénétration de son esprit, entrevit des traces de l'ancienne inscription dans les trous qui restent à la façade. C'est le savant Peiresc qui, au moyen de semblables indices, avoit deviné à Assise l'inscription d'un temple dédié à Jupiter, & à Paris le nom grec d'un ouvrier, attaché par de petites pointes à une améthyste où il ne restoit que l'empreinte des trous. Gassendi, l'écrivain de sa vie, rapporte qu'il se flattoit de pouvoir interpréter de même la suite des trous de la basilique de *Nismes*, qu'on nomme la *maison quarrée*, aussi-tôt qu'il en auroit une copie exacte. Voici les paroles de Gassendi: *Sic se interpretatum dixit foramina quædam quæ visebantur Assisii in antiquo nescio quo templo. Cùm enim nemo dicere posset ecquid illa significarent, divinavit ipse inscriptionem esse, seu dedicationem factam* IOVI. OPT. MAX. *idque demonstravit per lineas foramina connectentes. Sic speravit se interpretaturum seriem quamdam foraminum nemausensis basilicæ, quam quadratam domum vocant, ubi ectypum obtinuisset.*

Il y a grande apparence que Peiresc n'eut point cette copie exacte; car il ne faut pas douter qu'il n'eût réussi à la déchiffrer. Il étoit naturel de penser que c'étoient les restes d'une inscription, & que ce temple avoit cela de commun avec quantité d'autres où l'inscription se voit encore. C'étoit la coutume du siècle d'Auguste de se servir de lettres de bronze pour les inscriptions des temples & des autres édifices d'une grande magnificence. Le temple de Jupiter tonnant, qu'on attribue à cet empereur, en avoit une; l'arc de Suse élevé à son honneur par M. Jul. Cotius, commandant des nations alpines, en étoit aussi décoré. Dans les siècles suivans, & jusqu'au temps de Constantin, on conserva le même usage. Les arcs de Titus, de Septime Sévere, eurent l'inscription entière de métal; au lieu que celui de Constantin n'en eut que les glorieux titres de FUNDATORI QVIETIS & de LIBERATORI VRBIS, sous le passage du grand arc.

Mais, sans aller chercher des exemples si loin, nous pouvons produire les restes d'un bel édifice, qu'on a découvert depuis quelques années aux environs de la fontaine de *Nismes*, où l'inscription étoit en bronze. Chaque lettre étoit d'un assez grand relief pour ressortir au-delà du mur. De petits tenons ou crampons débordoient par derrière au-delà des jambages de chacune pour les fixer & les tenir attachées aux trous où elles devoient être scellées. C'est l'idée qu'on doit s'en faire, & ne pas supposer qu'il y avoit à la frise une longue planche de bronze, sur laquelle on avoit gravé l'inscription, ensorte que les trous qui restent ne soient que ceux des crampons qui la retenoient.

Ces suppositions arbitraitres ne sont pas conformes aux usages des romains. Quelle grâce auroient eu ces lettres? Lorsque le bronze étoit terni, on n'auroit pu les lire que de près & avec peine. On n'épargnoit pas le bronze pour orner les temples.. Sans parler ici des statues des dieux & des trophées qu'on plaçoit au faîte des bâtimens, dont le métal augmentoit l'éclat & la richesse, l'on sait que l'on s'en servit pour les portes de ces temples & les chapiteaux des colonnes. On sait que l'arc de Constantin à Rome, & celui de Trajan à Ancone, en étoient ornés. Rien n'égaloit la grandeur & la magnificence de ces maîtres du monde. Les provinces les plus éloignées se piquoient d'être les émules de Rome; les princes secondoient toujours leurs desirs.

La méthode que l'ouvrier suivit pour attacher les lettres à la frise du temple de *Nismes*, n'a pas été souvent pratiquée par les romains. Aux autres édifices, les lettres à demi-gravées dans la pierre y étoient retenues dans un petit canal ménagé au-dessous. Ici il n'y en avoit point; elles posoient à plat sur le mur où elles étoient scellées en plomb. Quoique la première méthode fût plus sûre que l'autre, on a cependant enlevé un grand nombre de ces lettres dans les temps où l'empire a souvent changé de maître, & où les barbares se faisoient une gloire de détruire les plus beaux édifices des romains. Mais du moins alors, quoiqu'on les eût arrachées, ou qu'elles fussent tombées d'elles-mêmes, le canal qui restoit en conservoit la trace, & l'on en a toujours pu lire les inscriptions. A *Nismes*, dès que les caractères ont disparu, il n'est resté qu'une multitude de trous, dont l'application a paru très-incertaine & la combinaison encore plus difficile.

Il n'y a pas lieu de douter que depuis le renouvellement des lettres, & sur-tout après que

Gaſſendi eut fait connoître qu'au moyen des trous on pourroit deviner l'inſcription, il n'y ait eu quantité d'habiles gens qui ont tenté de faire pour celle-ci ce que Peireſc fit pour celle d'Aſſiſe. Ils ſe feront rebutés apparemment par la quantité de trous mutilés, qui ſont des mépriſes manifeſtes des ouvriers, inexactitude qu'on ne devoit pas même ſoupçonner chez les romains. La différente manière de cramponner les lettres, qui n'a pas toujours été conſtante, & qui dépendoit des ouvriers, eſt une autre difficulté qui dérange les idées qu'on s'en eſt fait ſur d'autres bâtimens, & qui devient encore plus embarraſſante, lorſqu'à la même inſcription on a ſuivi, comme dans celle-ci, des arrangemens différens pour les mêmes lettres; mépriſes, ſi l'on doit les appeller ainſi, dont il n'eſt aiſé de s'appercevoir qu'après la découverte de l'inſcription.

M. l'abbé Barthelemi étant à Rome l'an 1757, examina l'inſcription de l'arc de Sévère, & reſtitua, par le moyen des trous, les mots de cette inſcription qui concernoient Géta, effacés par l'ordre de Caracalla. Il engagea Séguier à faire les mêmes tentatives ſur l'inſcription de la maiſon quarrée. Séguier le fit & découvrit (Voyez ſa *Diſſertation.*), à n'en pouvoir douter, qu'il y avoit anciennement ſur la façade de ce temple l'inſcription ſuivante, ſavoir à la première ligne ſur la friſe : C. CAESARI. AUGUSTI. F. COS. L. CAESARI. AUGUSTI. F. COS. DESIGNATO. & à la ſeconde ligne ſur l'architrave : PRINCIPIBVS. IVVENTVTIS.

Cette inſcription appartenoit aux fils adoptifs d'Auguſte ; & tout ce que les anciens monumens nous apprennent de ces princes, nous confirme d'une manière authentique les titres & les qualités qu'ils portent dans l'inſcription de *Niſmes.*

Il ne faut pas s'étonner que l'on ait pouſſé la flatterie juſqu'à élever aux fils d'Auguſte un temple de leur vivant, puiſque leur père en avoit pluſieurs ; ainſi des enfans qu'il aimoit tendrement (ſes héritiers préſomptifs) devoient partager avec lui les mêmes honneurs. Enfin l'édifice de *Niſmes* ſervoit à cette ville de moyen pour faire la cour à Auguſte, en honorant la mémoire de deux princes ſi chers à l'empereur, & enlevés à la fleur de leurs ans.

Séguier parle enſuite du bronze, des crampons ou tenons des lettres, de la façon de les ſceller en plomb, de l'impreſſion que le métal a laiſſée en certains endroits du mur, des trous qu'on a faits pour l'attacher ; détails dans leſquels nous ne pouvons entrer ici, mais qui font connoître que l'auteur a étendu ſes recherches à tout ce qui pouvoit le mener à la vraie connoiſſance de l'inſcription.

Il finit ſa *Diſſertation* en obſervant que, malgré la magnificence du bâtiment de *Niſmes*, les caractères de l'inſcription n'ont point cette élégance & cette belle proportion que l'on remarque dans ceux d'un âge qui ſuccéda bientôt à celui-ci, quoique les médailles de ce temps en offre de meilleur goût. (*D. J.*)

On trouvera à la page ci-contre un *Alphabet* de trous ou de crampons, extrait de l'inſcription de l'arc de Sévère. Il n'y manque que H, Z & K, lettres peu uſitées chez les romains. On y voit la lettre I repréſentée de deux manières ; le premier I montre les trous des crampons, le ſecond I eſt la lettre même de bronze. Le point ſe voit après les lettres, au milieu de la dernière ligne.

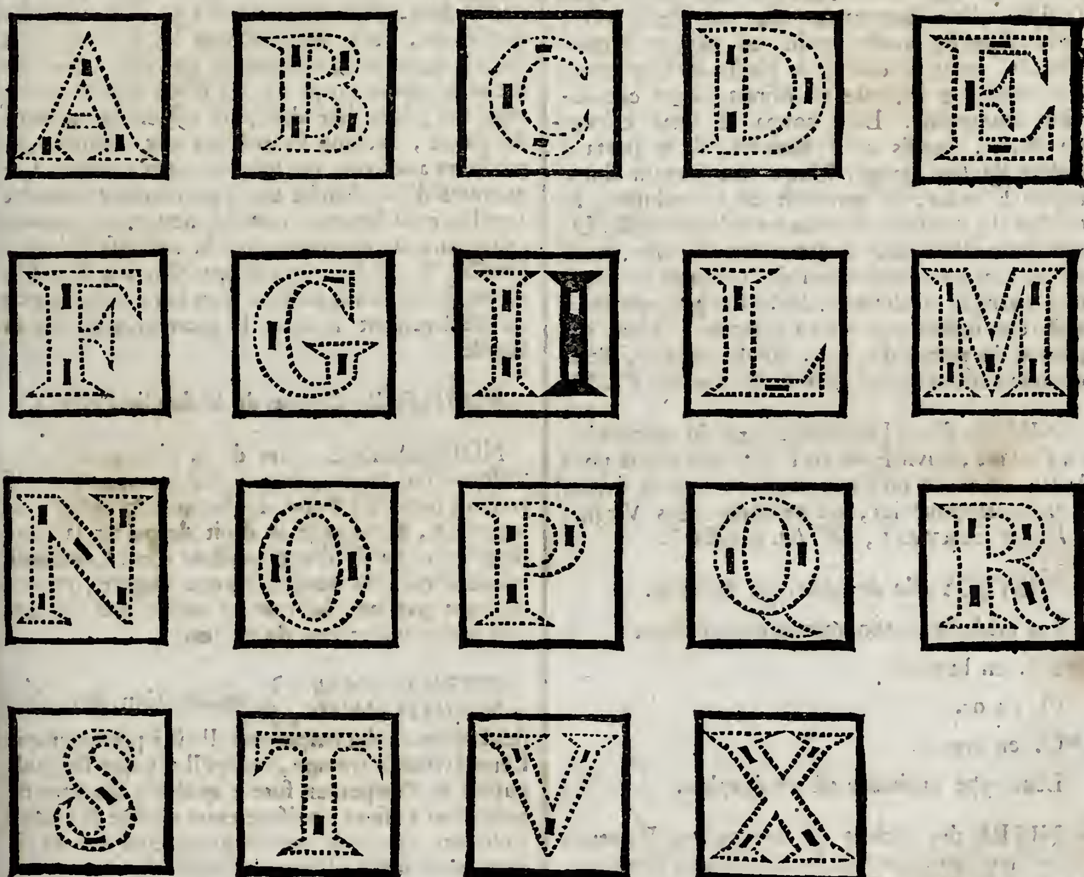
ALPHABET

DES LETTRES DE BRONZE

EMPLOYÉES DANS LES INSCRIPTIONS ANTIQUES,

AVEC L'INDICATION DES TROUS DANS LES MURS, QUI RECEVOIENT LES CRAMPONS.

N. B. L'arrangement de ces trous a fait reſtituer pluſieurs inſcriptions antiques.



NISO. (Ab). Muratori (921. 3. *Thes.*), rapporte les restes de l'inscription suivante, gravée en l'honneur de l'affranchi d'une impératrice, qui étoit chargé du soin de son oiseau appellé *Nisus*, en italien *Fagiano* :

MNES. ATTALI
. . UGUSTAE. . L. L.
TA. AB. NISO.

NISO, une des cinquante Nereïdes.

NISUS, frère d'Egée, régnoit à Mégare, ville voisine d'Athènes, lorsque Minos pour venger la mort de son fils Androgée, vint ravager l'Attique, & assiéger Mégare. Le sort de ce prince dépendoit, dit la fable d'un cheveu rouge qui étoit mêlé dans sa chevelure : Sylla sa fille, alloit souvent sur une tour de la ville, dont Apollon avoit rendu les pierres harmonieuses, pour se donner le plaisir d'en entendre les sons. De là, elle vit Minos, dont elle devint amoureuse. Elle coupa le fatal cheveu de *Nisus*, tandis qu'il dormoit, & le porta à l'objet de son amour. Minos eut horreur d'une action si noire, & profitant de la trahison, fit chasser de sa présence cette perfide princesse. De désespoir elle voulut se jetter dans la mer, mais elle se sentit suspendue en l'air, les dieux l'avoient déjà changée en alouette. *Nisus* son père qui avoit aussi été métamorphosé en épervier, l'ayant apperçue du milieu des airs, fondit sur elle, & la déchira à coups de bec. (*Ovid. Metam. lib. VIII.*).

NISUS, fils d'Hirtaeus, sorti du mont Ida, en Phrygie, suivit Enée en Italie. Son amitié pour le jeune Euriale qu'il voulut sauver, en se livrant à la mort pour lui, est célébrée dans Virgile. (*Voyez* EURYALE, *IXe liv. de l'En.*).

NISYROS, île de l'Asie. NI. & NIΣY.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un dauphin.

NITRE des anciens, V. NATRON. Il entroit dans les préparations de la toilette des romaines. Ovide (*De Medic. fac. n.* 73.) dit :

Nec cerussa tibi, nec nitri spuma rubentis

Desit.............

NIXES.
NIXI, NIXII. } les dieux *Nixes*, présidoient à Rome aux accouchemens, & les femmes les invoquoient dans les douleurs de l'enfantement. Festus dit qu'on voyoit au Capitole, devant la chapelle de Minerve, trois statues agenouillées & dans la posture d'accoucheuses. Ces statues avoient été apportées de Syrie, après la défaite d'Antiochus par les romains.

Le nom de *Nixii* vient du verbe *niti*, *nitor*, *nixus sum*, accoucher.

NOBILES, nobles. On appelloit ainsi à Rome ceux qui pouvoient montrer une longue suite de portraits de leurs aïeux ; car le droit des images n'étoit autre chose que le droit de la noblesse, & l'un se prend souvent pour l'autre. Ainsi ce n'étoit pas la naissance qui donnoit la noblesse, mais les charges qui, en procurant le droit des images, rendoient conséquemment *nobles* ceux qui les possédoient. D'abord il n'y eut de *nobles* que les patriciens, parce qu'ils furent les seuls revêtus des charges qui donnoient la noblesse ; mais ils firent depuis un corps à part ; & on appella *nobles* ceux qui, sans être des plus anciennes maisons de Rome, avoient exercé par eux-mêmes, ou par leurs ancêtres, quelques charges curules. Les premiers d'une famille qui y parvenoient, étoient appellés *novi homines*, hommes nouveaux, comme étant ceux qui commençoient la noblesse de leurs familles. C'est le reproche que Catilina fit à Cicéron, lorsqu'il fut préféré pour le consulat, parce qu'effectivement il étoit le premier *noble* de sa famille.

NOBILIOR, surnom de la famille FULVIA.

NOBILISSIME, titre de la plus grande distinction sous les empereurs. Il donnoit à celui qui en étoit honoré (*Zosim.* 2.) les plus grandes prérogatives, & sur-tout le droit de porter la robe de pourpre ornée d'une bordure d'or. Constance releva encore de beaucoup cette dignité, en ordonnant par une loi que les *nobilissimes* seroient assis avant les préfets du prétoire.

NOBILIS. CAES.
NOBILISSIMUS, } qualification des aînés des Césars ou des empereurs. Il est à présumer que Léunclavius se trompe, lorsqu'il dit que les seuls puînés de l'empereur furent qualifiés du titre de *nobilissimi Cæsares*, puisque cette qualité se trouve seulement attribuée par les empereurs à leurs aînés, ainsi qu'il résulte des médailles & des inscriptions antiques. Le premier des enfans d'empereur qui porte ce titre sur les médailles, est M. Julius Philippus, fils unique de l'empereur Philippe, & associé à l'empire avec lui ; ensuite Décius, avec ses deux fils, Etruscus & Numérianus ; enfin Carus, avec Carinus & Numérianus ses enfans, portent indifféremment ce titre sur leurs médailles. En général, le nom de César étoit

étoit donné à un prince qui, sans être parvenu à l'empire, y étoit destiné. Cette prétention lui faisoit prendre dans quelques unes de ses médailles le titre de *nobilissimus Cæsar* & d'*Augustus*, par le droit qu'il avoit à l'empire. Baronius en cite une qui donne la qualité de *nobilissime* au fils aîné de Carus, en ces mots : *Victoriosissimo principi juventutis, M. Aurelio Carino, nobilissimo Cæsari.*

Quelques antiquaires font une distinction qui n'est peut-être pas fondée. Ils prétendent que *nobilissime* pris adjectivement étoit accordé aux Césars, & marquoit une désignation à l'empire; mais que *nobilissime* pris substantivement étoit une dignité inventée par Constantin, qui donnoit le pas après les Césars, & le droit de porter la pourpre. (*D. J.*)

NOBILITAS, NOBLESSE, } sur les médailles. *Voyez* EUGÉNIE.

NOCES aldobrandines. *Voyez* ALDOBRANDINES.

NOCES. *Voyez* EPOUX, MARIAGE, &c.

NOCTILIES. *Voyez* NYCTELIES.

NOCTULIUS, dieu de la nuit. Il étoit représenté sous la forme d'un jeune homme, vêtu à-peu-près comme Atys, éteignant son flambeau, ayant à ses pieds une chouette, qui est un oiseau nocturne & un des symboles de la nuit. Muratori (98. 4.) rapporte une inscription sur laquelle on lit NOCTULIO.

NODINUS. Voyez NODOTUS.

NODOTUS, dieu des romains, qu'ils invoquoient quand les bleds commençoient à se nouer. Son nom étoit formé de *nodus*, nœud.

Arnobe (*IV. p.* 131.) en fait mention (*Nodotus dicitur deus, qui ad nodos perducit res suas.*) comme d'une divinité qui conduisoit les entreprises à leur fin. S. Augustin (*De Civit.* 4. 8.) en parle dans le sens où nous l'avons défini : *Præfecerunt geniculis, nodisque culmorum deum Nodotum.*

NODUS in acie, ce que nous appelions *le gros de l'armée : Nodus propriè est densa peditum multitudo, sicut turma equitum* (*Isidor. IX.* 3.).

NODUS *togæ*, le même qu'*umbo* & *umbilicus*. Voyez ces mots & TOGE.

NODUTERENSIS dea, divinité qui présidoit à l'action de battre ou fouler les bleds. Arnobe (*Lib.* 4.) en fait seul mention : *Quæ præest frugibus terendis, Noduterensis.*

NŒUD gordien. *Voyez* GORDIEN.

NOIR, couleur, *ater color.* Voyez ATER.

NOIR-ANTIQUE, en italien, *nero antico*, marbre très *noir*, fort dur, & prenant un très-beau poli. Les romains l'appelloient *luculleum marmor.* Pour connoître les statues antiques de ce marbre, voyez les articles MARBRE, ROIS captifs.

Observons ici en général que les statues de marbre *noir*, ont été plus mutilées que celles des pierres d'autre couleur, à cause des idées superstitieuses des premiers chrétiens, & du rapport du *noir* avec les démons.

NOIRE (Couleur) pour le deuil. *V.* DEUIL. Ajoutez-y ce qui suit :

« Quant à la couleur des vêtemens de deuil, il est constant qu'en général, chez les grecs, elle étoit noire ou brune. Plutarque dit, dans la vie de Thésée, que ce héros, à son départ d'Athènes pour aller combattre le Minotaure, avoit des voiles *noires* à son vaisseau. On sait que dans l'enthousiasme de sa victoire, Thésée oublia à son retour de les supprimer, pour leur substituer les voiles blanches que son père lui avoit remises, & que ce vieillard allarmé, croyant que son fils étoit mort, se précipita de désespoir dans la mer, qui depuis a porté son nom. Il falloit donc que le *noir* fût la couleur du deuil. Plutarque dit encore, dans la vie de Périclès, que ce grand homme regardoit comme une des choses dont il avoit le plus à se féliciter, l'avantage de n'avoir jamais fait prendre l'habit *noir* à personne ».

« Winckelmann, auquel on doit accorder d'autant plus de confiance, qu'il peut être cité comme un des plus savans hommes qui aient étudié l'antiquité, ses monumens & ses usages, rapporte, d'après Homère, que Thétis, plongée dans la tristesse à cause de la mort de Patrocle, se couvrit du plus *noir* de ses vêtemens. Au dix huitième chant de l'Iliade, la mère d'Achille va demander à Vulcain une armure pour son fils. « Thétis s'avance (*Traduction de M. Bitaubé.*); l'épouse » de Vulcain, la chevelure ornée, la belle Charis » la voit, court au-devant d'elle; & l'embrassant : O déesse vénérable & chérie, dit-elle, » quelle conjoncture t'amène, *sous ce long voile*, » dans notre palais »? Ce long voile n'étoit autre chose que le *téristron*, qui étoit d'un tissu si delié qu'on voyoit au travers; il étoit plus ou moins ample, suivant le plus ou moins de facultés du personnage qui s'en couvroit ». (*Costumes de M. Chéry.*)

NOIX (Jeu des). Ovide, ou l'auteur du poëme *de Nuce* attribué à Ovide, décrit plusieurs jeux de *noix*. Dans le premier, on assembloit trois *noix*, on en plaçoit une quatrième au-dessus, & l'on s'efforçoit de renverser ces petits châteaux, *castellatas nuces*, avec une cinquième. Le joueur s'approprioit les châteaux qu'il abattoit :

Quattuor in nucibus, non ampliùs, alea tota est,

Cùm tibi suppositis additur una tribus.

Dans le second jeu, chaque joueur plaçoit des *noix* au-bas d'une table inclinée, & ensuite il en laissoit couler une le long de cette table pour toucher les siennes qu'il reprenoit dans ce cas :

Per tabulæ clivum labi jubet alter & optat,

Tangat ut è multis quælibet una suam.

Dans la troisième, on traçoit un *delta* Δ, que l'on partageoit par des lignes transversales ; on plaçoit un nombre convenu de *noix* sur chaque transversale ou *virga*, & l'on lançoit une *noix* dans le *delta*. Le joueur gagnoit toutes les *noix* placées sur les transversales que sa *noix* avoit parcourues dans le *delta*, avant de s'y arrêter. S'il ne s'y arrêtoit pas, il perdoit son coup :

Fit quoque de Cretâ, qualem cœleste figuram

Sidus, & in græcis littera quarta gerit.

Hæc ubi distincta est gradibus, quæ constitit intùs,

Quot tetigit virgas, tot rapit ille nuces.

Dans le quatrième jeu de *noix*, on s'en servoit pour jouer à pair ou impair.

Dans le cinquième enfin, on plaçoit des *noix* dans un vase ou dans un trou fait en terre, & l'on jettoit sa *noix* dans ce vase ou dans ce trou, pour gagner les *noix* qui y étoient placées, lorsqu'on réussissoit :

Vas quoque sæpe cavum, spatio distante, locatur,

In quod missa levi nux cadat una manus.

Cette habitude qu'avoient les enfans de jouer avec des *noix*, avoit fait naître l'usage des nouveaux époux qui en jettoient aux enfans de la noce, soit pour leur fournir des jouets, soit pour annoncer qu'ils quittoient l'enfance, & devenoient hommes, en abandonnant les jouets de leur jeune âge.

Pendant les jeux des céréales, on distribuoit aux romains des *pois*, des *noix*, *&c.*

NOIX BEN (La) croît en Espagne, en Arabie, en Ethiopie & dans les Indes. Elle a été connue des grecs, des romains, des arabes, comme il paroît par les écrits de Théophraste, de Dioscoride de Pline & de Mesué. Ils l'ont nommée *βαλανος*, *μυρεψικὸς*, *μυροβαλανος*, *glans ægyptia & glans unguentaria.*

L'huile qu'on en retire par expression, *oleum balanicum*, ne rancit presque jamais, & n'a ni goût ni odeur ; elle est très-utile aux parfumeurs pour prendre l'odeur des fleurs, & en faire des essences agréables. Les dames s'en servent aussi pour adoucir la peau, & on la mêle avec du vinaigre & du nitre pour guérir les petits boutons, & calmer les démangeaisons. Horace appelle cette huile *balanus :*

Pressa tuis balanus capillis

Jamdudùm apud me est.

« J'ai aussi, dit-il à Mécénas, de l'essence de » *ben*, que j'ai fait tirer exprès pour parfumer » vos cheveux ». Les parfumeurs romains savoient très-bien exprimer de cette *noix* une sorte d'huile qui faisoit un parfum exquis ; mais la plus estimée, au rapport de Pline, venoit de *Pétra*, aujourd'hui *Grac*, ville d'Arabie. Mécénas étoit l'homme du monde qui aimoit le plus les parfums, & qui y faisoit le plus de dépense ; c'est sur ce soin qu'il avoit de se parfumer, qu'est fondé le bon mot d'Auguste qui, pour dépeindre le caractère du style de son favori, l'appelloit *μυρόβρεχεις*, *ajusté comme ses cheveux.* (D. J.)

NOLA, en Campanie. ΝΩΛΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est le bœuf à tête humaine.

NOLLE factum esse (*Terent. Adelph.* 2. 18. *Plaut. Amphytr.* 3. 2. 6.) formule d'excuses que l'on faisoit à quelqu'un qu'on avoit insulté, & ce compliment satisfaisoit l'insulté. Ceux qui, après avoir reçu un outrage, n'exigeoient pas cette satisfaction, passoient pour des lâches qui n'osoient pas demander vengeance, ou pour des criminels qui ne trouvoient plus de ressources dans les loix.

NOM. *Voyez* NOMS.

NOMADES, nom générique donné à divers peuples qui n'avoient point de demeure fixe, & qui en changeoient perpétuellement pour chercher de nouveaux pâturages. Ainsi ce mot ne désigne pas un peuple particulier, mais le genre de vie de ce peuple ; c'est ce qui fait que les anciens écrivains parlent de *nomades* arabes, numides, scythes, &c. Il est probable que ces peuples furent ainsi appellés *à permutandis pabulis*, à cause qu'ils

changeoient de pâturages, en grec νομή. A la vérité, dans l'édition de Pline faite à Parme, on lit *à permutandis papilionibus*, & cette leçon feroit fupportable ; car on appelloit anciennement *papiliones* des tentes pour fe loger à la campagne & à guerre ; & c'eft de-là que les françois ont fait leur mot *pavillon*.

NOMADES arabes. Après les déferts palmyréens, dit Pline (*L. VI. c.* 38.), fuivent du côté de l'Orient les *nomades* arabes, & ils s'étendent du côté du Midi jufqu'au de-là du lac Afphalite.

NOMADES numides. Les numides furent appellés *nomades* par les grecs, felon Pline (*L. V. c.* 3.). Polybe place dans la Numidie les *nomades* maffyles & les *nomades* mafcæfyliens. On ne peut donc nier que dans l'Afrique & même dans la Numidie, il n'y eût des *nomades*, c'eft-à-dire, des peuples qui changeoient de lieu à mefure que les pâturages venoient à leur manquer ; mais il ne feroit pas aifé de décider fi le nom de Numidie a une origine grecque ; il eft à croire qu'un pays barbare a eu un nom barbare.

NOMADES fcythes. Pline (*L. IV. c.* 12.) les place à la gauche de la mer Cafpienne, & dit que le fleuve Panticapes les féparoit des géorgiens. Strabon ajoute qu'ils habitoient fur des chariots. (*D. J.*)

NOMARQUE, nom qu'on donnoit dans l'antiquité au gouverneur ou commandant d'un nome. L'Egypte étoit divifée autrefois en différentes régions ou quartiers qu'on appelloit *nomes*, du grec νομος, prenant ce mot pour fignifier divifion. L'officier à qui le roi donnoit le gouvernement d'un de ces nomes ou *nomos*, étoit appellé *nomarque*, du grec νομος & de αρχὴ, *commandement*.

NOMBRE D'OR. *Voyez* CYCLE LUNAIRE & CALENDRIER LUNAIRE.

NOMBRES grecs gravés fur les médailles, avec leur explication :

A. marque	1.
B	2.
Γ	3.
Δ	4.
E	5.
Ϛ. ς	6.
Z	7.
H	8.
Θ	9.
I	10.
K	20.
Λ	30.
M	40.
N	50.
Ξ	60.
O	70.
Π	80.
ϙ	90.
P	100.
Σ	200.
T	300.
Υ. V	400.
Φ	500.
X	600.
Ψ	700.
Ω	800.

NOMBRES des romains.

Il fe paffa près de trois fiècles à Rome, fans que l'art du calcul fût connu, & le clou d'airain que l'on attachoit tous les ans à la muraille du temple de Jupiter au Capitole, le jour des ides de feptembre, c'eft-à-dire, le treizième, avoit été originairement inventé pour fuppléer à l'ignorance de ce peuple, qui n'avoit qu'à jetter les yeux fur le *nombre* de ces clous pour connoître celui des années. Peu à peu, & par le commerce que les romains eurent avec les grecs, ils apprirent la fcience des *nombres*, & employerent comme eux pour les marquer les lettres de leur alphabet qu'ils difpofoient ainfi :

I.	Un.
V.	Cinq.
X.	Dix.
L.	Cinquante.
C.	Cent.
IƆ.	Cinq cent.
CIƆ.	Mille.
IƆƆ.	Cinq mille.
CCIƆƆ.	Dix mille.
IƆƆƆ.	Cinquante mille.
CCCIƆƆƆ.	Cent mille.

Telles étoient les figures des *nombres* des romains avec leur fignification & leur valeur. Pline remarque qu'ils n'avoient point de *nombre* au-deffus

de cent mille ; mais, pour compter plus haut, ils mettoient deux ou trois fois le *nombre*, comme *bis, ter, quater, quinquies, decies centena millia*, *&c.* ; sur quoi il faut observer 1°. qu'il n'y a que cinq figures différentes, qui sont les cinq premières, & que toutes les autres sont composées de l'I & du C ; en sorte que le C est toujours tourné vers l'I, soit qu'il soit devant ou après ; 2°. que toutes les fois qu'il y a une figure de moindre valeur devant une plus haute, elle marque qu'il faut autant rabattre de cette dernière, comme IV, 4 ; XL, 40 ; XC, 90 ; d'où il suit qu'il n'y a point de *nombre* que l'on ne puisse exprimer par les cinq premières figures. Il faut observer 3°. que dans tous les *nombres*, les figures vont en croissant par proportion quintuple, & puis double, en sorte que la deuxième vaut cinq fois la première, & la troisième deux fois la deuxième, & ainsi des autres. Enfin, on voit que les figures commencent toujours à se multiplier du côté droit, en sorte que tous les C que l'on met de ce côté-là se comptent pour cinq, comme ceux qui sont de l'autre côté se comptent par dixaines, & qu'ainsi l'on peut aisément trouver un *nombre* quelconque.

De tout ce détail il faut conclure que cette manière de compter vient de ce que les hommes ayant d'abord commencé à compter sur leurs doigts, ils ont compté jusqu'à cinq sur une main ; puis y ajoutant l'autre main, ils en ont fait dix qui est le double ; voilà pourquoi leur progression dans les *nombres* est toujours d'un à cinq, puis de cinq à dix. Quant à la manière de compter des anciens, ils se servoient de petites pierres plattes, *calculi*, polies & arrondies, & qui leur tenoient lieu de jettons. Ils les plaçoient de la gauche à la droite. Ils avoient encore une tablette arithmétique singulière ; c'étoit un cadre long, divisé par plusieurs cordes de bronze qui étoient parallèles. Chacune de ces cordes enfiloit une égale quantité de petites boules d'ivoire, ou de bois, ou de bronze, qui étoient mobiles comme nos grains de chapelet. La disposition de ces boules & le rapport que les inférieures avoient avec les supérieures en marquant des *nombres* de même genre en diverses classes, servoient à faire toutes sortes de calculs : c'étoit ce que les romains appelloient *abacus*, nom qu'ils avoient pris des grecs. *Voyez* ABACUS, ARITHMÉTIQUE & NOTES.

Les romains n'employoient que cinq lettres pour leur numération ; mais dans les bas siècles, ceux de barbarie, on y joignoit presque toutes les lettres de l'alphabet. *Voyez* sur cette addition moderne la lettre E & la lettre D, où cette distinction est établie par preuves.

NOMBRES. On sait que les pythagoriciens appliquèrent les propriétés arithmétiques des *nombres* aux sciences les plus abstraites & les plus sérieuses. On va voir en peu de mots si leur folie méritoit l'éclat qu'elle a eu dans le monde, & si le titre pompeux de *théologie arithmétique* que lui donnoit Nicomaque, lui convient.

L'unité n'ayant point de parties, doit moins passer pour un *nombre*, que pour le principe génératif des *nombres*. Par-là, disoient les pythagoriciens, elle est devenue comme l'attribut essentiel, le caractère sublime, le sceau même de dieu. On le nomme avec admiration celui qui est *un* ; c'est le seul titre qui lui convient, & qui le distingue de tous les autres êtres qui changent sans cesse & sans retour. Lorsqu'on veut représenter un royaume florissant & bien policé, on dit qu'un même esprit y règne, qu'une même ame le vivifie, qu'un même ressort le remue.

Le *nombre* 2 désignoit suivant Pythagore, le mauvais principe, & par conséquent le désordre, la confusion & le changement. La haine qu'on portoit au *nombre* 2 s'étendoit à tous ceux qui commençoient par le même chiffre, comme 20, 200, 2000, &c. Suivant cette ancienne prévention, les romains dédièrent à Pluton le second mois de l'année ; & le second jour du même mois ils expioient les mânes des morts. Des gens superstitieux voulant appuyer cette doctrine, ont remarqué que le second jour des mois avoit été fatal à beaucoup de lieux & de grands hommes, comme si ces mêmes fatalités n'étoient pas également arrivées en d'autres jours.

Mais le nombre 3 plaisoit extrêmement aux pythagoriciens, qui y trouvoient de sublimes mystères, dont ils se vantoient d'avoir seuls la clef ; ils appelloient ce *nombre l'harmonie parfaite*. Un italien, chanoine de Bergame, s'est avisé de recueillir les singularités qui appartiennent à ce *nombre* ; il y en a de philosophiques, de poëtiques, de fabuleuses, de galantes, & même de dévotes ; c'est une compilation aussi bisarre que mal assortie.

Le *nombre* 4 étoit en grande vénération chez les disciples de Pythagore ; ils disoient qu'il renfermoit toute la religion du serment, & qu'il rappelloit l'idée de Dieu & de sa puissance infinie dans l'arrangement de l'univers.

Junon, qui préside au mariage, protégeoit selon Pythagore, le *nombre* 5, parce qu'il est composé de deux, premier *nombre* pair, & de trois, premier *nombre* impair. Or ces deux *nombres* réunis ensemble pair & impair, font cinq, ce qui est un emblême ou une image du mariage. D'ailleurs, le *nombre* cinq est remarquable, ajoutoient-ils, par un autre endroit, c'est qu'étant toujours multiplié par lui-même, c'est-à-dire, cinq par cinq, le produit cent vingt cinq par cinq, ce second

produit encore par cinq, &c. il vient toujours un *nombre* cinq, à l'endroit du produit.

Le *nombre* 6, au rapport de Vitruve, devoit tout son mérite à l'usage où étoient les anciens géomètres de diviser toutes leurs figures, même celles qui étoient terminées par des lignes courbes en six parties égales; & comme l'exactitude du jugement & la rigidité de la méthode sont essentielles à la géométrie, les pythagoriciens, qui eux-mêmes faisoient beaucoup de cas de cette science, employèrent le *nombre* six pour caractériser la justice, elle qui marchant toujours d'un pas égal, ne se laisse séduire ni par le rang des personnes, ni par l'éclat des dignités, ni par l'attrait ordinairement vainqueur des richesses.

Aucun *nombre* n'a été si bien accueilli que le *nombre* 7: les médecins y croyoient découvrir les vicissitudes continuelles de la vie humaine. C'est de-là qu'ils formerent leur année climactérique. Fra-Paolo, dans son *histoire du Concile de Trente*, a tourné plaisamment en ridicule tous les avantages prétendus du *nombre* sept.

Le *nombre* 8 étoit en vénération chez les pythagoriciens, parce qu'il désignoit, selon eux, la loi naturelle, cette loi primitive & sacrée qui suppose tous les hommes égaux.

Ils considéroient avec crainte le *nombre* 9, comme désignant la fragilité des fortunes humaines, presqu'aussi-tôt renversées qu'établies. C'est pour cela qu'ils conseilloient d'éviter tous les *nombres* où le 9 domine, & principalement 81 qui est le produit de neuf multiplié par lui-même.

Enfin les disciples de Pythagore regardoient le *nombre* 10, comme le tableau des merveilles de l'univers, contenant éminemment les prérogatives des *nombres* qui le précedent. Pour marquer qu'une chose surpassoit de beaucoup une autre, les pythagoriciens disoient qu'elle étoit dix fois plus grande, dix fois plus admirable. Pour marquer simplement une belle chose, ils disoient qu'elle avoit dix dégrés de beauté. D'ailleurs ce *nombre* passoit pour un signe de paix, d'amitié, de bienveillance; & la raison qu'en donnoient les disciples de Pythagore, c'est que deux personnes voulant se lier étroitement, elles se prennent les mains l'une à l'autre & se les serrent, en témoignage d'une union réciproque. Or, disoient ils, deux mains jointes ensemble forment par le moyen des doigts le *nombre* 10. (D. J.).

NOME, en grec *νόμος*, en latin *nomus*, canton, province, ou plutôt préfecture. Ce terme étoit employé dans la division d'Egypte, que l'on partageoit en plusieurs *nomes*. Il paroît plutôt être de la langue égyptienne que de la langue grecque. L'Egypte, dit Pline, (*L. V ch.* 9), est divisée en préfectures de villes appellées *nomus*. Cyrille d'Alexandrie dit qu'on appelle *nomus* chez les égyptiens, chaque ville avec ses bourgs & villages. Trajan ayant demandé à Pline de quelle prefecture, *ex quo nomo*, étoit son parfumeur, Pline lui répondit qu'il étoit de la perfecture de Memphis, *νομῷ Μενφιτικῃ*. Le nombre de ces perfectures en Egypte, n'étoit réglé, selon les apparences que d'après le caprice du souverain, qui distribuoit ses états en plus ou moins de préfectures, suivant qu'il le jugeoit à propos. Strabon, par exemple, compte neuf préfectures ou *nomes* dans la Thébaïde, Pline deux, & Ptolémée treize. Il en étoit ainsi des autres grandes parties d'Egypte. En général, chaque ville un peu considérable formoit un *nome* avec son territoire, & chaque *nome* portoit le nom de sa ville capitale.

NOMES de l'Egypte qui ont fait frapper des médailles en l'honneur d'Hadrien avec l'époque de la XI[e] année de son règne. *Voyez* Pellerin, Vaillant & l'abbé Bellei, dans les mémoires de l'académie des inscriptions.

ANTÆOPOLIS.

APOLLONOPOLIS.

ARABIA.

ARSINOITES.

ATHRIBITES.

BUBASTITES.

BUSIRITICUS.

CABASITES.

CANOPICUS.

COPTITES.

CYNOPOLITES.

DIOSPOLIS *Magna.*

DIOSPOLIS *Parva.*

HERMOPOLITES.

HERMONTHIDES.

HELIOPOLITES.

HERACLEOTES.

HEROOPOLITES.

HYPSELIOTES.

LEONTOPOLITES.

LETOPOLITES.

LIBYA.

LYCOPOLITES.

MEMPHITES.

MENDESIUS.

MENELAITES.

METELITES.

ONUPHITES.

OXYRINCHITES.

PANOPOLITES.

PELUSIUM.

PHARBÆTITES.

PHTHENEOTES.

PINAMUS.

PROSOPITES.

SAITES.

SEBENNYTES ou SEBECNYTES.

TANITES.

TENTYRITES.

THINITES.

XOITES.

Dans M. Pellerin, on trouve encore BATRACHUS avec XIX.

NOME. Tout chant déterminé par des règles qu'il n'étoit pas permis d'enfreindre, portoit chez les grecs le nom de *nome*.

Les *nomes* empruntoient leur dénomination; ou de certains peuples, *nome* éolien, *nome* lydien; ou de la nature du rithme, *nome* orthien, *nome* dactylique, *nome* trochaïque : ou de leurs inventeurs, *nome* hiéracien, *nome* palymnestan; ou de leurs sujets, *nome* pythien, *nome* comique; ou enfin de leur mode, *nome* hypatoïde ou grave, *nome* nétoïde ou aigu, &c.

Il y avoit des *nomes* bipartites qui se chantoient sur deux modes : il y avoit même un *nome* appellé *tripartite*, duquel Sacadas ou Clonas fut l'inventeur, & qui se chantoit sur les trois modes, savoir : le dorien, le phrygien, & le lydien.

NOMEN. Quoique ce mot *nomen* se trouve employé dans tous les bons auteurs pour toutes sortes d'engagemens par écrit, soit qu'ils portent intérêt ou non, la jurisprudence romaine en faisoit une différence, & n'employoit proprement ce terme, que pour signifier ce que nous appellons un *billet* ou une *promesse* de payer qui n'est accompagnée ni d'intérêt, ni d'usure. Il y avoit des gens que l'on nommoit *pararii* ou *proxenetæ*, qui faisoient profession de procurer des créanciers de bonne volonté à ceux qui cherchoient à emprunter de cette sorte. Ces billets ne laissoient pas d'être inscrits sur des registres publics, mais différens de ceux où l'on inscrivoit les obligations qui portoient intérêt. Ces derniers registres s'appelloient *calendaria*, parce que les intérêts se payoient tous les mois, & même le premier, que l'on nommoit le jour des calendes. (D. J.).

NOMENCLATEUR, *nomenclator*, en grec ονοματολογος, *diseur de noms*. Le *nomenclateur* étoit celui qui disoit le nom de chaque citoyen au candidat, lorsqu'il venoit solliciter les suffrages du peuple pour la charge qu'il désiroit d'obtenir.

Il faut savoir que dès que le magistrat avoit permis à un candidat de se mettre sur les rangs pour quelque emploi, alors le candidat se rendoit sur la place en robe blanche lustrée, pour se faire voir & flatter le peuple; cela s'appelloit *prensare honores*, parce qu'il ne manquoit pas de prendre les mains de chaque citoyen, & de lui faire mille caresses; c'est pourquoi Cicéron nomme les candidats, les gens les plus polis du monde, *officiosam nationem candidatorum*.

Le candidat courtisoit ainsi le peuple deux ans avant que la charge qu'il désiroit fut vacante. Le jour des comices arrivé, il faisoit sa demande dans les formes; & conduit pas ses amis, il se plaçoit sur un monticule, appellé *collis hortulorum*, vis-à-vis le champ de Mars, afin d'être vu de toute l'assemblée. Comme c'étoit une marque d'estime de nommer chacun par son nom en le saluant, & que les candidats ne pouvoient pas eux-mêmes savoir le nom de tous les romains qui donnoient leurs suffrages, ils menoient avec eux des esclaves, qui n'ayant eu d'autre occupation toute leur vie que d'apprendre les noms des citoyens, les savoient parfaitement, & les disoient à voix basse aux candidats. Ces esclaves étoient appellés *nomenclateurs* : c'est d'eux qu'Horace parle dans son épitre *6. L. I. v.* 49:

Si fortunatum species & gratia præstat,

Mercemur servum qui dictet nomina, lævum

Qui fodiat latus & cogat trans pondera dextram

Porrigere, hic multum in fabiâ valet, ille velinâ.

« Si c'est le faste & le crédit qui peuvent vous rendre heureux, achetez un esclave qui vous apprenne les noms de ceux qui se présentent, & qui vous tire doucement par le bras, pour vous avertir de tendre la main à ceux qui passent, même au milieu des plus grands embarras, & qui vous dise tout bas : celui-ci dispose des suffrages dans la tribu fabienne, celui là est tout-puissant dans la tribu véline ».

Disons tout aussi, puisque nous sommes sur cette matière. Les candidats, pour mieux réussir dans leurs entreprises, avoient outre les *nomenclateurs*, d'autres gens à eux, appellés distributeurs, *divisores*, qui distribuoient de l'argent

à chaque citoyen pour obtenir sa voix. Ils avoient encore des hommes intelligens appellés *séquestres* ou *entremetteurs*, en grec μεσεγγυοι, qui se chargeoient de gagner les suffrages du peuple, & tenoient en dépôt chez eux les sommes d'argent promises. Enfin, il y avoit des gens appellés *interprêtes*, dont on se servoit préalablement pour traiter des conventions du prix des suffrages. C'est ainsi que sur la fin de la république, les charges & les magistratures se vendoient au plus offrant. O! ville vénale, s'écrioit Jugurtha, pour qui pourroit t'acheter! (D. J.).

NOMENCLATOR censorius étoit celui qui déféroit aux censeurs les noms & les biens des citoyens qui n'alloient pas eux-mêmes porter leur déclaration, selon l'usage des romains, pour être compris dans le cens.

Il y avoit aussi chez les grands des *nomenclateurs* chargés d'inviter & de faire placer les convives.

NOMION, chanson d'amour, chez les grecs, que la chanteuse Etiphanis composa en faveur du chasseur Ménalque, dont elle étoit éperdument amoureuse.

NOMIQUE. Le mode *nomique*, ou le genre du style musical qui portoit ce nom, étoit consacré chez les grecs à Apollon, dieu des vers & des chansons, & l'on tâchoit d'en rendre les chants brillans, & dignes du dieu auquel ils étoient consacrés.

NOMISMA, monnoie des romains, sous Constantin & ses successeurs. *Voyez* SOU d'or.

NOMIUS, ΝΟΜΙΟΣ, } surnom de Mercure. Il lui étoit donné, ou à cause des règles de l'éloquence que ce dieu avoit établies, ou parce qu'il étoit le dieu des pasteurs (De νόμος, *loi*, ou de νομὴ, *pâturages*.).

Aristée fut aussi surnommé *Nomius*.

Apollon porta le même nom, depuis qu'il eut gardé les troupeaux d'Admète.

NOMOPHILACES, ΝΟΜΟΦΥΛΑΚΕΣ. } Cicéron (*Lib. III. de legib.*) louoit la sage police des grecs, qui avoient établi pour la *garde des loix*, *LEGUM CUSTODIAM*, des officiers qu'ils appelloient ΝΟΜΟΦΥΛΑΚΕΣ, & qui étoient chargés de veiller à l'exécution des loix. Les *hellanodices* (*Pausanias*, *Eliac. lib. II.*), les juges des jeux olympiques, étoient obligés d'apprendre de ces officiers, avant la célébration des jeux tout ce qui devoit y être observé. Les *nomophylaces* conservoient les loix dans des dépôts, qui étoient ordinairement renfermés dans l'enceinte des temples. Les colonies grecques ne manquèrent pas d'observer un établissement aussi sage. A Corcyre, les *nomophylaces* (*Murator. Inscrip. p. 737. Aristot. Polit.*), outre la garde des loix, avoient inspection sur l'emploi des deniers tant sacrés que publics : ΤΑ ΙΕΡΑ ΚΑΙ ΔΗΜΟΣΙΑ ΧΡΗΜΑΤΑ. Chalcédoine, qui étoit aussi une colonie dorienne, avoit établi les mêmes officiers, & probablement pour des fonctions semblables.

Le mot *nomophylace* est formé de νόμος, *loi*, & de φυλάττω, *je garde*.

L'exécution des criminels & l'inspection des prisonniers étoient commises aux soins des *nomophylaces*. Enfin, ils avoient le droit, sur de simples soupçons, d'arrêter les frippons, les maraudeurs, les gens sans aveu, les coureurs de nuit ; de les faire mourir sans autre formalité s'ils avouoient leurs crimes ; mais, s'il les nioient, les *nomophylaces* devoient les poursuivre juridiquement.

NOMOTHETE, νομοθετος. Les *nomothetes* étoient des magistrats d'Athènes, qu'on tiroit au sort entre ceux qui avoient été déjà juges au tribunal des Hélies. On les choisissoit au nombre de mille & un, afin que deux avis différens ne pussent point avoir un nombre égal de suffrages.

Leur charge n'étoit pas tout-à-fait, comme leur nom semble le porter, de faire de nouvelles loix par leur autorité ; car personne n'avoit ce pouvoir sans l'approbation du sénat & la ratification du peuple. Mais ils étoient préposés pour veiller sur les loix ; & s'ils en trouvoient quelqu'une qui fût inutile ou préjudiciable au peuple, ou contraire au bien public, ils en demandoient l'abrogation par un décret du peuple. Ils avoient encore le droit d'empêcher que personne ne labourât ou ne fît des fossés profonds dans l'étendue de la muraille pélasgienne ; ils pouvoient saisir les contrevenans, & les envoyer à l'Archonte.

Au reste, le mot *nomothete* tout seul désigne presque toujours, dans les écrits des orateurs grecs, l'illustre Solon, qui étoit regardé comme le législateur par excellence.

Le mot *nomothete* est formé de νόμος, *loi*, & de τίθημι, *j'établis*.

NOMS des grecs. Les *noms* des grecs, tant des hommes que des femmes, ont toujours eu quelque signification (*Gori*, *Mus. florent. t. II. p. 15.*). Aristote, par exemple, ou Αριστοτελης est composé de ἄριστος, *très-bon*, & de τέλος, *fin* ; il signifie *très-bon succès*.

Les grecs ne se contentoient pas toujours d'un seul *nom*, comme le dit Pausanias (*Acchaic*). Ils

ajoutoient à leur *nom* propre celui de leur père, en omettant le mot fils, par exemple, Démétrius de Philippe, pour, fils de Philippe.

Les historiens & sur-tout les poëtes grecs, désignent souvent leurs compatriotes par le *nom* de leur race, c'est-à-dire par le *nom* Patronymique : ils disent *Laërtiade* pour Ulysse fils de Laërte, un *Héraclide* pour un fils d'Hercule, &c.

Les grecs ajoutoient encore souvent au *nom* propre un sobriquet, tel que *Gryphus* ou *Physcon*, &c.

NOMS des romains. Les romains avoient plusieurs *noms*, ordinairement trois, & quelquefois quatre. Le premier étoit le *prénom* qui servoit à distinguer chaque personne : le second étoit le *nom propre* qui désignoit la famille d'où l'on sortoit : le troisième étoit leur *surnom*, qui marquoit la branche de leur famille d'où l'on étoit : enfin le quatrième, étoit un autre *surnom* qui se donnoit ou à cause de l'adoption, ou pour quelque grande action, ou même à cause de quelque défaut. Entrons dans les détails pour nous mieux expliquer.

La coutume de prendre deux *noms* n'a pas été tellement propre aux romains, qu'ils en aient introduit l'usage, quoiqu'Appien Alexandrin dise le contraire dans sa préface. Il est constant qu'avant la fondation de Rome, les albains portoient deux *noms*. La mère de Romulus s'appelloit *Rhéa Sylvia ;* son aïeul, *Numitor Sylvius ;* son oncle, *Amulius Sylvius.* Les chefs des sabins qui vivoient à peu-près dans le même temps, en avoient aussi deux, *Titus Tatius*, *Métius Suffetius.* Romulus & Remus qui semblent n'en avoir eu qu'un, en avoient deux; en effet, Romulus & Remus étoient des *prénoms*, & leur *nom* propre étoit *Sylvius.*

La multiplicité des *noms*, dit Varron, fut établie pour distinguer les branches des familles qui tiroient leur origine d'une même souche, & pour ne point confondre les personnes d'une même famille. Les Cornelius, par exemple, étoient une famille illustre d'où plusieurs branches étoient sorties, comme autant de branches d'une même tige, savoir les Scipions, les Lentulus, les Cethegus, les Dolabella, les Cinna, les Sylla. La ressemblance des *noms* dans les frères, comme dans les deux Scipions, qui eût empêché de les distinguer l'un de l'autre, fit admettre un troisième *nom ;* l'un s'appella *Publius Cornelius Scipio*, l'autre *Lucius Cornelius Scipio ;* ainsi le *nom* de *Scipio* les distinguoit des autres branches de la famille qui portoient le *nom* de *Cornelius*, & les *noms* de *Publius* & de *Lucius* mettoient la différence entre les deux frères.

Mais quoiqu'on se contentât du *nom* de sa branche particulière, sans y joindre celui de sa famille, ou parce qu'on étoit le premier qui fit souche, ou parce qu'on n'étoit point d'une origine qui fit honneur, les romains ne laissèrent pas dans la suite de porter trois *noms*, & quelquefois quatre. 1°. Le *nom* de famille, qui s'appelloit proprement le *nom*, *nomen.* 2°. Le *nom* qui distinguoit les personnes d'une même famille *prænomen*, le *prénom.* 3°. Le troisième, celui des branches de la famille qui étoit pour quelques-uns un titre honorable, ou un terme significatif des vices ou des perfections propres de ceux qui l'avoient porté les premiers, étoit le *cognomen*, le *surnom.* 4°. Le quatrième, quand il y en avoit, s'appelloit *agnomen*, autre espèce de *surnom.*

Le *prænomen* tenoit le premier lieu ; le *nomen* ; le second ; le *cognomen*, le troisième ; l'*agnomen*, le quatrième.

Les *prénoms* qui distinguoient les personnes d'une même famille, tiroient leur signification de quelques circonstances particulières. Varron fait un long catalogue des *prénoms* qui étoient en usage parmi les romains, & il en rapporte l'étymologie. Je me contenterai d'en rapporter quelques-uns qui feront juger des autres : Lucius, c'est-à-dire, qui tiroit son origine des Lucumons d'Etrurie ; Quintus, qui étoit né le cinquième de plusieurs enfans ; Sextus, le sixième ; Decimus, le dixième ; Martius, qui étoit venu au monde dans le mois de mars ; Manius, qui étoit né le matin ; Posthumius, après la mort de son père, &c.

Le *cognomen*, surnom, étoit fondé 1°. sur les qualités de l'ame, dans lesquelles étoient renfermées les vertus, les mœurs, les sciences, les belles actions. Ainsi *Sophus* marquoit la sagesse ; *Pius*, la piété ; *Frugi*, les bonnes mœurs ; *Nepos*, *Gurges*, les mauvaises ; *Publicola*, l'amour du peuple ; *Lepidus*, *Atticus*, les agrémens de la parole ; *Coriolanus*, la prise de Coriole, &c. ; 2°. sur les différentes parties du corps dont les imperfections étoient désignées par les *surnoms*. *Crassus* désignoit l'embonpoint ; *Macer*, la maigreur ; *Cicero*, *Piso*, le signe en forme de pois chiches qu'on portoit sur le visage, selon l'opinion vulgaire, mais plutôt la culture des légumes introduite à Rome par des membres de cette famille.

L'usage des *surnoms* ne fut pas ordinaire dans les premiers temps de Rome ; aucun des rois n'en eut de son vivant. Le *surnom* de *Superbus* que porta le dernier Tarquin, ne lui fut donné que par le peuple mécontent de son gouvernement.

Le *surnom* de Coriolan fut donné à Caius Martius comme une marque de reconnoissance du service

ſervice qu'il avoit rendu à l'état, marque d'autant plus diſtinguée que ce fut le premier qui en fut honoré; on ne trouve pas qu'on l'ait accordée depuis à d'autres qu'à Scipion, ſurnommé l'*Africain*, à cauſe des conquêtes qu'il avoit faites en Afrique. Ce fut à ſon exemple que l'uſage en devint commun par la ſuite, & que cette diſtinction fut fort ambitionnée. Rien en effet ne pouvoit être plus glorieux pour un homme qui avoit commandé les armées, que d'être ſurnommé du *nom* de la province qu'il avoit conquiſe; mais on ne le pouvoit pas prendre de ſon chef; il falloit l'aveu du ſénat ou du peuple. Les empereurs même ne furent pas moins ſenſibles à cet honneur, que le ſénat leur a ſouvent prodigué par flatterie, ſans qu'ils l'euſſent mérité.

Les frères étoient ordinairement diſtingués par le *prénom*, comme Publius Scipion, dont le premier fut appellé l'*Africain*, & le ſecond l'*Aſiatique.* Le fils de l'Africain ayant une ſanté fort délicate, & étant ſans enfans, adopta ſon couſin germain, le fils de L. Emilius Paulus, celui qui vainquit Perſée, roi de Macédoine. Celui-ci fut appellé dans la ſuite *P. Cornel. Scipio Africanus, Æmilianus & Africanus minor*, par la plupart des hiſtoriens. Cependant ce *nom* ne lui fut point donné de ſon vivant, mais après ſa mort, pour le diſtinguer de l'ancien Scipion l'Africain. Nous en avons encore un autre exemple dans Q. Fabius Maximus, qui eſt déſigné par trois *ſurnoms;* étant enfant, on l'appella *Ovicula*, c'eſt-à-dire, petite brebis, à cauſe de ſa douceur. On l'appella enſuite *Verrucoſus*, par rapport à une verrue qui lui étoit ſurvenue ſur la lèvre. Puis on l'appella *Cunctator*, c'eſt-à-dire, *temporiſeur*, à cauſe de ſa conduite prudente à l'égard d'Annibal.

Pendant quelque temps, les femmes portèrent auſſi un *nom* propre particulier qui s'exprimoit par des lettres initiales renverſées. *C.* & *M.* renverſées ſignifioient *Caia* & *Martia;* c'étoit une manière de déſigner le genre féminin: mais cette coutume ſe perdit dans la ſuite. Si les filles étoient uniques, on ſe contentoit de leur donner ſimplement le nom de leur maiſon; quelquefois on l'adouciſſoit par un diminutif; au lieu de *Tullia*, on diſoit *Tulliola*. Si elles étoient deux, on les diſtinguoit par les *noms* d'aînée & de cadette; ſi elles étoient en plus grand nombre, on diſoit la première, la ſeconde, la troiſième; par exemple, l'aînée des ſœurs de Brutus s'appelloit *Junia Major;* la ſeconde *Junia Minor;* & la troiſième, *Junia Tertia.* On faiſoit auſſi de ces *noms* un diminutif, par exemple, *Secundilla*, deuxième; *Quartilla*, quatrième.

On donnoit le *nom* aux enfans le jour de leur purification, qui étoit le huitième après leur naiſſance, pour les filles, & le neuvième pour les garçons. On donnoit le *prénom* aux garçons, lorſqu'ils prenoient la robe virile, & aux filles, quand elles ſe marioient.

A l'égard des eſclaves, ils n'eurent d'abord d'autre *nom* que le *prénom* de leur maître un peu changé, comme *Lucipores*, *Marcipores*, pour *Lucii*, *Marci pueri*, c'eſt-à-dire, eſclaves de Lucius, ou de Marcus; car *puer* ſe diſoit pour *ſervus*, ſans avoir égard à l'âge. Dans la ſuite, on leur donna des *noms* grecs ou latins, ſuivant la volonté de leur maître, ou bien on leur donna un *nom* tiré de leur nation & de leur pays, finalement un *nom* tiré de quelqu'événement. Dans les comédies de Térence, on les nomme *Syrus*, *Geta*, *&c.* & dans Cicéron, *Tiro*, *Laurea*, *Dardanus*. Lorſqu'on les affranchiſſoit, ils prenoient le *nom* propre de leur maître, mais non pas ſon *ſurnom;* & ils y ajoutoient pour *ſurnom* celui qu'ils portoient avant leur liberté. Ainſi, lorſque *Tiro*, eſclave de Marcus Tullius Cicéron, fut affranchi, il s'appella *Marcus Tullius Tiro* (D. J.).

Les affranchis prenoient quelquefois pour *ſurnom* un diminutif du *nom* de leur ancien maître; de *Tullius* ils faiſoient *Tullianus*, *&c.*

NOMS des artiſtes qu'on lit ſur des monumens antiques. Pour les pierres gravées, *voyez* GRAVURES.

ANTIOCHUS d'Athènes, gravé ſur la baſe d'une ſtatue de Minerve de la villa Ludoviſi.

MYRON, ſur un buſte du palais Corſini. C'eſt un Myron poſtérieur de beaucoup au célèbre Myron, contemporain de Phidias.

AGASIAS, ſculpteur de la ſtatue appellée vulgairement le *Gladiateur-Borghèſe.*

ALCAMÈNE, affranchi des Lollius, ſculpteur d'un bas-relief de la villa Albani.

AGESANDRE, ATHÉNODORE, POLYDORE, } rhodiens, ſculpteurs du groupe de Laocoon.

APOLLONIUS d'Athènes, fils de Neſtor, ſculpteur du torſe d'Hercule en repos.

APOLLONIUS d'Athènes, fils d'Archias, ſculpteur d'une tête de bronze trouvée à Herculanum.

APOLLONIUS, TAURISCUS, } ſculpteurs du taureau Farnèſe.

APOLLONIUS de Priene, ſculpteur de l'apothéoſe d'Homère.

MENELAS, ſculpteur d'un grouppe de la villa Ludoviſi, appellé improprement *Papirius avec ſa mère.*

CRITON, } d'Athènes, fculpteurs des Carya-
NICOLAS, }
tides, trouvées en 1766 dans la vigne Strozzi, fur la voie Appienne.

LEOCHARÈS d'Athènes, fur une bafe de ftatue à la villa Médicis.

LYSIPPE, non le célèbre *Lyfippe* de Sycione, fur un Hercule du palais Pitti à Florence.

EUTYCHÈS de Bithynie, fculpteur d'un monument fépulchral confervé au Capitole.

GLYCON d'Athènes, fculpteur de l'Hercule-Farnèfe.

ZÉNON, fils d'Attis d'Aphrodifium, fculpteur d'un fénateur de la villa Ludovifi.

DIOSCORIDE de Samos a fait deux mofaïques trouvées à Pompeïa.

ARISTÉAS, } d'Aphrodifium, fculpteurs des
PAPIAS, }
centaures de marbre noir au Capitole.

MÉNOPHANTE, fculpteur d'une copie antique de la Vénus de Troas.

CALLIMAQUE, fculpteur d'un bas-relief au Capitole.

PHIDIAS, } fculpteurs d'un finge de bafalte
AMMONIAS, }
au Capitole.

ALSIMUS, peintre d'un vafe étrufque.

CLÉOMÈNE, fils d'Apollodore, athénien, fauffe infcription qui fe lit fur la bafe de la Vénus de Médicis, bafe qui n'eft point la bafe antique de la ftatue.

ERATON, gravé fur une bafe à la villa Albani.

Nous ne faifons point mention des *noms* d'artiftes étrufques, parce que la lecture en eft douteufe.

Les artiftes grecs étoient dans l'ufage de graver leurs *noms* fur leurs ouvrages, pour les faire paffer à la poftérité. Phidias grava le fien au pied de fon Jupiter olympien (*Paufan. lib. VI.*). Le char attelé de quatre chevaux de bronze, que Dinomène, fils d'Héron, roi de Syracufe, fit conftruire à la mémoire de fon père, portoit pour infcription deux vers qui apprenoient qu'Onatas avoit fait ce monument (*Paufan. lib. VIII.*). Cependant cet ufage ne fut pas affez conftant pour pouvoir conclure de l'abfence du *nom* d'un artifte, que des ftatues du premier mérite foient des productions des derniers temps de l'art. Gédoyn (*Hift. de Phidias, pag.* 199.) a cru fe diftinguer de la foule en foutenant cette opinion; & Nixon, écrivain anglois, qui avoit cependant vu Rome, a adopté fans reftriction cette opinion (*Effay on a fleping Cupid. p.* 22.) Pouvoit-on, dit Winckelmann, attendre autre chofe de gens qui n'ont vu Rome qu'en fonge, ou qui n'y ont fait, comme il arrive fouvent, qu'un féjour d'un mois.

On doit examiner avec autant de foin les *noms* des artiftes gravés fur les monumens, que ceux qui font gravés fur les pierres; car on en a fouvent ajouté, non-feulement depuis la renaiffance des lettres & des arts, mais encore du temps d'Augufte même, comme nous l'apprend fon affranchi, Phèdre le fabulifte (*Fabul. lib. V. prol.* 2.):

Ut quidam artifices noftro faciunt fæculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adfcripferunt Praxitelem fuo,
Myronem argento. Plus vetuftis nam favet
Invidia mordax, quàm bônis præfentibus.

Il faut obferver encore que Dion Chryfoftôme reprochoit aux grecs de fon temps (fous le règne de Trajan) de mettre des infcriptions modernes à d'anciennes ftatues, ce qui pouvoit s'étendre jufqu'aux *noms* des artiftes. Il dit que ces grecs voulant honorer quelqu'un, lui décernoient une ftatue; mais qu'au lieu d'en faire fculpter une, ils en choififfoient une parmi celles que leurs ancêtres avoient déjà confacrées à quelque héros ou magiftrat, ou athlète, & leur mettoient des infcriptions qui annonçoient leur nouvel emploi, fans faire aucune mention du premier.

Nous ajouterons que les mauvais fculpteurs des derniers temps de l'art affectoient conftamment de placer avec emphafe leurs *noms* fur des ouvrages qui ne méritent aucune attention pour le travail. Quelques urnes fépulchrales, ornées de bas-reliefs, en offrent des exemples.

Dans l'enfance de l'art, on gravoit le nom de l'artifte fur la ftatue même, & le plus fouvent fur la cuiffe; plufieurs ftatues étrufques en font foi. Par la fuite, d'habiles fculpteurs confervèrent cet ufage. Cicéron le dit de Myron (*Verr. IV.* 43.): *Signum Apollinis pulcherrimum, cujus in femine litterulis minutis argenteis nomen Myronis erat infcriptum.*

NOMS des divinités. Nous ne connoiffons les égyptiens que par les écrits des grecs, & ceux-ci ont traduit dans leur langue par des équivalens tels quels les *noms* des divinités égyptiennes; ce qui les rend très-difficiles à reconnoître. Sous les Ptolémées, la langue grecque s'établit en Egypte, & l'ancienne langue égyptienne, dont la langue copte eft un refte, s'abolit infenfiblement. Les

prêtres la conservèrent seuls, & s'en servirent pour leur doctrine secrette, dans laquelle furent compris les anciens *noms* des divinités. On leur en substitua d'autres analogues à la langue grecque; ce qui est une des causes de l'obscurité qui règne dans la théologie des égyptiens.

Les grecs, qui tenoient une partie de leur théologie des égyptiens, imitèrent leurs mystères, leurs initiations, leur silence inviolable sur les *noms* secrets des divinités, toujours cachés au vulgaire.

Cette coutume de donner aux divinités des *noms* secrets & mystérieux, différens des *noms* qu'elles portoient en public, s'établit aussi chez les romains. L'usage des ÉVOCATIONS (*Voyez ce mot.*) pratiquées par les assiégeans, relativement aux divinités des villes assiégées, engagea plus fortement à couvrir d'un profond mystère les véritables *noms* des divinités. Le grand pontife & un très-petit nombre d'autres prêtres savoient seuls le *nom* secret & caché de la divinité de Rome.

NOMS sur les médailles grecques. *Voyez* MÉDAILLES.

NOMS & SURNOMS sur les médailles consulaires. *Voyez* CONSULAIRES (Médailles).

NOMS sur les médailles impériales. *Voyez* IMPÉRIALES.

NOMS sur les médailles des colonies. *Voyez* LÉGENDES.

NOMS des morts gravés sur leurs monumens.

Les anciens paroissent avoir attaché une grande importance à la conservation de leurs *noms*; & à ce dessein, ils les avoient le plus souvent fait graver sur leurs monumens sépulchraux. On en trouve cependant quelques-uns sur lesquels on n'a point gravé de *noms*, & qui rappellent ce mépris philosophique de la renommée, exprimé dans ces vers d'Ausone, destinés à servir d'épitaphe :

Non nomen, non quo genitus, non undè, quid egi;
Mutus in æternum, sum cinis, ossa, nihil.
Non sum, nec fueram, genitus tamen ex nihilo sum;
Mitte, nec exprobres singula, talis eris.

Voici plusieurs des épitaphes qui ne renferment point de *noms*, publiées par Fabretti (*Inscript. p.* 21.):

CONTVBER NALI. FECIT
VIXIT XIX ANNIS

DIS
MANES
SACRVM

DIS
MANIBVS
SACRVM

INFELIX. ANNOSA
VIRO. NATAEQ.
SVPERSTES

D. M
AMICA AMICO
CARISSIMO
B. M. F

NE. TANGITO
O. MORTALIS
REVERERE
MANES. DEOS

HIC. SEBIVO. OMNI
BVS. SVIS. BENE
FECIT

O. TV. QVI. MVLTAS
HOSPES. LVSTRA
VERIS. VRBES.
DIC. QVO. VIDISTI
STEMMATA. PLV
RA. LOCO

Ce Mépris de la renommée étoit trop conforme aux principes du christianisme, pour que ses sectateurs ne l'aient pas pratiqué. Aussi Fabretti (*Inscript. pag.* 545.) cite-t-il un très-petit nombre de leurs épitaphes avec des *noms*; tandis

que les catacombes en renferment des milliers qui ne portent pour inſcription que le monogramme de ΧΡΙΣΤΩΣ, c'eſt-à-dire, ☧, ou ce monogramme placé entre l'α & l'ω, de cette manière Α ☧ Ω.

NONAGENARIUS claſſis prætoriæ Miſenatis (*Muratori*, *Theſ. inſc.* 806. 1.).

Le *nonagenarius* étoit-il un officier militaire, comme le *centenarius* & le *ducenarius ?*

NONARIA meretrix. Un ancien commentateur de Perſe, expliquant le vers ſuivant, dit que l'on appelloit de ce nom les courtiſanes, que l'on ne laiſſoit exercer leur infâme profeſſion qu'après la neuvième heure, afin que la jeuneſſe employât la matinée à ſes exercices ſans diſtraction : *Nonaria dicta meretrix, quia apud veteres à nonâ horâ proſtabant, ne manè omiſſâ exercitatione illo irent adoleſcentes* (Perſ. Sat. I. 133.) :

Si cynico barbam petulans nonaria vellat.

NONES. C'étoit dans le calendrier romain le cinquième jour des mois de janvier, février, avril, juin, août, ſeptembre, novembre & décembre, & le ſeptième des mois de mars, mai, juillet & octobre. Ces quatre derniers mois avoient ſix jours avant les *nones*, & les autres quatre ſeulement, ſuivant ces vers :

Sex maïus nonas, october, julius & mars ;

Quatuor at reliqui. Voyez CALENDES.

Ce mot eſt venu apparemment de ce que le jour des *nones* étoit le neuviéme avant les ides, comme qui diroit *nono idus.* Voyez IDES.

Les mois de mars, mai, juillet & octobre, avoient ſix jours avant les *nones*, parce que ces quatre mois étoient les ſeuls qui, dans l'année de Numa, euſſent 31 jours ; les autres n'en avoient que dix-neuf ; mais quand Céſar réforma le calendrier, & qu'il donna 31 jours à d'autres mois, il ne leur donna point 6 jours avant les *nones.* *Voyez* CALENDRIER, ANNÉE, MOIS, &c.

On comptoit les jours depuis les *nones* en rétrogradant, comme depuis les calendes, de ſorte que le premier jour après les calendes, ou le ſecond du mois s'appelloit *ſextus nonarum*, pour les mois qui avoient ſix jours avant les *nones*, & *quartus nonarum* pour ceux qui n'en avoient que quatre.

Les *nones* n'avoient point de divinités qui les préſidât pendant toute l'année. Ovide le dit (*Faſt. I.* 57.) :

Nonarum tutela deo caret............

On n'oſoit ſe marier le jour des *nones*. Auguſte n'entreprenoit rien de ſérieux en ces mêmes jours, parce qu'ils étoient conſacrés aux morts (*Sueton. Aug. c.* 92. *n.* 6.) : *Obſervabat & dies quoſdam, ne aut poſtridiè nundinas quoquam proficiſceretur, aut nonis quicquam rei ſeriæ inchoaret.*

Les *nones* caprotines ou de juillet étoient encore plus malheureuſes.

NONES caprotines. *Voyez* CAPROTINES.

NONIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont *ASPRENAS*, *QVINCTILIANVS*, *STRABO.*

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

NONIANUS, ſurnom de la famille *CONSIDIA.*

NON LIQUET. Les juges ſe ſervoient de cette formule pour ſe diſpenſer d'abſoudre ou de condamner. Ils diſoient alors, l'affaire n'eſt pas aſſez éclaircie, *non liquet.*

NONUNCIUM, monnoie, diviſion de la livre pondérale, meſure d'arpentage, meſure de capacité, meſure linéaire des romains *Voyez* DODRANS.

NONUS, *ſemis ſemuncia ſicilicus*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne :

Ӿ S Σ Ɔ.

Elle valoit :

6 $\frac{3}{4}$ once de compte.

ou 9 as effectifs.

ou 13 $\frac{1}{2}$ demi-onces de compte.

ou 27 ſiciliques de compte.

ou 54 demi-ſiciliques de compte.

NONUSSIS, monnoie des anciens romains.

Elle valoit, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 9 livres, monnoie actuelle de France.

NORBA, en Eſpagne.

C. V. I. N. Colonia victrix Julia Norba.

C. C. N. C. Colonia concordia norbensis cæsariana.

Cette colonie a fait frapper une médaille autonome avec la première légende, & avec la seconde, une médaille impériale en l'honneur de Caius & de Lucius, Cæsars.

Florez & Pellerin ont restitué la seconde à CARTHAGO *nova.*

NORBANA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.

C. en argent.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est FLACCUS.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

NORCIA. Voyez NORTIA.

NORMANDS (Rois), en Sicile.

Leurs médailles sont :

C. en bronze.

NORNIRS. Les anciens danois avoient imaginé trois filles dépositaires de la destinée des hommes; savoir : *Urdr*, *Verdande*, & *Skulde* : tous trois ensemble étoient appellées *Nornirs*. Elles avoient sous elles un grand nombre d'autres *nornirs*, qui étoient chargées de se placer auprès de chaque mortel dès l'instant de sa naissance, & de fixer la durée de ses jours.

NORTIA, NORCIA, NURSIA & NURTIA. Marcianus Capella (*Lib.* I.) dit que les étrusques & les habitans de Vulsinium, en particulier rendoient un culte à la fortune ou à Némésis, sous ce nom : *Quam alii Sortem asserunt, Nemesinque nonnulli, Thychenque quamplures, aut Nortiam.*

Dans le recueil des inscriptions de Muratori (110. 8.) on lit ces mots : DEÆ NORTIÆ MAGNÆ.

Tite live (*L. VII. c.* 3.) fait mention de *Nortia.*

Juvenal (*Sat.* 10. *v.* 74.) dit en parlant de la chûte de Séjan, qui étoit né dans l'Etrurie :

.....idem populus si Nortia Tusco

Favisset, &c......

Nursia ou *Norcia* avoit de même que *Rumilia*, le soin des petits enfans. Winckelmann lui auroit attribué une pâte antique de Stosch, représentant une femme qui allaite un enfant, si la gravure eût été étrusque.

NOSSA. *Voyez* ODIN.

NOSTUS. *Voyez* EUNOSTUS.

NOTÆ, dont chacune valoit un mot. *Voyez* NOTES de Tiron.

NOTÆ CENSORIÆ, étoient la réprimande que faisoient les censeurs : réprimande qui ne faisoit aucun tort à la réputation, & n'étoit point regardée comme un jugement porté contre celui qui étoit ainsi réprimandé; ainsi cette *note* étoit sans flétrissure, & il n'en restoit qu'un peu de confusion, elle pouvoit même être levée par les censeurs suivans, & elle n'empêchoit pas que l'on ne fût élevé aux charges de la république; comme il arriva à C. Geta, qui ayant été rayé du nombre des senateurs en 639, fut fait censeur dans le lustre suivant, c'est-à-dire cinq ans après.

Il y avoit quatre genres de *notes* de la part du censeur. La premiere consistoit à omettre le nom d'un sénateur de la lecture des catalogues, ce qui témoignoit que le censeur ne le regardoit plus comme sénateur. La deuxieme étoit d'ôter à un chevalier le cheval public, ce qui arrivoit lorsque le chevalier avoit de mauvaises mœurs, ou lorsqu'il n'avoit pas soin du cheval qui lui étoit confié, ce que l'on appelloit faute de négligence, *culpa incuriæ*. Troisiemement, le censeur faisoit quelquefois sortir un citoyen de sa tribu pour le faire passer dans une autre, & augmentoit sa taxe d'impôt, ce qui le faisoit appeller *Ærarius*. Enfin, la cinquième & la plus redoutable *note* du censeur, étoit de reléguer quelqu'un dans la classe des *Cœrites*, qui étoit la dernière de toutes, & composée des habitans de la ville de Cœra ou Céré. *Voyez* CERITES. Le censeur pouvoit noter ainsi les citoyens sur la simple déclaration d'un seul homme, ou sur sa connoissance particulière; car il ne rendoit compte de sa conduite à qui que ce fût.

NOTÆ JUDICIARIÆ, dont les juges se servoient pour prononcer leur jugement; elles étoient de trois sortes, l'une d'absolution, marquée par la lettre A; l'autre de condamnation que désignoit la lettre C; & la troisième de plus ample information, exprimée par les lettres N & L, qui signifioient qu'il n'étoit pas clair : *non liquet*; & cette dernière avoit lieu, lorsque les juges étoient incertains s'ils devoient absoudre ou condamner.

NOTÆ SUFFRAGATORIÆ, pour donner son suffrage, furent mises en usage par la loi *tabellaria*, que porta L. Cassius Longinus, par laquelle il fut réglé que désormais le peuple, pour être plus

libre dans son suffrage, le donneroit non de vive voix, comme cela avoit été pratiqué jusqu'en 614, mais par avis sur des tablettes. Ces notes consistoient en points ou en lettres. *Voyez* PUNCTA.

NOTAPELIOTES, Νοταπηλιώτης, vent qui souffle entre l'Est & le Sud; c'est le Sud-Est, l'*Eurus* ou le *Vulturnus* des latins. Son nom étoit formé de Νότος, Sud, & de ἀπηλιώτης, sous le soleil.

NOTAIRES. Aristote (*Liv. VI. de ses polit. ch.* 8.), faisant le dénombrement des officiers nécessaires à une cité, y met celui qui reçoit les sentences & contrats dont il ne fait qu'un seul & même office; il convient néanmoins qu'en quelques républiques ces offices sont séparés, mais il les considére toujours comme n'ayant qu'un même pouvoir & autorité.

Les athéniens passoient aussi quelquefois leurs contrats devant des personnes publiques, comme celles que l'on appelloit à Rome *argentarii*; c'étoient des banquiers & changeurs qui faisoient trafic d'argent, & en même temps négocioient les affaires des particuliers.

Chez les Romains, ceux à qui ces argentiers faisoient prêter de l'argent, reconnoissoient avoir reçu la somme quoiqu'elle ne leur eût pas été encore payée, comptée, & délivrée; ils écrivoient le nom du créancier & du débiteur sur leur livre, qui s'appelloit *kalendarium*, lequel étoit public, & faisoit foi en justice. Cette simple inscription sur ce livre étoit ce qu'ils appelloient *litterarum seu nominum obligatio*.

Cette façon de contracter avoit cessé d'être en usage dès le temps de Justinien, comme il est marqué au commencement du titre 22 des *institutes de litter. oblig.*

Ils étoient obligés de communiquer ces livres à tous ceux qui y avoient intérêt, parce que leur ministère étoit public, comme le remarque Cujas; & s'ils le refusoient on les y contraignoit, *actione in factum prætoria*, qui avoit été introduite spécialement contre eux à cet effet, comme dit Colombet en *ses paratitles* (*ff. de edendo*). Cujas (*Ad leg. XL, ad leg. aquil. lib.* 3, *Pauli ad edict.*) dit que, si faute par l'argentier de représenter ses livres, quelqu'un perdoit son procès, l'argentier étoit tenu de l'indemniser du principal & des frais; mais l'argentier n'étoit tenu de montrer à chacun que l'endroit de son registre qui le concernoit, & non pas tout le registre entier.

Tout ce qui vient d'être dit, avoit lieu aussi contre les héritiers, quoiqu'ils ne fussent pas argentiers, sur quoi il faut voir au digeste le titre de *edendo*, & la novelle 136, *de argentarii contractibus*.

La forme requise dans ces livres étoit que le jour & le consulat, c'est-à-dire l'année où l'affaire s'étoit faite y fut marquée.

Ceux qui avoient remis leur argent en dépôt, avoient un privilége sur les biens des argentiers; mais il n'y avoit point de semblable privilége pour ceux qui avoient donné leur argent, afin qu'on le fît profiter & pour en tirer intérêt, comme il est décidé dans la loi *si ventri ff, de rebus autorit. jud. possid.*

Pancirole (*Var. quæst. lib. I. ch.* 31.) assure que si on ajoutoit foi à leurs regîstres, ce n'étoit pas comme Accurse a prétendu, parce qu'ils étoient choisis & nommés par le peuple, mais parce que leur fonction étoit d'elle-même toute publique, *& ob publicam causam*, étant d'ailleurs permis à tout le monde de l'exercer.

Everhard (*De fide instrum. cap. j. n.* 34.) assure au contraire qu'il y avoit deux sortes d'argentiers, les uns établis par la ville en certain lieu où chacun pouvoit sûrement porter son argent, d'autres qui faisoient commerce de leur argent pour leur compte. Il y a apparence que les premiers étoient les seuls dont les regîstres fissent une foi pleine & entière, ceux-là étant les seuls qui fussent vraiment officiers publics.

Les argentiers pouvoient faire exercer leur commerce par leurs enfans, & même par leurs esclaves; ceux-ci pouvoient aussi exercer en leur nom jusqu'à concurrence de leur pécule, mais les femmes n'y étoient pas reçues.

Il paroît au surplus que les argentiers ne recevoient pas indifféremment toutes sortes de contrats, mais seulement ceux qui se faisoient pour prêt de part, ou pour autre négociation d'argent.

En effet, il y avoit chez les romains, outre les argentiers, plusieurs personnes qui recevoient les contrats & autres actes publics; savoir des *notaires*, tabellions & autres personnes.

Les fonctions des *notaires* & tabellions ont tant de connexité avec celles de greffier, que dans les loix romaines, ces termes *scribæ & tabularii* sont communément joints ensemble, comme on le voit au code de *tabulariis*, *scribis & logographis*; & quoique dans l'usage *scriba* se prenne ordinairement pour greffier, & *tabularius* pour tabellion, il est néanmoins certain que dans les anciens textes le terme de *scriba* comprend aussi tous les praticiens en général, & particulièrement les tabellions aussi bien que les greffiers, témoin la vingt-unième

épitre de Caffiodore (*Liv. XII. variar.*), écrite au fcribe de Ravenne, où l'on voit qu'il étoit à la fois greffier & tabellion; auffi dans le *Vetus gloffarium*, lit on, *tabularius five tabellio dicitur fcriba publicus;* le terme de *tabularius* eft auffi fouvent pris pour greffier.

Pour ce qui eft de la qualité de *notaire*, elle étoit commune chez les romains à tous ceux qui écrivoient fous autrui, foit les fentences, foit les contrats, fuivant ce que dit Lampride dans la vie d'Alexandre Sévère, où il rapporte qu'un *notaire*, *notarium*, qui avoit falfifié un jugement rendu dans le confeil de l'empereur, fut banni après avoir eu les nerfs des doigts coupés, afin qu'il ne pût jamais écrire.

Loifeau penfe que par le terme de *notaire* on entendoit proprement ceux qui recevoient & faifoient le plumitif des fentences ou contrats, & que l'on diftinguoit des fcribes & tabellions par le titre d'*exceptores*; on comprenoit même fous ce terme *notaires* ceux qui recevoient les contrats fous les tabellions, & en général tous ceux qui avoient l'art & l'induftrie d'écrire par notes & abréviations: *notas qui didicerunt propriè notarii appellantur*, dit S. Auguftin (*Lib. II, de doctrina chrifti*). Ces notes n'étoient point compofées de mots écrits en toutes lettres, une feule lettre exprimoit tout un mot; on fe fervoit même de fignes particuliers, que Juftinien dit avoir été appellés de fon temps *fignes*, dont il fut obligé de défendre l'ufage, à caufe de diverfes interprétations qu'on leur donnoit. Ces fortes de notes furent appellées *notes de Tiron*, du nom de celui qui en introduifit l'ufage à Rome.

On appella donc *notaires* à Rome, ceux qui avoient l'art d'écrire par notes & abréviations; comme on s'adreffoit à eux pour recevoir toutes fortes d'actes, c'eft de-là que le nom de *notaire* eft demeuré aux officiers publics qui exercent la même fonction.

Les *notaires* romains étoient auffi appellés *curfores*, à caufe de la rapidité avec laquelle ils écrivoient.

Il étoit d'ufage à Rome de faire apprendre aux jeunes gens, & principalement aux efclaves qui avoient de l'intelligence, cet art d'écrire en notes, afin qu'ils ferviffent de clercs aux greffiers & tabellions.

Tous les fcribes publics, foit greffiers, tabellions ou *notaires*, étoient même au commencement des efclaves publics (c'eft-à-dire appartenant au corps de chaque ville), qui étoient employés à faire ces fortes d'expéditions, afin qu'elles ne coutaffent rien au peuple: cela étoit fi ordinaire alors, qu'en la loi derniere au code *de fervis reipublicæ*, on met en queftion fi l'efclave d'une cité ou république ayant été affranchi, & ayant depuis continué l'exercice du *notariat* de cette ville, n'avoit pas dérogé à fa liberté.

Mais il faut bien prendre garde que les efclaves qui, dans ces premiers temps, faifoient la fonction de *notaire* à Rome, ne peuvent être comparés aux *notaires* d'aujourd'hui: en effet, ils n'étoient point officiers en titre, ils n'étoient proprement que les clercs de tabellions, & leurs écritures n'étoient point authentiques; ce n'étoient que des écritures privées.

Bien loin que la fonction de tabellion & de *notaire* eût quelque chofe d'ignoble chez les romains, on voit que les patrons fe faifoient un devoir & un honneur de recevoir les contrats de leurs cliens.

En effet, Catrou & Rouillé dans leur grande *Hift. rom.* (*liv. I, p. 66* de l'édition de 1725), remarquent d'après Plutarque & Denys d'Halicarnaffe, que *les plus riches & les plus nobles citoyens* eurent le nom de patron: que par-là ils tinrent un rang mitoyen entre les fénateurs & la plus vile populace; que les patrons fe chargerent de foutenir & de protéger chacun, certain nombre de familles du plus bas peuple, de les aider de leur crédit & de leur bien, & de les affranchir de l'oppreffion des grands; que *c'étoit aux patrons de dreffer les contrats de leurs cliens*, de démêler leurs affaires embrouillées, afin de fubvenir à leur ignorance contre les rufes de la chicane.

Si le commiffaire de la Mare, qui a parlé de l'origine des *notaires* dans fon *traité de la police*, n'eût pas été pouffé de quelque jaloufie contre les *notaires*, il n'auroit pas manqué de rapporter ce trait d'hiftoire, qui juftifie que la fonction de recevoir des contrats a toujours été regardée comme importante & honorable, & que l'on a mal à-propos comparé les clercs des greffiers & tabellions romains, avec les *notaires* d'aujourd'hui, qui n'ont rien de commun avec eux que le nom.

Auffi voit-on que les empereurs Arcadius & Honorius défendirent de prendre des efclaves pour remplir les fonctions de greffier & de *notaire*, de forte que depuis ce temps on les élifoit dans les villes, de même que les juges; c'eft pourquoi les fonctions de *notaire* étoient alors comptées entre les charges municipales.

Les *notaires*, greffiers & autres particuliers étoient du nombre des miniftres, des magiftrats; ils faifoient néanmoins un ordre féparé de celui des miniftres inférieurs appellés *appariteurs*: la fonction des greffiers & des *notaires* étoit eftimée

beaucoup plus honorable, parce que les actes publics étoient confiés à leur fidélité.

Les fonctions de *notaire* étoient exercées gratuitement, comme des charges publiques & ordinaires, que chaque honnête citoyen exerçoit à son tour; aussi étoient-elles regardées comme si onéreuses, que plusieurs pour les éviter quittoient les villes & s'en alloient à la guerre, ou bien se faisoient officiers domestiques de l'empereur; ce qu'il fallut enfin défendre par une loi expresse.

Il ne faut pas confondre les *notaires* des romains avec d'autres officiers, appellés *actuarii* ou *ab actis;* chaque gouverneur en avoit un près de lui, pour recevoir & enregistrer ses actes de jurisdiction volontaire, tels que les émancipations, manumissions, & singulièrement les contrats & testamens qu'on vouloit insinuer, publier & enregistrer, qui est ce que l'on appelloit, mettre *apud acta.*

Le pouvoir des tabellions & *notaires* étoit grand chez les romains, de même que parmi nous. Justinien, dans la loi *jubemus* au code *de sacro sancta eccl.* les appelle *juges cartulaires*; ils font en effet tout à-la-fois, la fonction de greffier & de juges; & dans quelques provinces de France, ils ont conservé l'usage de mettre: qu'ils ont jugé & condamné les parties à remplir leurs conventions. Cassiodore, en sa formule des *notaires*, élève même ceux-ci beaucoup au-dessus des juges, parce que ces derniers ne font que juger les procès, au lieu que les *notaires* les préviennent, & qu'il n'y a pas d'appel de leurs jugemens.

On voit dans la *novelle* 44, que la méthode des romains, par rapport aux actes qu'ils passoient devant *notaires*, étoit que le *notaire* ou clerc du tabellion écrivoit d'abord l'acte en note : cette minute ou projet de l'acte s'appelloit *Scheda;* l'acte n'étoit point obligatoire ni parfait jusqu'à ce qu'il eût été écrit en toutes lettres, & mis au net, ce que l'on appelloit *in purum* ou *in mundum* rediger. Cette opération qui revient assez à ce que nous nommons *grosse des contrats*, se faisoit par les tabellions, & s'appelloit *completio contractus;* c'est pourquoi, en la loi *contractus* au code *de fide instrum.* Il est dit que les parties pouvoient se rétracter jusqu'à ce que le contrat fût mis au net & confirmé par la souscription des parties.

Cette souscription n'étoit pas un seing manuel de leur nom; elle consistoit à écrire au bas du contrat, que les parties l'avoient pour agréable, & accordoient ce qui y étoit contenu; & à l'égard de leur seing, appellé *signum*, ce n'étoit autre chose que l'apposition de leur sceau ou cachet particulier, dont ils usoient communément outre la souscription.

Lorsque les contractans ne savoient pas écrire, un ami étoit reçu à souscrire pour eux, ou bien le tabellion; celui-ci ne souscrivoit pas le contrat, il falloit seulement qu'il l'écrivît tout au long. Il n'étoit pas non plus nécessaire que les témoins souscrivissent l'acte, il suffisoit de faire mention de leur présence, excepté dans les donations faites par l'empereur qu'ils devoient souscrire.

Ce que les parties & les témoins souscrivoient & scelloient de leurs sceaux n'étoit pas la note ou minute du *notaire*, c'étoit la grosse appellée *completionem.* En effet, suivant la loi *contractus;* il eût été inutile de signer une *schede*, puisqu'elle n'étoit point obligatoire : d'ailleurs le tabellion délivroit la grosse sans être tenu d'en faire registre ni de conserver ensuite la note sur laquelle il avoit expédié la grosse, en sorte que cette note n'étoit plus regardée que comme un brouillard inutile; car ce que l'on appelloit en droit *breves*, *brevia*, *brevicula*, n'étoit point les notes particulières écrites brievement.

Tous ces usages passerent dans les Gaules avec la domination des romains.

Les formules de Marculphe & celles qui ont été depuis recueillies par les plus célèbres auteurs, contiennent divers contrats, où il est fait mention qu'un *notaire* a été appellé pour les écrire; mais tous ne font conçus qu'en terme d'écriture privée; on y trouve même la formule de l'acte d'apport, par lequel le magistrat, sur le requisitoire des parties, ordonnoit que des écritures seroient registrées *apud acta*, pour les rendre authentiques & exécutoires.

NOTARII. On trouve dans les inscriptions recueillies par Gruter (391. 5. & 464. 8.) : *Notarius prætorianus*, & *notarius et tribunus.*

C'étoit le nom des scribes ou des greffiers, qui écrivoient par *notes.* On appelloit *antiquaires* ou *libraires*, ceux qui transcrivoient en beaux caractères ce qui avoit été écrit en abrégé. Ces *notes* étoient différentes des chiffres, qui étoient chez les romains les mêmes dont on se sert encore aujourd'hui sous le nom de *chiffres romains*, & qui ne sont composés que de lettres de l'alphabet. C'étoit assez ordinairement l'emploi des esclaves.

NOTES de Tiron. « Depuis un demi-siècle, disent les savans auteurs de la *Nouvelle diplomatique*, les savans ont fait des efforts prodigieux pour ressusciter la langue, l'écriture & la littérature des anciens étrusques; & l'on peut dire que ces efforts n'ont pas été sans succès. Presque personne n'a travaillé à déchiffrer les *notes* de Tiron, quoique

quoique leur connoissance puisse produire des avantages bien plus grands à la république des lettres, qu'on n'a sujet d'en attendre de la langue étrusque ».

« Nous avons des livres entiers écrits en *notes*, des diplômes où à peine trouve-t-on quelques mots qui ne soient point en cette écriture, des manuscrits dont un nombre de pages excitent notre curiosité & s'y refusent à-la-fois, parce qu'il ne s'est presque point encore trouvé de savans qui n'aient été plus épouvantés du travail nécessaire pour les déchiffrer, qu'animés par l'espoir d'y réussi. Combien d'autres manuscrits, où des *notes* tironiennes, soit en marge, soit interlinéaires, nous annoncent peut-être des secrets que personne ne tente d'approfondir ! Combien de lettres, où la crainte de se rendre trop intelligible à ceux qui pouvoient les intercepter, a fait employer des *notes* dans les endroits les plus critiques & les plus délicats, & même dans quelques-uns assez indifférens pour mieux cacher le mystère ! Enfin, presque tous les anciens diplômes de nos rois & des empereurs renferment au milieu des parafes des *notes* de Tiron, qui ont fait la croix, pour ne pas dire la honte des plus grands hommes, qui se sont vus hors d'état de les déchiffrer. Les uns les ont regardées comme des traits de caprice qui ne signifient rien ; d'autres ont fait semblant de ne les point voir Les plus éclairés les ont reconnues pour *notes* de Tiron, & les ont en même-tems regardés comme du fruit défendu, auquel il n'etoit pas permis de toucher. Quelques autres, d'ailleurs très-habiles, ont cru y faire la découverte des chiffres arabes, & n'ont pas craint d'en conclure qu'ils étoient connus dans leur pays dès le IX ou Xe siècle. Il semble que cette portion de littérature ne devroit pas être si négligée. Le plan de notre ouvrage nous oblige d'en donner au moins quelques élémens; il doit nous suffire d'ouvrir cette vaste carrière, puisqu'il ne nous est pas permis de la fournir. Un siècle, où l'algebre la plus sublime est cultivée, doit avoir produit bien des têtes capables d'épuiser cette algebre d'érudition ; mais avant que d'examiner la nature des *notes* romaines, & d'exposer la vraie méthode de les expliquer, il convient d'en donner d'abord l'historique ».

« Quoique postérieure aux sigles, les *notes* remontent à la plus haute antiquité, mais leur invention ne fut pas portée à la perfection tout d'un coup. C'est sur quoi tous les savans sont autant d'accord, qu'ils sont partagés sur les premiers inventeurs de l'art des *notes*. Un texte de S. Isidore, mal rendu par les éditeurs fait toute la difficulté; on a cru y voir le saint en contradiction avec lui-même, & avec les auteurs qui ont écrit avant lui, pendant qu'il est parfaitement d'accord avec eux. Boxhorne ayant puisé la véritable leçon dans un ancien manuscrit, a fait disparoître toute apparence de contradiction. Selon le texte corrigé, Ennius inventa le premier onze cent *notes*; c'étoit peu de chose en comparaison de celles dont on avoit besoin. S. Isidore, après avoir déclaré l'usage qu'on en faisoit, ajoute qu'à Rome *Tullius Tiro* affranchi de Ciceron, non-seulement en inventa un plus grand nombre, mais encore qu'il régla le premier comment les écrivains en *notes* devoient se partager, & l'ordre qu'ils devoient observer pour écrire les discours qu'on prononçoit en public. Après lui, Persanius fut le troisième inventeur de *notes*, mais seulement de celles qui étoient nécessaires pour exprimer les prépositions. Philargyrus & Aquila affranchi de Mecéne, en augmentèrent le nombre. Sénéque en ajouta d'autres, & les ayant toutes rassemblées & mises en ordre, il en fit un recueil de cinq mille. Sénéque le philosophe ne fait que confirmer ce récit de S. Isidore, lorsqu'il donne des esclaves (affranchis) pour inventeurs des *notes* abrégées & expéditives. On doit dire la même chose d'Eusébe, qui dans sa chronique donne à Tiron l'invention de cet art. Si Dion Cassius en fait honneur à Mecéne, c'est que dans le langage ordinaire, on attribue souvent au maître ce que ses affranchis ont fait par ses ordres. Où est donc maintenant la diversité & la confusion des sentimens, que l'on trouve chez les anciens, sur les premiers inventeurs des *notes* » ?

« Après le commencement du IIIe siècle, S. Cyprien évêque de Carthage augmenta le nombre des *notes* communes, en y ajoutant celles qui convenoient à l'usage particulier des chrétiens. Gruter qui nous a donné les *notes*, « dont les » romains se servoient pour écrire aussi vîte que » l'on parle, cite de Trithème, que celles qui » étoient pour les choses de la religion chrétienne » avoient été ajoutées par S. Cyprien, à celles » dont les payens se servoient, & dont on attribue l'invention à *Tiro*, célèbre affranchi de » Ciceron & à Sénéque. Il semble que Trithème » ait trouvé dans un manuscrit de *notes*, ce qu'il » dit sur cela de S. Cyprien. Les anglois l'ont » marqué dans l'édition d'Oxford, comme une » chose qu'ils croyoient ».

« S'il étoit vrai, comme le prétendent l'abbé Trithème & Vigenére, que Ciceron eût composé un ouvrage sur les *notes*, on pourroit le placer avec Ennius, à la tête des inventeurs de cet art admirable; mais il est plus que probable que nos deux auteurs attribuent au maître ce qui appartient à *Tullius Tiro* son affranchi. Quoiqu'il en soit, Ciceron est le premier qui s'en soit servi à Rome. Lorsque Caton fit un discours pour combattre l'avis de Jules-César, au sujet

de la conjuration de Catilina, Ciceron alors consul, posta en divers endroits du sénat des écrivains habiles à écrire promptement, & auxquels il avoit appris l'art des *notes*, qui étant composées de caractères menus & abrégés, avoient la valeur de beaucoup de lettres. Ces écrivains ou *seméiographes*, comme Plutarque les appelle, écrivirent la harangue de Caton, à mesure qu'il la prononçoit, quoiqu'il parlât fort vîte. Ce fut la première fois que parurent les écrivains en *notes*, & cet événement commença à les mettre en vogue : οὔπω γὰρ ἤσκουν οὐδ' ἐκέκτηντο τοὺς καλουμένους σημειογράφους, ἀλλὰ τότε πρῶτον εἰς ἴχνος τι καταστῆναι λέγουσιν. L'art d'écrire par des *notes* si abrégées & si expéditives, qu'on pouvoit écrire un discours aussi promptement qu'on le prononçoit, commença donc à Rome du temps de Ciceron. Il s'en servit lui-même, comme il paroit par une de ses lettres à Atticus ; ceux qui l'exercèrent depuis furent appellés *notarii*, comme l'observe S. Augustin. Les mêmes *notes* ayant été en usage dans les minutes des actes publics, nos notaires en ont conservé le nom, qu'ils portent aujourd'hui ».

« Pour peu qu'on examine les anciens caractères, dont ces *notes* sont composées, on conviendra que plusieurs sont purement grecs ; c'est ce qui donne lieu de présumer que les romains ont appris des grecs à écrire en *notes*. Si Xenophon émule de Platon & disciple de Socrate n'en fut pas l'inventeur, il est le premier des grecs qui s'en soit servi, comme l'atteste Diogène Laërce, qui a écrit les vies des anciens philosophes. Les grecs firent grand usage de ces *notes* pendant plusieurs siècles. S. Basile en parle dans son épitre 178 à un notaire. Dans tout l'empire, on montroit aux enfans à écrire de la sorte, comme l'on enseigne l'écriture ordinaire. Theodoret dit que Protogène, prêtre d'Edesse, fort habile dans l'art d'écrire en *notes*, l'enseigna aux jeunes gens, qu'il instruisoit dans le lieu de son exil ; il leur fit écrire en ces caractères ou signes abrégés les pseaumes de David qu'il leur dicta. S. Jean Chrysostome n'ignoroit pas cet art. Après sa mort, Constance, prêtre de l'église d'Antioche, trouva parmi ses papiers les homélies sur l'épitre aux hébreux, écrites seulement en *notes*. S. Epiphane à la fin de son *Panarium* dit que cet ouvrage aussi bien que son *Ancorat*, avoient été écrits en *notes*, par un certain Anatole, & qu'ils furent ensuite mis au net par le soudiacre Hypace ».

« La plupart des auteurs veulent que l'empereur Justinien ait défendu l'usage des *notes* tironienes, sur-tout dans les livres des loix, écrits en latin. Mais peut-être les confondent-ils avec les chiffres & les sigles, auxquels le nom de *notes* a été donné par les anciens. Vossius est persuadé que Justinien n'a banni des livres de droit que ces dernières ; mais n'est-il pas plus vraisemblable que son intention étoit d'en écarter toutes les espèces d'abréviations, qui ouvrent un vaste champ à la chicane, par l'obscurité & l'équivoque qu'on y voit régner assez fréquemment » ?

« Les *notes* tironienes furent d'un usage très-étendu en Occident. Les empereurs, comme les derniers de leurs sujets, s'en servoient. On les enseignoit dans les écoles publiques, comme nous l'apprend le poëte Prudence dans les vers faits à la louange de S. Cassien, célèbre martyr du IVe siècle :

Præfuerat studiis puerilibus, & grege multo
Septus, magister litterarum sederat,
Verba NOTIS *brevibus comprendere multa peritus,*
Raptimque punctis dicta propetibus sequi.

« On écrivoit en *notes*, les discours, les testamens & les autres actes publics, avant que de les mettre au net. S. Augustin nous fait connoître lui-même que ses auditeurs recueilloient en *notes* ce qu'il disoit en chaire. Les évêques avoient à leur service des écrivains instruits de cette tachigraphie. On en a une preuve certaine dans la lettre qu'Evode écrivit en 415 à S. Augustin, & qui est la 258, parmi celles de ce saint docteur de l'église ». J'avois » auprès de moi, dit Evode, un jeune homme » fils d'Arménus, prêtre de Melone..... Il avoit » été auprès de l'homme de lettres du Proconsul, » & il écrivoit sous lui..... Assidu au travail, il » écrivoit très-vîte en *notes* ». S. Genès d'Arles & S. Epiphane de Pavie, exercèrent cet art avec distinction dans leur jeunesse. Le premier paroît avoir été un de ces excepteurs ou greffiers publics, dont la fonction étoit d'écrire en *notes* les interrogatoires des criminels & les sentences des juges ».

« Quoique cette sorte d'écriture abrégée fut à la mode, elle n'étoit ni assez commune, ni assez sûre pour qu'on put se passer de l'écriture ordinaire. Lorsque les notaires avoient écrit à mesure qu'on parloit, il falloit ensuite transcrire tout ce qu'ils avoient écrit ou *noté*, afin que l'on put s'en servir dans les affaires publiques. C'est ce que l'on voit dans les actes de la grande conférence tenue à Carthage le vendredi 2 de juin de l'an 411, où les donatistes demandèrent, qu'on transcrivît les actes de la conférence précédente écrits en *notes* ».

« Les *notes* vulgairement appellées tironienes, furent cependant employées à transcrire des livres entiers, tels que les pseautiers de Strasbourg, dont parle Trithéme, de la bibliothèque du roi,

estimé du Xe siècle, de l'abbaye de Saint-Germain des-Prés, beaucoup plus ancien, & celui de S. Remi de Reims. Au IXe siècle, S. Anschaire, moine de Corbie au diocèse d'Amiens, apôtre de Danemarck, premier archevêque de Hambourg, & ensuite évêque de Brême, écrivit de sa propre main plusieurs gros volumes en *notes*. Eckhard le jeune, chapelain de l'empereur Otton I. donna des preuves de son habileté dans l'art de la tachygraphie, en écrivant en *notes* les conférences des Ottons touchant l'élection de l'abbé Notker. Le cardinal Bembo dans sa lettre à Jules II. rapportée par Gruter, parle d'un manuscrit en *notes* envoyé de Transilvanie à ce pape, & qui contenoit une partie des commentaires d'Hygin sur le cours des astres. Le célèbre Antoine Loisel, dans ses *mémoires de Beauvais*, fait mention d'un manuscrit de la loi salique écrit en *notes*, & gardé de son temps parmi les manuscrits de la cathédrale de cette ville. La bibliothèque ambrosienne de Milan compte parmi ses richesses, plusieurs manuscrits en cette écriture antique. Il y a dans les bibliothèques du roi & de S. Remi de Reims, des recueils de *notes* suivies des mots latins qu'elles expriment. Ces manuscrits ne diffèrent point de celui, dont Janus Gruter s'est servi pour donner au public les *notes* qu'il attribue à Tiron & à Sénéque : on ne croit pas qu'elles soient toutes de ces deux auteurs. On y trouve trop de mots barbares, tels que *gehenna*, *archisynagogus*, *apostata*, *cathechizatus*, *&c.* On y lit tous les noms des Césars jusqu'à Antonin, qui régna jusqu'en 161. Reinesius regardoit cette liste de *notes* expliquées, comme une pièce du Ve siècle. Saumaise plus hardi la croyoit *fabriquée* sur la fin du VIe siècle ; ce qui paroit certain, c'est que plusieurs personnes y ont mis la main en divers temps ».

« On voit des manuscrits, dont les feuilles de parchemin qui tiennent à la couverture, & celles qu'on a coutume de laisser en blanc, sont pleines de *notes* de Tiron. On rencontre des lettres écrites en partie en ces *notes*, & en partie en écriture ordinaire. Ce qui est en *notes* est visiblement une espèce de chiffre qui renferme des choses, qu'on a voulu cacher au public dans le temps même : elles sont par-là plus propres à piquer notre curiosité. Telle est une lettre trouvée au Pui-en-Velai par l'abbé Lebeuf. Il est très-commun que des manuscrits renferment en *notes* marginales ou interlinéaires plusieurs observations, que les savans mêmes regardent comme non-avenues, par l'impossibilité où ils sont de les expliquer. C'est autant de perdu pour la république des lettres, faute d'auteurs qui sachent les lire ».

« Il y a dans les bibliothèques, sur-tout dans celle du roi, des recueils de Diplômes, ou plutôt de Protocoles, ou formules en *notes* de Tiron. Carpentier en a publié cinquante quatre, appartenant au règne de Louis le Débonnaire, sans parler d'un célèbre capitulaire de cet empereur. Comme anciennement chacun se faisoit ses formules pour le besoin, sur-tout les notaires & ceux qui étoient obligés de dresser des actes, ils les prenoient où ils pouvoient les trouver ; les premières pièces qui leur tomboient sous la main leur servoient de règle ; quoiqu'ils eussent dû en retrancher les faits, souvent ils en laissoient subsister plusieurs, dont l'histoire peut profiter ».

« Si les *notes* de Tiron furent employées pour faire des observations sur les manuscrits, on en fit à-peu-près le même usage sur les diplômes. C'étoit d'abord sans doute pour avoir plutôt fait, qu'on s'en servoit préférablement à l'écriture ordinaire. Dans la suite peut-être prétendit-on en user comme d'une espèce de chiffre ; ce fut apparemment lorsque l'art d'écrire en *notes* vint à tomber, ce qui arriva en France sur le déclin du IXe siècle, & en Allemagne vers la fin du Xe. Les diplômes de nos rois mérovingiens & carlovingiens, & ceux des rois & empereurs d'Allemagne jusqu'au XIe siècle, renferment dans la ruche ou à côté, des *notes* de Tiron ; on en trouve encore dans les priviléges des rois d'Espagne donnés au XIIIe siècle. Les plus anciens diplômes contiennent des remarques à la marge & dans d'autres places vuides, en caractères tironiens ; on a en France des chartes privées du Xe siècle, où ils sont employés dans les signatures. Tout cela sera-t-il donc toujours mis parmi les choses perdues ou indéchiffrables » ?

« Il n'est pas surprenant qu'on ait fait si peu de progrès dans la connoissance de cette ancienne tachygraphie. Dans la science des *notes* tyroniennes comme dans tous les autres, il n'est pas possible de réussir, si l'on ne découvre une bonne méthode pour les expliquer par principes. Il faut savoir d'abord qu'elle est la nature des signes constitutifs de ces *notes*, ensuite les distinguer les uns des autres, les décomposer & les anatomiser. La ferme persuasion où l'on a été jusqu'à présent, que la plupart ne sont pas des lettres, mais des signes purement arbitraires, au moins dans leur première institution, a été cause que l'on s'est contenté de rechercher leur signification dans quelques anciens manuscrits où elles sont rendues en latin, & d'en composer des listes alphabétiques, sans expliquer ni pourquoi ni comment telles & telles figures ont la valeur des lettres qu'elles expriment, & des mots qu'on leur fait signifier ».

« A la vérité, plusieurs anciens auteurs ont déclaré que les *notes* ne sont pas des lettres. *Notis scriptæ tabulæ*, dit Paul jurisconsulte, *non conti-*

nentur edicto : quia notas litteras non esse Pedius libro XXV. ad edictum scribit. Il seroit superflu de rapporter ici les autres textes des anciens, qui disent la même chose & rien de plus; mais a-t-on saisi leur pensée? Par le mot de *lettres* ils ont entendu une suite d'élémens formant une écriture régulière, au lieu que par le terme de *notes* ils ont voulu signifier des lettres isolées & privées de leurs suivantes; on prouve cette distinction par les anciens jurisconsultes même. *Lucius Titius miles*, dit un des plus célèbres, *notario testamentum scribendum notis dictavit, & antequam litteris perscriberetur defunctus est.* Il est évident que les lettres simplement dites, se prennent ici pour une écriture ordinaire, & que suivant cette acception, les *notes* ne sont pas des lettres, parce qu'elles ne sont pas accompagnées de toutes celles qui composent les mots écrits sans abréviation. *Aliud est notis dictare testamentum, aliud perscribere : non perscribi dicuntur verba, quæ litteris omnibus exarantur.* Personne ne refusera la qualité de lettres aux sigles : cependant les anciens assurent également que celles-ci ne sont pas des lettres; donc, lorsqu'ils disent la même chose des *notes* cela n'empêche pas qu'elles ne soient des lettres véritables pour la plupart ».

« Les anciens ont eu de bonnes raisons pour distinguer les *notes* des lettres ordinaires. Plusieurs de celles qui entrent dans la composition de l'écriture tironiene remontent à la plus haute antiquité. Il y en a qui diffèrent de celles dont on se servoit au temps des jurisconsultes qui en ont parlé; les unes sont destituées de leurs traverses, & les autres de leurs jambages; la plupart sont conjointes, monogrammatiques, couchées, renversées en sens contraires; quelques unes sont si abrégées, qu'elles sont réduites à des points & à de petites lignes, telles qu'on en trouve dans les pandectes de Florence, & dans le fameux Virgile de Médicis; on a donc pu dire que les *notes* envisagées sous ces divers aspects, ne sont pas des lettres, mais des demi-lettres *quasi litteræ*, des signes de lettres σημεῖα γραμμάτων, des images de ces lettres, *imagines litterarum*, des lettres abrégées qui tiennent lieu de lettres entières, *compendia litterarum.* Mais sous un autre point de vue, elles sont de véritables lettres; aussi l'antiquité n'a-t-elle pas fait difficulté de leur en donner le nom, νότα γὰρ τὰ γράμματα ».

« Si l'on veut bien faire attention à ce que nous allons dire de plus particulier sur ces *notes*, on conviendra sans peine qu'elles sont pour la plupart de vraies lettres antiques, tantôt entières, tantôt mutilées, & valant souvent un mot entier, & toujours une ou plusieurs syllabes ».

« Abréviations ordinaires, sigles, ou lettres uniques signifiant un mot, monogramme, liaisons & conjonctions de lettres, renversemens & positions de caractères latins en toutes sortes de sens, retranchemens de quelques-unes de leurs portions, mélanges de lettres grecques avec les latines, de majuscules & de minuscules avec les cursives, enfin signes arbitraires, partie déjà introduits dans l'écriture romaine pour abréger, partie inventés de nouveau pour completter; voilà les vraies sources où il faut chercher l'origine des *notes* de Tiron ».

« Dès qu'on parle de monogrammes, de sigles, de liaisons, de conjonctions de lettres & d'abréviations, on comprend qu'à cet égard les *notes* tironienes ne sont pas des signes purement arbitraires, encore moins des caractères d'idées & de pensées, tels que ceux des chinois & de plusieurs indiens; mais des élémens, de vraies lettres pour la plupart. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'il fut indifférent de lire en françois ou en grec un morceau de *notes* composé en latin. On ne peut lire qu'en cette langue sans le traduire. Outre la situation naturelle des lettres latines qui entrent dans les *notes*, tantôt on les voit plus ou moins penchées, ici vers la droite, là vers la gauche; tantôt on les trouve soit couchées, soit renversées, ou placées à contre-sens, & cela en bien des façons différentes. Si l'on n'y prend bien garde, on peut souvent les méconnoître, sur-tout à cause des jonctions d'autres traits, ou des assemblages de caractères qui paroissent les défigurer. Il est même difficile en général de ne pas s'y méprendre, quand la valeur des *notes* où elles se trouvent, n'est pas encore connue. Il reste pourtant un nombre de lettres si manifestement conformes aux nôtres, qu'il faudroit être aveugle pour ne les pas distinguer. Plus communément ces lettres se rapportent aux onciales & aux capitales. Les minuscules & les cursives ne laissent pas pourtant de s'y faire remarquer plus ou moins difficilement. On peut même y ajouter que les exemples en sont fréquens, si on les cherche, non dans les *notes* inchoatives, mais dans les finales ou les médianes ».

« Quoiqu'un nombre considérable de lettres ordinaires ne soient pas toujours fort reconnoissables, la difficulté augmente par une opération des inventeurs de ces *notes*. Au lieu de figurer une lettre en entier, ils se contentent d'en tracer un jambage pour signifier une lettre, & l'autre pour tenir lieu d'une autre lettre. Deux traits obliques, l'un de droite à gauche, l'autre de gauche à droite, forment un Λ, du moins n'y manque-t-il que la traverse, souvent supprimée dans les anciennes écritures ordinaires. Que sont

nos notaires inventeurs ? Ils se contentent de chacun de ces deux traits séparés pour marquer un A ; & en regardant ces portions de lettres comme des sigles, ils donnent à la première la valeur d'*ad*, & à la seconde celle d'*ab*. Ces deux traits entrent dans toutes ou presque toutes les compositions de noms & de verbes qui commencent par *ab* ou *ad*. On ne sera nullement surpris de ces suppressions de jambages, si l'on considère que les inventeurs de *notes* n'ont pas eu seulement pour but de peindre les mots en abrégé, mais qu'ils ont encore voulu abréger les lettres mêmes, en retranchant plusieurs traits aisés à suppléer dans le temps où l'écriture en *notes* étoit en vogue ». *Voyez* ABRÉVIATION, SIGLES.

NOTES numérales & pondérales (Les) se trouvent sur les pages suivantes.

NOTES CARACTÉRISTIQUES

Qui ſervoient aux anciens à déſigner les meſures, les poids & les monnoies.

On trouve l'explication de ces *notes* dans Cornelius Celſe, Valerianus Probus, Voluſianus Metianus, Scribonius Largus, Priſcien, Beda, Paul Diacre, Ciàconius, & autres.

N O T E S pondérales des romains.

Granum	gr.
Teruncius	T. . :
Libella	—
Simplium	℈ s.
Seſtertius, Numus	HS. I I s. LLS N.
Scriplulum, Scripulum, Gramma.	℈.
Victoriatus, Quinarius	V. V. Q.
Hemiſeſcla.	X.
Denarius, drachma	X. X. X. ∠ Z. ζ.
Sextula, ſeſcla, exagion, ſtagion.	\. U. V.
Semiſicilicus	2.
Sicilicus, ſeſquiſextula	Ɔ. Ɔ. Ɔ 9. ?.
Duella, binæ ſextulæ	\\. UU. IƆ.
Semuncia	Σ. E. N. r. S.
Uncia, ougxia, ouggia	⊢. ∽. o.
Seſcuncia	— Σ. Σ I.
Sextans	=. oo. z.
Quadrans	≡. ≡ I. ooo.
Triens	≡ ≡. oooo.
Quincunx	≡≡. ≡≡ I.

Semissis, Semis, Selibra . . . S. SS.
Septunx . . . . S——.
Bessis, Bes . . . . S——. ——S——.
Dodrans . . . . S————. S——I. SZ.
Decunx, Dextans . . . . . . S—— ——.
Deunx . . . . S————. S————I.
Libra, litra, pondo, as, monas L [illegible], P. I [illegible]
Dupondium . . . . PP. H. LL.

NOTES pondérales des grecs.

Chalcous . . . . [illegible] QUU.
Keration, *siliqua* . . . . . . K. K. N.
Hemiobolon . . . . Ↄ. Ʒ Z.
Gramina . . . . [illegible]
Obolos . . . . \\ —. ÷. ∽. ∽. C'.
Diobolon . . . . SS. ∽. ÷.
Triobolon, Tropaïcon . . . . T. —|—. Ϛ
Tetraobolon . . . . Ϛ—.
Drachme, *un gros*, holte [illegible]. Ʒ. Z. Z. ∠. [illegible]
Ouggia, uncia . . . . Γ. ξ. Ε
Mna, Mina . . . . M. μ. μν.
Litra, Libra . . . . Λ. /λ. λ÷.
Talanton, talentum . . . . . T. Χ.

NOTES mensurales des romains.

Cyathus . . . . K. Kᵛ. Cᵥ. Cv. TI.
Quartarius . . . . Q. Q. † [illegible].
Hemina, libra mensuralis . . . Ↄs. [illegible]. H.
Sextarius . . . . Ↄ. S. S. SS.
Congius . . . . E. E.

Demodius . . . . M^{o}. Ms. ꝏs.
Modius . . . . M. M^{o}.M^{oi}. ꝏ.
Urna . . . . qs. qs.
Quadrantal, amphora . . . q. q².
Manipulus, *une poignée* . . . M.
Paxillus, *une pincée* . . . . . P.

Notes mensurales des grecs.

Chemé . . . . X^{H}.
Koclearion, *Ligura* . . . . . KX.
Myftron . . . . M^{v}.M^{v}.
Kyatos . . . . K^{v}.K^{v}. κύ.
Oxybaphon, Baphion . . . . ξ°. ξo. Eo. Ξo.
Kotile, Tryblion . . . . . . K°. K₀. K°. H^{H}. Tρ. X.
Xeftes . . . . ξ. ξε. ξέ. E. Ξ.
Choînix, Chœnix . . . . . . X^{v} X.
Chous . . . . X^{o}.
Medimnos . . . . M^{ε}. M^{ε}. με.
Keramion, Metretres cados . . . K^{μ}_{ρ}. Kομ.

Autres abbréviations des médecins d'aujourd'hui.

℞, ℞. fignifie *prenez.*
Rac. . . . *Racine.*
Cochl. . . *une cuillerée*, c'eft-à-dire, le poids d'une demi-once environ.
f. . . . . *faites.*
f. l. . . . *felon l'art.*
q. f. . . . *quantité fuffifante.*
Ca. a. . . *de chacun.*

Notes

Notes numériques des arabes, des grecs, & des romains.

Chiffres arabes.	Chiffres grecs.		Chiffres romains.
1	α'	I	I.
2	β'	II	II.
3	γ'	III	III.
4	δ'	IIII	IV.
5	ε'	Π	V.
6	ϛ'. Ϛ	ΠI	VI.
7	ζ'	ΠII	VII.
8	η'	ΠIII	VIII.
9	θ'	ΠIIII	IX.
10	ι'	Δ	X. X̶.
20	κ'	ΔΔ	XX.
30	λ'	ΔΔΔ	XXX.
40	μ'	ΔΔΔΔ	XL.
50	ν'	[Δ]. [Δ]	L.
60	ξ'	[Δ]Δ	LX.
70	ο'	[∇]ΔΔ	LXX.
80	π'	[Δ]ΔΔΔ	LXXX.
90	ϟ'. Ϙ'	[∇]ΔΔΔΔ	XC.
100	ρ	H. Ͱ. F. E.	C.
200	σ'	HH	CC.
300	τ'	HHH	CCC.
400	υ'	HHHH	CCCC.
500	φ'	[H]. [H]	IↃ. D. Ð.
600	χ'	[H]I	DC.
700	ψ'	[H]HH	DCC.
800	ω'	[H]HHH	DCCC.
900	ϡ. πι.	[H]HHHH	CM.

Chiffres arabes.	Chiffres grecs.		Chiffres romains.
1000	α	X	M. CIↃ. Ī. ∞. ↀ. [illegible]
2000	͵β	XX	MM.
3000	͵γ	XXX	MMM.
4000	͵δ	XXXX	MMMM.
5000	͵ε	[X]. [X]	IↃↃ. [illegible]. V̄.
6000	͵ϛ	[X]X	IↃↃM.
7000	͵ζ	[X]XX	IↃↃMM.
8000	͵η	[X]XXX	IↃↃMMM.
9000	͵θ	[X]XXXX	IↃↃMMMM.
10000	͵ι . α̈	M. [M]	CCIↃↃ. CXↃ. [illegible]. ↃMC. X. [illegible]
20000	͵κ . β̈	MM	X̄X̄.
30000	͵λ . γ̈	MMM	X̄X̄X̄.
40000	͵μ . δ̈	MMMM	X̄L̄.
50000	͵ν . ε̈	[M]. [M M]	IↃↃↃ. L̄.
60000	͵ξ . ϛ̈	[M]M	L̄X̄.
70000	͵ο . ζ̈	[M]MM	L̄X̄X̄.
80000	͵π . η̈	[M]MMM	L̄X̄X̄X̄.
90000	[illegible] . [illegible]	[M]MMMMM	X̄C̄.
100000	͵ρ . ϊ	[M]	CCCIↃↃↃ. [illegible]. [illegible]. [illegible]
1000000	. ρ̈	[M]. [X].	CCCCIↃↃↃↃ.
100000000	. . . .	[M]	∞. [illegible].

Plusieurs des caractères précédens ne se trouvent que dans les inscriptions gravées sur d'anciens monumens, & dont on trouve d'amples collections dans les ouvrages de Gruter, de Villalpandus, de Reinesius & de Spon. (*Métrologie de Paucton.*)

NOTES de musique (Les) sont généralement tous les caractères dont on se sert pour l'écrire ou pour la noter. Mais ce terme s'applique plus précisément à ceux de ces caractères qui désignent immédiatement les sons, leurs divers degrés de grave à l'aigu, & leurs différentes durées.

Les grecs se servoient des lettres de leur alphabet pour *noter* leur musique; or, comme ils avoient vingt-quatre lettres, & que leur plus grand systême qui, dans un même mode, n'étoit que de deux octaves, n'excédoit pas le nombre de seize sons, il sembleroit que l'alphabet devoit être plus que suffisant pour les exprimer. Mais il faut remarquer en premier lieu que les deux mêmes sons étant tantôt à l'extrémité, & tantôt au milieu du troisième tétracorde, selon le lieu où se faisoit la disjonction. *Voyez* TÉTRACORDE. On leur donnoit à chacun des noms qui marquoient ces diverses circonstances; secondement que ces seize sons n'étoient pas tous les mêmes dans chacun des trois genres, qu'il y en avoit de communs, & qu'il y en avoit de différens; il falloit par conséquent des *notes* particulières pour exprimer ces différences; troisièmement, que la musique instrumentale se *notoit* d'une autre manière que la musique vocale; il falloit donc encore ici des distinctions de caractères; enfin, que les anciens ayant au moins quinze modes, selon le dénombrement d'Alypius, il fallut approprier des caractères à ces modes-là, comme on le voit dans les tables du même auteur. Toutes ces diverses modifications exigeoient une multitude de signes nécessaires, à laquelle les vingt-quatre lettres étoient bien éloignés de suffire. De-là la nécessité d'employer les mêmes lettres pour plusieurs sortes de *notes*; ce qui obligea de donner à ces lettres différentes situations, & de les mutiler en divers sens. Par exemple, la lettre *pi* écrite de toutes les manières Π, ⊔, ⊏, Γ, ⅂, exprimoit cinq différentes *notes*. En combinant toutes les modifications qu'exigeoient ces diverses circonstances, on trouve 1620 *notes* en tout; nombre prodigieux qui devoit rendre l'étude de la musique grecque de la dernière difficulté. Aussi l'étoit-elle, selon le témoignage de Platon, qui veut que les jeunes gens se contentent de donner deux ou trois ans à la musique pour en apprendre les rudimens. Cependant les grecs n'avoient pas un si grand nombre de caractères différens; mais la même *note* avoit différentes significations, selon les occasions. Ainsi cette Φ est dans le genre diatonique le *licanos-hypaton* du mode *lydien* & l'*hypate-meson* du mode *phrygien*, &c.

Les latins qui, à l'imitation des grecs, *notèrent* aussi la musique avec les lettres de leur alphabet, retranchèrent beaucoup de cette quantité de *notes*. Il paroit que Boëce établit l'usage de quinze lettres seulement; & même le pape Grégoire, considérant que les proportions de sons sont les mêmes d'un octave à l'autre, réduisit encore ces quinze *notes* aux sept premières lettres de l'alphabet, que l'on répétoit en différentes formes d'une octave à l'autre.

Enfin, dans l'onzième siècle, un bénédictin d'Arezzo, nommé Guy, substitua à ces lettres les syllabes dont nous nous servons aujourd'hui, avec des points posés sur différentes lignes parallèles; dans la suite, on grossit ces points, & on s'avisa d'en distribuer aussi dans les espaces compris entre ces lignes.

NOTOR, caution, qui répond d'un autre, qui affirme le connoître. Sénèque dit (*Epist.* 39.): *Qui notorem dat, ignotus est.* Cicéron (*Verr.* 5. 65.) désigne les *notores* par le mot *cognitores*.

NOTORIA, accusation, charge, délation faite aux juges. Apulée dit de lui (*Met. VII. pag.* 208.): *Sed ille qui commodum falsam de me notoriam pertulerat.*

NOTOZEPHIRUS, vent de Sud-Ouest appellé par les latins *africus*. Le mot *notozephirus* est formé de Νότος, *Sud*, & de Ζέφυρος, *Ouest*.

NOTUS, Νότος, *le Sud*, vent du midi.

NOVEMBRE, neuvième mois de l'année de Romulus, & le onzième de la nôtre. Il étoit sous la protection de Diane. Ausone le personnifie sous la figure d'un prêtre d'Isis, habillé de toile de lin, ayant la tête chauve ou rasée, appuyé contre un autel, sur lequel est une tête de chevreuil, animal qu'on sacrifioit à la déesse. Il tient un sistre à la main, instrument qui servoit aux isiaques. Tout le rapport qu'il y a entre le personnage & le mois, c'est qu'aux calendes de *novembre* on célébroit les fêtes d'Isis.

Le 5 du mois, on célébroit les neptunales; le 15, les jeux populaires; le 21, les libérales; & le 27, les sacrifices mortuaires.

L'empereur Commode le fit appeller *Exuperatorius*, comme il fit nommer *Commodus* le mois d'août, *Hercule* le mois de septembre, *invincible* le mois d'octobre, *Amazonius* le mois de décembre; mais ce langage, auquel s'étoit accoutumé la flatterie pendant la vie de ce prince, cessa après sa mort, & les mois reprirent leur ancien nom. *Novembre*, chez les athéniens, portoit le nom de *pyanepsion*, parce que l'on y célébroit les fêtes d'Apollon, appellées *pyanepsion*, c'est-à-dire les fêtes où on offre des fèves cuites; on en offroit effectivement alors à ce dieu. Chez les macédoniens, il s'appelloit *appellacus*.

NOVEMDIALIA, sacrifices que faisoient les romains pendant neuf jours, lorsqu'un prodige sembloit les menacer de quelques malheurs. Ce fut Tullus Hostilius, selon Tite-Live, qui institua ces sacrifices, lorsqu'on lui apporta la nouvelle d'une grêle prodigieuse qui tomba sur le mont Albain, dans le pays latin, & dont la grosseur & la dureté firent croire que c'étoit une pluie de pierre.

On appelloit encore *novemdialia* les sacrifices que l'on faisoit le neuvième jour après la mort, jour où l'on renfermoit les cendres. *Voyez* FUNÉRAILLES & JEUX.

NOVEM-VIRS, surnom donné aux archontes d'Athènes, parce qu'ils étoient au nombre de neuf. Il y a grande apparence que ce furent les romains, qui leur donnèrent ce nom après la conquête d'Athènes; car ce mot est latin, & semblable à ceux de *triumvir*, *sextumvir*, *decemvir*, *&c.* que les romains tiroient du nombre des magistrats qu'ils désignoient par ce titre. On sait qu'Athènes déclina de son ancienne puissance, & soumise aux romains, conserva toujours la liberté d'élire ses magistrats & le droit de se gouverner selon ses loix. Enfin, dans toute l'antiquité grecque, on ne voit pas que le titre de *novem-virs* ait été donné aux archontes.

NOVENDILES (Jeux). C'étoit les mêmes que les jeux novemdiales ou funèbres qu'on donnoit à la mort des grands hommes ou des empereurs. *Voyez* NOVEMDIALES.

NOVENSILES, dieux des sabins, que les romains adoptèrent, & auquel le roi Tatius fit bâtir un temple. Leur nom signifie *dieux nouvellement arrivés* ou *nouvellement connus.* D'autres prétendent que ces dieux étoient ceux qui présidoient aux nouveautés & au renouvellement des choses. Selon quelques mythologistes, leur nom vient du nombre *neuf*, *novem*, parce qu'on en comptoit autant, savoir: Hercule, Romulus, Esculape, Bacchus, Enée, Vesta, la Santé, la Fortune & la Foi. D'autres enfin ont cru que c'étoient les neuf muses. Mais tous ces auteurs ne nous ont point appris ce que ces dieux *novensiles* avoient de commun entr'eux, ni ce qui les distinguoit des autres divinités.

NOUEUR d'aiguillette, terme vulgaire par lequel on entend un prétendu sortilège, qui, sans blesser les organes de la génération d'un homme bien constitué, en empêche l'usage au moment qu'il s'y attend le moins.

Les anciens ont attribué cet état fortuit à des filtres ou à des ensorcellemens magiques. Platon avertit les nouveaux mariés de tâcher de s'en garantir. Virgile désigne clairement le *nouement de l'aiguillette* dans ses vers de la huitième églogue :

Terna tibi hæc primùm triplici diversa colore
Licia circumdo.............

Les fables d'Apulée ne parlent que des enchantemens qu'employoit Pamphila, fameuse magicienne, pour procurer l'impuissance au milieu de l'amour. De-là vient que Minutius Felix disoit au payen Cœcilius que son Jupiter même n'avoit pas toujours eu le pouvoir de délier les charmes de la ceinture de Junon. Numantina, femme de Plautius Sylvanus, fut accusée d'avoir par sortilège rendu son mari impuissant : *Injecisse carminibus & veneficiis vecordiam marito*, pour me servir de l'expression délicate de Tacite (*Annal. l. IV.*).

Il paroît que les jurisconsultes romains ne doutoient point du succès de l'art magique pour produire le *nouement de l'aiguillette*; car Paulus cite une loi qui défendoit d'user de ligature. Pomponius Sabinus & Servius condamnent la pratique de ces sortes de *nœuds enchanteurs.* Enfin, les historiens en citent des exemples qu'ils croyoient très-concluans. Amasis, roi d'Egypte, dit Hérodien, ne put connoître sa femme Laodicée, parce qu'il avoit été lié par la magie. Sozomène (*Liv. VIII.*) rapporte d'Honorius, fils de Théodose, qu'après avoir épousé la fille de Stilico, une sorcière lui *noua l'aiguillette*, & l'empêcha par ce moyen d'accomplir le mariage.

NOUGAT. *Voyez* COPTA.

NOVI, hommes nouveaux. On appelloit ainsi ceux qui, sans aucune recommandation de la part de leurs ancêtres, possédoient les premières charges curules : *Novos homines vocare solent eos*, dit Appien (*Bell. civil.*), *qui non majorum gloriâ, sed suâpte virtute inclaruerunt.* Ainsi le père de Caton fut un homme obscur; Caton fut un homme *nouveau*, parce qu'il posséda des charges curules; & ses descendans, à qui il fit passer la noblesse qu'il avoit acquise, furent des hommes nobles; car la *nouveauté* étoit intermédiaire entre la roture & la noblesse.

NOVIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

NOVITII, nouveaux soldats, par opposition avec les vétérans.

NOURRICE, *nutrix*, femme à qui l'on confie

un enfant pour l'allaiter. Chez les anciens, les *nourrices* ne quittoient les filles qu'elles avoient élevées, que dans le moment où elles alloient passer au pouvoir d'un époux, & elles les gardoient avec la plus scrupuleuse attention pour mettre leur virginité à couvert des attaques du vice & des désordres de la jeunesse. De là se formoit entre la *nourrice* & son élève un commerce de tendresse & d'amour, dont les anciens auteurs nous ont conservé des monumens dans leurs écrits, qui sont pleins de ces témoignagnes d'amitié qu'on croiroit devoir être réservés à l'amour maternel. C'est donc avec raison qu'un auteur s'exprime ainsi : *Matre non inferior sæpè dilectio nutricis*. C'est ainsi en conséquence de cet usage, que, dans les tragiques grecs & latins, on voit toujours des *nourrices* accompagner les héroïnes de la pièce; ce qui se remarque encore plus dans les poëtes comiques. A Rome, on les treuve aussi à la suite de leurs élèves mariées; & lorsqu'une dame sortoit de sa maison, son cortège ne manquoit jamais d'être grossi par sa *nourrice*, comme nous apprend Juvénal (*Sat.* 6. 352.):

Ut spectet ludos, conducit Ogulnia vestem;

Conducit comites, sellam, cervical, amicas,

Nutricem, & flavam, qui det mandata, puellam.

Chez les orientaux, qui ont conservé une partie des mœurs des temps héroïques, les femmes nourrissent elles mêmes leurs enfans; mais lorsque des circonstances forcent d'appeller une *nourrice*, on ne la regarde point comme une étrangère. Elle devient membre de la famille, & passe le reste de ses jours au milieu des enfans qu'elle a nourris. On l'honore & on la chérit comme une seconde mère.

Nutrix assa, dans Juvénal (*Sat.* 14. 208.), signifie une sevreuse, une *nourrice* qui n'a plus de lait, & qui ne peut donner aux enfants que des soins & des attentions. *Siccam nutricem*, dit un des commentateurs du poëte, *quæ lac non potest infantibus, sed solam diligentiam & munditiam adhibet*.

NOURRITURE des esclaves. Par *nourriture*, nous entendons ici l'entretien, le *demensum* des romains. Cet entretien étoit du temps de Sénèque par an de 60 *modius*, & de soixante deniers d'argent. Evaluons avec M. Paucton (dans sa *Métrologie*) le *modius* à environ $\frac{4}{5}$ du boisseau de Paris, & le denier à 18 sous; nous aurons en argent 54 livres, & en bled 48 boisseaux ou 4 septiers, valant 80 livres lorsque le septier n'est qu'à 20 livres. L'entretien annuel d'un esclave n'étoit donc en tout que de 134 livres.

En voici une preuve : Sénèque, voulant peindre les airs affectés d'un esclave à qui son maître faisoit jouer dans une tragédie le rôle d'Atrée, dit (*Epist.* 80.): *Ille qui in scenâ laxius incedit, & hæc resupinus dicit :*

Superbus Argi regna mi liquit Pelops;

Quà Ponto ab Helles atque ab Ionio mari

Urgetur Isthmos.................

servus est, quinque modios accipit, & quinque denarios.

NUBERE, dans son sens propre & naturel, signifie *couvrir d'un voile*, & c'est de-là qu'il a signifié *se marier*, parce que les nouvelles mariées avoient coutume d'avoir la tête couverte d'un voile, lorsqu'on les conduisoit à leurs époux : *Vir ducit, mulier nubit, quia pallio obnubit caput suum genasque*. Ce voile dont on couvroit les jeunes mariées s'appelloit *flammeum*.

NUCERIA, *NUCRINUM*, } en Italie. *NVCRINVM* en lettres étrusques, & ΝΟΥΚΡΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent.......... *Hunter*.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est :

Un homme nud tenant un cheval; ou un cheval; ou un chien.

NUCLEUS, second lit, ou lit intermédiaire des pavés chez les romains. C'étoit celui qui portoit immédiatement le pavé apparent. Il étoit fais de briques pilées & de chaux.

NUDIPEDALIA, fête extraordinaire qu'on ne célébroit à Rome que fort rarement, & toujours par ordonnance du magistrat. On marchoit *nuds pieds* dans cette fête, pour se mortifier à l'occasion de quelque calamité publique, telle que peste, famine, inondations, séchéresse, & autres malheurs pareils. Lorsque les dames romaines avoient à offrir de grandes supplications à la déesse Vesta, elles faisoient leurs processions *nuds pieds* dans le temple de cette divinité.

NUDITÉ, caractère qui distingue les statues des dieux, des héros grecs, toutes celles enfin qui étoient susceptibles du beau idéal, des statues romaines. Pline assigne très-expressément cette différence : *Græca res est nil velare*. C'est pourquoi Caylus (*Rec.* 3. *p.* 134.) dit d'un monument antique : « Il paroîtroit aux habillemens & à la barbe que ces figures seroient romaines, & travaillées

depuis les Antonins ; mais les philofophes grecs portoient leur barbe, & les grecs n'étoient point fans vêtement dans leurs villes. La *nudité* qui fert à reconnoître les monumens de cette nation, n'étoit conftante que pour les dieux, les héros, & pour tous ceux qui pratiquoient les exercices du corps ».

NUDS, *nudi*, *nudus*. Ces mots ne défignent pas toujours dans les auteurs latins des perfonnes *nues*, mais fouvent des perfonnes couvertes d'une feule tunique, & dépourvues de *pallium* ou de toge. C'eft ainfi que L. Quinctius Cincinnatus, que les envoyés du peuple romain vinrent tirer de fa charrue pour en faire un dictateur, étoit *nudus*, c'eft-à-dire, en tunique & fans toge, mais non abfolument *nud* dans le fens du mot françois. Aurelius Victor (*De viris illuftr. c.* 17.) dit : *Quem nudum arantem trans Tiberim offenderant ad eum miffi legati.* Mais Tite-Live donne à entendre qu'il n'étoit pas vêtu décemment pour recevoir un meffage auffi diftingué, & qu'il envoya fa femme chercher fa toge à la maifon (*Lib. III.* 26.) : *Togam properè è tugurio proferre uxorem Raciliam jubet.*

NUÉES. Jupiter, dit Homère, couvrit l'île de Rhodes d'une *nuée* d'or, d'où il fit pleuvoir fur la terre des richeffes infinies, parce que les rhodiens furent les premiers qui facrifièrent à fa chère fille Minerve ; fable allégorique, pour marquer que les dieux ont foin de ceux qui cultivent la fageffe. *Voyez* IXION, MINERVE, NÉPHÉLE.

NUIT. La plupart des peuples anciens adoroient la *Nuit*. Sanchoniaton, cité par Eusèbe (*Præpar. Evangel. lib. I. c.* 10.), l'affure des phéniciens. Les arabes lui rendoient un culte fous le nom d'*Alilat* ; les égyptiens, fous celui d'*Athor* (Voyez ce mot.). Les orphiques étendirent le culte de la *Nuit*. On voyoit à Delphes un oracle de la déeffe-*Nuit*, très-ancien (*Auctor argumenti pythiorum Pindari, p.* 85. *Edit. Pauli Stephani.*). Il y en avoit un autre à Mégare (*Paufan. in atticis.*).

Cette *Nuit* adorée par les peuples orientaux, n'étoit pas dans l'origine de fon culte le paffage alternatif & diurne du jour aux ténèbres ; c'étoit les ténèbres confidérées abftractivement & avant l'exiftence du monde fublunaire ; c'étoit proprement le cahos. Tout ayant été tiré de celui-ci, on le faifoit créateur de tout ; & dans ce fens la *Nuit* étant le principe de toutes les chofes créées, méritoit un culte de reconnoiffance. Cette doctrine eft extraite d'Héfiode (*Theogon.* 12. 3. *Oper. & dies* 17.) ; d'Ariftophane (*Avibus, pag.* 573. *Edit. Genev.*), qui lui fait produire l'œuf d'où fortit l'Amour ; d'Ariftote (*Metaph. lib. XII. cap.* 6.), &c.

La *Nuit*, adorée d'abord par les égyptiens comme le cahos, principe des chofes créées, devint (par la fubftitution poftérieure des idées phyfiques aux idées métaphyfiques) l'hémifphère ténébreux oppofé à l'hémifphère éclairé par le foleil, & enfin la *nuit* proprement dite, ou l'intervalle de temps qui fépare le coucher du foleil de fon lever. Les orphiques & les initiés confervèrent chez les grecs la première doctrine, toute intellectuelle ; mais le vulgaire n'adora la *Nuit* que fous le dernier afpect, & le plus matériel.

Héfiode a fait de la *Nuit* une divinité, & la plus ancienne de toutes, parce que la *Nuit* a précédé la lumière. Elle étoit, felon lui (*Theogon.*), fille du Cahos. L'auteur que nous avons fous le nom d'Orphée, l'appelle *la mère des dieux & des hommes*. Théocrite dit qu'elle étoit montée fur un un char & précédée par les aftres. D'autres écrivains lui donnent des aîles, comme à Cupidon & à la Victoire. Enfin, Euripide la dépeint vêtue, couverte d'un grand voile noir, montée fur un char, & accompagnée des aftres. C'eft la manière la plus ordinaire dont elle eft repréfentée. Quelquefois on la voit fur fon char, tenant un grand voile tout parfemé d'étoiles, étendu fur la tête. D'autres fois on la trouve fans char, ayant auffi un grand voile qu'elle tient d'une main, & tournant de l'autre fon flambeau vers la terre pour l'éteindre.

La *Nuit* avoit des enfans, dont le père étoit l'Erèbe, au fentiment de quelques auteurs, rapportés par Cicéron ; c'étoit l'Æther & le Jour. Outre cela, la *Nuit* toute feule, & fans le commerce d'aucun dieu, engendra, dit Héfiode, l'odieux Deftin, la noire Parque, Néméfis, la Mort, le Sommeil & tous les Songes, la Crainte, la Douleur, l'Envie, le Travail, la Vieilleffe, la Mifère, les Ténèbres, la Fraude, l'Obftination, les Parques, les Hefpérides ; en un mot, tout ce qu'il y avoit de fâcheux & de pernicieux dans la vie, paffoit pour une production de la *Nuit*.

Enée, avant de defcendre aux Enfers, immola une jeune brebis noire à la *Nuit*, comme mère des euménides.

Sur le célèbre coffre de Cypfelus, on voyoit (*Paufan. Æliac.*) une femme tenant dans fes bras deux enfans, l'un blanc qui fait femblant de dormir, l'autre noir qui dort. Une infcription apprenoit que c'étoit la *Nuit* avec fes nourriffons, le Sommeil & la Mort.

Les éphéfiens avoient confacré une ftatue à la *Nuit*, & les amphiffiens fuivirent leur exemple (*Paufan. Phoc.*).

Sur un bas-relief de la villa Borghèfe, qui repré-

ſente Mars & Vénus ſurpris par Vulcain, on voit la *Nuit* avec des aîles de papillon (*Monum. inediti. n°. 27.*).

On ſacrifioit à cette divinité pendant la nuit, & on lui immoloit un coq, parce qu'il en trouble le repos (*Ovid. Faſt. I. 48.*) :

Nocte deæ Nocti criſtatus cæditur ales,

Quòd tepidum vigili provocat ore diem.

Nuit. Les romains, ainſi que les grecs, la diviſoient en quatre parties égales, compoſées chacune de trois heures qu'ils appelloient *veilles ;* comptant par première, deuxième, troiſième & quatrième veille, ſelon l'uſage obſervé à l'armée, où la garde ſe relevoit quatre fois pendant la *nuit : Noctem quadripartitò dividebunt ; idque teſtatur ſimilitudo militaris, ubi dicitur, vigilia prima, item ſecunda, tertia & quarta* (*Cenſorin. de die natali. c. 23.*).

Nox intempeſta étoit cette partie de la *nuit* pendant laquelle on ne peut rien faire.

Les germains comptoient le temps par *nuits*, Les gaulois les imitèrent, & cela, dit Céſar, parce qu'ils croyoient tous être deſcendus de Pluton.

NUMA. La famille Pomponia prétendoit être ſortie d'un fils de ce roi de Rome ; c'eſt pourquoi les triumvirs monétaires de cette famille ont mis *Numa* ſur leurs médailles.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſa tête avec le lituus ſur une cornaline, & ſans lituus ſur une pâte antique.

NUMANCE, en Eſpagne.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

NUMELLA, lanière de cuir qui ſervoit à lier les criminels & les animaux. Feſtus dit : *Eſt genus vinculi quo quadrupedes alligantur ; ſolent ea fieri nervo, aut corio crudo bovis ut plurimum.*

NUMERA ſenatum, expreſſion dont ſe ſervoit celui qui vouloit empêcher un décret du ſénat. Comme il y avoit un certain nombre fixe, qui étoit néceſſaire pour qu'on rendît un décret, quand on vouloit s'oppoſer à ce qu'il fût rendu, on diſoit au magiſtrat qui ſe préparoit à faire le rapport : Comptez les ſénateurs, *numera ſenatum.* Selon la loi de Cornelius, tribun du peuple, portée l'an 686 de Rome, il falloit que les ſénateurs fuſſent toujours aſſemblés au nombre de deux cent ; mais Auguſte, dans la vue d'affoiblir peu-à-peu l'autorité du ſénat, ordonna qu'un ſénatus-conſulte pourroit être formé par un plus petit nombre de ſénateurs.

NUMÉRALES (Lettres). *Voyez* Nombres, & Notes.

NUMERARIUS, calculateur, officier chargé des comptes. Il y en eut quatre ſous les empereurs, qui étoient ſubordonnés au tréſorier des domaines propres du prince, *comes privatarum rerum*, & au tréſorier des libéralités du prince, *comes largitionum.* Ces officiers étoient obligés de faire le décompte des deniers qui devoient entrer dans les coffres du prince, ſoit de ſes propres revenus, ſoit de ſes octrois & des impôts.

Il y avoit auſſi de ces *numerarii* dans les armées, dont la fonction étoit de faire la liſte des ſoldats qui avoient été de garde chaque jour, qui avoient veillé chaque nuit, ou qui avoient rempli quelqu'autre devoir militaire, afin que l'on pût ſavoir exactement ceux qui devoient les remplacer.

NUMERIA eſt dans Varron (*De liber. educ.*) une divinité qui hâtoit les accouchemens, & qu'invoquoient les femmes en travail : *Ut qui contrà celeriter erant nati, ferè numerii prænomine erant, quòd qui citò factumm quid ſe oſtendere volebat, dicebat, numero id fore, quòd etiam in partu precabantur Numeriam, quam deam ſolent indigitare etiam pontifices.*

NUMÉRIE, divinité dont parle S. Auguſtin (*De civit. Dei.* 4. 11.), qui préſidoit à l'art de compter, comme l'annonce ſon nom, dérivé de *numerus*, nombre.

NUMÉRIEN, ſecond fils de Carus.

Marcus Aurelius Numerianus Augustus.

Ses médailles ſont :

RRR. en or.

Il y a des revers plus rares.

RR. en argent quinaire.

RR. en médaillons de bronze.

RR. en M. B.

C. en P. B. de coin romain & d'Egypte.

NUMERIUS, prénom de la famille des Fabius, que les auteurs latins déſignoient par la ſeule lettre N. Valère Maxime nous apprend que le ſeul des Fabius qui échappa au maſſacre de Crémère, où il en périt 306, épouſa la femme d'un *Numerius* Otacilius, à condition que le fils

qu'il en auroit, porteroit le prénom de *Numerius.*

L'origine de ce prénom se trouve dans l'article NUMERIA.

NUMERUS & *NUMERI*, mots qui désignoient quelquefois une cohorte & des cohortes. Les soldats des cohortes furent aussi appellés *numerarii.*

NUMERUS, nombre. *Voyez* NOMBRE.

NUMIDES. *Voyez* MAURITANIENS.

NUMIDICUS, surnom de la famille *CÆCILIA*; qui lui vint de la victoire de Q. Metellus, un de ses membres, sur Jugurtha, roi de Numidie.

NUMIDIE (Poule de). *Voyez* PINTADE.

NUMIDIE (Marbre de), très-dur & fort estimé des anciens, mais dont ils ne nous ont point laissé de description. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit jaune. Hille dit qu'il étoit bleuâtre & d'une seule couleur. Les romains l'employoient à carreler les édifices.

NUMIDIE. Les rois de ces deux contrées dont on a des médailles, sont :

Juba *le père.*

Juba *le fils.*

Cléopatre *avec* Juba.

Cléopatre *seule.*

Ptolémée.

Roi Négre.

NUMISMATIQUE. C'est la science des médailles. Il nous suffit d'observer en passant que cette science, après avoir fait comme les autres de grands progrès dans le dernier siècle, s'est encore perfectionnée depuis 60 ans, non seulement pour les choses, mais pour le goût. Il est aisé de remarquer combien nos modernes ont découvert de choses, qui avoient échappés aux premiers auteurs qui déchiffrèrent *l'art numismatique.* Quelque obligation qu'on ait à ceux qui ont rompu la glace, il n'y a point de comparaison entre les lumières que nous donné sur ce sujet, Nonnius, Erizzo, Strada, Hemmelarius, Occo, Vico, Paruta & leurs semblables, avec ce que nous ont appris, Mezabarba, Patin, Vaillant, Morel, Hardouin, Spanheim, Bellori, Buanarotti, Béger, Hahym, de Boze, & quelques autres modernes, qui ont apporté dans l'explication des médailles toute l'érudition & l'exactitude qu'on peut desirer d'excellens antiquaires. (D. J.)

Depuis la composition de cet article, la *numismatique* a faits de grands progrès par les travaux de MM. Barthelemi, le Blond, Pelerin, Eckhel, Neumann, Torremusa, &c.

NVMITORIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

NUMMARIUS judex, juge corrompu avec de l'argent : *nummarios judices cum suo quemque consilio notavit* (*Suet. Dom. c.* 8. *n.* 3.).

NUMMULARIUS. Voyez CHANGEUR.

NUMMUS. } *NUMUS.* } Pièce de monnoie des romains; tantôt de cuivre, tantôt d'argent, tantôt d'or. Pour connoître ses valeurs & ses variations jusqu'à Constantin, *Voyez* MONNOIE des romains, & SESTERCE.

NUMMUS, pholis tetrassarion, monnoie des romains; elle valut sous le grand Constantin & ses successeurs $\frac{52}{1000}$ de livres tournois.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple, 4 assarion.

NUMMUS asper, monnoie à fleur de coin; c'est-à dire, toute neuve, ou qui n'a pas encore frayé.

NUMMUS centimonialis, pièce de valeur de cent *nummus*, autrement appellée *majorina pecunia.* On lit dans le code théodosien (*lib. II*) *centimonialem tantum nummum in conversatione publica tractari præcipimus majori pecuniæ figuratione summota*, & ailleurs, *comperimus nonnullos flaturarios majorinam pecuniam separato ab ære argento repurgare.*

NUMMUS bigatus, denier d'argent qui avoit pour type un char attelé de deux chevaux de front. Il s'appelloit *Quadrigatus*, quand il y avoit au char quatre chevaux : *nummi quadrigati, & bigati à figurâ cælaturæ dicti.* Peut-être que les romains affectèrent cette marque sur leur monnoie, pour rappeller les anciens jeux du Cirque, à la faveur desquels leur fondateur avoit enlevé les sabines, & perpétué la race de ses sujets.

NVMONIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

Le

Le surnom de cette famille est *Vaala*.

NUNTIATIO. Ce mot latin désigne en général, l'action d'annoncer une chose; mais il désignoit particulièrement chez les romains la déclaration faite par un augure sur ce qu'il avoit observé dans les auspices. Le rapport des mauvais présages par les augures se nommoit *obnunciatio*, & Cicéron nous apprend qu'un tribun du peuple fit une loi qui défendoit d'acquiescer aux augures, & de pronostiquer des malheurs futurs, *obnunciare*, dans l'intention de rompre les assemblées & les résolutions qu'on y pourroit prendre. (D. J.)

NUNDINA ou *NONDINA*, déesse qu'on invoquoit chez les romains, le neuvième jour après la naissance; jour où l'on faisoit les lustrations, & où l'on donnoit le nom à l'enfant. C'est de ce neuvième jour qu'est formé le nom de la déesse: *Nundinam deam*, dit Macrobe, *à nono die nascentium nuncupatam.*

NUNDINÆ, jours de marché à Rome, appellés ainsi parce qu'ils revenoient tous les neufs jours. Les habitans de la campagne venoient à la ville ces jours de marché, pour y porter des denrées, pour y recevoir des loix; & même pour y travailler à leurs procès, depuis la loi *hortensia*; car jusques-là, ces jours avoient été *néfastes*. C'est ce que nous apprend Denys d'Halicarnasse (*Lib. VIII.*). *Nundinæ romanis, nono quoque die celebratæ; quando ad urbem plebs agrestis confluens, res venales permutabat, & jure inter se agebat, & suffragia ferebat de rebus publicis, de quibus vel leges permitterent ei arbitrium, vel senatus deferret.* Par rapport à ce qui concerne les suffrages, il paroit que Denys parle de ce qui se faisoit dans les commencemens; car Pline (*Lib. XVIII* 3.) dit qu'il n'y avoit point d'assemblées du peuple aux jours de marché: *Nundinis urbem revisebant, & ideò comitia nundinis haberi non licebat, ne plebs rustica avocaretur.* Il est vraisemblable que ce fut Romulus qui institua ces foires ou jours de marché, quoique quelques auteurs prétendent que ce fut Servius. Elles se tenoient dans les places de Rome, & comme nous l'avons dit d'abord, les jours auxquels elles étoient indiquées étoient *nefastes*, c'est-à-dire, des jours où le préteur ne pouvoit exercer la justice: mais la loi *hortensia* fit changer cette disposition & mettre les jours de foire au nombre des *jours fastes* auxquels le préteur pouvoit prononcer ces trois mots: *Do*, *Dico*, *Addico*, qui renfermoient toute la jurisdiction: *sed lege* HORTENSIA *affectum est*, dit Macrobe (*Sat.* 16.), *ut fasta essent, ubi rustici, qui nundinandi causâ, in urbem veniebant, lites componerent.* C'étoit d'abord le sénat qui permettoit l'établissement de ces foires; depuis ce furent les empereurs.

NUNDINALES, *nundinales*, c'est le nom que donnoient les romains aux huit premières lettres de l'alphabet, dont ils faisoient usage dans leur calendrier. La suite des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, Y, étoit écrite en colonne, & répétée successivement depuis le premier jour de l'année jusqu'au dernier. Une de ces lettres marquoit les jours de marché ou d'assemblée, qu'on appelloit *nundinæ quasi novemdies*, parce qu'ils revenoient tous les neuf jours.

Le peuple de la campagne, après avoir travaillé huit jours de suite, venoit à la ville le neuvième jour pour vendre ses denrées, & pour s'instruire de ce qui avoit rapport, soit à la religion, soit au gouvernement.

Lorsque le jour *nundinal* tomboit, par exemple, sur la lettre A, il arrivoit le 1, le 9, le 17 & le 25 de janvier & ainsi de suite, de neuf jours en neuf jours, & la lettre D étoit pour l'année suivante la lettre *nundinale.*

Ces lettres *nundinales* ont une grande ressemblance avec nos dominicales, à cette différence près, que celles-ci reviennent tous les huit jours.

NUNDINIUM, *NUNDINUM*, } création des consuls sous les empereurs, ainsi appellée par allusion à l'ancienne manière d'afficher pendant trois jours de marché les assemblées dans lesquelles on devoit procéder à l'élection des consuls, & à l'usage des candidats, qui pendant autant de jours de marché, venoient se présenter au peuple & mendier son suffrage à force de politesse. Le droit d'élire les consuls ayant passé du peuple aux empereurs, il paroit que les aspirans conserverent toujours la même coutume de se faire voir en public pendant trois jours de marché, & que c'est ce qui donna lieu d'appeller leur élection *nundinum.* Ce fut encore pour garder quelque chose de l'ancienne manière, que l'on élut toujours un consul aux calendes de janvier, depuis le changement arrivé sous les empereurs. On appelloit ce consul *ordinarius*, au lieu que les autres s'appelloient *suffecti; consules vel ordinarios, vel suffectos, ex senatûs sententiâ nominavisse*, dit Vopiscus (*C.* 23.), en parlant d'Alexandre Sévere, *& vetera nundinia ex ordine instituisse.*

NUNNIE. C'étoit chez les grecs la chanson particulière aux nourrices. *Voyez* CHANSON.

NUNTIATORES. Accusateurs.

NUNTIUM remittere ou *libellum repudii mittere*, chez les romains, signifioient déclarer le divorce.

NUNTIUS. Le même dans les tragédies romaines que le ἄγγελος des grecs. *Voyez* ce mot.

NVRSIA. } Voyez *Nortia.*
NVRTIA. }

NUTRITIUS. Pédagogue, instituteur des jeunes romains.

NUTRIX. Voyez Nourrice.

NUX ocellata. Voyez *Ocellata.*

Nux pinea. Voyez Pomme de pin.

NYCTELIES ou NYCTILÉES. Fêtes de Bacchus qui se célébroient la nuit, & dans lesquelles on portoit des torches allumées, faisant une espèce de procession dans les rues d'Athènes. Ceux qui y assistoient portoient des coupes & autres vases à boire. Au retour de la procession, ils faisoient à Bacchus d'amples libations. St Augustin remarque dans sa *Cité de dieu* (*Lib. XVIII. c.* 13.), qu'il n'y avoit point de débauches ni d'impureté qu'on n'y commît. Les *nyctelies* étoient célébrées à Athènes tous les trois ans, au commencement du printems. Les *nyctelies* se célébroient aussi en l'honneur de Cybèle, & avec tant de dissolution, que le sénat de Rome les défendit. *Nyctelies* est formé de Νὺξ *nuit.*

NYCTEMERON. Nom par lequel les grecs désignoient le jour naturel, c'est-à-dire, la révolution diurne & apparente du soleil autour de la terre. Ce mot est formé de Νὺξ, *nuit*, & de ἡμέρα, *jour.*

NYCTÉUS. Père de Nyctimène & d'Antiope.

Nyctéus. C'est le nom d'un des quatre chevaux de Pluton, selon Claudien, qui nomme les trois autres Orphnéus, Acthon & Alastor.

NYCTILEUS. Surnom de Bacchus, pris des nyctelies. *Voyez* ce mot. Ovide (*de Arte amandi I.* 567.) dit :

Nyctileum que patrem............

NYCTYMÈNE, fille d'Épopée, roi de Lesbos, ou de Nycteus, ayant eu le malheur d'inspirer de l'amour à son propre père, & de se laisser surprendre, alla se cacher de honte dans le fond des forêts, & fut changée en hibou.

NYCTIMUS, pere de Philonomé, & époux d'Arcadie. *Voyez* Philonomé.

NYCTOSTRATÉGES, Νυκτοςρατεγοι, officiers chez les anciens, préposés pour prévenir les incendies pendant la nuit, ou pour les éteindre. A Rome, ils avoient par cette raison le commandement de la garde, & en conséquence de leur charge & de leur nombre, on les appella *triumvirs de nuit*, *nocturni triumviri* : & *præfecti vigilum*, préfets des gardes de nuit.

NYMPHÆA. } Antres des nymphes, où
NYMPHÆUM. }
elles se retiroient. *Voyez* Cavernes.

Nymphæa. Plantes. *Voyez* Nymphée.

NYMPHAGOGUE, νυμφαγογος, *nymphagogus*, celui qui étoit chargé de conduire la nouvelle épouse de la maison paternelle, dans celle de son époux.

NYMPHARENA. Pline désigne par ce nom une pierre qui se trouvoit en Perse, & qui ressembloit aux dents de l'Hippopotame. C'étoient elles-mêmes sans-doute.

ΝΥΜΦΗ, *la fossette du menton.* Voyez menton.

NYMPHE. *Voyez* Nymphes.

NYMPHÉE, *Nymphæum*, édifice public, où venoient célébrer, selon Zonare (*in Leone magno*), leurs nôces, ceux qui n'avoient pas d'appartemens assez grands pour les faire chez eux. Le plus grand nombre des philologues assurent avec raison que ces *nymphæa*, n'étoient autre chose que des fontaines consacrées aux muses & aux nymphes, remarquables par la quantité d'eau qu'elles fournissoient, aussi-bien que par la richesse des marbres qui les décoroient. Les nôces en effet, suivant le témoignage des écrivains de Rome, se célébroient dans la maison des particuliers, ou dans une Basilique publique, & on n'a jamais vu que les *nymphées* servissent à cet usage, non plus qu'aux bains, comme quelques critiques l'ont assuré.

Il ne nous reste aucune vestige des anciens *nymphées.*

Le *nymphée* d'Alexandre Sévere étoit situé dans la 5e région, l'Esquiline.

Le *nymphée* de Gordien étoit situé où est aujourd'hui S Laurent, *in Damaso*, comme on peut le conjecturer par une inscription qui y a été trouvée.

Le *nymphée* de Jupiter étoit placé dans la 7e région.

On ne sait où étoit situé le *nymphée* réparé par Flavius Philippus, & dont il est fait mention dans l'inscription antique.

Le *nymphée* de Marcus étoit situé entre les monts Coelius & Palatin, près du Septizone de Sevère.

Nymphée. Promontoire d'Epira, sur la mer

Iomene, dans le territoire d'Apollonie. Dans ce lieu sacré, dit Plutarque, on voit sortir perpétuellement comme des veines de feu du fond d'une vallée & d'une prairie. Dion Cassius (*au livre IV de son histoire*), ajoute que ce feu ne brûle point la terre d'où il sort, qu'il ne la rend pas même plus aride. Ensuite il parle d'un oracle d'Apollon qui étoit en ce lieu, & explique la manière dont les réponses s'y rendoient; celui qui le consultoit prenoit de l'encens, & après avoir fait ses prières, il jettoit cet encens dans le feu. Si l'on devoit obtenir ce que l'on souhaitoit, l'encens étoit d'abord embrasé, même dans le cas où il n'étoit pas tombé dans le feu; la flamme le poursuivoit & le consumoit; mais si la chose ne devoit pas réussir, l'encens ne fondoit point dans le feu, il s'en retiroit même & fuyoit la flamme. Il étoit permis de faire des questions à cet oracle sur toutes sortes de sujets, excepté sur la mort & le mariage.

NYMPHÉES. *Voyez* LOTUS, COLOCASIA.

« Il faudroit, dit M. Paw, descendre dans des détails immenses, qui seroient ici fort déplacés, si l'on vouloit faire connoître distinctement toutes les plantes alimentaires que les anciens égyptiens ont cultivées avec un succès qui prouve autant leur industrie que leur amour pour l'agriculture. Mais on ne peut se dispenser de faire quelques observations sur leurs différentes espèces de *nymphées* ou de *lotus*, dont l'histoire long-temps très-confuse aux yeux mêmes des Botanistes, est actuellement bien éclaircie ».

« La *nymphée* dont la racine produit la colocase, & qui porte des semences grosses à peu-près comme des féves, dont chacune est renfermée dans un logement séparé, *loculis monospermis*, n'a jamais été une plante indigene ou naturelle de la basse-Egypte, mais on l'y semoit; & dès qu'on a cessé de la semer, elle a disparu au point qu'il n'en reste plus une seule tige dans tout ce grand district de pays, qui est entre le Caire, Alexandrie & Tineh, où les rives du Nil & les bords des canaux en étoient anciennement couverts & mêmes couronnés, ce que l'on nommoit proprement la parure de l'Egypte »:

« Outre cette *nymphée*, les Egyptiens en ont cultivé une autre appellée par les latins *Lotometra* & dont la graine très-menue servoit à faire une sorte de pain connu sous le nom de *Cace*, & que Pline a tant vanté, qu'on pourroit être à cet égard tenté de faire des essais en Europe, & il y a quelque apparence qu'on tireroit plus d'avantage de la graine que de la racine ».

» Ce *Lotometra* qui s'étoit fort perfectionné par la culture, a aussi disparu, de sorte que les turcs & les arabes n'ont plus que la *nymphée* sauvage, qui croît d'elle-même dans les eaux du Nil, & dont on mange au Caire la racine; elle a été connue des anciens, sous le nom de *Corsium* ».

« De tous les monumens Egyptiens dans lesquels on reconnoît la *nymphée* à Colocase, il n'y en a pas de plus caractéristique que celui d'une offrande faite par des prêtres à une statue d'Osiris, qu'on conserve au palais Barberini à Rome: là on distingue les feuilles, les fleurs, le calice, la capsule, & toutes les parties de la fructification, au point qu'il n'est pas possible de s'y tromper, dès qu'on a étudié la botanique. (Cette plante ne diffère en rien de la *nymphæa-nelumbo* de Linnæus n°. *653*. & Tournefort *261*.) ».

« On pourroit ici témoigner de la curiosité sur ce que peut avoir été cette singulière expérience qu'on faisoit tous les ans en Egypte, avec les semences des plantes alimentaires, & dont Palladius est le seul auteur agronome qui en ait conservé le souvenir. *Græci asserunt ægyptios hoc more proventum futuri cujusque seminis experiri. Aream brevem loco subacto & humido nunc excolunt: in eâ divisis spatiis omnia frumenti vel leguminum semina spargunt. Deinde in ortu caniculæ qui apud romanos quarto decimo calendarum augustarum die tenetur, explorant quæ semina ortum sidus exurat, quæ illæsa custodiat. His abstinent; illa procurant, quia indicium noxæ aut beneficii per annum futurum generi unicuique sidus aridum præsenti exitio vel salute præmisit.* (*De re rusticâ in Jun. IX.*).

« Il paroit que la plupart de ces graines avoient déja germé au lever de la canicule, & que vers le soir de ce jour là on examinoit celles dont le germe s'étoit brûlé ou desséché. Au mois de juin on exposoit des échantillons de toutes les différentes espèces de graines à l'air libre, où on les laissoit jusqu'au lever de la canicule: alors on examinoit l'état dans lequel on les trouvoit plus ou moins desséchées, & on distinguoit à de telles marques celles qui donnoient une bonne récolte, d'avec celles qui ne prospéroient pas cette année-là ».

« Mais je soupçonne, non sans beaucoup de raison, que ce que Palladius ou les grecs qu'il cite nous ont donné pour une expérience, a été un usage religieux ou politique par lequel le gouvernement arrêtoit, quand il vouloit la culture de certaines plantes, comme celle du *raphanum* & du pavot, sur lesquels il y avoit souvent plus à gagner que sur le bled ou *l'olyra*, & principalement dans la Thébaïde, où l'on tiroit du pavot L'OPIUM le meilleur, sans contredit, qui se soit fait dans le monde entier, & cela est encore à peu-près ainsi de nos jours. On a même prétendu que les sucs concrets de cette nature, qu'on reçoit de la Cappadoce, de la Paphlagonie & de l'Inde,

ne produisent point à beaucoup près des rêves aussi agréables & aussi ravissans que le véritable opium de Thèbes; quoique Méad, qui a écrit sur cette matière un traité très-intéressant, ne paroisse faire aucune distinction entre ces narcotiques. Cependant il peut en être de cela, comme des différentes espèces de vin qui ne produisent pas toutes la même ivresse ».

La fleur des *nymphées* & de toutes leurs parties, est celle qui se remarque le plus ordinairement sur les monumens égyptiens; ce qui vient du rapport que ces peuples croyoient qu'elle avoit avec le soleil, à l'apparition duquel elle se montroit d'abord sur la surface de l'eau, & s'y replongeoit dès qu'il étoit couché; phénomène commun à toutes les espèces de *nymphées*. C'étoit là l'origine de la consécration que les égyptiens avoient faite de cette fleur à cet astre, le premier & le plus grand des dieux qu'ils aient adorés. De-là vint la coutume de la représenter sur la tête d'Orisis, sur celles de leurs autres dieux, sur celle même des prêtres qui étoient à leur service.

NYMPHE, Νυμφὴ. *Ce nom*, dans sa signification naturelle, signifie une fille mariée depuis peu; une nouvelle mariée. On l'a donné dans la suite à des divinités subalternes qu'on représentoit sous la figure de jeunes filles; selon les poëtes, tout l'univers étoit rempli de *nymphes*; il y en avoit qu'on appelloit uranies ou celestes, qui gouvernoient la sphère du ciel; d'autres terrestres ou épigies. Celles-ci étoient subdivisées en *nymphes* des eaux, & *nymphes* de la terre.

Les *nymphes* des eaux étoient encore subdivisées en plusieurs classes; les *nymphes* marines, appellées *Océanides*, *Néréides* & *Mélies*. Les *nymphes* des fontaines; ou *Naïades*, *Crénées*, *Pégées*; les *nymphes* des fleuves & des rivières, ou les *Potamides*; les *nymphes* des lacs & des étangs, ou les *Lymnades*.

Les *nymphes* de la terre formoient aussi plusieurs classes, les *nymphes* des montagnes que l'on appelloit *Oréades*, *Orestéades* ou *Orodemniades*; les *nymphes* des vallées, des bocages, ou les *Napées*; les *nymphes* des forêts, ou les *Dryades* & *Hamadriades*.

Il y avoit des *nymphes*, même dans les enfers. Ovide dit que Orphné étoit une des plus belles *nymphes* infernales. *Voyez* ORPHNÉ.

On trouve encore des *nymphes* avec des noms pris ou de leur pays, ou de leur origine, comme les *nymphes* amnisiades ou amnisides, les ambides, les caribides, les corycides, les cithérionades, les dodonides, les héliades, les hérésides, les jonides, les ipménides, les lélégeides, les lysiades, les pactolides, les sithnides, les sphragitides, les thémistiades, les libetriades, &c.

Enfin on a donné le nom de *nymphes*, non-seulement à des dames illustres, dont on apprenoit quelqu'aventure, mais même jusqu'à de simples bergères, & à toutes les belles personnes que les poëtes font entrer dans le sujet de leurs poëmes.

L'idée des *nymphes* peut être venue de l'opinion où l'on étoit avant le système des champs élisées & du tartare, que les ames demeuroient auprès des tombeaux, ou dans les jardins & les bois délicieux qu'elles avoient fréquentés pendant leur vie; on avoit pour ces lieux un respect religieux, on y invoquoit les ombres de ceux qu'on croyoit y habiter, on tâchoit de se les rendre favorables par des vœux & des sacrifices. De-là est venue l'ancienne coutume de sacrifier sous des arbres verds, sous lesquels on croyoit que les âmes errantes se plaisoient beaucoup. De plus on croyoit que tous les astres étoient animés: ce que l'on étendit ensuite jusqu'aux fleuves & aux fontaines, aux montagnes & aux vallées, en un mot, à tous les êtres animés auxquels on assigna des dieux tutélaires.

On consacra un culte particulier aux *nymphes*. On leur offroit en sacrifice de l'huile, du lait & du miel; quelquefois on leur immoloit des chèvres, on leur consacroit aussi des fêtes. En Sicile, on célébroit tous les ans des fêtes solemnelles en l'honneur des *nymphes*. Selon Virgile (*Eclog.* 5.),

On n'accordoit pas une immortalité absolue aux *nymphes*, mais on croyoit qu'elles vivoient très-long-temps. Hésiode les fait vivre plusieurs milliers d'années; Plutarque en a déterminé le nombre dans son traité de la cessation des oracles, & il a fixé la durée de leur vie a neuf mille sept cent vingt ans, par un raisonnement aussi pitoyable que le calcul qu'il a fait pour cela. *Voyez-le* à l'article HAMADRYADES.

Les lieux consacrés aux *nymphes* étoient quelquefois de petits temples; mais le plus souvent des antres naturels ou creusés & ornés à dessin, appellés *nymphées*. Ces lieux sacrés étoient situés ordinairement auprès des fontaines & des sources des ruisseaux, ou des petites rivières.

Sur le chemin de Sicyone à Phlius, on rencontroit un bois appellé Pyrée, avec un temple consacré à Cérès & à Proserpine. Les hommes y entroient seuls pour célébrer les fêtes; mais les femmes sacrifioient près de ce bois dans un petit temple, nommé par Pausanias (*Corinthiac.*) Νυμφέων, *nymphée*, ou chambre des *nymphes*. On y voyoit les portraits de Bacchus, de Cérès & de Proserpine, dont on ne pouvoit distinguer que les

visages, τὰ πρόσωπα φαίνοντα. Cette réunion des divinités, à l'honneur desquels on célébroit les mystères, rappelle ici que les *nymphées*, où les antres des *nymphes* étoient ordinairement choisis pour leur célébration.

Chaque divinité supérieure de l'un & de l'autre sexe, avoit ses *nymphes*, au rang desquels il faut aussi mettre les muses, qui sont les *nymphes* d'Apollon. Les plus connues sont en premier lieu les *nymphes* de Diane, ou les oréades, les *nymphes* des arbres, ou les hamadryades, & en second lieu les *nymphes* de la mer, ou les néréides avec les sirenes.

Voici l'explication qu'a donnée M. Rabaud de Saint-Etienne, de la fable des *nymphes*. « Ce fut la coutume de personnifier tous les êtres de la nature, qui fit imaginer les dryades, les hamadryades, les oréades, & ce peuple de jeunes *nymphes* cachées disoit-on, sous l'écorce des arbres, tandis qu'elles étoient elles-mêmes comme une écorce légère, sous laquelle l'allégorie étoit ingénieusement enveloppée. Ce fut la coutume de parler de tous ces êtres allégoriques, comme s'ils eussent existé réellement, qui fit que les siècles postérieurs tombèrent dans des erreurs religieuses qui amenèrent l'idolâtrie, & dans des erreurs historiques qui ont tout brouillé & tout confondu ».

« Les *nymphes* des arbres & des montagnes ne jouent pas un rôle actif & brillant dans les origines grecques, parce que les êtres qu'elles figuroient avoient moins de rapport avec les hommes. Mais les nayades, les charmantes *nymphes* des eaux remplissent toute cette histoire, & c'est à leur complaisance pour les fleuves leurs voisins, ou à leurs liaisons avec les monts d'où elles découloient, que nous devons la plus grande partie des princes & des héros de la mythologie. C'est que les grecs primitifs étoient accoutumés à les appeller les mères des bourgades qu'ils avoient construites sur leurs bords, & qui souvent portoient le même nom. Bienfaitrices du pays, elles furent appellées quelquefois les nourrices des dieux, comme elles étoient les nourrices des hommes; & nous voyons huit fontaines en Arcadie, qui sous le nom de *nymphes*, passoient pour les nourrices de Jupiter ».

Les *nymphes* sont toujours représentées à moitié nues, tandis que les muses sont toujours peintes vêtues très-décemment; c'est un caractère distinctif des unes & des autres.

Sur les monumens, les *nymphes* des ruisseaux & des fontaines tiennent ordinairement, pour attribut distinctif, une urne, d'où s'écoule la fontaine ou le ruisseau.

Neptune, si sa figure étoit parvenue en tableau, auroit un vêtement verd de mer ou céladon, comme on avoit coutume de peindre les *néréides*. Enfin tout ce qui avoit rapport aux dieux marins, jusqu'aux animaux qu'on leur sacrifioit, portoit des bandelettes d'un verd de mer (*Valer. flac. argon. L. I. v.* 189.). C'est d'après cette maxime que les poëtes donnent aux fleuves des cheveux de la même couleur (*Ovid. art. L. I. v.* 224.). En général, les *nymphes* qui tirent leur nom de l'eau Νυμφὴ, *lympha*, sont ainsi vêtues dans les peintures antiques (*Ovid. art. L. III. v.* 178.).

Le dessin colorié d'une peinture antique conservée à la bibliothèque du vatican, & publié dans les monumens de l'antiquité (*Monum. ant. ined. n°.* 18.), offre une des *naïades* avec une tunique fine de couleur d'acier, comme Virgile décrit la figure du tibre :

— *Eum tenuis glauco velabat amictu*

Carbasus.

Mais d'ailleurs sa draperie est verte, comme celle des fleuves chez les autres poëtes (*Stat. Theb. L. IX. p.* 354.). Du reste, ces deux couleurs étant symboliques, désignent l'eau; la verte sur-tout fait allusion aux rives bordées d'arbrisseaux.

Deux statues de femmes couchées, plus grandes que nature, une au belvedere & l'autre à la villa Medicis, portent le nom de Cléopatre, parce qu'on a pris leurs bracelets pour des serpens. Elles représentent vraisemblablement des *nymphes* endormies, ou le repos de Venus, ainsi qu'un savant l'a observé il y a long-temps (*Steph. Pigh. in schotti itin. ital. p.* 326.). Par conséquent ce ne sont pas des ouvrages qui puissent faire juger de l'art sous le règne d'Auguste. On dit pourtant que Cléopatre avoit été trouvée morte dans une attitude pareille (*Galen. ad Pison. de theriacâ, c.* 8. *p.* 941. *Edit. Charter. tom. XIII.*). Du reste, la tête de la première figure n'a rien de remarquable; elle est même un peu de travers. La tête de la seconde, que quelques-uns vantent comme une merveille de l'art, & qu'ils comparent aux plus belles têtes de l'antiquité (*Richardson, traité de la peinture, tom. II. p.* 206.), est indubitablement moderne, & de la main d'un artiste qui n'a jamais eu d'idées nettes, ni du beau de la nature, ni de celui de l'art. Au palais Odescalchi, on voyoit autrefois une figure toute semblable à celle-là, & comme elle au-dessus de la grandeur naturelle; elle a passé en Espagne avec les autres statues du même cabinet.

Les *nymphes* ailées, compagnes de Diane, que l'on voit sur une urne sépulchrale du Capitole, & sur un bas-relief de la villa Borghèse à Rome, sont probablement des figures dues à l'imagination des anciens grecs, ou des étrusques.

Nymphis varcileris. On lit dans une inſcription recueillie par Muratori (87. 5.) ce nom de quelques divinités topiques.

NYPHÈLE, nymphe de la ſuite de Diane.

NYSA, en Carie. ΝΙCΑΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

O. en or.

RR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en argent.

L'abſence des mots ΕΝ. ΠΑΙΩ. ſuffit pour les diſtinguer des médailles de Nyſa, en Paeonie.

Cette ville a fait frapper, ſous l'autorité de ſes ſcribes, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguſte, de Veſpaſien, de Domitien, de Sabine, de Marc Aurèle, de Fauſtine jeune, de Sévère, de Caracalla, de Maximin, de Maxime, de Gordien-Pie, de Valérien, de Gallien.

NYSA, en Paeonie. ΝΥΣΑ. ΕΝ. ΠΑΙΩ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

NYSA, en Syrie. ΝΥΣΑ CΚΥΘΟΠΟΛΙC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Géta, de Gordien.

O.

Les grecs se servirent long-temps de l'O seul pour exprimer l'O long & l'O bref. Seulement ils écrivoient OO pour exprimer l'O long; mais ils introduisirent dans leur alphabet un second caractère Ω pour désigner cet O long, & l'O simple n'exprima plus que l'O bref. Cette dernière lettre fut nommée O bref ou petit, ὀμικρον; & l'Ω fut appellé O long ou grand, ὀμέγα.

On ne sait pas positivement l'époque de l'introduction de l'Ω, & l'on ne peut pas la conclure des médailles, ni des inscriptions. La même inscription montre quelquefois des O des Ω pour des O longs. Les plus anciennes médailles grecques offrent souvent l'O pour l'Ω. Cet usage a duré même après la naissance de Jésus Christ sur les médailles.

Les latins se servirent quelquefois indifféremment de l'O pour l'A. On lit *Opioni* pour *Apioni* dans le code (*Lib. XXVI. de loc. & cond.*). Une inscription antique, trouvée sur le chemin d'Ostie, offre *Torquitius* pour *Tarquitius*. On lit dans une autre (*Gruter.* 1069. *n.* 9.) *Oriculo* pour *Oricula*.

O pour AU est fréquent sur les médailles des familles; on lit indifféremment *Plautia* & *Plotia*. Sur celles de la famille *Pompeïa*, on voit *Fostulus* pour *Faustulus*, nourricier de Romulus. On disoit indifféremment *orum* pour *aurum*, *orata* pour *aurata*, & *oricula* pour *auricula*.

Les romains, en adoptant des mots grecs, changèrent quelquefois l'O en I; ainsi de τρoχάλιον & de κόνις ils firent *trichilium* & *cinis*.

Ils substituèrent aussi quelquefois l'O à l'E. C'est ainsi qu'on lit sur d'anciennes inscriptions *Pellictor* pour *Pollinctor*, & *vorto* pour *verto*.

Mais de toutes les substitutions, celles de l'O pour l'V fut la plus fréquente. Dès les temps de l'empereur Auguste, on disoit généralement *epistula*. Cette orthographe paroit dans un grand nombre d'inscriptions romaines. Sur le déclin du VI siècle de Rome, on commença à substituer l'O à l'U, & l'on écrivit *epistola* au lieu d'*epistula*. Voyez les antiquités de la ville de Horta (*Lib. I. c.* 8. *p.* 157.). Quintilien atteste la fréquence de cet usage (1. 4.): *Quid O atque V permutatæ invicem? Ut Hecoba & notrix, Culchides & Pulixena scriberentur; ac ne id in græcis tantum notetur, deront atque probaveront. Sic* Ὀδυσσεύς, *quem* ὀδυσσεία *fecerunt Æoles, ad Ulyssem deductus est.*

Aussi lit-on dans les inscriptions (*Gruteri & alior.*): *Aequom, aorelius, compascuos ager, dederont, duomvir, erodita, vivos, salvos, Volcanus, &c.* pour *Æquum, Aurelius, &c.*

Les auteurs qui assurent que les latins écrivoient toujours O pour OU, & les monumens dont ils appuient ce fait, sont postérieurs à d'autres, où l'on trouve également O pour OU, mais sur lesquels on voit aussi des V en grand nombre. On ne connoît aucun monument des latins, quelqu'ancien qu'il puisse être, où l'V ne se montre point. S'il en est quelqu'un dont il paroisse exclus, on ne prouvera jamais qu'il soit d'une antiquité supérieure à ceux où l'V est employé. L'V ne remonte pas moins haut chez les grecs.

L'Ω est remplacée par ♀ sur quelques médailles de Lipari, sur une médaille d'Acmonia, en Phrygie, frappée en l'honneur de Néron (*Neumann.*), & par un Q sur celles de *Neapolis*, dans la Campanie.

On peut diviser en quatre grandes séries tous les O des marbres, des médailles & des manuscrits. (*Nouv. diplom.*).

« Les O de la première grande série s'arrondissent régulièrement, soit en cercles, soit en ovales; 1°. en ovales couchés; 2°. obliques; 3°. droits; 4°. en cercles. Couchés, ces ovales remontent à la plus haute antiquité; les autres suivent de près sans pouvoir être renfermés dans des bornes fixes ».

« Les O de la deuxième série se font remarquer par leurs angles. De plus, des ouvertures fréquentes y paroissoient avant l'ère vulgaire, & dans les siècles les plus voisins; 1°. ouverts en dessus; 2°. en dessous; 3°. en deux endroits; 4°. O en Q; 5°. en d & en ∂; 6°. en ogive; 7°, presque en cœur ».

« La troisième série montre des O composés d'une ou plusieurs lignes droites. Ses quatre premières sous-séries sont plus anciennes que l'ère vulgaire; ses autres ne conviennent qu'au moyen âge, excepté quelques caractères des sixième & huitième renvoyés aux derniers temps. Première en D, deuxième en Cl. Ʊ. &c. Troisième, autres anguleuses à une seule ligne droite; quatrième à deux; cinquième à plusieurs irrégulières; sixième en losange; septième tranchée ou prolongée; huitième en polygone massivement gothique; neuvième en carré; dixième en triangle ».

« La quatrième grande série à figures arrondies, souvent avec des extensions, est presque toute réduite au moyen âge, excepté la septième sous-série reléguée au gothique. 1°. Figures prolongées en croix; 2°. par deux traits inférieurs; 3°. doublement arrondies; 4°. sans ouverture; &c. 5°. en oméga; 6°. en étoile; 7°. farcies; 8°. en *th* saxon ».

O dans les bas siècles devint lettre numérale, & il signifioit *onze*, suivant ce vers:

O numerum gestat qui nunc undecimus extat.

Chargé d'un tiret, Ō valoit *onze mille*.

OANNÈS, divinité des babyloniens. On le représentoit sous la figure d'un animal à deux têtes, ayant le reste du corps d'un poisson, excepté que de sa queue il sortoit deux pieds semblables à ceux de l'homme; il avoit aussi la voix d'un homme. Ce monstre sortoit, disoit-on, tous les jours au lever du soleil de la mer Erythrée & venoit à Babylone, & tous les soirs il s'en retournoit à la mer. C'étoit lui qui avoit appris aux hommes tous les arts, les lettres, l'agriculture, l'architecture, la consécration des lieux saints, les loix, & tout ce qui concerne la vie civile. Seldenus (*De diis syris*, *synt. II. c.* 3.) ne doute point que ce ne soit le même que Dagon. Apollodore rapporte d'après Bérose, qu'il avoit paru en différens siècles quatre *oannès*, tous sortis de l'Océan érythrée, & qu'on avoit nommés *Annedotos*; & que sous le roi Aédorach, qui régnoit avant le déluge, il en parut un semblable qu'on nomma *Odagon*. Selden appuie sa conjecture de cette autorité. Il se fonde encore sur la figure de ce dieu, moitié homme, moitié poisson.

OAXIS. Ville de l'isle de Crète sur la côte septentrionale, selon Hérodote (*Lib. IV. c. clv.*). Varron dit qu'*Oaxe*, fils d'Apollon & d'Anchiale bâtit en Crète une ville qu'il appella de son nom. Servius assure la même chose, en expliquant la première églogue de Virgile où est ce vers:

...*Et rapidum Cretæ veniemus Oaxem* (D. J.).

OB. Patin rapporte une médaille frappée à l'honneur de l'empereur Hadrien (peut-être à cause de la connoissance qu'il avoit de la médecine; mais plus vraisemblablement en mémoire de quelque convalescence), où l'on voit d'un côté Esculape avec Hygéia, & de l'autre Télesphore avec cette inscription autour: ΠΕΡΓΑ. ΕΠΙ. ΚΕΦΑΛΑΙΩΝΟΣ. Auprès de Télesphore on voit ces lettres OB; l'antiquaire explique les premiers mots de cette manière, *pergamenorum sub cephalione*, ajoutant en caractères italiques *Telesphorus*. Il dit ensuite d'après Pausanias, que Télesphore étoit une divinité des pergaméniens, qui avoit été ainsi nommée par le commandement de l'oracle, & que quelques-uns traduisoient ce mot par celui de *devin* ou de *ventriloque*.

Voici comme en parle Selden: « On traduit ordinairement le mot *ob* par celui de *Pithon* ou de *magicien*; mais *Ob* étoit un esprit ou un démon, qui donnoit ses réponses, comme si les paroles étoient sorties des parties que l'honnêteté ne permet pas de nommer, ou quelquefois de la tête, ou quelquefois des aisselles, mais d'une voix si basse, qu'il sembloit qu'elle vînt de quelque cavité profonde, de même que si un mort eût parlé dans son tombeau, en sorte que celui qui le consultoit ne l'entendoit souvent point du tout, ou plutôt entendoit tout ce qu'il vouloit.

OBÆRATI, endettés. Ceux qui étoient chargés de dettes à Rome, n'étoient pas à la vérité par ce titre seul réduits en servitude; mais ils avoient lieu de la craindre, parce que les loix romaines permettoient aux créanciers de se faire adjuger pour esclave celui qui n'avoit pas dequoi payer. *Secum ducito*, dit la loi des douze tables, *incito nervo & compedibus*. En conséquence, si le débiteur, dans les premiers trente jours depuis sa condamnation, n'exécutoit pas le jugement qui le condamnoit à payer, le préteur le livroit à son créancier, pour lui appartenir en toute propriété comme son esclave: *Nexus creditori addicebatur.* Celui-ci pouvoit le retenir prisonnier, jusqu'à ce qu'il se fût acquitté ou en argent ou par son travail. Ainsi, pendant ces trente jours, ils étoient *obærati*, déclarés infâmes, comme ayant manqué à leur parole. Ils perdoient les bonnes graces de leurs patrons, qui ne leur permettoient plus de les saluer, de les accompagner, & de leur rendre les autres devoirs de cliens; en un mot, comme le dit Tite-Live (*Lib. VI.* 34.), ils étoient *famâ judicati*. Mais si après ce délai, ils ne payoient pas la somme qu'ils devoient, alors ils étoient soumis à toute la rigueur de la loi: *Et corpore*, continue cet auteur, *creditoribus satisfaciebant.* La différence donc qu'il y avoit entre *nexi* & *obærati*, c'est qu'il n'en coûtoit à ceux-ci que leur réputation, au lieu qu'il y alloit de la liberté pour les autres. C'est ce qui paroît clairement par un autre passage du même auteur: *Acriores æris alieni esse stimulos, nec egestatem modo, atque ignominiam minari, sed nervo ac vinculis corpus liberum territare*; par où l'on voit que Tite-Live distingue l'ignominie des liens; la première ne pouvoit regarder que ceux qui avoient été condamnés à payer dans les trente jours, & la prison regardoit visiblement ceux qui, dans cet intervalle, n'auroient pu satisfaire.

OBÉLE, ὀβελος, *obelus*, petite ligne semblable à une aiguille, d'où lui est venu le nom d'*obelus*, ὀβελος, qui signifie *aiguille* en grec.

Ce

Ce mot est principalement d'usage, en parlant des héxaples d'Origène. Cet auteur ayant distingué par un astérique ou étoile les supplémens qu'il avoit ajoutés au texte des Septante dans les endroits où ils n'ont point entendu l'hébreu, & ayant marqué d'un *obéle* ou de la petite ligne (—) les endroits, où ce qui se trouve dans les Septante n'est point dans l'hébreu.

S. Jérôme dit que l'*obéle* se trouvoit seulement dans les endroits où on avoit retranché quelque chose des Septante comme superflu, & l'astérique dans ceux où il manquoit quelque chose. Ces signes ou marques se rencontrent fréquemment dans les anciens manuscrits. Ordinairement l'*obéle* est accompagné de deux points, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la ligne (÷), & l'astérique est une croix de Saint-André, accompagnée de quatre points : ·×·.

OBELIAS, sorte de pâtisserie que les anciens servoient à la fin du repas, & qu'ils trempoient dans du vin cuit. C'est à-peu-près ce que nous appellons *oublies* ou *gauffres*.

OBÉLISQUE, masse de pierre qui s'élève en diminuant d'épaisseur à une très-grande hauteur, & qui est souvent chargée d'inscriptions & d'hiéroglyphes. La différence qu'il y a entre l'*obélisque* & la pyramide, c'est que la base du premier est fort étroite, au lieu que celle de l'autre est extrêmement large. Pline dit que les égyptiens tailloient les *obélisques* en forme de rayon solaire, & qu'en égyptien ce mot signifioit *rayon*. Cet auteur (36. 8.) nous apprend aussi que le premier qui en fit faire fut le roi Mythrès : *Primus omnium id instituit Mythres, quia in Solis urbe regnabat, Somnio jussus, & hoc inscriptum est in eo ;* ce qui prouve que les *obélisques* sont plus anciens que les pyramides, & qu'ils étoient destinés dans l'intention de leur auteur à un usage plus noble, c'est-à-dire, à transmettre à la postérité les grandes actions de ce roi, au lieu que les pyramides tenoient lieu de tombeaux.

Sésostris, roi d'Egypte, après s'être rendu maître de la plus grande partie de l'Asie & de l'Europe, s'appliqua sur la fin de son règne à élever des ouvrages publics pour l'ornement du pays & pour l'utilité des peuples. Entre les plus considérables de ses ouvrages, on compte les deux *obélisques* que ce prince fit élever dans la ville d'Heliopolis. Ils sont de granit, pierre très-dure, tirée des carrières de la ville de Sienne en Egypte, tout d'une pièce, & chacun de 120 coudées de haut.

Auguste, après avoir réduit l'Egypte en province romaine, & fait transporter à Rome ces deux *obélisques*, en fit dresser un dans le grand Cirque, & l'autre dans le Champ de Mars, avec cette inscription sur la base : *Cæs. D. F. Augustus Pont. max. Imp. XII. Cos. XI. Trib. Pot. XV. Ægypto in potestatem populi rom. redact. soli donum dedit.*

Le corps de ces *obélisques* est tout chargé de figures hiéroglyphiques ou écritures symboliques, qui marquent, selon Diodore, la grande puissance de Sésostris, le détail des tributs qu'on lui payoit, & le nombre des nations qu'il avoit vaincues. Un de ces *obélisques* est aujourd'hui rompu en pièces & couvert de terre ; l'autre, qu'Auguste avoit fait placer dans le cirque, avec la même inscription, a été mis par le pape Sixte V à la porte *del Popolo*, l'an 1589.

Le successeur de Sésostris, nommé par Hérodote *Pharon*, & par Pline *Nimcoreus*, fit élever deux *obélisques*, à l'imitation de son père. Ils avoient chacun cent coudées de haut, & huit coudées de diamètre. On voit encore de nos jours un de ces *obélisques* à Rome, devant l'église de Saint-Pierre, où il a été élevé par le pape Sixte V. Caligula l'avoit fait venir d'Egypte sur un vaisseau d'une fabrique si singulière, qu'au rapport de Pline, on n'en avoit jamais vu de pareil. Cet *obélisque* est tout uni, sans aucun hiéroglyphe.

Ramessés, autre roi d'Egypte, crut devoir consacrer au Soleil un *obélisque* d'une grande hauteur. On dit qu'il y eut vingt mille hommes employés à le tailler, & que le jour qu'on devoit l'élever, le roi fit attacher son fils au haut de l'*obélisque*, afin que les ingénieurs disposassent leurs machines avec assez d'exactitude pour sauver la vie au jeune prince, & pour conserver en même-temps un ouvrage fait avec tant de soin. Pline, qui rapporte cette fable, ajoute que Cambyse ayant pris la ville d'Héliopolis, & y ayant fait mettre le feu, il le fit éteindre, dès qu'il s'apperçut que l'embrâsement avoit gagné jusqu'à l'*obélisque*.

Auguste, ayant soumis l'Egypte, n'osa toucher à cet *obélisque*, soit par religion, soit par la difficulté qu'il trouva à transporter cette grande masse. Constantin ne fut pas si timide ; il l'enleva pour en orner la nouvelle ville qu'il avoit fait bâtir. Il le fit descendre le long du Nil jusqu'à Alexandrie, où se trouvoit un bâtiment construit exprès pour le transporter à Constantinople. Mais sa mort, qui arriva dans ce temps-là, fit différer cette entreprise jusqu'à l'an 357 de l'ère vulgaire.

Constance l'ayant fait mettre sur un vaisseau, il fut amené par le Tibre jusqu'à un village à trois milles de Rome, d'où on le fit venir avec des machines dans le grand cirque où il fut élevé avec celui qu'Auguste y avoit placé long-temps auparavant. Depuis le temps de Constance, il y avoit donc deux *obélisques* dans le cirque, & c'est

de ceux-là dont parle Cassiodore avec assez peu d'exactitude, quand il dit qu'il y en avoit un consacré au Soleil & l'autre à la Lune, & que les caractères qui y sont gravés sont des figures chaldaïques qui marquent les choses sacrées des anciens. Ce discours sent bien l'ignorance du Bas-Empire.

Enfin, cet *obélisque* qui étoit tombé, a été relevé par le pape Sixte V, devant l'église de Saint-Jean-de-Latran, l'an 1589, 1231 ans depuis qu'il avoit été amené par Constance, & 2420 ans depuis qu'il avoit été taillé par les soins de Ramessès.

Hermapion avoit autrefois donné en grec l'interprétation des figures hiéroglyphiques qui sont gravées sur ce monument; ce qui marque que de son temps on avoit encore l'intelligence de ces figures. On peut lire cette interprétation dans Ammien Marcellin qui nous en a conservé une partie. Elle contient d'abord les titres pompeux du roi : « Ramessès, fils du Soleil, & chéri du » Soleil & des autres dieux, à qui ils ont donné » l'immortalité, qui a soumis les nations étran- » gères, & qui est le maître du monde, &c. » Mais outre ces titres flatteurs, cet *obélisque* contenoit une histoire de ses conquêtes.

Il en étoit de même de tous les *obélisques* en général. Voici ce que dit Diodore de Sicile : Sésostris éleva deux *obélisques* d'une pierre très-dure, de cent vingt coudées de haut, sur lesquels il fit graver le dénombrement de ses troupes, l'état de ses finances, & le nombre des nations qu'il avoit soumises.

A Thèbes, suivant Strabon, il y avoit des *obélisques* avec des inscriptions, qui constatoient les richesses & le pouvoir de leurs rois; l'étendue de leur domination, qui embrassoit la Scythie, la Bactriane, l'Inde, & le pays appellé aujourd'hui *Ionis;* enfin, la grande quantité de tributs qu'ils recevoient, & le nombre de leurs troupes, qui montoit à un million d'hommes.

Proclus, dans son commentaire sur le Timée, nous dit que les choses passées sont toujours nouvelles chez les égyptiens; que la mémoire s'en conserve par l'histoire; que l'histoire chez eux est écrite sur des colonnes, sur lesquelles on a le soin de marquer tout ce qui mérite l'admiration des hommes, soit pour les faits, soit pour les nouvelles inventions & pour les arts.

Germanicus, au rapport de Tacite, alla voyager en Egypte pour connoître l'antiquité. Il voulut voir les ruines de l'ancienne ville de Thèbes; il n'y avoit pas long-temps qu'elle étoit ruinée; car elle ne le fut que sous Auguste par Cornelius Gallus, premier gouverneur d'Egypte. On voyoit encore, dit Tacite, sur des colonnes, des lettres qui marquoient les grandes richesses des égyptiens; & Germanicus ayant demandé à un prêtre du pays de lui expliquer ces hiéroglyphes, ce prêtre lui dit que ces lettres marquoient qu'il y avoit eu autrefois dans la ville sept cent mille hommes en âge de porter les armes, & que c'étoit avec cette armée que le roi Ramessès s'étoit rendu maître de la Lybie, de l'Ethiopie, des mèdes, des perses, des bactres, de la Scythie, de la Syrie, de l'Arménie,& de la Cappadoce; qu'il avoit étendu son empire jusque sur les côtes de Bithynie & de Lycie. On lisoit aussi sur ces colonnes les tributs qu'on levoit sur ces nations, le poids de l'or & de l'argent, le nombre des armes & des chevaux, l'ivoire & les parfums,le bled & les autres tributs que chaque nation devoit payer, qui n'étoient pas moins magnifiques, ajoute Tacite, que ceux que les parthes ou les romains exigent aujourd'hui.

En un mot, les *obélisques* nous ont laissé des vestiges si étonnans de l'opulence des rois d'Egypte, & l'explication que les prêtres donnent dans Tacite, répond si bien aux figures que nous voyons gravées au sommet des *obelisques* qui nous restent, singulièrement de celui élevé à Thèbes par Ramessès, qui est actuellement dans la place de Saint-Jean-de-Latran, qu'il nous paroîtroit déraisonnable de révoquer en doute une puissance dont il reste tant de témoins & de monumens.

Il semble même que les romains aient été effrayés d'imiter les *obélisques* des rois d'Egypte. Ces beaux ouvrages ont été pour l'Italie des bornes sacrées. La grandeur romaine a cru, en les transportant, faire tout ce qu'elle pouvoit, & n'a pas osé en construire de nouveaux pour les mettre en parallèle avec les anciens. La pyramide de Cestius prouve à la vérité qu'une famille particulière a tenté un modèle de ces pyramides si superbes & si exhaussées des rois d'Egypte; mais la circonstance singulière que personne n'a imité la structure des *obélisques*, constate pleinement que les empereurs eux-mêmes ne se sont pas hasardés d'opposer des ouvrages de ce genre à ceux de ces monarques. Ils tiroient leur granit d'une carrière unique dans le monde. Cette carrière étoit située près de la ville de Thèbes & des montagnes qui s'étendent vers le midi de l'Ethiopie & les cataractes du Nil. Cinq *obélisques* d'Egypte, relevés par les soins de Sixte V, servent à justifier la magnificence de Sésostris & de Ramessès en ce genre. Cependant le nom de Dominique Fontana qui les rétablit, est encore célèbre à Rome, tandis que celui des artistes qui les taillèrent & les transportèrent de si loin, est pour jamais inconnu.

« Je place au nombre des plus fortes exagérations de Ctésias, dit M. Paw, & de Diodore de Sicile, *l'obélisque* qu'ils attribuent à Sémiramis,

& que personne n'a jamais vu (Jackson prouve dans ses *antiquités chronologiques*, que cet *obélisque* n'a jamais existé à Babylone.), pendant que tout le monde connoit les *obélisques* de l'Egypte, & il doit en avoir existé plus de quatre vingt de la première grandeur, dont l'érection n'étoit pas une chose aussi difficile qu'on se l'imagine, chez un peuple, qui à force de transporter de telles aiguilles, avoit acquis beaucoup d'expérience. Fontana, qui manquoit d'expérience, puisqu'il opéroit sur de tels blocs pour la première fois, y employa beaucoup plus de force qu'il n'en avoit besoin; car il attacha à l'*obélisque* du Vatican six cents hommes & cent quarante chevaux : la résistance des cables & des cabestans étant connue, on a évalué que cette puissance eût élevé l'aiguille, quand même son poids eût excédé de cinq cents dix mille livres son poids réel, y compris l'armure. (*Epistola de obelisco Romæ* 1586.) Or les égyptiens n'ayant pas assis ces monumens sur des bases aussi hautes que celles qu'on leur a données fort mal à propos à Rome, ils ont pu avec quatre cents hommes & quatre-vingt chevaux lever quelque *obélisque* que ce soit, en supposant même qu'ils ne se soient servis que de cabestans. Il ne faut point croire ce que disent quelques auteurs, d'un Pharaon qui y employa vingt mille hommes, & fit attacher son propre fils au sommet de la pierre pour engager les ouvriers à être sur leurs gardes, absurdité qui ne mérite point qu'on la réfute ».

« Ce qu'il y a de bien plus important à savoir, c'est qu'on se trompe généralement aujourd'hui au sujet des *obélisques*, qu'on dit avoir servi en Egypte de Gnomons. Il suffit d'examiner attentivement leur position & leur forme, pour s'appercevoir qu'on n'y a jamais pensé : les égyptiens élevoient toujours deux de ces aiguilles l'une à côté de l'autre; à l'entrée des temples; & lorsqu'il y avoit trois grandes portes, on y plaçoit jusqu'à six *obélisques*. Tout cela se voit encore de nos jours dans les ruines du temple de Phylé, dans celui de Thebès & à l'entrée de ce qu'on prend pour le tombeau d'Osimendué, mot visiblement composé de *Mendès* & d'*Osiris* ».

« Par-là on peut déja s'appercevoir qu'il n'est point du tout question de Gnomons, qu'il seroit absurde de poser si près les uns des autres que leur ombre se confondît. D'ailleurs la partie supérieure de ces aiguilles, qu'on nomme le *Piramidium* ne sauroit donner aucune indication précise, hormis qu'on n'y ajoute un globe, comme l'on fit à Rome sous Auguste & sous Constance. Et voilà cependant ce que les égyptiens n'ont jamais fait; puisqu'aucun auteur de l'antiquité n'en a parlé, & on voit par les tableaux tirés des ruines d'*Herculanum*, & beaucoup mieux encore par la mosaïque de Palestrine, que les *obélisques* y sont toujours représentés sans globe. Aussi n'a-t-on pas trouvé dans la tête de ces monumens la moindre excavation pour y insérer le style ou la barre. Et quand un romain nommé Maxime, qui étoit préfet de l'Egypte, voulut mettre un globe sur l'*obélisque* d'Alexandrie, il en fit tronquer le sommet ou la pointe; ce que les véritables égyptiens eussent envisagé comme un sacrilege. Ainsi les membres de l'académie des inscriptions de Paris étoient fort mal informés, lorsqu'ils firent leur rapport à l'académie des sciences, qui vouloit être instruite exactement sur l'antiquité des globes supportés par les *obélisques*. (*Mém. des inscriptions, tome III, page* 165.) Nous répétons encore une fois que ce n'a jamais été l'usage des égyptiens ».

« Il est manifeste qu'on a abusé d'un passage d'Appion le grammairien, qui prétendoit que Moïse avoit placé des hémispheres concaves sur des colonnes au lieu d'employer des *obélisques*; mais il parloit de ces choses-là d'une manière qui prouve qu'il ne savoit point ce qu'il vouloit dire; & le juif Josephe encore plus mauvais raisonneur & plus ignorant physicien qu'Appion, le réfute par des argumens pitoyables.

Kirker compte quatorze *obélisques* célèbres entre tous les autres. Celui d'Alexandrie, qui étoit des plus petits; celui des Barberins; celui de Constantinople, haut de 30 coudées; celui du mont Esquilin; du champ flaminien taillé vers le commencement des olympiades, & apporté à Rome par les soins d'Auguste; celui de Florence qui n'étoit pas des plus hauts; celui d'Héliopolis proche de Matarée, village d'Egypte, voisin du Caire; celui de la villa Ludovisi; celui de Saint-Mahut, & celui de Médicis, l'un & l'autre petit; celui du Vatican; celui du mont Cœlius; celui du palais Pamphili, tout chargé d'hiéroglyphes. Ajoutons qu'il y a un bel *obélisque* à Arles en Provence, qui fut trouvé dans le jardin d'un particulier; il a cinquante deux pieds de haut, sur sept de base, d'un seul bloc de granit. Les consuls de la ville d'Arles le firent tirer de terre, & élever en 1676. Il est terminé en haut par un globe chargé des armes de France, & surmonté d'un soleil avec la devise de Louis XIV : *nec pluribus impar.* Cet *obélisque* a cela de particulier, qu'il est tout uni & tout nud, sans aucun hiéroglyphe qui fasse connoître son antiquité.

La plupart des *obélisques* sont de granit, ou pierre thébaïque.

Les prêtres égyptiens nommoient les *obélisques* les doigts du soleil, parce qu'ils ressembloient aux rayons avec lesquels il touche la terre. Les arabes les appellent aujourd'hui aiguilles de Pharaon.

Les figures placées à la pointe des *obélisques* les plus élevés sont exécutées, dit Winckelmann,

d'une manière aussi soignée que celles qui sont faites pour être considérées de près : c'est ce qu'on peut voir à l'*obélisque* Barberini, & sur tout à celui du soleil, couchés tous deux à terre. A ce dernier, on remarque sur tout l'oreille d'un sphynx travaillée avec tant de finesse & d'intelligence, que les bas-reliefs grecs ne nous offrent pas de travaux plus parfaits par rapport à cette partie.

Les architectes modernes sont dans l'usage d'élever des *obélisques* chargés d'inscriptions dans les endroits où ils veulent conserver la mémoire de quelques faits remarquables. Je leur ferai observer que cette pratique a été inconnue aux grecs & aux romains ; mais qu'ils élevoient dans ce cas des cippes ou des colonnes sans chapiteaux, sur lesquelles ils gravoient les inscriptions. Je ne connois aucun passage d'écrivain ancien qui parle d'*obélisques* élevés par ces deux peuples, & je n'ai vu aucun de leurs monumens qui rappellât l'idée des *obélisques*.

OBLIQUE, Λοξὸς, surnom d'Apollon, relatif aux détours du zodiaque, & à l'obliquité des oracles de ce dieu.

OBNUNTIARE a un sens tout opposé à *annuntiare*, selon Donat : *Qui malam rem nuntiat, obnuntiat ; qui bonam, annuntiat* (*In Terent. Adelph.* 4. 2. 8.). C'étoit un terme consacré aux augures, quand ils avoient apperçu quelque mauvais présage, & qu'ils en rendoient compte à celui qui vouloit proposer quelque chose au peuple ; car ils prétendoient qu'alors il n'étoit pas permis de traiter avec lui, parce que le ciel n'étoit pas favorable. Il falloit donc renvoyer l'assemblée à un autre jour, & telle étoit la formule de l'augure qui rendoit réponse : *Alio die.* Le peuple romain étoit si servilement attaché à cette superstition, que, soit que l'augure fît un rapport vrai ou faux, il ne passoit pas outre, & que l'assemblée étoit rompue. Le rapport que faisoit l'augure, appellé *obnuntiatio*, fut confirmé par les loix *Ælia* & *Fusia*, lesquelles eurent lieu pendant près de cent ; mais elles furent ensuite abolies par la loi *Clodia*.

OBOLE, poids & monnoie des grecs.

Elle valoit en poids de France, selon M. Paucton (*Métrologie.*) :

14 grains & $\frac{2}{75}$.

Et en monnoie :

3 sols & $\frac{1}{3}$.

Elle valoit en poids & monnoie des grecs :

$\frac{1}{6}$ de drachme.

ou 6 chalcous.

Pour connoître l'évaluation de Romé Delisle, *voyez* MONNOIE.

On trouve sur les médailles de Chio des oboles, avec leur nom ΟΒΟΛΟϹ gravé ; mais on n'y voit point de broche, ὀϐελος, & elles n'ont point la forme de broche, comme l'ont prétendu ceux qui dérivent le mot ὀϐολος de ὀϐελος.

OBOLE feminite, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en poids de France, selon M. Paucton (*Métrologie.*) :

10 grains $\frac{21}{24}$.

Elle valoit en poids des mêmes pays :

1 $\frac{1}{2}$ danic.

ou 2 kikkabos.

ou 3 kération.

ou 6 chalcous.

ou 12 sirarion.

OBOLE, monnoie de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* GERAH.

OBRIZUM aurum, nom donné dans l'antiquité à un or qui avoit été purifié plusieurs fois par le feu. Pline dit : *Auri experimento ignis est, ut simili colore rubeat quo ignis, atque ipsum obrizum vocant*, c'est-à-dire, c'est le feu qui peut servir à éprouver l'or, & quand, en le faisant rougir, il devient de la même couleur que le feu, on l'appelle *obrizum* (*Plinii hist. nat. lib. XXXIII. cap.* 3.).

OBSCÈNES (Représentations). *Voyez* ORPHIQUES.

OBSECRATIONES, prières ordonnées lorsque la république étoit affligée de quelques maux. Ceux qui avoient soin de les faire exécuter, étoient les duumvirs qu'on avoit créés pour cela, & c'étoit sur-tout alors que l'on ordonnoit des lectisternes, qui se faisoient par l'ordre des quindecemvirs : *Sacris faciendis.* Il y avoit pour ces prières des formules écrites qu'il falloit suivre à la lettre avec l'attention la plus scrupuleuse.

OBSECRO. Les romains attachoient à ce mot une idée superstitieuse. Ils croyoient que celui qui le prononçoit, lioit par cela seul son interlocuteur, de même que si ce dernier se fût lié lui-même par un serment. Lorsque le mot *obsecro* s'adressoit à une personne que l'on devoit respecter, ou que l'on vouloit laisser libre dans sa réponse & dans son jugement, on se hâtoit de la délier, en prononçant le mot *resecro*. Plaute

(*Aulul.* 4. 7. 2.) nous en fournit un exemple remarquable :

.... *Nunc te obſecro*,

Fac mentionem cum avunculo, *mater mea* :

Reſecroque, *mater*, *quod dudùm obſecraveram.*

Celui que l'on prétendoit lier par la prononciation du mot *obſecro*, avoit auſſi la liberté de détruire l'effet de ce lien, en prononçant lui-même le mot *reſecro* pour réponſe (*Plaut. Perſ.* 1. 1. 49.) :

To. *Obſecro.* So. *Reſecro.*

D'après ces idées ſuperſtitieuſes, le magiſtrat avoit ſoin de faire prononcer le mot *reſecro* à un accuſé, lorſque celui-ci ſe défendant devant le peuple aſſemblé en comices, l'avoit conjuré par les dieux de lui être favorable. Le mot *reſecro* prononcé par cet accuſé rendoit au peuple la liberté de jugement que ſon *obſécration* lui avoit ôtée. Feſtus le dit expreſſément : *Reſecrare*, *ſolvere religione*, *utique cùm reus populum comitiis oraverat per deos*, *ut eo periculo liberaretur*, *jubebat magiſtratus eum reſecrare.*

OBSIDIENNE (Pierre), *lapis obſidianus* ou *marmor obſidianum*, nom donné par Théophraſte, Pline & les anciens naturaliſtes, à un marbre noir, très-dur & prenant un très-beau poli. Ils le tiroient de la Haute-Egypte & d'Ethiopie ; on en trouvoit auſſi, ſuivant Pline, aux Indes, en Italie & en Eſpagne. On prétend qu'il ſe trouve en France, dans le Rouſſillon, des fragmens d'une pierre noire & luiſante, qu'on regarde comme de la même nature que la *pierre obſidienne ;* mais les carrières n'en ſont point ouvertes. Les anciens, à cauſe du beau poli que prend ce marbre, en faiſoient des miroirs de réflection. Saumaiſe & Hill croient qu'*obſidianus* eſt venu par corruption du mot grec ὄψις, *la vue.* Quelques auteurs ont regardé cette pierre comme la vraie pierre de touche.

On croit avec plus de raiſon que c'eſt un verre noir de volcan, depuis que l'on a trouvé ce verre taillé en miroir dans les tombeaux des Incas, au Mexique, où on l'appelle *pierre de Gallinaſſe.*

OBSIDIONALE (Couronne). Cette couronne s'accordoit pour récompenſe à celui qui avoit obligé les ennemis à lever le ſiége d'une ville ou d'un camp qu'ils aſſiégeoient ; elle n'étoit compoſée que de gazon, pris dans le lieu même où l'on avoit fait lever le ſiége. Pline (*Lib. XXII. c.* 34.) dit que cette couronne, toute mépriſable qu'elle étoit en apparence, étoit préférée à toutes les autres couronnes, quelque précieuſes qu'elles fuſſent, parce que les troupes la donnoient au général qui les avoit délivrées, & que les autres couronnes étoient diſtribuées par le général aux ſoldats, ou par les ſoldats à leurs camarades. (*D. J.*).

OBSIDIONALE (Monnoie). On appelloit ainſi des pièces de monnoie frappées dans une ville aſſiégée, pour ſuppléer, pendant le ſiége, au défaut ou à la rareté des eſpèces. Ce mot eſt dérivé du latin *obſidio*, qui ſignifie *ſiége d'une place de guerre.* L'uſage de frapper des monnoies particulières, qui pendant le ſiége ont cours dans les villes aſſiégées, doit être fort ancien, dit de Boze, puiſque c'eſt la néceſſité qui l'a introduit. En effet, ces pièces étant alors reçues dans le commerce pour un prix infiniment au-deſſus de la valeur intrinſéque, c'eſt une grande reſſource pour les commandans, pour les magiſtrats, & même pour les habitans de la ville aſſiégée.

Ces ſortes de monnoies ſe ſentent ordinairement de la calamité qui les a produites ; elles ſont d'un mauvais métal & d'une fabrique groſſière. Il y en a de rondes, d'ovales, de quarrées, d'autres en loſanges, & d'autres en octogone, en triangle, &c. Leurs types & leurs inſcriptions n'ont pas des règles plus certaines. Les unes ſont marquées des deux côtés, mais cela eſt rare ; d'autres n'ont qu'une ſeule marque. On y trouve quelquefois le nom de la ville aſſiégée ou de ſes armes, ou celles du ſouverain, ou celles du gouverneur, avec le milléſime, & d'autres chiffres qui dénotent la valeur de la pièce.

Les plus anciennes monnoies *obſidionales* qu'on connoiſſe, ont été frappées en Italie au commencement du XVI[e] ſiècle, aux ſiéges de Pavie & de Cremone, ſous François premier. On en frappa depuis à Vienne aſſiégée par Soliman, & à Nycoſie, en Chypre, aſſiégée par les turcs en 1550.

Dans les guerres des Pays-bas, après leur révolte contre l'Eſpagne, on en frappa à Harlem, à Leyde, à Middelbourg, &c. Celle de Campen en 1578 eſt marquée des deux côtés, & porte dans l'un & dans l'autre le nom de la ville, le milléſime, la note de la valeur de la pièce, & au-deſſus ces mots : *Extremum ſubſidium ;* ce qui revient aſſez au nom de *pièce de néceſſité* qu'on leur donne en Allemagne.

Au reſte, ce ne ſont pas proprement des monnoies autoriſées par la loi & l'uſage ; elles en tiennent lieu à la vérité pendant quelque temps ; mais au fond on ne doit les regarder que comme des eſpèces de métaux, ou de gages publics de la foi & des obligations contractées par le gouverneur ou par les magiſtrats dans des temps auſſi difficiles que ceux d'un ſiége.

Elles peuvent donc être marquées du nom &

des armes d'un gouverneur; mais il feroit plus convenable d'y mettre le nom du prince, comme le pratiquèrent deux gouverneurs d'Aire, l'un efpagnol & l'autre françois, qui firent mettre le nom de Louis XIII & celui de Philippe IV fur la monnoie qu'ils firent frapper dans cette ville pendant les deux différens fiéges qu'elle foutint en 1641. Il faut fe donner de garde de confondre ce qu'on appelle *monnoie obfidionale* avec les médailles frappées à l'occafion d'un fiége, de fes divers événemens, ou de la prife d'une ville (*Mém. de l'acad. des Belles-Lettres, tom. I.*).

OBSIGNARE, cacheter, imprimer un cachet fur de la cire. C'étoit l'ufage des grecs comme des latins de cacheter ce qu'ils vouloient fouftraire à la connoiffance du public, comme leurs contrats, leurs teftamens, leurs lettres & autres actes. Ils avoient pour cela des anneaux qui formoient leur cachet. Avant l'ufage de ces fortes de cachets, ils fe fervoient, pour former des empreintes fur la cire, d'un morceau de bois vermoulu : *Priufquàm enim figna effent inventa*, dit Hefychius au mot θριπτόβρωτος, *veteres lignis à vermibus exefis obfignarunt.* Ils formoient leurs lettres à-peu-près comme nous le faifons aujourd'hui, à cela près qu'ils les entouroient par le haut de fil ou de lin, & qu'enfuite ils appliquoient par-deffus la cire fur laquelle ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu mouillée avec la falive ; c'eft ce que Juvénal appelle *gemma uda.*

Ils ufoient de cette précaution pour leurs celliers, leurs coffres, leurs armoires, l'office où ils renfermoient les provifions de leur famille, & tout étoit fcellé avec leur cachet : *Obfignate cellas, referte annulum ad me*, dit une mère de famille dans Plaute (*Caf. 2. l. I.*).

OBSIGNATORES. On appelloit ainfi les témoins qui étoient appellés pour figner un teftament & y appofer leurs cachets. On ne pouvoit ouvrir les teftamens qu'en préfence de ces témoins. Ils venoient pour reconnoître leurs cachets : *Tabellæ teftamenti aperiuntur hoc modo*, dit le jurifconfulte Paulus, *ut teftes vel maxima pars eorum adhibeantur, qui fignaverint teftamentum, ut ita agnitis fignis, rupto lino, aperiatur & recitetur.*

OBSONATOR, nom de l'efclave qui alloit à la provifion, qui achetoit les vivres ; ces efclaves confultoient dans leur achat le goût de leur maître, afin de ne rien prendre qui pût leur déplaire : *Adjice obfonatores*, dit Sénèque (*Epift.* 47.), *quibus dominici palati notitia fubtilis eft, qui fciunt cujus rei illum fuperexcitet, cujus delectet afpectus, &c.*

OBVERS. Quelques antiquaires fe fervent de ce mot pour défigner le côté d'une médaille oppofé au *revers*, lorfque la médaille ne porte point de tête. Ce mot mérite d'être accueilli.

OBVAGULATIO, bruit, charivari que les loix romaines permettoient à un homme de faire à la porte de celui à qui il demandoit une chofe, quand il n'y avoit pas de preuve pour autorifer fa demande. Par exemple, Pierre prétend que Paul a dans fa maifon un effet qui lui appartient, & celui-ci refufe de le lui rendre, parce que le premier ne peut prouver qu'il l'a ; dans ce cas, les décemvirs permettoient à Pierre, après avoir demandé fon effet pendant deux jours, d'aller le troifième avec des témoins à la porte de Paul, & de lui faire fa demande à grand cri : *Vagulatio*, dit Feftus, *in lege 12 tabularum, fignificat queftionem cum convicio. Cui teftimonium defuerit, is tribus diebus ob portum obvulgatum ito.* Cet auteur explique lui-même le mot de *portus* par *domus.*

OBULCO, en Efpagne. OBVLCO.

Les médailles autonomes de cette ville font :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires font :

Une charrue, avec un épi d'orge au-deffous.

Un taureau debout.

ΟΓΚΟΣ. Pollux (*Onomafticon. lib. III. fect.* 133.) dit que c'étoit une coëffure artificielle, un toupet poftiche.

On voit fur une pâte antique de la collection de Stofch, une tête de Melpomène, mufe de la tragédie ; ceux (*Wife num. Bodlej. p.* 121.) qui expliquent ce fujet, en difant que c'eft un oracle d'Orphée, n'ont pas confulté les pierres gravées, où cette (*Conf. muf. fl. t. I. t. XXXXIV. n.* 1.) mufe eft debout, appuyée fur une colonne, tenant & regardant avec attention un mafque tragique, tout-à-fait femblable à la prétendue tête d'Orphée. De plus, la tête fur notre pâte, de même que fur la gravure où on a cru voir Virgile & Orphée, eft fans contredit un mafque tragique, comme le démontre l'élévation de cheveux fur le front, appellée ὄγκος. Ce mot défignoit *une coëffure de cheveux qui s'élevoit le plus fouvent en pointe*, comme il paroît par plufieurs pierres gravées, mais qui ne formoit pas un cône détaché comme un chapeau pointu, ainfi que le prétend Cuper (*Apotheos. Hom. p.* 82.).

OCCABUS, terme d'infcription, que de Bofe croit être la même chofe que le ψέλλιον & le χρίκος des grecs, qui répond au *circulus* ou à

l'*armilla* des romains ; & en ce cas, l'*occabus* eſt un ornement de cou ou de bras, un collier ou un bracelet garni de pierres précieuſes, & d'où pendoient quelques petites chaînes, que les ſacrificateurs portoient dans les cérémonies éclatantes, & ſur-tout dans celles du Taurobole.

OCCASION. Les grecs avoient fait un dieu de l'*Occaſion*, qu'ils nommoient Χαῖρος, & qu'un poëte a dit être le plus jeune des fils de Jupiter. Les éléens lui avoient érigé un autel.

Les romains en firent une déeſſe, parce qu'en latin ſon nom eſt du genre féminin. On repréſentoit ordinairement cette divinité ſous la forme d'une femme nue & chauve par derrière, n'ayant de cheveux que ſur le devant de la tête. Elle avoit un pied en l'air & l'autre poſé ſur une roue, un raſoir d'une main, ſelon Auſone, & un voile de l'autre. On explique ainſi ces ſymboles : Elle eſt chauve par derrière & chevelue par devant, pour nous apprendre qu'il faut ſaiſir l'*Occaſion* aux cheveux quand elle ſe préſente, de crainte qu'elle ne nous échappe ; car elle eſt volage & toujours prête à s'enfuir ; voilà pourquoi on lui met un pied en l'air & l'autre ſur une roue. Quant au raſoir qu'elle porte, il ſignifie que, quand elle ſe préſente à nous, il faut retrancher tous les obſtacles, pour la ſuivre où elle nous appelle. Auſone en a fait une belle deſcription dans ſa douzième épigramme.

OCCATOR, dieu qui préſidoit au travail de ceux qui herſent la terre, pour rompre les mottes, & la rendre unie. (*occare*, veut dire herſer). Il y avoit chez les anciens un grand nombre de divinités, dont les noms étoient pris des choſes auxquelles on les faiſoit préſider.

Servius (*Georg. I.* 21.) dit : *Nomina numinum in indigitamentis, id eſt in libris pontificalibus inveniuntur, qui & nomina deorum, & rationes ipſorum nominum continent : verbi cauſa, ut occator deus ab occatione dicatur.*

OCCENTARE oſtium. Chez les anciens, c'étoit faire un grand bruit à une porte, la charger d'injures & d'imprécations, ce qui étoit un uſage aſſez général : *Occentare*, dit Feſtus, *dicebant pro convicium facere, cùm id clarè & cum quodam clamore fieret, ut procul exaudiri poſſit.*

OCCUPARE ſorte, mot employé dans les jeux du cirque, où l'on tiroit au ſort la place que les chars devoient occuper devant la barrière ; car il y avoit des places plus avantageuſes les unes que les autres, & d'où il y avoit moins d'eſpace à parcourir pour arriver au but. Ainſi, celui à qui le ſort faiſoit écheoir la première place, *primum oſtium*, avoit plus d'eſpérance que celui qui ſe mettoit à la ſeconde ; ce dernier, que celui qui ſe mettoit à la troiſième, &c. Les chars partoient de quatre portes qu'on appelloit, *Carceres* ou *primum, ſecundum, tertium, quartum oſtium ;* & comme ce n'étoit pas une choſe indifférente pour la victoire, que de partir de celle-ci plutôt que de celle-là, les cochers tiroient au ſort qui leur aſſignoit chacun leur place, c'eſt ce qu'on appelloit *occupare oſtium ſorte.* A moins d'une mal-adreſſe groſſière, ou de quelqu'événement imprévu, celui qui occupoit *primum oſtium*, étoit ſûr de la victoire, parce qu'il étoit bien plus près de la borne que les autres.

Voila ce que l'on avoit écrit ſur cet objet juſqu'au milieu de notre ſiècle ; mais alors la découverte du CIRQUE de Caracalla (*Voyez* ce mot), a démontré que tous les *oſtium* étoient également placés, & tous les cochers auſſi favoriſés les uns que les autres.

OCÉAN. Les poëtes avoient perſonifié l'*océan.* La terre, dit Héſiode (*Theog.* 40.), eut de ſon mariage avec Vranus, l'*océan* aux gouffres profonds. Enſuite on a dit que l'*océan* étoit le père, non-ſeulement de tous les dieux, mais encore de tous les êtres, ce qui doit s'entendre en ce ſens, que l'eau contribue plus elle ſeule à la production & à la nourriture des corps, que tout le reſte de la nature ; ou bien, ſuivant la doctrine du philoſophe Thalès, que l'eau étoit la matière première dont tous les corps étoient compoſés.

Homère, fait faire aux dieux de fréquens voyages chez l'*Océan*, où ils paſſoient douze jours de ſuite dans la bonne chère & les feſtins. Le poëte fait alluſion à une ancienne coutume de ceux qui demeuroient ſur le bord de l'*Océan* atlantique, qui, au rapport de Diodore, célébroient dans une certaine ſaiſon de l'année, des fêtes ſolemnelles, pendant leſquelles ils portoient en proceſſion la ſtatue de Jupiter & des autres dieux, leur offroient des ſacrifices, & faiſoient en leur honneur de grands feſtins. Ce que les grecs diſoient de l'*Océan*, les égyptiens le diſoient du nil, qui a porté chez eux le nom d'*Océan.* Quelques anciens écrivains comptent *Océan* au nombre des Titans.

Les mythologues lui donnent pour épouſe Thétis, qui le rendit père des fleuves, des fontaines, des nymphes océanides *L'Océan* rendit Pallante & Styx mères de Nice, de Cratus, de Zela & de Bia ; c'eſt-à-dire de la victoire, de la force, de l'émulation & de la violence.

L'attribut propre de ce dieu, eſt formé de deux pattes d'écreviſſe, qui ſont placées ſur ſa tête comme deux cornes. Les poëtes les ont transformées en cornes, lorſqu'ils ont chanté *Océan* ou

Neptune. L'*Océan* paroît avec cet attribut sur un autel rond de la villa-Borghèse, publié par Winckelmann (*Monum. ined. n°. 21.*), sur deux pierres gravées du *muséum* de Florence. (*Tom. II. tab. 2. n. 1. tab. 52.*). Il le porte encore sur deux statues du palais Farnèse, que Fabretti & Gori ont pris mal-à-propos pour deux statues du Nil.

Cet attribut paroît avoir été donné à l'*Océan* & à son épouse Amphitrite, pour exprimer leur pouvoir sur les ports de mer; car le mot χέλαι, qui exprime les pattes d'écrevisse, veut dire aussi les deux langues de terre, ou les deux môles qui forment un bon port.

OCÉANIDES. C'étoient les filles de l'Océan & de Thétis. Hésiode compte soixante & douze nymphes *océanides*, dont il donne les noms. Acaste, Admète, Amphiro, Asie, Callyrhoë, Calypso, Cercéis, Climène, Clytie, Crisie, Dione, Doris, Electra, Europe, Eurynome, Galaxaure, Hyppo, Janie, Ianthe, Idie, Melobesis, Ménestho, Métis, Ocyroë, Palythoë, Perséis, Pétrée, Pitho, Plexaure, Pluto, Polydore, Primno, Rhodia, Styx, Télestho, Thoé, Tyché, Udote, Uranie, Xante, Zenao, &c.

Apollodore dit qu'il y en avoit trois mille, & il n'en nomme que sept: Asie, Styx, Doris, Eurynome, Amphytrite & Métis.

OCELLÆ. Petits yeux, surnom de la famille des Servius, qui leur venoit sans doute de ce que quelqu'un d'entr'eux avoit de petits yeux.

OCELLATA. Mot qui se trouve dans Suétone, & qui a donné de l'exercice aux commentateurs. *Animi laxandi causâ* (*C. 83. n. 2.*), dit cet historien; en parlant d'Auguste, *modò talis, aut ocellatis, nucibusque ludebat*. Quelques uns expliquent ce mot *ocellatis*, par une espèce de noisette qui a la forme d'un œil, & dont les enfans se servoient dans leurs jeux; d'autres du noyau de la pêche ainsi appellé, parce qu'il a plusieurs petits trous. Il y a encore plusieurs autres explications qu'il seroit inutile de rapporter, puisqu'il est plus simple de dire que le texte de Suétone est corrompu dans cet endroit, & qu'il faut lire *ocellatim* qui signifie un jeu usité parmi les enfans, & qui consiste à se cacher, en mettant la main sur les yeux, & à reparoître le moment d'après : jeu que fit Socrate pour toute réponse à un homme qui lui demandoit ce que c'étoit que la vie. Il se cacha derrière un mur & reparut aussi-tôt, voulant faire entendre que la vie n'est qu'un jeu d'enfant; c'est ce jeu dont Horace parle (*Od. 1. 9. 22.*), *gratus puellæ risus ab angulo*.

OCELLATIM ludere. Voyez OCELLATA.

ΟΧΑΝΟΝ, ΟΧΑΝΗ, } anse intérieure du bouclier. Comme on ne trouve point ces mots dans Homère, il paroît qu'elle n'étoit pas encore en usage au temps de la guerre de Troye. On suspendoit les boucliers au col avec une longue courroie, appellée Πόρπαξ. *Voyez* BOUCLIER.

OCHIMUS. *Voyez* HÉLIADES.

OCHLOCRATIE, ὀχλοκρατία, *abus* qui se glisse dans le gouvernement démocratique, lorsque la vile populace est seule maitresse des affaires. Ce mot est formé de ὄχλος, *multitude*, &c. & de κράτος, *puissance*.

L'*ochlocratie* doit être regardée comme la dégradation d'un gouvernement démocratique; mais il arrive quelquefois que ce nom dans l'application qu'on en fait, ne suppose pas tant un véritable défaut ou une maladie réelle de l'état, que quelques passions ou mécontentement particulier, qui font cause qu'on se prévient contre le gouvernement présent. Des esprits orgueilleux qui ne sauroient souffrir l'égalité d'un état populaire, voyant que dans ce gouvernement chacun a droit de suffrage dans les assemblées où l'on traite des affaires de la république, & que cependant la populace y fait le plus grand nombre, appellent à tort cet état une *ochlocratie;* comme qui diroit un gouvernement où la canaille est la maitresse, & où les personnes d'un mérite distingué, tels qu'ils se croient eux-mêmes, n'ont aucun avantage par-dessus les autres. C'est oublier que telle est la constitution essentielle d'un gouvernement populaire, que tous les citoyens ont également leur voix dans les affaires qui concernent le bien public. Mais dit Cicéron, on auroit raison de traiter d'*ochlocratie*, une république où il se feroit quelqu'ordonnance du peuple semblable à celle des anciens éphésiens, qui en chassant le philosophe Hermodore, déclaroient, que personne chez eux ne devoit se distinguer des autres par son mérite. *Nemo de nobis unus excellat* (*Cic. Tusc. quæst. lib. V, cap. 36.*).

N. B. Quoique cet article s'applique exactement aux circonstances présentes (1792), & réfute vivement les ennemis de la constitution françoise, il a cependant été composé mot pour mot, tel que je le donne ici pour l'ancienne Encyclopédie par de Jaucourt, il y a plus de vingt ans.

OCII, dans les Gaules OCII.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRRR. en bronze........ *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

OCNUS.

OCNUS. C'étoit un homme laborieux, dit Pausanias, qui avoit une femme fort peu ménagère, de sorte que tout ce qu'il pouvoit gagner se trouvoit aussi-tôt dépensé. Dans le fameux tableau de Polygnote, il est représenté assis, faisant une corde avec du jonc, & une ânesse qui est auprès, mange cette corde à mesure, & rend ainsi inutile tout le travail du cordier. Cette représentation donna lieu à un proverbe chez les grecs, pour dire que c'étoit de la peine perdue, on disoit, c'est *la corde d'Ocnus*.

Ocnus, fils du Tibre & de la prophétesse Manto.

OCREA. *Voyez* Bottines.

OCTACORDE, instrument ou systême de musique, composé de huit sons ou de sept dégrés. L'*octacorde* ou la lyre de Pythagore, comprenoit huit sons; c'est-à-dire deux tétracordes disjoints.

OCTAÉTERIDE. En grec ὀκταετηρὶς, c'étoit chez les grecs un *cycle*, ou *terme de huit ans*, au bout desquels on ajoutoit trois mois lunaires. Ce cycle fut en usage jusqu'à ce que Méton réforma le calendrier, en inventant le nombre d'or, ou le cycle de dix-neuf ans.

OCTAVIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

OCTAVIE, quatrième femme de Marc Antoine. *Voyez* ce mot.

Octavie (*Claudia*), femme de Néron.

Claudia Octavia Augusta.

Ses médailles sont:

O en or, en argent & en bronze de coin romain.

RR en médaillons de potin d'Egypte.

RR en M. B. de Colonies, avec sa tête affrontée avec celle de Néron, ou au revers de Néron.

RRRR. en P. B. avec sa tête seule.

On en voyoit une de ce module dans le cabinet de Pellerin, qui avoit pour légende, octaviæ aug. c. i. f. (*Colonia Julia Felix*); au revers de la tête de Néron, couronnée de laurier. nero. claud. cæs. aug. ann. c. iiii. Médaille qui peut être regardée comme unique:

RR. en M. B. grec.

RRR. en P. B.

OCTOBER equus, cheval qu'on immoloit aux ides d'octobre, au dieu Mars, dans le champ qui porte son nom à Rome: *October equus appellatur*, dit Festus, *qui in campo Martis in mense octobri immolatur quotannis Marti*. Le peuple s'imaginoit que l'on sacrifioit cet animal par ressentiment de ce que les troyens, de qui les romains croyoient descendre, avoient été surpris par les grecs enfermés dans la statue d'un cheval.

OCTOBRE. Ce mois le huitième de l'année romaine de Romulus commençant en Mars, d'où il a pris son nom, est le dixième de celle de Numa. Il étoit sous la protection du dieu Mars, à qui l'on sacrifioit alors un cheval. Les fêtes de ce mois étoient les Méditrinales le 11; les Augustales le 12; les Fontinales le 13; & l'Armilustre le 19.

Ce mois étoit personnifié par un chasseur qui avoit un lièvre à ses pieds, des oiseaux au-dessus de sa tête, & une espèce de cuve auprès de lui. Ce qui répond aux quatre vers d'Ausone dont voici le sens: « *Octobre* fournit les lièvres: c'est lui qui donne la liqueur de la vigne, & les oiseaux gras; nos cuves écument, le moût boût avec violence, & les vaisseaux sont pleins de vin nouveau ».

Ce mois a toujours gardé son ancienne dénomination, malgré les divers noms que le sénat & les empereurs romains ont voulu lui donner; car Domitien lui donna le sien, Commode celui d'*Invictus*, & le sénat le nomma *Faustinus* en l'honneur de Faustine, femme de l'empereur Antonin. Mais après la mort de ces princes, *octobre* reprit son premier nom, & comme le dit Macrobe (*Sat.* I. 12.): *Menses quoque usurpatione tyrannicæ appellationis exuti sunt*. Ce mois fut toujours de trente-un jour: les nones arrivoient le 7, & les ides le 15.

OCTOPHORUM. Chariot à huit roues selon les uns, mais plutôt litiere portée par huit hommes. Elle n'étoit guère d'usage que pour les malades & pour les femmes, parce que c'étoit une voiture lente & douce; si quelqu'un s'en servoit hors le cas de maladie, il passoit pour un efféminé, & c'est à quoi Martial fait allusion dans ces vers (6. 59.):

Octophoro sanus portatur, avite, Philippus,
Hunc tu si sanum credis, avite, furis.

Octo libellæ simbella teruncius, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

HS S ☰ Ƨ T.

Elle valoit :

3 ½ as.
ou 7 semis æris.
ou 8 ¾ libella.
ou 17 ½ sembella.
ou 35 teruncius.

OCTUS, *semis*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

✱ S.

Elle valoit :

6 onces de compte.
ou 8 as effectifs.
ou 12 semi-onces de compte.
ou 24 siciliques de compte.
ou 48 semi-siciliques de compte.

OCTUSSIS, monnoie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 9 livres, monnoie actuelle de France, selon M. Paucton (*Métrologie.*).

OCULAR, *oculare*, *ocularium*, visière, partie du casque destinée à garantir les yeux. *Voyez* Visière.

OCULARIARIUS faber, ouvrier qui fabriquoit des yeux pour les statues qui en avoient d'additionnels, d'argent, de pierre fine, &c., telles que l'on en voit à Portici, à la villa Albani, &c. Il en est fait mention dans cette inscription, trouvée à Rome (*Reines. class. XI. n. 66.*) :

L. PATROCLUS. FABER.
OCULARIARIUS.

OCULARIUS medicus. Voyez Oculistes.

OCULISTES (Médecins). Caylus (*Rec. d'antiq. I. 230.*), publiant un petit monument relatif aux *oculistes*, s'exprime ainsi : « Smétius est, je crois, le premier qui ait publié des monumens semblables à celui-ci. Il en fit graver deux (*Pag. 28.*) dans le livre qu'il a intitulé *les Antiquités de Nimégues*, en avouant qu'il épuisoit en vain toutes ses conjectures. Spon (*Miscel. erud. antiq. pag. 237.*) en essaya l'explication, & s'étant apperçu que les mots écrits sur ces pièces désignoient des maladies des yeux, ou des remèdes pour les guérir, il conjectura qu'elles avoient servi de couvercles à des boîtes où des médecins *oculistes* renfermoient leurs collyres. Il n'avoit pas fait attention que les lettres étoient tracées dans un sens contraire à leur état naturel, & qu'elles étoient destinées à former des empreintes sur de la cire ou autre matière molle. Aussi l'abbé le Bœuf, qui en 1729 fut consulté sur une de ces pierres que je rapporterai bientôt, la regarda *comme un moule qui servoit à marquer sur la cire les drogues d'un médecin romain*, ou *comme une formule de recette pour la confection d'un médicament.* Dans le Mercure du mois d'Octobre de 1734, la Roque ayant eu occasion de parler de cette pierre, observa de même qu'*elle avoit été ainsi sculptée pour servir d'empreinte à quelqu'usage particulier*, & rejetta le sentiment du marquis Maffei, qui venoit tout récemment de publier une pierre de ce genre, & qui, à l'exemple de Spon, l'avoit regardée comme un simple couvercle de boîte ».

« Pour moi, je suis persuadé que ces pierres étoient destinées à garantir l'authenticité des remèdes que les médecins *oculistes* préparoient, & que sur la drogue qu'ils distribuoient, ils appliquoient l'empreinte qui y avoit rapport. Pour donner plus de jour à cette opinion, & mettre le lecteur plus à portée de juger de ces sortes de monumens, je vais rapporter ici tous ceux qui sont venus à ma connoissance, soit qu'ils aient été publiés, soit qu'ils ne l'aient pas encore été ; & j'y joindrai les explications que Falconet, de l'académie des Belles-Lettres, a bien voulu me communiquer. Je devrois commencer par celui qui fait l'objet de cet article ; mais j'aime mieux le renvoyer à la fin, par la raison que les autres serviront à éclaircir quelques singularités qu'il présente. Voici les deux pierres que Smetius avoit fait graver, & que Spon a expliquées à quelques mots près :

M VLPI HERACLETIS STRATIOTICVM

M VLPI HERACLETIS DIARODON AD IM.

M VLPI HERACLETIS CYCNARIVM AD IMP.

M VLPI HERACLETIS TALASSEROSA

L'*oculiste* qui avoit fait graver cette pierre, se nommoit MARCVS VLPIVS HERACLES, & son nom se trouve sur les quatre côtés de la pierre. Le mot STRATIOTICVM désignoit un collyre à l'usage des soldats exposés dans leurs marches à la poussière, à la fumée, &c. στρατιώτης, *stratiotes*, soldat. Scribonius Largus en parle, & son copiste Marcellus Empiricus dit : *Collyrium ad caliginem*

& asperitudinem, quod stratioticum dicitur. DIARODON AD IM. qui doit être écrit par DIARRHODON, collyre fait avec des roses; ῥόδον, *rhodon*, *rosa*. Il y en avoit de plusieurs espèces; Galien & Alexandre Trallien en parlent. IMPETVS signifie ici inflammation ou fluxion sur les yeux; CYCNARIVM AD IMP., collyre blanc fait avec des drogues adoucissantes. Galien & Paul Æginète en parlent. Alexandre Trallien l'appelle κύκνος, *cygnus*, cygne. TALASSEROSA; ce mot est corrompu, & mis pour THALASSERON, collyre où sans doute il entroit de l'eau de mer, ou qui peut-être étoit de la couleur de l'eau de mer, de θάλασσα, *thalassa*, *mare*, *collyrium hermophili*, cité par Galien. Aëtius & Paul Æginète en parlent aussi ».

« Je passe à la seconde pierre, rapportée par Smetius & par Spon :

MARCI VLPI HERACLETIS MELINVM

MARCI VLPI HERACLETIS TIPINVM

MARCI VLPI HERACLETIS DIARICES AD

MARCI VLPI HERACLETIS DIAMYSVS

« Le nom de l'*oculiste* est le même sur cette pierre que sur la précédente; ce qui prouve que chaque *oculiste* avoit plusieurs pierres, suivant la quantité des remèdes qu'il avoit à distribuer. MELINVM. Galien rapporte deux collyres de cette espèce. Il y entroit du vert-de-gris, d'où il prenoit une couleur qui lui donnoit ce nom; MELINVS *color, gilvus inter album & fuscum*. TIPINVM est apparemment un mot corrompu. Falconet n'a pu deviner ce que ce pouvoit être. DIARICES, mot corrompu, mis peut-être pour *diacrocon*, collyre sec, fait avec le *crocus*, safran. Celse en parle. Il y a d'autres DIACROCA dans Aëtius & Paul Æginète. DIAMYSVS. Il faut écrire DIAMYSY, collyre fait avec le *misy*, matière minérale, inconnue aujourd'hui, qui approche du vitriol rouge ou colcotar naturel; dans Marcell. Empiricus DIAMISYOS ».

« Voici la troisième pierre rapportée par Spon, d'après un manuscrit de Peiresc :

C. CAP SABINIANI DIABSORICVM AD CALIG.

SABINIANI CHELEDON AD CLA

C. CAP SABINIANI NARDINVM AD IMPETVM

SABINIANI CHLORON AD CLAR

« DIABSORICVM doit être écrit DIAPSORICVM; dans Marcellus PSORICVM, collyre pour les ophthalmies séches *ad scabiosos* (*psoricos*, ψώρα, *psora*, *scabies*) *oculorum affectus*, *pruritum*, *aspericatem*, *&c.*, selon Trallien. Marcellus parle aussi d'un *stratioticum psoricum*, & Scribonius Largus avant lui. CALIGO, proprement diminution de lumière, & par rapport à l'œil affoiblissement de la vue, sur-tout par un commencement de paralysie du nerf optique, appellée *goutte sereine*. CHELEDON. C'est CHELIDONIUM, collyre de plusieurs espèces *ex nardo* dans Aëtius & Paul Æginète. CHLORON, collyre, espèce de *diarrhodon, à colore viridi* ».

« Voici la quatrième pierre trouvée à Glocestre en Angleterre, & rapportée par Chishull dans sa Dissertation sur une médaille d'Ephèse :

Q. IVL MVRANI MELINVM AD CLARITATEM

Q. IVL MVRANI STAGIUM OPOBALSAMAT AD

« Chishull qui n'avoit vu que l'empreinte de cette pierre, ne dit pas si l'inscription étoit distribuée sur les quatre bords ou sur deux seulement. Il n'y est fait mention que de deux remèdes, dont l'un paroît mal désigné; au lieu de STAGIVM OPOBALSAMAT, il faut peut-être lire STACTVM OPOBALSAMAT; formule que l'on trouvera bientôt sur une autre pierre. STACTVM ou STACTON est un collyre qui se distille dans les yeux. Scribonius & Galien en parlent. Aëtius l'appelle ἐνστακτον, *enstacton*, de στάζω, *stazo*, *distillo*. OPOBALSAMVM qui signifie la liqueur de la plante appellée *baume*, entroit dans plusieurs collyres, comme dans le STACTON appellé *opobalsamatum*, ainsi que dans d'autres inscriptions ».

« La cinquième pierre a été trouvée en Normandie, dans le diocèse de Coutance, & rapportée dans le Mercure de juin 1729, & dans celui d'octobre 1734. Outre les inscriptions gravées sur cette pierre, on y voit la représentation de certaines plantes, ou partie d'animaux qui pourroient bien être celles qui entroient dans la composition des remèdes :

Q V I N T I L I A N I
S T A C T A D C L A

Q V I N T I L I A N I
D I A L E P I D

Q C Æ R Q V I N T I L
A N I D I A S M Y R N

Q V I N T I L I A N I
C R O C O D

« Le nom de cet *oculiste* étoit *Quintus Cærealis Quintilianus*. Voici les remèdes qu'il distribuoit: DIALEPIDIVM, collyre qui devoit être mordant & déterfif, fait avec la plante appellée *lepidium*, ou *piperitis*, passerage. Falconet n'a point trouvé d'auteur où il en soit parlé. DIASMYRN. C'est

collyre DIASMYRNES de Scribonius, *ex myrrha, quæ ſmyrna græcè.* Galien & Aëtius en parlent, & l'appellent *diaſmyron.* CROCOD, c'eſt-à-dire, *crocodilium*, plante, & non *crocodilus*, animal. Dioſcoride & Pline parlent de *crocodilion*, comme d'une plante de même qualité à-peu-près que le LEPIDION, & ces deux plantes ſont enſemble dans une de ces inſcriptions que Schœpflin m'a envoyées. Dans celle-ci, le graveur a placé par gentilleſſe ou par ignorance une tête de crocodile à côté du mot ».

« Voici la ſixième pierre. Elle a été trouvée à Dijon, & rapportée par le marquis Maffei (*Gall. ant. p.* 15.) :

M IVL CHARITONIS ISOCHRVSA AD CLAR

M IVL CHARITONIS DIAPSA

M IVL CHARITONIS DIARHOD AD FERV

M IVL CHARITONIS DIASMYRN DE

« ISOCHRVSA, nom grec qui ſignifie *de même prix que l'or*, épithète que l'on donnoit à certains collyres. Falconet ne l'a trouvée que dans cette inſcription ; mais dans Aëtius & dans Æginète, on trouve le collyre DIASMYRNVM appellé *iſotheon*, comme égal à Dieu, c'eſt-à-dire divin, & d'aures drogues qualifiées de même pour en relever la vertu. DIAPSA. C'eſt le DIAPSORICVM. (Voyez la troiſième pierre ».

« Septième pierre découverte à Beſançon en 1732, & rapportée par Dunod, dans ſon Hiſtoire des ſéquanois (*Pag.* 205.) :

G. SAT. SABINIANI DIACHERALE

« DIACHERALE. Falconet ne ſavoit ce que c'étoit ; cependant il ajoutoit que c'eſt peut-être la cendre du hériſſon brûlé, mêlée avec du miel, dont la vertu, ſelon Pline, eſt d'empêcher les cheveux de tomber, & qui pouvoit ſervir de collyre, *χὴρ*, *cher*, *echinus.* C'eſt le ſecond ſentiment propoſé par Dunod ; car pour le premier, qui fait venir DIACHERALE de *Kʒiri*, mot arabe, géroflier, il n'eſt pas recevable ».

« Les pierres ſuivantes n'ont jamais été publiées. Celle-ci, qui fait la huitième, eſt à Beſançon, chez Dunod, & Scœpflin m'en a envoyé l'empreinte, avec quelques remarques qu'il avoit faites à ce ſujet :

L. SACCI MENANDR. CHELIDONIM AD. CA.

L. SACCI MENANDR. MELINVM DELACR

L. SACCI MENANDRI THALASSEROS DELAC

L. SACCI MENAND. DIASPHORIC. AD SC

« CHELIDONIVM a été expliqué plus haut. AD. CA. *ad caliginem.* MELINVM DELACR, *melinum delacrimatum*, diſtillé. THALASSEROS DELAC, autre collyre diſtillé. DIASPHORIC. C'eſt le *diaſphoricum* du neuvième article mal écrit. AD SC. C'eſt l'abrégé de *ſcabiem*, à laquelle convient le *diaſphoricum* ».

« La neuvième pierre a été trouvée à Mandeure. C'eſt l'empreinte que Scœpflin m'a envoyée :

C. SVLP. HYPNI STACTVM OPOB. AD C.

HYPNI CROCOD DIALEPID AD ASPRI

HYPNI LISIPONVM AD SVPPVRATIONEM

HYPNI COENON AD CLARITATEM

« STACTVM OPOB AD CL., *ſtactum opobalſamatum ad aſpritudinem. Aſpritudo, aſperitudo, aſperitas*, eſt la ſéchereſſe de l'intérieur des paupières par l'obſtruction des glandes qui tapiſſent cet intérieur, & qui doivent fournir l'humeur deſtinée à lubréfier le globe de l'œil, & à faciliter par-là le mouvement. LISIPONVM, au lieu de LYSIPONVM, collyre, remède qui procure du calme ; *λυσίπονος lyſiponos*, *ſolvens dolores* ; le même peut-être que celui de Trallien, *παρηγορικόν*, *mitigans.* COENON, collyre commun, vulgaire, à pluſieurs uſages, *Κοινὸς*, *communis* ».

La dixième pierre eſt un fragment conſervé au cabinet des antiques du roi. Elle étoit plus épaiſſe qu'elles ne le ſont ordinairement. Sur l'angle qui ſubſiſte, on lit ce qui ſuit :

........F L A V I A N I

........M L E N E M A D

........V D I N E M O C V L ^O

D E C M I P........

A N I C O L L........

M I X T V M C

« Le prénom DECMI eſt pour DECIMI, parce que l'I eſt renfermé dans la lettre M. P. eſt l'initiale du nom de famille. Les lettres ponctuées ſont celles que j'ai cru devoir rétablir ainſi :

D E C M I P. F L A V I A N I

C O L L Y R I V M L E N E M A D

A S P R I T V D I N E M O C V L O

D E C M I P. F L A V I

A N I C O L L Y R I V M

M I X T V M C.

« LENEM pour LENE, le même peut-être que le collyre *ἀδηκτὸν*, *sine morsu*, *ἁπαλὸν*, *molle*, chez les médecins grecs ».

« La onzième pierre est celle que je possède, & que j'ai fait graver sur la planche. Le nom du médecin ou du charlatan ne se trouve sur aucun de ses bords; peut être étoit-il dans le milieu d'une des faces sur laquelle j'ai déjà averti qu'on voyoit les traces de quelques lettres. Je répète ici l'inscription pour la commodité du lecteur :

LENEM AD IMPE
AD CALIGINEM
POST IMPETVM
AD ASPRITVDINEM

Je n'ai rien à y ajouter, l'explication des autres représentant tout ce qui peut regarder celle-ci, & je ne l'ai rapportée que pour épargner la peine de recourir à la planche ».

OCYPETE, harpie, mot formé d'*ὠκὺς*, *vîte*, & de *πέταμαι*, *je vole*.

OCYROE, fille du centaure Chiron & de la nymphe Cariclo, peu satisfaite d'avoir été instruite dans tous les secrets de son père, prédisoit aussi l'avenir. Elle s'attira la colère de Jupiter pour avoir prédit à son père & à Esculape, éléve de Chiron, leurs dernières destinées. Elle en auroit dit davantage, si l'usage de la parole ne lui eût été tout d'un coup interdit par sa métamorphose en jument. Il falloit bien donner à la fille quelque ressemblance avec son père. Son nom lui fut donné, dit Ovide, parce qu'elle étoit née sur le bord d'un fleuve très rapide. Il est formé de *ὠκυς*, *vîte*, & de *ῥεω*, *je coule*.

OCYROE, une des nymphes océanides. *Voyez* PHASIS.

OCYTHOE, une des harpyes.

ODENAT, souverain de Palmyre :

ODENATUS AUGUSTUS.

Les médailles d'*Odenat* sont regardées comme fausses: on n'en connoît ni en or ni en argent. Beauvais en avoit une de M. B. grec qui paroissoit antique, mais de vrais connoisseurs l'ont rejettée.

ODENSDAG, étoit le jour consacré par les peuples du Nord, à Odin; il répondoit à notre mercredi. *Voyez* ODIN.

ODESSUS, dans la Moésie. ΟΔΗϹϹΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Marc Aurèle, de Commode, de Sept. Sévère, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Gordien-Pie, de Salonine, de Trajan.

ODEUM, ODÉE, } mot dérivé du grec *ᾠδη*, *chant*; parce que c'étoit chez les anciens un lieu destiné pour la répétition de la musique qui devoit être chantée sur le théâtre; c'est du moins la signification que Suidas donne de ce terme.

Le plus superbe *odée* de l'antiquité étoit celui d'Athènes, où tant de grands musiciens disputèrent le prix que la république décernoit aux plus habiles; Pausanias, Plutarque, Appian, Vitruve & autres écrivains grecs & latins, en ont célébré la grandeur & la magnificence.

Ce bâtiment étoit une espèce de théâtre élevé par Périclès; l'intérieur en étoit orné de colonnes & garni de siéges. Son toit fait de mats & d'antennes de navires pris sur les perses, & il se terminoit en cône sous la forme d'une tente ou d'un pavillon royal.

Avant la construction du grand théâtre d'Athènes, les musiciens & les poëtes s'assembloient dans l'*odeum* pour y jouer & représenter leurs pièces, d'où le lieu fut nommé *Ὠδεῖον*. On avoit placé à l'entrée une statue de Bacchus pour rappeller l'origine de la tragédie qui commença chez les grecs par des hymnes, en l'honneur de ce dieu. On continua de réciter dans l'*odeum* les nouvelles pièces, avant que de les représenter sur le théâtre. Comme l'édifice étoit vaste & commode, les archontes y tenoient quelquefois leur tribunal, & l'on y faisoit au peuple la distribution des bleds & des farines.

Ce bâtiment fut brûlé l'an de Rome, *66*, 886 ans avant l'ère vulgaire, pendant le siége d'Athènes par Sylla. Aristion qui défendoit la ville pour Mithridate, craignant que le général romain ne se servît des bois & autres matériaux de l'*odeum*, pour attaquer l'acropole ou le château, y fit mettre le feu. Dans la suite, Ariobarzane Philopator, second de ce nom, qui régna en Cappadoce depuis l'an 690 de Rome, jusque vers l'an 703, fit rebâtir l'*odeum*. Ce prince n'épargna aucune dépense pour rendre à cet édifice sa première splendeur. Strabon, Plutarque, Pausanias, qui ont écrit depuis le rétablissement de cet édifice, le mettent au nombre des plus magnifiques ornemens d'Athènes. Le rhéteur Hérodes Atticus, qui vivoit sous les Antonins, ajouta de nouveaux embellissemens à l'*odeum*. Athènes, il est vrai, n'étoit plus la souveraine de la Grece, mais elle conservoit encore quelque empire dans les sciences & dans les arts; titre qui lui mérita l'amour,

le respect & la bienveillance des princes & des peuples étrangers.

L'édifice d'Ariobarzane étoit d'une grande solidité, si l'on en juge par les vestiges qui subsistent encore après dix-huit siècles. Voici la description que Whéler en a faite dans son voyage d'Athènes. « Les fondemens, dit-il, sont de prodigieux quartiers de roche taillés en pointe de diamans, & bâtis en demi-cercle, dont le diamètre peut être de cent quarante pas ordinaires; mais ces deux extrémités se terminent en angles obtus sur le derrière, qui est entièrement taillé dans le roc, & élevé de cinq à six pieds. On y monte par des dégrés, & à chaque côté sont des bancs ciselés, pour s'asseoir le long des deux branches du demi-cercle ». Ainsi l'édifice de forme demi-circulaire, pouvoit avoir dans son diamètre, suivant notre mesure, 350 pieds ou 58 toises. Whéler prouve, d'après le témoignage de Pausanias, & par les circonstances locales, que ce monument, dont il donne le plan, est l'*odeum* d'Ariobarzane. On ne doit pas le confondre avec le théâtre qui s'appelle encore le théâtre de Bacchus, & dont notre savant voyageur anglais a fait aussi la description.

Il y avoit quatre bâtimens à Rome, portant le nom d'*odeum*. Ils servoient à instruire les musiciens & les joueurs d'instrumens, ainsi que ceux qui devoient jouer quelque personnage aux comédies & tragédies, avant que de les produire au théâtre devant le peuple. (D. J.)

On en voyoit un sur l'Aventin, dont parle Cicéron dans une lettre à Atticus; un autre entre le Palatin & le Cœlius, dont Sénéque fait mention; un troisième près du théâtre de Pompée, dont parle Ammien Marcellin; & le quatrième, qui étoit un des ouvrages qui illustrèrent le règne de Domitien; Suétone en fait mention: *Excitavit templum Flaviæ gentis, & stadium & odeum.*

ODIN, étoit la principale divinité des anciens peuples du Nord, & principalement des scandinaves: « C'étoit le dieu terrible & sévère, le pere du carnage, le dépopulateur, l'incendiaire, l'agile, le bruyant, celui qui donne la victoire, qui ranime le courage dans le combat, qui nomme ceux qui doivent être tués. Il vit & gouverne pendant les siècles, & dirige tout ce qui est haut & tout ce qui est bas, ce qui est grand & ce qui est petit. Il a fait le ciel & l'air, & l'homme qui doit toujours vivre; & avant que le ciel & la terre fussent, ce dieu étoit déja avec les géans ». Telle est l'idée que ces peuples avoient de leur principale divinité; c'est Mallet qui nous l'a transmise d'après leurs livres mythologiques, dans son *introduction à l'histoire de Dannemarck*, & c'est d'après son ouvrage que nous allons donner ici un tableau racourci de la religion des anciens peuples du Nord.

Les guerriers avant d'aller au combat, faisoient vœu d'envoyer à *Odin*, un certain nombre d'ames qu'ils lui consacroient; c'étoit son droit. Les deux partis l'invoquoient également, & l'on croyoit qu'il venoit souvent dans la mêlée animer la fureur des combattans, frapper ceux qu'il destinoit à la mort, & enlever leurs âmes dans sa demeure céleste.

Odin fut honoré d'abord en pleine campagne, & sans temple. On trouve encore çà & là en Dannemarck, en Suéde & en Norvège, au milieu d'une plaine, ou sur quelque colline, des autels, autour desquels sont presque toujours des pierres à feu, car tout autre feu que celui qu'on tiroit d'un caillou, n'étoit pas assez pur pour un usage si saint.

A mesure que ces peuples formèrent des liaisons avec les autres peuples de l'Europe, ils apprirent à élever des temples, dont le plus fameux fut celui d'Upsal en Suède. L'or y brilloit de tous côtés; une chaîne de ce métal faisoit le tour du toît, quoique sa circonférence fût de 900 aunes. Il y avoit encore un autre temple près de Drontheim, qui ne cédoit guères à celui d'Upsal. Il y en avoit encore deux fameux dans l'Islande, l'un au Nord, l'autre au Midi de l'île. Dans chacun étoit une chapelle particulière, qui étoit regardée comme un lieu sacré; c'est-là que les idoles étoient placées sur une espèce d'autel autour duquel on rangeoit les victimes qui devoient être immolées. Vis-à-vis étoit un autre autel revêtu de fer, pour que le feu qui devoit y brûler sans cesse ne le détruisît pas. Sur cet autel, étoit placé un vase d'airain où l'on recevoit le sang des victimes, & à côté un goupillon dont on se servoit pour arroser de ce sang les assistans. Il y pendoit aussi un anneau d'argent, que l'on teignoit de ce sang, & qu'il falloit tenir dans ses mains quand on prêtoit serment pour quelqu'affaire. Dans un de ces temples, il y avoit auprès de la chapelle un puits profond où l'on précipitoit les victimes. C'est encore Mallet qui nous fournit cette description d'après un auteur islandois.

Dans le temple d'Upsal, *Odin* étoit représenté avec une épée à la main. Thor étoit à sa gauche, & Frigga étoit à la gauche de Thor. On parlera de Thor en son lieu, & de Frigga dans la suite de cet article.

Pour honorer *Odin*, presque tous les peuples du Nord ont donné son nom au quatrième jour de la semaine. On le nomme, suivant les différens dialectes, *Odensdag*, *Onsdag*, *Wodensdag* & *Wednesday*, jour d'*Odin*; & comme ce dieu passoit aussi pour être l'inventeur de la magie, & l'auteur de tous les arts, on crut qu'il répondoit au

Mercure des grecs & des romains ; & l'on défigna le jour qui lui étoit confacré, par le nom de *jour de Mercure* ou de *mercredi.*

Entre les fêtes célébrées par les fcandinaves, il y en avoit trois folemnelles, la première en l'honneur de Thor ; la feconde en l'honneur de Frigga, femme d'*Odin* ; & la troifième en l'honneur d'*Odin* lui-même ; celle-ci fe célébroit au commencement du printems, pour obtenir du dieu des combats d'heureux fuccès dans les expéditions projettées.

Dans les commencemens, les facrifices qu'on lui offroit étoient tout fimples ; c'étoient les prémices des récoltes & des plus beaux fruits de la terre. Dans la fuite, on immola des animaux ; ceux que l'on facrifioit à *Odin* étoient des chevaux, des chiens, des faucons, des coqs, des taureaux gras. Quand on eut imaginé que le fang des animaux appaifoit la colère des dieux, & que leur juftice détournoit fur ces victimes innocentes les coups qu'elle deftinoit aux coupables, on alla facilement jufqu'à croire que plus la victime étoit précieufe, plus elle pouvoit expier de fautes ; de-là les victimes humaines.

Le tems de ces victimes étoit toujours déterminé par une autre opinion fuperftitieufe, qui faifoit regarder chez les peuples du Nord le nombre de trois comme un nombre facré, & particulièrement chéri des dieux. Ainfi chaque neuvième mois, on renouvelloit cette fanglante cérémonie, qui devoit durer neuf jours, & chaque jour on immoloit neuf victimes vivantes, foit hommes, foit animaux.

Mais les facrifices les plus folemnels étoient ceux qui fe faifoient à Upfal chaque neuvième année. Alors les rois, le fénat, & les citoyens de quelque diftinction, étoient forcés d'y affifter & d'apporter leurs offrandes dans le temple. Ceux qui avoient des raifons pour fe difpenfer de s'y rendre, envoyoient leurs préfens par d'autres, ou en envoyoient la valeur aux prêtres. Les étrangers y accouroient en foule, & l'accès n'en étoit interdit qu'à ceux dont l'honneur avoit fouffert quelque tache, & fur tout à ceux qui étoient accufés d'avoir manqué de courage. En temps de guerre, on choififfoit parmi les captifs, en temps de paix parmi les efclaves, neuf perfonnes pour être immolées. Les fuffrages des affiftans combinés avec le fort, régloient ce choix. Les malheureux fur lefquels il tomboit, étoient traités avec tant d'honneur par toute l'affemblée, on les *enthoufiafmoit* tellement par des careffes actuelles & par des promeffes pour la vie future, qu'ils fe félicitoient quelquefois eux-mêmes de leur fort.

Mais le choix ne tomboit pas toujours fur des têtes viles. Dans les grandes calamités, dans les famines, par exemple, fi les peuples fe croyoient fondés à en imputer la caufe à leur roi, ils l'immoloient fans héfiter, comme le plus haut prix dont ils puffent racheter la bienveillance divine. C'eft ainfi que le premier roi de Vermelande fut brûlé en l'honneur d'*Odin*, pour faire ceffer une grande difette.

Les rois à leur tour n'épargnoient pas le fang de leurs fujets ; plufieurs même ont répandu celui de leurs propres enfans. Un Haquin, roi de Norvège, offrit les fiens en facrifice, afin d'obtenir d'*Odin* la victoire fur fon ennemi Harald. Aune, roi de Suède, facrifia à *Odin* fes neuf fils, pour que ce dieu prolongeât fes jours. L'ancienne hiftoire du Nord eft féconde en exemples pareils.

Ces facrifices abominables étoient accompagnés de diverfes cérémonies. Dès que la victime étoit choifie, on la conduifoit vers l'autel, où brûloit jour & nuit le feu facré ; il étoit environné de vafes de fer ou de cuivre, parmi lefquels il y en avoit un remarquable par fa grandeur, & deftiné à recevoir le fang des victimes. Quand on immoloit des animaux, ils étoient tués promptement au pied de l'autel ; on ouvroit leurs entrailles pour y lire l'avenir, comme cela fe pratiquoit chez les romains, & l'on en faifoit enfuite cuire la chair que l'on fervoit dans les feftins préparés pour l'affemblée ; celle de cheval n'etoit point rejettée, & les grands en mangeoient comme le peuple.

Mais quand c'étoit un facrifice d'hommes que l'on vouloit faire, les victimes étoient couchées fur une grande pierre, où ces malheureux étoient étouffés ou écrafés. Quelquefois on faifoit couler leur fang, & du plus ou moins d'impétuofité avec laquelle il jailliffoit, les prêtres en inféroient le fuccès que devoit avoir l'entreprife qui faifoit l'objet du facrifice. On ouvroit auffi leurs corps pour confulter leurs entrailles, y lire la volonté des dieux, & les biens préfens & à venir. On les brûloit enfuite, ou on les fufpendoit dans un bois facré, voifin du temple ; on répandoit le fang en partie fur le peuple, en partie fur le bois facré ; on en arrofoit les images des dieux, les autels, les bancs & les murs du temple, tant intérieurs qu'extérieurs.

Ces facrifices fe faifoient quelquefois d'une autre manière. Dans le voifinage du temple étoit un puits ou une fource profonde ; celui qui étoit choifi y étoit précipité ordinairement en l'honneur de la Terre. S'il alloit d'abord au fond, la victime étoit agréable à la déeffe, & elle l'avoit reçue ; s'il furnageoit long-temps, elle le refufoit, & on le pendoit dans la forêt facrée. Près du temple d'Upfal, il y avoit un bois de cette efpèce dont chaque arbre & chaque feuille paffoit pour la chofe la plus fainte. Ce bois appellé *le bois*

d'*Odin*, étoit rempli des corps des animaux & des hommes qu'on avoit facrifiés. On les enlevoit enfuite pour les brûler en l'honneur de Thor ; & quand la fumée s'élevoit fort haut, on étoit certain que l'holocaufte lui étoit agréable.

De quelque manière qu'on immolât les hommes, le prêtre avoit toujours foin, en offrant la victime, de prononcer quelques paroles, comme: JE TE DÉVOUE A ODIN, JE T'ENVOIE A ODIN, OU JE TE DÉVOUE LA BONNE RÉCOLTE, POUR LE RETOUR DE LA BONNE SAISON.

La cérémonie fe terminoit par des feftins, où l'on déployoit toute la magnificence connue dans ces temps-là. On buvoit immodérément ; les rois & les principaux feigneurs portoient les premiers des fantés en l'honneur des dieux. Chacun buvoit enfuite en faifant quelque vœu ou quelque prière au dieu que l'on invoquoit ; de-là cet ufage des premiers chrétiens de la Germanie & du Nord de boire à la fanté de notre Seigneur, des apôtres & des faints, ufage que l'églife a fouvent été obligée de tolérer. La licence de ces feftins & l'indécence des geftes & même des actions fut enfin pouffée à un tel excès, que les plus fages refufoient d'y affifter.

L'ouvrage de Mallet ne nous eft tombé entre les mains, que lorfque l'impreffion de celui-ci étoit fort avancée, ce qui fait que plufieurs articles concernant la mythologie des anciens peuples du Nord, ne font pas placés dans le rang où ils devoient fe trouver. On va remédier à ce défaut, en donnant ici une notice de cette mythologie, & les mots qu'il eft encore temps de mettre en leur rang, s'y trouveront.

La principale divinité des anciens danois après *Odin*, étoit *figga* ou *fréa*, fa femme ; c'étoit la femme par excellence : *fréa* en langue tudefque, fignifie *femme*. Frigga étoit la déeffe de l'amour & de la débauche, c'étoit la Venus du Nord ; on s'adreffoit à elle pour obtenir des mariages & des accouchemens heureux ; elle difpenfoit les plaifirs, le repos, les voluptés de toute efpèce. Elle accompagnoit fon mari *Odin* à la guerre, & partageoit avec lui les ames de ceux qui avoient été tués, car la déeffe du plaifir ne devoit pas être privée du plaifir des combats fi chers à fes adorateurs. Par une fuite de la même opinion, le fixième jour de la femaine lui étoit confacré fous le nom de *Freyiag*, qui répond au jour de Venus, *dies Veneris*, *vendredi*.

On a déja dit que *frigga* étoit repréfenté dans le temple d'Upfal, à la gauche d'*Odin* & de Thor. Elle avoit les deux fexes, & divers autres attributs qui faifoient reconnoître la déeffe de la volupté ; elle étoit invoquée comme la mère des plaifirs de l'amour & du mariage. Sa fête qui étoit une des trois folemnelles du Nord, arrivoit dans le croiffant de la feconde lune de l'année, & le pourceau le plus grand que l'on pouvoit trouver, étoit la victime qu'on lui immoloit. La troifième divinité principale des anciens fcandinaves, fe nommoit Thor. *Voyez* ce mot en fon rang.

Les trois divinités dont je viens de parler, compofoient la cour ou le confeil fuprême des dieux, & étoient le principal objet du culte & de la vénération de tous les fcandinaves, mais ils n'étoient pas également d'accord entr'eux fur la préférence que chacun méritoit. Il paroît que les danois honoroient particulièrement *Odin*. Les norvegiens & les iflandois s'étoient mis fous la protection immédiate de Thor, & les fuédois avoient choifi pour leur divinité tutelaire, *Freya*, divinité inférieure, qui préfidoit aux faifons de l'année, & donnoit la paix, la fertilité & les richeffes. On en va bientôt parler.

Les divinités du fecond ordre étoient au nombre de douze dieux & douze déeffes, qui, quoiqu'ayant chacun un certain pouvoir, étoient cependant obligés d'obéir à *Odin*, le plus ancien des dieux, & le grand principe de toutes chofes. Tel étoit Niord, le Neptune des peuples du Nord, fil d'*Odin*. Voyez NIORD.

Balder étoit un autre dieu fils d'*Odin*, fage, éloquent, & doué d'une fi grande majefté, que fes regards étoient refplendiffans : c'étoit l'Apollon des grecs. *Voyez* TYR.

Bragé étoit le protecteur de l'éloquence & de la poëfie. *Iduna* fa femme, avoit la garde de certaines pommes, dont les dieux goûtoient quand ils fe fentoient vieillir, & qui avoient le pouvoir de les rajeunir.

Heindal étoit fils de neuf vierges qui étoient fœurs. On l'appelloit auffi *le dieu aux dents d'or*, parce que fes dents étoient de ce métal. Il étoit le portier des dieux. Ils avoient fait un pont qui communiquoit du ciel à la terre, & ils en avoient confié la garde à *Heindal*. Voyez PONT.

Frey étoit fils de Niord & de Skada, & avoit pour fœur *Freya*. Frey étoit le plus doux de tous les dieux ; il gouvernoit la pluie & le foleil, & tout ce qui naît de la terre. *Freya* étoit la plus favorable des déeffes. Elle alloit à cheval partout où il y avoit des combats, & s'attribuoit la moitié des morts ; l'autre moitié appartenoit à *Odin*. Quand elle fortoit de fon palais, elle étoit affife fur un char traîné par deux chats. Elle exauçoit favorablement les vœux de ceux qui l'invoquoient. Elle aimoit beaucoup les poéfies galantes, & il étoit bon de la cultiver pour être heureux en amour.

Hoder étoit un dieu aveugle, mais extrêmement fort. Les dieux & les hommes auroient bien voulu ne jamais prononcer son nom ; mais ses exploits le rappelloient toujours à leur mémoire.

Vidar, *Vile* ou *Vali*, & *Uller*, marchoient en rang après les dieux dont on vient de parler. *Voyez* leurs articles.

Le douzième dieu enfin étoit *Forsète*, fils de Balder. Tous ceux qui le prenoient pour juge dans leurs procès, s'en retournoient réconciliés ; son tribunal étoit le meilleur qu'il y eût parmi les dieux & les hommes.

Quelques-uns mettoient encore Loke au nombre des dieux, quoiqu'il paroît qu'on le regardoit comme le principe du mal. C'étoit le calomniateur des dieux, le grand artisan des tromperies, l'opprobre des dieux & des hommes. Il étoit beau de figure ; mais son esprit étoit méchant, & ses inclinations inconstantes. Personne ne lui rendoit les honneurs divins. Il surpassoit tous les mortels dans l'art des perfidies & des ruses. Il a souvent exposé les dieux aux plus grands périls, & les en a souvent tirés par ses artifices.

Il avoit pour femme Signie, dont il eut Nare & quelques autres fils. De la géante Augerbode, messagère de malheurs, il eut trois enfans *le loup Fenris*, *le grand serpent de Mygdar*, & *Hela* ou *la Mort*.

Les dieux n'ignoroient pas les maux qu'ils devoient attendre de ces trois enfans ; leur origine maternelle étoit d'un mauvais augure, & la paternelle encore plus. Le père universel dépêcha donc des dieux pour lui amener ces enfans. Il précipita le serpent dans le fond de la grande mer ; mais ce monstre s'y accrut si fort, qu'il ceignit, dans le fond des eaux, le globe entier de la terre, & qu'il put encore se mordre lui-même l'extrémité de la queue. Hela fut précipité dans les enfers, où on lui donna le gouvernement des neuf mondes, afin qu'elle y distribuât des logemens à ceux qui meurent de maladie ou de vieillesse ; car on a vu qu'un sort plus glorieux attendoit ceux qui mouroient dans les combats : *Cimbri & celtiberi in acie exultabant, tanquam gloriosè & feliciter vitâ excessuri ; lamentabantur in morbo quasi turpiter & miserabiliter perituri* (*Val. Maxim. cap.* 6). Hela possédoit dans les enfers plusieurs appartemens fort bien construits & défendus par de grandes grilles. Sa salle étoit la douleur, sa table la famine, son couteau la faim, son valet le retard, sa servante la lenteur, sa porte le précipice, son vestibule la langueur, son lit la maigreur & la maladie, sa tente la malédiction. La moitié de son corps étoit bleue, & l'autre moitié revêtue de la peau & de la couleur humaine. Elle avoit un regard effrayant qui la faisoit aisément reconnoître.

A l'égard du loup Fenris, les dieux l'élevèrent chez eux, & Tyr étoit le seul qui osât lui donner à manger. Cependant, comme ils appercevoient qu'il croissoit prodigieusement chaque jour, & que les oracles les avertissoient qu'il leur seroit un jour funeste, ils résolurent de l'enchaîner ; mais il rompit deux fois les chaînes énormes qu'ils avoient faites eux-mêmes, & dont ils lui avoient persuadé de se laisser lier. Enfin le père universel envoya Skyrner, le messager du dieu Fney, dans le pays des génies noirs, vers un nain, pour qu'il fît un nouveau lien. Celui-ci étoit uni & souple comme un simple cordon. Les dieux prièrent le loup d'essayer de le rompre ; il craignit de n'en pouvoir venir à bout, & ne consentit à l'essayer qu'à condition que l'un d'entr'eux mettroit sa main dans sa gueule pour gage de sa délivrance, s'il ne pouvoit rompre la chaîne. Tyr lui confia sa main droite. *Voyez* TYR. Le loup ne put se dégager. Les dieux le voyant pour jamais arrêté, prirent un bout de son lien, & le firent passer par le milieu d'un grand rocher plat, qu'ils enfoncèrent bien avant dans la terre, & pour s'en assurer encore mieux, ils attachèrent le bout qui restoit à une grosse pierre qu'ils jettèrent encore plus bas. Tandis qu'il faisoit des efforts pour les mordre, ils lui lancèrent dans la gueule une épée, qui lui perçant la machoire inférieure, s'enfonça jusqu'à la garde, en sorte que la pointe atteignit jusqu'au palais. Depuis ce temps, la rage lui fait sortir l'écume de la gueule avec tant d'abondance, qu'elle forme le fleuve *Vam*, ou le fleuve des vices. Mais il est dit qu'à la fin du monde ce monstre rompra ses chaînes.

Telle étoit la race de Loke. Quant à lui, après avoir long temps fatigué les dieux par ses fourberies, & par ses combats contre eux, ils se saisirent enfin de lui, & le traînèrent dans une caverne. Ils se saisirent aussi de ses fils, dont le premier changé en bête féroce, déchira & dévora son frère. Ses intestins servirent à faire des chaînes, avec lesquelles Loke fut lié à trois pierres aiguës, dont l'une lui pressoit les épaules, l'autre les côtes, & la troisième les jarrets ; & ces liens furent ensuite changés en chaînes de fer. Skada suspendit sur sa tête un serpent, dont le vénin lui tombe goutte à goutte sur le visage. Signie sa femme est assise à côté de lui, & reçoit ces gouttes dans un bassin qu'elle va vuider quand il est plein. Pendant cet intervalle, le venin tombe sur Loke ; ce qui le fait hurler & frémir avec tant de force, que c'est lui qui cause les tremblemens de terre. Il y restera jusqu'à la fin du monde ; mais alors il sera tué par Heimdal, l'huissier des dieux.

Tels étoient les dieux des anciens peuples du Nord. A l'égard des déesses, la principale étoit, comme on l'a déjà dit, *Frigga*, femme d'*Odin*. La seconde étoit *Saga*. Eira faisoit la fonction de

médecin des dieux. Gésione étoit vierge, & prenoit à son service toutes les filles chastes après leur mort. *Fylla*, qui étoit aussi vierge, portoit ses beaux cheveux flottans sur ses épaules; sa tête étoit ornée d'un ruban d'or; & elle étoit chargée de la toilette & de la chaussure de Frigga, dont elle étoit en même-temps la confidente, & qui n'avoit rien de caché pour elle. *Freya* étoit la plus illustre des déesses après Frigga. Elle avoit épousé Oder, dont elle avoit eu *Nossa*, fille si belle que l'on appelloit de son nom tout ce qui est beau & précieux. Oder l'avoit quittée pour voyager dans des contrées extrêmement éloignées. Freya depuis ce temps-là n'a cessé de pleurer, & ses larmes sont d'or pur. Elle avoit plusieurs noms, parce qu'étant allée chercher son mari dans plusieurs pays, chaque peuple lui a donné un nom différent. Elle portoit ordinairement une chaîne d'or. *Voyez* SIONA, qui est la septième déesse. *Lovna* étoit si favorable, si bonne, & répondoit si bien aux vœux des hommes, que par un pouvoir particulier qu'elle avoit reçu d'*Odin* & de Frigga, elle pouvoit réconcilier les amans les plus désunis. *Voyez* SYNIA, VARA, VERA. La douzième déesse se nommoit *Lyna*. Elle avoit la garde de ceux que Frigga vouloit délivrer de quelque péril.

Outre ces déesses, on comptoit encore *Snotra* (*Voyez* ce mot.); *Gna*, messagère de Frigga, qui avoit un cheval qui couroit dans les airs & sur les eaux. *Voyez* aussi PARQUES, VALKIRIES.

La cour des dieux se tenoit ordinairement sous un frêne, le plus grand de tous les arbres. Les branches couvroient la surface du monde; son sommet touche au plus haut des cieux. Il est soutenu sur trois grandes racines, dont une descend jusqu'au neuvième monde, ou aux enfers. Un aigle, dont l'œil perçant découvre tout, repose sur ses branches. Un écureuil y monte, & en descend sans cesse pour faire ses rapports. Plusieurs serpens attachés à son tronc, s'efforcent de le détruire; sous une autre racine, coule une fontaine où la sagesse est cachée. Dans une source voisine, qui est la fontaine des choses passées, trois vierges puisent continuellement une eau précieuse, dont elles arrosent le frêne. Cette eau entretient la beauté de son feuillage; & après avoir rafraîchi ses branches, elle retombe sur la terre, où elle forme la rosée dont les abeilles composent leur miel. Les trois vierges se tiennent toujours sous le frêne; ce sont elles qui dispensent les jours & les âges des hommes; chaque homme a la sienne, qui détermine la durée & les événemens de sa vie; mais les trois principales se nomment le *Passé*, le *Present* & l'*Avenir*. Voyez PARQUES.

On parlera au mot PONTIFEX des prêtres qui présidoient au culte de ces divinités.

Pour donner une idée plus exacte de la religion des anciens peuples du Nord, on va copier ici, d'après Mallet, un morceau de leurs anciennes poésies, qui contient l'histoire de la création du monde. « Dans l'aurore des siécles, y est-il dit, il n'y avoit ni mers, ni rivages, ni zéphirs rafraîchissans; on ne voyoit point de terre en bas, ni de ciel en haut; tout n'étoit qu'un vaste abîme sans herbes & sans semences. Le soleil n'avoit point de palais; les étoiles ne connoissoient pas leurs demeures; la lune ignoroit son pouvoir ».

« Alors il y avoit un monde lumineux, brûlant, enflammé du côté du Midi, & de ce monde s'écouloient sans cesse dans la lune, qui étoit au Septentrion, des torrens de feu étincelans, qui, s'éloignant de leurs sources, se congeloient en tombant dans l'abîme, & le remplissoient de scories & de glaces. Ainsi l'abîme se combla peu-à-peu; mais il y restoit au-dedans un air léger & immobile, & des vapeurs glacées qui s'en exhaloient sans cesse, jusqu'à ce qu'un souffle de chaleur étant venu du Midi, fondit ces vapeurs, & en forma des gouttes vivantes, d'où naquit le géant *Ymer*. On raconte que pendant qu'il dormoit, il se forma de sa sueur un mâle & une femelle, desquels est descendue la race des géants; race mauvaise & corrompue, aussi-bien qu'Ymer, son auteur. Il en naquit une meilleure, qui s'allia avec celle du géant Ymer; on appelloit celle-ci la famille de *Bor*, du nom du premier de cette famille, qui étoit père d'*Odin*. Les fils de *Bor* tuèrent le grand géant Ymer, & le sang coula de ses blessures avec une si grande abondance, qu'il causa une inondation générale où périrent tous les géants, à l'exception d'un seul qui s'étant sauvé sur une barque, échappa avec toute sa famille. Alors un nouveau monde se forma. Les fils de Bor, ou les dieux traînèrent le corps du géant dans l'abîme, & en fabriquèrent la terre. De son sang ils formèrent la mer & les fleuves, la terre de sa chair, les grandes montagnes de ses os, les rochers de ses dents, & des fragmens de ses os brisés. Ils firent de son crâne la voûte du ciel, qui est soutenue par quatre mains, nommées *Sud*, *Nord*, *Est* & *Ouest*. Ils y placèrent des flambeaux pour éclairer, & fixèrent à d'autres feux les espaces qu'ils devoient parcourir, les uns dans le ciel, les autres sous le ciel. Les jours furent distingués, & les années eurent leur nombre. Ils firent la terre ronde, & la ceignirent du profond Océan, sur les rivages duquel ils placèrent les géants. Un jour que les fils de Bor ou les dieux s'y promenoient, ils trouvèrent deux morceaux de bois flottans, qu'ils prirent, & dont ils formèrent l'homme & la femme. L'aîné des fils leur donna l'ame & la vie; le second, le mouvement & la science; le troisième lui fit présent de la parole, de l'ouie & de la vue; à quoi il

ajouta la beauté & les habillemens. C'est de cet homme & de cette femme, nommés *Askus* & *Embla*, qu'est descendue la race des hommes qui a eu la permission d'habiter la terre ».

Quant à la fin du monde, voici ce qu'en disent leurs livres sacrés : « Il viendra un temps, un âge barbare, un âge d'épée, où le crime infectera la terre, où les frères se souilleront du sang de leurs frères, où les fils seront les assassins de leurs pères, où l'inceste & l'adultère seront communs, où personne n'épargnera son ami. Bientôt un hiver désolant surviendra; la neige tombera des quatre coins du monde, les vents souffleront avec furie, la gelée durcira la terre. Trois hivers semblables se passeront sans qu'aucun été les tempère. Alors il arrivera des prodiges étonnans; alors les monstres rompront leurs chaînes & s'échapperont, le grand dragon se roulera dans l'Océan; & par ses mouvemens, la terre sera inondée, elle sera ébranlée; les rochers se heurteront : le loup *Fenris* déchaîné, ouvrira sa gueule énorme qui touche à la terre & au ciel; le feu sortira de ses yeux & de ses nazeaux; il dévorera le soleil, & le grand dragon qui le suit, vomira sur les eaux & dans les airs des torrens de venin. Dans cette confusion, les étoiles s'enfuiront, le ciel sera fendu, & l'armée des mauvais génies & des géans, conduite par leur prince, entrera pour attaquer les dieux. Mais *Heindal*, l'huissier des dieux, se leve, & fait résonner sa trompette bruyante; les dieux se réveillent & s'assemblent; le grand frêne agite ses branches; le ciel & la terre sont pleins d'effroi. Les dieux s'arment, les héros se rangent en bataille. *Odin* paroît revêtu de son casque d'or & de sa cuirasse resplendissante; son large cimetère est dans ses mains : il attaque le loup *Fenris*, il en est dévoré, & *Fenris* périt au même instant. Thor est étouffé dans les flots de venin que le dragon exhale en mourant. Le feu consume tout, & la flamme s'élève jusqu'au ciel. Mais bientôt après, une nouvelle terre sort du sein des flots, ornée de vertes prairies; les champs y produisent sans culture; les calamités y sont inconnues : un palais y est élevé plus brillant que le soleil, & couvert d'or : c'est là que les justes habiteront & se réjouiront pendant les siècles. Alors le *puissant*, le vaillant, *celui qui gouverne tout*, sort des demeures d'en haut pour rendre la justice divine; il prononce ses arrêts; il établit les sacrés destins qui dureront toujours. Il y a une demeure éloignée du soleil, dont les portes sont tournées vers le Nord : le poison y pleut par mille ouvertures; elle n'est composée que de cadavres de serpens; des torrens y coulent, dans lesquels sont les parjures, les assassins, & ceux qui séduisent les femmes mariées. Un dragon noir & ailé vole sans cesse autour, & dévore les corps des malheureux qui y sont renfermés ».

Suivant cette mythologie, il y avoit deux demeures différentes pour les bienheureux, & deux pour les coupables. La première étoit le palais d'*Odin*, nommé *Valhalla*. Ce dieu y recevoit tous ceux dont le sang avoit été versé dans les combats, depuis le commencement du monde, jusqu'à la révolution qui devoit être suivie d'une nouvelle création. Dans ce séjour, les héros ont tous les jours le plaisir de s'armer, de passer en revue, de se ranger en ordre de bataille, & de se tailler en pièces les uns les autres. Mais dès que l'heure du repas approche, ils vont à cheval, sans aucune blessure, dans la salle d'*Odin*, & se mettent à boire & à manger. Quoiqu'il y en ait un nombre infini, la chair d'un sanglier leur suffit à tous; chaque jour on le sert, & chaque jour il redevient entier. La bière & l'hydromel sont leur boisson; une chèvre seule, dont le lait est de l'excellent hydromel, en fournit assez pour enivrer tous les héros; leurs verres sont les cranes des ennemis qu'ils ont tués. *Odin* seul, assis à une table particulière, boit du vin pour toute nourriture. Une foule de vierges servent les héros à table, & remplissent leurs coupes à mesure qu'ils les vuident. Tel étoit l'heureux sort qui attendoit les peuples du Nord, & dont l'espérance les a rendus si ardens à la guerre, qu'ils ont conquis toute l'Europe.

La seconde demeure qui attendoit les bienheureux, étoit le palais couvert d'or, qui devoit renaître après la destruction du monde; c'est là que les héros devoient se réjouir éternellement après le renouvellement de toutes choses.

Il y avoit également deux lieux de supplices; le premier nommé *Niflheim* (c'est à-dire le séjour des scélérats), ne devoit durer que jusqu'au renouvellement du monde; & le second, qui lui succédoit pendant tous les siècles, se nommoit *Nastrond* (le rivage des morts), & l'on vient de voir, dans la description de la fin du monde, l'idée que s'en formoient les anciens peuples du Nord.

ODONTISME. L'*odontisme* faisoit partie de l'iambe, troisième partie du nome pythien, suivant Pollux.

ODORAMENTA, *ODORES*, } parfums, qui croissoient principalement dans l'Arabie. *Arabia odorum fertilitate nobilis regio*, dit Quinte-Curce (*Lib. V.* 16.). Les anciens s'en servoient dans les sacrifices, dans les théâtres, dans les festins, principalement dans les funérailles, pour garantir de la mauvaise odeur qui sortoit du cadavre, & ces parfums étoient portés sur des plats, par les parens & les amis du mort, qui marchoient après les joueurs de flûtes.

ODYSSÉE. L'*odyssée* est représentée sous la

figure d'une femme, coëffée d'un chapeau de voyageur, & appuyée sur un gouvernail de vaisseau, sur un vase d'argent, trouvé à Herculanum, représentant l'apothéose d'Homère. Dans la célèbre apothéose d'Homère, du palais Colonna, l'*odyssée* aussi personnifiée, s'appuie sur un *aplustre*, ornement de la pouppe des navires.

OE. *Voyez* Œ.

En général, *ae*, *œ*, sont séparés constamment dans toute la teneur de certains manuscrits, sans exception. Quoiqu'on trouve des *ae* conjoints sur de très-anciens marbres, il est si extraordinaire de n'en pas voir, même à la fin des lignes dans un manuscrit, qu'on peut regarder ce trait comme une marque de très-grande antiquité.

Les anciens écrivoient souvent cette diphtongue pour l'*e* simple, *proscœnium*, pour *proscenium*: ils la mettoient aussi à la place de l'*u*, selon Servius, *mœrorum* pour *murorum*. *Nam veteres pleraque eorum quæ nos per O dicimus, per Œ scribebant* (*in Aeneid. X.* 24.). C'est par la même raison, qu'à Rome, sur le pont Fabricius, on avoit écrit *cœravit*, pour *curavit*.

OEA, en Afrique C. A. O. A. F. *Colonia Aelia Oea*, ou *Oeensis Augusta Felix.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines, en l'honneur d'Antonin, selon Vaillant. Mais il a mal lu la vraie légende. CO. AE. CA. qui annonce *Aëlia Capitolina* (*Pellerin. M. I.* 278.).

ŒAGRE, fut l'époux de la muse Calliope, d'où naquit Orphée. *Voyez* ORPHEE.

ŒBALUS, fils de Télon, roi de Caprée, & de la nymphe Sébathis, fut un des alliés de Turnus contre les troyens.

ŒBALUS, roi de Sparte, épousa Gorgophone, fille de Persée, de laquelle il eut Tyndare, Hippocoon & Arène. Après sa mort, on lui consacra un monument héroïque. *Voyez* GORGOPHONE, TYNDARE.

ŒBOLUS fut père d'Hyacinthe.

ŒBOTAS, fut le premier des achéens qui se distingua à Olympie. Pausanias rapporte que ses compatriotes n'ayant honoré sa victoire d'aucun monument public, il en fut si indigné, qu'il fit des imprécations contre tous ceux qui disputeroient le prix après lui, & un dieu, dit-on, l'exauça. Les achéens s'en apperçurent enfin, lorsque, surpris de ce qu'aucun d'eux n'étoit couronné aux jeux olympiques, ils envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, pour en apprendre la raison. Alors ils firent ériger une statue à *Œbotas*, dans Olympie, & lui décernèrent plusieurs autres marques d'honneur.

Aussi-tôt après, Sostrate de Pelline fut proclamé vainqueur dans la classe de la jeunesse, & depuis ce temps-là, les achéens qui vouloient combattre aux jeux olympiques, commençoient d'abord par honorer *Œbotas* sur son tombeau, & couronnoient ensuite sa statue, lorsqu'ils étoient victorieux.

ŒCUS, οἶκος, *mot grec*, qui signifie *maison*; mais le mot latin se prend ordinairement pour une grande salle où l'on mangeoit. C'est dans ce sens que s'en sert Vitruve (*Lib. VI.*): *Ad meridiem verò spectantes œcos quadratos, tam amplâ magnitudine, ut faciliter in eis tricliniis quatuor statis ministrationum ludorumque, operis locus possit esse spatiosus.* Il y avoit aussi chez les grecs, de ces grands appartemens appellés *Œci*, qui étoient dans l'endroit le plus reculé de la maison, & où les dames demeuroient occupées à travailler à différens ouvrages des mains.

ŒDIPE, fils de Laïus roi de Thèbes, & de Jocaste. Ses crimes, ses malheurs & ceux de ses fils, étoient une suite de la fureur de Junon, contre les descendans de Cadmus. Laïus étoit fils de Labbacus, petit fils de Polydore; & Polydore étoit fils de Cadmus. Laïus en se mariant, fit demander à l'oracle de Delphes, si son mariage seroit heureux. L'oracle lui répondit que l'enfant qui en devoit naître, lui donneroit la mort; ce qui l'obligea de vivre avec la reine dans une grande réserve; mais s'étant un jour enivré, il la rendit mère. Quand elle fut accouchée, Laïus, l'esprit troublé de la prédiction, ordonna à un domestique affidé, d'aller exposer l'enfant dans un lieu désert, & de l'y faire périr. Celui-ci le porta sur le mont Cithéron, lui perça les pieds, & le suspendit à un arbre; ce qui fit donner à l'enfant le nom d'*Œdipe*. (Mot formé de πους, *pieds*, & de οἰδέω, je suis enflé). Par hasard, Phorbas, berger de Polybe, roi de Corinthe, conduisit en ce lieu son troupeau, & aux cris de l'enfant accourut, le détacha & l'emporta. La reine de Corinthe se le fit montrer, & comme elle n'avoit point d'enfant, elle adopta celui-ci, & prit soin de son éducation.

Quand *Œdipe* fut devenu grand, il voulut savoir de l'oracle qu'elle seroit sa destinée, & il en reçut cette réponse : « Les destins portent qu'*Œdipe* sera l'époux de sa mère; qu'il mettra au jour une race exécrable, & qu'il sera le meurtrier de son père. » Frappé de cette horrible prédiction, & voulant éviter de l'accomplir, il s'exila de Corinthe : réglant son voyage sur les astres, il prit la route de la Phocide. S'étant trouvé dans un chemin étroit qui menoit à Delphes, il ren-

contra Laïus, monté sur son char & escorté de cinq personnes seulement, qui ordonna avec hauteur à *Œdipe* de lui laisser le passage libre : ils en vinrent aux mains sans se connoître, & Laïus fut tué.

Œdipe arrivé à Thèbes, trouva cette ville dans la desolation des maux que lui faisoit le sphinx. Le vieux Créon, père de Jocaste, qui avoit repris le gouvernement après la mort de Laïus, fit publier dans toute la Grece, qu'il donneroit sa fille & sa couronne à celui qui affranchiroit Thèbes du honteux tribut qu'elle payoit au monstre. *Œdipe* s'offrit pour disputer contre le sphinx, le vainquit & le fit périr. *Voyez* SPHINX. Jocaste, qui étoit le prix de la victoire, devint sa femme, & lui donna quatre enfans, deux fils, Etéocle & Polynice; & deux filles, Antigone & Ismène.

Plusieurs années après, le royaume de Thèbes fut désolé par une peste très-cruelle : l'oracle, réfuge ordinaire des malheureux, est de nouveau consulté, & déclare que les thébains sont punis pour n'avoir pas vengé la mort de leur roi Laïus, & pour n'en avoir pas même recherché les auteurs Ce fut par toutes les perquisitions qu'*Œdipe* fit faire pour découvrir cet assassin, qu'il dévoila enfin le mystère de sa naissance, se reconnut l'auteur du parricide & coupable de l'inceste. « Hé bien ! destins affreux, vous voici dévoilés, s'écrie-t-il ! (Dans l'acte quatrième de l'*Œdipe de* Sophocle.) je suis donc né de ceux dont jamais je n'aurois dû naître ; je suis l'époux de celle que la nature me défendoit d'épouser : j'ai donné la mort à celui à qui je devois le jour...... Mon sort est accompli. O soleil, je t'ai vu pour la dernière fois ». En effet, après avoir vu Jocaste, qui venoit de s'ôter la vie, il s'arracha les yeux de désespoir, & se fit conduire par sa fille Antigone, dans l'Attique, où il ne cessa de déplorer ses malheurs. Quoique la volonté qui fait le crime, n'eût aucune part dans les horreurs de sa vie, les poëtes ne laissent pas de le placer dans le Tartare avec Ixion, Tantale, Sisyphe, les Danaïdes & tous ces fameux criminels de la fable. *Voyez* ANTIGONE, ETEOCLE, JOCASTE, LAIUS.

Telle est l'histoire d'*Œdipe*, suivant Sophocle, qui pour mieux inspirer la terreur, la pitié, & les autres grands mouvemens du théâtre, a ajouté plusieurs circonstances à l'histoire véritable de ce malheureux prince. Car, selon Homère & Pausanias, qui citent d'anciens auteurs, *Œdipe* épousa véritablement sa mère, mais il n'en eut point d'enfans, parce que Jocaste se tua aussitôt qu'elle se fut reconnue mère de son époux ; l'inceste n'eut point de suite, & les dieux, dit Homère, abolirent bientôt le souvenir de ce malheur. *Œdipe*, après la mort de Jocaste, épousa Euriganaée, mère de quatre enfans, régna à Thèbes avec elle, & y finit ses jours. Il est vrai qu'on montroit son tombeau à Athènes, dit Pausanias, mais il falloit que ses os y eussent dans la suite été portés de Thèbes : car, ajoute-t-il, ce que Sophocle a imaginé de la mort d'*Œdipe*, me paroît peu croyable.

Mais ne nous plaignons pas des imaginations du poëte tragique, puisqu'elles ont fait naitre la plus belle & la plus touchante tragédie qui ait paru sur le théâtre des anciens ; & depuis Sophocle, tous les poëtes tragiques qui ont traité ce sujet, ont suivi la même tradition. Euripide a fait aussi un *Œdipe ;* mais il ne nous en reste que des fragmens qui ne suffisent pas pour le faire connoître. Sénèque a suivi, ou a prétendu suivre Sophocle dans la conduite de son *Œdipe*.

Sophocle a donné un second *Œdipe*, sous le titre d'*Œdipe à Colonne ;* c'est la suite de l'histoire de ce malheureux prince. *Œdipe* aveugle, exilé de son pays, & contraint d'errer de contrée en contrée, alla par hasard vers Athènes ; conduit par ses deux filles, il s'arrêta à un lieu nommé *Colonne*, près du temple des euménides. Là, il se ressouvint d'un oracle que lui avoit rendu Apollon, qu'il y mourroit, & que son tombeau seroit un gage de la victoire, pour le peuple d'Athènes, sur tous ses ennemis, particulièrement sur les thébains, s'ils osoient l'attaquer. Il démanda donc un asyle aux athéniens. Thésée, roi d'Athènes, vint lui offrir tout son pouvoir pour appui, & ses états pour retraite. Dans ces entrefaites, arrive Créon, à la tête des thébains, qui redemande *Œdipe*, & qui le supplie d'oublier tout ce qui s'étoit passé, de revenir à Thèbes, & de dérober l'opprobre de leur famille aux regards de toute la Grèce. *Œdipe* se doutant bien que ce n'est qu'un artifice de Créon, qui veut lui ôter la protection des athéniens, pour le réléguer dans une terre inconnue, rejette ses offres, & a recours à Thésée pour s'opposer à la violence que les thébains veulent lui faire. Délivré de leurs mains, il entend un grand coup de tonnerre. *Œdipe*, en homme inspiré, regarde ce bruit comme un augure de sa mort prochaine, il annonce à Thésée, avec un air prophétique, que les dieux l'appellent par la voix des foudres & des vents. Il va, dit-il, marcher sans guide, tout aveugle qu'il est, vers le lieu où il doit expirer. « Je sens que les » dieux & les destins me pressent d'arriver au lieu » marqué ; partons, & mettons bas toute crainte. » Suivez-moi, mes filles ; car je vous servirai de » guide, comme vous avez été le mien jusqu'à ce » jour....... Qu'on me laisse...... Qu'on ne » m'approche pas....... Seul, je trouverai l'en- » droit où la terre doit m'ouvrir son sein....... » C'est par-là, suivez-moi. Mercure & la déesse » des enfers sont mes conducteurs....... O lu- » mière du jour, qui m'es désormais devenue » invisible, je te quitte pour aller aux enfers ». *Œdipe*, arrivé près d'un précipice, dans un che-

min partagé en diverses routes, s'asseoit sur un siége de pierre, met bas ses vêtemens de deuil; & après s'être purifié, se revêt d'une robe telle qu'on en donnoit aux morts, fait appeller Thésée, à qui il recommande ses deux filles, qu'il fait éloigner de lui; la terre tremble & s'entr'ouvre doucement, pour recevoir *Œdipe*, sans violence & sans douleur, en présence de Thésée, qui seul a le secret du genre de sa mort & du lieu de son tombeau. C'est ainsi que Sophocle fait mourir son héros dans l'*Œdipe* à Colonne.

On voit *Œdipe* & ses deux fils chassés de Thèbes, sur un fragment de sarcophage, au palais Rondinini à Rome, & publié par Winckelmann dans ses *Monumenti inediti*, *n*°. 103.

La villa Albani a acquis de la villa Altieri, & elle conserve encore un morceau des peintures antiques tirées du tombeau de la famille des Nasons, avec plusieurs autres peintures gravées par Pietre Sante Bartoli. Ce morceau représente *Œdipe* avec le sphinx. On croyoit assez généralement que toutes ces peintures étoient détruites, opinion que Wrigt a adoptée comme les autres. Dans la partie supérieure de ce tableau, on voit un homme & un âne que Bartoli a supprimés dans sa gravure comme des hors-d'œuvre, & cet âne cependant est ce qui mérite plus d'attention dans la composition. La fable nous apprend qu'*Œdipe* prit le sphinx, après qu'il se fut précipité du rocher, & le chargea sur un âne. C'est ainsi qu'il arriva à Thèbes, portant avec lui la preuve de la solution de l'énigme (*Tzetz. schol. lycoph. v.* 7.).

Une urne d'albâtre du museum Pio-Clémentin représente *Œdipe* tuant Laïus qui a refusé le passage à son char. La furie qui est au pied de cet infortuné parricide, selon l'usage des étrusques, a fait trouver dans ce sujet une guerre d'amazones, tandis que Passéri a cru y voir Œnomaüs tué par Pélops.

On trouve dans la collection des pierres gravées de Stosch plusieurs gravures d'*Œdipe* & du sphinx.

Sur une pâte antique, on voit *Œdipe* qui tue son père Laïus, derrière lequel est placée une colonne surmontée d'un sphinx.

Sur une pâte de verre, on voit un sphinx, un pied de devant sur une tête de mort. L'original de cette pâte étoit dans le cabinet du marquis Riccardi à Florence. Un grand sphinx de marbre dans la villa Negroni à Rome, pose son pied droit sur une tête de bœuf.

Sur une pâte antique, on voit le sphinx terrassant un homme qui n'a pas sçu donner l'explication de l'énigme.

Sur une pâte de verre, paroît le sphinx qui tient un homme entre ses pieds, & se prépare à le dévorer. Cette gravure est semblable à une pierre gravée publiée par (*Dactyl. p.* 11. *n.* 527.) Gorlée. Selon (*Sept. contr. theb. v.* 547.) Eschyle, le même sujet étoit représenté sur le bouclier de Parthenopée, un des sept héros de l'expédition contre Thèbes.

Sur une agate-onyx, paroît *Œdipe*, une pique entre ses bras, debout devant le sphinx qui est sur un rocher.

Sur une pâte antique, le même sujet, où il semble qu'au pied du rocher il y ait une tête de mort.

Sur une sardoine, paroît *Œdipe*, l'épée au côté, devant le sphinx qui est sur un rocher. La gravure est de la plus haute antiquité.

Sur une pâte antique, *Œdipe* égorge le sphinx.

ŒDIPODIA, fontaine d'Œdipe. Elle étoit près de Thèbes. Plutarque raconte que Sylla y fit dresser un théatre pour donner des jeux de musique, & célébrer une victoire qu'il venoit de remporter. Pausanias dit qu'elle eut ce nom, parce qu'*Œdipe* s'y lava pour se purifier du meurtre de Laïus. (*D. J.*)

ŒIL & YEUX. Chez les grecs & les romains ce fut un acte de religion de fermer les *yeux* des mourants, & cet acte regardoit les plus proches. Les femmes rendoient ce triste devoir à leurs maris (*Odyss.* Ω. 298. Ovide dit aussi (*Trist. eleg.* 4. 3. 43.) à son épouse :

Supremoque die notum spectantia cœlum

Texissent digiti lumina nostra tui.

Les époux à leurs femmes (*Ovid. heroid.* 10. 119.) :

Ergo nec lacrymas matris moritura videbo ?

Nec mea qui digitis lumina condat, erit ?

Les pères & mères à leurs enfans (*Iliad.* Λ. 452.). Lucain (3. 732.) dit :

Ille caput labens, & jam languentia colla,

Viso patre, levat ; vox fauces nulla solutas

Prosequitur ; tacito tantùm petit oscula vultu,

Invitatque patris claudenda ad lumina dextram.

Les enfans à leurs pères & mères (*Albinov. ad Liv. n.* 157. & 93.), & les frères l'un à l'autre :

Atque utinam Drusi manus altera, & altera fratris

Formarent oculos, comprimerentque meos.

. . . .

Lumina cærulea jamjamque natantia morte,
Lumina fraternas jam ſubitura manus.

On ouvroit les *yeux* des morts, après les avoir placés ſur les bûchers, parce qu'on ne les avoit fermés qu'à l'inſtant du trépas, afin que les *yeux* des mourans ne fuſſent pas vus par des hommes à ce fatal moment. C'eſt Pline (*Lib. II.* 37.) qui nous donne cette raiſon : *Morientibus oculos operire, rurſuſque in rogo patefacere quiritum magno ritu ſacrum eſt ; ita more condito, ut neque ab homine ſupremum ſpectari fas ſit, & cœlo non oſtendi nefas.*

On juroit par les *yeux*. Voyez JUREMENT.

L'explication de quelques pierres égyptiennes de Stoſch, développera les opinions des égyptiens ſur l'*œil* & ſur les hiéroglyphes, dans leſquels il entroit. On y voit un fragment de Jade, ou pierre Néphretique, avec des caractères hiéroglyphiques, entre leſquels on diſtingue l'orbite d'un *œil*, qui ſe rencontre fréquemment ſur les obéliſques; on voit le même hiéroglyphe pluſieurs fois répété ſur les baſes de deux lions, qui ſont à la fontaine *Felice* à Rome, & ſur celles des deux ſphinx dans la *villa Borghèſe.*

L'*œil* étoit (*Diod. Sic. lib. I, p.* 10. *a Plutarch. de Is. & Oſir., p.* 355. *a. Macrob. Satur. lib. I, c.* 21 *p.* 248. *Euſeb. Præpar. Evangel. lib. I, p.* 18. *lib. XI.*) le ſymbole d'Oſiris, le dieu à pluſieurs yeux; & ſignifioit la providence. Les égyptiens (*Clem. Alex. Strom. lib. V p.* 671, *l.* 1, *lib. VII, p.* 853. *l.* 1.) conſacroient dans les temples de leurs dieux des yeux travaillés de matière précieuſe, pour marquer que dieu voit tout, & qu'il eſt tout *œil, deus totus viſus*, comme dit (*Hiſt. nat. lib. I, c.* 7.) Pline.

Les romains nous ont laiſſé des lacrimatoires, ſur leſquels on trouve l'empreinte de l'orbite d'un *œil*, & quelquefois des deux yeux. *Fulvius Urſinus* a fait deſſiner quelques-uns de ces monumens, & l'on en peut voir les deſſins dans la bibliothèque du Vatican.

On voit ſur un lapis lazuli, taillé en forme de ſcarabée, un *œil* avec ſes ſourcils, au-deſſous duquel ſont attachées une aîle de l'oiſeau, nommé *Avis numidica*, & une main qui ſort de l'orbite de l'*œil.*

Nous avons vu ce que ſignifioit l'*œil* chez les égyptiens; Clément d'Alexandrie nous apprend que l'aîle indiquoit (*Strom. lib. V, p.* 668. *l.* 1.) la viteſſe & la préſence d'eſprit; & quant à la main, elle peut repréſenter ici l'action qui réſulte de la conception de l'eſprit, comme l'effet qui vient de la cauſe. Kircher (*Œdip. Aegypt. tom. III.*) parle d'une momie, ſur laquelle ſe trouve un *œil* peint comme celui que nous offre la pierre dont nous parlons, & l'on voit auſſi l'*œil* avec ſes ſourcils ſur l'obéliſque barberin au-deſſous de ſa pointe. Au reſte, on ne trouve dans tout ceci aucune reſſemblance avec le prétendu *Phallus Oculatus*, dont Schaw, qui a ſuivi l'opinion de (*Ibid.*, *t. II. p.* 165.) Kircher, a parlé après cet auteur; (*Tab. Iſiac. p.* 31. 32.) Pignorius pour appuyer ce ſentiment, parle d'une pierre gravée qu'il n'a jamais vue, toutefois l'inſpection de celle-ci, & la confrontation que l'on a faite avec pluſieurs autres monumens, ſont d'un bien plus grand poids que toute ſon érudition. En effet, les ſourcils qui ſont dans nos pierres la même inflexion & le même contour que dans la nature, ſont tirés chez Pignorius en ligne droite; & dans l'endroit où il voit la forme des teſticules, on diſtingue ici une aîle longue & trop bien caractériſée, pour qu'on puiſſe s'y méprendre. On convient cependant que le Phallus étoit auſſi un (*Diod. Sic. lib. I, p.* 19. *D. Plutarch. loc. cit. p.* 285. *B. Euſeb. l. c. lib. I. p.* 30. *l.* 26 *& lib. II, p.* 32. *l.* 10.) ſymbole d'Oſiris.

Sur un jaſpe verd, on voit un *œil* avec ſes ſourcils, de l'orbite duquel il ſort un objet inconnu formé en coin, & reſſemblant à un reſſort qui y eſt attaché. L'*œil* travaillé de cette manière, ſe voit ſur la tête d'une (*Tab. Iſiac in Pignor. tit. S.*) figure de la table Iſiaque, où une autre figure le porte ſur la main. Ce qui eſt gravé ſur une (*Recueil d'antiq. tom. II. pl.* 10. *n.* 3.) pierre de M. le comte de *Caylus*, qui croit y voir la proue d'un vaiſſeau, ou une machine de guerre reſſemblant à cet *œil.*

Nous trouvons le même *œil* ſur l'obéliſque barberin vers ſa pointe, au-deſſus des préſens que l'on offre à un roi aſſis. Au ſurplus, notre *œil* eſt entouré d'un ſerpent, qui mordant ſa queue, paroît avoir été le ſymbole de l'éternité chez les égyptiens, comme il l'étoit chez grecs; le mot ἐνιαυτὸς, l'année (*Plato. Cratyl p.* 410.) ſignifie une choſe qui retourne en ſoi-même. —On voit encore dans la même collection ſur une priſme d'émeraude, taillé en ſcarabée, un *œil* formé de la même manière.

« Les *yeux*, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art liv. IV. c.* 4.), ſont une partie plus eſſentielle encore de la beauté que le front. Dans l'art il faut les conſidérer plus d'après leur forme, que d'après leur couleur; parce que ce n'eſt pas dans la couleur, mais dans la forme que réſide la belle conformation, à laquelle la couleur variée de l'iris ne change rien. Quant à la forme des *yeux* en général, il eſt inutile de dire que les grands *yeux* ſont plus beau que les petits; je ne répéterai pas non plus ce que d'autres ont obſervé (*Exc. de*

l'ant. Constant. p. 127. *A.*), que le mot βοωπις, par lequel Homère caractérise la beauté des *yeux*, ne désigne pas des *yeux* de bœufs, & que la syllabe BO, considérée comme une syllabe additionnelle, désigne selon les grammairiens, une grandeur, tant ici que dans plusieurs autres mots, composés de cette particule. De-là le scholiaste d'Homère traduit βοωπις par μελανοφθαλμος, avec des yeux noirs, & καλη το προσωπον, d'une belle figure (*Schol. Il. Pv. v.* 50.). L'on peut consulter sur cette matière les recherches du savant Martorelli dans ses antiquités napolitaines. (*Martorelli Antich. Napol. Vol. XI. degli Euboici, p.* 107.) ».

« Aux têtes idéales, les *yeux* sont toujours plus enfoncés qu'ils ne le sont en général dans la nature, ce qui donne plus de saillie à l'os des sourcils. Il est vrai que des *yeux* enfoncés ne sont pas un caractère de beauté, & ne donne pas un air ouvert à la physionomie; mais dans les grandes figures, placées à une certaine distance de la vue, les *yeux* auroient peu d'effet sans cet enfoncement, attendu que le globe de l'*œil* est presque toujours lisse. Ainsi, l'art s'écartant ici de la nature, a eu recours aux cavités & aux éminences, pour produire plus de jour & d'ombre, artifice par lequel les *yeux*, qui auroient été sans cela dénués d'expression & comme morts, gagnent plus de vivacité & d'activité. L'art, en adoptant cette forme des *yeux*, en fit presque une règle générale, même pour les petites figures: car aux têtes des médailles, on voit les *yeux* avec les mêmes enfoncemens. C'est sur les médailles qu'on commença à indiquer la lumière de l'*œil*, comme l'appellent les artistes, par un point élevé sur la prunelle, & cela avant le temps de Phidias, ainsi que nous le voyons par les médailles de Gélon & d'Hiéron, roi de Syracuse. Il paroit que c'est d'après ces principes & dans les mêmes vues, qu'on a mis des *yeux* d'une autre matière aux têtes sculptées par les sculpteurs égyptiens ».

« C'est ainsi que la beauté des *yeux* étoit déterminée en général. Sans s'écarter de cette forme, ils ne laissoient pas de différer dans les têtes des divinités, de sorte que les *yeux* en sont des traits caractéristiques. Dans les têtes de Jupiter, d'Apollon & de Junon, la coupe de l'*œil* est grande & arrondie; elle est plus étroite qu'à l'ordinaire dans sa longueur, pour donner plus de majesté à l'arc qui le couronne. Pallas a pareillement de grands *yeux*, mais elle a les paupières baissées, pour donner à son regard un air virginal. Vénus au contraire a les *yeux* petits, & la paupière inférieure tirée en haut, qui caractérise cette grace & cette langueur, que les grecs nomment υγρον. Ce sont des *yeux* de cette nature qui distinguent Vénus-Uranie de Junon. De là vient que ceux qui n'ont pas fait cette observation, ont pris la Vénus-céleste pour Junon; d'autant plus qu'elles sont toutes deux ceintes du diadême. Plusieurs artistes modernes, voulant sans doute surpasser les anciens dans cette partie, ont imaginé de rendre le βοωπις d'Homère, dont nous venons de parler, en donnant beaucoup de saillie au globe de l'*œil*, qui déborde son orbite. C'est avec de pareils *yeux* que s'offre la tête moderne de la prétendue Cléopâtre, dans la villa Médicis: les *yeux* de cette tête ressemblent fort à ceux des personnes étranglées. Cependant un sculpteur de nos jours, paroit avoir pris pour modèle ces mêmes *yeux* dans la statue de la vierge Marie, exposée à l'église de S. *Carlo al Corso* à Rome ».

« Les anciens paroissent avoir dévoilé tous les mystères de la beauté, jusqu'au jeu des paupières: car l'expression ελικοβλεφαρος chez Hésiode, semble désigner une forme particulière de paupières. La foule des grammairiens postérieurs interprête ce mot d'une manière vague & diffuse par καλλιβλεφαρος, c'est-à-dire, avec de belles paupières. Tandis que le scholiaste d'Hésiode, qui pénètre le sens caché de cette expression, nous apprend qu'elle caractérise des *yeux* dont les paupières ont un mouvement ondoyant que le poëte compare au jeune ceps de la vigne (*Struys, voyages. T. II. p.* 75.). En effet, nous trouvons de la justesse dans cette comparaison, lorsque nous considérons les douces inflexions des belles paupières, qui se manifestent singulièrement aux têtes idéales du premier rang, tel qu'à celles d'Apollon, de Niobé, & sur-tout de Vénus. Aux têtes colossales, comme à celle de la Junon de la villa Ludovisi, cette courbe circulaire est encore plus distincte & plus sensible. Aux têtes de bronze du cabinet d'Herculanum, les bords des paupières nous offrent des indices que les poils qui les composent, βλεφαριδες, n'y ont pas été pratiqués avec l'outil. *Voyez* SOURCILS ».

Caylus (*Rec. d'antiq. I, pag.* 30.) dit: « Les deux figures d'Harpocrate que j'ai fait graver, nous apprennent que les égyptiens ont donné l'exemple aux autres peuples, de mettre aux figures de bronze des *yeux* d'une autre matière que celle qu'ils employoient pour la figure même. Celle du n°. 1 paroît encore avec les *yeux* d'argent, l'autre a perdu ceux qu'elle avoit. J'avoue que cet usage, qui n'a rien de naturel ni d'agréable, m'a toujours révolté, & que je ne puis comprendre le motif qui l'a fait recevoir. Est-ce magnificence? elle est déplacé. Est-ce un goût de singularité? il est mauvais. Il faut convenir que la mode & l'habitude ont une force inexprimable, & qu'elles ont exercé dans tous les temps un empire trop absolu sur l'esprit des hommes; car enfin, les égyptiens eux-mêmes n'ont pû y résister. Comment ces peuples qui voyoient si juste, &

& dont la façon de penser étoit si grande & si distinguée, ont-ils soutenu avec quelque plaisir la vue d'un ornement superflu, qu'un meilleur examen auroit dû leur faire rejetter comme tout-à-fait hors d'œuvre? Ne devoient-ils pas sentir que quelque peu d'étendue qu'eût cette addition, elle tranchoit avec le reste de la figure, & en interrompoit totalement l'accord? & ce qui produisoit encore un effet plus mauvais, c'est que par son brillant, cette petite portion d'or ou d'argent, attiroit les regards, & empêchoit de remarquer l'ordre & la proportion qui étoit entre les parties, dont le juste rapport devoit faire toute la beauté ».

« J'ai vu quelques figures égyptiennes, dont les *yeux* étoient d'or; à la vérité, la couleur basanée des habitans de l'Egypte, donnant plus d'éclat au blanc de leurs *yeux*, pouvoit autoriser l'usage que je viens de blâmer; mais le reproche subsiste en entier pour les étrusques, pour les grecs & pour les romains. Cependant, quoique j'aie vu peu de bronzes grecs avec cette prétendue parure, Pausanias nous assure non-seulement le fait, mais il dit de plus, que les grecs donnoient encore des ongles d'argent à leurs figures. Quoi qu'il en soit, les romains, qui les ont servilement imités dans les arts, ont abusé de cet usage; ils ont même poussé le ridicule jusqu'à mettre des prunelles de rubis ou d'émeraude à des statues, & à placer des pierres ou des verres de couleur, pour former les *yeux* de plusieurs animaux représentés même en marbre ».

« Ce singe, dit il encore (*Rec. d'Antiq.* 3. *pl.* 6. *n.* 2. 3.), a des *yeux* de verre, imitant parfaitement l'agate-onyx de deux couleurs, & par conséquent les prunelles. Cette imitation de la nature est si grande par rapport à la pierre, que j'ai été obligé de les faire toucher par un lapidaire, pour m'assurer que ces yeux n'étoient point d'agate. Au reste, ils sont placés avec une justesse & une égalité merveilleuses, & l'on ne peut douter qu'ils ne soient collés; car il eût été impossible d'établir assez solidement un métal pour les sertir. Ces travaux recherchés dans les ouvrages des égyptiens, ces connoissances particulières, cette exécution complette pour des siècles si reculés, doivent exciter notre admiration, & étendre nos idées sur l'antiquité des arts, dont plusieurs parties ont été, en différens temps, perdues & retrouvées ».

Winckelmann auroit cru omettre quelque chose d'essentiel, en décrivant la partie mécanique de la sculpture des anciens (*Hist. de l'art. liv. IV. ch.* 7.), s'il eût passé sous silence les *yeux* incrustés qui se trouvent à plusieurs têtes de marbre ou de bronze. « Je ne parle pas, dit il, des *yeux* d'argent mis aux petites figures de bronze, dont le cabinet d'Herculanum nous offre des exemples divers, ni des pierres fines incrustées dans la prunelle de quelques têtes de bronze, pour imiter la couleur de l'Iris, ainsi qu'on nous l'apprend de la Pallas de Phidias en ébène (*Plat. hipp. maj. p.* 349. *l.* 7.), & d'une autre Pallas, du temple de Vulcain à Athènes, figure qui avoit des *yeux* bleus (*Pausan.* Γλαυκȣς τȣς οφθαλμȣς.). Sans vouloir rapporter ce que d'autres ont déjà remarqué, mon observation se bornera aux prunelles incrustées faites d'un marbre très-blanc & très-tendre, qu'on appelle en Italie *palombino.* Ces prunelles furent quelquefois mises séparément, comme on peut le voir à une belle tête de femme, chez le sculpteur Cavaceppi à Rome. En regardant dans le creux des *yeux*, on remarque des trous pratiqués avec le trépan. Ces *yeux* de rapport furent donnés non-seulement aux dieux, mais aussi à d'autres personnages. Ce fait est constaté par un passage de Plutarque, qui rapporte qu'avant la bataille de Leuctre les *yeux* tombèrent de la statue d'un Hiéron de Sparte; ce qui fut interprété comme un présage sinistre, & en effet Hiéron y perdit la vie (*Plutarch.* περὶ τȣ μη χραν εμμετρ. τον Ποδ. *p.* 707. *l.* 27.). Ce qui prouve encore mieux cette pratique des anciens, ce sont différentes têtes du cabinet d'Herculanum; on y voit non-seulement le plus grand des deux bustes d'Hercule avec des *yeux* semblables, mais aussi une tête plus petite d'un jeune homme inconnu, ainsi qu'un buste de femme, & celui qu'ils ont nommé sans raison une tête de Sénèque. Ces bustes sont ceux qui ont été publiés. On a découvert ensuite une tête avec de pareils *yeux*. Sur le terme de marbre qui portoit cette tête, étoit sculpté le nom suivant: CN. NORBANI. SORICIS ».

« La tête colossale de l'Antinoüs de Mondragoné, près de Frescati, tête de la plus haute beauté, fait voir une espèce particulière de ces *yeux*, ainsi que la muse du palais Barberini, plus grande que le naturel. A la tête de cet Antinoüs, la prunelle est faite de palombino; & sous le bord des paupières, ainsi qu'aux points lacrimaux, il est resté la trace d'une plaque d'argent très-mince, qui servoit, selon toute apparence, à revêtir entièrement la prunelle, avant qu'on eût mis celle qui existe aujourd'hui. L'objet qu'on se proposoit étoit d'imiter, par l'éclat de l'argent, la vraie couleur de cette tunique brillante & blanche qu'on appelle *la cornée.* Cette plaque d'argent est découpée tout autour, depuis le devant de la prunelle jusqu'au cercle de l'iris. Au centre de cette partie colorée de l'*œil*, il y a un trou encore plus profond, tant pour marquer l'iris, que pour indiquer la prunelle; ce qu'on aura fait avec deux différentes pierres précieuses, afin de représenter les différentes couleurs de l'*œil.* C'est de la même façon qu'ont été incrustés les *yeux* de la muse du palais Barberini, ainsi que nous en pouvons juger par la bor-

dure d'argent qui règne autour de ses paupières ».

Œil à la proue des navires.

Les anciens plaçoient ordinairement un *œil* de chaque côté de la proue des vaisseaux au-dessus de l'éperon. On le voit à la barque égyptienne, qui porte le soleil & la lune, sur un vase peint du Vatican, publié par Winckelmann dans ses *Monumenti inediti*; aux proues de la colonne rostrale de Duillius au Capitole; aux six proues de la frise placée jadis à Saint-Laurent, hors des murs, & aujourd'hui dans le museum du Capitole; sur une proue d'une médaille de Syracuse; sur une semblable de Demetrius, roi de Syrie; sur trois proues des médailles de Pompée; sur une proue de la colonne trajanne; sur un navire peint d'Herculanum, &c. Cet *œil*, dont aucun écrivain n'a déterminé l'usage, étoit mis à la proue, qui représentoit la tête d'un poisson, dont un navire formoit le corps, pour completter la représentation de cette tête.

OEN. *Voyez* Oanès.

ŒNÉE, roi de Calidon, de la famille des Eloïdes. Il étoit fils de Parthaon, & sa mère se nommoit Euryte. Il épousa Althée, de la ville de Pleurone, voisine de Calidon, & en eut plusieurs enfans, Méléagre, Oxée, Tircé, Déjanire qui épousa Hercule, & Gorgé qui fut mariée à Andromédon. Il devoit, selon Ovide, en avoir eu plusieurs autres, puisque ce poëte dit que les sœurs de Méléagre furent changées en oiseaux. *Voyez* Méléagrides.

Les plus célèbres furent *Méléagre* & *Déjanire*. Il épousa en secondes noces Péribée, dont il eut Tidée, père de Diomède. Dans sa vieillesse, il fut détrôné par les enfans d'Agrius, & rétabli par son petit-fils Diomède. Mais il abandonna volontairement l'administration à son gendre Andromédon, pour se retirer à Argos.

Ayant été tué dans une embuscade que lui dressèrent ses neveux, son corps fut transporté dans l'Argolide, où Diomède lui rendit tous les honneurs possibles, comme à son aïeul paternel; & pour conserver sa mémoire, il voulut que le lieu où ce prince avoit été inhumé, fût appellé *Œnée*. *Voyez* Althée, Atalante, Diomède, Méleagre, Tidée.

Œnée, second fils de Céphale, succéda à son grand-père Déjonée, au royaume de la Phocide.

ŒNÉIDE, nymphe aimée de Jupiter, qui la rendit mère de Pan, selon un ancien poëte.

ŒNIADÆ, dans l'Acarnanie. ΟΙΝΙΑΔΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est le bœuf à tête humaine, vu à mi-corps.

ŒNISTÉRIES (Les), ou la fête du vin se célébroit à Athènes par les jeunes gens près d'entrer dans l'adolescence, avant de couper la première fois leur barbe & leurs cheveux. Ils apportoient au temple d'Hercule une certaine mesure de vin, en faisoient des libations; & en offroient à boire aux assistans. Hesichius & Pollux font mention de cette fête qui a pris son nom du vin, en grec οἶνος.

ŒNO, une des filles d'Anius & de Doripe. *Voyez* Anius.

ŒNOÉ, reine des pygmées, changée en grue. *Voyez* Pygas.

Œnoé, ville de l'Attique située sur une rivière dont les habitans arrêtèrent le cours pour conduire ses eaux sur leurs terres, afin de leur procurer une grande fertilité. Bien loin d'en tirer aucun avantage, ces eaux gâtèrent entièrement leurs campagnes par les ravins qu'elles y creusèrent, ce qui rendit le pays incapable d'être cultivé; d'où vint le proverbe *Fosse d'Œnoë*, usité chez les grecs, qui l'appliquoient à ceux qui s'attiroient un malheur, par cela même qu'ils croyoient leur devoir être avantageux.

ŒNOMANTIE, OINOMANTIE, } mot formé de οἶνος, *vin*, & de μαντεία, *divination*. C'étoit une divination pratiquée par le moyen du vin destiné aux libations. On en observoit la couleur & le mouvement, pour en tirer des présages. Virgile en fait mention dans l'Enéide (*Lib. IV. v.* 453.):

Vidit thuricremis cùm dona imponeret aris,

(Horrendum dictu) latices nigrescere sacros,

Fusaque in obscœnum se vertere vina cruorem.

Dans le Thieste de Sénèque, on trouve un présage d'*œnomantie* de la seconde espèce:

Admotus ipsis Bacchus à labris fugit,

Circaque dictus ore decepto effluit.

Les perses étoient fort attachés à cette divination.

ŒNOMAUS, roi de Pise que la fable & les poëtes font fils de Mars & d'Harpine, & que je crois plutôt fils d'Alxion, dit Pausanias, fut pére d'une très-belle fille, nommée *Hippodamie.* Il ne vouloit pas la marier, effrayé par un oracle qui lui avoit prédit qu'il seroit tué par son gendre. Pour écarter une foule d'amans qui l'obsédoient, il leur proposa à tous une condition fort dure, promettant la princesse à celui qui le surpasseroit à la course, ajoutant qu'il tueroit tous ceux sur qui il auroit l'avantage. L'amant devoit courir le premier, & le roi, l'épée à la main, le poursuivoit. Pindare & Pausanias en nomment dix-huit à qui il en coûta la vie, Acrias; Alcathoüs, fils de Parthaon; Aristomaque; Capérus; Chalcodon; Cronius; Crotalus; Ejonée, petit-fils d'Eole; Eolius; Euritheus, petit-fils d'Athamas; Euryalus; Eurymaque; Lasius; Lycurgue; Marmax; Pélagon; Prias, & Tricolonus, fils de Lycaon. Ils eurent tous la même destinée; vaincus à la course, ils furent immolés à la cruauté du vainqueur. *Œnomaüs*, pour tout honneur, se contentoit de les faire enterrer les uns après les autres sur quelqu'éminence; mais Pélops les honora ensuite d'un magnifique tombeau, ce qu'il fit autant pour la gloire d'Hippodamie que pour la leur. Peut-être aussi ne fut-il pas fâché de laisser un monument de la victoire qu'il avoit remportée sur un prince fameux lui même par tant de victoires. Pélops, tant qu'il régna à Pise, alloit chaque année les honorer sur leur tombeau.

Œnomaüs fut vaincu par Pélops, & mourut de sa chûte. *Voyez* HIPPODAMIE, MIRTIL, PÉLOPS, TARAXIPPUS.

L'infortune d'*Œnomaüs* est représentée sur un bas-relief de M. Braschi, & publiée par M. Guattani dans son journal d'Antiquités, l'an 1785. Il est étendu à terre, & tient une roue de son char.

ŒNONE, fille du fleuve Cébréne, en Phrygie, au pied du mont Ida, bergère d'une extrême beauté, prédisoit l'avenir & connoissoit la vertu des plantes. Apollon lui avoit fait présent de ces dons, en reconnoissance des faveurs qu'il avoit obtenues d'elle.

Pâris, dans le temps qu'il étoit sur le mont Ida, réduit à la condition de berger, le beau Pâris se fit aimer d'*Œnone*, & en eut un fils qui fut nommé Corithus. Lorsqu'elle eut appris qu'il alloit faire un voyage en Grèce, elle fit tout ce qu'elle pût pour l'en détourner, lui prédisant tous les malheurs dont seroit suivi ce voyage; ajoutant qu'il seroit un jour blessé mortellement, qu'alors il se souviendroit d'*Œnone* pour en être guéri, mais qu'il auroit vainement recours à elle. En effet, lorsque Pâris eut été blessé par Philoctète, au siége de Troye, il se fit porter sur le mont Ida chez *Œnone*, qui malgré l'infidélité de son époux, employa son art pour le guérir; mais tous les remèdes furent inutiles, la flêche qui l'avoit blessé étoit empoisonnée: c'étoit une des flêches d'Hercule. Pâris mourut entre les bras d'*Œnone*, & la malheureuse *Œnone* mourut de regret de la mort de cet infidele amant.

Conon (dans Photius) rapporte que le messager qui vint dire à *Œnone* que Pâris se faisoit porter sur le mont Ida, afin qu'elle le guérît de sa blessure, fut renvoyé brusquement avec ces paroles de jalousie: *qu'il aille se faire guérir par Hélène.* Un retour de tendresse fit bientôt repentir *Œnone* de sa brusquerie: elle résolut d'aller au-devant de son mari avec les remèdes nécessaires; mais elle arriva trop tard. La réponse qu'elle avoit faite au messager, fut fidélement rapportée à Pâris, & l'accabla de telle sorte qu'il expira sur le champ. La première chose que fit *Œnone*, quand elle fut arrivée, fut de tuer d'un coup de pierre ce messager, parce qu'il avoit osé lui dire qu'elle étoit cause de la mort de Pâris. Ensuite, elle embrassa tendrement le corps de ce mari infidele, & après bien des regrets, elle s'attacha sa ceinture au cou, & s'étrangla.

Dictys de Crète, raconte encore différemment sa mort. Pâris étant mort, ses parens, dit-il, firent porter son corps vers *Œnone*, afin qu'elle eût soin de le faire inhumer. Mais *Œnone* ayant vu le corps mort, fut tellement émue qu'elle perdit le sens; & se laissant peu-à-peu accabler par sa tristesse, elle mourut de douleur, & fut ensevelie avec Pâris.

Enfin, *Quintus-Calaber* suppose qu'*Œnone* traita son mari avec la dernière inhumanité, lorsque, prosterné à ses pieds rendant presque les derniers soupirs, il imploroit son assistance, & lui demandoit pardon de son infidélité; mais qu'ensuite elle eut un si grand regret de sa mort, qu'elle se jetta sur le bucher, & se brûla toute vive avec le corps de Pâris. *Voyez* CORYTHUS.

Entre les héroïdes d'Ovide, il y en a une d'*Œnone* à Pâris, qu'elle est supposée avoir écrite lorsqu'elle eut appris l'enlèvement d'Hélène. Dans cette épitre, *Œnone* reproche à son ingrat époux son infidélité, & fait voir toute la force de l'amour qu'elle avoit eu pour lui.

A la villa Ludovisi, on voit un bas-relief qui représente Pâris avec la nymphe *Œnone*, qui est coëffée avec une espèce de bonnet, tel que le portent ordinairement les femmes agées sur les monuments.

ŒNOPHORUM, grandes cruches dans les

quelles on puisoit le vin pour le servir aux convives. Juvenal (*Sat. VI.* 425.) peint la femme adonnée au vin :

......*Tandem illa venit rubicundula, totum*

Œnophorum sitiens, plenâ quod tenditur urnâ

Admotum pedibus......

Quand elles étoient vuides, on les renversoit, & Lucilius dit plaisamment à ce sujet :

Vertitur œnophoris fundus, sententia nobis.

« Les cruches se renversent, & notre raison avec elles ».

ŒNOPION, fils de Thésée & d'Ariadne. Il avoit pour frère Staphilus. Si Thésée abandonna Ariadne dans l'île de Naxos, aussi-tôt après qu'il l'eut enlevée, comme le disent la plupart des poëtes, comment en a-t-il eu deux enfans? Aussi quelques auteurs parlent-ils différemment de la conduite de ce héros, avec la fille du roi de Crète. *Voyez* ARIADNE.

ŒNOPTE. C'étoit chez les athéniens une espèce de censeur qui veilloit à réprimer toutes les débauches illicites qui pouvoient se glisser dans les festins; & il désignoit les coupables à l'aréopâge. Ce mot signifie proprement, *inspecteur sur les vins.*

ŒNOTRUS, le plus jeune des enfans de Lycaon, roi d'Arcadie, fut le chef de la première colonie grecque, qui s'établit en Italie, selon Denys d'Halycarnasse. Aussi donna-t-il son nom au pays, suivant Virgile. (*Enéide. Liv. I, v.* 535.)

ŒOCLUS, fut fils de Neptune & de la nymphe Ascra, & fonda avec les Aloïdes la ville d'Ascra en Béotie (*Pausan. Beot.*).

ŒOLYCUS, fils de Théra. On voyoit à Sparte les monumens de ses descendans, & entr'autres celui de son fils Egéus. (*Pausan. Laconic.*)

ŒONISTICE, augure. Martianus Capella (*Lib. VIII.*) a employé le mot formé de οἰωνος, oiseau.

ŒONUS, étoit fils de Lycimnius, frère d'Alcmène, & par conséquent il étoit cousin-germain d'Hercule; étant venu avec lui à Sparte, dans sa première jeunesse, un jour qu'il se promenoit dans la ville, comme il passoit devant la porte d'Hippocoon, un chien qui gardoit la maison sauta sur lui : *Œonus* lui jetta une pierre; aussitôt les fils d'Hippocoon accoururent, & assommèrent ce jeune homme à coup de bâton. Hercule profondément affligé de cet accident, fondit sur eux; mais ayant été blessé dans la mêlée, il se retira. Quelque temps après il revint avec main forte, massacra Hippocoon & ses enfans, & vengea ainsi la mort de son parent. Après cette expédition, il éleva un temple à Junon, sous le nom d'*Egophore*, parce qu'il ne l'avoit pas trouvée contraire à sa vengeance; & un autre à Minerve, sous le nom d'*Axiopœnas* (Les châtimens des hommes, dit Pausanias, étoient appellés du nom de ποινή, d'où est venu le mot latin *pœna*, peine.), ou *vengeresse*. *Œonus* reçut les honneurs héroïques à Sparte, & auprès de son tombeau, on consacra un temple à Hercule. *Voyez* ARGÉE, EGOPHORE.

ŒROPION. *Voyez* ORION.

OÈS. *Voyez* OANNÈS.

OÉTA, montagne de Thessalie, entre le Pinde & le Parnasse. Elle est célèbre dans la fable par la mort d'Hercule qui s'y brûla, & par le détroit des Thermopyles qui est dans cette montagne. Comme le mont *Oéta* s'etend jusqu'à la mer Egée, qui est l'extrémité de l'Europe à l'Orient, les poëtes ont feint que le soleil & les étoiles se levoient à côté de cette montagne, & que de-là naissoient le jour & la nuit. Ce mont étoit encore renommé par l'ellébore qu'il produit en abondance.

OETÆI, en Thessalie. OITAI.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRR. en bronze.......... *Pellerin.*

O. en or.

RRR. en argent......... *Neumann.*

Leur type ordinaire est la mâchoire d'un sanglier, ou un fer de lance; types relatifs au sanglier de Calydon.

ŒTELINE, chanson lugubre des grecs à l'honneur de *Linus*, d'où elle a tiré son nom; c'est probablement la même chose que *Linus*. (F. D. C.)

ŒTOSCVROS, l'Apollon des Scythes.

ŒUF primitif. Suivant les phéniciens, l'air obscur ou la Nuit avoit été le principe de toutes choses; la Nuit engendra un *œuf*, d'où sortirent l'Amour & le genre humain. Quelques anciens ont dit qu'une colombe couvant un *œuf* fit éclore Vénus ou l'Amour. Au reste, l'*œuf* étoit une chose consacrée dans les mystères de Bacchus, à cause de sa conformité avec l'être qui engendre, & qui enferme tout en lui-même. Les phéniciens, selon Plutarque, reconnoissoient un Être-Suprême,

qu'ils repréfentoient dans leurs orgyes, fous la forme d'un *œuf.* Le même fymbole étoit employé par les chaldéens, les perfans, les indiens & les chinois même. Il y a grande apparence que telle a été la première opinion de tous ceux qui ont entrepris d'expliquer la formation de l'univers.

Les égyptiens difoient (*Eufeb. lib. III. c.* 11. *p.* 115.) que Cneph, le créateur de tout, avoit fait fortir de fa bouche un *œuf*, duquel étoit forti à fon tour le dieu Phtha, le Vulcain des grecs. Ils ajoutoient que cet *œuf* étoit l'univers, & ils confacroient un *œuf* à Phtha. On le voit fouvent fculpté à l'entrée des monumens égyptiens.

Cette fuperftition égyptienne fubfiftoit en Laconie, comme il paroît par le texte fuivant de Paufanias, qui l'a fort mal interprêté (*Laconic. p.* 288. *c.* 16. *p.* 247.) : « On voyoit un *œuf* enveloppé de bandelettes, fufpendu à la voûte du temple d'Hilaire & de Phœbé ; & le peuple croit que c'eft l'*œuf* dont accoucha Léda ».

Œuf d'Ofiris. Les égyptiens racontoient, au rapport d'Hérodote, qu'Ofiris avoit enfermé dans un *œuf* douze figures pyramidales blanches, pour marquer les biens infinis dont il vouloit combler les hommes, mais que Typhon, fon frère, ayant trouvé le moyen d'ouvrir cet *œuf*, y avoit introduit fecrettement douze autres pyramides noires, & que par ce moyen le mal fe trouvoit toujours mêlé avec le bien. C'eft fous ces fymboles que cet ancien peuple exprimoit l'oppofition du bien & du mal qu'il admettoit.

Œuf d'Orphée. C'étoit (*Extrait de l'hiftoire critique de la philofophie.*) un fymbole myftérieux dont fe fervoit cet ancien poëte philofophe, pour défigner cette force intérieure, ce principe de fécondité dont toute la terre eft imprégnée, puifque tout y pouffe, tout y végète, tout y renaît. Les égyptiens & les phéniciens avoient adopté le même fymbole, mais avec quelques augmentations ; les premiers, en repréfentant un jeune homme (Cneph) avec un *œuf* qui lui fort de la bouche ; & les feconds, en repréfentant un ferpent dreffé fur fa queue, & tenant auffi dans la bouche un *œuf.* Il y a apparence que, préfomptueux comme étoient les égyptiens, ils vouloient faire entendre que toute la terre appartient à l'homme, & qu'elle n'eft fertile que pour fes befoins. Les phénicens, au contraire, plus retenus, fe contentoient de montrer que, fi l'homme a fur les chofes infenfibles un empire abfolu, cet empire du moins ne s'étend qu'en partie fur les animaux, dont plufieurs même difputent avec lui de force, d'adreffe & de rufes. Les grecs refpectoient trop Orphée pour avoir négligé une de fes principales idées ; ils affignèrent de plus à la terre la figure d'un ovale.

Œuf mythologique. « Hercule, dans le fyftême de M. Dupuis, n'étoit autre chofe que le génie du temps : *Herculem & tempus vocant*, c'eft-à-dire, l'aftre qui par fon lever & fon coucher en fixoit la plus importante époque ; c'étoit un génie créateur qui avoit formé l'univers, repréfenté fous l'emblême d'un grand *œuf. Ovum illud mundum interpretamur*, nous dit Eusèbe, en parlant de ce génie à figure humaine, qui étoit regardé comme le créateur de la nature, tel que l'Hercule célefte, conftellation qui annonçoit le printemps par fon lever achronique ou du foir ».

« Cet *œuf* fymbolique étoit confacré dans les fêtes de Bacchus, comme le type de l'univers & la vie qu'il renferme (*Macrob. Satur. liv. VII. c.* 6.) : *Confule initiatos facris Liberi patris, in quibus hâc veneratione ovum colitur, ut ex formâ fpherali atque undique versùm claufâ, & includente intrà fe vitam, mundi fimulachrum vocetur ; mundum autem confenfu omnium conftat univerfitatis effe principium.* On le plaçoit en Grèce à côté de l'ame du monde, peinte avec les attributs du Taureau équinoxial, honoré fous le nom de Bacchus, fuivant Plutarque (*In Sympofio, lib. II. probl.* 3.) : *Sacra oratio omnium in univerfum rerum principium ovo attribuit....... Ideò in orgiis Bacchi confecratum, ut exemplum omnia gignentis & in fe continentis.* Au Japon, on le place devant un bœuf d'or qui le brife avec fes cornes, & fait éclore l'univers. Dans le ciel, il eft placé à côté de l'Hercule, conftellation qui porte encore ce nom, ou peut-être d'Ophiuchus ; car l'ame du monde fut auffi peinte avec les attributs de cette conftellation, qui a été un génie équinoxial du printemps ».

« L'univers fortoit de l'*œuf* échauffé & fécondé par l'ame du monde, à qui la théologie ancienne attribuoit l'action créatrice : *Anima ergo creans condenfque corpora, corpora illa divina vel fupera, cœli dico & fiderum, quæ prima condebat, animavit, &c. Ipfa mundi anima viventibus omnibus vitam miniftrat* (*Lib. II, c.* 3.) :

Hinc hominum, pecudumque genus, &c.

L'ame du monde agiffante fous le cygne célefte en afpect avec les gémeaux, ancien figne équinoxial, féconde l'*œuf* d'où fortent Caftor & Pollux, fuivant la fable du cygne de Léda. Corneille le Brun (*Tom. I. p.* 191.) dit que le 20 mars les perfes célèbrent la fête du nouvel an, & fe donnent mutuellement des *œufs* colorés ; on voit quelle eft l'origine de cette ancienne cérémonie ».

Œuf de ferpent. Une des fuperftitions des druydes étoit l'*œuf* des ferpens. Ces infectes le formoient, difoit-on, de leur bave ou falive, lorfqu'ils étoient plufieurs entortillés enfemble. Dès

que cet *œuf* étoit formé, il s'élevoit en l'air au sifflement des serpens, & il falloit, pour conserver sa vertu, le recevoir dans ses mains lorsqu'il tomboit, de peur qu'il ne touchât à terre. Celui qui l'avoit ainsi reçu, montoit d'abord à cheval pour s'enfuir, & s'éloignoit au plus vîte, parce que les serpens, jaloux de leur production, ne manquoient pas de courir après celui qui la leur enlevoit, jusqu'à ce que quelque rivière arrêtât leurs poursuites. Quand quelqu'un avoit été assez heureux pour avoir un de ces *œufs*, on en faisoit l'essai en le jettant dans l'eau, entouré d'un petit cercle d'or; &, pour être trouvé bon, il falloit qu'il surnageât. Si l'expérience réussissoit, cet *œuf* avoit, dit on, la vertu de procurer gain de cause dans tous les différends qu'on pouvoit avoir, & par son moyen encore on obtenoit un libre accès auprès des rois.

Les druydes recherchoient avec grand soin cet *œuf*, se vantoient souvent de l'avoir trouvé, & en vendoient même à ceux qui avoient assez de crédulité pour ajouter foi à toutes leurs rêveries. Pline (*Lib. XXIX. c.* 5.), qui assure avec raison que tout ce manége n'étoit qu'une vaine superstition, nous apprend que l'empereur Claude fit mourir un chevalier romain du pays des vocontiens (confins de Dauphiné & de Provence), pour cette seule raison qu'il portoit un de ces *œufs* dans son sein, afin de gagner un procès qu'il avoit.

On croit voir la cérémonie de prendre cet *œuf*, sur les monumens celtiques trouvés dans la cathédrale de Paris. Cet *anguinum* si célèbre chez les druydes, étoit peut-être dû à la cosmogonie des égyptiens & des phéniciens, qui regardoient l'*œuf* comme le principe de toutes choses, & qui le peignoient sortant de la bouche du serpent. Sur plusieurs pierres gravées de Stosch, on voit, comme sur le monument gaulois, deux serpens à crête dressés sur leur queue, dont l'un paroît tenir l'*œuf* à sa gueule, & l'autre semble le façonner avec sa bave.

ŒUFS. Les romains avoient pris des grecs, qui le tenoient sans doute des égyptiens, l'usage d'offrir des *œufs* aux divinités, lorsqu'ils vouloient se purifier. Juvenal dit (*Satyr. VI. v.* 518.):

............Nisi se centum lustraverit ovis.

Ovide (*Art. amandi*, 2. 329.):

Et veniat quæ lustrat anus, lectumque locumque,
Præferat & tremulâ sulphur & ova manu.

Ils en plaçoient aussi pour purifier les morts, dans les repas des funérailles. Juvénal (*Satir.* 5, 84.) dit:

Sed tibi dimidio constrictus cammarus ovo
Ponitur, exigua feralis cœna patellâ.

Les romains servoient les *œufs* au commencement du repas; de-là vint le proverbe, *cantare ab ovo usque ad mala*, pour dire, chanter depuis le commencement jusqu'à la fin.

ŒUFS du cirque (Les), c'étoient des *œufs* de bois, au nombre de sept, placés sur les pointes de la borne, dont à chaque tour, on en levoit un de peur de se tromper dans le nombre des sept tours que les chars étoient obligés de faire autour de la borne. Dion (*Liv. XXXXIX.*) en attribue l'invention à Agrippa. *Cum videret in circo homines sæpiùs errare circà numerum spatiorum decurrendorum delphinas & ovales fabricas constituit, quibus circuitus curriculorum notarentur, ac numerarentur.* Mais il paroît que cet auteur se trompe, puisque Varron fait mention de l'*œuf*; *Quod ludis circensibus novissimi curriculi, finem faciebat quadrigis.* Ces *œufs* servoient donc avant Agrippa, à marquer les tours que les chars faisoient autour de la borne. Quelques uns prétendent que les *œufs* étoient placés sur autant de colonnes; mais il importe peu de savoir où ils étoient; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils servoient à l'usage que nous avons dit, & qu'après que le premier tour étoit fait on retiroit un *œuf*, après le second, un autre *œuf*, & ainsi des autres, jusqu'au dernier. Peut-être aussi ne les plaçoit-on en évidence, qu'à mesure que les tours se faisoient; ce qui reviendroit au même.

OFFENDIX. Voyez FANON.

OFFERUMENTUM, offrande dans le jargon mystérieux des pontifes romains. Plaute a joué agréablement sur ce mot dans le vers suivant (*Rud.* 3. 4. 48.), où il est question des traces de coups de fouet reçus par un esclave.

Ni offerumentas habebis plures in tergo tuo.

OFFICIER militaire des anciens. Nous savons en général, que les égyptiens avoient de nombreuses troupes sur pied, qu'elles alloient ordinairement à quatre cens mille hommes, & que l'armée de Sésostris étoit de seize cens mille combattans. Nous voyons les rois d'Egypte à la tête de leurs armées; mais autant il seroit absurde de dire qu'un seul prince, un seul homme commandoit seul en détail cette multitude, autant est-il raisonnable de penser qu'il avoit sous lui des *officiers-généraux*, & ceux-ci des subalternes distribués avec plus ou moins d'autorité dans tous les corps.

Dans les temps héroïques de la Grece, nous voyons toujours des rois & des princes à la tête des troupes. Jason est le premier des Argonautes; sept chefs sont ligués contre Thèbes pour venger Polynice; & dans Homère, les grecs confédérés pour détruire Troye, ont tous leurs chefs particuliers à chaque nation; mais Agamemnon est le généralissime, comme Hector l'est chez les troyens, quoique différens princes commandent les troyens même, & d'autres leurs alliés, comme Rhesus les thraces, Sarpédon les lyciens, &c.

Mais l'histoire, en répandant des lumières sur les temps postérieurs de la Grece, nous a conservé les titres & les fonctions de la plupart des *officiers*, tant des troupes de terre, que de celles de mer.

A Lacédemone, les rois commandoient ordinairement les armées; qu'ils eussent sous eux des chefs, cela n'est pas douteux, puisque leurs troupes étoient divisées par bataillons, & ceux-ci en trois ou quatre compagnies chacun. Mais les historiens n'en donnent point le détail. Comme ils étoient puissans sur mer, ils avoient un amiral & des commandans sur chaque vaisseau; mais en quel nombre, avec quelle autorité, c'est encore sur quoi nous manquons de détails nécessaires. Il reste donc à juger des autres états de la Grece, par les athéniens, sur le militaire desquels on est mieux instruit.

A Athènes, la république étant partagée en dix tribus, chacune fournissoit son chef choisi par le peuple, & cela chaque année. Mais ce qui n'est que trop ordinaire, la jalousie se mettoit entre ces généraux, & les affaires n'en alloient pas mieux. Ainsi voit-on que dans les temps de crise, les athéniens furent attentifs à ne nommer qu'un général. Ainsi à la bataille de Marathon, on déféra à Miltiade le commandement suprême; depuis lui, Conon, Alcibiabe, Thrasybule, Phocion, &c. commandérent en chef. Ordinairement le troisième archonte qu'on nommoit le *polemarque* ou l'*archistratege*, étoit généralissime, & sous lui servoient divers *officiers* distingués par leurs noms & par leurs fonctions. L'Hipparque avoit le commandement de toute la cavalerie. On croit pourtant que comme elle étoit divisée en deux corps, composé chacun des cavaliers des cinq tribus, elle avoit deux hipparques. Sous ces *officiers* étoient des *philarques*, ou commandans de la cavalerie de chaque tribu. L'infanterie de chaque tribu avoit à sa tête un *taxiarque*, & chaque corps d'infanterie de mille hommes, un *chiliarque*; chaque compagnie de cent hommes étoit partagée en quatre escouades, & avoit un centurion. Sur mer il y avoit un amiral, ou généralissime, appellé *ναυαρχος* ou *στρατηγος*, & sous lui les vaisseaux étoient commandés par des *triérarques*, citoyens choisis d'entre les plus riches qui étoient obligés d'armer des galeres en guerre, & de les équiper à leurs dépens. Mais comme le nombre de ces citoyens riches qui s'unissoient pour armer une galere ne fut pas toujours fixe, & que depuis deux il alla jusqu'à seize, il n'est pas facile de décider, si sur chaque galere il y avoit plusieurs *triérarquès*, ou s'il n'y en avoit qu'un seul. Pour la manoeuvre, chaque bâtiment avoit un pilote, *ναυκληρος*, qui commandoit aux matelots.

A Rome, les armées furent d'abord commandées par les rois, & leur cavalerie par le préfet des célères, *præfectus celerum*. Sous la république, le dictateur, les consuls, les proconsuls, les préteurs & les propréteurs avoient la première autorité sur les troupes, qui recevoient ensuite immédiatement les ordres des *officiers* appellés *legati*, qui tenoient le premier rang après le général en chef, & servoient sous lui, comme parmi nous les lieutenants-généraux servent sous le maréchal de France, ou sous le plus ancien lieutenant-général. Mais le dictateur se choisissoit un général de cavalerie, *magister equitum*, qui paroît avoir eu, après le dictateur, autorité sur toute l'armée. Les consuls nommoient ainsi quelquefois leurs lieutenants-généraux. Ils commandoient la légion, & avoient sous eux un préfet qui servoit de juge pour ce corps. Ensuite étoient les grands tribuns, ou tribuns militaires, qui commandoient chacun deux cohortes; chaque cohorte avoit pour chef un petit tribun; chaque manipule ou compagnie, un capitaine de deux cents hommes, *ducentarius*; sous celui-ci deux centurions, puis deux succenturions, ou options, que Polybe appelle *tergiductêurs*, parce qu'ils étoient postés à la queue de la compagnie. Le centurion qu'on appelloit *primipile*, étoit le premier de toute la légion, conduisoit l'aigle, l'avoit en garde, la défendoit dans le combat, & la donnoit au porte-enseigne; mais celui-ci ni tous les autres, nommés *vexillarii*, n'étoient que de simples soldats, & n'avoient pas rang d'*officier*. Tous les grades militaires furent conservés sous les empereurs, qui y ajoutèrent seulement le préfet du prétoire, commandant en chef la garde prétorienne; & en outre les consuls eurent des généraux qui commandoient sur les frontières pendant tout le cours d'une guerre, tels que Corbulon en Arménie, Vespasien en Judée, &c. Dans la cavalerie, outre les généraux nommés *magister equitum*, & *præfectus celerum*, il y avoit des décurions, nom qu'il ne faut pas prendre à la lettre, dit Élien, pour des capitaines de dix hommes, mais pour des chefs de division, de cinquante ou cent hommes. Les troupes des alliés, tant d'infanterie que de cavalerie, étoient commandées par des préfets, dont Tite-Live fait souvent mention sous le titre de *præfecti sociorum*. Dans la marine, outre le commandant général de la flotte, chaque vaisseau avoit le sien

particulier, & dans une bataille, les différentes divisions ou escadres, avoient leurs chefs comme à celle d'Actium. *Voyez* MARINE.

OFFICINA. On lit souvent sur les médailles du bas-Empire, OFFIC. B, ou C, &c.

On explique ordinairement les A, B, C, &c. par *Monetaria officina prima, secunda, tertia*, &c. Nous aimerions mieux dire (*Nouv. Diplom.*) tout simplement. que ces lettres marquent le numéro de la monnoie ou de ses matrices de différentes grandeurs. Par exemple, la monnoie que nous expliquons actuellement, & qui est marquée B, est plus grande que la suivante, marquée C. On peut donc faire signifier à ces lettres : monnoie de la seconde, de la troisième espèce ou grandeur.

Cette opinion des savans bénédictins n'a pas été adoptée.

Officina signifie généralement un atellier, dans lequel se font les ouvrages qui se vendent ensuite *in tabernâ*, avec d'autres marchandises.

OFFICINA monetæ étoit dans le capitole; mais elle fut depuis transférée au temple de Saturne.

OFFICINA panariæ, il y en avoit dans tous les quartiers de la ville, & l'on y exposoit le pain sur des espèces de gradins, selon ce que dit Prudence (*Cont. symm.* 1583.):

Et quem panis alit gradibus dispersus ab altis.

OFFICIOSI, les mêmes que les *salutatores*, étoient les cliens qui venoient dès le matin faire la cour à leurs patrons, & s'arrêtoient dans leur anti-chambre pour se mettre à leur suite quand ils sortiroient. Cet acte de soumission s'appelloit *officium*, & c'étoit celui dont les patrons étoient le plus jaloux, parce que l'on jugeoit de leur crédit par le grand nombre de cliens dont ils étoient entourés.

On appelloit aussi *officium*, la visite que le sénat & le peuple rendoient aux consuls le jour qu'ils entroient en charge, & cette visite s'appella depuis *processus consularis*.

Officium nuptiale étoit les visites de nôces, & l'assistance à ces nôces.

Officium ferale, assistance aux funérailles & visites de deuil.

OFFICIORUM magister. Voyez *MAGISTER.*

OFFICIUM. Voyez *OFFICIOSI*, & *MAGISTER officiorum.*

OFFRINGERE terram; lui donner le second labour. Varron (*De re Rustica* I. 29.) dit: *Terram cum primùm arant, proscindere appellant; quum iterum, offringere dicunt.* Dans le premier labour, on soulevoit les mottes de terre, & dans le second on les brisoit, *frangebant.*

OGÉNUS, dieu fort ancien, dont le nom à cause de cela, avoit passé en proverbe. C'est pourquoi on trouve quelquefois les anciens ou vieillards appellés Ogénides, à ce que rapporte Etienne de Byzance.

ΟΓΚΟΣ. *Voyez* après OBULCO.

OGGA. *Voyez* ONGA.

OGMIOS ou OGNIOS, nom que les gaulois donnoient à Hercule, & qui signifie en langue celtique, puissant sur mer. Ils le représentoient fort différemment des Hercules ordinaires: c'étoit un vieillard presque chauve, décrépit, de couleur olivâtre, basané & ridé comme un vieux marinier; il portoit la massue de la main droite, l'arc de la gauche, & le carquois sur l'épaule; de sa langue pendoient de petites chaînes d'or & d'ambre, avec lesquels il entrainoit une multitude d'hommes qui le suivoient volontairement. C'est un symbole de son éloquence, à laquelle personne ne résistoit. Il paroît d'après ce portrait, que les gaulois regardoient Hercule, non comme un dompteur de monstre & un redresseur de torts, mais comme un dieu, d'une éloquence douce & persuasive. Lucien qui nous a donné ce détail dans son traité sur l'Hercule *ogmios*, ajoute qu'on le peignoit avancé en âge, parce que l'éloquence ne montre ce qu'elle a de plus vif, que dans la bouche des vieillards.

OGOA, nom que les Cariens de la ville de Milasse donnoient au dieu de la mer. Il avoit un temple sous lequel on croyoit entendre passer la mer. Les prêtres, pour concilier plus de respect au dieu qu'ils servoient, savoient faire monter l'eau par le jeu de quelques pompes, sans qu'on s'en apperçût, & en inondoient quelquefois ceux qui se trouvoient dans le temple. Une de ces inondations fut si funeste à Epythus, fils d'Hippothoüs, qu'il en perdit la vue, & peu de jours après, la vie même. (*Pausan. Arcadic.*)

OGVLNIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

On voit sur une pâte antique de la collection de Stosch, *Quintus Ogulnius*, ambassadeur romain, envoyé à Epidaure pour chercher le dieu Esculape,

Esculape, qui apparut aux ambassadeurs sous la forme d'un serpent. Auprès du serpent il y a une femme nue jusqu'à la ceinture, qui est couchée sur une urne; elle paroît être Coronis, mere d'Esculape, qui fut tuée par Apollon; au dessus d'elle est un corbeau.

OGYGES, premier roi connu de la Grece, & plus ancien que Deucalion, étoit fils de Neptune, selon les uns; selon d'autres, il étoit fils de la terre. Les grecs appelloient de son nom *Ogygès*, tout ce qui étoit d'une fort grande antiquité, ou qui passoit les bornes ordinaires. De son temps il arriva dans la Béotie une grande inondation, à laquelle on a donné le nom de *déluge d'Ogygée*, & que l'on place environ deux mille ans avant l'ère vulgaire, & deux cents cinquante avant celui de Deucalion. Son règne sert encore d'époque à un phènomène arrivé dans le ciel, comme nous l'apprenons de S. Augustin (dans la cité de dieu), d'après un ancien historien. On vit, dit-on, la planète de Vénus changer de diamètre, de couleur, de figure & de cours. On croit qu'il est ici question d'une comete. *Ogygès* épousa Thébé, fille de Jupiter & de Jodame, dont il eut plusieurs enfans.

OGYGIE, île de la mer Ionienne, renommée dans la fable par la demeure de la nymphe Calypso, qui y reçut Ulysse après son naufrage, & l'y retint pendant sept ans. C'est une île aussi imaginaire que la nymphe qui y régnoit. (*Odyss. Lib. I., VII. & XIII.*)

OGYGIE, est aussi le nom d'une des filles de Niobé, qui périrent par les flèches de Diane. *Voyez* NIOBÉ.

OHE chez les latins, désignoit le dégoût.

OI. Les noms grecs qui commencent par OI, se trouvent ordinairement écrits en françois par Œ.

OICLÈS, pere d'Amphiaraüs, suivit Hercule dans son expédition contre le roi Laomédon.

OIE. Les jougs des bœufs & des chevaux, étoient terminés par des têtes d'*oie*, d'où leur vint le nom Ἀκροχήνισκοι. Le joug du char de Diane est ainsi terminé, sur un beau bas-relief du marquis Rondinini à Rome. (*Monum. ined. Winckelmann, Tom. II. pag. 51.*)

Les navires avoient pour ornemens des cols & têtes d'*oie*, appellés CHÉNISQUES. *Voyez* ce mot.

OIE. Les égyptiens sacrifioient des *oies* à Isis, quoique cette déesse en eût fait ses délices (*Herodot. lib. II.*). On trouve ce sacrifice sur quelques monumens égyptiens. Juvénal en a fait mention (*Sat. VI. 540.*):

Ut veniam culpæ non abnuat, ansere magno

Scilicet, & tenui popano corruptus Osiris.

Les romains sacrifioient des *oies* à Priape, comme on le voit dans Pétrone.

Les *oies* ayant sauvé le Capitole par leurs cris, au moment de l'assaut donné par les gaulois, furent chères aux romains. Ils en nourrirent toujours depuis dans le Capitole; on en portoit une en procession sur un brancard en grande pompe, à certain jour, en mémoire du siége du Capitole.

On en renfermoit aussi la nuit dans les temples, pour avertir des entreprises des voleurs. Arnobe (*6. pag. 205.*) nous l'apprend: *Indigna res est, cùm aliquam quæras prohibendis formidinem furibus, non ab ipsis (diis) petere, sed in anserum ponere, & collocare gingritibus.*

OIE (Foie d'). Les grecs & les romains faisoient grand cas des foies d'*oies* blanches qu'ils engraissoient. Pline le dit expressément (*Lib. IX. c. 20.*): *Nostri sapientiores, qui eos jecoris bonitate novere, fartilibus in magnam amplitudinem crescit; exemptum quoque lacte mulso augetur.* Nous avons encore un passage d'Horace pour le prouver; c'est dans la satyre de Nasidienus, homme riche & avare, qui se met en frais pour régaler Mécénas. Il lui donne dans un des plats le foie d'une *oie* blanche, qu'on avoit nourrie de figues fraîches:

Pinguibus & ficis pastum jecur anseris albi.

Les grecs appelloient ces foies συκωτα, en latin *ficata*. La manière de préparer les foies d'*oie* étoit la même en Italie qu'en Grèce. On les servoit rôtis ou fris à la poële, & enveloppés de l'*omentum*, membrane que nous nommons la *coïffe*. C'est sur cela qu'est fondé le bon mot d'une aimable courtisanne, qui croyant, étant à table, prendre un foie dans un plat, & ne trouvant sous l'enveloppe qu'un morceau de poumon, s'écria:

Ἀπόλωλα, πέπλων μώλεσαν περιπτύχαι.

« Je suis perdue! cette maudite robe m'a » trompée, & me fait mourir ». C'est un vers d'une tragédie grecque, qui est dit par Agamemnon, que Clytemnestre & Egysthe tuent après l'avoir embarrassé dans une robe sans ouverture. L'application en est fort jolie, & nous prouve que les courtisannes de ce temps savoient les poëtes par cœur; elles enchaînoient les hommes les plus sages par trois puissans

moyens, la beauté, l'esprit cultivé & les talens. (*D. J.*)

OIGNON. Schmidt a très-bien distingué l'espèce d'*oignon* ou d'ail que les égyptiens avoient en horreur. C'étoit la squille ou scille rouge qui étoit consacrée à Typhon, le mauvais génie. Ils mangeoient indistinctement de toutes les autres espèces d'*oignon* ou d'ail; ce qui concilie les passages des anciens écrivains, qui paroissent si précis sur l'usage de cette plante. En restreignant à la scille l'horreur que quelques uns d'eux attribuent aux égyptiens pour les *oignons*, & en étendant à toute l'espèce, hors la scille, l'usage que faisoit des *oignons* ce même peuple, selon d'autres écrivains, on atteindra la vérité.

Les pélusiotes, qui habitoient les contrées infectées par le souffle & le voisinage de Typhon, c'est-à-dire, les bords de la mer, étendirent cette horreur pour la scille à toutes les espèces d'*oignons* & d'ails. Comme la superstition n'a point de bornes, ils rendirent un culte à toute la famille des *oignons*, ainsi que les peuples sauvages en rendent encore un aux divinités ou aux êtres mal-faisans. Aussi est-ce aux pélusiotes seuls que Lucien (*In Jove tragœdo*, *cap.* 42.), Sextus (*Lib. III. cap.* 24.) & Aulu-Gelle (*Noct. attic. lib. XXVIII.*) attribuent le respect pour les *oignons*.

M. Paw s'explique ainsi: « Diodore de Sicile dit que le régime des villes & des provinces comprenoit aussi différentes espèces de légumes & de plantes bulbeuses, qu'il assure avoir été défendues dans quelques endroits, & permises dans d'autres. Mais c'est-là un point très-difficile à éclaircir ».

« Sur la rive orientale de la bouche Pélusiaque, canton qui n'a jamais été réduit en forme de préfecture, mais qui paroît avoir dépendu du Nome Séthroïte, on avoit élevé un temple, dans lequel on rendoit un culte à l'*oignon* marin, & vraisemblablement à cette sorte de scille dont les racines sont rouges. (*Ornithogalum marinum seu scilla radice rubrâ.* Tournefort 378. Voyez la Dissertation de M. Schmidt, intitulée *de Cepis & Alliis apud ægyptios cultis*, où il prouve que le terme Κρόμμυον employé par Lucien en parlant des pélusiotes, doit s'entendre de la scille. Cet écrivain paroît avoir ignoré que l'ail est une plante qui ne croît pas en Egypte, quoiqu'en dise Dioscoride; on l'y apporte d'ailleurs.) Or, il eût été inutile de faire une loi pour interdire dans les alimens l'usage d'un végétal, dont aucun homme n'a été tenté de se nourrir, & qu'on ne peut même employer en médecine qu'avec de certaines précautions. Cependant on s'est imaginé que les habitans de Péluse s'abstenoient par cette raison de toutes les plantes bulbeuses, comme de l'*oignon* de jardin que les autres égyptiens faisoient entrer dans leur nourriture ordinaire; mais il paroît qu'on a pris dans le régime sacerdotal une pratique particulière pour l'appliquer à une ville, ce que les faussetés manifestes, qu'on trouve dans Juvénal, dans Prudence & dans beaucoup d'écrivains ecclésiastiques, nous autorisent à penser ».

« On conçoit bien qu'il ne doit pas être aisé d'expliquer la raison d'une chose aussi étrange que l'est le culte rendu à la scille ou à l'*oignon* marin. Aussi peut on dire avec certitude, qu'aucun savant n'a jamais pensé seulement à l'entreprendre ».

« Péluse, comme son nom même l'indique, étoit située dans un terrain fort marécageux, & le vent, en soufflant de l'Orient, y chassoit encore les vapeurs, qui s'élevoient du fameux lac Sirbon tout rempli de bitume, & tout rempli de soufre; de sorte que quelques habitans de cette ville paroissent avoir été sujets à une maladie particulière du genre de la tympanite, laquelle troubloit leur raison, & les portoit à se croire ridiculement possédés. On sait qu'il se trouvoit aussi beaucoup de ces possédés-là dans les environs du lac Asphaltite, dont les brouillards n'ont pas été moins étouffans, ni moins pernicieux que ceux du Sirbon ».

« C'est à Péluse qu'ont été faites ces petites statues égyptiennes, qu'on voit dans quelques cabinets, & qui ne représentent pas, comme on l'a cru, des dieux, mais des démons, dont tout le corps, & sur-tout le bas-ventre est extrêmement enflé. Pour se guérir de cette maladie, il n'y avoit pas de plante plus propre que la scille ou l'*oignon* marin, préparé comme il devoit l'être. Quoique Trasyle, cité par Stobée, dise que les égyptiens y employoient aussi une petite pierre noirâtre, qu'ils ramassoient le long du Nil (*Sermo XCIII de morbis.* Il est vrai que Trasyle dit qu'on se contentoit de mettre cette pierre sous le nez pour calmer les vapeurs des énergumènes, comme on le faisoit en Judée avec une racine qui n'étoit probablement que la scille. Mais il n'y a que l'usage intérieur de ces drogues qui ait pu produire de bons effets.), & qui ne peut avoir été que la plus ferrugineuse des ætites ou des pierres d'aigle, dont on trouve des morceaux entiers au-dessus de Terané, à l'Occident du *Delta*; la poudre impalpable de l'ætite étoit également bonne pour diminuer les obstructions de poitrine, qui troubloient l'esprit de ces prétendus démoniaques ».

« Des mendiants de l'un & l'autre sexe, qui se faisoient passer en Italie pour des prêtres & même pour des prêtresses d'Egypte, menaçoient ceux qui ne vouloient pas leur donner l'aumône, de les rendre aveugles au nom d'Isis, ou de les affliger

de cette terrible tympanite de Péluse ; ce qu'on appelloit en latin : *Insutere deos instantes corpora.* Ces misérables qu'on a encore vus de nos jours en Europe, & qu'on nommoit *bohémiens* en France & *zigener* en Allemagne, se faisoient également passer, comme on fait, pour des égyptiens ; ceux-ci menaçoient de la lèpre quiconque leur refusoit quelqu'argent pour se faire dire la bonne aventure. Je ne sais si les fanatiques de l'Europe ont été fort effrayés par les menaces de ces prétendus égyptiens, qui ne sont cependant pas des manichéens de l'Arménie, comme le veut M. Peyssonnel (*Observations historiques & géographiques sur plusieurs peuples qui ont habité sur les bords du Danube & du Pont-Euxin.* C'est en Bavière que ces gens qu'on nommoit *bohémiens*, avoient le plus effrayé les fanatiques, au point qu'on n'osoit pas les toucher, & on les laissoit voler impunément, comme le dit Aventin dans ses Annales sur l'an 1439 : *Adeò tamen vana superstitio hominum mentes invasit, ut eos nefas violari putent, atque grassari, furari imponere passim, impunè sinant.*) ; mais je sais bien qu'anciennement le petit peuple de Rome craignoit beaucoup les imprécations, & quelques superstitieux, pour s'en mettre à l'abri, faisoient effectivement usage de l'ail ou de la scille ».

« Après cela, le culte rendu à une telle plante, n'est plus une chose aussi obscure qu'elle l'a été jusqu'à présent ; & sur-tout lorsqu'on considère que ce culte ne s'étendoit pas au-delà de Péluse & de Casium qui se trouvoient dans les circonstances locales dont j'ai rendu compte ; Casium étoit même encore plus près du lac Sirbon, & par conséquent dans un des endroits les plus mal-sains de toute la contrée ».

Il dit ailleurs : « Les prêtres seuls n'en mangeoient jamais (*Plutarch. de Iside & Osir. p.* 650.), parce que leur âcreté, qui est cependant moindre dans ce pays là que par-tout ailleurs, blesse les yeux. On n'a pu comprendre jusqu'à présent pourquoi quelques mythologues ont dit qu'Hercule rejetta constamment cette plante bulbeuse, qu'on lui offroit parmi plusieurs autres ; mais il ne faut pas douter que cette fable-là ne soit une allégorie, par laquelle les prêtres donnoient obscurément à entendre que de tels végétaux pouvoient fort bien convenir au peuple, mais non à des hommes comme eux, qui devoient sans cesse faire de grands efforts pour éviter tous les alimens stimulans, & tout ce qui peut aigrir l'ophthalmie. C'est par des raisons à-peu-près semblables qu'ils s'abstenoient de certains animaux qu'on permettoit dans le régime populaire ».

OILÉE, père d'Ajax, fut un des compagnons d'Hercule dans ses travaux. En donnant la chasse aux oiseaux du lac Stymphale, il fut dangereusement blessé. Hygin le compte au nombre des argonautes.

OINOMANTIE. *Voyez* ŒNOMANTIE.

OINOPHORE. *Voyez* ŒNOPHORE.

OIPHI, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* EPHAP.

OISEAUX des égyptiens. Le respect que cet ancien peuple avoit pour les animaux en général, s'étendoit particulièrement sur les *oiseaux.* Ils avoient soin de les embaumer, & de leur donner une sépulture honorable. Élien dit avoir vu le sépulchre d'une corneille près du lac Mœris. Nos voyageurs modernes parlent d'un puits aux *oiseaux* qui se voyoit dans le champ des Mumies. En descendant dans ce puits, dit Corneille-le-Brun, on trouvoit sur les côtés plusieurs grandes chambres taillées dans le roc, pleines de pots de terre cuite couverte de même matière, dans lesquels on conservoit embaumés des *oiseaux* de toute espèce ; il n'y avoit qu'un *oiseau* dans chaque pot. On y trouva aussi des œufs de poule tout entiers, mais vuides & sans aucune mauvaise odeur. On peut voir au cabinet d'antiques de Sainte-Geneviève un de ces pots qui renferme une ibis embaumée.

« On ne sauroit, dit M. Paw, déterminer exactement le nombre des animaux défendus par le régime populaire des égyptiens, parce qu'à cet égard les monumens manquent, & il n'est guères possible de les remplacer par des conjectures. Nous sommes seulement instruits sur vingt à trente espèces, parmi lesquelles il faut d'abord compter tous les *oiseaux* de proie de jour & de nuit, depuis l'aigle de la Thébaïde jusqu'à la chouette du Saïs, depuis le vautour ou le chapon de Pharaon jusqu'au petit faucon du Delta ; ensuite les ibis, les grues, les courlis, les cicognes, les huppes qu'on appelle en général *purificateurs* de l'Egypte ».

« C'est des égyptiens qu'est venu l'usage de consacrer aux dieux tous les *oiseaux* de proie. Voici comment ils étoient distribués : *Ancipitres distributi sunt autem & consecrati variis diis. Perdicarius & oxypteros Apollinis ministri sunt, ut ferunt; ossifraga & harpe sacræ sunt Minervæ. Palumbario Mercurium delectari aiunt. Junoni dedicatur tanysipteros ; Dianæ buteo ; matri deûm mermnus ; alii denique aliis diis* (*Ælian. lib. XII. cap.* 4.). L'aigle étoit consacré en Egypte au dieu Ammon de la Thébaïde, qui est le Jupiter des grecs. Les corbeaux étoient dédiés à Aïus ».

OISEAUX de l'île d'Arécie. Une tempête con-

traignit les argonautes d'aborder dans l'île d'Arécie, qui étoit à l'entrée du Pont Euxin. Là, ils eurent un rude combat à essuyer, selon Apollonius de Rhodes, contre certains *oiseaux* qui leur lançoient de loin des plumes meurtrières.

OISEAUX de Diomède. Ce prince grec, au retour du siége de Troye, se vit obligé d'abandonner sa patrie, & d'aller chercher un établissement en Italie. Pendant la navigation, plusieurs de ses compagnons ayant tenu des discours méprisans contre Vénus qui persécutoit Diomède, en haine de ce que ce héros avoit fait contre elle au siége de Troye, ils se virent tout d'un coup changés en *oiseaux*, lesquels prirent en même-temps leur essor, & se mirent à voltiger autour de leur vaisseau. Si vous me demandez, dit Ovide, en quelle sorte d'*oiseaux* ils furent métamorphosés, je vous dirai que si ce ne sont pas des cygnes, ils leur ressemblent beaucoup par leur blancheur. Pline ajoute à la fable que ces *oiseaux* se ressouvenant de leur origine, caressoient les grecs, & fuyoient ceux qui n'étoient pas de cette nation.

OISEAUX de Memnon. *Voyez* MEMNON.

OISEAUX du lac Stymphale. *Voyez* STYMPHALE.

OISEAUX. L'auspice se prenoit du vol & du chant des *oiseaux*; quelquefois aussi on en prenoit l'augure. *Voyez* AUGURE, AUSPICE. Les *oiseaux* dont on observoit plus exactement le chant, étoient l'aigle, le vautour, le milan, le hibou, le corbeau & la corneille. Le chant des *oiseaux* annonçoit l'avenir chez les anciens peuples du Nord, comme chez les romains.

OISEAUX (Deux) sculptés ou peints sur les tombeaux & les sépultures des premiers chrétiens, désignoient le mariage & apprenoient que le mort étoit époux ou épouse. On croit que ces deux *oiseaux* étoient des tourterelles ou des colombes.

OISEAU volant, sur les médailles de Cassope, d'Eubée, de Malée & de Seriphus.

OISIVETÉ. Les égyptiens, les lacédémoniens, les lucaniens avoient des loix contre l'*oisiveté*. Là, chacun étoit tenu de déclarer au magistrat de quoi il vivoit, à quoi il s'occupoit; & ceux qui se trouvoient mentir, ou n'avoir aucune profession, étoient châtiés.

Les athéniens entrèrent encore dans de plus grands détails pour prévenir l'*oisiveté*. Ne devant pas obliger tous les citoyens à s'occuper de choses semblables, à cause de l'inégalité de leurs biens, ils leur firent embrasser des professions conformes à l'état & aux facultés de chacun. Pour cet effet, ils ordonnèrent aux plus pauvres de la république de se tourner du côté de l'agriculture & du négoce; car n'ignorant pas que l'*oisiveté* est la mère de la pauvreté, & que la pauvreté est la mère des crimes, ils leur prescrivirent de s'attacher à l'art de monter à cheval, aux exercices, à la chasse & à la philosophie, étant persuadés que par-là ils porteroient les uns à tâcher d'exceller dans quelqu'une de ces choses, & qu'ils détourneroient les autres d'un grand nombre de déréglemens.

C'est à l'*oisiveté* que l'on doit attribuer la plupart des troubles & en partie la chûte de la république de Rome. Publius Nasica fit construire, sans qu'il en fût besoin, les choses nécessaires à une armée navale pour exercer les romains. On craignoit déjà l'*oisiveté* plus que les ennemis.

OISON. C'étoit un des animaux particulièrement consacrés à Junon.

OLBA, dans la Pisidie, aux confins de la Pamphilie.

COL. JVL. AVG. OLBABEN. Colonia Julia Olbabenorum.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Maesa, de Gordien-Pie.

La ville d'*Olba* que Strabon nomme *Olbé*, étoit célèbre par un temple de Jupiter, qui fut bâti par Ajax, fils de Teucer. Les grands-prêtres de ce temple étoient princes du pays; ils faisoient battre monnoie à leur coin, & exerçoient dans l'étendue de leurs états les droits de souveraineté. On sait que, dans la plus haute antiquité, les rois & les princes étoient les premiers ministres de la religion. La même personne portoit le sceptre d'une main, & de l'autre offroit des sacrifices à l'Être-Suprême. Cet usage établi dans les premiers temps chez presque toutes les nations, subsistoit sous la domination romaine dans plusieurs provinces de l'Asie. Les pontifes de Zéla & des deux Comanes jouissoient d'une espèce de souveraineté dans le Pont & dans la Cappadoce. Le grand-prêtre de Jupiter Abréttonien avoit le titre & l'autorité de souverain dans la Mysie. Tous ces princes & pontifes, au milieu des provinces romaines, étoient libres, & vivoient suivant leurs propres loix.

L'histoire des princes d'*Olba* remonte jusqu'au temps de la guerre de Troye; mais elle est peu connue dans le détail. Strabon (*Lib. XIV.*) nous apprend seulement que le sacerdoce & la principauté étoient héréditaires dans une même fa-

mille ; que les états de ces princes furent démembrés ; que la famille sacerdotale fut totalement dépouillée, & qu'elle fut ensuite rétablie.

Les médailles nous donnent le nom de trois de ces princes, l'étendue de leurs états, le titre sacré ΙΕΡΑ, dont leur capitale étoit décorée, & plusieurs autres faits intéressans, dont aucun écrivain ancien n'a parlé, mais sur lesquels il faut consulter les *Mémoires de l'acad. des Inscript. tom. XXI.*

Je remarquerai seulement que l'étendue des états du prince d'*Olba* pouvoit être de vingt lieues d'Orient en Occident. Son pays, quoique situé dans les montagnes, étoit très-fertile. La race sacerdotale fut maintenue par Auguste dans la possession de la principauté ; elle étoit encore florissante sous le règne de Tibère ; mais nous n'avons aucun monument des siècles suivans qui fasse mention des princes d'*Olba ;* car quoique sujets de l'empire, ils étoient par la situation de leur pays, presqu'indépendans de l'empereur.

Il est probable que le culte de Jupiter, & que l'autorité des pontifes subsistèrent à *Olba* jusqu'au règne de Théodose.

OLBASA, en Pamphilie. ΟΛΒΑΣΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze........*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

OLBIOPOLIS, dans la Sarmatie. ΟΛΒΙΟ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent. } ....*Pellerin.*
RR. en bronze. }

O. en or.

Leur type ordinaire est un aigle posé sur un poisson.

OLEA, ολαια, mot qui veut dire l'*olivier* & l'*olive.* Plutarque parle de deux fontaines de la Béotie auprès de la montagne de Délos, dont l'une s'appelloit ολαια, & l'autre la *palme* ou le *palmier.* C'étoit près de ces fontaines qu'on disoit qu'Apollon étoit né.

OLEARII afrarii. Gruter (426. 5.) rapporte une inscription dans laquelle on lit ces mots, qui désignent selon lui les marchands de l'huile récoltée en Afrique.

OLÈNE, fils de Jupiter & d'Anaxithée, une des danaïdes, avoit épousé Léthé, qu'il aimoit avec passion, & dont il étoit également aimé. Léthé, par un sentiment de vanité assez ordinaire au beau sexe, osa préférer sa beauté à celles des immortelles mêmes, & s'attira leur indignation. Elle fut condamnée à être changée en rocher. *Olène*, désespéré du sort de sa chère épouse, voulut se charger de tout le crime, & en porter lui seul la peine. Tout ce qu'il obtint, fut de la partager, en sorte qu'ils furent tous deux métamorphosés en rochers sur le mont Ida.

OLENUS. *Voyez* CALENUS.

OLIGARCHIE, OLIGARCHIQUE, *adj.* On donne ce nom à la puissance usurpée d'un petit nombre de citoyens, qui se sont emparés du pouvoir, lorsque suivant la constitution d'un état, ce pouvoir devoit résider soit dans le peuple, soit dans un conseil ou sénat. Il est difficile qu'un peuple soit bien gouverné, lorsque son sort est entre les mains d'un petit nombre d'hommes, dont les intérêts diffèrent, & dont la puissance est fondée sur l'usurpation. Chez les romains, le gouvernement a plusieurs fois dégénéré en *oligarchie.* Il étoit tel sous les décemvirs, lorsqu'ils parvinrent à se rendre les seuls maîtres de la république. Cet odieux gouvernement se fit encore sentir d'une manière plus cruelle aux romains, sous les triumvirs, qui après avoir tyrannisé leurs concitoyens, avoir abattu leur courage, & éteint leur amour pour la liberté, préparèrent la voie au gouvernement despotique & arbitraire des empereurs. Ce mot est formé de ολιγον, *peu*, & de ἄρχω, *je règne.*

OLIVE (huile d'). Quant aux égyptiens, *Voyez* HUILE.

L'huile d'*olive* étoit fort estimée à Rome, & se vendoit fort cher. Les marchands qui la débitoient, se tenoient dans le Velabre, & ils s'accordoient à la mettre à un prix très-haut. De-là est venu le proverbe rapporté dans Plaute : *In velabro olearii*, pour désigner des gens qui conspirent & agissent en commun. Dans les commencemens de la république, on regardoit l'huile plutôt comme un objet de luxe, que comme une chose nécessaire à la vie, & c'est pour cela qu'on ne la distribuoit point au peuple. Ce n'étoit que dans des cas extraordinaires qu'on lui faisoit cette gratification, comme lorsque Scipion l'*africain* commença son Edilité Curule : *congium olei in vicos singulos dedit*, dit Tite-Live. A son imitation, Agrippa fit sous Auguste de pareilles distributions d'huile. Elles devinrent plus fréquentes sous les empereurs, & Sévere en fit venir à Rome une si grande quantité, dit Spartien (*c.* 22.) : *Ut per quinquennium non solum urbis usibus, sed & totius*

Italiæ; quæ oleo egeret, sufficeret. Alexandre Sévere en fit même donner pour l'usage des bains. Ces distributions se faisoient par l'ordre du préfet des vivres, qui employoit des subalternes à les faire. Ceux-ci se servoient pour cela de vases appellés *capulæ*, d'où leur vint le nom de *ministri capulatores*. La portion que chacun recevoit, s'appelloit *mensa olearia;* c'étoient non-seulement le peuple & les soldats qui avoient part à ces libéralités; mais les officiers mêmes de l'empereur, recevoient leur contingent. Ceux qui prenoient les bains se frottoient le corps d'huile, ainsi que les lutteurs, pour se procurer la souplesse nécessaire dans leurs exercices. Après s'être huilés, ils se rouloient dans la poussière & se couvroient de sable, ou ils s'enduisoient le corps de la boue même de la palestre. Par le moyen des onctions faites avec de l'huile seule, ils esquivoient facilement les mains de leurs adversaires, que l'huile & la sueur faisoient glisser sur la peau. Avec l'espèce d'onguent qui se formoit du sable & de la poussière, mêlée avec l'huile, ils essuyoient la sueur, & en donnant plus de prise à un antagoniste, ils avoient plus de gloire à sortir de ses mains. Ce sont les raisons que l'on apporte de cette coutume.

OLIVIER, arbre consacré à Jupiter, mais plus particulièrement à Minerve, qui avoit appris aux athéniens à cultiver cet arbre, & à exprimer l'huile de son fruit. *Voyez* MINERVE. Diodore (*lib. I.*) attribue ce fait à Mercure.

L'*olivier* est le symbole ordinaire de la paix; les romains la représentoient sous la figure d'une femme qui tient un rameau d'*olivier*. La douceur de son fruit caractérise la douceur de la paix. Une couronne ou une branche d'*olivier* faisoit reconnoître chez les grecs les ambassadeurs qui venoient demander ou apporter la paix (*Stat. Thebaid.* 2. 389.):

......*Ramus manifestat olivæ*

Legatum, causasque viæ......

Les vainqueurs aux jeux olympiques, étoient couronnés d'*olivier* sauvage. C'étoit d'*olivier* que les athéniens couronnoient les vainqueurs des jeux & des guerres. Aux ides de juillet, à la pompe des chevaliers romains, ceux-ci portoient des couronnes d'*olivier*. C'est-là, dit Pline (15. 4.), ce qui donne une si grande considération à l'*olivier*; aussi, ajoute-t il (15. 39.), n'étoit il pas permis de l'employer à des usages prophanes, ni même à allumer le feu sur les autels des divinités.

Les nouveaux époux portoient des couronnes d'*olivier*.

On couronnoit d'*olivier* les morts que l'on portoit au bucher, pour apprendre, dit Artémidore (4. 59.), qu'ils étoient vainqueurs des combats de la vie humaine.

Un *olivier* frappé de la foudre, annonçoit, selon les augures, la rupture de la paix.

OLIVIER sauvage. Un berger de la Pouille, dit Ovide, ayant insulté des nymphes qui étoient sous la protection du dieu Pan, fut changé en *olivier* sauvage, arbre dont le fruit marque, par son amertume, toute l'aigreur & la rusticité du berger. On ne sait pourquoi l'*olivier* sauvage étoit consacré à Apollon.

La massue d'Hercule & des héros, ainsi que les sceptres des rois, étoient faits d'*olivier* sauvage.

On plantoit l'*olivier* sauvage devant les temples; on y suspendoit les offrandes & les vieilles armes. (*Aristoph. Plut.* 4. 3. 101.)

ΟΛΚΑΣ, navire de charge, bâtiment de transport.

OLLA, tombeau des gens pauvres. Il y en avoit de grands & de petits. Les premiers ne contenoient que les cendres, *cinerariæ* Les autres les os, *ossariæ*; & ceux-ci n'étoient distingués que par l'urne. Ces tombeaux ainsi que les urnes, étoient ordinairement de terre cuite.

OLLOUDIO (MARTI). On lit dans une inscription, recueillie par Spon & Muratori (1981. 3.), ce surnom de Mars; seroit-il formé du grec ὀλλυμι, je détruis.

ΟΛΜΟΣ, vase à boire fait en forme de corne de bœuf, & ressemblant beaucoup au Rhyton.

OLMOUS, nom d'une des parties des flûtes des anciens, probablement de l'embouchure. *Voyez* BOMBYX, & FLUTE.

OLOPHYRME. Au rapport d'Athenée, on appelloit ainsi les chansons dont les anciens se servoient dans les événemens tristes & funèbres. (F. D. C.)

OLUS, en Crète ΟΛΟΝΤΙΩΝ.

M. Combe attribue à cette ville une médaille autonome d'argent de Hunter, avec la légende ci-dessus, & Jupiter assis, pour type.

OLYBRIUS.

ANICIUS OLYBRIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent & en B.

OLYMPE, disciple de Marsyas. *Voyez* MARSYAS.

OLYMPE, montagne de la Macédoine, que Ptolémée fait de 40 minutes plus orientale que le mont Offa ; c'est moins une montagne qu'une chaîne de montagnes, entre la Pierie & la Pélasgiotide. Homère dit que c'est la demeure de Jupiter & des dieux, & qu'il n'y a point de nues au-dessus : son nom moderne est *Lacha*.

Brown, qui alla dans ce siècle sur cette montagne, n'y vit point de neiges en septembre, tandis qu'il y en a toujours sur le sommet des Alpes, sur le haut des Pyrénées & des monts Krapacks; cependant cette montagne est apperçue de fort loin, même à la distance d'environ 24 lieues. L'étendue qu'elle a principalement d'Orient en Occident, fait que les habitans qui sont au pied de ce mont du côté du Nord & du Midi, ont une température d'air aussi différente, que s'ils vivoient dans des pays fort éloignés. Lucain le remarque dans sa Pharsale (*Lib. VI. v.* 341.) :

Nec metuens imi Borean habitator Olympi

Lucentem totis ignorat noctibus arcton.

C'est après quelque séjour au pied de cette montagne, que Paul Emile, consul romain, défit le roi Persée, & se rendit maître de la Macédoine. Lorsque le roi Antiochus assiégea la ville de Larisse, Appius Claudius lui fit lever le siége, par le moyen de plusieurs grands feux qu'il alluma sur une partie du mont *olympe*. Antiochus, à la vue de ces feux se retira, dans l'idée que toutes les forces des romains alloient fondre sur lui.

Ovide & Properce placent le mont Offa, entre le Pélicon & l'*Olympe ;* Horace met le Pélicon sur l'*Olympe ;* Virgile dispose encore ces trois montagnes d'une manière différente : les poëtes ne sont point obligés de peindre les lieux en géographes.

La connoissance des aurores boréales, a donné lieu d'expliquer une fable qui est très-célèbre dans la mythologie des anciens. Il s'agit de l'apparition des dieux sur l'*olympe ;* dès qu'on a une idée de la situation de cette montagne, qui enveloppe la Macédoine du côté du Midi; alors on se persuade aisément que c'est la clarté du pôle arctique qui a occasioné tous les phénomènes qu'on a pris pour les décorations de la cour céleste, & pour les rayons mêmes des dieux, lorsqu'ils tenoient un conseil, dont les dieux avoient cependant peu besoin. Les grecs voyoient l'*olympe* en se tournant au Nord, & la lueur qu'ils y appercevoient de temps en temps, paroît leur avoir fait imaginer ce mot même d'*olympe*, qu'on a ensuite appliqué, par une extrême licence du langage poëtique, à tout l'empyrée. Parmi les *opuscules* de Mairan, imprimés dans la *collection de l'acad. des inscriptions*, & séparément au Louvre, en 1770, on trouve l'empreinte d'une sardoine du cabinet du roi, qui représente Neptune plongé dans l'Océan jusqu'à la moitié du corps, & tenant au-dessus de sa tête une espèce de voile qui forme un arc, sur lequel Jupiter est assis avec la foudre en main. Mairan soupçonne que ce voile figure le segment obscur de l'aurore boréale, telle qu'elle a dû paroître à ceux qui l'observoient du bord de la mer, ce qui peut avoir donné occasion à quelques mythologues de faire supporter le trône de Jupiter par Neptune. Quoique cela soit peu conforme à la doctrine commune des grecs, cela l'est beaucoup à la doctrine des orientaux, sur-tout à celles des indiens, qui s'imaginent qu'avant la création, dieu se promenoit toujours sur la face des eaux, qui étoient par conséquent déja créées, & il représente encore aujourd'hui Bramah, couché sur une feuille de palmier qui flotte au gré des vagues, comme l'on peut le voir dans l'ouvrage de Holwell.

OLYMPIADES. « L'opinion commune des chronologistes, fait concourir la première année de l'ère vulgaire de l'incarnation, avec la première de la 195e *olympiade*. Par conséquent la cinquième année de J. C. répond à la première de la 196e *olympiade*, & ainsi des autres. Il y a cependant une observation à faire ; c'est que les années des *olympiades* commencent au solstice d'été, ou au premier Juillet, d'où il suit que les six premiers mois d'une année de l'incarnation, correspondent à une année des *olympiades*, & les six derniers à une autre. Par exemple, quand on dit que la première année de l'ère chrétienne se rencontre avec la première de la 195e *olympiade*, cela ne s'entend que des six derniers mois de celle-là ; car les six premiers répondent à la dernière de la 194e *olympiade*. Ainsi la deuxième année de la 195e *olympiade*, ne commence qu'au premier juillet de la deuxième année de J. C., de même pour les années suivantes. Chaque année *olympiadique*, marquée dans notre table CHRONOLOGIQUE, commence donc au premier juillet de l'année de J. C. placée vis-à-vis, & finit au dernier juin de l'année suivante. Telle est la règle ordinaire, mais il y a des exceptions ».

« En effet, il se trouve des auteurs qui confondent l'année *olympiadique* avec l'année civile

des grecs, en les faisant partir l'une & l'autre du premier septembre. C'est la méthode d'Eusébe, dans sa Chronique; c'est aussi celle de S. Jerôme, qui a continué cet ouvrage jusqu'à la mort de l'empereur Valens, arrivée le 9 août de l'an de J. C. 378. Ce pere compte à cette époque 1155 années olympiadiques, quoique selon la supputation ordinaire, il n'y en ait que 1154, commencées depuis quarante jours seulement. Mais les dix mois, dont il anticipoit sur nous à cet égard, devoient opérer la différence d'une année entre son calcul & le nôtre. L'historien Socrate est encore de ceux qui s'écartent de l'usage commun dans la manière de supputer les *olympiades*. Calvisius & Petau, l'accusent de ne garder aucune règle en cette partie, & de brouiller tout, jusqu'à se contredire souvent lui-même. Mais Pagi fait voir que les endroits où la contradiction est réelle, sont corrompus, & qu'ailleurs cet historien suit fidélement le calcul d'Eusébe & de S. Jérôme ».

« Une troisième manière de compter les *olympiades*, est celle de Jules Africain, de George Syncelle & de quelques autres anciens chronographes, qui en dévancent l'époque vulgaire de deux années. Le premier, supposant que la passion de Notre Seigneur arriva l'an 29 de l'ère chrétienne, sous le consulat de Géminus, rapporte en conséquence à la seconde année de la 202e *olympiade*, la fameuse éclipse dont parle Phlégon. Cependant, au mois de mars de la 29e année de l'incarnation, ce n'étoit que la quatrième année de la 201e *olympiade* qui couroit. Il est vrai que dans un autre fragment, rapporté par Syncelle (*p.* 323), il assigne cette éclipse tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux époques. Mais en cela, loin de tomber en contradiction avec lui-même, il montre qu'il possédoit les deux manières de supputer; & il les emploie, l'une & l'autre pour rendre la chose plus claire. Il en est de même, lorsqu'il ajoute, tantôt que J. C. souffrit la quinzième année de Tibère, tantôt qu'il souffrit l'année suivante. C'est pour s'accommoder aux différentes manières de commencer les années du règne de ce prince, soit avec l'année civile, soit avec le jour de son inauguration, qu'il en use ainsi ».

« George Syncelle suit plus uniformément son calcul des *olympiades*, & ne laisse appercevoir dans sa façon de les supputer, aucune apparence de variation. On doit mettre dans sa classe un ancien chroniqueur, dont l'ouvrage, rapporté dans le second tome de Canisius, débute par la création. Cet anonyme compte jusqu'à la mort de l'empereur Alexandre 253 *olympiades*, ou 1012 ans: *sunt*, dit-il, *usque ad annum XIII Alexandri Cæsaris olympiades CCLIII, quæ sunt anni MXII.* Alexandre mourut en l'année de J. C. 235, de son règne la 13e révolue, sous le consulat de Sévère & de Quintien. Mais la 253e *olympiade*, suivant l'époque vulgaire, ne finit que l'an 237 de J. C. C'est donc une anticipation de deux années dans notre anonyme, sur le modèle de Jules Africain & de Syncelle ».

« L'établissement de l'indiction donna, dit-on, l'exclusion aux *olympiades* dans les actes publics. Cependant Cédrenus atteste qu'elles ne furent abolies que la seizième & dernière année de Théodose le grand. *Tunc olympiorum*, dit-il, *desiit festivitas quarti cujusque anni exitu solita celebrari ..... cæperuntque numerari indictiones.* Quoi qu'il en soit, on voit encore depuis Théodose des auteurs particuliers, qui font usage des *olympiades.* Il ne faut pas néanmoins toujours prendre à la lettre ce terme dans la lecture des écrivains du moyen âge. Souvent ils ne l'emploient que pour marquer absolument une durée de quatre ans, sans aucun rapport à la suite des révolutions qu'ils désignent. C'est en ce sens que Sidoine Apollinaire, répondant à Orose, qui lui avoit demandé des vers, dit qu'il y a déja trois *olympiades*, c'est-à-dire, douze ans qu'il a pris congé des muses. S. Colomban, dans une pièce de vers, adressée à Fédolus, déclare qu'il a déja atteint la 18e *olympiade*:

Nunc ad olympiadis ter senæ venimus annos.

ce qui signifie qu'il étoit alors dans sa soixante-douzième année. Quelques actes des VIII & IXe siècles, appliquent aussi dans le même sens, la date des *olympiades* au règne des princes sous lesquels ils ont été passés. Ethelrede, roi d'Angleterre, souscrit ainsi une charte, rapportée dans Spelman: *Consentiens signo sanctæ crucis inscripsi olympiade IV regni mei.* Cette 4e *olympiade* est la seizième année du règne d'Ethelrede. (*N. Tr. Diplom. t. IV*, *p.* 703, *& t. V* *p.* 756.) »

De même, lorsqu'Ovide dit: *quinquennis olympias*, c'est une expression badine, par laquelle il a voulu désigner un lustre ou une espace de cinq ans. Ce poëte venoit de traverser la Grece pour se rendre au lieu de son exil; & en conséquence il a voulu réunir plaisamment les deux manières de compter des grecs & des romains. Il auroit pu dire aussi-bien: *Lustrum quadrinum*, pour signifier une *olympiade.*

TABLE

TABLE DES OLYMPIADES

RAPPORTÉES AUX ANNÉES AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

Ann. av. l'ère vulg.	*Olympiades.*	*Ann.*	*Vainqueurs.*	*Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athenes, &c.*
776	I	1	*Corœbus.*	La première *olympiade* vulgaire commence, selon les marbres d'Arondel, en 807 de l'ère d'Athènes. C'étoit la fête la plus célèbre de la Grece.
775		2		
774		3		
773		4		
772	II	1	*Antimachus.*	
771		2		Naissance de Romulus.
770		3		Théopompe succède à son aïeul Charilas, au royaume de Lacédemone.
769		4		
768	III	1	*Androclus.*	Abaris vient de la Scythie septentrionale en Grece cette année, dans le temps que presque tout l'univers étoit affligé de la peste : quelques-uns mettent sa venue plus tard.
767		2		
766		3		
765		4		
764	IV	1	*Polycharès.*	
763		2		
762		3		On fait à Athènes des trirêmes, c'est-à-dire des galères ou vaisseaux à trois rangs de rameurs.
761		4		
760	V	1	*Æschines.*	Le roi Théopompe établit cinq éphores à Lacédémone, pour réprimer l'excès de l'autorité royale, & pour être les censeurs de l'état.
759		2		
758		3		
757		4		
756	VI	1	*Œbotus.*	Alcméon, treizième archonte perpétuel d'Athènes, gouverne deux ans.
755		2		
754		3		Charops, premier archonte décennal d'Athènes.
753		4		Fondation de Rome, selon Varron.
752	VII	1	*Daïclès de Messène.*	Daïclès est le premier couronné aux jeux olympiques.
751		2		Les peuples de la ville de Milet, dans l'Asie mineure, se rendent puissans sur la mer.
750		3		
749		4		
748	VIII	1	*Anticlès.*	Æsimedès, deuxième atchonte décennal d'Athènes, ou de dix ans.
747		2		
746		3		La même année commence l'ère de Nabonassar, célèbre parmi les astronomes.
745		4		
744	IX	1	*Xenoclès.*	
743		2		Guerre de vingt ans des lacédémoniens & des messéniens, pour les filles de Lacédémone, violées par les messéniens.
742		3		
741		4		
740	X	1	*Dotadès.*	
739		2		
738		3		Bataille des lacédémoniens & des messéniens.
737		4		Clidicus, troisième archonte décennal d'Athènes.
736	XI	1	*Léocharès.*	
735		2		Guerre des lacédémoniens & des argiens. L'action se donna entre trois cens hommes de chaque nation : tous y périrent, hors deux argiens.
734		3		
733		4		

Ann. av. ère vulg.	*Olympiades.*	*Ann.*	*Vainqueurs.*	*Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.*
732	XII	1	*Oxithemis.*	Syracuse en Sicile, est bâtie par Archias de Corinthe.
731		2		Bataille très-sanglante des lacédémoniens contre les messéniens, proche d'Ithomène.
730		3		
729		4		
728	XIII	1	*Dioclès de Corinthe.*	
727		2		Hippomène, quatrième archonte décennal.
726		3		Les lacédémoniens entrent en guerre, & sont battus par les messéniens.
725		4		
724	XIV	1	*Dasmon & Hypemus de Pise.*	Cette *olymp.* est double, y ayant deux vainqueurs.
723		2		Fin de la guerre des messéniens, après qu'elle eut duré vingt ans.
722		3		
721		4		
720	XV	1	*Orsippus.*	Orsippus est le premier qui ait couru tout nud aux jeux olympiques.
719		2		Il y a eu cette année une éclypse de lune le 8 de mars, à 11 heures 10 minutes.
718		3		
717		4		Léocrates, 5e. archonte décennal d'Athènes:
716	XVI	1	*Pythagoras.*	Quelques-uns ont cru que le Pythagoras, vainqueur des jeux olympiques, étoit le même que le philosophe; mais le célèbre Dodwel a combattu & detruit cette opinion.
715		2		
714		3		
713		4		
712	XVII	1	*Polus.*	On croit que la ville d'Astac en Bithynie a été bâtie cette année par les messéniens. Elle a depuis été nommée *Nicomédie.* On prétend néanmoins que ce sont deux villes séparées, mais très-voisines.
711		2		
710		3		
709		4		
708	XVIII	1	*Tellis.*	
707		2		Aspander, sixième archonte décennal d'Athènes.
706		3		On croit que le célèbre musicien Terpandre parut en ce temps; Eusèbe le met à la XXXIVe *olymp.*
705		4		
704	XIX	1	*Menon.*	
703		2		Les corinthiens envoient une colonie dans l'île de Corfou dont ils se rendent maîtres, & y bâtissent une ville.
702		3		
701		4		
700	XX	1	*Atheradas.*	Quelques auteurs ont cru que le célèbre poëte lyrique Archiloque avoit commencé à paroître dans ce temps; d'autres le mettent plus tard.
699		2		
698		3		
697		4		Crixias, septième archonte décennal d'Athènes.
696	XXI	1	*Pentaclès.*	Les cimmériens, qui sont une espèce de scythes, ravagent la Paphlagonie & la Phrygie, vers le temps de la mort du roi Midas (*Strabo. lib. I.*).
695		2		
694		3		
693		4		
692	XXII	1	*Pentaclès derechef.*	
691		2		Quelques auteurs rapportent à cette année la fondation de la ville de Gela, en Sicile.
690		3		
689		4		
688	XXIII	1	*Icarius.*	
687		2		Après les archontes de dix ans, il y eut une anarchie à Athènes qui dura trois ans.
686		3		Seconde guerre de Messène & de Lacédémone.
685		4		

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
684	XXIV	1	*Cléoptolême.*	Créon, établi premier archonte annuel d'Athènes. Ces archontes servent à régler l'histoire grecque.
683		2		Arch. Lysias, selon les marbres d'Arondel.
682		3		Arch. Tlésias.
681		4		
680	XXV	1	*Thalpius.*	C'est dans cette *olympiade* que l'on introduisit la course des chevaux attelés à un chariot, dont le premier vainqueur fut Pagondas de Thèbes.
679		2		
678		3		
677		4		
676	XXVI	1	*Callisthène.*	Etablissement des jeux Carniens, à Lacédémone en l'honneur d'Apollon-Carnien. C'étoit une représentation des exercices militaires; ils duroient neuf jours.
675		2		
674		3		
673		4		
672	XXVII	1	*Eurybatès.*	Alcman, poëte lyrique, paroît.
671		2		Arch. Leostratus, selon Denys-d'Halycarnasse.
670		3		
669		4		Arch. Pisistratus, selon Pausanias.
668	XXVIII	1	*Charmis.*	Arch. Anthosthènes, selon Pausanias, qui met à cette année la fin de la seconde guerre des lacédémoniens & des messéniens.
667		2		
666		3		
665		4		
664	XXIX	1	*Chionis.*	Arch. Miltiades, selon Pausanias, ou Archimèdes. Combat naval entre les corinthiens & les habitans de l'ile de Corcyre, aujourd'hui Corfou.
663		2		
662		3		
661		4		
660	XXX	1	*Chionis pour la deuxième fois.*	
659		2		Arch. Miltiades II. Cypsèle se fait tyran de Corinthe.
658		3		On rapporte à cette année la fondation de Bysance, aujourd'hui Constantinople, par les argiens.
657		4		
656	XXXI	1	*Chionis pour la troisieme fois.*	Quelques-uns mettent ici la tyrannie de Cypsèle à Corinthe; nous en avons parlé trois ans plus haut.
655		2		
654		3		Demarate, citoyen de Corinthe, se retire à Rome, & y devient père de Tarquin l'ancien, qui ensuite fut roi.
653		4		
652	XXXII	1	*Cratinus.*	
651		2		On bâtit, à ce qu'on dit, la ville de Sélinunte en Sicile.
650		3		On dit que la ville d'Hymère est bâtie en cette année.
649		4		
648	XXXIII	1	*Gygès.*	On vit à cette *olympiade* un géant de plus de six pieds, nommé *Lygdamis*, de Syracuse en Sicile, qui fut vainqueur d'un exercice de ces jeux.
647		2		
646		3		
645		4		Arch. Dropiles, selon les marbres.
644	XXXIV	1	*Stornas.*	Pentaléon, roi de Pise, voulut cette année se rendre maître aux jeux olympiques, à l'exclusion des Eléens qui seuls avoient droit d'y presider.
643		2		
642		3		
641		4		
640	XXXV	1	*Spherus.*	Arch. Damasias, selon Denys-d'Halycarnasse. Naissance de Thalès.
639		2		
638		3		
637		4		

Ann. av. l'ère vulg.	*Olympiades.*	*Ann.*	*Vainqueurs.*	*Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.*
636	XXXVI	1	*Phrynon.*	Arch. Epœnetus. Le Phrynon, athénien, qui est vainqueur ici, se rendit dans la suite fort célèbre, & fut tué dans un duel par Pittacus, tyran de Mytilène, dans l'île de Lesbos.
635		2		
634		3		
633		4		
632	XXXVII	1	*Euryclidès.*	Les éléens firent paroître dans cette *olympiade* des enfans exercés à la course, auxquels on proposa un prix.
631		2		
630		3		
629		4		Cypsèle meurt. Périandre se fait tyran de Corinthe.
628	XXXVIII	1	*Olyntheus.*	On prétend que Synope, ville principale de la province du Pont, est bâtie cette année.
627		2		
626		3		
625		4		
624	XXXIX	1	*Rhipsolcus.*	Arch. Dracon; il donne ses loix sanguinaires aux athéniens (*Clemens Alex. lib. I. Eusebius, in Chronico.*).
623		2		Thrasibule se fait cette année tyran de Milet, ville de l'Ionie.
622		3		
621		4		Dyrrachium ou Epidamne, est bâtie.
620	XL	1	*Olyntheus derechef.*	Naissance de Xénophane, poëte-philosophe.
619		2		Haliate, deuxième roi de Lydie, père de Crésus, règne cette année, & gouverne 57 ans.
618		3		
617		4		
616	XLI	1	*Cleonidès.*	Arch. Hénochidès. On croit que la ville de Cyrène, dans la Lybie, est bâtie par Battus, cette année ou la suivante.
615		2		
614		3		
613		4		Panœtus se fait tyran de Sicile; il est le premier qui usurpe l'autorité dans cette île.
612	XLII	1	*Lycotas.*	Pittacus, qu'on regarde comme un des sept sages, aidé du poëte Alcée & de ses frères, chasse Mélandre tyran de Mytilène, & y usurpe ensuite la souveraine autorité.
611		2		
610		3		
609		4		
608	XLIII	1	*Cleonis.*	
607		2		C'est à cette année qu'on rapporte l'usurpation que fait Pittacus de l'autorité à Mytilène.
606		3		
605		4		Arch. Aristoclès manque dans les marbres d'Arondel.
604	XLIV	1	*Gelon.*	Arch. Crixias. On rapporte à ce temps les poëtes Alcée, Archiloque, & la fameuse Sapho qui a inventé les vers saphiques.
603		2		
602		3		
601		4		
600	XLV	1	*Anticratès.*	Arch. Mégaclès. Massacre de Cylon & des cylonites, qui s'étoient refugiés à l'autel des Euménides, ce que l'on fit contre la parole qui leur avoit été donnée; crime qu'il fallut ensuite faire expier par Epiménides.
599		2		
598		3		
597		4		
596	XLVI	1	*Chrysamaxus.*	Arch. Philombrotus ou Cléombrotus, selon Plutarque.
595		2		Arch. Solon, qui donne ses loix aux Athéniens.
594		3		Arch. Dropides II.
593		4		

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
592	XLVII	1	*Euryclès.*	Arch. Eucrates. Anacharsis vient en Grèce.
591		2		Arch. Simon. Les jeux pythiens sont établis & célébrés pour la première fois à Delphes.
590		3		
589		4		Mort de Périandre, tyran de Corinthe.
588	XLVIII	1	*Glycon.*	Arch. Phœnippus.
587		2		Le conseil des amphictions rétablit cette année la liberté de l'oracle de Delphes.
586		3		
585		4		
584	XLIX	1	*Lycinus.*	
583		2		
582		3		Arch. Damasias II. On célèbre pour la seconde fois les jeux pythiens, qui recommencent ensuite tous les quatre ans.
581		4		
580	L	1	*Epitelidas.*	Pentathlus de Cnide conduit une colonie de ses concitoyens en Sicile.
579		2		
578		3		
577		4		Arch. Archestratides.
576	LI	1	*Eratosthenes.*	Orphée, poëte épique de Crotone, dans la grande Grèce, paroît; il a écrit un poëme sur les argonautes.
575		2		
574		3		
573		4		
572	LII	1	*Agis.*	On croit que Phalaris se fait tyran d'Agrigente, & gouverne pendant seize ans; d'autres le placent à l'an 532.
571		2		
570		3		
569		4		Arch. Aristomenes.
568	LIII	1	*Agnon.*	On croit que le célèbre philosophe Pythagore est né cette année. *Voyez* Dodwel.
567		2		
566		3		Arch. Comias.
565		4		
564	LIV	1	*Hippostratus.*	
563		2		
562		3		Arch. Hippoclides.
561		4		Arch. Hégésistrate. Pisistrate se fait tyran d'Athènes. Mort d'Esope à Delphes.
560	LV	1	*Hippostratus derechef.*	
559		2		Mort de Solon, âgé de 79 ans.
558		3		
557		4		Naissance de Simonides, poëte.
556	LVI	1	*Phédrus.*	Arch. Entydémus. Crésus règne en Lydie. Pisistrate usurpe pour la seconde fois la tyrannie d'Athénes, est chassé dans l'année, & reste onze ans exilé.
555		2		
554		3		
553		4		
552	LVII	1	*Ladronius.*	
551		2		Aristée, poëte & philosophe, commence à paroître.
550		3		
549		4		
548	LVIII	1	*Diognetus.*	Arch. Erxiclides. Le temple de Delphes est brûlé, & la même année Crésus est défait, & pris par Cyrus qui se rend maître de la ville de Sardes.
547		2		
546		3		
545		4		
544	LIX	1	*Archilocus.*	Pisistrate s'empare pour la troisième fois d'Athènes, après onze ans d'exil.
543		2		
542		3		Crésus est battu & pris par Cyrus.
541		4		

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
540	LX	1	*Apellaus.*	Xenophane, philoso phe commence alors à paroître.
539		2		
538		3		Cyrus, roi des perses, prend Babylone.
537		4		Arch. Alcæus.
536	LXI	1	*Agatarchus.*	Arch. Athénée. La première tragédie représentée à Athènes par Thespis. Cyrus maître de l'Asie.
535		2		Arch. Hipparchus.
534		3		Arch. Héraclides.
533		4		
532	LXII	1	*Crixias.*	Policrates devient tyran de Samos, avec ses freres Solyson & Pantagnote.
531		2		
530		3		
529		4		Mort de Pisistrate, tyran d'Athènes.
528	LXIII	1	*Parménides.*	Hipparque, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes; mais il gouverne avec beaucoup de modération & de justice.
527		2		
526		3		
525		4		Naissance du poëte Eschyle.
524	LXIV	1	*Evander.*	Arch. Miltiades.
523		2		Mort de Polycrates, tyran de Samos.
522		3		
521		4		
520	LXV	1	*Apochas.*	Naissance du poëte Pindare.
519		2		
518		3		
517		4		Darius, fils d'Histaspe, est élu roi de Perse.
516	LXVI	1	*Ischirus.*	Hipparque, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, est tué par Harmodius & Aristogiton, après treize ans de règne : son frère Hippias lui succède.
515		2		
514		3		
513		4		
512	LXVII	1	*Phanas.*	Arch. Clisthenès. Hippias & les autres Pisistratides chassés d'Athènes la quatrième année après la mort d'Hipparque.
511		2		
510		3		
509		4		Milon de Crotone défait les sibarites.
508	LXVIII	1	*Ischomacus.*	Arch. Lisagoras. On croit que les athéniens entrent en guerre avec les lacédémoniens.
507		2		
506		3		
505		4		
504	LXIX	1	*Ischomacus derechef.*	Arch. Acestorides. Héraclite & Parménide, philosophes, commencent à paroître.
503		2		
502		3		Les peuples de l'île de Chypre se révoltent contre les perses, & se mettent en liberté.
501		4		
500	LXX	1	*Nicæstas.*	Arch. Myrus. Les perses assiégent & prennent la ville de Milet, & par-là soumettent derechef l'Ionie & la Carie.
499		2		
498		3		
497		4		Naissance du poëte Sophocles.
496	LXXI	1	*Tisicratès.*	Arch. Hipparcus.
495		2		Arch. Philippus ou Pithocritus, selon les marbres.
494		3		Arch. Philippus ou Lacratides.
493		4		Arch. Thémistocles.
492	LXXII	1	*Tisicratès derechef.*	Arch. Diognetus.
491		2		Arch. Phænippus II.
490		3		Arch. Aristides. Bataille de Marathon, les perses battus.
489		4		Arch. Aristides : Miltiades échoue à Paros.

Ann. av. l'ère vulg.	*Olympiades.*	*Ann.*	*Vainqueurs.*	*Faſtes de l'hiſtoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.*
488	LXXIII	1	*Aſtyalus.*	Arch. Anchiſes.
487		2		Arch. Philippus.
486		3		Arch. Philocrate. Xerxès ſuccède à ſon pere Darius.
485		4		Arch. Phaedon.
484	LXXIV	1	*Aſtyalus derechef.*	Arch. Leoſtratus.
483		2		Arch. Nicodemus. Ariſtides eſt envoyé en exil.
482		3		Arch. Achepſion.
481		4		Arch. Callias. Bataille de Salamine.
480	LXXV	1	*Aſtyalus pour la troiſième fois.*	Arch. Calliades. Bataille de Salamine contre les perſes.
479		2		Arch. Xantippus. Bataille de Platée contre les mêmes.
478		3		Arch. Timoſthenes. Les athéniens rentrent dans Athènes.
477		4		Arch. Adimantus.
476	LXXVI	1	*Scamander.*	Arch. Phœdon. Pauſanias, chef des Grecs prend Byſance.
475		2		Arch. Dromoclidès.
474		3		Arch. Aceſtoridès II.
473		4		Arch. Menon.
472	LXXVII	1	*Dandès.*	Arch. Charès. Hiéron ſe fait tyran de Syracuſe.
471		2		Arch. Praxiergus. Themiſtocles eſt exilé.
470		3		Arch. Apſephion.
469		4		Arch. Phaedon. Les perſes ſont battus.
468	LXXVIII	1	*Parmeoridas.*	Arch. Théagenidas, ſelon les marbres, ou Ariſtides II. Pauſanias eſt mis à mort à Lacédémone, pour crime de trahiſon.
467		2		Arch. Lyſiſtratus.
466		3		Arch. Lyſanias.
465		4		Arch. Lyſithus.
464	LXXIX	1	*Xénophon.*	Arch. Archidemides.
463		2		Arch. Tlepolemus, ou Enthippus, ſelon les marbres.
462		3		Arch. Conon.
461		4		Arch. Evippus.
460	LXXX	1	*Tyrimmas.*	Arch. Praſiclès. Différend entre Lacédémone & Athènes; les athéniens ſont défaits par les corinthiens.
459		2		Arch. Philoclès.
458		3		Arch. Bion.
457		4		Arch. Mneſithidès. Mort du poëte Eſchyle.
456	LXXXI	1	*Polymnaſtès.*	Arch. Callias II. Les athéniens ſont une incurſion dans le pays de Lacédémone, & y cauſent beaucoup de ravage, de même que l'année ſuivante.
455		2		Arch. Soſiſtratus.
454		3		Arch. Ariſton.
453		4		Arch. Lyſicratès.
452	LXXXII	1	*Lycus.*	Arch. Charephanès.
451		2		Arch. Anaetidotus. Le X[e] livre de Diodore de Sicile finit à cette année, & le XI[e] commence au même temps.
450		3		Arch. Enthydemus.
449		4		Arch. Pédicus.

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
448	LXXXIII	1	*Crisson.*	Arch. Philiscus. Les mégariens quittent l'alliance des athéniens.
447		2		Arch. Tisnachidès.
446		3		Arch. Callimachus. Naissance de Timothée Miléfien.
445		4		Arch. Lysimachidès.
444	LXXXIV	1	*Crisson derechef.*	Arch. Praxitelès. Les athéniens envoient une colonie pour peupler la ville de Sybaris.
443		2		Arch. Lysanias II.
442		3		Arch. Diphilus.
441		4		Arch. Timoclès.
440	LXXXV	1	*Crisson pour la troisième fois.*	Arch. Mirrichidès.
439		2		Arch. Glancidas. Les athéniens assiégent les samiens; on croit que ce fut alors que l'on mit en usage les machines de guerre.
438		3		Arch. Theodorus.
437		4		Arch. Euthimenes.
436	LXXXVI	1	*Theopompe.*	Arch. Wausimachus ou Lisimachus. La ville de Pothidée se révolte contre les athéniens, à la sollicitation des corinthiens.
435		2		Arch. Antilochidès.
434		3		Arch. Charès.
433		4		Arch. Apsendès.
432	LXXXVII	1	*Solphron.*	Arch. Pythodorus.
431		2		Arch. Eutydemus. La ville de Platée surprise par les thébains. La guerre du Péloponese commence.
430		3		Arch. Apollodorus.
429		4		Arch. Epaminondas.
428	LXXXVIII	1	*Symmaque.*	Arch. Diotinus. Périclès meurt cette année, deux ans & demi après le commencement de la guerre du Péloponnese. Thucydide.
427		2		Arch. Euclidès.
426		3		Arch. Eutydemus.
425		4		Arch. Stratoclès.
424	LXXXIX	1	*Symmaque derechef.*	Arch. Isarchus ou Hipparcus. Les athéniens réussissent cette année dans leurs entreprises sur le Péloponnese contre les thébains & contre Mégare.
423		2		Arch. Amynias.
422		3		Arch. Alcaeus.
421		4		Arch. Ariston.
420	XC	1	*Hyperbius.*	Arch. Aristophilus ou Astyphilus : douzième année de la guerre du Péloponnese.
419		2		Arch. Archias.
418		3		Arch. Antiphon. Quatorzième année de la guerre du Péloponnese.
417		4		Arch. Euphemus.
416	XCI	1	*Exagentus.*	Arch. Aristomnestus. Les habitans de Bysance entrent & causent du désordre dans la Bithynie.
415				Arch. Chabrias.
414		3		Arch. Pisander.
413		4		Arch. Cléocritus ou Cléarchus. Les athéniens battus à Syracuse.

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
412	XCII	1	*Exagentus*	Arch. Callias II.
411		2	*derechef.*	Arch. Theopompus ou Euctemon, selon les marbres. Denys l'ancien se rend maître de la tyrannie de Syracuse.
410		3		Arch. Glaucippus.
409		4		Arch. Dioclès.
408	XCIII	1	*Eubotas.*	Arch. Euctemon.
407		2		Arch. Antigenès.
406		3		Arch. Callias III. Mort du poëte Sophoclès.
405		4		Arch. Alexius.
404	XCIV	1	*Crocinas.*	Arch. Pithodorus II. ou Anachodorus.
403		2		Arch. Eulidès. Les 30 tyrans gouvernent Athènes.
402		3		Arch. Mycon.
401		4		Arch. Exœnetus ou Epœnetus, ou Xœnetus.
400	XCV	1	*Menon.*	Arch. Lachès. On place à cette année la mort du philosophe Socrate.
399		2		Arch. Aristocratès.
398		3		Arch. Ithiclès.
397		4		Arch. Lysiadès.
396	XCVI	1	*Eupolemus.*	Arch. Phormio.
395		2		Arch. Diophantus. La Grece se ligue contre Lacédémone.
394		3		Arch. Eubulidès.
393		4		Arch. Demostratus.
392	XCVII	1	*Terinœus.*	Arch. Philoclès. Les lacédémoniens sont battus par les athéniens.
391		2		Arch. Nicotelès.
390		3		Arch. Demostratus ou Demosthènes.
389		4		Arch. Antipater.
388	XCVIII	1	*Sosippus.*	Arch. Pyrrhis ou Pyrgion.
387		2		Arch. Théodotus. Les lacédémoniens font la paix avec le roi de Perse ; ce qui oblige les athéniens à faire aussi la paix.
386		3		Arch. Mystichidès.
385		4		Arch. Dexitheus
384	XCIX	1	*Dicon.*	Arch. Diotrephes. On croit qu'Aristote est né cette année.
383		2		Arch. Phanostratus.
382		3		Arch. Evander ou Ménander.
381		4		Arch. Demophilus.
380	C	1	*Dionysiodones.*	Arch. Pytheas.
379		2		Arch. Nicon. Mausole, roi de Carie, règne.
378		3		Arch. Nausinicus. Guerre des béotiens & des lacédémoniens.
377		4		Arch. Callias IV.
376	CI	1	*Damon.*	Arch. Chariander.
375		2		Arch. Hippodamus. Le roi de Perse procure la paix générale dans toute la Grece.
374		3		Arch. Socratidès.
373		4		Arch. Asteius ou Aristeus.
372	CII	1	*Damon*	Arch. Alchisthenes.
371		2	*derechef.*	Arch. Phrasiclidès. Bataille de Leuctres, où les lacédémoniens sont battus par les thebains.
370		3		Arch. Dysnicetus.
369		4		Arch. Lystratus II.

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
368	CIII	1	*Pythostratus.*	Arch. Nausigenès. Mort de Denys l'ancien, tyran de Syracuse : Denys son fils lui succéde.
367		2		Arch. Polyzelus.
366		3		Arch. Cephysodorus.
365		4		Arch. Chion.
364	CIV	1	*Phocides* ou *Eubotas.*	Arch. Timocrates. Les thébains, par l'avis d'Epaminondas, cherchent à se rendre maîtres de l'empire de la mer.
363		2		Arch. Chariclidès.
362		3		Arch. Molon.
361		4		Arch. Nicophemus.
360	CV	1	*Paurus de Cyrene.*	Arch Callimides ou Callidemides.
359		2		Arch. Leucharistus.
358		3		Arch. Cephisodorus. Les phocéens pillent le temple de Delphes.
357		4		Arch. Agathoclès.
356	CVI	1	*Paurus le Mulien.*	Arch. Elpines ou Epineies.
355		2		Arch. Callistratus. Naissance d'Alexandre le grand.
354		3		Arch. Diotimus II. Calippe se saisit du gouvernement de Syracuse, après avoir tué Dion.
353		4		Arch. Eudemus.
352	CVII	1	*Micrinas.*	Arch. Aristodemus. Toute la Grece est en grand trouble pendant cette *olympiade.*
351		2		Arch. Thessalus.
350		3		Arch. Apollodorus.
349		4		Arch. Callimachus.
348	CVIII	1	*Policles.*	Arch. Theophilus. Mort du philosophe Platon.
347		2		Arch. Temistoclès.
346		3		Arch. Archias.
345		4		Arch. Eubelus.
344	CIX	1	*Aristolocus.*	Arch. Lysiscus. La ville de Syracuse est envahie en même-tems par trois tyrans; savoir Icétas, Denys & Timoléon.
343		2		Arch. Pythodorus III.
342		3		Arch. Sosigenès.
341		4		Arch. Nicomachus.
340	CX	1	*Anticlès.*	Arch. Théophrastus.
339		2		Arch. Lysimachidès.
338		3		Arch. Charondas. Philippe gagne la bataille de Chéronée sur les grecs confédérés.
337		4		Arch. Phrynicus.
336	CXI	1	*Cléomantis.*	Arch. Pythodorus IV. Philippe, roi de Macédoine, est tué par Pausanias.
335		2		Arch. Evaenetus.
334		3		Arch. Ctésiclès. Alexandre passe en Asie avec ses troupes.
333		4		Arch. Nicrocrates.
332	CXII	1	*Gryllus* ou *Eurylas.*	Arch. Nicetratus ou Anicetus. Alexandre prend Tyr.
331		2		Arch. Aristophanes.
330		3		Arch. Aristophon. Darius Codoman est tué par Bessus.
329		4		Arch. Cephisophon.

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
328	CXIII	1	*Cliton.*	Arch. Eutycritus ou Etycrates. Alexandre pourſuit Beſſus, le prend & le fait mourir.
327		2		Arch. Chremès ou Hégénon.
326		3		Arch. Anticlès ou Chremès.
325		4		Arch. Anticlès ou Soſiclès.
324	CXIV	1	*Micinas de Rhodes.*	Arch. Hégénias. Alexandre meurt à Babylone.
323		2		Arch. Cephiſodorus.
322		3		Arch. Philoclès, Polyclès ou Dioclès.
321		4		Arch. Archippus ou Apollodorus.
320	CXV	1	*Damaſias.*	Archippus ou Neæchmus: Ptolémée, roi d'Egypte, ſoumet la Phénicie & la baſſe Syrie.
319		2		Arch. Apollodorus II.
318		3		Arch. Phocion ou Archippus.
317		4		Arch. Demogenès.
316	CXVI	1	*Démoſthènes.*	Arch. Démoclidès. Antigonus déclare la guérre à Eumenes, & l'année ſuivante à Séleucus.
315		2		Arch. Praxibulus.
314		3		Arch. Nicodorus.
313		4		Arch. Théophraſtus II.
312	CXVII	1	*Parménides.*	Arch. Polémon. Antigonus veut rendre la liberté aux grecs.
311		2		Arch. Simonides.
310		3		Arch. Hiéromnemon.
309		4		Arch. Démétrius Phàlereus, ou de Phalère.
308	CXVIII	1	*Andromènes.*	Arch. Charinus. Agathocle tyran de Syracuſe, veut attaquer les carthaginois.
307		2		Arch. Anaxicratès.
306		3		Arch. Corœbus ou Xenius.
305		4		Arch. Xenippus ou Euxenippus.
304	CXIX	1	*Andromènes derechef.*	Arch. Phereclès.
303		2		Arch. Léoſtratus. Démétrius rend la liberté aux athéniens.
302		3		Arch. Nicoclès.
301		4		Arch. Calliarchus.
300	CXX	1	*Pythagoras.*	Arch. Hegemachus. Ptolémée ſe rend maître de Syrie & de Chypre.
299		2		Arch. Euctemon.
298		3		Arch. Mneſidemus.
297		4		Arch. Anthiphatès.
296	CXXI	1	*Pythagoras derechef.*	Arch. Nicias.
295		2		Arch. Nicoſtratus. Démetrius attaque les lacédémoniens.
294		3		Arch. Olympiodorus.
293		4		Arch. Philippus ou Diphilus.
292	CXXII	1	*Antigonus.*	Les archontes de cette *olympiade* ſont inconnus: Démétrius fait le ſiège de Thebes.
291		2		
290		3		Guerre de Démétrius contre les étoliens & contre Pyrrhus roi d'Epire.
289		4		
288	CXXIII	1	*Antigonus derechef.*	Mort du Philoſophe Théophraſte.
287		2		Arch. Philippus II.
286		3		Ptolémée choiſit pour ſucceſſeur Ptolémée Philadelphe.
285		4		

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
284	CXXIV	1	*Philomelus.*	Etablissement de la république des achéens.
283		2		
282		3		Commencement du royaume de Pergame en Asie.
281		4		
280	CXXV	1	*Ladas.*	Arch. Gorgias. Les tarentins implorent le secours de Pyrrhus contre les romains.
279		2		Arch. Anaxicratès.
278		3		Arch. Démoclès. Nicétas, tyran de Syracuse, est chassé par Thynion.
277		4		
276	CXXVI	1	*Idæus.*	Pyrrhus déclare la guerre aux carthaginois.
275		2		Hiéron se fait tyran de Syracuse.
274		3		Pyrrhus, roi d'Epire, fait passer des troupes en Italie.
273		4		
272	CXXVII	1	*Périgenes.*	Pyrrhus attaque Corinthe, & y est tué par une tuile.
271		2		Archonte Pitharatus.
270		3		Hiéron est déclaré roi de Syracuse.
269		4		
268	CXXVIII	1	*Séleucus.*	
267		2		
266		3		Alexandre, fils de Pyrrhus, déclare la guerre aux Macédoniens.
265		4		
264	CXXIX	1	*Philinus.*	Arch. Diognetes, sous qui les marbres de Paros ont été faits. Mort de Zenon de Cizique, chef des philosophes stoïciens.
263		2		
262		3		
261		4		Bérose publie son *histoire des chaldéens.*
260	CXXX	1	*Philinus derechef.*	Annibal est vaincu sur mer par Duillius.
259		2		L'île de Corse & la Sardaigne attaquées par les romains.
258		3		
257		4		
256	CXXXI	1	*Ammonius.*	
255		2		Antigonus, roi de Macédoine, rend la liberté aux athéniens.
254		3		
253		4		
252	CXXXII	1	*Xénophanes.*	Asdrubal, chef des carthaginois, est battu par Métellus
251		2		
250		3		
249		4		
248	CXXXIII	1	*Symilus.*	Ptolémée Philadelphe fait la paix avec Antiochus *Deus*, roi de Syrie.
247		2		
246		3		
245		4		
244	CXXXIV	1	*Alcidas.*	Aratus, chef des achéens, se rend maître de la citadelle de Corinthe.
243		2		
242		3		
241		4		
240	CXXXV	1	*Eraton.*	Amilcar abdique le commandement des troupes carthaginoises.
239		2		
238		3		
237		4		Hiéron, roi de Sicile, vient à Rome.

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Faſtes de l'hiſtoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
236	CXXXVI	1	*Pythoclès.*	Amilcar, pere d'Annibal entre dans l'Eſpagne, qu'il ſoumet aux carthaginois, & mène avec lui ſon fils Annibal, âgé ſeulement de 9 ans.
235		2		
234		3		
233		4		
232	CXXXVII	1	*Meneſtheus.*	Les athéniens font des mouvemens, & par le moyen d'Aratus, ils recouvrent leur liberté.
231		2		
230		3		
229		4		Les peuples d'Illyrie attaqués par les romains.
228	CXXXVIII	1	*Démétrius.*	Aſdrubal, gendre d'Amilcar, commande les troupes carthaginoiſes en Eſpagne pendant huit ans.
227		2		
226		3		
225		4		
224	CXXXIX	1	*Iolaïdas.*	La république des achéens ſe défend par ſes propres forces, contre les lacédémoniens.
223		2		
222		3		
221		4		
220	CXL	1	*Zopyrus.*	Aſdrubal eſt tué par un gaulois, huit ans après qu'il eut commandé en Eſpagne pour les carthaginois; il a pour ſucceſſeur le célèbre Annibal.
219		2		
218		3		
217		4		
216	CXLI	1	*Dorotheus.*	Antiochus fait la guerre contre Pruſias.
215		2		Hiéron meurt agé de 90 ans. Hieronymus, ſon petit fils, regne en ſa place en Sicile.
214		3		
213		4		
212	CXLII	1	*Eratès.*	Antiochus, roi de Syrie, défait Ptolémée Philopator, & ſe rend maître de la Judée.
211		2		
210		3		
209		4		
208	CXLIII	1	*Héraclitus.*	Attalus, roi de Pergame, & Sulpitius, préteur des romains, ſecourent les étoliens contre Philippe, roi de Macédoine.
207		2		
206		3		
205		4		
204	CXLIV	1	*Héraclidès.*	Ptolémée Philopator, roi d'Egypte, meurt & déclare roi ſon fils Ptolémée Epiphane, qui n'avoit alors que 4 mois
203		2		
202		3		
201		4		
200	CXLV	1	*Pyrrhias.*	La paix étant faite avec les carthaginois, les romains entreprennent la guerre contre Philippe, roi de Macédoine.
199		2		
198		3		
197		4		
196	CXLVI	1	*Micion.*	Titius Quintius rend la liberté aux grecs, de la part des romains.
195		2		
194		3		Nabis, tyran de Lacédémone, envoie des ambaſſadeurs à Rome pour faire la paix.
193		4		
192	CXLVII	1	*Agemachus.*	Les étoliens, peuple maritime de l'Achaïe, commencent à remuer contre les romains.
191		2		
190		3		
189		4		
188	CXLVIII	1	*Acéſilaüs.*	Philopémen, chef & général des achéens, force les lacédémoniens à démolir leurs murailles; il abroge les loix de Lycurgue, & ſoumet Lacédémone aux achéens.
187		2		
186		3		
185		4		

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
184	CXLIX	1	*Hippostratus.*	Les romains envoient des députés à Philippe roi de Macédoine, pour lui faire des plaintes de sa conduite cruelle & tyrannique.
183		2		
182		3		
181		4		
180	CL	1	*Onésistatus.*	Démétrius, second fils de Philippe roi de Macédoine, est empoisonné & poignardé. La république des achéens commence à déchoir.
179		2		
178		3		
177		4		
176	CLI	1	*Thymelus.*	Séleucus Philopator, roi de Syrie, meurt, & a pour successeur Antiochus Epiphane.
175		2		
174		3		
173		4		
172	CLII	1	*Démocrite.*	Persée, roi de Macédoine, se prépare à déclarer la guerre aux romains.
171		2		
170		3		
169		4		Les exilés de Lacédémone sont rétablis.
168	CLIII	1	*Aristandre.*	Persée, roi de Macédoine, & Gentius, roi d'Illyrie, sont battus par les romains.
167		2		
166		3		Polybe l'historien est mené prisonnier à Rome.
165		4		
164	CLIV	1	*Léonidas.*	Antiochus Epiphane, laisse en mourant, son royaume à son fils Antiochus Eupator, encore jeune, & la couronne lui est confirmée par les romains.
163		2		
162		3		
161		4		
160	CLV	1	*Léonidas*	
159		2	*derechef.*	
158		3		Eumènes, roi de Pergame, envoie à Rome son frere Attalus, pour plaire aux romains.
157		4		
156	CLVI	1	*Léonidas pour*	Les romains déclarent la guerre aux peuples de la Dalmatie, & les subjuguent.
155		2	*la troisieme*	
154		3	*fois.*	
153		4		
152	CLVII	1	*Léonidas pour*	Les romains envoient des ambassadeurs en Afrique, pour faire la paix entre les carthaginois & Massinissa.
151		2	*la quatrieme*	
150		3	*fois.*	
149		4		
148	CLVIII	1	*Orthon.*	Andrisque, usurpateur de la Macédoine, est défait.
147		2		
146		3		Les romains obligent les achéens de rompre leur confédération.
145		4		
144	CLIX	1	*Alcimus.*	Démétrius, roi de Syrie, veut contre sa parole, obliger les juifs, qui lui avoient rendu de grands services, à lui payer tribut.
143		2		
142		3		
141		4		
140	CLX	1	*Anodæus.*	Antiochus Sidetès, vient en Syrie sur la fin de cette année, & y règne après avoir épousé Cléopâtre, femme de son frère Démétrius Nicanor.
139		2		
138		3		
137		4		

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
136	CLXI	1	*Antipater.*	Simon, grand prêtre des juifs, est tué par Ptolémée son gendre.
135		2		
134		3		
133		4		Attale donne en mourant ses états aux romains.
132	CLXII	1	*Damon.*	La guerre des esclaves est terminée en Sicile.
131		2		Aristonique, fils naturel d'Attale, roi de Pergame, défait le consul Licinius Crassus.
130		3		
129		4		
128	CLXIII	1	*Timotheus.*	Le philosophe Carnéade, meurt âgé de plus de 85 ans.
127		2		Aristonique est étranglé à Rome dans sa prison, par ordre du sénat.
126		3		
125		4		
124	CLXIV	1	*Béotus.*	Mort de Mithridate Evergete, roi du Pont & de l'Arménie mineure.
123		2		
122		3		
121		4		
120	CLXV	1	*Amsilaüs.*	Antiochus roi Grypus, de Syrie, oblige sa mere Cléopâtre, à prendre le poison qu'elle avoit préparé pour le faire mourir.
119		2		
118		3		
117		4		
116	CLXVI	1	*Chrysogonus.*	Bataille entre Antiochus de Cyzique & Antiochus Grypus, pour le royaume de Syrie.
115		2		
114		3		
113		4		Le consul Carbon défait les cimbres.
112	CLXVII	1	*Chrysogonus derechef.*	L'armée romaine est entièrement défaite par les scordisques, les plus cruels de tous les thraces.
111		2		
110		3		
109		4		Métellus défait deux fois le roi Jugurtha.
108	CLXVIII	1	*Nicomachus.*	
107		2		
106		3		Jugurtha est fait prisonnier par Sylla, & deux ans après on le fait mourir à Rome.
105		4		
104	CLXIX	1	*Nicodemus.*	Les ascalonites obtiennent la permission de se gouverner par leurs propres loix.
103		2		
102		3		
101		4		
100	CLXX	1	*Simmias.*	
99		2		Les lusitaniens sont subjugués par Dolabella.
98		3		Les romains font la guerre en Espagne avec succès.
97		4		
96	CLXXI	1	*Parmeniscus.*	Mort de Ptolémée Appion, roi de Cyrène, qui donne ses états au peuple romain.
95		2		
94		3		Ariobarzane, roi de Cappadoce, est rétabli dans ses états par Sylla.
93		4		

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
92	CLXXII	1	*Eudamus.*	Mithridate se rend maître de la Cappadoce.
91		2		Ariobarzane est fait roi de Cappadoce.
90		3		Il est chassé par Tigrane.
89		4		Mithridate fait alliance avec Tigrane.
88	CLXXIII	1	*Parmeniscus derechef.*	Mithridate fait tuer les romains dans toute l'Asie.
87		2		Cinna & Marius sont maitres de Rome.
86		3		
85		4		Muaskires commence à régner chez les parthes.
84	CLXXIV	1	Manque.	Guerre de Carbon & de Cinna contre Sylla.
83		2		La Syrie désolée par les guerres civiles, se soustrait à Séleucus, & reconnoît Tigrane pour roi.
82		3		
81		4		Guerre entre Sylla & Sertorius.
80	CLXXV	1	*Dion.*	
79		2		
78		3		
77		4		Sinatrokès, âgé de 20 ans, règne chez les parthes.
76	CLXXVI	1	*Hécatomnus.*	Mort de Nicodême, roi de Bythinie, qui laisse ses états aux romains.
75		2		
74		3		L'île de Crête & la Cilicie subjuguées & réduites en provinces romaines.
73		4		
72	CLXXVII	1	*Dioclès.*	
71		2		La guerre des esclaves finit par la mort de Spartacus, leur chef.
70		3		
69		4		Mort de Synatrokès, roi des parthes.
68	CLXXVIII	1	*Andræas.*	
67		2		Les pirates sont entièrement défaits par Pompée.
66		3		Pompée rend le royaume de Cappadoce à Ariobarzane & à Tigrane celui d'Arménie.
65		4		
64	CLXXIX	1	*Andromachus.*	
63		2		L'ère de Philadelphie commence cette année.
62		3		
61		4		Commencement de l'ère de Gaza.
60	CLXXX	1	*Lamachus.*	Triumvirat de Pompée, Crassus & César.
59		2		Arch. Hérodes.
58		3		Les helvétiens vaincus par César.
57		4		Les belges & les nerviens vaincus par César.
56	CLXXXI	1	*Antesion.*	Les venètes subjugués par César.
55		2		Les germains soumis par César.
54		3		Les bretons soumis par César.
53		4		Crassus est défait par les parthes.
52	CLXXXII	1	*Théodorus.*	Les gaulois subjugués par César.
51		2		Cassius défend la Syrie contre les parthes.
50		3		
49		4		Epoque des syromacédoniens, le 24 septembre.
48	CLXXXIII	1	*Théodorus. derechef.*	La bibliothèque d'Alexandrie brûlée.
47		2		Alexandrie reprise par César.
46		3		Guerre en Afrique contre Juba.
45		4		César est créé dictateur perpétuel.

Ann. av. l'ère vulg.	Olympiades.	Ann.	Vainqueurs.	Fastes de l'histoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.
44	CLXXXIV	1	*Ariston.*	César assassiné le 15 mars dans le sénat.
43		2		Commencement du triumvirat d'Octavien.
42		3		Antoine & Lépidus; & bataille de Philippe contre Cassius & Brutus, meurtriers de César.
41		4		
40	CLXXXV	1	*Scamander.*	César & Antoine partagent entr'eux l'empire de Rome.
39		2		
38		3		L'ère d'Espagne commence cette année.
37		4		
36	CLXXXVI	1	*Lopater.*	Archélaüs est fait roi de Cappadoce.
35		2		
34		3		Toute l'Arménie est soumise par Antoine.
33		4		
32	CLXXXVII	1	Manque.	Guerre d'Auguste contre Antoine & Cléopatre.
31		2		Bataille navale d'Actium, où Antoine est défait.
30		3		Mort d'Antoine & de Cléopatre.
29		4		Juba est fait roi de Mauritanie.
28	CLXXXVIII	1	*Asclépiades.*	
27		2		Le sénat donne à Octavien le nom d'*Auguste.*
26		3		
25		4		Les cantabres & les asturiens soumis.
24	CLXXXIX	1	*Aufidius.*	
23		2		Auguste est fait par le sénat tribun perpétuel du peuple romain.
22		3		
21		4		Auguste passe dans la Grèce.
20	CXC	1	*Diodotus.*	Les parthes rendent à Auguste les aigles romaines, & les indiens font alliance avec ce prince.
19		2		
18		3		
17		4		Auguste établit à Rome les jeux séculaires.
16	CXCI	1	*Diophanes.*	Auguste envoie Agrippa en Syrie.
15		2		Auguste rétablit la paix dans les Gaules.
14		3		Agrippa va dans le Pont & au Bosphore.
13		4		Auguste est fait grand prêtre. Agrippa revient à Rome.
12	CXCII	1	*Arthémidorus.*	Mort d'Agrippa.
11		2		Les dalmates & les pannoniens vaincus par Tibere.
10		3		Hérodes bâtit Sébaste en l'honneur d'Auguste.
9		4		Drusus marche contre les cattes & les chérusques.
8	CXCIII	1	*Demaratus.*	Mort de Mécénas. Auguste vient dans les Gaules.
7		2		Tibere triomphe des germains.
6		3		Auguste donne à Tibere la puissance de Tribun pour cinq ans.
5		4		
4	CXCIV	1	*Demaratus derechef.*	Mort d'Hérode vers la fête de Pâques.
3		2		
2		3		Caïus César est envoyé en Orient.
1		4		Guerre d'Arménie.

Ann. de l'ère vulg.	*Olympiades.*	*Ann.*	*Vainqueurs.*	*Faſtes de l'hiſtoire grecque. Archontes d'Athènes, &c.*
1	CXCV	1	*Pammenès.*	
2		2		Lucius Céſar meurt le 20 août, âgé de 17 ans.
3		3		
4		4		Conjuration de Cinna. Auguſte adopte Tibere.
5	CXCVI	1	*Aſiaticus.*	
6		2		Tibere marche contre les germains & les pannoniens.
7		3		Tibere eſt rappellé par Auguſte.
8		4		La Dalmatie ſoumiſe aux romains.
9	CXCVII	1	*Diophanès.*	Guerre de Dalmatie terminée par Tibere.
10		2		Tibere a dédié le temple de la concorde.
11		3		Tibere & Germanicus vont en Germanie.
12		4		Tibere triomphe des dalmates & des pannoniens.
13	CXCVIII	1	*Æſchinès.*	Auguſte ſe charge de la république pour dix ans.
14		2		Auguſte meurt à Nole le 19 août.
15		3		Germanicus fait la guerre contre les germains.
16		4		Tibere interdit les habits de ſoie & les vaſes d'or.
17	CXCIX	1	*Polémon.*	Germanicus triomphe des Germains.
18		2		Germanicus viſite les villes de Grece.
19		3		Il va en Egypte & y meurt.
20		4		Piſon accuſé de cette mort ſe tue.
21	CC	1	*Damaſias.*	Révolte des gaulois.
22		2		Tibere fait Druſus tribun du peuple.
23		3		Séjan cherche à monter ſur le trône.
24		4		
25	CCI	1	*Hermogenès.*	
26		2		Tibere ſe retire pour toujours en Campanie.
27		3		
28		4		Les friſons ſe révoltent contre les romains.

[r] Les faſtes conſulaires ſuppléent à la ſuite des *Olympiades*, qui ceſsèrent d'être employées généralement dans les premiers ſiècles de l'ère vulgaire.

OLYMPIAS, fontaine voisine du mont olympe en Arcadie; Pausanias dit qu'elle donnoit alternativement de l'eau d'une année à l'autre; c'est-à-dire qu'elle couloit pendant une année, & qu'elle ne couloit plus l'année d'après. Dans le voisinage de cette fontaine, il sortoit de terre des tourbillons de flammes: les arcadiens regardoient cela comme une suite du combat des titans contre les dieux.

OLYMPIE ou OLYMPIA, ville du Péloponèse, dans l'Elide, auprès de l'Alphée. On y voyoit un temple consacré à Jupiter Olympien, qui y rendoit des oracles. Cet endroit devint fameux par le concours des peuples qui s'y assembloient pour voir la célébration des jeux & le couronnement des vainqueurs. *Voyez* OLYMPIQUES.

OLYMPIEN, surnom de Jupiter, qui avoit un magnifique temple à Olympie en Elide. Le temple & la statue de Jupiter furent le fruit des dépouilles que les éléens remportèrent sur les habitans de Pise, dont ils saccagèrent la ville. Le temple étoit tout environné de colonnes: on n'y avoit employé que des pierres d'une beauté singulière. L'édifice avoit soixante-huit pieds grecs de hauteur, quatre-vingt quinze de largeur, & deux cents trente de longueur. Il étoit couvert, non de tuiles, mais d'un beau marbre pentélique, & taillé en forme de tuiles. Aux deux extrémités de la voûte, on voyoit deux chaudières d'or suspendues, & dans le milieu une victoire de bronze doré, supportée par un bouclier d'or.

La statue du dieu, ouvrage de Phidias, fameux sculpteur d'Athènes, étoit d'or & d'yvoire: Jupiter y paroissoit assis sur un trône, ayant sur sa tête une couronne de feuille d'olivier; tenant de la main droite une victoire aussi d'or & d'yvoire, ornée de bandelettes & couronnée; & de la gauche un sceptre, sur le bout duquel reposoit un aigle, & où reluisoient toutes sortes de métaux. Enfin le trône du dieu étoit tout brillant d'or & de pierres précieuses; l'yvoire & l'ébène y faisant par leur mélange une agréable variété. Aux quatre coins il y avoit quatre victoires qui sembloient se donner la main pour danser, & deux autres aux pieds de Jupiter. A l'endroit le plus élevé du trône, au-dessus de la tête du dieu, on avoit placé d'un côté les graces, & de l'autre les heures, les unes & les autres comme filles de Jupiter. Cette description du temple de Jupiter *Olympien* est extraite de Pausanias, qui ajoute à la fin: « l'habileté de l'ouvrier eut Jupiter même pour approbateur; car Phidias, après avoir mis la dernière main à sa statue, pria le dieu de marquer, par quelque signe, si cet ouvrage lui étoit agréable; & l'on dit qu'aussi tôt le pavé du temple fut frappé de la foudre, sans en être endommagé ». On conservoit dans le temple une prodigieuse quantité de très-riches présens, envoyés non-seulement par les princes grecs, mais par des asiatiques mêmes.

Le même historien rapporte une merveille de l'autel de Jupiter *Olympien*; c'est, dit-il, que les milans, qui de tous les oiseaux de proie sont les plus carnaciers, respectent le temps du sacrifice. Si par hazard un milan se jettoit sur les entrailles ou sur la chair des victimes, on en tiroit un mauvais augure. *Voyez* APOMYIUS.

Dans le même temple de Jupiter, les éléens avoient érigé six autels à douze dieux; en sorte que l'on sacrifioit à deux divinités tout-à-la-fois sur le même autel: à Jupiter & à Neptune sur le premier; à Junon & à Minerve sur le second; à Mercure & à Apollon sur le troisième; aux Graces & à Bacchus sur le quatrième; à Saturne & à Rhéa sur le cinquième; à Vénus & à Minerve Ergane sur le sixième.

OLYMPIENS (Les dieux). On donnoit ce nom à douze divinités qu'on appelloit autrement *Consentes*. Ils avoient un autel à Athènes qu'on nommoit l'autel des douze dieux: on les appelloit aussi simplement les *douze*. Il y avoit six dieux & six déesses. *Voyez* au mot CONSENTES, où nous avons rapporté leurs noms. Il faut cependant remarquer que Martianus Capella dans son premier livre ne met point Jupiter parmi les dieux *consentes* ou *olympiens*, mais au dessus de tous & hors de rang, & ceux-ci immédiatement après lui.

OLYMPIENNE, surnom donné à Junon, patrone des jeux olympiques des femmes.

OLYMPIONIQUES. C'est ainsi qu'on appelloit ceux qui étoient victorieux dans les jeux olympiques. Les *olympioniques* étoient extrêmement honorés dans leur patrie, parce qu'ils étoient censés lui faire beaucoup d'honneur. Les athéniens, sur tout, faisoient tant de dépenses en présens pour les *olympioniques*, leurs compatriotes, que Solon crut que les loix devoient y mettre des bornes. Sa loi porte que la ville ne donneroit aux *olympioniques* que cinq cens dragmes d'argent, c'étoit un peu plus de neuf marcs de notre poids; ce qui ne fait pas une grosse somme.

OLYMPIQUE. *Voyez* LUCINE.

OLYMPIQUES. Les jeux *olympiques* étoient les plus célèbres de la Grece. Voici ce que Pausanias dit en avoir appris sur les lieux mêmes des éléens, qui lui ont paru les plus habiles dans l'étude de l'antiquité. Selon eux, Saturne est le premier qui ait régné dans le ciel; & dès l'âge

d'or il avoit déja un temple à Olympie. Jupiter étant venu au monde, Rhéa, sa mère, en confia l'éducation à cinq Dactyles du mont Ida, qu'elle fit venir de Crete en Elide. Hercule, l'aîné des cinq frères, proposa de s'exercer entr'eux à la course, & de voir à qui en remporteroit le prix, qui étoit une couronne d'olivier....... C'est donc Hercule Idéen qui a eu la gloire d'inventer ces jeux, & qui les a nommés *olympiques* : & parce qu'ils étoient cinq frères, il voulut que ces jeux fussent célébrés tous les cinq ans. Quelques-uns disent que Jupiter & Saturne combattirent ensemble à la lutte dans Olympie, & que l'empire du monde fut le prix de la victoire. D'autres prétendent que Jupiter ayant triomphé des titans, institua lui-même ces jeux, où Apollon entr'autres, signala son adresse, en remportant le prix de la course sur Mercure, & celui du pugilat sur Mars. C'est pour cela, disent-ils, que ceux qui se distinguent au pentathle (mot composé de πεντε, *cinq*, & de ἆθλος, *combat*; c'est-à-dire, les cinq jeux ou exercices des cinq jeux.), dansent au son des flûtes, qui jouent des airs pythiens, parce que ces airs sont consacrés à Apollon, & que ce dieu a été couronné le premier aux jeux *olympiques*.

Ils furent souvent interrompus jusqu'au temps de Pélops, qui les fit représenter en l'honneur de Jupiter, avec plus de pompe & d'appareil qu'aucun de ses prédécesseurs. Après lui ils furent encore négligés; on en avoit même presque perdu le souvenir lorsqu'Iphitus, contemporain de Lycurgue le législateur, rétablit les jeux *olympiques*. La Grece gémissoit alors, déchirée par des guerres intestines, & désolée en même-temps par la peste. Iphitus alla à Delphes pour consulter l'oracle sur des maux si pressans. Il lui fut répondu par la pythie, que le renouvellement des jeux *olympiques* seroit le salut de la Grece; qu'il y travaillât donc avec les éléens. On s'appliqua aussi-tôt à le rappeller les anciens exercices de ces jeux; & à mesure qu'on se ressouvenoit de quelqu'un d'eux, on l'ajoutoit à ceux qui avoient été retrouvés: c'est ce qui paroît par la suite des olympiades; car dès la première olympiade, on proposa un prix de la course, & ce fut Corœbus Eléen qui le remporta. En la quatorzième on ajouta la course du stade doublé; en la dix-huitième le pentathle (c'est-à-dire les cinq exercices, qui sont le saut, la course, le palet, le javelot & la lutte.) fut entièrement rétabli; le combat du ceste fut remis en usage en la vingt-troisième olympiade; dans la vingt-cinquième, la course du char à deux chevaux; dans la vingt-huitième, le combat du pancrace, & la course avec des chevaux de selle; ensuite les éléens instituèrent des combats pour les enfans, quoiqu'il n'y en eût aucun exemple dans l'antiquité. Ainsi, en la trente-septième olympiade, il y eût des prix proposés aux enfans pour la course & pour la lutte. En la trente-huitieme, on leur permit le pentathle entier; mais les inconvéniens qui en résulterent, firent exclure les enfans pour l'avenir de tous ces exercices violens. La soixante-cinquième olympiade vit introduire encore une nouveauté : Des gens de pied, tout armés, disputèrent le prix de la course; cet exercice fut jugé très-convenable à des peuples belliqueux. En la quatre-vingt-dix huitième, on courut avec deux chevaux de main dans la carrière; & en la quatre-vingt dix-neuvième, on attela deux jeunes poulains à un char. Quelque temps après, on imagina une course de deux poulains menés en main, & une course de poulain monté comme un cheval de selle.

Quant à l'ordre & à la police des jeux *olympiques*, voici ce qui s'observoit selon le même historien: On faisoit d'abord un sacrifice à Jupiter, ensuite on ouvroit par le pentathle; la course à pied venoit après, puis la course de chevaux qui ne se faisoit pas le même jour.

Les éléens eurent presque toujours la direction de ces jeux, & nommoient un certain nombre de juges pour y présider, y maintenir l'ordre, & empêcher qu'on n'usât de fraude & de supercherie pour remporter le prix. En la cent deuxième olympiade, Callipe, athénien, ayant acheté de ses antagonistes le prix du pentathle, les juges éléens mirent à l'amende Callipe & ses complices. Les athéniens demandèrent grace pour les coupables; & n'ayant pu l'obtenir, ils défendirent de payer cette amende. Mais ils furent exclus des jeux *olympiques*, jusqu'à ce qu'ayant envoyé consulter l'oracle de Delphes, il leur fut déclaré que le dieu n'avoit aucune réponse à leur rendre, qu'au préalable ils n'eussent donné satisfaction aux éleens. Alors ils se soumirent à l'amende.

Ces jeux, qu'on célébroit vers le solstice d'été, duroient cinq jours; car un seul n'auroit pas suffi pour tous les combats qui s'y donnoient. Les athlètes combattoient tout nuds depuis la trente-deuxième olympiade, où il arriva à un nommé Orcippus de perdre la victoire, parce que, dans le fort du combat, son caleçon s'étant dénoué, l'embarrassa de manière à lui ôter la liberté des mouvemens. Ce réglement en exigea un autre; c'est qu'il fut défendu aux femmes & aux filles, sous peine de la vie, d'assister à ces jeux, & même de passer l'Alphée pendant tout le temps de leur célébration; & cette défense fut si exactement observée, qu'il n'arriva jamais qu'à une seule femme de violer cette loi. *Voyez* CALLIPATIRA. La peine imposée par cette loi étoit de précipiter les femmes qui oseroient l'enfreindre, d'un rocher fort escarpé qui étoit au-delà de l'Alphée.

Les vainqueurs recevoient une couronne d'ache,

d'olivier ou de laurier ; & quand ils retournoient dans leur patrie, on abattoit une partie des murailles de la ville, pour les faire entrer triomphans sur un chariot. Dans la même ville d'Olympie, les filles célébroient une fête particulière en l'honneur de Junon, & l'on faisoit courir dans le stade les filles distribuées en trois classes. Les plus jeunes couroient les premières, celles d'un âge moins tendre les deuxièmes, & après toutes les autres les plus âgées. En considération de leur sexe, on ne donnoit que cinq cent pieds à l'étendue du stade qui en avoit huit cent dans sa longueur ordinaire.

OLYMPUS, en Lycie. ΟΛΥΜ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire est une lyre.

Olympus, dans le langage sacré des augures, étoit une fosse creusée avec des cérémonies religieuses, & d'où l'on commençoit à tracer le sillon qui devoit former l'enceinte d'une ville nouvelle.

OLYRA. « L'*olyra* d'Hérodote peut avoir été, dit M. Paw, comme Galien l'a cru, une espèce d'épautre, ou une espèce de seigle. Quand on considère la manière dont les égyptiens faisoient le pain qu'ils nommoient *Kolleste*, où il falloit ajouter beaucoup de pâte fermentée, ce qui lui communiquoit un goût acide, comme Athénée le dit (*Lib. III. cap. 16. Pollux Onomasticon, lib. VI. cap. 11.*), alors on s'imagine qu'ils employoient le seigle ». Ils avoient une grande vénération pour l'*olyra*. Voyez Bled.

OMADIUS. *Voyez* Omophagius.

OMAN ou OMANUS, divinité des perses qui est toujours jointe avec ANAITIS ; & comme cette déesse étoit prise pour la Lune ou son symbole, il est à croire que le dieu *Omanus* étoit le Soleil ou le Feu, image du Soleil. Tous les jours, les mages alloient dans le temple d'*Omanus* chanter des hymnes pendant une heure devant le feu sacré, tenant des verveines en main, & ayant en tête des tiares, dont les bandelettes leur pendoient des deux côtés le long des joues (*Strabon. lib. XV. & XI.*).

OMBI, ville d'Egypte, capitale du Nôme, auquel elle donnoit le nom *Ombites Nomos*. Pline en fait mention, & dit (*Lib. VIII. c. 34.*) que Tentyris & *Ombi* sont deux villes d'Egypte voisines ; que les habitans de la dernière (*ombitæ*) adorent le crocodile, & que les tentyrites le poursuivent à la nage, & le coupent par morceaux & le mangent. Cette diversité de sentimens a donné lieu à Juvenal de peindre la guerre des *ombites* & des tentyrites à ce sujet :

Immortale odium, & nunquam sanabile vulnus,
Ardet adhuc Ombos *& Tentyra summus utrinque.*
Indè furor vulgò, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, cùm solos credat habendos
Esse deos quos ipse colit.

(Sat. XV, vers. 34 & seq.)

« Leur haine est immortelle, & cette plaie est incurable. Ils sont animés de rage l'un contre l'autre, parce que l'un adore un dieu que l'autre déteste ; chacun pensant que la divinité qu'il respecte mérite seule d'être adorée ». (*D. J.*)

OMBRES. Dans le systême de la théologie païenne, ce qu'on appelloit *ombre* n'étoit ni le corps ni l'ame, mais quelque chose qui tenoit le milieu entre le corps & l'ame, qui avoit la figure & les qualités du corps de l'homme, & qui servoit comme d'enveloppe à l'ame. C'est ce que les grecs appelloient εἴδωλον ou *phantasma*, & les latins *umbra*, *simulacrum*. Ce n'étoit donc ni le corps ni l'ame qui descendoit dans les enfers, mais cette *ombre*. Ulysse voit l'*ombre* d'Hercule dans les champs élisées pendant que ce héros est dans les cieux.

Il n'étoit pas permis aux *ombres* de passer le Styx, avant que leurs corps eussent été mis dans le tombeau ; mais elles étoient errantes, & voltigeoient sur le rivage pendant cent ans, au bout desquels elles passoient enfin à cet autre bord si desiré. *Voyez* Charon.

Ombres, *umbræ*. C'est ainsi qu'on appelloit chez les romains les convives qui se présentoient à table sans avoir été invités. Un convié avoit la liberté d'amener avec lui un ami ; on nommoit ce surnuméraire *ombre* par allusion à l'ombre qui suit le corps ; de même qu'on nommoit *mouches* ceux qui venoient d'eux-mêmes sans être demandés ou amenés par quelques uns des conviés, faisant pareillement allusion à ces insectes qui sont incommodes.

Horace emploie plusieurs fois cette expression (*Epist. I. 5. 28.*) :

.... *Locus est & pluribus umbris.*

& (*Sat. II. 8. 32.*) :

..... *Quos Mæcenas adduxerat umbras.*

Le quatrième lit de table étoit affecté aux

ombres (*Dio*. 69.) ; & Hadrien s'y plaçoit quelquefois pour converser avec les gens de mérite qu'il choisissoit pour *ombres*.

OMEN, présage bon ou mauvais que recevoit celui qui prenoit les augures chez les anciens, soit par le vol ou par le chant des oiseaux, soit par l'inspection des entrailles de la victime que l'on immoloit, soit par l'aspect du ciel ou d'une autre chose quelconque ; car tout chez ces peuples superstitieux étoit un sujet de divination, & leur sotte crédulité ne secondoit que trop bien l'imposture des prêtres, qui leur faisoient accroire que les dieux déclaroient leur volonté dans les choses les plus indifférentes, comme les paroles fortuites appellées *voix divines*, quand elles paroissoient venir des dieux, & *voix humaines*, quand elles venoient des hommes. Les rencontres imprévues, les mouvemens de certaines parties du corps, comme le tressaillement du cœur, des yeux, des sourcils, du pouce de la main gauche, les éternuemens, l'engourdissement du petit doigt, les tintemens d'oreilles ; des noms qui pouvoient avoir une signification heureuse ou désagréable, &c. Du temps d'Homère, les éternuemens de la droite ou de la gauche étoient pris pour un bon augure. Depuis, les seuls éternuemens à la droite furent regardés comme des signes heureux.

Omen prærogativum se disoit chez les romains du suffrage de la première tribu ou centurie dans les comices.

Quand on proposoit une loi, ou qu'on devoit faire une élection, on donnoit à certains officiers une urne dans laquelle étoient les noms de chaque tribu, ou centurie, ou curie, selon que les comices devoient se tenir par tribus, par centuries, ou par curies. Quand on tiroit les billets, celle des tribus, ou centuries, ou curies, dont le nom venoit le premier, étoit appellée *tribu* ou *centurie prérogative*, parce que c'étoit celle qui votoit la première. Le succès dépendoit principalement de cette première centurie, que les autres suivoient ordinairement. Le candidat nommé par la première centurie avoit l'*omen prærogativum*, c'est-à-dire, le premier & le principal suffrage.

OMENTUM, *epiploon*, membrane graisseuse qui conserve les intestins. On l'appelle *coiffe* dans les animaux. Les sacrificateurs enveloppoient dans la *coiffe* les parties de la victime qu'ils vouloient brûler, & ils tiroient des présages de la manière dont brûloit cette *coiffe* ou l'*omentum*.

Catulle (89. 3.) dit :

Omentum in flammâ pingue liquefaciens.

OMETIDES, coussins dont les femmes trop maigres se servoient pour faire paroître leurs épaules plus grasses. Ovide seul en fait mention (*Art. amandi*, 3. 373.) dans le vers suivant, où quelques philologues ont mieux aimé lire *analectides* qu'*ometides* :

Conveniunt tenues scapulis ometides altis.

OMNES, *omnes*, formule dont on se servoit pour former un sénatus-consulte : *Hac oratione & Tacitus ipse vehementer est motus, & totus senatorius ordo concussus, statimque acclamatum est : Omnes, omnes* (*Vopisc. in Tacit. c.* 7.) ; ce qui signifioit qu'il étoit inutile de proposer d'autres avis, puisque le premier proposé passoit tout d'une voix.

OMONOIA. La plupart des villes de la Grece décernoient la peine de mort contre ceux qui contrefaisoient, altéroient, ou diminuoient les monnoies. (*Demost. Leptin.* & *Timocrat. Locrit.*) Il étoit défendu de transporter celles d'Athènes hors de son territoire, excepté pour l'achat des bleds ou d'autres denrées désignées par les loix. Une conséquence naturelle de ces loix, étoit que les monnoies en Grece n'avoient pas cours d'un peuple à un autre ; c'est je crois la vraie cause, pour laquelle presque toutes les villes de la Grece eurent leur monnoyage particulier. On peut trouver une preuve de ceci dans le second des marbres de la collection des marbres d'Arondel, publié par Selden : il contient un traité d'alliance entre la ville de Smyrne & celle de Magnésie sur le Méandre. En accordant à celle-ci tous les droits de citoyen, Smyrne statue par un article spécial, que *sa monnoie sera tenue pour légitime chez les magnésiens* (*Marm. Oxon. p.* 20.) ; c'est-à-dire qu'elle aura cours chez eux comme la leur même. Ainsi avant ce traité, passé vers l'an 240 avant notre ère, les monnoies de ces deux villes, malgré leur grande proximité, n'avoient aucun cours de l'une à l'autre, & comme elles n'y étoient pas admises par la loi, on ne pouvoit les prendre qu'au poids & pour la valeur du métal. Ce qui se passoit à Smyrne & à Magnésie, nous montre ce qui se pratiquoit dans les villes grecques, entre lesquelles il n'existoit pas de pareils traités ; & l'on voit que le cours des monnoies étant arrêté par-tout, il devoit y avoir peu de commerce & de communication entre ces villes.

Ces observations peuvent servir à expliquer ce que signifient sur les médailles les noms de deux villes réunies. Dans une même légende, comme dans celle des monnoies de Cumes en Campanie, on y lit avec son nom celui de *Linternum* : cette réunion de noms indique un traité entre ces villes, pareil à celui qui existoit entre celles de Smyrne & de Magnésie, en vertu duquel leurs monnoies devenoient communes.

Le mot *omonoia* par lequel on exprimoit l'u-

nion de deux villes, ne suppose peut-être pas toujours cette communauté de choses, mais simplement une alliance particulière d'amitié & de bienveillance.

Les noms de deux villes placées à l'opposé l'un de l'autre, sur la surface & le revers d'une médaille, comme dans celle où se voyent les noms de Crotone & de Siris, ou de Pandosie, montrent la domination de la première de ces villes sur les deux autres : domination, en vertu de laquelle les monnoies avoient cours à Siris & à Pandosie, au taux où elles étoient à Crotone même, tant que ce droit fut réciproque; ce qui est exprimé par la différence des légendes de ces médailles, avec celles qui marquent la communauté des loix.

On trouve rarement le mot *ΟΜΟΝΟΙΑ* sur les médailles grecques d'Europe : il paroit sur celles des thessaliens. (*Pellerin. Mel.* 2. 294.)

OMOPHAGES, nom sous lequel les anciens géographes désignoient certaines nations, telles que les scythes, qui se nourrissoient de chair crue. Son étymologie est la même que celle du mot suivant.

OMOPHAGIES, fêtes qui se célébroient dans les îles de Chio & de Tenedos, en l'honneur de Bacchus, qui étoit surnommé *Omadius*. (*Omadius* vient de ὠμος, *crud*, & de ἅδω, *j'aime*, *je me plais*.) On lui sacrifioit un homme que l'on mettoit en pièces, en déchirant tous ses membres l'un après l'autre; & c'est de cet horrible sacrifice, que le nom du dieu de la fête a été tiré.

Arnobe, qui fait mention de cette fête, la décrit d'une manière moins odieuse. Les grecs, en cette fête, se remplissoient, dit-il, de la fureur bacchique : ils s'entortilloient de serpens, & mangeoient des entrailles de cabri crues, dont ils avoient la bouche toute ensanglantée; ce qui a plus de rapport au nom de la fête. (*omophagies* vient de ὠμὸς, *crud*, & de φάγω, *je mange*.)

OMOPHORION, formé de ὦμος, *épaule*, étoit le nom d'une partie de l'habillement qui entouroit le col, couvroit les épaules & la poitrine. C'étoit chez les grecs la même chose que l'*amiculum* des romains, tel que celui de la Flore du capitole. Voyez *Amiculum*.

OMPHALE, reine de Lydie; Hercule fut obligé d'aller se faire esclave chez cette princesse. Il aima d'abord Malis esclave de la reine, & en eut un fils qu'il nomma Alcée. Il fut ensuite épris d'*Omphale* elle-même, & il en devint si amoureux, qu'oubliant son courage & sa vertu, il ne rougit pas de filer auprès d'elle pour lui plaire. Tandis qu'*Omphale* portoit la massue & la peau de lion, dit agréablement Lucien, Hercule portoit une robe de pourpre, travailloit à la laine, & souffroit qu'*Omphale* lui donnât quelquefois des coups de sa chaussure. On trouve en effet plusieurs anciens monumens qui nous représentent *Omphale* & Hercule, dans l'attitude que leur donne Lucien.

Cette fable a donné lieu à beaucoup d'allusions, soit morales, soit galantes. Si cependant elle n'a d'autre fondement que l'aventure rapportée au mot *lupercales*, ce n'étoit pas la peine de faire tant de bruit d'un simple amusement de deux époux en bonne intelligence, & qui donna lieu à une scène comique. Au reste, il peut bien se faire que, quand on a dit qu'Hercule étant chez *Omphale*, se vêtit en femme, apprit a filer, & se soumit aux coups de souliers, par lesquels la princesse l'avertissoit de sa mal-adresse, on ait voulu exprimer la vie voluptueuse que le héros mena chez *Omphale*. Il en eut un fils nommé Agélaüs, d'où l'on fait descendre Crésus.

On lit dans le recueil de Muratori (95. 1.) l'inscription suivante :

O M P A L. H E R C U L I S
C A S S I A
M. A N T I T I A
P R I S C I L L A
F E C I T

Winckelmann expliquant une pierre gravée du roi de France, sur laquelle on voit un buste voilé avec une étoffe très-fine, qui couvre le bord du visage jusqu'au nez (*Hist. de l'Art liv IV*, *c.* 4) dit : « Philostrate nous apprend que les lydiens faisoient le contraire des grecs, & qu'ils couvroient d'une draperie légère les parties du corps que ceux-ci montroient nues (*Philostr. Liv. I. c.* 30, *p.* 808.). D'ailleurs, au rapport de Strabon, les poëtes tragiques confondoient les lydiens avec les phrygiens, & l'on connoit à la villa Negroni une tête de Pâris, qui est voilée comme celle du roi de France, de sorte qu'en considérant ces deux indices, ma conjecture ne sauroit paroître destituée de fondement; & je crois reconnoître sur la pierre, Hercule attaché au service d'*Omphale* reine de Lydie ».

« Du reste, Philostrate n'a pu faire lui-même cette observation sur la mode des lydiens : de son temps ce peuple n'existoit pas plus que les phrygiens. Dès lors les mœurs des habitans de ces contrées de l'Asie mineure avoient pris une autre forme; il faut par conséquent qu'un écrivain antérieur, mais qui ne nous est pas connu, ait fait mention de cette façon de se voiler des

lydiens. D'ailleurs Euripide parle d'un usage semblable des phrygiens, lorsque dans sa tragédie d'Hécube il introduit Agamemnon, qui demande à la reine de Troie, à la vue du corps de Polydore son fils, étendu devant sa tente : Quel est ce troyen mort ; car ce ne peut pas être un grec, son corps étant couvert d'un vêtement. (*Hecub. v.* 732.) Or il n'est pas question ici du linge dans lequel on avoit coutume d'ensevelir les morts, mais d'un ajustement particulier des phrygiens, différent de celui des grecs. Du reste, si l'on veut entendre ce passage, comme concernant le vêtement troyen en général, il faut regarder ma remarque comme superflue ».

« Cependant je ne dis pas cela par défiance de ma conjecture, au sujet de l'usage ordinaire des lydiens de se voiler le visage. Quoi qu'il en soit, je crois donner un nouveau poids à mon explication de cette pierre, par la description d'un vase de terre cuite, qui se trouve gravé dans la collection des vases de M. d'Hamilton. (*Tom. I. pag.* 71.) ».

« La peinture de ce vase représente sans-doute Hercule, vendu à *Omphale* qui est assise ici avec trois autres figures de femmes. Cette reine s'est enveloppée dans une draperie mince & transparente, passée par-dessus la tunique, cette draperie voile non-seulement toute sa main gauche, mais elle remonte sur la partie inférieure du visage jusqu'au-dessus du nez, comme nous voyons la tête d'Hercule sur la pierre du roi. Si l'artiste avoit voulu montrer toute la statue de ce héros sur cette pierre, il l'auroit habillé d'une manière semblable. Les hommes en Lydie portoient aussi un vêtement qui leur descendoit jusqu'aux pieds, & qui s'appelloit *basara*. (*Poll. Onom. L. VII. segm.* 60.) On l'appelle en général *lydios*, avec l'addition *leptos*, mince : c'est ainsi qu'il faut lire Athénée (*Athen. Deipn. L. VI, pag.* 256. *l. ult.*), contre le sentiment de Casaubon (*in Athen. L. VI. c.* 16, *pag.* 451.) ; passage qui se trouve éclairci par mon explication. Hercule qui paroît devant *Omphale*, laisse reposer la main droite sur la massue, & porte la main gauche sur ses genoux, selon l'usage des supplians. Entre ces deux personnages plâne une petite figure d'homme qui paroît être un génie, & qui pourroit être Mercure, chargé de vendre Hercule à la reine de Lydie (*Sophocl. Trachin. v.* 282. *Apollod. bibl. L.* 2, *pag.* 73. *B.*) ; toutefois ce seroit le seul monument antique qui représenteroit ce dieu avec de longues aîles attachées sur le dos. Cet enfant qui est aîlé & tout blanc, pouvoit être aussi l'ame d'Iphitus, tué par Hercule, qui pour expier ce meurtre, se soumit à être l'esclave d'*Omphale*, selon l'oracle d'Apollon. (*Diod. Sic. L. IV, p.* 237.) A moins que ce ne soit le génie de l'amour qui vient détourner *Omphale* de son entretien, pour l'engager à recevoir le jeune héros qui sera bientôt l'objet de sa tendresse. Une femme assise aux pieds de la reine, porte des cheveux courts comme ceux des hommes ; cette manière de porter les cheveux contre la coutume de son sexe, doit avoir une signification particulière. Qu'on me permette de hasarder une conjecture. Cette personne ne représenteroit-elle pas une jeune fille eunuque, les lydiens ayant été les premiers qui ayent cherché à dénaturer ainsi le sexe des femmes ? On attribue cette découverte à Andramitus roi de Lydie ; ce prince fut le quatrième roi qui régna sur ce peuple avant *Omphale*. Il avoit recours à cette castration, pour se servir d'eunuques femelles au lieu d'eunuques mâles. (*Athen. Deipn. L. II, p.* 515. *E.*) Par quelles marques pouvoit-on désigner ces sortes de personnes, si ce n'est par les cheveux courts, tels que les portoient les jeunes gens ? Ces cheveux coupés comme ceux des eunuques, indiquoient chez elles une sorte de changement de sexe. Et le savant peintre de ces vases, en introduisant un pareil personnage dans sa composition & en mettant en action une reine de Lydie si fameuse, a fixé le lieu de la scène. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, & je passerai sous silence les idées qui me sont venues sur les tribades, conformément à l'excessive lubricité des femmes lydiennes ».

OMPHALOMANTIE, espèce de divination qui se faisoit par le moyen du cordon ombilical ; ce nom est formé de deux mots grecs, ὀμφαλος, *nombril*, *umbilic*, & μαντεία, *divination*, *prédiction*. Gaspard Reyes raconte que tout l'art des *omphalomantes* consistoit à examiner le cordon ombical de l'enfant qui venoit de naître, & que ces devineresses jugeoient par le nombre des nœuds qui s'y trouvoient, du nombre d'enfans que la femme nouvelle accouchée feroit ensuite. Il est fort inutile d'avertir qu'autant ce signe est arbitraire & fautif, autant les prédictions étoient incertaines, hazardées & fausses. Il n'y a rien de si peu constant, & de si varié que ces nœuds, & pour pouvoir en tirer un pronostic tant soit peu vraisemblable, il faudroit que leur nombre diminuât régulièrement à chaque accouchement, ce qui est contraire à l'expérience de tous les jours : mais qu'est-il besoin de refuter des prétentions aussi ridicules & dénuées de probabilité ?

OMPHALOS (milieu d'un bouclier), étoit la sixième partie du mode des cithares, suivant la division de Terpandre. (*Pollux*, *Onomast. liv. IV*, *chap.* 9.) *L'omphalos* venoit d'abord après la *metacalatropa*.

OMPHALOS, mot grec qui signifie le *nombril*, en latin *umbilicus*. Comme la situation de l'ombilic, dans un homme régulièrement bien fait, est

est au milieu du corps, à distance égale du sommet de la tête & de la plante des pieds, ce mot a été employé en géographie, pour signifier un lieu situé au centre d'une île, d'une contrée, d'une ville, &c. Pausanias parle de *l'omphalos* du Péloponese; & Tatien nous dit que Denis fut enseveli *in omphalo.*

OMPHAX, nom que les anciens ont donné à une pierre précieuse transparente, d'un verd foncé, mêlangé de jaune. Pline & d'autres naturalistes l'estiment une espèce d'aigue-marine, & l'appellent *beryllus oleaginus;* mais les écrivains modernes ne la mettent point au rang des bérylles, & ils en font une espèce distincte de pierres précieuses. (D. J.)

ON (*Jablonski*), ville d'Egypte, dédiée au Soleil, dont elle renfermoit un temple, le plus ancien qu'on sache lui avoir été consacré. Les grecs la nommoient *Heliopolis.*

ONAGER, âne sauvage. Les romains mangeoient avec délices la chair des ânons sauvages. (*Plin.* 8. 43. 44.)

Les empereurs faisoient paroître dans les jeux du cirque des *onagers* parmi les autres animaux sauvages.

ONAGRE. C'est ainsi que plusieurs auteurs appellent la catapulte. *Voyez* CATAPULTE. César lui donne tantôt le premier nom, & tantôt le second. Les grecs de la moyenne antiquité en usent de même. Procope, dans sa Description du siége de Rome par les goths, dit que *les assiégés mirent des instrumens propres à jetter des pierres, lesquelles on appelle* onagres, *parce que cette machine*, continue-t-il, *lance des pierres comme l'âne sauvage, qui, pressé par les chiens, les fait rejaillir, les poussant au loin de son pied de derrière.*

ONAGRE (Pierre d'), *lapis onagrius*, nom donné par quelques auteurs à un bézoard ou à une pierre qui se trouve dans la tête & dans la mâchoire de l'âne sauvage ou de l'*onagre.* On dit qu'elle est d'un blanc tirant sur le jaune, d'une figure ovale, de la grosseur d'une noix, tendre & remplie de gersures qui ne pénètrent point jusqu'au centre de la pierre. On attribue beaucoup de vertus fabuleuses à cette pierre. *Voyez* Boëce de Boot. *de lapidibus & gemmis.*

ONCA. *Voyez* ONGA.

ONCE des romains, *uncia*, étoit la douzième partie d'un tout appelé *as*, dans les monnoies, les poids, les mesures, &c.

ONCE, sacros, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit en poids de France $\frac{380}{10000}$ de livres, selon M. Paućton.

Il valoit en poids des mêmes pays:

1 $\frac{1}{3}$ hexadrachmes.

ou 2 tétradrachmes.

ou 8 drachmes.

ONCE, ancien poids des romains, douzième partie de la livre.

Il valoit en poids de France 526 grains, selon M. Paućton.

Il valoit en poids romains:

3 duelles.

ou 4 siciliques.

ou 6 sextules.

ou 7 deniers de Papyrius.

ou 8 deniers de Néron.

ou 24 scripules.

ou 42 sextans de Celse.

ou 48 simplium.

ou 144 siliques.

Voyez POIDS pour connoître l'évaluation de Romé de l'isle.

ONCE, cyathe, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit 1 roquille & $\frac{721}{1000}$ de France, selon M. Paućton, dans sa *Métrologie.* C'étoit la douzième partie de la livre.

ONCE du septier, mesure de capacité pour les grains. *Voyez* CYATHE. C'étoit la douzième partie du modius.

Voyez MESURES pour connoître l'évaluation de Romé de l'isle.

ONCE, mesure linéaire, ou la douzième partie du pied des romains.

Elle valoit $\frac{9511}{10000}$ de pouce de France, selon M. Paućton, dans sa *Métrologie.*

Elle valoit en mesures du même peuple:

1 doigt $\frac{1}{3}$.

ou 2 semi-onces.

ou 3 duelles.

ou 4 siciliques.

ou 24 ſcripules.

Voyez MESURES pour connoître l'évaluation de Romé de l'iſle.

ONCE de terre, meſure gromatique des romains, la douzième partie du jugère.

Elle valoit 60 toiſes quarrées $\frac{31}{}$ de France, ſelon M. Pauƈton.

Elle valoit en meſures du même peuple :

4 ſiciliques de terre.
ou 5 aƈtes ſimples.
ou 6 ſextules de terre.
ou 24 ſcrupules de terre.
ou 2400 pieds romains quarrés.

Voyez MESURES pour connoître l'évaluation de Romé de l'iſle.

ONCE de compte, monnoie de compte des romains.

Elle étoit repréſentée par ce ſigne :



Elle valoit :

$1\frac{1}{3}$ as effeƈtif.
ou 2 ſemi-onces de compte.
ou 4 ſiciliques de compte.
ou 8 ſemi-ſiciliques de compte.

ONCE, monnoie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome juſqu'à l'an 485, 1 ſou 8 deniers, monnoie aƈtuelle de France, ſelon M. Pauƈton (*Métrologie*).

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

2 ſemuncia.
ou 6 ſextula.

N. B. *Voyez* MONNOIES pour connoître les évaluations de Romé de l'iſle, relatives à cet article & à tous ceux qui le ſuivent.

ONCE de l'as, monnoie des romains.

Elle valut, depuis l'an de Rome 537 juſqu'à l'an 544, 3 deniers, monnoie aƈtuelle de France, ſelon M. Pauƈton.

Depuis l'an 544 juſqu'à l'an 586, 2 deniers environ de la monnoie aƈtuelle de France.

Depuis l'an 586 juſqu'au règne de Claude ou de Néron, 1 deniers $\frac{1}{8}$, monnoie aƈtuelle de France.

Depuis le règne de Claude ou de Néron juſqu'à celui de Conſtantin, 1 denier environ, monnoie aƈtuelle de France.

ONCE peſant de cuivre, monnoie des romains.

Elle valut, depuis l'an de Rome 537 juſqu'à l'an 544, ſelon M. Pauƈton, 1 ſou 6 deniers, monnoie aƈtuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple, 6 onces de l'as.

Depuis l'an 586 juſqu'au règne de Claude ou de Néron, 2 ſous 3 deniers, monnoie aƈtuelle de France.

Elle valoit alors 2 as ou 24 onces de l'as.

Depuis le règne de Claude ou de Néron juſqu'à Conſtantin, *voyez* SESTERCE.

ONCE d'or, litre d'argent, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Aſie.

Elle valoit 50 liv., monnoie aƈtuelle de France, ſelon M. Pauƈton.

Elle valoit en monnoie des mêmes pays :

2 dariques.
ou 6 tétraſtatères.
ou 12 diſtatères.
ou 16 hexadrachmes.
ou 24 tétradrachmes.

ONCE d'or, monnoie des romains.

Elle valut, depuis l'an de Rome 544 juſqu'à l'an 560, 180 liv., monnoie aƈtuelle de France, ſelon M. Pauƈton.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

6 aureus.
ou 20 onces d'argent.
ou 120 deniers.
ou 240 quinaires.
ou 480 ſeſterces.
ou 1920 as.

Elle valut, depuis l'an de Rome 560 juſqu'à l'an 586, 144 liv., monnoie aƈtuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

4 aureus.
ou 16 onces d'argent.
ou 96 deniers.
ou 192 quinaires.
ou 384 ſeſterces.

Elle valut, depuis l'an 586 jusqu'au règne de Claude & de Neron, 75 liv. 12 sous, monnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

3 ½ aureus, solidus.

ou 12 onces d'argent.

ou 84 deniers.

ou 168 quinaires.

ou 336 sesterces.

ou 672 onces pesant de cuivre.

ou 1344 as.

Elle valut, depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à Constantin, 75 liv., monnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

3 $\frac{11}{15}$ aureus, solidus.

ou 12 onces d'argent.

ou 96 deniers.

ou 192 quinaires.

ou 384 sesterces.

ou 1536 as.

ONCE d'argent pur, monnoie de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* DISTATERE.

ONCE pesant d'argent, monnoie des romains.

Elle valut, depuis l'an de Rome 537 jusqu'à l'an 544, 9 liv., monnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

6 deniers.

ou 12 quinaires.

ou 24 sesterces.

ou 60 as.

ou 120 onces pesant de cuivre.

ou 720 onces de l'as.

Voyez DENIER.

Elle valut, depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 586, 9 liv., monnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

6 deniers.

ou 12 quinaires.

ou 24 sesterces.

ou 96 as pesant de cuivre.

ou 1152 onces de l'as.

Elle valut, depuis l'an 586 jusqu'au règne de Claude & de Néron, 6 liv. 6 sous, monnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie ancienne du même peuple :

7 deniers.

ou 14 quinaires.

ou 28 sesterces.

ou 56 onces pesant de cuivre.

ou 112 as.

ou 1344 onces de l'as.

Elle valut, depuis le règne de Claude & de Néron jusqu'à celui de Constantin, 6 liv. ¾, monnoie actuelle de France.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

8 deniers.

ou 16 quinaires.

ou 32 sesterces.

ou 128 as.

ou 1536 onces de l'as.

ONCHESTIUS, surnom de Neptune qui avoit un temple & une statue dans la ville d'*Onchesle*, en Béotie. Homère, dans son Iliade, célèbre le bois sacré de Neptune *Onchestius*.

ONCIALES (lettres & écriture). *Voyez* ECRITURE. Lettres ou grands caractères, dont on se servoit autrefois pour les inscriptions & les épitaphes, & même pour les manuscrits. *Litteræ unciales*.

Bianchini a publié un ancien pseautier grec & latin, d'après un manuscrit de l'église cathédrale de Vérone. Il est écrit en lettres *onciales*, ce qui marque qu'il est d'une grande antiquité ; ce caractère n'ayant été en usage que jusqu'au septième siècle. (*Journ. des sav. de* 1784, *in*-12, *p*. 367.)

Ce mot vient du latin *uncia*, qui étoit la douzième partie d'un tout, & qui en mesure géométrique valoit la douzième partie d'un pied, c'est-à-dire un pouce ; & telle étoit la grandeur de ces lettres.

ONCTION, l'onction d'oindre, de frotter le corps d'huile. C'étoit la coutume des anciens de se frotter & de se parfumer le corps avec de l'huile & des essences au sortir du bain. Chez les grecs, comme chez les romains, il y avoit

dans tous les bains, un lieu particulier destiné à cette opération. On l'appelloit chez les grecs, *eleothesium*, & chez les romains, *unctuarium hypocauston*. Cet usage étoit aussi observé par les athlètes & par tous ceux qui s'exerçoient aux jeux gymniques; ils se mettoient nuds, se faisoient frotter d'huile, & après s'être roulés dans la poussière, ils se présentoient à l'exercice. Le combat fini, ils revenoient dans l'*hypocauston*, & on les décrassoit avec des frottoirs. L'huile étoit la matière ordinaire dont on se servoit pour *oindre* le corps: quelquefois on y mêloit de l'eau, pour délasser davantage, & souvent c'étoit un mélange d'huile, de poussière & de cire, que l'on appelloit *ceroma*. Dans les bains & dans les jeux, il y avoit des esclaves qui étoient chargés d'*oindre* le corps de ceux qui se présentoient, & qu'on appelloit *unctores*. L'huile appliquée à ceux qui se baignoient, servoit à défendre le corps de l'impression subite du froid, & pour les combattans, à rendre leurs membres plus souples & plus agiles. L'*onction* étoit aussi pratiquée envers les corps morts, à ceux des esclaves près, qu'il étoit defendu de parfumer, selon la loi des douze tables: *Quibus*, dit Cicéron, *servilis unctura tollitur*.

ONCUS, fils d'Apollon, donna son nom à un canton de l'Arcadie: il avoit de fort belles cavales. Cérès, passant par l'Arcadie, inspira de l'amour à Neptune; & pour se dérober aux poursuites du dieu, se transforma en jument, & passa quelque temps parmi les cavales d'*Oncus*. Neptune découvrit le stratagême, il prit la figure d'un cheval; & alla chercher sa belle cavale, d'où nâquit le cheval Arion, au profit d'*Oncus*, qui en fit ensuite présent à Hercule. *Voyez* ARION.

ONDES. Les anciens sculpteurs représentoient les *ondes* sur les marbres, les médailles, & les vases peints par une suite de S liées successivement l'une à l'autre.

ONEIROCRITIE. *Voyez* ONIROCRITIE.

ONERARIA (*navis*), vaisseau de charge, ou marchand. C'étoient en général des bâtimens profonds, & qui portoient beaucoup de marchandises. C'est par cette raison qu'ils tiroient beaucoup d'eau; & qu'ils avoient sur certains navires des Indes & de la mer rouge l'avantage de naviguer avec trois fois plus de vîtesse, ainsi que l'observe Pline, par les raisons qu'expose si clairement l'auteur de l'Esprit des loix. (*L. XXI. ch. 6.*)

ONGA, OGGA, ONCA. « A cinq cens pas, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. I. p. 64.*), du temple d'Apollon-Amycléen, Fourmont découvrit un autre petit temple, dont il a donné la description dans les mémoires de l'académie des Belles-Lettres. (*Tom. XV, p. 401.*) Une inscription en caractères très-anciens, tracée sur le frontispice, nous apprend qu'il avoit été consacré à la déesse *Onga* par Eurotas, roi de Lacédémone, près de 1500 ans avant Jésus-Christ. Il paroît que sous le nom d'*Onga* les phéniciens adoroient la même divinité que les grecs, sous le nom de Minerve (*Steph.* Ὄγκαιαι. *Hesychius* Ὄγκα). Nous savions que son culte avoit été établi de très bonne heure, & peut-être par Cadmus dans la ville de Thèbes (*Sch. liast. Æschyl. p. 130. Edit. Stanlei.*). Mais nous ignorions qu'il se fût introduit dans la partie Méridionale du Péloponèse; & comme il n'y a pas d'apparence qu'il y ait passé de la Béotie, c'est une très forte présomption que les phéniciens l'ont apporté dans ce canton ».

« Deux bas-reliefs trouvés dans le temple d'*Onga*, & représentant des vases, des couteaux, des pieds, des mains, & d'autres parties du corps, feroient soupçonner qu'on immoloit à cette déesse des victimes humaines: ils nous apprennent du moins que son temple étoit desservi par des prêtresses. On lit sur un de ces bas-reliefs: ΛΑΥΑΓΕΤΑ. ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ ΙΕΡΕΙΑ, *Layagéte, fille d'Antipater, prêtresse* ».

« Je n'avois fait qu'indiquer, ajoute-t-il (*Rec. d'Antiq. II. pl. 5.*), dans le premier volume, un des monumens les plus singuliers qu'on puisse rencontrer. Je me contentois de dire à l'occasion de la déesse *Onga*, « que deux bas-reliefs trouvés » dans le temple d'*Onga*, & représentant des » couteaux, des pieds, des mains, & d'autres » parties du corps, &c. &c. ». Il m'a paru que c'étoit présenter une idée trop vague d'un monument rare & curieux, dont aucun auteur n'a donné, je crois, le dessin, ni hazardé l'explication. J'ai donc cru devoir faire de nouvelles recherches dans le recueil des Inscriptions, qu'on garde dans la bibliothèque du roi, & que Fourmont a rapportées de la Grèce, où il avoit voyagé par ordre du roi. J'y ai trouvé les deux en question, & je les ai fait graver dans cette planche avec la plus grande exactitude. On lit sur le manuscrit de M. l'abbé Fourmont: *Schwechari* (qui est l'ancienne Amyclées) *in templo Ongæ* ».

« J'ai observé dans le premier volume, que les lacédémoniens adoroient Minerve sous le nom de la deesse *Onga*. Je renvoie le lecteur aux mémoires de l'académie, où ils pourront voir le sentiment particulier de Fourmont, & l'idee qu'il donne du temple dans lequel il a fait la découverte de ces deux bas-reliefs. Ce savant académicien ne s'est point expliqué sur la grandeur de ces marbres, ni sur leurs objets. Sa mort nous a privé de tous les détails qu'il auroit pu nous fournir; mais un de ses neveux, qui l'a suivi dans ses voyages, m'a assuré que ces monumens étoient placés.

des deux côtés, c'est-à-dire, l'un à droite, & l'autre à gauche de la porte de l'enceinte, ou sanctuaire, où se rangeoient les prêtres dans les anciens temples de la Grèce ».

« On lit sur le bas-relief, n°. 1, ΛΑΥΑΓΗΤΑ ΑΝΤΙΠΑΤΓΟΥ ΙΕΡΕΙΑ, *Layagète, fille d'Antipater, prêtresse*; & sur le bas-relief, n°. 2, ΑΝΘΟΥΣΗ ΔΑΜΑΙΝΕΤΟΥ ΥΠΟΣΤΑΤΡΙΑ, *Anthuse, fille de Damaïnète, hypostatria* ou *sous-prêtresse*. Ce dernier mot est rapporté ici pour la première fois, & ne se trouve ni dans aucun auteur, ni dans aucune inscription ».

Il est difficile de parler sur un semblable monument. Cependant, en consultant la langue, *hypostatria* opposé à *hiereia*, désigne l'espèce de prêtresse qui soutenoit le vaisseau qui recevoit le sang de la victime que la prêtresse *hiereia* ou *sacrificatrice* égorgeoit. Ainsi les fonctions feroient seules la différence de ces deux noms. J'observerai encore que les membres épars, les couteaux, les plats, les ossemens répandus sur ces bas-reliefs, peuvent avoir autant de rapport à des opérations de chirurgie qu'à des sacrifices humains, que je croyois être indiqués par cette composition bizarre. On ne voit aucune trace de cette barbarie dans le culte de Minerve. J'ajoute que les caractères de ces deux inscriptions indiquent par leur forme un temps récent, & dans lequel on peut encore moins admettre une pareille idée ».

« Stéphanus écrit que les phéniciens connoissoient la déesse *Onca*, d'où les portes de Thèbes ont été appellées *Oncéennes*. Stephanus cite Euphorion à ce sujet. Hésychius parle de Minerve *Onca*, & dit la même chose par rapport aux portes de Thèbes. Il est vraisemblable que Cadmus a apporté ce nom de Minerve, de la Phénicie dans la Béotie; ce prince lui avoit élevé une statue à Oncis, village de Béotie, où Minerve *Onca* étoit adorée: elle étoit également nommée *Onca* & *Onga* (*règles IV, page IX.*) ».

On croit que le mot *Ogga* signifioit en phénicien *une jeune fille*.

ΟΓΧΟΣ, *manière de lier les cheveux*, particulière aux personnages & aux masques tragiques. Les cheveux étoient relevés & liés en pointe; de sorte qu'ils figuroient une espèce de cône, mais non un chapeau pointu, ainsi que l'a prétendu Cuper.

ONGLES. Horace peint un poëte rongeant les *ongles* pendant qu'il cherche un mot dont il a besoin pour son vers (*Sat. I. 10. 70.*).

.... Et in versu faciendo

Sæpè caput scaberet, vivos & roderet ungues.

On regardoit comme un mauvais présage de couper ses *ongles* sur un vaisseau, hors le temps de la tempête (*Petron. 65.*) : *Audio non licere cuiquam mortalium in nave ungues deponere, nisi cùm pelago ventus irascitur.*

Les artisans passoient l'*ongle* sur leurs ouvrages pour voir si il y seroit arrêté par quelque fente ou quelque aspérité. Les grecs désignoient cette pratique par le mot ἐξονυχίζειν. De-là vint l'expression d'Horace, *homo factus ad unguem*, pour désigner un homme tout rond, sans façon, tout uni, &c.

Les Romains (*Voyez* BARBIER.), tenoient leurs *ongles* fort propres, & avoient grand soin de les couper. Horace, dans la lettre septième du premier livre de ses Épitres, fait mention d'un Vulteius, crieur public de son métier, lequel après avoir été rasé chez un barbier, coupoit tranquillement ses *ongles*.

.... Conspexit, ut aiunt,

Adrasum quemdam, vacuâ tonsoris in umbrâ,

Cultello proprios purgantem leniter ungues.

Et dans la première épître du même livre, il dit : « Vous grondez, parce que je n'ai pas les *ongles* bien faits » :

Et pravè sectum stomacharis ob unguem.

Le même dit dans son ode sixième du premier livre, qu'il chante les combats des vierges qui coupent leurs *ongles*, pour ne pas blesser leurs amans en les repoussant :

Nos prælia virginum

Sectis in juvenes unguibus acrium

Cantamus.

ONIROCRITIQUE, ONEIROSCOPIE, ONEIROMANTIE, } Mots formés de ὀνειρος, *songe*, de κρισις, *jugement*, de σκοπεω *voir*, & de μαντεια, *divination*. Ils désignent tous l'art d'interprêter les songes. Cet art faisoit une partie trop importante des anciennes religions, pour n'en pas développer l'origine. Artémidore, qui vivoit vers le commencement du deuxième siècle, a donné un Traité des Songes, & s'est servi d'auteurs beaucoup plus anciens pour composer son ouvrage. Il divise les songes en spéculatifs & en allégoriques.

La première espèce est celle qui représente une image simple & directe de l'évènement prédit. La seconde espèce n'en présente qu'une image symbolique, c'est-à-dire indirecte. Cette dernière espèce est celle qui compose l'ample classe des songes confus, & qui a seule besoin d'interprête. Aussi

Macrobe a-t-il défini un songe, la vue d'une chose représentée allégoriquement, & qui a besoin d'interprétation.

L'ancienne *onéirocritie* consistoit en des interprétations recherchées & mystérieuses. On disoit, par exemple, qu'un dragon signifioit la *royauté*, qu'un serpent indiquoit *maladie*, qu'une vipère signifioit de *l'argent*, que des grenouilles marquoient des *imposteurs*, le chat *l'adultère*, &c.

Or, les premiers interprêtes des songes n'étoient point des fourbes & des imposteurs. Il leur est seulement arrivé, de même qu'aux premiers astrologues judiciaires, d'être plus superstitieux que les autres hommes de leur temps, & de donner les premiers dans l'illusion. Mais quand nous supposerions qu'ils ont été aussi fourbes que leurs successeurs, au moins leur a-t-il fallu d'abord des matériaux propres à mettre en œuvre, & ces matériaux n'ont jamais pu être de nature à remuer, d'une manière aussi bizarre, l'imagination de chaque particulier. Ceux qui les consultoient auront voulu trouver une analogie connue, qui servît de fondement à leur déchiffrement; & eux-mêmes auront eu également recours à une autorité avouée, afin de soutenir leur science. Mais quelle autre analogie & quelle autre autorité pouvoit-il avoir que les hiéroglyphes symboliques qui étoient alors devenus une chose sacrée & mystérieuse?

La science symbolique dans laquelle les prêtres égyptiens qui ont été les premiers interprêtes des songes étoient devenus très-habiles, servoit de fondement à leurs interprétations. Ce fondement devoit donner beaucoup de crédit à l'art, & satisfaire également celui qui consultoit & celui qui étoit consulté : car, dans ce temps-là, tous les égyptiens regardoient leurs dieux comme les auteurs de la science hyéroglyphique. Rien alors de plus naturel que de supposer que ces mêmes dieux, qu'ils croyoient aussi auteurs des songes, employoient pour les songes le même langage que pour les hiéroglyphes. Je suis persuadé que telle est la véritable origine de l'*onéirocritie*, ou *interprétation* des songes, appellés *allégoriques*, c'est-à-dire des songes en général; car l'extravagance d'une imagination qui n'est point retenue, rend naturels tous les songes de cette espèce.

Il est vrai que l'*onéirocritie*, étant une fois mise en honneur, chaque siècle introduisit, pour la décorer, de nouvelles superstitions qui la surchargèrent à la fin si fort, que l'ancien fondement sur lequel elle étoit appuyée, ne fut plus du tout connu.

Les *onéirocritiques* ont emprunté des symboles hiéroglyphiques leur art de déchiffrer, & cela n'a pu arriver qu'après que les hiéroglyphes furent devenus sacrés, c'est-à-dire, le véhicule mystérieux de la théologie des égyptiens.

Quand cet art prétendu ne fut plus entre les mains des prêtres, & que les seuls diseurs de bonne-aventure s'en mêlèrent, on ne craignit plus de s'en moquer ouvertement. On sait les beaux vers d'Ennius, dont voici la traduction : » Je ne fais nul compte, dit-il, des augures Marses, ni des devins des coins des rues, ni des astrologues du cirque, ni des pronostiques d'Isis, ni des interprêtes des songes; car ils n'ont ni l'art ni la science de deviner; mais ce sont des diseurs de bonne-aventure, ou superstitieux ou impudens, ou fainéans, ou foux, ou des gens qui se laissant maitriser par la pauvreté, supposent des prophéties pour attirer du gain; aveugles, ils veulent montrer le chemin aux autres, & nous demandent un drachme en nous promettant des trésors; qu'ils prennent cette drachme sur ces trésors, & qu'ils nous rendent le reste ». (*D. J.*)

ONOCENTAURE, monstre dont parle Elien (*De animal*, 7, 9) moitié homme & moitié âne. C'étoit un buste d'homme, depuis la tête jusqu'à la ceinture, enté sur les épaules d'un âne, à la place de la tête & du col de cet animal.

ONOCROTALE. (*Voyez* PÉLICAN.)

ONOMANCIE, ou ONOMAMANCIE, ou ONOMATOMANCIE, divination par les noms, ou l'art de présager par les lettres d'un nom d'une personne, le bien ou le mal qui lui doit arriver.

Le mot *onomancie*, pris à la rigueur, devroit plutôt signifier *divination* par les ânes que par les noms, puisqu'*ονος* en grec signifie *âne*. Aussi la plupart des auteurs disent-ils *onomamancie* & *onomatomancie*, pour exprimer celle dont il s'agit ici, & qui vient d'*ονομα*, *nom*, & de *μαντεια*, *divination*.

L'*onomancie* étoit fort en usage chez les anciens. Les pythagoriciens prétendoient que les esprits, les actions & les succès des hommes, étoient conformes à leur destin, à leur génie & à leur nom. Platon lui-même semble incliner vers cette opinion, & Ausone l'a exprimée dans ces vers :

Qualem cravit moribus,
Jussit vocari nomine
Mundi supremus arbiter.

Le même auteur plaisante l'ivrogne Meroé sur ce que son nom sembloit signifier qu'il buvoit beaucoup de vin pur, *merum merum*. On remarquoit aussi qu'Hyppolite avoit été déchiré & mis

en pièces par ses chevaux, comme son nom le portoit. Ce fut par la même raison que S. Hyppolite, martyr, dut à son nom le genre de supplice que lui fit souffrir un juge payen, selon Prudence.

Ille supinatâ residens, cervice, quis inquit,

Dicitur? affirmant dicier Hyppolitum;

Ergo sit Hyppolitus, quatiat, turbetque Jugales

Intereatque feris dilaniatus equis.

De même on disoit d'Agamemnon que, suivant son nom, il devoit rester long-temps devant Troye; & de Priam qu'il devoit être racheté d'esclavage dans son enfance. C'est encore ainsi, dit-on, qu'Auguste, la veille de la bataille d'Actium, ayant rencontré un homme qui conduisoit un âne, & ayant appris que cet animal se nommoit *nicon*, c'est-à-dire, *victorieux*, & le conducteur *Eutyches*, qui signifie *heureux*, *fortuné*, tira de cette rencontre un présage de la victoire qu'il remporta le lendemain, & en mémoire de laquelle il fonda une ville sous le nom de *Nicopolis*. Enfin on peut rapporter à cette idée ces vers de Claudius Rutilius :

Nominibus certis credam decurrere mores?

Moribus aut potius nomina certa dari?

C'est une observation fréquente dans l'histoire que les grands empires ont été détruits sous des princes qui portoient le même nom que ceux qui les avoient fondés. Ainsi la monarchie des perses commença par Cyrus, fils de Cambyse, & finit par Cyrus, fils de Darius. Darius, fils d'Hystaspes, la rétablit; & sous Darius, fils d'Arsamis, elle passa au pouvoir des macédoniens. Le royaume de ceux-ci avoit été considérablement augmenté par Philippe, fils d'Amyntas; un autre Philippe, fils d'Antigone, le perdit entièrement. Auguste a été le premier empereur de Rome, & l'on compte Augustule pour le dernier. Constantin établit l'empire à Constantinople, & un autre Constantin le vit détruire par l'invasion des turcs. On a encore observé que certains noms sont constamment malheureux pour les princes, comme Caïus parmi les Romains, Jean en France, en Angleterre & en Ecosse, & Henri en France.

Une des règles de l'*onomancie* parmi les pithagoriciens, étoit qu'un nombre pair de voyelles dans le nom d'une personne signifioit quelqu'imperfection au côté gauche, & qu'un nombre impair des voyelles signifioit quelqu'imperfection au côté droit. Ils avoient encore pour règle, que de deux personnes, celle-là étoit la plus heureuse dans le nom de laquelle les lettres numérales ajoutées ensemble formoient la plus grande somme; ainsi, disoient-ils, Achille avoit vaincu Hector, parce que les lettres numérales comprises dans le nom d'Achille formoient une somme plus grande que celle du nom d'Hector.

C'étoit sans doute sur un principe semblable que, dans les festins ou les parties de plaisir, les jeunes romains buvoient à la santé de leurs maîtresses autant de coups qu'il y avoit de lettres dans le nom de ces belles. C'est pourquoi on lit dans Martial :

Nævia sex cyathis, septem Justina bibatur.

Enfin, on peut rapporter à l'*onomancie* tous les présages qu'on prétendoit tirer pour l'avenir des noms, soit considérés dans leur ordre naturel, soit décomposés & réduits en anagramme, ce qu'Ausone appelle :

.... *Nomen componere, quod sit*

Fortunæ, morum, vel necis indicium.

Cælius Rhodiginus nous a donné la description d'une espèce d'*onomancie* fort singulière. Il dit que Théodat, roi des Gots, voulant savoir quel seroit le succès de la guerre qu'il projettoit contre les romains, un juif expert dans l'*onomancie*, lui ordonna de faire enfermer un certain nombre de cochons dans de petites étables, & de donner à quelques-uns de ces animaux des noms romains, à d'autres des noms de goths, avec des marques pour les distinguer les uns des autres, & enfin de les garder jusqu'à un certain jour, lequel étant arrivé, on ouvrit les étables, & l'on trouva morts les cochons qu'on avoit désignés par les noms des goths, tandis que ceux à qui l'on avoit donné des noms romains étoient pleins de vie, ce qui fit prédire au juif que les goths seroient défaits (*D. J.*).

ONOMATE, fête établie à Sycione en l'honneur d'Hercule, lorsqu'au lieu de simples honneurs dus aux héros, qu'on lui rendoit auparavant, il fut ordonné par Phestus qu'on lui sacrifieroit comme à un dieu, & qu'on lui en donneroit le nom.

ONSDAG, le même jour que ODENSDAG.

ONUAVA, divinité des anciens gaulois, que l'on croit être la Vénus-Celeste. Sa figure portoit une tête de femme, avec deux aîles éployées au-dessus, & deux larges écailles qui sortoient de l'endroit où sont les oreilles; cette tête étoit environnée de deux serpens, dont les queues alloient se perdre dans les deux aîles.

ONUBA, en Espagne. ONVBA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze............ *Florez*.

O. en or.

O. en argent.

ONUPHIS étoit le nom d'un bœuf sacré des égyptiens. Elien (*De animal. lib. XII. cap.* 11.) dit qu'il étoit noir, & que ses poils étoient à contre-sens ; ce qui, dit Macrobe (*Saturn. I. cap.* 21, l'avoit fait choisir pour une image du Soleil brillant dans l'hémisphère inférieur. Macrobe ajoute qu'il changeoit de couleur d'heure en heure, & qu'il étoit gardé à Hermuntis, dans un temple magnifique dédié au Soleil. Son nom, en langue cophte, signifie *bon génie*. C'étoit le troisième bœuf adoré en Egypte, mais très-distinct de l'Apis de Memphis & du Mnévis d'Héliopolis.

Macrobe l'appelle *Bacis*, & selon d'autres manuscrits *Pabacis*. En langue cophte, ce dernier nom signifie *de la ville*, en sous-entendant divinité tutélaire. C'étoit sans doute le nom particulier que lui donnoient les habitans d'*Hermontis* ou *Hermuntis*.

Hermuntis, appellée aujourd'hui *Arment* (*Pocok lib. II. cap.* 4.), étoit située sur le Nil, dans la Thébaïde, & elle conservoit un nilomètre dans le temple d'*Onuphis*, comme les habitans de Memphis dans celui d'Apis. On voit encore des ruines de ce temple avec la figure d'un bœuf.

ONUPHIS, nome d'Egypte. ΟΝΟΥ.

Ce nome a fait frapper une médaille de bronze en l'honneur d'Hadrien.

ONYCOMANCIE, espèce de divination qui se faisoit par le moyen des ongles. Elle se pratiquoit avec de l'huile & de la suie, dont on frottoit les ongles d'un jeune garçon, qui présentoit, au soleil, ses ongles, ainsi frottés, sur lesquels on prétendoit voir des figures qui faisoient connoître ce qu'on vouloit savoir. Ce mot est formé de ὄνυξ, *ongle* & de μαντεία, *divination*.

De-là les chiromanciens modernes ont donné le nom d'*onycomantie* à la partie de leur art, qui consiste à deviner le caractère, & la bonne ou mauvaise fortune d'une personne, par l'inspection de ses ongles.

ONYX. Les anciens ont donné le nom d'*onyx* à deux sortes de pierres. La première appellée autrement *alabastrites*, venoit des carrières de la Carmanie, aujourd'hui le Kerman, province de Perse; on en tiroit aussi de la montagne d'Arabie, & l'on ne s'en servoit d'abord que pour mettre des essences, & former des tasses ; c'est pourquoi Horace invitant Virgile à souper, lui dit :

Nardi parvus onyx eliciet cadum.

» Vous aurez une grande cruche de vin, en » échange de votre petite cassolette d'essence ». L'usage d'employer cette pierre d'*onyx*, pour renfermer les essences, fit passer ce nom dans la suite à d'autres sortes de phioles & de boîtes. La seconde sorte d'*onyx* étoit une véritable agate.

Appien dit que tous les vases de Mithridate étoient d'*onyx*; & après la défaite de ce roi du Pont, les romains en trouvèrent dans une de ses villes un riche assemblage, au nombre de deux mille enrichis d'or, qui furent portés à la suite de Pompée, entrant victorieux dans Rome, & augmentèrent l'éclat de son triomphe. Mais, quoi qu'en dise Appien, il n'est pas possible que tous les vases de Mithridate fussent d'une seule & même espèce, & l'on ne peut l'imaginer par rapport au veritable *onyx*, qui n'offre que très-rarement, & encore dans de petits morceaux, de ces accidens heureux, dont un artiste peut tirer parti pour faire un ouvrage singulier. Il est donc vraisemblable, que cet historien voulant nous donner une idée générale des vases qui faisoient la richesse de Mithridate, s'est cru permis de nommer indistinctement tous ces vases, des vases d'*onyx*, parce que de même que les vases de cette dernière espèce, ils étoient tous diversifiés de couleur.

ONYX (Agate). On donne le nom d'*onyx-agate* à des agates mêlées de différentes teintes colorées & opaques, mais de même nature.

Ces pièces cachent le plus souvent sous une couche blanche & assez mince, une masse noire, grise ou rougeâtre, qui paroît sous cette espèce de peau, comme la chair au travers de l'ongle, & que le graveur découvre, pour peu qu'il enfonce son outil. De cette manière, la gravure en creux prend de la couleur, elle se détache en brun sur un champ blanc, & elle se trouve encore environnée d'un cercle brun qui lui sert de bordure; car il faut supposer que l'agate aura été abattue en talus, & qu'il ne reste plus de blanc sur ses bords ; c'est ce qu'on ne manque guère d'observer. Cependant, quelqu'avantageusement que se présente une telle gravure, une *agate-onyx* réussit beaucoup mieux dans la gravure de relief, c'est-là sa véritable destination; selon Mariette, il doit se trouver dans une belle *agate-onyx*, entre quelques lits de différentes couleurs, un lit blanc également répandu dans toute l'étendue de la pierre; mais pour produire un effet heureux, & dont on puisse tirer parti, la couleur de chaque lit doit trancher net, & ne se point confondre avec

avec la couleur voisine. Quand il en arrive autrement, & qu'une couleur en boit une autre (ainsi qu'on s'exprime en termes de l'art); c'est la plus grande imperfection qu'on puisse reprocher à une *agate-onyx.* Ses différens lits sont presque toujours disposés par couches, qui, suivant toute la ligne horisontale, se succèdent les unes aux autres; quelquefois, ce qui est plus rare, & ce qui est aussi plus agréable, le lit blanc circule dans la pierre, & y décrit un cercle ou un ovale; mais lorsqu'avec cette précision & cette régularité de forme, les quatre couleurs, le noir, le blanc, le bleu & le roussâtre, parfaitement distinctes, & d'une égale épaisseur, se trouvent réunies dans la même pierre; qu'elles marchent de suite sans aucune interruption, de la même manière que les couleurs de l'arc-en-ciel, & qu'elles forment plusieurs cercles inscrits l'un dans l'autre; on peut dire que c'est une pierre sans prix. Les romains connoissoient tout ce qu'elle valoit. C'étoit Publius Cornelius Scipion, surnommé l'Africain, qui le premier, selon Pline (*L. XXXVII c vj.*) avoit mis chez eux cette pierre en honneur; les plus régulieres & les mieux colorées viennent de l'Inde.

L'*agate onyx* porte le nom général de *Camée*, lorsque la pierre est travaillée, & que l'artiste y a gravé quelques figures; on réserve cependant ce nom pour les pierres travaillées de relief, en nommant pierres gravées celles qui le sont en creux. Quand une raie blanche traverse la pierre, ce qui vient de ce que l'*agate-onyx*, au lieu d'avoir été sciée horisontalement, l'a été verticalement par rapport à cette ligne; l'agate prend le nom d'*agate-barrée.* On ne comprend pas pourquoi les anciens ont souvent gravé sur cette dernière espèce d'agate; car elle n'est sûrement point faite pour plaire à l'œil; & ce qui est de plus important, les figures gravées s'y distinguent mal, & paroissent même, s'il faut le dire, en quelque façon rompues & estropiées. Les *agates-onyx* qui sont taillées en talus ou en glacis sur le bord, sont appellées *agate à biseau*; c'est une façon qu'on leur donne, afin qu'elles se présentent avec plus de grace. Si c'est le rouge qui fait le fond de l'*agate-onyx*, c'est alors une *cornaline onyx*, & c'est une *sardoine-onyx*, lorsque le champ en est jaunâtre ou fauve. *Mariette.* (*D. J.*).

Onyx signifie *ongle* chez les grecs, qui ont feint que cette pierre avoit été formée par les parques, de la rognure des ongles de Vénus, que Cupidon lui coupa avec une de ses flèches.

OOMANTIE, OOSCOPIE, } sorte de divination qui se faisoit en observant des signes ou des figures qui paroissoient dans les œufs. Si nous en croyons Suidas, Orphée avoit composé un livre sur cette matière. On peut voir dans Suétone un exemple de cette divination, employée par Livie, qui, pour savoir si elle deviendroit mère d'un garçon ou d'une fille, échauffa elle-même un œuf, jusqu'à ce qu'elle eût fait éclore un poulet ayant une fort belle crête. Ces deux mots sont formés de ὠον, *œuf*, & de μαντεια, *divination*, ou de σκεπτομαι, *je considère.*

OPALES ou OPALIES, fête qui se célébroit à Rome en l'honneur de la déesse Ops, un des jours des saturnales. Varron dit que cette fête se célébroit trois jours après l'expiration des saturnales. Selon Macrobe, on la célébroit le 19 décembre, qui étoit un des jours des saturnales. Il ajoute que l'on célébroit ces deux fêtes dans le même mois, à cause que Saturne & Ops étoient époux, & que c'étoit à eux qu'on devoit l'art de semer le bled & cultiver les fruits; c'est pourquoi l'on ne célebroit les *opalies* qu'après la moisson & l'entière récolte des fruits. Le même auteur remarque que l'on faisoit des prières à cette déesse en s'asseyant sur les terres, pour montrer qu'elle étoit la terre, & la mère de toutes choses, & qu'on faisoit des festins aux esclaves qu'on avoit occupés pendant l'année aux travaux de la campagne.

OPAS, nom que les égyptiens donnoient à Vulcain, qu'ils disoient être fils du Nil, & sous la protection duquel les dieux avoient mis l'Egypte.

OPEIMIA, famille romaine dont on a des médailles:

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

OPERA, ouvrages, travaux. Les travaux étoient la seconde partie des exercices militaires, chez les anciens; & ceux des soldats romains étoient fort pénibles, ainsi que le dit Tite-Live: *Jam in opere quis par romano miles? quis ad tolerandum laborem melior?* Et cet auteur parle ainsi, après avoir comparé les romains aux macédoniens qu'il met bien au-dessous des premiers. Ceux-ci, en effet, faisoient des choses incroyables qui paroissoient excéder les forces humaines. Dans les siéges, ils étoient obligés de faire des circonvallations, de creuser des fossés; & durant la paix, on leur faisoit faire des chemins, construire des forts, d'autres édifices, bâtir des villes entières, si on en croit Dion Cassius, qui l'assure de la ville de Lius. Il en est ainsi de la ville d'Ausbourg dans la Souabe, & dans la Grande-Bretagne de cette grande muraille dont il y a encore des restes, & d'un grand nombre de chemins magnifiques, qui étonnent encore ceux qui les voient. On peut lire

dans César les travaux que firent les soldats romains au siége d'Alise.

Opera, dans le jargon pontifical, étoit un sacrifice (*Afran. apud Non. 12. 21.*) : *Solvo operam Dianæ.*

OPERÆ. Ce mot désignoit chez les latins les ouvriers employés à quelqu'ouvrage, comme nous le voyons dans Servius : *Si autem fœminino genere dixerimus operas, ipsas personas quæ aliquid faciunt, significamus* (*Æneid.* 11. 183.).

Operæ campestres. On appelloit ainsi des gens qui s'attachoient aux candidats dans le champ de Mars, & qui travailloient pour eux auprès de ceux qui devoient donner leurs suffrages. *Miror C. Octavium*, dit Suétone (*Aug. c. 3.*), *à nonnullis inter operas campestres proditum.* De même on appelloit les avocats *operæ forenses.*

Opera publica (*Ab*). Gruter (*624. 6.*) rapporte l'épitaphe suivante, dans laquelle on lit ces mots ; on croit qu'ils désignent un inspecteur de travaux publics.

D. M.
EUVODO
PUBLICO
RUBRIANO. AB
OPERA. PUBLICA
ET. FORTUNATAE
DELICIO. BARBIA
SECUNDA. FEC.

OPERARI, sacrifier, dans le jargon pontifical. Virgile se sert de ce mot (*Georg. I. 339.*) :

. . . . *Lætis operatus in herbis.*

Voyez Opera.

OPERARIUS, paysan, *qui ruri facit opus*, comme dit Térence (*Phormio.* 2. 1. 20.).

OPERE Minervæ (*A*). On lit dans une inscription rapportée par Muratori (497. 2.), ces mots, qui désignent probablement un brodeur ou chef de brodeurs.

OPERTANÉE. Nom que l'on donnoit chez les romains à quelques dieux. Martianus-Capella qui en parle (*l.* 1.), ne dit point quels étoient ces dieux. Pline, (*L. X, C, 56.*) fait mention des sacrifices qu'on leur offroit.

Ce mot vient d'*opertus*, qui signifie couvert ; caché. Peut-être étoient-ce les dieux souterrains, ou infernaux, ou ce qui paroit le plus vraisemblable, on donnoit ce nom aux dieux qui avoient des mystères, des cérémonies secrettes, aux sacrifices desquels l'entrée n'étoit point permise à tout le monde, *Opertanei.* Et l'on nommoit *Opertanea*, les sacrifices qui se faisoient en des lieux secrets, où l'on ne recevoit pas tout le monde.

OPHELTE, fils de Lycurgue. *Voyez* Archemore, Neméens.

OPHIAS, père de Combe. *Voyez* Combe.

OPHICARDELON. Pline donne ce nom à une pierre qu'il dit être noire & renfermée entre deux parties blanches. *Voyez* (*Plinii hist. nat.* lib. XXXVII. c. 10)

OPHICTIS *petra*, c'est le nom particulier d'une sorte de marbre dont les veines approchent de la figure des serpens ; ce qui la fait appeller ainsi.

OPHIOGENES. Anciens peuples qui occupoient l'isle de Paros. On donna aussi ce nom à une famille qui habitoit anciennement l'isle de Chypre. Les *Ophiogènes* passoient parmi les anciens, aussi bien que les marses, célèbres peuples de l'ancienne Italie, & les psylles, peuples de l'Afrique, contrée de la Lybie, pour avoir la propriété de guérir les piqûres venimeuses des serpens. Il a paru sur ce sujet en 1745, à Léipsick, une dissertation qui a pour titre, *de psyllorum, marsorum & ophiogenum adversus serpentes eorumque ictus virtute disputatio.*

OPHIOLATRIE, culte des serpens. Les babyloniens, les égyptiens autrefois ; & aujourd'hui quelques peuples d'Afrique, sont *ophiolâtres.*

OPHIOMANCIE, divination par les serpens. Ce mot est formé du grec ὄφις, *serpent*, & de μαντεία, *divination.* L'*ophiomancie* étoit fort en usage chez les anciens ; elle consistoit à tirer des présages bons ou mauvais, des mouvemens qu'on voyoit faire aux serpens. On en trouve plusieurs exemples dans les poëtes : ainsi, (*Virgilii æneid. L. V.*) Enée voit sortir du tombeau d'Anchise un serpent énorme, dont le corps fait mille replis tortueux ; ce serpent tourne autour du tombeau & des autels, se glisse entre les vases & les coupes, goûte de toutes les viandes offertes, & se retire ensuite au fond du sépulcre, sans faire aucun mal aux assistans. Le héros en tire un heureux présage pour le succès de ses desseins.

Rien n'étoit si simple que l'origine de cette divination. « Le serpent, dit M. Pluche, symbole de vie & de santé, si ordinaire dans les figures sacrées, faisant si souvent partie de la coëffure

d'Isis, toujours attaché an bâton de Mercure & d'Esculape, inséparable du coffre qui contenoit les mystères, & éternellement ramené dans le cérémonial, passa pour un des grands moyens de connoître la volonté des dieux.

On avoit tant de foi, ajoute-t-il, aux serpens & à leurs prophéties, qu'on en nourrissoit exprès pour cet emploi; & en les rendant familiers, on étoit à portée des prophètes & des prédictions. Plusieurs expériences, faites depuis quelques années par nos apothicaires & par la plupart de nos botanistes, auxquels l'occasion s'en présente fréquemment dans leurs herborisations, nous ont appris que les couleuvres sont sans dents, sans piqûres & sans venin. La hardiesse avec laquelle les devins & les prêtres des idoles manioient ces animaux, étoit fondée sur l'épreuve de leur impuissance à mal faire; mais cette sécurité en imposoit aux peuples, & un ministre qui manioit impunément la couleuvre, devoit sans doute avoir des intelligences avec les dieux. (*Histoire du ciel*, *tom. I. pag.* 447).

Les marses, peuple d'Italie, se vantoient de posséder le secret d'endormir & de manier les serpens les plus dangereux. Les anciens racontent la même chose des psylles, peuple d'Afrique: & l'on pourroit même regarder comme une espèce d'*ophiomancie*, la coutume qu'avoient ceux-ci d'exposer aux cérastes leurs enfans, lorsqu'ils étoient nés pour connoître s'ils étoient légitimes ou adultérins. Car, dit Lucain, traduit par Brébeuf.

L'enfant par les serpens constamment respecté,

D'un pur attouchement prouve la pureté;

Et lorsque sa naissance est un présent du crime,

De ces monstres cruels, il devient la victime.

On trouve sur cette matière une *dissertation* très-curieuse de Souchay, dans les mémoires de l'académie des belles-lettres, tom. VII, p. 273.

OPHIONÉE, célèbre devin de Messénie, qui étoit aveugle de naissance: voici la manière dont il exerçoit l'art de deviner au rapport de Pausanias. Il demandoit à ceux qui venoient le consulter, de quelle manière ils s'étoient gouvernés; soit en public, soit en particulier; & suivant leurs réponses, il prédisoit ce qu'il leur devoit arriver. Aristodême, général des messéniens, ayant consulté le dieu de Delphes, sur le succès de la guerre qu'il avoit contre les lacédémoniens, il lui fut répondu que, quand deux yeux s'ouvriroient à la lumière, & se refermeroient peu après, alors ce seroit fait des messéniens.

Aristodême apprit peu de tems après que le devin *Ophionée* avoit recouvré la vûe d'une manière fort extraordinaire. Il se plaignit durant quelques jours de violens maux de tête; & au moment où il en fut délivré, il vit clair. A quelques jours de-là, on vint annoncer à Aristodême, qu'*Ophionée* étoit redevenu aveugle comme auparavant. Il comprit alors le sens de l'oracle; & pour ne pas survivre à sa patrie, il se tua.

OPHITES. Les anciens naturalistes, ont donné le nom d'*ophites* à des marbres gris, tachetés de noir; ils en distinguoient trois espèces, le noir, le blanc & le cendré ou gris. Ils ont aussi appellés *ophites* une espèce de porphyre que Pline a nommé *ophites nigricans durus & memphites*, *lib.* XXXVI, *cap. vij*, dont une espèce se nommoit *tephrias*, ou *ophites cinereus*. (*Em. mendès d'acosta. Hist. nat. of fossils.*

OPHIUCUS, ou LE SERPENTAIRE, constellation boréale: ce mot signifie *qui tient un serpent*; on l'appelle aussi *serpentarius*, *serpentinarius*, *anguifer*, *anguitenens*, *carnabous* ou carnabas, *triopas*, *hercules*, *cæsius*, *sive glaucus* (dieu marin) *Esculapius*, *Phorbas*, *Cadmus*, *Jason*, *Esacus*, *Laocoon*, *Aristæus*.

On rapporte communément cette constellation à Esculape le messénien ou l'épidaurien, père de Podalyre & de Machaon, célébré comme un des inventeurs de la médecine. Il fut un des argonautes, il ressuscita Androgée, ou, selon d'autres, Hippolyte, par le moyen d'un herbe qu'un serpent lui apporta. Ce serpent qui est sans doute le symbole de la sagesse & de la pénétration d'un si célèbre médecin, est représenté dans ses mains, ce qui lui a fait donner le nom de *serpentaire*; mais les différens noms qu'on a donnés à cette constellation, montrent assez que les anciens ne l'ont pas rapportée à un seul personnage. Triopas étoit un roi des Perrhébéens, qui fut tué par Carnabas. Glaucus est le même qu'Androgée, qu'on dit avoir été ressuscité par Esculape. Phorbas étoit un thessalien qui nomma ses peuples *lapythes* du nom de son père: il étoit roi des argiens & fils de Triopas, selon Servius. Aristée est célébré dans le quatrième livre des géorgiques de Virgile.

OPHRYNIUM, dans la Troade. ΟΦΡΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

OPICONSIVES, fêtes qu'on célébroit à Rome, le 25 d'août, en l'honneur d'Ops, surnommée *Consiva*, du (*Voyez* CONSIVA.) mot *consero*, je séme, *conserui*, j'ai semé; parce que

cette déesse présidoit aux biens de la terre (*Varro ling. latin. Lib. V.*).

OPIGENE, celle qui porte du secours : les dames romaines honoroient Junon sous ce titre, parce qu'elles croyoient en être assistées & secourues dans leurs couches. Ce surnom est formé des mots latins *opem gerere*, porter du secours (*Festus*).

OPIFICES, ouvriers. Ils étoient distribués à Rome en plusieurs collèges, selon le réglement de Numa ; & quoiqu'on les regardât comme faisant la portion la moins considérée des citoyens, ils avoient néanmoins le droit de suffrage ; & les ambitieux qui briguoient les honneurs, leur faisoient la cour, parce qu'ils ne laissoient pas que d'avoir beaucoup de crédit dans les assemblées du peuple. Quelques-uns mêmes parvinrent aux honneurs comme Terentius Varro, qui fut successivement Questeur, Edile, Préteur & Consul ; quoiqu'il eût été garçon boucher dans la boutique de son pere (*Livius lib. XXII, c. 36.*).

OPIMES (Dépouilles). On nommoit ainsi les armes consacrées à Jupiter Férétrien, & remportées par le chef ou tout autre officier de l'armée romaine sur le général ennemi, après l'avoir tué de sa propre main en bataille rangée.

Les armes, les drapeaux, les étendars, les boucliers remportés sur les ennemis dans les combats, étoient de brillantes marques de la victoire. L'on ne se contentoit pas de les mettre dans les temples, on les exposoit à la vue du public, on les suspendoit dans le lieu le plus fréquenté de la maison, & il n'étoit pas permis de les arracher, même quand on vendoit la maison, ni de les suspendre une seconde fois si elles venoient à tomber.

Il ne faut pas confondre ces sortes de trophées militaires avec les dépouilles d'argenterie, de meubles & d'autres effets du pillage des villes ; ces dernières étoient un gain, un profit, & non pas un honneur. Fabius Maximus fut loué par tous les gens de bien après la prise de Tarente, d'avoir laissé aux tarentins les tableaux & les statues des dieux ; c'est à ce sujet qu'il dit ce mot qui n'a jamais été oublié : » laissons aux tarentins leurs dieux irrités ». En effet, suivant la réflexion du sage Polybe, les ornemens étrangers, dont on dépouille les villes, ne font qu'attirer la haîne & l'envie sur ceux qui les ont pris, & la compassion pour ceux qui les ont perdus. D'ailleurs c'est nous tromper grossièrement, continue-t-il, que de nous persuader que les dépouilles des villes ruinées, & les calamités des autres, fassent la gloire & l'ornement de notre pays.

Mais la gloire de tuer dans le combat le chef des ennemis, & de lui enlever ensuite ses propres armes, étoit regardée comme une action également honorable & utile, parce qu'elle étoit la plus propre à assurer le succès de la victoire ; aussi lisons-nous dans Homère qu'Enée défendit de toutes ses forces Pandarus, attaqué par Diomede, & qu'il auroit lui-même succombé à la fureur de ce redoutable ennemi, si Vénus veillant sans cesse pour le salut de son fils, ne l'eût pris entre ses bras, & ne l'eût couvert d'une partie de sa robe divine.

Festus cite une loi de Numa Pompilius, qui distingue trois sortes de *dépouilles opimes*. Il ordonne que les premières soient consacrées à Jupiter Férétrien, les secondes à Mars, & les troisièmes à Quirinus. Il veut que ceux qui les ont remportées aient le premier 300 as, le second 200, & le troisième 100 ; mais les seules dépouilles qu'on nommoit par excellence du nom d'*opimes*, étoient les premières qui se gagnoient en bataille rangée par le général, ou tout soldat romain, qui tuoit de sa propre main le général des ennemis.

Le mot *opimes* signifie *richesse*, *puissance*, *excellence*. Dans Cicéron *ager opimus*, & dans Virgile *arva opima*, sont des terres fertiles & d'un grand rapport ; ainsi *opima spolia* désignoient des dépouilles par excellence. Ecoutons ce qu'en dit Plutarque dans la vie de Marcellus.

« Le sénat, dit-il, lui décerna l'honneur du triomphe après avoir défait les gaulois, & tué de sa main leur roi Viridomare ; son triomphe fut un des plus merveilleux par la magnificence de tout l'appareil ; mais le spectacle le plus agréable & le plus nouveau fut Marcellus lui-même, portant à Jupiter l'armure du roi barbare ; car ayant fait tailler le tronc d'un chêne, & l'ayant accommodé en forme de trophée, il le revêtit de ces armes en les arrangeant proprement & avec ordre ».

« Quand la pompe se fut mise en marche, il monta sur un char à quatre chevaux ; & prenant ce chêne ainsi ajusté, il traversa toute la ville, les épaules chargées de ce trophée qui avoit la figure d'un homme armé, & qui faisoit le plus superbe ornement de son triomphe. Toute l'armée le suivoit avec des armes magnifiques, en chantant des chansons composées pour cette cérémonie, & des chants de victoire à la louange de Jupiter & de leur général ».

« Dès qu'il fut arrivé dans cet ordre au temple de Jupiter Férétrien, il planta ce trophée & le consacra. Voilà le troisième & dernier capitaine qui ait eu cet honneur chez les romains. Le pre-

mier qui remporta ces sortes de dépouilles *opimes* fut Romulus après avoir tué Acron, roi des céninéens, & son triomphe a été l'origine & le modèle de tous les autres triomphes. Le second qui remporta les dépouilles *opimes*, fut Cornélius Cossus, qui défit & tua Tolumnius, roi des Toscans; & le troisième fut Marcellus, après avoir tué Viridomare, roi des gaulois ».

Le même historien assure, dans la vie de Romulus, qu'il n'y a que les généraux d'armée romaine qui ont tué de leur main le général des ennemis, qui aient eu la permission de consacrer à Jupiter les dépouilles *opimes* : mais il se trompe, ce n'étoit point une condition nécessaire que celui qui prenoit ces dépouilles, & qui tuoit de sa main le général ennemi, commandât lui-même en chef; non-seulement un officier subalterne, mais un simple soldat pouvoit gagner les dépouilles *opimes*, & en faire l'offrande à Jupiter Férétrien. Varron l'assure, la loi de Numa le dit, & finalement ce fait est confirmé par l'exemple de Cornélius Cossus, qui tua Tolumnius, roi des Toscans, & gagna les dépouilles *opimes*, n'étant que tribun des soldats, car le général étoit Æmilius. C'est à la vérité Tite-Live qui a jetté Plutarque dans l'erreur en en nommant Cossus *consul*, d'après une inscription qui ne signifioit autre chose, sinon que Cossus étoit ensuite parvenu à la dignité de consulat. Tite-Live se conduisit ainsi, moins par erreur que par flatterie pour Auguste, dont le but étoit d'étouffer la tradition immémoriale, que les particuliers pouvoient prétendre au grand honneur du triomphe par les dépouilles *opimes* (*D. J.*).

OPIMIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

OPIMIEN, vin. Sous le consulat de L. Opimius, & de Quintus Fabius Maximus, l'an 121e. avant l'ère vulgaire, les différentes saisons, au rapport de Pline, (*Lib. XIV, cap. LV.*) furent si favorables aux biens de la terre, que l'on n'avoit jamais vu les fruits si beaux & si bons, sur-tout les vins qui furent si exquis & si forts, qu'on en garda pendant plus d'un siècle. C'est-là le fameux vin que les poëtes ont immortalisé sous le titre de *Vin opimien*, qui lui fut donné du nom du premier de ses consuls. (*D. J.*)

OPINATEURS, *opinatores*; c'étoit dans la milice romaine ce que nous appelions *des Vivriers*. Ils fournissoient l'armée de pain, de vin & de fourrage, ou du moins ils veilloient à ce que cette subsistance n'y manquât pas; on les appelloit encore *procuratores*, *æstimatores* : ils avoient aussi le soin d'examiner la qualité & la quantité des vivres.

OPINANT, opiner (*Voyez* OPINION).

OPINER de la main. Manière d'*opiner* chez les athéniens, en étendant la main en forme de signal vers le magistrat qu'ils élisoient, ou vers l'orateur dont l'avis plaisoit davantage; cette manière d'*opiner* par l'extension des mains, se nommoit en un seul mot χειροτονια; & c'est pour cela que les magistrats élus de la sorte s'appelloient χειροτονητοι : tels étoient les pylagores. Xénophon (*L. I, rèv. Hellen.*) raconte que la nuit ayant surpris le peuple d'Athènes, assemblé pour un sujet important, il fut obligé de remettre la délibération à un autre jour, de peur qu'on eut trop de peine à démêler les mains & leurs mouvemens.

Cicéron se moque fort de cette manière d'*opiner* qui produisoit les décrets d'Athènes : tels sont, dit-il, ces beaux décrets athéniens, qu'ils faisoient sonner si haut; décrets qui n'étoient point formés sur des opinions & des avis des juges, ni affermis sur des sermens; décrets enfin qui n'avoient pour base que les mains étendues, & les clameurs redoublées d'une populace tumultueuse; ils étendent les mains, & voilà un décret éclos, *porrigunt manus & psephisma natum est*. (*Cicer. in oratio pro flacco*).

Il est vrai, cependant, qu'il falloit au moins 6000 citoyens pour former le décret, *psephisma*, dont Cicéron se moque. On l'intituloit du nom, ou de l'orateur, ou du sénateur dont l'opinion avoit prévalu; on mettoit avant tout la date dans laquelle entroit premièrement le nom de l'Archonte; ensuite le jour du mois, & finalement le nom de la tribu qui étoit en tour de présider. Voici la formule de ces sortes de décrets par où l'on pourra juger de tous les autres : » Sous l'Archonte Multiphile, le trentième jour du mois hécatombéon, la tribu de Pandion étant en exercice, on a décerné, &c. (*D. J.*)

OPINIONS sont les avis de chaque juge qui servent à former le jugement. La manière de recueillir & de compter les *opinions*, n'a pas toujours été la même chez les anciens.

Chez les romains on *opinoit*, par le moyen de tablettes que l'on jettoit dans une boîte : on en donnoit trois à chacun; une marquée d'un *A*, qui signifioit *absolvatur*; une marquée *N L*, qui signifioit *non liquet*; & la troisième d'un *C*, pour dire *condemnetur*.

Les aréopagistes voulurent que leurs *opinions* fussent données en secret & par bulletins, de peur que les jeunes, au lieu de dire leur avis par eux-mêmes, se contentassent de suivre celui des anciens.

T. Arius, ayant appellé César avec d'autres,

pour juger son propre fils, pria que chacun *opinât* par écrit, de crainte que tout le monde ne fut de l'avis de César. Ce fut dans cette vue, qu'au procès de Metellus, Tibère dit son avis tout haut, mais Pison lui en fit sentir l'inconvénient.

On *opinoit* donc ordinairement, par écrit, à Rome, & sur des tablettes, comme chez les grecs; & comme chaque décurie avoit ses tablettes différentes, on savoit qui avoit été la plus sévère.

Dans les assemblées du peuple, nul ne disoit son avis qu'il ne lui fut demandé par celui qui présidoit. Le droit d'*opiner* le premier s'appelloit *prærogativa*, *quasi priùs erogare sententiam* : ce terme a depuis été appliqué à toute sorte de prééminences.

Cet honneur d'*opiner* avant tous les autres, appartenoit à la tribu appellée *Veturia*, qui fut aussi surnommée de-là *tribus prærogativa*.

On tiroit au sort laquelle des centuries *opineroit* la première, & son suffrage étoit fort recherché.

Au sénat, l'on *opinoit* au commencement suivant l'ancienneté de l'âge, comme on faisoit à Athènes, à Lacédémone & à Syracuse. Dans la suite on demanda l'avis à chacun, selon le rang qu'il tenoit dans le sénat; jusqu'à ce que César se donna la liberté de demander l'avis à quatre perpersonnes hors de leur rang, Auguste ne suivit plus de règle, demandant l'avis de chacun, dans tel ordre qu'il lui plaisoit, afin que les suffrages fussent plus libres.

Caligula voulut qu'entre les consulaires on suivît le rang d'ancienneté, ce qui fut confirmé par les empereurs Théodose & Arcade.

OPIS, une des nymphes, compagne de Cyrène, mère d'Aristée, selon Virgile. *Voyez* HECAHERGE, LUCINE.

OPIS fut aussi une nymphe, compagne de Diane (*Aeneid.* 12, 532.).

OPISTHODOME, la partie postérieure d'un temple ὀπισθόδομος. L'antérieure, selon Publius Victor, étoit appellée *Prodomon*, celle du milieu *Cella*, σηκὸς, où étoit la statue & l'autel de la divinité; & l'*opisthodôme* ou *posticum*. (*De urbis, reg.* 4.). Le trésor public d'Athènes fut nommé *Opisthodome*, parce qu'il étoit placé derrière le temple de la déesse Minerve. Outre les deniers publics, il y avoit encore mille talens qu'on y tenoit en réserve pour les nécessités pressantes, & on avoit décerné peine de mort contre quiconque auroit manqué de les employer selon leur destination. C'étoit dans cet endroit que l'on gardoit le rôle des débiteurs publics; & comme ce trésor étoit dans la citadelle, on disoit communément, être inscrit dans la citadelle, pour dire être endetté. Les dieux protecteurs de l'argent déposé dans ce lieu, étoient Jupiter Sauveur, & Plutus, dieu des richesses, qu'on représentoit avec des aîles, & contre l'usage ordinaire, avec de bons yeux, (*Potter. archæolog. græc. p.* 1, *c.* 8,) d'après le scholiaste d'Aristophane (*In Pluto. act.* 5, *fin.*).

OPISTHOGRAPHE, qui est écrit au revers. Ce mot est formé de ὄπισθεν, *retrò*, par derrière, & de γράφω, *j'écris.* On appelloit *opisthographe* un ouvrage écrit des deux côtés. Les anciens n'écrivoient pas ordinairement sur le revers du papier.

OPITER. On appelloit ainsi un enfant posthume, c'est-à-dire, né après la mort de son père, & du vivant de son aïeul. *Opiter est*, dit Festus, *cujus pater avo vivo mortuus est.* Ce fut un prénom propre aux Virginius, qui s'exprimoit par ces deux lettres : OP.

OPITULUS, surnom de Jupiter, qui a la même signification que celui d'Opigène.

OPIUM. *Voyez* NYMPHÉES.

OPLITES, OPLITODROME, OPLOMACHIE, OPLOPHOROS, } mots formés de ὅπλον, *arme.* Selon Suidas, le premier désigne les soldats pesamment armés; tels que l'étoient les macédoniens, c'est-à-dire, de boucliers ronds & de lances très-longues.. Le second terminé par δρόμος, *course*, désigne les coureurs armés qui disputoient les prix dans les jeux de la Grèce. Les gladiateurs qui combattoient avec le fer, formoient l'*oplomachie.* Enfin, Mars qui porte des armes, étoit justement surnommé *Oplophoros.*

OPOBALSAMUM, ὀποβάλσαμον, *résine* liquide, précieuse, blanchâ re & légèrement jaunâtre, d'une odeur pénétrante qui approche de celle du citron, d'un goût âcre & aromatique. On estime celui qui a toutes ces qualités, & non celui qui est tenace, vieux & falsifié.

La plante qui fournit cette liqueur résineuse est nommée par Bélon dans ses observations, *balsamum lentisci folio*, *ægyptiacum*, & par Prosper Alpin (48.), *balsamum*; car l'arbre & la résine portent le même nom. Cet arbrisseau s'élève à la hauteur du troëne & du cytise, & est toujours verd, garni de peu de feuilles, semblables à celles de la rhue, ou plutôt à celles du lentisque.

Théophraste, Dioscoride, Pline, Josephe &

autres croient que la patrie de l'*opobalsamum* est la Judée ou l'Egypte; mais il est constant que ni la Judée ni l'Egypte ne sont les pays où ce baume vient de lui-même. On ne trouve aucun arbre qui porte ce baume dans la Judée; & du temps de Bélon, on n'y en trouvoit pas non plus. Strabon a eu raison de dire qu'on le trouvoit dans l'Arabie-Heureuse, qui est effectivement la seule patrie de ce baume.

Les anciens ne recueilloient uniquement que le baume qui découloit de l'écorce de l'arbre, auquel ils faisoient une incision; & ils en retiroient une très-petite quantité. Aujourd'hui il y a deux espèces de ce baume, selon Augustin Lippi. La première peut être appellée *le véritable baume*, & c'est celui qui coule de lui-même ou par l'incision qu'on fait à l'écorce; mais on en retire une si petite quantité, qu'à peine suffit-elle pour les habitans & pour les grands du pays, & il est très rare que l'on en porte ailleurs. L'autre espèce est le baume de la Mecque & de Constantinople, qui est encore précieux, & qui parvient rarement jusqu'à nous, si ce n'est par le moyen des grands qui en font des présens.

On mêloit de l'*opobalsamum* aux cendres des personnes riches. L'inscription suivante (*Guther. de jure man.* 2. 22.) en fait foi :

C. LÆLIO. C. F. IV.
MAGNA. OMNIUM, EXPECTATIONE.
GENITO. ET. DECIMO. OCTAVO. AETATIS.
ANNO. AB. IMMANI. ATROPO. E VITA
RECISO. FUSCA. MATER. AD. LUCTUM.
ET. GEMITUM. RELICTA. EUM. LACRIMIS.
ET. OPOBALSAMO. UDUM. HOC. SEPULCRO.
CONDIDIT.

On déposoit avec les cendres les petites fioles qui avoient contenu ce suc précieux; petites bouteilles appellés si improprement *lacrymatoires* par les modernes. *Voyez* LACRYMATOIRES.

OPOCARPASUM ou *OPOCALPASUM*, suc végétal qui ressembloit à la meilleure myrrhe liquide, que l'on mêloit souvent avec elle par l'amour du gain, & dont on ne pouvoit facilement la distinguer. Ce suc causoit l'assoupissement & une espèce d'étranglement subit. Galien rapporte qu'il a vu plusieurs personnes mourir pour avoir pris de la myrrhe dans laquelle il y avoit de l'*opocarpasum*, sans qu'ils le sussent. Aucun des anciens n'a pu nous apprendre de quelle plante, de quel arbre ou de quelle herbe étoit tiré le suc que l'on appelloit *opocarpasum*, & aucun auteur moderne ne le sait encore aujourd'hui.

OPOPANAX. L'*opopanax*, appellé ainsi en grec, de même qu'en françois, se dit en latin *opopanacum*; c'est un suc gommeux, résineux, qui nous vient en grumeaux, environ de la grosseur d'un pois, tantôt plus grands, tantôt plus petits, roussâtres en-dehors, d'un jaune blanchâtre en-dedans, fort amers, âcres, de mauvaise odeur, d'un goût qui excite un peu la nausée, gras & cependant friables.

On apporte l'*opopanax* d'Orient; mais nous ne savons point du tout de quelle plante il vient. Il à été connu des grecs. On le tire, selon Galien, du *panax héracleus*, dont on coupe les racines & les tiges; mais il n'y a rien de certain dans les auteurs sur le *panax heracleus*; c'est une plante qui nous est inconnue.

L'*opopanax* s'enflamme comme les résines; il se dissout dans l'eau comme les substances gommeuses; mais il rend l'eau laiteuse à cause de sa grande quantité d'huile.

OPORICE, ὀπωρικὴ. C'est un remède fort vanté, que Pline (*Liv. XXIV. ch.* 14.) nous dit être composé de quelques fruits d'automne. Il y entroit cinq coins, autant de grenades, du sumach de Syrie & du safran. On faisoit bouillir le tout dans un conge de vin blanc, jusqu'à consistance du miel. Ce remède étoit employé pour les dissenteries & pour les débilités de l'estomac. Le mot *oporicé* est dérivé du grec ὀπώρη, qui veut dire *automne*, ou le fruit de cette saison.

OPOROTHECA, endroit où l'on renfermoit les fruits d'automne. Varron (*De re rustic. I.* 59.) décrit la manière dont il faut disposer l'*oporotheca*. Ce mot est formé de ὀπώρη, *automne*, & de θήκη, *dépôt*.

OPOS. Ce nom grec indique chez les anciens médecins le suc des plantes, soit qu'il découlât naturellement ou par incision; mais Hippocrate emploie ce mot pour désigner le suc du *Silphium*, qu'on nommoit le *suc* par excellence, comme nous appellons aujourd'hui l'écorce du quinquina, simplement l'*écorce*.

OPPIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

O. en argent.

R. en bronze.

OPPIDUM. Ce mot latin désigne ordinairement une *petite ville*, souvent ce que nous appellons un *bourg*; mais les anciens, sur-tout les poëtes, employoient indifféremment les mots *urbes*

& *oppida.* D'un autre côté, les auteurs en prose, les orateurs eux-mêmes, ont employé ces deux mots indistinctement, ce qui montre qu'ils les ont regardé comme synonymes. Cicéron dit que le mot *oppidum* venoit du secours que les hommes s'étoient promis naturellement en demeurant les uns auprès des autres : *Oppida quòd opem darent.* Les habitans étoient nommés *oppidani.* (*D. J.*)

OPPIDUM On appelloit ainsi toute l'extrémité du cirque où étoient les barrières, *carceres : Oppidum dicitur & locus in circo, undè quadrigæ mittuntur.*

OPPONERE, se disoit d'un cocher du cirque qui, ayant passé tous ses concurrens, se voyoit vivement pressé par l'un d'eux qu'il ne pouvoit arrêter qu'en rangeant son char de manière que celui de son adversaire vînt se briser contre lui, ou du moins se heurter si vivement, que le cocher fut culbuté de son siége. C'est cette action que l'on exprimoit par le mot *opponere.*

OPS, la même divinité que Rhea, ou Cybèle, ou même la Terre, que l'on a surnommée *Ops*, à cause des grands secours que l'on en tire pour la vie, ou peut-être parce que toutes les richesses (en latin *opes*) viennent de la terre, comme dit Cicéron au livre II de la Nature des dieux. On représentoit *Ops* sous les traits d'une matrone vénérable qui tendoit la main droite, comme pour offrir son secours à tout le monde, & qui, de la main gauche, donnoit du pain à des pauvres. T. Tatius, roi des Sabins, fut le premier qui voua & bâtit un temple dans Rome à cette divinité; on y déposoit le trésor public. Tullus-Hostilius lui en bâtit un autre, conjointement avec Saturne. Ceux qui sacrifioient à cette déesse, étoient assis pendant le sacrifice, pour marquer la stabilité de la terre. On lui immoloit, au mois d'Avril, une vache pleine & des truies.

Dans une inscription rapportée par Gruter (*P.* 26. 3.), il est dit que sous le consulat de L. Munatius Verus & de C. Terentius Felix, on designa un emplacement pour un temple d'*Ops* & de Saturne; &, ce qui est singulier, *Ops* est nommée avant Saturne. Une autre inscription faite sous Pertinax (*Ibid. n.* 4.), lui donne le titre de divine, & lui adjoint la Fortune :

O P I D I V I N Æ E T F O R T U N Æ

P R I M I G E N I AE S A C R. &c.

Ce sont les deux seules inscriptions que l'on trouve gravées à l'honneur de cette déesse sous le nom d'*Ops*. (*Voyez* Varron, *de L. L. lib. IV. c.* 5. Denys d'Halicarnasse, *l. II. & l. III.* S. Augustin, *de civit. lib. IV. c.* 11.)

S. Augustin qui, à l'endroit cité, réduit tous les dieux & les déesses à l'ame ou l'esprit du monde, *animus mundi*, en tant qu'il a quelque propriété, dit que cet esprit du monde, en tant qu'il prête son assistance aux femmes en couches, & qu'il reçoit leurs fruits sur le sein de la terre, est appellé *Ops*.

OPSONOME, nom d'un magistrat de police à Athènes. Il y avoit deux ou trois *opsonomes*, que l'on avoit tirés du sénat ou du conseil. Leur office étoit de veiller sur la poissonnerie, ou le marché au poisson, & d'avoir soin que tout s'y fît dans l'ordre & selon les loix. (Samuel Petit, *Comment. ad leg. att. l. V. tit.* 3.)

OPTÈRES, OPTÉRIES, } présent que l'on faisoit à un enfant la première fois qu'on le voyoit. Ce mot vient du grec ὀπτομαι, *je vois. Opterie* se disoit aussi des présens qu'un nouveau marié faisoit à son épouse, quand on le conduisoit chez elle, & qu'on le lui présentoit (*Voyez* Bartholin, *de puer. veter.*), & du prix des places au theatre.

OPTILÉTIS, surnom de Minerve, & qui signifie *la déesse aux bons yeux.* Ce surnom est formé du mot ὀπτίλος, qui, en langue dorique, signifie *œil.*

OPTIMATES, terme dont on se servoit autrefois pour désigner une des portions du peuple romain, qui étoit opposée à *populares.* Voyez POPULAIRE.

Selon la distinction des *optimates* & des *populares*, donnée par Cicéron, *optimates* étoient les meilleurs citoyens, & ceux qui ne cherchoient dans leurs actions que l'approbation de la plus saine partie; & les *populares* au contraire, sans se soucier de cette espèce de gloire, ne cherchoient pas tant ce qui étoit juste & bon en soi, que ce qui étoit agréable au peuple, & qui pouvoit leur être utile à eux-mêmes (*Cicer. pro Sexto, c.* 45.). D'autres disent que les *optimates* étoient les plus ardens défenseurs de la dignité des premiers magistrats, & les plus zélés pour la grandeur de l'état, qui ne s'embarrassoient point que les membres inférieurs de l'état souffrissent, pourvu que cela servît à augmenter l'autorité des chefs; & que les *populares*, au contraire, étoient ceux qui recherchoient la faveur du bas peuple, & qui l'excitoient à demander les plus grands priviléges pour contrebalancer la puissance des grands.

OPTIMUS, surnom de Trajan. Le titre d'*optimus princeps* se trouve sur les médailles de Trajan, tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre. Lorsque ce titre n'est que sur le revers, il est toujours placé à la fin de la légende, & ce n'est que le sénat

fénat & le peuple qui le donnent à l'empereur : S. P. Q. R. *optimo principi*. Auffi ne fe trouve-t-il placé de la forte que dans les premières années de fon règne; mais quand le mot *optimus* eft du côté de la tête, c'eft un véritable furnom, un nom diftinctif de Trajan, qui fe faifoit honneur de le mériter, & qui permettoit qu'on le gravât fur les médailles. Alors Trajan non-feulement le joignoit à fes autres titres, mais il le plaçoit même avant le titre d'Augufte, qui précédoit toujours les furnoms de *Germanicus*, *Dacicus*; *Parthicus*. Auffi fon fucceffeur, Hadrien, qui, en vertu de fon adoption, avoit droit à tous les noms que Trajan avoit portés, a fait graver plufieurs de fes propres médailles, & fur-tout celles où on lit le mot ADOPTIO, avec cette légende partagée fur les deux côtés de la médaille : IMP. CÆS. TRAJAN. HADRIAN. OPT. AUG. GER. DAC. PARTHIC. DIVI. TRAJANI. AUG. F. P. M. TR. P. COS. PP. On ne doit pas accufer Trajan de vanité pour avoir adopté un titre fi flatteur ; il le fit plutôt pour déférer aux volontés de fes fujets, & pour prendre avec eux une efpèce d'engagement public de ne jamais ceffer de le mériter.

OPTIMUS-MAXIMUS. C'eft le nom le plus ordinaire que les romains donnoient à Jupiter, comme étant celui qui caractérifoit le mieux la divinité dans fes deux principaux attributs, la fouveraine bonté & la fouveraine puiffance.

OPTIO, OPTION, } lieutenant que le tribun des foldats donnoit au centurion pour l'aider dans fes fonctions, & que l'on nommoit *fuccenturion* ou *option*, parce que dit Feftus : *Centurionibus permiffum eft optare, & nomen ex facto fortitus eft*. Ils prirent ce nom, parce que, dans les commencemens, les centurions eurent la liberté de fe les choifir; mais depuis, ils étoient obligés de les recevoir de la main des tribuns. Ces officiers s'appelloient auffi *accenfes*.

OPTIO *carceris* (*Ulpian. lib. VI. ff. de bon. damn.*), aide du geolier & du bourreau.

OPTIO *fabricæ*, chef ou infpecteur d'une fabrique.

OPTIO *tabellariorum ftationis marmorum*. On lit dans une infcription rapportée par Gouthier (*De ofic. Dom. Auguft.* 3. 19.), ces mots qui défignent peut-être le chef des écrivains commis à un enregiftrement.

OPTIO, dans Procope (*Perfic.* 3.), défigne un officier chargé des détails domeftiques de l'empereur.

OPUNTII, dans la Locride. ΟΠΟΝΤΙΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple font :

C. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires font :

Un homme nud, cafqué, debout, marchant, tenant une épée & un bouclier.

Une diote.

Un raifin.

Une étoile.

OR. A l'article des *mines* j'ai renvoyé à celui-ci quelques recherches fur les mines des anciens. Les voici.

Les égyptiens & les phéniciens font les premiers peuples qui aient exploité les mines. Les feconds ont étendu leur induftrie jufqu'à celles de l'Efpagne, & ce fut la fource d'une grande partie de leurs richeffes.

Les perfes poffédoient abondamment de l'or & de l'argent, comme il paroît par les récits des hiftoriens, & la mention fréquente qu'ils font des mines d'*or* des Perfes. Ils tirèrent, fans doute, de l'Inde, les métaux précieux, ou des provinces limitrophes de l'Afie-Mineure.

Les grecs exploitèrent foigneufement les mines d'argent de l'Attique. L'*or* fut toujours étranger à leur territoire. C'étoient les macédoniens & les thraces qui le tiroient (*Hérodot.* 7.) du mont Pangée & des autres montagnes de la Macédoine, des Noriques, de la Pannonie, de Proconnèfe, de l'Illyrie, &c. C'eft pourquoi les médailles d'*or* des villes & des isles Grecques font fi rares; tandis que l'on en a abondamment des rois de Macédoine.

Il paroît que les grecs exploitèrent les mines d'Efpagne; car le plus grand nombre des mots employés dans ces mines, étoient grecs d'origine. Tel *agogæ*, galeries; *arrugia* ou *arugia*, *or* tiré des mines par oppofition à l'*or* des rivières. *Arugia* vient probablement de ὀρυγίας, *foffe*, *excavation*, & *agoga* de ἀγωγη, *tranfport*.

Les carthaginois, maîtres de l'Efpagne, tirèrent de grandes richeffes de fes inépuifables mines : jufqu'à ce que les romains s'en emparèrent & en firent une des principales branches de leurs revenus publics. Ils y employèrent un nombre prodigieux de travailleurs. Polybe dit qu'il n'y en avoit pas moins de 40,000 dans les mines feuls de *Carthago nova*.

Le Piémont renfermoit des mines que les Romains exploitoient soigneusement. Mais Pline (33. 4) dit que l'on fit une loi pour empêcher d'employer plus de 5,000 ouvriers à celle de Verceil.

Les phéniciens dès les temps les plus reculés, alloient jusqu'aux isles Britanniques pour en rapporter l'étain, dont ces isles semblent être la patrie naturelle. Ils recevoient aussi sur les côtes des Gaules, l'*or* que leurs habitans ramassoient dans les fleuves. On sait combien la conquête des gaules produisit de richesses métalliques à César.

Les anciens se servirent pour exploiter les mines, à peu-près de tous les moyens employés aujourd'hui. Tantôt ils retiroient l'*or* du sable des rivières aurifères, tantôt ils creusoient les flancs des montagnes, tantôt ils travailloient à ciel ouvert, tantôt avec le fer, tantôt avec le feu & le vinaigre, &c. L'amalgame du mercure étoit employé par eux pour la séparation des métaux riches, l'alun & le vitriol martial pour l'affinage, &c.

Les mines étoient sous la protection de Pluton, & l'on a déterré dans la vigne du marquis Belloni, à Rome, l'inscription suivante qui fait reconnoître Pluton, ou le Jupiter-Inférieur, à cette attribution.

J O V I C U S T O D I.

E T. G E N I O

T H E S A U R O R U M

A R A M.

C. J U L I U S. A U G. L I B.

S A T Y R U S.

D. D

Pour completter cet article, voyez chaque métal & demi-métal en particulier. Voici ce qui regarde l'*or*.

A l'article MONNOIE on trouvera le rapport de l'*or* à l'argent, chez les romains, depuis l'an de Rome 547, jusqu'au règne de Constantin.

Le commerce que les égyptiens faisoient avec les éthiopiens, dit M. Paw, étoit fort avantageux aux marchands de l'Égypte qui recevoient par-là beaucoup de poudre d'*or*, dont une partie passe encore de nos jours à la côte occidentale de l'Afrique: une autre reflue en Barbarie, & le reste vient encore au Caire. Mais c'est une exagération très-grossière de la part de M. Maillet, d'avoir évalué à douze cents quintaux l'*or* que les caravanes Nubiennes déchargent annuellement en Egypte. Bosman dit bien positivement que de son temps toute la côte de Guinée ne donnoit que sept mille marcs: ainsi on pourroit soupçonner que M. Maillet ou son rédacteur l'abbé Mascrier a converti les marcs en quintaux. C'est à peu près dans ce sens que les anciens ont exageré tout ce qu'ils rapportent de l'Arabie heureuse, qui est un pauvre pays, dont on a souvent envie le sort, sans savoir qu'on auroit prodigieusement perdu au change. »

» Rien n'est moins certain que l'existence des mines d'*or*, que les rois d'Égypte doivent avoir possédées & dont Hécatée a évalué le produit, suivant sa méthode ordinaire, à une somme incroyable; elles étoient situées, dit Diodore, sur les confins de l'Arabie, de l'Éthiopie & de l'Égypte, (*Lib. IV.*) & par conséquent vers l'endroit où est la mine des émeraudes. Mais dans l'antiquité la domination des égyptiens ne s'étendoit point jusques-là: car ce district appartenoit ou aux troglodites ou aux éthiopiens; & c'est réellement des éthiopiens qu'on recevoit l'*or* qui avoit été tiré du sable des torrens & des rivières, ou exploité de la même manière qu'on le fait aujourd'hui dans l'interieur de l'Afrique. »

» On ne doit point prendre lorsqu'on parle des anciens, dit M. Paw, en considération la différence qu'on voudroit imaginer dans la valeur des espèces: car, suivant nos principes, il n'y a point de difference notable entre la valeur d'alors & celle d'aujourd'hui, par une raison qu'on comprendra aisément pour peu qu'on y réfléchisse. La quantité de l'*or* & de l'argent est maintenant bien plus grande; mais en revanche ces métaux sont aussi plus répandus, & circulent dans une étendue immense. Au temps de Philadelphe, l'*or* & l'argent avoient à peine quelque cours en France, en Espagne, en Angleterre, ils n'en avoient aucun en Allemagne, en Pologne, en Suède & en Dannemarck. Comme les espèces étoient alors concentrées entre les peuples qui habitoient les côtes & les îles de la Méditerranée, cette abondance mettoit un obstacle à l'augmentation de la valeur ».

« Voici maintenant comment on peut démontrer par une preuve directe, qu'on a beaucoup exagéré tout ce qu'on dit des immenses richesses des anciens Pharaons. Hérodote donne une spécification des tributs que Darius, fils d'Histaspe, levoit sur les contrées qui lui étoient soumises; l'Assyrie, en y comprenant Babylone, payoit mille talens, & fournissoit encore annuellement au sérail cinq cens enfans châtrés, tandis que toute l'Égypte, Barca, Cyrène & un autre canton de l'Afrique ne payoient ensemble que sept cens talens. Là-dedans on ne comprenoit, à la vérité, point les livraisons en grains qu'il falloit faire à cent & vingt mille persans, ni l'argent qui provenoit de la pêche du lac *Méris*; mais cet article ne peut

avoir été aussi considérable que les grecs se le sont imaginés, & ce qu'ils en disent est puérile. Au reste, ce tribut de l'Egypte étoit très-modique en comparaison de ce qu'il auroit dû être, si les Pharaons eussent eu des revenus énormes; car Darius avoit sûrement mis un rapport quelconque entre les impositions & les revenus des contrées respectives ».

« Ceux qui ont écrit jusques à présent sur l'histoire de l'Egypte, prétendent qu'elle fut prodigieusement enrichie par les dépouilles que Sésostris avoit rapportées de son expédition, pendant laquelle il rançonna tout le monde habitable. Mais ce sont les interprêtes qui, en montrant aux étrangers les temples & les monumens de l'Egypte, leur ont débité ces fables, qui allèrent en croissant de bouche en bouche. Diodore dit que quand Sésostris vouloit se promener dans les rues de la capitale, il faisoit atteler à son char les députés des rois de la terre; & Lucain dit déjà qu'il y atteloit les rois mêmes. Voilà comme les fictions se répandent, & comme on exagère ensuite ce qu'on a rêvé ».

« Ce sont réellement les trois premiers Ptolémées qui ont enrichi l'Egypte en fixant le centre du plus grand commerce qu'on ait fait alors dans l'ancien continent. Et c'est parce que ce commerce étoit sur-tout fondé sur un luxe destructif, que quelques habiles politiques de Rome supposèrent l'oracle sybillin qui intrigua tant le sénat, & par lequel il étoit défendu aux romains de porter leurs armes en Egypte; car cet oracle étoit supposé, ainsi qu'un autre sur le même sujet, qu'on prétendoit avoir été découvert à Memphis :

Haud equidem immeritò Cumanæ carmine vatis

Cautum, ne Nili Pelusia tangeret arva

Hesperius miles.

Ces vers de la Pharsale sont une paraphrase des quatre mots suivans, qu'on disoit être extraits des livres sybillins : MILES ROMANE, ÆGYPTUM CAVE ».

« Ce cerf, dit Caylus (*II. pl.* 11.), est d'*or*, mais d'un titre fort bas, & allié d'argent; ce qui joint à d'autres raisons tirées du travail, me persuade qu'il n'a point été fabriqué en Egypte. L'*or* de ce pays m'ayant paru fort supérieur dans tous les monumens que j'ai vus ».

Il fut un temps où l'*or* étoit si commun à Rome, que l'argent lui fut préféré, même pour les anneaux. Pline, qui nous en assure (*Lib. XXXIII. c.* 12.), en parlant d'Arétius, chevalier romain, ajoute que l'excès du luxe alla au point qu'on couvrit d'argent les armes des soldats.

OR des romains (*Métrologie de M. Pauƈton.*).

« L'an 365 de la fondation de Rome, on trouve à peine dans le trésor public mille livres d'*or* (1,087,000 liv.), pour remplir les conditions du traité avec Brennus; l'an 586, après la défaite de Persée, la masse de l'*or* est augmentée; Paul-Emile la grossit de trois mille livres pesant (3,261,000 liv.). L'an 594, sous le consulat de Sextus-Julius & de Lucius-Aurelius, on ne trouva dans le trésor que sept cent vingt-six livres pesant d'*or* (789,162 liv.); les deux premières guerres puniques l'avoient épuisé; on y trouva néanmoins de plus 92,375 livres pesant d'argent (6,928,125 liv.). L'an 663, au commencement de la guerre sociale, sous le consulat de Sextus-Julius-César & de Lucius-Martius Philippus, on ne trouva dans le trésor public, si les calculs de Pline sont exacts, que 746 livres pesant d'*or* (919,602 liv.); apparemment qu'il avoit été pillé. L'an 672, la république se trouva en possession de vingt huit mille livres pesant d'*or* (30,436,000 liv.), & de cent vingt-deux mille livres pesant d'argent (8,677,500 liv.) Enfin, l'an 703, au commencement de la guerre civile, Caius César enleva du trésor vingt-six mille trois cent liv. pesant d'*or*. Pline ne parle point de l'argent; mais il ajoute que jamais la république ne fut plus riche qu'à cette époque. *Voyez* cet auteur (*Lib. XXXIII. cap.* 1 & 3.). La même progression se fait observer par rapport à la proportion des métaux. Dans les premiers siècles de la république, le cuivre, comme l'observe fort bien M. Dupuy, étoit presque la seule monnoie qui servît aux besoins ordinaires de la société. L'argent étoit rare par le défaut de commerce, & d'un prix extrêmement supérieur à celui du cuivre; mais il en perdit à mesure qu'il devint abondant. *Abjecta sunt deinde hæc, & sordescere cœpêre, & auri argentiquè nimium fuit.* Son usage devenu général l'avilit en quelque sorte, & redonna du prix au métal qui avoit suffi à la noble médiocrité des premiers romains. Les différentes mutations que subit la monnoie à chaque refonte, nous montrent la marche de ces vicissitudes progressives du prix respectif de l'argent & du cuivre. La première & la seconde époques nous font voir une once d'argent appréciée à cent vingt onces de cuivre; la troisième, une once d'argent appréciée à quatre-vingt-seize onces de cuivre; la quatrième, une once d'argent appréciée à cinquante-six onces de cuivre; & la cinquième époque enfin, une once d'argent appréciée à trente-deux onces de cuivre ».

OR des romains (*Métrologie* de M. Pauƈton.). Son rapport avec l'argent.

« Pline dit (*Lib. XXXIII, cap.* 1.) que pendant long-temps il n'y eut point d'*or* à Rome, si ce n'est en très-petite quantité. Lorsque Brennus prit la ville l'an 364 de la fondation, on eut bien de la peine à y trouver mille livres pesant d'*or* pour

remplir les conditions du traité que les romains avoient conclu avec ce général. Je fais bien, ajoute l'historien, que M. Craffus étant conful avec Pompée pour la troifième fois, enleva du temple de Jupiter Capitolin, deux mille livres pefant d'*or* qui y avoient été dépofées par Camille, ce qui a donné lieu à plufieurs de croire que la fomme ftipulée étoit de deux mille livres, & qu'elle avoit été effectuée par les romains ; mais les mille livres qu'on trouva de plus, venoient du butin que les gaulois avoient fait, tant à Rome, en dépouillant les temples dans la partie de la ville dont ils étoient maîtres, que dans d'autres villes, & que Camille leur reprit. Rome ne poffédа donc en tout dans ce temps-là, que deux mille livres pefant d'*or*. Les romains dans la fuite, ne s'occupèrent pas beaucoup à augmenter chez eux la maffe de ce métal : car, comme l'obferve encore Pline, en impofant des tributs aux nations vaincues, ils en exigèrent prefque toujours de l'argent & jamais de l'*or*. On ne doit donc pas être étonné, fi à l'époque où l'on commença à fabriquer a Rome de la monnoie d'*or*, la proportion entre le le prix affigné à l'*or* & celui de l'argent, s'éloigne un peu de celle que nous fuivons aujourd'hui. Il dût arriver à l'*or* refpectivement à l'argent, ce qui étoit arrivé à l'argent refpectivement au cuivre. L'*or* étant rare par rapport à l'argent qui étoit commun, dût être d'un prix fort fupérieur à ce dernier métal. C'eft ce que nous allons examiner ».

« Pline dit que ce fut 62 ans après la première fabrication de la monnoie d'argent, que les romains firent frapper des monnoies d'*or*. Cette époque remonte donc à l'an 547 de la fondation de Rome, ou à l'an 207 avant l'ère vulgaire. La proportion établie alors fut qu'un fcripule d'*or* vaudroit vingt fefterces ou vingt fcripules d'argent, car alors le fefterce d'argent étoit du poids d'un fcripule. *Aureus nummus poft annum LXII percuffus eft quàm argenteus, ita ut fcripulum valeret fefertiis vicenis* (*lib. XXXIII. III.*). L'auteur ajoute : *Quod efficit in libras, ratione feftertiorum qui tunc erant, feftertios* DCCCC ; mais il faut lire : *feftertios* DDCCLX ; ou bien *denarios* CIↃCCCXL ; car fans cela il faudroit corriger le mot *vicenis* ; l'une ou l'autre correction étant néceffaire, puifque la livre contient 288 fcripules ; mais le mot *vicenis* eft exact, comme nous allons le prouver ; par conféquent la première correction doit avoir lieu. La Nauze, dans une differtation fur la valeur de l'ancienne livre romaine (*Mem. Acad. des Infcriptions, tom. XXX, p.* 359.), produit, d'après les obfervations de M. l'abbé Barthélemi, plufieurs monnoies romaines d'*or*, du temps dont nous parlons. Une première avec le numéro XX, pefe $20\frac{1}{2}$ grains du poids de Paris ; une feconde avec le même numéro XX, pefe $20\frac{76}{105}$ grains. On voit évidemment que ces deux pièces ont été frappées du poids d'un fcripule chacune. Une 3[e] pièce avec le numéro XXXX, pefe $40\frac{88}{105}$ grains ; cette pièce eft indubitablement de deux fcripules. Une quatrième avec le numéro XIX, pefe $62\frac{82}{105}$ grains. Enfin une cinquième avec le même numéro XIX, pefe 64 grains. Ces deux dernières pièces font chacune de trois fcripules. Mais que fignifient les caractères que nous venons de voir ? Comme la note caractériftique du denier romain eft $\overline{X}$, parce qu'il valut d'abord dix as, j'avois imaginé que les figures ci-deffus fignifioient deux deniers, quatre deniers, fix deniers. Mais comparant enfuite ces idées avec l'affertion de Pline, comme je n'y trouve aucune analogie, & que d'ailleurs dans ce cas la proportion de l'argent à l'*or* ne feroit que comme 1 à 8, j'ai mieux aimé fuivre les fentimens de Savot & de Hardouin, qui difent que ces marques fignifient 20, 40 & 60 fefterces ; parce que felon eux, cette dernière XIX défigne quinze deniers, apparemment fur l'opinion que cette figure eft l'abrégé de celle ci XIX. Cette explication néceffite donc la correction que nous avons faite au paffage de Pline, puifqu'il en réfulte qu'un fcripule d'*or* valoit vingt fefterces ou vingt fcripules d'argent. Cependant ce paffage de Pline & les monnoies produites par la Nauze, ne nous apprennent qu'une chofe : favoir que la proportion de l'argent à l'*or* étoit comme 1 à 20 ; mais il n'en demeure pas moins incertain quel étoit le poids de l'*auréus*, & combien il valoit de deniers. Car fi l'on a confervé jufqu'à ce jour trois pièces d'*or* de ce temps-là, ce n'eft pas à dire qu'on les poffède toutes ; & celles-ci ne font probablement que des parties du véritable *auréus* qu'on appelloit auffi *folidus* & *foldus*, parce qu'il étoit regardé comme l'entier & l'unité des monnoies d'*or*. Ce qui me paroît de plus vraifemblable, c'eft que l'*auréus* fut frappé à cette époque de même poids que le denier qui avoit cours, c'eft-à-dire, que l'*auréus* fut à la taille de 72 à la livre, ou du poids de quatre fcripules, & valut vingt deniers, de la même manière que fon quart, qui étoit du poids d'un fcripule, valut vingt fefterces. Je m'en tiens à cette conjecture jufqu'à ce qu'on puiffe donner des raifons meilleures & plus pofitives ».

« Selon les obfervations de la Nauze & de M. l'abbé Barthélemi, les monnoies d'*or* dont nous venons de parler, eurent cours depuis l'an de Rome 547, jufque vers l'an 560, c'eft-à-dire, durant l'efpace de dix-fept ans. Mais depuis environ l'an 560 jufque vers l'an 620, l'*auréus* fut de quarante huit à la livre, car on en conferve encore aujourd'hui en qui on retrouve le poids de $128\frac{7}{8}$, 130, $130\frac{46}{105}$, $131\frac{1}{21}$ grains ; ils devoient pefer $131\frac{1}{2}$ grains lorfqu'ils étoient neufs : Pline dit : *Pofthac placuit XL. M. fed fignari ex auri libris*. Il faut donc encore corriger Pline, &

écrire : *Posthæc placuit XLVIII*, &c. Mais quel fut alors le rapport de l'*or* à l'argent ? c'est ce qu'on ne sait pas. Je le suppose par conjecture comme 16 à 1, de manière que la livre de l'argent valut trois *auréus*, l'auréus 24 deniers ou 96 sesterces, le denier étant encore de 72 à la livre ».

« L'*auréus* qui eut cours depuis l'an de Rome 620, jusque vers l'an 635, fut de 45 ou 46 à la livre, parce qu'il pese aujourd'hui 136 grains$\frac{8}{15}$. Cette époque conviendroit à celle dont parle Pline en disant : *Paulatimque principes imminuêre pondus : minutissimus verò ad XLV*. L'*auréus* qui eut cours depuis environ l'an 635, jusque vers l'an 650, pese 146$\frac{6}{7}$ grains, & dut être de 42 ou 43 à la livre. L'*aureus* qui courut depuis environ l'an 650, jusque vers l'an 717, pesant aujourd'hui 153$\frac{3}{5}$ grains, étoit de 40 ou de 41 à la livre. Depuis l'an 717 jusqu'à la mort d'Auguste en 767, l'*auréus* fut de 41 ou de 42 à la livre, pesant aujourd'hui 149$\frac{7}{9}$ grains. Depuis la mort d'Auguste jusqu'aux dernières années de Néron, l'*aureus* varia pour le poids ».

« Depuis les dernières années de Néron, jusqu'aux dernières années de Caracalla, l'*auréas* fut de 45 ou de 46 à la livre, pesant aujourd'hui 136$\frac{8}{15}$ grains. Cette époque s'étend encore jusqu'à la mort de Tite. Sous le regne de Domitien, & jusqu'aux deux premières années du règne de Trajan, l'*aureus* fut de 43 ou 44 à la livre. Les autres médailles d'*or* du règne de Trajan & d'Hadrien sont de 45 ou de 46 à la livre, avec quelques variations. Tite-Live qui vécut avant & après le règne d'Auguste, raconte sur la foi de Valérius-Antias (*Lib. XXXVIII, c.* 55), que Scipion l'africain fut accusé d'avoir reçu d'Antiochus six mille livres pesant d'*or*, & quatre cens quatre-vingt livres pesant d'argent, au-delà de ce qu'il en avoit déposé dans le trésor public : *Scipio & A. Hostilius legatus, & C. Furius damnati, quo commodior pax Antiocho daretur, Scipionem sex millia pondo auri, quadringenta octoginta argenti plus accepisse, quam in ærarium retulerit*. Mais il est plus vraisemblable, ajoute l'historien, que la somme d'argent étoit plus considérable que celle d'*or*, & qu'il faut plutôt évaluer cette somme totale à quatre millions de sesterces, qu'à vingt quatre millions : *Similius enim veri est, argenti quàm auri majus pondus fuisse, & potiùs quadragiès quam ducentiès quadragiès litem æstimatam* : c'est-à-dire que la somme que Scipion s'appropria, fut plutôt composée de quatre cens quatre-vingt livres d'*or* & de six mille livres d'argent, valant ensemble quatre millions de sesterces, que de six mille livres d'*or* & de quatre cens quatre-vingt livres d'argent, faisant ensemble vingt-quatre millions de sesterces ».

« Cette combinaison faite par Tite-Live, si elle a été faite exactement, peut nous devenir très-utile pour la connoissance des monnoies du temps d'Auguste ; car il est très-probable que cet historien a fait sa réduction plutôt sur le pied de la monnoie qui avoit cours de son temps, que sur celles du temps où vivoit Scipion. Ce calcul peut donc nous apprendre quel étoit le rapport du prix de l'*or* à celui de l'argent au temps de Tite-Live, & servir à nous faire connoître combien on tailloit de deniers à la livre d'argent. Soit donc $a=6000$, $b=480$, $c=24000000$, $d=4000000$, $x=$ la livre d'*or*, & $y=$ la livre d'argent ; on aura $x=\frac{ac-bd}{a^2-b^2}$, & $y=\frac{ad-bc}{a^2-b^2}$. Le probième résolu, on trouve que la livre d'*or* valoit sous l'empire d'Auguste 3972 sesterces & $\frac{30488}{357696}$; & la livre d'argent 348 sesterces & $\frac{321792}{357696}$. Les deniers auroient donc été à la taille de 87 à la livre, & le rapport du prix de l'argent à celui de l'or eût été comme 1 à 11$\frac{3}{7}$ environ ; mais ces fractions nous prouvent que l'historien avoit négligé quelque chose pour n'employer que des nombres ronds, & il est aisé de le rectifier là-dessus : car les auteurs de ce temps-là, Celse & Scribonius-Largus, assurent que les deniers étoient à la taille de quatre-vingt-quatre à la livre. D'ailleurs, nous avons des *aureus* du siècle d'Auguste, lesquels pesent 149$\frac{7}{9}$ grains, poids de marc ; ainsi ils étoient de quarante deux de taille à la livre romaine. Nous concluons aussi de la solution du problême précédent, que les prix de l'*or* & de l'argent étoient entr'eux comme 12 à 1, d'où il suit que l'*aureus* valoit vingt-quatre deniers ou quatre-vingt-seize sesterces, & la livre d'*or* 1008 deniers ou 4032 sesterces ; par conséquent, six mille livres pesant d'*or* & quatre cens quatre-vingt livres d'argent, valoient 24,353,280 sesterces ; quoique Tite-Live n'en compte que 24,000,000 ; & quatre cens quatre-vingt livres d'*or* & six mille livres d'argent, ne valoient que 3,851,360 sesterces, quoique Tite-Live, pour plus de précision dans son récit, en ait compté jusqu'à quatre millions ».

« Enfin l'*auréus* fut soumis à un nouveau rapport avec le dernier & le sesterce. L'*auréus* valut 25 deniers & 100 sesterces. On ne sait l'époque de ce nouveau réglement que par approximation ; mais cette époque, quelle qu'elle soit, va se perdre certainement dans celle où le dernier fut réduit à la taille de 96 à la livre, & que nous croyons devoir rapporter à l'empire de Néron. Voici les autorités qui constatent ce nouveau changement. Didyme allégué par Priscien, donne à dix *auréus* la valeur de mile sesterces : *Τὰ δὲ χίλια σηστέρτια ποιεῖ διακόσια πεντήκοντα δενάρια ἀργυρᾶ, δέκα δὲ χρυσᾶ, ἅπερ μίλλε νούμμους φασί.* Martial (*Lib. X. epigr.* 24.), adressant la parole aux dieux. Voici, dit-il, la cinquante-septième offrande annuelle que nous présentons sur vos autels. Ajoutez-y, je vous conjure, si pourtant il est nécessaire, deux fois neuf années, afin qu'exempt encore de l'incommodité d'une infirme

vieillesse, & que content d'un âge de trois *auréus*; j'aille habiter le séjour fortuné des bienheureux. Si vous me permettez de parcourir cette carrière, je ne voudrois pas vivre un jour de plus :

Quinquagesima liba, septimamque
Vestris addimus hanc focis acerram;
His vos, si tamen expedit, roganti
Annos addite bis, precor, novennos,
Ut nondùm nimiâ piger senectâ,
Sed vitæ tribus aureis peractis,
Lucos Elysiæ petam puellæ;
Post hæc tempora, nec diem rogabo.

Martial, né en Espagne, alla à Rome à l'âge de 21 ans, où il en demeura 35, estimé & considéré, sous les règnes de Galba, successeur de Néron, d'Othon, de Vitellius, de Vespasien, de Tite, de Domitien & de Nerva. Se voyant négligé par Trajan, il retourna dans son pays, où il mourut cinq ou six ans après. C'est donc vers l'an 97 ou 98, c'est-à-dire, au commencement de l'empire de Trajan, que cette épigramme a été composée, & l'*auréus* étoit alors de 25 deniers; mais on ne sait pas depuis combien de temps ».

« L'empereur Claude, prédécesseur de Néron, règle dans Tacite (*Annal. XI. c.* 7.) l'honoraire d'un avocat à dix mille sesterces (2232 ou 1953 liv.) : *Ut minùs decora hæc, ita haud frustra dicta princeps (Claudius) ratus, capiendis pecuniis posuit modum, usque ad dena sestertia, quæ egressi repetundarum tenerentur.* Ulpien (*Lib. I. pag.* 12. *de extraord. cognit.*) évalue cette somme à cent *auréus* : *Licita autem quantitas intelligitur pro singulis causis usque ad centum auréos.* Il résulteroit de là que, sous l'empire de Claude, l'*auréus* valoit 25 deniers; mais est-il bien certain que Tacite & Ulpien qui vivoient, le premier sous l'empire de Vespasien, de Tite & de Domitien, & le second sous celui d'Alexandre-Sévère, n'aient point confondu le numéraire en usage au temps de Claude, avec celui qui étoit en usage de leur temps, & qui pouvoit être différent? Il faut néanmoins convenir que ce qu'il y a de plus probable, c'est que ce fut, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, sous les règnes ou de Caligula, ou de Claude, ou de Néron, que l'*auréus* fut évalué à 25 deniers, & le denier taillé de 96 à la livre; en sorte que la proportion de l'*or* à l'argent ne fut point changée, & demeura douzième comme auparavant, l'*auréus* étant alors à la taille de 46 $\frac{2}{25}$; & si par intervalles il varia pour le poids, c'est une chose inutile à savoir, puisqu'étant évalué sur l'argent à raison de 25 deniers pour un *auréus*, il aura toujours le même rapport à nos monnoies, quelque soit d'ailleurs son poids ».

« Nous avons donc trouvé quatre époques concernant la monnoie d'*or* à Rome, celle de son établissement, & trois où elle fut réformée; l'*auréus* valut d'abord 20 deniers, puis 24, puis 25; & la proportion de l'argent à l'*or* fut au commencement comme 1 à 20, ensuite comme 1 à 16, & enfin comme 1 à 12 ».

OR des couronnes, *aurum coronarium*, étoit, selon quelques auteurs, un or très-brillant dont on faisoit les couronnes. C'étoit plutôt, selon d'autres, l'or que l'on offroit au vainqueur. On lui présentoit d'abord des couronnes d'or; mais l'usage s'introduisit depuis de lui donner une somme, à la place des couronnes. *Aurum coronarium*, dit Servius, *quòd hodiè à victis gentibus datur.* (*Æneid.* 8. 721.) Ce n'étoit pas seulement les vaincus qui faisoient ces sortes de présens, mais les alliés & les peuples amis chez lesquels ils passoient, comme nous l'apprend Tite Live : *Manlio ingredienti fines...... in coronam auream quindecim talenta offerunt.* Capitolin nous apprend aussi que l'usage s'introduisit de faire ces sortes de présens, dans le cas d'un évènement heureux ou de l'avènement d'un prince à l'Empire : *Aurum coronarium quod adoptionis suæ causâ oblatum fuerat*, en parlant d'Antonin le pieux (*c.* 4.), *italicis totum, medium provincialibus reddidit.* Ainsi, *aurum coronarium* ne signifie pas toujours la matière dont étoient faites les couronnes données au vainqueur; mais il désigne aussi la somme d'argent ou d'*or*, dont on lui faisoit présent : elle n'avoit été qu'une pure libéralité de la part des peuples du temps de la république; mais sous les empereurs, elle devint une espèce de tribut ou de don gratuit.

AURUM GEMMATUM, *or* garni de perles, c'est-à-dire vases ou des coupes, dans lesquelles on avoit enchassé des perles ou des pierres précieuses. Le luxe alla au point, dit Pline, *ut multi gemmas digitis detractas poculis insererent.* (37. 2.)

AURUM GLEBALE, tribut mis sur les biens fonds : AURUM LUSTRALE, se payoit tous les quatre ans; on l'appelloit aussi *comparaticium & negotiatiorum.* C'est un impôt mis par Constantin sur tous les négocians, si nous en croyons Zozime : *Aurum lustrale; auri argentique collationem imposuit omnibus ubique terrarum negotiationes exercentibus.* (2. 38.)

AURUM VICESIMARIUM, étoit un impôt que l'on payoit en *or*, au moins dans les premiers temps de Rome, & qui étoit déposé dans le temple de Saturne : *Aurum vicesimarium*, dit Tite-Live (27. 40.), *quod in sanctiore ærario ad ultimos casus servabatur promi placuit.* C'étoit le vingtième des

biens des affranchis, dont la levée avoit été ordonnée par le consul Cn. Manlius pendant qu'il assiégeoit Sutrium. On appelloit *Vicesimarii* ceux qui levoient cet impôt.

J'ajouterai, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4. *c.* 5.), aux différentes étoffes qui entrent dans l'ajustement des femmes, les étoffes d'*or*, quoiqu'elles ne soient pas proprement de notre ressort: c'est pour remarquer toutes les sortes d'habits, car d'ailleurs il n'y a point de figures peintes en drap d'*or*. Les riches étoffes des anciens n'étoient pas fabriquées comme celles des modernes, d'un fil d'*or* ou d'argent très-mince, filé sur une trame de soie; mais elles étoient tissues d'un *or* sans aucun alliage. C'est ce que nous apprend Pline, lorsqu'en parlant d'Agrippine épouse de Claude, il dit que cette princesse assista à une naumachie ou au spectacle d'un combat naval, vêtue d'un *paludamentum*, tissu d'or pur. *Nos vidimus Agripinam Claudii principis, edente eo navalis prœlii spectaculum, indutam paludamento auro textili, sine alia materia* (*Plin. L. XXXIII*, *c.* 19, *p.* 39. *Dio. Cass. L. LX*, *p.* 687.). Ce même auteur rapporte que Tarquinius Priscus ou Tarquin l'ancien, avoit déja porté une robe d'*or*. *Tunicam auream.* Depuis mon séjour à Rome on a découvert deux urnes funéraires dans lesquelles il y avoit des habits faits d'un *or* pur, que les possesseurs firent fondre sur-le-champ. Les peres du collége Clémentin, dans la vigne desquels on a trouvé la dernière urne de basalte verdâtre, ont avoué avoir tiré de leurs habits quatre livres d'*or*; mais il est probable qu'ils n'ont pas accusé juste. Quelques pièces de galons d'*or* du cabinet d'Herculanum, peuvent nous donner une idée de cette sorte d'étoffe; ces pièces sont pareillement fabriquées d'*or* pur ». *Voyez* BRACELET, DENIER.

« Dans les médailles antiques il y a, dit Jobert, différens *ors*, soit *or* fin, toujours plus pur, & d'un plus bel œil que le nôtre, soit *or* mêlé, plus pâle, d'un alloi plus bas, & ayant environ sur quatre parts un cinquième d'alliage, soit enfin *or* notablement plus altéré, tel que nous le voyons dans certaines gothiques. Il faut observer que quoique Sévere Alexandre eût donné la permission de se servir d'alliage dans les monnoies, cela n'a point empêché que les médailles de ce prince & de ceux qui lui ont succédé, même dans le bas empire, ne fussent ordinairement d'un *or* aussi pur & aussi fin que du temps d'Auguste; le titre ne se trouvant proprement altéré que dans les gothiques ».

L'*or* des anciennes médailles grecques est extrêmement pur; l'on en peut juger par celles de Philippe de Macédoine & d'Alexandre le Grand, qui vont à vingt trois karats & seize grains, à ce que dit Patin, l'un des plus fameux antiquaires du dernier siècle.

L'*or* des médailles impériales est aussi très-fin & de même alloi que celui des grecs; c'est-à-dire au plus haut titre qu'il puisse aller, en demeurant maniable. Car les affineurs le préfèrent encore aujourd'hui à celui des sequins & des ducats; & du temps de Bodin, les orfévres de Paris ayant fondu un Vespasien d'*or*, ils n'y trouvèrent qu'un 788e d'empirance, qui est l'alliage.

Il faut se souvenir que les romains ne commencèrent à se servir de monnoies d'or, que l'an 547 de Rome; afin que l'on ne soit pas trompé à celles qui se trouveront avant ce temps-là. Par exemple, si l'on trouvoit quelqu'un des rois de Rome, ou des premiers consuls frappés sur l'*or*, il n'en faudroit pas davantage pour conclure que c'est une fausse médaille, c'est-à-dire, qu'elle n'est point frappée du temps de ces rois ou de ces consuls. Car les descendans de ces familles, plusieurs siècles après ont fait frapper quelquefois les têtes de leurs ancêtres: témoin celle de Quirinus, de Numa, d'Ancus Martius, de Junius Brutus; & ces sortes de médailles ne laissent pas d'être antiques par rapport à nous, quoiqu'elles ne soient pas du temps de ceux qu'elles représentent.

« Patin dit que toute médaille romaine de bas *or* est contrefaite (*Patin de l'hist. des médail.*). S'il entend que toutes les médailles impériales, qui sont d'*or* plus bas que le fin, doivent être soupçonnées de fausseté; Jobert est de son sentiment, puisque même dans le bas-empire, il est rare de trouver des antiques dont l'*or* soit altéré; quoique dès le temps d'Alexandre Sévère l'alliage fut permis. Il seroit néanmoins à souhaiter, que Patin se fut expliqué un peu plus distinctement; car il semble que cela se doit entendre des grecques, aussi bien que des romaines, qui sont effectivement toutes d'*or*-ducat. Pour des gothiques & des puniques, on en connoît qui sont assurément antiques, & dont l'*or* cependant est fort bas, & mêlé de beaucoup d'alliage.

L'on ne peut pas même nier, que depuis Alexandre Sévère, il ne se trouve des médailles de bas *or*, qui sont véritablement antiques, de sorte que ce principe avancé comme universel, souffre véritablement beaucoup d'exceptions ».

La suite d'*or* des impériales seules peut aller aujourd'hui à 3000 environ.

Parmi les médailles grecques, il y en a plusieurs des rois du Bosphore, qui ne sont que d'un *or* fort bas. On en trouve aussi de Philippe de Macédoine, dont l'*or* est mêlé d'alliage; mais il est certain que les empereurs ont communément eu grand soin de n'employer dans leurs monnoies que l'*or* le plus pur; cette attention donnoit aux peuples qui commerçoient avec les sujets de l'empire, une haute idée du souverain dont la monnoie étoit si belle. Je ne puis m'empêcher de rapporter

ici, dit la Bastié, l'effet que produisit sur l'esprit d'un roi de l'île Taprobane, la comparaison de la monnoie du roi de Perse avec celle de l'empereur qui régnoit alors à Constantinople, & je me servirai de la traduction que M. Thevenot a jointe au fragment de *Cosmas indicopleustes* qu'il publia en 1696. (*Theven. Rec. de Voyag. T. I, n. m.* 12.) « Un marchand nommé Sopater, qui vivoit encore il n'y a que trente cinq ans, étant arrivé dans l'île (Taprobane), sur un vaisseau qui étoit parti du port d'Adouly; un ambassadeur du roi de Perse y arriva en même-temps. Ceux qui commandoient dans le port, & qui avoient la ferme de la Douane, les ayant présentés au roi, il les reçut civilement, les fit asseoir, & leur demanda quelles nouvelles ils apportoient de leur pays; ces étrangers lui répondirent que tout alloit bien; mais comme dans la suite de l'audience, le roi leur eût demandé lequel de leurs princes étoit le plus puissant, le persan prit la parole, & dit que le roi son maître étoit le plus riche & le plus puissant, que rien ne lui étoit impossible, & qu'enfin c'étoit le roi des rois. Sopater cependant gardoit le silence; le roi se tourna vers lui, & vous romain, vous ne dites mot? Qu'aurai-je à dire, répondit Sopater, après ce qu'a dit cet homme? Mais si vous voulez vous éclaircir de la question que vous avez faite, vous avez ici nos deux rois, considérez-les, & jugez lequel des deux est le plus riche & le plus puissant. Le roi fut surpris, & n'entendoit pas le sens de cette réponse; Sopater continua: voila les monnoies de l'un & de l'autre, & lui présenta une pièce d'*or*, où étoit l'éfigie de son prince, & une petite monnoie de Perse: la pièce étoit d'un bel *or*, & la figure du prince y étoit gravée avec art, car les marchands choisissent toujours la plus belle monnoie pour la porter dans ces contrées. La monnoie de Perse au contraire étoit d'argent, & ne pouvoit pas entrer en comparaison, ni pour son coin ni pour sa matière avec la piéce d'*or*. Le roi en connut aussi-tôt la différence; il faut avouer, dit il, que les romains sont magnifiques, & qu'ils excellent en tout. Il commanda ensuite qu'on rendît de grands honneurs à Sopater, le fit promener par toute la ville sur un éléphant, au son des tymbales. Je tiens cette relation de Sopater même, & de ceux qui étoient avec lui: les gens qui l'avoient accompagné dans ce voyage, & qui étoient partis avec lui du port d'Adouly, me disoient que le persan avoit eu une grande confusion, de ce qui se passa en cette audience ». Cosmas écrivoit sa topographie chrétienne, où ce récit est contenu, vers la quinzième année de Justinien; ainsi, suivant les apparences, l'aventure de Sopater a dû arriver sous l'empire d'Anastase, ou sous celui de Zénon, & c'étoit une pièce d'*or* frappée au coin d'un de ces deux princes, qu'il présenta au roi de Taprobane.

Or de Toulouse, *aurum Tolosanum*, c'étoit au rapport d'Aulu-Gelle, un proverbe chez les romains, pour désigner un bien qui entrainoit la perte de celui qui le possédoit.

L'origine du proverbe est la prise de Toulouse dans les Gaules, par Quintus Cépion. Il y enleva du temple d'Apollon cent mille marcs d'*or*, & cent dix mille marcs d'argent qui provenoient du pillage de l'ancien temple de Delphes, par les tectosages. Le sénat de Rome manda à Cépion d'envoyer tout cet argent à Marseille, ville amie & alliée du peuple romain; les conducteurs furent assassinés sur la route, & l'argent volé. On fit de grandes recherches, & Cépion fut accusé d'avoir lui-même fait assassiner ses gens, & de s'être emparé du trésor. Ayant été banni de sa patrie avec toute sa famille, il mourut de misère dans son exil: cependant Cicéron assure qu'on fit un crime à Cépion de ce qui n'étoit que l'effet du caprice de la fortune, & que son désastre n'eut d'autre principe, que la haine du peuple qu'on avoit séduit. Il fut jugé dans la dernière rigueur, parce qu'il eut pour juge les chevaliers qui le haïssoient mortellement. Leur haine venoit de ce que Cépion, dans son consulat avoit partagé la connoissance des causes entre le sénat & cet ordre de gens qui en étoit seul en possession depuis la loi de Caius Gracchus, & qui en jouit jusqu'au temps de la loi *plautia*. Quoi qu'il en soit, l'*or* de Toulouse passa en proverbe pour marquer quelque chose de funeste. Les romains, pour le dire en passant, eurent encore dans la suite un autre proverbe, qui revenoit au même sens que celui de l'*or* de Toulouse. Ils disoient d'un homme qui finissoit sa vie d'une façon misérable, qu'il avoit le cheval de Séjan, parce que tous ceux à qui ce cheval avoit appartenu, étoient morts d'une manière tragique.

Or (âge d'), âge heureux où régnoient l'innocence & la justice, où jamais le souffle empoisonné des soucis rongeurs ne corrompit l'air pur qu'on respiroit! Dans cet âge le sang humain n'étoit point formé de chair immonde. L'homme étranger aux arts cruels de la vie, aux rapines, au carnage, aux excès, aux maladies, étoit le maître, & non le bourreau des autres êtres de l'univers.

Le crépuscule éveilloit alors la race heureuse de ces hommes bienfaisans: il ne rougissoit point, comme aujourd'hui, de répandre ses rayons sacrés sur des gens livrés à l'empire du sommeil, du luxe & de la débauche. Leur assoupissement léger s'évanouissoit encore plus légérement; renaissans entiers comme le soleil, ils se levoient pour admirer la beauté de la nature. Occupés de chants, de danses, & de doux plaisirs, leurs heures s'écouloient avec rapidité dans des entretiens pleins de douceur

douceur & de joie, tandis que dans le vallon semé de roses, l'amour faisoit entendre ses soupirs enfantins; libres de toutes inquiétudes, ils ne connoissoient que les tendres peines, qui rendent le bonheur encore plus grand. Ces fortunés enfans du ciel n'avoient d'autres loix que la raison & l'équité: aussi la nature bienfaisante les traitoit-elle en mere tendre & satisfaite.

Aucuns voiles n'obscurcissoient le firmament: des zéphirs éternels parfumoient l'air des présens de Flore; le soleil n'avoit que des rayons favorables: les influences du ciel, répandues en douce rosée, devenoient la graisse de la terre. Les troupeaux mêlés ensemble bondissoient en sûreté dans les gras pâturages, & l'agneau égaré dormoit tranquillement au milieu des loups. Le lion étincelant n'allarmoit pas les foibles animaux qui paissoient dans les vallons; considérant d'abord dans sa retraite sombre le concert de la nature, son terrible cœur en fut adouci, & se vit forcé d'y joindre le tribut de sa triste joie; tant l'harmonie tenoit toutes choses dans une union parfaite: la flûte soupiroit doucement; la mélodie des voix suspendoit toute agitation. L'écho des montagnes répétoit ces sons harmonieux; le murmure des vents & celui des eaux s'unissoient à tous ces accords.

Les orages n'osoient souffler, ni les ouragans paroître; les eaux argentines couloient tranquillement. Les matières sulfureuses ne s'élevoient pas dans les airs pour y former les terribles météores. L'humidité mal-saine & les brouillards encore plus dangereux ne corrompoient pas les sources de la vie. Tels étoient les premiers jours du monde dans son enfance. Alors, pour m'exprimer dans le langage des dieux:

La terre féconde & parée
Marioit l'automne au printemps;
L'ardent Phœbus, le froid Borée
Respectoient l'honneur de nos champs.
Par-tout les dons brillans de Flore
Sous les pas s'empressoient d'éclore
Au gré des zéphyrs amoureux;
Les moissons inondant nos plaines,
N'étoient ni le fruit de nos peines,
Ni le prix tardif de nos vœux.

Alors l'homme ne cherchoit pas sa félicité dans le superflu, & la faim des richesses n'allumoit pas en lui des desirs insatiables.

Mais bientôt ces temps rapides & innocens ont fait place aux siècles de fer. Disciples de la nature, vous connoissez cependant encore cet âge brillant que les poëtes ont imaginé. Le ciel, il est vrai, ne vous a pas placés dans les vallées délicieuses de la Thessalie, d'où l'âge d'*or* tira son origine; mais du moins la vertu vous fait trouver la santé dans la tempérance, le plaisir dans le travail, & le bonheur dans la modération. (*D. J.*)

ORA, une des maitresses de Jupiter, qui la rendit mère d'un fils nommé Colax.

ORA étoit 1°. chez les latins la bordure & le bord d'un vêtement, 2°. le cable qui lioit un navire à la terre (*Quintil. præf. ad Tryphon.*): *Permittamus vela ventis, & oram solventibus benè precemur*; 3°. un espace. Virgile dit (*Æneid. IX. 528.*):

Et mecum ingentes oras evolvite belli;

à l'imitation d'Ennius, dont on lit ce vers dans Macrobe (*Saturnal. VI. 1.*):

Quis potis ingentes oras evolvere belli?

ORACLES, c'étoit la plus auguste & la plus religieuse espèce de prédiction qui fût dans l'antiquité. Les *oracles* avoient pour but un commerce immédiat avec les dieux, pour en obtenir des lumières dans les affaires épineuses, & le plus souvent la connoissance de l'avenir. À peine furent ils établis qu'on ne connut bientôt plus d'autre façon de se décider. Falloit-il déclarer la guerre, introduire quelque nouveauté dans le gouvernement, imposer une loi, on interrogeoit l'*oracle*, & sa réponse étoit inviolable & sacrée. Jupiter étoit regardé comme le premier moteur des *oracles*, & la première source de toute divination; le livre du destin s'ouvroit à ses yeux, & il en révéloit plus ou moins, selon son bon plaisir, aux divinités subalternes. Les *oracles* les plus accrédités & les plus multipliés, étoient ceux d'Apollon; Jupiter s'étoit déchargé sur ce dieu du soin d'inspirer toutes sortes de devins & de prophêtes. Entre les *oracles* d'Apollon, celui de Delphes étoit renommé, moins encore par son ancienneté que par sa précision & la clarté de ses réponses: les *oracles* du trépied passoient en proverbe pour des vérités claires & infaillibles.

Le privilége des *oracles* fut accordé, dans la suite, à presque tous les dieux & à un grand nombre de héros. Outre ceux de Delphes & de Claros, en l'honneur d'Apollon; & ceux de Dodone & d'Ammon, en l'honneur de Jupiter; Mars eut un oracle dans la Thrace; Mercure, à Patras; Venus, à Paphos & dans l'île de Cypre; Minerve, à Micènes; Diane, dans la Colchide; Pan, dans l'Arcadie; Esculape, à Épidaure & à Rome; Hercule, à Athènes & à Gadès; Sérapis, à Aléxandrie; Trophonius en

eût un célèbre dans la Béotie; il n'y eut pas, jusqu'au bœuf Apis, qui n'eût son *oracle* en Égypte.

Pour consulter l'*oracle*, il falloit choisir le temps où l'on croyoit que les dieux en rendoient; car tous les jours n'étoient pas égaux. A Delphes, il n'y avoit d'abord qu'un mois de l'année, où la Pythie répondît à ceux qui venoient consulter Apollon. Dans la suite, ce fut un jour de chaque mois que le dieu rendoit ses *oracles*. Ils ne se rendoient pas non plus tous de la même manière: ici c'étoit la prêtresse qui répondoit pour le dieu que l'on consultoit: là c'étoit le dieu lui-même qui rendoit l'*oracle;* dans un autre endroit on recevoit la réponse du dieu pendant le sommeil, & ce sommeil même étoit préparé par des dispositions particulières qui avoient quelque chose de mystérieux. Quelque fois c'étoit par des billets cachetés: ou enfin on recevoit l'*oracle* en jettant des sorts, comme à Préneste, en Italie. Il falloit quelquefois, pour se rendre digne de l'*oracle*, beaucoup de préparations, des jeûnes, par exemple, des sacrifices, des lustrations, &c. D'autrefois les dieux étoient moins difficiles, & le consultant recevoit la réponse en abordant l'*oracle*, comme il arriva à Alexandre, qui alla consulter Jupiter-Ammon.

Les anciens peuples du nord avoient aussi leurs *oracles*, comme les peuples d'Italie & de Grèce; & ces *oracles* n'étoient ni moins révérés, ni moins célèbres. C'étoit ou les dieux, ou les déesses, ou les parques, qui les rendoient dans leurs temples. Celui d'Upsal étoit fameux pour les *oracles*, comme pour les sacrifices (*voyez* ODIN). Il y en avoit aussi de renommés en Dalie, province de Suède en Norvége, & en Dannemarck, » C'étoit, dit Saxon le grammairien, une coutume des anciens danois, de consulter les » *oracles* des parques, sur la future destinée des » enfans qui venoient de naître. Aussi Fridleif, » voulant savoir celle de son fils Olaüs, entra » dans le temple des dieux pour prier, & ayant » été introduit dans le sanctuaire, il voit trois » déesses sur autant de sièges: (c'étoit les trois » parques). La première, qui étoit d'un naturel bienfaisant, accorda à l'enfant la bonté » & le don de plaire; la seconde lui donna un » cœur libéral; mais la troisième, qui étoit envieuse & méchante, pour détruire l'ouvrage » de ses sœurs, lui imprima la tache de l'avarice ». Les idoles, si l'on en croit les anciennes chroniques Islandoises, rendoient les *oracles* verbalement. On y trouve qu'un certain Indrid étoit sorti de chez-lui, pour aller attendre Thorstein son ennemi. » Thorstein, étant » arrivé, entra dans le temple où il y avoit » une pierre qu'il avoit coutume d'adorer: il se » prosterna devant elle, & l'invoqua. Indrid, » qui étoit dehors, entendit la pierre chanter » ces vers: c'est pour la dernière fois, c'est » avec des pieds qui touchent au sépulcre » que tu es venu dans ce lieu; car il est » certain qu'avant que le soleil se lève, le courageux Indrid te fera sentir sa haine. » Les idoles rendoient aussi les *oracles* par un geste, par un signe de tête. On lit dans l'histoire d'Olaüs, roi de Norvège, qu'un seigneur, nommé *Haquin*, entra dans un temple, & se prosterna devant une idole qui tenoit un bracelet d'or. Haquin, voyant bien que tant que l'idole ne lui abandonneroit pas le bracelet, elle ne seroit pas reconciliée avec lui; & ayant fait de vains efforts pour le lui ôter, il se mit à prier de nouveau, & à lui offrir des présens. S'étant levé une seconde fois, l'idole lâcha le bracelet, & il s'en alla satisfait. Il seroit trop long de détailler toutes les espèces d'*oracles* qui captivoient la crédulité des peuples du Nord; il suffit d'avertir qu'il n'y a aucune différence essentielle entre la manière dont ils se sont rendus dans le Midi & dans le Nord de l'Europe, & dans l'Asie; & si le luxe des grecs, des romains, & des asiatiques, les orna de plus de pompe, que n'en comportoit la simplicité des habitans du Nord, ceux-ci n'en eurent pas moins de vénération pour leurs *oracles*, que les autres. Il faut en dire autant des devins & devineresses. Les uns avoient des esprits familiers qui ne les quittoient point, & que l'on consultoit sous la forme de petites idoles. D'autres évoquoient les mânes de leurs tombeaux, & forçoient les morts à raconter les destinées. C'est ainsi qu'Odin lui-même consultoit les morts, sur ce qui se passoit dans les pays éloignés. Les poëtes de profession avoient aussi la faculté d'évoquer les ames, pour apprendre l'avenir par la force de certaines chansons qu'ils sçavoient composer. Les caractères runiques avoient aussi des propriétés merveilleuses: par différentes combinaisons de ces lettres, on obtenoit la victoire, on se préservoit du poison, on guérissoit les femmes en travail, on chassoit les mauvaises pensées de l'esprit, on dissipoit les chagrins, on fléchissoit les rigueurs d'une maîtresse. Les plus savans passoient pour savoir même ressusciter les morts. Il falloit, suivant les différentes occasions, écrire, ou de la droite à la gauche, ou de la gauche à la droite, ou du haut en bas, ou en cercle, ou contre le cours du soleil, &c. On lisoit aussi l'avenir dans les entrailles des victimes, dans le chant des oiseaux; en un mot, les augures avoient autant de crédit, étoient autant consultés, & régloient autant de choses dans la Scandinavie qu'à Rome. (Tout ce qui concerne ici les *oracles* des peuples du Nord, est tiré de l'introduction à l'histoire du Dannemarck, par Mallet.)

Deux célèbres questions se sont élevées de nos jours sur cette matière; savoir la première, s'il y a eu véritablement des *oracles*, rendus par l'opé-

ration des démons, ou si tous les *oracles* dont les anciens nous parlent, étoient une pure imposture des prêtres, des prophêtes & des autres ministres de la religion païenne. La seconde question, qui a beaucoup de rapport avec la première, est de savoir si les *oracles* ont cessé à la naissance du christianisme. Celle-ci paroît décidée pour la négative sur les témoignages de l'histoire qui rapporte un grand nombre d'exemples d'*oracles*, consultés jusqu'au quatrième siècle, & plusieurs loix des empereurs chrétiens, Théodose, Gratien & Valentinien, contre ceux qui interrogeoient encore les *oracles* : preuve certaine que la cessation des *oracles* n'a eu lieu en Europe & en Asie, qu'avec celle du Paganisme, plusieurs siècles après l'ère vulgaire. *Voyez* AMMON, APHACITE, CLAROS, DELPHES, SORTS, &c.

On pourroit prouver invinciblement que les *oracles* n'étoient rendus que par des prêtres, en dévoilant leurs artifices, & le détail n'en feroit pas ennuieux; mais il faut, pour abréger, nous restreindre à des généralités sur cet article.

Remarquez d'abord que les pays montagneux, & par conséquent pleins d'antres & de cavernes, se trouvoient les plus abondans en *oracles*. Telle étoit la Béotie, qui anciennement, dit Plutarque, en avoit une très-grande quantité. On sait d'un autre côté que les béotiens passoient pour être les plus sottes gens du monde; c'étoit-là un bon pays pour les *oracles* ; des sots & des cavernes!

On n'imagine pas cependant que le premier établissement des *oracles* ait été une posture méditée; mais le peuple tomba dans quelque superstition qui donna lieu à des gens un peu plus rafinés d'en profiter; car les sottises du peuple sont telles assez souvent, qu'elles n'ont pu être prévues, & quelquefois ceux qui les trompoient, ne songeoient à rien moins, & ont été invités par lui-même à le tromper. Ainsi on n'a point mis d'abord des *oracles* dans la Béotie, parce qu'elle est montagneuse; mais l'*oracle* de Delphes ayant une fois pris naissance dans la Béotie, les autres que l'on fit à son imitation dans le même pays, furent mis dans des cavernes, parce que les prêtres en avoient reconnu la commodité.

Cet usage ensuite se répandit presque par-tout. Le prétexte des exhalaisons divines rendoit les cavernes nécessaires : & il semble de plus que les cavernes inspirent d'elles-mêmes on ne sait quelle horreur, qui n'est pas inutile à la superstition. Peut être la situation de Delphes a-t-elle bien servi à la faire regarder comme une ville sainte. Elle étoit à moitié chemin de la montagne du Parnasse, bâtie sur un petit tertre, & environnée de précipices, qui la fortifioient sans le secours de l'art. La partie de la montagne qui étoit au-dessus, avoit à-peu-près la figure d'un théatre, & les cris des hommes, & le son des trompettes se multiplioient dans les rochers.

La commodité des prêtres & la majesté des *oracles* demandoient donc également des cavernes; aussi ne voyez-vous pas un si grand nombre de temples prophétiques dans les pays plats; mais s'il y en avoit quelques-uns, on savoit bien remédier à ce défaut de leur situation. Au lieu de cavernes naturelles, on en faisoit d'artificielles, c'est-à-dire, de ces sanctuaires qui étoient des espèces d'antres, où résidoit particulièrement la divinité, & ou d'autres que les prêtres n'entroient jamais.

Dans ces sanctuaires ténébreux étoient cachées toutes les machines des prêtres, & ils y entroient par des conduits souterrains. Rufin nous décrit le temple de Sérapis plein de chemins couverts; & pour rapporter un témoignage encore plus fort que le sien, les livres des juifs ne nous apprennent-ils pas comment Daniel découvrit l'imposture des prêtres de Belus, qui savoient bien rentrer secrettement dans son temple, pour prendre les viandes qu'on y avoit offertes? Il s'agit là d'un des miracles du paganisme, qui étoit cru le plus universellement, de ces victimes que les dieux prenoient la peine de venir manger eux-mêmes. Combien, après tout, devoit-il être plus aisé de persuader aux peuples que les dieux descendoient dans des temples pour leur parler, leur donner des instructions inutiles, que de leur persuader qu'ils venoient manger des membres de chèvres & de moutons? Et si les prêtres mangeoient en la place des dieux, à plus forte raison pouvoient-ils parler aussi en leur place.

Les prêtres, pour mieux jouer leur jeu, établirent encore de certains jours malheureux, où il n'étoit point permis de consulter l'*oracle*. Par ce moyen, ils pouvoient renvoyer les consultans, lorsqu'ils avoient des raisons de ne pas répondre; ou bien pendant ce temps de silence, ils prenoient leurs mesures & faisoient leurs préparatifs.

A l'occasion de ces prétendus jours malheureux, il fut rendu à Alexandre un des plus spirituels *oracles* qui ait jamais existé. Il étoit allé à Delphes pour consulter le Dieu; & la prêtresse, qui prétendoit qu'il n'étoit point alors permis de l'interroger, ne vouloit point entrer dans le temple. Alexandre, qui étoit impérieux, la prit par le bras pour l'y mener de force; & elle s'écria : *Ah! mon fils, on ne peut te résister! — Je n'en veux pas davantage*, dit Alexandre, *cet oracle me suffit.*

Les prêtres avoient encore un secret pour gagner du temps, quand il leur plaisoit. Avant que de consulter l'*oracle*, il falloit sacrifier; & si les entrailles des victimes n'étoient point heureuses, le dieu

n'étoit point en état de répondre : & qui jugeoit des entrailles des victimes ? les prêtres. Le plus souvent même, ainsi qu'il paroît par beaucoup d'exemples, ils étoient seuls à les examiner : & tel, qu'on obligeoit à recommencer le sacrifice, avoit pourtant immolé un animal dont le cœur & le foie étoient les plus beaux du monde.

Les prêtres firent mieux encore, ils établirent certains mystères qui engageoient à un secret inviolable ceux qui y étoient initiés ; il n'y avoit personne à Delphes qui ne se trouvât dans ce cas. Cette ville n'avoit point d'autre revenu que celui de son temple, & ne vivoit que d'*oracles* : or, les prêtres s'assuroient de tous les habitans en se les attachant par le double lien de l'intérêt & de la superstition. On eût été bien reçu à parler contre les *oracles* d'Apollon dans une telle ville !

Ceux qu'on initioit aux mystères donnoient des assurances de leur discrétion. Ils étoient obligés à faire aux prêtres une confession de tout ce qu'il y avoit de plus caché dans leur vie ; & c'étoit, après cela, à ces pauvres initiés à prier les prêtres de leur garder le secret.

Ce fut sur cette confession qu'un lacédémonien, qui s'alloit faire initier aux mystères de Samothrace, dit brusquement aux prêtres qui l'interrogeoient : « Si j'ai fait des crimes, les dieux le savent bien ». Un autre répondit à-peu-près de la même façon : « Est-ce à toi ou au dieu, qu'il faut confesser ses crimes ? C'est au Dieu, dit le prêtre. Eh bien, retire-toi donc, reprit le lacédémonien, je les confesserai au Dieu ? Ces deux lacédémoniens, qui, à coup sûr, ne furent pas reçus, pensoient précisément sur la confession des crimes qu'exigeoient les prêtres, ce que les anglais pensent sur la confession des péchés dans le christianisme.

Mais sans s'étendre davantage sur les artifices des *oracles*, il vient naturellement dans l'esprit une question difficile à résoudre ; savoir, pourquoi les démons ne prédisoient l'avenir que dans des trous, dans des cavernes & dans des lieux obscurs ? Et pourquoi ils ne s'avisoient jamais d'animer une statue, ou de faire parler une prêtresse dans un carrefour, exposée de toutes parts aux yeux de tout le monde ?

On pourroit imaginer que les *oracles* qui se rendoient sur des billets cachetés, & plus encore ceux qui se rendoient en songe, avoient besoin de démons ; mais il nous seroit aisé de faire voir qu'ils n'avoient rien de plus miraculeux que les autres.

Les prêtres n'étoient pas scrupuleux jusqu'au point de n'oser décacheter les billets qu'on leur apportoit ; il falloit qu'on les laissât sur l'autel, après quoi on fermoit le temple, où les prêtres savoient rentrer sans qu'on s'en apperçût ; ou bien il falloit mettre ces billets entre les mains des prêtres, afin qu'ils dormissent & reçussent en songe la réponse. Or, dans l'un & l'autre cas, ils avoient le loisir & la liberté de les ouvrir. Ils savoient pour cela plusieurs secrets, dont quelques-uns furent mis en pratique par le fameux prophête de Lucien. On peut les voir dans cet auteur même, si l'on est curieux d'apprendre comment l'on s'y prenoit pour décacheter les billets sans qu'il y parût.

Les prêtres qui n'osoient se hasarder à décacheter les billets, tâchoient de savoir adroitement ce qui amenoit les gens à l'*oracle*. D'ordinaire c'étoient des personnes considérables méditant quelque dessein, & animées de quelque passion assez connue. Les prêtres avoient tant de commerce avec eux, à l'occasion des sacrifices, avant que l'*oracle* parlât, qu'il n'étoit pas trop difficile de tirer de leur bouche ou du moins de conjecturer quel étoit le sujet de leur voyage. On leur faisoit recommencer sacrifices sur sacrifices, jusqu'à-ce qu'on se fut éclairci. On les mettoit entre les mains de certains officiers du temple, qui, sous prétexte de leur en montrer les antiquités, les statues, les peintures, les offrandes, avoient l'art de les faire parler sur leurs affaires. Ces antiquaires, pareils à ceux qui vivent aujourd'hui de ce métier en Italie, se trouvoient dans tous les temples un peu considérables. Ils savoient par cœur tous les miracles qui s'y étoient faits ; ils faisoient bien valoir la puissance & les merveilles du dieu ; ils contoient fort au long l'histoire de chaque présent qu'on lui avoit consacré. Sur cela, Lucien dit assez plaisamment que tous ces gens-là ne vivoient & ne subsistoient que de fables ; & que dans la Grèce, on eût été bien fâché d'apprendre des vérités qui n'eussent rien coûté. Si ceux qui venoient consulter l'*oracle* ne parloient point, leurs domestiques se taisoient-ils ?

Il faut savoir que dans une ville à *oracle*, il n'y avoit presque que des officiers de l'*oracle*. Les uns étoient prophêtes & prêtres ; les autres poëtes, qui habilloient en vers les *oracles* rendus en prose ; les autres simples interprêtes ; les autres petits sacrificateurs, qui immoloient les victimes & en examinoient les entrailles ; les autres vendeurs de parfums & d'encens, ou de bêtes pour les sacrifices ; les autres antiquaires ; les autres, enfin, n'étoient que des hôtelliers, que le grand abord des étrangers enrichissoit. Tous ces gens étoient dans les intérêts de l'*oracle* & du dieu ; & si, par le moyen des domestiques des étrangers, ils découvroient quelque chose qui fut bon à savoir, vous ne devez pas douter que les prêtres n'en fussent avertis. Le nombre est fort grand des *oracles* qui se rendoient par songes : cette manière n'étoit pas plus difficile que les autres dans la pratique ; mais comme le plus fameux de tous ces *oracles* étoit

celui de Trophonius dans la Béotie, *voyez* TROPHONIUS.

Nous obſerverons ſeulement ici qu'entre les *oracles* qui ſe rendoient par les ſonges, il y en avoit auxquels il falloit ſe préparer par des jeûnes, comme celui d'Amphiaraüs dans l'Attique. Si les ſonges ne pouvoient pas recevoir quelqu'interprétation apparente, on vous faiſoit dormir dans le temple ſur nouveaux frais; on ne manquoit jamais de vous remplir l'eſprit d'idées propres à vous faire voir des ſonges où il entrât des dieux & des choſes extraordinaires. Enfin, on vous faiſoit dormir le plus ſouvent ſur des peaux de victimes, qui pouvoient avoir été frottées de quelque drogue propre à étourdir le cerveau.

Quand c'étoit les prêtres qui, en dormant ſur les billets cachetés, avoient eux-mêmes les ſonges prophétiques, il eſt clair que la choſe eſt encore plus facile à expliquer. Dès qu'on étoit aſſez ſtupide pour ſe contenter de leurs ſonges & pour y ajouter foi, il n'étoit pas beſoin qu'ils laiſſaſſent aux autres la liberté d'en avoir. Ils pouvoient ſe réſerver ce droit à eux ſeuls, ſans que perſonne y trouvât à redire.

Un des plus grands ſecrets des *oracles*, & une des choſes qui marquent clairement que les hommes les rendoient, c'eſt l'ambiguité des réponſes, l'art qu'on avoit de les accommoder à tous les évènemens qu'on pouvoit prévoir. On en trouve un exemple dans Arrian, *liv. VII*, ſur la maladie d'Alexandre à Babylone. Macrobe en cite un autre ſur Trajan, quand il forma le deſſein d'aller attaquer les parthes. On porta pour réponſe à cet empereur, une vigne miſe en morceaux. Trajan mourut à cette guerre; & ſes os, reportés à Rome (ſur quoi l'on fit tomber l'explication de l'*oracle*), étoient aſſurément la ſeule choſe à quoi l'*oracle* n'avoit point penſé. Ceux qui recevoient ces *oracles* ambigus, prenoient volontiers la peine d'y ajuſter l'évènement, & ſe chargeoient eux-mêmes de les juſtifier. Souvent ce qui n'avoit eu qu'un ſens dans l'intention de celui qui avoit rendu l'*oracle*, ſe trouvoit en avoir deux après l'évènement; & le fourbe pouvoit ſe repoſer ſur ceux qu'il dupoit, du ſoin de ſauver ſon honneur.

Il n'eſt plus queſtion de deviner les fineſſes des prêtres, par les moyens qui pourroient eux-mêmes paroître trop fins. Un tems a été qu'on les a découverts de toutes parts aux yeux de toute la terre; ce fut quand la religion chétienne triompha hautement du paganiſme, ſous les empereurs chrétiens.

Théodoret dit que Théophile, évêque d'Alexandrie, fit voir à ceux de cette ville les ſtatues creuſes, où les prêtres entroient par des chemins cachés pour y rendre les *oracles*. Lorſque, par l'ordre de Conſtantin, on abattit le temple d'Eſculape à Eges en Cilicie, on en chaſſa, dit Euſebe dans la vie de cet empereur, non pas un dieu, ni un démon, mais le fourbe qui avoit ſi long-temps impoſé à la crédulité des peuples. A cela, il ajoute en général que dans les ſimulacres des dieux abattus, on n'y trouvoit rien moins que des dieux ou des démons, non pas même quelques malheureux ſpectres obſcurs & ténébreux, mais ſeulement du foin, de la paille, ou des os de morts.

Le paganiſme enveloppa néceſſairement les *oracles* dans ſa ruine, lorſqu'il fut aboli par le chriſtianiſme. D'ailleurs, il eſt certain que le chriſtianiſme, avant même qu'il fut encore la religion dominante, fit extrêmement tort aux *oracles*, parce que les chrétiens s'étudièrent à en déſabuſer les peuples, & à en découvrir l'impoſture. Mais indépendamment du chriſtianiſme, les *oracles* ne laiſſoient pas de décheoir beaucoup par d'autres cauſes, & à la fin ils euſſent entièrement tombé.

On commença à s'appercevoir qu'ils dégénérèrent dès qu'ils ne ſe rendirent plus en vers. Plutarque a fait un traité exprès pour rechercher la cauſe de ce changement; &, à la manière des grecs, il dit ſur ce ſujet tout ce qu'on peut dire de vrai & de faux. Entr'autres raiſons vraiſemblables, il prétend que les vers poétiques ſe décrièrent par l'uſage qu'en faiſoient de certains charlatans, que le menu peuple conſultoit le plus ſouvent dans les carrefours. Les prêtres des temples ne vouloient avoir rien de commun avec eux, parce qu'ils étoient des charlatans plus nobles & plus ſérieux, ce qui fait une grande différence dans ce métier. Mais ce qui contribua le plus à ruiner les *oracles*, fut la ſoumiſſion des grecs ſous la domination des Romains, qui, calmant toutes les diviſions qui agitoient auparavant la Grèce, l'eſclavage produiſant la paix, ne fournit plus de matière aux *oracles*.

Si les romains nuiſirent beaucoup aux *oracles* par la paix qu'ils établirent dans la Grèce, ils leur nuiſirent encore plus par le peu d'eſtime qu'ils en faiſoient. Ce n'étoit point là leur folie; ils ne s'attachoient qu'à leurs livres ſybillins & à leurs divinations étruſques; c'eſt-à-dire, aux aruſpices & aux augures. Les maximes & les ſentimens d'un peuple qui domine, paſſent aiſément dans les autres peuples, & il n'eſt pas ſurprenant que les *oracles*, étant une invention grecque, aient ſuivi la deſtinée de la Grèce, qu'ils aient été floriſſans avec elle, & qu'ils aient perdu avec elle leur premier éclat.

La fourberie des *oracles* étoit trop groſſiere pour n'être pas enfin découverte par différentes aventures, & même par quelques aventures ſcandaleuſes, qui déſillèrent les yeux. Les dieux devenoient quelquefois amoureux des belles femmes,

qui venoient consulter leurs oracles. Alors on envoyoit ces belles femmes passer des nuits dans les temples de la divinité, parées de la main même de leurs maris, & chargées de présens pour payer le dieu de ces peines. A la vérité on fermoit bien les temples à la vue de tout le monde, mais on ne garantissoit point aux maris les chemins souterrains.

Nous avons peine à concevoir que de pareilles choses aient pu être faites seulement une fois. Cependant Hérodote nous assure qu'au huitième & dernier étage de cette superbe tour du temple de Bélus à Babylone, étoit un lit magnifique où couchoit toutes les nuits une femme choisie par le dieu. Il s'en faisoit autant à Thèbes en Egypte; & quand la prêtresse de l'*oracle* de Patare en Lycie devoit prophétiser, il falloit auparavant qu'elle couchât seule dans le temple où Apollon venoit l'inspirer.

Tout cela s'étoit pratiqué dans les plus épaisses ténèbres du paganisme, & dans un temps où les cérémonies payennes n'étoient pas sujettes à être contredites; mais à la vue des chrétiens, le Sérapis d'Alexandrie ne laissoit pas de faire venir les nuits, dans son temple, telle femme qu'il lui plaisoit de nommer par la bouche de Tyrannus, son prêtre. Beaucoup de femmes avoient reçu cet honneur avec grand respect. Il s'en trouva une à la fin qui, ayant couché dans le temple, fit réflexion qu'il ne s'y étoit rien passé que de fort humain, & dont Tyrannus n'eût été assez capable; elle en avertit son mari, qui fit faire le procès à Tyrannus. Le malheureux avoua tout, & ce fut un grand scandale dans Alexandrie.

Les crimes des prêtres, leur insolence, divers événemens qui avoient fait paroître au jour leurs fourberies, l'obscurité, l'incertitude & la fausseté de leurs réponses, auroient donc discrédité les *oracles*, & en auroient causé la ruine entière, quand même le paganisme n'auroit pas dû finir; mais il s'est joint à cela des causes étrangères. D'abord de grandes sectes de philosophes grecs qui se sont moqués des *oracles*; ensuite les romains, qui n'en faisoient point d'usage; enfin les chrétiens, qui les détestoient, & qui les ont abolis avec le paganisme.

« Il y a des raisons très-naturelles qui nous expliquent, dit M. Paw, pourquoi les *oracles* ont cessé dans quelques endroits de l'ancienne Europe & de l'Asie; mais ils ne cessent pas & ne cesseront jamais dans quelques endroits de l'Afrique; on en connoît aujourd'hui deux à la côte occidentale, qui sont aussi fameux qu'a pu l'être celui de Delphes. C'est par une ignorance presque impardonnable de l'histoire moderne, que Van Dale & Fontenelle accordèrent à leurs propres adversaires, que les *oracles* se sont réellement tus, ce qui est une fausseté démontrée par les relations de quelques voyageurs qui vivent encore, & sur-tout par celle de Roëmer ».

ORACLE *de Clitumne*. Pline le jeune décrit ainsi l'*oracle* de Clitumne, dieu d'un fleuve d'Ombrie. « Le temple est ancien & fort respecté; *Clitumne* y est représenté habillé à la romaine. Les sorts marquent la présence & le pouvoir de la divinité. Il y a à l'entour plusieurs petites chapelles, dont quelques-unes ont des fontaines & des sources, car *Clitumne* est comme le père de plusieurs autres petits fleuves qui viennent se joindre à lui. Il y a un pont qui fait la séparation de la partie sacrée de ses eaux d'avec la profane: au-dessus de ce pont on ne peut qu'aller en bateau; au-dessous il est permis de se baigner ». On ne connoît point d'autre fleuve que celui-là qui rendît des *oracles*. (D. J.)

ORACLE *de Delphes*. *V*. DELPHES. (oracle de)

ORACLE *de Dodone*. Au rapport d'Hérodote, l'*oracle de Dodone*, le plus ancien de la Grèce, & celui de Jupiter Ammon dans la Lybie, ont la même origine. Ils doivent tous les deux leur établissement aux Egyptiens, de même que plusieurs autres antiquités de la Grèce. Voici l'enveloppe sous laquelle on a caché ce trait d'histoire.

Deux colombes, disoit-on, s'étant envolée de Thèbes, en Egypte, il y en eut une qui alla dans la Lybie, & l'autre ayant volé jusqu'à la forêt de Dodone, dans la Chaonie, province de l'Epire, s'y arrêta, & apprit aux habitans du pays que l'intention de Jupiter étoit qu'il y eut un oracle en ce lieu. Ce prodige étonna ceux qui en furent les témoins, & l'*oracle* étant établi, il y eut bientôt un grand nombre de consultans. Servius ajoute que c'étoit Jupirer qui avoit donné à sa fille Thébé ces deux colombes, & qu'elles avoient le don de la parole. Hérodote, qui a bien jugé que cette fiction renfermoit l'évènement qui donna lieu à l'établissement de cet oracle, en a recherché le fondement historique.

Deux prêtresses de Thèbes, dit cet auteur, furent autrefois enlevées par des marchands phéniciens: celle qui fut vendue en Grèce établit sa demeure dans la forêt de Dodone, où l'on alloit alors cueillir le gland qui servoit de nourriture aux anciens grecs, & elle fit construire une petite chapelle au pied d'un chêne, en l'honneur de Jupiter, dont elle avoit été prêtresse à Thèbes, & ce fut là que s'établit cet ancien *oracle*, si fameux dans la suite. Ce même auteur ajoute qu'on nomma cette femme la *colombe*, parce qu'on n'entendoit pas son langage; mais comme on vint à le comprendre quelques temps après, on publia que la colombe avoit parlé.

Souvent, pour expliquer les anciennes fables, les grecs, qui n'entendoient pas la langue des peuples de l'orient, d'où elles leur étoient venues, en ont débité de nouvelles. Le savant Bochard a cru trouver l'origine de celle dont il s'agit, dans l'équivoque de deux mots *phéniciens* ou *arabes*, dont l'un signifie *colombe*, & l'autre *prêtresse*. Les grecs, toujours portés au merveilleux, au lieu de dire qu'une prêtresse de Jupiter avoit déclaré la volonté de ce dieu, dirent que c'étoit une colombe qui avoit parlé.

Quelque vraisemblable que soit la conjecture de ce savant homme, l'abbé Sallier en a proposé une qui paroît l'être davantage, il prétend que cette fable est fondée sur la double signification du mot πελειαι, lequel désignoit des *colombes* dans l'Attique & dans plusieurs autres provinces de la Grèce, pendant que dans le dialecte de l'Epire, il vouloit dire de *vieilles femmes*. Servius, qui avoit bien compris le sens de cette fable, ne s'est trompé, en l'expliquant, que parce qu'il a changé le nom appellatif de *Pélias* en un nom propre. Il y avoit, dit-il, dans la forêt de Dodone, une fontaine qui couloit avec un doux murmure, au pied d'un chêne: une vieille femme, nommée *Pélias*, interprétoit ce bruit, & annonçoit sur ce murmure, l'avenir à ceux qui venoient la consulter.

Si l'*oracle de Dodone* se manifesta d'abord par le murmure d'une fontaine, il paroît qu'avec le temps on y chercha plus de façons; mais comme personne ne pénétroit dans le sanctuaire de l'*oracle*, on ne s'accorde point sur la manière dont celui-ci se rendit dans la suite. Aristote, au rapport de Suidas, dit qu'a Dodone il y a deux colonnes, sur l'une desquelles est un bassin d'airain, & sur l'autre la statue d'un enfant qui tient un fouet, dont les cordes, étant aussi d'airain, font du bruit contre le bassin, lorsqu'elles y sont poussées par le vent.

Démon, selon le même Suidas, prétend que l'*oracle* de Jupiter Dodonéen est tout environné de bassins, qui, aussi-tôt que l'un est poussé contre l'autre, se communiquent ce mouvement en rond, & font un bruit qui dure assez de temps. D'autres disent que c'étoit un chêne raisonnant qui secouoit ses branches & ses feuilles, lorsqu'il étoit consulté, & qui déclaroit ses volontés par des prêtresses. Il paroît par ce détail qu'il n'y avoit que le bruit de constant, parce qu'on l'entendoit de dehors; mais comme on ne voyoit point le dedans du lieu où se rendoit l'*oracle*, on ne savoit que par conjectures, ou par un rapport infidèle, ce qui causoit le bruit.

On nommoit *dodonides* les prêtresses du temple de Dodone; on ignore si elles rendoient leurs *oracles* en vers, comme le témoigne le recueil qui en a été fait, ou par les sorts, comme paroît le dire Cicéron dans ses livres de la divination.

Strabon nous a conservé une réponse de cet *oracle*, qui fut bien funeste à la prêtresse de Dodone, qui l'avoit rendue. Pendant la guerre des thraces contre les béotiens, ces derniers allèrent consulter l'*oracle* de Dodone, & la prêtresse leur répondit qu'ils auroient un heureux succès, s'ils agissoient en impies. Les envoyés des béotiens, persuadés que la prêtresse vouloit les tromper, pour favoriser les pélasges, dont elle descendoit, & qui étoient alliés des thraces, prirent cette femme & la firent brûler vive, disant que de quelque manière qu'on interprêtât cette action, elle ne pouvoit être trouvée que juste. En effet, si la prêtresse avoit eu dessein de les tromper, elle étoit punie de sa fourberie: si elle avoit parlé sincèrement, ils n'avoient fait qu'exécuter l'*oracle* à la lettre. On ne se paya pas de cette raison, on se saisit des envoyés; mais comme on n'osoit pas les punir sans les avoir jugés auparavant, on les conduisit devant les deux prêtresses qui restoient, car il devoit y en avoir trois alors à cet *oracle*, selon le récit de Strabon. Les députés ayant réclamé contre cette conduite, on leur accorda deux hommes pour juger avec les prêtresses. Celles-ci ne manquèrent pas de condamner les envoyés, mais les deux juges leur furent plus favorables; ainsi les voix étant partagées, ils furent absous.

Tite Live (*lib. VIII. c. XXIV.*) cite la réponse ambiguë de l'*oracle* de Dodone, qui fit périr Alexandre, roi d'Epire. Ce prince, méditant une descente en Italie, se repaissoit des plus grandes espérances de succès, lorsque sur sa consultation l'*oracle* lui recommanda seulement d'éviter la ville de Pandosie & le fleuve Achéron. Il crut que Jupiter lui ordonnoit de quitter ses terres, & qu'il lui promettoit des conquêtes sans bornes, dès qu'il passeroit sur des rivages étrangers. Ce fut apparemment dans cette occasion qu'il fit frapper une médaille, où l'on voit d'un côté la tête de Jupiter-Dodonéen, au revers un foudre surmonté d'une étoile, & au-dessus une espèce de lance, avec ces mots: ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΝΕΟΠΤΟΛΕΜΟΥ. Cependant, trois ans après, ralliant ses troupes auprès du fleuve Achéron, il fut percé d'un javelot par un transfuge, & tomba dans la rivière, dont le courant l'emporta chez les ennemis, qui traitèrent son corps avec la dernière barbarie.

Nous savons aussi quelle fut la fin de l'*oracle* de Dodone. Dorimaque, au rapport de Polybe, brûla les portiques du temple, renversa de fond en comble le lieu sacré de l'*oracle*, & ruina ou plutôt pilla toutes les offrandes. L'*oracle* de Dodone avoit été établi par les pélasges, & nous

pouvons placer la véritable époque de son commencement environ 1400 ans avant Jésus-Christ. (*D. J.*)

Oracle d'Esculape. Outre l'*oracle* célèbre d'Esculape à Epidaure, dans l'Argolide, sur le golfe Saronique, ce dieu rendoit encore ses *oracles* dans son temple de l'île du Tibre. On a trouvé à Rome un fragment de table de marbre, où sont tracées en grec les histoires de trois miracles d'Esculape; en voici le plus considérable traduit mot à mot sur l'inscription : « En ce même » temps, il rendit un *oracle* à un aveugle nommé » Caïus; il lui dit qu'il allât au saint autel, qu'il » s'y mît à genoux, & y adorât; qu'ensuite il » allât du côté droit au côté gauche, qu'il mît » les cinq doigts sur l'autel, & enfin qu'il portât » la main sur ses yeux. Après tout cela l'aveugle » vit, le peuple en fut témoin, & marqua la joie » qu'il avoit de voir arriver de si grandes mer» veilles sous notre empereur Antonin ». Les deux autres guérisons sont moins surprenantes; ce n'étoit qu'une pleurésie & une perte de sang, désespérées l'une & l'autre à la vérité; mais le dieu avoit ordonné à ses malades des pommes de pin avec du miel, & du vin avec de certaines cendres, qui sont des choses que les incrédules peuvent prendre pour de vrais remèdes.

Ces inscriptions, pour être grecques, n'en ont pas moins été faites à Rome; la forme des lettres & l'ortographe ne paroissent pas être de la main d'un sculpteur grec. De plus, quoiqu'il soit vrai que les romains écrivoient leurs inscriptions en latin, il ne laissoient pas d'en écrire quelques-unes en grec, lorsqu'il y avoit pour cela quelque raison particulière. Or il est assez vraisemblable qu'on ne se servoit que de la langue grecque dans le temple d'Esculape, parce que c'étoit un dieu grec, & qu'on avoit fait venir de Grèce pendant une épidémie très-funeste.

Oracle d'Héliopolis. C'étoit un *oracle* d'Apollon placé dans cette ville d'Egypte. Ce dieu, au rapport de Macrobe (*Saturn. lib. I. c.* 23.), rendoit ses réponses de même que Jupiter-Ammon : « On porte, dit cet auteur, la statue de ce dieu de la même manière qu'on porte celle des dieux dans la pompe des jeux du cirque. Les prêtres accompagnés des principaux du pays, qui assistent à cette cérémonie la tête rasée, & après une longue continence, n'avancent pas selon qu'ils pourroient le vouloir, mais selon le mouvement que leur imprime le dieu qu'ils portent, par des mouvemens semblables à ceux des sorts ou des fortunes d'Antium ».

Oracle de Mercure à Pharès. Un des *oracles* les plus singuliers étoit celui de Mercure à Pharès, ville d'Achaïe, duquel parle Pausanias dans ses achaïques, *liv. VII. c.* 22.). Après beaucoup de cérémonies, dont le détail n'est pas ici nécessaire, on parloit au dieu à l'oreille, & on lui demandoit ce qu'on avoit envie de savoir; ensuite on se bouchoit les oreilles avec les mains, on sortoit du temple : & les premières paroles qu'on entendoit au sortir de-là, c'étoit la réponse de Mercure. (*D. J.*)

Oracle de Sérapis. Ce dieu des égyptiens avoit deux *oracles* célèbres; l'un à Canope, qui étoit le plus fameux de toute l'Egypte, & l'autre à Babylone.

Selon Strabon, il n'y avoit rien de plus gai dans toute la religion payenne, que les pélerinages qui se faisoient en l'honneur de Sérapis. « Vers le temps de certaines fêtes, dit il, on ne sauroit croire la multitude de gens qui descendent sur un canal d'Alexandrie à Canope, où est ce temple; jour & nuit ce ne sont que bateaux pleins d'hommes & de femmes, qui chantent & qui dansent avec toute la liberté imaginable. A Canope, il y a sur le canal une infinité d'hôtelleries qui servent à retirer ces voyageurs & à favoriser leurs divertissemens ». Le temple de Sérapis fut détruit par l'ordre de l'empereur Théodose.

Le sophiste Eunapius, payen, paroît avoir grand regret à la démolition qui fut faite de ce temple, & nous en décrit la fin malheureuse avec assez de bile. Il dit que des gens qui n'avoient jamais entendu parler de la guerre, se trouvèrent pourtant fort vaillans contre les pierres de ce temple, & principalement contre les riches offrandes dont il étoit plein; que dans ces lieux saints, on y plaça des moines, gens infâmes & inutiles, qui, pourvu qu'ils eussent un habit noir & mal propre, prenoient une autorité tyrannique sur l'esprit des peuples; & que ces moines, au lieu des dieux que l'on voyoit par les lumières de la raison, donnoient à adorer des têtes de brigands punis pour leurs crimes, qu'on avoit salées pour les conserver. C'est ainsi que cet impie traite les moines & les religieux; il falloit que la licence fût encore bien grande du temps qu'on écrivoit de pareilles choses sur la religion des empereurs.

Ruffin rapporte qu'on trouva le temple de Sérapis rempli de chemins couverts & de machines disposées pour les fourberies des prêtres. Il nous apprend, entr'autres choses, qu'il y avoit à l'orient du temple une petite fenêtre par où entroit, à certains jours, un rayon de soleil qui alloit donner sur la bouche de Sérapis. Dans le même temps, on apportoit un simulacre du soleil qui étoit de fer, & qui, étant attiré par de l'aiman caché dans la voûte, s'élevoit vers Sérapis. Alors on disoit que le soleil saluoit ce dieu; mais quand le simulacre de fer retomboit, que le rayon se retiroit de dessus la bouche de Sérapis, le soleil lui avoit

avoit assez fait sa cour, & il alloit vacquer à ses affaires. L'*oracle de Sérapis* à Babylone, rendoit ses réponses en songe. Lorsqu'Alexandre tomba subitement malade à Babylone, quelques-uns des principaux de sa cour allèrent passer une nuit dans le temple de Sérapis, pour demander à ce dieu s'il ne seroit point à propos de lui faire apporter le roi, afin qu'il le guérît. Le dieu répondit qu'il valoit mieux pour Alexandre qu'il demeurât où il étoit. Sérapis avoit raison; car, s'il se le fût fait apporter, & qu'Alexandre fût mort en chemin, ou même dans le temple, que n'eût-on pas dit? Mais si le roi recouvroit sa santé à Babylone, quelle gloire pour l'*oracle?* S'il mouroit, c'est qu'il lui étoit avantageux de mourir après des conquêtes qu'il ne pouvoit augmenter ni conserver. Il fallut s'en tenir à cette dernière interprétation, qui ne manqua pas d'être tournée à l'avantage de Sérapis, sitôt qu'Alexandre fut mort. (*D. J.*)

Oracle de Trophonius. Trophonius, héros selon les uns, brigand selon les autres, étoit frère d'Agamedès, & tous deux fils d'Ergius, roi des archoméniens. Leurs talens pour l'architecture les fit rechercher de plusieurs princes, par l'ordre desquels ils bâtirent des temples & des palais. Dans celui qu'ils construisirent pour Hyricus, ils ajustèrent une pierre de manière qu'elle pouvoit s'enlever la nuit, & ils entroient par-là pour aller voler les trésors qui y étoient renfermés. Le prince, qui voyoit diminuer son or, sans que les serrures ni les cachets fussent rompus, dressa des pièges autour de ses coffres; & Agamedès s'y trouvant arrêté, Trophonius lui coupa la tête, de peur qu'il ne le découvrît dans les tourmens qu'on lui auroit fait souffrir si on l'avoit pris en vie. Comme Trophonius disparut dans le moment, on publia que la terre l'avoit englouti dans le même endroit; & la superstition alla sur une réponse de la pythie de Delphes, jusqu'à mettre ce scélérat au rang des demi-dieux, & à lui élever un temple où il recevoit des sacrifices & prononçoit des *oracles* en Béotie, qui devinrent les plus pénibles & les plus célèbres de tous ceux qui se rendoient en songe. Pausanias, qui avoit été lui-même le consulter, & qui avoit passé par toutes ces cérémonies, nous en a laissé une description fort ample, dont je crois qu'on sera bien aise de trouver ici un abrégé exact.

Avant que de descendre dans l'antre de Trophonius, il falloit passer un certain nombre de jours dans une espèce de petite chapelle qu'on appelloit *de la bonne fortune & du bon génie*. Pendant ce temps, on recevoit des expiations de toutes les sortes; on s'abstenoit d'eaux chaudes; on se lavoit souvent dans le fleuve Hircinas; on sacrifioit à Trophonius & à toute sa famille, à Apollon, à Jupiter, surnommé *Roi*, à Saturne, à Junon, à une Cérès-Europe qui avoit été nourrice de Trophonius, & on ne vivoit que des chairs sacrifiées. Les prêtres, apparemment, ne vivoient aussi d'autre chose. Il falloit consulter les entrailles de toutes ces victimes, pour voir si Trophonius trouvoit bon que l'on descendît dans son antre; mais quand elles auroient été toutes les plus heureuses du monde, ce n'étoit encore rien, les entrailles qui décidoient étoient celles d'un certain bélier qu'on immoloit en dernier lieu. Si elles étoient favorables, on vous menoit la nuit au fleuve Hircinas. Là deux jeunes garçons de douze ou treize ans, vous frottoient tout le corps d'huile; ensuite on vous conduisoit jusqu'à la source du fleuve, & on vous y faisoit boire de deux sortes d'eaux, celles de Léthé, qui effaçoient de votre esprit toutes les pensées profanes qui vous avoient occupé auparavant, & celles de Mnémosine, qui avoient la vertu de vous faire retenir tout ce que vous deviez voir dans l'antre sacré. Après tous ces préparatifs, on vous faisoit voir la statue de Trophonius, à qui vous faisiez vos prières; on vous habilloit d'une tunique de lin; on vous mettoit de certaines bandelettes sacrées, & enfin vous alliez à l'*oracle*.

L'*oracle* étoit sur une montagne dans une enceinte faite de pierre blanche, sur laquelle s'élevoient des obélisques d'airain. Dans cette enceinte étoit une caverne en forme de four, taillée de main d'homme. Là s'ouvroit un trou où l'on descendoit par de petites échelles. Quand on y étoit descendu, on trouvoit une autre petite caverne dont l'entrée étoit assez étroite. On se couchoit à terre; on prenoit dans chaque main de certaines compositions de miel; on passoit les pieds dans l'ouverture de la petite caverne, & pour lors on se sentoit emporté au-dedans avec beaucoup de vîtesse.

C'étoit-là que l'avenir se déclaroit, mais non pas à tous d'une même manière. Les uns voyoient, les autres entendoient; on sortoit de l'antre couché par terre, comme on y étoit entré, & les pieds les premiers. Aussi-tôt on vous menoit dans la chaise de Mnémosine, où l'on vous demandoit ce que vous aviez vu ou entendu. De-là on vous ramenoit dans la chapelle du bon génie, encore tout étourdi & tout hors de vous; vous repreniez vos sens peu-à-peu, & vous commenciez à pouvoir rire; car jusques-là, la grandeur des mystères & la divinité dont vous étiez rempli, vous en avoient empêché.

Pausanias nous dit qu'il n'y a jamais eu qu'un homme qui soit entré dans l'antre de Trophonius, & qui n'en soit pas sorti; c'étoit un certain espion que Démétrius y envoya pour voir s'il n'y avoit pas dans ce lieu saint quelque chose qui fut bon à piller. On trouva loin de là le corps de ce malheureux, qui n'avoit point été jetté dehors par l'ouverture sacrée de l'antre.

Voici les réflexions sensées dont Fontenelle accompagne ce récit. « Quel loisir, dit-il, n'avoient pas les prêtres pendant tous ces différens sacrifices qu'ils faisoient faire, d'examiner si on étoit propre à être envoyé dans l'antre ? Car assurément Trophonius choisissoit ses gens, & ne recevoit pas tout le monde. Combien toutes ces ablutions & ces expiations, & ces voyages nocturnes, & ces passages dans des cavernes obscures remplissoient-elles l'esprit de superstition, de frayeur & de crainte ? Combien de machines pouvoient jouer dans ces ténèbres ? L'histoire de l'espion de Démétrius nous apprend qu'il n'y avoit pas de sûreté dans l'antre pour ceux qui n'y apportoient pas de bonnes intentions : & de plus, qu'outre l'ouverture sacrée qui étoit connue de tout le monde, l'antre en avoit une secrette qui n'étoit connue que des prêtres. Quand on s'y sentoit entraîné par les pieds, on étoit sans doute tiré par des cordes, & on n'avoit garde de s'en appercevoir en y portant les mains, puisqu'elles étoient embarrassées de ces compositions de miel qu'il ne falloit pas lâcher. Ces cavernes pouvoient être pleines de parfums & d'odeurs qui troubloient le cerveau. Ces eaux de Léthé & de Mnémosine pouvoient être aussi préparées pour le même effet. Je ne dis rien des spectacles & des bruits dont on pouvoit être épouvanté ; & quand on sortoit de-là hors de soi, on disoit ce qu'on avoit vu ou entendu à des gens qui, profitant de ce désordre, le recueilloient comme il leur plaisoit, y changeoient ce qu'ils vouloient, ou enfin en étoient toujours les interprètes.

ORAISON FUNEBRE. Discours oratoire en l'honneur d'un mort. Ces sortes de discours semblent n'avoir commencé en Grèce qu'après la bataille de Marathon, qui précéda de seize ans la mort de Brutus. Dans Homère, on célèbre des jeux aux obsèques de Patrocle, comme Hercule avoit fait auparavant aux funérailles de Pélops ; mais nul orateur ne prononce son éloge funèbre.

Les poëtes tragiques d'Athènes supposoient, il est vrai, que Thésée avoit fait un discours aux funérailles des enfans d'Œdipe ; mais c'étoit une pure flatterie pour la ville d'Athènes. Enfin, quoique le rhéteur Anaximènes attribua à Solon l'invention des *oraisons funèbres*, il n'en apporte aucune preuve. Thucydide est le premier qui nous parle des *oraisons funèbres* des grecs. Il raconte dans son second livre que les athéniens firent des obsèques publiques à ceux qui avoient été tués au commencement de la guerre du Péloponèse. Il détaille ensuite cette solemnité, & dit qu'après que les ossemens furent couverts de terre, le personnage le plus illustre de la ville, tant en éloquence qu'en dignité, passa du sépulcre sur la tribune, & fit l'*oraison funèbre* des citoyens qui étoient morts à la guerre de Samos. Le personnage illustre qui fit cet éloge, est Périclès, si célèbre par ses talens dans les trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire & le démonstratif.

Dans ce dernier genre, l'orateur pouvoit sans crainte étaler toutes les fleurs & toutes les richesses de la poésie. Il s'agissoit de louer les athéniens en général sur les qualités qui les distinguoient des autres peuples de la Grèce, de célébrer la vertu & le courage de ceux qui étoient morts pour le service de la patrie, d'élever leurs exploits au-dessus de ce que leurs ancêtres avoient fait de plus glorieux, de les proposer pour exemple aux vivans ; d'inviter leurs enfans & leurs frères à se rendre dignes d'eux, & de mettre en usage, pour la consolation des pères & des mères, les raisons les plus capables de diminuer le sentiment de leurs pertes. Platon, qui nous présente l'hommage d'un discours parfait dans le genre dont il s'agit, l'avoit vraisemblablement formé sur l'éloge funèbre que Périclès prononça dans cette occasion.

Il plut tellement, qu'on choisit dans la suite les plus habiles orateurs pour ces sortes d'*oraisons* ; on leur accordoit tout le temps de préparer leurs discours, & ils n'oublioient rien pour répondre à ce qu'on attendoit de leurs talens. Le beau choix des expressions, la variété des tours & des figures, la brillante harmonie des phrases faisoient sur l'ame des auditeurs une impression de joie & de surprise, qui tenoit de l'enchantement. Chaque citoyen s'appliquoit en particulier les louanges qu'on donnoit à tous les corps des citoyens ; & se croyant tout-à-coup transformé en un autre homme, il se paroissoit à lui-même plus grand, plus respectable, & jouissoit du plaisir flatteur de s'imaginer que les étrangers qui assistoient à la cérémonie, avoient pour lui les mêmes sentimens de respect & d'admiration. L'impression duroit quelques jours, & il ne se détachoit qu'avec peine de cette aimable illusion, qui l'avoit comme transporté en quelque sorte dans les isles fortunées. Telle étoit, selon Socrate, l'habileté des orateurs chargés de ces éloges funèbres. C'est ainsi qu'à la faveur de l'éloquence leurs discours pénétroient jusqu'au fond de l'ame, & y causoient ces admirables transports.

Le premier qui harangua à Rome aux funérailles des citoyens, fut Valerius Publicola. Polybe raconte qu'après la mort de Junius Brutus, son collègue, qui avoit été tué le jour précédent à la bataille contre les étrusques, il fit apporter son corps dans la place publique, & monta dans la tribune, où il exposa les belles actions de sa vie. Le peuple touché, attendri, comprit alors de quelle utilité il peut être à la république de récompenser le mérite, en le peignant de tous les traits de l'éloquence. Il ordonna sur le champ que

le même usage seroit perpétuellement observé à la mort des grands hommes qui auroient rendus des services importans à l'Etat.

Cette ordonnance fut exécutée, & Quintus Fabius Maximus fit l'*oraison funèbre* de Scipion. Souvent les enfans s'acquittoient de ce devoir, ou le sénat choisissoit un orateur pour composer l'éloge du mort. Auguste, à l'âge de douze ans, récita publiquement l'éloge de son ayeul, & prononça celui de Germanicus, son neveu, étant empereur. Tibère suivit le même exemple pour son fils, & Néron à l'égard de l'empereur Claude, son prédécesseur.

Sur la fin de la république, l'usage s'établit chez les romains de faire l'*oraison funèbre* des femmes illustres qui mouroient dans un âge un peu avancé. La première dame romaine qui reçut cet honneur fut Popilia, dont Crassus, son fils, prononça l'*oraison funèbre*. César étant questeur, fut le premier qui fit celle de sa première femme, morte jeune. Cicéron écrivit aussi l'éloge de Porcia, sœur de Caton; mais il ne le prononça pas.

Il résulte de ce détail que l'invention des *oraisons funèbres* paroît appartenir aux romains; ils ont du moins cet avantage d'en avoir étendu l'usage avec plus de justice & d'équité que les grecs. Dans Athènes, on ne louoit qu'une sorte de mérite, la valeur militaire; à Rome, toutes sortes de vertus étoient honorées dans cet éloge public; les politiques comme les guerriers, les hommes comme les femmes, avoient droit d'y prétendre; & les empereurs eux-mêmes ne dédaignèrent point de monter à la tribune pour y prononcer des *oraisons funèbres*.

Après cela, qui ne croiroit que cette partie de l'art oratoire n'ait été poussée à Rome jusqu'à sa perfection? cependant il y a toute apparence qu'elle y fut très négligée, les rhéteurs latins n'ont laissé aucun traité sur cette matière, ou n'en ont écrit que très-superficiellement. Cicéron en parle comme à regret, parceque, dit-il, les *oraisons funèbres* ne font point partie de l'éloquence: *Nostræ laudationes scribuntur ad funebrem concionem, quæ ad orationis laudem minimè accomodata est.* Les grecs, au contraire, aimoient passionnément à s'exercer en ce genre; leurs savans écrivoient continuellement les *oraisons funèbres* de Thémistocle, d'Aristide, d'Agésilas, d'Epaminondas, de Philippe, d'Alexandre, & d'autres grands hommes. Epris de la gloire du bel esprit, ils laissoient au vulgaire les affaires & les procès; au lieu que les romains, toujours attachés aux anciennes mœurs, ignoroient ou méprisoient ces écrits d'appareil. (D. J.)

ORANGE. Nous allons décrire ici l'arc de triomphe d'*Orange*, parce que de tous les monumens élevés par les romains dans les Gaules, c'est un des plus dignes de l'attention des curieux, quoiqu'il soit impossible d'en donner une explication qui s'accorde bien avec l'histoire. Nous n'avons pas même de bon dessin de ce monument.

On en connoît trois, dont l'un est très-peu exact & fort imparfait. C'est celui que Joseph de la Pise en a donné dans son histoire d'*Orange*; l'autre que nous trouvons dans le voyage de Spon, est encore plus imparfait; car ce n'en est qu'une très-légère esquisse; le troisième est meilleur & plus exact. On le trouve dans la collection de Montfaucon, gravé d'après celui qui avoit été fait sur les lieux par Mignard, parent du célèbre peintre de ce nom; mais ce n'est qu'une partie du monument, car il n'en présente que la façade méridionale.

Le sieur Maurel, habile peintre, en a fait, vers 1750, le plan & le dessin par ordre de M. Fontaine, intendant du Dauphiné. On y lit cette inscription, que Gruter croit sépulcrale. D. SEXTIO. VICTORI. LEGIONIS. MINERVIÆ. SIGNIFERO. TU. FILIUS HOSPES. Ce monument étoit autrefois renfermé dans l'ancienne enceinte d'*Orange*, & il se trouve aujourd'hui à cinq cents pas des murs de la ville, sur le chemin qui conduit à Saint-Paul-trois-Châteaux. Il forme trois arcs ou passages, dont celui du milieu est le plus grand, & les deux des côtés sont égaux entre eux. L'édifice est d'ordre corinthien, & bâti de gros quartiers de pierre de taille. On y voit des colonnes très-élevées, dont les chapiteaux sont d'un bon goût. La sculpture des archivoltes, des pieds-droits & des voûtes, est aussi bien travaillée. Il a dix toises d'élévation, & soixante pieds dans sa longueur. Il forme quatre faces, sur chacune desquelles sont sculptées diverses figures en bas-reliefs; mais on n'y voit nulle part aucune inscription qui puisse nous en apprendre la dédicace.

Sur la façade septentrionale qui est la plus ancienne & la plus riche, on voit au-dessus des deux petits arcs des monceaux d'armes antiques, tels que des épées, des boucliers (sur un de ces boucliers on lit distinctement MARIO, sur un autre DACUDO, sur un troisième ...IUM CURIO, sur un quatrième SACRO), dont quelques-uns sont de forme ovale, & les autres de forme hexagone, & sur plusieurs desquels on voit gravés en lettres capitales quelques noms romains; des enseignes militaires, les unes surmontées d'un dragon, & les autres d'un pourceau ou sanglier. Au-dessus de ces mêmes arcs, après les frises & les corniches, sont représentés des navires brisés, des ancres, des proues, des mâts, des cordages, des rames, des tridents, des bannières ou ornemens de vaisseaux connus sous le nom d'*aplustra* ou *aplustria*.

Plus haut encore on voit, au-dessus d'un de ces petits arcs, sculptés dans un quarré ou tableau, une aspergile, un préféricule ou vase de sacrifice, une patère, & enfin un *lituus* ou bâton augural. Au-dessus de l'autre petit arc paroît la figure d'un homme à cheval, armé, sculptée de même dans un grand quarré. Entre ces deux tableaux est représentée une bataille, où sont très-bien marquées des figures de combattans à cheval, dont les uns combattent avec l'épée, & les autres avec la lance, des soldats morts ou mourans, étendus sur le champ de bataille, des chevaux échappés ou abattus.

La façade méridionale est chargée à-peu-près des mêmes figures & ornemens qui sont placés dans les mêmes endroits; mais toute cette partie est aujourd'hui extrêmement dégradée.

Sur la façade orientale sont représentés des captifs, les mains attachées derrière le dos, placés deux à deux entre les colonnes, & surmontés de trophées, au-dessus desquels est la figure d'un pourceau, ou d'un sanglier avec le *labarum* des romains, élevé sur une haste & garni de franges autour. Sur la frise sont sculptés divers gladiateurs qui combattent; au-dessus de cette frise est un buste, dont la tête est rayonnante, environnée d'étoile, & de plus accompagnée d'une corne d'abondance de chaque côté. Les deux extrémités du timpan sous lequel est ce buste, soutiennent chacune une sirene.

La façade occidentale n'est chargée que de semblables figures de captifs & de trophées. Sur cette façade, dont l'angle se détacha en 1640, on lisoit le nom de *Tuttobochus*.

Quant à l'intérieur de ce monument, qui est surmonté d'une haute tour, ce qui l'a fait vulgairement appeller dans le pays la *tour de l'arc* : il est composé jusqu'au sommet de voûtes de pierre de taille, placées les unes sur les autres, ornées d'une sculpture d'un travail admirable; on voit dans toutes des roses, & plusieurs autres fleurs en compartiment. Les murs sont ornés de colonnes. Tel est cet édifice, sur l'explication duquel on n'a formé que des conjectures; mais il faut voir dans le *Recueil de l'académie des Belles-Lettres*, le mémoire de M. Ménard, *tom. XXVI*, dont j'ai tiré cette description, qui est la seule exacte qu'on ait encore donnée de ce monument de l'antiquité. Tous les savans ont tâché de l'entendre, & croient y être parvenus. Les uns ont rapporté l'arc de triomphe dont nous parlons à C. Marius & à Lutatius Catulus, consuls romains; mais il règne une élégance dans la sculpture de cet édifice, qui n'étoit pas encore connue au siècle de C. Marius.

Jacques Gronovius, Vadiatus, Isaac Pontanus, Jean Frédéric Guib & M. de Mandajors, rapportent ce monument à Cn. Domitius Ænobarbus & à Q. Fabius Maximus; mais ce sentiment pèche contre la chronologie & les notions géographiques.

Le baron de Bastie l'attribue à l'empereur Auguste (*Journal de Trévoux*, *août*, 1730); mais il n'est point dit dans l'histoire que ce prince ait fondé la colonie d'*Orange*; & l'on ne voit rien dans les figures & les ornemens de cet arc qui caractérise Auguste d'une manière particulière.

Le marquis Maffei croit que l'arc & les antiquités d'*Orange* ressentent la manière du temps d'Hadrien; mais en tout cas, on ne connoît dans la vie de cet empereur, aucune bataille navale, donnée par lui ou par ses généraux, à laquelle on puisse rapporter ces figures de sirènes, de tridens, de navires.

M. Ménard a fait enfin revivre l'ancienne opinion de ceux qui ont pensé que l'*arc d'Orange* avoit été érigé en l'honneur de Jules-César; mais cette opinion ne concilie point toutes les figures & tous les ornemens; elle ne s'y rapporte qu'en partie. Les noms de Marius, de Jugurtha & de Sacrovir, n'ont point de relation à Jules-César; & si l'on suppose que cet arc fut élevé sous sa dictature, il faut en même-temps ajouter que ce fut à la gloire de la nation romaine en général qu'on l'érigea. (D. J.)

ORARIUM, linge à essuyer le visage, & mouchoir. Les meilleurs écrivains grecs & latins l'appellent indifferemment *orarium*, *semicinctium*, *sudarium*, φακιόλιον, ζωνάριον, φώσσον, φώσσωνιον, *odonaria*, *odonia*. Ce fut Aurélien, dit Vopiscus (*c.* 48.), qui le premier en fit des largesses au peuple romain : *Ipsumque primum donasse oraria populo romano, quibus uteretur populus ad favorem.* Mais les dernières paroles de cet auteur prouvent que ce n'étoit pas pour s'en servir, comme on s'en sert aujourd'hui, pour se moucher. Ce n'étoit donc qu'un morceau de toile plus long que large, que l'on agitoit en l'air pour donner des signes d'applaudissement & de bienveillance dans les spectacles : & voilà ce que l'on appelloit *uti orario ad favorem.* Cet usage qu'Aurélien n'avoit introduit que pour le théatre & les autres spectacles des romains, fut admis dans les assemblées même des chrétiens; puisque nous lisons dans Eusèbe que Paul de Samosate, prêchant un jour devant le peuple, s'attendoit à recevoir cette marque d'applaudissement : *Favorem atque acclamari sibi ac plaudi, sed orarium etiam ad theatri morem moveri expectabat* (*Euseb. hist. ecclésiast.* 7. 30.). Depuis, la mode vint de s'en servir pour se moucher, comme l'atteste un auteur du Bas-Empire, dont voici les termes : *Odonaria & odonia sunt panni longi, qui & oraria dicuntur quibusdam. Hac ferè*,

qui in palatium ibant, senatores gerebant; illis utebantur ad emungendum & expuendum (*Glossæ Basilicæ.*).

On appella aussi *orarium* cette partie des vêtemens des prêtres & des diacres, qu'on appelle aujourd'hui *stola*, étole. Les évêques, les prêtres & diacres le portoient sur la tunique ou sur la dalmatique, mais non les soudiacres, les lecteurs, & les chantres. Oter l'*orarium* ou déposer, c'est la même chose.

C'étoit aussi un linge que les diacres portoient sur le bras gauche; il n'étoit pas quarré, mais oblong; il étoit à l'usage de tous les citoyens.

Le mot *orarium* vient, selon quelques-uns, de *os*, *oris*, parce qu'on s'en servoit pour s'essuyer la bouche; selon d'autres, d'*ora*, *oræ*, frange, bordure, parce qu'il étoit bordé & frangé.

ORATA, surnom de C. Sergius, qui lui vint de ce qu'il aimoit beaucoup les truites que les latins appelloient *auratæ*. C. Sergius étoit un épicurien de Rome, qui se piquoit de goût & de délicatesse, qui imagina le premier les bains suspendus, qui eut le premier un parc aux huitres, & qui adjugea le prix à celles du lac Lucrin: *Hic primus balneas pensiles habuit*, dit Macrobe (2. 2.), *primus ostrearia in bajano locavit, primus optimum saporem ostreis Lucrinis adjudicavit*. Il vivoit du temps de l'orateur Crassus.

ORATIO principum, discours que les empereurs faisoient au sénat, ou de vive voix; ou par écrit, & qu'ils faisoient lire par quelqu'un. Il y en avoit de plusieurs espèces: c'étoient quelquefois des discours de remercîment, de reproche, des avertissemens ou des avis que les princes donnoient; mais le plus souvent c'étoient des ordres qu'ils annonçoient pour faire rendre des sénatus-consultes; car, depuis que l'autorité eût passé du peuple au prince, quand celui-ci avoit une nouvelle loi à proposer, il alloit au sénat déclarer sa volonté, & requéroit qu'on délibérât. On en délibéroit en effet; chaque sénateur donnoit son avis; on dressoit le sénatus-consulte, & on le portoit à l'empereur qui, s'il l'approuvoit, lui donnoit force de loi, & le faisoit publier.

ORATOR, orateur, celui qui professe l'art de l'éloquence. Cet art étoit absolument nécessaire dans un état républicain, tel qu'étoit Rome avant le règne des empereurs. Comment, en effet, sans le talent de la parole, les citoyens auroient ils pu prendre part au gouvernement public, proposer les loix, décider les intérêts de la république, & obtenir les charges? Aussi, à l'imitation des grecs, les romains se rendirent-ils l'éloquence familière dès la jeunesse, & plus la république devint puissante, plus cet art y fut cultivé; mais avant qu'il fût parvenu à ce dégré de perfection, il se passa un temps considérable, pendant lequel la nécessité & l'habitude de parler en public, leur tinrent lieu d'éloquence. Ce ne fut qu'après avoir eu des relations avec les grecs, que charmés de la beauté des discours de leurs orateurs, ils voulurent apprendre les règles de cette science, & firent venir pour cela des maîtres de la Grece. Ce fut sous ces maîtres que se formèrent les grands orateurs qui firent voir que les romains pouvoient aller de pair pour l'éloquence avec les grecs. Le goût en étoit devenu si général vers la fin de la vie de Cicéron, que le beau sexe même en faisoit gloire: l'histoire nous en fournit un exemple dans la personne d'Hortensia, fille du fameux orateur Hortensius; nous avons encore le discours qu'elle prononça en public, pour faire exempter les dames romaines de la taxe que les triumvirs avoient imposée sur quinze cens d'entr'elles, & qu'ils destinoient à lever des troupes contre Cassius & Brutus. Outre cette obligation de parler en public pour les affaires de l'état qui se traitoient ou dans le sénat, ou devant le peuple assemblé, il y en avoit encore une particulière à ceux que le peuple avoit choisis pour ses patrons, qui, en cette qualité, étoient engagés à défendre leurs cliens, & à plaider ou faire plaider par leurs amis, sans qu'il leur en revînt autre chose que la gloire de soutenir les intérêts de ceux qui étoient sous leur protection. Telle étoit la noble fonction de l'éloquence à Rome, dans les beaux jours de la république. Il n'en fut pas de même sous les empereurs, comme nous le dirons au mot PATRONS. Les grecs connoissoient toutes les beautés de la plus parfaite éloquence, comme le prouvent ceux de leurs ouvrages en ce genre, qui sont parvenus jusqu'à nous; mais les orateurs ne s'épargnoient point entr'eux, & se disoient toutes sortes d'injures. A Athènes, sur-tout ils remplissoient leurs harangues d'invectives les uns contre les autres, & s'entre-déchiroient sans ménagement. Nous avons un exemple bien frappant de cette misérable coutume, dans la harangue d'Eschine contre Ctesiphon, & dans celle de Démosthène en faveur de celui-ci. Il n'est sorte d'injures & d'injures même les plus grossières, que ces deux célèbres orateurs n'aient vomies l'un contre l'autre.

ORATOR. Gruter (1096. 2.) rapporte une inscription dans laquelle on lit ce mot qui désigne une dignité ou un office semblable à celui de défenseur. On lit en effet dans le recueil de Muratori (*Thesaur. inscript.* 1019. 2.): *Orator Abodnatium..... Athenarum.*

ΩΡΑΙΑ, fêtes champêtres célébrées au printemps. Sur une cornaline de la collection de Stosch, on voit une femme debout, qui tient de la main droite un plat de fruits, & de la gauche quatre têtes de pavot. Winckelmann y reconnoît

une offrande des prémices de la récolte, que l'on présentoit dans les fêtes appellées Ωραῖα.

ORBANE. *Voyez* ORBONE.

ORBIANA, troisième femme d'Alexandre-Sévère.

GNEIA SEIA HERENNIA.

SALLUSTIA BARBIA ORBIANA AUGUSTA.

Les trois premiers prénoms ne se trouvent que sur les médailles grecques.

Ses médailles sont :

RRRR. en or ; il y en a une au cabinet du roi.

R. en argent.

R. en G. B. de coin romain.

R. en M. B.

O. de colonies.

RRR. en G. B. grec, de la ville de Sida, en Pamphilie, ΣΙΔΗΤΩΝ. Vaillant n'auroit pas dû la mettre parmi les colonies.

RRR. en M. & P. B.

RRR. en M. B. d'Egypte. Vaillant a rapporté un médaillon latin de bronze, d'une grande rareté.

ORBITÉ, état des époux qui n'ont jamais eu d'enfans. Nous citerons ici ce que Juvénal (*Sat. IX.* 82.) dit de ceux qui, chez les romains, vouloient éviter l'infamie & les peines de l'orbité. Chez eux un homme qui n'avoit point eu d'enfans, n'étoit ni honoré dans les spectacles, ni admis aux dignités, ni institué héritier, de sorte que souvent il cherchoit dans le secours d'autrui l'honneur de la fécondité ; & c'est un reproche que ce poëte fait à un faux père par la bouche d'un ami qu'il avoit désobligé :

Nullum ergo meritum est, ingrate ac perfide nullum,

Quòd tibi filiolus, vel filia nascitur ex me !

Tollis enim & libris actorum spargere gaudes

Argumenta viri. Foribus suspende coronas,

Jam pater es ; dedimus quod famæ opponere possis.

Ce trait n'est point une fiction agréable d'un poëte, c'est un reproche sérieux du désordre de son siècle, & dont les exemples sont communs dans tous les temps.

ORBONE (*Arnob.* 2.) & ORBANE (*Plin.* 2. 7.), déesse des romains. Elle avoit soin des enfans orphelins, qu'on appelle en latin *orbi, orbati parentibus.* Elle avoit un autel à Rome, près du temple des Lares. Pline parle de la déesse *Orbone ;* mais il n'est pas vrai qu'il n'y ait que Pline qui en parle, comme Pintianus le dit sur cet endroit de Pline, & par conséquent il a tort de la regarder comme une déesse supposée, & inconnue aux anciens. Il n'avoit pas consulté Arnobe. C'étoit, selon quelques-uns, une déesse qui faisoit mourir les enfans. Elle étoit invoquée par les pères & mères pour garantir les enfans de sa colère.

ORCA, nom d'une pierre dont parle Pline, mêlée de noir, de jaune, de blanc & de verd (*Plinii hist. nat. lib. XXXVII. c.* 10.).

ORCA, vase de terre à deux anses, où l'on faisoit saler le lard, & où l'on gardoit des figues, du vin. L'*orca* étoit plus grande que l'*amphora*, mais on ignore de combien. *Orca* étoit encore le cornet à jouer aux dez.

ORCHESTIQUE. C'étoit un des deux genres qui composoient les exercices en usage dans les gymnases des anciens. L'autre genre d'exercices étoit la palestrique. *Voyez* PALESTRIQUE.

Le genre *orchestique* avoit trois espèces : 1°. la danse ; 2°. la cubistique, ou l'art de faire des culbutes ; 3°. la sphéristique, ou la paume, qui comprenoit tous les exercices où l'on se servoit d'une balle. *Voyez* DANSE, CUBISTIQUE, SPHÉRISTIQUE.

ORCHESTRE ou ORQUESTRE, partie du théatre destinée aux acteurs chez les grecs. C'étoit chez les romains la place des sénateurs & des vestales.

Quoique l'*orchestre* eût des usages différens chez les deux nations, la forme en étoit à-peu-près la même en général. Comme elle étoit située entre les deux autres parties du théatre, dont l'une étoit circulaire & l'autre quarrée, elle tenoit de la forme de l'une & de l'autre, & occupoit tout l'espace qui étoit entr'elles ; sa grandeur varioit par conséquent suivant l'étendue des théatres ; mais sa largeur étoit toujours double de sa longueur, à cause de sa forme, & sa largeur étoit précisément le demi-diamètre de tout l'édifice.

C'étoit la partie la plus basse du théatre, & l'on y entroit de plein-pied par les passages qui étoient sous les degrés, & qui répondoient aux portiques de l'enceinte. Son terrein alloit un peu en talus chez les romains, afin que tous ceux qui étoient assis, pussent voir le spectacle les uns par-dessus les autres ; mais chez les grecs elle étoit de niveau, & avoit un plancher de bois pour donner du ressort aux danseurs : & comme ils avoient deux sortes de danses qui s'exécutoient en différens en-

droits de cet emplacement, savoir celles des mimes & celles des choeurs, & que d'ailleurs les musiciens & les joueurs d'instrumens y avoient aussi leurs places marquées; cette seconde partie de leur théatre se subdivisoit en trois autres parties, dont la première & la plus considérable s'appelloit particulièrement l'*orchestre*, ὀρχήστρα, dérivé du mot grec ὄρχησις, *danse*. C'étoit la partie affectée aux mimes, aux danseurs, & à tous les acteurs subalternes qui jouoient dans les entr'actes, & à la fin de la représentation.

La seconde s'appelloit θυμέλη, parce qu'elle étoit quarrée & faite en forme d'autel; c'étoit le poste ordinaire des choeurs, & l'endroit où ils venoient exécuter leurs danses.

Enfin, la troisième étoit le lieu où les grecs plaçoient leur symphonie, & ils l'appelloient ὑποσκήνιον, parce qu'il étoit au pied du théatre principal, qu'ils nommoient en général *la scène*; je dis en général, car il ne faut pas s'imaginer que l'ὑποσκήνιον fût au pied de la scène proprement dite, c'est-à-dire, de l'endroit où étoient placées les décorations. Les instrumens auroient été trop reculés des danseurs, & hors de la portée des spectateurs, au lieu qu'en les plaçant au pied du ὑποσκήνιον, sur le plan même de l'*orchestre*, & aux deux côtés du θυμέλη, ils étoient justement au centre du théatre, & également à la portée des mimes, des choeurs & des acteurs.

L'*orchestre* des grecs étoit plus grande que celle des romains de toute l'étendue du θυμέλη & de l'ὑποσκήνιον; mais, en récompense, ces deux parties se prenoient sur la largeur de leur scène, & n'en étoient à proprement parler qu'un retranchement. Ainsi, leur προσκήνιον étoit plus étroit que celui des romains, & la raison en est bien naturelle. Il n'y avoit à Athènes que les acteurs de la pièce qui montassent sur le théatre, tous les autres représentoient dans l'*orchestre*. Chez les romains, au contraire, l'*orchestre* étoit occupé par les sénateurs, & tous les acteurs jouoient sur le même théatre. Il étoit donc nécessaire que leur *proscenium* fut plus large que celui des grecs. Il falloit aussi qu'il fût plus bas; car s'il eût été élevé de dix pieds comme à Athènes, les sénateurs qui étoient assis dans l'*orchestre*, auroient eu de la peine à voir le spectacle. Mais ce n'étoit pas encore assez qu'ils eussent réduit la hauteur à cinq pieds, s'ils n'eussent laissé quelqu'espace entre le *proscenium* & l'*orchestre*; c'est pourquoi ils la bornèrent à quelque distance de la scène par un petit mur qui en faisoit la séparation, & qui n'avoit qu'un pied & demi de haut. Ce petit mur étoit orné d'espace en espace de petites colonnes de trois pieds, c'est ce que les latins appelloient *podium*. On ne sait pas au juste à quelle distance il étoit du *proscenium*; mais il est certain qu'il y avoit encore entre ce mur & les premiers rangs de l'*orchestre* un autre espace vuide où les magistrats plaçoient leurs chaises curules & les autres marques de leurs dignités.

Ce fut du temps de Scipion-l'Africain que les sénateurs commencèrent à être séparés du peuple dans l'*orchestre*. L'empereur mit ensuite son trône dans le *podium*. Les vestales, les tribuns & l'édile, qui faisoient les frais du spectacle, furent aussi placés dans l'*orchestre*. De là vient que Juvenal dit *orchestrem* & *populum*, pour distinguer les patriciens d'avec la populace.

L'*orchestre* parmi nous ne ressemble en rien à celui des grecs & des romains. Ce n'est autre chose qu'un petit & chétif retranchement fait au-devant du théatre, & dans lequel on place la symphonie.

ORCHOMENE, fils d'Athamas & de Themisto. *Voyez* ATHAMAS, THEMISTO, TITYUS.

ORCHOMENUS, dans l'Arcadie. ΟΡΧΟΜΕΝΙΩΝ.

On a des médailles impériales, grecques, de cette ville, frappées en l'honneur de Sept. Sévére, de Caracalla, de Domna.

ORCINI liberti. On appelloit ainsi les esclaves qui étoient affranchis par le testament de leurs maîtres : *In peculio Proserpinæ & orci familiæ numeratorum*, comme le dit Apulée.

ORCINI senatores. Voy. *SENATUS*.

ORCUS peregrinus, mot que l'on lit dans une ancienne inscription trouvée à Naples, *D. M. TERTIO. FRATRI. SOROR. BENEMERENTI. FECIT. VIXIT. ANNIS. PLUS. MINUS. XXXI. ORCO. PEREGRINO.* (*Gruter*. 852. 5.) Festus dit que *Orcus* étoit un dieu, & qu'il avoit un temple à Rome. De bons critiques pensent que les mots *orcus peregrinus*, signifient un tombeau étranger. *Orcus*, en effet, qui signifie l'*enfer*, se prend aussi pour sépulcre. Il y avoit à Rome trois espèces de tombeau : les *communs*, où l'on mettoit indistinctement tous les gens du peuple; les *propres*, qui étoient réservés pour un homme seul ou pour sa famille; & les étrangers, *peregrina*, où l'on admettoit, soit par amitié, soit par honneur, soit par nécessité, quelqu'un qui n'étoit pas de la famille de ceux à qui le tombeau appartenoit, comme Ennius, qui fut enseveli dans le tombeau des Scipions; & c'est par cette raison qu'on les appelloit *orci peregrini*.

ORCUS, dieu des enfers ou Pluton. Les poëtes employent assez souvent ce nom pour désigner les enfers en général. C'est ainsi que, dans Virgile (*Georg*. 4.), Charon est appellé *portitor orci*, le

nocher des enfers. *Orcus* avoit un temple à Rome, dans le dixième quartier de la ville, sous le nom d'*orcus quietalis* (Festus), le dieu qui apporte le repos & qui le donne à tout le monde. Les cyclopes avoient donné à Pluton un casque qui le rendoit invisible; c'est le célèbre casque dont les anciens font mention sous le nom d'*orci galea*. On dérive le mot *orcus* du grec εἴργω, *je renferme*, parce qu'on disoit qu'*orcus* recevoit tout, dévoroit tout, renfermoit tout.

ORDINARIUS. Dans la milice romaine, c'étoit proprement celui qui conduisoit un corps, *ordinis ductor*. Il signifioit aussi un soldat légionaire, qui servoit *in ordine*, dans le corps. Mais Vegèce donne ce nom aux soldats qui faisoient l'avant-garde, & qui, dans l'origine, avoient été appellés *principes*, jeunes gens ainsi nommés parce qu'ils commençoient le combat : *Sed ante signa, & circa signa, nec non etiam in primâ acie dimicantes, principes vocabantur, hoc est, ordinarii, cæterique principales*. Du temps de la république, c'étoit une loi de la discipline militaire, que les hastaires combattissent à la tête, ensuite les princes & les triaires à la queue; mais l'ordonnance de bataille ayant changé par la suite, on appella *princes* les soldats qui avoient de l'âge & de l'expérience, & que l'on mettoit à l'avant-garde.

ORDINATIO, ordonnance de bataille, manière dont une armée est rangée quand il faut combattre. Quoique l'arrangement des troupes dépende de la situation des lieux, des circonstances, des occasions & de la disposition même de l'armée ennemie, cependant chaque nation avoit sa manière particulière. Les romains avoient la leur; &, pour en juger, nous rapporterons la manière dont Scipion l'*africain*, au rapport de Polybe, disposa ses troupes à la bataille qu'il donna en Afrique, contre Asdrubal. Il mit, suivant la discipline romaine, les hastaires à la tête, ensuite les princes & les triaires à la queue. Il plaça à l'aîle droite la cavalerie italienne, & à la gauche les numides; ce qui fait voir que telle étoit parmi les romains la manière de disposer les armées sur trois lignes, dont la troisième faisoit l'arrière garde ou le corps de réserve. Les légions romaînes formoient toujours le corps d'armée, & occupoient le centre, la plus ancienne légion ayant la droite. Les alliés & les troupes auxiliaires composoient les deux autres aîles. La cavalerie romaine, divisée par brigades, étoit placée de manière qu'elle couvroit l'aîle droite, & celle des alliés la gauche : chaque aîle étoit commandée par un lieutenant. A la bataille de Pharsale, l'armée de Pompée étoit ainsi rangée sur trois lignes : chaque fantassin occupoit cinq pieds romains de terrein, pour pouvoir se remuer avec ses armes & agir. On avoit soin de laisser un certain terrein entre les hastaires & les princes, qui formoient le deuxième rang, se tenant moins serrés & occupant plus de terrein, afin que si les hastaires étoient enfoncés & qu'ils fussent obligés de reculer, ils pûssent se retirer parmi les princes, sans y apporter de confusion ni troubler les rangs. La même chose s'observoit à l'égard des triaires qui étoient au troisième rang : on plaçoit les vélites dans les espaces qui étoient entre les bataillons de chaque ligne; c'étoient eux qui s'avançoient d'abord pour escarmoucher, & pour cela ils étoient armés à la légère & portoient des frondes. Le général se plaçoit au centre, entre les princes & les triaires, accompagné de ses gardes & des vétérans, qui, à la prière du général, servoient encore sous lui. C'est pourquoi on les nommoit *evocati*, rappellés. Quelquefois on les distribuoit dans les rangs pour animer & soutenir les nouveaux soldats. Avant que de commencer l'action, le général faisoit un discours aux troupes, pour les engager à bien faire : la harangue finie, les trompettes sonnoient la charge, & aussitôt les soldats jettoient, en signe d'allégresse, un grand cri que l'on appelloit le *cri de guerre*.

ORDO. Il y avoit trois *ordres* de citoyens romains, selon la distribution qu'en fit Romulus : le sénat, l'*ordre* équestre, & le peuple. Valere Maxime rappelle ces trois ordres de l'état, à l'occasion de Scipion : *Scipio senatum totum, & universum equestrem ordinem, cunctam plebem comitem habuit*. (3. 7. 1.) C'est ce qu'Ausone a renfermé dans ce vers (*Eidyll. XI*. 78.) :

Martia Roma triplex : equitatu, plebe, senatu.

Voyez la description de chacun de ces ordres à leur article particulier.

Ordo *rerum judicandarum*, l'ordre des jugemens particuliers. Voici comment on y procédoit. Le demandeur sommoit sa partie de comparoître devant le prêteur, & sur son refus, il le traînoit par force, en prenant un témoin; il exposoit sa prétention, & demandoit la permission de poursuivre sa partie. Après cela, il exigeoit, par une formule prescrite, que le défenseur s'engageât, sous caution, à se présenter en justice à un certain jour; & si celui-ci ne comparoissoit pas, il étoit condamné, à moins qu'il n'eût des raisons bien légitimes pour excuser son défaut de comparoir. Si les deux parties se trouvoient à l'audience, le demandeur proposoit son action conçue selon la formule qui lui convenoit, & il prioit le prêteur de lui donner un tribunal ou un juge. Le magistrat nommoit alors un juge ou un arbitre, le tribunal des commissaires appellés *recuperatores*, ou celui des centumvirs; & la procédure commençoit, de la part des deux parties, par présenter les cautions de payer les jugemens, & de ratifier tout ce qui seroit ordonné. Ensuite venoit l'exposition du différend, faite par les deux parties, après laquelle chaque plaideur assignoit sa partie adverse à trois jours

jours ou au surlendemain. Ce jour-là, il y avoit un jugement rendu, à moins qu'une maladie sérieuse n'eût empêché le juge ou l'un des plaideurs à se trouver à l'audience : dans ce cas, on prolongeoit le délai, *dies diffindebatur.* Si une des parties manquoit de comparoître sans alléguer l'excuse de maladie, le prêteur donnoit contre le défaillant un édit péremptoire; si les deux parties comparoissoient, le juge juroit d'abord qu'il jugeroit suivant la loi; & ensuite les deux plaideurs prêtoient, par son ordre, le serment de *calomnie*, c'est-à-dire, que chacun affirmoit que ce n'étoit point dans la vue de chicaner qu'il plaidoit. Alors, on plaidoit la cause : après cela, on procédoit à l'audition des témoins, & l'on produisoit les régistres & les autres pièces qui pouvoient servir à instruire le procès. Enfin, le juge prononçoit le jugement, l'après midi, avant le coucher du soleil, à moins qu'il n'eût pas bien compris la cause ; car, dans ce cas, il employoit la formule *non liquet;* & par cet interlocutoire, il étoit dispensé de juger. Si le condamné, dans les premiers trente jours, n'exécutoit pas le jugement, ou n'en interjettoit pas appel, le prêteur le livroit à son créancier, pour lui appartenir en propriété, comme son esclave, *nexus creditori addicebatur ;* & celui-ci pouvoit le retenir prisonnier jusqu'à-ce qu'il se fût acquitté ou en argent ou par son travail.

ORDO judicii publici, l'*ordre* des jugemens publics. Celui qui se vouloit porter accusateur contre quelqu'un, le citoit en justice; c'étoient souvent des jeunes gens d'une naissance illustre qui cherchoient à s'illustrer, en accusant des personnes distinguées dans l'Etat, & qui, voulant rendre leur jeunesse recommandable, ne rougissoient pas de jouer le rôle odieux d'accusateur. Celui qui se portoit pour tel, demandoit d'abord au prêteur la permission de dénoncer celui qu'il avoit envie d'accuser; & au jour marqué, la dénonciation se faisoit devant ce magistrat, dans la formule accoutumée. Par exemple, s'il s'agissoit de péculat, elle étoit conçue en ces termes : « Je dis que vous avez dépouillé telle province, & je répète contre vous cent mille sesterces, en vertu de la loi ». Alors, le prêteur fixoit un jour auquel les deux parties devoient se présenter, & ce jour étoit quelquefois le dixième, quelquefois le trentième. Souvent ce délai étoit plus long, sur-tout dans l'accusation de concussion, parce qu'on ne pouvoit faire venir les preuves des provinces qu'après beaucoup de recherches. Les choses étant en cet état, l'accusé, avec ses amis & ses proches, prenoit un habit de deuil, & tâchoit de se faire des partisans. Le jour fixé étant arrivé, on faisoit approcher, par un huissier, l'accusateur, l'accusé & ses défenseurs; on tiroit au sort le nombre des juges que la loi prescrivoit, & on instruisoit le procès par voix d'accusation & de défense. L'accusateur, après avoir produit ses preuves, établissoit son accusation par un discours, dans lequel il se proposoit de faire voir la réalité des crimes dont il s'agissoit, & d'en montrer l'atrocité. Les avocats de l'accusé opposoient une défense propre à exciter la commisération ; &, surtout dans la péroraison, ils faisoient tous leurs efforts pour toucher & fléchir l'esprit des juges. Ceux-ci rendoient ensuite leur jugement, à moins que la loi n'ordonnât une remise ; & le jugement se rendoit de cette sorte : Le prêteur distribuoit aux juges des bulletins ou tablettes, dont l'une d'absolution, l'autre de condamnation, & la troisième de plus ample informé ; & chacun jettoit dans une urne, celle qu'il lui plaisoit. Le préteur, après les en avoir retirées & avoir compté les voix, quittoit sa prétexte & prononçoit le jugement. Il étoit conçu, suivant une formule prescrite, savoir : que quelqu'un paroissoit avoir fait quelque chose, ou qu'il paroissoit avoir eu raison de la faire; & cela, apparemment, parce qu'il vouloit montrer une espèce de doute : lorsque les voix étoient égales, l'accusé étoit renvoyé absous.

ORDRES d'architecture. L'*ordre* corinthien, le plus agréable, est consacré aux temples de Vénus, de Flore, de Proserpine, &c. ; le dorique à ceux de Mars, d'Hercule & de Minerve ; l'ionique, à ceux de Junon, de Bacchus & de Diane.

ORDRYSUS, divinité des thraces, qui n'étoit connue que d'eux, & dont ils croyoient tirer leur origine.

ORDURES (Faire des). C'étoit une impiété chez les anciens de satisfaire aux besoins naturels dans un endroit sacré, comme un temple, un fleuve, une fontaine. Sous les empereurs romains, la flatterie en fit un crime par rapport à leurs statues. C'étoit un vaste champ d'accusation pour les délateurs, comme nous le voyons dans Spartien, sous le règne de Caracalla : *Damnati sunt eo tempore, qui urinam eo loco fecerunt, in quo statuæ & imagines erant principis.* C'étoit le comble de l'ignominie pour quelqu'un que de le couvrir d'urine, & c'est ce qui fait dire à Juvenal (*Sat. I.* 131.) :

Cujus ad effigiem non tantùm mejere fas est.

C'eût été violer un tombeau que de lui faire une pareille injure, & on prenoit quelquefois la précaution de le défendre dans les inscriptions, témoin celle-ci :

HOSPES. AD. HUNC.
TUMULUM. NE. MEJAS.
OSSA. PRECANTUR.
TECTA. HOMINIS.

On croyoit que ceux qui faisoient une pareille injure aux cendres de leurs pères étoient punis par

la folie, de sorte qu'on exprimoit qu'un homme étoit fou, par ces mots : *Minxit in patrios cineres.*

ORÉADES, d'ὄρος, *montagne*, nymphes des montagnes. Les *oréades* de la suite de Diane paroissent avec des aîles sur un bas-relief de la villa Borghèse, & sur un grand tombeau de la villa Pamfili, où Diane descendue de son char pour considérer Endymion, fait tenir ses chevaux par les *oréades*.

ORElLLES. Les crétois représentoient Jupiter sans *oreilles*, pour marquer que le maître du monde ne doit écouter personne en particulier, mais qu'il doit être également propice à tous. Les lacédémoniens, au contraire, lui en donnoient quatre, afin qu'il fût plus en état d'entendre les prières de quelque part qu'elles vinssent.

Le nom latin de l'*oreille* venoit *ab hauriendo, quia vocem videtur haurire, seu accipere.* Cette partie du corps humain étoit consacrée à la déesse de la mémoire, parce que, dit Pline, la mémoire a sa place dans le fond de l'*oreille*, & *in imâ aure locus est ;* c'est pourquoi on offroit quelquefois à cette déesse des *oreilles* d'argent (*Gruter.* 167.). Les anciens observoient avec soin le tintement des *oreilles*, & ils en tiroient des augures favorables ou funestes. Ils prétendoient que si le mouvement se faisoit à l'*oreille* droite, il désignoit qu'un ami avoit parlé de nous, & que si on l'éprouvoit à la gauche, c'étoit un ennemi : *Aurium tinnitu, absentium sermones præsentiuntur* (*Plin.* 28. 1).

Les anciens avoient coutume de toucher le bout de l'*oreille* de ceux à qui ils demandoient une part dans leur souvenir. C'est pourquoi on voit sur une cornaline de Stosch, & sur un jaspe de la galerie de Florence, une main qui pince avec deux doigts le bout d'une *oreille*, & l'inscription MNHMONEYE, *souvenez-vous*.

Les romains touchoient aussi le bout de l'*oreille* à ceux qu'ils appelloient en jugement ou en témoignage.

Caylus dit (*Rec. d'Antiq. n°. 2. pl. 45. tom. III.*) : « Ce numéro présente un buste de faune ou de satyre, qui n'a de singulier que la longueur & l'ampleur de ses *oreilles*, qui pendent sur ses épaules. Un pareil monument ne peut avoir d'autre utilité que celle de servir aux artistes, dans les ornemens grotesques ou fantastiques. Quoique ce genre n'ait pas besoin d'autorités, on n'est pas fâché quelquefois d'avoir des exemples. Du reste, la conservation de ce bronze ne peut être plus parfaite. Il a les yeux d'argent, & le travail du cizelet est précis, mais sec & peut-être trop prononcé ».

« Aucune partie de la tête dans l'antique, dit Winckelmann, (*Hist de l'art.* 4. 4.) n'a coutume d'être exécutée avec plus de soin que les *oreilles* : la beauté de l'execution est sur cet objet un caractère infaillible pour discerner le travail antique de la restauration moderne. Ce caractère est tel que lorsqu'on est en suspens sur l'antiquité d'une pierre gravée, & qu'on voit que l'*oreille*, au lieu d'être finie avec soin, n'est pour ainsi dire qu'indiquée, on peut avancer en toute sûreté que l'ouvrage est moderne. Pour les figures des personnages déterminés, ou les portraits, il arrive quelquefois que la forme des *oreilles*, lorsque le visage est mutilé & rendu méconnoissable, nous fait deviner la personne même : c'est ainsi qu'une *oreille* d'une ouverture intérieure très-grande, nous apprend qu'elle fait partie de la figure de Marc-Aurele. Dans ces sortes de figures, les anciens artistes ont été si attentifs à bien rendre cet organe, qu'ils ont même indiqué ce que l'*oreille* avoit de difforme, comme nous le voyons à un beau buste du marquis de Rondinini & à une autre tête de la Villa Altieri ».

« Indépendamment de toutes les différentes formes d'*oreilles* dans les têtes antiques, exécutées d'après le naturel, ou copiées d'après l'antique, on remarque une *oreille* toute particulière, soit dans les figures idéales, soit dans celles des personnages déterminés. Les caractères de ces *oreilles* consistent en ceci, qu'elles sont applaties & que les ourlets cartilagineux paroissent enflés, ce qui rend le passage intérieur plus étroit & rapetisse toute sa forme extérieure. C'est à quelques têtes d'Hercule que j'ai remarqué pour la première fois des *oreilles* semblables : dès-lors je conjecturai qu'il falloit que cette forme renfermât une signification cachée, que je crois avoir trouvée, au moyen du tableau que Philostrate nous fait d'Hector. »

« Ce fameux rhéteur introduit Palamède comme interlocuteur, & lui fait décrire la stature & les qualités des héros grecs & troyens qui s'étoient signalés à la guerre de Troie : le capitaine grec relève particulièrement les *oreilles* du fils de Priam & dit qu'il avoit des *oreilles*, ὦτα κατεαγώς, c'est-à-dire qu'il avoit des *oreilles* brisées & écrasées. Il avoit eu les *oreilles* ainsi traitées, non à la lutte comme le dit expressément Philostrate (attendu que ces sortes d'exercices n'étoient pas introduits chez les nations asiatiques,) mais au combat des taureaux. Ce qu'on appelle ici ὦτα κατεαγώς, se trouve éclairci, selon le même auteur, par cette façon de parler, ἀμφὶ παλαίστρον πεπονημένα τα ὦτα, c'est-à-dire des *oreilles* travaillées sur l'arène, comme il s'exprime au sujet de celles de Nestor. A la vérité, je ne conçois pas, comment on a pu dire d'Hector qu'il a eu les *oreilles* ainsi traitées en combattant des taureaux, & Vigenère dans sa traduction françaife a formé le même doute. De là, je crois que le dernier traducteur de ce rhéteur, dans l'édition de Leipsick, a cru trancher la difficulté, en recou-

rant à une expreſſion générale: il a rendu *ὦτα κατεαγὼς* par *athletico erat habitu* ».

« Il y a grande apparence que Philoſtrate parle ici comme par la bouche de Platon, qui fait faire à Socrate la demande ſuivante à Chariclès: « dis » moi, ſi Périclès a rendu les athéniens meilleurs, » ou s'il ne les a rendus que plus babillards & plus » vicieux? » ſur quoi Chariclès répond: « il n'y a » que ceux qui ont les *oreilles* briſées qui puiſſent » tenir ce langage. » *τουτα ὦτα κατεαγοτων ακουις ταυτα*, c'eſt-à-dire, ceux qui ne ſavent que ſe battre ſur l'arène. Platon fait ſans doute alluſion aux ſpartiates, qui étoient de tous les grecs ceux qui cultivoient le moins les arts élevés au plus haut période par Périclès, & qui faiſoient généralement plus de cas des exercices du corps, que des productions de l'eſprit. Je n'ignore pas que Serranus s'écarte entièrement de mon opinion, en rendant ce paſſage de la manière ſuivante: *hæc audis ab iis, qui fractas obtuſasque iſtis rumoribus aures habent;* c'eſt-à-dire, « c'eſt ce que tu entends dire » à ceux qui ont les *oreilles* remplies de ces bavar- » dages ». Ma conjecture relativement aux ſpartiates, a pour appui un autre paſſage de Platon, dans ſon Protagoras, où, parmi les qualités qui diſtinguent ces fiers républicains des autres grecs, il dit d'eux: *οι μεν ὦτα καταγνυν*, ceux qui ont les *oreilles* briſées. Du reſte, cette façon de parler n'a pas été mieux commentée que la précédente. Meurſius, croyant que les ſpartiates ſe déchiquetoient eux-mêmes les *oreilles*, rend ce paſſage par *aures ſibi concidunt*. De-là le même commentateur n'a pas mieux entendu le mot ſuivant: *ιμαντας περιελιτλον*, dans l'idée que les ſpartiates, après s'être déchiquetés les *oreilles*, ſe les ſerroient avec des courroies. Mais on conçoit aiſément qu'il eſt queſtion ici de ces courroies de combat, dont les athlètes s'entouroient les mains, comme un autre ſavant l'a remarqué avant moi ».

« Lucien appelle un lutteur avec des *oreilles* de cette nature, *ωτοκαταξις*. Diogène-Laërce, en parlant du philoſophe Licon, célèbre lutteur, le déſigne par le mot *ωτοτηλαδιας*, terme ſynonyme. Heſychius & Suidas expliquent ce dernier mot par, *τα ὦτα τετηλασμενας*, des *oreilles* écraſées, & il ne ſauroit être traduit avec Heinſius par des *oreilles* mutilées. Saumaiſe qui rapporte ce paſſage de Laërce, s'arrête long-temps au mot aiſé de *ιμπιντις*, & paſſe ſous ſilence le terme difficile *ωτοτηλαδιας* ».

« Entre les héros de l'antiquité, celui qui ſe diſtingue par des *oreilles* de cette nature, c'eſt ſur-tout Hercule, parce que, dans les jeux qu'il inſtitua à Elis, en l'honneur de Pelops fils de Tantale, il gagna le prix comme Pancratiaſte: il fut encore vainqueur aux jeux qu'Acaſte, fils de Pélée, célébra à Argos. Pollux eſt auſſi repréſenté avec des *oreilles* ſemblables, parce qu'il remporta la victoire comme Pancratiaſte, dans les premiers jeux pythiques de Delphes. Cette forme d'*oreilles* donnée à un jeune héros ſur un grand bas-relief de la villa Albani, m'a fait croire que cette figure repréſente Pollux, ainſi que je l'ai fait voir dans mes monumens de l'antiquité. On remarque encore de ſemblables *oreilles* à la ſtatue de Pollux au capitole & à une petite figure du même héros au palais Farneſe. Il faut obſerver toutefois que toutes les figures d'Hercule ne paroiſſent pas avec des *oreilles* ainſi conformées: celles qui nous le repréſentent comme Pancratiaſte & par conſéquent avec ce caractère, ſont celle d'Hercule en bronze au capitole, & ſix autres de marbre qu'on voit, la première au belvédère, la ſeconde à la villa Médicis, la troiſième au palais Mattei, la quatrième à la villa Borghèſe, la cinquième àla villa Ludoviſi, & la ſixième au jardin du palais Borghèſe ».

« Parmi les têtes d'Hercule, avec des *oreilles* portant ces caractères, je puis citer les ſuivantes: celle du capitole, du palais Barberini, de la villa Albani; mais la plus belle de toutes ces têtes, eſt celle d'un hermès du comte Fede, antique trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa Adriana ».

« Les ſavans qui ont préſidé à la publication des antiquités du cabinet d'Herculanum, auroient pu confirmer la vraie repréſentation des *oreilles* des lutteurs, s'ils avoient voulu faire plus d'attention à celles des deux buſtes d'Hercule de grandeur naturelle & de bronze, attendu que ces têtes étoient aſſez reconnoiſſables par leur configuration & par leurs cheveux. Faute de faire des obſervations ſur les caractères en queſtion, ils nous ont donné de fauſſes notions de ces antiquités, en faiſant paſſer la première, qui eſt dans l'adoleſcence, pour un Marcellus, petit-fils d'Auguſte (*Bronzi*, *Ercol. tav.* 49. 50.); la ſeconde, qui eſt dans l'âge viril, pour un Ptolémée Philadelphe (*Ibid. tav.* 61. 62.) ».

« Il y a apparence que quelques-unes des plus belles ſtatues de l'antiquité qui repréſentoient des pancratiaſtes, & qui étoient des ouvrages de Myron, de Pythagoras & de Leocharès, ainſi que le bel Antolycus, ont été caractériſées par de ſemblables *oreilles*. Nous voyons auſſi que l'*oreille* droite du prétendu gladiateur de la villa Borghèſe a cette forme, ce qu'on n'avoit pas encore remarqué, parce que l'*oreille* gauche a été reſtaurée. A la villa Albani, on voit une ſtatue repréſentant un jeune héros qui a des *oreilles* de cette forme; il en eſt de même d'une autre ſtatue héroïque, qui étoit autrefois au palais Veroſpi, & qui ſe trouve maintenant au cabinet de M. Jennings à Londres ».

« C'eſt à de ſemblables *oreilles* que je crois reconnoître dans l'Hermès ou le terme d'un philoſophe, à la villa Albani, le fameux Lycon,

successeur de Strabon, de la secte péripatéticienne; car ce Lycon, comme nous l'avons déjà vu, avoit été dans sa jeunesse un fameux pancratiaste, & il est, à ce que je crois, le seul philosophe qui se soit distingué par ce genre d'exercice. Or, comme ce philosophe, au rapport de Diogène Laërce, avoit des *oreilles* écrasées, & qu'il offroit encore, après avoir renoncé aux combats, toute la taille d'un lutteur, πασῶν σχέσιν ἀθλητικὴν ἐπιφαίνων, je crois rendre assez probable par-là ma dénomination de cet Hermès. Je conclus de plus que le beau buste de bronze du cabinet d'Herculanum, représentant un jeune homme avec de semblables *oreilles*, sous la forme d'un Hermès, & portant en inscription le nom de l'artiste, Apollonius, fils d'Archias, athénien, nous offre ici la figure d'un jeune lutteur, & non pas celle de l'empereur Auguste dans sa jeunesse, avec laquelle ce buste n'a aucune ressemblance (*Bronzi, Ercol. tav.* 45. 46.). Pour conclusion, je remarquerai encore qu'une statue du Capitole, connue sous le nom d'un pancratiaste, ne sauroit être un pareil personnage, n'ayant pas les *oreilles* de la forme que je viens de leur assigner (*Mus. capit. tom. III. tav.* 61.).

« Dans cette indication des têtes avec des *oreilles* percées & avec des pendans d'*oreilles*, je n'ai cité, dit Winckelmann, que des figures de divinités & des beautés idéales. Mais pour ne pas faire croire que j'adopte le sentiment de Buonarroti, qui soutient qu'on ne voit que les figures des divinités avec des pendans d'*oreilles* ou avec des *oreilles* percées (*Buonar. Oss. Sop. alc. vetri.p.* 154.), je citerai des portraits & des dames romaines, telles qu'Antonia, épouse de Drusus, le buste d'une femme âgée dans le cabinet du capitole, une Matidia dans la villa Ludovisi, qui ont toutes des oreilles percées ».

ORESTE, fils d'Agamemnon & de Clytemnestre, étoit encore enfant lorsque son père fut assassiné. Il auroit éprouvé le même sort, si Electre, sa sœur, n'eût pris soin de le dérober aux fureurs de sa mère, en le faisant conduire secrettement à la cour de Strophius, roi de Phocide, son oncle. Oreste y fut élevé avec son cousin Pylade, ce qui forma entr'eux cette amitié célèbre qui les rendit inséparables. Quand il fut devenu grand, résolu de venger la mort de son père, il eut d'abord recours à l'oracle de Delphes. « Vengez-vous (*dans l'Electre de Sophocle, Act. I.*) » lui dit l'oracle, mais sans bruit; que l'adresse » & le sécret vous tiennent lieu d'armes & de » troupes ». Sous les auspices de cet oracle, il se rendit secrettement à Argos, accompagné du seul Pylade.

Il s'arrêta d'abord au tombeau d'Agamemnon, selon Eschyle (*dans ses Coëphores*), pour rendre aux mânes de son père de pieux devoirs. Il y rencontra sa sœur Electre, qui y étoit venue pour le même sujet. Après quelques entretiens, ils se reconnoissent, prennent ensemble des mesures pour assurer leur vengeance, & se confirment dans l'horrible résolution de tuer eux-mêmes leur mère. *Oreste* & Pylade s'introduisent dans le palais d'Egysthe, sous le nom d'étrangers. Ils trouvent le tyran occupé à un sacrifice, & le percent du même couteau qui avoit immolé la victime. Clytemnestre étoit pour lors absente. *Oreste* est combattu par ses remords. « Apollon, dit-il, (*dans l'Electre d'Euripide*), que tes oracles sont injustes! tu m'ordonnes de tuer une mère & la nature me le défend...... je vais commettre un » attentat horrible, un crime exécrable à toute » la nature; mais les dieux l'ont ainsi voulu: le » sort en est jetté ». Eschyle lui fait dire qu'Apollon l'a menacé des plus cruels supplices, s'il n'ôtoit le jour aux assassins de son père; qu'en le faisant même il seroit livré aux Furies, frappé de lèpre, séparé du commerce des hommes, & obligé de traîner une vie languissante. Voilà *Oreste* également criminel en obéissant & en n'obéissant pas. Il se résoud donc à sacrifier une mère parricide, & lui plonge lui-même le poignard dans le sein. *Voyez* ELECTRE.

A peine *Oreste* a-t-il commis le crime, qu'il sent sa raison se troubler: il croit voir les Euménides avec les serpens qui sifflent sur leurs têtes, & des yeux qui distillent du sang. Il se sent tourmenté par les Furies: « O ma mère, s'écrie-t-il, » (*dans l'Oreste d'Euripide, act. I.*) n'armez plus » contre moi ces filles de l'enfer avec leurs redou- » tables serpens. Ah! ce sont elles, je les vois » frémir autour de moi.... O Apollon, ces » monstres, ces gorgones, ces prêtresses infernales » en veulent à ma vie..,. qu'on m'apporte mon » arc & mes flèches; que j'écarte ces fières Eu- » ménides qui ne me laissent pas respirer..... » oui, je vais les blesser si elles ne se retirent...... » Entendez-vous le bruit des traits qui fendent » l'air...... Les voyez-vous? Allez, noires » déesses: pourquoi balancez-vous? fuyez, vo- » lez, & n'accusez qu'Apollon. Ah! la force » m'abandonne, je ne respire plus ». Cependant les argiens, irrités du crime d'Oreste, ou plutôt animés par ses ennemis, les partisans d'Egysthe, tiennent une assemblée pour le condamner à mort, & font garder le palais pour l'empêcher d'échapper au supplice. Il se determine à aller lui-même plaider sa cause devant le peuple. Il s'entend condamner à mort, & obtient, avec peine, d'éviter l'infamie du supplice, en promettant que sa main exécuteroit l'arrêt prononcé. Mais Apollon le soustrait à ce malheur, ordonne qu'il soit exilé pendant un an, & qu'il aille à Athènes subir le jugement de l'aréopage: le dieu se charge de gouverner lui-même l'état d'Argos, jusqu'à ce qu'*Oreste* y

revienne régner en roi paisible & glorieux. Tel est le sujet & le dénouement de la tragédie d'*Oreste*, dans Euripide. *Voyez* Ménélas.

Oreste se rend à Athènes, & se met d'abord sous la protection de Minerve: la déesse veut qu'il soit jugé dans les formes par des athéniens choisis, qui jureront de prononcer suivant l'équité. Apollon entre en cause en faveur de l'accusé: il avoue qu'il a commandé à *Oreste* de tuer sa mère; mais il ajoute que tous ses oracles sont les décrets de Jupiter même. « Quoi, répliquent les Furies, » (*dans les Euménides d'Eschyle*, *Act. I.*), Jupiter vous a inspiré d'ordonner le meurtre d'une » mère pour venger un père mort? Oui, dit » le dieu, car la mort d'un héros & d'un roi » doit être considérée avec d'autres yeux que celle » d'une indigne épouse ». Minerve ordonne qu'on aille aux voix: les suffrages pour & contre se trouvent en nombre égal; & la déesse, qui a aussi droit de suffrage, donne le sien à *Oreste*, & le renvoie absous; il fut même expié par le roi Démophoon.

Malgré ce jugement, les Furies ne le quittent point, & ne cessent de le tourmenter. Désespéré de sa situation, il retourne à Delphes, résolu de se donner la mort, si le dieu, qui étoit cause de son malheur, ne devenoit l'auteur de son salut Apollon lui ordonne d'aller dans la Tauride, d'y enlever la statue de Diane descendue du ciel, & de la porter à Athènes, promettant qu'à cette condition, il sera délivré de ses fureurs. *Oreste* exécuta l'ordre; & à son retour, les Furies l'ayant quitté, il vécut en repos, & remonta paisiblement sur le trône de son père. *Voyez* Chryses, Euménides, Iphigénie.

Oreste épousa Hermione, fille de son oncle Ménélas, & joignit le royaume de Sparte à ceux d'Argos & de Mycènes. Euripide le rend encore coupable de la mort de Pyrrhus, à qui il enleva Hermione. *Voyez* Hermione. Après la mort d'Hermione, *Oreste* épousa Erigone, sa sœur utérine: elle étoit fille d'Egysthe & de Clytemnestre. Il en eut un fils, nommé Penthile, qui lui succéda. *Oreste* vécut quatre-vingt-dix ans, dont il en régna soixante dix: il mourut, dit-on, dans un voyage qu'il fit en Arcadie.

Pausanias nous apprend encore une circonstance singulière de l'histoire d'*Oreste*. Non content d'être absous par le jugement de l'aréopage, il alla encore chez les trézéniens, pour se soumettre à la cérémonie de l'expiation; en y arrivant, il fut logé dans un lieu solitaire, où il demeura comme séparé des autres hommes, aucun trézénien n'ayant voulu le recevoir chez lui jusqu'à ce qu'il fût lavé de la tache qu'il avoit contracté, dit l'historien, en trempant ses mains dans le sang de sa mère. Cependant on prenoit soin de le nourrir & de le purifier tous les jours, & l'on observoit d'enterrer, auprès de sa maison, toutes les choses qui avoient été à son usage, & qui avoient servi à sa purification. Lorsque toutes les cérémonies furent accomplies, il sortit de ce même endroit un laurier qui s'est toujours conservé depuis, disoit on. Les descendans de ceux qui furent commis à la purification d'*Oreste*, mangeoient tous les ans, à certains jours, en ce même lieu, & l'on montra long-tems, à Trézène, le vieux logement d'*Oreste*.

Pausanias (*Corinthiac.*) dit encore que dans un temple de Junon, bâti près de Mycène, on voyoit une statue qui, de son temps, portoit le nom & l'inscription d'Auguste, mais que la tradition du pays attribuoit à *Oreste*. Cette substitution ne doit point étonner, lorsqu'on se rappelle que les grecs, soumis aux romains, ne faisoient plus élever de nouvelles statues à ceux qu'ils vouloient honorer; mais qu'ils inscrivoient leurs noms sur d'anciennes statues de héros, dont ils leur attribuoient le monument, quoiqu'il fût beaucoup plus ancien.

On voit à la villa Pamphili de Rome, un groupe faussement appellé Papirius avec sa mère, que Winckelmann a dénommé, avec plus de vraisemblance, *Oreste* & Electre. Voyez-en les raisons à l'article Electre. Le prétendu Clodius de la même Villa est, selon le même antiquaire, Electre. Les raisons en sont exposées à l'article Clodius.

Oreste n'étoit âgé que de onze ans lorsqu'il se sauva des poursuites d'Egisthe (*Sophoc. Electre v.* 11.). Il fit l'offrande de sa première chevelure au fleuve Inachus (*Æschyl. Choephor. v. 6.*).

Winckelmann a publié dans ses *Monumenti inediti*, plusieurs bas-reliefs, sur lesquels *Oreste* est représenté. On voit au n° 151 le jugement de l'aréopage sur son parricide; au n° 149, pris du palais Accoramboni à Rome, *Oreste* & Pilade en Tauride, prêts à être immolés par Iphigénie, & conduit par Thoas; le même *Oreste* tourmenté par les Furies, & les deux amis s'embarquant pour la Grèce avec Iphigénie & la statue de Diane taurique. On voit enfin au n° 146 un vase de terre cuite, sur lequel sont représentés *Oreste* & Pilade faisant des libations sur le tombeau d'Agamemnon.

Caylus dit (*Rec. d'antiq.* 2. *pl.* 44. *n°*. 2.) « le sujet de ce beau camée, traité sur une agathe de trois couleurs, est l'expiation ou l'absolution d'*Oreste*. On dit que Minerve donna sa voix en faveur du héros, & c'est l'action dans laquelle elle est ici représentée. Elle met une fève dans un vase, dont la forme est de la plus grande élé-

gance. Le coupable, attentif à la démarche de cette déesse, est accompagné d'une jeune fille vêtue, qu'il tient de la main gauche. Cette fille indique l'intérêt qu'elle prend à cet évènement par ses mains jointes, & par le caractère de sa tête. Sa proportion paroit bien diminuée en comparaison des autres figures. Mais l'artiste éclairci par la vérité de l'histoire, ou guidé par ses propres idées, aura voulu peindre Iphigénie beaucoup plus jeune que son frère. A côté d'elle on voit la statue de Minerve, qui marque apparemment Athènes, comme le lieu de la scène. Elle est posée sur un cippe, semblable à ceux que Pausanias a si souvent décrits en parlant des temples de la Grèce. Malgré la médiocrité du volume de cette statue, l'artiste n'a pas oublié de déterminer les attributs de cette divinité ».

« Cette fable est encore gravée de relief, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv. VI. ch. 5.*), sur une coupe d'argent d'environ un palme (sept pouces de France) de hauteur, & qui pourroit être attribuée au célèbre ciseleur Zopyrus, dont parle Pline (*lib.* 33. *c.* 55.). Comme cette coupe, qui appartient aujourd'hui au cardinal Corsini, a été trouvée sous le pontificat de Benoît XIV, dans le port de l'ancienne ville d'Antium, lorsqu'on le rétablit, il est à croire qu'elle n'a pas été exécutée à Rome; mais qu'ayant été apportée d'un autre endroit, vraisemblablement de la Grèce, elle périt dans ce port par quelqu'accident. Je suis le premier qui ai publié & fait graver ce morceau rare dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. ant. ined. n°.* 131.). Dans la description que j'ai faite de ce vase, j'ai montré qu'il ressemble, pour la forme, à la coupe de Nestor dans Homère. Ce vase est double. La ciselure qui fait l'ornement extérieur du vase, lui sert en même-temps d'étui, de sorte que cette coupe se décompose, & les parties s'adaptent si bien, qu'il n'est pas facile d'en decouvrir le double travail, à moins qu'on ne le sache. Par-là j'explique ce qu'Homère nomme *ἀμφίτοτος φιαλὴ*, *coupe* ou *gobelet double* ».

L'espèce de manteau court qu'Aristophane donne à Oreste, & que ce jeune héros portoit, étoit sans doute replié sur l'épaule gauche: c'est ainsi qu'il est représenté sur le vase d'argent du cardinal Nerini Corsini, lorsqu'il paroît devant l'aréopage pour peindre son état de tristesse & d'abaissement (*Monum. ant. med. n°.* 131.

Cette manière de porter le manteau est ainsi exprimée par Plaute, *conjicere in collum pallium*, & *collecto pallio* ».

On voit sur une pâte antique de la collection de Stosch, *Oreste* & Pylade liés auprès d'un autel pour être sacrifiés à Diane taurique par Iphigénie, qui est devant eux. On trouve le même sujet parmi les (*Pittur. d'Erc. t. I. tav. XII.*) peintures d'Herculanum, de même que sur une urne de dix palmes de long, qui est au palais *accoramboni* à Rome, où est représenté en même-temps l'embarquement d'Iphigénie. La statue de Diane taurique y est placée sous un arbre, auquel sont attachées les têtes des hommes qu'on venoit d'immoler à la déesse; & au bas du piedestal de la statue, il y a une tablette garnie d'un petit bord à l'entour pour marquer les *codicilli*, ou la lettre par laquelle *Oreste* se fit reconnoître a sa fœur. *Oreste* & Pylade vont à l'autel, les mains liées derrière le dos, accompagnés du roi Thoas, qui est habillé comme les rois barbares; & après avoir embarqué Iphigénie, ils s'avancent en combattant pour se sauver avec elle.

ORESTES, surnom des familles *Aufidia*, *Aurelia*.

ORGANUM, nom général des instrumens de musique; mais qui devint le nom particulier des instrumens de la même espèce que les orgues modernes (*Isidor.* 3. 20.). Lucrèce (2. 412.) appelle *organicos* les joueurs de lyre, & Juvénal se sert du mot *organa* (*Sat.* 6. 412.) pour désigner les lyres.

ORGE. « Après le *triticum*, la *siligo* & le *far*, la culture la plus utile est celle de l'*orge*, *hordeum* ou *ordeum*; c'est en Italie un froment d'hiver que l'on sème vers le tems du coucher des pléïades, c'est-à-dire, vers la fin d'octobre. Il lève le septième jour après qu'on l'a mis en terre. Du plus gros bout du grain sort la racine de la plante, & du moindre la tige, le feuillage & la fleur. La tige est divisée par huit nœuds. Les feuilles sont rudes au toucher. Le grain n'est point enveloppé dans des tuniques, il est nud comme dans l'*arinca* & l'aveine. Son épi est barbu & plus piquant que celui du *triticum*. Son grain est le plus léger des fromens. Il est rare qu'un modios attique d'*orge* passe quinze litres attiques ou livres romaines (17 $\frac{3}{5}$ livres de Paris le boisseau). On doit le semer, autant qu'il est possible, dans une terre neuve, ou dans une terre restible. Il y a plusieurs espèces de cette plante. Il y a l'*orge* à deux rangs de grains sur l'épi, *hordeum distinctum* ou *galaticum*; c'est celui que l'on appelle en France *à deux quarts*. Il y en a à quatre quarts & à six quarts. Ce dernier se nomme *hordeum hexastichum* ou *cantherinum*. L'*orge* hexastique étoit estimé des anciens, tant parce qu'il est excellent pour la nourriture des bestiaux, que parce que dans un temps de disette & de cherté, il peut servir d'aliment à l'homme même. L'espèce d'*orge* appellée *distique* ou *galatique* a le grain compacte, pesant & d'une agréable blancheur. En le mêlant avec du *triticum*, on en faisoit de très-bon pain

pour les esclaves chez les romains. Comme il y a plusieurs espèces d'*orge*, on remarque aussi quelques différences dans la forme, le poids & la couleur de ce grain. Il est tantôt plus long, tantôt plus court ou plus rond, tantôt plus blanc, tantôt plus noir; quelquefois même il tire sur la couleur de pourpre. C'est avec l'*orge* qu'on faisoit en Egypte la *ptisana*, c'est-à-dire, le gruau ou l'*orge* mondé, apparemment. Pline dit que la manière de faire cette préparation de l'*orge* est connue de tout le monde. Aujourd'hui nous ne savons précisément pas ce que c'est. La *polenta* est un orge réduit en farine, & préparé pour servir d'aliment, Pline explique la manière dont elle se faisoit. (*Métrologie de M. Paucton.*) *Voyez* MAZA.

On en fit usage pour la première à Eleusis, ville de l'Attique, où il servoit de récompense au vainqueur qui avoit été couronné dans les jeux établis en cette ville. *Celebratur illic Agon*, dit un scholiaste de Pindare, *Proserpinæ & Cereris*, *qui vocatur Eleusina*, *cujus præmium erat mensura hordei.* Les romains en nourrissoient leurs chevaux, & pour punir les soldats de quelque faute, ils leur en donnoient pour toute nourriture; ce qui étoit une tache pour eux, comme nous l'apprenons de Plutarque: *Concione demissâ*, *cohortibus quæ terga dederant*, *jussit pro tritico hordeum dari.* On vouloit leur faire entendre par là qu'ils étoient indignes de recevoir la nourriture ordinaire, & qu'ils méritoient d'être réduits à celle des animaux. Cependant, par une inconséquence dont on ne peut rendre raison, les mêmes romains faisoient de l'*orge* une récompense qu'ils distribuoient sous le nom de *hordearius missus*, à ceux qui avoient remporté le prix de la course aux jeux du cirque.

ORGE sur les médailles.

On voit un grain d'*orge* sur les médailles des Léontins.

On en voit des épis & des grains détachés sur les médailles de Metapontum, de Myconus & d'Obulco.

ORGIASTES, femmes qui présidoient aux orgies.

ORGIES, on donnoit ce nom aux fêtes qui se célébroient avec beaucoup de bruit, de tumulte & de confusion (*orgies* vient de ὀργὴ, *fureur*, *colère*,): telles étoient les fêtes de Bacchus, de Cybèle & de Cérès. Les *orgies* de Cérès & de Bacchus alloient souvent ensemble. Mais c'étoit principalement en l'honneur de Bacchus qu'elles se célébroient, & en mémoire de son voyage des Indes. Elles prirent naissance en Egypte, où Osiris fut le premier modèle du Bacchus grec. De-là elles passèrent en Grèce, en Italie, chez les gaulois, & dans presque tout le monde connu. Dans les commencemens, les *orgies* étoient peu chargées de cérémonies: on portoit seulement en procession une cruche de vin, avec une branche de sarment, puis suivoit le bouc qu'on immoloit comme un animal odieux à Bacchus, dont il ravageoit les vignes. Mais cette première simplicité ne dura pas long-temps, & le luxe qu'introduisirent les richesses, passa dans les cérémonies religieuses. Le jour destiné à cette fête, les hommes & les femmes couronnés de lierre, les cheveux épars & presque nuds, couroient à travers les rues, criant comme des forcenés, *evohe Bacche.* Au milieu de cette troupe on voyoit des gens ivres, vêtus en satyres, en faunes, en silènes, faisant des grimaces & des contorsions, où la pudeur étoit peu ménagée. Venoit ensuite une troupe montée sur des ânes, qui étoit suivie de faunes, de bacchantes, de thyades, de nymphes, de mimallonides, &c. lesquelles faisoient retentir de leurs hurlemens tous les lieux par où elles passoient. A leur suite on portoit des autels en forme de seps de vignes couronnés de lierre, & sur lesquels fumoient l'encens & les autres aromates. Toute cette procession étoit fermée par une troupe de bacchantes couronnées de lierre, entrelacées de branches d'if & de serpens. Il n'est pas surprenant que la licence se soit introduite au milieu d'une telle société; aussi les historiens nous assurent qu'on se porta aux derniers excès, aux débauches les plus infâmes, & à tous les crimes que peuvent autoriser l'exemple, l'ivresse & l'impunité. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'on s'avisa fort tard d'y remédier; ce ne fut que l'an de Rome 568, que le sénat rendit un édit qui interdit les *orgies*, dans toute l'étendue de la république romaine, sous peine de mort. *Voyez* MYSTÈRES.

ORGIOPHANTES, prêtres ou ministres des orgies. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (2019. 5.). ORGIOPHANTA MAXIMUS.

ORGUE hydraulique. *Voyez* CLEPSYDRE.

On rend ordinairement par ces deux mots, l'instrument des anciens appellé *organum hydraulicum*, tel que ceux dont parle Vitruve & Athénée. Les monumens n'en offrent aucun modèle; mais un bas-relief de la villa Pamphili, publié par Winckelmann, au n°. 189 des *monumenti inediti*, nous a conservé la figure d'un instrument analogue à l'*orgue*-hydraulique, s'il n'est pas le même. On voit un enfant agenouillé, devant lequel est placé un grand globe monté sur une base quarrée. Ce globe est percé de plusieurs trous, qui sont bouchés par des espèces de petits entonnoirs, ou d'embouchures pareilles à celles des cors de chasse. L'enfant tient un de ces petits tubes de la main gauche. La droite est cachée derrière le globe, & paroît occupée à agiter l'eau, qui produisoit par ce mou-

vement un courant d'air, destiné à former divers sons par la diversité des ouvertures qui le laissoient échapper. Ces ouvertures déterminoient par leur nombre l'espèce de l'instrument, de sorte que celui du marbre de la villa Pamphili est un *hexacorde*. Xiphilin (*Nev. p.* 184.), & Lampride (*Heliogab. p.* 112.) nous apprennent que les *orgues*-hydrauliques furent admis sur les théâtres du temps de Néron.

Athénée (*Deipn. l. IV.*) dit que l'*orgue* hydraulique ressembloit à un autel rond, qu'il étoit garni de petits tuyaux. Il ajoute qu'un enfant faisoit remuer l'eau qui remplissoit sa cavité, & qui produisoit les sons.

L'empereur Constantin Copronyme fit présent en 757 au roi Pepin, d'un *orgue* que l'on suppose avoir été hydraulique. Constantin Curopalate en envoya un autre à Charlemagne, vers l'an 812, & Louis le Débonnaire en fit construire un semblable dans son palais à Aix-la-Chapelle, par un prêtre vénitien. Si l'on ajoute à ceux-là l'*orgue* qui existoit en Angleterre dans le douzième siècle du temps de Guillaume de Mamelsbury, on aura une notice exacte des *orgues* hydrauliques, dont les auteurs ecclésiastiques ont fait mention.

Quoique connu dès le temps de Néron, l'usage en fut perdu, & se conserva seulement chez les grecs, d'où il revint sous les empereurs françois dans les VIIIe & IXe siècles. Mais quelle en étoit la construction? Le vent étoit-il produit par une chûte d'eau comme dans les trompes des forges, ou par un courant d'eau qui faisoit tourner une roue, principe du mouvement des soufflets, ou enfin par la vapeur de l'eau bouillante comme dans la pompe à feu, ou l'éolipile? C'est sur quoi nous ne trouvons dans les anciens aucun renseignement. Vitruve qui décrit un *orgue* hydraulique est si obscur, que Kircher & Claude Perraut croyant l'éclaircir, ont donné chacun la description d'une machine de son invention plutôt que de l'*orgue* de Vitruve. D'ailleurs, le mot *organum* si équivoque chez les romains, qu'il exprimoit un concert de voix, un concert d'instrument, un instrument à corde & un instrument à vent, n'a pas peu contribué à cette obscurité.

L'*orgue* à vent étoit connu dès le temps des *orgues* hydrauliques, comme il paroit par un passage de S. Augustin (*Ps.* 56.), duquel on peut conclure qu'il n'a vu que celui là. Le premier *orgue* à soufflets, sans eau, dont on ait une époque certaine est celui que Louis le Débonnaire fit construire pour l'église d'Aix-la-Chapelle, & qui étoit différent de l'*orgue* hydraulique construit par ses ordres, & placé dans le palais impérial. Cette machine inconnue jusqu'alors fixa l'attention des allemands toujours portés vers la musique. Ils réussirent si bien à l'imiter, que 30 ou 40 ans après la mort de Louis le Débonnaire, Jean VIII s'adressa à un évêque de leur nation, pour lui fournir un bon *orgue*, & un artiste capable de le bien gouverner. C'est probablement le premier qu'aient vu les églises de Rome : car il est visiblement faux que le pape Vitalien en ait jamais fait construire. Les moines d'Italie chez qui le travail des mains étoit en recommandation, s'appliquoient à la fabrique de l'*orgue*, & dans le dixième siècle un abbé de France s'adressa au célèbre méchanicien (car telle étoit pour lors la signification du mot mathématicien) Gerbert, abbé de Bobio dans le Milanais, pour lui en demander un. L'usage s'en répandit insensiblement dans toutes les églises d'Occident, & dès le quinzième siècle ils étoient très communs en France, en Angleterre & en Allemagne. Jusqu'à cette époque, les tuyaux avoient généralement été faits de cuivre, a l'exception de quelques essais faits en or & en argent, mais on commença à les construire en plomb & en étain; & cet alliage a toujours paru depuis si avantageux, qu'il a été adopté universellement : car on ne doit tenir aucun compte d'un *orgue* dont tous les tuyaux, tant à bouche qu'à anches, sont faits avec des cartes à jouer, selon Bédos, & de celui dont parle Majolus, qui avoit été fait en entier d'albâtre, les tuyaux & le clavier, & qui avoit été donné au duc de Mantoue Frédéric.

Pour avoir une idée des premiers *orgues*, qu'on lise la description de celui de Westminster au dixième siècle. Il étoit composé de quatre cens tuyaux, & il falloit vingt-six soufflets pour les faire parler, tandis que nous faisons jouer aujourd'hui un *orgue* de deux ou trois mille tuyaux avec quatre ou cinq soufflets seulement. Soixante-dix hommes vigoureux avoient beaucoup de peine à les mettre en mouvement. On voyoit encore dans le siècle dernier à Halberstat un *orgue* à vingt soufflets mûs par dix hommes. Ces souffleurs avoient leurs pieds fixés au soufflet, & se tenant suspendus à une perche horizontale, d'un pied ils élevoient un soufflet, & ils fouloient le suivant de l'autre. Les premiers claviers étoient si durs, qu'on ne touchoit l'*orgue* qu'à coups de poings; & les touches avoient cinq ou six pouces de largeur, quand l'*orgue* étoit réduit à une octave. On les rétrécit en donnant à l'instrument plus d'étendue. Les allemands inventèrent le cromorne, le hautbois, le basson, & la plupart des jeux d'anches. Un nommé Bernard, de la même nation, inventa les pédales qu'il faisoit jouer avec de petites cordes. Peu d'années avant 1615, Timothée, facteur d'*orgues*, raccommodant celui de Wurtzbourg, y plaça les premiers registres connus. Voilà les noms de tous ceux qui ont fait dans cet instrument quelque changement considérable, & dont on ait conservé l'usage.

Au seizième siècle, l'*orgue* hydraulique étoit encore

encore en usage. Un passage de Montaigne pourra jetter quelque jour sur cette matière. Il rapporte dans son voyage d'Italie en 1581, qu'à Pratolino, maison des ducs de Toscane, il est des figures que l'eau faisoit mouvoir, & entendit une musique dont l'eau étoit le mobile. Tivoli offrit à son admiration chez le cardinal de Ferrare des jeux hydrauliques de toute espèce, des *orgues*, des trompettes, des chants d'oiseaux, des bruits de mousqueterie & de canon, produits par des chûtes d'eau qui agitoient l'air, & le poussoient dans les tuyaux.

ORGYE, hexapode, brasse, mesure itinéraire & linéaire de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit 61 pouces & $\frac{632}{1000}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays :

1 $\frac{1}{5}$ bême diploun.

ou 2 $\frac{2}{5}$ bême aploun.

ORIA, canot, très-petit bateau (*Fulgent. exposit. serm. ant.* §. 15.) : *Oriam dicunt navicellam modicam piscatoriam.* On lit dans Plaute :

.... *Malo hunc alligari ad oriam,*

Ut semper piscetur, etiam sit tempestas maxima.

ORIBATES. C'est un des noms que les anciens donnoient aux danseurs de cordes & aux faiseurs de tours de force (*Firmicus, lib. V.*).

ORICHALCUM Quelques-uns écrivent *aurichalcum*, parce qu'ils prétendent que c'est un mélange d'or & d'airain. *Aurichalcum*, dit Festus, *quidam putant compositum ex ære & auro, sive quòd colorem habeat aureum.* L'*orichalcum* étoit un véritable métal selon les grecs, qui l'appelloient *ὀρειχαλκον*, *æs montanum.* D'après une ancienne fable qui portoit que le feu ayant pris aux forêts des montagnes, plusieurs métaux couloient de la terre échauffée, parmi lesquels on remarqua l'oricalque : *Cùm primùm homines sylvas incendissent*, dit Servius d'après Lucrèce (*Æneid. XII.* 87.), *nullarum adhuc rerum periti, terra casu fertilis omnium ex incendii calore desudavit metella, inter quæ orichalcum.* Ceux qui croient qu'il a été ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec l'or, désignent sous le nom d'*orichalcum* ce cuivre que l'on jaunit avec la calamine pour en faire du laiton (*Voyez ce mot.*), comme le dit encore Festus : *Cadmia terra quæ in æs conjicitur, ut fiat aurichalcum.*

ORICUS, dans l'Epire. ΩΡΙΚΙΩΝ.

M. Eckhel attribue à cette ville une médaille autonome de bronze avec la légende ci-dessus, & une borne pour type.

ORIENS, l'orient, le lever du soleil, un des points cardinaux du monde. On a donné le nom d'*Orient* à toute l'étendue de pays vers lequel on voit se lever le soleil. Ainsi l'empire de l'*Orient* comprend les provinces situées au lever de cet astre, & celui d'Occident les pays situés à son couchant. Cette division de l'empire romain eut d'abord lieu sous Probus & Florien, puis sous Maximin & Constant, ensuite sous Constantin & Galère, qui se partagèrent entr'eux les provinces. Les fils de Constantin-le-Grand en firent autant. Valentinien retint pour lui l'Occident, & donna l'*Orient* à son frère Valens. Théodose réunit les deux parties sur sa tête, & en fit de nouveau le partage à ses fils Arcade & Honorius, qui, ayant des états séparés, les gouvernèrent cependant en commun, comme si c'eût été un seul & même empire. Cette division eut lieu jusqu'à Valentinien III & Martien, sous lesquels les barbares ayant envahi la Bretagne, l'Espagne, la Gaule, l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique ; l'empire d'Occident fut détruit, celui d'*Orient* se soutint encore pendant quelques siècles, à travers mille secousses.

ORIENTAUX (Costume général des). On peut les habiller comme ils le font encore aujourd'hui. Sur un autel palmyrénien du Capitole, Aglibolus porte de longues chausses, des souliers qui enveloppent tout le pied, une tunique descendant jusqu'au genou, serrée avec une ceinture. Sur cette tunique est un doliman semblable à celui dont on se sert encore aujourd'hui dans le Levant ; il est ouvert par-devant, descend à mi-jambe, & a des manches qui laissent les bras nuds depuis les coudes. On voit le même habillement sur un autre autel palmyrénien du même muséum, qui de la villa Bosio étoit passé dans les jardins Mattei, & qu'Adrien Reland a publié dans sa *Palestine* (*Lib. III. p.* 526.).

Pour leur coëffure, *V.* CIDARIS, MITRE, TIARE.

Costume des assyriens & des babyloniens.

Si l'on excepte les grecs & les romains, toutes les autres nations plus orientales regardoient comme une chose honteuse de se montrer nuds (*Hérodote*); aussi voit-on celles ci, pour l'ordinaire, couvertes d'habits qui leur enveloppent tout le corps. De ce nombre sont les assyriens, peuple de la plus haute antiquité ; mais nous sommes réduits à consulter sur leur costume les monumens des nations voisines, & ce que les auteurs plus modernes en ont écrit. Justin nous apprend que Ninus, roi des assyriens, étant mort, il laissa un fils, nommé Ninias, de sa femme Sémiramis, « laquelle, dit-il, n'osant confier les rênes de l'empire en de si jeunes mains, ni les prendre » ouvertement elle-même, se déguisa si bien,

» qu'elle passa pour le fils du roi, dont elle étoit » la veuve. Sa taille, le son de sa voix, les traits » mêmes de son visage, semblables à ceux de son » fils, favorisoient son déguisement : elle prend » un habit qui lui couvre les bras & les jambes ; » & de crainte que cet habit & la tiare, dont » elle couvre sa tête, n'eussent semblé cacher » quelque mystère, elle fait prendre le même ha- » billement à tous ses sujets, qui l'ont conservé » depuis ». Cet habit, qui couvroit les bras & les jambes, étoit, selon Ferrarius (*Analecta de re vestiaria*, *cap.* 24), la tunique longue à manche : indépendamment des caleçons qui couvroient les jambes, comme le témoigne Plutarque (hommes illustres), qui attribue cette partie de l'ajustement aux Mèdes, qui l'avoient emprunté des assyriens. « Sémiramis, dit Diodore de Sicile, prit un habit sous lequel on ne pouvoit distinguer si elle étoit homme ou femme; il étoit propre à garantir le corps & le visage des injures de l'air & du soleil; il facilitoit le mouvement, laissant une liberté entière à tous les membres. Cet habillement, ajoute le même auteur, avoit tant de grace, que les mèdes l'adoptèrent, & ensuite les perses ». Selon lui, Sémiramis s'étoit vêtue ainsi pour aller joindre son mari, qui étoit à l'armée, au siège de Bactres.

Les babyloniens, suivant Hérodote (*lib. I. cap.* 10. & *Strabon. l.* 16.), portoient une tunique de lin, qui descendoit jusqu'aux pieds, & au-dessus de laquelle ils portoient une seconde tunique de même longueur, de couleurs différentes, avec un petit manteau blanc. Leurs longs cheveux étoient ou bouclés, ou divisés ; ils avoient tous des mitres. Suivant Strabon, ils portoient les cheveux courts ; chaque assyrien avoit un anneau & un sceptre, au sommet duquel on voyoit une fleur, un aigle, ou quelqu'autre ornement. Leurs sandales ressembloient aux brodequins des thebains, ou aux cothurnes, selon Strabon.

Sémiramis, selon Justin, avoit fait prendre la tiare à tous ses sujets ; l'expression de Diodore est équivoque. Hérodote s'explique plus clairement, & s'accorde avec Justin, puisqu'on appelloit *tiare* ou *mitre* indistinctement ce qui servoit à orner la tête ou à la couvrir. Il n'est pas aisé d'expliquer qu'elle pût être cette espèce d'habit ou couverture de tête, qui, selon le traducteur de Diodore, garantissoit le visage du soleil : on ne trouve sur aucun monument la représentation de cette coëffure, si ce n'est le chapeau thessalien. Winckelmann a publié dans ses *Monumenti inediti* une belle statue de Sardanapale, dernier roi des assyriens, prince méprisable & efféminé. Il s'étoit fait représenter sur son tombeau (*Strabo*, *lib. XIV* & *Arian*) claquant des doigts, comme voulant dire : *je me moque de tout*, figure que Beger (*Thesaur. Brand. part. I. fol.* 509.) a cru voir sur une médaille, vêtue d'une tunique courte, d'une chlamyde avec un casque ou bonnet sur la tête. La statue de Sardanapale, dont nous parlons, a été trouvée accompagnée de quatre Caryatydes.

Elle a les cheveux longs, ceints d'un bandeau ou d'un diadême. Les babyloniens, suivant Hérodote, portoient un bandeau autour de la tête ; ceci correspond à ce qui est rapporté dans Isaïe (*cap.* 3.), que les serviteurs de Bénadad, roi de Syrie, se couvrirent de sacs ou de grosses tuniques, & mirent des cordes à l'entour de la tête pour plus d'humiliation, lorsqu'ils demandèrent la vie à Achab, roi d'Israël : ces cordes tenoient lieu de rubans ou de mitres, comme il est dit ailleurs (*Regum*, *lib.* 3, *cap.* 20, 311. 32.), que Dieu menaça les filles de Sion de changer leurs ceintures en des cordes. Sardanapale est vêtu d'une tunique, qui est très-fine ; il porte un manteau plissé d'une façon majestueuse, & couvrant tout le corps, excepté le bras droit. L'agencement des plis ne permet pas de distinguer la forme exacte de ce manteau, qu'il faut cependant supposer être un vaste *pallium*.

Cette figure représente admirablement bien l'habillement civil des assyriens & des babyloniens ; de même qu'une autre statue représente l'habillement militaire des rois barbares en général. Cette statue, placée dans la cour du capitole, du côté des salles des conservateurs, porte le diadême ou bandeau royal, une tunique à manches, plus courte cependant que celle de Sardanapale ; elle est ouverte des deux côtés jusqu'aux hanches, laissant appercevoir au travers de ses ouvertures une tunique inférieure, ou du moins un recouvrement de la même étoffe : elle a des caleçons qui font les vêtemens des jambes, que Justin attribue aux assyriens; pour sa chaussure elle ressemble à celle des perses, décrite plus haut. Le manteau, *chlamyde* ou *sagum* qu'on lui voit, étoit peut-être le manteau militaire des assyriens, comme il l'étoit des autres nations barbares, mais distingué de la *chlamyde* des grecs par les franges larges, attachées à une bordure qui se remarque aussi à la tunique. Ces peuples aimoient les ornemens & les couleurs variées ou tranchantes.

Nous ne connoissons aucun détail de l'habillement des femmes, excepté quelques médailles sur lesquelles les femmes qui représentent des nations asiatiques, sont vêtues de la tunique longue & du Pallium, semblables à celles des femmes grecques, dont elles ne diffèrent que par les ornemens & les broderies.

Quant aux armes des babyloniens & des assyriens, on n'en sait que ce qu'a écrit Hérodote. (*lib. VII. cap.* 6.) « Ces peuples, dit-il, portoient des casques de fer, faits de plusieurs morceaux joints ensemble (peut-être semblables aux

bonnets des parthes); leurs cuiraſſes étoient de lin; les boucliers, les piques & les maſſues étoient garnis de fer : ils portoient des poignards comme les égyptiens.

Ils embaumoient auſſi les morts (*Hérodot.*); ils les pleuroient en ſe frappant le viſage, s'arrachant les cheveux & ſe déchirant les habits.

ORILOCHIA, nom donné à Iphigénie. Antonius-Liberalis dit que Diane ayant ſuppoſé un veau en la place d'Iphigenie, lorſqu'on étoit ſur le point de la ſacrifier en Aulide, elle la transporta dans la Tauride, & de-là en une iſle du Pont-Euxin, nommée *Leucé,* où elle lui accorda le don de l'immortalité; enſuite elle la maria avec Achille, & lui donna le nom d'*Orilochia.*

ORION, fils de Neptune & d'Euriale, fille de Minos, ſe rendit très-fameux par ſon amour pour l'aſtronomie, qu'il avoit appriſe d'Atlas, & par ſon goût pour la chaſſe. C'étoit un des plus beaux hommes de ſon temps. Homère, parlant des deux fils de Neptune, Ephialte & Otus dit que leur beauté ne le cédoit qu'à celle d'*Orion.* Il étoit d'une taille ſi avantageuſe, qu'on en a fait un géant. On voit, dit Virgile, (*Æneid. lib.* 10.), ce géant deſcendre des plus hautes montagnes, appuyé ſur le tronc d'un orme antique; tandis que ſes pieds touchent la terre, ſa tête eſt cachée dans les nues. Il marche à travers les flots de la mer, & ſes épaules s'élèvent au-deſſus des eaux. On ajoute à cette fiction, que ce fut dans le tems qu'il traverſoit ainſi la mer, que Diane, voyant la tête d'*Orion* ſurnager, ſans ſavoir ce que c'étoit, voulut faire preuve de ſon adreſſe à tirer de l'arc en préſence d'Apollon, ſon frère, qui l'avoit défiée, & qu'elle tira ſi juſte, que l'infortuné *Orion* fut atteint d'une de ſes flèches meurtrières.

Il avoit eu une première femme, nommée *Fide*, que la vanité perdit; car ayant prétendu égaler ſa beauté à celle de Junon, cette déeſſe la fit mourir. *Orion* avoit voulu enſuite épouſer Mérope, fille d'Oénopion, de l'iſle de Chio : celui-ci, dédaignant un tel gendre, l'enivra, lui creva les yeux & l'abandonna ſur le bord de la mer.

Orion s'étant levé après que ſa douleur fut appaiſée, arriva à une forge, où ayant rencontré un jeune garçon, il le prit ſur ſes épaules, le priant de le guider au lieu où le ſoleil ſe lève, & où étant arrivé, il recouvra la vue, & alla ſe venger de la cruauté d'Oénopion. Apollodore, qui raconte cette fable, ajoute que, devenu célèbre dans l'art qu'avoit pratiqué Vulcain, *Orion* fit un palais ſouterrain pour Neptune, ſon père; l'Aurore, que Vénus en avoit rendu amoureuſe, l'enleva & le porta dans l'île de Délos; mais il y perdit la vie par la vengeance de Diane; elle fit ſortir de terre un ſcorpion, qui le tua, pour ſe venger de l'inſulte qu'*Orion* avoit voulu faire à une des filles de la déeſſe, & à elle-même, ayant oſé toucher ſon voile d'une main impure.

Homère attribue la mort d'*Orion* à la jalouſie de Diane. « La belle Aurore, fait-il dire à Calypſo, n'eut pas plutôt jetté un regard favorable ſur le jeune *Orion*, que l'envie s'alluma dans le cœur de Diane, elle ne ceſſa qu'après que la déeſſe, avec ſes flèches mortelles, eut privé l'Aurore de ſon cher amant dans l'île d'Ortygie ». Homère parle ailleurs d'*Orion*, & dit qu'il étoit ſans ceſſe occupé dans les enfers à pourſuivre les bêtes féroces, voulant déſigner par-là qu'il avoit été un célèbre chaſſeur; car dans l'autre monde, ſuivant la théologie des anciens, chacun s'occupoit aux mêmes exercices qu'il avoit aimés pendant ſa vie.

Du temps d'*Orion*, la peſte affligea la ville de Thèbes; on alla conſulter l'oracle, reſſource ordinaire dans les grandes calamités, & on eut pour réponſe que la contagion ceſſeroit lorſque deux princeſſes du ſang des dieux s'offriroient volontairement à la colère céleſte, pour en être les victimes. Auſſi-tôt les généreuſes filles d'*Orion*, qui tiroit ſon origine de Neptune, ſe dévouèrent pour le ſalut de leur patrie avec une fermeté & un courage au-deſſus de leur ſexe. L'une, dit Ovide (*Metam. lib. XIII.*), préſenta la gorge à celui qui devoit l'immoler, pendant que l'autre s'enfonçoit un poignard dans le ſein. Le peuple, qu'elles venoient de ſauver par ce ſacrifice, leur fit de magnifiques funérailles, & plaça leur bûcher dans l'endroit le plus éminent de la ville. Afin qu'un ſi beau ſang ne perît pas avec ces héroïnes, on vit ſortir de leurs cendres deux jeunes hommes avec des couronnes ſur la tête, qui firent eux-mêmes les honneurs de la pompe funèbre, & qui dans la ſuite portèrent le nom de *Couronnés* (en grec Στεφανοφέροι).

Diane, affligée d'avoir ôté la vie au bel *Orion*, obtint de Jupiter qu'il ſeroit placé dans le ciel, où il forme la plus brillante des conſtellations; elle y occupe un très-grand eſpace du ciel, ſelon cette expreſſion du poëte Manilius, *magni pars maxima cœli.*

Les arabes font, dans leur fable, de cette conſtellation, une femme très-délicate, tandis que les grecs en font un héros vainqueur des bêtes féroces, & qui dans ſes galanteries s'étoit rendu redoutable aux ſages nymphes & aux ſevères déeſſes. Diane, dit Hygin, eut peine à ſe ſauver de ſes mains. Lorſqu'il eut été transporté dans le ciel auprès des pléiades, ſon voiſinage parut encore ſi redoutable à la divine Electra, que ce fut pour échapper à ſes pourſuites,

qu'elle abandonna ses sœurs, & qu'elle alla se cacher au pole arctique.

Fourmont a donné (*Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. XIV. in-4°.*) un mémoire où il rapporte la fable d'*Orion* à l'histoire corrompue du patriarche Abraham. Ce mémoire est plein d'érudition, mais aussi de conjectures & de suppositions si recherchées, qu'elles ne peuvent contrebalancer le sentiment de ceux qui pensent que l'ancienne Grèce ne tenoit rien des patriarches du peuple de Dieu, & qu'elle ne les connoissoit point.

La fable d'*Orion* a été mieux expliquée par M. Rabaud de Saint-Etienne: « Lorsque le soleil passe du signe du verseau dans celui des poissons, il sort des ondes une constellation gigantesque, que les anciens redoutoient infiniment, à cause des funestes influences qu'ils lui attribuoient: on l'appelloit *Nimbosus Orion*, & son lever annonçoit des tempêtes. Cette constellation occupoit beaucoup de place dans le ciel, aussi l'appelloit-on le *géant*; & dans les énormes sphères dont se sont servis quelques astronomes anciens, il devoit avoir près de quarante pieds de hauteur ».

« Selon ce que j'ai dit ailleurs, que les relations des constellations étoient racontées comme des avantures, on doit trouver dans l'histoire d'*Orion*, toutes les constellations avec lesquelles il a des rapports. Je dois donc commencer par dépeindre mon héros & les personnages célestes avec lesquels il a affaire. Le cercle équinoxial, dit Hygin, coupe *Orion* à la ceinture: il est placé de manière qu'il combat avec le taureau. Sa main droite est armée d'une massue, il est ceint d'une épée, & son visage est tourné vers l'Occident. Quand il se couche, la queue du scorpion & ensuite le sagittaire se lèvent ».

« Ajoutons d'autres traits, d'après les autres mythologues. Ce que tient *Orion* dans la main gauche est un voile; il porte un glaive de la droite; à ses pieds est un lièvre; derrière lui sont les deux chiens qui le suivent. Son pied gauche nud plonge dans le fleuve céleste; son pied droit repose auprès du lièvre. Au vis-à vis de lui & dans le front du taureau, sont les *hyades*. Ces cinq étoiles étoient sœurs; elles étoient représentées sous la figure de jeunes filles, & disposées de cette manière: il y en avoit une sur chaque corne du taureau, une à son front, & une cinquième sur ses naseaux (*Germanic. Cæsar. in arati phœnom.*). Ces filles devoient être d'une petite taille en comparaison du géant *Orion*. Tel est le héros dont on nous a transmis l'histoire; voila sa position physique dans le ciel; voici le détail de ses aventures ».

« Ce géant énorme, disent les mythologues, est un *chasseur* terrible qui poursuit les animaux; il nourrit des *chiens* pour l'accompagner. Il a le pouvoir de marcher sur la terre & *sur l'eau*. Quand il traverse le sein de Nérée, les ondes ne lui vont pas à la ceinture. Le voila qui ose poursuivre les *hyades* pour leur faire violence; elles ne peuvent lui échapper qu'en se précipitant dans les ondes. Il attaque le *taureau* lui-même, qui le frappe de ses cornes. Le *voile* qu'il tient dans la main est celui de Diane: cet audacieux mortel a osé le lui enlever en chassant avec elle, & la menacer de ses attentats; mais la déesse indignée a fait sortir de *dessous terre*, un *scorpion* qui l'a tué, juste punition de ses crimes ».

« Voilà une histoire qui est naturelle dans la poësie du firmament; elle seroit extravagante sur la terre; & s'il étoit possible qu'il y eût jamais eu en Béotie un géant de cette taille, auquel il fut arrivé de pareilles aventures, j'avoue qu'il me paroît impossible d'imaginer une raison plausible, pour qu'on ait songé à mettre sa figure dans le ciel, avec tous les animaux qui servent à composer son histoire. Il est donc évident que c'est ici une histoire astronomique, & les rapports sont trop frappans pour qu'il soit possible de le nier ».

« Les animaux dont *Orion* est suivi, lui ont fait donner le nom de *chasseur*; sa taille énorme l'a fait appeller *le géant*; il n'a jamais combattu d'autre *taureau* que le taureau céleste; & les *hyades* qui se jettent dans l'eau pour échapper à ses poursuites, n'ont jamais vécu sur la terre. *L'eau* qu'il passe, & au-dessus de laquelle il s'élève, c'est l'*Eridan*, le fleuve céleste, fils de *Nérée* selon Hésiode. S'il a enlevé le voile de *Diane*, c'est que la lune étoit peinte dans le signe du taureau, & que ce signe étoit son domaine. S'il meurt de la piqûre d'un *scorpion qui sort de dessous la terre*, c'est que la queue du scorpion se lève quand *Orion* se couche. Voilà la vie de cet homme extraordinaire; & si quelqu'un persistoit à croire qu'*Orion* a réellement existé, j'avoue que je n'aurois rien à lui dire ».

« Les variantes de cette histoire, & les circonstances que j'ai écartées, viennent se réunir pour confirmer une vérité qui n'a pas besoin d'être confirmée. *Orion* fut doué du don de courir sur les eaux, selon Hygin; c'est qu'il court sur l'Eridan. Il voulut faire violence à Minerve, & lui enleva son voile; mais Minerve n'est autre chose que la lune. Il fut nommé *Urion*, & ensuite, dit Ovide, la première lettre fut changé par modestie, & on l'appella *Orion*. *Urion* en grec signifie *minctor*, *urineur*, *quia mingit in cœlo*; mais cet emblême, sous lequel il fut dépeint, désignant les pluies que son lever occasionnoit, & le fleuve qui coule à ses pieds, étoit l'effet de cette opération naturelle. C'est à cette peinture qu'il faut attribuer ce que l'on raconte des violences qu'il voulut faire à Diane, à Minerve, & aux cinq filles qu'il poursuit ».

« C'est encore à ce titre d'*Urion* ou *Minctor*, qu'il faut attribuer sa naissance bizarre. On disoit que *Jupiter* & *Mercure* étant venu chez un nommé *Hyrieus*, celui-ci les traita fort bien; qu'ils lui demandèrent ce qu'ils pourroient faire pour l'obliger, & qu'*Hyrieus*, qui n'avoit point d'enfans, leur demanda un fils. Alors Jupiter & Mercure prirent le cuir d'un taureau qu'Hercule avoit immolé, & le couvrirent de leur urine, *minxerunt super illud;* ils l'enterrèrent fort proprement, & au bout d'un certain temps, *Orion* naquit. Tout cela signifie qu'Orion, qui se lève après le *taureau*, est engendré de lui; & ce *taureau*, immolé par Hercule, est en effet le taureau céleste ».

« *Orion* étant devenu célèbre dans l'art de Vulcain, fit un palais souterrein pour Neptune son pere (car comme il sort de la mer, il étoit fils de Neptune aussi); l'aurore, amoureuse de lui, l'enlèva & l'emporta dans l'île de Délos ou de l'Apparition. C'est l'histoire du coucher de cette constellation: elle se bâtit un palais souterrein dans l'empire de Neptune. Elle ressort cinq mois après vers l'Orient, enlevée par l'aurore; elle se montre & fait son apparition (*Délos*, en grec, celle qui paroît, apparition. Voilà pourquoi l'on dit qu'elle avoit *paru* tout-à-coup.). Les fables sur l'île de *Délos* roulent, pour la plupart, sur ce jeu de mots, & c'est un usage, dans toutes ces histoires, de mettre le lieu de la scène dans quelque pays dont le nom joue avec la chose. Ainsi Jupiter enfant fut caché dans un lieu secret, dans la ville de *Lycius*, qui signifie en grec *lieu secret*. Et pour citer un exemple tiré de la fable même que j'examine, *Orion* qui fait ses exploits quand le soleil est dans le signe du *taureau*, *Orion* étoit né en *Béotie*, dans le pays du *bœuf*. Les *hyades* étoient du même pays, & les *hyades* sont sur le front du *taureau*. *Europe*, enlevée sur le dos d'un *taureau*, étoit sœur de Cadmus; celui-ci, qui la cherchoit par-tout, ne la retrouva qu'en *Béotie;* car l'oracle lui avoit ordonné de la chercher jusqu'à ce qu'il rencontrât un *bœuf;* ce qui arriva. Pour le dire en passant, cette géographie prétendue est la clef de beaucoup de fables ».

« On attribue toujours la mort d'*Orion* à *Diane*, mais d'une manière différente; elle le perça, dit-on, d'une flèche, à cause de son insolence; mais si l'on observe qu'ainsi que la *queue du scorpion*, la *flèche* du sagittaire se leve quand *Orion* se couche, & que *Diane* présidoit au *sagittaire*, on verra que c'est ici une mort astronomique. Manilius (*Lib. II.*) dit:

Venantem Diana virum, sed partis equinæ.

Le mois du sagittaire est l'époque la plus favorable pour la chasse. C'est ce que signifioient la flèche que le sagittaire avoit à ses pieds, celle qu'il lançoit, & le gibier dont il étoit chargé. La bête qu'il tient est le sanglier destructeur des vignes, & qu'il va immoler sur l'autel. La lune, qui présidoit à ce mois, étoit Diane chasseresse ».

« Il me semble que c'en est assez pour prouver qu'*Orion* n'a jamais existé sur la terre; que les faits qu'on lui attribue sont ridicules selon le cours des affaires humaines; mais qu'ils sont tout-à-fait raisonnables dans le ciel, si l'on se prête à l'allégorie; & qu'on a eu tort de nous donner cela pour de l'histoire. Aussi je ne m'arrête pas à relever l'absurdité de la naissance d'*Orion*, de ses voyages à *Chio* & à *Délos*, des aventures d'un homme avec la Lune, de son audace avec des étoiles; & je ne veux pas avilir la critique au point de prouver que le raisonnement ni les faits ne permettent de croire à l'existence de ce héros ».

« L'abbé Banier, qui croyoit fermement que le fond de l'histoire grecque étoit vrai, adopta l'histoire d'*Orion*, selon la méthode reçue d'ôter les aventures & de garder l'aventurier. Cette histoire offre-t-elle du ridicule? il le retranche tout simplement, & ne garde que ce qui lui plaît. On dit qu'*Orion* étoit un géant; il faut entendre qu'il étoit très-bel homme. Il élevoit sa tête au-dessus des ondes; cela veut dire qu'*il étoit souvent sur la mer dans quelque vaisseau.* Diane lui perça la tête d'un coup de flèche, c'est-à-dire, qu'*il mourut dans un de ses voyages maritimes.* L'histoire absurde du palais souterrain, des amours de l'Aurore & de l'enlèvement à Délos, signifie qu'*il aimoit passionnément la chasse, qu'il se levoit de grand matin, & qu'il alla s'établir dans l'île de Délos.* Il mourut de la piqûre d'un scorpion, c'est qu'*il étoit mort quand le soleil étoit dans ce signe.* Et pour l'histoire de sa naissance, il n'y a qu'à la retrancher, car c'est évidemment une fable. On apperçoit là des explications arbitraires, & qui n'ont absolument aucune base, aucun rapport entr'elles. Il n'y a point de raison pour préférer l'explication de l'abbé Banier à vingt autres que l'on pourroit imaginer. Quand on explique un monument, une histoire, on part de faits connus & de principes incontestables; mais d'où l'abbé Banier savoit-il qu'*Orion* alloit quelquefois se promener sur l'eau? & quel droit a-t-il de raccourcir la taille d'*Orion*, quand toute l'antiquité lui dit que c'étoit un géant énorme? Avec cette manière facile d'interpréter les fables, on prouveroit la vérité infaillible des histoires de *Gargantua* & de la *Barbe-Bleue* ».

La grandeur de la sphère primitive permettoit d'y mettre un grand nombre de signes que les modernes ont retranché. Il y a lieu de croire que toutes les étoiles importantes étoient peintes sous des figures, & qu'un astérisme étoit chargé d'autres astérismes, une figure d'autres figures. Le *taureau*

feul en portoit douze, cinq fur la tête, & fept fur le dos, les fept *pléiades*. Le *charretier* étoit chargé d'une chèvre & de deux chevreaux, ce font trois étoiles. Le *fcorpion* portoit la *crèche* & les deux *ânons*; fon cœur étoit une *chauve fouris*; il y avoit deux *néphélés* ou nuées, l'une fur la tête du *bélier*, l'autre fur l'épaule du *centaure*; au pied du *centaure*, une *flèche*; fur l'aile droite de la *vierge*, un *vendangeur*, nommé Protygeter, &c. Ces figures font entrées dans plufieurs hiftoires qu'on ne peut expliquer qu'en faifant revivre les figures & les perfonnages.

Orion, nom du dieu de la guerre chez les parthes.

ORITES, pierre dont parle Pline, & dont il ne nous apprend rien, finon qu'elle eft ronde, & qu'elle ne fouffre aucune altération dans le feu.

ORIPPO, en Efpagne. ΟΡΙΡΡΟ.

Les médailles autonomes de cette ville font:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ORITHYE, fille d'Erecthée, fixième roi d'Athènes, & fœur de Procris, jouant un jour fur les bords du fleuve Iliffus, fut enlevée par le vent Borée, qui la tranfporta en Thrace, & la rendit mère de deux fils, Calaïs & Zéthès. Ovide dit que ce furent les premiers enfans qui naquirent d'*Orithye* avec Borée; mais d'autres écrivains leur donnent trois fœurs nées avant eux. Ovide dit que Borée, devenu amoureux d'*Orithye*, fit tout fon poffible pour l'obtenir de fon père, par fes affiduités & par fes foins; mais voyant qu'il n'avançoit rien par cette voie, parce que le pays froid où il régnoit, & le fouvenir de Térée, mettoient obftacle à fon bonheur, il fe laiffa emporter à cette fureur qui lui eft fi naturelle, & s'étant couvert d'un nuage obfcur, il porta partout l'agitation & le trouble; balaya la terre, & fit foulever de tous côtés des tourbillons de pouffiere, dans un defquels il enlèva *Orithye*. Platon dit (*in Phædro*) que cette fable n'eft qu'une allégorie, qui nous apprend le malheur arrivé à la jeune princeffe, que le vent fit tomber dans la mer, où elle fe noya. Mais il eft certain, par l'hiftoire que Borée, roi de Thrace, époufa la fille du roi d'Athènes. *Voyez* Borée.

Orithye, une des nayades.

ORIX, animal cruel & farouche, fabuleux vraifemblablement. Appien, qui ne l'avoit pas vu, l'a décrit. Ariftote, qui ne l'avoit pas vu davantage, place une couronne au milieu de fon front. Pline lui donne un poil renverfé de la queue à la tête. Albert-le-Grand lui donne de la barbe au menton. Appien le dit fupérieur aux tigres & aux lions. Bélon a prétendu cependant que c'eft la gazelle, la foible & timide gazelle.

ORIVNA, époufe du tyran Caraufius.

Orivna Avgvsta.

RRR. en argent, dans le cabinet du roi.

« On croit devoir dire, au fujet de cette tête, que ce pourroit bien être celle de la Fortune, à laquelle la légende feroit relative, en fuppofant que la première lettre fe trouveroit manquée par la fabrique ou détruite par le temps. Cette idée a été prife à l'infpection d'une médaille de Caraufius, gravée dans fon hiftoire par Génébrier, où l'on voit la tête de ce prince accolée à une autre, & au revers le type ordinaire de la Fortune, avec la légende, dans laquelle le T eft précifément figuré comme un I, enforte qu'en retranchant la première lettre du mot FORTUNA, il ne doit refter que celui d'ORIUNA, dont le docteur Méad aura jugé à propos de faire la femme de Caraufius, pour rendre cette pièce plus intéreffante (article de Beauvais).

ORNAMENTA. Voyez Ornemens.

ORNATRIX, coëffeufe, efclave chargée du foin d'arranger les cheveux de fa maîtreffe. Il en eft fait fouvent mention dans les infcriptions antiques. On lit dans le recueil de Gruter, *ornatrix à tutulo*, celle qui arrange le bonnet appellé *tutulus* (*Voyez* ce mot). *Ornatrix auricla* pour *auriculæ*, celle qui plaçoit les boucles d'oreilles; *ornatrix galeæ*, celle qui arrange les cheveux de la manière appellée *galea*, &c.

On lit, dans le recueil de Muratori, *ancilla ornatrix*.

Ornatrix Dianæ, coëffeufe de la ftatue de Diane. On lit ces mots, dans une infcription recueillie par Muratori (104. 4.).

ORNATOR glabr. ti. Cæs. C'eft-à-dire, *ornator glabrorum Tiberii Cæfaris*, coëffeur, valet des enfans deftinés aux débauches de Tibère, *glabrorum* (*Gruter*. 578. 8.)

ORNÉE, furnom que les corinthiens donnoient autrefois au dieu Priape, & qui venoit (ainfi que fon culte peut-être) d'*Ornée*, ville du Péloponnèfe. Ils célébroient fes fêtes, & faifoient des facrifices, qu'on appelloit auffi *ornées*. C'étoit près de Colophon, ville d'Ionie, que l'on célébroit avec plus de fplendeur les *ornées*. Le Dieu

n'avoit alors pour miniſtres que des femmes mariées.

ORNÉES (Lettres). *Voyez* LETTRES HISTORIÉES.

ORNEMENS, *ornamenta*, marques de diſtinction, ce qui caractériſe la dignité de quelqu'un.

Les *ornemens* des grands édiles étoient la chaiſe curule, le bâton d'ivoire, la robe prétexte, le droit d'images & des eſclaves publics.

Les ornemens des conſuls étoient douze licteurs avec des faiſceaux & des haches, la chaiſe curule, la robe prétexte, le bâton d'ivoire. Sous les empereurs, cette puiſſance fut diminuée, & l'extérieur n'en fut que plus faſtueux; les conſuls prirent la robe peinte, du laurier dans leurs faiſceaux & l'épée.

Les *ornemens* de la dignité impériale étoient de faire toujours porter devant ſoi du feu dans un braſier, & des faiſceaux entourés de lauriers (pour les diſtinguer de ceux des principaux magiſtrats), d'être couverts du diadême, de la pourpre, de faire peindre ſes images ſur les étendards.

Les *ornemens* ou les marques de dignité du préteur étoient ſix licteurs avec des faiſceaux, la prétexte qu'il prenoit dans le capitole le jour de ſon inſtallation, la chaiſe curule placée ſur un tribunal, la lance qui marquoit ſa juridiction, & l'épée, qui marquoit le droit de queſtion.

Les *ornemens* des Sénateurs étoient la laticlave, c'eſt-à-dire, la tunique ornée d'une large bande couleur de pourpre, la chauſſure noire qui leur couvroit le pied & la moitié de la jambe; un croiſſant ou un C d'argent attaché ſur cette chauſſure, & une place diſtinguée dans les ſpectacles, près du théâtre & dans l'arêne, appellé l'*orqueſtre*.

Les queſteurs avoient pour *ornemens* le bâton d'ivoire & la chaiſe curule.

Les tribuns du peuple avoient pour *ornemens* la chaiſe curule, le droit de délivrer un priſonnier, & de le ſouſtraire au jugement prêt d'être rendu contre lui, d'aſſembler le peuple, d'empêcher les délibérations du Sénat, & ils jouiſſoient de pluſieurs autres prérogatives que l'on peut lire à leur article.

Les *ornemens* du triomphateur étoient la robe triomphale que l'on nommoit *palmata*, par-deſſus une toge, que l'on appelloit *peinte*, qui étoit de pourpre rayée d'or; la couronne de laurier ſur la tête: il étoit monté ſur un char magnifique, attelé de quatre chevaux blancs, & conduit en pompe au capitole, à travers la ville, précédé du Sénat & d'une foule immenſe de citoyens; tous habillés de blancs.

ORNEMENS des militaires. « Les *ornemens* que les ſoldats & les cavaliers romains portoient ſur leurs armes & ſur leurs chevaux, préſentent, dit Caylus, (4. *p.* 319.) des formes variées à l'infini. On comprend avec peine que des hommes qui menoient une vie ſi dure & ſi occupée, aient été ſenſibles, comme les monumens le prouvent, à des parures ſingulières par leur forme & par les couleurs dont elles étoient le plus ſingulièrement ornées. Cette variété étoit d'autant plus étendue, qu'elle dépendoit de la volonté de chaque particulier, puiſqu'en effet cette parure n'entroit pour rien dans l'habillement que l'on donnoit aux ſoldats. Il eſt vraiſemblable que les romains ont emprunté cette mode des nations orientales; non-ſeulement les perſes de l'armée de Cyrus, & les ſoldats d'Alexandre, après la conquête de la Perſe, ſont une preuve de l'ancienneté de cet uſage dans l'Orient; mais ces mêmes parures nous certifient qu'elle eſt la conſtance des uſages dans ces parties du monde. Les turcs ſont encore aujourd'hui dans l'habitude d'orner leurs armes, ainſi que les cuirs & les bandoulières qui ſervent à les porter, d'un auſſi grand nombre de plaques d'argent damaſquiné, & abſolument aux frais & à la volonté de chaque janiſſaire, car ce nom eſt général à tout ſoldat de cette nation. En conſéquence de ces *ornemens*, les turcs m'ont dit plus d'une fois, qu'ils ne faiſoient point la guerre à armes égales avec les chrétiens, puiſqu'il n'y avoit rien à gagner en dépouillant notre ſoldat, qu'il valoit autant l'achever quand il étoit bleſſé; qu'on ne pouvoit que le faire priſonnier; l'eſclavage étant le ſeul profit qu'il leur fût poſſible d'en retirer; & par cette raiſon, ils préfèrent la guerre avec les perſans, dont les parures militaires ſont peut-être encore plus riches ».

« Ce morceau d'*ornement* me paroît avoir ſervi à la ſous-gorge d'un cheval; car le deſſinateur l'a renverſé. La forme de cette parure eſt bonne; & les deſſins bizarres dont elle eſt remplie, non-ſeulement ſont gravés en creux, mais ils ſont incruſtés, ou plutôt remplis par des émaux ou des couleurs groſſières, bleues, rouges & vertes; elles ſubſiſtent encore aſſez pour être diſtinguées: je ne déſeſpère pas de retrouver quelque jour leur préparation ».

ORNEMENS des victimes. Les victimes étoient chargées d'*ornemens* quand on les conduiſoit à l'autel. Ces *ornemens* conſiſtoient principalement dans les bandelettes, *vitta*, qui leur entouroient la tête. Le fourbe *Sinon* (dans l'Enéide, *liv. II*, *v.* 133.), feignant d'être échappé de l'autel, où on le vouloit ſacrifier, juroit par les bandelettes

ſacrées dont ſa tête étoit ceinte. *J'avois déjà, dit-il, les tempes ceintes de la bandelette ſacrée, j'étois conſacré par la pâte* (ou l'orge) *ſalée.* Cependant, de toutes les victimes repréſentées ſur les monumens, aucune ne nous donne à connoître ce que l'on conçoit communément par le mot *vitta*, bandelette, à moins que ce ne ſoit cette eſpèce de corde à nœuds, ou *ornée* de cercles qu'on apperçoit à une victime, d'un ſacrifice romain, dans la cour du palais Mattei, dont les figures vues à mi-corps, ſont de grandeur naturelle. Cette corde entoure les cornes, puis deſcend des deux côtés de la tête en guiſe de bandelette, mais d'une bandelette nouée par-tout, ou, ſi l'on veut, *ornée* de cercles ou boutons, pour avoir plus de force, & être en état, en cas de beſoin, de contenir l'animal. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'on n'apperçoit jamais rien à l'entour de la tête des victimes, qui puiſſe être pris pour bandelette, & qu'une prêtreſſe de Cybèle (*Recueil d'Antiq. de Caylus, tom. I. pl.* 84.) en porte de ſemblables qui lui pendent ſur la poitrine. On peut ſans crainte la faire reſſembler à une corde, puiſque Servius (*Sur le v.* 134. *liv. II. Enéid.*) rapporte un paſſage de Juvenal (L'inſolente victime ſecoua la corde.) qui dit *corde* au lieu de *vitta*. De plus, les ſyriens (*Regum lib. III. cap.* 20. ℣. 32.) avoient mis des cordes ſur leurs têtes pour toucher Achab de compaſſion, & par cette ſoumiſſion s'étoient, pour ainſi dire, abaiſſés à l'état de victime. Ces deux paſſages ſuffiſent pour prouver que la *vitta*, qui devoit être ou blanche, ou de couleur pourpre, étoit la corde ſervant à conduire l'animal. Beger (*Theſ. Brand. pars I. fol.* 535.) appelle *vitta* cet *ornement* communément repréſenté ſur les médailles & dans les bas-reliefs, comme des olives enfilées.

On ne ſauroit décrire l'*ornement* que la victime porte ſouvent entre les cornes, ni comment il eſt attaché. On connoît une autre eſpèce d'*ornement* ou *infula dorſalis*, qu'on leur mettoit ſur le dos. Les peintures du Virgile de la bibliothèque du Vatican donnent aux victimes une guirlande ou feſton autour du cou.

Ornemens des prêtres catholiques. Les prêtres catholiques ayant conſervé religieuſement les habits & les formes d'habits uſités chez les romains & les grecs, dans les premiers ſiècles de l'ère vulgaire, nous croyons faciliter l'étude du coſtume de ces peuples, en faiſant ici une courte deſcription des habillemens que les prêtres catholiques ont conſervés.

Après les ſiècles de Conſtantin, l'Europe fut plongée dans la plus affreuſe barbarie; il ſembloit que les hommes de ces temps-là euſſent pris à tâche d'anéantir juſqu'au moindre veſtige des arts & des ſciences. Tous devinrent barbares tant pour les mœurs que pour les habillemens. Les prêtres ſeuls conſervèrent une partie de l'habit des romains, mais des romains dans leur décadence, & avilis déjà par le mélange des barbares.

Au commencement du quatrième ſiècle, les évêques avoient quelque couverture de tête, ſoit bonnet, couronne, tiare ou mitre. Les mitres dont les évêques ſe ſervent aujourd'hui, ne commencèrent à être en uſage que dans le huitième ſiècle. Il n'étoit pas même encore alors général, puiſqu'on obſerve qu'en l'année 847, le pape n'accorda la mitre que par un privilége ſpécial. Sa forme étoit alors plus ſimple, moins ornée, moins élevée. La mitre papale, ou la tiare, commença dans le dixième ſiècle; elle étoit encore toute unie en l'année 1159. Le pape Alexandre III y joignit, en ſigne de ſouveraineté, une première couronne ſur le bord inférieur. Boniface VIII n'ajouta la ſeconde qu'à la fin de ſon pontificat, puiſque ſur les peintures conſervées à Rome, ce pape eſt repréſenté n'ayant qu'une ſeule couronne ou bandeau à l'entour de ſa tiare. Urbain V, élu l'an 1362, fut le premier qui ſe ſervit de la mitre à trois couronnes.

Lorſque le pape célèbre la meſſe, il ne porte point ordinairement cette mitre à trois couronnes; mais on la poſe avec d'autres mitres richement ornées, ſur l'autel, entre les chandeliers. Il porte une mitre d'or toute ſimple, & ſemblable à celle de nos évêques.

Les abbés ſe ſervoient de la croſſe ou du bâton paſtoral, long-temps avant qu'il fût donné aux évêques comme un *ornement* épiſcopal. Le teſtament de S. Rémi prouve que, dès le ſixième ſiècle, on ſe ſervoit des croſſes enrichies d'un travail précieux, quoique cependant moins ornées que celles d'à préſent. Elles avoient la forme d'un bâton un peu recourbé par en-haut & pointu par le bas. On en voit encore de ſemblables aux évêques grecs, qui ont auſſi des mitres, ou plutôt des bonnets de différentes formes.

L'uſage de l'anneau, connu dès le ſeptième ſiècle, ne devint général que dans le neuvième.

Le *pallium* des archevêques eſt une bande large de trois doigts qui entoure les épaules, paſſant de l'une à l'autre, & d'où pendent deux portions de même largeur, dont l'une tombe ſur la poitrine, & l'autre ſur le dos. Elles ont de longueur environ huit pouces, & ſont ornées de croix noires. Cet *ornement* étoit déjà en uſage dès le quatrième ſiècle, & ſuivant la remarque de Buonarotti (*Oſſervazioni ſopra alcuni frammenti di vaſi antichi di vetro, fol.* 79.), le *pallium* & le *manipulum* d'aujourd'hui déſignent les bords ou les bandes des habillemens dont ils portent le nom, & qui

qui insensiblement étoient devenus aussi étroits, pour être moins incommodes.

Il y a dans l'église de Saint-Athanase à Rome, d'anciennes peintures qui représentent des évêques grecs vêtus d'une tunique longue, ou plutôt de la dalmatique, d'une étoffe rayée en lozanges, ayant au côté droit une espèce de porte-feuille quarré, attaché par un bout à la ceinture. On apperçoit aussi deux bouts d'une large étole, qui descend jusqu'aux pieds & par-dessus la *casula* ou *planeta*, dont les prêtres grecs se servent encore de nos jours.

Quant à l'étole, Buonarotti (*Ibidem*, *fol.* 77. & 78.) croit que la *lacerna*, ou quelqu'autre habit semblable, chez les anciens, ayant été abandonnée par les séculiers, elle fut conservée par les prêtres catholiques, & désignée depuis sous le nom d'*étole* ou d'*orarium*. On a pu remarquer chez les romains certains *ornemens* qui avoient du rapport avec l'étole : ils les portoient cependant d'une manière différente de celle des diacres de l'église latine.

La *casula* ne fut réservée au service divin que dans le dixième siècle. Ces mêmes peintures de S. Athanase font voir au-dessus de la *casula* une bande large, qui pourroit être le *pallium*. Un de ses bouts descend par-devant jusqu'à mi-jambe, venant de l'épaule gauche, d'où cette bande passe à l'épaule droite; puis s'étendant sur la poitrine, elle va se terminer par-dessus l'épaule gauche sur le dos, à-peu-près comme le *lorum* des figures de l'arc & du temps de Constantin, excepté qu'à ces dernières la bande ne reste point sur les épaules, mais passe sous le bras. On la voit ornée de croix de distance en distance; son tour circulaire permet de remarquer le revers de l'étoffe sur la poitrine, en montant vers l'épaule. Du reste, cet *ornement*, qui se voit à plusieurs bustes & statues du siècle de Constantin, se sera probablement conservé exclusivement chez les prêtres catholiques.

La chasuble romaine vient de la Grèce, & celle-ci de la *pœnula*; mais, comme dans les siècles gothiques (Muratori, *tom. III. fol.* 444. *Annal.*, remarque avec justesse que l'usage de nommer gothiques les choses de mauvais goût est vicieux, le bon goût étoit déja banni de l'Italie, comme le prouvent les monumens de ces temps-là, même bien avant l'invasion des ostrogoths, dont le règne n'a duré que soixante-quatre ans. Théodoric & Totila n'étoient pas aussi barbares que l'on pense; ils valoient peut-être bien les grecs, qui pour lors dominoient en Italie.), on aimoit les étoffes riches, les broderies, l'or & les perles; ils en chargèrent cet habillement, & l'on fut obligé d'échancrer de deux côtés la *pœnula*, devenue trop pesante & trop roide pour être soutenue sur les avant-bras, comme elle l'est encore par les prêtres grecs, dont la chasuble est constamment d'une étoffe légère.

Avant le quatrième siècle, les prêtres n'avoient aucun habit qui les distinguât ni des païens, ni des laïcs chrétiens, excepté ceux d'entr'eux qui, par esprit de pénitence, vouloient porter des habits plus humbles (*Historica disquisitio de re vestiariâ, hom. sacri, fol.* 126.). Mais ils portèrent exclusivement, depuis le quatrième jusqu'environ le quinzième siècle, la *casula* ou *planeta*, qu'on appelloit aussi *casubula*, *casibula*, *phelonion* & *pœnula*.

Un concile du diocèse de Cambrai, tenu l'an sept cent, ordonne que les prêtres & les diacres ne porteront plus le *sagum*, comme les séculiers, mais la *casula*; d'où l'on peut inférer que la distinction des habits n'étoit pas si générale, qu'il n'y eût des prêtres qui portassent l'habit ordinaire des nations barbares.

La *bireta*, ou le bonnet quarré, n'a commencé que fort tard à être mis en usage. S. Ambroise jugeoit que (*De dignitate sacerdotali*, *lib. III.*) les évêques ne devoient avoir d'autre distinction que leurs œuvres.

Cependant, dès le deuxième siècle, ceux qui se consacroient aux travaux de l'évangile, portoient au-dehors des habits d'une plus grande simplicité (*Hist. dis. de re vest. fol.* 126.). Ils portoient aussi la tonsure, ou du moins avoient-ils les cheveux plus courts que les autres; mais, au-dedans, on exigeoit la plus grande décence & la plus grande propreté dans les habillemens qui servoient à la célébration des saints mystères. Selon Fleury (*Mœurs des chrétiens*, *fol.* 138.), lorsqu'il s'approchoit de l'autel, l'évêque étoit vêtu d'une robe éclatante. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que ces habits fussent d'une forme extraordinaire; la chasuble, par exemple, étoit un habit commun du temps de S. Augustin. On se servoit de la dalmatique du temps de l'empereur Valérien; mais il est apparent qu'on lui a fait subir les mêmes changemens qui ont été remarqués à la *casula*. La dalmatique, qui, dans son principe, n'étoit autre chose qu'une tunique supérieure sans ceinture, aura été ouverte des deux côtés, pour laisser aux bras plus de liberté. L'étole, continue Fleury, étoit un manteau fort en usage, même pour les femmes. Si l'étole venoit de la *stola*, on peut objecter à cet écrivain que la *stola* n'étoit point un manteau, mais une longue tunique à longues manches. L'*orarium* étoit une bande de linge, dont les personnes qui se piquoient de propreté, s'enveloppoient le col, afin d'arrêter la sueur du visage. Le manipule n'étoit autre chose qu'une serviette portée sur le bras, pour servir plus proprement à la table sacrée.

L'aube, la robe blanche de laine ou de lin, ne fut pas au commencement un habit particulier aux clercs. Nous lisons qu'Aurélien en fit des largesses au peuple, comme aussi de ces grands mouchoirs appellés *oraria*; mais, dans la suite, les clercs ayant pris la coutume de porter l'aube habituellement, on recommanda aux prêtres d'en avoir qui ne servissent qu'à l'autel, afin qu'elles fussent plus blanches; de-là on peut conjecturer que les prêtres, lorsque leur habillement consistoit dans la chasuble, en avoient d'une étoffe plus riche, d'une couleur plus éclatante, mais de même forme que les autres, & consacrées uniquement au ministère divin. Les canons recommandoient, sur-tout aux prêtres & aux diacres, de ne point officier sans l'*orarium*, dont ils défendent l'usage aux ministres inférieurs.

ORNITHIES. Les grecs nommoient *Ornithies* les vents du printemps, avec lesquels arrivent les hirondelles & les autres oiseaux de passage. Pline dit que ces vents soufflent de l'Occident; quelques autres les appellent *vents étésiens*; d'autres au contraire, pensent que ces vents soufflent du nord ou du nord-est.

ORNITHOMANCIE, divination qu'on tiroit de la langue, du vol, du cri ou du chant des oiseaux. Ce mot est formé de ὄρνις, ὄρνιθος, *oiseau*, & de μαντις, *devin*, nom que les grecs donnoient à ce qui s'appelloit, chez les romains, *un augure*. Ils tiroient des présages heureux ou malheureux des oiseaux, & cela de deux manières, ou de leur cri, de leur chant ou de leur vol. Les oiseaux, dont on consultoit le cri, le chant, étoient proprement nommés *oscines*, comme le corbeau, la corneille, le hibou: ceux dont on ne consultoit que le vol, étoient appellés *alites* & *praepetes*, comme l'aigle, le busard, le vautour. Il y en avoit qui étoient *oscines* & *alites*; tels étoient le pivert, le corbeau, &c.

Mais tous les gens un peu sensés se moquoient de ces présages & des augures qui les tiroient. Pacuve parloit très-bien d'eux :

Istis qui linguam avium intelligunt.

Plusque ex alieno jecore sapiunt quam ex suo,

Magis audiendum quam auscultatum censeo.

« Pour ces devins, qui se piquent d'entendre le langage des oiseaux, & qui tirent plus de sens du cœur des animaux que de leur propre cœur, je suis d'avis qu'il vaudroit mieux leur prêter l'oreille que notre confiance ».

Ces trois vers de Pacuve contiennent une réflexion digne des siècles éclairés. Cependant, comme les maladies de l'esprit ne se guérissent guère parmi les hommes, l'astrologie & l'art de prédire par les objets vus dans l'eau, succédèrent, chez les chrétiens, aux extispices; c'est-à-dire, aux divinations par les entrailles des victimes, & à l'*ornithomancie*.

Virgile n'attribue qu'à la diversité de l'air les changemens réglés du mouvement de leurs ailes, dont on peut tirer quelques conjectures pour la pluie & le tems serein; voici ces beaux vers des Geotgiques :

Non equidem credo quia sit divinitus illis

Ingenium, aut rerum fato prudentia major;

Verum ubi tempestas & cæli mobilis humor

Mutavere vias & Jupiter humidus austris

Densat, erant quæ rara modò, & quæ densa relaxat.

Vertuntur species animorum, ut corpora. Motus,

Nunc hos, nunc alios, dum nubila ventus agebat

Concipiunt; hinc ille avium concentus in agris;

Et lætæ pecudes, & ovantes gutture corvi.

OROANDA, en Pamphylie. ΟΡΑΝΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze........*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

ORODALTIS, reine de Bithinie.

Il faut consulter M. Eckhel sur cette reine & sur la médaille de bronze qu'il lui attribue. M. Neumann en a décrit une seconde qui fait douter si elle ne s'appelloit pas plutôt *Orolaltis*; elle étoit fille de Lycomède, & sa médaille a été frappée à Prusias, près de la mer,

ORODEMNIADES, mot formé de ὄρος, *montagne*, & de δέμνιον, *lit*, *séjour* C'étoient les mêmes nymphes que les ORÉADES. *Voyez* ce mot.

OROMASE. Le mage Zoroastre, dit Plutarque (*dans son traité sur Isis & sur Osiris*), admettoit deux dieux, l'un bon & l'autre mauvais. « Il appelloit l'un *Oromase* & l'autre *Arimanius*; l'un avoit rapport à la lumière sensible, & l'autre aux ténèbres & à l'ignorance... Il enseignoit qu'il falloit sacrifier à l'un pour en obtenir des graces, & à l'autre pour être préservé des maux.... Il croyoit que des arbres & des plantes les unes appartenoient au dieu bon, & les autres au mauvais. Il félicitoit ceux qui tuoient un plus grand nombre de ces derniers.... *Oromase*, disoit encore le mage, est né de la plus pure lumière, &

Arimanius des ténèbres; ils se font la guerre ensemble. *Oromase* a produit six dieux, dont le premier étoit auteur de la bienveillance; le second, de la vérité; le troisième, de l'équité; le quatrième, de la sagesse; le cinquième, des richesses; & le sixième, des plaisirs qui suivent les bonnes actions. Arimanius créa de même, comme par émulation, un pareil nombre de dieux. *Oromase* s'étant rendu trois fois plus grand qu'il n'étoit, s'éloigna autant du soleil que le soleil est éloigné de la terre: il orna le ciel d'astres; il en fit un qui étoit le plus excellent de tous, & comme le gardien des autres, qui est Sirius, ou le grand Chien. Il fit encore vingt-quatre dieux, & les mit tous dans un œuf. Arimanius en ayant aussi fait un pareil nombre, ceux-ci percèrent l'œuf, & le mal se trouva alors mêlé avec le bien. Il y a un temps où il faut qu'Arimanius périsse; & alors la terre étant devenue toute unie, il n'y aura plus qu'une vie & une société de tous les hommes bienheureux, qui habiteront dans la même ville, & qui parleront le même langage. Selon l'opinion des mages, ajoute Théopompe, pendant trois mille ans l'un des dieux prévaudra sur l'autre; & pendant trois autres mille ans, ils se feront la guerre, & l'un tâchera de détruire l'autre. A la fin Arimanius sera vaincu, & alors les hommes seront heureux, & n'auront plus besoin de manger ».

ORONTE, fleuve de Syrie, qui arrose les murs d'Antioche. En allant se rendre à la mer, il passe tantôt par les plaines, tantôt aussi par des lieux escarpés & des précipices; en un mot, son lit est très-inégal. Pausanias raconte (*dans ses Arcadiques, ch.* 29) qu'un empereur romain voulant établir des transports par eau depuis la mer jusqu'à Antioche, entreprit de rendre l'*Oronte* navigable, afin que rien n'arrêtât ses vaisseaux. Ayant donc fait creuser un autre canal avec beaucoup de peine & de dépense, il détourna le fleuve, & lui fit changer de lit. Quand le premier canal fut à sec, on y trouva un tombeau de brique, long pour le moins d'onze coudées, qui renfermoit un cadavre de pareille grandeur, & de forme humaine dans toutes ses parties. Les syriens ayant consulté l'oracle d'Apollon à Claros, pour savoir ce que c'étoit que ce corps, il leur fut répondu que c'étoit *Oronte*, indien de nation. « En » effet, remarque l'historien que j'ai cité, si dans » les premiers temps la terre, encore toute humide, venant à être échauffée par les rayons du » soleil, a produit les premiers hommes, quelle » partie de la terre fut jamais plus propre à pro» duire des hommes extraordinaires que les Indes, » qui encore aujourd'hui engendrent des ani» maux, tels que les éléphans »? C'est que le commun des hommes croyoient autrefois que l'homme étoit né de la terre imbibée d'eau, & échauffée par les rayons du soleil; au lieu que les philosophes les plus éclairés regardoient notre ame comme une portion de la nature divine. Ovide a bien rendu ces deux opinions au premier livre de ses métamorphoses.

OROSANGE, titre que les perses donnoient à leurs bienfaiteurs. Les perses appelloient, en leur langue, les bienfaiteurs, *orosanges*, & on écrivoit leurs bienfaits dans les registres publics, comme on l'apprend par le témoignage de plusieurs historiens; de là vient que Josephe remarque que le roi Artaxerxès commanda, par un édit, d'appeller Mardochée *évergète* & *sauveur*, en mémoire de la conspiration des eunuques, qu'il avoit découverte (*Spon. rech. p.* 317.). Josephe interprête apparemment *orosange* par évergète, qui, en grec, signifie *sauveur*.

ORPHÉE étoit fils d'Oéagre, roi de Thrace. Ses talens pour la poésie & pour la musique firent dire dans la suite qu'il étoit fils d'Apollon & de la muse Calliope. Il étoit si habile à jouer des instrumens, dit la fable, qu'il charmoit jusqu'aux choses insensibles. C'est peu de dire que les bêtes les plus féroces accouroient à cette mélodie, & que les oiseaux y voloient aussi; les vents se tournoient toujours de ce côté-là; les fleuves arrêtoient leurs cours, les arbres dansoient aux doux accords de sa lyre.

On dit que c'est lui qui a le premier établi le culte des dieux, qui a enseigné leur origine, & qui est le père de la théologie payenne. C'est aussi lui, dit-on, qui a introduit l'expiation des crimes, le culte de Bacchus, & les mystères qu'on appelloit ORPHIQUES. (*Voyez* ce mot.)

C'est lui, dit Lucien, qui a donné aux grecs les principes de l'astronomie: il a écrit la guerre des géans, le ravissement de Proserpine, le deuil d'Osiris, célébré par les égyptiens, les travaux d'Hercule. On lui attribue plusieurs autres ouvrages sur les corybantes, sur les auspices, sur la divination.

La mort lui ayant ravi sa chère Eurydice, il se mit en devoir de l'aller chercher jusques dans les enfers. Il prit sa lyre, descendit par le Ténare sur les rives du Styx, charma, par la douceur de son chant, toutes les puissances infernales, leur arracha des larmes, & obtint d'elles le retour de sa femme à la vie; mais elles l'avertirent de ne pas la regarder avant d'arriver sur la terre; condition sans laquelle Eurydice ne verroit jamais la lumière du soleil. *Orphée*, impatient de la voir, se tourna vers elle; Eurydice lui échappa aussitôt, & disparut à ses yeux. *Voy.* EURYDICE.

On raconte diversément la mort d'Orphée. Les uns disent que de désespoir d'avoir perdu sa

femme, il se tua lui-même. Platon dit, au contraire, que les dieux le punirent pour avoir voulu feindre, à la mort d'Eurydice, une douleur qu'il ne ressentoit pas. D'autres assurent qu'il fut tué d'un coup de foudre, en punition de ce qu'il avoit révélé à des profanes les mystères les plus secrets. Selon Virgile, depuis la perte de sa chère Eurydice, *Orphée* fut insensible aux charmes de l'amour & aux douceurs de l'hymen; mais les femmes de Thrace, qu'il dédaigna, exercèrent leur vengeance dans les jours solemnels des orgyes. Transportées de la fureur de Bacchus, elles se jettèrent sur lui, le déchirèrent, dispersèrent ses membres dans les campagnes, & jettèrent sa tête dans l'Hèbre. Ovide ajoute que cette tête étant entraînée par les flots, s'arrêta près de l'île de Lesbos, & que sa bouche faisoit toujours entendre des sons tristes & lugubres, que les échos répétoient. Un serpent voulut la mordre; mais dans le moment qu'il ouvroit la gueule, Apollon le changea en rocher, & le laissa dans l'attitude d'un serpent qui étoit prêt à mordre. Cette tête fut en grande vénération chez les lesbiens, qui la consultoient comme un oracle. Au sujet du motif qui porta les dames de Thrace à le tuer, *voyez* ADONIS.

Les thraces disoient, au rapport de Pausanias, que les rossignols qui font leurs nids aux environs du tombeau d'*Orphée*, chantent avec plus de force & de mélodie que les autres; mais les habitans de Dion, en Macédoine, prétendoient qu'*Orphée* étoit mort chez eux, & qu'il y avoit sa sépulture. Le fleuve Hélicon, qui passe auprès, continue son cours l'espace de soixante-quinze stades: puis disparoissant tout-à-coup, il reparoît vingt-deux stades plus loin, non plus sous le nom d'Hélicon, dit Pausanias, mais sous celui de Baphira; & pour lors devenu navigable, il va enfin se jetter dans la mer. Les habitans de Dion disoient que l'Hélicon conservoit autrefois son lit sans changer de nom, depuis sa source jusqu'à son embouchure; mais que les femmes qui tuèrent *Orphée*, ayant voulu se purifier dans le fleuve, il rentra sous terre, pour ne pas faire servir ses eaux à cet usage. *Voyez* LIBETHRE.

L'historien que je viens de citer nous parle des hymnes d'*Orphée*, & dit que « ceux qui ont » étudié les poëtes, n'ignorent pas qu'elles sont » fort courtes & en petit nombre; les lycomèdes » les savent par cœur, & les chantent en célé- » brant leurs mystères. Du côté de l'élégance, » elles n'ont que le second rang, celles d'Ho- » mère ont le premier: mais la religion a adopté » les hymnes d'*Orphée*, & n'a pas fait le même » honneur à celles d'Homère ». Les hymnes & autres poésies que nous avons aujourd'hui sous le nom d'*Orphée*, ne sont pas de lui, au jugement de tous les savans, mais de plusieurs auteurs qui sont venus long-temps après lui.

L'existence d'*Orphée* est, depuis long-temps, un problême pour les savans. Voici l'opinion du chevalier de Jaucourt.

« Aristote a eu grand tort de traiter *Orphée* de personnage imaginaire: il est vrai que l'endroit où ils s'expliquoit à cet égard, n'existe plus aujourd'hui; on ne sait même dans quel traité ou dans quel livre il a eu occasion de s'en expliquer; mais un passage de Cicéron (*de nat. deor.*) nous a conservé le texte de ce philosophe, qui ayant long-temps séjourné dans la Macédoine, a pu, s'il a voulu, y recueillir beaucoup de connoissances relativement à la Thrace, qui en est limitrophe; mais nous verrons bientôt ce qui l'a induit en une erreur si grossière; car enfin, il n'y auroit plus d'histoire, si l'on portoit le pyrrhonisme historique jusqu'au point de ranger *Orphée* parmi les êtres purement mythologiques. Sa réputation s'est trop constamment soutenue dans l'antiquité: on a vu une secte d'hommes porter son nom, c'est-à-dire, les *orphéotelastes*: on se servoit de quelques unes de ses maximes dans les mystères: on avoit même dans les écoles quelque respect pour son systême touchant la nature des corps célestes, & sur tout, touchant la nature de la lune, qu'il regardoit comme une terre habitée, opinion qui décele plus de connoissances & de réflexions qu'on ne seroit tenté de le croire ».

« Il faut bien observer ici qu'un égyptien dont il est fait mention dans les éliaques de Pausanias, soutenoit qu'*Orphée* étoit né en égypte, tout comme Héliodore y fait naître Homère. Cette circonstance singulière a donné lieu à M. Schmidt d'analyser enfin ce mot d'*Orphée*, & il a trouvé qu'il est composé d'élémens purs, pris du cophte ou de l'ancienne langue de l'Egypte, de sorte qu'il ne signifie autre chose que *fils d'Orus*. (L'Orus des égyptiens est indubitablement l'Apollon des grecs: aussi le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, Ménechme & Pindare appellent-ils *Orphée* fils d'Apollon.) Ceux qui ont examiné avec attention le canon des rois de Thèbes par Eratosthene, ont dû s'appercevoir que c'étoit une coutume assez générale parmi les égyptiens, de donner aux personnes de l'un & de l'autre sexe, le nom de leurs dieux & de leurs déesses indigènes. Mais si *Orphée* est né en Egypte, quel motif a pu l'engager à quitter sa patrie, ce pays si fertile & si policé, pour aller habiter parmi des sauvages, qui mangeoient encore des glands, & qui parloient une langue dont il n'eût pu comprendre un mot. Tout cela, quoi qu'en puisse dire M. de Schmidt, est inconcevable. Mais si l'on suit l'opinion de Diodore de Sicile, ces difficultés disparoitront, & nous parviendrons à un dégré de vraisemblance, où personne n'est par-

venu jufqu'à préfent. Il faut perfifter à croire qu'*Orphée* a pris naiffance dans la Thrace : c'eft le fentiment univerfel & conftant de l'antiquité, contre lequel l'autorité d'un étranger cité par Paufanias ne fignifie rien ; mais l'idée de fe faire inftruire dans les fciences de l'Orient, le détermina, comme Diodore le dit, à voyager en Egypte ; & on fait que ces voyages étoient très fréquens parmi les grecs : auffi rien n'eft-il plus conforme à la tradition inférée dans les *Argonautiques*, où l'on introduit *Orphée* qui y parle de lui-même, & qui y déclare deux fois de la manière la plus pofitive, qu'il a féjourné en Egypte ; qu'il y a vu Memphis, *& les villes facrées d'Apis, environnées par les bras du Nil.*

Ἱερείς τε πόληας

Ἄπιδος, ἅς περι Νεῖλος αγάῤῥοος εστεφάνωται.

On ne connoit maintenant qu'un feul endroit de l'Egypte, où il y eut un bœuf appellé *Apis*, qui avoit fon temple à Memphis même. Mais une ville, fituée au-deffus du lac de la Maréote, portoit auffi le nom d'*Apis* ».

« Pour gagner la confiance des prêtres de ce pays, il falloit fe réfoudre à refter plufieurs années chez eux; & on fait que Pythagore, Eudoxe & Platon, ont dû y faire un long féjour : ainfi *Orphée* a pu pendant ce temps là, ou prendre un nom égyptien, ou les prêtres lui en ont impofé un en l'initiant à leurs myftères, dont il rapporta le fecret & les dogmes dans la Grèce, de forte que c'eft par une impropriété d'expreffion qu'on appelle ces myftères *orphiques*, au lieu de les appeller *égyptiaques*, quoique nous ne prétendions pas dire que les hiérophantes grecs n'aient altéré la doctrine primitive, foit en y ajoutant quelques articles, foit en en retranchant quelques-uns ».

« On voit maintenant qu'il eft poffible qu'Ariftote, en fuppofant qu'il a fait des recherches dans la Thrace, n'ait pu y trouver quelque indice touchant un homme nommé *Orphée*, puifque ce ne fut qu'après fon départ de ce pays qu'il prit le titre de *fils d'Orus* ou *d'Apollon*, que Pindare lui donne auffi dans une de fes odes. Enfin les thraces ont pu dire avec vérité à Ariftote, que jamais ce mot d'*Orphée* n'avoit été connu dans leur langage. Tout cela arriveroit de même aujourd'hui, fi l'on entreprenoit en quelque endroit de la Tartarie que ce foit, des recherches fur les opinions & la perfonne d'Anacharfis, qui portoit certainement un autre nom dans fa langue maternelle & parmi fes compatriotes ».

« Nous ne tenterons point d'expliquer toutes les fables qu'on a inventées pour illuftrer l'hiftoire d'*Orphée*, perfonnage d'ailleurs affez illuftre, & qui a indubitablement contribué à policer les grecs ; ce qui le rend plus refpectable aux yeux d'un homme fenfé, que tous ces conquérans que le vulgaire imbécille appelle des héros. Sa defcente aux enfers femble avoir quelque rapport avec les cryptes ou les fouterrains où les prêtres de l'Egypte faifoient entrer ceux qu'ils initioient à leurs myftères, & où ils paffoient eux-mêmes une partie de leur vie, fans qu'on puiffe bien favoir à quoi ils s'y occupoient : on dit qu'étant entré dans ces fombres demeures, il y chanta les louanges de tous les dieux, hormis celles de Bacchus. Les mythologiftes n'ont fçu développer cette énigme, dont le fens eft néanmoins très-aifé à trouver, dès qu'on fait qu'une loi du régime diététique, adopté par la claffe facerdotale de l'Egypte, interdifoit l'ufage du vin. *Orphée* fe conforma à cette loi, comme l'on vit enfuite Pythagore s'y conformer auffi ; fans quoi ils n'euffent pu communiquer avec les prêtres. De retour dans la Grèce, *Orphée* y infifta beaucoup fur l'abftinence du vin, & ce fut là parmi plufieurs autres chofes, une caufe de fa mort, fuivant le plus grand nombre des auteurs ; ou, ce qui eft la même chofe, fuivant la tradition la plus conftante, il fut déchiré par des femmes ou par des bacchantes. Le fentiment de ceux qui le font périr d'un coup de foudre, ou par une mort volontaire, comme Agatarchide (*Rerum Afiaticarum hift.*) n'eft pas adopté, & nous doutons qu'on adopte auffi les motifs qu'Ovide prête aux bacchantes, qui fe défirent d'*Orphée*, dit-il, parce qu'il exhortoit les hommes à fe plonger dans une débauche qui choque l'ordre le plus pofitif de la nature.

Ille etiam thracum populis, fuit autor amorem

In teneros transferre mares ; citràque juventam

Ætatis breve ver, & primos carpere flores.

(Métamor.).

« On pourroit foupçonner, à la vérité, qu'une telle inftitution avoit quelque rapport avec les loix des crétois, attribuées à Minos, au fujet de la pédéraftie ; mais cela n'eft point probable, puifqu'on voit qu'*Orphée* fuivoit fcrupuleufement la doctrine des prêtres de l'Egypte, qui étoient ennemis déclarés du célibat, & obfervateurs rigoureux des préceptes du mariage. On ne les a jamais accufés de quelque défordre au milieu d'un peuple qui en commettoit fouvent, & les exemples les plus propres à les corrompre, ne les corrompirent point : auffi faut-il les diftinguer de tous les autres prêtres du paganifme, qui ne leur reffembloient pas de quelque côté qu'on les confidère ».

« Comme *Orphée* condamnoit l'immolation d'un grand nombre de victimes, & fur tout celle des vaches, il a dû par là fe faire dans la Grèce, trois fortes d'ennemis ; il irritoit ceux qui vendoient les victimes ; il irritoit les facrificateurs qui les mangeoient : il irritoit les dévots qui avoient envie d'en offrir, dans l'efpérance d'expier, par cet inu-

tile moyen, les crimes dont les dévots ne sont que trop souvent coupables. Il n'est donc pas étonnant que les fanatiques l'aient fait périr; car, l'on reconnoit dans toutes les circonstances rapprochées de cette fin tragique, l'effet de l'intolérance & d'une fureur de religion, s'il est permis de parler de la sorte. Pythagore a dû, par une doctrine à-peu-près semblable, s'attirer la haîne des sacrificateurs de l'Italie : aussi ne mourut-il pas de sa mort naturelle, non plus qu'*Orphée*, qui prêchoit encore, comme nous l'avons dit, l'abstinence du vin & des liqueurs enivrantes, & cela à des peuples dont l'histoire ne fait jamais mention, sans parler en même-temps de leur extrême intempérance dans le boire; on sait aujourd'hui par les relations des voyageurs, combien ce vice règne chez tous les sauvages en général, où il occasionne des meurtres, des combats, & enfin des guerres comme parmi les américains. Quoiqu'Horace paroisse insinuer que le chantre de la Thrace réforma tous ces désordres, par la puissance & les charmes de son art,

Silvestres homines sacer interpresque deorum,

Cædibus & fœdo victu deterruit Orpheus.

On peut néanmoins aisément se figurer qu'il s'exposa encore par-là au ressentiment, ou plutôt à la brutalité des plus cruels d'entre ces barbares ».

« Quant au temps où *Orphée* doit avoir vécu, les savans s'imaginent que l'époque en est fixée par l'expédition des argonautes; mais quand ensuite on consulte les chronologistes sur la date de cette expédition, on n'en trouve pas trois qui s'accordent: Scaliger ne la place que vingt ans avant la prise de Troie, & il n'est pas possible de la placer plus tard, parce que Nestor assuroit avoir connu Cœnée; & le fils de Cœnée, dit-on, étoit un des argonautes, auxquels toute l'antiquité associe aussi *Orphée*, sans que nous ayons pu, malgré nos recherches, découvrir le véritable fondement de cette tradition; au reste, le desir de s'instruire qui le guida en Egypte, a pu le guider aussi dans la Colchide, qui est maintenant une contrée inculte & désolée; mais alors on y voyoit des villes florissantes qui commerçoient jusqu'en Phénicie, jusqu'aux Indes : ainsi la curiosité d'*Orphée* à cet égard, n'est pas plus extraordinaire que celle d'Hérodote, qui fit aussi, comme on sait, un voyage dans la Colchide, dont il vouloit éclaircir l'histoire, qu'il n'a cependant pas éclaircie ». (D. J.)

« Nous ne craignons pas d'affirmer, dit M. le Blond (*Pierres gravées au Palais-Royal*, 2. 2.), qu'*Orphée* n'est qu'un personnage purement fabuleux & allégorique. En effet, concevra-t-on qu'un seul homme ait jamais pu réunir les qualités, les perfections & les connoissances qu'on lui attribue? La philosophie, la musique, la mesure du vers; les mystères & la théologie, la médecine, la magie & la divination, l'astrologie & une infinité de connoissances relatives au systême du monde, sont autant de découvertes dont *Orphée* passe pour l'inventeur. Son origine, qui, selon quelques-uns, est divine, la part qu'il eut à l'expédition des argonautes, ses voyages en différens pays & sur-tout en Egypte, d'où il rapporta les mystères de Cérès & de Bacchus, la manière de vivre si pure & si religieuse qu'il substitua aux mœurs cruelles & féroces de son siècle, cette vie *orphique* que Platon, Eschyle & Horace ont également célébrée, sa fin tragique, les oracles qu'il rendoit encore après sa mort, en un mot tout ce qui tient à ce qu'on raconte de lui, indique l'état primitif d'une nation, & nous offre le tableau de la révolution d'un peuple qui passe de la barbarie à la civilisation. Or, l'expérience nous démontre qu'un pareil évènement ne peut être l'ouvrage que du temps & des circonstances; que ce n'est qu'avec une extrême lenteur que les sciences & les arts pénètrent chez une nation qui n'est pas encore éclairée, & que le corps politique & moral, de même que le corps physique, n'acquiert que par degrés son mouvement, son accroissement & sa vie ».

« Quelles que soient les causes qui ont contribué à la civilisation des peuples, & qui ont introduit chez eux les arts & les sciences, l'époque a dû être chère aux humains qui, presque toujours, ont cru tenir des dieux de si grands bienfaits, & qui, d'autrefois, les ont attribués à des hommes dont l'existence n'étoit pas plus réelle que celle des divinités au rang desquelles ils les plaçoient. Tels furent Hermès-Trismegiste, Dédale & Mercure, dont l'analogie avec le Thot ou l'Hermès égyptien & l'*Orphée* des grecs est si grande, qu'elle peut être regardée comme une identité ».

« L'histoire d'*Orphée* n'est donc autre chose qu'une fable allégorique relative à l'invention, au progrès & à la perfection des arts & des sciences. Quant aux accessoires de cette fable, tels que les nôces d'Eurydice, les causes & le genre de sa mort, la descente d'*Orphée* aux enfers, & l'irréparable malheur que lui attira son impatience, il est impossible d'en pénétrer le vrai sens ».

Dans la collection de Stoch, on voit sur une agathe-onyx, *Orphée* assis sous un arbre, jouant de la lyre, & devant lui un oiseau qui l'écoute.

Sur une cornaline, le même sujet, avec un cerf & un oiseau.

Sur une cornaline, le même sujet, où le nombre des animaux est de quatorze, avec un petit arbre.

. Sur une topaze, une femme avec un voile flottant sur la tête, debout auprès d'un terme de Priape sur le rivage de la mer, dont on voit les ondes, y jette une tête d'homme couronnée de laurier : c'est apparemment la tête d'*Orphée* que les femmes de Thrace déchirèrent, à cause de l'aversion qu'il témoigna pour leur sexe ; cette tête fut jettée ensuite sur les bords de l'isle de Lesbos, où (*Philostr. Heroic.*, *c. VII.*, §. 7, *id. vit. Apollon*, *l. IV*, *c.* 14.) elle rendit des oracles.

ORPHELIN, enfant mineur qui a perdu son père & sa mère. On prenoit un soin particulier des *orphelins* dans plusieurs villes de Grèce, mais surtout à Athènes, tant que cet état fut bien gouverné. Les enfans dont les pères avoient été tués à la guerre étoient élevés aux dépens du public, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'adolescence : alors, on les produisoit sur le théâtre pendant les fêtes de Bacchus ; & après leur avoir donné une armure complette, on les renvoyoit dans leurs maisons. Eschine nous a conservé la belle formule dont le hérault se servoit pour les congédier. Paroissant avec eux sur la scène, il disoit à haute voix : « Ces jeunes *orphelins*, à qui une mort prématurée avoit ravi, au milieu des hasards, leurs pères illustrés par des exploits guerriers, ont retrouvé dans le peuple un père qui a pris soin d'eux jusqu'à la fin de leur enfance ; maintenant, il les renvoie armés de pied en cap, pour vacquer sous d'heureux auspices à leurs affaires, & les convie de mériter chacun à l'envi les premières places de la république ». On n'a point imité, dans nos gouvernemens modernes, de si nobles institutions politiques.

ORPHÉOTHÉLISTE. Les grecs nommoient *orphéotélistes*, ὀρφεοτελῖςαι, ceux qui étoient initiés aux mystères d'Orphée. On leur promettoit le bonheur après la mort, & cependant on ne requéroit d'eux presqu'autre chose que le serment du secret. (*Potteri*, *archæol. græc.*, *tom. I. p.* 497.)

ORPHIQUES. « C'est ainsi qu'on appelloit le culte que rendoit à Bacchus une classe d'hommes, ou, si l'on veut, une espèce de confrérie, sans y être autorisée par les loix. Ses membres se prétendoient dépositaires de l'ancienne doctrine d'Orphée, & tâchoient de la ramener à sa véritable source, l'égyptianisme. (*Hérod.*, *l. II*, *c. LXXXI.*) Ils faisoient profession d'un genre de vie conforme à celui des premiers hommes civilisés, qu'ils supposoient avoir été exempts de troubles & de crimes. (Voyez le mémoire sur la vie *orphique*, académie des inscriptions, *t. V*, *p.* 117. *&c.*). En conséquence, Euripide met dans la bouche de Thésée, s'adressant à son fils Hippolyte, ces paroles : « Voilà dont cet homme d'une rare vertu, » qui est en commerce avec les dieux, homme » tempérant & exempt de tout crime........ » Trompe-nous, si tu peux, maintenant par ton » affectation de ne rien manger qui ait eu vie ; & » soumis à ton Orphée, joue l'inspiré, & rem- » plis-toi de la fumée d'un vain savoir....... » (*Hippol.*, *v.* 948.-54.) ». Le poëte étoit trop habile pour ne pas suivre l'opinion générale de son temps, qui donnoit une haute antiquité aux *orphiques* & à leur régime. Il consistoit non-seulement à ne se nourrir que des fruits de la terre, ou de choses inanimées ; mais encore à s'abstenir de tout sacrifice sanglant. (*Plat. de leg.*, *l. VI*, *p.*875.) Ils avoient adopté plusieurs autres coutumes des prêtres égyptiens, entr'autres celle de n'enterrer personne de leur secte dans des habillemens de laine, ce qui auroit été à leurs yeux une grande impiété. (*Herod.*, *l. II*, *c. LXXXI.*) ».

» L'intérêt, autant que l'enthousiasme, avoit multiplié par-tout les *orphiques*. Platon nous les dépeint comme des charlatans, qui, chargés de leurs livres attribués à Orphée & à Musée, alloient frapper à la porte des grands, pour leur offrir, soit de les purifier, soit de faire tomber la colère des dieux sur leurs ennemis : le tout au moyen de quelques cérémonies religieuses. Ils séduisoient le peuple & l'attiroient chez eux, en lui promettant les récompenses de la vie future. Olympiodore nous a conservé leurs décisions (*Olympiod. comment. inf. in Phædr. Plat. ad calc. Orph. ed. Gesner.*, *p.* 409.) : *Celui-ci*, disoient-ils, *qui n'est pas initié*, *sera aux enfers comme dans un bourbier.* Un d'eux vantant un jour le bonheur destiné aux adeptes après leur mort, reçut cette réponse d'un lacédémonien : *Que ne te hâtes-tu de mourir pour en aller jouir toi-même.* (*Plut. apophthegm.*, *t. II*, *p.* 224.) ».

» Théophraste, en traçant le caractère du superstitieux, dit qu'il ne manquoit jamais d'aller tous les mois se faire purifier chez les *orphéotélistes*, & d'y conduire sa femme, ses enfans, même entre les bras de leur nourrice. (*Charact.*, *c. XVII.*) Les femmes se mêloient aussi d'initier, comme on l'apprend de Démosthènes. Cet orateur reproche à Eschine d'avoir aidé sa mere dans cette cérémonie. « Vous conduisiez pendant le jour, s'écrioit-il, » ces belles troupes d'initiés couronnés de fenouil » & de peuplier, en pressant dans vos mains des » serpens joufflus, les élevant sur la tête, & criant » de toutes vos forces : *enos*, *sabos* ; vous dan- » siez au son de ces paroles : *hyès*, *attés*, *attés*, » *hyès* ; les vieilles vous prodiguoient les titres » de *chef*, de *conducteur*, de *porte-lierre*, de » *porte-van*, *&c.*, ou *porte-ciste*, suivant la cor- » rection de Taylor, au lieu de *porte-lierre*. (*De- » mosth. contr. Ctesiph. ed. tayl.*, *p.* 568.-69.) ». Quelques lignes auparavant, Démosthènes avoit déjà parlé de ces pratiques, en ces termes : « La » nuit, vous couvriez les mystes d'une peau de

» faon ; vous les arrosiez d'eau lustrale, & les » frottiez avec de la boue & du son. Après la » purification, vous les faisiez lever & entonner » ces paroles : *J'ai fui le mal, et j'ai trouvé le » mieux* ».

» Il faut remarquer, d'après Strabon, que ces mots *hiès attés*, étoient usités dans les fêtes sabassiennes, & dans celles de la mère des dieux (*Strab., l. X, p.* 325.), d'où les *orphiques* paroissoient les avoir empruntés. Cela prouve qu'ils étoient venus de l'Asie-Mineure, dans la Thrace & les contrées voisines du Bosphore ; que de-là, ils se répandirent dans la Grèce. Etoient-ils les seuls qui se servirent du son & de la boue dans les purifications ? Un article du lexique d'Harpocration, nous porte à croire que l'usage en étoit commun à tous les mystères ; qu'il y avoit prévalu sur celui du plâtre, dont les titans se couvrirent pour se déguiser, lorsqu'ils massacrèrent le jeune Jacchus. (*Harpocrat. in Voc.* Απομάλσων.) Toutes ces pratiques étoient également relatives à l'état des profanes dans l'autre vie, & à celui dont les hommes étoient supposés avoir été retirés dans celle-ci, par l'adoption d'un nouveau culte ».

« La manière dont Théophraste & Démosthènes parlent des *orphiques*, montre assez combien ils étoient décriés. Les éclectiques tentèrent de les ressusciter, pour ainsi dire, & s'unirent à eux pour ne former qu'une même secte, qui fit des progrès incroyables dans les premiers siècles du christianisme. « Tous les défenseurs du paganisme, » soi-disant pythagoriciens ou platoniciens, n'é- » toient au fond, comme le remarque très bien » Fréret, que de véritables *orphiques* (*Acad. des » Inscript. t. XXIII. p.* 260.) ». Afin de justifier la religion vulgaire, ils imaginèrent de faire de Bacchus, sous le nom de *Phanès*, le plus grand des dieux (*Acad. des Inscrip. t. XVI. p.* 20.). D'après cette idée, ils annoncèrent que le règne de Jupiter devoit cesser un jour, & qu'alors régneroit à sa place Bacchus, non le fils de Sémélé, mais celui de la Lune (*Cicero de nat. deor. lib. III.* §. 23.). Suivant eux, « le sceptre de l'univers avoit d'a- » bord été entre les mains de Phanès, qui le re- » mit à sa fille, la Nuit. Ensuite régna Ouranos ou » le Ciel. Saturne usurpa par violence la couronne » de son père. Son fils Jupiter devenu le plus » fort, la lui arracha à son tour. Après celui-ci, » Bacchus sera le sixième souverain (*Procl. in » Tim. Plat. l. V. p.* 291.) » ; c'est-à-dire, comme l'exprime Fréret, que Phanès, sous le nom de Bacchus, viendra reprendre l'empire du monde, & qu'il en sera le dernier souverain, comme il en a été le premier (*Acad. des Inscript. t. XXIII. p.* 265.) ».

« Vraisemblablement à la suite de cette prédiction, les mystagogues récitoient le fameux hymne, connu sous le nom de palinodie d'Orphée, dont plusieurs pères, Justin martyr, Tatien, Clément d'Alexandrie, Cyrille patriarche de cette ville, & Théodoret, ont rapporté des fragmens, & qu'Eusèbe nous a conservé en entier, d'après Aristobule (*Præp. Evang. l. XIII. c.* 12. *p.* 663-65.). Le chantre de la Thrace y est supposé l'apôtre de l'unité de Dieu ; mais ce dogme important faisoit-il réellement partie de la doctrine des *orphiques* ? En assurant que Phanès ou Bacchus auroit l'empire de l'univers, sans néanmoins rejetter les divinités subalternes, auroient-ils donc voulu assurer que ce dieu étant un n'existoit que par lui-même, comme on le lit dans cette pièce ? Cela est trop conforme au sentiment des hébreux, pour ne pas croire qu'Aristobule, juif de nation, dédiant ses écrits à Ptolémée Philadelphe ou à Ptolémée Philométor (*Prideaux, hist. des juifs, t. I. traduct. françoise, p.* 74-75.), & ayant pour but de montrer que les payens avoient puisé de pareilles vérités dans les livres de Moyse, n'ait lui-même composé ce prétendu hymne d'Orphée. C'est l'opinion de Cudworth (*Syst. intell. t. I. p.* 430.), qu'on n'accusera certainement pas de prévention à cet égard, puisqu'il n'a rien oublié pour découvrir dans le paganisme des traces du dogme de l'unité de Dieu. D'ailleurs, en admettant l'authenticité de cette palinodie, pourroit-on être persuadé avec Warburton, qu'elle étoit dans la bouche de tous les initiés, même à Eleusis ? Le témoignage de Clément d'Alexandrie dont il s'appuie, ne lui est point favorable. Ce savant père dit expressément qu'Orphée, après avoir établi les mystères, & y avoir enseigné le culte des idoles, se rétracta, mais trop tard (*Protr. p.* 63-64.), dans la pièce dont il s'agit, fabriquée par Aristobule, ou par quelqu'autre faussaire, altérée en passant dans les mains des premiers, & peut être adoptée, du moins en partie, par les éclectiques, ou nouveaux *orphiques*. Si elle a été récitée quelque part, ce n'aura jamais été que dans les assemblées religieuses de ces philosophes où ils célébroient la puissance future de leur Phanès ».

« Les hymnes que nous avons sous le nom d'Orphée, ont été, dit-on, publiés à différentes époques. Ce ne seroit donc point la source où l'on devroit même chercher les opinions des derniers *orphiques*. Au moins sont-elles répandues dans des fragmens anciens, dont les pères de l'église s'étoient servi pour combattre le polythéisme ; cet œuf symbolique, cette triade métaphysique, ce dieu triforme & multiforme, &c., célèbres de leur temps, étoient relatifs à Phanès (*Damasc. de princip. fragm. XIII. ap. Wolf, anecdot. t. III. p.* 252-53.), qui est représenté portant le *phallus* par derrière (*Nonn. ad Greg. Naz. Not. Escheub. adv.* 15 *orph. argon.*). Mais l'explication qu'on donnoit de ces emblêmes & de toutes ces figures, étoit plutôt le fruit des rêveries des éclectiques, que

que la véritable doctrine enseignée dans les anciens mystères *orphiques*, où Osiris prenoit le nom de Phanès (*Auson. ep. XXIX, ubi leg. Phanetem pro Phanacem*), comme celui de Dionysus dans les orgies ou bacchanales sacrées ».

« Avant que de parler de ces derniers, qu'on me permette une courte digression sur tant d'objets & de pratiques obscènes dont furent souillés tous les anciens mystères, & en particulier ceux de Bacchus. J'observerai d'abord que la pudeur n'est point une vertu de convention; nous la devons à la nature, qui s'en sert pour rendre la beauté plus touchante, & la laideur moins insupportable, quelquefois même intéressante. La garde de nos mœurs semble être confiée à cette pudeur innée si favorable à la propagation de notre espéce, & que le vice s'efforceroit envain de grimacer. On dira sans doute que la religion avoit consacré ces indécences; qu'y étant accoutumé de bonne heure, l'imagination n'en pouvoit être émue; enfin, qu'il ne faut pas juger des mœurs des autres pays par les nôtres. Ces frivoles raisons sont détruites par l'expérience & les faits. N'en citons qu'un, dont il sera facile d'étendre les conséquences. Rien de plus accrédité aux Indes que le culte du *Lingam*. Il est néanmoins condamné avec force dans un ouvrage précieux, très-authentique, & composé dans cette contrée. L'auteur, indien lui-même, & dès l'enfance familiarisé avec ce sale objet, le regarde comme *une œuvre infâme, qui sera pour jamais l'opprobre de la raison humaine* (*Ezour-Vedam, l. VI. c.* 4.); ensuite sous la personne de *Chumontor*, s'adressant à *Biache*, homme fort attaché aux pratiques superstitieuses, il s'écrie: « Comment oses-tu engager les peuples à honorer, par cet acte de religion, ce qu'il y a de plus méprisable? Le *Lingam* est la partie honteuse du corps. Tous les hommes le cachent par pudeur; & toi, malheureux, tu portes l'infamie jusqu'à leur persuader de lui offrir des sacrifices, & de lui rendre des honneurs qui ne sont dus qu'à la divinité. Un esprit gâté par l'impureté, qui ne se nourrit que d'idées obscènes, doit son encens à des objets de cette espèce. Rien ne lui en paroît plus digne que ce qui sert d'instrumens à la volupté (*Ibid. l. VI. c.* 5.) ». En lisant ce passage, il faut se rappeller que *Chib* ou *Routron*, dont le *Lingam* est le symbole, a de grands rapports avec le bacchus des grecs ». (Article tiré des *Recherches sur les mystères du paganisme, de M. de Sainte-Croix.*)

ORPHNÉ, nymphes des enfers & mère d'Ascalaphe. *Voyez* ASCALAPHE.

ORPHNÉE; c'est le nom d'un des chevaux de Pluton dans Claudien; il signifie le ténébreux (ὄρφνη, *ténèbres.*). *Voyez* ALASTOR.

ORRA, en Sicile; *ou* en Italie. ORRA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont:

Un foudre.

Un aigle éployé tenant un foudre.

Cupidon marchant & jouant de la lyre.

ORSI, dieu des anciens mages de Perse.

ORSILOCHE, surnom de la Diane qu'on adoroit dans la Chersonèse-Taurique; il signifie, dit-on, Diane l'hospitalière, par ironie, à cause du traitement que l'on faisoit à tous les étrangers qui avoient le malheur d'aborder en ce pays, & qui devenoient autant de victimes qu'on immoloit à la déesse.

ORSILOCHUS, fils d'Idoménée, suivit son père à la guerre de Troye, & s'y distingua par plusieurs beaux exploits: mais ayant voulu s'opposer à une récompense qu'Ulysse demandoit, il fut tué par ce prince.

ORSO. *Voyez* VRSENTUM.

ORTHAGORIA, en Macédoine, depuis Stagire. ΟΡΘΑΓΟΡΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent.......... *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

ORTHANNES, divinité dont Strabon (*lib.* 13.) fait mention.

ORTHÉSIE, ORTHIS ou ORTHIENNE, surnom de Diane chez les lacédémoniens. C'étoit devant l'autel de Diane *orthienne* que les jeunes lacédémoniens combattoient entr'eux à qui recevroit le plus de coups de fouet sans se plaindre. *Voyez* DIAMASTIGOSE. Ce nom signifie celle qui dirige, qui aide à bien faire. (ὀρθῦν, *diriger, exciter*).

ORTHIEN. Le nome *orthien*, dans la musique grecque, étoit un nome dactylique, inventé, selon les uns, par l'ancien Olympus le phrygien, & selon d'autres par le mysien. C'est sur ce nome *orthien*, disent Hérodote & Aulugelle, que chantoit Arion, quand il se précipita dans la mer.

ORTHIENNE (Diane). *Voy.* ORTHÉSIE.

ORTHIONE, surnom de Diane, qui lui fut donné à cause de la sévérité avec laquelle elle punissoit celles de ses nymphes qui ne gardoient pas une exacte chasteté ; il signifie *dur*, *inflexible* ; c'est peut être le même surnom que celui d'*Orthienne*.

ORTHODORE, mesure grecque. Elle avoit pour longueur l'intervalle qui se trouve depuis le carpe ou poignet, jusqu'au bout du doigt du milieu. L'*orthodore* s'appelle quelquefois *palme droit* ; il a onze travers de doigt de longueur.

ORTOGRAPHE des manuscrits (*Nouv. diplomatique*).

« Si l'*ortographe* d'un manuscrit en caractère oncial, comparée aux autres se trouve assez régulière, si leur différence ne se fait remarquer qu'en trois ou quatre mots par page, si les changemens de lettres se réduit presque à des *e* pour des *i*, à des *b* pour des *u*, à des *d* pour des *t*, à des *o* pour des *u*, & réciproquement ; si dans les composés d'*ad* le *d* se maintient souvent, à l'exclusion du *p* devant le *p* & dans les mots, où la préposition *in* entre ; si l'*n* conserve toutes les mêmes prérogatives, tandis que l'*m* devant l'*n* est préférée au *d*, comme *ammonco* pour *admoneo* : si l'on découvre à peine quelques solécismes ou barbarismes dans ce manuscrit, tous les autres caractères d'antiquités présuposés ou du moins non contredits, on aura une forte conjecture pour le porter jusqu au cinquième siècle ».

« Un manuscrit plein de solécismes & de barbarismes, dont les fautes d'*ortographe* se reproduisent à chaque ligne, & d'ailleurs en caractère oncial, ou différant du minuscule ordinaire, pourra se renfermer à-peu-près entre le milieu du septième siècle, & le déclin du suivant. A proportion que ces défauts disparoîtront, son antiquité sera reconnue plus grande ».

« Au contraire, donnez-nous un manuscrit dont l'*ortographe* paroisse si parfaite aux yeux vulgaires, qu'on n'y puisse découvrir d'autres fautes que celles qui nécessairement échappent à l'humanité, dont le texte en minuscule soit orné de titres en onciale à gros œil bien tranché ; on ne balancera pas à le déclarer du neuvième siècle. Les moyens tirés de l'*ortographe*, des solécismes & barbarismes, peuvent convenir à tous les manuscrits.

ORTHONA, divinité particulière aux athéniens, dont le culte avoit quelque rapport avec celui de Priape.

ORTHOPALE, espèce de lutte, dans laquelle on combattoit debout, & l'on vainquoit en renversant son adversaire. Ce mot étoit formé de ὀρθος, *droit*, & de παλη, *lutte*.

ORTHOSIAS, en Carie. ΟΡΘΩΣΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.......... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

On les distingue des médailles d'*Orthosias* en Phénicie, par l'absence des attributs qui caractérisent ces derniers.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Auguste, que Pellerin lui a restituée.

ORTHOSIAS, en Phénicie. ΟΡΘΩCΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

On les distingue des médailles frappées à l'autre *Orthosias*, par des époques, ou une tête tourrelée, ou un bige de panthères.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son époque, en l'honneur de Vespasien, de Trajan, d'Hadrien, de Sévère-Alexandre, d'Antonin, de Marc Aurèle, de Caracalla, d'Elagabale ; Vaillant avoit ajouté Auguste ; mais Pellerin l'a restitué à *Orthosias* de Carie.

ΟΡΘΟΣΤΑΔΙΟΣ, qui se tient droit. Les grecs donnoient ce nom à une espèce de tunique qui couvroit le corps depuis le col jusqu'à terre, & qui étoit par-tout d'une largeur égale, selon Hésychius ; d'où vient que les latins l'appellèrent droite, *recta*. On la pouvoit porter sans ceinture, parce qu'elle ne se retrécissoit pas à la taille comme les autres tuniques. C'est pourquoi Pollux (*lib. VII. cap.* 48.) dit que l'*ortostadios* n'étoit pas fait pour aller avec une ceinture ; ce que Severus explique d'après Hésychius, en observant que cette espèce particulière de tunique n'excluoit pas la ceinture, mais qu'elle n'étoit point taillée pour en recevoir une.

On voit l'*ortostadios* aux statues d'Apollon, joueur de lyre, ou palatin, ou actiaque, à ses représentations sur les médailles, aux figures des muses tragiques & d'acteurs tragiques ; mais on y remarque ordinairement que l'*ortostadios* avoit

contre l'ordinaire des tuniques, des manches, qui descendoient jusqu'aux poignets, comme celles des phrygiens & des barbares. On y observe aussi le plus souvent une ou deux larges ceintures, qui ne servoient que d'ornement à l'*ortostadios*.

ORTHUS; le chien qui gardoit les troupeaux de Gérion, & contre lequel Hercule eut à combattre dans son expédition contre Gérion. Il étoit né, dit Hésiode, du monstre Echidna, comme Cerbère, la Chimère, le Sphinx, l'Hydre de Lerne, & le Lion de Némée. *Voyez* ECHIDNA, GÉRION.

C'est pour n'avoir pas mis assez d'attention aux sujets pareils à celui qui est représenté sur une cornaline du palais-royal (*tom. I, pl. 85.*), que la plupart des antiquaires y ont vu *Hercule enchaînant Cerbère*. Le chien Cerbère, selon la fable, avoit trois têtes; Hercule ne le tua point; il ne fit que l'enchaîner; d'ailleurs sur cette pierre le chien n'a que deux têtes, lesquelles se ressemblent; ce n'est donc point Cerbère, car celui-ci en avoit trois, & elles différoient entre elles, c'est le chien qui gardoit les troupeaux de Géryon: il se nommoit *Orthus* (*Eustath. ad Iliad. eo. pag.* 1352 *& ibid. p.* 1967.), Orthius (*Sil. ital. pun. t.* 13. *v.* 845. *& Coint. Smyrn. lib. 6. v.* 252.), Gergitus (*Pollux, lib.* 5, *segm.* 46.). Servius (*ad Æneid. lib.* 7. *v.* 662. *p.* 494.) lui donne deux têtes & le fait frère de Cerbère.

On le voit sur une cornaline de la collection de Stosch.

ORTONA, en Italie OPTONA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.......*Pellerin.*

ORTYGIE, petite île près de Syracuse, où étoit la fontaine d'Aréthuse. « C'est là, dit Virgile (*Ænéidos lib. III.*), que le fleuve Alphée, qui arrose les champs d'Élide, amoureux de vous, ô fontaine d'Aréthuse, se fraye une route secrette sous la mer, & se rend dans l'*Ortygie*, pour y mêler ses eaux avec les vôtres ». L'île de Délos est quelquefois aussi appellée *Ortygie*, à cause de l'abondance des cailles qu'elle nourrit (de ὄρτυξ, *caille.*).

ORUS. *Voyez* HORUS.

ORYGMA, ὄρυγμα, nom donné par les athéniens, à la fosse qu'on appelloit le plus communément *Barathron*. C'étoit une sorte de précipice ténébreux, hérissé de pointes au sommet & au fond, afin de percer de toute part ceux qu'on y jettoit, pour les faire périr. Le maître des œuvres chargé de cette exécution, en prenoit le nom, ὁ ἐπὶ τῷ ὀρύγματι (*Potter archœl. græc. L. I., cap.* 25. *t. I. p.* 134. (D.J.).

ORYX. *Voyez* CHEVRE.

OS, *ossa*. Les anciens avoient coutume de rapporter dans leur patrie, les *os* de ceux qui étoient morts en pays étrangers, de même que ceux des soldats qui avoient été tués à la guerre, parce qu'ils regardoient comme un acte de piété, de les ensevelir dans le tombeau de leur famille. Cet usage qui étoit aussi observé à Rome, ne le fut pas par rapport aux soldats depuis la guerre italique, parce que le sénat, par un décret, ordonna que desormais les corps des soldats seroient inhumés dans l'endroit où ils seroient morts, à cause de l'impression de tristesse qu'avoit faite sur le peuple le corps du consul qui avoit été rapporté à Rome; *nè*, dit Appien, *ad eorum conspectum reliqui segniores ad militiam fierent*. C'est une question qui a fort embarrassé les savans, de savoir comment les restes d'un cadavre que l'on brûloit, pouvoient être séparés des cendres du bûcher, & nous en avons parlé à l'article des CENDRES.

On mêloit dans une même urne les *os* de deux personnes, quand elles l'avoient désiré. On lit dans le recueil d'inscription de Gruter (715. 10.) la suivante:

O S S A. M E A. I N.
A R A M. M I X T A.
C U M. F I L I AE.
U N A. R E Q U I E S C U N T.

On pratiquoit pour les cendres le même mélange (*Suet. domit. c.* 17. *n.* 6.). Martial (D. I. 117. 3.) dit aussi:

Hoc tegitur citò rapta suis Antulla sepulcro:
Hoc erit Antullæ mistus uterque parens.

OSCA, en Espagne OSCA.

V. V. OSCA. *Urbs victrix osca.* VRB. VIC. OSCA.

Ce municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibére, de Germanicus, de Caligula.

OSCHOPHORIES, fête que Thésée institua en reconnoissance de ce qu'il n'avoit pas été dévoré par le minotaure, & de ce que, par la mort de ce monstre, il avoit délivré Athènes, sa patrie, de l'indigne tribut que le roi de Crète lui avoit imposé. Les uns disent que les *oschophories* furent instituées en l'honneur de Minerve & de Bacchus, dont la protection avoit rendu Thésée vainqueur. Plutarque veut que ce fut en l'honneur de Bacchus & d'Ariadne, qui lui fournit le fil pour se tirer du labyrin-

thè, & parce que son retour à Athènes se fit au temps des vendanges. On choisissoit pour la cérémonie de cette fête, des jeunes hommes, nobles d'extraction, qui prenoient des habits de filles, portoient des branches de vignes à la main, courant ainsi depuis le temple de Bacchus, jusqu'à celui de Minerve; & celui qui arrivoit le premier au but, étoit le vainqueur, & offroit le sacrifice. Le mot *oschophories* est formé de ὄσχη, qui signifie une branche de vigne chargé de raisins, & de φέρω, je porte, ou de φόρα, fruit d'un arbre, ce qu'il porte.

OSCILLÆ, masques que les paysans mettoient sur leur visage pour se rendre plus ridicules dans leurs jeux. On en faisoit d'écorce d'arbre, comme l'indique Virgile dans ses georgiques (*Lib.* 2. *v.* 386.).

Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis.

Quelques auteurs prétendent que ce mot *oscillæ* désigne de petites figures d'ozier, qu'Hercule revenant d'Espagne, substitua aux victimes humaines que l'on offroit à Saturne en Italie. On trouve aussi dans *oscillæ*, le jeu que l'on appelle aujourd'hui *escarpolette*, balançoire, dont Servius (*loco citato*) fait remonter l'origine à un temps de peste chez les athéniens qui, ayant consulté l'oracle, eurent pour réponse, qu'ils ne se délivreroient de ce terrible fléau, qu'en trouvant les corps d'Erigone & Icare. Après bien des recherches inutiles, les athéniens prétendirent prouver leur docilité à exécuter l'ordre de l'oracle, en attachant à des arbres des cordes, sur lesquels ils se plaçoient & s'agitoient dans l'air, comme pour chercher les corps perdus dans un autre élément. Mais tombant assez fréquemment par le défaut d'habitude, ils s'avisèrent de substituer à leur place de petites figures qu'ils remuoient à leur gré, & de là vint le mot *oscillæ*: *quod in his cillerentur & moverentur ora.* Ce jeu devint depuis un spectacle moral, que les anciens représentoient comme une image de la vie humaine, qui n'est qu'un mouvement perpétuel, un changement de scène où l'on voit alternativement le petit s'élever & le grand s'abaisser. C'étoit sur tout aux féries latines, que les romains suspendoient à des arbres ces petites figures. Servius explique encore ce mot d'une chose honteuse, & que l'on suspendoit entre deux colonnes, pour détourner les enchantemens: *alii dicunt oscilla esse membra virilia de floribus facta quæ suspendebantur per intercolumnia.*

OSCILLATION, cérémonie des *oscillæ*; espèce d'escarpolette, ou de balancement dans l'air, qui faisoit une partie des purgations ou expiations des personnes (*Servius Æneid.* 6. 741.).

Les anciens se servoient encore de l'*oscillation*, pour donner une apparence de sépulture à ceux qui se défaisoient eux-mêmes; car on croyoit que leurs mânes ne pouvoient jouir d'aucun repos, & l'on y remédioit par l'*oscillation*, qui consistoit à attacher à une corde, une petite figure qui représentoit le mort; on balançoit ensuite cette figure dans l'air, & enfin on lui faisoit des funérailles. Dans le beau tableau de la prise de Troye par Polignotte, on voit, dit Pausanias, Ariadne assise sur une roche. Elle jette les yeux sur Phedre sa sœur, qui, élevée de terre & suspendue à une corde qu'elle tient des deux mains, semble se balancer dans les airs. C'est ainsi, continue l'historien, que le peintre a voulu marquer le genre de mort, par lequel on dit que la malheureuse Phedre finit ses jours.

OSCINES, ceux d'entre les oiseaux par le chant desquels on prenoit les auspices, tels que le corbeau, la corneille, le hibou, &c. *Nunc de secundo ordine dicamus, in duas dividitur species*, dit Festus, *oscines & alites; illorum generi cantus oris.*

OSCULUM, baiser de devoir, différent du *basium*, qui étoit un baiser d'affection, & du *suavium*, qui étoit un baiser de passion: *oscula officiorum, basia pudicorum affectuum, suavia libidinum.* C'est pourquoi Servius, dit que le premier se donne aux enfans, le second à une épouse, & le troisième à une courtisanne. Cependant les anciens auteurs ont employé assez indifféremment ces trois termes. *Jacere oscula*, baiser la main, la tendre à celui que l'on veut saluer, étoit un témoignage du plus profond respect: c'est ainsi que les anciens honoroient leurs dieux, les empereurs & leurs images, ainsi que ceux à qui ils vouloient rendre un hommage particulier. Les cochers, dans le cirque, saluoient aussi le peuple en baisant leur fouet: *venerabatur inferiori flagello*, dit Xiphilin, & ce baiser s'appelloit *osculum labratum.* Les baisers à la bouche & aux yeux étoient fort en usage parmi les romains, pour se saluer ou se faire compliment sur quelque dignité, ou sur quelque heureux événement. Les esclaves baisoient la main de leurs maîtres, les soldats celle du général. Les empereurs saluoient par le baiser leurs principaux officiers, ou les personnes d'un mérite distingué, & Suétone fait un crime à Tibère de ce que *paucos admodùm in digressu osculatus fuerit.* Il y avoit encore une manière de baiser quelqu'un en le prenant par les oreilles, & Plaute est le premier des auteurs latins qui en fasse mention: *sine te exorem sine te prendam auriculis, sine dem suavium.* Ce baiser s'appelloit *olla*, parce que dans cet acte les oreilles paroissoient comme les deux anses de la tête, & la raison que Plutarque en donne, c'est que les oreilles sont la route par laquelle la vertu entre dans l'âme des jeunes gens, & qu'en les baisant ainsi, on leur insinue *maximè amandos esse, qui per aures prosunt.* Le jésuite Delrio, dans son commentaire sur Sénèque, donne une raison très-impertinente de cet usage.

OSICERDA, en Espagne OSIC. & OSI.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Devenue municipe, *Osicerda* a fait frapper en l'honneur de Tibére des médailles latines, avec la légende MUN. OSICERDA.

OSIMANDRAS. « Nous voyons, dit M. Rabaud de S. Etienne, un exemple de la manière grande des anciens, dans le cercle d'or d'*osimandué.* (*Diod. Sic. L. I, sect.* 2.) Il avoit 365 coudées de tour, & par conséquent, plus de quatre-vingt pieds de diamètre ; chaque degré y occupoit une coudée ; or un dégré servoit à figurer un jour, & par conséquent chaque signe y occupoit une espace de plus de quarante cinq pieds. J'adopte entièrement la conjecture de M. Bailli, & je crois comme lui, que ce cercle servoit d'horizon ; & par conséquent il étoit chargé dans ses trois cens soixante cinq divisions, des observations que présentoit chaque jour de l'année ; le lever des étoiles à ce jour-là & leur coucher, l'état du soleil, celui de la lune, celui des planètes, leurs rapports entr'elles & avec les constellations, les phénomènes météorologiques, les fêtes religieuses & agricoles, & les travaux champêtres : en un mot, c'étoit un almanach. Avant le temps où l'écriture alphabétique exista, les observations étoient écrites en figures : mais, ce qu'il est essentiel d'observer, on continua de suivre cet usage, même après la découverte de l'alphabet : seulement par une suite de cette perfection que le temps amène sur les travaux suivis & répétés des hommes, l'écriture pittoresque fut réduite en un moindre espace par la diminution des figures réduites au simple trait ».

OSIRIS. Martianus Capella (*lib. II*), qui étoit si instruit de la théologie des égyptiens, dit expressément, en parlant du Soleil, qu'ils désignoient cet astre sous le nom d'*Osiris* :

Te Serapin Nilus, Memphis veneratur Osirim,

Dissona sacra Mitram, Ditemque, ferumque Typhonem.

Macrobe (*Satur. lib. I. c.* 21.) est encore plus précis sur cette identité. « On sait, dit-il, qu'*Osiris* n'est autre chose que le Soleil, & Isis la Terre. C'est pourquoi les égyptiens, pour désigner cette identité par un hiéroglyphe, peignent un sceptre surmonté d'un œil, voulant nous apprendre que ce dieu est le Soleil, qui regarde tout l'univers, parce que l'antiquité a toujours appellé le Soleil l'œil de Jupiter ».

Cette identité reconnue, on explique facilement les voyages d'*Osiris*, sa mort, son ensevelissement, sa résurrection à l'équinoxe du printems, son mariage avec Isis, &c., par la course du Soleil dans le zodiaque, son passage dans l'hémisphère inférieur ou ténébreux, désigné par Typhon, & son nouvel éclat dans le signe du bélier. Isis étoit sous un plus grand nombre d'aspects l'emblême de la Lune que de la terre ; comme l'attestent Plutarque & la plupart des écrivains grecs. Dès-lors, on voit son explication avec *Osiris*, son attachement pour lui, la constance qu'elle mit à le chercher & à suivre ses traces après sa mort, &c.

Osiris étoit quelquefois un emblême particulier du Nil ; c'est alors qu'il s'allioit à Isis, emblême de la Terre (*Plutarch. de Iside & Osiride.*). Le Nil étoit rempli dans la plus grande force du soleil ; c'étoit donc sa production, & dès-lors on prenoit *Osiris* pour l'emblême du Nil lui même (*Plutarch. sympos. lib. VIII. quæst.* 8.).

Les voyages & les conquêtes d'*Osiris* firent croire aux grecs que c'étoit la même divinité que Bacchus, parce que d'ailleurs les orphiques & les mystes enseignoient aux initiés que Bacchus n'étoit autre chose que le Soleil. Tibulle (*Lib. I. eleg.* 8.) a suivi cette opinion en faisant *Osiris* le premier planteur de vignes. Mais (*Plutarch. de Is. & Osir.*) elle répugne aux idées religieuses des égyptiens, qui croyoient qu'il y avoit dans le vin un principe pestilentiel, & qu'il étoit produit par un mauvais génie, bien loin d'être un bienfait de la divinité.

Osiris étant le Soleil pouvoit être confondu avec Typhon ou Pluton (c'est-à-dire le soleil d'hiver), comme l'enseignent les vers de Capella cités plus haut. On le voit encore plus clairement dans une épitaphe grecque (*Fabretti, pag.* 466.), où on lit : Soyez heureuse ou contente avec *Osiris* :

ΕΥΨΥΧΙ ΜΕΤΑ ΤΟΥ ΟϹΕΙΡΙΔΟϹ.

Minutius Felix confond aussi *Osiris*, comme Soleil, avec Sérapis : *Inanem tui Serapidis sive Osiridis tumulum considera.*

Jablonski trouve dans la langue cophte l'étymologie du mot *Osiris* ; il signifie *la cause du temps.* L'année des égyptiens étoit solaire, & *Osiris* en étoit l'emblême. C'est de ce peuple que Jules-César emprunta l'année qu'il substitua à celle de Numa (*Macrob. Saturn. lib. I. c.* 14.) ; de sorte que le Soleil lui-même fut adoré sous le nom de ΦΡΗ, dans le temps où les égyptiens réglèrent leur année sur son cours, & surtout dans la ville d'Héliopolis. Par la suite, les prêtres de Thèbes particularisèrent le culte général

rendu au Soleil, sous le nom d'*Osiris*, d'Ammon, de Sérapis, d'Horus, &c., & ils lui rendirent un culte presqu'exclusif sous le nom d'*Osiris*. Ce culte prévalut à la longue, & fut substitué à celui de ΦΡΗ.

Mais le culte d'*Osiris* s'affoiblit aussi peu-à-peu, depuis que Sérapis de Sinope eût été apporté en Egypte, sous Ptolémée. Ce nouveau Sérapis réveilla le souvenir de l'ancien Sérapis égyptien, & réchauffa son culte aux dépens de celui d'*Osiris*. On vit ce dernier s'éteindre peu-à-peu sous les rois grecs; de manière que, sur les médailles impériales d'Egypte, où l'on voit la plupart des divinités égyptiennes, *Osiris* ne paroît jamais. Depuis cette époque, il est même fort rare de voir sur les monumens grecs & romains quelque mention d'*Osiris* & quelque trace de son culte, si l'on excepte l'arc d'Orange, & quelques inscriptions recueillies par Gruter, Fabretti (*pag.* 487.) & Muratori.

Voici l'opinion des grecs sur Osiris. C'étoit un des grands dieux des égyptiens, & le plus généralement honoré dans tout le pays. On dit qu'il étoit fils de Saturne & de Rhéa, frère & époux d'Isis; mais selon les historiens, il étoit fils de Phoronée, roi d'Argos: ayant laissé le royaume à Egialée, son frère, il alla s'établir en Egypte, où il régna avec Isis dans une grande union, s'appliquant l'un & l'autre à polir leurs sujets, à leur enseigner l'agriculture & plusieurs autres arts nécessaires à la vie. Après cela il se proposa d'aller conquérir l'univers, moins par la force des armes, que par la douceur de la persuasion; & pour cela se mit en campagne avec une armée composée d'hommes & de femmes, laissant la regence de son royaume à Isis, son épouse, assistée de Mercure & d'Hercule, dont le premier étoit chef de son conseil, & l'autre intendant des provinces. Il parcourut d'abord l'Ethiopie, où il fit élever des digues contre les inondations du nil: de-là il traversa l'Arabie, les Indes, vint ensuite en Europe, parcourut la Thrace & les contrées voisines, laissa par tout des marques de ses bienfaits, ramena les hommes, alors entièrement sauvages, aux douceurs de la société civile, leur apprit l'agriculture & à bâtir des villes & des bourgs. Il revint comblé de gloire, après avoir fait élever par-tout des colonnes & d'autres monumens sur lesquels étoient gravés ses exploits: ce sont les mêmes conquêtes du Bacchus grec tant vantées par les poëtes.

Ce prince, de retour en Egypte, trouva que son frère Typhon avoit fait des brigues contre le gouvernement, & qu'il s'étoit rendu redoutable. *Osiris*, qui avoit l'ame pacifique, chercha à calmer cet esprit ambitieux, mais il ne put se garantir de ses embûches. Typhon l'ayant invité un jour à un grand festin, proposa, après le repas, aux conviés de se mesurer dans un coffre d'un travail exquis, promettant de le donner à celui qui seroit de même grandeur. *Osiris* s'y étant mis à son tour, les conjurés fermèrent le coffre & le jettèrent dans le Nil. Isis, informée de la fin tragique de son époux, fit chercher son corps, & après des peines infinies, elle le trouva sur les côtes de la Phénicie, où les flots l'avoient jetté; elle le rapporta à Abydos, ville d'Egypte, sur le Nil, où elle lui fit élever un magnifique monument; puis elle s'occupa du soin de venger sa mort. Quelques-uns ont dit que l'ABATOS étoit son tombeau. *Voyez* ce mot.

Les égyptiens, pour conserver la mémoire des bienfaits qu'ils avoient reçus de ce prince, lui rendirent les honneurs divins, sous le nom de Sérapis, leur grande divinité: & comme *Osiris* leur avoit enseigné l'agriculture, il lui donnèrent le bœuf pour symbole (*Voyez* APIS, SÉRAPIS). On le représentoit avec une espèce de mitre sur la tête, sous laquelle sortoient deux cornes: il tenoit de la main gauche un bâton recourbé, & de la droite une espèce de fouet à trois cordons (on trouvera plus bas l'explication de ces attributs). *Osiris* se voit encore souvent représenté avec la tête d'épervier; parce que, dit Plutarque, cet oiseau a la vue perçante & le vol rapide; ce qui convient au soleil. Ajoutons qu'Isis & *Osiris* étoient les deux principaux dieux, sur lesquels rouloit toute la théologie égyptienne; & à parler exactement, ils étoient tous les dieux du paganisme; toutes les divinités particulières de l'un & de l'autre sexe, n'étant que des attributs d'*Osiris* & d'Isis.

Laissons parler l'historien grec, qui a traité le plus au long les fables racontées sur *Osiris* par ses compatriotes, d'après les récits énigmatiques des prêtres égyptiens. Voici ce que dit Diodore de Sicile (*lib. I.*), traduit par Terrasson.

« Suivant les annales des égyptiens, il y a eu des dieux terrestres, nés mortels; mais qui, par leur propre sagesse, ou par les biens qu'ils ont faits aux hommes, ont obtenu l'immortalité. Quelques-uns de ces dieux ont été rois dans l'Egypte même. Helius, dont le nom signifie *soleil*, a régné le premier en Egypte; quelques-uns des prêtres donnent pourtant cet avantage à Vulcain, inventeur du feu, & disent que ce fût cette invention même qui lui procura la royauté. Saturne lui succéda, & ayant épousé Rhéa, sa sœur, il en eut, selon quelques mythologistes, *Osiris* & *Isis*, ou, selon la plûpart d'entr'eux, Jupiter & Junon, qui, par leur vertu singulière, parvinrent à l'empire du monde entier ».

« Du mariage de ces deux derniers naquirent cinq dieux, dont la naissance tomba dans chacun des cinq jours intercalaires de l'année des égyptiens: ces dieux sont *Osiris*, Isis, Typhon, Apol-

lon & Vénus. *Osiris* a été appellé Bacchus, & Isis Déméter ou Cérès. *Osiris* ayant épousé Isis, & succédé au trône de son père, fit plusieurs choses utiles à la société humaine; il abolit la coutume exécrable qu'avoient les hommes de se manger les uns les autres, & établit à sa place la culture des fruits. Isis, de son côté, leur donna l'usage du froment & de l'orge, qui croissoient auparavant dans les champs comme des plantes inconnues & négligées. Leurs sujets furent charmés de ce changement, & par la douceur qu'ils trouvèrent dans cette nouvelle nourriture, & par l'horreur qu'ils conçurent eux-mêmes de l'ancienne. Pour autoriser cette origine, on rapporte une pratique dont les égyptiens se sont fait une loi. Dans le temps de la moisson, ceux qui recueillent les premiers bleds en mettent debout une gerbe, autour de laquelle ils pleurent en invoquant Isis, & célèbrent ainsi la mémoire de sa découverte dans le temps le plus convenable. Outre cela, il y a quelques villes où dans les fêtes d'Isis on porte des épis de bled, en reconnoissance du grand bienfait dont on se croit redevable à cette deesse. On dit de plus qu'Isis a donné les premières loix aux hommes, & leur a enseigné à se rendre justice les uns aux autres, & à bannir d'entr'eux la violence par la crainte du châtiment: c'est pour cela que les grecs ont nommé Cérès Thesmophore ou Législatrice. Suivant les mêmes auteurs, *Osiris* bâtit des villes & des temples aux dieux, régla leur culte, & établit des prêtres pour le maintenir: outre cela, *Osiris* & Isis ont chéri & protégé les inventeurs des arts & des autres choses utiles à la vie. C'est pour cela que la fabrique de l'or & de l'argent ayant été trouvée dans la Thébaïde, on en fit des armes pour exterminer les bêtes féroces, des instrumens pour travailler la terre; & la nation se polissant de plus en plus, des statues & des temples entiers, dignes des dieux auxquels on les dédioit. *Osiris* aima aussi l'agriculture, comme ayant été élevé à Nysa, ville de l'Arabie heureuse, & voisine de l'Egypte, où cet art étoit en honneur. C'est du nom de Jupiter son père, joint à celui de cette ville, que les grecs ont fait *Dionisius*, qui est chez eux le nom d'*Osiris*. On dit aussi qu'il observa le premier la vigne dans le territoire de Nyse, & qu'ayant trouvé le secret de la cultiver, il but le premier du vin, & apprit aux autres hommes la manière de le faire & de le conserver ».

« Il honora Hermès ou Mercure, parce qu'il le vit doué d'un talent extraordinaire pour tout ce qui peut aller au bien de la société humaine. En effet, Mercure forma le premier une langue exacte & réglée, des dialectes grossiers & incertains dont on se servoit; il imposa des noms à une infinité de choses d'usage qui n'en avoient point; il inventa les premiers caractères, & régla jusqu'à l'harmonie des mots & des phrases; il institua plusieurs pratiques touchant les sacrifices & les autres parties du culte des dieux, & il donna aux hommes les premiers principes de l'astronomie. Il leur proposa ensuite pour divertissement la lutte & la danse, & leur fit concevoir quelle force & même quelle grace le corps humain peut tirer de ces exercices. Il imagina la lyre, dans laquelle il mit trois cordes, par allusion aux trois saisons de l'année; car ces trois cordes rendant trois sons, le grave, l'aigu & le moyen; le grave répond à l'hiver, le moyen au printemps, & l'aigu à l'été. C'est lui qui apprit l'interprétation ou l'élocution aux grecs, qui pour cette raison l'ont appellé Hermès ou Interprête: il a été le confident & l'ame du conseil d'*Osiris*, qui lui communiquoit tous ses secrets, & qui faisoit un grand cas de ses conseils; c'est enfin lui qui, selon les égyptiens, a planté l'olivier, que les grecs croient devoir à Minerve ».

« *Osiris* étant né bienfaisant & amateur de la gloire, assembla, dit-on, une grande armée dans le dessein de parcourir la terre pour y porter ses découvertes, & sur-tout l'usage du bled & du vin, jugeant bien qu'ayant tiré les hommes de leur première férocité, & leur ayant fait goûter une société douce & raisonnable, il participeroit aux honneurs des dieux: ce qui arriva en effet: car non-seulement les hommes qui reçurent de sa main ces divins présens, mais leurs descendans même ont regardé comme les plus grands des dieux ceux auxquels ils devoient leur nourriture. Avant que de partir, il laissa à Isis l'administration générale de son état déjà parfaitement réglé; il lui donna pour conseiller & pour ministre Hermès, le plus sage & le plus fidèle de ses amis, & pour général de ses troupes Hercule, qui tenoit à lui par la naissance, homme d'ailleurs d'une valeur & d'une force de corps prodigieuse. Il établit aussi Busiris & Antée pour gouverneurs, l'un de tout le pays maritime qui est tourné vers la Phénicie, & l'autre des lieux voisins de l'Ethiopie & de la Lybie. Toutes choses étant ainsi disposées, il se mit en marche à la tête de ses armées, emmenant avec lui son frère, que les grecs nomment Apollon. — *Osiris* fut aussi accompagné dans cette expédition de deux de ses fils, Anubis & Macédon. — Il prit encore avec lui Pan, fort respecté dans le pays. — Il se fit suivre enfin par deux hommes experts en agriculture; l'un nommé Maron, qui s'entendoit parfaitement à la vigne; & l'autre, appellé Triptolême, qui savoit tout ce qui regarde les bleds & le labourage. Tout étant prêt, & *Osiris* ayant fait un vœu solemnel de ne se point raser la tête qu'il ne fut revenu dans sa patrie, il prit son chemin par l'Ethiopie. — Ayant donc mis l'agriculture en usage dans l'Ethiopie, & y ayant bâti plusieurs villes considérables, il traversa l'Arabie le long de la mer rouge, & con-

tinua sa route jusqu'aux Indes & aux extrémités de la terre. Il bâtit dans les Indes de grandes villes, & entr'autres Nysa, à laquelle il donna ce nom en mémoire de la ville d'Egypte, où il étoit né. — Enfin *Osiris* fit dresser des colonnes pour faire ressouvenir ces peuples des choses qu'il leur avoit enseignées, & il laissa plusieurs autres marques de son passage favorable en cette contrée, de sorte que les indiens, qui le regardent comme un dieu, prétendent qu'il est originaire de leur pays ».

« De là il vint visiter les autres peuples de l'Asie ; l'on dit même qu'il traversa l'Hellespont, & qu'il aborda en Europe, où il tua Lycurgue, roi de Thrace, qui s'opposoit à ses desseins. Il donna les états de ce roi barbare à Maron, qui étoit déjà vieux, pour y maintenir les loix & les connoissances qu'il leur avoit apportées comme aux autres nations : il voulut même que Maron bâtis une ville dans ce pays, & qu'il l'appellât *Maroné* : il laissa Macédon son fils, roi de cette province, qui a pris le nom de Macédoine, & il chargea Triptolême de cultiver tout le territoire de l'Attique : en un mot, parcourant toute la terre, il répandit par-tout les mêmes bienfaits. Nous n'oublierons pas de dire ici qu'en faveur des peuples dont le terroir n'est pas propre à la vigne, il inventa une boisson faite avec de l'orge, & qui pour l'odeur & pour la force n'est guère différente du vin ; c'est ainsi qu'*Osiris* laissa sur toute sa route les fruits heureux de sa sagesse & de sa bonté. Revenu en Egypte, il fit part à ses peuples d'une infinité de choses curieuses & utiles qu'il rapportoit de ses longs voyages, & s'attira par tant de bienfaits le nom de dieu & le culte qu'on rend aux dieux. Ainsi, ayant passé de la terre au ciel, Isis & Mercure lui firent des sacrifices, & instituèrent des initiations avec des cérémonies secrettes & mystérieuses en son honneur ».

« Le temps, dit Winckelmann (*hist. de l'art.* 2. 1.), ne nous a conservé qu'un petit nombre de statues de divinités avec la tête d'un de ces animaux, que les égyptiens révéroient comme les emblêmes des dieux. Il y en a une au palais Barberini ; elle a une tête d'épervier, & représente *Osiris* (*Kirch. œd. t. III*, *p.* 501. *Donati Roma*, *p.* 60.). On prétend que la tête de cet oiseau dans la figure d'*Osiris* désigne l'apollon grec. L'épervier, suivant Homere (*Odyss. o. v.* 525.), étoit consacré à ce dieu ; il étoit son messager, parce qu'il peut fixer le soleil sans retrécir ses prunelles (*Aelian. de Animal. L. X*, *c.* 14.). Les peintures d'Herculanum nous offrent une chose fort extraordinaire, c'est un *Osiris* peint sur un fond noir, dont le visage les bras & les pieds sont bleus (*Pitt. Ercol. t. II*, *tav.* 10.) : ce qui renferme selon toutes les apparences une signification symbolique, puisque nous savons que les égyptiens donnoient plus d'une couleur à l'image du soleil, ou à celle *Osiris*. Nous savons de plus que la couleur bleue désigne le soleil, lorsqu'il est dans notre hémisphère ».

Caylus a publié plusieurs figures qui portoient les attributs d'*Osiris*, & qu'il a prises pour des prêtres d'*Osiris*. Il est plus vraisemblable qu'elles offrent le dieu lui-même, & on doit les lui restituer. Cet antiquaire a fait quelquefois lui-même cette restitution ; par exemple, dans le premier recueil de ses antiquités, page 2.

« Cet *Osiris* de bronze, dit-il, dont le travail est assez grossier, a sept pouces de haut. Il n'a rien de remarquable, quand on le considère en face, que la draperie qui le couvre entièrement, & qui tombant jusqu'à terre, enveloppe jusqu'à ses pieds ; mais en regardant cette figure sous son autre aspect, elle devient un morceau des plus curieux & des plus rares. On voit au dos de la même figure une Isis, représentée en bas relief, & dont la tête est de profil ; elle n'a que quatre pouces de haut jusqu'à l'extrémité des cornes, dont le disque qu'elle a sur la tête est environné. La draperie qui la couvre est tellement adhérente au corps, & en dessine si bien les mouvemens, qu'on croiroit presque que la figure est nue ; elle paroît avoir un peu plus de mouvement dans sa composition, que les figures égyptiennes n'en ont ordinairement. On rejetteroit cette singularité sur la fantaisie de l'artiste, s'il y avoit apparence que dans un pays plein de superstitions, & où les prêtres dominoient, il eût été permis à un sculpteur de prendre de semblables licences, seulement pour contenter son caprice. Quoi qu'il en soit, ce monument nous prouve incontestablement que la figure principale, & dont j'ai parlé d'abord, est un *Osiris*. Ce qui lève toute difficulté & condamne plusieurs auteurs célébres, qui ont été persuadés que l'on pouvoit prendre ces sortes de figures pour des prêtres »

Dans la collection des pierres gravés de Stosch, on voit, dit Winckelmann, un jaspe vert, gravé des deux côtés. Sur l'un Isis est assise alaitant le bœuf Apis, qu'elle paroît caresser. On voit le même sujet sur un (*Buonarroti. Osserv. sopra alcuni Medaglioni p.* 70.) bas-relief d'ivoire. De l'autre côté il y a *Osiris* debout, tenant le caducée de la main droite, & une pique de la gauche.

Sur une pâte antique, *Osiris* paroit debout, la main gauche enveloppée dans un manteau, & tenant de l'autre main un bâton, qui au lieu de pomme, est orné d'une tête de hupe. On voit ce bâton en grand à une (*Mus. Capitol. Tom. III*, *tab.* 80.) statue, ou d'Isis, ou de sa prêtresse qui est au capitole, & qui paroit faite du temps d'Hadrien ; elle fut trouvée dans sa villa à Tivoli.

Sur une pâte de verre, *Osiris* paroit debout avec un

un vêtement qui le couvre jusqu'aux genoux, & tenant une fleur de lotus des deux mains.

Sur une pâte de verre, *Osiris* paroit assis, & Isis debout; celle-ci a sur la tête deux plumes, apparemment du (*Heliod. Æthiop. L. VI, p.* 268.) *phœnicoptere* qui lui étoit consacré. Autour des deux figures, il y a des caractères inconnus.

Sur une pâte antique, deux *Osiris* sont debout, tenant chacun un bâton recourbé au bout, tel qu'étoit le (*Diod. Sic. L. I, p.* 145. *l.* 3.) sceptre des anciens rois d'Égypte, & terminé au même bout par une croix ansée; au milieu d'eux & au-dessous des bâtons est Harpocrate assis sur une fleur de lotus.

Sur une cornaline brûlée, paroissent deux *Osiris* mitrés, ayant en main un bâton, terminé par une tête de hupe; au milieu d'eux est un vase d'une forme élégante, orné d'un ouvrage de treillage, dont les anses sont formées par de petites figures; il contient la plante de *lotus*, dont la fleur qui est épanouie, ressemble à une fleur de lis, comme la dépeint (*Hist. Plan. L. IV, c.* 10. *p.* 87.) Théophraste, & comme le lotus en marbre noir du capitole, haut de deux palmes, qui fut trouvé dans la *villa* d'Hadrien à Tivoli, nous en donne incontestablement la forme. Au-dessus du vase il y a des caractères égyptiens, deux cancres & un globe avec des aîles.

Sur une pâte de verre moulée sur une (Voyez la planche gravée par Schley.) améthyste du cabinet qui appartient au comte *Thoms*, paroit *Osiris* debout, coîffé avec une espèce de mitre, la main droite élevée, & tenant le membre viril de la gauche. C'est ainsi qu'on représentoit *Osiris*, selon (*De Is. & Os. p.* 662. *ed Henr. Steph.*) Plutarque; & (*Pausan. l VI. p.* 519. *l. V.*) le Mercure grec qui étoit à Cyllène, lui ressembloit en cela.

Sur une pâte de verre, on voit le même sujet avec une inscription à la manière des basilidiens:

ΑΕΑΜΑΛΑ Α ΞΑ.

Osiris (Attributs que porte). Le plus célèbre est le croc ou crochet garni d'une traverse; il est expliqué à l'article Charrue, son véritable nom. — L'attribut quarré qui pend sur ses épaules, appellé *filet* par quelques mythologues, est une herse. *Voyez* l'article Herse. — Le cercle surmonté d'une croix, appellé *crux ansata*, *phallus* & *tau* est une clef. Les preuves en sont au mot Clef.

Osiris & ses prêtres tiennent quelquefois un bâton fourchu, dont voici l'explication. On lit dans le traité de Plutarque sur Isis & *Osiris*, qu'au mois paophi, c'est-à-dire, à l'équinoxe d'automne, on célébroit en Egypte la fête du bâton du Soleil, comme si cet astre étant dans son *décours*, eût eu besoin d'être soutenu.

Quant à l'attribut triangulaire que l'on a pris pour un fouet, d'après les idées mythologiques des grecs sur le soleil, en voici une explication plus vraisemblable.

L'attribut angulaire, cette espèce de compas à une ou à plusieurs branches toujours droites, que tiennent les figures d'*Osiris*, a été pris pour un fouet. Cette opinion est devenue si générale que nous serions taxés de témérité en osant la combattre, si nous n'avions, pour nous autoriser, l'exemple des antiquaires du dernier siècle, dont les sentimens étoient encore partagés sur ce même objet. Kircher (*Œdip. Ægypt. pag.* 490.) le prit pour un fouet, qui, joint à un croc, servoit à chasser les malins esprits & les divinités infernales. De-là vient qu'il donna aux figures qui en étoient armées, le nom grec ἀποτροπαῖοι, rendu en latin par celui d'*averrunci*, réservé pour les divinités qui éloignent les maux ou les malheurs, & qui repoussoient les mauvais génies: *Et ne Typhoniæ potestates denuò nonnihil contra Osiridis corpus, id est, Nilum vel immodicâ siccitate, aut humiditate suffocativâ, in damnum totius Ægypti machinarentur, statuam hanc uncinis & harpagonibus uti & reti terribilem αὐτίτεχνον statuerant; ut symbolis potestate eorum contrariis, à nocendo lædendoque desisterent, magnæ, ut vocant, ad eas cohibendas efficaciæ.* Cette opinion, au reste, étoit celle que les grecs, & entr'autres Proclus, dans son hymne au Soleil, ont prêtée aux égyptiens qui enveloppoient sous cette écorce leurs anciennes traditions, pour les rendre impénétrables aux étrangers.

Le savant antiquaire Spon, après avoir rapporté l'opinion établie par Kircher sur un prétendu fouet à trois branches, qui désignoit, selon lui, l'empire sur les mânes, attribué à *Osiris* par Plutarque, le compare sous ce point de vue aux fouets & aux torches des furies chez les grecs & les latins. Mais cette opinion le satisfait si peu, qu'il dit aussi-tôt que ce prétendu fouet seroit plus vraisemblablement un instrument de musique des anciens égyptiens.

Ce doute de Spon ne forme encore qu'une légère objection contre l'opinion de Kircher, si on le compare aux incertitudes du comte de Caylus. Cet académicien plus célèbre encore par son zèle & sa munificence pour les arts, que par son illustre naissance, a parlé plusieurs fois dans ses recueils d'antiquités de cet attribut d'*Osiris*; mais il la fait à chaque occasion d'une manière si différente, qu'il est facile d'appercevoir combien il avoit de doute sur cet objet. Tantôt c'est une espèce de hache (*Recueil V. pl.* 3. *n°.* 24.), qui paroit molle & formée par des cordes nouées ou des

roseaux. Tantôt c'est un fouet (*Rec. VI. pl.* 2. n°. 1 & 2.) que portent *Osiris* & ses prêtres. « Je » veux croire, dit ici le comte de Caylus, que » cet attribut de la divinité d'*Osiris* peut avoir » par rapport à lui quelques objets métaphysiques » pareils a ceux que non-seulement les antiquaires » ont admis dans l'explication générale de sa figure, mais que j'ai moi-même adoptés. Cependant je crois qu'on pourroit faire une distinction » sur cet attribut. Hérodote dit que *pendant que* » *la victime brûle, les prêtres se fustigent.* Cet » instrument de leurs superstitions ne seroit-il » pas souvent une preuve de cet usage, principalement quand il est porté par un prêtre ? Une vraisemblance n'est point à négliger » quand les détails sont aussi obscurs ». Tantôt enfin cet illustre comte l'appelle un fléau (*Rec. V. pl.* 3.).

Les grecs ont très-peu approfondi les traditions anciennes de l'Egypte, & ils ont admis souvent pour des vérités les explications fausses & les allégories détournées, avec lesquelles les prêtres mystérieux de ce royaume satisfaisoient leur curiosité. Ils prirent l'emblême dont nous cherchons ici le véritable objet, pour un fouet, & ils furent conduits à cette explication par la ressemblance légère qu'ils y trouvèrent, avec l'instrument dont ils armoient sur leurs monumens le Soleil conduisant son char attelé de quatre chevaux. Peut-être même ne donnoient ils au Soleil un fouet que pour completter sa ressemblance avec *Osiris*, qu'ils prenoient pour cet astre personnifié. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, nous observons seulement que jamais cet attribut des divinités égyptiennes n'a eu de véritable ressemblance avec le fouet. Aucun de ceux que nous avons examiné dans le cabinet du roi, dans celui de Sainte-Geneviève, & dans les différens recueils d'antiquités, n'a des branches flexibles & sinueuses, ou terminées en pointes, telles que les offriroient de véritables fouets. Tous, au contraire, sont formés par des branches droites, solides, & qui souvent même vont en s'élargissant vers l'extrémité inférieure.

Quelle ressemblance trouvera-t-on entre un fouet & l'attribut que tient souvent de la main gauche la figure d'*Osiris*, quand la droite est placée vers l'organe de la génération ? Cette double attitude se trouve constamment sur plusieurs statues égyptiennes du cabinet du roi. Toutes les fois qu'elles ont la main droite ainsi placée, elles tiennent toujours de la gauche, & par le sommet de l'angle, le prétendu fouet. Nous ne saurions rendre raison de cette singularité, sans nous perdre dans des conjectures plus faciles encore à détruire qu'à former; mais nous ne devons point la passer sous silence.

On peut conclure de tout ce que nous venons de dire sur cet attribut, que ce n'est point un fouet. De plus, ce n'est pas un instrument de musique, emblême de l'art agréable qu'*Osiris* avoit inventé, puisqu'Isis, Horus, Harpocrate, Mendès, & presque toutes les divinités de l'Egypte en sont ornées très-souvent, ainsi que lui. Il ne nous reste plus des opinions rapportées à ce sujet, que celle du *fleau* indiquée par le comte de Caylus. Elle nous paroît aussi la plus vraisemblable, parce qu'elle rappelle un autre emblême de l'agriculture, dont les égyptiens se croyoient redevables à *Osiris*. La multiplicité apparente des bras du *fléau* que tiennent quelques figures égyptiennes, ne forme pas contre notre opinion une objection solide; car on peut croire que ces dieux portoient deux ou plusieurs *fléaux*. Nous donnerons ailleurs la cause de cette ampliation des attributs consacrés aux divinités de l'Egypte & de l'Asie.

Une difficulté plus sérieuse en apparence s'élève contre l'opinion qui reconnoît cet attribut pour un *fléau*. Il n'y a, dira-t-on, aucun témoignage, aucun monument qui nous apprenne si les égyptiens se servoient de cet instrument pour extraire les grains de leurs enveloppes. Des textes précis disent au contraire qu'ils faisoient cette extraction comme la plupart des habitans des pays chauds; c'est-à-dire, en les foulant dans une aire découverte, à l'aide de charriots pesans, armés par-dessous de dents aiguës & de pointes tranchantes, appellés depuis par Virgile *tribula* & *traha*. Les africains employoient encore du temps de Servius cette machine que Varron (*De re rusticâ*, I. *cap.* 50.) appelloit *plaustrum pœnicum*, chariot carthaginois; & les égyptiens modernes s'en servent aujourd'hui pour fouler le bled & le riz; mais ils emploient aussi les pieds des bœufs & des mulets.

Observons cependant que cette pratique n'étoit pas en usage dans les pays froids ou humides, dans ceux enfin où les pluies empêchoient de battre le bled en plein air. Strabon (*Lib. IV. p.* 401.) le dit expressément des peuples qui habitoient les îles Britanniques, d'après le rapport d'un célèbre astronome de Marseille. « Pythéas » (ainsi parle Strabon) dit que ces peuples » n'ayant pas de jours sereins, transportent & battent les épis dans de vastes édifices. Sans cette » précaution, la privation des rayons du soleil & » les pluies détruiroient les grains ».

On ne pouvoit battre ainsi le bled dans les granges qu'avec des baguettes ou des fléaux. Pline (*Hist. lib. VIII. cap.* 30.) a parlé de cette pratique : *Messis ipsa alibi tribulis in area, alibi equarum gressibus exteritur, alibi perticis flagellatur.* Elle n'étoit pas étrangère aux romains, quoique habitans des pays chauds; car Columelle l'a décrite aussi presque dans les mêmes termes que

Strabon (*lib. II. cap.* 21.). « On peut, dit-il, » battre les épis pendant l'hiver avec des bâtons » ou les faire fouler aux pieds des animaux. *Spicæ possunt per hyemem vel baculis excuti, vel exteri pecudibus*...... Et plus bas...... « Les épis sont mieux dépouillés en les battant avec des fléaux »..... *Ipsæ autem spicæ melius fustibus tunduntur.*

Ce n'est pas assez d'avoir prouvé directement que les anciens connoissoient l'usage des fléaux, & par induction que les égyptiens avoient pu s'en servir. Il faut apporter des témoignages plus précis. Mais avant que de les transcrire, nous ferons observer que les bleds seuls sont susceptibles d'être foulés; c'est-à-dire, dégagés des épis par le moyen des pieds des animaux, ou par le moyen des charriots. Les espèces de grains, appellés communément petits bleds, les avoines & toutes les plantes légumineuses, pois, fèves ou lentilles seroient écrasés sous ces pesans fardeaux. Ils exigent des agens moins lourds & plus faciles à diriger : aussi les bât-on dans quelques provinces de ce royaume avec des fléaux dont la branche mobile ou bâte formée par une planche assez pesante se termine en s'élargissant, comme le plus grand nombre des prétendus fouets des divinités égyptiennes. Cette distinction s'applique parfaitement au texte des livres des juifs que nous allons citer. On sait que les pratiques d'agriculture & les procédés des arts employés dans l'Asie, surtout dans la Palestine & dans l'Egypte, contrée qui a toujours conservé avec les asiatiques des rapports immédiats, étoient d'un usage presque général, mais constamment les mêmes depuis les temps les plus reculés. Nous pouvons donc suppléer, d'après ces considérations, au silence des égyptiens, par le témoignage des Juifs, ce peuple, qui étoit leur voisin, & qui devenu autrefois leur esclave, sembloit avoir appris chez eux, & transporté sur les bords du Jourdain les arts & leurs pratiques. Isaïe dit : *Gith tribula non trituratur, nec rota plaustri super* (*cap.* 28, *v.* 27.) *gyminum volvitur : sed baculo gith excutitur & gyminum virgâ.* « On ne foule point le gith avec le traineau, » & la roue du charriot ne roule pas sur le cumin, mais on bat avec le bâton le gith, & le » cumin avec des baguettes ». Voilà certainement la distinction que nous avons établie plus haut, prouvée ici complettement, ainsi que l'usage du fléau chez les juifs; car S. Jérôme, qui avoit séjourné long-temps à Jérusalem, & dans la Palestine, afin d'apprendre les mœurs & les coutumes de leurs habitans, ajoute à ce passage d'Isaïe que par les mots *baculo* & *virga* il faut entendre les fléaux. *Virga excutiuntur & baculo, quæ vulgo flagella dicuntur.* On voit assez que le fléau ordinaire est la réunion ou l'équivalent de la baguette & du bâton.

Les égyptiens cultivoient, outre le froment, plusieurs espèces de petits bleds, quelques plantes légumineuses, les lentilles entr'autres, qui, transportées à Rome, y reçurent le surnom de *pélusiennes*. Martial dit :

Accipe niliacam, pelusia munera lentem.

(Lib. XIII. Epig. 9.)

Virgile avoit dit aussi dans le premier livre des georgiques (*v.* 228.) :

Nec pelusiacæ curam aspernabere lentis.

L'Egypte, qui en fournissoit alors l'Italie, envoie encore tous les ans des navires chargés de ce même légume à Constantinople & dans toutes les Echelles (*Savari. tom. III. des lettres sur l'Egypt.*). Les petits bleds, les lentilles & quelques autres plantes légumineuses, faisoient donc une grande partie des moissons en Egypte. On ne pouvoit les extraire de leurs épis avec les charriots, & il falloit employer des fléaux. C'est donc encore un symbole de l'agriculture que nous trouvons dans les mains des figures égyptiennes & d'*Osiris* en particulier, ce dieu, qui passoit, selon Diodore, pour avoir inventé toutes les pratiques de cet art utile.

OSQUES, *OSCI*, ancien peuple d'Italie, dans la Campanie, entre Capoue & Naples. On les appelloit également *osci*, *opsgi*, *opici*, *obsci*. Le mot *obscène*, *obscenus*, vient de ce peuple, dont la corruption étoit extrême, & son langage étoit conforme à ses mœurs : il s'abandonnoit à de honteuses débauches, & c'est ce qu'Horace appelle *morbus campanus*.

Personne n'ignore la description que nous ont laissée les anciens des délices de Naples, d'Atellæ & de Capoue, qui étoient les principales villes du pays des *osques*, & le séjour de la volupté. *Oscè loqui* signifioit également, chez les latins, *parler d'une manière dissolue* & *employer de vieux mots*.

C'est d'Atella, municipe des *osques*, que vinrent ces petites farces que les jeunes gens de qualité jouoient à Rome, entre les actes des grandes pièces & quelquefois à la suite. Ces peuples ne savoient pas parler latin, mais ils avoient un certain langage naïf qui plaisoit beaucoup aux romains; & après qu'ils furent entièrement éteints, ce langage continua d'être en usage à Rome.

OSRHOÈNE. Les rois de cette contrée se trouvent à l'article d'EDESSE, sa capitale.

L'*Osrhoëne* étoit située dans la Mésopotamie, le long de l'Euphrate, depuis le mont Taurus au nord, jusqu'au Chaborras au midi, & à l'orient.

L'*Ofrhoëne* & l'Adiabène furent foumifes à l'empire romain par Lucius Verus ; & ce royaume fut éteint vers l'an 216 par Caracalla, qui mit une colonie à Edeffe.

OSSA, montagne de Theffalie, fameufe dans les fables des poëtes. Virgile dit des Titans (*Géog. liv. I. v.* 281.) : « Trois fois ils s'efforcèrent » de mettre l'*Offa* fur le Pélion, & l'olympe fur » l'*Offa*, trois fois la foudre de Jupiter renverfa » ces montagnes vainement entaffées.

OSSELETS (jeu des), en latin *ludus talorum*, ou fimplement *tali*. Horace dit :

Nec regna vini fortiere talis.

« Tu ne joueras plus aux *offelets* la royauté des feftins ».

Suivant Homère, le jeu des *offelets* étoit connu des grecs dès le temps de la guerre de Troye. Ils lui donnoient le nom d'ἀστράγαλοι, d'un *os* qui qui eft dans le pied des animaux, & qu'ils employoient à cet ufage ; cet os eft le premier des os du tarfe ; il eft gros, inégal, convexe en certains endroits, concave en d'autres, & nous le nommons encore *aftragale*.

Les *offelets* n'avoient proprement que quatre côtés fur lefquels ils puffent s'arrêter ; les deux extrémités étant trop arrondies pour cela. Cependant la chofe n'étoit pas impoffible ; on appelloit ce coup extraordinaire *talus rectus*. De ces quatre côtés, il y en avoit deux plats & deux larges, dans l'un valoit fix ; il étoit appellé *fenio* par les latins, & κῶος par les grecs. L'autre oppofé ne valoit qu'un ; on lui donnoit le nom de *canis* ou *vulturius* ; c'eft le même que les grecs appelloient χῖος ou κυὼν, d'où étoit venu le proverbe *χῖος πρὸς κῶον*, *un à fix*. Des deux côtés plus étroits l'un étoit convexe, appellé *fuppum* ou *fuppinum*, qui valoit trois ; l'autre concave, appellé *pronum*, valoit quatre. Il n'y avoit ni deux, ni cinq dans les *offelets*.

On jouoit ordinairement avec quatre *offelets*, ce qui ne produit que 35 coups ; favoir, 4, dans lefquels les quatre faces étoient femblables, 18 dans lefquels il y en avoit 2 de pareil nombre ; 12 dans lefquels il y en avoit trois égaux, & un coup unique lorfque les *offelets* étoient différens, j'entends de *différens nombres* ; c'eft-à dire, qu'il falloit faire un as, un 3, un 4 & un 6 ; c'étoit le coup le plus favorable appellé *Vénus*, en grec ἀφροδίτη. Les grecs avoient donné les noms des dieux, des héros, des hommes illuftres & même des courtifannes fameufes, à ces coups différens.

Le coup de Vénus étoit auffi nommé *bafilicus*, parce qu'il falloit l'amener pour être le roi de la table. Le coup oppofé étoit les quatre as, appellés *damnofi canes*. Entre les autres coups, il y en avoit d'heureux, de malheureux & d'indifférens. C'étoit un ufage reçu parmi les joueurs d'invoquer les dieux ou leurs maîtreffes, avant que de jetter les *offelets*.

Pour empêcher les tours de main, quelques philologues penfent que l'on fe fervoit de cornets par lefquels on les faifoit paffer. Ils étoient ronds, en forme de petites tours, plus larges en bas que par le haut, dont le col étoit étroit. On les appelloit *turris*, *turricula*, *orca*, *phrygus*, *phimus*. Ils n'avoient point de fond, mais plufieurs degrés au-dedans, qui faifoient faire aux *offelets* plufieurs cafcades, avant que de tomber fur la terre.

Alternis vicibus quos præcipitante rotatu,

Fundunt excifi per cava buxa gradus.

Cela fe faifoit avec grand bruit, & ce bruit faifoit encore donner au cornet le nom de *fritillus*.

Les *offelets* n'étoient au commencement qu'un jeu d'enfant chez les grecs ; c'eft pourquoi Phraates roi des parthes, envoya des *offelets* d'or à Démétrius, roi de Syrie, pour lui reprocher fa légèreté. Cet amufement devenoit cependant une affaire férieufe dans les divinations qui fe faifoient au fort des dez ou des *offelets* : c'eft ainfi qu'on confultoit Hercule dans un temple qu'il avoit en Achaïe ; & c'eft ainfi que fe rendoient les oracles de Geryon à la fontaine d'Apone près de Padoue.

Il ne faut pas confondre le jeu des *offelets*, *ludum talorum*, avec le jeu de dez, *ludum tefferarum* ; car on jouoit le premier avec quatre *offelets*, & l'autre avec trois dez ; les *offelets*, comme on l'a dit, n'avoient que quatre côtés, qui étoient marqués de quatre nombres, toujours oppofés l'un à l'autre ; favoir, du trois qui avoit quatre pour côté oppofé, & d'un as, dont le côté oppofé étoit fix. Les dez avoient fix faces, dont quatre étoient marquées de la même manière que les quatre des *offelets*, & des deux autres l'une avoit un 2, & l'autre un 5, mais toujours oppofés ; de forte que dans l'un & l'autre jeu le nombre du côté inférieur & celui du côté fupérieur faifoient toujours 7, comme cela s'obferve encore aujourd'hui. Les coups des *offelets* ne pouvoient être variés que de trente-cinq manières ; les dez ayant fix faces, produifoient cinquante-fix manières, favoir, 6 rafles, 30 où il y a deux dez femblables, & 20 où les trois dez font différens. Tout ce qui regarde les jeux de dez & des *offelets* chez les anciens, a été amplement difcuté par Meurfius, dans fon livre *de Ludis Græcorum*, & par Daniel Souterius dans fon *Palamedes*. (D. J.)

On trouve dans les recueils d'antiquités de Caylus, des *osselets* de bronze, d'ivoire, d'agate orientale, &c.

« Il y a à Portici, dit Winckelmann (qui appelle dés, les *osselets*) une assez grande quantité de dés faits d'os, dont les points sont marqués comme sur les nôtres. Le grand nombre qu'on a trouvé de ces dés faits avec les astragales de cabri, ou les *osselets* qui forment l'articulation entre le pied & la jambe de l'animal, que les latins appellent *talus* & les grecs ἀςϱάγαλος; le grand nombre de ces dés, dis-je, qu'on a trouvés à Herculanum, nous prouve combien cette espèce de jeu étoit commun. Hardion, dans son traité sur les jeux de hazard des anciens (*Mémoires de l'acad. des inscr. t. j.*), n'a parlé ni de la situation de ces *osselets*, ni de l'animal chez qui on les trouve. Tous les quadrupèdes à pied fourchu en ont. Le grand casaubon a confondu ces astragales avec les dés (*Ad Teophr. char. c V. p. 53. ed. Veedh.*), & il pensoit qu'on se servoit de cornets pour jetter les premiers de même que les autres. Il y avoit deux manières de jouer avec ces astragales; la première manière & la plus commune, avoit beaucoup d'analogie avec celle que pratiquent les enfans en Allemagne, laquelle consiste à jetter en l'air de petites pierres polies & à en ramasser pendant cet intervalle une ou plusieurs autres, posées à terre, pour les y replacer ensuite toutes de la même manière. C'est de cette façon que jouent avec des astragales ou des talons deux jeunes filles d'un tableau d'Herculanum, dessiné sur marbre, avec le nom de l'artiste, savoir Alexandre d'Athènes. La seconde manière de jouer avec ces *osselets*, étoit de les jetter avec la main comme nous avons coutume de jouer avec nos dés; & chaque côté de l'astragale portoit un nombre différent. C'est à cette espèce de jeu que sont occupés deux enfans en marbre, que mylord Hope acheta il y a deux ans à Rome. Celui qui gagne est assis sur un socle, & marque un air joyeux; celui qui perd se tient debout d'un air triste. Il se pourroit bien que ces deux enfans représentassent l'Amour & Ganymède, qu'Apollonius fait jouer avec des astragales (*Argon. L. III, v.* 117.), la description qu'il en donne, ressemble parfaitement à cette représentation en marbre ».

Les endroits les plus fréquentés de Rome sous Vespasien, furent les jardins de Salluste. C'étoit là qu'il demeuroit de préférence & qu'il donnoit audience à tout l'univers (*Xiphil. Vesp. p.* 205.). D'après cela il est à croire qu'il aura embelli ces jardins d'ouvrages de l'art. Aussi a-t on toujours trouvé en fouillant ce terrein, une grande quantité de statues & de bustes; & lorsqu'en 1765 on y ouvroit une nouvelle tranchée, on découvrit deux figures très-bien conservées, à l'exception des têtes qui manquoient, & que l'on n'a jamais trouvées. Ces figures représentent deux jeunes filles habillées d'une tunique légère qui, se détachant de l'épaule droite, descend jusqu'au milieu du bras supérieur: Elles sont toutes deux couchées sur une longue plinthe arrondie, le haut du corps soulevé, & elles s'appuyent sur le bras gauche, ayant un arc détendu sous elles. Ces deux figures ressemblent parfaitement à une jeune fille qui joue aux *osselets*, & qui se trouvoit dans la collection du cardinal de Polignac; dans celles-là comme dans celle ci la main droite qui est libre, est étendue & ouverte pour jetter les *osselets*, dont pourtant on ne découvre aucun vestige. Le général de Walmoden, se trouvant alors à Rome, fit l'acquisition de ces figures, & en fit restaurer les têtes.

OSSEMENS. *Voyez* GÉANTS.

OSSET, en Espagne OSSET. & OSET.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est, un homme nud, debout, tenant un raisin.

OSSILAGO, ou OSSIPANGA, déesse romaine, dont la charge étoit de consolider les os des enfans, de guérir les entorses & les fractures des os (*Arnob. adv. Gentes, lib. III & IV.*).

OSSILEGIUM, l'action par laquelle on ramassoit les os des cadavres qu'on avoit brûlés sur le bûcher; c'étoient les plus proches parens, ou les héritiers qui prenoient ce soin. Lorsque c'étoient des morts opulens, afin que leurs cendres ne fussent pas confondues avec celles du bûcher, on avoit la précaution d'envelopper le corps du défunt dans une toile d'amiante, que les grecs appelloient *asbestos*, qui est incombustible, & qui venoit des Indes. Les parens, chargés de cette cérémonie, étoient en simple tunique & sans ceinture, *tunicati* & *discincti*, & ils avoient eu soin auparavant de se laver les mains: *rigatæ perfusæque priùs ante liquore manus*, comme dit Tibulle. On lavoit ensuite ces cendres & ces os avec du lait & du vin; & pour les placer dans le tombeau de la famille, on les enfermoit dans une urne de matière plus ou moins précieuse, selon l'opulence ou la qualité du défunt, & qu'on appelloit *ossuarium*.

« On trouva en 1732, dit Caylus (*Rec. d'antiq. IV, p.* 200.), dans une maison de campagne située sur la *via Appia*, une espèce de *columbarium*, qui renfermoit plus de trois cens petits vases de terre cuite, de deux pouces de hauteur; ils étoient chargés de caractères, & tous parfaitement semblables; ils portoient tous la date du jour:

Ante diem I. Calend. octobris. Ante diem V. Id. martii, vel maii. Ante diem VIII. Calend. februarii. On a publié plusieurs de ces petits monumens. Lupi, jésuite, est le premier qui en ait parlé dans son ouvrage (*Epitaphium S. Severæ Martyris illustratum.* §. *XI. p.* 86.), il est persuadé qu'ils ont renfermé des parfums pour honorer la mémoire du mort, désigné par l'inscription, ou qu'ils servoient de lacrymatoires pour le même objet ».

« Entre les autres auteurs qui ont écrit sur cette matière, & qui sont d'un avis différent, le P. Baldini, dans une dissertation de l'académie de Cortone (*Tom. II. Dissert. VIII.*), observe qu'on a trouvé dans chacun de ces petits vases, un morceau d'os, d'où il conclut qu'ils n'ont pû servir à renfermer des parfums, ni à recueillir les larmes; mais il croit que quand on avoit brûlé le corps, on sauvoit des flammes quelques ossements, que l'on déposoit dans un vase de cette espèce, avec le nom du défunt, & la date de sa mort ».

« Passeri, dans une dissertation sur l'*ossilegium* des anciens (*Tom. I. Mémorie della società columbaria, dissert. II.*), examine aussi l'usage de ces petits vases : il prétend qu'ils renfermoient les os des soldats romains morts à la guerre, ou de ceux qui finissoient leur vie loin de Rome, & à la suite des empereurs, quand ils voyageoient : on avoit soin, selon cet auteur, de prendre une petite portion de leurs os, pour la porter à Rome dans les tombeaux destinés à cet usage. Cette opinion explique bien cette loi des XII tables : *Homini mortuo ossa ne legito..... Extra quam si belle endove mortuus escit;* & d'après cela, il paroit que le sentiment de Passeri est le mieux fondé ».

Tibulle (*Lib. III. eleg.* 2. *vers.* 9.) décrit dans les vers suivans les plus petits détails de l'*ossilegium*; c'est pourquoi nous les rapportons ici :

Ergo ego cum tenuem fuero mutatus in umbram
Candidaque ossa super nigra favilla teget.
Ante meum veniat longos incompta capillos,
Et fleat ante meum mœsta Neæra rogum.
Sed veniat charæ matris comitata dolore,
Mœreat hæc genero, lugeat illa viro.
Præfatæ ante meos manes, animamque, rigatæ
Perfusæque pias ante liquore manus.
Pars, quæ sola mei superabit corporis, ossa
Incinctæ nigra candida veste legant.
Et primum annoso spargant collecta Lyæo,
Mox etiam niveo fundere lacte parent.
Post hæc carbaseis humorem tollere ventis,
Atque in marmorea ponere sicca domo.
Illic quas mittit dives panchaïa merces,
Eoique arabes, dives & assyria.
Et nostri memores lacrymæ fundantur eodem :
Sic ego componi versus in ossa velim.

OSSIPANGA Voyez OSSILAGO.

OSSVA pour OSSA.

On lit à Rome dans la villa Albani, l'inscription suivante :

P R I M AE
P O M P E I AE
O S S V A. H E I C.
F O R T U N A. S P O N D E T. M V L T A
MVLTIS. PRAESTAT NEMINI. VIVE. IN DIES.
ET. HORAS. NAM. PROPRIVM. EST. NIHIL.
S A L V I V S. E T. E R O S. D A N T.

Le savant Winckelmann l'a publiée avec ses fautes (Pag. 228 de ses lettres sur Herculanum, à Paris, chez Barrois.).

OSSUARIUM, *OSSARIUM*, } urne dans laquelle on renfermoit les cendres & les restes des ossemens que le feu du bûcher avoit épargnés. Les grecs l'appelloient ὀστοθήκη & ὀστοδοχεῖον. On connoit deux inscriptions dans lesquelles on lit les mots *ossuarium* & *ossarium*...... JULIA. FUSCINIA. OSSUARIUM. VIVA. SIBI. FECIT & OSSARIUM. M. MANNEI. ERONIS.

OSTIA, ce mot dans les cartes géographiques dressées en latin, désigne les embouchures d'un fleuve, qui entre dans la mer par plusieurs ouvertures. *Ostium*, au singulier, désigne l'*entrée*, la *porte* d'un pays, d'un lieu; & à l'égard des détroits & des rivières, il désigne l'*embouchure*. Les anciens ont nommé le bosphore de Thrace *ostium cyaneum*, à cause des îles Cyanées qui sont voisines de l'entrée de ce détroit.

OSTIA in circo. Voyez CARCERES *in circo*.

OSTIARIUM, impôt que l'on avoit mis à Rome sur chaque porte, dont Cicéron fait mention (*Famil.* 38). *Capitum atque ostiariorum inducerentur sumptus minimè necessarii.*

OSTIE (porte & voie d'). *Voyez* PORTE, VOIE d'*ostie*.

OSTRACISME, loi par laquelle le peuple athénien condamnoit, sans flétrissure ni déshonneur, à dix ans d'exil les citoyens dont il craignoit la trop grande puissance, & qu'il soupçonnoit de vouloir aspirer à la tyrannie.

Cette loi fut appellée *ostracisme*, du mot grec ὄστρακον, qui signifie proprement une *écaille* ou une *coquille;* mais qui, dans cette occasion, est pris pour le bulletin, s'il m'est permis de me servir de ce terme, sur lequel les athéniens écrivoient le nom du citoyen qu'ils vouloient bannir. Peut-être que ce mot désignoit un morceau de terre cuite, fait en forme d'écaille ou de coquille: du moins les latins ont traduit le mot grec par *testula*.

Le ban de l'*ostracisme* n'étoit d'usage que dans les occasions où la liberté étoit en danger, s'il arrivoit, par exemple, que la jalousie ou l'ambition mit la discorde parmi les chefs de la république, & qu'il se formât différens partis qui fissent craindre quelque révolution dans l'état, le peuple alors s'assembloit & délibéroit sur les moyens qu'il y avoit à prendre pour prévenir les suites d'une division qui pouvoit devenir funeste à la liberté. L'*ostracisme* étoit le remède ordinaire auquel on avoit recours dans ces sortes d'occasions, & les délibérations du peuple se terminoient le plus souvent par un décret qui indiquoit à certain jour une assemblée particulière, pour procéder au ban de l'*ostracisme*. Alors ceux qui étoient menacés du bannissement ne négligeoient rien de ce qui pouvoit leur concilier la faveur du peuple, & le persuader de l'injustice qu'il y auroit à les bannir.

Quelque temps avant l'assemblée, on formoit, au milieu de la place publique, un enclos de planches, dans lequel on pratiquoit dix portes, c'est-à-dire, autant de portes qu'il y avoit de tribus dans la république, & lorsque le jour marqué étoit venu, les citoyens de chaque tribu entroient par leur porte particulière, & jettoient au milieu de cet enclos la petite coquille de terre sur laquelle étoit écrit le nom du citoyen qu'ils vouloient bannir. Les archontes & le sénat présidoient à cette assemblée, & comptoient les bulletins. Celui qui étoit condamné par six mille de ses concitoyens étoit obligé de sortir de la ville dans l'espace de dix jours; car il falloit au moins six mille voix contre un athénien pour qu'il fut banni par l'*ostracisme*.

Quoique nous n'ayons point de lumières sur l'époque précise de l'institution de l'*ostracisme*, il est vraisemblable qu'il s'établit après la tyrannie des pisistratides, temps où le peuple athénien ayant eu le bonheur de secouer le joug de la tyrannie, commençoit à goûter les douceurs de la liberté. Extrêmement jaloux de cette liberté, c'est alors sans doute qu'il dut redoubler son attention pour prévenir & éloigner tout ce qui pourroit y donner la moindre atteinte. Quoique Pisistrate eût gouverné la république avec beaucoup de douceur & d'équité, cependant, la seule idée d'un maître causoit une telle horreur à ce peuple, qu'il crut ne pouvoir prendre d'assez fortes précautions pour ne plus retomber sous un joug qui lui paroissoit insupportable. Attaché par goût à la démocratie, il jugea que l'unique moyen d'affermir & de conserver cette espèce de gouvernement, étoit de maintenir tous les citoyens dans une parfaite égalité; & c'est sur cette égalité qu'il fondoit le bonheur de l'état.

Ce fut sur de tels motifs que les athéniens établirent l'*ostracisme*, au rapport d'Androtion, cité par Harpocration. « Hipparchus, dit-il, étoit parent du tyran Pisistrate, & il fut le premier que l'on condamna au ban de l'*ostracisme*; cette loi venoit d'être établie à cause du soupçon & de la crainte qu'on avoit qu'il ne se trouvât des gens capables d'imiter Pisistrate, qui ayant été à la tête des affaires de la république, & général d'armée, s'étoit fait tyran de la patrie ».

Les athéniens prévirent sans doute les inconvéniens de cette loi; mais ils aimèrent mieux, comme l'a remarqué Cornélius Népos, s'exposer à punir des innocens, que de vivre dans les alarmes continuelles; cependant, comme ils sentirent que l'injustice auroit été trop criante, s'ils avoient condamné le mérite aux mêmes peines dont on avoit coutume de punir le crime, ils adoucirent, autant qu'ils purent, la rigueur de l'*ostracisme*; ils en retranchèrent ce que le bannissement ordinaire avoit d'odieux & de deshonorant par lui-même. On ne confisquoit pas les biens de ceux qui étoient mis au ban de l'*ostracisme*; ils en jouissoient dans le lieu où ils étoient relégués. On ne les éloignoit que pour un temps limité, au lieu que le bannissement ordinaire étoit toujours suivi de la confiscation des biens des exilés, à qui, d'ailleurs, on ôtoit toute espérance de retour.

Malgré les adoucissemens que les athéniens apportèrent à la rigueur de leur loi, il est aisé de voir que si d'un côté elle étoit favorable à la liberté, de l'autre elle étoit odieuse, en ce qu'elle condamnoit des citoyens sans entendre leur défense, & qu'elle abandonnoit le sort des grands hommes à la délation artificieuse, & au caprice d'un peuple inconstant. Il est vrai que cette loi auroit été avantageuse à l'état, si le même peuple qui l'avoit établie, eût toujours eu assez de discernement & d'équité pour n'en faire usage que dans les occasions où la liberté auroit été réellement en danger; mais l'histoire de la république d'Athènes ne prouve que par trop

d'exemples l'abus que le peuple fit de l'*ostracisme*.

Cet abus ne fut jamais plus marqué que dans le bannissement d'Aristide. On en peut juger par ce qui lui arriva dans l'assemblée du peuple, le jour même de son bannissement. Un citoyen, qui ne savoit point écrire, s'adressa à lui, comme au premier venu, pour le prier d'écrire sur son bulletin le nom d'Aristide. Aristide étonné lui demanda quel mal cet homme lui avoit fait pour le bannir. Il ne m'a point fait de mal, répondit-il; je ne le connois même pas; mais je suis las de l'entendre par-tout nommer le *juste*. Aristide écrivit son nom sans lui répondre.

Ce sage fut banni par les intrigues de Thémistocle, qui, débarrassé de ce vertueux rival, demeura maître du gouvernement de la république, avec plus d'autorité qu'auparavant. Mais il ne jouit pas long-temps de l'avantage qu'il avoit remporté sur son émule, il devint à son tour l'objet de l'envie publique; & malgré ses victoires & les grands services qu'il avoit rendus à l'état, il fut condamné au ban de l'*ostracisme*.

Il est certain que la liberté n'avoit pas de plus dangereux écueil à craindre que la réunion de l'autorité dans la main d'un seul homme; & c'est cependant ce que produisit l'*ostracisme*, en augmentant le crédit & la puissance d'un citoyen par l'éloignement de ses concurrens. Périclès en sut tirer avantage contre Cimon & Thucydide, les deux seuls rivaux de gloire qui lui restoient à éloigner, pour tenir le timon de l'état.

Il faut pourtant convenir que ce même peuple, très-éclairé sur les inconvéniens de l'*ostracisme*, sentit plus d'une fois le tort que son abus avoit fait à la république. Le rappel d'Aristide & de Cimon, avant que le terme des dix ans fût expiré, en est une preuve éclatante. Mais quelques raisons que les athéniens eussent de rejetter une loi qui avoit causé plusieurs fois un grand préjudice à l'état, ce ne furent pas ces motifs qui les déterminèrent à l'abolir; ce fut une raison toute opposée, & qui est vraiment singulière; nous en devons la connoissance à Plutarque.

Il s'étoit élevé, dit cet auteur, un grand différend entre Alcibiade & Nicias; leur mésintelligence croissoit de jour en jour, & le peuple eut recours à l'*ostracisme*. Il n'étoit pas douteux que le sort ne dût tomber sur l'un ou l'autre de ces chefs. On détestoit les mœurs dissolues d'Alcibiade, & l'on craignoit sa hardiesse; on envioit à Nicias les grandes richesses qu'il possédoit, & l'on n'aimoit point son humeur austère. Les jeunes gens, qui desiroient la guerre, vouloient faire tomber le sort de l'*ostracisme* sur Nicias, les vieillards, qui aimoient la paix, sollicitoient contre Alcibiade. Le peuple étant ainsi partagé, Hyperbolus, homme bas & méprisable, mais ambitieux & entreprenant, crut que cette division étoit pour lui une occasion favorable de parvenir aux premiers honneurs. Cet homme avoit acquis parmi le peuple une espèce d'autorité; mais il ne la devoit qu'à son impudence. Il n'avoit pas lieu de croire que l'*ostracisme* pût le regarder; il sentoit bien que la bassesse de son extraction le rendoit indigne de cet honneur; mais il espéroit que si Alcibiade ou Nicias étoit banni, il pourroit devenir le concurrent de celui qui resteroit en place. Flatté de cette espérance, il témoignoit publiquement la joie qu'il avoit de les voir en discorde, & il animoit le peuple contre eux. Les partisans d'Alcibiade & de Nicias ayant remarqué l'insolence & la lâcheté de cet homme, se donnèrent le mot secrettement, se réunirent & firent en sorte que le sort de l'*ostracisme* tombât sur Hyperbolus.

Le peuple ne fit d'abord que rire de cet événement; mais il en eut bientôt tant de honte & de dépit qu'il abolit la loi de l'*ostracisme*, la regardant comme déshonorée par la condamnation d'un homme aussi méprisable. Par l'abolition de cette loi, les athéniens voulurent marquer le repentir qu'ils avoient d'avoir confondu un vil délateur, & de condition servile, avec les Aristide, les Cimon & les Thucydide; ce qui fait dire à Platon le comique, parlant d'Hyperbolus, que ce méchant avoit bien mérité d'être puni, à cause de ses mauvaises mœurs, mais que le genre de supplice étoit trop honorable pour lui, trop au dessus de sa basse extraction, & que l'*ostracisme* n'avoit pas été établi pour des gens de sa sorte.

Finissons par quelques courtes réflexions. Je remarque d'abord que l'*ostracisme* ne fut point particulier à Athènes, mais que toutes les villes où le gouvernement étoit démocratique, l'adoptèrent; c'est Aristote qui le dit. On sait qu'à l'imitation des athéniens, la ville de Syracuse établit le pétalisme. *Voyez* PÉTALISME.

Le bill appellé d'*atteinder* en Angleterre, se rapporte beaucoup à l'*ostracisme*. Il viole la liberté contre un seul pour la garder à tous. L'*ostracisme* conservoit la liberté; mais il eût été à souhaiter qu'elle se fût maintenue par quelqu'autre moyen. (*D. J.*)

OSTREARIUM, vivier, ou parc pour conserver & engraisser les huitres. Les romains faisoient très-grand cas des huitres, & les servoient au commencement du repas. Ils aimoient sur-tout celles du lac Lucrin. Ils avoient poussé le raffinement de la bonne chère jusqu'à en nourrir dans des viviers, pour n'être pas exposés à en manquer. Macrobe attribue cette invention à un nommé Sergius Orata, à qui il donne pour motif, moins

la délicatesse que l'avarice : *Ostrearum vivaria primus omnium Sergius Orata invenit in bajano, ætate L. Crassi oratoris, antè marsicum bellum, nec gulæ causâ, sed avaritiæ, magna vectigalia tali ex ingenio suo percipiens* (IX. 54.).

OSTUR, en Espagne. OSTUR.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un sanglier.

OTACILIA SEVERA, épouse de Philippe père.

Marcia Otacilia Severa Augusta.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Le revers, qui a pour légende *securitas orbis*, est RRRR.

C. en argent & RR. avec sa tête des deux côtés.

RRR. avec la légende *fœcunditas temporum* au revers, dans le cabinet de Pellerin.

RR. en médaillons d'argent, frappés en Syrie. Pellerin en a publié un.

C. en G. B. de coin romain. Quelques revers sont rares.

C. en M. B.

R. en G. B. de colonies.

R. en M. B.

RR. en P. B.

Ni rares, ni communes dans les trois modules frappées dans les villes grecques.

On trouve de cette impératrice des médaillons latins & grecs de bronze ; mais ils sont fort rares.

OTAGES, *obsides*, gages que se donnent les rois ou les peuples qui contractent ensemble. Il n'étoit pas permis aux *otages* de s'enfuir, quand ils avoient donné leur parole de ne pas le faire, pour avoir plus de liberté ; mais ils pouvoient profiter du moment de la recouvrer, lorsqu'ils n'avoient pas engagé leur foi ; parce que la ville qui les envoyoit consentoit seulement à ce que l'ennemi fut en droit de leur ravir la liberté, sans exiger qu'ils se sacrifiassent eux-mêmes; c'est par cette raison qu'on peut justifier l'action de Clélie. Cependant, si cette romaine n'étoit pas en faute, Rome n'eût pas été excusable de la garder, & selon le droit des gens, elle se vit obligée de la renvoyer, comme nous le dit Tite-Live (2. 13.). *Si non dedatur obses, pro rupto se fœdus habiturum. Romani pignus pacis ex fœdere restituerunt.* Les *otages* qui étoient à Rome, ne pouvoient en qualité d'étrangers, hériter d'un citoyen romain, & les legs qui leur étoient faits, devenoient caducs, & devoient être portés au fisc, à moins que par la faveur du prince, ils n'eussent reçu le droit de porter la toge. Dans ce cas ils devenoient citoyens romains, & pouvoient hériter, avec la réserve de porter au fisc le vingtième de ce qu'ils recevoient par testament : c'est ainsi qu'il faut expliquer une loi de l'empereur Commode conçue en ces termes : *Divus Commodus rescripsit obsidum bona sicut captivorum, omni modo in fiscum esse cogenda.* Ce prince ne prétendoit pas que les *otages* ne pûssent disposer de leur bien en faveur de leurs héritiers naturels, ce qui eût été contre les règles de l'équité ; mais il a voulu simplement dire que les *otages* étant étrangers, ne pouvoient jouir du droit de citoyens romains.

OTEN, nom du dieu de la guerre chez les goths ; c'est le même qu'*Othin* & ODIN. *Voyez* ce mot.

OTHAN, OTHIN, } le même dieu que ODIN. *Voyez* ce mot.

OTHO, surnom de la famille SALVIA.

OTHON.

Marcus Otho, Cæsar Augustus.

Ses médailles sont :

RR. en or.

R. en argent ; quelques revers sont RR.

RRR. en médaillons de potin d'Egypte.

O. en bronze de coin romain.

RRR. en M. B. de la colonie d'Antioche. Elles passent ordinairement pour le grand bronze.

Séguin en a publié une médaille grecque de M. B. avec la tête radiée d'*Othon*, & pour légende ΜΑΡΩΝΕΙΤΩΝ, avec le buste d'un jeune homme.

RRR. en P. B. frappées à Césarée. Il y a au revers le mont Argée.

RRRR. en G. B. d'Egypte.

RRR. en M. & P. B.

On n'a connu jusqu'à présent aucun *othon* latin de grand bronze, & ceux qui se sont vantés d'en posséder, ou d'en avoir vu, ont été trompés par médailles fausses ou refaites. On n'en connoît pas non plus, avec la marque de l'autorité du sénat S. C. Si vous en exceptez ceux de moyen bronze, où ces deux

lettres se trouvent au revers, dans une couronne de laurier; mais tous les antiquaires conviennent que ces médailles ont été frappées à Antioche (*Vaillant. Num. col. t. I. p. 129 & Harduin. opp. sel. p 730.*), & par conséquent on ne sauroit les appeller proprement bronze latin, puisque ce nom ne se donne qu'aux pièces de ce métal, qui ont été frappées à Rome, ou dans l'Italie, par l'autorité du sénat. Il y a plusieurs autres médailles d'*othon*, en moyen bronze, frappées dans l'Orient & en Egypte; & Henri-Thomas Chifflet, chapelain de la reine de Suéde, a été obligé d'avouer qu'il s'étoit trompé, lorsqu'il avoit soutenu dans une dissertation (*de Othonib. Ær ant. 1656. in-4.*), imprimée vers le milieu du siècle passé, qu'il n'y avoit absolument aucune médaille de cet empereur en bronze. Huit ans après que la dissertation de Chifflet eut paru, un médecin de Boulogne nommé Jean Caponi, en fit imprimer une autre (*Joan. Capon. de num. suo Othon. ær. diss. bon. 1664. in-4.*) à la tête de laquelle, il fit graver un *othon* en bronze, qui venoit d'entrer dans son cabinet; cette médaille a passé depuis dans le cabinet du roi; mais elle n'est que de la seconde grandeur. Jean Dominique Tiepolo, noble vénitien, fit aussi graver en 1678, un *othon* de même métal, qu'il venoit d'acquérir; & ajouta cette espèce d'éloge à la planche qu'il fit graver, & distribuer. *Othonis præ excellentissimis nummus hic accuratissimè impressus, magnitudinis, ac conservationis in Europá usque adhuc incognitæ, Joannis Dominici Theupoli Patricii veneti cimelium nobilissimè exornat.* Cependant cette médaille que Vaillant (*Num. præstant. t. I. p. 25.*) a aussi fait graver, n'est que de la seconde grandeur, approchant de la première. C'est une de celles qui furent frappées à Antioche.

Parmi les coins gravés par les padouans, on trouve une tête latine d'*othon*, avec deux revers latins différens avec le S. C.

On ne connoît aucune statue d'*Othon*. Plusieurs pierres gravées représentent sa tête, reconnoissable à la frisure de ses cheveux, qui ressemblent à une fausse chevelure. Au capitole & à la villa Albani, on voit plusieurs de ses têtes de marbre.

OTHONÉE, fille d'Erechtée, roi d'Athènes. *Voyez* Erechtee.

OTHONIUM, ΟΘΟΝΙΟΝ. } Arrien faisant l'énumération des objets de commerce, que les anciens alloient chercher dans l'Inde, parle souvent de l'ὀθονιον & de ses différentes espèces. Nous dirons seulement ici, que c'étoient des *mousselines* & des *indiennes*, c'est-à-dire des toiles de *coton*, *byssus* & *xylon*, & *gossypium*, filées avec autant de finesse que nos mousselines, aussi transparentes qu'elles, & peintes avec des mordans, comme les *indiennes* que l'on imite en Europe (*Pline, liv. XXXV, chap. 2.*).

Ce que nous disons ici de l'ὀθονιον, s'applique au *syndon*, qui n'en étoit peut être qu'une variété. M. Forster (*de bysso antiquorum*) explique le nom cophte du *syndon* (*shontnes*), par une *toile de coton à bords repliés, ou à ourlet, byssinum complicatum* ou *fimbriatum*. Voyez Byssus, Syndo.

OTHREUS, roi de Phyrgie, père de Colicopis. *Voyez* Thoas.

OTHRYADE. « On voit sur une chalcédoine de la collection de Stosch, *Othryade* de Sparte, avec un autre soldat blessé comme lui; il tire la flèche de sa poitrine, & il écrit en même temps avec son sang sur un bouclier qui est devant lui, le mot grec ΝΙΚΑΙ, *à la victoire*. Ce mot, dit Winckelmann, est en dialecte dorique, qui étoit aussi celui des spartiates; c'est le datif, au lieu du nominatif ΝΙΚΑ. Une jambe de l'N ne paroît presque plus, on n'en voit que la fin, & le héros commence à tracer avec un petit bâton ou quelqu'autre chose de semblable, le K qui n'y est pas encore: mais l'intervalle entre le premier I & l'A, indique qu'il y devoit être. Il faut remarquer que ce mot est écrit de la main droite à la gauche, selon l'usage des plus anciens temps ».

« Dans la guerre que causa la prise de la ville de Thyrée, dont les spartiates s'emparèrent sur les argiens, ces deux peuples convinrent que chaque parti choisiroit trois cens guerriers pour combattre ensemble, & pour décider ainsi le différent, sans en venir aux mains avec toute la nation. De ces six cens guerriers il ne survécut que deux argiens, & le seul *Othryade*, de son côté, qui quoique blessé mortellement, fit les derniers efforts pour se soutenir, & pour dépouiller les argiens de leurs armes. Il y réussit, & en construisit un trophée. Cette guerre arriva au temps de Crœsus. Les auteurs (parmi lesquels Hérodote (*l. I. c. 28.*), est le premier), qui parlent de ce fait, ne sont pas d'accord entr'eux. Lucien (*Lucian. contemplant. c. 24. p. 523. Ed. reitz. eid. rhetor. præcept. c. 18. p. 20. Val. max. l. III. c. 2 ext. 4.*) & d'autres disent en général, qu'il écrivit alors sur son bouclier, & Plutarque (*Parallel. 545. 2.*), qu'il y traça ces deux mots ΔΙΙ ΤΡΟΠΑΙΟΥΧΩΙ. C'est-à-dire, à *Jupiter qui emporte les trophées*, le même que *Jupiter feretrius* chez les romains. Selon Strabon (*L. VIII, p. 376. c*) *Othryade* commandoit l'armée des spartiates. Si l'on veut s'en tenir à ce que dit Plutarque, notre graveur s'est dispensé de le suivre exactement, il s'est contenté de mettre un seul mot qui donne la même idée, & ne rend pas le sujet équivoque: car aucun héros n'a fini sa vie d'une manière semblable. Cette pierre représentant donc indubitablement *Othyrade*, elle peut nous fournir quelques idées, qui contribueront à étendre nos con-

noissances sur l'art de l'antiquité dès sa première origine ».

« Il faut prévenir le lecteur que la gravure en est finie avec beaucoup d'attention, l'expression n'y manque pas, & on y reconnoit plus de proportion que dans les gravures étrusques de la même manière. On voit bien que celui qui l'a faite, ne savoit pas mieux faire : mais quand même il n'eût été qu'un des médiocres graveurs de son temps, l'essentiel du dessin & les maximes générales d'une certaine période se reconnoissent toujours, même dans des ouvrages inférieurs ».

« Le dessin y a tout le caractère de la plus haute antiquité, & il est semblable à celui de la manière étrusque : il est plat, sec; les contours sont droits & roides, l'attitude des figures est génée & sans grace; mais l'idée de la tête d'*Othryade* est plus belle que celle des cinq héros de l'expédition contre Thébes, d'une autre pierre célèbre appartenant à la même collection ».

« *Othryade* étant contemporain de Crœsus & de Cyrus, on peut fixer son époque entre la cinquantième & la soixantième olympiade, & Phidias fleurissoit dans l'olympiade LXXXIII. *Othryade* vécut donc environ un siècle avant Phidias qui porta dans la sculpture l'art au sublime. Supposons que la mort héroïque d'*Othryade* ne fût pas d'abord un sujet sur lequel travaillèrent les artistes, il est certain que leur dessin devoit être encore très-imparfait quelque temps après Crœsus. Si nous convenons ensuite que le progrès de l'art en Grèce, a dévancé celui des étrusques, le Tydée de la même collection qui est beaucoup supérieur à l'*Othryade* par le dessin & l'intelligence, seroit en conséquence de date postérieure. Il est pourtant probable que ce Tydée n'a été gravé que peu de temps avant Phidias, ou peut-être, si l'on veut, peu après lui; car tout ce que nous trouvons d'ouvrages étrusques ne lui peuvent être comparés, & je crois qu'il fut gravé, lorsque l'art étoit arrivé chez cette nation à son plus haut degré. Les caractères de son nom ne seroient donc pas des plus anciens. La manière de notre *Othryade* étoit donc celle du temps d'Anacréon, contemporain de Crœsus. Mais l'art de la sculpture ne marcha pas dès le commencement d'un pas égal avec la poésie, & le peintre auquel Anacréon dicta tous les traits du portrait de Bathylle, n'aura pas répondu aux idées du poëte. Il s'ensuit de tout cela qu'il faut se figurer l'art encore plus imparfait au temps d'Homère, qui vécut près de deux siècles avant Anacréon, & que l'imagination d'Homère nous aura peint sur le bouclier d'Achille, ce qu'il croyoit possible, mais non pas ce qu'on pouvoit exécuter alors ».

« A la vérité, il y a des pierres gravées grecques & plusieurs même dans notre cabinet, qu'on ne peut ranger que sous le titre général d'ouvrages de la première manière, & qui sont beaucoup plus parfaites en dessin & en travail que notre *Othryade*; cependant on ne laisse pas que d'y trouver de la sécheresse dans les contours & des parties ressenties, plus qu'il ne convient à l'idée du siècle de Phidias; ce seront donc des ouvrages faits, lorsque l'art commençoit à prendre un certain essor, c'est-à-dire, peu avant Phidias. Or, selon cette époque que je viens de supposer, il est visible que l'art a fait en Grèce pendant l'espace d'un siècle, ce que la tragédie fit tout d'un coup. Des pièces peu réglées d'Eschyle & des phrases trop chargées, Sophocle éleva la tragédie du vivant même d'Eschyle, au plus haut point de sa perfection. Le progrès de l'art ne fut pas si rapide; il a passé dans le siècle avant Phidias, par tous les degrés pour arriver au sublime ».

Sur une cornaline, le même sujet, mais dont la gravure est peut-être postérieure de quatre siècles à la précédente; car *Othryade* y écrit sur son bouclier en latin ce que dans l'autre il écrivoit en ancien grec. On y lit le mot VICI. Cette gravure est médiocre, & elle est du temps auquel l'art commença à décliner.

Sur une (*Mus. de Flor. t. II. t. LXI. n°. 4.*) pierre du cabinet de l'empereur à Florence, il y a le même sujet, & sur le bouclier est écrit VICTOR.

Sur un pâte de verre tirée du cabinet du prince d'Orange, paroît le même sujet. Natter (*Pierr. grav. pl.* 11.) l'a publié, mais avec peu d'exactitude; les cuisses y sont trop pendantes, & sur l'original elles sont couchées presqu'horizontalement sur le bouclier; ce que je dirai seulement en passant, pour ne pas entrer dans d'autres détails.

Sur une cornaline, *Othryade* dresse le trophée. Cette pierre a été publiée par Natter (*Pierres gravées, pl.* 12).

OTHRYONÉE, prince qui voulut épouser Cassandre. *Voyez* CASSANDRE.

OTIUM hispanum recensendum (*Ad*). On lit, dans une inscription publiée par Muratori (1099. 6.) ces mots, qui désignent peut-être un officier chargé du soin des femmes destinées aux fêtes & aux jeux dans l'Espagne.

OTRUS & OTRÆA, en Phrygie. ΟΤΡΟΗΝΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Sévère-Alexandre & de Domna.

OTUS & EPHIALTE, fils de Neptune. *Voy.* ALOÏDES.

OVA circi. Voy. Œufs du cirque.

OVATION, *ovatio*, petit triomphe qui ne consistoit qu'en une assez modique pompe, comparée à celle du grand triomphe. Ici le vainqueur, vêtu seulement d'une robe blanche bordée de pourpre, marchoit à pied ou à cheval (*Dio.* 54. *Symmac. Epist.* 10. 22.), à la tête de ses troupes, sans autre marque de ses succès que les acclamations populaires, que quelques couronnes de myrthe, & qu'une partie de son armée qui le précédoit au son des flûtes. Le sénat, néanmoins, les chevaliers & les principaux citoyens assistoient à son triomphe, dont la marche se terminoit au capitole, où l'on sacrifioit aux dieux des brebis blanches; mais dans le grand triomphe, le vainqueur, monté sur un char, étoit couronné & précédé de lauriers, il parcouroit la ville jonchée de fleurs, & se rendoit au capitole, où il sacrifioit un taureau.

Cependant, la même liberté qu'avoient les soldats de brocarder leurs généraux dans les grands triomphes, régnoit aussi dans les *ovations*. Le consul Valérius ayant fait des levées malgré la faction de Ménénius, tribun du peuple, & ayant repris par sa valeur une forteresse sur les ennemis, le sénat lui décerna l'honneur du petit triomphe. Il crut devoir le lui accorder, quoiqu'il fût mal voulu du peuple & de l'armée, tant à cause de l'opposition qu'il avoit faite à la loi agraire, proposée par le même tribun Ménénius, que parce qu'il avoit mis tout le butin dans le trésor de l'épargne. Le soldat ne manqua pas, dit Tite-Live, d'user de sa licence ordinaire, & de brocarder son général dans des chansons grossières, où il affecta d'élever le mérite du tribun par une infinité de louanges auxquelles le peuple qui étoit accouru en foule, répondit à l'envi par ses acclamations. Les nouveaux applaudissemens du peuple jettèrent plus d'effroi dans le sénat, que n'avoit fait l'insolence du soldat à l'égard du consul.

Le petit triomphe a été nommé *ovation*, dit Denys d'Halicarnasse (*lib.* 8.), d'un mot grec que les romains ont corrompu: le mot grec dont Denys d'Halicarnasse prétend que les romains firent celui d'*ovatio*, est εὐασμος, qui signifie *clameur* ou *cri de joie*, que poussent les soldats après le gain d'une bataille. La corruption de ce mot est le changement de l'*e* en *o*, qui n'est pas extraordinaire chez les grecs. Ce sentiment est appuyé par Festus: *Quasi vero romani*, dit cet auteur, εὐασμον, *Græcorum vocem quæ clamorem significat, ovationis nomine voluerint imitari.* « Comme » si les romains, dit il, eussent voulu imiter des » grecs εὐασμος, qui signifie *cri de joie*, par celui » d'*ovatio* ».

Pour donner encore une interprétation plus précise du mot grec εὐασμος, ou εὐαστής, d'où les romains formèrent le mot *ovatio*; quelques savans croient pouvoir le tirer de l'ancien cri de joie εὐοῖ ou εὐαν, que les grecs faisoient retentir dans les bacchanales en l'honneur de Bacchus. Les romains, dans ce nouveau genre de triomphe, empruntèrent ces mêmes termes εὐοῖ, εὐάν, par lesquels ils applaudissoient au vainqueur; & pour en conserver l'origine, ils le nommèrent *evatio*, & de même que les grecs firent le mot εὐάζειν, pour signifier *applaudir*, les latins firent pareillement celui d'*ovari*, pour signifier la même chose. D'où vient qu'on lit dans Virgile, liv. VI de l'*Enéide*......

Evantes orgia circum

Ducebat phrygias.

Ensuite du verbe *evari* les romains firent le nom *evationes*, pour rendre l'εὐασμὸς des grecs. Enfin, par une corruption qui fit perdre de vue l'ancienne étymologie, ils firent le mot *ovatio*.

Plutarque, dans la vie de Marcellus, donne une autre origine du mot *ovatio*; il prétend que les romains l'ont tiré du latin *ovis*, parce que, dit-il, ceux à qui l'on accordoit le petit triomphe, n'immoloient à Jupiter qu'une brebis, tandis que ceux qui avoient les honneurs du grand triomphe, sacrifioient un taureau. Cette étymologie de Plutarque est la plus généralement approuvée.

Quoi qu'il en soit, Posthumius Tubertus fut le premier consul pour lequel on etablit, vers l'an 253 de Rome, ce nouveau genre de triomphe, qu'on appella *ovation*; on le lui décerna pour la victoire qu'il remporta sur les sabins. Le sénat voulut mettre quelque distinction entre lui & son collègue, qui eut les honneurs du grand triomphe; pour lui faire sentir le mauvais succès de sa première entreprise. Dans la suite, on n'accorda que l'*ovation* à ceux qui avoient remporté la victoire sans grande perte de la part des ennemis, sans terminer la guerre, ou qui n'avoient défait que des rébelles, des esclaves, des pirates, en un mot, des ennemis de peu de conséquence pour la république (*Aulu-Gelle*, 5. 6.). Enfin, on décerna quelquefois l'*ovation* à ceux qui n'étant chargés d'aucune magistrature, ni d'aucun commandement en chef, rendoient à l'état des services importans. Nous trouvons, par exemple, qu'un particulier obtint cet honneur l'an de Rome 800. Je parle d'Aulus Plautius qui, sous les auspices de Claude, réduisit en province la partie méridionale de la Grande-Bretagne. L'empereur lui fit décerner le petit triomphe, vint au-devant de lui le jour qu'il entra dans Rome, l'accompagna pendant la cérémonie, & lui donna toujours la main. Il me semble qu'on ne connoît point d'*ovation* postérieure à celle de Plautius. (D. J.)

OUBLI. (Fleuve d'). *Voyez* LÉTHÉ. Surnom de Q. Fabius Maximus, qui lui fut donné à cause de la douceur de ses mœurs : *Ovicula etiam puer dictus est ex mansuetis & gravibus moribus*, dit Plutarque.

OVILE, place à Rome dans le champ de Mars, où le peuple élisoit les magistrats. Elle étoit ainsi nommée, parce qu'elle étoit renfermée dans un retranchement comme les brebis dans leur bergerie, ou plutôt parce qu'avant que Lépide entourât cette enceinte de portiques de marbre, on l'enfermoit de barrière de bois. *Voyez* SEPTA.

OVIS, brebis qu'immoloient ceux qui n'avoient que les honneurs de l'ovation, parce que c'est un animal doux & pacifique ; & c'est de-là que le petit triomphe fut appellé *ovation*.

Ovis adasia, vieille brebis qui vient de mettre bas. *Apica*, celle qui n'a point de laine sous le ventre. *Bidens*, brebis de deux ans, ou, selon Festus, celle qui a deux dents plus longues que les autres. *Bidentes hostiæ duos dentes cæteris longiores habent. Delicula*, celle qui périt de vieillesse ou de maladie. *Ovis pellita*, brebis que l'on couvroit d'une peau pour garantir la laine des injures de l'air, ce qui se faisoit principalement dans les environs de Tarente. *Pusula*, celle qui est attaquée de la maladie que l'on appelle *feu sauvage* : *Est insanabilis sacer ignis quem pusulam vocant pastores*, dit Columelle : il ajoute, que l'on enterroit toute vive à l'entrée de l'étable, la brebis attaquée de ce mal, & que l'on obligeoit tout le troupeau à pisser sur la fosse ; ce qui chassoit infailliblement le mal contagieux.

OUPIS, fils de Borée & d'Orithie.

ΟΥΡΑΝΙΑ, *OURANIA*, partie de la sphéristique des anciens, ou jeu de balles très-usité parmi eux, & dont Homère fait une description au livre VIII de l'Odyssée. Ce jeu, suivant Burette (dans sa Dissertation sur cette matière), consistoit en ce que l'un des joueurs se courbant en arrière, jettoit en l'air une balle qu'un autre joueur tâchoit d'atrapper en sautant, avant qu'elle retombât à terre, & avant que lui-même se retrouvât sur ses pieds ; ce qui demandoit une grande justesse de la part de celui qui recevoit cette balle, & qui devoit pour sauter prendre précisément l'instant où la balle qui retomboit pût être à une juste portée de sa main (*Mém. de l'Acad. tom. I.*).

OURS. « Il n'y a pas d'apparence, dit M. Paw, qu'on ait fait venir en Egypte les *ours*, qu'on comptoit probablement parmi les quadrumanes, de l'Ethiopie, où Gesner dit qu'on en trouvoit un grand nombre (*Historia animal. in voce* Ursus.), puisque ce ne peut avoir été qu'à ceux de la Lybie, qui se montrent encore de temps en temps dans la Basse-Egypte, qu'on accordoit la sépulture vraisemblablement à Paprémis. Paprémis étoit une des villes du Typhon auquel l'*ours* paroît avoir été consacré. On ignore la position précise de cet endroit ; mais il ne peut avoir été dans un grand éloignement du nome nitriotique, ou du désert de S. Macaire, le seul canton de l'Egypte où l'on voie aujourd'hui des *ours* ».

Les romains nourrissoient dans les ménageries des *ours* & des lions apprivoisés (*Senec. de irâ*, I, 31.) : *Aspice intra domum ursorum leonumque ora placida tractantibus, adulantesque dominum feras.* On trouve sur des marbres le nom des esclaves qui en prenoient soin ; ils étoient appellés *ursarii*.

Sur des lampes romaines, on voit des charlatans qui conduisent des *ours*, & un entr'autres qui est monté sur une échelle.

OURS coîffé. Voyez *URSUM pileatum.*

OURSE, la grande ourse, la petite ourse, deux constellations septentrionales. *Voyez* CALISTO. Nous ajouterons ici une remarque singulière d'un mythologue moderne (Philippe Césius de Zésen, auteur du *Cœlum astronomico-poeticum, sive mythologicum.*), qui rend raison de la métamorphose de Calisto en *ourse*. Cette nymphe étoit consacrée à Diane, déesse de la chasteté. L'*ourse* est le symbole d'une fille chaste ; cet animal se tient toujours caché dans les bois ou dans les cavernes, & ne quitte sa retraite que lorsque la faim le fait sortir pour chercher à paître. De même, une fille, dit-il, doit rester renfermée dans la maison paternelle, & ne se montrer que dans la nécessité. C'est en suivant cette idée que Pollux (dans son *Onomasticon*), parlant des nymphes qui étoient admises dans la compagnie de Diane, se sert d'une expression qui signifie qu'elles étoient changées en *ourses*. Euripide, dans son Hypsipile, & Aristophane, dans son Lysistrate, nous font voir que les jeunes filles, chez les athéniens, avoient le surnom d'*ourse*. Eustathe, le commentateur d'Homère, raconte que les athéniens ayant trouvé, dans une chapelle de Diane, une *ourse* qui y étoit née, & qui étoit consacrée à la déesse, l'enlevèrent de sa retraite, & la tuèrent. La déesse vengea cette mort par une famine, dont elle affligea la ville d'Athènes. Cette *ourse*, dit Césius, étoit assurément une jeune fille qui avoit consacré sa virginité à la déesse, & qui vouloit vivre dans la retraite à l'ombre des autels, d'où les athéniens l'arrachèrent peut-être pour la faire marier.

Cicéron fait mention de trois nymphes de l'Arcadie, qu'il nomme Néda, Tisoa & Hagno, les-

quelles, après avoir nourri Jupiter, furent changées en *ourses*. *Voyez* NEDA & CYNOSURE.

OUTRE, peau de bouc, de brebis, d'âne, &c., que l'on coût pour les remplir de vin ou d'huile, afin d'en faciliter le transport sur les bêtes de somme. On transporte l'eau sur les chameaux dans des *outres*.

Les anciens ont employé les *outres* soufflées ou pleines de sarmens, en guise de pontons, pour faire traverser les rivières à des troupes (*Xénoph. expedit. cyri. lib. II.*).

Il paroît, d'après les monumens, que l'on faisoit aussi des *outres* avec de petits quadrupèdes, tels que lièvre, lapin, &c. Elles étoient plus longues que larges, & c'est de celles-ci qu'il est question dans les articles des THYRSES & des VASES.

Les anciens laissoient quelquefois le poil aux peaux dont ils formoient leurs *outres*. C'est un fait dont Lucien fournit la preuve dans son histoire de l'âne (*Caylus*, 3. *pag.* 212.).

Sur une pâte antique de la collection de Stosch, gravure de la première manière, on voit Bacchus avec de la barbe & drappé. Il soutient de la main gauche le bout de sa drapperie, & de la droite il porte sur l'épaule son thyrse, auquel on voit, comme presqu'à tous les thyrses, deux espèces de bandelettes semblables à celles de ces rubans appellés *lemnisci*. On y en portoit quelquefois de la (*Athen. Deipnos. l. V. p.* 210. *& l. XII. p.* 540. *C.*) longueur d'un homme. Cependant il faut observer que les deux pièces attachées au thyrse de ce Bacchus sont un peu renflées, & que de leur extrémité qui finit en rond, il pend un bout de corde ou de ficelle, de sorte que ces deux pièces ressemblent à une bourse qui seroit liée à son bout. Je me doutois, dit Winckelmann, que ce pouvoit être des *outres* attachés au thyrse, & voilà que ma conjecture est soutenue par quatre grands bas-reliefs d'excellente manière qui sont dans la villa Negroni. Ils représentent deux faunes qui, pressant des raisins, boivent en même-temps le jus qui en sort, & qui tombe dans un vase. Au-dessus d'eux il y a deux thyrses placés en sautoir, où sont attachés des *outres* longues, dont les bouts liés & serrés comme ceux de notre pierre, sont de la largeur de la main. Dans le cabinet *Bracciano* à Rome, autrefois *Odeschalchi*, il y a (*Mus. Odesch. tab.* 25.) une cornaline avec une figure qui ressemble un peu à celle de notre pâte; on la donne pour un prêtre de Bacchus. On voit aussi une figure semblable sur une agate dans Béger (*Thes. Palat. pag.* 32.).

Sur une améthyste, un vase cannelé en en-haut & par en-bas, avec des bandelettes attachées aux anses, ou peut-être, si je ne me trompe, dit Winckelmann, des *outres* longues, comme celles du thyrse cité plus haut; ce qui indiqueroit apparemment que c'étoit un vase dont on se servoit à quelque fête de Bacchus, peut-être celui avec lequel, selon (*In Athen. l. II. p.* 36. *D.*) Panyasis, on buvoit dans les repas la première & la seconde fois à Bacchus.

Sur une sardoine, un calice dont la bouche est couverte par un couvercle pointu, ou qui se termine lui-même en pointe, *in modum ambicum* (*Lib. XII. p.* 480. *D. l.* 40.). Les anses qui y sont attachées vers le milieu du corps, descendent beaucoup au-dessous, ayant presque la forme des *outres* longues dont nous venons de parler. Ne seroit ce point là un caractère distinctif des vases qu'on appelloit (*Ibid. l. II. p.* 37. *F.*) le trépied de Bacchus? Et justement le pied de ce vase paroît avoir une forme triangulaire, qui représenteroit les trois pieds (*Ibid. p.* 38. *B.*) que devoient avoir en général tous les trépieds. Dans les combats de Bacchus (*Ibid. p.* 37. 38. *B.*) le prix du vainqueur étoit un trépied, & on servoit ce genre de vase pour mêler le vin.

Sur une cornaline, un vase semblable au précédent, dont les anses sont disposées différemment, & sont ornées de bandelettes, où d'*outres* longues.

Sur une cornaline, le même sujet, où les *outres* longues sont plus distinctes.

Sur une cornaline, le même sujet, où les *outres* longues paroissent attachées avec des bandelettes. Le corps du vase est enrichi d'une belle guirlande, & autour on lit le nom L. VEC.

Sur une pâte de verre, un beau vase de même forme, dont le col est plus large, & du pied duquel il naît un fleuron qui embrasse presque tout le corps du vase. On y voit encore plus distinctement que dans les pierres précédentes les *outres* longues attachées avec des bandelettes; on y apperçoit jusqu'aux nœuds avec lesquels ils sont liés à leur bout.

Sur une sardoine, une coupe de Bacchus couverte avec quatre anses & deux *outres* longues. Le corps est orné d'une guirlande; des deux anses de la coupe qui sont les plus petites, pendent les deux *outres*; & sur le couvercle les deux anses qui servent à le saisir, sont formées par deux boucs qui rappellent le passage de Juvenal :

.... *Et stantem extra pocula caprum.*

Sur une cornaline brisée, un faune qui danse, tenant le pied droit sur une *outre*, ayant un flacon dans la main droite.

Cette pierre qui est très-bien gravée, nous représente une fête que les paysans de l'Attique célébroient en l'honneur de Bacchus. Avec la peau de la victime qu'on venoit de lui sacrifier, on faisoit une (*Pollux onomast. Lib. II, sect.* 194 *p.* 128. *L. IX sect.* 121, *p.* 1106) *outre* qu'on remplissoit d'huile ou de vin. On sautoit dessus avec un seul pied, & celui qui, le premier y restoit ferme, emportoit le prix qui étoit l'*outre* même. Cette fête prenoit son nom de cette manière de sauter, ἀσκώλια, ἀπὸ τοῦ ἀσκωλιάζειν, *sauter sur une outre.* « Il paroît aussi d'après un autre monument antique (*Gori inscript. Etr. t. II, pag.* 104.) qu'on se faisoit un jeu de jouer de la lyre, étant couché sur une *outre.*

Le flacon a ici la forme de ceux qu'on voit à des (*ficoroni. Rom. mod. p.* 68) statues de la villa Negroni à Rome. Sur une pierre gravée de (*Gorlæi dactyl. p.* 2 *n.* 502. *conf. mercurial. Gymnast. p.* 164. *Edit. amst*) Gorléus, on trouve un vieux faune sautant des deux pieds sur une *outre.*

OUVANE, déesse des allobroges. Ils adoroient Minerve sous ce nom. Joseph Scaliger dit qu'*Ouvane* portoit dans quelques inscriptions le nom de Belisame.

OUVRAGES de pièces de rapport. *Voyez* Mosaïque, seconde sorte.

OUVRIERS. *Voyez* Artisans.

OXÉE, fils d'Oënée, roi de Calydon. *Voyez* Calydon.

OXFORT (marbres d'). *Voyez* Arondel.

OXI & OXY. Les mots qui commencent en françois par ces deux syllabes *oxi*, sont dérivés du grec, & composés du mot ὀξύς, *aigu*; & comme ils sont la plupart des termes de science & d'arts, on conserve ordinairement l'*y*, caractère de leur étymologie. Cependant, les savans mêmes les écrivent quelquefois avec un *i*, & l'on trouve dans des auteurs récens, *oxicrat*, *oxirhodin*, &c. ce qui n'est pas supportable dans le dernier mot; car il est plus naturel de mettre un *y* à la seconde syllabe, que de mettre une *h* après l'*r*, où elle charge sans aucun effet, par rapport à la prononciation.

OXILUS, fils d'Hémon, descendoit d'Etolus, chef de race des étoliens. Ayant été obligé d'abandonner l'Etolie, parce qu'en jouant au palet, il avoit eu le malheur de tuer son frère, il se retira en Elide. Les héraclides en ce temps-là, ayant équipé une flote pour rentrer dans le Péloponnèse, furent avertis, par un oracle, de prendre trois yeux pour guides de leur expédition. Comme ils cherchoient le sens de ces paroles, *Oxilus* vint à passer par hasard monté sur un mulet qui étoit borgne. Cresphonte, chef des héraclides, selon sa prudence, dit Pausanias, comprit que ce pouvoit être les trois yeux désignés par l'oracle; c'est pourquoi ils associèrent cet homme à leur entreprise. *Oxilus* s'embarqua avec eux, & les aida à se mettre en possession du Péloponnèse, après quoi il demanda, pour sa récompense, l'Elide, qui lui fut cédée à titre de royaume. *Oxilus* attira dans son nouvel état, une grande quantité d'hommes des pays circonvoisins, agrandit Elis sa capitale, & en fit une ville très-florissante. Un jour qu'il consultoit l'oracle de Delphes, le dieu lui ordonna de choisir un descendant de Pélops, & de l'associer au gouvernement: *Oxilus* choisit Agorius, arrière-petit fils d'Oreste. *Voyez* Iphitus.

Oxilus. *Voyez* Hamadryade.

OXIPICNI, adj. plur. C'est le nom que donnoient les anciens dans le genre épais, au troisième son, en montant de chaque tétracorde. Ainsi les sons *oxipicni* étoient cinq en nombre.

OXY. *Voyez* Oxi.

OXYBAPHON, OXYBATHON, mesure grecque de capacité.

Elle valoit en mesure de France:

$\frac{608}{10000}$ de pinte, selon M. Pauct n.

Elle valoit en mesures grecque:

1 $\frac{1}{2}$ cyathe.

OXYBATHON. *Voyez* Oxybaphon.

OXYGARUM, assaisonnement fait avec le *garum* & le vinaigre. Martial (3. 50. 3.) en fait mention:

Deposui soleas, affertur protinus ingens
Inter lactucas, oxygarumque liber.

OXYRINQUE. Belon est le premier naturaliste, qui ait prétendu que le poisson *oxyrynchus* des anciens est le brochet ou le *qucchoe* des égyptiens modernes. Voyez ses *observations liv. II. p.* 103. Et en cela il a été suivi par beaucoup d'auteurs. Cependant on trouve en Egypte un autre poisson sous le nom de *kesher*, & qui appartient au genre des perches: il a l'os de la machoire fort conique, ce qui pourroit avoir rapport au terme d'oxyrynchus, ou nez pointu, mais sa voracité n'est pas telle que celle du brochet.

« On s'imagine, dit M. Paw, que les nomes les plus gênés étoient ceux qui rendoient un culte aux poissons du Nil: cependant la manière de vivre des égyptiens faisoit disparoître tous les obstacles.

Il eſt vrai qu'on ne pouvoit y pêcher à la ligne dans le nome oxyrynchite, & qu'on devoit y jetter dans les canaux ou dans le fleuve tous les brochets qu'on y prenoit au filet. Mais cette capture, dont on ſe privoit volontairement, n'étoit d'aucune valeur. Au reſte, j'ignore qu'elle peut être la ſource de l'erreur où Strabon eſt tombé, lorſqu'il a cru que tous les égyptiens révéroient le brochet, qu'on accuſoit, dans le ſtyle allégorique, d'avoir dévoré les parties génitales d'Oſiris, & qui à cauſe de ſa voracité paroiſſoit être une production fort remarquable du mauvais principe. Voici une règle générale à cet égard : aucun de tous les animaux pour leſquels les prêtres avoient de l'averſion, n'a été révéré dans toute l'Egypte ». *Voyez* LATOS.

On ſe repoſoit ſur les *oxyrynchites* pour l'entretien du grand canal, connu aujourd'hui ſous le nom de *Kalitz il Menhi*, ſans quoi le poiſſon qu'ils révéroient ſous le nom d'*oxyrynchus*, n'eût pu arriver chez eux.

OXYRYNCHUS, dans l'Egypte ΟΞΥΡΥΝ-ΧΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin.

OYE. *Voyez* OIE. Les égyptiens les ſacrifioient à Iſis (*Plutarch. de Iſid. & Oſiri.*).

OZOCHOR, nom particulier à Hercule égyptien, qui avoit été général des armées d'Oſiris, & l'intendant de ſes provinces.

OZOLES. *Voyez* CENTAURES.

OZZA, dieu des arabes avant le mahométiſme.

P.

On peut divifer les P des manufcrits, marbres & médailles en cinq féries, fubdivifées elles-mêmes en plufieurs fous-féries.

« La première grande férie du P femblable au *pi* grec, ou en approchant beaucoup, remonte 700 ans & plus avant Jefus-Chrift. Cette forme eft très-fréquente avant fa naiffance; plus on defcend depuis, plus elle devient rare. Les exemples les plus tardifs que nous en ayons rencontrés font du dixième fiècle en Angleterre. C'étoit alors, & peut-être dans les fiècles immédiatement antérieurs, plutôt une imitation des grecs, qu'une continuation de l'ancienne figure latine. Première fous-férie en Γ; deuxième, côté plus court defcendant à plomb; troifième, obliquement; quatrième, fe recourbant en-deffus, après s'être abaiffé; cinquième, P inclinés; fixième, réguliers dans toutes leurs formes; feptième, côtés égaux ».

« Le caractère le plus général de la deuxième férie eft d'avoir fes P ouverts; elle n'eft guère poftérieure à la précédente dans fes huitième, neuvième ou dixième fous-férie. Si les fuivantes ne remontent pas tout-à-fait fi haut, elles peuvent dater depuis le commencement du premier fiècle jufqu'au neuvième; 1°. jonctions aiguës par le haut feulement, côté droit oblique; 2°. un peu plus courbé par le bout inférieur; 3°. tranché par le bout fupérieur; 4°. panfe arrondie; 5°. unie au-deffous du bout fupérieur de la hafte; 6°. paffant par-deffus; 7°. rabbattue au-delà; 8°. élevée au-deffus du montant, &c. 9°. fans le toucher; 10°. P ouvert du côté gauche; 11°. en-deffus; 12°. de plus tranché; 13°. à panfe détachée ou fupprimée; 14° fans panfe ».

« La troifième grande férie à P polygones n'approche pas moins de l'âge de la première; 1°. à panfe quarrée; 2°. en polygone irrégulier; 3°. en triangle; 4°. compofée de deux parallèles unies par une courbe ».

« La panfe fermée caractérife les P de la quatrième férie; 1°. réguliers; 2°. irréguliers, dans leur bafe; 3°. à panfe prolongée au-deffus de la hafte; 4°. P aigu. Ceux à panfe aiguë annoncent la très-haute antiquité; les plus élégans tiennent au fiècle d'Augufte ».

« Les traits excédens & la forme gothique diftinguent la cinquième férie; 1°. extenfion de la panfe au-deffus de la hafte; 2°. celle-ci plus haute que la panfe, &c. 3°. P tout-à-fait gothique (*Nouvelle diplomatique, in-4°. tom. 2. pag. 326.*) »

Si l'on en croit un vers d'Ugution, le P étoit une lettre numérale de même valeur que C, & marquant *cent*.

P fimilem cum C numerum monftratur habere.

Cependant le P furmonté d'une barre horizontale, vaut, dit on, 400000. C'eft une inconféquence dans le fyftême ordinaire; heureufement il importe affez peu d'éclaircir cette difficulté; nous avons dans le fyftême moderne de la numération, de quoi nous confoler de la perte de l'ancien. Dans la numération des grecs, Π fignifie 80.

Les latins employoient fouvent P par abbréviation. Dans les noms propres, P veut dire Publius; dans S. P. Q. R. c'eft *Populus*, & le tout veut dire *Senat. Populufq. Roman. R. P.* c'eft-à-dire, *Refpublica*; P. C. c'eft *Patres confcripti* C. P. c'eft *conftantinopolis*, & fur les enfeignes, P défignoit les foldats appellés *Principes*.

PAAMYLE ou PAAMYLIES, fêtes célébrées par les égyptiens en l'honneur d'Ofiris retrouvé, ou de *Paamyle*, à l'équinoxe de printemps. En langue Copte, *Paame-hels* fignifie jour-de-la-bonne-annonciation. On portoit alors en proceffion des figures d'une coudée de hauteur, ayant des membres virils de la même longueur, que l'on faifoit mouvoir par des cordes cachées. C'étoit le fymbole du foleil renaiffant, fource de toute génération. On y portoit encore, pour la même raifon, un phallus triple ou à trois branches.

PACALES, ou PACALIES, fêtes romaines qui fe célébroient en l'honneur de la paix. *Voyez* PAIX.

Aldhelmus (*de Laud. Virgin. c. 26. biblioth. part. t. XIII. p. 47.*) parlant des fêtes & cérémonies impures du paganifme, en nomme une *Pœnalia*. Gronovius prétend que ce texte eft corrompu, qu'il n'y avoit point de fête nommée *pœnalie*. & qu'il faut lire *pacalia*, ou peut être *palilia*. Si c'eft *pacalia*, c'étoit une fête à l'honneur de la paix; de *pax*, *pacis*, la paix.

PACATIEN, tyran fous Philippe.

TI. CL. MAR. PACATIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles font:

RRRR. en argent. On en connoît plufieurs de revers différens.

PACHON, mois copte qui répond à notre mois de mai, en commençant cinq jours plutôt. C'est le neuvième mois de ceux d'Alexandrie & des autres égyptiens. L'anthologie (*l. c.* 91.), dans l'épigramme qui contient les mois égyptiens, dit que *pachon* étoit le mois de la moisson. Les coptes l'appellent aussi *bashansh* ou *bashnis*, & *beschnesch*. *Voyez* Fabricius, dans son *Menologium.*

PACIFÈRE. Sur une médaille de Marc-Aurèle, Minerve est surnommée *Pacifera*; & sur une autre de Maximin, on lit *Mars Paciferus;* celui ou celle qui porte la paix.

PACIS, ou PABACIS. *Voyez* BACIS.

PACIFICATOR habitus, attitude d'une personne qui accorde la paix, une grace, &c. Elle consistoit dans l'extension du bras droit placé horizontalement, formant un angle droit avec la poitrine, la main très-ouverte, & tous les doigts étendus.

Quintilien (*Institut. orator.* XI. 3.) nous fournit cette explication : *Fit & ille habitus, qui esse in statuis pacificator solet, qui inclinato in dextrum humerum capite, brachio ab aure protenso, manum infesto pollice extendit, qui quidem maximè placet iis, qui se dicere sublata manu jactant.*

On donnoit cette attitude aux statues des empereurs : témoin la statue équestre de Marc-Aurèle au capitole. C'étoit encore l'attitude de celle de Domitien, dont Stace dit (*Sylv.* I. 1. 37.),

Dextra vetat pugnas.

Cette attitude étoit consacrée pour annoncer la paix ou la trève. De là vient que César (*de Bello Galli.* 7. 50.) dit : *Tametsi dextris humeris exertis animadvertebantur, quod insigne pacatis esse consueverat, tametsi ad ipsum sui fallendi causa milites ab hostibus factum existimabant.*

On cherchoit à appaiser les émeutes & les séditions par ce même geste, en étendant le bras droit. Perse (*sat.* 48.) dit :

Ergo ubi commota fervet plebecula bile,
Fert animus calidæ silentia turbæ
Majestate manus. . . . .

PACTA *conventa*, accord, convention, première voie que tentoient à Rome ceux qui étoient en différend; avant que de porter leur affaire en justice, ils essayoient de s'accorder à l'amiable. Ils commençoient par arrêter l'accord, *pactum*, & ensuite ils convenoient des conditions, *conventum*. La formule du *pactum conventum* étoit contenue dans l'édit en ces termes : *pacta conventa, quæ neque dolo malo, neque adversùs leges, plebiscita, Sc. ta, edicta, decreta principum, neque quo fraus eorum cuiquam fiat, facta erunt, servabo.*

On écrivoit l'accord sur des tablettes & les deux parties le signoient.

On appelloit encore *pacta*, le tribut que les empereurs payoient aux scythes, aux bulgares & aux sarrasins. Il en est parlé (23.) dans Paul Diacre : *Dominus bulgariæ denuntiavit imperatori, aut tribue mihi pacta, aut demoliar Thraciam.*

PACTIAS, lydien, & sujet des perses, au rapport d'Hérodote (*liv. I. de son histoire.*), s'étant réfugié à Cumes, ville grecque, les perses envoyèrent demander qu'on le leur livrât. Les cuméens firent aussitôt consulter l'oracle des branchides, pour savoir comment ils en devoient user. L'oracle répondit qu'ils devoient livrer *Pactias*. Aristodicus, un des premiers citoyens de Cumes, qui n'étoit pas de cet avis, obtint, par son crédit, qu'on envoyât une seconde fois vers l'oracle, & même il se fit mettre du nombre des députés. L'oracle lui fit la même réponse qu'il avoit déjà faite. Aristodicus, peu satisfait, s'avisa, en se promenant autour du temple, d'en faire sortir de petits oiseaux qui y faisoient leurs nids. Aussi-tôt il sortit du sanctuaire une voix qui lui cria : « Détestable mortel, qui te donne » la hardiesse de chasser d'ici ceux qui sont sous » ma protection? Eh quoi, grand dieu, répondit » aussi-tôt Aristodicus, vous nous ordonnez bien » de chasser *Pactias*, qui est sous la nôtre? Oui, » je vous l'ordonne, reprit le dieu, afin que vous » qui êtes des impies, vous périssiez plutôt, » lorsque vous aurez irrité les dieux, en violant » les loix de l'hospitalité, & que vous ne veniez » plus importuner les oracles sur vos affaires ». Les cuméens ne voulant ni se rendre criminels, envers *Pactias*, ni attirer sur leur ville les armes des Perses, l'engagèrent à chercher retraite dans l'isle de Lesbos.

PACTOLE, fleuve d'Asie, dans la Lydie; c'est le Ludon, *Lydon flumen* de Varron, & le *Lydius amnis* de Tibulle. Il prenoit sa source dans le mont Tmolus, mouilloit la ville de Sardes, & se jettoit dans l'Hermus, qui va se perdre dans le golfe de Smyrne, selon Ptolémée (*liv. V. c.* 2.), & Strabon (*l. XI. p.* 526.).

Son lit est étroit & sans profondeur, son cours très-borné; mais le canton qu'il traverse est un des plus beaux de la province. Il passe aujourd'hui près des ruines de Sardes; autrefois il couloit au milieu de cette ville, l'une des plus anciennes & des plus riches de l'Asie mineure.

Le *Pactole*, à peine remarqué de nos jours

dans les lieux qu'il arrose, étoit jadis fameux par plusieurs choses, dont la plus considérable est un mélange de parcelles d'or avec le sable qui rouloit dans son lit. Les auteurs anciens parlent de cette singularité; les poëtes sur-tout l'ont célébrée comme à l'envi, & les continuelles allusions que les modernes font au *Pactole*, lui conservent encore une réputation qu'il ne mérite plus depuis long-temps.

Le *Pactole* a reçu le nom de *Chrysorrohoas*, épithète commune autrefois à plusieurs rivières, dont les eaux bienfaisantes fertilisoient leurs bords. Le *Pactole* la méritoit à ce titre, & par une raison plus forte; les paillettes d'or qu'il entraînoit justifioient à son égard le surnom de *Chrysorrhoas*, lequel, pris à la lettre, désigne une rivière qui roule des flots chargés d'or.

Suivant Ovide, Hygin & Planciades, c'est à Midas, roi de Phrygie, que le *Pactole* a dû ses richesses. Ce prince avoit obtenu de Bacchus le don de convertir en or tout ce qu'il touchoit, don funeste, dont il sentit bientôt les affreuses conséquences. Pour s'en délivrer, il implora la pitié du dieu, qui lui dit de se baigner dans le *Pactole*. dont les eaux, en le recevant, acquirent la propriété qu'il perdit. Nous rapportons cette tradition fabuleuse empruntée des grecs par les mythologues latins, pour montrer qu'il fut un tems où le *Pactole* passoit pour n'avoir point roulé d'or avec ses eaux; mais quand a-t-il commencé? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. Hésiode ne fait aucune mention du *Pactole*, quoiqu'il ait donné dans sa théogonie une liste de la plupart des rivières de l'Asie-Mineure, dont quelques-unes n'ont qu'un court très-peu étendu. Homère n'en parle jamais; ce poëte étoit géographe: auroit-il ignoré que dans le voisinage des lieux où il place l'Iliade, & de ceux mêmes, où, selon quelques écrivains, il avoit pris naissance, couloit un fleuve, qui, pour nous servir de l'expression de Virgile, arrosoit de son or les campagnes de la Lydie? Et s'il ne l'ignoroit pas, auroit-il pu négliger cette singularité, si susceptible des ornemens de la poésie? Ce fut donc long-temps après que les eaux du *Pactole* commencèrent à rouler de l'or, & nous savons seulement que Xerxès I en tiroit de cette rivière: elle en fournissoit encore du temps d'Hérodote; mais la mine s'épuisa insensiblement, & long-temps avant Strabon, qui vivoit sous Tibère, le *Pactole* avoit perdu cette propriété.

Si l'on demande de quelle nature étoit cet or, nous répondrons avec l'auteur du traité sur les fleuves, & le scholiaste de Lycophron, que c'étoient des paillettes mêlées le plus souvent avec un sable brillant, & quelquefois attachées à des pierres que les courans d'eau enlevoient de la mine. Au rapport de quelques anciens, de Varron, entr'autres, & de Dion Chrysostôme, la quantité d'or de ces paillettes étoit comparable à celui qu'on retire des mines les plus abondantes. Le *Pactole*, à les entendre, fut la principale source des richesses de Crésus; il en tira la matière de ces briques d'or d'un si grand prix, dont il enrichit le temple d'Apollon; mais gardons-nous de prendre au pied de la lettre ces témoignages de deux écrivains qui n'ont consulté qu'une tradition vague, des plus exagérées par les grecs.

Ils apprirent avec admiration qu'un métal que la nature leur avoit refusé, couloit ailleurs dans les sables d'une rivière; singularité frappante, sur-tout pour des hommes épris du merveilleux: de-là vint la gloire du *Pactole*. Long-temps après la découverte des mines de la Thrace, le pillage du temple de Delphes, & sur-tout les conquêtes d'Alexandre, rendirent l'or plus commun dans la Grèce: mais la réputation du *Pactole* étoit faite; elle subsista sans s'affoiblir, & dure encore, du moins parmi nos poëtes, dont le langage est l'asyle de plusieurs faits proscrits ailleurs.

Rabattons donc infiniment du récit des anciens, pour avoir une juste idée des richesses du *Pactole*, qui toutefois étoient considérables. Si cette rivière n'avoit que détaché par hasard quelques parcelles d'or des mines qu'elle traversoit, elle n'auroit pas mérité l'attention de Crœsus & de ses ayeux, moins encore celle des rois de Perse, successeurs de Crœsus. Les souverains s'attachent rarement à des entreprises dont la dépense excède le profit. Le soin avec lequel les rois de Lydie ramassoient l'or du *Pactole*, suffit pour montrer que la quantité en valoit la peine.

Le peu de profondeur du *Pactole* & la tranquillité de son cours, facilitoient le travail nécessaire pour en retirer les parcelles de ce métal précieux; ce que les ouvriers laissoient échapper alloit se perdre dans l'Hermus, que les anciens mirent par cette raison au nombre des fleuves qui roulent l'or, comme on y met parmi nous la Garonne, quoiqu'elle ne doive ce foible avantage qu'à l'Ariège, *Aurigera*, qui lui porte de tems en temps quelques paillettes d'or avec ses eaux.

Au reste, celui du *Pactole* étoit au meilleur titre; car l'auteur du traité des fleuves lui donne le nom d'*or darique*, monnoie des Perses qui étoit à 23 karats: d'où il résultoit que l'or du *Pactole*, avant que d'être mis en œuvre, n'avoit qu'une vingt-quatrième partie de matière hétérogène.

Ajoutons à la gloire du *Pactole*, que l'on trouvoit dans ses eaux argentines une espèce de crystal; que les cygnes s'y plaisoient autant que dans celles du Caystre & du Méandre, & que ses bords

étoient émaillés des plus belles fleurs. Si l'on étoit assuré que la pourpre, si connue dans l'antiquité sous le nom de *pourpre sardique*, se teignit à Sardes & non pas en Sardaigne, on pourroit dire encore à la louange des eaux du *Patole*, qu'elles contribuoient à la perfection de ces fameuses teintures. Enfin, on sait que les habitans de Sardes avoient, sous Septime Sévère, établi des jeux publics, dont le prix paroît tout ensemble faire allusion aux fleurs qui embellissoient les rives du *Pactole*, & à l'or qu'il avoit autrefois roulé dans son lit; ce prix étoit une couronne de fleurs d'or.

Tout a changé de face; à peine le *pactole* est-il connu de nos jours: Smith, Spon, Whéeler, & d'autres voyageurs modernes n'en parlent que comme d'une petite rivière qui n'offre rien aujourd'hui de particulier. (D. J.)

PACTOLIDES, nymphes qui habitoient les bords du Pactole. *Voyez* PACTOLE.

PADOUANES, est le nom que les antiquaires donnent aux médailles modernes, faites à l'imitation de l'antique, c'est-à-dire aux médailles modernes qui semblent frappées au coin de l'antique, & avoir tous les caractères de l'antiquité. *Voyez* MÉDAILLES.

Ce mot vient d'un célèbre peintre italien, qui réussissoit si bien dans la fabrique de ces sortes de médailles, que les plus habiles avoient beaucoup de peine à les distinguer des médailles antiques. Ce peintre fut appellé le *Padouan*, du nom de Padoue sa ville natale; son vrai nom étoit *Giovanni Carino*, ou selon d'autres, *Louis Léon*. Il fleurissoit dans le dix-septième siècle. Gosher Rinck prétend qu'il avoit un associé dans la fabrique de ses médailles, qui s'appelloit *Alexander bassianus*. Son fils Octavien, quoique né à Rome, fut aussi appellé *Padouan*.

Padouan désigna principalement les médailles frappées sous les matrices de l'ancien *Padouan*, & que l'on conserve encore. Cependant on s'en sert en général pour désigner toutes les médailles d'une espèce semblable à celles-là.

Jobert observe qu'en Italie, le *Padouan*, le Parmesan, Carteron en Hollande, ont eu le talent d'imiter parfaitement l'antique. Le Parmesan s'appelloit *Laurentius Parmesanus*. Il y a eu aussi un autre italien qui a excellé dans ce genre, savoir, Vallérius Bellus Vicentinus; mais ses médailles ne sont pas si communes que celles des autres.

MÉDAILLES PADOUANES,

gravées par JEAN CAUVIN, *surnommé le* PADOUAN, & ALEXANDRE BASSIAN, *son associé, en* 1565.

1. Jésus-Christ. *JESUS LIBERATOR ET SALVATOR.*

   Revers. Dieu assis sur les nuées. *DEUS TRINUS ET UNUS.*

2. Jules César. *C. CÆS. DICT. PERPETUO.*

   Rev. Un globe, le caducée, mains jointes, &c.

3. Auguste. Sa tête. *DIVUS AUGUSTUS PATER.*

   Rev. Il est assis. Mars & une victoire. *Cos III.*

4. Tibère. *TI. CÆSAR AUGUSTI F. IMPERATOR V.*

   Rev. Autel & deux victoires. *ROM. ET AUG.*

5. Caligula. *C. CÆSAR. DIVI AUG. PRON. AUG. P. M. TR. P. III. P. P.*

   Rev. Il harangue les soldats. *ADLOCUTIO COHORTIUM.*

6. Caligula. *C. CÆSAR...... TR. P. IV. P. P.* exergue *PIETAS.*

   Rev. Temple à six colonnes. *DIVO AUG.*

7. Claude. *TI. CLAUDIUS CÆSAR AUG. P. M. TR. P. IMP. P. P.*

   Rev. Arc de triomphe. *NERO CLAUDIUS DRUSUS GERMANI. M. P.*

8. Agrippine. *AGRIPPINA. M. F. MAT. CÆSARIS AUGUSTI.*

   Rev. Char à deux mules. *S. P. Q. R. MEMORIÆ AGRIPPINÆ.*

9. Néron, sans légende.

   Rev. Deux cavaliers courent à bride abbatue. *DECURSIO.*

10. Néron. *NERO CLAUD. CÆSAR AUG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P.*

    Rev. Le port d'ostie. *POR. OST. AUGUSTI.*

11. Galba. Sa tête. *IMP. SER. SULP. GALBA CÆS. AUG. TR. POT.*

    Rev. ADLOCUTIO.

12. Othon.

    Rev. SECURITAS. P. R.

13. Othon. *IMP. OTHO CÆS. AUG. P. M. COS. II.*

    Rev. Quatre figures. *SPES AUGUSTA.*

14. Vitellius. *A. VITELLIUS GERMANICUS.*

    Rev. Mars avec des dépouilles.

15. Vespasien.
Rev. *Roma resurges.*
Rev. Deux fig. *Honos et virtus.*
16. Autre. *Judæa capta.*
17. Tite.
Rev. *Divo Aug. T. divi Vesp. F. Vespasian.*
18. Tite. *Imp. T. Cæs. Vesp.*
Rev. Le Colisée.
19. Domitien.
Rev. Trois figures. *Lud: sæc. suf. P. D.*
20. Nerva.
Rev. Congiaire. *Congiar. P. R.*
21. Trajan.
Rev. Fleuve couché. Exergue. *Aqua Trajana.*
22. Hadrien.
Rev. Il harangue trois soldats. *Fides exercitus.*
23. Hadrien.
Rev. Une galeasse, voiles tendus. *Felicitati Aug.*
24. Aelius.
Rev. Il est assis ; autre figure. *Pannoniæ curta Æl.*
25. Aelius.
Rev. Victoire assise, sans légende.
26. Antinous. Médaillon grec.
Rev. Mercure & le pégase.
27. Antonin.
Rev. Deux figures. *Annona Augusti Ceres.*
28. M. Aurele.
Rev. Trois figures.
29. M. Aurele.
Rev. Victoire assise sur son bouclier. *Victoria Augusti.*
30. Faustine jeune.
Rev. Un temple & plusieurs figures.
31. L. Vérus.
Rev. Porte de ville & Pallas, &c.
32. Commode.
Rev. Petite colonne *Salus.*
33. Pertinax.
Rev. Une femme lève les mains vers un globe.
34. Didius Julianus.
Rev. Char triomphal à 4 chevaux. *Cos. II.*
35. Albin.
Rev. Femme assise. Exergue, *Italia.*
36. Sévère.
Rev. Un mars colossal. *Tr. P. IIII. cos. II. P. P.*
37. Caracalla.
Rev. Char triomphal à 4 chevaux.
38. Geta.
Rev. Il harangue cinq soldats. *Adlocutio.*
39. Elagabale.
Rev. Il sacrifie. *Sacerd. dei Solis Elagab.*
40. Hercule.
Rev. Il est debout. Exergue. *H. B.*
41. Homere.
Rev. Six figures. Il est douteux qu'il lui appartienne.
42. Mithridate.
Rev. Cerf paissant. Nom du prince en grec.
43. Jean Cauvin & Alex. Bassian ; têtes accolées.
Rev. Cérès. *Legiferæ Cereri.*
44. François Quirin.
Rev. La louve. *Perpetua soboles.*
45. M. Ant. Passerus. Femme qui écrase un aspic. *Super aspidem.*
46. Le mausolée dressé par Artémire *Mausoleon*, en grec.
47. Antonia, fille de Marc Agrippa & d'Octavie sœur d'Auguste.
48. Othon. Moyen bronze. *Imp. Otho Cæsar Aug. Tr. P.*
49. Cicéron. Sa tête. *M. T. Cicero.*
50. Domitia, femme de Domitien, de la grandeur des médailles d'or.
51. Diaduménien, fils de Macrin, même module.
52. Un revers aussi antique ; char triomphal à 4 chevaux. Exergue. *Cos II.*
53. Buste de Notre Seigneur. Au bas 1581.
Rev. Une longue croix plate, sans légende.

La plupart de ces coins sont conservés dans la

collection d'antiques de Ste. Geneviève de Paris. Il y en a un dans la collection dite du roi. Feu M. Dennery en possédoit aussi deux.

PÆAN, ΠΑΙΑΝ, hymne ou cantique en l'honneur des dieux ou des grands hommes. Thucydide donne seulement ce nom aux hymnes que les grecs chantoient après une victoire, en l'honneur d'Apollon, ou pour détourner quelque malheur, & cette idée est aussi fort juste: ensuite on nomma *pæans*, *pæanes*, les cantiques qui étoient chantés par des jeunes gens, à la gloire de Minerve, dans les panathénées. Il paroît par Zosime, qu'entre les chants séculaires, il devoit y avoir des cantiques, & des *pæans*; ces deux pièces ne différoient que par le style, qui devoit être plus relevé & plus pompeux dans la seconde que dans la première.

Le nom de *pæan* tire son origine d'une aventure qu'Athénée nous a conservée, sur le rapport de Cléarque de Soles, disciple d'Aristote. Il dit que Latone étant partie de l'île d'Eubée avec ses deux enfans, Apollon & Diane, passa auprès de l'antre du serpent Pithon. Le monstre étant sorti pour les assaillir, Latone prit Diane entre ses bras, & cria à Apollon: ἴε παιάν, *frappe, mon fils*. En même temps les nymphes de la contrée étant accourues pour encourager le jeune dieu, crièrent à l'imitation de Latone: ἴε παιάν, ἴε παιῶον; ce qui servit par la suite de refrain à toutes les hymnes qu'on fit en l'honneur d'Apollon.

On fit des *pæans* ou cantiques pour le dieu Mars, & on les chantoit au son de la flûte en marchant au combat. Il y en a divers exemples dans Thucydide & dans Xénophon; sur quoi le scholiaste du premier observe qu'au commencement d'une action, l'on invoquoit dans ces *pæans* le dieu Mars; au lieu qu'après la victoire, Apollon devenoit le seul objet du cantique. Suidas dit la même chose. Mais enfin les *pæans* ne furent plus renfermés dans l'invocation de ces deux divinités. Ils s'étendirent à celle de quantité d'autres, & dans Xénophon, les lacédémoniens entonnent un *pæan* en l'honneur de Neptune.

On fit même des *pæans* pour illustrer les grands hommes. On en composa un où l'on célébroit les grandes actions du lacédémonien Lysandre, & qu'on chantoit à Samos. On en fit un autre qui rouloit sur les louanges de Cratère le macédonien, qu'on chantoit à Delphes au son de la lyre. Aristote honora d'un pareil cantique l'eunuque Hermias d'Atarne, son ami, & fut, dit-on, mis en justice pour avoir prodigué à un mortel un honneur qu'on ne croyoit dû qu'aux dieux. Ce *pæan* nous reste encore aujourd'hui, & Jules César Scaliger ne le trouve point inférieur aux odes de Pindare; mais Athénée qui nous a conservé ce cantique d'Aristote, ne tombe point d'accord que ce soit un véritable *pæan*, parce que l'exclamation ἴε παιάν, qui devroit le caractériser, dit-il, ne s'y rencontre en nul endroit, au lieu qu'elle ne manque point, selon lui, dans les *pæans* composés en l'honneur d'Agémon corinthien, de Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Egypte, d'Antigone & de Démétrius Poliorcète Nous sommes redevables au même Athénée de la conservation d'un autre *pæan* adressé par le poëte Ariphron sicyonien à Hygiée, ou la déesse de la santé. (*D. J.*)

PÆANITES ou PÆONITES, pierre connue des anciens, & entièrement ignorée des modernes. On ne nous en apprend rien, sinon qu'elle facilitoit les accouchemens. Il paroît que c'est la même pierre que celle que les anciens nommoient *péantides* ou *phéantides*, que l'on croit avoir été une espèce de stalactite spathique & calcaire, produite dans les grottes de la Péonie, contrée de la Macédoine.

PÆDAGOGIA. On appelloit ainsi des jeunes gens que les romains entretenoient chez eux, & dont ils avoient un soin particulier: *Adultus quidam*, dit Marcellin, *ex his, quos pædagogianos appellant*. Ce que les auteurs latins en disent, n'a fait que trop soupçonner qu'ils étoient destinés à satisfaire la brutalité de ceux chez qui ils demeuroient; & nous ne citerons qu'un passage de Senèque (*Epist.* 95.), qui suffit seul pour changer le soupçon en preuve: *Transite, puerorum infelicium greges, quos post transacta convivia, aliæ cubiculi contumeliæ expectant.*

PÉDAGOGUE. Les grecs et les romains appelloient *pédagogues*, les esclaves à qui ils donnoient le soin de leurs enfans pour les conduire par-tout, les garder & les ramener à la maison; c'est pourquoi, dans le phormion de Térence, Phædria, qui n'avoit d'autre consolation que de suivre sa maîtresse, *sectari in ludum, ducere & reducere*, est appellée *pédagogue*. On trouve, dans Gruter, plusieurs inscriptions antiques de ces *pédagogues*, dont la fonction ne consistoit guère que dans ce genre de surveillance.

» Entre les statues qui composent le groupe de Niobé à Florence, on voit un homme âgé, portant un habillement étranger. C'est, dit Winckelmann, la statue du *pédagogue* ou du gouverneur des enfans. C'est ainsi que sont vêtues deux figures semblables, sur un bas relief de la villa Borghese, qui représente la même fable & que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité. (*Monum. ant. ined.* n°. 89.) Cet habillement désigne des domestiques & des esclaves étrangers, parmi lesquels on choisissoit ceux qui étoient destinés à avoir l'inspection sur les enfans. (*Eurip. Med. v.* 53.) Tel étoit Zopire, que Périclès mit auprès d'Alcibiade ».

Tant que les romains ne possédèrent qu'un état d'une petite étendue, & qu'ils se dévouèrent principalement aux armes & à l'agriculture, l'éducation de la jeunesse se borna presque à ces deux objets ; & ce ne fut qu'après avoir porté les armes dans la Grèce, l'asyle des sciences & des beaux arts, qu'ils furent en état d'instruire solidement les jeunes gens. Dans le commencement donc, le genre de vie qu'ils menoient ne demandoit pas une éducation fort recherchée. Les pères ne commettoient pas à d'autres le soin de leurs enfans ; & à mesure que leurs enfans avançoient en âge, ils se chargeoient de les instruire eux-mêmes des loix de leur pays, de leur inspirer l'amour de la patrie, de les former aux travaux de la campagne & aux exercices convenables à la guerre. Ainsi, l'éducation se réduisoit à les rendre propres à devenir également bons hommes de guerre, bons citoyens & bons magistrats ; mais après que Rome, par ses conquêtes, eut rendu ses citoyens plus opulens, & que ses victoires leur eurent ouvert le chemin de la Grèce, ce centre des arts, des sciences & de la politesse, l'éducation devint plus rafinée, & les romains commencèrent à donner à leurs enfans des maîtres pour les exercices, les sciences & l'étude des langues. Ils les choisissoient avec l'attention la plus scrupuleuse, & exempts, autant que cela étoit possible, de tout défaut, parce que les enfans contractent aisément les vices de leurs maîtres ; car, comme le dit Quintilien, Léonidas, gouverneur d'Alexandre, communiqua à son élève des défauts dont il ne put jamais se corriger : *Si quidem Leonidas Alexandri pædogogus quibusdam eum vitiis imbuit, quæ robustum quoque, & jam maximum regem, ab illâ institutione puerili sunt prosecuta.*

Le devoir des gouverneurs étoit d'être toujours auprès de leurs élèves, de les porter à la vertu par leurs leçons & par les exemples des grands hommes qu'ils remettoient souvent devant les yeux, de les accompagner quand ils sortoient pour aller aux bains, aux spectacles ou faire des visites. L'attention des romains se relâcha beaucoup sur le choix des maîtres, & nous voyons que du tems de Quintilien & de Juvénal, on confioit cet important emploi à des gens de la lie du peuple, à des mercenaires, & quelquefois même à des esclaves du dernier rang.

PÆDEROS, nom donné par Pline, d'après les grecs, à l'opale. Quelques auteurs ont aussi entendu par-là l'améthyste.

PÆDOTISIE, παιδοθυσία, coutume inhumaine, pratiquée par quelques peuples, de sacrifier aux dieux ses propres enfans pour appaiser leur colère.

PÆDOTRIBA, officier du gymnase chez les anciens, dont les fonctions se bornoient à enseigner méchaniquement aux jeunes gens les exercices du corps ; c'est ce que nous appellerions un *prévôt de salle.* Les anciens auteurs confondent quelquefois le *pædotriba* avec le *gymnaste ;* mais Galien établit entr'eux cette différence, que le gymnaste joignoit à la science des exercices un discernement exact de toutes leurs propriétés par rapport à la santé ; au lieu que le *pædotriba*, peu inquiet sur ce dernier article, bornoit ses connoissances au détail méchanique de ces mêmes exercices, & ses soins à former de bons athlètes : c'est pourquoi Galien compare le gymnaste à un médecin ou à un général, qui prescrivent avec connoissance de cause ; & le *pædotriba* à un cuisinier ou à un soldat, qui se contentent d'exécuter sans rien approfondir.

PÆNULA, habillement des romains, fait comme un sac très-ample, avec une seule ouverture pour passer la tête : de sorte que pour agir, on le relevoit des deux côtés. C'est ainsi que sont habillées la plupart des figures de chrétiens peintes dans les catacombes, & que l'on voit dans la *Roma soteranea* de Bosio. Leur *pænula* est la même chose que la *casula.* Les deux sexes portoient cet habillement, lorsqu'il fut devenu d'un usage général à Rome.

Ce fut alors sans doute que pour la plus grande commodité, on pratiqua deux ouvertures latérales, afin que les bras pûssent paroître & agir sans relever les côtés entiers de la *pænula.* Telle est la statue de femme couronnée de fleurs qui est placée dans le Muséum du Capitole, & que l'on appelle sans fondement réel, la *Flore du Capitole.* Alexandre Sévère défendit aux femmes de s'en servir dans la ville, & ne la leur permit que dans les voyages : *Matronas intra urbem pænulis uti vetuit, in itinere permisit.*

« La Flore du Capitole, dit Lens (*Costumes des anciens*), porte sur la tunique une espèce d'habillement ou de robe, dont nous ignorons le nom. Cet habillement est rond, fermé à l'entour, & sans manches, à la place desquelles il y a des ouvertures des deux côtés pour passer les bras. Le bras droit de la Flore passe par une de ces ouvertures, & de l'autre elle relève le bord inférieur de sa *pænula.* Cet habillement, que Bottari n'a pas assez examiné (*Museum, capit.* 3, *fol.* 94.), ne se voit sur aucun monument des grecs ; il est probablement d'invention romaine. On le voit à une autre statue de marbre dans la villa Borghèse, dont la tête & les mains de bronze sont restaurées & modernes. Ses bras passent tous deux par les ouvertures, manière de le porter différente de la première ; elle a de plus une espèce de ceinture, qui descend de l'épaule droite sous le bras gauche ; elle sert à fixer la *pænula* près du corps : cette *pænula* est moins longue que la tunique, sa forme

eft ronde par en bas ; les côtés fupérieurs font joints, à l'une & à l'autre ftatue, par de petits boutons ; les côtés inférieurs font coufus. On trouve encore cet habit à une figure d'homme, fur un petit bas-relief de la galerie de Florence, repréfentant un fujet de l'hiftoire romaine ; & c'eft ce qui me porte à croire que c'eft la *pænula*, habit qui fut commun aux hommes & aux femmes. Comme cet habillement ne s'introduifit que tard à Rome, on le rencontre rarement fur les monumens ; mais il n'y a pas moins lieu de l'attribuer aux romains.

Néron (*Suétonius*), abandonné de tout le monde, s'enfuit nuds pieds, avec une tunique, fur laquelle il mit une *pænula* de couleur brune, & monta ainfi à cheval : *Ut erat nudo pede, atque tunicatus, pænulam obfoleti coloris fuperinduit.* Cicéron nous apprend (*Pro Milone*) que la *pænula* étoit d'ufage pour voyager. Les tribuns du peuple, fuivant Elius Spartianus (*Vita Adriani*), s'en fervoient en temps de pluie. Les fénateurs en ufoient quelquefois en pareil cas, d'après la permiffion que leur en donna Alexandre Sévère ; mais jamais les empereurs.

Cet habit, dont on faifoit ufage contre le froid (*Horace*, *épift.* 11, *liv.* 1.), ne pouvoit pas être bien ample, puifque Cicéron, Tacite (*De caufis corruptæ eloquentiæ*) ou Quintilien, le dépeignent comme un habillement dans lequel on étoit contraint & ferré.

Ferrarius (*De re*, *liv.* 2, *pars* 2, *c.* 7. *Bartholi Bartholini*, *& Joan. B. Doni*, *&c.*) le croit rond, & fermé à l'entour du corps ; il cite une figure de Mercure, que d'autres auteurs ont également cru vêtue de la *pænula*, quoiqu'on la puiffe prendre également pour la *lacerna*, coufue enfemble par en haut fur la poitrine. Il y a d'autant plus de vraifemblance, que cette dénomination convient à l'habit de la figure citée, qui eft garnie de la cappe qu'on attribue à la *lacerna*. Après tout, quelle preuve peut fournir une figure de Mercure pour l'habillement romain ? La forme que Dacier (*Commentaire fur le vers.* 18, *épift.* 11, *lib.* 1, *Horatii.*) donne à la *pænula*, eft bien plus extraordinaire ; il en fait une mantille de cuir, telle que la portent les pélerins.

On remarque fur un petit bas-relief de la galerie de Florence, repréfentant, à ce que l'on préfume, la lecture du teftament de Cæfar, une figure d'homme avec un habillement femblable à celui de la Flore du Capitole, femblable auffi à celui d'une figure inconnue de la villa Borghèfe, citée plus haut. Nous ferions autorifés à prendre cet habit pour la *pænula*, d'autant plus qu'étant propre aux femmes (*Offervazioni fopra alcuni frammenti di vafi antichi di vetro*, *fol.* 176.) comme aux hommes (Suétone, en rapportant que Caligula ne portoit ni l'habillement de fes ancêtres, ni même l'habit d'un homme, ajoute auffi-tôt qu'il portoit la *pænula*, la *cyclas*, &c.), les figures ci-deffus femblent parfaitement convenir à l'idée qu'ont donnée de cet habillement Cicéron, Ulpien & Trebellius. On objectera peut-être que fa fineffe & les ouvertures le long des bras, ne conviennent point au deffein de garantir des injures de l'air ; mais auffi cette fineffe, cette recherche de couleurs, ces ouvertures & ces boutons qui fourniffent l'objection, ne font point néceffaires à l'habillement lui-même. Il fuffifoit que les femmes l'euffent adopté, pour changer un vêtement folide & néceffaire en un habillement de luxe & de parade.

La *pænula* devint fort commune, à mefure que la toge ceffa d'être en ufage. Quintilien (*De caufis corruptæ eloquentiæ*) nous donne à connoître que de fon temps, les orateurs en étoient vêtus lorfqu'ils paroiffoient devant les juges : donc l'ufage en devoit être prefque général fous Vefpafien. C'étoit, du temps de Saint Auguftin (*Confeffionum*, *l.* 1.), l'habillement ordinaire des grammairiens & de ceux qui enfeignoient les lettres à la jeuneffe. Il étoit alors d'un ufage habituel parmi le peuple, & donnoit un air humilié, dit Quintilien, bien différent de la majefté de la toge qui avoit été autrefois l'habillement des orateurs.

La *pænula* ne convenoit point à la guerre, puifque Cicéron (*Oratio pro Milone*) fait valoir cette circonftance, que Milon avoit été obligé de la jetter pour fe défendre : c'eft donc mal-à-propos que Pollux (*Hiftorica Difquifitio de re veft. hom. facri*, *fol.* 136.) la confond avec la lacerna, puifque celle-ci étoit un manteau militaire. Rubens a avancé la même erreur (*De Laticlavia*, *l.* 1, *c.* 6.), fur ce qu'Ifidore & l'ancien Scholiafte de Perfe (*Ifidori*, *lib.* 19, *n°.* 24. *Salmafius in Tertuliani*, *lib. de Pallio notæ*, *fol.* 125.) donnent des franges à la *pænula* comme à la *lacerna* ; ils les fuppofent toutes deux de même forme.

On portoit la *pænula* au théâtre, lorfqu'il faifoit froid ou un temps pluvieux ; & l'on ne fortoit les mains de deffous cet habillement que pour applaudir un acteur, à l'arrivée de l'empereur ou de quelqu'autre perfonnage diftingué. (*Suet. Galb.*, *c.* 6, *n°.* 3.) *Solemni fortè fpectaculo plaudentes inhibuit, data teffera, ut manus pænulis continerent.*

La matière de la *pænula* fut le cuir & la laine. Celles de cuir, *fcorteæ*, ne fervoient que dans les temps fort pluvieux. Martial (14. 130.) en fait mention :

Ingrediare viam cælo licet ufque fereno,

Ad fubitas nunquam fcortea defit aquas.

Celles de laine étoient rares, & *Canufium* les fourniffoit

fournissoit à Rome. Leur couleur étoit roussâtre (*Martial.* 14. 127.) :

Hæc tibi turbato Canusina simillima mulso

Munus erit, gaude; non citò fiet anus.

La seconde sorte de *pænula*, faite de laine, avoit de longs poils, c'est-à-dire, qu'elle imitoit avec la laine les fourrures. On les appelloit *gausapinæ*. Leur blancheur les rendoit précieuses, & on ne s'en revêtoit que dans les froids secs (*Martial.* 14. 145.) :

Is mihi candor inest, villorum gratia tanta est,

Ut me vel mediâ sumere messe velis.

PÆON étoit le médecin des dieux. Un médecin est appellé quelquefois παιὰν en grec.

PÆONIENNE, surnom donné par les grecs à Minerve, & qui avoit la même signification que son surnom latin *medica*, parce qu'elle présidoit à la médecine. *Voyez* PÆON.

PÆSTUM, PESTI, } village à dix-huit lieues de Naples, dans le golfe de Salerne, où l'on trouve de très-beaux restes d'antiquités long-temps ignorés, parce qu'ils sont détournés de la route ordinaire.

Pæstum, ensuite *possidonia*, étoit à l'extrémité occidentale de la Lucanie, & donnoit son nom au golfe, *pæstanius sinus*. Solon dit que c'étoit une ville des anciens doriens; d'autres disent qu'elle avoit été fondée par les sibarites. Strabon parle d'un fameux temple de Junon, fondé par Jason, à l'embouchure du *Silq*, qui est à deux lieues du *Pesti*, & il nous apprend que cette ville fut envahie par les samnites.

Grolley raconte qu'un jeune élève d'un peintre de Naples, fut le premier, qui en 1755, réveilla l'attention des curieux sur les restes précieux d'architecture qu'on y voyoit. Morghan, en 1767, les a fait graver en six feuilles, dont M. de la Lande a donné un extrait en une seule planche.

La troisième feuille de Morghan représente les trois temples, vus de près par un observateur. Les temples sont découverts en dessus; il y a encore des colonnes tout autour; les entablemens, les frontons même, sont encore en place : l'architecture qui est du meilleur goût & du plus beau temps de la Grèce, peut aller de pair avec les monumens d'Athènes, dont M. le Roi de l'académie royale d'architecture, nous a donné les gravures, & qui ont été publiées postérieurement en Angleterre. On vient de publier encore à Londres de belles gravures des monumens de *Pæstum*, avec des explications, en 1767 (*Voyage d'Italie, tom. VII.*).

Cette ville fut pillée par les sarrasins en 930, saccagée & presque détruite par les Guiscards en 1080; Robert Guiscard démolit les anciens édifices, & enleva les magnifiques colonnes de marbre vert antique, pour en décorer une église; depuis ce temps elle ne s'est point relevée de ses ruines, un seul fermier les fertilise & s'y est établi. Le libraire Jombert a imprimé *à Paris*, *les ruines de Pesti* avec dix-huit plans, en 1760. (D. J.)

C'est au dictionnaire d'architecture à faire connoître en détail les monumens de *Pæstum*. Je dois seulement dire ici que c'est là qu'ont été retrouvées les véritables proportions de l'ancien ordre dorique; c'est-à-dire, des colonnes sans base, & s'élargissant du haut jusques au bas. On a prodigué depuis quelques années ce style dans presque tous les nouveaux édifices de Paris.

PÆSTUM, en Italie. ΠΑΙΣΤΑΝΟ. & ΠΑΙΣ. & ΠΑΕ. depuis POSSIDONIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Un homme aîlé, à cheval sur un dauphin.

Une corne d'abondance.

Un dauphin.

Un sanglier entier, ou à mi-corps, ou percé d'un trait.

Un trident.

Une ancre.

Voyez POSSIDONIA.

PÆTINUS, surnom de la famille *FULVIA*.

PÆTUS, surnom des familles *ÆLIA*, *ANTONIA*, *CONSIDIA*, *FULVIA*.

PAGÆ, dans l'Attique, ΠΑΓΑΙΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Septième-Sévère, de Commode, & de M. Aurèle.

PAGÆ, tombeaux sans inscriptions : *memoriæ sine titulis* (*Isidor.*).

PAGANALES, ou fêtes de village, que célébroient les habitans de campagne au mois de janvier, après que les semailles étoient faites. Ils marchoient en procession autour de leur village, & faisoient des lustrations pour le purifier; ensuite ils

apportoient sur les autels de leurs dieux des gâteaux pour les offrir en sacrifice. Ce fut Servius-Tullius, sixième roi de Rome, qui établit les *paganales* (ce mot vient de *pagus*, village.) par un principe de politique.

Tous les habitans de chaque village étoient tenus d'assister à ces fêtes, & d'y porter (*Dionys. l. IV.*) chacun une petite monnoie de différente espèce, les hommes d'une valeur, les femmes d'une autre, & les enfans d'une autre encore; en sorte qu'en mettant à part chaque différente espèce de monnoie, & en les comptant, celui qui présidoit à ces sacrifices, connoissoit tout d'un coup le nombre, l'âge & le sexe de chacun (*Ovid. fast.* 1. *v.* 669.)

PAGANI. Voyez Pagus.

PAGANICA pila. Voyez Paume.

PAGARQUE, nom donné dans l'antiquité aux magistrats de village, ou à ceux qui avoient quelqu'autorité dans la campagne, tels que pouvoient être les baillis & les procureurs fiscaux des jurisdictions seigneuriales à la campagne. Il en est fait mention dans les novelles, & leur nom vient de πάγος, *village*, & d'ἀρχή, *puissance*, *commandement*.

PAGASE, *Pagasa* ou *Bagasa*, ville maritime de la Magnésie, selon Apollonius. Strabon dit que c'étoit autrefois le port de la ville de *Pheræ*, qui en étoit éloignée de 90 stades. Il nous apprend que les habitans de *Pagase* furent transférés à Démétriade avec tout le commerce qui se faisoit auparavant dans la première de ces villes. Ce fut à *Pagase*, disoit-on, que les argonautes s'embarquèrent pour aller à la conquête de la toison d'or. Properce le dit dans sa vingtième élégie du liv. I. v. 17.

Namque ferunt olim Pagasæ navalibus Argo

Egressam longè Phasidos isse viam.

Diodore de Sicile appelle cette ville *Pagas*. Harpocration & Pline décrivent sa situation & ses dépendances. On croit que *Volo* est l'ancien *Pagasa*.

PAGE. « On compte entre les marques de la plus haute antiquité la forme presque carrée d'un manuscrit, & la disposition de ses *pages* en deux colonnes. Il s'en faut bien néanmoins, que l'un & l'autre de ces caractères soient décisifs. Il est des manuscrits très-anciens, qui n'ont qu'une colonne par *page*. Il en est de très-récens, où chaque *page* procède toujours par deux colonnes. Le nombre des modernes est sans contredit le plus grand. On rencontre aussi des manuscrits carrés, sans qu'ils soient pour cela fort anciens. Toutefois comme l'antiquité produit plus fréquemment des manuscrits presque carrés, ce signe en est à juste titre un préjugé favorable. Les colonnes ne semblent mériter attention, qu'autant qu'elles sont écrites *per cola & commata*. Chaque ligne alors répond tout au plus à un demi membre. Souvent elle ne consiste qu'en un mot. Pareil indice, qui n'a lieu que par rapport à l'écriture sainte, annoncera du moins le commencement du sixème siècle ». (*Nouvelle Diplomatique.*)

PAGÉENS, peuple dont les guerres avec les géraniens ont donné lieu, selon quelques-uns, à la fable des Pygmées. Un savant allemand, nommé Vonderat, en expliquant cette fable, dit qu'Homère fait allusion à l'histoire des guerres des *pagéens* avec les géraniens, en la représentant sous le symbole des grues & des pygmées; se fondant en cela sur la ressemblance des noms. Les poëtes, pour donner le change à leurs lecteurs, se servoient souvent de semblables figures, & l'artifice de la poësie consistoit alors à transporter l'histoire des peuples connus dans des pays éloignés. On ne doit cependant pas faire beaucoup de fond sur cette opinion de Vonderat, parce qu'il n'apporte pas de preuves pour l'établir.

PAGUS. Ce mot a divers sens, & vient lui-même de πάγα, mot dorique, pour πηγη, *fontaine*; parce que, dit Festus, les *pagi* prennent à une même fontaine l'eau dont ils ont besoin.

Pagus diffère de *vicus*, en ce qu'il n'exige pas une disposition en forme de rue, & qu'il suffit que les maisons aient un rapport de voisinage entr'elles, quoique dispersées & rangées confusément.

Le *pagos* des grecs veut dire une *colline*, & par conséquent n'est point la même chose que le *pagus* des latins. Ainsi, ἀρέος παγος, veut dire *la colline de Mars*; c'étoit le nom qu'on donnoit à l'aréopage d'Athènes, parce qu'il étoit sur une colline consacrée au dieu de la guerre. On peut voir, dans Alde Manuce (*lib. III de quæsit*, *epist.* 7.), la différence qui distingue, selon lui, les mots *castellum*, *pagus*, *vicus*, *oppidum*, *urbs & villa*.

PAGANUS, dans sa signification primitive, signifie un homme qui demeure à la campagne, où il s'occupe à l'agriculture, en un mot, un paysan. Comme les gens de la campagne n'ont point cette politesse qui règne dans les villes, il semble que la grossiéreté soit leur partage; c'est dans ce sens que Perse se qualifie lui-même de *demi-paysan*.

. . . . Ipse semipaganus

Ad sacra vatum carmen adfero nostrum.

Varron (*de lingua lat.*, *lib. V.*) appelle *paga-*

nica feriæ, certaines fêtes communes aux gens de la campagne ; au lieu que *paganalia* étoient des fêtes particulières à chaque village. Pline (*lib. XXVIII*, *c. 2.*) nomme *pagana lex*, une loi par laquelle il étoit défendu aux femmes qui étoient en voyage de tourner un fuseau, ni de le porter à découvert, parce que l'on croyoit que par cette action, on pouvoit jetter un maléfice sur la campagne, & nuire aux biens de la terre.

Dans les anciens temps de la république romaine, l'agriculture & l'art militaire n'étoient pas incompatibles, & on voyoit les premiers hommes de l'Etat conduire eux-mêmes la charrue de la main qui venoit de gagner une bataille : mais, avec le temps, le luxe augmenta les possessions, & la vanité peupla les champs d'hommes serviles, que l'on chargea du travail des terres ; il ne demeura avec eux dans les villages que les pauvres gens qui n'avoient pas de quoi subsister dans les villes.

Comme ces gens n'étoient point enrôlés dans les armées romaines, de-là vint ce contraste que l'on trouve entre les mots *miles*, un homme de guerre, & *paganus*, un homme qui ne va point à la guerre. Cette opposition est fréquente dans les jurisconsultes ; mais elle est bien expressément marquée dans ces vers de Juvénal (*Sat. 16*, *v. 32.*) :

.......Citiùs falsum producere testem

Contra paganum posses, quam vera loquentem

Contra fortunam armati...............

» Le soldat trouvera bien plutôt un faux témoin contre le villageois, que le villageois n'en trouvera un véritable contre le soldat ».

De *paganus*, nous avons fait les mots de *payen* & de *paganisme*, parce que les gens de la campagne étant occupés d'un travail pénible, & destitués des secours de l'éducation qui prépare l'esprit aux matières de raisonnement, ils sont toujours plus attachés que les autres aux sentimens qu'ils ont sucés avec le lait ; & il arriva, lorsque la religion chrétienne eut fait de grands progrès dans les villes, que les gens de la campagne conservèrent l'*idolâtrie* long-temps après la conversion des villes. Les mots *paganus* & *idolâtre* devinrent alors synonymes ; & nous avons adopté le premier, en l'accommodant à notre langue. Ainsi, nous appellons *payens* les idolâtres, & *paganisme* l'idolâtrie, qui est la religion des payens.

Nous avons aussi adopté le mot *pagus*, mais dans un sens que les anciens lui donnoient aussi, & nous en avons fait le mot de *pays*. Les romains l'ont employé dans le sens de *canton* ou *contrée*. La Thrace & l'Arménie étoient divisées en stratégies ou préfectures militaires, la Judée en toparchies ou seigneuries, l'Egypte en nomes, de même la Gaule & la Germanie étoient partagées en *pagi*, cantons ; c'est sur ce pied-là que Jules-César dit que les suèves, peuple de Germanie, étoient divisés en cent cantons, *centum pagos*.

Samson divise les peuples en grands & en petits. Les grands peuples étoient ce que les anciens ont appellé *civitas*, & chaque *civitas* étoit divisée en *pagi* ; mais il faut aussi remarquer que les grands cantons, nommés *pagi*, étoient eux mêmes divisés en des cantons ou pays subalternes, qui en faisoient partie. Ainsi, *pagus Pictavus*, le Poitou, comprenoit *pagus Lausdunensis*, le Loudunois ; *pagus Toarcensis*, le pays de Thouars ; *pagus Ratialensis*, le duché de Rets, &c. Ainsi, les grands cantons ou *pagi* du premier ordre ne sont point différens des cantons appellés *civitas*, c'est-à-dire, des grands peuples ; mais les *minores pagi*, c'est-à-dire, les petits cantons, en différoient beaucoup. (D. J.)

PAIDOPHILE, surnom qu'on donnoit à Cérès. Il signifie qu'elle aime les enfans, & qu'elle les entretient ; c'est pourquoi on représente quelquefois cette déesse ayant sur son sein deux petits enfans, qui tiennent chacun une corne d'abondance, pour marquer qu'elle est aussi la nourrice du genre humain.

PAINS des anciens. Il s'est conservé, à Herculanum, dit Winckelmann, deux *pains* entiers, & de même force, c'est-à-dire, d'un palme & demi de diamètre, & de cinq pouces d'épaisseur. Tous les deux ont huit entailles sur le dessus, c'est-à-dire, qu'ils sont d'abord divisés en croix, & que ces quatre parties sont divisées de nouveau ; cette même division s'observe sur deux *pains* représentés dans un tableau d'Herculanum. (*Pitt. Erc.*, *t. ij*, *p.* 141.) Celui de ces deux pains qui a été trouvé le premier, fut gravé en taille-douce dans les mémoires donnés sur Herculanum par un anonyme, que Gori a fait imprimer. (*Notiz. supra l'Ercol. dans les Symb. litter.*) C'est ainsi que les *pains* des grecs, dès les premiers temps, étoient marqués ; & c'est de-là qu'ils furent appellés, par Hésiode, *ὀκτάβλωμοι*, c'est-à dire, comme quelques-uns l'expliquent, à huit entailles ; mais quelquefois les *pains* n'étoient divisés qu'en croix, & c'est encore par cette raison qu'un semblable *pain* s'appelloit *quadra* (*Scaliger. not. in Moret. in catalect. Virg.*, *p.* 429, *édit. Lugd.* 1572. 8°.) :

Et mihi dividuo findetur munere quadra ;

& chez les grecs *τετράτρυφος*, d'où venoit la façon de parler *alienâ vivere quadrâ*, vivre de la table d'autrui.

Les *pains* des anciens ne portoient souvent l'em-

preinte que d'une croix, formée par deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre, que le boulanger traçoit sur la pâte, comme on les voit sur un bas-relief de Saint-Chrysogone à Rome. Ils étoient marqués de la sorte, afin qu'on pût les partager & les rompre plus aisément. Les premiers chrétiens qui reconnurent la croix dans ces signes arbitraires, suivirent constamment en cela l'usage des anciens. Sur un monument sépulcral, conservé dans le recueil des dessins du commandeur del Pozzo, à la bibliothèque Albani, est représenté un boulanger mettant les *pains* dans le four : ceux-ci sont marqués de plusieurs lignes tirées comme les rayons d'une roue, & telles qu'on les voit sur un *pain* d'Herculanum.

On trouve sur les médailles des corps semblables à ces *pains*, & marqués de plusieurs rayes, & qui, dans quelques bas-reliefs, ressemblent plutôt à des paquets (*farcinæ*) liés avec des cordes, quoiqu'on les prenne communément pour des globes.

Dans une fête que les béotiens célébroient en l'honneur de Cérès, on lui offroit de grands *pains*, qui la firent appeller Μεγαλάρτια.

M. Paucton, dans sa *Métrologie*, s'est fort étendu sur la fabrication du pain des anciens. Voici ses observations, extraites des auteurs de *Re Rustica* :

» La manière de moudre les grains n'étoit pas uniforme dans l'antiquité : les uns piloient leurs bleds dans des mortiers, comme en Etrurie (la Toscane.) Cette méthode étoit pratiquée dans la meilleure partie de l'Italie; mais on s'y servoit aussi de meules de pierre, mues comme aujourd'hui par une chûte d'eau, ou par l'action d'un courant. Le carthaginois Magon expose les procédés en usage de son temps pour réduire les grains en farine. Avant tout, il faut, dit-il, faire tremper le bled dans beaucoup d'eau, l'en tirer ensuite, le faire sécher au soleil, puis le piler dans un mortier. On traite l'orge de la même manière : sur vingt setiers d'orge, il faut verser deux setiers d'eau On faisoit griller les lentilles, avant que de les moudre dans le mortier. On employoit ainsi des méthodes différentes pour quelques autres sortes de grains & de légumes ».

» L'usage des cribles, des tamis & des bluteaux étoit connu des anciens. Les gaulois les faisoient de crin de cheval, les espagnols de fil de lin, & les égyptiens de papyrus & de jonc ».

» Il n'y eut point de boulangers à Rome jusqu'au temps de la guerre de Persée, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 580, depuis la fondation de la ville. Les citoyens fabriquoient eux-mêmes leur *pain*. C'étoit l'ouvrage des dames romaines, comme cela se pratique encore chez les peuples qui n'ont pas été corrompus par le luxe & les préjugés ».

» Les romains faisoient un grand usage du millet pour la composition du levain; ils mettoient ce grain dans du vin doux, où ils le laissoient fermenter durant un an. Ils se servoient également des recoupes du froment, qu'ils faisoient macérer pendant trois jours dans du vin blanc doux, & qu'ils mettoient ensuite sécher au soleil; ils en délayoient quelques pastilles lors de la fabrication du pain; ils les laissoient fermenter dans une certaine quantité de fine farine, qu'ils mêloient ensuite dans la masse totale. Ils croyoient cette méthode la meilleure pour faire d'excellent pain ».

» Les grecs avoient établi comme une règle générale, que sur deux demi-modios, c'est-à-dire, sur un hectos ou sixième de médimne de farine, il falloit employer deux tiers de livre de levain; c'est $9\frac{1}{7}$ livres poids de marc pour un setier de farine. Tous les levains précédens se préparoient dans le temps des vendanges; mais on préparoit en tout temps une autre sorte de levain. On prenoit deux livres de pâte d'orge, que l'on faisoit chauffer jusqu'au degré de l'ébullition par le moyen d'une platine de terre cuite appliquée sur des charbons ardens; au sortir du feu, on l'enfermoit dans des vases, où on la faisoit aigrir pour le besoin. Quand on vouloit faire du *pain* d'orge, on en faisoit fermenter la pâte en mettant deux livres de gesse sur cinq douzièmes de médimne de farine d'orge ».

« A présent, dit Pline, on tire le levain de la pâte même que l'on a préparée pour faire du *pain*; on prend un tourteau de la masse totale, avant que d'y avoir mis le sel; on le laisse aigrir, & sans autre apprêt, on peut en faire usage dès le lendemain. Les gaulois & les espagnols, après avoir réduit le froment en boisson, en prenoient l'écume, qu'ils gardoient pour faire lever la pâte; aussi leur *pain* étoit-il plus léger qu'il n'a coutume de l'être chez les autres peuples. Il étoit aussi plus sain; car le *pain* bien levé contribue à procurer de la santé & de la force à l'homme qui s'en nourrit. J'observerai ici que les parisiens ont conservé cette méthode des gaulois, puisqu'aujourd'hui encore ils excitent la fermentation dans la pâte, en y mettant une certaine quantité de levure ou d'écume de bierre ».

« Le *pain* de munition, pour la consommation des troupes romaines, se fabriquoit à raison de quatre livres de *pain* pour trois livres de bled, en sorte que le setier de Paris, pesant 240 livres, produiroit 320 livres de ce *pain* de munition, & le boisseau $26\frac{2}{3}$. Le meilleur froment étoit celui qui prenoit, à la boulangerie, à raison d'un conge d'eau pour un modius de bled, tant chez

les grecs que chez les romains. De ce principe il suit que le setier du meilleur froment doit prendre 60 pintes d'eau à la boulangerie, & le boisseau 5 pintes ».

« Il y a des bleds, celui, par exemple, des îles Baléares, qui rendent par modius jusqu'à 30 *pondo* de *pain*; le setier de Paris rendroit à proportion 318 livres de *pain* ».

« Il y a certains mélanges de bleds, comme celui que l'on fait du bled de l'île de Cypre, & du bled d'Alexandrie, d'Egypte, dont le modius ne pèse guères plus de 20 *pondo*, 212 livres le setier. Le bled de Cypre n'est pas d'un beau blanc, il fait le *pain* noir; c'est pourquoi on le mêle avec celui d'Alexandrie, qui est d'une blancheur parfaite. Le modius de ce mélange de bled produit 25 *pondo* de *pain*, c'est 265 livres de *pain* par setier. Le bled de Thèbes en Egypte rend un *pondo* de plus par modius; le setier de ce bled auroit par conséquent rendu 275 $\frac{1}{5}$ livres de *pain*. Le plus excellent *pain* se faisoit de l'espèce de bled appellé *siligo*; la *siligo* d'Italie l'emportoit sur toutes les autres, mais principalement le mélange que l'on composoit de celle qui croissoit dans la Campanie avec celle du territoire de Pise dans l'Etrurie; celle de la Campanie est d'une couleur qui tire sur le jaune; celle de Pise est très blanche; mais la *siligo* dont la couleur tiroit sur celle de la craie, étoit la plus pesante. Le grain de la Campanie rend régulièrement, pour un modius, quatre setiers de farine affinée, qu'on appelloit *siligo*; ou bien cinq setiers de farine de première qualité, mais sans affinage, & outre cela un demi modius de farine commune appellée *flos*, quatre setiers de recoupes, & quatre setiers de son. Le grain de Pise rend cinq setiers de farine affinée, & le reste comme le grain précédent. Les bleds de Clusium & d'Arezzo produisent un setier de farine affinée de plus ».

« Si, au lieu de farine affinée, on faisoit réduire le modius de grain en farine de ménage, appellée *pollen*, on en retireroit seize *pondo* de *pain*, trois de *pain* bis, & un demi modius de son. Sur ce pied, le setier de bled, mesure de Paris, auroit produit 169 $\frac{1}{2}$ livres de bon *pain*, environ 32 livres de gros *pain*, & un demi setier ou une mine de son ».

« Les différences dans la mouture en occasionnent dans la quantité du *pain*. Le bled moulu bien sec rend plus de farine; le bled qu'on a fait macérer dans l'eau salée, rend la farine plus blanche, mais il en reste davantage avec le son. Un modius de la farine du bled appellé *siligo* rend dans la Gaule 22 *pondo* de *pain*. En Italie, il produit deux ou trois *pondo* de plus en *pain* cuit dans les tourtières; car, en *pain* cuit au four, tous ces bleds donnent deux *pondo* de plus. Le setier, mesure de Paris de cette farine, auroit donc produit en Gaule 233 livres de cette farine de *pain* cuit dans des tourtières, & 254 livres de *pain* cuit au four. Le setier de farine de bled d'Italie auroit rendu au moins 254 livres de *pain* cuit en tourtières, & 275 livres $\frac{1}{2}$ de *pain* cuit au four ».

« On tire du froment une farine très-estimée, qu'on appelle *similago*. Le modius du froment d'Afrique (du territoire de Tunis) rend un demi-modius de cette farine fine, $\frac{5}{16}$ de la farine appellée *pollen*, $\frac{4}{16}$ de recoupes ou de grosse farine, & $\frac{4}{16}$ de son, ce qui fait en tout $\frac{21}{16}$ de farine & de son, ou bien $\frac{17}{16}$ de farine contre $\frac{4}{16}$ de son, c'est-à-dire, qu'un setier, mesure de Paris de bled d'Afrique, rendoit 6 boisseaux de la plus fine farine, appellée *similago*, 3 $\frac{3}{4}$ boisseaux de farine de moyenne qualité, 3 boisseaux de grosse farine ou de recoupes, & 3 boisseaux de son; ce qui fait en tout 12 $\frac{3}{4}$ boisseaux de farine & 3 boisseaux de son, en somme 15 $\frac{3}{4}$ boisseaux de farine & de son ».

« On fait 122 *pains* d'un modius de la fine farine appellée *similago*, & 117 *pains* d'un modius de la farine plus commune, appellée *flos*. Sur ce pied, le setier de fine farine produiroit 1890 de ces *pains* ou galettes des anciens romains, qui probablement étoient de 2 $\frac{1}{2}$ onces de poids romain, ou d'un peu plus de 2 $\frac{1}{4}$ onces, poids de marc ».

« Le prix d'un modius de farine, au temps de Pline, étoit, année commune, de quarante as; or le modius de bled, lorsqu'il est moulu, produit, comme nous venons de le voir, $\frac{17}{16}$ de modius de farine en total, qui par conséquent doivent valoir 42 $\frac{1}{2}$ d'un as; donc le setier de bled moulu auroit alors valu 658 $\frac{1}{2}$ as, qui reviennent à 32 livres, & c'étoit le prix du produit d'un setier de bled moulu, dans le siècle de Pline: *Est & alia distinctio. Similago l., pollen autem xvij. pondo panis reddere visa, tritici xxx. cum triente & secundarii panis quinas selibras, totidem cibarii & furfurum sextarios sex.* La plus fine farine rend 5 *pondo* de *pain* par modius, la farine de moyenne qualité 17 *pondo*; le modius de froment rend 33 $\frac{1}{3}$ *pondo* de bon *pain*, 2 $\frac{1}{2}$ de gros *pain*, autant de *pain* bis, & six setiers ou $\frac{6}{16}$ de son. Cet endroit paroît corrompu. *Voyez* au surplus Pline, *lib. XVIII. cap. VII, IX, X & XI.* (*Métrologie* de M. Paucton.)

Ce ne fut qu'en 580, qu'il parut à Rome des boulangers publics: mais il ne firent un corps que sous Trajan, qui, pour mettre cette grande ville à l'abri de la disette de pain, établit le collége des boulangers, & réprima ainsi l'avidité des particuliers qui mettoient quelquefois le pain à un prix excessif.

Panis astrologicus, étoit une sorte de patisserie, des gauffres, des baignets.

Panis artoplitius, étoit un *pain* cuit dans une tourtière, & qu'on faisoit pour des gens délicats.

Panis athletarum. Voyez Colliphia.

Panis autophyrus, un gros *pain* de ménage dont on n'a rien ôté.

Panis azymus, un *pain* sans levain, que Celse dit être bon pour l'estomac : *Stomacho aptus panis sine fermento.*

Panis cacabaceus, un *pain* qui avoit un goût que contractoit l'eau qu'on faisoit bouillir dans une marmite de bronze.

Panis civilis, est le *pain* qu'on distribuoit au peuple romain, à la place du bled qu'on lui donnoit auparavant. Cet usage ne commença guère que sous Aurelien, selon le témoignage de Vopiscus: *Coronas eum fecisse de panibus, qui nunc siliginei vocantur, & singulis quibusque donasse, ita ut siligineum suum toto suo ævo & unusquisque reciperet, & posteris suis demitteret.* Le même auteur nous apprend que ce *pain* étoit de deux livres, & que depuis, Aurélien y ajouta une once; ce qui faisoit en tout un *pain* de vingt-cinq onces que le peuple recevoit chaque jour par tête. Les empereurs suivans l'augmentèrent jusqu'à trente six onces, & sous Théodore on fit les *pains* plus petits, & on en donna six de six onces chacun, ce qui revenoit au même poids pour le peuple. Ces *pains* étoient ronds, & c'est à cause de leur forme, que Vopiscus les appelle *coronas*.

Panis fiscalis, étoit un *pain* disttibué au peuple aux dépens du trésor; le même qu'on appelloit encore *dispensatorius & civilis, & gradilis*, parce qu'on le donnoit d'un lieu élevé, ou parce que le peuple étoit rangé sur les dégrés de l'amphithéatre, ou sur des dégrés qu'on avoit fait construire dans la place de Rome, comme le grand Constantin en fit faire à Constantinople pour le même usage.

Panis madidus, pâte dont les romains se servoient pour entretenir la fraîcheur du teint, & qu'ils mettoient sur leur visage en forme de masque; ce qui l'a fait appeller *cutoria* par Juvenal :

Tandem aperit vultum & cutoria prima rependit.

Le voluptueux Othon avoit coutume de s'en servir, ainsi que nous l'apprend Suétone : *Faciem quotidie pane madido linere consueverat.* Cette pâte étoit faite de farine de fève & du froment le plus pur.

Panis militaris, étoit un *pain* grossier, mal fait & cuit sous la cendre, que les soldats faisoient eux-mêmes, & dont ils avoient broyé le grain avec des meules portatives, ou qu'ils avoient écrasé entre deux pierres. On se contentoit de leur fournir le bled, & ils ne faisoient pas d'autre façon pour le préparer. Hérodien rapporte que l'Empereur Antonin Caracalla ne mangeoit d'autre pain quand il étoit à l'armée, que celui qu'il avoit fait lui-même : *Triticum enim suâ manu molens, quod ipsi satis esset, massamque ex eo conficiens, & in carbonibus coquens, eo vescebatur.*

Panis secundus, dont il est parlé dans Horace, *vivit siliquis & pane secundo*, est le *pain* qui venoit après celui qu'on appelloit *siligineus*, qui étoit fait de fleur de farine, & du froment le plus beau.

Panis sordidus, est le plus mauvais *pain*, celui qu'on donne aux chiens.

PAIR ou non, *ludere par impar.* Les anciens jouoient à ce jeu avec des fêves, avec des pois, avec des *calculi* ou jettons, & enfin avec des noix. Celui qui devinoit gagnoit toute la mise de son adversaire; celui qui manquoit à deviner, payoit une quantité égale à la mise de son adversaire. Ovide (*De nuce*, v. 79.) le dit expressément :

Est etiam, par sit numerus qui dicat, an impar,

Ut divinatas auferat augur opes.

PAIX. Les grecs & les romains honoroient la *Paix* comme une grande déesse : les athéniens lui érigèrent des statues sous le nom de Εἰρήνη. Elle fut encore plus célèbre chez les romains, qui lui érigèrent le plus grand & le plus magnifique temple qui fut dans Rome. Ce temple, dont les ruines, & même une partie des voûtes subsistent encore au bas du Capitole, fut commencé par Agrippine, & depuis achevé par Vespasien. Joseph dit que les empereurs Vespasien & Titus, déposèrent dans ce temple de la *Paix*, les riches dépouilles qu'ils avoient enlevées au temple de Jérusalem. C'étoit dans le temple de la *Paix*, que s'assembloient ceux qui professoient les beaux arts, pour y disputer sur leurs prérogatives, afin qu'en présence de la déesse de la *paix*, toute aigreur fût bannie de leurs disputes. Ce temple fut ruiné par un incendie au temps de l'empereur Commode.

Chez les grecs, la *Paix* étoit représentée en cette manière : une femme portant sur sa main le dieu Plutus enfant.

Sur une médaille de Titus, on voit la *Paix* appuyée du bras gauche sur une colonne; de la même main elle tient une branche d'olivier, & de la

droite un caducée de Mercure au-dessus de la cuisse d'une victime, posée sur un petit autel. Cette espèce d'hostie sert à indiquer que la *Paix* ne veut point de sacrifice cruel. C'étoit au dehors du temple de cette déesse qu'on immoloit les victimes, & l'on ne portoit sur son autel que les cuisses; afin de ne le point souiller de sang.

La *Paix* est ordinairement représentée tenant une branche d'olivier & un caducée de Mercure; c'est de cette manière qu'on la voit sur une médaille de Titus, ou assise sur un siége placé sur un amas d'armes & de trophées, ainsi qu'on la voit sur une médaille de Drusus. Quelques médailles de Tibère & de Vespasien représentent la *Paix* occupée à brûler des armes.

Chez les romains, c'étoit aux généraux à qui l'on demandoit la *paix*. Ceux-ci en écrivoient au sénat, qui, lorsqu'il l'approuvoit, en faisoit le rapport au peuple, pour savoir s'il trouvoit bon qu'on fit alliance avec telle ou telle nation; car rien de ce que les généraux concluoient avec l'ennemi, ne pouvoit être exécuté, si le sénat & le peuple ne l'avoient ratifié.

PALA, Σφενδόνη, *chaton de bague.*

PALÆOGRAPHIE, connoissances des anciennes écritures. Ce mot est formé de *παλαιὸς*, *ancien*, & de *γραφὴ*, *lettre*. On trouve cette connoissance développée aux articles ECRITURE, LETTRE, DIPLOMATIQUE, & sur-tout à chaque lettre en particulier; mais on ne perdra jamais de vue que toutes les règles de la *paléographie* souffrent de nombreuses exceptions.

PALÆOMAGADE. Au rapport d'Athénée (*Lib. V. Deipnosoph.*), c'étoit une flûte qui rendoit un son grave & aigu. Par conséquent, cette flûte avoit une grande étendue, soit diatoniquement, soit par saut, comme le flûtet de Provence, ou bien c'étoit une flûte à deux tiges, dont l'un étoit grave & l'autre aiguë. Bien qu'Athénée dise que la *palæomagade* étoit la même chose que la magade, il paroît pourtant qu'il n'y avoit pas la même incertitude sur la première. (*F. D. C.*)

PALÆSTRA, } *Voyez* PALÉ.
PALÆSTITA,
PALÆSTROPHYLAX.

PALAIS. *Voyez* PALATIUM.

PALAIS galienne, nom d'un reste d'amphithéâtre que l'on voit près de Bordeaux, à la distance d'environ quatre cents pas. Il est le moins bien conservé de tous ceux qui sont en France, si l'on excepte celui de Lyon: ce qui a été détruit faisoit près des trois quarts de l'édifice; ce qui reste peut cependant faire juger de son ancienne beauté. Il étoit bâti de petites pierres fort dures, toutes taillées, de trois pouces de haut & autant de large sur le parement de la muraille, en rentrant en-dedans d'environ cinq à six pouces. Ce parement étoit entre-coupé d'un rang de trois grosses briques, qui régnoit tout-à-l'entour de chaque côté. Les arceaux des portes étoient aussi entre-coupés de briques; ce qui, pour la couleur, contrastoit agréablement avec la pierre ordinaire; & ils présentoient un coup d'œil symétrique & varié. Ces matériaux étoient si fortement unis ensemble, par leur assemblage & par une certaine espèce de ciment, que depuis près de douze siècles il ne s'est détaché aucune pierre de tout ce qui reste d'entier. La solidité dont on juge que cet édifice devoit être, fait croire que nous l'aurions encore dans son premier état, si l'on n'eût travaillé exprès à le détruire. Sa forme étoit elliptique ou ovale. Il y avoit six enceintes, en y comprenant l'arène, c'est-à-dire, le lieu où se donnoient les combats d'hommes ou d'animaux. On a trouvé que sa longueur devoit être de 226 pieds, & sa largeur de 166.

Comme on n'a découvert aucune inscription qui puisse fixer l'époque de ce monument, on ne peut assurer rien de positif à ce sujet. Le nom de *Palais galienne* qui lui est resté, pourroit donner lieu de croire qu'il fut élevé sous le règne de l'empereur Gallien.

Une fable conservée par Roderic de Tolède, attribue la construction de ce prétendu *palais* à Charlemagne, qui le destina, dit-il, à *Galienne*, son épouse, fille de Galastrée, roi de Tolède; mais l'ignorance seule des derniers siècles a pu accréditer ce conte. La forme du monument ne laisse aucun lieu de douter que ce ne soit un amphithéâtre. Outre cela, d'anciens titres latins de l'église de Saint-Séverin qui en est voisine, & qui ont plus de 500 ans d'antiquité, lui donnent le nom d'*Arènes*, que la tradition lui avoit sans doute conservé. Voy. le recueil de littérat., *tom. XII*, *in-4°*. (*D. J.*)

PALAMÈDE, fils de Nauplius, roi de l'isle d'Eubée & d'Amymone, commandoit les eubéens au siège de Troye. Il s'y fit considérer par sa prudence, son courage & son habileté dans l'art militaire; on dit qu'il apprit aux grecs à former des bataillons & à les ranger. On lui attribue l'origine du mot du guet, l'invention de différens jeux, comme des dez & des échecs qui servirent à amuser également l'officier & le soldat dans l'ennui d'un long siège. Pline croit qu'il trouva aussi plusieurs lettres de l'alphabet grec, savoir, Θ, Ξ, Φ, Χ, Υ; & on ajoute sur cette dernière, qu'Ulysse se moquant de *Palamede*, lui disoit qu'il ne devoit pas se vanter d'avoir inventé la lettre Υ, puisque les

grues la forment en volant. De-là vient qu'on a nommé les grues oiseaux de *Palamède*, comme le dit Martial. (*Litt.* 13, *Epig.* 35.) Euripide, cité par Laërce, le loue comme un poëte très-savant; & Suidas assure que ses poëmes ont été supprimés par Agamemnon, ou même par Homère.

Ulysse, pour s'exempter d'aller à la guerre de Troye, s'étoit avisé de contrefaire l'insensé. *Palamède* découvrit que sa folie n'étoit qu'une feinte, & l'obligea de se joindre aux autres princes grecs; ce qui, dans la suite, lui coûta la vie. On raconte d'une autre manière le sujet de la querelle de ces deux princes. Ulysse, dit-on, ayant été envoyé dans la Thrace, afin d'y amasser des vivres pour l'armée; & n'ayant pu y réussir, *Palamède* l'accusa devant tous les grecs, le rendit comptable de ce mauvais succès; & pour justifier son accusation, il se chargea de pourvoir l'armée des munitions, en quoi il fut plus heureux qu'Ulysse. Celui ci, pour se venger, eut recours aux artifices; il fit enfouir secrettement une somme considérable d'argent dans la tente de *Palamède*, & contrefit une lettre de Priam, qui le remercioit de ce qu'il avoit tramé en faveur des troyens, & lui envoyoit la somme dont ils étoient convenus. On fouilla dans la tente de *Palamède*, l'argent y fut trouvé, *Palamède* convaincu de trahison, & en conséquence condamné par toute l'armée à être lapidé. Pausanias semble démentir cette histoire, quand il dit: « J'ai lu dans les cypriaques, que *Palamède* étant » allé un jour pêcher sur le bord de la mer, » Ulysse & Diomède le poussèrent dans l'eau, » & furent cause de sa mort ». Nauplius vengea la mort de son fils. Philostrate dit que *Palamède* fut honoré comme un dieu, & qu'on lui érigea une statue avec cette inscription : *Au dieu Palamède*. *Voy*. NAUPLIUS.

PALARIA, espèce d'exercice militaire en usage chez les romains; ils plantoient un poteau en terre, & les jeunes soldats étant à six pas de distance, s'avançoient vers ce poteau avec un bâton au lieu d'épée, faisant toutes les évolutions d'attaque ou de défense, comme s'ils étoient réellement engagés avec un ennemi. On peut traduire *palaria* par *palaries*. Les pieux enfoncés en terre, étoient environ de la hauteur de six pieds. Chaque soldat muni d'une épée de bois & d'un bouclier tressé d'osier, entreprenant un de ces pieux, l'attaquoit comme un ennemi, lui portoit des coups sur toutes les parties, tantôt avançant, tantôt reculant, tantôt sautant; il le perçoit aussi avec le javelot. Il y avoit des femmes qui prenoient quelquefois l'épée de bois & le bouclier d'osier, & qui se battoient contre les pieux; mais on avoit meilleure opinion de leur courage & de leur vigueur, que de leur honnêteté.

PALATÉE, déesse, sous la protection de laquelle les romains avoient placé le mont Palatin. (*Rosin.*, *lib.* 3, *cap.* 17.) C'étoit la même que *Palatua*.

PALATIAR, *PALATUAR*, } sacrifice que l'on offroit à Mars sur le mont Palatin. (*Festus*.)

PALATIN, adj. Nom donné à Apollon par Auguste, qui ayant fait bâtir sur le mont *Palatin* un temple consacré à ce dieu, lui donna le surnom d'*Apollo Palatinus*, parce que les augures lui avoient déclaré que telle étoit la volonté d'Apollon. Ce temple fut enrichi par le même empereur, d'une bibliothèque nombreuse & choisie, qui devint le rendez-vous des savans. Lorsque l'académie françoise fut placée au Louvre, elle fit allusion à cet événement, en faisant frapper une médaille où l'on voit Apollon tenant sa lyre, appuyé sur le trépied d'où sortoient les oracles; dans le fond, paroît la principale façade du Louvre, avec cette légende, *Apollo Palatinus*, Apollon dans le palais d'Auguste.

PALATIN *mont*, *Palatinus mons*, l'une des sept collines sur lesquelles la ville de Rome étoit bâtie. C'étoit celle que Romulus environna de murailles pour faire la première enceinte de la ville. Il choisit ce lieu, parce qu'il y avoit été apporté avec son frere Remus par le berger Faustulus, qui les avoit trouvés sur les bords du Tibère; & parce qu'il vit d'ailleurs douze vautours qui voloient sur cette montagne, au lieu que Remus n'en vit que six sur le mont Aventin.

Les uns veulent que ce mont fut appellé *Palatin* de *Palès*, déesse des bergers, qu'on y adoroit: d'autres le dérivent de *Palatia*, femme de Latinus; & d'autres, des *Pallantes*, originaires de la ville de Pallantium, dans le Péloponèse, qui vinrent habiter dans cet endroit avec Evandre.

La maison des rois, qu'on a appellée de-là *Palatium*, c'est-à-dire *palais*, étoit sur cette montagne. Pausanias (*Lib. VIII*, *p.* 525.) dit que les lettres L & N ayant été ôtées du mot *pallantium*, on forma le nom de cette maison.

L'empereur Héliogabale fit faire une galerie soutenue de piliers de marbre, qui joignoit le *mont Palatin* avec le mont Capitolin. On y a vu dix temples magnifiques, seize autres petits, & quantité de superbes bâtimens, dont on admiroit l'architecture, entr'autre celle du palais d'Auguste; mais ce quartier de la ville n'a plus aujourd'hui que quelques jardins qui sont assez beaux, & entr'autres ceux des Farnèses. (*D. J.*)

PALATINA, une des inscriptions de Provence, appellé

appelle Cibèle la mère des dieux, la grande idéenne *palatine*.

PALATINI. On donnoit en général ce nom à tous ceux qui servoient dans le palais & auprès de la personne de l'empereur...... qui étoient de sa maison. Ainsi les troupes de sa garde, de sa maison, s'appelloient *Palatini Scholiastæ*, par opposition à celles qui étoient dans les armées, & qui servoient au-dehors, appellées *Castrenses*.

PALATINS, jeux palatins; c'étoient des jeux qui furent institués par l'impératrice Livie, pour être célébrés sur le mont *Palatin* en l'honneur d'Auguste.

Les douze prêtres de Mars, ou Saliens, furent aussi surnommés *Palatins*.

PALATINUS Apollo. Voy. PALATIN.

PALATIUM, maison des empereurs, depuis qu'Auguste eut fixé sa demeure sur le mont Palatin; ainsi quelque part qu'ils allassent habiter, on nommoit *palatium* leur maison. Celui d'Antonin Caracalla, étoit sur l'Aventin; celui de Constantin, auprès de l'église de S. Jean de Latran; Dèce demeuroit sur le mont Viminal, ainsi que Dioclétien; Gordien se bâtit un palais magnifique auprès des thermes qui portent son nom; celui de Latran avoit vue sur le champ de mars, & étoit adossé aux murs de la ville, où l'on en trouve encore des traces. On croit qu'il fut rasé par Bélisaire, pour la sûreté de la ville, lors de l'irruption des goths. Nerva bâtit le sien sur la place qui porte son nom, & Vespasien en fit construire un hors la porte Capène.

Auguste fut le premier qui se logea au mont Palatin, faisant son *palais* de la maison de l'orateur Hortensius, qui n'étoit ni des plus grandes ni des mieux ornées de Rome. Suétone nous la dépeint quand il dit : *Habitavit postea in palatio, sed ædibus modicis Hortensianis, neque cultis, neque conspicuis*. Ce *palais* fut ensuite augmenté par Tibère, Caligula, Alexandre fils de Mammée, & autres. Il subsista jusqu'au régne de Valentinien III, sous lequel n'étant ni habité ni entretenu, il vint à tomber en ruines.

Les seigneurs romains avoient leurs *palais*, ou plutôt leurs hôtels, sous le nom de *Domus*, qui ressembloient par leurs grandeurs à de petites villes, *domos cognoveris*, dit Saluste, *in urbium modum ædificatas*. Ce sont ces maisons que Sénéque appelle *ædificia privata, laxitatem urbium magnarum vincentia*. Le grand seigneur de Rome s'estimoit être logé à l'étroit, si sa maison n'occupoit autant de place que les terres labourables de Cincinatus. Pline dit plus, lorsqu'il assure que quelques-uns y avoient des vergers, des étangs, des viviers & des caves si vastes, qu'elles passoient en étendue les terres de ces premiers citoyens de Rome que l'on élevoit de la charrue à la dictature. Ces *palais* contenoient divers édifices qui formoient autant d'appartemens d'été & d'hiver, ornés chacun de galeries, salles, chambres, cabinets, bains, & tous enrichis de peintures, dorures, statues, bronzes, marbres, & de pavés superbes de marqueterie & de mosaïque.

On voit des restes du *palais* des Césars sur le mont Palatin. Dans le jardin de la maison Farnèse. On montre deux cabinets souterrains voûtés, appellés *bains de Livie*. L'un est orné d'arabesques en or sur un fond blanc, l'autre d'arabesques & de bas-reliefs peints en or sur un fond d'azur & d'azur sur un fond d'or. Panvini a publié un plan de ce palais, qui est très incorrect; celui de Bianchini est plus exact. Mais en 1785, M. Guattani en a publié un très-précieux dans son journal d'antiquités. Ce plan est double; il offre le dessin du rez-de-chaussée, & celui de l'étage souterrain, destiné à défendre des grandes chaleurs de l'été.

On y apperçoit avec satisfaction que les anciens ont connu, aussi bien que les modernes, la distribution agréable & commode des appartemens. Les passages secrets, les cabinets particuliers, les cabinets même destinés à soulager les besoins les plus grossiers, y sont ornés de marbres, d'arabesques ou de mosaïques. Au cabinet de la dernière sorte est adossée une piscine, dont l'eau se distribuoit par de petits robinets aux différens siéges, & que les peuples du nord n'ont fait que renouveller.

PALATUA, déesse qui présidoit au mont Palatin, & qui avoit sous sa tutelle le palais des empereurs. Elle avoit un prêtre particulier, nommé *palatualis*, & les sacrifices qu'on lui offroit, s'appelloient *palatualia*.

PALÉMON est le Mélicerte des phéniciens & le *Portumnus* des latins. Les corinthiens signalant leur zèle envers Mélicerte, dit Pausanias, changèrent son nom en celui de *Palémon*, & instituèrent les jeux isthmiques en son honneur. Il eut une chapelle dans le temple de Neptune; avec une statue, & sous cette chapelle, il y en avoit une autre où l'on descendoit par un escalier dérobé. *Palémon* y étoit caché, disoit-on; & quiconque osoit faire un faux serment dans le temple, soit citoyen, soit étranger, étoit aussi-tôt puni de son parjure. *Voyez* MÉLICERTE.

PALES, dans l'île de Céphalonie. Π. & ΠΑ.

M. Neumann attribue à cette ville 1°. les médailles autonomes qui portent ces lettres, & que

l'on avoit donné quelque fois à *Panormus*; 2°. celles d'argent sur lesquelles on lit : ΚΕΦΑ ou ΚΕΦΑΛΟ, avec un homme assis sur des rochers, tenant un long bâton.

PALÈS, déesse des bergers ; les troupeaux étoient sous sa tutelle. Elle avoit une fête appellée *palilia*, qu'on célébroit tous les ans, le 19 avril, dans les campagnes. Ce jour-là les paysans avoient soin de se purifier avec des parfums mêlés de sang de cheval, de cendres d'un jeune veau qu'on faisoit brûler, & de tiges de fêves. On purifioit aussi les bercails & les troupeaux avec de la fumée de sabine & du soufre ; ensuite on offroit des sacrifices à la déesse ; c'étoit du lait, du vin cuit & du millet. La fête se terminoit par des feux de paille, & les jeunes gens sautoient par-dessus au son des flûtes, des cymbales & des tambours. C'est Ovide qui décrit au long toutes ces cérémonies, & qui croit que c'étoit ce jour-là même que Rome avoit été fondée.

Servius (*In I. versu libri II. georgic.*) dit que l'on confondoit quelquefois *Palès* avec Vesta ou avec Cybèle.

Varron fait un dieu de *Palès*, & dans ses ouvrages *Palès* est toujours du genre masculin.

PALESTE, παλαιστὴ, mesure grecque, que les latins, au rapport de S. Jérôme, nommoient *palmus*. Pollux nous apprend que la *paleste* étoit composée des quatre doigts de la main joints ensemble, & qu'en y ajoutant le pouce dans son état naturel, on avoit la *spitame*, autre mesure que S. Jérôme nomme en latin *palma*. En deux mots, la *paleste* équivaloit à quatre travers de doigts, & c'étoit la même mesure de longueur que le dochme ou le doron. *Voyez* MESURES des grecs. (*D. J.*)

Pour connoître l'évaluation de la *paleste* grecque, selon de Romé de l'isle, *voyez* MESURES.

Pour connoître la valeur du *palmus* des latins, *voyez* PALME.

PALESTE, palme, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des phocéens en Asie, & de Marseille en Gaule.

Elle valoit en mesure de France, selon M. Paucton :

2 pouces & $\frac{284}{1000}$.

Elle valoit en mesure des mêmes pays :

4 dactyles.

PALESTE, palme, mesure itinéraire & linéaire de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* TOPHACH.

PALESTE, palme, mesure linéaire de l'Attique, du Péloponèse, de la Grande-Grèce, de la Sicile.

Elle valoit en mesures de France, selon M. Paucton :

2 pouces & $\frac{972}{1000}$.

Elle valoit en mesures des mêmes pays :

4 dactyles.

PALESTÈS, surnom donné à Jupiter, parce qu'Hercule s'étant présenté au combat de la lutte, & n'ayant trouvé personne qui osât se mesurer avec lui, pria Jupiter son père de lutter contre lui, & le dieu eut la complaisance d'accepter le combat, & de se laisser vaincre pour accroître la gloire de son fils. *Voyez* HERCULE.

PALESTRE, *palæstra*, lieu où les anciens s'exerçoient pour la gymnastique médicinale & athlétique, à la lutte, au palet, au disque, au jeu du dard & autres jeux semblables ; ce lieu d'exercice s'appelloit *palæstra*, du mot παλαιστη, *la lutte*.

Le terrein, destiné à cet usage, chez les grecs & les romains, étoit couvert de sable & de boue, pour empêcher que les athlètes ne se tuassent en se renversant par terre. La longueur de la *palestre* étoit réglée par stades, qui valoient chacun 125 pas géométriques, & le nom de *palestre* s'appliquoit à l'arène sur laquelle on couroit. Vitruve nous a donné dans son *architecture* (*Liv. V. ch. 11.*), la description & le plan d'une *palestre*.

Les combats même où l'on disputoit de la course & de l'adresse à lancer un dard, ont été nommés *palestræ* par Virgile (dans son *Æneid. lib. VI. vers. 642.*) :

Pars in gramineis exercent membra palestris.

Et quand il veut dépeindre dans ses *Georg.* (*Lib. II. v. 531.*), les jeux de ceux qui habitent la campagne, il dit que le laboureur propose au berger un combat de flèches qu'on tire contre un but attaché à un orme, & que chacun d'eux quitte ses habits pour être plus propre à cette *palestre* :

. . . . Pecorisque magistris

Velocis jaculi certamina ponit in ulmo,

Corporaque agresti nudat prædura palestrâ.

Mais ce qui n'est point une fiction poétique, & ce qui étoit particulier à Lacédémone, c'est que les filles s'exerçoient dans la *palestre* aussi-bien que les hommes. Si vous en voulez voir une belle description en vers, Properce vous la donnera dans

une de ses elégies du troisième livre. Vous n'en trouverez point de peinture plus élégante en prose, que celle qu'en fait Cicéron dans ses Tusculanes, où après avoir parlé de la mollesse avec laquelle les autres nations élevoient les filles, il peint les occupations de celles de Sparte. Il leur est bien plus doux, dit-il, de s'exercer dans la *palestre*, de nager dans l'Eurotas, de s'exposer au soleil, à la poussière, à la fatigue des gens de guerre; qu'il leur seroit flatteur de ressembler aux filles barbares! Il se mêle, à la vérité, de la douleur dans la violence de leurs exercices; on les choque, on les frappe, on les repousse; mais ce travail même est un remède contre la douleur.

Pyrrhus a une fois employé bien heureusement le mot *palestre* au figuré. Comme il ne pouvoit se rendre maître de la Sicile, il s'embarqua pour l'Italie, & tournant la vue vers cette île, il dit à ceux qui l'accompagnoient: « Mes amis, quelle *palestre* nous laissons là aux carthaginois & aux romains ». (*D. J.*)

Ces *palestres*, chez les grecs, étoient des espéces d'académies entretenues aux dépens du public; on les appelloit encore *gymnases*, & elles étoient composées de différentes pièces, dont voici les principales: les portiques extérieurs qui étoient le lieu où les mathématiciens, les philosophes, les rhéteurs, les maîtres des autres sciences, faisoient leurs leçons publiques; l'*ephebeum*, où se rendoient les jeunes gens, pour y apprendre en particulier, & hors du public, leurs exercices; il s'y assembloient toujours de grand matin; le *gymnasterion*, où l'on gardoit les habits de ceux qui alloient aux bains ou aux exercices; l'*unctuarium*, où se faisoient les onctions qui précédoient ou qui suivoient la lutte ou les bains; le *conisterium*, où l'on se couvroit de sable pour sécher l'huile ou la sueur; la *palestre* proprement dite, où se faisoient les exercices de la lutte, du pugilat, du pancrace; le *sphœristerion*, qui étoit proprement un jeu de paume destiné pour les exercices où l'on se servoit d'une balle; les *xistes* qui étoient des portiques où les athlètes se livroient à leurs exercices quand il faisoit mauvais temps, ou pendant l'hiver. Le *stade* faisoit encore partie des *palestres* ou gymnases; c'étoit un grand espace de terrain sablé, & de forme demi-circulaire; il y avoit des degrés tout autour, où se plaçoient les spectateurs des exercices.

PALESTRIQUE, (Exercice). Les *exercices palestriques* étoient au nombre de neuf, savoir, la lutte, le pugilat, le pancrace, la course, l'hoplomachie, le saut, l'exercice du disque, celui du trait & celui du cerceau, *trochus*. On les nommoit *palestriques*, parce qu'ils avoient presque tous pour scène cette partie des gymnases appellée *palestre*, qui tiroit son nom de la lutte, en grec πάλη, l'un des plus anciens de ces exercices.

PALESTRINE, ville située à 8 lieues de Rome; c'étoit autrefois *Préneste*. Elle est célèbre par la mosaïque que l'on y a trouvée dans le temple de la Fortune. On en verra la description & l'explication au mot MOSAIQUE.

PALESTRITA, celui qui fait les exercices de la palestre.

PALESTROPHYLAX, officier subalterne des palestres ou gymnases, qu'on a mal-à propos confondu avec le chef ou directeur du gymnase, qui, dans les anciens, n'est jamais appellé que *gymnasiarque* ou *xystarque*. Le *palestrophylace* ne peut donc être exactement rendu en notre langue que par *concierge de la palestre*, comme le porte le mot φύλαξ, dont son nom est composé, & qui à la lettre signifie *garde* ou *gardien*. Les anciens n'auroient pas donné ce titre au gymnasiarque, qu'ils regardoient comme un personnage important, & dont les fonctions passoient pour être très-fatigables.

PALEUR. Les romains avoient fait un dieu de la paleur, parce qu'en latin *pallor* est du masculin; c'étoit une divinité infernale. Tullus Hostilius, roi de Rome, dans un combat où ses troupes prenoient la fuite, fit vœu d'élever un temple à la Crainte & à la *Paleur*. Ce temple fut, en effet, élevé hors de la ville. On lui donna des prêtres, qui furent appellés *palloriens*, & on lui offroit en sacrifice un chien & une brebis (*Tit. Liv. I. c.* 27. *Lactanc. Inst. l. I. c.* 20.).

On voit sa tête avec les cheveux hérissés sur les médailles des familles.

PALICA, ville de Sicile, selon Diodore & Etienne le géographe. On en voit les ruines sur une hauteur au nord oriental du lac appellé *palicinus fons & palicorum lacus*; c'est cela que les anciens appelloient *stagnum palicorum*. Ils éprouvoient la vérité des sermens, en jettant dans ce lac des tablettes sur lesquelles le serment de celui qui juroit, étoit écrit. Si les tablettes s'enfonçoient, on le regardoit comme un parjure, & si elles surnageoient, son serment passoit pour véritable. La ville de *Palica* prit son nom d'un temple bâti dans le voisinage, & dans lequel on rendoit un culte aux dieux *Palices*.

PALICES, divinités de Sicile. Près du fleuve Symète en Sicile, Jupiter rencontra la nymphe Thalie, fille de Vulcain (d'autres la nomment Ethna), & en devint amoureux. La nymphe craignant le ressentiment de Junon, pria son amant de la cacher dans les entrailles de la terre, ce qu'elle obtint. Lorsque le terme de son accouchement fut

arrivé, on vit sortir de la terre deux enfans, qui furent appellés *Palices*, du grec παλινίκεσαι, *venir une seconde fois*, comme si l'on disoit : *enfans sortis de la terre où ils étoient entrés*. (Voyez ADRANUS.) Les *Palices* furent tres-révérés en Sicile : ils eurent un fameux temple dans le voisinage de la ville d'Eryce, dans lequel on immoloit des victimes humaines. Près de ce temple, il y avoit deux petits lacs d'eau bouillante & sulphureuse, d'où on croyoit qu'ils étoient sortis à leur naissance. On avoit grand respect pour cette eau ; c'étoit là qu'on venoit faire les sermens solemnels, & les parjures y étoient, dit-on, punis sur le champ par les divinités qui y présidoient. Il y eut, outre cela, un oracle dans le temple des *Palices*, auquel les siciliens avoient souvent recours.

L'autel des *Palices* étoit l'asyle des malheureux, & sur-tout des esclaves fugitifs.

PALIKANUS, surnom de la famille LOLLIA.

PALILIA, } fêtes ainsi appellées de la déesse
PALILIES, }
Palès, *quod & feriæ ei deæ sunt*, dit Varron. On pratiquoit ce jour-là différentes cérémonies & diverses expiations. Le peuple de Rome se purifioit avec une pâte composée de chaumes de féves, de sang de cheval, & des cendres d'un veau qu'on tiroit du ventre d'une vache, & qui avoit été brûlé par les vestales, le jour des *fordicides*. Les bergers purifioient aussi leurs troupeaux dès le grand matin, en le faisant promener autour d'un grand feu fait de branches d'olivier, de pin, de laurier, dans lequel on jettoit du souffre. Ensuite on faisoit à la déesse un sacrifice avec du lait, du vin cuit & du millet : on la prioit de conserver les troupeaux & de leur procurer la fécondité ; puis on se mettoit à manger, & la solemnité du jour finissoit par de grands feux de paille, par-dessus lesquels on sautoit. Ces fêtes, comme nous l'avons dit, se faisoient aussi pour célébrer l'anniversaire de la fondation de Rome, comme nous l'apprend Suétone. *Decretum autem ut dies quo cœpisset imperium, palilia vocarentur, velut argumentum rursus conditæ urbis* (*Calig. c.* 16. *n.*° 13.).

PALIMPSESTUS, substance sur laquelle on pouvoit écrire & ensuite effacer l'écriture pour écrire dessus une seconde fois. Ce nom étoit grec, & formé des mots πάλιν, *derechef*, & ψάω, *j'efface*. Cicéron (*Fam.* 7. 18.) en fait mention. *Nam quod in palimpsesto, laudo equidem parsimoniam: sed miror, quid in illa chartula fuerit, quod delere malueris quam exscribere, nisi forte tuas formulas.* Catulle (20. 5.) :

.......Nec sic, ut fit, in palimpsesto.
Relata.......

Varron nous apprend que l'on se servoit d'une éponge pour effacer :

Si displicebit tibi tam latum mare,

Tantum parato spongiam deletilem.

PALINODIE. Ce mot grec signifioit seulement *chanter derechef*, & c'est pour cela que l'on a donné le nom de *palinodie* à toutes les sortes de poëmes, qui contiennent une rétractation en faveur de la personne que le poëte avoit offensé. On dit que le poëte Stésichore est le premier auteur de la *palinodie*. Il avoit mal parlé d'Hélène dans un poëme fait à dessein contre elle. Castor & Pollux vengèrent leur sœur outragée, & le poëte satyrique perdit la vue, qu'il ne put recouvrer qu'en chantant la *palinodie*.

L'ode VI du premier livre d'Horace, laquelle commence par ces mots, *O matre pulchrâ !* est une véritable *palinodie*, très-fine & très-délicate.

PALINTOCIE, s. f. Ce mot formé du grec, signifie deux choses : 1°. Enfantement renouvellé, seconde naissance. Ainsi la seconde naissance de Bacchus sortant de la cuisse de Jupiter, étoit une *palintocie*. 2°. *Palintocie* veut dire, répétition d'usure ou d'intérêts payés. Les mégariens ayant chassé leur tyran, ordonnèrent la *palintocie*; c'est-à-dire, ils firent une loi, qui ordonnoit aux créanciers de rendre à leurs débiteurs les intérêts qu'ils avoient tirés de l'argent qui avoit été placé sur eux. Voyez Plutarque en ses questions grecques, 2. 8.

Ce mot vient de πάλιν, *de rechef*, *de nouveau*, & de τόκος, dérivé de τίκτω, *j'enfante*, je mets au monde, je produis, d'où τόκος signifie *enfantement*, & intérêt d'un argent placé, parce que c'est la somme que cet argent produit. Le mot de *palintocie* ne doit être employé qu'en matière d'érudition.

PALINURE, pilote du vaisseau d'Enée. Morphée, après l'avoir endormi, le jeta dans la mer, dit Virgile (*Eneid. liv. VI.*) ; il fut trois jours à la merci des flots, & le quatrième il fut jeté sur la côte d'Italie, où les habitans, croyant s'enrichir de sa dépouille, le massacrèrent. Mais les dieux prirent soin de punir cette inhumanité par une violente peste dont cette côte d'Italie fut affligée. Elle ne cessa qu'après qu'on eut appaisé les mânes de *Palinure* par des honneurs funèbres, & par un monument qui lui fut élevé au lieu même où il avoit été massacré, & qui fut appellé cap de *Palinure* ; nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Virgile dit que ce fut Enée qui lui fit élever ce tombeau.

PALISSAIRE (Couronne), plus souvent appellée *Vallaire*. On la donnoit pour récom-

pense à celui qui forçoit les palissades des ennemis.

PALISSADES grecques. Les grecs ont connu de bonne heure l'usage de fortifier les camps avec des *palissades*, comme le pratiquoient les romains; avec cette différence (au moins du temps de Philippe, roi de Macédoine, *Décad.* 4, *liv. III.* Tite-Live), qu'ils coupoient le bois plus gros & plus branchu. Aussi un soldat pouvoit-il à peine porter un pieu; & quand l'ennemi en arrachoit un seul, il faisoit une ouverture considérable, au lieu que chez les romains, les pieux étoient plus légers, plus serrés, plus entrelacés, & plus difficiles à détacher en brèche.

PALLA, synonyme du *peplos* des grecs. C'étoit le manteau, ou l'habillement extérieur des romaines. Servius (*Ænéid. XI.* 576.) dit que la *palla* étoit proprement un habit de femme qui descendoit jusqu'aux pieds. Elles la plaçoient sur la *stola* & s'en entouroient le corps sans l'agraffer; comme les hommes le pratiquoient pour la toge, à qui la *palla* ressembloit parfaitement, excepté peut-être un peu moins d'ampleur. De même que la *toge*, la *palla* faisoit beaucoup de plis & de froissement; de-là, vient que Varron tire son étymologie du grec πάλλω, je remue, je frémis. De même que la toge, la *palla*, & la longue tunique appellée *stola*, étoient les attributs des dames romaines, & les distinguoient de la populace.

Ulpien dit que les hommes ne pouvoient décemment porter la *palla* (*lib. XXIII. ff. de auro & argento*): *viri non facile uti possent, sine vituperatione.* On peut conclure de-là, que la *palla* ne différant pas de la toge par la forme, elle devoit en différer par la matière & les ornemens. Elle étoit ornée de broderies en or & en argent. C'est ainsi que la peignent Virgile (*Æneid. I.* 652):

Ferre jubet pallam signis, auroque rigentem.

Ovide (*Amor.* 3. 13.):

Et teget auratos palla superba pedes.

(*Métam.* 14. 262.)

. . . . *Pallamque induta nitentem.*

Les seuls hommes qui portassent la *palla* étoient les joueurs de lyre (*Voyez* CITHAROEDUS.), Apollon joueur de lyre & les auteurs tragiques. La *palla* étoit un attribut si particulier à ceux-ci, que l'on désignoit la tragédie par le seul mot *palla*. Ovide l'a fait en peignant ses essais dans le genre tragique (*Amor.* 2. 18. 13.):

Sceptra tamen sumpsi; curaque tragediâ nostrâ
Crevit: & huic operi quamlibet aptus eram.
Risit amor, pallamque meam, pictosque cothurnos,
Sceptraque privatâ tam cito sumptâ manu.

(*Ibidem* 3. 1. 12).

Venit & ingenti violenta tragedia passu,
Fronte comæ torva, palla jacebat humi.

Varron appelle la *palla*, le *pallium* de la tunique: ce qui prouve évidemment qu'on la plaçoit sur la tunique, comme le *pallium* des grecs.

Ferrarius a confondu la *palla* avec ces deux pièces quarrées liées sur les épaules par des agraffes que les femmes mettoient sur leur gorge & leurs épaules, appellées par les grecs κυκλὰς, ἀναβολάδιον, & par les romains *amiculum, ricinium.* Mais on trouve des figures de femmes sur les monumens, qui sont vêtues de la tunique longue ou *stola*, des deux pièces quarrées ou *amiculum*, & d'une draperie circulant autour du corps, qui ne peut être autre chose que la *palla*. D'ailleurs on voit dans le passage suivant de Tite-Live (27. 4.), l'assimilation de la *palla* à la toge. Le sénat de Rome envoya à Ptolémée roi d'Egypte, *togam & tunicam purpuream*, & à la reine Cléopatre son épouse, *Cleopatræ reginæ pallam pictam cum amiculo purpureo.*

Au reste, la partie du derrière de *l'amiculum* est si longue & si ample dans quelques figures antiques, qu'elle pourroit envelopper le corps, comme le faisoit la *palla*, & alors peut-être en tenoit-elle lieu.

PALLADES, jeunes filles que l'on consacroit à Jupiter dans la ville de Thèbes en Egypte. On les choisissoit dans les plus nobles familles de la ville, & parmi les mieux faites. La consécration qu'on en faisoit étoit honteuse, au rapport de Strabon (*lib. XVII.*).

Entre les *pallades* consacrées par les thébains à Jupiter, on distinguoit une jeune fille vierge, des plus nobles & des plus belles, à laquelle il étoit libre d'accorder ses dernières faveurs à qui elle vouloit, jusqu'à ce qu'elle fût nubile: à cette époque on la marioit. Mais jusqu'à son mariage on la pleuroit, comme si elle eût été morte.

PALLADIUM, célèbre statue de Minerve, haute de trois coudées, qui n'étoit que de bois.

La déesse paroissoit marcher, tenoit une pique à la main droite, une quenouille & un fuseau à la gauche, selon la description d'Apollodore (*lib. III.*). On disoit que Jupiter l'avoit fait tomber du ciel près de la tente d'Ilus, dans le temps qu'il bâtissoit la forteresse d'Ilion, & que l'oracle consulté sur cette statue, avoit ordonné qu'on bâtit un temple à Pallas dans la citadelle, & qu'on y gardât soi-

gneusement la statue, promettant que la ville de Troye seroit imprenable, tant qu'elle conserveroit ce précieux dépôt. Lorsque les grecs vinrent assiéger Troye, instruits de cet oracle, ils se mirent en devoir de l'enlever. Diomède & Ulysse, par le moyen de quelqu'intelligence, ou peut être par surprise, ayant pénétré dans la citadelle pendant une nuit, égorgèrent les gardes du temple, & se rendirent maîtres de la statue, qu'ils emportèrent dans leur camp.

Un ancien mythologue raconte un fait qui a donné lieu à un proverbe grec. Quand les deux grecs furent arrivés au pied du mur de la citadelle, Diomède monta sur les épaules d'Ulysse, qui espéroit qu'il l'aideroit à monter à son tour; & étant entré dans la citadelle, il fut assez heureux pour trouver le *palladium*, l'emporta, & vint rejoindre Ulysse.

Celui-ci irrité de cette ruse, affecta de marcher derrière lui, & tirant son épée, il alloit le percer, lorsque Diomède, frappé de la lueur de l'épée, se retourna, arrêta le coup, & obligea Ulysse de passer devant lui : de-là le proverbe des grecs : *la loi de Diomède*, qui se dit à propos de ceux que l'on force de faire quelque chose malgré eux.

Suivant plusieurs traditions rapportées par Denys d'Halicarnasse, Dardanus ne reçut de Jupiter qu'un *palladium ;* mais sur ce modèle il en fit faire un second, qui ne différoit en rien du premier, & le plaça au milieu de la basse ville, dans un lieu ouvert à tout le monde, afin de tromper ceux qui auroient dessein d'enlever le véritable. Ce faux *palladium* fut enlevé par les grecs au lieu du véritable. Enée s'étant retiré dans la haute-ville pendant que les grecs étoient maîtres de la basse, il emporta le *palladium* avec les statues des grands dieux, & les fit passer avec lui dans l'Italie. Les romains étoient si persuadés qu'ils avoient le véritable *palladium*, auquel ils attachoient le destin de Rome, que dans la crainte qu'on ne le leur enlevât, ils firent à l'exemple de Dardanus, plusieurs statues toutes semblables, qui furent confondues avec la véritable, & ils les déposèrent dans le temple de Vesta, parmi les choses sacrées, qui n'étoient connues que des ministres du temple & des vestales.

Quelques-uns disent que le *palladium* fut fabriqué par Abaris, d'un des os de Pélops. *Voyez* ABARIS, ENÉE, NAUTES, PÉLOPS, SIRIS.

Quoique les romains se vantassent d'avoir la statue de Pallas tombée du ciel, & qu'ils la regardassent comme le gage de la durée de leur empire, *fatale pignus imperii*, plusieurs villes leur contestoient la gloire de posséder ce même *palladium*. La première étoit Liris, ancienne ville de la Lucanie, que Strabon croit avoir été une colonie de troyens, par la raison qu'on y voyoit la statue de Minerve. Iliade, Αθηνᾶ τὴν Ἰλιάδα. Lavinie, Lucerie, Daulis, Argos, Sparte & plusieurs autres villes, se glorifioient du même avantage; mais les iliens le leur disputèrent toujours. Ils prétendoient que le *palladium* n'avoit jamais été enlevé de Troye; & que s'il étoit vrai qu'Enée, pour le garantir de l'incendie, l'eût porté à Palaescepsis, il l'avoit bientôt après remis en sa place. Enfin, lorsqu'on leur objectoit que suivant Homère, Diomède & Ulysse l'avoient enlevé, ils répondoient que ces deux capitaines n'avoient trouvé dans le temple de Minerve qu'un faux *palladium* qu'on avoit mis à la place du véritable, & que ce dernier, dès le commencement du siége de Troye, avoit été caché dans un lieu inconnu. Mais une chose fort curieuse sur le *palladium*, c'est le fait qui est rapporté par Appien d'Alexandrie, par Servius, par *Julius obsequens*, & par S. Augustin, qui cite à ce sujet un passage de Tite-Live, qu'on ne trouve plus dans ce qui nous reste de ses ouvrages. Ce fait est que sous le consulat de L. Sylla, & de L. Pompeius, Fimbria, lieutenant de L. Valerius Flaccus, ayant pris & brûlé Ilion sans aucun respect pour ses dieux, on trouva dans les cendres du temple de Minerve le *palladium* sain & entier; prodige dont les iliens charmés, conservèrent long-temps le souvenir sur leurs médailles.

« Quant à la forme du *palladium*, dit Caylus (*Rec. IV*, *pl.* 76, *n°.* 1.), il est vraisemblable que les auteurs ou la tradition ne se sont point accordés avec Apollodore; car les monumens antiques méritent autant de croyance que les historiens. Dioscoride & Solon ont simplement représenté la petite figure du *palladium*, terminée en gaîne, c'est-à-dire, les jambes non séparées (ce qui lui donneroit une origine égyptienne), tenant une haste un peu inclinée, portant un bouclier rond, derrière lequel le corps est caché, & ne laissant voir que la tête casquée de la figure qui paroît vue par le dos. La disposition de celle que présente ce numéro, est bien dans l'attitude que lui donne Apollodore; mais elle est vêtue & drapée à la romaine; elle ne paroît point casquée, & ne porte ni haste, ni bouclier, ni quenouille. Les artistes commettent donc depuis long-temps des fautes contre le costume ».

« L'enlèvement du *palladium* a été répété mille fois par les sculpteurs & les graveurs de pierres. On sent aisément quelles impressions a pu faire une figure envoyée du ciel, & devenue la sûreté & la sauve garde de la ville de Troye, qu'Homère a rendue célèbre. Aussi on peut admirer l'art avec lequel ce grand poëte a pris soin de réunir le courage & l'adresse, en réunissant Ulysse & Diomède, pour se rendre maître d'une statue dont l'enlèvement devoit entraîner la prise d'une ville attaquée par tous les grecs ».

« Les pierres gravées du roi présentent une très-belle copie de cet enlèvement, faite d'après Dioscoride, dont l'original que nous avons eu long-temps en France, a passé depuis quelques années dans le cabinet du duc de Devonshire, à Londres. La même composition, & traitée sans aucune différence par Solon, mais en relief, se trouve rapportée dans le premier volume de ces antiquités. (*Pl. XIV.*) ».

Entre les pierres de Stosch qui représentent l'enlèvement du *palladium*, nous choisissons les suivantes.

Sur une pâte de verre, on voit Diomède prenant avec la main droite le *palladium*, qui paroît encore posé sur son piédestal, quoique le héros soit dans l'attitude de marcher. La statue paroît incliner la tête comme pour consentir à son enlèvement. Une semblable inclination de tête étoit réputée par les anciens un signe d'approbation des dieux. Jupiter ayant accordé à Thétis sa demande, lui dit (*Il. A.*, v. 14. *Conf. Il. O.*, v. 75.) : *Je te ferai un signe de tête pour t'en assurer.* Diomède prend la déesse par les genoux ; car toucher les (*Il. H.*, v. 500. *Plin.*, *l. XI*, c. 103, p. 629.) genoux des divinités, c'étoit un acte de dévotion des supplians. Un autre Diomède de M. *Chrétien Dehn*, demeurant à Rome, pose un genou en terre devant le *palladium*, auquel il touche les genoux.

La gravure de la pierre dont la pâte a été tirée est de la première manière, mais telle qu'on pourroit se figurer que ce fût l'ouvrage d'Eladas & d'Agélades, les maîtres de Phidias & de Polygnote. Le possesseur de l'original a, sans contredit, dans ce morceau un des plus précieux restes de l'art des anciens.

Sur une pierre du cabinet de S. M. I., à Florence (*Muf. Flor.*, *t. II*, *tab. XXVIII*, *n.* 1.), Diomède paroît assis sur un autel tenant le *palladium*, & vis-à-vis de lui Ulysse qui lui montre une des gardiennes du *palladium* étendue morte à ses pieds : au milieu est une petite figure sur une colonne. La sardoine qui appartenoit à *myladi Betty-Germain*, avec le même sujet & le nom de (*Stosch.*, *pierr. grav.*, *pl. XXXV.*) *Calpurnius Severus*, en grec, est plus grande. Chez les héritiers de l'évêque d'Aichstœdt, de la famille *Knœbel*, il y a une cornaline avec le même sujet, mais d'une composition différente : la gardienne étendue morte y est plus distincte que sur les autres pierres, & on voit que c'étoit une jeune fille.

Sur une pâte de verre, Ulysse seul, dans la même attitude que dans la pierre précédente, mais sans le corps de la gardienne tuée. Ulysse sur une (*Muf. Floren.*, *t. II*, *tab. XXVII*, *n°.* 3.) sardoine du cabinet de l'empereur, à Florence, est semblable à celui-ci. *Agostini* (*P. I*, *n*, 171.) a pris cette figure pour un prêtre de Bellone, & il lui a fait jetter de l'eau d'une main pour y trouver la *lustration* qu'il imaginoit.

Sur une pierre du cabinet du duc de Devonshire, avec le nom du (*Stosch.*, *pierr. gr.*, *pl. XXIX.*) graveur ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ, Diomède paroît assis sur un autel le *palladium* dans la main, & la gardienne tuée à ses pieds. Devant lui est Minerve sur une colonne, qui lui tourne le dos, comme elle fit (*Strab.*, *l. VI*, p. 264.), dit-on, pour n'être pas témoin du sacrilège. C'est ainsi que la statue de (*Athen. Deipn.*, *l. XII*, p. 521.) Junon, à Sybaris, avoit détourné la vue, lorsque les sybarites, secouant le joug de la tyrannie de Thélis, massacrèrent jusqu'aux pieds des autels, tous ceux qui avoient eu quelque part à son gouvernement. Le *Poussin*, par une licence hardie, a employé une fiction semblable dans un dessin du cabinet du cardinal *Alexandre Albani*, où Médée tue ses deux fils. Ce peintre ingénieux y a mis une statue de Minerve qui se couvre le visage avec son bouclier, pour ne pas voir cette exécrable scène.

Le plus grand & le plus beau de tous les Diomèdes dans la même attitude, étoit autrefois au cabinet du grand duc à Florence, avec les mots *Laur. Med.* ; mais il n'y est plus. Il étoit gravé sur une chalcédoine.

Palladium (les) des vaisseaux, παλλάδια, étoient des statues de bois doré, placées dans une niche à la poupe, partie des navires qui étoit sous la protection immédiate de Pallas. (*Arist. Acharn.*, v. 546 & *Suid.*)

Palladium (le) d'Athènes étoit l'endroit où l'on jugeoit les meurtres fortuits & involontaires. Les juges étoient au nombre de cent. Démophon y fut jugé le premier, on ignore pour quel crime.

PALLANTE, un des géans qui firent la guerre aux dieux. Minerve combattit contre lui ; & après l'avoir vaincu, elle l'écorcha tout vif, & se fit, de sa peau, un bouclier dont elle s'arma toujours depuis. On a dit qu'il étoit père de la victoire.

PALLANTEUM, ville du Latium, dont les habitans avoient appris, disoit-on, d'Evandre leur fondateur, à renfermer leur année dans le cercle étroit de 3 mois (Selon Macrobe, *liv. I*, *ch.* 12. Pline, *lib.* 7, *ch.* 49.), & dans 4 mois, selon Plutarque, dans la vie de Numa.

PALLANTIDES. C'étoient les fils de Pallas, frère d'Egée, qui voulurent détrôner leur oncle ; mais Thésée, ayant découvert la conspiration, les prévint ; & par sa victoire sur eux, il affermit le trône chancelant de son père : cependant, ils

reprirent le dessus après la mort d'Egée, & contraignirent Théfée d'abandonner Athènes. *Voyez* THÉSÉE.

PALLANTIUS, surnom donné à Jupiter dans la ville de Trapezunte, en Arcadie.

PALLAS, déesse de la guerre : les uns la distinguent de Minerve, le plus grand nombre la confond avec elle. C'est la guerrière *Pallas* qu'Hésiode fait sortir du cerveau de Jupiter; il l'appelle la tritonienne aux yeux bleux. Elle est vive & violente, dit-il, indomptable, aimant le tumulte, le bruit, la guerre & les combats; ce qui ne convient pas beaucoup à la déesse de la sagesse, des arts & des sciences. Cicéron, reconnoissant plusieurs Minerves, dit que la cinquième étoit fille du géant *Pallas*, dont elle prit le nom, lorsqu'elle tua son père, parce qu'il la vouloit déshonorer. *Voy.* MINERVE.

PALLAS paroît sur les médailles :

—Assise ou debout, tenant une victoire, sur les médailles des rois de Cappadoce, d'Apamée de Syrie.

—Assise, tenant un bouclier & une haste, sur les médailles des rois de Pergame.

—Debout, sur les médailles de Pella, de Rhegium, de Smyrne, des thessaliens, de Thyatire, de Nea.

—Sa tête paroît seule sur les médailles de Corinthe, d'Alexandre le Grand.

PALLAS, fils d'Hercule & de Dyna, fille d'Evandre, ou selon Virgile, fils d'Evandre même. On raconte que son corps ayant été déterré près de Rome, du temps de l'empereur Henri III, c'est-à-dire dans le onzième siècle, on le plaça debout le long du mur de cette ville, & qu'il le passoit de la tête. On ajoute qu'on voyoit encore à son côté la blessure que lui avoit faite Turnus, qui le tua, selon Virgile, & cette blessure avoit quatre pieds de largeur. D'après ces contes, il falloit que Turnus fût aussi un géant; car une lance qui étoit capable de faire une si large ouverture, ne pouvoit être portée que par un géant. La prétendue découverte du fils d'Evandre, n'est qu'une fable enfantée dans un siècle d'ignorance.

PALLAS, un des géants qui fit la guerre à Jupiter.

PALLAS, frère d'Egée. *Voyez* PALLANTIDES.

PALLAS, le plus puissant & le plus riche des affranchis de l'empereur Claude : ses biens étoient immenses, & ils excitèrent la cupidité de Néron, qui, pour s'en emparer, empoisonna celui qui les possédoit : *Eodem anno* dit Tacite, (*Annal.* 14. 61. 1.) *libertorum potentissimum veneno interfecisse creditum, Pallantem; quòd immensam pecuniam longâ senectâ detineret.* Cet affranchi avoit fait construire des jardins superbes qui prirent son nom. Il fut enseveli sur le chemin de Tivoli, à un mille de la ville, & Pline le jeune (*Epist.* 7. 29. 2.) nous a conservé l'inscription suivante gravée sur son tombeau : *Huic senatus, ob fidem pietatemque erga patronos, ornamenta prætoria decrevit, & sestertium centies quinquagies, cujus honore contentus fuit* (3 millions de livres de France.).

PALLENE, dans l'Achaïe ΠΑΛΛΗΝΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Domna.

PALLÉNIDE. Minerve fut ainsi surnommée de son temple bâti entre Athènes & Marathon (*Herodot. l. I, c.* 21.).

PALLIASTRUM, manteau usé & vieux, tel que celui des cyniques. Apulée dit (*Mét* 1. *p.* 11.) *ecce Socratem contubernalem meum conspicio. Humi sedebat scissili palliastro semiamictus.* Cicéron (*Tusc. quæst.* 3. 23.) employe le mot *palliolum* dans le même sens : *sæpe est etiam sub palliolo sordido sapientia.*

PALLIATA comoedia, ou *crepidata*, les comédies composées par des romains, dans lesquelles le sujet & les acteurs étoient grecs. Ces acteurs portoient le manteau & la chaussure distinctifs des grecs, appellés *pallium* & *crepidæ*.

PALLIOLUM, manteau plus court que le *pallium* des grecs, qui couvroit la tête, une partie du visage & les épaules. Les courtisannes s'en servoient, parce qu'elles ne mettoient point de *palla*, ni de tunique longue, de sorte que l'on appercevoit sous le *palliolum* léger la forme de tous les membres. Martial le donne à entendre, en mettant en opposition le *palliolum* avec la *palla* & la *stola* qui couvroient les dames romaines, & qui cachoient les défauts de leur corps (9. 33. 1.) :

Hanc volo, quæ facilis, quæ palliolata vagatur.

Le *palliolum* étoit d'usage pour se garantir de la pluie & du soleil, & les malades l'employoient à cet usage (*Senec. Nat. quæst. IV.* 13.) : *Videbis quosdam graciles, & palliolo focalique circumdatos, pallentes & ægros.* Ovide (*De art. I.* 733.) en parle dans la même occasion :

Arguat & macies animum; nec turpe putaris,

Palliolùm nitidis imposuisse comis.

Voilà l'acception du mot *palliolum* donnée par tous

tous les philologues ; mais j'oserai lui en substituer une qui me paroît plus vraisemblable. *Palliolum* est le nom de la partie postérieure du *pallium*, de la toge & de la *palla*, que l'on ramenoit sur la tête, & non un petit manteau ou un capuchon.

Une des raisons qui me le font croire, c'est que l'on ne trouve aucun monument sur lequel on voie un *palliolum* assez petit pour ne couvrir que la tête & les épaules. L'autre raison est prise des textes nombreux, dans lesquels les écrivains latins ont employé le mot *pallium* pour se couvrir la tête, soit en cas de maladie, soit par desir de n'être pas reconnu. Sénèque parlant de Mécène, à qui la mollesse & la sensualité avoient fait adopter habituellement & en public le costume des malades, dit (*Epist.* 114.) : *Hunc esse, qui in tribunali, in rostris, in omni publico cœtu sic apparuerit, ut pallio velaretur caput, exclusis utrinque auribus, non aliter quam in mimo divitis fugitivi solent.*

Plaute (*Curc.* 2. 3. 9.) :

Tum isti græci palliati, capite operto qui ambulant.

PALLIUM, habillement extérieur qui se mettoit sur tous les autres, *pallium extrinsecus habitus.* Il ne fut d'abord en usage que chez les grecs, comme la toge l'étoit chez les romains, & Suétone rapporte qu'entr'autres loix Auguste en fit une pour permettre aux romains de s'habiller à la grecque, c'est à-dire, de porter le *pallium*, & aux grecs de porter la toge, c'est-à-dire, de se vêtir à la romaine : *Lege propositâ, ut romani græco, græci romano habitu uterentur, id est, græci cum togâ, romani cum pallio incederent.* Jusqu'alors, en effet, il n'y avoit eu que les citoyens romains qui eussent le droit de porter la toge, & aucun romain ne pouvoit porter l'habillement des grecs, comme nous le voyons dans la harangue pour Rabirius, où Cicéron est obligé de le justifier de ce que *homo consularis habuerit & pallium.* Les grecs riches le portoient de couleur blanche, parce que c'étoit la couleur la plus naturelle & la plus simple. Les grecs le portoient quelquefois traînant ; mais c'étoit plutôt l'usage des hommes efféminés, que celui des gens sages & modestes. Les manteaux dont se servoient les macédoniens, ressembloient à-peu-près à nos chappes d'église ; ils alloient peu-à-peu en s'étrecissant également.

Sur la tunique, on portoit le *pallium*, manteau quarré (*Suetonius*, *fol.* 117.), & l'habit distinctif des grecs. « Hélas ! dit un marchand d'esclaves, dans Plaute (dans le *Rudens*, acte 2, scène 6, v. 65.), je suis réduit à cette seule tunique, & à ce misérable *pallium* ». Il avoit perdu tout son bien dans un naufrage. Suétone, Pétrone, Appien, Alexandrin (*Liv. V.*), Denis d'Halicarnasse attestent tous cette forme quarrée du *pallium*, qui étoit commune au *pallium* des hommes & à celui des femmes, mais fabriqué d'une étoffe plus solide pour les hommes. Il étoit aussi plus ample, à en juger par les monumens qui représentent rarement une femme tout-à-fait couverte du *pallium.* Avoit-il quatre coins ou angles ? Il se pourroit faire que les hommes en eussent porté avec deux angles obtus, c'est-à-dire, ayant la ligne d'en-bas d'une forme plus circulaire que celle du *pallium* des femmes. On le croiroit d'après les monumens qui ne montrent pas toujours les angles, qu'on ne peut que difficilement cacher dans un manteau parfaitement quarré. Peut-être aussi les hommes portoient-ils quelquefois la chlamyde sans agraffes, & agencée comme le *pallium* ; ce qui a dû les faire confondre l'un avec l'autre.

Il est impossible de déterminer une manière précise de porter ce manteau ; les monumens indiquent une variété sans règle, dont on ne peut se former une idée juste que d'après ce que les anciens écrivains en ont dit. Saumaise (*Salmas. in Tertuliani libro de pallio notæ, fol.* 113, 114, 115, *Suetonii notæ, fol.* 313.), suivi par Dacier (Remarque sur le ỹ. 23. épit. 17. liv. I d'Horace.) attribue au *pallium* l'agencement le plus bizarre ; il assure qu'on le portoit serré avec une agraffe autour du col, & rejetté des deux côtés en arrière. Saumaise a recueilli beaucoup de conjectures & d'explications sur le *pallium*, dans son commentaire sur le livre *de pallio* de Tertulien ; mais nous prévenons ceux qui auront le courage de lire cet ouvrage, très-savant d'ailleurs, que l'inspection d'une seule statue antique leur en apprendra davantage.

L'ampleur du *pallium* n'étoit pas limitée ; les magistrats & les personnes d'un rang distingué, le portoient plus ample, & descendant jusqu'aux talons ; ce qui se prenoit aussi pour une affectation de faste (*Quintilian. instit. XI.* 3.). Archippus (Plutarq. vie des hommes illustres) reprochoit au fils d'Alcibiade de marcher comme un efféminé, avec un manteau traînant pour mieux ressembler à son père, qui se promenoit dans la place publique, traînant un long manteau de pourpre. Un anonyme prétend (*Historica disquisitio de re vestiariâ hominis sacri, fol.* 33.) que le *pallium* étoit un habit court & ramassé ; mais les monumens détruisent cette opinion. Plutarque (Vies des hommes illustres.) nous apprend qu'il étoit d'usage & de la bienséance de marcher dans les rues les mains cachées dans le manteau. Le *pallium* ordinaire n'avoit pas d'autres ornemens que les glands ou des houppes attachés aux quatre coins. Pline (*Lib. XXXV. cap.* 9.) dit seulement que Zeuxis portoit un *pallium* sur lequel son nom étoit écrit en lettres d'or ; & Carlo Dati (*Vite de pittori antichi*, *fol.* 19.) a fait de laborieuses & inutiles

recherches, pour savoir de quelle façon ce nom pouvoit être placé. La statue de Sardanapal, trouvée depuis peu, les lui auroit épargnées.

Les grecs portoient ordinairement sur la tunique un autre habillement ou un manteau. Il y en avoit de différentes espèces, en commençant par le *pallium*, qui étoit un manteau quarré & l'habit distinctif des grecs, selon le témoignage unanime de tous les auteurs. Le *pallium*, autant que la différente façon de le porter permet de le conjecturer, avoit la forme d'un quarré long. Winckelmann (*Hist. de l'art. tom. I. fol.* 340.) a supposé le *pallium* de forme ronde. Ferrarius (*De re vestiariâ, pars secunda, lib. IV. c.* 4.) le fait demi-circulaire. Et comme différens passages des anciens ne laissent aucune équivoque sur la forme quarrée de ce manteau, il a cru concilier ces passages en attribuant le *pallium* quarré aux asiatiques & aux nations plus orientales que les grecs. Il suppose ce dernier manteau attaché par deux agraffes aux angles supérieurs & laissant flotter au hasard les angles inférieurs, de manière à ne couvrir que le dos. Une des muses gravée sur une urne sépulchrale de la galerie du Capitole, le porte ainsi; mais il est de forme ronde par en-bas. C'étoit alors le *peplos* ou la *palla* des romains que portoient aussi les acteurs & les joueurs d'instrumens; car sur une médaille antique, Néron jouant de la lyre, est représenté habillé de ce manteau. Ferrarius a publié cette médaille; mais le manteau a été copié avec moins d'exactitude que dans Beger (*Thesaur. Brandenb. fol.* 624.). Dans d'autres endroits, Ferrarius (*Analecta de re vestiariâ, c.* 4. & 28.) conjecture que le *pallium* étoit composé de deux pièces quarrées jointes ensemble, & de forme à-peu-près semblable à celui de la prétendue Flore du Capitole; mais on ne sauroit admettre sa conjecture, sans la voir appuyée du moins de quelque figure d'homme, habillée d'un pareil manteau; il vaut mieux s'en rapporter au témoignage des anciens.

Le *pallium* avec ses angles, formoit un quarré plus ou moins long, différent en longueur & en ampleur; mais il ne faut point prendre ce quarré si fort à la rigueur, que l'un ou l'autre des côtés n'ait pu avoir un léger arrondissement.

Cet éclaircissement permettra d'imiter le *pallium* tel qu'on le voit aux statues antiques; il servira aussi à écarter les doutes que les auteurs anciens ont fait naître par les dénominations équivoques de genre ou d'espèce. Au reste, il seroit bien difficile de répondre à toutes les objections. On voudroit envain s'étendre sur la manière toujours variée de porter le *pallium*; on ne peut bien s'en instruire que par l'examen seul des monumens. On verra alors avec la dernière évidence, qu'on ne l'attachoit jamais avec des agraffes. En effet, les anciens, suivant Ferrarius (*De re vestiariâ, pars secunda, lib. IV. c.* 9.), auroient parlé envain sur la façon de ranger décemment les plis de cet habillement, s'il eût été attaché avec des agraffes.

On plaçoit quelquefois le *pallium* également sur les deux épaules, quoique le plus souvent ce manteau se mettoit sur l'épaule gauche. Un nombre très-considérable de statues & de bas-reliefs antiques offrent l'exemple que la ligne des plis qui descend obliquement sur le dos, de l'épaule gauche sous le bras droit, étoit relevée sur l'épaule droite, & enveloppoit quelquefois non seulement tout le bras, mais encore toute la partie de l'estomac, en venant se joindre aux autres plis qui remontoient de dessous le bras droit sur l'épaule gauche, qu'on nommoit *balteus*. Ce n'est pas que ce manteau dût à la rigueur former le *balteus*, l'*umbo* & le *sinus*, comme la toge romaine; quoiqu'il soit constant que la manière d'agencer la toge sur le corps ait été prise d'après celle que les grecs donnoient au *pallium*; mais cela démontre que cet habillement varioit à l'infini dans la manière d'être agencé.

Quand il faisoit froid, quand il pleuvoit, ou pour raison de santé, on relevoit le centre de la ligne oblique dont nous venons de parler, pour s'en couvrir la tête. On en voit une preuve sur une figure du vieux Priam, baisant la main d'Achille, en lui redemandant le corps du héros de Troye, dans un bas-relief de la villa Borghèse, rapporté par Winckelmann dans les *monumenti inediti*. On en voit encore un autre exemple dans le beau bas-relief de la villa Médicis. Malheureusement les têtes des figures qui composent ce chef-d'œuvre sont en partie tombées. Sur l'une d'elles on remarque que le manteau est un peu ramené sur l'épaule droite. On sait que, par principe de modestie, les jeunes gens portoient ainsi leurs manteaux; aussi cette figure est-elle jeune. La seconde a le bras entièrement couvert, ainsi que la tête, & la troisième a le bras & l'avant-bras entièrement enveloppés dans le manteau.

PALLIUM *imperatorium* est le manteau impérial, celui dont les empereurs du Bas-Empire paroissent avoir fait usage, & dont parle Commode dans une lettre à Clodius Albinus: *Sanè ut tibi insigne aliquod imperialis majestatis accedat, habebis utendi coccinei pallii facultatem, me præsente* (*Capitol. Clod. c.* 2.). Mais il est difficile de dire ce que c'étoit que ce *pallium coccineum*. Les proconsuls portoient à la ville la *prétexte*, & à la guerre le *paludamentum*, qui étoit blanc & pourpré. Ainsi, l'empereur ne donnoit aucun droit nouveau à Albinus, puisqu'en qualité de proconsul il avoit celui de porter la casaque de pourpre; à moins qu'on ne dise que ce droit, dont les proconsuls jouissoient du temps de la république, leur fût ôté sous les empe-

teurs, qui se réservèrent la liberté de porter le *paludamentum*.

Pallium (Le) étoit aussi l'habillement distinctif des philosophes, &, pour ainsi dire, le surtout propre de la sagesse. Jamais les écrivains anciens ne nous parlent d'un philosophe, sans le faire paroître dans cet habillement : *Video, inquit Herodes* (dans Aulugelle IX. 2.) *barbam & pallium, philosophum nondum video*. Il ne faut cependant pas étendre cela à toutes les sectes des philosophes ; car il n'y avoit guères que les pythagoriciens, les stoïciens & les cyniques, qui s'en fissent tellement une règle, que dans la Grèce, comme dans l'Italie, c'étoit leur marque distinctive. Ce manteau philosophique n'étoit point blanc, comme le portoit le commun des grecs, mais roux (*fuscum*) sale, crasseux & usé.

Pallium in collum conjicere. Lorsqu'un homme vêtu du *pallium* vouloit marcher avec rapidité, il se trouvoit embarrassé dans cet habillement. Alors il plioit son *pallium* en plusieurs doubles, afin qu'il eût moins de volume, & il le plaçoit sur une seule épaule. Par ce moyen, les bras étoient libres, & la marche aussi rapide qu'on pouvoit la desirer. Cette manière de porter le *pallium* s'exprimoit par ces mots : *Pallium in collum conjicere*.

On en verra un exemple à l'article Oreste.

Cette expression est très-familière à Plaute, dont presque toutes les comédies sont des sujets grecs (*Captiv*. 4. 1. 12.) :

Nunc certa res est, eodem pacto, ut comici servi solent,
Conjiciam in collum pallium, primo ex me hanc rem ut audias.

(*Ibidem*. 4. 2. 9.) :

Collecto quidem est pallio, quidnam acturus est ?

PALLOR, PALLORIENS. } *Voyez* Paleur.

PALME, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Asie, de Marseille en Gaule. *Voy*. Paleste des mêmes pays.

Palme, mesure linéaire de l'Attique, du Péloponnèse, de la Grande-Grèce, de la Sicile. *Voy*. Paleste des mêmes pays.

Palme, mesure linéaire des anciens romains.

Elle valoit 2 pouces & $\frac{853}{1000}$ de France, selon Paucton, dans sa métrologie.

Elle valoit, en mesures du même peuple,

3 onces.
ou 4 doigts.
ou 6 semi-onces.
ou 19 duelles.
ou 12 siciliques.
ou 72 scripules.

Voyez Mesures romaines, pour connoître l'évaluation de Romé-de-l'Isle, qui est plus exacte.

Palme, mesure dont on fait encore usage en certains lieux. Les romains en avoient de deux sortes. Le grand *palme* étoit de la longueur de la main, & contenoit douze doigts ou neuf pouces de roi ; & le petit *palme*, du travers de la main, étoit de quatre doigts ou trois pouces. Selon Maggi, le *palme* antique romain n'étoit que de huit pouces six lignes & demie. Les grecs distinguoient un *palme* grand & un *palme* petit : le premier comprenoit cinq doigts, & le petit quatre doigts valant trois pouces. Il y avoit outre cela le double *palme* grec, qui comprenoit huit doigts. Pour le *palme* grec, *voy*. Paleste.

Le *palme* est différent aujourd'hui, selon les lieux où il est en usage. Nous faisons connoître ici ces lieux & ces mesures rapportées au pied de roi, parce qu'elles sont employées dans plusieurs ouvrages sur l'antiquité, ceux de Winckelmann entr'autres.

Palme, appellé *pan* ou *empan*, dont on se sert en plusieurs endroits du Languedoc & de la Provence, est de neuf pouces neuf lignes.

Palme de Gênes, est de neuf pouces neuf lignes.

Palme de Naples, est de huit pouces sept lignes.

Palme de Palerne, est de huit pouces cinq lignes.

Palme romain moderne, est de douze onces, qui font huit pouces trois lignes & demie.

Il ne faut pas confondre *palmus* & *palma* ; ce sont deux choses différentes : *palmus*, comme nous venons de le dire, est de quatre doigts, & répondoit à la paleste des grecs ; *palma* est le double, c'est-à-dire de huit doigts. (*Greaves, on the roman foot*.)

Palme, Palmier. La *palme* ou la branche,

le rameau du *palmier*, étoit le symbole de la fécondité, parce que le *palmier* fruct fie continuellement jusqu'à sa mort. C'est pourquoi nous en voyons sur des médailles d'empereurs, qui ont procuré l'abondance dans l'Empire. La *palme* étoit aussi le symbole de la durée de l'Empire, parce que cet arbre dure long-temps. Enfin, la *palme* étoit le symbole de la victoire, parce qu'aux jours de triomphe, le vainqueur portoit une *palme*. On dit que César étant sur le point de livrer bataille à Pompée, apprit qu'il étoit sorti tout-à-coup une *palme* du pied de la statue qu'on lui avoit dédiée dans le temple de la Victoire, ce qu'il prit pour un heureux présage.

Les anciens peignoient la Victoire avec une *palme* à la main, & ils l'appelloient *dea palmaris*. C'est aussi pour cela qu'ils couronnoient les vainqueurs avec des branches de *palmier*, usage qu'introduisit Thésée, au rapport de Pausanias (*Arcadic.*) : *Thesesum aiunt è Cretâ reducem, ludos Apollini fecisse, victoresque palmâ coronasse*. Le peuple en couronnoit aussi les gladiateurs qui avoient combattu avec plus d'intrépidité. Les écrivains & les poëtes s'en couronnoient eux-mêmes ; & Virgile dit (*Georgic.* 3. 12.) : *Primus in idumæas referam tibi, Mantua, palmas.*

Les anciens, avant l'invention du papier, écrivoient sur des feuilles de *palmier*, comme nous l'apprend Pline, d'après Varron (*XIII. 2.*) : *In palmarum foliis primò scriptatum*. Les feuilles de *palmier* paroissent d'abord trop rudes & trop raboteuses pour avoir jamais servi à cet usage, mais peut-être que les anciens savoient les polir & les rendre unies.

On voit, sur une calcédoine de Stosch, Isis debout, sous la forme de Momie, dont on decouvre les langes. Elle ressemble à (*Raccolta del. Maffei, tab. XCV.*) la statue du palais Barberin, avec cette différence que le serpent est ici placé perpendiculairement depuis l'estomac jusqu'au bas de la figure. D'un côté de cette Isis, il y a une couronne, & de l'autre, une *palme*. On croit (*Horapol. hierogl., l. I, c. 3.*) que le *palmier* représentoit l'année, parce qu'on assuroit que c'étoit le seul arbre qui, au changement de chaque lune, poussât une nouvelle branche : ensorte que, dans le *palmier*, l'année étoit figurée par ses douze branches. Dans le cabinet de l'empereur, à Florence, il y a une pierre gravée avec une Isis, représentée de la même façon, avec les mains formées en pattes de crocodile ; & cet animal grimpe le long de la figure, comme le serpent dans cette pierre.

Les égyptiens ont rendu un culte à diverses espèces de *palmiers*. (*Paw., tom. II, p. 135.*)

Dans l'isle de Délos, on rendoit aussi un culte au *palmier* sous lequel on croyoit que Latone étoit accouchée de Diane & d'Apollon.

PALMIER, sur les médailles, est le symbole de la Phénicie.

On le voit aussi sur les médailles de Carthage, de la Cyrénaïque, d'Hierapytna, de Priapus, de Tyr, de Tenos, de Tripolis en Phœnicie.

PALMIPES, mesure composée d'un palme & d'un pied, ou de cinq palmes.

PALMUS. *Voy.* PALME, mesure.

PALMYRE, en Syrie. ΠΑΛΜΥΡΑ.

Pellerin en a publié une médaille autonome en bronze, unique.

Cette ville a fait frapper une médaille grecque en l'honneur de Zénobie, sa souveraine ; elle est :

RRR. en bronze.

Les autres rois de *Palmyre*, dont on a des médailles, sont : Athénodore avec Aurélien, Vabalathe seul avec le titre CEB, & Vabalathe avec Aurélien. Pour les ruines de *Palmyre*, *voy.* BALBEK.

On a trouvé à *Palmyre* plusieurs inscriptions écrites à-la-fois en grec & en palmyrenien. M. Barthelemy, de l'académie des inscriptions de Paris, a retrouvé l'alphabet palmyrénien, en comparant les inscriptions, qui sont absolument parallèles.

Quant aux dieux de *Palmyre*, *voyez* AGLIBOLUS.

Pour ce qui est du costume des habitans, *voy.* ORIENTAUX.

PALMYTES. On lit ces mots, dans Esychius : Παλμύτης, αἰγύπτιος θεός, *Palmytes*, divinité des égyptiens. Saumaise croit qu'il y a une faute de copiste, & il substitue à *Palmytes*, le mot *Paamiles*. (Voyez ce mot.) Mais Jablonski conserve l'ancienne leçon, & trouve dans la langue cophte que ce mot signifie : qui fait produire des fruits. Il le prend pour un surnom d'Osiris. (*Pantheon Ægypt.*)

PALOMBINO. (*Marmo.*) Le marbre auquel les italiens donnent ce nom, a la blancheur du lait, & non celle d'une belle peau humaine. Ce dernier caractère est celui du marbre de Paros. *Voy.* ANTINOUS.

PALTOS, dans la Syrie. ΠΑΛΤΗΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impé-

riales grecques, en l'honneur de Caracalla, de Domna.

PALUDAMENTUM, manteau de guerre, semblable à celui que les grecs nommoient *chlamyde*, qui se mettoit par-dessus la cuirasse, & qui s'attachoit avec une boucle sur l'épaule droite; ensorte que ce côté étoit tout découvert, afin que le mouvement du bras fût libre, comme on le voit dans les statues antiques: de-là vient qu'on nommoit quelquefois *paludati* les gens de guerre en général, quoiqu'il n'y eût proprement que les chefs qui portassent le *paludamentum*. Ce manteau étoit de laine, comme tous les autres habits des romains, avant qu'ils connussent l'usage de la soie & du lin; & il n'étoit distingué que par la couleur, que par la qualité de la laine, qui étoit beaucoup plus fine. Quand un général partoit pour l'armée, il alloit au capitole prendre le *paludamentum*. Après avoir fini son expédition, il quittoit ce manteau à la porte de la ville, & y entroit avec la toge. Cet usage étoit si bien établi, qu'on regarda comme une nouveauté & un acte de tyrannie de Vitellius, d'être entré dans Rome avec cet habillement de guerre: *Urbem denique ad classicum introiit paludatus*, dit Suetone. (*C.* 2. *n.* 1.) Ce manteau étoit blanc ou pourpre; & Valere Maxime met au nombre des signes qui annoncèrent la funeste expédition de Crassus, que ce général partit avec un manteau noir: *Pullum ei traditum est paludamentum cùm in prælium euntibus, album aut purpureum dari solerent.* (1. 6. 11.)

Le *paludamentum*, introduit à Rome par Tarquin l'ancien (*Florus*, *lib. I. c.* 5.), étoit (*Plinii*, *lib. XXII*, *ch.* 2.) le manteau militaire des empereurs & des généraux. César (*Suétonius*) se retirant à la nage vers ses vaisseaux, mouillés près d'Alexandrie, traînoit avec les dents son *paludamentum*; & il ne le quitta pour reprendre la toge, que lorsque tout fut tranquille. Vitellius de même (*Idem.*), entra dans Rome avec le *paludamentum*. Ce manteau, quant à la forme, s'appelloit aussi *sagum*, *sagulum*, ou *chlamys*. Justin le confond en effet avec ce dernier, en donnant le nom latin (*Lib.* 20.) aux manteaux de Castor & de Pollux, dans leur apparition en faveur des locriens, qui combattoient contre les crotoniates. D'ailleurs, Eutrope (*Lib.* 9.) appelle *chlamyde* de couleur de pourpre, l'habit distinctif des empereurs.

On objectera contre cette ressemblance de la *chlamyde* avec le *paludamentum*, que Valere-Maxime (*Lib. III*, *cap.* 6) dit qu'on voyoit au capitole la statue de L. Scipion avec la *chlamyde* & la chaussure grecque appellée *crepida*, parce que ce romain avoit paru quelquefois habillé de cette manière: de même que Sylla, qui, étant général, *imperator*, s'étoit montré dans Naples avec la *chlamyde* & la chaussure grecque. Il sembleroit résulter de-là une différence considérable entre le *paludamentum* & la *chlamyde*, puisqu'on avoit trouvé singulier que deux généraux romains eussent porté la dernière, qui peut cependant avoir été prise, par Valere-Maxime, pour le *pallium*, puisque Tite-Live nous apprend (*Lib.* 29, *cap.* 19.) que Scipion fut accusé d'avoir fréquenté les gymnases à Syracuse, avec la chaussure grecque, & vêtu du *pallium*. D'ailleurs, une statue de Sylla, qui est dans la villa Negroni, le représente portant le *pallium*, avec une chaussure romaine. De plus, à quoi auroient servi les deux cents *chlamydes*, comme dit Plutarque (*Hommes illustr.*), ou les cinq mille, suivant Horace (*Lib.* 1, *epist.* 6), que Lucullus avoit chez lui, si elles étoient différentes, par la forme, du *paludamentum* ou autre habillement en usage alors chez les romains?

Le *paludamentum* différoit, à la vérité, par la couleur, lorsqu'un général d'armée le portoit; mais, excepté cette couleur de pourpre, c'étoit la chlamyde des grecs, comme il est prouvé par les passages d'Eutrope & de Justin.

Le *paludamentum* couleur de pourpre ne convenoit donc qu'aux généraux; il étoit même de leur dignité de le porter, sans imiter la complaisance de Scipion (*Hirtius bell. Afric.*, *c.* 57.) pour Juba, en faveur duquel il prit un *paludamentum* blanc, afin de laisser au roi seul la couleur de pourpre. Le fils du grand Pompée (*Appian.*, *lib.* 5.) affectoit d'en porter un bleu, après le naufrage de la flotte de César. Au reste, la pourpre du *paludamentum* différoit de celle de la *trabea* (*Plinii*, *lib.* 22, *cap.* 1.), en ce que le premier étoit fait avec le *coccus*, inférieur en beauté, & plus rouge que la pourpre du murex. (Il paroît que les anciens nommoient également *pourpre*, les couleurs qu'on distingue aujourd'hui en écarlatte, violet & pourpre; chacune desquelles est encore subdivisée en différentes espèces.)

Le *paludamentum* de couleur naturelle, ou teint d'une autre couleur que la rouge, étoit appellé *sagum*, ou *lacerna*, ou *chlamyde*; c'étoit alors, pour la forme, le même habillement que ces espèces de manteaux dont il étoit d'usage de se servir, soit à la guerre, soit en voyage ou pour monter à cheval, comme on le voit à la belle statue équestre de Marc-Aurèle, dont le manteau est cependant moins ample & moins long que celui d'Auguste, statue placée sous les portiques du capitole, du côté des salles des conservateurs. Ce dernier n'a point d'agraffe, il est noué sur l'épaule droite; ce qui ne fait point règle, puisque les statues & les bustes des empereurs les représentent ordinairement portant le *paludamentum* attaché avec une agraffe. Un double bord qui paroît à quelques endroits du *paludamentum* d'Auguste, peut faire

soupçonner qu'il étoit doublé, particularité qu'on ne rencontre pas aux autres statues. Mais il ne seroit point étonnant qu'un homme assez efféminé pour porter quatre tuniques, eût encore fait doubler son manteau.

« Le *paludamentum*, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 5.), étoit pour les romains, ce que la chlamyde étoit pour les grecs. Sa couleur étoit de pourpre. C'étoit le vêtement de l'ordre équestre, ἱππας στολὴ (*Xiphil. Aug.* 94, *l. III.*), & le manteau que portèrent d'abord les généraux, & ensuite les empereurs romains. Cependant nous apprenons que les empereurs avant Gallien, ne paroissoient pas à Rome avec le *paludamentum*, mais qu'ils ne s'y montroient qu'avec la toge. Nous en découvrons la raison dans les remontrances qui furent faites à Vitellius par ses amis, lorsqu'il voulut faire son entrée dans Rome avec ce manteau sur les épaules : cet ajustement, lui dirent-ils, feroit croire que vous voulez traiter la capitale de l'empire romain comme une ville prise d'assaut; & à ces représentations il prit la toge consulaire. Septime Sévère observa la même cérémonie avant son entrée superbe dans Rome : vêtu en *imperator*, il s'avança à cheval jusques aux portes de la ville, où étant descendu, il prit la toge, & fit le reste du chemin à pied (*Xiphil. Sever. p.* 294, *l. III.*). Je suis surpris comment un académicien françois a pu laisser la question indécise, savoir si le *paludamentum* des romains étoit une cuirasse ou un manteau (*Mém. de l'acad. des Inscrip. T. XXI, p.* 299.). C'étoit un pareil manteau tissu d'or, que portoit Agrippine, femme de Claude, lorsqu'elle assista au spectacle d'un combat naval ».

Il faut observer en général pour les manteaux, tant des figures d'hommes que de celles des femmes, qu'on ne les trouve pas toujours mis ni arrangés de la même manière, comme le sont les autres vêtemens. On peut se convaincre par la simple inspection, qu'ils sont ajustés suivant l'idée ou la convenance de l'artiste. Cela est si vrai, qu'une statue impériale assise conservée à la villa Albani, & surmontée de la tête de Claude, porte le *paludamentum*, ou la chlamyde, de manière qu'il traîneroit à terre, si la figure étoit debout. Le statuaire qui avoit fait ce morceau, jugea à propos, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 5.), de jeter une partie du manteau sur les cuisses de la figure, pour se procurer de beaux plis, & pour ne pas laisser les deux jambes découvertes, ce qui auroit causé de la monotonie.

PALUDATUS, général revêtu de l'habit militaire.

PALUS CAPREÆ, dans le champ de Mars, fut un lieu fatal à Romulus. Y faisant la revue de son armée, il fut mis en pièces par les sénateurs, jaloux de son autorité; mais il passa pour avoir été enlevé au ciel.

PALUS PONTINA, étoit un marais en partie navigable, qui s'étendoit depuis le *Forum Appii*, jusqu'au temple de Formie, près Terracine. Appius qui fit faire le chemin qui porte son nom, fut obligé de prendre un long détour jusqu'à Terracine, parce qu'il se voyoit gêné par ces marais. Les voyageurs, pour abréger, avoient coutume de passer ce marais sur une barque pendant la nuit, pour arriver à Terracine, & de prendre la voie Appienne. Horace avoit fait la route, & la décrit avec son agrément ordinaire dans ses satyres. Ceux qui alloient de Terracine à Rome, traversoient également le marais sur une barque qu'ils prenoient au marché d'Appius. Trajan dessécha en partie ce marais, & y fit une chaussée magnifique qui continua le chemin en droiture, par le moyen de plusieurs ponts : *Trajanus iisdem temporibus*, dit Dion, *stravit paludes pomptinas lapidibus, extruxitque juxtà vias ædificia, pontesque magnificos* (*lib. LXVIII.*).

PAMMILE. *Voyez* PAAMYLE.

PAMMILIES, les fêtes *pammilies*, fêtes en l'honneur d'Osiris. On dit qu'une femme de Thèbes, nommé Pammila, étant sortie du temple de Jupiter pour aller chercher de l'eau, entendit une voix qui lui ordonnoit de publier que le grand Osiris étoit né; que ce seroit un prince illustre, auquel l'Egypte auroit de grandes obligations. Pammila, flattée de cette espérance, nourrit & éleva Osiris. En mémoire de la nourrice, on institua une fête, qui de son nom, fut appellée *pammilies*; on y portoit une figure d'Osiris assez semblable à celle de Priape, parce qu'Osiris étoit regardé comme le dieu de la génération & de toutes les productions. *Voyez* PAAMYLE, où ce sujet est traité avec plus de vérité.

PAMPHAGUS, surnom d'Hercule, qui signifie *mange tout*. Ce nom lui fut donné à cause de sa grande voracité. *Voyez* POLYPHAGUS.

PAMPHILIE, fille du devin Mopsus.

PAN chez les égyptiens. *Voyez* MENDÈS.

PAN chez les grecs, le dieu des bergers, des chasseurs, & de tous les habitans des campagnes. Il y avoit plusieurs opinions sur sa naissance. Les uns qui le disoient fils de Mercure déguisé en bouc, & de Pénélope, attribuoient, à la métamorphose de son père, les cornes qu'il a sur la tête, & la conformation de la partie inférieure de son corps, qui ressemble à celle d'un bouc. Les autres ont écrit qu'il étoit le fruit des complaisances de Pénélope pour tous ses amans, & que son nom, qui en grec signifie *tout*, exprimoit qu'il avoit eu pour pères *tous* les amans de sa mère. D'autres l'ont

dit fils de Jupiter & de Calysto, & par conséquent frère jumeau d'Arcas. D'autres le font fils de l'Air & d'une néréïde : d'autres de Jupiter & de la nymphe Œnéïde; ou enfin du Ciel & de la Terre.

Quoi qu'il en soit de sa naissance, on le représente ordinairement, les cheveux & la barbe négligés, avec des cornes, des cuisses, des jambes & des pieds de bouc, en un mot, il différoit fort peu d'un faune ou d'un satyre. On dit que ce fut Vénus qui le rendit si laid, en punition d'un jugement qu'il avoit prononcé contre elle (*Voyez* ACHILLE, fils de Jupiter.). Il tient souvent le bâton pastoral ou *pedum*, comme dieu des bergers, & une flûte à plusieurs tuyaux, qu'on appelle la flûte de *pan*, parce qu'on croit qu'il en fut l'inventeur (*Voyez* SYRINGE.). Il porte ordinairement une couronne de pin, en mémoire de la nymphe Pithys, qui fût changée en cet arbre (*Voyez* Pithys.). On le croyoit aussi dieu des chasseurs, mais plus souvent occupé à courir après les nymphes, dont il étoit l'effroi, qu'après les bêtes fauves.

Pan étoit principalement honoré en Arcadie, où il eut un oracle célèbre. On lui offroit en sacrifice du lait de chèvre & du miel, & on célébroit en son honneur les *lupercales*. Evandre Arcadien porta en Italie le culte de ce dieu, & ses fêtes y furent célébrées comme celles des autres dieux. Les romains le connoissoient aussi sous le nom de *Fascinus*, de *Lupercus*, & le confondoient avec *Faunus* (*Voyez* FASCINUS, LUPERCUS.). Mais c'est chez les egyptiens qu'il faut chercher l'origine de ce dieu & de son culte.

PAN égyptien étoit regardé comme un des huit grands dieux, qui formoient la première classe. Selon les historiens, *Pan* avoit été un des généraux de l'armée d'Osiris : il combattit avec vigueur contre Typhon. Son armée ayant été surprise une nuit dans une vallée, dont les issues étoient gardées par ses ennemis, il inventa un stratagême qui le tira d'affaire. Ses soldats eurent ordre de pousser tous ensemble des cris & des hurlemens épouvantables, que les rochers & les forêts multiplièrent encore, ensorte que les ennemis en furent si effrayés qu'ils prirent aussi-tôt la fuite; ce qui donna lieu, dit-on, d'appeller dans la suite, *terreur panique*, cette crainte vaine & subite qui surprend. Polyen, dans son traité des stratagêmes, dit que *Pan* avoit inventé l'ordre de bataille, & la manière de ranger les troupes en phalanges, & à donner à une armée une aîle droite & une aîle gauche, ce que les grecs & les latins appellent les cornes d'une armée, & que c'est pour cela qu'on représentoit *Pan* avec des cornes.

Hygin rapporte une raison pour laquelle les égyptiens représentoient leur dieu *Pan* sous la figure d'un bouc. *Pan* ayant trouvé en Egypte les dieux échappés des mains des géans, leur conseilla, pour n'être point reconnus, de se revêtir de la figure de différens animaux : & pour leur donner l'exemple, il prit lui-même celle d'une chèvre. Les dieux, pour le récompenser de son bon conseil, le placèrent dans le ciel, où il forme la constellation du capricorne.

Pan étoit en si grand honneur chez les égyptiens, qu'on voyoit ses statues dans presque tous les temples, & qu'on avoit bâti en son honneur dans la Thébaïde, la ville de Chemnis, qui signifie ville de *Pan*.

Dans la suite, la fable de *Pan* fut allégorisée : on le prit pour le symbole de la nature, suivant la signification de son nom (Παν, veut dire *universel*.). Les cornes qu'on lui met sur la tête, marquent, dit-on, les rayons du soleil : la vivacité & la rougeur de son teint, expriment l'éclat du ciel; la peau de chèvre étoilée qu'il porte sur l'estomac, les étoiles du firmament : le poil dont la partie inférieure de son corps est couverte, désigne la partie inférieure du monde, la terre, les arbres, les plantes, &c.

Quant à la fable du *grand Pan*, voici ce que Plutarque en rapporte (dans son traité des oracles qui ont cessé.) : Le vaisseau du pilote Thamus, étant un soir vers de certaines îles de la mer Egée, le vent cessa tout-à-fait. Tous les gens du vaisseau étoient bien éveillés, la plupart même passoient le temps à boire, lorsqu'on entendit tout d'un coup une voix qui venoit des îles, & qui appelloit Thamus. Thamus se laissa appeller deux fois sans répondre, mais à la troisième il répondit. La voix lui commanda que, quand il seroit arrivé à un certain lieu, il criât que le *grand Pan* étoit mort. Il n'y eut personne dans le navire qui ne fut saisi de frayeur & d'épouvante. On délibéroit si Thamus devoit obéir a la voix, mais Thamus conclut que si, quand ils seroient arrivés au lieu marqué, il faisoit assez de vent pour passer outre, il ne falloit rien dire; mais que si un calme les arrêtoit là, il falloit s'acquitter de l'ordre qu'ils avoient reçu. Il ne manqua point d'être surpris d'un calme en cet endroit; là, & aussi tôt il se mit à crier que le *grand Pan* étoit mort. A peine avoit-il cessé de parler, que l'on entendit de tous côtés des plaintes & des gémissemens, comme d'un grand nombre de personnes surprises & affligées de cette nouvelle. Tous ceux qui étoient dans le vaisseau, furent témoins de l'aventure. Le bruit s'en répandit en peu de temps jusqu'à Rome; & l'empereur Tibère, ayant voulu voir Thamus lui-même, assembla des gens savans dans la théologie païenne, pour apprendre d'eux qui étoit le *grand Pan*; & il fut conclu que c'étoit le fils Mercure & de Pénélope..... Celui qui raconte cette histoire dans Plutarque, dit qu'il la tient d'Epitherses, son maître de grammaire, qui étoit dans le vaisseau de Thamus, lorsque la chose arriva.

Voici les réflexions de Fontenelle (en son histoire

des oracles, prem. diss. ch. 4.) sur cette histoire de Thamus. « Elle ne peut, dit-il, recevoir un sens raisonnable; si ce grand *Pan* étoit un démon, les démons ne pouvoient ils se faire savoir la mort les uns aux autres, sans y employer Thamus? N'ont-ils point d'autres voies pour s'envoyer des nouvelles, & d'ailleurs sont ils si imprudens que de révéler aux hommes leurs malheurs & la foiblesse de leur nature? Dieu les y forçoit, direz-vous. Dieu avoit donc un dessein; mais voyons ce qui s'ensuivit. Il n'y eut personne qui se désabusât du paganisme, pour avoir appris la mort du grand *Pan*. Il fut arrêté que c'étoit le fils de Mercure & de Pénélope, & non pas celui que l'on reconnoissoit en Arcadie, pour le dieu de *tout*, ainsi que son nom le porte. Quoique la voix eut nommé le *grand* Pan, cela se dit pourtant du petit *Pan*; sa mort ne tira guère à conséquence, & il ne paroît pas qu'on y ait eu grand regret. Si ce grand *Pan* étoit Jésus-Christ, les démons n'annoncèrent aux hommes une mort si salutaire, que parce que dieu les y contraignoit. Mais qu'en arriva-t-il? Quelqu'un entendit-il ce mot de *Pan* dans son vrai sens? Plutarque vivoit dans le second siècle de l'église, & cependant personne ne s'étoit encore avisé de dire que *Pan* fût Jésus-Christ, mort en Judée ». C'est Eusèbe, évêque de Césarée, qui s'en est avisé le premier.

Les romains surnommoient *Pan Arcadius*, à cause du lieu d'où son culte leur avoit été apporté: *Arcadio pinus amata deo*, dit Properce (1. 18. 10).

Capripes, en grec αἰγομέλης & αἰγίπαν, surnom donné à *Pan*, à cause de sa conformation bizarre. Properce (3. 15. 34.) dit:

Capripedes calamo Panes hiante canunt.

Lycæus & *Tegæus*, furent des surnoms donnés à *Pan*, à cause des lieux où on lui rendoit le culte le plus célèbre.

Probus, dans son commentaire sur les géorgiques (1. 17.), dit que les latins donnoient encore à *Pan* le nom d'*Inuus*, formé du verbe *inire*, à cause de son penchant pour la lubricité.

Pan est appellé, par Pindare, le plus parfait des dieux, τελεώτατον θεῶν. (*Ap. Aristid. Orat. Bacch.*, *opp.*, *t.* 1, *p.* 53.).

Les grecs rendirent un culte particulier à *Pan*, après la victoire de Marathon, dont ils attribuoient le gain à sa protection. (*Herodot.*, *l.* 6.) Polien (*Stratag.*, *l.* 1. 62.) lui faisoit honneur de invention de la tactique & de la phalange.

Les cheveux & les poils de la barbe de *Pan* sont droits & hérissés, comme les poils d'un bouc: de-là vient qu'il est surnommé Γενειήτης dans Callimaque. (*Hymn. Dian.*, *v.* 90.)

« Du temps de Lucien, on s'étoit si fort écarté du véritable esprit de l'ancienne mythologie, que *Pan*, Silène & les satyres étoient regardés comme une troupe de paysans & de pâtres, dont, pour grossir son cortège, Bacchus avoit fait autant de dieux. Momus s'en plaint aux divinités assemblées. L'un, dit il, a les cornes, les oreilles, les cuisses, les jambes & les pieds d'une chèvre (Pan); l'autre est vieux, chauve, camus & toujours monté sur un âne (Silène.) Quant aux satyres, ils sont chauves aussi, ont des oreilles droites & pointues, & une queue au bas des reins. Ceci nous fournit la preuve de la grande influence que les artistes eurent de tout temps sur le culte; car les poëtes réunissoient ou dispersoient indifféremment & à leur gré, sur toutes les divinités de la famille de *Pan*, les caractères & les attributs de ce dieu; mais les peintres & les sculpteurs suivirent une autre marche; ils représentèrent communément & *Pan* & les satyres avec les cornes, les oreilles & toutes les parties inférieures de la chèvre, & donnèrent à Silène, aux Faunes & aux Sylvains la forme entièrement humaine, avec cette différence cependant que les premiers avoient quelquefois des oreilles pointues, que celles des seconds l'étoient toujours, qu'ils avoient de plus une queue au bas des reins, & que les derniers étoient conformés absolument comme tous les autres hommes. (*Pierres gravées du palais-royal*, *I*, *pag.* 249.) ».

Les monumens authentiques du dieu *Pan* sont fort rares. Voici tous ceux que Winckelmann a cités.

Pan est armé de la foudre dans le cabinet du collège romain, où l'on voit cette petite statue de bronze.

» Le chef des divinités d'un rang inférieur est, dit Winckelman, *Pan*, que Pindare appelle le plus parfait des dieux. (*Ap. Arist. orat. Aacch. opp. t. I*, *p.* 63.) On n'avoit point jusqu'à présent d'idées justes de ce dieu; je crois avoir découvert la vraie conformation de son visage sur une belle médaille du roi Antigone, que je décrirai bientôt. C'est une tête couronnée de lierre, dont les traits annoncent de la gravité; sa barbe épaisse ressemble, dans son jet, aux poils de chèvre: de-là *Pan* s'appelle φριξοκόμης, au poil hérissé.

Au cabinet du Capitole, il se trouve une tête de cette divinité, fort peu connue & d'une grande exécution. Elle est caractérisée par des oreilles pointues; mais la barbe est moins herissée & ressemble à la barbe de quelques philosophes, dont l'air de réflexion est marqué par des yeux enfoncés à la manière d'Homère ».

« A

» A l'égard de la médaille d'Antigone, que je possède, je l'ai publiée & expliquée dans mes monumens de l'antiquité (*Ined. n°.* 41.), après qu'elle eut paru ailleurs, assez mal dessinée & tout aussi mal expliquée. (*P. Frœlich, Annal. Reg. Syr., tab.* 1, *n.* 2.) On s'est imaginé que les feuilles de lierre qui ornent les cheveux du vieillard représentoient des feuilles de jonc; & en conséquence de cette imagination, on a cru que cette tête figuroit un Neptune, pendant que l'Apollon, assis sur la proue du vaisseau, qui est sur le revers de la médaille, a été métamorphosé en Vénus armée. Mon sentiment est que la tête en question nous offre le simulacre du dieu *Pan*; que l'Apollon placé sur la proue du vaisseau, avec le dauphin qui est au-dessous, peut faire allusion à Δελφινιος, qui est un des surnoms de ce dieu, parce qu'il s'étoit métamorphosé en dauphin, lorsqu'il conduisit sur un navire crétois la premiere Colonie dans Délos. (*Hom. Hym. Apol.*, *v.* 495.) Aussi Euripide appelle-t-il Apollon Ποντιος, c'est-à-dire le dieu de la mer, qui conduit sur les flots ses chevaux attelés à son char. (*Eurip. Androm.*, *v.* 1009.) Or, comme les athéniens attribuoient au dieu *Pan* la victoire de Marathon, il se pourroit que notre médaille eut été frappée en mémoire d'une bataille navale, dont le roi Antigone a cru devoir le gain à l'assistance de *Pan* & d'Apollon ».

« Un bronze antique de la collection de Stosch, représente un faune, ou pour mieux dire le dieu *Pan*, qui joue du chalumeau devant un autel, où il y a du feu allumé, au-dessus de l'autel est une étoile, & devant l'autel un bouc dressé sur les pieds de derrière, qui s'y appuye avec ceux de devant. Tout autour sont les douze signes du zodiaque. Les anciens regardoient le dieu *Pan* comme le type de l'univers, & Apollon & *Pan* étoient adorés comme la même divinité, par la même raison que les cornes & les poils de la peau de celui-ci étoient regardés comme les rayons du soleil. Le griffon étoit aussi le symbole de *Pan*, comme d'Apollon, & l'harmonie de l'univers se régloit au son de la flûte de *Pan* :

Αρμονίαν κόσμοιο κρέκων φιλοπαίγμονι μόλπῃ.

Harmoniam mundi pulsans amante jocos cantu.

(Orph. hym. Pan.)

C'est donc la raison pour laquelle on plaçoit le dieu *Pan* au milieu du zodiaque. Le chalumeau ou la flûte dont il joue signifie, selon (*Saturn. lib. I. c.* 22. *p.* 251.) Macrobe, l'inégalité de l'opération du soleil. Le feu sur l'autel (*Pausan. lib. VIII. p.* 677. *lin.* 24.) désigne le feu éternel qu'on lui consacroit. On trouve le même sujet sur des pierres gravées du cabinet (*Mariette, p. grav. t. II. pl.* 45.) du roi de France, & de celui de (*Mus. florentin. tom. II. tab.* 88. *num.* 3.) l'empereur à Florence ».

Sur une pâte antique de la même collection, Silène paroît couronné de lierre, habillé à la manière des philosophes, marchant appuyé sur un bâton, & portant en main un vase. Il ressemble à celui qu'on voit, plus ivre encore, sur une pâte (*Lucern. ant. p.* 11. *fig.* 21.) de *Bellori*. Il convient de remarquer à ce sujet que le *Pan* en marbre du Capitole, & deux autres *Pans* de la même forme & grandeur de la villa du cardinal Alexandre Albani sont enveloppés d'une draperie ou manteau qui les couvre jusqu'aux cuisses.

Sur une cornaline, un satyre, ou, pour mieux dire, le dieu *Pan*, enseigne à jouer de la flûte au jeune Olympe. On voit le même sujet plusieurs fois (*Maffei raccolte di statue, tab.* 64.) répété en marbre à Rome; c'est aussi le sujet d'une des meilleures (*Pitture d'Ercolano, tav.* 9.) peintures antiques d'Herculanum.

Pan est assis sur les médailles des arcadiens, de Mégalopolis.

PANACÉE, une des divinités de la médecine, étoit fille d'Esculape & d'Epione, ou Lampétie. Son nom signifie celle qui guérit toutes sortes de maladies. Il est formé de παν, *tout*, & de ἀκέομαι, *je guéris* (*Plin.* 24. 14.).

PANAGÉE, surnom donné à Diane, parce qu'elle couroit sans cesse de montagnes en montagnes, & de forêts en forêts; parce qu'elle changeoit souvent de demeure, étant tantôt au ciel, & tantôt sur la terre, ou dans les enfers; & parce qu'enfin elle changeoit de forme & de figure. *Panagée* signifie celle qui voit tout. Il est formé de παν, *tout*, & de ἀγαίομαι, *je vois*, *j'admire*.

PANARIUM, panier lequel on porte des pains. Stace parle des distributions que Domitien faisoit au peuple dans les spectacles, dit (*Sylv.* 1, 6. 28.) :

Ecce autem caveas subit per omnes

Insignis specie, decora cultu,

Plebes altera, non minor sedente.

Hi panaria, candidasque mappas

Subvectant, epulasque lautiores.

PANARIUS, boulanger.

PANATHÉNAIQUES, qui appartient aux panathénées. On donnoit ce nom à de grands vases de vin qui tenoient plus de deux congius, comme on le voit dans Athénée.

PANATHÉNÉES, anciennement athénées. Les *panathénées*, παναθήναια, étoient des fêtes

célébrées à Athènes en l'honneur de Minerve. Elles furent d'abord instituées en Grèce par Erichtonius, fils de Vulcain, ou, comme d'autres le prétendent, par Orphée.

Divers peuples, depuis Cécrops & ses successeurs jusqu'à Théfée, habitèrent les différentes bourgades de l'Attique; chaque bourgade avoit ses magistrats, & dans chaque endroit la police & la justice s'administroient sans nulle dépendance réciproque; on ne reconnoissoit Athènes pour ville principale qu'en temps de guerre. Théfée parvenu à la royauté, entreprit de lier ces parcelles de gouvernement, jusque là fort détachées; il réussit dans son projet; les villes subalternes s'incorporèrent dans une seule, & l'auteur de cette réunion mémorable résolut d'en éterniser la mémoire, en rétablissant les *panathénées*. Quelques auteurs même assurent que ce fut lui qui les institua.

Quoi qu'il en soit, on recevoit à ces fêtes, suivant l'intention de Théfée, tous les peuples de l'Attique, dans la vue de les habituer à reconnoître Athènes, où elles se célébroient, pour la patrie commune. Ces fêtes dans leur simplicité & dans leur première origine, ne duroient qu'un jour; mais ensuite leur pompe s'accrut, & on leur donna un terme plus long.

On établit alors de grandes & de petites *panathénées*; les grandes se célébroient tous les cinq ans, le 23 du mois hécatombéon, & les petites se solemnisoient tous les trois ans, ou plutôt tous les ans, le 20 du mois thargelion. Chaque ville de l'Attique, chaque colonie athénienne, dans ces occasions, devoit en forme de tribut un bœuf à Minerve. La déesse avoit l'honneur de l'hécatombe, & le peuple en avoit le profit; la chair des victimes servoit à régaler les spectateurs.

On proposoit à ces fêtes des prix pour trois sortes de combats; le premier qui se faisoit le soir, & dans lequel les athlètes portoient des flambeaux, étoit originairement une course à pieds; mais depuis elle devint une course équestre, & c'est ainsi qu'elle se pratiquoit du temps de Platon. Le second combat étoit gymnique, c'est-à-dire, que les athlètes y combattoient nuds; & il avoit son stade particulier, construit d'abord par Lycurgue le rhéteur, puis rétabli magnifiquement par Herodes Atticus. Le troisième combat, institué par Périclès, étoit destiné à la poésie & à la musique.

On voyoit disputer à l'envi d'excellens chanteurs, qu'accompagnoient des joueurs de flûte & de cithare; ils chantoient les louanges d'Harmodius, d'Aristogiton & de Thrasibule. Des poëtes y faisoient représenter des pièces de théatre jusqu'au nombre de quatre chacun, & cet assemblage de poëmes s'appelloit *tétralogie*; le prix de ce combat étoit une couronne d'olivier & un baril d'huile exquise, que les vainqueurs, par une grace particulière accordée à eux seuls, pouvoient faire transporter où il leur plaisoit, hors du territoire d'Athènes. Ces combats, comme on vient de le dire, étoient suivis de festins publics & de sacrifices qui terminoient la fête.

Telle étoit en général la manière dont se célébroient les *panathénées*; mais les grandes l'emportoient sur les petites par leur magnificence, par le concours du peuple, & parce que, dans cette fête seule, on conduisoit en grande & magnifique pompe un navire orné du *peplus* de Minerve. Après que ce navire, accompagné du plus nombreux cortège, & qui n'alloit en avant que par des machines, avoit fait plusieurs stations sur la route, on le ramenoit au même lieu d'où il étoit parti, c'est-à-dire, au Céramique.

Le *peplus* de Minerve étoit une draperie blanche, formant un carré-long, brochée d'or, où étoient représentées, non-seulement les mémorables actions de cette déesse, mais encore celles de Jupiter, des héros, & même de ceux qui avoient rendu de grands services à la république. A cette procession assistoient toutes sortes de gens vieux & jeunes, de l'un & de l'autre sexe, portant tous à la main une branche d'olivier pour honorer la déesse, à qui le pays étoit redevable de cet arbre utile. Tous les peuples de l'Attique se faisoient un point de religion de se trouver à cette fête; de là vient son nom de *panathénées*, comme si l'on disoit les *athénées de toute l'Attique*. Les romains les célébrerent à leur tour (sous le nom de *quinquatria*), mais leur imitation ne servit qu'à relever davantage l'éclat des vrais *panathénées*. (D. J.)

« Cette tessère d'ivoire très-bien conservée, sur laquelle on lit ΠΑΝΑΘΗΝΑΙΑ, nous rappelle une idée constante des *panathénées*. C'étoit le seul jour auquel il fût permis de porter les armes dans Athènes. Ce monument est très-bien conservé; mais il n'a pas le mérite de remonter au temps de la liberté des grecs. Le revers présente le chiffre XV en caractère romain; ce qui prouve la conquête de la Grèce; je ne suis pas assuré que le caractère que l'on voit au-dessous, y corresponde; je le prendrois pour un ornement. Si je ne me trompe, c'est un *gamma*, qui signifie 3, ou un *upsilon*, qui veut dire 400. Cette leçon confirmeroit l'idée de la réunion des deux nations, les chiffres ou les numéros des places étant indifféremment donnés dans les deux langues (*Caylus*, *IV. pl.* 54. *n°.* 3.) ».

PANBÉOTIES, fêtes qui se célébroient dans toute la Béotie, d'où elles ont pris leur nom. On

n'en fait aucun détail, sinon que l'on s'assembloit pour leur célébration, près de Chéronée, au temple de Minerve ionienne.

PANCARPE, spectacle des romains, où certains hommes forts, hardis & exercés, combattoient contre toutes sortes de bêtes, moyennant une somme d'argent. Le mot *pancarpe* signifie proprement *un composé de toutes sortes de fruits*, de *πᾶν*, *tout*, & de *καρπὸς*, *fruit*. Ensuite on l'a appliqué à ce qui contenoit toutes sortes de fleurs, puis à ce qui étoit composé de diverses choses, enfin, par métaphore, à ce combat public, où l'on faisoit paroître des animaux de différentes espèces. Le lieu de ce spectacle étoit l'amphithéatre de Rome; & ces sortes de jeux ont duré jusqu'au temps de l'empereur Justinien, qui régnoit dans le sixième siècle.

Quelques auteurs confondent le *pancarpe* avec la *sylve*; mais il y a cette différence entre ces deux divertissemens publics, que le *pancarpe* étoit un combat contre les bêtes, qui se faisoit dans l'amphithéatre, & que la *sylve* étoit une espèce de chasse que l'on représentoit dans le cirque. Dans le *pancarpe*, c'étoient des hommes gagés qui combattoient, & dans la *sylve*, c'étoit le peuple qui chassoit au milieu d'une forêt artificielle. (*D. J.*)

PANCHAIA, PANCHÉE, } île de l'Océan, proche de l'Arabie. Diodore de Sicile (*L. V. c.* 42.) dit qu'elle étoit habitée par des naturels du pays, appellées *panchæi*, & par des étrangers océanites, indiens, crétois & scythes. Il place dans cette île une ville célèbre, nommée *Panara*, dont les habitans étoient les plus heureux hommes du monde.

Malheureusement *Panara*, le bonheur de ses habitans, & l'île même de *Panchée*, ainsi que le temple magnifique de Jupiter-Triphylien, ont été forgés par l'ingénieux Evhémère, que Diodore de Sicile a copié. Evhémère peignit cette île comme une terre délicieuse, un paradis terrestre, où se trouvoient des richesses immenses, & qui n'exhaloit que des parfums.

Callimaque, presque contemporain du philosophe messénien ou Thégéates, & sur tout Eratosthène, mirent eux-mêmes la *Panchée* au nombre des fables, & prouvèrent que c'étoit une pure fiction. Polybe en étoit pleinement convaincu. Plutarque déclare que l'île *Panchée* avoit échappé jusqu'à son temps aux recherches des navigateurs grecs & barbares.

Mais les poëtes n'ont pas cru devoir manquer d'orner leurs ouvrages de cette région imaginaire; j'en ai pour témoins ces beaux vers de Virgile dans ses Géorgiques :

Sed neque medorum sylvæ ditissima terra,
Nec pulcher Ganges, atque auro turbidus Hermus,
Laudibus Italiæ certent, nec Bactra, nec Indi,
Totaque thuriferis Panchaia dives arenis.

Cependant ni l'opulente Médie, ni le pays arrosé par le Gange, ni les bords de l'Hermus dont les flots roulent de l'or, ni l'Inde, ni le pays des bactriens, ni la fertile *Panchaïe* où croît l'encens, n'approchent pas des campagnes d'Italie. (*D. J.*)

PANCHRESTARII, pâtissiers, confiseurs, ceux qui faisoient une sorte de gâteau appellé *panchrestum* ou *tout-bon*, mot formé de *παν*, *tout*, & de *χρηστός*, *bon*.

PANCHRESTUM. *Voyez* l'article précédent.

PANCLAPIE, fête célébrée par les rhodiens au temps de la taille des vignes. Ce nom est formé de *παν*, *tout*, & de *κλαω*, *je brise*.

PANCRACE, exercice gymnique, formé de la lutte simple & de la lutte composée. Dans cet exercice, l'on faisoit effort de tout son corps, comme l'indique le mot grec. Ainsi la lutte & le pugilat réunis, formoient le *pancrace*. Il empruntoit les secours & les contorsions de la lutte, & prenoit du pugilat l'art de porter les coups avec succès & celui de les éviter. Dans la lutte, il n'étoit pas permis de jouer des poings, ni dans le pugilat de se colleter. Dans le *pancrace*, au contraire, l'on avoit droit d'employer toutes les secousses & toutes les ruses pratiquées dans la lutte; on pouvoit encore y ajouter pour vaincre, le secours des poings & des pieds, même des dents & des ongles; & l'on sent que ce combat n'étoit ni moins dangereux, ni moins terrible que les deux autres.

Arrichion ou Arrachion, pancratiaste aux jeux olympiques, se sentant près d'être suffoqué par son adversaire qui l'avoit saisi à la gorge, mais dont il avoit attrapé le pied, lui cassa un des orteils; & par l'extrême douleur qu'il lui fit, l'obligea à demander quartier. Dans cet instant même, Arrachion expira. Les aganothètes le couronnèrent, & on le proclama vainqueur, tout mort qu'il étoit. Philostrate a fait la description d'un tableau qui représentoit cette aventure.

Le combat du *pancrace* fut admis aux jeux olympiques dans la vingt-huitième olympiade; & le premier qui en mérita le prix, fut le syracusain

Lygdanius, que ses compatriotes mettoient en parallèle avec Hercule pour la taille.

Pausanias parle, dans ses *Eliaques*, d'un fameux pancratiaste nommé Sostrate, qui avoit été couronné douze fois, tant aux jeux néméens qu'aux isthmiques, deux fois aux pithyens & trois fois à Olympie, où l'on voyoit sa statue du temps de cet historien. (*D. J.*)

« On ne paroît pas avoir donné une explication satisfaisante de cet exercice du gymnase. Hermolaus dit que le pancratiaste étoit l'athlète vainqueur dans les cinq exercices gymnastiques; & il s'appuie du témoignage de Suidas, qui dérive le nom grec de *pancrace*, Απο τοῦ παντος δεῖσθαι κρατους, de toutes les manières de combattre; c'est-à-dire, ajoute Quintilien (*Lib.* 2. *Instit. Orat.*) : *Ab omnibus viribus, & omni resistendi genere, quod in hisce certaminibus athletæ effundebant, & manibus, pedibusque, & cubitibus pugnantes interpretatur* ».

» Sur une urne cinéraire qui sert de piscine dans la sacristie de Saint-Etienne *in Piscinola* de Rome, on voit deux lutteurs qui appuient leurs mains les unes contre les autres, & élèvent leurs pieds pour les frapper, comme les enfans *battent la semelle* dans leurs jeux. Peut-être est-ce là le véritable *pancrace*, c'est-à-dire la lutte qui se faisoit avec les mains, les pieds, les coudes, enfin avec tous les membres ».

» On ne voit pas comment il peut être question des *combats des pieds* dans la lutte ordinaire, le saut, le ceste, la course & le disque, dont la réunion formoit le *pancrace*, selon Hermolaus. (*M. Guattani, journal d'Antiq.*, *an.* 1785.) ».

PANCRATIASTES, athlètes qui s'adonnoient particulièrement à l'exercice du pancrace. On appelloit quelquefois *pancratiastes* ceux qui étoient vainqueurs dans les pancraties. *Voyez* l'article suivant.

Quant à la forme particulière des oreilles des *pancratiastes*, *voyez* OREILLES.

PANCRATIE, c'est le nom que les grecs donnoient aux cinq exercices gymniques qui se pratiquoient dans les fêtes publiques; savoir, le combat à coups de poing, la lutte, le disque, la course & la danse. Ceux qui faisoient tous ces exercices étoient nommés *pancratiastes*, mot formé de παν, *tout*, & de κράτος, *force*.

PANDA, déesse qui rend les chemins libres, qui ouvre les chemins. (Du mot latin *pandere*, ouvrir.) Tatius voulant, dit Arnobe (*IV.* 28.), se rendre maître du Capitole, invoqua la divinité qui pouvoit lui en ouvrir le chemin. Lorsqu'il y fut arrivé, il rendit graces à cette divinité; & ne sachant quel nom lui donner, il l'honora sous le nom de *Panda*. Elle devint la déesse des voyageurs. La déesse de la paix fut aussi appellée de ce nom, parce qu'elle ouvroit les portes des villes (*Gloss. Philox. Panda*, εἰρήνης θεός.) que la guerre tenoit fermées. Varron croit que *Panda* n'est qu'un surnom de la déesse Cérès, qui vient à *Pane dando*, celle qui donne le pain aux hommes. (*Varr. de vit. Pop. Rom.* 1.)

PANDARE, citoyen de Milet, ayant été complice d'un vol que Tantale fit aux dieux (*Voyez* TANTALE), n'eut pas de longs jours, dit Homère (*Odyssée*, *liv.* 19.), en punition de sa faute. Il laissa des filles orphelines, dont Vénus prit soin, & que les autres déesses comblèrent de faveurs. Junon leur donna la sagesse & la beauté. Diane y joignit l'avantage de la taille. Minerve leur apprit à faire toutes sortes d'ouvrages qui conviennent aux femmes. Quand elles furent nubiles, Vénus alla prier Jupiter de leur accorder un heureux mariage; mais pendant l'absence de la déesse, les harpyes vinrent enlever les filles, & les livrèrent aux furies, qui les firent descendre au royaume de Pluton.

Strabon parle d'un héros, nommé *Pandare*, qui étoit honoré à Pinare, dans la Lycie.

PANDARÉE d'Ephèse avoit deux filles : l'une nommés Aëdo, qu'il maria à Polytechne, de la la ville de Colophon en Lydie; l'autre appellée Chélidonie. Les nouveaux époux furent heureux, tandis qu'ils honorèrent les dieux; mais s'étant vantés un jour qu'ils s'aimoient plus que Jupiter & Junon, cette déesse, offensée de ce discours, leur envoya la discorde, qui les eut bientôt brouillés ensemble. Polytechne alla chez son beau-père lui demander sa fille Chélidonie, que sa sœur avoit envie de voir; & l'ayant conduite dans un bois, il lui fit violence. Celle-ci, pour se venger, apprit à Aëdo l'insulte qui lui avoit été faite, & l'une & l'autre résolurent de faire manger au mari Itys son fils unique. Polytechne, informé de cet attentat, poursuivit sa femme & sa belle-sœur jusques chez *Pandarée* leur père, où elles s'étoient retirées; & l'ayant chargé de chaînes, il le fit jetter au milieu des champs, après lui avoir fait frotter tout le corps de miel. Aëdo s'étant transportée dans le lieu où étoit son père, tâcha d'éloigner les mouches & les autres insectes qui le dévoroient; & une action si louable ayant été regardée comme un crime, on alloit la faire mourir, lorsque Jupiter, touché des malheurs de cette famille, les changea tous en oiseaux, comme dans la fable de Progné & de Philomèle. C'est ainsi qu'Antonius Libéralis conte cette fable, qui n'est qu'une copie de celle de *Térée*; mais voyez là autrement rapportée au mot AEDO. *Voyez aussi* EDONE.

PANDARUS, fils de Lycaon, un des chefs de l'armée troyenne, étoit si habile à tirer de l'arc, qu'Homère, pour l'exprimer, dit qu'Apollon lui-même lui avoit donné son arc & ses flèches.

PANDATARIE, isle d'Italie dans la mer Tyrrhène, selon Pline. (*Liv. III, c. 6. & Strab., l. V.*) C'étoit autrefois un lieu d'exil, où Auguste fit renfermer Julie. Agrippine y fut aussi reléguée par Tibère, & y mourut. D. Mattheo Egitio prétend que cette isle se nomme aujourd'hui *Ventotente.* (*D. J.*)

PANDÉMIE, surnom, qui signifie la populaire, ou la déesse après laquelle tout le monde court. Le nom est formé de πᾶν, *tout*, & de δῆμος, *peuple.*

PANDÉMON, synonyme des athénées & des panathénées. *Voyez* ces mots.

PANDICULARES dies, jours auxquels on sacrifioit à tous les dieux en commun, & que l'on appelloit aussi *communicarii*, ainsi que nous l'apprenons de Festus : *Pandicularis dicebatur dies, idem & communicarius, in quo omnibus diis communiter sacrificabatur.*

PANDIE, fête établie à Athènes par Pandion, en l'honneur de Jupiter.

PANDION, fils de Phinée & de Cléopatre. *Voy.* PHINÉE.

PANDION, roi d'Athènes, succéda à son père, & laissa le trône à Erichtonius, son fils. *Voyez* ERECTHÉE. Sous son règne, Bacchus & Cérès vinrent visiter l'Attique qu'ils comblèrent de biens. Le secours que Térée, roi de Thrace, lui donna contre un roi de Pont, l'engagea, par reconnoissance, à faire une alliance étroite avec ce prince, en lui faisant épouser sa fille Progné. Mais la brutalité du gendre remplit de désordre la famille de *Pandion*, & le fit mourir lui-même de chagrin. *Voyez* PROGNÉ.

PANDORE, c'est le nom de la premiere femme, selon Hésiode. (*Theogon.*) Jupiter, irrité contre Prométhée de ce qu'il avoit eu la hardiesse de faire un homme, & de voler le feu du ciel pour animer son ouvrage, ordonna à Vulcain de former une femme du limon de la terre, & de la présenter à l'assemblée des dieux. Vulcain l'y amena lui-même, après lui avoir mis un voile & une couronne d'or sur la tête. Tous les dieux admirèrent cette nouvelle créature, & chacun lui fit son présent. Vénus lui donna la beauté ; Apollon, les talens ; Mercure, la douceur du langage ; Minerve, la sagesse. Pour Jupiter, il lui fit présent d'une boîte bien close & remplie de tous les maux, en lui ordonnant de la porter à Prométhée. Celui-ci, se défiant du présent, ne voulut point recevoir *Pandore* pour sa compagne ; il la renvoya. Mais Epiméthée, à qui elle se présenta, en fut si charmé qu'il l'épousa aussi-tôt, & en eut Pyrrha, femme de Deucalion. Il accepta aussi la boite, & voulut voir ce qu'il y avoit dedans ; & sur le champ il en sortit ce déluge de maux, qui ont depuis ce temps là inondé toute la terre. Il voulut la renfermer aussi-tôt ; mais il n'y restoit plus autre chose que l'Espérance, qui n'avoit pas eu le temps de s'évader ; c'est le seul bien qui reste aux malheureux mortels. Pour le punir de sa curiosité, les dieux le métamorphosèrent en singe. Le nom de *Pandore* fait allusion aux présens qu'elle reçut de tous les dieux ; il est formé de παν, *tout*, & de δωρον, *présent.*

PANDORE, mère de Deucalion.

PANDORE, instrument de musique. *Voyez* PANDURE.

PANDOSIA, en Italie. ΠΑΝΔΟ.

Pellerin a publié une médaille d'argent avec le nom de cette ville, & celui de Crotone, son alliée.

PANDROSE, PANDROSIE, } fille, de Cécrops. *Pandrose* étoit sœur d'Aglaure & d'Hersé. Minerve ayant confié aux trois sœurs un secret, *Pandrose* fut la seule qui demeura fidelle à la déesse ; & les athéniens, en récompense de sa piété, lui élevèrent un temple auprès de celui de Minerve. Cette princesse avoit été aimée de Mercure, & avoit eu de lui un fils, nommé Céryx. *Voyez* AGLAURE, CÉRYX, ERICTHONIUS.

Les athéniens établirent en son honneur la fête des *pandrosies*, qu'ils célébroient dans son temple, élevé auprès de celui de Minerve.

PANDURE. Dans Athénée on trouve tantôt *pandore*, tantôt *pandure* (*pandura*), & *pandurum.* Cependant il ne paroît pas mettre de différence entre ces instrumens. Il dit seulement que Pythagore rapporte dans un traité sur la mer rouge, que les troglodites font la *pandure* (*pandura*) de cette espèce de laurier qui croît dans la mer ; dans ce cas, ce pourroit bien être la flûte appellée *hyppophorbe* par Pollux.

Plusieurs auteurs appellent *pandure* (*pandura*) ou *pandore* (*pandorium*), la syringue ou sifflet de Pan, à cause de son inventeur. D'autres entendent par *pandore* l'instrument appellé autrement *trichorde.*

C'eft apparemment la fyringue, nommée par quelques auteurs *pandorum*, qui a fait dire dans le *Dictionn. raif. des fciences*, &c (*art.* PANDORE) que Pan fut l'inventeur de la *pandore*.

Au refte, je fuis affez porté à croire que l'inftrument à corde, appellé anciennement *pandora*, *pandura*, *pandurum*, reffembloit à notre *pandore*, 1°. parce que le monochorde, prouve que les anciens avoient le principe de cette efpèce d'inftrumens à cordes; 2°. parce que tous les inftrumens de ce genre ont commencé par être garnis de très-peu de cordes (Le luth n'en avoit d'abord que huit qui étoient deux à deux à l'uniffon.), & qu'ainfi la *pandore* pouvoit bien être furnommée par quelques-uns *tricorde*, à trois cordes. (*F. D. C.*)

PANEAS. Comme Pline ne connoit point de ville nommée *Panéas*, mais feulement une contrée ou tétrachie qui avoit pris fon nom de la fontaine *Panéas*, d'où le Jourdain prend fa fource, & qui l'avoit communiqué à la ville de Céfarée, Hardouin conclut que *Panéas* eft le nom de la contrée dans laquelle étoit bâtie la ville appellée *Céfarée de Philippe*. Il convient pourtant que cette ville fut nommée *Céfarée Panéas*, du nom de la fontaine *Panéas*, & il rapporte à cette occafion l'infcription d'une médaille de Marc-Aurèle, où on lit:

ΚΑΙΣ. ΣΕΒ. ΙΕΡ. ΚΑΙ. ΑΣΥ ΥΠ. ΠΑΝΕΙΩ.

Ainfi conclut Hardouin, la contrée *Panéas* paroît avoir pris fon nom de la fontaine & de la montagne d'où fort la fontaine; car Eufèbe appelle cette montagne Πανεῖον, c'eft-à-dire la montagne *Panius* ou *Panium*. (D. J.)

PANÉGYRIARQUES, magiftrats des villes grecques qui préfidoient aux fêtes folemnelles & jeux *panégyriques*.

Les *panégyriarques* étoient auffi des affemblées, des fêtes ou des efpèces de foires qui fe tenoient à Athènes de cinq ans en cinq ans (*Philoftrat.* 8. 7.).

PANÉGYRIQUE, difcours public à la louange d'une perfonne illuftre, d'une vertu fignalée, ou d'une grande action.

Ce mot eft grec, πανάγυρις, formé de πᾶν, *tout*, & d'ἄγυρις, *affemblée*, parce qu'autrefois chez les grecs, on prononçoit les *panégyriques* dans les cérémonies publiques & folemnelles, à l'occafion de quelques jeux ou de quelques fêtes qui attiroient toujours un grand concours de peuples.

Pour rendre les anciens *panégyriques* plus folemnels, on avoit coutume de les commencer par l'éloge de la divinité en l'honneur de laquelle on célébroit les fêtes ou les jeux. On paffoit enfuite aux louanges du peuple ou du pays qui les célébroit, puis à celles des princes ou des magiftrats qui y préfidoient; & enfin l'orateur nommoit les athletes & les vainqueurs qui avoient remporté le prix dans les exercices du corps.

PANÉGIRIS, Πανάγυρις, affemblée des grecs, qui répondoit exactement aux foires des romains.

PANEGYRISTE, magiftrat dans les villes grecques, qui célébroit au nom des peuples convoqués & affemblés, les fêtes & les jeux ordonnés en l'honneur des dieux & des empereurs, & qui étoit chargé de faire les harangues & les éloges devant l'affemblée. C'étoit le même que le *panégyriarque*.

PANELLÉNIEN, furnom de Jupiter; il fignifie le protecteur de tous les peuples de la Grece. L'empereur Hadrien fit bâtir à Athènes un temple à Jupiter-*Panellénien*, & c'étoit lui-même qu'il prétendoit défigner fous ce nom. Il inftitua en même temps des fêtes & des jeux appellés *pallénies* (de πᾶν, *tout*, & de ἑλλὴν, *un grec.*), que toute la Grece devoit célébrer en commun. Lorfque l'Attique fut affligée d'une grande fécherefle, en punition de la mort d'Androgée, Eaque intercéda pour les grecs, en offrant des facrifices à Jupiter *Panellénien*, dit Paufanias, d'où il paroît que ce nom eft beaucoup plus ancien qu'Hadrien, que ce prince ne fit que le renouveller, & qu'il rebâtit un temple qui avoit autrefois fubfifté à Athènes.

PANELLENIES. *Voyez* l'article précédent.

PANEMOTICHUS, dans la Pamphylie, ΠΑΝΕΜΟΤΕΙΧΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia Domna.

PANÈME ou PANÉMOS. C'étoit le neuvième mois des macédoniens, des grecs d'Afie, des éphéfiens, des habitans de Pergame, &c. Il répondoit pour la plus grande partie, au mois de juin (*Fabricius*, *Menolog. p.* 42.). Le mois *panémus* étoit le neuvième de l'année des fyro-macédoniens, des habitans d'Antioche, de Gaze, de Smyrne, des arabes, &c., & répondoit au mois de juillet (*Id. p.* 44.). C'étoit auffi le neuvième des tyriens, mais il ne répondoit qu'au mois d'août (*Id. p.* 46.); & au mois de feptembre chez les fidoniens & les lyciens, chez qui il étoit auffi le neuvième mois de l'année (*Id. p.* 47.). Pour les achéens, c'étoit le feptième, & il répondoit au mois de juillet (*Id. p.* 48.). Le huitième pour les thébains & le béotiens, & il répondoit au mois d'avril (*Id. p.* 58.). A Corinthe, c'étoit

le huitième mois de l'année, qui répondoit au mois d'août de l'année julienne (*Id. p.* 60.).

PANICA. ΠΑΝΙΚΑ. } *Voyez* PANIQUES.

PANICUM. Voyez MILLET.

PANIER. *Voyez* CALATHUS.

PANIER de Minerve, *Calathus Minervæ*, comme disoient les latins. Les poëtes n'ont pas moins célébré le *panier* de Minerve, que sa quenouille. C'étoit là, disent-ils, que la déesse mettoit les pelotons de laine qu'elle avoit filés de ses mains immortelles. Virgile parlant de Camille, reine des volsques, dit:

...... *Non illa colo, calathisve Minervæ,*

Fœmineas assueta manus.

Cette espèce de *panier*, que Pline, *liv. XXI, c.* 5, compare à la fleur de lys, dont les feuilles vont en s'évasant à mesure qu'elles s'élèvent, & qui étoit fait ordinairement de jonc, ou de bois fort léger, servoit aux ouvrières à mettre leurs laines, & il étoit spécialement consacré à Minerve déesse des arts, sous la protection de qui les troyens se croyoient destinés à les cultiver dans une paix profonde.

PANIONIES, fêtes qui se célébroient dans l'Ionie. *Panionium*, dit Hérodote (*liv. I. c.* 148.), est un lieu sacré de Mycale, dédié par tout le corps des ioniens à Neptune Héliconien. Mycale est un promontoire de l'Ionie, qui regarde Samos, du côté du vent du zéphyr. C'est sur cette montagne que s'assembloient les ioniens pour offrir un sacrifice, & célébrer la fête qu'ils appelloient *panionies*, c'est-à-dire de toute l'Ionie.

Pellerin a publié une médaille autonome de Smyrne, sur laquelle il paroît que l'on fait mention des *panionies*.

Une chose remarquable dans cette fête, c'est que si le taureau destiné à être immolé, venoit à meugler avant le sacrifice, ce mugissement passoit pour être un présage de la faveur spéciale de Neptune (*Potter archæolog. græc. tom. I. p.* 423.).

PANIONIUM, ville de l'Ionie, sur le bord de la mer, près d'Ephese & de Samos. C'est à *Panionium* que s'assembloient les douze principales villes de l'Asie mineure, auxquelles Smyrne fut ensuite ajoutée, qui fut la treizième. En voici les noms : Ephese, maintenant *Ajasalouk*; Milet, aujourd'hui *Palatscha*, *Myus & Lebedos*, détruites depuis long-temps; Téos, village nommé *Segest*; *Colophon & Priene*, qui ne paroissent plus; Phocée, à présent *Patæa soja*; Erythres, à présent le village de *Gesmé*; Clazomenes, village de *Vourla* ou de *Kelisman*; *Chios*, *Samos & Smyrne*, qui retiennent leur ancien nom.

L'assemblée de ces villes d'Ionie s'appelloit aussi *Panionium*, qui est un mot composé de *πᾶν*, *tout*, & de *Ἰωνία*, *Ionie*, comme qui diroit *assemblée de tous les ioniens*. On célébroit une fête en l'honneur de Neptune Héliconien; & les sacrifices qu'on y faisoit à ce dieu, étoient aussi nommés *panionies*. Cette fête, & par conséquent l'union des treize villes qu'on vient de nommer, subsistoit encore au temps de l'empereur Trébonianus Gallus, c'est-à-dire, l'an 251 de Jésus-Christ. On a une médaille grecque de ce prince, où la fête est représentée par un autel, auprès duquel est le taureau qui doit être immolé, & qui est environné de treize figures qui paroissent tenir chacune un flambeau. (D. J.)

PANIQUE, terreur panique. *Voyez* PAN. C'est ainsi, dit Pausanias (*Phocic.*), qu'on appelle ces frayeurs qui n'ont aucun fondement réel, parce qu'on les croit inspirées par le dieu Pan. Brennus ayant fait une irruption dans la Grèce, à la tête d'une nombreuse armée de gaulois, la deuxième année de la cent-vingtième olympiade, s'avança jusqu'à Delphes. Les habitans consternés s'étant réfugiés vers l'oracle, le dieu leur déclara qu'ils n'avoient rien à craindre, & les assura de sa protection. En effet, continue l'historien, on vit tout-à-coup des signes évidens de la colère du ciel, contre les barbares. Car en premier lieu, tout le terrein qu'occupoit leur armée, fut agité d'un violent tremblement de terre; ensuite il y eut un tonnerre & des éclairs continuels, qui, non-seulement effrayoient les gaulois, mais qui les empêchoient d'entendre les ordres de leurs généraux. La foudre tomboit fréquemment sur eux, & ne tuoit pas seulement celui qui en étoit frappé; une exhalaison enflammée se communiquoit à ceux qui étoient auprès, & les réduisoit en poudre, eux & leurs armes...... Mais la nuit fut encore plus fâcheuse pour eux, car ils eurent une terreur *panique*: l'horreur de la nuit leur fit prendre une fausse allarme : la crainte saisit d'abord un petit nombre de soldats, qui crurent entendre un bruit de chevaux, & avoir l'ennemi derrière eux; mais bientôt elle se communiqua aux autres, & l'épouvante fut si générale, que tous prirent les armes, & se divisant en plusieurs pelotons, ils se battoient & s'entretuoient, croyant se battre contre des grecs.... Cette erreur, qui ne pouvoit être qu'un effet de la colère des dieux, dit encore Pausanias, dura toute la nuit, & causa aux barbares une perte de plus de dix mille hommes.

On dit que cette expression est fondée sur ce que *Pan*, au rapport de Polienus, dans ses stratagêmes, fut l'un des capitaines de Bacchus, lequel mit en

déroute les ennemis, par le moyen du grand bruit qu'il fit faire à ses soldats qui combattoient dans une vallée, où il avoit observé qu'il y avoit plusieurs échos; ce qui fit croire qu'ils étoient en bien plus grand nombre, de sorte que les ennemis s'enfuirent sans combattre. De-là vient que l'on appelle toutes les frayeurs mal fondées, *terreurs paniques* : c'est aussi ce qui a donné lieu à la fable qui dit que la nymphe écho a été aimée du dieu Pan.

Cette expression vient, selon d'autres, de ce que dans la guerre des titans contre Jupiter, Pan fut le premier qui jetta la terreur dans le cœur de ces géants. Théon, interprète du poëte Aratus, dit que ce fut en faisant grand bruit avec une conque marine, dont il se servoit comme de trompette, & dont il étoit l'inventeur. Nonnus (*Dionysiac.* 10.) arme aussi Pan d'un fouet qui excite à la fureur (Ange Politien, *Miscellan. c.* 18.).

Il y a des auteurs qui prétendent que *panique* se dit pour *punique*, & que terreur *panique* vient d'une terreur qui s'éleva à Carthage, & qui mit toute la ville en désordre.

PANIS. Voyez MILLET.

PANIUM. Il y a une caverne de Syrie, qui porte le nom de *Panium*. Elle est située dans la montagne Panéus, près la source du Jourdain; c'est-là qu'Hérode-le-Grand fit bâtir un temple de marbre blanc en l'honneur d'Auguste, selon le récit de Josephe (*Ant. Jud. liv. V. c.* 13.).

PANMACHION, παμμάχιον, nom donné par quelques auteurs à l'exercice du pancrace. Ils ont appellé en conséquence les combattans παμμάχοι (*Potter. archæol. græc. l. II. c. 22. tom. I. p.* 444.) (D. J.).

PANNICULUS, habillement léger. Juvenal (6. 261.) dit :

Hæ sunt quæ tenui sudant in chlamyde, quarum

Delicias & panniculus bombycinus urit.

PANNONICUS pileus. Voyez BONNET.

PANOMPHÉE, ΠΑΝΟΜΦΑΙΟΣ, surnom que les grecs donnoient à Jupiter, parce qu'il étoit adoré de toutes les nations, qu'il entendoit les voix, les langues de toutes les nations qui lui faisoient des vœux; ou, comme dit Eustathe, parce que les voix de toutes les nations se tournoient vers lui. Ce surnom est formé de πᾶν, *tout*, & de ὀμφὴ, *voix, langue*.

Ovide (*Metam.* 2. 198.) dit :

Ara Panomphæo vetus est sacrata Tonanti.

PANOPE ou PANOPIE, fille de Nérée & de Doris, étoit une des divinités marines, que les matelots invoquoient le plus fréquemment pendant la tempête, avec Glaucus & Mélicerte. Son nom grec signifie *celle qui donnoit toute sorte de secours*; πᾶν, *tout*, & ὄπις, *soin, secours*.

PANOPOLIS, en Egypte. ΘΕΟΥ. ΠΑΝΟΣ. & ΠΑΝΟΠ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

PANORMUS & GONIPPUS, deux jeunes hommes de la Messénie, beaux & bien faits, étoient liés d'une étroite amitié. Dans la guerre des messéniens contre les lacédémoniens, ils faisoient souvent ensemble des courses dans la Laconie, d'où ils rapportoient toujours quelque butin. Un jour entr'autres que les lacédémoniens célébroient la fête des Dioscures dans leur camp, & qu'après le repas du sacrifice, ils étoient tous en joie, les deux jeunes messéniens, vêtus de tuniques blanches, avec un manteau de pourpre, montés superbement, un bonnet sur la tête, & une pique à la main, se montrèrent tout à coup devant le camp des lacédémoniens. Ceux-ci les voyant ainsi paroître à l'improviste, ne doutèrent pas que ce ne fussent les Dioscures eux-mêmes qui venoient prendre part aux réjouissances que l'on faisoit en leur honneur. Dans cette pensée, ils vont au-devant d'eux, & se prosternant, ils leur adressèrent leurs vœux & leurs prières. Les deux messéniens les ayant laissés approcher, firent aussi-tôt main-basse sur eux, en tuèrent un bon nombre; & après avoir ainsi insulté à la religion de ces peuples, s'en retournèrent en Messénie. Les Dioscures furent fort indignés de cette impiété, & s'en vengèrent sur les messéniens, dont ils causèrent la ruine. *Voyez* DIOSCURES.

PANORMUS, en Sicile. ΠΑΝΟΡΜΙΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or & en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

La triquètre, au centre une tête aîlée.

Un aigle éployé, tenant un foudre.

Un foudre.

Une proue de vaisseau.

C ette

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste & de Tibère.

PANORMITANORUM. Cette légende paroît sur les médailles latines que Panormus, devenue colonie romaine, a fait frapper en l'honneur d'Auguste, de Livie.

PANSA, surnom qui désigne des pieds larges & plats, *pedes pansos*.

Il désigne sur les médailles la famille *Vibia*.

PANTALIA & PAUTALIA, en Pœonie. ΠΑΝΤΑΛΕΩ. ΕΝ. ΠΑΙΩ. & ΠΑΥΤΑΛΙΩΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité des gouverneurs de la Thrace, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Vérus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Plautille.

PANTHÉES. On appelle ainsi des statues composées des figures ou des symboles de plusieurs divinités réunies ensemble. Les statues de Junon avoient souvent rapport à plusieurs déesses : elles tenoient alors quelque chose de celle de Pallas, de Vénus, de Diane, de Némésis, des Parques, &c. On voit dans les anciens monumens une fortune aîlée, qui tient de la main droite le timon, & de la gauche la corne d'abondance, dont le bas finit en tête de bélier.

L'ornement de sa tête est une fleur de lotus qui s'élève entre des rayons, symbole d'Isis & d'Osiris. Elle a sur l'épaule la trousse de Diane, sur la poitrine l'égide de Minerve, sur la corne d'abondance le coq, symbole de Mercure, & sur la tête du bélier un corbeau, symbole d'Apollon. On trouve beaucoup d'autres figures *panthées* parmi les antiques.

Ces dieux étoient ainsi représentés ensemble, parce que plusieurs croyoient que ces divinités, que l'on honoroit séparément, n'étoient réellement que la même chose; c'est-là l'opinion de quelques modernes, fondée sur le sentiment de Macrobe, qui prétend que tous les différens noms de Jupiter, de Neptune, de Mars, &c. se doivent rapporter au Soleil, & que c'étoit lui qu'on devoit honorer dans tous les autres. D'autres croient que cela doit se rapporter à la dévotion des particuliers qui vouloient honorer plusieurs dieux à-la-fois. Peut-être y a-t-il d'autres raisons inconnues de ce culte. Selon la signification du mot *panthée*, de *πᾶν*, *tout*, & de Θεος, *Dieu*. Ces figures devoient en effet représenter les symboles de tous les dieux. Mais on n'en a pas encore vu qui aient des marques de tous les dieux, sans exception.

Une pâte antique de la collection de M. Townley offre une de ces figures, qui représentoient les dieux principes de tout, dont les qualités furent exprimées par les différens noms & attributs qu'on donna à tous les dieux ou déesses. Cette figure porte les aîles que l'on voit souvent à Diane, à Apollon & à Bacchus ; l'arc d'Apollon, le trident de Neptune, le caducée de Mercure, la peau du lion d'Hercule, &c. C'est-la sans doute la *divinité universelle*, le *tout-dieu*, le *pantheus*, en l'honneur duquel sont gravées des inscriptions (*Gruter.* 1. 4. & *Muratori*, 106. 5.) avec ces mots : *DIVO PANTHEO..... PANTHEO.*

« L'usage des figures qu'on appelle *panthées*, dit Caylus (*Rec. d'antiq. IV. pl.* 16. *n.* 1. 2.), ou chargées des attributs de différentes divinités, ne me paroît point avoir été pratiqué anciennement dans l'Egypte. Le travail en relief du numéro précédent & de celui-ci est très-opposé à la façon de penser & d'agir des égyptiens. Le goût de la composition s'accorde avec cette idée, & certifie un temps plus moderne que celui du plus grand nombre des monumens de cet ancien peuple, que le temps nous a conservés. Le commerce des autres nations, peut-être même celui des romains, peut avoir introduit celle nouvelle superstition ; car les étrusques & les grecs ne me paroissent point avoir pratiqué cette réunion de plusieurs cultes sur le même objet. Je conclurois de ces réflexions, que cet usage n'existoit point en Egypte dans le temps de la première communication de ces peuples ; car il n'est pas douteux qu'ils l'auroient adopté avec tous ceux dont ils ont profité ».

La déesse Syrienne (*Voyez* ce mot) est une des figures *panthées* la plus chargée d'attributs.

Les médailles nous offrent aussi des *panthées*, ou des têtes ornées des symboles de plusieurs déités. Telle est celle qui se trouve sur la médaille d'Antonin-Pie & de la jeune Faustine, qui est tout ensemble Sérapis par le boisseau qu'elle porte ; le soleil par la chaleur des rayons ; Jupiter-Ammon par les deux cornes de bélier ; Pluton par la grosse barbe ; Neptune par le trident ; Esculape par le serpent entortillé autour du manche. Vaillant les appelle *panthéons*.

Baudelot, dans sa dissertation sur les dieux lares, dit que les *panthées* doivent leur origine à la

superstition de ceux qui ayant pris pour protecteurs de leurs maisons plusieurs dieux, les réunissoient tous dans une même statue qu'ils ornoient de différens symboles de chacune de ces déités. Il en a fait graver plusieurs, pour servir d'exemple & de preuve. *Voyez* aussi sur les figures qu'on appelle *panthées*, la dissertation de l'Abbé Nicaise, *de nummo pantheo Hadriani Augusti*, *Lugd.* 1694. *in*-4°.) (*D. J.*)

PANTHEIUM, lieu de l'Attique, à 60 stades d'Ilissus. C'est là que croissoit l'olivier, nommé *callistéphane*, dont on se servoit pour couronner les vainqueurs des jeux olympiques.

PANTHÉON, temple en l'honneur de tous les dieux, comme l'exprime son nom grec. Le plus fameux *panthéon* fut celui que fit bâtir M. Agrippa, gendre d'Auguste, & qui subsiste encore à présent dans son entier, avec cette inscription : M. AGRIPPA L. F. COS. TERTIUM FECIT. Il est de figure ronde, ne recevant le jour que par un grand trou percé dans le milieu de la voûte. Il y a autour de ce temple six grandes niches, qui étoient destinées pour les six principaux dieux. Et afin qu'il n'y eût point de jalousie entre les dieux pour la préséance, dit Lucien, on donna au temple la figure ronde. Pline en donnoit une meilleure raison ; c'est parce que le convexe de sa voûte représente le ciel, la véritable demeure des dieux. Le portique qui est devant ce temple, est plus surprenant que le temple même. Il est composé de seize colonnes de granite, d'une énorme grandeur, & toutes d'un seul bloc. Chacune a près de cinq pieds de diamètre sur trente-sept pieds de haut, sans la base & le chapiteau. La couverture de cet édifice étoit de lames d'argent, que Constantin, fils d'Héraclius, fit transporter dans sa nouvelle Rome. Ce magnifique temple a été depuis consacré par les pontifes romains, en l'honneur de la vierge & des martyrs.

Il y avoit à Rome un autre *Panthéon*, dédié particulièrement à Minerve-Médecine, *Minerva medica*. Ce *Panthéon* étoit en dedans de figure décagone, ou à dix angles bien distingués. Il y avoit vingt-deux pieds & demi d'un angle à l'autre; ce qui donne en tout deux cens vingt-cinq pieds. Entre les angles, il y avoit par-tout des chapelles rondes en voûte, excepté d'un côté, où étoit la porte. Ces neuf chapelles étoient pour autant de divinités ; la statue de Minerve étoit en face de la porte, & occupoit la première place.

On croit que le temple de Nismes, qu'on dit être de Diane, étoit un *Panthéon*. Il y avoit douze niches, dont six subsistent encore. C'étoit un temple consacré aux douze grands dieux, que quelques-uns ont appellé pour cela *Dodécathéon*.

Les portes de bronze du *Panthéon* d'Agrippa étoient ornées de grands clous de même matière. *Voyez* CLOU.

PANTHÉON d'Athènes. Le *Panthéon* d'Athènes ne le cédoit point au *Panthéon* de Rome, bâti par Agrippa. Celui d'Athènes a été relevé environ 120 ans après par Hadrien. Les chrétiens grecs en firent ensuite une église consacrée à la vierge, sous le nom de *Panegia*. Enfin les turcs ont changé cette église en mosquée. Les chevaux de la main de Praxitèle, très-gâtés malheureusement par l'injure des temps, s'y voient encore. Hadrien les y fit placer ; mais ils sont réellement de Praxitèle, c'est tout dire. (*D. J.*)

PANTHÈRE, *panthera* ou *pardallis*, animal quadrupède très-féroce, qui diffère du tigre & du leopard par les taches qui sont sur son poil ; au lieu d'avoir sur tout le corps des taches rondes comme le léopard, ou des taches longues comme le tigre ; il a sur le dos des taches rondes, & sur le ventre des taches longues.

Cet animal étoit très-commun en Asie, sur-tout dans la Carie & dans la Licie ; c'est de-là qu'on en faisoit venir pour les jeux du cirque. Scaurus, pendant son édilité, fut le premier qui en fournit, & il en parut cent cinquante. Pompée en produisit quatre cent dix, selon le rapport de Pline (8. 7.), & Auguste quatre cent vingt.

C'est l'animal favori de Bacchus, & on le trouve souvent représenté sur ses monumens, parce que, dit Philostrate (*Imag. I.*), des nourrices de ce dieu avoient été changées en *panthères*, ou, selon d'autres, parce que cet animal aime les raisins. La *panthère* est aussi un symbole de Pan ; on croit même que son nom en a été formé. (D. J.)

PANTHÈRE (Pierre de), espèce de jaspe ou d'agate, remplie de taches noires, rouges, jaunes, vertes, &c. Les anciens lui attribuent beaucoup de vertus fabuleuses.

PANTICAPÆUM, dans la Chersonèse Taurique. Π. & ΠΑΝ. & ΠΑΝΤΙ. & ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en or.

Ses types ordinaires sont :

La chimère.

Un trépied.

Un griffon à mi-corps.

Une proue de vaisseau.

Une tête de bœuf.

Un taureau frappant de la corne.

Pellerin lui en avoit attribué une, qu'il a restituée depuis à Argos-Amphilochium.

PANTOMIME. On appelloit *pantomimes*, chez les romains, des acteurs qui, par des mouvemens, des signes, des gestes & sans s'aider du discours, exprimoient des passions, des caractères & des évènemens.

Le nom de *pantomime*, qui signifie *imitateur* de toutes choses, fut donné à cette espèce de comédiens qui jouoient toutes sortes de pièces de théâtre sans rien prononcer ; mais en imitant & en expliquant toutes sortes de sujets avec leurs gestes, soit naturels, soit d'institution. On peut bien croire que les *pantomimes* se servoient des uns & des autres, & qu'ils n'avoient pas encore trop de moyen pour se faire entendre. En effet, plusieurs gestes d'institution étant de signification arbitraire, il falloit être habitué au théâtre pour ne rien perdre de ce qu'ils vouloient dire. Ceux qui n'étoient pas initiés aux mystères de ces spectacles, avoient besoin d'un maître qui leur en donnât l'explication : l'usage apprenoit aux autres à deviner insensiblement ce langage muet. Les *pantomimes* vinrent à bout de donner à entendre par le geste, non-seulement les mots pris dans le sens propre, mais même les mots pris dans le sens figuré : leur jeu muet rendoit des poëmes en entier, à la différence des *mimes*, qui n'étoient que des bouffons inconséquens.

On n'entreprendra point de fixer l'origine des *pantomimes*. Zozime, Suidas & plusieurs autres la rapportent au temps d'Auguste, peut-être par la raison que les deux plus fameux *pantomimes*, Pylade & Bathylle, parurent sous le règne de ce prince, qui aimoit passionnément ce genre de spectacle. On n'ignore pas que les danses des grecs avoient des mouvemens expressifs; mais les romains furent les premiers qui rendirent par des seuls gestes, le sens d'une fable régulière d'une certaine étendue. Pylade y ajouta plusieurs instrumens, même des voix & des chants, & rendit ainsi les fables régulières. Au bruit d'un chœur composé de musique vocale & instrumentale, il exprimoit avec vérité le sens de toutes sortes de poëmes. Il excelloit dans la danse tragique, s'occupoit même de la danse comique & de la satyrique, & il se distingua dans tous les genres. Bathylle fut élève & rival de Pylade, & il n'eut sur lui que la prééminence dans les danses comiques.

L'émulation étoit si grande entre ces deux acteurs, qu'Auguste, à qui elle donnoit quelquefois de l'embarras, crut qu'il devoit en parler à Pylade, & l'exhorter à bien vivre avec son concurrent, que Mécénas protégeoit. Pylade se contenta de lui répondre, « que ce qui pouvoit arriver de mieux à l'empereur, c'étoit que le peuple s'occupât de Bathylle & de Pylade ». On croit bien qu'Auguste ne trouva point à propos de répliquer à cette réponse. En effet, tel étoit alors le goût des plaisirs, que lui seul pouvoit faire perdre aux romains cette idée de liberté si chère à leurs ancêtres.

Il falloit que ce peuple fût persuadé que l'opération qu'on faisoit aux *pantomimes* pour les rendre eunuques, leur conserveroit dans tout le corps une souplesse que des hommes ne peuvent point avoir. Cette idée, ou, si l'on veut, le caprice, faisoit exercer sur les enfans qu'on destinoit à ce métier, la même cruauté qu'on exerce dans quelques pays sur les enfans dont on ne veut point que la voix mue.

Lucien observe que rien n'étoit plus difficile que de trouver un bon sujet pour en former un *pantomime*. Après avoir parlé de la taille, de la souplesse, de la légéreté & de l'oreille qu'il doit avoir, il ajoute qu'il n'est pas plus difficile de trouver un visage à-la-fois doux & majestueux. Il veut ensuite qu'on enseigne à cet acteur la musique, l'histoire & une infinité d'autres choses capables de faire mériter le nom d'homme de lettres à celui qui les auroit apprises.

Nous avons nommé pour les deux premiers instituteurs de l'art des *pantomimes*, Pylade & Bathylle, sous le règne d'Auguste ; ils ont rendu leurs noms aussi célèbres dans l'histoire romaine, que le peut être dans l'histoire moderne le nom du fondateur de quelque établissement que ce soit. Pylade excelloit dans les sujets tragiques, & Bathylle dans les sujets comiques. Ce qui paroîtra surprenant, c'est que ces comédiens qui entreprenoient de représenter des pièces sans parler, ne pouvoient point s'aider du mouvement du visage dans leur déclamation ; ils jouoient masqués, ainsi que les autres comédiens : la seule différence étoit que leurs masques n'avoient pas une bouche béante, comme les masques des comédiens ordinaires, & qu'ils étoient beaucoup plus agréables. Macrobe raconte que Pylade se fâcha un jour qu'il jouoit le rôle d'Hercule furieux, de ce que les spectateurs trouvoient à redire à son geste trop outré, suivant leur sentiment ; il leur cria donc, après avoir ôté son masque : « Foux que vous êtes, je représente un plus grand fou que vous ».

Après la mort d'Auguste, l'art des *pantomimes* reçut de nouvelles perfections. Sous l'empereur Néron, il y en eut un qui dansa sans musique instrumentale ni vocale, les amours de Mars & de

Vénus. D'abord, un seul *pantomime* représentoit plusieurs personnages dans une même pièce ; mais on vit bientôt des troupes complettes, qui exécutoient également toutes sortes de sujets tragiques & comiques.

Ce fut peut-être du temps de Lucien que se formèrent ces troupes de *pantomimes*, & qu'ils commencerent à jouer des pièces suivies. Apulée nous rend un compte exact de la représentation du jugement de Pâris, donnée par une troupe de ces *pantomimes.* Comme ils n'avoient que des gestes à faire, on conçoit aisément que toutes leurs actions étoient vives & animées. Aussi Cassiodore (*Var.* 4. 51.) les appelle des hommes dont les mains disertes avoient, pour ainsi dire, une langue au bout de chaque doigt ; des hommes qui parloient en gardant le silence, & qui savoient faire un récit entier sans ouvrir la bouche ; enfin, des hommes que Polymnie, muse qui présidoit à la musique, avoit formés, afin de montrer qu'il n'étoit pas besoin d'articuler des mots pour faire entendre sa pensée.

Ces sortes de comédiens faisoient des impressions prodigieuses sur les spectateurs. Séneque le père, qui exerçoit une profession des plus graves, confesse que son goût pour les représentations des *pantomimes* étoit une véritable passion. Lucien, qui se déclare aussi zélé partisan de l'art des *pantomimes*, dit qu'on pleuroit à leur représentation comme à celle des autres comédiens. Saint-Augustin & Tertullien font aussi l'éloge de leurs talens.

Cet art auroit eu sans doute beaucoup plus de peine à réussir parmi les nations septentrionales de l'Europe, que chez les romains, dont la vivacité est si fertile en gestes qui signifient presque autant que des phrases entières. Nous ne sommes peut être pas capables de décider sur le mérite des gens que nous n'avons pas vu représenter ; mais nous ne pouvons pas révoquer en doute le témoignage de tant d'auteurs de l'antiquité, qui parlent de l'excellence & du succès de leur art.

Cependant, on en a vu en Angleterre & sur le théâtre de l'opéra comique à Paris, quelques-uns de ces comédiens jouer des scènes muettes que tout le monde entendoit. On sait bien que Roger & ses confrères ne doivent pas entrer en comparaison avec les *pantomimes* de Rome ; mais le théâtre de Londres n'a-t il pas eu un *pantomime* qu'on pourroit opposer à Pylade & à Bathylle ? Le fameux Garrick étoit un acteur d'autant plus merveilleux, qu'il exécutoit également toutes sortes de sujets tragiques & comiques. Nous savons aussi que les chinois ont des espèces de *pantomimes* qui jouent chez eux sans parler. Les danses des persans ne font-elles pas des *pantomimes ?*

Enfin, il est certain que leur art charma les romains dans sa naissance, qu'il passa bientôt dans les provinces de l'Empire les plus éloignées de la capitale, & qu'il subsista aussi long-temps que l'empire même. L'histoire des empereurs romains fait plus souvent mention des *pantomimes* fameux que des orateurs célèbres. Auguste se plaisoit extrêmement à leurs pièces, & Bathylle enchantoit Mécène. Les romains, épris de tous les spectacles du théâtre, préféroient celui-ci aux représentations des autres comédiens. Dès les premières années du règne de Tibére, le sénat fut obligé de faire un règlement pour défendre aux sénateurs de fréquenter les écoles des *pantomimes*, & aux chevaliers romains de leur faire cortège en public : *Ne domos pantomimorum senator introirèt ; ne egredientes in publicum equites romani cingerent.* (*Tacit Annal.*, *l. I.*) Ce décret prouve assez que les professions chéries dans les pays de luxe sont bientôt honorées, & que le préjugé ne tient pas contre le plaisir.

L'extrême passion que le peuple & les personnes du plus haut rang avoient pour ce spectacle, donna lieu de former des cabales pour faire applaudir les uns plutôt que les autres, & ces cabales devinrent des factions. Il arriva que les *pantomimes* prirent des livrées différentes, à l'imitation de ceux qui conduisoient les chariots dans les courses du cirque. Les uns s'appelloient les bleus, les autres les verds, &c. Le peuple se partagea aussi de son côté, & toutes les factions du cirque, dont il est parlé si souvent dans l'histoire romaine, s'attachèrent exclusivement à quelque troupe de *pantomimes.*

Ces factions dégénéroient quelquefois en partis aussi échauffés les uns contre les autres, que les guelfes & les gibelins peuvent l'avoir été sous les empereurs d'Allemagne. Il falloit avoir recours à un expédient triste pour le gouvernement, qui ne cherchoit que les moyens d'amuser le peuple, en lui fournissant du pain & en lui donnant des spectacles; mais cet expédient devenu nécessaire, étoit de faire sortir de Rome tous les *pantomimes.*

Cependant les écoles de Pylade & de Bathylle subsistèrent toujours sous la direction de leurs élèves, dont la succession ne fut point interrompue. Rome étoit pleine de professeurs qui enseignoient cet art à une foule de disciples, & qui trouvoient des théâtres dans toutes les maisons. Non-seulement les femmes les recherchoient pour leurs jeux, mais encore par des motifs d'une passion effrénée. *Illis faminæ, simulque viri, animas & corpora substituunt*, dit Tertullien. Les passages des poëtes sont tels sur ce sujet, qu'on n'ose même les citer en latin. Galien ayant été appellé pour voir une femme de condition attaquée d'une maladie extraordinaire, il découvrit par les altérations qui survinrent dans la malade, quand on parla d'un

certain *pantomime* devant elle, que son mal venoit uniquement de la passion qu'elle avoit conçue pour lui.

Il est vrai que les *pantomimes* furent chassés de Rome sous Tibère, sous Néron, & sous quelques autres empereurs; mais leur exil ne duroit pas long-temps : la politique, qui les avoit chassés, les rappelloit bientôt pour plaire au peuple, ou pour faire diversion à des factions plus à craindre pour l'Empire. Domitien, par exemple, les ayant chassés, Nerva les fit revenir; & Trajan les chassa encore. Il arrivoit même que le peuple, fatigué de ses propres désordres, demandoit l'expulsion des *pantomimes*; mais il demandoit bientôt leur rappel avec plus d'ardeur.

Ce qui achève de prouver à quel point leur nombre s'augmenta, combien les romains les croyoient nécessaires, est ce qu'on lit dans Ammien Marcellin. L'an 190, Rome étant menacée de la famine, on prit la précaution d'en faire sortir tous les étrangers, ceux même qui professoient les arts libéraux; mais on laissa tranquilles les gens de théâtre, & il resta dans la ville 3000 danseuses, & autant d'hommes qui jouoient dans les chœurs, sans compter les comédiens. Les historiens assurent que ce nombre prodigieux augmenta encore dans la suite.

Il est aisé de juger que l'ardeur des romains pour les jeux des *pantomimes*, dût leur faire négliger la bonne comédie. En effet, on vit depuis, le vrai genre dramatique décheoir insensiblement, & bientôt il fut presque absolument oublié. Cette nation guerrière, qui s'étoit vouée au dieu Mars, & qui avoit méprisé les arts & les sciences, perdit avec la liberté toute son ancienne vertu. Les romains ayant long-temps méconnu ce qu'il y avoit de plus naturel & de plus agréable dans les occupations de l'ame, n'en acquirent que de plus grandes dispositions à passer à des excès opposés. Aussi ne doit-on pas s'étonner, si, sentant trop tard la nécessité des beaux arts, les erreurs de leur esprit s'opposèrent souvent à la distinction exacte qu'ils auroient dû faire des expressions les plus essentielles, les plus vraies & les plus heureuses, d'avec celles qui ne pourroient avoir le même avantage. Cette ignorance de la délicatesse du sentiment fit sans doute la réputation des *pantomimes*.

On négligea les expressions de l'organe de la voix, pour ne s'appliquer qu'à celles que pouvoient rendre les mouvemens & les gestes du corps. Ces expressions, qui ne pouvoient admettre toutes les nuances de celles des sons, & avec lesquelles on n'eût jamais inventé les sciences spéculatives, firent sous les empereurs une partie de l'éducation de la jeunesse romaine. Les maîtres de cet art frivole recevoient, comme je l'ai dit, des attentions très-marquées du peuple, des chevaliers, des sénateurs & des dames romaines. Les personnes les plus respectables leur rendoient des visites de devoir, & les accompagnoient par-tout. Si cette bonne fortune eut des intervalles de disgrace, ils s'en relevoient avec plus d'éclat. L'empereur Antonin s'étant apperçu que les *pantomimes* étoient cause qu'on négligeoit le commerce, l'éloquence & la philosophie, voulut réduire leurs jeux à des jours marqués; mais le peuple murmura, & il fallut lui rendre en entier ses amusemens, malgré toute l'indécence qui marchoit à leur suite. Pline le jeune loue son siècle d'avoir abandonné ce goût efféminé qui avoit tant amolli le courage du peuple romain; mais Pline s'abusa dans ses louanges. Rome étoit trop riche, trop puissante, & trop plongée dans la mollesse, pour redevenir vertueuse : l'art des *pantomimes*, qui s'étoit introduit si brillamment sous Auguste, & qui fut une des causes de la corruption des mœurs, ne finit qu'avec la destruction de l'empire. (*D. J.*)

M. Marmontel s'explique ainsi sur les *pantomimes* anciens. « Chez les anciens, l'action théâtrale se réduisoit au geste. Les acteurs, sous le masque, étoient privés de l'expression du visage, qui, chez nous, est la plus sensible; & si on demande pourquoi ils préféroient un masque immobile à un visage où tout se peint, c'est, 1°. que pour être entendus dans un amphithéâtre, qui contenoit au moins 6000 spectateurs, il falloit que l'acteur eut à la bouche une espèce de trompe; 2°. que dans cet éloignement, le jeu du visage eût été perdu, quand même on eût joué sans masque. Or, l'action théâtrale étant privée de l'expression du visage, l'immensité des théâtres obligea de l'exagérer.

Par degrés, cet art fut porté au point d'oser prétendre à se passer du secours de la parole; & à tout exprimer lui seul. De-là cette espèce de comédiens muets qu'on n'avoit point connus dans la Grèce, & qui eurent à Rome un succès si follement outré.

Ce succès n'est pourtant pas inconcevable, & en voici quelques raisons. 1°. La tragédie grecque, transplantée à Rome, y étoit étrangère, & n'y devoit pas faire la même impression que sur les théâtres de Corinthe & d'Athènes.

2°. Elle était foiblement traduite; & Horace le fait entendre, en disant qu'on y avoit assez bien réussi.

3°. Peut-être aussi foiblement jouée; & il y a apparence que les comédiens n'auroient pas été chassés de Rome par les *pantomimes*, s'ils avoient tous été des Æsopus & des Roscius.

4°. Les romains n'étoient pas un peuple sensible, comme les grecs, aux plaisirs de l'esprit & de l'ame:

leurs mœurs austères ou dissolues, selon les temps, n'eurent jamais la délicatesse des mœurs attiques; il leur falloit des spectacles, mais des spectacles faits pour les yeux. Or, la *pantomime* parle aux yeux un langage plus passionné que celui de la parole; elle est plus véhémente que l'éloquence même, & aucune langue n'est en état d'en égaler la force & la chaleur. Dans la *pantomime*, tout est en action, rien ne languit, l'attention n'est point fatiguée; en se livrant au plaisir d'être ému, on peut s'épargner presque la peine de penser; ou s'il se présente des idées, elles sont vagues comme les songes. La parole retarde & réfroidit l'action; elle préoccupe l'acteur, & rend son art plus difficile. Le *pantomime* est tout à l'expression du geste; ses mouvemens ne lui sont point tracés, la passion seule est son guide. L'acteur est continuellement le copiste du poëte, le *pantomime* est original; l'un est asservi au sentiment & à la pensée d'autrui, l'autre se livre & s'abandonne aux mouvemens de son ame. Il doit y avoir entre l'action du comédien & celle du *pantomime*, la différence de l'esclavage à la liberté.

5°. La difficulté vaincue avoit un autre charme, & cette surprise continuelle de voir un acteur muet se faire entendre, devoit être un plaisir très-vif.

6°. Enfin, dans l'expression du geste, les *pantomimes*, uniquement occupés des graces, de la noblesse & de l'énergie de l'action, donnoient à la beauté du corps des développemens inconnus aux comédiens, dont le premier talent étoit celui de la parole; &, comme on en peut juger encore par l'impression que font nos danses, l'idolâtrie des romains & des romaines, pour les *pantomimes* étoit un culte rendu à la beauté.

Si l'on joint à ces avantages de la *pantomime* celui de dispenser le siècle & le pays où elle fleurissoit, de produire de grands poëtes; celui de ne demander qu'une esquisse de l'action qu'elle imitoit; de sauver son spectacle de tous les écueils qui environnent la poésie; de tout réduire à l'éloquence du geste, & de n'avoir pour juge que les yeux, bien plus faciles à séduire que l'oreille, que l'esprit & que la raison; on ne sera pas étonné qu'un art dont les moyens étoient si simples, si puissans, & les succès si infaillibles, eût prévalu sur l'attrait d'un spectacle où l'esprit & le goût étoient rarement satisfaits.

PANUMPHEUS. Voyez PANOMPHÉE.

PAOLA (*Acqua*), fontaine de Rome, qui amenée par des aqueducs sur le Janicule, fournit de l'eau à la ville Leonine, au Vatican & aux transtévérins.

PAON, oiseau venu des Indes, dont les anciens faisoient grand cas. Nous lisons qu'Alexandre le Grand en ayant vu pour la première fois dans les Indes, fut si frappé de sa beauté, qu'il défendit d'en tuer sous les peines les plus graves (*Nonn. de re cibariâ* 2. 24.) : *pulchritudinis admiratione percussus, occidenti gravissimas pœnas interminatus est.*

Varron (*de re rust. lib. III, cap. 6.*) traitant de l'éducation & du produit des *paons*, dit que Q. Hortensius fut le premier qui servit ces oiseaux dans les repas de cérémonie, ce qui bientôt après les fit tellement rechercher de tous les grands de Rome, que l'œuf du *paon* se vendit cinq deniers, & le *paon* cinquante; en sorte qu'au rapport d'Albutius, un troupeau composé de cent *paons* femelles, rendoit au moins quarante mille sesterces (c'est en supposant deux petits à chacune), & soixante mille, lorsqu'elles avoient trois petits: *primus hos* (*pavones*) *Q. Hortensius augurali adjiciali cœnâ posuisse dicitur, quod protinùs factum tàm luxuriosi quàm severi boni viri laudabunt. Quem citò secuti multi, extulerunt eorum pretia, ita ut ova eorum denariis veneant quinis, ipsi facilè quinquagenis; grex centenarius facilè quadragena millia sestertia ut reddat, ut quidem Albutius aiebat; si in singulos ternos exigeret pullos, perfici sexagena posse.* Ce passage prouve l'identité du *sestertium* & du *sestertius*; car on sait qu'il faut quatre *sestertius* pour égaler un denier, & ici il faut quatre *sestertium* pour égaler le même denier, puisque deux cens jeunes *paons* à cinquante deniers chacun, font 10000 deniers, 40000 sesterces, ou 9000 liv. C'est 45 liv. pour le prix d'un *paon*, & Varron a raison de dire au même endroit, que jamais brébis ne fut d'un si grand rapport.

Marcus Aufidius Lurco imagina le premier le moyen de les engraisser, métier où il gagna de grandes sommes. Le goût pour cet oiseau alla si loin, que l'œuf seul valoit cinq deniers d'argent; ce qui fait faire cette exclamation à Macrobe: *Ea res non admiranda solum, sed pudenda, ut ova pavonum quinis denariis veneant, quæ hodiè non dicam vilius, sed omninò nec veneunt* (*Sat.* 3. 13.).

Les grecs avoient eu la même fureur, puisqu'on reprochoit à Périclès (*Athen.* 14. 20.) d'élever des *paons*.

PAON (le) fut l'oiseau favori de Junon, & il l'accompagne ordinairement dans ses images: c'est son symbole distinctif, comme l'aigle l'est de Jupiter. Les cent yeux d'Argus furent transportés par Junon sur la queue de cet oiseau. *Voyez* ARGUS. Le *paon* montre, par sa queue, une image du mois de mai, tant elle est chargée de fleurs, que la nature y a peintes. C'est pourquoi lorsqu'on personnifioit ce mois, on peignoit un *paon* à ses pieds.

Sur les médailles de Samos, on voit pour type un *paon* qui rappelle le culte particulier que les habitans de cette ville rendoient à Junon.

Sur les médailles impériales & des colonies, le *paon* désigne le plus souvent la consécration des princesses, comme l'aigle marque celle des princes. On croit que les oiseaux favoris de Junon & de Jupiter portoient les ames des princes dans le ciel : c'est pourquoi on les voit quelquefois au-dessus d'un bucher. Le *paon* n'est pas toujours le symbole de la consécration des princesses : on voit l'aigle employé dans ce sens sur les médailles de Plotine, de Martiana, de Matidie & de Sabine (*Vaill. Num. Præst*).

PAONAZZO (Marbre). Il est violet. Quand Pausanias parle de deux statues de l'empereur Hadrien qu'on voyoit à Athènes, l'une faite de marbre de l'île de Thase, & l'autre de marbre d'Egypte (*Pauf. l. I. p.* 42. *l.* 34.), il veut dire sans doute que celle-ci étoit de porphyre, & la première de marbre tacheté (*Plin. l. XXXVI. c.* 5.), de celui peut-être que nous nommons *paonazzo*. Il résulte du récit de cet auteur que la tête, les mains & les pieds de ces statues étoient de marbre blanc.

PAPA, *PAPARE*, *PAPAS*, } mots relatifs à l'enfance. *Papa* étoit la mammelle de la nourrice, ainsi nommée par mignardise; c'étoit aussi la bouillie qui la remplaçoit. Manger la bouillie ou de semblables mets délicats étoit *papare*. Papias, dans son glossaire, dit : *Papare puerorum est, sicut manducare virorum.* Le gouverneur ou conducteur des enfans, leur père nourricier s'appelloit *papas*. On dit dans Juvenal (*Sat.* 6. 632.) :

Mordeat antè aliquis quidquid porrexerat illa

Quæ peperit, timidus prægustet pocula papas.

Et Isidore dit dans son glossaire : *Papas pædagogus, qui sequitur studentes.*

PAPAVER. « Au onzième siècle, on trouva dans le tombeau de S. Florentin une inscription, énonçant son nom & le jour de son martyre. Or à prendre à la lettre les termes de l'histoire de sa translation, cette inscription étoit en pavot : *Erat autem scriptum in papavere.* Une ancienne charte, mise à la suite de la chronique d'Upsal de Jean Scheffer, pag. 152, fait mention de dalmatique, de chapes, de draps & d'autres ornemens de *papavere*. Les robes, *togæ papaveratæ*, étoient connues des anciens, & fournirent matière à quelque trait satyrique de Lucilius contre Torquatus. Vossius suppose ces étoffes tissues de fin lin. Saumaise (sur Solin) prétend qu'elles étoient tissues d'une espèce de chevelure ou de laine qu'on tiroit de la pourpre, du buccin & de quelques autres coquillages. Le P. Hardouin entend par ce terme les toiles, qu'on rendoit éclatantes avec un certain pavot. Pline, à la vérité, parlant d'une sorte de pavot, dit que sa sémence en été donne au lin de l'éclat : plusieurs auteurs y ajoutent de la blancheur. Que les anciens aient bien ou mal pris l'étoffe *papaverata* pour une toile de fin lin, appellé *byssinus*; il n'est guères possible d'en faire l'application aux chapes, aux dalmatiques, à l'inscription dont on a parlé. D'un autre côté, les anciens ont entendu par μήκων ou *papaver* une partie du corps de la pourpre. Ainsi nous serions fort portés à croire que ces ornemens des bas siècles, désignés sous le nom de *papavere*, étoient teints en violet ou bien en pourpre, mais d'un degré inférieur à la belle & vraie pourpre des anciens. L'inscription pourroit donc avoir été écrite avec une liqueur pourprée, ou sur une étoffe ou du vélin de cette couleur. Permis aussi de rapporter les expressions *papaverata*, *de papavere*, *in papavere*, moins à la teinture qu'à la matière de l'étoffe, ou toile tirée de la pourpre ou d'autres coquillages lanugineux (*Nouvelle Diplomatique.*) ».

PAPHIENNE, surnom donné à Vénus à cause du culte particulier qu'on lui rendoit à Paphos, où elle avoit un temple fameux.

PAPHLAGONIE, province d'Asie, d'abord appellée Pylemenie. L'égyptien Phynius s'en empara, & son fils Paphlagon lui donna son nouveau nom. Il y avoit six villes dans ce pays, *Gangra*, *Amostra*, *Sora*, *Dadybra*, *Ionopolis* & *Pompeiopolis*. Philémon, roi de ce pays, en ayant été chassé par Mithridate, fut rétabli dans son royaume par les romains qu'il institua ses héritiers après sa mort. Les peuples de ce pays passoient pour des gens fort sots, fort imprudens & fort méchans; & leur nom, chez les grecs, étoit une injure grossière. *Ludibrio eis fuisse*, dit Quinte-Curce, *rusticos homines, phrygasque & paphlagonas appellatos* (6. 2. 4.).

PAPHOS, dans l'île de Chypre. ΠΑΦΙΩΝ.

Goltzius & M. Eckhel attribuent à cette ville des médailles autonomes de bronze, avec la légende ci-dessus & Apollon assis.

Cette ville de l'île de Chypre étoit consacrée à Vénus encore plus particulièrement que le reste de l'île; elle y avoit un temple magnifique, où cent autels lui étoient dressés, dit Virgile (*lib. X. vers.* 86.), & sur lesquels fumoit un éternel encens. C'est de cette ville que Vénus est quelquefois surnommée la *paphienne*. La consécration de l'île & du temple étoient un tribut de la

reconnoiſſance de Cyniras pour les faveurs qu'il avoit reçues de la déeſſe. *Voy.* Cyniras, Vénus.

Le temple qui y étoit bâti en ſon honneur, étoit de la plus grande magnificence. La vénération qui y étoit attachée, s'étendoit même juſqu'au prêtre qui en faiſoit les fonctions. Plutarque rapporte que Caton fit offrir au roi Ptolémée la grande-prêtriſe du temple de Vénus à *Paphos*, s'il vouloit céder Chypre aux romains; regardant cette dignité comme le dédommagement d'un royaume.

Les miniſtres du temple de Vénus n'immoloient jamais de victimes; le ſang ne couloit jamais ſur leurs autels; on n'y brûloit que de l'encens, & la déeſſe n'y reſpiroit que l'odeur des parfums. Elle y étoit repréſentée ſur un char conduit par des Amours & tiré par des cygnes & des colombes. L'or & l'azur brilloient envain dans le temple de *Paphos*; leur éclat y cédoit à l'éclat des arts. Les chefs-d'œuvre que des mains immortelles y avoient tracés, attiroient ſeuls toute l'attention. Ici le ciſeau délicat d'un artiſte ſupérieur repréſentoit la déeſſe qui vivifie tous les êtres, & qui féconde la nature; là le pinceau voluptueux inſpiroit les feux de l'amour.

La délicieuſe ſituation & les charmes du climat avoient ſans doute contribué à établir l'opinion de ceux qui y avoient fixé l'empire de Vénus & le ſéjour des plaiſirs. « On y jouiſſoit d'un printemps éternel; la terre heureuſement fertile y prévenoit tous les ſouhaits; les troupeaux y paiſſoient ſans nombre; les vents ſembloient n'y régner que pour répandre par-tout l'eſprit des fleurs; les oiſeaux y chantoient ſans ceſſe; les bois y ſembloient harmonieux; les ruiſſeaux murmuroient dans les plaines; une chaleur douce faiſoit tout éclore; l'air ne s'y reſpiroit qu'avec la volupté ».

PAPHUS fut le fruit de l'amour que Pygmalion conçut pour une belle ſtatue qu'il avoit faite. Les dieux l'ayant animée, il en fit ſa femme, & en eut ce fils, qui, en mémoire de ſa naiſſance, bâtit dans l'île de Chypre la ville de Paphos, & y conſacra un temple à la Vénus, ſa mère. *Voyez* Pygmalion.

PAPIA, famille romaine dont a des médailles:

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont Celsus, *Mytilus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PAPIER. Ce mot *papier* vient du grec πάπυρος, *Papyrus*, nom de cette plante célèbre d'Egypte, dont les anciens ont fait un ſi grand uſage pour l'écriture. Nous décrirons cette plante au mot *Papyrus*.

Il ſeroit trop long de ſpécifier ici toutes les différentes matières ſur leſquelles les hommes, en divers temps & en divers lieux, ont imaginé d'écrire leurs penſées; c'eſt aſſez de dire que l'écriture une fois trouvée, a été pratiquée ſur tout ce qui pouvoit la recevoir; on l'a miſe en uſage, ſur les pierres, les briques, les feuilles, les pellicules, le *liber* des arbres; on l'a employée ſur des plaques de plomb, des tablettes de bois, de cire, & d'ivoire; enfin on inventa le *papier* d'écorce, & dans ces derniers ſiecles le *papier* qui eſt fait de vieux linge ou de chiffons.

Dans certains ſiecles barbares & dans certains lieux, on a écrit ſur des peaux de poiſſon, ſur des boyaux d'animaux, ſur des écailles de tortues, &c.

Mais ce ſont principalement les plantes dont on s'eſt ſervi pour écrire, c'eſt delà que ſont venus les différens mots, *biblos*, *liber*, *folium*, *filura*, *ſcheda*, &c. A Ceylan, on écrivoit ſur des feuilles de Talipot, avant que les Hollandois ſe fuſſent rendus maitre de cette iſle. Le manuſcrit Bramin, en langue Tulingienne, envoyé à Oxford du fort S. Georges, eſt écrit ſur des feuilles d'un Palmier de Malabar. Herman parle d'un autre palmier des montagnes de ce pays-là, qui porte des feuilles pliées, & larges de quelques pieds; les habitans écrivent entre les plis de ces feuilles en enlevant la ſuperficie de la peau. (*Knox*, *Hiſt. de Ceylan*, *L. III*, *Philoſoph. tranſ. n.* 155 & 246. *Hort. Ind. Malab.*)

Aux iſles Maldives, les habitans écrivent auſſi ſur les feuilles d'un arbre appelé *Macaraquean*, qui ſont longues de trois pieds, & larges d'un demi-pied. Dans différentes contrées des Indes orientales, les feuilles du *Muſa* ou bananier, ſervoient à l'écriture avant que les nations commerçantes de l'Europe leur euſſent enſeigné l'uſage du *papier*.

Ray, (*Hiſt. plant. tom. II*, *liv.* 32) nomme quelques arbres des Indes & d'Amérique, dont les feuilles ſont très-propres à l'écriture. De la ſubſtance intérieure de ces feuilles on tire une membrane blanchâtre, large & fine comme la pellicule d'un œuf, ſur laquelle on écrit paſſablement; cependant le *papier* fait par art, même le *papier* groſſier, eſt beaucoup plus commode.

Les Siamois, par exemple, font de l'écorce d'un arbre qu'ils nomment *Pliokkloi*, deux ſortes de

de *papiers*, l'un noir & l'autre blanc ; tous deux rudes & mal fabriqués ; mais qu'ils plient en livre, à peu-près comme on plie les éventails ; ils écrivent des deux côtés sur ces *papiers*, avec un poinçon de terre grasse.

Les nations qui sont au-delà du Gange, font leur *papier* de l'écorce de plusieurs arbres. Les autres peuples Asiatiques de deça du Gange, hormis les noirs qui habitent le plus au midi, le font de vieux haillons d'étoffe de coton ; mais faute d'intelligence, de méthode & d'instrumens, leur *papier* est fort lourd & fort grossier. On ne doit pas mettre au même rang les *papiers* de la Chine & du Japon ; car ils meritent tous nos regards par leur finesse, leur beauté & leur variété.

On garde encore dans de vieux cloîtres quelques sortes de *papiers* singuliers manuscrits, dont les critiques sont fort embarrassés de déterminer la matière ; tel étoit celui de deux bulles des antipapes, Romanus & Formose, de l'an 891 & 895, qui sont dans les archives de l'église de Gironne. Ces bulles ont près de deux aunes de long, sur environ une aune de large ; elles paroissent composées de feuilles ou de pellicules collées ensemble transversalement, & l'écriture se lit encore en beaucoup d'endroits. Les savans de France ont hasardé plusieurs conjectures sur la nature de ce *papier*, dont l'abbé Hirant de Belmont a fait un traité exprès. Les uns prétendoient que c'est du *papier* fait d'algue marine, d'autres de feuilles d'un jonc appelé *la bogua*, qui croît dans les marais du Roussillon, d'autres de Papyrus, d'autres de coton, & d'autres d'écorce. (*Voyez les mem. de Trévoux*, septembre 1711.) On les a reconnus depuis généralement pour du *papyrus*.

Enfin l'Europe, en se civilisant, a trouvé l'art ingénieux de faire du *papier* avec du vieux linge de chanvre ou de lin ; & depuis le temps de cette découverte, on a tellement perfectionné cette fabrique du *papier* de chiffons, qu'il ne reste plus rien à désirer à cet égard.

Papier d'Egypte. (*Voyez* Papyrus.)

Papier de chiffons. (*Voyez* Chiffons.)

Papier de coton. (*Voyez* Coton.)

Papier d'écorce d'arbre. (*Voyez* Ecorce.)

PAPILIONES. La troisieme espece de tentes romaines ; appellée *papiliones* à cause de leur ressemblance avec les aîles des papillons, est probablement celle qu'on trouve sur la colonne antonine (*Fol.* 24.). Ces tentes étoient quelquefois de cuir (*Cæsar. de bello gallico*, *lib. III.*) ; mais les plus grandes étoient probablement de toile. Leur largeur étoit de 10 pieds romains, & elles servoient de logement à huit soldats. Ouvertes par devant & par derrière, avec les pentes relevées, elles offroient la figure d'un papillon volant.

PAPILLON. *Voyez* Psyché. Le *papillon* étoit le symbole de l'ame. Lorsqu'il est posé sur une tête de mort, il exprime l'immortalité de l'ame, comme on le voit sur une pâte antique de la collection de Stosch. Un philosophe y paroît assis, tenant un volume, méditant sur la mort & sur l'immortalité de l'ame, ce qui est exprimé par une tête de mort qui est à ses pieds, & par un (*Conf. gorl. dactyl. p.* 2. *n.* 490.) *papillon*, qui est sur cette tête. Les vrais philosophes, dit Simmias dans (*Phæd. p.* 64. *B.*) Platon, θανατῶσι, sont occupés de la mort ; & la vie d'un philosophe, dit un autre, n'est qu'une méditation continuelle de la mort. Le *papillon* est posé sur la tête de mort, pour marquer ce dogme de Platon (*Diog. Laërt. Plat. l.* 3. *segm.* 67. *p.* 205.) « *Rationalem » animæ partem sitam in capite* ».

Sur une cornaline de la même collection, on voit un vaisseau à rames, sous la forme d'un coq, dont la proue représente le devant du corps de cet oiseau ; la poupe, la queue ; & l'éperon qui est double, les jambes ; au-dessus du vaisseau, on voit un *papillon*. Ce *papillon* peut représenter le zéphyre, sorte de vent à qui on donnoit les aîles de cet insecte. Il semble nous annoncer que la navigation va commencer à se servir du secours des vents, puisque le vent appellé *zéphyre* étoit un vent doux, que l'on confondoit avec le favonien, qui étoit si propre à naviguer sans danger ; c'étoit celui-ci qui ouvroit les mers aux navigateurs, & qui (*Plin. l.* 2. 47.), selon l'expression de Pline, ammollissoit la rigueur du ciel d'hiver.

On voit à Rome un bas-relief de marbre, représentant un jeune homme étendu sur un lit, & un *papillon*, qui semble, en s'envolant, sortir de la bouche du mort ; parce que les anciens croyoient ainsi que le vulgaire de nos jours, que l'ame sortoit par la bouche ; c'est ce qui fait dire à Homere, au liv. IX de l'*Iliade*, que quand l'ame a passé une fois la barrière des dents, elle ne peut plus rentrer.

Sur un bas-relief antique, Pallas présente à Prométhée qui vient d'achever la statue de l'homme, un *papillon*, c'est-à-dire, une ame pour lui donner la vie.

PAPIRIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont : CARBO, MATHO, TURDUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PAPIRIUS (prétendu grouppe de) avec sa mère, à la villa Ludovisi. *Voyez* ELECTRE.

PAPPÉUS. C'est ainsi que les scythes appelloient (*Origen. lib. V, adv. Celsum.*) leur Jupiter le souverain des dieux; à qui ils donnoient la terre pour femme.

PAPPUS, surnom de la famille ÆMILIA.

PAPREMIS, seule ville de la basse Egypte (*Herodot.* 2. 71.), où l'Hippopotame étoit l'objet d'un culte particulier.

Le même historien (2. 59. 64.) dit que Mars étoit la divinité, en l'honneur de laquelle les habitans de *Papremis* vénéroient l'hippopotame. Jablouski (*Panth. Aeg. lib. V, c.* 2.) croit qu'ici le *Mars* d'Hérodote est le typhon des égyptiens.

PAPUS, surnom de la famille ÆMILIA.

PAPYRUS. Le *papyrus* est une espèce de canne ou de roseau, qui ressemble un peu à notre typha. Il naît dans les marais d'Egypte, dans les eaux dormantes du Nil, dans les lieux bas, d'où celles de l'inondation annuelle ne sont pas totalement retirées, où elles sont tout au plus réduites à la hauteur de trois pieds. C'est des couches ou enveloppes intérieures de la tige de cette plante, qu'on fabriquoit le *papier* d'Egypte, si célèbre chez les anciens. Ses racines sont si ligneuses, que les égyptiens s'en chauffoient, & qu'elles ont souvent fait donner au *papyrus* les noms de *bois* & *d'arbre*. Elles ont pour l'ordinaire dix pieds de long. Sa tige est triangulaire, & n'excède pas la hauteur de deux coudées, en tant qu'elle s'élève au-dessus des eaux. Mais dans sa totalité, communément elle en a quatre, & jamais plus de sept, suivant le témoignage d'un auteur, qui examina la plante sur les lieux en connoisseur habile. Prosper Alpin, autre témoin oculaire, fait pourtant élever la tige de cette plante de six ou sept coudées au-dessus de l'eau.

Pour en faire du *papier*, on commençoit par retrancher, comme inutiles, ses deux extrémités. La tige ainsi mutilée & réduite à deux, trois, quatre pieds ou environ, étoit coupée en deux parties égales, suivant sa longueur. On séparoit ses différentes enveloppes ou tuniques, qui ne passent jamais le nombre de vingt : si pourtant ces paroles de Pline, *nunquam plures scapo, quam vicena*, doivent s'entendre, non de la main de papier; mais comme le prétend Guilandini, des couches ou lames, qu'on pouvoit détacher de chaque tige du *papyrus*, dont on avoit coupé les deux bouts. Plus ces tuniques approchoient du centre, plus elles avoient de finesse & de blancheur, & plus elles étoient estimées. Celles au contraire, qui s'en éloignoient, l'étoient moins à proportion.

Après avoir étendu ces feuilles, on en retranchoit les irrégularités, puis on les couvroit d'eau trouble du Nil, laquelle en Egypte tenoit lieu de la colle, dont on se servoit quand on façonnoit ailleurs ce papier. Sur la première feuille préparée de la sorte, on en appliquoit une seconde posée de travers. Ainsi les fibres de ces deux feuilles couchées l'une sur l'autre se coupoient à angles droits. En continuant d'en unir plusieurs ensemble, on formoit une pièce de papier; on la mettoit à la presse, on la faisoit sécher : enfin l'on battoit le papier avec le marteau, & on le polissoit, au moyen d'une dent ou d'une écaille. Voila les préparations par lesquelles il devoit passer, avant que les écrivains en pussent faire usage. Mais quand on vouloit le transmettre à la postérité la plus reculée, on avoit l'attention de le frotter d'huile de cédre, qui lui communiquoit l'incorruptibilité de l'arbre du même nom.

« C'est auprès de Damiette (*dit M. Savary, lettres sur l'Egypte.* 1. 322.), que j'ai vu des forêts de *papyrus*, avec lequel les anciens égyptiens faisoient le papier. Le jonc triangulaire, haut de huit à neuf pieds, & gros comme le pouce, se couronne d'une touffe lanugineuse. Strabon, qui le nomme *biblus*, en donne une description propre à le faire reconnoître. » Le *papyrus*, disoit cet écrivain sous » le règne d'Auguste, vient naturellement dans la » basse Egypte. J'en ai vu sur les bords du lac » Maréotis. C'est un jonc dont la tige nue s'élève » à dix pieds de haut. Elle porte au sommet une » aigrette lanugineuse. Les publicains qui ont » affermé cette branche de commerce, ne le laissent » croître que dans un petit nombre de lieux, afin » d'en augmenter le prix, & nuisent ainsi à l'uti- » lité publique ». C'est à leur avidité, c'est au soin qu'ils avoient de le détruire, que l'Egypte doit aujourd'hui la rareté du *papyrus*. Je n'en ai rencontré que dans les environs de Damiette, & du lac *Menzalé* qui l'avoisine. La plupart des voyageurs qui n'ont point visité cette partie intéressante de l'Egypte, n'en ont point parlé. D'autres moins circonspects ont nié son existence, & ont débité des fables à ce sujet ».

Le *papyrus* ou roseau d'Egypte, a été aussi nommé *deltos* (Δέλτος), de la contrée où il croissoit le plus abondamment. A présent, cette plante est nommée par les naturels du pays *Berd* (*de plant. Egypt. c.* 36.). Elle étoit particulièrement propre à l'Egypte; mais selon Strabon, on essaya de la

cultiver en Italie, où depuis elle s'est entièrement perdue. Targioni, médecin de Florence, se trompe bien quand il croit (*Viaggi*, *t. V*, *p.* 379.) que le jonc qui sert à faire des nattes & à revêtir les flacons de verre, peut avoir fourni la matière du papier dont les anciens faisoient usage.

De tous ceux qui ont voyagé en Egypte, Alpin est le seul qui ait fait une description exacte de cette plante : Pococke & d'autres l'ont passé sous silence. Elle croît sur les rives du Nil & dans des lieux marécageux, & la tige qu'elle porte s'élève de dix coudées (*Cubiti*) au-dessus de l'eau, au rapport de Pline (*lib. XIII*, *c.* 22.), qui s'appuie sur le témoignage de Théophraste (*lib. IV*, *c.* 9.), mais, suivant Alpinus, elle a six & jusqu'à sept aunes de hauteur : sa tige est triangulaire, & est terminée par une couronne, qui imite une chevelure ; les anciens comparoient cette couronne à un thyrse. Ce roseau vulgairement nommé égyptien, étoit d'une grande utilité pour les habitans du pays ; la moëlle de la tige leur servoit de nourriture, & de la tige même ils construisoient des vaisseaux, que nous voyons figurés sur des pierres gravées & sur d'autres monumens égyptiens ; on faisoit pour cela des faisceaux de ces tiges, comme on en fait avec le jonc, & les attachant ensemble, on parvenoit à donner aux barques ou aux vaisseaux la forme & la solidité qui leur étoient nécessaires. Hérodote (2. 37.) dit que les prêtres égyptiens en faisoient leurs chaussures. La principale utilité de cette plante étoit celle qu'on retiroit d'une pellicule mince qui lui servoit d'enveloppe, & sur laquelle on écrivoit. Malheureusement les récits des anciens écrivains, par rapport à ce dernier usage, ne sont pas assez clairs, & ne satisfont pas autant qu'on pourroit le desirer. Delà vient que quelques auteurs, comme Vossius (*In etymol. V. papyrus.*), ont conjecturé que le papier pour écrire étoit pris des feuilles de cette plante. D'autres, comme Vessing (*De plant. ægypt. ad Prosp. Alpin. Patav.* 1638. *in*-4°.), ont avancé une proposition encore plus dénuée de preuves, en prétendant que le papier étoit préparé avec la racine de cette plante ; quoiqu'il soit de science certaine que les racines de toutes les plantes sont formées de petites fibres ligneuses, qui ne peuvent se prêter à être roulées en feuilles minces. Aussi ce dernier auteur pensoit-il que la racine avoit été cuite & réduite en pâte liquide, capable de former le papier, à-peu-près de la même manière qu'on fait aujourd'hui le papier de chiffon. Saumaise & Guillandini, qui ont écrit sur ce sujet, ont approché un peu plus de la vérité, lorsqu'ils annoncent que les feuilles du *papyrus* étoient tirées de la tige qui peut se séparer en pellicules, & que celles qu'on tiroit le plus près de la moëlle, donnoient le meilleur papier, tandis que les extérieures en fournissoient de plus grossier. L'inspection des manuscrits d'Herculanum confirme cette opinion ; ils sont composés de feuilles larges de quatre doigts, lesquelles, autant que l'on en peut juger, indiquent la circonférence de la tige. Aussi Winckelmann étoit-il assez porté à croire que le texte de Pline est altéré dans l'endroit où il dit que la différence dans le prix de ce papier consiste dans sa largeur ; le meilleur, dit-il, a treize pouces de largeur ; celui qu'on nommoit *hieratica*, en avoit onze ; la *fanniana*, dix ; celui de *Saïs* en avoit moins, & le plus commun de tous ne portoit que six pouces. Selon sa conjecture, il faudroit mettre à la place du mot *largeur* celui de longueur ; car la tige de la plante n'a pas dû varier beaucoup d'épaisseur, & il ne pouvoit s'imaginer que dans les unes elle ait eu treize pouces de circonférence, & seulement six pouces dans les autres ; la largeur du papier devoit nécessairement être égale à la circonférence de la tige ; & quant à la longueur, elle devoit suivre celle de la tige, qui n'étoit jamais limitée.

Mais comme il n'a point voulu substituer des conjectures à des notions claires, il adopte volontiers ce que Pline dit de quelques écrits de deux, & même de trois feuilles collées ensemble, d'autant que Guillandini assure avoir vu de semblables manuscrits sur le *papyrus* d'Egypte. Ceux d'Herculanum ne sont composés que d'une seule feuille.

Le comte de Caylus a amplement discuté cette matière, dans une dissertation qu'il a fait imprimer en 1759, & qui se trouve dans le volume XXVI des mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Il y démontre que Pline s'est très-bien expliqué touchant la fabrique du papier, & qu'il n'y a rien à changer dans son texte.

« Du nom de *papyrus* ou roseau d'Egypte, βύβλος, sur lequel on écrivoit, on a fait, dit Winckelmann, par le changement d'une lettre, le mot livre, βίβλος. On trouve néanmoins quelquefois ce mot dans son sens primordial, comme on le voit à l'inscription suivante, trouvée en 1758 dans un endroit appellé *la Colonna*, à environ douze mille de Rome, avec la belle & l'unique statue qu'on connoisse de l'empereur Domitien, placée actuellement dans la villa Albani :

ΑΛΣΟΣ ΜΕΝ ΜΟΥΣΑΙΣ ΙΕΡΟΝ

ΛΕΓΕ ΤΟΥΤ ΑΝΑΚΕΙΣΘΑΙ

ΤΑΣ ΒΥΒΛΟΥΣ ΔΕΙΞΑΣ ΤΑΣ ΠΑΡΑ

ΤΑΙΣ ΠΛΑΤΑΝΟΙΣ

ΗΜΑΣ ΔΕ ΦΡΟΥΡΕΙΝ ΚΑΝ ΓΝΗΣΙ

ΟΣ ΕΝΘΑΔ ΕΡΑΣΤΗΣ

ΕΛΘῌ ΤΩ ΚΙΣΣΩ ΤΟΙΤΟΝ ΑΝΑ

ΣΤΕΦΟΜΕΝ

« Dites que ce bois est consacré aux muses, & » montrez les livres qui sont près de ces platanes. » Dites que nous les conservons, & que nous » couronnons de lierre tous les vrais amans qui » viennent ici ».

« L'opinion que la pellicule déliée qui se trouve dessous l'écorce des arbres peut servir à écrire, paroît probable, non-seulement par le mot *liber*, qui signifie la peau, mais aussi par les vêtemens faits d'une pareille pellicule d'arbre (ἱμάτια ἀπὸ ξύλων), que portoient les indiens qui servoient dans l'armée de Xerxès, du moins est-ce ainsi que l'interprête Hérodote (*Liv. vij. p.* 258. *l.* 6.). Ce même historien remarque (*Lib. v. p.* 194. *Ed. H. Steph.*) que βίβλοι étoient nommés par les plus anciens ioniens διφθέραι, c'est-à-dire, *la peau*, parce qu'ils se servoient, dit-il, de peaux de chèvre & de mouton, faute de *papier* d'Egypte; & plusieurs peuples, ajoute-t-il, écrivent encore actuellement sur des peaux ».

Les bénédictins, auteurs de la *nouvelle Diplomatique*, ont traité cette matière à ne laisser plus rien à désirer. L'extrait de leur ouvrage terminera cet article.

On peut, disent-ils, considérer le *papyrus* sous deux rapports, sa longueur & sa largeur. Nous entendons par sa longueur, précisément la même chose que M. Mabillon entend par sa hauteur. Conséquemment à cette notion, dans son langage, la longueur & la largeur sont souvent prises l'une pour l'autre. Eu égard à sa longueur, il n'avoit point de mesure fixe. Il en étoit d'une feuille de papier, comme d'une pièce d'étoffe ou de toile, qu'on peut faire plus ou moins longue, & dont on coupe autant qu'il est nécessaire à l'usage qu'on se propose. Mais au lieu que la toile est tissue de fils entrelassés, les uns en long & les autres de travers; le papier étoit en tout sens composé de membranes doubles de *papyrus*, dont les unes étoient couchées, suivant la longueur de la pièce, & les autres suivant sa largeur. Or, en continuant d'appliquer ainsi des couches les unes sur les autres; on donnoit aux feuilles de papier la longueur qu'on souhaitoit.

Il n'en alloit pas de même de sa largeur. Elle avoit des bornes qui caractérisoient ses différentes espèces. Les plus larges n'excédoient jamais deux pieds. Tout papier dont la largeur s'étendoit au-delà de treize pouces, étoit censé *macrocole* : dénomination tirée de sa grandeur & de son *cuir*, selon Guillandini, assez d'accord en cela avec Henri Estienne, & de *scheda* ou cédule, selon Scaliger, (qui s'est fait un devoir de contredire le premier sur tous les points, où il a cru trouver matière à sa critique.) Mais Vossius donne également le tort à tous ces auteurs, & soutient que *protocole* & *macrocole* sont dérivés de la colle, qui entroit dans la composition du papier, & que les Grecs appellent κολλα.

Le même papier se seroit de plus nommé royal, s'il en falloit croire Guillandini. Maffei au contraire fait venir cette qualité, plutôt de sa finesse que de sa largeur. S'il eût jetté un coup-d'œil sur les origines de S. Isidore, il auroit changé sa conjecture en certitude. En effet cet évêque y donne le nom de royal, au plus fin de tous les papiers, en l'appliquant au papier auguste. Mais ce savant critique ne paroît pas même avoir su la raison, pour laquelle ce papier l'emportoit sur tous les autres, du côté de la finesse.

Connu d'abord sous le nom d'hiératique ou sacerdotal, il étoit réservé pour les livres qui traitoient de la religion. La flatterie lui fit dans la suite imposer le nom d'Auguste. Celui de Livie, son épouse, servit de même à relever le prix de la seconde espèce de papier. Ces innovations dégradèrent l'hiératique, & ne lui conservèrent son nom que pour le faire descendre au troisième rang. Comparé au papier auguste, qui avoit pris sa place & sa qualité, il paroissoit un peu plus coloré, comme l'observe S. Isidore. C'est-à-dire, qu'il n'étoit pas de la même blancheur, parce qu'il n'étoit composé que des troisièmes feuilles du *papyrus*.

A l'occasion de la différence de ces papiers, les philologues se sont partagés : les uns ont prétendu avec Turnebe, que c'en sont-là trois sortes : les autres ont soutenu avec Guillandini, que ce sont seulement trois noms du même papier. La question sera décidée sans appel par un texte de S. Isidore, que nous rapporterons bientôt. Vossius prétend, sans beaucoup de fondement, que le papier hiératique étoit un genre, qui renfermoit sous lui trois espèces, les papiers auguste, livien & le sacerdotal nouveau.

Le papier auguste n'avoit que douze pouces de largeur. Composé des enveloppes les plus internes, & par conséquent les plus minces du *papyrus*, il réunissoit la finesse & la blancheur, dans le degré le plus parfait. Il n'étoit pourtant pas sans défaut. On y remédia par l'invention du papier Claudien, sous l'empereur Claude I, dont il emprunta le nom. La largeur de celui-ci excédoit de deux pouces celle du papier sacerdotal, qui n'en avoit que onze.

A entendre Guillandini, il étoit composé de trois feuilles, appliquées les unes sur les autres. Mais quoique cet italien ait publié un commentaire plein & même surchargé d'érudition sur les trois chapitres, où Pline, l'historien traite du papier d'Egypte, il a eu tort de s'élever avec tant de vivacité

contre Turnebe, pour n'avoir composé le papier Claudien, comme tous les autres, que de deux feuilles de *papyrus*. Le texte de Pline, malgré tous ses efforts, n'en annonce pas d'avantage. Voici ce qu'il porte : *Secundo corio statumina facta sunt è primo subtegmine.* La première & seconde pellicule du *papyrus* pouvoient-elles être plus clairement désignées ? Est-il ici question d'une troisième ou de plus de deux membranes de différentes qualité ? Mais cette méprise étoit une suite de celle qui lui avoit fait confondre en un seul, les papiers auguste, livien & sacerdotal.

Isidore de Séville distingue évidemment ces trois papiers en autant d'especes. La première étoit composée de deux pièces de l'enveloppe la plus intime du *papyrus*. Deux pareilles de la seconde formoient le livien, deux de la troisième composoient l'hiératique, & ainsi des autres. Cette observation échappée à tous les modernes, que nous avons lus, leur a souvent fait prendre le change. On diroit, selon eux, que toutes les diverses membranes du *papyrus*, ou du moins les premières servoient indifféremment à toutes les espèces de papier. Mais Pline, mieux entendu, fait disparoitre cette erreur. Ce qui mettoit de la différence entre les trois premiers papiers & le Claudien, ne venoit donc pas des trois prétendues feuilles qu'on y faisoit entrer ; mais de ce qu'il empruntoit une de celles, qui étoient propres au papier auguste, & une de celles qui l'étoient au papier livien. Ainsi, sans presque rien perdre de la blancheur & de la finesse du premier, il participoit à la solidité du second : il acquéroit une qualité, qui empêchoit que l'encre ne pénétrât de l'autre côté, comme il arrivoit au papier auguste, réservé par cette raison pour les lettres, dont il étoit d'usage de laisser en blanc le revers. Voilà pourquoi le nom d'*épistolaire* fut ajouté à ceux d'auguste & de royal.

Nous insistons exprès sur un point, qui n'a point encore été bien développé ; parce qu'il est important pour la diplomatique, de fixer une bonne fois le nombre des feuilles, dont chaque espèce de papier d'Egypte étoit composée. C'est le seul moyen de vuider une question, qui jusqu'à présent a causé tant d'embarras aux plus habiles antiquaires. Nous voulons dire la difficulté de discerner le papier d'Egypte de celui d'écorce d'arbres. Il s'en suivra qu'on ne sauroit distinguer plus de deux feuilles dans le premier. Mais qui pourra se persuader, qu'on n'auroit composé le second que de deux lames si minces, qu'elles devoient approcher de la finesse du réseau le plus délié ? Ainsi la multiplicité des lames qu'on aura fait concourir à sa fabrique, prouvera invinciblement qu'il n'a rien de commun avec le papier d'Egypte, si ce n'est la position transversale de ses couches, & la colle qui servoit à les unir. Ainsi l'on ne courra plus risque de prendre pour du papier Claudien, celui qui laisseroit appercevoir un composé de plus de deux feuilles. En un mot, quand on voudra saisir le caractère propre aux diverses sortes de papier d'Egypte, on ne s'attachera plus qu'à sa finesse & à sa largeur.

Outre la différence que l'art mettoit entre le papier fannien ou fanniaque & l'amphithéatrique ; ce dernier avoit un pouce de moins que le précédent, dont la largeur étoit de dix pouces. Selon Vossius l'amphithéatrique n'avoit que huit pouces, quand on l'apportoit à Rome. A force de le battre, on lui en donnoit un de plus. Le saïtique n'atteignoit pas à la largeur de l'amphithéatrique. Celle du téniotique devoit encore être d'un dégré inférieur. Enfin l'emporétique n'avoit que six doigts de large, & ne servoit que d'enveloppe aux marchandises, comme son nom le porte.

Isidore de Séville ne fait nulle mention ni du claudien, ni du fannien, ni de l'amphithéatrique. Mais il y substitue le cornélien, inventé pendant la préfecture d'Egypte de Cornelius Gallus, qui vivoit du tems d'Auguste.

La main de papier d'Egypte étoit de vingt feuilles du tems de Pline. Si l'on en croit Calmet, elle fut dans la suite réduite à dix.

L'antiquité du papier d'Egypte remonte si haut qu'il n'est pas possible de fixer l'époque de son invention. Varron l'avoit voulu placer au tems des victoires d'Alexandre le Grand. Mais Pline l'historien combat cette prétention par la découverte des livres de Numa, & par le témoignage de Mucien, qui *avoit été trois fois consul.* Cet illustre Romain rapportoit, qu'étant gouverneur de Lycie, il y avoit vu dans un temple, l'original, en papier d'Egypte, d'une lettre de Sarpédon, écrite de Troie. Ce qui prouveroit & l'usage & le commerce de ce papier bien établis au loin, avant les tems historiques de la Gréce. Guillandini démontre d'ailleurs par une foule d'autorités, qu'avant Alexandre le Grand, l'usage du même papier étoit général. Outre Hérodote, dont le suffrage est décisif, il s'appuie entr'autres sur ceux d'Isaïe, d'Hésiode & d'Homére.

Presque toutes les différentes largeurs que nous avons assignées au papier d'Egypte, se montrent dans les diplômes, qui font un des grands ornemens des plus célébres archives. Il semble surtout, qu'on y reconnoit sans peine ceux que l'antiquité qualifia macrocole, claudien, auguste, livien, sacerdotal, fannien, amphithéatrique. Maffei, pour n'avoir point consulté Isidore, ni été informé de la largeur des diplômes de papier d'Egypte, gardés en France, conclut de ceux qu'il avoit vu en Italie, que sa largeur avoit

changé depuis Pline, que les degrés & les différences qui le distinguoient avoient cessé, que celui qui s'est conservé en nature surpasse par sa largeur les especes de papier, dont cet ancien a donné la description, & que tout est aujourd'hui d'une qualité uniforme.

Au contraire, les chartes & les MSS. que nous avons examinés, nous en offrent au moins de trois qualités très-marquées, indépendamment de leur largeur, qui les caractérise encore mieux. Isidore de Séville, qui fleurissoit au VIIe. siècle, distinguoit de son tems sept espèces de papier d'Egypte. Ce qui prouve assez, qu'on continuoit alors d'en fabriquer de qualités & de grandeurs différentes.

Toutes ou la plupart des anciennes chartes en papier d'Egypte, de l'abbaye de S. Denis en France, nous ont passé par les mains. Toutes sont de la même matière, de la même structure, de la même consistance. Mais comme elles sont aujourd'hui collées sur des toiles, il n'est pas facile de s'assurer, si elles sont toutes de la même finesse. Les seuls caractères du papier d'Egypte s'y manifestent. On y observe sans variation deux feuilles, posées à contre sens ou de travers. Les fibres de l'une sont dirigées de haut en bas ou de bas en haut, & celles de l'autre, de côté ou transversalement; de sorte que l'une est toujours perpendiculairement couchée sur l'autre. Ce même caractère se retrouve dans les pièces en papier d'Egypte de la bibliothéque du roi, & dans celle de S. Germain-des-Pres. Jamais composition de plus de deux feuilles, jamais diversité de matière. Si une seule de ces chartes est de papier d'écorce, il n'en reste aucune en France qui soit de papier d'Egypte.

La longueur, ou si l'on veut la hauteur des chartes & bulles en papier d'Egypte, actuellement existantes, surpasse pour l'ordinaire leur largeur de plusieurs pieds. Quelques-unes néanmoins en ont environ deux de largeur sur un de longueur. On voit des diplômes en forme de rouleaux de douze pieds, & même de plus de vingt de long, quoiqu'ils n'aient tout au plus qu'un ou deux pieds de large.

Il ne s'est peut-être conservé nulles chartes de papier d'Egypte en leur entier, ou sans quelque altération plus ou moins grande : altération uniquement causée par le tems & les accidens qui en sont la suite. Il est peu de ces diplômes qui n'aient des lacunes, même dans le corps de la pièce. Tous les sceaux de ceux de l'abbaye royale de S. Denis se sont perdus, & n'ont au plus laissé que la marque du lieu où ils furent appliqués.

Sans parler des archives de Ravenne, qui seule contenoient autrefois plus d'anciens actes en papier d'Egypte, que tout le reste de l'Italie; Maffei fait valoir ceux qu'on garde à Milan, à Sienne, à Mantoue, à Vérone, à Padoue, à Genève. Mais par malheur ces pièces ne portent plus d'indices certains du tems, auquel elles ont été dressées. Ce ne sont que des fragmens fort courts, & dont on ne sauroit presque rien conclure. Hors de la France, il n'est point de ville où le papier d'Egypte soit moins rare qu'à Rome. Outre les diplômes qui sont entre les mains des curieux, la seule bibliothéque vaticane renferme un assez bon nombre de titres de cette matière. J'ai vu moi-même, dit Allatius, des instrumens de donations & de privilèges, écrits sur des rouleaux de *papyrus*, qui se conservent aujourd'hui dans la bibliothéque du vatican. Elle a fait depuis de grandes acquisitions en ce genre. Au dénombrement des villes d'Italie, qui se glorifient d'avoir eu, dans ces derniers tems, des diplômes & autres monumens en papier d'Egypte, on pourroit en ajouter quelques-unes, & notamment celle de Venise. Du reste, il n'est pas inutile d'observer qu'une seule charte de cette espèce se trouve partagée en sept, & que plusieurs morceaux d'un même acte ont été répandus en diverses cités d'Italie, comme autant de reliques. A ce compte il n'est pas fort surprenant d'y voir tant de villes illustrées par ces précieux débris de l'antiquité.

Si l'Italie a sur la France, en fait de papier d'Egypte, quelque avantage du côté de l'antiquité, celle-ci ne lui céde point du côté de l'abondance. Avouons-le néanmoins, Maffei n'en paroît pas trop convaincu. Zélé pour la gloire de sa patrie, enchanté de ses richesses, il paroît persuadé qu'un voyage d'Italie suffiroit pour désabuser certains François, qui ont cru, dit-il, & qui croient encore que le papier d'Egypte n'a pu se conserver si long-tems. Ce n'est pas qu'il ne juge, en homme équitable, des diplômes de cette nature, gardés dans les archives de S. Denis. Mais comme il ne semble occupé que de trois chartes de Clotaire II, de Dagobert I & de Clovis II, il n'a peut-être pas fait attention à plusieurs autres des deux derniers princes, à celles de leurs successeurs & de quelques personnes de la première distinction qui s'y trouvent également renfermées. Ainsi il demeure toujours pour constant, qu'il n'est point au monde de chartrier, si riche en diplômes de papier d'Egypte, que le trésor de S. Denis.

Les mêmes archives, celles de S. Bénigne de Dijon, de Tournus & de Corbie nous offrent des bulles pontificales de papier d'Egypte, à commencer depuis le septième siècle jusqu'au dixième. Hé combien d'autres monumens diplomatiques de la même matière, la France ne pourroit elle pas nous fournir ? La bibliothéque du roi en possède un des plus beaux & des plus rares que les archives de Ravenne nous aient conservés. Ce n'est pas le seul morceau en papier d'Egypte

dont elle eſt décorée. Elle garde encore précieuſement un manuſcrit de S. Avit de Vienne, dont la matière eſt la même, & dont l'antiquité remonte du moins au VIe. ſiècle. La bibliothéque & les archives de S. Germain-des-Prés nous offrent auſſi d'anciens monumens en papier d'Egypte. On y voit ſur-tout un manuſcrit incomparable en cette matière. Au rapport de Paradin, l'égliſe de Lyon poſsède un aſſez beau commentaire ſur les Pſeaumes en papier d'écorce : il a voulu dire apparemment en papier d'Egypte.

La bibliothéque impériale de Vienne tire auſſi une partie de ſon luſtre des diplômes de papier d'Egypte, qu'on y raſſemble avec grand ſoin. Inſenſiblement elle s'enrichit des plus précieuſes dépouilles de l'Italie. Il n'y a pas encore bien des années, que le cavalier Garelli, premier médecin & bibliothécaire de l'empereur Charles VI, y tranſporta un ancien diplôme grec, apparemment le ſeul en papier d'Egypte que l'Italie eût ſouſtrait aux injures du tems. En 1723, le même y fit entrer un autre monument diplomatique, de papier d'Egypte, trouvé avant lui à Prague par Lambecius. C'eſt encore un acte grec : & ce qui en rehauſſe le prix, on y voit trente-ſix ſouſcriptions originales du ſixième concile général.

Nous ne devons pas laiſſer ignorer que tous les autres diplômes du même papier, qui ſont aujourd'hui l'ornement des archives, des bibliothéques & des cabinets ſont tous latins ; excepté celui que le public connoît par le ſupplément de la diplomatique & la paléographie. Inutilement D. Bernard de Montfaucon ſe donna-t-il des mouvemens extraordinaires pour en découvrir d'autres. Ses voyages en France & en Italie ne lui procurèrent pas la vue d'un ſeul diplôme grec. Cela ſeroit bien ſurprenant, ſi l'on avoit pris autant de peine pour tranſporter chez les Latins les chartes des Orientaux, qu'on a témoigné d'ardeur depuis quelques ſiècles pour les dépouiller de tant d'excellens manuſcrits qui enrichiſſent nos bibliothéques. Ce n'eſt pas qu'on ne trouve en papier d'Egypte plus d'un titre de la première antiquité, où du moins une partie des témoins ſignent en caractères grecs. Mais leurs ſouſcriptions, à très-peu de choſe près, n'en ſont pas moins latines.

Les diplômes en papier d'Egypte, quoique ordinairement écrits ſuivant leur largeur, le ſont auſſi quelquefois ſuivant leur longueur. Un des côtés eſt toujours laiſſé en blanc. En quoi ces chartes ne ſe diſtinguent pas beaucoup de celles qui ſont en parchemin, & dont l'écriture n'occupe que rarement le revers.

Non ſeulement les diplômes de papier d'Egypte, mais les manuſcrits mêmes ne furent quelquefois écrits que d'un côté. On craignoit que l'encre pénétrant de part en part, ne cauſât des deux côtés une confuſion générale dans l'écriture. C'eſt au moins ce qui arrivoit au papier auguſte, & même aux autres eſpèces, lorſqu'elles n'étoient pas d'une bonne qualité, ou qu'elles étoient mal collées. On uſoit encore d'une autre précaution pour mieux conſerver les manuſcrits de papier d'Egypte ; c'étoit de faire ſervir de couverture à chaque cahier de papier d'Egypte une feuille de parchemin, qui étoit également écrite des deux côtés. Il exiſte pluſieurs manuſcrits où l'on remarque ce mêlange.

Quand les hiſtoriens auroient ceſſé de parler du papier d'Egypte depuis J. C., les monumens en cette matière prouveroient la continuation de ſon uſage ; & ſi ces monumens venoient à nous manquer, les ſeuls auteurs ſuffiroient pour l'établir avec la plus parfaite évidence. Ici les uns & les autres ſe réuniſſent. Mabillon l'a démontré avec tant de ſuccès, que toute l'Europe en eſt demeurée convaincue. Il ne peut donc plus reſter de difficulté que ſur la durée de ce papier, ou ſur le tems auquel on a diſcontinué de s'en ſervir. C'eſt ce que nous allons examiner, après avoir fait quelques obſervations ſur les degrés, par leſquels il tomba dans un diſcrédit, qui cauſa enfin la ruine totale de ſes manufactures.

Preſque toutes les plus anciennes chartes originales de France & d'Italie, ſont ſans contredit en papier d'Egypte. Maffei, qui en a publié pluſieurs des V, VI & VIIe ſiècles, ne croit pas même qu'il s'en ſoit conſervé une ſeule de parchemin, antérieur au VIIIe. ; en quoi il s'eſt trompé.

L'uſage du papier d'Egypte, pour les diplômes, eut le même cours dans les Gaules, que dans l'Orient & l'Italie. Il étoit tellement à la mode ſous nos rois Mérovingiens, que le parchemin n'y fût preſque point employé pendant plus d'un ſiècle. Mais ſur la fin du ſeptième, ce dernier y acquit le crédit que le papier perdoit tous les jours. On s'en dégoûta de plus en plus durant le huitième ſiècle. A peine peut-on nommer une charte des Carlovingiens en papier d'Egypte.

Quoique la faveur où le parchemin étoit alors en France, au préjudice de ce papier, ſe fut étendue au-delà des monts, quoique les rois Lombards, & ſur-tout le dernier ſemblaſſent lui donner la préférence ; l'uſage du papier, par rapport aux lettres-miſſives, ſe ſoutenoit en Italie comme auparavant. Le pape Adrien s'en ſervoit pour écrire à Charlemagne. Maginaire, depuis abbé, & pour lors juge-commiſſaire, député dans les provinces, adreſſa d'Italie au même prince, une lettre écrite ſur ce papier, dont les archives de S. Denis conſervent l'original. Au ſiècle ſuivant

les papes l'employoient encore, lorsqu'ils accordoient des priviléges.

Appuyé sur un texte de Pierre le Vénérable; Adrien de Valois, au rapport de Maffei, faisoit durer l'usage du papier d'Egypte jusqu'au tems de cet abbé : *Fino a suo tempo, cioè all' undecimo secolo continuasse.* L'illustre Italien a voulu dire sans doute le douzième siècle, auquel florissoit Pierre le Vénérable. Dans la persuasion que l'usage du papier d'Egypte cessa depuis le neuvième, ce savant cite comme les derniers munumens, connus en cette matière, une bulle de Pascal I, conservée à Ravenne, un diplôme de donation du même, dans la bibliothéque vaticane, une bulle de Léon IV, un privilége de Benoît III, un autre de Nicolas I, un troisième de Jean VIII dans les archives de Corbie. Selon lui, on ne sauroit indiquer de pièces plus récentes en papier d'Egypte, ni conséquemment en prolonger la durée au-delà du neuvième siècle. Et parce que dès-lors le papier de coton prit faveur; c'est une raison qui achève de le convaincre de l'abolition du premier.

Mais quelque intérêt que nous puissions avoir à nous ranger de son avis, nous en avons un bien plus grand à ne nous jamais écarter de la vérité. Ne dissimulons donc pas les preuves par lesquelles Mabillon fait voir que le papier d'Egypte continua d'être de quelque usage en Italie au dixième siècle, & même après le milieu du onzième. Il les tire des bulles de Jean XV, d'Agapet II & de Victor II. Aux autorités recueillies dans sa diplomatique & son supplément, il en ajoute une autre dans ses annales, également décisive pour le dixième siècle. Un privilège de l'an 972, en papier d'Egypte la lui fournit. Il fut accordé à l'abbaye de Mouzon par le pape Jean XIII, à la prière d'Adalberon, archevêque de Reims.

Légipont & Muratori confirment l'opinion de Mabillon, sur la durée du papier d'Egypte, par les nouvelles preuves qu'ils en apportent. Mais nous ne savons pourquoi ce dernier, voulant nous convaincre qu'au dixième siècle l'usage du même papier se soutenoit encore à Rome, *sæculo etiam decimo Romæ in usu fuisse papyros*, cite deux bulles en cette matière : l'une du pape Formose & l'autre de l'anti-pape Romain; comme s'ils n'avoient pas occupé le saint-siége avant la fin du neuvième siècle? Ces diplômes conservés jusqu'à nos jours dans les archives de Girone, sont venus à la connoissance du public par la voie des Mémoires de Trévoux, du mois de septembre 1711. Muratori nous dédommage aussitôt de cette légère méprise, par la preuve solide qu'il nous donne, de la continuation de l'emploi du papier d'Egypte jusqu'environ le milieu du onzième siècle. Il la trouve dans des bulles de Benoît IX., de l'an 1043, vues, examinées & déchiffrées par un historien de Sienne, mort vers le commencement du seizième siècle. Ses ouvrages manuscrits font foi, que les bulles pontificales, dont il s'agit, étoient en papier, & qu'elles appartenoient aux archives de l'église de Soana, suffragante de celle de Sienne. Quoique Muratori les croie de papier d'Egypte, suffisamment caractérisé par le terme *papyrus*, il n'ose cependant l'assurer d'une manière absolument décisive : *Ægyptiacas philyras nomine papyri designatas puto.* Les bulles de Jean XV; d'Agapet II & de Victor II, renouvellées avant le milieu du treizième siècle, énoncent par la même expression, qu'elle étoit la matière de leurs originaux; & l'on auroit véritablement quelque raison, ou du moins quelque prétexte, de les supposer de chiffe ou plutôt de coton, si le mot *papyrus* n'avoit pas été consacré pour signifier le papier d'Egypte.

Mais ce qui est d'une évidence, à laquelle il n'est pas possible de se refuser, Ottocar, roi de Bohême, en 1224 renouvella une bulle de Jean XV, accordée au monastère de Sainte-Marguerite, auprès de Prague, en 993. Or le même prince dit & répète plusieurs fois, que ce diplôme étoit en papier de jonc, c'est-à-dire d'Egypte. Le terme de jonc n'étoit seulement pas employé en Allemagne pour exprimer du papier d'Egypte, on s'en servoit aussi en France. L'auteur du cartulaire de l'abbaye de Bourgueil, dressé en 1065, observe au bas d'une bulle de Sylvestre II, qu'elle étoit écrite en jonc; voulant faire entendre qu'elle étoit en papier d'Egypte. Concluons donc que ce papier étoit encore ordinaire, au moins en Italie, sur la fin du dixième siècle, & même au commencement du onzième, & que si l'usage commença dans la suite à s'en perdre, il ne cessa pas totalement long-tems avant le douzième.

Voici sur ce sujet quelque chose de plus récent : « On m'a assuré, ainsi parle Montfaucon, » que dans la chambre du trésor, il y a encore » quelques actes écrits du tems de S. Louis sur » du papier d'Egypte. » Quant à ce fait, il ne nous paroît guère croyable. On aura pris apparemment le papier de chiffe ou de coton pour du papier d'Egypte. Mabillon, après avoir reconnu ce papier, dans une lettre des Hurons, insinue qu'on n'en a pas discontinué l'usage en Amérique, & peut-être en quelque contrée d'Orient : supposition qu'il est difficile d'ajuster avec la chûte des manufactures de ce papier, attestée par Eustathe.

Après tout, que la conjecture de Mabillon soit fondée ou qu'elle ne le soit pas, l'usage du papier d'Egypte, absolument aboli en Europe avant le treizième siècle, confond sans ressource l'accusation

ſation de ceux qui donnent une origine plus récentes aux pièces conſervées en cette matière. Simon, Raguet & Germont ſont de ce nombre. La chaleur de la diſpute les emporte quelquefois juſqu'à repréſenter des archives reſpectables, comme ſe rempliſſant tous les jours, depuis un ſiècle, de nouvelles chartes en papier d'Égypte.

Hardouin fait remonter au quatorzième ſiècle la fabrication des diplômes, qui ont trait aux rois de la première ou ſeconde race. Selon lui, toutes les chartes de France, en papier d'Egypte, ſeront convaincues de faux, par cela ſeul qu'elles ſe rapportent à nos anciens rois, & qu'elles ſuppoſent l'exiſtence de ces monarques. Syſtême d'autant plus inſoutenable, qu'on n'a pu fabriquer, depuis quatre cents ans, des pièces reconnues pour être effectivement de cet ancien papier, par les ennemis les plus déclarés des archives. Car comment a-t-on pu forger des diplômes en papier d'Egypte ſans en avoir ? Comment a-t-on pu en avoir ſi long-tems après que les manufactures, où il ſe fabriquoit, étoient entiérement tombées, & qu'il ne s'en trouvoit plus dans le commerce ? N'eſt-il pas de la dernière extravagance, d'imaginer qu'on en auroit fait des magazins, pour préparer à des ſucceſſeurs, éloignés de pluſieurs ſiècles, la matière ſur laquelle ils devoient ſuppoſer une foule de faux titres ?

Selon Maffei, il y a ſept cents ans que le papier d'Egypte n'eſt plus d'uſage, pas même chez les Orientaux. Mais quelque parti qu'on embraſſe, on ne ſauroit nier que dès le treizième ſiècle, l'art même de le fabriquer ne fût abſolument éteint : ἡ τεχνὴ ἄρτι ἀπήλειπται, *ars jam derelicta eſt*. C'eſt ainſi qu'Euſtathe, qui vivoit ſur la fin du douzième, s'en explique dans ſon commentaire ſur le XXIe. livre de l'Odyſſée. Ce ſeul trait ſuffit ſans doute pour diſſiper les ſoupçons injuſtes & les prétentions chimériques des auteurs que nous combattons.

PARABASIS, terme de théâtre des anciens, qui ſignifie un épiſode, une digreſſion ; c'étoit le tems où les acteurs ayant diſparu, le chœur s'adreſſoit au peuple pour lui débiter quelque ſentence, ou pour faire quelque cenſure.

PARABATÆ, terme des jeux du cirque, par lequel on déſignoit ceux qui, après avoir couru ſur un char conduit par un cocher, couroient encore à pied : *Finito enim equorum certamine*, dit Denys d'Haliarnaſſe (*Lib.* 7.), *curſores in pedes è curribus deſilientes, quibus unà cum aurigis vecti erant, quos poetæ parabatas, athenienſes apobatas vocant, curſu ſtadii inter ſe ipſi certant.*

PARABOLAN ou PARABOLAIN. Chez les anciens, c'étoit une ſorte de gladiateur qu'on appelloit auſſi *confector*. *Voy*. CONFECTOR.

Ce nom leur fut donné du grec παραβόλος, de βάλλω, *je précipite*, parce qu'ils ſe précipitoient eux-mêmes dans le danger de mourir.

PARABOLANS OU PARABOLAINS, nom que les auteurs eccléſiaſtiques donnent à une eſpèce de clercs qui ſe dévouoient au ſervice des malades, & ſpécialement des peſtiférés.

On croit que ce nom leur fut donné à cauſe de la fonction périlleuſe qu'ils exerçoient παραβόλον ἔργον ; car les grecs appelloient παραβόλους, & les latins *parabalos* & *parabolarios*, ceux qui, dans les jeux de l'amphithéâtre, s'expoſoient à combattre contre les bêtes féroces.

Il y a apparence qu'ils furent inſtitués vers le temps de Conſtantin, et qu'il y en eut dans toutes les grandes égliſes, ſur-tout en Orient ; mais ils n'étoient nulle part en ſi grand nombre qu'à Alexandrie, où ils formoient un corps de 500 perſonnes. Théodoſe le jeune l'augmenta encore de 100, & les ſoumit à la juriſdiction du préfet auguſtal, qui étoit le premier magiſtrat de cette grande ville. Cependant, ils devoient être choiſis par l'évêque, & lui obéir en tout ce qui concernoit le miniſtère de charité auquel ils s'étoient dévoués. Comme c'étoient pour l'ordinaire des hommes courageux, familiariſés avec l'image de la mort, les empereurs avoient fait des loix extrêmement ſévères pour les contenir dans le devoir, & empêcher qu'ils n'excitaſſent des ſéditions, ou ne priſſent part aux émeutes, ſur-tout à Alexandrie, où elles étoient fréquentes. On voit par le code théodoſien que leur nombre étoit fixé, qu'il leur étoit défendu d'aſſiſter aux ſpectacles & aux aſſemblées publiques, ou même au barreau, à moins qu'ils n'y euſſent quelqu'affaire perſonnelle, ou qu'ils ne fuſſent procureurs de toute leur ſociété ; encore ne leur étoit-il pas permis d'y paroître deux enſemble, & beaucoup moins de s'attrouper. Les princes & les magiſtrats les regardoient comme une eſpèce d'hommes formidables, accoutumés à mépriſer la mort, & capables des dernières violences, ſi ſortant des bornes de leurs fonctions, ils oſoient s'immiſcer dans ce qui regardoit le gouvernement. On en avoit eu des exemples dans le conciliabule d'Ephèſe, tenu en 449, où un moine ſyrien, nommé *Barſumas*, ſuivi d'une troupe de *parabolains* armés, avoit commis les derniers excès, & obtenu par la terreur tout ce qu'il avoit voulu. Cette expérience avoit ſans doute donné lieu à la ſévérité des loix dont on vient de parler. (*Bingham. orig. eccl.*, *tom. II*, *l. III*, *c.* 9, §. 1, 2, 3, 4.)

PARABYSTE, un des cinq principaux tribunaux d'Athènes. Le *parabyſte* étoit ſitué dans un

lieu obscur, & l'on n'y traitoit que des moindres affaires de police. Il y avoit deux chambres de ce nom, que Sigonius place au-dessous de l'héliée, dans le même corps de bâtiment. Les undécemvirs en étoient les présidens; on en tiroit un de chaque tribut, & on leur donnoit un greffier pour adjoint. Ils jugeoient les petits voleurs, les maraudeurs, les coureurs de nuit & les filoux. Quand les coupables nioient les faits, on les traduisoit à d'autres tribunaux; quand ils les avouoient ou qu'ils en étoient convaincus par la déposition des temoins, alors les undécemvirs décidoient du châtiment, mais il ne leur étoit pas permis de juger d'une somme au dessus d'une dragme d'argent. Quoi qu'en dise Guillaume Postel, dans son *Traité des magistrats athéniens*, le tribunal des avogadors de Venise ne répond pas exactement au *parabyste* d'Athènes. (*D. J.*)

PARACHRONISME, erreur que l'on commet dans la chronologie ou la supputation des temps, en plaçant un évènement plus tard qu'il ne doit être placé. Ce mot est formé de *παρα*, *au delà*, & de *χρονος*, *temps*. Le *parachronisme* est opposé à l'*anachronisme*, qui place un évènement plutôt qu'il n'est arrivé.

ΠΑΡΑΚΛΑΥΣΙΘΥΡΟΝ, chant plaintif qu'exécutoient, en s'accompagnant de la flûte, les amans à la porte de leur maîtresse. Théocrite en fournit un exemple dans son idylle 24.

PARACŒMUMENE ou PARAKIMOMENE, nom d'un officier de l'empereur de Constantinople; c'étoit le grand chambellan. Les fonctions étoient partagées entre deux personnes; l'une s'appelloit le *chambellan de l'anneau*, & l'autre le *chambellan de la chambre*: le premier répondoit à notre garde des sceaux.

PARADA, en Afrique.

C. I. P. Colonia Julia Parada.

C. C. I. P. Colonia Campestris Julia Parada.

Cette Colonie a fait frapper, en l'honneur d'Agrippa, d'Auguste & de Tibère, des médailles attribuées faussement à Carthage.

PARADIAZEUXIS, dans la musique grecque, est, au rapport du vieux Bacchius, l'intervalle d'un ton seulement entre les deux cordes homologues de deux tétracordes; & c'est l'espèce de disjonction qui règne entre le tétracorde synnemenon & le tétracorde diézeugmenon.

PARADISUS, mot grec qui signifie *parc de bêtes fauves*. Pollux prétend (9. 3.) que ce mot s'est introduit dans la langue grecque, & qu'il vient des perses: *Sed paradisi barbaricum nomen videtur; consuetudine autem in usum græcum pervenit, sicuti & multa alia persica.* Ce lieu étoit tout planté d'arbres, & les rois de Perse prenoient plaisir à s'y retirer pour se délasser des fatigues de la royauté. On y nourrissoit toutes sortes de bêtes fauves pour le plaisir de ces monarques.

PARADOXES. ΠΑΡΑΔΟΞΟΝΙΚΑΙ. } Les grecs, pour faire plus d'honneur aux athlètes qui avoient remporté le prix de la lutte & du pancrace en un même jour, τὺς ΗΜΕΡΑ ΜΙΑ ΠΑΛΗ ΚΑΙ ΠΑΓΚΡΑΤΙΩ *στεφανουμένους*, avoient coutume de les appeller *vainqueurs inespérés*, ou paradoxes. (*Plutarch. vit. Cimon*) ΠΑΡΑΔΟΞΟΝΙΚΑΣ *καλοῦσιν*. La ville qui a fait graver une inscription, conservée avec les antiquités du roi, a célébré la gloire de l'athlète Caïus, qui non-seulement avoit été deux fois vainqueur en deux villes différentes, mais qui avoit remporté en un même jour une double couronne. (*Caylus 2, page* 230.)

PARADOXOLOGUES, PARADOXES, } espèce de farceur chez les anciens, le diseur de fadaises & de bagatelles. On les nommoit autrement *ordinaires*, apparemment parce que ces farceurs parlant sans étude & sans préparation, ils étoient à tous les jours & toujours prêts. On les appelloit encore *nianicologues*, comme qui diroit diseur de contes d'enfans, & *arétalogues*, d'*ἀρετὴ*, *vertu*, parce qu'ils parloient beaucoup de leurs merveilleuses qualités & des talens rares qu'ils prétendoient posséder, comme font les charlatans. Le scholiaste de Juvénal, ainsi que Saumaise, en fait mention dans ses notes sur Tertullien, *de Pallio*.

PARAÉNIEN. Matheson, savant musicien allemand, prétend qu'il y avoit un nome surnommé *Paraénien*, qui n'étoit que rithmique. (*F. D. C.*)

PARÆTONIUM, ville d'Egypte. Ptolemée (*Lib. IV*, *c.* 5.) la place dans le nome de Lybie, entre *Apis* & *Pythis extrêma*. Strabon (*Lib. XVII*, *pag.* 798) dit que cette ville avoit un port, & que que quelques-uns l'appelloient *Ammonia*. C'est-là qu'Antoine & Cléopâtre laissèrent comme en dépôt leurs enfans & leurs trésors, après la bataille d'Actium. Justinien fit fortifier *Parætonium* pour arrêter les incursions des maures; mais ce prince n'a fait que se ruiner en fortifications inutiles, & dépeupler ses Etats par un zèle furieux. (*D. J.*)

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

PARAGAUDÆ, bandes de soie brodées au bas des habits; galons de soie, d'argent ou d'or, qui faisoient corps avec l'habit. Quand on ne brochoit qu'une bande, l'habit s'appelloit *monolores;* quand il y en avoit deux, *dilores;* trois, *trilores*, &c. : c'est ce que nous apprenons d'un passage de Vopiscus (*Aurel.*, c. 46.) : *Et quidem alii monolores, aliis dilores, trilores aliis & usque ad pentelores: quales hodiè lineæ sunt.* Le mot *paragaudæ* vient des parthes, chez lesquels ces ornemens étoient en usage, & de qui les romains l'empruntèrent vers le temps de Gallien. Cette mode de brocher les habits ou de les galonner, devint bientôt commune à Rome pour les hommes & pour les femmes; mais les empereurs Valentinien & Valens la défendirent par une loi.

PARAGON, nom donné par quelques naturalistes à un marbre noir, qui peut servir de pierre de touche. Ce n'est point un marbre, mais une pierre argilleuse.

PARALE, vaisseau qui, chez les athéniens, étoit en singulière vénération, parce que ce fut le seul qui se sauva de la défaite de la flotte athénienne par Léandre, à la journée d'Ægos Potamos. Ceux qui le montoient s'appelloient par distinction *paraliens*, & leur paye étoit plus forte que celle des autres troupes de marine.

PARALIENS, athéniens qui habitoient le quartier du port, le quartier maritime. Lorsque, du temps de Solon, les athéniens cherchoient à donner à leur ville une forme constante de gouvernement, les diacriens, ou les habitans du quartier de la colline, vouloient l'aristocratie; les *paraliens* demandoient un gouvernement mêlé d'aristocratie & de démocratie; les pédiens, enfin, qui habitoient la plaine entre la colline & la mer, désiroient la démocratie pure. Ces trois quartiers formèrent le plus souvent trois factions distinctes.

PARALLELES. Il paroît, par quelques passages des auteurs de l'antiquité, que les tranchées, les *parallèles* repétées, & les sappes couvertes, dont les modernes s'attribuent l'invention, sont uniquement dues aux anciens; & Mahomet II, qui le premier les remit en usage, auroit bien pu les avoir prises chez eux. Il est étrange qu'on ait ignoré jusqu'aujourd'hui que les anciens se servoient de tranchées dans leurs sièges, pour communiquer sans péril, du camp à leurs batteries de jet, qu'ils dressoient dans leurs *parallèles*, & de là à leurs béliers. Tous les auteurs qui ont écrit sur la milice des anciens (dont Juste Lipse, après Philandre, peut être regardé comme le chef) en attribuent la gloire aux modernes. L'auteur de la *milice françoise* décide, en plusieurs endroits, que les approches des anciens ne se faisoient pas par tranchées; mais cette décision n'est point fondée, & nous voyons par un très-grand nombre de passages grecs & latins, que les approches par tranchées ou par blindes *parallèles* étoient en usage chez les anciens. En voici un de César, qui le prouve sans réplique : César ayant fait entrer les légions à couvert dans la tranchée, les encouragea à cueillir le fruit de leurs travaux, & proposa un prix à ceux qui monteroient les premiers sur la muraille : *Legiones intra vineas in occulto expeditas exhortatus, ut aliquando pro tantis laboribus fructum victoriæ perciperent, iis qui primi murum ascendissent, præmia proposuit.* C'est du siège de Bourges, dont il s'agit ici.

La *vinea* est ici tout autre chose que ce que Lipse & tous les autres commentateurs en ont dit. *Voy.* VINEA. Les approches par *vineas* ne sont pas moins formelles dans le siège de Namur, dont César fait la description dans son second livre. Ce fameux conquérant parlant de celui de Marseille, dit que les assiégés étoient si bien fournis de machines, & particulièrement de balistes, qu'elles lançoient d'en-haut des solivaux de douze pieds de long, ornés par le bout d'une pointe de fer, qui perçoient quatre rangs de claies, & s'enfonçoient dans les terres. Ces claies étoient donc sur plusieurs rangs, par intervalles & par *parallèles*.

On voit, par Josephe, que les romains n'employoient pas seulement les claies & les fascinages pour se couvrir, mais qu'ils se servoient encore de gabions. Les Romains, dit il dans sa description du siège de Josaphat, couvroient leurs travailleurs de claies & de gabions : on ne pouvoit se dispenser de remplir ces gabions de terre, & on ne pouvoit le faire qu'en creusant des fossés & en se terrissant. Les tranchées sont visibles dans Tite Live; il y a certaines approches qu'on peut appeller *par galeries hors de terre :* on les trouve dans Grégoire de Tours; elles sont fort singulières, & il ne paroît pas qu'aucun auteur en ait fait mention : il dit qu'au siège de Comminges, Landégésile, général de l'armée de Gontran, roi de Bourgogne, ayant investi cette place & préparé toute chose pour l'attaquer, se trouva fort embarrassé pour approcher de la ville & la battre avec le bélier; il ne trouva pas de meilleur expédient pour le mener à couvert, que de ranger deux files de chariots joints bout-à-bout; on couvrit l'entre-deux d'ais en travers, avec des claies par dessus, ce qui formoit une galerie, à la faveur de laquelle on pouvoit marcher sans danger jusqu'auprès de la ville, & dont Landégésile se servit pour conduire le bélier & les choses nécessaires pour faire le siège.

Philippe de Macédoine employa ces sortes d'approches au siège d'Egine, mais il n'en fut pas l'inventeur; car Diodore de Sicile nous fournit un fait pareil dans sa description du siège de Rhodes par Démétrius Poliorcetes. Il dit que ce guerrier celè-

bre fit conſtruire des tortues & des galeries creuſées dans terre, ou des ſappes couvertes, pour communiquer aux batteries de béliers, & ordonna une tranchée blindée par-deſſus, pour aller en ſûreté & à couvert du camp aux tours & aux tortues, & revenir de même. Les gens de mer furent chargés de cet ouvrage, qui avoit quatre ſtades de longueur.

On trouve les approches par *parallèles*, creuſées dans terre & par blindes, dans pluſieurs endroits de la colonne Trajanne, & dans l'arc de Sévère.

Si les hiſtoriens grecs & latins n'expliquent les approches que par certains termes génériques, c'eſt qu'ils ſuppoſent que perſonne n'ignore ces ſortes de choſes, comme nos écrivains le ſuppoſent auſſi dans les ſièges qu'ils rapportent. Végèce n'en parle pas, mais c'eſt un abréviateur ; d'ailleurs, il n'a écrit que dans les temps d'ignorance & de barbarie, où l'on ne voyoit preſque aucune trace des anciens uſages. (*V.*)

ΠΑΡΑΛΟΥΡΓΕΣ, *παραπήχυ* & *παρυφὲς*. Pollux (7. 13.) dit que ces trois mots déſignent un vêtement garni des deux côtés de *clavus* de pourpre. Heſychius dit ſimplement qu'il étoit garni de pourpre des deux côtés. Ces *deux côtés* ſont-ils le devant & le derriere, ou ſeulement la droite & la gauche du devant ? J'inclinerois pour la première explication, parce que les *orfrois* ou parement des habits ſacerdotaux catholiques pendent devant comme derrière.

PARAMERIUM. Voy. *Parazonium*.

PARAMESE, dans la muſique des grecs, corde dédiée à Mars; c'étoit la première corde du tétracorde diezeugmenon. Il faut ſe ſouvenir que le troiſième tétracorde pouvoit être conjoint avec le ſecond : alors ſa première corde étoit la *meſe* ou la quatrième corde du ſecond, c'eſt-à-dire que cette *meſe* étoit commune aux deux.

Mais quand ce troiſième tétracorde étoit disjoint, il commençoit par la corde appellée *parameſe*, qui, au lieu d'être commune avec la meſe, ſe trouvoit un ton plus haut : de ſorte qu'il y avoit un ton de diſtance entre la meſe ou la dernière corde du tétracorde meſon, & la *parameſe* ou la première du tétracorde diezeugmenon.

Παραμέση ſignifie *proche de la meſe* ; parce qu'en effet la *parameſe* n'en étoit qu'à un ton de diſtance, quoiqu'il y eut quelquefois une corde entre deux.

PARAMMON étoit un ſurnom de Mercure, comme fils de Jupiter Ammon. Les éléens lui faiſoient des libations ſous ce nom, au rapport de Pauſanias.

PARANETE, ſixième corde de la lyre dédiée à Jupiter. Pluſieurs anciens ont donné ce nom à la troiſième corde de chacun des tétracordes, *ſynemenon*, *diezeugmenon* & *hyperboleon*. Ainſi, la troiſième corde du tétracorde *hyperboleon* eſt appellée, par Euclide, *paranete hyperboleon* ; & *hyperboleon diaton*, par Ariſtoxène & Alypius.

PARANITES, nom dont les anciens naturaliſtes ſe ſont ſervis pour déſigner une améthyſte d'un violet très-clair & preſqu'inſenſible.

PARANYMPHE. Les grecs appelloient *paranymphes* ceux qui conduiſoient l'épouſe dans la maiſon de ſon mari ; ils donnoient le nom de *nymphes* aux épouſées. Les romains qui obſervoient la même cérémonie dans la conduite de l'épouſée, appelloient *pronubus* le conducteur, & *pronuba*, ſi c'étoit une femme qui eût cet emploi. Feſtus a dit : *Pronubæ adhibebantur nuptiis, quæ ſemel nupſerunt cauſâ auſpicii, ut ſingulare perſeveret matrimonium ;* & Iſidore (*Lib. IX. c.* 8.) : *Pronuba dicta eſt eò quòd nubentibus præeſt, quæque nubantem viro conjungit, ipſa eſt & paranympha.* Cette conduite ſe faiſoit avec des circonſtances ſingulières.

Les cérémonies uſitées dans les fiançailles & les ſacrifices étant accomplis ſuivant la coutume ; le jour ayant cédé la place à la nuit, on ſe mettoit en état de conduire l'épouſée chez ſon mari. On commençoit par renfermer les hardes de l'épouſée dans un panier d'oſier, que Feſtus appelle *cumerum ;* le porteur étoit ſuivi de pluſieurs femmes tenant dans leurs mains une quenouille avec le lin qu'elles mettoient ſur un fuſeau. Les parens, les amis & l'époux marchoient enſuite, ſuivis de trois jeunes garçons, vêtus d'une robe blanche bordée de pourpre, que l'on appelloit *patrini*, *matrimi* & *paranymphi ;* l'un des trois portoit un flambeau allumé, & qui étoit fait d'une branche d'épine blanche, parce que ſelon le témoignage de Varron & de Feſtus, cette eſpèce de bois étoit heureuſe, & chaſſoit les enchantemens que les Romains craignoient beaucoup dans cette occaſion. Si nous en croyons Pline, (*lib. XVI. c.* 18.) on portoit pluſieurs flambeaux, que les amis communs tâchoient d'enlever, de crainte que les mariés n'en fiſſent un uſage de mauvais augure, & qui préſageoit la mort prochaine de l'un ou de l'autre.

Ce n'eſt pas encore tout ce que l'on pratiquoit, Pline & Virgile nous apprennent que l'épouſe étant arrivée à la porte de la maiſon, les parens

& le mari jettoient des noix aux enfans qui accouroient dans la rue.

.... *Tibi ducitur uxor;*

Sparge, marite, nuces.........

C'est Virgile qui le recommande dans son Eglogue huitième, & Servius en a donné plusieurs raisons. Les noix, dit-il, étoient consacrées à Jupiter; on en jettoit aux enfans pour marquer que le mari abandonnoit les jeux enfantins, pour s'appliquer aux affaires sérieuses. (D. J.)

Le nom de *paranymphe* est employé souvent dans l'histoire bysantine, pour désigner l'officier chargé par l'empereur de conduire & remettre les princesses impériales, mariées à quelques princes étrangers, sur les terres ou entre les mains de leurs époux; & Grégoire de Tours, (*lib. VI. c.* 45.) donne le nom de *paranymphe* au duc Bobon, qui fut chargé de conduire en Espagne la princesse Rigunthe, fille de Chilpéric I, mariée au roi des Visigoths.

Il est encore fait mention du *paranymphe* dans les capitulaires de Charlemagne, dans les loix des Lombards & dans les encholoques des Grecs.

ΠΑΡΑΠΗΧΥ. *Voyez* Παρακουγιδὲς.

PARAPEGME, machine astronomique employée par les Syriens & les Phéniciens pour indiquer les solstices par l'ombre d'un style.

PARAPHONIE, espèce de consonnance qui ne résulte pas des mêmes sons, comme l'unisson qu'on appelle *homophonie*, ni de la replique des mêmes sons, comme l'octave qu'on appelle *antiphonie;* mais de sons réellement différens, comme la quinte & la quarte. A l'égard de la sixte & de la tierce, les Grecs ne les comptoient pas pour des *paraphonies*, parce qu'ils les regardoient comme des dissonnances. De *paraphonie* on a fait *paraphone*, son *paraphone*, & *paraphoniste*, exécutant la *paraphonie*.

PARAPSIS (*Voyez* PAROPSIS.)

PARARII, cavaliers qui courroient à deux chevaux dans les jeux du cirque. On donnoit aussi le nom de *pararii*, aux courtiers d'affaires, aux entremetteurs.

PARASANGE, mesure itinéraire. La *parasange* ou *parasangue* étoit une mesure fort en usage chez les Perses. Cette mesure étoit originairement la moitié du *schœne*, c'est-à-dire, de *trente stades*, dont chacun est de 600 pieds grecs. Mais Pline se plaint de ce que les auteurs ne s'accordent pas sur l'étendue que doit avoir la *parasange*. Les uns, dit Strabon, la fixent à 30 stades, d'autres lui en donnent 40, & d'autres 60. Le savant Dodwel remarque qu'avec le temps on transporta le nom de *schœne* à la *parasange*. En effet, puisqu'il y avoit des schœnes de 30 stades, qui font la mesure de la *parasange* dans son origine, il y eut des *parasanges* de 60 stades, qui font la mesure originelle du schœne. Casaubon cite un fragment de Julien l'architecte, où l'on voit que la plus ordinaire des *parasanges* de son tems, étoit de 40 stades. Il est très-probable qu'on ne fixa la *parasange* à 40 stades, qu'après que les Romains se furent introduits dans l'Orient. On la préféra sans doute pour la facilité d'évaluer leurs milles en *parasanges*, & pour éviter les fractions; car une *parasange* de 40 stades (en supposant que par le stade on entend 125 pas géométriques,) répond précisément à cinq mille pas romains, ou des *parasanges* de 25, de 30, de 60 stades font nécessairement des fractions toujours incommodes dans les calculs. Enfin, comme c'est l'estimation des peuples qui règle la valeur des mesures de distance, elles ne peuvent manquer de varier sans cesse. Quand les Macédoniens régnèrent en Perse, ils abolirent toutes les anciennes mesures, & y substituèrent les leurs. (D. J.)

PARASANGE, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte, elle valloit 2568 toises de France, selon M. Pauĉton. (*Metrologie.*) Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays.

3 mille.

ou 22 $\frac{1}{2}$ grands stades.

ou 30 stades nautiques.

ou 180 pléthre.

ou 300 chébel.

ou 1800 décapodes.

ou 3000 orgyes.

ou 3600 bême diploun.

ou 7200 bême aploun.

Voyez MESURES, pour connoître l'évaluation de Romé de L'Isle.

PARASCENIUM. C'étoit chez les Romains une place derrière le théâtre, où les acteurs se retiroient pour s'habiller, se déshabiller, &c. plus fréquemment appellée *postscenium*.

PARASEMUM, *pictura* παρασήμον; c'étoit chez grecs & les romains une figure peinte & sculptée à la proue des vaisseaux pour les distinguer les uns des autres. Cette peinture ou sculpture représentoit ordinairement quelqu'animal, tel qu'un cheval, un lion, un taureau, ou quelque chose

inanimée, comme une montagne, un arbre, une fleur.

PARASITE. Ce nom est odieux depuis longtemps; mais il étoit autrefois très-honorable; il a eu le même sort que celui de *sophiste*, & le mauvais usage que l'on en a fait les a également décrédités. Ceux que les athéniens appelloient παράσιτοι, les romains les nommoient *epulones*, par rapport à leurs fonctions qui étoient les mêmes.

Le sentiment intérieur que tous les hommes ont eu d'une divinité à laquelle ils étoient redevables des productions de la terre, introduisit l'offrande des premiers fruits que l'on recueilloit, pour marquer la reconnoissance. Pour recevoir ces offrandes dans les temples, il fallut prepofer des personnes qui auroient soin de les conserver, de les distribuer au peuple, & de s'en servir pour les festins consacrés à certaines divinités.

Les grecs nommoient ces prémices ἱερος σῖτος, *une sainte pâture*, parce qu'elles consistoient principalement en bled & en orge; & celui qui étoit préposé à les recevoir, fut appellé παράσιτος, *parasite*, de παρα, *autour*, & de σῖτος, *bled*, celui qui a soin du bled, ministre préposé à recueillir celui qu'on destinoit au culte sacré. Ces *parasites* étoient honorés, & avoient part aux viandes des sacrifices.

Athénée (*Liv. VI.*), & après lui Samuel-Petit (*In leges atticas*), ont remarqué que presque tous les dieux avoient leurs *parasites*, lesquels faisoient aussi certains sacrifices avec les femmes qui n'avoient eu qu'un mari. Enfin le lieu où l'on enfermoit les grains offerts aux dieux, étoit appellé παρασίτιοι.

Les romains suivirent l'usage des grecs de recueillir les premiers fruits & de les porter dans les temples, pour être employés, comme ils l'étoient à Athènes, aux festins des dieux & à la subsistance du peuple. La loi 18 du titre *de annuis legatis* nous en fournit un exemple. Un testateur ordonne que celui qui seroit son héritier donne, après son décès, au prêtre ou gardien du temple, & *libertis*, une certaine quantité de grains de ceux qui seroient dans ses greniers. Petit prétend qu'il faut entendre le mot *libertis* des *parasites*, parce que dans le temps auquel vivoit ce jurisconsulte, les *parasites* des temples étoient déjà méprisés.

On ne donnoit cet emploi qu'aux affranchis ou à ceux qui étoient descendus d'un esclave affranchi; mais il est difficile de découvrir quand & comment ces *parasites*, dont les fonctions entroient dans le culte du paganisme, commencèrent à dégénérer & à tomber dans le décri où ils ont été depuis.

Quoi qu'il en soit, ils s'avilirent en se ménageant l'entrée des grandes maisons par de basses flatteries. Alors on nomma *parasites* les flatteurs & les complaisans, qui, pour s'y procurer une subsistance agréable, sacrifioient sans honte & la délicatesse & la probité.

Les romains, en les recevant à leurs tables, usoient du droit de les ridiculiser, de les baffouer & même de les battre. Aussi Gnaton, faisant allusion au traitement ignominieux dont on les accabloit, dit dans l'*Eunuque* de Térence:

Ego infelix, neque ridiculus esse,

Neque plagas pati possum. (D. J.)

Les *parasites* portoient le nom de la divinité à laquelle ils étoient consacrés. On lit sur une ancienne inscription (*Muratori*, 659. 12.): *PARASITUS APOLLINIS.*

PARASITIUM, ΠΑΡΑΣΙΤΙΟΝ, } grenier où l'on rassembloit les grains consacrés aux divinités (*Athénée*, 6. 7.).

PARASOL, θολίον, *umbella*, *umbraculum*. Ce meuble étoit connu chez les grecs, & les femmes de distinction en faisoient porter d'ivoire sur leur tête; ils l'appelloient *tholium*, ainsi que nous l'apprend Pollux: *Tholium reticulum quoddam fastigiatum & fornicatum, quo pro umbellâ mulieres utuntur* (7. 33. 4.). Les romains en usoient aussi, sur-tout au théatre, pour se défendre des ardeurs du soleil; Martial en parle (*XI.* 74.):

Umbellam luscæ, lygde, feras, dominæ.

On appelloit *umbelliferæ* les esclaves qui portoient ces parasols sur la tête de leurs maitresses.

On a pris mal à propos le *pileus* & le *petasus*, pour un espèce de *parasol* de peau de chien marin; car le *pileus* ou le *petase* thessalien, avoit un bord pour garantir du soleil. (*Anselm. salerius de pileo, fol* 166.) Elien parle (hist. div. l. 6. c. 1.) des *parasols* que les filles des citoyens d'Athènes, faisoient porter au-dessus d'elles dans les cérémonies sacrées par les femmes des étrangers domiciliés dans cette ville.

On en trouve de la forme des nôtres sur les monumens de Persepolis, & sur un vase étrusque qui représente un sacrifice. (*Dempsteri de etruria regali, tom.* 1, *tab.* 64, *fol.* 383).

Ces *parasols* étoient faits d'étoffes légères ou de toiles étendues sur des bâtons légers, comme le montre le vers suivant d'Ovide (*Art. am.* 2 209):

Ipse tene distenta suis umbracula virgis.

Peut-être ces toiles pendoient-elles, de manière à envelopper ou couvrir la tête & les épaules, si l'on en juge par ces vers de Martial (XIV 28):

Accipe quæ nimios vincant umbracula soles :

Si licet & ventus te tua vela tegent.

On voit sur un tombeau de la Villa Albani, qui représente les nôces de Thétis & de Pelée, un petit amour monté sur un dauphin & portant un *parasol* très-convexe, de l'espèce appellée Θολία. (*Monum. inedit. Winckelmann n°. III.*

PARATILME, nom donné à une sorte de châtiment imposé aux adultères qui étoient pauvres & hors d'état de payer l'amende ordinaire en pareil cas.

Il consistoit à les faire marcher en public avec une rave enfoncée dans l'anus, ce qu'ils appelloient παῤῥαφανίδωσις; ou à lui arracher jusqu'à la racine le poil des parties naturelles, ce qu'ils appelloient παρατιλμὸς, de παρατίλλειν, *déchirer, arracher.*

PARATRETE, Pollux au chap. 10 du liv. IV de son *onomasticon*, nous apprend que la flûte appellée *paratrète*, convenoit au deuil & à la tristesse: on en jouoit lentement, le son en étoit aigu. (F. D. C.)

PARAZONIUM ou *PARAMERIUM*. « J'ai fait graver, dit Caylus (*Rec d'antiq. 2. pl. 93*), sous le n° 1 une de ces épées courtes, connues en grèce sous le nom de *paramerium* ou *parazonium*, & en latin sous celui de *pugio*; on les appelloit aussi *gladius hispaniensis*, parce que apparemment on les avoit empruntées des espagnols. Dans la suite l'usage en devint général chez les romains. ils les attachoient à la ceinture du côté droit; & cette arme n'excluoit pas les épées plus longues qu'ils portoient du côté gauche. Juste-Lipse (*de milit.* rom. p. 75.) en parle fort au long, & Josephe liv. III, dit que cette épée n'a jamais eu que douze doigts de longueur. (Le doigt romain est d'environ un pouce de france). Polybe assure que la pointe étoit fort courte, ou plutôt arrondie. Le poignard que je présente est beaucoup plus pointu, en cela il ne ressemble pas à celui que l'on voit sur la statue du mirmillon ou du gladiateur mourant ».

« Ce bel ouvrage dans lequel un artiste grec a immortalisé un usage romain, présente une épée de la même longueur que celle-ci, mais dont la pointe n'excède que médiocrement le milieu de la lame. Cette forme est à la vérité plus dans le goût des épées romaines, parmi lesquelles je n'en ai point vu de pareille à la mienne. Mais cette différence ne m'empêche pas de la mettre dans la classe des *parazonium*. Peut-être a t-elle été fabriquée à l'imitation de celles d'Espagne. Il sembleroit par ces vers de Martial, que le *parazonium* étoit une arme qui distinguoit les tribuns. (*Lib. XIV.* 32. *Parazonium*).

Militiæ decus hoc & grati nomen honoris ;

Arma tribunitium cingere dignalatus.

Quoi qu'il en soit, cette épée a été trouvée dans les ruines d'Herculanum. La poignée a été fondue avec la lame : on distingue les trous dont elle étoit percée pour retenir la monture, qui étoit apparemment d'une matière trop légère pour avoir pu résister à l'injure du tems. La largeur de cette soie (pour parler selon notre usage) repond à l'idée que Polybe nous donne de la force de cette arme : & *ictum utrinque validum, quoniam lamina ejus firma & stabilis* ».

« La lame de cette épée de bronze, m'a paru bien trempée, & très bien travaillée. Les filets qui accompagnent le milieu de la lame ne peuvent être ni plus exacts, ni d'une plus belle exécution. La Chausse (*Mus. rom. pl. VII. pag. 79.*) rapporte un instrument semblable, & croit qu'il étoit destiné pour les sacrifices. Il appuie son opinion sur de très-bonnes raisons; & j'exhorte les lecteurs à voir les autorités qu'il cite. Je ne puis cependant être de son avis, ni même de celui du P. Montfaucon, (*ant. expliq. pl. LXVI. Tom II. part. 1.*) qui place un morceau pareil dans le rang des instrumens propres pour les sacrifices. Il est vrai que le poignard dont il parle, diffère un peu du mien; il est de fer, il le nomme d'après *Festus secespita*, & pense qu'il servoit pour égorger les victimes. *L'épée gravée dans cette planche a dix-sept pouces, six lignes dans toute sa longueur, en y comprenant la poignée de quatre pouces.* »

» Sans doute que les tribuns portoient une épée plus ornée que les simples soldats ; c'est dans ce sens qu'il faut entendre les vers de Martial cités plus haut, & non d'un poignard ou autre arme distincte de l'épée. »

» Winckelmann a toujours entendu le mot *parazonium* d'une épée, comme on le voit par ses paroles ».

» Sur un tableau d'Herculanum on voit un poëte tragique, tenant de la main droite une haste, & de la gauche le *parazonium*, ou la dague à la hauteur de la hanche, couverte d'une draperie rougeâtre volante, & qui tombe sur le siège où il est assis : le ceinturon de la dague est verte. »

» Dans un des tableaux d'Herculanum paroît Achille assis. Contre l'un des pieds de son siège on voit un *parazonium* de six pouces de long,

suspendu par deux anneaux à une ceinture verte.» (*Winck.* 276.)

L'acception du mot *parazonium*, (en grec, autour de la ceinture) est décidée aujourd'hui pour tous les antiquaires, & ils l'appliquent tous à une épée courte, dont la lame va en s'élargissant de la poignée vers la pointe très-émoussée. Cependant je dois rapporter les raisons de ceux qui pensoient le contraire.

Un sceptre arrondi par les deux bouts, comme un bâton de commandement, étoit appellé par le commun des antiquaires *parazonium*, ce qui veut dire un *poignard*, ou une *courte-épée*, que l'on porte à la ceinture. Cependant la forme de ce bâton & la manière dont on le tient, ne disent rien moins que cela. Il n'y a qu'à consulter la médaille HONOR ET VIRTUS, de Galba, où l'honneur tient ce prétendu *parazonium* en l'air, un bout appuyé sur le genou; celle de Tite & de Domitien, où l'un & l'autre le tiennent appuyé sur le flanc & nullement attaché à la ceinture. On trouve une médaille d'Antonin Pie dans Patin, où le *parazonium*, qu'il appelle en ce lieu-là *scipio*, est placé en travers sur les deux épaules en forme de carquois. Dans les revers même de Vespasien, où Rome armée porte le *parazonium*, il n'est point placé à la ceinture, ni de forme à pouvoir être être attaché. On ne voit pas non plus qu'on le puisse aisément manier, ni qu'il y ait ce que nous appellons en françois la garde de l'épée, & que les latins nommoient *capulus*.

D'ailleurs, on ne sait de quel usage auroit pu être une pareille arme, s'il est vrai, comme on le dit, que c'étoit une petite épée sans pointe. Car malgré la belle moralité qu'on en tire; savoir, que le prince doit être modéré dans ses châtimens, & ne pas punir avec la dernière rigueur, l'épée n'est donnée que pour percer & pour tuer. D'ailleurs, que devient ce beau sentiment, si on leur met à la main un javelot très-pointu, & quelquefois même par les deux bouts, comme dans la médaille d'Antonin Pie, & dans celle d'Elagabale?

Pourquoi les médailles ne donnent elles jamais d'épée ni aux empereurs ni aux soldats mêmes, lorsqu'ils sont représentés en habit militaire; car on ne peut pas dire que cette sorte d'armure fût inconnue aux Grecs & aux Romains. On répondroit à la vérité, que c'est par la même raison qu'ils n'ont jamais mis d'éperons à leurs statues équestres; mais ce n'est qu'éluder la difficulté. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, malgré la prévention, c'est que le *parazonium* est un bâton de commandement, tel qu'est parmi nous le bâton de maréchal de France.

Voilà pour ce qui regarde le *parazonium* des médailles; car on ne sauroit nier que dans les auteurs ce mot ne désigne quelquefois le *pugio*, l'épée espagnole, *gladius hispaniensis*, qui devint d'un usage assez général chez les Romains, & qu'on attachoit à la ceinture du côté droit. (*D. J.*)

PARCHEMIN. (*Voyez* CUIR.) Le vélin très-blanc & si mince, que ses feuilles se roulent ou se recoquillent d'elles-mêmes, à la seule chaleur de la main, présente un caractère d'antiquité très-certain. Jamais nous n'avons rien vu de semblable dans des manuscrits postérieurs au sixième siècle & antérieurs au dixième, à moins qu'on n'eut tiré ces feuilles de manuscrits plus anciens, pour en former de plus récens. Si quelques-uns de ces tems ont du vélin susceptible des mêmes propriétes, on pourroit assigner de part & d'autre bien des différences, par rapport à la qualité de la matière. Mais le seul coup-d'œil découvre une dissemblance énorme entre des manuscrits si éloignés d'âge. On ne peut donc jamais courrir aucun risque de les confondre. (*Nouvelle diplomatique.*) (*Voyez* PERGAMENUM.)

PAREDRES, πάρεδροι. Les *paredres* étoient des gens consommés dans les affaires. Quand l'archonte, le roi ou le polémarque n'étoient pas, attendu leur jeunesse, aussi versés dans la connoissance des loix & des coutumes de leur pays qu'on pouvoit le désirer, chacun d'eux choisissoit deux personnages d'âge, de savoir & de réputation, pour siéger avec eux sur le banc & les diriger dans leurs jugemens. Ces *paredres* ou assesseurs étoient obligés de subir les mêmes épreuves que les autres magistrats, soit pour présider aux assemblées publiques, soit pour être admis dans le sénat. Il falloit en conséquence, après l'expiration de leur charge, qu'ils rendissent compte de leur conduite dans le poste qu'on leur avoit confié. (*Potter, Archæol. græc. T. I. p.* 77.) (D. J.)

PAREDRES, assesseurs, surnom des demi-dieux & de quelques divinités. Hesychius dit que ce mot est synonyme de ceux-ci, s'asseyant-ensemble, demeurant ensemble, ayant le même siège: Πάρεδρος, παρακαθήμενος παραμένων, σύνθρονος. Devenir *paredre* signifie, selon Tertullien, entrer dans l'assemblée des dieux, & être admis dans leur collége: *Synodum deorum fieri, & collegio eorum adscribi*: ce qui regarde les hommes déifiés. Les dieux du premier rang avoient aussi des *paredres* attachés à leur personne individuelle; & ces *paredres* étoient alors des divinités du second rang. Jupiter avoit pour *paredres* douze divinités, six mâles & six femelles, appellées d'un nom collectif *Consentes*: Cybele avoit les dactyles Idéens; Esculape avoit Hygie, Jasus & Télesphore, &c.

ΠΑΡΕΙΑΙ, joues d'un casque. *Voyez* CASQUE.

PAREMPHIS,

PAREMPHIS dans l'Egypte. Goltzius a seul attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

PARENTALIA, les parentales, fêtes établies pour appaiser les mânes des ancêtres; elles furent instituées par Numa, & fixées au mois de février. On faisoit ce jour-là un repas solemnel en l'honneur des morts, & c'étoit une espèce d'anniversaire de ce qu'on avoit fait lors de leurs funérailles.

PARERGA, ornemens d'un ouvrage (*Quintil. instit.* 2. 3.) qui ne sont pas nécessaire pour son usage, tels que des bas-reliefs sur un casque. Les artistes anciens les ont ordinairement traités d'une manière fort négligée; de crainte qu'ils ne détournassent l'attention de l'objet principal.

PARES. (*Equi*) En grec ἄμιπποι, ne sont pas un couple de chevaux *desultorii*, comme Boullanger & d'autres écrivains le prétendent; mais tous marchant de front; car l'on courroit sur quatre, six, dix, même vingt chevaux *disultorii*; & par conséquent *pares equi* devoit désigner successivement ces différens nombres. On sait de plus qu'un couple de chevaux s'exprimoit par ces mots: *par equorum.*

PARETONIUM, nom donné par les anciens naturalistes à une argille très-blanche, lisse & pesante, douce au toucher, friable ou facile à écraser entre les doigts, sans les colorer; elle ne s'attache que légèrement à la langue, & se dissout aisément dans la bouche; elle est fort visqueuse lorsqu'elle a été mouillée. Il se trouve de la terre de cette espèce en Angleterre, dans la principauté de Galles, ainsi qu'en Normandie. Elle seroit très-propre à faire de la porcelaine. *Voyez* Emmanuel Mendes d'Acosta, *Natural history of fossils.*

Pline a cru que cette substance se formoit de l'écume de la mer congelée & devenue solide, parce qu'on la trouvoit sur les rivages d'Egypte & de l'isle de Créte. Il y a lieu de croire que la mer, en baignant des couches de cette terre, la porte sur ces côtes.

PARFUM. Les anciens regardoient les *parfums* non-seulement comme un hommage qu'on devoit aux dieux; mais encore comme un signe de leur présence. Les dieux, suivant la théologie des poëtes, ne se manifestoient jamais sans annoncer leur apparition par une odeur d'ambroisie. Aussi Hippolite expirant, & entendant une voix qui lui parloit, (c'étoit la voix de Diane, sa protectrice) s'écrie dans Euripide: « O divine odeur! car » j'ai se t, déesse immortelle, que c'étoit vous » qui me parliez ».

Les Grecs de l'Egypte, dit M. Pauw paroissent avoir dirigé leurs recherches principales vers tout ce qui concernoit les drogues propres à la médecine, & de certains *parfums* très-précieux, & dont quelques-uns surpassoient le prix de l'or au poids, à en juger par les précautions qu'employoient les marchands d'Alexandrie pour empêcher leurs ouvriers de voler; car le soir ils renvoyoient ces ouvriers-là tout nus (*At herculè Alexandriæ ubi thura interpolantur, nulla satis custodit diligentia officinas. Subligaria signantur opifici. Persona adjicitur capiti densusque reticulus. Nudi emittuntur.* Plin. lib. XII. cap. 14.), exactement comme les Espagnols en agissent avec leurs Négres qui exploitent les mines, & avec ceux qui pêchent les perles, auxquels ils servent de violens vomitifs, dès qu'ils les soupçonnent d'en avoir avalé quelques-unes. On ne conçoit pas comment le prix des *parfums* a pu être si exorbitant en Egypte, s'il est vrai, comme on le dit, que les Ptolémées y avoient transplanté de l'Arabie l'arbre qui produit l'encens; de même que Cléopatre y transplanta les baumiers; & c'est là la seule action louable, qu'on découvre dans l'histoire de sa vie, d'ailleurs assez chargée d'événemens pour en remplir un volume.

Unguentaria, l'art de faire les *parfums* a toujours été cultivé par les Romains, qui le portèrent à la plus haute perfection. Pline dit que cet art n'étoit pas connu du tems de la guerre de Troyes, & qu'il ne fut en usage que sous Darius Codoman, roi de Perse: *Primum quod equidem inveniam, castris Darii Regis expugnatis, in reliquo ejus apparatu, Alexander cepit scrinium unguentorum.* (13. 1.) Cependant il est certain que l'usage des *parfums* remonte bien plus haut, & qu'on en trouve des vestiges dans Homère. Quoi qu'il en soit, les Romains en firent un tel abus, que non content de *parfumer* leurs cheveux, & toutes les parties du visage, ils oignoient aussi leurs pieds de *parfums* & d'essences les plus exquises. Ils les prodiguoient même sur leurs habits, leurs têtes, les murailles de leurs maisons, & c'étoit sur tout dans les festins qu'ils les ménageoient moins. L'eau même avec laquelle se lavoient les conviés, étoit *parfumée.* Dans leurs débauches de table, les *parfums* étoient autant un préservatif contre l'ivrognerie, qu'un objet de sensualité, & il n'y avoit pas jusqu'à leur vin, qui ne fût mêlé de *parfums*, comme nous l'apprend Pline: *At Hercule, jam quidam etiam in potus addunt* (13. 3.). On arrosoit aussi les cadavres sur les buchers avec des liqueurs propres à répandre une bonne odeur; & Cicéron qui appelle cette coutume *sumptuosam respersionem*, dit qu'elle fut défendue par la loi des douze tables.

On répandoit aussi des *parfums* sur les tombeaux pour honorer la mémoire des morts, ainsi

Ausone recommande de répandre sur ses cendres du vin, des herbes odoriférantes, & de mêler des *parfums* à l'agréable odeur des roses.

(*Sparge mero cineres, & odoro perlue nardo, hospes; & adde rosis balsama punicëis.*)

Anacréon avoit dit long-tems auparavant, (*Ode IV.*) « A quoi bon répandre des essences » sur mon tombeau? Pourquoi y faire des sacrifices inutiles? *Parfumez*-moi plutôt pendant que » je suis en vie, mettez des couronnes de roses sur » ma tête. » (D. J.)

PARFUMEURS. Les *unguentarii* étoient les *parfumeurs* de Rome; ils avoient leur quartier nommé *vicus thurarius*, dans la rue Toscane, qui faisoit partie du Vélabre. Elle prit son nom des Toscans qui vinrent s'y établir, après qu'on eût desséché les eaux qui rendoient ce quartier inhabitable; c'est pour cela qu'Horace appelle les *parfumeurs*, *tusci turba impia vici*; parce que ces gens-là étoient les ministres de tous les jeunes débauchés de Rome. (D. J.)

PARHIPPUS, troisième cheval que l'on ajoutoit dans une course extraordinaire aux deux qui traînoient le chariot de poste. Dans le bas Empire, il étoit défendu de faire porter au *parhippus* plus de 100 livres romaines de poids. Un texte de Cassiodore (*Varior.* 5. 5.) apprend ces détails: *Et de illis quoque pari severitate censemus* (*Theodoricus Rex*), *qui supra evectionum numerum cursuales equos usurpare præsumunt. Parhippis quin etiam non ultrà quàm centum libras jubemus imponi.*

PARHYPATE, nom de la corde qui suit immédiatement l'hypate du grave à l'aigu. Il y a voit deux *parhypates* dans le diagramme des grecs; savoir, la *parhypate hypaton* & la *parhypate meson*. Ce mot *parhypate* signifie *sous-principale* ou *proche la principale*. (S.)

PARIAMBE, quelques auteurs prétendent qu'il y avoit anciennement une flûte appellée *pariambe*, parce qu'elle étoit plus propre que les autres à accompagner les vers iambes. Pollux met l'instrument appellé *pariambe* au nombre des instrumens à cordes. (F. D. C.)

PARIAMBIDES, nom propre aux petits joueurs de cithare, suivant Pollux. (*Onom. liv. IV. chap.* 9.) Pollux dans le *chap.* 10, dit encore que le *pariambide* étoit un nom de cithare qu'on accompagnoit de la flûte, ou qu'on exécutoit sur cet instrument. (F. D. C.)

PARIARE, *paria facere*, *pares facere rationes*, & *pares habere paginas*. Ces expressions synonymes désignent un compte dont la mise égale précisément la recette.

PARICLES. (*Chartes.*) « Les contrats en général & ceux d'échange en particulier, donnèrent naissances aux chartes *paricles*. Elles tirèrent leur dénomination de ce qu'on délivroit aux contractans autant d'exemplaires d'une même teneur qu'il y avoit de personnes intéressées à l'acte qu'on venoit de dresser. Delà les noms de *chartæ paricla*, *chartæ paricolæ*, ou simplement *paricula*, *chartæ divisæ & partitæ*, *contractus per chartas partitas*, &c.

« Ce n'étoient pas seulement les contrats d'échange & autres actes conventionnels, dont on multiplioit ainsi les copies: c'étoit encore quelquefois le sort des préceptes royaux, des donations, des testamens & des sentences même, qui renvoyoient les parties hors de cours & de procès; parce qu'elles n'avoient remporté nul avantage l'une sur l'autre. On voit quelque chose d'approchant dans la plus ancienne des chartes en Espagnol, représentée au naturel, qui soit venue à notre connoissance. C'est un jugement rendu en 1243, par Ferdinand, roi de Castille. Il ordonna qu'on en dresseroit deux chartes, pour être gardée par chacune des parties. Et preuve que ce n'étoient que des chartes-*paricles*; c'est qu'on ne remarque point de lettres coupées dans la planche qu'en a gravé D. Christoval Rodriguez ».

« Les chartes-*paricles* se transformèrent avec le tems en chartes divisées par des lettres, paroles ou sentences coupées par la moitié & délivrées aux contractans. Ces pièces se changèrent à leur tour en endentures, & celles-ci en chartes ondulées. Les unes & les autres eurent principalement cours dans les échanges. Rarement en conclut-on aucun, qui ne fit éclore quelqu'une de ces chartes; quoiqu'elles ne l'expriment pas toujours. Il s'agit maintenant de constater l'un & l'autre usage, la règle générale & l'exception, par rapport aux chartes *paricles*, & de marquer les noms sous lesquels on les désignoit. »

» Les formules de Marculfe ne leur en donnent point d'autres, que ceux de *concambium* ou de *commutatio*. Mais le corps de l'acte porte expressément, qu'on tiroit deux chartes d'une même teneur de ces contrats: *duæ inter se uno tenore chartas conscripserunt*. Les formules Angevines énoncent une clause semblable. Celles de Sirmond substituent *commutationes* à *chartas*. Celles de Jérome Bignon ont en titre *concamiatura*, & dans le texte, *duas epistolas pariculas uno tenore conscriptas*. Les formules d'Ison, moine de S. Gal, rapportées à la fin de celles de Baluze, nous offrent une pièce intitulée, *charta commutationis*. Mais les deux chartes-*paricles*, qui devoient être déli-

vrées aux parties contractantes sont appellées, dans le corps de l'acte, *simillæ firmitates pariquæ tenore conscriptæ, cambii & firmitatis emissiones.* »

» Au dixième siècle nous voyons plusieurs échanges, où l'on ne marque point, qu'on en retienne deux exemplaires; quoiqu'il ne paroisse pas douteux qu'on ne le fit. Les termes *concambium*, & quelquefois *epistola*, *commutatio*, *carta*, *procambium*, *concambii traditio*, sont employés dans le texte des pièces, pour désigner les chartes mêmes. »

» Le nom d'*epistola* mis en usage, pour signifier des contrats d'échange, nous avertit de les distinguer des lettres de change, appellées *litteræ cambitoriæ*, & quelquefois *precatorium*; parce qu'elles étoient conçues en forme de prière. »

» Outre les noms des chartes d'échange, dont il a été fait mention; les *paricles* en prenoient encore plusieurs autres. Tels étoient *concamberiæ*, *concamnia*, *concamii*, *cambitiones*, *cartæ commutationis*, *scampsariæ*, *scambiariæ*, *concambariæ*, *chartulæ commutationis*, *cartæ conscambiariæ.* Lorsque les échanges se faisoient avec les rois; ils avoient soin qu'on en expédiât des préceptes, *præceptiones* ou *præcepta ad modum commutationis.* »

» Si dans le bas & le moyen âge *chirographum* fut consacré, pour désigner les chartes dentelées & divisées par des lettres capitales; l'ancienne acception de ce mot n'avoit nul rapport à cette idée. Il signifioit ordinairement une obligation signée du débiteur, & remise entre les mains du créancier. On l'appelloit aussi *antapocha*. Au rapport de Maffée, Spartien appele *syngraphæ* les obligations, & Plaute les chartes *d'attestation*, aussi bien que les permissions des magistrats. On distinguoit le substantif *chirographus*, *chirographa*, *chirographum* de cet autre substantif, *syngraphus*, *syngrapha*, *syngraphum*, par divers caractères; mais sur-tout en ce que *chirographum* marquoit une obligation signée & déposée entre les mains de celui avec qui l'on s'étoit engagé. *Syngrapha* dénotoit au contraire un acte souscrit de la main du débiteur & du créancier & gardé par tous les deux. Ainsi ces pièces étoient de véritables chartes-*paricles.* »

» Une autre différence entre les *chirographes* & les *syngraphes*; c'est que les premiers n'énonçoient que ce qui s'étoit passé entre les contractans: au lieu que les autres exprimoient des faits, qui sans être véritables, ne laissoient pas d'etre supposés tels. Freisier, cité par Herman Hugue, prétend que *syngrapha* étoit un engagement contracté & muni des signatures de ceux qui l'avoient fait dresser. Spiegelius ajoute, qu'il étoit écrit de leur propre main, & qu'ils se la donnoient réciproquement les uns aux autres. Les *syngraphes* étoient d'un usage ordinaire parmi les Grecs, avant qu'elles passassent chez les Romains. La foi de ces engagemens étoit inviolable. On regardoit comme un trait de la plus lâche perfidie de les méconnoître. »

» Il en étoit à-peu-près de même des *chirographes.* Rien de plus honteux, que de violer un engagement de ce genre. C'est par cette perfidie, que Praxéas s'attira les reproches de Tertullien. L'hérésiarque, contre qui il écrivoit, avoit auparavant renoncé à ses erreurs; & les catholiques conservoient encore le *chirographe* de sa rétractation. *Denique caverat pristinum doctor de emendatione suâ, & manet chyrographum apud Psychicos, apud quos gesta res est.* »

» Quelquefois les notions de *chirographum* & de *syngrapha* sont confondues: quelquefois on entend par le premier un acte privé, & par le second un acte public. Dans ce sens le dernier a de grands rapports avec les chartes de sécurité, *chartæ cautionis & securitatis.* »

» Avant Guillaume le conquérant, les Anglois appelloient *chyrographa* toutes sortes de chartes; parce qu'elles étoient toujours signées, au moins d'un signe de croix; & l'on sait que *chirographe* se prend souvent pour signature. Ainsi chez eux les chartes empruntèrent leur nom de ce terme, de même qu'elles le tirèrent ailleurs du sceau. Les Normands, après avoir conquis l'Angleterre, abolirent presque entiérement l'usage des signatures, rendirent vulgaire celui des sceaux, & changèrent le nom de *chyrographes* en celui de chartes. Ingulfe, abbé de Croyland, auteur contemporain, semble s'en plaindre dans son histoire. »

» Selon Jean de Genes, plus connu sous le nom de *Janua*, anciennement, (c'est-à-dire apparemment, chez les anciens Grecs ou Romains; puisqu'il suppose qu'on se servoit encore de tables de bois pour écrire, *in ligno vel cartâ scribebant*:) selon cet auteur, disons-nous, on traçoit en lettres capitales au milieu des deux exemplaires, écrits soit sur une table, soit sur une feuille de papier ou de vélin, & destinés pour le créancier & le débiteur, le mot *syngraphus*: ensuite on partageoit en deux ces lettres avec la table, le parchemin ou le papier; afin que les deux contractans y pussent avoir recours au besoin. Si l'on s'en rapportoit à cet auteur, qui écrivoit sur la fin du treizième siècle, il faudroit faire remonter l'origine des chartes dentelées ou divisées par des lettres capitales, bien au-delà du neuvième siècle. Mais si le fait qu'il avance ne porte pas sur de simples conjectures, & s'il n'argumente pas des usages de son tems à ceux de l'antiquité; on a tout sujet de croire qu'il ne

vouloit parler que des siècles, qui l'avoient immédiatement précédé, & que le terme *lignum* est ici plus qu'impropre. C'est principalement au douzième siècle, que *chyrographum* sembloit réduit à la signification de chartes dentelées ou divisées par des lettres capitales. Peut-être faut-il lui associer *Syngraphus* quoique beaucoup moins ordinaire. Nous n'avons jamais vu ce mot divisé par la moitié, ni lu d'autre auteur qui le divise positivement de quelque charte. Cependant quelques anciens jurisconsultes répètent servilement ce qu'ils ont lu dans Jean de Genes, au sujet des *syngraphes*, métamorphosées en chartes *parties*. » (*Voyez* CIROGRAPHES & ENDENTURES.) (*Article extrait de la nouvelle Diplomatique.*)

PARIES. (*Voyez* MURAILLE.)

PARILIES, *parilia*, fêtes romaines. On confond ordinairement les *parilies* avec les palilies. Il paroît néanmoins qu'il y a de la différence, & que les dernieres se célébroient en l'honneur de la déesse Palès, au lieu que les premieres tiroient leur dénomination du verbe latin *pario*, j'enfante. C'étoit une espèce de fête que les femmes enceintes faisoient célébrer dans leurs maisons, pour obtenir des dieux un heureux accouchement, & pour les remercier après l'avoir obtenu. (*Fragment de Festus, expliqué par Joseph Scaliger.*) D'autres prétendent que les *parilies* étoient des fêtes en l'honneur de la fondation de Rome.

PARIS fut un des fils de Priam, roi de Troye. Hécube, sa mère, étant enceinte, eut un songe funeste : il lui sembloit qu'elle portoit dans son sein un flambeau qui devoit un jour embrâser l'empire des troyens. Les devins, consultés sur ce rêve, dirent que le fils que cette princesse mettroit au monde seroit la cause de la désolation de sa patrie. Selon d'autres écrivains, cette réponse fut rendue par l'oracle de Zélia, petite ville au pied du mont Ida. Sur cette réponse, aussi-tôt qu'il fut né, on le fit exposer sur le mont Ida, où quelques bergers le nourrirent sous le nom d'Alexandre, qui fut son premier nom. On raconte encore autrement le motif qui détermina Priam à exposer son fils. *Voy.* ESAQUE. Quand *Pâris* fut devenu grand, il se rendit fameux parmi ses compagnons, par son esprit & par son adresse. Il se fit aimer par une belle nymphe de ces cantons, qu'il épousa. *Voyez* ŒNONE.

Mais l'action qui l'a rendu plus célèbre, c'est son jugement à l'égard des trois déesses. Tous les dieux avoient été invités aux nôces de Pélée & de Thétis. La Discorde seule en fut excluse, de peur qu'elle n'y causât du désordre. Indignée de cet affront, elle chercha les moyens de s'en venger, & en inventa en effet un, par le moyen duquel elle y joua un rôle sans paroître. Au milieu du festin, elle jetta une pomme d'or qui portoit cette inscription : A LA PLUS BELLE. Il n'y eut aucune des déesses qui d'abord ne prétendit l'emporter sur ses rivales ; cependant, elles cédèrent ensuite à Junon, à Minerve & à Vénus. Ces trois déesses demandèrent des juges. Jupiter lui-même n'osant terminer ce différend, crut devoir les envoyer, sous la conduite de Mercure, sur le mont Ida, devant le berger Alexandre, qui avoit la réputation d'être connoisseur en beauté. Chacune fit en particulier de grandes offres à son juge, s'il vouloit prononcer en sa faveur. Junon, dont le pouvoir s'étendoit sur toutes les richesses de l'univers, promit qu'elle le combleroit de biens. Minerve lui offrit la sagesse comme le plus grand de tous les biens ; & Vénus lui promit de le rendre possesseur de la plus belle femme de l'univers. Junon s'habilla le plus magnifiquement qu'il lui fut possible ; Minerve & Vénus en firent autant : & celle-ci n'oublia pas son ceste. *Pâris* leur déclara qu'avec leurs habits, il les trouvoit également belles toutes les trois ; & que pour juger, il falloit qu'il les vît nues. La superbe Junon fut obligée de se soumettre, comme les autres, à paroitre dans cet état devant un simple mortel ; & la chaste Minerve ne put s'y refuser. Soit que l'offre de Vénus fût plus agréable à *Pâris*, soit qu'il la trouvât effectivement plus belle que les deux autres, il lui adjugea la pomme. Junon & Minerve jurèrent de se venger de cet outrage, & travaillèrent de concert à la ruine des troyens. Cet affront fait à la beauté de Junon, joint au ressentiment qu'elle conservoit toujours de la faveur où Ganymède étoit auprès de Jupiter, fit de cette déesse une ennemie implacable pour les troyens.

Une aventure qui arriva peu de temps après, fit reconnoître & rétablir Alexandre dans son rang. On devoit célébrer à Troye des jeux funèbres en l'honneur de quelque prince de la famille royale. Les fils de Priam combattoient dans ces jeux, & le prix de la victoire étoit un taureau. Le beau berger du mont Ida se présenta à ces jeux, & osa combattre contre ses frères, qu'il vainquit les uns après les autres. Déiphobe, honteux de sa défaite, voulut tuer Alexandre, lorsque celui ci produisit les langes avec lesquels il avoit été exposé, & fut reconnu par sa mère. Priam le reçut avec beaucoup de joie ; & croyant que l'oracle qui avoit prédit les malheurs que ce fils devoit lui causer avant qu'il eut l'âge de 30 ans, que cet oracle, dis-je, étoit faux, puisqu'il avoit les 30 ans accomplis, le fit conduire au palais & lui donna le nom de *Pâris*.

Priam l'envoya ensuite en Grèce, sous prétexte de sacrifier à Apollon-Daphnéen ; mais, en effet, pour recueillir la succession de sa tante Hésione. Il débarqua à Lacédémone, où Ménélas le reçut avec honnêteté & le logea dans son palais. Ménélas avoit pour épouse Hélène, la plus belle femme

de l'univers, & qui, en cette qualité, devoit, suivant la promesse de Vénus, appartenir à *Pâris*. Il en devint amoureux, & fut payé de retour. Ménélas eut l'imprudence de faire un voyage en Crète, & de laisser sa femme entre les mains de *Pâris*, qui profita de l'absence d'un époux confiant pour l'emmener à Troye. Quelques auteurs ont justifié Hélène, & ont dit qu'elle étoit attachée à son mari, & qu'elle résista constamment à *Pâris*; mais que Vénus, qui ne pouvoit pas manquer à sa promesse, changea la figure de *Pâris* en celle de Ménélas, & que la malheureuse Hélène, trompée par cette ressemblance, le suivit jusques dans ses vaisseaux, croyant suivre son mari. D'autres auteurs, sans parler de ce déguisement de *Pâris*, ont dit que l'infidélité d'Hélène ne fut consommée que sur le rivage de la terre ferme, qui est vis-à-vis l'isle de Cranaé; & que *Pâris* témoigna à Vénus sa reconnoissance de cette faveur, en lui faisant élever un temple dans le lieu même.

Pendant le siège de Troye, un jour que les deux armées étoient en présence, sur le point de combattre, *Pâris*, semblable à un dieu, dit Homère (*Iliad.*, *l.* 3.), s'avança à la tête des troyens, couvert d'une peau de léopard, armé d'un arc & d'une épée; & avec une contenance fière & menaçante, il défioit les plus braves des grecs. Ménélas ne l'eut pas plutôt apperçu qu'il courut à lui, se promettant de punir sa perfidie; mais *Pâris*, en le voyant, fut saisi de frayeur, & s'alla cacher au milieu des bataillons troyens. Hector, rougissant de sa lâcheté, lui en fait de sanglans reproches. « Lâche, lui dit il, tu n'as qu'une mine trompeuse, & tu n'es vaillant qu'auprès des femmes. » Perfide séducteur, plût aux dieux que tu ne fusses » jamais né, ou que tu fusses mort avant ton funeste hymen. Quel bonheur n'auroit ce pas été » pour moi, & quel avantage pour toi-même, » plutôt que de te voir ainsi la honte & l'opprobre des hommes! &c. ». *Pâris*, ranimé par les reproches de son frère, se présente de nouveau au combat singulier avec Ménélas; mais étant prêt à succomber sous les coups de son ennemi, il fut promptement secouru par Vénus, qui l'enlève dans un nuage, & l'emporte à Troye. Hélène le vient trouver, & lui fait ces cruels reproches. « Hé bien, vous voilà de retour du combat. ! » Plut à dieu que vous y fussiez mort sous les » coups de ce brave guerrier, qui fut mon premier mari. Vous vous vantiez tant que vous » étiez plus fort, plus adroit & plus brave que » Ménélas : allez donc le défier encore........ » Ah! que ne suis-je au moins la femme d'un » plus vaillant homme, qui fût sensible aux affronts, & qui repoussât les reproches des hommes! Au lieu que celui que j'ai été assez malheureuse de suivre, n'a nul sentiment, & n'en » sauroit jamais avoir. Aussi jouira-t-il bientôt des « fruits de sa lâcheté ». Cependant, Hélène se radoucit; & par des paroles flatteuses, elle tâcha de consoler *Pâris*, & de l'engager à retourner au combat.

On avoit promis, si *Pâris* étoit vaincu, qu'on rendroit à Ménélas Hélène, avec toutes ses richesses. Anténor propose au conseil de Priam d'exécuter le traité pour faire finir la guerre; mais *Pâris* s'y oppose, & déclare qu'il ne rendra point Hélène, quoiqu'il en puisse arriver : quant aux richesses qu'il a amenées d'Argos avec elle, il offre de les rendre & d'y en ajouter même beaucoup d'autres, si les grecs veulent s'en contenter; ce qui ne fut pas accepté.

Dans une autre occasion, *Pâris* se tenant caché derrière la colonne du tombeau d'Ilus, apperçoit Diomède occupé à dépouiller un mort qu'il avoit tué. Aussi-tôt il lui décoche une flèche, qui perce le pied de Diomède & entre bien avant dans la terre, où elle le tient comme cloué. En même temps il se lève de son embuscade, en riant de toute sa force, & en se glorifiant de ce grand exploit. Diomède, sans s'étonner, lui crie (*Iliad.*, *liv. II.*) : « Malheureux archer, lâche efféminé, » qui ne fais que friser tes beaux cheveux & séduire les femmes, si tu avois le courage de m'approcher & de mesurer avec moi tes forces, tu » verrois que ton arc & tes flèches ne te feroient » pas d'un grand secours. Tu te glorifies, comme » d'une belle action, de m'avoir effleuré le pied; » moi, je compte cette blessure comme si une » femme ou un enfant me l'avoit faite. Les traits « d'un lâche ne sont jamais redoutables; ils sont » sans force & sans effet.....».

Les poëtes qui sont venus après Homère, ont dit que *Paris* avoit tué Achille, mais en trahison. *Voyez* ACHILLE. Pour lui il fut blessé mortellement de la main de Philoctète, & alla rendre les derniers soupirs sur le Mont-Ida, entre les bras d'Œnone. *Voyez* ŒNONE.

Ovide, parmi ses héroïdes, a donné deux épîtres, l'une de *Paris* à Hélène, & l'autre en réponse d'Hélène à *Paris*. Il suppose que *Paris*, ayant d'abord gagné le cœur de la reine de Sparte, ne pouvoit cependant laisser paroître tout son amour, parce qu'elle étoit sans cesse entourée de ses femmes : il trouva donc le moyen de lui écrire une lettre, où il n'oublie rien de tout ce qui peut tenter l'esprit d'une femme ambitieuse & portée à la galanterie. Hélène, en répondant, se plaint d'abord de l'indiscrétion de l'amant dont elle feint d'être fort offensée; mais bientôt elle l'excuse, pourvû que son amour soit véritable; ensuite elle le tient en suspens entre l'espérance & la crainte, tantôt lui laissant entrevoir quelques moyens pour parvenir à ses fins; tantôt lui opposant des obstacles qui semblent invincibles; & au milieu de tout cela on apperçoit qu'elle se défend foiblement.

Paris est représenté sur plusieurs monumens antiques où il est reconnoissable à son bonnet phrygien, ou à sa mitre phrygienne qui lui envelòppe la tête & le col jusqu'à la bouche comme le casque des paladins, lorsque la visière en étoit abattue. C'est de la mitre qu'est coëffée une tête de *Paris* conservée à Rome à la villa Negroni. On voit sa statue au palais Lancelloti & elle a les jambes croisées.

La villa Ludovisi renferme un bas-relief sur lequel est sculpté *Paris* jugeant les déesses, & la nymphe Œnone sa maitresse, y paroît à ses côtés avec une flûte à plusieurs tuyaux.

Sur une peinture antique, copiée par Bartoli, & publiée par Winckelmann (*monum. inedit. n°* 13.) on voit Pallas offrant à *Paris* un diadème de pourpre, symbole de l'empire universel.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique la tête de *Pâris* avec le bonnet phrygien : elle ressemble à celle de la belle statue (*Maffei raccolt. tav.* 124) de *Pâris*, qui est au palais *Altempt* à Rome.

Sur une pâte antique, le même sujet. Sur une pierre que possédoit M. *Chrétien Dehn* à Rome, il y a deux têtes accolées fort belles de *Pâris* & d'Hélène.

Sur une pâte de verre, le jugement de *Pâris*. Les trois déesses n'y sont pas entièrement nues : la draperie de Venus descend sur le dos, & passe entre les cuisses. Minerve tourne le dos dans l'attitude de se couvrir de son vêtement ; *Pàris* est assis sous un arbre sans le bonnet phrygien.

Sur une pâte antique, les trois déesses drappées que Mercure présente à *Pâris*, qui est assise sous un arbre ; Minerve a le casque en tête.

Sur une pâte antique, le même sujet ressemblant à (*Mus. flor. t.* 11. *tab. XXIV. n.* 1.) une améthyste de la galerie de Florence.

Sur une pâte antique, *Pâris* habillé & ayant un manteau, comme on le voit à la statue du palais Altempi. Il s'appuie de la main droite sur un autel où il regarde une petite statue qui y est placée. Ceci pourroit nous donner lieu de remarquer ce que dit Pausanias (*L. III. pag.* 266. *conf. L. II. p.* 188.) que ce prince bâtit un temple à *Venus conjugale* dans l'endroit où pour la première fois il avoit obtenu les faveurs d'Hélène. Son attitude est trop nonchalante pour convenir à un sacrifice, & peut-être désigne-t-elle un caractère mol & efféminé ; car on ne trouve les jambes croisées, comme il les a, qu'à Bacchus, ordinairement, & rarement à Apollon ou aux héros.

M. *Chrétien Dehn* à Rome, possédoit la pâte antique d'une pierre gravée, où *Pâris* est dans la même attitude devant une petite figure & où l'on voit que son vêtement lui serre étroitement le corps & qu'il est lacé sur la poitrine.

Il ne sera pas hors de propos de faire à ce sujet une autre observation générale : c'est que quand une figure paroît placée sur un autel, ce qu'on prend pour autel, n'est souvent qu'un piédestal ; & par conséquent plusieurs piédestaux antiques sont pris à tort pour des autels, quoiqu'ils en aient la forme. Le mot βωμὸς qui signifie un autel, se prend aussi pour toute sorte de support, sur lequel on peut placer quelque chose ; c'est (*ad. il. v. p.* 722. *l.* 25.) Eustathe qui nous l'enseigne au sujet d'un passage (*il. v. p.* 421.) d'Homère.

Sur une pâte antique, imitant la Sardoine, on voit l'enlevement d'Hélène, dans lequel Pâris nud, le bouclier sur le bras gauche, emporte Hélène qu'il tient embrassée avec le bras droit ; tandis que celle-ci lui tourne le dos, pour marquer sa crainte d'être surprise dans la fuite ; elle a cependant le regard fixé sur lui : car selon Stésichore, Ἑλένα ἑκοῦσα ἀπῆρε, Hélène se prêta à l'enlevement. (*In fulv. ursin. carm. IX. fem. & lyr. p.* 79.)

Natter a donné une pierre gravée (*pl. V.*) sous le nom de l'*enlevement d'Hélène*, mais son explication ne paroît pas suffisamment fondée, & cette pierre n'existe pas dans la collection de Stosch comme il l'annonce.

PARIS. Nous ignorons le tems de sa formation & celui de ses premiers aggrandissemens ; cependant Raoul de Presles nous fournira sur cet objet quelques faits curieux. Grégoire de Tours nomme seulement les fondateurs des deux églises de Saint-Pierre & de Saint-Vincent : de sorte que si l'on peut tirer des écrits de cet auteur quelques éclaircissemens sur l'état ancien de la ville de *Paris*, ce n'est qu'en rapprochant des passages épars çà & là, en les comparant entre eux, & avec ce que nous apprenons des écrivains qui ont vécu de son tems, ou qui sont venus après lui.

On lit dans les *Commentaires de César*, liv. VI, le premier des auteurs anciens qui ait parlé de *Paris*, qu'il transféra l'assemblée générale de la Gaule dans la ville de Lutece des Parisiens, *Lutetia Parisiorum*. César la nomme *oppidum* : ce qui prouve qu'elle étoit déja la capitale d'un peuple, avant que ce grand capitaine en eût fait la conquête. Le transport de l'assemblée de la Gaule à Lutece, marque que cette ville avoit pour lors une certaine considération & des facilités de subsistance, par la fertilité du pays. Aussi les Lutéciens se conduisirent avec beaucoup de courage

contre l'armée de Labienus. Ce général s'étant approché de Lutece, les habitans mirent le feu à la ville, c'est-à-dire, selon les apparences, aux maisons qui étoient près de la rivière, rompirent les ponts & campèrent sur les bords de la Seine, ayant la rivière entr'eux & le camp de l'ennemi. Strabon & Ptolemée, qui ont écrit depuis César, honorent aussi Lutece du nom de ville. Il est vraisemblable que *Lutetia* est un pur nom gaulois ou celtique.

On a découvert une inscription du tems de l'empereur Tibere, sur une pierre qu'on trouva en 1710 sous l'église métropolitaine de Notre-Dame. On y lit ces mots. NAUTÆ PARISIACI; ce qui doit s'entendre des marchands ou nautoniers de la province des Parisiens, qui formant un corps de communauté à Lutece, avoient consacré ce monument pour conserver à la postérité la mémoire de quelqu'évenement singulier arrivé sous Tibere, ou pour quelques actions de graces à Jupiter. Voici l'inscription : TIB. CÆSARE. AUG. JOVI. OPTIMO. MAXIMO. NAUTÆ. PARISIAI. PUBLICE. POSUERUNT.

Les Lutéciens étoient les habitans de la capitale de la province des Parisiens; mais on ignore le tems où le nom de la province est devenu celui de la capitale. Les auteurs qui dérivent le mot *Parisii* de παρὰ & d'Ισις, *peuples sous la protection d'Isis*, débitent une pure fiction; la déesse Isis n'avoit jamais été adorée dans la province des Parisiens, & l'on n'a pas un seul auteur ancien qui le dise.

L'empereur Julien cherchant un asyle dans les Gaules, choisit *Paris* pour y faire sa demeure ordinaire : voici ce qu'il en raconte lui-même dans le *Misopogon*.

« J'étois, dit-il, en quartier d'hiver dans ma chère Lutece; c'est ainsi qu'on appelle dans les Gaules la petite capitale des Parisiens. Elle occupe une île peu considérable, environnée de murailles, dont la rivière baigne le pied. On y entre des deux côtés par des ponts de bois. Il est rare que la rivière se ressente beaucoup des pluies de l'hiver ou de la sécheresse de l'été. Ses eaux pures sont agréables à la vue & excellentes à boire. Les habitans auroient de la peine à en avoir d'autres, étant situés dans une île. L'hiver y est assez doux.... On y voit de bonnes vignes & des figuiers même, depuis qu'on prend soin de les revêtir de paille, & de tout ce qui peut garantir les arbres des injures de l'air. Pendant le séjour que j'y fis, un froid extraordinaire couvrit la rivière de glaçons....... Je ne voulus point qu'on échauffât la chambre où je couchois, quoiqu'en ce pays-là on échauffe, par le moyen des fourneaux, la plupart des appartemens, & que tout fût disposé dans le mien pour me procurer cette commodité..... Le froid augmentoit tout les jours; cependant ceux qui me servoient ne purent rien gagner sur moi..... Je leur ordonnai seulement de porter dans ma chambre quelques charbons allumés. Le feu, tout médiocre qu'il étoit, fit exhaler des murailles une vapeur qui me porta à la tête & m'endormit. Je pensai être étouffé. On m'emporta dehors, & les médecins m'ayant fait rendre le peu de nourriture que j'avois pris, sur le soir je me sentis soulagé. J'eus une nuit tranquille, & fus dès le lendemain en état d'agir ».

Il est probable que ce fût du tems de Julien qu'on bâtit le palais des thermes ou des bains, dont on voit encore quelques vestiges à la croix de fer, rue de la harpe. Clovis après avoir tué Alaric, roi des Visigoths, y fit sa résidence en 508, selon l'abbé de Longuerue. Son palais étoit sur la montagne aux environs du lieu où l'on a bâti depuis le collége de Sorbonne. S. Louis, dans ses lettres, témoigne que ce lieu étoit *ante palatium Thermarum*, devant le palais des thermes, d'où l'on voit que ce dernier subsistoit encore dans ce tems-là, de manière à mériter la dénomination de *palais*.

PARIUM. C'étoit une ville de l'Asie mineure, située sur la Propontide, entre Lampsaque & Priapus, dans un territoire fertile, & qui produisoit des vins estimés : elle avoit un bon port. On fait remonter son antiquité jusqu'aux temps fabuleux. On a dit qu'elle avoit pris son nom de *Parius*, fils de Jasion; qu'il y habitoit une race d'hommes ophiogènes, c'est-à-dire, descendus d'un héros qui avoit été serpent; & qu'ils avoient la vertu de guérir la morsure des bêtes venimeuses, comme les psylles d'Afrique. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville fut fondée par les milésiens, les érythréens & les habitans de l'île de Paros, d'où elle a pris son nom. Elle s'accrut des ruines de la ville d'Adrastée; & sous les rois de Pergame, une partie du territoire de la ville de Priapus lui fut soumise.

ΠΑΡΙΑΝΟΙ, sur les médailles désigne les habitans de *Parium*; elle étoit de la province proconsulaire d'Asie; Auguste en fit une colonie. Pline, (*l. V*, *chap.* 32.) ne l'a pas oubliée; mais il paroît l'avoir confondue avec Adrastée : elle jouissoit du droit italique, comme *Alexandria Troas*.

Cette ville, ainsi que les autres colonies, étoit gouvernée par un sénat ou conseil composé de décurions. Ses duumvirs sont marqués sur une médaille frappée sous Galien. Plusieurs types des médailles de *Parium*, sont relatifs à l'établissement de la colonie.

Strabon nous apprend que le culte d'Apollon & de Diane fut transféré de la ville d'Adrastée à

Parium, & qu'on leur éleva un autel d'une grandeur & d'une beauté extraordinaires ; c'étoit l'ouvrage du célèbre Hermocréon. Pline parle aussi de la statue de Cupidon, placée dans cette ville ; elle étoit de la main de Praxitele, & elle égaloit en beauté la Vénus de Gnide.

La colonie rendit les honneurs divins à Jules César & à Auguste : on en trouve la preuve dans une inscription, rapportée par Spon & par Weheler. La même ville donna la naissance au fameux Pellegrin, dont Lucien a décrit la mort. Les habitans de *Parium* lui dresserent des statues ; ils lui attribuerent la vertu des miracles, & de rendre des oracles.

La ville de *Parium* étoit dépendante du gouvernement de l'Asie proconsulaire ; mais ce gouvernement ayant été divisé en plusieurs provinces sous le régne de Diocletien, *Parium* fut comprise dans la nouvelle province d'Hellespont.

PARIUM, en Mysie, ΠΑΡΙΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or .... M. Eckhel.

R. en argent.

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

Leurs types ordinaires sont :

Un masque coëffé de serpent.

La victoire marchant tenant une couronne & une palme.

Un bœuf tournant la tête.

On les distingue par la légende des médailles de Paros, sur lesquelles on lit toujours ΠΑΡΙΩΝ.

COL. PARIA. IVL. AVG. Colonia Pariana Julia Augusta.

C. G. I. H. P. Colonia Gemella Julia Hadriana Pariana : que Vaillant avoit mal rendu par *Colonia Gemella Julia Hippo Pia.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Nerva, de Marc-Auréle, de Commode, de Caracalla, de Geta, de Gordien-Pie, de Philippe pere, de Valérien, de de Cornelia Supera, que l'abbé Belley lui a restituée ; de Trajan, d'Antonin, de Macrin, de Sévère-Alexandre, d'Aemilien, de Gallien, de Salonine.

PARJURE, faux serment. Ce crime chez les anciens, n'étoit point du ressort de la justice civile, & ils laissoient aux dieux le soin de se venger eux-mêmes. *Deorum injurias diis esse curæ*, comme le dit Tacite (*Annal.* 1. 73. 4.) ; mais celui qui s'étoit parjuré une fois, n'avoit plus le droit d'être cru : *Ubi semel quis perjuraverit*, dit Ciceron (*pro rabirio post. c.* 13.), *ei credi postea, & si per plures deos juret, non oportet.* L'empereur Justinien, fut le premier qui soumit à une peine les parjures, & les condamna à mort : *Si quis per capillum dei vel caput juraverit, vel alio modo blasphemiâ contra deum usus fuerit, officio præfecti urbis, ultimo supplicio subjiciatur* (*novell. constitut.* 71.). Celui qui avoit juré par le génie de l'empereur, & qui violoit son serment, étoit frappé de verges, *fustibus castigatus dimittitur* (*Ulpian. l. si. duo ff siquis.*).

PARLAIS, dans la Lycaonie COL PARLAIS, & ΠΑΡΛΑΙΩΝ.

On a des médailles impériales latines de cette colonie, frappées en l'honneur de Julia Domna, & une grecque pour Gallien.

PARMA, bouclier rond affecté chez les romains à la cavalerie & aux vélites, ou troupes légères (*Polybe.* 6. 20.). Tite-Live (38. 21.) lui donne la forme ronde & trois pieds romains de diamêtre : *Parma & firmitatem habet a structura, & magnitudinem, quæ ad defensionem sufficiat : quippe cui figura rotunda, diametrum habet tripedalem* ; dit Polybe.

Les argiens chez les grecs, portoient la *parma*, ou le bouclier rond, mais plus petit que la *parma* des romains. On l'appelloit aussi *clypeus*, pour la distinguer du *scutum*, bouclier ovale, ou quarré long, ou quarré-long courbé en tuile, ou enfin, quarré-long convexe, avec les angles échancrés en rond.

On attribuoit l'invention de la *parma* aux thraces : *parma* Θρακικὸν ὅπλον, dit le *Glossarium vetus.* De-là vint que les gladiateurs romains appellés, thraces, étoient armés de la *parma.*

Tite-Live qui donne aux vélites une *parma* de trois pieds de diamêtre (38. 21. *Hic miles tripedalem parmam habet*), dit (26. 4.) que la *parma* des cavaliers étoit plus grande que celle des vélites : *Eis parmæ breviores, quàm equestres.* Celle des vélites seroit donc le bouclier rond appellé *parmula*, & *parma* sera un bouclier rond de près de quatre pieds romains.

Un porte-enseigne de la colonne Trajane (*fol.* 86) porte sous son bras la *parmula*, qui ne peut le couvrir que depuis le col jusqu'aux genoux. La *parma* des cavaliers sur la même colonne & sur les monumens, couvre les mêmes parties de leurs corps, & de plus les jambes ; ce qui en démontre la grande surface.

Le

« Le travail de cette agathe-onyx, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. 3 pl.* 42, *n.* 3.), gravée en creux, est lâche & mauvais. Le sujet fait voir un chevalier romain à cheval, & dont la tête est casquée. Il porte dans la main, dont le bras est chargé du bouclier, les deux javelots que l'on voit rarement sur les monumens de cette nation, & dont j'ai parlé dans le second volume, à l'occasion d'un vase étrusque. Ce bouclier couvre la figure presqu'en entier, & diffère, pour la grandeur, de ceux que les auteurs anciens ont coutume de donner à la cavalerie romaine : celui-ci est au moins aussi grand que celui des légionaires. Le bouclier nommé *parma* étoit plus petit, & convenoit mieux par son médiocre volume, & par sa légéreté, aux mouvemens & à l'action du cavalier : au reste, je ne sais ce que veut dire la ligne d'aplomb, qui traverse ce même bouclier, dans toute sa hauteur ».

PARMENISQUE de Métaponte fut puni pour avoir forcé l'antre de Trophonius. *Voyez* LATONE

PARMULA. Voyez PARMA.

PARMULARII. C'étoit le nom que portoient ceux qui, dans les jeux du cirque, se déclaroient pour les *threces*, espèce de gladiateurs armés du bouclier appellé *parma*; car chaque faction avoit ses partisans, qui prenoient le nom du parti auquel ils s'étoient attachés. On appelloit *venetiani*, ceux qui favorisoient la faction bleue; *Prasiniani*, ceux qui se déclaroient pour la verte, & *Parmularii*, les partisans des gladiateurs armés de petits boucliers.

PARNASSE, fils de la nymphe Cléodore, avoit deux peres, comme tous les autres héros, dit Pausanias; l'un mortel, c'étoit Cléopompe : l'autre immortel, c'étoit Neptune. Le mont *Parnasse* & la forêt voisine prirent de lui leur dénomination. On dit qu'il trouva l'art de connoître l'avenir par le vol des oiseaux. Il bâtit une ville de son nom, qui fut submergée dans le déluge de Deucalion. (*Pausan. Phocic.*)

PARNASSE, la plus haute montagne de la Phocide; elle a deux sommets, autrefois très fameux, dont l'un étoit consacré à Apollon & aux muses, & l'autre à Bacchus. Les fontaines Castalie, Hippocrène, Aganippe, y prennent leur source. Il se prend au figuré, pour la poésie & pour le séjour des poëtes.

Les mythologues disent qu'au temps du déluge, Deucalion & Pyrrha se refugièrent sur le *parnasse*. On verra dans l'article PARNASSE qui précède, l'origine de la dénomination de la montagne.

PARNASSIDES, surnom donné aux muses, à cause de leur demeure sur le mont *Parnasse*.

PARNOPIUS, surnom donné à Apollon dans l'Attique, parce qu'il avoit délivré le pays des sauterelles dont il étoit infecté. Les athéniens en reconnoissance de ce bienfait, lui élevèrent une statue de bronze, faite de la main de Phidias, avec cette inscription : A *Apollon Parnopius*. En grec Παρνοπως, est le nom des sauterelles.

Dans le dialecte Eolique Παρνοπιων, signifie, rat, cousin, moucheron, & autre animal incommode, dont on croyoit qu'Apollon délivroit les contrées.

PARO, barque; de-là vient *myoparo*, qui se lit dans Festus; & *parunculus*, petite barque dans le Glossaire de Papias. Abbon a fait mention du *paro* (1. 248 & 457.) :

Nil reliqui rapiente fuga retulere paroni.

PAROCHIA, étape, endroit où l'on étoit obligé de donner aux magistrats, & à tous ceux qui voyageoient par autorité publique, les subsistances & tout ce qui étoit nécessaire pour continuer leur route. *Voyez* PAROCHUS.

PAROCHUS, Horace. (*Sat.* 1. 5. 45.) dit:

Proxima Campano ponti quæ villula, tectum

Præbuit, et parochi, qui debent ligna, salemque.

Varron cité par Nonnius (1. 139.) dit aussi: *Idem sacerdos, prætor, parochus denique, idem senatus, idemque populi caput.*

Les *Parochi* étoient ceux qui à Rome fournissoient aux princes & aux ambassadeurs étrangers, ce qu'on leur donnoit aux dépens du public pour leur subsistance; & ceux qui, dans les provinces, fournissoient, aux magistrats qui voyageoient, le sel, le bois, le foin, &c. C'est pourquoi Cicéron, dans une de ses lettres, appelle Sextius, *parochum*, un hôte banal, parce qu'il s'empressoit ordinairement pour loger chez lui les étrangers de distinction qui venoient à Rome. (*Attic.* 13. 1.)

Les dépenses que faisoient les *parochi*, soit à Rome, soit dans les provinces, pour défrayer les ambassadeurs ou ceux qui voyageoient par autorité publique, se prirent d'abord sur l'état, ensuite on établit un impôt public pour y subvenir. Ces sortes de commissaires furent nommés *parochi*, d'un mot grec, qui signifie fournir. Le même terme désigne aussi dans les auteurs un hôte qui loge, qui traite, qui fait les frais d'un festin.

Horace dit dans cette acception (*Sat.* 2. 8)

Tum parochi faciem nil sic timentis ut acres

Potores..........

» & que vous gouvernez les hommes toujours » agités de frivoles espérances. Couvertes de » voiles faits de la pourpre la plus éclatante, vous » parcourez la carrière du destin. Vous suivez » son char conduit par la gloire, monté par la » justice, les soucis, les regrets, & guidé sans » cesse par des loix invariables. La *Parque* seule » & le regard perçant du souverain des Dieux, » fixent les destinées des hommes. Les autres » habitans de l'Olympe ne sauroient les changer; » car tout a été prévu par ces deux puissances » immuables, & tout arrive selon leur volonté. » Atropos, Lachésis & Clotho, divinités au» gustes, impénétrables, tout-puissantes, ar» bitres irrévocables du sort des mortels, laissez » vous fléchir par mes prières & agréez mes liba» tions. Vous qui mettez fin à toutes choses, » écartez les dangers qui environnent Orphée » votre poëte, & terminez ses chants. »

Hésiode, qui étoit sans doute contemporain de ce chantre des *Parques*, leur a donné dans sa Théogonie (*vers.* 2. 10.) la même mère, la nuit. Cependant quelques vers après, (*v.* 905.) il dit que Jupiter eût de Thémis ces trois déesses. La mer les a produites, selon Lycophron, (*Alexandra*) selon les sybillins, & le Cahos selon Quintus de Smyrne. (*Quint. Smyrn. Paralip. lib.* 4. *v.* 766) Cicéron (*de natur. Deor. lib.* 3. *n°.* 31.) attribue leur origine à l'Erèbe & à la nuit, & il a été suivi par Hygin. Platon, qui dans ses écrits est autant poëte que philosophe, dit (*De Republ. lib. X.*) que la Nécessité, ἀνάγκη, engendra les trois *Parques*. Des écrivains postérieurs ont placé la Nécessité elle-même au nombre des *Parques* : leur sentiment n'a pas été plus suivi que celui de Phurnutus. Ce mythologue a fait une quatrième *Parque* de Némésis-Adrastée, qu'il a divisée en deux personnes, comme si quelqu'un faisoit deux divinités de Jupiter-Olympien. Enfin Lilio-Giraldi a substitué *Opis* à Némésis-Adrastée. L'étymologie d'*Opis* qu'il fait venir ἀπὸ τῦ λανθανειν ὄπισθεν *à retro occultando nostra fata*, l'a amené à cette substitution: exemple frappant de l'abus des étymologies.

Malgré ces variations, on a réduit le nombre des *Parques* à trois, Clothos, Lachésis & Atropos. Leurs noms sont entiérement Grecs, & ont été formés sans doute d'après les fonctions attribuées à chacune d'elles. (*Suidas fulgent. myth. lib., Parcæ.*) Clotho vient en effet de Κλώθειν, filer, Lachésis de Λαγχανειν, tirer au sort, ou des sorts. Atropos est formé de l'*a* privatif joint à τρεπω, je change. La première prépare les sorts, la seconde les distribue, & l'inflexibilité de la troisième empêche qu'ils ne varient. Leur nom collectif Μοῖραι, dérivé de μείρομαι, je partage, renferme ces diverses fonctions.

Tout étoit emblématique dans ces trois divinités, & tout avoit rapport avec la naissance, la vie & la mort des humains. C'est pourquoi les anciens allégoristes avoient donné à la première *Parque* le nom de Vénus-Uranie, ou céleste, qui présidoit à la naissance. Pausanias (*Attica pag* 35.) a conservé cette tradition. Il parle d'une statue de Vénus, terminée par une base quarrée comme un hermès. Elle étoit placée dans le temple qui lui étoit consacré dans le quartier d'Athènes appellé les jardins. Quoique le peuple racontât plusieurs fables sur cette Vénus, Pausanias s'attacha à l'inscription qui l'appelloit Vénus céleste, ou la première des *Parques*. La seconde, selon le même auteur, (*Attica pag.* 451.) étoit la Fortune, & on la croyoit plus puissante que ses sœurs. Il avoit puisé ce dogme dans Pindare, qui donne aussi pour compagne aux *Parques* Ilithye, surnom de Diane. Olen de Lycie a fait cependant d'Ilythie une *Parque* même, & lui a donné l'épithète de fileuse, ευλινον. Mais Pausanias remarque avec raison, que cet ancien poëte n'a pas mieux distingué Ilythie de la destinée elle-même connue sous le nom particulier de πεπρωμενη. Callimaque explique cette contradiction apparente dans l'hymne de Diane, en disant que les *Parques* se démirent en faveur d'Ilythie ou Lucine, de la fonction de présider aux accouchemens qu'elles avoient exercée auparavant.

La mort étoit chez les premiers Romains la troisième *Parque*, elle ne portoit même que le nom de *morta*. Cesellius Vindex appelloit les *Parques*, *Nona*, *Decima* & *Morta* ; & Aulugelle qui le cite, (*Noct. Attic. lib.* 3.) rapporte à l'appui de son opinion un vers de l'ancien poëte Livius. « *Quando dies advenit, quando prosata morta est.* » Quant au nom latin *Parcæ*, les amateurs d'étymologie recherchée adopteront sûrement celle que lui donne Albricus, (*De Deor. imagin.*) *Parcæ..... per Antiphrasin, eo quòd nemini parcant.* S'ils veulent lui donner une origine reculée & plus chargée d'érudition, qu'ils le fassent venir avec le Clerc (*in Hésiodum*) du mot phénicien *parka*, rompre. *Nona* & *Decima* sont fondés sur l'opinion des Romains qui plaçoient l'accouchement aux neuvième & dixième mois de la *gestation*. Plaute (*Cistellaria.*) & Virgile l'ont fixé au dixième seul. Le premier dit : *Decimo post mense exacto hic peperit filiam*, & Virgile :

Matri longa decem tulerunt fastidia menses.

Les *Parques* demeurèrent toujours vierges, & Lycophron leur donne l'épithète de vieilles filles; personne ne fut assez hardi pour chercher à leur plaire. C'est peut-être la raison pour laquelle seules entre toutes les divinités, elles vécurent dans une amitié & une union inaltérables. « *Concordes stabili fatorum numine Parcæ.* (*Virgilius.*) Le portrait affreux qu'en ont fait les poëtes, justifie

l'averſion que l'on a toujours eue pour elles. Héſiode (*Sent. Hercul. v.* 248.) les repréſente noires, grinçant les dents, ayant un regard effroyable, des mains armées d'ongles crochus, avides de ſang & de carnage. Pauſanias (*Eliaca.*) décrivant le coffre de Cypſelus, en fait la même peinture. L'hymne de Mercure attribué à Homere, parle de leurs aîles, de la blancheur de leurs cheveux, & leur aſſigne pour demeure les vallons qui entourent le parnaſſe. Le poëme du prétendu Orphée ſur le corail, appelle la *Parque noire*, & cependant Stace (*Sylv. lib.* 4.) donne à Atropos l'épithète d'*alba*. Cette blancheur doit s'entendre de leur chevelure, qui eſt appellée par Claudien (*Rapt. Proſ. lib.* 1.) *canitiem ſeveram*, & qui eſt nouée, ſelon Pindare, (*Pindari Olimp.*) avec une bandelette dorée.

Au portrait hideux qu'en a fait Héſiode, on doit ajouter qu'elles étoient boiteuſes. Ainſi les a appellées Lycophron (*Alexandra* 144.) Catulle (*Epithal. Thetidis & Pelei.*) les peint de la manière ſuivante :

Cùm interea infirmo quatientes corpora motu,

Veridicos Parcæ cœperunt edere cantus,

His corpus tremulum.......

Euſtathe voit dans cette difformité une allégorie relative à l'inégalité & l'incertitude des deſtinées. Un interprête plus raſſis n'y verroit qu'une infirmité, apanage ordinaire de la vieilleſſe.

Les *Parques* n'avoient, ſelon l'opinion la plus commune, d'autre occupation que de filer les jours des mortels. Un ſeul vers exprime la part que chacune d'elle prenoit à cet emploi.

Clotho colum retinet, Lacheſis net, & Atropos occat.

Leur quenouille étoit chargée de fils noirs & blancs, Lycophron ſeul y en ajoute d'une troiſième couleur. Elles égayoient la monotonie de leurs occupations, en chantant les deſtinées des humains. Nous l'avons vu plus haut dans les vers de Catulle, ceux d'Horace le diſent auſſi formellement. (*Carm. Sæc.*)

Voſque veraces ceciniſſe Parcæ,

Quod ſemel dictum eſt.

Lucien ſeul a placé Clotho dans la barque de Charon, c'eſt une licence du ſatyrique ; car Pindare (*Iſtm. 6 v.* 24.) appelle cette même *Parque* ὑψιθρονος, aſſiſe ſur un trône élevé. Avouons cependant que les monumens ont dérogé à cette tradition, ainſi que Lucien s'étoit permis de le faire. Un petit nombre d'entre eux repréſente les *Parques*. Frœlich (*Notitia Elementaris numiſm. cap.* 5. *p.* 63.) décrit vaguement les trois *Parques* debout, tenant l'une un fuſeau, l'autre une balance, la troiſième porte la main droite à ſa bouche, & tient un fouet de la gauche. Sur une médaille d'or de Dioclétien rapportée par Liêbe, on voit trois femmes en ſtole, debout, tenant des gouvernails & des cornes d'abondance, avec l'inſcription, FATIS VICTRICIBUS. *S. C.* La même légende ſe trouve ſur les médailles de Maximien, ainſi que les trois femmes en ſtole, mais elles ſe tiennent par la main. On y reconnoît avec Spanheim, (*tom.* 2, *pag.* 639.) les *Parques* auxquelles les Romains avoient élevé un temple dans le *forum*, ſous le nom de *tria fata* ; nom qui, ſelon Procope, étoit à Rome le nom des *Parques*.

On ne les a jamais repréſentées ſous l'emblême d'une figure à trois têtes, ou d'une tête à triple viſage, comme les furies, & elles n'ont jamais perdu l'épithète de τρίμορφω, *tricorporea* que leur donne Eſchyle. (*Prometheus.*) Quelquefois à la vérité les monumens antiques n'en offrent qu'une ſeule. Un deſſin de Pietro-Sante-Bartholi inféré dans le précieux recueil des peintures antiques du comte de Caylus (*fig.* 27.), préſente « une vieille » femme aſſiſe à terre & ſe repoſant : une que» nouille qui eſt entre ſes bras, lui a fait donner le » nom d'une des *Parques*. » On retrouve la même vieille ſur une pâte antique du cabinet de Stoch. (*Pierres de Stoch. pag.* 85.) Une *Parque* ſeule eſt ſur un tombeau etruſque. (*Muſ. Etruſc. tab* 125.) Ajax y eſt debout, l'épée à la main, arrachant Caſſandre de l'autel de Pallas, que tient embraſſé cette infortunée princeſſe. Les aîles déployées, la *Parque* y plâne au-deſſus du guerrier ; elle a les bras & les pieds nuds, & ſa robe eſt ceinte deux fois. Ses cheveux ſont dreſſés d'horreur à la vue de ce ſacrilège, & de la main droite elle menace le profanateur, de la colère de Minerve. Les étruſques repréſentoient ordinairement les *Parques* ſous l'emblême de vierges ou de matrones, habillées de longues robes, la tête découverte & quelquefois voilées. C'eſt ainſi qu'elles s'offrent ſur un tombeau de pierre décrit par Gori. (*Muſ. Etruſc. tab.* 84, *n°.* 1.) Elles marchent au devant d'un jeune homme monté ſur un cheval qu'elles conduiſent par la bride, en lui montrant le chemin.

Les anciens romans françois donnent un arc à Atropos. Dans celui du *chevalier délibéré*, compoſé par Olivier de la Marche, on trouve cette *Parque* qui préſide au combat de *debile* (*la mort*) contre Philippe de Bourgogne, il la repréſente :

Tenant un dard de défiance

Contre tel qui guères n'y penſe.

Jean le Maire, qui écrivoit peu après la mort

de cet auteur (en 1518), a composé les contes de *Cupido & d'Atropos.* Il feint que l'amour dans une rencontre avec la *Parque s'est mécompté, & en a pris l'horrible & cruel arc.* Telle étoit, selon lui, l'origine des affreuses maladies qui dévastoient l'Europe depuis les guerres d'Italie sous Charles VIII, & que Fracastor a chantées dans sa *Syphilis.*

Nous terminerons ces recherches sur le portrait des *Parques*, en donnant un abrégé de l'allégorie qui remplit le dixième livre de la république de Platon. Les trois filles de la nécessité, Lachésis, Clotho & Atropos, tournent au lieu de fuseau, l'essieu du monde & des huit cieux. Ces déesses sont vêtues de blanc & assises sur des trônes, avec des couronnes brillantes. Elles sont placées à des distances égales sur les arbres qu'elles balancent & remuent. Une sirène est placée aussi sur chaque arbre, & le fait retentir de son chant. Les *Parques* leur répondent, & les différentes voix ne composent qu'une seule & même harmonie. Lachésis chante les choses passées, Clotho les événemens présens, & l'avenir est le sujet des chants d'Atropos. Arrivent ensuite les ames, & elles reçoivent la distribution du sort heureux ou malheureux, &c., &c., »..... Le reste de cette longue allégorie n'a pas semblé assez compliqué à quelques écrivains, ils l'ont encore surchargé d'ornemens. Les habits des *Parques* ne se ressemblent pas selon eux. Clotho, vêtue d'une longue robe de différentes couleurs, & couronnée avec sept étoiles, tient une quenouille qui remplit l'intervalle de la terre & des cieux. La robe de Lachésis est parsemée d'étoiles sans nombre, & un monceau de fuseaux est placé auprès d'elle. Atropos, enfin, vêtue de noir, tient des ciseaux, & se prépare à couper des fils qui garnissent plus ou moins des pelotons selon la longueur ou la brièveté de la vie accordée à chaque mortel.

Les dieux & les hommes étoient soumis aux loix que leur imposoient les *Parques*, & rien ne pouvoit les soustraire aux arrêts de ces divinités inexorables. Hésiode (*Théogon. V.* 213.) le dit expressément. Elles distribuoient aux humains, à l'instant de leur naissance, le bien & le mal. Elles poursuivoient les crimes des dieux & des mortels, & leur colère ne s'appaisoit que par la punition des forfaits. Cependant Jupiter étoit appellé *Μοιραγέτης*, conducteur des *Parques*, & dans l'Arcadie, on le voyoit sous cet emblême à côté des *Parques* (*Pausan. arcad. pag.* 514.). Elles-mêmes étoient placées à Mégare avec les Heures sur la tête de Jupiter-Olympien. Pausanias (*Attica, pag.* 75.) ajoute que les *Parques* obéissoient à Jupiter, & que les saisons ou les heures dépendoient de sa volonté. Tel étoit le sens de cette allégorie, que tout le monde comprenoit, selon lui.

Elle a sans doute donné lieu à ce que dit Martianus Capella des *Parques.* (*De nupt. philologiæ & mercurii, lib.* 1.)..... *Sententias Jovis ortographiæ studio veritatis excipiunt, ut pote librariæ superûm, archivique custodes..... Stilos adcuunt, ceras que.....* Cependant, le scholiaste d'Horace expliquant le poëme séculaire, dit de ce poëte : *Invocat autem Parcas post Apollinem, quia Apollo fatis præest, unde & sortilegus vocatur.* Apollon est ici nommé chef des *Parques*, ainsi que Jupiter. Il faudroit lui joindre encore Pluton, si l'on ajoutoit foi à Amphiaraüs, qui parle ainsi au souverain des enfers. (*Stat. Thebaid.*, *liv.* 8.)

Nam tibi presagi quis jam super auguris usus,

Cum parcæ tua jussa trahunt.........

Ovide (*Métam.*, *lib.* 15.) s'exprime avec plus d'exactitude, lorsqu'il peint les dieux eux-mêmes soumis aux loix du destin ; il dit de Vénus :

.....Superosque movet qui rumpere quemquam

Ferrea non possunt veterum decreta sororum.

Jupiter dit lui-même à la mère des amours ;

........Sola insuperabile fatum

Nata, movere paras ? Intres licet ipsa sororum

Tecta trium, cernes illic molimine vasto

Ex ære & solido rerum tabularia ferro.

Quæ neque concursum cœli, neque fulminis iram,

Nec metuunt ullas tuta atque æterna ruinas.

Invenies illic insculpta adamante perenni

Fata tui generis. Legi ipse animoque notavi,

Et referam, ne sis etiamnum ignara futuri.

Cet aveu est conforme à tous les anciens monumens de la mythologie, & nous en devons conclure que le surnom de conducteur des *Parques* étoit un simple titre d'honneur.

Quoique ces déesses ne fussent chargées que d'annoncer les arrêts du sort, elles ont souvent aidé à les exécuter. Nous les voyons, dans la guerre contre les titans (*Apollodori biblioth.lib.*1.), faire cause commune avec les dieux, s'armer de massues, & tuer le géant Agrius. Elles prêtèrent leur secours à Hercule dans le combat contre l'Hydre. (*Lucian. Jup. tragœdus*) Pluton voulant partager son trône avec une jeune beauté, & n'en trouvant aucune dans l'olympe ni sur la terre qui voulut accepter le sceptre du royaume sombre, enlève Proserpine. Jupiter irrité, menace d'ébranler l'univers dans ses fondemens. Mais, dit Claudien (*Rapt. proserpin.*, *lib.* 1.) :

Parcæ metuere minas, orbique timentes

Ante pedes, foliumque ducis fudere severam

Canitiem.....................

Conformément à cette tradition que Claudien a eu en vue dans cet endroit, les habitans de l'Etrurie ont fait assister les trois *Parques* à l'enlèvement de Proserpine; mais elles paroissent très-affligées sur un marbre de ce pays. (*Inscript. etrusc. Gori.*, *tom.* 3, *lib.* 25.) L'une d'elles élève les mains vers le ciel pour exprimer sa douleur: une seconde arrête Minerve dans sa course, & s'oppose au passage du ravisseur. Elles lui destinoient cependant malgré elles, & contraintes par l'ordre invariable du sort, la fille de Cérès.

Candida tartareo nuptum Proserpina regi

Jamdudùm decreta dari! Sic atropos urget.

Jupiter ayant appris de Pan la retraite de Cérès après cet évènement, lui envoya les *Parques*. (*Pausan. Arcad.*, *pag.* 523.) Leurs prières appaisèrent la mère affligée. Elle consentit à revoir la lumière, & à se présenter devant le souverain des dieux, qui jura de lui rendre sa fille. (*Métam.*, *lib.* 5.)

Lege tamen certa, si nullos contigit illic

Ore cibos. Nam sic Parcarum fœdere cautum est.

Le reste de cette fable est trop connu pour le rapporter ici; mais nous devons en extraire ce qui est relatif aux *Parques*. Claudien (*Ibidem.*) dit qu'elles cessèrent leurs travaux pendant le temps des noces de Pluton: *Stamina non rumpit Lachésis*. Elles furent chargées ensuite de ramener sur la terre Proserpine, lorsqu'arrivoit l'instant où le destin lui permettoit de revenir dans les bras de sa mère. Orphée a conservé cette tradition dans l'hymne des heures; & Hygin (*Hygini fabulæ*, 251.) a pris occasion de ce passage, de les faire présider au retour de tous ceux qui, étant descendus sur les sombres bords, avoient obtenu des dieux la permission d'en revenir, tels que Bacchus, Hercule, Esculape, &c. &c.

Le retour des enfers étoit en effet très-facile à ceux que les *Parques* favorisoient; mais il étoit impossible aux infortunés qu'elles poursuivoient. En vain les divinités s'intéressoient-elles à leur sort. Vénus veut faire revivre le berger Daphnis, mais les *Parques* ne doivent plus filer pour lui. (*Theocriti*, *Idyll.* 1.) Lorsqu'Achille combat contre Memnon, deux *Parques*, selon Quintus de Smyrne (*Paralip.*, *lib.* 2, *v.* 508.), s'approchent des guerriers. L'une porte tous les signes du deuil & de la tristesse: l'autre, gaie & joieuse, se place auprès d'Achille. Les dieux qui étoient partagés sur le sort de ces héros, jettent un grand cri à la vue des divinités inflexibles. Le chagrin saisit les uns, tandis que le cœur des autres nage dans la joie. Le même poëte nous peint le désespoir des divinités favorables aux troyens, lorsqu'elles virent Ilion devenu la proie des flammes. Ils ne pouvoient, dit Quintus (*Paralip.*, *lib.* 14, *v.* 95.), malgré leur zèle, lui porter aucun secours; car Saturne lui-même, le plus ancien des dieux & leur père, ne sauroit éloigner les redoutables *Parques*, lorsque le destin a prononcé ses arrêts. Tibulle (*Eleg.* 7, *lib.* 1.) parle le même langage:

Hunc cecinere diem Parcæ fatalia nentes

Stamina, non ulli dissolvenda Deo.

Nous les avons vu remettre à Diane le soin de présider aux accouchemens: cependant, elles l'accompagnèrent aux couches de la nymphe Evadné. Apollon, selon Pindare (*Olymp.* 6, *v.* 71.), les pria d'y assister pour régler les destinées d'Hyamus, qui devoit être un jour le chef des hyamides, ces prêtres fameux du temple de Jupiter à Pise. On les vit encore à la naissance de Méléagre. (*Métam.*, *lib.* 8.) Clotho lui promit le courage, Lachésis la force, & Atropos une vie aussi longue que la durée du tison offert par hasard à ses yeux; car on attribue assez généralement à cette dernière l'influence sur la longueur ou la briéveté de la vie. (*Stat. Sylv.*, *lib.* 4.) C'étoit au moment de la naissance que les grecs fixoient les décrets des *Parques* sur le sort du nouveau-né. Homère (*Iliad. lib.* 20.) dit d'un de ses héros, qu'il souffrira tout ce que la *Parque* lui a destiné à l'instant où il a vu le jour. Les romains reculoient cet instant jusqu'au septième jour après la naissance; ils croyoient que les *Parques* attendoient pour ce fatal moment que six jours se fussent écoulés. Nous l'apprenons de Tertulien. (*De animâ.*)....... *Dùm per totam hebdomadam Junoni mensa proponitur, dùm ultima die fata scribenda advocantur.*

Voilà l'origine de la féerie & des dons merveilleux. Elle est encore mieux expliquée dans Thémistius. (*Oratio* 32.) Cet orateur exprime si nettement l'opinion des anciens sur le pouvoir des *Parques*, que nous nous croyons obligés de le traduire ici....... « On croiroit faussement que la » vertu des parens est la cause du bonheur des en- » fans, ou que ceux-ci deviennent les victimes de » l'impiété de leurs pères. Les *Parques* seules & » la nécessité fixent leurs destinées par des fils & » des nœuds indissolubles. S'il existoit en effet » quelque influence des uns sur les autres, Lam- » procle, fils du juste Socrate, eût-il péri d'une » mort prématurée? Hippias eût-il succédé à la » tyrannie de Pysistrate son père? Je l'ai déjà dit, » Clotho, Atropos & Lachésis, filles redoutables » de la Nécessité, exercent seules un pouvoir sans » bornes sur les enfans. Lorsque ces déesses ont » tourné à droite le fuseau sacré, ceux qu'elles » favorisent échappent aux dangers qui assiègent

» l'homme à l'instant de la naissance ; ils prennent » une force, un accroissement subit, & deviennent ensuite pères d'une postérité aussi nombreuse » que les essaims des abeilles. Une vie longue & » fortunée voit accumuler sur leurs têtes les titres » honorables, avec les doux noms de père, d'aïeul » & même de bisaïeul. De quels chagrins, au contraire, de quels maux ne sont pas assaillis ceux » pour qui les *Parques* ont tourné leur fuseau à » gauche ! La stérilité & l'opprobre les frappent » tour-à-tour. Le vrai bonheur n'est en un mot » destiné qu'à ces mortels pour qui les divinités » inexorables ont trouvé un fil léger, couvert de » fleurs, destiné enfin à être rompu d'un seul effort.» ..... Cette dernière faveur des *Parques*, la mort subite, étoit l'objet des vœux les plus ardens pour les grecs. Dans l'Agamemnon d'Eschyle (*v.* 1458.), le chœur souhaite que la *Parque* favorable le plonge subitement & sans douleur dans un sommeil éternel, plutôt que de le voir languir sur le lit des souffrances.

Les *Parques* accordoient une protection singulière aux poëtes dont le nom devoit survivre à leur siecle & à leur patrie. C'est pourquoi Pindare (*Olimp.*) leur fait hommage de ses talens & des faveurs que les graces lui avoient aussi accordées. L'idylle cinquième de Bion est entièrement consacrée au même objet. Horace, qui se faisoit gloire de marcher sur les traces des poëtes grecs, a imité soigneusement leur vénération pour les *Parques*, & leurs chants de reconnoissance.

....Mihi....spiritum graiæ tenuem camœnæ

Parca non mendax dedit.

Un infâme Gitonose, dans Juvénal (*Satyr.* 9.), attribuer aux mêmes divinités son goût pour les débauches dont la nature s'indigne. C'étoit ainsi que les anciens s'excusoient de leurs crimes sur la fatalité, & faisoient hommage aux *Parques* du bien qui leur arrivoit (*Juvenal, XII, v.* 64.) :

....Post quam Parcæ meliora benignâ

Pensa manu ducunt hilares, & staminis albi

Lanificæ..

Mais l'instant où ils reconnoissoient mieux leur pouvoir, étoit celui du trepas. C'étoit elles qui le fixoient en rompant le fil de la vie. Sénèque (*Ludus de morte Claudii.*), parlant de la mort de Claude, dit que Clotho ouvrit la corbeille qui renfermoit ses fuseaux.

......Et turpi convolvens stamina fuso

Abrupit stolidæ regalia tempora vitæ.

On ne sauroit compter tous les témoignages des anciens qui attribuèrent aux *Parques* cette fonction redoutable. (*Auson. in parentat de sorore de Luciolo, &c.*) Cependant, il y en a beaucoup qui leur ont substitué Proserpine & Orcus. Apulée (*Asin. Aur. lib. III.*) appelle des gens condamnés à mort, le douaire de Proserpine & la famille d'Orcus. Ce dernier, quoiqu'il soit un être emblématique, a été introduit sur la scène par Euripide, pour couper à Alceste le fatal cheveu. Virgile lui a substitué Iris, messagère de Junon, en parlant de la reine de Carthage. On sait que Proserpine étoit *Juno infera.* C'est à ce titre, sans doute, qu'elle a été substituée aux *Parques* dans les vers suivans (*Stat. Sylv.* 2.) :

Jam complexa manu crinem tenet infera Juno

(*Lucanus, lib.* 6.)

Illa comam læva morienti abscidit Ephebo.

(*Statius de Amphiara.*)

Nondùm illi flavum Proserpina vertice crinem

Abstulerat, stygioque caput damnaverat Orco.

(*Horat. Serm., lib.* 2.)

Imperiosa trahit Proserpina.

(*Tibull. Eleg.* 5, *lib.* 3.)

At mihi Persephone nigram denuntiat horam.

(*Horat. Carm., lib.* 1.)

Mixta senum ac juvenum densantur funera, nullum

Sæva caput Proserpina fugit.

Et dans l'épitaphe si connue & si touchante d'une nouvelle épousée (*Gruteri, page* 843, *n°.* 3.) :

Ingratæ Veneri spondebam munera supplex,

Persephone votis invidit pallida nostris, &c.

Terminons cette longue énumération par une épigramme de Martial (*Ad Lentinum*), qui est des plus ingénieuses ; elle s'adresse à un vieillard qui couvroit ses cheveux blancs avec une perruque noire.

Non omnes fallis, scit te Proserpina canum ;

Personam capiti detrahet illa tuo.

Quoique cette énumération paroisse fastidieuse, elle étoit cependant nécessaire pour prouver que Proserpine annonçoit le moment fatal. Cette déesse s'accordoit pour cela sans doute avec les *Parques*, qui, dans les enfers, étoient à ses ordres & à ceux de Pluton, comme sur la terre à ceux de Jupiter ; c'est-à-dire, pour faire honneur à ces divinités supérieures.

Les combats fournissoient aux *Parques* une moisson abondante : aussi les poëtes grecs n'ont-ils jamais chanté de batailles sans y placer ces déesses. Ils les représentent ordinairement vêtues de robes sanglantes, volant au-dessus des morts pour en sucer le sang, & se disputant même les cadavres qui respiroient encore. Pausanias (*Eliac.*, *pag.*

pag. 324.) décrivant les bas-reliefs du coffre dans lequel Cypſelus avoit été caché à l'inſtant de ſa naiſſance, dit qu'on y voyoit le combat des fils d'Œdipe. Etéocle étoit près de percer Polynice tombé ſur un genou. L'artiſte avoit placé auprès du groupe de ces parricides, une femme debout, effrayante par ſes dents aiguës & ſes ongles crochus. L'inſcription du coffre apprenoit, ſelon Pauſanias, que c'étoit la mort, une des *Parques ;* & ſa préſence montroit que Polynice ſuccomboit à la rigueur du deſtin, mais qu'Etéocle méritoit la mort.

Héſiode les a chantées deux fois dans ſon poëme du bouclier d'Hercule. Tantôt (*verſ.* 157.) il en repréſente une couverte du ſang des combattans, lançant des regards furieux, faiſant retentir l'air de ſes cris, ſaiſiſſant les bleſſés, traînant les morts par les pieds, & n'épargnant pas même les guerriers que la mort reſpectoit encore : tantôt (*verſ.* 248.) on les voit ſur ce bouclier merveilleux peintes ſous les mêmes traits, ſe diſputer entr'elles les cadavres des bleſſés pour en ſucer le ſang, les ſaiſir avec leurs ongles crochus, hâter la deſcente des ames aux enfers, déchirer les corps, en arracher les entrailles, & jetter au loin les reſtes inanimés. A peine raſſaſiées, elles retournent avec précipitation dans la mêlée, & s'acharnent toutes avec une égale ardeur ſur le même corps ; elles ſe regardent avec fureur, ſe diſputent cette affreuſe proie, & aiguiſent les unes contre les autres leurs ongles & leurs dents.

Quintus de Smyrne, qui a voulu glaner dans les champs où Homère avoit cueilli une moiſſon ſi précieuſe, n'a pas fait des *Parques* des portraits auſſi révoltans. (*Paralipom.*, *lib.* 8, *v.* 322 ; *lib.* 12, *v.* 539 ; *lib.* 2, *v.* 506.) Là il les repréſente pénétrées de joie à la vue d'une bataille, ainſi que la Mort & la Diſcorde : ailleurs, elles parcourent avec les Furies les rues de Troye embraſée ; elles accourent, enfin, dans le champ où le combat d'Achille & de Memnon partage l'Olympe, & va cauſer entre les divinités une querelle funeſte. L'une, triſte & enveloppée de ténèbres, entre dans le cœur de Memnon, qui va perdre la vie. Achille, au contraire, eſt aſſiſté par une *Parque* joyeuſe & propice. Les combattans ne ſauroient les appercevoir ; mais les yeux des immortels percent les nuages qui les cachent, & leurs cœurs deviennent, ſelon leurs affections, le partage de la joie ou de la douleur.

Oppoſons à ces peintures affligeantes le ſpectacle des *Parques* attendries. Elles rendirent la vie à l'infortuné Pélops (*Pindar. Olymp.* 1, *v.* 40, *Philoſtratus.*), & Clotho lui donna une épaule d'ivoire, pour remplacer celle qu'avoit détruite l'avidité d'une déeſſe. Nous les voyons pleurer la mort du bel Adonis, chercher par leurs chants à le rappeller à la lumière ; mais en vain ; Proſerpine ne ſe laiſſa point fléchir. Les ſons de la lyre d'Orphée les attendrirent encore ; elles négligèrent leurs fuſeaux pour l'entendre, & redoublèrent enſuite de viteſſe, craignant d'avoir trop allongé les deſtinées. *Iterata* dit Stace (*Thebaid. lib. VIII.*), *penſa ſororum.* La ſeconde naiſſance de Bacchus les contraignit à lui filer une nouvelle vie (*Ovidius.*).

..........Parcæ fatalia nentes

Stamina, bis genito cecinêre........

Eſculape enfin, ſi l'on ajoute foi à Martial (*de Æſculapio*), obtint ſouvent de ces déeſſes quelques trèves en faveur des malades que ſon art ſoulageoit.

..........Mitibus herbis

Parcarum exoras penſa, brevesque colos.

Quoique les *Parques* duſſent trouver aſſez d'occupation dans les deſtinées des hommes, les poëtes les ont encore chargées d'autres emplois. Pindare (*Olymp.* 10, *v.* 62.) les fait aſſiſter à la première célébration des jeux olymp., pour donner un grand luſtre à cette fête. Fulgence-Planciade (*Voſſius de* 4 *artibus popul. cap.* 2.) leur attribue l'invention de ſept lettres grecques. On ne voit pas trop ſur quel fondement il enlève cette gloire à Cadmus, pour la tranſporter à des divinités qui n'en devoient pas recevoir un grand relief. Peut-être a-t-il voulu mettre en action le paſſage de Marcianus Capella, déja cité, dans lequel les *Parques* ſont appellées *librariæ ſuperûm, archivique cuſtodes.*

Nous les voyons encore dans Quintus de Smyrne filer pour des courſiers, qui à la vérité étoient ceux d'Achille. Après la mort du héros ils verſent des larmes ſelon notre poëte, & ne veulent plus demeurer dans le camp des grecs. Ces courſiers immortels brûlent du deſir de traverſer l'Océan, & de regagner les bords où Zéphir & la divine Podargé les avoient engendrés. Mais les deſtins en avoient ordonné autrement, & ils devoient habiter le camp des grecs juſqu'à l'arrivée du fils d'Achille. Au moment de leur naiſſance, les *Parques* avoient annoncé leurs deſtins. Elles avoient prononcé que malgré leur origine immortelle, ils ſeroient domptés par Neptune, enſuite par Pelée : qu'après l'époux de Thétis, Achille les atteleroit à ſon char, & que Néoptolème ſuccéderoit à ſon pere dans cette glorieuſe prérogative. De-là les Champs-Eliſées devoient les recevoir : car telle étoit la volonté du ſouverain des dieux.

Des divinités qui préſidoient à la naiſſance, à tous les événemens de la vie, & à la mort, méritoient un culte particulier. Les grecs leur en rendirent un très-étendu. Pauſanias parle ſouvent des temples des *Parques* & de leurs ſtatues. Nous avons

parlé du Jupiter Olympien de Mégare (*Attica*, *pag.* 75.), qui portoit sur sa tête les *Parques* & les heures. On ne voyoit que deux statues de ces déesses dans le temple de Delphes (*Phocia. pag.* 656.), & la place de la troisième étoit remplie par celles de Jupiter & d'Apollon, *Moéragetes*, leurs conducteurs. Le même Jupiter les accompagnoit dans un temple situé près d'Acacesium en Arcadie (*Arcadica*, *pag.* 514.). Un autel lui étoit consacré sous ce nom dans le stade d'Olympie (*Eliacorum* 1, *pag.* 315.), auprès de la barrière qui renfermoit les chars. Dans la Béotie (*Bœotica pag.* 578.), Thémis, les *Parques* & Jupiter avoient un temple commun, dans lequel Thémis & Jupiter seul avoient des statues. Ces divinités inexorables étoient adorées sur l'Acro-Corinthe (*Corinth. pag.* 93.) : on y voyoit un temple qu'elles partageoient avec Cérès & Proserpine, & dont les statues étoient ordinairement couvertes. Les sicyoniens offroient tous les ans aux *Parques* des sacrifices en plein air, sur l'autel qui leur étoit consacré auprès du fleuve Asopus, dans le bois des Euménides (*Corinth. pag.* 19.). Ils leur immoloient, ainsi qu'aux furies des brébis pleines, leur faisoient des libations de miel, & portoient des fleurs au lieu de couronnes. Les *Parques* étoient sculptées à Amycle (*Laconia pag.* 196.) en Laconie sur un autel, & avoient un petit temple dans la même contrée auprès de Lacédémone, non loin du tombeau qui renfermoit les cendres d'Oreste. Enfin, nous apprenons d'Apollonius de Rhodes que les phéaciens les honoroient d'un culte particulier, & d'Ælien (*De animal. lib. X. pag.* 33.), que les tourterelles blanches étoient consacrées aux Furies & aux *Parques*.

Les étrusques portoient à ces dernières un grand respect. Gori (*Museum etrusc. pag.* 189) pense avec raison qu'ils les honoroient sous les noms de *matrum* ou *matrimonium*, rendus dans les traductions par celui de *déesses-mères*. Le trésor de Gruter & les autres recueils d'antiquités renfermoient un nombre considérable d'autels & d'inscriptions sous ce titre. Elles y paroissoient drapées comme les autres divinités de l'Etrurie. On les voit sous ce même habillement, dans les marbres trouvés à Nismes, à Vérone, à Milan, en Espagne, &c..... colonies des étrusques. Il faut avouer cependant que ces peuples ont aussi consacré des autels aux *Parques*, avec l'inscription *parcis* ou *fatis*. Il paroît qu'ayant perdu de vue l'origine primitive des déesses-mères, les uns leur donnèrent ce dernier nom, & les autres leur conservèrent l'ancien.

Le recueil des inscriptions étrusques (*Tom. I. pag.* 355) présente un tombeau sur lequel est gravée une quenouille, attribut exclusif des *Parques*. Sur la face intérieure d'un scarabée (*Mus. etrusc. tab.* 198.) talismanique, travaillé dans l'Etrurie, on voit trois femmes assises sur des chaises curules, tenant des hastes pures & ayant les cheveux noués & retroussés comme ceux des vierges. Ce sont, comme dit Gori, les déesses mères, ou les *Parques* qui présidoient à la naissance des humains. Les six cavaliers galopant en rond, & formant les raies d'une roue, par la réunion des jambes de leurs chevaux, expriment les six âges de l'homme. Ils sont précédés par le génie que les étrusques croyoient présider aux actions des mortels. Originaires de l'Etrurie, les romains élevèrent à leur exemple un temple aux *Parques*, dans le *forum* (*Lactant. divinit. instituт. cap.* 2.) auprès du sénat, sous le nom de *tria fata*. Car c'est ainsi qu'ils les appelloient selon Procope. Aussi trouvons-nous une foule d'épitaphes avec ces inscriptions : *fatis ; fatis fatalibus ; Parcis ; Parcis Augustorum*, & leurs dérivés ; *parcarum dies ; fatalis dies*. Ces déesses partageoient encore le culte qu'on rendoit à Pluton, pendant les nuits des jeux séculaires, ainsi que le prescrivoient les vers des Sybilles (*Zozimi. histori. lib. II*).

Nox brevior tenebris terras ubi texerit atris,

Solque suum jubar abdiderit ; tùm victima parcis

Caprarum atque ovium pariter cadat oceaninis.

Il ne nous reste plus qu'à chercher l'origine des *Parques*, pour avoir dit tout ce que l'antiquité nous a laissé sur ces déesses. Les mythologues se sont accordés jusqu'ici à la voir dans les allégories morales, & le chemin leur avoit été frayé par Platon, cet écrivain qui avoit une imagination vive & brillante. Il dit (*Epinomis sive philosoph. pag.* 982.) que l'ame de l'univers se gouverne par des loix invariables. Les dieux ont chargé les *Parques* de veiller à leur observation. Cette allégorie doit, selon lui, apprendre aux hommes que les astres & tout le systême planétaire ayant une marche constante, sont régis par une intelligence particulière. S. Augustin (*contra Faustum*, *lib. XX.*) dit que les *Parques* ne devoient leur existence qu'aux trois temps par lesquels notre vie est partagée. Le passé est déja roulé sur le fuseau, le présent s'écoule comme le fil entre leurs doigts, & le lin qui est encore entortillé sur la quenouille, est l'emblême du futur. C'étoit ainsi qu'Aristote s'étoit déja expliqué ; & il a été suivi dans cette opinion par les pères des premiers siècles, entr'autres par Lactance & Eusèbe (*Divin. institut. lib. II. cap. Præpar evangel. lib. VI. cap* 8.).

Le pirrhonien Sextus Empiricus (*Adv. Mathem. pag.* 166.), & le savant Bochart ont trouvé aux *Parques* des origines bien différentes, & qui annoncent clairement la folie des étymologistes. « La science, dit le premier, a pour bases ordinaires » des vérités & des erreurs ; car toutes nos opi» nions sont véritables ou erronées. C'est-là ce » qui a fait imaginer trois *Parques*. Atropos est

» analogue aux choſes intellectuelles qui ne peu- » vent varier; Clotho aux vérités ſenſibles, & » Lachéſis eſt l'emblême des propoſitions dou- » teuſes & paradoxales ». Bochart n'a imaginé rien de moins extraordinaire (*Chanaan*, *lib. I. cap.* 7.). Voici ſes paroles : *Neque poetarum Parcis aliundè fuit origo, quàm ex tali modo loquendi* (*hebraicè*) *in fine fili defecerunt dies mei* (*Job.* 7. 6.).

Pour nous qui croyons l'imagination un guide très infidèle dans les recherches mythologiques, nous recourons, au défaut d'écrits égyptiens, aux premiers poëtes grecs & aux monumens étruſques, comme les plus voiſins des ſources du paganiſme. Tout y prouve que les *Parques* & les Furies ne ſont qu'une ſeule & même eſpèce de génies, diviſée en deux claſſes par les peintres & les poëtes.

Conſultons d'abord le bel hymne à la nature du prétendu Orphée. Nous le verrons appeller *Parque* fatale, πεπρωμένη αἶσα, l'être tout-puiſſant qu'il chante. Cette application vague du nom de *Parque*, n'annonce pas une détermination fixe & arrêtée, attachée à ce nom. De plus, l'obſcurité répandue ſur la naiſſance de ces divinités annonce que les grecs avoient reçu d'ailleurs ce dogme de la religion, & qu'ils en avoient déjà perdu le vrai ſens, dans le temps où chantoient leurs plus anciens poëtes. Les uns leur donnent pour parens le Chaos, d'autres l'Océan, quelques-uns la Néceſſité, être allégorique, le plus grand nombre, enfin, la Nuit. On a vu les mêmes variations ſur l'origine des furies, & Héſiode lui-même a varié ſur ces deux eſpèces de divinités. Quant à la Nuit & à l'Océan, ils produiſoient ordinairement dans l'ancienne mythologie tous les êtres d'une naiſſance obſcure ou équivoque. Telle n'eſt pas ſans doute l'origine de Jupiter, de Junon, &c. & des grands dieux. Tous les écrivains s'accordent ſur leurs parens, & très-peu ſur les parens des Eumenides & des *Parques*, premier caractère commun aux unes & aux autres.

Les poëmes du prétendu Orphée leur aſſignent auſſi le même ſéjour, une caverne placée ſur les bords d'un fleuve. Il prêtoit aux unes & aux autres des ailes, & les peignoit voyageant par tout l'univers. L'hymne de Mercure, attribué à Homère, a ſuivi cette tradition commune aux deux eſpèces de divinités. Héſiode, comme nous l'avons vu, donne aux *Parques* les mêmes fonctions qu'aux furies (*Theogon. v.* 210.); c'eſt-à-dire, de pourſuivre la vengeance des crimes commis par les dieux & les hommes, & de ne s'appaiſer qu'après leur punition. Les *Parques* ſont appellées (*Argonaut.*, *lib.* 4.), dans Apollonius de Rhodes, θυμοβόροι, *mentem vorantes*, comme les euménides avoient été nommées par Homère. (*Iliad. T.*) Apollonius fait plus, il leur donne dans le même endroit l'épithète de chiens de Pluton; & long-temps avant lui, le comique Ariſtophane avoit déſigné les furies ſous le nom de chiens du Cocyte. Que de traits communs aux deux tableaux! Quintus de Smyrne, peignant l'incendie de Troye, nous repréſente les *Parques* courant dans les places de cette malheureuſe cité. Ajoutons à tant de preuves la communauté du culte entre les unes & les autres, qui exiſtoit encore après que les peintres & les prêtres eurent établi une diſtinction formelle. Les ſicyoniens, ſelon Pauſanias, offroient les mêmes ſacrifices aux *Parques* & aux euménides; & Elien nous aſſure que les tourterelles blanches étoient conſacrées à ces deux eſpèces de divinités. Tout annonce donc qu'elles n'étoient pas réellement diſtinctes.

Quoique notre opinion paroiſſe déjà démontrée, nous rapporterons cependant encore le témoignage des étruſques, qui eſt ici d'un grand poids. On ſait que Démarate de Corinthe, fuyant la tyrannie de Cypſelus, quitta le Péloponèſe & s'établit dans l'Etrurie, où il devint père de Tarquin l'ancien. Il apporta aux étruſques les cérémonies des ſamothraces & les ſuperſtitions grecques. Comme elles n'étoient encore que foiblement altérées, & que les habitans de l'Etrurie paroiſſent avoir retenu inviolablement leurs dogmes religieux ſans les corrompre, leurs monumens nous enſeignent toujours la mythologie primitive.

On a expliqué ci-devant ce qu'ils entendoient par les déeſſes mères; c'étoient les *Parques*. Ils ont pu leur donner ce nom, qui eſt ſynonyme avec celui de grandes déeſſes, affecté dans les myſtères d'Eleuſis à Cérès & à Proſerpine; car les *Parques* ſouvent partageoient leur culte. Nous voyons, en effet, les corinthiens (*Pauſan. Corint.*, *pag.* 93.) élever un temple commun aux *Parques*, à Cérès & à l'épouſe de Pluton. La manière dont les étruſques repréſentoient les *Parques* & les furies, n'aide point à les diſtinguer. Les unes & les autres ont indifféremment les cheveux épars & retrouſſés. Toutes portent des ailes, aſſiſtent aux nôces, aux combats & aux funérailles. Nous avons vu les furies étruſques conduire les couſſiers d'Amphiaraüs. La planche 84 de Dempſter (*Etruria Regalis*) nous offre les *Parques* tenant auſſi la bride du cheval que monte un jeune étruſque. Le vaſe qui paroît à ſes pieds annonce les fonctions principales des *Parques*, celle de diſtribuer les ſorts que les anciens jettoient dans une urne. Elles conduiſent ſans doute l'ame de ce cavalier aux champs-éliſées ou aux jardins des heſpérides, que Strabon confond avec eux.

Nous trouvons dans le muſæum de Guarnacio (*Tab.* 16, *n°.* 12.), une preuve encore plus frappante de la conformité des traditions étruſques avec celle des égyptiens. Ils ont repréſenté, ſur un marbre, Polite immolé devant un autel par

Pyrrhus. La victime, expirant sous le glaive du héros grec, fait des efforts pour arracher une roue des mains d'une femme qui est présente au sacrifice, & porte sur son visage les marques de l'horreur & de l'indignation. Cette femme, vêtue comme les étrusques habilloient les *Parques* & les furies, semble être une des premières. Gori reconnoît dans la roue l'emblême dont se servoient les égyptiens pour exprimer la vie humaine. Plutarque (*In vita numæ*) les a imités en comparant les vicissitudes & l'instabilité de notre vie au même symbole. Anacréon (*Ode* 4.) s'étoit servi de cette comparaison, que Perse à employée depuis.

Nam quamvis propè te, quamvis temone sub uno

Vertentem sese frustra sectabere canthum :

Cum nota posterior curras, & in axe secundo.

D'après tant de témoignages, il paroît incontestable que les *Parques* & les euménides n'ont pas été distinguées dans les premiers âges de la mythologie. Elles étoient donc d'origine égyptienne, & représentoient, comme nous l'avons dit en parlant des furies, les génies subalternes que les prêtres de Memphis croyoient être préposés à la garde des mortels. La doctrine des génies est aussi ancienne que le globe. Aussi la retrouve-t-on chez tous les peuples de l'Asie; & la religion chrétienne, en l'adoptant, en a assuré la propagation.

« Les *Parques*, dit Winckelmann, que Catulle nous a représentées sous la figure de trois femmes accablées de vieillesse, avec des membres tremblans, le visage ridé, le dos courbé & le regard sévère, sont le contraire de cette description sur plus d'un monument. Communément on trouve les *Parques* assistant à la mort de Méléagre. Ce sont de belles vierges avec des ailes, & aussi sans ailes sur la tête; on les distingue par les attributs qu'on leur donne. L'une d'elles est toujours dans l'attitude d'écrire sur un rouleau. Quelquefois les *Parques* ne se trouvent qu'au nombre de deux, & c'est ainsi qu'on les voyoit figurées par deux statues, placées dans le péristile du temple d'Apollon à Delphes (*Pausan. l.* 10. *p.* 858.) ».

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique une *Parque* nue au-dessus de la ceinture, appuyée contre une colonne: elle tient de la main droite une quenouille, & de la gauche le fuseau avec lequel elle file. Il y a dans la galerie du palais *barberin*, une peinture antique qui représente une vieille assise, ou plutôt accroupie, & filant avec une quenouille. On croit que c'est aussi une *Parque*.

Sur une cornaline, paroît Lachesis, une des *Parques*, assise sur un masque comique, & ayant devant elle un masque tragique en profil : elle file à la quenouille la destinée de l'homme; & derrière elle, il y a une autre quenouille. Banier (*diss. sur les Parques. p.* 31.) se plaint de ce qu'il ne nous reste aucune figure des *Parques*. Mais c'est mal-à-propos : car la figure (*Bartoli admirand. tab.* 66. *fig. II.*) d'une *Parque* sur une urne fameuse, qui est maintenant au capitole, n'est point équivoque. Le graveur de notre pierre, manquant d'espace, n'a pas donné des ailes à sa *Parque*, comme (*Homer. hymn. in Merc. v.* 550) Homère peint les sœurs des destins, pour marquer leur vitesse; mais il lui pouvoit mettre des ailes à la tête, comme à la *Parque* qui est sur une grande (*donii inscr. tab. XII.*) *villa Borghese*, où est représentée la mort de Méléagre. Les deux masques de notre pierre, peuvent signifier, que la *Parque* dispose des destins des héros dont le masque tragique est le symbole, également que de ceux des simples mortels, dont la vie privée est figurée par le masque comique.

PARQUES de l'Edda.

Les peuples du nord avoient aussi leurs *Parques*; c'étoient trois vierges, qui demeuroient toujours sous le frêne sous lequel les dieux tenoient ordinairement leur cour. (*Voy.* ODIN.) Elles puisoient continuellement l'eau précieuse de la fontaine des choses passées, dont elles arrosoient le frêne. Elles dispensoient les jours & les âges des hommes: chaque homme avoit la sienne, qui déterminoit la durée & les évènemens de sa vie; mais les trois principales se nommoient *Urda*, le passé; *Verandi*, le présent; & *Skulda*, l'avenir. Ces déesses avoient des temples où elles rendoient des oracles: c'étoient même les divinités sur lesquelles on faisoit le plus de fond pour connoître l'avenir.

PARRA. oiseau dont le chant étoit de mauvais augure. C'est tout ce que l'on apprend de ces vers d'Horace (*od.* 3. 27. 1.)

Impios parræ recinentis omen

Ducat......

Lorsqu'il voloit à droite, son apparition étoit d'un bon augure. (*Plaut. asin.* 2. 1. 13.)

Picus & cornix est ab læva, corvus, Parra ab dextera,

Consuadent...

PARRASIA, ville d'Arcadie, célèbre par ses fêtes établies en l'honneur de Jupiter-Lycien.

PARRHASIUS, fils de Mars & de Philonomé, fut nourri par une louve avec son frère Lycastus. *Voyez* LYCASTUS.

PARRICIDE, il n'y avoit point de loi contre ce crime à Athènes, Solon n'ayant pu croire que personne fut capable de le commettre. Il n'y en

avoit pas encore à Rome avant l'an 652 de sa fondation; quoiqu'on trouve qu'un Lucius-Hostius le commit peu de tems après la première guerre punique, sans que Plutarque qui rapporte ce fait, en dise la punition. Selon Pausanias, cette punition est d'avoir dans l'autre monde son propre père qui l'étrangle : il y avoit un tableau de Polygnote, qui représentoit ainsi le supplice d'un fils dénaturé, qui avoit maltraité son père. Mais l'an 652 de Rome, Publicius Maleolus ayant tué sa mère, donna occasion d'en regler la peine dans ce monde; ce fut d'abord d'être noyé, cousu simplement dans un sac de cuir de boeuf. Ce genre de supplice avoit déjà été ordonné par Taquin le Superbe, pour un prêtre qui avoit révélé le secret des mystères. Apparemment qu'on l'appliquoit aux *parricides* pour les distinguer des autres criminels autant qu'ils devoient l'être, en les châtiant comme les plus grands impies; car l'impiété chez les romains, étoit le manque de respect pour son père & sa mère. Enfin Pompée, consul pour la seconde fois, en confirmant la loi qui avoit réglé cette peine, y ajouta qu'on mettroit un chien, un coq, un singe & des serpens vivans, dans le même sac avec le criminel, avant que de le noyer.

Quoique le nom de *parricide* s'appliquât proprement chez les romains à ceux qui avoient tué leur père ou leur mère, il faut savoir qu'une loi de Numa avoit étendu ce crime jusqu'à ceux qui, de mauvaise foi, & de propos délibéré, ôteroient la vie à quelque homme que ce fût; c'est pourquoi Ciceron donna cette odieuse épithete à Catilina, à cause des trames criminelles qu'il brassoit pour anéantir sa patrie, qui étoit la mère commune de tous les citoyens romains. (D. J.)

PARRICIDIUM, nom donné par un décret du sénat aux ides de Mars, jour où les conjurés avoient poignardé Jules-César qu'on avoit appellé père de la patrie, *pater patriæ*. Une inscription que nous a conservée Reinesius au sujet de la mort de Caius Agrippa, que la colonie de Pise avoit choisi pour son protecteur, fait conjecturer que le sénat avoit ordonné qu'à pareil jour tout le monde prît le deuil; que les temples, les bains publics, les cabarets fussent fermés; qu'il fût défendu de faire des nôces, des festins, & de donner des spectacles; de plus, il enjoignoit aux dames de mener grand deuil, & aux magistrats d'offrir un sacrifice solemnel aux mânes du défunt. Il est constant que si la colonie de Pise honora ainsi la mémoire du petit fils d'Auguste, le décret du sénat pour la mort de César, mentionné par Suétone, ne dût pas obliger les romains à de moindres témoignages de regret.

PARTHAON, père d'Oënée, Roi de Calydon. *Voyez* OENÉE.

PARTHE. *Voyez* PARTHES.

PARTHENIE, ou LA VIERGE, de παρθένος, vierge, surnom qu'on donnoit à Minerve, parce qu'on prétendoit qu'elle avoit toujours conservé sa virginité. Les athéniens lui consacrèrent sous ce nom, un temple qui étoit un des plus magnifiques édifices qu'il y eût à Athènes : il subsiste encore aujourd'hui pour la plus grande partie, au rapport de Spon qui dit l'avoir vu. On l'appelloit le *Parthénon*, c'est-à-dire, le temple de la déesse-vierge, ou bien l hécatompédon, ou le temple de cent pieds, parce qu'il avoit cent pieds en tout sens. La statue de la déesse étoit d'or & d'ivoire, dans l'attitude d'une personne debout & comme droite, tenant une pique dans sa main, à ses pieds son bouclier, sur son estomac une tête de Méduse, & auprès d'elle une victoire, haute d'environ quatre coudées.

PARTHENIE : ce surnom est aussi donné quelques fois à Junon, quoique mère de plusieurs enfans, à cause de la fable qui disoit que cette déesse, en se baignant tous les ans dans la fontaine de Canathos, recouvroit sa virginité. *Voyez* JUNON. Fable composée sur les mystères secrets qu'on célébroit en l'honneur de Junon. *Voyez* CANATHOS. On donnoit encore le nom à l'isle de Samos, parce que Junon y avoit été élevée.

PARTHENIEN (enfant). Ce mot a plusieurs significations, que l'on peut voir dans les dictionnaires grecs; mais il signifie dans Diodore de Sicile, *les enfans nés en l'absence des maris*. L'histoire grecque nous apprend que les lacédémoniennes ne se croyoient pas deshonorées de donner des citoyens à la patrie en l'absence de leurs maris, quand ils y consentoient eux-mêmes. Justin (*l. III*) dit que les soldats retenus au service par leur serment, envoyèrent à leurs femmes ceux de leurs camarades qui n'avoient pas juré comme eux. (D. J.)

PARTHÉNIENNE, nom d'une flûte au son de laquelle dansoient les vierges grecques. *Pollux chap.* 10, *liv. IV de l'Onomasticon (F. D. C.)*.

PARTHENIES, hymnes ou cantiques, ainsi nommés, parce qu'ils étoient composés pour des choeurs ou des troupes de jeunes filles (παρθένοι) qui les chantoient dans certaines fêtes solemnelles, & en particulier dans les daphnéphories qu'on célébroit tous les ans en Béotie en l'honneur d'Apollon Isménien. Dans ces fêtes, des chœurs de jeunes filles marchoient en procession, portant des branches de laurier, & chantoient des *parthénies* en habit de supplіantes. Ces *parthénies* n'etoient pas l'ouvrage des mauvais poëtes; les plus fameux lyriques, tels que Alcman, Pindare, Simonide, Bacchylide les composoient à l'envi. Il est parlé de ces *parthénies* dans

la comédie des *oiseaux* d'Aristophane, dans Plutarque sur la musique & ailleurs. (D. J.)

PARTHENIUS, fleuve de l'Asie mineure, qui arrosoit les campagnes d'Amestris. On lui donna le surnom de vierge, à cause de Diane, qui se plaisoit, dit-on, à chasser sur les bords, & qui y étoit aussi particulièrement honorée.

PARTHENON. Ce mot signifie proprement *l'appartement des filles*, qui, chez les grecs, étoit l'endroit de la maison le plus reculé; mais on donna le nom de *parthenon* au temple de Minerve qui étoit dans la citadelle d'Athènes. On le nommoit ainsi parce que Minerve étoit par excellence παρθένος, *vierge*. Le *parthenon* avoit coûté dix mille talens attiques, c'est-à-dire, plus de quarante millions de France (à raison de 187 liv. sterling 10 schellins, le talent.). (D. J.)

PARTHENON, le neuvième des mois célestes de Methon, d'Euctemone & de Calippe, ainsi appellé du signe où étoit alors le soleil. Le *parthénon* étoit le mois de la vierge.

PARTHÉNOPE, c'est le nom d'une des syrènes; elle avoit fixé son séjour dans la baye de Naples; d'où vient que cette ville fut autrefois appellée Parthénopé. Strabon dit que la syrène *Parthénope* fut enterrée à Dicéarchie, qui est la ville de Pouzzole d'aujourd'hui. Elle s'étoit précipitée dans la mer, de douleur d'avoir vu Ulysse résister aux charmes de sa voix.

PARTHÉNOPÉ, fils de Méléagre; d'autres disent de Ménalion, & d'autres de Mars, & de la belle Atalante, fut un des sept chefs de l'armée des argiens, qui firent le siége de Thèbes: il étoit arcadien d'origine, mais il fut élevé dans l'Argolide. Voici le portrait qu'en fait Euripide (*dans ses suppliantes, act.* 4.); « Il fut plaire aux citoyens & à l'état par ses graces, sa douceur, & sa réserve dans ses paroles: éloigné de tout esprit de dispute & de hauteur, chose si peu supportable dans un citoyen, & sur-tout dans un étranger, les armes à la main; il défendoit les intérêts des argiens, moins en étranger qu'en citoyen. Adoré du sexe, on ne lui vit jamais oublier la pudeur de son âge, ni flétrir sa vertu ». Il fut tué devant Thèbes par le vaillant Péniclymène. *Voyez* ATALANTE.

PARTHENOPÉE, fille d'Ancée & de Samia, qui reconnoissoit pour pere le fleuve Méandre: elle fut aimée d'Apollon, qui la rendit mère d'un fils appellé *Lycomède*.

PARTHENOPOLIS, dans la Bithynie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, selon Goltzius seul.

PARTHES (les), peuples d'Asie qui partagèrent l'empire de l'univers avec les romains, étoient originairement des bannis du pays des scyrhes, comme le prouve leur nom qui, en langue scythe, signifie *bannis*, exilés. Lorsque les assyriens & les médes étoient les maîtres de l'Asie, les *parthes* étoient à peine connus, & ils ne le furent guère davantage, quand l'Empire passa aux perses. Ils furent soumis aux macédoniens qui subjuguèrent tout l'Orient; & après la mort d'Alexandre, comme aucun des généraux de ce grand roi ne daigna leur commander, ils se soumirent à un certain Satanor, & continuèrent à jouer un rôle assez obscur jusqu'à Arsaces, homme d'une origine inconnue, mais d'une valeur éprouvée, qui se fit nommer roi de ce pays, & commença la monarchie des *parthes* ou des *arsacides*. Orodes, l'un de ses successeurs, déclara la guerre aux romains, & ruina entièrement une de leurs armées, dont Crassus, le général, fut tué avec son fils. Pacorus, envoyé par son père à la poursuite des fuyards, fit de grands progrès dans la Syrie; mais ayant été rappellé par Orodes, qui devint jaloux des succès de son fils, il laissa son armée à la merci des romains, qui, sous la conduite de Crassius, Questeur de Crassus, la taillèrent en pièces.

Les *parthes* prirent le parti de Pompée contre César, & celui des assassins de ce dernier, auxquels ils envoyèrent des troupes. Après la défaite de Philippes, Pacorus se mit à la tête de ce qui restoit des partisans de Pompée, & vint fondre sur la Syrie, dont il se rendit maître; mais il périt dans un combat que lui livra Ventidius Bassus, général romain. Quelque temps après Orodes fut assassiné par son fils Phraates, qui s'empara du royaume, & qui, tout fier de la victoire qu'il remporta sur Antoine, traita ses sujets avec orgueil & tyrannie. Ceux-ci, las de sa cruauté, le chassèrent & élurent pour roi un certain Tyridate, qui fut bientôt chassé à son tour par Phraates, que les armes des scythes remirent sur le trône. Ce prince pour s'y affermir, par la protection d'Auguste, lui renvoya tous les captifs & les étendarts pris sur Crassus & sur Antoine, & donna en même-temps pour otage ses fils & ses petits fils. Phraates étant morts, un de ses fils lui succéda sous le même nom, & fut remplacé par Orodes qui fut bientôt après assassiné, & on lui substitua Vonones, l'aîné des fils du premier Phraates, que les *parthes* firent venir de Rome; mais il ne tarda pas à être chassé du trône sur lequel monta Artaban, qui déclara la guerre aux romains, & fut vaincu par Vitellius, lieutenant de Syrie; celui-ci fit roi des *parthes*, Tiridate, prince royal du sang des Arsacides. Artaban ayant trouvé le moyen de recouvrer son royaume, le perdit avec la vie; que lui arracha son frère Gotharze, qui vainquit aussi Meherhate, son concurrent, que l'empereur Claude soutenoit. A celui-ci succéda Vonones,

qui ne régna que peu de temps, & laissa le royaume à Vologeses, prince fameux dans l'histoire de Rome. Il eut en effet une guerre très-longue à soutenir contre les romains, dans laquelle il fut non-seulement leur égal, mais souvent même leur vainqueur. Il leur enleva l'Arménie sous l'empire de Néron, & fit passer deux légions sous le joug. Il laissa pour successeur son fils Vologeses, dont les historiens ne donnent aucun détail, après lequel le royaume passa à Chosroès. Trajan fit la guerre à ce dernier à qui il enleva l'Arménie, la Mésopotamie & la Syrie, & qu'il chassa du trône pour y placer Parthamaspate. Quelque tems après, Chosroès y remonta, & le laissa à son fils Vologeses, qui eut à combattre contre les empereurs Marc Aurèle & L. Verus. Enfin, Artaban succéda à Vologeses, & fut le dernier roi de la race des arsacides. Il fit la guerre aux empereurs Sévère, Caracalla & Macrin; & sous l'empire d'Alexandre, ayant été attaqué par Artaxerces, roi de Perse, il fut vaincu trois fois, perdit son royaume & la vie. Ainsi la monarchie des *parthes* fut de nouveau transportée aux perses, de la dinastie des sassanides, 473 ans après son fondateur Arsaces.

Lorsque la *Parthie*, province de l'ancien royaume de Perse, eut ses rois & composa une puissance particulière, on vit aussi l'art prendre une autre forme chez les *Parthes*. Les Grecs, qui dès le tems d'Alexandre, habitoient des villes dans la Cappadoce (*Appian Mithridat. p.* 116. *l* 16.) & qui dans des tems plus reculés encore s'étoient établis dans la Colchide où on les nommoit, les Achéens Scythiques (*Ibid p.* 139. *liv.* 25. *p.* 153. *l.* 26.), s'étendirent également dans la *Parthie* & y introduisirent leur langue. Aussi voyons nous les rois des *Parthes* faire représenter à leur cour des spectacles Grecs (*Id. Parth. p.* 194 *l.* 17. *seq.*)

Artabazes, roi d'Arménie, beau-père de Pacorus, fils d'Orodes, avoit même composé en grec des tragédies, des histoires & des harangues. Cette inclination des rois *Parthes* pour les grecs & pour leur langue, s'étendit aussi sur les artistes grecs; & il est probable que les médailles de ces rois, avec des inscriptions grecques, on été frappées par des artistes grecs, élevés & instruits sans doute parmi ces nations. Il est certain que le coin de ces médailles a quelque chose d'étranger, & l'on peut dire même de barbare.

Les *Parthes* en guerre, selon Plutarque (*Hommes illustres*, *tom. V. fol.* 137.), & selon Appien Alexandrin portoient des casques d'un acier margien, très étincelant, leurs chevaux étoient bardés de fer & d'airain. Panciroli (*Notitia dignitatum utriusque imper. Comment. fol.* 57.) & Bellori (*Colonn. Trajan. fol.* 22.) appellent ces cavaliers *Cataphracti*; cependant, selon Stewechius, (*in Vegetii Comment. lib.* 1. *cap.* 20. *fol.* 34.) *Cataphracta* ne signifie que cuirasse; celles ci étoient fabriquées de petites lames de fer en formes d'écailles de poisson, ou suivant l'expression de Justin, (*Lib.* 41, *fol.* 456), les *Parthes* & leurs chevaux étoient couverts de cuirasses faites de lames en formes de plumes, *Lorica plumata*, qui leur couvroient tout le corps. Ils avoient des boucliers ronds, leurs arcs étoient de jonc, ils se servoient de courtes piques; ils ne s'animoient point au combat (*Plutarque*, *Hommes illustres*; *Appien Alexand. fol.* 127.) par le son des corps ou des trompettes; mais par le bruit confus d'une infinité d'instrumens creux, *tympanum*, couverts de peaux & garnis de sonnettes d'airain, avec lesquels ils faisoient un bruit sourd & terrible; pour se rendre plus effroyables ils retroussoient leurs cheveux sur le front.

Leur habileté à lancer des flêches étoit passée en proverbe chez les Romains. Mais c'étoit dans la fuite qu'elle brilloit davantage. Aussi feignoient-ils souvent de fuir, & alors quoique leurs chevaux courussent au galop, ils accabloient de traits meurtriers ceux qui les poursuivoient trop imprudemment. Les soldats romains redoutoient moins les *Parthes* en bataille rangée que dans la fuite.

Arsace, qui donna son nom à la dynastie des rois *Parthes*, étoit Satrape de la Bactriane & il engagea les *Parthes* à le reconnoître pour souverain, parce qu'il se disoit descendu d'Artaxercès Mnémon, surnommé Arsace, ancien roi de Perse. Ayant vécu long-tems sous le gouvernement des Seleucides, au nom desquels il possédoit la Satrapie de la Bactriane, & voyant les Grecs répandus en grand nombre dans ses états, le premier roi des *Parthes* parut sur ses médailles sans barbe comme les Grecs, & coëffé d'une mitre fort simple entourée du diadême. Son frère Tiridate, appellé Arsace II, lorsqu'il lui eut succédé imita sa condescendance pour les Grecs en ne laissant pas croître sa barbe. Il se coiffa aussi de la mître à son exemple, pour ressembler aux rois de Perses, dont tous les deux vouloient faire croire qu'ils étoient descendus.

Devenus souverains de la plus grande partie de l'Asie & même de la Perse dont les rois leur obéissoient, les successeurs des deux Arsaces s'éloignèrent de leur modestie. Ils prirent les titres fastueux de *roi des rois*, *de frère du soleil & de la lune*, *frater solis & lunæ*, comme nous l'apprenons d'*Ammien Marcellin* (*lib.* 17.); & ils dirent qu'ils *participoient de la nature céleste*, comme les anciens rois de Perse, *participes siderum*. Delà vint qu'ils adoptèrent, à l'exemple de ces rois, la longue barbe tressée avec des lames d'or, les boucles de cheveux épaisses & multipliées, le double diadême, la mître, c'est-à-dire, le bonnet

bas terminé en pointe très-obtuse & surchargé de pierres précieuses, le siége royal des Achéménides, enfin leurs habillemens longs & couverts d'or & de broderies. Delà vinrent aussi les étoiles & les croissans répétés sur les médailles des Arsacides.

La coîffure royale des rois *Parthes* servoit à les distinguer des autres souverains de l'Asie, de ceux en particulier qui regnèrent sur l'Osrhoène, sur l'Arménie, sur la Perse & dans Arsamosate. Les médailles d'Abgare & de son fils Mannus, rois d'Osrhoène, les représentent tout deux coîffés d'une tiare ronde & élevée. Celles de Tigrane & d'Artavasde, nous ont conservé la thiare des rois d'Arméniens; elle est élevée, carrée & terminée par des pointes, comme les couronnes radiées. Une cidaris simple & penchée en arrière distingue de ces souverains les rois d'Arsamosate, Arsamus & Xerxès. Nous reconnoîtrons les rois Perses qui obéissoient aux Arsacides & les Sassanides leurs vainqueurs à la thiare crénélée surchargée d'un globe. Tels furent les souverains de l'Asie, qui portèrent sur les médailles des coîffures particulières; mais toujours différentes de la thiare des *Parthes*.

Celle-ci étoit proprement une coîffure de parade; les Arsacides ne s'en servoient que dans les solemnités & dans les occasions où ils étaloient une grande pompe. Leur coîffure ordinaire & journalière étoit la cidaris. Leurs sujets en portoient une semblable, comme nous le voyons sur les médailles d'Auguste, où des *Parthes* rapportent les aigles enlevées à l'armée de Crassus sur celle de Trajan qui donne un roi aux *Parthes*, &c. Les *Parthes* y paroissent ordinairement vêtus de tuniques courtes & de manteaux courts, bien différens des longs habits persiques, & coîffés de la cidaris courbée en avant comme le bonnet phrygien, mais plus élevée. L'usage habituel de la cidaris les fit surnommer *pilcati* par les Romains; comme on le voit dans ces vers de Martial (*lib.* 10. *épig.* 72.)

Frustra blanditiæ venitis ad me,

Ad Parthos procul ite pileatos,

Et turpes, humilesque, supplicesque,

Pictorum sola basiate regum.

Les étoffes à fleurs dont étoient faits les habillemens des rois *Parthes*, sont désignées dans ces vers par le mot *pictorum.* On sait que les Grecs & les Romains laissoient aux courtisanes & aux hommes efféminés ce luxe asiatique. C'est sans doute par la même raison que Bacchus étoit appellé à Athènes & à Patras ἀνθιας, *fleuri*, à cause de l'étoffe à fleurs dont il étoit vêtu lorsqu'on le représentoit en vainqueur des Indes. On appercoit distinctement ces broderies sur les médailles des rois *Parthes.* Les dessins de Morel, gravés dans les arsacides de Vaillant, y ont substitué mal-à propos un mélange inexplicable de lettres grecques & de caractères inconnus.

Je terminerai cette digression sur les médailles des arsacides par des réflexions qui trouveront bientôt leur application. Les têtes de ces rois ne sont point accompagnées de légendes; leur coîffures, lorsqu'ils en portent une, n'est jamais surmontée d'un globe; les légendes du revers sont ordinairement grecques. De plus les types des revers peuvent se réduire à deux principaux; l'un représente un roi coîffé de la même mître que porte la tête de la face, d'ailleurs enveloppé d'habillemens & assis sur un siége parfaitement semblable à ceux des bas-reliefs de Persépolis. L'autre type commun aux médailles de tous les Arsacides & des premiers en particulier, représente un homme sans barbe, ceint du diadême, assis sur le siége royal ordinaire, & tenant un arc. Son manteau taillé à pans aigus se termine vers le milieu des cuisses; il laisse voir en entier les longues chausses, & la chaussure liée avec des courroies très-apparentes & d'une longueur affectée. Vaillant croit reconnoître ici Ammynaspe (*pag.* 83. *Arsarc.*) ou quelqu'autre roi de la Bactriane donné pour chef aux *Parthes* par le vainqueur de Darius, & dont Arsace se glorifioit de descendre.

On voit sur un bas-relief encastré dans l'arc de triomphe de Constantin, Trajan présentant le diadême à Parthamaspates ou Parthamaspare, roi des *Parthes*, suivi de ses compatriotes. Celui-ci a pour habillement une tunique & la chlamyde qui descend très-bas, par-devant & par derrière; mais d'une forme moins circulaire que la chlamyde des Grecs. Ces *Parthes* portent des caleçons, & excepté la tunique, ils se rapprochent beaucoup du roi barbare du Capitole. Ils différent aussi très-peu de l'habillement des Arméniens sur l'arc de triomphe de Sevère, si ce n'est qu'ils portent la chlamyde plus longue & plus richement ornée de franges. On trouve sur deux médailles différentes (*Thes. Brand. pars* 2, *fol.* 570.) un *Parthe* qui vient rendre les enseignes romaines: il est vêtu d'une tunique, d'une petite chlamyde avec des caleçons exprimés très-distinctement.

Parthes dans l'Asie, réduits sous la domination des Romains, ils ont fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan.

Les rois des *parthes* dont on a des médailles, sont:

Arsace I.

Arsace II.

Arsace

Arsace VI.
Arsace VII.
Arsace IX.
Arsace XI.
Arsace XII.
Arsace XIII.
Arsace XIX.
Arsace XXI.
Arsace XXV.
Arsace XXVI.
Arsace XXVIII.
Arsace XXIX.
Tiridate.
Mithridate I.
Phraate II.
Mithridate II.
Sanatroece.
Phrahate III.
Mithridate III.
Bardane.
Artabane III.
Chosroes.
Vologese II.
Vologese III.
Artabane IV.

PARTHIQUE. Les empereurs Romains qui vainquirent les *Parthes* furent surnommés, *Parthicus*. Trajan reçut le premier ce surnom (*Dio* 68.); après lui Marc-Aurele & Verus. (*Capitolin. c.* 9.). Leurs successeurs le prirent ensuite très-fréquemment.

Labienus qui avoit combattu pour Pompée contre César, se retira chez les *Parthes* & les conduisit contre les Romains, en se faisant surnommer le *Parthique* par (*Dio* 68.) dérision.

Les fourrures *Parthiques* étoient fort recherchées par les Romains.

Hadrien institua les jeux *parthiques* en mémoire de la victoire de Trajan sur les *Parthes*. Il en est fait mention sur les marbres d'Arondel.

PARTICARII, marchands de fourrures parthiques.

PARTICULONES, cohéritiers.

PARTIES (Chartes.) *Voyez* cirographe.

PARTIRI, mot augural, consacré à la fonction de l'augure, lorsque assis & revêtu de la robe appellée *toga auguralis*, ou *trabea*, il se tournoit du côté de l'orient, & désignoit avec son bâton augural que l'on nommoit *lituus*, une partie du ciel. Cette partie s'appelloit *templum*, & cette façon de diviser le ciel (*partiri cœlum*) étoit exprimée par ces mots *tabernaculum capere*.

PARTUNDA, *Parunda*, } divinité romaine qui présidoit aux accouchemens. (De *partus*, accouchement.) Il ne faut pas la confondre avec *Pertunda*. C'étoit peut-être un surnom de Lucine.

PARUNDA. *Voyez* Partunda.

ΠΑΡΥΦΗ. Pollux (*l.* 7. 14.) confond la παρυφη avec la bordure des habits; mais Eustathe (*Odyss.* 2. *p.* 83.) dit que c'étoit un ornement qui ne se plaçoit pas au bord des habits, mais sur quelque autre partie de l'habillement. Les gloses l'expliquent de même: παρυφη, *prætextum*. C'étoient des bandes ou galons de pourpre, ou de brocard cousus du haut en bas sur les habits, comme le laticlave, comme les orfrois des habits sacerdotaux. *Voyez* Παραλυργίδες.

PAS simple de voyageur, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte, voir, Béme-Aploun.

Pas de voyageur, mesure itinéraire des Romains. *Voyez* Gradus.

Pour connoître l'évaluation du Pas, de Romé de l'Isle. *Voyez* Mesures.

PASCERE LINGUAM, expression employée dans les sacrifices, pour empêcher que l'on ne dit des paroles de mauvais augure. Lorsqu'on commençoit le sacrifice, un héraut imposoit silence par cette formule: *Pascito linguam*, comme le dit Festus, *pascito linguam in sacrificiis dicebatur, id est cœrceto, contineto, taceto.*

PASCHAL. (terme) *Voyez* Calendier lunaire.

Paschal. (Cycle.) *Voyez* Cycle paschal.

PASCUA. *Voyez* Paturages.

PASIPHAÉ, fille du soleil & de la nymphe Perséis, épousa Minos, second roi de Crète. Vénus pour se venger du soleil, qui avoit éclairé

de trop près son commerce avec le dieu Mars, inspira à sa fille un amour désordonné pour un taureau blanc, que Neptune avoit fait sortir de la mer. Selon un autre mythologue, cette passion fut un effet de la vengeance de Neptune contre Minos, qui ayant coutume de lui sacrifier tous les ans le plus beau taureau de ses troupeaux, en avoit trouvé un si beau qu'il voulut le sauver, & qu'il en destina au dieu un autre de moindre valeur. Neptune irrité de cette tromperie, rendit *Pasiphaé* amoureuse du taureau que Minos avoit voulu conserver. Dédale, qui étoit au service de Minos, fabriqua pour la reine une belle vache d'airain creuse, dans laquelle elle se mit pour jouir de son amant. De ce commerce nâquit le minotaure. *Pasiphaé* étoit savante dans la connoissance des simples & dans la composition des poisons & des charmes. On dit qu'elle faisoit dévorer par des vipères toutes les maîtresses de Minos, lorsqu'il s'approchoit d'elles, ayant frotté le corps du roi avec une herbe qui attiroit ces animaux. *Voyez* MINOTAURE.

Pasiphaé est le nom d'une des pleyades, groupe d'étoiles placées sur le dos du taureau. Cette position a sans doute donné lieu à la fable de *Pasiphaé*.

On voit cette princesse insensée sur un bas-relief de la Villa Borghése, (*Monum. ant. n°.* 93.) qui s'entretient avec un jeune homme qui garde des troupeaux de bœufs. Un petit amour aîlé semble la consoler, & vouloir lui ôter toute répugnance pour son inclination bizarre.

Un bas relief du palais Spada (*Ibid. n°.* 94.) offre cette malheureuse princesse avec Dédale & le taureau de bois, ouvrage de ce célebre artiste.

PASIPHAÉ. Cassandre fut appellée de ce nom après sa mort, au rapport de Plutarque, parce qu'elle manifestoit les oracles à tout le monde. (De πασῖν à tous, & de φαίνω faire paroître, découvrir, briller.)

PASITHÉE, fille de Jupiter & d'Eurynomé, étoit, selon quelques-uns, la premiere des trois graces, ayant pour sœurs Euphrosine & Egiale. Junon ayant quelque chose à demander au Dieu Somme, lui promit avec serment, de lui donner en mariage *Pasithée*, la plus belle des Graces, s'il satisfaisoit à sa demande. Cicéron, (au liv. I de la Divination,) dit que *Pasithée* avoit un temple proche de Lacédémone, dans lequel les magistrats de cette ville alloient de tems en tems s'enfermer la nuit, parce qu'ils croyoient qu'on y recevoit, durant le sommeil, des oracles très-véritables.

PASITHÉE, est aussi une des cinquante Néréides.

PASITHÉE, est encore une fille d'Atlas & d'Ethra.

PASQUIN, est une statue mutilée qu'on voit à Rome dans une encoignure du palais des Ursins; elle tire son nom d'un cordonnier de cette ville, fameux par ses railleries & ses lardons, dont la boutique étoit le rendez-vous d'un grand nombre de fainéans, qui se divertissoient à railler les passans.

Après la mort de *Pasquin*, en creusant devant sa boutique, on trouva une statue d'un ancien gladiateur, bien taillée; mais mutilée de la moitié de ses membres: on l'exposa à la même place où on l'avoit trouvée, au coin de la boutique de *Pasquin*, & d'un commun consentement on lui donna le nom du mort.

Depuis ce tems-là on attribue à sa statue toutes les satyres & les brocards; on les lui met dans la bouche, ou on les affiche sur lui, comme si tout cela venoit de *Pasquin* ressuscité. *Pasquin* s'adresse le plus souvent à *Marforio*, autre statue dans Rome, ou Marforio à *Pasquin*, à qui on fait faire la replique.

Les réponses sont ordinairement courtes, piquantes & malignes: quand on attaque Marforio, *Pasquin* vient à son secours; & quand on l'attaque, Marforio le défend à son tour; c'est-à-dire, que les satyriques font parler ces statues comme il leur plaît.

Sur le casque de cette statue mutilée que l'on nomme aujourd'hui *Pasquin*, est gravé Hercule enlevant les chevaux de Dioméde.

PASSALE & ACHÉMON, fils de Sémonide, deux frères qui s'étoient associés pour exercer publiquement leurs brigandages. C'étoient deux voleurs publics, qui appelloient leurs rapines les récompenses de la valeur & de la force. Hercule les ayant surpris, les écrasa contre terre.

PASSER, moineau, surnom du romain Marcus Petronius, peut-être le même qui, ayant suivi Caton, que César faisoit conduire en prison, sur ce que celui-ci lui reprochoit de sortir avant que le sénat fût congédié, lui répondit qu'il aimoit mieux être en prison avec Caton, que dans le sénat avec lui, César.

PASSIENA, famille romaine, dont on n'a de médailles que dans Goltzius.

PASSIONS. « En général, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art. liv.* 4. *ch.* 3.) on peut assurer que l'art des anciens avoit banni toutes les passions

violentes des monumens publics. Ce précepte reçu comme démontré, pourra servir de régle pour distinguer le vrai antique d'un ouvrage supposé ; & on peut d'abord l'appliquer à une médaille dont le champ représente un palmier, auprès duquel on voit un Assyrien & une Assyrienne sur le point de s'arracher les cheveux, avec cette inscription : *ASSYRIA. ET. PALÆSTINA. IN. POTEST. P. R. REDAC. S. C.* La fausseté de cette médaille a été démontrée par le mot PALAESTINA, qui ne se trouve sur aucune médaille romaine avec une inscription latine ; mais au moyen des observations que je viens de rapporter, on auroit pu faire la même découverte, sans recourir à tant de savantes recherches. (*Valois. Obs. sur les médaill. de Mezzabarba, p.* 151.) Je ne déciderai pas si, par exemple, une femme peut être représentée sur un tableau, s'arrachant les cheveux dans son affliction ; mais je soutiendrai toujours que cette action ne sauroit jamais être convenable à une figure symbolique, soit sur une médaille, soit sur un monument public : elle ne serait pas, κατα σχήμα, comme disent les Grecs. Un bas-relief de l'abbaye de Grotta Ferrata, nous offre Hécube traitée conformément à cette maxime. La tête courbée vers la terre, elle porte la main droite à son front pour marquer l'excès de sa tristesse, ce qui paroît être chez elle un mouvement machinal. Plongée dans une morne douleur, elle est auprès du corps défiguré d'Hector son fils ; elle ne verse point de larmes, parce que les larmes, quand l'affliction touche au désespoir, ne peuvent plus couler. De-là Sénéque fait dire à Andromaque (*Seneca Troad. v.* 411.) : *Levia perpessæ sumus, si flenda patimur.* »

PASSOIRE. *Voyez* COLUM.

PASSUM, vin fait avec des raisins à demi cuits au soleil sur les vignes. *Passum nominabant*, dit Varron (*De Vit. pop. Rom.* 1.), *si in vindemiâ uvam diutiùs coctam legerent, eamque passi essent in sole aduri.* Columelle nous indique la manière dont on faisoit ce vin : on étendoit les raisins au soleil jusqu'à-ce qu'ils fussent réduits à la moitié du poids, ensuite on mettoit les grains ainsi desséchés dans un tonneau où il y avoit du moût ; & lorsque les grains s'en étoient bien imbibés, on les jettoit sur le pressoir, & on en tiroit une liqueur excellente. Quand on vouloit faire un second vin, on remettoit sur le marc autant d'eau qu'il en étoit sorti du premier vin, & on en exprimoit une liqueur potable, à l'usage surtout des femmes. Le *passum* le plus estimé à Rome venoit de Crête.

PASSUS, pas ou brasse, mesure itinéraire des anciens romains.

Elle valoit $^{79^2}$ de toises de France, selon M. Pauéton.

Elle valoit, en mesures du même peuple :

2 gradus.

ou 5 pieds romains.

Voyez MESURES, pour connoître l'évaluation de Romé-de-l'isle.

PASTEL. *Voy.* GUÉDE.

PASTEURS. C'est une erreur très-grave, dit M. Paw (*Rech. sur les égyptiens, &c., t.* 1, *p.* 146.), de la part des historiens modernes, d'avoir répété tant de fois que les égyptiens avoient de l'aversion & même de l'horreur pour les bergers de leur pays, puisqu'ils ne détestoient sincèrement que ces brigands de l'Arabie, qu'on nomme arabes *pasteurs* ou bédouins, parce qu'ils marchent avec leurs troupeaux, & volent par-tout en marchant. Ces mœurs étoient celles des hébreux, lorsqu'ils entrèrent en Egypte ; & on voit qu'ils avoient encore de telles mœurs, lorsqu'ils en sortirent. Il n'est donc pas fort étonnant que les égyptiens ayent témoigné quelque aversion pour des hommes de cette espèce ; & il n'y a qu'à lire avec attention toutes les loix attribuées à Moïse, pour s'appercevoir qu'elles tendent à changer les hébreux en un peuple cultivateur, & à corriger absolument le vice inhérent à la vie pastorale & ambulante. On verra encore mieux par tout ce que je dirai dans la suite, combien cette manière de vivre incite au vol & au brigandage. *Voy.* COCHONS, BERGERS.

PASTILLARII, (*Muratori Thes. Inscr.* 527.-5.), marchands de pastilles.

PASTILLES. On en fait de bonnes à manger ; d'autres ne sont propres qu'à brûler pour répandre une odeur agréable.

Les anciens aimoient les *pastilles* ; ils avoient des personnes qui en trafiquoient. Martial (*Liv.* 1, *Epig.* 88.) fait mention d'un Cosmus, fameux par ses *pastilles*.

Ne gravis hesterno fragres, Fescennia, vino,

Pastillos Cosmi luxuriosa voras.

Il ajoute qu'il ne sert de rien d'avoir dans la bouche des *pastilles* pour corriger la mauvaise odeur de son haleine, & qu'il se fait un mélange qui la rend encore plus insupportable.

Quid quod olet graviùs mixtum diapasmate virus

Atque duplex animæ longiùs exit odor ?

Cette apostille n'est pas vraie, parce qu'il y a des *pastilles* de bouche qui adoucissent la mauvaise haleine, & qui servent à la santé. Telles sont les *pastilles* de cachou. (*D. J.*)

PASTINUM, hoyau à deux fourchons, qui sert à fouir la vigne, &c. Columelle (5.-18.) en fait mention : *Pastinum vocant agricolæ ferramentum bifurcum, quo semina panguntur.*

PASTOPHORES (les) étoient des espèces de prêtres, ainsi nommés par les grecs, à cause de leurs longs manteaux, ou parce qu'ils étoient employés à porter le lit de Vénus, παστὰς, dans certaines cérémonies ; mais ils pratiquoient la médecine en Egypte. Clément d'Alexandrie dit, en parlant des quarante deux livres sacrés de Mercure, égyptien, qu'on gardoit avec tant de soin dans les temples d'Egypte ; qu'il y en avoit six appartenant à la médecine, & qu'on les faisoit étudier aux *pastophores* pour l'exercice de cet art. Les *pastophores*, selon Diodore de Sicile, promettoient de se conformer aux préceptes de cet ouvrage sacré : alors, si le malade périssoit, on ne leur en attribuoit point la faute ; mais quand ils s'étoient écartés des ordonnances, & que le malade venoit à mourir, on les condamnoit comme des meurtriers. Les autres trente-six livres de Mercure ne regardoient point la médecine ; ils ne concernoient que la philosophie égyptienne. Les sacrificateurs & les prophêtes en faisoient leur étude.

PASTOPHORIE, en grec, παστοφόριον. On dérive ce mot de παστὰς, *atrium*, *thalamus*, *porticus*, portique, chambre, vestibule ; ou de παστὸς, qui signifie un *grand voile* que l'on mettoit aux portes des temples, sur-tout en Egypte. Les prêtres, qui avoient soin de lever ce voile pour faire voir la divinité, étoient appellés *pastophores* ; & les appartemens où ils logeoient, attenant le temple, *pastophoria*.

Le nom de *pastophorie* a encore diverses acceptions. Cuper prétend que c'étoit une habitation où demeuroient les prêtres destinés à porter en procession la châsse, l'image ou la représentation des dieux. D'autres ont cru que c'étoit une petite maison où demeuroient ceux qui avoient la garde des temples. On convient généralement que c'étoit, chez les payens comme chez les chrétiens, une cellule à côté des temples, où l'on portoit les offrandes, & où l'évêque les distribuoit. (*D. J.*)

PATAÉQUES (dieux). *Voy.* PATAIQUES.

PATAGIARII, fabriquans de *patagium*. On lit ce mot dans Festus, qui l'explique ainsi.

PATAGIUM, cloud d'or, ou pièce de brocard dont on ornoit les habits : *Patagium, aureus clavus qui pretiosis vestibus immitti solet.* (*Non.* 14-19.) C'est de-là que l'on disoit *tunica patagialis* & *patagiata*, pour désigner une tunique sur laquelle il y avoit de semblables clouds ; c'étoit pour les femmes ce que le *clavus* étoit pour les hommes. Tel est le sentiment de Nonius, qui est réfuté par celui de Festus. Ce dernier prétend, avec plus de raison, que le *patagium* n'étoit qu'une broderie d'or dont on ornoit le haut de la tunique vers le cou : *Patagium est quod ad summam tunicam assui solet.* Au reste, on peut accorder ces deux auteurs, en disant que cet ornement, le même pour le fond, tiroit ses deux noms des deux places qu'il occupoit. Le *clavus* descendoit en droiture le long des habits, au lieu que le *patagium* étoit placé transversalement. Ainsi, c'étoit toujours deux bandes qui ornoient la tunique de différente façon.

PATAIQUES, divinités des phéniciens. Ils en plaçoient les statues sur la poupe des vaisseaux. Ces dieux ressembloient, quant à la figure, à des pygmées ; & ils étoient si mal faits, qu'ils attirèrent le mépris de Cambyse, lorsqu'il entra dans le temple de Vulcain.

On mettoit toujours sur la poupe l'image d'un de ces dieux, qui étoit regardé comme le patron & le protecteur du vaisseau : au lieu qu'on ne mettoit sur la proue que l'image de quelqu'animal ou de quelque monstre, qui donnoit son nom au navire. Les savans expliquent le mot *pataïque*, qui est phénicien, par celui de confiance en la protection de ces dieux.

Hérodote (*lib.* 4.) parle des *pataïques*, ainsi que Pausanias, qui leur donne un pied de hauteur.

On les confond quelquefois avec les *cabires*. *Voyez* ce mot.

PATALÈNE, PATELÈNE, } divinité romaine qui présidoit aux bleds lorsqu'ils commencent à faire paroître leurs épis. (*August. Civit. Dei*, 4. 8.) Sa fonction étoit d'avoir soin que les épis sortissent bien & heureusement. Arnobe (*IV*, *p.* 151.) parle d'une divinité à-peu-près semblable, qu'il fait double. Il les nomme *Patella* & *Patellana* : l'une avoit soin des choses qui doivent s'ouvrir, se découvrir ; & l'autre, de celles qui l'étoient déjà. (Du mot latin *patere*, s'ouvrir, être ouvert.)

PATARE, dans la Lycie. ΠΑΤΑΡΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Gordien-Pie.

Son nom grec Παταρὴ, signifie *coffre*. De-là vient sur ses médailles le coffre ou la corbeille ronde surmontée du corbeau, symbole d'Apollon, sa divinité tutélaire.

Quand les auteurs font mention de l'oracle d'Apollon Lycéen, cela doit toujours s'entendre de *Patare* en Lycie, où ce dieu avoit un oracle fameux :

d'où il fut surnommé *Pataréus*, *Pataréen*. C'est l'ordre exprès de cet oracle qu'Enée fait valoir auprès de Didon pour excuser son départ. (*Æneid. IV.*)

Italiam Lyciæ jussere capessere sortes.

Apollon passoit pour rendre ses oracles à *Patare* pendant les six mois d'hyver, & les six autres mois à Délos; c'est ce qui a fait dire à Virgile (*Ibid.*):

Qualis ubi hybernam Lyciam Xantique fluenta

Deserit, ac Delum maternam invisit Apollo.

Horace y fait aussi allusion dans ces vers (*Horat. lib. III, Od IV.*):

.........*Qui Lyciæ tenet*

Dumeta, natalemque Sylvam

Delius & Patareus Apollo.

C'étoit une prêtresse qui desservoit cet oracle; & elle ne devoit avoir aucun commerce avec les hommes, selon Hérodote. (*Lib.* 1.)

Tristan (*Tom. II*, *p.* 512.) a publié une médaille sur laquelle Apollon, Dieu tutélaire de *Patare*, est représenté debout, en habit long, & tenant de la main droite un rameau de laurier. Devant lui est un corbeau posé sur un globe, & on voit derrière un trépied entouré du serpent avec la légende ΠΑΤΑΡΕΩΝ. Apollon, comme le remarque très-bien Tristan, a plutôt l'air d'une déesse ou d'une muse que d'un dieu. Cela vient de ce qu'il est représenté en habillement long & flottant des *citharœdus* (*Voy.* ce mot.), ou JOUEUR DE LYRE.

Acésée, brodeur de *Patare*, s'immortalisa par son adresse à l'aiguille. C'est lui qui fit le manteau, ou πέπλον, pour la Minerve d'Athènes; c'est encore lui qui fit l'ouvrage de ce genre que les delphiens consacrèrent à Apollon: & l'on écrivit dessus que Minerve elle-même, par sa faveur divine, avoit dirigé le travail de l'ouvrier, & avoit conduit ses mains. (*D. J.*)

PATAVINITÉ, chez les critiques, c'est une faute qu'on reproche à Tite Live, & qu'il a tiré de Padoue sa patrie, qu'on appelloit autrefois *Patavium*. Asinius Pollion, comme nous l'apprend Quintilien, a reproché à Tite-Live sa *patavinité*. Les critiques se sont donné des peines infinies pour savoir en quoi consistoit cette *patavinité*.

Paul Beni, professeur d'éloquence dans l'université de Padoue, croyoit que ce mot doit s'entendre du penchant que cet historien avoit pour le parti de Pompée. Mais Pollion lui auroit-il reproché un penchant dont il n'étoit pas exempt lui-même? Pignorius pensoit que la *patavinité* consiste en ce que Tite-Live a retenu l'orthographe vicieuse de ses compatriotes de Padoue, qui écrivoient *sibe* & *quase* pour *sibi* & *quasi*: ce qu'il prouve par plusieurs inscriptions.

Rapin regarde la *patavinité* comme une mauvaise prononciation qui choquoit les oreilles délicates de ceux qui étoient à la cour d'Auguste, & qui sentoit la province.

Morthof croit que c'étoit une certaine tournure de style, & quelques phrases particulières aux padouans.

Tout ce que nous savons de certain, c'est que c'étoit une faute de langage reprochée à Tite-Live, mais non un défaut de sentiment ou de mœurs. Très-probablement, c'est une de ces délicatesses qui sont perdues dans une langue morte.

Daniel-George Morthof a fait un traité intitulé: *De patavinitate Liviana*, imprimé à Kiel en 1635, où il explique doctement l'urbanité & la pérégrinité de la langue latine.

PATE de verre. *Voy.* PATES.

PATÉLÈNE. *Voy.* PATALÈNE.

PATELLA, petite écuelle dans laquelle on servoit des légumes; c'étoit un vase à l'usage des pauvres: de-là vient que Perse dit qu'il est à l'abri des malheurs qui suivent la grandeur. (*Sat.* 3. 36.)

........*Cultrixque foci secura patella.*

On s'en servoit pour faire des offrandes aux divinités domestiques, les lares & les pénates, qui jouissoient d'une moindre considération que les divinités *majores* & *minores*. Festus le dit: *Patellæ vasa parva picata, sacris faciundis apta, quæ erant forma velut capidula quædam.*

PATELLARII DII, nom que les romains donnoient aux dieux du dernier ordre, tels que les lares & les pénates, auxquels on faisoit des offrandes dans les modestes *patellæ*, & non dans les patères. On lit dans Plaute (*Cist.* 2. 1. 46.):

Dii me omnes magni minûtique & Patellarii.

Varron (*Non.* 15. 6.) dit: *Oportet bonum civem legibus parere, & deos colere, in patellam dare*, μικρὸν κρέας. (*Paululum carnis.*)

PATENA, la mangeoire d'un ratelier de chevaux. (*Veget. de re veterin.* 1. 56.)

PATENEIT. Proclus (*Lib.* 1. *in Timæum.*)

Parle d'un prêtre de Saïs, qui portoit ce surnom. La dignité de *Pateneit* étoit celle du premier prêtre ou premier prophête de *Neith*, ou Minerve des égyptiens. C'est ce que nous apprend Clément d'Alexandrie. (*Stromat. lib.* 1. *de Terra Gosen, dissert.* 8.)

PATER, nom donné à tous les dieux dans leurs sacrifices particuliers. Lactance le dit expressément (*IV.* 3.) : *Jupiter a precantibus pater vocatur, & Saturnus, & Janus, & Liber, & cæteri deinceps ; quod Lucilius in deorum concilio irridet :*

Ut nemo sit nostrum, quin pater optimus divûm :

Ut Neptunus pater, Liber, Saturnus, Pater, Mars,

Janus, Quirinus pater nomen dicatur ad unum.

Aulu-Gelle (5.-12.) dit aussi : *Jovem Latini veteres a jurando appellavere, eumdemque, alio vocabulo juncto, patrem dixerunt. Nam quod est in elisis, aut immutatis quibusdam litteris Jupiter, id plenum, atque integrum est Jovis pater. Sic & Neptunus pater conjuncte dictus est, & Saturnus pater, & Janus pater, & Mars pater.*

Pater patriæ, père de la patrie, nom glorieux que Cicéron obtint le premier, ainsi que nous l'apprend Pline : *Cicero primus parens patriæ appellatus est.* (7. 30.) Depuis lui, César l'obtint par flatterie, après avoir détruit la liberté de sa patrie. Auguste, à plus juste titre, Vespasien, Pertinax, & quelques autres empereurs, afin, comme l'écrit Dion (*Lib.* 53.) : *Ut scirent datam sibi patriam potestatem quæ est temperatissimo, liberis consulens, suaque post illos reponens.* Mais la flatterie dispensa ce titre honorable, autant que la vérité, puisque nous lisons que Tibère & Néron, ces deux monstres de cruauté & de dissolution, le refusèrent.

PATER PATRATUS, c'étoit le chef des *féciales*, qu'on appelloit ainsi chez les romains. Voici comme Plutarque en parle dans ses questions romaines (61.) : « Pourquoi le chef des *féciales* est-» il appellé *pater patratus*, ou le père établi, nom » qu'on donne à celui qui a des enfans du vivant » de son père, & qu'il conserve encore aujourd'hui » avec ses privilèges ? Pourquoi les préteurs leur » donnent-ils en garde les jeunes personnes, que » leur beauté met en péril ? Est-ce parce que leurs » enfans les obligent à se retenir, & que leurs pères » les tiennent en respect, ou parce que leur nom » même les retient ? car *patratus* veut dire parfait ; » & il semble que celui qui devient père du vivant » de son père même, doit être plus parfait que les » autres ; ou peut-être est ce que comme, selon » Homère, il faut que celui qui prête serment & » fait la paix, regarde devant & derrière, celui-là » peut mieux s'en acquitter, qui a des enfans de-» vant lui, auxquels il est obligé de pourvoir, & » un père derrière, avec lequel il peut délibérer ». Le *pater patratus* étoit élu par le suffrage du collège des *féciales* ; c'étoit lui qu'on envoyoit pour les traités & pour la paix, & qui livroit aux ennemis les violateurs de la paix & des traités. A cause du violement du traité fait devant Numance, dit Cicéron, par un décret du sénat, le *pater patratus* livra C. Mancinus aux numantins. *Voy.* FECIALES, CLARIGATIO.

Pater sacrorum, nom que l'on donnoit aux prêtres de Mithras. On lit tous ses titres dans une inscription publiée par Muratori : *Pater sacrorum invicti mithræ Taurobolinus Magnæ Deum Matris Ideæ, & Attidis Minoturani.*

PATERCULUS, surnom de la famille *Sulpicia.*

PATÉRES, instrumens des sacrifices, qui servoient à plusieurs usages. On les employoit à recevoir le sang des taureaux & autres victimes qu'on immoloit, ou à verser du vin entre les cornes des victimes. C'est ainsi que Didon, dans Virgile, tenant d'une main la *patére*, la versa entre les cornes de la vache blanche. Il paroît par-là que les *patéres* devoient avoir un creux capable de contenir quelque liqueur. Macrobe (*Saturn.* 5.-21.) les décrit ainsi : *Patera, ut & ipsum nomen indicio est, poculum planum, ac patens est.*

PATERA filicata, *patére* ornée de feuilles de fougère, sculptée ou gravée.

Patera hederata, ornée de feuilles de lierre.

Il n'y avoit pas de maison chez les romains qui n'eut une *patére* & une *acerra*. Cicéron dit, dans la quatrième Verrine, *c.* 21, qu'avant les concussions de Verrès, on voyoit chez chaque sicilien une *patère* incrustée en argent.

On a trouvé, à Herculanum, dit Winckelmann, des coupes de sacrifices (*Pateræ.*), qui servoient pour les libations ; elles sont en très-grand nombre, & la plupart de métal blanc, travaillées au tour avec toute la précision possible, soit par dehors, soit en dedans. Dans quelques unes, on a ciselé au milieu une espèce de médaillon en relief, &, autant que je puis me le rappeler, une victoire sur un quadrige. Ordinairement le manche est rond, cannelé dans sa longueur, & terminé par une tête de bélier : quelques autres sont terminés par une tête & un cou de cygne. Une des plus grandes & des plus belles de ces *patéres*, est placée auprès du beau trépied de Pompéïi : le manche est formé par un cygne, dont les pieds étendus servent à l'attacher au corps de la coupe. Jusqu'à présent, les coupes de cette espèce avoient été regardées comme dépendantes des sacrifices ; mais par la découverte

qu'on a faite ici, il est prouvé qu'on employoit dans les bains des vases de cette même forme : on a trouvé, en effet, un paquet de frottoirs (*Strigiles*), joint avec une *patère*, qui avoit une large queue : le tout étoit passé dans un anneau de métal plat, pareil à ceux que nous employons pour porter des clefs ; ces espèces de vases servoient sans doute à verser l'eau sur le corps. D'autres coupes, mais plus profondes, emmanchées d'une large queue, étoient des ustensiles de cuisine, & ont beaucoup de ressemblance avec les couvertures de nos casseroles.

Une *patère*, dans laquelle mange un serpent, est le symbole ordinaire d'Hygie, fille d'Esculape.

On n'a pas encore expliqué le motif qui pouvoit engager les anciens à représenter une divinité portant elle-même la *patère*, c'est-à-dire le symbole de ses offrandes. Cette action paroît, en effet, un contre-sens dont il est difficile de rendre raison, à moins qu'on n'ait voulu par-là rappeller aux hommes le souvenir des sacrifices qu'ils devoient à leurs dieux.

Les *patères* que nous voyons, portées par les figures antiques & romaines, méritent quelques observations, puisqu'en effet elles ont des objets différens, c'est-à-dire que les divinités les présentent comme un attribut ou plutôt comme un témoignage des sacrifices qu'on leur offroit, & que les prêtres & les prêtresses ne les portant que comme un témoignage de leurs fonctions, la différence du maintien, de la forme & de la disposition de la draperie, &c. rendoient les ministres des dieux reconnoissables aux romains, tandis que nous confondons nécessairement ces objets.

» Indépendamment, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *lib.* 3, *ch.* 2.), de l'art de graver sur les pierres fines, les artistes étrusques ont montré leur adresse à ciseler le bronze, fait qui est attesté par plusieurs *patères*. On se servoit de la *patère*, que nous appellons aussi vase de sacrifice, pour les libations d'eau & de vin, ou pour verser du miel soit sur l'autel, soit sur la victime. Les *patères* sont de différentes formes : la plupart de celles que nous trouvons sur des bas-reliefs romains, représentant des sacrifices, ressemblent à des tasses rondes sans anses. Cependant, sur un bas-relief de la Villa Albani, on voit une *patère* dans le goût étrusque, façonnée comme une assiette platte & garnie d'un manche. Mais le cabinet d'Herculanum offre plusieurs *patères*, qui sont des tasses rondes creusées autour, & qui ont des anses terminées souvent en tête de bélier. Quoi qu'il en soit, les *patères* étrusques, du moins celles qui portent des figures ciselées, sont comme une assiette entourée d'un petit rebord, & ont un manche de manière que la plupart de ces manches portent une poignée d'une autre matière, parce qu'ils seroient trop courts sans cela ».

PATERNUS, surnom de la famille *Fabricia*.

PATES de verre. Les artistes & les antiquaires employent le mot *pâte*, qui est le terme dont se servent les italiens pour exprimer ces empreintes de verre, nommées par les anciens *obsidianum vitrum*. La langue françoise ne fournit pas d'autre terme propre, & celui de *pâte* est consacré. Quelques-uns néanmoins les appellent *des compositions de pierres gravées factices*.

Les *pâtes de verre*, à la matière près, ont de quoi satisfaire les curieux autant que les originaux, puisqu'étant moulées dessus, elles en sont des copies très-fidèlles. Ceux qui ont cru que c'étoit une invention moderne, sont dans l'erreur.

Un lapidaire ayant eu l'imprudence de vendre à l'impératrice, femme de Gallien, des pierres factices pour de véritables pierres précieuses, fut condamné à être exposé à un lion. L'empereur avoit ordonné en secret qu'on lâchât de la cage un chapon au lieu d'un lion : une imposture ne méritant pas, dit Gallien, d'être punie autrement que par une imposture. (*Pollio. Gallien. c.* 12.)

Les *pâtes* de verre antiques sont aussi rares que les pierres gravées antiques, & aussi belles. Le baron de Stosch en possédoit une grande quantité, & d'un grand prix.

» Les choses les plus utiles qu'on connoisse en antiques de verre, sont, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *l.* 1, *ch.* 2.), les empreintes & les moules des pierres gravées, tant en relief qu'en creux, avec les ouvrages de demi-bosse de plus grande forme, dont il s'est conservé un vase entier. Les *pâtes* de verre des pierres gravées en creux imitent souvent les veines & les bandes de diverses couleurs qui se trouvoient sur les originaux ; & plusieurs *pâtes* moulées sur des pierres gravées en relief, offrent les mêmes couleurs qui se voyoient sur le camée original, fait attesté aussi par Pline. (*Plin.*, *l.* 35, *c.* 30.) Deux morceaux très-rares dans ce genre, offrent la saillie des figures, relevée par des feuilles d'or : un de ces morceaux représente la tête de l'empereur Tibère, & appartient à M. Byres, architecte à Rome. C'est à ces *pâtes* que nous devons la conservation de plusieurs belles antiques en pierres gravées, dont les originaux n'existent plus ».

» Comme l'extrême rareté des pierres précieuses, dit Mariette, & le vif empressement avec lequel on les recherchoit dans l'antiquité, ne permettoient qu'aux personnes riches d'en avoir & de s'en parer, il fallut emprunter le secours de

l'art pour satisfaire ceux qui, manquant de facultés, n'en étoient pas moins possédés du desir de paroître. Le verre offrit un moyen propre à remplir ces vues. On n'eut pas beaucoup de peine à lui faire imiter la transparence du cristal ; & bientôt, en lui alliant divers métaux, en le travaillant & en le faisant passer par différens degrés de feu, il n'y eut presque aucune pierre précieuse dont on ne lui fit prendre la couleur & la forme. L'artifice fut même quelquefois se déguiser avec tant d'adresse, que ce n'étoit qu'après un sérieux examen que d'habiles jouailliers parvenoient à discerner le faux d'avec le vrai. L'appât du gain rendoit les faussaires plus industrieux, & accéléroit leurs progrès ; car, selon Pline (*lib.* 37, *c.* 12.), aucune profession n'étoit aussi lucrative que la leur : *Nulla fraus vitæ lucrosior.* Pour en imposer avec plus de facilité & plus sûrement, ils avoient trouvé le secret de métamorphoser des matières précieuses en des matières encore plus précieuses. Ils teignoient le cristal dans toutes les couleurs, & sur-tout dans un très-beau vert d'émeraude. Jusques dans les Indes, on imitoit le béril avec le cristal. D'autrefois, on produisoit de fausses améthystes, dont le velouté pouvoit en imposer, même à des connoisseurs ; ce n'étoit cependant que de l'ambre teint en violet ».

» Le verre ainsi coloré ne pouvoit manquer d'être employé dans la gravure ; il y tint en plus d'une occasion la place des pierres fines, & il multiplia considérablement l'usage des anneaux. L'on montre toujours de ces verres antiques colorés, appellés aujourd'hui *pâtes*, sur lesquels il y a des gravures en creux ; & l'on en voit aussi qui rendent parfaitement l'effet des camées. Je ne mets point en doute que quelques-uns de ces verres n'ayent été travaillés à l'outil, comme les pierres fines ; car Pline dit que l'on travailloit les verres au tour : *Torno teritur.* Mais je n'en suis pas moins convaincu que les anciens ayant su mettre le verre en fusion, ont moulé des pierres gravées avec le verre, à peu-près comme le pratiquoit le duc d'Orléans, régent, & Homberg son chimiste (On trouve ses procédés dans les mémoires de l'académie des sciences, an. 1712.), & que c'est ainsi qu'a été formée cette quantité de *pâtes* antiques qui se conservent dans les cabinets ».

» C'est à cet article qu'il faut joindre la description d'un vase du palais Barberin à Rome, qui est l'échantillon des *pâtes* antiques le plus grand & le mieux conservé. Il a été trouvé rempli de cendres dans le tombeau d'Alexandre-Sévère & de Julie Mammée sa mère, sous un petit tertre nommé *il monte di grano*, aux environs de Rome La Chausse l'a publié à la suite de ses pierres gravées, & l'on ne peut pas l'y trouver déplacé. Que sa matière soit de l'agathe, ou que ce ne soit que du verre, ce n'en est pas moins un camée. Les figures du bas-relief qui circulent autour de ce vase dans sa partie inférieure, & qui représentent, dit-on, les amours de Jupiter & d'Olympias, mère d'Alexandre, se détachent en blanc sur un fond de couleur, comme dans tous les camées. Le vase a environ dix pouces de hauteur, & son diamètre est de plus de six pouces, dans la partie la plus renflée, d'où naissent les deux anses, qui, en remontant, vont embrasser le col du vase ».

» Il n'est pas impossible de rencontrer un morceau d'agathe de ce volume ; mais de prétendre qu'il s'en soit trouvé un naturellement enveloppé dans toute sa circonférence d'un lit de couleur blanche, qui se replie encore sous le pied du vase, & que ce lit ait fourni par-tout à l'ouvrier une matière égale pour tailler son bas-relief, c'est supposer une merveille hors de toute vraisemblance. On ne le persuadera qu'à ceux qui veulent s'épargner la peine de l'examen. La Chausse, Pietre-Sante Bartoli, & plusieurs autres encore, ont pu être séduits ; mais cela n'empêche pas que la matière du vase qui est transparente & couleur d'améthyste, ne soit de la nature du verre, & que les figures qui y sont appliquées ne soient d'une autre matière blanche & opaque, qui est de la véritable porcelaine. Il n'est pas moins certain que ces figures, après avoir été modelées, ou avoir été jettées en moule & rapportées sur la surface du verre, ont été cuites au même fourneau que le verre ; que ces deux matières ont été soudées ensemble au feu, & qu'ensuite les figures ont été travaillées & réparées avec soin au tour & sur le verre, qui lui-même y a reçu une forme régulière ».

» Si l'on vouloit, ajoute M. Mariette, me contester ce que je viens d'avancer, je pourrois faire remarquer qu'on n'a pas toujours été persuadé dans le palais Barberin que ce vase fût d'agathe. Le témoignage du comte Jérôme Tétio, qui a fait, en 1642, la description de ce palais, ne doit pas être suspect ; cet auteur, panégyriste perpétuel, dit positivement (*Ædes Barberinæ*, *edit.* 1642, *p.* 26.) que c'est un ouvrage d'émail, mais qui imite si parfaitement l'agathe qu'il est facile de s'y méprendre. Les anciens ont fait souvent de semblables ouvrages ; & sans qu'il soit besoin de se transporter à Rome pour voir ce camée factice, qui a été rapporté par le Bartoli, & dont le sujet est un Ganymède (Dernière planche du livre, *Gli sepolcri antichi.*), ni la bacchanale du cardinal Carpegna (*Medaglioni*, *&c. dal Buonarotti*, *pag.* 437.), au Capitole : on trouvera parmi les antiques du roi de quoi satisfaire pleinement la curiosité sur ce sujet. On y conserve le fragment d'un grand camée, qui représentoit Persée délivrant Andromède, & que le comte de Caylus a publié sur un dessin de Bouchardon ; & moi-même, je possède une tête d'Auguste qui est précisément de la même matière, & exécutée dans la même manière que le vase barberin ».

Voici

Voici l'opinion bien mieux fondée de Winckelmann sur ce tombeau & sur le vase du palais Barberin qui y étoit renfermé. » A l'égard de la grande urne sépulcrale, dit-il (*Hist. de l'Art, l.* 5, *ch.* 8.), du cabinet du Capitole, sur le couvercle de laquelle on trouve représentées les figures de deux époux de grandeur naturelle, elle a été prise long-temps pour celle qui renfermoit les cendres de cet empereur. On a cru voir son portrait dans la figure d'homme qui s'y trouve; mais il faut pour plus d'une raison qu'elle renferme les cendres d'une toute autre personne: cette figure, qui porte une barbe courte, représente une personne de plus de cinquante ans; & l'on sait qu'Alexandre-Sévère fut massacré près de Mayence par ses soldats révoltés, n'ayant pas encore trente ans, après en avoir régné quinze. Pour ce qui regarde la figure de femme, dont la ressemblance avec Mammée, mère de cet empereur, a donné lieu à la fausse dénomination de ce monument, c'est sans contredit le portrait d'une épouse à côté de son époux. En supposant cette dénomination, il nous reste à parler des figures de relief du beau vase de verre qu'on a trouvé dans cette urne. Au lieu de regarder ces figures comme faisant allusion au nom d'Alexandre-Sévère, il n'y a qu'à les appliquer à la génération d'Alexandre-le-Grand. Ce n'est pas ici l'endroit d'expliquer au long les figures de relief de ce vase; je renvoye le lecteur à la représentation de cette antique, que Sante-Bartoli nous a donnée dans son ouvrage des sépulcres anciens. (*Bartoli*, *sepolcr. Tav.* 85.) Je me contenterai d'indiquer seulement, en deux mots, que le sujet de ce vase représente, suivant toutes les apparences, la fable de Pélée & de Thétis qui s'étoit métamorphosée en serpent pour se soustraire aux poursuites de son amant. Ce même sujet étoit représenté sur le coffre de Cypsélus: la jeune Thétis, un serpent dans sa main, veut effrayer Pélée prêt à l'embrasser. (*Pausan.*, *lib.* 3. *pag.* 423, *l.* 22.) ».

» Ces deux verres, dit Caylus (*Rec. d'antiq. I*, 283.), sont ornés de têtes en relief qui me paroissent avoir quelque mérite: aussi je les ai rapportées de face & de profil. L'une est de la plus belle couleur verte, imitant l'émeraude. La tête est très-bien dessinée, & tout aussi agréable dans son trait que dans l'agencement de sa coëffure & de sa composition. L'autre imite encore plus parfaitement la turquoise. Il se pourroit même qu'elle ne fût point romaine. La singularité de son travail est ce qu'il faut sur-tout remarquer. Ces deux petits morceaux n'ont qu'un peu plus de neuf lignes de diamètre, & je crois qu'ils ont servi de parures dans les divers habillemens ».

Extrait de l'ouvrage de M. James Tassie sur les Pâtes. *London*, 1786.

L'art de faire les *pâtes* ou verres colorés, est une opération chimique qui doit se trouver dans le *Dictionnaire de Chimie*, & auquel nous renvoyons. Ici nous rendrons compte du progrès & de l'état présent des *pâtes*, en tant qu'employées à multiplier & à conserver les empreintes des pierres gravées & des camées, objet intéressant pour les artistes, les antiquaires, les savans, les gens de goût, & qui doit par conséquent trouver place dans notre Dictionnaire d'Antiquités.

Le grand prix que mettoient les anciens aux pierres gravées par les célèbres artistes de la Grèce, dut leur suggérer de bonne heure l'idée d'en multiplier le nombre par le moyen d'empreintes faites en cire, en soufre, en plâtre; (*Voyez* l'article EMPREINTES.) mais surtout en verres colorés, ou substances vitrifiées, communément appellées *pâtes*.

Comme les empreintes faites en *pâte* sont durables, & imitent les couleurs & l'éclat des pierres fines, elles en tiennent lieu jusqu'à un certain point. L'art de faire ces empreintes fut en usage non-seulement chez les grecs, mais encore chez toutes les nations qui adoptèrent le goût des grecs.

Plusieurs des plus belles pierres gravées de l'antiquité sont perdues, & ne se trouvent plus que dans les empreintes qu'on en a faites sur des *pâtes* antiques; c'est ce qui rend ces *pâtes* d'une si grande valeur. Les amateurs en ont fait de nombreuses collections. On en trouve de cette espèce dans le musée de Florence, dans l'ouvrage de Stosch sur les pierres antiques, avec les noms des graveurs, dans le catalogue descriptif du cabinet de Stosch, par Winkelmann, & dans la belle collection de M. Charles Tounley à Londres. L'art de faire des empreintes en *pâte* paroît n'avoir pas été inconnu aux siècles d'ignorance. Héraclius, qui vivoit probablement au onzième siècle, a laissé un livre *de Coloribus & artibus Romanorum*. Il y enseigne, en termes clairs mais peu élégans, la manière de les faire. Quelques personnes d'alors, maîtres de cet art, se prévaloient de l'ignorance de leur siècle & vendoient ces *pâtes* pour les pierres originales, & même pour des pierres fines. (Voyez *Essai critique sur l'art de peindre à l'huile; Theophilus de arte pingendi; Heraclius de artibus Romanorum*, *publié par R. E. Raspe*, *Londres*, 1783, *in* 4) Aussi la fameuse émeraude de l'abbaye de Richenon, près de Constance, présent de Charlemagne, est reconnue aujourd'hui pour n'être qu'un morceau de verre. (Voyez *Lettres d'Andreas sur la Suisse*)

C'est ainsi que le célèbre vase d'émeraude, dans la cathédrale de Gênes est aussi démontré n'être autre chose qu'une *pâte*. (Voyez *le Mémoire de M. de la Condamine*, *dans la collection des mémoires de l'académie royale des Sciences.*)

Les génois eurent ce vase à la prise de Césarée, l'an 1101 comme un équivalent pour une grosse somme d'argent, sans qu'on y soupçonnât de la fraude; car en l'année 1319 ils le mirent eux-mêmes en gage pour 1,200 marcs d'or.

Mais cet art ingénieux, renouvellé en Italie du tems de Laurent de Médicis & de Léon X, ne fut cultivé en grand que vers le commencement de ce siècle.

On peut, à juste titre, regarder le duc d'Orléans, régent de France, comme le restaurateur de l'art de faire des *pâtes*. Le goût de ce prince pour les beaux arts est bien connu. Il s'amusoit avec Hombert, célèbre chimiste, à faire des empreintes en *pâte* des pierres gravées qui se trouvoient dans la collection du roi, dans la sienne & dans d'autres collections.

Clachant l'aîné, graveur, françois de réputation, qui mourut à Paris en 1781, apprit cet art de S. A. R., lui, ou son père ayant eu quelque place dans sa maison.

Mlle. Feloix, rue de l'arbre sec à Paris, a cultivé cet art bien des années & le cultive encore. Elle l'avoit appris de son père, qui en qualité de garçon de chambre du régent, avoit souvent assisté au laboratoire de son maître, & avoit appris ce qu'il en savoit. Cette dlle. a une collection de 1800 articles.

Le baron Stosch, prussien de nation, avoit voyagé par toute l'Europe, pour chercher des pierres gravées originales, & des empreintes des pierres gravées antiques, pour l'ouvrage (*Pierres gravées avec les noms des graveurs de Stosch.*) qu'il a donné sur cette matière avec des gravures de Picart. Il connoissoit sûrement cet art; il l'avoit enseigné à son domestique Christiano Dehn, qui s'établit à Rome, centre des beaux-arts, où il faisoit & vendoit ses empreintes, en soufre bien connues & ses *pâtes*. Il avoit ramassé 2500 articles. Francisco-Maria-Idolce les a mises dans un ordre scientifique, & en a donné la description dans un catalogue raisonné.

C'est en conséquence de cette collection de Dehn, que le goût pour les empreintes en soufre & en *pâtes* est devenu général. Ces empreintes sont devenues des objets de recherches, & exigent souvent une grande érudition pour les expliquer. Elles ont, sans contredit, servi à étendre & à perfectionner l'art de graver sur les pierres, & ont été d'une grande utilité aux peintres, aux sculpteurs, aux autres artistes, ainsi qu'aux personnes de goût, & qui s'adonnent à l'étude des auteurs classiques de l'antiquité.

Il est très-difficile de faire des modèles qui imitent parfaitement des camées diversement colorés. On ne le sauroit faire ni avec de la cire, ni avec le soufre, ni en plâtre, ni avec du verre d'une seule couleur. Ces difficultés viennent de la grandeur, de la forme & de la nature des différentes espèces de verre qui ne s'unissent pas bien dans les différentes couches. Le succès le plus complet dans la partie chimique & méchanique de l'art ne produisoit pas un succès supportable. Les modèles ou imitations faites sans l'aide du burin du graveur ne réussissent pas, parce que la forme concave & assez profonde d'un grand nombre de pierres originales, demande d'être remplies dans les endroits creusés obliquement en-dessous, avec de l'argile ou de la cire; pour que les modèles en puissent être enlevés sans les endommager. De-là vient que les empreintes faites sur ces originaux ont de la dureté & manquent de délicatesse, de finesse dans le contour, jusqu'à-ce que ces endroits creusés aient été réparés à l'outil.

M. Reiffenstein à Rome, a vaincu, par son génie, sa persévérance, avec l'aide d'habiles artistes, toutes ces difficultés. Il a réussi au point qu'il a produit des modèles de camées diversement colorés, que l'on a de la peine à distinguer des originaux.

M. Lippert, vitrier de Dresde, né avec du talent & du zèle pour les beaux-arts, a cultivé cette branche avec certain succès. Mais ne trouvant point assez d'encouragement, ou peut-être rencontrant des difficultés locales qui l'empêchoient de bien fabriquer ces *pâtes* de verre colorées & à bon marché, il a cessé d'y travailler.

Il y substitua des empreintes, non de plâtre ou d'argile, comme on le dit dans l'encyclopédie d'Edimbourg, mais d'un albâtre gypseux ou de gyps cristallisé. De telles empreintes quand on les a fait tremper dans une solution de savon blanc de castille, & qu'ensuite on les laisse sécher & qu'on les frotte avec une brosse molle, prennent un très-beau poli. L'ouvrage y paroît plus avantageusement que dans des soufres blancs ou rouges; mais ces empreintes ne sont pas si durables. Elles sont sujettes à être gâtées par les frottemens. M. Lippert de Dresde, publia trois différentes collections de ces empreintes, chacune de 1000 articles, & outre qu'il augmenta le nombre des articles donnés dans les collections de Dehn & de Mlle. Feloix, qui se retrouvent toutes entières dans les siennes, il employa de savans allemands pour les classer & en donner la description. La première collection fut envoyée & décrite par le professeur Christ à Leipsik. (*Dactyliotheca Lippartiana, autore Christio. Lipsiæ*, 4°.) La seconde & la troisième, par le professeur Heyne, de Gottingue. (*Dactyliotheca Lippartiana, Myrias II & III. auctore Heyne.*

Lipsiæ, 4°.) M. Lippert ne s'en tint pas là ; voulant rendre l'étude de l'antiquité plus facile & plus agréable aux artistes, dans le nombre entier de 3000 articles, formant sa collection, il choisit 2000 des mieux faits & des plus instructifs, dont il donna lui-même une description en allemand. (*Lipperto Beschraibung Seiner Dactylioteck. Leipzig bey Breitkopf*, 4°.)

Mais de tous les artistes qui ont fait des empreintes de P. G. en soufre & en *pâte*, aucun ne paroît avoir porté cet art à un plus haut degré de perfection que M. Jacques Tassie, natif de Glascow en Ecosse, établi à Londres depuis 1766.

Ses connoissances dans les différentes branches des beaux arts, sur-tout le dessin, l'ont naturellement conduit à ce degré de perfection. Les portraits élégans qu'il modèle en cire, & qu'ensuite il exécute en *pâte*, & qui ressemblent parfaitement aux camées, sont avantageusement connus du public. M. Tassie profitantde toutes les autres choses publiées dans ce genre, & en ayant trouvé aussi dans plusieurs cabinets, tant en Angleterre que dans d'autres pays ou d'autres artistes n'avoient pu pénétrer, a porté à ses frais & avec une grande industrie, sa collection de *pâte* d'antiques & modernes, jusqu'au nombre de 12000 articles. C'est la plus grande collection de cette espèce qui ait jamais existé, & qui répond parfaitement à tout ce que peuvent desirer les artistes, les antiquaires, les savans, les connoisseurs & même les philosophes. Le grand débit de ces *pâtes* fut occasionné au commencement par les joualliers de Londres, qui les mirent à la mode en les enchassant dans des bagues, des cachets, des bracelets, des colliers, &c. La réputation de cette collection étant parvenue à l'impératrice de Russie, toujours empressée de favoriser les arts, elle donna ses ordres à M. Tassie, pour exécuter une suite complette de ses empreintes, faites de la manière la plus parfaite & de la matière la plus durable. Il a rempli les intentions de cette princesse à sa plus grande satisfaction, & les tablettes dans lesquels les empreintes sont arrangées se voient maintenant dans son palais de Czarsko Zelo.

M. Tassie en exécutant ses ordres, s'est prévalu de tous les avantages que lui fournissoient les progrès que l'on a fait dans la chimie, les arts agréables & les connoissances de notre siècle. Les empreintes ont été faites avec une *pâte* d'un beau blanc luisant, qui n'est pas sujet à se retraire ni à se former en bouillon, qui fait feu au briquet & prend un poli vif, qui montre chaque branche de l'antique dans une plus grande perfection que tout autre substance.

Quand les couleurs simples ou mélangées & la nature des originaux peuvent être déterminées, il les imite aussi parfaitement que l'art peut les imiter. De sorte que plusieurs pierres gravées & plusieurs camées faits de ces *pâtes*, ont approché de si près des originaux, que les artistes eux-mêmes ont avoué ne pouvoir presque pas les en distinguer. Quand on ne pouvoit fixer ni la couleur ni la nature des pierres, les *pâtes* étoient exécutées avec une substance de couleur agréable & le plus souvent transparente. On a eu la plus grande attention de conserver le contour, les extrêmités, les attributs & les inscriptions.

Ce que nous venons de dire est extrait du petit ouvrage de M. Raspe, intitulé : *De l'Etat présent & de l'arrangement de la collection des* pâtes & *empreintes de pierres antiques & modernes faites par M. Tassie*, 1786.

L'arrangement de M. Raspe est à peu-près le même que celui de l'abbé Winkelmann dans la description de Stosch. Mais comme quelques ouvrages modernes ont été insérés dans cette collection, il a été obligé d'y faire quelque changement & d'y ajouter quelques divisions, comme on verra par ce prospectus que nous allons copier.

ARRANGEMENT

D'une collection de pierres gravées, ou d'empreintes de ces pierres.

Ire. CLASSE. *BARBARES.*

EGYPTIEN.

Hiéroglyphes.

Animaux facrés...... Eperviers, ibis, finges, fphinx, Crocodiles, &c.

Divinités........... Ifis, Horus & Harpocrate, Apis, Sérapis, Ofiris, Canope, Anubis, &c.

Prêtres.

BASILIDIENS, GNOSTIQUES, &c......... Abraxas, talifmans & amulettes.

ORIENTAUX & BARBARES anciens..... Perfépolis, Perfes, Parthes, phéniciens, arabes, & de barbares inconnus. Quant aux étrufques, leur conformité avec le premier ftyle des grecs, les fait placer avec leurs ouvrages.

IIe. CLASSE. *GRECS & ROMAINS.*

A. Mythologie ou siècles fabuleux.

Saturne, Temps & les Saifons.

Janus.

Cybèle, Villes, Atys, &c.

Vefta & Veftales.

Olympe & groupe de divinités,

Jupiter, fon éducation; chèvre Amalthée; Corybantes; olympien, tonnant, capitolin, *mufcarius*, pacifique, confervateur, *cafius*, &c. Ses attributs...... Foudre, aigle, temples, &c. Combats avec les titans & les géants. Ses amours..... Junon, Paon; Temples; Léda & le cygne, Europe & le taureau, Hébé, Ganimède, Io & Argus, Danaë, &c.

Ammon.

Pluton & Proferpine, ou Sérapis & Jupiter-*Inferus*, enfers, Sifyphe, Ixion, Titye, Tantale, Cerbère, deftins ou Parques, Furies, &c.

Pallas, Minerve & Bellone; belles actions militaires; attributs, temples, chouette, &c.

Cérès (*Voyez* plus bas l'Abondance & *bonus eventus.*), Triptolême, facrifices de Cérès; attributs, épis de bled, fourmis, moiffonneurs, corne d'abondance.

Flore & fleurs.

Pomone.

Diane, Diane d'Ephèfe, Actéon, Endymion, Lunus, chaffeur (Voyez *Animaux.*).

Mercure, caducée, bélier, pieds ailés, Hermaphrodite & Salmacis.

Neptune, Amphitrite, Thétis, Tritons, Nérée, Néréides, Scylla, Palémon, Glaucus, monftres marins, chevaux marins, dauphins, navires, ports de mer, rivières & fontaines.

Apollon, Latone, Niobé, Chiron, Marſyas, Midas, Hyacinthe, Daphné, Coronis ; attributs d'Apollon, lyres, griffons, corbeaux, ſacrifices.

Muſes, théatre & acteurs, maſques.

Phœbus ou le Soleil, Phaeton, Zodiaque & conſtellations, Caſtor & Pollux, &c. Mithras, Aurore & Céphale.

Eſculape & Téleſphore, Hygie & *Salus*.

Bacchus, taureau dionyſiaque, ciſte, Ariadne, bacchanales & ſacrifices à Bacchus, Silène & vieux Faunes, jeunes Faunes des deux ſexes, Bacchants, Bacchantes, Ménades, Centaures, &c.

Pan, Satyres, Sylvain, Luperques, ſacrifices à Pan.

Priapes, Spinthriennes, &c.

Hercule, Io & Omphale.

Vénus, Graces, Adonis, Vulcain, Mars, Anchiſe.

Cupidon & Pſyché.

Mars, têtes caſquées, guerriers, conſeils, combats, victoires, triomphes, trophées, provinces conquiſes, armes, exercices gymniques, diſcoboles, ceſtiaires, athlètes, pancratiaſtes, gladiateurs, lutteurs, cirque, courſe de chevaux, &c.

Divinités inférieures, êtres allégoriques, Abondance, Afrique, Alexandrie, Amitié, Antioche, Attention, *Bonus eventus*, Charités militaires, Concorde, Eſpérance, Fortune, Heures, Joie publique, Juſtice, Liberté, Mort, Squelette, tête de mort, Néméſis, Nuit, Nurſia ou Rumilia, Paix, Providence, Rome, Génie de Rome, Sicile, Sommeil.

Cérémonies religieuſes, augures, auſpices, autels, devins, héraults, ſacrifices indéterminés, inſtrumens ſacrés, vœux.

B. Siècles héroiques avant la guerre de Troye.

Prométhée, Epiméthée, Pandore, Pélops, Cadmus, Œdipe & Sphinx, Orphée & Euridice, Zethus & Amphion, Phrixus & Hellé, Argo & Argonautes, Jaſon, Médée & Eſon, Théſée, Pirithoüs, Centaures, Minotaure, labyrinthe, Phaïa, Amazones, Dédale & Icare, Léandre & Héro, Méléagre & Atalante, Narciſſe, Perſée & Andromède, Méduſe, Bellérophon, Pégaſe, Chimère, Arimaſpes, Griffons & Pigmées ; guerre de Thèbes, Tydée, Capanée, Pelée.

C. Siége de Troye.

Priam, Pâris & jugement des déeſſes, Hélène, Hector & Andromaque, Iphigénie, Philoctète, Laocoon, Achille, Chiron, Euripyle, Patrocle, mort d'Achille, Ajax & Ulyſſe, Ajax fils de Télamon, Théano, Diomède, cheval de Troye, Caſſandre, Ajax fils d'Oïlée, Polixène, Pyrrhus, Ulyſſe, Sirènes, Enée & Didon, &c.

D. Siècles historiques.

1. Hiſtoire de Carthage, carthaginois, Hannon, Annibal, Maſſiniſſa, Juba.
2. Hiſtoire grecque, Othryades, Chabrias, Alcibiade, Phocion, Thémiſtocle, Epaminondas,

Alexandre & Olympias;
Pyrrhus, roi d'Epire;
Hiéronyme, roi de Sicile; Antiochus, roi de Syrie;
Mithridate, Prufias, Ptolémée, Cléopatre.
Rois & reines inconnus.
Philofophes, orateurs, légiflateurs, fondateurs des villes, poëtes,
Hommes illuftres, grecs & romains, par ordre alphabétique.
Philofophes inconnus.

3. Hiftoire de Rome.
Rois & temps fabuleux; Romulus, Tolus, Tarpeïus, Tatius;
Numa, Ancus, Sibylles, Claudia, Tuccia, Curtius, &c.
Têtes de confulaires & d'hommes d'illuftres, par ordre alphabétique.
Triumvirs.
Empereurs depuis Céfar jufqu'à Julien.
Têtes inconnues, enfans, confulaires, têtes couronnées.

4. Traits d'hiftoire inconnus.

E. ANIMAUX FABULEUX ET CHIMÈRES.

F. VASES ET URNES.

N. B. Les amateurs qui voudroient réunir les pierres modernes ou leurs empreintes aux antiques qui précèdent, pourront les divifer en fix fections..... Premiere, fujets pris de l'ancien & du nouveau teftament, ou relatifs à la religion chrétienne. II[e]. Portraits de fouverains. III[e]. Portraits de perfonnes illuftres, rangés par ordre alphabétique. IV[e]. Portraits inconnus. V[e]. Devifes & emblêmes. VI[e]. Chiffres, armoiries, mélanges, relatifs à l'hiftoire moderne.

PATHMOS, île. On a frappé dans cette île une médaille impériale grecque en l'honneur de Sept. Sévère, selon quelques écrivains. Mais ils ont mal lu la légende ΡΑΒΑΘΜΩ, dont ils faisoient ΠΑΘΜΩΝ.

PATIBULUM, gibet, croix, fourche, instrument de supplice pour les esclaves, qu'ils étoient obligés de porter eux-mêmes, & qui leur valut le nom de *furcifer* : c'étoit un gros morceau de bois avec une traverse en forme de croix : on attachoit le corps des coupables à la tige, & les mains aux deux branches: dans cet état, on les faisoit promener & pendant la marche, on les déchiroit à coups de fouet, jusqu'au lieu du supplice, où le plus souvent ils étoient mis à mort : ainsi *patibulum* se prend pour la fourche que traînoient les esclaves, & qui avoit deux cornes comme la lettre Y; il se prend aussi pour une croix véritable de la forme d'un T, à laquelle on attachoit les criminels. Le premier Constantin, par respect pour l'instrument sur lequel Jésus-Christ étoit mort, défendit que désormais on y attachât les malfaiteurs ; & à la place de la croix, il introduisit cette forme de gibet qui est encore en usage aujourd'hui, & qui ressemble à la lettre grecque Γ.

PATIENCE. *Voyez* ANGÉRONE.

PATINA, λοπὰς, vase dont les anciens se servoient pour mettre les ragoûts, le poisson & autres choses de cette espèce, à la différence du plat appellé *lanx*, πίναξ, qui n'étoit que pour les viandes rôties. On les faisoit ordinairement de terre, & ils étoient destinés à contenir les mets les plus exquis. Le luxe des romains s'étendit jusqu'à ces sortes de vases, & on ne lit qu'avec étonnement que Vitellius en fit faire un qui coûta un million de sesterces, & pour la façon duquel il fallut construire un four tout exprès, selon le témoignage de Pline (25 12.) : *At Hercules, Vitellius, in principatu suo, decies sestercio condidit patinam, cui facienda fornax in campis exædificata erat, quoniam eò pervenit luxuria, ut etiam fictilia pluris constent, quàm murrhina.* Un autre auteur presque contemporain, Suétone nous apprend ce que contenoit ce superbe plat ; c'étoit des foies de scarre & de faisans, des cervelles de paon, des langues de flambant, des laites de lamproye que l'on avoit pêchées dans les deux mers. *In hac scarorum jecinora, phasianorum & pavonum cerebella, linguas phœnicopterum, murænarum lactes à carpathio usque, fretoque hispaniæ, per Navarchos ac triremes petitarum commiscuit.* (*c.* 13. *n°.* 5.)

PATINA, TYROTARICHI, mets fort grossier, dont se nourrissoient les gens de la campagne, & qui étoit composé de fromage & de drogues salées, comme le porte l'étymologie ; mais ce mot se trouve pris au figuré dans plusieurs endroits de Cicéron, pour signifier une *table frugale*.

PATINE. Il n'y a point d'autre mot françois pour exprimer cette belle & brillante couleur de verd-de-gris que le cuivre ancien prend souvent. L'agrément de cette couleur pour l'œil & la difficulté de la rencontrer (car tous les cuivres ne s'en chargent pas également), la rendent très-recommandable aux italiens, qui la nomment *patina*, comme on ose ici le faire d'après eux, & à l'exemple du comte de Caylus. « Il doit être permis, dit-il, avec raison, d'adopter un mot étranger, au moins dans la langue des arts ». Or, l'Encyclopédie en est le dictionnaire (*D. J.*).

« Je ne dois pas négliger d'avertir, dit Winckelmann, que le plus grand nombre des ouvrages de bronze, tirés d'Herculanum, que l'on voit dans le cabinet de Portici ont été restaurés, & que pour y parvenir il a fallu les mettre au feu ; ce qui leur a fait perdre leur rouille antique & respectable, cette pellicule verdâtre, qui en italien est désignée par le mot *patina*. Il est vrai qu'on leur a fait prendre une pareille couleur verdâtre & factice, mais qui ne rend point l'ancienne *patina*, & qui même fait un très-mauvais effet sur quelques têtes. Témoin celle du beau Mercure, qu'on dit avoir été trouvée en mille morceaux, c'est-à-dire, extrêmement délabrée. La moindre nouvelle soudure, en pareil cas, fait détacher du bronze ancien, une première pellicule ; il s'y forme des gales ou des croûtes ; & quand on veut rétablir la couleur & le teint. (L'auteur veut exprimer la superficie unie qui, dans un bronze, imite celle de la peau.) de l'antique, on ne fait qu'un travail raboteux tout-à-fait désagréable à voir ».

PATISSERIE. On voit dans le cabinet de Portici une grande quantité de ces formes qui servoient à faire de la *pâtisserie*, dont plusieurs ont la figure d'une coquille striée, & d'autres celle d'un cœur. Elles ont été tirées d'Herculanum. (*Vinck.* 212.)

PATŒCI. } *Dii. Voyez* PATAIQUES.
ΠΑΤΑΚΟΙ. }

PATRÆ, dans l'Achaïe. ΠΑΤΡΑΟΥ. & ΠΑΤΡΕΩΝ. & ΠΑΤΡΕ en monogramme.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité d'un proconsul des médailles impériales grecques en l'honneur de Claude, de Néron.

COL. A. A. PATRENS... COLONIA AUGUSTA AROE PATRENSIS... C. A. A. P.. *ou*.. C. P... COLONIA PATRENSIS... COL. NER. PAT... COLONIA NERONIANA PATRENSIS.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Claude, d'Agrippine-jeune, de Néron, de Galba, de Domitien, de Nerva, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele, de Verus, de Commode, de Sévère, de Caracalla, d'Elagabale, de Gordien-Pie, de Faustine-jeune, de Caligula; on doit lui rapporter les médailles sur lesquelles on lit : *DIANA LAPHRIA*.

Son premier nom fut *Aroa* ou *Aroe*. Lorsque Patreus l'eut aggrandie, elle prit le nom de son bienfaiteur, en conservant néanmoins son ancien nom, car ils se trouvent joints ensemble sur les médailles avec le titre *de colonie romaine*.

Nous avons une médaille d'Auguste, sur laquelle on lit *col. A. A. Patrens*; ce qui signifie, *colonia Augustâ aroê Patrensis*. Les écrivains de l'histoire bysantine nomment cette ville *Patræ veteres* pour la distinguer d'une autre ville que Gregoras & Nicétas appellent *Patræ novæ*. Pausanias parle d'un théatre & de plusieurs temples qui étoient à *Patræ*, mais il n'en reste pas même des ruines. Sa citadelle étoit célèbre par le temple de Minerve Panachaïde, c'est-à-dire, protectrice de l'Achaïde, dont *Patræ* étoit la principale ville. Elle avoit proche du port un temple dédié à Neptune, & un autre à Cérès.

Ce dernier étoit remarquable par une fontaine où l'on alloit consulter l'événement des maladies, ce que l'on faisoit en suspendant un miroir avec une ficelle. Le derriere du miroir touchoit l'eau, & le côté poli flottoit dessus. On regardoit alors dans le miroir, & l'on y voyoit différentes images, selon que le malade devoit guérir de son mal ou en mourir.

L'oracle du *forum* étoit quelque chose de plus singulier; c'étoit une statue de Mercure & une autre de Vesta; il falloit les encenser, & allumer les lampes qui pendoient tout alentour; ensuite on dédioit à la droite de l'autel une médaille de cuivre du pays, & l'on interrogeoit la statue de Mercure sur ce que l'on vouloit savoir. Après cela l'on en approchoit de fort près, comme pour écouter ce qu'elle prononçoit, & l'on s'en alloit jusque hors du *forum*, les oreilles bouchées avec les mains. La première voix que l'on entendoit alors étoit la réponse de l'oracle.

La ville de *Patræ* avoit plusieurs autres temples; savoir, de Vénus, de Minerve, de Diane Limnatide & de Bacchus, surnommé *Calydonien*, à cause que sa statue avoit été apportée de Calydon, qui étoit une petite ville vis-à-vis d'Aroa. Le nom moderne de *Patræ* est *Patras*. (*D. J.*)

PATREUS. ΠΑΤΡΑΟΥ, sur les médailles de Patras.

Patrée donna son nom à la ville de Patras.

PATRES, PÉRES, c'est le nom qu'on donna aux cent sénateurs que Romulus choisit, & qu'on appella ainsi par respect pour leur mérite & leur âge, & parce qu'ils devoient être les peres du peuple, comme on donne le nom de pere aux vieillards dans les campagnes, & qu'on appelle seigneurs, *seniores*, quelques personnes de distinction. Peut-être les appella-t-on ainsi, parce que Romulus n'avoit choisi que des gens mariés & peres, pour les charger des affaires de l'état. Denys d'Halicarnasse dit (*lib. II.*) que le premier roi des romains, fit deux classes de ses sujets; que dans la première étoient ceux qui avoient de la naissance, du mérite ou des richesses; que dans la seconde, il mit ceux qui n'avoient aucune de ces trois choses, & qu'il les appella *plébéiens*; mais que ceux de la première classe, il les nomma *peres : sive quòd ætate anteirent alios, sive quòd haberent liberos, sive propter claritatem generis, sive propter hæc omnia.*

PATRES conscripti, *Peres conscrits*, nom que l'on donna à ceux qui furent tirés de l'ordre des chevaliers, pour remplir le nombre des sénateurs : *Qui ex equestri ordine patribus adscribebantur*, dit Festus, *ut numerus senatorum impleretur* (*lib. II.* 1.). Tarquin le *superbe* ayant fait mourir un grand nombre de patriciens & de sénateurs, & ayant épuisé cet ordre, à la manière de ceux qui, pour établir leur despotisme & un pouvoir sans bornes, sont toujours ennemis du sénat, & font tous leurs efforts pour l'anéantir; Junius Brutus ou P. Valerius Publicola, choisit les plus distingués de l'ordre des chevaliers qu'il fit inscrire dans la liste des sénateurs, & dont il remplit le sénat; de-là le nom de *peres conscrits*, qui leur vint de ce qu'ils avoient été inscrits avec les anciens : nom qui ensuite devint commun à tous les sénateurs; car c'est ainsi qu'on les nommoit en leur parlant, lorsqu'ils étoient assemblés. D'autres auteurs prétendent que ce nom remonte aux deux choix que fit Romulus, qui d'abord appella *peres* les sénateurs, puis, en ayant augmenté le nombre, les nomma *peres conscrits*, & c'est le sentiment de Plutarque : *principio patres tantùm; post, numero amplificato, patres conscriptos appellavere* (*in Romul.*).

Ceux qui composoient anciennement le conseil de la république, dit Salluste, avoient le corps affoibli par les années; mais leur esprit étoit fortifié par la sagesse & par l'expérience.

Il n'en étoit pas de même au temps de cet historien;

rien ; sous les rois, le nom de *peres conscripts* n'appartenoit qu'à deux cens sénateurs, qui s'accrurent tellement dans la suite, que l'on en comptoit jusqu'à neuf cens sous Jules César, au rapport de Dion.

PATRICE, PATRICIAT, PATRICIEN, titres d'honneur & de dignité, qui ont été la source de la noblesse chez plusieurs peuples.

L'institution du titre de *patrice*, vient des athéniens, chez lesquels, au rapport de Denys d'Halicarnasse, le peuple fut séparé en deux classes, l'une qu'il appelle εὐπατρίδης, *patricios*, l'autre δημοτικούς, c'est-à-dire *populaires*, le menu peuple.

On composa la classe des *patriciens* de ceux qui étoient distingués par la bonté de leur race, c'est-à-dire, dont la famille n'avoit aucune tache de servitude ni autre, & qui étoient les plus considérables d'entre les citoyens, soit par leur nombreuse famille, soit par leurs emplois & par leurs richesses. Thésée leur attribua la charge de connoître des choses appartenantes au fait de la religion, au service de dieu, & d'enseigner les choses saintes ; il leur accorda aussi le privilége de pouvoir être élus aux offices de la république, & d'interpréter les loix

Solon ayant été choisi pour réformer l'état des athéniens, qui étoit tombé dans la confusion, voulut que les offices & les magistratures demeurassent entre les mains des riches citoyens ; il donna pourtant quelque part au menu peuple dans le gouvernement, & distingua les citoyens en quatre classes. La première composée de ceux qui avoient 500 mesures de revenu, tant en grains qu'en fruits liquides. La seconde de ceux qui en avoient trois cens, & qui pouvoient entretenir un cheval de service ; c'est pourquoi on les appella *chevaliers*. Ceux qui avoient 200 mesures formoient la troisième classe, & tout le reste étoit dans la quatrième.

Romulus, à l'imitation des athéniens, distingua ses sujets en *patriciens* & plébéiens. Après avoir créé des magistrats, il établit au-dessus d'eux le sénat, auquel il donna l'inspection des affaires publiques : il composa cette compagnie de cent des plus distingués & des plus nobles d'entre les citoyens. Chacune des trois tribus eut la faculté de nommer trois sénateurs, & chacune des trente curies qui formoient la tribu, fournit aussi trois personnes habiles & expérimentées. Romulus se réserva seulement le droit de nommer un sénateur qui eut la première place dans le sénat.

Les membres de cette auguste compagnie furent appellés *senatores* (*à senectute*), parce que l'on avoit choisi ceux qui, par rapport à leur grand âge, étoient présumés avoir le plus d'expérience. On leur donna aussi le titre de *patres*, peres, soit par respect pour leur âge, soit parce qu'on les regardoit comme les peres du peuple ; de ce titre *patres*, se forma celui de *patricii* que l'on donna aux cent premiers sénateurs, & selon d'autres aux deux cens ou trois cens premiers, & à leurs descendans ; on les appelloit *patricii quasi qui & patrem & avum ciere poterant*. Ils étoient les seuls auxquels Romulus permit d'aspirer à la magistrature ; & ils exercèrent seuls les fonctions du sacerdoce jusqu'en l'année 495 de la fondation de Rome. Ils étoient obligés de servir de patrons aux plébéiens, & de les protéger dans toutes les occasions.

Les cruautés exercées par les *patriciens* contre les plébéiens, pour se venger de ce que ceux-ci tachoient d'anéantir leur autorité, donnèrent lieu à la loi agraire, concernant le partage des terres.

La loi des douze tables avoit défendu aux *patriciens* de contracter mariage avec des plébéiennes ; mais cette disposition fut bientôt supprimée par le peuple.

Il fut seulement défendu par la loi *papia poppaea* aux *patriciens* d'épouser celles des plébéiens qui n'étoient pas de condition libre, ou qui exerçoient des métiers vils & déshonorans, tels que celui de comédienne, les filles qui se prostituoient ou qui favorisoient la prostitution, les filles surprises en adultere avec un homme marié, & les femmes répudiées pour le même crime.

Le nombre des familles *patriciennes*, qui n'étoit d'abord que de cent, s'accrut dans la suite considérablement par les diverses augmentations qui furent faites au nombre des sénateurs.

Romulus lui-même, peu de temps après l'établissement du sénat, créa encore cent sénateurs ; d'autres disent que ce fut Tullus Hostilius.

Quoi qu'il en soit, ces deux cens premiers sénateurs furent appellés *patres majorum gentium*, chefs des grandes familles, pour les distinguer de cent autres sénateurs qui furent ajoutés par Tarquin l'ancien, & que l'on appella *patres minorum gentium*, comme étant chefs de familles moins anciennes & moins considérables que les premières.

Ce nombre de trois cens sénateurs fut long-temps sans être augmenté ; car Brutus & Publicola, après l'expulsion des rois, n'augmentèrent pas le nombre des sénateurs ; ils ne firent qu'en remplacer un grand nombre qui manquoient.

Ceux qui furent choisis par Brutus depuis lui, furent appellés *patres conscripti*, pour dire que leur nom avoit été inscrit avec celui des premiers ; & insensiblement ce titre devint commun à tous, lorsqu'il ne resta plus aucun des anciens sénateurs.

Gracchus étant tribun du peuple, doubla le

nombre des sénateurs, en y mettant trois cens chevaliers. Sylla y fit encore une augmentation. César en porta le nombre jusqu'à neuf cens, & après sa mort les duumvirs en ajoutèrent encore; de sorte qu'il y en avoit jusqu'à mille ou douze cens du temps d'Auguste, qui les réduisit à six cens.

Du mot *patres*, qui étoit le nom donné par Romulus aux premiers sénateurs, se forma celui de *patricii*, que l'on donna aux descendans des deux cens premiers sénateurs, ou selon quelques écrivains des trois cens premiers. Dans les assemblées du peuple, ils étoient appellés chacun en particulier par leur nom & par celui de l'auteur de leur famille.

Les familles sénatoriennes, autres que celles qui descendoient des deux cens premiers sénateurs, ne tenoient pas d'abord le même rang; cependant insensiblement tous les sénateurs & leurs descendans furent mis dans l'ordre des *patriciens*. Au moins Tite-Live, historien exact, marque que les choses étoient sur ce pied du temps d'Auguste.

Quant aux priviléges des *patriciens*, Romulus avoit attribué à eux seuls le droit d'aspirer à la magistrature, & les *patriciens* portoient seuls le laticlave.

Ils exercèrent aussi seuls les fonctions du sacerdoce, jusqu'en l'année 495 de la fondation de Rome.

Les *patriciens* tiroient la considération dans laquelle ils étoient, de deux sources; l'une, la bonté & l'ancienneté de leur race, ce que l'on appelloit *ingenuitas & gentilitas*; l'autre, la noblesse, laquelle chez les romains ne procédoit que des grands offices; mais cette noblesse n'étoit pas héréditaire, elle ne s'étendoit pas au de-là des petits enfans de l'officier.

Peu-à-peu les *patriciens* déchurent de presque tous leurs priviléges; les plébéiens, qui étoient en plus grand nombre, firent tout décider à la pluralité des voix, se firent admettre dans le sénat, & même aux plus hautes magistratures, & aux charges des sacrificateurs. De cette manière il ne resta plus d'autres prérogatives aux *patriciens* que l'honneur d'être descendus des premières & des plus anciennes familles, & la noblesse, à l'égard de ceux qui étoient revêtus de quelque grand office, & qui étoient enfans ou petits-enfans de quelque grand officier.

La chûte de la république, & l'établissement de l'empire, affoiblirent & diminuèrent nécessairement l'autorité des familles *patriciennes* dans les affaires politiques; mais cette révolution ne les dégrada point d'abord, & elles se soutinrent à-peu-près dans toute leur pureté & leur considération, jusqu'au temps où les grecs d'Europe, d'Asie & d'Alexandrie inondèrent Rome; il se fit alors une étrange confusion des familles romaines avec les étrangères.

Cette confusion augmenta encore lorsque les empereurs ne furent plus de familles proprement romaines.

Tacite dans le liv. XI de ses *annales*, rapporte que l'empereur Claude mit au nombre des *patriciens*, tous les plus anciens du sénat, ou ceux qui avoient eu des parens distingués; il ajoute qu'il restoit alors bien peu de ces anciennes familles que Romulus avoit appellées *patres majorum gentium*; que même celles qui y avoient été substituées sous César par la loi *Cassia*, sous Auguste par la loi *Brutia*, étoient aussi épuisées. On voit par-là combien il s'introduisit de nouvelle noblesse, tant sous César Auguste, que par la création de Claude.

Les guerres civiles qui agitèrent l'empire entre Néron & Vespasien, achevèrent sans doute encore de détruire beaucoup d'anciennes familles.

Sous l'empire de Trajan, combien d'espagnols, sous Septime Sévere, combien d'africains ne vinrent pas s'établir à Rome! S'y étant enrichis, ils firent par leur fortune disparoître les nuances qui séparoient le *patricien* & le plébéien. Les guerres civiles occasionnées par les différens prétendans à l'empire, & qui épuisoient le plus beau & le plus pur sang de Rome: ces hordes de barbares que les divers concurrens appelloient imprudemment à leur secours, qui ayant soumis enfin ceux qui les avoient employés à soumettre les autres, devinrent les maîtres de ceux dont ils auroient toujours dû être les esclaves: la bassesse des sujets qu'une armée élevoit tumultuairement à l'empire, & qui montés sur le trône donnoient les premières charges de l'état aux compagnons de leur ancienne fortune, nés comme eux dans l'obscurité: enfin l'anéantissement de la dignité de consul, qui ne fut plus qu'un vain nom depuis la chûte de la république, sur-tout depuis les Antonins jusqu'à Justinien, ces places étant d'ailleurs souvent occupées par des grecs, témoin Dion l'historien, Cassiodore & autres: tout cela fit insensiblement éclipser les familles *patriciennes* de Rome, à mesure que les honneurs passoient aux étrangers.

Mais la principale époque de l'anéantissement des familles *patriciennes*, fut la prise de Rome par Totila, roi des gots, l'an 546; ce barbare fit abattre une partie des murailles de cette ville, força le peuple à se retirer dans la Campanie, & emmena à la suite de son armée toute la noblesse, c'est-à-dire, toutes les familles qui étoient alors réputées *patriciennes*. Rome fut absolument déserte pendant plus d'un an; Bélisaire y ramena des habitans, mais le second siége par Totila en fit encore périr une grande partie; ce qui échappa de citoyens

distingués, se retira à Constantinople auprès de Justinien. Enfin pour repeupler Rome dans les premiers temps qui suivirent ces désastres, les pontifes & les magistrats furent réduits à y rappeller indifféremment, juifs, goths, huns, lombards, &c. Il est bien difficile après tant de ravages & de massacres suivis d'un tel mélange, de reconnoître encore les restes des anciennes familles vraiment *patriciennes*.

Sous les empereurs, notamment lorsque le siége de l'Empire fut transféré à Constantinople, Constantin le Grand (*Zozim*. 2. 40.), pour remplacer les anciens *patriciens*, inventa une nouvelle dignité de *patrice*, ou pere de la république, qui n'étoit plus attachée à l'ancienneté ni à l'illustration de la race; mais qui étoit un titre personnel de dignité que l'empereur accordoit à ceux qu'il vouloit honorer. Ce *patriciat* ou cette dignité *patricienne* surpassoit toutes les autres. Les empereurs donnoient ordinairement aux *patrices* le gouvernement des provinces éloignées. Lors de la décadence de l'empire romain, ceux qui occupèrent l'Italie n'osant prendre le titre d'*empereur*, s'appelloient *patrices de Rome*; cela fut très-ordinaire jusqu'à Augustule, & à la prise de Rome par Odoacre, roi des hérules. Il y eut aussi des *patrices* dans les Gaules, & principalement en Bourgogne & en Languedoc. Quand les francs conquirent les Gaules, ils y trouvèrent la dignité *patricienne* établie. Aëtius qui combattit Attila, est appellé le *dernier patrice des Gaules*; le titre de *patrice* fut envoyé à Clovis par l'empereur Anastase après la défaite des Visigoths. Le pape Adrien fit prendre le titre de *patrice* de Rome à Charlemagne, avant qu'il prît la qualité d'empereur. Les rois Pepin, Charles & Carloman, furent aussi appellés *patrices de Rome* par les papes. Ceux-ci ont aussi donné le titre de *patrice* à quelques autres princes & rois étrangers.

Depuis Constantin, cette dignité quoique déchue de sa première splendeur, ne laissa pas d'être très-considérable, puisqu'elle donnoit l'entrée dans le conseil du prince, après qu'on avoit passé par toutes les charges curules. Elle prit une nouvelle forme sous Justinien, & les princes en décorèrent ceux qui les avoient bien servis. Cassiodore (*Var*. 3. 5.) nous a conservé la formule par laquelle on donnoit le patriciat : *Tot parentum laude decoratus, tot etiam morum luce conspicuus, sume post consulares fasces emeritos, praticiatûs insignia, tuarum munus plenarium dignitatum, & cani honoris infulis adultam, cinge cæsariem, qui meritorum laude ætatis judicia superasti*. Un enfant n'étoit plus soumis à la puissance absolue du pere, quand il avoit obtenu la dignité de *patrice*; ce qui prouve l'éminence de cette dignité, puisque le consulat même ne donnoit pas ce privilége.

PATRICES (dieux). On appelloit *patricii dii* les huit dieux suivans : Janus, Saturne, le Génie, Pluton, Bacchus, le Soleil, la Lune & la Terre, qu'ils croyoient chargés de gouverner l'univers.

PATRICIA (*Colonia*), en Espagne.

COLONIA PATRICIA.......

COL. PAT.

Cette colonie romaine, que l'on croit être Cordoue, a fait frapper des médailles en l'honneur d'Auguste.

PATRIE (dieux de la). *Dii patrii servate domum*, dit Enée dans Virgile. Les anciens nommoient ainsi les dieux particuliers de chaque ville, ceux qui y avoient été toujours adorés, & dont le culte n'y avoit point été apporté d'ailleurs, comme Minerve à Athènes, Junon à Carthage, Apollon à Delphes. (*D. J.*)

PATRIMES & MATRIMES (ἀμφιθαλεῖς), sont ceux dont les pères & mères sont encore vivans : *Matrimes & patrimes dicuntur, quibus patres & matres adhuc vivunt*. (Festus.) Dans les sacrifices & les supplications, on choisissoit ceux qui étoient dans ce cas pour leur faire chanter des hymnes, parce qu'il eut été de mauvaise augure de faire chanter des jeunes gens qui auroient perdu ou leur père ou leur mère; on les choisissoit aussi pour conduire la nouvelle mariée dans la maison de son époux.

PATRIMONIO (*a*). Gruter (61. 4.) a publié une inscription dans laquelle il est fait mention d'un officier de la maison de Nerva, qui est désigné par ces mots. Il étoit sans doute chargé de veiller au *patrimoine* de cet empereur.

PATRIQUES, sacrifices que faisoient autrefois les perses en l'honneur du dieu *Mythrâ*. Les *patriques* étoient la même chose que les *mythriaques*. *Voy*. MYTHRIAQUES. Ces fêtes s'appellèrent *patriques* du sacrificateur, auquel on donnoit le nom de *pater*.

PATRIUMPHO, idole des anciens prussiens. Ils nourrissoient de lait un serpent à l'honneur de ce dieu. (*Sarmat. Europæ. Gagui. Veron.*)

PATROCLE étoit fils de Ménétius & de Sthénélé. *Voy*. ACTOR. Ayant tué le fils d'Amphidamas dans un emportement de jeunesse causé par le jeu, il fut obligé de quitter sa patrie, & se retira chez Pélée, roi de Phthie, en Thessalie, qui le fit élever par Chiron avec son fils Achille : de-là, cette amitié si tendre & si constante entre ces deux héros. Pendant la retraite d'Achille, les troyens ayant eu de grands avantages sur les grecs, *Patrocle*, qui voyoit Achille toujours inexorable,

lui demanda du moins ses armes pour aller contre les troyens. « Envoyez-moi, lui dit-il, tenir votre » place, & ordonnez à vos troupes de me suivre, » pour voir si je ne pourrai pas faire luire quel- » ques rayons de lumière aux grecs. Permettez » que je prenne vos armes : peut-être que les » troyens, trompés par cette ressemblance, & » me prenant pour vous, se retireront effrayés, » & laisseront respirer nos troupes ». Achille y consent, mais à condition que dès qu'il aura repoussé les troyens du camp des grecs, il fera une prompte retraite avec ses thessaliens, & laissera les autres troupes continuer le combat dans la plaine. « Hé, plût aux dieux, ajoute-t il, qu'aujourd'hui » aucun des troyens ni des grecs n'évite la mort, » & qu'ils périssent tous dans le combat les uns » par les mains des autres, afin que nous deux, » demeurés seuls, nous ayons la gloire de renver- » ser la superbe Troye ». *Patrocle* prit donc les armes d'Achille, excepté la pique ; car elle étoit si forte & si pesante, qu'aucun des grecs ne pou voit s'en servir : il n'y avait qu'Achille qui put la lancer. Quand les troupes virent venir à eux les thessaliens & *Patrocle* couvert des armes d'Achille, ils ne doutèrent point que ce ne fût Achille lui-même ; ils perdirent courage, & le désordre commença à se mettre parmi eux. *Patrocle* les poursuivit jusques sous les murs de Troye ; & les grecs, en le suivant, se seroient infailliblement rendus maîtres de la ville, dit le poëte, si Apollon lui-même ne se fût présenté sur une des tours pour s'opposer à ses efforts. Trois fois *Patrocle* furieux monta jusqu'aux creneaux de la muraille, & trois fois Apollon le renversa, en repoussant son bouclier avec ses mains immortelles. *Patrocle*, plus ardent, revient à l'assaut pour la quatrième fois, semblable à un dieu ; & alors le redoutable fils de Latone lui dit d'une voix menaçante : » Retirez- » vous, généreux *Patrocle* ; les destinées n'ont pas » réservé la ruine de Troye à votre bras, ni » même au bras d'Achille, qui est plus vaillant » que vous ».

Patrocle se retire des murs de la ville, & va combattre dans la plaine ; il se mêle par trois fois avec les ennemis, dont il fait un horrible carnage ; & à chacune de ces charges, il immole de sa main neuf héros. Enflé de ce succès & insatiable de sang, il en fait une quatrième ; & alors généreux *Patrocle*, la fin de votre vie fut fixée par les destins. Apollon, enveloppé d'un épais nuage, s'arrête derrière *Patrocle* ; & du plat de sa main, il le frappe sur le dos entre les deux épaules. Un ténébreux vertige s'empare en même-temps de lui, ses yeux sont obscurcis. Apollon délie son casque & sa cuirasse, qui roulent aux pieds des chevaux : sa pique, toute forte, toute pesante qu'elle est, se rompt entre ses mains ; son bouclier, qui le couvroit tout entier, se détache & tombe à ses pieds : alors la frayeur lui glace les esprits, ses forces l'abandonnent, il demeure immobile. Hector le voyant en cet état ; court à lui, le perce de sa pique, & l'insulte avec des paroles amères. *Patrocle* mourant, repousse cette insulte ; & attribuant sa défaite, non à la valeur d'Hector, mais à la colère des dieux : » Si vingt » hommes tels que toi m'avoient attaqué sans » leurs secours, mon bras leur auroit bientôt fait » mordre la poussière ».

Patrocle ayant été tué, il se fit un grand combat pour son corps. Hector, après l'avoir dépouillé, alloit lui couper la tête, lorsqu'Ajax & Ménélas arrivent, font retirer Hector, &, après de grands efforts, emportent le corps vers leurs vaisseaux. Les chevaux immortels d'Achille qui étoient éloignés de la bataille, entendant dire que *Patrocle* avoit été tué, pleurent amèrement sa mort : leur guide fait tout ce qu'il peut, & de la voix & de la main ; il employe les caresses & les menaces, pour les faire marcher : ils se tiennent immobiles, la tête penchée vers la terre, & les crins traînant vers la poussière. Achille apprend la mort de *Patrocle*, & donne les marques les plus sensibles de sa douleur ; il s'engage à ne point faire ses funérailles qu'il ne lui ait apporté la tête & les armes d'Hector, & qu'il n'ait immolé sur son bucher douze des plus illustres enfans des troyens, qu'il égorgera de sa propre main pour assouvir sa vengeance.

Cependant, l'ame de *Patrocle* lui apparoît, pour le prier de hâter ses funérailles, afin que les portes des champs élisées lui soient ouvertes. Il lui demande une autre grace : « Donne ordre, lui dit-il, qu'a- » près ta mort, mes os soient enfermés avec les » tiens. Nous n'avons jamais été séparés pendant » notre vie : depuis le moment que j'ai été reçu » dans le palais de Pélée, nous avons toujours » vécu ensemble ; que nos os ne soient donc point » séparés après notre mort ».

Achille donne ordre aussi-tôt pour les funérailles de son ami ; il fait égorger un nombre infini de victimes autour du bûcher ; il jette au milieu quatre de ses plus beaux chevaux, & deux des meilleurs chiens qu'il eût pour la garde de son camp ; il immole les douze jeunes troyens, & termine les funérailles par des jeux funèbres.

Winckelmann a publié (*Monum. ined. n°.* 129.) un camée du plus beau travail, sur lequel on voit Antiloque annonçant à Achille la mort de son ami *Patrocle*.

PATRON, celui sous la protection duquel on se met, & qui est ainsi appellé, parce qu'il fait l'office de père : *Si enim clientes quasi colentes sunt*, dit une loi des douze tables, *patroni quasi patres ; tantumdem est clientem quasi filium fallere.* C'est à Romulus qu'on attribue l'usage où étoit le peuple

de Rome de se choisir des *patrons* ou protecteurs parmi les sénateurs & la noblesse. Les protégés se nommoient *clients*, à cause de l'assiduité avec laquelle ils cultivoient leur bienveillance. Romulus eut en vue, par-là, d'entretenir l'union entre les deux ordres, en les rendant nécessaires l'un à l'autre. Cet établissement donne une idée avantageuse des talens politiques de ce prince, qui trouva moyen par-là de mettre les foibles à l'abri des violences & du pouvoir exorbitant des grands. En effet, les *patrons* étoient obligés d'aider de leurs conseils & de leur crédit, & de défendre leurs cliens, absens comme présens, de prendre fait & cause pour eux, si on leur faisoit quelqu'injustice ou qu'on les citât devant les juges, & de faire pour eux tout ce que fait un père pour son fils; ils héritoient de leurs cliens morts *ab intestat*, & sans héritiers: il étoit également défendu aux *patrons* & aux cliens de s'entr'accuser en justice, de porter témoignage ou de donner leur suffrage l'un contre l'autre, & de se mettre les uns & les autres dans le parti de leurs ennemis. Si quelqu'un étoit convaincu d'avoir fait une de ces trois choses, il étoit sujet à la loi portée par Romulus contre les traîtres; & après la correction, il étoit permis à chaque citoyen de le tuer, comme une victime dévouée à Pluton, dieu des enfers: *Si patronus clienti fraudem faxit, sacer esto.* Les devoirs des cliens envers leurs *patrons* n'étoient pas moins étendus. *Voyez le mot* CLIENS. Sous les empereurs, le peuple n'ayant plus de part aux élections des magistrats, ni aux affaires d'Etat, ni aux jugemens qui furent alors réservés aux magistrats & à l'empereur; il ne resta plus que les seuls noms de *patron* & de client destitués respectivement des obligations qui y étoient auparavant attachées. Le nom de *patron* demeura aux personnes riches & puissantes, qui faisoient distribuer à leur porte la sportule à ceux qui les accompagnoient dans la ville pour grossir leur cortège. Il n'y eut que le droit de *patronage* sur les affranchis qui subsista réellement, selon Tacite, parce que les affranchis, quoique devenus citoyens romains, ne jouissoient pas des mêmes prérogatives que les libres, *ingenui*; & la loi les assujettissoit envers leur *patrons*, à des devoirs qu'ils étoient obligés de remplir, sous les peines les plus rigoureuses.

Quand la qualité de *patron* étoit relative à celle d'affranchi, on entendoit par-là celui qui avoit donné la liberté à quelqu'un qui étoit son esclave, lequel, par son moyen, devenoit affranchi.

Quoique l'affranchi fût libre, celui qui étoit auparavant son maître conservoit encore sur sa personne quelques droits, ce que l'on appelloit *patronage*. Ce droit étoit accordé au *patron* en considération du bienfait de la liberté qu'il avoit donnée à son esclave.

Ce droit s'acquéroit en autant de manières que l'on peut donner la liberté à un esclave.

Le *patron* devoit servir de tuteur & de défenseur à son affranchi, & en quelque façon de père; & c'est de-là qu'on avoit formé le terme de *patron*.

L'affranchi devoit à son *patron* soumission, honneur & respect.

Il y avoit une loi qui autorisoit le *patron* à reprendre l'affranchi de son autorité privée, lorsque celui-ci ne lui rendoit pas ses devoirs assez assiduement; car l'affranchi devoit venir au moins tous les mois à la maison du *patron* lui offrir ses services, & se présenter comme prêt à faire tout ce qu'il lui ordonneroit, pourvu que ce fût une chose honnête & possible. Il ne pouvoit aussi se marier que suivant les intentions de son *patron*.

Il n'étoit pas permis à l'affranchi d'intenter un procès à son *patron*, qu'il n'en eut obtenu la permission du préteur; il ne pouvoit pas non plus le traduire en jugement.

Le droit du *patron* sur ses affranchis étoit tel qu'il avoit le pouvoir de les châtier, & de remettre dans l'état de servitude ceux qui étoient réfractaires ou ingrats envers lui. Pour être réputé ingrat envers son *patron*, il suffisoit d'avoir manqué à lui rendre ses devoirs, ou d'avoir refusé de prendre la tutèle de ses enfans.

Les affranchis étoient obligés de rendre à leur *patron* trois sortes de services ou œuvres, *operæ*, les unes appellées *officiales* ou *obsequiales*; les autres, *fabriles*. Les premières étoient dûes naturellement en reconnoissance de la liberté reçue; il il falloit pourtant qu'elles fussent proportionnées à l'âge, à la dignité, aux forces de l'affranchi, & au besoin que le *patron* pouvoit en avoir: les autres, appellées *fabriles*, dépendoient de la loi ou convention faite lors de l'affranchissement; elles ne devoient pourtant pas être excessives au point d'anéantir en quelque sorte la liberté.

Les devoirs, *obsequia*, ne pouvoient pas être cédés par le *patron* à une autre personne, à la différence des œuvres serviles, qui étoient cessibles.

Le *patron* devoit, enfin, nourrir & habiller l'affranchi pendant qu'il s'acquittoit des œuvres serviles, au lieu qu'il n'étoit tenu à rien envers lui pour raison des simples devoirs, *obsequia*.

Ce n'étoit pas seulement les particuliers qui avoient des *patrons*: les colonies, les villes alliées, les nations vaincues, se choisissoient pareillement quelque patricien pour être le médiateur de leurs différends avec le sénat.

Chaque corps de métiers avoit aussi son *patron*.

Plusieurs d'entre ces *patrons* exercèrent toujours gratuitement leur ministère. Leurs cliens leur faisoient pourtant quelquefois des présens, lesquels n'ayant d'autre source que la libéralité & la reconnoissance, furent appellés *honoraires*.

Mais il y en eut qui rançonnèrent tellement leurs cliens, sous prétexte des avances qu'ils avoient faites pour eux, que l'on fût quelquefois obligé de faire des règlemens pour réprimer l'avidité de ces *patrons*.

La Sicile s'étoit mise sous la protection des *Marcellus*, qu'elle appelloit ses *patrons ;* Lacédémone, sous celle des *Claudius* (*Suet. Tib. c. 6. n.* 2.); Bologne, sous celle des *Antoines* (*Ibid. Aug. c.* 19.); Herculanum, sous celle des *Balbus* ; Tifernum, sous celle de Pline, &c.

PATRON, avocat. L'obligation imposée chez les romains aux *patrons* de défendre leurs cliens & de plaider, ou de faire plaider pour eux, sans qu'il leur en revînt autre chose que la gloire de soutenir les intérêts de ceux qui étoient sous leur protection, fut l'origine de la profession d'avocat. Dès que les empereurs eurent ôté au peuple le droit d'élire ses magistrats & son suffrage dans les jugemens & les délibérations publiques, le *patronage* & le droit de client se trouvant ainsi mutuellement inutiles, cessèrent d'avoir lieu. Les particuliers n'ayant plus de *patrons* pour défendre leur cause, les confièrent aux citoyens qu'ils jugèrent les plus éloquens & les plus versés dans les loix. L'éloquence désintéressée jusqu'alors, & animée par l'amour du bien public & de la gloire, devint par la vénalité la source d'une basse cupidité. Juvénal, dans sa septième satyre, fait voir le ridicule des avocats de son temps, qui affectoient de paroître publiquement en litière, avec de beaux habits & une grande suite, & qui poussoient le faste jusqu'à faire briller des bagues de prix à leurs doigts, en plaidant, afin de passer pour être extrêmement riches, & pour se faire payer plus largement de leurs parties. Ils vinrent à en exiger de si grandes sommes, qu'on fut obligé de faire des réglemens pour les fixer.

Dans les premiers temps de la Grèce, les parties parloient pour elles-mêmes ; mais, dans la suite, on permit aux avocats de se charger de leur défense, & de plaider leur cause ; on les restreignit néanmoins dans les bornes du récit d'un fait simple & succinct, & on leur interdit l'usage des exordes, des péroraisons & des figures. Le salaire de ces avocats, même pour les causes publiques, n'étoit qu'une seule drachme ; dans la suite encore, il fut réduit à trois oboles, pour quelque cause que ce fût. On se servoit dans le barreau d'une clepsydre, pour fixer le temps que devoient durer les discours & les plaidoyers ; tant que l'eau couloit, les orateurs pouvoient parler ; mais l'eau écoulée, ils se taisoient ; on suspendoit néanmoins l'écoulement de l'eau pendant la lecture des pièces qui ne faisoient pas le corps du discours, comme la teneur d'un décret, le texte d'une loi, ou la déposition des témoins.

PATRONUS sodalitii. C'étoit le nom du chef du grand collége de Sylvain à Rome. On gardoit dans ce grand collége les dieux Lares & les images des empereurs. Les temples & les autres lieux consacrés à Silvain étoient ordinairement dans les bois, dans les forêts.

PATRONYMIQUES. On appelle noms *patronymiques* ceux qu'on donnoit chez les grecs, à une race, & qui étoient pris du nom de celui qui en étoit le chef. Ainsi les Héraclides étoient les descendans d'Hercule ; les Eacides, les descendans d'Eacus. On les donnoit aussi aux enfans immédiats, comme les Atrides pour les fils d'Atrée ; les Danaïdes, ou les filles de Danaüs.

On a étendu encore plus loin la signification de ce terme, & l'on appelle noms *patronymiques* ceux qui sont donnés d'après celui d'un frère ou d'une sœur, comme *Phoronis*, c'est-à dire, *Isis, Phoronei soror ;* d'après le nom d'un prince à ses sujets, comme *Theseides*, c'est-à-dire, *atheniensis*, à cause de Théfée, roi d'Athènes ; d'après le nom du fondateur d'un peuple, comme *romulides*, c'est-à-dire, romains, du nom de Romulus, fondateur de Rome & du peuple romain. Quelquefois même, par anticipation, on donne à quelques personnes un nom *patronymique*, tiré de celui de quelque illustre descendant, qui est considéré comme le premier auteur de leur gloire, comme *Ægidæ*, les ancètres d'Egée.

Ce mot est formé de πατρος, du *père*, & de ὄνομα, nom.

PATROUS, surnom de Jupiter. Ce dieu avoit à Argos, dans le temple de Minerve, une statue en bois, qui, outre les deux yeux, tels que la nature les a placés aux hommes, en avoit un troisième au milieu du front, pour marquer que Jupiter voyoit tout ce qui passoit dans les trois parties du monde, le ciel, la terre & les enfers. Les argiens disoient que c'étoit le Jupiter *Patrous*, qui étoit à Troye, dans le palais de Priam, en un lieu découvert ; que ce fut à son autel que cet infortuné roi se réfugia après la prise de Troye, & au pied duquel il fut tué par Pyrrhus. Dans le partage du butin, la statue échut à Sthénélus, fils de Capanée, qui la déposa dans le temple d'Argos.

PATULCIUS, surnom de Janus, dont parle Ovide dans ses fastes (*Lib. I. v.* 127.) (de *pateo*,

ſe ſuis ouvert.) On le lui donnoit, ou parce qu'on ouvroit les portes de ſon temple pendant la guerre, ou plutôt parce qu'il ouvroit l'année & les ſaiſons, c'eſt-à-dire, qu'elles commençoient par la célébration de ſes fêtes.

PATURAGES, lieux où l'on fait paître les beſtiaux. Les romains poſſédoient pluſieurs *pâturages* dans l'Italie & les provinces de leur empire : les principaux étoient dans la Pouille & dans toute cette partie de l'Italie où elle eſt ſituée, entr'autres la forêt Scantia, la ſauſſaye de Minturne, le mont Gaurus. La république tiroit un grand revenu de ces *pâturages* qu'elle affermoit à des bergers qui y conduiſoient leurs troupeaux. Ce fut pendant long-tems le ſeul fonds que l'on portât au tréſor public ; cependant, au commencement, on n'étoit pas ſi exact à empêcher les particuliers de profiter de ces *pâturages* publics, & chacun y conduiſoit aſſez librement ſes troupeaux; mais les édiles du peuple pourvurent à cet abus, en faiſant porter une loi qui condamnoit à l'amende les contrevenans, & on fut très-rigide à la faire exécuter, comme nous le voyons par pluſieurs exemples de l'amende payée que rapporte Tite-Live. Dans la ſuite on afferma les *pâturages* à des particuliers qui les louoient à tous ceux qui en avoient beſoin. Les empereurs avoient auſſi dans les provinces, des *pâturages* en propre, où ils nourriſſoient un grand nombre de chevaux pour leur uſage. Le ſurplus des *pâturages* qui ne leur étoit pas néceſſaire, ils l'affermoient à des particuliers qui y faiſoient paître leurs troupeaux avec ceux du prince que l'on appelloit *greges dominici*, & l'argent qui en revenoit étoit porté dans leur tréſor.

PAVÉ, *pavimentum*, terme qui chez les latins ſignifie le *ſol* d'une place, de quelque matière qu'il ſoit fait, plâtre, terre, ſable, gravois, cailloux, briques, carreau de terre cuite, marbre & autre nature de pierres, pourvu que ledit ſol ait été affermi, battu, frappé & conſolidé ſur la ſuperficie de la terre ou d'un plancher, pour en produire une croûte & un plan ferme, ſervant à porter ce qui doit repoſer ou paſſer par-deſſus : *pavimentum enim*, dit Vitruve, *eſt ſolidamentum ſive incruſtatio quam gradiendo calcamus.*

Selon Iſidore, (15. 16.) les carthaginois ont été les premiers qui aient *pavé* leur ville avec des pierres ; enſuite à leur imitation, Appius Claudius Cæcus fit paver la ville de Rome, 188 ans après l'expulſion des rois, & un chemin que l'on nomma la *voie Appienne.* Enfin les romains entreprirent les premiers de *paver* les grands chemins hors de leur ville, & inſenſiblement ils ont pouſſé cet ouvrage preſque par-tout le monde : *per omnem penè orbem vias diſpoſuerunt*, dit encore Iſidore.

Les romains eurent deux manières différentes de *paver* les grands chemins; les uns étoient *pavés* avec des pierres & les autres étoient cimentés de ſable & de terre glaiſe. Les premiers étoient formés de trois rangs, à ce que l'on a obſervé dans les veſtiges qui en ſont reſtés; celui du milieu qui ſervoit aux gens de pied, étoit un peu plus elevé que les deux autres, de façon que les eaux ne s'y pouvoient arrêter. On le *pavoit* à la ruſtique; c'eſt-à-dire, de gros carreaux de pierres à joints incertains ; les deux autres rangs étoient couverts de ſable liés avec des terres graſſes, ſur quoi les chevaux marchoient fort à l'aiſe. D'un intervalle à l'autre, on trouvoit ſur les bords de groſſes pierres dreſſées à une hauteur commode, quand on vouloit monter à cheval ; parce que les anciens n'avoient pas l'uſage des étriers. On trouvoit encore les colonnes milliaires ſur leſquelles on voyoit gravées les diſtances de tous les lieux, & le côté du chemin qui menoit d'un lieu à un autre : ce fut un invention de C. Gracchus.

Les chemins *pavés* de la ſeconde manière, c'eſt-à-dire, ſeulement avec le ſable & la terre glaiſe, étoient formés en dos d'âne, de manière que l'eau ne s'y pouvoit arrêter ; & le fond étant aride & prompt à ſécher, ils demeuroient toujours nets & ſans pouſſière. On en voit encore un dans le Frioul, que les habitans nomment le *poſthume*, lequel va dans la Hongrie, & un autre ſur le territoire de Padoue, qui partant de la ville même aboutit aux Alpes.

Aurelius Cotta eut la gloire de faire *paver* la voie aurélienne l'an 512 de la fondation de Rome. Flaminius fut l'auteur de la voie Flaminiene, & la voie émilienne fut exécutée par les ordres d'Emilius. Les cenſeurs ayant été établis firent des ordonnances pour multiplier les *pavés* des grands chemins, en déterminer les lieux, l'ordre & la manière.

Paſſons à la conſtruction des *pavés* intérieurs des édifices de Rome.

Les *pavés* qu'ils formoient ſur des étages de charpente, s'appelloient *contignata pavimenta*, & les étages *contignationes.* Le premier ſoin des ouvriers étoit de faire enſorte que nulle partie de leur *pavé* ne s'avançât ſur les murs ; mais que l'ouvrage entier fût aſſis ſur la charpente, de peur que le bois venant à ſe retirer par la ſéchereſſe, ou à s'affaiſſer par le poids de la maçonnerie ne produisît des fentes au *pavé* tout le long de la maçonnerie ; c'eſt ce que Vitruve a détaillé clairement.

Les *pavés* de planches, qu'ils appelloient *coaxationes* ou *coaſſationes*, ſe faiſoient de planches de l'eſpèce de chêne nommé *æſculus*, à cauſe qu'elle eſt moins ſujette à ſe cambrer ; & même pour les défendre contre les vapeurs de la

chaux qui se mêlent aux matières que l'on jette dessus, ils les couvroient d'un lit de fougère ou de paille, comme les laboureurs en mettent sous leurs tas de bled, pour empêcher le grain de souffrir l'humidité de la terre.

C'étoit sur ce premier lit de fougère ou de paille, que les ouvriers posoient & asseyoient leur maçonnerie par quatre différentes couches. La première étoit composée de pierres ou de cailloux, liés ensemble avec chaux & ciment. Cette première couche de maçonnerie, qui faisoit la fondation de l'ouvrage, se nommoit *statumen.*

La seconde couche de maçonnerie se faisoit de plusieurs moëllons ou pierrailles, cassées & mêlées avec de la chaux; c'étoit-là ce qu'ils appelloient *rudus.* Si cette matière étoit de pierres brisées qui n'eussent jamais servi, ils l'appelloient *rudus novum*, & il la mêloient en parties égales avec de la chaux vive. Si cette matière provenoit de décombres qui avoient déja été mis en œuvre, elle se nommoit *rudus redivivum.* On ne mêloit que deux parties de chaux à cinq de ce mêlange; & l'application qu'on en faisoit à coups de hie & de battoir pour l'affermir, applanir & égaliser s'appelloit *ruderatio.* Il falloit que tout ce terrassement, tant de cailloux que de décombres, eût au moins neuf pouces d'épaisseur, après avoir été suffisamment battu & massivé.

Sur ce terrassement, on faisoit pour troisième couche un ciment composé d'une partie de chaux contre trois de briques ou de pots cassés, ou de tuiles battues. On étendoit ce ciment sur la *rudération*, comme une couche molle, pour y asseoir la quatrième couche de *pavé* qui servoit de dernière couverture à l'ouvrage entier, & qu'on nommoit par cette raison, *summa crusta.*

Les architectes donnoient à la troisième couche de leur maçonnerie le nom de *nucleus*, qui signifie ce qui est le plus tendre & bon à manger dans les noix, les amandes & les autres fruits à noyaux. Cette comparaison se trouve assez conforme à ce vers de Plaute:

Qui è nuce nucleum esse vult, frangat nucem.

Ainsi la couche du ciment, appellée par les architectes *nucleus*, est la plus tendre & la plus molle partie du *pavé*, qui se trouve entre les deux parties les plus dures, qui sont la *rudération* par-dessous, & les carreaux de la dernière couche par-dessus.

Enfin, les romains enrichis des dépouilles des nations, *pavèrent* les cours de leurs palais, leurs salles, leurs chambres, & lambrissèrent même leurs murailles de mosaïque ou de marquetterie. La mode en vint à Rome sous Sylla, qui en fit usage dans le temple de la fortune de Preneste.

PAVIMENTUM asaroton, pavé qui n'est point balayé; la mode en vint de Pergame, & on lui donnoit ce nom, parce qu'on voyoit si industrieusement représentées sur le pavé, les miettes & les ordures qui tombent de la table, qu'il sembloit que les valets n'eussent pas eu le soin de bien balayer la chambre. *Voyez* ASAROTON.

PAVIMENTUM *ceroströtum. Voyez* ce mot.

PAVIMENTUM *lithostrotum*, pavé de mosaïque, dont l'usage commença à Rome sous Sylla, environ l'an 170 avant J. C. C'étoit un pavé fait de petites pierres jointes & comme enchassées dans le ciment, représentant différentes figures par leur arrangement & par la variété de leurs couleurs. *Voyez* ce mot & MOSAÏQUE.

PAVIMENTUM *pœnicum*, étoit un pavé de marbre de Numidie, qui parut la première fois à Rome, vers le tems de Caton.

PAVIMENTUM *scalpturatum*, pavé ciselé, sur lequel on avoit gravé plusieurs figures, & qui fut connu à Rome après la troisième guerre punique, au rapport de Pline: *Romæ scalpturatum in Jovis capitolini æde primum factum est, post tertium bellum punicum initum.* (36. 25.)

PAVIMENTUM *sectile*, pavé de grandes pièces rapportées, différent du pavé en mosaïque.

PAVIMENTUM *subdiale*, terrasses ou plateformes inventées par les grecs, comme le dit Pline: *subdialia græci invenere.* Elles sont commodes dans les pays chauds, mais de peu d'usage dans les pays froids, à cause de la pluie & de la glace.

PAVIMENTUM *tessellatum. Voyez* TESSELLAE.

PAVIMENTUM *testaceum*, pavé de briques. On y en employoit de deux sortes, de grandes & de petites; les grandes s'appeloient *tesseræ*, & les petites *spicatæ testaceæ*, à cause de leur ressemblance avec un épi de bled.

Le *pavé* des bains & d'autres bâtimens, étoit quelquefois fait de petites briques, qu'on posoit verticalement sur leur côté étroit; de manière qu'elles formoient un angle entr'elles, ainsi qu'on le pratique encore aujourd'hui: les rues de Sienne, & celles de toutes les villes des états d'Urbin, sont pavées de pareilles briques. Cette espèce d'ouvrage s'appelle *spina pesce*, à cause de la ressemblance avec la disposition des arêtes de poisson. Les anciens lui avoient donné le nom de *opus spicatum*, parce

parce que les briques en sont posées comme les grains de bled dans l'épi, ce que Perrault n'a pas compris. Ce *pavé* étoit couvert d'un ciment fait avec des briques pilées, & souvent même on couvroit ce ciment d'une mosaïque. On voit encore un pareil ouvrage dans la *villa* Adrienne, près de Tivoli. Les anciens avoient parmi leurs esclaves des personnes appellées *Pavimentarii* (*Vulpii tabula antiana, p. 16.*), qui savoient faire toutes sortes d'ouvrages en plâtre.

« Les anciens, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. I. ch. 2.*), employoient le verre pour paver les salles de leurs maisons. A cet effet ils ne se servoient pas seulement de verres d'une seule couleur, ils en prenoient aussi de colorés & en composoient des espèces de mosaïques. Quant à la première espèce de *pavé* l'on en a trouvé des vestiges dans l'île de Farnese : ce sont des tables de verre de couleur verte & de l'épaisseur des carreaux de brique de moyenne grandeur ».

PAVENTIA, divinité romaine, à laquelle les meres & les nourrices recommandoient les enfans pour les garantir de la peur. Selon quelques-uns, on menaçoit de cette déesse les enfans pour les contenir; ou bien on l'invoquoit pour se délivrer de la peur (Son nom vient du mot latin *pavor*, peur.). S. Augustin (*De civ. dei IV. 2.*) dit : *de pavore infantium paventia nuncupetur.* Il ajoute que c'étoit Jupiter que l'on nommoit ainsi, parce que c'étoit lui qui délivroit les enfans de la peur.

PAVESADES (les) étoient de grandes claies portatives, derrière lesquels les archers lançoient des flèches.

Daniel les représentent sous la figure d'un bouclier; mais Folard dit que les *pavesades* étoient des mantelets de claies qu'on établissoit depuis le camp jusqu'aux travaux les plus proches du corps d'une place, & derrière lesquels les soldats à couvert ouvroient un petit fossé pour les maintenir droits & fermes.

On les rangeoit dans ce fossé qu'on couvroit ensuite de terre; on les appelloit des *pavesades* ou *talienas*, parce qu'elles servoient à couvrir; mais cela ne veut pas dire que ce fussent de vrais pavois. Procope & Anne Comnène, font mention de ces sortes d'ouvrages dans leur histoire.

PAULA (*Julia*) première femme d'Elagabale.

JULIA CORNELIA PAULA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. plutôt que C. en argent.

RR. en G. B. de coin romain. Le revers où l'on voit le type de trois monnoies, & celui où il y a trois figures, sont RRR.

R. en M. B.

RRR. en G. B. de colonies.

RR. en M. & P. B.

RRR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

Ni R. ni C. en médailles d'Egypte.

PAULINE, épouse de Maximin I.

DIVA PAULINA.

Ses médailles qui ont toutes été fabriquées en mémoire de sa consécration, sont :

O. en or.

RR. en argent.

R. en G. B.

RRR. Au revers est le char de sa consécration.

On n'en connoît point d'autre grandeur.

Il y a un coin faux pour le module d'or & d'argent.

PAULINE. Voyez *MUNDUS*.

PAULLUS, surnom de la famille *ÆMILIA*.

PAVLVLVS, surnom de la famille *POSTUMIA*.

PAUME (Jeu de), exercice fort en usage chez les romains, parce qu'il contribuoit chez ce peuple guerrier à rendre les corps souples, forts & robustes. Cicéron, Horace, Plaute, Martial, & plusieurs auteurs de l'ancienne Rome, en parlent de même. Pline (*Liv. III. épître 1.*) décrivant la manière de vivre de Spurina, remarque que, dans certaines heures du jour, il jouoit à la paume long-temps & violemment; opposant ainsi ce genre d'exercice à la pesanteur de la vieillesse. Plutarque nous apprend que Caton, après son dîner, alloit jouer régulièrement à ce jeu dans le champ de Mars. Le jour même qu'il essuya le refus mortifiant de la part du peuple, qui lui préféra un compétiteur méprisable pour la charge de consul, il n'en donna pas un moment de moins à cet exercice.

Les personnes délicates s'en abstenoient, surtout après avoir mangé, & elles avoient raison. Horace étant en voyage avec Mecenas, Virgile, & quelques autres personnes choisies de la cour d'Auguste, Mecenas & les autres s'en allèrent après dîner jouer à la *paume*. Mais Horace & Virgile, dont le tempérament ne s'accordoit point

avec les grands mouvemens que ce jeu demande prirent le parti de dormir (*Lib. I. sat.* 5.) :

Lusum it Mœcenas, dormitum ego, Virgiliusque;

Namque pilâ lippis inimicum & ludere crudis.

Les balles à jouer se nommoient σφαῖρα, *sphères, globes & pilæ.* Ces balles étoient faites de plusieurs pièces de peau souple & corroyée, ou d'autre étoffe, cousues ensemble en manière de sac que l'on remplissoit de plume, de laine, de farine, de graine de figuier ou de sable. Ces diverses matières plus ou moins pressées & condensées, composoient des balles plus ou moins dures. Les molles étoient d'une usage d'autant plus fréquent, qu'elles étoient moins capables de blesser & de fatiguer les joueurs, qui les poussoient ordinairement avec le poing ou la paume de la main. On donnoit à ces balles différentes grosseurs; il y en avoit de petites, de moyennes & de très-grosses; les unes étoient plus pesantes, les autres plus légères; & ces différences dans la pesanteur & dans le volume de ces balles, ainsi que dans la manière de les pousser, établissoient diverses sortes de *sphéristiques.* Il ne paroît pas que les anciens aient employé de balles de bois, ni qu'ils aient connu l'usage que nous en faisons aujourd'hui pour jouer à la boule & au mail; mais ils ont connu les balles de verre, ce que nous observons ici en passant.

A l'égard des instrumens qui servoient à pousser les balles, outre le poing & la paume de la main, on employoit les pieds dans certains jeux; quelquefois on se garnissoit les poings de courroyes qui faisoient plusieurs tours, & qui formoient une espèce de gantelet ou de brassard, sur-tout lorsqu'il étoit question de pousser des balles d'une grosseur ou d'une dureté extraordinaire. On trouve une preuve convainquante de cette coutume sur le revers d'une médaille de l'empereur Gordien III, rapportée par Mercurial, où l'on voit trois athlètes nuds, ceints d'une espèce d'écharpe, lesquels soutiennent de leur main gauche une balle ou un ballon, qui paroît une fois plus gros que leur tête, & qu'ils semblent se mettre en devoir de frapper du poing de leur main droite armée d'une espèce de gantelet. Ces sortes de gantelets ou de brassards, tenoient lieu aux anciens de raquettes & de battoirs qui, selon toute apparence, leur ont été absolument inconnus.

Les exercices de la *sphéristique*, qui etoient en grand nombre chez les grecs, peuvent se rapporter à quatre principales espèces, dont les différences se tiroient de la grosseur & du poids des balles que l'on y employoit. Il y avoit donc l'exercice de la petite balle, celui de la grosse, celui du ballon & celui du *corycus.*

De ces quatre exercices de la *sphéristique*, celui de la petite balle étoit chez les grecs le plus en usage & celui qui avoit le plus mérité l'approbation des médecins. Antyllus, dont Oribase nous a conservé des fragmens considérables, & qui est l'auteur dont nous pouvons tirer le plus d'éclaircissemens sur cette matière, reconnoît trois différences dans cet exercice de la petite balle, non-seulement par rapport à la diverse grosseur des balles dont on jouoit; mais aussi par rapport à la diverse manière de s'en servir. Dans la première, où l'on employoit les plus petites balles, les joueurs se tenoient assez près les uns des autres. Ils avoient le corps ferme & droit, & sans quitter leur place, ils s'envoyoient réciproquement les balles de main en main avec beaucoup de vitesse & de dextérité. Dans la seconde espèce, où l'on jouoit avec des balles un peu plus grosses, les joueurs, quoiqu'assez voisins les uns des autres, déployoient davantage les mouvemens de leurs bras, qui se croisoient & se rencontroient souvent; & ils s'élançoient çà & là pour attraper les balles, selon qu'elles bondissoient ou bricoloient différemment. Dans la troisième espèce, où l'on se servoit de balles encore plus grosses, on jouoit à une distance considérable, & les joueurs se partageoient en deux bandes, dont l'une se tenoit ferme en son poste, envoyoit avec force & coup sur coup les balles de l'autre côté, où l'on se donnoit tous les mouvemens nécessaires pour les recevoir & les renvoyer.

On doit rapporter à l'exercice de la petite balle, dont on vient de décrire les trois espèces alléguées par Antyllus, trois autres sortes de jeux, appellés ἀπόρραξις, οὐρανία & ἁρπαστόν.

Le jeu nommé *aporrhaxis*, d'ἀπορῥήγνυμι, *abrumpo, frango*, & dont Pollux nous a conservé la description, consistoit à jetter obliquement une balle contre terre, ce qui la faisoit rébondir une seconde fois vers l'autre côté, d'où elle étoit renvoyée de la même manière & ainsi de suite, jusqu'à ce que quelqu'un des joueurs manquât son coup, & l'on avoit soin de compter les divers bonds de la balle.

Dans le jeu appellé *ourania*, l'un des joueurs se courbant en arrière, jettoit en l'air une balle qu'un autre tâchoit d'attraper en sautant avant qu'elle retombât à terre, & avant que lui même se trouvât sur ses pieds : ce qui demandoit une grande justesse de la part de celui qui recevoit cette balle, & qui devoit pour sauter, prendre précisément l'instant où la balle qui retomboit pût être à la portée de sa main.

L'harpaston a son nom dérivé d'ἁρπάζω, *rapio*, parce qu'on s'y arrachoit la balle les uns aux autres. Pour y jouer, on se divisoit en deux troupes, qui s'éloignoient également d'une ligne nommée

σκυρος, que l'on traçoit au milieu du terrain & sur laquelle on posoit une balle. On tiroit derrière chaque troupe une autre ligne, qui marquoit de part & d'autre la limite du jeu. Ensuite les joueurs de chaque côté couroient vers la ligne du milieu, & chacun tâchoit de se saisir de la balle, & de la jetter au-delà de l'une des deux lignes qui marquoient le but; pendant que ceux du parti contraire faisoient tous leurs efforts pour défendre leur terrein, & pour envoyer la balle vers l'autre ligne. Cela causoit une espèce de combat fort échauffé entre les joueurs qui s'arrachoient la balle, qui la chassoient du pied & de la main, en faisant diverses feintes, qui se poussoient les uns les autres, se donnoient des coups de poing & se renversoient par terre. Enfin le gain de la partie étoit pour la troupe qui avoit envoyé la balle au-delà de cette ligne qui bornoit le terrein des antagonistes. On voit par-là que cet exercice tenoit en quelque façon de la course, du saut, de la lutte & du pancrace.

L'exercice de la grosse balle étoit différent des précédens, non-seulement à raison du volume des balles que l'on y employoit, mais aussi par rapport à la situation des bras; car dans les trois principales espèces de petite *sphéristique*, dont on vient de parler, les joueurs tenoient toujours leurs mains plus basses que leurs épaules; au lieu que dans celle-ci, ces mêmes joueurs élevoient leurs mains au-dessus de leur tête, se dressant même sur la pointe du pied, & faisant divers sauts pour atraper les balles qui passoient par-dessus leur tête. Cet exercice devoit être, comme l'on voit, d'un fort grand mouvement, & d'autant plus pénible, qu'outre qu'on y mettoit en œuvre toute la force des bras pour pousser des balles d'une grosseur considérable à une grande distance, les courses, les sauts & les violentes contorsions que l'on s'y donnoit, contribuoient encore à en augmenter la fatigue.

La troisième espèce de *sphéristique* connue des grecs, étoit l'exercice du ballon, appellé σφαῖρα, κενη, dont nous savons peu de circonstances, si ce n'est que ces ballons étoient vraisemblablement faits comme les nôtres, qu'on leur donnoit une grosseur énorme, & que le jeu en étoit difficile & fatiguant.

L'exercice du *corycus* qui étoit la quatrième espèce de *sphéristique* grecque, la seule dont Hippocrate ait parlé & qu'il appelle κωρικομακη, qui est la même chose que le κωρυκοβολια, du médecin Aretée, consistoit à suspendre au plancher d'une salle, par le moyen d'une corde, une espèce de sac que l'on remplissoit de farine ou de graine de figuier pour les gens foibles, de sable pour les robustes, & qui descendoit jusqu'à la hauteur de la ceinture de ceux qui s'exerçoient. Ceux-ci pressant ce sac avec les deux mains, le portoient aussi loin que la corde pouvoit s'étendre; après quoi, lâchant ce sac ils le suivoient, & lorsqu'il revenoit vers eux, ils se reculoient pour céder à la violence du choc; ensuite le reprenant à deux mains, ils le poussoient en avant de toutes leurs forces, & tâchoient malgré l'impétuosité qui le ramenoit, de l'arrêter soit en opposant les mains, soit en présentant la poitrine, ayant les mains placées derrière le dos; en sorte que pour peu qu'ils négligeassent de se tenir fermes, l'effort du sac qui revenoit leur, faisoit quelquefois lâcher le pied & les contraignoit de reculer.

Il résultoit, selon les médecins, de ces différentes *sphéristiques* divers avantages pour la santé. Ils croyoient que l'exercice de la grosse & de la petite balle étoit très-propre à fortifier les bras, aussi bien que les muscles du dos & de la poitrine, à débarasser la tête, à rendre l'épine du dos plus souple par les fréquentes inflexions, à affermir les jambes & les cuisses. Ils n'estimoient pas que le jeu de ballon fut d'une grande utilité, à cause de sa difficulté & des mouvemens violens qu'il exigeoit; mais en général ils croyoient tous ces exercices contraires à ceux qui étoient sujets aux vertiges, parce que les fréquens tournoiemens de la tête & des yeux, nécessaires dans la *sphéristique*, ne pouvoient manquer d'irriter cette indisposition. Pour ce qui concerne l'exercice du *corycus* ou de la balle suspendue, ils le jugeoient très-convenable à la diminution du trop d'embonpoint, & à l'affermissement de tous les muscles du corps; persuadés que les secousses réitérées que la poitrine & le ventre recevoient du choc de cette balle, n'étoient pas inutiles pour maintenir la bonne constitution des viscères qui y sont renfermés. Arétée en conseilloit l'usage aux lépreux; mais on le défendoit à ceux qui avoient la poitrine délicate.

Après avoir parcouru les espèces de *sphéristiques* en usage chez les grecs, examinons présentement ce que les romains ont emprunté d'eux par rapport à cet exercice, & ce qu'ils y ont ajouté de nouveau. On ne trouve dans l'antiquité romaine que quatre sortes de *sphéristiques*; savoir le ballon, appellé *follis*; la balle, surnommée *trigonalis*; la balle villageoise, *pila paganica*, & l'*harpastum*. Cœlius Aurélianus les désigne toutes par l'expression générale de *sphæra italica*, *paume italienne*. Le poëte Martial les a toutes comprises dans ces vers :

Non pila, non follis, non te paganica thermis

Præparat, aut nudi stipitis ictus hebes :

Vara nec injecto ceromate brachia tendis,

Non harpasta vagus pulverulenta rapis.

Le ballon étoit de deux espèces, la grande &

la petite. On pouſſoit les grands ballons avec le bras garni, comme nous l'avons dit en parlant du ballon des grecs. La petite eſpèce qui étoit le plus en uſage, ſe pouſſoit avec le poing, d'où elle recevoit le nom de *follis pugillaris* ou *pugillatorius*. La légéreté de ce ballon le mettoit plus à la portée des perſonnes les moins robuſtes, tels que ſont les enfans, les vieillards & les convaleſcens.

La paume appellée *trigonalis*, ſe jouoit avec une petite balle nommée *trigon*, non pas de ſa figure qui étoit ronde & nullement triangulaire, mais du nombre des joueurs qui étoient ordinairement trois, diſpoſés en triangle, & qui ſe renvoyoient la balle tantôt de la main droite, tantôt de la gauche. Celui qui manquoit à la recevoir, & la laiſſoit tomber, perdoit la partie. Trois expreſſions latines ont rapport à ce jeu, & méritent d'être remarquées. On appelloit *raptim ludere*, lorſque les joueurs faiſoient en ſorte de prendre la balle au premier bond. *Datatim ludere* ſe diſoit d'un joueur qui envoyoit la balle à un autre, & qui accompagnoit ce mouvement de diverſes feintes pour tromper les joueurs. Enfin, *expulſum ludere* s'appliquoit à l'action des joueurs qui ſe repouſſoient les uns les autres pour attraper la balle & la renvoyer.

La paume de village, appellée *pila paganica*, n'étoit pas tellement abandonnée aux payſans qu'elle ne fut auſſi reçue dans les gymnaſes & dans les thermes, comme il eſt facile de s'en convaincre par les vers de Martial ci-deſſus rapportés. Les balles qu'on employoit dans cette ſorte de paume étoient faites d'une peau remplie de plume bien foulée & bien entaſſée, ce qui donnoit une dureté conſidérable à ces balles. Elles ſurpaſſoient en groſſeur ces balles trigones & les ballons romains. La dureté de ces balles jointe à leur volume, en rendoit le jeu plus difficile & plus fatiguant.

La dernière eſpèce de *ſphériſtique* en uſage chez les romains & nommée *harpaſtum*, n'étoit en rien différente de l'*harpaſton* des grecs, de qui les romains l'avoient empruntée ; ainſi, ſans répéter ce qui a été dit, on remarquera ſeulement que l'on s'exerçoit à ce jeu ſur un terrain ſablé, que la balle qui y ſervoit étoit de la petite eſpèce, & que l'on y employoit plutôt les mains que les pieds, comme il paroît par cette épigramme de Martial ſur des *harpaſtes* :

Hæc rapit Antæi velox in pulvere Draucus,
Grandia qui vano colla labore facit.

Et par ces vers du même poëte :

Sive harpaſta manu pulverulenta rapis....
Non harpaſta vagus pulverenta rapis.

L'antiquité grecque & romaine, ne nous fournit rien de plus touchant les différentes eſpèces de *ſphériſtiques* ; mais on en découvre une tout-à-fait ſingulière, le jeu de balles de verre, dans une ancienne inſcription trouvée à Rome en 1591, ſous le pontificat d'Innocent XI, & que l'on voit encore aujourd'hui attachée aux murs du vatican. C'eſt le ſeul monument dont nous ayons connoiſſance, qui faſſe mention du jeu de la balle de verre inconnue juſqu'au tems d'un *Urſus Togatus*, mentionné dans l'inſcription, lequel s'en dit l'inventeur. Il eſt difficile de deviner préciſément en quoi conſiſtoit ce jeu, & il faut néceſſairement, au défaut d'autorités ſur ce point, hazarder quelques conjectures. Burette, dans une diſſertation ſur la *ſphériſtique* des anciens, inſérée dans le recueil des mémoires de l'académie des inſcriptions, & dont nous avons tiré cet article, a de la peine à ſe perſuader que les balles de verre qu'on employoit fuſſent ſolides : car, dit il, ſi l'on veut leur attribuer une groſſeur proportionnée à celle de nos balles ordinaires, elles euſſent été d'une peſanteur incommode & dangereuſe pour les joueurs ; ſi au contraire on les ſuppoſe très-petites, elles euſſent donné trop peu de priſe aux mains, & euſſent échappé aux yeux. Il y auroit donc lieu de croire que ces balles étoient autant de petits ballons de verre que les joueurs s'envoyoient les uns aux autres ; l'adreſſe dans ce jeu conſiſtoit ſans doute à faire enſorte que ces ballons fuſſent toujours ſoutenus en l'air par les diverſes impulſions qu'ils recevoient des joueurs qui les frappoient de la paume de la main, & à empêcher qu'ils ne heurtaſſent contre les murs, ou qu'ils ne tombaſſent par terre, auquel cas ils ne manquoient guère de ſe briſer. Ce qui achève de motiver cette opinion eſt un paſſage de Pline le naturaliſte, qui emploie l'expreſſion de *pila vitrea* dans une occaſion où ce ne peut être qu'une boule de verre creuſe : *cum, additâ aquâ, vitreæ pilæ ſole adverſo, in tantum excandeſcant, ut veſtes exurant.* « Les boules de verre pleines d'eau & expoſées aux rayons du ſoleil, s'échauffent juſqu'au point de bruler les habits ». Voilà du moins ce qu'on a penſé de plus vraiſemblable par rapport à cette dernière eſpèce de *ſphériſtique*, ſi peu connue d'ailleurs, & qui mériteroit certainement d'être plus particuliérement éclaircie.

PAVO. *Voyez* PAON.

Fircellius fut ſurnommé *Pavo*, à cauſe des ſoins qu'il ſe donnoit pour élever des paons.

PAVOR, la peur. Les romains en avoient fait une divinité, qu'ils diſoient être compagne de Mars. Tullus-Hoſtilius, roi de Rome, lui érigea une ſtatue, comme au dieu *Pallor*. *Voyez* PALEUR.

PAVORIENS, on donnoit ce nom à une partie des saliens ou prêtres de mars, ceux qui étoient destinés au culte de la déesse *Pavor*.

PAVOT, plante dont les semences sont propres à assoupir les sens, à faire dormir. On peignoit le dieu du sommeil couché sur des gerbes de *pavots*. Parmi les épis qu'on donne à Cérès on mêle des *pavots*; parce qu'elle s'étoit utilement servie de *pavots* pour appaiser la douleur qu'elle avoit ressentie de l'enlévement de sa fille.

Le *pavot* étoit le symbole de la fécondité, à cause de la grande quantité de graines qu'il produit. C'est pourquoi on voit sur plusieurs monumens l'Espérance tenant des épis de bled & de *pavots*. (*Gruter. inscript. p.* 102) C'est pour la même raison que les impératrices romaines tiennent sur les monumens les mêmes plantes.

Les égyptiens avoient une sorte de vénération pour le *pavot*. *Voyez* en les raisons à l'article NYMPHEES.

Sur un jaspe rouge de la collection de Stosch, on voit une tête de *pavot* entourée d'un serpent. Le *pavot* étoit chez les anciens un spécifique contre plusieurs maladies. (*Plin. l.* 20. *c.* 76. *seq.*)

PAVOT, (Tête de) sur les médailles de Perinthus.

PAVOT, velin ou parchemin. *Voyez* PAPAVER.

PAUPIERES.

« Les anciens, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4. *ch.* 4.) paroissent avoir dévoilé tous les mystères de la beauté, jusqu'au jeu des *paupières*; car l'expression ελικοβλεφαρος d'Hésiode semble désigner une forme particulière de *paupières*. La foule des grammairiens postérieurs interprête ce mot d'une manière diffuse par καλλιβλεφαρος, c'est-à-dire, avec de belles *paupières*; tandis que le scholiaste d'Hésiode, qui pénétre le sens caché de cette expression, nous apprend qu'elle caractérise des yeux dont les *paupières* ont un mouvement ondoyant, que le poëte compare au jeune ceps de la vigne. (*Struys*, *voyages*, *t. II*, *p.* 75.) En effet, nous trouvons de la justesse dans cette comparaison, lorsque nous considérons les douces inflexions des belles *paupières*, qui se manifestent singulièrement aux têtes idéales du premier rang, tel qu'à celle d'Apollon, de Niobé, & surtout de Vénus. Aux têtes colossales, comme à celle de la Junon de la Villa Ludovisi, cette marche circulaire est encore plus distincte & plus sensible.

Aux têtes de bronze du cabinet d'Herculanum les bords des *paupières* offrent des indices que les poils qui les composent, n'y ont pas été pratiqués avec l'outil ».

On n'est pas maître du mouvement des *paupières*, aussi est-ce avec raison qu'autrefois à Rome on prit pour un prodige la fermeté d'un gladiateur qui retenoit le mouvement de ses *paupières*, & s'empêchoit de siller les yeux à volonté, lorsqu'on lui portoit des coups au visage; car quoique le mouvement des *paupières* soit libre, il devient à la longue nécessaire, & très-souvent involontaire.

PAUSÆ. } *Voyez* PAUSARII.
PAUSAIRE. }

PAUSANIAS, roi de Macédoine. ΠΑΥΣΑΝΙΑ. Médaille unique d'argent au cabinet du roi. Elle porte les caractères de la plus haute antiquité, des empreintes en creux, qui étant en saillie sur le coin servoient à le fixer, au défaut de virole.

PAUSANIES, παυσανεία, fêtes accompagnées de jeux où les seuls citoyens de Sparte étoient admis pour disputer le prix. Cette fête tiroit son nom de *Pausanias*, général des spartiates, sous les ordres duquel les grecs vainquirent Mardonius à la fameuse bataille de Platée. Depuis ce tems il y eut toujours un discours en l'honneur de ce grand capitaine. (*Potteri Archæol. græc. lib. II. cap.* 20, *tom. I. pag.* 424.) (*D. J.*)

PAUSARII. } (*Muratori*, 528. 1.) Spartien
PAUSÆ. }
dit de Commode (*c.* 9.): *sacris Isidis commodus adeo deditus fuit, ut & caput raderet, & Anubim portaret, & pausas ederet.*

On appelloit *pausarii* à Rome des gens qui dans les pompes, ou, si l'on peut ainsi parler, les processions d'Isis, faisoient les *pauses*, & avoient soin de tout ce qui étoit nécessaire pour cela. Dans ces sortes de cérémonies, on s'arrêtoit quelquefois, & l'on préparoit des lieux, où pendant ces *pauses* on déposoit les statues d'Isis & d'Anubis, à-peu-près comme on fait des reposoirs dans les processions du saint-sacrement chez les catholiques. Ceux qui faisoient ces reposoirs, appellés *mansiones*, & qui avoient soin des *pauses*, & de tout ce qui étoit nécessaire alors, s'appelloient *pausarii*. Une inscription rapportée par Saumaise, dans ses notes sur la vie de Caracalla par Spartien, nous apprend qu'il y avoit à Rome un corps de *pausarii* que l'inscription joint au corps des argentiers.

On appelloit aussi *pausarius* celui qui donnoit le signal aux rameurs d'une galère, & leur marquoit les tems & les pauses, afin qu'ils allassent tous de pair, & qu'ils ramassent tous ensemble. Cela se faisoit avec un instrument, comme aujourd'hui les commandemens se donnent sur les galères à

coups de sifflets. Hygin dit que sur le navire Argo, c'étoit Orphée qui le donnoit avec son luth.

PAUSEBASTOS, pierre précieuse consacrée à Vénus, que l'on appelloit aussi *paneros* : il semble que c'étoit une très-belle agate.

PAUSIAS, peintre grec, naquit à Sicyone, & fut élève de Phamphile ; il vivoit dans la cent septième olympiade, c'est-à-dire environ 352 ans avant l'ère chrétienne. *Pausias* fut le premier qui entreprit de peindre les lambris & les voûtes des palais. Il devint éperduement amoureux de la bouquetière Glycère, & dans un de ses tableaux il la représenta assise composant une guirlande de fleurs. Ce tableau étoit si estimé, que Lucullus en acheta fort cher une copie qui étoit conservée à Athènes.

PAUSICAPE, παυσικαπή, instrument de supplice chez les athéniens. C'étoit un tambour rond & large, dans lequel on inséroit la tête du criminel, de manière que ses mains ne pouvoient plus atteindre à sa tête.

PAUSILYPPE, montagne située le long du bassin de Naples, qui signifie en grec *cessation de tristesse*, nom qui répond bien à la beauté de sa situation. La *grotta* est un chemin creusé au travers de la montagne, de 450 toises, ouvrage admirable attribué aux romains, mais qui paroît plus ancien que la domination romaine : cette grotte a 50 pieds de hauteur et 30 de largeur. Deux soupiraux pratiqués dans la voûte y répandent un peu de jour. La direction de la grotte percé est telle, que vers la fin d'octobre le soleil couchant l'éclaire dans toute sa longueur ; d'où il suit qu'elle fait un angle de 18 degrés vers le sud avec la ligne de l'ouest, ou de 72 degrés avec la ligne du midi du côté du couchant.

Le tombeau de Virgile est sur cette colline, au-dessus même de l'entrée de la grotte. C'est le tombeau que chantoit Stace, lorsqu'il s'applaudissoit d'être à Naples.

PAUSUS, dieu de la cessation du travail, le dieu du repos, opposé à Mars & à Bellone. C'est Arnobe (*Adv. gentes lib.* 1.) qui en fait mention : *Qui faunos, qui fatuas, civitatum què genios, qui Pausos reverentur atque Bellonas.*

PAUTALIA. *Voyez* PANTALIA.

PAUVRETÉ. Il paroît, par le Plutus d'Aristophane (*Act.* 2. *scen.* 4. & 5.), qu'elle avoit été mise au rang des dieux. Les habitans de Gadara l'honoroient d'un culte particulier, parce qu'ils la regardoient comme la mère de l'industrie & de tous les arts. Platon lui donne l'amour pour fils. *Voyez* AMOUR. Plaute l'a fait fille de la débauche, parce que ceux qui s'y livrent, aboutissent assez souvent à la *pauvreté*.

PAYE de la milice romaine, solde en argent que la république donnoit par jour à chaque soldat, cavalier ou centurion romain.

L'histoire nous apprend que, jusqu'à l'an de Rome 347, tous les citoyens romains avoient été à la guerre à leurs dépens : il falloit que chacun tirât de son petit héritage de quoi subsister, tant en campagne que pendant le quartier d'hiver ; & souvent quand la campagne duroit trop long-tems, les terres, surtout celles des pauvres plébéïens, demeuroient en friche. De là étoient venus les emprunts, les usures multipliées par les intérêts, & ensuite les plaintes & les séditions du peuple. Le sénat pour prévenir ces désordres, ordonna de lui-même, & sans qu'il en fut sollicité par les tribuns, que dans la suite les soldats seroient payés des deniers publics ; & que pour fournir à cette dépense, il se feroit une nouvelle imposition, dont aucun citoyen ne seroit exempt. Trois ans après, l'an de Rome 350, on assigna une solde particulière pour les gens de cheval, & ce fut la première fois que la cavalerie commença à être payée des deniers publics. A l'égard des alliés ils étoient obligés de servir sans solde, mais on leur fournissoit le blé & l'orge *gratis*.

La *paye* d'un fantassin étoit de deux oboles par jour, c'est-à-dire, environ 5 sous de france. Les centurions avoient double solde, & les cavaliers recevoient une drachme, valant 18 sous de france. Les troupes sur cette *paye* étoient obligées de se nourrir & de se fournir d'habits ; en sorte, dit *Polybe*, que si les soldats recevoient quelque chose du questeur, on ne manquoit pas de le leur rabattre sur leur *paye*. Dans la suite, environ l'an 600 de Rome, C. Sempronius Gracchus, pendant son tribunat, fit une loi par laquelle on fournit aux troupes des habits sur le trésor public. Jules César qui avoit besoin de soldats pour ses vues ambitieuses, leur fit de nouvelles faveurs. Enfin, Auguste porta la solde des fantassins à un denier, 18 sous de france, & donna le triple, 54 sous de france aux cavaliers. Tirons une réflexion de ce détail.

Un soldat romain avoit donc un denier par jour sous Auguste, c'est-à-dire, environ dix-sept à dix-huit sous de france. Les empereurs avoient communément vingt-cinq légions à leur solde ; ce qui à raison de cinq mille hommes par légion, faisoit cent vingt cinq mille hommes. De cette manière, la *paye* annuelle des armées romaines n'excédoit pas la somme de 39,600,000 livres de france, ou de 18 cent mille livres sterlings. Cependant le parlement d'Angleterre dans la guerre

de 1700, accordoit communément deux millions 500 mille livres sterlings pour la solde de ses troupes, ce qui fait 700 mille livres sterlings au de-là de la dépense de Rome. Il est vrai que les officiers romains recevoient une très-petite *paye*, puisque celle du centurion étoit seulement le double de la *paye* d'un soldat, qui d'ailleurs étoit obligé de se fournir d'habit, d'armes & tentes, objets qui diminuoient considérablement les autres charges de l'armée : tant ce puissant gouvernement dépensoit peu en ce genre, & tant son joug sur le monde entier étoit facile à supporter ! Cette réflexion nous semble d'autant plus vraie, que l'argent, après la conquête de l'Egypte, paroît avoir été à Rome en aussi grande abondance qu'il peut l'être à présent dans les royaumes les plus riches de l'Europe. (*D. J.*)

PAYNI, dixième mois de l'année égyptienne qui répondoit à-peu-près au mois de juin. On le nommoit aussi *paoni*. Les coptes l'appellent *baune*, *bouna* & *paoni*.

PAYSAGE, les anciens ont beaucoup dessiné dans ce genre, & avec autant de grace & de goût que les modernes. Pour en juger, on peut examiner celui que Winkelmann a publié au dernier numero des *Monumenti inediti*, & tous ceux que l'on a conservés dans les *Monumens d'Herculanum*.

PÉAGE, *portorium*, impôt que l'on perçoit sur les marchandises qui sont transportées. Cet impôt n'étoit certainement pas connu à Rome dans les commencemens de la république, où les romains n'avoient point, ou avoient très peu de commerce avec les étrangers. Cet état même dénué de ports, ne donnoit aucun accès aux commerçans, & on ignore si Ancus Martius, qui en fit construire un à Ostie, imagina de mettre un impôt sur les marchandises; cependant on conjecture que ce tribut eut lieu sous les rois ses successeurs, puisque Plutarque nous assure qu'entre les avantages qui revinrent aux peuples de l'expulsion des rois, Valerius Publicola y comprit l'extinction des impôts. C'est aussi ce qu'affirme Tite Live : *Portoriis quoque & tributo plebe liberatâ, ut divites conferrent, qui oneri ferendo essent.* Dans la suite les besoins de la république augmentant à proportion de son étendue, on rétablit le *portorium*, imposition qui comprenoit ce qu'on levoit sur les marchandises qui entroient dans les ports d'Italie, & ce tribut fut un des principaux revenus de l'état. Cette imposition fut abolie dans toute l'Italie, par une loi que porta Cecilius Metellus, ainsi que nous l'apprend Dion : *Quia vectigalia urbem & reliquam Italiam vehementer affligebant, lex quæ ea tollebat, omnibus gratissima erat* (*lib. XXXVII.*). Mais si cette loi fut agréable au peuple, elle déplut au sénat & aux grands, qui pour s'en venger, firent des efforts inutiles pour soustraire à Métellus l'honneur de l'avoir publiée. L'auteur ajoute que ce ne fut pas tant l'impôt en lui même qui engagea Métellus à le supprimer, que les vexations inouies de ceux qui le levoient, dont tous les citoyens avoient à se plaindre. Avec le *portorium*, la loi anéantissoit aussi un autre impôt appellé *scriptura*, qui étoit une redevance que payoient ceux qui tenoient les terres conquises, qu'on avoit réunies au domaine de la république. Si l'on ajoute à cela le partage des terres que le peuple avoit obtenu, il se trouvera que Rome n'avoit d'autre revenu que les impositions qu'elle levoit sur les provinces; elle demeura dans cet état jusqu'au temps des empereurs, qui rétablirent peu-à-peu les anciens impôts, ou en substituèrent de nouveaux. C'est ce que Dion rapporte d'Auguste : *Vectigalia partim priùs abrogata renovaverit, partim nova excogitata instituerit* (47). Les auteurs ne s'accordent pas sur la valeur du *portorium*, du temps de la république, & il paroît que la manière de le lever, n'étoit pas uniforme, qu'elle varioit selon les loix particulières de chaque ville, ou selon la volonté du censeur qui l'imposoit. Par exemple, en Sicile, c'étoit le vingtième des marchandises qui y abordoient. Les notions sont plus claires sous les empereurs, & on peut assigner à-peu-pres la manière dont l'imposition étoit perçue. C'étoit le quarantième de toutes les marchandises qui entroient dans les villes. *Voyez* QUADRAGESIMA.

PORTORIUM, étoit aussi un impôt mis sur le passage des ponts & sur les grands chemins; Hérodien nous apprend que l'empereur Pertinax abolit cet impôt qui étoit très-onéreux au peuple, & qui selon cet auteur, avoit été imaginé par la tyrannie : *Sub tyrannide ad contrahendas pecunias excogitata. Perque vias & itinera remisit & in antiquam libertatem revocavit* (*Herodian.* 2. 4.).

PEAU de quelqu'animal. Les anciens avant l'usage des étoffes, n'avoient point d'autre habit que des *peaux* de bêtes qu'ils ajustoient de leur mieux; elles leur servoient aussi de matelats, de couvertures, de tapis, pour couvrir leurs siéges. Ces *peaux* pouvoient se mettre & s'enlever comme on vouloit; ensuite on s'avisa de les rendre stables en les clouant après les avoir garnies par-dessous, de paille d'avoine, de feuilles de jonc, de bourre ou de laine, en guise de coussin.

Les soldats s'en servoient aussi pour faire des tentes, & les romains emprunterent cet usage des grecs. De-là vient l'expression latine, *sub pellibus hyemare*, camper durant l'hyver. On faisoit asseoir la nouvelle mariée sur une peau de mouton avec sa laine, soit pour rappeller l'ancien usage de s'habiller, soit pour l'avertir qu'elle devoit travailler. Avant l'invention des selles, on employoit encore les peaux à couvrir les chevaux que l'on devoit monter. Chez les grecs, les peaux des animaux

immolés, servoient d'ornement aux statues des dieux; quelquefois aussi, on les attachoit aux murailles, & on les suspendoit aux voutes des temples. De plus les prêtres se couchoient sur les *peaux* des agneaux, des brébis & des béliers, que l'on avoit égorgés pour victimes, & ils y dormoient. Après leur sommeil, ils annonçoient leurs songes, & les expliquoient en forme d'oracle.

Sur une pâte antique de la collection de Stoch, on voit Eurypyle assis blessé, les bras appuyés sur les épaules d'une figure tenant une pique, qui est derrière lui, & qui le soutient; celle-ci paroît être Nestor : car dans ce même moment il venoit de donner ordre à *Patrocle* d'aller trouver Achille; preuve qu'il se trouva là présent pour assister le blessé. Eurypyle est assis pour faciliter l'opération de *Patrocle*, qui lui coupe le javelot hors de la cuisse. Vis-à-vis de lui est une autre figure aussi appuyée sur sa pique, comme Nestor. Ce sujet ne se trouve représenté ni sur la table iliaque, ni ailleurs.

Homère dit qu'Eurypyle étoit étendu sur un lit pendant cette opération; mais la figure couchée n'auroit pas fait valoir le graveur qui pour le reste s'est précisément attaché à la narration du poëte. Car *Patrocle* fit mettre le blessé sur des peaux de bœuf (*Il.* Λ *vers* 842.), comme on voit ici des peaux sur lesquelles il est assis. Celui qui paroît être Nestor, est aussi revêtu d'une peau de lion, comme l'étoit Agamemnon (*Il.* Η *vers* 23.), & comme s'en revêtoient les autres héros de l'antiquité.

PÊCHE. PECHEUR. } La *pêche*, l'action de pêcher. La *pêche* étoit un amusement pour lequel les romains avoient beaucoup de goût; ce qui pouvoit venir de ce qu'ils ne croyoient pas faire bonne chere, s'ils n'avoient du poisson. C'étoit pour cela que leurs maisons de campagne n'étoient estimées qu'autant qu'il avoit des réservoirs d'eau pour du poisson; outre que l'agrément d'avoir de l'eau est fort estimé dans les pays chauds. Dans les maisons de campagne situées proche de la mer, on en faisoit conduire l'eau dans des réservoirs, où l'on conservoit pareillement le poisson de mer. Ils *pêchoient* avec des filets & à la ligne. Les grecs connoissoient aussi l'usage de la *pêche* aux filets, & elle étoit très-ancienne chez eux.

Tous les cinq ans (*Festus*) on célébroit à Rome des jeux pour les *pêcheurs*.

Neptune étoit la grande divinité des *pêcheurs*; mais ils honoroient encore Priape d'un culte particulier, comme dieu des ports & des rivages (*Antholog. lib. I. c.* 56, *epigr.* 4.). Ils offroient des poissons à ce dernier.

Néron (*Sueton. c.* 30. *n.* 9.) s'amusoit à pêcher avec des filets d'or & de pourpre.

PÉCHINIENS, peuples d'Ethiopie, au-dessus de l'Egypte. Ptolémée (*lib. IV*, *c.* 8.) les place entre le fleuve Astapode, & le mont Garbatus. Les *péchiniens*, selon toute apparence, sont les pygmées d'Homère. Il y a lieu de croire que c'est la ressemblance du nom & la petite taille de ce peuple, qui ont donné occasion aux grecs de les appeller *pygmées*, du mot πυγμὴ, le *poing*, plutôt de celui de πυγών, qui signifie une *coudée*, & qui a tant de conformité avec le nom des *péchiniens*. Les poëtes n'ont pas toujours cherché des rapports aussi marqués, pour en faire le fondement de leurs fables. Ils avoient appris par le récit de quelques voyageurs, que les *péchiniens* étoient d'une petite taille, que les grues se retiroient en hiver dans leur pays, & que ces peuples s'assembloient pour les détruire. Quel fond avoit un poëte grec pour créer une fable aussi jolie que celle des pigmées! mais ce n'est pas la seule conjecture qui puisse établir cette opinion; beaucoup d'autres très fortes, qu'il seroit trop long de rapporter, contribuent à faire voir que tout ce qu'on a publié des pigmées, convient parfaitement aux *péchiniens*.

ΠΗΧΥΣ. *Voyez* COUDÉE, NÉMÉSIS, NILOMETRE.

PECTEN de la lyre, ou *plectrum*. Voyez *PLECTRUM*.

PECTINATUM (*Tectum*), toît anguleux par opposition aux toîts plats ou en terrasses. Tels étoient ceux des temples. On les appelloit *pectinata*, parce que les chevrons qui descendoient sur l'entablement avoient la forme d'un peigne.

PECTIS, instrument à corde des anciens. & particulièrement des lydiens. Le *pectis* avoit deux cordes, comme le prouve Athénée, *liv. V. Deipnosoph.* Probablement c'étoit l'instrument appellé *discorde*, & ce dernier nom n'étoit qu'une épithete (D. J.).

PECTORALE, καρδιοφύλαξ, armure pour la poitrine; c'étoit une demie cuirasse, faite de cuir, comme nous l'apprend Varron (*de ling. latin. lib. IV.* 24) : *De corio crudo pectoralia faciebant*; ou de lames de cuivre, ainsi que le dit Polybe (6. 21.) : *Plerique capientes aream laminam quæ sit palmi majoris, sive duodecim digitorum undique, nec amplius, eam pectori apponunt, & vocant pectorale.* Ces lames caractérisent les soldats romains, & peuvent servir à les distinguer des soldats grecs.

PECUARII, fermiers des paturages appartenant au fisc chez les romains (*Ascon. in Cicer. p.* 29.) : *Mancipes, qui quæstus sui causâ, si pascua publica redimunt, pecuarii appellantur.*

PÉCULAT, vol des deniers publics fait par celui

celui qui en eſt le receveur ou le dépoſitaire : *Peculatus furtum publicum dici cœptus eſt à pecore, quia ab eo initium ejus fraudis eſſe cœpit. Siquidem antè æs, aut argentum ſignatum, ob delicta, pœna graviſſima erat duarum ovium & triginta boum* (dit Feſtus). Dans le premier temps de la république, la connoiſſance de ce crime n'appartenoit point à des juges particuliers, & la loi l'attribuoit au préteur, ou au conſul, ſuivant les occaſions. Mais depuis, les crimes capitaux & les crimes d'état, parmi leſquels on comptoit le *péculat*, furent dévolus à quatre préteurs chargés de faire les recherches qu'on appelloit *quæſtiones perpetuæ*. Ce changement arriva l'an 605 de Rome. Cependant, on nommoit de temps en temps des commiſſaires extraordinaires pour le même crime, & le peuple lui-même, dans les comices, vouloit quelquefois en connoître.

La fameuſe loi *Julia* comprit ſous le *peculat*, non-ſeulement le larcin des deniers publics, mais encore tout ce qui étoit ſacré, ou qui appartenoit à la république. Tel étoit le pillage fait ſur les ennemis. Elle régloit la punition du crime ſelon les circonſtances, elle puniſſoit les uns par la déportation, & les autres par la confiſcation de leurs biens. On fut obligé, ſur la fin de la république, de fermer les yeux ſur la punition du *peculat* militaire. Envain Caton ſe plaignit de la licence des ſoldats & des généraux. « Les voleurs » des biens de nos citoyens ſont punis, dit-il, » ou par une priſon perpétuelle, ou par la peine » du fouet; ceux qui volent le public, jouiſſent » impunément de leurs larcins dans la pourpre & » dans la tranquillité ». Mais alors tout le monde étoit coupable de *péculat*.

On commettoit même ce crime, dans les commencemens de la république, quand on s'attribuoit quelque choſe de ce qui avoit été pris ſur les ennemis. Cicéron, pour rendre le *péculat* dont il accuſoit Verrès plus odieux, lui impute d'avoir enlevé une ſtatue qui avoit été priſe dans un pillage des ennemis. Non-ſeulement on puniſſoit les généraux & les gouverneurs comme coupables de *péculat*, mais encore les ſoldats qui ne rapportoient pas ce qu'ils avoient pris; car on exigeoit d'eux, en recevant le ſerment accoutumé, qu'ils garderoient fidellement le pillage ſans en rien détourner; & c'eſt ſur le fondement de ce ſerment, dont la formule eſt rapportée par Aulugelle (*L. XVI. cap.* 4.), que le juriſconſult Modeſtin a décidé (*ff. ad L. Jul. pecul.*), que tout militaire qui dérobe le pillage fait ſur les ennemis, eſt coupable de *péculat*.

PECULIUM, pécule, fonds que celui qui eſt en puiſſance d'autrui, peut acquérir par ſa propre induſtrie, avec la permiſſion & ſans le ſecours de ſon maître; ainſi les eſclaves, après avoir fait le travail qui leur étoit preſcrit, avoient quelque temps qu'ils employoient à leur travail particulier, ce qui formoit leur *pécule* avec les quatre boiſſeaux de bled qu'on leur donnoit par mois pour ſe nourrir, indépendamment de ce que leur induſtrie & leur économie pouvoit encore leur procurer. Le maître n'avoit aucun droit ſur ce pécule; mais tout le reſte étoit de ſon domaine : *Peculium poſſeſſio ejus, qui eſt in alienâ poteſtate, filii familiæ vel ſervi;* car les enfans étoient dans le même cas que les eſclaves, & avoient auſſi leur *pécule*, ſur lequel le père n'avoit point de droit.

PECUNIA, monnoie de cuivre, d'argent ou d'or, ainſi nommée de ce que Servius Tullius qui le premier fit frapper le cuivre à Rome, y plaça la tête d'un bœuf, d'où les latins appellèrent toute monnoie quelconque, *pecunia*. Les pièces de monnoie ont toujours été de forme ronde chez toutes les nations, pour en rendre l'uſage & le maniment plus facile. Les anciens avoient coutume de mettre en dépôt tout l'argent, ſoit public, ſoit particulier, dans les temples des dieux. Ainſi les grecs le dépoſoient dans le temple de Diane, les romains dans celui de Saturne, & dans le temple de la paix. Hérodien, en parlant de l'incendie de ce dernier, s'exprime ainſi : *Idem templorum omnium opulentiſſimum egregièque munitum multoque ornatum auro & argento. Quippè univerſi fermè ſuas illuc divitias, quaſi in theſaurum, congregabant* (1. 14.). La raiſon qui les faiſoit agir ainſi, étoit qu'ils regardoient les temples comme des aſyles sûrs, moins expoſés à la profanation & au pillage que les autres, & que dans le ſac d'une ville, un vainqueur religieux avoit ſoin de ſouſtraire à l'avarice & la fureur des ſoldats, les temples & les lieux conſacrés. Ils le dépoſoient encore dans les tombeaux : *Veteres tellure recludit theſauros*, dit Virgile, & c'étoit encore à raiſon du reſpect qu'on avoit pour ces ſortes d'endroits. Indépendamment de ces dépôts publics, les romains confioient auſſi leur argent aux banquiers établis dans les principales villes d'Italie, & dont il y avoit un grand nombre à Rome; ils le leur donnoient, ou pour le garder ſimplement, ou pour le faire valoir. Les plaideurs conſignoient entre les mains des pontifes l'argent néceſſaire aux frais du procès qu'ils alloient intenter, & cet argent, parce qu'il étoit dépoſé dans un lieu ſacré, s'appelloit *ſacramentum*. Les ſoldats & les officiers mettoient le leur dans l'endroit où étoient plantées les aigles, comme dans un aſyle aſſuré, & le porte-aigle en étoit le gardien. Ce qui fait dire à Végèce (2. 20.), que le ſoldat ſachant que tout ſon bien étoit avec les enſeignes, ſe croyoit plus intéreſſé à combattre pour les défendre : *Miles deindè qui ſumptus ſuos ſcit apud ſigna depoſitos de deſerendo nil cogitat, magis diligit ſigna, pro illis in acie fortiùs dimicat.* Cependant l'empereur Domitien défendit qu'on y conſignât au-delà de mille pièces d'or;

parce qu'il attribua la révolte de Lucius Antonius à la facilité qu'il avoit eue de disposer des sommes considérables qui étoient en dépôt chez les porte-aigles des légions qu'il commandoit.

PECUNIÆ speculatores, inspecteurs de la monnoie, autrement dits *triumviri nummularii*, étoient des magistrats à qui l'on présentoit les pièces de monnoie pour les examiner, & pour en faire l'épreuve.

PECUNIA. Arnobe (*Lib. VI.*) & Saint-Augustin ont reproché aux gentils d'avoir mis l'argent au nombre de leurs divinités, & de l'avoir invoqué pour se procurer de l'atgent en abondance. Cependant Juvénal, dans sa premiète satyre, dit que l'atgent n'avoit encore ni temple, ni autel. « Rien n'est plus en vénération parmi nous que la » Richesse. Il est vrai, funeste Richesse, tu n'as » point encore de temple parmi nous; mais il ne » nous manque plus que de t'en élever & de t'y » adorer, comme nous adorons la Paix, la Bonne-» Foi, la Victoire, la Vertu, la Concorde ».

Juvénal a pu ignorer qu'il y eût une déesse *Pecunia*; car Varron dit qu'il y avoit des dieux, des sacrifices & des cérémonies que les savans même ne connoissoient pas. *Pecunia* étoit, selon Saint-Augustin (*De civitate Dei*, *c.* 21.), un surnom de Jupiter.

PÉDAGOGUE. Voyez PÆDAGOGUS.

PÉDAIRE, sénateur. On nommoit *sénateurs pédaires* les jeunes sénateurs qui suivoient un sentiment ouvert par les anciens, & qui se rangeoient de leurs avis. Les *sénateurs pédaires* étoient ceux qui n'avoient poinr passé par les magistratures curules. Comme ceux qui avoient eu cet honneur opinoient les premiers, les *pédaires* ne formoient point ordinairement d'avis, & se contentoient de marquer leur opinion, en se rangeant du côté de celui dont ils suivoient le sentiment; ce qui s'appelloit *pedibus in sententiam ire*; aussi disoit-on qu'un avis *pédaire* étoit une tête sans langue.

Je dis que ces sénateurs n'opinoient point ordinairement, parce que cet usage a eu ses exceptions. On lit dans une lettre de Cicéron, que Servilius le fils, qui n'avoit encote été que questeur (ce qui éto le premier dégré de magistrature) opina, & que sur son avis particulier on ajouta un article au sénatus-consulte.

Bassus, cité par Aulugelle, dit que les *sénateurs pédaires* alloient au sénat à pied, au lieu que les autres s'y faisoient porter dans leurs chaises curules; cela se peut. Mais, outre l'aurorité de Varron & de Festus, il paroît par Cicéron que tous les sénateurs alloient au sénat à pied; ceux qui étoient incommodés s'y faisoient porter en litière, & César même, lorsqu'il fut dictateur, n'y alloit point autrement.

Enfin, Aulugelle prétend que les *senatores pedarii* avoient droit d'entrer au sénat & d'y opiner, quoiqu'ils ne fussent point encore proprement sénateurs, parce qu'ils n'avoient point été agrégés à ce corps par les censeurs; mais cette idée ne s'accorde pas avec la signification du mot *pedarii*. De plus, comme Dion nous apprend que les censeurs avoient agrégé au sénat tous ceux qui avoient passé par les magistratures, il s'ensuit qu'il n'y auroit point eu alors de *sénateurs pédaires*; & cependant on ne peut pas douter qu'il n'y en eût, puisque nous apprenons de Cicéron, que ce furent proprement les *sénateurs pédaires* qui formèrent le décret contraire à Atticus, & cela contre l'autorité des consulaires. (*D. J.*)

PEDANÉE, juge inférieur à Rome, qui n'avoit ni tribunal ni prétoire. Les *juges pédanées* étoient chez les romains des commissaires choisis & nommés par le préteur, pour juger les différens des particuliers, lorsqu'il ne s'agissoit pas d'une affaire importante. On les appelloit *pédanées*, parce qu'ils étoient assis en jugeant sur un simple banc ou siège fort bas, qui ne les distinguoit point de ceux qui sont sur leurs pieds; ainsi on les nommoit *pedanei judices*. Ils n'avoient ni le caractère, ni le titre de *magistrats*. Ceux qui étoient revêtus de la magistrature jugeoient sur une espèce de tribunal élevé, & cette manière de rendre la justice faisoit connoître la différence qu'il y avoit entre le magistrat & le *juge pédanée*.

Aulugelle a confondu les *juges pedanées* avec les sénateurs *pédaires*, qui donnoient leurs avis sans parler, mais en se rangeanr du côté de ceux dont ils suivoient l'opinion. *Voyez* PÉDAIRE. (*D. J.*)

PEDANIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Morel en a publié une de plomb très-douteuse.

Le surnom de cette famille est *COSTA*.

PEDASA, dans la Carie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

PEDATURA, ce mot dans les antiquités romaines, désigne un espace proportionnel d'un certain nombre de pieds pour le campement des troupes. Hyginus dit dans son traité de *Castra-*

metatione : Meminerimus itaque ad computationem cohortis equitatæ milliariæ pedaturam ad mille trecentos sexaginta dari debere. Or, la *pédature* étoit un espace qu'on accordoit à une compagnie de troupes des provinces, formées de cavaliers & de fantassins : mais cet espace n'étoit pas égal à celui d'un corps uniforme d'infanterie du même nombre d'hommes ; il devoit être moins grand, selon Hygin, de 360 pieds. Ainsi la proportion qu'il établit de la différence d'espace qu'on doit donner à un cavalier vis-à-vis d'un fantassin, dans la formation d'un camp, est comme deux & demi à un. (*D. J.*)

PEDIA, famille romaine dont on n'a de médailles que dans Goltzius.

PEDES, fantassin, soldat qui combat à pied. Dans les commencemens de la république, la force de la milice romaine consistoit dans l'infanterie ; & la cavalerie n'y entroit guère que pour un dixième. La raison en étoit sans doute, qu'il y a plus de difficulté à lever des cavaliers que des fantassins. Mais les circonstances & les tems changèrent les choses, & comme on eut à faire à des ennemis dont la force consistoit en cavalerie, il fallut leur opposer une force égale ; de sorte que sous les empereurs de Constantinople, les armées romaines étoient plus fortes en cavalerie qu'en infanterie. Cependant ce changement ne s'opéra que par degrés ; & tant que subsista la république, même sous les premiers Césars, l'usage établi du tems des rois prévalut ; il y eut beaucoup plus de fantassins dans les troupes que de cavaliers. Ceux-ci avoient d'abord paru moins nécessaires que les premiers, lorsque la république étoit resserrée dans un terrein étroit & montueux. C'est ce qui fit que Romulus, en composant ses troupes, sur trois mille hommes d'infanterie, ne leva que trois cents cavaliers, dix de ceux-ci pour cent des premiers.

PEDIÉEN, citoyen d'un des quartiers d'Athènes. Cette ville étoit divisée en trois quartiers différens ; une partie étoit sur le penchant d'une colline, une autre sur le bord de la mer, & une autre dans un lieu plat, située entre les deux premières. Ceux qui habitoient dans ce quartier du milieu s'appelloient Πεδιεῖς, *pédiens*, ou comme dit Aristote, *péaiasques.* Ces quartiers formoient souvent des factions différentes. Pisistrate se servit des *pédiens* contre les diacriens, ou ceux du quartier de la colline.

Du tems de Solon, quand il fallut choisir une forme de gouvernement, les diacriens vouloient qu'il fût aristocratique, les *pédiens* demandoient une démocratie, & les paraliens, ou ceux du quartier du port, désiroient un gouvernement mixte. Ce mot vient de Πεδίον, une *plaine*, un *lieu plat*, parce qu'en effet ce quartier étoit un lieu plat.

PEDNELISSUS, dans la Pisidie. ΠΕΔΝΗΛΙCCΕΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Maxime.

PEDULES (*Fasciæ*). *Voyez* BANDELETTES, à la fin de l'article.

PEDUM. *Voyez* ΛΑΓΩΒΟΛΟΝ. Le *pedum*, ou bâton pastoral, recourbé par un bout, étoit le caractère distinctif des acteurs comiques ; parce que Thalie, muse de la comédie, étoit aussi la muse de l'agriculture.

PÉGASE, cheval aîlé, qui naquit du sang de Méduse, lorsque Persée lui eut tranché la tête. Dès qu'il eut vu la lumière il s'envola, dit Hésiode, dans le séjour des immortels ; &, selon Ovide, il s'envola sur le mont Hélicon, où, d'un coup de pied, il fit sourdre la fontaine Hypocrène. La déesse Minerve le dompta & le donna ensuite à Bellérophon, qui le monta pour combattre la chimère. (*Voyez* PIRÈNE.) Mais ce héros ayant voulu s'en servir pour s'élever au ciel, fut précipité en terre par l'ordre de Jupiter, & *pégase* fut placé parmi les astres, où il forme une constellation. Ovide le fait encore monter à Persée, pour se transporter au travers des airs, en Mauritanie, chez les Hespérides, & combattre le monstre d'Andromède.

L'explication de la fable de *pégase* se trouve dans les rapports de la constellation du *pégase* avec les autres que l'on a fait entrer dans son histoire.

Voici cependant l'explication tirée des étymologies phéniciennes, qu'en a donnée Fourmont dans ses *Mémoires de littérature*, tom. 3.

Méduse n'étoit autre chose qu'un des cinq vaisseaux de la flotte de Phorcis, prince phénicien, roi d'Ithaque. La tête de Méduse étant une fois coupée, c'est-à-dire, le commandant du vaisseau tué, il sortit du vaisseau Cryhsaor, célèbre ouvrier en métaux & le *pégase*.

Le chef de la Méduse, en achetant de l'or des africains, avoit attiré de chez eux un ouvrier qui fut le mettre en œuvre ; cela étoit fort à sa place. Le *pégase* est en ancien grec *pagasse* : devons nous l'aller chercher bien loin ; & pendant qu' est la finale grecque, dire avec Bochart & le Clerc, que *pagasos* s'est formé de *pagasons*, *fæni equus* ; ce qui est encore contre les règles de la grammaire phénicienne ou hébraïque, qui n'admet

point une semblable transposition ? *Pagasos*, sans détour & sans violence, est manifestement le *pacasse*. Lorsque les romains virent pour la première fois l'éléphant, ils l'appellèrent *bos*; de même *pagasse* sorti de la Méduse, parce qu'on l'avoit apprivoisé, & que l'on montoit dessus comme sur les chevaux, fut appellé cheval. Les dénominations empruntées pour les choses extraordinaires, sont de tous les tems & de toutes les langues; & une marque que c'étoit un animal sauvage, c'est qu'il s'échappa, qu'il ne fut rattrapé que par Bellérophon, qu'il le blessa lui-même & disparut. (*Mém. de littérat. tom.* 3.)

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte de verre *pégase* en l'air avec Bellérophon la pique en main, qui le tient par la bride que Minerve lui avoit mise. On pourroit regarder l'original de cette pâte comme une gravure faite d'après la plus ancienne tradition sur *pégase*: car (*Hesiodi Theogon. v.* 325.) Hésiode parlant du combat de Bellérophon avec la chimère, lui donne *pégase*, mais non pour lui servir de monture; c'est Pindare qui le premier le fait monter à Bellérophon.

Sur une sardoine, Bellérophon est monté sur *pégase*, mais sans pique, comme on le voit (*Vaillant. num. fam. Cossut. n°.* 3.) sur une médaille.

Sur une cornaline, Bellérophon est vu en l'air monté sur *pégase* combattant la chimère, dont la queue est terminée ici en serpent.

Sur un jaspe noir, la tête de *pégase* avec des aîles entre les oreilles.

Sur une agathe onyx, *pégase* est vu à mi-corps.

Sur une cornaline, *pégase* bridé.

Sur une cornaline, *pégase* auprès d'un rocher, sur lequel est placée une *ædicula*.

Sur une cornaline, sont gravés deux *pégases*.

Les astronomes ont fait de *pégase* une constellation céleste entre l'équateur & le nord; ils lui donnent vingt étoiles: ils disent que ceux qui naissent sous cette constellation ont en partage l'amour des armes, la gloire & beaucoup de talens pour la poésie.

Pégase. L'auteur de la *Science des médailles* a remarqué que *pégase* est le symbole de Corinthe, où Minerve le donna à Bellérophon pour combattre la chimère; il se trouve aussi sur les médailles des villes d'Afrique, & sur celles de Sicile depuis que les Carthaginois s'en furent rendus maîtres, parce qu'on croyoit que ce cheval étoit né du sang de Méduse qui étoit africaine. Syracuse en particulier, qui avoit une étroite alliance avec Corinthe, gravoit sur ses médailles un *pégase*. (*D. J.*)

Pégase est le symbole de Corinthe & de ses colonies, de Syracuse en particulier. On le voit sur les médailles d'Antioche, de Carie, d'Amphilochia, d'Anactorium, de Leucade, d'Argos en Acarnanie; de Corcyre, d'Emporiæ d'Entella, d'Ambracie en Epire, des Locriens-Ozoles, de Messene, de Roma, de Tauromenium, d'Actium, de Dyrrachium, d'Alyzia, de Thessalonique.

PÉGASIDES, surnom des muses, pris du cheval *pégase*, qui fut, comme elles, habitant de l'Hélicon.

PEGASOE, cap de la Magnésie, ainsi nommé, dit le scoliaste d'Apollonius, de ce que le navire Argo y fut construit; il y avoit en cet endroit un temple d'Apollon, qui avoit fait donner à ce dieu, par Hésiode le nom de *Pégasien*. Ce fut là que les argonautes s'embarquèrent; & le lieu où se fit l'embarquement, a depuis porté le nom d'*Aphotæ*, ainsi que le disent positivement Strabon & Stéphanus. (D. J.).

PÉGÉE, une des Jonides.

PÉGÉES, nymphes des fontaines; c'est la même chose que les nayades, & leur nom a la même origine que *Pégase*, de πηγὴ, *fontaine*.

PEGMA, machine de théâtre chez les anciens, à-peu-près semblable à celles qui servent dans nos opéra pour le changement des décorations. Ces machines qui alloient par le moyen des poids, s'abaissoient ou s'élevoient au gré de celui qui les dirigeoit, comme le dit Claudien (*Consul. Mall. n°.* 324.).

Mobile ponderibus descendat pegma reductis.

Il y en avoit de plusieurs sortes chez les grecs. Sous les portes des retours du théâtre, on en plaçoit pour introduire les divinités des bois & des campagnes, & celles de la mer. Au-dessus de la scène, il y en avoit pour introduire les dieux célestes, & sous les théâtres pour les ombres, les furies, & le reste des divinités infernales. Les machines qui étoient sous les portes des retours, tournoient sur elles-mêmes, & avoient trois differentes faces qui se tournoient d'un ou d'autre côté, selon les dieux qu'elles devoient introduire. Les machines qui servoient à descendre les dieux du ciel, répondoient assez à celles de nos ceintres, & il y en avoit de trois sortes; les unes qui traversoient seulement le théâtre sans descendre jusqu'en bas; les autres qui servoient à descendre les dieux jusques sur la scène; & les troisièmes qui élevoient ou soutenoient en l'air les personnes qui paroissoient

voler, enfin les machines qui venoient de dessous le théâtre, étoient des machines, dont la force consistoit en des cordes, des roues & des contrepoids, & qui servoient à élever les acteurs sur le milieu de la scène, & à les descendre sur le théâtre.

Les romains donnoient quelquefois en spectacle une sorte de machines mouvantes, appellées *pegmata*; c'étoient des échaffauds diversement ornés, qui avoient quelque ressemblance avec ceux de nos feux d'artifice. Ces échaffauds étant des machines qui jouoient en bascules, ils lançoient en l'air la matière dont ils étoient chargés, & entr'autres des hommes, que l'on sacrifioit ainsi aux amusemens du public; ou bien ils les précipitoient dans des trous creusés en terre où ils trouvoient leur bûcher; ou encore ils les jettoient dans les antres des bêtes féroces.

On appelloit *pegmares*, non seulement les infortunés que l'on sacrifioit ainsi, mais encore ceux qui construisoient les machines, & qui les faisoient jouer.

Suivant Casaubon, on mettoit le feu à l'échafaud; & les *pegmares* étoient obligés de se sauver à travers les flammes & les débris de la machine.

Lipse dit seulement que les *pegmares* étoient certains gladiateurs, qui combattoient sur les échafauds que l'on élevoit dans cette intention; on les appelloit aussi *petauristæ*, c'est-à-dire, hommes qui volent en l'air.

Séneque (*Epist.* 88.) décrit les diverses sortes de *pegma* employées dans les théâtres de Rome: *His annumeras licet machinatores qui pegmata per se surgentia excogitant, & tabulata tacite in sublime crescentia, & alias ex inopinato varietates, aut dehiscentibus, quæ cohærebant: aut his, quæ distabant, sua sponte coeuntibus: aut his, quæ eminebant, paullatim in se residentibus.* Josephe (*Bell. Judaic.* 7. 14.) parle de *pegmata* qui avoient trois étages de hauteur.

On plaçoit des criminels sur ces hautes machines pour y combattre entr'eux à la vue des spectateurs, comme ils l'auroient fait dans l'arène du cirque. Tantôt ces criminels par l'ouverture subite du dernier plancher de la machine, étoient précipités dans la division inférieure, où des bêtes féroces attachées foiblement, les dévoroient à la vue du peuple: tantôt ils étoient précipités, par le même moyen, dans les feux allumés dans la division inférieure, où ils étoient brulés vifs sous les yeux des romains barbares. Par le moyen de ces machines cruelles, on représentoit sur le théâtre les scènes les plus atroces de la mythologie. Strabon (6. p. 188) dépeint de cette manière la mort du brigand Silurus, déchiré sur le théâtre par les bêtes: *Eum in foro ludis gladiatoriis commissis discerpi à bestiis vidimus. Positus enim in tabulato sublimi, tanquam in Ætna, compagibus solutis, eo subito collapso, delatus est in caveas, in quibus bestiæ ita erant ligatæ, ut facilè solverentur, infra tabulatum dedita opera paratas.*

Claudien (*Mall. Theod. n.* 325.) décrit les *pegmata* destinés à représenter quelque embrâsement:

Inque chori speciem spargentes ardua flammas

Scena rotet: varios effingat Mulciber orbes

Per tabulas impune vagus, pictæque citato

Ludant igne trabes, & non permissa morari

Fida per innocuas errent incendia turres.

Voyez MACHINES de théâtre.

PEGMATA. *Voyez* TABLETTES.

PEGMARES, gladiateurs, criminels & machinistes dont il est parlé dans l'article précédent.

PEGOMANCIE, mot composé de πηγη, *fontaine*, & de μαντεία, *divination*, divination par l'eau des fontaines. Elle se faisoit de différentes manières, soit en y jettant un certain nombre de pierres, dont on observoit les différens mouvemens, soit en y plongeant des vases de verre, & en examinant les efforts que faisoit l'eau pour y entrer, en chassant l'air qui les remplissoit auparavant; mais la divination par le sort des dés, à la fontaine d'Apon, près de Padoue, étoit la plus célèbre des espèces de *pégomancie*.

A cette fontaine, un seul coup de dé décidoit des bons & des mauvais succès pour l'avenir, selon le nombre des points plus ou moins forts qu'on tiroit. Ce fut là que Tibere conçut les plus hautes espérances, avant que de parvenir à l'empire: car à son passage pour l'Illyrie, étant venu consulter sur ses destinées l'oracle de Gérion, qui étoit aussi dans le voisinage de Padoue, ce dieu le renvoya au sort de la fontaine d'Apon, où ayant jeté des dés d'or, ils lui présentèrent au fond de l'eau le plus haut nombre de points qu'il pouvoit desirer. Suétone remarque ensuite, qu'on voyoit encore ces mêmes dés au fond de la fontaine. Claudien assure qu'on y appercevoit aussi, de son temps, les anciennes offrandes qu'y avoient laissées quelques princes.

Tunc omnem liquidi vallem mirabere fundi,

Tunc veteres hastæ regia dona micant.

Lucain donne le titre d'*augure* au prêtre qui en avoit l'intendance. Théodoric, roi d'Italie, fit depuis fermer de murailles le lieu où étoit cette fontaine, à cause de sa grande réputation. *Ob loci celebritatem*, dit Cassiodore. (D. J.)

PEIGNE, } *pecten*. Le *pétoncle* est re-
PETONCLE, } cherché pour le ver qui est un des meilleurs de la mer, soit qu'on le mange cuit, soit qu'on le mange crud; c'est aussi je crois de ce ver testacé dont parle Horace, quand il dit que Tarente, séjour de la molesse, se vante d'avoir les *pétoncles* les plus délicats.

Pectinibus patulis jactat se molle Tarentum (*Sat.* 4, *l. II.*).

Le *pecten* de Tarente est celui que les Italiens appellent *romia*, qui a deux coquilles cannelées & ouvragées.

PEINES chez les romains. Il y avoit différens genres de *peines* civiles qui étoient en usage chez les romains; nous avons promis de les détailler en parlant des jugemens publics & particuliers de leurs tribunaux.

Les *peines* ou punitions usitées chez ce peuple, regardoient, ou les biens comme l'amende, en latin *damnum*, autrement *mulcta*; ou le corps, comme la prison, le fouet, ou la *peine* du talion; ou le droit, comme l'ignominie, l'exil & la servitude; quelques unes alloient jusqu'à la mort.

L'amende ne se prenoit dans les premiers temps, que sur les moutons & sur les bœufs; mais comme cette punition d'amende étoit inégale, parce qu'on amenoit des bœufs & des moutons, tantôt d'un grand prix, tantôt d'un prix très-vil; dans la suite, par la loi *ateria*, on fixa dix deniers pour chaque mouton, & cent deniers pour chaque bœuf; de sorte que la plus forte amende de ce temps étoit de 1600 as à 16 as par denier. La prison étoit ou publique ou particulière.

La prison publique étoit celle où l'on renfermoit les accusés, quand ils avoient avoué leurs crimes. La prison particulière étoit la maison des magistrats ou de quelques particuliers distingués, sous la garde desquels on mettoit les accusés.

La fustigation avec des verges, précédoit le dernier supplice, qui étoit celui de la mort. La bastonade étoit plus d'usage à l'armée.

Le talion suivant la loi des douze tables, consistoit à rendre injure pour injure, dans le cas d'un membre rompu, à moins que l'accusé n'eût obtenu de la partie lézée qu'elle lui remît la peine.

L'ignominie étoit une note d'infamie, ainsi appellée, parce qu'elle ne consistoit que dans la flétrissure du nom. Elle excluoit de toutes charges, & presque de tous les honneurs qui s'accordoient aux citoyens.

On ne prononçoit pas à la vérité le mot d'*exil* dans l'imposition de cette *peine*, mais celui d'interdiction de feu & d'eau, laquelle étoit nécessairement suivie de l'exil; car il étoit impossible que quelqu'un restât dans Rome sans l'usage de l'eau & du feu. Sous Auguste, la déportation succéda à cette interdiction de l'eau & du feu. La rélégation étoit une *peine* moins rigoureuse; car ceux qui y étoient condamnés conservoient le droit de bourgeoisie, dont on étoit privé par l'interdiction, & c'étoit la *peine* à laquelle on condamnoit les citoyens d'une naissance distinguée.

On vendoit, pour être mis en servitude, ceux qui n'avoient pas donné leur nom pour le cens, ou qui avoient refusé de s'enrôler après avoir été appellés.

Ceux qui étoient condamnés à mort étoient décapités d'un coup de hache, après avoir essuyé la honte du fouet, & on disoit que cette *peine* s'infligeoit selon l'usage des anciens, *more majorum*; ou bien ils étoient étranglés dans la prison appellée *robur*; ou enfin précipités du haut de la roche Tarpéienne: mais il paroît que ce dernier genre de mort fut aboli vers la fin de la république.

Le supplice ordinaire des esclaves étoit la croix ou la fourche, qu'ils étoient obligés de porter eux-mêmes; de-là vint que le nom *furcifer*, porte-fourche, étoit le reproche ordinaire qu'on faisoit aux esclaves: cependant quelques-uns ont prétendu que cette fourche étoit un gibet. Quelquefois on imprimoit certains caractères, avec un fer chaud, sur le front des esclaves: en allant au lieu du supplice, ils portoient une meule de moulin pendue à leur cou; les meules des romains n'avoient que 15 à 18 pouces de diamètre. Quelquefois encore pour comble d'ignominie, après que les cadavres des criminels avoient été traînés dans la ville avec des crochets, on les précipitoit dans les puits appellés *gemoniæ*, ou dans le Tibre. Nous ne rapporterons pas les autres espèces de supplices qui étoient presque tous arbitraires, & exercés selon le caprice ou la cruauté des princes. Quant aux *peines* militaires, *voyez l'art. suiv.* (D. J.)

PEINES militaires, chez les romains. Les romains distribuoient des récompenses à la guerre pour animer les soldats à s'acquiter de leur devoir, & ils infligeoient des punitions pour ceux qui y manquoient.

Ces punitions étoient de la compétence des tribuns & des préfets avec leur conseil, du général même, duquel on ne pouvoit appeller avant la loi *porcia*, portée l'an 556.

On punissoit les soldats, ou par des *peines* afflictives, ou par l'ignominie. Les *peines* afflictives consistoient dans une amende, dans la saisie de leur

paye, dans la bastonnade, sous laquelle il leur arrivoit quelquefois d'expirer ; ce chatiment s'appelloit *fustuarium*.

Les soldats mettoient à mort, à coup de bâton, ou de pierre, un de leur camarade qui avoit commis quelque grand crime, tels que le vol, le parjure, une récompense obtenue sur un faux exposé, la désertion, la perte des armes, enfin la négligence des sentinelles pendant la nuit.

Si la bastonnade ne devoit pas aller jusqu'à la mort, on se servoit d'un sarment de vigne pour les citoyens, d'une autre baguette, ou même de verges pour les alliés. S'il y avoit un grand nombre de coupables, on les décimoit, ou l'on prenoit le vingtième, ou le centième, selon la griéveté de la faute; quelquefois on se contentoit seulement de les faire coucher hors du camp, & de leur donner pour nourriture, de l'orge au lieu de froment.

Comme les punitions qui emportent avec elles plus de honte que de douleur, sont les plus convenables à la guerre, l'ignominie étoit aussi l'une des plus grandes. Elle consistoit, par exemple, à donner de l'orge aux soldats, au lieu de bled; à les priver de toute la paye, ou d'une partie seulement. Cette dernière punition étoit infligée principalement à ceux qui quittoient leurs enseignes; on leur retranchoit la paye pour tout le temps qu'ils avoient servi avant leur faute. La troisième espèce d'ignominie étoit d'ordonner à un soldat de sauter au-delà d'un retranchement. Cette punition étoit celle des poltrons : on les punissoit encore en les exposant en public avec leur ceinture détachée, & dans une posture molle & efféminée. Cette exposition se faisoit dans la rue du camp, appellée *principia*, c'est là que s'exécutoient aussi les autres châtimens. Enfin, pour comble d'ignominie, on les faisoit passer d'un ordre supérieur dans un autre fort au-dessous, comme de triariens dans les piquiers ou dans les vélites. Il y avoit encore quelques autres punitions très-peu usitées, dont Juste-Lipse (*de militia romana.*) donne le détail. *Voyez aussi l'article* MILITAIRE, *discipline des romains*.

PEINTRE, PEINTURE. *Voyez le dictionnaire des Beaux-Arts. Caylus* (2 *pag.* 108) fait des réflexions sur la peinture, qui doivent trouver place ici.

» Je croirois que les romains plus amateurs de la *peinture* que de la sculpture, avoient encore plus recherché les tableaux que les statues ; c'est-à-dire toutefois, à proportion du petit nombre que la Grèce possédoit de ces premiers : car Pausanias ne parle que d'environ quarante-trois portraits, & de quatre vingt-huit tableaux, ou morceaux exécutés à fresque. Et quand on ajouteroit à ce nombre celui des *peintures*, dont Pline fait mention & qui faisoient l'ornement de la ville de Rome dans le temps qu'il écrivoit, il est constant qu'on trouveroit un nombre peu proportionné entre les ouvrages de sculpture & ceux de *peinture*, quoique ceux-ci ayent toujours été d'une exécution plus plus facile. Il n'en faut cependant pas conclure que les grecs méprisoient la *peinture* ; elle entroit dans les décorations des temples, des portiques, des tombeaux : mais il me paroît prouvé qu'ils l'ont moins cultivée que les autres arts. Car, outre la rareté de morceaux de ce genre que Pausanias rapporte ; il ne fait mention que de quinze *peintres*, tandis qu'il distingue de la manière la plus claire cent soixante & neuf sculpteurs. Il faut cependant convenir que Pline fait mention de cent trente-trois *peintres* grecs, bons ou médiocres ; il ne fait point entrer dans ce nombre les femmes de la même nation qui paroissent avoir excellé, ni le peu d'artistes cités par le même auteur, & que les romains ont produits dans ce genre. On pourroit répondre pour concilier les deux auteurs, que Pline a parlé de tous les *peintres* de la Grèce, de l'Asie mineure, de la Sicile, & de ce qu'on appelloit la grande Grèce &c. & que Pausanias n'a pas même visité toute la Grèce proprement dite, qu'il n'écrivoit point l'histoire des artistes, & qu'il parloit seulement de ceux dont il avoit vu les ouvrages ; ouvrage dont le nombre étoit encore diminué par l'avidité des romains, qui dévastoient ce pays depuis environ 80 ans, à compter le tems qui s'étoit écoulé depuis Pline jusqu'à lui. Il résultera toujours de ce calcul qu'il y avoit plus de statues que de tableaux dans la Grèce ».

Dans les *peintures* tirées des fouilles d'Herculanum, on voit la muse de la *peinture*, tenant ses pinceaux & un tableau auquel elle travaille.

Sur une pâte antique de la collection de Stosch, on voit un jeune homme debout, courbé & nud pardevant, dessinant une tête placée à ses pieds, sur une petite table qu'il tient de l'autre main.

Sur une pâte antique de la même collection, paroît un peintre assis devant un chevalet semblable à nos chevalets modernes & à celui d'un (*In front. vet. sepulcr. bellorii*). bas-relief où la peinture semble animer Varron à achever la vie des hommes illustres.

PEINTURE DES TOILES, Nous dirions aujourd'hui, teinture des toiles ; mais je me sers du mot de Pline, qui finit *le chap. xj de son XXXV*e. *livre*, par nous apprendre la façon dont les égyptiens peignoient des toiles, ou faisoient des toiles peintes. Rapportons d'abord le passage latin qui est fort curieux.

Pingunt & vestes in Ægypto inter pauca mirabili genere, candida vela postquam attrivere illinentes non coloribus, sed colorem sorbentibus medica-

mentis. Hæc eum facere, non apparet in velis; sed in cortinam pigmenti ferventis mersa, post momentum extrahuntur picta. Mirumque cum sit unus in cortina colos, ex illo alius atque alius fit in veste, accipientis medicamenti qualitate mutatus. Nec postea ablui potest; ita cortina non dubiè confusura colores, si pictos acciperet, digerit ex uno, pingitque dum coquit. Et adustæ vestes firmiores fiunt, quam si non urerentur : Voici la traduction :

» Dans le nombre des arts merveilleux que l'on » pratique en Egypte, on peint des toiles blanches » qui servent à faire des habits, non en les cou- » vrant avec des couleurs, mais en y appliquant des » mordans. Lorsqu'ils sont appliqués ils ne parois- » sent point sur l'étoffe; mais ces toiles étant plon- » gées dans une chaudière de teinture bouillante, » sont retirées un instant après colorées. Ce qu'il » y a d'étonnant, c'est que quoiqu'il n'y ait qu'une » couleur, l'étoffe en reçoit différentes, selon la » qualité des mordans, & les couleurs ne peuvent » ensuite être emportées par le lavage. Ainsi, une » liqueur qui n'étoit propre qu'à confondre » les couleurs, si la toile eût été peinte avant que » d'être plongée, les fait naître toutes d'une seule; » elle se distribue, elle peint la toile en la cuisant, » pour ainsi dire, & les couleurs de ces étoffes » teintes à chaud, sont plus solides que si elles étoient » teintes à froid ».

Cette pratique pour exécuter la teinture des toiles, est en usage dans l'Europe & en Orient. Il est à présumer que l'Inde a tiré originairement ce secret de l'Egypte. La Chine connoît aussi la pratique de teindre les toiles, où nous l'avons trouvée établie dans le tems de sa découverte. Plus on approfondit les arts, du moins quant à la peinture, & plus on observe que les anciens n'ignoroient presque rien de ce que nous savons, & de ce que nous pratiquons. (*Mém. des inscrip. tom. XXV*). (*D. J.*)

PEIRA, la première partie du nome Pythien selon Pollux (*Onomastic*).

PEIRŒ, dans l'Achaïe. ΠΕΙΡΩ.

M. Combe attribue à cette ville quatre médailles autonomes d'argent, de Hunter, avec les lettres ci-dessus & une chouette éployée.

PÉLAGIE, vénue - de - la - mer, surnom de Vénus.

PELAGON, un des prétendans d'Hippodamie, tué par Œnomaüs.

PELARGÉ, fille de Potnéus, ayant rétabli à Thèbes le culte des dieux Cabires; mérita qu'après sa mort, on lui décernât les honneurs divins, par ordre même de l'oracle de Delphes. Pausanias nous apprend qu'on ne lui sacrifioit que des victimes qui avoient été couvertes par le mâle.

PÉLASGES. Anciens peuples d'Achaïe, qui s'emparèrent de la Thessalie, & la partagèrent en trois parties, qu'ils appellèrent du nom de leurs chefs, Phthiotie, Achaïe & Pélasgiotie. Quelques écrivains assurent que ces *pélasges*, au contraire sortirent de la Thessalie, la mère commune de tous les grecs, & vinrent s'établir dans l'Hellénie, & dans le Péloponèse, où ils portèrent le nom des villes & des rivières de leurs pays. *voyez* PÉLASGES.

PELASGUS, fut le premier homme qui parut dans le pays d'Arcadie, suivant la tradition des arcadiens, dit Pausanias, qui explique cette tradition en disant : « selon toute apparence, ils » ne veulent pas dire qu'il s'y soit trouvé » seul, car sur qui auroit il régné? Je crois donc, » pour moi, que *Pélasgus* étoit un homme extraor- » dinairement avantagé du ciel, qui surpassoit les » autres en grandeur, en force, en bonne mine, » en toutes les qualités de l'esprit & du corps ». Il apprit aux arcadiens à se faire des cabanes qui pûssent les défendre de la pluie, du froid & du chaud; en un mot, de l'inclémence des saisons : il leur apprit aussi à se vêtir de peau de sangliers. Jusques-là ils ne s'étoient nourris que de feuilles d'arbres, d'herbes & de racines, dont quelques unes, bien loin d'être bonnes à manger, étoient nuisibles. Il leur conseilla l'usage du gland; cette nourriture leur devint si ordinaire, que long-tems après *Pélasgus*, les lacédémoniens étant venus consulter la Pythie sur la guerre qu'ils vouloient faire aux arcadiens; pour les en détourner, elle leur répondit : un peuple qui vit de gland est terrible dans les combats. C'est du nom de *Pélasgus* que les grecs sont souvent appellés *Pélasgi.*

» Il n'y a point eu de roi *Pélasgus*, dit M. Rabaud de Saint Etienne, & ma raison est qu'il y en a trop. Selon l'abbé Banier, il y a eu jusqu'à sept rois nommés *Pélasgus* : mais je compte aussi de mon côté, six pays qui ont porté le nom de *Pélasgie; l'Arcadie*, la *Thrace*, *la Thessalie*, la *Cilicie*, la *Troade* & l'isle de *Lesbos*. Or, ou *Pélasgus* a régné dans tous ces pays-là, ce qu'il feroit absurde de supposer, & par conséquent il ne leur a pas donné son nom; ou les noms des *Pélasgies* ont servi à créer les noms des rois *Pélasgus*, selon l'usage général de ces tems; & c'est ce que je soutiens. Ce roi est donc un personnage chimérique : on sait en effet que les anciens grecs furent appelés *Pelasges*; & quelque soit l'étymologie de ce nom, ils le dûrent à toute autre chose qu'à six ou sept rois placés à trente, quarante ou cinquante lieues les uns des autres ».

» Je pourrois examiner l'histoire d'*Arcas* changé en

en *ours* & devenue conftellation, & celle de *Licaon* fon fils, changé en *loup*; mais je renvoie ces difcuffions à un autre lieu. Lorfque les grecs étoient nommés *Pélafges*, ils menoient une vie errante, dans les forêts, fans arts, fans agriculture, & ne vivant que de glands, c'eft-à-dire de fruits fauvages. Ce ne furent pas eux, par conféquent, qui créèrent le roi *Pélafgus*, car ils n'avoient aucune idée de la royauté. Depuis l'époque où les grecs erroient dans les bois, jufqu'à celle où leurs fucceffeurs écrivirent des annales, il dut s'écouler un tems affez confidérable; ce fut alors que l'on créa des rois antérieurs, formés tout fimplement fur les noms que le pays avoit fucceffivement porté. Le *Pélafgus* imaginaire n'a pas pu avoir un fils réel; donc *Arcas* n'eft pas fils de *Pélafgus*, mais un roi forgé fur le nom de *l'Arcadie*; & *Lycaon* fon fils a pris le fien de la *Lycaonie*: *Azan* eft forgé fur *l'Azanie*, *Aphidas* fur *l'Aphidantie*, & ainfi des autres ».

» Enfin, pour mettre dans tout fon jour, l'abfurdité de cette chronologie, je me fervirai du même moyen qu'a employé l'abbé Banier pour en établir la vérité. Je ferai un tableau de ces premiers règnes; felon l'ordre des filiations.

Pélafgus a pour fils *Arcas*, père de cinq fils.

Lycaon, qui a vingt-cinq fils, fondateurs de 25 villes.	*Azan* a pour fils *Clitor*.	*Aphidas* a pour fils *Apeus*.	*Stymphalus*, a pour fils *Corcys*.	*Etalus* a pour fils *Cyllen*.

Il réfulte de cette chronologie que, trois générations après *Pélafgus*, fous lequel les grecs menoient la vie fauvage, l'Arcadie eut quarante villes fondées par quarante fils de rois. Qui pourra digérer de pareilles abfurdités? Cependant toute l'hiftoire primitive des grecs eft ainfi compofée; & trois ou quatre générations après *Pélafgus*, ou *Deucalion*, ou *Ogygès*, toutes les villes font bâties; il y exifte des princes, des princeffes & des cours brillantes; & deux cents coufins germains ont entre eux mille avantures ridicules. Tandis que les vingt-cinq petits neveux de *Pélafgus* fondent chacune une ville, & que leur fœur *Nonacris* fuit leur exemple; tandis qu'*Œnotrus* leur frère part pour aller donner fon nom à *l'Œnotrie* ou l'Italie; leurs coufins, les fils *d'Azan*, *d'Aphidas*, de *Stymphalus*, & d'Etalus conftruifent auffi des cités ».

PÉLASGUS, fils de Triopas, roi d'Argos, reçut chez lui les danaïdes lorfqu'elles fuyoient la pourfuite du fils d'Égyptus, felon Efchile, & les défendit contre leurs perfécuteurs. *Voyez* DANAÏDES.

PÉLATES, πελαταὶ, domeftiques particuliers chez les athéniens. C'étoient des citoyens libres, qui, par pauvreté, fe trouvoient forcés de fervir pour des gages; ils n'avoient aucun fuffrage dans les affaires publiques, faute d'avoir un bien fuffifant pour les rendre propres à donner leurs voix; mais ils ne reftoient ferviteurs qu'autant qu'ils le jugeoient à propos, & que le befoin requéroit. Car ils étoient libres de changer de maître; & s'ils venoient à acquérir quelque bien, ils pouvoient fe relever entiérement de leur état de fervitude. (*Potteri Archæol. græc. tom. I. p. 57.*)

PÉLÉADES, c'étoient des filles qui demeuroient chez les dodonéens. Elles étoient douées du don de prophétie, au rapport de Paufanias, qui cite d'elles ces paroles: « Jupiter a été, eft & » fera. O grand Jupiter, c'eft par ton fecours » que la terre nous donne fes fruits; nous la di» fons notre mère à jufte prix ». (*in Phocicis.*)

PELECANIA, en Bœotie ΠΕΛΕΚΑΝ. Les médailles autonomes de cette ville font:

RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

PÉLÉE, père d'Achille, étoit fils du célèbre Eaque, lequel étoit fils de la nymphe Egine & de Jupiter. Il avoit pour mère Endéis, fille du centaure Chiron. Ayant été condamné à un exil perpétuel avec fon frère Télamon, pour avoir tué fon frère Phocus, il alla chercher une retraite à Phthie en Theffalie, où il époufa Poliméle, fille d'Actor, qui lui donna fon royaume. *Pélée* invité à la fameufe chaffe de Calydon, y alla avec fon beau-père, qu'il eut le malheur de tuer en lançant fon javelot contre un fanglier. Autre meurtre, qui l'obligea encore de s'exiler. Il fe rendit à Iolchos, auprès du roi Acafte, qui fit la cérémonie de fon expiation. Mais une nouvelle aventure vint encore troubler fon repos en cette cour. Il infpira de l'amour à la reine, qui le trouvant infenfible, l'accufa auprès d'Acafte d'avoir voulu la féduire.

Acaste le fit conduire sur le mont Pélion, lié & garotté & ordonna qu'on l'y laissât ainsi exposé à la merci des bêtes. *Pelée* trouva le moyen de rompre ses chaînes; & avec le secours de quelques amis, Jason, Castor & Pollux, il rentra de force dans Iolchos, & y tua la reine. On ajoutoit que Jupiter, son grand-père, l'avoit fait délier par Pluton, qui lui donna une épée, avec laquelle il se vengea de la malice & de la cruauté de cette femme.

Pélée épousa en secondes nôces Thétis, sœur du roi de Scyros, dont il eut Achille. *Voyez* ACHILLE, THÉTIS. Il envoya son fils & son petit-fils à la tête des myrmidons au siége de Troye. Il voua, dit Homére, au fleuve Sperchius la chevelure d'Achille, s'il revenoit heureusement en sa patrie. *Pélée* survécut de plusieurs années à la fin de cette guerre. Dans l'Andromaque d'Euripide, le vieux *Pélée* paroît dans le tems que Ménélas & Hermione, sa fille, se préparent à faire mourir Andromaque. Il la délivre de leurs mains après une vive contestation, dans laquelle les deux princes en viennent aux invectives. Bientôt après il apprend la mort tragique de son petit-fils Pyrrhus: il se désespère & voudroit qu'il eût été enseveli sous les ruines de Troye. Thétis vient le consoler, & lui promet la divinité: pour cela elle lui ordonne de se retirer dans une grotte des isles fortunées, où il reverra Achille déifié. Elle l'assure qu'elle viendra l'y prendre, accompagnée des cinquante neréïdes, pour le transporter, comme son époux, dans le palais de Nérée, en lui donnant la qualité de demi-dieu. Les habitans de Pella en Macédoine offroient des sacrifices à *Pélée*: on lui immoloit même tous les ans une victime humaine. *Voyez* PHOCUS, TÉLAMON.

On verra à l'article THÉTIS la description des monumens qui représentent les nôces de *Pélée* & de Thétis.

M. Dehn possédoit à Rome une pierre gravée étrusque, sur laquelle on voit *Pélée* avec son nom en caractères étrusques. Le graveur nous offre ce prince au moment qu'il se lave les cheveux à une fontaine, qui doit désigner le fleuve Sperchion en Thessalie, & qu'il fait vœu de lui consacrer la chevelure de son fils, s'il revenoit heureusement dans sa patrie après le siège de Troie. (*Il.* ψ. 144. *Pausan. l.* 1. *p.* 90. *l.* 8.) C'est ainsi que les jeunes garçons de Phigalie en Arcadie, laissoient croître leurs cheveux pour les offrir au fleuve du lieu. (*Id l.* 8. *p.* 683. *l.* 32.) Leucippe laissa grandir les siens pour les vouer pareillement au fleuve Alphée. (*Pausan. L.* 8. *p.* 638. *l.* 21. *conf. Victor. Var. Lect. L.* 6. *c.* 22.) Il faut observer ici par rapport aux héros grecs qui se trouvent figurés sur les monumens étrusques, ce que Pindare dit de *Pélée* en particulier, qu'il n'y avoit point de pays si éloigné, ni si différent pour les mœurs & pour le langage, où la gloire de ce héros, le gendre des dieux, n'eut pénétré (*Nem.* 6. *v.* 34. & *seq.*)

PELETRON. *Voyez* BRIDE.

PELIACA. *Voyez* ARGO.

PELIAS, étoit fils de Neptune & de Tyro, fille de Salmonée. Le dieu, pour la séduire, prit la figure du fleuve Enippe. *Pélias*, ainsi que Nelée son frère jumeau, fut exposé par sa mère, & fut nourri par une jument. Il usurpa le trône de Thessalie sur Eson, à qui il appartenoit. En effet, Eson étoit fils de Créthéus, qui avoit Éole pour père; & *Pélias* étoit fils de Neptune & d'une fille de Salmonée, frère de Créthéus; ainsi ils descendoient tous les deux, à la vérité, d'Éole, à qui Jupiter avoit donné le royaume, à lui & à ses descendans; mais *Pélias* n'en descendoit que par sa mère, & Eson en venoit par les mâles. Eson & *Pélias* étoient frères utérins; car Tyro, fille de Salmonée, après avoir eu de Neptune deux jumeaux, *Pélias* & Néléus, épousa Crethéus, son oncle, dont elle eut trois garçons, Eson, Amythaon & Phérès.

Eson & Amphinome, sa femme, devenus, par cette usurpation, de simples particuliers, le redoutèrent si fort, qu'ils n'osèrent élever Jason, leur fils. Dès qu'il fut né, ils le firent porter secrettement dans l'antre de Chiron, publièrent qu'il étoit mort; & pour mieux tromper le tyran, ils accomplirent toutes les cérémonies des funérailles. Ils sauvèrent leur enfant; mais il ne se garantirent pas de la cruauté de *Pélias*. Celui-ci força Eson à boire du sang de taureau. (*Voyez* ESON), donna ordre que l'on tua Amphinome & Promachus leur fils. Amphinome se réfugia vers les dieux pénates de *Pelias*; là ayant vomi contre lui mille imprécations, elle se poignarda; d'autres disent qu'elle se pendit.

La fureur de *Pélias* s'étendit jusques sur Sidéro, sa belle mère. Pour venger Tyro, sa mère, des mauvais traitemens qu'elle avoit reçus de cette marâtre, il la tua sur l'autel de Jupiter même. *Pélias* força enfin son frère Nélée à chercher une retraite hors de ses états. (*Voyez* NÉLÉE.) Toutes ces cruautés se passèrent pendant l'absence de Jason. Quand l'âge eut mis Jason en état de sortir de l'antre de Chiron, il parut à la cour, & demanda à son oncle qu'il restituât la couronne à Eson. *Pélias* craignit le merite de Jason, éluda la demande, en persuadant à Jason d'entreprendre la conquête de la toison d'or. Le bruit ayant couru que cette expédition avoit été funeste à Jason, *Pélias* devint plus hardi dans ses cruautés. Il jouit toute sa vie de son usurpation, fit mourir Eson & sa femme, & ne mourut que dans un âge fort avancé, laissant sa couronne à

ſon fils Acaſte. Les argonautes, à leur retour, célébrèrent en ſon honneur des jeux funèbres. Ovide & Pauſanias racontent autrement ſa mort.

Médée ayant eu le ſecret de rajeunir le père de Jaſon, les filles de *Pélias*, étonnées de ce prodige, la prièrent de vouloir uſer du même ſecret pour leur père. Médée, pour venger ſon beau-père & ſon époux de l'uſurpation de *Pélias*, leur offrit ſes ſervices. D'abord elle prit un vieux bélier, le coupa en morceaux, le jetta en leur préſence dans une chaudière; & après y avoir mêlé différentes herbes, elle l'en retira & le fit voir transformé en un jeune agneau. Elle propoſa de faire la même expérience ſur la perſonne du roi; elle le diſſéqua de même & le jetta dans une chaudière d'eau bouillante; mais la perfide l'y laiſſa juſqu'à ce que le feu l'eût entiérement conſumé; de ſorte que ſes filles ne purent pas même lui donner la ſépulture.

Ovide ajoute que ce furent les propres filles de *Pélias* qui l'égorgèrent & le mirent en morceaux. Ces malheureuſes princeſſes honteuſes & déſeſpérées de s'être ſi cruellement abuſées, s'allèrent cacher dans l'Arcadie, où elles finirent leurs jours dans les larmes & dans les regrets. Pauſanias les nomme Aſteropie & Antinoë. D'autres diſent qu'elles étoient trois & que Jaſon les maria fort avantageuſement. Alceſte, l'aînée, fut femme d'Adméte; la ſeconde, qui s'appelloit Amphione, fut mariée avec Andromédon; & la troiſième eut pour mari Canas, roi des phocéens. Jaſon fit plus; il établit Acaſte, fils de *Pélias*, ſur le trône que ſon père avoit uſurpé.

PÉLIAS étoit le nom de la lance dont on fit préſent à Pélée le jour de ſes nôces. Homére fait de ce nom une ſimple épithéte, priſe du lieu où Chiron coupa le frêne; c'étoit la montagne de Pélion. Pélée s'en ſervit dans les combats, & la donna à ſon fils Achille, qui la rendit fort célèbre. Elle étoit ſi peſante, qu'il n'y avoit que lui qui pût la darder. Son talon guériſſoit les bleſſures que ſon dard avoit faite.

PÉLIAS, ſurnom du navire ARGO. *Voyez* ce mot.

PELICAN, ou ONOCROTALE. « Comme les perſonnes qui n'étoient pas attachées à la claſſe ſacerdotale chez les égyptiens, dit M. Paw, pouvoient manger du poiſſon, on ne leur interdiſoit pas l'*onocrotale* ou le *pélican* qui ne vit que de ſa pêche; mais les prêtres auxquels toutes les eſpèces de poiſſons étoient défendues, s'abſtenoient auſſi de pélican; (*Opus Apollo; hiéroglyp. Lib.* 1. *cap.* 53.) ſans quoi il y auroit eu une contradiction dans leurs obſervances, tellement multipliées qu'ils ne s'étoient réſervés pour leur nourriture ordinaire que les herbes, les fruits, le pain nommé *koleſte*, la chair de veau, celle de gazelle, les poules, les pigeons, & ſur-tout les oies dont ils faiſoient une deſtruction ſurprenante, ce qui les avoit déterminé à étendre l'incubation artificielle ſur les œufs d'oies ».

PELINA, divinité dont il eſt fait mention dans deux inſcriptions publiées par Muratori (*Theſ. inſcript.* 99. n°. 3. & 367. 1.) en ces termes: *DEA PELINA... PELINÆ BENEFICÆ.* On ne ſait autre choſe de cette déeſſe, qui étoit probablement une divinité topique, ou la même que celle de l'article ſuivant.

PELINNA, en Theſſalie. ΠΕΛΙΝΝΑΙΚ & ΠΕ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

PELINUS, divinité des gaulois.

PÉLION, montagne de Theſſalie, voiſine du mont Oſſa: les poëtes font entaſſer par les géans l'Oſſa ſur le *Pélion*, pour eſcalader le ciel & en chaſſer les dieux. *Voyez* OSSA.

On diſoit que les géans & les centaures avoient leur demeure ſur le mont *Pélion*.

PELLA, en Macédoine ΠΕΛΛΗΣ & ΠΕΛΛΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont:

Un taureau paiſſant.

Pallas.

Une lyre.

Un trépied.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Octavie, ſœur d'Auguſte.

COL. IVL. AUG. PELLA..... COLONIA JULIA AUGUSTA PELLA: légende des médailles latines que *Pella*, devenue colonie romaine a fait frapper en l'honneur d'Hadrien, de Caracalla, de Geta, de Macrin, d'Alex. Sevère, de Mamée, de Gordien-Pie, de Philippe Père, de Maximin, de Maxime.

La plus fameuſe des villes de ce nom, eſt celle

de la Macédoine qui devint capitale de ce royaume, après que celle d'Edesse eut cessé de l'être. *Pella* étoit située à 120 stades de la mer, aux confins de l'Emathie : Tite-Live (*L. XLIV. c. ult.*) en décrit fort exactement la situation. Elle est, dit-il, sur une élévation entourée de marais, & défendue par une forteresse; en sorte que, pour l'assiéger on ne trouvoit d'accès d'aucun côté. On ne pouvoit y entrer ni en sortir, que par un seul pont qu'il étoit aisé de garder avec très peu de monde. La rivière qui couloit entre la ville & la forteresse, se nomme *Lydias*.

Le même historien (*lib. II. chap. xlij*) nomme *Pella, vetus regia Macedonum*, parce qu'elle avoit toujours été la demeure des rois de Macédoine, depuis Philippe, fils d'Amyntas, jusqu'à Persée. Pline (*lib. IV, cap. x.*) lui donne le titre de *colonie romaine*; & en effet, nous avons une médaille d'Auguste où elle porte ce même titre. On y lit cette inscription : *Col. Jul. Aug. Pell.*; c'est-à dire, *colonia Julia Augusta Pella.* Dans la suite elle déchut beaucoup de sa première splendeur, puisque Lucien rapporte, que de son tems ses habitans étoient pauvres & en petit nombre. Présentement on nomme ce lieu *Palatisia*, comme qui diroit les *petits palais*.

Mais elle sera toujours célèbre dans l'histoire par la naissance de Philippe, vainqueur de la Grèce, & d'Alexandre son fils vainqueur de l'Asie: *Illi Pellæo qui domuit Porum.*

PELLA, en Syrie. ΠΕΛΛΑ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Elagabale.

PELLANA, ville de Laconie. Pausanias (*lib. III. cap. xxj.*) dit qu'il y avoit deux choses remarquables dans cette ville; savoir, le temple d'Esculape, & la fontaine *Pellana*. On rapporte, ajoute-t il, qu'une fille étant allée pour y puiser de l'eau, & y étant tombée, on trouva son voile dans une autre fontaine, appellée *lancea*.

PELLÉNÉ, nom que les habitans de *Pellène* en Achaïe donnèrent à Diane, qu'ils honoroient particulièrement. Plutarque dit que, lorsqu'on portoit la statue de diane-*Pelléné* en procession, son visage devenoit si terrible, que personne n'osoit la regarder; & que le prêtre qui la servoit, ayant porté sa statue dans l'Eolie, tous ceux qui la virent devinrent insensés.

PELLÉNE dans l'Achaïe.

Hardouin seul attribue à cette ville des médailles impériales grecques.

Elle étoit célèbre par la fabrique de certaines robes (*χλαίνων*, *lænarum*) si chaudes que Pindare les appelle un doux *remède* contre les vents froids. Les laines de cette ville étoient si estimées, dit Pollux, qu'on en faisoit des robes que l'on proposoit pour prix dans divers jeux publics. Cette ville étoit a soixante stades du golfe de Corinthe. Un disciple d'Aristote, nommé Dicéarque, natif de Messene, mathématicien, historien & philosophe, en avoit décrit le gouvernement, ainsi que ceux d'Athènes & de Corinthe. (*D. J.*)

PELLIO & PELLIONARIUS, Pelletier. *Voy.* CORROYEUR, & ajoutez y le passage d'Artémidore : (1. 53.) *Coriariam exercere malum omnibus : corpora enim mortua tractat coriarius, ideoque ab urbe secluditur.*

Ces artisans formoient à Rome un collége ou une corporation, comme il paroît par l'inscription suivante, (*Reines. Inscr. class. X. n°. 8.*)

COLLEGIUM PELLIONARIORUM ET PROCURATORUM.

PELLONIA, déesse que l'on invoquoit à Rome pour chasser les ennemis. Son nom dérivoit du verbe *pellere*, chasser. S. Augustin *civit. Dei* 4. 21. dit : *Cum essetinvocanda propter hostes depellendos diva Pellonia.* Arnobe en fait mention ironiquement (4. *pag.* 129.) : *Ubi quæso jamdudum Pellonia hæc fuit, cum apud Furculas Caudinas decus publicum subjugatum est ?*)

PÉLOPÉE, fille de Thyeste, ayant été rencontrée dans un bois consacré à Minerve par son propre père, sans en être connue, en fut outragée, & devint mère d'Egysthe qu'elle fit exposer. *Voyez* EGYSTHE Quelque tems apres elle épousa son oncle Athrée, & fit élever son fils avec Ménélas & Agamemnon. Mais Thyeste reconnut son fils à l'epée que *Pélopée* lui avoit donnée, & qui étoit celle qu'elle avoit arrachée à Thyeste dans le tems qu'il lui fit violence. *Pélopée* saisie d'horreur à la vue de l'inceste qu'elle avoit commis sans le savoir, se tua avec cette même épée.

PÉLOPIDES, nom que les grecs donnoient à la malheureuse famille de Pélops. *Sæva Pelopis domus*, dit Horace. Les *Pélopides* régnèrent longtems dans la Grèce au préjudice des Héraclides qu'ils en avoient chassés. Mais ceux-ci chassèrent à leur tour les *Pélopides*, & remontèrent sur tous les trônes de la Grèce.

On sait les tragiques scènes que les *Pélopides* ont fournies sans cesse au théatre : la guerre de Thébes, les noms de Tantale, d'Atrée, de Thyeste d'Agamemnon, d'Egisthe, de Clytemnestre, d'Oreste retracent à l'esprit les plus sanglantes catastrophes.

PÉLOPIES, fêtes en l'honneur de Pélops, qui se célébroient chez les Eléens. Hercule fut le premier, dit Pausanias, qui sacrifia à Pélops dans une fosse un bélier noir, comme on faisoit aux divinités infernales; & dans la suite les magistrats d'Elide alloient tous les ans à Pélops, dans la même fosse, une pareille victime.

PÉLOPONNÉSE.

Les médailles autonomes de ses habitans réunis sont :

R. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont une tortue & une feuille de platane à laquelle ressemble cette contrée, de même qu'à la tortue, ayant les pattes déployees. (*Strab.* 8. *p.* 231.)

Le *Peloponnése* avoit pris son nom de Pelops & des *Pélopides.*

On donna le nom de *guerre du Péloponnése* à celle que les peuples de cette presqu'île entreprirent contre les athéniens. Cette guerre célebre dura depuis la deuxième année de la 87e. olympiade, 431 ans avant l'ère vulgaire, jusqu'à la 94e. olympiade, qui est l'an 404 avant l'ère vulgaire que la ville d'Athènes fut prise. (*D. J.*)

PÉLOPS, fils de Tantale, roi de Lydie, ayant été obligé de sortir de son pays à cause de la guerre que lui fit Tros, pour venger l'enlévement de Ganymède, se retira à Pise en Elide, où il vit la princesse Hippodamie, & se mit au nombre de ses prétendans; mais il fut plus heureux qu'eux tous. Avant de combattre contre Œnomaus, père de la princesse, il fit un sacrifice à Minerve-Cydonia; & par sa protection il resta victorieux, possesseur de la princesse, & roi de Pise. *Voyez* HIPPODAMIE, ŒNOMAUS, MYRTIL. A la ville de Pise il joignit celle d'Olympie, & plusieurs autres terres dont il agrandit ses états, auxquels il donna le nom de Peloponnèse.

C'est avant son mariage avec Hippodamie, que Tantale son père, régala les dieux chez lui; & ce fut lors de ce repas que Neptune l'aima, & l'enleva pour remplir auprès de lui les mêmes fonctions que remplissoit Ganymède auprès de Jupiter. Mais l'indiscrétion de Tantale son père, qui avoit dérobé l'ambroisie & revelé le secret des dieux, les détermina à renvoyer *Pélops* sur la terre, & à le rendre à la mortalité humaine.

Quand il fallut combattre pour la possession d'Hippodamie, Neptune, qui avoit toujours de l'affection pour *Pélops*, lui fit présent d'un char & de deux chevaux aîlés, avec lesquels il ne pouvoit manquer de vaincre à la course.

Ceux qui donnent au supplice de Tantale une autre cause que son indiscrétion, disent que les dieux étant allés loger chez Tantale, ce prince voulut éprouver leur divinité; & pour cet effet leur fit servir le corps du jeune *Pélops* son fils, melé avec d'autres viandes. Cérès, qui avoit trouvé ce mets très-agréable, en avoit déjà mangé une épaule, lorsque Jupiter découvrit la barbare curiosité de Tantale. Il redonna la vie au jeune prince, après lui avoir remis une épaule d'ivoire à la place de celle qui avoit été mangée, & précipita son malheureux père dans le fond des enfers.

Une aventure racontée par Pausanias peut avoir donné occasion à cette fable. « Les devins de l'armée grecque, dit cet écrivain, ayant déclaré que Troye ne pouvoit être prise, qu'auparavant les grecs n'eussent envoyé chercher un des os de *Pélops*; aussi tôt on donna cette commission à Philoctète, qui étant allé à Pise, en rapporta l'omoplate de *Pélops*. Mais le vaisseau, en revenant joindre les grecs, fit naufrage à la hauteur de l'île d'Eubée; de sorte que l'os de *Pélops* fut perdu dans la mer. Plusieurs années après la prise de Troye, un pêcheur, nommé Démarmène, de la ville d'Erétrie, ayant jeté son filet dans cette mer, en retira un os. Surpris de la grosseur prodigieuse dont il étoit, il le cacha sous le sable, & remarqua bien l'endroit. Ensuite il alla à Delphes, pour savoir de l'oracle ce que c'étoit que cet os, & quel usage il en feroit. Par un coup de la providence (c'est toujours l'historien grec qui parle), il se rencontra que des éléens consultoient en même temps l'oracle sur les moyens de faire cesser la peste qui désoloit leur pays. La Pythie répondit à ceux-ci, qu'ils tâchassent de recouvrer les os de *Pélops*, & à Démarmène, qu'il restituât aux éléens ce qu'il avoit trouvé, & qui leur appartenoit. Le pêcheur rendit aux éléens cet os, & en reçut la récompense: il obtint entr'autres choses pour lui, & pour ses descendans, la garde de cet ossement précieux, qui fut consacré à Cérès. Dans la suite, les pélopides portèrent la figure de cet os dans leurs enseignes. Quelques uns disent que ce fut avec cet os qu'Abaris fabriqua le *palladium*. Voyez ABARIS, PALLADIUM.

Il y avoit, près d'Olympie, un temple & une espace de terre assez considérable consacré à *Pélops*; car les éléens plaçoient autant *Pélops* au-dessus des autres héros que Jupiter au-dessus des autres dieux. C'est Hercule qui avoit consacré cette portion de terre à *Pélops*, de qui il descendoit par quatre degrés de génération. C'est lui aussi qui avoit sacrifié le premier à ce héros: &, à son exemple, les archontes ne manquèrent pas, dans la suite, de lui faire un sacrifice avant d'entrer en charge. Mais

ce sacrifice avoit cela de particulier, qu'on ne mangeoit rien de la victime immolée à *Pélops* : si quelqu'un en mangeoit, l'entrée du temple de Jupiter lui étoit interdite. *Voyez* EMATURIES. Quant au sceptre que *Pélops* reçut de Mercure & qui passa à Agamemnon. *Voyez* SCEPTRE.

Pélops eut d'Hippodamie sa femme, entr'autres enfans Alcathoüs, ayeul d'Ajax Télamonien, Atrée, Lysidice, mère d'Alcmène, Plisthène & Thyeste. *Voyez* ANAXABIE, HIPPODAMIE, MYRTIL, ŒNOMAUS, TANTALE. Il eut encore d'autres enfans d'une maîtresse. *Voyez* CHRISIPPE.

PELOR, un des hommes nés des dents d'un dragon semées par Cadmus. *Voyez* CADMUS (*Pausan. Bœotic.*).

PELORIEN (Jupiter). *Voyez* l'article suivant.

PÉLORIES, fête célèbre chez les thessaliens, assez semblable aux saturnales de Rome. Un certain *Pelorus* étant venu le premier avertir Pelasgus, que, par le moyen d'une ouverture dans la vallée de Tempé, les eaux, qui inondoient le pays, s'étoient écoulées ; ce prince en conçut tant de plaisir, quil regala magnifiquement *Pelorus*, & voulut même le servir à table. A cette occasion, il institua une fête en l'honneur de Jupiter-*Pélorien*, où l'on faisoit des banquets publics, en faveur des étrangers & des esclaves mêmes qui étoient servis par leurs maîtres (*Athen. Deipn. lib. XIV.*).

PELTASTA, soldat qui portoit le bouclier appellé PELTE. *Voyez* ce mot.

PELTA, PELTE, } s. f. sorte de bouclier des anciens. C'étoit un petit bouclier léger, & très-maniable. La *pelte* & la *cetra* avoient quelque ressemblance. La *pelte* étoit le bouclier dont se servoient les amazones. Moreau de Mautour, de l'académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, s'est servi du mot françois *pelte*, dans un discours sur ces femmes guerrières. Il dit que c'est un bouclier arrondi & échancré. Xénophon, cité par Julius Pollux (*Onomasticon*, *l. I, c.* 10.), dit que la *pelte* des amazones étoit ressemblante à une feuille de lierre. Pline, en parlant du figuier d'Inde (*L. XII. c.* 5.), dit que la largeur de ses feuilles a la figure d'une *pelte* d'amazone. Servius (sur le vers 494, du premier livre de l'Enéïde) dit que la *pelte* avoit la forme de la lune à son premier quartier (Outre les auteurs cités, *Voyez* Piérius, *l. XLII.* Juste-Lipse, *analecta ad milit. Rom. l. III. Dial.* 1.).

Il résulte de tous ces témoignages, que la *pelte*, ou le *pelta* (car il vaudroit mieux conserver le mot latin), n'a pas toujours eu la même forme.

Cornelius Nepos (61. 2. 4.) & Diodore de Sicile (*lib. XV.*), disent qu'Iphicrate substitua chez les athéniens, la *pelte* aux grands boucliers dont ils se servoient auparavant, à l'exemple des autres grecs, & avec lesquels ils ne se remuoient qu'avec peine. L'utilité des grands boucliers étoit trop visible pour qu'on en abolît entièrement l'usage. Aussi l'invention d'Iphicrate ne fut adoptée qu'en partie dans le reste de la Grece ; & dès-lors on appella *pesamment armés*, ou simplement *oplites*, les fantassins qui conservèrent l'ancien bouclier. L'on donna aux autres le nom de *peltastæ* tiré du nouveau bouclier dont ils étoient armés.

Les thraces, les macédoniens, les africains, les espagnols & les crétois se servoient de la *pelte*.

Les amazones portent toujours la *pelte*.

PELTÆ, dans la Phrygie. ΠΕΛΤΗΝΩΝ.

M. Eckhel a publié une médaille autonome de bronze, & une médaille impériale grecque d'Antonin, frappées dans cette ville.

PELUSIUM, dans l'Egypte. ΠΗΛΟΥ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

PELYX, suivant Pollux. Le *pelyx* étoit un instrument à cordes ou de percussion ; car il dit que c'étoit un des instrumens des chanteurs ; & il est clair qu'un chanteur ne peut s'accompagner d'un instrument à vent. (*F. D. C.*)

PÉNATES. Les dieux *pénates* étoient regardés ordinairement comme les dieux de la patrie ; mais on les prenoit aussi fort souvent pour les dieux des maisons particulières ; & en ce sens-là, ils ne différoient point des lares. « Les romains, dit Denys d'Halicarnasse (*liv. I.* de ses antiquités), appellent ces dieux, les *dieux pénates* ; ceux qui ont tourné ce nom en grec, les ont appellés, les uns les *dieux paternels*, les autres les *dieux originaires*, les autres les *dieux des possessions*, quelques uns les *dieux secrets*, ou *cachés*, les autres les *dieux défenseurs*. Il paroît que chacun a voulu exprimer quelques propriétés particulières de ces dieux ; mais, dans le fond, il semble qu'ils veulent tous dire la même chose ».

Le même auteur donne la forme des dieux *pénates* apportés de Troyes, telle qu'on la voyoit dans un temple près du *forum* romain ; c'étoit, dit-il, deux jeunes hommes assis, armés chacun d'une pique. Les *pénates* troyens, dit Macrobe, avoient été transportés, par Dardanus, de la Phrygie dans la Samothrace; Enée les apporta depuis de Troye en Italie. Il y en a qui croyent que ces *pénates*

étoient Apollon & Neptune; mais ceux qui ont fait des recherches plus exactes, disent que les *pénates* sont les dieux par lesquels seuls nous respirons, desquels nous tenons le corps & l'ame, comme Jupiter qui est la moyenne région éthérée; Junon, c'est-à-dire, la plus basse région de l'air avec la terre, & Minerve qui est la suprême région éthérée. Tarquin, instruit de la religion des samothraces, mit ces trois divinités dans le même temple & sous le même toît. Ces dieux samothraciens, ou les *pénates* des romains, continue Macrobe, s'appelloient les grands dieux, les bons dieux, & les dieux puissans,

Dans la suite, on appella plus particulièrement dieux *pénates*, tous ceux que l'on gardoit dans les maisons. Suétone nous dit que, dans le palais d'Auguste il y avoit un grand appartement pour les dieux *pénates*. Une palme, dit-il, étant née devant sa maison, dans la jointure des pierres, il la fit appotter dans la cour des dieux *pénates*, & eût grand soin de la faire croître.

Comme il étoit libre à chacun de choisir ses protecteurs particuliers, les *pénates* domestiques se prenoient parmi les grands dieux, & quelquefois parmi les hommes déifiés. Par une loi des douze tables, il étoit ordonné de célébrer religieusement les sacrifices des dieux pénates & de les continuer sans interruption dans les familles, de la manière que les chefs de ces familles les avoient établis. Les premiers *pénates* ne furent d'abord que les mânes des ancêtres que l'on se faisoit un devoir d'honorer; mais, dans la suite, on y associa tous les dieux.

On plaçoit les statues des *pénates* dans le lieu le plus secret de la maison qui étoit appellé *penetrale*. Là, on leur élevoit des autels, on tenoit des lampes allumées, & on leur offtoit de l'encens, du vin, & quelquefois des victimes. La veille de leurs fêtes, on avoit soin de parfumer leurs statues, même de les enduire de cire pour les rendre luisantes.

Pendant les saturnales, on prenoit un jour pour célébrer la fête des *pénates ;* & de plus tous les mois on destinoit un jour pour honorer ces divinités domestiques. Ces devoirs religieux étoient fondés sur la grande confiance que chacun avoit en ses *pénates*, qu'il regardoit comme les protecteurs particuliers des familles; jusques-là qu'on n'entreprenoit rien de considérable sans les consulter, comme des oracles familiers. On donne plusieurs étymologies du mot *pénates*, que l'on tire du grec ou du latin *penus*, en quoi l'on se trompe évidemment, puisque c'étoit des samothraces & des phrygiens que venoit le nom, ainsi que le culte & les mystères de ces dieux. *Voyez* LARES, PÉNATES.

PÉNATES (On voit les) sur les médailles des familles *ANTIA*, *SULPICIA* & *FONTEIA*.

PENDANTS d'oreille. *Voyez* BOUCLES d'oreille.

PENDELI, nom moderne du mont PENTELICUS. *Voyez* ce mot.

PÉNÉE, fils de l'Océan. On le donne à Cyrène pour père. *Voyez* CYRÈNE.

PÉNÉE, fleuve de Thessalie, dont la source est au Pinde, & qui coule entre les monts Ossa & Olympe, & arrose la vallée de Tempé. La fable dit que *Pénée* étoit père de Daphné & de Cyrène, mère d'Aristée. *Voyez* CYRÈNE, DAPHNE.

PÉNÉLÉE, roi de Thébes, commanda la flotte que les Thébains mirent en mer pour aller à Troye, mais il fut tué avant d'y arriver. *Voyez* ARCÉSILAS.

PÉNÉLOPE, fille d'Icarius, frère de Tyndare, roi de Sparte, fut recherchée en mariage, à cause de sa beauté, par plusieurs princes de la Grèce. Son père, pour éviter les querelles qui auroient pu arriver entre les prétendans, les obligea à en disputer la possession dans des jeux qu'il leur fit célébrer. Ulysse fut vainqueur, & la princesse lui fut accordée. Apollodore prétend qu'Ulysse obtint *Pénélope* de son père, par la faveur de Tyndare, à qui le roi d'Ithaque avoit donné un bon conseil sur le mariage d'Héléne. *Voyez* HÉLÉNE. Icarius voulut retenir à Sparte son gendre & sa fille, mais Ulysse, peu après son mariage, reprit le chemin d'Itaque, suivi de sa nouvelle épouse. *Voyez* ICARIUS.

Ces deux époux s'aimèrent tendrement, de sorte qu'Ulisse fit tout ce qu'il put pour éviter d'aller à la guerre de Troye; mais ses ruses furent inutiles; il fut contraint de se séparer de sa chère *Pénélope*, en lui laissant un gage de son amour. Elle fut vingt ans sans le revoir, & pendant une si longue absence, elle lui garda une fidélité à l'épreuve de toutes les sollicitations. Sa beauté attira à Itaque un grand nombre de soupirans, qui vouloient lui persuader que son mari avoit péri devant Troye, & qu'elle pouvoit se remarier. Selon Homére, le nombre de ses poursuivans montoit à plus de cent, suivant le compte qu'en fait Télémaque à Ulysse. « Il y en a cinquante-deux de Dulichium, dit-il, qui ont avec eux six officiers de cuisine; de Samos, vingt-quatre; vingt de Zacynthe, & douze d'Ithaque. Un d'entr'eux lui faisoit encore ce beau compliment: Si tous les peuples du pays d'Argos avoient le bonheur de vous voir, sage *Pénélope*, vous verriez dans votre palais un bien plus grand

nombre de poursuivans ; car il n'y a point de femme qui vous soit comparable, ni en beauté, ni en sagesse, ni dans toutes les qualités de l'esprit ».

Pénélope sut toujours éluder leurs poursuites, & les amuser par de nouvelles ruses. La première, qu'un dieu lui avoit inspirée, dit Homére, pour la secourir, fut de s'attacher à faire sur le métier un grand voile, en déclarant aux poursuivans que son nouvel hymen ne pouvoit avoir lieu qu'après avoir achevé ce voile, qu'elle destinoit pour envelopper le corps de son beau père Laërte quand il viendroit à mourir. Ainsi elle les amusa pendant trois ans, sans que sa toile s'achevât jamais, à cause qu'elle défaisoit la nuit ce qu'elle avoit fait le jour : d'où est venu le proverbe, *la toile de Pénélope*, dont on se sert en parlant des ouvrages qui ne s'achèvent jamais.

Ulysse avoit dit à *Pénélope* en partant, que s'il ne revenoit pas du siége de Tróyes, quand son fils seroit en état de gouverner, elle devoit lui rendre ses etats & son palais, & se choisir à elle-même un nouvel époux. Vingt années s'étoient déja écoulées depuis l'absence d'Ulysse, & *Pénélope* étoit pressée par ses parens même de se remarier ; enfin ne pouvant plus différer, elle propose aux poursuivans, par l'inspiration de Minerve, l'exercice de tirer la bague avec l'arc ; & promet d'épouser celui qui tendra le premier l'arc d'Ulisse, & qui fera passer le premier sa flêche dans plusieurs bagues disposées de suite. Les princes acceptent la proposition de la reine. Plusieurs essayent de tendre l'arc, mais sans aucun succès. Ulysse seul, qui venoit d'arriver déguisé en pauvre, y réussit ; il se sert de ce même arc pour tuer tous les poursuivans. Quand on vint dire à *Pénélope* que son époux étoit de retour, elle ne voulut pas le croire : elle le reçut même très-froidement au premier abord, craignant qu'on ne voulût la surprendre par des apparences trompeuses ; mais après qu'elle se fut assurée par des preuves non équivoques, que c'étoit réellement Ulysse, elle se livra aux plus grands transports de joie & d'amour.

On regarde communément *Pénélope* comme le modèle le plus parfait de la fidélité conjugale. Cependant sa vertu n'a pas laissé d'être exposée à la médisance. On a dit que tous ses amans eurent part à ses bonnes graces, & qu'ils la rendirent conjointement mère du dieu Pan. Cependant la plus commune opinion, à cet égard, est que Mercure, déguisé en bouc, la surprit, lorsqu'étant encore fille, elle gardoit les troupeaux de son père sur le mont Taygète, & la rendit mère de Pan, qui, à cause de la figure que Mercure avoit prise en l'engendrant, eut des pieds de bouc. D'autres ont dit que quant Ulysse arriva, elle étoit grosse d'un fils qui fut nommé Polyporte, & qui étoit le fruit des complaisances de *Pénélope* pour tous ses amans ; mais ce fils est plus généralement regardé comme fils d'Ulysse. *Pénelope* survécut à son mari, & épousa en secondes nôces Telégone, fils d'Ulysse & de Circé. *Voyez* TÉLÉGONE.

La première des héroïdes d'Ovide est de *Pénélope* à Ulysse. Le poëte suppose que *Pénélope* voyant tous les grecs de retour de Troye, & n'ayant aucune nouvelle de son époux, charge tous les navigateurs d'une lettre à Ulysse, pareille à celle-ci, dans laquelle sont exprimés avec beaucoup d'art & de délicatesse, les soins empressés & la tendre impatience d'une femme qui aime ardemment son époux.

PENETRALE, petite chapelle que l'on dédioit dans les maisons aux dieux Pénates : *Penetralia sunt Deorum Penatium sacraria* (*Paullus*). C'étoit un lieu sacré ; & où l'on cachoit, comme dans un azile sûr, ce qu'on avoit de plus précieux.

PENICULUS, éponge longue & mince qui servoit à nettoyer les tables. Plaute donne ce sobriquet à un parasite. (*Men.* I. I. I.)

Juventus nomen fecit peniculo mihi,

Ideo quia mensam, quando edo, detergeo.

PÉNIE, la déesse de la pauvreté : Platon dit que les dieux donnant un jour un grand festin, Porus, ou le dieu des richesses, qui avoit un peu trop bu, s'endormit à la porte de la salle. *Pénie* qui étoit venue là pour recueillir les restes du festin, s'étant approchée de lui, en eut un enfant qui fut l'Amour. Fable allégorique qui veut dire apparemment que l'amour unit souvent les deux extrêmes. *Voyez* AMOUR.

PENINUS, ou *PENNINUS*, ou *PENNIUS*, divinité gauloise, honorée autrefois chez les habitans des Alpes-pennines. On représentoit ce dieu sous la figure d'un jeune homme nud, qui n'avoit qu'un œil au milieu du front. On lui donnoit l'épithète de *Deus optimus maximus* ; comme il paroît par l'inscription suivante, rapportée par Gudius. (*pag.* 54., *n*°. 6.)

LUCIUS LUCULLUS

DEO PENNIO

OPTIMO

MAXIMO

D. D.

PENSIO, tribut annuel, de deux sortes : l'un consisto [sic]

consistoit en une taxe annuelle par tête, qui étoit égale pour le pauvre comme pour le riche, & l'autre se payoit en proportion des biens dont l'estimation se faisoit par le censeur. Celui qui n'avoit point de terres étoit exempt de ce dernier impôt : mais la pauvreté même n'exemptoit pas du premier, qui étoit une *capitation*.

PENSION, l'usage où sont les souverains d'accorder des récompenses pour des services importans, ou même sans aucun service, est fort ancien dans le monde ; il n'y a que la manière de gratifier qui ait varié. Les rois d'Orient, au lieu de *pension* donnoient des villes & des provinces qui devoient tout fournir pour l'entretien de ceux qui en étoient gratifiés. Les tributs même que les rois exigeoient des villes & des provinces, avoient chacun leur destination particulière. Une telle province payoit tant pour le vin, une autre tant pour la viande ; celle-là tant pour les menus plaisirs & celle-ci tant pour la garde-robe. Dans les provinces destinées à fournir la garde-robe d'une femme, l'une étoit pour sa ceinture, l'autre pour son voile, l'autre pour des habits, & chacune de ces provinces portoit le nom des parures qu'elle fournissoit. Artaxerxès donna à Thémistocle la ville de Magnésie sur le Méandre, pour son pain. Thucydide prétend que ce capitaine grec en tiroit cinquante talens, c'est-à-dire, au moins cinquante mille écus. Lampsaque, le plus beau vignoble d'Asie, étoit pour son vin, & Myonte, si fertile en pâturages & en poisson, lui fut donnée pour sa table. Mais une chose remarquable, c'est que du tems de Plutarque, les descendans de Thémistocle jouissoient encore par la faveur du roi de Perse, des prérogatives accordées à Thémistocle même, il y avoit près de six cents ans. (*D. J.*)

PENSUM, étoit proprement une certaine quantité de laine qu'on donnoit chaque jour aux fileuses pour leur tâche ; on la pesoit, & c'est de-là qu'on l'a nommée *pensum*, mot qu'on a depuis étendu à ce qui est imposé comme un travail réglé & ordinaire.

PENTACHORDE, Musonius, au *chap.* 7 de son traité de *Luxu Græcorum*, rapporte que les cordes de cet instrument étoient des lanières de peau de bœufs, & qu'on les pinçoit avec la corne du pied d'une chèvre, en guise de *plectrum*.

Scaliger (*Poetic. lib.* I. *c.* 48.) dit que les Espagnols font encore de semblables *plectrum*, & qu'ils s'en servent pour toucher le psaltérion.

On entendoit encore par *pentachordes* un ordre ou systême formé de cinq sons : c'est en ce dernier sens que la quinte ou diapente s'appelloit quelquefois *pentachorde*. (*S.*)

PENTACOSIOMEDIMNES. *Voyez* HIPPADES.

PENTAPROTIADE, (mot formé de πέντε, cinq, & de πρῶτος, premier) dignité des cinq premiers offices de l'empire grec.

PENTATHLE, l'exercice des cinq jeux des grecs réunis dans ce vers :

ἅλμα, ποδώκειν, δίσκον, ἀκοντα, πάλην.

(*Antholog. lib.* I. *cap.* I. *epigr.* 8.) : le saut, la course, le disque, le javelot & la lutte. Les athlétes qui excelloient en ces genres, & qui remportoient le prix, étoient appellés du même nom *pentathles* : ils étoient les plus estimés de tous. Cette sorte de combat se donnoit dans la matinée ; le reste du jour étoit employé aux autres jeux. Là, il n'y avoit qu'un seul prix, & on n'étoit couronné qu'une fois ; pour être déclaré vainqueur, il falloit avoir vaincu son antagoniste dans les cinq exercices qui formoient le *pentathle*, sans quoi on n'étoit pas couronné.

PENTE COMARQUE, mot formé de πέντε, cinq, de κώμη, bourg, & de ἀρχὴ, commandement) gouverneur de cinq bourgs.

PENTECONTARCHA, commandant d'une *pentécontore*. *Voyez* ce mot.

PENTÉCONTORE, vaisseau long, à cinquante rames, vingt-cinq d'un côté & autant de l'autre. Les écrivains grecs en attribuent l'invention à Danaüs, lorsqu'il s'enfuit d'Egypte à Argos ; & le nombre des rames répondoit au nombre des filles qu'il avoit. On appelloit *pentecontarcha*, celui qui commandoit cette sorte de navire. Stace (*Theb. vers.* 423) dit que le navire Argo étoit un *pentécontore* :

Quinquaginta illi trabibus de more revinctis,
Eminus abrupto quatiunt nova littora saltu.

On donnoit le plus souvent le nom de vaisseaux longs aux *pentecontores*. Polybe (*Except. Legat.* 57.) nous apprend que la construction & l'armement d'un *pentécontore*, tel que le roi Ptolémée en promettoit dix aux achéens, coûtoient un talent, 15,600 livres de France, s'il s'agit ici de grand talent attique.

PENTELICIEN. } *Pentelicus*, aujourd'hui
PENTELICUS. }
Pendeli, montagne de l'Attique près d'Athénes, d'où l'on tiroit le beau marbre blanc, appellé de son nom, *pentelicien*, *voyez*-en la description à l'article MARBRE.

PENTESYRINGUE, machine de bois à cinq trous, où l'on entravoit chez les grecs les jambes, les bras & la tête des criminels, afin qu'ils ne pussent se remuer. Aristote, (*liv. III, ch. x.*) en parlant d'un orateur célèbre, nommé Peusippe, qui, quoique paralytique, tâchoit de brouiller l'état, ajoute : « il est étrange que cet homme arrêté par une maladie pire que la *pentesyringue*, ait l'esprit si remuant ».

PENTHÉE, fils d'Echion & d'Agavé, fille de Cadmus, succéda à son grand père maternel au royaume de Thèbes. Ce prince a toujours été représenté comme un impie. La première preuve qu'il ait donné de son incrédulité, sur les mystères de la religion, c'est d'avoir méprisé les prédictions du devin Tirésias, auquel il reprocha même, & son aveuglement & le sujet qui lui avoit attiré cette punition. Tirésias lui répondit qu'il seroit trop heureux, lui *Penthée*, s'il avoit aussi perdu l'usage de la vue, & qu'il ne fut pas en état de voir les fêtes de Bacchus. Il lui prédit qu'il refuseroit de rendre à ce dieu le culte qui lui étoit dû, & qu'en punition, il seroit mis en pièces. *Penthée* outré de ces paroles, chassa Tirésias de sa présence. L'événement confirma bientôt la prédiction. Bacchus arrive dans le pays avec son cortége: tout le monde, hommes, femmes, grands, peuple, court à sa rencontre, pour lui rendre les honneurs divins, & voir des mystères jusqu'alors inconnus. *Penthée*, par ses discours, veut les arrêter; toute son éloquence est inutile: Il prend le parti d ordonner à ses officiers d'aller arrêter Bacchus, & de le lui amener chargé de fer. Toutefois les représentations de Cadmus son ayeul, d'Athamas son oncle, furent inutiles, ou ne servirent qu'à l'aigrir davantage. Les officiers revinrent couverts de sang, & quand il leur demanda s'ils lui amenoient Bacchus; non, lui dirent-ils; mais nous vous amenons un de ses compagnons. Ce compagnon étoit Acétès, qui raconta à *Penthée* l'histoire qui a été rapportée au mot ACÉTÈS.

La délivrance miraculeuse d'Acétès ne fit qu'augmenter la fureur de *Penthée*. Il se rend sur le mont Cithéron, où les bacchantes célébroient leurs mystères. Pendant qu'il y examinoit les cérémonies de la fête, sa mère, qui étoit au nombre de ces femmes furieuses, l'apperçoit, appelle tous les autres & les exhorte à le massacrer. Autonoé sa tante accourt la première; elle lui arrache un bras, & Agavé, mère de cet infortuné, lui arrache en même-tems l'autre, & ensuite la tête, qu'elle montre aux bacchantes, qui se jettent sur ce malheureux, & le déchirent en mille pièces. C'est ainsi qu'Ovide raconte l'histoire tragique de *Penthée.*

D'autres écrivains ajoutent que, voulant savoir ce qui se passoit dans les mystères que les bacchantes celébroient en l'honneur du dieu, il monta sur un arbre du mont Cithéron, d'où il découvrit tous les mystères. Mais les bacchantes l'ayant apperçu, s'en vengèrent sur le champ, & le mirent en pièces. On dit encore que l'oracle avertit les corinthiens de chercher l'arbre où *Penthée* avoit monté, & quand ils l'auroient trouvé de l'honorer comme le dieu même. C'est pourquoi ils firent deux statues de Bacchus du bois de cet arbre, qu'on exposa dans la place publique de Corinthe.

Euripide dans sa tragédie des *Bacchantes* introduit *Penthée*, qui se plaint que, sous prétexte d'honorer Bacchus, les dames thébaines se livroient à des excès de vin & de débauche qui l'ont fait frémir d'horreur : il jure qu'il les punira de même que sa mère Agavé : il parle fort légèrement de la divinité de Bacchus. On lui raconte envain les merveilles opérées par ce dieu & par les ministres; il s'en irrite davantage. Son châtiment commence par la perte de la raison, car il s'habille lui-même en bacchante, sous le nom d'une fille du roi de Thèbes, & vient se mêler avec la troupe qu'il détestoit auparavant. Dans cet égarement d'esprit où il se trouve : « je crois, s'écrie-t-il, » voir deux soleils & deux Thèbes ». Ce que Virgile (*Eneid. Liv.* 4., *v.* 469.) traduit presque mot à mot, quand il dit : « Ainsi *Penthée*, dans » les accès de sa fureur, voit autour de lui des » troupes d'Euménides, deux soleils, deux villes » de Thèbes ». Le poëte grec fait faire à *Penthée* beaucoup d'autres extravagances. Par exemple; on lui fait demander s'il ne pourra pas enlever le mont Cithéron avec les bacchantes; & on lui répond qu'il le peut, mais qu'il doit par pitié épargner cette demeure de Pan & des nimphes. Cela le détermine à se contenter d'user d'artifice pour surprendre les bacchantes, tandis qu'elles seront endormies. Il se rend pour cela au mont Cithéron, grimpe sur un arbre; mais les bacchantes l'appercevant aussi tôt, font pleuvoir sur lui des pierres, déracinent l'arbre, & l'ayant renversé, *Penthée* tombe, & se trouve au milieu des bacchantes, qui en un instant le mettent en pièces. Au reste, ses malheurs n'ont eu d'autre source que la colère de Junon, contre la maison de Cadmus. *Voyez Cadmus.*

Sur une pâte antique de la collection de Stosch on voit Agavé qui porte la tête de son fils *Penthée*, telle qu'elle est peinte dans ces vers d'Ovide (*metam. vers* 727.)

Avulsumque caput digitis complexa cruentis

Clamat : io comites, opus hoc victoria nostra est.

PENTHÉSILÉE, célébre amazone qui vint au secours des troyens, à la tête d'un bataillon d'amazones, armées de haches & de boucliers. Cette belliqueuse fille, dit Virgile, ceinte d'une écharpe d'or, & le sein découvert, paroissoit dans la mêlée

osant attaquer tous les guerriers. Elle fut tuée par Achille.

On voit dans la collection des pierres gravées de Stosch, sur une pâte antique, *Penthésilée*, reine des amazones, soutenue par Achille qui vient de la tuer; elle est sur ses genoux, & Achille la soutient sous les bras. Le même sujet se trouve sur (*T. II. Tab. XXXIII. N.* 2. 3.) deux pierres gravées du *Museum florentinum*, & c'étoit une des peintures dont (*Pausan. L. V*, p. 2. 402, *l.* 20) Panène frère du célèbre Phidias, avoit orné une espèce de portique du temple de Jupiter Olympien à Elis.

Sur une pâte antique imitant la Sardoine, on voit le même sujet, mais dans une attitude différente. Sur la pâte précédente *Penthésilée* est à genoux; sur celle-ci, Achille la relève & la tient debout en passant son bras droit autour du cou de cette reine, dont il fait poser sur ses épaules le bras gauche. Leurs boucliers sont à leurs pieds. *Penthésilée* renversée de son cheval, & soutenue par Achille, se voit encore sur un beau camée de M. *Diering*, amateur anglois.

Il ne sera pas hors de propos de remarquer aussi à ce sujet, que dans un bas-relief de la *Villa Borghèse*, dont personne n'a fait mention, on reconnoit *Penthésilée* qui vient avec ses amazones à Troye, pour offrir son secours à Priam, qui la reçoit à la porte de la ville.

PENTHILE, fils d'Oreste & d'Erigone, succéda à son père. *Voyez* ERIGONE.

PENTICAPÉE. Voyez PENTICAPÆUM.

PENULA. Voyez PÆNULA.

PENUS. Provision de bouche, *omne quod vescuntur homines*, ainsi que le définit Cicéron. (*de Natur. Deor.* 2. 27.) Aulugelle (4. 1.) ajoute que ce mot signifie des provisions pour long-tems, que l'on renferme, qui ne sont pas sous la main: *Ex eo quod non impromptu sint, sed intus & penitùs habeantur penus dicta sunt.*

Ce mot signifie encore un lieu retiré dans le temple de Vesta que l'on n'ouvroit qu'à certains jours de l'année; ce qu'on appelloit *aperire penus Vestæ*: ces jours étoient les 7 & 17 de juin. Il y avoit deux parties dans le *penus* de Vesta, la partie extérieure qui renfermoit les instrumens pour faire les gâteaux sacrés; & l'intérieure appellée proprement *penetrale* où l'on conservoit le feu éternel, le palladium & les pénates de Rome.

ΠΕΖΑ *instita*. Voyez SEGMENTUM.

PÉON, fils d'Endymion. Voyez EPEUS.

PÉON, étoit le médecin des dieux. Voyez MARS.

PEONIE, le seul roi de Péonie dont on ait médailles est AUDOLÉON. Voyez ce mot.

PEPARHETUS, île. ΠΕΠΑΡΗΘΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont:

O. en or.

O. en argent.

R. bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Une chouette.

Un Vase.

On a frappé des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste.

Peparethus est une île de la mer Egée sur la côte de la Macédoine, selon Ptolémée, *liv. III*, *c.* 13, qui y place une ville de même nom. Elle produisoit de d'excellent vin & de très-bonnes olives. Pline, *liv. XIV*, *c.* 7, dit que le médecin Apollodore donnant des conseils au roi Ptolémée, sur le vin qu'il devoit boire, préféra celui de *Peparethus*. Ovide, *Metam. l. VII*, *v.* 470, fait l'éloge des olives de cette île: *Et gyaros, nitidæque ferax Peparethos olivæ.* Des géographes modernes appellent cette île *Lemene*, *Saraquino*, & *Opula*.

Dioclès né dans l'île de *Peparethe*, est le premier des grecs qui ait écrit de l'origine de Rome. Il vivoit avant la seconde guerre de Carthage; car Plutarque (*in Romulo*) nous apprend que cet auteur avoit été copié en plusieurs endroits par Fabius Pictor.

PEPERIN, s. m. Sorte de pierre grise calcaire, dont on se sert à Rome pour bâtir.

PEPHON. Ville de Laconie, selon Etienne le géographe. Pausanias, *liv. III*, *c.* 26, qui en fait une ville maritime, la place à vingt stades de Thalami, & ajoute qu'il y avoit en avant une petite île formée d'un seul rocher, & qui s'appelloit de même nom. Il est étonnant que Pausanias ait donné le nom d'île à un fort petit rocher, dont le sommet n'a pas plus d'étendue que ce qu'il y a de terre-plein au haut de Montmartre; mais le pays natal de Castor & de Pollux méritoit d'être ennobli, & voila pourquoi Pausanias en parle magnifiquement. (D. J.)

PEPHREDO, une des Grées.

PEPLOS.
PEPLUM. } Ce mot a deux acceptions qui
PEPLUS.

caractérisent la forme de l'objet qu'il désigne. Dans la première & la plus générale, il signifie une étoffe, ou tapis de forme carrée, plus longue que large. Dans la seconde acception, le *peplus* est un habillement.

Homère, Euripide & Eschyle l'ont employé souvent dans l'acception de tapis; c'est ainsi que les siéges d'Alcinoüs étoient couverts de *peplus* de même que les chars. Les ossemens d'Hercule furent enveloppés dans un *peplus*; le corps de Patrocle, selon Eschyle dans *Agamemnon* fut couvert d'un *peplus* simple & tout uni; celui d'Hector, prince barbare, fut enveloppé dans un *peplus* de pourpre, &c. on étendoit des *peplus* sur le passage des personnes de distinction; on les élevoit en guise de rideau, &c.

La seconde acception du mot *peplus*, désigne un habillement de même forme, c'est-à-dire, de forme carré long, qui ne pouvoit se mettre que sur tous les autres vêtemens, *αμπεχονιον*, *manteau*.

La *palla* des latins étoit selon l'observation de Servius (*ad Aeneid. I. vers.* 484.), la même chose que le *peplos* des grecs. Cet habillement des grecs étoit toujours extérieur, & prenoit sous le même nom deux figures différentes. Tantôt le *peplos* étoit un manteau long & ample, que l'on mettoit sur tous les autres habits. Tantôt un habillement plus court que la tunique, & qui s'attachoit avec une agraffe, portoit aussi le nom de *peplos*, selon Pollux (*VII.* 49.) & le scholiaste d'Homère (*Il. E.* 734.). Cette seconde sorte de *peplos* ressembloit beaucoup à la tunique, la longueur exceptée; c'est pourquoi Pollux cité plus haut, dit que le *peplos* étoit un manteau & une tunique, *και επίβλημα, και χιτών*.

Les auteurs qui ont écrit sur les habits des anciens, ont beaucoup disputé sur la différence qui existoit entre la *stole* & le *peplum*. Winckelmann, si bon juge dans cette matière, croit que le *peplum* étoit l'habit de femme le plus long. C'étoit en effet dans la Grèce l'habillement des vierges, & il traînoit à terre déja du temps d'Homère: car ce poëte donne aux femmes de Troye le nom de *femmes à peplum traînant*, *ελκυσίπεπλοι*. Tel est le manteau, ou plutôt l'habit de dessus de Niobé. Quelquefois ce *peplus* est composé de deux pièces agraffées sur les épaules, dont celle de derrière est plus longue que celle de devant, & presque traînante; mais il est toujours ouvert des deux côtés, ce qui le distingue de la *stola*, tunique traînante. La prétendue Flore du capitole en porte un de cette sorte.

Quant au *peplus* carré-long, devenu la *palla* des romains, les statues de Niobé & de ses filles, celles de la plupart des impératrices, nous en fournissent de nombreux modèles.

Au reste, ces deux espèces de *peplus* des femmes ne s'agraffoient pas toujours sur l'épaule; la dernière sur-tout.

La pudeur, l'affliction, la dévotion, faisoient relever une partie du *peplus* sur la tête & en rabattre même une partie sur le visage; de-là lui vint le nom de *voile*. Les modernes & quelques anciens même l'ont donné au fameux *peplus* de Minerve. Virgile a dit:

Tale deæ velum solemni in tempore portant.

Nous en parlerons dans l'article suivant. Par la même raison Porphire appelle le ciel *peplos*, c'est-à-dire, le voile des dieux.

Quelques philologues ont fait du *peplus* une tunique; mais ils sont contredits, par la forme du *peplus* tapis, par celle du *peplus*-drap mortuaire, enfin par celle du *peplus* de Minerve, qui servoit de voile au vaisseau athénien que l'on traînoit le long du Céramique. Toutes ces acceptions du mot *peplus* excluent l'idée de couture & d'ouvertures, telles que les exige une tunique.

Cette forme constante du *péplos* ou morceau d'étoffe plus longue que large, sans pli, ni couture, nous fait encore comprendre dans quel sens des *pallium* à l'usage des hommes, ont pu être appellés *peplus*: car on sait que le *pallium* grec, la chlamyde, la toge même n'étoient composés que d'un seul morceau d'étoffe, absolument semblable au *peplos* pour la forme, avec des différences seulement dans les proportions.

Dans Sophocle, le manteau fatal que Déjanire envoie à Hercule, y est souvent appellé du nom de *peplos*, & Eustathe qui en fait la remarque, cite à ce sujet Eurypide. Eschyle parle des *pepli* du roi de Perse, & Xénophon de ceux de l'arménien Tigranes; Synésius désigne par le nom de *peplos*, la robe triomphale des romains. Il ne dit rien du *peplos* des époux & des épouses.

Du reste, nous savons que ces *pepli* étoient d'ordinaire blancs. On les faisoit dans l'Orient de byssus ou coton, & ils formoient une étoffe très-légère. Il faut encore ajouter qu'on les faisoit de diverses couleurs, *versicolores*. Dans Homère, la mère d'Hector s'empresse d'offrir à Minerve celui qui se trouveroit être le plus grand & le plus bigarré; c'est aussi ce que fait Hélène à l'égard de Télémaque, dans l'Odyssée. De-là vient qu'Eschyle désigne un *peplus* par le mot *ποίκιλμα*, à cause de sa bigarrure, *variis liciis textus*. Indépendamment de la couleur, le *peplus* étoit d'ordinaire brodé, & tissu d'or & de pourpre. Quelquefois ils

étoient garnis de frange, sur-tout les *pepli barbarici*, dont parle Eschyle, & qu'il peint fort différens de ceux qui étoient usités en Grèce, *pepli dorici*.

Acésée, fameux brodeur de Patare en Lycie, fut celui qui fit pour la Pallas des athéniens le voile sacré que les grecs nommoient *peplos*. C'étoit un homme admirable en son genre. Minerve elle-même, disoit-on, avoit donné à ses mains une grace divine.

Peplus de Minerve. Lisez ce qu'on a dit au mot *peplus*; j'ajouterai seulement que le *peplus* de Minerve étoit une étoffe blanche, toute brochée d'or, sur laquelle on voyoit représentées les grandes actions de la déesse, de Jupiter, & des héros. On portoit ce *peplus* dans les processions des grandes panathénées, qui se faisoient tous les cinq ans; ou plutôt on transportoit ce voile célèbre sur un vaisseau le long du Céramique, jusqu'au temple de Cérès; d'où on le transportoit aussitôt, pour le conserver dans la citadelle. Les dames romaines imitèrent l'usage d'Athènes, en offrant tous les cinq ans en grande pompe un *peplus* magnifique à Minerve.

PERA, surnom de la famille *Junia*.

PERÆQUATORES, préposés à la répartition égale des impôts sur les campagnes. On les appelloit aussi inspecteurs.

PERAGERE, conduire une accusation jusqu'à la condamnation, ou l'absolution d'un accusé. Tacite (*Annal.* 4. 21. 3.) dit: *Cæterorum, quæ multa cumulabantur, receptus est reus, neque peractus ob mortem opportunam.*

PERCHE, poisson. « Les habitans du nome Latopolitain, dit M. Paw, s'abstenoient d'un poisson que les grecs ont nommé *latos*, qu'on fait être la *variole* des françois établis au Caire, & dont Paul Lucas a produit une assez mauvaise figure dans son voyage. (*Voyage en Syrie & dans la Haute & Basse-Egypte*, *tom. II. p.* 242.) C'est la plus grande des perches fluviatiles qu'on connoisse, puisqu'elle pèse quelquefois au-delà de cent livres (*Perca nilotica Hasselquist.* 2. *n°.* 83.). Il se peut que ce poisson dont la chair est assez bonne, acquerroit une qualité nuisible, en remontant le Nil jusqu'à Latopolis, située précisément sous le 25e degré de latitude septentrionale; & on fait que la même chose arrive en Europe à quelques poissons de la plus grande espèce.

PERCHE, mesure d'arpentage, *pertica & decempeda*. Elle contenoit chez les romains 10 de leurs pieds, environ 9 pieds 1 pouce de france.

PERCUNUS, si l'on en croit Hartsnok (*Dissert. X. de cultu deor. Pruss.*) c'est le nom d'un dieu des anciens prussiens. Ces peuples, dit-il, entretenoient un feu perpétuel à l'honneur de ce dieu; & le prêtre qui en étoit chargé, étoit puni de mort, s'il le laissoit éteindre par sa faute. Les prussiens croyoient que quand il tonnoit, le dieu *Percunus* parloit à leur grand prêtre, qu'ils nommoient *Krive*. Alors ils se prosternoient par terre pour adorer cette divinité, & la prier d'épargner leurs campagnes. Ce qu'il y a de vrai, c'est que nous n'avons aucune connoissance de la religion des borussiens, ou anciens prussiens, si tant est qu'ils eussent une religion; nous ne sommes pas plus éclairés sur leurs mœurs & sur leurs usages. On raconte comme une merveille, que sous l'empire de Néron, un chevalier romain eût passé de Hongrie dans ce pays-là pour y acheter de l'ambre. Ainsi tout ce que Hartsnock dit de ces peuples & de leurs dieux, doit être mis au nombre des fables de son imagination. (*D. J.*)

PERDICCAS III., roi de Macédoine ΠΕΡΔΙΚΚΑ.

Ses médailles sont:

RRR. en bronze.

Unique en argent..... *Pellerin* & le *Blond*.

O. en or.

PERDIX, sœur de Dédale, vit son fils changé en perdrix. *Voyez* Talus.

PERDOTTE, dieu des anciens habitans de Prusse: c'étoit leur Neptune ou leur dieu de la mer; d'où vient qu'il étoit honoré singuliérement par les matelots & les pêcheurs. Ils lui offroient des poissons en sacrifice; ensuite leurs prêtres tiroient les auspices, examinant les vents, & leur prédisoient le jour & le lieu où ils pourroient faire une heureuse pêche. Hartnock (*Dissert. X, de cultu deorum prussiorum*) a forgé tous ces contes.

PERDRIX. Les pygmées montoient des *perdrix* pour combattre les grues. (*Athen. Deipnos. lib.* 9. *Eustath. ad Iliad. III.*, *pag.* 377. *l.* 17.)

PERDUELLIO, crime d'Etat, dont se rend coupable celui qui entreprend quelque chose de contraire aux intérêts de la république: *Qui perduellionis reus est*, dit Ulpien, *hostili animo adversus rempublicam, vel principem animatus*. Chez les anciens, le mot n'emporte pas le sens, & *perduellio* n'étoit autre chose qu'un traitement fait à un citoyen romain, contre la disposition des loix. Ainsi battre de verges un citoyen romain, l'attacher en croix, c'étoit se rendre coupable du crime appellé *perduellio*, & devenir oppresseur de la liberté assurée à chaque citoyen romain,

par les loix Sempronia & Porcia. La première établie l'an de Rome 556, par P. Porcius Lecca, tribun du peuple, défendoit de battre ou de tuer un citoyen romain; la seconde défendoit de décider de la vie du même citoyen, sans l'ordre du peuple, qui avoit un droit légitime de se reserver cette connoissance, & c'étoit un crime des plus atroces que d'y donner atteinte. Ils distinguoient donc entre crime d'état & crime de lèze-majesté. On se rendoit coupable du premier, en traitant un citoyen romain comme un étranger, en lui faisant, par exemple, subir un jugement réservé aux esclaves; en aspirant à la royauté & à l'oppression de la liberté; & on étoit censé coupable du dernier, si on avoit excité une sédition dans l'armée, si l'on avoit déclaré la guerre de son chef, si l'on avoit résisté au magistrat exerçant sa charge ou fait autre chose semblable; la connoissance du premier crime regardoit le peuple assemblé par centurie; c'étoit un droit qui lui avoit été accordé par une loi des douze tables que Cicéron rapporte dans le livre des loix (3. 4.) *De capite civis, nisi per maximum comitiatum, ollosque, quos censores in partibus populi locassent, ne ferunto.* Le crime de lèze majesté étoit réservé a un préteur particulier qui associoit au jugement, des juges qu'il tiroit au sort, du nombre de ceux qui avoient été nommés cette année-là pour rendre la justice. Dans les commencemens ceux que l'on avoit convaincus de ces deux crimes étoient mis à mort, traînés par la ville avec des crochets, & précipités dans des puits appellés *gemoniæ* ou dans le Tibre. Depuis on se contenta de les priver de sépulture, châtiment que les gracques subirent après leur mort, ainsi que le dit Valere-Maxime. (6. 3.) *Sed quia statum civitatis conati erant convellere, insepulta cadavera jacuerunt, supremusque humanæ conditionis honos filiis Gracchi & Nepotibus africani defuit.*

PERDUELLIS, qui d'abord ne signifioit qu'un ennemi, s'employa pour désigner un criminel d'état, pour adoucir une chose si honteuse, dit Ciceron, par un mot moins odieux: *Perduellis vocabatur, lenitate verbi tristitiam rei mitigante.*

PÈRE. Les anciens, dit Pausanias, respectoient la qualité de père & de mère bien autrement qu'on ne fait aujourd'hui; & pour le prouver, il cite un fait singulier. C'est, dit-il, l'exemple de ces citoyens de Catane, en Sicile, qui firent une action si pleine de piété, qu'ils en furent surnommés les pieux enfans. Les flammes du mont Etna ayant gagné la ville, ces généreux enfans, comptant pour rien du tout ce qu'ils pouvoient avoir d'or & d'argent, ne songèrent qu'à sauver ceux qui leur avoient donné le jour; l'un prit son père sur ses épaules, l'autre sa mère. Quelque diligence qu'ils fissent, ils ne purent éviter d'être atteints par l'embrâsement; mais ils ne s'en mirent pas moins en devoir de continuer leur chemin, sans vouloir abandonner leur fardeau. On dit qu'alors les flammes s'étant divisées, leur laissèrent le passage libre, & que les pères & les enfans sortirent heureusement de la ville. On rendit dans la suite de grands honneurs à Catane, à la mémoire de ces illustres citoyens, qui s'appelloient AMPHINOMUS & ANAPIUS.

PÈRE PATRAT, &c. *Voyez* PATER, &c.

PEREGRINITAS, étoit l'état d'un homme que l'on avoit dépouillé du titre de citoyen romain: *Splendidum virum in peregrinitatem redegit*, dit Suétone. (*Claud. c.* 16. 5.) Celui qui prenoit le titre de citoyen romain, sans l'avoir effectivement, étoit censé *reus peregrinitatis*, & la punition consistoit à être vendu: *Civitatem peregrinus usurpans, veneat* (*Calp. flacc. déclam.* 17.)

PEREGRINUS, étranger. Un grand nombre d'étrangers se rendoient à Rome, les uns pour leurs affaires particulières, d'autres chargés de celles de leurs pays; quelques-uns par un pur motif de curiosité, & d'autres pour s'y établir. Comme les auberges n'auroient pu suffire à cette multitude de gens qu'attiroient différentes raisons dans la plus grande ville de l'univers, on leur avoit assigné un lieu pour y loger, que l'on appelloit *Castra Peregrinorum*. Ces étrangers ne jouissoient pas du droit de la cité, n'avoient point de droit aux charges, ne pouvoient ni hériter ni porter la toge; en un mot ils étoient exclus de tous les privilèges attachés au titre de citoyen romain: mais aussi ils ne payoient pas l'impôt du vingtième, ils héritoient de leur famille, sans être obligés de payer le droit au trésor, & ils jouissoient d'autres franchises qui les dédommageoient d'un titre qu'ils n'étoient point tenté de rechercher. Cependant Pline dit: (*Panegir.* 37. 5.) qu'il s'en trouvoit de si zélés pour le nom romain, qu'il ne faisoient pas de difficulté de sacrifier tous ces avantages pour l'acquérir: *Inveniebantur tamen quibus tantus amor nostri nominis inesset, ut romanam civitatem, non modo vigesimæ, sed etiam affinitatem damno, benè compensari putarent.* L'an 510, la multitude des affaires fit créer un second préteur pour rendre la justice entre les citoyens & les étrangers, & on l'appella préteur étranger, *peregrinus prætor.* En 688 le tribun Papius publia la loi *papia*, par laquelle tous les étrangers furent chassés de Rome, comme indignes d'habiter avec des citoyens romains. Loi follement barbare, que Cicéron désaprouve avec raison: *Malè qui peregrinos urbibus prohibere, eosque exterminante ut primus apud patres nostros Papius nuper.*

Les étrangers ne jouissoient pas à Athènes d'une plus grande considération qu'à Rome, ils n'avoient point de part au gouvernement, n'étoient admis

à aucune charge, & n'avoient point de suffrage dans les assemblées. Ainsi ce n'étoient pour la plupart, que des gens de commerce ou de métier; ils étoient obligés de se mettre sous la protection de quelque citoyen qu'ils prenoient pour leur patron, & celui-ci répondoit de leur conduite. Ces étrangers avoient beaucoup de rapport aux cliens de Rome, obligés de rendre certains devoirs & certains services à leurs patrons. Chaque étranger payoit à l'état un tribut annuel de douze dragmes; c'est-à-dire environ onze livres.

PEREGRINUS, surnom de la famille *ARIA*.

PERES CONSCRIPTS. Voyez *PATRES*.

PERFECTISSIMATUS, dignité que les empereurs romains accordoient à certaines personnes. Elle étoit au-dessus du *clarissimat*, & ce fut un des titres imaginés par le grand Constantin, pour récompenser ceux qui l'avoient bien servi, comme le dit (*De vitâ Constant.* 4. 1.) Eusèbe : *porro perfectissimatu, & aliis plurimis ejusmodi dignatum titulis, innumerabiles alii donabantur : namque imperator quo plures honore afficeret, varias dignitates excogitaverat.* On appeloit *perfectissimi*, ceux qui étoient revêtus de cette dignité; ils étoient inférieurs à ceux que l'on nommoit *illustrissimi*, *spectabiles*, *clarissimi*; mais au-dessus des *Egregii*. Ce titre s'exprimoit par ces deux lettres initiales, *V.P. vir perfectissimus*.

PERFECTISSIMUS. Voyez *PERFECTISSIMATUS*.

PERFICA, divinité romaine qui rendoit les plaisirs parfaits. Son nom fut formée de *perficere*, achever, accomplir, rendre parfait.

PERGA, en Pamphylie. ΠΕΡΓΑΙΩΝ & ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ. ΠΕΡΓΑΙΑΣ & ΠΕΡΓΑΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.......... *Pellerin*.

O. en or.

R. en bronze..............

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Vérus, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Diaduménien, d'Alex. Sévère, de Mamée, de Maximin, de Tranquilline, des deux Philippes, de Gallus, de Volusien, de Gallien, de Salonine, d'Etruscille, d'Otacilie.

ΠΕΡΓΑΜΑ, PERGAMA, } Servius (*Æneid* 1. 99). dit que les grecs appeloient *Pergama* tous les édifices élevés, en mémoire de la hauteur des murs de Troie.

PERGAME en Mysie. Le seul roi de *Pergame*, dont le nom soit gravé sur les médailles, est un *Philetœre*. Le type ordinaire de ses médailles, est Pallas assise tenant un bouclier & une lance.

PERGAME, en Mysie. ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or.............. *Pellerin*.

C. en argent, & en cistophores.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un serpent sortant de la Ciste sacrée.

Esculape.

Telesphore son fils.

Une tête de taureau, vue de profil.

On a des médailles impériales de cette ville frappées sous l'autorité de ses préteurs, en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis César jusqu'à Salonine.

Lysimachus, l'un des successeurs d'Alexandre, renferma ses trésors dans Pergame & en confia le gouvernement à Philétaerus, qui profitant des conjonctures, s'en appropria la possession. *Pergame* devint dans la suite la capitale des rois Eumènes & des Attales.

La magnifique bibliothèque que les rois de *Pergame* dressèrent, & le temple d'Esculape, furent les principaux ornemens de cette ville : Plutarque nous apprend que Marc-Antoine fit présent à Cléopatre de la bibliothèque de *Pergame*, formée par Eumèns, & dans laquelle il y avoit deux cents mille volumes. Le roi d'Egypte qui vivoit du tems d'Eumèns, vit avec chagrin que les soins du roi de *Pergame* étoient capables d'effacer la gloire de la bibliothèque d'Alexandrie; & l'émulation de ces princes fit naître plusieurs impostures en fait de livres.

Pour ce qui regarde Esculape, il est nommé *Pergaméen* dans Martial, (*Epig. xvij. l.* 4.) & nous apprenons de Tacite (*Annal. l. III. c. lxiij ad annum* 775) que quand on fit à Rome la recherche des faux asyles, les preuves de l'asyle de l'Esculape des pergaméens se trouvèrent valables.

Pergame fit bâtir un temple à l'empereur Auguste & à la ville de Rome. Strabon, (*liv. XIII. pag.* 429) fait l'énumération des hommes illustres dont elle fut la patrie. On sait que Galien

& Oribaze, tous deux grands médecins, sont du nombre.

Le royaume de *Pergame* commença vers l'an 470 de rome par Philétaerus, dont nous avons déjà parlé; mais ni lui ni son successeur, ne prirent le nom de rois. Attale I. se donna le premier ce titre, & il crut le pouvoir faire sans arrogance, après la gloire qu'il avoit acquise en gagnant une bataille contre les gaulois. Attale III. mourut environ l'an 621; & comme il n'avoit point d'enfans, il institua pour son héritier le peuple romain.

Ainsi finit le royaume de *Pergame*, qui dans l'espace de de 150 années étoit devenu fort puissant, & où la magnificence fut si éclatante, quelle passa en proverbe. Il suffit de lire les poëtes & leurs commentateurs, pour n'en pas douter:

Attalicis conditionibus

Numquam dimoveas.

C'est Horace qui parle ainsi des richesses d'Attale. Properce en dit bien davantage:

Nec mihi tunc fulcro sternatur lectus eburno,

Nec sit in Attalico mors mea mixta toro:

(*Eleg. xiij, l. II*).

Attalicas supera vestes, atque omnia magnis

Gemmea sint ludis, ignibus ista dabis.

(*Eleg. xviij l. III.*)

Les Tapisseries ne furent connues à Rome que depuis qu'on y eut transporté celles d'Attale. Ce prince fut l'inventeur de la broderie d'or: *aurum intexere in eâdem asiâ, invenit Attalus rex.*

Enfin, on ne doit pas oublier de dire que l'émulation de Ptolémée roi d'Egypte, & d'Eumènes roi de *Pergame*, à former la plus belle bibliothèque, fut cause que le roi d'Egypte fit interdire le transport du *papyrus*: mais l'on trouva à *Pergame* l'art de préparer des peaux, c'est-à-dire, le parchemin pour y suppléer. C'est donc encore à cette ville de Mysie qu'est due la gloire de l'invention d'une chose qui assure aux hommes une sorte d'immortalité.

PERGAME, c'étoit le nom de la citadelle de Troye, qui étoit située au lieu le plus élevé de la ville. Virgile prend assez souvent ce nom pour Troye.

PERGAMENUM, parchemin. Voyez CUIR ET PARCHEMIN.

PERGAMUS, fils d'Andromaque & de Pyrrhus. Pausanias dit qu'il se retira en Asie, avec sa mère Andromaque; qu'il tua Aréüs, prince de Theuthranie, s'empara de la souveraineté; & donna son nom à la ville. Il ajoute qu'on y voyoit encore son tombeau avec celui de sa mère. Voyez ANDROMAQUE

PERGASE, une des démarchies de l'Attique. Elle se trouvoit dans la tribu érechtéïde.

PERGE. Voyez PERGA.

PERGÉE, surnom de Diane, pris d'une ville de Pamphilie, où cette déesse étoit honorée. La Diane *Pergée* étoit représentée tenant une pique de la main gauche, & une couronne de la droite; à ses pieds est un chien qui tourne la tête vers elle, & qui la regarde comme pour lui demander cette couronne, qu'il a mérité par ses services.

Le temple de Diane de *Perga* étoit placé sur une hauteur voisine de cette ville. Il étoit fort ancien & on l'avoit en grande vénération, ainsi que l'atteste Cicéron. *Pergæ fanum antiquissimum & sanctissimum Dianæ scimus esse, ex ipsa Diana quod habebat auri detractum, atque ablatum esse dico* (*Orat. 6. in verrem.*) Quoique la Diane d'Ephèse surpassât la Diane de Perge, celle-ci étoit cependant un grand objet de vénération.

Il s'y faisoit tous les ans une nombreuse assemblée; c'est alors sans doute que l'on y chantoit les hymnes que Damophila comtemporaine de Sapho, avoit composées en l'honneur de cette déesse, & qui se chantoient encore au tems d'Apollonius de Tyane. Il y a plusieurs médailles qui parlent de la Diane de Perge, Περγαια ἄρτεμις.

PERGRÆCARI, boire avec excès, à la manière des grecs, que les romains n'imitèrent que trop dans leurs débauches. On lit dans Plaute (*Most.* t. 1. 21.

Dies, noctesque bibite, pergræcamini.

Il dit aussi dans le même sens, *congræcare* (*Bach.* 4. 4. 91).

Quod dem scortis, quodque in lustris comedim, & tangrærem.

On lit dans Horace (*Sat.* 2. 2. 10) *græcari*:

. . . . *vel si romana fatigat*

Militia assuetum græcari.

que l'ancien scholiaste explique ainsi: *græcari, potare, conviviis operam dare græcorum more.*

PERGUBRIOS, divinité des anciens lithuaniens & prussiens, selon Hartsnock (*Dissert 2. de festis veter.*

vèter. prussiorum). Cet auteur, dont tout l'ouvrage n'est que le fruit de son imagination, dit que *Pergubrios* présidoit aux fruits de la terre. Les prussiens célébroient en son honneur une fête le 22 mars; ils s'assembloient pour cela ; ils faisoient venir un ou deux tonneaux de bierre ; le prêtre chantoit à la louange de *Pergubrios* ; ensuite il remplissoit une tasse de bierre, la prenoit avec les dents pour la boire, l'avaloit en la tenant ainsi, puis la jettoit pardessus sa tête, sans l'avoir touchée des mains. Ils recommençoit plusieurs fois cet exercice à l'honneur des autres dieux qu'il invoquoit, pour en obtenir une bonne année & une abondante recolte. Tous les habitans faisoient la même cérémonie en chantant les louanges de *Pergubrios*, & il passoient la journée en réjouissances & en festins.

PERGULA, le lieu le plus élevé de la maison vulgairement appelé *galerie*. C'étoit dans cet endroit que les maîtres publics donnoient leurs leçons ; c'est ce qui le fait appeler *magistralis* par Vopiscus (*saturnim. c.* 10) : *Romæ frequentaverat pergulas magistrales*. Les grammairiens, les mathématiciens, les peintres, & tous les professeurs des arts libéraux, donnoient leurs leçons dans les galeries des maisons qui leur étoient assignées. Dans Plaute, *Pergula* signifie le balcon d'une maison où les courtisannes se plaçoient pour être plus facilement apperçues. On le prend encore pour une cabane où les pauvres se retiroient.

» *Pergula* étoit, dit Winckelmann, dans la signification la plus usitée, ce que nous nommerions un *berceau de verdure*, & ces berceaux, dans les plus beaux pays d'Italie, sont ordinairement faits avec élégance, & formés par des roseaux liés en croix ; sur quoi je ferai observer que les roseaux de ce pays sont beaucoup plus forts & plus longs que ceux d'Allemagne, & des autres pays au-delà des Alpes ; non-seulement parce que le terrain est plus propre à ce genre de production ; mais sur-tout parce qu'ils sont cultivés, qu'on laboure la terre où ils sont plantés, & qu'en général on en a plus de soin qu'ailleurs : aussi regarde-t-on un champ de roseaux comme un fonds nécessaire dans une métairie ; car à Rome & dans les environs, on attache & l'on soutient la vigne avec des roseaux. *Voyez* CABARET.

PERGUS ou PERGUSA, lac de Sicile, à 5 milles de la ville d'Enna, du côté du midi. Les poëtes disent que c'est près de ce lac que Pluton ravit Proserpine. Comme les anciens avoient beaucoup de vénération pour le lac de *Pergus*, on croit que c'est de ce lac dont Claudien entend parler dans ces vers :

. . . . *Admittit in altum*
Cernenteis oculos ; & late pervius humor
Ducit inoffensos liquido sub gurgite visus.
Imaque perspicui prodit secreta profundi,

Ce lac a quatre milles de circuit ; & au lieu qu'il se trouvoit autrefois au milieu d'une forêt, aujourd'hui ses bords sont plantés de vigne : on n'y voit point de poissons, mais on y pourroit pêcher une prodigieuse quantité de couleuvres. (D. J.).

PERIBÉE, fille d'Hipponoüs, s'étant laissée séduire par un prêtre de Mars, attesta vainement à son père que c'étoit le dieu lui-même qui étoit devenu amoureux d'elle ; Hipponoüs, pour la punir de sa faute, l'envoya à Œnée, roi de Calydon, qu'il chargea de la faire mourir ; mais ce prince, qui venoit de perdre sa femme Althée, & son fils Méléagre, par un cruel accident, chercha à se consoler avec *Péribée* & l'épousa. Il la rendit mère de Tydée, père du fameux Diomède.

PERIBÉE n'est connue que par Alcinoüs, roi des phéaciens, fils de Nausithoüs, qui reconnoissoit pour auteur de ses jours Neptune & Péribée.

PÉRIBÉE, fille d'Alcathoüs fils de Pélops, & roi de Mégare, épousa Télamon fils d'Eaque, & en eut le fameux Ajax Telamonien. Les auteurs semblent beaucoup varier sur le nom de cette princesse ; les uns la nomment *Mélibée*, d'autres *Phérébée* ; & d'autres enfin *Eribée*.

Mais les meilleurs critiques nous assurent que cette différence n'est venue que de la faute de quelque copiste, qui oublia une lettre, ou qui en mit une de trop au commencement du nom de la mère d'Ajax. Ceux qui copièrent cet exemplaire gardèrent la faute ; & chaque auteur s'est conformé à l'exemplaire qu'il a acheté.

Quoi qu'il en soit, *Péribée* étoit une des filles que les athéniens furent obligés de livrer à Minos. Ce roi, épris des charmes de *Péribée*, voulut lui faire violence. Théfée s'y opposa, & eut à cette occasion, une querelle avec Minos, dans laquelle il prouva, par un miracle, qu'il étoit fils de Neptune. *Voyez* THÉSÉE. Théfée se maria ensuite avec *Péribée*. Il paroit qu'il la répudia sans en avoir eu d'enfans. Télamon, disgracié par son père, s'étant réfugié à Mégare, séduisit *Péribée*, & prit la fuite, pour se mettre à l'abri de la fureur du roi. Lorsqu'Alcathoüs s'aperçut de cette évasion, il crut que c'étoit un de ses sujets qui en étoit l'auteur & donna ordre à un de ses gardes d'embarquer *Péribée* sur un vaisseau, pour la jetter à la mer. Le garde touché de compassion aima mieux vendre cette malheureuse princesse ; & pour cet effet, l'envoya à Salamine ; où Télamon étoit retourné. Télamon reconnut sa maitresse, l'acheta & l'épousa.

Après la mort d'Alcathoüs, *Péribée* réclama ses droits sur la couronne de Mégare, & la fit passer à Ajax son fils, qu'elle avoit eu de Télamon. *Voyez* AJAX, TÉLAMON.

PÉRIBOLE, espace de terre planté d'arbres & de vignes, qu'on laissoit autour des temples : il étoit renfermé par un mur consacré aux divinités du lieu, & les fruits qui en provenoient appartenoient aux prêtres. C'est ce que les latins appeloient *templi conceptum*. (Les notes de Saumaise sur Solin.) *Peribolus* étoit le même que *Sacellum*, lieu sans toit & consacré aux Dieux.

Denis de Byzance, p. 10, dans sa description du Bosphore de Thrace, dit qu'après le bois d'Apollon on trouvoit le *Peribolus*, où les rhodiens attachoient leurs vaisseaux pour les garantir des tempêtes. Il ajoute que de son tems on en voyoit trois pierres, & que le reste étoit tombé de vieillesse. Le mot περίβολος & *Peribolus* dans la description dont Denis de Byzance l'accompagne, semblent dire que c'étoit un mole, une muraille, ou un quai revêtu. Pierre Gilles (*de Bosphoro thrac. l. II. c. viij*) juge que ce lieu est le même que les pêcheurs nomment aujourd'hui *rhodacinion* ; & il fonde ce jugement non-seulement sur le rapport des noms, mais encore sur la situation des lieux ; Denis de Bysance plaçant le lieu où les rhodiens attachoient leurs vaisseaux, précisément dans l'endroit appellé aujourd'hui *Rhodacinion*.

ΠΕΡΙΧΛΑΙΝΙΞΕΣΤΑΙ. Suidas dit que ce mot désignoit l'action d'envelopper tout le corps dans son manteau. C'étoit le geste de gens plongés dans une affliction profonde, ou dans une méditation sérieuse. Tel est Parthénopée, l'un des sept héros de l'expédition contre Thèbes sur le beau scarabée étrusque de la collection de Stosch (*n°.* 105. *Monumenti inediti.*).

PÉRICLÈS. *Voyez* ANAXAGORE, FOUDRE.

PERICLYMENE fut le dernier des douze enfans de Nélée. Ce jeune prince avoit reçu de Neptune, son aïeul, le pouvoir de se métamorphoser en plusieurs figures. Pour éviter les coups du redoutable Alcide, il se changea en fourmi, en mouche, en abeille, en serpent ; & tout cela fut inutile. Il crut pouvoir mieux s'échaper des mains de son ennemi, en prenant la figure d'un aigle ; mais avant qu'il pût s'élever en l'air, Hercule l'assomma d'un coup de sa massue, ou, selon un autre mythologue, il l'atteignit en l'air d'une de ses flèches. Il fut un des argonautes (*Ovid. Met. XII. vers.* 556.).

PERICLYSIS, περίκλυσις, *bordure d'un vêtement, d'une étoffe.* Ce mot vient de περικλύζειν, *circumluere*, couler à l'entour. Anaste le bibliothécaire, dans ses vies des papes, dit souvent que tel pape donna à telle église un vêtement ou un voile bordé de pourpre : *Habentem...... periclysim in circuitu de blattin*, bordé d'étoffe de soie, teinte en pourpre, *de olovero* ; bordé en brocard d'or, *habentem periclysim in chrysoclavo* ; orné d'une bordure à la grecque, c'est-à-dire, d'ornemens faits en forme d'équerre, ou de *gamma* majuscules, *cum gammadiis* ; ornées de portraits ronds, brodés ou appliqués, *sigillatam*.

ΠΕΡΙΔΕΙΠΝΟΝ. Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une améthyste deux amours, dont l'un porte un flambeau renversé, & l'autre tenant d'une main l'arc & la flèche, présente de l'autre un bocal à celui qui est vis-à-vis de lui. Cette gravure pourroit être une allusion aux réjouissances que les parens faisoient après l'enterrement d'un défunt. L'amour avec le flambeau renversé est le symbole de la mort ; & aux funérailles des soldats & des magistrats, on portoit les piques & les faisceaux d'armes renversés. Le bocal que l'autre amour présente, pourroit signifier ce que les grecs appelloient (*Potter archaeol. Gr. f.* 11. *ch.* 8. *p.* 230.) περίδειπνον νεκρόδειπνον, τάφος, en latin *circumpotatio*.

PERIDOT, c'est le nom que les jouailliers françois donnent à une pierre précieuse, d'une couleur verdâtre, qui tire un peu sur le jaune. Quelques-uns ont cru que cette pierre étoit le prasius des anciens ; d'autres avec plus de probabilité, ont conjecturé que le *peridot* étoit la chrysoprase. Quoi qu'il en soit de ces sentimens, Lehmann, de l'académie de Berlin, a publié en 1755, un mémoire dans le recueil de cette académie ; il y fait voir les erreurs des auteurs sur la pierre que les anciens appelloient *chrysoprase*, qu'ils ont confondue avec la chrysolite, le chrysoberille, le *prasius*, ou le prasilis, l'émeraude, les topazes, &c. Ensuite, il nous apprend avoir trouvé en Silésie, près d'un village appellé *Kosemitz*, une pierre à qui il prétend que convient le nom de *chrysoprase*. Cette pierre est d'un verd céladon ou verd pomme ; elle n'a que très-peu de transparence ; elle est ordinairement remplie de taches blanches qui nuisent à sa pureté, & la couleur en est en général trouble. Au reste, cette pierre prend un très-beau poli, & se taille à facettes. Cette pierre, que Lehmann appelle chrysoprase, se trouve dans des couches en morceaux détachés ou fragmens, qui sont ordinairement renfermés dans de l'asbeste, qui leur sert d'enveloppe ou de matrice ; & ces fragmens sont accompagnés de pierres d'un beau verd, un peu tendres, & mêlées d'une terre verte : ces pierres ne prennent point le poli. *Voyez les Mémoires de l'Académie de Berlin, année* 1755, *p.* 202.

Il est certain que la pierre que Lehmann appelle

chrysoprase, est d'une couleur verte très-agréable; mais son peu de transparence, & les défauts dont elle est remplie, l'empêcheront d'être estimée des jouailliers.

PÉRIDROME. C'est dans un périptère, l'espace, la galerie, l'allée qui règne entre les colonnes & les murs. Les *péridromes* étoient des promenades chez les grecs. *Voyez* SAUMAISE SUR SOLIN.

PÉRIÉGÈTE. Les *périégètes*, περιηγηταὶ, étoient des ministres du temple de Delphes. Ce terme doit être conservé, parce que le mot d'*interprète* n'exprime pas entiérement le mot grec; le mot de *guide* ne l'exprime pas non plus. Ces ministres étoient guides & interprètes tous ensemble. Ils s'occupoient à promener les étrangers par toute la ville de Delphes, pour les désennuyer du long séjour qu'ils étoient obligés d'y faire: ils leur montroient les offrandes que la piété des peuples y avoit consacrées, ils leur apprenoient par qui telle statue, tel tableau avoit été donné, quel en étoit l'artiste, dans quel tems, & à quelle occasion on l'avoit envoyé; enfin c'étoient des gens pleinement instruits de toutes les antiquités de la ville & du temple.

On a donné encore ce nom dans l'antiquité aux géographes, surtout à ceux qui décrivoient les côtes, parce qu'ils sembloient conduire les lecteurs par la main, autour des terres. Denys le *périégète* a donné une géographie en vers grecs hexamétres, qu'Eusthatius a aussi commentée en grec.

PÉRIÉRÈS, fils d'Eole, épousa Gorgophone, dont il eut deux fils, Apareüs & Lucippe. Il régna en Messénie, & ses deux fils après lui régnèrent successivement. *Voyez* GORGOPHONE.

PÉRIGNAT, bourg de l'Auvergne, près de l'Allier, à trois lieues de Clermont, sur le chemin de cette ville à Lyon. On y a découvert une colonne milliaire posée du tems de Trajan. Bergier en fait mention, *liv. III*, *chap* 38, & *les Mémoires de l'Acad. des inscript. tom. VII*, *édit. in*-12, 1790, *pag.* 257. (C.)

PERIGONE, fille du géant Sinins. Ce géant étoit surnommé le Ployeur de Pins; parce qu'il faisoit mourir tous les passans qui tomboient entre ses mains, en les attachant à deux Pins qu'il plioit par la cime pour les faire joindre, & qu'il abandonnoit ensuite à leur état naturel. Théfée le fit mourir du même supplice. *Périgone*, voyant son père mort, avoit pris la fuite, & s'étoit jettée dans un bois épais, qui étoit plein de roseaux & d'asperges, qu'elle invoquoit avec une simplicité d'enfant, comme s'ils l'eussent entendue, les priant de la bien cacher & de l'empêcher d'être apperçue & leur promettant avec serment, que s'ils lui rendoient ce service, elle ne les arracheroit ni ne les bruleroit jamais. Théfée l'entendit, l'appella, & lui donna sa parole que non-seulement il ne lui feroit aucun mal, mais qu'il prendroit soin d'elle; *Périgone* se laissa persuader, & vint se rendre à Théfée, qui charmé de sa beauté, l'épousa, & eut d'elle un fils, nommé Ménalippe. Il la maria ensuite à Déjonée, fils d'Eurytus, roi d'Oécalie: d'où naquit Ioxus, chef des Ioxides, peuples de Carie, chez qui se conserva la coutume de n'arracher & de ne brûler ni les asperges ni les roseaux; mais d'avoir au contraire pour eux une espèce de religion & une vénération particulière, en mémoire du vœu de Périgone. Elle eut aussi de ce second mari, Dia, femme d'Ixion.

PERIGUEUX, M. Le Bœuf rapporte au *tome IX des Mémoires de l'Acad. des inscript. édit. in*-12, neuf inscriptions anciennes encastrées dans les murs des casernes de cette ville: la plus curieuse est celle d'une colonne milliaire, dressée pour marquer la première lieue gauloise de la capitale du pays, à l'endroit où elle étoit placée:

DOMIN. ORBIS
ET PACIS IMP. C.
M. ANNIO FLO
RIANO. P. F.
INV. AUG. P. M.
T. P. P. PROCOS
P. L.

C'est l'unique inscription que l'on connoisse; qui porte le nom de l'empereur Florien, & elle ne se trouve dans aucune collection.

Cette extrême rareté des monumens de Florien vient de la briéveté de son règne, qui ne fut que de deux mois & demi, Probus l'ayant vaincu & forcé de s'ouvrir les veines: ou selon Vopiscus, ayant été tué par ses soldats à Tarse en Cilicie, en 276. On dressa à la mémoire de cet empereur, comme à celle de Tacite, son frère de mère, un cénotaphe à Terni en Italie, dont ils étoient originaires.

Le titre de *Dominus orbis & pacis* est singulier, quant à la première partie: pour la deuxième il s'accorde avec les médailles de ce prince, dans lesquelles on lit *Pacator orbis*, *pax æterna*, *pax Augusti.* Ces légendes ont rapport aux victoires de Florien sur les Barbares qui troubloient la paix de l'empire; les deux lettres P. L. nous apprennent l'usage de cette colonne, & signifie *Prima Leuga.* La *table théodosienne* fait mention de trois routes qui conduisoient de *Périgueux* à Saintes, à Bordeaux,

à Limoges. La maison du séminaire de Périgueux, où la colonne a été autrefois transportée, est à l'extrémité de la cité, sur la route du Nord-Ouest qui conduit à Saintes. Il est probable que cette colonne etoit placée au bout de la plaine, vers la source du ruisseau de Toulon, à demi-lieue de la cité, selon notre manière de compter aujourd'hui, qui qui est d'évaluer une lieue gauloise à une de nos demi-lieues.

Le Bœuf rapporte au même endroit l'explication d'une table paschale, gravée sur le mur du chœur de l'ancienne cathédrale. d'une structure d'environ l'an 1100. Ce savant fait remonter, contre le sentiment de Scaliger, cette inscription à l'an 1163, où Pâques se trouvoit le 24 de Mars. (C).

PÉRIMÈDE, magicienne fameuse, que l'on fait aller de pair avec Médée & Circé; & qui selon quelques-uns, étoit l'Agamède dont il est parlé dans l'Iliade. (*Théocriti Idil.* 2. *Propert. l.* 2 *Eleg.* 32. *vers.* 25).

PÉRIMELE, fille d'Hippodamus, s'étant laissée séduire par le fleuve Achéloüs, fut précipitée, par son père, du haut d'un rocher, dans la mer, dans le temps qu'elle étoit prête d'accoucher. Son amant, qui se trouva heureusement sur le rocher, la soutint entre ses bras, & invoqua Neptune pour lui donner un asyle dans son empire. Le dieu la changea aussi-tôt en une île, qui prit le nom de *Périmèle*. C'est une des cinq Eschinades qui se trouvent à l'embouchure du fleuve Achéloüs. *Voyez* ESCHINADES. (*Ovid. Metam. lib. VIII.*)

PERINTHUS, en Thrace. ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Un taureau debout.

Une lyre.

Une fleur de pavot & deux épis d'orge.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité des gouverneurs de la Thrace, des médailles impériales en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis Claude jusqu'à Gallien.

Ce fut cette ville qui résista la première aux perses, & dont la prise facilita à Mégabise, lieutenant de Darius, la conquête du reste de la Thrace. Hérodote rapporte qu'il ne put s'en emparer que par le secours des péoniens, qui l'attaquèrent à l'improviste. On sait le plaisant defir que les *périnthiens* firent alors aux péoniens; ils les appellèrent en trois sortes de duels, l'un d'homme, l'autre de chevaux, & le troisième de chiens : & comme ils se réjouissoient en chantant l'hymne de la victoire, qu'ils avoient déja remportée dans le premier & le second défi, les péoniens profitant du moment favorable où les *périnthiens* étoient plongés dans l'ivresse & la sécurité les taillèrent en pièces, & se rendirent maîtres de leur capitale.

Philippe ayant formé le projet de subjuguer la Grèce, ravagea les terres des *périnthiens*, & tacha de s'emparer de leur capitale; mais les athéniens secoururent vivement *périnthe* & Philippe fut obligé d'abandonner cette entreprise. C'est à ce sujet que les *périnthiens* firent en faveur des athéniens, leurs bienfaiteurs, un décret des plus honorables dont Démosthènes a donné le détail dans sa harangue.

PÉRIODE, en chronolgie signifie une époque ou intervalle de tems par lequel on compte les années, ou une suite d'années au moyen de laquelle le tems est mesuré de différentes manières, dans différentes occasions & par des notions différentes; telles sont les *périodes* callipiques & méthoniques, qui étoient deux différentes corrections du calendrier grec; la *période* julienne inventée par Joseph Scaliger; la *période* victorienne.

PÉRIODE *callippique*, ainsi nommée de Callippus son inventeur, est une suite de 76 ans, qui reviennent continuellement, & qui étant écoulés, redonnent les pleines & les nouvelles lunes au même jour de l'année solaire.

La *période callippique* a été inventée pour perfectionner la *période* méthonique de 19 ans; cette dernière *période* ne se trouvant pas assez exacte, Callippus, athénien la multiplia par 4, & forma ainsi la *période callippique*.

PERIODE *constantinopolitaine*, est *la période* dont se servent les grecs : elle est la même que la *période* julienne.

PÉRIODE *dionysienne* ainsi appellée de Denys le petit son inventeur, est la même chose que la *période* victorienne. *Voyez* PÉRIODE *victorienne*.

PÉRIODE *d'Hypparque*, est une suite de 304 années solaires qui reviennent continuellement, & qui selon Hypparque, redonnent en revenant les pleines & les nouvelles lunes au même jour de l'année solaire.

Cette *période* n'est autre que la *période* callippique multipliée par 4. Hypparque faisoit l'année solaire de 365 jours 5 heures, 55′ 12″; & de là il concluoit qu'en 304 ans la *période* callippique devroit errer d'un jour en entier. C'est ce qui l'engagea à multiplier

cette *période* par 4, & à ôter du produit un jour. Mais cette correction ne fait pas revenir les pleines & les nouvelles lunes au même jour de la *période*: car il en a qui anticipent d'un jour 8 heures, 23', 29', 20''.

PERIODE JULIENNE.

La *periode julienne* est une ere fictive, imaginée par Joseph Scaliger, pour faciliter la réduction des années, de toute époque donnée, aux années d'une autre époque, telle qu'on voudra la donner. Cette *période* résulte du produit des cycles de la lune, du soleil & des indictions, multipliés les uns par les autres. Ainsi multipliez 19, qui est le cycle lunaire, par le nombre 28 du cycle solaire, le produit sera 532, lequel étant multiplié à son tour par 15, qui est le cycle des indictions, donnera la somme de 7980 années, qui constitue la *période julienne*.

La première année de notre ère vulgaire est placée l'an 4714 de la *période julienne*, d'où il suit que pour trouver une année quelconque de l'ère vulgaire dans cette *période*, il faut ajouter 4713 à cette année. Par exemple, pour savoir à quelle année de la *période julienne* répond l'an 1770 de l'ère vulgaire, ajoutez à ce nombre, 4713, & vous aurez 6483, qui est l'année de la *période julienne* que vous cherchez.

La première année de l'ère de Constantinople, est l'an 795, avant la *période julienne*. Ajoutez cette somme à 4714, & vous aurez 5509, qui concourra avec la première année de l'ère vulgaire.

La première année de l'ère d'Isdégerde est l'an 5345 de la *période julienne*, ce qui résulte de la somme de 632 ans, ajoutée à celle de 4713.

La *période julienne* est d'un grand secours pour les années qui précèdent le tems de l'incarnation; mais depuis cette époque, on en fait moins d'usage.

Chaque année de la *période julienne* qui commence au premier janvier, a son cycle solaire, & son cycle d'indictions particulier; de sorte qu'il n'y a point dans toute l'étendue de cette *période*, deux années qui aient à la fois le même cycle solaire, le même cycle lunaire, & le même cycle d'indictions: d'où il s'ensuit que toutes les années de la *période julienne* sont distinguées les unes des autres. Elle s'accorde avec l'époque ou *période* constantinopolitaine, qui étoit en usage parmi les grecs; avec cette différence que les cycles solaires & lunaires, & celui des indictions, s'y comptent différemment, & que la première année de la *période julienne* diffère de celle de la *période* constantinopolitaine.

PÉRIODE OU CYCLE MÉTHONIQUE, appellée aussi *cycle lunaire* est une suite de 19 ans, au bout desquels les pleines & les nouvelles lunes sont supposées revenir au même jour de l'année solaire. On a appellé cette période *méthonique*, du nom de son inventeur Méthon. *Voyez* MÉTHONIQUE. Voyez aussi CYCLE.

PÉRIODE *victorienne*, est un intervalle de 532 années juliennes, au bout desquelles les nouvelles & les pleines lunes reviennent au même jour de de l'année julienne, selon le sentiment de Victorinus, ou Victorius, qui vivoit sous le pape Hilaire.

Quelques auteurs attribuent cette *période* à Denis le petit, & l'appellent pour cette raison, *période dionysienne*. D'autres l'appellent grand *cycle paschal*, parce qu'elle a été inventée pour trouver le tems de la pâque, & que dans l'ancien calendrier, la fête de Pâque, au bout de 532 ans, tombe au même jour.

La *période victorienne* se trouve en multipliant le cycle lunaire 19 par le cycle solaire 28; le produit de ces deux nombres est 532.

Mais il s'en faut quelquefois d'un jour 16 heures, 58', 59'', 40''', que les pleines & les nouvelles lunes ne retombent au même jour dans cette *période*.

PERIODE *chaldaïque*, *Voyez* SAROS.

PÉRIODIQUES (jeux), Les jeux *périodiques* étoient ceux qui se célébroient toujours après une certaine révolution d'années, comme les jeux olympiques, les pythiens, les isthmiens & les néméens.

PÉRIODONIQUE. (COMBAT) ou PÉRIODIQUE, ce mot précédé de CER se trouve en abrégé CER.PER. sur quelques médailles de Sidon. Vaillant & Spanheim prétendent qu'ils signifient *certamina periodonica*, & qu'ils désignent des jeux auxquels étoient admis exclusivement à tous autres les seuls athletes *périodiques*, c'est-à-dire ceux qui avoient déjà remporté la victoire dans les quatre anciens jeux sacrés de la Grèce, savoir d'Olympie, de Delphes, de Nemée & de l'Isthme de Corinthe; avantage que les anciens grecs exprimoient par ces termes, *νικᾷν τὴν περίοδον vaincre le tour, vaincre le période*. M. Isselin combat cette idée de Vaillant & Spanheim, & pense que ces mots CER PER signifient *certamen periodicum*, & qu'ils marquent simplement des jeux institués à Sidon, à l'imitation de ceux des grecs, & qui leur ressembloient dans les principaux points. On peut lire ses raisons dans l'*histoire de l'Académie des Belles-lettres*, *tom. III. pag.* 415, *in-12*; & cependant tenons-nous en à l'opinion de Vaillant

& de Spanheim sur les athlètes *périodoniques* de la Grèce. En effet, quand Pausanias nous apprend qu'Ergotelès fut *périodonique*, il veut dire certainement qu'il remporta des prix dans les quatre jeux solemnels de la Grèce, les grecs désignant ces jeux par le nom de *période*. Ergotelès fut doublement digne du *titre* glorieux de *periodonique*, car il avoit été deux fois vainqueur dans chacun; aussi lui éléva-t-on, dans les bois de Pise, une statue magnifique de la main de Lysippe. (D. J.)

PÉRIPHAS, roi d'Athènes régna, dit-on, avant Cécrops. Il mérita, par ses belles actions, & par les bienfaits dont il combla ses sujets, d'être honoré de son vivant même, comme un dieu, sous le nom de Jupiter conservateur. Le pére des dieux, irrité de ce qu'un mortel souffrît qu'on lui rendit de pareils honneurs, vouloit d'un coup de foudre, le précipiter dans le tartare; mais Apollon intercéda pour *périphas*, en faveur de sa vertu; en sorte que Jupiter se contenta de le métamorphoser en aigle: il en fit même son oiseau favori, lui confia le soin de garder son foudre; il lui donna permission d'approcher de son trône, quand il voudroit, & voulut qu'il fut le roi des oiseaux. La reine souhaita d'avoir le sort de son époux, & obtint la même métamorphose. Cette fable est est tirée d'Antoine Libéralis.

PÉRIPHERES, termes de la musique grecque qui signifie une suite de notes tant ascendantes que descendantes, & qui reviennent, pour ainsi dire, sur elle-même. La *périphères* étoit formée de l'Anacamptos & de l'Euthia.

PÉRIPHETES, fils de Vulcain & d'Anticlia étoit toujours armé d'une massue, d'où il fut surnommé le porteur de massue. C'étoit un géant, ou plutôt un grand brigand, qui s'étoit cantonné dans le voisinage d'Epidaure, & qui attaquoit avec sa massue, tous les passans. Thésée, qui alloit de Troëzène à l'Isthme de Corinthe, fut arrêté par ce brigand; mais il se défendit si vigoureusement qu'il tua *Periphètes* & s'empara de sa massue, dont il s'arma toujours depuis, comme d'un monument de sa victoire. *Apollodor. Hygin.*

PÉRIPLE. Ce mot veut dire journal de navigation autour d'une mer, ou de quelque côte; nous connoissons en ce genre le *périple* de Scylax, le *périple* d'Hannon, le *périple* de Pythéas, & le *périple* d'Arrien, qui décrivit toutes les côtes de la mer noire, après les avoir reconnues en qualité de général de l'empereur Hadrien à qui il en dédia la description sous le nom de périple du *Pont-Euxin.*

PERIPSEMA, περίψημα & χαθάρμα, deux mots grecs synonymes, qui expriment le dernier mépris, & signifient balayeures, exécration, fardeau de la terre. Jean ou Isaac Tzetzès, a decrit en vers les *catharmates* dans ses chiliades historiques, imprimées par Fabricius, (*Bibliot. græc. tom.* 2. *p.* 419.)

Voici, dit ce poëte, quelle étoit la victime expiatrice, χαθάρμα, qu'on offroit lorsque, par la colère des dieux, une ville étoit désolée par quelque malheur, soit peste, soit famine, soit quelqu'autre fléau. On se saisissoit de l'homme le plus laid qu'il y eut dans la cité, afin de servir de remède aux maux qu'on souffroit. Dès que cette victime, qui devoit bientôt être immolée, avoit été conduite dans le lieu destiné à sa mort, on lui mettoit à la main un fromage, un morceau de pâte & des figues; on le battoit sept fois avec un faisceau de verges, fait avec une espèce d'oignons, de figuiers sauvages, & d'autres branches d'arbrisseaux, de même nature; on le brûloit enfin dans un feu de bois d'arbres sauvages, & on jettoit sa cendre dans la mer & au venr. Tout cela se faisoit pour l'expiation de la ville affligée; εἰς χαθαρμον τῆς πολεος της νησώσα.

Les deux expressions χαθαρμα & περίψημα ont été indifféremment dites l'une & l'autre, de ces hommes qu'on immoloit aux dieux irrités. Le formulaire étoit, que cette victime soit propitiation pour nous! Περίψημα ἡμῶν γενȣ̀! (*D. J.*)

PÉRIPTERE, s. m. Lieu environné de colonnes, & qui a une aile tout autour; le mot est grec, car πτέρα, signifie proprement l'ordre des colonnes qui est au portique & au côté des temples, ou de quelqu'autre édifice. Ces *périptères* étoient des temples qui avoient des colonnes de quatre côtés, & qui étoient différentes du péristyle & de l'amphiprostyle, en ce que l'un n'en avoit que devant, & l'autre, devant & derrière & point aux côtés.

Perrault, dans ses notes sur Vitruve, remarque que le *périptère* est proprement le nom d'un genre qui comprend toutes les espèces de temples, qui ont des portiques de colonnes tout autour, soit que ce temple soit diptère ou pseudodiptère, ou simplement *périptère*, qui est une espèce qui a le nom du genre & qui, en ce cas, a ses colonnes distantes du mur d'un entre-colonnement. Il y a des *périptères* quarrés & des ronds; le portique de Pompée, la basilique d'Antonin, le septizone de Sevère, étoient des *périptères.*

PERIRRANTERION, περιῤῥαντήριον, vase qui contenoit l'eau lustrale chez les grecs. Ce mot est composé de περι, *circum*, & de ῥαίνω, *aspergo.* On mettoit ce vase, selon Casaubon, dans le vestibule du temple, & selon d'autres, dans le sanctuaire; peut-être le plaçoit-on, dit Tourreil, dans l'un & dans l'autre de ces endroits. Tous ceux qui entroient, se lavoient eux-

mêmes de cette eau sacrée ; s'ils n'aimoient mieux s'en faire laver par les prêtres, ou par quelques ministres subalternes.

Ce n'étoit pas seulement dans les temples qu'on mettoit ces sortes de vases ; on en posoit aussi aux avenues de la place publique & dans les carrefours ; mais sur-tout on ne manquoit pas de placer ces vases à la porte des maisons particulières, lorsqu'il y avoit quelque mort dans les familles. Pollux appelle ces sortes de bénitiers mortuaires, ἀγδοιον ; Hésichius, γαστρα, & Aristophane, ὄστρακον, On arrosoit de l'eau qui étoit dans ces bénitiers mortuaires, ceux qui assistoient aux funérailles, & l'on se servoit d'une branche d'olivier pour faire ces aspersions, *ramo felicis olivæ*, dit Virgile. On consacroit cette eau en trempant dedans un tison ardent, tandis qu'on brûloit la victime. Au reste, cette eau lustrale servoit à deux sortes de purifications ; l'une qui se bornoit aux mains seules ; & se nommoit χέρνιψ, de χεὶρ, main, & de νιπτω, *je lave* ; l'autre s'étendoit à tout le corps, & s'appelloit περιρραντις, mot dont nous avons donné la racine. (*D. J.*).

PERISCELIDE, espèce de bracelets, ou de jarretières dont on ornoit les jambes au dessus de la cheville du pied. On en voit plusieurs sur les monumens, & en particulier aux jambes d'un petit amour qui est sculpté sur un bas-relief de la villa Albani.

Les gloses définissent ainsi les *périscélides*.......... *ornamenta sunt, vel circuli aurei sunt crurum muliebrium.*

On peut appeller aussi *périscélides* les bandelettes qui se croisoient sur le coude-pied & jusqu'au mollet pour fixer la chaussure. Ovide (*fast.* 2. 323). les appelle *armillæ* :

Fregerat armillas non illa ad brachia factas

Scindebant magnos vincula parva pedes.

Les bacchantes portoient les *périscélides* au-dessus du coude-pied (*Antholog. l. 6. c. 5. ep. 5. & suidas voce* Διονυσος.

A deux victoirse peintes, sur un vase de terre cuite de M. Mengs, cette bande faisoit cinq fois le tour de la jambe.

Toutes les femmes de l'Orient portoient de magnifiques jarretières. Cet usage passa dans la Grèce & dans l'Italie, où les femmes galantes se piquoient d'avoir des jarretières fort riches ; mais c'étoit aussi un ornement des filles les plus sages, parce que leurs jambes étant découvertes dans les danses publiques, leurs brillantes jarretières servoient à les faire paroître & à relever leur beauté.

PERISCYLACISME, περισκυλακισμος, c'est-à-dire, *expiation par un renard*, qu'on sacrifioit à Proserpine ; σκυλαξ est un *renard* Les grecs offroient à cette déesse, dans les purifications, un renard que l'on faisoit passer tout autour de ceux qui avoient besoin d'être purifiés, & qu'ensuite on immoloit. (*Voyez le traité des questions romaines* de Plutarque *quæst.* 60 & *potteri archæol. grecq. tom.* 225).

PERISSOCHORÉGIE, Ce mot se trouve dans le code ; mais on ne convient pas de ce qu'il signifie. Quelques auteurs veulent que ce soit un nom de charge & d'office. Alciat prétend que le *périssochorége* étoit celui qui avoit soin de l'aumône ; Dominique Macri croit que *périssochorégie* signifie un *donatif*, une distribution qui se faisoit aux soldats au-dessus de leur paye ordinaire. (Voyez *lexicon juridicum* de Jean Calvin).

PÉRISSON, s. m. Nom donné par les anciens grecs & ensuite par les romains, du temps de Pline, à une espace de Solanum qui rendoit foux ceux qui en faisoient usage intérieurement ; c'est pour cela qu'on l'appelloit encore *strychnum manicum*, ou simplement *manicum*, c'est-à-dire la plante qui rend fou (*D. J.*).

PERISTERE, une des nymphes de la suite de Vénus, fut changée en colombe par l'amour. Ce petit dieu jouant un jour avec sa mère, paria qu'il cueilleroit plus de fleurs qu'elle. La déesse se fit aider par la nymphe *Péristère* & gagna la gageure. Cupidon en fut si piqué, qu'il se venga sur la nymphe, & la changea sur le champ en colombe. Cette fable n'est fondée que sur le nom de la nymphe, qui est le nom grec de la colombe, περιστερα, colombe, quoique Théodotius prétende qu'il y avoit à Corinthe une femme coquette, nommée *Péristère*, qui ne passa pour avoir pris le parti de Vénus, que parce qu'elle en imitoit la conduite.

PERISTIARQUE, celui qui faisoit les expiations.

PERISTROMATA, tapis dont on couvroit les lits de table. Ils étoient souvent de pourpre & ornés de broderie. *Voyez* TAPIS.

PERITANUS. *Voyez* HÉLÈNE.

PERITHŒDŒ, municipe du terroir d'Athènes, dans la tribu Onéide. Plutarque (*in Alcibiade*) parle d'un certain Hyperbolus du bourg ou municipe *Périthoide*, méchant homme, qui fournit de son tems une riche matière aux poëtes comiques qui le prirent tous pour l'objet de leurs railleries & de leurs invectives.

PERITIEN (MOIS). C'étoit un mois des ma-

cédoniens, qui répond selon le P. Pétau, au mois de février. Les syriens adoptèrent ce mois en mémoire d'Alexandre le grand ; ou plutôt les macédoniens l'introduisirent chez ce peuple après l'avoir subjugué ; de même qu'ils imposèrent à la plupart des villes & des rivières de Syrie, le nom des villes & des fleuves de Macédoine.

PERLES, les *perles* étoient un ornement particulier à Vénus. Jules César fit fabriquer une cuirasse avec des *perles* pêchées en Angleterre, pour en faire un hommage à Vénus *genitrix*. Plusieurs antiquaires ont donné le nom de cette déesse à plusieurs têtes de femmes, uniquement parce qu'elles étoient ornées de *perles*. Mais on doit observer que Cérès, Diane & la Junon des médailles de Crotone, portent aussi de semblables colliers.

Les femmes à Rome portoient des colliers & des bracelets. (*Pline. liv.* 33. *chap.* 3.). On voit un de ces colliers à la *Roma* du palais Barberini. Caylus a publié deux colliers antiques (*Recueil d'Antiquités*, *tom.* 3, *pl.* 85, *tom.* 7. *pl.* 70, l'un composé de fausses pierres de couleur bleue, attachées à un entrelas d'or, est d'une longueur capable d'entourer le col. Le second formé par des prismes d'émeraude, & des *perles* brutes enchaînées par un fil d'or renoué, est de la longueur d'un pied & demi ; ainsi il devoit pendre sur la gorge. *Voyez* BOUCLES d'oreilles.

Les *perles* de Cléopatre dissoutes dans le vinaigre pendant le court espace de tems d'un seul repas, & avalées ensuite par cette princesse avec leur dissolvant, sont des faits que la chimie détruit. Le vinaigre ordinaire ne dissout point les *perles* ; & le vinaigre radical qui pourroit les attaquer est trop violent pour servir de boisson.

PERMARINI. Voyez LARES.

PERMESSE, petite rivière qui prenoit sa source dans l'Hélicon, & qui, pour cela, fut regardée comme consacrée à Apollon & aux muses. Les poëtes anciens & modernes font souvent mention des rives du *Permessie*, comme étant le lieu où se trouvent les bons vers. Les muses sont aussi quelquefois surnommées *Permessides* étant censées habiter sur les bords du *Permesse*, d'où elles inspirent les poëtes. On le nomme aujourd'hui *permèso*.

PERMESSIDES. *Voyez* PERMESSE.

PERMISSUS pontificum, & *decretum pontificum*, consentement des pontifes sans lequel on ne pouvoit, chez les romains, rien déranger dans un lieu sacré.

PERNA. Jambon, cuisse d'un cochon, partie de ce que les latins appelloient *petaso*, qui comprenoit la cuisse & l'épaule : *Quoniam petasonis pars unicuique apposita est quam pernam vocant*, dit Athénée. (*lib.* 14) Une autre différence, c'est que les anciens mangeoient le *petaso* tout frais ; au lieu qu'ils saloient le *perna* & le mettoient à la fumée pendant deux jours, comme l'indique Caton (*de re rust. c.* 163). & aprés l'avoit trempé d'huile & de vinaigre, ils le suspendoient dans le garde-manger, pour le servir au besoin : *Eas biduum in fumo, aceto & oleo commisto perunctas in carnario suspendi.* Ils faisoient grand cas du jambon qu'ils plaçoient aux premiers services pour exciter l'appetit, & même au dernier pour irriter la soif.

PERO, chaussure de cuir non aprêté, qui couvroit une grande partie de la jambe, (*comme nos bottines*), & que les romains & les sénateurs mêmes portoient au commencement de la républ que. Il n'y avoit que ceux qui avoient passé par les charges curules, qui eussent le droit de porter une chaussure plus basse, rouge ou jaune, de peau molle, & apprêtée, dont ils ne faisoient même usage que dans les jours solemnels.

Cette chaussure étoit très-haute & très-large, & les gens de la campagne s'en servirent long-tems pour se garantir de la boue. Son nom qui vient de *pera*, besace, prouve sa grande largeur. Virgile. (*Æneid.* 7. 689), nous apprend que les herniques, peuples d'Italie, n'avoient pas d'autres chaussures à la guerre : *cruda tegit altera pero*, & qu'ils avoient un pied nud, à la manière des étoliens, de qui ils avoient reçu l'usage de ce soulier. Les romains adoptèrent cette chaussure comme nous l'avons dit, & d'abord elle ne fut que d'un cuir grossier & sans apprêt ; mais elle ne servit bientôt plus que pour les gens du commun, & les nobles ne tardèrent pas à se chausser d'une manière plus élégante. Festus distingue trois sortes de chaussures dans les commencemens de la républ'que ; *calcei mullei*, étoient pour les patriciens, *uncinati*, pour les gens de moindre considération, & *perones*, pour le peuple : *qui magistratum curulem cepisset*, dit cet auteur, *calceos mulleos*, *alii uncinatos*, *cœteri perones* (*in mulleo*).

PERO, fille de Nélée, fut recherchée en mariage par plusieurs amans, à cause de sa beauté. Son père déclara qu'il vouloit, pour le présent des épousailles, qu'on lui donnât les bœufs d'Iphiclus, qui étoient les plus renommés alors pour leur force & leur beauté. C'étoit la coutume en ce tems-là, que le gendre achetât, pour ainsi dire, sa femme, par un présent considérable qu'il falloit faire aux parens de la fille. Homère nous fournit plusieurs exemples de cet usage. *Voyez* MELAMPUS.

PERPENNA, tyran sous Trajan Déce.

M. AVFIDIVS PERPENNA LICINIANVS AVGVSTVS.

Goltzius a fait graver une médaille de ce tyran, avec la légende ci-deffus; mais quelques recherches qu'on ait pu faire, on ne l'a jamais découverte dans aucun cabinet.

PERPETUUS AUGUSTUS. On trouve ce titre dans le Bas-Empire, après Léon & Zénon. Ducange rapporte une médaille de Julien, D. N. JULIANUS SEMPER AUG. Il en rapporte encore une de Conftantius F. L. JUL. CONSTANTIUS. PERP. AUG. Mais cela n'eft pas uniforme dans toutes les médailles de ces empereurs, comme on le voit dans les monnoies de ceux qui fuivent Anaftafe. Ce n'eft que cette uniformité que Jobert attribue au Bas-Empire : car on ne fauroit dire que ce titre eût été inconnu dans le Haut-Empire, puifqu'il y a des médailles de Nerva avec le *perpetuus auguftus.*

PERPERENA, dans l'Æolide. ΠΕΡΠΕΡΗΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper, fous l'autorité de fes préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de M. Aurèle, de Commode, de Sept. Sevère, d'Otacilie, de Caracalla.

PERPERNA, famille romaine dont Goltzius feul a publié des médailles.

PERROQUET. Les grecs & les romains faifoient un grand cas de cet oifeau qu'on leur apportoit à grands fraix de l'Inde & de l'Afrique. On en porta plufieurs avec d'autres raretés dans la pompe bacchique de Ptolémée Philadelphe. Du tems de Varron, on les expofoit à Rome en public comme des objets de luxe, avec des merles blancs & d'autres femblables curiofités. Pline parle auffi des effets que le vin produifoit fur cet oifeau étranger : *in vino præcipuè lafciva.* Il paroît être le fymbole de l'ivrognerie fur une cornaline de Stofch. On y voit une plante de pavot au milieu de deux feaux corinthiens fur chacun defquels eft placé un *perroquet.*

Les anciens ne connoiffoient qu'une efpèce de *perroquet*, celle dont le pennage étoit entiérement verd & qui avoit un collier couleur de vermillon.

PERRUQUE. *Voyez* CHEVEUX.

PERRUQUIERS. *Voyez* BARBIER.

PERSA, PERSÉE ou PERSÉIS, étoit une nymphe, fille de l'Océan. Elle fut aimée du foleil, qui la rendit mère de Circé. *Voyez* CIRCÉ.

PERSANS (année, mois & jour des) *Voyez* GELALÉENE (Ere).

PERSÉ. *Voyez* EURYBIE.

PERSE. *Voyez* PERSES.

PERSEA. Il y a une efpèce de lotus que les botaniftes appellent perfea, qui croît aux environs du grand Caire & fur la côte de Barbarie; elle a des feuilles femblables à celles du laurier, mais un peu plus grandes; fon fruit eft de la figure d'une poire, qui renferme une efpèce d'amande ou de noyau, ayant le goût de la chataigne. La beauté de cet arbre qui eft toujours verd, l'odeur aromatique de fes feuilles, leur reffemblance à une langue & celle de fon noyau à un cœur, font la fource des myftères que les égyptiens y avoient attachés. Ils l'avoient confacré à Ifis, & ils plaçoient fon fruit fur la tête de leurs idoles, quelquefois entier, d'autrefois ouvert, pour faire paroitre l'amande. Cette defcription approche beaucoup de celle que Polybe a donnée de cette efpèce de lotus. L'auteur grec ajoute que quand ce fruit eft mûr on le fait fécher, & on le broye avec du bled : en le broyant avec de l'eau, on en tire une liqueur qui a le goût du vin mêlé avec du miel. C'eft cette liqueur qui parut fi agréable aux compagnons d'Ulyffe, qu'ils ne voulurent point quitter le pays qui produifoit cette précieufe plante. *Voyez* LOTUS.

Sur un héliotrope de la collection de Stofch, on voit Aftarté, ou Vénus phénicienne portant fur fa tête, comme Ifis, le *Perfea.*

Les romains avoient fait une loi très-fage qui s'eft confervée parmi les monumens de leur jurifprudence, & par laquelle ils défendoient bien févérement de couper ces beaux arbres nommés *Perfea*, qui étoient fi utiles à l'Egypte, & qui y profpéroient mieux qu'ailleurs. Voyez la loi de *perfetis per Ægyptum non excidendis vel vendendis.* (*Cod. lib.* I.). Cependant aujourd'hui il n'eft pas facile d'en retrouver quelques-uns.

Plufieurs figures égyptiennes & mêmes des figures fculptées fur les caiffes des momies, ont le *perfea* attaché au menton. Comme cet arbriffeau étoit confacré à Ifis, on en a conclu que l'initiation aux myftères des ifiaques étoit annoncée par ce bizarre ornement.

Caylus (*Rec. d'Antiq.* I. 37). dit : « cette figure de bronze dont la hauteur eft de 8 pouces moins deux lignes, repréfente, felon moi, un prêtre dont le bonnet eft orné d'un ferpent. De fes mains jointes & rapprochées, il tenoit quelque chofe qui ne fubfifte plus. La courroie ou l'étoffe qui lui attachoit la plante *perfea* au menton, eft très-bien marquée, & fert à nous faire comprendre de quelle façon cet ornement poftiche étoit arrêté. C'eft ce que je n'avois point encore vu,

& qui est toujours supposé dans ces sortes de figures.

PERSE, poëte satyrique de Rome. Winckelmann (*Hist. de l'art. liv. 6, chap. 6*). dit : « un profil de demi-bosse, qui appartenoit autrefois au célèbre cardinal Sadolet, lequel prétendoit y trouver le portrait du poëte *Perse*. On sait que cet illustre satyrique mourut sous Néron à l'âge de vingt-neuf à trente ans. (*Senec. Ep.* 88). Cette tête d'un marbre blanc, nommé Palombino, porte avec la table sur laquelle elle est exécutée de relief, un peu plus d'un palme, dans toutes ses faces, & se trouve à la villa Albani. Ce qui avoit fait croire à Sadolet que c'étoit le portrait de *Perse*, c'est la couronne de lierre qui ceint sa tête, & un air certain de modestie qu'il s'imaginoit découvrir dans sa physionomie, air que le philosophe Cornutus relève comme une qualité dominante dans son élève. La couronne de lierre rend très-vraisemblable que cette tête nous offre le portrait d'un poëte, mais ce ne peut pas être *Perse*, parce que le morceau de marbre, représente un homme de quarante à cinquante ans & que la barbe longue, sur-tout à un homme de trente ans, ne s'accorde pas avec le temps de Néron. Du reste, c'est d'après le marbre qu'il faut juger cette figure, & non pas d'après la planche gravée qui la représente beaucoup plus jeune. Cet ouvrage suffit pour prouver avec combien peu de fondement on a donné des noms à quantité de têtes, regardées comme les portraits des hommes illustres. L'image de ce prétendu *Perse* est connue du public, ayant été gravée pour être mise à la tête de ses satyres ».

PERSÉE, étoit fils de Jupiter & de Danaë. *Voyez* DANAÉ. Ayant été exposé sur la mer avec sa mère dans une méchante barque, il fut jetté sur les côtes de la petite ville de Sériphe, l'une des cyclades. Polydecte, qui en étoit le roi, le reçut favorablement, & prit soin de son éducation. Mais dans la suite, étant devenu amoureux de Danaë, il chercha à éloigner *Persée*, & lui ordonna d'aller combattre les gorgones, & de lui apporter la tête de Méduse. *Persée*, aimé des dieux, reçut, pour le succès de son expédition, de Minerve son bouclier, de Pluton son casque, & de Mercure, ses aîles & ses talonnières. Il vainquit, en effet, les gorgones, & coupa la tête de Méduse. *Voyez* GORGONES, MÉDUSE.

Persée, monté sur Pégase, que Minerve lui avoit prêté, se transporta à travers la vaste étendue des airs, dans la Mauritanie, où régnoit le célèbre Atlas. Ce prince, qui avoit été averti par un oracle de se donner de garde d'un fils de Jupiter, refusa à ce héros les droits de l'hospitalité ; mais il en fut puni sur l'heure. La tête de Méduse que *Persée* lui montra, le pétrifia, & le changea en ces montagnes qui portent aujourd'hui son nom. *Voyez* ATLAS.

Il enleva ensuite les pommes d'or du jardin des Hespérides. *Voyez* HESPERIDES.

De la Mauritanie, il passa en Ethiopie, où il délivra Andromède du monstre qui alloit la dévorer ; & après avoir épousé la princesse, qu'il lui fallut acheter une seconde fois par un combat contre Phinée, il revint en Grèce avec elle, & la rendit mère de cinq fils, Persès, Alcée, Sthénélus, Mestor & Electryon. Il en eut aussi une fille, nommée Gorgophone. *Voyez* chacun de ces noms ; *voyez aussi* ALCMÈNE, ANDROMÈDE, PHINÉE.

Quoiqu'il n'eût pas grande obligation à son grand père Acrise, qui avoit voulu le faire périr en naissant, il le rétablit cependant sur le trône d'Argos, d'où Prœtus l'avoit chassé, & tua l'usurpateur. Mais bientôt après il eût le malheur de tuer lui-même Acrise d'un coup de palet, dans les jeux qu'on célébroit pour les funérailles de Polydecte. Il eut tant de douleur de cet accident, qu'il abandonna le séjour d'Argos, & s'en alla bâtir une nouvelle ville, dont il fit la capitale de ses états, & qui fut nommée *Mycène*.

On dit qu'il fut aussi cause de la mort de Polydecte ; *Persée* lui apporta la tête, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu, & se garda bien de la montrer d'abord au roi, à cause des terribles effets que produisoit la vue de ce monstre. Mais un jour que Polydecte voulut, dans un festin, faire violence à Danaë, *Persée* ne trouva pas de plus court moyen pour sauver l'honneur de sa mère, que de présenter la gorgone au roi, qui fut pétrifié.

Persée, après la mort de son aïeul Acrise, fit un échange de son royaume d'Argos avec Mégapente, fils de Prœtus, contre le territoire de Mycène. L'échange étoit avantageux pour Mégapente ; mais notre héros vouloit se réconcilier avec lui par cet acte de générosité. Celui-ci n'en fut point touché ; il se servit même de ses bienfaits pour le perdre ; il lui dressa des embûches, & le fit périr en haine de ce qu'il avoit tué Prœtus son père. Les peuples de Mycène & d'Argos lui élevèrent des monumens héroïques ; mais il reçut de plus grands honneurs dans l'île de Sériphe, & à Athènes, où il eut un temple.

Hérodote, dans son Euterpe, parle encore d'un temple de *Persée*, bâti à Chemnis en Egypte, qui étoit carré & environné de palmiers. Sur le vestibule, bâti de grosses pierres, étoient deux grandes statues ; dans le temple étoit celle de *Persée* ; les chemnites disoient que ce héros leur apparoissoit souvent, & le plus ordinairement dans ce temple ;

ils disoient aussi qu'il se trouvoit chez eux un des souliers qu'il portoit, lequel avoit deux coudées de long.

Persée fut encore placé dans le ciel parmi les constellations septentrionales avec Andromède, son épouse, Cassiopée & Céphée. *Voyez* ACRISE, CASSIOPÉE, CÉPHÉE, PROETUS.

Voici l'explication de la fable de *Persée*, de M. Rabaud-de-Saint-Etienne.

« Il y a peu de héros aussi célèbres que le vaillant *Persée*, peu d'histoire aussi bien prouvée que celle de ce brave *cavalier*. Sa généalogie antique remontoit en droite ligne à *Inachus*, fleuve de l'Argolide, qui fut père de la célèbre vache *Io* ou *Isis*, de laquelle *Persée* descendoit en droite ligne. Mais son origine déjà illustrée par les amours de *Jupiter* avec *Io* son ayeule au neuvieme dégré, acquit un nouveau lustre, en ce que *Jupiter* ne dédaigna point, environ deux cent cinquante ans après, de rechercher les faveurs de la belle *Danaé*, à laquelle notre héros dût la naissance ».

» La vache *Io* avoit eu pour propre frére le fleuve *Phoronée*; elle eut pour fils *Epaphus*, qui bâtit la ville de Memphis en Egypte. Il est vrai que les distances sont un peu considérables, & que cette ville semble devoir être beaucoup plus ancienne; mais ces contradictions ne doivent pas nous arrêter (selon Diodore de Sicile, c'est *Uchoreus*, huitième descendant d'*Osymandue*, qui bâtit Memphis. Selon d'autres, ce fut Ménès, premier roi d'Egypte. Selon la vérité, on ne sait rien du tout du fondateur de Memphis.). *Épaphus* se maria avec *Lybie*, qui donna son nom à la *Libye*, ensorte que le bon *Inachus*, qui avoit, dit-on, retiré les grecs de la vie sauvage, eut de si beaux succés, qu'il pût voir son petit fils bâtir la capitale de l'Egypte, & règner encore sur l'Afrique ».

» Le reste des origines de *Persée* répond à ce beau commencement; & comme les historiens savent positivement en quel tems vivoit *Io*, il est évident qu'ils ont pu calculer en quel tems vivoit le brave *Persée*, qui en étoit évidemment descendu ».

» Pour parler sérieusement, les origines de *Persée* sont fabuleuses jusqu'à la fin. Il est fils de Jupiter, comme tant d'autres héros du planisphère : son histoire est dans le planisphère aussi; & comme il tient néammoins sa place dans la chronologie grecque, dans la liste des princes d'Argos, j'ai choisi cet exemple frappant pour montrer que cette histoire ne s'est jamais passée que dans le ciel, où nous pouvons la lire encore ».

» Près de la région sublime du pôle, les anciens placèrent un roi & une reine; leur fille & leur gendre; c'est ce gendre qu'on a appellé le *Cavalier* ou *Persée* en oriental, à cause du cheval *Pégase* qui est auprès de lui ».

» *Céphée*, qui est le roi, étoit fils de Jupiter : il avoit le visage noir; il avoit régné, disoit on, en *Ethiopie*. *Cassiopée* son épouse, qui étoit assise auprès de lui sur un trône doré, a les bras étendus en *croix*; & les astronomes anciens observent que les étoiles de cette constellation, qui sont en petit nombre, étoient disposées en forme de *tau* ou de croix égyptienne. Quand on dessina une figure sur cet astérisme, on lui plaça *les bras en croix*; c'est l'unique raison de cette singularité. *Cassiopée* tient à la main une palme, ce qui annonce encore une princesse africaine ou phénicienne. Il y a lieu de croire qu'elle avoit aussi le visage noir. Le traducteur d'Aratus dit que quand la lune est dans son plein, *Cassiopée* a le visage affreux, *horrida vultu*, c'étoit la couleur du visage foudroyé de Sémélé, qui n'est autre chose que cette même constellation (*Nonn. Dyonis. l.* 8, *in fine*). Enfin *Cassiopée* tournant avec le pôle, plonge la tête dans la mer. Si l'on veut savoir pourquoi elle endure ce supplice, on l'apprendra dans Hygin, (*Cæl. astr. poet. l.* 2.) qui nous dit qu'elle avoit osé se vanter d'être plus belle que les Néréides. » Elle descend dans l'eau, la tête la premiere, » comme un plongeur, dit Aratus; mais pouvoit-» il ne pas lui arriver de grands maux, d'avoir osé » se comparer à Doris & à Panope ». On peut se ressouvenir que *Calisto* ou *la grande ourse* n'avoit pas voulu se baigner avec les nymphes, car elle ne plonge jamais dans la mer : voici une autre femme qui ne met que la tête dans l'eau; ce sont les nymphes encore qui en sont la cause. Comme il n'y a jamais eu de Néréides avec qui les reines aient pu avoir de pareilles disputes, cette petite histoire n'est surement jamais arrivée, & l'on ne peut nier qu'elle ne soit astronomique ».

» Perpendiculairement au-dessous de *Cassiopée*, est sa fille Andromède; elle a les bras étendus & fixés à des rochers auxquels elle est enchaînée. Dans le planisphere ancien, l'on peignoit ces rochers, & nous les avons conservés dans le nôtre. *Un poisson énorme dont le corps écaillé, se recourbe en plis tortueux, est prêt à la dévorer.*

Intentans morsum, similis jamjamque tenenti ».

» *Son vaste corps pèse sur les flots.* (*Manil. ast.* 1.). Cette gorgone horrible porte la terreur dans le sein de la belle *Andromède.* (*Ibid. fugiendaque gorgonis ora*). Le *Poisson boréal*, dont il s'agit ici, occupe près de quinze dégrés dans le ciel, & par conséquent il pouvoit avoir quinze ou vingt pieds de long. Il étoit peint la gueule béante : il est porté sur les ondes agitées au pied du *roc austral*, auquel *Andromède est attachée*; il est prêt à la saisir au milieu du corps. Je ne puis me dispenser de relever toutes ces circonstances. »

» Enfin, auprès de ces constellations, est celle d'un héros qui a trente pieds de hauteur. Il porte en tête un casque avec les ailes de Mercure; il en a les talonières aux pieds, on ne voit pas son visage qui est tourné; sa main droite tient un glaive nu : & selon quelques anciens une faulx ou un sabre recourbé ; de la gauche, il tient une tête hideuse, hérissée de serpens, qu'il tourne vers les rochers *d'Andromède*, & dont la vertu est en effet de pétrifier tous ceux qui la regardent. Ce héros est *Persée*; il devint amoureux de la belle princesse, & plana dans les airs, à l'aide de *Pégase*. Il combat la Gorgone terrible, lui coupe la tête d'une main, & prend cette tête de l'autre, il demande Andromède en mariage, & elle lui est accordée «.

» Certainement cette histoire est écrite en caractères brillans dans le ciel : il n'y a guère d'apparence que ces choses-là soient arrivées sur la terre. Cependant, comme il ne faut point laisser de doutes, j'examinerai dans un moment si ces beaux faits sont réels. »

En attendant, on ne peut nier que si nous voulions faire une histoire astronomique de cette famille, nous la ferions comme elle est; en copiant les peintures pour les mettre en tableaux, nous aurions une histoire aërienne. Ajoutons que lorsque Persée eût coupé la tête de *Méduse*, l'une des *Gorgones*, il en sortit deux constellations, *l'Aigle* & le cheval *Pégase*. *L'Aigle* est nommé dans Hesiode *Chrysaor*, & ce personnage étrange né d'une tête de poisson coupée a donné la torture à tous les interprêtes. Voici ce que dit Hésiode : *Chrysaor* fut ainsi nommé, *parce qu'il portoit dans ses mains fidelles une épée d'or; il s'est envolé de dessus la terre, sa mère; & il est arrivé parmi les immortels. Il habite le palais de Jupiter, & porte son tonnerre & son foudre.* (Hésiod. théog. 280.). Peut-on méconnoître ici *l'Armiger* de Virgile, qui porte les *armes* de Jupiter, qui s'est envolé de dessus la terre, qui habite le ciel, l'olympe, constamment appellé le palais de Jupiter & des Dieux. *Chrysaor* est donc *l'Aigle*, constellation voisine de *Pégase* son frère, *ailé* comme elle, & qui s'est aussi envolée dans le ciel. Cette histoire est donc astronomique dans toutes ses parties. Il me reste à examiner si, avant qu'on la mît dans le ciel, elle n'étoit pas déjà arrivée sur la terre.

« Mais on ne peut pas dire que les grecs postérieurs à *Persée* aient mis son histoire dans les astres, par la raison que la sphère étoit peinte & décrite telle qu'elle est, long-tems avant l'époque où l'on place *Persée*. La sphère est ou égyptienne ou orientale; les Grecs l'ont reçue, & n'y ont rien mis du leur «.

« Il faut encore une observation, pour achever l'explication de cette fable. Les constellations ont toutes divers noms : quelques-unes ont changé de figure, en changeant de pays : enfin la figure de quelques-unes peut porter divers noms, selon qu'elle ressemble à des objets différens «.

« L'Aigle porte des *armes d'or*, il est appellé *Armiger* : voilà ce qu'on ne peut nier. Mais cet Aigle est celui de Jupiter, de ce *Jupiter alite tectus*, dont parle Manilius. C'est donc de la foudre qu'il est armé.

Fulmina missa refert, & cælo militat ales.

(Manil, *lib. V.*)

» Mais ce qu'il porte, est aussi une *fleche*. C'est la fleche qui, lancée par *Hercule*, tue *Periclymène* métamorphosé en *Aigle* : c'est encore celle qui délivre *Prométhée* dont un *Aigle* ou un Vautour dévoroit le foie «.

» Enfin ce sont des *armes d'or*, c'est une *épée d'or*; ce nouveau sens vient de ce que *aor*, qui signifie *foudre*, signifie aussi épée en oriental; *chrus* veut dire *jaune*, éclatant. *Voyez* Pagninus sur ces deux mots. *Voyez* Mithra & Printems.

Parmi les ouvrages de plâtte, trouvés dans une petite chapelle au parvis ou au *Peribolos* du temple d'Isis de l'ancienne ville de Pompéia, il s'est trouvé cette singularité, que le sculpteur du morceau qui représente *Persée* & Andromède, a travaillé la main du héros qui tient la tête de Médufe, entièrement de relief. Cette main pour lui donner tant de saillie, ne pouvoit être assujettie qu'au moyen d'un fer, qu'on voit encore aujourd'hui que la main est tombée.

Une peinture d'Herculanum, un bas-relief du Capitole & quelques autres monumens nous offrent *Persée* délivrant Andromède. Sur le bas-relief, il porte des ailes à la tête & aux pieds; & il cache derrière son dos sa main gauche, qui étoit armée sans doute de sa redoutable *harpé* & de la tête de Méduse. On voit distinctement ces deux armes fatales sur la peinture d'Herculanum.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une sardoine la tête de *Persée*, dont le casque est orné d'un griffon, avec l'épée de Mercure, *harpa*, avec laquelle il coupa la tête de Méduse, & qu'on lui voit sortir derrière l'épaule. La même idée de tête se voit sur quelques (*Thes. Brit. t. II. pag.* 9. 15. *Conf. Canini. Iconogr.*) médailles de Macédoine, & l'on ne comprend pas comment on ne l'a pas reconnue pour celle de *Persée*. Haym s'est perdu à ce sujet en conjectures frivoles & sans fondement.

Sur une pâte antique, la tête de *Persée* dans la même idée. Il y a chez un sculpteur à Rome une tête en marbre de *Persée*, sans casque, avec deux ailes, faite sur le portrait d'Antinoüs, ou bien

c'est Antinoüs lui-même qui est représenté en *Persée.*

Sur une pâte de verre, *Persée*, son bouclier à ses pieds, tenant la *harpa* de la main droite, de la gauche la tête de Méduse; à côté il y a les caractères ΔΙΟCΚ, qu'on pourroit prendre pour le nom abrégé du célèbre Dioscoride.

Sur une pâte antique, *Persée* debout, tenant de la main droite élevée au dessus de sa tête, celle de Méduse, & de la gauche la *harpa*; auprès de lui, sur une colonne est une figure de Minerve, pour marquer que cette déesse le secourut dans son expédition.

Sur une pâte de verre, tirée d'une calcédoine du cabinet de l'empereur à Florence, *Persée* debout, à côté d'une colonne sur laquelle il y a une statue de Minerve; il tient par-dessus sa tête celle de Méduse, qu'il regarde dans son bouclier, où elle se réfléchit comme dans un miroir.

Sur une pâte antique, *Persée* debout à côté d'une colonne surmontée d'un globe, tenant de la main droite la tête qu'il considère dans son bouclier, sur lequel on voit qu'elle se réfléchit.

Sur une pâte antique, *Persée* debout, tenant de la main droite la *harpa*, & de la gauche une pique, devant un trophée composé de son casque, & de son bouclier, sur lequel la tête de Méduse est déjà représentée.

Sur une pâte de verre, dont l'original est dans le cabinet Farnèse du roi des deux Siciles, *Persée* tenant de la main droite son bouclier, qui est appuyé sur une armure, & de la gauche un *Parazonium*, ouvrage (*Stosch, pierr. gr. pl.* 30.) de Dioscoride.

Sur une cornaline, *Persée* debout tenant de sa main gauche une pique, & de la main droite son bouclier qui est appuyé sur une armure à laquelle le *Parazonium* est suspendu.

Sur une pâte antique, imitant la sardoine, *Persée* délivrant Andromède.

Sur une pâte de verre, *Persée* debout avec la *harpa* à ses pieds, tenant de sa main droite la tête de Méduse derrière le dos, & de l'autre main détachant Andromède du rocher où elle est attachée.

Sur un jaspe rouge, *Persée* qui délivre Andromède, après avoir tué le monstre qui est étendu sous ses pieds.

Sur une pâte de verre, *Persée* debout vis-à-vis d'Andromède.

Sur une pâte antique, le même sujet.

Sur une cornaline, *Persée* debout, l'épée à la main droite, auprès d'Andromède assise, à qui il fait voir la tête de Méduse par réflexion dans son bouclier, qu'elle tient d'une main, appuyé sur ses genoux. La figure d'Andromède qui est ici, ressemble à celle d'une (*Mariette, pierr. grav. t. II. p.* 1. *pl.* 67.) cornaline du cabinet du roi de France, où il y a des caractères qui n'y ont aucun rapport, & qui ne sont pas copiés avec exactitude. Cette pierre est décrite sous le nom de *talisman.* L'idée du graveur de notre pierre correspond (*Mém. de l'Acad. des Inscript. t. XXIII. p.* 366.) au fragment d'un vase, où *Persée* tient derrière lui la tête de Méduse, pour ne point exposer Andromède au danger de ses regards.

En 1765 on déterra à Rome dans les ruines de l'amphithéâtre *Castrense* la statue de *Persée*, tenant la tête de Méduse avec celle d'Andromède, de grandeur naturelle. Elles passèrent à Hanovre dans le muséum du général de Walmoden.

On voit à Rome au Palais-Lanti, une belle statue restaurée de *Persée*, qui porte dans sa main la plus belle tête de Méduse.

PERSÉE sur les médailles.

On voit ses attributs dans les types d'Iconium en Lycaonie.

Sa tête & son casque le font reconnoître sur les médailles de *Persée*, dernier roi de Macédoine.

PERSÉE.... Roi de Macédoine. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΕΡΣΕΩΣ.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

PERSÉE. *Voyez* PERSA.

PERSÉE, mari de Philobie. *Voyez* ACAMAS.

PERSÉIS. Belle nymphe, fille de l'Océan, dont le Soleil fut amoureux, & qu'il rendit mère de Circé, d'Aëtès & de Pasiphaé. *Voyez* AETES, CIRCÉ, PASIPHAÉ.

PERSÉPHONE, surnom de Proserpine.

PERSÉPOLIS, aujourd'hui Chelminar ou les quarante colonnes. Les égyptiens fondateurs de *Persépolis* qui avoient suivi Cambyse, bâtirent cette ville à deux lieues de l'Araxe au pied des montagnes qui bornent une plaine du côté de l'Orient: & le palais des rois fut adossé à ces montagnes.

Cette ſituation fit oublier aux égyptiens leur ancienne patrie. Ils crurent habiter encore à Memphis. Car cette ville égyptienne avoit la même lattitude que Perſépolis (30 degrés). Elle étoit de plus ſituée comme elle auprès d'un fleuve ; & des montagnes de granit ſoutenoient le palais de ſes maîtres, qui commandoit la ville.

A quelques milles de diſtance, des monticules taillées en plate-forme ferment les avenues de la plaine ; & offrirent aux fondateurs des emplacemens préparés par la nature même pour ſervir de forterêſſes & renfermer de petites armées d'obſervation. Tout concourut donc à faire choiſir la plaine qu'arroſe l'Araxe pour y conſtruire une ville forte & puiſſante. L'hiſtoire se tait ſur ſon exiſtence au tems de Séſoſtris. Mais les ruines de cette ancienne cité atteſtent encore à ceux qui les ſavent interroger, que les égyptiens y firent un long ſéjour, & y élevèrent de ſuperbes édifices modelés ſur ceux de Thèbes & de Memphis. S'ils ne furent donc pas les fondateurs de *Perſépolis*, ils y laiſſèrent du moins les empreintes de leur goût pour le giganteſque & le merveilleux. Et à quelle autre époque qu'au règne brillant de Séſoſtris, pourroit-on fixer une émigration ſi oppoſée au caractère des habitans de l'Egypte, & un ſéjour aſſez long pour avoir pu conſtruire des monumens auſſi ſolides & auſſi vaſtes.

Les ſucceſſeurs de Cyrus (*Strabo. ſteph. pag.* 528) ſont nommés les premiers, entre ceux qui ont donné quelque célébrité à Perſépolis. Ils l'avoient choiſie pour leur ſéjour. Cet honneur étoit réſervé à Suſe, à Ecbatane, à Babylone & à *Perſépolis* (*Athen. lib.* 12. *p. m.* 513. *m.* 732. *c.*) Ils paſſoient l'automne dans cette dernière. On imagine facilement à quel excès de profuſion & de luxe, les deſpotes qui regnèrent après Cyrus, ſe livrèrent dans cette ville. Ils y amaſſèrent des richeſſes immenſes, & y renfermèrent les tributs qu'ils levoient ſur toute l'Aſie. (*Diod. ſic. lib.* 17. *cap.* 7.)

Cambyſe entr'autres, ravageant l'Egypte & brûlant ſes temples, s'occupa de *Perſépolis* & de ſon embéliſſement. Il arracha tous les ornemens d'or, d'argent, d'ivoire, les pierres mêmes qui avoient acquiſes à Thèbes & à Memphis, une ſi grande célébrité (*Idem. lib.* 1. *p.* 34. *Wechel*). Les artiſtes qui ſavoient les employer furent chargés de les conduire dans la Perſe. On aſſuroit que les palais de Suſe & de *Perſépolis* avoient été conſtruits & embellis avec ces précieuſes dépouilles. Quoique ce tranſport nous paroiſſe extraordinaire & preſqu'impoſſible, un coup d'œil jetté ſur l'Afrique orientale & ſur l'Aſie le rendra vraiſemblable. On ſait que les égyptiens voituroient par eau les maſſes énormes de leurs obéliſques. Leurs artiſtes étoient familiariſés avec cette navigation longue & périlleuſe. Pour obéir au monarque farouche, ils n'eurent donc qu'à embarquer ſur la mer rouge les dépouilles de l'Egypte, il leur fut aiſé de cotoyer l'Arabie, d'entrer dans le Golfe Perſique & de remonter enſuite juſqu'à *Perſépolis* l'araxe qui ſe jette dans le golfe.

Ces habitans de Memphis trouvèrent à *Perſépolis* des traces de leurs ancêtres & des édifices conſtruits à l'Egyptienne. Ils y placèrent ſeulement les ornemens enlevés à leur patrie. Les rois qui portèrent le ſceptre de la Perſe après Cambyſe, ſe fixèrent comme lui ſur les rives de l'araxe & dans le palais de *Perſépolis* (*loco citato*). Le tréſor qu'ils y formèrent devint ſi riche, l'édifice qui le renfermoit devint ſi beau, ſi vaſte ; la ville même de *Perſépolis* devint ſi grande & ſi célèbre que Diodore n'en parloit qu'avec admiration. C'étoit ſous l'infortuné Darius, la ville la plus riche que le ſoleil éclairât dans ſa carrière. Les maiſons mêmes des habitans brilloient de toutes parts de l'or & des pierreries, qu'une longue ſuite d'années tranquilles & heureuſes y avoit vu accumuler. L'hiſtorien grec n'héſite pas à la nommer la capitale du vaſte empire des perſes.

Lorſqu'Alexandre, après la défaite de Darius, eut pénétré dans la Perſe, il s'arrêta & harangua ſes ſoldats à la vue de *Perſépolis*. Il leur fit enviſager la capitale de la Perſe, & les fit reſſouvenir qu'elle l'emportoit encore plus ſur les autres villes de l'Aſie par la haine invétérée de ſes habitans pour les grecs, que par ſes richeſſes immenſes. Pour en faire un exemple mémorable, il leur en permit le pillage, & n'excepta de cette proſcription que le palais des rois. Animés par cette courte, mais puiſſante exhortation, les macédoniens fondirent ſur la ville qui leur fut ouverte par Tiridate. Ils maſſacrèrent tous les citoyens & pillèrent les maiſons, dont les ornemens & les richeſſes paſſoient toute vraiſemblance. On les voyoit courir, le fer à la main, dans les rues de cette capitale, devenue en un ſeul inſtant, un ſpectacle de pitié & d'horreur pour l'univers qu'elle avoit étonné autrefois par ſa magnificence.

Le tréſor & la forterêſſe de *Perſépolis* furent réſervés à Alexandre. Il y trouva une immenſe quantité d'or & d'argent amaſſée par Cyrus & ſes ſucceſſeurs. Elle fut évaluée à cent mille talens, c'eſt-à-dire, à 600,000,000 livres tournois (*Métrologie p.* 366) ſi le talent étoit d'argent & attique. On fit venir de la Babylonie & de la Méſopotamie trois mille chameaux, auxquels on joignit un grand nombre de mulets, pour tranſporter ces richeſſes dans différentes villes déſignées par le roi, entre leſquelles on comptoit celle de Suſe. Car ſa haine pour les habitans de *Perſepolis* étoit ſi forte, & l'envie qu'il avoit de réduire leur ville en un affreux déſert étoit ſi grande, qu'il ne voulut pas laiſſer dans leurs murs ce tréſor, dont il deſtinoit d'ail-

leurs une grande partie à payer les fraix de la guerre.

Alexandre conduisit ensuite ses soldats à une expédition qui dura 30 jours. Puis étant de retour à *Persépolis* il offrit aux dieux de la Grèce des sacrifices d'actions de grace. Cet acte de religion fut suivi d'un festin somptueux, auquel il invita ses amis & une troupe de courtisannes. On s'y livra à la débauche la plus grossière : la folie la plus inconsidérée régna dans les actions & les paroles. Une courtisanne athénienne nommé Thaïs, saisit ce moment de frénésie pour proposer au roi de Macédoine un projet qui devoit à son avis le couvrir de gloire, & surpasser tout ce qu'il avoit fait encore de grand dans la Perse. Il consistoit à mettre le feu en sortant du repas au palais de Darius ; afin qu'un édifice si célèbre fut détruit par les mains des femmes. Les jeunes convives échauffés par le vin, saisirent avec avidité ce projet ridicule. Ils s'en disputèrent l'honneur & résolurent de venger par là l'incendie des temples de la Grèce. Cette fatale extravagance fut donc accueillie par des applaudissemens & de grands cris : mais on convint unanimement que la gloire de l'exécution devoit être réservée au monarque. Il ne s'y refusa pas, & se leva de table pour célébrer une fête en l'honneur de Bacchus. Tous les convives imitèrent son exemple, & s'armèrent de torches allumées.

Précédé par des musiciens, cette troupe furibonde de macédoniens & de courtisanes s'avança en dansant vers les murs du palais : Thaïs marchoit à leur tête, & Alexandre suivoit cette femme perdue. Il jetta le premier son flambeau dans l'intérieur de l'édifice ; Thaïs jetta ensuite le sien, & le reste de la troupe porta sur le champ la flamme dans toute l'étendue du palais. Diodore de Sicile interrompt ici sa narration pour faire remarquer l'enchaînement des faits qu'il rapporte. Il est saisi d'admiration en voyant au milieu d'un festin une femme athénienne, punir les perses après tant d'années & par le même fléau, du dessein qu'avoit autrefois formé & exécuté Xerxès, de brûler la citadelle d'Athènes. L'armée grecque qui campoit hors de la ville, ayant apperçu cet incendie, & croyant qu'il avoit été allumé par quelque imprudence, ou par une cause imprévue, accourut pour l'éteindre (*Quint Cur. lib.* 5. *cap.* 7.). Mais étant arrivés au vestibule du palais, les soldats virent leur roi qui lançoit lui-même les feux. A cette vue, ils jettèrent l'eau qu'ils avoient apportée, & saisissant à leur tour des matières combustibles, ils hâtèrent la destruction de ce palais.

Plutarque (*de vitâ Alexandri*), nous apprend la cause de leur empressement à augmenter l'incendie. C'étoit la joie de prévoir leur retour en macédoine. Car le prince témoignoit ouvertement par cette conduite, qu'il ne vouloit pas habiter le palais des rois de Perse ni leurs états.

Les lambris de ce palais étant de cèdre & d'autres bois précieux, le feu causa les ravages les plus prompts. En un instant ils furent réduits en un monceau de cendre. « Ainsi fut anéanti, dit emphatiquement l'historien latin, le palais des souverains de tout l'orient ; cet édifice dans l'enceinte duquel des nations innombrables venoient demander des loix & en recevoir ; qui avoit pu seul porter la terreur dans la Grèce, qui avoit équippé mille vaisseaux à la fois, & couvert l'Europe de ses armées, qui avoit enfin enchaîné la mer par des ponts immenses, & lui avoit ouvert des routes à travers les rochers ». Cet événement mémorable arriva la 1900[e] année de l'ère de Calisthène, (*Hist. anc. Perf.*) selon l'auteur de l'histoire des hommes ; l'an 4385 de la période julienne ; & 330 ans avant notre ère, selon la chronologie du Quinte-Curce *ad usum delphini.*

Les fureurs du vainqueur de Darius laissèrent dans *Persepolis* des empreintes éternelles. Cette malheureuse ville ne recouvra jamais son ancienne grandeur, & elle perdit pour toujours le premier rang qu'elle occupoit dans l'Asie. C'est-là sans doute ce qui a servi de fondement à la description exagérée que Quinte-Curce fait de son anéantissement total. Il assure en effet que si l'Araxe ne baignoit ses ruines, on n'en sauroit retrouver la trace. Il ajoute que les habitans de cette contrée conservoient une tradition très vague, qui plaçoit *Persépolis* à vingt stades du fleuve, (le grand stade étant de 114. 1. toises (*Métrologie*), cette distance est de 2282 toises, une petite lieue de France). Tandis que les autres villes de Perse, qui étoient tombées avec elle sous le joug des macédoniens, jouissoient selon lui, d'un sort plus heureux sous la domination des parthes.

Quinze ans sont à peine écoulés depuis l'incendie de Persépolis, que l'on voit Antigonus (*Diod. lib.* 19, *cap.* 3.) se hâter de la réduire sous son obéissance. Ce capitaine d'Alexandre devenu un de ses successeurs, après s'être emparé du trésor d'Ecbatane, fit une marche forcée pour réduire cette ancienne *capitale* de la Perse (βασίλειον), que l'historien grec qualifie encore de ce nom, *malgré* son prétendu anéantissement. Il ne pilla cependant pas son trésor, & il ne la traita pas avec la même rigueur que la ville d'Ecbatane, car l'an 164 avant notre ère, c'est-à-dire deux siècles après Alexandre, Antiochus-Epiphane roi de Syrie essaya de s'emparer des richesses qu'Alexandre avoit consacrées dans son temple. L'auteur du premier livre des Machabées dit que ces offrandes consistoient en voiles d'or, & en boucliers que le fils de Philippe y avoit déposés. Il ajoute que la ville elle-même sen-

fermoit une grande quantité d'or & d'argent (*cap.* 6, *v.* 1.).

Les habitans de *Perſépolis* ayant été inſtruits des projets d'Antiochus ſe ſoulevèrent contre lui. Ils l'obligèrent à ſortir de leur ville, & à s'enfuir avec honte dans la Babylonie. Cet événement eſt raconté preſque dans les mêmes termes par l'auteur du ſecond livre des Machabées cités plus haut, dans lequel cette ville eſt nommée Elymais. Ce premier livre en effet a été écrit en Hébreu ou en Syriaque, & nous n'en avons plus que la verſion grecque. L'auteur de cette traduction aura ſans doute conſervé le nom ſyriaque d'*Elymaïs*. Examiné dans ſa propre ſignification, il a le même ſens que *Perſépolis* : c'eſt-à-dire la ville des perſes. *Elam* étoit en effet chez les hébreux l'ancien nom de la Perſe; & Elymaïde devoit être celui de la capitale.

Perſépolis ſubſiſta encore long-tems dans un état aſſez obſcur; mais ſuffiſant pour qu'elle mérite d'être citée par des écrivains poſtérieurs à notre ère. Le géographe Ptolémée a déterminé ſa latitude, dans le ſecond ſiècle. Arrien ſon contemporain en parle dans ſon hiſtoire d'Alexandre, comme d'une ville qui exiſtoit au tems où il écrivoit. Vers la fin du quatrième ſiècle, Ammien-Marcellin place *Perſépolis* au nombre des premières villes de la Perſe; & ſon contemporain, l'auteur de la célèbre table de Peutinger, nous apprend qu'elle étoit encore à cette époque le centre du commerce de ce grand royaume (*Perſepolis commercium perſarum*). Elle devoit cette prérogative à ſa ſituation ſur les bords de l'Araxe, qui ſe jettant dans le golfe perſique, favoriſoit le tranſport des richeſſes de l'Inde.

Le dernier auteur ancien qui parle de *Perſépolis* d'une manière poſitive, eſt Etienne-de-Byzance. Ce géographe vivoit dans le cinquième ſiècle. Il faudroit après lui recourir aux hiſtoriens arabes, c'eſt-à-dire aux compilateurs des fables orientales. Nous ne les rapporterons point, parce qu'elles reculent la fondation de *Perſépolis* à plus de cinq mille ans. On peut les juger d'après cette époque. Ces hiſtoriens ſont mahométans, car la Perſe fut envahie au ſeptième ſiècle par les califes.

Sous leur domination & long-tems après, *Perſépolis* fut encore habitée; en voici une preuve inconteſtable. On voit ſur la rampe d'un des eſcaliers de Chelminar (nom moderne du palais des rois de Perſe), des ſentences pieuſes, arabes & morales, telles que les mahométans en prononcent & en écrivent ſouvent. (*Voyage d'Arabie de Niebuhr. tom.* 2, *pag.* 114.) Elles ſont datées des années 1422, 1464, 1476, &c. On ne ſauroit les attribuer a quelques voyageurs pieux. Car la grandeur & la beauté des caractères exécutés ſur une matière ſi dure excluent cette opinion. Ces dévots perſonnages n'auroient eu dans un endroit deſert, ni aſſez de facilité, ni aſſez de loiſir, pour graver de ſi magnifiques inſcriptions.

Chardin vient à l'appui de cette conjecture. Au premier ſiècle du Mahométiſme, ſelon (*tom.* 3, *pag.* 138.) lui; & ſous le califat de Mahuvié, les arabes établirent un vice-roi à Eſthakre, bourg éloigné de Chelminar de deux portées de mouſquet. Ce viceroi y fit bâtir un château fort. Les écrivains perſans aſſurent que la ruine totale de *Perſépolis* a été l'ouvrage de cet arabe, & des hordes mahométanes, auxquelles ſon territoire a appartenu dans la ſuite. Quelque grande que ſoit aujourd'hui l'horreur des mahométans pour les ſtatues, les bas-reliefs & les ſculptures plattes qui repréſentent des figures humaines; elle l'étoit encore davantage dans la première ferveur du Mahométiſme. Cette horreur les porta à détruire ces riches monumens de ſculpture & d'architecture.

Le célèbre poëte perſan *Cheic Sady* qui floriſſoit vers 1362, en parle ſouvent dans ſes ouvrages, & les appelle ſeulement Chelminar : peut-être parce qu'à cette époque les arabes n'y avoient laiſſé ſubſiſter que quarante colones, nombre exprimé par le mot *Chelminar*. Le grand abbas qui favoriſoit les ſciences & les arts, ſembla excepter les ruines de *Perſépolis* de cette faveur. Il fixa ſon ſéjour à Iſpahan, & s'efforça de relever l'éclat de cette capitale par des bâtimens riches & ſomptueux. Il envoyoit juſqu'à Chelminar arracher des blocs de marbre & d'autres ornemens, pour décorer ſon palais & la grande Moſquée. A ſon exemple, *Iman-Coulican*, généraliſſime de ſes troupes & gouverneur de la province de Schiras, enleva de Chelminar quantité de précieux débris, pour les tranſporter dans la capitale de ſon gouvernement, où il faiſoit bâtir.

L'énorme grandeur des pierres qui compoſoient ce vaſte édifice, formoit encore un obſtacle puiſſant à ſa deſtruction; lorſque le ſucceſſeur de cet *Iman-Coulican* acheva de détruire *Perſépolis*, & la réduiſit au triſte état où cette ancienne ville eſt aujourd'hui. Une ſordide avarice le pouſſa à cet excès de barbarie & d'ignorance. Le grand Abbas aimoit beaucoup les européens, & avoit toujours à ſa cour quelques ambaſſadeurs & grand nombre de voyageurs de cette partie du monde. Trois motifs les appelloient auprès du monarque perſan : la guerre contre les turcs, l'établiſſement des miſſions, & les relations de commerce. Aucun d'eux ne vouloit ſortir de Perſe, ſans avoir payé aux ruines de *Perſépolis*, un juſte tribut d'admiration, & ils y faiſoient tous quelque ſéjour; il eſt d'uſage dans cette empire de fournir du tréſor-royal toutes les dépenſes que peuvent faire les envoyés & les étrangers appelés à la cour.

Chaque

Chaque ville ou village qui se trouve sur leur passage, les défraye, & porte cette dépense sur l'état du roi, dont les intendans sont les réviseurs (*Chardin*). Le visir de Schiras, qui succéda à *Iman-Coulican* après la mort d'Abbas I fut fatigué, de ce concours; étant d'ailleurs ennemi par religion des images & de leurs *adorateurs* (c'est ainsi qu'ils appelloient les européens). Recevant donc les comptes de sa province, & voyant que la dépense faite à Estakre pour les étrangers, étoit montée dans une seule année à douze cents écus, il entra en fureur. « Que le diable emporte, s'écria-t-il, la » curiosité de ces Franguis; je les empêcherai bien » de faire des pélerinages à Chelminar ». Il expédia sur le champ un ordre au régent de Mirkaskon, autrement appellé Estakre, de détruire ces ruines. Après avoir dit dans ce commandement que la vraie religion consistoit dans l'extirpation de l'idolatrie, il lui ordonnoit d'envoyer soixante hommes pour renverser tout ce qui étoit encore entier, & principalement les pierres chargées de figures.

Les habitans de Mirkaskon tiroient un trop grand profit du concours des étrangers & des curieux pour exécuter cet ordre barbare avec célérité. Ils procédèrent au contraire avec lenteur, & firent révoquer l'ordre par le roi, auquel on représenta que ces antiquités enrichissoient ses états, en y attirant des curieux de toutes les parties de l'Univers. Mais ce que la fureur du Visir n'avoit pu achever, a été exécuté chaque jour depuis lui par les habitans des bords du Bendemir, (l'Araxe). Ils arrachent sans cesse les débris de *Persépolis*, en détruisent & enlèvent les sculptures, les emploient à toutes sortes d'usage; mais sur tout à faire des tombes. La crainte du Chacal, cet animal carnacier qui déterre les cadavres pour s'en repaître, fait entasser les pierres sur les sépultures, & cause lentement la ruine totale de Chelminar.

Nous terminerons cet exposé fidèle de tout ce que les monumens historiques nous ont appris de *Persépolis*, par un vœu qui nous sera sans doute commun avec tous les amateurs de l'antiquité. Puissent les savans & riches Anglois qui ont hérité du goût des Wood, des Daukains, des Pokock, &c. &c., faire le voyage de Perse, & nous donner de Chelminar une description aussi exacte & aussi détaillée que celles de Palmyre, de Balbek, de Spalatro, &c. &c. ! C'est à eux à faire revivre *Persépolis*, que les arabes ont achevé de défigurer, en lui donnant le nom vague de *Chelminar*, où le nombre de *quarante* est pris dans un sens indéterminé, pour exprimer la quantité des colonnes qui subsistent au milieu de ses ruines.

Caylus a prouvé avec la plus grande évidence que les édifices de *Persepolis* étoient l'ouvrage des égyptiens. Voici les raisons sur lesquelles il appuie son opinion. L'esplanade qui porte les ruines a de surface vingt arpens. Pour la construire il a fallu abattre le pied de la montagne qui est de roc vif. C'est ainsi que les égyptiens ont taillé au ciseau le rocher qui sert de base à la grande pyramide. On connoît les travaux intérieurs de cette dernière, & les souterrains qui y aboutissent au travers du rocher de la base. Ils ont servi de modèles aux canaux qui coupent en tout sens l'esplanade & la montagne de *Persépolis*. On en voit quelques-uns dont l'élévation est de six pieds, sur une largeur de deux, & d'autres qui n'ont que deux pieds en tout sens. Ces derniers n'ont pu être taillés que par des tranchées ouvertes par le haut. Ne reconnoit-on pas ici le goût & la patience des égyptiens ?

Les reconnoît-on moins dans la grandeur des blocs de marbre qui ont été employés à *Persépolis* ? Les marches du grand escalier ont vingt-sept pieds sept pouces de largeur; elles sont toutes formées d'un seul morceau, & six ou sept d'entr'elles sont taillées dans le même bloc. Les appuis des escaliers de Chelminar sont chargés de bas-reliefs semblables à ceux que l'on voit sur les monumens égyptiens. Ce sont de longues files de figures humaines de deux pieds neuf pouces de hauteur, sculptées à la suite les unes des autres, & séparées par des espèces d'arbres taillés en pyramides. Ces arbres sont placés de distance en distance, comme les plantes & les fleurs dans la table isiaque. Caylus observe dans cette comparaison deux seules différences. La première est avantageuse pour les égyptiens. Car ils tailloient en creux leurs figures, & leur assuroient par-là une très-grande durée; tandis que celles de *Persépolis* facilitent par leur relief les ravages du temps. Mais celles-ci ont les jambes séparées, & elles l'emportent en cela sur les figures égyptiennes, qui manquent en général de vie, de mouvement.

Les eaux amenées par les conduits souterrains étoient vraisemblablement reçues dans une vaste cuve qui subsiste encore. Longue de vingt pieds, elle en a dix-sept & plus de largeur, & a été taillée dans une seule pierre. Quelques-uns des voyageurs qui ont décrit les ruines de *Persépolis*, disent qu'elle a été travaillée dans le rocher même de la montagne. Ce travail, quoique moins considérable, est du même goût que la chapelle d'une seule pierre, qui étoit placée en Egypte dans le temple de Latone.

On trouve dans les ruines de Luzzor, & dans plusieurs de celles qui sont situées entre la première & la seconde cataracte du Nil, des chapiteaux qui ont une sorte de rapport avec ceux des colonnes de *Persépolis*. Nous n'entendons pas parler des chapiteaux qui sont formés par des chameaux accroupis, mais de ceux qui ressem-

blent à des panaches. Les colonnes elles-mêmes offrent par leur grosseur des rapports plus marqués. Le plus grand nombre d'entr'elles a soixante & dix, même soixante & douze pieds de hauteur, & dix-sept pieds six pouces de circonférence. Le fût n'est ordinairement composé que de trois morceaux. Les colonnes sont cannelées; & les cannelures sont interrompues par des bossages.

L'empreinte du goût Egyptien est encore mieux exprimée sur les ruines des portiques. Les quatre animaux fantastiques qui les accompagnent, sont placés comme les Sphynx égyptiens: deux d'entr'eux en ont même les ailes. Leur coëffure est la même; & la maladresse seule du sculpteur a rendu leurs corps difformes. Ce n'est pas à cette cause particulière que l'on doit attribuer les grénetis qui forment leurs crinières & les grands poils. Cette pratique étoit propre aux perses; & on la retrouve sur presque tous leurs monumens. Caylus, qui en a recherché l'origine, ne craint pas de l'attribuer à l'ignorance & à la corruption du goût de la nation entière.

Les portes & les fenêtres que le tems a respectées sont couronnées par une manière de corniche, ou d'entablement formé en voussure & presque toujours cannelé. Ces morceaux d'architecture sont tous égyptiens, & la grandeur des trois blocs qui les composent, ajoute encore un trait de ressemblance.

Elle est plus frappante dans les reliefs dont les murs des portiques sont couverts; dans les inscriptions placées en rétable au-dessus des figures, comme dans la table isiaque; dans l'attitude de la principale figure représentée assise sur tous les portiques, dans le travail & les ornemens de la chaise qui la porte; dans le marche-pied, dont l'usage paroît avoir pris la source en Egypte; dans le sceptre enfin, ou bâton long qui est si fréquent sur les monumens égyptiens.

Le savant académicien trouve une ressemblance parfaite dans la petite figure, qui est ordinairement placée au-dessus de l'homme assis. Elle est portée en l'air par un corps ailé que Chardin & Le Brun n'ont point nommé. Koempfer seul le prend pour un aigle. Hyde n'a pu faire accorder avec son systême sur les anciens perses que cette seule figure, entre toutes celles qu'offrent les ruines de *Persépolis*; & il n'a pas manqué d'y reconnoître l'ame d'un roi adorateur du feu. Caylus place mal-à-propos cette figure sur un scarabée, dont les ailes sont éployées; c'est un globe ailé d'où sortent deux serpens. Cet emblême est très-fréquent en Egypte sur les portes des édifices; & sur les monumens égyptiens qui représentent des temples. On n'en connoît point le sens; & Elien l'ignoroit sans doute, lorsqu'il a dit que les égyptiens ornoient de plumes les façades de leurs temples (*Pocok; east. temer. pl.* 47 & 50. *Gori inscript. tom.* 1, *tab.* 17. *Hist. arim. X, c.* 2*,).

Le scarabée célèbre en Egypte, se trouve dans les sculptures des tombeaux. Ils sont couronnés par deux frises placées immédiatement l'une au dessus de l'autre. La plus élevée est remplie de lions, & l'autre de taureaux. Ces animaux sont distribués en nombre égal, allant les uns vers les autres, & marchant à un scarabée placé au milieu de la frise, dont les ailes sont étendues. C'est ainsi que le scarabée est souvent représenté dans la table isiaque, & principalement dans la niche d'Isis. On doit faire une grande attention à cette analogie; d'autant plus que Chardin dont on emploie ici les desseins, n'avoit aucune idée des antiquités égyptiennes. Le Brun qui étoit encore moins instruit, a pris un scarabée pour un vase, genre d'ornement dont les ruines de *Persépolis* n'offrent aucune autre répétition.

La dernière imitation des pratiques égyptiennes, & la plus étonnante, se voit aussi dans les tombeaux. Tous les voyageurs conviennent qu'on en ignore les véritables entrées, ainsi que les moyens employés autrefois pour y introduire les cadavres. Les portes qui s'offrent à la vue sont simulées, & l'avidité seule des modernes a ouvert les voies étroites par lesquelles on se glisse aujourd'hui. La montagne renferme sans doute des chemins souterreins qui y conduisoient. Combien est grande cette ressemblance avec les galeries basses des pyramides! N'est-ce pas le même soin pour cacher l'entrée des tombeaux, & pour assurer aux morts un repos éternel? Les cercueils que les uns & les autres renferment, sont taillés dans une seule pierre, & ne diffèrent que par les proportions. Comme il a fallu les élever à une grande hauteur, pour les placer dans l'intérieur des pyramides, leur grandeur excède peu celle de la taille humaine. A *Persépolis* au contraire & à Nakzi-Rustam ils ont dix à onze pieds; parce qu'ils ont été taillés dans le roc même des tombeaux.

Cette ressemblance entre les anciens perses & les égyptiens est d'ailleurs indiquée dans les premiers écrivains. Hérodote (*liv.* 1) observe que les uns & les autres étoient armés de la même manière. Il y avoit à la vérité quelque différence dans les habillemens; mais elle n'a pas empêché le comte de Caylus de reconnoître pour Egyptiennes (*Rec. d'Antiquit. III. pag.* 50. *IV. pag.* 62, 65.) des amuletes qui ont cependant été travaillées en Perse.

Ce savant rapporte encore plusieurs traces des anciennes communications entre les Egyptiens & les autres peuples. Comme elles n'appartiennent point à l'histoire des perses, nous les passerons sous silence. Nous finirons ici l'extrait fidele de son mémoire; & nous allons détailler les nou-

veaux points de comparaiſon que nous avons trouvés.

Le premier trait de reſſemblance qui nous a frappé auroit sûrement été ſaiſi par cet académicien, s'il avoit étudié la deſcription de Koempfer. On y apprend que les murs de l'eſplanade ſont orientés exactement, & correſpondent aux quatre points cardinaux (*Amœnit. Exoticæ in*-4°. *pag.* 328.). Il faut en excepter le côté oriental ſeul qui étant formé par la montagne elle-même, décline avec elle un peu vers le nord. Les quatre faces de la grande pyramide ſont orientées avec exactitude ; parce que rien n'a gêné les conſtructeurs. Ainſi l'intention des *perſépolitains* & des Egyptiens a été évidemment la même. La baſe de la pyramide n'occupe qu'un eſpace égal à la moitié de l'eſplanade de Perſépolis, qui a plus de quatre arpens. Les habitans de Paris auront une idée approchée de cette eſplanade, en apprenant qu'elle eſt à-peu-près égale à la moitié du jardin des Thuileries ; & mieux encore au terrein qu'occupe le vieux Louvre, joint à celui que renfermeroit tout le nouveau Louvre, s'il étoit achevé. Pour ſe former en un mot l'idée la plus juſte de cette vaſte platte-forme, qu'ils jettent un coup d'œil ſur l'île S^t^. Louis qu'elle égale en ſurface, & dont les quais repréſenteroient les murs de revêtement, s'ils étoient formés par retraites & par ſaillies.

Conſidérons enſuite la grandeur des cercueils des perſes. On y reconnoît l'envie qu'ont toujours eue les Orientaux, de laiſſer à la poſtérité des tailles giganteſques. Les Egyptiens ſemblent avoir eu ce deſir au dégré le plus vif. La grandeur de leurs monumens en fait foi. Séſoſtris un de leurs rois les plus célèbres, & le conquérant de l'Aſie entière, fit élever ſuivant Hérodote, devant le temple de Vulcain, deux ſtatues de trente coudées qui le repréſentoient avec ſon épouſe, & quatre autres de vingt coudées pour ſes enfans.

Les colonies que Séſoſtris établit dans ſes conquêtes ne perdirent point ce goût merveilleux. On trouve encore dans le Coraſan (l'ancienne bactrianne) en creuſant dans le ſable des momies (*Chardin in*-4°. *II*, *pag.* 15 ; *III*, *pag.* 136.) embaumées avec le piſſaſphalte, comme celles de l'Egypte. Elles ont juſqu'à ſept ou huit pieds de longueur, qu'elles doivent ſans doute à l'arrangement médité des bandelettes avec leſquelles elles ſont emmaillotées. Le même eſprit qui a fait ainſi allonger les momies, aura fait agrandir les cercueils dans la même proportion. Si les tombes des pyramides ſont petites ; nous l'avons déjà dit ; c'eſt qu'elles n'ont point été taillées ſur le lieu même, comme à *Perſépolis*, & qu'on a cherché à les rendre plus courtes, afin de les tranſporter plus facilement.

Les monumens de Kirmonka fauſſement attribués à Sémiramis & ceux que les parthes ont taillés ſur les rochers, reſpirent la même ardeur pour le merveilleux. Alexandre dont l'ambition auroit dû être raſſaſiée par des victoires & des conquêtes innombrables, eut la même foibleſſe. Afin que la poſtérité le crût ainſi que ſes ſoldats & ſes chevaux, d'une taille giganteſque, il fit dreſſer en mémoire de ſon voyage aux Indes, douze grands autels de pierre, des lits d'une proportion beaucoup plus forte, & des mangeoires de chevaux plus hautes qu'à l'ordinaire.

La manière des ſculpteurs de *Perſépolis* eſt la même que celle des égyptiens. Elle a été jugée par Le Brun qui étoit peintre (*Le Brun*, *pag.* 279.), & qui connoiſſoit les principes des arts analogues à la peinture. Les figures de Chelminar ont peu de mouvement & de vie. On n'en a deſſiné avec ſoin que les contours ; ce qui les fait paroître roides & *guindées*. Les muſcles ne ſont point exprimés dans les nuds, & les draperies ſont lourdes & maſſives. Les proportions ſeules ont été obſervées dans les grandes & les petites figures ; & les ornemens ont été prodigués ſur les ſièges & les marche-pieds. L'on reconnoît enfin dans tous les reliefs les goûts égyptiens, & l'imitation ſervile d'une nature qui demandoit à être embellie.

Si les figures ne portoient ni barbes ni longues chevelures, & n'étoient couvertes que de draperies courtes & retrouſſées, on ne diſtingueroit qu'avec peine les monumens perſes des ouvrages égyptiens. L'on voit au reſte ſur les murs d'un eſcalier, à la fin des bas-reliefs, auprès du combat d'animaux, un homme demi-nud portant une eſpèce de balance, accompagné de figures vêtues auſſi légèrement que lui. Il reſſemble (*Pierres de ſtoch pag.* 29. *Hiſt. de l'art. in*-8°. *p.* 123.) parfaitement aux petits monumens apportés d'Egypte, qui ont les jambes ſéparées. Au reſte le ſavant Winckhelman a fait un excellent parallèle de l'architecture des égyptiens & de celle des perſes.

Les perſes conſervèrent toujours des relations avec les égyptiens ; ſans doute à cauſe de leur origine commune. C'eſt-là auſſi la ſeule manière d'expliquer le paſſage d'Athénée (*lib.* 2. *pag.* 67.), où il dit que les rois de Perſe ſe faiſoient apporter tous les ans de l'Egypte du ſel ammoniac & de l'eau du Nil. Ces monarques cependant ne buvoient d'autre eau que celle du fleuve Chaſpe. L'eau du Nil n'étoit donc point pour leur uſage ; mais elle offroit un ſymbole de leur ancienne alliance avec les égyptiens, dont ils étoient originairement une colonie. D'après toutes ces conſidérations, il eſt démontré, autant que le peut être un point de l'hiſtoire ancienne, que les égyptiens ont bâti *Perſépolis*. On ne ſauroit placer l'époque de cette conſtruction après Cyrus ; elle doit donc lui être antérieure. Avant lui, les annales du monde ne conſervent la

mémoire que de Séfoftris, fous lequel les perfes aient pu communiquer immédiatement avec les égyptiens. C'eft donc à Séfoftris ou aux colonies établies par ce conquérant dans la Perfe, que nous attribuons la conftruction de ces magnifiques édifices. Puiffions-nous déterminer avec autant d'évidence leur deftination !

Corneille Lebrun a rapporté fort en détail les raifons qui lui ont fait reconnoître un palais dans les ruines de Chelminar. Elles ferviront de bafe à nos conjectures. Car après avoir adopté avec Caylus les defcriptions de ce prince, préférablement à celles des autres voyageurs ; nous n'aurons garde d'en rejetter avec lui les explications. Le Brun fixa fon féjour à Chelminar pendant trois mois entiers qu'il employa à faire les deffins & à prendre les mefures de fes fameufes ruines. L'habitude de les voir & de les comparer, lui donna une efpèce de tact & lui infpira fans doute des idées, qu'un coup d'œil rapide, ou de légères efquiffes ne pourroient donner aux autres.

Quoique Caylus ne penfât pas comme le Brun, il a fait cependant des aveux bien favorables à l'opinion de ce peintre. « Dans tous les temps connus » de la Perfe, la religion s'oppofe à la conftruction » d'un temple de l'efpèce de celui-ci ; on ne peut » fe difpenfer d'admettre deux Zoroaftre, comme » Foucher l'a démontré par des preuves inconteftables ; le premier eft antérieur à Cyrus ; mais le » culte établi par l'un & renouvellé par l'autre, » n'admettoit point de temple ; il eft donc difficile » de concevoir les motifs pour lefquels on » fait une dépenfe fi confidérable & travaillée pendant tant d'années à *Perfépolis* contre » le préjugé de la religion dominante, & dans le » pays même où elle avoit pris naiffance. Il eft vrai » que depuis Alexandre les grecs ont eu plufieurs » temples dans la Perfe ; mais outre que l'intervalle entre la mort de ce conquérant jufqu'au foulévement d'Arfacès eft trop court pour l'exécution de tous les ouvrages dont nous parlons ici, » cette architecture s'éloigne infiniment du goût » des grecs ; auroient ils copiés fur ces monumens » jufqu'à l'habillement des Perfes ? A quel monarque, à quel fiècle faut-il donc rapporter cette » fuperbe entreprife » ?

De quelle force eft un pareil aveu dans la bouche d'un favant qui faifoit des recherches fur *Perfépolis* ! Comment a-t-il pu s'obftiner à y voir un temple, après de fi fortes difficultés ? Les deux paffages des livres des Machabées mal-entendus l'ont induit en erreur. Il y eft en effet queftion d'un temple célèbre de *Perfépolis* que vouloit piller Antiochus Epiphane. Diodore & Juftin parlent auffi d'un temple de Belus dans la province d'Elymaïs, qui excita la curiofité de ce roi. D'autres auteurs difent que ce temple étoit confacré à Diane Tacite (*Ann. III. c. 62*). affure même qu'il y avoit dans la Perfe un temple de cette divinité. Strabon enfin l'appelle Zara. Que pourroit-on conclure de ces autorités contradictoires ? Rien. Si l'on veut cependant en faire ufage on y apprendra feulement qu'il y avoit à *Perfépolis* un temple célèbre. Pour celui de la province d'Elymaïs, & celui qui étoit appellé Zara, ils ne prouvent ni pour ni contre. Une ville auffi grande & auffi riche que *Perfépolis, la capitale de l'Afie*, n'avoit-elle qu'un feul édifice digne d'être appellé temple ? D'ailleurs les ruines de Chelminar ont-elles des caractères qui doivent leur faire donner néceffairement ce nom ? Le favant académicien a fenti la force de ce raifonnement, & n'y a répondu qu'en confidérant les ruines de Chelminar, comme celles de plufieurs temples : il lui auroit peut être été difficile de citer un autre exemple de cette réunion des temples d'une même ville, non-feulement dans un feul quartier, mais encore fur le même terrein.

Il trouve fort étrange l'opinion de ceux qui reconnoiffent les ruines de Chelminar pour les débris d'un palais & d'une fortereffe. L'abord facile offert par le grand efcalier, par le peu d'élévation des murs de revêtement, & par les collines auxquelles *Perfépolis* étoit adoffé : toutes ces confidérations lui paroiffent autant de préjugés contraires à notre opinion. Mais fans parler des poftes & des paliffades d'airain, hautes de vingt coudées qui défendoient la fortereffe de *Perfepolis* ; nous voyons fa fûreté & fa force placees dans les monticules qui dominent fur toute la plaine. Alexandre fut obligé de les attaquer l'une après l'autre & de combattre fucceffivement les foldats qui y étoient retranchés pour défendre les avenues de la ville. La fûreté de *Perfépolis* dépendoit entiérement de ces poftes avancés. Car à peine le roi de Macédoine s'en fut-il emparé que le gouverneur de la ville lui offrit de l'y introduire. Voyant qu'elle alloit infailliblement augmenter le nombre de fes conquêtes, le lâche Téridate voulut fe faire d'avance un mérite d'un dévouement, qui devoit bientôt ne plus être volontaire.

Nous croyons cette réponfe péremptoire. Mais ce n'eft pas affez d'avoir appuyé notre opinion fur des preuves négatives en combattant l'illuftre Caylus pour qui tous les amateurs de l'antiquité doivent avoir la plus grande confidération : nous allons l'établir fur des preuves directes.

Il eft difficile d'en trouver une plus forte que le filence de Diodore fur le prétendu temple ; & que l'emploi fréquent qu'il fait des noms de palais & de fortereffe, en parlant de *Perfépolis*. Cet hiftorien affigne de plus quatre plethres pour l'intervalle qui féparoit le palais, des tombeaux & de la montagne royale qui les renfermoit. M. Pauchon évalue le plethre afiatique, lorfqu'il exprime une

mesure linéaire, à quatorze toises & près de deux pieds. Ces quatre mesures donnent *trois-cent-quarante-deux pieds*, si l'on néglige les pouces. La façade méridionale de l'esplanade a, sur le plan géométral de Chardin, *trois-cent cinquante & un pieds*. Cet accord presque parfait entre Chardin, & Diodore lequel n'écrivant que sur des mémoires a pu négliger quelques légères quantités, offre une démonstration merveilleuse.

Nous n'en disons pas autant des trois enceintes décrites par l'historien grec. Quinte-Curce, Strabon & Arrien n'en font aucune mention. C'est pourquoi nous ne nous perdrons pas dans de vaines hypothèses pour assigner leur place; parce que nous n'avons pas la manie des écrivains systématiques, celle de vouloir tout expliquer.

Ayant reconnu ces ruines pour les débris d'un travail égyptien, leur site doit y faire trouver un palais. Les forteresses ou les palais (ce qui étoit une même chose) des anciens rois d'Egypte à Memphis étoient situés sur une hauteur, ou sur le penchant d'une montagne, en descendant vers la ville qui occupoit la plaine. Strabon (*lib.* 17. *in fin.*) nous l'apprend lorsqu'il parle des antiquités de cette ville qui subsistoient encore de son temps. Les habitans des pays chauds cherchoient sans doute à se procurer par une position élevée de la fraicheur & des courants d'air. Chelminar est encore appellé le *temple des vents*, par les habitans du pays. (*Chardin*).

Les mêmes habitans donnent plus souvent à Chelminar le nom de *palais de Darius*; & cette tradition n'est pas sans autorité. En effet lorsqu'une tradition nationale répugne aux témoignages historiques, ou lors même qu'elle est isolée, on doit la rejetter avec mépris. Mais si les historiens viennent à son appui, & si les convenances morales & physiques sont pour elle; alors la voix du peuple est l'organe de la vérité. En faisant à la tradition du *palais de Darius* l'application de ces ces règles de critique, on sentira de quel prix elle doit être à nos yeux. « Mais si ce palais, dit Caylus, a été » brûlé par Alexandre, n'y découvriroit-on pas » encore des traces du feu? Après l'incendie du » grand temple d'Ephèse, il fallut gratter les pierres » qui portoient les empreintes de cet incendie mé» morable ». Cette objection du savant académicien ne pourroit avoir lieu, qu'en admettant, dans toute son étendue, l'emphatique récit de Quinte-Curce. Nous avons travaillé ci-devant à le réduire à sa juste valeur; & nous croyons après cela que les poëtes seuls en voudront faire usage. Plutarque dont la sagesse & la fidélité sont reconnues, nous assure qu'Alexandre se repentant de sa brutale débauche, en fit arrêter les funestes progrès. Ce fait étoit connu de tout le monde, ajoute Plutarque. Il servira de réponse à la difficulté de Caylus. Nous ajouterons encore une réflexion plus convainquante. Si les marbres de *Persépolis* ont été attaqués par le feu, ils ont été disposés par cette calcination à céder aux alternatives de la chaleur & du froid, & de la sécheresse & de l'humidité. Plus de deux mille ans écoulés depuis Alexandre, auroient suffi pour détruire les vestiges de l'incendie. Ainsi cette difficulté prise dans le sens qui seroit le plus favorable à Caylus, tombe d'elle-même & s'anéantit. Le sujet des bas-reliefs sera plus facile à déterminer; & l'opinion des écrivains qui y reconnoissent les apprêts d'un sacrifice sera moins difficile à combattre.

Pour décider cette question importante sans prévention, nous avons étudié les desseins de le Brun avant d'avoir embrassé aucune opinion sur Chelminar. Voici le résultat de cet examen impartial. Il ne porte que sur le numéro 126, parce qu'il mérite seul de fixer l'attention, le numéro 127 étant trop informe.

On peut partager le numéro 126 en neuf divisions complettes, & en deux légèrement incomplettes. Des arbres taillés en piramide séparent ces onze divisions. (L'envie d'être clair & précis nous force à répéter souvent le mot de division). Les figures de chaque division sont toutes habillées de même, excepté la première figure. Les habillemens de toutes les divisions sont absolument différens. On peut regarder comme demi-nues les figures de la dernière division. Toutes les figures de toutes les divisions, si l'on excepte à chacune les deux premières, portent dans leurs mains quelque chose assez défiguré par la vétusté, ou conduisent quelque animal. Dans chaque division complette, la première figure toujours habillée différemment du reste de la division, tient par la main la seconde figure; & celle-ci est constamment habillée, à de légères différences près, comme les autres figures de sa division. Voilà tout ce qu'un observateur dépourvu de préjugés appercevra dans ces beaux reliefs, que le tems & les barbares ont mutilés. Nous ne réfléchirons que sur ces données fixes & arrêtées.

Les écrivains qui reconnoissent ici la marche & les apprêts d'un sacrifice, prennent pour les offrandes ce que les figures portent, les animaux qu'elles conduisent, & les hommes que les premières figures de chaque division tiennent par la main. Cependant ils ne peuvent citer aucun auteur pour prouver que les anciens perses aient eu des temples, ou qu'ils aient immolé des victimes humaines. Ces malheureuses victimes auroient d'ailleurs été désarmées & habillées de la même manière. Quelques-unes ont des poignards, des boucliers; & toutes sont constamment habillées comme les figures qui les suivent dans leurs divisions. Il est donc ridicule de voir ici des prêtres & des apprêts de sacrifice.

Toutes les contradictions s'évanouissent, lorsqu'on reconnoit dans ces reliefs un triomphe ou une des fêtes du jour anniversaire de la naissance d'un ancien roi de Perse. (*Athen liv. IV.* 146. *lib. XII. pag.* 514). Dans ces deux suppositions, le temple disparoît & ne nous laisse voir à Chelminar que le palais des anciens maîtres de la Perse avant Cyrus. Nous allons prouver en détail la seconde de ces deux suppositions; parce que ses rapports avec la première sont si frappans, qu'ils exigent à peine pour être saisis une légère réflexion.

Les rois de Perse consommoient chaque jour pour leur usage & celui de leur maison des milliers d'animaux, qui étoient fournis par leurs sujets & leurs tributaires. Athenée nomme entr'autres des chevaux, des ânes, des bœufs, des brebis &c. &c. Cet auteur l'avoit appris des écrivains perses, dont les ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Aux cerfs près, qui étoient peut-être sculptés dans les reliefs détruits, on retrouve les mêmes animaux sur le monument que nous expliquons. Les nations innombrables soumises par Sésostris depuis la Méditérannée jusqu'à l'Indus étoient distinguées par une grande variété d'habillement & d'armes. Nous retrouvons cette variété dans les onze divisions. On reconnoit même dans la dernière les habitans de l'Inde, qui n'ont encore pour tout vêtement qu'une large ceinture. Une légère ressemblance se trouve seulement dans les premières figures qui tiennent les secondes par la main.

Loin de voir dans ces dernières contre toute vraisemblance, des victimes qui n'ont point l'air affligé, qui portent des armes & conservent d'ailleurs fidèlement le costume de leur division, reconnoissons-y des ôtages présentés au roi. Tous ces bas-reliefs s'expliquent alors d'eux mêmes. Chaque division représente les députés d'un des peuples de l'Asie soumis aux anciens perses, qui viennent offrir des présens & des ôtages aux souverains de l'Orient. Les premières figures de chaque division portent pour la plupart, un habillement différent de celui de la division, mais très-ressemblant à l'habillement des figures qu'on reconnoît pour les gardes du roi dans les sculptures des portiques. Elles présentent les ôtages & les offrandes.

Les ôtages portant l'habillement de leurs compatriotes, nous font connoître la raison pour laquelle les prétendues victimes sont vêtues d'une manière différente les unes des autres. Notre explication est si simple & si naturelle que, si l'on répugne à les reconnoître pour des ôtages, elle subsistera encore dans toute sa force. Si en effet ces figures que l'on tient par la main ne sont pas des ôtages garants de la fidélité de leurs compatriotes, elles représenteront les chefs de chaque députation. Dans ce dernier cas, elles doivent encore porter l'habit de leur nation & être présentés par les grands de la Perse ou par les gardes qui les conduisent par la main.

Tout se lie & s'enchaîne parfaitement dans notre explication. Les grandes figures sculptées sur les portiques & qui sont seules assises, représentent le roi objet de tous ces hommages. Il (*Pierres de Stoch n.* 3) est représenté de même sur l'obélisque Barberin, où il reçoit aussi des présens. On reconnoît encore ses gardes ou les gardes de sa cour dans les hommes qui sont placés au-dessous; & qui toujours debout, portent des piques ou des bouclieis & des carquois. Ces gardes sont diversement habillés & armés, pour faire connoitre les peuples chez lesquels ils sont nés.

Les combats d'animaux faisoient sans doute partie de ces fêtes; c'est pourquoi ils accompagnent les autres dessins. Ils sont absolument du même style qu'un médaillon d'argent attribué par M. Hunter à la ville d'Achantus en Macédoine. M. Pellerin en a rapporté quatre de cette ville avec les mêmes types & les mêmes revers formés par un creux divisé en quatre parties. Mais la comparaison que nous avons faite des uns & des autres nous a montré une différence sensible dans la manière dont y est traité le même sujet. Ce combat est entièrement semblable à ceux de *Persépolis*, dans le dessin de l'antiquaire anglais. Ainsi il faut accuser son dessin d'incorrection ou admettre une identité de goût dans ces monumens, auxquels nous n'osons cependant assigner la même patrie.

Quant aux combats des hommes contre divers animaux fantastiques qui y sont aussi gravés; nous en laisserons chercher l'explication aux amateurs de chimères, jusqu'à la découverte du véritable sens des hiéroglyphes. Concluons donc que les ruines de Chelminar sont les débris d'un palais bâti par quelqu'une des colonies égyptiennes que Sésostris établit dans l'Asie après ses conquêtes.

PERSÈS, fils de Persée & d'Andromède. C'est de lui, suivant Hérodote, que les Perses ont tiré leur nom.

PERSES. La religion des anciens *perses* est décrite fort au long dans Hérodote; (*Dans Clio chap. I*, 31.) : « Ils n'ont, dit-il, ni statues, » ni temples, ni autels : chez eux cela passoit » pour une folie que d'en avoir ou d'en faire, » parce qu'ils ne croyent pas, comme les Grecs, » que les dieux aient une origine humaine. Ils » montent sur les plus hautes montagnes pour » sacrifier à Jupiter; c'est ainsi qu'ils appellent » toute la rondeur du ciel. Ils sacrifient aussi au » soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau » & aux vents. Ils ne connoissoient pas anciennement d'autres dieux que ceux-là ». Il paroît,

par ce récit d'Hérodote, que l'objet du culte ancien des *perses* étoit l'univers & toutes ses parties. « Ils ont appris, depuis ce temps-là, » poursuit Hérodote, des assyriens & des arabes, » à sacrifier à Uranie ou à Vénus céleste. . . . » Les sacrifices des *perses* se font en cette sorte : » ils n'érigent point d'autels, ne font point de » feu ; il n'y a chez eux, ni libations, ni joueurs » de flûtes, ni couronnes, ni farine ; mais celui » qui fait le sacrifice mène la victime dans un » lieu pur & net, & invoque le dieu auquel » il veut sacrifier, ayant sa tiare couronnée de » myrthe. Il n'est pas permis au sacrificateur de » prier pour lui en particulier ; mais il doit avoir » pour objet, dans ses prières, le bien de toute » la nation : ainsi il se trouve compris avec tous » les autres. Après qu'il a fait cuire les chairs » de la victime coupée en plusieurs morceaux, » il étend de l'herbe tendre & sur-tout du trèfle, » & il les met dessus. Ensuite un mage chante » la théogonie, espèce de chant religieux ; & » après cela, le sacrificateur emporte la victime » & en fait l'usage qu'il veut ». Strabon qui copie Hérodote, ajoute quelques autres circonstances. Selon lui, les *perses* dans leurs sacrifices, ne laissent rien pour les dieux, disant que Dieu ne veut autre chose que l'ame de l'hostie. Ils sacrifient principalemont au feu & à l'eau ; ils mettent dans le feu du bois sec sans écorce, sur lequel ils jettent de la graisse & de l'huile ; & ils allument le feu, mais sans souffler, faisant seulement du vent avec une espèce d'éventail. Si quelqu'un souffle le feu, ou s'il y jette quelque cadavre ou de la boue, il est puni de mort.

Le sacrifice de l'eau se fait en cette manière : Ils se rendent auprès d'un lac, ou d'un fleuve, ou d'une fontaine, & font une fosse où ils égorgent la victime, prenant garde que l'eau voisine ne soit ensanglantée ; ce qui la rendroit immonde. Après cela ils placent les chairs sur du myrthe & du laurier ; ensuite les mages y mettent le feu avec de petits bâtons, & répandent leurs libations d'huile, mêlée avec du lait & du miel, non sur le feu, ni sur l'eau, mais sur la terre. Enfin, ils font leurs enchantemens l'espace d'une heure, en tenant un faisceau de verges à la main. *Voyez* FEU, MITHRAS, SOLEIL.

Costumes des perses.

Pour connoître les costumes des *perses*, il faut les distinguer par les trois dynasties de leurs souverains. La première est celles des achéménides, successeurs du grand Cyrus. La seconde, peu connue à la vérité, est celle des rois particuliers qui régnèrent dans différentes provinces de la *Perse* après la mort d'Alexandre, & qui furent tributaires des arsacides. La troisième commence au *perse* Ardschir fils de Sassan, appellé par les grecs Artaxerxès ou Artaxare. Ce héros vainquit les parthes & les arsacides leurs souverains. Il régna ensuite paisiblement sur la *perse* où il fonda la troisième dynastie des rois, appellée sassanides, du nom de son ayeul.

Je vais décrire les costumes des *perses* sous ces trois dynasties. On rendra cet article complet en y joignant celui des PARTHES.

Quelques médailles très-rares attribuées aux rois de Perse, successeurs de Cyrus, appellés *achéménides*, sont les seuls monumens de cette dynastie parvenus jusqu'à nous. Je place au premier rang un médaillon d'argent publié par Pellerin au commencement de son recueil des médailles de rois. (*pag. I, à la vignette.*) Ce savant antiquaire en possédoit quatre semblables, dont trois avec des lettres phéniciennes & sans légendes. « Ils paroissent, dit-il, être des mon- » noies que les rois de Perse firent frapper en » Syrie du temps qu'ils en étoient possesseurs » avant le règne d'Alexandre. Il est du moins » constant qu'ils ont été trouvés en Syrie & » que les caractères qu'ils contiennent sont » phéniciens ». La modestie de cet écrivain ne lui faisoit proposer son opinion en 1762 que comme une conjecture. Mais aucun des savans qui ont combattu quelques-unes de ses assertions, n'a attaqué celle-ci ; elle peut donc être regardée comme avouée par les antiquaires.

Si jamais on parvient à une connoissance parfaite des lettres & de la langue phénicienne, on fixera les époques de ces médaillons & l'on décidera auxquels des rois achéménides ou successeurs de Cyrus ils appartiennent. Je ne les considère ici que comme des monumens gravés sous les rois de cette dynastie.

Je ferai de même usage de trois autres médailles qui ont été frappées sous les rois achéménides, sans fixer leurs époques respectives, parce que cette recherche n'entre point dans le plan de mon travail. Elles représentent des *perses* armés d'arcs & quelquefois de lances. Ces *archers* donnèrent leur nom aux monnoies dont ils formoient les types, & ils occasionnèrent un bon mot d'Agésilas. Rappellé de l'Ionie à l'époque où il y obtenoit les plus brillans succès, ce généreux lacédémonien reconnut dans son rappel l'effet des sommes considérables répandues dans la Grèce par le roi de Perse. Il se plaignit alors d'avoir été chassé de l'Asie par trente mille *archers*.

Ces médailles nous montrent que les *perses* sous les achéménides avoient ordinairement la tête couverte & qu'ils portoient même à la guerre des habillemens longs & amples. La première de ces observations est conforme au récit d'Hérodote qui attribuoit la mollesse des crânes

des soldats *perses* tués en Egypte, à l'usage habituel des bonnets ou tiares

La tiare pleine est placée sur la tête du roi *perse* gravé sur la première médaille. L'officier qui le suit en porte une semblable & moins elevée; sur d'autres médaillons il est coëffé d'une mitre ou d'une cidaris; son bâton surmonté d'un ornement représente sur les dessins de Pellerin une tête d'animal, mais en examinant ces médaillons au cabinet du roi, je n'ai point vu de tête, & ce bâton m'a paru entièrement semblable au chasse-mouche des bas-reliefs de Persepolis.

Le vase que cet officier tient de la main gauche sur la médaille, seroit-il la marque de la dignité d'échanson? Je propose cette conjecture comme un simple doute.

Le roi *Perse* est enveloppé dans une draperie qui lui laisse les deux bras nuds. C'est ainsi que Xénophon dépeint Cyrus : Τας δὲ χεῖρας ἔξω των χειρίδων εἶχε; il avoit les mains dégagées de ses manches. Il porte, ainsi que l'officier qui le suit, une barbe & des cheveux longs & frisés. Cette chevelure, par comparaison avec celle des grecs, jointe à la cidaris & aux longues chaussures, caractérise chez Hérodote les *perses* (*Lib. V, pag.* 49.).

Aristagoras les décrit ainsi dans son entretien avec Cléomène, roi de Sparte : « Ils viennent au » combat avec un arc, & un javelot court, des » chausses longues & des cidaris » : Τόξα καὶ αἰχμὴ βραχεὰ. Αναξυρίδος δὲ ἔχοντες ἔρχονται ἐς τας μάχας, καὶ κυρβασίας ἐπι τῆσι κεφαλῆσι. Cette description s'accorde avec les types des *archers*. Ils ont tous les quatre de la barbe, de longs cheveux & des arcs petits, si on les compare à ceux de certains peuples de la Grèce, & au grand arc d'Ulysse en particulier, μέγα τόξον Ο'δυσσεὺς (*Odyss.* Φ. 409.) Trois d'entr'eux sont armés de javelots ou de lances très-courtes, en comparaison des lances grecques dont la longueur surpassoit au moins la hauteur du soldat. Tous les quatre sont vêtus d'une longue tunique liée par une ceinture, & sont couverts de tiares. On remarque à ces tiares des espèces de créneaux; ce qui rappelle l'expression de Strabon, qui désigne le bonnet des soldats *perses* par ces mots, πῖλημα πυργωτον, *en forme de tour.* Une d'elles est plus exhaussée & plus ornée; mais elle conserve toujours la forme de tiare.

Aux quatre médailles que j'ai citées, je vais joindre un passage d'Hérodote, qui rendra complettes les notions que je recueille ici sur le costume des rois Achéménides & de leurs sujets.

L'historien grec y décrit l'armure des *perses*, proprement dits, qui combattirent dans l'armée de Xerxès : « Ils avoient, dit-il, la tête couverte » de bonnets de laine non foulés, appellés *tiares*, » le corps enveloppé de tuniques garnies de manches, & de plusieurs couleurs, sur lesquelles » ils plaçoient des cuirasses faites en écaille de » poisson. Des chausses couvroient leurs cuisses & » leurs jambes; des tissus d'osier leur servoient » de bouclier; au-dessous étoient suspendus leurs » carquois. Ils étoient armés de lances courtes, » de grands arcs, de flèches faites avec des ro- » seaux; & enfin des poignards attachés à la cein- » ture, descendoient sur leur cuisse droite (*Herodot. Wesselingii, lib. VII, pag.* 61.) ».

Strabon, parlant des *perses* de son temps (sous le règne d'Auguste & de Tibère), décrit leur armure à-peu près dans les mêmes termes (*Lib. XV.* 734. *Paris*, 1620.) qu'Hérodote avoit employés pour peindre les *perses*, sujets des achéménides. Je crois en pouvoir conclure que les caprices de la mode ne s'introduisirent point chez les *perses*; constance dans les usages & les habillemens qui caractérisa toujours les orientaux. Strabon ajoute seulement à la description d'Hérodote, que les boucliers d'osier dont se servoient les *perses*, avoient une forme rhomboïdale, & qu'ils portoient des haches, κοπίδας. Les persans ont conservé cette dernière arme. Strabon parle aussi de leurs tiares ou bonnets faits en forme de tour; ensuite il s'exprime de la sorte : « Les chefs des *perses* » portent trois paires de chausses ἀναξυρις τριπλὴ, » *deux tuniques garnies de manches descendant jusqu'au genou;* celle de dessous est blanche & celle » de dessus d'une étoffe à fleurs. Ils mettent sur ces » tuniques un manteau, qui l'été est de pourpre, » ou d'une étoffe à fleurs, mais l'hiver toujours » de la dernière. Leurs tiares ressemblent à celles » des mages; & ils portoient une double chaussure » très-basse. Quant au peuple, son habillement » consiste en deux tuniques qui descendent jusqu'à » la moitié de la jambe, & dans une pièce de » toile roulée autour de la tête ».

Le même écrivain explique dans un autre endroit la forme de la tiare des mages, à laquelle il vient de comparer celles des princes de Perse. « Les mages, dit-il (*Lib. XV. pag.* 733. *Paris.* » 1620.), portent au lieu de bonnet des tiares qui » enveloppant la tête entière, descendent jus- » qu'aux joues & jusqu'aux lèvres ».

Ces descriptions de Strabon conviennent parfaitement aux *perses*, sous la dynastie des achéménides, successeurs de Cyrus & des princes mèdes; car après les avoir rappellées en abrégé dans son livre XI (*Pag.* 525. *Paris.* 1620.), il dit que « la tunique longue, στολὴ, appellée tunique des » *perses*, que le goût pour les exercices de l'arc & » du cheval, & l'obéissance aveugle pour les rois » accompagnée d'un culte presque divin, furent » empruntés des mèdes par les *perses*. La chose est

» est évidente, ajoute-t-il, si l'on considère leur » habillement en particulier. La tiare, en effet, la » cidaris, le bonnet simple, les tuniques à man- » ches & les chausses longues sont très-commodes » dans les contrées froides & septentrionales, » telles que la Médie; elles ne le sont nullement » dans les méridionales...... Mais cet appareil de » la royauté usité chez les mèdes vainqueurs, pa- » rut noble & avantageux aux *perses* vaincus. C'est » pour cela qu'ils renoncèrent à l'usage des vête- » mens courts & légers qui les couvroient à peine, » pour adopter & la tunique longue affectée ailleurs » aux femmes, θηλυστολεῖν, & des habillemens qui » les enveloppoient tout entiers ».

Voici le rapprochement & l'extrait de ces différens passages, & c'est de Pollux que je l'emprunte. » Les habillemens qui caractérisent les *perses*, » sont : 1°. La *Candys*, espèce de tunique attachée » sur les épaules, faite quelquefois de peau, mais » ordinairement teinte avec la pourpre marine » pour les rois, & pour les autres avec la pourpre » végétale. 2°. Une tunique à manches placée sous » la Candys, appelée *Capyris*. 3°. L'Anaxyris, es- » pèce de chausses longues. 4°. La tiare impro- » prement dite, qui porte le nom de *Cyrbasia*, » de *Cidaris* & de bonnet » (*lib. VII*, *cap.* 13.).

Ces notions me serviront à rendre aux rois Achéménides les immenses bas-reliefs de Persépolis seuls, à l'exclusion de ceux de Nakschi-Rustam dont dont je parlerai plus bas. Quelques voyageurs ont cru reconnoître dans ces bas-reliefs le style des monumens égyptiens de même qu'on le retrouve dans l'architecture; mais il suffit pour détruire cette opinion de faire le parallele des bas-reliefs égyptiens & de ceux de Persépolis. Les égyptiens semblent avoir eu pour objet principal la grandeur des formes, & ils ont souvent représenté des figures nues ou presque nues. Les traits du visage des figures égyptiennes ressemblent à ceux des Nègres ou des habitans de l'intérieur de l'Afrique; elles ont des lèvres enflées, des nez larges & peu saillans; & le creux de l'oreille est élevé à la hauteur de l'œil. Enfin les égyptiens nous ont laissé autant de figures de femmes que d'hommes.

Sur les monumens de Persépolis & sur les pierres gravées qui offrent le même style, on ne voit au contraire jamais de femmes, jamais de figures demi-nues, & encore moins de figures dépouillées de tous vêtemens. Les écrivains grecs attestent que les *perses* avoient une figure avantageuse & de beaux traits. Cette observation est confirmée par les monumens de Persépolis, & en particulier par les têtes que Corneille-le-Bruyn a dessinées en grand d'après les figures de Persépolis.

Ce parallèle sera complet, si l'on observe encore que les vêtemens des figures égyptiennes sont souvent très-minces & à peine visibles : tandis que ceux des figures de Persépolis sont roides, lourds; & annoncent des matières de laine ou d'autre matière épaisse.

Après cette comparaison peut-on trouver encore dans les bas-reliefs de Persépolis quelque rapport avec la sculpture & le style des égyptiens.

Ces monumens étant rendus aux perses, je vais montrer qu'ils représentent les perses tels qu'ils étoient habillés & armés sous la dynastie des Achéménides. Je me servirai pour cet effet des dessins de Niebhur, comme plus exacts que ceux de Corneille le-Bruyn. Les premiers de ces bas-reliefs que j'expliquerai, seront ceux qui sont sculptés sur les côtés des portails, & qui sont le moins endommagés. On y voit une figure principale assise au plus haut rang (*Niebhur planch. XXV, XXI, XXII, XXIX & XXX. Bruyn. planch.* 126, 137, 143, *in fol.* 1718.) sur un siège élevé entièrement semblable à celui du revers des médailles frappées par les rois parthes arsacides. Elle seule est assise, & toutes les autres figures de chaque bas-relief dirigent vers elle leurs regards & leurs pas : ce caractère désigne un prince ou un roi, sur-tout si l'on fait attention à son marche-pied, meuble affecté par les anciens sculpteurs aux personnages distingués. Cette figure principale est d'ailleurs accompagnée de figures subalternes, occupées à la couvrir avec un parasol, lorsqu'elle est représentée debout, & à faire tourner au-dessus de sa tête, lorsqu'elle est assise, un meuble ressemblant aux chasse mouches, tels qu'on les fait encore aujourd'hui pour les grands de la Perse, où l'on emploie à cet effet, selon le-Bruyn, des queues de l'espèce de morse, appellée cheval marin, enchassées dans des manches ornés de pierres précieuses. C'est donc un roi assis sur le siège royal, peut-être sur ce fameux siège d'or, enlevé aux parthes par Trajan, & dont la restitution fit souvent un article des traités conclus avec eux par Hadrien & par Antonin, sans que jamais cette restitution fût effectuée (*Spartianus in Adriano & alibi.*).

Ce roi est coëffé & vêtu de la même manière (*Niebhur, planch. XXX, tom. II.*) que celui de la médaille première, leurs tiares sont semblables. Tous deux ont les cheveux longs ainsi que la barbe, & tous deux portent un habillement qui laisse les bras du premier découverts, parce qu'il est relevé vers les épaules, & qui couvre ceux du second presque jusqu'aux poignets. Ce sont les longues manches qui distinguoient les tuniques des *perses*, & qui tantôt se rejettoient hors des bras, & tantôt servoient à envelopper les bras & les mains en entier. Xénophon (*de rebus gestis græcorum, lib.* 2, *circà initium.*) raconte que le jeune Cyrus punit de mort l'audace d'Autobisace & de Mitrée qui s'étoient présentés devant lui, sans lui rendre les

honneurs réservés au roi seul, c'est-à-dire, sans cacher les mains dans leurs manches. » Car, ajoute l'écrivain grec, ces manches sont beaucoup » plus longues que le bras & la main ; de sorte » qu'on ne peut agir en aucune manière, lorsqu'on » tient les mains cachées dans les manches «. Ces longues manches sont encore en usage chez les asiatiques dont la posture respectueuse est aussi celle que le jeune Cyrus exigeoit de ceux qui l'approchoient.

Sur les trois bas-reliefs, le principal personnage tient d'une main un bâton surmonté d'un globe & de l'autre un espèce d'attribut extraordinaire qui ressemble à une hache droite ou mieux encore au casse-tête des peuples de la mer du sud. Le bâton qu'il tient de la main droite, est évidemment un sceptre ; car entre la multitude des figures qui composent les bas-reliefs de Persépolis, aucune autre n'en a de semblable. Sa chaussure est très basse, ainsi que celle des autres personnages. La tunique descend jusqu'aux pieds ; & depuis la ceinture au bas elle paroît rayée ou chargée de longues bandes. Les manches en sont longues & très-amples. Toutes ces circonstances réunies m'engagent à y reconnoître un roi Achéménide recevant les hommages ou les tributs de ses sujets. Ce sont eux qui composent ces vastes bas-reliefs, & ce sont leurs armes & leurs habillemens que je vais décrire.

On peut diviser en trois classes tout ce qui reste des figures de Persépolis, les trois principaux personnages ou rois exceptés. La première classe comprend les figures dont la tunique longue à larges manches ressemble à celle du roi sans aucune différence apparente de forme ; je ne parle pas des couleurs, parce qu'elles ne peuvent être exprimées par les sculpteurs. Leur tiare a la même figure que celle du roi ; mais elle est moins haute d'un tiers, & on y voit toujours des raies perpendiculaires ; tandis que la tiare royale est unie sur deux bas-reliefs & mouchetée sur un autre. Les cheveux & la barbe sont longs & frisés comme ceux du roi, ce qui s'observe constamment dans toutes les trois classes; c'est pourquoi je n'en ferai plus mention. On n'objectera pas contre cette observation, deux ou trois personnages dépourvus de barbe ; parce que leurs traits les font reconnoître pour des Nègres, espèces d'hommes que la nature a privé de ce caractère distinctif du sexe masculin. Toute cette première classe porte des chaussures plates, de même que le principal personage.

L'armure de la première classe varie beaucoup (*pl. de Niebhur*). Ceux qui la composent, sont tantôt armés de lances seulement, tantôt de lances, d'arcs & de carquois, tantôt de lances & de boucliers, tantôt enfin de cet instrument court & pyramidal qu'ils tiennent par le milieu la pointe en bas ; & que j'ai comparé à une hache droite ou au casse-tête de quelques peuples sauvages. La portion de ce dernier instrument qui s'élève au-dessus de la main, au lieu de s'élargir, est quelquefois arrondie en boule, & telle que l'on en voit aussi entre les casse-têtes de ces mêmes peuples. Ils portent enfin un poignard attaché à la ceinture. La forme de leur bouclier varie ; il ressemble en général au bouclier échancré des béotiens, ou plutôt aux *ancilia* des médailles romaines ; mais le plus souvent il a une forme longue & rhomboïdale, dont les seuls plans parallèles sont égaux.

Cette première classe se tient tantôt en armes auprès du siège royal, & ce sont alors les doriphores, où elle fait vis-à-vis des figures de la seconde classes, les fonctions d'introducteur auprès de ce même siège. Ces occupations, cet habillement & ces armes annoncent des personnages distingués, & rappellent les chefs des *perses*, *ἡγεμόνες*, décrits dans un passage de Strabon rapporté plus haut. Les traits avec lesquels il caractérise ensuite le peuple, *τοὺς πολλοὺς*, conviennent aussi exactement aux figures de la seconde classe.

Strabon dit que l'habillement de la multitude chez les *perses* consistoit en deux tuniques qui descendoient jusqu'à la moitié des jambes, & dans une pièce de toile roulée autour de la tête. On voit ces tuniques courtes (*pl. 29 de Niebhur.*) & cette coëffure basse (relativement à la tiare & à la cidaris.) au plus grand nombre des figures de la seconde classe, armées de lances, de boucliers, de poignards attachés à la ceinture & tombant sur la cuisse droite, comme l'a observé ci-dessus Hérodote ; elles sont en haies, ou posées alternativement en sentinelle auprès du siège royal avec les figures de la première division. Mais quand elles paroissent conduites par les introducteurs, elles n'ont point de lances, quelquefois même ni lances ni boucliers ; & le plus souvent elles portent différens objets, qui par leurs formes variées ressemblent à des présens ou à des tributs offerts en nature.

Leurs têtes sont couvertes d'espèces de calottes grandes & rondes sans pointes, sans bords ; mais accompagnés de fanons très-courts & pendants. C'est-là sans doute la pièce de toile roulée autour de la tête, qui forme encore aujourd'hui le turban simple de quelques orientaux, & dont les bouts pendent aussi par derrière. Quelques-unes de ces figures portent par-dessus la tunique courte, une simarre ou le doliman des persans d'aujourd'hui, dont les manches longues & étroites flottent hors des bras. Cette simarre n'étant point fixée par une ceinture, ne peut être attachée qu'aux épaules ; ce qui la fait reconnoître pour la candys, caractérisée, dans le passage de Pollux rapporté ci-dessus, par cette manière d'être assujettie aux épaules, *κατὰ τους ὤμους εναπτὸμενος*.

Ne la voyant point aux figures placées en haies

auprès du siège royal, & ne la trouvant que parmi celles qui sont conduites par les introducteurs; ne peut-on pas la comparer au cafetan, robe de distinction envoyée par le grand seigneur aux personnes qu'il veut honorer, & à ceux qui paroissent à son audience ?

Les grouppes des figures de la troisième classe sont (*La pl.* 22 *de Niebkur*) conduits alternativement, par une figure de la première, & par une figure de la seconde. Celle-ci fait alors les fonctions de sous-introducteur relativement à des personnes étrangères & tributaires de la Perse. Toutes les figures de chaque grouppe sont coëffées, vêtues, chaussées, armées de la même manière, & chargées de présens de même espèce. Mais chaque grouppe diffère de ceux qui le précèdent & qui le suivent. J'ai reconnu parmi eux quelques uns des peuples qui composoient l'armée innombrable de Xerxès, & dont Hérodote a décrit les armes & les habillemens. Je n'en ferai cependant point ici une mention détaillée, d'abord, parce que nous n'avons pas les dessins de tous les bas-reliefs de Persépolis, dont plusieurs même de ceux qui restent ont été dégradés ou rendus méconnoissables par les ciseaux des sculpteurs musulmans; ensuite parce que je n'en ai pu reconnoître qu'un petit nombre.

Tous ces bas-reliefs de Chelminar paroissent avoir un seul objet, celui de représenter un roi de *Perse* Achéménide recevant en grande pompe les hommages de ses sujets, & les tributs des peuples soumis à son empire. Corneille-le-Bruyn (*pag.* 272.) dit que chez les persans, il est encore d'usage que le sophi se montre une fois l'année, le 20 mars, en grande pompe à ses sujets; & qu'il reçoive en cette occasion des présens des différens ordres de l'état, qui les lui apportent avec de grands respects.

Cette pompe est de même célébrée tous les ans dans la capitale du Mogol, où le monarque se fait voir un seul jour chaque année à ses peuples nombreux.

Les bas-reliefs de Nakschi-Rustam appartiennent aux rois *perses* de la dynastie des Sassanides, comme M. De Sacy l'a dit & prouvé, en expliquant plusieurs des inscriptions qui sont gravées audessous. C'est pourquoi j'en renvoie l'examen à l'endroit de cet article où je parlerai des sassanides.

Les monumens des Achéménides, marbres & médailles que j'ai décrits, ne nous montrent que la forme des habillemens des *perses*, & ne peuvent rien nous apprendre sur leurs différentes couleurs. Les écrivains cités plus haut rempliront ce vuide, & feront connoître en son entier le costume de l'infortuné Darius & de ses prédécesseurs.

Plutarque racontant la manière dont Artaxerxès déclara pour son successeur Darius, son fils aîné, dit simplement qu'il lui accorda le privilège de porter la *cidaris* droite. Le lacédémonien Démarate demanda au grand Xerxès la permission d'user une fois dans une entrée publique du même privilège. On peut conclure de ces deux faits, que les rois de *Perse* n'avoient dans l'usage ordinaire de la vie civile, d'autre attribut distinctif que la *cidaris* droite, & que tous les *perses* la portoient inclinée. Leur habillement étoit plus remarquable dans les solemnités & dans les fêtes publiques. Je vais le décrire.

Pollux dit que la *candys* ou la tunique de dessus des rois seuls etoit teinte avec la pourpre marine, & par conséquent d'une couleur rouge mêlée de violet; mais que celle des autres *perses* étoit teinte avec la pourpre végétale, c'est-à-dire, qu'elle étoit écarlate ou d'un rouge beaucoup plus clair. Hérodote ajoute que cette tunique de dessus étoit de plusieurs couleurs. Xénophon la décrit rouge mêlée de blanc; & Strabon dit qu'elle étoit d'une étoffe à fleurs. Sous cette tunique brillante, Strabon en place une blanche. Elles étoient serrées toutes les deux par une ceinture, qui chez les rois, comme Quinte-Curce (*lib.* 3.) le dit de Darius, ressembloit aux ceintures des femmes, par la richesse de la matière & par la beauté du travail. L'adoption de cette ceinture & de la longue tunique blanche reprochée à Alexandre par Clytus, causa la mort de ce courtisan. De même on voyoit les pierres précieuses, & l'or briller sur la tunique des rois de Perse, en telle quantité qu'Elagabale ayant porté cet habit persique : *Usus & tunica de gemmis persica* (*Lamprid. Heliog. c.* 23.) se plaignit du poids énorme dont le chargeoit le luxe de l'Asie, *gravari se diceret onere voluptatis*.

Les rois de Perse & les grands de leur royaume mettoient sur leurs deux tuniques un long manteau de pourpre, brodé en or & chargé de pierres précieuses. Les grecs donnèrent à cet habit extérieur le nom du leur, c'est-à dire, qu'ils appellèrent *chlamyde* ou *sagum*, la tunique extérieure des soldats *perses*. Mais la forme particulière que nous lui voyons sur les monumens de Persépolis & sur la première médaille citée ne permet pas de douter qu'il n'ait eu des différences très-sensibles. Son ampleur étoit plus grande, & il étoit garni de manches, de sorte qu'il avoit beaucoup de ressemblance avec l'habit de dessus, appellé *doliman* chez les turcs.

Les bas-reliefs de Persépolis ne sont pas travaillés avec assez de finesse pour y pouvoir distinguer les petits détails. On n'y voit pas les chaussures longues, ou la triple *anaxyris* qui descendoit jusqu'à la cheville du pied; parce qu'elles sont cachées sous les plis de la longue tunique. Celle de Cyrus étoit selon Xénophon, de couleur de lierre, κισσινοβαφεῖς. Nous les trouverons plus bas dans

les bas-reliefs de Nakſchi-Ruſtam ; de même que la chauſſure perſique. Strabon dit que cette chauſſure étoit double & très baſſe. Les orientaux en portent encore une ſemblable, qui conſiſte dans une bottine peu élevée, & dans une pantoufle qui recouvre tout le pied de la bottine, à l'exception du talon. La couleur de la chauſſure perſique eſt indiquée dans Pollux (*lib. VII. cap.* 22.) ; elle étoit blanche, & les courtiſanes de la Grèce l'avoient adoptée. Héſychius caractériſe d'ailleurs cette chauſſure par ſa légéreté.

Les liens de la chauſſure des *perſes* qui étoient tiſſus d'or, ſelon Denys Periegète (*V.* 1059), ne ſont pas viſibles à Perſépolis ; mais nous les trouverons plus bas ſur un monument des ſaſſanides. Le même écrivain décrivant l'armure, l'habillement des *perſes*, & les harnois de leurs chevaux dit, que depuis le pillage des ſardes & de la Méonie, ces divers objets étoient couverts entièrement ou même fabriqués du plus riche métal. « Les pièces de leur armure, dit-il, qui s'appliquent ſur la peau ſont d'or. Les mors de leurs chevaux ſont de la même matière. L'or brille ſur les liens de leurs chauſſures. L'abondance de ce métal répandu chez les *perſes* eſt inouie ». Quinte-Curce depeint à peu-près dans les mêmes termes ce luxe des perſes (*lib.* 3.), & il parle de leur collier d'or, auquel Ammien Marcellin (*Lib.* 23. *c.* 6.), joint des bracelets ou des anneaux de même métal, *armillis uti, monilibuſque aureis, & gemmis aſſuefacti poſt indiam victam & Crœſum.* Les deux trous que l'on voit à Perſépolis, l'un au-deſſus & l'autre au-deſſous du poignet d'une des figures de roi, ont été regardés par les voyageurs comme deſtinés à retenir un bracelet d'or que la cupidité des perſans ou des muſulmans aura détaché. Quant aux colliers d'or, nous les retrouvons ſur les bas-reliefs de Nakſchi-Ruſtam.

Je ne parlerai pas de la couleur des tiares & des cidaris des *perſes*, parce que je n'ai rien trouvé de précis ſur cet objet dans les anciens écrivains ; nous ſavons ſeulement que celle de Darius étoit entourée d'un diadême de pourpre. Saumaiſe a cru avoir plus de lumière ſur la nature des étoffes de leurs habillemens, il aſſure que les grecs appelloient habit *perſe* un habit de ſoie (*in tertulliani de pallio notâ fol.* 319). Cette riche matière qui fut ſi rare chez les romains eux-mêmes, ſervoit à faire des habillemens tranſparens ; & elle ſert à expliquer la nature de ceux que Juſtin (*lib.* 12. *lib.* 41) donne à Alexandre, lorſqu'il eut adopté les ornemens des rois Achéménides ; car cet écrivain les caractériſe par leur tranſparence en particulier, *pellucidum*, par leur longueur, *fluidum*, & par l'or & la pourpre dont ils étoient couverts. Mais on ſait auſſi que les indiens ont fabriqué de tout tems avec le coton des étoffes tranſparentes.

Les princes qui ſuccédèrent au vainqueur de Darius, ne furent pas long-temps maitres de la Perſe. Arſace, fondateur de la monarchie des parthes, la leur arracha. Mais il s'éleva preſqu auſſi-tôt dans cette contrée pluſieurs rois particuliers, qui ne furent cependant que les grands vaſſaux des arſacides : Strabon en nous apprenant ce fait (*lib XV*), a fourni au ſavant Pellerin le moyen d'expliquer trois petites médailles de bronze très-ſingulières (*III. ſupplément pl. I. N°.* 9, 10, & 11), & de les rendre à ces rois *perſes*. Leur fabrique eſt à la vérité la même que celle des médailles des rois parthes ; mais elle ne peuvent cependant leur appartenir par les raiſons ſuivantes. D'abord, ſur ces trois médailles toutes ſemblables, aux époques près, à celle qui eſt deſtinée ici, les têtes des rois ne ſont pas couvertes des mêmes ornemens que celles des rois parthes arſacides ; mais leur tiare ſurmontée d'un globe reſſemble à celle des ſaſſanides. (*la planche II. du III. ſuppl. de Pellerin*).

Je trouve un plus grand nombre de monumens de la puiſſance des ſaſſanides. Ardſchir, appellé par les grecs Artaxerxès ou Artaxare, régna d'abord obſcurément dans quelque province de Perſe, fut ſoumis comme ſes prédéceſſeurs aux rois parthes. Il oſa bientôt ſe révolter contre ſon ſeigneur ſuzerain Ardevan, nommé par les grecs Artaban IV ; cinq ans après que celui-ci eut accordé à l'empereur Macrin une paix dont les conditions honteuſes flétrirent la gloire des aigles romaines. Cette audace fut couronnée d'un plein ſuccès, & la *Perſe* vit ranger les parthes ſous ſes loix. A cette époque, commença une nouvelle dynaſtie de rois de *Perſe*, que l'on déſigne par le nom de Saſſan ayeul de ſon fondateur.

Les médailles des ſaſſanides ſe trouvent en aſſez grand nombre. Elles ſe reſſemblent toutes plus ou moins, aux légendes près, qui accompagnent les têtes & dont les caractères perſiques ſont auſſi difficiles à tracer qu'à expliquer. Ces légendes diſtinguent les médailles des ſaſſanides de celles des arſacides ; car les têtes de ces derniers rempliſſent ſeules le champ de leurs médailles. D'ailleurs la coëffure des uns & des autres eſt différente ; les arſacides portent une mitre ornée de pierres précieuſes & d'un diadême double. Cette mitre eſt quelquefois ſemblable à un caſque dépourvu de cimier ; mais on retrouve ſur la tête des ſaſſanides ſeuls l'ancienne tiare des achéménides, ſurchargée à la vérité de pluſieurs ornemens que nous avons déjà vus ſur la tiare des rois perſes ſoumis aux parthes. Cette tiare qui eſt ordinairement crénelée & en forme de tour (πίλημα πυργωτὸν de Strabon) deſcend le plus ſouvent ſur les joues. Les bouts du diadême qui l'entourent flottent derrière la tête ſur les groſſes boucles des cheveux. Un ſecond diadême plus petit que le premier ſe détache du milieu de la tiare au-deſſous du globe qui la termine, & ſur le globe on apperçoit des lignes cir-

culaires qui reſſemblent aux cercles de la ſphère. Ce ſymbole, ainſi que le croiſſant dont il eſt ſouvent accompagné, & le double diadême rappellent les titres faſtueux que prenoit Sapor III dans ſes lettres à l'empereur Conſtance (*Ammian. Marcellin. lib.* 17.). *Rex regum Sapor, particeps ſiderum, frater ſolis & lunæ, Conſtantio Cæſari, fratri meo: ſalutem plurimam dico.*

Les types du revers des médailles perſiques ne peuvent appartenir aux parthes en aucune manière. Ils ſont tous relatifs au culte du feu, ſi ancien chez les *perſes* & qu'Ardſchir (*Hyde, de reli. vet. perſ. p.* 276. *& ſeq.*) affecta de rétablir dans ſa pureté en le dépouilant des acceſſoires étrangers introduits dans la *Perſe* par les arſacides. La tête d'homme qui eſt au milieu de ce feu ſur une médaille, porte un tiare baſſe ſemblable à celle des rois achéménides. On y voit auſſi ordinairement le feu ſacré gardé par deux *perſes* armés de lances, ou de longs bâtons terminés chacun par une & le plus ſouvent par deux pointes. Ces deux gardes rappellent par leur tiare crénelée, par leur cuiraſſe, par leurs chauſſes longues & par les manches pendantes hors des bras, la deſcription que Strabon a donnée des ſoldats *perſes*. Sur une de ces médailles tirée de la pl. II. du III ſuppl. de Pellerin, un ſeul des deux gardes, reſſemble aux deux du N°. 11; l'autre en diffère par la forme de la tiare, qui eſt ſurmontée d'un globe comme celle des rois. Agathias, (*Agath.* 2. *p.* 64. *&* 65. *Edit. reg.*) dit que la garde du feu ſacré étoit confiée aux mages; & Strabon, cité plus haut, nous apprend que les chefs des *perſes* ἡγεμόνες, portoient la même tiare que les mages. Cette figure ſingulière eſt donc un de ces miniſtres du culte rendu au feu. On n'en avoit point encore trouvé ſur les monumens.

J'ai inſiſté ſur la deſcription des médailles attribuées par tous les antiquaires aux rois de la dynaſtie des ſaſſanides, parce qu'elles m'aideront à expliquer les bas-reliefs de Nakſchi Ruſtam, ceux de Nakſchi Radjab, & le monument des ſaſſanides que j'ai reconnu dans les tréſors de l'abbaye de Saint-Denys, dépoſé aujourd'hui dans le cabinet des antiques nationales, rue de Richelieu. C'eſt ainſi que j'ai prouvé ci-devant, par la comparaiſon des médailles frappées ſous les achéménides, que les bas reliefs de Perſépolis repréſentent des rois de cette ancienne dynaſtie.

A deux petites lieues de Chelminar, c'eſt-à-dire, de l'ancienne Perſépolis, on voit des figures giganteſques ſculptées en demi-relief ſur un rocher taillé à pic, dans toute ſa hauteur. Les perſans les appellent, *Nakſchi Ruſtam* (*Bruyn. pl.* 170. *Niebhur pl.* 33.) portrait de Ruſtam; parce qu'ils croient y reconnoître ce héros fabuleux, l'hercule de la *Perſe*. Mais M. de Saci en expliquant l'inſcription grecque gravée ſur ce bas-relief, nous a fait voir évidemment qu'il appartient à Ardeſchir, petit fils de Babec, le fondateur de la dynaſtie des ſaſſanides. « C'eſt ici, dit l'inſcription, la figure du » ſerviteur d'Ormuſd, du dieu Ardeſchir, roi des » rois de l'Iran, de la race des dieux, fils du dieu » Babec roi ». D'après cette explication, M. de Saci voit ſur ce bas-relief le combat d'Ardeſchir contre Ardevan ou Artaban, dernier roi parthe arſacide. Ils y diſputent un diadême & tous les deux ont ſous les pieds de leurs chevaux un buſte coëffé de même que le cavalier. Ne pourroit-on pas reconnoître plutôt ici deux princes faiſant un ſerment commun en tenant le même anneau; comme il fut d'uſage en Europe dans les ſiècles de la chevalerie notamment dans le nord. Voyez la mythologie d'*Odin* (dans l'introduction de Mallet à ſon hiſtoire du Danemarck). « Dans un temple d'Odin » en Iſlande, étoit ſuſpendu un grand anneau » d'argent, que l'on teignoit du ſang des victimes » & qu'il falloit tenir dans ſes mains, quand on » prêtoit ſerment pour quelque affaire.

Un ſecond bas-relief du même endroit, appellé auſſi (*Bruyn pl.* 168. *Niebhur. pl.* 33.) *Nakſchi Ruſtam* repréſente le même Ardeſchir toujours à cheval, tenant par la main droite un homme debout, nue tête, habillé d'une ſimple tunique & d'une ceinture qu'il ſemble relever. Auprès de cet homme, il y en a un ſecond preſque agenouillé qui tend les mains à Ardeſchir. Il porte comme le premier une tunique très-courte ſerrée par une ceinture. Mais il a de plus un manteau court ſemblable à la chlamyde ou au *ſagum*, & une cidaris fort baſſe ornée d'un diadême. Il eſt très vraiſemblable que cet autre bas-relief de *Nakſchi Ruſtam*, repréſente, comme l'a dit M. de Saci, les ſuites de la victoire d'Ardeſchir ſur Ardevan, & ce dernier agenouillé demandant grâce au vainqueur.

Deux autres bas-reliefs ſculptés ſur un rocher entre Chelminar & *Nakſchi Ruſtam*, ſont encore des monumens des rois ſaſſanides. Sur l'un, (*Bruyn. pl.* 169. *Niebhur pl.* 32.) qui eſt fort endommagé, paroiſſent à pied les deux cavaliers déjà cités, avec la même diſtinction de coëffure, & ſe diſputant auſſi un diadême: l'explication donnée ci-deſſus convient très-bien à ce premier bas-relief, que les perſans appellent *Nakſchi Radjab*, ou portrait de *Radjab* autre héros fabuleux. Ils donnent le même nom au ſecond bas-relief du même endroit (*Niebhur. pl.* 32) ſur lequel paroît une figure giganteſque, à cheval, tenant une épée nue, vêtue comme celle de la planche 168 de le Bruyn déjà citée & ſuivie de pluſieurs figures pédeſtres. Malgré cette reſſemblance d'habillement & de coëffure, on ne peut reconnoître ici comme ci-deſſus le roi Ardeſchir, parce qu'une inſcription qui y eſt jointe l'appelle Sapor, fils de cet Ardeſchir. La voici telle que

l'a traduite M. de Saci : « C'eſt ici la figure » du ſerviteur d'Ormuſd, du dieu Sapor roi » des rois de l'Iran & du Touran, de la race » des dieux, fils du ſerviteur d'Ormuſd, du » dieu Ardeſchir roi des rois de l'Iran, de la race » des dieux, petit-fils du dieu Babecroi ».

Les habillemens des figures qui paroiſſent ſur ces bas reliefs, nous les feront reconnoître pour les rois *perſes* de la dynaſtie des ſaſſanides. De ſorte que j'arriverai par le moyen de ces habillemens au même but que M. de Sacy a atteint, en expliquant les inſcriptions des bas-reliefs ; l'évidence doit ſortir de ce double travail.

En général on ne peut méconnoître les *perſes* ſur les marbres de Nakſchi Ruſtam & de Nakſchi Radjab. Les vaſtes & longues chauſſes, la chauſſure baſſe, la riche ceinture, la tunique à longues manches, l'habit extérieur à manches flotantes & fixé ſeulement ſur les épaules, la barbe & les cheveux longs & friſés, les colliers précieux, la tiare enfin; tout ici caractériſe les habitans & les rois de la *Perſe*. De plus, ces rois ſont des ſaſſanides; car ils portent la tiare crénelée ſurmontée d'un globe, ornée d'un ou pluſieurs diadêmes avec les bouts flotans. Cette coëffure eſt abſolument la même que celle des médailles reconnues plus haut pour les monnoies des ſaſſanides.

Le globe placé ſur la tiare, coëffure particulière des ſaſſanides & des ſouverains de la *perſe* leurs prédéceſſeurs immédiats, ſoumis aux arſacides, fut conſtamment leur attribut excluſif de tout autre attribut des rois d'Aſie, même des arſacides ; comme je l'ai fait voir ci-deſſus.

La *cidaris*, coëffure baſſe, différente de la tiare, & la *cidaris* ſans globe étoit la coëffure des rois parthes, ſucceſſeurs d'Arſace. Le bas-relief expliqué ci devant par M. de Saci à l'aide de l'inſcription, auroit pu l'être de même par la différence des coëffures que portent les deux combattans. Celui qui eſt placé à la droite du ſpectateur eſt caractériſé par une tiare crenelée chargée des veſtiges d'un ornement que le temps a détruit, mais que l'on peut ſuppléer par la planche 168 de le Bruyn qui repréſente une figure abſolument ſemblable. Un vaſte globe exprimé très-diſtinctement ſurmonte la tiare crénelée. Ces deux tiares réunies déſignent un roi ſaſſanide. Le cavalier placé à la gauche du ſpectateur, porte une cidaris baſſe, entourée d'un diadême avec des bouts flotans & des fanons rabattus. Cette coëffure déſigne un arſacide; car l'eſpèce de globe qui paroît au-deſſus de la cidaris, en eſt abſolument détaché ; il tient au bâton que porte la troiſième figure, & repréſente un paraſol ; meuble dont j'ai parlé ci-devant dans la deſcription des bas-reliefs de Perſépolis.

On ne connoît point de rivalité ou de combat plus célèbre entre un roi parthe & un roi ſaſſanade, que la victoire d'Ardeſchir ſur Ardevan ; victoire qui mit ſur le trône de *Perſe* le fils de Saſſan, le redoutable Ardeſchir. Tout concouroit donc à motiver l'explication du bas-relief de *Nakſchi Ruſtam*, donnée par M. de Saci. Le ſculpteur de ce monument ſemble même avoir prévu la difficulté de ſon explication, en répétant pour la faciliter, les attributs diſtinctifs des cavaliers. Il a placé en effet ſous les pieds de leurs chevaux des buſtes dont la tiare ſimple & la cidaris caractériſent encore de nouveau les *perſes* & les parthes.

Les figures du ſecond bas-relief de Nakſchi Ruſtam portent les mêmes attributs diſtinctifs. Le cavalier eſt coëffé de la tiare crénelée ſurmontée d'un globe, c'eſt donc un roi ſaſſanide. La figure agenouillée qui ſemble lui demander grace, a les cheveux cachés ſous une cidaris ornée d'un diadême très-apparent, c'eſt donc un roi parthe. Il y remercie un roi ſaſſanide de la grace que ce roi vient de lui accorder en la perſonne de ſon envoyé, relevé de la poſture de ſuppliant par le vainqueur adouci. C'eſt la ſuite de la victoire d'Ardeſchir, & l'on doit ce me ſemble le reconnoître dans ces deux bas-reliefs attribués ſans vraiſemblance par les perſans à Ruſtam, le héros de leurs fables modernes.

Radjab, autre héros des fables perſanes, eſt celui auquel les habitans de la *Perſe* attribuent aujourd'hui les deux bas-reliefs très-endommagés que l'on voit entre Chelminar & Nakſchi Ruſtam. Ces deux monumens repréſentent, ſelon eux, un combat & un triomphe de Radjab. Mais l'inſcription qui eſt gravée ſur le cheval même du triomphateur, l'a fait reconnoître par M. de Saci pour le fils d'Ardeſchir, pour le roi Sapor. Comme ſon habillement ne diffère en rien d'important, de celui d'Ardeſchir ; je n'ai pas cru devoir publier de nouveau ce monument des ſaſſanides ; ſur lequel d'ailleurs on ne peut plus diſtinguer les traits du viſage de Sapor. Je ferai obſerver ſeulement que ce roi porte un très-riche collier, ce qu'Ammien Marcellin, cité plus haut, a dit des rois *perſes* ; & de plus, qu'il a un poignard attaché à la cuiſſe droite, uſage établi chez les *perſes* dès le temps où écrivoit Hérodote.

Le ſecond bas-relief de Nakſchi Radjab, quoique dépourvu d'inſcriptions peut encore être expliqué par le combat d'Ardeſchir avec Ardevan. Ce roi parthe paroît encore y diſputer le diadême de la *Perſe* au fils de Saſſan ; mais ils ſont

à pied tous les deux. Le roi *perse* porte une tiare sans globe, ornée d'un diadême dont les bouts sont longs & pendans, & une tunique courte, sans manteau ni tunique flotante. La cidaris du roi parthe & celles des figures qui l'accompagnent, sont un attribut trop caractéristique de cette nation pour qu'on puisse la méconnoître, enfin l'on voit ici très-distinctement la liaison de ce corps arrondi qui paroît au-dessus de la cidaris du roi parthe, fixé au bâton que porte un personnage de sa suite. C'est évidemment une espèce de parasol; meuble qui, avec le chasse-mouche forme dans l'Orient, partie du luxe public des personnages constitués en dignité.

Je ne ferai plus qu'une observation sur ces bas-reliefs de Nakschi Rustam & de Nakschi Radjab que M. de Saci, en expliquant leurs inscriptions, a rendu à Ardeschir & à Sapor; restitution que j'ai fortifiée dans cet article par le rapprochement des médailles & des costumes des arsacides & des sassanides. Cette observation a pour objet les corps ronds qui pendent entre les jambes des chevaux & qui sont attachés à la selle avec des chaînes. On les a pris quelquefois pour des petits vases remplis d'eau que les cavaliers orientaux portent encore dans leurs marches pour se désaltérer. Les grecs des bas-siècles les appelloient ἀγγαῖα; & peut-être Pline les avoit-il désignés sous la dénomination de *vas viatorium*. Mais peut-on croire qu'un souverain riche & puissant chargeât son cheval d'un poids incommode qui convenoit beaucoup mieux à ses officiers ou domestiques. Il seroit plus raisonnable de reconnoître ici de petits boulets de pierre ou de métal, qui ont servi quelquefois de masse à la cavalerie des anciens & qui auront fait partie de son armure.

L'Europe ne connoît de monumens des sassanides que leurs médailles qui sont en petit nombre, les dessins des bas-reliefs de Nakschi Rustam & de Nakschi Radjab. Une heureuse circonstance m'en a fait trouver en 1786 un très-beau dans le riche trésor de l'abbaye de Saint Denis en France. On le voit aujourd'hui avec les antiques nationales de la rue Richelieu. J'en vais donner une description assez étendue pour faire connoître ce monument aussi précieux par sa matière que par le sujet qui y est gravé.

Une plaque circulaire de cristal de roche ayant deux pouces huit lignes de diamètre, forme le fond d'une large soucoupe d'or & de verre coloré dans laquelle elle est encastrée. Sur la plaque de cristal est gravé en creux un personnage remarquable par une coëffure & des habillemens extraordinaires. Ce personnage est assis sur un siège supporté par deux espèces de sphinx aîlés. On voit à sa gauche un objet difficile à reconnoître, qui a une largeur égale à celle du corps de ce personnage, & qui s'élève jusqu'à la hauteur de ses épaules. La singularité de cette gravure fixa mon attention, & je fus moins frappé du prix d'un travail exécuté sur une matière fort dure, que d'un costume aussi éloigné de celui des grecs & des romains. Je crus y reconnoître au premier coup-d'œil un roi parthe, & je ne pus rectifier ce premier jugement à cause du défaut de monumens des arsacides. Mais je demeurai convaincu du grand prix d'une gravure qui nous offroit dans son entier un de ces rois dont les médailles ont conservé seulement les bustes.

Ayant obtenu depuis l'agrément des savans & obligeans dépositaires de ce monument pour le faire dessiner; je le comparai ici avec les médailles des arsacides. Cette comparaison m'apprit que le globe placé sur la tiare ne permettoit pas de leur attribuer la gravure de St. Denis. Mise en parallele avec les médailles des rois perses de la dynastie des sassanides, & avec les dessins des bas-reliefs de Nakschi Rustam & de Nakschi Radjab, elle me parut évidemment appartenir aux rois sassanides & représenter un de ces rois. Mais je n'y ai trouvé aucun indice, aucun caractère qui pût la faire attribuer à l'un d'eux exclusivement aux autres.

La description de cette gravure va terminer mon travail; parce qu'elle formera une récapitulation simple & naturelle du costume des rois perses, successeurs d'Ardeschir que j'ai eu pour principal objet dans cet article. La coëffure du roi est composée de plusieurs parties, d'une tiare basse, crénelée, entourée d'un diadême, d'un croissant fixé sur le devant de la tiare, d'un plus grand croissant placé sur la tiare, entouré d'un petit diadême à bouts flotants, & enfin d'un globe qui surmonte toute cette coëffure. Le globe & les deux croissans rappellent le titre de *frère du soleil & de la lune*; & le double diadême rappelle celui de *roi des rois*, titres ambitieux que prenoient les sassanides. Les longs cheveux bouclés, les moustaches & la barbe caractérisoient les *perses*.

On n'apperçoit pas distinctement le manteau des *perses*, mais on en distingue des portions qui flotent au gré des vents & qui ressemblent aux lambrequins du blason, pièces qui pendent du casque autour de l'écu. Peut-être sont ce là des manches flottantes dégagées des bras, telles que celles de l'habit extérieur des levantins. La tunique à fleurs décrite par Strabon & garnie de manches serrées au poignet, la tunique blanche décrite par le même écrivain, placée au dessous, & enfin la riche ceinture qui les serroit toutes les deux, forment l'habillement du roi sassanide.

En examinant l'espèce de rinceau ou de cannelure qui en fait l'ornement, on reconnoît les cannelures exprimées sur les cuisses & les jambes du personnage armé d'un arc qui forme le revers ordinaire des médailles parthes. Les longues courroies qui lient la chaussure du même personnage placé sur ces médailles, & qui paroissent exagérées, forment ici une partie très-apparente de la chaussure du roi sassanide. Cette chaussure est très-mince & très-basse ὑπόδημα κοῖλον, comme l'appelle Strabon; quant à ce qu'il ajoute que cette chaussure étoit double, διπλοῦν, la petitesse du monument que je décris, ne permet pas d'en faire la distinction. Est-ce enfin un sceptre, ou une épée sur laquelle il est appuyé? Cette question n'est pas susceptible de solution, à cause du peu de finesse des traits de la gravure.

Tels sont les principaux attributs de ce roi Sassanide. Après les avoir décrits je dirai quelque chose du monument sur lequel ils sont gravés. De même que la plupart des objets précieux qui remplissent le trésor de l'abbaye de St. Denis en France, ce beau crystal gravé est probablement un don d'un de nos souverains, qui en aura fait l'acquisition dans l'Orient pendant les croisades.

Je fonde cette conjecture sur l'origine semblable des deux plus beaux camées qui soient jamais sortis de la main des artistes anciens. Je veux parler de l'agathe de la sainte chapelle de Paris & de l'agathe du cabinet impérial de Vienne. On assure que l'empereur Baudouin II venant demander en 1244, du secour aux princes chrétiens & à St. Louis en particulier, vendit la première à ce pieux roi qui la déposa dans le trésor de la sainte chapelle. C'est aussi de l'Orient & peut être même des empereurs grecs que nous est venue l'agathe de l'empereur.

Philippe-le-Bel petit fils de St. Louis l'acheta des chevaliers de St. Jean de Jérusalem (*vita Peirescii lib. 3. an. 1620*), qui l'avoient acquise en Palestine. Il la légua aux religieuses de Poissi, à qui elle fut enlevée pendant les guerres civiles du tems d'Henri III. Des marchands la portèrent en Allemagne, & la vendirent 12000 ducats d'or à l'empereur Rodolphe II. Le crystal gravé du trésor de St. Denis, sans être précieux par le volume & la rareté de la matière, par la finesse du travail, par le grand nombre des personnages gravés, &c. l'est peut-être davantage aux yeux de ceux qui savent comparer l'abondance des pierres gravées par les grecs & les romains, avec l'extrême rareté des monumens travaillés sous les rois perses de la dynastie des Sassanides.

Voici ce que dit Caylus (*rec. d'Antiq.* 1 57) du costume des *perses*, à l'occasion de deux petits monumens *perses*.

« Ce que je puis avancer avec quelque apparence de certitude, c'est qu'ils ont été faits à l'usage des *perses*. Les figures représentées sur le n°. 1. ont des robes longues, flotantes, & semblables à celles que les auteurs attribuent à cet ancien peuple (*Diod. sic. l. 2. Justin. l. 12. Amm. Mar. liv. 23.*). Les bandes qui bordent ces robes rappellent l'idée des couleurs vives & différentes dont elles étoient effectivement ornées. (*Diod. sic. lib 6. Ælian de anim. l. 5. c. 21.*). L'habillement de la figure la plus voisine des caractères hiéroglyphiques, semble avoir un vêtement hérissé de poils, & pourroit bien être cette sorte de robe que les perses connoissoient sous le nom de *caussacas*. (*Schol. in. vesp. Aristophan.*) Indépendamment de ces rapports, on doit observer 1°. que les trois figures gravées sur cette pierre ont de la barbe, & qu'on n'a jamais représenté ainsi les figures égyptiennes: 2°. que l'espèce de bonnet pointu dont une figure a la tête couverte, se trouve sur un monument des *perses*, rapporté par Chardin: 3°. que la figure du soleil tracée sur la pierre, fait naturellement allusion au culte que ce peuple lui rendoit. Je crois encore que le cylindre du N°. II. est un monument des anciens *perses*, parce que l'on voit sur une de ces figures un bonnet plat entiérement pareil à cet ornement de tête, que l'on rencontre fréquemment sur les monumens persans, & une tunique qui descend jusqu'au milieu des cuisses, sorte d'habillement que Strabon (*lib. 15. p. 734.*) attribue aux *perses* ».

Elien dit des rois de *perse*: *persarum rex iter faciens ne tœdium obreperet ex tempore philyrium gestare solebat, & quo id scinderet, cultellum; atque huic operi regiæ manus deditæ fuerunt: prorsus enim neque libellum habebat, neque cogitationes vel ad necessarium aliquid, dignumque scitu legendum, vel ad magnum aliquid & memorabile consultandum versabat.* (*Hist. divers. lib. XIV. cap. 12*). M. Paw fait sur ce passage les réflexions suivantes:

« On s'imagine ridiculement que les empereurs de Turquie doivent eux-mêmes apprendre un métier suivant les loix fondamentales de l'état. Le prétendu travail de ces princes s'est toujours borné à faire avec un couteau des cure-dents, ou des anneaux à tirer de l'arc. Et il n'y a qu'à lire avec attention un passage d'Elien pour se convaincre que les empereurs de *perse* s'occupoient tout de même. Ainsi ce qu'on a pris pour un métier n'en est pas un, & ce qu'on a pris pour une loi particulière aux turcs est un usage immémorial de toutes les cours despotiques de l'Asie, où les princes sont ordinairement aussi imbécilles que les enfans, de sorte qu'ils ne peuvent s'amuser que comme des enfans. Nous avons quelques remontrances faites par un muphti au sultan Mahomet IV qui n'aimoit aucune espèce d'occupation manuelle. Or, dans ces remontrances, il n'est question d'autre chose,

chose, sinon du danger de l'oisiveté. Lorsque le chevalier d'Arvieux rendit visite à un des plus grands princes de l'Arabie, il le trouva occupé comme l'étoit l'empereur de *Perse* dont parle Elien, c'est-à-dire qu'il découpoit un bâton avec son couteau. Ce seroit se moquer du monde, si l'on soutenoit sérieusement que ce misérable Arabe avoit appris un métier, ou qu'il en exerçoit un ».

Les artistes *perses* étoient supérieurs aux égyptiens dans le dessin des têtes, mais ils leur étoient inférieurs dans la connoissance des proportions du corps. On ne voit dans leur ouvrage que des figures habillées presque toutes de la même façon, sans aucune variété & toujours avec des plis droits & roides. On peut en conclure que leur manière de s'habiller & leurs coutumes particulières ont empêché le développement de l'art du dessin. Les *perses* ne paroissoient jamais nuds, & la nudité passoit chez eux pour être de mauvaise augure. Leurs artistes manquoient donc d'occasion d'étudier le *nud*, qui est la partie de l'art la plus belle & la plus difficile. Comme ils ne voyoient & ne faisoient que des figures drapées, elles péchoient toujours par les proportions. De plus l'habit des *perses* étoit un drap coupé & cousu, qui rendoit tous les habillemens uniformes & ne laissoit pas même soupçonner le nud. Les grecs au contraire jettant par-dessus leur habit de dessous une simple drapperie, que chacun agençoit à sa fantaisie, elle étoit susceptible de beaucoup de variétés dans les arrangemens, & pouvoit même faire entrevoir le nud. Cette différence nous apprend la raison pour laquelle les *perses* occupés sans cesse à tracer des figures habillées toujours uniformément, ne faisoient dans toutes leurs draperies que des plis presque toujours parallèles & placés dans la même direction. Voyez à l'article des médailles des rois de *Perse*, deux autres raisons de cette imperfection.

PERSES. (Médailles des rois) Pellerin en a publié une sans nom d'un roi *perse*-Achéménide, & quelques-unes de rois *perses* tributaires des arsacides depuis Alexandre, vers l'an 225 de l'ére vulgaire. Les parthes & leur roi Artaban IV furent chassés de la *Perse* par Sasan; qui commença la dynastie des sassanides. Elle a fourni 28 rois depuis Sasan, jusqu'à Osman, Calife des sarrasins. Les noms de ces rois sont parvenus jusqu'à nous, ainsi que plusieurs de leurs médailles; mais comme les caractères des légendes sont inconnus, on ignore auquel de ces rois ces médailles se rapportent. Pellerin en a publié un assez grand nombre, dans l'espérance que les savans qui s'appliquent à l'étude des langues orientales, pourront un jour pénétrer le sens des caractères dont elles sont accompagnées, & déterminer quels sont les rois qui y sont nommés.

Par les types de ces médailles on peut conjecturer que les *perses* modernes, dont nous parlons, avoient conservé une partie des usages, des pratiques religieuses & du langage des anciens *perses*; il paroît aussi qu'ils se servoient des mêmes caractères; ce qui jette un grand intérêt sur leurs médailles & les autres monumens de ce genre. Les savans ne se sont point encore exercés sur cette matière, mais Pellerin a fait à ce sujet des réflexions très-judicieuses. Nous nous bornerons ici à indiquer pour *caractéristique* des médailles *perses*, le globe placé sur la tête des rois, & leur chevelure qui est façonnée en boucles ou en tresses longues, ainsi que leur barbe. (M. de Saci, de l'Académie des Inscriptions, a déjà déchiffré quelques-unes de ces médailles en 1791).

Les médailles & les pierres gravées sont les seuls monumens des *perses* qui nous soient parvenus: & à ne les considérer que du côté de l'art, ils ne doivent pas faire regretter les autres, puisqu'ils ne servent qu'à nous faire connoître en quel état de dégradation, ou plutôt de langueur, les arts furent toujours dans ces malheureux climats. On ne doit point s'en étonner, dit M. Leblond; le gouvernement en *Perse* étoit despotique, & le despotisme desséche tous les germes du génie; d'ailleurs les *perses*, adorateurs du feu & du ciel visible, ne permettoient pas qu'on représentât les dieux sous une forme humaine; en voilà plus qu'il n'en faut pour rendre un pays inaccessible aux beaux arts.

PERSIL, *apium*, espèce d'ache. *Voyez* ACHE.

PERSIQUE. (DIANE) La *Diane persique* étoit la divinité que les persans nommoient *anaëtis*, & qui avoit des temples dans toute la Cappadoce. Il n'étoit pas permis de laisser éteindre le feu sacré qui brûloit sur ses autels. Le temple principal de la *Diane persique* étoit à Zéla (*D. J.*).

PERSIQUE. (ORDRE) Les architectes caractérisent ainsi un ordre qui a des figures d'esclaves *perses*, au lieu de colones, pour porter un entablement. Voici l'origine de cet ordre. Pausanias ayant défait les *perses*, les lacédémoniens, pour signaler leur victoire, érigèrent des trophées avec les armes de leurs ennemis, & ils représentèrent des *perses*, sous la figure d'esclaves qui soutenoient leurs portiques, leurs arcades, leurs cloisons, &c. (*D. J.*).

PERSONA. *Voyez*. MASQUE.

PERSONA. étoit aussi le rôle que jouoit l'acteur; *persona primarum partium*, étoit le premier rôle; celui qui le jouoit, revenoit souvent sur le théâtre; *secundarum, tertiarum*, le role de ceux qui paroissoient plus rarement. Chaque acteur avoit des habits conformes aux personnages qu'il jouoit; un soldat, un parasite, une courtisanne, un jeune débauché, avoient des habits analogues à leur profession; de sorte que les spectateurs pouvoient aisément les distinguer du premier coup-d'œil: les

noms même étoient adaptés à leur rôle: un esclave fidèle s'appelloit *Parmeno* ou *Sausias* ; un vaurien *Syrus* & *Geta* ; un jeune débauché *Pamphile*.

Un des plus agréables divertissemens chez les grecs, étoit de se masquer après souper, & de courir les rues avec une troupe de jeunes garçons & de jeunes filles, qui chantoient, dansoient & jouoient des instrumens. On alloit avec ce cortége visiter les dames galantes, & rendre hommage à Comus, le dieu des festins.

PERSPECTIVE. Les anciens l'ont connue & pratiquée quand ils l'ont jugée nécessaire. *Voyez* le dictionnaire des Beaux-Arts au mot PERSPECTIVE, & celui d'architecture au mot BAS RELIEF.

PERSUASION, une des divinités qui présidoient au mariage ; c'étoit elle qui, triomphant de la pudeur de l'épouse, la rendoit docile aux empressemens de l'époux. Pausanias la compte au nombre des grâces. Les romains l'appelloient *Suada*, & les grecs *Pitho*. *Voyez* ce mot.

PERTICA. Voyez PERCHE. Les romains se servoient de la perche, *pertica*, pour partager les terres dans l'établissement des nouvelles colonnies, où lorsqu'après avoir chassé les anciens habitans d'une contrée dont ils s'étoient rendus maîtres, ils vendoient à l'enchère les terres après en avoir fait la division. Properce appelle ce partage *tristis persica* avec raison, puisque les anciens propriétaires se voyoient dépouillés de leurs biens (4. 1. 130.) :

Nam tua cum multi versarent rura juvenci,

Abstulit excultas pertica tristis opes.

Le mot *pertica* signifioit non-seulement ce bâton long de dix pieds, avec lequel on mesuroit les terres, mais encore le fonds mesuré & confiné ; comme nous l'apprenons de Siculus Flaccus, de Frontin, & de plusieurs autres auteurs que Cæsius a recueillis, & qu'il a expliqués par des notes très-nécessaires pour leur intelligence. (*D. J.*)

PERTINAX.

PUBLIUS HELVIUS PERTINAX AUG.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRRR. en or, avec sa consécration, & au revers l'aigle, dans le cabinet du roi.

Egalement rare avec le bûcher, dans le cabinet de Pellerin.

RRR. en argent.

Il y a des revers très-rares, tels que sa consécration, *liberatis civibus* & *menti laudandæ*.

RRRR. en médaillons d'argent d'Egypte.

Vaillant en a rapporté un.

RRR. en G. B. de coin romain. Il y a des revers qui sont RRRR ; tels que la libéralité de plusieurs figures & ses consécrations,

RRR. en M. B. Quelques revers RRRR.

RRR. en P. B.

O. de colonies & en G. B. grec,

RR. en M. B. grec.

RRR. en P. B. d'Egypte.

Vaillant a rapporté deux médaillons latins de bronze de *Pertinax* ; on ignore s'ils sont antiques. On en voit un grec gravé dans le cabinet de l'abbé de Camps.

PERTUNDA, une des divinités qui présidoient au mariage : on plaçoit sa statue dans la chambre de la nouvelle épouse, le jour des nôces, & elle entroit en personne dans le lit nuptial avec les époux. La pudeur ne permet pas d'expliquer qu'elle étoit sa fonction ; voici ce qu'en dit St. Augustin : *erubescat, eat foràs ; agat aliquid & maritus : valdè inhonestum est ut quod vocatur illa, impleat quisquam nisi ille* (*De civit-dei, lib. 6, cap. 9.*). Arnobe (*lib.* 4.) dit aussi : *Etiamne pertunda quæ in cubiculis præsto est, virginalem scrobem effodientibus maritis ?*

PERVERSA (*scuta*). Les soldats romains s'assemblant pour quelque conspiration, ou pour tramer quelqu'entreprise secrette, portoient leurs boucliers sous leurs bras ; afin qu'ils fussent apperçus moins facilement. Cette manière de les porter étoit désignée par ces mots *scuta perversa* (*Vales. not. in Ammian. l. 16 cap. 9. p. 469.*).

PERVIGILIUM, nuit entière employée aux fêtes de Cérès, de Vénus, d'Apollon & de la Fortune. Dans les *vigiliæ* on ne veilloit que pendant une partie de la nuit. Martial (9. 69. 10.) annonce cette distinction.

Nam vigilare leve est, pervigilare grave.

Vitellius célébra des *pervigilia* & des bacchanales sur le sommet de l'Appennin (*Sueton. Vitell c.* 10, *n.* 8.). *in appennini quidem jugis etiam pervigilium egit.* On connoit le charmant poëme intitulé *pervigilium Veneris*.

PERVTAH, *pruta*, *lepton*, *minutum*, *semuna* ; monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. Elle valoit suivant M. Paucton (*Metrologie.*) $\frac{115}{192}$ de denier de France.

PES, mesure itinéraire des romains. *Voyez* PIED ROMAIN.

PESCENNIUS NIGER. *Voyez* NIGER.

PESCIA, capuchons faits de peaux d'agneau, selon Festus : *Pescia in saliari carmine Ælius Stilo dici ait capitia ex pellibus agninis facta, quod græci vocent pelles, πέσκη.*

PESON. *Voyez* BALANCE ROMAINE.

PESSINUNTE, métropole des galates tolistoboges.

ΠΕϹΟΙΝΟΥΝΤΙΩΝ & ΓΑΛ. ΤΟΛϹ. ΠΕϹϹΙΝΟΥΝΤΙΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Néron, de Trajan, de M. Aurele, de Faustine-jeune, de Verus, de Caracalla, de Géta, de Poppée, de Domna.

Le fleuve Sangarius couloit auprès de cette ville. Elle étoit célèbre par son temple dédié à Cybèle, & par la statue *naturelle* de cette divinité qui étoit tombée du ciel; c'étoit une pierre noire qu'on gardoit précieusement. Rome étant affligée de maladies populaires & d'autres calamités publiques, envoya aux pessinuntins une ambassade, pour leur demander cette statue de Cybèle. Ses prêtres avec tout l'attirail du culte de la divinité vinrent eux-mêmes la remettre aux romains. On chargea la vestale Clodia de la pierre mystérieuse, qui fut portée en procession au travers de la ville de Rome.

La fête ordonnée pour Cybèle à ce sujet se renouvelloit tous les ans, & on alloit laver sa statue dans le petit fleuve Almon. Ovide, *Fast. IV.* nous apprend cette dernière particularité.

Est locus in tiberim quà lubricus influit Almo,
Et nomen magno perdit in amne minor :
Illic purpurea canus cum veste sacerdos,
Almonis dominam sacraque lavat aquis.

Dénys d'Halicarnasse, qui raconte en détail l'histoire de cette translation de Cybèle remarque que Scipion Nasica étoit le chef de l'ambassade des romains.

PESTI. *Voyez* PÆSTUM.

PET. Les égyptiens, peuple superstitieux adoroient jusqu'au Pet. On montre aujourd'hui, dans certains cabinets, des figures du dieu *Pet*. Voyez CREPITUS.

PETA, divinité romaine, qui présidoit aux demandes que l'on avoit à faire aux dieux, & que l'on consultoit, pour savoir si ces demandes étoient justes ou non. Du verbe *petere*, demander, on avoit fait le nom *Peta*. Arnobe (4. *p.* 131.) dit : *Dea Peta, quæ præsto orat rebus petendis.*

PETALISME. La crainte que l'on avoit à Athènes des citoyens trop puissans, & dont le crédit s'établissoit auprès du peuple, fit introduire dans cette république l'ostracisme (*Voyez Ostracisme.*). Un usage semblable fut établi à Syracuse, on le nomma *pétalisme*, parce qu'on écrivoit le nom de celui qu'on vouloit bannir sur une feuille d'Olivier. Ce mot vient du mot grec πέταλον. Le *pétalisme* étoit une institution beaucoup plus inique & rigoureuse que l'ostracisme même, vû que les principaux citoyens de Syracuse se bannissoient les uns les autres, en se mettant une feuille-d'olivier dans la main. La loi du *pétalisme* parut si dure, que la plupart des citoyens distingués de Syracuse prenoient le parti de la fuite, aussi-tôt qu'ils craignoient que leur mérite ou leurs richesses ne fissent ombrage à leurs concitoyens; par là, la république se trouvoit privée de ses membres les plus utiles. On ne tarda point à s'appercevoir de ces inconvéniens, & le peuple fut obligé lui-même d'abolir une loi si funeste à la société.

PETAMINAIRE, ou PETAMENAIRE s. m. Ce nom qui signifie proprement un homme qui vole en l'air, se donnoit autrefois à ceux qui faisoient des sauts périlleux, des tours de souplesse dangereux & surprenans, aux voltigeurs, aux sauteurs, &c. Ce mot se trouve dans Salvien, (*L. III de providentiâ*) & dans Firmicus, (*Liv. VIII., c.* 15.). On lisoit autrefois dans le premier *Petaminartus*, mais Saumaise l'a fort bien corrigé par *Firmicus*.

Ce mot vient de πέταμαι, je vole; πετάμενος, qui vole. Quelques-uns croient qu'on pourroit aussi dire *petiminarius*, en le tirant de *petimen*, qui selon Servius, signifie la bosse d'un chameau; & qu'on le donnoit aux sauteurs parce qu'en sautant & voltigeant, ils plient tout le corps & le mettent en bosse. La première étymologie est plus naturelle.

PETASE, chapeau ou bonnet garni de bords pour garantir du soleil, à la différence du *pileus* bonnet sans bords. *Voyez* BONNET.

Le pétase ailé est le symbole de Mercure.

Les grecs portoient ordinairement en voyage le *petase*, appellé aussi *pileus thessalicus*. Les voyageurs romains en usoient de même; comme nous l'apprenons de Cicéron (*Ep. fam.* 15, 17.), qui s'excuse de n'avoir point écrit de lettres en certaine occasion, sur ce que les porteurs (ou couriers) ne lui en avoient pas donné le tems « Ils se présen- « tent à moi, dit-il, lorsqu'ils sont prêts à partir » & en habits de voyageurs..... *Sed petasati ve-* » *niunt : comites ad portam expectare dicunt* «. C'est pourquoi Suétone (*August. c.* 82. *n.* 2.) remarque d'Auguste, comme une chose extraordinaire qu'il portoit un *pétase* dans son palais, lorsqu'il s'y promenoit à l'air. Ce qui annonce que le pétase ne servoit qu'aux voyageurs, ou à ceux qui faisoient dans les rues de longues marches.

PETASUS désignoit aussi tout ce qui avoit la forme d'un *petase*, tel qu'un toît rond avec des bords applatis.

PETASO. Voyez PERNA.

PETAURISTA, *PETAURUM*, } Caylus (*Recueil d'antiquités, tom.* 5. *pl.* 86. *n°.* 2.) dit :

« La gravure dont je donne ici la représentation, est exécutée sur une cornaline. L'ancien artiste, homme d'un talent médiocre & peu savant dans l'art de la composition, a voulu sans doute exprimer l'exercice du *petaurum* dont les anciens se sont beaucoup amusés; mais qu'ils ont indiqué si légèrement & avec tant d'obscurité dans leurs écrits, qu'on ne doit pas être surpris de trouver tant de contrariétés dans les auteurs modernes qui en ont traité. Quelques uns s'appuyant sur ce vers de Manilius (*Astronom. lib. 5. vers* 489.) :

Corpora quæ valido saliunt excussa petauro :

ont cru que le *petaurum* des anciens étoit une machine de bois qui, par le moyen de certains ressorts, élançoit en l'air le sauteur qui les comprimoit; & le monument que je rapporte semble confirmer cette opinion. On y trouve en effet une machine construite en charpente, qui, semblable à une tour ou à une colonne, s'élève en hauteur, s'élargit par le bas, forme sur un des côtés un assez large empâtement, porté par quatre pieds, sous chacun desquels il est permis de supposer des roues pour promener la machine dans tous les lieux où l'on vouloit donner le spectacle : des échelles sont posées sur le haut & sur un des côtés, & dans la partie opposée, on voit un homme qui paroît se précipiter du haut de la machine en bas. Cette figure est certainement beaucoup trop grande, & n'a aucune proportion avec la machine. C'est une de ces erreurs trop fréquentes dans les ouvrages des artistes médiocres de l'antiquité, & pour lesquelles il faut user d'indulgence. On remarque entre la figure de l'homme & la machine, une espèce de corps étoilé, que je soupçonne être un groupe de lames d'épées, disposées comme les rayons d'une roue. Le sauteur les trouvoit en son chemin dans sa chûte, & il étoit obligé de les franchir sans se blesser avant que de parvenir à terre & de reprendre son équilibre. Peut-être qu'à la suite de cet exercice, & après avoir fait sur les échelles divers tours, il en faisoit encore d'autres sur l'empâtement de la tour, qui pouvoit renfermer les ressorts dont il empruntoit les secours pour mieux s'élancer en l'air. Le danger qu'il couroit en approchant des épées étoit évident, & il faut croire que, pour s'en garantir, il lui étoit permis d'opposer son bouclier, puisqu'on lui en voit un passé dans le bras droit. Ces mouvemens demandoient autant d'adresse que d'agilité; & plus le *pétauriste* couroit de danger, plus les spectateurs prenoient de plaisir à son exercice. Ils le faisoient marcher de pair avec celui des danseurs de corde, pour lesquels ils avoient un goût décidé, comme Juvénal nous l'apprend dans ces deux vers (*sat.* 14. 265).

An magis oblectant animum jactata petauro
Corpora, quique solent rectum descendere funem.

Quelque vraisemblable que paroisse cette explication, il faut cependant que j'avoue le scrupule dans lequel me laissent le casque & le bouclier dont est armée la figure à laquelle je fais jouer le rôle de *pétauriste.* Il n'en est fait mention dans aucun des anciens auteurs qui parlent de cet athlète & de son exercice ».

PETERE en termes de gladiateurs signifioit attaquer, porter un coup.

PETELIA, } en Italie. ΠΕΤΗΛΙΝΩΝ.
PETILIA, }

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PETILIE, ville d'Italie dans le *Brutium*, à l'entrée du golphe de Tarente, mais dans les terres. Virgile en attribue la fondation à Philoctète, compagnon d'Hercule & roi de Mélibée en Thessalie, qui au retour du siège de Troye vint s'établir en Italie.

Il nous représente *Petilie* comme une petite ville; elle étoit telle dans sa naissance, mais elle sortit dans la suite de cet état de médiocrité & fut regardée comme la plus forte place de Lucanie. Dans la deuxième guerre punique, elle fut, comme Sagonte, victime de sa fidélité envers les romains :

Infelix fidei, miserâque secunda Sagonto.

(Sil. ital. lib. XIII).

Pétilie étoit bâtie dans un lieu appellé aujourd'hui *Strongoli*, auprès du Noto dans la Calabre ultérieure.

PETILIEN (Le bois), *petelinus lucus.*

C'est en ce lieu que Camille, au rapport de Plutarque (*in Camillo*), transporta le tribunal lorsqu'il se fut apperçu de l'effet que la vue du capitole produisoit sur les juges de Marcus Manlius Capitolinus. Ce bois devoit être près de Rome, à la gauche du Tibre, puisque Tite-Live (*Lib. VI. ch.* 20.) le place hors la porte Flumente (D. J.).

PETILLIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont Capitolinus, Spurinus.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PETIT-MAITRE. Quand Rome asservie n'eut plus de part aux affaires du gouvernement, elle regorgea de *petits-maîtres* & de petites-maîtresses, enfans du luxe, de l'oisiveté & de la molesse des sybarites. Ils étoient fard & cassolette depuis la tête jusqu'aux pieds; c'est un mot de Sénéque : *Nosti illos juvenes*, dit-il, (*Epist.* 95.) *barbâ & comâ nitidos, de capsulâ totos.*

Mais j'aime singulièrement le trait qu'il cite d'un *petit-maître* de Rome qui, ayant été porté par ses esclaves du bain dans une chaise à porteur, trouva bon de leur demander d'un ton que nous nous imaginons entendre, *s'il étoit assis*, regardant comme une chose au-dessous de lui de savoir ce qu'il faisoit. Il convient de transcrire ici tout le passage en original. *Audio quemdam ex delicatis, si modo deliciæ vocandæ sunt, vitam & consuetudinem humanam dedidiscere, cum ex balneo inter manus elatus, & in sellâ positus esset, dixisse interrogando*, jam sedeo?... *Nimis humilis & contempti hominis esse videtur quid faciat.* (*de brevitate vitæ, cap.* 12.). N'y auroit-il point de nos aimables qui eussent fait paroli à ce *petit-maître* romain? pour moi je crois que oui (*D. J.*).

PETITOR (*Militia.*). On lit ces mots dans une inscription recueillie par Muratori (794. 7.). Ils désignent un soldat surnuméraire, ou un volontaire.

PETONCLES. *Voyez* PECTEN.

PETORRITUM, chariot découvert à quatre roues. Aulugelle (XV. 30.) & Festus disent que le mot & la chose venoient des gaulois. Ces chariots étoient ordinairement découverts, à la différence du *pilentum* qui étoit couvert; & Isidore le donne clairement à entendre lorsqu'il donne pour synonyme à *pilentum* le *petorritum contectum.* (XX. 12.).

Les femmes se servoient ordinairement du *pilentum* & les hommes du *petorritum* qui étoit traîné par des mules, comme nous l'apprenons des vers suivans d'Ausone (*Epist. VIII.* 5. & XIV. 15.).

Cornipedes rapiant imposta petorrita mulæ.

. . . . *Male nota petorrita vites* :

Peten-ridom désigne encore aujourd'hui en flamand le *petorritum* des gaulois.

PETRA, dans la Marmarique. ΠΕΤΡΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Petra, dans l'Arabie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Sept. Sevère, de Geta.

Petra pertusa est un rocher que l'on a perçé pour ouvrir la voie flaminienne, & dont parle (*ch.* 9. *n°.* 10.) Aurelius Victor : *Tunc cavati montes per flaminiam sunt prono transgressu, quæ vulgariter pertusa petra vocitatur.* C'est une partie de l'Apennin, près de l'endroit nommé *Furco.* Cette roche fut percée en forme de voûte par l'empereur Vespasien dans l'espace de deux cents pas géométriques. Une inscription rapportée par Gruter, & qui est gravée à l'entrée, conserve le nom de cet empereur.

PETREIA, nom d'une femme qui précédoit les autres dans les cérémonies publiques, & qui contrefaisoit l'ivrognesse : *Petreia vocabatur*, dit Festus, *quæ pompam præcedens in coloniis, aut municipiis imitabatur anum ebriam, ab agri vitiis, scilicet petris appellata.*

PETROL, naphte noir. *Voyez* NAPHTE.

PETRONE MAXIME, tyran sous Théodose II.

Petronius Maximus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

RRRR. en P. B. dans la collection de feu d'Ennery.

PETRONIA, famille romaine dont on a des médailles :

R. en or.

R. en argent.

RR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Turpilianus.*

Petronia aqua, eau qui coule dans le Tibre, rivière qui se jettoit dans ce fleuve, au-dessus de l'*Anio*, & dont Festus parle en ces termes : *Petronia amnis est in Tiberim profluens, quam magistratus auspicato transeunt, cum in campo quid agere volunt, quod genus auspicii perenne vocatur.* Cette rivière couloit entre le capitole & le champ de Mars, mais il seroit difficile de déterminer sa situation.

PETTEIA. (*Musiq. des anc.*) Suivant Euclide dans son *introduction harmonique*, la *petteia* consistoit dans la répétition réitérée du même ton. (F. D. C.)

PÉTULANTS (Fête des). Quelques auteurs appellent *fête des pétulans*, une fête qui se célébroit en Grece par des sacrifices & des cérémonies que les hommes faisoient en habit de femmes, & les femmes en habit d'hommes, pour honorer Vénus, dont on faisoit un dieu ou une déesse, ou l'un & l'autre.

Macrobe parle de ces sacrifices dans ses saturnales (*L. III, c.* 8.) au commencement. Ou bien c'étoit une fête qui se célébroit à Argos & pendant laquelle les femmes s'habilloient en hommes, & insultoient à leurs maris, les traitoient avec hauteur, avec empire, en mémoire de ce que les dames Argiennes défendirent autrefois leur patrie avec beaucoup de valeur contre Cléomènes & Denaratus Rendelhacé. Plutarque le rapporte dans son traité des belles actions des femmes. Il vaudroit mieux appeller ces fêtes les *Hybristica*, en conservant leur nom grec, sans lui donner la forme françoise.

PEUCRON. Nom d'un homme que les fables disent avoir été fils de la Palus-Méotide. Il fut tué dans la guerre de la Colchide.(*Valer. Flaccus, lib. 6. v.* 564.)

PEUPLE. Les Grecs & les Romains qui se connoissoient en hommes, faisoient un grand cas du *peuple*. Chez eux le *peuple* donnoit sa voix dans les élections des premiers magistrats, des généraux, & les décrets des proscriptions ou des triomphes, dans les réglemens des impôts, dans les décisions de la paix ou de la guerre, en un mot, dans toutes les affaires qui concernoient les grands intérêts de la patrie. Ce même *peuple* entroit à milliers dans les vastes théâtres de Rome & d'Athènes, dont les nôtres ne sont que des images maigres, & on le croyoit capable d'applaudir ou de siffler Sophocle, Euripide, Plaute & Terence.

PEUPLE romain, *plebs romana.* Tout ce qui, par l'établissement de Romulus, n'étoit pas sénateur ou chevalier, étoit peuple, *plebs*, habitant de la ville ou de la campagne, *rustica* vel *urbana.* Le *peuple* de la campagne la cultivoit, & tenoit le premier rang, d'où il arriva que, dans les commencemens de la république, les patriciens eux-mêmes, dans le sein de la paix, travailloient à la culture des terres, parce que chacun cultivoit, sans déshonneur, son propre champ ou celui qui lui étoit assigné sur les terres romaines. Une partie du *peuple*, qui habitoit la ville, exerçoit le trafic, les arts, les différens métiers; & les plus distingués d'entr'eux s'appliquoient au ministère du barreau pour s'élever à la magistrature. La populace de Rome, qu'il ne faut pas confondre avec le *peuple*, proprement dit *plebs*, étoient des vagabonds, sans feu ni lieu, toujours prêts à exciter des troubles & à commettre des crimes. Tite-Live nomme cette troupe vagabonde, *turba forensis*, la *troupe* du *forum*, parce qu'elle se tenoit dans les places publiques, demandant toujours que l'on partageât les terres suivant la loi agraire. Cicéron l'appelle *plebs urbana*, la *populace de la ville*, & Horace *popellum tunicatum*, *la populace à tunique*, parce qu elle ne portoit qu'une simple tunique sans toge. Pour soulager la ville de ces misérables, on les envoyoit dans les champs publics; mais une partie les quittoit pour revenir à Rome. C'étoit-là que les séditieux, qui ne cherchoient qu à troubler l'état pour envahir les biens des honnêtes-gens, ameutoient cette canaille, & s'en servoient à leurs fins, comme des coquins qui n'avoient rien à perdre. (D. J.)

PEUPLES (Médailles des). *Voyez* VILLES.

PEUPLIER, arbre consacré à Hercule. Lorsque ce héros descendit aux enfers, il fit une couronne de *peuplier* : le côté de la feuille qui toucha la tête, conserva la couleur blanche, pendant que la partie de la feuille, qui étoit en dehors, fut noircie par la fumée de ce triste séjour. De-là vient, dit on, que le *peuplier*, qui avoit autrefois ses feuilles blanches des deux côtés, les a maintenant noires en dehors. Les Philologues qui croient qu'Hercule a existé, disent qu'il trouva cet arbre dans ses voyages, & qu'il le porta dans la Grèce; c'est pourquoi l'arbre lui fut consacré. Evandre, roi de Pallante, voulant offrir un sacrifice à Hercule, dans Virgile, ceint sa tête de branches de *peuplier.*

PEUR. Voyez PAVOR.

PEZENAS. Pline (488) en fait mention sous le nom *Piscenœ*; il loue les laines de ces environs, la teinture qu'on leur donnoit, & les étoffes durables que l'on en faisoit.

PH. On ne doit pas substituer la lettre F au PH dans les mots dérivés du grec, parce qu'il y représente la double lettre grecque Φ, & qu'il conserve la trace de leur origine.

PHAECASIUM, chaussure légère qui ne s'élevoit pas jusqu'aux jambes. Elle étoit de cuir noir pour les philosophes, de cuir blanc pour les grecs efféminés, & de toile de coton pour les prêtres égyptiens. On ne sait rien sur leur forme.

Hesychius dit que les *phœcasia* étoient une chaussure de paysan ou de laboureur. D'autres disent que c'étoit le soulier des philosophes; d'autres enfin veulent que ce fut une espèce de brodequins ou

chausses de toile. Sénèque (*Ep.* 113) désigne un philosophe par les mots *phœcasiatus & palliatus*, & plus clairement encore au VII *de beneficiis*, *c.* 21, où il apprécie les *phœcasies* à quatre deniers. Appien, *de bello civ. Liv. V*, dit que c'étoit la chaussure des prêtres d'Athènes & d'Alexandrie. Quelques uns croient que tout ceci détruit le sentiment d'Hésychius; mais il se pourroit faire que les philosophes & les prêtres, qui évitoient le luxe, n'avoient qu'une chaussure grossière & semblable à celle des gens de la campagne qui portent des *phœcasies*.

On prétend que ce mot venoit de φαικός, qui signifie léger.

PHAECASIEN. On donnoit à Athènes ce nom à quelques divinités, soit parce qu'elles étoient représentées avec des *phœcasies* aux pieds, soit parce leurs prêtres en portoient, & qu'ils en prenoient lorsqu'ils offroient des sacrifices à ces Dieux. Ce mot se trouve dans Juvenal, *Sat. III*, *v.* 218.

PHAENNA, l'une des deux graces que les lacédémoniens reconnoissoient, selon Pausanias (*Lacon.*) l'autre étoit Clita. Dénomination, dit-il, fort convenable aux graces : en effet, *Phaenna* (De φαινεῖν, éclairer, briller & de κλειτός, célèbre) signifie éclatante, & *clita* signifie célèbre.

PHAENNIS, fille d'un roi de Chaonie, fut douée du don de prophétie, dit Pausanias, qui la fait vivre du tems qu'Antiochus fit Démétrius prisonnier & s'empara du trône de la Macédoine, c'est-à-dire, vers la cent trente-sixième olympiade ou deux cents ans avant Jesus-Christ. On avoit fait un recueil de ses prédictions; & l'historien grec en rapporte une au sujet de l'irruption des gaulois en Asie. « *Phaennis*, dit-il, avoit prédit le déluge des » barbares. Nous avons encore sa prophétie en » vers hexamètres, dont voici le sens : une multi- » tude innombrable de gaulois couvrira l'Helles- » pont, & viendra ravager l'Asie : malheur sur- » tout à ceux qui se trouveront sur leur passage, & » qui habitent le long des côtés. Mais bientôt Ju- » piter prendra soin de les venger. Je vois sortir » du mont Taurus un généreux prince, qui ex- » terminera ces barbares. *Phaennis* vouloit dési- » gner Attalus, roi de Pergame, qu'elle appelle » un nourrisson de Taurus, par qui les gaulois fu- » rent défaits ».

PHAESTUS, en Crète. ΦΑΙΣ. & ΦΑΙ & ΦΑ. & Φ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Hercule combattant l'hydre.

Un taureau dans différentes attitudes.

Un chien.

PHAETON, fils du Soleil & de Climène, ayant eu un différend avec Epaphus, qui lui reprocha de n'être pas le fils du soleil, comme il s'en vantoit, alla s'en plaindre à sa mère, qui le renvoya au soleil, pour apprendre de sa propre bouche la vérité de sa naissance. *Phaeton* se rendit donc au palais du soleil, lui expliqua le sujet de sa venue, & le conjura de lui accorder une grace, sans la spécifier : le soleil, transporté de l'amour paternel, jura par le styx de ne lui rien refuser. Alors le jeune téméraire lui demanda la permission d'éclairer le monde pendant un jour seulement, en conduisant son char. Le soleil, engagé par un serment irrévocable, fit tous ses efforts pour détourner son fils d'une entreprise si difficile; mais inutilement. *Phaeton*, qui ne connoît point de danger, persiste dans sa demande, & monte sur le char.

Les chevaux du soleil s'apperçoivent bientôt du changement du conducteur; ne reconnoissant plus la main de leur maître, ils se détournent de la route ordinaire; & tantôt s'élevant trop haut, ils menacent le ciel d'un embrâsement inévitable; tantôt descendant trop bas, ils tarissent les rivières & brûlent les montagnes. La terre, desséchée jusqu'aux entrailles, porte ses plaintes à Jupiter, qui, pour prévenir le bouleversement de l'univers, & apporter un prompt remède à ce désordre, renverse d'un coup de foudre le fils du soleil, & le précipite dans l'éridan, suivant Ovide. *Voyez* ELECTRIDE.

Plutarque (*in Pirrho*) dit qu'il y a eu véritablement un *Phaeton* qui régna sur les Molosses, & qui se noya dans le Pô; que ce prince s'étoit appliqué à l'astronomie, & qu'il avoit prédit une chaleur extraordinaire, qui arriva de son tems, & qui causa une cruelle famine dans son royaume & dans toute la Grèce. Voilà comment cet écrivain expliquoit la fable de *Phaéton*.

« J'ai avancé, dit M. Rabaud-de-Saint Etienne, que les anciens faisoient voyager les constellations, & que ces voyages extraordinaires étoient l'histoire naïve de leurs courses aëriennes; je vais exposer l'histoire d'un voyageur infortuné, qui a laissé après lui des traces enflammées de sa route, & des monumens éternels de son imprudence & de sa chûte. Je vais raconter l'histoire de *Phaeton* ».

« C'est dans les vers enchanteurs d'Ovide qu'il faudroit lire cette histoire. C'est-là qu'on voit le fils du Soleil le conjurer de lui confier son char, les vœux impatiens du jeune homme, & les justes

craintes de son père, forment un combat intéressant. Mais le soleil avoit juré par le Styx d'accorder à son fils sa demande. Il cède à ses prières, il lui confie son char brûlant. *Phaéton* y monte le cœur palpitant de joie; il n'écoute point les instructions de son père, il s'élance en imprudent dans cette route dangereuse. Mais quand il est lancé dans la carrière, & que du haut des cieux il voit les constellations autour de lui, le globe sous ses pieds, l'effrayante immensité de l'espace, il se trouble & ne distingue plus les objets. Bientôt le *Scorpion*, qui étend devant lui ses bras hideux, l'épouvante & le fait frissonner. Ses chevaux, conduits par une main mal-habile, s'écartent de leur route ordinaire; ils errent dans les plaines du ciel, s'élevant tantôt à une hauteur considérable, & tantôt s'approchant de la terre qui se dessèche, & qui adresse à Jupiter les plaintes les plus touchantes. Le dieu qui tonne vers le pôle, prend ses foudres, & il terrasse le jeune téméraire qui, embrâsé de feux, tombe dans l'*Eridan*. Les Héliades, ses sœurs, pleurent sa perte, & *Cygnus*, son parent & son ami, est si touché de sa mort, que les dieux en ont pitié, & le changent en *cygne*. Les bords de l'Eridan portent encore des preuves de cette aventure : le *cygne* se promène encore sur ses ondes, & fait retentir les échos de ses sons plaintifs. Les *Héliades* sont changées en *peupliers*, & leurs larmes se convertissent en ces goutes consolidées, connues sous le nom d'*ambre* ou d'*électron*, en mémoire d'*Electra*, l'une d'entre elles ».

« On jugeroit impossible d'imaginer que personne ait cru que cette histoire soit jamais arrivée : cependant les grecs l'ont crue, & l'abbé Banier l'a également adoptée, en en retranchant, selon son usage, le merveilleux, c'est-à-dire, en retranchant l'histoire elle même. *J'avoue*, dit-il, *qu'il est difficile de ramener cette fiction à sa véritable origine; mais le fond n'en est pas moins historique, & il s'y agit de personnages très-réels, dont l'antiquité nous a transmis la généalogie.* (T. IV. p. 151, édit. in-12.) Et quelle généalogie! *Phaéton* est fils du *Soleil* & de *Clymène*, de cette *Clymène* qui est femme de *Japet*, être allégorique comme ses maris. Ou bien il est fils de *Céphale*, qui est le *chien*, & de l'*aurore*. Ou bien il est fils de *Titon*, fils de Céphale; & l'aurore les ayant épousés tous les deux, comme chacun sait, celle-ci est la mère ou la grand' mère de *Phaéton*. Et là dessus, l'abbé Banier établit que *Phaéton* a *régné* précisément 1582 ans avant l'ere vulgaire, & que *Cécrops*, roi d'Athènes, étoit son trisaïeul. *Céphale, enlevé par l'aurore, alla s'établir dans le levant*: *Phaéton*, son fils, régna peut-être en Epire, peut-être en Italie, peut être en Prusse, car il y a un Eridan dans tous ces pays là; mais dès qu'il est fils du Soleil ou de Céphale, il est évident que c'est un être réel. Voilà à quoi se réduisent les raisonnemens & les preuves de l'abbé Banier ».

« Et qu'on ne me dise point que les erreurs de l'abbé Banier ne prouvent rien; & qu'on est disposé à m'accorder que ceci est une fable; car on m'accordero.t beaucoup plus qu'on ne croit. Les erreurs de l'abbé Banier sont celles de plus de vingt siècles; ce sont celles de Leclerc, de Gautruche & de tous les mythologues dont on nous enseigne les principes dans les collèges. Le faux systême du trop savant abbé, *que le fond de ces fables est historique*, est le systême reçu jusqu'à présent & le contraire de la vérité; *que ces fables ne sont que des fables*. De plus, si l'on me dit qu'on a regardé ceci comme une fiction pure, on consent a ne pas admettre *Phaéton* dans l'histoire. Mais s'il n'a pas existé, ses trois pères & ses deux mères n'ont pas existé non plus, & nous ne pouvons les admettre dans la chronologie, ni le prince *Cygnus*, son cousin, ni les *Héliades*, ses sœurs. Si nous examinons encore cette généalogie, toujours sur les preuves de l'abbé Banier, nous trouvons que *Phaéton* étoit petit fils de *Cécrops* du côté des femmes, car *Cécrops* eut pour fille Hersé, mère de *Céphale*; mais si *Céphale* & *Phaéton* n'ont point existé, *Céphale le chien*, & *Phaéton-le-cocher* n'ont eu ni aïeul ni trisaïeul. . . Enfin, il ne suffit pas de dire de chaque fable qu'elle est une fable; mais il faut dire quelle fable c'est, d'où elle est venue, & sur-tout expliquer ces prétendues histoires de tous ces personnages par une seule & même clef, puisque leurs filiations prouvent que c'est une seule & même histoire, une grande fable composée d'un millier d'autres ».

« Je l'ai dit, le voyage de *Phaéton* est un voyage astronomique. Il est le *cocher* céleste, selon tous les anciens; le char qu'il conduit, est le char céleste; la fausse route qu'il prend est la *voie lactée*, au sommet de laquelle il est placé. Les personnages qu'il rencontre sont des constellations placées dans la *voie lactée*; tel le *Scorpion* qui lui fait peur, le *Cygne*, son cousin & son compagnon, les *Hyades* ou *Héliades*, dont l'une est placée à son pied sur la corne boréale du Taureau, & une autre sur la corne australe, & enfin *le fleuve céleste*, *l'Eridan*, qui se couche avant lui, & dans lequel il va tomber en se couchant lui-même ».

« Cette explication se trouve mot à mot dans Claudien. (*Claudian. de VI. Conf. Honor.*) « Un » manteau, dit-il, couvre les larges épaules de » Phaéton: monté sur le char de son père, il em» brâse ses habits azurés de ses propres feux : l'ur» ne étincelante qui appuie son sein, est un mo» nument de sa gloire; car Titan a mis dans l'O» lympe les preuves de la douleur qu'il éprouva, » le veillard changé en oiseau, & ses sœurs chan» gées en arbres, le fleuve où elles lavèrent son » cadavre. Le cocher est fixé maintenant sur le » Pôle glacé; les Hyades suivent encore les traces » de leur frère, & le cercle de lait baigne les ailes » étendues du cygne son ami. Cependant l'Eridan » étoilé,

» étoilé, erre en détours finueux vers le midi qu'il » arrofe, & lave à flots brillans le pied d'*Oridon* » fi redoutable par fon glaive ». *Voyez* PRINTEMPS.

L'infortune de cet audacieux eft fculptée fur un tombeau étrufque (*Infcript. Etrur. tom.* 3. *tab.* 37.) où l'on voit Cygnus déjà changé en oifeau, & fur quatre bas-reliefs de la villa borghèfe, dont un eft rapporté & expliqué dans les *monumenti antichi* de Winckelmann, n°. 43.

PHAETON, fils de l'Aurore & de Céphale, felon Héfiode, fut changé en un génie immortel, à qui Venus confia la garde de fon temple (*Théogon. vers.* 984.). Paufanias (*attic.*) en fait mention.

PHAETONTIADES, ou les fœurs de Phaéton, changées en peupliers, après avoir pleuré long-temps la mort de leur frère. *V.* HELIADES. Leurs larmes devinrent de l'ambre ou fuccin.

PHAETUSE & LAMPETIE, fille du Soleil & de la déeffe Nééré, avoient foin des troupeaux immortels de leur père dans l'île de Trinacrie ou Sicile (*Voyez* LAMPETIE.). Phaëtufe fignifie la lumière du Soleil, comme Lampétie fignifie la lumière de la lune, pour défigner le jour & la nuit. Elles font filles du Soleil & de Nééré. Nééré fignifie la jeuneffe, parce qu'elles ne vieilliffent jamais, & que la lumière eft toujours la même.

PHAETUSE, l'ainée des fœurs de Phaëton. *Voy.* HELIADES.

PHAGESIES, ou PHAGESIPOSIES, fêtes de Bacchus, dans lefquelles on faifoit de grands feftins; ce que fignifie leur nom, formé de φαγεῖν, manger.

PHAGRE. Dans le nome phagroriopolitain, qui appartenoit à la baffe Egypte, & à Syene la ville la plus reculée de la haute, on ne mangeoit point du *Phagre*, confondu mal-à-propos avec le Rouget de Pythagore, dit M. Paw; il faut le rapporter au même genre dans lequel Artédi a compris le *fparus rubefcens*, (*Ichthyol. gen.* 36) qui n'a d'autre conformité avec le Surmulet que la rougeur de fes nageoires, caractère qu'on ne fauroit employer dans l'hiftoire naturelle) mais qui, dans le langage fymbolique des prêtres, a pu défigner des efpèces fur lefquelles ils avoient recueilli de certaines obfervations, qui font reftées cachées fous le voile myftérieux de leur phyfiologie. Au refte, on découvre aifément que la couleur rouge dans les nageoires des poiffons, dans les racines des plantes, dans le poil des quadrupèdes, a été à leurs yeux une marque finiftre, qu'ils avoient étendue jufqu'aux hommes à cheveux roux, pour lefquels leur averfion ne pouvoir être plus grande; & ce n'eft pas fans quelque furprife qu'on retrouve cette même antipathie chez les chinois, qui la portent auffi jufqu'à l'excès (*Trigault exped. apud finas, li.* 1, *cap.* 8. *Duhalde, t.* 2 *p.* 94.). Mais, quand même Diodore de Sicile ne l'auroit pas dit, il feroit facile de concevoir que parmi les vrais indigènes de l'Egypte il ne naiffoit prefque jamais des hommes roux, & que leur horreur à cet égard concernoit les étrangers, comme les habitans de la Grèce, dont le teint a beaucoup changé depuis, & encore les habitans de la Thrace, qui étoient alors des pirates. Il en eft de même des chinois: dans leurs mauvaifes cartes géographiques; ils nomment l'Angleterre & une partie de l'Allemagne, *Hongtchai*, ou le pays des roux; quoique les habitans y foient blonds, fans être pirates. « Elien dit que les *phagres* annonçoient par leur venue la crue du Nil ». *Voyez* LATOS.

ΦΑΙΝΟΜΗΡΙΔΕΣ, dont on voit les cuiffes. Les tuniques des lacédémoniens, qui étoient ouvertes fur les cuiffes leur firent donner ce furnom. (*Pollux. fegm.* 55.).

PHALÆ, ou FALÆ. Servius (*Æneid. IX,* 705) dit que c'étoit des tours élevées dans le cirque entre l'euripe & les bornes pour les combats que l'on donnoit dans les jeux.

PHALÆSIA, dans l'Arcadie. Goltzius feul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

PHALANGÆ. Voyez PALANCÆ.

PHALANGARII. Voyez PALANCARII.

PHALANGE (la) chez les grecs étoit un corps d'infanterie compofé de foldats armés de toutes pièces, d'un bouclier & d'une fariffe, arme plus longue que n'étoient nos piques, qui avoient douze pieds. Chaque file étoit de feize foldats, & elles étoient jufqu'au nombre de 1024. Ainfi la phalange étoit une efpèce de bataillon de 1024 de front fur 16 de hauteur, c'eft-à-dire, de 16384 foldats pefamment armés. On y joignit la moitié de ce nombre de troupes légères, c'eft-à dire, que ces troupes étoient de 8192 hommes, lorfque la *phalange* étoit de 16384. A l'égard de la cavalerie, elle étoit la moitié de ce dernier nombre, ou de 4096 cavaliers.

Ainfi dans les armées des grecs, le rapport des pefamment armés aux troupes légères étoit celui de 2 à 1, & celui de toute l'infanterie à la cavalerie de 6 à 1, enforte que la cavalerie faifoit la feptième partie de l'armée.

Le nom de *phalange* paroît avoir été donné chez les grecs, à tout corps d'infanterie pefamment ar-

mé; mais Philippe père d'Alexandre s'appliqua à en former un corps régulier, qui subsista chez les macédoniens jusqu'à la défaite de Persée par les romains.

Polybe attribue la défaite de la *phalange* par les romains, à l'avantage de leur ordre de bataille, qui étoit formé de plusieurs parties plus petites que la *phalange*, & qui se mouvoient plus aisément. Les généraux romains sçurent l'attirer dans des lieux difficiles & raboteux, où la *phalange* ne pouvant conserver cette union qui en faisoit la force, ils profitoient des vuides qu'elle laissoit à cause de l'inégalité du terrein, & ils la combattoient ainsi avec beaucoup d'avantage.

Folard ajoute encore une autre raison à celle de Polybe. Selon cet auteur, la longueur des sarisses ou des piques des soldats de la *phalange*, fut la principale cause de sa défaite, parce qu'il n'y avoit guère que les piques du premier & du second rang dont on pût se servir dans la défense & dans l'attaque, & que celles des autres rangs restoient comme immobiles & sans effet; elles se trouvoient toutes ramassées en faisceaux entre l'intervalle de chaque file, sans qu'il fût presque possible aux piquiers du troisième rang (car le reste ne servoit que d'appui), & même au second, de voir ce qui se passoit hors du premier rang, ni de remuer leurs longues piques, qui se trouvoient comme enchassées & emboîtées entre les files, sans pouvoir porter leurs coups à droite ou à gauche; ce qui donnoit une grande facilité aux romains de surmonter un obstacle redoutable en apparence, & au fond très méprisable.

Les romains employoient indistinctement le mot *phalanx* pour désigner un bataillon carré, ou une troupe serrée, même celle des barbares tels que les germains (*Bell. gallic. c.* 52.). *At germani celeriter ex consuetudine suâ, phalange factâ, impetus gladiorum exceperunt.*

PHALANNA, en Thessalie. ΦΑΛΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent...... *Pellerin.*

O. en or.

RR. en bronze.

PHALARICA. Voyez FALARIQUE.

PHALASARNA, en Crête. ΦΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent ..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

PHALERA, espèce de collier différent de celui qu'on appelloit *torques*, en ce que ce dernier étoit rond & l'autre plat, que le premier tomboit sur la poitrine, & que l'autre serroit étroitement le col; en ce que celui ci étoit d'or, au lieu que la *phalera* étoit simplement garnie de clous d'or. C'étoit la récompense ordinaire des cavaliers qui s'étoient distingués dans le service militaire : *imperator, illi qui hostem prostraverit*, dit Polybe, *& spolia detraxerit, pediti quidem phialam, equiti verò phaleras.*

Ce mot se prend aussi pour les caparaçons & autres ornemens de chevaux, & c'est le sens que lui donne Perse, lorsqu'il dit : *ad populum phaleras, ego te intus & in cute novi*; « faites parade de ces avantages extérieurs à la populace; mais moi je vous connois ». Le poëte attaque le chevalier romain qui se vantoit de sa qualité, & il lui dit que sa noblesse sans vertus personnelles ne la rend pas plus estimable, que le seroit un cheval richement enharnaché qui ne tromperoit que les yeux de ceux qui ne s'y connoissent pas.

PHALLIQUES, fêtes que l'on célébroit à Athênes en l'honneur de Bacchus : elles furent instituées par un habitant d'Eleuthère, nommé Pégase, à l'occasion qu'on va dire : Pégase ayant porté des images de Bacchus à Athênes, s'attira la risée & le mépris des athéniens. Peu après, ceux-ci furent frappés d'une maladie épidémique qu'ils regardèrent comme une vengeance que d'eux tiroit d'eux. Ils envoyèrent aussi-tôt à l'oracle, pour avoir le remède au mal présent, & pour réparer l'injure qu'ils avoient faite à Bacchus. On leur répondit qu'ils devoient recevoir dans leur ville ce dieu en pompe & lui rendre de grands honneurs. On fit faire des figures de Bacchus qu'on porta en procession par toute la ville, & on attacha aux thyrses des représentations des parties malades, comme pour marquer que c'étoit au dieu qu'on en devoit la guérison. Cette fête fut continuée dans la suite un jour par année. *Voyez* PHALLUS.

PHALLOPHORES, ministres des orgies, ceux qui portoient le *phallus* dans les fêtes de Bacchus. Ils couroient les rues avec ce *phallus*, barbouillés de lie de vin, couronnés de lierre; & dansoient en faisant d'horribles contorsions.

PHALLUS. Tiphon ayant tué son frère Osiris, mit son corps en pièces, & en fit disperser les membres. Isis les recueillit avec soin pour les renfermer dans un cercueil : quant à ceux qu'elle ne put recouvrer, elle en fit faire des représentations qu'on appella *phallus*. Ce sont ces parties représentées que l'on portoit dans les fêtes d'Osiris. On porta de même, dans les fêtes de Bacchus,

des représentations de membres humains, comme nous l'avons dit au mot *phalliques*. Ces sortes de figures occasionnèrent des infâmes dissolutions. *Voyez* CLEF, ORPHIQUES, PHALLUS OCULATUS, ŒIL.

PHALYSIUS, citoyen de Naupacte, dans la Phocide, ayant mal aux yeux jusqu'à en être presqu'aveugle, le dieu d'Épidaure lui envoya par Anité, femme que ses poësies avoient rendue célèbre, une lettre cachetée. Cette femme avoit cru voir en songe Esculape qui lui donnoit cette lettre; & en effet, à son reveil elle se la trouva entre les mains. S'étant donc embarquée, elle arrive à Naupacte, va trouver *Phalysius* & lui dit de décacheter la lettre & de la lire. D'abord il croit qu'on se mocque de lui; puis au nom d'Esculape il conçoit quelqu'espérance; il rompt le cachet, jette les yeux sur la lettre, & recouvre si bien la vue, qu'il lit ce qui lui étoit écrit. Transporté de joie d'une guérison si miraculeuse, il remercie Anité, & la renvoye après lui avoir compté deux mille pièces d'or, suivant l'ordre contenu dans la lettre. (*Pausan. in fine phocicorum.*)

PHALORA, dans la Thessalie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

PHANAGORIA, sur le Bosphore Cimmérien.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

PHANÈS, surnom de Bacchus. *Voyez* ORPHIQUES.

PHANEUS. Les peuples de l'isle de Chio honoroient Apollon sous le nom de Phanéus, c'est-à-dire, celui qui donne la lumière. De Φαιειν luire, éclairer. C'étoit aussi le nom d'un promontoire, d'où Latone, dit-on, avoit apperçu l'isle de Délos.

PHANTASE, un des trois songes, enfans du sommeil : c'est lui, dit Ovide, qui se métamorphose en terre, en rocher, en rivière & en tout ce qui est inanimé. Son nom est pris des phantômes que forme l'imagination. *Voyez* MORPHÉE.

PHANTASMA. *Voyez* OMBRES.

PHANTOMES. Les dieux s'amusoient quelquefois à former des *phantômes* pour tromper les hommes : c'est ainsi que Junon, voulant sauver Turnus qui s'exposoit trop, & le tirer de la mêlée, forme, d'une épaisse nuée, le phantôme d'Enée, auquel elle donne les armes, la démarche & le son de voix du prince troyen. Elle présente ce phantôme devant Turnus, qui l'attaque aussi tôt. Le faux Enée s'enfuit; Turnus le poursuit jusques dans un vaisseau qui se trouvoit au port : alors la déesse, pousse le vaisseau en pleine mer, & fait disparoître le rival imaginaire du prince Rutule. Les anciens poëtes fournissent beaucoup d'exemples de ces phantômes.

PHAON de Mitylène, dans l'isle de Lesbos, étoit un fort bel homme, qui charma les lesbiennes. Les poëtes ont feint que cette beauté lui avoit été donnée par Vénus, en récompense des services qu'elle en avoit reçus lorsqu'il étoit maître de navire : il la prit un jour dans son bâtiment, quoiqu'elle fût déguisée en vieille femme, & la porta avec une grande promptitude où elle voulut. Il ne demanda rien pour sa récompense; mais il ne laissa pas d'être bien payé. Vénus lui fit présent d'un vase d'albâtre, rempli d'un parfum dont il ne se fut pas plutôt frotté, qu'il devint le plus beau de tous les hommes, gagna le cœur de toutes les femmes de Mitylène. La célèbre Sapho l'aima comme les autres; mais elle éprouva si peu de retour, qu'elle s'en désespéra, & courut sur la montagne de Leucade, d'où elle se précipita dans la mer. *Phaon*, en mémoire de cet événement, fit bâtir un temple à Vénus sur cette montagne. *Phaon* ne fut pas insensible aux vœux de toutes les femmes; car ayant été surpris en adultère, il fut tué sur la place.

PHARANGIUM, forteresse de la Perse armenienne. Procope (*Liv. II. chap. XXV.*) dans son histoire de la guerre contre les perses, dit qu'il y avoit des mines d'or aux environs, & que Cavade, à qui le roi de Perse en avoit donné la direction, livra le fort de *Pharangium* aux romains, à la charge qu'il ne leur donneroit rien de l'or qu'il tiroit des mines. Procope dit plus bas (*Liv. II c. XXIX.*) que le fleuve Boas prend sa source dans le pays des arméniens qui habitent *Pharangium*, proche des frontières des Traniens. (D. J.)

PHARATHUS dans la Galilée.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

PHARBÆTITES, nome d'Egypte. ΦΑΡΒΑΙ.

Ce nome a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

PHARCADON en Thessalie.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent....*Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

PHARE, tour construite à l'entrée des ports ou aux environs, laquelle, par le moyen des feux qu'on y tient allumés, sert sur mer à guider pendant la nuit ceux qui approchent des côtes.

Ces tours étoient en usage dès les plus anciens tems. Leschés, auteur de la petite Iliade, qui vivoit en la trentième Olympiade, en mettoit une au promontoire de Sigée, auprès duquel il y avoit une rade où les Vaisseaux abordoient. Il y avoit des tours semblables dans le Pyrée d'Athènes & dans beaucoup d'autres ports de la Grèce. Elles étoient d'abord d'une structure fort simple; mais Ptolémée Philadelphe en fit faire une dans l'île de Pharos, si grande & si magnifique que quelques-uns l'ont comptée parmi les merveilles du monde. Cette tour, élevée l'an 478 de la fondation de Rome, prit bientôt le nom de l'île; on l'appella le *Phare*, nom qui depuis a été donné à toutes les autres tours servant au même usage. Voici l'histoire des *Phares* d'après un mémoire de Bernard-de-Montfaucon, inséré dans le *recueil de littérature, tom. VI.*

Les rois d'Egypte joignirent l'île de Pharos à la terre par une chaussée & par un pont qui alloit de la chaussée à l'île. Elle avoit un promontoire ou une roche contre laquelle les flots de la mer se brisoient. Ce fut sur cette roche que Ptolémée fit bâtir de pierres blanches la tour du *Phare*, ayant plusieurs étages voûtés, à peu près comme la tour de Babylone, qui étoit à huit étages, ou plutôt comme Hérodote s'exprime à huit tours l'une sur l'autre.

Le *phare* d'Alexandrie, qui communiqua son nom à tous les autres, leur servit aussi de modèle. Hérodien nous apprend qu'ils étoient tous de la même forme. Voici la description qu'il en donne à l'occasion des catafalques qu'on dressoit aux funérailles des empereurs. « Au-dessus du premier quarré il y a » une autre étage plus petit, orné de même, & » qui a des portes ouvertes; sur celui-là il y en a un » autre, & sur celui-ci encore un autre, c'est-à- » dire, jusqu'à trois ou quatre, dont les plus hauts » sont toujours de moindre enceinte que les plus » bas, de sorte que le haut est le plus petit de tous; » tout le catafalque est semblable à ces tours qu'on » voit sur les ports & qu'on appelle *phares*, où l'on » met des feux pour éclairer les vaisseaux, & leur » donner moyen de se retirer en lieu sûr ».

Il y a eu plusieurs *phares* en Italie. Pline parle de ceux de Ravenne & de Pouzzole. Suétone fait aussi mention du *phare* de l'île Caprée, qu'un tremblement de terre fit tomber peu de jours avant la mort de Tibère. Il ne faut pas douter qu'on n'en ait fait encore bien d'autres.

Denys de Bysance fait la description d'un *phare* célèbre, situé à l'embouchure du fleuve Chrysorrhas, qui se dégorgeoit dans le Bosphore de Thrace. Au sommet de la colline, dit-il au bas de laquelle coule le Chrysorrhas, on voit la tour Timée d'une hauteur extraordinaire, d'où l'on découvre une grande plage de mer, & que l'on a bâtie pour la sûreté de ceux qui navigeoient, en allumant des feux à son sommet pour les guider; ce qui étoit d'autant plus nécessaire que l'un & l'autre bord de cette mer est sans ports, & que les ancres ne sauroient prendre à son fond; mais les barbares de la côte allumoient d'autres feux aux endroits les plus élevés des bords de la mer, pour tromper les marins & profiter de leur naufrage, lorsque, se guidant par ces faux signaux, ils alloient se briser sur la côte; à présent, poursuit cet auteur, la tour est à demi-ruinée, & l'on n'y met plus de fanal.

Un des plus célèbres *phares* que l'on connoisse & qui subsistoit encore en 1643, c'est celui de Boulogne sur mer, *Bononia* qui s'appelloit aussi autrefois *Gessoriacum*. Il semble qu'il n'y ait pas lieu de douter que ce ne soit de ce *phare* dont parle Suétone dans la vie de l'empereur Caïus-Caligula qui le fit bâtir. Il y a d'autant plus lieu de le croire, que l'histoire ne fait mention que d'un *phare* bâti sur cette côte, & qu'on n'y a jamais remarqué de trace d'aucun autre.

Ce *phare* étoit appellé, depuis plusieurs siècles, *turris ordans*, ou *turris ordensis*. Les Boulonnois l'appelloient la *tour d'ordre*. Plusieurs croient, avec assez d'apparence, que *turris ordans* ou *ordensis* venoit de *turris ardens*, la tour ardente; ce qui convenoit parfaitement à une tour où le feu paroissoit toutes les nuits.

Comme il n'y a point d'ouvrage fait par la main des hommes qui ne périsse enfin, soit par l'injure du tems, soit par quelqu'autre accident, la tour & la forteresse tombèrent l'an 1644, le 29 de juillet, en plein midi. C'est encore un bonheur qu'un boulonnois, plus curieux que ses compatriotes, nous ait conservé le dessein de ce *phare*; il seroit à souhaiter qu'il se fût avisé de nous instruire de même sur ses dimensions.

Ce *phare* bâti par les romains, éclairoit les vaisseaux qui passoient de la Grande-Bretagne dans les Gaules. Il ne faut point douter qu'il n'y en eût aussi un à la côte opposée, puisqu'il y étoit aussi nécessaire pour guider ceux qui passoient dans l'île. Plusieurs personnes croient que la vieille tour qui subsiste aujourd'hui au milieu du château de Douvres, étoit le *phare* des romains; d'autres pensent que ce *phare* étoit situé où est le grand monceau de pierres de chaux qu'on voit auprès du château de Douvres, & que les gens du pays appellent la *goute du diable*.

L'archevêque de Cantorbéry envoya au célèbre Montfaucon un plan de ce qu'il croyoit être le *phare* de Douvres. En fouillant dans un grand monceau de masures, par l'ordre de cet archevêque, on trouva un *phare* tout à fait semblable à celui de Boulogne, sans aucune différence, ce qui fait juger que celui qui est encore aujourd'hui sur pied, ne fut fait que quand l'ancien eut été ruiné.

PHARÈS, ville d'Achaïe, où Mercure & Vesta avoient conjointement un oracle célèbre. Au milieu de la place publique étoit la statue du dieu en marbre, avec une grande barbe. Devant Mercure immédiatement étoit une Vesta aussi de marbre. La déesse étoit environnée de lampes de bronze, attachées les unes aux autres. Celui qui vouloit consulter l'oracle, faisoit premièrement sa prière à Vesta, il l'encensoit, versoit de l'huile dans toutes les lampes, & les allumoit; puis, s'avançant vers l'autel, il mettoit dans la main droite de la statue une petite pièce de monnoie: ensuite il s'approchoit du Dieu & lui faisoit à l'oreille telle question qu'il lui plaisoit. Après toutes ces cérémonies, il sortoit de la place en se bouchant les oreilles avec les mains: dès qu'il étoit dehors, il écoutoit les passans, & la première parole qu'il entendoit, lui tenoit lieu d'oracle. Près de la statue du dieu, il y avoit une trentaine de grosses pierres quarrées, dont chacune étoit honorée par les habitans, sous le nom de quelques divinités. Cette ville avoit été fondée par *Pharis*, fils de Philodamie, & petit fils de Danaüs.

PHARIS, fils de Philodamée & de Mercure. Il fut père de la belle Télégone.

PHARMACOPOLE. Le *pharmacopole* étoit chez les anciens tout vendeur de médicamens. Mais il faut entrer dans quelques détails de la médecine ancienne, pour donner une idée juste de la différence qu'il y avoit entre un pharmaceute, un *pharmacopole*, un pharmacotribe, un herboriste, & autres mots qui concernoient chez eux la matière des médicamens.

Ceux qui s'attachèrent à la pharmaceutique ou à la médecine médicamentaire, furent appellés *pharmaceutæ*, car le *pharmacopæus* se prenoit alors en mauvaise part, & signifioit dans l'usage ordinaire, empoisonneur: il étoit synonyme à φαρμακὸς, & φαρμακεὸς, dérivé de φαρμάκον, mot générique pour toutes sortes de drogues, ou de composition bonne ou mauvaise, ou pour tout médicament, ou poison, tant simple que composé. Les latins entendoient aussi par *medicamentum*, un poison, & par *medicamentarius*, un empoisonneur, quoique le premier signifiât encore un *médicament* & le dernier *apothicaire*.

Les pharmacopoles (*pharmacopolæ*) furent encore chez les anciens un corps différent des premiers. En général on appelloit de ce nom tous ceux qui vendoient des médicamens, quoiqu'ils ne les préparassent point, en particulier ceux que nous nommons aujourd'hui charlatans, bateleurs, gens dressant des échaffauds en place publique, allant d'un lieu en un autre, & courant le monde en distribuant des remèdes; c'est de-là que dérivent les dénominations de *circulatores*, *circuitores* & *circumforanei*. Ils avoient encore celle d'*agyrtæ*, du mot ἀγύρται, *qui assemble*; parce qu'ils assembloient le peuple autour d'eux, & que la populace toujours avide du merveilleux, accouroit en foule, aussi crédule à leurs promesses, qu'elle l'est encore aujourd'hui à celles des charlatans qui les représentent. C'est par la même raison qu'on les appelloit ὀχλαγωγοὶ. On leur donnoit enfin le nom de médecin sédentaire, *cellularii medici*, ἐπίδιφριοὶ ἰατροὶ, assis sur leurs boutiques. Ce fut le métier d'Eudamus, d'un certain Chariton, de qui Galien a tiré quelques descriptions de médicamens, & à qui il donne l'épithète d'ὀχλαγωγὸς; & Clodius d'Ancône, que Ciceron appelle *pharmacopola circumforaneus*.

On ne sait si les pharmacotrites, *pharmacotritæ*, ou mêleurs, broyeurs de drogues, étoient les mêmes que les pharmaceutes, *pharmaceutæ*; ou si ce nom ne convenoit qu'à ceux qui composoient les médicamens sans les appliquer. Ces derniers pourroient bien n'avoir été que les valets des droguistes, ou ces gens appellés par les latins *seplasiarii pigmentarii*; & par les grecs παντοπῶλαι κατολικοὶ, ou vendeurs de drogues; & dans les derniers tems de la Grèce, πιγμενταριοὶ, terme dérivé du latin.

Les boutiques ou magazins de ces marchands s'appelloient *seplasia* au neutre pluriel & leur métier *seplasia* au féminin singulier. Ils vendoient aux médecins, aux peintres, aux parfumeurs & aux teinturiers toutes les drogues tant simples que composées, dont ils avoient besoin. Ils étoient ainsi que les charlatans, fort sujets à débiter des compositions mal conditionées, & mal faites. Pline reprochoit aux médecins de son tems de négliger la connoissance des drogues, de recevoir les compositions telles qu'on les leur donnoit, & de les employer sur la bonne foi du marchand, au lieu de se pourvoir des unes & composer les autres, à l'exemple des anciens médecins.

Mais ce n'étoit pas seulement des droguistes que les médecins achetoient, ils tiroient les plantes communes des herboristes, *herbarii* en latin, en grec, Ῥιζότομοι ou coupeurs de racines, & Βοτανολογοὶ ou Βοτανικοὶ, *cueilleurs d'herbes*, & non pas Βοτανιςαὶ, nom propre à ceux qui mondoient les bleds, ou qui en arrachoient les mauvaises herbes. Les herboristes pour faire valoir leur métier, affectoient superstitieusement de cueillir les simples en de cer-

tains tems particuliers, avec diverses précautions & cérémonies ridicules. Ils étoient fort attentifs à tromper les médecins, en leur donnant une herbe ou une racine pour une autre.

Les herboristes, & ceux qui exerçoient la pharmaceutique, avoient des lieux propres pour placer leurs plantes, leurs drogues & leurs compositions; on appelloit ces lieux en grec ἀποθῆκαι, *apothecæ*, d'un nom général qui signifie place où l'on renferme quelque chose.

Les boutiques des chirurgiens se nommoient en grec ἰατρεῖα, de ἰατρὸς, *médecin*; parce que tous ceux qui se mêloient de quelque partie de la médecine que ce fût, s'appelloient *medecins*, & que tous les médecins exerçoient anciennement la chirurgie. Plaute rend le terme ἰατρεῖα, par celui de *medecina*; & comme de son temps la médecine n'étoit point encore partagée, & que le médecin, le chirurgien, l'apothicaire & le droguiste n'étoient qu'une seule personne, ce nom s'étend dans ce poëte à toutes les boutiques en général, soit qu'on y pansât les blessés, qu'on y vendît des drogues & des médicamens, soit qu'on y étalât des plantes & des herbes; de même que *medicus* signifie dans le même poëte *un vendeur de médicamens*.

Le partage de la médecine, comme on vient de l'exposer, est celui qui subsistoit au temps de Celse. L'usage changea dans la suite; les uns ayant empiété sur la profession des autres, ou en ayant exercé plus d'une, les mêmes noms restèrent, quoique les emplois ne fussent plus les mêmes. Quelques siècles après Celse, ceux que l'on nommoit en grec πιγμενταριοὶ, & en latin *pimentarii* ou *pigmentarii*, qui devoient être droguistes, faisoient aussi la fonction d'apothicaires; ce que l'on prouve par un passage d'Olympiodore, ancien commentateur de Platon. « Le médecin, » dit-il, ordonne, & le *pimentarius* prépare tout » ce que le médecin a ordonné ». On ne peut marquer avec exactitude la date de ce changement; mais Olympiodore vivoit environ 400 ans après Celse. (*D. J.*)

PHARMUTI, nom du huitième mois de l'année égyptienne; il répondoit au mois d'avril de l'année julienne. Théon dit que le temps de la moisson tomboit vers le 25 de ce mois. (*D. J.*)

PHARNACE I, roi de Pont. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΑΡΝΑΚΟΥ.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

RRRR. en argent.

O. en bronze.

Voyez Echel sur ce roi.

PHARNACIA, dans le pont polémoniaque. ΦΑΡΝΑΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.............*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

PHARNAK, dieu adoré dans le Pont. Strabon nous apprend que le dieu adoré sous ce nom dans l'Ibérie & dans le Pont, étoit le même que le dieu *Lunus*, ou que l'intelligence qui présidoit au cours de la lune. Ce dieu avoit un temple célèbre à Cabira ou Sébastopolis, sous le nom de Μὴν φαρνακος, & les sermens qui se faisoient en joignant son nom à celui du roi régnant, passoient pour inviolables. Strabon ajoute que ce dieu *Lunus* avoit des temples en Phrygie & en Pisidie, sous le titre de Μὴν Ἀρκαῖος.

On voit dans Haim, sur une médaille de Sardes, le buste de ce dieu, coëffé d'un bonnet phrygien, & porté dans un croissant avec le titre de ΜΗΝ ΑΣΚΗΝΟΣ. Il y a beaucoup d'apparence que la figure en pied qui se voit au revers des médailles de Pharnace & de son fils Mithridate est celle de φαρνακος ou du dieu *Lunus* de Cabira, représenté à-peu-près comme on le voit sur plusieurs médailles publiées par M. Vaillant. On compte dans ces médailles grecques des empereurs jusqu'à 19 villes de l'Asie mineure, de la Thrace & de la Syrie, qui ont mis le dieu *Lunus* sur les médailles (*D. J.*).

PHARSALE, en Thessalie. ΦΑΡΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

RR. en bronze.

Leur type ordinaire est un cheval entier ou à mi-corps.

PHARUS, île dans la mer adriatique. ΦΑ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RRR. en bronze...........*Neumann.*

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont une diote & un bouc debout.

PHASE, fleuve. *Voyez* PHASIS.

PHASELIS, en Lycie ou en Pamphilie.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent..... *Hunter.*

O. en or.

RRRR. en bronze........ *Pellerin.*

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Gordien.

On voit sur ses médailles Pallas foudroyant les Titans.

PHASELUS, petit bâtiment à voile & à rame.

PHASELUS, Voyez *haricot.*

PHASIS étoit fils d'Apollon & d'Ocyroë, une des océanides. Ce jeune homme ayant surpris sa mère en adultère, la tua, dit Plutarque (en son traité des fleuves); mais les furies s'emparèrent de lui & le tourmentèrent à un tel point, qu'il s'alla précipiter dans un fleuve qui s'appelloit alors Arcturus, & qui, de son nom, fut appellé *Phase.* Ce fleuve traverse la Colchide & se jette dans le Pont-Euxin.

On trouvoit sur les bords de ce fleuve une plante nommée *leucophyllus*, qui avoit une vertu admirable; elle préservoit les femmes de l'adultère. On la trouvoit au point du jour au commencement du printems, lorsque les mystères d'Hécate se célébroient. Les maris la cueilloient & la jettoient autour de leur lit, afin de le conserver pur & net. Si quelqu'un, étant ivre, s'approchoit du lieu où cette plante croissoit, il perdoit l'entendement, confessoit tous les crimes qu'il avoit commis, & tous ceux qu'il avoit dessein de commettre. On se saisissoit de lui, on l'enveloppoit d'un cuir, & on le jettoit dans un trou rond, qui s'appelloit la petite bouche des impies, & qui ressembloit à un puits. Le corps de cet homme, trente jours après, paroissoit dans le palus méotide, rempli de vers, & aussi-tôt il étoit dévoré par des vautours, qu'on n'avoit pas vus auparavant.

Ce qui a encore beaucoup contribué à rendre le *Phase* célèbre, c'est que les argonautes furent obligés de le remonter pour se rendre maître de la toison d'or.

Les deux embouchures du *Phase* forment une île. Mais on n'y trouve aujourd'hui aucun vestige du temple de Rhea, qu'Arrien dit qu'on y voyoit de son temps. On cherche avec aussi peu de succès les ruines de l'ancienne Sébaste, qu'on dit avoir été bâtie à l'embouchure du *Phase.* Tout ce qu'on y remarque de conforme à ce que les anciens ont écrit de cet endroit de la Mer-Noire, c'est qu'il y a beaucoup de faisans, & qu'ils sont plus gros & plus beaux qu'en aucun autre endroit. Martial prétend que les argonautes apportèrent de ces oiseaux en Grèce où on n'en avoit jamais vu auparavant, & qu'on les appella φασιανοι, en latin *phasiani*, parce qu'on les avoit pris sur le bord du *Phase.*

PHASSACHATES, nom donné par les anciens à une agate dont ils ne nous ont transmis que le nom. Cependant Hill prétend que c'est la même pierre que les anciens nommoient aussi *leucachate*, agate blanche, ou *perileucos.* Il dit que le fond de la couleur de cette agate est d'un gris pâle & bleuâtre ou gorge de pigeon, & que souvent on y voit des veines noires & blanches qui forment des cercles assez concentriques ce qui fait que les morceaux de cette pierre ressemblent à des *onyx.* Il s'en trouve aux Indes orientales, en Bohême, & en plusieurs endroits d'Europe. *Voyez* Hill, *natur. history of fossils.*

PHAYE, nom d'une laye des environs de Cromyon, bourg du territoire de Corinthe, laquelle faisoit de grands ravages dans la campagne. Théfée entreprit de lui donner la chasse, & vint à bout d'en délivrer le pays : mais ce terrible animal en laissa après lui un autre plus terrible encore, car la fable dit que cette laye étoit la mère du fameux sanglier de Calydon.

Plutarque parle dans la vie de Théfée d'une femme de ce même endroit appellée aussi *Phaya*, ou *Laïa*, laquelle se prostituoit à tous venans, & vivoit de meurtres & de brigandages. Théfée la fit mourir.

Sur une calcédoine de la collection de Stosch, on voit Théfée agenouillé qui tient devant lui le corps de (*Plutarc. in Thes. pag.* 9. *l.* 4. *ed. Steph.*) *Phaye* ou *Laye*, femme de Cromyon, qu'il a tuée à coup de massue. Sujet unique, & qui se distingue fort bien de Théfée qui tient l'amazone tuée entre ses bras; car il n'y a ici ni *bipenne*, ni bouclier, ni casque.

PHEA, dans l'Elide. ΦΕΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze........ *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

PHÉACIENS, peuples qui habitoient l'île de Corcyre, aujourd'hui Corfou. Ils vivoient, dit Homère, dans le luxe & dans l'abondance, au milieu des festins & des fêtes continuelles. Le poëte fait demeurer Ulysse quelque temps parmi

le peuple, pour mettre sa vertu à toutes sortes d'épreuves. Les *phéaciens*, après avoir comblé Ulysse de présens, le font conduire à Itaque; là on l'enleva tout endormi du vaisseau, on l'exposa sur le rivage, & le vaisseau repartit ensuite sans qu'il se fût réveillé.

Neptune, irrité de ce que les *phéaciens* avoient transporté à Itaque un homme qu'il haïssoit, & à qui il préparoit de nouveaux travaux, résolut de se venger d'eux. A peine le vaisseau de retour fut-il à la vue du port, qu'il fut tout à-coup changé en rocher. Les *phéaciens* qui étoient tous sortis de la ville, étonnés de ce prodige, se disoient l'un à l'autre, grands dieux! qui est ce qui a lié notre vaisseau sur la mer, à la fin de sa course? car le vaisseau paroissoit tout entier. Alors Alcinoüs se rappella d'anciens oracles que son père lui avoit annoncés: il se ressouvint que Neptune étoit irrité contre les *phéaciens*, de ce qu'ils étoient les meilleurs pilotes qu'il y eût au monde, & qu'ils sembloient ne pas relever de lui: qu'un jour ce dieu devoit faire périr au milieu des flots un de leurs meilleurs vaisseaux qui reviendroit de conduire un mortel dans sa patrie. C'est pourquoi il ordonna que, pour appaiser Neptune, on lui immolât douze taureaux choisis, & qu'on lui promît de n'éconduire jamais aucun étranger qui arriveroit chez eux. *Voyez* ALCINOUS, NAUSICAA, CORCYRA.

PHÉBUS. *Voyez* PHŒBUS.

PHÈDRE, fille de Pasiphaé & de Minos, roi de Crète, sœur d'Ariadne & de Deucalion, second du nom, épousa Thésée, roi d'Athènes. Ce prince avoit eu d'une première femme un fils, nommé Hippolyte, qu'il faisoit élever à Trézène. Cet Hippolyte fut l'instrument dont Vénus se servit pour assouvir la colère qui lui faisoit persécuter tous les descendans d'Apollon, du nombre desquels étoit Phèdre. *Voyez* PASIPHAÉ, VÉNUS. Elle la rendit amoureuse d'Hippolyte. *Voyez* HIPPOLYTE.

Selon Euripide, *Phèdre* fait d'abord tous ses efforts pour étouffer cet amour naissant. « Dès » que je sentis les premiers traits d'une crimi- » nelle flamme, dit-elle, (*Hippolyte*, *act.* 2. » *sc.* 2.) je n'eus d'autre vue que de lutter avec » fermeté contre un mal involontaire: je com- » mençai à l'ensévelir dans un silence profond..... » je me fis ensuite un devoir de me vaincre, & » d'être chaste en dépit de Vénus. Enfin mes » efforts, contre cette puissante divinité, deve- » nant inutiles, ma dernière ressource est de » recourir à la mort.... l'honneur, fondé sur la » vertu, est plus précieux que la vie. ». Mais la malheureuse confidente qui lui avoit arraché le fatal secret de son amour, se charge de le faire réussir & d'en faire la déclaration à Hippolyte. Celui-ci est saisi d'horreur à cette affreuse proposition, & veut s'exiler du palais jusqu'à l'arrivée de son père. La reine instruite des sentimens d'Hippolyte, & au désespoir de se voir diffamée, a recours à un lâche artifice pour sauver son honneur: « J'expirerai, dit-elle, sous les traits de » l'amour, mais cette mort même me vengera, & » mon ennemi ne jouira pas du triomphe qu'il se » promet: l'ingrat, devenu coupable à son » tour, apprendra à réprimer la fierté de sa fa- » rouche vertu ». Elle se donne la mort, mais en mourant, elle tient dans sa main une lettre qu'elle écrit à Théſée, par laquelle elle déclare qu'Hippolyte avoit voulu la déshonorer, & qu'elle n'avoit évité le malheur que par sa mort.

Dans le fameux tableau de Polygnote, *Phèdre* étoit peinte élevée de terre & suspendue à une corde qu'elle tenoit des deux mains semblant se balancer dans les airs; c'est ainsi, dit Pausanias, que le peintre a voulu couvrir le genre de mort par lequel la malheureuse *Phèdre* finit ses jours: car elle se pendit de désespoir. Elle eut sa sépulture à Trézène, près d'un myrthe, dont les feuilles étoient toutes criblées: Ce myrthe, disoit on, n'étoit pas venu ainsi; mais dans le temps que *Phèdre* étoit possédée de sa passion, ne trouvant aucun soulagement, elle trompoit son ennui en s'amusant à percer les feuilles de ce myrthe, avec son aiguille de cheveux.

On voit à la ville Ludovisi de Rome un grouppe de *Phèdre* & d'Hippolyte faussement appellé, Papirius avec sa mère. Voyez-en la description à l'article PAPIRIUS.

La déclaration d'amour que la nourrice de Phèdre fit à Hippolyte de la part de sa maîtresse, est le sujet d'un bas relief de la villa Albani publié par Winckelmann (*Monum. inediti. n°.* 102.), & de deux peintures antiques, l'une conservée dans la collection d'Herculanum (*Pitt. Erc. t.* 3. *tav.* 15.), l'autre trouvée dans les thermes de Titus, gravée par Sante Bartoli (*Pitt. ant. tav.* 6.), & prise par Bellori pour les amours de Vénus & d'Adonis.

PHÉGÉE. *Voyez* ALCMÉON.

PHEGONÉE, Jupiter de Dodone est quelquefois appellé *Phégonée* (De φηγος, hêtre); parce qu'il y avoit à Dodone un hêtre qui servoit aux oracles, & dans lequel on croyoit que Jupiter habitoit.

PHÉMONÉE, ou PHÉMONOÉ, fut la première pithie ou prêtresse de l'oracle de Delphes, & la première qui fit parler le dieu en vers héxamêtres.

mètres. Elle vivoit du temps d'Acrisius, grand-père de Persée.

PHENEOS dans l'Arcadie. ΦΕΝΕΩΝ & ΦΕΝΕΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval paissant.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Marc-Aurèle, de Plautille, de Caracalla.

Pheneos étoit située près de Nomarus, & Strabon (*Lib.* 8.) place entre ces deux villes le rocher d'où coule l'eau du Stix. Virgile (*Ænid.* 8.) fait entendre que *Pheneos* avoit été la demeure d'Evandre & celle de ses ancêtres.

PHENEUS ou PHENEOS, lac de l'Arcadie où le fleuve Ladon (*Pausan.* 8.) prenoit sa source. Ovide assure que ses eaux, bues pendant la nuit, donnent la mort, quoiqu'elles fussent innocentes pendant le jour.

Est lacus Arcadiæ, Pheneum dixere priores,

Ambiguis suspectus aquis, quas nocte timeto;

Nocte nocent potæ, sine noxa, luce bibuntur.

PHENGITES, albâtre gipseux qui se trouvoit en Cappadoce. Il étoit transparent à-peu-près comme la cire. Pline (36. 22.) dit que le temple de la fortune *Seia* étoit bâti tout entier de cette pierre, qu'il n'avoit point de fenêtre, & que cependant il étoit éclairé par la foible lumière qui passoit au travers des murailles.

PHENICIARQUE. *Voyez* ASIARQUE.

PHÉNICIE. ΦΟΙΝΙΚΗϹ & ΦΟΙΝΕΙΚΑΙΩΝ.

Son symbole ordinaire sur les médailles est un palmier.

Cette contrée réduite en province romaine a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Trajan, de Caracalla.

On a plusieurs médailles de bronze avec des légendes *phéniciennes*, qui n'ont point encore été expliquées.

PHÉNICIENS. On dérive le nom de *phénicien*, ou des *palmiers* appellés en grec *phoinix*, qui sont communs dans la Phénicie, ou d'un tyrien nommé *Phœnix*, dont parle la fable, ou de la Mer Rouge, des bords de laquelle on prétend qu'ils étoient venus. *Phœnix* signifie quelquefois rouge ; d'où vient *punicus* & *phœnicus color.*

On attribue aux phéniciens plusieurs belles inventions, par exemple, l'art d'écrire. Le poëte Lucain s'exprime ainsi :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi

Mansuram rudibus vocem signare figuris.

C'est-à dire, « les phéniciens, si l'on en » croit la tradition, furent les premiers qui fixè» rent par des signes durables les accens fugitifs » de la parole ». On dit de plus qu'ils ont les premiers inventé la navigation, le trafic, l'astronomie, les voyages de longs cours. Bochart a montré par un travail incroyable, qu'ils avoient envoyé des colonies, & qu'ils avoient laissé des vestiges de leur langue dans presque toutes les îles & presque toutes les côtes de la Méditerranée.

Ils ont les premiers habité l'île de Délos. Leur trafic avec les grecs introduisit chez ce peuple la corruption & le luxe. Leurs colonies portèrent dans les lieux où elles s'établirent, le culte de Jupiter-Ammon, d'Isis, & des déesses-mères. Ils furent les seuls au commencement qui eussent la liberté de trafiquer avec l'Egypte. Dès le règne de Nécos ils firent le tour de l'Afrique, & en connurent les côtes méridionales. Ils échangèrent sur les côtes d'Espagne le fer & le cuivre, contre de l'or & de l'argent qu'ils recevoient en retour.

On peut ajouter qu'ils ont ouvert le commerce des îles britanniques. Quelques modernes ont voulu faire honneur aux grecs des commencemens de ce commerce ; mais outre qu'il est très-incertain que les grecs l'aient jamais fait, Strabon dit nettement que les *phéniciens* l'ont commencé, & qu'ils le faisoient seuls; termes précis qui détruisent toutes les conjectures des modernes.

« Les *Pheniciens*, dit Winkcelmann, qui, au rapport d'Hérodote, étoient des hommes d'une constitution robuste, devoient être très-bien conformés, & par conséquent le dessin de leurs figures doit être analogue à cette conformation (*Liv.* 4. *p.* 178 *l.* 30.). Tite-Live parle d'un jeune Numide extraordinairement beau fait prisonnier par Scipion à la bataille qu'il livra à Asdrubal près de Bœtula en Espagne (*Liv.* 27. *c.* 19.). La célèbre beauté Carthaginoise, Sophonisbe, fille d'Asdrubal, mariée d'abord à Syphax & ensuite à Massinissa, est connue dans toutes les histoires».

»Les *phéniciens*, dit Pomponius Méla (*Liv.* 1. *c.* 12), étoient très-laborieux, instruits dans les affaires touchant la guerre & la paix ; ils jouissoient en général d'une grande réputation de sagesse. Les

sciences florissoient déjà chez eux, lorsque les grecs étoient encore barbares, & l'on prétend que Moschus (*Strab. geogr. l. 16. p. 757. D.*) de Sidon a enseigné le système des atômes avant la guerre de Troie. S'ils ne sont pas les inventeurs de l'astronomie & de l'arithmétique, ils ont du moins conduit ces sciences à un plus haut point de perfection qu'aucune autre nation. Mais c'est principalement par les découvertes dans les arts, que les *phéniciens* se sont rendus célèbres (*Conf. bochart. phal. & can. l. 4. c. 35.*), & c'est pour cette raison qu'Homère appelle les sidoniens de grands artistes (*Il ψ. 743.*). Nous savons que Salomon fit venir des maîtres phéniciens pour bâtir le temple du Seigneur & la maison du roi. Nous savons aussi que les romains faisoient faire leurs plus beaux meubles de bois par des ouvriers carthaginois : de-là vient que leurs anciens écrivains parlent quelquefois de lits, de fenêtres & de presses puniques (*Conf. scal. in Varron de re rust. pag. 261, 262*) ».

« L'abondance est la mère des arts : personne n'ignore ce que les prophètes ont dit de l'opulence & de la magnificence de Tyr. Strabon rapporte que de son tems il y avoit à Tyr des maisons plus hautes qu'à Rome. Appien dit expressément que, dans la partie intérieure de la ville de Carthage, appellée Byrsa, les maisons avoient jusqu'à six étages (*Lybyc. p. 58. l. 2.*) On voyoit des statues dorées dans les temples : tel étoit l'Apollon de Carthage (*Ibid. pag. 57. l. 40.*). On parle même de colonnes d'or & de statues d'émeraude. Tite-Live fait mention d'un bouclier d'argent, du poids de cent trente livres, sur lequel on voyoit le portrait d'Asdrubal, frère d'Annibal (*L. 25. c. 30.*). Ce bouclier fut ensuite appendu au capitole ».

« Les *phéniciens* étendirent leur commerce sur toute la terre & vraisemblablement les ouvrages de leurs artistes auront été transportés par-tout. Ils construisirent même des temples dans les îles de la Grèce, qu'ils possédoient dans les tems les plus reculés : tel étoit dans l'île de Thase le temple d'un Hercule, beaucoup plus ancien que l'Hercule grec (*Herodot. l. 2. pag. 67. liv. 34.*). D'après ces observations, il est assez apparent que les phéniciens, qui ont introduit les sciences dans la Grèce, ont aussi transplanté les arts dans ce pays. Il est à remarquer qu'Appien (*Lybic. p. 45. l. 8.*) parle de colonnes d'ordre Ionique, en décrivant l'arsenal du port de Carthage. Les phéniciens avoient encore de plus grandes liaisons avec les étrusques (*Herodot. l. 6. p. 214. l. 22.*), qui étoient alliés des carthaginois, lorsque ces derniers perdirent une bataille navale contre le roi Hiéron devant Syracuse ».

« Les divinités aîlées sont communes à ces deux nations. Mais les divinités *phéniciennes* sont aîlées à la façon égyptienne ; c'est-à-dire, que leurs aîles sont attachées aux hanches & que, descendant delà jusqu'aux pieds, elles ombragent toute la partie inférieure de la figure. C'est ce que nous voyons sur les médailles de l'île de Malthe (*Descript. des pierr. grav. du cab. de Stosch. préf. p. 18.*), dont les carthaginois étoient possesseurs ; de sorte qu'il y a quelque apparence que les *phéniciens* ont puisé des connoissances chez les égyptiens. Cependant les artistes carthaginois ont bien pu aussi se former le goût par l'inspection des ouvrages grecs, enlevés à la Sicile, & portés à Carthage, d'où Scipion les renvoya en Sicile après la prise de cette ville (*Appian. libyc. p. 59. l. 38.*) ».

« Quand aux ouvrages de l'art *phénicien*, il ne nous est parvenu que des médailles carthaginoises, frappées en Espagne, à Malthe & en Sicile. En médailles de la première espèce, il s'en trouve dix de la ville de Valence dans le cabinet du Grand-Duc à Florence, toutes pièces qui peuvent être comparées aux plus belles de la Grande-Grèce (*Norris. lett. 68. pag. 213.*). Celles qui ont été frappées en Sicile, sont d'un travail si exquis, qu'on ne peut les distinguer des meilleures médailles grecques que par l'inscription punique. L'évêque de Girgenti, M. Lucchesi, possédoit quelques-unes de leurs médailles d'or d'une grande rareté. Quelques pièces d'argent portent la tête de Proserpine, & au revers une tête de cheval avec un palmier (*Golz. magn. grec. tab. 12. n. 36*). Il y en a d'autres sur lesquelles on trouve la figure entière d'un cheval avec le palmier. Du reste Goltzius ne rapporte point de médailles de cette dernière espèce ; mais on en voit dans le cabinet impérial de Florence & dans la collection royale de Naples. L'antiquité cite un artiste carthaginois, nommé Boëthus (*Pausan. l. 5. p. 419. l. 29.*) qui avoit ciselé des figures en ivoire pour le temple de Junon en Elide. En fait de pierres gravées, je ne connois que deux têtes avec le nom de la personne en caractères *phénicien* : j'en ai parlé dans la description des pierres gravées du cabinet de Stosch (*Préface. pag. 26.*) ».

Les *phéniciens* occupoient une grande partie de la Syrie, ils peuvent donc suppléer à ce qui nous manque de connoissances du vêtement syrien. Philostrate dit (*Enn. apud Gell. noct. attic. l. 7. c. 12.*) que les *phéniciens* se servoient de tuniques longues, à longues manches, comme les portoient les peuples qu'on appelloit barbares. Dans l'ancien manuscrit de Terence qui appartient au vatican, on voit un marchand *phénicien* qui porte une tunique rayée. Dans le Virgile du vatican, les carthaginois qui étoient *phéniciens* d'origine, sont représentés avec des tuniques longues. Saumaise prouve (*Ad Tertull. de Pallio p. 53.*), par plusieurs passages de Plaute, qu'anciennement les carthaginois portoient des tuniques longues, à longues manches. Du tems de Tertullien, ce vêtement ressembloit à la dalmatique, c'est-à dire, qu'il étoit d'une longueur médiocre & sans ceinture. Les femmes dans ce pays,

étoient à peu près vêtues comme les femmes grecques. Dans les dessins du Virgile du vatican dont nous venons de parler, Didon, allant à la chasse, est peinte avec une tunique ou robe de pourpre, attachée par une agraffe d'or. Cet habillement n'étoit pas celui dont les femmes se servoient communément; c'étoit, suivant Servius & les autres commentateurs, un équipage de chasse; ce qui est prouvé par la chlamyde que porte Didon, & qui est un manteau de voyage. Cette chlamyde est de pourpre, *picta*, & les cheveux de la princesse sont noués avec des rubans de fil d'or (*Æneid. lib. IV. vers* 137 & 139.).

On peut tirer quelques lumières pour le costume des *phéniciens*, de deux médailles d'Elagabale qui affectoit de porter leurs habillemens. Il est représenté sacrifiant au soleil sur l'une de ces médailles, portant une tunique longue à manche, attachée par devant avec une espèce d'agraffe. Sur l'autre médaille il porte une tunique semblable, mais avec cette différence, que les manches sont courtes & qu'il porte la chlamyde au-dessus. Il est dans l'attitude de verser de l'encens & quelque liqueur sur le feu, & il tient une palme dans l'autre main. Le retroussement particulier de sa robe étoit peut-être un distinctif des prêtres. La petitesse des médailles empêche de distinguer les détails de cette tunique, ou d'appercevoir de quelle manière les plis se décident sur les reins. Peut-être est-ce un morceau d'étoffe qui enveloppe seulement le bas du corps comme on a vu chez les égyptiens. Selon Hérodien, Elagabale étoit vêtu d'une robe qui lui descendoit jusqu'aux talons, avec de grandes manches à la mode des barbares; il avoit une chaussure qui prenoit depuis les pieds jusqu'à la ceinture, avec un habit de dessus, couvert de bandes de pourpre & brodé d'or, & sur la tête une couronne enrichie de pierres précieuses.

PHENICOPTÈRE. *Voyez* PHOENICOPTERE.

PHENINDE, jeux des anciens, appellé aussi la petite paume & *harpastus* (*Voyez ce mot.*). On ne sait pas trop en quoi consistoit ce jeu, comme l'a remarqué Vossius (*Gymnast. c. III. s.* 65.). Scaliger prétend qu'il étoit très-pénible. Il se jouoit avec une petite balle ou ballon que les joueurs se poussoient l'un à l'autre en tâchant de se tromper & de se surprendre, en faisant semblant de le jetter à l'un pour le jetter à l'autre. Le nom d'*harpastus* que lui donne Pollux, semble dire qu'on tâchoit de s'arracher la balle ou le ballon les uns aux autres; car αρπαζειν signifie *arracher*, *ôter*, *ravir*.

PHÉNIX, fils d'Agénor & frère de Cadmus. *Voyez* AGÉNOR.

PHÉNIX, fils d'Amyntor, roi des Dolopes, en Epire. Pour satisfaire le ressentiment de sa mère, qui étoit méprisée du roi, pour une jeune personne, nommée Clytie, qu'il aimoit passionnément, & dont il n'étoit point aimé, *Phénix* se rendit le rival de son père, & n'eut pas de peine à se faire écouter préférablement au roi qui étoit âgé. Amyntor s'en étant apperçu s'emporta à un tel excès, qu'il fit les plus horribles imprécations contre son fils, le dévoua aux cruelles Furies; & si nous en croyons Apollodore, il lui creva les yeux. *Phénix* dans le désespoir où il fut réduit, pensa à commettre le plus grand de tous les crimes, en tuant son père. Mais quelque dieu favorable le retint dans sa fureur, & lui inspira la résolution de quitter le palais de son père, pour n'être plus exposé à son ressentiment. Il s'exila aussi de sa patrie, & vint chercher un asyle à Phthie, chez Pélée qui le reçut avec bonté, & le fit gouverneur de son fils Achille. *Voyez* ACHILLE.

Dès ce jour *Phénix* s'attacha à Achille avec la plus grande tendresse, & le jeune prince eut une si grande affection pour lui, qu'il ne pouvoit s'en séparer. « Je ne vous présenterai point, dit Phénix » à Achille (dans l'Iliade liv. 9.), combien vous » avez été difficile à élever, & ce que j'ai eu à » essuyer de cette première enfance : les peines, » les soins, les assiduités, les complaisances qu'il » falloit avoir pour vous; je les avois avec un très » grand plaisir, & je pensois en moi-même que, » puisque les dieux m'avoient refusé des enfans, » j'en avois trouvé un en vous; qu'un jour vous se» riez ma consolation & mon appui, & que vous » éloigneriez de ma vieillesse tous les déplaisirs & » tous les malheurs qui pourroient la menacer ». *Phénix* accompagna son élève au siège de Troye; & lorsqu'Agamemnon envoya des ambassadeurs à Achille, pour fléchir sa colère, *Phénix* l'ami de Jupiter, dit Homère, conduisit l'ambassade pour la protéger. Il fit un fort long discours à Achille, pour le porter à vaincre son ressentiment, mais il n'y réussit pas. » *Phénix*, mon cher père, lui ré» pond le jeune prince, vous qui m'êtes vénéra» ble, & par votre âge & par votre vertu, pour» quoi venez-vous ici m'attendrir par vos larmes » pour faire plaisir au fils d'Atrée? Cessez de pren» dre, contre moi, le parti de mon plus cruel en» nemi, si vous ne voulez que l'amitié que j'ai » pour vous ne se change en véritable haîne : vous » ne devez avoir d'autres intérêts que les miens, » & vous êtes obligé d'offenser qui m'offense.

PHÉNIX. » Les égyptiens, dit Hérodote (dans » son Euterpe), ont un oiseau qu'ils estiment sa» cré, que je n'ai jamais vu qu'en peinture. Aussi » ne le voit-on pas souvent en Egypte, puisque si » l'on en croit les habitans d'Héliopolis, il ne pa» roît chez eux, que de cinq en cinq siècles, & » seulement quand son pére est mort. Ils disent » qu'il est de la grandeur d'un Aigle, qu'il a une » belle hupe sur la tête, les plumes du col dorées,

» la queue blanche, mêlées de pennes incarnates, » des yeux étincelans comme des étoiles «. Lorsque, chargé d'années, il voit sa fin approcher, il se forme un nid de bois & de gommes aromatiques, dans lequel il meurt. De la moëlle de ses os, il naît un ver, d'où se forme un autre *Phénix*. Le premier soin de celui-ci est de rendre à son père les honneurs de la sépulture; & voici comme il s'y prend selon le même Hérodote : » Il forme avec de la » myrrhe une masse en forme d'œuf. Il essaye en» suite, en la soulevant, s'il aura assez de force » pour la porter : après cet essai, il creuse cette » masse, y dépose le corps de son père, qu'il cou» vre encore de myrrhe, & quand il l'a rendue » de même poids qu'elle étoit auparavant, il porte » à ce précieux fardeau à Héliopolis, dans le tem» ple du Soleil «. C'est dans les déserts d'Arabie qu'on le fait naître, & on prolonge sa vie jusqu'à cinq ou six cent ans.

Les anciens historiens ont compté quatre apparitions de *Phénix*: la première, sous le règne de Sésostris; la seconde, sous celui d'Amasis; la troisième, sous le troisième des Ptolémées. Dion Cassius donne la quatrième pour un présage de la mort de Tibère. Tacite place cette quatrième apparition du *phénix*, en Egypte sous l'empire de Tibère; Pline la rapporte à l'année du consulat de Quintus-Plancius, qui revient à l'an 36 de l'ère vulgaire : & il ajoute qu'on apporta à Rome le corps de ce *phénix*, qu'il fut exposé dans la grande place, & que la mémoire en fut conservée dans les registres publics.

Rendons justice aux anciens qui ont parlé de cet oiseau incomparable : ils ne l'ont fait que d'une manière fort douteuse, qui détruit tout ce qu'ils semblent avoir établi. Hérodote après avoir raconté l'histoire du *phénix*, ajoute qu'elle lui paroît peu vraisemblable. Pline dit que personne ne doute à Rome, que ce ne fut un faux *phénix* qu'on y avoit fait voir, & Tacite donne la même conclusion à son récit.

Plusieurs des pères de l'église, St. Cyrille, St. Epiphane, St. Ambroise & Tertullien, ont employé l'histoire du *phénix* reçue par les payens, pour confirmer la résurrection des corps; ce n'est pas qu'ils crussent cette histoire; mais ils faisoient usage des principes que ceux-ci adoptoient.

Cette vieille tradition, fondée sur une fausseté évidente, a pourtant établi un usage commun dans presque toutes les langues, de donner le nom de *phénix* à tout ce qui est singulier & rare dans son espèce : *rara avis in terris*, dit Juvenal, en parlant de la difficulté de trouver une femme accomplie en tous points; & Sénèque en dit autant d'un homme de bien.

L'opinion fabuleuse du *phénix* se trouve aussi chez les chinois, dit le P. du Halde, dans sa description de la Chine, ils n'ont pas été si renfermés chez eux, qu'ils n'aient emprunté plusieurs opinions des égyptiens, des grecs & des indiens : ils attribuent à un certain oiseau la propriété d'être unique, & de renaître de ses cendres.

» Caylus dit (*Rec. d'ant. V. pl.* 23, *n°.* 5.) le » travail de ce Jaspe, marqué de rouge, & gra» vé en creux des deux côtés, ne peut être attribué » à un tems fort ancien dans l'Egypte «.

» On voit sur l'une des faces de la pierre, le *phénix* en pied, dont la tête est rayonnante, & tel qu'on le voit représenté aux revers de plusieurs médailles, & l'on sait combien cet oiseau, consacré au Soleil, étoit révéré dans la ville d'*Héliopolis*.

Phénix (le) sur les médailles désigne l'éternité de l'empire, ou l'éternité du bonheur des princes mis au nombre des dieux. On voit sur les médailles depuis Trébonien-Galle une figure debout qui tient un *phénix* sur sa main, avec la légende *Æternitas aug.*

PHEOS, nom donné par Théophraste, Dioscoride & autres, à une plante dont se servoient les foulons pour apprêter leurs draps. C'est peut-être le *gnaphalium* des modernes; mais les anciens donnoient aussi le nom de *pheos* au *filugo*, c'est-à dire à notre herbe de coton. Ils employoient cette dernière à faire les matelats de leurs lits, & empaqueter leur poterie pour l'empêcher de se casser.

PHERÆ, en Thessalie. ΦΕΡΑΙΩΝ.

M. Combe donne à cette ville une médaille autonome de bronze de Hunter, avec la légende cidessus, & une femme tenant une torche, assise sur un cheval qui galoppe; d'après Eckhel. Goltzius seul a attribué à cette ville des médailles impériales grecques.

PHÈRE. (Diane de.) *Voyez* Diane.

PHÉRÉBÉE. *Voyez* Péribée.

PHÉRÉPHATTE, porte-colombe, surnom formé de l'Attique φάττα, colombe, & de φέρω, je porte. C'étoit le premier nom de Proserpine & celui sous lequel on célébroit en son honneur les fêtes appellées *phéréphaties*, chez les cyzicéniens (*Plutarch. in Lucullo* & *Appian. in Mitridaticis.*).

PHÉRÉPOLE, ou celle qui porte la ville ou la tour : Pindare donne ce surnom à la fortune, pour marquer que c'est elle qui soutient l'univers & qui le gouverne. La première statue de la fortune qui fut faite pour ceux de Smyrne, la représen-

toit ayant une tour sur la tête, & une corne d'abondance à la main.

PHÉRÈS, fils de Créthéus & de Tyro. *Voyez* AMPHIARAUS, PELIAS.

PHERON, roi d'Egypte, devint aveugle pour avoir osé tirer une flèche sur les eaux du nil, qui étoit trop débordé. Il fut dix ans privé de la vue, & apprit d'un oracle que le temps de son malheur alloit expirer, pourvu que ses yeux fussent lavés de l'urine d'une femme qui n'eût jamais fait d'infidélité à son mari. Il se servit de celle de sa femme, sans en tirer aucun avantage; il employa celle de beaucoup d'autres; & ne trouva son remède qu'après en avoir essayé d'un très-grand nombre. Il fit conduire dans une certaine ville, toutes les femmes dont il avoit employé l'eau inutilement, les fit brûler, & la ville aussi, épousa celle à qui il devoit sa guérison, & consacra dans les temples plusieurs monumens de sa reconnoissance envers les dieux, nommément deux obélisques dans le temple du soleil, hauts de cent coudées, & larges de huit. (*Herodotus.*)

PHERUSA, une des cinquante néréides.

PHÉSIBÉE. *Voyez* ALMÉON.

PHETRIUM. On ignore la signification de ce mot qui se lit dans l'inscription suivante conservée à Rome. (*Guther. de vet. jur. pontif.* 3. 6.)

SIGN. GENIO
VESBINUS. AUG. L.
PHETRIUM
AUGUSTALIBUS
CUM. AR. GENI
MUNIC. CÆRIT
DONUM DEDIT

PHIALA. ΦΙΑΆΗ.

Les anciens donnoient ce nom à une espèce de coupe plate avec deux anses. Elle étoit particulièrement affectée à Bacchus. On en voit dans le cabinet de Ste. Geneviève de Paris, parmi les vases étrusques.

Ce nom a été donné à plusieurs lacs ou réservoirs d'eau, à cause de leur ressemblance avec la *phiala* remplie jusqu'au bord.

PHIALÆ, dans l'Arcadie. ΦΙΑΛΕΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Sept. Sevère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Plautille.

PHIDITIES. Les *phidities* étoient des repas publics qui se donnoient en Grèce. Ils furent institués à Lacédémone par Lycurgue. Ce législateur voulant faire plus vivement la guerre à la mollesse & au luxe, & achever de déraciner l'amour des richesses, fit l'établissement des repas publics. Il en écarta toute somptuosité & toute magnificence: il ordonna que tous les citoyens mangeroient ensemble des mêmes viandes qui étoient réglées par la loi; & il leur défendit expressément de manger chez eux en particulier.

Les tables étoient de quinze personnes, un peu plus ou un peu moins; & chacun apportoit par mois un boisseau de farine, huit mesures de vin, cinq livres de fromage, deux livres & demie de figues, & quelque monnoie pour acheter de la viande. Il est vrai que quand quelqu'un faisoit chez lui un sacrifice, ou qu'il avoit été à la chasse, il envoyoit une pièce de sa victime ou de sa venaison, à la table où il étoit; car il n'y avoit que ces deux occasions où il fût permis de manger chez soi, savoir, quand on étoit revenu de la chasse fort tard, & que l'on avoit achevé fort tard son sacrifice; autrement on étoit obligé de se trouver au repas public. Cette loi s'observa fort longtemps avec une très-grande exactitude, jusques-là que le roi Agis qui revenoit de l'armée, après avoir défait les athéniens, & qui vouloit souper chez lui avec sa femme, ayant envoyé demander ses portions dans la salle, les polémarques les lui refusèrent; & le lendemain Agis ayant négligé par dépit d'offrir le sacrifice d'actions de graces, comme on avoit coutume après une heureuse guerre, ils le condamnèrent à une amende qu'il fut obligé de payer.

Les enfans même se trouvoient à ces repas, & on les y menoit comme à une école de sagesse & de tempérance. Là, ils entendoient de graves discours sur le gouvernement, ils voyoient des maîtres qui ne pardonnoient rien & qui railloient avec beaucoup de liberté; ils apprenoient à railler eux-mêmes sans aigreur & sans bassesse, & à souffrir d'être raillés; car on trouvoit que c'étoit une qualité digne d'un lacédémonien, de supporter patiemment la raillerie. S'il y avoit quelqu'un qui ne pût la souffrir, il n'avoit qu'à prier qu'on s'en abstînt, & l'on cessoit sur l'heure.

A mesure que chacun entroit dans la salle, le plus vieux lui disoit en lui montrant la porte, *rien de tout ce qui a été dit ici ne sort par là.*

Les riches furent extrêmement irrités de cette ordonnance, & ce fut à cette occasion que dans une émeute populaire, un jeune homme, nommé Alexandre, créva un œil à Lycurgue d'un coup de bâton. Le peuple, irrité d'un tel outrage, remit le jeune homme entre les mains de Lycurgue, qui

ſut bien s'en venger, car, d'emporté, de violent qu'étoit Alcandre, il le rendit très-ſage & très-modéré.

Les repas publics étoient auſſi en uſage parmi les philoſophes de la Grèce. Chaque ſecte en avoit qui étoient fixés à certains jours avec des fonds & des revenus, pour en faire la dépenſe; & c'étoit, comme le remarque Athenée, « afin d'unir davantage ceux qui s'y trouvoient, afin de leur inſpirer la douceur & la civilité ſi néceſſaires au commerce de la vie. La liberté d'une table honnête produit ordinairement tous ces bons effets ». Que l'on ne s'imagine point que ces repas fuſſent des écoles de libertinage, où l'on rafinât ſur les mets, ſur les boiſſons enivrantes & où l'on cherchât à étourdir la ſévère raiſon : tout s'y paſſoit avec agrément & décence. On n'y cherchoit que le plaiſir d'un entretien libre & enjoué : on y trouvoit une compagnie choiſie, & auſſi ſobre que ſpirituelle : on y chantoit l'hymne qu'Orphée adreſſe aux muſes, pour faire voir qu'elles préſident à toutes les parties de plaiſir dont la vertu ne rougit point. Timothée, général des athéniens, fut un jour traité à l'académie par Platon. Un de ſes amis l'arrêta en ſortant & lui demanda s'il avoit fait bonne chère. *Quand on dîne à l'académie*, répondit il en ſouriant, *on ne craint point d'indigeſtion.*

PHIDOLAS de Corinthe combattant aux jeux olympiques, ſe laiſſa tomber dès le commencement de ſa courſe; la cavale qu'il montoit courut toujours comme ſi elle avoit été conduite, tourna autour de la borne avec la même adreſſe; au bruit de la trompette, elle redoubla de force & de courage, paſſa toutes les autres, & comme ſi elle avoit ſenti qu'elle gagnoit la victoire, elle vint s'arrêter devant les directeurs des jeux. *Phidolas*, fut déclaré vainqueur & obtint des éléens d'ériger un monument où lui & ſa cavale fuſſent repréſentés : c'eſt Pauſanias qui raconte ce fait. (*liv. 6. ch.* 13.)

PHIGALIE, ville ancienne d'Arcadie : les lacédémoniens s'étant rendus maîtres de cette ville, en chaſsèrent les habitans. Ce fut la ſeconde année de la troiſième olympiade. Ces fugitifs ayant jugé à propos d'aller à Delphes pour conſulter l'oracle ſur les moyens de rentrer dans leur ville, il leur fut répondu qu'en vain ils tenteroient leur retour par eux-mêmes, qu'ils devroient prendre avec eux cent hommes d'élite de la ville d'Oreſthaſium : que les cent hommes périroient tous dans le combat, mais qu'à l'aide de leur valeur, les *phigaliens* rentreroient dans leur ville. Lorſque les oreſthaſiens ſurent la réponſe de l'oracle, ce fut parmi eux à qui s'enrôlerait le premier pour être du nombre de ces braves qui devoient procurer le retour des *phigaliens*, & ils ne demandèrent qu'à aller en avant : ils pouſsèrent juſqu'aux portes de *Phigalie*, où s'étant battus avec la garniſon lacédémonienne, ils vérifièrent l'oracle de point en point, car ils périrent tous juſqu'au dernier; mais les ſpartiates furent chaſſés, & les *phigaliens* ſe remirent en poſſeſſion de leur patrie.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

PHILA, un des noms de Vénus qui convient à la mère de l'amour. Il eſt formé de φιλεῖν, aimer.

PHILACHIS & PHILANDRE, fille d'Apollon & de la nymphe Acacalis, furent allaités par une chèvre dont on voyoit la figure dans le temple de Delphes. *Voyez* ACACALLIS.

PHILADELPHIE, nom formé de φίλος, amateur, & d'ἀδέλφος, *frère*. Il fut donné comme une marque de diſtinction par les anciens à quelques princes qui avoient marqué beaucoup d'attachement pour leurs frères. Le plus connu eſt Ptolemée-Philadelphe, roi d'Egypte, dont la mémoire ne périra jamais, tant que dureront les lettres qu'il honora toujours d'une protection éclatante, en formant la magnifique bibliothèque d'Alexandrie, compoſée de 400,000, & ſelon d'autres, de 700,000 volumes.

Chamillard avoit une médaille d'une reine de Comagène, avec le titre de *Philadelphie*, ſans aucun autre nom, & Vaillant dit que Philippe, roi de Syrie, avoit pris le même titre.

PHILADELPHIE, en Lydie. ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ, & ΦΙΛΑΔΕΛΦΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires ſont

Diane d'Ephèſe.

Eſculape.

Pallas.

Apollon.

Une lyre.

Un cerf.

Un foudre.

On les diſtingue des médailles frappées en Syrie par l'abſence des époques.

Cette ville a fait frapper ſous l'autorité de ſes ar-

chontes des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Domitien, de Trajan, de Plotine, d'Antinoüs, de M. Aurele, de Commode, de Sept-févère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Mœsa, de Gordien-Pie, de Philippe-père, d'Herennius, de Valérien, d'Alex-Sévère, de Mamée.

PHILADELPHIE dans la Cœléfyrie. ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

La fabrique fyrienne & les époques les diftinguent des médailles de *Philadephie* en Lydie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son époque en l'honneur de Titus, de Domitien, de Domitia, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele, de Verus.

PHILADELPHIES, Φιλαδελφεια; c'eft ainfi qu'on nommoit des jeux inftitués à Sardes, pour célébrer l'union de Caracalla & de Géta, fils de Septime-févère.

Les Sardiens ayant élevé un temple en l'honneur de Septime & des princes, fes enfans, ils y offrirent des facrifices, & célébrerent des jeux folemnels qu'ils nommèrent *philadelphies*, pour engager les deux frères à la concorde, ou plutôt pour demander aux dieux cette union tant défirée, qui étoit l'objet principal des vœux de l'empereur leur père. Sur un médaillon, frappé à Sardes sous Septime, la Concorde paroît debout entre Caracalla & Géta avec cette légende:

Επι επιγενους σαρδιανων δις νεωχορων Φιλαδελφεια.

Ces jeux n'étoient point différens des anciens jeux confacrés aux dieux; il paroît même qu'ils étoient pythiques, c'eft-à-dire, qu'on célébroit les jeux pythiques pour la concorde de Caracalla & de Géta; la couronne de laurier qui eft fur la médaille, en eft une preuve vifible, & même ces jeux font expreffément nommés pythiens fur une médaille de périnthe, Φιλαδελφεια Πυθια, avec une urne qui indique que ces deux noms expriment la même efpèce de jeux. S'ils avoient été différens, ils auroient été défignés par deux urnes fuivant un ufage reconnu par les plus favans antiquaires.

Ces deux temples couronnés font connoître qu'on célébra à Sardes les jeux, Φιλαδελφεια, en même tems que les auguftaux, comme ils le furent fous le même règne à Nicée, car on lit fur une médaille de cette ville, αυγουστια & Φιλαδελφειων νικαιεων. Les deux temples couronnés paroiffent fur une autre médaille de Sardes, avec la tête de Julia Domna, mère des deux princes.

Au refte ces vœux furent bien inutiles. Caracalla, peu après la mort de Septime, eut l'inhumanité monftrueufe de poignarder Géta entre les bras de l'impératrice, leur mère; & fi les deux temples font encore repréfentés avec leurs couronnes fur une médaille de Caracalla, on n'y lit plus le titre de Φιλαδελφεια.

PHILÆUS. *Voyez* EURYSACES.

PHILAMON, fils d'Apollon & de Chione. Il naquit le même jour & de la même mère qu'Autolicus, fils de Mercure. On le diftingua de fon frère par fes inclinations, qui étoient les mêmes que celles de fon père; il fe diftingua par fa voix & par fa lyre. Il fut un des argonautes. *Voyez* AUTOLICUS, CHIONE.

PHILANDRE. *Voyez* PHILACHIS.

PHILANTE, ayeul maternel de Tlépolème, fils d'Hercule & d'Aftioché. *Voyez* TLÉPOLÈME.

PHILE, enfant de Jupiter & d'Adamantis.

PHILE, nymphe de la fuite de Diane.

PHILÉ, fils d'Augias, roi d'Elide, ayant défapprouvé l'injuftice que fon père vouloit faire à Hercule, en lui refufant la récompenfe de fes fervices, fut élevé par ce héros fur le trône d'Elide après qu'Augias eut été tué. *Voyez* AUGIAS, MOLIONIDES.

PHILÉE, fils de Jupiter & de Garamantis.

PHILÉLIE, chanfon des anciens grecs en l'honneur d'Apollon. La *philelie*, dit Athénée (*Liv. XIV, chap. iij.*), étoit une chanfon en l'honneur d'Apollon, comme l'enfeigne Telefilla. Elle fut ainfi appellée, obferve Cafaubon, du refrein propre à cette chanfon, *levez-vous*, *levez-vous*, *charmant foleil.* Le nom feul de cette chanfon peut terminer la queftion agitée quelquefois pour favoir fi le foleil eft dans l'ancienne fable le même qu'Apollon (*Mém. de l'acad. des belles-lett. tom. IX, p. 355.*).

PHILÉMON & Baucis. *Voyez* BAUCIS.

PHILÈNES, deux frères citoyens de Carthage, qui facrifièrent leurs vies pour le bien de leur patrie. Une grande conteftation étant furvenue entre les carthaginois & les habitans de Cyrène, fur les limites de leur pays, ils convinrent de choifir deux hommes de chacune de ces deux villes, qui en partiroient dans le même tems pour fe rencontrer en

chemin, & qu'au lieu où ils se rencontreroient, on planteroit des bornes, pour marquer la séparation des deux pays. Il arriva que les *philènes* avoient avancé assez loin sur les terres des cyrénéens, lorsque la rencontre se fit. Ceux-ci, qui étoient les plus forts, en eurent un si grand déplaisir, qu'ils résolurent d'enterrer vifs ces deux frères, s'ils ne reculoient. Les *philènes* aimèrent mieux souffrir cette cruelle mort, que de trahir les intérêts de leur patrie. Les carthaginois, pour immortaliser la gloire de ces deux frères, firent élever deux autels sur leurs tombeaux, & leur sacrifièrent comme à des dieux.

PHILETAERE, roi de Pergame. ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ.

Ses médailles sont avec les couronnes de laurier :

R. en argent.

— Avec le diadême :

RR. en argent.

— Avec des casques :

C. en bronze.

O. en or

On connoît plusieurs monnoyes des rois de Pergame, sur lesquelles on lit le nom de Philétère, Φιλεταιρόν autour de différentes têtes. Il seroit bien singulier que ces monnoies fussent toutes de *Philétère*, premier roi de Pergame, & qu'il ne restât aucune monnoie des rois Attales & d'Euménès, princes riches & puissans. Quelques antiquaires croient que les successeurs de Philétère prirent sur leurs monnoies le nom de ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ, comme les rois d'Egypte adoptèrent le nom du premier Ptolémée (*Caylus* 2. *p*. 233.).

PHILÉTÈRES (les) formoient à Cyzique une société de plusieurs personnes qui avoient une espèce de magistrature; mais on en ignore les fonctions.

PHILÉTÉRIEN (Pied). *Voyez* PIED.

PHILETO, une des Hyades.

PHILIPPE II, roi de Macédoine, père d'Alexandre ΦΙΛΙΠΠΟΥ.

Ses médailles sont communes en tous métaux. Il paroît que ses monnoies d'or sont les *philippi*, si célèbres dans l'antiquité, & qui avoient cours chez les grecs & chez les romains. Les mines d'or que *philippe* découvrit, lui fournirent cette quantité de médailles d'or qu'aucun autre roi, si l'on excepte Alexandre, son fils, n'a fourni.

PHILIPPE III, fils de Démétrius, roi de Macédoine.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Ce *Philippe*, père de Persée, a toujours pris sur ses médailles le titre de ΒΑΣΙΛΕΘΣ, ce qui peut les faire distinguer des médailles qui appartiennent à *Philippe*, père d'Alexandre-le-Grand

PHILIPPE, Epiphane, Philadelphe, roi de Syrie.

Ses médailles sont.

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

PHILIPPE père, empereur romain.

MARCUS JULIUS PHILIPPUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent.

RRR. avec les têtes d'Otacilia & de Philippe, le fils, au revers.

RRR. avec la tête de Philippe, le fils, au revers de celle de son père.

Il y a en outre des revers rares.

RRR. en medaillons latins d'argent.

C. en G. B. de coin romain; il y a des revers rares & de très-rares.

C. en M. B. On trouve en ce module des revers R.

R. en G. B. de colonies, excepté de *Viminacium*.

R. en M. & P. B.

C. en G. & M. B grecs.

RR. en M. B. avec les têtes en regard de Philippe & d'Otacilia-Sévéra.

R. en médailles d'Egypte.

RRR. en médaillons latines de bronze : celui ou l'on voit les têtes des deux Philippes & celle d'Otacilia-Sévéra, est infiniment rare.

Les médaillons grecs se trouvent plus aisément.

PHILIPPE fils.

MARCUS JULIUS PHILIPPUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR.

RRR. en or.

Le revers qui a pour légende *pietas augg.* est RRRR.

C. en argent, excepté avec la tête nuë sans couronne.

C. en G. B. de coin romain : il y a quelques revers un peu rares ; celui où l'on voit le cheval marin, est le plus rare.

C. en M. B. On trouve en ce module quelques revers rares.

RR. en G. B. de Colonies, excepté d'Antioche.

RR. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

C. en M. B. Il y en a une de ce module frappée à Antioche, au revers de laquelle sont les trois furies.

C. en P. B. Pellerin possédoit une médaille grecque de ce module, où *Philippe*, le fils, est appellé *Julius Severus Augustus*, ce qui ne se trouve sur aucune autre de ses médailles.

Les médaillons latins & grecs de bronze sont rares.

PHILIPPES, monnoie ancienne. *Voyez* PHILIPPE II.

PHILIPPES, } ville de Macédoine aux con-
PHILIPPI; } fins de la Thrace, célèbre par la bataille qui s'y livra l'an 712 de Rome entre Brutus, & Cassius & les troupes d'Octavien.

PHILIPPI, en Macédoine. ΦΙΛΙΠΠΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or..... *Eckhel.*

RRRR. en argent.

RR. en bronze.

Leur type ordinaire est : Un trépied.

COL. AVG. IVL. PHILIPP. Colonia, Augusta, Julia, Philippensis.

Devenu Colonie romaine, *Philippi* a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Claude, de Vespasien, de Domitien, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Commode, de Caracalla, d'Auguste, avec la légende ci-dessus.

PHILIPPOPOLIS, dans la Thrace. ΦΙΛΛΙΠΠΟΠΟΛΕΟϹ, & ΕΝ ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙ, & ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité du gouverneur (Ηγεμόνος) de la Thrace, des médailles impériales en l'honneur de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Crispine, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, d'Elagabale, de Salonine, de Geta.

PHILIPPOPOLIS dans l'Arabie.

ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑϹ. *Colonia Philippopolitanorum.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de Philippe-père, de Marin.

PHILIPPUS, surnom de la famille *MARCIA*.

PHILISTIS, reine dans la Sicile. ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ.

R. En médaillons d'argent.

O. en or.

O. en bronze.

« L'histoire ne nous dit rien de *Philistis* : sans les médailles & une inscription nouvellement découverte, nous ignorerions jusqu'à son existence. Le paradoxal Hardouin a fait de cette princesse une reine d'Epire ; Baudelot a été du même sentiment. Havercamp a cru que *Philistis* étoit reine de Syracuse, en ajoutant que cette princesse n'étoit autre que Démarate, épouse de Gélon. Mais la plupart des antiquaires qui ont publié des médailles de *Philistis*, n'ont eu garde de la confondre avec aucune autre Princesse de ce pays. Cependant à quelle époque a-t-elle régné ? A-t-elle été souveraine, ou l'épouse de quelqu'un des souverains de cette île ? C'est sur quoi le défaut de monumens ne nous permet pas de prononcer. Nous n'avons que très peu de détails sur l'histoire de la Sicile, & ce qui nous en reste, ne sert qu'à mieux faire sentir l'importance de ce qui nous manque. Cicéron fait mention d'un temple de Minerve où l'on voyoit vingt-sept tableaux représentant les portraits des rois ou tyrans de la Sicile : or de ces vingt-sept rois, il n'y en a que seize dont les noms nous aient été transmis ».......

« Quoi qu'il en soit, il paroît certain aujourd'hui que *Philistis* fut reine de Sicile ; on n'en peut guère douter, sur-tout après la découverte d'une inscription trouvée sur les dégrés de l'ancien théâtre à Syracuse, & publiée par le prince de Torremuzza ; on y lit les mots ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ. Cette inscription confirme l'opinion du célèbre Scipion Maffei qui soupçonnoit qu'en effet *Philistis* avoit régné en Sicile ; & elle change en

certitude la conjecture de Frœlick qui, sur la fabrique des médailles de *Philistis* & le type du quadrige qu'on voit au revers, avoit jugé qu'elles ne pouvoient appartenir qu'à la Sicile ou à la Grande-Grèce ».

« De tous les monumens que nous connoissons de *Philistis*, le plus précieux, sans doute, est une médaille publiée par M. Swinton dans les transactions philosophiques. Cette médaille, semblable pour le type & pour le style de la gravure à celle de l'île de Goze, présente d'un côté une tête de femme voilée, avec la légende ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ; de l'autre, trois figures égyptiennes avec la légende ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ (*Pierres gravées du Palais-Royal.* 2. 25.).

Dans la collection de la galerie de Florence & dans celle du Palais-Royal on voit des portraits de cette reine, parfaitement semblables à ceux des médailles.

ΦΙΛΕΛΛΗΝ, *ami des grecs*. Les rois des parthes prirent ce surnom pour gagner la bienveillance des grecs répandus en grand nombre dans toute leur domination, depuis la conquête qu'en avoit faite Alexandre le Grand.

PHILLIS. *Voyez* PHYLLIS.

PHILLO, fille du héros Alcimédon, fut aimée d'Hercule, & en eut un fils. Alcimédon, aussitôt après les couches de sa fille, fit exposer la mère & l'enfant sur le mont Ostracine, près de Phigalie. Une pie, à force d'entendre crier l'enfant, apprit à le contrefaire : de manière qu'un jour Hercule passant par-là, & entendant la voix de la pie, crut entendre les cris d'un enfant. Il se détourna, vit la mère & son fils, les reconnut & les délivra du danger où ils étoient. L'enfant eut pour nom Ecmagoras; & une fontaine voisine fut appellée la fontaine de la pie (κίσση.).

PHILLYRE. *Voyez* PHILYRE.

PHILO, surnom de la famille *VETURIA*.

PHILOBIE. *Voyez* ACAMAS.

PHILOCTÈTE, fils de Pœan, avoit été un des compagnons d'Hercule & son confident : ce héros, en mourant, lui laissa ses flèches pour héritage, & lui fit promettre, avec serment, de ne jamais révéler l'endroit où ses cendres seroient déposées. Les grecs, prêts à partir pour Troye, ayant appris de l'oracle qu'ils ne devoient point espérer de finir heureusement cette guerre, à moins qu'ils n'eussent les flèches d'Hercule, envoyèrent des députés à *Philoctète*, pour apprendre en quel lieu étoient cachées les cendres de ce héros, & ses redoutables flèches. *Philoctète*, qui eut horreur de faire un parjure, en révèlant un secret qu'il avoit promis aux dieux de ne dire jamais, eut la foiblesse d'éluder son serment, pour ne pas priver les grecs de l'avantage qui devoit leur revenir de ces flèches : il frappa du pied à l'endroit où il avoit mis ce sacré dépôt. Les dieux l'en punirent; car, comme il passoit dans l'île de Lemnos, voulant montrer aux grecs ce que ces flèches pouvoient faire contre les animaux, il laissa tomber, par mégarde, de l'arc une flèche sur le pied qui avoit été l'instrument de son indiscrétion, & en reçut une blessure d'autant plus dangereuse que les flèches d'Hercule avoient conservé tout le venin de l'hydre de Lerne, dans lequel elles avoient été trempées. Il se forma un ulcère qui jettoit une puanteur capable de suffoquer les hommes les plus vigoureux : toute l'armée eut horreur de le voir dans cette extrémité, on en conclut que c'étoit une juste punition des dieux; & l'on résolut, suivant le conseil d'Ulysse, de l'abandonner dans l'île.

Philoctète demeura donc, pendant presque tout le siège de Troyes, dans cette île déserte, seul, sans secours, sans espérance, sans soulagement, livré à d'horribles douleurs, & exposé nuit & jour à la fureur des bêtes farouches. Une caverne naturellement formée dans un rocher lui servoit de demeure; de ce rocher sortoit une claire fontaine qui servoit à sa boisson; & ces flèches, avec lesquelles il tuoit les oiseaux qui voloient autour de lui, lui fournissoient de quoi se nourrir.

Cependant, après la mort d'Achille, les grecs virent qu'ils ne pourroient prendre la ville de Troyes sans les flèches que *Philoctète* avoit emportées avec lui à Lemnos. Ulysse, quoiqu'il fût celui de tous les grecs que *Philoctète* haïssoit le plus, se chargea de l'aller chercher avec Néoptolème ou Pyrrhus, fils d'Achille, & eut l'art de l'emmener au camp. Sophocle fait intervenir Hercule sur un nuage, qui lui ordonne de la part de Jupiter, d'aller à Troye : « Tu y guériras, lui » dit-il; ta valeur te donnera le premier rang dans » l'armée; tu perceras de mes flèches le fier » Pâris, auteur de tant de malheurs; tu renverseras Troye, & tu enverras à Pœan, ton père, » les dépouilles choisies qui seront le prix de ta » bravoure.... J'enverrai Esculape pour te guérir » à Troyes..... Mais souvenez-vous, ô grecs, » quand vous détruirez cette superbe ville, de » respecter la religion; le reste meurt, elle ne » meurt jamais ». Tel est le dénouement que Sophocle a donné à sa tragédie de *Philoctète*, une des plus belles, sans contredit de tout le théâtre grec. *Philoctète*, arrivé à l'armée des grecs, fut guéri par Machaon, fils d'Esculape. *Voyez* LEMNOS.

Après la prise de Troye, il ne voulut pas re-

tourner en Grèce, soit parce que son père étoit mort, soit pour ne pas se retrouver dans des lieux où il avoit vu mourir Hercule son ami; il alla donc chercher un établissement dans la Calabre, avec quelques thessaliens qu'il avoit amenés de Grèce, & il y fonda la ville de Pétilie. Ce héros avoit été un des argonautes. Selon Homère, il ne fut pas blessé d'une flèche, mais de la piqûre d'un serpent ou d'une hydre.

Les artistes de l'antiquité ont toujours préféré de représenter *Philoctète* plutôt d'après les principes de la sagesse que d'après les images de la poësie. Les poëtes le peignent: « s'exhalant en » plaintes, & faisant retentir l'air de cris, de » pleurs, de sanglots & de gémissemens. ». *Quod ejulatu, questu, gemitu, fremitibus resonando multum, flebiles voces refert.* (*Ennius ap. Cic. de fin. l. 2. c. 29.*).

Pendant que les figures de ce héros, exécutées en marbre & en pierres gravées, nous l'offrent avec une douleur concentrée, comme le prouvent celles qui sont publiées dans les (*Numéros* 118 & 119) monumens de l'antiquité. (*Winckelmann his. de l'Art. liv. IV ch. 3.*).

Dans la collection des pierres gravées de Stosch on voit une sardoine, pierre fort rare, tant par rapport à sa gravure qui est de la première manière de l'art, que par rapport au sujet. *Philoctète* y est représenté mordu par un serpent, lorsqu'il alla chercher (*Sophocl. Philoct. v.* 269. *Philost. Jun. Icon. XVII. p.* 889. *conf. Meurs. comment. in Lycophr. v.* 911) l'autel que Jason, dans son expédition de Colchos, avoit élevé à Chryse, promontoire de l'île de Lemnos.

Philoctète paroît ici avec son arc à la main gauche, le dos courbé & la tête baissée, dans l'attitude d'une personne qui cherche quelque chose; de la main droite il montre l'autel de dessous lequel le serpent sort en se dressant, & en élevant la tête vers sa jambe droite.

Sur une cornaline on voit *Philoctète* blessé à la jambe droite, qui est liée avec des bandages; il se soutient d'une main sur un bâton, & tient de l'autre l'arc & le carquois avec les flèches d'Hercule.

Cette pierre nous rend ce héros tel qu'il est peint par Sophocle, qui lui fait raconter ses misères à Néoptolème, & la gravure paroît copiée d'après cette tragédie inimitable, & supérieure à toutes celles qui ont été faites depuis (*Vers.* 286.).

Oportuit me ipsum mihi parare victum,

Quem arcus hic invenit feriens columbas:

Et si quid præterea sagitta tetigerat,

Ipse miser reptabam ad illud petendum.

Homère fait marcher les chefs des grecs blessés, appuyés sur (*Il. vers* 38) leurs épées. Sur une cornaline, *Philoctète* paroît assis sur un rocher, la tête appuyée sur sa main droite, tenant de la gauche l'arc & le carquois d'Hercule; il a encore le pied & la jambe liés avec des bandages.

La sardoine & la première cornaline ont été publiées dans les *Monumenti antichi* de Winckelmann, *numeros* 118 & 119.

En Angleterre, le duc de Malboroug possède une pierre gravée sur laquelle *Philoctète* assis à terre, chasse avec des plumes les mouches qui s'attachent à sa plaie.

ΦΙΛΟΚΥΜΑΙΟΝ, ami de Cumes. On lit cette épithète donnée à un romain appellé Labéon sur un marbre trouvé dans cette ville.

Les villes accordoient quelquefois le titre d'*ami de la patrie*, ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΣ, à d'illustres citoyens qui avoient rendu de grands services à la patrie. On en voit des exemples sur les monumens. Le roi Archélaüs de Cappadoce ne refusa pas ce titre glorieux qui lui fut déféré par ses sujets. Le sénat & le peuple de Cumes honorèrent Labéon du titre d'*ami de Cumes*, en reconnoissance de ses largesses envers la ville (*Caylus, II. pag.* 188.).

PHILODAMÉE, l'une des filles de Danaüs, fut aimée de Mercure, & en eut un fils nommé Pharis, fondateur de la ville de Pharès en Messénie.

PHILOGÉUS. C'est le surnom d'un des chevaux du soleil; il signifie qui aime la terre (de φιλεω j'aime, & de γη terre.). Il prend son nom du soleil à son coucher, où il semble tendre vers la terre.

PHILOLAUS. Esculape avoit un temple près de la ville d'Asope, dans la Laconie, où il étoit honoré sous le nom de *Philolaüs*, c'est-à-dire, ami du peuple. Il ne pouvoit avoir un surnom plus glorieux.

PHILOLOGIE. } Dans une inscription pu-
PHILOLOGUE. } bliée par Muratori (896. 6.) on lit ces mots: PHILOLOGUS AUG.

La *philologie* est une espèce de littérature universelle qui traite de toutes les sciences, de leur origine, de leur progrès & des auteurs qui les ont cultivées, &c.

La *philologie* n'est autre chose que ce que nous

appellons en France *les belles lettres*, & ce qu'on nomme dans les universités les *humanités*, *humaniores litteræ*. Elle faisoit autrefois la principale & la plus belle partie de la grammaire.

PHILOLOGUE. s. m. On appelle ainsi quiconque embrasse cette littérature universelle qui s'étend sur toutes sortes de sciences & d'auteurs. Tels sont ceux qui ont travaillé sur les anciens auteurs pour les examiner, les corriger, les expliquer & les mettre au jour.

Eratosthène, bibliothécaire d'Alexandrie, fut le premier qui porta le nom de *philologue*, si l'on en croit Suétone, ou celui de *critique*, selon Clément Alexandrin. Il vivoit du tems de Ptolemée Philadelphe, & mourut fort âgé dans la cxlvj olympiade.

On compte parmi les *philologues* fameux dans l'antiquité, Varron, Asconius, Pedianus, Pline l'ancien, Lucien, Aulugelle, Athenée, Julius, Pollux, Solin, Philostrate, Macrobe, Donat, Servius, Stobée, Photius, Suidas, &c.

Entre les modernes, les deux Scaliger, Turnèbe, Casaubon, Lambin, les Vossius & les Heinsius, Erasme, Juste-Lipse, Sirmond, Petau, Rapin, Gronovius, Spelman &c. se sont fort distingués dans la *philologie*. Elle est très-cultivée en Angleterre, en Allemagne & en Italie. Notre académie de belles lettres s'efforce de la remettre en vigueur parmi nous, & rien n'y est plus propre que les mémoires curieux dont elle enrichit le public.

PHILOMÈLE & PROGNÉ, filles de Pandion, roi d'Athènes, étoient extrêmement belles. Térée, roi de Thrace, épousa Progné : cette princesse fâchée de se voir séparée de sa sœur, qu'elle aimoit tendrement, pria son mari d'aller à Athènes chercher *Philomèle* pour la conduire en Thrace. Pandion n'y consentit qu'avec beaucoup de répugnance, comme s'il eût prévu le malheur qui alloit arriver à sa fille. Il la fit accompagner par des gardes pour veiller à sa conduite. Aussi-tôt que Térée se vit en possession de cette beauté, qu'il aimoit déjà éperdument ; il ne songea qu'à satisfaire sa passion, & dès qu'il eût pris terre, il se défit de tous ceux qui accompagnoient la princesse, la conduisit dans un vieux château qui lui appartenoit, & se livra à sa passion. Mais désespéré des reproches sanglans qu'elle lui faisoit, il lui coupa la langue, & la laissa enfermée dans le château sous la garde de personnes affidées. Après de tels forfaits, Térée eut l'assurance de se présenter devant son épouse, & affectant un air triste, lui dit que sa sœur étoit morte dans le voyage. Progné le crut, pleura *Philomèle* comme morte, & lui dressa un monument.

Un an se passa sans que *Philomèle* put informer sa sœur de son malheureux état ; elle imagina enfin de tracer sur la toile, avec une aiguille de tapisserie, l'attentat de Térée, & la situation affreuse où il l'avoit réduite. Progné reçut la toile, & sans s'amuser à répandre d'inutiles larmes, elle ne s'occupa que de sa vengeance. Profitant d'une fête de Bacchus, pendant laquelle il étoit permis aux femmes de courir à travers les champs, elle alla au château où étoit sa sœur, l'emmena avec elle, l'enferma secrettement dans le palais, tua le fils qu'elle avoit eu de Térée (Il s'appelloit Itys.). Ayant fait cuire ses membres, elle le servit dans un festin qu'elle donnoit à son mari à l'occasion de la fête. *Philomèle* parut à la fin du repas, & jetta sur la table la tête de l'enfant. Térée, à cette vue, transporté de rage, demande ses armes pour tuer les deux sœurs. Comme elles s'enfuyoient, *Philomèle* fut changée en rossignol, & Progné en hirondelle. Térée qui les poursuivoit, se vit aussi métamorphosé en Huppe, & Itys, son fils, en chardonneret. Pandion ayant appris la nouvelle d'une aventure si funeste, en mourut de chagrin. *Voyez* PANDION, TÉRÉE.

PHILOMELIUM, en Phrygie. ΦΙΛΟΜΗΛ. & ΦΙΛΟΜΙΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est formé par deux cornes d'abondance.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Geta ; d'Alex. Sévère, de Sévère, de Domna, de Gordien.

PHILOMETOR, qui aime sa mère, mot formé de φιλειν, aimer & de μητηρ, mère. Ce surnom fut donné à Démétrius III du nom, 24e. roi de Syrie : & à Ptolémée VI, roi d'Egypte.

PHILONOMÉ, fille de Nyctimus & de la Nymphe Arcadie, suivoit ordinairement Diane à la chasse. Mars prenant la forme d'un berger, gagna les bonnes graces de *Philonomé*, & la rendit mère de deux enfans jumeaux. Craignant l'indignation de son père, elle les jetta dans l'Erimanthe. Le Dieu, leur père, prit soin de les sauver, au rapport de Plutarque. *Voyez* *LYCASTUS*.

PHILONOMÉ, fille de Craugasus, renouvella envers Ténès, son beau fils, l'histoire de Phèdre à l'égard d'Hippolyte. *Voyez* *CYGNUS*, *TENÈS*.

PHILONOMUS & CALLIAS, deux frères de Catane en Sicile, qui selon Elien cité par Sto-

bée, emportèrent fur leurs épaules leur père & leur mère, pour les arracher aux flammes de l'Etna.

D'autres écrivains nomment ces deux généreux frères qui fervent de type à des médailles de Catane, *Amphinomus*, & *Anapius*.

PHILOPATOR, qui aime fon père, formé de φίλος, ami, & de πατηρ, père. Ce glorieux furnom a été donné à un Ptolémée, roi d'Egypte, à un Séleucus, roi de Syrie, & à trois Antiochus, rois de Syrie.

ΦΙΛΟΡΟΜΑΙΟΣ, ami des romains. Ariobarzane, & quelques autres rois de Cappadoce prirent ce furnom pour plaire aux maîtres de l'univers.

PHILOSEBASTE, ΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΣ, ami d'Augufte. C'étoit un titre que des princes & des villes prenoient pour témoigner publiquement leur attachement à quelque empereur. Ce titre fe trouve fur des marbres de Cyzique & fur d'autres infcriptions. Il ne faut pas s'étonner que la ville de Cyzique s'en foit décorée, puifque l'empereur Hadrien l'avoit comblée de bienfaits. Il y a dans Muratori (*P. DXC.* 2.) une infcription qui montre que la ville d'Ephèfe avoit auffi pris la qualité de *philofébafte*. Plufieurs villes & plufieurs princes ont pris femblablement la qualité d'*ami des romains*, φιλορωμαιος, & d'*ami de Céfar*, φιλοκαισαρ, &c. (*D. J.*)

PHILOSOPHES. Tout ce que Pline (*L. XLIV. c.* 8.) rapporte au fujet des *philofophes* dont on recherchoit les portraits à Rome avec tant d'empreffement, ce qu'il dit de la quantité d'artiftes uniquement occupés de ce genre de travail, doit nous perfuader que les romains étoient délicats fur la reffemblance de ces portraits qu'ils plaçoient, foit à leurs doigts, foit à leurs cols, foit enfin fur leurs parures, & dont on voyoit de plus les buftes dans leurs bibliothèques & dans leurs galeries. Par ces mêmes raifons nous devons être étonnés que ces fortes de morceaux ne foient pas encore plus communs aujourd'hui, & fur-tout que les portraits d'Epicure foient auffi rares. Car Pline dans un autre endroit s'étend beaucoup fur le refpect que l'on avoit à Rome pour ce philofophe, & fur l'affectation avec laquelle on vouloit porter fon image (*Caylus* 2. *p.* 133.)».

Les antiquaires font convenus d'appeller *philofophes* des ftatues ou des buftes qui n'ont d'autre vêtement qu'un manteau fans tunique, & dont la poitrine eft entièrement découverte.

Quant à la barbe des *philofophes*. *Voyez* BARBE.

On trouvera à chaque *philofophe* dont on a de véritables portraits, la defcription de ces marbres.

PHILOTE, f. f., l'une des filles de la nuit, felon Héfiode dans fa *théogonie* vers 224. Ce poëte a entendu par *Philote*, l'abus du penchant que les deux fexes ont l'un pour l'autre. *Hygin* a rendu ce mot par celui d'*incontinence*.

PHILOTÉSIE, f. f. C'eft ainfi que s'appelloit chez les grecs la cérémonie de boire à la fanté les uns des autres. Elle fe pratiquoit de cette manière. Dès que le roi du feftin, ou celui qui donnoit un grand repas, avoit verfé du vin dans fa coupe, il en repandoit d'abord en l'honneur des dieux; enfuite, après l'avoir portée à fes lèvres, il préfentoit la coupe à fon voifin ou à la perfonne à qui il vouloit faire honneur, en lui fouhaitant toutes fortes de profpérités; celui-ci en buvoit, la préfentoit enfuite à un autre, & ainfi la coupe paffoit de main en main, jufqu'à ce que tous les conviés en euffent bu. Les *philotéfies* fe pratiquoient encore à l'arrivée de quelque hôte, mais il n'étoit permis qu'aux étrangers, de boire à la fanté de la femme du roi du feftin. A l'égard des autres règles de cette cérémonie de table, on peut confulter la lettre de Fronteau à M. de Bellièvre. Le mot φιλότησις veut dire *amitié* (*D. J.*).

PHILOTHERA, dans la Coéléfyrie.

Goltzius feul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

PHILTRE. Depuis que la philofophie a défabufé les peuples, les gens inftruits ne croient pas plus aux *philtres* qu'aux revenans. Ils favent que l'on doit attribuer à l'imagination feule les effets prétendus des *philtres*, ou breuvages pour donner de l'amour. Mais ils favent auffi que les forcières de Theffalie & de Rome étoient fouvent des empoifonneufes dont les prétendus *philtres* deftinés à procurer des maladies ou la mort, étoient de véritables poifons naturels.

PHILUS, furnom de la famille FURIA.

PHILYRA, fille de l'Océan, fut fi fenfible aux déclarations d'amour qui lui furent faites par Saturne, qu'elle lui accorda fes faveurs. Rhéa, femme de Saturne, y fut trompée quelque tems; mais enfin fe doutant de quelque intrigue, elle éclaira de fi près la conduite des deux amans, qu'elle les furprit dans un rendez-vous. Saturne, pour fe cacher, prit la forme d'un cheval, & s'enfuit à toutes jambes, en faifant retentir tout le Pélion de fes henniffemens, dit Virgile (*Georg. lib.* III. *v.* 92.). Mais *Philyra* fut fi confufe, qu'elle quitta le pays, & s'en alla errer fur les montagnes des Pélasges, où elle accoucha du centaure Chiron. Le regret

qu'elle eût d'avoir mis au monde un tel enfant, composé de la nature du cheval & de la nature humaine, l'obligea à prier les dieux de la métamorphoser elle-même. Ils exaucèrent sa prière, & la métamorphosèrent en tilleul (φίλυρα est le nom grec de tilleul.). Un commentateur de Virgile dit que Saturne, pour cacher son intrigue à Rhéa, prit la figure d'un cheval, & donna à *Philyra* celle d'une jument (*Servius in lib. 3. Georgic.*).

PHILYRA, peau déliée, qui est entre l'écorce & l'aubier de l'arbre appellé tilleul, dont les anciens se servoient pour écrire : *Præparantur ex eo charta*, dit Pline (13. 2.) : *Divisa acu in pretenues, sed quam latissimas philyras.* Ils enduisoient légèrement cette peau d'une couche de cire, sur laquelle ils traçoient les lettres avec un poinçon de fer, dont la tête servoit à effacer ce qu'on avoit écrit. On faisoit aussi des couronnes entières avec cette petite peau, pour mettre sur la tête des convives, & des bandelettes pour lier les autres couronnes.

On en tressoit aussi des cordes, comme avec le spart.

PHINÉE, fils d'Agénor, régnoit à Salmidesse dans la Thrace : il avoit épousé Cléobule ou Cléopatre, fille de Borée & d'Orithie, dont il eut deux fils, Plexippe & Pandion ; mais ayant répudié dans la suite cette princesse pour épouser Idea, fille de Dardanus, cette marâtre, pour se défaire de ses deux beaux fils, les accusa d'avoir voulu la déshonorer, & le trop crédule *Phinée* leur fit crever les yeux. Les dieux, pour l'en punir, se servirent du ministère de l'Aquilon pour l'aveugler. On ajoute qu'il fut en même tems livré à la persécution des harpyes qui enlevoient les viandes sur la table de *Phinée*, ou infectoient tout ce qu'elles touchoient, & lui firent souffrir une cruelle famine. Les Argonautes étant arrivés en ce tems-là chez *Phinée*, en furent favorablement reçus, & en obtinrent des guides pour les conduire au travers des roches Cyanées. En reconnoissance, ils le délivrèrent des harpyes, auxquelles ils donnèrent la chasse. Diodore dit qu'Hercule sollicita la liberté des jeunes princes que *Phinée* tenoit en prison, & qu'en ayant pu le fléchir, il l'emporta de force, tua le père, & partagea ses états aux deux enfans. *Voyez* CALAIS, HARPYES.

PHINÉE, frère de Céphée, jaloux de ce que Persée lui enlevoit sa nièce Andromède, qui lui avoit été promise en mariage, résolut de troubler la solemnité de leurs nôces : il rassembla ses amis, entra dans la salle du festin, & y porta le carnage & l'horreur. Persée auroit succombé sous le nombre, s'il n'eût eu recours à la tête de Méduse, dont la vue pétrifia *Phinée* & ses compagnons.

PHINTIA, fontaine de Sicile. Pline raconte d'après Appien, mais sans en rien croire, que tout ce qui y étoit jetté surnageoit.

PHINTIAS, roi de Sicile.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O.... en or.

O.... en argent.

PHLEGETON, fleuve d'enfer qui rouloit des torrens de flammes, & environnoit de toutes parts la prison des méchans. Son nom est formé de φλεγέσθω, je brûle.

PHLÉGON. C'est le nom d'un des chevaux du Soleil, selon Ovide ; il signifie le brûlant, & désigne le soleil en son midi. Son étymologie est la même que celle du mot précédent.

PHLÉGRA, ville sur les confins de la Macédoine & de la Thessalie. Les poëtes disent que les géants combattirent les dieux, & furent foudroyés dans les champs qui entouroient cette ville.

PHLÉGYAS, fils du dieu Mars & de Chrysa, fille d'Hæmus, régna dans un canton de la Béotie, qui fut nommée de son nom Phlégyade. Il n'eut qu'une fille, nommée Coronis, qui s'étant laissée séduire par Apollon, devint mère d'Esculape *Phlégyas*, pour se venger de l'injure que lui avoit faite le dieu, résolut de mettre le feu au temple de Delphes. Apollon, pour l'en punir, le tua à coups de flèches, & il fut précipité dans le tartare, où il est dans une cruelle appréhension de la chûte d'un rocher qui lui pend sur la tête. *Voyez* PHLÉGYENS.

PHLÉGYENS, peuple belliqueux de la Béotie, formé de tout ce que Phlégyas pût ramasser de plus brave dans toutes les parties de la grèce. Ce peuple porta son audace, dit Pausanias, jusqu'à marcher contre Delphes, & à vouloir piller le temple d'Apollon.... Mais ils furent enfin exterminés par le feu du ciel, par des tremblemens de terre continuels & par la peste. Un critique moderne prétend que c'est aux *Phlégyens*, & sous leur nom à tous les impies ou sacrilèges que s'adresse le conseil que Thésée donne dans le Tartare, en disant : apprenez par mon exemple, à n'être point injustes, & à ne pas mépriser les dieux, (*Enéid. liv. 6 ; v. 620*), Cette explication adoptée dans la dernière traduction de Virgile, se trouve contredite par d'autres passages sans équivoque. Valerius Flaccus, dans son poëme des argonautes (*Liv. 2. v. 190.*), nous représente la furie Tisiphone se tenant auprés des viandes que l'on présentoit à Thésée & à Phlégyas, & y goûtant la première, afin de leur en

donner de l'horreur, quelque faim qu'ils eussent. Stace a exprimé cela encore plus clairement dans sa Thébaïde (*Liv.* I. *v.* 712.).

PHLIUS dans l'Achaïe. ΦΛΙΑΣΙΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Septime-Sévère, de Domna, de Caracalla.

PHLOÉE, *Phloea*, nom d'une divinité. Hésychius dit que les lacédémoniens désignoient Proserpine par ce surnom. De même que les romains appellèrent depuis Bacchus *Liber*, & Proserpine *Libera*. Les grecs appelloient aussi φλοῖος le premier, & φλοιά la seconde.

PHLOGINOS. Pline donne ce nom à une pierre qui se trouvoit en Egypte, dont la couleur étoit jaune. Quelques modernes ont cru qu'elle étoit la même que la *Chrysitis*.

PHLOGITES. Les naturalistes ne sont point décidés sur la nature de la pierre que les anciens ont désignée sous ce nom. Les uns croient que c'est l'opale, à cause du feu qu'elle semble jetter. Pline met cette pierre au rang des pierres précieuses. D'autres croient que ce nom doit être appliqué à une espèce de spath strié, & d'une couleur rouge, qui ressemble assez à une flamme, & que quelques-uns ont ridiculement regardé comme une flamme pétrifiée.

PHLYACOGRAPHIE. C'étoit chez les anciens une imitation comique & burlesque, d'une pièce grave & sérieuse, d'une tragédie travestie en comédie. La *phlyacographie* étoit la même chose que l'hilarodie ou l'hilarotragédie. On distinguoit cependant plusieurs espèces de *phyacographie*, auxquelles on donnoit différens noms en différens lieux (*Saumaise sur solin. p.* 108.). Les parodies qu'on a faites de quelques morceaux de nos plus belles tragédies, & de quelques opéras, dont on a appliqué le chant à des paroles burlesques & ridicules, sont des espèces de *phlyacographie*.

Ce mot vient de φλύαξ, *nugator*, *nugax*, *stultiloquus*, un badin, & de γράφω, j'écris. *Phlyacographie* n'est autre que composition badine, ou pleine de badineries & de fadaises. Ces sortes d'imitations ne sont en effet que des fadaises qui ne sauroient produire aucune gloire à leurs auteurs.

PHOBÉTOR, le second des trois songes, enfans du sommeil. Son nom signifie épouvanter (φοβέω, j'épouvante), parce qu'il épouvantoit en prenant la ressemblance des bêtes sauvages, des serpens & d'autres animaux qui inspirent la terreur. *Voyez* ICÈLE, MORPHÉE.

PHOBOS ou la PEUR, en Grec, étoit divinisée par les grecs, & représentée avec une tête de lion. C'étoit aussi le nom d'un des chevaux, ou d'un des cochers de Mars.

PHOCAS ou FOCAS.

FLAVIUS FOCAS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or. Il faut voir Héraclius.

RR. en argent.

R. plutôt que C. en B.

RR. avec Leontia debout, à côté de son mari.

PHOCÉE, ville d'Ionie. Les anciens habitans de cette ville prirent le parti de la quitter, plutôt que de tomber entre les mains des perses qui leur faisoient continuellement la guerre. C'est delà & non d'ailleurs, que sortirent ces nombreuses peuplades qui s'établirent dans quelques îles d'Italie & sur les côtes de la Lucanie, de la Ligurie, de la Provence, du Languedoc, du Roussillon & de la Catalogne, où ils bâtirent plusieurs villes & y portèrent les sciences de leurs pays ainsi que leur commerce. Il ne faut pas confondre ces *phocéens* d'Asie, avec les peuples de la Phocide en Europe. Les premiers s'appellent en latin *Phocei* ou *phocœenses*, & les derniers *phocenses* : on s'y est trompé plus d'une fois. La première transmigration des *phocéens* arriva la 164[e] année de Rome ; il s'en fit une autre l'an 210 de Rome. Les transmigrations suivantes ne se trouvent point dans l'histoire. (*D. J.*)

PHOCÉE en Ionie. ΦΩ. & ΦΩΚΑΙΩΝ. & ΦΩΚΑΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un griffon à mi-corps.

Leur légende, Cybèle, Minerve, Hercule & les Dioscures auxquelles elles ont rapport, les distinguent des médailles de la *Phocide*.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses préteurs des médailles impériales grecques en l'honneur de Vespasien, d'Hadrien, de Sabine, de M. Aurèle, de Commode, de Domna, de Caracalla, d'Alex.-Sévère, de Maximin, de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Antonin, de Mamée.

PHOCÉENS, de la Phocide. ΦΩΚΕΩΝ. & ΦΩΚΙ. & Φ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

R. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Une ou plusieurs têtes de taureau, vues de face.

La tête d'Apollon.

Leurs légendes et leurs types les distinguent des médailles de *Phocée* en Ionie.

PHOCUS, fils d'Eaque & de la Néreïde Psammate, jouant un jour avec Pélée & Télamon, ses deux frères du premier lit, le palet de Télamon lui cassa la tête & le tua. Eaque, informé de cet accident, & ayant appris en même tems que ces jeunes princes avoient eu auparavant quelque différend avec leur frère, & qu'ils avoient commis cet assassinat à l'instigation de leur mère, les condamna à un exil perpétuel. *Voyez* ENDÉIDE. PÉLÉE & TÉLAMON.

PHŒBADE. C'est le nom qu'on donnoit à la prêtresse d'Apollon à Delphes, & à tous les ministres de son temple.

PHŒBÉ On donne ce nom à Diane, considerée comme la lune, qui emprunte sa lumière du soleil, ou comme sœur d'Apollon.

La mère de Latone s'appelloit aussi *Phœbée*, sœur de Saturne & de Rhéa. *Voyez* LATONE.

PHŒBÉ & HILAIRE, femmes des Dioscures. *Voyez* HILAIRE.

PHŒBUS. C'est le nom que les grecs donnoient à Apollon, pour faire allusion à la lumière du soleil & à la chaleur qui donne la vie à toutes choses, comme si l'on disoit φῶς τοῦ βιου, lumière de la vie. D'autres disent que le nom de *Phœbus* fut donné à Apollon par *Phœbé*, mère de Latone.

N. B. Tout ce qui suit est tiré d'une dissertation de M. le Blond qui a mérité le prix de l'académie des inscriptions & belles-lettres en 1772.

Ce qui avoit rendu *Apollon* une divinité très-importante, c'est qu'il excelloit dans quatre arts principaux dont il passoit pour l'inventeur chez les Grecs, comme chez les Romains, savoir la divination, la musique jointe à la poësie, la médecine & l'art de tirer l'arc. Les poëtes nous le représentent ordinairement avec un ou plusieurs des attributs dépendans de ces arts, & quoiqu'ils ne soient pas rangés dans le même ordre par tous les poëtes qui les ont décrits, cette différence ne peut venir que de la mesure des vers, ou de la fantaisie du poëte. Dans Callimaque, c'est l'art de tirer l'arc qui tient le premier rang, ensuite la poësie, la divination & la médecine. *Callim. hymn. in Apoll.v.* 44.

Pindare qui semble avoir compris la législation dans les arts dont *Apollon* étoit l'inventeur, n'a point fait mention de celui de lancer des flèches. (*Pind. pyth. od. v.*)

Dans la description de ces arts, personne n'a imité l'élégance & la précision d'Homère comme Ovide. C'est ainsi qu'il fait parler le dieu lui-même. (*Métam.* I. 515.)

. . . . *Per me quod eritque fuitque,*

Estque patet: per me concordant carmina nervis.

Certa quidem nostra est, nostrâ tamen una sagitta

Certior, in vacuo quæ vulnera pectore fecit.

Inventum medicina meum est; opiferque per orbem

Dicor, & herbarum subjecta potentia nobis.

Ce fut vraisemblablement en considération des quatre arts dont *Apollon* passoit pour l'inventeur, qu'il étoit représenté chez les Lacédémoniens (*Hesichius* Κυρίδιον *&* Κυνάς *Sosibius apud Zenob.* I. 54.) avec quatre oreilles & autant de mains. On voit sur une médaille de Gordien frappée à Thessalonique *Apollon* figuré avec le symbôle de chacun de ses arts (*Pell. suppl.* 4.) C'est peut-être la seule où ils soient ainsi tous réunis; ce qui la rend par conséquent très-précieuse.

Parmi tous les oracles aucuns ne furent plus fameux & n'acquirent autant de crédit que ceux d'*Apollon*. Ce fut la célébrité & le nombre de ses oracles qui le firent regarder comme le dieu de la divination, & qui lui méritèrent toutes les épithètes relatives à cet art qu'on lui donna.

On croyoit que Jupiter le premier & le principal dieu des oracles s'étoit reposé sur lui du soin d'instruire les mortels par cette voie, qu'il l'avoit constitué son prophête, & qu'il lui avoit enseigné la divination. (*Æschyl. Eumen. v.* 19.)

D'autres disent qu'il avoit été instruit dans cet art par (*Apollodor. lib.* I.) le dieu Pan fils de Jupiter & de la nymphe Thymbris. » Je suis le » seul de tous les dieux, dit *Apollon* dans Homère, qui connoisse les desseins de Jupiter. (*Hymn. in merc. v.* 534, 535. »

Il passoit pour tout savoir & pour être incapable

ble de tromper, deux raisons suffisantes pour exciter la confiance qu'on avoit en lui. Chiron le Centaure étonné (*Pind. Pyth. od. IX.*) des questions que le dieu lui fait sur l'origine de la nymphe Cyrène & sur le succès des projets qu'il forme sur elle, lui répond en ces termes ; » Vous que le mensonge ne peut approcher, c'est votre douceur naturelle qui vous fait tenir ce discours. O roi, vous m'interrogez sur l'origine de cette nymphe, vous qui prévoyez la fin dernière de toutes choses, qui comptez les feuilles que la terre produit au printems, ainsi que les grains de sable qu'agitent les vents & que roulent les flots, vous qui connoissez si bien les causes & les événemens. »

C'est par la connoissance des causes & des événemens qu'*Apollon* selon Pindare (*Pyth. od. III.*) découvre l'infidélité de Coronis.

» Telle Coronis par un coupable égarement
» reçut dans son lit un héros étranger, que
» l'Arcadie avoit vu naître. *Apollon* connut son
» crime. Dans le temple de Delphes où il règne,
» où les victimes lui sont offertes, son intelligence
» le lui découvrit, il en crut ce témoin irrépro-
» chable à qui rien n'est caché, que le mensonge
» n'approche point & que ne peuvent tromper les
» hommes ni les dieux.

La prescience d'*Apollon* lui fit donner les épithètes de σκοπος & de ευσκοπος ; sa véracité lui mérita celle de Μαντις αψευδης, de ευαρκος & de αληθης (*Pindar. Herodot. Æschyn. Calli. Tryphiod.*) On voit ce dieu désigné sous le nom de Λοξιας dans un passage d'Eschyle, épithète tirée de l'ambiguité des oracles ; il reçut aussi comme présidant de ces mêmes oracles, celle de Λογιος qu'on lit dans Philostrate. (*Soph. apud Philostr. lib. IV. cap.* 12.

Il a été surnommé pour la même raison αφητωρ, (*Hesychius. Strabo. lib.* 9) comme on le voit dans Homère, qui l'appelle ainsi en parlant des richesses du temple de Delphes. (*Homère. Iliad. IX. v.* 404.)

Et quoique cette épithète puisse se rapporter aux rayons lancés par le soleil (*ab emittendis radiis*) le poëte l'employant à l'occasion de ce qu'il dit du temple de Delphes semble en fixer l'acception pour les oracles. Le sens du surnom de κρηπμηγορος, qu'on lit sur une inscription de Muratori, n'est pas douteux, il exprime très-bien la vertu prophétique du dieu. (*Murator. inscript. p.* 23. 1.)

Les surnoms de Μαντηιος qu'on lit dans Apollonius (*Apoll. arg. liv.* 2. *v.* 495.) de πυθομαντις dans Eschyle (*Æschy. Chœph.*) de μαντικολος dans Oppian (*Oppian. de Ven. lib.* 2.) & de προοψιος dans Pausanias (*Pausan. attic.*) sont également relatifs aux oracles & à la divination. *Apollon* selon le dernier auteur avoit un autel sur le mont Hymette en Attique où il étoit adoré sous le titre de προοψιος qui désignoit sa connoissance de l'avenir.

Le laurier consacré à *Apollon* avoit rapport à la fable de Daphné qui fuyant pour se dérober à ses poursuites, fut changée en cet arbre. Diodore de Sicile dit qu'*Apollon* fut le premier qui trouva cet arbuste, & selon Nicandre (*Alexipharm. v.* 200.) c'est lui qui le premier en a été couronné. Virgile a suivi cette tradition, quand il a dit : (*Egl. III.*)

. . . . *Phœbo sua semper apud me*
Munera sunt lauri.

Le laurier, selon Pline, étoit agréable à ce dieu, parce qu'il en croissoit beaucoup sur le Parnasse. Eusèbe (*Præpar. evangel.*) assure que le laurier étoit consacré à *Apollon*, parce que cet arbre étant plein de feu, le bruit vif qu'il rend, lorsqu'on vient à le brûler, produit la vertu de deviner. La prêtresse du temple de Delphes en mâchoit des feuilles pour exciter en elle l'enthousiasme avec lequel elle rendoit ses oracles. (*Proclus apud Phot. p.* 987.)

Enfin il y avoit des fêtes nommées Δαφνηφορικα que l'on célébroit en Béotie tous les neuf ans en l'honneur d'*Apollon* isménien & galaxien, dans lesquelles les prêtres portoient des rameaux de laurier. Il n'en falloit pas d'avantage pour faire donner au dieu le surnom de Δαφνηφορος qu'on lit dans Anacréon. (*Od. XIII.*)

Plusieurs monumens nous présentent le laurier comme attribut d'*Apollon* ; on le voit sur un médaillon de Commode, frappé à Magnésie sur le Méandre. (*Cabin. de M. Pellerin.*)

La musique est vénérable en toute manière, dit Plutarque (*Plutarch. de music.*) puisqu'elle est une invention des dieux. Ce n'est pas d'un homme, ajoute-t-il, que nous tenons cet art précieux, c'est d'*Apollon* lui-même, ce dieu orné de toutes les qualités les plus estimables. Quoique plusieurs auteurs (*Pausan. Edit. Kunh. p.* 767.) attribuent l'invention de la lyre (*Voyez* LYRE) à Mercure ; il est constant selon Plutarque, qu'*Apollon* est l'inventeur de la flûte & de la cithare ; d'ailleurs il paroît que l'on a quelquefois confondu la lyre avec la cithare, & c'est ce qui a fait donner au dieu tantôt l'épithète de λυροεργος comme dans l'hymne d'Orphée, celles de λυρογηθης & de λυροκτυπος dans d'autres auteurs, & tantôt celle de ευφορμιξ. (*Epigr. nonn. Dionys. epigr. lib.* 2.)

Quoi qu'il en soit, il étoit regardé comme le dieu principal de la musique. C'est ainsi qu'Homère nous le peint en plusieurs endroits de ses ouvrages. Dans l'hymne qu'il a composé en l'honneur de ce dieu, le poëte le représente au milieu des dieux avec l'appareil le plus brillant & la démarche la plus majestueuse, touchant d'un *plectrum* ou d'une lyre de laquelle il tire des sons enchanteurs.

Il faut remarquer qu'Homère dans cette description fait deux fois mention de la magnificence des habits d'*Apollon* qui répandoit, dit-il, une odeur délicieuse. Ovide le représente à peu près de même. (*Amor. lib.* 1. *Eleg. VIII. v.* 59.)

Ipse deus vatum pallâ spectabilis aureâ

Tractat inauratæ consona fila lyræ.

Selon Properce, il étoit aussi représenté avec un habit long au frontispice du temple qu'Auguste lui fit élever à Rome :

Deinde inter matrem, deus ipse, interque sororem

Pythius in longâ carmina veste sonat.

C'est pour cela que l'habit long, nommé *palla* chez les latins, étoit en quelque sorte devenu l'habit des comédiens & des joueurs d'instrumens, comme il paroît par ce passage de Cornificius (*Lib. IV.*) : *Uti citharœdus, cùm procedit optimè vestitus, pallâ inauratâ indutus, cum chlamide purpureâ coloribus variis intextâ* ; ou plutôt cet habit des joueurs d'instrumens avoit été adapté au dieu.

Les monumens confirment la description des poëtes. On voit sur des médailles le dieu en habit long, tenant la lyre de différentes manières, ainsi qu'Ovide, Tibulle & Properce le représentent. Sur une médaille de Colophon (*Rec. de peupl. & de vill. tom. II. pl. LVIII.* 30.), il est figuré avec la lyre, le *Plectrum* & en habit long. Sur une autre de la ville d'*Imbrus*, il tient de la droite une patère, de la gauche une lyre, & il a le même habit. Cet habit, nommé ἐνδυτὸν dans Callimaque (*Hymn. in Apoll. v.* 33.) est assez semblable à celui d'une femme, & ce qui porteroit à croire qu'*Apollon* étoit vêtu quelquefois comme une femme, c'est un passage d'Hygin, dans lequel Niobé reproche à Apollon & à Diane leur goût irrégulier à ce sujet, & de ce qu'ils changeoient l'un & l'autre l'habillement qui étoit propre à leur sexe, la première s'habillant à la manière des hommes, & l'autre prenant des habits de femmes (*Tab IX.*) : *Niobe procreavit liberos septem, totidemque filias. Quem partum Niobe Latonæ antepofuit super biusque locuta est in Apollinem & Dianam : quod illa cincta viri cultu esset, & Apollo vestem demissam haberet.* En effet cet habit avec lequel *Apollon* est quelquefois représenté sur les médailles & les autres monumens, est désigné sous le nom de *muliebris vestibus* par les antiquaires. Plusieurs d'entr'eux l'ont observé ; mais aucun que je connoisse, n'a donné la raison de cette singularité. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les beaux cheveux, la délicatesse des membres, en un mot, les charmes de la beauté & toutes les graces que Tibulle donne à ce dieu, & qui le lui font comparer à une jeune fille, sont exprimées sur des médailles, des pierres gravées & d'autres monumens anciens. Je n'en citerai que quelques exemples. Sur une médaille d'Antiochus (*Vaill. hist. reg. syr. p.* 259.), roi de Syrie, les proportions d'Apollon qui y est représenté nud, approchent tant de celle d'une femme, que Nonnius (*In Goltzinn. p.* 79.), en décrivant le type de cette médaille, a pris le dieu pour Vénus. Sur une pierre gravée, publiée par le comte de Caylus (*Rec. d'antiq.*), on prendroit au premier coup d'œil pour une belle femme l'*Apollon* qui y est figuré, si les attributs du dieu ne le faisoient assez connoître pour ne s'y pas tromper, enfin sur des médailles de Myrina (*Rec. de peup. & de Vil. tom. II. pl.* 54.) on voit *Apollon*, divinité de cette ville, avec une gorge de femme très-bien formée.

Je crois qu'il seroit difficile de donner la raison de ce caprice, sinon en disant que les anciens, se formant d'*Apollon* l'idée du jeune homme le plus beau & le mieux fait, ont cru qu'il devoit participer aux beautés particulières des deux sexes, & l'ont par conséquent représenté de la sorte, ainsi que Bacchus. C'est peut-être un semblable caprice qui leur a fait imaginer l'hermaphrodite, dont nous connoissons de si belles statues, quoique ce ne soit qu'un être idéal, & que s'il eût jamais existé un sujet réunissant à la fois les deux sexes, ce n'auroit été qu'un monstre, bien loin d'avoir été d'une si grande beauté que celle qu'on lui prête.

Apollon jouant de la lyre, n'est cependant pas toujours représenté avec un habit, ni avec des caractères de femme. Il y a au contraire plusieurs médailles sur lesquelles il paroît nud avec les marques de virilité, & c'est le plus grand nombre. Ces attitudes sont très-variées. Une médaille (*Rec. de peupl. & de Vill. tom. II. pl. LXXIII.*) de la ville de Calenderis en Cilicie le représente nud, debout, le bras gauche appuyé sur une colonne sur laquelle est posée la lyre ; de la gauche il tient le *plectrum*. Il est représenté de la même manière sur des médailles de Lampa en Crete (*Ibid. tom. III. pl. XCIX.*), de Mytilène dans l'île de Lesbos (43. *pl. CIII.* 20) & d'*Alæsa* en Sicile (*Et pl. CVIII.* 13.), à quelques différences près ; sur une d'Hadrien (*Ibid. tom. III. pl. CXXVIII.* 8) il est nud, debout, tenant de la gauche une lyre appuiée sur un trepied entrelacé d'un serpent, & de la gauche le *plectrum*. Derrière lui est une co-

lonne ſur laquelle on voit une petite ſtatue de Diane. *Voyez* LYRE.

*L'*affinité entre la muſique & la poëſie étant très-grande, & certains vers étant faits pour être chantés au ſon de la lyre, *Apollon* fut auſſi regardé comme le dieu de la poëſie (*Lib. IV. od. 6. Horat.*).

Spiritum Phœbus mihi, Phœbus artem
Carminis, nomenque dedit poetæ.

On ne doit donc pas être étonné de tous les éloges qui ſont donnés à *Apollon* par les poetes. Ils l'ont repréſenté à la tête des muſes & comme leur chef. Homère le peint fixant l'attention des dieux charmés du ſon de ſa lyre & de ſes chants, & les muſes lui répondant en chœur (*Hymn. in Apoll. v.* 188.). De-là lui vint le ſurnom Μουσαγέτης.

Ce n'eſt point ici le lieu de parler des muſes, nous remarquerons ſeulement qu'*Apollon* étoit ſouvent repréſenté à leur tête. On en voyoit un tableau dans le temple de Junon à Olympie, ſelon Pauſanias (*Eliac. I. ad huhn. p.* 423.).

Il étoit placé à leur compagnie dans le temple qu'il avoit à Rome; c'eſt ainſi qu'on le voit ſur deux bas-reliefs de la galerie juſtinienne & ſur pluſieurs autres monumens. On avoit même inſtitué des jeux en l'honneur d'*Apollon* & des Muſes. Ptolémée, celui ſans doute qui a été ſurnommé Philadelphe, & qui forma la célèbre bibliothèque d'Alexandrie, fonda, au rapport de Vitruve (*Liv. VII.*), des jeux en l'honneur des muſes & d'*Apollon*, de même qu'on en avoit fondé pour les athlètes, & il propoſa des honneurs & des recompenſes à toutes ſortes d'écrivains qui y remporteroient le prix. Ce prince choiſit ſept juges parmi les gens de lettres de la ville & n'oublia rien pour que les prix fûſſent diſtribués avec autant de lumière que d'équité.

Apollon étoit donc reconnu pour le dieu de la muſique & de la poëſie; il étoit auſſi regardé comme celui de la médecine.

Soit que les grecs ayent confondu *Apollon* avec le ſoleil & qu'ils ayent eu égard à ſes effets par rapport aux hommes, & à la diverſité des plantes que cet aſtre fait naître & dont l'uſage eſt ſi néceſſaire en médecine; ſoit qu'en faiſant abſtraction de cette allégorie, ils ayent eu une autre idée d'*Apollon*, il n'en eſt pas moins vrai qu'ils ont regardé ce dieu comme l'inventeur de la médecine. C'étoit un des arts dans lequel ils croyoient qu'il excelloit le plus.

Les anciens juroient ordinairement par Jupiter ou par d'autres divinités, & les ſermens avoient une forme uſitée qui ne varioit guères; mais on juroit quelquefois par les dieux qu'on réveroit le plus. C'eſt pourquoi Hippocrate (*Jusjurand. Hippocr.*) jure par *Apollon* médecin, par Eſculape Hygiée & Panacée.

Callimaque a ſuivi la tradition de ſon tems, lorſqu'il dit que c'eſt de la Panacée (*Eſpèce de plante d'un uſage merveilleux, ſelon Pline & Theophraſte*) même que découlent des cheveux d'*Apollon* & que ces gouttes précieuſes répandent la ſalubrité partout où elles tombent (*Hym. in Apoll. v.* 39.).

Le même poëte ajoute que c'eſt d'*Apollon* que les médecins ont reçu la puiſſance de prolonger les jours & de différer la mort (*Ibid. v.* 45).

On trouve encore dans les anciens auteurs pluſieurs épithètes qui marquent la perſuaſion dans laquelle étoient les peuples qu'*Apollon* avoit inventé la médecine. Menandre nous apprend que les habitans de Milet invoquoient ce Dieu ſous le nom οὔλιος (οὔλειν, *guérir.*) & qu'ils lui faiſoient des ſacrifices comme à l'auteur de la ſanté. Strabon (*Lib. XIV. pag.* 635) confirme cette autorité, en aſſurant que les habitans de Délos ainſi que ceux de Milet reconnoiſſoient ſon pouvoir pour la guériſon des maladies. D'autres peuples l'invoquoient ſous d'autres noms, reconnoiſſant toujours en lui les mêmes qualités.

On voyoit à Athènes une ſtatue d'Apollon, ouvrage de Leochares, il étoit ſurnommé Ἀλεξίκακος, ſelon Pauſanias (*Attic. ed. kuhn. p* 9.), parce que pendant la guerre du Peloponnèſe le dieu avoit rendu de ſon temple de Delphes une réponſe qui fit ceſſer la peſte cruelle qui déſoloit tout le pays. Les Eléens avoient auſſi conſacré un temple à Apollon qu'ils ſurnommoient Ἀκεαῖος, (*Id. Eliac. 2. ed kuhn. p.* 514.) épithète, qui a la même ſignification à peu près que la précédente (*Auxiliaris.*). En Arcadie il étoit appellé ἐπικούριος, pour avoir préſervé de la contagion les peuples de cette province (*Id. Arcad. p.* 684 & 679.) & les Lidiens l'honorèrent ſous le titre de Λοίμιος (*Macrob. Saturn. l. I. cap. XVII*), non-ſeulement parce qu'il avoit fait ceſſer une peſte qui les affligeoit; mais auſſi parce qu'on croyoit qu'il avoit le pouvoir de l'envoyer ſur la terre.

Quelques monumens nous repréſentent *Apollon* comme un Dieu ſalutaire. On le voit ſur un médaillon des lapithes (*Médailles de Pellerin*), la tête couronnée de laurier avec un arc & un carquois ſur l'épaule & une étoile devant lui. Quoiqu'il n'y ait dans ce type aucun attribut relatif à la médecine, la légende ΣΩΤΗΡ ΑΠΟΛΛΩΝ fait aſſez voir que de quelque manière qu'il fût repréſenté, on reconnoiſſoit toujours en lui ſon pouvoir ſur la vie des hommes. L'épithète de Σωτὴρ eſt donnée à *Apollon* ſur pluſieurs autres médailles. C'eſt par une ſuite néceſſaire de l'influence que l'on croyoit

qu'il avoit à cet égard, que les morts subites des hommes lui étoient attribuées, comme l'on attribuoit à Diane celles des femmes.

C'est ce qui a fait dire à Ovide que si les hommes jouissoient toujours de la santé, l'art d'Apollon deviendroit inutile (*IV. Trist.*) :

Si valeant homines, ars tua, Phœbe, jacet.

Le même auteur l'invoque comme l'inventeur de la poésie & de la médecine (*Remed. amor.*) :

Te precor, arcitenens, adsit tua laurea nobis,

Carminis & medicæ, Phœbe, repertor opis.

Il ne le fait entendre nulle part plus clairement que lorsqu'il fait dire au dieu lui-même que la médecine est un art de son invention (*Métam. lib. I*) :

Inventum medicina meum est, opiferque per orbem

Dicor.

Le surnom d'*opifer* que le poëte employe, n'est qu'une interprétation de celui de *salutaris* qu'on lit sur plusieurs médailles de Trébonien Galle, & entr'autres sur une qui a été publiée par Tristan (*Tom. II. p. 672.*), où l'on voit *Apollon* nud, debout, tenant de la droite un rameau d'olivier, & de la gauche une lyre. Sur d'autres médailles du même prince, *Apollon* est qualifié du titre de *conservator*, & figuré de différentes manières, comme on peut le voir dans Banduri. Ces deux épithètes du dieu ne se trouvant que sur des médailles de ce temps, & principalement sur celle de Trébonien-Galle, il devoit y avoir quelque raison particulière de la répéter. Ainsi, un médaillon singulier de cet empereur a donné occasion à Pellerin d'en expliquer la cause. Il représente au revers la figure d'*Apollon* debout sur des roches élevées en forme de montagnes; tenant d'une main un grand rameau d'olivier, & de l'autre un arc détendu. La légende du champ ARN. ASI. (*Rec. de peup. & de Vill. t. III. p. 52. 53.*), contient le commencement de deux noms de villes d'Ombrie, *Arna* & *Asimino* qui étoient voisines & qui avoient fait ériger à frais communs la statue d'*Apollon* sur un lieu élevé pour qu'il pût être vu au loin & invoqué par tous les peuples des environs. Il régnoit en Italie une peste violente du temps de Trébonien-Galle, & ce prince avoit donné des ordres dans toutes les provinces de l'empire pour qu'on y offrît des sacrifices à tous les dieux. Il n'y a pas lieu de douter que les peuples & les villes ne fissent alors des vœux à ceux des dieux pour lesquels ils avoient le plus de vénération; & l'on conçoit aisément qu'ils implorèrent sur-tout Apollon qui étoit regardé particulièrement comme un dieu secourable & salutaire qu'on invoquoit même sous le nom de médecin, lui attribuant d'avoir inventé la composition des remèdes spécifiques pour les différentes maladies.

On voyoit à Rome un temple dédié à Apollon sous le titre de médecin : *Ædem quoque Herculis & spei Livius huic loco (Extrà trigeminam portam.) assignare videtur, ut & Apollinis medici : quæ omnia ad illius ornamentum extructa fuerunt opera, quod hìc appellentium è mari descensus esset Nardini Roma vetus.* Les médecins adressoient des vœux à Apollon comme à leur dieu tutélaire ainsi que le prouve une inscription publiée par Tomassin (*De donar vete*).

Sur une autre inscription, il réunit les titres de *salutaris* & de *medicinalis* (*Mus. Florent. tom. III. p. 56.*).

Virgile à l'occasion de ce qu'il dit de la mort d'Hippolyte & des soins de Diane pour le rappeller à la vie, ajoute que Jupiter indigné foudroya Esculape, & il l'exprime ainsi : (*Æneid. l. VII.*)

Ipse repertorem medicinæ talis & artis

Fulmine Phœbigenam stygias detrusit ad undas.

C'est sans doute par licence que le poëte nomme Esculape inventeur de la médecine; mais quoiqu'il ne le fût pas réellement, cependant en qualité de fils d'*Apollon* qui lui avoit appris tous les secrets de cet art, il fut révéré lui même comme le principal dieu de la médecine, après son père. C'est pour cette raison qu'il est souvent représenté sous la figure d'un serpent.

Le serpent étoit le symbole de la médecine, non-seulement parce qu'il se rajeunit, pour ainsi dire, en changeant de peau tous les ans; mais encore parce que entre les différentes espèces de serpens, il y en a qui servent à la composition des remèdes salutaires. Sous ce rapport, il est fréquemment figuré sur les monumens comme attribut d'*Apollon*. Il peut néanmoins convenir à ce dieu relativement à la fable du serpent Python. L'arc étoit pareillement un de ses attributs, parce qu'il l'avoit inventé & s'en étoit servi pour tuer le serpent. Nous allons rapporter les surnoms que son adresse dans l'art de tirer de l'arc lui fit donner.

Je me contenterai de remarquer que les grecs ont toujours interprété par *Apollon* la divinité nommée *Horus* chez les égyptiens (*Jablonsk. panth. ægypt.*); laquelle étoit chez ces derniers peuples la même que le soleil, suivant quelques auteurs. J'observerai aussi que le symbole de l'épervier qui se rapporte au soleil sur les anciens monumens des égyptiens, est également chez eux celui d'*Horus*. Cet oiseau étoit consacré au soleil à cause de la rapidité de son vol, selon Eusthathe (*In Iliad. A.*). Parce que plus le soleil brille, plus l'épervier s'élève en l'air, selon Eusebe (*Præpar. evang. liv. III.*

c. 12.) *cum quia incitatissimo motu fertur, tum quia alta ubi lucis plurimum, volando petere solet.* Or, Elien (*De animal. lib. X. c.* 14.) nous apprend que les éperviers étoient consacrés à *Apollon* & que les prêtres qui étoient chargés de les nourrir étoient nommés ιερακοβοσκοι.

Chez les égyptiens, les grecs & les romains, le corbeau étoit un des oiseaux que l'on donnoit au soleil pour attribut, & nous apprenons du même Elien (*Lib. II. c.* 18.) que c'étoit aussi l'oiseau d'Apollon; il lui étoit consacré, dit cet auteur, parce qu'il est en quelque sorte doué de l'esprit prophétique, & qu'il prédit les orages. C'est ce qui fait dire à Virgile (*Georg.* 1.):

Tum cornix plena pluviam vocat improba voce.

On lit dans Porphyre que l'épervier & le corbeau étoient deux oiseaux consacrés à *Apollon.* (*De abstinent. c.* 3.)

Le cygne étoit consacré à ce dieu ainsi qu'au soleil à cause de sa blancheur, selon Eustathe, (*Ad Iliad.* Δ. *p.* 449) qui dit ailleurs que c'étoit l'oiseau d'*Apollon* pour les trois propriétés qu'il réunit, le chant, la divination & la blancheur.

Enfin les griffons qui étoient consacrés au soleil, comme personne ne l'ignore, sont encore un des attributs d'*Apollon.* Le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. VII. p.* 281.) a publié une cornaline gravée en creux représentant ce dieu qui ne peut être méconnu pour sa disposition & pour la lyre placée à son côté; on voit à ses pieds un griffon & un autre oiseau qui pourroit bien être un corbeau. Une médaille de Tranquilline frappée dans (*Pell. Med. tom.* 11. *p.* 203.) la ville d'Aphrodisias présente *Apollon* nud, debout, tenant de sa main droite une branche de palmier & de la gauche une lyre posée sur un trépied entouré d'un serpent. Derrière est un arbre & à ses pieds un griffon. Les auteurs sont en cela conformes aux monumens, ainsi qu'on peut le voir dans Claudien & Philostrate. Sidoine invoque *Apollon* en ces termes: (*Sidon. Apollin. carm.* 11. *v.* 307.)

Nunc ades, ô Pæan, lauro cui gryphas obuncos

Docta lupata ligant, quoties per frondea lora

Flectis penniferos hederis bicoloribus armos.

L'identité d'*Apollon* avec le soleil paroît donc en quelque sorte établie par la ressemblance de leurs symboles. La question paroît être absolument décidée par une strophe de l'ode d'Horace pour les jeux séculaires. Les jeunes garçons qui adressent leurs vœux à *Apollon*, l'invoquent ainsi:

Alme sol, curru nitido diem qui

Promis & celas, aliusque & idem

Nasceris, possis nihil urbe Româ

Visere majus.

D'ailleurs sur un très grand nombre de médailles de villes où l'on adoroit *Apollon*, ce dieu est représenté sous la forme d'un jeune homme, la tête radiée, comme l'on peut le voir sur des médailles de l'isle de Rhodes, sur une de l'isle de Chio & sur plusieurs autres. Les artistes doivent observer que ces rayons naissent de la tête même, & qu'ils ne sont point appliqués ainsi que ceux que l'on voit à la couronne radiale de quelques empereurs.

On a représenté le soleil sous la figure d'un jeune homme d'une grande beauté, parce que, dit Isidore, (*Orig. VIII.*) il reparoît tous les jours en donnant une nouvelle lumière, *quotidiè oriatur & novâ luce nascatur*, ou selon Phurnutus (*Myth.*) pour signifier par la jeunesse qui est le plus bel âge de la vie, qu'il n'y a rien de plus beau dans la nature que le soleil, ou encore selon Fulgence, parce qu'après avoir été à son couchant, il semble rajeunir en reparoissant le lendemain avec un nouvel éclat: *quia occidendo & renascendo semper est junior;* ce qui a fait dire à un poëte ancien:

Sol semper juvenis, rapidum qui dividis axem.

Dans d'autres descriptions on lui donne tantôt la forme d'un enfant, tantôt celle d'un jeune homme & enfin celle d'un vieillard. Martianus Capella nous le représente de la sorte; (*lib.* 1.) *Facie autem mox ut ingressus est pueri renidentis, incessu medio juvenis anheli, in fine senis apparebat occidui;* description par laquelle l'auteur a voulu sans doute indiquer trois parties du jour, le matin, le midi & le soir.

Ainsi quoique sur les monumens *Apollon* soit presque toujours représenté comme un jeune homme d'une figure agréable (*Callim Hymn. in Apoll. v.* 36.) (*Lucian. de sacrif.*) (*Tibull. Eleg. lib.* 1. *el. IV.*) dans la vigueur de l'âge, & que les auteurs lui accordent une jeunesse perpétuelle; cette règle néanmoins peut souffrir quelqu'exception. On voit des exemples dans Lucien, (*Lucian. de deâ Syrâ*) dans Macrobe (*Macrob. Satur. lib.* 1. *c. XVII.*) & sur une médaille d'*Alesa* où ce dieu est représenté avec de la barbe. (*Princip. di Torremuza.*)

Les poëtes ont quelquefois confondu *Phœbus* avec le soleil, & ce nom est devenu plutôt un synonyme qu'une épithète de celui d'*Apollon*: Homère les joint très-souvent ensemble. Quand il dit que le dieu invoqué par Chrysès descend du ciel, armé de son arc, & portant son carquois pour venger son prêtre de l'injure des Grecs, il réunit les noms de *Phœbus* & d'*Apollon*: (*Iliad.* A. *v.* 43.) On

en trouve plusieurs autres exemples dans ses ouvrages & dans son hymne en l'honneur d'*Apollon*. Or les grammairiens décomposant le nom de *Phœbus*, φοῖβος disent que c'est la même chose que φάβιος dont l'étymologie seroit φῶς & βίος, *la lumière & la vie*; & *Phœbus* selon eux signifie *pur*, *brillant*, *qui donne la vie*, ce qui peut très-bien s'entendre du soleil & ce qui a engagé vraisemblablement Pindare (*Olymp. od. VII.*) à le nommer ἁγνὸς θεός.

Le mot γενέθλιος rend très-bien la vertu productive du soleil que d'autres auteurs ont attribuée à *Apollon* en l'appellant γενήτωρ. On l'invoquoit sous ce nom à Délos, où il avoit un autel, dont un auteur cité par Macrobe fait mention : (*Cloatius. Ordin. lib.* II. *apud Macrob. Saturn. lib. III. c. VI.*) *Deli ara & Apollinis* γενήτορος, *in quâ nullum animal sacrificatur: quam Pythagoram velut inviolatam adoravisse produnt.* On n'y immoloit aucunes victimes, on y faisoit seulement des prières & des offrandes, d'où Macrobe a conjecturé que Virgile a voulu parler de l'autel d'*Apollon* γενήτωρ (*Ænéid. III. v.* 85.)

Cet autel est clairement désigné dans un passage de Caton (*De liber. educand:*) *Nutrix hæc omnia faciebat in verbenis ac tubis sine hostiâ ut Deli ad Apollinis genitivi aram.* Enfin on trouve ce surnom d'*Apollon* dans Valerius Flaccus : (*Argonaut. lib. V.*)

Ventum est Phœbi genitoris ad aram.

Les interprètes qui ont voulu expliquer pourquoi on n'immoloit pas des victimes sur l'autel d'*Apollon* γενήτωρ, ont remarqué que le soleil & *Apollon* étant la même divinité, il étoit bien juste de ne point ensanglanter par la mort des victimes l'autel d'un dieu qui donne la vie à tout.

Dans l'énumération que fait Callimaque (*hymn. in Apoll. v.* 32.) de l'habillement d'*Apollon*, on ne voit qu'or briller ; son vêtement est d'or, son arc, son carquois, sa chaussure même est de ce métal, & le poëte termine sa description en disant qu'il est tout resplendissant d'or, & doué de toute sorte de richesses.

Ovide semble avoir imité Callimaque, lorsqu'il dit : (*Met. lib.* 2.)

Aureus huic axis, temo aureus, aurea summæ
Curvatura rotæ, radiorum argenteus ordo.

Peut-on donner à cette allégorie un meilleur sens, qu'en l'entendant du soleil, dont l'or n'imite que très-foiblement l'éclat, & qui par sa chaleur fécondant en quelque sorte la nature, procure toutes sortes de biens ? L'épithète de πολύχρυσος sert à expliquer toutes les autres qui en sont formées. Celle de χρυσάωρ qu'on lit dans Homère (*Hymn. in Apoll. v.* 123. *Orph. in. Argon. Hesiod. Theogon.*) Orphée, Hésiode, Pindare & qui à la lettre marqueroit l'épée d'or dont ces poëtes décorent *Apollon*, ne veut rien signifier autre chose que les rayons du soleil qui sont plus perçans qu'aucune épée.

Les poëtes & les mythologues voulant désigner les rayons du soleil ont feint que cet astre avoit une chevelure dorée : *Solis augustum caput radiis perfusum*, dit Martianus Capella (*Lib.* I. *de Nupt. philol.*) *circumactum flammantibus veluti auratam cæsariem rutuli verticis imitatur.* C'est ce qui aura formé le surnom de χρυσοκόμης donné par Pindare à *Apollon*. (*Olymp. od. VII.*)

La belle chevelure constitue un des attributs de ce dieu, il est toujours représenté avec de longs cheveux, & c'est pour cela que les grecs l'ont surnommé ἀκειροκόμης pour marquer que ses cheveux n'avoient point été coupés. On trouve ces épithètes dans Pollux (*Pollux* 2. *de tom.*) Philostrate (*Philostr. in Heroic.*), Hesychius. Les latins ont cru désigner assez clairement *Apollon* par la seule épithète d'*intonsus*. On ne peut s'y méprendre en lisant dans Horace le vers :

Intonsum pueri dicite Cynthium.

Et cet autre de Properce : (*Propert.* 3.)

Dum petit intonsi pythia regna dei.

Voila donc des traits de convenance bien marqués entre le soleil & *Apollon* par les effets naturels du premier & les épithètes du second. On en trouve encore d'aussi frappans dans la comparaison que l'on fait des rayons du soleil avec les flèches d'*Apollon*, & l'habileté de ce dieu dans l'art de tirer de l'arc. Lucien dit (*De astrol.*) que les traits du soleil ne sont autre chose que l'effet que produisent les rayons de cet astre.

Selon Fulgence (*Lib.* I. *Mythol.*) on a donné un arc & des flèches au soleil, parce que ses rayons sont en quelque sorte lancés comme par un arc ; ainsi que des flèches : *arcum verò huic sagittasque conscribunt, quod de circulo ejus radii in modum sagittarum exiliant.* C'est pourquoi le soleil est surnommé *sagittarius* & *vulnificus*, selon Martianus Capella (*Lib.* I.) *huic quoque sagittarius, huic quoque vulnificus, quod possit radiorum jaculis icta penetrare.* Les rayons du soleil qui sont nommés pour la même raison *tela diei* par Lucrèce, sont appellés par Prudence *spicula* ; & pour exprimer la même pensée, nous disons communément en françois que *le soleil darde ses rayons.* De-là les épithètes ἑκηβόλος, ἑκατηβελέτης, ἑκάεργος, données si souvent par Homère & d'autres poëtes à *Apollon*.

Les autres épithètes τοξοφορος, κλυτοτοξος, χρυσοτοξος, αργυροτοξος, employées par Homère & par Pindare, celle d'*arcitenens* dont se sert Ovide en parlant d'*Apollon* ont toutes le même principe.

En effet selon l'opinion commune des grecs l'arc étoit un des attributs de ce dieu, parce qu'il l'avoit inventé, & qu'il s'en étoit servi pour tuer les enfans de Niobé (*Apollodor. lib. III.*), les Cyclopes & pour beaucoup d'autres exploits. Il s'en servit pour faire remporter quelquefois des victoires à des armées qu'il favorisoit, en y combattant sans être vu; & d'autres fois pour lancer sur la terre des flèches empoisonnées qui repandoient la peste en des lieux dont les peuples ou les chefs avoient commis des crimes qui offensoient les dieux. Mais la principale raison pour laquelle on représente *Apollon* avec un arc & un carquois, c'est la défaite du serpent Python, victoire qui le rendit célèbre & lui mérita le surnom Πυθιος, qu'on lit sur des médailles. Sur une de Néron (*Med. de Potin d'Egypt.*) entr'autres on voit le buste du dieu, la tête couronnée de lauriers avec le carquois sur l'épaule, & la légende ΠΥΘΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝ. Cette épithète ainsi que celle de *pythius* dans les auteurs latins est très-fréquente & tellement propre à *Apollon* qu'il est quelquefois désigné par ce seul nom. (*Voyez* PYTHON.)

PHŒNICEUS color. Voyez CHATAING.

PHŒNICOPTERE ou FLAMMANT. Cet oiseau étoit consacré à Isis. Elle paroît sur une pierre du cabinet de Stosch, coîffée avec deux plumes, qui appartiennent sans doute au *phœnicoptère. Voyez* FLAMMANT.

Les gourmands de Rome faisoient grand cas de sa langue, comme l'atteste Sénèque (*Epist.* 110.): *Quòd non desideras milliarios apros, nec linguas phœnicopterorum, nec alia portenta luxuriæ.* Ce fut un raffinement du fameux Apicius, qui n'avoit d'esprit que pour imaginer des morceaux délicats. *Phœnicopteri linguam*, dit Pline (*Lib. X.* 48.), *præcipui saporis esse docuit Apicius, nepotum omnium altissimus gurges.* Il indique la manière de l'accommoder dans son traité *de re coquinariâ.*

Cet oiseau est assez commun dans les marais de Provence & de Languedoc; & si nous pensons comme les anciens sur la beauté de son plumage, nous ne sommes pas de leur avis sur la qualité de sa chair qui est très-fade.

PHŒNIX, instrument à corde des anciens, dont, au rapport de Mussonius les rois de Thrace se servoient dans leurs festins. Quelques auteurs en attribuent l'invention aux phéniciens, apparemment à cause de l'analogie des noms. (*F. D. C.*)

PHOLLIS, assar, assarion, tassugon, chalcous, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie.

Elle valoit 5 deniers & $\frac{5}{24}$, monnoie actuelle de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en monnoie ancienne des mêmes pays :

4 kodrantès.

ou 8 perutah.

PHOLLIS ou BALLANTION, monnoie des romains.

Elle valut, sous Constantin & ses successeurs, selon M. Paucton (*Métrologie.*), 195 livres tournois & $\frac{3}{10}$.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

1 $\frac{5}{7}$ *phollis* militaire.

ou 2 $\frac{29}{48}$ livres d'argent.

ou 13 $\frac{1}{48}$ sous d'or.

ou 156 $\frac{1}{4}$ miliaresion.

ou 178 $\frac{4}{7}$ lepton d'argent.

ou 250 deniers de Néron.

ou 322 $\frac{1}{2}$ livres de cuivre.

ou 3750 nummus.

ou 15000 assarion.

Voyez MONNOIE des romains, pour reconnoître l'évaluation de Romé de Lisle.

PHOLLIS militaire, monnoie des romains.

Elle valut, sous le grand Constantin, & ses successeurs, selon M. Paucton, 136 livres tournois & $\frac{7}{10}$.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

1 $\frac{79}{96}$ livre d'argent.

ou 9 $\frac{11}{96}$ sous d'or.

ou 109 $\frac{3}{8}$ miliaresion.

ou 125 lepton d'argent.

ou 175 deniers de Néron.

ou 218 $\frac{3}{4}$ livres de cuivre.

ou 2625 nummus.

ou 10500 assarion.

PHOLOÉ, montagne de la Thessalie, où

Quintus de Smyrne, dit (*Lib.* 7.) qu'Hercule tua le centaure Hylas.

PHOLUS, un des centaures, fils de Silénus & de Mélia. Hercule allant à la chasse du sanglier d'Erimanthe, logea en passant chez le centaure *Pholus* qui le reçut humainement, & lui fit bonne chère. Au milieu du festin, Hercule ayant voulu entamer un muid de vin qui appartenoit aux autres centaures, mais que Bacchus ne leur avoit donné qu'à condition d'en régaler Hercule, quand il passeroit chez eux : ceux-ci lui en refusèrent l'usage; ils l'attaquèrent même vivement; les uns armés de gros arbres avec leurs racines, les autres de grosses pierres, les autres de haches, ils fondirent tous ensemble sur Hercule : le héros, sans s'étonner, les écarta à coups de flèches, & en tua plusieurs de sa massue. Son hôte ne prit aucune part à ce combat, sinon qu'il rendit aux morts les devoirs de la sépulture, comme à ses parens; mais par malheur une flèche qu'il arracha du corps d'un de ces centaures, le blessa à la main, & quelques jours après il mourut de sa blessure. Hercule fit à son ami de magnifiques funérailles, & l'enterra sur la montagne appellée depuis Pholoë, du nom de *Pholus*.

Voyez à l'article d'HERCULE l'explication astronomique de cette fable.

PHONASCIE. L'art de former la voix de l'homme. *Phonascia.* On avoit établi en Grèce des combats pour la voix, comme pour toutes les parties de la gymnastique. Ces combats duroient encore du temps de Galien; & ils mirent la *phonascie* en recommandation, parce qu'on se faisoit exercer par les *phonasques*, comme on s'exerçoit aux autres exercices par les gymnastes. Ces mots viennent de φωνὴ, voix.

PHONASQUE, } Noms de certains maîtres
PHONASCOS, }
que l'on prenoit chez les anciens pour apprendre à gouverner sa voix. Les *phonasques* formoient la voix, & apprenoient l'art de la bien manier. Ceux qui se destinoient à être orateurs, ou chantres, ou comédiens, se servoient de ces maîtres.

Auguste (*Suet. c.* 47. *n.* 6.) prenoit souvent de leurs leçons : *Dabat assiduè phonasco operam.* Tertullien appelle un *phonasque*, (*De pall. c.* 5.) *edornator vocis.* Varron (*Apud Non.* 2. 826.) parle ainsi d'un *phonasque.*

Phonascus sum, vocisque suscitabulum,

Cantantiumque gallus gallinaceus.

ΦΟΡΑΔΗΝ πέμπειν ou κομίζειν, *inter manus auferri.* Ces expressions synonymes désignent la manière dont les soldats transportoient leurs camarades morts, au bûcher.

PHORBAS, chef des phlégiens, homme cruel & violent, s'étant saisi des avenues par lesquelles on pouvoit arriver à Delphes, contraignoit tous les passans de se battre contre lui à coups de poing, pour les exerçer, disoit-il, à mieux combattre aux jeux pythiens; & après les avoir vaincus, il les faisoit mourir cruellement. Apollon, pour punir ce brigand, se présenta au combat déguisé en athlète, & assomma *Phorbas* d'un coup de poing. On le croit père d'un Actor & d'Augias. *Voyez* ACTOR.

PHORBEION, c'est ainsi que l'on peut franciser le mot grec *phorbeia*, qui signifie une espèce de bandage de cuir dont les anciens joueurs de flûtes s'entouroient la tête. Les latins l'appelloient *capistrum.* Le *phorbeion* étoit placé devant la bouche du musicien, vis-à-vis de laquelle étoit une fente par où passoit l'anche de la flûte. Le *phorbeion* empêchoit les joues & les lèvres du joueur de souffrir, & mettoit ce dernier à même de mieux gouverner son haleine, qui ne pouvoit s'échapper.

Il semble que ceux qui jouent des instrumens à anches, tels que le basson, le hautbois, la clarinette, &c. devroient tous se servir du *phorbeion.* Un de leurs plus grands défauts, & pourtant un des plus ordinaires, étant de laisser échapper le vent à côté de l'anche; ce qui provient de la tension continuelle des joues, tension qui va jusqu'à la souffrance, sur-tout pour les commençans. Le *phorbeion* remédieroit à tout. (F. D. C.)

Plutarque (*De irâ cohibendâ*) dit que Marsyas en fut l'inventeur.

Dans un tableau d'Herculanum (*Pitt. tom. IV.*), on voit un homme jouant de deux flûtes d'égale longueur, qu'il tient à la bouche, laquelle est couverte du bandeau appellé Στομιον, propre à ménager & tempérer le vent qui contribuoit à former les sons. Ces flûtes sont composées de plusieurs morceaux, comme on peut s'en convaincre par différentes pièces de flûtes en os qui sont dans le même cabinet, & qui n'ayant point d'entaille, ne peuvent pas être emboîtées les unes dans les autres. On ne pouvoit les joindre ensemble que par le moyen d'un tuyau de métal ou de bois sur lequel on fixoit les pièces de la flûte. L'on voit en effet un pareil morceau de flûte qui est resté fixé dans un tuyau de bois, & qui même y a été pétrifié.

Sur un autel triangulaire du capitole, on voit un faune qui joue des deux flûtes & qui porte le *phorbeion.*

PHORCYNIDE, fille de Phorcys. Toutes les filles de Phorcys ne portoient pas ce nom. On le donnoit plus particulièrement à trois. Les *phorcynides* n'avoient qu'un œil pour elles trois, dont elles se servoient tour-à-tour. Palæphatus réfute cette fable dans son chapitre 32.

PHORCYS, nom d'un dieu des anciens grecs. Il étoit fils du Pont, c'est à dire de l'océan & de la terre (*Hesiod. Theog. vers.* 237.). Varron dit qu'il étoit fils de Neptune & de la nymphe Thésée, ou comme d'autres disent, Thoose. Il eut plusieurs filles, les Phorcynides, les Gorgones, Méduse, Schœnon & Euryale, de plus la nymphe Thoose qui eut de Neptune le cyclope Polyphême. Il fut encore père du dragon qui gardoit les pommes des Hespérides (*Hésiod. v.* 233.). Il eut encore Scylla d'Hécate; Palæphatus, *c.* 32, veut que ç'ait été un roi de Sicile & de Sardaigne, qu'Atlas vainquit dans un combat naval, & qu'il y fut submergé.

PHORMINGE, PHORMIX, } Pollux met la *phorminge* au nombre des instrumens à cordes. Plusieurs auteurs, entr'autres Bulenger (*De theatro.*), prétendent que c'étoit une cythare: ce dernier ajoute que, suivant Hesychius, c'étoit une cythare qu'on portoit sur les épaules. (*Iliad. lib. XVIII. v.* 569.).

PHORMION, pêcheur d'Erythrée, ayant perdu la vue par une maladie, la recouvra par la protection de l'Hercule d'Erythrée. *Voyez* ERYTHREE.

PHORMIX. *Voyez* PHORMINGE.

PHORONÉE, fils du fleuve Inachus, conjointement avec trois autres fleuves, Céphise, Astérion & Inachus; fut arbitre entre Neptune & Junon qui disputoient à qui auroit le pays d'Argos sous son empire: le différend ayant été jugé en faveur de Junon, Neptune en eut du ressentiment, & mit à sec tous les fleuves. *Phoronée* fut le fondateur du temple de la déesse à Argos; & Eupalême en fut l'architecte. *Voyez* CHRYSIS, JUNON. Il bâtit une ville, & cette ville fut nommée Phoronique.

PHOSPHORE étoit représenté sous la figure d'un jeune homme, portant un flambeau élevé. C'étoit le même génie que les latins appelèrent LUCIFER. (*Voyez* ce mot.) Les grecs lui donnèrent un nom composé de φῶς, lumière, & de φέρω, je porte.

Plutarque (*In Colotem.*) & Hesychius font mention des PHOSPHORIES, fêtes établies en son honneur.

Gruter (88. 13.) rapporte l'inscription suivante, gravée en l'honneur de *Phosphore* ou de l'étoile du berger.

BONO. DEO.
PUERO. POS
PHORO
T. FL. ITALICUS
PRIMUS IIII.
VIR. M. A. A.
CUM STATILIA.
LUCINA. CONJUGE. ET
SUIS. EX. VOTO.

PHOTINGE. Il paroit par un passage d'Athénée (*Lib. IV. Deipnos.*) que c'étoit une des flûtes des anciens, & la même qu'on appelloit *lotine* & *oblique* (*Plagiaule*), dont Pollux attribue l'invention aux lybiens (*Onomast. liv. IV, ch.* 10.). Athénée prétend que ce fut Osiris l'égyptien qui inventa la *photinge* surnommée *oblique*; or comme il paroît que les anciens ne connoissoient point la flûte traversière (*Voyez* FLUTE), l'épithéte *oblique* ne peut signifier ici que courbe; & comme je crois avoir prouvé dans l'article FLUTE que toutes les flûtes des anciens étoient à anches, la *photinge* devoit avoir de la ressemblance avec le tournebout; il est même probable que celui-ci en dérive.

Au reste la courbure de la *photinge*, ne venoit que de la corne de veau qu'on ajoûtoit au bas des flûtes, comme nous l'avons déjà dit à l'*article* FLUTE. Cette corne de veau s'appelloit *codon*. *Voyez* ce mot. (F. D. C.)

PHRATRIARQUE, φρατρίαρχος, magistrat d'Athènes qui présidoit sur les φρατρία, c'est-à-dire, sur les divisions d'une tribu: il avoit le même pouvoir sur cette partie de la tribu, que le phylarque avoit sur la tribu entière.

PHRATRIQUES, festin que les gens d'une même tribu se donnoient à Athènes pour entretenir l'union & l'amitié. Les *phratriques* étoient une institution de Solon.

PHRATRIUS (MOIS.) Mois particulier à la ville de Cumes en Eolie. Il étoit composé de 30 jours. On ne trouve le nom de ce mois que sur un seul marbre tiré des ruines de Cumes, & dont l'inscription est en dialecte éolien. On la lit dans les recueils d'antiquité de Caylus (2. 189.)

Le nom de ΦΡΑΤΡΙΟΣ ou ΦΡΗΤΡΙΟΣ vient du nom de ΦΡΑΤΡΙΑΙ, des *sociétés* ou *confrairies* établies en différentes villes de la Grèce, qui s'assem-

bloient en des tems réglés pour la célébration des fêtes ou de certaines cérémonies. Le lieu de l'assemblée s'appelloit ΦΡΑΤΡΙΟΝ; on présume que le mois où ces assemblées se tenoient à Cumes, étoit appellé ΦΡΑΤΡΙΟΕ.

ΦΡΑΤΟΡΕΣ, confrères, amis ou voisins. Ce surnom vient de φρέαρ, *puits*: Aristote dit (*Rhét. l.* 2. 62.) que des puits communs doit naître l'amitié entre les citoyens.

PHREATIS (le), ou PHREATIUM, étoit un des quatre anciens tribunaux d'Athènes. Il étoit établi pour juger ceux qu'on poursuivoit à l'occasion d'un second meurtre, sans s'être réconciliés avec les parens du citoyen qu'ils avoient tué involontairement. L'exilé accusé, paroissoit sur la mer à un endroit appellé le *puits*, d'où ce tribunal reçut son nom; là il se défendoit sur son bord sans jetter l'ancre, ni aborder à terre. S'il étoit convaincu, on lui infligeoit les peines imposées au meurtrier volontaire; s'il étoit innocent, il retournoit à son exil, à cause de son premier meurtre. Teucer fut le premier qui se justifia de cette manière, & qui prouva qu'il n'étoit point coupable de la mort d'Ajax.

PHRINON. Ce héros grec disputant à Pittacus, un des sept sages, la propriété du promontoire Sigée, lui proposa un combat singulier dans lequel il fut vaincu par un stratagème de Pittacus. Celui-ci l'enveloppa dans un filet, & le mit hors de combat par cette surprise. (*Strab. l.* 13. *Polyen. stratag. l.* 1. *c.* 25.) Winckelman l'a reconnu sur une pâte antique de M. Dehn, publiée au n°. 166 de ses *monumenti inediti*.

PHRIXUS, fils d'Athamas & de Néphélé, échappa à la mort qu'Ino sa marâtre lui préparoit, comme on l'a dit au mot NÉPHÉLÉE. Le Bélier, sur lequel sa mère lui fit prendre la fuite avec Hellé sa sœur, étoit couvert d'une toison d'or, au lieu de laine. Il arriva heureusement dans la Colchide, où il sacrifia son Bélier à Jupiter. Ce Bélier fut mis depuis au nombre des signes du Zodiaque, & la toison resta entre les mains d'Aëtes, roi du pays, qui la fit garder dans un parc consacré au dieu Mars. *Voyez* AETÉS, JASON, ATHAMAS, BELIER, HELLÉ, INO, NÉPHÉLÉ, THÉOPHANE, TOISON D'OR. *Phrixus* épousa Calciope, fille d'Aëtes. Les premières années de son mariage furent heureuses. Mais son beau père, jaloux d'avoir la toison d'or, le fit mourir pour s'en rendre maître. Ses enfans furent sauvés par leur mère Calciope, qui les fit passer secrettement en Grèce.

PHRIXUS dans la Lycie.

Goltzius seul attribue à cette ville des médailles impériales grecques.

PHRONTIS, fille de Phrixus & de Calciope. *Voyez* CALCIOPE.

PHRURON. Jablonski (*panth. ægypt.* 102. 2. 160.) donne l'étymologie copte de ce surnom du Nil, & il le rend par l'eau descendante. Il s'appliquoit au Nil à l'époque de son décroissement.

PHRYGIEN, le mode *phrygien* fut inventé, dit-on, par Marsyas, phrygien.

Pollux, (*onomast. liv. IV, chap.* 10,) dit que l'harmonie *phrigienne* est propre aux joueurs de flûte; *harmonie* peut signifier ici autant que *mode*, ou plutôt autant que *genre*. *Voyez* DORIEN, (F. D. C.)

PHRYGIEN. (Bonnet) *Voyez* BONNET.

PHRYGIENS (LES) & les troyens qui en faisoient partie, tiroient leur origine des thraces (*strabo. lib.* 10.) selon Platon (*loix de Platon, liv.* 3.) Ils furent longtems soumis à l'empire des assyriens. Ces peuples portoient une espèce de bonnet qui les distinguoit des autres nations barbares. *Voyez* BONNET *phrygien*. La belle statue de Pâris, conservée à Rome dans le palais Altemps, rassemble tout l'habillement phrygien; on voit d'abord le bonnet distinctif de la nation, différent de celui d'une pierre gravée (*Monum. ant. ined. tom.* I, *fol.* 112.) publiée par Winckelmann. Ce dernier bonnet a plusieurs bouts pendants, deux desquels paroissent servir à le lier sous le menton; il est orné d'étoiles, & attaché sur le front par un bandeau ou diadême. Ce bonnet diffère des bonnets *phrygiens*, en ce qu'il n'a point cette pointe élevée & penchant un peu en avant. On en apperçoit d'une forme égiptienne, a. des figures qui accompagnent la mère des dieux & Athys (*antiquités sacrées & profanes des romains. Tab.* 8. 9.); mais cette circonstance ne prouve pas assez que ces figures soient *phrygiennes*.

Numanus beau-frère (*énéid. lib.* IX. *v.* 616.) de Turnus, reprochoit aux troyens leurs mitres ornées de rubans; il faisoit allusion sans doute à ces bouts de bonnet de Pâris. Il faut se rappeller qu'on appelloit *mitra*, tant la coëffure que les rubans, servant à contenir les cheveux, & toute coëffure des femmes. On appelloit aussi *mitra* les bonnets des nations barbares: ce même Numanus reprochoit aussi aux *phrygiens* leurs tuniques à longues manches. La statue de Pâris du palais Altemps, porte une semblable tunique qui paroît retroussée par deux ceintures, à moins que cette seconde apparence ne soit une manière de replier la tunique, tenant lieu de seconde ceinture, comme on le peut conjecturer par une figure qui porte un bouclier sur le bas-relief de la villa Borghèse où Priam reçoit

penthésilée. Au reste, comme les grecs n'admettoient les longues manches que dans l'habillement des femmes, de même que la seconde ceinture, il est à supposer que le reproche de Numanus tomboit sur les rapports de l'habillement *phrygien* avec celui des femmes grecques. Sur cette tunique les *phrygiens* portoient (*anéid. lib. 3, v. 484*) la chlamide. A en juger par le bas-relief de la villa Borghèse, ce manteau étoit moins circulaire que celui des grecs. Apulée donne à Paris un manteau brodé de différentes couleurs, à la mode des barbares : mode que Virgile appelle *phrygienne*, par la raison que l'art de broder avoit été inventé chez les *phrygiens*. Il est probable que ceux-ci faisoient usage d'autres manteaux que de la chlamide, ou que celle-ci n'étoit pas toujours attachée sur l'épaule, comme il paroît par une figure tirée d'une urne sépulcrale (*antiquité prof. & sacrée des romains fol. 213*) : aussi Priam baisant la main d'Achille, sur un bas relief de la villa Borghèse, paroît vêtu du *pallium* & non pas de la chlamide. Sur ce bas-relief Priam est sans mitre ou bonnet ; il est apparent que l'habile artiste l'aura supprimé pour mieux conserver la noblesse & la majesté d'un roi, auxquelles ces ajustemens barbares sont toujours désavantageux.

La figure tirée d'une urne sépulcrale & citée plus haut, paroît celle d'un prêtre ; on le diroit attaché au culte de la mère des dieux, mais la barbe qu'il porte le range nécessairement dans une autre classe. Peut être étoit-il d'une institution romaine & postérieure : au reste, il diffère de tous les monumens connus par le haut de son habillement.

Les *phrygiens*, comme la plupart des nations barbares, portoient des caleçons qui descendoient jusqu'aux pieds, & des sandales fermées, comme on voit à la statue de Pâris.

La description des obséques d'Anchise dans Virgile (*anéid. lib. V. v. 559.*), où il fait intervenir Ascagne, & toute la jeunesse troyenne, annonce un peuple livré à toutes les recherches du luxe ; il parle de colliers & d'autres ornemens semblables. Hésiode (*Ænéid. lib.* I. *v. 657.*) ; la plus agée des filles de Priam, portoit un collier, un sceptre & une couronne ornée d'un double rang de pierres précieuses. Au reste l'habillement des troyennes ne différoit guère de celui des femmes grecques, quant à la tunique & le *pallium* seulement ; les troyennes n'ont souvent qu'une ceinture à la hauteur des hanches.

Il seroit difficile de fixer rigoureusement la différence qu'il y avoit entre le casque *phrygien* & celui des grecs ; il est à supposer cependant qu'il y en avoit une, puisque la nuit de la prise de Troye, la troupe qui s'étoit déguisée en soldats grecs, & qui en prit les armes, fut assaillie par les habitans de Troie ; il existe un bas-relief (*monum. ant. ined. fig. 135. tom.* I.), représentant Hector porté par des troyens ; ceux-ci ont des casques avec le cimier où la partie supérieure élevée & recourbée en avant, approchant de la forme d'un bonnet *phrygien* ; ils n'ont point cette partie saillante qui déborde le front, & qui sert de visière aux casques grecs sur d'autres monumens ; & sur les peintures du Virgile de la bibliothèque du Vatican ; ce sont des casques semblables à ceux des grecs, mais sans saillie en avant, de même que les casques romains qui ne débordoient jamais le front : tel est le casque d'Enée ; il est tiré des peintures du Virgile de la bibliothéque du Vatican ; son caractère troyen est une pointe au sommet recourbée en avant, caractère que portent aussi deux médailles romaines, que Beger (*thesaur. brandenb. pars* 1, *fol.* 360) prouve avoir l'empreinte de Minerve iliade. Son casque différe ici de ceux qu'on donne communément à cette déesse qu'il ne faut pas confondre avec la Minerve des grecs. Les troyens avoient la leur qu'ils adoroient dans la forteresse *Ilium*, d'où son culte passa chez les romains, peuple qui se glorifioit d'être sorti d'Ilion. C'est la raison pour laquelle Minerve porte sur ces médailles un casque *phrygien*, de la forme de celui qu'Ajax tient sous les pieds sur une autre médaille publiée par Beger (*thesaur. brandenb. pars* 1, *fol.* 476). Si Beger eût observé cette forme distinctive, elle eût ajouté à la preuve que cette médaille représente Ajax ; au reste, il a l'épée à la main avec un bouclier de forme ovale pour désigner ses combats contre les troyens. Quoiqu'il n'y ait point de panache aux casques cités, Homère en donne cependant aux *phrygiens*. Du reste, le poëte grec n'entre pas dans des détails assez circonstanciés sur toutes les pièces qui pouvoient composer l'armure d'un soldat troyen. Les troupes *phrygiennes* se faisoient probablement remarquer par ces tuniques à longues manches, & par les caleçons longs que les historiens attribuent à ces peuples. On en voit cependant sur les bas-reliefs qui ont les bras nuds comme les grecs, des cuirasses de même forme, & des brodequins aux jambes, d'autres ont des caleçons semblables à ceux que portent quelques soldats romains, & qui ne débordent pas les genoux.

Le bouclier *phrygien* étoit indifféremment ou allongé, ou parfaitement rond ; temoin le bas-relief de la villa Borghèse, représentant Priam allant à la rencontre de la reine des amazones. Un soldat sur le même bas-relief, tient un bouclier semblable à ceux dont se servoient ces héroïnes ; du reste, les *phrygiens* différoient infiniment des grecs par leur façon de vivre efféminée. *Allez* phrygiennes, *leur dit Numanus* (*anéid. lib. 9, v. 617.*) *car vous ne méritez pas le nom de* phrygiens ; *allez danser sur votre montagne de Dindime, où vos oreilles sont accoutumées aux double sons de la flûte phrygienne :*

cet instrument & les tambourins de votre déesse vous appellent.

Au palais de Rome appellé la Farnesina on voit un *Phrygien* mourant, figure moitié moins grande que le naturel.

PHRYGIO, brodeur. Pline (8. 48.) dit que les phrygiens avoient inventé la broderie, & que l'on donna leur nom aux brodeurs.

PHRYNÉ, Pollux, (*Onomast. liv. IV. chap.* ...) parle d'un air ou nome ... de Camon, qui en étoit probablement l'auteur. Il ajoute que cet air ou nome étoit formé de modulations détournées & difficiles. (F. D. C.)

ΦΘΑΣ, nom du Vulcain des égyptiens. (*Voyez* VULCAIN.)

PHTHENEOTES, nome d'Egypte. ΦΘΕΝΕΟΥ.

Ce nome a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Hadrien.

PHYA, femme athénienne, d'une grandeur extraordinaire, mais assez belle de visage. Les partisans de Pisistrate, voulant obliger le peuple d'Athènes à recevoir ce tyran, se servirent de *Phya*, à qui ils firent prendre les mêmes habillemens avec lesquels on avoit coutume de représenter Minerve; & la faisant tirer dans un char, ils persuadèrent au peuple, dit Hérodote (*lib.* 1.) que c'étoit la déesse qui ramenoit elle même Pisistrate.

PHYCUS, dans Cyrénaïque. ΦΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PHYLACISTÆ, geoliers des esclaves. Plaute (*capt.* 3. 5. 93.) fait mention de leur prison :

Illic est deductus rectà in Phylacam, ut dignus est.

Et (*Aul.* 3. 5. 44.) de leurs geoliers :

Triceni cùm stant phylacistæ in atriis.

PHYLACUS, citoyen de Delphes & un de ces héros de l'ancien tems, dit Pausanias, (*in Phocic.*) qui dans le tems de l'irruption des gaulois, sous Brennus parurent en l'air animant les grecs & combattant eux-mêmes contre les barbares, pour sauver de leurs fureurs Delphes & son temple. Le héros *Phylacus* eut pour cela une chapelle à Delphes, & une enceinte assez considérable qui lui fut consacrée.

PHYLARQUE, φυλαρχης, φυλάρχος, *chef d'une tribu.* Le peuple des grandes villes grecques étoit partagé en un certain nombre de tribus qui parvenoient successivement & dans des tems réglés au gouvernement de la république. Chaque tribu avoit son chef ou *phylarque* qui présidoit aux assemblées de la tribu, avoit l'intendance & la direction de son trésor & de ses affaires. Aristote dans ses politiques, parle de cet ... Hérodote rapporte que Calisthène ayant augmenté le nombre des tribus d'Athènes, & en ayant formé dix de quatre anciennes; il augmenta aussi dans la même proportion, le nombre des *phylarques*. Les marbres de Cyzique font mention de plusieurs *phylarques*; on lit sur un marbre de Nicomédie, qu'Aurélius-Earinus avoit été *phylarque* d'une des tribus de cette ville. Dans la suite ce terme perdit sa signification naturelle & primitive en devenant le titre d'une dignité militaire. On y substitua le nom d'*épimelète*, administrateur, président; afin d'éviter toute équivoque, de n'être pas sans cesse dans le risque de confondre le commandant d'une troupe de cavalerie, avec un magistrat. (*Potteri Archæol. græc. liv.* 1. *c. xiij.*)

Il est aussi parlé des *phylarques* dans l'empire grec, où l'on donnoit ce nom aux chefs des troupes que l'on fournissoit aux alliés, ou que les alliés fournissoient à l'empire; c'est ainsi qu'il fut donné au chef des sarrasins, parce que leurs troupes auxiliaires étoient divisées en tribus.

PHYLAX, surnom d'Hécate, qui signifie la gardienne, de φυλάττω, je garde.

PHYLLA, fanons, bandelettes qui pendoient de la coëffure des femmes, autrement dites, *redimicula mitræ.*

PHYLLIS, fille de Lycurgue, roi des Edoniens, ou de Sithon, roi de Thrace, n'avoit pas vingt ans, lorsqu'elle perdit son père, & monta sur le trône.

Démophon, roi d'Athènes, ayant été jetté par la tempête sur les côtes de Thrace, en revenant de la guerre de Troye, fut bien accueilli par la jeune reine, & s'en fit extraordinairement aimer. Après quelques mois passés dans la plus tendre union, le prince obligé de retourner à Athènes pour les affaires de son royaume, promit à *Phyllis* d'être de retour dans un mois au plus tard. Mais trois mois s'écoulèrent sans que la princesse eût aucune nouvelle de son amant : c'est dans ces circonstances qu'Ovide lui fait écrire une lettre, (la seconde de ses Héroïdes.) dans laquelle elle emploie pour ranimer l'amour du jeune

prince, toutes les raisons que le sien lui peut inspirer. Elle lui reproche son manque de foi, lui rappelle ses sermens, cherche à lui rappeller par combien de soins & de bienfaits elle a mérité sa tendresse; & enfin, elle l'assure qu'elle se donnera la mort de la manière la plus cruelle, s'il ne revient bientôt paroître à ses yeux. Hygin dit que Démophon lui avoit marqué le jour précis qu'il seroit de retour. Ce jour étant arrivé, elle courut neuf fois au rivage où il devoit aborder, & n'en apprenant aucune nouvelle, elle se jetta dans la mer. D'autres disent qu'elle se pendit. Le lieu où elle périt fut appellé les neuf chemins, en mémoire de cette course, qu'elle avoit neuf fois réitérée; on y bâtit ensuite la ville d'Amphipolis, qui fut appellée le tombeau de *Phyllis*. Avant le départ de Démophon elle lui avoit remis une boëte consacrée, disoit-elle, à Rhéa mère des dieux. Elle lui recommanda de ne l'ouvrir que, quand il n'auroit plus d'espérance de revoir la Thrace. Il arriva dans l'isle de Chypre, & *Phyllis* se donna la mort. (*Voyez* ACAMAS, TEUCER.) On ajoute à l'histoire de *Phyllis* que les dieux l'avoient changée en arbre, parce qu'en effet les feuilles des arbres s'appellent en grec φυλλον; que, Démophon étant revenu quelque tems après, l'arbre fleurit, comme si *Phyllis* étoit sensible au retour de son amant. Hygin ne parle point de la métamorphose; il dit seulement qu'il vint sur le tombeau de cette princesse des arbres dont les feuilles, dans une certaine saison de l'année paroissoient mouillées, comme si elles répandoient des larmes pour *Phyllis*.

PHYLLIUS, pour plaire au fils d'Hyrie, dit Ovide (*Métam*. 7.), apprivoisoit des oiseaux & des lions, dont il lui faisoit présent. Dans ce dessein, il avoit combattu contre un taureau indompté & l'avoit vaincu; mais voyant que tous ses soins étoient inutiles, & qu'il étoit impossible de s'en faire aimer, il le lui refusa dans le tems qu'il le lui demandoit avec empressement. Le jeune homme se voyant rebuté, lui dit avec dédain: vous souhaiterez envain dans la suite de m'avoir accordé ma demande; & sur cela il se précipita du haut d'un rocher; mais il ne périt pas, les dieux l'ayant changé en cygne pendant sa chûte. Sa mère Hyrie, qui le crut mort, versa tant de larmes, qu'il s'en forma un lac, auquel on donna son nom.

PHYLLOBOLIE, φυλλοβολια, mot qui désigne l'usage où étoient les anciens, de jetter des fleurs & des feuilles sur les tombeaux des morts. Les romains, en prenant cette coutume des grecs, joignirent aux fleurs quelques flocons de laine. La *phyllobolie* se pratiquoit aussi à l'occasion des victoires gagnées par un athlète dans quelqu'un des jeux publics; on ne se contentoit pas de jetter des fleurs aux victorieux; mais encore à tous ses parens qui se trouvoient dans sa compagnie.

PHYLLUS, ville de Thessalie. Strabon (*l. IX, p.* 435), dit que c'est dans cette ville qu'étoit le temple de Jupiter Phylléen. Ortelius croit que c'est la ville *Phylleius* d'Apollonius; il croit aussi que c'est la même que Stace appelle *Phyllos*. Il s'embarrasse peu du témoignage de Placidus, qui lui est contraire. Placidus, dit-il, est un grammairien, & ces sortes de gens ne sont pas fort exacts en fait de géographie.

PHYLOBASILE. Les *phylobasiles* φυλοβασιλεις, étoient chez les athéniens des magistrats qui avoient sur chaque tribu particulière le même emploi, la même dignité, que le βασιλεύς avoit par rapport à toute la république; on choisissoit les *phylobasiles* d'entre la noblesse; ils avoient l'intendance des sacrifices publics & de tout le culte religieux qui concernoit chaque tribu particulière, ils tenoient leur cour ordinairement dans le grand portique appellé βασιλεὺς, & quelquefois dans celui qu'on nommoit βασιλεῖον (*Potteri Archaolo græcq. t. I. pag.* 78. *D. J.*).

PHYLODOCE. C'est une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mère d'Aristée.

PHYSA. Les égyptiens ont eu de la vénération pour ce poisson, dont nous ignorons entièrement le caractère.

PHYSCOA étoit une nymphe de la basse Elide, qui fut aimée de Bacchus, dont elle eut un fils nommé Narcée. *Voy*. NARCEE (*Pausan. Æliac.*)

PHYTALIDES, descendans de Phytalus, auxquels Cérès avoit donné l'intendance de ses mystères par reconnoissance de l'hospitalité que Phytalus avoit exercée à son égard.

PHYTALMIEN, φυτάλμιος, de φυτον, *plante*, & de φύω, *j'entretiens*; ainsi *phytalmien* veut dire *protecteur* des plantes ou *des biens de la terre*; c'est un surnom que les anciens donnoient à quelques-uns de leurs dieux, & particulièrement à Jupiter. Les trézéniens le donnèrent à Neptune, & lui firent bâtir un temple sous les murs de leur capitale, parce qu'il n'inondoit plus leurs terres & leurs maisons de ses flots salés; la mer s'étant insensiblement retirée de Trœzène.

PHYTALUS, un des héros de l'Attique. Lorsque Cérès cherchant sa fille, passa dans l'Attique, *Phytalus* la reçut chez lui; & la déesse, par reconnoissance, lui fit présent de l'arbre qui porte des figues; arbre qui n'étoit connu auparavant qu'à la table des dieux.

PHYXIEN, φύξιος, surnom de Jupiter, dérivé de φυγα, *je me réfugie*. Ce dieu étoit censé le protecteur de ceux qui cherchoient un asyle dans ses temples.

PIACULARIS porta. *Voy.* PORTE.

PIACULUM, sacrifice expiatoire. *Piacula*, chez les latins, étoient ce que les grecs appelloient καταρματα les purgations dont on se servoit pour expier ceux qui avoient commis des crimes. Ce mot signifioit aussi les *parfums*, θυμιαματα, qu'on employoit pour délivrer ceux qui étoient possédés de quelque démon. Horace (*Epist.* 1. *l. I.*) fait un bel usage de ce terme au figuré, pour désigner les remèdes de la philosophie propre à purger l'ame de ses vices. (D. J.)

PIALIES, jeux, combats sacrés institués par Antonin Pie, à la mémoire d'Hadrien. Les *pialies* se représentoient à Pouzole, & c'étoit un combat iselastique. On les nommoit *eusébies*, mot grec que Saumaise a traduit par *Pialia*, qui ne se trouve dans aucun ancien. *Voy.* cet auteur, note pénultième sur la vie d'Hadrien par Spartien.

PICA, surnom de Minutius, qui désignoit l'affection qu'il avoit pour les pies.

PICARIÆ, lieux plantés d'arbres résineux, desquels on tiroit la poix & les résines. Les empereurs romains les assujettirent à un impôt.

PICATIO, application de poix & de résine pour arracher les poils. *Voy.* DÉPILER.

PICOLLUS, seconde divinité des anciens habitans de la Prusse, qui lui consacroient la tête d'un homme mort, ou selon d'autres, la tête d'une bête morte. Aux jours de leurs grandes fêtes, ils brûloient du suif dans les maisons des grands, en l'honneur de ce dieu, qui se faisoit voir lorsqu'il mouroit quelqu'un. Si alors on ne l'appaisoit par des sacrifices, il les tourmentoit de différentes manières. Si on négligeoit de le satisfaire, il se présentoit une seconde fois; & lorsqu'on lui donnoit la peine de paroître une troisième, on ne pouvoit plus l'appaiser que par le sang humain; mais leur prêtre en étoit quitte pour se faire une incision au bras & en répandre quelque goutte. Ils connoissoient que le dieu *Picollus* étoit satisfait, lorsqu'ils entendoient du bruit dans le temple.

PICTES. *Voyez* MEATI & MURAILLE.

PICTOR, surnom donné aux Fabius, parce que l'un d'entr'eux, qui excelloit dans la peinture, peignit le temple de Salus, l'an 450 de Rome, selon Pline (34. 4.), morceau qui subsista a-peu-près jusqu'au temps de cet auteur: *Quæ pictura duravit ad nostram memoriam, æde Claudii principatu exustâ.*

PICUMNUS & PILUMNUS, étoient deux frères, fils de Jupiter & de la nymphe Garamantis. Le premier avoit inventé l'usage de fumer les terres, d'où il fut surnommé *Sterquilinus*, & *Pilumnus* celui de moudre le bled; c'est pourquoi il étoit honoré particulièrement par les meûniers. Tous deux présidoient aux auspices qu'on prenoit pour les mariages; alors on dressoit pour eux des lits dans les temples. A la naissance d'un enfant, lorsqu'on le posoit par terre, on le recommandoit à ces deux divinités, de peur que le dieu Sylvain ne lui nuisît (*Servius in Æneid.* 9. *vers.* 4.).

PICUS, fils de Saturne, succéda à Janus au royaume d'Italie. C'étoit un prince qui joignoit, à une grande beauté tous les agrémens de l'esprit; il n'avoit pas encore vingt ans, qu'il avoit attiré sur lui les regards de toutes les nymphes du pays. Il donna la préférence à la belle Canente, fille de Janus. Un jour qu'il étoit à la chasse, il rencontra Circé dans un bois, où elle étoit venue cueillir des herbes pour ses opérations magiques; elle sentit d'abord un violent amour pour lui; mais l'ayant trouvé insensible, elle le frappa de sa baguette, & aussi-tôt tout le corps de *Picus* fut revêtu de plumes, & ne conserva de ce qu'il étoit auparavant, que son nom *Picus*, en françois *Pivert*. Ses gardes étant venus à son secours, furent aussi métamorphosés en différentes espèces d'animaux. *Picus*, après sa mort, fut mis au rang des dieux indigètes. *Voy.* CANENTE, FAUNUS.

PIE. Pétrone (*c.* 28.) parle d'une *Pie* qui saluoit, en disant χαῖρε, ceux qui entroient dans la maison, où elle étoit placée sur la porte, dans une cage dorée.

La fable disoit que les Piérides, filles de Piérus, avoient été changées en *Pies*. Voyez-en la raison à l'article des PIERIDES.

PIED philétérien, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton (*Métrologie*), 13 pouces & $\frac{69}{100}$ de France.

Il valoit en mesures anciennes des mêmes pays,

$1 \frac{1}{15}$ coudée commune.

ou $1 \frac{1}{5}$ pied géométrique.

ou $1 \frac{7}{9}$ zéreth.

ou $2 \frac{2}{15}$ lichas.

ou $5 \frac{1}{3}$ tophach.

ou $10 \frac{2}{3}$ condyles.

ou $21 \frac{1}{3}$ esbaa.

Romé de l'Isle évalue à 12 pouces 10 lignes 18 centièmes de ligne ce *pied* philétérien, ou royal, appellé aussi *palmipes*, qui étoit en usage dans la Phocide, l'Illyrie, la Thessalie, la Macédoine, la Thrace, chez les phocéens d'Asie & de Marseille en Gaule.

PIED pythique ou de mesure naturelle, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des phocéens en Asie, & de Marseille en Gaule. Il valoit, selon M. Paucton (*Métrologie*), en mesure de France 9 pouces & $\frac{131}{1000}$. Il valoit en mesure des mêmes pays, 4 palestes, ou 16 dactyles.

Romé de l'Isle l'évalue à 9 pouces une ligne 48 centièmes de lignes.

PIED olympique ou pied grec, mesure linéaire de l'Attique, du Péloponèse, de la Sicile, de la grande Grèce. Il valoit, selon M. Paucton, en mesure de France, 11 pouces, & $\frac{889}{1000}$.

Il valoit en mesures des mêmes pays :

4 palestes,

ou 16 dactyles.

Romé de l'Isle l'évalue à 11 pouces 4 lignes 80 centièmes de ligne.

PIED géométrique ou nautique, mesure linéaire de l'Asie & de l'Egypte. Il valoit, selon M. Paucton, 10 pouces & $\frac{272}{1000}$ de France.

Il valoit en mesures anciennes des mêmes pays :

1 $\frac{1}{5}$ Zéreth,

ou 1 $\frac{3}{5}$ lichas,

ou 4 tophach,

ou 8 condyles.

ou 16 esbaa.

Romé de l'Isle l'évalue à 10 pouces 3 lignes 31 centièmes de lignes.

PIED du petit stade, valoit, selon Romé de l'Isle, 6 pouces une ligne 28 centièmes de ligne.

PIED du stade de Cléomède, valoit, selon Romé de l'isle, 8 pouces 2 lignes 66 centièmes de ligne.

PIED du stade d'Erastothène valoit, selon Romé de l'Isle, 9 pouces 9 lignes 69 centièmes de ligne.

PIED pygon valoit, selon Romé de l'Isle, 11 pouces 10 lignes 55 centièmes de ligne.

PIED ptolémaïque, le même, selon Romé de l'Isle, que le pied olympique.

Article de Romé de l'Isle dans sa Métrologie sur tous ces pieds.

« Le *pied* de *Drusus*, dit Hygin, avoit 13 $\frac{1}{2}$ pouces romains. Ce *pied* de Drusus valoit donc 12 pouces 3 lignes $\frac{3}{10}$ de notre pied de roi ; c'est-à-dire, qu'il étoit d'un demi-doigt plus long que le *pygon*, & d'un doigt plus court que le *pied* philétérien. Il est évident que Héron se trompe, lorsqu'il donne 20 doigts au *pygon*, & 16 seulement au *pied royal*, ou *philétérien*, car 16 doigts sont incontestablement la mesure du *pied* nautique ou géométrique, & non celle du *pied* philétérien : ce dernier *pied* étoit aussi très-certainement de 20 doigts ; ce n'étoit donc pas le *pygon* qui n'en a que 18 $\frac{14}{27}$. M. Paucton ne se trompe pas moins, lorsqu'il prend cette dernière mesure pour le *pied grec olympique*, qui est de 17 doigts $\frac{7}{9}$, tandis qu'il fait de ce dernier son prétendu pied romain, qui devient alors une mesure grecque, quoique d'environ $\frac{7}{9}$ de doigt plus foible que le vrai *pied* grec olympique ».

« D'un autre côté, le même auteur adopte l'erreur de Héron, en prenant la mesure de vingt doigts pour le *pygon*, & même pour le pied de *Drusus*, quoique ni l'une ni l'autre de ces dénominations ne conviennent à cette mesure, qui est celle du pied royal ou philétérien ».

« M. Paucton s'est encore mépris, en rapportant à la coudée pythique ou delphique (qu'il donne faussement pour le *pied* philétérien), ce qu'Hérodote dit de la coudée commune de 24 doigts, que ce père de l'histoire appelle *coudée moyenne*, pour la distinguer, soit de la coudée pythique ou *petite coudée*, qui n'avoit que 21 $\frac{1}{3}$ doigts, soit de la *coudée babylonienne* & de la *coudée sacrée*, qui la surpassoient en longueur. Hérodote s'exprime ainsi : « La coudée royale de » Babylone est plus grande de trois doigts que » la coudée moyenne ». Or cette coudée royale de Babylone ne peut être la coudée de 24 doigts ; car si l'on ajoute 3 doigts à la coudée pythique de 21 $\frac{1}{3}$ doigts, on aura 24 $\frac{1}{3}$, & ce nombre est d'un tiers de doigt plus fort que la coudée lithique. La coudée moyenne d'Hérodote est donc celle de 24 doigts, plus foible de 3 doigts que la coudée royale de Babylone ou coudée noire des arabes, qui étoit de 27 doigts. C'est donc à tort que M. Paucton donne à la coudée pythique ou petite coudée de 21 $\frac{1}{3}$ doigts, les noms de *coudée moyenne* & de *pied royal* ou philétérien, puisque le premier de ces noms appartient à la coudée de 24 doigts, & le second à une mesure grecque de 20 doigts, qui étoit la 600e. partie du stade philétérien ».

« Ces méprises de M. Paucton, sur la dénomination de quelques mesures grecques, & la confusion qu'il a faite du *pied* olympique avec un pied romain de même mesure, tandis qu'il donne au *pygon* le nom de *pied* grec olympique, ont influé sur une partie de ces calculs ; ce qui est d'autant plus fâcheux, que son ouvrage est d'ailleurs ce que nous avons de plus complet & de plus approfondi sur les poids & mesures des anciens ».

PIED ROMAIN (Le), se divisoit en deux manières ; savoir, en seize doigts, qui étoit la moindre partie, & en douze pouces ; c'est de ce *pied* dont parle Columelle en ces termes : *modus omnis areæ pedali mensurâ comprehenditur, qui digitorum est sexdecim.* Or, comme l'*as* ou la livre qui étoient deux mots synonymes parmi les latins, étoient divisés en douze onces, on a aussi souvent appliqué ces termes à un tout, divisé en douze parties égales, & le nom de leurs parties aliquotes a été de même attribué aux parties de ces autres choses. Ainsi le *pied* se divisant en douze pouces, chaque pouce a été appellé *once*, comme nous le voyons dans Frontin : *est digitus ut convenit, sexta decima pars pedis, uncia duodecima.*

On a donc dit pour désigner les différentes divisions du pied : *uncia, sexuncia, sextans, quadrans, triens, quincunx, semissis, septunx, bis, dodorans, dextans, deunx.*

Le *pied romain* valoit, selon l'opinion particulière de M. Paucton (*Métrologie.*), 11 pouces $\frac{415}{1000}$ de pouces de France.

Il valoit, selon l'opinion plus vraisemblable de Romé de l'Isle & de la plupart des savans, 10 pouces 10 lignes & 60 centièmes de lignes.

N. B. Benoît XIV a fait rassembler dans le muséum du capitole, tous les monumens antiques sur lesquels sont gravés des *pieds romains* ; tels que celui de Cossutius, celui de Statilius, d'Æbutius, &c. Ils ont tous été publiés dans le IV. tome du *musæum capitolinum.*

Voici les preuves du *pied romain* données par Romé de l'Isle dans sa *métrologie.*

« Un *pied* de bronze antique très-bien conservé & qu'on garde dans la bibliothèque du Vatican, mesuré par M. l'abbé Barthélemy de l'académie royale des inscriptions, & par le père Jacquier, minime à Rome, s'est trouvé de 130,6 $\frac{11}{18}$ lignes du pied-de-roi. Un autre *pied* semblable, trouvé par M. Grignon, de l'académie royale des sciences, dans les ruines d'une ancienne ville, sur la petite montagne du Châtelet en Champagne, entre Joinville & Saint-Dizier, contient 130,6 lignes du pied-de-roi. Enfin d'après l'obélisque de Sésostris ou du champ-de-mars mesuré par Stuart, le *pied* romain se trouve être de 10 pouces 10 lignes $\frac{1}{105}$; ce qui s'éloigne peu des résultats précédens ».

» Suivant Héron, le *pied* romain est au *pied* philétérien, comme 10 est à 12, ce qui est très-vrai : mais pour trouver ce rapport, il ne faut pas confondre ainsi que lui, le *pied* géométrique ou nautique, avec le *pied* philétérien ; ni comme M. Paucton, le *pied* grec olympique avec le *pied* romain, & la coudée pythique avec le pied philétérien ».

» Hygin, après avoir observé que le pied romain n'étoit point en usage hors de l'Italie, dit que dans la Cyrénaïque où les grecs étoient établis, on se servoit d'un *pied* qu'on nommoit *ptolémaïque*, & qui étoit de 12 pouces $\frac{1}{2}$ romains ; or ce *pied* ne peut être que le *pied* grec olympique, plus fort de 6 $\frac{2}{10}$ lignes que le *pied* romain ».

» Voici les preuves de l'évaluation du *pied romain*, donnée par M. Paucton dans sa *métrologie* ».

» Le *pied romain* est, suivant Héron, au *pied* philétérien comme 5 à 6 ; d'où il suit qu'il vaut de *pieds* géométriques 1 $\frac{1}{9}$; de *pieds* pythiques 1 $\frac{1}{4}$; de spithames 1 $\frac{13}{27}$; d'orthodorons 1 $\frac{61}{99}$; de lichas 1 $\frac{5}{9}$; de palestes 4 $\frac{4}{9}$; de condyles 8 $\frac{8}{9}$; de dactyles 17 $\frac{7}{9}$; & de pouces du *pied* de roi 11. 415 juste, ou 136 96 lignes. Les savans jusqu'à ce jour n'ont encore pu s'accorder sur le vrai rapport de ce *pied* à celui de France ».

» M. Petit, en prenant un moyen proportionnel entre diverses mesures, donne au *pied* romain onze pouces du *pied* de roi. M. Auzeut donne onze pouces moins quatre cinquièmes de ligne à un *pied* gravé sur le tombeau de Statilius, au belvédère à Rome ; le même savant donne dix pouces & demi au *pied* gravé sur le monument de Cossutius, ayant égard au dommage que ce *pied* paroît avoir souffert à son extrémité ; le *pied* ébutien a dix pouces & demi, selon M. Picard, ou a 10 pouces $\frac{4}{5}$, selon M. Fabretti ».

» Lucas Pœtus, fameux jurisconsulte romain, qui a composé un livre sur les mesures anciennes, avoit examiné cinq différens *pieds* de métal ; les trois premiers absolument égaux entr'eux, étoient d'un quatre vingt-quatrième plus courts que ceux des monumens de Statilius & de Cossutius, qu'il regarde comme égaux ; le quatrième étoit encore plus petit que les précédens ; le cinquième étoit plus grand. Lucas Pœtus en fit graver la mesure au Capitole, comme celle du *pied* grec ; mais ce n'en est pas moins un *pied* romain ; il a 135, 8 lignes par la mesure exacte de M. Picard ».

» M. Fabretti

» M. Fabretti ayant mesuré trois *pieds* de fer, déterrés dans des ruines très-anciennes, les trouva plus longs que celui du tombeau de Cossurius. Edouard Bernard, dit M. Freret, de qui j'emprunte ces observations, détermine ce plus à trois millièmes du *pied* anglois ; ce qui revient à un peu plus de 130, 6 lignes du *pied* de Paris ».

» M. l'abbé Barthelemi, de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, a pris la mesure conjointement avec le P. Jacquier, d'un *pied* de bronze antique, très-bien conservé, qu'on garde dans la bibliothèque du Vatican, & ce *pied* s'est trouvé de 130, 6 $\frac{11}{18}$ lignes du *pied* de roi ».

» Enfin, un *pied* semblable divisé en quatre palestes & en seize doigts, contenant 130, 6 lignes du *pied* de Paris, a été trouvé dans les fouilles d'une ancienne ville, sur la petite montagne du Châtelet, entre Joinville & Saint-Dizier en Champagne, par M. Grignon, correspondant de l'académie royale des Belles Lettres & de celles des sciences (*Gazette de France, du vendr.* 18 *Mars*, 1764, *art. de Paris*) ».

« Feu M. Cassini, de l'académie des sciences, ayant mesuré des distances de villes qui avoient été évaluées en milles par les romains, en a conclu le *pied* romain de 11 pouces $\frac{1}{25}$; mais M. Cassini n'étoit pas assuré de l'endroit précis où étoient les pierres milliaires ».

» On a beaucoup parlé d'un conge d'airain que l'on conserve avec d'autres précieux monumens de l'antiquité, dans le cabinet de Farnèse à Rome, à moins, dit Eisenchmid, que depuis peu d'années il n'ait été transporté à Parme avec la précieuse collection des médailles que contenoit ce cabinet. Ce vase a été dessiné : on en voit la figure dans le onzième tome des *Antiquités romaines* de Grævius, dans le traité sur les poids & mesures par Lucas Pœtus, & dans Villalpandus. Ce conge est décoré d'une pompeuse inscription que voici :

IMP. CÆSARE
VESPAS. $\overline{\text{VI}}$ COS.
T. CÆS. AUG. F. $\overline{\text{IIII}}$.
MENSURÆ
EXACTÆ IN
CAPITOLIO
P. X.

On convient généralement que les lettres P. X. signifient *pondo decem*, *dix livres* d'huile qu'il devoit contenir. Aujourd'hui ce conge commence à se ressentir des injures du temps ; on y voit des crevasses dans l'intérieur que Villalpandus, lorsqu'il l'examina, fut obligé de remplir avec de la cire. Il falloit huit conges pour faire une amphore, & Festus & Fannius nous apprennent que l'amphore étoit la cubature du *pied* romain. Le conge du cabinet de Farnèse, pese en eau de *Trévi* 109 onces moins 24 grains, poids de marc, selon M. Auzout qui l'a mesuré & pesé ; d'où il suit que l'amphore auroit pesé en eau de *Trévi*, 54 livres & $\frac{12}{25}$, poids de marc ; & parce que le *pied* cubique de France, rempli d'eau de rivière, pèse 70 liv. & $\frac{2}{5}$, il s'ensuit que le *pied* romain auroit été de 11 pouces & $\frac{1}{25}$, en supposant néanmoins la même pesanteur spécifique entre l'eau dont s'est servi M. Auzout, & celle qui sert d'élément à ce calcul. Au reste on conclut de ce que dit M. Auzout dans le septième tome, première partie, page 325, des mémoires de l'académie des sciences, que l'eau contenue dans le conge de Farnèse pesoit, en eau de la fontaine de *Trévi*, 109 onces moins 24 grains, ou 109 onces 3 gros, 24 grains : je ne sais d'où vient cette contradiction. »

» On conserve dans le cabinet de la bibliothèque de Sainte Geneviève à Paris, un autre conge antique romain ; le même M. Auzout l'a rempli d'eau de la Seine, & l'ayant pesé ; il a trouvé que l'eau contenue dedans, pesoit 113 onces 2 gros 36 grains ; sur ce pied l'amphore auroit pesé en eau de la Seine, 56 livres & $\frac{655}{1000}$, qui s'évaluent à 1390 pouces cubiques, & $\frac{3}{5}$, d'où, par l'extraction de la racine cubique, résulte un *pied* romain de 11 pouces 2 lignes. Peut-être qu'en examinant de nouveau ce conge, on le trouveroit de juste mesure ; il devroit contenir 185 pouces cubiques & $\frac{17}{20}$, c'est-à-dire, 12 pouces cubiques de plus qu'on ne lui trouve par l'expérience de M. Auzout. »

» Je ne dissimulerai point qu'ayant adopté pendant quelque temps l'évaluation du *pied* romain à 130,6, j'avois toujours été choqué du peu de conformité que je trouvois entre certaines pratiques des anciens & les nôtres ; par exemple, on sème en France huit, neuf, quelquefois dix boisseaux de bled dans un arpent de cent perches quarrées de 22 *pieds* linéaires. Les romains mettoient dans un jugère au moins quatre modius de semence, ordinairement cinq modius, & au plus six modius, d'où il suit qu'à proportion nous n'aurions dû semer par arpent que cinq boisseaux $\frac{1}{5}$, six $\frac{1}{5}$ pour l'ordinaire, & un peu moins de huit au plus. Comme le modius est le tiers de l'amphore, & qu'en augmentant le *pied* romain, le modius croîtra comme le cube du *pied*, tandis que le jugère ne croîtra que comme le quarré du même *pied*, il est évident que, par cet accroissement du *pied*, la quantité de la semence se trouvera augmentée aussi dans la même étendue de terrein : par exemple, en adoptant le *pied* romain qui résulte du rapport donné par Héron, je trouverai que les romains

semoient au moins à raison de 5 $\frac{3}{4}$ boisseaux de bled par arpent de France, ordinairement 7 $\frac{1}{2}$ boisseaux, & au plus 8 $\frac{2}{3}$ boisseaux, mesure de Paris. Cette considération de la petite quantité de semence que les anciens paroissoient emplpoyer, en comparaison de ce que nous en mettons, jointe à l'accroissement de cette même quantité qui suivroit nécessairement de l'augmentation du *pied*, puisque les cubes des mesures linéaires croissent dans une raison plus grande que les quarrés, m'avoit déjà fait soupçonner quelque défaut dans l'évaluation du *pied* romain. Mais un autre motif rend cette rectification indispensable. »

» Car si la cubature du *pied* romain sert à restituer les mesures de continence, ces mesures nous restituent de même les poids & les monnoies: par exemple une amphore de mercure pesoit douze cents livres romaines, selon Vitruve, & selon plusieurs autres auteurs, une amphore d'huile pesoit quatre vingts livres. La livre romaine étoit composée de quatre-vingts quatre deniers de ceux qui avoient cours sous les consuls, ou de quatre-vingts-seize de ceux des empereurs. Il nous reste de ces deux sortes de deniers assez bien conservés; les deniers consulaires pesent un peu plus de 74 grains poids de marc de Paris, & les deniers des empereurs assez précisément 65 grains. Or nous avons plus haut un *pied* contenant 135 $\frac{4}{5}$ lignes, marqué au Capitole par Lucas Pœtus, comme la mesure du *pied* grec, ce *pied* approche beaucoup du *pied* résultant du rapport donné par Héron; cependant il est encore trop petit pour le *pied* romain: car si on prend la cubature de ce *pied*, & qu'on la suppose remplie d'huile, on n'en déduira le denier consulaire que de 74 grains & $\frac{171}{100}$, & le denier impérial de 64. 11 grains seulement, on trouveroit encore moins par le poids du Mercure. Or comme dans une recherche de cette nature, nous ne pouvons nous flatter d'avoir rencontré la vérité, qu'autant que nous aurons trouvé le moyen de faire accorder parfaitement toutes les autorités de l'antiquité; & parce que cet accord parfait est la preuve incontestable & démonstrative de la solidité de nos combinaisons & de nos évaluations, on ne peut se refuser à admettre le rapport du *pied* romain au *pied* philétérien, donné par Héron, dans toute sa rigueur & sans rien en rabattre; car il est d'une précision étonnante, lève toutes les difficultés qui avoient paru insurmontables aux savans, & fait un systême géométriquement lié de tous les passages des anciens écrivains, sur la matière des mesures, des poids & des monnoies. »

« Mais quel parti prendre sur tant de *pieds* anciens que l'on croit être des copies fidelles du *pied* romain, faudra t-il les rejetter absolument? non. Héron vivoit cent vingt ans avant l'ère vulgaire, & par conséquent au temps de la république; il nous a donné le vrai rapport du *pied* romain, tel qu'il étoit alors avec les mesures de l'Egypte; ce rapport changea dans la suite, le *pied* romain fut altéré & devint plus court: il me semble qu'on peut prouver cette assertion, & que le *pied* romain étoit déjà moins grand sous l'empire de Vespasien. En effet, on lit dans Diodore de Sicile (*lib.* I.) que Sésostris éleva deux obélisques d'une pierre très-dure, de cent vingt coudées de haut, sur lesquels il fit graver le dénombrement de ses troupes, l'état de ses finances, & le nombre des nations qu'il avoit soumises. D'un autre côté on lit dans Pline (*lib. XXXVI, c. 9.*) qu'un obélisque qu'Auguste avoit fait placer dans le grand cirque, & qui étoit un ouvrage du roi Sennésertée, sous le règne duquel Pythagore avoit été en Egypte, étoit de la hauteur de cent-vingt-cinq *pieds* trois quarts, outre la base qui faisoit partie de la même pierre; mais que celui de Sésostris qui est dans le champ de Mars, étoit moins haut de neuf pieds. Ce dernier qui avoit également été transporté d'Egypte par Auguste, ayant neuf *pieds* de moins que le premier, devoit donc avoir 116 $\frac{3}{4}$ *pieds* romains. Par conséquent cent-vingt coudées, qui sont ici des *pieds* géométriques, vaudroient 116 $\frac{3}{4}$ *pieds* romains, & le *pied* romain n'auroit été que de 126, 99 ou environ 127 lignes du *pied* de roi; il ne faut pas néanmoins avoir trop de confiance dans cette comparaison de mesurages. Je ne dois pas omettre d'observer ici après M. Rollin, (*Hist. anc. tom. XIII, p.* 165.) que cet obélisque est encore dans le champ de Mars à Rome, couché dans les terres, où il traverse les caves des maisons bâties sur ses ruines. Si les cent vingt coudées de Diodore sont des *pieds* géométriques, & que l'obélisque en contînt juste ce nombre, il doit être de 102. 72 *pieds* de roi, ou de 102 *pieds* 8 pouces 7 $\frac{1}{4}$ lignes. Ce monument pourroit servir à justifier le rapport des mesures anciennes avec les nôtres. »

» M. Montucla m'a fait observer que cet obélisque a été retiré de dessous les bâtimens par les soins de Benoît XIV, & placé dans une cour voisine où on peut le voir. *Angelo-Maria* Bandini a fait imprimer à Rome en 1750 un ouvrage italien *in-fol.* sur ce sujet. M. de la Lande dans son voyage d'Italie, dit que cet obélisque a 67 *pieds* de longueur. M. Stuart s'en est servi pour déterminer la longueur de l'ancien *pied* romain; car après avoir montré que la partie qui devoit avoir 73 $\frac{3}{4}$ *pieds* antiques, a 96, 587 dixièmes de ligne, il divise ce nombre par le premier, & trouve 10 pouces 10 lignes & $\frac{37}{100}$ (Voyez le *voyage de M. de la Lande*, *tom.* 4. *page* 3.) »

» On lit dans le même M. Rollin, qu'Auguste n'osa entreprendre de transporter à Rome un autre obélisque d'une grandeur énorme qui avoit été construit sous Ramessés; il avoit de hauteur,

felon M. le Beau (*Hist. du bas-empire. lib. IX, art. XXVII.*) cent-trente-deux *pieds* : ce doit être un de ceux dont Pline (*lib. XXXVI*, *c.* 8.) parle en ces termes : *Ramises autem is, quo regnante, Ilium captum est, quadraginta cubitorum* (lisez *centum quadraginta*). *Idemque digressus indè, ubi fuit Mnevidis regia, posuit alium, longitudine undevicenis pedibus per latera cubitis quatuor.* Si 140 coudées ou *pieds* géométriques valoient 132 *pieds* romains, il s'ensuit que dans le bas-empire, le *pied* romain ne valoit plus que 130. 74 lignes de *pied* de roi. Cet obélisque devroit avoir 119. 84 *pieds* de roi, à raison de 140 *pieds* géométriques. On assure que c'est le même obélisque que Sixte V a fait rétablir & dresser dans la place de Saint-Jean-de-Latran. »

» Mais une observation qui peut servir à prouver que les anciennes mesures romaines avoient été altérées & négligées, c'est que sous Valentinien, Valens & Gratien en 367 (*Hist. du bas-empire. liv. XVII, art.* 14.) Prétextat, préfet de Rome, fut obligé de rétablir dans tous les quartiers de cette ville, de nouveaux étalons pour fixer les poids & les mesures, & contenir la mauvaise foi des marchands. »

PIED HUMAIN. (*Voyez* PIEDS.)

PIEDESTAL. Lorsque sur les marbres & les pierres gravées une figure paroît placée sur un autel, ce qu'on prend pour autel, n'est souvent qu'un *piedestal* ; & par conséquent plusieurs piedestaux antiques sont pris à tort pour des autels, quoiqu'ils en aient la forme. Le mot *βωμος* qui signifie un autel, se prend aussi pour toutes sortes de support, sur lequel on peut placer quelque chose ; c'est (*ad. Il. Ξ. p.* 722. *l.* 25.) Eustathe qui nous l'enseigne au sujet d'un passage (*Il. Ξ. v.* 421.) d'Homère.

PIEDS.

PIEDS (Baiser les) (*Voyez* ADORATION)

PIEDS (Fouler aux) (*Voyez* FOULER.)

PIEDS (Inégalité des) (*Voyez* EGYPTIENS monumens.)

PIEDS des figures antiques. « Dans les figures antiques, tranquilles, dit Winckelmann (*hist. de l'art.*) on ne trouve pas cette prétendue grace des modernes, enseignée par les maîtres à danser & consistant à ne laisser reposer le pied tiré en arrière que sur les doigts. Cette position n'est usitée chez les anciens que, quand les figures sont en marche ou en course ; mais jamais quand elles sont en repos. Lorsque Philoctète, sur le bas-relief que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité, tient le *pied* droit dans cette position, c'est que l'artiste a voulu exprimer la douleur du héros causée par la morsure du serpent, douleur qui ne lui permet pas de marcher sur ce *pied.* »

« Un beau *pied*, ainsi que de beaux genoux étoient plus visibles chez les anciens, qu'ils ne le sont chez les modernes. »

« Comme les anciens ne se serroient pas tant les *pieds* que nous par des chaussures étroites, ils avoient ces parties du corps de la plus belle tournure. Nous voyons par les observations des philosophes & par les inductions qu'ils tiroient de là par rapport aux inclinations de l'ame, que les anciens considéroient la forme des *pieds* avec une attention scrupuleuse (*Aristot.* φυσιογνωμ. *lib.* 1. *p.* 147.) C'est pourquoi dans les descriptions des belles personnes, telles que Polyxène (*Darès phryg. c.* 13.) & Aspasie (*Ælian. Var. hist. l.* 12. *c.* 1.) on cite leurs beaux *pieds* & l'histoire n'a pas dédaigné de faire mention de la difformité des *pieds* de l'empereur Domitien (*Suet. Domit.*) Les ongles des *pieds* sont plus applatis aux statues des anciens qu'à celles des modernes. »

PIEDS nuds sur les monumens. On voit sur les pierres gravées de Stosch plusieurs figures de guerriers armés, & en même tems avec les *pieds nuds*. Ce n'est pas toujours un caprice du graveur ; car il y a dans la villa Albani la statue d'un empereur armé, avec les *pieds* nuds. On a remplacé la tête qui manquoit par celle d'Hadrien. Elle convient peut-être à cette statue : nous savons en effet que dans ses expéditions, cet empereur faisoit quelquefois avec toute son armure vingt milles à *pied*, comme un simple soldat. Dion ajoute qu'il marchoit alors à *pieds nuds*, comme autrefois Jules-César & Masinissa.

Phocion (*in Plutarcho*), Scipion & Germanicus (*Tacit. annal.* 2. 59. *incedere pedibus intectis*), les sénateurs dans les commencemens de la république (*Scholiast. Juven. sat.* 1. 3.) en usoient de même. De là étoit venu sans doute l'usage de laver les *pieds* aux hôtes à leur arrivée, & à tous les convives avant qu'ils se couchassent sur les lits de table.

PIEDS (opiner des). (*Voyez* PEDAIRE.)

PIED de bon augure. Les romains attachoient une grande importance à entrer du *pied* droit plutôt que du *pied* gauche dans les temples, les maisons ou l'appartement de ceux qu'ils respectoient. Y entrer du *pied* gauche, étoit regardé comme un présage sinistre. Properce (3. 1. 5.) demande

Quove pede ingressi, quamve bibistis aquam ?

Virgile (*Æneid.* 8. 301.)

Salve vera Jovis proles , decus addite divis :

Et nos , & tua dexter adi pede sacra secundo.

Juvénal (*Sat.* 10. 5.)

. . . . *quid tam dextro pede concipis, ut te*

Conatûs non pœniteat votique peracti.

Apulée (*Metam.* 1.) dit aussi : *sed ut fieri assolet, sinistro pede profectum me spes compendii saustrata est.*

Pied posé sur une pierre ou rocher, ou autre objet élevé, & le bras gauche appuié sur le genou du même côté sont une attitude héroïque. C'est ainsi qu'un grand nombre de héros sont représentés sur les pierres gravées ; & c'est ainsi que sont représentées la Melpomène du muséum Pioclémentin & celle du sarcophage du capitole sur lequel on voit les neuf muses.

Cette attitude doit faire rejetter la dénomination de Pancratiaste donnée à une statue du muséum capitolin.

M Eckhel dit que l'attitude de poser le *pied* sur quelque chose, étoit en général un signal de propriété. Ainsi sur les médailles de la famille Muscia, le génie de Rome pose le *pied* sur un globe, pour faire entendre que l'empire de l'univers lui appartient. Dans les médailles de Marc-Aurèle la valeur appellée *virtus* met le *pied* sur un casque, son attribut ordinaire.

Quelquefois cette attitude a une signification symbolique. Selon Plutarque (*Conjug. præcepta.*), la statue de Vénus ayant une tortue sous le *pied* ouvrage de Phidias, avertissoit les femmes de s'enfermer dans la maison & de se taire.

Cette attitude est ordinaire aux figures de Neptune, & elle désigne par ce *pied* posé sur un rocher, que son empire s'étendoit sur la terre de même que sur la mer. (*Voyez* Neptune.)

Pied tenu par une main. Cette attitude donnée toujours à une femme sur les monumens antiques, désigne Vénus selon M. Leblond dans *sa description des pierres gravées du Palais-Royal, tome* 2. » Pour déterminer plus aisément si en effet il s'agit ici de Vénus & qu'elle est l'action dans laquelle on a voulu la représenter sur cette agate, nous rapprocherons les divers monumens sur lesquels on voit des femmes dans la même attitude. Un bronze gravé dans le recueil d'antiquités de Caylus (*Tom. II. pl. XLVII. n*°. 1) représente une femme nue élevant la jambe gauche à laquelle elle semble porter la main droite. On trouve dans le même recueil la description de deux Cornalines (*Recueil d'antiquités* ; *tom. III. pl. XLII.*) dont l'une représente une femme nue se touchant le *pied* droit de la main gauche, tandis que de la droite elle s'appuie sur la tête d'un satyre ; l'autre présente un amour qui porte aussi la main gauche à son *pied* droit, attitude que Caylus soupçonne appartenir à la danse. Une pierre gravée du cabinet du grand duc (*Mus. florent. gemm. antiq. tom.* 2. *pl. LXXI.*) a pour sujet une femme s'appuyant d'une main sur un gouvernail, & portant l'autre à son *pied*, soutenu par un amour. Parmi les bronzes d'Herculanum (*tom.* 2. *tavol. XIV*) une femme debout semble attacher de la main une espèce de chaussure à son *pied* gauche, en tenant le bras gauche élevé comme pour conserver l'équilibre. Enfin une statue de marbre de la galerie de Florence (*Mus. Florent. stat. tab. XXXIII.*) représente une femme assise, appuyant sur la cuisse droite la jambe gauche au bas de laquelle elle porte la main. »

« Nous ne discuterons point ici tous les raisonnemens des antiquaires sur ces différentes figures ; il nous suffira d'observer qu'ils s'accordent en général à les regarder toutes comme autant de représentations de *Vénus*. De tous ces monumens que nous n'indiquons que parce que les attitudes & l'action qu'on y remarque, ont un grand rapport avec celle de notre Camée ; il n'en est aucun que nous prenions plus de plaisir à lui comparer qu'une médaille de la ville d'Aphrodysias en Carie. (*Rec. de med. de peupl. & de villes tom. II. pl, LXV.*) elle a pour type une femme nue, à peu près dans la même attitude que les précédentes ; or on ne sauroit douter que ce ne soit *Vénus* divinité tutélaire de cette ville, qu'on a voulu figurer sur la médaille ; l'amour qu'on y voit représenté ne laisse même sur cela aucun doute. On est donc autorisé à reconnoître *Vénus* dans toutes les figures dont nous venons de parler ; mais leur attitude exprime-t-elle par-tout la même action, & cette action, qu'elle est-elle ? »

» Caylus suppose qu'elle est relative à la danse, ou à quelqu'exercice pantomime ; mais il n'appuie son opinion sur aucun témoignage qui puisse la faire valoir : cette attitude, ne fût-elle que momentanée, paroît tellement gênante qu'on seroit tenté de la regarder plutôt pour un tour d'adresse que comme un pas de danse. »

» Le sentiment de ceux qui ont vu dans ce sujet *Vénus* sortant du bain paroît encore moins vraisemblable. En effet, on ne voit pas pourquoi en sortant du bain, la déesse auroit porté la main à son talon. L'action exprimée sur la pierre du cabinet du Palais-Royal, ainsi que sur plusieurs des monumens que nous lui avons comparés, est si souvent répétée qu'elle nous paroît devoir nécessairement répondre à quelque trait de la fable ; or ce trait, nous croyons l'avoir trouvé dans l'accident arrivé

à *Vénus*, lorsqu'en allant au secours du bel Adonis, elle se blessa au *pied*. Indigné qu'un simple mortel lui fût préféré, Mars lâche contre Adonis un sanglier furieux : pour prévenir le malheur dont son amant est menacé, Vénus part sans se donner le tems de prendre de chaussure, & traverse un bosquet de roses dont les épines la blessent au *pied*; teinte du sang, (on n'ignore pas que le nectar que buvoient les dieux, ainsi que l'ambroisie dont ils se nourrissoient, devoient produire une liqueur particulière qu'il a plu à Homère de nommer Ichor ; mais Aphtonius à qui nous devons le trait que nous venons de conter, ne laisse pas de se servir du mot αἷμα.) qui sortit de sa blessure, les roses de blanches qu'elles avoient été jusqu'alors, devinrent & furent désormais vermeilles. (*Théocrit. idyll. XXX.*) »

» L'attitude de notre figure & de toutes celles de plusieurs des monumens que nous venons d'indiquer, l'accord du mouvement de la main avec l'expression du visage, tout nous paroît démontrer que le graveur n'a pu avoir d'autre intention que de représenter Vénus dans l'instant qu'elle vient de se blesser. »

PIEDS percés.

Les deux *pieds*, dit Caylus, (*rec. d'antiq.* 2. *p.* 16. *n*° 5.) sont percés au col du pied. On sait que les étrusques prenoient cette précaution pour fixer leurs petites divinités. Cette circonstance a cependant moins servi à former ma décision, que le goût de l'ouvrage. En effet, rien ne seroit plus facile que de percer des *pieds* de cette épaisseur. Ce bronze qui pourroit tenir une place distinguée dans les cabinets les mieux composés, est fondu massif, & cet exemple est commun, l'examen répété de ces sortes de monumens, me persuade que les étrusques ont négligé les moyens d'alléguer les ouvrages de ce genre. Peut-être que, pour fixer ces idoles, ils vouloient encore joindre la pésanteur à la précaution qu'ils avoient de les percer par les pieds».

La superstition qui avoit porté plusieurs peuples de la grèce à enchaîner leurs divinités tutélaires, pour les fixer au milieu d'eux, pouvoit aussi engager, pour la même raison, les étrusques à percer les *pieds* de leurs dieux, afin d'y passer des liens.

PIED humain. }
PIEDS (Plantes des) } gravés sur des pierres sépulcrales. On a cru longtems que les *pieds*, ou les plantes des pieds, gravées sur des pierres avec des inscriptions en l'honneur d'Isis, de Sérapis, & de Céleste-Uranie, divinité des carthaginois, désignoient un vœu d'action de graces pour la guérison des maux de pieds, tels que la goutte.

Cette opinion ne peut soutenir le plus léger examen, & elle sera détruite par les preuves de cette autre opinion qui est beaucoup plus vraisemblable... Les *pieds* & les plantes des *pieds*, désignent des vœux faits par des voyageurs pour obtenir un heureux succès, & des actions de graces rendues par des voyageurs heureusement revenus de leurs courses. En effet, on voit sur une cornaline de la collection de Stosch (4°. *classe n*° 207.) un *pied* ailé sous une tête d'Auguste; ces ailes ne peuvent avoir de rapport avec une guérison, mais elles en ont beaucoup avec un voyage. Lachausse a publié une semblable pierre (*n*°. 32.).

Ces inscriptions auroient été adressées à Esculape ou à d'autres divinités romaines, s'il s'étoit agi de guérisons obtenues par des romains. Mais elles se sont toutes à des divinités étrangeres aux romains, à Isis, à Sérapis & à Céleste : ce qui dénote des voyages entrepris par des romains dans des contrées où étoient adorées ces divinités, & des vœux formés pour l'heureux succès de ces voyages.

D'ailleurs on lit sur quelques unes de ces inscriptions auxquelles sont joints les *pieds* ou les plantes des *pieds*... *SALVOS ISSE SALVOS REDISSE.... LÆTI LIBENTES VOTA SOLVANT QUÆ PEREGRE CONSTITUTI PRO ITU AC REDITU FELICI SUO ET SUORUM VOVERANT.*

Isis en particulier devoit être l'objet des vœux des voyageurs, à cause des maux qu'elle avoit souffert dans ses courses, & qu'un poëte a chantés dans ces vers :

Tu certè, Jovis occultis in amoribus, Io,
Sensisti, multas quid sit inire vias,
Qùum te jussit habere puellam cornua Juno
Et pecoris duro perdere verba sono.

Des *pieds* ou des plantes des *pieds* sculptés sur les tombeaux des premiers chrétiens ne désignoient pas des vœux pour un voyage réel, mais pour le voyage que les défunts avoient faits sur la terre pendant leur vie. C'étoit une allusion mystique à ces paroles de l'écriture, *peregrinamur à Domino.*

PIEDS de lits, de tables, de sièges, &c. ils étoient formés le plus souvent chez les grecs & les romains par des Sphinx & des Griffons. On les incrustoit en nacre & en écaille. Ces *pieds* étoient souvent terminés en haut par des bronzes, représentant des têtes d'ânes couronnées de pampre de vigne. (*Juven. sat.* XI. 93.)

Sed nudo latere, & parvis frons ærea lectis
Vile coronati caput ostendebat aselli.

Hygin (*fab.* 274.) dit aussi : *antiqui nostri in*

lectis tricliniaribus, in fulcris capita asinorum vite alligata habuerunt.

Lorſque les jeunes enfans des deux ſexes étoient admis dans les feſtins des romains, ils ſe plaçoient aux *pieds* des lits. Suétone dit de Claude (*c.* 32. *n.* 3.) *adhibebat omni cœnæ & liberos ſuos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veteri ad fulcra lectorum ſedentes veſcerentur.*

PIELUS, fils de Pyrrhus & d'Andromaque. Il paroit conſtant que c'eſt lui qui ſuccéda au trône de ſon père, & que c'eſt de lui que deſcendoit Pyrrhus, ſi célèbre par ſes guerres contre les romains. *Voyez* ANDROMAQUE, LANASSE, PYRRHUS.

PIERA, fontaine qui étoit ſur le chemin d'Élis à Olympie: les directeurs & directrices des jeux olympiques, ne pouvoient entrer en fonction, qu'ils ne ſe fuſſent auparavant purifiés avec de l'eau de la fontaine *Piéra*, qui étoit réputée ſacrée.

PIÉRIDES, filles de Piérus, roi de Macédoine, étoient neuf ſœurs qui excelloient dans la muſique & la poëſie: fières de leur nombre & de leurs talens, elles oſèrent aller chercher les neuf Muſes ſur le mont Parnaſſe pour leur faire un défi & diſputer avec elles du prix de la voix; le combat fut accepté, & les nymphes de la contrée furent choiſies pour arbitres. Celles-ci, après avoir entendu chanter les deux parties, prononcèrent toutes de concert en faveur des déeſſes du Parnaſſe. Les *piérides*, piquées de ce jugement, dirent aux Muſes beaucoup d'injures, & voulurent même les frapper, lorſqu'Apollon les métamorphoſa en Pies, leur laiſſant toujours la même envie de parler.

Gori a publié (*inſcript. étrur. t.* 3. *pl.* 33.) un tombeau étruſque ſur lequel eſt ſculptée leur infortune. Jupiter, Junon & Pallas ſont témoins du défi; & les Muſes tuent les filles de Pierus. Elles ont déjà les pieds & les cuiſſes d'oiſeau; quoiqu'elles jouent encore de la lyre.

PIERIDES, ſurnom des Muſes, dérivé de Pierius, montagne de Theſſalie qui leur étoit conſacrée.

PIERRE DE COURTENAI, troiſième empereur françois à Conſtantinople.

Ses médailles manquent.

PIERRE. Perſonne ne doute que les anciens n'aient connu l'opération de la *taille*. Celſe & pluſieurs autres en ont donné des deſcriptions très-exactes. Les modernes n'ont inventé depuis que le *grand appareil*.

PIERRE DE TOUCHE. V. BATTUS, BASALTE.

PIERRE qui rend des oracles. On voit, dit Winckelmann, dans la collection de Stoſch ſur une cornaline ſciée d'un ſcarabée & de gravure étruſque, Hercule ſans barbe, courbé, qui tient quelque choſe dans les deux mains ſur une eſpèce de table ou d'autel qu'il regarde avec attention. Ce ſujet eſt fort difficile à expliquer. Je trouve dans l'ancien catalogue des *pierres* gravées de notre cabinet, qu'on a cru voir ici un gâteau dont Hercule va faire une offrande; mais je ne me ſouviens d'aucun trait dans l'hiſtoire d'Hercule qui y ait du rapport. Il ne s'agit ici que de conjectures, & je vais propoſer une explication, qui relevera du-moins un trait de la fable rapportée par (*L.* IX. *p.* 731.) Pauſanias, & qui n'eſt pas trop connu. »

« Hercule étant tombé dans une eſpèce de démence, peu s'en fallut qu'il ne tuât Amphitrion ſon père putatif; une *pierre* que lui jetta Minerve l'arrêta dans ſa frénéſie, en le faiſant tomber dans un profond ſommeil. On appella cette *pierre*, *Sophroniſter*, c'eſt-à-dire qui fait revenir à la raiſon. Peut-être donc qu'ici Hercule après s'être réveillé de ſon ſommeil, regarde cette *pierre* myſtérieuſe, & la met ſur l'autel de Minerve. Une autrefois (*Æſchyl. ap. ſtrab. l. V. p.* 183.) Hercule ayant à combattre les liguriens, il ſe trouvoit ſans fléches, le deſtin l'ayant ainſi ordonné, & de plus il étoit dans un lieu où il ne pouvoit pas avoir des *pierres*, mais Jupiter par le moyen d'une nuée remplie de *pierres*, lui fournit bientôt des armes contre ſes ennemis ».

« Cependant comme d'un autre côté cette *pierre* n'eſt accompagnée d'aucun autre attribut d'Hercule que d'un bâton qui eſt ſous lui, & qu'on prend pour ſa maſſue; elle peut bien auſſi repréſenter quelqu'autre choſe; de même ce qui eſt pris pour une table eſt peut-être auſſi le baſſin d'une fontaine; c'eſt là-deſſus que je vais encore hazarder une autre conjecture. »

» On lit dans un poëme (*Falconet. diſſert. ſur les bactyles dans les mém. de l'acad. des inſcript. t. V. p.* 183. *A.*) ſur les *pierres*, attribué à Orphée, qu'Appollon donna au troyen Helenus une *pierre* qui avoit le don de la parole. Helenus voulant eſſayer la vertu de cette pierre, s'abſtint pendant pluſieurs jours du lit conjugal, des bains, & de manger de la chair des animaux. Enſuite il fit pluſieurs ſacrifices, il lava la *pierre* dans une fontaine, il l'enveloppa ſoigneuſement, & il la mit dans ſon ſein. Après cette préparation qui rendoit la *pierre* animée; pour l'exciter à parler, il fit ſem-

blant avec la main de vouloir la jetter, & alors elle fit un cri semblable à celui d'un enfant qui désire le lait de sa nourrice. Hélénus profitant de ce moment interrogea la *pierre* sur ce qu'il vouloit savoir, & il en reçut des réponses certaines; c'est au moyen de ces réponses qu'il prédit la ruine de Troye, sa patrie».

« Qu'on se figure donc de voir ici Hélénus, son bâton à terre, qui lave cette *pierre* miraculeuse dans une fontaine, on auroit de cette sorte une autre explication qui peut convenir à notre gravure ».

Pierre speculaire, *lapis specularis*. C'étoit une pierre transparente avec laquelle les romains faisoient leurs fenêtres & les glaces de leurs litières. Les savans sont fort partagés sur ce que c'étoit que cette *pierre*; les uns soutiennent que cette *pierre spéculaire* des romains, est celle que les grecs nommoient σχίστος, d'autres veulent que ce soit l'αργυροδαμας, à cause qu'elle résiste à la violence du feu; quelques-uns prétendent que c'est la *pierre* σελενιτης, à laquelle les romains ont donné le nom de *pierre spéculaire*, eu égard à la transparence. Saumaise soutient que le *lapis specularis*, & le φεγγιτης sont la même chose Comme cette diversité des sentimens marque que le *lapis specularis* n'est pas aujourd'hui trop connu, M. de Valois penche à croire que ce n'est autre chose que ce que l'on appelle *talc* en Allemagne & en france, non pas ce *talc* commun qui se trouve, dans la plupart de nos carrières, mais ce *talc* parfaitement blanc & transparent, dont il y a encore aujourd'hui une si grande quantité en Moscovie.

Le principal usage auquel le *lapis specularis* étoit employé par les romains, c'étoit à fermer les fenêtres. Sénéque fait mention de ces sortes de fenêtres, comme d'une chose établie de longue main: ce qui donne lieu de présumer qu'elle étoit déjà en vogue dès le temps de la république; c'étoit de la même *pierre spéculaire* que se faisoient les glaces des litières couvertes des dames romaines.

A l'égard des fenêtres de verre, telles que sont maintenant les nôtres, elles étoient déjà en usage dans le cinquième siècle, puisque Saint-Jérôme en fait mention.

Pierre-pertuis, en latin du moyen âge, *petra pertusa*, chemin de la suisse, percé au travers d'un rocher. Le val de Saint Imière, avec les terres en deçà, sont dans l'enceinte de l'ancienne helvétie: les autres au-delà, sont le véritable pays des rauragues. Ces deux parties sont séparées par une chaîne de montagnes & de rochers, qui sont une branche du Mont-Jura. Dans ce quartier-là, pour avoir un passage libre d'un pays à l'autre, on a percé un rocher épais, & on a taillé un chemin à travers. Il y a quarante-six pieds de longueur dans l'épaisseur du rocher, & quatre toises de hauteur. Ce passage appellé *pierre-pertuis*, est à une grande journée de Bâle, & à une demie-journée de Bienne, près de la source de la Birs. Ce chemin n'est pas nouveau; une inscription romaine qu'on voit au-dessus de l'ouverture, mais que les passans ont mutilée, nous apprend qu'il a été fait par les soins d'un Paterius ou Paternus, duumvir de la colonie helvétique établie à Avenche, sous l'empire des deux Antonins. (D. J.)

Pierre (première) *lapis auspicatus*, pierre chargée d'inscriptions & consacrée, que l'on plaçoit dans les fondemens d'un temple ou d'un autre édifice public.

Pierre ponce, produit des volcans. Les anciens s'en servoient pour polir les feuilles de parchemin ou de papyrus, sur lesquelles ils écrivoient, & les feuilles de parchemin appellées *frontes* qui enveloppoient leurs volumes.

Ils se servoient encore de la *pierre ponce* pour se dépiler surtout les jambes & les cuisses. Les deux sexes en faisoient usage, comme Pline le dit expressément (36. 21.) *pumices levigandis corporibus olim mulieribus in usu, nunc & viris.*

Pierres gravees. *V.* gravure, incrustation. On les enfiloit dans les colliers; comme on voit à celui qu'a publié Guattani, & qui est décrit à l'article Collier.

Pierre gravées égrites. *V.* Gravure.

Pierres gravées fausses. *V.* gravure & pates.

Pierres noires. Winckelmann dit (*hist. de l'art. liv.* 2. *ch.* 3.

« De toutes les statues de l'antiquité, les plus maltraitées sont celles des égyptiens, faites de *pierres* noires. A l'égard des statues grecques, la fureur des hommes s'est contentée de leur abattre la tête & les bras, & de renverser les autres parties qui se brisoient en tombant du haut de leurs piédestaux. Mais pour les statues égyptiennes, ainsi que celles qui ont été exécutées en *pierres* d'égypte par des artistes grecs, elles ont été brisées à grands coups d'instrumens, après avoir résisté à leur chute; & les têtes qui n'auroient pas souffert en tombant & en les jettant, se trouvent brisées en plusieurs morceaux. Il y a toute apparence que c'est leur couleur noire qui a occasionné cet acharnement, & qui a fait naître l'idée dans l'esprit des destructeurs que ces figures étoient des productions du prince des ténèbres, que c'étoit les images des

suppôts de satan. Il est arrivé quelquefois, surtout à l'égard des bâtimens, que les ouvrages, qui suivant toutes les apparences, auroient été respectés par le tems, ont été renversés par les hommes, & que ceux qui auroient pu être ébranlés par mille atteintes, sont restés sur pied, ainsi que Scamozzi l'a observé à l'égard du temple de Nerva. (*Antich. di rom. alla tav.* 7.) »

Pierres sacrées. *V.* Bœtyles, Élagabale, Terme.

Dans les carrefours & les lieux où aboutissoient plusieurs chemins, les anciens dressoient pour indiquer la route des monceaux de pierres qu'ils appelloient *thermulæ*, ou statues de Mercure, & que chaque voyageur avoit soin d'augmenter, en y jettant une pierre; c'est ce qui fait que ce dieu est souvent appellé *lapidum congeries*, & c'est ce que nous apprend Dydime, dans son commentaire sur Homère : *hos autem prætereuntes crebro jactu augere, & acervos mercuriales appellare.*

PIERUS, macédonien étant venu à Thespies, y établit le nombre des neuf muses, & imposa à toutes les neuf les noms qu'elles ont aujourd'hui, soit qu'il fut inspiré par sa propre sagesse, dit Pausanias, ou guidé par quelqu'oracle, soit qu'il eut pris ses connoissances de quelque thrace; car les thraces étoient plus savans que les macédoniens, & plus soigneux des choses divines. D'autres disent que ce *Piérus* avoit neuf filles, & qu'il leur donna les mêmes noms dont on appelloit les Muses; d'où il est arrivé que ses petits fils ont passé dans l'esprit des grecs pour être les enfans des Muses.

PIETAS surnom de la famille *Antonia.* Il fut donné à L. Antonius à cause de la manière droite & sincère dont il se conduisit avec Fulvie, comme s'il eut travaillé pour son frère le triumvir Marc-Antoine.

Pietas fut une des épithètes d'honneur que les empereurs grecs s'attribuèrent. *Ad serenissimam pietatem vestram*, dit Théodoric à l'empereur Anastase.

PIÉTÉ. Cette vertu que les grecs appelloient Eusébie, fut déifiée par les anciens. Ils entendoient par la *piété*, non seulement la dévotion des hommes envers les dieux, & le respect des enfans pour leur père, mais aussi une certaine affection pieuse envers leurs semblables. Il est peu de gens qui n'affectent cette bonne qualité lors même qu'ils ne l'ont pas. Tous les empereurs se faisoient appeller pieux; les plus impies & les plus cruels, comme les autres. La piété étoit représentée sous l'emblême d'une femme assise, ayant la tête couverte d'un grand voile, tenant de la main droite un temple ou l'*acerra*, boëte à encens, & de la main gauche une corne d'abondance. Elle avoit devant ses pieds une Cicogne, qui est le symbole de la piété, à cause du grand amour qu'elle a pour ses petits. C'est pour cela que Petrone appelle cet oiseau *pietatis cultrix*, amatrice de la *piété*. La *piété* est quelquefois désignée sur les médailles par des symboles, tantôt par un temple ou par les instrumens des sacrifices, tantôt par deux femmes qui se donnent la main sur une autel flamboyant.

Il ne faut pas oublier ici le temple bâti dans Rome à la *piété*, en mémoire de cette belle action d'un fille envers sa mère. Voici comme Valère-Maxime (*au l.* 5, *ch.* 4.) raconte la chose: une femme de condition libre, convaincue d'un crime capital, avoit été condamnée par le préteur, et livrée à un triumvir pour être exécutée dans la prison. Celui-ci n'osant porter ses mains sur cette criminelle, qui lui paroissoit digne de compassion, résolut de la laisser mourir de faim, sans autre supplice. Il permit même à une fille qu'elle avoit d'entrer dans la prison; mais avec cette précaution qu'il la faisoit fouiller exactement, de peur qu'elle ne portât à sa mère de quoi vivre.

Plusieurs jours se passent, & la femme est toujours en vie : le triumvir étonné observa la fille, & découvrit qu'elle donnoit à teter à sa mère. Il alla aussi-tôt rendre compte au préteur d'une chose si extraordinaire. Le préteur en fit son rapport aux juges, qui firent grace à la criminelle. Il fut même ordonné que la prison seroit changée en un temple consacré à la *piété*, se'on Pline, (*hist. nat. liv.* 7, *ch.* 37.) & les deux femmes furent nourries aux dépens du public. Festus & quelques histor ens mettent un père au lieu d'une mère : les peintres ont suivi cette tradition dans les tableaux où ils ont représenté cette histoire, qu'on appelle communément *charité romaine.* Ce temple étoit situé dans le *forum olitorium.*

Pline parle d'un autre temple consacré à la *piété*, situé dans la IXe région près du théâtre de Marcellus. Nardini doute si ces deux temples ne seroient pas le même.

Piété militaire, les antiquaires donnent ce nom aux sujets qu'ils appellent aussi charité militaire. *V.* ce mot.

PIEUX. *V.* Palissades. On plantoit dans le camp, d'espace en espace des *pieux* pour servir de but aux jeunes soldats qu'on exerçoit à tirer des armes & à lancer le javelot.

Dans les supplices, les *pieux* servoient à attacher les criminels condamnés à être battus de verges :

ce

ce qu'on appelloit *ad palum alligare.* Quelques uns prétendent qu'on s'en servoit aussi pour les empaler, comme on fait aujourd'hui chez les turcs, mais sans fondement; on ne trouve dans les historiens aucun trait qui ait rapport à cet espèce de supplice.

PIGÉE, une des nymphes Ionides, qui avoient un temple près du fleuve de Cythère.

PIGEON. Les orientaux s'en servoient autrefois pour porter des lettres en des pays très-éloignés. Cet usage qui a subsisté long-temps est aujourd'hui aboli. Il n'y a pas longtemps que les négocians de Syrie s'en servoient encore pour apprendre à leurs correspondants l'arrivée d'un batiment. Lorsqu'il abordoit au port d'Alexandrie, on faisoit partir un *pigeon* qui portoit dans cinq ou six heures cette nouvelle à Alep. Les califes avoient établi de cette manière une correspondance rapide depuis le Caire jusqu'à Bagdad.

Les naturalistes ont donné à l'espèce de *pigeon* que l'on emploie le plus souvent à cet usage le nom de *pigeon messager, columba tabellaria de willugby.*

» Il convient, dit M. Paw, d'avertir, que ce qu'on trouve dans l'ouvrage de M. de Maillet touchant la poste aux *pigeons*, est copié ou extrait de quelques auteurs arabes, qui ont manifestement exagéré, & dont le témoignage n'est d'ailleurs d'aucune autorité par rapport aux tems reculés, dont nous nous occupons. On lit dans Diodore de Sicile que le gouvernement de l'Egypte envoyoit partout des lettres, pour annoncer les différens degrés de la crue du nil, qu'on ne peut bien observer que dans des Nilomètres, dont on en comptoit trois ou quatre dans toute l'étendue du pays, qui étoit alors rempli, comme on a déja eu occasion de l'observer, d'un prodigieux nombre de colombiers, auxquels on avoit principalement recours dans les tems de peste: ainsi il n'est pas étonnant qu'il soit venu dans l'idée des Egyptiens d'employer ces oiseaux pour porter promptement des avis: d'ailleurs dans cette contrée les *pigeons* ne peuvent presque s'égarer; car à mesure qu'ils s'élevent en l'air, ils ne voient plus autour d'eux que la mer & d'immenses espaces sablonneux, sur lesquels ils ne s'abattent point. »

» On a dit aussi que les Syriens ne mangeoient jamais de *pigeons*, parce qu'ils les croyoient sujets à la petite verole. Après avoir fait à cette occasion des recherches, je n'ai pas trouvé d'auteur ancien chez lequel il soit fait la moindre mention de cet accident, d'où j'ai conclu que c'est une maladie nouvelle. Car Varron & Columelle, qui entrent dans de si grands détails sur la manière de soigner & d'élever les *pigeons* (*Varro de Re Rusticâ. Lib. III. cap. 7. Columel. Lib. VIII. cap. 8.*) n'auroient pas manqué de parler de cette indisposition à laquelle ils sont aujourd'hui sujets, s'ils avoient connu comme nous la sorte de lepre qui les dévore de tems en tems, & surtout lorsqu'ils se nourrissent de sarasin ou de blé noir, originaire de ce même pays d'où est venue la petite vérole des enfants: car il n'y a pas de doute que ce ne soient les Croisés, qui les premiers ont apporté la graine du sarrasin ou du *fagopyrus* de l'Asie pour en essayer la culture en Europe. On peut être sûr que les anciens égyptiens, contraints par la nature du climat & par la force des loix à veiller sans cesse sur leur santé, & à examiner les qualités de leurs aliments avec un scrupule inconnu aux autres nations, ne se seroient jamais déterminés à se nourrir de *pigeons*, s'ils avoient apperçu en eux le moindre symptôme d'une maladie variolique. Et cette observation peut bien porter jusqu'à l'évidence ce qu'on vient de dire de la nouveauté de ce mal, qu'Aristote, Pline, Elien & Phylé ont aussi peu soupçonné dans ces oiseaux que Varron & Columelle; & si les anciens Syriens se sont obstinés à ne les point manger, & à les laisser voler par grosses troupes dans toutes leurs villes, ce n'a été que par un motif de superstition; (Voyez *Tibulle élégie 8. Lib. 1.* = *Philon chez Eusebe Preparat. Evang. Lib. VIII.*) parce que le *pigeon* étoit le symbole de leur pays, & les premiers souverains de l'assyrie en ont constamment porté la figure dans leurs drapeaux & dans leur armoiries, comme Bochart le prouve dans son *hierozoicon* ».

PIGMENTARIUS, herboriste & droguiste & marchand de parfums tout à la fois.

PIGNUS, gage, caution que l'on donne à quelqu'un pour sûreté d'un prêt, ou d'une dette. A Rome, pour empêcher que les jugemens ne devinssent illusoires, les deux parties étoient obligées de présenter caution, de payer les jugemens & de ratifier tout ce qui seroit ordonné; celle du défendeur étoit présentée la première, ou par son procureur, en cas qu'il fût absent, ou par lui-même, quand il étoit présent, ou hors le jugement en confirmant ce qui avoit été fait par son procureur. Cette caution se donnoit sous trois causes; savoir de payer le juge, de défendre à la demande & de n'employer ni dol ni fraude. Quand on avoit condamné quelqu'un à l'amende, il donnoit aussi caution de la payer, & s'il ne le faisoit pas au temps marqué, le gage qu'il avoit donné pour sûreté du payement étoit vendu.

PILA, figure d'homme faite de laine, que l'on sacrifioit aux dieux lares, dans les fêtes appellées *compitales*, instituées en l'honneur de ces dieux par le roi Servius. Macrobe nous apprend qu'au commencement on immoloit à ces divinités de petits enfans pour la conservation de toute la

famille ; mais selon Festus, Brutus ayant chassé les rois de Rome, abolit cet usage barbare & substitua aux enfans de petites figures de laine: *pilæ, & viriles, & muliebres effigies in compitis suspendebuntur compitalibus ex lanâ, quod esse deorum inferorum, hunc diem festum, quos vocant lares, putarent.*

On appelloit aussi *pila*, une figure de paille que l'on présentoit aux taureaux de l'amphithéâtre, pour les animer : *simulacra effigiesque hominum*, dit Asconius, *ex fœno fieri solebant, quibus objectis, ad spectaculum tauri præbendum irritarentur.*

Pila étoit encore une sorte d'étendart chez les romains, qui représentoit sur l'enseigne des boucliers entassés les uns sur les autres. On appelloit *tufa* ces sortes d'étendarts.

PILA, massif pour supporter un fardeau, pilier ; on voyoit dans la ville plusieurs de ces massifs, auxquels on pendoit les marchandises pour les exposer en vente.

PILA HORATIA, dans le forum, étoit le pilier auquel Horace avoit suspendu les dépouilles des Curiaces : *spolia Curiatiorum fixa eo loco qui nunc pila horatia vocatur ostentant* (*Tit. Liv. lib.* I *c.* 26.)

PILA NARIS, étoit vis-à-vis le mont quirinal, & on y avoit sans doute suspendu la figure du fleuve Nar.

PILA TIBURTINA, auprès du cirque de Flore, Martial en parle,

Nam tiburtinæ sum proximus accola pilæ.

PILA désignoit encore une petite boule sur laquelle étoient écrits les noms des juges, & que l'on jettoit dans l'urne, pour tirer au sort ceux qui seroient admis au jugement.

PILADE est représenté avec Oreste sur plusieurs monumens. (*Voyez* ORESTE)

PILANI, soldats chez les romains qui étoient armés d'une espèce de javelot court, dont le fer étoit long & fort, & que l'on appelloit *pilum*: *Pilani pilis pugnantes*, dit Festus ; c'étoient les mêmes que les Triaires.

PILANI, joueurs de gobelets.

P. AELIO. AVG. LIB SECUNDO
PILARIO. OMNIUM. EMINENTIS
SIMO. FECIT. AELIA. EUROPE
VIRO. SANCTISSIMO. ET. SIBI
ET. SECUNDO. ET. MAGNAE. FILIS
ET. LIB LIBERTABUSQ. POSTERISQ. EORUM
QVI. VIXIT. ANN. XXXXVI.

Quintilien (*lib.* 10. *cap.* 7.) parle de joueurs de gobelets ainsi nommés des balles, *pilæ* dont ils se servoient: *quo constant miracula illa in scenis pilanorum, ac ventilatorum, ut ea quæ emiserint, ultrò venire in manus credas, & quia jubentur decurrere.* (*Voyez* ACETABULARII.)

On les nommoit encore *ventilatores*, parce que semblables aux vanneurs des grains, *ventilatoribus* ils retiennent les balles qu'ils feignent de jetter en l'air.

PILASTILUS, ce mot qui se trouve dans une inscription publiée par Muratori. (*Thes. inscrip.* 538. 1.) designe un porte-enseigne, *qui pilam* (*Isidoro* GLOBULOS) *in hasta ferebat.*

PILEATI fratres, Castor & Pollux ainsi nommés par les romains, à cause de leurs bonnets, *pileus.*

PILENTUM, espèce de char ou de chariot couvert & suspendu, en usage chez les romains, plus honorable que le *carpentum* qui étoit un char découvert. Le *pilentum* & son nom étoient d'origine etrusque, comme le dit Varron cité par Nonnius, *tusca pilenta.*

Servius (*in Æneid. VIII.* 666.) expliquant ces mots *pilentis mollibus*, dit expressément que c'étoit des chars suspendus: *mollibus pensilibus : ut molle feretrum, & oscilla mollia.*

Tite-Live (*l. V. ch. XXV.*) rapporte que l'an de Rome 361, le sénat voulant recompenser la magnanimité des dames romaines qui avoient sacrifié leurs joyaux pour fournir la somme promise aux gaulois, leur accorda le privilège d'user de ce char, à condition néanmoins qu'elles ne s'en serviroient que les jours de fêtes, pour se rendre aux jeux & aux sacrifices, & que les jours ouvriers elles n'iroient dans les rues que dans les chars découverts ; *honoremque ob eam munificentiam ferunt matronis habitum, ut pilento ad sacra ludosque, carpentis festo profestoque uterentur.*

PILES. C'est en faveur des romains que je réclame la méthode de fonder par encaissement dont notre siècle se glorifie d'avoir vu faire usage aux ponts de Westminster, de Tours, &c. Tout le monde sait que dans cette pratique absolument différente de la construction par épuisement on bâtit à découvert une *pile* ou un massif de maçonnerie que l'on descend ensuite dans l'eau, pour servir de base aux arches des ponts. Virgile parlant des *piles* qui portoient les moles du fameux pont de Baie, dit expressément qu'on les avoit construites avant que de les jetter dans la mer (*Æneid, IX.* 710.)

Saxea pila cadit, magnis quam molibus ante
Constructam jaciunt ponto. . . . .

Vitruve qui vivoit ainsi que le chantre d'Enée, sous l'empire d'Auguste, décrit fort au long la construction de ces *piles*, & il ajoute qu'il ne faut ébranler ces massifs que deux mois après leur construction, afin qu'ils puissent sécher entièrement : *reliquatur pila ne minus quàm duos* (*lib. V c.* 12.) *menses ut siccescat.* Il est impossible de méconnoître dans cette expression la construction par encaissement dont on a fait honneur à un ingenieur françois nommé la Bélie, qui l'employa pour la première fois depuis les romains au pont de Westminster.

PILEUS & *pileum*, (*Voyez* BONNET.) bonnet fait de poil, d'où lui est venu son nom, *e pilis*, ou de cuir.

La forme de ces anciens bonnets, faits pour garantir la tête de la pluie, étoit ou ronde, comme celle d'un casque, ce qui les a fait appeller *galerus*, ou pointue comme une pyramide, (c'étoit le *pileus*). La couleur varioit aussi; on en faisoit en pourpre, en jaune, en blanc, & de toute autre couleur.

Dans les commencements de la république, les romains alloient ordinairement nue tête, ou ne se la couvroient qu'avec un pan de leur robe, comme on le voit dans les statues & les médailles anciennes; ils ne faisoient usage du bonnet que dans les jeux, au tems des saturnales, dans les voyages & à la guerre.

Les esclaves que l'on affranchissoit, se faisoient raser la tête & recevoient le bonnet *pileus*, qui étoit le signe de leur affranchissement; ainsi *capere pileum*, signifioit être mis en liberté, & les esclaves à qui on accordoit cette grace, prenoient le bonnet dans le temple de la déesse Féronie; de-là est aussi venue l'autre expression *ad pileum servos vocare*, offrir la liberté aux esclaves.

Pileus pannonicus, étoit un bonnet militaire, fait de peau.

Pileus thessalicus, bonnet fait à la thessalienne, qui avoit de larges bords pour procurer de l'ombre & garantir de la pluie.

PILICREPUS. Ce mot se trouve dans l'épitaphe d'*Ursus togatus*, célèbre joueur de paume, (*Gruteri* 637. 1.). On croit qu'il désigne un joueur de paume; car Isidore dit dans ses gloses : *pilicrepus qui pilâ ludit.* Il étoit formé de *pila* paume, & de *crepitare* faire du bruit.

PILOC, addix, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en mesure de France 3 pintes & $\frac{763}{1000}$, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays :

$1\frac{1}{9}$ gomor.
ou $1\frac{1}{3}$ conge sacré.
ou 2 cab.
ou $\frac{2}{3}$ marés.
ou 4 chenices.
ou 8 log.
ou 16 mines.

Piloc, addix, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en mesure de France $\frac{2821}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays :

$1\frac{1}{9}$ gomor.
ou $1\frac{1}{3}$ conge sacré.
ou 2 cab.
ou $2\frac{2}{3}$ marés.
ou 4 chenices.
ou 8 log.
ou 16 hémines.

PILOTE. (*Voyez* PALINURE.)

Les *pilotes* étoient fort considérés dans la Gréce; de-là vient que le *pilote* Phrontis n'a pas été seulement immortalisé par Homère, mais le roi de Micène lui éleva un tombeau près du cap de Sunium, & lui rendit les derniers devoirs avec la distinction qu'il méritoit. C'est ce Phrontis que Polignotte avoit peint dans ce tableau merveilleux qui représentoit d'un côté la prise de Troye, & de l'autre les grecs s'embarquant pour le retour. Telles étoient les mœurs de ce tems-là; aujourd'hui un *pilote* n'est qu'un marin sans distinction; alors c'étoit un homme utile à l'état & tout mérite utile à l'état avoit sa récompense. Une inscription, une statue, un tombeau élevé aux dépens du public, entretenoient la gloire & portoient les hommes à toutes sortes de belles actions. (D. J.)

PILUM ou EPIEU, arme de jet chez les romains, que portoient les hastaires & les princes. Cette arme avoit environ sept pieds de longueur, en y comprenant le fer; le bois de sa hampe étoit d'une grosseur à être empoigné aisément; le fer s'avançoit jusqu'au milieu du manche, où il étoit exactement enchassé & fixé par des chevilles qui

le traversoient dans son diamètre. Il étoit quarré d'un pouce & demi dans sa plus grande grosseur ; il perdoit insensiblement de son diamètre jusqu'à sa pointe, qui étoit très-aiguë, & près de laquelle étoit un hameçon qui retenoit cet énorme stylet dans le bouclier qu'il avoit percé. Folard paroît avoir méconnu cette terrible arme de jet, comme presque tous ceux qui en ont parlé. Cet auteur la croit une pertuisane semblable à l'esponton des officiers ; & à la bataille de Régulus, il la donne aux soldats qui formoient la queue des colonnes.

Les savans qui ont écrit sur l'art militaire des anciens, ont trouvé obscure la description que Polybe fait du *pilum*, & ils ne conviennent point de la forme de cette arme. Montfaucon dans ses *antiquités expliquées*, représente plusieurs armes des anciens de différents âges, sans déterminer la figure du *pilum*.

Polybe compare le petit que les soldats tenoient encore quelquefois dans la main gauche, & qui étoit plus légère que le grand, aux épieux d'usage contre le sanglier. On en peut déduire la forme du grand *pilum*. En combinant ce que Polybe, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Appius & Végece en disent, on trouve que le *pilum* a eu entre six & sept piés de longueur ; que la hampe a été deux fois plus longue que le fer qui y étoit attaché par deux plaques de fer qui s'avançant jusqu'au milieu de la hampe, recevoient les fortes chevilles de fer dont il étoit traversé. Marius ota une de ces chevilles de fer & il lui en substitua une de bois, laquelle se cassant par l'effort du coup, faisoit pendre la hampe au bouclier percé de l'ennemi, & donnoit plus de difficulté à arracher le fer. On sait de plus que c'étoit un gros fer massif & pointu de 21 pouces de longueur, qui au sortir de la hampe, avoit un pouce & demi de diamètre ; que le *pilum* étoit quelquefois arme de jet, & quelquefois aussi arme pour se défendre de pié ferme. Les soldats étoient dressés à s'en servir de l'une ou de l'autre manière. Dans la bataille de Lucullus contre Tigrane, le soldat eut ordre de ne pas lancer son *pilum*, mais de s'en servir contre les chevaux de l'ennemi, pour les frapper aux endroits qui n'étoient point bardés.

Le *pilum* étoit l'arme particulière des romains. Aussitôt qu'ils approchoient de l'ennemi à une juste distance, ils commençoient le combat en le lançant avec beaucoup de violence. Par la grande pesanteur de cette arme & la trempe du fer, elle perçoit cuirasse & bouclier, & causoit des blessures considérables. Les soldats étant désarmés du *pilum*, mettoient à l'instant l'épée à la main, & ils se jettoient sur l'ennemi avec une impétuosité d'autant plus heureuse que souvent les *pilum* avoient renversé les premiers rangs.

Cet usage du *pilum* se trouve démontré dans les commentaires de César, & sur-tout dans le récit de la bataille de Pharsale.

« Il n'y avoit, dit-il, entre les deux armées » qu'autant d'espace qu'il en falloit pour le choc ; » mais Pompée avoit commandé à ses gens de » tenir ferme, sans s'ébranler, espérant par là » de faire perdre les rangs & l'haleine aux nôtres » & en rompant leur effort rendre le *pilum* inu- » tile. Lorsque les soldats de César virent que les » autres ne remuoient point, ils s'arrêtèrent d'eux- » mêmes au milieu de la carrière ; & après avoir » un peu repris haleine, ils lancèrent le *pilum* en » courant, puis ils mirent l'épée à la main, selon » l'ordre de César. Ceux de Pompée les reçurent » fort bien ; car ils soutinrent le choc sans s'é- » branler, & mirent aussi l'épée à la main, après » avoir lancé leur *pilum*. »

La pesanteur du *pilum* ne permettoit pas de le lancer ou darder de loin. On laissoit les vélites fatiguer l'ennemi par leurs javelots, avant que l'action fut générale. Les hastaires & les princes ne se servoient du *pilum* que quand l'ennemi étoit assez proche. De-là ce proverbe de Végèce, pour indiquer la proximité des armées, *ad pila & spatas ventum est* ; l'affaire en est venue jusqu'aux *pilum*.

La pique des triaires, propre pour le combat de main & celui de pied ferme, étoit plus longue, moins grosse, & par conséquent plus aisée à manier que le *pilum*, dont on ne faisoit plus de cas lorsque le combat étoit engagé ; les hastaires mêmes & les princes étoient obligés de jetter leur *pilum* sans en faire usage, quand l'ennemi étoit trop près. César raconte *que trouvant tout d'un coup les ennemis près de ses soldats, au point même de n'avoir pas assez d'espace pour lancer les* pilum, *les soldats furent contraints de les jetter à terre pour se servir de l'épée.* Les triaires armés de la pique attendoient souvent de pied ferme le choc de l'infanterie comme celui de la cavalerie. Suivant Tite-Live, ils ne quittoient point la pique dans la mêlée ; *ils meurtrissoient*, dit il, *les visages des latins avec leurs piques, dont la pointe avoit été émoussée dans le combat.* On pourroit regarder les triaires comme les piquiers d'autrefois ; il y avoit pourtant des occasions où ils abandonnoient la pique pour se servir de l'épée, qui étoit l'arme dans laquelle les romains mettoient leur principale confiance.

PILUMNUS, roi d'Italie. Il étoit fils de Jupiter, & il régna dans la partie de la Pouille, qu'on nomma depuis Daunie. Il épousa Danaé, dont il eut Danaüs, père de Turnus. Nonnius Marcellus le met au nombre des Dieux. Il dit qu'il présidoit avec *Picumnus* aux auspices qui se faisoient dans la cérémonie des nôces, & il cite sur cela Varron (*De vita popul. rom. l. II.*).

Varron dit encore que *Pilumnus* & *Picumnus* étoient les gardiens d'une femme en couche, pour la défendre contre Sylvain & Faune, & les empêcher d'entrer la nuit dans la maison.

Ce dieu fut ainsi nommé *à Pilo*, dit S. Augustin (*De civit. Dei*, *l. VI. c. 9.*), parce qu'on lui attribuoit l'invention de piler le bled pour le préparer à être mis en pain. (*Thomas Bartholinus de Puerperio Veter. & Vossius, de Idolol. l. I. c.* 40.)

PIMOLIS, dans le Pont Galatique. ΠΙΜΟΛΙΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PIMPLA, montagne de Béotie, voisine de l'Helicon, & consacrée de même que ce mont célèbre aux divines Muses, ce qui fait qu'Horace (*lib. I. ode xxv.*), en s'adressant à sa muse, l'appelle *Pimplea dulcis* ; c'est ce qui fait dire à Catulle (*Carm.* 103.), *Pimpleum scandere montem.* Ce n'est donc point d'une fontaine de Macédoine comme l'a cru Festus, mais du mont *Pimpla*, que les muses ont été surnommées *Pimpléides.* Je suis toujours confondu de voir les béotiens connus pour les peuples les plus grossiers de toute la Grèce, tandis que c'est en Béotie que se trouvent les lieux où la mythologie place le séjour des muses. C'est en Béotie qu'étoient les fontaines d'Aganipe, d'Aréthuse, de Dircé & d'Hipocrène, tant chantées dans les écrits des poëtes.

PIMPLÉES ou PIMPLÉIDES ou PIMPLÉIADES, surnom des muses. Strabon dit que *Pimplée* étoit le nom d'une ville, d'une fontaine & d'une montagne de Macédoine. Les thraces le transportèrent à une fontaine de Béotie, qu'ils consacrèrent aux muses, & de-là elles furent nommées *Pimplées* par les poëtes. (*D. J.*)

PIN. C'étoit l'arbre favori de Cybèle. On le trouve ordinairemenr représenté avec cette déesse. *Voy.* ATYS. Le *pin* étoit aussi consacré au dieu Sylvain ; car dans ses images il porte assez souvent de la main gauche une branche de *pin* où tiennent des pommes du même arbre. Properce donne encore le *pin* au dieu Pan; car il dit que le dieu d'Arcadie aime cet arbre. Voyez-en la raison à l'article PITHYS.

On se servoit de cet arbre pour la construction des buchers sur lesquels on brûloit les morts. Le jour où le soleil atteignoit l'équateur au printemps, on coupoit en grande pompe un *pin*, & on le portoit dans le temple de Cybèle. (*Arnob. lib. 5.*) *Quid sibi vult, illa pinus, quam semper statis diebus in deum matris intromittitis sanctuarium ?*

Il paroît que les grecs employoient plus ordinairement que les romains les feuilles de *pin*, pour caractériser les Pans, les Egypans & les suivans de Bacchus. Les romains les couronnoient plus fréquemment de pampre & de feuilles de lierre, & les modernes ont suivi leur exemple. Si les anciens ont fait choix de ce genre de feuilles, par rapport à la durée de leur vert, & au peu d'altération qu'elles éprouvent, ne pourroit-on pas ajouter à ces deux motifs, qu'ils vouloient exprimer par ce moyen la continuité & la ténacité du goût que l'on a pour le vin ; car il est véritablement de tous les âges. L'une & l'autre de ces feuilles produisant la même impression sur l'esprit ; leur rareté plus ou moins grande, aura suffi pour établir cette différence dans les usages. Les artistes en effet emploient de préférence ce qu'ils trouvent plus aisément sous leur main, pour le travailler d'après nature ; & le peuple est plus frappé de la feuille qu'il a continuellement sous les yeux. (*Caylus III. pag.* 339.)

Les pommes de *pin* étoient un attribut de Cybèle.

Les pommes de *pin* sculptées sur les tombeaux rappelloient les *pins* ou autres arbres résineux qui avoient servi au bucher.

PINAÇIA, πινακια, on nommoit ainsi chez les athéniens des tablettes de cuivre, où étoient écrits les noms de toutes les personnes duement qualifiées de chaque tribu, qui aspiroient à être juges de l'aréopage. On jettoit ces tablettes dans un grand vase, & l'on mettoit dans un autre vase un pareil nombre de fêves, dont il y en avoit cent blanches, & toutes les autres noires. On tiroit le nom des candidats & les fêves une par une ; & tous ceux dont les noms étoient tirés conjointement avec une fêve blanche, étoient reçus dans le sénat. Du temps de Solon il n'y avoit que quatre tribus dont chacune élisoit cent sénateurs ; de sorte qu'alors l'aréopage n'étoit composé que quatre cents membres ; mais le nombre des tribus ayant ensuite été augmenté, le nombre des sénateurs le fut aussi proportionnellement : cependant la manière de les élire subsista toujours la même. (*Poteri Archæol. tom.* 1. *p.* 97.) (D. J.)

PINACLE (le) étoit un comble terminé en pointe que l'on mettoit au haut des temples pour les distinguer des maisons dont les combles étoient tous plats, ou en manière de plate-forme. Les grecs l'appelloient ἀετος ἀετωμα, & les latins *fastigium* ; on en voit sur les médailles anciennes. Il ne dépendoit pas des particuliers de poser à leur volonté de pareils ornemens sur leurs maisons. C'étoit une faveur précieuse qu'il falloit obtenir du sénat, comme tout ce qui se prenoit sur le public. C'est ainsi que pour honorer Publicola,

on lui donna la permission de faire que la porte de sa maison s'ouvrît dans la rue, au lieu de s'ouvrir en dedans. César jouissoit de l'honneur du *pinacle*, que le sénat n'osa pas lui refuser, & qui distinguoit sa maison de toutes les autres. Au reste le *pinacle* étoit décoré de quelques statues des dieux, ou de quelques figures de la victoire, ou d'autres ornemens, selon le rang, ou la qualité de ceux à qui ce privilège rare étoit accordé; car les maisons à *pinacles* étoient regardees comme des temples. (D. J.)

PINACOTECA, ce mot est formé de πιναξ, tableau, & de θηκη, dépôt. (*Voyez* GALERIE.)

» Vespasien, dit Winckelmann, (*hist. de l'art. liv. 6. ch. 4.*) après avoir fait bâtir le temple de la paix, il le decora d'une partie des statues que Néron avoit fait venir de la Grèce. Il y fit exposer sur tout les tableaux des plus célèbres peintres de tous les tems, de sorte que ce fut là, comme l'on diroit aujourd'hui, la plus grande galerie publique de peinture. Il paroît cependant que ces peintures n'étoient pas placées dans le temple même, mais dans les salles d'en haut auxquelles on montoit par un escalier en limaçon conservé jusqu'à ce jour, La Grèce avoit aussi de ces temples, nommés *pinachotera*, (*Strabon liv.* 14. *p.* 944.) c'est-à-dire, galerie de tableaux.

PINAMUS dans l'Egypte. ΠΙΝΑ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

PINARIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

R. en argent.

R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *NATTA*, *SCARPUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PINARIENS, *pinarii*, prêtres d'Hercule. Ils furent ainsi nommés απο της πεινης, *à fame*, de la faim, pour marquer qu'il ne leur étoit pas permis de goûter aux entrailles des victimes, dont les seuls potitiens avoient droit de manger, & cela en punition de s'être rendus trop tard aux sacrifices dont Hercule leur avoit donné le soin; cette punition fut donc l'effet de leur négligence.

Par la suite le sacré ministère cessa dans ces deux ordres de prêtres; car du tems de Denys d'Halicarnasse, c'étoit des esclaves achetés des deniers publics, qui avoient soin des sacrifices d'Hercule. Voici la cause de ce changement, rapportée par Tite-Live, *liv. IX.* de son histoire.

» Tandis que Claudius-Appius faisoit les fonctions de censeur, il engagea les potitiens à se décharger du soin des sacrifices dont ils étoient les ministres, & à l'instruire des cérémonies dont ils avoient seuls la connoissance; mais il arriva, dit l'historien latin, que la même année de douze branches dont étoit alors composee la famille des potitiens, il mourut trente personnes toutes en âge d'avoir posterité, & que toute la race fut éteinte. Appius lui-même pour avoir donné ce conseil, devint aveugle; comme si Hercule eût voulu venger sur Appius & sur tous les potitiens, le mépris qu'ils avoient fait de ses sacrifices, en les remettant en d'autres mains. (D. J.) »

PINDARE, poëte grec, le plus célèbre entre les lyriques. On raconte de ce poëte, dit Pausanias, (*dans ses béotiques, ch.* 23.) qu'étant encore dans la première jeunesse, un jour d'été, qu'il alloit à Thespies, il se trouva si fatigué de la chaleur, qu'il se coucha à terre près du grand chemin, & s'endormit. On ajoute que, durant son sommeil, des abeilles vinrent se reposer sur ses lèvres, & y laissèrent un rayon de miel; ce qui fut comme un augure de ce que l'on devoit un jour attendre de lui. Son nom devint bientôt célèbre dans toute la Grèce; mais ce qui mit le comble à sa gloire, ce fut cette fameuse déclaration de la Pithie, qui enjoignoit aux habitans de Delphes de donner à *Pindare* la moitié de toutes les prémices que l'on offriroit à Apollon. On dit que, sur la fin de ses jours, le poëte eut une vision en dormant: Proserpine s'apparut à lui, se plaignant d'être la seule divinité, qu'il n'eût pas célébrée dans ses vers; mais, ajouta-t-elle, j'aurai mon tour: quand je vous tiendrai, il faudra bien que vous fassiez aussi un cantique à mon honneur. *Pindare* ne vécut pas dix jours après ce songe. Il y avoit à Thèbes une femme vénérable, parente du poëte; une nuit qu'elle dormoit, elle vit en songe *Pindare* qui lui chanta un cantique qu'il avoit fait pour Proserpine: cette femme à son reveil se rappella le cantique, & le mit par écrit. Tout ce récit est de Pausanias.

PINDE, montagne de la Grèce entre l'Epire & la Thessalie; elle est célébrée par les poëtes, parce qu'elle étoit consacrée à Apollon & aux muses.

PINNÆ. (*Voyez* CRÊTE de casque.)

PINNÆ. (*Voyez* PINACLE.)

PINNE MARINE, coquille marine bivalve

dont le ver file un duvet que les anciens ont tissu quelquefois, & dont on fabrique des gants & des bas à Palerme, à Messine, &c.

PINTADE, ou *poule de Numidie.*

» La coëffure de ces deux figures égyptiennes mérite que qu'attention, dit Caylus (*Rec. I.* 17.) On y voit d'abord un oiseau, dont les aîles déployées accompagnent la chevelure; au dessus de l'oiseau est une couronne de feuilles, du milieu de laquelle s'élèvent deux grandes cornes, qui embrassent le disque de la lune.....

Dans la table Isiaque, & dans d'autres monumens égyptiens, Isis paroît plus d'une fois avec la dépouille d'un oiseau sur la tête.

Kirker (*Œdip. Ægypt. synt.* 1. *p.* 91. *de mensa. Isiac. p.* 43.) & Pignorius ont cru que c'étoit la poule de Numidie, ou la poule *pintade*, qui par la diversité de ses couleurs, étoit regardée comme le symbole de la variété qui se fait remarquer dans les productions de la nature, que l'on confondoit souvent avec Isis. »

Entre les auteurs romains qui ont parlé de la *pintade*, les uns l'ont confondue avec la méléagride & n'en ont fait qu'une seule espèce. Tels sont Varron, Columelle & Pline. D'autres les ont distinguées & en ont fait deux diverses espèces; tel est Suétone suivi par Scaliger avec cette différence que Scaliger prétend mettre Varron de son côté, en quoi il est abandonné de ceux même qui suivent son sentiment sur la diversité de la *pintade* & de la méléagride, & en particulier de Fontanini, archevêque titulaire d'Ancyre, lequel a donné une curieuse dissertation sur la *pintade*, dont on trouvera l'extrait dans les *mém. de Trevoux, année* 1729, au mois de juin; cependant Margat a combattu le sentiment de Fontanini, dans *le recueil des lettres édifiantes.*

La *pintade* faisoit chez les romains les délices des meilleures tables, comme il paroît par plusieurs passages d'Horace, de Pétrone, de Juvénal & de Varron. Ce dernier prétend qu'elle n'étoit recherchée par les gourmands que *propter fastidium hominum*, c'est à dire pour piquer leur goût & les remettre en appetit. Pline dit, *veneunt magno pretio ingratum virus*, expression assez difficile à entendre, mais qui vraisemblablement ne veut pas dire qu'on vendoit cher les *pintades*, parce qu'elles étoient détestables au goût. (D. J.)

PIONIA, dans l'Æolide ΠΙΟΝΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses préteurs des medailles impériales grecques en l'honneur de Julia Domna.

PIONIS, un des descendans d'Hercule, fonda la ville de Péonie en Béotie.

Les habitans de cette ville lui rendirent, après sa mort les honneurs dus aux héros, & sacrifioient même sur son tombeau.

PIQUE. (*Voyez* LANCE.)

Celles qu'on voit dans les monumens faits du temps des empereurs romains, sont d'environ six pieds & demi de longueur, en y comprenant le fer. Celles des macédoniens étoient infiniment plus longues, puisque tous les auteurs s'accordent à leur donner quatorze coudées, c'est à dire, vingt & un pieds de longueur. On conçoit difficilement comment ils pouvoient manier avec dextérité & avantage une arme de cette portée.

On voit sur une pâte de verre de la collection de Stoch un cavalier à cheval, vu par derrière, portant deux *piques* posées en travers sur son cheval. Xénophon veut que le cavalier soit armé de deux *piques*, afin qu'il lui en reste une, après qu'il aura lancé l'autre contre l'ennemi.

Ceux qui combattoient à pied au siège de Troye en avoient pareillement deux, jusqu'aux chefs mêmes de l'armée (*Voyez* AGAMEMNON dans Homère.) (*Iliad.* Λ. *v.* 43.)

PIRATES. On aura de la peine à croire que la piraterie chez les anciens ait été honorable, qu'elle ait été l'emploi des grecs & des barbares, c'est-à dire des autres peuples qui cherchoient des établissemens fixes, & les moyens de subsister. Cependant Thucydide nous apprend, dès le commencement de son histoire: » que lorsque les grecs & les barbares, qui étoient répandus sur la côte & dans les isles, commencèrent à trafiquer ensemble, ils firent le metier de *pirates* sous le commandement des principaux, autant pour s'enrichir, que pour fournir à la subsistance de ceux qui ne pouvoient pas vivre par leur travail; ils attaquoient les bourgs, les villes qui n'étoient pas en état de se défendre, & les pilloient entiérement, en sorte que par ce moyen, qui bien loin d'être criminel, passoit pour honorable, ils subsistoient & faisoient subsister leur nation. »

L'historien ajoute que l'on voyoit encore des peuples, qui se faisoient gloire du pillage; & dans les anciens poëmes on voit de même que lorsqu'on rencontroit dans le cours de la navigation quelque navire, on se demandoit réciproquement si l'on étoit *pirate*. Mais il y a apparence, que le métier de *pirate*, n'a pas été long-tems un métier honorable; il est trop contraire à toutes sortes de droits, pour n'être pas odieux à tous les peuples qui en souffrent des dommages considérables.

On convient que les égyptiens & les phéniciens commencèrent à exercer le commerce par la voie de la mer ; les premiers s'emparèrent de la mer rouge & les autres de la Méditerranée, sur laquelle il établirent des colonies, & bâtirent des villes qui ont été depuis fameuses ; ils y transportèrent l'usage de la piraterie & du pillage, quoiqu'on ait souvent tâché de les détruire comme étant des voleurs publics, dignes des plus cruels supplices, ils se trouvèrent en si grand nombre sur la méditerranée qu'ils se rendirent redoutables aux romains qui chargèrent Pompée de les combattre.

On méprisa d'abord des gens errans sur la mer, sans chef, sans discipline. La guerre contre Mithridate étoit un objet plus pressant, & occupoit entiérement le sénat, qui d'ailleurs étoit divisé par les brigues des principaux citoyens ; en sorte que les *pirates* profitant de l'occasion, s'aggrandirent & s'enrichirent par le pillage des villes situées sur le bord de la mer, & par la prise de ceux qu'ils rencontroient. Plutarque a même remarqué que des personnes considérables par leurs richesses & par leur naissance armèrent des vaisseaux, où ils s'embarquèrent & se firent *pirates*, comme si par la piraterie on pouvoit acquérir beaucoup de gloire.

Il faut avouer que de la manière dont Plutarque décrit la vie des corsaires, il n'est pas surprenant que des personnes riches & même d'une famille illustre aient pris ce parti. Leurs vaisseaux étoient magnifiques, l'or & la pourpre y éclatoient de toutes parts, leurs rames même étoient argentées ; & s'étant rendus maîtres d'une partie de la côte maritime, ils descendoient pour se reposer, & tachoient de se dédommager de leurs fatigues par toutes sortes de débauches.

On n'entendoit, dit Plutarque, tout le long de la côte, que des concerts de voix & d'instruments, & ils soutenoient les dépenses qu'ils faisoient par les grosses rançons qu'ils exigeoient des personnes, des villes, & même par le pillage des temples.

Les romains commençant à se ressentir du voisinage des *pirates*, qui causoient une disette de denrées, & une augmentation de prix à toutes choses, on résolut de leur faire la guerre, & l'on en donna la commission à Pompée, qui les dissipa dans l'espace de quarante jours & les détruisit par la douceur ; au lieu de les faire mourir, il les relégua dans le fond des terres & dans les lieux éloignés des bords de la mer ; c'est ainsi qu'en leur donnant moyen de vivre sans piraterie, il les empêcha de pirater. (D. J.)

PIRÉE (le) πειραιεὺς ou πειραιεῖος, de πειρᾶν, *traverser*, *faire un trajet*, en latin *piræus*, par les grecs modernes *porto draco*, & par les francs *porto lione*.

Le port de Phalère ne se trouvant ni assez grand, ni assez commode pour la splendeur d'Athènes, on fit un triple port d'après l'avis de Thémistocle & on l'entoura de murailles de sorte qu'il égaloit la ville en beauté & la surpassoit en dignité ; c'est Cornélius Népos qui parle ainsi. Il est certain que Thémistocle eut raison de préférer le port de *Pirée* à celui de Phalère ; car il forme par ses courbures trois ports que l'ancrage, l'abri & la capacité rendent excellents. Son entrée est étroite, mais quand on est dedans, il est de bonne tenue, bien fermé, sans rocher ni brisans cachés. Quatre cents bâtimens, selon Strabon, y pouvoient mouiller sur 9, 10 à 12 brasses ; cependant aujourd'hui que nos vaisseaux sont de vastes machines, il paroît que quarante auroient de la peine à s'y ranger.

Des trois ports, celui du milieu est proprement le porto-lione. On voit encore sur des rochers dans la mer quelques piles de pierres qui soutenoient la chaîne pour la fermer. Dans son enfoncement il y a un moindre bassin où se retirent les galères. C'est ce que les italiens nomment *darse*. Les anciens appelloient un des trois ports *aphrodion*, à cause du temple de Vénus qui étoit tout proche ; ils nommoient le second *cantharon*, à cause du héros Cantharus, & le troisième *Zéna*, parce qu'il étoit destiné à décharger du bled.

PIRENE, fille du fleuve Achéloüs, fut aimée de Neptune, dont elle eut un fils, nommé Cenchrias ; mais ce fils ayant été tué malheureusement par Diane à la chasse, *Pirène* inconsolable de cette perte, versa tant de larmes, qu'elle fût changée en une fontaine de son nom, qui étoit dans la ville de Corinthe. Le cheval Pégase buvoit à cette fontaine, lorsque Bellérophon se saisit de lui par surprise & le monta pour aller combattre la Chimère.

PIRITHOUS, fils d'Ixion, étoit roi des lapithes : ayant épousé Hippodamie, il invita les Centaures à la solemnité du mariage. Ceux-ci échauffés par le vin, voulurent faire insulte aux femmes ; mais Hercule, Théfée, *Pirithoüs*, & les autres lapithes punirent l'insolence de ces brutaux & en tuèrent un grand nombre. (*Voyez* CENTAURES, LAPITHES.)

Pirithoüs & Théfée furent unis de l'amitié la plus étroite & la plus constante : voici comme elle commença. *Pirithoüs* frappé du récit des grandes actions de Théfée, voulut mesurer ses forces avec lui, & chercha l'occasion de lui faire querelle ; mais quand ces deux héros furent en présence, une secrette admiration s'empara de leurs esprits ; leur cœur se découvrit sans feinte ; ils s'embrassèrent, au

au lieu de se battre, & se jurèrent une amitié éternelle. *Pirithoüs* devint le fidèle compagnon de Thésée. Ils formèrent le projet d'aller ensemble enlever la belle Hélène, qui n'avoit alors que dix ans; & en étant venus à bout, ils la tirèrent au sort, à condition que celui à qui elle resteroit, seroit obligé d'en procurer une autre à son ami. Hélène échut à Thésée, qui s'engagea d'aller avec *Pirithoüs*, enlever Proserpine, femme de Pluton: ils descendirent donc dans les enfers pour exécuter leur téméraire projet; mais Cerbère se jetta sur *Pirithoüs* & l'étrangla. Pour Thésée il fut chargé de chaînes & détenu prisonnier par l'ordre de Pluton, jusqu'à ce qu'Hercule le vînt délivrer. Pausanias explique cette fable, en disant que Thésée vint dans Thesprotie avec *Pirithoüs* à dessein de lui aider à enlever la femme du roi des thesprotiens, qu'en effet *Pirithoüs* désirant passionnément de l'épouser, entra dans le pays avec une armée, mais qu'ayant perdu une bonne partie de ses troupes, il fut pris lui-même avec Thésée par le roi des thesprotiens, qui les tint prisonniers dans l'île de Cichyros; auprès de Cichyros, ajoute-t-il, on voit le marais achérusien, le fleuve Achéron & le Cocyte, dont l'eau est fort désagréable. Il y a apparence qu'Homère avoit visité tous ces lieux, & que c'est ce qui lui a donné l'idée d'en faire usage dans sa description des enfers, où il a conservé les noms de ces fleuves.

Pirithoüs est compté au nombre des fameux scélérats qui sont punis dans le tartare. (*Voyez* THÉSÉE.)

PISA, ou PISE, ville du Péloponèse dans l'Elide, sur la rive droite de l'Alphée, fut assez considérable pour donner son nom à la contrée dans laquelle elle étoit bâtie; mais dans une guerre qu'elle eut contre les éléens, elle fut prise & ruinée, de manière qu'il ne resta aucun vestige de ses murs ni de ses édifices, & le sol où elle avoit été, fut couvert de vignes.

Des ruines de cette ville se forma celle d'Olympie qui eut aussi le nom de *Pisa*, parce qu'elle en fut très-voisine, n'en étant séparée que par le fleuve. Elle fut bâtie sur la rive gauche de l'Alphée, & devint très-fameuse, tant par le temple & la statue de Jupiter olympien que par les jeux qui se célébroient tous les quatre ans dans la plaine voisine, où l'on voyoit toute la Grèce assemblée.

Une colonie sortie de *Pise* vint, selon Virgile, fonder la ville de *Pise* dans l'Etrurie.

Alphææ ab origine Pisæ,

Urbs etrusca solo.

Cette ville bâtie sur l'Arno, devint une république puissante dans le XII siècle, & partagea avec Gènes & Venise le commerce de l'empire de la mer méditerranée.

PISAURUM, en Italie. ΠΙΣΑΥΡ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est Cerbère.

PISCATORES. (*Voyez* PÊCHE.)

PISCATORII (*ludi*) (*Voyez* JEUX.)

PISCINA, réservoir où l'on conserve le poisson, vivier. Comme le poisson étoit fort cher à Rome, les viviers étoient aussi d'un grand produit, & augmentoient de beaucoup le prix d'une maison de campagne: aussi ils coûtoient prodigieusement à construire, à remplir & à entretenir, comme le dit Varron: *ædificantur magno, implentur magno, aluntur magno.* Plusieurs romains firent des dépenses incroyables en ce genre; mais nul n'égala l'extravagante profusion de Lucullus, qui pour nourrir du poisson de mer, & en avoir quand il vouloit, avoit fait tirer des canaux pour conduire de l'eau de la mer dans les fossés de la maison de campagne qu'il avoit proche de Naples; il fallut pour cela percer une montagne, & faire une dépense qui lui mérita le surnom de *Xerxes togatus*, ainsi que le rapporte Pline: *Lucullus, exciso etiam monte juxtà Neapolim; majore impendio quàm villam ædificaverat, Euripum & maria admisit, quâ causâ, magnus Pompeius Xerxem togatum eum appellabat.* (*lib. 9.*)

PISCINA AQUÆ CLAUDII le réservoir des eaux de Claudius, étoit à sept milles de la ville, où l'on en trouve encore des restes sur la gauche du nouveau chemin qui conduit à Saint-Marin.

PISCINA PUBLICA, étoit un grand réservoir d'eau à l'usage de ceux qui ne sachant pas nager, n'osoient se baigner dans le Tibre. Elle étoit entre le Célius & le Céliolus & n'existoit plus du tems de Festus, qui en parle en ces termes: *Piscinæ publicæ hodièque nomen manet, ipsa non extat, ad quam & natatum exercitationis alioqui causâ veniebat populus.* On conjecture qu'il y avoit une grande place auprès de cette *piscine*, puisque Tite-Live dit (23. 32.) que lorsqu'Annibal menaça Rome, les préteurs y firent placer leurs tribunaux, pour rendre la justice: *Prœtores quorum jurisdictio erat, tribunalia ad piscinam publicam posuerunt. Eo vadimonia fieri jusserunt, ibique eo anno jus dictum est.* Cette place comprenoit tout

l'espace qui est entre le grand cirque & les thermes d'Antonin. La *piscine* servoit aussi d'abreuvoir aux chevaux, ainsi qu'à laver les vêtemens.

PISCINARII, & *piscinarum tritones* (*ad Attic.* 1. 20. & 19 & 2. 9.)

Cicéron désigne par ces mots plaisans les riches citoyens de Rome qui dépensoient des sommes immenses à construire & à entretenir des *piscines* ou viviers.

PISCINICA, étoit un tribut que les empereurs de Constantinople mirent sur les piscines, & dont Bullenger parle ainsi : *De publicis Byzantii vectigalibus piscinicam nominatam paulò plura denariorum millia, in annum ferentem.*

PISE (*Voyez* PISA.)

PISEUS, surnom de Jupiter, pris de la ville de Pise en Elide, où il étoit particulièrement honoré. Hercule faisant la guerre aux éléens, prit & saccagea la ville d'Elis ; il préparoit le même traitement à ceux de Pise, qui étoient alliés des éléens; mais il en fut détourné par un oracle, qui l'avertit que Jupiter protégeoit Pise. Cette ville fut donc redevable de son salut au culte qu'elle rendoit à Jupiter.

PISINOÉ, une des syrènes.

PISO, surnom de la famille *calpurnia*. Il venoit d'un goût particulier pour la culture des bois. Pline le dit (18. 3.) *cognomina prima indè : Pisones à pisendo.*

PISON (*L. Calpurnius*) tyran sous Gallien *L. Calpurnius Piso Augustus.*

On ne connoit point de médailles de ce tyran, quoique l'on en ait rapporté. Il y a un coin faux de M. B. grec, qui paroit être de Cogornier.

PISTACHIER, *Terebinthus indica Theophrasti*, & *pistacia Dioscoridis*. Pline dit que Lucius Vitellius, gouverneur de Syrie, fut le premier qui apporta des *pistaches* en Italie, sur la fin du règne de l'empereur Tibère.

PISTILLUM, pilon dont les romains se servirent long-tems pour piler les grains, au lieu de les moudre.

PISTOR. On appelloit ainsi ceux qui avant l'usage des meules, piloient le bled dans les mortiers: *quia apud majores nostros*, dit Servius, (*Æneid.* 1. 183.) *molarum non erat usus, frumenta torrebant, & ea in pilas missa pinsebant, & hoc erat genus molendi ; undè & pinsores dicti sunt qui nunc pistores vocantur.* On écrasoit donc le bled dans un mortier avec un pilon, à force de bras, pour en tirer la farine. Cette opération se faisoit même chez chaque particulier jusqu'en 580, que les boulangers publics s'établirent à Rome. Ils formoient un corps sous la protection du préfet des vivres, qui étoit chargé de veiller à ce que le pain fût bien fait. Il y avoit un corps particulier de ceux que l'on appelloit *pistores siliginarii*, chez lesquels on trouvoit le pain le plus excellent & & le mieux préparé.

PISTOR CANDIDARIUS. Muratori (*thes. inscr.* 304. 3.) rapporte une inscription dans laquelle on lit ces mots *pistor candidarius*. Il croit que ce boulanger ne paîtrissoit que du pain *blanc*, appellé par Quintilien (*6. c. 4.*) *panis candidus.* C'étoit le pain des gens aisés ; car les riches mangeoient dès lors un autre pain que les pauvres : *alio pane proceres, alio vulgus vivebat.* (*Plin.* 19. 14.)

PISTOR, surnom de Jupiter. Pendant que les gaulois assiégeoient le capitole, Jupiter, dit on, avertit les assiégés de faire du pain de tout le bled, qui leur restoit, & de le jetter dans le camp ennemi pour faire croire qu'ils ne seroient pas de long-tems réduits à manquer de vivres : ce qui réussit si bien que les ennemis levèrent le siège. Les romains en actions de graces, érigèrent une statue à Jupiter dans le capitole, sous le nom de *pistor*. (*Pistor* signifie boulanger, meûnier, celui qui écrase le bled sous la meule, du verbe *pinsere* écraser.)

PISTINUM. Ce mot qui désignoit le lieu où l'on piloit le bled, avant l'usage des moulins, a signifié depuis le moulin même & la boulangerie, le lieu où l'on fait le pain.

On condamnoit au travail du moulin les esclaves malfaiteurs, comme il paroît par ce vers de Térence, (*Andr.* 1. 2.)

Verberibus cæsum in pistrinum te, Dave, dedam.

PISTRIS. (*Voyez* PRISTRIS.)

PITANE en Mysie. ΠΙΤΑΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont: Télesphore, une étoile.

Cette ville a fait frapper des médailles impéria-

les grecques en l'honneur d'Alex-Sévère, de Faustine-jeune.

Vitruve (2. 3.) dit qu'on y faisoit des briques qui surnageoient à l'eau; ce qui est confirmé par le témoignage de Strabon.

PITEBI, lupin, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte. (*Voyez* DANIC.)

PITHAULES, PITHAULIQVE. *V.* PYTH.

PITHECUSE, petite île dans le golfe de Naples: son nom signifie île aux singes. (πιθηκος singe.) Jupiter, dit on, pour punir les habitans de leur méchanceté, les changea tous en singes. Epiméthée ayant pris du limon de la terre, en fit une statue, à qui il ne manqua que la vie, pour en faire un homme parfait. Le père des dieux irrité contre la témérité de cet homme qui osoit contrefaire l'ouvrage de dieu, le changea en singe & le relégua parmi les habitans de *Pithécuse*. (*Voyez* EPIMÉTHÉE.)

Diodore de Sicile (*lib.* 20. *c.* 59.) place dans l'Afrique trois villes de ce nom. Il dit qu'on y rendoit un culte aux singes, qui fréquentoient librement les maisons des habitans, & qui usoient librement des provisions qu'ils y trouvoient.

Winckelmann attribue à la colonie grecque établie à *Pithécuse* en Afrique le singe que l'on conserve au capitole.

PITHÉE, fils de Pélops & d'Hippodamie, roi de Troëzène, étoit l'homme de son tems, le plus recommandable par sa sagesse. Il fit alliance avec Egée, roi d'Athênes, à qui il donna Ethra sa fille en mariage. (*Voyez* ETHRA.)

Il se chargea de l'éducation de son petit-fils Thésée qu'il garda auprès de lui, jusqu'à ce que le jeune-homme fût en état de se signaler dans le monde. Ce fut aussi sous les yeux du sage *Pithée* que le jeune Hippolyte, son arrière petit fils, fut élevé. Il y avoit à Troëzène un lieu consacré aux muses, où *Pithée* enseignoit, dit-on, l'art de bien parler. J'ai même lu, ajoute Pausanias, un livre composé par cet ancien roi, & rendu public par un homme d'Epidaure. Enfin on montroit à Troëzène le tombeau de *Pithée*, sur lequel il y avoit trois sièges de marbre blanc, où il rendoit la justice avec deux hommes de mérite, qui étoient comme ses assesseurs.

PITHO, ΠΕΙΘΩ, déesse de la persuasion. Elle étoit fille de Vénus (*Procl. in Hésiod.* Εργ. *p.* 30) C'étoit une des cinq déesses qui présidoient au mariage. (*Plutarch. quæst. rom.*)

Son nom étoit dérivé de πειθω, je persuade. Elle étoit invoquée principalement par les orateurs: elle eut plusieurs temples ou chapelles dans la Grèce. La ville d'Egialée étant affligée de la peste parce qu'elle avoit refusé de recevoir Apollon & Diane, ou plutôt le culte de ces deux divinités, l'oracle déclara aux égialiens que pour faire cesser le fléau, ils devoient consacrer à Diane & Apollon sept jeunes garçons & autant de jeunes filles: ils obéirent promptement & furent délivrés du fléau. En mémoire de cet événement, ils consacrèrent un temple à la déesse *Pitho*, parce qu'elle leur avoit persuadé d'obéir à l'oracle. Thésée ayant persuadé à tous les peuples de l'Attique de se réunir dans une seule ville, pour ne faire plus désormais qu'un peuple, il introduisit, à cette occasion, le culte de la déesse *Pitho*. Hipermnestre ayant gagné sa cause contre Danaüs son père, qui la poursuivoit en justice, comme désobéissante à ses ordres, en sauvant la vie à son mari, dédia un temple à la déesse *Pitho*. Enfin elle avoit dans le temple de Bacchus à Mégare, une statue de la main de Praxitele. *Voyez Suada* qui étoit la même divinité chez les romains.

Sur un bas-relief du duc Caraffa Noja à Naples publié par Winckelmann (*n°*. 115 *monumenti antichi*) qui représente les amours de Pâris & d'Hélène, on voit *Pitho* ayant son nom écrit ainsi ΠΙΘΩ. Elle n'a d'autre caractère distinctif que le *modius* ou boisseau sur la tête.

PITHO, c'est le nom d'une des filles de l'Océan. Herméfianax, ancien poëte élégiaque, met la déesse *Pitho* au nombre des graces; il est le seul de ce sentiment.

PITHO, mesure grecque de capacité. (*Voyez* KERAMION.)

PITHOEGIE, fête & sacrifices d'Athênes, qui se célébroient le onzième du mois Anthestérion. Le scholiaste d'Aristophane rapporte qu'Apollodorus écrivoit que c'étoit une partie des fêtes de Bacchus, qui en général s'appelloient anthestéries & dont les parties se nommoient *pithægia*, *choæ*, *Chytroi*. Plutarque (dans ses sympos. *l. III. q.* 7.) dit que c'étoit le jour auquel on commençoit à boire du vin nouveau. Le mois anthestérion répondoit au mois de janvier & de février.

Ce mot vient de πιτων ανοιγη, *l'ouverture des tonneaux*.

PITHYS, jeune nymphe qui fut aimée de Borée. Ce vent, furieux de la préférence qu'il sçut qu'elle donnoit au dieu Pan, la saisit un jour & la lança contre un rocher, avec une telle violence qu'elle fut brisée: la terre la reçut dans son sein, avant qu'elle fût morte, & la changea en pin. De-là vient que Pan porte une couronne de

pin ; & que le pin semble pleurer encore par la liqueur qu'il jette, quand il est agité par le vent Borée.

PITIÉ, divinité. (*Voyez* MISÉRICORDE.)

PITIO, surnom de la famille *Sempronia*.

PITISSARE, boire lentement pour goûter les boissons.

PITTACIUM, étiquette, billet que l'on attachoit à une bouteille, & où on mettoit la qualité de la liqueur qu'elle contenoit; c'est dans ce sens que le prend Pétrone : *Statim allatæ sunt amphoræ vitreæ quarum in cervicibus pittacia erant affixa cum hoc titulo.*

D'autres auteurs entendent par ce mot, des tablettes enduites de poix, sur lesquelles on écrivoit des avis, & c'est le sens que lui donne Lampride dans la vie d'Alexandre-Sévère : *perlegebat cuncta pittacia*. (*Voyez* LOTERIE.)

Les romains tiroient des greniers publics la substance de leurs soldats. Leur portion, *pittacium*, étoit réglée & chacun étoit obligé d'aller la prendre avec un billet qui lui étoit donné par un greffier, lequel billet contenoit la quantité de l'étape, pour chacun, s'il est permis de se servir de ce terme. Ce fait est prouvé par la loi vj, du titre, *de erogatione militaris annonæ*, *cod. Theodos*: où il dit; *Susceptor, antequàm diurnum pitacium authenticum ab actuariis susceperit, non eroget; quod si absque pittacio fuerit erogatio, id quod expensum est, damni ejus supputetur.* (D. J.)

PITTACUS, *Voyez* PHRINON.

PIVERT, oiseau qui étoit sous la tutelle de Mars, parce que selon Plutarque (*quæst. tom.* 21.) dans le tems que Remus & Romulus étoient encore enfans, un *pivert* volait tous les jours à la caverne où étoient ces enfans, leur portant dans son bec, de quoi manger, & le leur mettant à la bouche. C'est ainsi que le dieu Mars prenoit soin de ses fils.

Le roi *Picus* avoit été métamorphosé en *pivert*. (*Voyez* PICUS.)

PIUS, surnom des familles *Cæcilia* & *Pompeia*.

Ce surnom fut donné à l'empereur Antonin à cause de sa piété envers les dieux, & de son respect pour Hadrien : *Pius cognominatus à senatu*, dit Capitolin, (*c. 2.*) *quod Adriano contrà omnium studia, post mortem, infinitos atque immensos honores decrevit.* C'est aussi l'épithète que l'on donna à Quintus Metellus, fils du Numidique, parce qu'en considération de son amour pour son père, celui-ci fut rappellé de l'exil auquel il avoit été condamné par le tribun, Saturnin : *pietate suâ*, dit Plutarque, *autoritate senatûs, consensu reipublicæ, restituit patrem.*

PIXIUS, surnom de Jupiter.

PIXODARE, roi de Carie. ΠΙΞΟΔΑΡΟ.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

PLACE. La place la plus honorable dans les festins des anciens, étoit la dernière sur le lit du milieu, & on l'appelloit à cause de cela la place consulaire & pontificale, parce, que c'étoit celle qu'on donnoit aux consuls & aux pontifes, quand ils alloient manger chez quelqu'un de leurs amis; c'est pourquoi Virgile dans le repas que Didon donna à Enée place cette reine au milieu, comme dans la place la plus distinguée, *mediamque locavit.* Ainsi lorsqu'il y avoit trois convives sur un lit, celui à qui on vouloit faire le plus d'honneur, se plaçoit au milieu des autres, & le plus distingué après lui prenoit le haut du lit qui devenoit la place d'honneur lorsqu'il n'y avoit que deux personnes pour un lit.

La gauche étoit pour plusieurs peuples la *place* de distinction, comme pour les romains, selon le témoignage de Servius, en cela démenti par Lipse, qui prétend que la droite a toujours eu cette préférence, & que lorsque trois personnes marchoient ensemble, on mettoit au milieu celle à qui on vouloit faire honneur, comme elle prenoit la droite lorsqu'il n'y en avoit que deux.

Au théâtre les *places* étoient ainsi reglées; l'orchestre étoit pour les sénateurs, les quatorze premiers bancs après l'orchestre pour les chevaliers, ainsi que l'avoir ordonné la loi *Roscia*; delà vient que l'on disoit *sedere in quatuordecim*, pour dire, être chevalier. Les hommes se mettoient à l'endroit appellé *media cavea*, qui étoit comme le parterre d'aujourd'hui; & dans la partie superieure, qui étoit une espèce d'esplanade, se tenoient les femmes. Il y avoit des gens appellés *designatores* & *locarii*, dont la fonction étoit de placer chacun selon sa qualité & son rang. Il n'en étoit pas de même des *places* du cirque, lesquelles jusqu'au tems d'Auguste, furent occupées sans distinction par les sénateurs, les chevaliers & le peuple, car les loix *Roscia* & *Julia* ne regardoient que le théâtre. Les jeux du cirque, comme très-anciens, & tenant à la religion, n'éprouvèrent donc aucun changement jusqu'à cet empereur qui, en 758, ordonna que les sénateurs & les chevaliers occuperoient des *places* distinguées, sans cependant leur en fixer au-

eune. Ce fut l'empereur Claude qui leur en aſſigna de particulières lorſqu'ils ſeroient vêtus du *laticlave* ou de l'*anguſticlave* ſelon le témoignage de Dion : *at tunc ſecrevit Claudius ſenatoribus eas ſedes, quas nunc quoque obtinent, fecitque ipſis poteſtatem ſi vellent, alio quocumque loco in vulgari veſte ſpectandi.*

Les *places* au ſpectacle étoient-elles gratuites chez les anciens ? A Athènes elles ne l'étoient pas. Dans l'origine de ce ſpectacle, & lorſqu'on n'avoit qu'un petit théâtre de bois, il étoit défendu d'exiger le moindre droit à la porte : mais comme le deſir de ſe placer faiſoit naître des querelles fréquentes, le gouvernement ordonna que l'on paieroit un drachme par tête, les riches alors furent en poſſeſſion de toutes les *places*, dont le prix fut bientôt réduit à une obole, par les ſoins de Périclès. Il vouloit s'attacher les pauvres, & pour leur faciliter l'entrée aux ſpectacles, il fit paſſer un décret, par lequel un des magiſtrats devoit avant chaque repréſentation, diſtribuer à chacun d'entre eux deux oboles, l'une pour payer ſa *place*, l'autre pour l'aider à ſubvenir à ſes beſoins, tant que dureroient les fêtes.

La conſtruction du théâtre de pierre qui, étant beaucoup plus ſpacieux que le premier, n'entraînoit pas les mêmes inconvéniens, devoit naturellement arrêter le cours de cette libéralité. Mais le décret a toujours ſubſiſté, quoique les ſuites en ſoient devenus funeſtes à l'état. Périclès avoit aſſigné la dépenſe dont il ſurchargea le tréſor public, ſur la caiſſe des contributions exigées des alliés, pour faire la guerre aux perſes. Encouragé par ce premier ſuccès, il continua de puiſer dans la même ſource pour augmenter l'éclat des fêtes, de manière qu'inſenſiblement les fonds de la caiſſe militaire furent tous conſacrés aux plaiſirs de la multitude. Un orateur ayant propoſé de les rendre à leur première deſtination, un décret de l'aſſemblée générale défendit ſous peine de mort de toucher à cet article. Perſonne depuis n'oſa s'élever formellement contre un abus ſi énorme. Démoſthènes à la vérité, fut tenté deux fois par des voies indirectes, d'en faire appercevoir les inconvéniens; mais déſeſpérant d'y réuſſir, il dit tout haut, qu'il ne falloit rien changer. L'entrepreneur donnoit quelquefois le ſpectacle *gratis*; quelquefois auſſi, il diſtribuoit des billets qui tenoient lieu de la paie ordinaire, fixée à deux oboles.

A Rome, les *places* étoient gratuites, ſeulement les riches payoient quelque légère ſomme aux *Locarii* (*Voy. ce mot.*) qui gardoient leur place. Il paroit cependant que les eſclaves payoient une ſomme pour avoir des *places* aux ſpectacles (*Plaut. Poen. prol. V.* 23.)

Servi ne obſideant, liberis ut ſit locus,

Vel æs pro capite dent : ſi id facere non queunt,

Domum abeant. .....

PLACE PUBLIQUE, *area* & *forum*. *Area* étoit une place en plein air, *locus ſine ædificio in urbe*, *area*. La différence qu'il y a entre *area* & *forum*, c'eſt que ce dernier mot ſignifie une place deſtinée aux affaires ou au commerce, & qu'*area* ne déſigne qu'un eſpace vuide qui n'étoit employé à aucun exercice, comme nous en voyons devant les temples & les palais, qui ne ſervent qu'à l'ornement de ces édifices : *Jovi*, dit Vitruve, *Junoni & Minervæ, in excelſiſſimo loco, undè mœnium maxima pars conſpiciatur, areæ diſtribuantur.* Il y avoit à Rome pluſieurs de ces *places* publiques, que l'on appelloit *area.*

Les *places publiques* chez les grecs étoient quarrées & avoient tout autour de doubles & amples portiques, dont les colonnes étoient ſerrées, & ſoutenoient des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries en haut; mais cela ne ſe pratiquoit point en Italie, parce que l'ancienne coutume étant de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces *places*, il falloit pour de tels ſpectacles, qu'elles euſſent tout autour des entre-colonnes plus larges; & que ſous les portiques, les boutiques des changeurs & les balcons au-deſſus euſſent l'eſpace néceſſaire pour faire le trafic & pour la recette des deniers publics.

Chez les romains, on ſe ſervit de ces *places* pour y rendre la juſtice, juſqu'à ce qu'on conſtruiſit des baſiliques propres à cette fonction. C'eſt de cet uſage que vint celui d'appeller *forum* tous les tribunaux & les autres lieux où ſe rendoient les jugemens. Ainſi Rome, dès le commencement eut ſans doute ſon *forum* ſur le mont Palatin, quoiqu'on n'en trouve aucune trace dans les anciens auteurs; mais lorſque le roi Tatius fut venu habiter Rome avec les Sabins, qu'on eut étendu l'enceinte de la ville juſqu'au capitole & au-delà, on déſigna une *place* plus commode dans la vallée qui eſt entre les deux collines, & cette place qui ſubſiſta autant que l'empire, fut connue ſous le nom de *forum romanum*. Les *forum* doivent être regardés comme les édifices les plus magnifiques & les plus ſomptueux de la ville de Rome; ils étoient de forme quarrée, très vaſtes, & ornés de tous côtés de portiques voûtés de la plus brillante architecture. On en comptoit dix-ſept, dont quatorze étoient deſtinées à vendre les marchandiſes, & pour cela appellées *venalia*, & trois à rendre la juſtice, qu'on nommoit *civilia*. Ces dernières ſervoient encore de lieu d'aſſemblée pour traiter des affaires particulières, & l'on y voyoit aller tous les jours les gens déſœuvrés de Rome, qui venoient y paſſer le tems à cauſer. Elles ſont connues ſous le nom de *Romanum*, *Julium*, *Auguſtum*, & Séne-

que fait allusion à ce nombre, quand il dit : *quibus rina non sufficiunt fora.* Domitien en commença depuis une quatrième, que l'on appella *transitorium*, & qui fut achevée par Nerva, dont elle prit le nom, & enfin Trajan construisit le *forum Trajani.* Les *places* marchandes étoient environnées de portiques & de maisons garnies d'étaux & de tables, pour y exposer & vendre les marchandises. Le mot de *forum* que l'on a donné à ces places, vient *a ferendo*, parce que dit Varron : *eò ferebantur controversiæ, & res venales.*

Forum agonium, où l'on vendoit toutes sortes de marchandises, est la même chose que *campus agonius.*

Forum Ahenobarbi, étoit dans le neuvième quartier de la ville, ou le cirque Flaminius. Elle prit son nom de *C. Domitius Ahenobardus*, censeur en 662.

Forum Antonium, où étoit la colonne antonine ; il y avoit dans cette *place* un temple, des portiques & une basilique.

Forum Augusti, la *place* d'Auguste étoit audessus du *forum romanum*, & une rue conduisoit de l'un dans l'autre ; elle étoit étroite, mais très-belle, & Suétone la met au nombre des plus magnifiques ouvrages d'Auguste. Ce prince fut gêné pour l'étendue, parce qu'il eut la délicatesse de ne vouloir pas usurper quelques maisons de particuliers : *non ausus est extorquere possessoribus proximas domos* ; il la fit environner d'une double galerie qu'il orna d'un côté des statues de tous les rois latins depuis Enée, & de l'autre de toutes celles des rois de Rome & des empereurs jusqu'à lui.

Forum Boarium, ainsi appellé parce qu'il y avoit au milieu la figure d'un bœuf d'airain : *a foro Boario*, dit Tacite, *ubi æneum tauri simulacrum conspicimus.* Festus donne une autre raison de cette dénomination : *quod ibi venderentur boves.* C'est aujourd'hui l'église de Saint-George dans le Vélabre.

Forum Cæsaris, se présentoit à gauche quand on descendoit du capitole dans la *place* romaine. A mesure que l'empire romain étendoit ses limites, & que les habitans de Rome se multiplioient, la *place* romaine devenoit trop étroite ; & comme on n'auroit pu l'agrandir, sans renverser beaucoup de temples & d'édifices, César se détermina à en faire une nouvelle auprès de l'ancienne, & y dépensa plus de cent mille grands sesterces, qui font plus de deux millions cinq cents mille écus. Il n'étoit que particulier lorsqu'il en conçut le dessein, & il commença à l'exécuter étant proconsul des gaules. Il y fit construire un temple magnifique à Vénus, dans lequel il mit une excellente statue de cette déesse que Cléopatre lui avoit envoyée.

Au milieu de la place & devant le temple, on voyoit la statue équestre de César, & tout le contour de la place étoit orné de beaucoup d'autres statues.

Forum Cupedinis, le marché aux friandises ; où se tenoient les confiseurs, les patissiers & les rotisseurs. Festus dérive son nom de *cupes* ou *cupedia*, qui signifioit chez les anciens des *viandes exquises & friandes*, & Varron le fait venir de *Cupes*, chevalier romain qui avoit son palais dans cet endroit où l'on établit depuis un marché. Quelques auteurs le confondent avec le marché aux poissons : *forum piscatorium* ; mais Varron le distingue & ajoute seulement que les noms de ces deux *places* s'oublièrent dans la suite, & qu'on ne les connut plus que sous celui de *Macellum* dont il donne deux étimologies : *hæc omnia postquam contracta in unum locum, quæ ad victum pertinebant ; & ædificatus locus appellatum macellum, ut quidam scribunt, quod ibi fuerit ortus, alii quòd ibi domus fuerit, cui cognomen fuerit Macellus, quæ ibi publicè diruta, è quâ ædificatum hoc quod vocabatur ab eo Macellum.*

Forum Nervæ ; la *place* de Nerva fut commencée par Domitien, dont l'assassinat laissa à Nerva le soin de l'achever & de la dédier : elle étoit derrière la *place* d'Auguste, & plus éloignée que celle-ci de la *place* romaine. On en voit encore des restes au pied du mont Quirinal vers l'église de Saint-Basile. On l'appella d'abord *transitorium*, parce qu'elle servoit de passage pour aller dans les trois autres grandes *places.* On y faisoit quelquefois les exécutions publiques comme nous le voyons dans Lampride, au sujet d'un certain Pétronius qui s'étoit servi du nom de l'empereur pour tirer de l'argent de ceux qui demandoient des graces : *in foro transitorio ad stipitem illum ligari præcepit Alexander.*

Le même empereur fit orner la *place* de statues colossales à pied & à cheval en l'honneur des empereurs ses prédécesseurs, avec des colonnes d'airain où étoient gravées leurs belles actions.

Forum olitorium, le marché où se vendoient les légumes étoit au-delà de la porte Carmentale, entre le théâtre de Marcellus & le Tibre : on y faisoit aussi les ventes à l'encan, de même qu'au capitole, comme nous l'apprenons de Tertullien : *sic capitolium, sic olitorium forum petitur, sub eâdem voce præconis, sub eâdem hastâ, sub eâdem annotatione quæstoris, divinitas addicta condicitur.*

Forum piscarium, la poissonnerie, où l'on vendoit aussi d'autres choses que des poissons,

étoit voisine du marché aux légumes & le long du Tibre ; c'est le lieu où sont aujourd'hui les églises de Saint-Eloi & de Saint-Jean-Baptiste. *Voyez* FORUM CUPEDINIS.

FORUM *pistorium*, le marché au pain étoit sur l'Aventin, dans le treizième quartier de Rome, & dans cette partie de la colline où étoient les greniers de Galba. On croit qu'il fut commencé sous Domitien & achevé par Trajan, pendant le règne duquel fut établi le premier collège de Boulangers ; c'est ce que nous apprend Aurelius-Victor : *Romæ à Domitiano cœpta fora, atque alia multa magnificè coluit, ornavitque, & annonæ perpetuæ mirè consultum reperto firmatoque pistorum collegio.* On construisit depuis un second marché au pain entre le capitole & le palais, auprès du temple de Vesta.

FORUM *romanum*, la place romaine ainsi appellée par distinction, parce qu'elle étoit la plus ornée, la plus fréquentée, & que les autres *places* ne furent ajoutées que pour lui servir de supplément, se nommoit encore *Magnum*, à cause de sa grandeur & *Vetus* relativement aux plus nouvelles. Elle étoit située entre le mont Palatin & le capitole, & comprenoit en longueur tout cet espace qui s'étendoit depuis l'arc de Septime-Sevère, jusqu'à l'église de Sainte-Marie la neuve, où est l'arc de Tite, & en largeur depuis le mont Palatin jusqu'à la voie sacrée, au temple de Saturne ; c'est cet endroit qu'on appelle aujourd'hui *Campo vaccino.* Au tems de Romulus, ce ne fut qu'une grande *place* seulement, sans édifices, ni ornemens. Tullus-Hostilius fut le premier qui l'environna de galeries & de boutiques, & ses successeurs contribuèrent à l'envi à l'embellir, de même que les consuls du tems de la république ; ainsi elle devint une des plus belles *places* du monde, ornée de plusieurs temples, entourée de portiques, garnis de boutiques où l'on vendoit toutes sortes de marchandises. Il ne faut que lire ce qu'en dit Strabon, pour se former une juste idée de la magnificence de la *place*, & de la beauté de ses ornemens : *at idem si in forum vetus, deindè progressus, alia aliis hærentia, & consequentia videat, basilicas, portus, templa ; tum capitolium ipsum & in eo templa, tum palatium & Liviæ ambulacra, & is facile priorum obliviscatur & omnium quæ viderat extrà urbem.*

Cette *place* servoit à plusieurs choses, c'étoit un marché où l'on vendoit toutes sortes de provisions & de marchandises ; les édiles & les préteurs y donnoient des jeux au public ; c'étoit-là que se tenoient les assemblées du peuple, dans le lieu appellé *comitium* ; le préteur y rendoit la justice, & le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, fit couvrir cet endroit de toiles pendant son édilité pour la commodité des plaideurs : *ut salubriùs litigantes consisterent*, dit Pline. On avoit pratiqué dans la *place* un endroit couvert, où l'on avoit placé la tribune aux harangues qu'on nommoit *rostrum*, parce qu'elle étoit ornée des éperons des galères qui avoient été prises sur les Antiates, dans la première bataille navale que les romains gagnèrent l'an 416 de la fondation de Rome. On y faisoit aussi l'élection de certains magistrats : il y avoit des écoles publiques où les jeunes garçons & les jeunes filles alloient apprendre les lettres. Derrière les *Rostra*, étoit la curie appellée *hostilia*, où le senat s'assembloit fort souvent ; à l'un des coins de la *place*, on voyoit cette grande & affreuse prison que fit faire Ancus-Martius, & que Servius-Tullius augmenta depuis de plusieurs cachots ; ce qui la fit appeller *tullianum.* A l'entrée de la *place*, l'empereur Auguste fit poser cette fameuse colonne, appellée *milliarium aureum*, de laquelle on commençoit à compter les milles de toutes les distances des différens lieux d'Italie comme du centre de la capitale de l'empire.

FORUM *Salustii*, étoit sur le mont Quirinal, où est à présent l'église de Sainte-Susanne. Saluste acheta ce terrein après sa préture d'Afrique, & en fit un marché qui porta son nom.

FORUM *Suarium*, le marché aux cochons, étoit au pied du Quirinal, près le sentier qui conduit aux chevaux de marbre. On y vendoit des cochons, & c'est de ce marché qu'a pris son nom l'église de Saint-Nicolas *des Porceletes.* A cette vente présidoit un tribun chargé d'empêcher les fraudes.

FORUM *Trajani*, la *place* de Trajan étoit voisine de celle de Nerva, & sa situation est encore indiquée aujourd'hui par la fameuse colonne qui étoit au milieu, & que le sénat fit élever en l'honneur de Trajan, lorsqu'il faisoit la guerre aux parthes. Cette colonne porte cent vingt huit pieds de haut, & on y monte par cent quatre-vingt-cinq marches qui sont éclairées par quarante-cinq fenêtres. Autour, sont gravés les exploits du vainqueur, & les victoires qu'il avoit remportées sur les daces. L'empereur qui mourut à Séleucie d'un flux de sang, après son expédition contre les parthes, ne vit jamais ce monument ; mais ses cendres furent apportées à Rome, & mises dans une urne d'or au haut de la colonne. Trajan fit construire la place par Apollodorus, très-fameux architecte, qui en fit une merveille, selon l'expression de Cassiodore : *Trajani forum vel sub assiduitate videre miraculum est.* Les dieux mêmes, ajoute Ammien-Marcellin, ne la regardoient qu'avec étonnement, ne trouvant rien après le ciel de plus beau, & qui en approchât davantage : *Singularem sub omni cœlo structuram, ut opinamur, numinum etiam assensione mirabilem, harebat attonitus per giganteos contextus circumferens mentem, nec relatu effabiles, nec rursùs mortalibus appetendos.*

Le contour de la *place* étoit orné de corniches

dont l'extrémité portoit des figures de chevaux & d'enseignes militaires dorées, avec cette inscription : *Ex MANUBIIS. In fastigiis fori Trajani*, dit Aulugelle, *simulacra sunt sita circumundique inaurata equorum, atque signorum militarium ; subscriptumque est : Ex manubis.*

FORUM vinarium. Voyez *RATIONALIS vinorum.*

PLACENTA, gâteau, un des premiers mets appellés *bellaria*, étoit composé de farine & de fromage, le tout frit dans de l'huile avec du miel. Ceux d'Attique passoient pour les plus renommés, à cause de l'excellence du miel d'Hymète. Dans la suite, quand on eut rafiné sur la bonne chère, on fit les gâteaux avec plus d'art & on mêla du beurre, des œufs, du miel, avec différentes herbes. Les romains en faisoient un grand usage dans leurs festins sacrés.

Caton, (*de re rusticâ.*) enseigne à faire le *placenta.*

» Le *placenta* (espèce de gâteau) demande un peu plus de soin que le pain. On prend d'un côté deux livres de farine de seigle, pour former l'abaisse sur laquelle on doit mettre les *tracta* ; on prend, d'un autre côté, quatre livres de froment & deux livres d'*alica*, on met infuser ce dernier dans l'eau & lorsqu'il est bien détrempé, on le met dans un pêtrin propre & on le paitrit à la main. Lorsqu'il est bien paîtri, on y ajoute peu-à-peu les quatre livres de farine de froment, pour faire les *tracta* avec le tout ensemble ; on travaille cette pâte dans une corbeille, & à mesure qu'elle sèche, on façonne proprement chaçun de ces *tracta* en particulier. Quand on leur a donné la forme convenable, on les frotte tout au tour avec un morceau d'étoffe trempé dans l'huile, comme on fait par la suite à l'abaisse du *placenta*, avant que d'y mettre les *tracta*. Pendant ce tems on échauffe bien l'âtre & le couvercle de la tourtière destinés à la cuisson. Cela étant fait on verse les deux livres de farine de seigle qu'on a mises de côté, sur quatorze livres de fromage fait avec du lait de brebis ; & on en fait une pâte légère pour former l'abaisse dont nous avons parlé. Il faut que ce fromage soit bien frais, & qu'il ne tourne point à l'aigre. On le fera préalablement tremper dans de l'eau qu'on aura soin de changer jusqu'à trois fois ; après l'avoir retiré de l'eau, on l'égoutera petit-à-petit entre les mains ; & lorsqu'il sera bien égouté, on le mettra dans un pêtrin propre, où on le laissera sécher ; après quoi vous le paîtrirez à la main dans ce pétrin, jusqu'à ce que vous ne sentiez plus aucun grumeau. Ensuite vous prendrez un tamis à passer la farine, qui soit propre, & vous le ferez passer par le tamis dans le pétrin. Vous y mettrez quatre livres & demi de bon miel que vous incorporerez bien avec le fromage, sur une planche d'un pied en quarré, couverte de feuilles de lauriers, frottées d'huile, sur laquelle vous mettre l'*abaisse* munie de son bourrelet, & vous façonnerez votre *placenta.* Il faudra commencer par couvrir tout le fond de l'abaisse d'un lit de *tracta*, qu'on posera l'un après l'autre, & qu'on enduira de ce fromage incorporé avec le miel ; puis on fait un second lit sur le premier qu'on enduit de même, & on répète cette opération, jusqu'à ce qu'on ait employé tout le fromage incorporé avec le miel. Enfin vous arrangerez tous vos *tracta* sur l'abaisse dont vous éleverez suffisamment la bordure en l'inclinant en dedans pour les retenir, & vous préparerez votre âtre. Dès qu'il aura acquis un degré de chaleur modéré, mettez y pour lors votre *placenta*, & après l'avoir recouvert avec le couvercle de tourtière, que vous aurez déjà fait chauffer. Vous mettrez encore de la braise par dessus & tout à l'entour. Ayez soin qu'il cuise bien lentement ; vous le découvrirez deux ou trois fois, pour voir à quel dégré en sera la cuisson ; lorsqu'il sera cuit, vous le retirerez & le frotterez de miel. »

PLACIDIE, fille de Théodose.

Galla Placidia Augusta.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

RR. en quinaire.

RRR. en médaillons de bronze.

PLACIENE, (*la mère*) μητηρ πλακιηνη.

La *mère placiène* est Cybèle, la mère des dieux, la mère par excellence ; elle étoit honorée en divers lieux de l'orient d'où elle prit les différens noms de *Bérécynthe*, de *Sipylène*, d'*Idéene*, de *Dindymène*, &c. Mais comme cette déesse étoit particulièrement adorée à *Placia*, ville voisine & dépendante de Cyzique, c'est pour cette raison qu'on l'appelloit *placiène.* Il reste un marbre dans ceux de la bibliothèque du roi, qui lui donne cette qualification. (D. J.)

PLAETORIA, famille romaine, dont on a des médailles :

RRR. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *CESTIANUS.*

PLAFOND. Le *plafond* des temples quarrés étoit ordinairement de bois, dans les plus anciens

temps

temps, tel que le *plafond* de bois de cyprès (*Pind. pith.* 5. *verf.* 52.) du temple d'Apollon, à Delphes & dans des tems moins reculés. Les temples de Sainte-Sophie & de l'apôtre, à Conftantinople (*Codin. de orig. Conftantinop. p.* 26, 27, *edit*, *Lugd.* 1597. *in*-8°.) avoient de pareils *plafonds*. Le traducteur françois de Paufanias s'eft trompé, lorfqu'entr'autres il donne au temple d'Apollon, à Phigalie, un *plafond* voûté en pierre de taille ; il a pris le mot ὀροφος, lequel fignifie ici le toit (*Paufan. lib.* 1. *p.* 684.) comme il le fait ordinairement (*id. lib. V*, *p.* 398, *l.* 7.) pour le *plafond*.

Le toit de ce temple étoit carrelé de pierres : quelquefois, à la vérité, ce mot fignifie auffi, chez Paufanias, le *plafond* ; mais ce n'eft que lorfqu'il s'en fert pour exprimer en même tems le *plafond* & le toit (*id. lib. IX*, *p.* 776, *l.* 31.). Il eft vrai auffi que les écrivains grecs des derniers tems, ont employé ce mot en un double fens ; de même que les derniers écrivains romains ont changé & confondu enfemble les mots (*Conf. falmaf. in Vopifc. p.* 393, A.) qui fignifient un *plafond* uni de bois, & une voûte. Ces *plafonds* des temples étoient quelquefois faits de bois de cèdre. Les *plafonds* de l'églife de Saint-Jean-de Latran, & de Sainte-Marie-majeure, peuvent nous donner une idée des *plafonds* des anciens temples. Je ne veux cependant pas nier qu'il n'y ait eu des temples quarrés avec des voûtes ; telles, par exemple, que celle du temple de Pallas, à Athènes (*Spon*, *Relat. d'Athén. p.* 27, *Lyon*, 1674, *in* 12.). Des temples de cette efpèce avoient trois nefs, comme on le voit au temple dont nous parlons ici, au temple de la paix, à Rome, & à celui de Balbec. L'intérieur de ces temples étoit appellé le vaiffeau, à caufe des voûtes que les anciens comparoient (*Salmafius in Solin. p.* 1215.) à la carène d'un navire ; & c'eft pourquoi l'on dit encore les vaiffeaux ou nefs du milieu & des côtés. Le temple de Jupiter capitolin, à Rome, avoit auffi trois nefs ou *cella*, (*Ryck. de capit. c.* 16.) & cependant un *plafond* de bois, qui fut doré après la deftruction de Carthage.

Les appartemens avoient des *plafonds* horizontaux de bois, comme ils le font encore aujourd'hui généralement en Italie, quand ils ne font pas voûtés ; & quand ces *plafonds* n'étoient formés que par des ais dont on couvroit les folives, ils s'appelloient (*Salmas. in Solin. p.* 1215, *E.*) chez les grecs, φατνωματα ; mais quand ils avoient quelques ornemens, qui confiftoient en des compartimens quarrés, renfoncés, comme ceux qui font encore en ufage en Italie, on leur donnoit le nom de *laquearia* ; car cette efpèce de compartiment s'appelloit *lacus*. Les chambres auxquelles on ne donnoit point de *plafond*, avoient des voûtes (*Vitruve*, *lib. VI. c.* 5.) faites de cannes grecques battues & écachées, (*volte à canna*) dont Palladio (*de re ruft. lib. I*, *c.* 13.) & Vitruve enfeignent la conftruction.

Les *plafonds* qui n'avoient point de compartimens ou panneaux renfoncés, dont j'ai parlé plus haut, étoient, en général, ornés d'ouvrages en ftuc, comme on en voit encore, entr'autres, un *plafond* d'un bain, à Bayes, proche Naples, où eft repréfentée, d'une manière admirable, Vénus Anadyomene avec des tritons, des néréides, &c. ouvrage qui s'eft bien confervé jufqu'à nos jours ; ce qu'il faut fans doute attribuer au peu de relief de ce travail ; & comme, dans des tems plus modernes, on a donné plus de relief à cette efpèce d'ouvrage, ils ont, en général, beaucoup plus fouffert. A l'églife de Saint-Pierre, à Rome, dont les rofettes de ftuc ont trois palmes d'épaiffeur, ce dégât a, pour ainfi dire, été immanquable.

On doroit anciennement, comme on le fait encore de nos jours, les figures & les panneaux des *plafonds* & des voûtes ; & l'or d'une voûte écroulée du palais des empereurs s'eft confervé, malgré l'humidité du lieu, auffi frais que s'il ne venoit que d'être employé. Il faut en chercher la caufe dans l'épaiffeur de l'or battu des anciens ; car, pour leur dorure au feu, leur or étoit en épaiffeur aux feuilles qu'on emploie aujourd'hui pour cet ufage, comme fix font à un, & pour les autres dorures, comme vingt-deux à un, ainfi que Buonarotti nous l'a prouvé (*Offerv. fopra all. Medagl p.* 370, 373.)

PLAGA. Nonnius dit que la *plaga* étoit une pièce de linge que l'on étendoit fur les lits, un drap, comme l'appellent les françois : *plaga*, *grande linteum tegmen*, *quod nunc torale*, *vel lectuariam findonem dicimus*. Son diminutif étoit la *plagula*. *V.* ce mot.

PLAGÆ, forte de filets à prendre des bêtes fauvages, qui n'étoient point concaves comme ceux que l'on appelloit *caffes*, mais droits comme les *retia*, & différens de ces derniers, parce qu'ils étoient beaucoup moins grands, & ne fervoient que dans des endroits étroits : *multi dividunt*, *ut fic retia rara*, *majora*, *plagas verò minora intelligant* (*Serv. in Æneid.* 4. 131.).

ΠΛΑΓΓΩΝ, en latin *plaguncula* & *imaguncula*. *Voyez* ce dernier.

PLAGIARIUS, celui qui vendoit ou achetoit une perfonne libre, ou qui vendoit, achetoit ou retenoit chez foi un efclave qui ne lui appartenoit pas, ou qui lui perfuadoit de s'enfuir, ou de quitter fon maître : *plagiarius eft non tantùm qui liberos in fervitutem ducit*, *fed etiam qui fervos dominis eripit*. (*Etymolog.*) La loi fabia condamnoit ces fortes de gens à une amende pécuniaire.

PLAGIAULE, espèce de flûte des anciens, dont Pollux attribue l'invention aux lybiens (*chap. 10. liv. IV. Onom.*). C'étoit la même que la photinge & la lotine, comme nous l'avons dit à l'article PHOTINGE. Servius, dans sa remarque sur ce vers de Virgile (Enéide, liv. XI. vers 737.)

Aut ubi curva choros indixit tibia Bacchi.

dit non seulement que cette *curva tibia* de Virgile est la même que la *plagiaule* des grecs; mais il ajoute encore que les latins l'appelloient *vasea*. Le même auteur nous apprend que la flûte appellée *vasea*, avoit plus de trous que la précentorienne. (F. D. C.)

PLAGULÆ, diminutif de *plaga*, désignent de petits linges.

PLAGULÆ, rideaux qui fermoient les litières.

PLAGULÆ, δίκτυον, cousinière, voile dont on entouroit les lits & les litières, pour se defendre des cousins & de la poussière.

PLAGULÆ, les deux parties, la droite & la gauche, du devant de la tunique.

PLAGUNCULÆ. Voyez *IMAGUNCULÆ*.

PLANCHER. Les grecs suivoient une méthode particulière dans la construction de leurs *planchers* C'est ainsi que Vitruve l'a décrit: il s'agit ici du *plancher* du premier étage. On faisoit un creux de deux pieds de profondeur & on battoit la terre avec le bélier; ce creux étoit rempli d'une couche de mortier ou de ciment, qui étoit un peu élevée au milieu. On couvroit ensuite cette couche avec du charbon que l'on battoit & entassoit fortement, & ceci étoit couvert d'un autre enduit, composé de chaux, de sable & de cendre, de l'épaisseur d'un demi pied. On dressoit cet enduit à la règle & au niveau; on emportoit le dessus avec la pierre à aiguiser, & on avoit un *plancher* fort uni. (*Architect. de Vitruve, liv. VII. ch. iij.*)

La description que Vitruve fait des *planchers* des grecs, & de l'agrément qu'ils procuroient en séchant & buvant les liqueurs répandues dessus, fournit quelques lumières pour deviner l'origine de l'épithète ασαρωτα, qu'on donnoit à ces sortes de *planchers*. L'étymologie que les grammairiens en ont apprise de Pline, est bien bizarre; cet auteur dit que le premier *plancher* de cette espèce, imaginé par Sosus, étoit composé d'une infinité de petites pièces de différentes couleurs, en manière de mosaïque, qui représentoient les ordures qui peuvent demeurer sur le *plancher*, après un repas, & qui le faisoient paroître comme n'étant point balayé. Il est, ce me semble, plus croyable que ces *planchers* noirs, qui, à cause de leur sécheresse, buvoient tout ce qui étoit répandu dessus, devroient plutôt être appellés ασαρωτα, parce qu'il ne les falloit point balayer ni essuyer avec des éponges comme les autres *planchers*. (D. J.)

PLANCIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRRR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

PLANCIANUS, surnom de la famille *LÆTORIA*.

PLANCTUS. *Voyez* DEUIL.

PLANCUS, surnom des familles *Munatia* & *Plautia*. Il désignoit des pieds plats comme des planches, *plancæ*.

PLANETE. *Voyez* ASTRES.

PLANIPES, *planipedes*, certains bouffons, qui jouoient leur personnage sans monter sur le théâtre. *Non in suggestu scenæ, sed in plano orchestræ*, ou parce qu'ils se présentoient *planis pedibus, id est, nudis*, sans cothurne, ni brodequin, ou enfin, comme le dit Donat, parce qu'ils jouoient des comédies appellées *planipediæ fabulæ*, dont le sujet étoit tiré des gens de basse condition, *negotia continet personarum in plano & humili loco habitantium*.

PLANO, *de plano judicare*, juger sur le champ; se disoit d'un juge qui sans monter sur son siège, sans formalité, prononçoit un jugement par-tout où il se trouvoit.

PLANTES. Tout le monde sait que les égyptiens adoroient les *plantes* & en particulier celles qui naissoient dans leurs jardins: de-là vient que le vers de Juvénal a presque passé en proverbe:

O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina! (Satyr. 15.)

On exigeoit à Rome en impôt le cinquième du revenu de toutes les *plantes*, arbrisseaux & arbres. (*Appian. de bell. civil. 1.*)

PLANTES des pieds sur les pierres sépulchrales. *Voyez* PIEDS.

PLAQUE d'argent. *Voyez* DOUBLÉ.

PLAQUES ANTIQUES. Il nous est resté de l'antiquité plusieurs *plaques* de différens métaux, & même d'or, lesquelles étoient ornées de figu-

res en relief, ou de deſſins en creux. Elles ſervoient à différens uſages dont la plupart nous ſont inconnus, & nous ne faiſons que ſoupçonner une partie des autres. Quoi qu'il en ſoit, le travail de ces monumens mérite l'attention des curieux. Vous en trouverez pluſieurs gravures dans le receuil des *antiq. égypt. étruſq. grecq. & rom.* de Caylus, *tom. II.*

La plupart ont ſervi aux militaires, qui les appliquoient à leur baudrier (*Voyez* BAUDRIER) & aux courroies du harnois de leurs chevaux.

La courroie, dit Caylus (*Recueil. III. pl.* 48. n° 1.) qui ſoutient le carquois de cette chaſſeuſe, eſt ornée de pluſieurs *plaques* rondes, qui nous indiquent la place qu'occupoient celles que nous trouvons ſéparées, & dont j'ai ſouvent dit que les ſoldats romains étoient dans l'uſage de parer les cuirs de leurs armes. »

PLARASSA, en Carie. ΠΛΑΡΑΣΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRRR. en argent. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

PLASME d'émeraude. *Voyez* EMERAUDE.

PLAT d'argent, *rhombus*, *patina*; le luxe des romains pour la grandeur de ces *plats* étoit ſi exceſſif, que Sylla en avoit qui peſoient deux cents marcs; & Pline obſerve qu'on en auroit trouvé pour lors à Rome plus de cinq cents de ce poids-là. Cette fureur ne fit qu'augmenter dans la ſuite; puiſque du tems de l'empereur Claude, un de ſes eſclaves, appellé *Druſillanus rotundus*, avoit un *plat* appellé *promulſis*, de mille marcs peſant, qu'on ſervoit au milieu de huit petits *plats* de cent marcs chacun. Ces neuf *plats* étoient rangés à table ſur une machine qui les ſoutenoit, & qui du nom du grand *plat* s'appelloit *promulſidarium.* On connoît le *plat* de Vitellius qui à cauſe de ſa grandeur énorme, fut nommé le bouclier de Minerve. (D. J.)

PLATANE. Le *platane* fut d'abord cultivé en Perſe où l'on en fait encore aujourd'hui un cas ſingulier, non pas ſeulement à cauſe de ſa beauté, mais parce qu'on prétend que ſa tranſpiration mêlée à l'air, qui s'annonce par une odeur douce & agréable, donne des qualités excellentes à ce fluide que nous reſpirons. Les grecs, ce peuple ſi ſenſible aux bienfaits de la nature, l'ont cultivé avec les plus grands ſoins; les jardins d'Epicure en étoient décorés. C'étoit ſous le dôme de leurs feuillages qu'il donnoit, parmi les jeux & les ris, des leçons d'une ſageſſe aimable qu'on a depuis calomniée. Tous les fameux portiques où s'enſeignoient les ſciences & les mœurs, étoient précédés de grandes allées de ces beaux arbres; alors les avenues de la philoſophie étoient riantes; on ne la voyoit point ſédentaire & renfrognée, creuſer dans le vuide au fond d'un cabinet poudreux. Les philoſophes ſavoient penſer & jouir du doux plaiſir de la promenade : des quinconces de *platane* environnoient le Lycée. C'eſt-là qu'Ariſtote, au milieu de la foule de ſes diſciples, jettoit ſur la nature ce coup d'œil vaſte qui nous a appris à la bien voir; & s'il étoit permis de croire à la préexiſtence des ames, on pourroit imaginer que celles des Linnés, des Buffons, planoient dès-lors ſous ces ombrages, & y recueilloient les germes de leurs ouvrages immortels.

Le *platane*, ſelon Pline, fut d'abord apporté dans l'île de Diomède pour orner le tombeau de ce roi; de-là il paſſa en Sicile, bientôt après en Italie, de-là en Eſpagne & juſques dans les Gaules, ſur la côte du Boulonnois, où il étoit ſujet à un impôt.

Ces nations, dit ce naturaliſte, nous paient juſqu'à l'ombre dont nous les laiſſons jouir. Il parle d'un fameux *platane* qui ſe voyoit en Lycie, dont le tronc creux formoit une grotte de quatre-vingt-un pieds de tour : la cime de cet arbre reſſembloit à une petite forêt. Licinius gouverneur de Lycie, mangea avec dix huit perſonnes aſſiſes ſur les lits de feuilles dans cette grotte tapiſſée de pierre-ponce & de mouſſe; il aſſuroit y avoir goûté plus de plaiſir que ſous des lambris dorés, & n'avoir pu entendre le bruit d'une groſſe pluie, arrêtée par les hauts étages de ſes touffes, quelqu'attention qu'il s'efforçât d'y apporter. Il y avoit dans l'île de Chypre, une eſpèce de *platane* qui ne quittoit pas ſes feuilles; mais les rejettons qu'on a tranſportés ailleurs, ont perdu cet avantage, qu'il ne devoit ſans doute qu'au climat.

Ce fut vers le tems de la priſe de Rome par les gaulois, qu'on apporta le *platane* en Italie, depuis lors on l'y avoit prodigieuſement multiplié. Les fameux jardins de Saluſte en étoient remplis, & le luxe des jardins étoit devenu ſi exceſſif qu'on plantoit des forêts à l'aſpect du midi pour parer de la chaleur les maiſons de plaiſance. Pline & Horace déplorent ces abus. Le poëte philoſophe qui ne dédaignoit pas de boire couronné de roſes, le falerne & le cécube avec ſes amis, ſous l'ombrage épais de quelques arbres ſauvages, a blâmé la trop grande abondance des *platanes* célibataires qui, ſelon ſon expreſſion avoit chaſſé l'orme, appui de la vigne. La culture du *platane* étoit devenue une ſorte de culte; on lui faiſoit des libations de vin, qui lui procuroient, dit-on, une végétation étonnante. Macrobe (*Saturn.* 3. 13.) raconte que le célèbre orateur Hortenſius, fut le premier qui s'aviſa de cet expédient; & qu'un

jour qu'il devoit plaider dans une affaire où Cicéron paroissoit aussi, il pria son collègue d'occuper pour lui, parce qu'il vouloit aller à la campagne arroser son *platane* : *abire enim in villam necessariò se velle, ut vinum platano quam in tusculano posuerat, ipse suffunderet.* Cet arbre étoit consacré au plaisir, & c'est pour cela qu'on l'appelloit *genialis.*

Platane (Feuille de)

» Les médailles en argent, où se trouve la *feuille de platane* (dont la forme indiquant celle de tout le Péloponèse, en devint l'emblême), n'ayant ni légende ni même aucune lettre pour en tenir lieu, portant d'ailleurs au revers le *carré à plusieurs divisions très-irrégulières*, sont par-là reconnoissables pour être des premiers tems où l'on en fabriqua. Suivant la remarque très judicieuse de M. d'Hancarville, Phidon d'Argos étoit le plus puissant de tous les princes de la Gréce; ayant, comme le dit Strabon, réuni tout l'héritage de Téménus, auparavant divisé en plusieurs parties, il prétendit à la possession de toutes les villes qu'Hercule avoit prises autrefois; c'est-à-dire de tout le Péloponèse dont il possédoit une très-grande partie. Il fut le seul des Héraclides qui conçut de pareilles prétentions, ainsi lui seul put faire représenter sur ses monnoies le symbole du Péloponèse entier. Ce symbole est la *feuille du platane*; il ne se trouve sur aucune des médailles des tems postérieurs, ni sur aucune de celles qui sont frappées avec un revers ou avec une légende. Cela nous assure que ces monnoies, d'ailleurs très-rares, furent faites au tems de Phidon d'Argos; elles sont les témoins de la domination qu'il affecta sur tout le Péloponèse. Le cabinet du roi possède deux espèces différentes de ces anciennes monnoies; les unes paroissent avoir été faites dans l'île d'Egine; les autres peuvent avoir été frappées dans Argos, où Phidon habitoit ordinairement. Le type de la tortue se maintint sur les médailles d'Ægium, au lieu que celui de la *feuille de platane* ne se maintint nulle part : de-là vient que les médailles avec cette empreinte sont de la plus grande rareté. » (*d'Hancarville, vol. II, 398. & suiv.*)

PLATANISTE. Le *platanifte*, dit la Guilletière, est sur le rivage de Vasilipotamos, au Sud-Est du Dromos, & la nature y produit encore quelques platanes à la place de ceux de l'antiquité. Il n'y a guère de terrein dans la Grèce plus célèbre que celui-là; c'est dans la prairie du Platanon selon le poëte Théocrite, qu'on cueillit autrefois les fleurs qui servirent à faire la guirlande dont la belle Hélène fut couronnée le jour de ses nôces. C'étoit aussi l'endroit où les jeunes spartiates faisoient leurs exercices & leurs combats; cet endroit formoit une plaine, ainsi nommée de la quantité de platanes qu'on y cultivoit. Elle étoit toute entourée de l'Euripe, & l'on y passoit sur deux ponts. A l'entrée de l'un, il y avoit une statue d'Hercule; & à l'entrée de l'autre, on trouvoit celle de Lycurgue.

PLATANON, lieu planté de platanes.

PLATÉE, fille du roi Asopus, donna le nom à la ville de *Platée*, en Béotie, qui lui érigea, après sa mort, un monument héroïque. Pausanias raconte une fable à l'occasion de cette *platée* (*dans ses béotiques, ch.* 3.). Junon se fâcha un jour, dit-il, contre Jupiter : on ne fait pas pourquoi, mais on assure que de dépit elle se retira en Eubée. Jupiter n'ayant pu venir à bout de la fléchir, vint trouver Cithéron, qui régnoit à *Platée.*

Cithéron étoit l'homme le plus sage de son tems. Il conseilla à Jupiter de faire faire une statue de bois, de l'habiller en femme, de la mettre sur un chariot, attelé d'une paire de bœufs, que l'on traîneroit par la ville, & de répandre que c'étoit *Platée*, la fille d'Asopus, que Jupiter alloit épouser. Son conseil fut suivi. Aussitôt la nouvelle en vient à Junon, qui part dans le moment, se rend à *Platée*, s'approche du chariot; & dans sa colère voulant déchirer les habits de la mariée, trouve que c'est une statue. Charmée de l'aventure, elle pardonna à Jupiter sa tromperie, & se reconcilia de bonne foi avec lui. En mémoire de cet événement, les platéens célébroient une fête en l'honneur de Junon-l'épousée.

La ville de *Platée* étoit ennemie des thébains, & si dévouée aux athéniens que toutes les fois que les peuples de l'Attique s'assembloient dans Athênes pour la célébration des sacrifices, le héraut ne manquoit pas de comprendre les platéens dans les vœux qu'il faisoit pour la république.

Les thébains avoient deux fois détruit la ville de *Platée*. Archidamus, roi de Sparte, la cinquième année de la guerre du Péloponèse, bloqua les platéens & les força de se rendre à discrétion. Ils auroient eu bonne composition du vainqueur; mais Thèbes unie avec Lacédémone, demanda qu'on exterminât ces malheureux, & le demanda si vivement qu'elle l'obtint.

Le traité d'Antalcidas, dont parle Xénophon liv. V, les rétablit; ce bonheur ne dura pas, car trois ans avant la bataille de Leuctres, Thèbes indignée du refus que firent les platéens de se déclarer pour elle contre Lacédémone, les remit dans le déplorable état qu'ils avoient éprouvé déjà par sa barbarie.

Dans le lieu même où les grecs défirent Mardonius, on éleva un autel à Jupiter éleuthérien ou libérateur, & auprès de cet autel les platéens célébroient tous les cinq ans des jeux appellés *éleuthéria.*

On y donnoit de grands prix à ceux qui couroient armés, & qui devançoient leurs compagnons.

Quand les platéens vouloient brûler leurs capitaines après leur mort, ils faisoient marcher un joueur d'instrumens devant le corps & ensuite des chariots couverts de branches de lauriers & de myrtes, avec plusieurs couronnes de fleurs. Etant arrivés proche du bûcher, ils plaçoient le corps dessus, & offroient du vin & du lait aux dieux. Ensuite le plus considérable d'entre eux vêtu de pourpre faisoit retirer les esclaves, & immoloit un taureau. Le sacrifice étant accompli, après avoir adoré Jupiter & Mercure, il convioit à souper les mères de ceux qui étoient morts à la guerre.

Les platéens célébroient chaque année des sacrifices solemnels en l'honneur des grecs qui avoient perdu la vie en leur pays pour la défense commune. Le seizième jour du mois qu'ils appelloient *anthesterion*, ils faisoient une procession devant laquelle marchoit un trompette qui sonnoit l'allarme; il étoit suivi de quelques chariots chargés de myrthe & de couronnes de triomphe, avec un taureau noir; les premiers de la ville portoient des vases à deux anses pleins de vin, & d'autres jeunes garçons de condition libre tenoient des huiles de senteur dans des fioles.

Le prévôt des platéens à qui il n'étoit pas permis de toucher du fer, ni d'être vêtu que d'étoffe blanche toute l'année, venoit le dernier portant une chlamyde de pourpre, & tenant un vase & une épée nue, il marchoit en cet équipage par toute la ville jusqu'au cimetière où étoient les sépulcres de ceux qui avoient été tués à la bataille de *Platée*; alors il puisoit de l'eau dans la fontaine de ce lieu, il en lavoit les colonnes & les statues qui étoient sur ces sépulcres, & les frottoit d'huile de senteur. Ensuite il immoloit un taureau; & après quelques prières faites à Jupiter & à Mercure, il convioit au festin général les ames des vaillans hommes morts, & disoit à haute voix sur leurs sépultures : » Je bois aux braves hommes qui ont perdu la vie en défendant la liberté de la Grèce. »

PLATON, philosophe. On ne connoît ses têtes que par conjecture; car nous n'en avons aucune avec son nom en caractères anciens. L'inscription de la tête du *Platon* qui est au capitole, est moderne; (*Musc. capit. t.* 1. *tab*, 22.) & la médaille (*Patini epist. de num. aur. Aug. & Plat.*) sur laquelle on voit la tête d'Auguste & celle de *Platon*, est plus que douteuse.

Les antiquaires semblent être convenus tacitement d'appeller du nom de *Platon* presque toutes les têtes de Termes, parce qu'elles se ressemblent entre elles.

Winckelmann a publié dans ses *monumenti antichi inediti*, *num.* 101. une tête ayant des ailes de papillon attachées derrière les oreilles. Il a donné à *Platon* ce buste fait en hermès & gravé sur une pierre antique, à cause du papillon symbole de l'immutabilité de l'ame. Mais cette tête n'a aucune ressemblance avec le buste de *Platon* du muséum de Florence, qui porte son nom en caractères antiques. Elle ressemble d'ailleurs beaucoup par les cheveux & la barbe au dieu-Terme, ou à Jupiter-Terme. Aussi peut-on la prendre pour Morphée à cause des ailes de papillon, selon M. Visconti éditeur du muséum Pio-Clémentin.

« On a trouvé à Herculanum une tête de bronze de *Platon*, qui n'est point d'un travail roide & guindé, mais du plus grand style. Elle doit avec raison être regardée comme un chef-d'œuvre de l'art. Elle a le regard fixé de côté vers la terre, attitude qui annonce le mépris; mais les traits du visage n'indiquent point ce sentiment. Le front est pensif, mais le regard agréable : la longue barbe n'est pas aussi épaisse que celle d'un Jupiter, mais elle est plus frisée & plus séparée qu'on ne le voit ordinairement aux prétendues têtes de *Platon* : elle est partagée en sillons avec tant d'art qu'on croiroit qu'elle auroit été arrangée avec un peigne très-fin, sans néanmoins que ces sillons se terminent d'une manière trop tranchante, & les cheveux sont si finement traités qu'on les prendroit pour des cheveux gris naturels. C'est de la même manière que sont exécutés les cheveux ondés de la tête. Mais personne, dit Winckelmann, n'est en état de décrire l'art avec lequel cette tête est faite. »

» Entre les monumens de bronze qui doivent se trouver en Angleterre, je ne connois, dit Winckelmann, (*Hist. de l'art. liv.* 4. *c.* 1.) qu'un buste de *Platon*, que le duc de Devonshire doit avoir reçu de la Grèce, il y a un demi-siècle. L'on assure que les traits de ce buste ressemblent parfaitement au vrai portrait de ce philosophe, avec le nom antique gravé sur la poitrine, morceau qui ayant été embarqué à Rome pour l'Espagne à la fin du siècle passé, périt dans un naufrage. Un Hermès du cabinet du capitole, rangé dans la classe des figures inconnues, est parfaitement semblable aux deux têtes précédentes. »

» Entre les hermès, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv.* 4. *c.* 6.) qui se trouvent encore à Rome, celui qui tient le premier rang est le prétendu *Platon* du palais Farnèse. Du reste la tête de cette antique ressemble parfaitement à celle d'une statue d'homme drapée, de la hauteur de neuf palmes, & découverte aux environs de Frascati dans le printems de 1761, avec les quatre Caryatides qui sont à la villa Albani. La tunique dont cette statue se trouve vêtue est d'une étoffe légère,

comme l'indique la quantité de petits plis; par dessus ce vêtement, il y a un manteau qui passant par dessous le bras droit, monte sur l'épaule gauche, de façon que le bras gauche appuyé sur le côté reste couvert. Sur la bordure de la partie du manteau jeté par dessus l'épaule on lit le nom suivant : CAPΔANAIIAΛΛOC. »

PLATRE. » Les images des divinités révérées par les pauvres gens, étoient, dit Winckelmann, (*Hist. de l'art liv.* 4. *c.7.*) exécutées en *plâtre* (*Prudent. apothéos. p.* 227. *l.* 31.). Il y a grande apparence que les figures des hommes célèbres que Varron envoya dans toutes les provinces de l'empire, étoient moulées en *plâtre*. Mais aujourd'hui nous n'avons d'antiques de cette manière que des bas-reliefs, dont les plus beaux qui se soient conservés nous viennent de la voûte de deux chambres & d'un bain de Baies, près de Naples : sans parler ici des beaux ouvrages de reliefs trouvés dans les tombeaux de Pouzzole & composés de chaux & de Puzzolane. Plus le saillant de ce travail est doux, plus il paroît agréable à la vue ».

» Mais pour donner aux figures qui ont peu de relief différentes dégradations, on a indiqué, par des contours enfoncés, les parties qui doivent sortir en saillie du fond plane. Entre les ouvrages de *plâtre*, découverts dans une petite chapelle au parvis, ou au *peribolos* du temple d'Isis de l'ancienne ville de Pompeia, il s'est trouvé cette singularité, que le sculpteur du morceau qui représente Persée & Andromède, a travaillé la main du héros qui tient la tète de Méduse, entièrement de relief. Cette main pour lui donner tant de saillie, ne pouvoit être assujettie qu'au moyen d'un fer, qu'on voit encore aujourd'hui que la main est tombée. »

PLAUDERE & *PLAUSORES*. *Voyez* Applaudissemens.

PLAUDITE, applaudissez. Les poëtes dramatiques romains demandoient des applaudissemens aux spectateurs par ce mot qu'ils plaçoient dans la bouche du chœur, ou du dernier acteur qui occupoit la scène.

PLAVTIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRRR. en or, dans le cabinet de Theupolo.

C. en argent.

O. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *Hypsæus*, *Plancus*, *Rufus*, *Silvanus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PLAUTIANE, femme de *Niger*.

Pescennia Plautiana. Il n'est pas démontré qu'on ne posséde aucune médaille de *Plautiane*. Baudelot en a cité une grecque, dont il ne rapporte point le métal : cette médaille ne se trouve dans aucun cabinet. On a fait encore mention d'une médaille latine qui pouvoit bien être une piéce refaite, ou de coin moderne.

PLAUTILLE, épouse de *Caracalla*.

Justa Fulvia Plautilla Augusta.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent, avec la tête de Caracalla. RRR.

RRRR. en G. B. de coin romain.

RRR. approchant du G. B.

R. en M. B.

RRR. en G. B. de la colonie de Tyr, dans le cabinet de Pellerin.

RR. en P. B. de colonies.

RRR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

On trouve de cette princesse quelques médaillons grecs de bronze.

PLAUTUS ou *Plotus*, sobriquet donné à ceux qui avoient les pieds très-plats.

PLEBEII, plébéiens, troisième ordre du peuple romain, qui étoit composé de tout ce qui n'étoit ni patricien ni chevalier. Ces trois ordres étant renfermés dans la distribution générale que Romulus fit d'abord du pays romain, en partageant Rome par tribus ou quartiers qu'il divisa en un certain nombre de curies. Le troisième ordre qui étoit composé de la bourgeoisie, fut chargé du soin de cultiver les terres, de nourrir les troupeaux, d'exercer les arts méchaniques, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse : *ut agros colerent, pecora alerent, questuarias artes exercerent*. Il étoit exclus des sacrifices, du pontificat, des autres charges, & ne pouvoit même s'allier avec les patriciens. Cependant quoiqu'il fût d'un rang inférieur aux autres ordres ; sa puissance ne cédoit en rien à la leur. Car c'étoit lui qui avoit le pouvoir de créer des magistrats, de faire des lois, d'être l'arbitre de la paix & de la guerre. Il étoit revêtu de ce droit du tems même des rois, ce qui prouve que toute la puissance étoit réellement entre ses mains, & que c'étoit proprement en lui que résidoit la majesté de l'état.

D'ailleurs, il ne tarda pas à jouir des prérogatives dont il avoit d'abord été exclus; par exemple,

de s'allier avec les patriciens, ce qu'il obtint l'an 306, par l'importunité de ses tribuns; d'être admis au consulat, droit qu'il arracha en 387, alors que fut élu pour la première fois un consul plébéien; d'être revêtu de la dignité d'augure & de pontife, auxquelles il s'éleva en 446; & de parvenir enfin comme la noblesse à toutes les charges de la république, même d'avoir entrée au sénat: *ab eo tempore opes plebis creverunt*, dit Denys d'Halicarnasse, (*lib.* 7.) *patres verò multas partes priscæ amplitudinis amiserunt. Cum & in senatu, & ad magistratus, & ad sacerdotia plebeios admisissent & reliquorum ornamentorum illos fecissent participes, quæ propria patriciorum fuerunt.* Ce fut autant par les intrigues & les efforts des tribuns du peuple qu'arriva cette révolution, que par la manière dure & haute avec laquelle les patriciens traitoient les *plébéiens*; ce qui mit souvent les derniers dans la nécessité d'avoir recours à la force ouverte. Outre cela, il y avoit entre les deux ordres une jalousie d'autorité qui dura autant que la république, & qui fut la cause de beaucoup de mouvemens, de plusieurs séditions, qu'on ne rendit moins fréquentes, qu'en admettant les *plébéiens*, comme la noblesse, à toutes les charges de l'état. Ainsi les patriciens, en voulant se rendre maîtres du gouvernement, fournirent aux *plébéiens* les moyens d'y avoir plus de part, qu'il n'en auroit d'abord osé espérer. *Voyez* PLEBS.

PLÉBÉIENS (*jeux*), c'étoit des jeux que le peuple romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les sénateurs après qu'il fut rentré dans la ville, d'où il étoit sorti pour se retirer sur le mont Aventin. D'autres disent que ce fut après sa première réconciliation au retour du mont sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant J. C. Quelques uns veulent que ces jeux aient été institués pour témoigner une rejouissance publique de ce que les rois avoient été chassés de Rome l'an 245 & 500 avant J. C. après la victoire remportée par le dictateur Posthumius au lac Regille sur les latins, & de ce que le peuple avoit commencé alors de se réjouir de la liberté. On les faisoit dans le cirque pendant trois jours, & on les commençoit le 17 avant les calendes de décembre, qui répond au 15ᵉ. de novembre. Leur nom latin étoit *ludi plebeii*. Hadrien institua *des jeux plébéiens* du cirque, l'an 847 de la fondation de Rome, c'est-à-dire la 121 année de l'ère chrétienne. (D. J.)

PLÉBISCITE (Un) étoit ce que le peuple romain ordonnoit séparément des sénateurs & des patriciens sur la réquisition d'un de ses magistrats, c'est-à-dire d'un tribun du peuple.

Il y avoit au commencement plusieurs différences entre les *plébiscites* & les lois proprement dites.

1°. Les lois, *leges*, étoient les constitutions faites par les rois & par les empereurs, ou par le corps de la république; au lieu que les plébiscites étoient l'ouvrage du peuple seul, c'est-à-dire, des plébéiens.

2°. Les loix faites par tout le peuple du temps de la république, étoient provoquées par un magistrat patricien. Les *plébiscites* sur la réquisition d'un magistrat plébeien, c'est-à-dire, d'un tribun du peuple.

3°. Pour faire recevoir la loi, il falloit que tous les différens ordres du peuple fussent assemblés; au lieu que le *plébiscite* émanoit du seul tribunal des plébéiens; car les tribuns du peuple ne pouvoient pas convoquer les patriciens, ni traiter avec le sénat.

4°. Les lois se publioient dans le champ de Mars; les *plébiscites* se faisoient quelquefois dans le cirque de Flaminius, quelquefois au capitole, & plus souvent dans les comices.

5°. Pour faire recevoir une loi, il falloit assembler les comices par centuries; pour les *plébiscites*, on assembloit seulement les tribus, & l'on n'avoit pas besoin d'un sénatus-consulte ni d'aruspices: il y a cependant quelques exemples de *plébiscites* pour lesquels les tribuns examinoient le vol des oiseaux & observoient les mouvemens du ciel, avant de présenter le *plébiscite* aux tribus.

6°. C'étoient les tribuns qui s'opposoient ordinairement aux lois, & c'étoient les patriciens qui s'opposoient aux *plébiscites*.

Enfin, la manière de recueillir les suffrages étoit fort differente; pour faire recevoir un *plébiscite*, on recueilloit simplement les voix des tribus, au lieu que pour une loi il y avoit beaucoup plus de cérémonie.

Ce qui est remarquable, c'est que les *plébiscites* quoique faits par les plébéiens seuls, ne laissoient pas d'obliger aussi les patriciens.

Le pouvoir que le peuple avoit de faire des lois ou *plébiscites*, lui avoit été accordé par Romulus, lequel ordonna que quand le peuple seroit assemblé dans la grande place, ce que l'on appelloit l'assemblée des *comices*, il pourroit faire des lois. Romulus vouloit par ce moyen rendre le peuple plus soumis aux lois qu'il auroit faites lui-même, & lui ôter l'occasion de murmurer contre la rigueur de la loi.

Sous les rois de Rome, & dans les premiers temps de la république, les *plébiscites* n'avoient force de loi qu'après avoir été ratifiés par le corps des sénateurs assemblés.

Mais sous le consulat de L. Valerius, & de M. Horatius, ce dernier fit publier une loi qui fut appellée de son nom *Horatia*, par laquelle il fut ar-

rêté que tout ce que le peuple séparé du sénat ordonneroit, auroit la même force que si les patriciens & le sénat l'eussent décidé dans une assemblée générale.

Depuis cette loi qui fut renouvellée dans la suite par plusieurs autres, il y eut plus de lois faites dans des assemblées particulières du peuple, que dans les assemblées générales où les sénateurs se trouvoient.

Les plébéiens enflés de la prérogative que leur avoit accordée la loi *Horatia*, affectèrent de faire un grand nombre de *plébiscites* pour anéantir (s'il étoit possible) l'autorité du sénat; ils allèrent même jusqu'à donner le nom de lois à leurs *plébiscites*.

Enfin le pouvoir législatif que le sénat & le peuple exerçoient ainsi par émulation, fut transféré à l'empereur du tems d'Auguste par la loi *regia*; au moyen de quoi il ne se fit plus de *plébiscites*.

PLEBS, le corps des plébéiens, sans comprendre les sénateurs. Ce mot diffère de *populus*, comme l'espèce diffère du genre; parce que sous le nom de *populus*, on entendoit cette multitude de citoyens qui composent une ville sans distinction de rang ni de naissance: *populus omnes civitatis ordines continet.* Au lieu que sous la dénomination de *plebs*, on comprenoit simplement les citoyens qui ne sont ni patriciens, ni nobles: *plebs ea dicitur in quâ gentes civium patriciæ non insunt*, dit Aulugelle. Ce fut Romulus qui fit cette distinction des patriciens & des plébéiens; il exclut les derniers de tous les honneurs dont il fit part aux premiers, & il ne leur laissa qu'une entière dépendance de ceux-ci. Cette inégalité entre les deux ordres dura sous les rois, & ce ne fut qu'après leur expulsion, que Valerius-Publicola jetta les fondemens de la liberté du peuple, comme son collégue Brutus avoit posé ceux de la république. Ce généreux romain ne supportant qu'avec peine l'état d'oppression où gémissoient les plébéiens, sous la tyrannie des nobles, porta deux lois en leur faveur, dont l'une autorisoit l'appel au peuple, & l'autre défendoit d'exercer aucune magistrature sans son consentement. Il fit plus; pour lui témoigner son affection & par une nouvelle loi, il ordonna que les faisceaux seroient baissés devant lui; ce qu'il exécuta lui-même le premier, en entrant dans l'assemblée du peuple: *fasces majestati populi romani submisit*, dit Tite-Live. Cette conduite pleine d'humanité & d'indulgence, lui valut le titre précieux de *Publicola*, ami du peuple.

L'ordre nommé *plebs*, ne comprenoit que les personnes libres, dont on distinguoit trois sortes; 1°. ceux qui étoient nés de parens libres, & qui l'avoient toujours été; on les nommoit *ingenui*: 2°. les enfans des affranchis, appellés *libertini*, & 3°. les affranchis même qui, d'esclaves, avoient été mis en liberté par leurs maîtres; car tant qu'ils étoient esclaves, ils ne pouvoient être compris parmi le peuple.

Il y avoit encore une division moins générale entre le peuple de la campagne & le peuple de la ville, *plebs rustica*, *plebs urbana*. Les premiers étoient ceux qui demeuroient aux champs pour les cultiver; ceux que Valere-Maxime appelle les tribus rustiques, *tribus rusticas*, qui ne sont autre que cette portion du peuple qui cultivoit la terre de ses propres mains, & qui avoit le plus de crédit parmi les quinze tribus de la campagne, entre lesquelles le roi Servius avoit partagé le territoire de Rome. Après la guerre des marses, toute l'Italie ayant obtenu le droit de bourgeoisie à Rome, fit partie du peuple de la campagne, *plebis rusticæ*, parce qu'elle donnoit son suffrage dans les tribus rustiques. *Plebs urbana* au contraire, étoit le peuple qui habitoit l'intérieur de Rome, qui faisoit partie des quatre tribus de la ville, que Tite-Live appelle *forensem turbam*, parce qu'on la voyoit sans cesse sur la place publique, toujours prêt à se livrer au premier séditieux, & c'est pour cela que Cicéron (*attic.* I. I. 3.) l'appelle *sordem & fæcem*, par opposition aux gens de bien: *apud bonos iidem sumus quos reliquisti; apud fæcem & sordem urbis multò melius quàm reliquisti.*

PLECTRUM, baguette faite d'ivoire ou de bois poli, avec laquelle le musicien touchoit les cordes d'un instrument pour en tirer les sons: ce mot vient de *πλήττειν frapper.* Les anciens avoient des instrumens à cordes sur lesquels on jouoit sans *plectrum*, & d'autres où l'on s'en servoit toujours. C'étoit aussi dans les commencemens l'usage de ne toucher la lyre qu'avec le *plectrum*; ensuite la mode vint de n'en pincer les cordes qu'avec les doigts.

Le lecteur curieux trouvera toutes les diverses formes de *plectrum* dans Pignorius, dans Montfaucon, dans Buonarotti, (*osservatione sopra i Medaglioni*) & dans d'autres antiquaires. (D. J.) *Voyez* PENTACHORDE.

» La forme du *plectrum* est très-bien exprimée sur cette figure, dit Caylus (7. *pl.* 82. n°. 3.) C'étoit une espèce de doigt d'ivoire, d'or ou d'autre matière un peu recourbée, & dont on se servoit pour toucher les cordes de la lyre; cet exemple nous apprend que les grecs traitoient différemment l'accompagnement de leurs chants & celui de leurs déclamations, car on ne pinçoit pas toujours la lyre avec les doigts pour former un accord, puisqu'en effet on emploioit le *plectrum*, qui ne pouvoit servir qu'à donner le ton, & à soutenir la voix dans le cours d'un récit déclamé. »

PLÉIADES, c'étoient les sept filles d'Atlas, dont

dont les noms propres sont, Alcione, Asterope, Céléno, Électre, Maïa, Mérope, Taygete. Elles furent aimées, dit Diodore, par les plus grands dieux & par les héros ; elles en eurent des enfans, qui dévinrent dans la suite, aussi fameux que leurs pères, & qui furent les chefs de plusieurs peuples. *Voyez* MAIA, MÉROPE. On dit qu'elles étoient très-intelligentes, & que c'est pour cette raison que les hommes les regardèrent comme déesses après leur mort, & les placèrent dans le ciel sous le nom de *pléiades*. C'est une constellation septentrionale qui forme comme un peloton de sept étoiles assez petites, mais fort brillantes, placées au cou du taureau, & au tropique du cancer. C'est celle que le vulgaire appelle la *poussinière*. *Voyez* ATLAS.

Les grecs les appelloient *pléiades* du mot πλεῖν naviguer, parce que leur lever vers l'équinoxe du Printems, ouvroit la navigation dans la méditerranée. Du nom du printems, *ver*, les romains les appelloient *vergiliæ*.

« Voici l'explication qu'a donnée M. Rabaud de Saint-Étienne, de la fable des *Pléiades*. Les *Hyades* avoient sept sœurs qui ne vivoient pas loin d'elles ; elles étoient filles du *Bouvier*, elles vivoient donc en béotie. On les nommoit les *Pléiades*, soit que ce nom signifie une *multitude*, à cause de leur figure attroupée, soit parce qu'elles étoient l'annonce de la navigation. (*Pléias* multitude, *Pléion* beaucoup, *Pleio Ploio*, je navige) Comme ces explications peuvent se passer d'étymologies je n'en cite aucune, pour n'être pas chicané sur des mots, & donner plus de force aux choses ».

» Les *Pléiades* étoient peintes aussi sous la figure de sept filles qui dansoient en rond. Nonnus dit que lorsque Phaéton troubla tout dans le ciel par son voyage extravagant, *l'écho répéta les plaintes circulaires de la troupe tournoyante des Pleiades*. (*Nonni. Dionys. L.* 38.) Il y en a une qui est obscure (*Germ. Caes. in arat.*) aussi dans cette danse circulaire avoit-on eu soin de la cacher derrière les autres, tant les anciens avoient mis d'exactitude dans ces peintures que nous avions cru arbitraires ».

» Elles avoient eu à se plaindre du violent Orion, & Jupiter les arracha à ses poursuites en les plaçant sur la croupe du *taureau*. Elles dansent en rond, elles sont sept ; on vit un rapport de leur nombre, de leur danse & de leur harmonie avec le nombre & la musique des planètes ; on dit que chacune des *Pléiades* étoit animée par un de ces astres. (*Procl. comment. in Hesiod. Nat. comes. l. IV.*) L'une d'elles étoit nébuleuse ; on dit qu'elle se cachoit de honte, parce qu'elle avoit épousé un simple mortel, tandis que les autres avoient épousé des dieux. *Electra*, l'une d'entre elles, étoit peinte les cheveux épars. Par un jeu de mots sur une autre *Electra*, fontaine qui eut de Jupiter le célèbre *Dardanus*, roi des dardaniens ou troyens, on fit la petite histoire suivante. On disoit qu'après la prise de Troye, elle avoit eu tant de douleur de la désolation de cette ville, qu'elle n'avoit pu soutenir la danse de ses sœurs, & qu'elle étoit allée se cacher dans le cercle arctique, où elle prit le nom de *comètes* ou *chevelue*. Fréret a conjecturé qu'on avoit désigné par-là une comète. La discussion de cette idée est étrangère à mon sujet ».

PLEIN (Mois), année *pleine*. Le mois lunaire synodique est alternativement de 29 jours, ou *cave*, & de 30 jours, ou *plein*. De même, l'année lunaire est quelquefois *cave*, ou de 353 jours ; mais ordinairement de 354 jours, ou *pleine*.

PLÉIONE, mère des pléiades, à qui elle donna son nom, étoit fille de l'Océan & de Thétis, & femme d'Atlas (*Ovid. Fast. V.* 81.).

PLÉSION. Le *plésion*, chez les grecs, étoit une ordonnance particulière à l'infanterie. Elle consistoit en un quarré long, tantôt à centre plein, tantôt à centre vuide. Quelquefois on présentoit à l'ennemi son plus grand côté, & d'autrefois on marchoit contre lui par le plus petit ; ainsi cette évolution formoit une véritable colonne, & se changeoit encore dans les différentes sortes de quarrés que l'on connoît. La longueur de ce quarré excédoit sa hauteur. Les frondeurs & les archers en occupoient le dedans, couvert de toutes parts en dehors de soldats pesamment armés. On employoit contre cette disposition la phalange implexe.

PLESTORUS, divinité des thraces, à laquelle ils immoloient des victimes humaines. On croit que c'étoit quelqu'homme célèbre de leur nation, qu'ils avoient divinisé après sa mort (*Herodot. lib. IX.*)

PLETHRE, mesure géodesique, ou grammatique de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* AROURE.

Pour connoître l'évaluation des *plethres*, selon Romé de Lille. *Voyez* MESURES.

PLETHRE, *asta*, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit 14 toises & $\frac{267}{1000}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays :

1 $\frac{2}{3}$ chebel.

ou 10 décapodes.

ou 16 $\frac{2}{3}$ orgyes.

ou 20 bêmes diploun.

ou 40 bêmes aploun.

Plethre, médimne, jugère, mesure olympique pour l'arpentage des terres.

Elle valoit en mesure de France $\frac{5607}{10000}$ d'arpent, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesure ancienne :

6 hectes.

ou 12 hemihectes.

ou 768 hexapodes quarrées.

ou 27648 pieds olympiques quarrés.

PLETHYPATE ou PLETYPATE, mois des paphiens qui répondoit au mois de juin.

PLEUREUSES. *Voyez* Larmes & lacrymatoires. Les romains pour s'épargner la peine d'offrir une affliction extérieure dans les funérailles de leurs parens & de leurs amis, ou pour augmenter l'aspect de leur deuil, établirent l'usage d'un chœur de *pleureuses*, qu'ils plaçoient à la tête du convoi, & qui par des chants lugubres & par des larmes affectées tâchoient d'émouvoir le public en faveur du mort que l'on conduisoit au bucher. Elles avoient à leur tête une femme qui régloit le ton sur lequel elles devoient pleurer; on les appelloit *præficæ*, comme nous l'apprenons de Festus. *Præficæ dicuntur mulieres ad lamentandum mortuum conductæ, quæ dant cœteris modum plangendi, quasi in hoc ipsum præfectæ.* Le poëte Lucilius en fait mention, au rapport de Nonnius :

. . . . *Mercede quæ*

Conductæ flent alieno in funere præficæ.

Celle qui entonnoit la lamentation, étoit nommée *præfica*, du terme *præfari*, parce qu'elle commençoit à pleurer la première. Les autres étoient aussi nommées *præficæ*, mais plus rarement que leurs maîtresses, & c'est ce qui a fait croire que *præfica* ne vient pas de *præfari*, puisque toutes les *pleureuses* étoient honorées de cette illustre qualité.

Et comme les *pleureuses* affectoient de donner de grandes louanges au mort, elles se servoient d'abord selon la coutume du terme *præfiscine* pour les spectateurs & attirer leur croyance ; d'où l'on a fait le mot *præficæ*.

Aussitôt que le malade étoit expiré, l'usage des romains étoit d'appeller les *pleureuses* que l'on plaçoit à la porte de la maison ; là s'étant instruites par les domestiques des circonstances de la vie du défunt, elles composoient un éloge où le mensonge & la flaterie n'étoient pas épargnés.

L'art des pleurs consistoit dans l'action & dans le chant. Le poëte Lucilius nous l'apprend par ces vers :

. . . . *in funere præficæ*

Multo & capillos scindunt & clamant magis.

On reconnoit dans ces vers les deux parties de l'art de pleurer. *Capillos scindunt* voilà l'action; *& clamant magis*, voilà le chant qu'elles accommodoient à certains vers lugubres, que l'on nommoit *neniæ*, selon l'explication de Festus : *Nenia est carmen quod in funere laudandi gratiâ cantatur* ; & c'est ainsi que Cicéron en parle dans le second livre des lois : *honoratorum virorum laudes in concione memorant, easque etiam ad cantus, ad tibicen prosequuntur, qui nomen neniæ, quo vocabulo etiam græci cantus lugubres nominant.*

On comprend aisément que ces *pleureuses* étoient vêtues de l'habit qui marquoit ordinairement le deuil & l'affliction; c'étoit une robe noire, que les romains appelloient *pulla* & ceux qui en étoient vêtus, étoient désignés par cette épithète *pullati*. Juvénal en fait mention dans sa troisiéme satyre :

Si magna Asturici cecidit domus, horrida mater,

Pullati proceres, differt vadimonia prætor,

Auguste, au rapport de Pétrone, défendit à ceux qui portoient cet habit, de se présenter aux spectacles : *Sanxit ne quis pullatorum in mediâ caveâ sederet.*

On a mal-à-propos donné le nom de *pleureuse* ou *præfica* à une statue de femme âgée, qui est dans le cabinet du capitole. Winckelmann la reconnoit pour Hécube. *Voyez* Hécube.

PRÆFISCINE.

Lorsque les romains vouloient parler d'eux-mêmes avantageusement, ils prévenoient leurs auditeurs par ce mot *præfiscine* ; parce qu'ils croyoient que l'on excitoit, en se louant, l'envie & que l'on s'exposoit aux enchantemens des envieux : *Paulla mea, amabo, pol tu ad laudem addito præfiscine, ne puella fascinetur.* Nous les imitons en cela, lorsque nous voulons nous donner quelques louanges, car nous disons volontiers, *cela soit dit sans vanité.* Nous lisons dans l'*Asinaria* de Plaute, *act.* 2 *scen.* 4. que *Leonida* accusé de quelque tour de souplesse commença sa justification par *præfiscine*, parce qu'il devoit dire du bien de lui-même :

Præfiscine, hoc nunc dixerim, nemo me etiam accusavit,

Merito meo, neque me Athenis est alter hodie quisquam, cui credi rectè, æquè putent.

PLEXAURE, une des océanides & l'une de celles qui présidoient à l'éducation des enfans mâles, avec Apollon & les fleuves selon Hésiode. (*Théogon.* 346 353.)

PLEXIPPE, frère d'Althée, tué par son neveu Méléagre. *Voyez* MÉLÉAGRE.

PLEXIPPE, fils de Pandion & de Cléopatre. *Voyez* PANDION.

PLINTHE. Le *plinthe* chez les grecs étoit une ordonnance quarrée dans laquelle une troupe présentoit de toute part un front exactement égal, quant au nombre & quant à l'étendue, parce qu'elle avoit autant de files que de rangs; de sorte qu'elle occupoit autant de terrein en tout sens. Pour que les faces du *plinthe* fussent capables d'un grand effort, on ne les garnissoit pour l'ordinaire que de soldats pesamment armés, sans mêler avec eux ni archers ni frondeurs.

On formoit un *plinthe* en donnant à une troupe une dimérie de longueur & une dimérie de hauteur.

PLINTHES, bases quarrées supportant des statues ou des bustes. « Il paroît, dit Caylus, que les égyptiens ont seuls pratiqué l'usage de placer des figures à l'extrémité des *plinthes*. Peut-être vouloient-ils donner, par cette position, une idée de l'espace qui sépare ordinairement dans les temples les hommes de la divinité. On a déjà vu un exemple de cette singularité dans le dessin d'une pierre gravée. Le monument de ce numéro (*pl.* 7. *n°.* 4.) représenté un dieu-chien, assis sur le cul; il a le bras & les jambes d'un homme, la tête seule détermine son espèce ».

» La *plinthe* de cette figure, dit-il encore, (*rec.* 5. *p.* 56.) est formée, selon l'usage des égyptiens, par un quarré long; car ces peuples me paroissent avoir toujours évité le quarré absolu, du moins je n'en ai jamais vu. Cette *plinthe* est, ainsi que l'appui qui soutient le derrière de la figure, remplie d'hiéroglyphes. »

PLINTHINE dans l'Egypte. Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

PLINTHIUS, fils d'Athamas & de Themisto. *Voyez* ces deux mots.

PLIS des habits. *Voyez* SINUS.

« Chez les anciens, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. c.* 5.), on étoit dans l'usage de plier les habits, & de les mettre en presse; ce qu'on faisoit sur-tout lorsqu'ils venoient d'être blanchis; & comme dans les temps les plus reculés de la Grèce, les vêtemens des femmes étoient blancs, il falloit en venir souvent au blanchissage. Les presses dont les écrivains font mention, attestent que les anciens s'en servoient pour comprimer leurs habits; c'est ce qu'on voit sur-tout aux éminences & aux cavités des raies qui règnent par-dessus les habillemens, & qui représentent les ruptures des étoffes. Les statuaires de l'antiquité ont souvent indiqué ces ruptures dans les draperies. Pour moi, je pense que les raies des vêtemens que les romains nommoient *rugas*, rides, étoient de ces sortes de ruptures, & non pas des *plis* repassés, comme l'a cru Saumaise, qui ne pouvoit guères rendre compte de ce qu'il n'avoit pas vu ».

« L'ornement, dit-il ailleurs (*Liv. V. chap.* 5.), est à l'élégance ce que la beauté est à la grace. L'élégance n'est pas dans l'habillement même, & l'habillement ne devient élégant que lorsqu'il a été assorti par les mains du bon goût. L'élégance pourroit être nommée aussi la bonne grace de l'ajustement, ce qui ne peut se dire pourtant que de la draperie de dessus, ou du manteau, parce cette partie de l'habillement pouvoit être jetée à volonté, tandis que la tunique ou l'habit de dessous devoit suivre la direction du manteau & de la ceinture, pour concourir à la disposition des *plis*. Il résulte de-là que cette marche raisonnée des *plis* peut être assignée à bien plus juste titre, à la draperie des anciens qu'à celle des modernes; car les habits de ces derniers, de l'un & de l'autre sexe, étant adhérens aux chairs, ne sont pas susceptibles de ces tours pittoresques des premiers. Or, comme la marche des *plis* est différente selon la diversité des temps de l'art, il résulte que la disposition de la draperie & l'élégance de l'ajustement constitue une partie de la connoissance du style & des époques. La marche des *plis* dans les figures des temps les plus reculés est ordinairement droite, ou forme peu d'inflections; ce qu'un écrivain moderne peu instruit dit de tous les plis des anciens, ne sachant pas que les *plis* des figures qu'il cite, se trouvant sur la tunique, doivent tomber perpendiculairement. Dans les temps les plus éclairés de l'art, on cherchoit à mettre la plus grande variété dans les *plis*, tant de la robe que du manteau, & cela à l'imitation de ceux qui formoient les vêtemens effectifs. Il y a apparence que dans les premiers temps, la manière de jetter les draperies étoit la même, mais que l'art encore dans l'enfance ne pouvoit pas atteindre ces ruptures variées des *plis*. On ne sauroit considérer sans admiration cette variété singulière, ce gout exquis dans les draperies, depuis les vases peints; envisagés comme des dessins, jusqu'aux pierres les plus

dures, telles que le porphyre. La sculpture ancienne nous a laissé des modèles dans ce genre; rien de plus élégant, de plus noble, que la draperie de Niobé. Mais lorsque les artistes se proposoient pour but de laisser entrevoir la beauté du nud, ils sacrifioient les fracas de cette draperie à l'industrie des chairs, ainsi que nous le voyons au vêtement des filles de Niobé. Leurs habits sont entièrement adhérens aux chairs, & ne forment des *plis* qu'aux cavités, tandis qu'ils sont légers, & pour ainsi dire collés aux éminences, simplement pour indiquer un vêtement. Il est d'expérience que toute draperie qui est relevée par un membre, & qui tombe librement des deux côtés, ne forme point de *plis*, & ne s'interrompt qu'aux cavités. Ces *plis* multipliés & interrompus, si recherchés par la plupart des sculpteurs & particulièrement des peintres modernes, n'ont pas été regardés comme des beautés par les anciens. Mais on voit par la draperie jettée négligemment, comme celle de Laocoon, & une autre étalée sur un vase, qui est avec le nom de l'artiste, ΕΡΑΤΩΝ, & qui se trouve à la villa Albani, avec quelle élégance les anciens savoient alors interrompre & contraster les draperies.

PLISTENÈ, frère d'Astrée. On le croit le véritable père d'Agamemnon & de Ménélas, quoique les poëtes les appellent pourtant du nom d'*Atrides*.

PLISTOBOLINDE, jeu de dez chez les anciens, où celui qui amenoit le plus de points, gagnoit le coup ou la partie.

PLOMB. « L'usage d'écrire sur le *plomb* semble pouvoir remonter aux premiers siècles. L'écriture sur le *plomb* ne fit que s'accréditer dans la suite de plus en plus. Elle n'est pas encore aujourd'hui hors d'usage. Suidas atteste qu'on écrivoit de son temps sur des lames de *plomb*. Tous les anciens livres, composés de feuilles de ce métal ne se sont pas tellement perdus, qu'il n'en reste plus aucun. On peut voir dans Frontin & dans Dion-Cassius, par quel stratagême le consul Hirtius assiégé dans Modène, fit tenir des lettres écrites sur une lame de *plomb* à Décius-Brutus, de qui il en reçut de semblables, sans que les assiégeans s'en apperçussent. Pausanias fait mention de livres d'Hésiode, écrits sur des lames de *plomb*. Pline dit que les monumens publics furent écrits sur des volumes de la même matière; & Thomas Dempster, dont l'érudition étoit si vaste, ne connoissoit que ce texte, qui constatât l'usage de faire servir le *plomb* de matière à l'écriture (*Nouvelle diplomatique.*).

Je vais discuter un passage de Pline, qui a pour objet la *soudure* ou le *plumbum argentarium*. On y trouve les prix de l'étain, du *plomb* pris séparément, de ces deux métaux réunis à différentes proportions, & tels qu'on les payoit à Rome du tems où Pline écrivoit. La soudure est appellée par Pline *plumbum argentarium*. Il la distingue soigneusement de l'étain, *plumbum album* & du *plomb*, *plumbum nigrum* dans ce passage (*lib.* 34, *c.* 48.) *Nunc adulteratur stamnum addita æris candidi tertia portione in plumbum album : hoc nunc aliqui argentarium appellant. Iidem & tertiarium vocant in quo duæ nigri portiones sunt, & tertia albi. Pretium ejus in libras XX (denarii decem) hoc fistulæ solidantur. Improbiores ad tertiarum additis æquis partibus albi, argentarium vocant : & eo quæ volunt incoquunt. Prætia ejus faciunt in pondo C. LX. X. (in libras centum denarii sexaginta). Albo per se sincero pretia sunt X. X. (decem denarii), nigro septem.*

Voici la traduction littérale qui présente plusieurs erreurs : » aujourd'hui on sophistique l'étain pour en faire l'*album plumbum*, le *plomb* blanc, en lui ajoutant une troisième partie de bronze blanc. Cette sophistication se pratique encore d'une autre manière, en mêlant à égales parties le *plomb* & l'étain. Quelques ouvriers appellent ce mélange *plumbum argentarium*, ou de la soudure. Les mêmes ouvriers l'appellent *tertiarium* quand il est fait de deux parties de plomb & d'une d'étain. La livre se vend dix deniers (9 liv; à 18 sols le denier de Néron), & on l'emploie pour souder les tuyaux. Les ouvriers de mauvaise foi donnent le nom de *plumbum argentarium* au *tertiarum* augmenté de parties égales d'étain; & il sert à l'étamage. On le vend 60 deniers les cent livres $\frac{3}{5}$ de denier romain la livre, ou près d'onze sous). L'étain pur vaut dix deniers (9 liv.) la livre, & le plomb 7 (6 liv. 5 sols.) »

La première erreur contenue dans ce passage, porte sur la sophistiquerie de l'étain par l'alliage d'un tiers de cuivre. Bien loin de sophistiquer l'étain d'une manière difficile à reconnoître avec une troisième partie de cuivre, il est très-sur que l'addition seule de $\frac{1}{12}$ partie de cuivre rend aigre & cassant l'étain, ce métal si doux & si liant. Que devons-nous penser des connoissances métallurgiques de Pline, en le voyant écrire une fausseté si palpable?

Passons à une seconde erreur plus matérielle encore & renfermée dans ce même passage de l'écrivain romain. La soudure appellée *tertiarium plumbum*, composée de deux parties de plomb & d'une partie d'étain, valoit selon lui 10 deniers la livre. Elle ne devoit cependant valoir que 8 deniers, si, comme il le dit au même endroit, l'étain seul en valoit 10 & le plomb 7; car deux tiers de 7 & un tiers de dix ne sont égaux qu'à 8 entiers.

La seconde erreur de calcul est encore plus forte. L'alliage de deux parties de plomb & d'une d'étain appellé ordinairement *tertiarum plumbum* se vendoit, selon Pline, 10 deniers la livre. Des ouvriers de mauvaise foi ajoutoient à cet alliage partie égale d'étain, c'est-à-dire de l'étain en quantité égale à lui-même pour en former un prétendu *plumbum argentarium*; ce qui faisoit un alliage mi-parti d'étain & de plomb, & ils le vendoient 60 deniers les cent livres; ou $\frac{3}{5}$ de denier la livre. Or les prix fixés par Pline lui-même pour l'étain & le plomb à dix deniers & à 7, donnent 8 deniers & demi pour la valeur de l'alliage à parties égales. Cependant il ne lui assigne que $\frac{3}{5}$ de denier par livre.

Je me perds dans ces contradictions & pour l'honneur de Pline, j'en rejetterois tout l'odieux sur les copistes, si la même excuse pouvoit le laver de l'erreur grossière sur l'étain sophistiqué; si on ne lisoit pas dans son même livre 34ᵉ que le laiton est un alliage naturel, qu'il avoit été longtems extrait tout formé du sein de la terre, & qu'il ne s'en trouvoit plus de la sorte, parce que la terre étoit épuisée. Plaignons le sort des compilateurs, lorsqu'ils nous rapportent des résultats si incohérens; mais louons leur zèle, & travaillons, sans égard pour leur renommée, à séparer les vérités, des erreurs qu'ils leur ont si souvent associées.

Plomb (Médailles de). « La dernière espèce de médailles antiques, dit Beauvais, dont plusieurs sont parvenues jusqu'à nous, sont des médailles de *plomb*; les faussaires en ont fabriqué dans ces derniers temps, qui ne valent pas la peine d'être regardées, & qu'on doit rejetter avec mépris. Celles qui nous restent antiques, sont en petit nombre; j'en ai vu d'Antonin & de quelques autres empereurs; elles se reconnoissent aisément au *plomb*, qui est blanchâtre & terreux, & à la fabrique bien plus difficile à imiter en *plomb* que dans les autres métaux ».

« Les antiquaires ne sont pas d'accord sur l'usage qu'on a pu faire de quelques petites pièces de *plomb* antiques. Du Moulinet les prend pour des monnoies antiques, qui ont eu cours en certains temps chez les romains. Baudelot, dans son livre intitulé l'*Utilité des voyages*, admet cette espèce de monnoie; mais il prétend qu'elle n'avoit cours qu'au jour des fêtes saturnales. M. Ficoroni, dans le savant ouvrage qui a pour titre, *I piombi antichi*, refute nos deux auteurs, & répond aux textes des anciens, par lesquels on a voulu prouver que le peuple romain s'est servi de monnoie de *plomb* dans le commerce, ou pour acheter ou vendre les mêmes besoins. Quel usage faisoit-on de ces pièces ou petites médailles de *plomb*? Notre savant italien conjecture que ceux qui avoient l'intendance des spectacles publics, faisoient faire ces médailles pour les distribuer aux spectateurs, afin qu'ils eussent des places assurées; de la même manière qu'on prend encore aujourd'hui des billets, pour avoir entrée aux spectacles (*Nouvelle diplomatique*) ».

« Ficoroni, dit Caylus (*Rec. d'Antiq.* 3. *pag.* 285.), a rapporté dans son traité sur les *plombs* antiques, un grand nombre de monumens de ce métal; mais ils sont tous romains. Ceux qui représentent des divinités égyptiennes, ou sur lesquels on lit des caractères grecs, sont constamment du temps des empereurs. Cet ouvrage me paroît d'une médiocre utilité; ce n'est qu'un sommaire & une indication très-légère de chaque objet. L'auteur propose toutes les difficultés que cette matière peut présenter, par rapport à son ancien usage, mais il n'en lève aucune ».

« On a soupçonné, dit-il, que ces médailles ont eu cours dans le commerce, qu'elles ont été fabriquées pour les saturnales, qu'on les a fait servir de tessères, & qu'enfin elles ont été faites pour des sceaux ».

« Je ne crois pas que ces sortes d'empreintes aient jamais eu un cours réglé. On a pu y recourir dans quelques circonstances forcées; mais le peu de résistance naturelle de ce métal s'oppose absolument à un usage constant & suivi. Ces *plombs* ont pu servir quelquefois dans les saturnales. Tout ce qui présentoit un ridicule général ou particulier, étoit admis dans ces fêtes. Je suis persuadé qu'on a fait usage de ces *plombs* pour les tessères. Toutes les marques établies & convenues peuvent également servir pour les distributions ou les entrées des spectacles. La quantité nécessaire & la facilité de les produire par le moyen des moules, sont des raisons qui déterminent à le croire ».

« Enfin, dans le nombre des *plombs* antiques, rapportés par Ficoroni (Car il en a recueilli beaucoup de modernes.), il en est quelques-uns qui ont servi de sceaux, comme la forme & la construction ne permettent pas d'en douter. Telle a été aussi la destination des deux tessères de *plomb* rapportées sous ces numéros; ce que je dis néanmoins sans donner l'exclusion à d'autres usages, que je crois possibles, avec les restrictions énoncées ».

« Plaute, dit la Bastie, parle de monnoies de *plomb* en plus d'un endroit (*Plaut. Trinumm. A. IV. sc.* 4. *v.* 120.): *Ei ne nummum crederem*, dit un de ses acteurs, *cui sis capitis res fiet, nummum nunquam credam plumbeum*; & dans une autre de ses pièces (*Id. Mostell. A. IV. sc.* 2. *v.* 11.): *Tace, sis faber qui cudere soles plumbeos nummos.* A la vérité, Casaubon a prétendu que Plaute

donnoit le nom de *nummi plumbei* à ces petites pièces de bronze des grecs, appellées χαλκοὶ & κολλύβοι, & ce savant homme donne la même explication aux passages de Martial (*L. I. epigr.* 79. & *l. X.* 4.), où il est parlé des médailles de *plomb*; il auroit bien changé d'avis, s'il avoit vu celles qui sont conservées en grand nombre dans les cabinets de Rome, où j'apprends que divers curieux en ont déja ramassé des suites de trois à quatre cent. Je me contenterai d'en citer ici deux incontestablement antiques, que j'ai vu moi même dans le cabinet de Rothelin; la première, dont le revers est entièrement fruste, est un Marc-Aurèle. La seconde, qui est bien conservée, représente d'un côté la tête de Lucius Verus, couronnée de laurier : IMP. CAES. L. VERVS. AVG. Au revers, une femme debout, vêtue de la *stola*, présente à manger dans une patère qu'elle tient de la main droite, à un serpent qui s'élève d'un petit autel, autour duquel il est entortillé; pour légende : SALVTI. AVGVSTOR. TR. P. III. COS. II. Patin en avoit vu un grand nombre de grecques, & il en cite (*Hist. des Méd. pag.* 50.) deux latines de son cabinet. Ainsi il est certain que les anciens grecs & latins se sont servis de monnoie de *plomb*; mais il paroît par les passages de Plaute que j'ai cités, que les pièces de ce métal étoient de la plus petite valeur ».

Le nom de *plumbum album*, donné par les romains à l'étain, peut servir à résoudre une question qui a souvent été agitée par les écrivains de la science numismatique. Les romains ont-ils eu des monnoies de *plomb*? Est-ce de monnoies de *plomb* qu'il faut entendre les passages où il est fait mention des *nummi plumbei*, & notamment de celui de la *Mostellaria* de Plaute?

Tace, inquit, tu, faber, qui cudere soles plumbeos nummos.

Les médailles fourrées sont faites quelquefois de fer, mais le plus souvent de cuivre, & toujours couvertes de deux feuilles d'étain. Cette couverture de *plumbum album*, ou d'étain, a pu les faire appeller du nom général de *plumbei*, sans ajouter la différence des deux *plumbum*. Au reste, ma conjecture est fortifiée par la répugnance qu'ont tous les antiquaires modernes à reconnoître pour antiques des médailles de *plomb*; métal d'ailleurs qui se seroit détruit par un long séjour dans la terre.

Il est vrai qu'un paragraphe du digeste sur la loi *Cornelia* contre les faux-monnoyeurs (*Leg.* 9. *paragr.* 2. *lib. VIII. digest. titul.* 10.) distingue expressément les monnoies de *plomb* de celles d'étain..... *Eâdem lege exprimitur, ne quis nummos stanneos, plumbeos emere, vendere dolo malo velit.* Mais il ne faut voir dans ce passage que l'attention minutieuse d'un jurisconsulte, qui cite tous les métaux avec lesquels il croit que l'on pourroit fabriquer des fausses monnoies, sans prouver la réalité de cette fabrication.

PLOMBIERES, bourg de Lorraine. Ce lieu est célèbre depuis le temps des romains, pour ses bains. Vers l'an 428 de Rome, Aëtius ou Aëce, patrice des Gaules & général des romains, fut le premier qui fit amasser les eaux chaudes de *Plombières*, pour y baigner ses soldats malades & blessés. Jules-César jetta les fondemens de quatre magnifiques bains, éleva des murs pour porter les toîtures qui sont aujourd'hui en pavillons. Ces bains ont été si bien pavés & cimentés qu'ils subsistent encore depuis l'an 695 de Rome. Il y a plusieurs sources d'eaux chaudes minérales. Trois principales pour l'usage des malades, propres à boire, qui sont limpides & sans odeur; les autres sources sont destinées pour passer sous deux étuves. Il se trouve encore dans ce lieu trois sources d'eaux froides savoneuses.

PLOTIA, famille romaine dont on a des médailles :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PLOTINE, femme de Trajan.

PLOTINA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RR. en or. Le revers ARA PVDICITIAE est RRRR.

RRR. en quinaires d'or.

RRR. en argent. Le revers ARA PVDICITIAE est RRRR.

RRR. en G. B. de coin romain.

O. en M. & P. B.

RR. en P. B. de Colonies.

RR. en M. & P. B. grecs.

RRR. en M. B. grec, au revers de Trajan.

PLOTINOPOLIS, dans la Thrace. ΠΛΩΤΕΙΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité des gouverneurs de la Thrace, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Faustine jeune, de Caracalla.

Elle avoit été ainsi nommée en l'honneur de Plotine, femme de Trajan. Elle honoroit d'un culte particulier Esculape, qui est représenté sur ses médailles.

PLOTUS. Voyez PLAUTUS.

PLOXEMUM, coffre de claies d'osier, que l'on plaçoit sur les chariots pour voiturer du fumier ou d'autres matières. Festus donne du *ploxemum* cette définition : *Ploxemum appellari ait Catullus capsum in cisio, capsave, cùm ait.....*

PLUIE prodigieuse. Nous nommons avec les anciens *pluies prodigieuses*, *prodigia*, toutes celles qui sont extraordinaires, & qu'ils attribuoient à des causes surnaturelles, parce qu'ils n'en appercevoient point les causes physiques. Leurs historiens parlent de plusieurs sortes de *pluies prodigieuses*, comme de *pluies* de pierres, de cendres, de terre, de fer, de briques, de chair, de sang & d'autres semblables.

La plus ancienne *pluie* de terre dont il soit fait mention dans l'histoire romaine, est celle qui arriva sous le règne de Tullus Hostilius, après la ruine d'Albe. *Nuntiatum regi patribusque est*, dit Tite-Live, liv. I. chap. xxxj, *in monte albano lapidibus pluisse; quod cùm credi vix posset, missis ad id videndum prodigium in conspectu, haud aliter quàm cùm grandinem venti glomeratam in terras agunt, crebri cecidere cœlo lapides.* Et quelques lignes plus bas, il ajoute : *Mansit solemne ut quandocunque idem prodigium nuntiaretur, feriæ per novem dies agerentur.* Les circonstances rapportées par Tite-Live semblent assurer la vérité de ce fait d'une manière incontestable ; & il s'est répété tant de fois aux environs du même mont Albanus, qu'il n'est guères possible de le révoquer en doute ; il n'est pas même bien difficile d'en déterminer la cause physique, puisque l'on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'il y a eu dans les premiers temps un volcan sur le mont Albanus, & cette conjecture est assez fortement appuyée pour la faire tourner en certitude. On sait que c'est un effet ordinaire aux volcans de jetter en l'air des pierres & de la cendre, qui retombant ensuite sur terre, peuvent être pris par le peuple grossier pour une *pluie prodigieuse.* Quoique le mont Alban ne jetât ordinairement ni flammes, ni fumées, le foyer de ce volcan subsistoit toujours, & la fermentation des matiéres sulphureuses & métalliques qui y étoient contenues, avoit assez de force pour jeter en l'air des pierres, de la terre & divers autres corps, qui retomboient du ciel dans les campagnes voisines.

Le Vésuve & les autres volcans qui en sont proches, auroient un effet tout semblable dans l'Italie inférieure ; mais comme leur embrâsement étoit continuel, & ces évacuations assez fréquentes, les peuples qui s'étoient accoutumés à ce spectacle, n'étoient plus effrayés que des explosions qui vomissoient ces matières en plus grande quantité, ou qui les poussoient à une plus grande distance.

C'est à cette dernière cause, c'est-à-dire, aux embrâsemens & aux évacuations du Vésuve, que l'on doit rapporter ces *pluies* de terre dont il est souvent fait mention dans Tite-Live, & dans la compilation de Julius-Obsequens, *Caio Martio III & Tito Manlio Torquato coss.*, dit-il, *lapidibus pluit, & nox visa est interdiù in urbe Româ.* Cette *pluie* de pierres étoit donc accompagnée d'un nuage de cendres assez épais pour cacher la lumiére aux habitans de la ville de Rome.

Dans les embrâsemens considérables du Vésuve & du mont Etna, les cendres & les pierres calcinées sont quelquefois portées à une distance très-considérable. Dion Cassius rapporte que lors du fameux embrâsement du Vésuve, arrivé sous l'empereur Vespasien, le vent porta les cendres & la fumée que vomissoit cette montagne, non seulement jusqu'à Rome, mais même jusqu'en Egypte.

La chronique du comte Marcellin observe à l'année 472, c'est-à dire, sous le consulat de Marcien & de Festus, que cette même montagne s'étant embrâsée, les cendres qui en sortirent se répandirent dans toute l'Europe, & causèrent un si grand effroi à Constantinople, que l'on célébroit tous les ans la mémoire de cet événement par une fête établie le viij des ides de novembre.

Dans l'embrâsement du mont Etna, arrivé en 1537, & décrit dans la Sicile de Fazelli, & dans le dialogue latin du cardinal Bembo, la cendre fut portée à plus de 200 lieues de la Sicile.

L'histoire romaine n'est pas la seule qui nous fournisse des exemples de pierres tombées du ciel ; on en trouve de semblables dans l'histoire grecque, & même dans les écrits des philosophes les plus exacts. Personne n'ignoroit que la seconde année de la lxxviij olympiade, il tomba du ciel en plein jour une pierre auprès du fleuve Egos, dans la Thrace. Pline assure que l'on montroit encore de son temps cette pierre, & qu'elle étoit *magnitudine vehis, colore adusto.* Cet événement devint si fameux dans la Grèce, que l'auteur de la chronique athénienne, publiée par Selden avec les marbres du comte d'Arondel, en a fait mention sur l'article 58, à l'année 1113 de l'ère attique ou de Cécrops.

Cette pierre qui tomba dans la Thrace, étoit apparemment poussée par le volcan qui en fit tomber trois autres dans le même pays plusieurs siècles après, c'est-à-dire l'an de J. C. 452, l'année même de la ruine d'Aquilée par Attila. *Hoc tempore*, dit la chronique du comte Marcellin, *tres magni lapides è cœlo in Thraciâ cecidére.*

On pourroit peut-être attribuer à la même cause la chûte de cette pierre qui tomba du ciel en janvier 1706, auprès de Larisse en Macédoine; elle pesoit environ 71 livres, dit Paul Lucas, qui étoit alors à Larisse. Elle sentoit le souffre, & avoit assez l'air de machefer. On l'avoit vu venir du côté du Nord avec un grand sifflement, & elle sembloit être au milieu d'un petit nuage, qui se fendit avec un très-grand bruit lorsqu'elle tomba.

Le fameux Gassendi, dont l'exactitude est aussi reconnue que le savoir, rapporte que le 27 novembre 1627, le ciel étant très-sérein, il vit tomber, vers les 10 heures du matin, sur le mont Vaisien, entre les villes de Guillaume & de Peine en Provence, une pierre enflammée, qui paroissoit avoir 4 pieds de diamètre; elle étoit entourée d'un cercle lumineux de diverses couleurs, à-peu-près comme l'arc-en-ciel; sa chûte fût accompagnée d'un bruit semblable à celui de plusieurs canons que l'on tireroit à-la-fois. Cette pierre pesoit 59 livres; elle étoit de couleur obscure & métallique, d'un extrême dureté. Sa pesanteur étoit à celle du marbre ordinaire, comme 14 à 11. Si l'on examine ces différens exemples, on conviendra qu'il n'y a rien que de naturel dans ces *pluies de pierres* rapportées dans les anciens.

La *pluie* de fer qui tomba dans la Lucanie, l'année qui précéda la mort & la défaite de Crassus, fut regardée comme un prodige dans cette province, & peut-être aux environs du Vésuve n'y eût-on fait aucune attention, les peuples étant accoutumés dans ces cantons à voir souvent tomber des marcassites calcinées, semblables à ce que l'on nomme *machefer;* car le fer qui tomba en Lucanie étoit de cette espèce: *Spongiarum ferè similis*, dit Pline.

Quelquefois un ouragan a poussé des corps pesans du haut d'une montagne dans la plaine. Telle étoit cette *pluie* de tuiles ou de briques cuites, qui tomba l'année de la mort de T. Annius Milo, *lateribus coctis pluisse*.

A l'égard de cette *pluie* de chair, dont Pline parle au même endroit, & qu'il dit être tombée plusieurs fois, il n'est pas facile de déterminer la nature des corps que l'on prit pour de la chair, n'ayant aucune relation circonstanciée. On peut cependant assurer que ces corps n'étoient pas de la chair, puisque ce qui resta exposé à l'air ne se corrompit pas, comme Pline l'observe au même lieu.

Quant aux *pluies* de sang, on est aujourd'hui bien convaincu qu'il n'y a jamais eu de *pluie* de sang, & que ce phénomène ne vient d'ordinaire que d'une grande quantité de certaines espèces de papillons qui ont répandu des gouttes d'un suc rouge sur les endroits où ils ont passé, ou que ce sont de petits pucerons aquatiques qui se multiplient pendant l'été dans les canaux & fossés bourbeux, en si grande quantité qu'ils rendent la surface de l'eau toute rouge. On a bien raison de penser qu'il n'en a pas fallu davantage pour donner lieu au vulgaire ignorant de dire qu'il a plu du sang, & pour en tirer toutes sortes de présages sinistres. Mais ces généralités, quoique très-vraies, ne suffisent pas aux naturalistes; ils ont examiné tous ces faits attentivement, & ont communiqué les détails de leurs découvertes, dont voici le résultat.

Il est très-ordinaire aux mouches & à toutes sortes de papillons, tant diurnes que nocturnes, après s'être dégagés de leur enveloppe de nymphe & de chrysalides, & que leurs ailes se sont déployées & affermies, au moment qu'ils se disposent à voler pour la première fois, de jeter par la partie postérieure quantité d'humeurs surabondantes, dont la sécrétion s'est faite lorsqu'ils étoient encore en nymphes & en chrysalides. Ces humeurs ne ressemblent en rien aux excrémens de ces insectes; elles sont de différentes couleurs, & il y en a très-souvent de rouges parmi les papillons diurnes; telles sont, par exemple, celles de la petite chenille épineuse, qui vit en société sur l'ortie.

Les chenilles de ces papillons & d'autres, quand elles doivent subir leurs changemens, s'écartent de la plante qu'elles habitent, & se suspendent volontiers aux murailles, lorsqu'il y en a dans le voisinage. C'est ce qui a fait qu'on a trouvé contre les murailles ces taches rouges qu'on a prises autrefois pour des gouttes de *pluie* de sang.

Peiresc s'est, si je ne me trompe, le premier donné la peine d'examiner ce phénomène. Au mois de juillet de l'an 1608, on assura qu'il étoit tombé une *pluie* de sang; ce trait le frappa, & l'engagea à ne rien négliger pour l'éclaircissement d'une chose aussi singulière. Il se fit montrer ces grosses gouttes de sang à la muraille du cimetière de la grande église d'Aix, & à celle des maisons des bourgeois & des paysans de tout le district à un mille à la ronde. Il les considéra attentivement; & après un mûr examen, il conclut que toutes les folies qu'on débitoit de cette *pluie* de sang n'étoient qu'une fable. Cependant il n'en avoit point encore découvert la cause; un hazard la lui fit trouver. Il avoit renfermé dans une boîte une belle & grande chrysalide. Un jour il entendit qu'elle rendoit un son; il ouvrit la boîte, & il en sortit incontinent un beau papillon qui s'envola, laissant au fond de la boîte une assez grosse goutte de liqueur rouge.

Il avoit paru, dans le commencement de juillet, une grande quantité de ces papillons; d'où Peiresc concluoit que ces taches rouges qui paroissoient

paroissoient sur les murailles, n'étoient autre chose que les excrémens de ces insectes. Il fut confirmé dans sa conjecture, en examinant les trous dans lesquels ces sortes d'insectes se cachent ordinairement. D'ailleurs, il remarqua que les murailles des maisons du milieu de la ville, où les papillons ne volent point, n'avoient aucune de ces taches; on n'en voyoit que sur celles qui étoient à la campagne, jusqu'où ces insectes pouvoient s'être avancés. Enfin, il n'en remarqua point sur le sommet des maisons, mais seulement depuis les étages du milieu en bas; ce qui est la hauteur à laquelle ces papillons s'élevent ordinairement. D'autres curieux ont fait depuis les mêmes observations, entr'autres Becman, dans une dissertation *de prod. sang.*

Pour ce qui est des pucerons aquatiques, qui multiplient dans l'été en si grande quantité, qu'ils rougissent la surface de l'eau, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de Swammerdam, qui est entré dans tous les détails de ce phénomène, & qui a observé ces gouttes rouges dans la plupart des insectes, quand ils se changent en nymphes. (*D. J.*)

Pluie artificielle. Les anciens avoient soin de tempérer la chaleur causée par la transpiration & les haleines de l'assemblée nombreuse qui assistoit à leurs spectacles, en faisant tomber sur les spectateurs une espèce de *pluie*, dont ils faisoient monter l'eau jusqu'au-dessus des portiques, tombant en forme de rosée par une infinité de tuyaux cachés dans les statues qui régnoient autour du théâtre; elle servoit non-seulement à y répandre une fraîcheur agréable, mais encore à y exhaler les parfums les plus exquis; car cette *pluie* étoit toujours d'eau de senteur. Ainsi, ces statues qui sembloient n'être mises au haut des portiques que pour l'ornement, étoient encore une source de délices pour l'assemblée; enchérissant par leurs influences sur la température des plus beaux jours, elles mettoient le comble à la magnificence du théâtre, & servoient de toute manière à en faire le couronnement. (*D. J.*)

PLUMÆ. On appelloit ainsi les lames de fer dont on faisoit les cuirasses, à cause de leur ressemblance avec les plumes des oiseaux; ce qui a fait donner le nom de *plumatæ* aux cuirasses même: *Munimentum ipsis equisque loricæ plumatæ sunt quæ utrumque toto corpore tegunt* (*Justin.* 4. 2.).

Les habits brodés d'or en forme de plumes, étoient aussi appellés *plumatæ vestes*, & tout ouvrage de broderie en ce genre, *plumarium opus.* Quelques auteurs ont cru que ces derniers ouvrages étoient réellement faits avec des plumes d'oiseaux; mais ils se trompent, & il paroît plus vraisemblable qu'ils fussent ainsi nommés, à cause de la ressemblance avec ces plumes. Peut-être même que *plumarium opus* signifie la broderie, différente de la tapisserie, en ce que la première n'est pas une étoffe tissue, mais composée de pièces rapportées, ou de fils couchés sur une étoffe ou une toile, de la même manière que les plumes d'oiseau le sont sur la peau.

On lit dans les recueils de Gruter (749. 8.) & de Muratori (906. 13.), le mot *plumarius*, & celui de *plumarius aug.*, qui désignent des brodeurs.

PLUMBATA, instrument de supplice fait de cordes garnies à leurs extrémités de balles de plomb. On en frappoit les chrétiens, lorsqu'ils étoient gens d'un rang distingué; on appliquoit les autres sur le chevalet.

A la guerre, on désignoit par *plumbata* des javelots chargés de morceaux de plomb, qui leur donnoit plus de poids, les faisoient pénétrer plus avant dans les cuirasses.

PLUMBO (A.). Gruter (640. 10.) a publié l'épitaphe suivante:

EUTYCHUS. VILLIC
A PLUMBO
EVAGOGUS. A. F.......
FECERUNT. SIBI. ET. SUIS

Cet officier étoit l'inspecteur d'une mine de *plomb.*

PLUMES d'oiseaux, pour ornement des divinités.

Isis porte une couronne de *plumes* d'autruche, parce qu'elles étoient le symbole de l'équité (*Hor. Apoll. lib. II. in fin.*).

« On voit sur le précieux monument de la table isiaque, dit Caylus (*Rec. IV. pag.* 32.), plusieurs coëffures surmontées de deux *plumes* droites, & plus ou moins accompagnées d'ornemens. J'ai fait graver sur cette planche les deux coëffures que j'ai pu rassembler, & qui s'en écartoient le moins ».

» Ce petit prêtre, car il porte la plante *persea*, est coëffé d'un bonnet surmonté de deux *plumes* droites, absolument simples. Il n'est point d'un mauvais travail, & sa conservation est très-bonne ».

« Ces deux *plumes* sont augmentées d'un disque sur la coëffure de cet autre prêtre égyptien. Il n'est point si bien travaillé, & sa conservation n'est

point comparable à celle du numéro précédent, d'autant même qu'il a perdu les mains ».

» Les deux *plumes* que présente cette figure de terre blanche, couverte d'un émail bleu, sont moins intéressantes que la forme de la coëffure sur laquelle elles sont portées. Je n'avois point encore vu d'ornement égyptien dans ce goût, ni dans ce genre. Une autre singularité consiste dans la façon dont ces *plumes* sont placées ; elles ne suivent point le sens ordinaire à cette parure, toujours posée selon la face du visage ; leur aspect se trouve au contraire dirigé sur le côté ».

» Ce prêtre nud, dit-il encore (*Rec. IV. pag.* 20.), à la réserve du chaperon & du caleçon, porte un masque de lion, animal que l'on peut regarder comme un symbole du Nil ; ce masque est surmonté d'une parure qu'on a vue plusieurs fois, & sur lequel est placé le petit bout de *plume* que l'Isis précédente m'a fait connoître. Ce monument présente quelques autres singularités qui méritent plus d'attention par rapport aux usages égyptiens. Ce prêtre tient dans sa main droite une *plume* d'autruche dans sa grandeur naturelle, & qu'il portoit sans doute dans la procession ».

Les *plumes* sur la tête sont un attribut des *muses*.

La tête antique d'une des *muses* du muséum, Pio-Clémentin, & la tête antique d'une statue de femme du muséum capitolin, portent deux *plumes* plantées droites sur le milieu du front dans la chevelure. Les muses du sarcophage conservé dans l'église de Sainte-Marie du prieuré de Malte, à Rome, portent toutes une *plume* sur le front.

Est-ce un trophée de la victoire des muses sur les sirènes, ou de leur triomphe sur les filles de Piérus, métamorphosées en oiseau ?

PLUMES d'oiseau, ornement des hommes.

Les anciens plaçoient ordinairement des deux côtés de leurs casques des *plumes* d'autruche pour les embellir (*Theophrast. hist. plant. l. IV. c.* 5.). Mais les artistes doivent observer soigneusement que les héros de la guerre de Troye ne portent des *plumes* sur aucun monument. Ce sont toujours des queues de cheval.

A Rome, les danseurs, les coureurs & les cochers dans les jeux publics, portoient des *plumes* attachées à leur tête, ou à leur bonnet (*Ducange glossar. verbo veredar.*).

Sur un bas-relief du palais Mattei, on voit un prêtre qui a une *plume* fixée sur son bonnet (*Bartoli admir. tab.* 16.).

PLUME pour écrire.

« Pour dresser des inscriptions, dit M. Paw, les prêtres ne se servoient que d'une *plume* de cette espèce de jonc qui produit le papyrus, & jamais d'aucun autre instrument, comme Horus-Apollon & Clément d'Alexandrie le disent positivement (*Hieroglyphica lib. I. cap.* 36. *stromata VI. p.* 633.) ».

« Ainsi les caractères qu'on croit avoir été faits au pinceau sur d'anciennes toiles d'Egypte ne sont pas sortis de la main des scribes sacrés, mais de la main des peintres. Et c'est envain qu'on a voulu prouver par-là que les égyptiens écrivoient comme les chinois, qui d'ailleurs n'ont employé pendant plusieurs siècles que de simples stylets, & l'invention des pinceaux à écrire ne remonte pas chez eux à une si haute antiquité qu'on se l'imagine ».

« Les patriarches d'Orient croyoient autrefois qu'il étoit de leur dignité de souscrire aux actes avec des *plumes* d'argent ».

« Celles d'oies, de cygnes, de paons, de grues & d'autres oiseaux, sont en Occident, depuis bien des siècles, presque les seuls instrumens de l'écriture sur le parchemin ou sur le papier. Mais à quel temps en doit-on faire remonter l'origine ? Il est très-naturel d'inférer d'un texte de l'Anonyme, publié par Adrien de Valois, qu'on écrivoit avec des *plumes* dès le Ve. siècle. Théodoric, roi des ostrogoths, se servoit, selon cet ancien auteur, qu'on dit être contemporain, d'une *plume* pour souscrire les quatre premières lettres de son nom. On cite un vers de Juvénal (*Sat. IV. v.* 149.) :

Anxia precipiti venisset epistola pennâ.

qui feroit remonter jusqu'à son temps l'usage des *plumes* à écrire, si on ne leur appliquoit pas une métaphore, tirée des aîles des oiseaux, & que ce poëte semble avoir entendue dans un sens fort différent de celui de nos *plumes* : « La *plume* à » écrire ne peut être guères moins ancienne que » Juvénal, au jugement de Montfaucon ; puisqu'Isidore, qui, comme chacun sait, ne parle » ordinairement que des anciens usages, dit que » les instrumens des écrivains étoient la canne & » la *plume*, que la canne étoit tirée d'un arbre, » & la *plume* d'un oiseau, & qu'on la fendoit en » deux pour écrire ». S.-Isidore n'aura pas sans doute été tellement occupé des anciens usages, qu'il n'ait eu égard à ceux de son temps. Celui de la *plume* étoit donc déjà très-commun au VIIe. siècle, & celui de la canne n'étoit pas encore passé. Suivant Brovverus, on se servoit de la canne ou du *calamus* pour les lettres onciales & majuscules, & de la *plume* pour les petits caractères ».

» S'il nous étoit permis ici de recourir à des

conjectures fondées sur les traits de l'écriture courante, nous donnerions les diplômes mérovingiens aux *calamus*, ainsi que les chartes romaines, dont l'antiquité remonte encore plus haut. Au VIIIe. siècle, la *plume* & la canne auroient écrit en France tour-à-tour les diplômes. Mais la *plume* auroit insensiblement pris le dessus. Au siècle suivant, le roseau n'auroit presque plus eté admis à écrire le corps des actes émanés de la puissance royale, quoiqu'il ne fût pas exclus des signatures, & que les bulles des papes & les actes synodaux le préférassent encore à la *plume* ».

« L'abbé de Godwic observe fort judicieusement, qu'au défaut de textes clairs des auteurs sur l'antiquité des *plumes*, on peut s'en tenir aux peintures des anciens manuscrits. Mabillon en cite deux, l'une de l'abbaye de Hautvilliers, du temps de Louis le-Débonnaire, & l'autre de l'abbaye de Saint-Amand, du Xe. siècle. La première nous offre les portraits des évangélistes, tenant des *plumes* à la main; la seconde représente dans la même attitude Baudemont, ancien écrivain de la vie de Saint Amand. Il ne s'ensuit pas qu'aux IXe. & X^e^. siècles, l'usage des cannes fut totalement aboli, mais bien qu'on se servoit de *plumes*, même pour écrire les manuscrits. Après tout, quand les cannes n'auroient plus été employées dans les manuscrits, on n'en pourroit rien conclure par rapport aux diplômes. Comme on remarque dans ces derniers des traits nets & dégagés, qui semblent caractériser la *plume*, on en observe d'autres obscurs & grossiers, qui paroissent nous annoncer le *calamus*, supposé que la canne fût encore alors de quelque usage en France, pour transcrire les manuscrits. Au Xe. siècle, Pierre-le-Vénérable ne connoissoit plus que celui de la *plume* ». (*Nouvelle diplomatique grecque*)

PLUNTERIES. *Voyez* PLYNTERIES.

PLURIELS. « Après la barbarie du langage & de l'orthographe, tant vicieuse qu'extraordinaire par rapport à la nôtre, rien n'influe davantage sur le style des chartes que l'usage des *pluriels* pour les singuliers. Ce n'est pas qu'on ne s'exprima souvent par le singulier, lorsqu'on parloit en première personne, ou qu'on adressoit la parole à quelqu'un. Mais il étoit beaucoup plus ordinaire d'employer le *pluriel* quand on mettoit les diplômes dans la bouche des princes, des prélats, ou des grands seigneurs. Jusqu'au XIe. siècle, nos rois parlèrent presque toujours en *pluriel*; & combien n'y a-t-il pas de siècles qu'ils ont repris ce style? Les exceptions, sous la première race, ne s'étendoient pour ainsi dire qu'aux signatures, ou à certaines choses qui regardoient les princes personnellement, comme lorsqu'ils demandoient qu'on priât Dieu pour eux. Les évêques & les seigneurs mêloient un peu plus les singuliers avec les *pluriels* en parlant d'eux-mêmes; mais les particuliers se bornoient alors presqu'aux singuliers. Le *pluriel* pour le singulier à la seconde personne paroît presqu'aussi rare dans les diplômes, qu'ordinaire dans les lettres. Mabillon va jusqu'à révoquer en doute si ces *pluriels* substitués aux singuliers avoient lieu dans les chartes; mais il en fournit lui même des exemples au sixième livre de sa Diplomatique. Si le nombre n'en est pas fort grand, c'est que la plupart des diplômes ne se trouvent pas adressés à un seul homme. Ainsi, pour bien juger à cet égard du style ancien, il faut s'en tenir aux bulles des papes, & aux lettres ecclésiastiques, dans lesquelles il arrive souvent qu'on ne parle qu'à une seule personne ».

» Dans plusieurs actes incontestables des empereurs romains, on ne parle souvent que d'un empereur, quoiqu'il y en eût deux, & quelquefois on en nomme plusieurs, quoiqu'il n'y en eût qu'un seul. Il y a des pièces très-authentiques où l'on parle au singulier & au *pluriel* des anciens empereurs. Ni ceux d'Allemagne, de la race carlovingienne, ni leurs successeurs jusqu'à l'interrègne arrivé après Frédéric II, n'ont mis *nos* ou *ego* avant leurs noms, quoique cela fût pratiqué par quelque comtat. Dès le Xe. siècle, on voit les rois d'Espagne commencer leurs diplômes par l'invocation suivie immédiatement de *Nos Sisnandus*, *ego Ordonius*, *&c.*, & user en même temps du *pluriel* & du singulier. Thomas Ruddiman, dans la préface du *Thrésor choisi des diplômes & des médailles d'Ecosse*, prétend convaincre de faux une charte de Malcolm III, parce que ce prince y parle de soi-même au *pluriel*. Selon lui, Richard I en Angleterre, & Alexandre II en Ecosse, sont les premiers qui aient employé le *pluriel*, lorsqu'ils ne parloient que d'eux seuls. Guillaume Nicolson veut que ce soit Jean Sans-terre qui ait introduit *nos* dans les lettres, usage que ses successeurs ont constamment retenu ».

» Clovis, à l'exemple des empereurs & des rois plus anciens que lui, ou ses contemporains, s'attribue le nombre *pluriel* dans ses diplômes & ses lettres. En écrivant aux évêques, il dit : *Ingrederemur*, *præcipimus*, *populus noster*. Cependant, à la fin de la lettre, il parle de lui au singulier : *Orate pro me*. Dans son diplôme pour le monastère de Mici, il se sert de ces termes : *Concedimus*, *tradimus*, *præbemus*, & finit ainsi : *Ita fiat*, *ut ego Clodovæus volui*. Childebert, dans son diplôme de la fondation de Saint-Germain-des-Prés, après avoir commencé par le *pluriel*, emploie une fois *ego* dans le texte. Il est donc constant que les rois mérovingiens se sont quelquefois servis de ce pronom, mais non pas au commencement de leurs diplômes. Il est rare de le trouver employé par nos rois, avant Henri I. Mabillon ne cite que le roi

Raoul, dont une charte commence ainsi : *Ego Rodulftus rex* ». (*Nouv. diplom.*)

PLUSIA, dans la Sicile. ΠΛΟΥΣΙΑΣ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste.

PLUTEUS. Le *pluteus*, tout comme le muscule, paroissoit dans les siéges sous diverses formes de mantelet, & souvent comme une tortue fort légère & fort petite. Daniel en fait mention dans son *Histoire de la milice françoise*, où il tombe dans une contradiction manifeste. Il prétend que cette machine étoit couverte par-dessus, & en comble rond; il cite un passage du poëme du *Siége de Paris* du moine Abbon, dont le sens est que les normands employèrent à ce siége une infinité de machines que les latins appellent *plutei*, dont chacune pouvoit mettre à couvert sept ou huit soldats, & que ces machines étoient couvertes de cuir de bœuf, & cependant il en donne une figure qui les représente découvertes. L'auteur leur donne, dit notre historien, le nom de *tentoria*, parce qu'elles n'étoient pas plattes par-dessus, mais comme arrondies. Ne diroit-on pas à ces dernières paroles, qu'il est persuadé que le *pluteus* étoit couvert par-dessus ? On va voir que non. Cette machine, continue-t-il, est composée d'une charpente en manière de ceintre, couverte d'un tissu d'osier, & recouverte de cuir ou de peaux crues; elle est appuyée sur trois petites roues, une au milieu & les autres aux extrémités, par le moyen desquels on la conduit où l'on veut. Ce passage de Végèce est clair, & cependant Daniel le renverse, & ne couvre point son *pluteus*. Ce qui prouve qu'il devoit être couvert, c'est qu'on approchoit cette machine sur le comblement & au-devant des tortues; car, sans cela, ceux qui se trouvent derrière, n'auroient pu se garantir des coups d'en haut. Les modernes ont leur *plutei*, comme les anciens, sous le nom de *mantelets*.

Les anciens ménageoient un peu mieux la vie des hommes dans les siéges & dans les batailles, que ne font les modernes; les machines dont ils se servoient pour couvrir les travailleurs, sont infinies, & celles qui regardent la descente & le passage du fossé; & les précautions qu'ils prenoient pour travailler à couvert des armes de jet, sont admirables. (V.)

Pluteus signifie aussi le côté du lit qui étoit tourné vers le mur, dont l'opposé s'appelloit *sponda*, ainsi que le dit Isidore (29. 11.). *Sponda exterior pars lecti, puteus autem interior.* Car les anciens plaçoient toujours leur lit le long du mur, ainsi que nous le pratiquons assez communément, & le côté où couchoient les femmes, se nommoit *pluteus*; l'autre côté qui étoit la place du mari, se nommoit *sponda*.

Pluteus étoit encore une tablette sur laquelle on plaçoit des livres, ou les bustes des grands hommes, comme le dit Juvenal (*II*. 7.) :

Et jubet archetypos pluteum servare Cleanthas.

Fin du quatrième Volume.